MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 1 **2 janvier 2009**

Sommaire

Décision du Premier Ministre, Ministre d'Etat, du 24 décembre 2008 concernant la recevabilité d'une demande visant l'organisation d'un référendum sur le projet de révision de l'article 34 de la Constitution.

Le Premier Ministre,
Ministre d'Etat,

Vu les articles 3 et 4 de la loi du 4 février 2005 relative au référendum au niveau national;

Vu la demande du 22 décembre 2008, reçue le 24 décembre 2008, visant l'organisation d'un référendum, prévu à l'article 114 de la Constitution, sur le projet de révision de l'article 34 de la Constitution, adopté en première lecture le 11 décembre 2008 par la Chambre des députés, émanant du comité d'initiative composé de Monsieur Jeannot PESCHÉ, Monsieur François JACOBS, Madame Agnès JENTGEN, Madame Marianne KARTHEISER et Madame Sylvie MOUSEL;

Vu que la demande a été présentée dans les délais;

Vu que la demande comporte:

1) l'intitulé et le texte de la révision constitutionnelle adoptée par la Chambre des députés en première lecture, qui sont mis à la disposition de toute personne intéressée par le greffe de la Chambre des députés;
2) les noms, prénoms, dates de naissance et adresses des membres du comité d'initiative;
3) les signatures manuscrites des personnes préqualifiées en vue d'attester leur appartenance au comité d'initiative;
4) l'attestation que les personnes préqualifiées sont inscrites en tant qu'électeurs sur les listes électorales pour les élections législatives;
5) l'adresse élue du comité d'initiative;

décide

que la demande visant l'organisation d'un référendum sur le projet de révision de l'article 34 de la Constitution lui présentée par le comité d'initiative composé de Monsieur Jeannot PESCHÉ, Monsieur François JACOBS, Madame Agnès JENTGEN, Madame Marianne KARTHEISER et Madame Sylvie MOUSEL est recevable.

Luxembourg, le 24 décembre 2008.

Le Premier Ministre,
Ministre d'Etat,
Jean-Claude Juncker

Communication
du Premier Ministre, Ministre d'Etat, sur base de l'article 5 de la loi du 4 février 2005 relative au référendum au niveau national.

L'article 34 de la Constitution actuellement en vigueur est libellé comme suit:

«Le Grand-Duc sanctionne et promulgue les lois. Il fait connaître sa résolution dans les trois mois du vote de la Chambre.»

Un projet de révision de l'article 34 de la Constitution a été adopté le 11 décembre 2008 par la Chambre des députés en première lecture en ces termes:

«Le Grand-Duc promulgue les lois dans les trois mois du vote de la Chambre.»

Un comité d'initiative composé de:

Monsieur Jeannot PESCHÉ, 57 ans, 9, rue des Jardins à L-4591 Differdange;
Monsieur François JACOBS, 59 ans, 56, rue Charles F. Mersch à L-7790 Bissen;
Madame Agnès JENTGEN, 65 ans, 81, rue de Strassen à L-8094 Bertrange;
Madame Marianne KARTHEISER, 52 ans, 12c, rue de Steinfort à L-8388 Koerich;
Madame Sylvie MOUSEL, 42 ans, 31, rue Dudley Yves à L-9176 Niederfeulen;

a présenté une demande, datée au 22 décembre 2008 et reçue le 24 décembre 2008, au Premier Ministre, Ministre d'Etat, visant l'organisation, sur base de l'article 114 de la Constitution, d'un référendum sur le projet de révision de l'article 34 de la Constitution.

Le 24 décembre 2008 le Premier Ministre, Ministre d'Etat, a constaté la recevabilité de cette demande.

Les électeurs inscrits sur les listes électorales pour les élections législatives conformément aux dispositions de la loi électorale peuvent soutenir la demande visant l'organisation d'un référendum sur le projet de révision de l'article 34 de la Constitution, adopté le 11 décembre 2008 par la Chambre des Députés en première lecture, en s'inscrivant sur les listes d'inscription tenues à cette fin par les communes du 19 janvier 2009 au 11 février 2009.

Pour soutenir la demande d'organisation d'un référendum, les électeurs doivent se rendre en personne auprès de la commune de leur domicile électoral respectif.

Luxembourg, le 2 janvier 2009.

Le Premier Ministre,
Ministre d'Etat,
Jean-Claude Juncker

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 2 **7 janvier 2009**

Sommaire

Arrêté ministériel du 23 décembre 2008 portant nomination des assesseurs effectifs et suppléants près les tribunaux du travail.

Le Ministre de la Justice,

Vu les articles 56-1 et 56-2 de la loi modifiée du 7 mars 1980 sur l'organisation judiciaire;

Vu les propositions des chambres professionnelles;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés assesseurs-employeurs effectifs et assesseurs-employeurs suppléants près les tribunaux du travail à partir du 1er janvier 2009:

Tribunal du travail de Luxembourg

a) Membres effectifs:

- Monsieur Patrick NEUMAN, Bureau-Center Sàrl,
  demeurant: 43, rue des Genêts, L-8131 Bridel
- Monsieur Christian FEY, DekaBank Deutsche Girozentrale Luxembourg S.A.,
  demeurant: 4, rue des Bleuets, L-4955 Bascharage
- Madame Danielle ELSEY-HAUSTGEN, ABBL,
  demeurant: 1, rue Saint Donat, L-5362 Schrassig
- Madame Armelle BERCHEM, Chambre de Commerce,
  demeurant: 5, rue G.C. Marshall, L-2181 Luxembourg
- Madame Laurence LEVERD, Goodyear S.A.,
  demeurant: 52, rue de Bridel, L-7217 Bereldange
- Madame Valérie MASSIN, ArcelorMittal,
  demeurant: 10B, rue Dicks, L-8085 Bertrange
- Monsieur Tom HERMES, Fedil-Business Federation Luxembourg,
  demeurant: 21, rue de Grundhof, L-6315 Beaufort
- Monsieur François ENGELS, Fédération des Artisans,
  demeurant: 4, boulevard J.-J. Pershing, L-2323 Luxembourg
- Monsieur Jean-Paul GALLÉ, Taxis COLUX sàrl,
  demeurant: 43, rue des Prés, L-3336 Hellange

b) Membres suppléants:

- Monsieur Ernest FREYLINGER, Human Capital Focus Sàrl,
  demeurant: 40, rue de Luxembourg, L-5314 Contern
- Madame Arlette PETERS, ING Luxembourg,
  demeurant: 16, op Grimmelbach, L-3332 Fennange
- Madame Charlotte ROTTIGNI-LIES, DEXIA Banque Internationale à Luxembourg,
  demeurant: 13, Domaine Schmiseleck, L-3373 Leudelange
- Madame Françoise ALEX, Chambre de Commerce,
  demeurant: 46, rue Tinant, L-2622 Luxembourg
- Madame Suzi WEIS-COLLÉ, Goodyear S.A.,
  demeurant: 10, Belle-Vue, L-7750 Buschdorf
- Madame Sandra GOERGEN, ArcelorMittal,
  demeurant: 8, rue 1900, L-2157 Luxembourg
- Monsieur Giuseppe FATONE, Fédération des Artisans,
  demeurant: 5, rue Alphonse München, L-8082 Bertrange
- Monsieur Mike POIRÉ, Chambre des Métiers,
  demeurant: 15, Cité des Romains, L-9168 Mertzig
- Monsieur Michel SANNA, maître coiffeur,
  demeurant: 9, rue de la Sapinière, L-5571 Remich

Tribunal du travail d'Esch-sur-Alzette

a) Membres effectifs:

- Monsieur Jeannot FRANCK, Fédération des Artisans,
  demeurant: 12, Cité Leesberg, L-4206 Esch/Alzette

- Monsieur Guy MORHENG, maître menuisier,
  demeurant: 4, rue de Lodève, L-5651 Mondorf-les-Bains
- Madame Nathalie WAGNER, clc,
  demeurant: 1, rue Rosper, L-4663 Differdange
- Monsieur Armand ROBINET, ArcelorMittal,
  demeurant: 5, rue Joseph Lentz, L-3378 Livange
- Monsieur Luc SCHEER, ArcelorMittal,
  demeurant: 42, rue Jean Bertels, L-1230 Luxembourg

b) Membres suppléants:

- Monsieur Jean-Marie FERBER, Ferber Hairstylist sàrl,
  demeurant: 19a, rue de la Reconnaissance Nationale, L-4936 Bascharage
- Monsieur Claude BIEVER, maître couvreur ferblantier,
  demeurant: 30, rue de Schifflange, L-3316 Bergem
- Monsieur Marc F. DECKER, Baucenter Decker-Ries,
  demeurant: 115, rue J.P. Michels, L-4243 Esch/Alzette
- Monsieur Dany KRIER, Cimalux S.A.,
  demeurant: 27, rue de Roodt-sur-Syre, L-6933 Mensdorf
- Madame Chantal DIEDERICH, CFL Cargo S.A.,
  demeurant: 60, rue de Leudelange, L-8079 Bertrange

Tribunal du travail de Diekirch

a) Membres effectifs:

- Monsieur Norbert NICOLAS, maître pâtissier-confiseur,
  demeurant: 40, an der Tomm, L-9454 Fouhren
- Monsieur Victor FAUTSCH, Dometic Sàrl – Hosingen,
  demeurant: 35, rue des Charretiers, L-9514 Wiltz
- Monsieur Guy BERWICK, Hyosung Luxembourg S.A.,
  demeurant: 11, rue Cité Emile Tibessart, L-9136 Schieren
- Monsieur Gilles OSCH, Ets. Osch & Fils Sàrl,
  demeurant: 133, avenue L. Salentiny, L-9080 Ettlebruck

b) Membres suppléants:

- Monsieur Nicolas BETZEN, Ferronnerie d'Art Nico Betzen S.A.,
  demeurant: 33, Walsduerferwee, L-9455 Fouhren
- Monsieur John HEINZ, CITI Systems S.A., Clervaux,
  demeurant: Maison 61, L-9745 Doennange
- Madame Sylvie KIRCHEN, Euro-Composites S.A.,
  demeurant: 9, Gaardewee, L-9465 Walsdorf
- Monsieur Jean-Pierre THILL, Ameublement Thill, Hosingen,
  demeurant: 50, am Floss, L-9232 Diekirch

Art. 2. Les mandats des assesseurs-salariés effectifs et des assesseurs-salariés suppléants près les tribunaux du travail de Luxembourg, d'Esch-sur-Alzette et de Diekirch tels qu'arrêtés par l'arrêté ministériel du 26 septembre 2008 sont prorogés jusqu'au 31 mars 2009.

Art. 3. Le présent arrêté entre en vigueur le 1er janvier 2009.

Art. 4. Ampliation de l'arrêté est adressée à chacun des intéressés pour lui servir de titre. Copie de l'arrêté est transmise à la Cour des Comptes et à Monsieur le Procureur Général d'Etat pour information.

Luxembourg, le 23 décembre 2008.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Association d'assurance contre les accidents. – Taux de cotisation applicables en matière d'assurance accident industrielle pour l'exercice 2009. – Par arrêté ministériel du 22 décembre 2008, la délibération de l'Assemblée générale de l'Association d'assurance contre les accidents fixant les taux de cotisation applicables pour l'exercice 2009, a été approuvée.

TAUX DE COTISATION DES DIFFERENTES CLASSES DE RISQUES POUR 2009

Cl. 1	Commerce, alimentation, articles de consommation et autres activités non classées ailleurs, notamment: Commerce en détail et en gros. Fabrication de produits alimentaires et de consommation. Travaux agricoles et forestiers; aménagement de parcs et jardins. Etablissements s'occupant du soin des malades. Activités d'éducation, d'enseignement et de formation.	**1,20%**
Cl. 2	Assurances, banques, bureaux d'études et établissements à activités analogues.	**0,48%**
Cl. 3	Chimie, textile et papier, notamment: Industries chimiques. Fabrication d'objets en caoutchouc et en matières synthétiques. Fabrication de textiles. Imprimeries et travail du papier et du carton.	**1,40%**
Cl. 4	Travail des métaux et du bois, notamment: Fabrication, traitement, transformation et usinage d'objets en métal. Fabriques de machines et d'équipements y compris les équipements électriques et électroniques. Réparation et entretien de véhicules et machines. Scieries et fabriques d'objets en bois et en matières synthétiques.	**1,95%**
Cl. 5	Sidérurgie.	**1,17%**
Cl. 6	Bâtiment, gros œuvres, travail des minéraux, notamment: Travaux de construction (pierre, acier, bois, . . .), de transformation, de réparation, de démolition et de terrassement. Carrières, sablières y compris le traitement des produits extraits.	**4,13%**
Cl. 7	Travaux de toiture et travaux sur toit.	**5,92%**
Cl. 8	Aménagement et parachèvement, notamment façades, isolations, plâtreries, peintures et vitreries, revêtement de sols, menuiseries pour bâtiments.	**3,03%**
Cl. 9	Equipements techniques du bâtiment, notamment: travaux d'installations électriques, de gaz et eau, installations d'équipements thermiques et de climatisation, d'antennes, de communication.	**2,41%**
Cl. 11	Travailleurs intellectuels indépendants.	**0,48%**
Cl. 12	Etat, toutes activités, à l'exception de celles exercées par les personnes jouissant d'un régime spécial de pension de retraite. Bénéficiaires d'allocations de chômage.	**0,71%**
Cl. 13	Communes, toutes activités, à l'exception de celles exercées par les personnes jouissant d'un régime spécial de pension de retraite.	**1,46%**
Cl. 14	Transport par route, par voie fluviale ou maritime ainsi que par voie ferrée de personnes ou de marchandises y compris l'entreposage.	**1,78%**
Cl. 15	Aviation.	**1,22%**
Cl. 16	Production et distribution d'énergie.	**0,84%**
Cl. 17	Entreprises de radio- et télédiffusion, théâtres et cinémas, carrousels, établissements de tir.	**0,43%**
Cl. 18	Ateliers de précision à risque minime, horlogeries, bijouteries, joailleries, photographes, laboratoires dentaires, rémouleurs, entretien et réparation de machines de bureau, fabrication d'articles orthopédiques etc.	**1,13%**
Cl. 19	Fabrication de faïences et de produits céramiques: briques, tuiles et autres objets par cuisson; fabrication de verre.	**1,36%**
Cl. 20	Fabrication par voie humide d'objets en ciment (carreaux, tuyaux, poteaux, briques etc.).	**4,21%**
Cl. 21	Fabrication de ciment, chaux, gypse, dolomie.	**0,71%**
Cl. 22	Travail intérimaire.	**4,34%**

Centre de technologie de l'éducation. – Examen de promotion. – Le Centre de technologie de l'éducation organisera au cours du mois de juillet 2009 un examen de promotion dans la carrière du rédacteur.

Commission consultative des Droits de l'Homme. – Nominations. – Par arrêté du Gouvernement en Conseil, du 19 décembre 2008, ont été nommés membres de la Commission consultative des Droits de l'Homme pour une durée de cinq ans:

Monsieur Roby ALTMANN, professeur honoraire, président honoraire d'Amnesty International Luxembourg; Madame Laure AMOYEL, titulaire du master européen en droits de l'Homme et démocratisation; Madame Audrey BERTOLOTTI, avocate à la Cour, inscrite au barreau de Luxembourg; Monsieur Sylvain BESCH, chargé de recherche au sein du SESOPI-Centre intercommunautaire; Madame Deidre DUBOIS, avocate à la Cour, inscrite au barreau de Luxembourg; Monsieur Luc FELLER, conseiller de gouvernement 1ière classe au Ministère d'Etat; Monsieur Henri GRÜN, psychologue diplômé, directeur de la Fondation Jugend-an Drogenhëllef; Madame Anne HENIQUI, journaliste; Monsieur Edmond ISRAËL, président honoraire du Consistoire israélite de Luxembourg, président honoraire de la Edmond Israel Foundation; Madame Rita JEANTY, professeur de philosophie; Madame Ginette JONES, assistante sociale; Monsieur Azédine LAMAMRA, juriste; Monsieur Olivier LANG, avocat à la Cour, inscrit au barreau de Luxembourg; Monsieur Jean-Paul LEHNERS, professeur à l'Université du Luxembourg; Monsieur Marc LIMPACH, juriste; Monsieur Gilbert PREGNO, psychologue diplômé, directeur de la Fondation Kannerschlass; Monsieur Romain SCHINTGEN, docteur en droit et ancien juge à la Cour de Justice des Communautés européennes; Madame Pascale SPELTZ, avocat à la Cour; Monsieur Raymond WEBER, ancien directeur de Lux-Development, professeur au Collège d'Europe à Bruges; Monsieur Victor WEITZEL, professeur; Monsieur Edouard WOLTER, professeur honoraire, ancien membre suppléant auprès de l'Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes.

Conventions collectives de travail. – Dépôts. – Au cours du mois de décembre 2008 les dépôts des conventions collectives de travail suivantes ont été acceptés par arrêté du Ministère du Travail et de l'Emploi:

– Avenant à la convention collective de travail datant du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008 de la S.A. Husky Injection Molding Systems signé en date du 10 novembre 2008 entre la direction de la S.A. Husky Injection Molding Systems, la délégation du personnel et l'OGB-L;

– Convention collective de travail pour les ouvriers de l'Administration Communale de la Ville de Luxembourg signée en date du 13 octobre 2008 entre le Collège Echevinal de l'Administration Communale de la Ville de Luxembourg, le LCGB, l'OGB-L et le NVGL;

– Protocole d'accord concernant la reconduction des conventions collectives de travail pour les années 2008 à 2010 de la S.A. Paul Wurth signé en date du 25 juin 2008 entre la direction de la S.A. Paul Wurth, le LCGB et l'OGB-L.

Entreprises d'assurances. – Agréments d'agents d'assurances retirés pendant le mois de novembre 2008.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date du retrait
DABE Christiane ep. SCHUMACHER, Berchem	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAG EUROP ASSISTANCE RAIFFEISEN VIE	18.11.2008
BUATOIS Jean-François, Remich	FOYER INTERNATIONAL	03.11.2008
LENTZ Marc, Bous	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV	26.11.2008
SCHUMACHER Pierre, Berchem	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV	11.11.2008

Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte. – Nominations. – Par arrêté du Premier Ministre, Ministre d'Etat, du 15 décembre 2008, ont été nommés membres du Conseil d'administration de l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte pour une durée de cinq ans à partir du 1er janvier 2009:

Monsieur Armand BIVER, Membre du Comité Central de l'Union, Remich; Monsieur Pierre BLEY, Maître en droit, Bridel; Monsieur Marc COLAS, Administrateur général au Ministère d'Etat, Luxembourg; Madame Lily GANSEN, Présidente nationale du Foyer de la femme, Lamadelaine; Monsieur l'Abbé Erny GILLEN, Président exécutif de la Fondation CARITAS Luxembourg, Luxembourg; Monsieur Jean-Paul HOFFMANN, Président de l'Amicale des Pupilles

de la Nation, Luxembourg; Madame Adrienne JACOBY, Présidente de la Ligue Luxembourgeoise des Prisonniers et Déportés Politiques, Luxembourg; Monsieur Pierre JAEGER, Premier Conseiller de Gouvernement au Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse, Luxembourg; Madame Gisèle KIRSCH-TOUSSING, Présidente d'honneur de l'Action catholique des Femmes du Luxembourg, Luxembourg; Maître Tom LOESCH, Avocat à la Cour, Luxembourg; Madame Christiane LOUTSCH-JEMMING, Conseiller de Gouvernement 1ière classe au Ministère de l'Intérieur, Luxembourg; Monsieur Paul-Henri MEYERS, Docteur en droit, Luxembourg; Monsieur Roger PAULUS, Membre du Comité Central de la L.P.P.D., Esch-sur-Alzette; Monsieur Luc REDING, Conseiller de direction adjoint au Ministère de la Justice, Luxembourg; Monsieur Jean RODESCH, Secrétaire Général de la Ligue luxembourgeoise de Prévention et d'Action médico-sociale, Luxembourg; Madame Babette RUCKERT, Membre de l'Union des Femmes luxembourgeoises, Soleuvre; Madame Betty SANDT, Attachée de Gouvernement au Ministère des Finances, Luxembourg; Monsieur Georges SCHMIT, Membre du Comité Central de l'Union, Luxembourg; Monsieur Michel SIMONIS, Membre du Comité de Direction de la Croix-Rouge, Luxembourg; Monsieur Carlo THELEN, Détenteur d'une maîtrise en sciences économiques, Luxembourg.

Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2008 Monsieur Pierre BLEY, maître en droit, a été nommé Président de l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte à partir du 1er janvier 2009 et pour une durée de cinq ans.

Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois de novembre 2008.

N° d'ordre	Nom du failli	Date du Jugement	Juge-commissaire	Curateur
		Luxembourg		
1.	s.à r.l. LUXUS, avec siège social à L-3651 Kayl, 50, rue Joseph Muller	03.11.08	M. Robert *Worre*	Me Olivier *Wagner*
2.	S.A. SACCK'S, avec siège social à L-5690 Ellange, 5, rue de l'Eglise	03.11.08	M. Robert *Worre*	Me Fabien *Verreaux*
3.	s.à r.l. WINCH CONSULTING, avec siège social à L-3450 Dudelange, 28, rue du Commerce, de fait établie à L-3501 Dudelange, 35, rue Aloyse Kayser	05.11.08	Mme Carole *Err*	Me Laurélia *Steinmetz*
4.	S.A. INITIATIVE PERSPECTIVE STRATEGY «IPS» Consult and Partners S.A., établie et ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey	07.11.08	Mme Carole *Err*	Me Tania *Hoffmann*
5.	le sieur AUGUSTO CARDOSO Manuel Antonio, commerçant, demeurant à L-4344 Esch-sur-Alzette, 2, rue St Vincent, faisant le commerce sous la dénomination «EPICERIE CARDOSO» à la même adresse	07.11.08	Mme Carole *Err*	Me Tania *Hoffmann*
6.	S.A. EASYFOOD, avec siège social à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl, de fait inconnue à cette adresse	07.11.08	Mme Carole *Err*	Me Olivier *Wagner*
7.	S.A. SINTRA LUX, ayant eu son siège social à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl, actuellement sans siège social connu	07.11.08	Mme Carole *Err*	Me Olivier *Wagner*
8.	s.à r.l. COIFFURE PRESTIGE, établie et ayant son siège social à L-1130 Luxembourg, 43, rue d'Anvers	10.11.08	M. Marc *Wagner*	Me Marguerite *Ries*
9.	S.A. SPI PLAY BENELUX France, avec siège social à L-4830 Rodange, 4, route de Longwy	10.11.08	M. Marc *Wagner*	Me Fabien *Verreaux*
10.	s.à r.l. FENETRES ET PORTES DU LUXEMBOURG, avec siège social à L-1221 Luxembourg, 219-221, rue de Beggen, de fait inconnue à cette adresse	10.11.08	M. Marc *Wagner*	Me Fabien *Verreaux*

11. s.à r.l. RAMA, avec siège social à L-1741 Luxembourg, 19-21, rue de Hollerich	10.11.08	M. Marc *Wagner*	Me Sandra *Junqueira De Oliveira*
12. s.à r.l. LUNCH EXPRESS, établie et ayant son siège social à L-1940 Luxembourg, 486A, route de Longwy	14.11.08	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Marguerite *Ries*
13. s.à r.l. CYBER BEACH, exerçant son activité commerciale sous les enseignes «PARS IMMO» ET «ADB TECHNOLOGY», établie et ayant son siège social à L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon	14.11.08	Mme Carole *Err*	Me Alexandre *Dillmann*
14. S.A. SOJOA, avec siège social à L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy, de fait inconnue à cette adresse	14.11.08	Mme Carole *Err*	Me Tania *Hoffmann*
15. s.à r.l. ELECTRICITE FOGO, établie et ayant son siège social à L-1857 Luxembourg, 84, rue du Kiem	14.11.08	Mme Carole *Err*	Me Vincent *Moes*
16. s.à r.l. BARAKAH, exploitant le commerce sous l'enseigne commerciale «BOUTIQUE MEKANICOM,» établie et ayant son siège social à L-3490 Dudelange, 5, rue Jean Jaurès	14.11.08	Mme Nadine *Walch*	Me Tania *Hoffmann*
17. s.à r.l. CITY CARRELAGES, établie et ayant son siège social à L-4140 Esch-sur-Alzette, 35-41, rue Victor Hugo	17.11.08	M. Marc *Wagner*	Me Marguerite *Ries*
18. S.A. COMMERC' PRINTING, anciennement «GERARD KLOPP S.A.» ci-avant «GERARD KLOPP S.à r.l.,» établie et ayant son siège social à L-3378 Livange, 19, route de Bettembourg	17.11.08	M. Marc *Wagner*	Me Olivier *Wagner*
19. s.à r.l. VERDI, avec siège social à L-1660 Luxembourg, 56, Grand-Rue	17.11.08	M. Marc *Wagner*	Me Olivier *Wagner*
20. S.A. AUTOS-EB, ayant eu son siège social à L-1661 Luxembourg, 7, Grand-Rue, actuellement sans siège social connu	17.11.08	M. Marc *Wagner*	Me Yamina *Noura*
21. S.A. POINT DISTRIBUTION, avec siège social à L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal, de fait inconnue à cette adresse	17.11.08	M. Marc *Wagner*	Me Yamina *Noura*
22. s.à r.l. KOMBASSAN INVEST, établie et ayant son siège social à L-1456 Luxembourg, 98, rue de l'Egalité	19.11.08	Mme Nadine *Walch*	Me Marguerite *Ries* et Me Yann *Baden*
23. s.à r.l. DIVA, établie et ayant son siège social à L-1221 Luxembourg, 233-241, rue de Beggen, Centre Commercial ESPACE	19.11.08	Mme Nadine *Walch*	Me Marguerite *Ries*
24. S.A. TEAMSEARCH LUXEMBOURG, établie et ayant son siège social à L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen	21.11.08	Mme Nadine *Walch*	Me Virginie *Lepage*
25. s.à r.l. CAFE DE PARIS, établie et ayant son siège social à L-2346 Luxembourg, 16, rue de la Poste	21.11.08	Mme Nadine *Walch*	Me Marguerite *Ries*
26. s.à r.l. BRITTEN AUSBEIN UND ZERLEGE SERVICE, établie et ayant son siège social à L-6630 Wasserbillig, 64, Grand-Rue	24.11.08	M. Robert *Worre*	Me Marguerite *Ries*
27. S.A. STIPS LUXEMBOURG, établie et ayant son siège social à L-4024 Esch-sur-Alzette, 371, route de Belval	24.11.08	M. Robert *Worre*	Me Olivier *Wagner*

28.	S.A. GEENS LUXEMBOURG, ayant eu son siège social à L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal, actuellement sans siège social connu	24.11.08	M. Robert *Worre*	Me Joëlle *Niclou*
29.	s.à r.l. IMMO-KARTIER, avec siège social à L-1136 Luxembourg, 13, Place d'Armes	24.11.08	M. Robert *Worre*	Me Joëlle *Niclou*
30.	S.A. GYRA MANAGEMENT, ayant eu son siège social à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, actuellement sans siège social connu	24.11.08	M. Robert *Worre*	Me Laurélia *Steinmetz*
31.	S.A. INTERNATIONAL TRADE NETWORK en abrégé «INTRANET», ayant eu son siège social à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare, actuellement sans siège social connu	24.11.08	M. Robert *Worre*	Me Dayana *Bert*
32.	s.à r.l. SONNEBLUMM, avec siège social à L-1940 Luxembourg, 20, rue d'Epernay, de fait inconnue à cette adresse	24.11.08	M. Robert *Worre*	Me Dayana *Bert*
33.	s.à r.l. DOKA, établie et ayant son siège social à L-3895 Foetz, 3, rue des Artisans	24.11.08	M. Robert *Worre*	Me Mariya *Gadzhalova*
34.	le sieur ZEC Goran, commerçant, demeurant à L-3515 Dudelange, 13, route de Luxembourg, faisant le commerce sous l'enseigne «ZEC GORAN AMBIANCE», à L-7317 Steinsel, 34A, rue Paul Eyschen	24.11.08	M. Robert *Worre*	Me Olivier *Wagner*
35.	S.A. RHEINTAL INVEST, établie et ayant son siège social à L-3480 Dudelange, 24, rue Gaffelt	28.11.08	Mme Nadine *Walch*	Me Jérôme *Pascua*
36.	s.à r.l. JUMAIL, établie et ayant son siège social à L-4571 Oberkorn, 60, rue de la Gare	28.11.08	Mme Nadine *Walch*	Me Jérôme *Pascua*
37.	s.à r.l. G*RIT-CONSULTING, avec siège social à L-3636 Kayl, 5, rue de l'Eglise, de fait inconnue à cette adresse	28.11.08	Mme Nadine *Walch*	Me Max *Becker*
38.	S.A. IMMOVOS, établie et ayant son siège social à L-3487 Dudelange, 4, rue Henri Dunant	28.11.08	Mme Nadine *Walch*	Me Max *Becker*
39.	s.à r.l. TEDMA-BAU, établie et ayant son siège social à L-2341 Luxembourg, 3, rue du Plébiscite	28.11.08	Mme Nadine *Walch*	Me Pascale *Petoud*
40.	s.à r.l. OLIVEIRA TRANSPORTS LOCATIONS ET SERVICES, établie et ayant son siège social à L-4051 Esch-sur-Alzette, 95, rue du Canal	28.11.08	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Yann *Baden*
41.	s.à r.l. CALVO ET VILAPLANA, avec siège social à L-3730 Rumelange, 4, Grand-Rue, de fait inconnue à cette adresse	28.11.08	Mme Nadine *Walch*	Me Radia *Doukhi*
42.	s.à r.l. SALON SENSUELLE, avec siège social à L-2561 Luxembourg, 87, rue de Strasbourg, de fait inconnue à cette adresse	28.11.08	Mme Nadine *Walch*	Me Emelie *Marius*
43.	s.à r.l. ACI 510, (AGENCE COMMERCIALE INTERNATIONALE GmbH), ayant eu son siège social à L-4994 Schouweiler, 94, route de Longwy, actuellement sans siège social connu	28.11.08	Mme Nadine *Walch*	Me Erwin *Sotiri*

44.	S.A. GLOBAL INSURANCE & REINSURANCE CONSULTANTS (G.I.R.C.), établie et ayant son siège social à L-4944 Bascharage, 10, rue du Ruisseau	28.11.08	Mme Nadine *Walch*	Me Erwin *Sotiri*
45.	s.à r.l. LUX-PS, ayant eu son siège social à L-8710 Boevange/Attert, 6, rue Helpert, actuellement sans siège social connu	28.11.08	Mme Nadine *Walch*	Me Emelie *Marius*
		Diekirch		
46.	s.à r.l. OZANA LUX, établie et ayant son siège social à L-9647 Doncols, 36, Bohey	05.11.08	Mme Michèle *Krier*	Me François *Gengler*
47.	la dame Julia MOREIRA CACHETAS AMORIM, gérante, demeurant à L-9227 Diekirch, 2, Esplanade	19.11.08	Mme Michèle *Krier*	Me Nathalie *Hengen*
48.	s.à r.l. CARPITOL, établie et ayant son siège social à L-9160 Ingeldorf, 28, route d'Ettelbruck	19.11.08	Mme Michèle *Krier*	Me Charles *Steichen*
49.	s.à r.l. ERNTEGOLD, établie et ayant son siège social à L-6690 Moersdorf (Wasserbillig), 15A, Op der Faer	19.11.08	Mme Michèle *Krier*	Me Nathalie *Hengen*
50.	s.à r.l. L.D.E., établie et ayant son siège social à L-9647 Doncols, 100, Duerfstrooss, Bloc A	26.11.08	Mme Michèle *Krier*	Me Pascale *Hansen*

Remembrement des biens ruraux.

Projet de remembrement envisagé dans la commune de Winseler

Convocation pour l'assemblée générale

Les propriétaires et nus-propriétaires de terrains situés dans le périmètre de remembrement, d'une partie des sections cadastrales C, D, E de la commune de WINSELER et d'une partie des sections MB, MC, ME de la commune du Lac de la Haute-Sûre, sont informés que l'assemblée générale de l'Association syndicale du remembrement de la commune de Winseler, en vue de se prononcer sur le remembrement projeté, a été fixée au

mercredi 4 février 2009, au Centre Culturel «Palsbau» de NOERTRANGE, à 14.00 heures.

L'assemblée générale se prononce, en outre, sur le mode de remembrement.

Conformément à l'article 19 de la loi modifiée du 25 mai 1964 concernant le remembrement des biens ruraux, tout propriétaire et nu-propriétaire a une voix. Un propriétaire ne peut avoir qu'une voix, même s'il dispose en plus d'un droit de propriété, d'un droit de nue-propriété.

Pour les immeubles appartenant à des conjoints, quel que soit leur régime matrimonial, chaque conjoint est censé posséder une part égale de la superficie des immeubles compris dans le remembrement de leur chef et chacun dispose d'une voix.

Conformément aux articles 19 et 49 de la loi modifiée du 25 mai 1964 concernant le remembrement des biens ruraux, tout propriétaire et nu-propriétaire peut se faire représenter à l'assemblée générale par un mandataire. Nul ne peut représenter par procuration plus de deux personnes, excepté le cas des propriétés indivises, où un seul mandataire représente l'ensemble des indivisaires. Tout mandataire doit avoir qualité personnelle pour assister à l'assemblée générale.

Pour les immeubles en indivision, les indivisaires ont ensemble une seule voix qui est exprimée à l'assemblée générale par un intéressé mandaté par la majorité des indivisaires. Pour le calcul de cette majorité, chaque indivisaire est censé disposer d'une part égale dans la surface de la propriété indivise. En cas de partage des voix sur la proposition de remembrement, les indivisaires ne prennent pas part au vote à l'assemblée générale.

Les mandats doivent être envoyés à l'Office national du remembrement avant le 23 janvier 2009, le timbre postal faisant foi.

Conformément à l'article 18 de la loi modifiée du 25 mai 1964 concernant le remembrement des biens ruraux, les intéressés qui ne comparaissent pas à l'assemblée générale et qui ne se font pas représenter par un mandataire, ainsi que ceux qui s'abstiennent du vote, sont censés acquiescer au remembrement.

Aucun recours n'est ouvert aux intéressés pour défaut de réception de la convocation individuelle pour l'assemblée générale.

Luxembourg, le 5 janvier 2009.

Le Président de l'Office national du remembrement,

Charles Konnen

Union des caisses de maladie – Caisse nationale de santé. – Reconduction de fonctionnaires de la carrière supérieure de l'Union des caisses de maladie dans leurs fonctions auprès de la Caisse nationale de santé.

Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2008,

Monsieur José BALANZATEGUI, conseiller de direction 1ère classe auprès de l'Union des caisses de maladie, est continué dans la même fonction auprès de la Caisse nationale de santé avec effet au 1er janvier 2009;

Madame Nadine BASTIAN, attaché de direction 1er en rang auprès de l'Union des caisses de maladie, est continuée dans la même fonction auprès de la Caisse nationale de santé avec effet au 1er janvier 2009;

Monsieur Frank BISENIUS, attaché de direction auprès de l'Union des caisses de maladie, est continué dans la même fonction auprès de la Caisse nationale de santé avec effet au 1er janvier 2009;

Monsieur Servais HOFFMANN, attaché de direction 1er en rang auprès de l'Union des caisses de maladie, est continué dans la même fonction auprès de la Caisse nationale de santé avec effet au 1er janvier 2009;

Madame Martine KAYL, attaché de direction 1er en rang auprès de l'Union des caisses de maladie, est continuée dans la même fonction auprès de la Caisse nationale de santé avec effet au 1er janvier 2009;

Monsieur Patrick LOPES-BENTO, attaché de direction auprès de l'Union des caisses de maladie, est continué dans la même fonction auprès de la Caisse nationale de santé avec effet au 1er janvier 2009;

Monsieur Claude NILLES, conseiller de direction hors cadre auprès de l'Union des caisses de maladie, est continué dans la même fonction auprès de la Caisse nationale de santé avec effet au 1er janvier 2009;

Madame Sonja TRIERWEILER, conseiller de direction 1ère classe auprès de l'Union des caisses de maladie, est continuée dans la même fonction auprès de la Caisse nationale de santé avec effet au 1er janvier 2009;

Monsieur Mike WALCH, attaché de direction 1er en rang auprès de l'Union des caisses de maladie, est continué dans la même fonction auprès de la Caisse nationale de santé avec effet au 1er janvier 2009.

Union des caisses de maladie – Caisse nationale de santé. – Reconduction de Madame Denise SEYWERT, premier conseiller de direction hors cadre auprès de l'Union des caisses de maladie, dans sa fonction auprès de la Caisse nationale de santé. – Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2008, Madame Denise SEYWERT, premier conseiller de direction hors cadre auprès de l'Union des caisses de maladie, est continuée dans la même fonction hors cadre auprès de la Caisse nationale de santé avec effet au 1er janvier 2009.

Union des caisses de maladie – Caisse nationale de santé. – Reconduction de Madame Geneviève KLEPPER, premier conseiller de direction auprès de l'Union des caisses de maladie, dans sa fonction auprès de la Caisse nationale de santé. – Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2008, Madame Geneviève KLEPPER, premier conseiller de direction auprès de l'Union des caisses de maladie, est continuée dans la même fonction auprès de la Caisse nationale de santé avec effet au 1er janvier 2009.

Union des caisses de maladie – Caisse nationale de santé. – Reconduction de Monsieur Jean-François BAIJOT, premier conseiller de direction auprès de l'Union des caisses de maladie, dans sa fonction auprès de la Caisse nationale de santé. – Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2008, Monsieur Jean-François BAIJOT, premier conseiller de direction auprès de l'Union des caisses de maladie, est continué dans la même fonction auprès de la Caisse nationale de santé avec effet au 1er janvier 2009.

Union des caisses de maladie – Caisse nationale de santé. – Reconduction de Monsieur Jean-Paul JUCHEM, premier conseiller de direction auprès de l'Union des caisses de maladie, dans sa fonction auprès de la Caisse nationale de santé. – Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2008, Monsieur Jean-Paul JUCHEM, premier conseiller de direction auprès de l'Union des caisses de maladie, est continué dans la même fonction auprès de la Caisse nationale de santé avec effet au 1er janvier 2009.

Office des assurances sociales – Caisse nationale d'assurance pension. – Reconduction de Monsieur Claude RUME, conseiller de direction adjoint auprès de l'Office des assurances sociales, dans sa fonction auprès de la Caisse nationale d'assurance pension. – Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2008, Monsieur Claude RUME, conseiller de direction adjoint auprès de l'Office des assurances sociales, est continué dans la même fonction auprès de la Caisse nationale d'assurance pension avec effet au 1er janvier 2009.

Office des assurances sociales – Association d'assurance contre les accidents. – Reconduction de Monsieur Claude SEYWERT, premier conseiller de direction auprès de l'Office des assurances sociales, dans sa fonction auprès de l'Association d'assurance contre les accidents. – Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2008, Monsieur Claude SEYWERT, premier conseiller de direction auprès de l'Office des assurances sociales, est continué dans la même fonction auprès de l'Association d'assurance contre les accidents avec effet au 1er janvier 2009.

Office des assurances sociales – Centre commun de la sécurité sociale. – Nomination de Monsieur Louis EMRINGER, conseiller de direction adjoint auprès de l'Office des assurances sociales, à la même fonction auprès du Centre commun de la sécurité sociale. – Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2008, Monsieur Louis EMRINGER, conseiller de direction adjoint auprès de l'Office des assurances sociales, est nommé à la même fonction auprès du Centre commun de la sécurité sociale avec effet au 1er janvier 2009.

Office des assurances sociales – Association d'assurance contre les accidents. – Reconduction de fonctionnaires de la carrière supérieure de l'Office des assurances sociales dans leurs fonctions auprès de l'Association d'assurance contre les accidents.

Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2008,

Madame Linda SCHUMACHER, attaché de direction 1er en rang auprès de l'Office des assurances sociales, est continuée dans la même fonction auprès de l'Association d'assurance contre les accidents avec effet au 1er janvier 2009.

Madame Pascale SPELTZ, attaché de direction auprès de l'Office des assurances sociales, est continuée dans la même fonction auprès de l'Association d'assurance contre les accidents avec effet au 1er janvier 2009.

Monsieur Georges WAGNER, ingénieur-inspecteur auprès de l'Office des assurances sociales, est continué dans la même fonction auprès de l'Association d'assurance contre les accidents avec effet au 1er janvier 2009.

Caisse de pension des employés privés – Caisse nationale d'assurance pension. – Reconduction de Monsieur Christian WURTH, attaché de direction auprès de la Caisse de pension des employés privés, dans sa fonction auprès de la Caisse nationale d'assurance pension. – Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2008, Monsieur Christian WURTH, attaché de direction auprès de la Caisse de pension des employés privés, est continué dans la même fonction auprès de la Caisse nationale d'assurance pension avec effet au 1er janvier 2009.

Caisse de pension des employés privés – Caisse nationale d'assurance pension. – Reconduction de Monsieur Marc FRIES, premier conseiller de direction auprès de la Caisse de pension des employés privés, dans sa fonction auprès de la Caisse nationale d'assurance pension. – Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2008, Monsieur Marc FRIES, premier conseiller de direction auprès de la Caisse de pension des employés privés, est continué dans la même fonction auprès de la Caisse nationale d'assurance pension avec effet au 1er janvier 2009.

Administration commune des caisses de sécurité sociale de la profession agricole – Caisse nationale d'assurance pension. – Nomination de Monsieur Fernand LEPAGE, directeur de l'Administration commune des caisses de sécurité sociale de la profession agricole, à la fonction de premier conseiller de direction hors cadre auprès de la Caisse nationale d'assurance pension. – Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2008, Monsieur Fernand LEPAGE, directeur de l'Administration commune des caisses de sécurité sociale de la profession agricole, est nommé premier conseiller de direction hors cadre auprès de la Caisse nationale d'assurance pension avec effet au 1er janvier 2009 pour une durée renouvelable de sept ans.

Centre commun de la sécurité sociale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2008, Monsieur Jacques KIRSCH, conseiller-informaticien auprès du Centre commun de la sécurité sociale, est nommé à la fonction de conseiller-informaticien 1ère classe auprès de la même institution de sécurité sociale avec effet au 1er janvier 2009.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 3 **14 janvier 2009**

Sommaire

Liste des médicaments à usage humain admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

275e MODIFICATION (9 décembre 2008)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

C	RR	BRIDION	SOL.INJ.	100 MG/1 ML	IV	1*10 FL.VERRE 2 ML
C	RR	BRIDION	SOL.INJ.	100 MG/1 ML	IV	1*10 FL.VERRE 5 ML
	R	CARLITEX	CPR.PELLIC.	20 MG 5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	CARLITEX	CPR.PELLIC.	20 MG 5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	CARLITEX	CPR.PELLIC.	20 MG 5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.U.D.
	R	CARLITEX	CPR.PELLIC.	20 MG 5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	CARLITEX	CPR.PELLIC.	20 MG 5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	CARLITEX	CPR.PELLIC.	40 MG 5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	CARLITEX	CPR.PELLIC.	40 MG 5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	CARLITEX	CPR.PELLIC.	40 MG 5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.U.D.
	R	CARLITEX	CPR.PELLIC.	40 MG 5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	CARLITEX	CPR.PELLIC.	40 MG 5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	CARLITEX	CPR.PELLIC.	40 MG 10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	CARLITEX	CPR.PELLIC.	40 MG 10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	CARLITEX	CPR.PELLIC.	40 MG 10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.U.D.
	R	CARLITEX	CPR.PELLIC.	40 MG 10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	CARLITEX	CPR.PELLIC.	40 MG 10 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
HC	RR	CEPLENE	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	SC	1*14 FL. 0,5 ML
	RR	CLOPIDOGREL BMS	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL BMS	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL BMS	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL BMS	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.U.D.
	RR	CLOPIDOGREL BMS	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL BMS	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL BMS	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
H	RR	CLOPIDOGREL BMS	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.U.D.
H	RR	CLOPIDOGREL BMS	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.U.D.
H	RR	CLOPIDOGREL BMS	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.U.D.
	RR	CLOPIDOGREL WINTHROP	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL WINTHROP	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL WINTHROP	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL WINTHROP	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.U.D.
	RR	CLOPIDOGREL WINTHROP	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL WINTHROP	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL WINTHROP	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
H	RR	CLOPIDOGREL WINTHROP	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.U.D.
H	RR	CLOPIDOGREL WINTHROP	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.U.D.

H	RR	CLOPIDOGREL WINTHROP	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.U.D.
	S	CONCERTA	CPR.LIB.PROL.	27 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	S	CONCERTA	CPR.LIB.PROL.	27 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	DOC CEFACLO 250	PDRE P.SUSP.	250 MG/5 ML	PO	1*1 PDRE P.SUSP. 100 ML
	RR	DOC CEFACLO 500	CPS	500 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
	R	DOC FEXOFENADINE	CPR.RET.	120 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.
	R	DOC FEXOFENADINE	CPR.RET.	120 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	R	DOC FEXOFENADINE	CPR.RET.	120 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	DOC FEXOFENADINE	CPR.RET.	120 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
	R	DOC FEXOFENADINE	CPR.RET.	120 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	DOC FEXOFENADINE	CPR.RET.	120 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	DOC FEXOFENADINE	CPR.RET.	120 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	DOC FEXOFENADINE	CPR.RET.	120 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	DOC FEXOFENADINE	CPR.RET.	120 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
	R	DOC FEXOFENADINE	CPR.RET.	180 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.
	R	DOC FEXOFENADINE	CPR.RET.	180 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	R	DOC FEXOFENADINE	CPR.RET.	180 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	DOC FEXOFENADINE	CPR.RET.	180 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
	R	DOC FEXOFENADINE	CPR.RET.	180 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	DOC FEXOFENADINE	CPR.RET.	180 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	DOC FEXOFENADINE	CPR.RET.	180 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	DOC FEXOFENADINE	CPR.RET.	180 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	DOC FEXOFENADINE	CPR.RET.	180 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
	RR	DULOXETINE BOEHRINGER INGELHEIM	GELULES LIB.PROL.	20 MG	PO	1*28 GELULES BLIST.
	RR	DULOXETINE BOEHRINGER INGELHEIM	GELULES LIB.PROL.	20 MG	PO	1*56 GELULES BLIST.
	RR	DULOXETINE BOEHRINGER INGELHEIM	GELULES LIB.PROL.	30 MG	PO	1*7 GELULES BLIST.
	RR	DULOXETINE BOEHRINGER INGELHEIM	GELULES LIB.PROL.	30 MG	PO	1*28 GELULES BLIST.
	RR	DULOXETINE BOEHRINGER INGELHEIM	GELULES LIB.PROL.	30 MG	PO	1*98 GELULES BLIST.
	RR	DULOXETINE BOEHRINGER INGELHEIM	GELULES LIB.PROL.	40 MG	PO	1*28 GELULES BLIST.
	RR	DULOXETINE BOEHRINGER INGELHEIM	GELULES LIB.PROL.	40 MG	PO	1*56 GELULES BLIST.
	RR	DULOXETINE BOEHRINGER INGELHEIM	GELULES LIB.PROL.	40 MG	PO	1*98 GELULES BLIST.
	RR	DULOXETINE BOEHRINGER INGELHEIM	GELULES LIB.PROL.	40 MG	PO	1*140 GELULES BLIST.
	RR	DULOXETINE BOEHRINGER INGELHEIM	GELULES LIB.PROL.	40 MG	PO	2*98 GELULES BLIST.
	RR	DULOXETINE BOEHRINGER INGELHEIM	GELULES LIB.PROL.	60 MG	PO	1*28 GELULES BLIST.
	RR	DULOXETINE BOEHRINGER INGELHEIM	GELULES LIB.PROL.	60 MG	PO	1*98 GELULES BLIST.
	RR	EFFICIB	CPR.PELLIC.	50 MG 850 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	EFFICIB	CPR.PELLIC.	50 MG 850 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	EFFICIB	CPR.PELLIC.	50 MG 850 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.U.D.
	RR	EFFICIB	CPR.PELLIC.	50 MG 850 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	EFFICIB	CPR.PELLIC.	50 MG 850 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
	RR	EFFICIB	CPR.PELLIC.	50 MG 850 MG	PO	1*168 CPR.SS BLIST.
	RR	EFFICIB	CPR.PELLIC.	50 MG 850 MG	PO	1*196 CPR.SS BLIST.
	RR	EFFICIB	CPR.PELLIC.	50 MG 1000 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	EFFICIB	CPR.PELLIC.	50 MG 1000 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.

	RR	EFFICIB	CPR.PELLIC.	50 MG 1000 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.U.D.
	RR	EFFICIB	CPR.PELLIC.	50 MG 1000 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	EFFICIB	CPR.PELLIC.	50 MG 1000 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
	RR	EFFICIB	CPR.PELLIC.	50 MG 1000 MG	PO	1*168 CPR.SS BLIST.
	RR	EFFICIB	CPR.PELLIC.	50 MG 1000 MG	PO	1*196 CPR.SS BLIST.
HC	RR	EVICEL	SOL.		TO	1*2 FL.VERRE 1 ML
HC	RR	EVICEL	SOL.		TO	1*2 FL.VERRE 2 ML
HC	RR	EVICEL	SOL.		TO	1*2 FL.VERRE 5 ML
H	RR	FLUCONAZOLE B. BRAUN	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	PO	1*10 FL. 50 ML
H	RR	FLUCONAZOLE B. BRAUN	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	PO	1*10 FL. 100 ML
H	RR	FLUCONAZOLE B. BRAUN	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	PO	1*10 FL. 200 ML
H	RR	FLUCONAZOLE B. BRAUN	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	PO	1*20 FL. 50 ML
H	RR	FLUCONAZOLE B. BRAUN	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	PO	1*20 FL. 100 ML
H	RR	FLUCONAZOLE B. BRAUN	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	PO	1*20 FL. 200 ML
H	RR	FLUCONAZOLE B. BRAUN	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	PO	1*50 FL. 50 ML
H	RR	FLUCONAZOLE B. BRAUN	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	PO	1*50 FL. 100 ML
H	RR	FLUCONAZOLE B. BRAUN	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	PO	1*50 FL. 200 ML
	R	FLUVASTATIN HEXAL	CPR.RET.	80 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	R	FLUVASTATIN HEXAL	CPR.RET.	80 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	FLUVASTATIN HEXAL	CPR.RET.	80 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	FLUVASTATIN HEXAL	CPR.RET.	80 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	FLUVASTATIN HEXAL	CPR.RET.	80 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	FLUVASTATIN HEXAL	CPR.RET.	80 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	FLUVASTATIN HEXAL	CPR.RET.	80 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	FLUVASTATIN HEXAL	CPR.RET.	80 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	R	FLUVASTATIN HEXAL	CPR.RET.	80 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	FLUVASTATIN HEXAL	CPR.RET.	80 MG	PO	1*100 CPR.
	R	FLUVASTATIN HEXAL	CPR.RET.	80 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	FLUVASTATIN HEXAL	CPR.RET.	80 MG	PO	1*490 CPR.SS BLIST.
	P	HEPACYN FRISCHPFLANZEN-ARTISCHOCKE	CPR.PELLIC.		PO	1*60 CPR.
	P	HEPACYN FRISCHPFLANZEN-ARTISCHOCKE	CPR.PELLIC.		PO	1*120 CPR.
	P	HEPACYN FRISCHPFLANZEN-ARTISCHOCKE	CPR.PELLIC.		PO	1*240 CPR.
	R	IBUPROFENE EG	CPR.LIB.PROL.	800 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	IBUPROFENE EG	CPR.LIB.PROL.	800 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	LATIXA	CPR.LIB.PROL.	375 MG	PO	1*60 CPR.
	RR	LATIXA	CPR.LIB.PROL.	375 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	LATIXA	CPR.LIB.PROL.	500 MG	PO	1*60 CPR.
	RR	LATIXA	CPR.LIB.PROL.	500 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	LATIXA	CPR.LIB.PROL.	750 MG	PO	1*60 CPR.
	RR	LATIXA	CPR.LIB.PROL.	750 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	P	LAXIDO NATURAL	PDRE P.SOL.		PO	1*2 SACH.
	P	LAXIDO NATURAL	PDRE P.SOL.		PO	1*8 SACH.
	P	LAXIDO NATURAL	PDRE P.SOL.		PO	1*10 SACH.
	P	LAXIDO NATURAL	PDRE P.SOL.		PO	1*20 SACH.

P	LAXIDO NATURAL	PDRE P.SOL.			PO	1*30 SACH.
P	LAXIDO NATURAL	PDRE P.SOL.			PO	1*50 SACH.
P	LAXIDO ORANGE	PDRE P.SOL.			PO	1*2 SACH.
P	LAXIDO ORANGE	PDRE P.SOL.			PO	1*8 SACH.
P	LAXIDO ORANGE	PDRE P.SOL.			PO	1*10 SACH.
P	LAXIDO ORANGE	PDRE P.SOL.			PO	1*20 SACH.
P	LAXIDO ORANGE	PDRE P.SOL.			PO	1*30 SACH.
P	LAXIDO ORANGE	PDRE P.SOL.			PO	1*50 SACH.
R	LECTIL	CPR.	24 MG		PO	1*30 CPR.
R	LECTIL	CPR.	24 MG		PO	1*60 CPR.
R	LECTIL	CPR.	24 MG		PO	1*90 CPR.
R	LECTIL	CPR.	24 MG		PO	1*120 CPR.
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	12,5 MG		PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	12,5 MG		PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	12,5 MG		PO	1*15 CPR.SS BLIST.
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	12,5 MG		PO	1*21 CPR.SS BLIST.
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	12,5 MG		PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	12,5 MG		PO	1*30 CPR.
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	12,5 MG		PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	12,5 MG		PO	1*50 CPR.
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	12,5 MG		PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	12,5 MG		PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	12,5 MG		PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	12,5 MG		PO	1*100 CPR.
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	12,5 MG		PO	1*210 CPR.SS BLIST.
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	12,5 MG	50 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST. 12,5 MG+1*7 CPR.SS BLIST. 50 MG
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	12,5 MG	50 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST. 12,5 MG+1*14 CPR.SS BLIST. 50 MG
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	25 MG		PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	25 MG		PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	25 MG		PO	1*15 CPR.SS BLIST.
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	25 MG		PO	1*21 CPR.SS BLIST.
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	25 MG		PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	25 MG		PO	1*30 CPR.
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	25 MG		PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	25 MG		PO	1*50 CPR.
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	25 MG		PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	25 MG		PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	25 MG		PO	1*70 CPR.SS BLIST.U.D.
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	25 MG		PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	25 MG		PO	1*100 CPR.
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	25 MG		PO	1*280 CPR.SS BLIST.U.D.
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	50 MG		PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	50 MG		PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	50 MG		PO	1*15 CPR.SS BLIST.

	R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*30 CPR.
	R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*50 CPR.
	R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*100 CPR.
	R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*30 CPR.
	R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*50 CPR.
	R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*100 CPR.
	R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.
	RR	LUMALIA	CPR.ENR.	2 MG 0,35 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
	RR	MONO-EMBOLEX	SOL.INJ.	8000 UI/0,8 ML	SC	1*10 SER.PREREMPLIES
	RR	MONO-EMBOLEX	SOL.INJ.	8000 UI/0,8 ML	SC	1*25 SER.PREREMPLIES
	RR	MONO-EMBOLEX	SOL.INJ.	8000 UI/0,8 ML	SC	2*25 SER.PREREMPLIES
	RR	MONO-EMBOLEX	SOL.INJ.	8000 UI/0,8 ML	SC	5*10 SER.PREREMPLIES
	R	MOTILIUM DOMPERIDONE BASE	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.
	R	MOTILIUM DOMPERIDONE BASE	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.
HC	RR	MULTIHANCE	SOL.INJ.	529 MG/1 ML	IV	1*1 SER.PREREMPLIE 10 ML
HC	RR	MULTIHANCE	SOL.INJ.	529 MG/1 ML	IV	1*1 SER.PREREMPLIE 15 ML
HC	RR	MULTIHANCE	SOL.INJ.	529 MG/1 ML	IV	1*1 SER.PREREMPLIE 20 ML
	R	NOGEST	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	NOGEST	CPR.	5 MG	PO	1*42 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	NOGEST	CPR.	5 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	NOGEST	CPR.	5 MG	PO	1*84 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	NOGEST	CPR.	5 MG	PO	1*90 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	NORDAZ	CPR.	15 MG	PO	1*30 CPR.SEC.
	RR	OLANZAPINE MYLAN	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE MYLAN	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*35 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE MYLAN	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE MYLAN	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*70 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE MYLAN	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*250 CPR.

	RR	OLANZAPINE MYLAN	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*500 CPR.
	RR	OLANZAPINE MYLAN	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE MYLAN	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*35 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE MYLAN	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE MYLAN	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*70 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE MYLAN	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*250 CPR.
	RR	OLANZAPINE MYLAN	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*500 CPR.
	RR	OLANZAPINE MYLAN	CPR.PELLIC.	7,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE MYLAN	CPR.PELLIC.	7,5 MG	PO	1*35 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE MYLAN	CPR.PELLIC.	7,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE MYLAN	CPR.PELLIC.	7,5 MG	PO	1*70 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE MYLAN	CPR.PELLIC.	7,5 MG	PO	1*100 CPR.
	RR	OLANZAPINE MYLAN	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE MYLAN	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE MYLAN	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*35 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE MYLAN	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE MYLAN	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*70 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE MYLAN	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*100 CPR.
	RR	OLANZAPINE MYLAN	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*500 CPR.
	RR	OLANZAPINE MYLAN	CPR.PELLIC.	15 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE MYLAN	CPR.PELLIC.	15 MG	PO	1*35 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE MYLAN	CPR.PELLIC.	15 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE MYLAN	CPR.PELLIC.	15 MG	PO	1*70 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE MYLAN	CPR.PELLIC.	15 MG	PO	1*100 CPR.
	RR	OLANZAPINE MYLAN	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE MYLAN	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*35 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE MYLAN	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE MYLAN	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*70 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPINE MYLAN	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*100 CPR.
HC	RR	ONDANSETRON BRAUN	SOL.INJ.	2 MG/1 ML	IV	1*5 AMP. 2 ML
HC	RR	ONDANSETRON BRAUN	SOL.INJ.	2 MG/1 ML	IV	1*5 AMP. 4 ML
HC	RR	ONDANSETRON BRAUN	SOL.INJ.	2 MG/1 ML	IV	1*10 AMP. 2 ML
HC	RR	ONDANSETRON BRAUN	SOL.INJ.	2 MG/1 ML	IV	1*10 AMP. 4 ML
HC	RR	ONDANSETRON-TEVA	SOL.INJ.	2 MG/1 ML	IV	1*1 AMP. 2 ML
HC	RR	ONDANSETRON-TEVA	SOL.INJ.	2 MG/1 ML	IV	1*1 AMP. 4 ML
HC	RR	ONDANSETRON-TEVA	SOL.INJ.	2 MG/1 ML	IV	1*5 AMP. 2 ML
HC	RR	ONDANSETRON-TEVA	SOL.INJ.	2 MG/1 ML	IV	1*5 AMP. 4 ML
	P	OTRIVINE ANTI-RHINITIS SINE CONSERVANS	SPRAY	0,5 MG/1 ML	IN	1*1 FL. 10 ML
	R	PANTO-BYK-20	CPR.	20 MG	PO	1*49 CPR.
	R	PANTO-BYK-20	CPR.	20 MG	PO	1*98 CPR.
	R	PANTO-BYK-20	CPR.	20 MG	PO	2*49 CPR.
	R	PANTO-BYK-40	CPR.	40 MG	PO	1*49 CPR.
	R	PANTO-BYK-40	CPR.	40 MG	PO	1*98 CPR.
	R	PANTO-BYK-40	CPR.	40 MG	PO	2*49 CPR.

	R	PANTOZOL-20	CPR.	20 MG	PO	1*49 CPR.SS BLIST.
	R	PANTOZOL-20	CPR.	20 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	PANTOZOL-20	CPR.	20 MG	PO	2*49 CPR.SS BLIST.
	R	PANTOZOL-40	CPR.	40 MG	PO	1*49 CPR.
	R	PANTOZOL-40	CPR.	40 MG	PO	1*98 CPR.
	R	PANTOZOL-40	CPR.	40 MG	PO	2*49 CPR.
	P	PARAPSYLLIUM	PDRE P.SUSP.		PO	1*30 SACH.
	RR	PULMICORT 200	AER.	0,2 MG/1 D.	IH	1*120 DOS.
	RR	RISPERIPHAR	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*6 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	RISPERIPHAR	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	RISPERIPHAR	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	RISPERIPHAR	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	RISPERIPHAR	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	RISPERIPHAR	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	RISPERIPHAR	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*500 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	RISPERIPHAR	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	5*20 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	RISPERIPHAR	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	RISPERIPHAR	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	RISPERIPHAR	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	RISPERIPHAR	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	RISPERIPHAR	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	RISPERIPHAR	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*500 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	RISPERIPHAR	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	5*20 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	RISPERIPHAR	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	RISPERIPHAR	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	RISPERIPHAR	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	RISPERIPHAR	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	RISPERIPHAR	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	RISPERIPHAR	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*500 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	RISPERIPHAR	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	5*20 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	RISPERIPHAR	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	RISPERIPHAR	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	RISPERIPHAR	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	RISPERIPHAR	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	RISPERIPHAR	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	RISPERIPHAR	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	RISPERIPHAR	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*500 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	RISPERIPHAR	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	5*20 CPR.SEC.SS BLIST.
HC	RR	TECHNESCAN SESTAMIBI	TROUSSE P.PREP.RADIO	1 MG/1 ML	IV	1*5 FL. 10 ML
	P	TOUX SAN	SIR.	5 MG/5 ML	PO	1*1 FL. 120 ML
	P	URALYT-U	GRAN.		PO	1*1 GRAN. 100 G
	RR	VELMETIA	CPR.PELLIC.	50 MG 850 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	VELMETIA	CPR.PELLIC.	50 MG 850 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	VELMETIA	CPR.PELLIC.	50 MG 850 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.U.D.

	RR	VELMETIA	CPR.PELLIC.	50 MG 850 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	VELMETIA	CPR.PELLIC.	50 MG 850 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
	RR	VELMETIA	CPR.PELLIC.	50 MG 850 MG	PO	1*168 CPR.SS BLIST.
	RR	VELMETIA	CPR.PELLIC.	50 MG 850 MG	PO	1*196 CPR.SS BLIST.
	RR	VELMETIA	CPR.PELLIC.	50 MG 1000 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	VELMETIA	CPR.PELLIC.	50 MG 1000 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	VELMETIA	CPR.PELLIC.	50 MG 1000 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.U.D.
	RR	VELMETIA	CPR.PELLIC.	50 MG 1000 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	VELMETIA	CPR.PELLIC.	50 MG 1000 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
	RR	VELMETIA	CPR.PELLIC.	50 MG 1000 MG	PO	1*168 CPR.SS BLIST.
	RR	VELMETIA	CPR.PELLIC.	50 MG 1000 MG	PO	1*196 CPR.SS BLIST.
	P	VOLTAFLEX	CPR.PELLIC.	625 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

B1) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES SANS EFFET IMMEDIAT.

C	RR	CABERGOLINE-TEVA	CPR.	0,5 MG	PO	1*2 CPR.SEC.
	P	ESBERITOX-N	GTTES		PO	1*1 GTTES 50 ML
	P	HEPACYN FRISCHPFLANZEN-ARTISCHOCKE	CPR.PELLIC.		PO	1*50 CPR.
C	RR	INVIRASE	GELULES	200 MG	PO	1*270 GELULES
	P	OCAL	GTTES	0,2 MG/1 ML	CO	1*1 GTTES 10 ML
	P	OCAL	SOL.	0,2 MG/1 ML	CO	1*1 BAIN OCULAIRE 125 ML
	P	OPHTAVIT-C	COLL.	20 MG/1 ML	CO	1*1 COLL. 15 ML
	P	VIBTIL	DRG.	250 MG	PO	1*40 DRG.
	P	VITACIC	COLL.		CO	1*1 CPTE-GTTES 5 ML

B2) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES AVEC EFFET IMMEDIAT.

	R	ACCURETIC 20/25	CPR.		PO	1*28 CPR.SEC.
	RR	ADULFEN+CODEINE	CPR.	200 MG 30 MG	PO	1*24 CPR.SS BLIST
C	RR	AXURA	CPR.PELLIC.		PO	4*7 CPR.SS BLIST.
C	RR	CABERGOLINE-TEVA	CPR.	0,5 MG	PO	1*8 CPR.SEC.
C	RR	CABERGOLINE-TEVA	CPR.	0,5 MG	PO	1*14 CPR.SEC.
C	RR	CABERGOLINE-TEVA	CPR.	0,5 MG	PO	1*15 CPR.SEC.
C	RR	CABERGOLINE-TEVA	CPR.	0,5 MG	PO	1*16 CPR.SEC.
C	RR	CABERGOLINE-TEVA	CPR.	0,5 MG	PO	1*20 CPR.SEC.
C	RR	CABERGOLINE-TEVA	CPR.	0,5 MG	PO	1*28 CPR.SEC.
C	RR	CABERGOLINE-TEVA	CPR.	0,5 MG	PO	1*30 CPR.SEC.
C	RR	CABERGOLINE-TEVA	CPR.	0,5 MG	PO	1*32 CPR.SEC.
C	RR	CABERGOLINE-TEVA	CPR.	0,5 MG	PO	1*40 CPR.SEC.
C	RR	CABERGOLINE-TEVA	CPR.	0,5 MG	PO	1*48 CPR.SEC.
C	RR	CABERGOLINE-TEVA	CPR.	0,5 MG	PO	1*50 CPR.SEC.
C	RR	CABERGOLINE-TEVA	CPR.	0,5 MG	PO	1*60 CPR.SEC.
C	RR	CABERGOLINE-TEVA	CPR.	0,5 MG	PO	1*90 CPR.SEC.
C	RR	CABERGOLINE-TEVA	CPR.	0,5 MG	PO	1*98 CPR.SEC.
C	RR	CABERGOLINE-TEVA	CPR.	0,5 MG	PO	1*100 CPR.SEC.

R	CAFERGOT-N	GELULES		PO	1*20 GELULES
R	CALMAFEN	GELULES LIB.CONTR.	300 MG	PO	1*30 GELULES BLIST
R	CALMAFEN	GELULES LIB.CONTR.	300 MG	PO	1*60 GELULES BLIST
P	CALMAFEN 200 INSTANT	CPR.	200 MG	PO	1*4 CPR.ORODISPERSIBLES
P	CALMAFEN 200 INSTANT	CPR.	200 MG	PO	1*6 CPR.ORODISPERSIBLES
P	CALMAFEN 200 INSTANT	CPR.	200 MG	PO	1*10 CPR.ORODISPERSIBLES
P	CALMAFEN 200 INSTANT	CPR.	200 MG	PO	1*12 CPR.ORODISPERSIBLES
P	CALMAFEN 200 INSTANT	CPR.	200 MG	PO	1*18 CPR.ORODISPERSIBLES
P	CALMAFEN 200 INSTANT	CPR.	200 MG	PO	1*20 CPR.ORODISPERSIBLES
P	CALMAFEN 200 INSTANT	CPR.	200 MG	PO	1*24 CPR.ORODISPERSIBLES
P	CALMAFEN 200 INSTANT	CPR.	200 MG	PO	1*30 CPR.ORODISPERSIBLES
P	CALMAFEN 200 INSTANT	CPR.	200 MG	PO	1*36 CPR.ORODISPERSIBLES
P	CALMAFEN 200 INSTANT	CPR.	200 MG	PO	1*40 CPR.ORODISPERSIBLES
P	CALMAFEN 200 INSTANT	CPR.	200 MG	PO	1*48 CPR.ORODISPERSIBLES
RR	CIPROXINE 100	CPR.	100 MG	PO	1*10 CPR.
RR	CIPROXINE 100	CPR.	100 MG	PO	1*20 CPR.
RR	CITALOPRAM-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
RR	CITALOPRAM-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	CITALOPRAM-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	CITALOPRAM-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	CITALOPRAM-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	CITALOPRAM-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*49 CPR.SS BLIST.
RR	CITALOPRAM-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	CITALOPRAM-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	CITALOPRAM-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
RR	CITALOPRAM-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	CITALOPRAM-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*250 CPR.SS BLIST.
RR	CITALOPRAM-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
RR	CITALOPRAM-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	CITALOPRAM-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	CITALOPRAM-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	CITALOPRAM-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	CITALOPRAM-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	CITALOPRAM-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*49 CPR.SS BLIST.
RR	CITALOPRAM-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	CITALOPRAM-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	CITALOPRAM-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	CITALOPRAM-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
RR	CITALOPRAM-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	CITALOPRAM-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*250 CPR.SS BLIST.
R	COZAAR CARDIO START	CPR.PELLIC.	12,5 MG 50 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST. 12,5 MG+1*14 CPR.SS BLIST. 50 MG
RR	DIHYDERGOT NASENSPRAY	SPRAY	4 MG/1 ML	IN	1*1 SPRAY 1 ML
P	FLEET MICRO-ENEMA	SOL.		PR	1*12 FL. 5 ML
RR	FORMOTEROL IPS	GELULES	12 MCG	IH	1*10 GELULES +1*1 INHALATEUR

	RR	FORMOTEROL IPS	GELULES	12 MCG	IH	1*30 GELULES+1*1 INHALATEUR
	RR	FORMOTEROL IPS	GELULES	12 MCG	IH	1*50 GELULES
	RR	FORMOTEROL IPS	GELULES	12 MCG	IH	1*50 GELULES+1*1 INHALATEUR
	RR	FORMOTEROL IPS	GELULES	12 MCG	IH	1*100 GELULES+1*1 INHALATEUR
	RR	FORMOTEROL IPS	GELULES	12 MCG	IH	1*100 GELULES+1*2 INHALATEURS
	RR	FORMOTEROL IPS	GELULES	12 MCG	IH	1*120 GELULES+1*1 INHALATEUR
	RR	FORMOTEROL IPS	GELULES	12 MCG	IH	1*180 GELULES+1*1 INHALATEUR
	RR	FORMOTEROL IPS	GELULES	12 MCG	IH	1*200 GELULES+1*4 INHALATEURS
	RR	FORMOTEROL IPS	GELULES	12 MCG	IH	1*500 GELULES+1*50 INHALATEURS
	P	HEPACYN FRISCHPFLANZEN-ARTISCHOCKE	CPR.PELLIC.		PO	1*100 CPR.
	P	HEPACYN FRISCHPFLANZEN-ARTISCHOCKE	CPR.PELLIC.		PO	1*200 CPR.
H	RR	HOLOXAN	PDRE P.PREP.INJ.	200 MG	IV	1*1 FL.
	RR	ITRACONAZOL-RATIOPHARM	CPS	100 MG	PO	1*4 CPS SS BLIST.
	RR	ITRACONAZOL-RATIOPHARM	CPS	100 MG	PO	1*6 CPS SS BLIST.
	RR	ITRACONAZOL-RATIOPHARM	CPS	100 MG	PO	1*8 CPS SS BLIST.
	RR	ITRACONAZOL-RATIOPHARM	CPS	100 MG	PO	1*14 CPS SS BLIST.
	RR	ITRACONAZOL-RATIOPHARM	CPS	100 MG	PO	1*15 CPS SS BLIST.
	RR	ITRACONAZOL-RATIOPHARM	CPS	100 MG	PO	1*18 CPS SS BLIST.
	RR	ITRACONAZOL-RATIOPHARM	CPS	100 MG	PO	1*28 CPS SS BLIST.
	RR	ITRACONAZOL-RATIOPHARM	CPS	100 MG	PO	1*30 CPS SS BLIST.
	RR	ITRACONAZOL-RATIOPHARM	CPS	100 MG	PO	1*60 CPS SS BLIST.
	RR	ITRACONAZOL-RATIOPHARM	CPS	100 MG	PO	1*84 CPS SS BLIST.
	RR	ITRACONAZOL-RATIOPHARM	CPS	100 MG	PO	1*100 CPS U.D.
	P	JUNIFEN 200 INSTANT	CPR.	200 MG	PO	1*4 CPR.ORODISPERSIBLES
	P	JUNIFEN 200 INSTANT	CPR.	200 MG	PO	1*6 CPR.ORODISPERSIBLES
	P	JUNIFEN 200 INSTANT	CPR.	200 MG	PO	1*10 CPR.ORODISPERSIBLES
	P	JUNIFEN 200 INSTANT	CPR.	200 MG	PO	1*12 CPR.ORODISPERSIBLES
	P	JUNIFEN 200 INSTANT	CPR.	200 MG	PO	1*18 CPR.ORODISPERSIBLES
	P	JUNIFEN 200 INSTANT	CPR.	200 MG	PO	1*20 CPR.ORODISPERSIBLES
	P	JUNIFEN 200 INSTANT	CPR.	200 MG	PO	1*24 CPR.ORODISPERSIBLES
	P	JUNIFEN 200 INSTANT	CPR.	200 MG	PO	1*30 CPR.ORODISPERSIBLES
	P	JUNIFEN 200 INSTANT	CPR.	200 MG	PO	1*36 CPR.ORODISPERSIBLES
	P	JUNIFEN 200 INSTANT	CPR.	200 MG	PO	1*40 CPR.ORODISPERSIBLES
	P	JUNIFEN 200 INSTANT	CPR.	200 MG	PO	1*48 CPR.ORODISPERSIBLES
	S	MATRIFEN 12MCG/H	SYST.THERAP.TD	1,38 MG	TO	1*10 PATCHS
	S	MATRIFEN 25MCG/H	SYST.THERAP.TD	2,75 MG	TO	1*3 PATCHS
	R	MELOXICAM-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.	7,5 MG	PO	1*10 CPR.
	R	MELOXICAM-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.	7,5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	MELOXICAM-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.	7,5 MG	PO	1*20 CPR.
	R	MELOXICAM-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.	7,5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	MELOXICAM-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.	7,5 MG	PO	1*30 CPR.
	R	MELOXICAM-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.	7,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	MELOXICAM-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.	7,5 MG	PO	1*300 CPR.
	R	MELOXICAM-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.	7,5 MG	PO	1*300 CPR.SS BLIST.U.D.

	R	MELOXICAM-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.	15 MG	PO	1*7 CPR.
	R	MELOXICAM-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.	15 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	R	MELOXICAM-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.	15 MG	PO	1*10 CPR.
	R	MELOXICAM-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.	15 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	MELOXICAM-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.	15 MG	PO	1*14 CPR.
	R	MELOXICAM-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.	15 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	MELOXICAM-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.	15 MG	PO	1*20 CPR.
	R	MELOXICAM-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.	15 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	MELOXICAM-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.	15 MG	PO	1*28 CPR.
	R	MELOXICAM-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.	15 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	MELOXICAM-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.	15 MG	PO	1*30 CPR.
	R	MELOXICAM-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.	15 MG	PO	1*280 CPR.
	R	MELOXICAM-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.	15 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.U.D.
	R	MELOXICAM-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.	15 MG	PO	1*300 CPR.
	R	MELOXICAM-BOEHRINGER INGELHEIM	CPR.	15 MG	PO	1*300 CPR.SS BLIST.U.D.
	R	MINESSE	CPR.PELLIC.		PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	MINESSE	CPR.PELLIC.		PO	3*28 CPR.SS BLIST.
C	RR	NESPO	SOL.INJ.	10 MCG	SCIV	1*1 SER.PREREMPLIE
C	RR	NESPO	SOL.INJ.	10 MCG	SCIV	1*1 STYLO PREREMPLI 0,4 ML
C	RR	NESPO	SOL.INJ.	10 MCG	SCIV	1*4 SER.PREREMPLIES
C	RR	NESPO	SOL.INJ.	15 MCG	SCIV	1*1 FL.VERRE
C	RR	NESPO	SOL.INJ.	15 MCG	SCIV	1*1 SER.PREREMPLIE
C	RR	NESPO	SOL.INJ.	15 MCG	SCIV	1*1 STYLO PREREMPLI 0,37 ML
C	RR	NESPO	SOL.INJ.	15 MCG	SCIV	1*4 FL.VERRE
C	RR	NESPO	SOL.INJ.	15 MCG	SCIV	1*4 SER.PREREMPLIES
C	RR	NESPO	SOL.INJ.	20 MCG	SCIV	1*1 SER.PREREMPLIE
C	RR	NESPO	SOL.INJ.	20 MCG	SCIV	1*1 STYLO PREREMPLI 0,5 ML
C	RR	NESPO	SOL.INJ.	20 MCG	SCIV	1*4 SER.PREREMPLIES
C	RR	NESPO	SOL.INJ.	25 MCG	SCIV	1*1 FL.VERRE
C	RR	NESPO	SOL.INJ.	25 MCG	SCIV	1*4 FL.VERRE
C	RR	NESPO	SOL.INJ.	30 MCG	SCIV	1*1 SER.PREREMPLIE
C	RR	NESPO	SOL.INJ.	30 MCG	SCIV	1*1 STYLO PREREMPLI 0,3 ML
C	RR	NESPO	SOL.INJ.	30 MCG	SCIV	1*4 SER.PREREMPLIES
C	RR	NESPO	SOL.INJ.	40 MCG	SCIV	1*1 FL.VERRE
C	RR	NESPO	SOL.INJ.	40 MCG	SCIV	1*1 SER.PREREMPLIE
C	RR	NESPO	SOL.INJ.	40 MCG	SCIV	1*1 STYLO PREREMPLI 0,4 ML
C	RR	NESPO	SOL.INJ.	40 MCG	SCIV	1*4 FL.VERRE
C	RR	NESPO	SOL.INJ.	40 MCG	SCIV	1*4 SER.PREREMPLIES
C	RR	NESPO	SOL.INJ.	50 MCG	SCIV	1*1 SER.PREREMPLIE
C	RR	NESPO	SOL.INJ.	50 MCG	SCIV	1*1 STYLO PREREMPLI 0,5 ML
C	RR	NESPO	SOL.INJ.	50 MCG	SCIV	1*4 SER.PREREMPLIES
C	RR	NESPO	SOL.INJ.	60 MCG	SCIV	1*1 FL.VERRE
C	RR	NESPO	SOL.INJ.	60 MCG	SCIV	1*1 SER.PREREMPLIE
C	RR	NESPO	SOL.INJ.	60 MCG	SCIV	1*1 STYLO PREREMPLI 0,3 ML

C	RR	NESPO	SOL.INJ.	60 MCG	SCIV	1*4 FL.VERRE
C	RR	NESPO	SOL.INJ.	60 MCG	SCIV	1*4 SER.PREREMPLIES
C	RR	NESPO	SOL.INJ.	80 MCG	SCIV	1*1 SER.PREREMPLIE
C	RR	NESPO	SOL.INJ.	80 MCG	SCIV	1*1 STYLO PREREMPLI 0,4 ML
C	RR	NESPO	SOL.INJ.	80 MCG	SCIV	1*4 SER.PREREMPLIES
C	RR	NESPO	SOL.INJ.	100 MCG	SCIV	1*1 SER.PREREMPLIE
C	RR	NESPO	SOL.INJ.	100 MCG	SCIV	1*1 STYLO PREREMPLI 0,5 ML
C	RR	NESPO	SOL.INJ.	100 MCG	SCIV	1*4 SER.PREREMPLIES
C	RR	NESPO	SOL.INJ.	150 MCG	SCIV	1*1 SER.PREREMPLIE
C	RR	NESPO	SOL.INJ.	150 MCG	SCIV	1*1 SER.PREREMPLIE 0,3 ML
C	RR	NESPO	SOL.INJ.	150 MCG	SCIV	1*4 SER.PREREMPLIES
C	RR	NESPO	SOL.INJ.	300 MCG	SCIV	1*1 SER.PREREMPLIE
C	RR	NESPO	SOL.INJ.	300 MCG	SCIV	1*1 STYLO PREREMPLI 0,6 ML
C	RR	NESPO	SOL.INJ.	300 MCG	SCIV	1*4 SER.PREREMPLIES
C	RR	NESPO	SOL.INJ.	500 MCG	SCIV	1*1 STYLO PREREMPLI 1 ML
	P	NUROFEBRYL-400	GRAN.	400 MG	PO	1*12 SACH.
	P	NUROFEBRYL-400	GRAN.	400 MG	PO	1*24 SACH.
	RR	PARAREG	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	PARAREG	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	PARAREG	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*30 CPR.
	RR	PARAREG	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	RR	PARAREG	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	PARAREG	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	PARAREG	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*30 CPR.
	RR	PARAREG	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	RR	PARAREG	CPR.PELLIC.	90 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	PARAREG	CPR.PELLIC.	90 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	PARAREG	CPR.PELLIC.	90 MG	PO	1*30 CPR.
	RR	PARAREG	CPR.PELLIC.	90 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	P	PLUSOFEN COMPRIMES FONDANTS	CPR.	200 MG	BU	1*4 CPR.ORODISP.
	P	PLUSOFEN COMPRIMES FONDANTS	CPR.	200 MG	BU	1*6 CPR.ORODISP.
	P	PLUSOFEN COMPRIMES FONDANTS	CPR.	200 MG	BU	1*10 CPR.ORODISP.
	P	PLUSOFEN COMPRIMES FONDANTS	CPR.	200 MG	BU	1*12 CPR.ORODISP.
	P	PLUSOFEN COMPRIMES FONDANTS	CPR.	200 MG	BU	1*18 CPR.ORODISP.
	P	PLUSOFEN COMPRIMES FONDANTS	CPR.	200 MG	BU	1*20 CPR.ORODISP.
	P	PLUSOFEN COMPRIMES FONDANTS	CPR.	200 MG	BU	1*24 CPR.ORODISP.
	P	PLUSOFEN COMPRIMES FONDANTS	CPR.	200 MG	BU	1*30 CPR.ORODISP.
	P	PLUSOFEN COMPRIMES FONDANTS	CPR.	200 MG	BU	1*36 CPR.ORODISP.
	P	PLUSOFEN COMPRIMES FONDANTS	CPR.	200 MG	BU	1*40 CPR.ORODISP.
	P	PLUSOFEN COMPRIMES FONDANTS	CPR.	200 MG	BU	1*48 CPR.ORODISP.
	P	PLUSOFEN LIQUID	CPS	200 MG	PO	1*2 CPS
	P	PLUSOFEN LIQUID	CPS	200 MG	PO	1*4 CPS
	P	PLUSOFEN LIQUID	CPS	200 MG	PO	1*6 CPS
	P	PLUSOFEN LIQUID	CPS	200 MG	PO	1*8 CPS

	P	PLUSOFEN LIQUID	CPS	200 MG	PO	1*10 CPS
	P	PLUSOFEN LIQUID	CPS	200 MG	PO	1*12 CPS
	P	PLUSOFEN LIQUID	CPS	200 MG	PO	1*16 CPS
	P	PLUSOFEN LIQUID	CPS	200 MG	PO	1*20 CPS
	P	PLUSOFEN LIQUID	CPS	200 MG	PO	1*24 CPS
	P	PLUSOFEN LIQUID	CPS	200 MG	PO	1*30 CPS
	P	PLUSOFEN LIQUID	CPS	200 MG	PO	1*40 CPS
	P	PLUSOFEN LIQUID	CPS	200 MG	PO	1*48 CPS
	P	PLUSOFEN LIQUID	CPS	200 MG	PO	1*72 CPS
	P	PLUSOFEN LIQUID	CPS	200 MG	PO	1*96 CPS
H	RR	SANDOGLOBULIN NF LIQUID	SOL.P.PERF.	12 PC	IV	1*1 SOL.P.PERF. 50 ML
H	RR	SANDOGLOBULIN NF LIQUID	SOL.P.PERF.	12 PC	IV	1*1 SOL.P.PERF. 100 ML
H	RR	VINTENE	SOL.P.PERF.		IV	1*1 SOL.P.PERF. 2000 ML
	P	VOLTAFLEX	CPR.PELLIC.	625 MG	PO	1*90 CPR.

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

HC	RR	ADRIBLASTINA-10	PDRE P.PREP.INJ.	10 MG	IV	1*5 FL.
AU LIEU DE						
H	RR	ADRIBLASTINA-10	PDRE P.PREP.INJ.	10 MG	IV	1*5 FL.
HC	RR	ADRIBLASTINA-10	PDRE P.PREP.INJ.	10 MG	IV	1*10 FL.
AU LIEU DE						
H	RR	ADRIBLASTINA-10	PDRE P.PREP.INJ.	10 MG	IV	1*10 FL.
HC	RR	ADRIBLASTINA-10 READY-TO-USE	SOL.INJ.	10 MG/5 ML	IV	1*1 VIAL CYTOSAFE 5 ML
AU LIEU DE						
H	RR	ADRIBLASTINA-10 READY-TO-USE	SOL.INJ.	10 MG/5 ML	IV	1*1 VIAL CYTOSAFE 5 ML
HC	RR	ADRIBLASTINA-200 READY-TO-USE	SOL.INJ.	200 MG/100 ML	IV	1*1 VIAL CYTOSAFE 100 ML
AU LIEU DE						
H	RR	ADRIBLASTINA-200 READY-TO-USE	SOL.INJ.	200 MG/100 ML	IV	1*1 VIAL CYTOSAFE 100 ML
HC	RR	ADRIBLASTINA-50 READY-TO-USE	SOL.INJ.	50 MG/25 ML	IV	1*1 VIAL CYTOSAFE 25 ML
AU LIEU DE						
H	RR	ADRIBLASTINA-50 READY-TO-USE	SOL.INJ.	50 MG/25 ML	IV	1*1 VIAL CYTOSAFE 25 ML
HC	RR	ALKERAN	PDRE P.PREP.INJ.	50 MG	IVIA	1*1 AMP.SOLV. 10 ML
AU LIEU DE						
H	RR	ALKERAN	PDRE P.PREP.INJ.	50 MG	IVIA	1*1 AMP.SOLV. 10 ML

HC	RR	AVASTIN-25	PDRE P.PREP.PERF.	25 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 4 ML
AU LIEU DE						
H	RR	AVASTIN-25	PDRE P.PREP.PERF.	25 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 4 ML
HC	RR	AVASTIN-25	PDRE P.PREP.PERF.	25 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 16 ML
AU LIEU DE						
H	RR	AVASTIN-25	PDRE P.PREP.PERF.	25 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 16 ML
	RR	AVESSARON	CPR.	4 MG	PO	1*9 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	AVESSA	CPR.	4 MG	PO	1*9 CPR.
	RR	AVESSARON	CPR.	4 MG	PO	1*10 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	AVESSA	CPR.	4 MG	PO	1*10 CPR.
	RR	AVESSARON	CPR.	8 MG	PO	1*9 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	AVESSA	CPR.	8 MG	PO	1*9 CPR.
	RR	AVESSARON	CPR.	8 MG	PO	1*10 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	AVESSA	CPR.	8 MG	PO	1*10 CPR.
H	RR	AVESSARON	SOL.INJ.	4 MG/2 ML	IVIM	1*1 AMP. 2 ML
AU LIEU DE						
H	RR	AVESSA	SOL.INJ.	4 MG/2 ML	IVIM	1*1 AMP. 2 ML
H	RR	AVESSARON	SOL.INJ.	4 MG/2 ML	IVIM	1*5 AMP. 2 ML
AU LIEU DE						
H	RR	AVESSA	SOL.INJ.	4 MG/2 ML	IVIM	1*5 AMP. 2 ML
H	RR	AVESSARON	SOL.INJ.	4 MG/2 ML	IVIM	1*25 AMP. 2 ML
AU LIEU DE						
H	RR	AVESSA	SOL.INJ.	4 MG/2 ML	IVIM	1*25 AMP. 2 ML
H	RR	AVESSARON	SOL.INJ.	8 MG/4 ML	IVIM	1*1 AMP. 4 ML
AU LIEU DE						
H	RR	AVESSA	SOL.INJ.	8 MG/4 ML	IVIM	1*1 AMP. 4 ML

H	RR	AVESSARON	SOL.INJ.	8 MG/4 ML	IVIM	1*5 AMP. 4 ML
AU LIEU DE						
H	RR	AVESSA	SOL.INJ.	8 MG/4 ML	IVIM	1*5 AMP. 4 ML
H	RR	AVESSARON	SOL.INJ.	8 MG/4 ML	IVIM	1*25 AMP. 4 ML
AU LIEU DE						
H	RR	AVESSA	SOL.INJ.	8 MG/4 ML	IVIM	1*25 AMP. 4 ML
C	RR	AXURA	CPR.PELLIC.	MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST. 20 MG
AU LIEU DE						
C	RR	AXURA	CPR.PELLIC.	MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST. 5 MG
HC	RR	BLEOMIN-15	PDRE P.PREP.INJ.	15000 UI	IVIM	1*1 VIAL 10 ML
AU LIEU DE						
H	RR	BLEOMIN-15	PDRE P.PREP.INJ.	15000 UI	IVIM	1*1 VIAL 10 ML
HC	RR	BLEOMYCINE	PDRE P.PREP.INJ.	15 MG	IMIVIA	1*1 AMP.
AU LIEU DE						
H	RR	BLEOMYCINE	PDRE P.PREP.INJ.	15 MG	IMIVIA	1*1 AMP.
HC	RR	CAELYX	SUSP.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 10 ML
AU LIEU DE						
H	RR	CAELYX	SUSP.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 10 ML
HC	RR	CAELYX	SUSP.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 25 ML
AU LIEU DE						
H	RR	CAELYX	SUSP.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 25 ML
HC	RR	CAELYX	SUSP.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*10 FL. 10 ML
AU LIEU DE						
H	RR	CAELYX	SUSP.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*10 FL. 10 ML
HC	RR	CAELYX	SUSP.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*10 FL. 25 ML
AU LIEU DE						
H	RR	CAELYX	SUSP.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*10 FL. 25 ML
HC	RR	CARBOPLATINE-HOSPIRA ONCO-TAIN	SOL.INJ.	150 MG/15 ML	IV	1*1 FL. 15 ML
AU LIEU DE						
H	RR	CARBOPLATINE-HOSPIRA ONCO-TAIN	SOL.INJ.	150 MG/15 ML	IV	1*1 FL. 15 ML

HC	RR	CARBOPLATINUM PFIZER	SOL.P.PERF.	50 MG/5 ML	IV	1*1 FL. 5 ML
AU LIEU DE						
H	RR	CARBOPLATINUM PFIZER	SOL.P.PERF.	50 MG/5 ML	IV	1*1 FL. 5 ML
HC	RR	CARBOPLATINUM PFIZER	SOL.P.PERF.	150 MG/15 ML	IV	1*1 FL. 15 ML
AU LIEU DE						
H	RR	CARBOPLATINUM PFIZER	SOL.P.PERF.	150 MG/15 ML	IV	1*1 FL. 15 ML
HC	RR	CISPLATINE-HOSPIRA ONCO-TAIN	SOL.INJ.	50 MG/50 ML	IV	1*1 FL. 50 ML
AU LIEU DE						
H	RR	CISPLATINE-HOSPIRA ONCO-TAIN	SOL.INJ.	50 MG/50 ML	IV	1*1 FL. 50 ML
HC	RR	CISPLATINE-HOSPIRA ONCO-TAIN	SOL.INJ.	100 MG/100 ML	IV	1*1 FL. 100 ML
AU LIEU DE						
H	RR	CISPLATINE-HOSPIRA ONCO-TAIN	SOL.INJ.	100 MG/100 ML	IV	1*1 FL. 100 ML
HC	RR	CYTARABINE-HOSPIRA ONCO-TAIN	SOL.P.PERF.	1 G/10 ML	IVSC	1*1 FL. 10 ML
AU LIEU DE						
H	RR	CYTARABINE-HOSPIRA ONCO-TAIN	SOL.P.PERF.	1 G/10 ML	IVSC	1*1 FL. 10 ML
HC	RR	CYTARABINE-HOSPIRA ONCO-TAIN	SOL.P.PERF.	2 G/20 ML	IVSC	1*1 FL. 20 ML
AU LIEU DE						
H	RR	CYTARABINE-HOSPIRA ONCO-TAIN	SOL.P.PERF.	2 G/20 ML	IVSC	1*1 FL. 20 ML
HC	RR	CYTOSAR CYTOSAFE VIAL	SOL.INJ.	100 MG/5 ML	IMSCTR	1*1 VIAL 5 ML
AU LIEU DE						
H	RR	CYTOSAR CYTOSAFE VIAL	SOL.INJ.	100 MG/5 ML	IMSCTR	1*1 VIAL 5 ML
HC	RR	CYTOSAR CYTOSAFE VIAL	SOL.INJ.	500 MG/25 ML	IV	1*1 VIAL 25 ML
AU LIEU DE						
H	RR	CYTOSAR CYTOSAFE VIAL	SOL.INJ.	500 MG/25 ML	IV	1*1 VIAL 25 ML
HC	RR	CYTOSAR CYTOSAFE VIAL	SOL.P.PERF.	1 G /10 ML	IV	1*1 VIAL 10 ML
AU LIEU DE						
H	RR	CYTOSAR CYTOSAFE VIAL	SOL.P.PERF.	1 G /10 ML	IV	1*1 VIAL 10 ML
HC	RR	CYTOSAR CYTOSAFE VIAL	SOL.P.PERF.	2 G /20 ML	IV	1*1 VIAL 20 ML
AU LIEU DE						
H	RR	CYTOSAR CYTOSAFE VIAL	SOL.P.PERF.	2 G /20 ML	IV	1*1 VIAL 20 ML

HC	RR	DEPOCYTE	SUSP.INJ.	50 MG/5 ML	IT	1*1 VIAL 5 ML
AU LIEU DE						
C	RR	DEPOCYTE	SUSP.INJ.	50 MG/5 ML	IT	1*1 VIAL 5 ML
HC	RR	DOXORUBIN	SOL.INJ.	50 MG/25 ML	IV	1*1 FL. 25 ML
AU LIEU DE						
H	RR	DOXORUBIN	SOL.INJ.	50 MG/25 ML	IV	1*1 FL. 25 ML
HC	RR	DOXORUBIN	SOL.INJ.	50 MG/25 ML	IV	1*10 FL. 25 ML
AU LIEU DE						
H	RR	DOXORUBIN	SOL.INJ.	50 MG/25 ML	IV	1*10 FL. 25 ML
HC	RR	DOXORUBIN	SOL.INJ.	200 MG/100 ML	IV	1*1 FL. 100 ML
AU LIEU DE						
H	RR	DOXORUBIN	SOL.INJ.	200 MG/100 ML	IV	1*1 FL. 100 ML
HC	RR	DOXORUBIN	SOL.INJ.	200 MG/100 ML	IV	1*5 FL. 100 ML
AU LIEU DE						
H	RR	DOXORUBIN	SOL.INJ.	200 MG/100 ML	IV	1*5 FL. 100 ML
HC	RR	ELDISINE	PDRE P.PREP.INJ.	5 MG	IV	1*1 FL.
AU LIEU DE						
H	RR	ELDISINE	PDRE P.PREP.INJ.	5 MG	IV	1*1 FL.
HC	RR	ELOXATIN	PDRE P.PREP.PERF.	50 MG	IV	1*1 FL.VERRE 36 ML
AU LIEU DE						
H	RR	ELOXATIN	PDRE P.PREP.PERF.	50 MG	IV	1*1 FL.VERRE 36 ML
HC	RR	ELOXATIN	PDRE P.PREP.PERF.	100 MG	IV	1*1 FL.VERRE 50 ML
AU LIEU DE						
H	RR	ELOXATIN	PDRE P.PREP.PERF.	100 MG	IV	1*1 FL.VERRE 50 ML
HC	RR	ENDOXAN	PDRE P.PREP.INJ.	1 G	IMIV	1*1 AMP.
AU LIEU DE						
H	RR	ENDOXAN	PDRE P.PREP.INJ.	1 G	IMIV	1*1 AMP.
HC	RR	ENDOXAN	PDRE P.PREP.INJ.	200 MG	IMIV	1*10 AMP.
AU LIEU DE						
H	RR	ENDOXAN	PDRE P.PREP.INJ.	200 MG	IMIV	1*10 AMP.

HC	RR	ENDOXAN	PDRE P.PREP.INJ.	500 MG	IMIV	1*1 AMP.
AU LIEU DE						
H	RR	ENDOXAN	PDRE P.PREP.INJ.	500 MG	IMIV	1*1 AMP.
HC	RR	ESTRACYT	PDRE P.PREP.INJ.	300 MG	IV	1*10 FIOLES+1*10 AMP.SOLV. 8 ML
AU LIEU DE						
H	RR	ESTRACYT	PDRE P.PREP.INJ.	300 MG	IV	1*10 FIOLES+1*10 AMP.SOLV. 8 ML
	R	EXFORGE	CPR.PELLIC.	5 MG 80 MG	PO	1*7 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	EXFORGE	CPR.PELLIC.	5 MG 80 MG	PO	1*7 CPR.
	R	EXFORGE	CPR.PELLIC.	5 MG 80 MG	PO	1*14 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	EXFORGE	CPR.PELLIC.	5 MG 80 MG	PO	1*14 CPR.
	R	EXFORGE	CPR.PELLIC.	5 MG 80 MG	PO	1*28 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	EXFORGE	CPR.PELLIC.	5 MG 80 MG	PO	1*28 CPR.
	R	EXFORGE	CPR.PELLIC.	5 MG 80 MG	PO	1*30 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	EXFORGE	CPR.PELLIC.	5 MG 80 MG	PO	1*30 CPR.
	R	EXFORGE	CPR.PELLIC.	5 MG 80 MG	PO	1*56 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	EXFORGE	CPR.PELLIC.	5 MG 80 MG	PO	1*56 CPR.
	R	EXFORGE	CPR.PELLIC.	5 MG 80 MG	PO	1*90 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	EXFORGE	CPR.PELLIC.	5 MG 80 MG	PO	1*90 CPR.
	R	EXFORGE	CPR.PELLIC.	5 MG 80 MG	PO	1*98 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	EXFORGE	CPR.PELLIC.	5 MG 80 MG	PO	1*98 CPR.
	R	EXFORGE	CPR.PELLIC.	5 MG 80 MG	PO	1*280 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	EXFORGE	CPR.PELLIC.	5 MG 80 MG	PO	1*280 CPR.

R	EXFORGE	CPR.PELLIC.	5 MG 160 MG	PO	1*7 CPR.
AU LIEU DE					
RR	EXFORGE	CPR.PELLIC.	5 MG 160 MG	PO	1*7 CPR.
R	EXFORGE	CPR.PELLIC.	5 MG 160 MG	PO	1*14 CPR.
AU LIEU DE					
RR	EXFORGE	CPR.PELLIC.	5 MG 160 MG	PO	1*14 CPR.
R	EXFORGE	CPR.PELLIC.	5 MG 160 MG	PO	1*28 CPR.
AU LIEU DE					
RR	EXFORGE	CPR.PELLIC.	5 MG 160 MG	PO	1*28 CPR.
R	EXFORGE	CPR.PELLIC.	5 MG 160 MG	PO	1*30 CPR.
AU LIEU DE					
RR	EXFORGE	CPR.PELLIC.	5 MG 160 MG	PO	1*30 CPR.
R	EXFORGE	CPR.PELLIC.	5 MG 160 MG	PO	1*56 CPR.
AU LIEU DE					
RR	EXFORGE	CPR.PELLIC.	5 MG 160 MG	PO	1*56 CPR.
R	EXFORGE	CPR.PELLIC.	5 MG 160 MG	PO	1*90 CPR.
AU LIEU DE					
RR	EXFORGE	CPR.PELLIC.	5 MG 160 MG	PO	1*90 CPR.
R	EXFORGE	CPR.PELLIC.	5 MG 160 MG	PO	1*98 CPR.
AU LIEU DE					
RR	EXFORGE	CPR.PELLIC.	5 MG 160 MG	PO	1*98 CPR.
R	EXFORGE	CPR.PELLIC.	5 MG 160 MG	PO	1*280 CPR.
AU LIEU DE					
RR	EXFORGE	CPR.PELLIC.	5 MG 160 MG	PO	1*280 CPR.
R	EXFORGE	CPR.PELLIC.	10 MG 160 MG	PO	1*7 CPR.
AU LIEU DE					
RR	EXFORGE	CPR.PELLIC.	10 MG 160 MG	PO	1*7 CPR.
R	EXFORGE	CPR.PELLIC.	10 MG 160 MG	PO	1*14 CPR.
AU LIEU DE					
RR	EXFORGE	CPR.PELLIC.	10 MG 160 MG	PO	1*14 CPR.

	R	EXFORGE	CPR.PELLIC.	10 MG 160 MG	PO	1*28 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	EXFORGE	CPR.PELLIC.	10 MG 160 MG	PO	1*28 CPR.
	R	EXFORGE	CPR.PELLIC.	10 MG 160 MG	PO	1*30 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	EXFORGE	CPR.PELLIC.	10 MG 160 MG	PO	1*30 CPR.
	R	EXFORGE	CPR.PELLIC.	10 MG 160 MG	PO	1*56 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	EXFORGE	CPR.PELLIC.	10 MG 160 MG	PO	1*56 CPR.
	R	EXFORGE	CPR.PELLIC.	10 MG 160 MG	PO	1*90 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	EXFORGE	CPR.PELLIC.	10 MG 160 MG	PO	1*90 CPR.
	R	EXFORGE	CPR.PELLIC.	10 MG 160 MG	PO	1*98 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	EXFORGE	CPR.PELLIC.	10 MG 160 MG	PO	1*98 CPR.
	R	EXFORGE	CPR.PELLIC.	10 MG 160 MG	PO	1*280 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	EXFORGE	CPR.PELLIC.	10 MG 160 MG	PO	1*280 CPR.
HC	RR	FARMORUBICINE CYTO VIAL	SOL.INJ.	200 MG	IVVE	1*1 CYTOSAFE 100 ML
AU LIEU DE						
H	RR	FARMORUBICINE CYTO VIAL	SOL.INJ.	200 MG	IVVE	1*1 CYTOSAFE 100 ML
HC	RR	FARMORUBICINE CYTOVIAL	SOL.INJ.	10 MG	IVVE	1*1 FL.CYTOSAFE 5 ML
AU LIEU DE						
H	RR	FARMORUBICINE CYTOVIAL	SOL.INJ.	10 MG	IVVE	1*1 FL.CYTOSAFE 5 ML
HC	RR	FARMORUBICINE CYTOVIAL	SOL.INJ.	50 MG	IVVE	1*1 FL.CYTOSAFE 25 ML
AU LIEU DE						
H	RR	FARMORUBICINE CYTOVIAL	SOL.INJ.	50 MG	IVVE	1*1 FL.CYTOSAFE 25 ML
HC	RR	FARMORUBICINE-10	PDRE P.PREP.INJ.	10 MG	IV	1*1 FIOLE
AU LIEU DE						
H	RR	FARMORUBICINE-10	PDRE P.PREP.INJ.	10 MG	IV	1*1 FIOLE

HC	RR	FARMORUBICINE-50	PDRE P.PREP.INJ.	50 MG	IV	1*1 FIOLE
AU LIEU DE						
H	RR	FARMORUBICINE-50	PDRE P.PREP.INJ.	50 MG	IV	1*1 FIOLE
HC	RR	FLUDARA	PDRE P.PREP.INJ.	50 MG	IV	1*5 FL.
AU LIEU DE						
H	RR	FLUDARA	PDRE P.PREP.INJ.	50 MG	IV	1*5 FL.
HC	RR	FLUDARABINE TEVA	PDRE P.PERF./INJ.	25 MG/1 ML	IV	1*1 FL.VERRE A DIL. 1 ML
AU LIEU DE						
H	RR	FLUDARABINE TEVA	PDRE P.PERF./INJ.	25 MG/1 ML	IV	1*1 FL.VERRE A DIL. 1 ML
HC	RR	FLURACEDYL-1000	SOL.INJ.	1000 MG/20 ML	IVIA	1*1 VIAL
AU LIEU DE						
H	RR	FLURACEDYL-1000	SOL.INJ.	1000 MG/20 ML	IVIA	1*1 VIAL
HC	RR	FLURACEDYL-1000	SOL.INJ.	1000 MG/20 ML	IVIA	1*10 VIALS
AU LIEU DE						
H	RR	FLURACEDYL-1000	SOL.INJ.	1000 MG/20 ML	IVIA	1*10 VIALS
HC	RR	FLURACEDYL-1000	SOL.INJ.	1000 MG/20 ML	IVIA	1*100 VIALS
AU LIEU DE						
H	RR	FLURACEDYL-1000	SOL.INJ.	1000 MG/20 ML	IVIA	1*100 VIALS
HC	RR	FLURACEDYL-5000	SOL.INJ.	5000 MG/100 ML	IVIA	1*1 VIAL
AU LIEU DE						
H	RR	FLURACEDYL-5000	SOL.INJ.	5000 MG/100 ML	IVIA	1*1 VIAL
HC	RR	FLURACEDYL-5000	SOL.INJ.	5000 MG/100 ML	IVIA	1*10 VIALS
AU LIEU DE						
H	RR	FLURACEDYL-5000	SOL.INJ.	5000 MG/100 ML	IVIA	1*10 VIALS
HC	RR	FLUROBLASTINE	SOL.INJ.	500 MG/10 ML	IV	1*1 FIOLE 10 ML
AU LIEU DE						
H	RR	FLUROBLASTINE	SOL.INJ.	500 MG/10 ML	IV	1*1 FIOLE 10 ML
HC	RR	FLUROBLASTINE	SOL.INJ.	1000 MG/20 ML	IV	1*1 FL. 20 ML
AU LIEU DE						
H	RR	FLUROBLASTINE	SOL.INJ.	1000 MG/20 ML	IV	1*1 FL. 20 ML

HC	RR	GEMZAR	PDRE P.PREP.INJ.	1 G	IV	1*1 VIAL
AU LIEU DE						
H	RR	GEMZAR	PDRE P.PREP.INJ.	1 G	IV	1*1 VIAL
HC	RR	GEMZAR	PDRE P.PREP.INJ.	200 MG	IV	1*1 VIAL
AU LIEU DE						
H	RR	GEMZAR	PDRE P.PREP.INJ.	200 MG	IV	1*1 VIAL
	R	GLOTTYL	SIR.	3,8 MG/5 ML	PO	1*1 SIR. 300 ML
AU LIEU DE						
	P	GLOTTYL	SIR.	3,8 MG/5 ML	PO	1*1 SIR. 300 ML
HC	RR	HELIXOR-A	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	SC	1*8 AMP.
AU LIEU DE						
H	RR	HELIXOR-A	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	SC	1*8 AMP.
HC	RR	HELIXOR-A	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	SC	1*50 AMP.
AU LIEU DE						
H	RR	HELIXOR-A	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	SC	1*50 AMP.
HC	RR	HELIXOR-A	SOL.INJ.	5 MG/1 ML	SC	1*8 AMP.
AU LIEU DE						
H	RR	HELIXOR-A	SOL.INJ.	5 MG/1 ML	SC	1*8 AMP.
HC	RR	HELIXOR-A	SOL.INJ.	5 MG/1 ML	SC	1*50 AMP.
AU LIEU DE						
H	RR	HELIXOR-A	SOL.INJ.	5 MG/1 ML	SC	1*50 AMP.
HC	RR	HELIXOR-A	SOL.INJ.	20 MG/1 ML	SC	1*8 AMP.
AU LIEU DE						
H	RR	HELIXOR-A	SOL.INJ.	20 MG/1 ML	SC	1*8 AMP.
HC	RR	HELIXOR-A	SOL.INJ.	20 MG/1 ML	SC	1*50 AMP.
AU LIEU DE						
H	RR	HELIXOR-A	SOL.INJ.	20 MG/1 ML	SC	1*50 AMP.
HC	RR	HELIXOR-A	SOL.INJ.	30 MG/1 ML	SC	1*8 AMP.
AU LIEU DE						
H	RR	HELIXOR-A	SOL.INJ.	30 MG/1 ML	SC	1*8 AMP.

HC	RR	HELIXOR-A	SOL.INJ.	30 MG/1 ML	SC	1*50 AMP.
A U L I E U D E						
H	RR	HELIXOR-A	SOL.INJ.	30 MG/1 ML	SC	1*50 AMP.
HC	RR	HELIXOR-A	SOL.INJ.	50 MG/1 ML	SC	1*8 AMP.
A U L I E U D E						
H	RR	HELIXOR-A	SOL.INJ.	50 MG/1 ML	SC	1*8 AMP.
HC	RR	HELIXOR-A	SOL.INJ.	50 MG/1 ML	SC	1*50 AMP.
A U L I E U D E						
H	RR	HELIXOR-A	SOL.INJ.	50 MG/1 ML	SC	1*50 AMP.
HC	RR	HELIXOR-A	SOL.INJ.	100 MG/2 ML	SC	1*8 AMP.
A U L I E U D E						
H	RR	HELIXOR-A	SOL.INJ.	100 MG/2 ML	SC	1*8 AMP.
HC	RR	HELIXOR-A	SOL.INJ.	100 MG/2 ML	SC	1*50 AMP.
A U L I E U D E						
H	RR	HELIXOR-A	SOL.INJ.	100 MG/2 ML	SC	1*50 AMP.
HC	RR	HELIXOR-A SERIE 1	SOL.INJ.		SC	1*7 AMP.
A U L I E U D E						
H	RR	HELIXOR-A SERIE 1	SOL.INJ.		SC	1*7 AMP.
HC	RR	HELIXOR-A SERIE 2	SOL.INJ.		SC	1*7 AMP.
A U L I E U D E						
H	RR	HELIXOR-A SERIE 2	SOL.INJ.		SC	1*7 AMP.
HC	RR	HELIXOR-A SERIE 3	SOL.INJ.		SC	1*7 AMP.
A U L I E U D E						
H	RR	HELIXOR-A SERIE 3	SOL.INJ.		SC	1*7 AMP.
HC	RR	HELIXOR-A SERIE 4	SOL.INJ.		SC	1*7 AMP.
A U L I E U D E						
H	RR	HELIXOR-A SERIE 4	SOL.INJ.		SC	1*7 AMP.
HC	RR	HELIXOR-M	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	SC	1*8 AMP.
A U L I E U D E						
H	RR	HELIXOR-M	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	SC	1*8 AMP.

HC	RR	HELIXOR-M	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	SC	1*50 AMP.
AU LIEU DE						
H	RR	HELIXOR-M	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	SC	1*50 AMP.
HC	RR	HELIXOR-M	SOL.INJ.	5 MG/1 ML	SC	1*8 AMP.
AU LIEU DE						
H	RR	HELIXOR-M	SOL.INJ.	5 MG/1 ML	SC	1*8 AMP.
HC	RR	HELIXOR-M	SOL.INJ.	5 MG/1 ML	SC	1*50 AMP.
AU LIEU DE						
H	RR	HELIXOR-M	SOL.INJ.	5 MG/1 ML	SC	1*50 AMP.
HC	RR	HELIXOR-M	SOL.INJ.	10 MG/1 ML	SC	1*8 AMP.
AU LIEU DE						
H	RR	HELIXOR-M	SOL.INJ.	10 MG/1 ML	SC	1*8 AMP.
HC	RR	HELIXOR-M	SOL.INJ.	10 MG/1 ML	SC	1*50 AMP.
AU LIEU DE						
H	RR	HELIXOR-M	SOL.INJ.	10 MG/1 ML	SC	1*50 AMP.
HC	RR	HELIXOR-M	SOL.INJ.	20 MG/1 ML	SC	1*8 AMP.
AU LIEU DE						
H	RR	HELIXOR-M	SOL.INJ.	20 MG/1 ML	SC	1*8 AMP.
HC	RR	HELIXOR-M	SOL.INJ.	20 MG/1 ML	SC	1*50 AMP.
AU LIEU DE						
H	RR	HELIXOR-M	SOL.INJ.	20 MG/1 ML	SC	1*50 AMP.
HC	RR	HELIXOR-M	SOL.INJ.	30 MG/1 ML	SC	1*8 AMP.
AU LIEU DE						
H	RR	HELIXOR-M	SOL.INJ.	30 MG/1 ML	SC	1*8 AMP.
HC	RR	HELIXOR-M	SOL.INJ.	30 MG/1 ML	SC	1*50 AMP.
AU LIEU DE						
H	RR	HELIXOR-M	SOL.INJ.	30 MG/1 ML	SC	1*50 AMP.
HC	RR	HELIXOR-M	SOL.INJ.	50 MG/1 ML	SC	1*8 AMP.
AU LIEU DE						
H	RR	HELIXOR-M	SOL.INJ.	50 MG/1 ML	SC	1*8 AMP.

HC	RR	HELIXOR-M	SOL.INJ.	50 MG/1 ML	SC	1*50 AMP.
AU LIEU DE						
H	RR	HELIXOR-M	SOL.INJ.	50 MG/1 ML	SC	1*50 AMP.
HC	RR	HELIXOR-M	SOL.INJ.	100 MG/2 ML	SC	1*8 AMP.
AU LIEU DE						
H	RR	HELIXOR-M	SOL.INJ.	100 MG/2 ML	SC	1*8 AMP.
HC	RR	HELIXOR-M	SOL.INJ.	100 MG/2 ML	SC	1*50 AMP.
AU LIEU DE						
H	RR	HELIXOR-M	SOL.INJ.	100 MG/2 ML	SC	1*50 AMP.
HC	RR	HELIXOR-M SERIE 2	SOL.INJ.		SC	1*7 AMP.
AU LIEU DE						
H	RR	HELIXOR-M SERIE 2	SOL.INJ.		SC	1*7 AMP.
HC	RR	HELIXOR-M SERIE 4	SOL.INJ.		SC	1*7 AMP.
AU LIEU DE						
H	RR	HELIXOR-M SERIE 4	SOL.INJ.		SC	1*7 AMP.
HC	RR	HELIXOR-P	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	SC	1*8 AMP.
AU LIEU DE						
H	RR	HELIXOR-P	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	SC	1*8 AMP.
HC	RR	HELIXOR-P	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	SC	1*50 AMP.
AU LIEU DE						
H	RR	HELIXOR-P	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	SC	1*50 AMP.
HC	RR	HELIXOR-P	SOL.INJ.	5 MG/1 ML	SC	1*8 AMP.
AU LIEU DE						
H	RR	HELIXOR-P	SOL.INJ.	5 MG/1 ML	SC	1*8 AMP.
HC	RR	HELIXOR-P	SOL.INJ.	5 MG/1ML	SC	1*50 AMP.
AU LIEU DE						
H	RR	HELIXOR-P	SOL.INJ.	5 MG/1 ML	SC	1*50 AMP.
HC	RR	HELIXOR-P	SOL.INJ.	20 MG/1 ML	SC	1*8 AMP.
AU LIEU DE						
H	RR	HELIXOR-P	SOL.INJ.	20 MG/1 ML	SC	1*8 AMP.

HC	RR	HELIXOR-P	SOL.INJ.	20 MG/1 ML	SC	1*50 AMP.
AU LIEU DE						
H	RR	HELIXOR-P	SOL.INJ.	20 MG/1 ML	SC	1*50 AMP.
HC	RR	HELIXOR-P	SOL.INJ.	30 MG/1 ML	SC	1*8 AMP.
AU LIEU DE						
H	RR	HELIXOR-P	SOL.INJ.	30 MG/1 ML	SC	1*8 AMP.
HC	RR	HELIXOR-P	SOL.INJ.	30 MG/1 ML	SC	1*50 AMP.
AU LIEU DE						
H	RR	HELIXOR-P	SOL.INJ.	30 MG/1 ML	SC	1*50 AMP.
HC	RR	HELIXOR-P	SOL.INJ.	50 MG/1 ML	SC	1*8 AMP.
AU LIEU DE						
H	RR	HELIXOR-P	SOL.INJ.	50 MG/1 ML	SC	1*8 AMP.
HC	RR	HELIXOR-P	SOL.INJ.	50 MG/1 ML	SC	1*50 AMP.
AU LIEU DE						
H	RR	HELIXOR-P	SOL.INJ.	50 MG/1 ML	SC	1*50 AMP.
HC	RR	HELIXOR-P	SOL.INJ.	100 MG/2 ML	SC	1*8 AMP.
AU LIEU DE						
H	RR	HELIXOR-P	SOL.INJ.	100 MG/2 ML	SC	1*8 AMP.
HC	RR	HELIXOR-P	SOL.INJ.	100 MG/2 ML	SC	1*50 AMP.
AU LIEU DE						
H	RR	HELIXOR-P	SOL.INJ.	100 MG/2 ML	SC	1*50 AMP.
HC	RR	HELIXOR-P SERIE 1	SOL.INJ.		SC	1*7 AMP.
AU LIEU DE						
H	RR	HELIXOR-P SERIE 1	SOL.INJ.		SC	1*7 AMP.
HC	RR	HELIXOR-P SERIE 2	SOL.INJ.		SC	1*7 AMP.
AU LIEU DE						
H	RR	HELIXOR-P SERIE 2	SOL.INJ.		SC	1*7 AMP.
HC	RR	HELIXOR-P SERIE 3	SOL.INJ.		SC	1*7 AMP.
AU LIEU DE						
H	RR	HELIXOR-P SERIE 3	SOL.INJ.		SC	1*7 AMP.

HC	RR	HELIXOR-P SERIE 4	SOL.INJ.		SC	1*7 AMP.
AU LIEU DE						
H	RR	HELIXOR-P SERIE 4	SOL.INJ.		SC	1*7 AMP.
HC	RR	HOLOXAN	PDRE P.PREP.INJ.	1 G	IV	1*1 FL.
AU LIEU DE						
H	RR	HOLOXAN	PDRE P.PREP.INJ.	1 G	IV	1*1 FL.
HC	RR	HYCAMTIN	PDRE P.PREP.PERF.	1 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 3 ML
AU LIEU DE						
H	RR	HYCAMTIN	PDRE P.PREP.PERF.	1 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 3 ML
HC	RR	HYCAMTIN	PDRE P.PREP.PERF.	1 MG/1 ML	IV	1*5 FL. 3 ML
AU LIEU DE						
H	RR	HYCAMTIN	PDRE P.PREP.PERF.	1 MG/1 ML	IV	1*5 FL. 3 ML
HC	RR	HYCAMTIN	PDRE P.PREP.PERF.	4 MG	IV	1*1 FL. 5 ML
AU LIEU DE						
H	RR	HYCAMTIN	PDRE P.PREP.PERF.	4 MG	IV	1*1 FL. 5 ML
HC	RR	HYCAMTIN	PDRE P.PREP.PERF.	4 MG	IV	1*5 FL. 5 ML
AU LIEU DE						
H	RR	HYCAMTIN	PDRE P.PREP.PERF.	4 MG	IV	1*5 FL. 5 ML
H	S	KETALAR	SOL.INJ.	500 MG/10 ML	IV	1*1 FL. 10 ML
AU LIEU DE						
	S	KETALAR	SOL.INJ.	500 MG/10 ML	IV	1*1 FL. 10 ML
HC	RR	LEDERTREXATE	SOL.INJ.	50 MG/2 ML	IAIMITIV	1*1 FL. 2 ML
AU LIEU DE						
H	RR	LEDERTREXATE	SOL.INJ.	50 MG/2 ML	IAIMITIV	1*1 FL. 2 ML
HC	RR	LEDERTREXATE	SOL.INJ.	50 MG/2 ML	IAIMITIV	1*25 FL. 2 ML
AU LIEU DE						
H	RR	LEDERTREXATE	SOL.INJ.	50 MG/2 ML	IAIMITIV	1*25 FL. 2 ML
HC	RR	LEDERTREXATE CONCENTRATE	SOL.P.PERF.	100 MG/1 ML	IV	1*1 FL.CONCENTRE 1 ML
AU LIEU DE						
H	RR	LEDERTREXATE CONCENTRATE	SOL.P.PERF.	100 MG/1 ML	IV	1*1 FL.CONCENTRE 1 ML

HC	RR	LEDERTREXATE CONCENTRATE	SOL.P.PERF.	100 MG/1 ML	IV	1*1 FL.CONCENTRE 10 ML
AU LIEU DE						
H	RR	LEDERTREXATE CONCENTRATE	SOL.P.PERF.	100 MG/1 ML	IV	1*1 FL.CONCENTRE 10 ML
HC	RR	LEDERTREXATE CONCENTRATE	SOL.P.PERF.	100 MG/1 ML	IV	1*1 FL.CONCENTRE 50 ML
AU LIEU DE						
H	RR	LEDERTREXATE CONCENTRATE	SOL.P.PERF.	100 MG/1 ML	IV	1*1 FL.CONCENTRE 50 ML
HC	RR	LEUSTATIN	SOL.P.PERF.	1 MG/1 ML	IV	1*7 VIALS 10 ML
AU LIEU DE						
H	RR	LEUSTATIN	SOL.P.PERF.	1 MG/1 ML	IV	1*7 VIALS 10 ML
HC	RR	MITOMYCIN-C-KYOWA	PDRE P.PREP.INJ.	2 MG	IV	1*10 FIOLES 20 ML
AU LIEU DE						
H	RR	MITOMYCIN-C-KYOWA	PDRE P.PREP.INJ.	2 MG	IV	1*10 FIOLES 20 ML
HC	RR	MITOMYCIN-C-KYOWA	PDRE P.PREP.INJ.	10 MG	IV	1*3 FIOLES
AU LIEU DE						
H	RR	MITOMYCIN-C-KYOWA	PDRE P.PREP.INJ.	10 MG	IV	1*3 FIOLES
HC	RR	MITOMYCIN-C-KYOWA	PDRE P.PREP.INJ.	20 MG	IV	1*2 FIOLES
AU LIEU DE						
H	RR	MITOMYCIN-C-KYOWA	PDRE P.PREP.INJ.	20 MG	IV	1*2 FIOLES
HC	RR	MYOCET	PDRE P.PREP.INJ.	50 MG	IV	1*2 SETS
AU LIEU DE						
H	RR	MYOCET	PDRE P.PREP.INJ.	50 MG	IV	1*2 SETS
HC	RR	NAVELBINE	SOL.INJ.	10 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 1 ML
AU LIEU DE						
H	RR	NAVELBINE	SOL.INJ.	10 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 1 ML
HC	RR	NAVELBINE	SOL.INJ.	10 MG/1 ML	IV	1*10 FL. 1 ML
AU LIEU DE						
H	RR	NAVELBINE	SOL.INJ.	10 MG/1 ML	IV	1*10 FL. 1 ML
HC	RR	NAVELBINE	SOL.INJ.	50 MG/5 ML	IV	1*1 FL. 5 ML
AU LIEU DE						
H	RR	NAVELBINE	SOL.INJ.	50 MG/5 ML	IV	1*1 FL. 5 ML

HC	RR	NAVELBINE	SOL.INJ.	50 MG/5 ML	IV	1*10 FL. 5 ML
AU LIEU DE						
H	RR	NAVELBINE	SOL.INJ.	50 MG/5 ML	IV	1*10 FL. 5 ML
HC	RR	NITRUMON	PDRE P.PREP.INJ.	100 MG/3 ML	IV	1*1 FL.+1*1 AMP.SOLV.
AU LIEU DE						
H	RR	NITRUMON	PDRE P.PREP.INJ.	100 MG/3 ML	IV	1*1 FL.+1*1 AMP.SOLV.
HC	RR	ONCOVIN	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	IV	1*1 FIOLE MULTID. 1 ML
AU LIEU DE						
H	RR	ONCOVIN	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	IV	1*1 FIOLE MULTID. 1 ML
HC	RR	ONCOVIN	SOL.INJ.	2 MG/2 ML	IV	1*1 FIOLE MULTID. 2 ML
AU LIEU DE						
H	RR	ONCOVIN	SOL.INJ.	2 MG/2 ML	IV	1*1 FIOLE MULTID. 2 ML
HC	RR	OXALIPLATINE TEVA	SOL.P.PERF.	5 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 4 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OXALIPLATINE TEVA	SOL.P.PERF.	5 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 4 ML
HC	RR	OXALIPLATINE TEVA	SOL.P.PERF.	5 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 10 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OXALIPLATINE TEVA	SOL.P.PERF.	5 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 10 ML
HC	RR	OXALIPLATINE TEVA	SOL.P.PERF.	5 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 20 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OXALIPLATINE TEVA	SOL.P.PERF.	5 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 20 ML
HC	RR	OXALIPLATINE TEVA	SOL.P.PERF.	5 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 40 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OXALIPLATINE TEVA	SOL.P.PERF.	5 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 40 ML
HC	RR	OXALIPLATINE TEVA	PDRE P.PREP.PERF.	5 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 20 MG+1*1 FL.SOLV. 4 ML
AU LIEU DE						
HC	RR	OXALIN	PDRE P.PREP.PERF.	5 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 20 MG+1*1 FL.SOLV. 4 ML
HC	RR	OXALIPLATINE TEVA	PDRE P.PREP.PERF.	5 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 50 MG+1*1 FL.SOLV. 10 ML
AU LIEU DE						
HC	RR	OXALIN	PDRE P.PREP.PERF.	5 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 50 MG+1*1 FL.SOLV. 10 ML

HC	RR	OXALIPLATINE TEVA	PDRE P.PREP.PERF.	5 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 100 MG+1*1 FL.SOLV. 20 ML
AU LIEU DE						
HC	RR	OXALIN	PDRE P.PREP.PERF.	5 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 100 MG+1*1 FL.SOLV. 20 ML
HC	RR	PACLITAXIN-100	SOL.P.PERF.	100 MG/16,7 ML	IV	1*1 VIAL A DIL. 16,7 ML
AU LIEU DE						
H	RR	PACLITAXIN-100	SOL.P.PERF.	100 MG/16,7 ML	IV	1*1 VIAL A DIL. 16,7 ML
HC	RR	PACLITAXIN-30	SOL.P.PERF.	30 MG/5 ML	IV	1*1 VIAL A DIL. 5 ML
AU LIEU DE						
H	RR	PACLITAXIN-30	SOL.P.PERF.	30 MG/5 ML	IV	1*1 VIAL A DIL. 5 ML
HC	RR	PACLITAXIN-300	SOL.P.PERF.	300 MG/50 ML	IV	1*1 VIAL A DIL. 50 ML
AU LIEU DE						
H	RR	PACLITAXIN-300	SOL.P.PERF.	300 MG/50 ML	IV	1*1 VIAL A DIL. 50 ML
	R	PANTONYCO	CPR.ENT.	20 MG	PO	1*7 CPR.GASTRO-RESIST.
AU LIEU DE						
	R	PANTONYCO	CPR.ENT.	20 MG	PO	1*90 CPR.
H	RR	PENTOTHAL	PDRE P.PREP.INJ.	1 G	IV	1*1 FIOLE 20 ML
AU LIEU DE						
	RR	PENTOTHAL	PDRE P.PREP.INJ.	1 G	IV	1*1 FIOLE 20 ML
H	RR	PENTOTHAL	PDRE P.PREP.INJ.	1 G	IV	1*1 FIOLE 50 ML
AU LIEU DE						
	RR	PENTOTHAL	PDRE P.PREP.INJ.	1 G	IV	1*1 FIOLE 50 ML
H	RR	PENTOTHAL	PDRE P.PREP.INJ.	1 G	IV	1*10 FIOLES 20 ML
AU LIEU DE						
	RR	PENTOTHAL	PDRE P.PREP.INJ.	1 G	IV	1*10 FIOLES 20 ML
H	RR	PENTOTHAL	PDRE P.PREP.INJ.	1 G	IV	1*10 FIOLES 50 ML
AU LIEU DE						
	RR	PENTOTHAL	PDRE P.PREP.INJ.	1 G	IV	1*10 FIOLES 50 ML
HC	RR	PLATINOL	PDRE P.PREP.INJ.	10 MG	IV	1*1 FIOLE
AU LIEU DE						
H	RR	PLATINOL	PDRE P.PREP.INJ.	10 MG	IV	1*1 FIOLE

HC	RR	PLATINOL	PDRE P.PREP.INJ.	50 MG	IV	1*1 FIOLE
AU LIEU DE						
H	RR	PLATINOL	PDRE P.PREP.INJ.	50 MG	IV	1*1 FIOLE
HC	RR	PLATOSIN	SOL.INJ.	10 MG/10 ML	IV	1*1 VIAL 10 ML
AU LIEU DE						
H	RR	PLATOSIN	SOL.INJ.	10 MG/10 ML	IV	1*1 VIAL 10 ML
HC	RR	PLATOSIN	SOL.INJ.	50 MG/50 ML	IV	1*1 VIAL 50 ML
AU LIEU DE						
H	RR	PLATOSIN	SOL.INJ.	50 MG/50 ML	IV	1*1 VIAL 50 ML
HC	RR	PLATOSIN	SOL.INJ.	100 MG/100 ML	IV	1*1 VIAL 100 ML
AU LIEU DE						
H	RR	PLATOSIN	SOL.INJ.	100 MG/100 ML	IV	1*1 VIAL 100 ML
	RR	PULMICORT 200	AER.	0,2 MG/1 D.	IH	1*120 DOS.
AU LIEU DE						
	RR	PULMICORT 200	AER.	0,2 MG/1 D.	IH	1*100 DOS.
HC	RR	REMICADE	PDRE P.PREP.PERF.	100 MG	IV	1*1 FL.VERRE 20 ML
AU LIEU DE						
H	RR	REMICADE	PDRE P.PREP.PERF.	100 MG	IV	1*1 FL.VERRE 20 ML
C	RR	ROFERON-A	SOL.INJ.	18 MIOUI/0,6 ML	SC	1*6 CARTOUCHES
AU LIEU DE						
	RR	ROFERON-A	SOL.INJ.	18 MIOUI/0,6 ML	SC	1*6 CARTOUCHES
	R	RUPATALL	CPR.	10 MG	PO	1*7 CPR.
AU LIEU DE						
	R	RUPAFIN	CPR.	10 MG	PO	1*7 CPR.
	R	RUPATALL	CPR.	10 MG	PO	1*15 CPR.
AU LIEU DE						
	R	RUPAFIN	CPR.	10 MG	PO	1*15 CPR.
	R	RUPATALL	CPR.	10 MG	PO	1*20 CPR.
AU LIEU DE						
	R	RUPAFIN	CPR.	10 MG	PO	1*20 CPR.

HC	RR	TAXOL-100	SOL.P. PERF.	100 MG/17 ML	IV	1*1 FIOLE 17 ML
AU LIEU DE						
H	RR	TAXOL-100	SOL.P. PERF.	100 MG/17 ML	IV	1*1 FIOLE 17 ML
HC	RR	TAXOL-30	SOL.P. PERF.	30 MG/5 ML	IV	1*1 FIOLE 5 ML
AU LIEU DE						
H	RR	TAXOL-30	SOL.P.PERF.	30 MG/5 ML	IV	1*1 FIOLE 5 ML
HC	RR	TAXOL-300	SOL.P.PERF.	300 MG/51 ML	IV	1*1 FIOLE 51 ML
AU LIEU DE						
H	RR	TAXOL-300	SOL.P.PERF.	300 MG/51 ML	IV	1*1 FIOLE 51 ML
HC	RR	TAXOTERE	SOL.P.PERF.	20 MG/0,5 ML	IV	1*1 FL.+1*1 FL.SOLV. 1,5 ML
AU LIEU DE						
H	RR	TAXOTERE	SOL.P.PERF.	20 MG/0,5 ML	IV	1*1 FL.+1*1 FL.SOLV. 1,5 ML
HC	RR	TAXOTERE	SOL.P.PERF.	80 MG/2 ML	IV	1*1 FL.+1*1 FL.SOLV. 6 ML
AU LIEU DE						
H	RR	TAXOTERE	SOL.P.PERF.	80 MG/2 ML	IV	1*1 FL.+1*1 FL.SOLV. 6 ML
HC	RR	TOMUDEX	PDRE P.PREP.PERF.	2 MG	IV	1*3 FL.
AU LIEU DE						
H	RR	TOMUDEX	PDRE P.PREP.PERF.	2 MG	IV	1*3 FL.
HC	RR	VINBLASINE-TEVA	PDRE P.PREP.INJ.	10 MG	IV	1*1 FL.+1*1 AMP.SOLV. 10 ML
AU LIEU DE						
H	RR	VINBLASINE-TEVA	PDRE P.PREP.INJ.	10 MG	IV	1*1 FL.+1*1 AMP.SOLV. 10 ML
HC	RR	VINCRISIN	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 1 ML
AU LIEU DE						
H	RR	VINCRISIN	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 1 ML
HC	RR	VINCRISIN	SOL.INJ.	2 MG/2 ML	IV	1*1 FL. 2 ML
AU LIEU DE						
H	RR	VINCRISIN	SOL.INJ.	2 MG/2 ML	IV	1*1 FL. 2 ML
	R	VOLTAREN INJEKT	SOL.INJ.	75 MG/3 ML	IM	1*30 AMP.
AU LIEU DE						
	RR	VOLTAREN INJEKT	SOL.INJ.	75 MG/3 ML	IM	1*30 AMP.

	R	VOLTAREN INJEKT	SOL.INJ.	75 MG/3 ML	IM	50*3 AMP.
AU LIEU DE						
	RR	VOLTAREN INJEKT	SOL.INJ.	75 MG/3 ML	IM	50*3 AMP.
HC	RR	XANTROSIN	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*1 VIAL 5 ML
AU LIEU DE						
H	RR	XANTROSIN	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*1 VIAL 5 ML
HC	RR	XANTROSIN	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*1 VIAL 10 ML
AU LIEU DE						
H	RR	XANTROSIN	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*1 VIAL 10 ML
HC	RR	XANTROSIN	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*1 VIAL 12,5 ML
AU LIEU DE						
H	RR	XANTROSIN	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*1 VIAL 12,5 ML
HC	RR	XANTROSIN	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*1 VIAL 15 ML
AU LIEU DE						
H	RR	XANTROSIN	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*1 VIAL 15 ML
HC	RR	XANTROSIN	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*5 VIALS 5 ML
AU LIEU DE						
H	RR	XANTROSIN	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*5 VIALS 5 ML
HC	RR	XANTROSIN	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*5 VIALS 10 ML
AU LIEU DE						
H	RR	XANTROSIN	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*5 VIALS 10 ML
HC	RR	XANTROSIN	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*5 VIALS 12,5 ML
AU LIEU DE						
H	RR	XANTROSIN	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*5 VIALS 12,5 ML
HC	RR	XANTROSIN	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*5 VIALS 15 ML
AU LIEU DE						
H	RR	XANTROSIN	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*5 VIALS 15 ML
HC	RR	XANTROSIN	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*10 VIALS 5 ML
AU LIEU DE						
H	RR	XANTROSIN	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*10 VIALS 5 ML

HC	RR	XANTROSIN	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*10 VIALS 10 ML
AU LIEU DE						
H	RR	XANTROSIN	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*10 VIALS 10 ML
HC	RR	XANTROSIN	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*10 VIALS 12,5 ML
AU LIEU DE						
H	RR	XANTROSIN	SOL. P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*10 VIALS 12,5 ML
HC	RR	XANTROSIN	SOL. P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*10 VIALS 15 ML
AU LIEU DE						
H	RR	XANTROSIN	SOL. P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*10 VIALS 15 ML
HC	RR	ZAVEDOS-10	PDRE P.PREP.INJ.	10 MG	IV	1*1 FL.
AU LIEU DE						
H	RR	ZAVEDOS-10	PDRE P.PREP.INJ.	10 MG	IV	1*1 FL.
HC	RR	ZOMETA	SOL.	4 MG/5 ML	IV	1*1 FL.A DIL.
AU LIEU DE						
H	RR	ZOMETA	SOL.	4 MG/5 ML	IV	1*1 FL.A DIL.
HC	RR	ZOMETA	SOL.	4 MG/5 ML	IV	1*4 FL.A DIL.
AU LIEU DE						
H	RR	ZOMETA	SOL.	4 MG/5 ML	IV	1*4 FL.A DIL.
HC	RR	ZOMETA	SOL.	4 MG/5 ML	IV	1*10 FL.A DIL.
AU LIEU DE						
H	RR	ZOMETA	SOL.	4 MG/5 ML	IV	1*10 FL.A DIL.
HC	RR	ZOMETA	PDRE P.PREP.PERF.	4 MG	IV	1*1 FL.+1*1 AMP.
AU LIEU DE						
H	RR	ZOMETA	PDRE P.PREP.PERF.	4 MG	IV	1*1 FL.+1*1 AMP.
HC	RR	ZOMETA	PDRE P.PREP.PERF.	4 MG	IV	1*4 FL.+1*4 AMP.
AU LIEU DE						
H	RR	ZOMETA	PDRE P.PREP.PERF.	4 MG	IV	1*4 FL.+1*4 AMP.
HC	RR	ZOMETA	PDRE P.PREP.PERF.	4 MG	IV	1*10 FL.+1*10 AMP.
AU LIEU DE						
H	RR	ZOMETA	PDRE P.PREP.PERF.	4 MG	IV	1*10 FL.+1*10 AMP.

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE (COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGUEUR).

RR	TRANXENE	CPR.ENR.	50 MG	PO	1*30 CPR.

E) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT REMIS SUR LE MARCHE.

S	MATRIFEN 50MCG/H	SYST.THERAP.TD	5,5 MG	TO	1*10 PATCHS

G) L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN A ETE SUSPENDUE PAR LE MINISTRE DE LA SANTE.

RR	ZIMULTI	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*28 CPR.(FL.)
RR	ZIMULTI	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	ZIMULTI	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	ZIMULTI	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*70 CPR.U.D.SS BLIST.
RR	ZIMULTI	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
RR	ZIMULTI	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*98 CPR.(FL.)
RR	ZIMULTI	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
RR	ZIMULTI	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*500 CPR.(FL.)

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 4 15 janvier 2009

Sommaire

Arrêté ministériel du 4 décembre 2008 portant nomination des membres de la commission d'examen chargée de la vérification et de la certification des compétences de communication en langue luxembourgeoise parlée en vue de l'admission à la naturalisation.

La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle
et le Ministre de la Justice,

Vu le règlement grand-ducal du 31 octobre 2008 concernant l'organisation des épreuves et l'attestation de la compétence de communication en langue luxembourgeoise parlée pour être admis à la naturalisation;

Arrêtent:

Art. 1er. Sont nommés membres effectifs de la commission d'examen:

(1) Mme Gaby KUNSCH, directrice adjointe du Service de la Formation des Adultes, chargée de la direction du Centre de Langues, Luxembourg

(2) Mme Angèle ADAM, professeur au Centre de Langues Luxembourg
M. Nicolas ALS, chargé de cours au Centre de Langues Luxembourg
Mme Pia BAATZ, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg
M. Joseph BADEN, chargé de cours au Centre de Langues Luxembourg
Mme Pascale BECKER, professeur au Centre de Langues Luxembourg
M. Marc BELCHE, professeur au Centre de Langues Luxembourg
Mme Marianne EHMANN, professeur au Centre de Langues Luxembourg
Mme Simone EISCHEN, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg
M. Henri FISCHBACH, chargé de cours au Centre de Langues Luxembourg
Mme Muriel FUNCK, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg
M. Jean-Jacques GAUBIG, professeur au Centre de Langues Luxembourg
Mme Juliette HOFFMANN, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg
M. Jean-Paul JUNCK, professeur au Centre de Langues Luxembourg
Mme Jennifer KAELL, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg
M. Norbert KARRENBAUER, professeur au Centre de Langues Luxembourg
Mme Béatrice KAYSER, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg
Mme Monique KAYSER, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg
Mme Christiane KLEIN, professeur au Centre de Langues Luxembourg
Mme Danielle LEYDER, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg
M. Alberto MACHADO, chargé de cours au Centre de Langues Luxembourg
Mme Myriam MERSCH, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg
Mme Bettina OSTER, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg
M. Jean PORTANTE, chargé de cours au Centre de Langues Luxembourg
M. Jean-Marc PUTZ, professeur au Centre de Langues Luxembourg
Mme Ines QUARING, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg
Mme Jeannine SCHMITZ, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg
M. Luc SCHMITZ, chargé de cours au Centre de Langues Luxembourg
Mme Michelle SCHRAM, professeur au Centre de Langues Luxembourg
Mme Francine WILDANGER, professeur au Centre de Langues Luxembourg
Mme Béatrice ZAHLEN, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Art. 2. Sont nommés membres suppléants de la commission:
Mme Marie-Jeanne MOLITOR, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg
Mme Josiane KARTHEISER, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg
Mme Hermine KOSTER, professeur au Centre de Langues Luxembourg
Mme Yasmine STEYER, chargée de cours au Centre de Langues Luxembourg

Art. 3. M. Siggy KOENIG, administrateur général au Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, est nommé commissaire du gouvernement.

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au Mémorial et expédié au contrôle financier pour attribution.

Une copie sera transmise aux membres de la commission pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 4 décembre 2008.

La Ministre de l'Éducation nationale et
de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Arrêté ministériel du 17 décembre 2008 portant remplacement d'un membre de la Commission des Sites et Monuments nationaux.

La Secrétaire d'Etat à la Culture, à l'Enseignement supérieur et à la Recherche,

Vu l'article 40 de la loi du 18 juillet 1983 concernant la conservation et la protection des sites et monuments nationaux;

Vu le règlement grand-ducal du 14 décembre 1983 fixant la composition et le fonctionnement de la Commission des Sites et Monuments nationaux;

Vu l'arrêté ministériel du 15 janvier 2007 portant nomination des membres de la Commission des Sites et Monuments nationaux;

Arrête:

Art. 1er. Monsieur Louis WEISGERBER, architecte, est nommé membre de la Commission des Sites et Monuments nationaux, en remplacement de Monsieur Martin LAMMAR, architecte.

Art. 2. Le nouveau membre prénommé termine le mandat de celui qu'il remplace.

Art. 3. Le présent arrêté est publié au Mémorial et est remis à l'intéressé pour lui servir de titre; copie en est transmise au Président de la Commission des Sites et Monuments nationaux.

Luxembourg, le 17 décembre 2008.

La Secrétaire d'Etat à la Culture,
à l'Enseignement supérieur
et à la Recherche,
Octavie Modert

Arrêté du Gouvernement en Conseil du 19 décembre 2008.

Le Conseil de Gouvernement,

Vu l'article 4 de la loi modifiée du 21 mars 1966 portant institution d'un Conseil Economique et Social;

Vu le règlement grand-ducal du 15 juin 2004 fixant la répartition des mandats des groupes patronal et salarial au sein du Conseil économique et social;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres du Conseil économique et social:

Membres effectifs:	Membres suppléants:
GROUPE PATRONAL:	
– treize représentants des entreprises –	
M. Pierre BLEY Secrétaire général Union des Entreprises Luxembourgeoises	Monsieur Claude SEYWERT Manager Master Change Leader ArcelorMittal Florange
Monsieur Patrick SEYLER General Manager Government & institutional relations ArcelorMittal	Monsieur Pierre-Nicolas WERNER Executive Assistant ArcelorMittal
Monsieur Robert DENNEWALD Président Eurobéton et Président de la Business Federation Luxembourg-FEDIL	Monsieur Joseph BLUM Directeur de production Goodyear Mold Plant et Wire Plant
Monsieur Nicolas SOISSON Directeur de la Business Federation Luxembourg-FEDIL	Monsieur René WINKIN Secrétaire général de la Business Federation Luxembourg-FEDIL
Monsieur Romain SCHMIT Directeur de la Fédération des Artisans	Monsieur Jean DI CATO Vice-Président de la Fédération des Artisans
Monsieur Norbert GEISEN Président de la Fédération des Artisans	Monsieur Pierre KREMER Vice-Président de la Fédération des Artisans

Monsieur Jean MEYER
Président de l'Association des Banques et Banquiers, Luxembourg-ABBL

Monsieur Frank WAGENER
Président du Comité de direction de la Dexia-BIL

Monsieur Jean-Jacques ROMMES
Directeur et Président du Comité de Direction de l'Association des Banques et Banquiers, Luxembourg-ABBL

Monsieur Serge DE CILLIA
Membre du Comité de direction de l'Association des Banques et Banquiers, Luxembourg-ABBL

Monsieur Paul HAMMELMANN
Conseiller juridique
Association des Compangnies d'Assurances-ACA

Monsieur Paul-Charles ORIGER
Attaché de direction
Association des Compagnies d'Assurances-ACA

Monsieur Gary KNEIP
Vice-Président de la Confédération luxembourgeoise du Commerce-clc

Monsieur Michel RODENBOURG
Président de la Confédération luxembourgeoise de Commerce-clc

Monsieur Thierry NOTHUM
Directeur de la Confédération Luxembourgeoise du Commerce-clc

Monsieur Yves GORDET
Directeur adjoint de la Confédération luxembourgeoise du Commerce-clc

Monsieur Paul ENSCH
Directeur de la Chambre des Métiers

Monsieur Michel BRACHMOND
Directeur adjoint de la Chambre des Métiers

Monsieur Pierre GRAMEGNA
Directeur de la Chambre de Commerce

Monsieur Paul EMERING
Secrétaire général de la Chambre de Commerce

– deux représentants des professions libérales –

Monsieur Franz PROST
Président de l'Ordre des Experts-Comptables

Pierre KRIER
Président de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises

Dr Daniel MART
Médecin généraliste

Me Gast NEU
Secrétaire FTI

– trois représentants de l'agriculture et de la viticulture –

Madame Josiane WILLEMS,
Directeur de la Centrale Paysanne

Monsieur Marc FISCH
Président de la Centrale Paysanne

Monsieur Alphonse FERBER
Membre du Comité du Fräie Lëtzebuerger Baureverband

Monsieur Camille SCHROEDER
Président de la Baueren-Allianz

Monsieur Marc WEYER
Président de la Fédération viticole

Monsieur Aly LEONARDY
Vice-Président de la Fédération viticole

GROUPE SALARIAL:

– quatorze représentants des salariés du secteur privé –

Monsieur Nico CLEMENT
Membre du Bureau exécutif de l'OGBL

Monsieur Frank ARENDT
Secrétaire central de l'OGBL

Monsieur Armand DREWS
Président de la CMEP

Monsieur Marco GOELHAUSEN
Président du Syndicat Santé et Services sociaux de l'OGBL

Monsieur Alain KINN
Membre du Bureau exécutif de l'OGBL

Monsieur Hubert HOLLERICH
Secrétaire central de l'OGBL

Madame Danièle NIELES
Membre du Bureau exécutif de l'OGBL

Madame Véronique EISCHEN
Secrétaire central de l'OGBL

Monsieur Carlos PEREIRA
Membre du Bureau exécutif de l'OGBL

Monsieur Romain DAUBENFELD
Secrétaire central de l'OGBL

Monsieur Jean-Claude REDING
Président de l'OGBL

Monsieur Jean-Claude BERNARDINI
Secrétaire central de l'OGBL

Monsieur André ROELTGEN
Membre du Bureau exécutif de l'OGBL

Monsieur Pierre SCHREINER
Secrétaire central de l'OGBL

Monsieur Robert WEBER
Président national du LCGB

Monsieur Christian WELTER
Responsable des Relations publiques du LCGB

Monsieur Joé SPIER
Secrétaire général adjoint du LCGB

Monsieur Marcel MERSCH
Directeur adjoint à la Chambre de travail

Monsieur Patrick DURY
Secrétaire syndical, LCGB

Monsieur Marcel GOEREND
Secrétaire syndical, LCGB

Madame Alexandra BERTEMES
Secrétaire syndical du LCGB

Monsieur Georges BACH
Président du Syprolux

Monsieur Marco WAGENER
Conseiller, Chambre de travail

Monsieur Nico HOFFMANN
Responsable des formations du LCGB

Monsieur Norbert TREMUTH
Directeur de la Chambre
des employés privés

Monsieur Roger MELMER
Directeur adjoint de la Chambre
des employés privés

Monsieur René PIZZAFERRI
Directeur de la Chambre de travail

Monsieur Fernand SPELTZ
Conseiller de la Chambre de travail

– quatre représentants des fonctionnaires et employés du secteur public –

Monsieur Raymond HENCKS
Membre du Comité exécutif CGFP

Monsieur Jean-Claude CONTER
Membre du Comité Fédéral CGFP

Monsieur Romain WOLFF
Secrétaire général CGFP

Monsieur Claude HEISER
1er Vice-Président CGFP

Monsieur Marco THOME
Secrétaire général FGFC

Monsieur Daniel CARDARELLI
Membre comité directeur FGFG

Monsieur Georges MULLER
Directeur de la Chambre des
Fonctionnaires et Employés Publics

Monsieur Gilbert GOERGEN
Membre du Bureau de la Chambre des
Fonctionnaires et Employés publics

Art. 2. Le présent arrêté est transmis au Premier Ministre, Ministre d'Etat, pour exécution.

Les Membres du Gouvernement,
Jean Asselborn
Fernand Boden
Marie-Josée Jacobs
François Biltgen
Jeannot Krecké
Mars Di Bartolomeo
Lucien Lux
Jean-Marie Halsdorf
Claude Wiseler
Nicolas Schmit
Octavie Modert

Arrêté ministériel du 23 décembre 2008 fixant pour la deuxième session de l'année scolaire 2008/2009 les dates de présentation des demandes d'admission au stage pédagogique pour les différentes fonctions enseignantes de l'enseignement postprimaire.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,

Vu la loi modifiée du 10 juin 1980 portant planification des besoins en personnel enseignant de l'enseignement postprimaire, notamment l'article 6;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 22 septembre 1992 déterminant les modalités des concours de recrutement du personnel enseignant de l'enseignement postprimaire;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 2 juin 1999 concernant la formation théorique et pratique ainsi que la période probatoire des enseignants de l'enseignement postprimaire, notamment l'article 6;

Arrête:

Art. 1er. Pour l'année scolaire 2008/2009, deuxième session des concours de recrutement du personnel enseignant de l'enseignement postprimaire, le délai pour la présentation des demandes d'admission au stage pédagogique pour les différentes fonctions enseignantes de l'enseignement postprimaire est fixé au 30 janvier 2009. Ces demandes préciseront la spécialité et la fonction dans laquelle l'admission au stage est demandée.

Les pièces suivantes sont à introduire pour cette date au plus tard:

– un acte de naissance,
– un certificat de nationalité luxembourgeois ou un certificat attestant la nationalité d'un des Etats membres de l'Union Européenne,
– un extrait du casier judiciaire,
– un certificat d'inscription aux listes électorales,
– les pièces et documents prouvant l'accomplissement des études et l'obtention du diplôme final.

Après réussite aux examens-concours les candidats devront en outre passer un examen médical auprès du médecin du travail de la Fonction Publique.

Les délais ci-dessus sont à observer strictement.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 23 décembre 2008.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Arrêté ministériel du 23 décembre 2008 portant répartition sur les différentes fonctions et spécialités, des 42 postes restés vacants, suite à la première session de l'examen-concours de recrutement pour l'admission au stage pédagogique.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,

Vu la loi modifiée du 10 juin 1980 portant planification des besoins en personnel enseignant de l'enseignement postprimaire, notamment son article 6, sub I;

Vu la loi du 29 juin 2005 fixant les cadres du personnel des établissements d'enseignement secondaire et secondaire technique;

Vu la décision du Gouvernement en Conseil du 5 septembre 2007 arrêtant le volume de recrutement en personnel enseignant de l'enseignement postprimaire pour les années scolaires 2007/2008 à 2011/2012;

Vu l'arrêté ministériel du 18 août 2008 portant répartition, sur les différentes fonctions et spécialités, du nombre total des candidats à admettre dans une carrière d'enseignant de l'enseignement postprimaire pendant l'année scolaire 2008/2009.

Arrête:

Art. 1er. Le nombre d'agents à recruter dans la carrière de l'instituteur d'enseignement préparatoire pendant l'année scolaire 2008/2009 est porté de 21 à 25 unités.

Art. 2. Les 42 postes pour enseignants de l'enseignement postprimaire, restés vacants à la suite de la première session de l'examen concours de recrutement organisée en automne 2008, sont répartis sur les différentes fonctions et spécialités comme suit:

Carrière du maître d'enseignement technique		
spécialité:	débosseleur-peintre	1
spécialité:	coiffure	2
spécialité:	mécanicien d'autos	1
spécialité:	métiers du bâtiment	1
spécialité:	métiers du métal	1
spécialité:	métiers de la toiture	2
spécialité:	peintre-décorateur	1
Carrière du maître de cours spéciaux		
spécialité:	secrétariat	1

Carrière du professeur d'enseignement technique

spécialité:	professions de santé/infirmier	3

Carrières du professeur ingénieur ou du professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique

spécialité:	électrotechnique	3
spécialité:	génie civil	1
spécialité:	informatique	2
spécialité:	mécanique	2
spécialité:	pédagogie	1

Carrières du professeur de lettres ou de sciences de l'enseignement secondaire

spécialité:	chimie	2
spécialité:	mathématiques	7
spécialité:	physique	5

Carrière du professeur de sciences économiques et sociales 2

Carrières du professeur de lettres ou de sciences ou du professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique

spécialité:	formation morale et sociale	2

Carrière du professeur d'éducation artistique 2

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 23 décembre 2008.
La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Administration des Douanes et Accises. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2008, démission honorable de ses fonctions a été accordée à Monsieur Jean BELLING, receveur adjoint à l'administration des douanes et accises, à partir du 1er avril 2009.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Avis. – En exécution de l'alinéa 3 de l'article 3 de l'arrêté grand-ducal du 9 juillet 1945, portant modification de la législation sur la Caisse des Consignations, les ayants droit ci-après sont avisés de la déchéance au bénéfice du Trésor du droit de remboursement des sommes consignées à leur profit auprès de la Caisse des Consignations à ***Diekirch***.

Date de la consignation	Nom, qualité et adresse de l'ayant droit	Date de la déchéance
30.12.1975	la faillite Paul DE BOURCY, Scheidgen, curateur Me Claude REDING (Me Pol URBANY)	04.05.2009

Date de la consignation	Nom, qualité et adresse de l'ayant droit	Date de la déchéance
26.01.1979	VONTRAT Joseph André et DECOENNE Jean Paul, actuellement sans domiciles connus	26.01.2009
26.01.1979	aux ayants droit inconnus d'argent trouvé dans des automates de jeux confisqués	26.01.2009
12.02.1979	MARIE Gérard, actuellement sans domicile connu	12.02.2009
24.04.1979	BILY Norbert, ci-avant Vienne, actuellement sans domicile connu	24.04.2009
26.06.1979	BODEVING Raymond, Noerdange	26.06.2009

Luxembourg, le 17 décembre 2008.
Le Directeur
de l'Enregistrement et des Domaines

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Nominations. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2008, Madame Fernande DELPORTE, inspecteur principal premier en rang hors cadre à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommée inspecteur principal premier en rang à la même administration, avec effet au 1er janvier 2009.

Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2008, Madame Karin MELLINA, inspecteur principal premier en rang à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommée inspecteur principal premier en rang hors cadre à la même administration, avec effet au 1er janvier 2009.

Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2008, Monsieur Marc SIEBENALER, inspecteur principal premier en rang à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé inspecteur principal premier en rang hors cadre à la même administration, avec effet au 1er janvier 2009.

Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2008, Monsieur Jean-Jacques SCHROEDER, inspecteur principal premier en rang à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé inspecteur principal premier en rang hors cadre à la même administration, avec effet au 1er janvier 2009.

Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2008, Monsieur René SCHAACK, inspecteur principal premier en rang à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé inspecteur principal premier en rang hors cadre à la même administration, avec effet au 1er janvier 2009.

Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2008, Madame Marianne OEHMEN, inspecteur principal à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommée inspecteur principal hors cadre à la même administration, avec effet au 1er janvier 2009.

Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2008, Monsieur Marc BRANDENBURGER, inspecteur de direction hors cadre à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé inspecteur de direction à la même administration, avec effet au 1er janvier 2009.

Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2008, Madame Marie-Josée STEFFEN, inspecteur de direction à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommée inspecteur de direction hors cadre à la même administration, avec effet au 1er janvier 2009.

Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2008, Monsieur Pascal SCHLOESSER, inspecteur de direction à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé inspecteur de direction hors cadre à la même administration, avec effet au 1er janvier 2009.

Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2008, Madame Viviane RIES, inspecteur de direction à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommée inspecteur de direction hors cadre à la même administration, avec effet au 1er janvier 2009.

Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2008, Monsieur Claude STEICHEN, inspecteur de direction à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé inspecteur de direction hors cadre à la même administration, avec effet au 1er janvier 2009.

Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2008, Monsieur Michel BURENS, inspecteur de direction à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé inspecteur de direction hors cadre à la même administration, avec effet au 1er janvier 2009.

Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2008, Monsieur Guy KONSBRUCK, premier commis principal à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé premier commis principal hors cadre à la même administration, avec effet au 1er janvier 2009.

Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2008, Monsieur Marc MALLER, premier commis principal à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé premier commis principal hors cadre à la même administration, avec effet au 1er janvier 2009.

Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2008, démission honorable de ses fonctions a été accordée à Monsieur Joseph HIENCKES, inspecteur principal 1er en rang à l'administration de l'enregistrement et des domaines, à partir du 1er mai 2009.

Administration des services de secours. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 27 septembre 2008, Madame Karin GREIS-KRANTZ, inspecteur auprès de l'Administration des services de secours, a été nommée à la fonction d'inspecteur principal auprès de la même administration avec effet au 1er janvier 2009.

Entreprises d'assurances. – «INTERPOLIS LUXEMBOURG S.A.». – Renonciation à l'agrément. – Par arrêté ministériel du 19 décembre 2008, l'entreprise d'assurances «INTERPOLIS LUXEMBOURG S.A.», dont le siège est établi à L-1150 Luxembourg, 287-289, route d'Arlon, est autorisée à renoncer à son agrément dans toutes les branches pratiquées au Grand-Duché de Luxembourg.

Entreprises d'assurances. – «SWISS LIFE ASSURANCE SOLUTIONS S.A.». – Agrément pour faire des opérations d'assurances. – Par arrêté ministériel du 23 décembre 2008, l'entreprise d'assurances «SWISS LIFE ASSURANCE SOLUTIONS S.A.» avec siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, est agréée comme entreprise d'assurances et est autorisée à faire des opérations d'assurances dans les branches suivantes:

N° 1 Accidents

N° 2 Maladie

N° 9 Autres dommages aux biens

N° 16 Pertes pécuniaires diverses

N° 18 Assistance.

Agrément du directeur. – Par arrêté ministériel du 23 décembre 2008, Monsieur Hans-Herbert MÜLLER a été agréé comme directeur de l'entreprise d'assurances «SWISS LIFE ASSURANCE SOLUTIONS S.A.».

Entreprise des Postes et Télécommunications. – Appel à candidature en vue de pourvoir au remplacement d'un membre du Comité de Direction de l'Entreprise des Postes et Télécommunications. – Il est porté à la connaissance des candidat(e)s intéressé(e)s que la fonction de membre du Comité de Direction à l'Entreprise des Postes et Télécommunications deviendra vacante prochainement.

Le (la) candidat(e) choisi(e) fera partie du Comité de Direction de l'Entreprise qui se compose de cinq membres, collégialement responsables de la direction de l'Entreprise. Dans l'intérêt d'une bonne administration et gestion de l'ensemble de l'Entreprise, les responsabilités et les tâches de gestion sont réparties entre les membres. Ces responsabilités peuvent changer en fonction de l'évolution des affaires et de la composition du Comité.

L'Entreprise des Postes et Télécommunications a pour objet la prestation de services postaux, de services financiers postaux et de services de télécommunications. Elle comprend donc:

- les services de la direction générale et l'inspection centrale;
- une division des postes;
- une division des services financiers postaux;
- une division des télécommunications.

En tant que groupe, l'Entreprise compte un effectif de quelque 3.400 personnes et réalise un chiffre d'affaires de quelque 600 millions d'Euros.

Les fonctions à assumer exigent de la part des candidat(e)s une expérience solide dans la gestion des hommes et des affaires avec un don éprouvé pour un engagement efficace au niveau de la gestion d'entreprise. La maîtrise des langues luxembourgeoise, française, anglaise et allemande est nécessaire. Les candidat(e)s devront avoir suivi une formation de haut niveau universitaire ou avoir, au fil de leur carrière, acquis une formation dûment sanctionnée et une expérience équivalente. Le choix du futur membre du Comité de Direction se fera conformément à la loi à la suite d'une sélection sur dossiers suivie de tests et entretiens individuels. Le membre du Comité de Direction est nommé par arrêté grand-ducal après avis du Conseil d'Administration. Le statut sera celui du fonctionnaire de l'Etat.

Les candidatures avec documentation exhaustive sont à adresser sous pli recommandé pour le 6 février 2009 au Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur à L-2914 Luxembourg.

Le Ministre de l'Economie et
du Commerce extérieur,
Jeannot Krecké

Entreprises de réassurance. – Agréments comme dirigeant d'entreprise de réassurance. – En application de l'article 94 point 6 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 19 décembre 2008, Monsieur Nicolas FOUQUET a été agréé comme dirigeant d'entreprises de réassurance.

En application de l'article 94 point 6 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 23 décembre 2008, Monsieur Xavier GROFFILS a été agréé comme dirigeant d'entreprise de réassurance avec effet au 1er janvier 2009.

En application de l'article 94 point 6 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 23 décembre 2008, Monsieur Kristian M. KRISTENSEN a été agréé comme dirigeant d'entreprise de réassurance avec effet au 1er janvier 2009.

Entreprises de réassurance. – Renonciation à l'agrément. – L'agrément comme dirigeant d'entreprise de réassurance délivré à Monsieur John M. VINCENT est retiré, à sa demande, avec effet au 31 décembre 2008.

Indice des prix à la consommation du mois de décembre 2008.

L'indice des prix à la consommation, établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999, est de **735.66** pour le mois de décembre 2008 par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit pour le mois de décembre 2008 à **743.30**.

Luxembourg, le 7 janvier 2009.
Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 18 décembre 2008, l'agrément est accordé à l'association sans but lucratif «Association de gestion de l'Ecole Française de Luxembourg» ayant son siège à Luxembourg, 188, avenue de la Faïencerie pour l'exercice des activités «aide aux devoirs» et «accueil temporaire» à l'adresse suivante: Luxembourg, 188, avenue de la Faïencerie.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04122008.

Remembrement des biens ruraux.

Projet de remembrement envisagé dans la Commune d'Eschweiler et dans parties des communes limitrophes.

Avis de dépôt des documents de l'enquête.

(Publication prescrite par l'article 17 de la loi du 25 mai 1964 concernant le remembrement des biens ruraux.)

Les propriétaires, nu-propriétaires et usufruitiers de terrains situés dans le périmètre provisoire de remembrement, tel qu'il a été fixé par arrêté ministériel du 11 novembre 2008 pour des terres principalement forestières dans la commune d'Eschweiler et dans parties des communes limitrophes sont informés que les documents de l'enquête sur l'utilité du projet de remembrement sont déposés au secrétariat communal d'ESCHWEILER pendant 30 jours, à partir du 30 janvier au 28 février 2009 inclusivement. Pendant ce délai, les intéressés sont admis, sur place et aux heures d'ouverture du secrétariat communal, à prendre connaissance des documents déposés.

Le secrétariat communal d'Eschweiler est ouvert: mardi et jeudi de 8.00 à 12.00 heures et de 13.00 à 17.00 heures ainsi que vendredi de 8.00 à 12.00 heures.

Pendant le délai sus-mentionné, les intéressés peuvent présenter leurs réclamations et observations sous l'une des formes suivantes:

a) par inscription motivée et signée par le déclarant dans un registre déposé au secrétariat communal d'Eschweiler;
b) par lettre recommandée au président de l'ONR, boîte postale 664, L-2016 Luxembourg;
c) par déclaration orale au président de l'ONR ou à ses délégués qui siègent au secrétariat communal à Eschweiler, aux dates suivantes: mardi le 10, mercredi le 11, jeudi le 12 et vendredi le 13 février 2009 de 9.00 à 11.30 heures et de 13.30 à 16.30 heures.

Les propriétaires, nu-propriétaires et usufruitiers qui ne figurent pas sur les listes déposées au secrétariat communal d'Eschweiler ou qui contestent les surfaces cadastrales indiquées, sont priés de faire connaître par lettre recommandée au président de l'ONR, dans un délai de 30 jours fixé ci-dessus, la nature, l'étendue et le titre de leur droit.

Toute réclamation tardive entraîne la déchéance du droit de réclamation auprès de l'Office national du remembrement, sans préjudice du droit de recours devant le juge de paix dans les 30 jours de l'avertissement donné par l'Office national du remembrement concernant l'arrêt définitif des plans parcellaires, de la contenance et de la propriété des parcelles comprises dans le périmètre de remembrement.

Nul ne peut se prévaloir du fait qu'il n'aurait pas reçu de notification.

Luxembourg, le 7 janvier 2009.

Le Président de l'ONR,
Charles Konnen

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 23 décembre 2008, Madame le Docteur Marie-Christine POULIQUEN, épouse CROS, née le 03/08/1957, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en médecine du travail au Luxembourg.

Santé. – Concession de pharmacie. – Par arrêté ministériel du 17 décembre 2008, Monsieur Marc BRAY, pharmacien, né le 30 octobre 1961, a été autorisé à reprendre et à exploiter la concession de pharmacie vacante à Luxembourg, 12, rue Jean Origer.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 23 décembre 2008, Monsieur Grégory GAUDILLOT, né le 02/05/1979, a été autorisé à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 23 décembre 2008, Madame Anne REUTER, née le 06/08/1985, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 23 décembre 2008, Madame Muriel URBÉ, née le 29/06/1981, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 22 décembre 2008, Madame Jennifer SCHOTT, née le 23/02/1982, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Service national d'action sociale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2008, Monsieur Christian BINTENER, attaché d'administration au Service national d'action sociale, est nommé attaché de gouvernement avec effet au 1er janvier 2009 auprès de la même administration.

Union des caisses de maladie. – Refixation du taux de cotisation prévu à l'article 29, alinéa 1er sous b) du Code de la sécurité sociale. – RECTIFICATIF.

Au Mémorial B – N° 100 du 31 décembre 2008, page 1519, le texte publié est à lire comme suit:

«Par arrêté ministériel du 22 décembre 2008, la délibération de l'Assemblée générale **extraordinaire** de l'Union des caisses de maladie du **17 décembre** 2008 refixant le taux de cotisation prévu à l'article 29, alinéa 1er sous b) du Code de la sécurité sociale (prestations en espèces) **à 0,**50 % (zéro virgule cinquante pour cent) à partir du 1er janvier 2009 a été approuvée.»

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 5 21 janvier 2009

Sommaire

Arrêté ministériel du 17 décembre 2008 modifiant l'arrêté ministériel modifié du 29 octobre 2007 portant nomination des commissions d'examen de l'examen de fin d'études du régime technique et du régime de la formation de technicien de l'enseignement secondaire technique, année scolaire 2007/2008.

La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,

Vu la loi modifiée du 4 septembre 1990 portant réforme de l'enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle continue;

Vu le règlement grand-ducal du 31 juillet 2006 portant organisation de l'examen de fin d'études secondaires techniques et de l'examen de fin d'études de la formation de technicien;

Vu le règlement grand-ducal du 27 juillet 2003 portant organisation de l'examen de fin d'études de l'infirmier en pédiatrie, de l'infirmier psychiatrique, de l'assistant technique médical de chirurgie, de l'infirmier en anesthésie et réanimation et de la sage-femme;

Vu son arrêté modifié du 29 octobre 2007 portant nomination des commissions d'examen de l'examen de fin d'études du régime technique et du régime de la formation de technicien de l'enseignement secondaire technique, année scolaire 2007/2008;

Arrête:

Art. 1er. A la commission LTJBM TTP1 (Lycée technique Josy Barthel), M. Romain BINCK, professeur-ingénieur, et M. Christian CORNETTE, professeur-ingénieur, sont ajoutés comme membres suppléants.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Un exemplaire en sera expédié aux personnes concernées pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 17 décembre 2008.

La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Arrêté du Gouvernement en Conseil du 19 décembre 2008 modifiant l'arrêté du Gouvernement en Conseil du 19 janvier 2007 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'établissement public pour le développement de la formation professionnelle continue.

Le Gouvernement en Conseil,

Vu la loi du 1er décembre 1992 portant 1. création d'un établissement public pour le développement de la formation professionnelle continue et 2. fixation des cadres du personnel des centres de formation professionnelle continue, notamment l'art. 3., paragraphes 1, 2 et 3;

Considérant qu'il y a lieu de nommer, pour un terme renouvelable de trois ans, les membres du conseil d'administration de l'établissement public pour le développement de la formation professionnelle continue;

Sur proposition du ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle et après délibération;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres du conseil d'administration de l'établissement public pour le développement de la formation professionnelle continue:

Ministère des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement

M. Marc LEMAL, Conseiller de direction adjoint, en remplacement de M. Marc HOSTERT, Conseiller de Gouvernement 1ère classe, dont il terminera le mandat.

Chambre de Travail

Mme Françoise SCHMIT, Conseillère, en remplacement de M. Marcel DETAILLE, Directeur, dont elle terminera le mandat.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial et sera transmis à Madame la Ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle pour exécution.

Luxembourg, le 19 décembre 2008.

Les membres du Gouvernement,
Jean-Claude Juncker
Jean Asselborn
Fernand Boden
Marie-Josée Jacobs
Mady Delvaux-Stehres
Luc Frieden
François Biltgen
Jeannot Krecké
Mars Di Bartolomeo
Lucien Lux
Jean-Marie Halsdorf
Claude Wiseler
Jean-Louis Schiltz
Nicolas Schmit
Octavie Modert

Arrêté ministériel du 8 janvier 2009 déterminant les recettes non fiscales spécifiques dont le recouvrement est du ressort de la Trésorerie de l'Etat.

Le Ministre du Trésor et du Budget,

Vu les articles 45 et 91(1) de la loi du 8 juin 1999 sur le Budget, la Comptabilité et la Trésorerie de l'Etat;

Vu la loi du 19 décembre 2008 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2009;

Arrête:

Art. 1er. En dehors du recouvrement des recettes imputables aux sections 65.0 à 65.8 du budget des recettes courantes de l'Etat et aux sections 95.0 et 95.1 du budget des recettes en capital, la Trésorerie de l'Etat est seule chargée du recouvrement des recettes non fiscales spécifiques imputables respectivement aux articles de recette du budget et aux fonds suivants de l'Etat:

Budget des recettes pour ordre:
6; 7; 8; 9; 18; 19; 20; 33; 34; 35; 37; 44; 48; 49; 50; 51; 52; 53; 55; 56; 57; 58; 60; 61; 62; 65; 66; 68; 70; 71.

Fonds spéciaux de l'Etat:
Fonds de la dette publique;
Fonds de crise;
Fonds des pensions;
Fonds social culturel;
Fonds d'orientation économique et sociale pour l'agriculture;
Fonds d'assainissement en matière de surendettement;
Fonds de la coopération au développement.

Fonds de couverture d'engagements de l'Etat envers des tiers:
Fonds de couverture des avoirs sur comptes chèques postaux;
Fonds de couverture des signes monétaires émis par le Trésor;
Fonds communal de péréquation conjoncturelle.

Art. 2. Pour tous les fonds spéciaux de l'Etat autres que ceux énumérés à l'article 1er, la Trésorerie de l'Etat est seule chargée des opérations de recette relatives aux dotations budgétaires de ces fonds.

Art. 3. La Trésorerie de l'Etat est autorisée à imputer au budget également les recettes non fiscales qui lui sont versées par un débiteur de l'Etat, même si ces recettes sont imputables à un article dont la compétence pour le recouvrement est du ressort d'une autre administration financière de l'Etat. La Trésorerie de l'Etat est tenue d'informer l'administration compétente sur une base mensuelle des recettes ainsi recouvrées et imputées.

Le présent article ne s'applique ni aux recettes domaniales, ni aux recettes susceptibles d'une répartition ultérieure.

Art. 4. Le présent arrêté est applicable à l'exécution du budget de l'exercice 2009.

Il sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 8 janvier 2009.

Le Ministre du Trésor et du Budget,
Luc Frieden

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Caisse des Consignations. – Avis. – En exécution de l'alinéa 3 de l'article 9 de la loi du 29 avril 1999 sur les consignations, les ayants droit ci-après sont avisés de la déchéance au bénéfice du Trésor du droit de remboursement des sommes consignées à leur profit auprès de la Caisse des Consignations à ***Luxembourg.***

Date Consignation	Noms et adresses des ayants droit	Date d'échéance
28.02.1968	créanciers de la faillite PIANTONI Louis	13.09.2009
14.11.1978	SCHUTZE Emile s.d.c., propriétaire d'une voiture vendue publiquement	08.01.2009
14.11.1978	PEREIRA DA SILVA s.d.c., propriétaire d'une voiture vendue publiquement	08.01.2009
14.11.1978	IRENEE Jocelyne s.d.c., propriétaire d'une voiture vendue publiquement	08.01.2009
19.03.1979	créanciers de la faillite WOLFF Marc	19.03.2009
26.03.1979	cautions déposées par les consorts ROUX, BOULANGER et AGRE, s.d.c.	26.03.2009
25.05.1979	créanciers de la faillite Constructions Générales Luxembourg	25.05.2009
25.05.1979	ZIANE Ali s.d.c., propriétaire d'une voiture vendue publiquement	25.05.2009
25.05.1979	DELIS Michel s.d.c., propriétaire d'une voiture vendue publiquement	25.05.2009
19.06.1979	SCHNEIDER Mathias, s.d.c., propriétaire d'une voiture vendue publiquement	19.06.2009
22.06.1979	PIANON Auguste s.d.c., propriétaire d'une voiture vendue publiquement	22.06.2009
05.07.1979	caution déposée par SCHMIT-GNEBEL Jean, s.d.c.	05.07.1979
20.07.1979	FRAPPORTI Pierre s.d.c., propriétaire d'une voiture vendue publiquement	20.07.1979
23.07.1979	héritiers de LASCHETTE Emile, décédé le 18.04.1998	23.07.2009
24.07.1979	créanciers de la faillite E.O.F.	24.07.1979
27.07.1979	succession vacante de HAMMELMANN Louise, décédée le 14.12.1972	27.07.2009
28.08.1979	caution déposée par HOFFMANN Michael, né le 8.1.1959 à Wiesbaden, s.d.c.	28.08.2009
28.08.1979	succession vacante de STEINBERG Guillaume, décédé le 12.07.1977	28.08.2009

Date Consignation	Noms et adresses des ayants droit	Date d'échéance
21.09.1979	succession vacante de GUISCH Vic, décédé le 15.12.1963	21.09.2009
13.11.1979	créanciers de la faillite SCHOLTES Catherine	13.11.2009
07.12.1979	FROSSARD Paulette s.d.c., propriétaire d'une voiture vendue publiquement	07.12.2009
07.12.1979	PHLIPEAUX Joelle s.d.c., propriétaire d'une voiture vendue publiquement	07.12.2009
07.12.1979	GIESEL Horst Walter s.d.c., propriétaire d'une voiture vendue publiquement	07.12.2009
21.12.1979	succession vacante de PAVONCELLI Ambrogio, décédé le 8.05.1976	21.12.2009

Luxembourg, le 22 décembre 2008.

Le Directeur
de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines

Administration Gouvernementale. – Examens. – Le Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative organisera les examens suivants:

– un examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur au cours du mois d'avril 2009;
– un examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur au cours du mois de juin 2009;
– un examen de promotion dans la carrière du rédacteur au cours du mois de décembre 2009;
– un examen de promotion dans la carrière de l'expéditionnaire au cours du mois de décembre 2009;
– un examen de promotion dans la carrière du huissier de salle au cours du mois de décembre 2009.

Armée. – Examens. – Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen-concours d'admission à la carrière de l'officier de carrière de l'armée aura lieu au mois de juillet 2009.

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen-concours d'admission à la carrière du sous-officier de carrière de l'armée aura lieu au mois de février 2009.

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen-concours d'admission à la carrière du sous-officier de carrière de l'armée aura lieu au mois de juillet 2009.

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen d'admission définitive dans la carrière du sous-officier de carrière de l'armée aura lieu au mois de juillet 2009.

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen de promotion dans la carrière du sous-officier de carrière de l'armée aura lieu au mois de novembre 2009.

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen de fin de stage dans la carrière de l'infirmier diplômé de l'armée aura lieu au mois d'octobre 2009.

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen de promotion dans la carrière de l'infirmier diplômé de l'armée aura lieu au mois de novembre 2009.

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen-concours d'admission à la carrière du caporal de carrière de l'armée aura lieu en février 2009.

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen d'admission définitive à la carrière du caporal de carrière de l'armée aura lieu au mois de juillet 2009.

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen de promotion dans la carrière du caporal de carrière de l'armée aura lieu au mois de novembre 2009.

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen d'admission définitive dans la carrière de l'artisan-fonctionnaire aura lieu au mois de janvier 2009.

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen d'admission définitive dans la carrière de l'artisan-fonctionnaire aura lieu au mois de juillet 2009.

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen de promotion dans la carrière de l'artisan-fonctionnaire de l'armée aura lieu au mois de décembre 2009.

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen de promotion dans la carrière de l'ingénieur technicien de l'armée aura lieu au mois de décembre 2009.

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen d'admission définitive dans la carrière du sous-officier de la musique militaire aura lieu au mois de juin 2009.

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen-concours d'admission à la carrière du sous-officier de la musique militaire aura lieu au mois de juillet 2009.

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen d'admission définitive dans la carrière du sous-officier de la musique militaire aura lieu au mois de septembre 2009.

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen d'orchestre dans la carrière du sous-officier de la musique militaire aura lieu au mois de septembre 2009.

Centre de technologie de l'éducation. – Examen de fin de stage. – Le Centre de technologie de l'éducation organisera au courant du mois de mars 2009 un examen de fin de stage dans la carrière de l'ingénieur.

Communiqué du Ministère du Travail et de l'Emploi concernant le niveau du salaire social minimum à partir du 1er janvier 2009.

En application de l'article L. 222-9 modifié du Code du travail, le taux du salaire social minimum est fixé à 239,61 € au nombre 100 de l'indice pondéré du coût de la vie au 1er janvier 1948, à partir du 1er janvier 2009.

Le niveau du salaire social minimum correspondant à la cote d'application 685,17 de l'échelle mobile des salaires est fixé comme suit à partir de cette date:

(239,61 à l'indice 100)

Age	*Taux Mensuel*	*Taux Horaire*
à partir de 18 ans accomplis	**1.641,74**	**9,4898**
de 17 à 18 ans	**1.313,39**	**7,5918**
de 15 à 17 ans	**1.231,30**	**7,1173**

Salaire social minimum pour travailleurs qualifiés

Le niveau du salaire social minimum pour travailleurs qualifiés au sens des dispositions de l'article L. 222-4 du Code du travail est fixé à 1.970,08 Euro par mois à partir du 1er janvier 2009.

Peut prétendre au salaire social minimum pour travailleurs qualifiés:

1. Le salarié qui exerce une profession comportant une qualification professionnelle usuellement acquise par un enseignement ou une formation sanctionnée par un certificat officiel. Sont à considérer comme certificats officiels, les certificats reconnus par l'Etat luxembourgeois et qui sont au moins du niveau du certificat d'aptitude technique et professionnelle (CATP) de l'enseignement secondaire technique. L'équivalence des certificats qui sont au moins du niveau du certificat d'aptitude technique et professionnelle est reconnue par le Ministre de l'Education nationale, de la Formation professionnelle et des Sports sur avis du Ministre du Travail et de l'Emploi.

   Toute condition de pratique professionnelle antérieure est supprimée depuis le 1er avril 1986 pour l'attribution du salaire social minimum pour travailleurs qualifiés.
2. Le détenteur du certificat de capacité manuelle (CCM) justifiant d'une pratique d'au moins deux années dans le métier dans lequel le certificat a été délivré.
3. Le détenteur du certificat d'initiation technique et professionnelle (CITP) justifiant d'une pratique d'au moins cinq années dans le métier ou la profession dans lesquels le certificat a été délivré.
4. A défaut de certificat, le travailleur justifiant d'une pratique professionnelle minimale de dix années.
5. Lorsque l'apprentissage d'une profession n'est pas acquis par la voie d'une formation sanctionnée par la délivrance d'un certificat officiel, la loi subordonne l'acquisition du bénéfice de la qualité de travailleur qualifié à une formation d'ordre pratique acquise par l'exercice durant une période minimale de six années de métier exigeant une certaine capacité technique.

Luxembourg, le 6 janvier 2009.

Le Ministre du Travail et de l'Emploi,
François Biltgen

Conseil supérieur des assurances sociales. – Prolongation de mandat. – Par arrêté grand-ducal du 9 janvier 2009, le mandat d'assesseur-magistrat suppléant auprès du Conseil supérieur des assurances sociales de Madame Odette PAULY, 1er Vice-Président du tribunal d'arrondissement de Luxembourg, a été prorogé pour un nouveau terme de trois ans à valoir du 1er février 2009 jusqu'au 31 janvier 2012.

Consulats. – Démission. – Exequatur – Nominations – Prorogations – Par arrêté grand-ducal du 6 octobre 2008, démission honorable de ses fonctions de Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Bratislava, a été accordée à Monsieur Frantisek FITOS.

Par arrêté grand-ducal du 17 juillet 2008, Son Altesse Royale le Grand-Duc a daigné délivrer à Monsieur Stanislas Mrozek, l'exequatur qui lui est nécessaire pour exercer les fonctions de Consul de France au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté grand-ducal du 3 juillet 2008, Monsieur Raul Alfonso RIVERA MARAVI a été nommé aux fonctions de Consul Général de la République du Pérou au Grand-Duché de Luxembourg avec résidence à Bruxelles.

Par arrêté grand-ducal du 6 octobre 2008, Monsieur Peter KRISKO a été nommé aux fonctions de Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Bratislava, pour une période renouvelable de cinq ans, avec juridiction sur la République Slovaque.

Par arrêté grand-ducal du 10 octobre 2008, Monsieur Jorge Alberto JUSTO PEREIRA a été nommé aux fonctions de Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Faro, pour une période renouvelable de cinq ans, avec juridiction sur les districts de Faro et Beja.

Par arrêté grand-ducal du 10 octobre 2008, Madame Doris Fabris BUCHELI a été nommée aux fonctions de Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Funchal, pour une période renouvelable de cinq ans, avec juridiction sur la région autonome de Madère.

Par arrêté grand-ducal du 17 octobre 2008, Madame Dashdavaa HULAN a été nommée aux fonctions de Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Oulan-Bator, pour une période renouvelable de cinq ans, avec juridiction sur la Mongolie.

Par arrêté grand-ducal du 31 octobre 2008, Monsieur Mario WIESEN, chancelier d'Ambassade, a été nommé aux fonctions de Consul près l'Ambassade du Luxembourg à Bruxelles.

Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2008, Monsieur Vahur KRAFT a été nommé aux fonctions de Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Tallinn, pour une période renouvelable de cinq ans, avec juridiction sur l'ensemble de la République d'Estonie.

Par arrêté grand-ducal du 22 juillet 2008, le mandat consulaire de Monsieur Christos PAPATHEODOROU, Consul Général honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Athènes a été prorogé pour une période non renouvelable de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 29 juillet 2008, le mandat consulaire de Madame Frauken BARSCHKIS-CORNILS, Consul Général honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Mexiko-City a été prorogé pour une période renouvelable de quatre ans.

Par arrêté grand-ducal du 9 octobre 2008, le mandat consulaire de Monsieur Sjouke Magthiel TJEERD SCHIPPER, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Rotterdam a été prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 12 novembre 2008, le mandat consulaire de Monsieur Heribert HECKSCHEN, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Dresde a été prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 12 novembre 2008, le mandat consulaire de Monsieur Ottomar BRAUN, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Aix-la-Chapelle a été prorogé pour une période renouvelable de deux ans.

Par arrêté grand-ducal du 12 novembre 2008, le mandat consulaire de Monsieur Nikolai MIKHAILOVICH NOVIKOV, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Kiev a été prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2008, le mandat consulaire de Monsieur José Artur MAGALHAES SARAIVA, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Vila Real a été prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2008, le mandat consulaire de Monsieur Luis Borges GAGLIARDINI GRAÇA, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Porto a été prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Entreprises de réassurance. – «C6 RE S.A.». – Par arrêté ministériel du 19 décembre 2008, la société anonyme «C6 RE S.A.», avec siège social à L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl, a été agréée pour faire des opérations de réassurance.

Entreprises de réassurance. – «GLOBO RE S.A.». – Agrément pour faire des opérations de réassurance. – Par arrêté ministériel du 19 décembre 2008, la société anonyme «GLOBO RE S.A.» avec siège social à L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl, a été agréée pour faire des opérations de réassurance.

Fonds de pension soumis au contrôle prudentiel du Commissariat aux Assurances. – «PHILIPS INTERNATIONAL PENSION FUND». – Renonciation à l'agrément. – Par arrêté ministériel du 5 janvier 2009, l'association sans but lucratif «PHILIPS INTERNATIONAL PENSION FUND», ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 46, avenue J. F. Kennedy, est autorisée à renoncer à son agrément pour faire les prestations suivantes:

II. Prestations de régimes sans risque viager et où le risque d'investissement est supporté par l'affilié.

Juridictions administratives. – Vacances de poste. – Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un poste de juge au tribunal administratif est actuellement vacant.

Les candidats intéressés à occuper ce poste doivent:

1) être de nationalité luxembourgeoise;
2) jouir des droits civils et politiques;
3) résider au Grand-Duché;
4) être âgés de vingt-cinq ans accomplis;
5) être détenteurs du diplôme de docteur en droit délivré par un jury luxembourgeois ou titulaire d'un grade étranger d'enseignement supérieur en droit homologué et transcrit conformément à la loi modifiée du 18 juin 1969 sur l'enseignement supérieur et l'homologation des titres et grades étrangers d'enseignement supérieur;
6) avoir satisfait aux prescriptions légales sur le stage judiciaire.

Les demandes sont à adresser pour le 30 janvier 2009 au plus tard à Monsieur Marc FEYEREISEN, Président du tribunal administratif, Nouvel Hémicycle, 1, rue du Fort Thüngen, L-1499 Luxembourg.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Crèches, foyers de jour et garderies. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 5 août 2008, l'agrément définitif a été accordé à la société à responsabilité limitée «C'CHOOUETTE» ayant son siège social à L-5635 Mondorf-les-Bains, 6, avenue Dr Ernest Feltgen, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-5635 Mondorf-les-Bains, 6, av. Dr Ernest Feltgen.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 03952008.

Mutualité des employeurs. – Statuts. – RECTIFICATIF.

Au Mémorial A-No 222 du 31 décembre 2008, page 3314, le deuxième tiret de l'alinéa 4 de l'article 4 est à lire comme suit:

«– à la période du 1er janvier 2007 au 31 décembre 2008 pour la détermination des cotisations de l'exercice 2010,»

A la même page, le deuxième et le troisième tiret de l'article 11 sont à lire respectivement comme suit:

«– temps de repos de compensation pour heures supplémentaires défini à l'article 211-27 paragraphe (2),
– congé annuel supplémentaire payé en cas de repos hebdomadaire raccourci défini à l'article 231-11,»

Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte. – Rectificatif. – Au mémorial B n° 2 du 7.1.2009 à la page 8, il y a lieu d'ajouter après le paragraphe 2 le paragraphe suivant:

Monsieur Paul-Henri MEYERS remplira les fonctions de Vice-Président et Monsieur Carlo THELEN celles de Secrétaire général.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 6 23 janvier 2009

Sommaire

Arrêté ministériel du 8 décembre 2008 modifiant l'arrêté ministériel modifié du 29 octobre 2007 portant nomination des commissions d'examen de l'examen de fin d'études du régime technique et du régime de la formation de technicien de l'enseignement secondaire technique, année scolaire 2007/2008.

*La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,*

Vu la loi modifiée du 4 septembre 1990 portant réforme de l'enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle continue;

Vu le règlement grand-ducal du 31 juillet 2006 portant organisation de l'examen de fin d'études secondaires techniques et de l'examen de fin d'études de la formation de technicien;

Vu le règlement grand-ducal du 27 juillet 2003 portant organisation de l'examen de fin d'études de l'infirmier en pédiatrie, de l'infirmier psychiatrique, de l'assistant technique médical de chirurgie, de l'infirmier en anesthésie et réanimation et de la sage-femme;

Vu son arrêté modifié du 29 octobre 2007 portant nomination des commissions d'examen de l'examen de fin d'études du régime technique et du régime de la formation de technicien de l'enseignement secondaire technique, année scolaire 2007/2008;

Arrête:

Art. 1er. A la commission LTPES ED2 (Lycée technique pour professions éducatives et sociales),

M. Georges MISCHO, professeur, Mme Sylvie KANDEL, psychologue, Mme Sonia HARTMANN, aspirant professeur, M. Gerhard HELD, chargé d'éducation, sont ajoutés comme membres suppléants.

A la commission LTAM TDG1 (Lycée technique des Arts et Métiers),

M. John BOURKEL, professeur, est ajouté comme membre suppléant.

A la commission LTE TEC1 (Lycée technique d'Esch-sur-Alzette),

Mme Marie DEGEE, candidat professeur, Mme Danielle KASS, professeur, Mme Tessy LOMMEL, candidat professeur, M. Pierre MARCHAL, professeur d'enseignement technique, sont ajoutés comme membres suppléants.

A la commission LTE TIF1 (Lycée technique d'Esch-sur-Alzette),

M. Daniel BRAOJOS, professeur, M. Maurizio SPAGNUOLO, candidat professeur-ingénieur, Mme Marie DEGEE, candidat professeur, sont ajoutés comme membres suppléants.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Un exemplaire en sera expédié aux personnes concernées pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 8 décembre 2008.
*La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,*
Mady Delvaux-Stehres

Arrêté ministériel du 6 janvier 2009 portant institution d'une commission de formation aux fonctions d'assistance parentale.

*La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,*

Vu l'article 5 du règlement grand-ducal du 6 octobre 2008 relatif à la formation aux fonctions d'assistance parentale portant exécution de la loi du 30 novembre 2007 portant réglementation de l'activité d'assistance parentale;

Arrête:

Art. 1er. Il est institué une commission de formation aux fonctions d'assistance parentale.

Sont nommés membres de la commission:

Pour le Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle:

Madame Chantal FANDEL, pédagogue-chargée de mission au Service de la formation professionnelle;

Monsieur Claude KUFFER, professeur-attaché au Service de l'enseignement secondaire et secondaire technique.

Pour le Ministère de la Famille et de l'Intégration:

Monsieur Jacques KÜNTZIGER, conseiller de direction 1ère classe;

Madame Viviane ROCHA, assistante sociale.

Pour le secteur socio-éducatif:

Madame Caroline RUPPERT, chargée de direction Agence Dageselteren;

Madame Sandy DUHAUTPAS-LUCIUS, assistante parentale agréée.

Art. 2. Madame Chantal FANDEL assume la présidence de la commission. Le secrétariat est assuré par Madame Viviane ROCHA.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial et copie sera transmise aux membres de la commission pour leur servir de titre et à la Cour des Comptes pour information.

Luxembourg, le 6 janvier 2009.
La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Arrêté grand-ducal du 9 janvier 2009 portant approbation des délibérations des conseils communaux aux termes desquelles ceux-ci ont fixé les nouveaux taux multiplicateurs à appliquer pour l'année d'imposition 2009 en matière d'impôt foncier.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu les délibérations des conseils communaux reprises dans le tableau en annexe aux termes desquelles ceux-ci ont fixé les nouveaux taux multiplicateurs à appliquer pour l'année d'imposition 2009 en matière d'impôt foncier;

Vu la loi modifiée du 1er mars 1952 modifiant certaines dispositions relatives aux impôts directs;

Vu la loi modifiée du 1er février 1967 modifiant certaines dispositions de la loi sur l'impôt foncier relatives aux taux communaux;

Vu l'article 105 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Sont approuvées les délibérations des conseils communaux aux termes desquelles ceux-ci ont fixé les nouveaux taux multiplicateurs à appliquer pour l'année d'imposition 2009 en matière d'impôt foncier tels qu'ils sont repris dans le tableau ci-après:

Communes	A	B	B1	B2	B3	B4	B5	B6	Date Délibération
Beaufort	360	360							15 décembre 2008
Bissen	300		450	300	300	150	400	400	22 décembre 2008
Boevange/Attert	375	375							2 décembre 2008
Burmerange	300		445	300	160	160	300	300	4 décembre 2008
Clemency	350		550	350	200	200	350	350	22 décembre 2008
Clervaux	350	350							15 décembre 2008
Dalheim	300	300							17 décembre 2008
Diekirch	500		750	500	250	250	500	750	18 décembre 2008
Dippach	240		370	240	130	130	240	240	18 décembre 2008
Ell	300	300							18 décembre 2008
Ermsdorf	250		335	250	120	120	250	250	29 décembre 2008
Esch/Alzette	600		900	600	300	300	600	600	19 décembre 2009
Eschweiler	400	400							11 décembre 2008
Fischbach	320		450	450	450	165	500	600	22 décembre 2008
Grevenmacher	300		440	300	160	160	300	300	18 décembre 2008
Grosbous	350	350							5 décembre 2008
Heffingen	330		450	450	450	320	600	600	15 décembre 2008
Hesperange	500		750	500	250	250	500	500	5 décembre 2008
Hobscheid	300		445	300	160	160	300	300	19 décembre 2008
Hoscheid	370	370							18 décembre 2008
Koerich	325		450	325	150	150	325	325	9 décembre 2008
Kopstal	340		510	340	170	170	340	340	18 décembre 2008
Leudelange	220		350	220	120	120	220	220	10 décembre 2008

Communes	A	B	B1	B2	B3	B4	B5	B6	Date Délibération
Lintgen	350		500	350	175	175	350	350	17 décembre 2008
Luxembourg	500		750	500	250	250	500	500	15 décembre 2008
Manternach	200		300	200	100	100	200	200	23 décembre 2008
Mondercange	400		600	400	200	200	400	400	12 décembre 2008
Mondorf-les-Bains	430	430							17 décembre 2008
Pétange	400		640	400	200	200	400	400	12 décembre 2008
Putscheid	440		750	440	225	225	440	440	30 décembre 2008
Reckange	240		365	240	130	130	240	240	10 décembre 2008
Rumelange	340		510	340	170	170	340	340	19 décembre 2008
Schifflange	400		600	400	200	200	400	400	12 décembre 2008
Schuttrange	295		400	295	145	145	295	295	17 décembre 2008
Stadtbredimus	250	250							22 décembre 2008
Wahl	350	350							18 décembre 2008
Walferdange	400		600	400	200	200	400	400	4 décembre 2008
Weiswampach	500		800	500	290	290	500	500	22 décembre 2008
Wiltz	400		650	400	200	200	400	400	19 décembre 2008
Wincrange	450		600	450	220	220	450	450	16 décembre 2008
Winseler	400	400							16 décembre 2008
Kischpelt	500	500							18 décembre 2008

Art. 2. Notre Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le Ministre de l'Intérieur et
de l'Aménagement du Territoire,
Jean-Marie Halsdorf

Palais de Luxembourg, le 9 janvier 2009.
Henri

Administration des Eaux et Forêts. – Congé sans traitement. – Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2008, un congé pour travail à mi-temps pour élever un enfant non encore admis à la première année d'études primaires a été accordé à Monsieur Laurent BIRASCHI, inspecteur auprès de l'Administration des Eaux et Forêts pour la période du 5 novembre 2008 au 4 novembre 2009.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 9 janvier 2009, Madame Martine GOERGEN-KAMPHAUS, inspecteur hors cadre à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommée inspecteur à la même administration, avec effet au 18 février 2009.

Administration Judiciaire. – Examen de fin de stage. – Examen de promotion. – L'Administration Judiciaire organisera le 28 septembre 2009 un examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur auprès de l'administration judiciaire.

L'Administration Judiciaire organisera le 19 octobre 2009 un examen de promotion dans la carrière du rédacteur auprès de l'administration judiciaire.

Conseil d'Etat. – Prorogation des mandats. – Par arrêté grand-ducal du 9 janvier 2009 Monsieur Alain MEYER a été continué dans ses fonctions de Président du Conseil d'Etat et Messieurs Victor ROD et Claude A. HEMMER ont été continués dans leurs fonctions de Vice-Présidents du Conseil d'Etat.

Corps diplomatique. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 14 novembre 2008 Monsieur Christian BIEVER, Conseiller de légation en service ordinaire, a été nommé Conseiller de légation première classe en service ordinaire.

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances agréés pendant le mois de novembre 2008.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date de l'agrément
CIANNARELLA Anne-Marie, Bertrange	AME LUX	24.11.2008
BREIDBACH Stefan, Luxembourg	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	24.11.2008
RÖDER Dieter, Echternach	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	03.11.2008
ALPHA SERVE S.à.r.l. représentée par M. Claude ESCHETTE, Luxembourg	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	03.11.2008
RD-IMMO S.à.r.l. représentée par M. Dieter RÖDER, Echternach	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	03.11.2008
ALEXANDRE Dominique, Bertrange	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	24.11.2008
WEISS Jean-Philippe, Luxembourg	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE ASSURANCES VIE	11.03.2008
SCHUMACHER Pierre, Berchem	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAG	11.03.2008
LENTZ Marc, Bous	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV	26.11.2008
LOSCH André, Kockelscheuer	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	27.11.2008
SCHAEFFER Michel, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV	04.11.2008
LHERMEROUT Sophie ep. FRAPART, Hobscheid	LOMBARD INTERNATIONAL ASSURANCE	27.11.2008
VOLKMANN Stephan, Senningerberg	LOMBARD INTERNATIONAL ASSURANCE	24.11.2008
JOHANNES Herbert, Luxembourg	PBV LEBENSVERSICHERUNG	03.11.2008
MEYER Lothar, Luxembourg	PBV LEBENSVERSICHERUNG	03.11.2008
BUATOIS Jean-François, Remich	SWISS LIFE	03.11.2008
SAINCLAIR S.A., représentée par M. Jean-François BUATOIS, Luxembourg	SWISS LIFE	03.11.2008

Entreprises d'assurances. – «ABN-AMRO LIFE S.A.». – Agrément du directeur. – En application de l'article 103 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 22 décembre 2008, Monsieur René VANRIJKEL est agréé comme directeur de l'entreprise d'assurances «ABN-AMRO LIFE S.A.» pour une période de 6 mois touchant à son terme fin juin 2009, en remplacement de Madame Sabine LALLIER.

Entreprises d'assurances. – «ZURICH EUROLIFE S.A.». – Agrément du directeur. – En application de l'article 103 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 5 janvier 2009, Madame Sabine LALLIER est agréée comme directeur de l'entreprise d'assurances «ZURICH EUROLIFE S.A.» en remplacement de Monsieur John M. VINCENT.

Entreprises d'assurances. – «GENERALI Luxembourg SA». – Renonciation à l'agrément. – Par arrêté ministériel du 24 décembre 2008, l'entreprise d'assurances «GENERALI LUXEMBOURG SA», avec siège social à L-1445 LUXEMBOURG, 4, rue Thomas Edison, a été autorisée à renoncer à son agrément dans toutes les branches pratiquées au Grand-Duché de Luxembourg.

Entreprises d'assurances. – Transfert de portefeuille de l'entreprise d'assurances de droit britannique AXA Reinsurance UK Limited vers l'entreprise d'assurances de droit britannique AXA Global Risks (UK) Limited. – *La FSA, Financial Services Authority,* autorité de contrôle du secteur des assurances du Royaume-Uni, a informé le Commissariat aux Assurances que l'entreprise d'assurances AXA Reinsurance UK Limited était autorisée à transférer l'intégralité de son portefeuille d'assurance non-vie vers l'entreprise d'assurances AXA Global Risks (UK) Limited [anciennement: AXA Marine & Aviation Insurance (UK) Limited] avec effet au 2 décembre 2008.

Le transfert devient opposable de plein droit aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès cette publication.

Entreprises d'assurances. – Transfert de portefeuille d'assurance vie partiel des entreprises d'assurances de droit britannique Scottish Mutual Assurance Limited et Scottish Provident Limited vers l'entreprise d'assurances de droit britannique The Royal London Mutual Insurance Society Limited. – *La FSA, Financial Services Authority,* autorité de contrôle du secteur des assurances du Royaume-Uni, a informé le Commissariat aux Assurances que les entreprises d'assurances cédantes Scottish Mutual Assurance Limited et Scottish Provident Limited ont été autorisées à transférer une partie de leur portefeuille d'assurance vie vers l'entreprise d'assurances The Royal London Mutual Insurance Society Limited avec effet au 29 décembre 2008.

Le transfert devient opposable de plein droit aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès cette publication.

Entreprises d'assurances. – Transfert de portefeuille de l'entreprise d'assurances de droit danois International Health Insurance danmark a/s vers l'entreprise d'assurances de droit britannique BUPA Insurance Limited. – *Le FINANSTILSYNET,* autorité de contrôle du secteur des assurances du DANEMARK, a informé le Commissariat aux Assurances que l'entreprise d'assurances International Health Insurance danmark a/s a été autorisée à transférer l'intégralité de son portefeuille d'assurance non-vie vers l'entreprise d'assurances BUPA Insurance Limited avec effet au 1er janvier 2009.

Le transfert devient opposable de plein droit aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès cette publication.

Entreprise des Postes et Télécommunications. – Examen de promotion. – L'Entreprise des Postes et Télécommunications organisera les 11 et 12 mai 2009 un examen pour les fonctions d'artisan principal, de premier artisan principal et d'artisan dirigeant.

Experts, traducteurs et interprètes désignés en application de la loi du 7 juillet 1971 portant en matière répressive et administrative, institution d'experts, de traducteurs et d'interprètes et complétant les dispositions légales relatives à l'assermentation des experts, traducteurs et interprètes.

(106e liste)

Suite à l'arrêté ministériel du 18 juillet 2008 portant en matière répressive et administrative, désignation d'experts, de traducteurs et d'interprètes, les personnes suivantes ayant prêté serment devant la chambre civile de la Cour Supérieure de Justice en date du 30 septembre 2008 ont été inscrites sur la liste des experts, traducteurs et interprètes:

I) liste des experts:

- **dans la branche bâtiment, génie civil et construction**
  Monsieur Marc WINTERSDORF, 3, rue Beronis Villa, L-6550 Berdorf
  spécialité(s): frigoriste, climatisation et électricité
- **dans la branche électro-mécanique**
  Monsieur Axel Norbert OPP, 7, rue Roger Streff, L-6619 Wasserbillig
  spécialité(s): installations et systèmes électriques et électroniques
- **dans la branche divers**
  Monsieur Emil AEMISEGGER, 28, Cité Kauligwies, L-4954 Bascharage
  spécialité(s): avaries/accidents sur tous types de biens meubles et immeubles

  Monsieur Alain SCHMITT, 1, route de Berdorf, L-6409 Echternach
  spécialité(s): estimation des dommages de gibier

II) liste des traducteurs et interprètes

Madame Georgia ARIDA, 55, rue de Luxembourg, L-8077 Bertrange
langue(s): anglais
grec

Madame Anna FANTAUZZI, 208, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
langue(s): anglais
italien

Madame Almudena FUERTES FERNANDEZ, 14, rue Henri VII, L-1725 Limpertsberg
langue(s): espagnol

Monsieur Jakub Kodym, 3, rue Saint Nicolas, L-7430 Fischbach (Mersch)
langue(s): slovaque
tchèque

Madame Inga BURKEL-LIAUBAITE, 200, rue de Kirchberg, L-1858 Luxembourg
langue(s): lituanienne

Madame Pascale Chantalat-Lorang, 15, an der Kehl, L-3929 Mondercange
langue(s): allemand
espagnol

Madame Dagmar Christine MAIER, 25, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg
langue(s): allemand
anglais

Madame Jeanette NIELSEN, 55, rue de Luxembourg, L-8077 Bertrange
langue(s): danois

Madame Polyxeni PAVLIDOU, 55, rue de Luxembourg, L-8077 Bertrange
langue(s): anglais
grec

Madame Hanne Henne LUND PEDERSEN, 55, rue de Luxembourg, L-8077 Bertrange
langue(s): danois

Monsieur Vincenzo RINDONE, 37, route de Peppange, L-3270 Bettembourg
langue(s): italien

Monsieur François-Michel SAUVAGE, 13, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg
langue(s): allemand
anglais

Monsieur Michal WITTMANN, 27, rue de Trintange, L-5465 Waldbredimus
langue(s): slovaque
tchèque

Profession d'avocat – Commission chargée d'aviser la reconnaissance des diplômes d'enseignement supérieur – Nomination.

Le Ministre de la Justice,

Vu l'article 6 de la loi du 10 août 1991 déterminant, pour la profession d'avocat, le système général de reconnaissance des diplômes d'enseignement supérieur qui sanctionnent des formations professionnelles d'une durée minimale de trois ans;

Vu l'arrêté ministériel du 1er août 2000 portant nomination de Madame Andrée CLEMANG, Conseiller de direction 1ère classe, comme membre de la commission chargée d'émettre un avis sur l'admission à l'épreuve d'aptitude à l'exercice de la profession d'avocat;

Arrête:

Art. 1er. Madame Annick HARTUNG, Attachée de Gouvernement, est nommée membre de la commission chargée d'émettre un avis sur l'admission à l'épreuve d'aptitude à l'exercice de la profession d'avocat en remplacement de Madame Andrée CLEMANG, préqualifiée.

Art. 2. Une copie du présent arrêté sera remise à l'intéressée pour lui servir de titre. Une ampliation en sera adressée pour information à Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'Etat, à Monsieur le Ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative, à Monsieur le Procureur Général d'Etat, à Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats à Luxembourg, à Monsieur le Président de la Chambre des Notaires ainsi qu'à la Cour des Comptes.

Luxembourg, le 8 janvier 2009.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Tribunal administratif. – Fixation des audiences publiques du 12 janvier 2009 au 15 juillet 2009.

A partir du 12 janvier 2009 jusqu'au 15 juillet 2009, les audiences publiques du Tribunal administratif sont fixées comme suit:

Première chambre:	– le lundi matin à 9.00 heures – le mercredi après-midi à 15.00 heures
Deuxième chambre:	– le lundi après-midi à 15.00 heures – le jeudi après-midi à 15.00 heures
Troisième chambre:	– le mardi après-midi à 15.00 heures – le mercredi matin à 9.00 heures

---

Santé. – Art de guérir. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 12 janvier 2009, Madame le Docteur Sophie LANCIERS, épouse BLECKER, née le 13 avril 1965, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en pédiatrie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 9 janvier 2009, Madame Vanessa THESEN, née le 29 avril 1980, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 9 janvier 2009, Madame Isabelle LAROSCHE, née le 28 février 1979, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Tableau officiel au 31 décembre 2008 des marchés réglementés agréés au Luxembourg conformément à la loi du 13 juillet 2007 relative aux marchés d'instruments financiers.

– Bourse de Luxembourg

Tableau officiel au 31 décembre 2008 des systèmes multilatéraux de négociation (MTF) exploités au Luxembourg conformément à la loi du 13 juillet 2007 relative aux marchés d'instruments financiers.

– Euro-MTF

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 7 26 janvier 2009

Sommaire

Liste des médicaments à usage humain admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

276[e] MODIFICATION (13 janvier 2009)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

P	ACETYLCYSTEINE EG	GRAN.	200 MG	PO	1*30 SACH.
RR	ACTONEL	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.
RR	ACTONEL	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
RR	ACTONEL	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
RR	ACTONEL	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*8 CPR.SS BLIST.
P	ALOPEXY	SOL.	5 PC	TO	1*1 FL. 60 ML
P	ALOPEXY	SOL.	5 PC	TO	1*3 FL. 60 ML
R	AMLODIPINE TEVA	CPR.	10 MG	PO	1*28 CPR.EMB.CALENDRIER
R	AMLODIPINE TEVA	CPR.	10 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
R	AMLODIPINE TEVA	CPR.	10 MG	PO	3*10 CPR.SS BLIST.
RR	AMOCLANE EG	PDRE P.SUSP.	875 MG 125 MG	PO	1*10 SACH.
RR	AMOCLANE EG	PDRE P.SUSP.	875 MG 125 MG	PO	1*20 SACH.
RR	AMOCLANE EG	PDRE P.SUSP.	875 MG 125 MG	PO	1*30 SACH.
RR	AMOCLANE EG	PDRE P.SUSP.	875 MG 125 MG	PO	1*40 SACH.
RR	AMOCLANE EG	PDRE P.SUSP.	875 MG 125 MG	PO	1*100 SACH.
R	AZARGA	COLL.	10 MG/1 ML 5 MG/1 ML	CO	1*1 FL. 5 ML
R	AZARGA	COLL.	10 MG/1 ML 5 MG/1 ML	CO	1*3 FL. 5 ML
P	CEFALUFFA	CPR.		PO	1*100 CPR.SS BLIST.
P	CEFALUFFA	CPR.		PO	1*200 CPR.SS BLIST.
P	CEFASEPT	GTTES		PO	1*1 GTTES 50 ML
P	CEFASEPT	GTTES		PO	1*1 GTTES 100 ML
RR	CEFASEPT S	SOL.INJ.		IMSCIV	1*10 AMP. 1 ML
RR	CEFASEPT S	SOL.INJ.		IMSCIV	1*50 AMP. 1 ML
RR	CEFASEPT S	SOL.INJ.		IMSCIV	1*100 AMP. 1 ML
P	CEFASINU	CPR.		PO	1*20 CPR.
P	CEFASINU	CPR.		PO	1*50 CPR.
RR	CEFURIM	PDRE P.PREP.INJ.	750 MG	IVIM	1*10 FL.
RR	CEFURIM	PDRE P.PREP.INJ.	1500 MG	IV	1*10 FL.
R	CROMOGLYCATE SODIQUE EG	SOL.	1 PC	IH	1*10 AMP.VERRE U.D. 2 ML
R	CROMOGLYCATE SODIQUE EG	SOL.	1 PC	IH	1*48 AMP.VERRE U.D. 2 ML
RR	DOC FLUCONAZOL-150	GELULES	50 MG	PO	1*1 GELULE BLIST.
RR	DOC FLUCONAZOL-150	GELULES	50 MG	PO	1*7 GELULES BLIST.
RR	DOC FLUCONAZOL-150	GELULES	50 MG	PO	1*10 GELULES BLIST.
RR	DOC FLUCONAZOL-150	GELULES	50 MG	PO	1*20 GELULES BLIST.
RR	DOC FLUCONAZOL-150	GELULES	50 MG	PO	1*30 GELULES BLIST.
RR	DOC FLUCONAZOL-150	GELULES	50 MG	PO	1*50 GELULES BLIST.
RR	DOC FLUCONAZOL-150	GELULES	50 MG	PO	1*100 GELULES BLIST.

	RR	DOC FLUCONAZOL-200	GELULES	200 MG	PO	1*1 GELULE BLIST.
	RR	DOC FLUCONAZOL-200	GELULES	200 MG	PO	1*7 GELULES BLIST.
	RR	DOC FLUCONAZOL-200	GELULES	200 MG	PO	1*10 GELULES BLIST.
	RR	DOC FLUCONAZOL-200	GELULES	200 MG	PO	1*20 GELULES BLIST.
	RR	DOC FLUCONAZOL-200	GELULES	200 MG	PO	1*30 GELULES BLIST.
	RR	DOC FLUCONAZOL-200	GELULES	200 MG	PO	1*50 GELULES BLIST.
	RR	DOC FLUCONAZOL-200	GELULES	200 MG	PO	1*100 GELULES BLIST.
	RR	DOC FLUCONAZOL-50	GELULES	50 MG	PO	1*1 GELULE SS BLIST.
	RR	DOC FLUCONAZOL-50	GELULES	50 MG	PO	1*7 GELULES BLIST.
	RR	DOC FLUCONAZOL-50	GELULES	50 MG	PO	1*10 GELULES BLIST.
	RR	DOC FLUCONAZOL-50	GELULES	50 MG	PO	1*20 GELULES BLIST.
	RR	DOC FLUCONAZOL-50	GELULES	50 MG	PO	1*30 GELULES BLIST.
	RR	DOC FLUCONAZOL-50	GELULES	50 MG	PO	1*50 GELULES BLIST.
	RR	DOC FLUCONAZOL-50	GELULES	50 MG	PO	1*100 GELULES BLIST.
	RR	DOC TRAMADO-100	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	DOC TRAMADO-100	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	DOC TRAMADO-100	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	DOC TRAMADO-150	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	DOC TRAMADO-150	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	DOC TRAMADO-200	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	DOC TRAMADO-200	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	DOVOBET SCALP	GEL	50 MCG/1 G 0,5 MG/1 G	TO	1*1 GEL 15 G
	RR	DOVOBET SCALP	GEL	50 MCG/1 G 0,5 MG/1 G	TO	1*1 GEL 30 G
	RR	DOVOBET SCALP	GEL	50 MCG/1 G 0,5 MG/1 G	TO	1*1 GEL 60 G
	RR	DOVOBET SCALP	GEL	50 MCG/1 G 0,5 MG/1 G	TO	1*2 GEL 60 G
	RR	DOXORUBICIN NC	PDRE P.PREP.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*1 FL. + 1*1 FL.SOLV. 5 ML
	RR	DOXORUBICIN NC	PDRE P.PREP.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*1 FL. + 1*1 FL.SOLV. 25 ML
	RR	EMTHEXATE	SOL.INJ.	2,5 MG/1 ML	IVIMIT	1*1 FL. 2 ML
	RR	EMTHEXATE	SOL.INJ.	2,5 MG/1 ML	IVIMIT	1*10 FL. 2 ML
	RR	EMTHEXATE	SOL.INJ.	2,5 MG/1 ML	IVIMIT	1*12 FL. 2 ML
	RR	EMTHEXATE	SOL.INJ.	2,5 MG/1 ML	IVIMIT	1*25 FL. 2 ML
	RR	EMTHEXATE	SOL.INJ.	25 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 2 ML
	RR	EMTHEXATE	SOL.INJ.	25 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 20 ML
	RR	EMTHEXATE	SOL.INJ.	25 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 50 ML
	RR	EMTHEXATE	SOL.INJ.	25 MG/1 ML	IV	1*10 FL. 20 ML
	RR	EMTHEXATE	SOL.INJ.	25 MG/1 ML	IV	1*10 FL. 50 ML
	RR	EMTHEXATE	SOL.INJ.	25 MG/1 ML	IV	1*25 FL. 2 ML
H	RR	EMTHEXATE	SOL.INJ.	100 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 50 ML
H	RR	EMTHEXATE	SOL.INJ.	100 MG/1 ML	IV	1*10 FL. 50 ML
	RR	EPOSIN	SOL.P.PERF.	20 MG/1 ML	IV	1*1 FL.SOL. A DIL. 5 ML
	RR	EPOSIN	SOL.P.PERF.	20 MG/1 ML	IV	1*1 FL.SOL. A DIL. 25 ML
	RR	EPOSIN	SOL.P.PERF.	20 MG/1 ML	IV	1*5 FL.SOL. A DIL. 5 ML
	RR	EPOSIN	SOL.P.PERF.	20 MG/1 ML	IV	1*10 FL.SOL. A DIL. 25 ML
HC	RR	ERBITUX	SOL.P.PERF.	5 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 10 ML

HC	RR	ERBITUX	SOL.P.PERF.	5 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 20 ML
HC	RR	ERBITUX	SOL.P.PERF.	5 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 50 ML
HC	RR	ERBITUX	SOL.P.PERF.	5 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 100 ML
	R	FENOFIBRATE EG	GELULES	200 MG	PO	1*30 GELULES BLIST.
	R	FENOFIBRATE EG	GELULES	200 MG	PO	1*90 GELULES BLIST.
	R	FENOFIBRATE EG	GELULES	200 MG	PO	1*98 GELULES BLIST.U.D.
	RR	FLUOXETINE EG	GELULES	20 MG	PO	1*14 GELULES BLIST.
	RR	FLUOXETINE EG	GELULES	20 MG	PO	1*28 GELULES BLIST.
	RR	FLUOXETINE EG	GELULES	20 MG	PO	1*56 GELULES BLIST.
	R	FLUVASTATIN RATIOPHARM	CPR.RET.	80 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	FLUVASTATIN RATIOPHARM	CPR.RET.	80 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	FLUVASTATIN RATIOPHARM	CPR.RET.	80 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	FLUVASTATIN RATIOPHARM	CPR.RET.	80 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	FLUVASTATIN RATIOPHARM	CPR.RET.	80 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	FLUVASTATIN RATIOPHARM	CPR.RET.	80 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	FLUVASTATIN RATIOPHARM	CPR.RET.	80 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	R	FLUVASTATIN RATIOPHARM	CPR.RET.	80 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	FLUVASTATIN RATIOPHARM	CPR.RET.	80 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	FLUVASTATIN RATIOPHARM	CPR.RET.	80 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	FLUVASTATIN RATIOPHARM	CPR.RET.	80 MG	PO	1*250 CPR.
	R	FLUVASTATIN RATIOPHARM	CPR.RET.	80 MG	PO	1*490 CPR.SS BLIST.
	R	GELTIM	GEL	0,1 PC	PO	1*90 FL.U.D. 0,4 ML
	P	GLUCOSAMIN RATIOPHARM	PDRE P.SOL.	1,5 G	PO	1*20 SACH.
	P	GLUCOSAMIN RATIOPHARM	PDRE P.SOL.	1,5 G	PO	1*30 SACH.
	P	GLUCOSAMIN RATIOPHARM	PDRE P.SOL.	1,5 G	PO	1*60 SACH.
	P	GLUCOSAMIN RATIOPHARM	PDRE P.SOL.	1,5 G	PO	1*90 SACH.
	P	H&S GALLE- UND LEBERTEE	TIS.		PO	1*20 SACH.
H	RR	HEMOSOL B0	SOL.			1*1 POCHE A 2 CPTS 5000 ML
	RR	HERIA	CPR.	2,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
H	RR	IRINOSIN	SOL.P.PERF.	20 MG/1 ML	IV	1*1 FL.A DIL. 25 ML
H	RR	IRINOSIN	SOL.P.PERF.	20 MG/1 ML	IV	1*5 FL.A DIL. 25 ML
	RR	JALRA	CPR.	50 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	RR	JALRA	CPR.	50 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	JALRA	CPR.	50 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	JALRA	CPR.	50 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	JALRA	CPR.	50 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	JALRA	CPR.	50 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	JALRA	CPR.	50 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	JALRA	CPR.	50 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
	RR	JALRA	CPR.	50 MG	PO	1*180 CPR.SS BLIST.
	RR	JALRA	CPR.	50 MG	PO	1*336 CPR.SS BLIST.
	RR	JALRA	CPR.	50 MG	PO	3*112 CPR.SS BLIST.
	S	MATRIFEN-12	SYST.THERAP.TD	1,38 MG	TO	1*5 SYST.
H	RR	ONDANSETRON-EG	SOL.INJ.	2 MG/1 ML	IMIV	1*5 AMP. 4 ML

H	RR	ONDANSETRON-EG	SOL.INJ.	2 MG/1 ML	IMIV	1*25 AMP. 4 ML
	R	PROCOVERSYL	CPR.	5 MG 5 MG	PO	1*5 CPR.
	R	PROCOVERSYL	CPR.	5 MG 5 MG	PO	1*7 CPR.
	R	PROCOVERSYL	CPR.	5 MG 5 MG	PO	1*10 CPR.
	R	PROCOVERSYL	CPR.	5 MG 5 MG	PO	1*14 CPR.
	R	PROCOVERSYL	CPR.	5 MG 5 MG	PO	1*20 CPR.
	R	PROCOVERSYL	CPR.	5 MG 5 MG	PO	1*28 CPR.
	R	PROCOVERSYL	CPR.	5 MG 5 MG	PO	1*30 CPR.
	R	PROCOVERSYL	CPR.	5 MG 5 MG	PO	1*50 CPR.
	R	PROCOVERSYL	CPR.	5 MG 5 MG	PO	1*56 CPR.
	R	PROCOVERSYL	CPR.	5 MG 5 MG	PO	1*60 CPR.
	R	PROCOVERSYL	CPR.	5 MG 5 MG	PO	1*90 CPR.
	R	PROCOVERSYL	CPR.	5 MG 5 MG	PO	1*100 CPR.
	R	PROCOVERSYL	CPR.	5 MG 5 MG	PO	1*120 CPR.
	R	PROCOVERSYL	CPR.	5 MG 5 MG	PO	1*500 CPR.
	R	PROCOVERSYL	CPR.	5 MG 10 MG	PO	1*5 CPR.
	R	PROCOVERSYL	CPR.	5 MG 10 MG	PO	1*7 CPR.
	R	PROCOVERSYL	CPR.	5 MG 10 MG	PO	1*10 CPR.
	R	PROCOVERSYL	CPR.	5 MG 10 MG	PO	1*14 CPR.
	R	PROCOVERSYL	CPR.	5 MG 10 MG	PO	1*20 CPR.
	R	PROCOVERSYL	CPR.	5 MG 10 MG	PO	1*28 CPR.
	R	PROCOVERSYL	CPR.	5 MG 10 MG	PO	1*30 CPR.
	R	PROCOVERSYL	CPR.	5 MG 10 MG	PO	1*50 CPR.
	R	PROCOVERSYL	CPR.	5 MG 10 MG	PO	1*56 CPR.
	R	PROCOVERSYL	CPR.	5 MG 10 MG	PO	1*60 CPR.
	R	PROCOVERSYL	CPR.	5 MG 10 MG	PO	1*90 CPR.
	R	PROCOVERSYL	CPR.	5 MG 10 MG	PO	1*100 CPR.
	R	PROCOVERSYL	CPR.	5 MG 10 MG	PO	1*120 CPR.
	R	PROCOVERSYL	CPR.	5 MG 10 MG	PO	1*500 CPR.
	R	PROCOVERSYL	CPR.	10 MG 5 MG	PO	1*5 CPR.
	R	PROCOVERSYL	CPR.	10 MG 5 MG	PO	1*7 CPR.
	R	PROCOVERSYL	CPR.	10 MG 5 MG	PO	1*10 CPR.
	R	PROCOVERSYL	CPR.	10 MG 5 MG	PO	1*14 CPR.
	R	PROCOVERSYL	CPR.	10 MG 5 MG	PO	1*20 CPR.
	R	PROCOVERSYL	CPR.	10 MG 5 MG	PO	1*28 CPR.
	R	PROCOVERSYL	CPR.	10 MG 5 MG	PO	1*30 CPR.
	R	PROCOVERSYL	CPR.	10 MG 5 MG	PO	1*50 CPR.
	R	PROCOVERSYL	CPR.	10 MG 5 MG	PO	1*56 CPR.
	R	PROCOVERSYL	CPR.	10 MG 5 MG	PO	1*60 CPR.
	R	PROCOVERSYL	CPR.	10 MG 5 MG	PO	1*90 CPR.
	R	PROCOVERSYL	CPR.	10 MG 5 MG	PO	1*100 CPR.
	R	PROCOVERSYL	CPR.	10 MG 5 MG	PO	1*120 CPR.
	R	PROCOVERSYL	CPR.	10 MG 5 MG	PO	1*500 CPR.
	R	PROCOVERSYL	CPR.	10 MG 10 MG	PO	1*5 CPR.

	R	PROCOVERSYL	CPR.	10 MG	10 MG	PO	1*7 CPR.
	R	PROCOVERSYL	CPR.	10 MG	10 MG	PO	1*10 CPR.
	R	PROCOVERSYL	CPR.	10 MG	10 MG	PO	1*14 CPR.
	R	PROCOVERSYL	CPR.	10 MG	10 MG	PO	1*20 CPR.
	R	PROCOVERSYL	CPR.	10 MG	10 MG	PO	1*28 CPR.
	R	PROCOVERSYL	CPR.	10 MG	10 MG	PO	1*30 CPR.
	R	PROCOVERSYL	CPR.	10 MG	10 MG	PO	1*50 CPR.
	R	PROCOVERSYL	CPR.	10 MG	10 MG	PO	1*56 CPR.
	R	PROCOVERSYL	CPR.	10 MG	10 MG	PO	1*60 CPR.
	R	PROCOVERSYL	CPR.	10 MG	10 MG	PO	1*90 CPR.
	R	PROCOVERSYL	CPR.	10 MG	10 MG	PO	1*100 CPR.
	R	PROCOVERSYL	CPR.	10 MG	10 MG	PO	1*120 CPR.
	R	PROCOVERSYL	CPR.	10 MG	10 MG	PO	1*500 CPR.
C	RR	TOCTINO	CPS	10 MG		PO	1*30 CPS SS BLIST.
C	RR	TOCTINO	CPS	30 MG		PO	1*30 CPS SS BLIST.
	RR	XAMIOL	GEL	50 MCG/1 G	0,5 MG /1 G	TO	1*1 FL. 15 G
	RR	XAMIOL	GEL	50 MCG/1 G	0,5 MG /1 G	TO	1*1 FL. 30 G
	RR	XAMIOL	GEL	50 MCG/1 G	0,5 MG /1 G	TO	1*1 FL. 60 G
	RR	XAMIOL	GEL	50 MCG/1 G	0,5 MG /1 G	TO	1*2 FL. 60 G
	RR	XILIARX	CPR.	50 MG		PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	RR	XILIARX	CPR.	50 MG		PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	XILIARX	CPR.	50 MG		PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	XILIARX	CPR.	50 MG		PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	XILIARX	CPR.	50 MG		PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	XILIARX	CPR.	50 MG		PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	XILIARX	CPR.	50 MG		PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	XILIARX	CPR.	50 MG		PO	1*112 CPR.SS BLIST.
	RR	XILIARX	CPR.	50 MG		PO	1*180 CPR.SS BLIST.
	RR	XILIARX	CPR.	50 MG		PO	1*336 CPR.SS BLIST.
	RR	XILIARX	CPR.	50 MG		PO	3*112 CPR.SS BLIST.
	RR	ZALDIAR	CPR.EFF.	37,5 MG	325 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.
	RR	ZALDIAR	CPR.EFF.	37,5 MG	325 MG	PO	1*10 CPR.
	RR	ZALDIAR	CPR.EFF.	37,5 MG	325 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	ZALDIAR	CPR.EFF.	37,5 MG	325 MG	PO	1*20 CPR.
	RR	ZALDIAR	CPR.EFF.	37,5 MG	325 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	ZALDIAR	CPR.EFF.	37,5 MG	325 MG	PO	1*30 CPR.
	RR	ZALDIAR	CPR.EFF.	37,5 MG	325 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	ZALDIAR	CPR.EFF.	37,5 MG	325 MG	PO	1*40 CPR.
	RR	ZALDIAR	CPR.EFF.	37,5 MG	325 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
	RR	ZALDIAR	CPR.EFF.	37,5 MG	325 MG	PO	1*50 CPR.
	RR	ZALDIAR	CPR.EFF.	37,5 MG	325 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	ZALDIAR	CPR.EFF.	37,5 MG	325 MG	PO	1*60 CPR.
	RR	ZALDIAR	CPR.EFF.	37,5 MG	325 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	ZALDIAR	CPR.EFF.	37,5 MG	325 MG	PO	1*70 CPR.

	RR	ZALDIAR	CPR.EFF.	37,5 MG	325 MG	PO	1*70 CPR.SS BLIST.
	RR	ZALDIAR	CPR.EFF.	37,5 MG	325 MG	PO	1*80 CPR.
	RR	ZALDIAR	CPR.EFF.	37,5 MG	325 MG	PO	1*80 CPR.SS BLIST.
	RR	ZALDIAR	CPR.EFF.	37,5 MG	325 MG	PO	1*90 CPR.
	RR	ZALDIAR	CPR.EFF.	37,5 MG	325 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	ZALDIAR	CPR.EFF.	37,5 MG	325 MG	PO	1*100 CPR.
	RR	ZALDIAR	CPR.EFF.	37,5 MG	325 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
HC	RR	ZYPADHERA	PDRE P.PREP.INJ.	210 MG		IM	1*1 FL. + 1*1 FL.SOLV. 3 ML
HC	RR	ZYPADHERA	PDRE P.PREP.INJ.	300 MG		IM	1*1 FL. + 1*1 FL.SOLV. 3 ML
HC	RR	ZYPADHERA	PDRE P.PREP.INJ.	405 MG		IM	1*1 FL. + 1*1 FL.SOLV. 3 ML

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

B2) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES AVEC EFFET IMMEDIAT.

H	RR	ANZEMET I.V.	SOL.INJ.	20 MG/1 ML	IV	1*1 AMP. 5 ML
	RR	ANZEMET-200	CPR.PELLIC	200 MG	PO	1*5 CPR.SS BLIST.
	RR	ANZEMET-200	CPR.PELLIC	200 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
	RR	ANZEMET-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	ANZEMET-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	RR	DANTRIUM	CPS	25 MG	PO	1*50 CPS
	RR	DANTRIUM	CPS	100 MG	PO	1*50 CPS
	R	LOORTAN CARDIO START	CPR.PELLIC.		PO	1*21 CPR. + 1*14 CPR.SEC

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

	R	DIOVAN FORTE	CPR.PELLIC.	320 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	DIOVAN	CPR.PELLIC.	320 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	DIOVAN FORTE	CPR.PELLIC.	320 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	DIOVAN	CPR.PELLIC.	320 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	R	DIOVAN FORTE	CPR.PELLIC.	320 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	DIOVAN	CPR.PELLIC.	320 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	DIOVAN PROTECT	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*14 CPR.SEC.
AU LIEU DE						
	R	DIOVAN	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*14 CPR.SEC.
	R	DIOVAN PROTECT	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*28 CPR.SEC.
AU LIEU DE						
	R	DIOVAN	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*28 CPR.SEC.

R	DIOVAN PROTECT	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*56 CPR.SEC.
AU LIEU DE					
R	DIOVAN	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*56 CPR.SEC.
R	DIOVAN PROTECT	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*98 CPR.SEC.
AU LIEU DE					
R	DIOVAN	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*98 CPR.SEC.
R	DIOVAN PROTECT	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*280 CPR.SEC.
AU LIEU DE					
R	DIOVAN	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*280 CPR.SEC.
P	ESBERITOX	CPR.		PO	1*60 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
P	ESBERITOX-N	CPR.		PO	1*60 CPR.SS BLIST.
P	ESBERITOX	CPR.		PO	1*100 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
P	ESBERITOX-N	CPR.		PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	10 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	PAROXETINE-IPS	CPR.	10 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	PAROXETINE-IPS	CPR.	10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	PAROXETINE-IPS	CPR.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	PAROXETINE-IPS	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	PAROXETINE-IPS	CPR.	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	10 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	PAROXETINE-IPS	CPR.	10 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.

RR	PAROXETIPHAR	CPR.	10 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	PAROXETINE-IPS	CPR.	10 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	10 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	PAROXETINE-IPS	CPR.	10 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	10 MG	PO	1*180 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	PAROXETINE-IPS	CPR.	10 MG	PO	1*180 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	10 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	PAROXETINE-IPS	CPR.	10 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	20 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	PAROXETINE-IPS	CPR.	20 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	PAROXETINE-IPS	CPR.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	PAROXETINE-IPS	CPR.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	PAROXETINE-IPS	CPR.	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	PAROXETINE-IPS	CPR.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	20 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	PAROXETINE-IPS	CPR.	20 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	20 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	PAROXETINE-IPS	CPR.	20 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.

RR	PAROXETIPHAR	CPR.	20 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	PAROXETINE-IPS	CPR.	20 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	20 MG	PO	1*180 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	PAROXETINE-IPS	CPR.	20 MG	PO	1*180 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	20 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	PAROXETINE-IPS	CPR.	20 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	30 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	PAROXETINE-IPS	CPR.	30 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	30 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	PAROXETINE-IPS	CPR.	30 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	30 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	PAROXETINE-IPS	CPR.	30 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	30 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	PAROXETINE-IPS	CPR.	30 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	30 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	PAROXETINE-IPS	CPR.	30 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	30 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	PAROXETINE-IPS	CPR.	30 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	30 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	PAROXETINE-IPS	CPR.	30 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	30 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	PAROXETINE-IPS	CPR.	30 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.

RR	PAROXETIPHAR	CPR.	30 MG	PO	1*180 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	PAROXETINE-IPS	CPR.	30 MG	PO	1*180 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	30 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	PAROXETINE-IPS	CPR.	30 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	40 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	PAROXETINE-IPS	CPR.	40 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	40 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	PAROXETINE-IPS	CPR.	40 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	40 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	PAROXETINE-IPS	CPR.	40 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	40 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	PAROXETINE-IPS	CPR.	40 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	40 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	PAROXETINE-IPS	CPR.	40 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	40 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	PAROXETINE-IPS	CPR.	40 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	40 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	PAROXETINE-IPS	CPR.	40 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	40 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	PAROXETINE-IPS	CPR.	40 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETIPHAR	CPR.	40 MG	PO	1*180 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	PAROXETINE-IPS	CPR.	40 MG	PO	1*180 CPR.SS BLIST.

	RR	PAROXETIPHAR	CPR.	40 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	PAROXETINE-IPS	CPR.	40 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
D	RR	XARELTO	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.U.D.
AU LIEU DE						
D	RR	XARELTO	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE (COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGUEUR).

R	MIXTARD 50 PENFILL	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	SCIM	1*5 CARTOUCHES 3 ML
R	SANDOZ CA-D 600MG/400UI	CPR.EFF.	600 MG 400 UI	PO	1*40 CPR.EFF.
R	ZANTAC	CPR.ENR.	300 MG	PO	1*28 CPR.U.D.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 8 30 janvier 2009

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 9 décembre 2008 autorisant Monsieur Miguel DA ROCHA MARQUES à changer son nom patronymique actuel en celui de «DA ROCHA».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Miguel DA ROCHA MARQUES, né le 21 mars 1981 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-8440 Steinfort, 21, route de Luxembourg, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «DA ROCHA»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Miguel DA ROCHA MARQUES est autorisé à changer son nom patronymique actuel en celui de «DA ROCHA».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 9 décembre 2008.
Henri

Arrêté grand-ducal du 9 décembre 2008 autorisant Madame Giovanna Grazia DESSI à changer le nom patronymique actuel de son enfant mineur Andrea TOMASSONI en celui de «DESSI».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Maître Christiane GABBANA, avocat à Luxembourg, sollicitant au nom de Madame Giovanna Grazia DESSI, l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de l'enfant mineur Andrea TOMASSONI, né le 18 septembre 1991 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-3927 Mondercange, 36, Grand-Rue, en celui de «DESSI»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Giovanna Grazia DESSI est autorisée à changer le nom patronymique actuel de son enfant mineur Andrea TOMASSONI en celui de «DESSI».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 9 décembre 2008.
Henri

Arrêté grand-ducal du 9 décembre 2008 autorisant Monsieur Gérard Pierre RÖTTGERS à changer son nom patronymique actuel en celui de «ROETTGERS».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Gérard Pierre RÖTTGERS, né le 7 février 1968 à Ettelbruck, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-9147 Erpeldange, 3A, Parc Welwert, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «ROETTGERS»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Gérard Pierre RÖTTGERS est autorisé à changer son nom patronymique actuel en celui de «ROETTGERS».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 9 décembre 2008.
Henri

Arrêté grand-ducal du 9 décembre 2008 autorisant Madame Alphonsine NDOLI à changer les prénoms actuels de ses filles mineures Isimbi Cynthia RUTARE et Urujeni Ornella RUTARE en ceux respectivement de «Cynthia» et de «Ornella».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Alphonsine NDOLI, sollicitant l'autorisation de changer les prénoms actuels de ses filles mineures Isimbi Cynthia RUTARE, née le 28 juillet 1990 à Kigali (Ruanda) et Urujeni Ornella RUTARE, née le 14 septembre 1993 à Kigali (Ruanda), toutes deux de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-4451 Belvaux, 221, route d'Esch, en ceux respectivement de «Cynthia» et de «Ornella»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Alphonsine NDOLI est autorisée à changer les prénoms actuels de ses filles mineures Isimbi Cynthia RUTARE et Urujeni Ornella RUTARE en ceux respectivement de «Cynthia» et de «Ornella».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 9 décembre 2008.
Henri

Arrêté grand-ducal du 9 décembre 2008 autorisant Monsieur Gaston Jean SCHANDELER et son épouse Madame Christiane Céline NILLES à changer les prénoms actuels de leur fille mineure Sélina Cathérine SCHANDELER, en ceux de «Selina Catherine».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Gaston Jean SCHANDELER et son épouse Madame Christiane Céline NILLES, sollicitant l'autorisation de changer les prénoms actuels de leur fille mineure Sélina Cathérine SCHANDELER, née le 5 août 2003, à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-8295 KEISPELT, 88, rue de Kehlen, en ceux de «Selina Catherine»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Gaston Jean SCHANDELER et son épouse Madame Christiane Céline NILLES sont autorisés à changer les prénoms actuels de leur fille mineure Sélina Cathérine SCHANDELER, en ceux de «Selina Catherine».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 9 décembre 2008.
Henri

Arrêté ministériel du 12 janvier 2009 portant modification de l'arrêté ministériel du 3 avril 2007 portant nomination des membres du Conseil supérieur de l'Éducation nationale.

La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,

Vu le règlement grand-ducal modifié du 26 juin 2002 portant organisation d'un Conseil supérieur de l'Éducation nationale;

Arrête:

Art. 1er. Est nommé membre effectif du Conseil supérieur de l'Éducation nationale en remplacement de Monsieur Jules STAUDT et pour la durée du mandat restant à couvrir:

Monsieur Georges HAMES, représentant des associations des étudiants, délégué par l'ACEL.

Art. 2. Est nommée membre suppléante du Conseil supérieur de l'Éducation nationale en remplacement de Monsieur Jean-Paul KLOPP et pour la durée du mandat restant à couvrir:

Mademoiselle Julie KOHN, représentante des associations des étudiants, déléguée par l'ACEL.

Art. 3. Est nommée membre effective du Conseil supérieur de l'Éducation nationale en remplacement de Madame Nadine ESCH et pour la durée du mandat restant à couvrir:

Madame Lucie ACKERMANN-GIRA, représentante des parents d'élèves de l'enseignement préscolaire et primaire, déléguée par la FAPEL-primaire.

Art. 4. Est nommée membre suppléante du Conseil supérieur de l'Éducation nationale en remplacement de Madame Lucie ACKERMANN-GIRA et pour la durée du mandat restant à couvrir:

Madame Nadine ESCH, représentante des parents d'élèves de l'enseignement préscolaire et primaire, déléguée par la FAPEL-primaire.

Art. 5. Madame Xochiltl BESCH, employée au Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle est nommée secrétaire administrative adjointe du Conseil supérieur de l'Éducation nationale en remplacement de Madame Marion REUTER, pour la durée du mandat restant à couvrir.

Art. 6. Le présent arrêté sera publié au Mémorial; ampliation en sera transmise à chacun des membres pour lui servir de titre et au contrôle financier.

Luxembourg, le 12 janvier 2009.

La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Arrêté ministériel du 20 janvier 2009 portant modification de l'arrêté ministériel du 3 avril 2007 portant nomination des membres du Conseil supérieur de l'Éducation nationale.

La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,

Vu le règlement grand-ducal modifié du 26 juin 2002 portant organisation d'un Conseil supérieur de l'Éducation nationale;

Arrête:

Art. 1er. Est nommée membre effective du Conseil supérieur de l'Éducation nationale en remplacement de Monsieur Nico FEHLEN et pour la durée du mandat restant à couvrir:

Madame Vera DOCKENDORF, représentante des associations des étudiants, déléguée par l'UNEL.

Art. 2. Est nommée membre suppléante du Conseil supérieur de l'Éducation nationale en remplacement de Monsieur Morris WEIMERSKIRCH et pour la durée du mandat restant à couvrir:

Madame Christiane BECHTOLD, représentante des associations des étudiants, déléguée par l'UNEL.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial; ampliation en sera transmise à chacun des membres pour lui servir de titre et au contrôle financier.

Luxembourg, le 20 janvier 2009.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Arrêté du Gouvernement en Conseil du 16 janvier 2009 portant nomination de membres du Conseil économique et social.

Le Conseil de Gouvernement,

Vu l'article 4 de la loi modifiée du 21 mars 1966 portant institution d'un Conseil Economique et Social;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres du Conseil Economique et Social:

Membres effectifs:	Membres suppléants:
Monsieur Gaston REINESCH Administrateur général Ministère des Finances	Monsieur Alain BELLOT Directeur de l'Administration des Douanes et Accises
Monsieur Serge ALLEGREZZA Directeur du STATEC	Madame Elisabeth MANNES-KIEFFER Conseiller de Gouvernement 1re classe Ministère d'Economie
Monsieur Jean HOFFMANN Conseiller économique 1re classe Administration de l'Emploi	Monsieur Raymond WAGENER 1er Inspecteur de la Sécurité sociale IGSS

Art. 2. Le présent arrêté est transmis au Premier Ministre, Ministre d'Etat, pour exécution.

Les Membres du Gouvernement,
Jean-Claude Juncker
Jean Asselborn
Fernand Boden
Marie-Josée Jacobs
Mady Delvaux-Stehres
François Biltgen
Jeannot Krecké
Mars Di Bartolomeo
Lucien Lux
Jean-Marie Halsdorf
Claude Wiseler
Jean-Louis Schiltz
Nicolas Schmit
Octavie Modert

Administration Gouvernementale. – Nominations. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2008, Monsieur Jean BACK, conseiller de direction adjoint hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommé conseiller de direction hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2008, Monsieur Walter BENEDETTI, conseiller de direction adjoint à l'administration gouvernementale, a été nommé conseiller de direction. Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2008, Monsieur Patrick THOMA, conseiller de direction adjoint à l'administration gouvernementale, a été nommé conseiller de direction. Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2008, Monsieur David VALLADO, conseiller de direction adjoint à l'administration gouvernementale, a été nommé conseiller de direction. Par arrêté grand-ducal du 23 novembre 2008, Madame Félicie WEYCKER, conseiller de direction adjoint à l'administration gouvernementale, a été nommée conseiller de direction. Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2008, Monsieur Paolo FINZI, attaché de gouvernement 1er en rang hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommé conseiller de direction adjoint hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 23 novembre 2008, Madame Myriam BAMBERG, attaché de

gouvernement 1er en rang à l'administration gouvernementale, a été nommée conseiller de direction adjoint. Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2008, Madame Danielle BOSSAERT, attaché de gouvernement à l'administration gouvernementale, a été nommée attaché de gouvernement 1er en rang. Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2008, Madame Tanja COLBETT, attaché d'administration à l'administration gouvernementale, a été nommée attaché de gouvernement. Par arrêté grand-ducal du 23 novembre 2008, Madame Frédérique HENGEN, attaché d'administration à l'administration gouvernementale, a été nommée attaché de gouvernement.

Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2008, Monsieur Eduardo CASTRO, rédacteur principal hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommé chef de bureau adjoint hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 23 novembre 2008, Madame Isabelle DIDIER, rédacteur principal hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommée chef de bureau adjoint hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2008, Madame Pascale MEYERS, rédacteur principal hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommée chef de bureau adjoint hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2008, Monsieur Pascal THILL, chef de bureau adjoint à l'administration gouvernementale, a été nommé chef de bureau.

Par arrêté grand-ducal du 23 novembre 2008, démission honorable de ses fonctions d'inspecteur principal 1er en rang à l'administration gouvernementale a été accordée à Monsieur André PAULUS. Par le même arrêté, le titre honorifique de ses fonctions lui a été conféré.

Administration judiciaire. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 9 janvier 2009, Madame Patricia WOLFF, chef de bureau adjoint, est nommée chef de bureau.

Par arrêté grand-ducal du 9 janvier 2009, Madame Michèle FRANZEN, Monsieur Marco WIES et Madame Nathalie DECKER, rédacteurs principaux, sont nommés chefs de bureau adjoints.

Par arrêté grand-ducal du 9 janvier 2009, Monsieur Gilles SCHUMACHER, rédacteur principal, est nommé chef de bureau adjoint avec effet au 1er février 2009.

Par arrêté grand-ducal du 9 janvier 2009, Madame Brigitte COLLING, chef de bureau adjoint, est nommée chef de bureau avec effet au 11 janvier 2009.

Administration des services de secours. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 9 janvier 2009, démission honorable de ses fonctions d'inspecteur principal premier en rang est accordée à Madame Viviane CONER avec effet au 1er janvier 2009. Le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à l'intéressée.

Centre Informatique de l'Etat. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 7 novembre 2008, Monsieur Marco LANDERS, conseiller-informaticien au Centre Informatique de l'Etat, a été nommé conseiller-informaticien 1ère classe. Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2008, Monsieur Carlo BLUM, conseiller-informaticien adjoint au Centre Informatique de l'Etat, a été nommé conseiller-informaticien. Par arrêté grand-ducal du 7 novembre 2008, Monsieur Guy SCHAEFFER, conseiller-informaticien adjoint au Centre Informatique de l'Etat, a été nommé conseiller-informaticien.

Corps diplomatique. – Nominations. – Par arrêtés grand-ducaux du 14 novembre 2008 Madame Martine SCHOMMER et Monsieur Christian BRAUN, Conseillers de légation première classe en service ordinaire, ont été nommés Envoyés extraordinaires et ministres plénipotentiaires en service ordinaire à partir du 1er décembre 2008 pour une durée renouvelable de 7 ans.

Par arrêté grand-ducal du 1er décembre 2008 Madame Florence ENSCH, Conseiller de légation adjoint en service ordinaire, a été nommée Conseiller de légation en service ordinaire.

Par arrêté grand-ducal du 9 décembre 2008 Madame Angèle DA CRUZ, Conseiller de légation adjoint en service ordinaire, a été nommée Conseiller de légation en service ordinaire.

Par arrêtés grand-ducaux du 9 décembre 2008 Monsieur Léon DELVAUX, Madame Peggy FRANTZEN et Monsieur Jean-Claude KUGENER, Secrétaires de légation 1er en rang en service ordinaire, ont été nommés Conseillers de légation adjoints en service ordinaire.

Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2008 Madame Jeanne CRAUSER, Conseiller de légation adjoint en service ordinaire, a été nommée Conseiller de légation en service ordinaire.

Entreprises d'assurances. – Transfert de portefeuille de l'entreprise d'assurance de droit irlandais Alfar Insurance Limited vers l'entreprise d'assurance de droit suédois Electrolux Forsakrings AB. – L'autorité de contrôle du secteur des assurances de l'Irlande a informé le Commissariat aux Assurances en date du 7 janvier 2009 que l'entreprise d'assurance de droit irlandais *ALFAR INSURANCE LIMITED* était autorisée à transférer la totalité de son portefeuille d'assurance non-vie vers l'entreprise d'assurance de droit suédois *ELECTROLUX FORSAKRINGS AB* avec effet au 28 octobre 2008.

Le transfert devient opposable de plein droit aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès cette publication.

Entreprises d'assurances. – «VITIS LIFE S.A.». – Agrément du directeur. – En application de l'article 103 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 7 janvier 2009, Monsieur Marc STEVENS est agréé comme directeur de l'entreprise d'assurances «VITIS LIFE S.A.» en remplacement de Monsieur René VAN DEN BOSCH.

Entreprise des Postes et Télécommunications. – Prix. – A partir du 1er mars 2009 est applicable la liste de prix n° 16 de l'Entreprise des Postes et Télécommunications concernant les services de télécommunication qu'elle offre au public.

Cette liste est à la disposition du public sur le site Internet «www.pt.lu» sous la rubrique «Télécom», ainsi qu'auprès de tous les bureaux de poste et téléboutiques.

Laboratoire national de Santé. – Examen de promotion. – Un examen de promotion dans la carrière de l'assistant technique médical de laboratoire aura lieu au cours du mois de juin 2009.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Service Solidarité. – Agrément définitif. – Par arrêté ministériel du 15 janvier 2009, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Co-labor 2 asbl» ayant son siège social à Luxembourg, 105, route d'Arlon, pour l'exercice de l'activité de son «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes – Administration centrale» à l'adresse 105, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro **A/2009/16/4(b)**.

L'agrément accordé en date du 17/01/2006 à l'organisme gestionnaire «Co-labor s.c.» (**référence A/2006/7/4(b)**) est retiré.

Par arrêté ministériel du 15 janvier 2009, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Co-labor 2 asbl» ayant son siège social à Luxembourg, 105, route d'Arlon, pour l'exercice de l'activité de son «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes – Atelier mécanique – Haal» à l'adresse 105, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro **A/2009/16/4(c)**.

L'agrément accordé en date du 17/01/2006 à l'organisme gestionnaire «Co-labor s.c.» (**référence A/2006/7/4(c)**) est retiré.

Par arrêté ministériel du 15 janvier 2009, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Co-labor 2 asbl» ayant son siège social à Luxembourg, 105, route d'Arlon, pour l'exercice de l'activité de son «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes – Atelier outillage – Utilia» à l'adresse 105, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro **A/2009/16/4(d)**.

L'agrément accordé en date du 17/01/2006 à l'organisme gestionnaire «Co-labor s.c.» (**référence A/2006/7/4(d)**) est retiré.

Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 15 janvier 2009 Monsieur le Dr Venant EIFFENER, vétérinaire officiel stagiaire à l'Administration des services vétérinaires, a été nommé comme membre effectif au Conseil Supérieur de la Pêche en remplacement de Monsieur le Dr André PROBST.

Remembrement des biens ruraux.

Remembrement de Mondorf.

(Publication prescrite par l'article 41 de la loi du 25 mai 1964
concernant le remembrement des biens ruraux.)

En exécution de l'article 41 de la loi du 25 mai 1964 concernant le remembrement des biens ruraux, l'Office National du Remembrement a établi les rôles contributifs des propriétaires dans le périmètre de remembrement de MONDORF.

Lesdits rôles contributifs ont été rendus exécutoires par Monsieur le Ministre des Finances en date du 14 janvier 2009.

En application des articles 41 et 31, le présent avis est publié au Mémorial et les rôles contributifs sont déposés en enquête publique à la mairie de la commune de Mondorf-les-Bains, 1, avenue des Villes Jumelées à Mondorf-les-Bains du 2 février 2009 au 3 mars 2009 inclusivement;

Le secrétariat communal est ouvert, lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8.00 à 12.00 et de 13.30 à 16.00 heures et mercredi de 8.00 à 12.00 et de 13.00 à 18.00 heures.

Suivant les dispositions de l'article 17, les réclamations contre l'évaluation des rôles peuvent être produites par les propriétaires concernés sous l'une des formes suivantes:

1. par inscription signée par le déclarant dans un registre déposé à cet effet au secrétariat communal, ou
2. par lettre recommandée à adresser au président de l'Office national du remembrement, B.P. 664, L-2016 LUXEMBOURG, ou
3. par déclaration orale au président de l'Office national du remembrement ou à son délégué, siégeant au Centre Roll Delles, avenue des Villes Jumelées à Mondorf-les-Bains, les 16, 17 et 18 février 2009 de 09.00 à 12.00 et de 14.00 à 16.00 heures.

En vertu de l'article 42, les quotes-parts des propriétaires sont à virer au compte n° BCEELULL IBAN LU38 0019 1002 0111 5000 de l'ONR auprès de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat jusqu'au 31 mars 2009. Après cette date, les intérêts débiteurs au taux légal seront calculés sur les montants dus.

A défaut de paiement volontaire, le recouvrement des frais se fait comme en matière d'Enregistrement par l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines.

Luxembourg, le 27 janvier 2009.

Le Président de l'ONR,
Charles Konnen

Santé. – Art de guérir. – Concession de pharmacie. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 15 janvier 2009, Madame le Docteur Nadine SALENTINY, née le 4 avril 1978, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 8 janvier 2009, Madame Evelyne TANSON, épouse SCHNELL, pharmacienne, née le 27 avril 1958, a été autorisée à reprendre et à exploiter la concession de pharmacie vacante à Luxembourg, 53, rue de Clausen.

Par arrêté ministériel du 15 janvier 2009, Madame Julie LEQUETTE, épouse GUERY, née le 29 octobre 1983, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 9 3 février 2009

Sommaire

Arrêté ministériel du 12 novembre 2008 portant modification de la liste des médicaments à usage vétérinaire admis à la vente au Grand-Duché de Luxembourg.

Le Ministre de la Santé,

Vu le règlement grand-ducal modifié du 15 décembre 1992 relatif à la mise sur le marché des médicaments;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 15 janvier 1993 relatif à la mise sur le marché des médicaments vétérinaires;

Vu les propositions de la commission d'experts du 12 novembre 2008;

Arrête:

Art. 1er. Les modifications spécifiées à l'annexe sont apportées à la liste des médicaments à usage vétérinaire admis à la vente, telle que fixée par arrêté ministériel du 10 juin 1994.

Luxembourg, le 12 novembre 2008.
Le Ministre de la Santé,
Mars Di Bartolomeo

Liste des médicaments à usage vétérinaire admis à la vente au Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 10 juin 1994 publié au Mémorial, Recueil administratif et économique B n° 43 du 21 juillet 1994).

37e Modification (12 novembre 2008)

a) Les médicaments suivants sont ajoutés à la liste des médicaments admis à la vente:
RR Altresyn, solution, 360 ml-3x360 ml
RR Bravoxin-10 Bovins et Ovins, susp.p.inj., 20 ml-50 ml-100 ml
S Buprenodale 0,3 mg/ml Chiens Chats, sol.p.inj., 5x1 ml
RR Cevaxel 50 mg/ml, sol.p.inj., 1 g+20 ml solv., 4 g+80 ml solv.
R Fortekor 2,5, cpr., 14 cpr.blister-2x14 cpr.blister
R Fortekor Flavour 5, cpr., 14 cpr.blister-2x14 cpr.blister-4x14 cpr.blister-10x14 cpr.blister
R Fortekor Flavour 20, cpr., 14 cpr.blister-2x14 cpr.blister-4x14 cpr.blister-10x14 cpr.blister
RR Genestran 75 mcg/ml Bovins, Chevaux, Porcs, sol.p.inj., 20 ml
RR Nobilis REO ERS INAC, émulsion p.inj., 500 ml 1000 d.-12x500 ml 1000 d.
RR Nuflor Minidose 450 mg/ml Bovins, sol.p.inj., 50 ml multid.-100 ml multid.-250 ml multid.
RR Orbax 30 mg/ml, suspension, 20 ml+pipette graduée
RR Suvaxyn MH-ONE Porcs, émulsion p.inj., 1 fl. 10 d.-1 fl. 50 d-1 fl. 125 d.-1 sachet 50 d.-10 sachets 50 d.
RR Ubrolexin Suspension Intramammaire Vaches Laitières en Lactation, suspension, 10 ser.-20 ser.
RR Xeden 15 mg Chats, cpr., 12 cpr. blister-2x12 cpr.blister-5x12 cpr.blister-8x12 cpr.blister-10x12 cpr.blister
RR Xeden 50 mg Chiens, cpr., 10 cpr. blister-10x10 cpr.blister
RR Xeden 150 mg Chiens, cpr., 2x6 cpr.blister-20x6 cpr.blister

b) Les médicaments suivants sont supprimés de la liste des médicaments admis à la vente:
Dexaphénylarthrite, sol.inj.
Droncit, cpr.
Droncit Horse Paste 9%, pâte
Fortekor-5, cpr.
Fortekor-20, cpr.
Hatchpack Avinew IB H120, susp.
Hatchpack IB H120, susp.
Orbenin Dry Cow, susp.
Ovitrol Collier Chiens, collier
Rimadyl 100 mg, cpr.
Rintal pâte
Tiguvon 30 mg, sol.
Tiguvon 80 mg, sol.
Tiguvon 200 mg, sol.
Tiguvon 400 mg, sol.
Trivacton, sol.inj.

c) Les modifications suivantes sont apportées à la liste des médicaments à usage vétérinaire:

Lire Nafpenzal-LC au lieu de Nafpenzal-72

Lire Nafpenzal-DC au lieu de Nafpenzal-N

Arrêté ministériel du 23 janvier 2009 complétant l'arrêté ministériel modifié du 22 novembre 1977 déterminant la liste des administrations et personnes morales de droit public pouvant réclamer le bulletin n° 2 du casier judiciaire.

Le Ministre de la Justice,

Vu l'article 9 du règlement grand-ducal du 14 décembre 1976 portant réorganisation du casier judiciaire;

Vu l'avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat;

Arrête:

Art. 1er. L'article 1er de l'arrêté ministériel du 22 novembre 1977 déterminant la liste des administrations et personnes morales de droit public pouvant réclamer le bulletin n° 2 du casier judiciaire, tel qu'il a été modifié par la suite, est complété comme suit:

«26. aux chambres professionnelles patronales et salariales dans la mesure où ces chambres interviennent dans la décision d'accorder le droit de former des apprentis.»

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 23 janvier 2009.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Arrêté ministériel du 26 janvier 2009 modifiant l'arrêté ministériel du 10 juillet 2008 portant fixation des audiences des juridictions judiciaires pendant l'année judiciaire 2008/2009.

Art. 1er. L'article 1er b) 13) de l'arrêté ministériel du 10 juillet 2008 portant fixation des audiences des juridictions judiciaires pendant l'année judiciaire 2008/2009 est complété comme suit:

En dehors des audiences de la **chambre d'appel de la jeunesse** fixées à chaque deuxième lundi du mois, des audiences supplémentaires en matière d'appel de la jeunesse sont fixées pour le restant de l'année judiciaire 2008/2009 aux dates suivantes:

- mardi, 17 février 2009, à 9.00 heures
- mardi, 17 mars 2009, à 9.00 heures
- mardi, 28 avril 2009, à 9.00 heures
- mardi, 19 mai 2009, à 9.00 heures
- mardi, 16 juin 2009, à 9.00 heures

en la salle 4.31 du bâtiment CR de la Cité Judiciaire, Plateau du Saint Esprit, Luxembourg. Les personnes convoquées sont priées de se présenter au 2e étage, devant les salles d'audience 2.28 et 2.29 du bâtiment CR.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 26 janvier 2009.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Arrêté ministériel du 27 janvier 2009 instituant 5 jurys d'examen pour les études des infirmiers spécialisés dans le cadre des formations aux professions de santé sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur (BTS) au Lycée Technique pour les Professions de Santé pour l'année scolaire 2008/2009.

Le Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Vu la loi modifiée du 4 septembre 1990 portant réforme de l'enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle, notamment son article 27;

Vu le règlement ministériel du 22 octobre 2007 concernant l'organisation des formations aux professions de santé sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur (BTS), notamment son article 12;

Arrête:

Art. 1er. Sont institués 5 jurys d'examen pour les études des infirmiers spécialisés dans le cadre des formations aux professions de santé sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur (BTS) au Lycée Technique pour les Professions de Santé pour l'année scolaire 2008/2009.

Les jurys d'examen sont composés comme suit:

1) Jury d'examen pour la formation de l'infirmier en pédiatrie

a. *Commissaire de Gouvernement et Président:*
Monsieur Germain Dondelinger, Premier Conseiller de Gouvernement
au Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

b. *Membres effectifs:*
Madame Marianne GILLEN, Directrice du LTPS
Madame Anouk BADEN, Professeur d'enseignement technique
Madame Danielle SCHOL, Professeur d'enseignement technique
Dr Ronit CHAFAI, Chargé d'enseignement
Dr Roland SELIGMANN, Chargé d'enseignement
Madame Marie-Josée MAJERUS, Chargée d'enseignement

c. *Membres suppléants:*
Madame Albertine FLAMMANG, Directrice adjointe du LTPS
Dr Caroline SCHILLING, Chargée d'enseignement
Dr Paul PHILIPPE, Chargé d'enseignement

2) Jury d'examen pour la formation de l'infirmier en anesthésié et réanimation

a. *Commissaire de Gouvernement et Président:*
Monsieur Germain Dondelinger, Premier Conseiller de Gouvernement
au Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

b. *Membres effectifs:*
Madame Albertine FLAMMANG, Directrice adjointe du LTPS
Monsieur Fred FERRON, Professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique,
Monsieur Alain BECKER, Chargé d'éducation
Dr Martine FERRING, Chargée d'enseignement
Monsieur Steve MACK, Chargé d'enseignement

c. *Membres suppléants:*
Madame Marianne GILLEN, Directrice du LTPS
Dr. Claude STREEF, Chargé d'enseignement
Dr. Bernard STEIN, Chargé d'enseignement

3) Jury d'examen pour la formation d'infirmier en psychiatrie

a. *Commissaire de Gouvernement et Président:*
Monsieur Germain Dondelinger, Premier Conseiller de Gouvernement
au Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

b. *Membres effectifs:*
Madame Marianne GILLEN, Directrice du LTPS
Monsieur Aloyse SCHUMACHER, Professeur d'enseignement technique
Madame Claudine REGENWETTER, Professeur d'enseignement technique
Madame Danielle JUNG, Professeur-stagiaire
Madame Catherine SCAUFLAIRE, Chargée d'éducation
Dr Paul HEDO, Chargé d'enseignement

c. *Membre suppléant:*
Madame Albertine FLAMMANG, Directrice adjointe du LTPS

4) Jury d'examen pour la formation d'assistant technique médical de chirurgie

a. *Commissaire de Gouvernement et Président:*
Monsieur Germain Dondelinger, Premier Conseiller de Gouvernement
au Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

b. *Membres effectifs:*
Madame Albertine FLAMMANG, Directrice-adjointe du LTPS
Monsieur André BIELL, Professeur
Madame Jutta NOBEN, Professeur-stagiaire
Dr Jean SMIT, Chargé d'enseignement
Dr André RIES, Chargé d'enseignement
Monsieur Patrick SCHWARZ, Chargé d'enseignement

c. *Membres suppléants:*
Madame Marianne GILLEN, Directrice du LTPS
Dr Antoine CLOOS, Chargé d'enseignement
Monsieur Marc MAAS, Chargé d'enseignement

5) Jury d'examen pour la formation de sage-femme

a. *Commissaire de Gouvernement et Président:*
Monsieur Germain Dondelinger, Premier Conseiller de Gouvernement au Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

b. *Membres effectifs:*
Madame Marianne GILLEN, Directrice du LTPS
Madame Nicole WEBER, Professeur d'enseignement technique
Madame Anouk BADEN, Professeur d'enseignement technique
Dr Caroline SCHILLING, Chargé d'enseignement
Dr Marc PEIFFER, Chargé d'enseignement
Dr Didier VAN WYMERSCH, Chargé d'enseignement

c. *Membres suppléants:*
Madame Albertine FLAMMANG, Directrice adjointe du LTPS
Dr Christiane WEITZEL, Chargée d'enseignement

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Une copie de cet arrêté sera adressée à chaque membre des jurys d'examen pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 27 janvier 2009.

Le Ministre de la Culture,
de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche,
François Biltgen

Administration des Contributions directes. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 22 janvier 2009, démission honorable de ses fonctions a été accordée à Monsieur Alphonse REDING, inspecteur de direction premier en rang à l'administration des contributions directes.

Administration du Contrôle médical de la sécurité sociale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 23 janvier 2009, Monsieur Thierry RIES, inspecteur principal auprès de l'Administration du Contrôle médical de la sécurité sociale, a été nommé à la fonction d'inspecteur principal 1er en rang auprès de la même administration avec effet au 1er mars 2009.

Administration des Eaux et Forêts. – Examens organisés en 2009. – L'administration des Eaux et Forêts organisera au courant de l'année 2009 les examens d'admission définitive ci-après:

Mars-avril 2009	**examen d'admission définitive dans la carrière de l'ingénieur des Eaux et Forêts**
Juillet 2009	**examen d'admission définitive dans la carrière du rédacteur des Eaux et Forêts**
Septembre 2009	**examen d'admission définitive dans la carrière du préposé forestier des Eaux et Forêts (Promo XIX)**

L'administration des Eaux et Forêts organisera au courant de l'année 2009 les examens de promotion ci-après:

Septembre ou octobre 2009	**examen de promotion dans la carrière du rédacteur des Eaux et Forêts**
Juin 2009	**examen de promotion dans la carrière du préposé forestier des Eaux et Forêts (Promo XVII)**

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 22 janvier 2009, Monsieur Alfred PUTZ, informaticien principal à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé chef de bureau-informaticien adjoint à la même administration, avec effet au 1er février 2009.

Par arrêté grand-ducal du 22 janvier 2009, Madame Martine ENTRINGER, inspecteur à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommée inspecteur principal à la même administration, avec effet au 1er février 2009.

Par arrêté grand-ducal du 22 janvier 2009, Madame Isabelle NEU, receveur principal à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommée inspecteur principal à la même administration, avec effet au 1er février 2009.

Par arrêté grand-ducal du 22 janvier 2009, Monsieur Serge HOLLERICH, inspecteur à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé inspecteur principal à la même administration, avec effet au 1er février 2009.

Par arrêté grand-ducal du 22 janvier 2009, Monsieur Guy REULAND, receveur principal à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé inspecteur principal à la même administration, avec effet au 1er février 2009.

Par arrêté grand-ducal du 22 janvier 2009, Monsieur Romain KINTZINGER, inspecteur principal à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé inspecteur principal premier en rang à la même administration, avec effet au 1er février 2009.

Par arrêté grand-ducal du 22 janvier 2009, Monsieur Claude KLEMMER, inspecteur principal à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé inspecteur principal premier en rang à la même administration, avec effet au 1er février 2009.

Par arrêté grand-ducal du 22 janvier 2009, Monsieur Marco François BRANDENBURGER, inspecteur de direction à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé inspecteur de direction premier en rang à la même administration, avec effet au 1er février 2009.

Par arrêté grand-ducal du 22 janvier 2009, Messieurs Pascal DOSTERT et Michel STREFF, commis à l'administration de l'enregistrement et des domaines, ont été nommés commis principaux à la même administration, avec effet au 1er février 2009.

Par arrêté grand-ducal du 22 janvier 2009, Madame Théa BIVER et Monsieur Daniel SPELLER, commis principaux à l'administration de l'enregistrement et des domaines, ont été nommés premiers commis principaux à la même administration, avec effet au 1er février 2009.

Administration judiciaire. – Examen de fin de stage. – L'administration judiciaire organisera les 4 et 6 mai 2009 un ***examen de fin de stage*** dans la carrière de ***l'agent de probation*** auprès du Service Central d'Assistance Sociale (SCAS).

Conseil Economique et Social. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 23 janvier 2009, Monsieur Serge ALLEGREZZA a été nommé Président du Conseil économique et social et Messieurs Romain SCHMIT et André ROELTGEN ont été nommés Vice-Présidents du Conseil économique et social.

Inspection générale de la sécurité sociale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 23 janvier 2009, Madame Toinie WOLTER, chargée d'études principale auprès de l'Inspection générale de la sécurité sociale, a été nommée à la fonction d'inspecteur adjoint de la sécurité sociale auprès de la même administration avec effet au 1er mars 2009.

Magistrature. – Délégations. – Par arrêté grand-ducal du 9 janvier 2009, Madame Caroline GODFROID, Monsieur Jean-Claude WIRTH et Madame Nathalie HAGER, attachés de justice, sont délégués pour remplacer temporairement un juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg avec effet au 4 février 2009, Madame Sandra ALVES ROUSSADO, attaché de justice, est déléguée pour remplacer temporairement un juge auprès de la justice de paix de Luxembourg avec effet au 11 février 2009, Madame Joëlle DIEDERICH, attaché de justice, est déléguée pour

remplacer temporairement un juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg avec effet au 16 mars 2009 et Madame Anne SIMON, attaché de justice, est déléguée pour remplacer temporairement un juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg avec effet au 20 avril 2009.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Activité d'assistance parentale. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 9 décembre 2008 un agrément enregistré sous le numéro AP/113/2008 accordant un agrément pour une durée limitée jusqu'au 5 février 2010 à Madame Maria CUSCITO-MILANO arrive à son échéance en date du 9 décembre 2008, vu la décision de Madame Maria CUSCITO-MILANO, domiciliée à 2, rue Dudley Yves, L-9176 Niederfeulen, de ne plus exercer l'activité d'assistance parentale, communiquée en date du 23 octobre 2008.

Par arrêté ministériel du 9 décembre 2008 un agrément enregistré sous le numéro AP/235/2008 accordant un agrément pour une durée limitée jusqu'au 9 mars 2010 à Madame Jacqueline BELLOMO-BEX arrive à son échéance en date du 9 décembre 2008, vu la décision de Madame Jacqueline BELLOMO-BEX, domiciliée à 7, rue Abbé Joseph Flies, L-9061 Ettelbruck, de ne plus exercer l'activité d'assistance parentale, communiquée en date du 18 août 2008.

Par arrêté ministériel du 17 décembre 2008 un agrément enregistré sous le numéro AP/279/2008 accordant un agrément pour une durée limitée jusqu'au 9 avril 2013 à Madame Laura GIOVINAZZO arrive à son échéance en date du 17 décembre 2008, vu le déménagement de Madame Laura GIOVINAZZO à I-70010 Turi, Bari, 11, via Ninuccio Napolitana.

Par arrêté ministériel du 17 décembre 2008 un agrément enregistré sous le numéro AP/286/2008 accordant un agrément pour une durée limitée jusqu'au 15 avril 2013 à Madame July Marie Anne VOLVERT-FONTYN arrive à son échéance en date du 17 décembre 2008, vu le déménagement de Madame July Marie Anne VOLVERT-FONTYN à B-1090 Bruxelles 9, 370, avenue de l'Exposition.

Par arrêté ministériel du 17 décembre 2008 un agrément enregistré sous le numéro AP/327/2008 accordant un agrément pour une durée limitée jusqu'au 17 avril 2013 à Madame Sabine Sylvie Stéphanie WAGNER arrive à son échéance en date du 17 décembre 2008, vu le déménagement de Madame Sabine Sylvie Stéphanie WAGNER à B-6791 Athus, 10, rue des Alisiers.

Par arrêté ministériel du 20 janvier 2009 un agrément enregistré sous le numéro AP/337/2008 accordant un agrément pour une durée limitée jusqu'au 22 avril 2013 à Madame Albertine Anne AREND arrive à son échéance en date du 20 janvier 2009, vu la décision de Madame Albertine Anne AREND, domiciliée à 59, rue de Cessange, L-1320 Luxembourg, de ne plus exercer l'activité d'assistance parentale, communiquée en date du 24 novembre 2008.

Par arrêté ministériel du 16 janvier 2009 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans soit jusqu'au 15 janvier 2014, à Madame Maria Fernanda CARVALHO SOARES, épouse de BASTOS SOARES, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 20, rue de la Croix, L-9216 Diekirch.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 2 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/407/2009.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Centres d'accueil avec hébergement pour enfants et jeunes adultes. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 16 décembre 2008, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation Caritas Luxembourg», ayant son siège à L-2730 Luxembourg, 29, rue Michel Welter, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil spécialisé», appelée «Service accueil de jour – Projet Form'Actif», à l'adresse L-1140 Luxembourg, 30, route d'Arlon.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 15 décembre 2010, prend effet le 16 décembre 2008 et est enregistré sous le numéro EF/CA/03/015.

Par arrêté ministériel du 16 décembre 2008, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation Caritas Luxembourg», ayant son siège à L-2730 Luxembourg, 29, rue Michel Welter, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil spécialisé», appelée «Service accueil de jour - Projet Form'Actif», à l'adresse L-7570 Mersch, 17, rue Nic Welter.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 15 décembre 2010, prend effet le 16 décembre 2008 et est enregistré sous le numéro EF/CA/03/016.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 18 décembre 2008, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Differdange, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-4530 Differdange, 40, avenue Charlotte, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Ecole primaire Woiwer», L-4635 Differdange, rue Neuwiss.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 17 décembre 2010, prend effet le 18 décembre 2008 et est enregistré sous le numéro **MR 013/3**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 20 décembre 2006, enregistré sous le numéro MR 013/2.

Par arrêté ministériel du 18 décembre 2008, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Differdange, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-4530 Differdange, 40, avenue Charlotte, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Ecole primaire à Niederkorn», L-4601 Niederkorn, avenue de la Liberté.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 17 décembre 2010, prend effet le 18 décembre 2008 et est enregistré sous le numéro **MR 014/3**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 20 décembre 2006, enregistré sous le numéro MR 014/2.

Par arrêté ministériel du 18 décembre 2008, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Differdange, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-4530 Differdange, 40, avenue Charlotte, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Ecole primaire à Fousbann», L-4508 Differdange, Place des Alliés.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 17 décembre 2010, prend effet le 18 décembre 2008 et est enregistré sous le numéro **MR 016/3**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 20 décembre 2006, enregistré sous le numéro MR 016/2.

Par arrêté ministériel du 18 décembre 2008, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Differdange, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-4530 Differdange, 40, avenue Charlotte, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Ancienne crèche municipale Obercorn», L-4571 Differdange, rue de la Gare.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 17 décembre 2010, prend effet le 18 décembre 2008 et est enregistré sous le numéro **MR 018/3**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 20 décembre 2006, enregistré sous le numéro MR 018/2.

Par arrêté ministériel du 16 décembre 2008, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Syndicat intercommunal école régionale de Harlange», ayant son siège à l'adresse L-9655 Harlange, 15, rue Fallize, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole régionale de Harlange», L-9655 Harlange, 15, rue Fallize.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 15 juin 2009, prend effet le 16 décembre 2008 et est enregistré sous le numéro **MR 035/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 60 usagers (sans compartimentage) et 95 usagers (avec compartimentage).

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 21 décembre 2006, enregistré sous le numéro MR 035/2.

Par arrêté ministériel du 16 décembre 2008, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Foyers de Jour de la Commune de Hesperange», organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-5811 Fentange, 123, rue de Bettembourg, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole primaire de Howald», L-1842 Howald, avenue Grand-Duc Jean.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 15 décembre 2010, prend effet le 16 décembre 2008 et est enregistré sous le numéro **MR 036/3**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 21 décembre 2006, enregistré sous le numéro MR 036/2.

Par arrêté ministériel du 16 décembre 2008, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Foyers de Jour de la Commune de Hesperange», organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-5811 Fentange, 123, rue de Bettembourg, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole primaire Itzig», L-5957 Itzig, 2, rue de l'Ecole.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 15 décembre 2010, prend effet le 16 décembre 2008 et est enregistré sous le numéro **MR 038/3**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 21 décembre 2006, enregistré sous le numéro MR 038/2.

Par arrêté ministériel du 16 décembre 2008, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Foyers de Jour de la Commune de Hesperange», organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-5811 Fentange, 123, rue de Bettembourg, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole primaire de Alzingen», L-5870 Alzingen, rue de Syren.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 15 décembre 2010, prend effet le 16 décembre 2008 et est enregistré sous le numéro **MR 039/3**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 22 décembre 2006, enregistré sous le numéro MR 039/2.

Par arrêté ministériel du 17 décembre 2008, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Hesperange, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-5886 Hesperange, 474, route de Thionville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole primaire de Howald», L-1842 Howald, avenue Grand-Duc Jean.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 16 décembre 2013, prend effet le 17 décembre 2008 et est enregistré sous le numéro **MR 040/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 30 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 8 janvier 2007, enregistré sous le numéro MR 040/2.

Par arrêté ministériel du 17 décembre 2008, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Hesperange, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-5886 Hesperange, 474, route de Thionville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole primaire Hesperange», L-5827 Hesperange, rue Gaessel.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 16 décembre 2010, prend effet le 17 décembre 2008 et est enregistré sous le numéro **MR 041/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 29 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 8 janvier 2007, enregistré sous le numéro MR 041/2.

Par arrêté ministériel du 17 décembre 2008, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Hesperange, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-5886 Hesperange, 474, route de Thionville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole primaire Itzig», L-5957 Itzig, 2, rue de l'Ecole.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 16 décembre 2013, prend effet le 17 décembre 2008 et est enregistré sous le numéro **MR 042/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 19 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 8 janvier 2007, enregistré sous le numéro MR 042/2.

Par arrêté ministériel du 16 décembre 2008, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Kehlen, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-8280 Kehlen, 15, rue de Mamer, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Centre scolaire et sportif Prince Guillaume», L-8283 Kehlen, rue de la Libération.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 15 juin 2009, prend effet le 16 décembre 2008 et est enregistré sous le numéro **MR 054/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 112 usagers (sans compartimentage de la salle au 1er étage) et 136 usagers (avec compartimentage de la salle au 1er étage).

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 22 décembre 2006, enregistré sous le numéro MR 054/2.

Par arrêté ministériel du 16 décembre 2008, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Kehlen, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-8280 Kehlen, 15, rue de Mamer, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole précoce à Olm», L-8333 Olm, 13, rue A. Lincoln.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 15 décembre 2013, prend effet le 16 décembre 2008 et est enregistré sous le numéro **MR 055/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 19 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 22 décembre 2006, enregistré sous le numéro MR 055/2.

Par arrêté ministériel du 16 décembre 2008, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Kopstal, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-8189 Kopstal, 28, rue de Saeul, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Maison Relais Bridel», L-8132 Bridel, Coin Fr. Gerden/rue J. F. Kennedy.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 15 juin 2009, prend effet le 16 décembre 2008 et est enregistré sous le numéro **MR 056/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 120 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 22 décembre 2006, enregistré sous le numéro MR 056/2.

Par arrêté ministériel du 17 décembre 2008, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, 42, Place Guillaume II - Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-2665 Luxembourg-Bonnevoie, 33a, rue du Verger, coin rue de Chicago.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 16 juin 2009, prend effet le 17 décembre 2008 et est enregistré sous le numéro **MR 065/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 32 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 21 décembre 2006, enregistré sous le numéro MR 065/2.

Par arrêté ministériel du 17 décembre 2008, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, 42, Place Guillaume II - Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-2181 Luxembourg, 9, rue Marshall.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 16 juin 2009, prend effet le 17 décembre 2008 et est enregistré sous le numéro **MR 066/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 100 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 21 décembre 2006, enregistré sous le numéro MR 066/2.

Par arrêté ministériel du 17 décembre 2008, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, 42, Place Guillaume II - Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-2521 Luxembourg, 55, rue Demy Schlechter.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 16 décembre 2013, prend effet le 17 décembre 2008 et est enregistré sous le numéro **MR 067/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 153 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 21 décembre 2006, enregistré sous le numéro MR 067/2.

Par arrêté ministériel du 18 décembre 2008, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, 42, Place Guillaume II - Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-1460 Luxembourg, 16, rue d'Eich.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 17 décembre 2013, prend effet le 18 décembre 2008 et est enregistré sous le numéro **MR 073/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 143 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 21 décembre 2006, enregistré sous le numéro MR 073/2.

Par arrêté ministériel du 17 décembre 2008, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, 42, Place Guillaume II - Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-2153 Luxembourg, 25, rue Antoine Meyer.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 16 décembre 2013, prend effet le 17 décembre 2008 et est enregistré sous le numéro **MR 079/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 71 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 21 décembre 2006, enregistré sous le numéro MR 079/2.

Par arrêté ministériel du 18 décembre 2008, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, 42, Place Guillaume II - Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-1276 Luxembourg, 1, rue Anne Beffort.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 17 décembre 2013, prend effet le 18 décembre 2008 et est enregistré sous le numéro **MR 080/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 61 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 21 décembre 2006, enregistré sous le numéro MR 080/2.

Par arrêté ministériel du 18 décembre 2008, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, 42, Place Guillaume II - Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-1124 Luxembourg-Pfaffenthal, 9, boulevard de l'Alzette.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 17 décembre 2013, prend effet le 18 décembre 2008 et est enregistré sous le numéro **MR 083/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 87 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 21 décembre 2006, enregistré sous le numéro MR 083/2.

Par arrêté ministériel du 17 décembre 2008, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, 42, Place Guillaume II - Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-1414 Luxembourg, 1, rue Louis Deny.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 16 décembre 2013, prend effet le 17 décembre 2008 et est enregistré sous le numéro **MR 085/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 36 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 21 décembre 2006, enregistré sous le numéro MR 085/2.

Par arrêté ministériel du 18 décembre 2008, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Pétange, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-4760 Pétange, Place J. F. Kennedy, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Ecole An Eigent», L-4708 Pétange, rue Mathias Adam.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 17 décembre 2010, prend effet le 18 décembre 2008 et est enregistré sous le numéro **MR 090/3**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 22 décembre 2006, enregistré sous le numéro MR 090/2.

Par arrêté ministériel du 18 décembre 2008, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Pétange, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-4760 Pétange, Place J. F. Kennedy, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Ecole Am Park», L-4732 Pétange, rue de l'Eglise.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 17 décembre 2010, prend effet le 18 décembre 2008 et est enregistré sous le numéro **MR 091/3**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 22 décembre 2006, enregistré sous le numéro MR 091/2.

Par arrêté ministériel du 18 décembre 2008, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Pétange, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-4760 Pétange, Place J. F. Kennedy, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Ecole Am Paesch», L-4813 Rodange, rue de l'Ecole.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 17 décembre 2010, prend effet le 18 décembre 2008 et est enregistré sous le numéro **MR 092/3**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 22 décembre 2006, enregistré sous le numéro MR 092/2.

Par arrêté ministériel du 18 décembre 2008, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Pétange, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-4760 Pétange, Place J. F. Kennedy, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Ecole Neiwiss», L-4819 Rodange, rue de la Gendarmerie.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 17 décembre 2010, prend effet le 18 décembre 2008 et est enregistré sous le numéro **MR 093/3**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 22 décembre 2006, enregistré sous le numéro MR 093/2.

Par arrêté ministériel du 18 décembre 2008, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Pétange, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-4760 Pétange, Place J. F. Kennedy, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Ecole Fonderie», L-4831 Rodange, route de Longwy.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 17 décembre 2010, prend effet le 18 décembre 2008 et est enregistré sous le numéro **MR 094/3**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 22 décembre 2006, enregistré sous le numéro MR 094/2.

Par arrêté ministériel du 18 décembre 2008, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Steinfort, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-8443 Steinfort, 4, Square Patton, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Centre Culturel Roudemer», L-8421 Steinfort, 7, rue de Hagen.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 17 décembre 2013, prend effet le 18 décembre 2008 et est enregistré sous le numéro **MR 103/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 63 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 22 décembre 2006, enregistré sous le numéro MR 103/2.

Par arrêté ministériel du 18 décembre 2008, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Steinfort, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-8443 Steinfort, 4, Square Patton, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Ecole de Kleinbettingen», L-8380 Kleinbettingen, 12, rue de la Gare.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 17 décembre 2010, prend effet le 18 décembre 2008 et est enregistré sous le numéro **MR 104/3**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 22 décembre 2006, enregistré sous le numéro MR 104/2.

Par arrêté ministériel du 18 décembre 2008, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Steinfort, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-8443 Steinfort, 4, Square Patton, pour le service «maison relais pour enfants» à l'adresse «Ecole de Steinfort», L-8420 Steinfort, 5, rue de l'Ecole.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 17 décembre 2010, prend effet le 18 décembre 2008 et est enregistré sous le numéro **MR 106/3**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 22 décembre 2006, enregistré sous le numéro MR 106/2.

Par arrêté ministériel du 27 novembre 2008, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Steinsel, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-7317 Steinsel, 9, rue Paul Eyschen, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole préscolaire de Heisdorf», L-7340 Heisdorf, 20, rue de la Forêt Verte.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 26 novembre 2013, prend effet le 27 novembre 2008 et est enregistré sous le numéro **MR 108/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 97 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 22 décembre 2006, enregistré sous le numéro MR 108/2.

Par arrêté ministériel du 10 décembre 2008, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Walferdange, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-7201 Walferdange, Place de la Mairie, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Centre Princesse Amélie», L-7201 Walferdange, Place de la Mairie.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 9 décembre 2013, prend effet le 10 décembre 2008 et est enregistré sous le numéro **MR 111/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 58 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 22 décembre 2006, enregistré sous le numéro MR 111/2.

Par arrêté ministériel du 10 décembre 2008, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Walferdange, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-7201 Walferdange, Place de la Mairie, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole de Helmsange», L-7258 Helmsange, rue des Pommiers.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 9 décembre 2013, prend effet le 10 décembre 2008 et est enregistré sous le numéro **MR 112/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 102 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 22 décembre 2006, enregistré sous le numéro MR 112/2.

Par arrêté ministériel du 17 décembre 2008, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Steinfort, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-8443 Steinfort, 4, Square Patton, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Maison Relais Kleinbettingen», L-8380 Kleinbettingen, 7, rue du Parc.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 16 décembre 2013, prend effet le 17 décembre 2008 et est enregistré sous le numéro **MR 143/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 45 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 16 janvier 2008, enregistré sous le numéro MR 143/2.

Par arrêté ministériel du 10 décembre 2008, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Walferdange, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-7201 Walferdange, Place de la Mairie, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole de Bereldange», L-7241 Bereldange, 104, route de Luxembourg.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 9 décembre 2013, prend effet le 10 décembre 2008 et est enregistré sous le numéro **MR 181/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 100 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 22 décembre 2006, enregistré sous le numéro MR 181.

Par arrêté ministériel du 27 novembre 2008, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Strassen, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-8041 Strassen, 1, Place Grande-Duchesse Charlotte, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-8041 Strassen, 57, rue des Romains.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 26 novembre 2013, prend effet le 27 novembre 2008 et est enregistré sous le numéro **MR 206/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 185 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 18 septembre 2007, enregistré sous le numéro MR 206.

Par arrêté ministériel du 27 novembre 2008, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Fluessweller Kannerkichen», organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-6926 Flaxweiler, 1, rue Berg, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Syndicat scolaire Billek», L-5499 Dreiborn.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 26 novembre 2013, prend effet le 27 novembre 2008 et est enregistré sous le numéro **MR 281/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 72 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 1er septembre 2008, enregistré sous le numéro MR 281.

Par arrêté ministériel du 4 décembre 2008, un agrément illimité a été accordé à l'Administration communale de Consdorf, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-6212 Consdorf, 8, route d'Echternach, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-6211 Consdorf, 15, rue de la Mairie.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 4 décembre 2008 et est enregistré sous le numéro **MR 282/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 40 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 24 octobre 2008, enregistré sous le numéro MR 282/2.

Par arrêté ministériel du 27 novembre 2008, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Mamer, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-8252 Mamer, Place de l'Indépendance, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Centre Culturel», L-8310 Capellen, 51, route d'Arlon.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 26 novembre 2013, prend effet le 27 novembre 2008 et est enregistré sous le numéro **MR 283/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 78 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 1er septembre 2008, enregistré sous le numéro MR 283.

Par arrêté ministériel du 8 décembre 2008, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Pétange, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-4760 Pétange, Place J. F. Kennedy, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-4885 Lamadelaine, 5, rue de la Providence.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 7 décembre 2010, prend effet le 8 décembre 2008 et est enregistré sous le numéro **MR 299**.

Par arrêté ministériel du 9 décembre 2008, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Weiswampach, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-9991 Weiswampach, Om Lehmpudel, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole Am Kuarregaart», L-9991 Weiswampach.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 8 décembre 2010, prend effet le 9 décembre 2008 et est enregistré sous le numéro **MR 300**.

Par arrêté ministériel du 19 décembre 2008, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Eis Wibbelmeis», organisme gestionnaire, ayant son siège social à Eschweiler, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Garderie Eis Wibbelmaïs», L-9648 Erpeldange, 2, an der Gaass.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 18 décembre 2013, prend effet le 19 décembre 2008 et est enregistré sous le numéro **MR 301**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 17 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 19 septembre 2005, enregistré sous le numéro FJ 01612003.

Par arrêté ministériel du 17 décembre 2008, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Hesperange, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-5886 Hesperange, 474, route de Thionville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole primaire Alzingen», L-5870 Alzingen, rue de Syren.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 16 décembre 2013, prend effet le 17 décembre 2008 et est enregistré sous le numéro **MR 302**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 18 usagers.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour personnes âgées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 12 décembre 2008, un agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 15 mars 2009 à l'organisme gestionnaire «Association Luxembourg Alzheimer a.s.b.l.», ayant son siège social à 45, rue Nicolas Hein, L-1050 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «maison de soins» appelé «Beim Goldknapp» à l'adresse: 8, rue Gruefwee, L-9147 Erpeldange.

Cet arrêté exclut l'hébergement de plus de deux personnes dans une même chambre.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/07/10/05.

Par arrêté ministériel du 12 décembre 2008, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 6 mois, afin de clarifier les points en suspens, au «Le Home Israélite», ayant son adresse à 36, rue de la Semois, L-2533 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «logement encadré pour personnes âgées» appelé «Fondation Roer-Katz – Résidence Belle Vallée» à l'adresse: 36, rue de la Semois, L-2533 Luxembourg.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 7 juillet 2008, accordant un agrément limité dans le temps à «Le Home Israélite», pour l'exercice de son activité de «logement encadré pour personnes âgées» appelé «Fondation Roer-Katz – Résidence Belle Vallée» à l'adresse: 36, rue de la Semois, L-2533 Luxembourg.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/03/013.

Par arrêté ministériel du 13 décembre 2008, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 6 mois à l'organisme gestionnaire «Sodexo Luxembourg S.A.», ayant son siège Atrium business park, 29, z.a. de Bourmicht, L-8070 Bertrange, pour l'exercice de son activité de «centre régional d'animation et de guidance» à l'adresse: Centre Barblé, 203, route d'Arlon, L-8011 Strassen.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 25 septembre 2008, accordé à l'organisme gestionnaire «Sodhexo Luxembourg S.A.», ayant son siège Atrium business park, 29, z.a. de Bourmicht, L-8070 Bertrange, pour l'exercice de son activité de «centre régional d'animation et de guidance» à l'adresse: 30A, rue H. Dunant, L-8024 Strassen.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/08/05/035.

Par arrêté ministériel du 17 décembre 2008, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 2 mois à l'organisme gestionnaire Etablissement public «Centres, Foyers et Services pour personnes âgées», ayant son siège à 1, plateau du Rham, L-2427 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «maison de soins» à l'adresse: 10, rue Grande-Duchesse Charlotte, L-9515 Wiltz.

L'agrément limité dans le temps prend cours le 1er janvier 2009.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro A/04/98.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour personnes handicapées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 12 décembre 2008, un agrément limité dans le temps pour un an est accordé à l'organisme gestionnaire «Tricentenaire, Association sans but lucratif, reconnue d'utilité publique, services pour personnes handicapées», ayant son siège à 1, rue de la Gare, L-7228 Helmsange, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» à l'adresse: 1, rue de la Gare, L-7228 Walferdange.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 18 décembre 2007, accordant un agrément à l'organisme gestionnaire «Fondation du Tricentenaire a.s.b.l.» ayant son siège à 1, rue de la Gare, L-7228 Walferdange, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» à l'adresse: 1, rue de la Gare, L-7228 Walferdange.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro 9907/1.

Par arrêté ministériel du 4 décembre 2008, un agrément limité dans le temps pour un an est accordé à l'organisme gestionnaire «Tricentenaire, Association sans but lucratif, reconnue d'utilité publique, services pour personnes handicapées», ayant son siège à 1, rue de la Gare, L-7228 Helmsange, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» à l'adresse: 1C, rue de Mullendorf à Heisdorf.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro 9907/2.

Par arrêté ministériel du 19 novembre 2008, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Sipo-Suivi pédagogique et thérapeutique du jeune enfant et de sa famille a.s.b.l.», ayant son siège à 7, rue du Millénaire, L-8254 Mamer, pour l'exercice de l'activité de «service d'aide précoce» à l'adresse: 5a, rue Abbé Muller, L-9065 Ettelbruck.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 8 janvier 2007, accordant un agrément définitif à l'organisme gestionnaire «Sipo-Suivi pédagogique et thérapeutique du jeune enfant et de sa famille a.s.b.l.» ayant son siège à 60, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg pour son service d'aide précoce.

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro 9913/2.

Par arrêté ministériel du 12 décembre 2008, un agrément pour une durée limitée au 31 décembre 2009 est accordé à l'organisme gestionnaire «Coopérations a.s.b.l.», ayant son siège à la rue de la Montagne, L-9538 Wiltz, pour l'exercice de l'activité de «service de formation» à l'adresse: rue de la Montagne à Wiltz.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro 0804/1.

Par arrêté ministériel du 12 décembre 2008, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 1 an à l'organisme gestionnaire «Ligue HMC a.s.b.l.», ayant son siège à 82, route d'Arlon, L-8301 Capellen, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» à l'adresse: 1, rue des Sept Arpents à Luxembourg.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 8 janvier 2008, accordant un agrément limité dans le temps à l'organisme gestionnaire «Ligue HMC a.s.b.l.» pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» à l'adresse: 1, rue des Sept Arpents à Luxembourg.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro 9901/3.

Par arrêté ministériel du 12 décembre 2008, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 1 an à l'organisme gestionnaire «Ligue HMC a.s.b.l.», ayant son siège à 82, route d'Arlon, L-8301 Capellen, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» à l'adresse: 54, rue Cyprien Merjai à Luxembourg.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 8 janvier 2008, accordant un agrément à l'organisme gestionnaire «Ligue HMC a.s.b.l.» pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» à l'adresse: 54, rue Cyprien Merjai à Luxembourg.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro 9901/4.

Par arrêté ministériel du 12 décembre 2008, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 1 an à l'organisme gestionnaire «Ligue HMC a.s.b.l.», ayant son siège à 82, route d'Arlon, L-8301 Capellen, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» à l'adresse: 16, rue Nothomb à Luxembourg.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 8 janvier 2008, accordant un agrément à l'organisme gestionnaire «Ligue HMC a.s.b.l.» pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» à l'adresse: 16, rue Nothomb à Luxembourg.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro 9901/5.

Par arrêté ministériel du 12 décembre 2008, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 1 an à l'organisme gestionnaire «Ligue HMC a.s.b.l.», ayant son siège à 82, route d'Arlon, L-8301 Capellen, pour l'exercice de l'activité de «service de formation» à l'adresse: 82, route d'Arlon, L-8301 Capellen.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 15 janvier 2008, accordant un agrément limité dans le temps à l'organisme gestionnaire «Ligue HMC a.s.b.l.» pour l'exercice de l'activité de «service de formation» à l'adresse: 82, route d'Arlon, L-8301 Capellen.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro 9901/7.

Par arrêté ministériel du 12 décembre 2008, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 1 an à l'organisme gestionnaire «Ligue HMC a.s.b.l.», ayant son siège à 82, route d'Arlon, L-8301 Capellen, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» à l'adresse: 1, Härebiergerstrooss à Bastendorf.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 25 janvier 2008, accordant un agrément limité dans le temps à l'organisme gestionnaire «Fondation Ligue HMC» pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» à l'adresse: 1, Härebiergerstrooss à Bastendorf.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro 9901/8.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 3 décembre 2008, l'agrément accordé en date du 22 mars 2006 à l'association sans but lucratif «Inter-Actions a.s.b.l.» ayant son siège à L-2611 Luxembourg, pour l'exercice des activités «crèche» et «foyer de jour pour enfants» à l'adresse suivante: L-4170 Esch-sur-Alzette, 82, boulevard Kennedy a été remplacé par un agrément séparé pour l'activité «crèche», enregistré sous le numéro FJ 01282003 et un agrément séparé pour l'activité «foyer de jour pour enfants», enregistré sous le numéro FJ 04082008.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 22 janvier 2009, Monsieur le Docteur Frank HEIECK, né le 23 juin 1962, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en médecine interne au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 10 **6 février 2009**

Sommaire

Arrêté ministériel du 14 janvier 2009 modifiant l'arrêté ministériel du 1er juin 1989 instituant un groupe d'études ayant pour objet la conservation du patrimoine naturel de la Petite-Suisse luxembourgeoise («Mullerthal»).

Le Ministre de l'Environnement,

Vu la loi modifiée du 29 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles;

Considérant qu'il y a lieu de redéfinir la compétence du groupe d'études, compte tenu de l'évolution des idées et de l'état du milieu naturel;

Considérant que le patrimoine archéologique et préhistorique est digne de protection au même titre que les milieux naturels de la Petite-Suisse et que les problèmes environnementaux se posent souvent dans les mêmes termes, tant pour le patrimoine naturel que pour le patrimoine archéologique;

Considérant que la richesse biologique remarquable du milieu gréseux européen de plaine s'étend au Luxembourg bien au-delà de la Petite-Suisse, telle que définie à l'arrêté ministériel du 1er juin 1989;

Arrête:

Art. 1er. Le «groupe d'études ayant pour objet la conservation du patrimoine naturel de la Petite-Suisse luxembourgeoise (Mullerthal)», institué par arrêté ministériel du 1er juin 1989, tel qu'il a été modifié par la suite, prend la dénomination «COMMISSION DE SAUVEGARDE DE LA «PETITE-SUISSE» ET DE LA REGION DU GRES DE LUXEMBOURG» appelée ci-après «la commission».

Il faut entendre par grès de Luxembourg, au sens du présent arrêté, les formations géologiques gréseuses du Sinémurien ou de l'Hettangien, telles qu'elles sont délimitées sur la carte géologique du Grand-Duché de Luxembourg.

La compétence territoriale de la COMMISSION est élargie à toutes les communes ou parties de communes où affleurent ces formations. En ce qui concerne la Petite-Suisse, elle englobera également les forêts de ravin rocheuses sur calcaire dolomitique, s'étendant d'Echternach jusqu'au sud-est de Steinheim.

Art. 2. La Commission a pour mission:

- de prendre connaissance de toutes les publications scientifiques afférant à la «Petite-Suisse luxembourgeoise» et aux autres régions où affleure le «grès de Luxembourg»;
- de délimiter les zones naturelles dignes de protection, compte tenu de leur écologie particulière, de leurs habitats naturels ou semi-naturels, de leur flore et faune ou de leur patrimoine archéologique et préhistorique;
- d'évaluer les menaces portant sur l'environnement naturel et les sites archéologiques et préhistoriques de ces régions;
- de proposer au Ministre de l'Environnement toutes les mesures utiles à la préservation et la gestion de l'environnement naturel et archéologique de la Petite-Suisse luxembourgeoise, telles que la définition et la délimitation de zones naturelles protégées ou toutes autres mesures de protection spécifiques;
- de donner son avis, à la demande du Ministre de l'Environnement, sur tous les projets d'aménagement et de réglementation relatifs à ces régions.

Art. 3. La commission comprend 13 membres. Elle peut s'adjoindre des experts.

Art. 4. Sont nommés, respectivement confirmés comme membres de la commission:

- BECHET Georges, Musée National d'Histoire Naturelle
- CELLINA Sandra, Ministère de l'Environnement
- COLLING Guy, Musée National d'Histoire Naturelle
- GENGLER Charles, administration des Eaux et Forêts
- KRIPPEL Yves, indépendant
- MASSARD Jos., indépendant
- MULLER Frantz-Charles, Fondation «Hëllef fir d'Natur»
- SCHAULS Roger, Fondation «Oekozenter»
- SINNER Jean-Marie, indépendant
- SOARES Luis, Ministère du Tourisme
- LE BRUN-RICALENS Foni, Musée National d'Histoire et d'Art
- VALOTTEAU François, Musée National d'Histoire et d'Art
- WERNER Jean, indépendant.

Art. 5. La commission est présidée par Monsieur Jean WERNER, docteur en droit, demeurant à Bereldange.

La fonction de secrétaire sera assumée par Monsieur Jean-Marie SINNER, ingénieur forestier, demeurant à Bissen.

Art. 6. La commission se réunira sur convocation de son président, mais au moins 4 fois par an. Elle transmettra ses propositions détaillées et motivées au Ministre de l'Environnement.

Art. 7. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Ampliation en sera transmise à chacun des membres pour lui servir de titre.

Art. 8. Le présent arrêté abroge les arrêtés du 25 avril 2006 et du 8 juin 2007 modifiant l'arrêté ministériel du 1er juin 1989 instituant un groupe d'études ayant pour objet la conservation du patrimoine naturel de la Petite-Suisse luxembourgeoise («Mullerthal»).

Luxembourg, le 14 janvier 2009.
Le Ministre de l'Environnement,
Lucien Lux

Arrêté grand-ducal du 30 janvier 2009 portant nomination de Madame Eliette BAULER comme conseillère de la Cour Constitutionnelle.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi du 27 juillet 1997 portant organisation de la Cour Constitutionnelle et notamment les articles 3 et 29;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Eliette BAULER, présidente de chambre à la Cour d'appel, est nommée conseillère à la Cour Constitutionnelle.

Art. 2. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Luxembourg, le 30 janvier 2009.
Henri

Liste officielle des fonds d'investissement spécialisés soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à la loi du 13 février 2007: (837).

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT: (417)

4IP EUROPEAN REAL ESTATE FUND OF FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
A-DGZ 8-FONDS, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
A4 FUNDS SIF, 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
AAREAL, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
ABERDEEN INDIRECT PROPERTY PARTNERS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ABERDEEN INDIRECT PROPERTY PARTNERS - ACTIVE, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
ABERDEEN INDIRECT PROPERTY PARTNERS II, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
**ABERDEEN UMBRELLA PROPERTY FUND OF FUNDS, 2B, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
ABNOBA-GLOBAL, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
ACHMEA RE INVESTMENT FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ACM INSTITUTIONAL SERIES, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
AD FUND, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
ADAGIO, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
ADEL-FIS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
ADQUANTID FUNDS SIF, 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
*ADRIATIQ FCP SPECIALIZED INVESTMENT FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
AERIANCE FCP-SIF, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
AERIS CAPITAL ABSOLUT RETURN-FONDS, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
AERIUM FAIRFIELD SPECIAL OPPORTUNITIES FUND FCP-FIS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
AEVN CDO - COFONDS, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
AEVN-ASIEN-PAZIFIK, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
AIPP ASIA, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
AIPP ASIA SELECT, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
AIPP FOLKSAM GLOBAL, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
ALAMCO GLOBAL FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
ALBATROS SELECT FUND, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
ALKEN CAPITAL FUND, FCP-FIS, 8, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
ALLEGRO, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

ALLIANCEBERNSTEIN ALTERNATIVE INVESTMENTS (MASTER), 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ALLIANCEBERNSTEIN INSTITUTIONAL INVESTMENTS, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ALPHA STOCK SELECTIONS, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
AMB EUROPE FUND I, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ANDANTE, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
APN CDO - COFONDS, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
AQUINTA, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
AVIVA INVESTORS ASIA PROPERTY FUND, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
AVIVA INVESTORS CENTRAL EUROPEAN PROPERTY FUND, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
*AVON LIFE SETTLEMENT SIF, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ÄVWL-LUX-FIS, 50, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
AXA ACTIVE PROTECTION, 49, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
AXA ALTERNATIVE FINANCING, 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg
AXA INSURANCE FUND, 49, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
AXA PRIVATE SELECTION, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
BAEK FUND, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
BANFLONIC, 9, place de Clairefontaine, L-1341 Luxembourg
BARDEEN, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
BAYERISCHER ROHSTOFFFONDS, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BAYVK H1-FONDS, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
BAYVK I1-FONDS, 18-20, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach
BAYVK P1-FONDS, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
*BAYVK T1-FONDS, 18-20, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
BEKA-LUX 2007, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
BERENBERG CASH RENDITE PLUS, 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BERENBERG USD OPTICASH (FIS), 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
BERLIN & CO, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
BIRKEL GLOBAL INVEST I, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
BLACKROCK AGRICULTURE FUND-MASTER FUND, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
BLACKROCK ASIA PACIFIC PROPERTY MASTER FUND, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
BLACKROCK INSTITUTIONAL FCP-SIF, 49, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
BLUEBAY FEEDER FUNDS, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
BLUEBAY SPECIALISED FUNDS, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
BLUEHOUSE ACCESSION PROPERTY III, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
BOND RELATIVE RETURN, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
BOUWFONDS INTERNATIONAL REAL ESTATE FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
BRUNE GLOBAL INVESTMENTS, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
BTM PREMIER FUND V, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
BTMU PREMIER FUND, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
CAAM SIF, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
CALLANDER ALTERNATIVE FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CAMCA LUX FINANCE, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
CAPINVENT, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
CAPITAL INTERNATIONAL ABSOLUTE INCOME GROWER FUND, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
CAPITAL INTERNATIONAL ALL COUNTRIES FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
CAPITAL INTERNATIONAL EUROPE FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
CAPITAL INTERNATIONAL FUND JAPAN, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
CAPITAL INTERNATIONAL KOKUSAI FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
CAPITAL INTERNATIONAL KOKUSAI VA, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
CAPITAL INTERNATIONAL NIPPON FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
CAPITAL INVESTMENT, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
CAPITAL INVESTMENTS PARTNER, 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg

CAPITAL STRATEGIES INTERNATIONAL FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
CDO – COFONDS, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
CENTRAL EUROPEAN INDUSTRIAL FUND, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
CF SPEZIAL FIS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
CG REAL ESTATE MASTER FCP-SIF, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
CHIMATO-FONDS, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
CIGOGNE FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CIKK FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
CLUB 1, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
COMINVEST INTERNATIONAL BALANCED PORTFOLIO CHF BASED, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST TOTAL RETURN PLUS, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST-WEV, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
CONREN ESTATE, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CONSTANCE LONG TERM FUND, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
CORDEA SAVILLS EUROPEAN COMMERCIAL FUND, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CORDEA SAVILLS GERMAN RETAIL FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
CORDEA SAVILLS NORDIC RETAIL FUND, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
COVÉA LUX FONDS SPÉCIAL, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CRESCENDO SIF FUND, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
CRÜWELL, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
DA VINCI, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
DALMATIAN FUND, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
DB IGAP TRUST, 49, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
DBM BALANCED INVEST, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
DEGROOF GREEN FUND, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
DEKA-IMMOBILIEN PRIVATE EQUITY, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DELTA LLOYD REAL ESTATE FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
DEMMER-VERMÖGENSVERWALTUNGS-FONDS, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEXIA SPECIALISED FUND, 136, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
DIAM FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
DIAM GLOBAL FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
DIAM REGIONAL EQUITY FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
DKA INTERNATIONAL FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
DLIBJ OPEN FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
DWS 3RD WAVE EMERGING AFRICA FUND SIF, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS ASIAN SOLAR PLUS SIF, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS BALKAN SIF, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DWS BRAZIL BOND FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS GO 3RD WAVE FUND SIF, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS MEDICAL INNOVATION FUND SIF, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS RUSSIA AGGREGATE BOND FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS RUSSIA BOND FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS RUSSIA CIS EQUITY FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DZ PRIVATBANK (SCHWEIZ) PORTFOLIO, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
E.ON PENSION FUND, 8A, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
EDG KLIMASCHUTZFONDS, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*EMC INVESTMENT (FIS), 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
EMERGENT PRO ALIA FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
EMERGING MARKETS TRUST, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ENTERPRISE, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
ERNESTO FCP-FIS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg

ETHIAS LIFE FUND, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
EURO ADVANCE FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
EURO FLOOR, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
EURO RENT TOTAL RETURN, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
EUROPA DYNAMIC, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
EUROPEAN INDUSTRIAL PARTNERSHIP, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
EUROPEAN LIFE SETTLEMENTS FUND - SIF, 46A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
EUROPEAN VALUE PARTNERS FCP-SIF, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
EUROPRISA, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
EXORMA FUND, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
F&C LDI FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
FALCON, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
FAMILY TRUST SELECT-FIS, 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg
FAREASTFUND OIK, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
FARIO FUND FCP-SIF, 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg
FAUNUS, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
FERRUM ARIX TRACKER FUND A, 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg
FERRUM FUND, 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg
FFS PRIME ELEMENTS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
FIDELIO, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
FIGARO, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
FIMO, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
FIRST STATE EUROPEAN DIVERSIFIED INFRASTRUCTURE FUND FCP-SIF, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
**FN-NO NONSENSE FUND, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
FONDS 1 ALPHA STRATEGIEN, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
FORTIS FLEXI IV, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
FORTIS INSURANCE BELGIUM ALTERNATIVE FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
FORTIS INSURANCE BELGIUM FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
FORTIS INSURANCE BELGIUM PENSION FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
FORTIS INSURANCE BELGIUM TP FUND OF FUNDS II, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
FORTIS INVESTMENTS NON LISTED REAL ESTATE FUND OF FUNDS, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
FORTIS PROPERTY, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
FORTUNE, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
FRANKLIN TEMPLETON EUROPEAN REAL ESTATE FUND OF FUNDS, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
FRANKLIN TEMPLETON REAL ESTATE FUNDS, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
FT GLOBAL, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
FT II, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
FULL RETURN ALTERNATIVE PREMIUM FUND, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
GARBE LOGISTIC EUROPEAN STRATEGIC FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
GARBE LOGISTIC EUROPEAN STRATEGIC FUND II, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
GENERALI BELGIUM FCP, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
GENERALI FINANCIAL HOLDINGS FCP-FIS, 15, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg
GERMAN RETAIL INVESTMENT PROPERTY FUND, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
GERMAN RETAIL PROPERTY FUND FCP-SIF, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
GLL AMB GENERALI CROSS-BORDER PROPERTY FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
GLL REAL ESTATE SELECTION FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
GLL SELECTION FUND II, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
GLOBAL HEDGE FUNDS SELECT, 8A, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
GLOBAL PRIVATE EQUITY SELECT, 8A, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
GLOBAL PROPERTY PORTFOLIO FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
GLOBAL PROPERTY SELECT, 8A, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
GOODMAN EUROPEAN LOGISTICS FUND, 8, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg

H & A LUX GLOBAL ASSET, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
HAEK FUND, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
HAHN FCP-FIS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
HAIG UVV SELECT - FIS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
HAMBURG-MANNHEIMER FUND, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
HBB INVEST, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
HEITMAN CENTRAL EUROPE PROPERTY PARTNERS II, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
HEITMAN EUROPEAN PROPERTY PARTNERS III, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
HENDERSON ASIA-PACIFIC INDIRECT PROPERTY FUND, 4A, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg
HENDERSON INDIRECT PROPERTY FUND (EUROPE), 4A, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg
HENDERSON JOINT VENTURES PROPERTY FUNDS FCP-FIS, 4A, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg
HERALD, THE HENDERSON EUROPEAN RETAIL PROPERTY FUND, 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange
HEXAGONE FRENCH REGIONAL PROPERTY FUND, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
HINES EUROPEAN VALUE ADDED FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
HINES INTERNATIONAL REAL ESTATE FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
HINES REAL ESTATE MASTER FCP-FIS, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
HISTORIC BUILDINGS FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
HUMBOLDT INVEST FCP-FIS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
HVB PENSION FUND, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
IE 96 OPEN FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
IFA STIFTUNGSFONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
ING MULTIMANAGER FUND, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
**ING REAL ESTATE SELECT GLOBAL OSIRIS LUXEMBOURG FUND, 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
INTERNATIONAL STOCK HOLDINGS, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
INVESCO IMMOBILIEN FONDS, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
INVESCO REAL ESTATE-EUROPEAN FUND, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
INVESTEC GLL GLOBAL SPECIAL OPPORTUNITIES REAL ESTATE FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
IOR, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
IPC - M.M. STRATEGIE FUND, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC - STELLA CAPITAL FUND, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC - W.P. VERMÖGENSFONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC - WERU GROW UP, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC FORTUNA FUND 1, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-ITHAKA, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-R.B. VERMÖGENSFONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-S.M.A.R.T., 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-CAPITAL STRATEGY IV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-CAPITAL STRATEGY IX, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-CAPITAL STRATEGY V, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-CAPITAL STRATEGY VI, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-CAPITAL STRATEGY VII, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-CAPITAL STRATEGY VIII, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-CAPITAL STRATEGY X, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-CAPITAL STRATEGY XI, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-CAPITAL STRATEGY XII, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-CAPITAL STRATEGY XIII, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-CAPITAL STRATEGY XIV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-CAPITAL STRATEGY XIX, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-CAPITAL STRATEGY XV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-CAPITAL STRATEGY XVI, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-CAPITAL STRATEGY XVII, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

IPC-CAPITAL STRATEGY XVIII, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-CAPITAL STRATEGY XX, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-FUTURE PROJEKT FUND, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-PORTFOLIO INVEST I, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-PORTFOLIO INVEST III, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-PORTFOLIO INVEST IX, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-PORTFOLIO INVEST V, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-PORTFOLIO INVEST VII, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-PORTFOLIO INVEST VIII, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-PORTFOLIO INVEST XI, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-PORTFOLIO INVEST XII, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-PORTFOLIO INVEST XIII, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-PORTFOLIO INVEST XIV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-PORTFOLIO INVEST XIX, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-PORTFOLIO INVEST XVI, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-PORTFOLIO INVEST XVIII, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-PORTFOLIO INVEST XX, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IPC-WMAXX, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IRUS EUROPEAN RETAIL PROPERTY FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ISOLDE, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
J.P. MORGAN TOKYO FUND, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
J.P. MORGAN TOKYO FUND II, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
JPMORGAN WORLD FUNDS, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
JUBA GLOBAL FCP-FIS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
KATALYST FCP-SIF, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
KBC INSTITUTIONALS, 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg
KBC LIFE INSTITUTIONAL FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KBC LIFE INVEST FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KBC LIFE PRIVILEGED PORTFOLIO FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KSK-DEKA-FONDS, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
LARGHETTO, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*LEO CAPITAL (LUX) FCP-FIS, 50, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
**LFG NUMMUS FCP-FIS, 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg
LHOTSE, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
LI INVEST FONDS, 7, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
LIFE PLUS FUNDS FCP-SIF, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
LOGAXES FUND, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
LORAC INVESTMENT FUND, 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg
LUX GLOBAL REAL ESTATE FCP-SIF, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
M & T, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
*MACQUARIE GOODMAN JAPAN LOGISTICS FUND FCP-FIS, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
MANASLU, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
MBM, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
MEAC-FONDS, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
MEAG LUXEMBOURG REAL ESTATE INVESTMENT FUND, 6, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
MEDIATEL CAPITAL, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg
MFS INVESTMENT FUNDS, 49, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
MG GLOBAL ALLOCATION, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
MG GLOBAL STRATEGIES, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
MICHELANGELO, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*MM-FONDS NR. 1, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

MODERATO, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
MONTBLANC, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
MORGAN STANLEY EUROZONE OFFICE FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
MORGAN STANLEY GALAXY FUND, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
MOUNT EVEREST, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
N-LUXEMBOURG FUND, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
NAOS FUND SIF, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
NEW TRENDS FCP-FIS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
NIKKO AM WORLD FUNDS, 1B, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach
NIKKO FUTURES FUND, 9A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg
NIKKO PRIME SELECT FUND, 9A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg
NOMURA INTERNATIONAL EQUITY UMBRELLA FUND, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
NORDIC RETAIL FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
*NORTHAM PROPERTY FUNDS FCP-FIS, 25, rue Notre-Dame, L-2240 Luxembourg
NOUVELLE EPOQUE UMBRELLA FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*OCTANE (LUX) INSTITUTIONAL FUND, 46A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
OLIVETREE ABSOLUTE RETURN, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
OPUS STRATEGIC VALUE, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
ORBIT FCP, 11, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg
OUTLET MALL FUND, 4A, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg
PARIBUS GERMAN PROPERTY FUND 1 FCP-SIF, 140, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg
*PE-UNIVERSAL-FONDS FCP (SIF), 18-20, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
PFF GLOBAL FCP-FIS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
PILLAR RETAIL EUROPARK FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
PIMCO LUXEMBOURG TRUST, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
*PIMCO-WORLD BANK GEMLOC MASTER FUND, 49, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
PIONEER INSTITUTIONAL SIF, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
PIONEER INSTITUTIONAL SOLUTIONS, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
PKM, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
PLANE GLOBAL FUND, 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
PLANE STRATEGY FUND 1, 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
PLANE STRATEGY FUND 2, 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
PLANE STRATEGY FUND 3, 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
PLUS FUND II, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
PM STRATEGIE FONDS, 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
PNWL-ALTERNATIVE-INVESTMENTS-UNIVERSAL-FONDS, 18-20, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
POLLUX, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
POSEIDON, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
PRADERA CENTRAL & EASTERN FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
PRADERA EUROPEAN RETAIL FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
PRADERA EUROPEAN RETAIL FUND 2, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
PRESTO, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
PRIVATE INVESTMENT FUND OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
PROFILO SPINNAKER INVESTMENT FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
PROLOGIS EUROPEAN PROPERTIES FUND II, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PROTECTED RICHELIEU MANAGED FUND, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
PSD NÜRNBERG (FIS), 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
PT-COM, 18-20, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
PVS FUND, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
RAFFAEL, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
RAINBOW, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
RANGER, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

REALKAPITAL, 16, rue Beck, L-1222 Luxembourg
*REDLINE CAPITAL FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
RIVINGTON REAL ESTATE FUND, FCP - SIF, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg
ROTUNDUS GLOBAL TR FCP-FIS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
SANTA CRUZ FCP-FIS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
SAUREN GLOBAL VALUE, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
SCHRODER INVESTMENT FUND, 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
*SCHRODER ITALIAN PROPERTY, 5, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg
SCHRODER REAL ESTATE FUND OF FUNDS, 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
SEB EUROPARENT SPEZIAL, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB MICRO CAP FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB PRIVATE EQUITY FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SECURITAS2007, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
SELECT INDEX SERIES, 49, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
SGAM AI PROPERTY FCP-FIS, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
SHAMROCK, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
SK EUROPA FCP-FIS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
SK THEMEN FCP-FIS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
SK WELT FCP-FIS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
SLGB FUND, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
SOPARIMMO FONDS-FIS, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
SOVEREIGN FUND, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
SPARDA-BANK BERLIN EG, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
SPEZIALFONDS WERTHEIM NACHFAHRE, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
SPINNAKER II INVESTMENT FUND SIF, 23, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
STORK FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
STORM FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
STRAIT ALPHA INVEST, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
STRUCTURED FUND 1Y, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
SUNFLOWER FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
SURPRISE, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
SWIP EUROPEAN BALANCED PROPERTY FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
TAURUS INVEST FCP-FIS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
TB FAMILY FUND FCP-FIS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
TB-FONDS, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
TCM ALPHA, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
TEP BASICS FUND, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
THE ADELPHI GLOBAL REAL ESTATE FUND, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
THE ARCHSTONE GERMAN FUND, 46A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
THE ENDURANCE REAL ESTATE FUND, 38-40, rue Pafebrüch, L-8308 Capellen
THE ZENK UMBRELLA FUND, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
TISHMAN SPEYER EUROPEAN CORE FUND FCP-SIF, 1B, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg
TIZIANO, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
TMA ASIA AND OCEANIA EQUITY FUND A, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
TMA UMBRELLA FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
TMA UMBRELLA FUND II, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
TOKIO MARINE FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
TOP MANAGERS SELECTION, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
TOTAL RETURN S, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
TYLER INVESTMENT FUND, 10B, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg
UBS (LUX) EURO VALUE ADDED REAL ESTATE FUND, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS (LUX) REAL ESTATE - EURO CORE FUND, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

UBS (LUX) SPECIAL SITUATIONS, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UT97 GLOBAL FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
VALARTIS ALTERNATIVE INVESTMENT FUND, 1A, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg
VALARTIS GLOBAL REAL ESTATE SELECT, 5, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
*VALIANCE INFRASTRUCTURE FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
VALUE INVEST, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
VBMH-STRATEGIE, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
VDL US$ CORPORATE BOND FUND, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
VELSHEDA, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
VIVACE, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
VOLKSBANK HEILBRONN AKTIEN, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
VOLKSBANK HEILBRONN ASSET ALLOCATION, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
VOLKSBANK HEILBRONN RENTEN, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
VOLKSBANK HEILBRONN ROHSTOFF & CREDITS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
VOLKSBANK MÜLLHEIM FIS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
WARBURG LUX INVEST CIRCULA, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
WEBERBANK SPECIAL MANDATE FUND, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
WEETAMOE, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
WELLINGTON MANAGEMENT PORTFOLIOS (LUXEMBOURG) II, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
WELLINGTON MANAGEMENT PORTFOLIOS (LUXEMBOURG) III, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
WESTERN ASSET INSTITUTIONAL FCP - FIS, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
WFL INVEST FCP-FIS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
WGZ-ED, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
WHIRLWIND, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
WORLDWIDE FUND, 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
YENGA-SIF, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
ZENAR FONDS, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
ZODIAC FUND, 49, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE: (411)

3C UMBRELLA FUND, 13, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
3P (L) FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
A&G GLOBAL SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
*AAA ALTERNATIVE FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*AAA LONG ONLY FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ABERDEEN EUROPEAN BALANCED PROPERTY FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ABERDEEN EUROPEAN SHOPPING PROPERTY FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ABERDEEN GLOBAL III, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
**ABERDEEN GLOBAL V, 2B, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
ABERDEEN PROPERTY FUNDS EASTERN EUROPE SICAV-FIS, 2B, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
ABERDEEN PROPERTY FUNDS SICAV-FIS, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
ABERDEEN PROPERTY NORDIC FUND I SICAV, 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
ABM S.A., SICAV-FIS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
ABS FINANCE FUND, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
ACCENDO CAPITAL, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
ACCESSION FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
ADONNE FINANCE, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
AHV INTERNATIONAL PORTFOLIO, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ALBA FUND, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ALBION ALTERNATIVE EVENT DRIVEN FUND, 50, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

ALBORAN CAPITAL SICAV-FIS, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
ALESSIA, 50, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
*ALIGNMENT GLOBAL FUND, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALL-TREMENDOUS-FUNDS, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ALLIANCEBERNSTEIN ALTERNATIVE INVESTMENTS, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ALLIANZ GLOBAL INVESTORS ALTERNATIVE STRATEGIES S.A., SICAV-FIS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ GLOBAL INVESTORS EQUITY STRATEGIES S.A., SICAV-FIS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLINVEST FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ALPHA FUND, S.C.A., SICAV-SIF, 50, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
*ALPHAONE SICAV-FIS, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
ALPINA REAL ESTATE FUND SCA SICAV-FIS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ALTEA SICAV-FIS, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ALTIOR FUND, 50, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
AMANDA SICAV-SIF, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
AMBER INVESTMENT SICAV SIF, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
*ANTON INVEST, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
APHILION SIF, 50, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
*APN CF (NO. 1) SICAV-FIS, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg
ARAB INVESTOR FUNDS, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ARDI IMMO SICAV, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
ARGENTA PREMIUM FUND, 50, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
ARGENTIUS SELECT FUND I, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
ARGENTIUS SELECT FUND II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
ARGENTIUS SELECT FUND III, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
ARGENTIUS SELECT FUND IV, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
ARIA STRUCTURED INVESTMENTS SICAV-SIF, 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg
ARIPA FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
ASIA REAL ESTATE INCOME FUND, 9, avenue Guillaume, L-1651 Luxembourg
ASIA REAL ESTATE PRIME DEVELOPMENT FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
ASTRA SICAV - SIF, 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ATHAMAS CAPITAL SICAV-SIF, SCA, 50, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
ATLAS SICAV-FIS, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
ATRIUM INVEST SICAV-SIF, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
AUGUR FINANCIAL OPPORTUNITY SICAV, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
AURIO SICAV-FIS, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
AVIVA INVESTORS INTERNATIONAL FUND, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
AXA ALTERNATIVE PARTICIPATIONS SICAV I, 46, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg
AXA ALTERNATIVE PARTICIPATIONS SICAV II, 46, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg
AXA NEDERLAND (LUXEMBURG), 49, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
BAA OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
**BAEK SICAV SIF, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
BAEK-IMMO SICAV, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
BALANCED PLUS, 1, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg
BATTERYMARCH GLOBAL EMERGING MARKETS FUND, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
BEL AIR, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
BELAIR (LUX) SUSTAINABLE ALTERNATIVES SRI FUND, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
BELUGA DIVERSIFIED EQUITY SICAV-FIS, 46A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
BGM SICAV - FIS, 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg
BGV BAYERISCHE GRUNDVERMÖGEN III SICAV-FIS, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg
BGV III FEEDER 1 SICAV-FIS, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg
BGV III FEEDER 2 SICAV-FIS, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

BGV III FEEDER 3 SICAV-FIS, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg
BLACKROCK AGRICULTURE FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
*BLME UMBRELLA FUND SICAV-SIF, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg
BLUE WHITE FUNDS, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
BLUEBAY STRUCTURED FUNDS, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
BLUEORCHARD PRIVATE EQUITY FUND S.C.A., SICAV-FIS, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
BLUO SICAV-SIF, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
BMGA ALTERNATIVE LUX SICAV-SIF, 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
BMS SICAV-SIF, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
BOURNE PARK CAPITAL (LUX) S.A., SICAV-SIF, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BPT ARISTA S.A. SICAV-SIF, 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg
BPT HANSA LUX SICAV-SIF, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
BRANDENBURG FUND SICAV-FIS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
BSI FLEX, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
CAISHEN FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CAJAS ESPAÑOLAS DE AHORROS II SICAV, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
CAJAS ESPAÑOLAS DE AHORROS SICAV, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
CAPITAL INTERNATIONAL GLOBAL UNCONSTRAINED FUND, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
CAPITAL STRATEGY FUNDS, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
CARRINGTON FUND S.A., SICAV-SIF, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CASH.LIFE PREMIUM POLICES, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
CASTELSIA-FIS, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
CAUSEWAY SERIES FUNDS SICAV, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
CB RICHARD ELLIS GLOBAL DYNAMIC PARTNERS S.C.A. SICAV-SIF, 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
CHAHINE SPECIALIZED INVESTMENT FUND, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
CLEAR VISION CAPITAL FUND SICAV-FIS S.A., 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
CO-INVESTOR (LUX) BETEILIGUNGS-GESELLSCHAFT, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
CONCORD PREMIUM FUND, SICAV-FIS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
CONQUEST SICAV-SIF, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*CONVICTIO FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
CORDEA SAVILLS ITALIAN OPPORTUNITIES N0.2, S.C.A., SICAV-SIF, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
CORDIUS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
CORPORATE SPECIAL, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*CORPORATE X, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*CORPORATE XI, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
CREDIT SUISSE VIRTUOSO SICAV - SIF, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CROWN PREMIUM PRIVATE EQUITY BUYOUT, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
CROWN PREMIUM PRIVATE EQUITY III SICAV, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
CROWN PREMIUM PRIVATE EQUITY IV SICAV-FIS, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
CROWN PREMIUM PRIVATE EQUITY TECHNOLOGY VENTURES, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
CS FIXED INCOME SICAV - SIF, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CS FUND OF FUNDS SICAV - SIF, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CUBE INFRASTRUCTURE FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
CURRENCY OVERLAY FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
D.A.R.T. SICAV-SIF, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DANSKE, 13, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
*DATACENTER DEVELOPMENT, 3, rue Rénert, L-2422 Luxembourg
DCF FUND (II), 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg
DEDICATED INVESTMENT FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
DEGROOF PE FUND, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

DEGROOF PRIVATE, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
DEMERGON FUNDS, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
DIAMOND I SICAV, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*DIRECT BEST INVEST EXCELLENCE S.C.A., 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
DIVERSIFIED DYNAMIC STRATEGIES, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*DUET EQUITY INCOME FUND S.A., SICAV-SIF, 8, rue de la Grève, L-1643 Luxembourg
*DUKAAT FUNDS, 50, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
DWM FUNDS S.C.A. - SICAV SIF, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
DYNAMIC DECISIONS SICAV-SIF, 8, rue de la Grève, L-1643 Luxembourg
EASTERN OPPORTUNITIES S.A., SICAV-FIS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
EFFEPILUX, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ELARA GLOBAL FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ELITE PREMIUM FUND, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
ELITE'S EXCLUSIVE COLLECTION, 39, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
EMERA SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ENCORE+ FEEDER SICAV-FIS, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
EPARGNE MBS PLUS, 49, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
ERMITAGE THEMATIC FUND, 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
ESKATOS, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
ESPERIDES S.A., SICAV-SIF, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
ESPÍRITO SANTO ROCKEFELLER GLOBAL - S.A. SICAV-SIF, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
EUREKA SIF, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
EUROFUND, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
*EUROMENA REAL ESTATE FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
EUROPEAN CARBON FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
EUROPEAN DIVERSIFIED BOND FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*EUROPEAN INITIATIVE ON CLEAN, RENEWABLE ENERGY, ENERGY EFFICIENCY AND CLIMATE CHANGE RELATED TO DEVELOPMENT SICAV, SIF, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
EUROPEAN KYOTO FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*EVERCARE FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
EXPERT INVESTOR SICAV-SIF, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
FAHRENHEIT SICAV-SIF, 50, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
FAMAURY, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
FCOMI - L GLOBAL CAPITAL, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
FCOMI - L GLOBAL FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
FEVO ALTERNATIVE EQUITY SICAV - FIS, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
FFTW FOCUSED STRATEGIES FUNDS, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
FIDELITY INTERNATIONAL REAL ESTATE FUND, 2A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
FLAGSHIP, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
*FLE SICAV-FIS, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg
FONDS DE COMPENSATION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE, SICAV-FIS, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
FONDS DE PENSION - DEPUTES AU PARLEMENT EUROPEEN, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*FONDS MASSINISSA LUX, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
**FORTIS FLEXI III, 46, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
FORTIS LDI SOLUTION, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
FREE SPIRIT, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
FRISIA RETURN, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
G.A.-FUND-L, 50, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
GAIA FUND S.A., SICAV-FIS, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
GENERALCORP, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
GENERALI REAL ESTATE FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
GENESIS SMALLER COMPANIES, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

GHK INVESTMENTFUND-FIS, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
GLOBAL GROWTH OPPORTUNITIES SICAV-SIF, 123, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg
GLOBAL INVESTMENT FUND SICAV FIS, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
GLOBAL MINING VALUE FUND S.A., SICAV-SIF, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*GLOBAL RETURNS FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
GMT GLOBAL MULTI-STRATEGY FUND OF FUNDS, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
GODVIG FUND SICAV-SIF, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg
GOLDING MEZZANINE SICAV III, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
GOLDING MEZZANINE SICAV IV, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
GOLDMAN SACHS SPECIALIZED INVESTMENTS, 1A, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg
GOLETA FUND, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
GOMA, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
GS INVESTMENTFUND-FIS, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
*GT MULTI ALTERNATIVE, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
GWM SIF, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
H&S GLOBAL, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
HAEK SICAV, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
HALBIS FUNDS, 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
HANSA CEE FUND OF FUNDS SICAV-FIS, 8-10, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg
HB ASSET MANAGEMENT SICAV, 15, rue Bender, L-1229 Luxembourg
*HESSE NEWMAN FUND SICAV-FIS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
HOFFNUNG, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
HP INVESTMENTFUND-FIS, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
*HQ TRUST INVESTMENT SICAV-SIF, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
HSBC TRINKAUS POOL SICAV-FIS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
HSH SWIFT CAPITAL PARTNERS INSTITUTIONAL II, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*HTTS - HIGH TECH TRADING SYSTEM FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
HUMBOLDT MULTI INVEST B, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*I.D.S. UMBRELLA FUND SA SICAV-SIF, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
IGB KLIMASCHUTZ-PORTFOLIO, 46A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
III EUROPEAN PROPERTY SICAV-FIS, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
IMMO-CROISSANCE SICAV-FIS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING PRIVATE CAPITAL SPECIAL INVESTMENTS FUND S.C.A SICAV-FIS, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
INVESCO EUROPEAN HOTEL REAL ESTATE FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
INVESTMENT OPPORTUNITIES FUND SICAV-FIS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
INVESTMENT SELECT FUND II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
INVESTMENT SELECT FUND III, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
INVESTMENT SELECT FUND SICAV, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
INVESTMENT SELECT FUND V, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
IRIS FUND SICAV-FIS, 67, rue de Bettembourg, L-5811 Fentange
ISTANBUL VENTURE CAPITAL INITIATIVE, 69, route d' Esch, L-1470 Luxembourg
IVG EUROPEAN CORE+ OFFICE, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
JL CAPITAL GROWTH SICAV-SIF, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
JL FUND OF FUNDS SICAV-SIF, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
JULIUS BAER MULTIFLEX, 25, Grand-rue, L-1661 Luxembourg
KALAN CAPITAL S.C.A., SICAV-FIS, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
KAUPTHING SICAV-SIF, 35A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
KBC FLEXIBLE, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KESTEGO SICAV-SIF, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
KMG SICAV-SIF, 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
LA FAYETTE (LUX), 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
LAI SICAV-SIF S.A., 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg

LASALLE PROPERTY SECURITIES SICAV-FIS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
LASARTE-FIS, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
LBLUX SICAV-FIS, 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
LEHMAN BROTHERS EUROPEAN MEZZANINE 2004 SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
LEMANIA, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
LIC US REAL ESTATE NO.1 SICAV-FIS, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
LIMESTONE OPPORTUNITIES FUND, S.C.A., SICAV-FIS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
LUITPOLD SICAV-FIS, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
LUX MULTI-FLEX, 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg
LUX SIF SICAV, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
LUX-INVESTMENT PARTNERS SICAV-FIS S.C.A., 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LYRA INVEST FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
M OPPORTUNITIES S.A., SICAV-FIS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
MAGNOLIA SICAV SIF, 204, route de Luxembourg, L-7241 Bereldange
*MAJESTIC CAPITAL, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MAKALU OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
MAMM MULTI ASSETS - MULTI MANAGING, 251, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
MARATHON INVESTMENT FUND, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
MASSENA CAPITAL PARTNERS LUXEMBOURG S.C.A./FIS, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MATRIX ABSOLUTE SICAV-FIS, 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg
*MAVIN PROPERTY FUND, 46A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
MCZ INVESTMENTFUND-FIS, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
MEDIOLANUM SPECIALITIES SICAV-SIF, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
MELCHIOR SPECIALISED FUNDS, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
MESO INVEST, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
METEOR INVESTMENT FUND S.A., SICAV-SIF, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MFOUNTAIN SELECTED FUND SERIES, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
MILESTONE PROPERTY FUND S.C.A., SICAV-FIS, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
MIRA INVEST FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MONT BLANC SPECIALIZED INVESTMENT FUND, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
MONTE ROSA FUNDS, SICAV-SIF, 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MORETON SICAV-FIS, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
MORGAN STANLEY INFRASTRUCTURE PARTNERS LUXEMBOURG FEEDER, SICAV-FIS, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
MOSER OPPORTUNITIES, 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg
*MSI SELECTION FUND, SICAV-SIF, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*MULTISTAR FUND SICAV-SIF, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg
MZ FINANCE INVESTMENT FUND, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
N-VEST FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*NAI SECURITE PROTEGE, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
NAIS FUND OF FUNDS, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
**NEW MILLENNIUM SIF-SICAV, 8, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
NEXGEN, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
NEXUM, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
NEXUM LOANS, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
*NORDEA INSTITUTIONAL INVESTMENT FUND, SICAV-FIS, 562, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
NORDEA SPECIALISED INVESTMENT FUND, SICAV-FIS, 562, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
NOVELLUS FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
NOVENERGIA 2010, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
OASIS FUND, S.C.A., SICAV-FIS, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
OLIN FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
OMEGA PRESERVATION FUND, 1A, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg

ONGOING INTERNATIONAL, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*OP CHALLENGE, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*OP ENDEAVOUR, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OPPIDUM, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
OPPIDUM CAPITAL FUND SICAV-SIF, 7, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg
OPTI-GROWTH FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
OPTITRENDSFUND, 50, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
OROX CAPITAL INVESTMENT, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
PAM FUNDS S.A., SICAV-SIF, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PAMPLONA REIF SICAV-FIS, 8, rue de la Grève, L-1643 Luxembourg
PARADIGM CAPITAL EUROPEAN MICRO CAP VALUE FUND, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
PARS ASPIRE FUND, 49, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
PETROFOND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
PETRUS MANAGED FUNDS, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
**PIAM FUND, 1A, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg
*PIMCO-WORLD BANK GEMLOC FUND, 49, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
PIONEER ALTERNATIVE INVESTMENT FUNDS (LUX), 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
PJH GLOBAL OPPORTUNITIES FUND - FIS, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
*PLATINUM FUNDS, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
PLATINUM I SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
POLUNIN EMERGING MARKETS STRATEGY FUNDS, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
POLYMATH INVESTMENTS, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
PORTUGAL VENTURE CAPITAL INITIATIVE, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
PRAEFASIA, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
PRIVATE EQUITY PLUS OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
PRO PERFORMANCE SICAV-FIS, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
PROSPERA SENECTUTE FUND SICAV - SIF, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
QUAESTA CAPITAL UMBRELLA SICAV-SIF, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*QW CAPITAL FUND, 50, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
*RAMIUS SPECIAL ALTERNATIVE PROGRAM, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*REAL I.S. & CAM PRIVATE EQUITY DACHFONDS SICAV-FIS I, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg
REAL I.S. & OWNERSHIP SCHIFFSPORTFOLIO I SICAV-FIS, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg
REDLINE CAPITAL PARTNERS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
REFLOW FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
RMB INTERNATIONAL SICAV-SIF, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
RMB MANAGED FEEDER FUNDS SICAV-SIF, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
RMB MULTIMANAGER SICAV-SIF, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
RMB PRIVATE EQUITY FEEDER FUND SICAV-SIF, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
RMB PRIVATE EQUITY SICAV-SIF, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ROBECO - VCM - EMERGING MANAGERS FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ROTHORN, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
RURAL IMPULSE FUND S.A., SICAV-FIS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
S. U. P. PREMIUM I, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
S. U. P. PREMIUM II, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
S. U. P. PREMIUM III, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
S. U. P. PREMIUM IV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
S. U. P. PREMIUM V, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*SAINT GEORGE SICAV-SIF, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
SCHRODER MATCHING PLUS, 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
SE INVESTMENTFUND-FIS, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
SEB 10 - SICAV-FIS, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB 5 - SICAV-FIS, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg

SEB 6 - SICAV-FIS, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB 9 - SICAV-FIS, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB ASIAN PROPERTY FUND SICAV-FIS, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
SEB GLOBAL INVEST 15 - SICAV-FIS, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB JINIFE GLOBAL EQUITY FUND 11 - SICAV-FIS, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB MARELL RENDITE 12 - SICAV-FIS, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB ORION 16 - SICAV-FIS, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SELECT SICAV/SIF, 50, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
SEQUOIA S.C.A., SICAV-SIF, 6, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
*SERENITY FUND SICAV-SIF S.A., 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*SERIMNIR FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
SFM, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
SGAM AI ART FUND, SICAV-SIF, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SGAM AI PROPERTY SICAV-FIS, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
SGAM AI SIF UMBRELLA, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SGAM SIF, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SICA FUND S.A., SICAV-FIS, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg
SICAV-FIS EUROPE LBO V PORTE NEUVE, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
SICAVEX, 50, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
SIMPLICITY SIF, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
SIREO IMMOBILIENFONDS NO. 4 SICAV, 4A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
SIREO IMMOBILIENFONDS NO. 5 SICAV - FIS, 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
SIREO IMMOBILIENFONDS NO. 6 SICAV, 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
SK A.I., 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SKY ONE, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
SMART FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SMARTCAP FUNDS II, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
**SOLID TREES INVESTMENT FUND, 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg
SPECIALIZED LUX. INVESTMENTS S.A., SICAV-FIS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*SPECTRUM FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
*STABLE FUND, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
STATE OF THE ART - INVESTMENT FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
STEINFORT CAPITAL GROWTH SICAV-SIF, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
STEINFORT FUND OF FUNDS SICAV-SIF, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
STRATEGIC INFRASTRUCTURE TRUST OF EUROPE (EUR) SICAV-SIF, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
STRATEGY SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
STRATFORD CAPITAL FUNDS, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
SVA MULTIHEDGE S.C.A., 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
TAITAVA FUND, SICAV-FIS, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg
TALENTS INSTITUTIONAL FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
THE EUROPEAN FUND FOR SOUTHEAST EUROPE SA, SICAV-SIF, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
THE GENESIS EMERGING MARKETS INVESTMENT COMPANY, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
THE MALASPINIAN FUND SCA SICAV-FIS (MALASPINIAN MANAGEMENT S.A.), 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
THE NILE GROWTH COMPANY, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
THE TURQUOISE II FUND, 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
THEMATIC OPPORTUNITIES FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
THIRD EYE CAPITAL ABL OPPORTUNITIES FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
THREADNEEDLE INTERNATIONAL PROPERTY FUND, 14, Porte de France, L-4360 Esch-sur-Alzette
*TORO CAPITAL I, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
TOWERVIEW FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
TRAFALGAR CAPITAL SPECIALIZED INVESTMENT FUND, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

*TRIKAYA FUND S.C.A., SICAV-FIS, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
TROPHY INVESTMENTS SIF, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
TURQUOISE EM LUX FUND, 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
UBS MANAGER SOLUTIONS, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UNIVEST III, 16, rue Erasme, L-1468 Luxembourg
UNIVEST IV, 16, rue Erasme, L-1468 Luxembourg
UP INVESTMENTFUND-FIS, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
VAH PRIVATE EQUITY SICAV, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
VALARTIS GERMAN RESIDENTIAL HEALTH CARE, 5, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
VALBONNE II, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
VALORTIS SELECT FUND I, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
VALORTIS SELECT FUND II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
VALORTIS SELECT FUND III, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
VALUE PORTFOLIO, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
VARIOSPECIAL SICAV-SIF, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
VCM GOLDING MEZZANINE SICAV, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
VCM GOLDING MEZZANINE SICAV II, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
VCM MEZZANINE SICAV-FIS III, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
VCM VENTURE CAPITAL EUROPE PLUS, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
VERMÖGENSWACHSTUM GLOBAL, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
VIETNAM OPPORTUNITY GROWTH, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
VIREOS INVESTMENT FUND S.A., SICAV-SIF, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
**VOLGA RESOURCES SICAV-SIF S.A., 412F, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
VOLTAIRE INVESTMENTS, 29, rue Alphonse München, L-2172 Luxembourg
WAI S.C.A., SICAV-FIS, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
WELLINGTON MANAGEMENT PORTFOLIOS (LUXEMBOURG) IV SICAV - FIS, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
WESTLB MELLON LONGITUDE FUND, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
WINDFALL LUX SA SICAV-SIF, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
WORLDVEST, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
YEP I, 7, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
YOUNG, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
ZEPHYR'07-S.A. SICAV-SIF, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
ZEPHYRA INVEST, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

3. AUTRES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF: (9)

ALTERNA INVEST S.A. SICAF SIF, 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg
AMBER TRUST S.C.A., SICAF-SIF, 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg
CB LUX S.À R.L.-SIF, 18-20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
CROWN PREMIUM PRIVATE EQUITY IV S.C.S., SICAF-FIS, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
LEND LEASE INTERNATIONAL DISTRESSED DEBT FUND, SCA, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
MOSELLE SICAF/SIF, 50, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
NORTHGATE PRIVATE EQUITY S.A. (FIS), 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
REINET FUND S.C.A., F.I.S., 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
URAL SICAF/SIF, 50, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

Luxembourg, le 31 décembre 2008.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER
Simone Delcourt
Directeur

---

* opc nouvellement inscrit

** changement concernant la dénomination et/ou l'adresse

Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative. – Examens-concours. – Il est porté à la connaissance des intéressé(e)s que le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative organisera au cours du mois de mars 2009 les examens-concours suivants par recrutement externe:

le 18 mars 2009: examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière du cantonnier

Relevé des vacances de poste:

Département ministériel, administration ou service public	Nombre de postes vacants
Administration des Ponts et Chaussées	2

le 18 mars 2009: examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière de l'informaticien diplômé

Relevé des vacances de poste:

Département ministériel, administration ou service public	Nombre de postes vacants
Centre de Technologie de l'Education*	1
Centre Informatique de l'Etat	1
Fonds national de Solidarité	1

* Ce poste est ouvert à des ressortissants des Etats membres de l'Union Européenne. Pour tous les autres postes vacants la nationalité luxembourgeoise est requise.

Les relevés pourront être modifiés ou complétés suite à des autorisations d'engagement supplémentaires et suite à des autorisations de remplacement de postes devenus vacants jusqu'à la date fixée pour l'affectation des candidats.

Les épreuves préliminaires aux examens-concours en vue du contrôle de la connaissance des langues luxembourgeoise, allemande et française auront lieu entre le 2 et le 6 mars 2009 **(uniquement pour les candidat(e)s qui présentent un certificat de fin d'études étranger)**.

Taux des intérêts de retard sur des créances en retard résultant de transactions commerciales – 1er semestre 2009.

(Publication en application de l'article 5 (2) de la loi modifiée du 18 avril 2004 relative aux délais de paiement et aux intérêts de retard)

Le taux marginal résultant de la procédure d'appel d'offre à taux variable pour la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de financement principal la plus récente effectuée avant le 1er jour de calendrier du 1er semestre 2009 (opération du 30 décembre 2008) s'est élevé à 2,50%.

En cas de retard de paiement, ce taux est à majorer de la marge (sauf dispositions contraires figurant dans le contrat) en application des dispositions de l'article 5 de la loi modifiée du 18 avril 2004 relative aux délais de paiement et aux intérêts de retard.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 11 **9 février 2009**

Sommaire

Liste officielle des organismes de placement collectif soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à la loi du 20 décembre 2002: (2534)

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002: (1826)

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT: (1181)

(LF), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
(LF) FUND OF FUNDS, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
1ST CAPITAL GROUP FUND, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
2-CHANCEN GARANT, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
3V INVEST SWISS SMALL & MID CAP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
**4KEYS MACRO STRATEGYSI US FONDS, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
**4Q-BLEND EQUITY OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
A & V, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
ABAKUS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
*ABDERUS FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
ABS-INVEST, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
**ABSOLUTE FUND, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
AC INVEST, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
ACATIS CHAMPIONS SELECT, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
ACM BERNSTEIN VALUE INVESTMENTS, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ACMBERNSTEIN, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ACTIVE ALLOCATION FUND, 23, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
ADCIRCULUM, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
ADELCA INVEST, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
ADVENT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
AGI ASIA FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
AIG FOUNDATION INVESTMENTS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
AKROBAT FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
AKS GLOBAL, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
AKTIENSTRATEGIE MULTIMANAGER OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
AKZENT INVEST FONDS 1 (LUX), 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
AL DWS GLOBALAKTIV+, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
**ALLIANZ BUSINESS CASH, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ COMMODITIES STRATEGY, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
**ALLIANZ FINANZPLAN 2015, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
**ALLIANZ FINANZPLAN 2020, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
**ALLIANZ FINANZPLAN 2025, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
**ALLIANZ FINANZPLAN 2030, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
**ALLIANZ FINANZPLAN 2035, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
**ALLIANZ FINANZPLAN 2040, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
**ALLIANZ FINANZPLAN 2045, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
**ALLIANZ FINANZPLAN 2050, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ FLEXIBLE ASSET III, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
**ALLIANZ FONDS PORTFOLIO ERTRAG, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ GLOBAL INVESTORS INDEXPLUS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ GLOBAL SELECTION BALANCE, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ HORIZONT FONDS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
**ALLIANZ PIMCO BONDSELECT US $, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
**ALLIANZ PIMCO BONDSPEZIAL, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
**ALLIANZ PIMCO CORPORATE BOND EUROPA, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
**ALLIANZ PIMCO CORPORATE BOND EUROPA HIYIELD, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
**ALLIANZ PIMCO EURO BOND REAL RETURN, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

**ALLIANZ PIMCO EURO BOND TOTAL RETURN, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
**ALLIANZ PIMCO EURO RENTENFONDS «K4», 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
**ALLIANZ PIMCO EUROPA RENTEN «T», 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
**ALLIANZ PIMCO EUROPAZINS «K», 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
**ALLIANZ PIMCO GLOBAL BOND HIGH GRADE, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
**ALLIANZ PIMCO GLOBAL BOND LOW DURATION (EURO), 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
**ALLIANZ PIMCO LAUFZEITFONDS 2010, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
**ALLIANZ PIMCO LIQUIDITÄTSMANAGER, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
**ALLIANZ PIMCO MONEY MARKET PLUS (EURO), 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
**ALLIANZ PIMCO MONEY MARKET US$, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
**ALLIANZ RCM BONUS BARRIERE, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
**ALLIANZ RCM BRIC STARS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
**ALLIANZ RCM DEEP DISCOUNT, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ RCM DEFENSIVE STRATEGY, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
**ALLIANZ RCM EURO GARANT, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
**ALLIANZ RCM EURO PROTECT DYNAMIC III, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
**ALLIANZ RCM EURO PROTECT DYNAMIC PLUS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
**ALLIANZ RCM EXPRESS STRATEGIE, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
**ALLIANZ RCM GARANTIEFONDS KLASSIK 100, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ RCM GLOBAL CHAMPION, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
**ALLIANZ RCM GLOBAL FUND SELECTION, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
**ALLIANZ RCM HIGH DIVIDEND DISCOUNT, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
**ALLIANZ RCM JAPAN PROTECT DYNAMIC PLUS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ RCM SINGLE EXPRESS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
**ALLIANZ RCM SMALL CAP EUROPA, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ RCM STUFEN EXPRESS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ RCM SYSTEMATIC MULTI STRATEGY, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ RCM ZERTIFIKATESTRUKTUR PROFIMIX, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
**ALLIANZ RENDITE EXTRA, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
**ALLIANZ STIFTUNGSFONDS BALANCED, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ SUISSE - STRATEGY FUND, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ TOP PROTECT, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ-DIT EURO GARANTIE, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLTRUST 50, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
ALPHA CENTAURI ADVANCE, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*ALPHA TOP SELECT VORSORGE, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
ALPHASTAR, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ALTIM FONDS, 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
ALTIMUM, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
ALTIS FUND, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
APO MEDICAL OPPORTUNITIES, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*APO VV PREMIUM, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
APOBANK VERMÖGENSVERWALTUNG, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
APRIMA SMART INVEST, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
APUS, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
AQUILA CAPITAL FONDS, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
ARBOR INVEST, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
**ARERO - DER WELTFONDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
ARGENTUM FONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
ASI, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
ASI FUNDS, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
*ASM ASSET SPECIAL MANAGEMENT FUND, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg

ASSENAGON II, 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
ASSENAGON PRIMUS, 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
ASSENAGON ZIELRENDITE, 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
ASSETS GENERATION FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
ATACAMA, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
AUGUR GARANT 2021, 49, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
AURORA MULTISTRATEGY, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
AVOCADO FONDS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
AW STOCKS ALPHA PLUS OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
AXA IM FIXED INCOME INVESTMENT STRATEGIES, 49, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
AXA IM HORIZON, 49, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
AXA IM XP, 49, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
AXXION FOCUS, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
AXXION FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
AZ FUND 1, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BALANCED PORTFOLIO A, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BALANCED PORTFOLIO B, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BALANCED PORTFOLIO D, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BANKHAUS BAUER PREMIUM SELECT, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
BANTLEON OPPORTUNITIES, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
BANTLEON STAATSANLEIHENFONDS, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
BAYERNLB, 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BAYERNLB INVEST, 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BBV-DACHFONDS, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
BBV-FONDS, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
BCA FUND, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
**BCV DYNAMIC FUND, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg
*BERENBERG DIVERSIFIED UI, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
BERENBERG EURO GELDMARKTFONDS (SGB), 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BERENBERG EURO STRATEGIE AKTIEN FONDS II, 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BERENBERG EURO STRATEGIE AKTIEN FONDS III, 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BERENBERG EURO STRATEGIE AKTIEN FONDS V, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
BERENBERG EURO STRATEGIE AKTIEN FONDS VII, 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BERENBERG FUND-OF-FUNDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
BERENBERG FUNDS, 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BERENBERG FUNDS II, 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BERENBERG FUNDS III, 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BERENBERG FUNDS IV, 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BERENBERG GLOBAL OPPORTUNITY, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
BERENBERG INVESTMENTFONDS, 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BERENBERG SECUNDUS AKTIEN FONDS, 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BERENBERG SYSTEMATIC APPROACH, 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BERLINER VB GARANT UNION (2011), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
BEST EMERGING MARKETS CONCEPT OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BEST EUROPE CONCEPT OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BEST GLOBAL BOND CONCEPT OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BEST GLOBAL CONCEPT OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BEST NORTH AMERICA CONCEPT OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BEST OPPORTUNITY CONCEPT OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BEST SPECIAL BOND CONCEPT OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*BETA^3, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
BG UMBRELLA FUND, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

BILKU 1, 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BN & P, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
*BN & P ABARIS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
BN & P DEMAARK GLOBAL FONDS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
BN & PARTNER SYSTEMATIC RETURN, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
BNP PARIBAS ISLAMIC FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*BONUS FONDS DIVDAX® 11/2014, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
*BONUS FONDS DIVDAX® 12/2014, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
**BPI GLOBAL INVESTMENT FUND, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
BRAUCO.INVEST, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
BREISGAU-RENT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
BS BEST STRATEGIES UL FONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
BSF-GLOBAL BALANCE, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
BV GLOBAL BALANCE FONDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
BW-CASHPLUS, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
CALLANDER FUND, 28, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
CAMCO FONDS, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
CARLSON FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
CARNEGIE FUND, 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg
CATUS, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
CB FONDS, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
CB FUND, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
CB GELDMARKT DEUTSCHLAND I, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
CB WORLD FUNDS, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
CEROS FUND, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
CERTIFICATE HORIZON, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
CF EQUITIES HAIG, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
CF PRIVAT, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
CHALLENGER GLOBAL FONDS, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
CHART HIGH VALUE / YIELD FUND, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
CLAIREFONTAINE STRATEGIE, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
CMT, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
COMINVEST 130/30 EUROPE®, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST ADILUX, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST ALL SEASONS 1/2010, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST ALL SEASONS 2/2010, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST ALPHA MASTERS DEUTSCHLAND, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST ASIA BEST-END FONDS 11/2012, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST ASIA SAFE KICK 10/2012, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST ASIA SAFE KICK 11/2012, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST ASIA SAFE KICK 7/2012, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST ASIA SAFE KICK 8/2012, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST ASIA SAFE KICK 9/2012, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
****COMINVEST BEST-IN-ONE, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST DEUTSCHLAND INVEST 1/2012, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST DEUTSCHLAND INVEST 2/2012, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST DEUTSCHLAND INVEST 5/2012, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST DEUTSCHLAND INVEST 6/2012, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST DYNAMIC SAFE 80, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST EASTERN STARS INVEST 5/2012, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST EASTERN STARS INVEST 6/2012, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST EURO RENTPLUS, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

COMINVEST EUROPA INVEST 10/2011, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST EUROPA INVEST 9/2011, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST EUROPA PREMIUM FONDS 1/2013, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST EUROPA PREMIUM FONDS 11/2012, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST EUROPA PREMIUM FONDS 4/2013, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST EUROPA PROTECT 1/2012, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST EUROPA PROTECT 10/2011, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST EUROPA PROTECT 2/2012, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST EUROPA PROTECT 9/2011, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST EUROPA SAFE KICK 6/2012, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST EUROPA SAFE KICK 7/2014, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST EUROPA ZINSPLUS 10/2009, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST EUROPA ZINSPLUS 9/2009, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
*COMINVEST FLEX CONTROL, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
*COMINVEST FONDAK «WAIT OR GO», 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST FONDAK EUROPA, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST FUND, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST GARANT DYNAMIC, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST GLOBAL CURRENCY PLUS, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST GLOBAL EMERGING MARKET BONDS USD, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST GREEN ENERGY PROTECT 3/2013, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST GREEN ENERGY PROTECT 4/2013, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST INFLATIONSSCHUTZ, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST INFRASTRUKTUR SAFE KICK 3/2014, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST INSTITUTIONAL CASH PLUS, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST INSTITUTIONAL CASH PLUS USD, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST KLIMA AKTIEN, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST KLIMA SAFE KICK 1/2014, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST KLIMA SAFE KICK 2/2014, L-2540 Luxembourg, L-2540 Luxembourg
COMINVEST LAUFZEITFONDS 31.12.2036, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST LIFE LIBERTY, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST LIQUIDITY PLUS, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST MA UNIVERSAL, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST MONEY PLUS, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST MULTI, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST MULTI ASIA ACTIVE, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST PREMIUM PLUS, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST PRIVATEOPTIMUM, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST PROPERTY FUND EUROPE, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST RENT, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST ROHSTOFF SAFE KICK 5/2013, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST ROHSTOFFAKTIEN INVEST 1/2012, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST ROHSTOFFAKTIEN INVEST 2/2012, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST ROLLING EUROPA BONUS CHANCE FONDS 1, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST ROLLING EUROPA BONUS CHANCE FONDS 2, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST ROLLING PROTECT, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST SELEKTION DIVIDENDE, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST SELEKTION INVEST 1/2009, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST SELEKTION INVEST 2/2009, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST SHORT TERM PLUS, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST TAARA, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST TOP4, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

COMINVEST TOTAL RETURN BOND, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST TOTAL RETURN DYNAMIC, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST TOTAL RETURN PROTECT, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST WASSER-AKTIEN PROTECT 1/2012, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST WASSER-AKTIEN PROTECT 2/2012, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST ZERTIFIKATE STARS, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMMERZBANK ALLSTARS-ANLAGE, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMMERZBANK EUROPA PREMIUM FONDS 7/2013, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMMERZBANK EUROPA PREMIUM FONDS 9/2013, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMMERZBANK MONEY MARKET FUND, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMMODITIES-INVEST, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
CONCORDIA SELECT, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
**CONDORINVEST-UNIVERSAL, 18-20, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach
CONVERTIBLE-INVEST, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
CONVERTIBLEPROTECT-INVEST, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
COSMOS FUNDS, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
CREDIT SUISSE BOND FUND (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CREDIT SUISSE EQUITY FUND (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CREDIT SUISSE FUND (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CREDIT SUISSE INVESTMENT PRODUCTS, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CREDIT SUISSE MONEY MARKET FUND (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CREDIT SUISSE MULTIFUND (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CREDIT SUISSE PORTFOLIO FUND (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CREDIT SUISSE SYSTEMATIC ALPHA (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CTV-STRATEGIEFONDS HAIG, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
CVT EUROPA ABSOLUTE SELECT, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
CW-MATRIXCREATIV, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
DAC, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
DANSKE FUND OF FUNDS, 13, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
**DANSKE INVEST, 13, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
DAVID FUND, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
DB OPPORTUNITY, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DB PORTFOLIO, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DB PRIVATMANDAT INVEST, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DBM ABSOLUTE FLEX INTERNATIONAL OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
DBM VERMÖGENSVERWALTUNG AUSGEWOGEN, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DBM VERMÖGENSVERWALTUNG ERTRAG, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DBM VERMÖGENSVERWALTUNG WACHSTUM, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DEKA 10/2007 (3 JAHRE ROLL-OVER), 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-AKTIENEUROPA 130/30, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-AKTIENEUROPA INVEST, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-AKTIENGLOBAL INVEST, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-BEST OF GARANT 10/2013, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-BF EURORENTEN TOTAL RETURN, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-BORA PROTECT 3/2012, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-CHAMPIONSGARANT, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-COMMODITIES, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-CONVERGENCE SMALL MIDCAP, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-CONVERGENCEAKTIEN, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-CONVERGENCERENTEN, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-CORPORATEBOND EURO, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-CORPORATEBOND HIGH YIELD EURO, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

DEKA-DEUTSCHLANDGARANT 1, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-DISCOUNTSTRATEGIE 5Y, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-EUROFLEX PLUS, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-EUROGARANT 1, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-EUROGARANT 2, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-EUROGARANT 3, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-EUROGARANT 4, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-EUROGARANT 5, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-EUROGARANT 5/2011, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-EUROGARANT PLUS 5, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
*DEKA-EUROPASTRATEGIE, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-EUROPAVALUE, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-EUROSTOCKS, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-FLEX:, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-GELDMARKTPLAN, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-GLOBAL CONVERGENCERENTEN, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-GLOBALOPPORTUNITIES PLUS, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-IMMOFLEXGLOBAL, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-INSTITUTIONELL, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-INSTITUTIONELL GELDMARKTGARANT, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-KICKGARANT 1, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-KICKGARANT 2006, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-KICKGARANT 2006 II, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-MIDDLEEAST AND AFRICA, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-OPTICASH, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-OPTIMIX EUROPA, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-OPTIRENT 1Y, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-OPTIRENT 2Y, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
**DEKA-OPTIRENT 2Y (II), 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-OPTIRENT 3Y, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
**DEKA-OPTIRENT 3Y (II), 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-OPTIRENT 5Y, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-PORTABLEALPHA, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-PREMIUMGARANT 6/2014, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-PRIVATEEQUITY, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-RENTEN: EURO 1-3 CF, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-RENTEN: EURO 3-5 CF, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-SPECIAL SITUATIONS, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-SPREADGARANT 12/2013, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-TOPGARANT, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-TREASURY, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-TREASURY CASH PLUS, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WACHSTUM, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WANDELANLEIHEN, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WELTZINS, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT 1, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT 1/2012, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT 10/2011, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT 10/2012, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT 11/2008, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT 11/2011, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT 2, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

DEKA-WORLDGARANT 2/2009, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT 2/2012, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT 3, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT 3/2011, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT 3/2012, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT 4, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT 4/2012, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT 5, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT 5/2009, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT 8/2012, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT BESTSTART 4/2012, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT PLUS 10/2010, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT PLUS 10/2011, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT PLUS 2/2011, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT PLUS 5/2011, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT PLUS 6/2012, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDTOPGARANT, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDTOPGARANT 1, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDTOPGARANT 2, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-ZIELGARANT, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKALUX-BIOTECH, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKALUX-BOND, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKALUX-DEUTSCHLAND, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKALUX-EUROPA, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKALUX-GLOBALRESOURCES, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKALUX-GLOBALVALUE, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKALUX-JAPAN, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKALUX-MIDCAP, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKALUX-PAZIFIK, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKALUX-PHARMATECH, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKALUX-USA TF, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKALUXTEAM-EM BOND, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKALUXTEAM-EMERGINGMARKETS, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKALUXTEAM-GLOBALSELECT, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKASTRUKTUR: GARANT, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DELBRÜCK BETHMANN MAFFEI MULTI INVEST OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
DELTA FONDS GROUP, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
DEUTSCHE AKTIEN TOTAL RETURN, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
DEXIA DYNAMIX, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA FUND, 136, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
DEXIA LIFE, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA LIFE BONDS, 136, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
DEXIA TOTAL RETURN, 136, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
DEXIA TOTAL RETURN II, 136, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
DJE, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
DJE INVEST, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
DJE LUX, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
DJE PREMIUM, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
DKB, 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*DKO PAMANAGEMENT INDEX FLEX FONDS, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
DKO-LUX OPTIMA, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
DKO-LUX-AKTIEN DEUTSCHLAND, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg

DKO-LUX-AKTIEN EUROPA, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
DKO-LUX-AKTIEN NORDAMERIKA, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
DKO-LUX-PHARMAPIPELINE, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
DKO-LUX-RENTEN EUR, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
*DKO-LUX-RENTEN SPEZIAL, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
DKO-LUX-RENTEN USD, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
DMC FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
DNB NOR FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
DOLLAR-RENTENFONDS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
DRESDNER FONDSMANAGEMENT BALANCE, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DRESDNER FONDSMANAGEMENT CHANCE, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DRESDNER FONDSMANAGEMENT SUBSTANZ, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DRESDNER FONDSMANAGEMENT WACHSTUM, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DRESDNER HIGH YIELD INCOME FUND, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DRESDNER PRIVATEPORTFOLIO BALANCE, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DRESDNER PRIVATEPORTFOLIO CHANCE, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DRESDNER PRIVATEPORTFOLIO GROWTH, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DRESDNER PRIVATEPORTFOLIO GROWTH SPECIAL, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DRESDNER PRIVATEPORTFOLIO INCOME, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DRESDNER VERMÖGENSMANAGEMENT BALANCE, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DRESDNER VERMÖGENSMANAGEMENT CHANCE, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DRESDNER VERMÖGENSMANAGEMENT SUBSTANZ, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DRESDNER VERMÖGENSMANAGEMENT WACHSTUM, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DRESDNER VERMÖGENSPLAN 15, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DRESDNER VERMÖGENSPLAN 25, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DRESDNER VERMÖGENSPLAN 35, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DRESDNER VERMÖGENSPLAN 65, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DRESDNER VERMÖGENSPLAN 80, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DWM UMBRELLA FUND, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
DWS (US DOLLAR) RESERVE, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS 5% TARGET RETURN 2010, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS 5,5% TARGET RETURN 2011, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS ABS FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS ABS PLUS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS AGRIX GARANT 2013, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS ALPHA FONDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS BEST 80 GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS BEST GLOBAL FX SELECTION PLUS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS BEST RESULT GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS BEST USA GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS BESTSELECT BRANCHEN, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS BRAZIL, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS BRIC GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS BRIC GARANT 2012, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS CASH EUR, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS CASH USD, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS CHINA, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS CO2 OPPORTUNITIES FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS CREDIT OPPORTUNITIES, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS DELTA FONDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS DEUTSCHLAND GARANT 2013, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS DIFFERENZCHANCE 2013, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DWS DISKONT BASKET, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS DOLLARRENTA, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EMERGING MARKETS BONDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS ENERGIX BONUS 2013, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS ETOILE, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EURO RESERVE, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EURO-BONDS (LONG), 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EURO-BONDS (MEDIUM), 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EURO-BONDS (SHORT), 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EURO-CORP BONDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EURO-CORP HIGH YIELD, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EUROCASH PLUS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EUROLAND KONZEPT 2009, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EUROPA BONUS EXPRESS OFFENSIV, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EUROPA BONUS EXPRESS OFFENSIV II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EUROPA EXPRESS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EUROPA GARANT 2012, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EUROPA GARANT 2013, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EUROPE CONVERGENCE BONDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EUROPE CONVERGENCE EQUITIES, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EURORENTA, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS FINANCIALS OPPORTUNITIES FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS FIXED INCOME STRATEGY, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS FLEX AKTIV, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS FLEX CHANCE III, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS FLEXPENSION I, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS GLOBAL, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS GLOBAL EQUITY FOCUS FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS GLOBAL VALUE, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS INDIA, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS LATEINAMERIKA, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS MANDARIN, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS MEGATREND PERFORMANCE 2016, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS MULTI ASSET SOLUTION III, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS MULTI CHANCE II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS MULTI DYNAMIC GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS OPTIRENT (FLEX), 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS OPTIRENT (MEDIUM), 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS OPTIRENT (SHORT), 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS OSTEUROPA, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS PERFORMANCE RAINBOW 2015, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS PERFORMANCE SELECT 2014, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS PROFESSIONAL CASH (EQ), 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS RENDITE, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS RENDITE 2010, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS RENDITE 2012, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS RENDITE GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS RENDITE OPTIMA, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS RENDITE OPTIMA FOUR SEASONS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS RUSSIA, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS TOP BALANCE, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS TOP DIVIDEX BONUS 2012, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DWS TOP DYNAMIC, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS TÜRKEI, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS VARIO CHANCE I, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS VARIO CHANCE II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS VARIO SOLUTION I, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS VARIO SOLUTION II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS VARIO SOLUTION III, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS VERMÖGENSBILDUNGSFONDS I (LUX), 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS VERMÖGENSMANDAT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS VOLA STRATEGY, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS VORSORGE, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS ZINS CHANCE 2011, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS ZUKUNFTSFONDS 2025, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS ZUKUNFTSFONDS 2030, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS ZUKUNFTSFONDS 2035, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DZ INT. CASH, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
DZ INT. CONCEPT, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
DZ INT. PORTFOLIO, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
E&G PORTFOLIO, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
E.I. CAPITAL, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
EASYETF, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
EASYETF FTSE EPRA EUROPE, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
EASYETF FTSE EPRA EUROZONE, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
EASYETF FTSE EPRA NAREIT GLOBAL, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
EASYETF ITRAXX® CROSSOVER, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
EASYETF ITRAXX® EUROPE HIVOL, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
EASYETF ITRAXX® EUROPE MAIN, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
EASYETF NMX INFRASTRUCTURE EUROPE, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
EASYETF NMX30 INFRASTRUCTURE GLOBAL, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
EASYETF S&P GSAL™, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
EASYETF S&P GSCI™, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
EASYETF S&P GSCI™ LIGHT ENERGY DYNAMIC TR, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
EASYETF S&P GSCI™ ULTRA-LIGHT ENERGY, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
EASYETF S&P GSNE™, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
EFG FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*EMERGING ASIA SELECT, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
ERBA INVEST OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
ESPIRITO SANTO, 23, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
ETHNA-AKTIV E, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
**ETHNA-GLOBAL DEFENSIV, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
ETRURIA FUND, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
**EURIZON CAPITAL CORPORATE FUND, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
**EURIZON EASYFUND, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
EURIZON FOCUS FORMULA 2 AZIONI 2014, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
EURIZON FOCUS FORMULA AZIONI 2014, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
**EURIZON INNOVATION FUND, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
*EURIZON LIQUIDITY FUND, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
EURIZON MM COLLECTION FUND, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
EURIZON STARS FUND, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
EURO FLEX ABSOLUTE RETURN OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
EURO-BOND, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
EURO-POSTE, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg

EUROPA BONUS STRATEGIE OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
EUROPA DISCOUNT STRATEGIE OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
EUROPA MANAGED ASSETS, 50, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
EUROPA-BOND, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
EUROPA-LUX EURORENT 3-6, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
EUROSWITCH BALANCED PORTFOLIO OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
EUROSWITCH DEFENSIVE CONCEPTS OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
EUROSWITCH SUBSTANTIAL MARKETS OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
EUROSWITCH WORLD PROFILE OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
F&V STRATEGIC, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
FAIRASSETMANAGEMENTFUNDS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
FCP OP MEDICAL, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
FFPB DYNAMIK, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
FFPB FOKUS, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
FFPB KUPON, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
FFPB MULTITREND DOPPELPLUS, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
FFPB MULTITREND PLUS, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
FFPB RENDITE, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
FFPB VARIABEL, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
FFPB WERT, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
FFS FOUR ELEMENTS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
FFS FUNDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
FG&W FUND, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
FI ALPHA, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
FI FUND, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
FIDES, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
FIDEURAM FUND, 13, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
FINANZMATRIX, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
FINTER FUND, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
FISCH UMBRELLA FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
FLAGGSCHIFF AUSGEWOGEN OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
FLAGGSCHIFF DYNAMISCH OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
FLAGGSCHIFF WACHSTUM OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
FOCUSED FUND, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
FONDACO GLOBAL FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
FONDITALIA, 13, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
FORTIS COMFORT, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
FORTIS LIQUIDITY, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
FORTIS QUAM FUND, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
FT ABS-INSTITUTIONAL, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
FT ABS-PLUS, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
FT CLIMATECHANGE, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
FT EMERGING ARABIA, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
FT EMERGING ARABIA (USD), 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
FT EUROCORPORATES, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
FT EUROPAZINS, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
FT OPTIRENT 6/2009, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
FT PROTECTED GROWTH FUND, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
FT RENDITE PLUS, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
FU FONDS, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
FVS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
GAMAX FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

GAMMA CONCEPT, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
GANADOR, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
**GARANTIE PLUS 2012, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
GCC FUND, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
GECAM ADVISER FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*GENERAL INVESTMENT FUND, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
GENERALI FONDSSTRATEGIE AKTIEN GLOBAL, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
GENERALI KOMFORT, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
GENOKONZEPT, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
GERLACHUS FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
GERO, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
GFA - HAIG, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
GIOTTO LUX FUND, 8, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
GIP INVEST, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
GIP INVESTWORLD, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
GLITNIR MUTUAL FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
GLOBAL ABSOLUTE RETURN OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
GLOBAL FAMILY PROTECT UMBRELLA FUND, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
GLOBAL FLEX PORTFOLIO OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*GLOBAL FOCUS GROWTH, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
GLOBAL FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
GLOBAL FUND-STRATEGIE OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
GLOBAL OPPORTUNITIES HAIG, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
GLOBAL RESPONSE, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
GLOBAL STAR SELECT, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
GLOBAL STRATEGY OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
GLOBAL TOP, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
GLOBAL TREND EQUITY OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
GLOBAL-HIGHYIELD-INVEST, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
GLOBERSEL, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
GLOCAP HAIG, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
GLOGGER FONDS, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
**GOLDMAN SACHS FUNDS, FCP, 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
GOTTARDO EQUITY FUND (LUX), 76-78, Grand-rue, L-1660 Luxembourg
GOTTARDO STRATEGY FUND (LUX), 76-78, Grand-rue, L-1660 Luxembourg
**GOVERNMENT BOND PLUS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
GP & G FUND, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
GREIFF «SPECIAL SITUATIONS» FUND OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
GREIFF DEFENSIV PLUS OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
GREIFF DYNAMISCH PLUS OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*GUARANTEED FORMULA-FUNDS, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
GULIVER WACHSTUM, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
H & A (LUX) EQUITIES, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
H & A LUX BOND DYNAMIC, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
H & A LUX EUROPEDIVIDEND, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
H & A LUX GELDMARKT-FONDS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
H & A LUX RIALTO, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
H & A LUX UNTERNEHMERFONDS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
H & A LUX WANDELANLEIHEN FONDS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
H2FONDS, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
HAC WORLD TOP-INVESTORS, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
HAC-FONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

HAIG BALANCE, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
HAIG GLOBAL CONCEPT FONDS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
HAIG MB, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
HAIG RETURN, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
HAIG SELECT, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
HAIG TREND, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
HAKALA FONDS, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
HASPA PB AKTIEN, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
HASPA PB STRATEGIE, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
HASPA PB STRATEGIE SW, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
HASPA TRENDKONZEPT, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
HASPA ZIELGARANT, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
HASPA-EUROPROTECT 8/2013, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
HC-HAIG, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
HESSE NEWMAN, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
HQ FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
HSBC TRINKAUS ABS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
HSBC TRINKAUS AKTIENSTRUKTUREN EUROPA, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
HSBC TRINKAUS ASIEN TOP INVEST, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
HSBC TRINKAUS CASH, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
HSBC TRINKAUS EMERGING EUROPE BONDS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
HSBC TRINKAUS GLOBAL STRATEGY, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
HSBC TRINKAUS LAPLACE EUROPEAN EQUITY, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
HSBC TRINKAUS TOP INVEST, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
*HSH LILUX, 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
HSH MONEY, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
HUK-VERMÖGENSFONDS, 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
HV FONDS, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
HVB BONUS FONDS DJ EURO STOXX 50® 01/2014, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
HVB BONUS FONDS DJ EURO STOXX 50® 11/2013, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
HVB BONUS FONDS DJ EURO STOXX 50® 11/2014, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
HVB BONUS FONDS DJ EURO STOXX 50® 12/2014, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
**HVB BONUS FONDS II DJ EURO STOXX 50® 12/2014, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
HVB HIGH YIELD GELDMARKT MIX, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
HVB LUX SELECTION 100SI, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
HVB LUX SELECTION 40SI, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
HVB LUX SELECTION 60SI, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
HVB LUXEMBOURG SELECT, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
HVB ROLLING BONUS FONDS DJ EURO STOXX 50®, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
HWB DACHFONDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
HWB UMBRELLA FUND, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
HYPOSWISS (LUX) FUND, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
ICM PORTFOLIO, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
IFM EUROAKTIEN, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
*IFM-FLEXIBILITY, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
IFM-INVEST:, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
IFM-PREMIUMPROTECTION PLUS 2, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
INCOMETRIC FUND, 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
INDEPENDENT FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
ING (L) INSTITUTIONAL, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
INIK FONDS (INITIATIVE FÜR NACHHALTIGES INVESTMENT DER KIRCHE), 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg

INSTITUTIONALOPTI-CASH, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
INTERBOND, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
INVEST EURO RENT, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
INVESTMENT VARIO POOL, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
INVESTSELECT, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
IP FONDS, 13, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
ISP INTERNATIONAL STOCK PICKING FUND, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
ISRAEL 60 PLUS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IVV AKTIEN, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
JB STRUKTUR, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
JPMORGAN LUX FUNDS, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
JRS BESTSELECT, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
JULIUS BAER STRATEGY FUND, 25, Grand-rue, L-1661 Luxembourg
K & C AKTIENFONDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
KAPITAL KONZEPT, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
**KAPITALFONDS L.K., 74, route de Luxembourg, L-6633 Wasserbillig
*KCM FUND, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
KE FUNDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
LACUNA INVEST UMBRELLA, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
LEADERSEL, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
LEGG MASON GLOBAL FUNDS FCP (LUXEMBOURG), 145, rue du Kiem, L-8030 Strassen
LEGG MASON GLOBAL MONEY FUNDS FCP (LUXEMBOURG), 145, rue du Kiem, L-8030 Strassen
LEGG MASON PORTFOLIOS, 145, rue du Kiem, L-8030 Strassen
LEO-FONDS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
LEOPARD FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
LIBRA, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LIGA-PAX-CATTOLICO-UNION, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
LIGA-PAX-CORPORATES-UNION, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
LILUX UMBRELLA FUND, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LIVING PLANET FUND, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
LOCAL-EM-INVEST, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
LRI ABS FONDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LRI INVEST ALPHA DYNAMIC €, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LRI INVEST BOND SELECT €, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LRI INVEST EQUITY SELECT, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LRI INVEST OPTI RETURN €, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LRI INVEST TOTAL RETURN DYNAMIC, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LRI-A.C.-FONDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LUCRO, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
LUDWIGSBURG BEST OF GARANT 2, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
LUDWIGSBURG BEST OF GARANT 3, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
LUDWIGSBURG BEST OF GARANT 7/2012, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
LUPUS ALPHA FONDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*LUX EURO, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
LUX GLOBAL RE-INVEST, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
LUX TAURUS, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
LUX-GENÜSSE UND RENTEN, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
LUX-PROVEST, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
LUXCONCEPT, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LUXEMBOURG PLACEMENT FUND, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
LUXGLOBAL, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg

LUXPRO, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
LUXTOPIC, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
M & W FONDSCONCEPT, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
M & W INVEST, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
M-FONDS AKTIEN, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
M-FONDS BALANCED, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*M.E.T. FONDS, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
M4, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
MALACHIT EMERGING MARKET PLUS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*MAV INVEST, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
MC FUND, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
MEAG KLIMASTRATEGIE, 6, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
MEAG OPTIERTRAG, 6, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
MECAM FUNDS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
MERCEDES-BENZ BANK PORTFOLIO, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
MERCK FINCK, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
METALLRENTE FONDS PORTFOLIO, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
MIZUHO ALPINE FUND, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
MK LUX, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
MLP ABSOLUTE RETURN 150, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
MLP ABSOLUTE RETURN 300, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*MS MULTI, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
MULTI ASSET STRATEGY, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
MULTI INVEST GLOBAL OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
MULTI INVEST OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
MULTI INVEST SPEZIAL OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
MULTI OPPORTUNITIES, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
MULTI OPPORTUNITIES II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
MULTI OPPORTUNITIES III, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
MULTI OPPORTUNITIES IV, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
MULTI STYLE - MARS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
MULTI-AXXION, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MULTIASSETFUND, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
MULTIMANAGERTRUST (MMT), 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
MULTISELECT, 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg
MULTIWERT SUPERFUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
MURPHY&SPITZ, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
MVM FONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
N-FONDS NR.3 STRATEGIE HNLUX, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
NDACINVEST, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
NESTOR-FONDS, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
*NIELSEN, 22-24, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
NIKOLAUS BELLING GLOBAL FUND, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
NORAMCO QUALITY FUNDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
NORD EST FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
NORDEA ASSET ALLOCATION FUND, 562, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
NORDEA INTERNATIONAL FUND, 562, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
NORDLUX, 7, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
NORDLUX PRO FONDSMANAGEMENT, 7, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
NOVETHOS INVEST, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
NOWINTA, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
NÜRNBERGER GARANTIEFONDS, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

NW GLOBAL STRATEGY, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
OBSIDIAN, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
OCP INTERNATIONAL OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
ÖKO-AKTIENFONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
**ÖKOWORLD, 46, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
OLB VV-OPTIMUM, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
OLB-FONDSCONCEPTPLUS CHANCE, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
OLB-FONDSCONCEPTPLUS ERTRAG, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
OLB-FONDSCONCEPTPLUS WACHSTUM, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ONEWORLD TACTICS, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
OP BOND SPEZIAL PLUS, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OP CASH EURO PLUS, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OP EXKLUSIV ZERTIFIKATE, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OP GLOBAL PORTFOLIO, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OP PORTFOLIO G, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OP SWISS OPPORTUNITY, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OP TOPIC BIOTECHNOLOGY, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OP TOPIC TELECOMMUNICATION, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OP-INVEST (CHF), 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OPPENHEIM AKTIEN PROTECT, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OPPENHEIM BOND GLOBAL, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OPTI CASH, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OPTIMUM.PORTFOLIO FONDS, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
OSPREY FONDS, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
PA-BOND-INVEST, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
PA-EQUITY-INVEST, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
**PAM EQUITY OPPORTUNITIES (EUR), 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*PAM EQUITY OPPORTUNITIES (USD), 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
**PAM FIXED INCOME OPPORTUNITIES (EUR), 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*PAM FIXED INCOME OPPORTUNITIES (USD), 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
PAM INTERNATIONAL FUND SELECTION PORTFOLIO, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
PATRIARCH, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
PATRIARCH CLASSIC, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
PEGASOS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
PENSIONPROTECT, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
PHAIDROS FUNDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
PHARMA/WHEALTH, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
PICTET STRATEGY FUND, 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
**PIGUET GLOBAL FUND, 22-24, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PIONEER ABSOLUTE RETURN EQUITY, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
PIONEER ABSOLUTE RETURN EQUITY ASIA, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
PIONEER CIM, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
PIONEER FUNDS, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
PIONEER INSTITUTIONAL FUNDS, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
PIONEER INVESTMENTS AKTIEN AUSTRALIEN, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
PIONEER INVESTMENTS AKTIEN SCHWEIZ, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
PIONEER INVESTMENTS CHANCE, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
PIONEER INVESTMENTS DIVIDEND PROTECT 12/2009, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
PIONEER INVESTMENTS ERTRAG, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
PIONEER INVESTMENTS EURO CASH, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
PIONEER INVESTMENTS EURO MEDIUM RENTEN, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
PIONEER INVESTMENTS EURO RENTEN, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

PIONEER INVESTMENTS EUROPEAN BOND SPECIAL, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
PIONEER INVESTMENTS GUARANTEED FUNDS, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
PIONEER INVESTMENTS TOTAL RETURN, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
PIONEER INVESTMENTS WACHSTUM, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
PIONEER P.F., 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
PIONEER S.F., 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
PIONEER STRUCTURED SOLUTION FUND, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
PIRAEUSINVEST, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
PLUTOS, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
POLARIS FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
POOL X, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
PORTFOLIO DEFENSIV OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
PORTFOLIO DYNAMISCH OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
PORTFOLIO MODERAT OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
POSTBANK DYNAMIK, 18-20, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
POSTBANK EUROPA PROTECT 2011, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
POSTBANK STRATEGIE, 18-20, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
POSTBANK VERMÖGENSMANAGEMENT PLUS, 18-20, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
PREMIUM GLOBAL FREIBURG, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
PREMIUMMANDAT BALANCE, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
PREMIUMMANDAT DEFENSIV, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
PREMIUMMANDAT DYNAMIK, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
PREMIUMMANDAT DYNAMIK PLUS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
PRIMA, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
PRIMA 2010, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
PRIMA 2010 PLUS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
PRIMA WELT, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
PRIVATE BANKING WORLD INVEST, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
PRIVATE EQUITY STRATEGIE OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
PROFIT GARANT 1, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
PROFUND GLOBAL INCOME, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
PROMETHEUS, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
*PROMONT, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
PTAM BALANCED PORTFOLIO OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
PTAM DEFENSIV PORTFOLIO OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
PULSE INVEST, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
PVM, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
PWM MANDAT - DWS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
R&G BEST SELECT OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
R&R STARLUX OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
R&S FONDS, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
RACE ONE, 49, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
RAINBOW FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
RAM DYNAMISCH, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
RAM KONSERVATIV, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
RAM WACHSTUM, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
RAPTOR, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
RAS LUX FUND, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
**RENDITE SHORT PLUS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
RENTENSTRATEGIE MULTIMANAGER OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
RETURN SOLUTIONS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
ROCK FUND HAIG, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

ROLLING BONUS DIVDAX®, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ROLLING EXPRESS BONUS 1SI DJ EURO STOXX 50®, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ROLLING PROTECT 1SI DJ EURO STOXX 50®, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
**ROLLING PROTECT 2SI DJ EURO STOXX 50®, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
**ROSSINI LUX FUND, 8, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
RP GLOBAL MARKET SELECTION, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
RP GLOBAL SECTOR ROTATION, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
RREEF GLOBAL REAL ESTATE SECURITIES (EURO), 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
RVF, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
S.AFIR RAVENSBURG, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
SANPAOLO INTERNATIONAL FORMULAS FUND, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
SANPAOLO MANAGER SELECTION FUND, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
SANTANDER, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
SEB CONCEPT BIOTECHNOLOGY, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB DELUXE, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB EUROCASH SPEZIAL, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB EUROPAFLEX, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB EUROPEAN EQUITY SMALL CAPS, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB FUND 1, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB FUND 2, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB FUND 3, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB FUND 4, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB FUND 5, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB GLOBALPLAYERS, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB HIGH YIELD, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB INSTITUTIONAL, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB INVEST GARANT®, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB LUX FUND EXTRA, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB MULTI-MANAGER CURRENCY FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB ÖKOLUX, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB ÖKORENT, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
**SEB STRATEGY AGGRESSIVE FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
**SEB STRATEGY FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB TRENDSYSTEM RENTEN, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SELECTA, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*SELECTION F, 7, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
SFC GLOBAL MARKETS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
SGKB (LUX) FUND, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
SHEDLIN, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
SHORT-TERM-CREDIT-INVEST, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*SILK, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
SMART-INVEST, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SPARKASSE HILDESHEIM:, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
SPARKASSEN-NRWGARANT, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
SPECIAL OPPORTUNITIES OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
SQUAD CAPITAL, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
STABILITAS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
STABILITY FUNDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
STADTSPARKASSE DÜSSELDORF-GARANT, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
STARCAP, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
STARCAPPLUS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
STRATEGIEPORTFOLIO OPTI BALANCE, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

*STRATEGIEPORTFOLIO OPTI BALANCE 2, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
*STRATEGIEPORTFOLIO OPTI BALANCE 3, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
STRUKTURFONDS ABSOLUT NR. 1, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
STUTTGARTER BASKET 100, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
STUTTGARTER BASKET 50, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
STUTTGARTER BASKET 80, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
STUTTGARTER-AKTIEN-FONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
SÜDWESTBANK VERMÖGENSMANDAT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
SUMITOMO TRUST JAPAN EQUITY FUND, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
SUSTAINABLEBALANCE-PLUS, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
SWISS LIFE INDEX FUNDS (LUX), 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
SWISS STRATEGIE, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
SWISS VERMÖGENSMANAGEMENT, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
SWISSCANTO (LU), 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
SWISSCANTO (LU) BOND INVEST, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
SWISSCANTO (LU) EQUITY FUND, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
SWISSCANTO (LU) MONEY MARKET FUND, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
SWISSCANTO (LU) PORTFOLIO FUND, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
SWITZERLAND INVEST - FIXED INCOME HIGH YIELD HAIG, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
**TC FONDS, 18-20, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach
TELOS FUNDS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
TETI INTERNATIONAL FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
THETA GLOBAL FUND UNIVERSAL, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
TIBERIUS EUROBOND OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
TIBERIUS INTERBOND OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
TITAN, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
TN INTERNATIONAL PORTFOLIO OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
TN US-EQUITY PORTFOLIO OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
TOMAC, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
TOP CONCEPT, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
TOP PRIVATE BANKING FONDS, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
TOP TEN BALANCED, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
TOP TEN CLASSIC, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
TOPGELD 90SI, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
TOPGELD 97SI, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
TOWER FUND, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
TR-BOND-INVEST, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
TRANA, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
TRENDCONCEPT FUND, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
TRINOVA (IPC), 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
TÜRKEI 75 PLUS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
UBS (LUX) BOND FUND, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS (LUX) DYNAMIC FLOOR FUND, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS (LUX) EMERGING ECONOMIES FUND, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS (LUX) EQUITY FUND, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS (LUX) EQUITY FUND 2, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS (LUX) INSTITUTIONAL FUND, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS (LUX) ISLAMIC FUND, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS (LUX) MEDIUM TERM BOND FUND, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS (LUX) MONEY MARKET FUND, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS (LUX) MONEY MARKET INVEST, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS (LUX) STRATEGY FUND, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

UFP TIMING GLOBAL SELECT, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
UI-SALTEQ FUND, 18-20, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach
UNIASIA, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIASIAPACIFIC, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNICONCLUSIO: EUROPEANEQUITIES, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIDIVIDENDENASS, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIDOLLARBOND, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIDOUBLECHANCE, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIDYNAMICFONDS: EUROPA, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIDYNAMICFONDS: GLOBAL, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEM FERNOST, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEM GLOBAL, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEM OSTEUROPA, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEUROASPIRANT, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEUROBOND «XL», 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEUROFLEX, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEUROKAPITAL, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEUROKAPITAL -NET-, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEUROKAPITAL CORPORATES, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEUROPA, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEUROPARENTA, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEURORENTA 2009, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEURORENTA CORPORATES, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEURORENTA CORPORATES 2010, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEURORENTA CORPORATES 2011, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEURORENTA CORPORATES 2012, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEURORENTA EMERGINGMARKETS, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEURORENTA GOVERNMENTS, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEURORENTA PROTECT CZ, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEURORENTA REAL ZINS, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEURORENTA SELECTED IDEAS, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEURORENTA SPEZIAL 2013, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEUROSTOXX 50, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEXTRA: EUROSTOXX 50, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANT: BEST OF EURASIA (2010), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANT: DEUTSCHLAND (2012), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANT: DEUTSCHLAND (2012) II, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANT: DEUTSCHLAND (2012) III, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANT: GLOBAL TITANS 50 (2011), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANT: GLOBAL TITANS 50 (2011) II, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANTDOUBLECHANCE: GLOBAL TITANS 50 (2011), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANTPLUS: BEST OF ASSETS (2014), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANTPLUS: BEST OF ASSETS (2014) II, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANTPLUS: BEST OF ASSETS (2014) III, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANTPLUS: BEST OF WORLD (2010), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANTPLUS: BEST OF WORLD (2011), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANTPLUS: BEST OF WORLD (2014), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANTPLUS: BRIC (2014), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*UNIGARANTPLUS: BRIC (2014) II, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANTPLUS: DEUTSCHLAND (2012), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANTPLUS: DEUTSCHLAND (2014), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*UNIGARANTPLUS: DEUTSCHLAND (2015), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

UNIGARANTPLUS: DIVIDENDENSTARS (2013), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANTPLUS: DIVIDENDENSTARS (2013) II, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANTPLUS: EUROPA (2010), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANTPLUS: EUROPA (2011), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANTPLUS: EUROPA (2011) II, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANTPLUS: KLIMAWANDEL (2013), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANTPLUS: KLIMAWANDEL (2014), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANTPLUS: REITS (2012), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANTTOP: EUROPA, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANTTOP: EUROPA II, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANTTOP: EUROPA III, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANTTOP: EUROPA IV, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANTTOP: EUROPA V, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGLOBALTITANS 50, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIMID&SMALLCAPS: EUROPA, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIMONEYMARKET, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIMONEYMARKET: EURO 2, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIMONEYMARKET: EURO-CORPORATES, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIONPROTECT: EUROPA (CHF), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIOPTI4, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIOPTIMA, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIOPTIMUS -NET-, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIOPTIRENTA 2010, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIOPTIRENTA 2013, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIOPTIRENTA 2015, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIPROFIANLAGE (2011), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIPROFIANLAGE (2012), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIPROFIANLAGE (2015), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIPROFIANLAGE (2016), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIPROFIANLAGE (2019), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIPROFIANLAGE (2020), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIPROFIANLAGE (2023), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIPROFIANLAGE (2024), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIPROINVEST: AKTIEN, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIPROTECT: EUROPA, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIPROTECT: EUROPA II, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIRAK EMERGING MARKETS, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIRENTA CORPORATES, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNISECTOR, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIVALUEFONDS: EUROPA, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIVALUEFONDS: GLOBAL, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIVARIO POINT: CHANCE, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIVARIO POINT: ERTRAG, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIVARIO POINT: SICHERHEIT, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIVARIO POINT: WACHSTUM, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIVEST, 16, rue Erasme, L-1468 Luxembourg
UNIWIRTSCHAFTSASPIRANT, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIZERTIFIKATEFONDS, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
US OPPORTUNITIES OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
**VALUE SELECT FUND, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
VB KARLSRUHE PREMIUM INVEST, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
VCH, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

VCH EXPERT, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
*VERMÖGEN-GLOBAL, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
VERMÖGENSAUFBAU-FONDS HAIG, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
VIRTUS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
VITREO, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
VMP EUROBLUE SYSTEMATIC, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
VOBA FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
VOLANDO UMBRELLA FUND, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
VON DER HEYDT KERSTEN INVEST, 8, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
VPV PRO, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
VR ANLAGE, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
VR DINKELSBÜHL, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
VR EXKLUSIV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
VR NÜRNBERG (IPC), 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*VR PREMIUM FONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
VR VIP, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
VUNOS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
VV MADAUS FUND FAMILY, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
W & W INTERNATIONAL FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
W&E AKTIEN GLOBAL, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
WALLBERG AFRICAN ALL STARS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
WALLBERG DIVIDENDEN, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
WALLBERG MANAGER SELECT, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
WARBURG VALUE FUND, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
WATERSTOCK FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
WEGELIN STRATEGIEFONDS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
WEISENHORN ABSOLUTE RETURN OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
WEISENHORN EUROPA, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
WELLINGTON MANAGEMENT PORTFOLIOS (LUXEMBOURG), 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
WESTLB MELLON MERIDIAN FUND, 1, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg
WESTOPTIZINS, 30, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
WESTRENDIT, 1, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg
WGZ, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
WGZ PORTFOLIO, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
WILLERFUNDS, 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
WM FUND, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
WVB, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
WWK ROLLING PROTECT, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
WWK SELECT, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
X OF THE BEST, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
XMTCH (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
ZURICH VORSORGE DACHFONDS I, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
ZURICH VORSORGE DACHFONDS II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE: (645)

1. SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ABERDEEN GLOBAL, 49, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
**ABERDEEN GLOBAL II, 2B, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
**ABERDEEN GLOBAL IV, 2B, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
ABN AMRO FUNDS, 46, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
ABN AMRO MULTI-MANAGER FUNDS, 46, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

ABRIAS, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ACCESS FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
ACCESSIO, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
ACELUM SICAV, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACMBERNSTEIN - INDIA GROWTH FUND, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ACMBERNSTEIN SICAV, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ACMBERNSTEIN STRATEGIES, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ACTIO, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*ADENIUM SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
ADVANCED ASSET MANAGEMENT SICAV, 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ADVANTAGE, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ADVISER I FUNDS, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
ADVISER II FUNDS, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
AHW SICAV LRII, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
AIG MULTILABEL SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
AIG SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
AKBANK TURKISH SICAV, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
AL DAR ISLAMIC FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ALEPH, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ALGER SICAV, 49, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
ALIAS INVESTMENT, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ALKEN FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ALLIANCEBERNSTEIN FUND, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ALLIANZ EUROPEAN PENSION INVESTMENTS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ GLOBAL INVESTORS FUND, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ GLOBAL INVESTORS FUND II, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ GLOBAL INVESTORS ISLAMIC FUND, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ GLOBAL INVESTORS SELECTIONS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ GLOBAL INVESTORS TRENDS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALPHA INVESTIMENTI SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ALTRUM SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
AMAS FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
**AMM FINANCE SICAV, 14B, rue des Violettes, L-8023 Strassen
ANIMA SICAV, 6, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
APERTA SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
AQUA-REND, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ARCIPELAGOS SICAV, 14B, rue des Violettes, L-8023 Strassen
ARCOBALENO FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
AREION FUND, 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ARGENTA-FUND, 27, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
ARKESS SICAV, 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*ARQUIMEDES GLOBAL INVESTMENTS SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ARTEMIS INTERNATIONAL SICAV, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
ARTEN SICAV, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
AS SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
**ASHMORE SICAV, 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
**ASHMORE SICAV 2, 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
ASIA PACIFIC PERFORMANCE, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ASSET MANAGEMENT MODEL SICAV, 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ATLANTAS SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
ATOMO, 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ATRIUM VALUE PARTNER, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg

AVIVA INVESTORS, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
AXA LUXEMBOURG FUND, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
AXA WORLD FUNDS, 49, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
AXA WORLD FUNDS II, 49, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
BACHE GLOBAL SERIES, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BALOISE FUND INVEST (LUX), 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
BANCA LOMBARDA SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
BANKINTER INTERNATIONAL FUND SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BANKPYME STRATEGIC FUNDS SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
BARCLAYS EURO FUNDS, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
BARCLAYS INTERNATIONAL FUNDS, 46A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
BARCLAYS INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOURG), 46A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
BARCLAYS LUXEMBOURG PORTFOLIOS (EURO & DOLLAR) SICAV, 46A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
BARCLAYS LUXEMBOURG PORTFOLIOS (STERLING) SICAV, 46A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
**BARING RUSSIA FUND, 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
BASE INVESTMENTS SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
*BAUMANN AND PARTNERS SICAV, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BB BONDS, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
BBVA DURBANA INTERNATIONAL FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
BEARBULL SELECTOR, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
BEL CANTO SICAV, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BETA INTERNATIONAL, 50, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
BFT LUX FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
BG SELECTION SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
BG SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
BI SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
BIG INVESTMENT FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BIPIELLE INVESTMENT FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*BIPS DJ EUROSTOXX 50, 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg
*BIPS DJIA 30, 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg
*BIPS FTSE 250, 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg
*BIPS FTSE/XINHAU CHINA 25, 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg
*BIPS RUSSEL 1000, 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg
*BIPS TOPIX, 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg
BL, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
**BL FUND SELECTION, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BLACKROCK GLOBAL FUNDS, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
BLACKROCK STRATEGIC FUNDS, 49, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
BLUEBAY FUNDS, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
BNP PARIBAS INSTICASH, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
BOLUX, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BOSS CONCEPT IPC SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
BPA INTERNATIONAL SELECTION FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BPER INTERNATIONAL SICAV, 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BPVN STRATEGIC INVESTMENT FUND, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BSI - MULTINVEST, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
BULL FUND, 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
C&P FUNDS, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
CAAM FUNDS, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*CAAM ISLAMIC, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
CADMOS FUND MANAGEMENT, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

CALYPSO SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
CAMEROS SICAV, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CANOVA SICAV, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
CAPITAL INTERNATIONAL EMERGING MARKETS FUND, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
CAPITAL INTERNATIONAL FUND, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
CAPITAL INTERNATIONAL PORTFOLIOS, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
CAPITAL INTERNATIONAL PORTFOLIOS 2, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
CAPITAL INTERNATIONAL UK FUND, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
CAPITAL ITALIA, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
CAPITALATWORK UMBRELLA FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
CAPTURA, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
CARAVAGGIO SICAV, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
CARMIGNAC PORTFOLIO, 50, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
CARNEGIE FUND IV, 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg
CASTELL CONCEPT, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CB-ACCENT LUX, 8, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
CCR FUNDS, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
CELSIUS INVESTMENT FUNDS SICAV, 49, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
CHARISMA SICAV, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CHECKMATE SICAV, 9-11, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
**CIC CH FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CIMABUE SICAV, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
CITADEL VALUE FUND SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
CITIGROUP PROPERTY INVESTORS REAL ESTATE SECURITIES SICAV, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
CLARIDEN LEU (LUX), 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
CLARIDEN LEU (LUX) I, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
CLEOME INDEX, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
CMB GLOBAL LUX, 8, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
COHEN & STEERS SICAV, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
COMGEST ASIA, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
COMGEST EUROPE, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
COMGEST PANDA, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
COMMERZBANK GS FUND SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
COMPAM FUND, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
COMSTAGE ETF, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
CONREN FORTUNE, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CONVENTUM, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CONVEST21 UMBRELLA, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
COSMOS LUX INTERNATIONAL, 14B, rue des Violettes, L-8023 Strassen
CREDIINVEST SICAV, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
CREDIT SUISSE CUSTOM MARKETS, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CREDIT SUISSE SICAV ONE (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CREDIT SUISSE SOLUTIONS (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CREDITANSTALT GLOBAL MARKETS UMBRELLA FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
CS INVEST (LUX) SICAV, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
DAVIS FUNDS SICAV, 49, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
DB PLATINUM, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DB PLATINUM III, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DB PLATINUM IV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DB PRIVATMANDAT COMFORT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DB X-TRACKERS, 49, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
DB X-TRACKERS II, 49, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

DBSAM FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DBV-WIN FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
DEGROOF BONDS, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
DEGROOF EQUITIES, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
DEGROOF GLOBAL, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
DEGROOF MONETARY, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
DELTA LLOYD L, 9, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
DEUTSCHE BANK (PAM) UCITS III, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
DEWAPLUS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
DEXIA BONDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA CLICKINVEST, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA EQUITIES L, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA HORIZON, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA MONEY MARKET, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA PATRIMONIAL, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA PROTECTED, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA QUANT, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DIAMAN SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
DIGITAL FUNDS, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
DISCOVERY GROUP OF FUNDS, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
DIVERSIFIED GROWTH COMPANY, EN ABREGE D.G.C., 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
DIVERSIFIED SECURITIES FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
DMM, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DONATELLO SICAV, 8, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
DRESDNER EURO MONEY MANAGEMENT, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DRESDNER PORTFOLIO MANAGEMENT, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DRIVER & BENGSCH (LUX), 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
DUEMME SICAV, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
DWS FLEXPENSION, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS FLEXPROFIT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS FUNDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS INSTITUTIONAL, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS INVEST, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DYNAMIC INVESTMENT FUND, 49, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
E&G FONDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
EAST CAPITAL (LUX), 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ECHIQUIER, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ECTOR, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
EDGEWOOD MANAGEMENT FUNDS, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
EDM INTERNATIONAL, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
EDMOND DE ROTHSCHILD FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
EFFICIENCY GROWTH FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ELITE PERFORMANCE FUNDS, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
**EURIZON INVESTMENT SICAV, 8, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
EURO GLOBAL SELECT SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
EUROFLI, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg
EUROFONPROFIT, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
EUROMOBILIARE INTERNATIONAL FUND, 10-12, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg
EUROMUTUEL SICAV, 17, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg
EUROPARTNERS MULTI INVESTMENT FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
EUROPEAN CREDIT FUND SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

EUROPEAN QUALITY FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
EUROPEAN RESPONSIBLE CONSUMER FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
EXANE FUNDS 1, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
EXKLUSIV PORTFOLIO SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
EXTRA FUND SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
F&C FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
F&C PORTFOLIOS FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
F.A.M. FUND, 50, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
FAGUS MULTIMANAGER, 1A, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg
FDH PATRIMOINE, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
FIDECUM SICAV, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
FIDELITY ACTIVE STRATEGY («FAST»), place de l'Etoile, L-1479 Luxembourg
FIDELITY FUNDS, 2A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
**FIDELITY FUNDS II, 2A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
FIDELITY MULTIMANAGER SICAV, place de l'Etoile, L-1479 Luxembourg
FIXE, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
*FONDO OBBLIGAZIONARIO PROTETTO CON CEDOLA PERIODICA, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
FONDOR, 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg
FONDS DIREKT SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
FONDSSELECTOR SMR SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
**FORTIS L FIX, 46, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
**FORTIS L FOF, 46, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
**FORTIS L FUND, 46, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
**FORTIS PERSONAL PORTFOLIO FOF, 46, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
**FORTIS PERSONAL PORTFOLIO FUND, 46, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
**FORTIS PLAN, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
**FORTIS SOLUTIONS, 46, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
FORTUNA SELECT FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
FOYER PATRIMONIUM SELECTION, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
**FOYER SELECTION, 8, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
FPM FUNDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
FPSPI SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
FRANKLIN TEMPLETON INVESTMENT FUNDS, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
FRANKLIN TEMPLETON STRATEGIC ALLOCATION FUNDS, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
FRUCTILUX, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
FUCHS INVEST, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
FULCRUM UCITS III SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
FUND PARTNERS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
FUNDQUEST INTERNATIONAL, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
G&P INVEST SICAV, 50, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
GARTMORE SICAV, 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
GDP SUNGEAR SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
GEFIP EUROLAND, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
GENERALI INVESTMENTS SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
GENERALI MULTINATIONAL PENSION SOLUTIONS SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
GESCAPITAL SICAV, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
GLITNIR SICAV 1, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
GLOBAL ADVANTAGE FUNDS, 49, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
GLOBAL DIVERSIFIED SICAV, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
GLOBAL INVESTORS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
GLOBAL PARTNERS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

GLOBAL SELECT SICAV, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
GOLDMAN SACHS FUNDS, 49, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
GOLDMAN SACHS FUNDS II, 49, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
GOLDMAN SACHS STRUCTURED INVESTMENTS SICAV, 1A, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg
GWM, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
GWM MULTI MANAGER FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
**GYGES, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
HANDELSBANKEN FUNDS, 15, rue Bender, L-1229 Luxembourg
HARVEST INVESTMENT FUND, 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
HECTOR SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
HENDERSON HORIZON FUND, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
HERALD (LUX), 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
HEREFORD FUNDS, 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
HERITAM SICAV, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
HORATIUS SICAV, 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
HOTTINGER INTERNATIONAL FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
HQ PORTFOLIO, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
HSBC AMANAH FUNDS, 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
HSBC GLOBAL INVESTMENT FUNDS, 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
HSBC INTERNATIONAL SELECT FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*HSBC TRINKAUS LINGOHR, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
HSBC TRINKAUS MULTI-ASSET-PLUS SICAV, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
HUMBOLDT MULTI INVEST C SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
HYPERNION SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
HYPO PORTFOLIO SELECTION SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
IBCO SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
IDEAL INVEST SICAV, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
IKANO FUNDS, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
IMPERIAL GROUP, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
INDEPENDANCE ET EXPANSION SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ING (L) DYNAMIC, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING (L) INVEST, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING (L) LIQUID, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING (L) PATRIMONIAL, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING (L) PROTECTED, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING (L) RENTA FUND, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING (L) RENTA FUND II, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING (L) SELECTED STRATEGIES, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING DIRECT, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING INDEX LINKED FUND, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING INDEX LINKED FUND II, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING INTERNATIONAL, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING LION, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
INGENIA LUX SICAV, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
INTEGER ETHICAL FUNDS, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
INTERFUND, 17A, rue des Bains, L-1212 Luxembourg
INTERNATIONAL OPPORTUNITIES FUNDS, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
INTESA EUROGLOBAL, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
INVESCO CE FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
INVESCO FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
INVESTEC GLOBAL STRATEGY FUND, 49, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
IPM FUNDAMENTAL UMBRELLA FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg

IT FUNDS, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ITALFORTUNE INTERNATIONAL FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
IV UMBRELLA FUND, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
J. VAN BREDA BEHEERSFONDS, 287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
JAPAN DYNAMIC FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
JEFFERIES UMBRELLA FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
JPMORGAN FUNDS, 6H, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
JPMORGAN INVESTMENT FUNDS, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
JPMORGAN INVESTMENT STRATEGIES FUNDS, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
JPMORGAN INVESTMENT STRATEGIES FUNDS II, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
JPMORGAN LIQUIDITY FUNDS, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
JPMORGAN PRIVATE BANK FUNDS I, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
JPMORGAN SERIES II FUNDS, 6H, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
JULIUS BAER MULTIBOND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
JULIUS BAER MULTICASH, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
JULIUS BAER MULTICOOPERATION, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
JULIUS BAER MULTIINVEST, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
JULIUS BAER MULTIPARTNER, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
JULIUS BAER MULTISTOCK, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
JULIUS BAER SPECIAL FUNDS, 25, Grand-rue, L-1661 Luxembourg
JUPITER MERLIN FUNDS, 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
KAIROS INTERNATIONAL SICAV, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
KALTCHUGA FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KAUPTHING FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
KAUPTHING MANAGER SELECTION, 35A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
KBC BONDS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KBC DISTRICLICK, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KBC EQUITY FUND (L), 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KBC FREQUENT CLICK, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KBC LIABILITY DRIVEN INVESTMENTS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KBC RENTA, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KBL KEY FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KOTAK FUNDS, 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
L SELECT, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
LACUNA, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
LANDSBANKI LUXEMBOURG INVESTMENT FUND, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
LB(SWISS) INVESTMENT FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
LEAF, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
LEGG MASON MANAGED SOLUTIONS SICAV, 145, rue du Kiem, L-8030 Strassen
LEMANIK SICAV, 14B, rue des Violettes, L-8023 Strassen
LEONARDO INVEST, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
LEVANNA SICAV, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
LFP OPPORTUNITY, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
LIMESTONE FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
LIONTRUST INTERNATIONAL FUNDS (LUXEMBOURG) SICAV, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
LLOYDS TSB INTERNATIONAL PORTFOLIO, 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
LOMBARD ODIER DARIER HENTSCH INVEST, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
LOMBARD ODIER DARIER HENTSCH SELECTION, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
LONG TERM INVESTMENT FUND (SIA), 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
LONGVIEW PARTNERS INVESTMENTS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
LOUVRE MULTI SELECT, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
LRM FUNDS, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

LUX INTERNATIONAL STRATEGY, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
LUX-CROISSANCE, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUX-EQUITY, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUX-EURO-STOCKS, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUX-GARANTIE, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUX-INDEX US, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUX-PENSION, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUX-PORTFOLIO, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUX-SECTORS, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUX-TOP 50, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUXALPHA SICAV, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
LUXBOND, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUXCELLENCE, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
LUXEMBOURG INVESTMENT FUND, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
LUXEMBOURG SELECTION FUND, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
LUXICAV, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
LYXOR QUANTIC, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MAINFIRST, 50, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
MANULIFE GLOBAL FUND, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
MARGIN OF SAFETY FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
MARKET ACCESS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
MARKET ACCESS II, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
MARKET ACCESS III, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
MARTIN CURRIE GLOBAL FUNDS, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
MC PREMIUM, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
MELCHIOR SELECTED TRUST, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
MELIOR SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
MERCHBANC SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
MERCLIN SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
MERCURION ASIA FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
MERIDIO FUNDS, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
MERRILL DIAMOND FUNDS, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
MERRILL LYNCH INVESTMENT SOLUTIONS, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
METROPOLE INTERNATIONAL SICAV, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MFS MERIDIAN FUNDS, 49, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
MI-FONDS (LUX), 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
MICHELANGELO SICAV, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
MILLENNIUM SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
MIRABAUD BONDS, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MIRABAUD EQUITIES, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MIRABAUD SELECT EQUITIES, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MIRAE ASSET GLOBAL DISCOVERY FUND, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
MMW SECURITIES FUND, SICAV, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
MONEY FIRST, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MONTE SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
MORGAN STANLEY INVESTMENT FUNDS, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
MOTUS SICAV, 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MOVENTUM PLUS AKTIV, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MULTI STRATEGY SOLUTIONS, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
MULTI UNITS LUXEMBOURG, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MULTIADVISOR SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
MULTIPLE MANAGERS SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

MUNICH INVEST, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
**MVM LUX SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
NATIONWIDE GLOBAL FUNDS, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
NATIXIS INTERNATIONAL FUNDS (LUX) I, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
NBG INTERNATIONAL FUNDS SICAV, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
NEPTUNE INTERNATIONAL INVESTMENT FUNDS (SICAV), 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
NEUTRAL SICAV, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
**NEW MILLENNIUM, 8, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
NEW STAR FUND SICAV, 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
NEW VILLAGE FUND, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
NEWTON LUXEMBOURG, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
NEXTAM PARTNERS, 6, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
**NEXTRA INTERNATIONAL SICAV, 8, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
NIKKO GLOBAL UMBRELLA FUND, 9A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg
NOBISLUX SICAV, 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
NOMURA FUNDS, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
NORD EUROPE PATRIMONIUM, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
NORDEA 1, 562, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
NORDEA FUND OF FUNDS, 562, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
NOVARA AQUILONE SICAV, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
NPB SICAV, 50, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
OAKTREE CAPITAL MANAGEMENT FUND II (EUROPE), 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
*OCEANO, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
OFI MULTISELECT, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
OFI SINGLE SELECT, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
OPTIMAL DIVERSIFIED PORTFOLIO, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ORBIS SICAV, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
ORION SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
OYSTER, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
PAN-HOLDING, 7, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg
PANDA LUX SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
PARETURN, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
****PARTNERS GROUP LISTED INVESTMENTS SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
PARVEST, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
PARWORLD, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
PEH QUINTESSENZ SICAV, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PEH SICAV, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PEH TRUST SICAV, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PERFORMA FUND, 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
PERINVEST (LUX) SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
PERMAL LONG FUNDS, 49, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
PETERCAM L FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PHARUS SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
PICTET FUNDS (LUX), 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PICTET INTERNATIONAL CAPITAL MANAGEMENT, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PICTET TARGETED FUND (LUX), 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
**PIGUET INTERNATIONAL FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PIONEER INVESTMENTS GLOBAL PORTFOLIO, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
PLANETARIUM FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
PLEIADE, 50, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
POPSO (SUISSE) INVESTMENT FUND SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
PORTFOLIO B.P., 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

PRAETOR GLOBAL FUND, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
PRESTIGE LUXEMBOURG, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
PRIME FUND MANAGEMENT, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PRIMERA FUND, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
PRIVAT/DEGROOF SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
PRO FONDS (LUX), 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
PROTEA FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PROXIMA INVESTMENTS SICAV, 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PUBLITOP, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
PUILAETCO QUALITY FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
PVV SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
PWM VERMÖGENSFONDSMANDAT - DWS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*QUANT SOLUTIONS SICAV, 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
QUEST MANAGEMENT, SICAV, 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
QVS INVESTMENT FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
RAIFFEISEN SCHWEIZ (LUXEMBURG) FONDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
REACTOR 7 SICAV, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
RECORD FUND, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
REYL (LUX) GLOBAL FUNDS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
RH&PARTNER INVESTMENT FUNDS, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
RICHELIEU FINANCE LUXEMBOURG, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
RINASCIMENTO SICAV, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
RMF UMBRELLA SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ROBECO CAPITAL GROWTH FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ROBECO INTEREST PLUS FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ROBECO LIQUIDITY FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ROBECO LUX-O-RENTE, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ROBECO STRUCTURED FINANCE FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
RP RENDITE PLUS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
RREEF, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
RWC FUNDS, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
SABADELL BS FUNDS SICAV, 50, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
SAGA SELECT, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SANTANDER INTERNATIONAL FUND SICAV, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SANTANDER SICAV, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SARASIN INTERNATIONAL FUNDS, 50, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
SARASIN INVESTMENTFONDS, 50, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
SARASIN MULTI LABEL SICAV, 50, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
SASFIN INTERNATIONAL FUND, 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg
SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND, 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
SCHRODER SPECIAL SITUATIONS FUND, 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
SEB OPTIMUS, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB SICAV 1, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB SICAV 2, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SECURIALIS, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SELECTOR MANAGEMENT FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SELECTRA INVESTMENTS SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
SELIGMAN GLOBAL HORIZON FUNDS, 49, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
SELLA CAPITAL MANAGEMENT, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SELLA GLOBAL STRATEGY SICAV, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SELLA SICAV LUX, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SF (LUX) SICAV 1, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

SF (LUX) SICAV 2, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
SGAM AI ALPHA FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SGAM AI EQUISYS FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SGAM AI EQUITY FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SGAM FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SGAM INDEX FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SGAM SELECTION, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SHARE, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
SICAV FRANCE-LUXEMBOURG, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
SICAV PLACEURO, 16, rue d'Epernay, L-1490 Luxembourg
SIFTER FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
SINCRO SICAV, 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SINOPIA GLOBAL FUNDS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
SINOPIA MULTI INDEX FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
SIRIUS FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
SMARTCAP FUND OF FUNDS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SMARTCAP FUNDS I, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SOCGEN INTERNATIONAL SICAV, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SOTHA, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
SOVEREIGN FINANCE, 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
**SP - LUX SICAV, 8, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
**SP - LUX SICAV II, 8, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
SPARINVEST, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
STAEDEL HANSEATIC SICAV, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
STANDARD LIFE INVESTMENTS GLOBAL SICAV, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
STARCAP SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*STATE STREET GLOBAL ADVISORS LUXEMBOURG SICAV, 49, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
STRATEGIC SOLUTIONS, 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
**STRATEGY FUND, 46, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
STREAM SICAV, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
STRUCTURA, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
STRUCTURED FIRST, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SUNARES, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
SWEDBANK ROBUR INTERNATIONAL, 8-10, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg
SWIP ISLAMIC SICAV, 49, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
SWIP SICAV, 49, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
**SWISS LIFE FUNDS (LUX), 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
SWISS RE FUNDS (LUX) I, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
SWISS ROCK (LUX) DACHFONDS SICAV, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
SWISS ROCK (LUX) SICAV, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
**SYMPHONIA LUX SICAV, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
T. ROWE PRICE FUNDS SICAV, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
TELEMAQUE, 50, rue Basse, L-7307 Steinsel
TERCAS SICAV LUX, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
TF INTERNATIONAL FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
THE CENTURY FUND SICAV, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
THE EMERGING MARKETS STRATEGIC FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
THE EUROPEAN ASSET VALUE FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
THE JUPITER GLOBAL FUND, 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
THE MODERN FUNDS, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
THE NEW STAR GLOBAL FUND, 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
THE SAILOR'S FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

THE STRALEM FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
TIEPOLO SICAV, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
TITANO FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
TORRUS FUNDS, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
TREETOP CONVERTIBLE SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
TREETOP GLOBAL SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
TRIODOS SICAV I, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
TÜRKISFUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
TWEEDY, BROWNE VALUE FUNDS, 49, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBAM, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
****UBP MULTIFUNDS, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
UBS (LUX) BOND SICAV, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS (LUX) EQUITY SICAV, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS (LUX) INSTITUTIONAL SICAV, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS (LUX) KEY SELECTION SICAV, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS (LUX) KEY SELECTION SICAV 2, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS (LUX) MONEY MARKET SICAV, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS (LUX) SICAV 1, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS (LUX) SICAV 3, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS (LUX) STRATEGY SICAV, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS (LUX) STRUCTURED SICAV, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS (LUX) STRUCTURED SICAV 2, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS ACCESS SICAV, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS ETF, 49, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS LUXEMBOURG SICAV, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS MFP SICAV, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS MULTI MANAGER ACCESS, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS TARGET FUND, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
ULYSSES, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
UNI-GLOBAL, 22-24, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*UNION PANAGORA FUNDS SELECTION SICAV, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*UNISICAV, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNITED INVESTORS SICAV, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
UNIVERSAL INVEST, 287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UNIVERSE, THE CMI GLOBAL NETWORK FUND, 23, route d'Arlon, L-8009 Strassen
**UNIVEST II, 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
URQUIJO PREMIER SICAV, 50, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
VALBONNE I, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
VALUEINVEST LUX, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
VAM FUNDS (LUX), 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
VAN LANSCHOT UMBRELLA FUND, 106, route d'Arlon, L-8210 Mamer
VARIOLABEL SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
VARIOPARTNER SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
VECTOR FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
VG SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
VITRUVIUS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
**VONTOBEL EXCHANGE TRADED STRUCTURED FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
VONTOBEL FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
VONTOBEL SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
WALSER PORTFOLIO, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
WALSER VERMÖGENSVERWALTUNG, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
WARBURG EQUITA SICAV, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg

WEGELIN (LUX) FUNDS SICAV, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
WELLS FARGO (LUX) WORLDWIDE FUND, 1A, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg
WESTLB MELLON COMPASS FUND, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
WESTLB MELLON HORIZON FUND, 49, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
WHITE FLEET, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
WILLIAM BLAIR SICAV, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
WINFUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
WORLD EXPRESS FUNDS I, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
WORLD EXPRESS FUNDS II, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
WORLD INVEST, 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
WORLD INVESTMENT OPPORTUNITIES FUNDS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
WORLDSELECT ONE, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
WORLDWIDE INVESTORS PORTFOLIO, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
YMA FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ZAIS UCITS, 50, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
ZENIT MULTISTRATEGY SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ZEST ASSET MANAGEMENT SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

II. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE II DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002: (708)

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT: (312)

1822-STRUKTUR, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
1A AGGRESSIVE RETURN, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
1A GLOBAL BALANCED, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*A/VENTUM FAMILY OFFICE FUNDS, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
AACHEN-INVEST PERFORMANCE, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
AACHEN-INVEST PLUS, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
AACHEN-INVEST SELECT, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
*ABSOLUTISSIMO FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
ACATIS MODULOR COLLEGE FONDS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
*ADORIOR FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
AGI CHINA ASIA FOCUSED FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
AIG PRIVAT BANK MULTIHEDGE, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
AKZENT INVEST FONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
AL-NUKHBA ASIA EQUITY FUND, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
ALBERGO, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*ALLIANZ STRATEGIC ASSET ALLOCATION (SAA) FONDS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALPHA GLOBAL, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
ALPHA-INVEST, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
ALPHA^3, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
ALTERA SECURITY FUND, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
APRIMA ONE, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
AQUILA CAPITAL HEDGE, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
ARCUS JAPAN FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
ARCUS JAPAN LONG/SHORT FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
ARISTOLUX INVESTMENT FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
ASI II, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
ASSENAGON ACCRETION FUND, 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
ASSET BACKED SECURITIES FUND, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
AUSTRALIA EQUITY FUND, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
*AV GLOBAL OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
AXA EURO BOND INCOME, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange

BARDUSCH & GEHRSITZ ALPHA FONDS, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
BERENBERG FUND-OF-FUNDS II, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
BERENBERG FUNDS V, 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BERLIN & CO STRATEGIE, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
BEROLINACAPITAL, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
BHF TRUST EXKLUSIV:, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
BHF TRUST FONDS EXKLUSIV:, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
BLACKPEARL CAPITAL, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
BLACKROCK GLOBAL INVESTMENT SERIES, 49, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
BLACKROCK REAL ESTATE FUND OF FUNDS, 49, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
BN & P I, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
BNP PARIBAS HIGH QUALITY EURO BOND FUND, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
BOND ABSOLUTE RETURN, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
BOND SELECT TRUST, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
BOTTICELLI, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*BRAMANTE, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BREVIK FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
C&M FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
CARNEGIE FUND II, 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg
CB HEDGE, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
CB-BASIS, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
CB-LUX FUND SELECTION, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
CB-LUX-STRATEGIE, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
CELERIUS FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
**CF ISARVEST EUROPE CERTIFICATES, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
CITI ISLAMIC PORTFOLIOS, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
CITIGROUP GLOBAL OPPORTUNITY FEEDER FUND, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
CITIGROUP GLOBAL OPPORTUNITY FUND, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
COMINVEST ABS ACTIVE, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST ABS OPPORTUNITY, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST EURO RENT DEFENSIV, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST FLEXIBLE PORTFOLIO, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMMODITY ALPHA OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CORDIAL ARROW FUND, 9A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg
CROCODILE CAPITAL, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
DB FCS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DBM, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
DEKA-CASH, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-IMMOBILIEN PREMIUMPLUS, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-LIQUIDITÄTSMANAGEMENT, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-S RENDITE 1/2008 (5 JAHRE ROLL-OVER), 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-TREASURY INTERNATIONAL, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-ZINSBUCH PLUS, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKALUX-MIX:, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKALUX-TREASURY:, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKASTRUKTUR:, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKASTRUKTUR: 2, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKASTRUKTUR: 3, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKASTRUKTUR: 4, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKASTRUKTUR: V, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DELTA LLOYD FUND OF FUNDS, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
DEXIA FUND II, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

DEXIA LIFE EQUITIES, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DIAMOND SOVEREIGN OPEN, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
DIVERSIFIED STRATEGIC ASSET ALLOCATION, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DJE REAL ESTATE, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
DJE STRATEGIE II, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
DNB NOR PART II FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
DRV GLOBAL, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
DWS GOLD PLUS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
ECAN GLOBAL OPPORTUNITIES, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
EFG MULTI-MANAGER FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
EKF FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
ELITE FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
ENCORE +, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
ES-INVESTSELECT: AKTIEN, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
*ES-INVESTSELECT: ALTERNATIVE INVESTMENTS, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
ES-INVESTSELECT: RENTEN UND IMMOBILIEN, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
**EUROTAX ALL INVEST, 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg
FEDERALE FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
FIDELITY GLOBAL BOND SERIES, 2a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
FIDELITY MULTI MANAGER FUNDS FCP, 2a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
FIDELITY NIKKO GLOBAL SELECTION, place de l'Etoile, L-1479 Luxembourg
FIDELITY WORLD FUNDS, 2A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
FIDEURAM MULTIMANAGER FUND, 13, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
*FIMM INVESTMENTFUND, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
FUNDSELECT, 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg
GAIKADATE MONEY MARKET FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
GIP, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
GLITNIR HEDGE FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
GLOBAL FAMILY VALUE UMBRELLA FUND, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
GOLDPORT STABILITÄTSFONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
**GOTAM (LUX), 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg
GREIFF RENDITE PLUS OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
GS AMERICAN BOND INCOME, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
GS GLOBAL CURRENCY FUND, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
GULIVER SICHERHEIT, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
H & A LUX ASSEKURA, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
H & A LUX PORTABLE ALPHA, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
H & A VV, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
HAIG ADVANTAGE, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
HASPA MULTIINVEST, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
HASPA PB ERTRAG PLUS, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
HASPA PB GLOBAL, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
HASPA PB HBSF, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
HB FONDS, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
HRK INVEST, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
HVM, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
I-INVEST KREISSPARKASSE SYKE, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
IDB-STRATEGIE WUPPERTAL, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
IDOMENEO, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
IFM AKTIENFONDSSELECT, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
IFM BARBAROSSA:, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
IFM MIX:, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

IFM-INSTITUTIONELL REAL ESTATE PLUS 1, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
IFM-INVEST: 2 PRIVATE EQUITY, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
IFM-REAL ESTATE PLUS 1, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
INDIVIDUALINVEST:, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
ING POMONA PRIVATE EQUITY FUND, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
INTERDYNAMIC FUND, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
INTERNATIONAL FUND MIX:, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
INTERNATIONAL FUND PORTFOLIO:, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
INVEST SUCCESS FUND, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
IVV SPARKASSE HEILBRONN:, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
IVV SPARKASSE LEIPZIG:, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
JANUS GLOBAL LIFE SCIENCES FUND, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
JANUS GLOBAL TECHNOLOGY FUND, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
JD 1 - SPECIAL VALUE, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
JPMORGAN EUROPEAN PROPERTY FUND, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
JPMORGAN FUND SERIES, 6H, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
KA3 MULTI ASSET PLUS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
**KAUPTHING HEDGE, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
KAUPTHING INVESTMENT FUNDS, 35A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
KIRCHRÖDER FONDS II, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
KÖLNBONN FONDS-PORTFOLIO:, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
KÖLNBONN INDIVIDUAL-PORTFOLIO:, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
KÖLNBONN STRATEGIE-PORTFOLIO, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
KÖLNFONDSSTRUKTUR:, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
KSK DÜSSELDORF INVEST:, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
KSK IVV, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
KSK LB EXKLUSIV, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LANDMARK, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
LBBW BALANCE, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
LEGG MASON FUNDS INVESTMENT SERIES (LUXEMBOURG), 145, rue du Kiem, L-8030 Strassen
LEGG MASON INVESTMENT TRUST SERIES, 145, rue du Kiem, L-8030 Strassen
LEGG MASON MUTUAL FUND TRUST SERIES, 145, rue du Kiem, L-8030 Strassen
LILUX CONVERT, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LODH PREMIA FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
LRI INVEST ASSET SELECT, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LRI INVEST MONEY SELECT €, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LUDWIGSBURG BEST OF, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
LUX ALTERNATIVE, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
M & W PRIVAT, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
**MAN-AHL MILESTONE, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
MEAG GLOBALREAL LUX, 6, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
MIRABAUD FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MIZUHO FUND SERIES, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
ML SELECTED FUND SERIES, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
MONTHLY INCOME ABS INVESTMENT, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
MORGAN STANLEY MONEY MARKET FAMILY, 49, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
MORGAN STANLEY PANTHEON FUND, 49, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
MPF AKTIEN STRATEGIE EUROPA, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
MPF AKTIEN STRATEGIE GLOBAL, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
MPF AKTIEN STRATEGIE TOTAL RETURN, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
MPF AKTIEN STRATEGIE ZERTIFIKATE, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
*MPF FLEX INVEST, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg

MPF RENTEN STRATEGIE BASIS, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
MPF RENTEN STRATEGIE CHANCE, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
MPF RENTEN STRATEGIE PLUS, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
*MPF STRATEGIE DEFENSIV, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
MPF STRUKTUR AKTIEN, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
MPF STRUKTUR BALANCE, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
MPF STRUKTUR RENTEN, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
MSF, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
MT WEALTH MANAGEMENT PRIVATE FUND, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
MU WEALTH MANAGEMENT FUND, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
MULTIMANAGER, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
MUWM PRIVATE PLACEMENT FUND, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
NABUCCO, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*NASPA-VERMÖGENSVERWALTUNG INDIVIDUELL:, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
NASPAFONDSSTRATEGIE:, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
NATIXIS CONSTELLATION, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
NATIXIS LOOMIS SAYLES SENIOR LOAN FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
NCRAM LOAN TRUST, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
NIKKO MONEY MARKET FUND, 9A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg
NIKKO SKILL INVESTMENTS TRUST (LUX), 9A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg
NIKKO TRUST, 9A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg
NOMURA GLOBAL SELECT TRUST, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
NOMURA JPM WORLD CB FUND, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
NOMURA MULTI CURRENCY ATTRACTIVE DIVIDEND JAPAN STOCK FUND, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
NOMURA MULTI CURRENCY JAPAN STOCK FUND, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
NOMURA MULTI CURRENCY MMF, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
NOMURA U.S. HIGH YIELD BOND INCOME, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
NOMURA US LOAN INCOME, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
NV STRATEGIE, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
NV STRATEGIE FONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
ÖHMAN FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
ÖHMAN MULTI-MANAGER, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
OONA SOLUTIONS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*OSD PRIVATE BANKING, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
OSNABRÜCK PORTFOLIO:, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
P.A.M., 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
PAO SEVERANCE FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*PARSIFAL, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
PARTNER SELECT, 8, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
PATRIARCH EXPERT, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
PELLUCIDA, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
PICTET GLOBAL SELECTION FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PICTET TARGETED FUND 2, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PREMIUM FONDS ERLANGEN, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
PREMIUM PEARLS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
PREMIUM:, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
PROLOGIS EUROPEAN PROPERTIES, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PSM MACRO STRATEGY, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
RESPONSABILITY GLOBAL MICROFINANCE FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
RIA, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
RIA ALLOCATION I, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg

RIGOLETTO, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
RIM GLOBAL, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
ROOTS CAPITAL, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
RUBIN FONDS, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
*SALOME, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
SAMBA CHINA OPPORTUNITIES FUND, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
SANFOR RV, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
SAUREN HEDGEFONDS-SELECT, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
SBI GLOBAL SELECTION FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
SCHRODER SELECTION, 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
*SCORE SPECIAL OPPORTUNITIES, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
SEB ABSOLUTE, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB ALTERNATIVE INVESTMENT, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB GLOBAL HEDGE, 6a, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB OPTIMIX, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB REAL ESTATE PORTFOLIO, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SHINSEI BLUEBAY FUNDS, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
SIP, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
SK INVEST, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
SMARAGD, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
SMART-INVEST GLOBAL, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
SMS ARS SELECTA, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
SPARKASSE KREFELD:, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
SPARKASSE MÜNSTERLAND OST:, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
*SPARKASSE WUPPERTAL VERMÖGENSVERWALTUNG, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
STABILITAS GROWTH, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
STOREBRAND INVESTMENT FUND, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
STRATEGIECONCEPT VM BC, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
STRATEGIEKONZEPT ZERTIFIKATE, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
STRATEGISCHES VERMÖGENSMANAGEMENT OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
SWISS ALLCAP SELECTION, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
**SWISS LIFE MULTI FUNDS (LUX), 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
SWISS VERMÖGENSMANAGEMENT IMMOBILIEN, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
SWISS VERMÖGENSMANAGEMENT ROHSTOFFE, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
T. ROWE PRICE INSTITUTIONAL FUNDS FCP, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
T. ROWE PRICE KIKANTOUSHIKA-MUKE FUNDS FCP, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
T. ROWE PRICE LIFE PLAN INCOME FUND, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
TECTUM GLOBAL HEDGE, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
THE CARNEGIE GLOBAL HEALTHCARE FUND, 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg
THE COMMUNICATION, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
THE PREMIUM, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
TIBERIUS ABSOLUTE RETURN COMMODITY OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
TIBERIUS ACTIVE COMMODITY OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
TIBERIUS COMMODITY ALPHA EURO OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
TOP MANAGER, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
TOPAS RV, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
TRENDCONCEPT FUND MULTI ASSET ALLOCATOR, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
TRIGLOBAL, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
TRISTAN, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
TRYCON CI GLOBAL FUTURES FUND HAIG, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
*TURANDOT, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
UBS AUSTRALIAN BOND INCOME, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange

UBS SECTOR PORTFOLIO, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UI VARIO: 2, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNICAPITAL INVESTMENTS II, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
UNICAPITAL INVESTMENTS III, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
UNICAPITAL INVESTMENTS IV, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
UNICAPITAL INVESTMENTS V, 16, rue Erasme, L-1468 Luxembourg
UNIFAVORIT, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANTPLUS: COMMODITIES (2012), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANTPLUS: COMMODITIES (2012) II, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*UNIGARANTPLUS: COMMODITIES (2013), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
US SHORT TERM NOTE FUND 99-A, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
VERMÖGENSMANAGEMENT STRATEGIE, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
VERMÖGENSPORTFOLIO ULM, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
VON DER HEYDT KERSTEN ALL PROPERTIES, 8, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
VON DER HEYDT VERMÖGENSVERWALTUNGSFONDS, 8, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
VV-STRATEGIE, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
VVH, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
WALLBERG - PORTFOLIO, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*WALLBERG GLOBAL MICROFINANCE FUND, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
WALLBERG REAL ESTATE, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
WARBURG GLOBAL MARITIME INFRASTRUCTURE FUND, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
WARBURG LIFE ASSEKURANZ, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE: (387)

«SFP», SICAV, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
3A ALTERNATIVE FUNDS, 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
A.R.T. - ABSOLUTE RETURN TARGET FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
ABC LEGACY FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ABN AMRO ALTERNATIVE INVESTMENTS, 46, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
ABSOLUTE RETURN STRATEGY SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ACE ASSET MANAGEMENT, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ADAPTO SICAV, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
ADVANTAGE II, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
AIG INVEST (LUX), 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
AIM FUND SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
AL INVESTMENTS, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ALBATROS PERFORMANCE, 50, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
ALCYONE INVESTMENT SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ALENA INVEST, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ALLIANZ DRESDNER HEDGEFONDS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ ROSNO INVESTMENT STRATEGIES, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALPINEX LONG/SHORT GLOBAL EMERGING MARKETS FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ALTERNATIVE INVESTMENT FUND (LUX), 49, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
ALTERNATIVE INVESTMENTS SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ALTERNATIVE STRATEGY, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ALTERNATIVE UNITS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
AMBD SICAV, 287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
AMEROSEC, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ARCHITUS INVESTMENT SOLUTIONS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
ARGOS INVESTMENT FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
ARGUS FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ARKAS SELECTION, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

ART FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ASIA PROPERTY FUND, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ATAG SICAV, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
ATHENA SICAV, 287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
ATOLL PORTFOLIO, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
AVIVA INVESTORS HEDGE FUNDS, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
AXA INVESTPLUS, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BANQUE CARNEGIE FUND SICAV, 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg
BAYERNLB HEDGE FONDS, 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BBVA NOVA SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
BELMONT (LUX), 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
BETA LUX SELECTION, 50, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
BIG OPTIMUM SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
BILKU 2, 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BIRDSVIEW FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
BLAKENEY INVESTORS, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BLUE DANUBE FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
BLUE EAGLE PORTFOLIOS, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
BNP PARIBAS ALTERNATIVE FUNDS, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
BO FUND II, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
BOAZ PRIVATE EQUITY HOLDINGS, 50, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
BPVN ENHANCED FUND, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CAAM INTERINVEST, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
CAAM INVEST, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
CAPITAL GESTION, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CAPITALATWORK ALTERNATIVE FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
CARAT (LUX) SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
CARAVELA FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
CARMIGNAC ALTERNATIVE INVESTMENTS, 50, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
CARNEGIE FUND III, 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg
CBG ALTERNATIVE SICAV, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CBP SELECT, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
CELSIUS MANAGED FUNDS SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
CENTROBANK SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
CITI UMBRELLA SICAV, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
CLARIDEN LEU (LUX) SICAV II, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
CLS SUMMIT ALTERNATIVE FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
COGEFUNDS, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CORPORATE II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
CORPORATE III, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
CORPORATE IV, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
CREDIT SUISSE NOVA (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CREDIT SUISSE PRIME SELECT TRUST (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CREDIT SUISSE SICAV II (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CRONOS INVEST, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
CROSSCAPITAL SICAV, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
CS ADVANTAGE (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
**DANSKE INVEST ALLOCATION, 13, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
DB PLATINUM II, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DBM DACH-IMMOFLEX INTERNATIONAL, 50, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
DEGROOF ALTERNATIVE, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

DELTA LLOYD PRIVILEGE, 50, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
DEUTSCHE BANK (PAM) SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
DEWAAY GLOBAL, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
DEXIA GLOBAL, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA LEVERAGED INVESTMENT, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA LUXPART, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA MICRO-CREDIT FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA PRIME ADVANCED, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA WORLD ALTERNATIVE, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DINVEST, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
DUAL RETURN FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
DYNAMIC FUNDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
EMC ASSET MANAGEMENT, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
EMERGE CAPITAL, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ENHANCED INDEX INVESTING SICAV, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
EOS INVESTMENT SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ERMITAGE EUROPEAN ABSOLUTE FUND, 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
ERMITAGE JAPAN ABSOLUTE FUND, 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
ERSEL SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ERSTE BANK TRADING, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
EURO-GATE, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
EUROCASH-FUND, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
EUROPANEL SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
EUROPEAN CAPITAL HOLDINGS, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
EUROPEAN PROPERTY FUND, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
EUROPEAN SICAV ALLIANCE, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
EUROSEC FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
EVEREST FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
EXANE FUNDS 2, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
F.A.M. PERSONAL FUND, 50, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
FAIRFIELD GREENWICH FUND (LUXEMBOURG), 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
FARRINGDON I, 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg
FBP FUNDS SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
FFTW FUNDS SELECTION II, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
FIDAM, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
FIDESSA FUND, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
**FIM SHORT TERM FUND, 46, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
FLEMING FLAGSHIP PORTFOLIO FUND, 6H, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
**FLEXIFUND, 46, avenueJ. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
FOCUSED SICAV, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
FONDS GENERAL STRATEGIQUE, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
FORTIS ALPHA STRATEGIES, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
FORTIS ASR FONDS, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
FRANKLIN TEMPLETON SERIES II FUNDS, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
**FTC FUTURES FUND SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
FULCRUM FUNDS, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
FUNDO, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
FVS STRATEGIE SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
GEM2, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
GEMS PROGRESSIVE FUND, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
GENERALI HEDGE FUNDS SICAV, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

GENERALPART, 50, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
GENERATIONS GLOBAL GROWTH, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
GESTFIN, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
GL FUNDS, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
GLG MULTI-STRATEGY FUND SICAV, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
GLITNIR SICAV 2, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
GLOBAL COMPETENCE, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
GLOBAL FUND SELECTION SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
GOLDEN PEAK, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL FUNDS, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
**GOTAM UMBRELLA FUND (LUX) SICAV, 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg
GREEN WAY ARBITRAGE, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
GSC EUROPEAN CREDIT FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
GUADARRAMA SICAV, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
GWM ALTERNATIVE INVESTMENTS, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
H. Q. ALPHA STRATEGIES FUND, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
HANDELSBANKEN SICAV II, 15, rue Bender, L-1229 Luxembourg
HARMONY FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
HDF SICAV DIV (LUX), 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
HDF SICAV DIVA (LUX), 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
HDF SICAV DIVM (LUX), 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
HDF SICAV SP (LUX), 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
HDF SICAV SPA (LUX), 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
HDF SICAV SPE (LUX), 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
HDF SICAV SPJ (LUX), 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
HELIOS, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
HERA SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
HERMES INVESTMENT FUND, 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
HERMES PORTFOLIO, 287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
HSBC PARTNERS GROUP GLOBAL PRIVATE EQUITY, 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
IBERIAN OPPORTUNITIES FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ICM DIVERSIFIED ALPHA SERIES, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
IDEA SICAV 1, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
IGNI, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
INDIAN INVESTMENT COMPANY, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
INDOLUX PRIVATE PORTFOLIO, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ING (L) PORTFOLIO, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING (L) RENTA CASH, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING (L) SELECTIS, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING (L) TECHNIX, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING INTERNATIONAL (II), 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING INTERNATIONAL CURRENCY MANAGEMENT FUND, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING MULTI-STRATEGIES FUND, 8, rue de la Grève, L-1643 Luxembourg
ING MULTI-STRATEGIES FUND II, 8, rue de la Grève, L-1643 Luxembourg
ING PRIVATE EQUITY SICAV, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
INGENIUM, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
INSINGER DE BEAUFORT MANAGER SELECTION SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
INTEGRATED CASH DYNAMIC OP, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
INTERFIRST, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
INTERNATIONAL GLOBAL SICAV, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
INTERPORTFOLIO II, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg

INVESTCREDIT SICAV, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
INVESTEC SPECIAL GLOBAL OPPORTUNITIES SICAV, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
INVESTMENT WORLD FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
ISALPHA, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
ITAÚ EUROPA LUXEMBOURG SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
IXIS CASPIAN INVESTMENT FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
IXIS SP S.A., 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
J.P. MORGAN MULTI-MANAGER STRATEGIES FUND, 8, rue de la Grève, L-1643 Luxembourg
JPMORGAN PORTFOLIO STRATEGIES FUNDS, 6H, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
JPMORGAN PORTFOLIO STRATEGIES FUNDS II, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
JULIUS BAER MULTIFUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
JULIUS BAER MULTIOPPORTUNITIES, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
JULIUS BAER MULTISELECT I, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
JULIUS BAER SICAV II, 25, Grand-rue, L-1661 Luxembourg
KB LUX MONEY MARKET FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KB LUX SPECIAL OPPORTUNITIES FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KB LUX VENTURE CAPITAL FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KB LUX-LUXINVEST, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KBC INSTITUTIONAL CASH, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KBC MONEY, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KQ PEN, 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
KRONOS FUND, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
LAMPAS INVESTMENT, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
LB GLOBAL FUNDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LBLUX FONDS, 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
LCF EDMOND DE ROTHSCHILD PRIFUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
LCF-PARTNERS, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
LEASINVEST IMMO LUX, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
LEUMI GLOBAL MANAGERS FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
LF OPEN WATERS OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
LIFE ONE, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
LION-INTERGESTION, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
LLOYDS TSB GLOBAL MULTIFUND ALLOCATION, 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
LLOYDS TSB INTERNATIONAL LIQUIDITY, 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
LOMBARD ODIER DARIER HENTSCH HORIZON, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
LOMBARD ODIER DARIER HENTSCH MULTIADVISERS, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
LRI INVEST ALPHA STABLE €, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LUX-AVANTAGE, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUX-PROTECT FUND, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUX-WORLD FUND, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUXCASH, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUXICAV PLUS, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
LUXIPRIVILEGE, 8, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
LUXUMBRELLA, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
M.A.R.S. FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
MAESTRO SICAV (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
MAN RMF INVESTMENTS SICAV, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
MANAGED FUNDS PORTFOLIO, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
MATTERHORN FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
MBS FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
MIRALT SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

MMA ALTERNATIVE FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
MONT BLANC LEVERAGED FUND, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
MONT BLANC MULTI-STRATEGY FUND, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
MOSAIC, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MOSAIC TRADING, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MULTI ALTERNATIF ALPHA, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
MULTI OPPORTUNITY SICAV, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
MULTI-FUNDS, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
MULTI-STRATEGY PORTFOLIO, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
MULTIWORLD, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
NATEXIS PRIVATE FUND II, 51, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
NBG SYNESIS FUNDS SICAV, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
NEVAFUNDS, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
NEWGATE ALTERNATIVE INVESTMENT FUNDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
NOBILIS INVESTMENT FUNDS, 46, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
NORDEA ALTERNATIVE INVESTMENT, 562, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
NORDEA MULTI LABEL, 562, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
NORVEST, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
NOVA SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
OAKTREE CAPITAL MANAGEMENT FUND (EUROPE), 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
OCEAN FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
OMEGA FUND, 49, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
OP GLOBAL STRATEGIC, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OPAL, 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
OPAL ONE SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
OPERA FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
OPPENHEIM ACA CONCEPT, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OPUS ALTERNATIVE INVESTMENT FUNDS, 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
ORANGE ALTERNATIVE INVESTMENT FUND, 6H, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
**PAEREL FUNDS, 50, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
PALLADION SICAV, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PALMER INVESTMENT FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
**PARSELECT, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
PARTNERS GROUP ALTERNATIVE STRATEGIES, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
**PARTNERS GROUP GLOBAL VALUE SICAV, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
*PARTNERS GROUP INTERNATIONAL PRIVATE EQUITY SICAV, 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
PATRIMONIUM SICAV, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PE-INVEST SICAV, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
PEGASE INVESTMENT, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PERMAL MULTI-MANAGER FUNDS (LUX), 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
PETERCAM MONETA, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PFS PERFORMANCE FUND STRATEGY, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
PICTET ALTERNATIVE FUNDS, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PICTET SICAV II, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
**PIGUET STRATEGIES, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PIMCO LUXEMBOURG II, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
PLEIADE ALTERNATIVE INVESTMENTS, 50, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
PORTFOLIO MULTI-MANAGER FUND, 287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
PORTFOLIO SELECTION SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
PRAETOR SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

PREMIUM PORTFOLIO SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
PRIVATE PLACEMENT FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
PRIVILEGED INVESTORS, 50, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
PUBLIFUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
QSAM, 50, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
QUADRIGA SUPERFUND SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
RAMIUS FOF EUROPEAN PLATFORM, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
RAMIUS FOF EUROPEAN PLATFORM INDEX, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
RESPONSABILITY SICAV (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
REYL (LUX) TACTICAL ALLOCATIONS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ROBECO ALTERNATIVE INVESTMENT STRATEGIES, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ROBO-LUX, 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
RUSSIAN INVESTMENT COMPANY, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
SAAF (LUX) PRIVATE MARKETS FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
SABADELL BS SELECT FUND OF HEDGE FUNDS SICAV (LUXEMBOURG), 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
SAINT-HONORÉ MICROFINANCE, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
SAUREN FONDS-SELECT SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
SCANDIUM ALTERNATIVE INVESTMENTS, 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg
SCHRODER ALTERNATIVE SOLUTIONS, 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
SCUDDER ALPHA FUNDS, 49, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
SEB OPTIMUS II, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SELECTED ABSOLUTE STRATEGIES, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
SELENE PATRIMOINE, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
SF (LUX) SICAV 3, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
SGAM AI CTA DIVERSIFIED FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SGAM AI EQUILIBRIUM FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SGAM AI HDG PARTNERS, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SGAM AI HUDSON, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SGAM AI MULTI STRATEGY FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SGAM AI OPTIMUM ASIA FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SGAM AI OPTIMUM ASIA PLUS FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SGAM AI OPTIMUM FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SGAM ALTERNATIVE EQUITY STRATEGIES DIVERSIFIED FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SGAM ALTERNATIVE RELATIVE VALUE STRATEGIES DIVERSIFIED FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SGAM VENTURE FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SICAV EURO CONTINENTS, 16, rue d'Epernay, L-1490 Luxembourg
SICAV PATRIMOINE INVESTISSEMENTS, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SIERRA DE URBASA, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxmbourg
SIFTER FUND II, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SIGMA FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
SILVERLAKE SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
SINCRO SICAV II, 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SINOPIA ALTERNATIVE FUNDS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
SOTRECA, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
****SPARINVEST PROPERTY, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
SPECIALIST INVESTMENT FUNDS (2), 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SPECIALS FUND, 50, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
SPECTRUM 360, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
STANHOPE, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

STAR-SHORT TERM ABSOLUTE RETURN, 4, rue boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
STOREBRAND ALPHA SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
STRATEM FUND, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
SUPERFUND OF HEDGE FUNDS SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
SWEDBANK ROBUR INTERNATIONAL II, 8-10, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg
SWISSCANTO (LU) SICAV II, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
SYDBANK PEERLESS, SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
TARGET ASIA FUND (LUXEMBOURG), 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
THE 21ST CENTURY FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
THE CALYPSO ALTERNATIVE FUND, 28, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
THE CMI MANAGED FUND, 23, route d'Arlon, L-8009 Strassen
THE EXPERTS, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
THE INDEPENDENT INVESTOR FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
THE KEOPS MULTI-MANAGER FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
THE MC RUSSIAN MARKET FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
THE NEW CENTURY FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
THE TURQUOISE FUND, 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
TITANIUM I SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
TRANSTREND EQUITY STRATEGIES, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
TRANSTREND FUND ALLIANCE, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
TREETOP CONCENTRATED SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
TREETOP SCOLEA SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
TRIODOS SICAV II, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
TURQUOISE INVESTMENT FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
TURY GLOBAL DERIVATIVES SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
UBAM II, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
UBP MONEY MARKET FUND, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
UBP MULTIFUNDS II, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
UBS (LUX) EXPOSURE SICAV, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS (LUX) INSTITUTIONAL SICAV II, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS (LUX) REAL ESTATE FUNDS SELECTION, 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
UBS (LUX) SICAV 2, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS (LUX) STRATEGY XTRA SICAV, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS GLOBAL SOLUTIONS, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS LUXEMBOURG DIVERSIFIED SICAV, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS MULTI MANAGER ACCESS II, 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UNI-DEFF SICAV, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
UNICORN INVESTMENT SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
**UNICREDIT (SUISSE) AXION SICAV, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
UNITED FUND OF FUNDS, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
VALORINVEST, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
VAM GLOBAL FUNDS (LUX), 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
VAM MANAGED FUNDS (LUX), 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
VARIUS, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
VENUS, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
VESCORE FONDS, 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
VG SICAV II, 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
W.P. STEWART GLOBAL GROWTH FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
W.P. STEWART HOLDINGS FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
WESTOPTIFLEX SICAV, 32-34, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg

WESTOPTIMAL, 1, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg
WESTPROFIL, 1, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg
WINNING FUNDS, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
WÖLBERN GLOBAL SHIPPING, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
**XENOS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
XIROM INVESTMENTS SICAV, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg

3. AUTRES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF: (9)

ASIAN CAPITAL HOLDINGS FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
FORTIS DIRECT REAL ESTATE FUND, 50, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
INVISTA EUROPEAN REAL ESTATE TRUST SICAF, 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
LEND LEASE GLOBAL PROPERTIES, SICAF, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
***MPC GLOBAL MARITIME OPPORTUNITIES S.A. SICAF, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
NEW TECH VENTURE CAPITAL FUND S.C.A., 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
PHAROS REAL ESTATE FUND, 50, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
THE EGYPT TRUST, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
THE WORLD TRUST FUND, 49, avenueJ. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

Luxembourg, le 31 décembre 2008.
COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER
Simone Delcourt
Directeur

* opc nouvellement inscrit
** la dénomination et/ou l'adresse
*** opc, relevant de la loi du 13 février 2007, qui s'est soumis aux dispositions de la loi du 20 décembre 2002
**** changement concernant la partie ou la forme juridique

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 12 12 février 2009

Sommaire

Arrêté ministériel du 19 janvier 2009 portant modification de la composition de la Commission de l'indice des prix à la consommation.

Le Ministre de l'Economie et du Commerce Extérieur,

Vu l'article 5 du règlement grand-ducal du 20 décembre 1999 concernant l'établissement de l'indice des prix à la consommation;

Vu le règlement ministériel du 17 février 1992 sur le fonctionnement de la Commission de l'indice des prix à la consommation;

Vu l'arrêté ministériel du 31 mars 2006 déterminant la composition de la Commission de l'indice;

Vu la proposition du Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur du 18 décembre 2008;

Vu la proposition de la Banque Centrale du Luxembourg du 7 janvier 2009;

Arrête:

Art. 1er. Monsieur Pierre THIELEN, attaché de gouvernement au Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur, est nommé membre effectif de la Commission de l'indice des prix à la consommation en remplacement de Monsieur Guy WETZEL, dont il terminera le mandat.

Art. 2. Monsieur Emil PANTEA, rédacteur principal au Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur, est nommé membre suppléant de la Commission de l'indice des prix à la consommation en remplacement de Monsieur Carlo GROFF, dont il terminera le mandat.

Art. 3. Monsieur Yves ESCHETTE est nommé observateur effectif de la Banque centrale du Luxembourg au sein de la Commission de l'indice des prix à la consommation en remplacement de Monsieur Jean Marie THOSS, dont il terminera le mandat.

Art. 4. Ampliation en sera adressée aux intéressés pour leur servir de titre. Copie en sera transmise à Monsieur le Ministre de la Fonction Publique et à la Cour des Comptes pour information.

Luxembourg, le 19 janvier 2009.

Le Ministre de l'Economie et
du Commerce Extérieur,
Jeannot Krecké

Arrêté ministériel du 21 janvier 2009 portant désignation des membres du comité d'accompagnement permanent relatif au renouvellement des infrastructures d'élimination des déchets ménagers et assimilés du SIDOR.

Le Ministre de l'Environnement,

Vu la loi modifiée du 31 mai 1999 portant institution d'un fonds pour la protection de l'environnement;

Vu le règlement grand-ducal du 31 juillet 2005 déterminant les modalités de fonctionnement du comité d'accompagnement permanent relatif au renouvellement des infrastructures d'élimination des déchets ménagers et assimilés du SIDOR;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres du comité d'accompagnement permanent relatif au renouvellement des infrastructures d'élimination des déchets ménagers et assimilés du SIDOR:

– pour le Ministre de l'Environnement	M. Claude GEIMER, directeur adjoint à l'administration de l'Environnement
	M. Henri HAINE, conseiller de direction 1ère classe au ministère de l'Environnement
– pour le Ministre du Trésor et du Budget	M. Ernest MOUSEL, premier inspecteur des finances à l'Inspection Générale des Finances
– pour le Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire	M. Marc LEONHARD, premier Conseiller de Gouvernement
– pour le syndicat intercommunal SIDOR	Madame Pauline VAN WISSEN, secrétaire-trésorier

Art. 2. Est nommé président du comité d'accompagnement permanent Monsieur Claude GEIMER, directeur adjoint à l'administration de l'Environnement.

Art. 3. Le secrétariat du comité d'accompagnement permanent est assuré par l'administration de l'Environnement.

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Un exemplaire en sera expédié à chacun des membres du comité pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 21 janvier 2009.

Le Ministre de l'Environnement,
Lucien Lux

Arrêté ministériel du 21 janvier 2009 portant désignation des membres du comité d'accompagnement permanent relatif à l'extension, à l'aménagement et à l'installation des infrastructures d'élimination des déchets ménagers et assimilés de la décharge «Muertendall».

Le Ministre de l'Environnement,

Vu la loi modifiée du 31 mai 1999 portant institution d'un fonds pour la protection de l'environnement, et notamment son article 7;

Vu le règlement grand-ducal du 20 décembre 2001 déterminant les modalités de fonctionnement du comité d'accompagnement permanent relatif à l'extension, à l'aménagement et à l'installation des infrastructures d'élimination des déchets ménagers et assimilés de la décharge «Muertendall»;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres du comité d'accompagnement permanent relatif à l'extension, à l'aménagement et à l'installation des infrastructures d'élimination des déchets ménagers et assimilés de la décharge «Muertendall»:

– pour le Ministre de l'Environnement	M. Gaston SCHMIT, ingénieur principal à l'Administration de l'Environnement M. Philippe MOMPER, ingénieur-technicien inspecteur principal à l'Administration de l'Environnement
– pour le Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire	Mme Christiane LOUTSCH-JEMMING, conseiller de Gouvernement 1ère classe au Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire
– pour le Ministre du Trésor et du Budget	M. Ernest MOUSEL, premier inspecteur des finances à l'Inspection Générale des Finances
– pour le syndicat intercommunal SIGRE	M. Marcel LAMY, président

Art. 2. Est nommé président du comité d'accompagnement permanent M. Gaston SCHMIT, ingénieur principal à l'Administration de l'Environnement.

Art. 3. Le secrétariat du comité d'accompagnement permanent est assuré par l'Administration de l'Environnement.

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Un exemplaire en sera expédié à chacun des membres du comité pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 21 janvier 2009.

Le Ministre de l'Environnement,
Lucien Lux

Arrêté ministériel du 21 janvier 2009 portant désignation des membres du comité d'accompagnement permanent relatif à l'aménagement et à l'installation des infrastructures d'élimination des déchets ménagers et assimilés de la décharge «Friedhaff».

Le Ministre de l'Environnement,

Vu la loi modifiée du 31 mai 1999 portant institution d'un fonds pour la protection de l'environnement, et notamment son article 7;

Vu le règlement grand-ducal du 20 décembre 2001 déterminant les modalités de fonctionnement du comité d'accompagnement permanent relatif à l'aménagement et à l'installation des infrastructures d'élimination des déchets ménagers et assimilés de la décharge «Friedhaff»;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres du comité d'accompagnement permanent relatif à l'aménagement et à l'installation des infrastructures d'élimination des déchets ménagers et assimilés de la décharge «Friedhaff»:

– pour le Ministre de l'Environnement	M. Gaston SCHMIT, ingénieur principal à l'Administration de l'Environnement
	M. Philippe MOMPER, ingénieur-technicien inspecteur principal à l'Administration de l'Environnement
– pour le Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Terroitre	Mme Christiane LOUTSCH-JEMMING, conseiller de Gouvernement 1ère classe au Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire
– pour le Ministre du Trésor et du Budget	M. Ernest MOUSEL, premier inspecteur des finances à l'Inspection Générale des Finances
– pour le syndicat intercommunal SIDEC	M. Armand SCHMITZ, ingénieur-directeur

Art. 2. Est nommé président du comité d'accompagnement permanent M. Gaston SCHMIT, ingénieur principal à l'Administration de l'Environnement.

Art. 3. Le secrétariat du comité d'accompagnement permanent est assuré par l'Administration de l'Environnement.

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Un exemplaire en sera expédié à chacun des membres du comité pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 21 janvier 2009.

Le Ministre de l'Environnement,
Lucien Lux

Arrêté ministériel du 21 janvier 2009 portant désignation des membres du comité d'accompagnement permanent relatif à l'aménagement des infrastructures de traitement des déchets organiques «Minett-Kompost».

Le Ministre de l'Environnement,

Vu la loi modifiée du 31 mai 1999 portant institution d'un fonds pour la protection de l'environnement, et notamment son article 7;

Vu le règlement grand-ducal du 14 avril 2005 déterminant les modalités de fonctionnement du comité d'accompagnement permanent relatif à l'aménagement des infrastructures de traitement des déchets organiques «Minett-Kompost»;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres du comité d'accompagnement permanent relatif à l'extension, à l'aménagement et à l'aménagement des infrastructures de traitement des déchets organiques «Minett-Kompost»:

– pour le Ministre de l'Environnement	M. Gaston SCHMIT, ingénieur principal à l'Administration de l'Environnement
	M. Henri HAINE, Conseiller de direction 1ère classe au Ministère de l'Environnement
– pour le Ministre du Trésor et du Budget	M. Ernest MOUSEL, premier inspecteur des finances à l'Inspection Générale des Finances
– pour le Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire	M. Marc LEONHARD, Premier Conseiller de Gouvernement au Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire
– pour le syndicat intercommunal pour l'exploitation d'un centre de compostage régional à Mondercange	M. Will HOFFMANN, président

Art. 2. Est nommé président du comité d'accompagnement permanent M. Gaston SCHMIT, ingénieur principal à l'Administration de l'Environnement.

Art. 3. Le secrétariat du comité d'accompagnement permanent est assuré par l'Administration de l'Environnement.

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Un exemplaire en sera expédié à chacun des membres du comité pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 21 janvier 2009.

Le Ministre de l'Environnement,
Lucien Lux

Arrêté ministériel du 30 janvier 2009 portant désignation de deux membres suppléants du Conseil scientifique institué par le règlement du Gouvernement en Conseil du 29 avril 2005.

Le Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale,

Vu l'article 2 du règlement du Gouvernement en Conseil du 29 avril 2005 instituant un Conseil scientifique dans le domaine des soins de santé;

Vu la proposition du 29 janvier 2009 de Monsieur le Président du Conseil scientifique;

Arrête:

Art. 1er. Monsieur le Docteur Robert GOERENS, médecin-inspecteur du travail auprès de la Direction de la Santé, division de la Santé au Travail, est désigné membre suppléant du Conseil scientifique en remplacement de Monsieur le Docteur Nicolas RUMÉ, retraité.

Art. 2. Madame le Docteur Isabelle ROLLAND, médecin-conseil auprès du Contrôle médical de la sécurité sociale est désignée membre suppléant du Conseil scientifique en remplacement de Monsieur le Docteur Marc WALDBILLIG, démissionnaire.

Art. 3. Le présent arrêté est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 30 janvier 2009.

Le Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale,
Mars Di Bartolomeo

Arrêté ministériel du 30 janvier 2009 établissant la liste des lycées désignés pour l'organisation des cours d'instruction civique et établissant la liste des personnes chargées de la tenue des cours d'instruction civique pour l'année scolaire 2008-2009.

La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle
et le Ministre de la Justice,

Vu le règlement grand-ducal du 31 octobre 2008 concernant l'organisation des cours d'instruction civique à suivre pour être admis à la naturalisation;

Arrêtent:

Art. 1er. Sont désignés pour l'organisation des cours d'instruction civique pour l'année scolaire 2008-2009 les trois lycées suivants:

– Athénée de Luxembourg, 24 boulevard Pierre Dupong, L-1430 Luxembourg
– Lycée Hubert Clément Esch, 2, rue Général Patton, L-4277 Esch-sur-Alzette
– Lycée Classique de Diekirch, 32, avenue de la Gare, L-9233 Diekirch

Art. 2. Sont chargés de la tenue des cours d'instruction civique les personnes suivantes:

– Madame Sandra ALVES ROUSSADO
– Madame Simone BECK
– Monsieur Laurent BESCH
– Monsieur Claude BINGEN
– Madame Francine COCARD
– Monsieur Laurent GRAAFF
– Monsieur Cédric GROSCH
– Madame Sylvie HEFTRICH ép. ENGEL
– Madame Daniela HOLZINGER ép. SCHROEDER
– Monsieur Edouard KAYSER
– Madame Isabelle MERSCH

– Monsieur Gianni NATALINI
– Madame Edmée SCHIRTZ ép. CROISÉ
– Monsieur Jean-Marie VERLAINE
– Monsieur Gérard ZENS

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial et expédié au contrôle financier pour attribution.

Une copie sera transmise aux personnes chargées de la tenue des cours d'instruction civique pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 30 janvier 2009.

La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Arrêté ministériel du 3 février 2009 portant désignation du président et du secrétaire de la commission de surveillance prévue à l'article 72 du Code de la sécurité sociale.

Le Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale,

Vu l'article 72 du Code de la sécurité sociale;

Vu les articles 1er, 2 et 16 du règlement grand-ducal du 25 octobre 1999 déterminant le fonctionnement de la commission de surveillance prévue à l'article 72 du Code de la sécurité sociale;

Vu les avis de l'Association des médecins et médecins-dentistes, de l'Association luxembourgeoise des kinésithérapeutes, de l'Association luxembourgeoise des psychomotriciens diplômés, de l'Association nationale des infirmiers luxembourgeois, de la Croix-Rouge Luxembourgeoise, du Syndicat des pharmaciens luxembourgeois, de l'association Luxembourg Air Rescue a.s.b.l., du Domaine thermal de Mondorf et de la Confédération des organismes prestataires d'aides et de soins a.s.b.l., les autres parties contractantes des conventions visées à l'article 61, alinéa 2 du Code de la sécurité sociale ainsi que la Caisse nationale de Santé demandées en leur avis;

Arrête:

Art. 1er. Monsieur Marc SCHLUNGS, président honoraire de la Cour supérieure de Justice, est désigné président de la Commission de surveillance, en remplacement de Madame Toinie WOLTER, démissionnaire, dont il achèvera le mandat.

Art. 2. Madame Nathalie WEBER, rédacteur-stagiaire à l'Inspection générale de la sécurité sociale, est désignée secrétaire de la Commission de surveillance en remplacement de Monsieur Romain FABER, démissionnaire, dont elle achèvera le mandat.

Art. 3. Le présent arrêté est publié au Mémorial, ampliations en sont adressées aux intéressés pour leur servir de titre, ainsi qu'à la Cour des comptes pour information.

Luxembourg, le 3 février 2009.

Le Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale,
Mars Di Bartolomeo

Administration des Contributions directes. – Démission. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 23 janvier 2009, démission honorable de ses fonctions a été accordée à Monsieur Charles SCHROEDER, inspecteur de direction 1er en rang à l'administration des contributions directes.

Par arrêté grand-ducal du 23 janvier 2009, Monsieur Sandro LARUCCIA, attaché de Gouvernement 1er en rang à la direction de l'aviation civile, a été nommé attaché de Gouvernement 1er en rang hors cadre à l'administration des contributions directes, avec effet au 1er février 2009.

Administration Gouvernementale. – Nominations. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 9 janvier 2009, Madame Pia NICK, conseiller de direction à l'administration gouvernementale, a été nommée conseiller de direction 1ère classe.

Par arrêté grand-ducal du 9 janvier 2009, Madame Margot KRIER, inspecteur principal hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommée inspecteur principal 1er en rang hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 9 janvier 2009,

Monsieur François SCHOENTGEN, inspecteur principal à l'administration gouvernementale, a été nommé inspecteur principal 1er en rang. Par arrêté grand-ducal du 9 janvier 2009, Monsieur Romain LINDEN, chef de bureau adjoint hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommé chef de bureau hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 9 janvier 2009, Madame Josiane GEISLER, chef de bureau adjoint à l'administration gouvernementale, a été nommée chef de bureau. Par arrêté grand-ducal du 9 janvier 2009, Monsieur Antonello DI LORENZO, rédacteur principal hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommé chef de bureau adjoint hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 22 janvier 2009, Monsieur Pascal LULLINGEN, rédacteur principal hors cadre auprès de l'administration gouvernementale, a été nommé chef de bureau adjoint hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 9 janvier 2009, Madame Rachel MACKEL, rédacteur principal à l'administration gouvernementale, a été nommée chef de bureau adjoint. Par arrêté grand-ducal du 9 janvier 2009, Monsieur Laurent WEYLAND, rédacteur principal à l'administration gouvernementale, a été nommé chef de bureau adjoint.

Par arrêté grand-ducal du 9 janvier 2009, démission honorable de ses fonctions d'inspecteur principal hors cadre à l'administration gouvernementale a été accordée à Madame Simone HALER. Par le même arrêté, le titre honorifique de ses fonctions lui a été conféré.

Administration judiciaire. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 23 janvier 2009, Madame Sandra SCHACKMANN, chef de bureau adjoint, est nommée chef de bureau.

Par arrêté grand-ducal du 23 janvier 2009, Madame Josiane STEMPER, rédacteur principal, est nommée chef de bureau adjoint avec effet au 1er mars 2009.

Administration pénitentiaire. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 23 janvier 2009, Monsieur Nicolas RITTER, chef de bureau adjoint à l'administration pénitentiaire, a été nommé chef de bureau à la même administration avec effet au 1er mars 2009.

Administration des Services médicaux du Secteur public. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 22 janvier 2009, Madame Sonja BECKER a été nommée médecin chef de division de la division de la santé au travail du secteur public auprès de l'administration des services médicaux du secteur public. Par arrêté grand-ducal du 22 janvier 2009, Monsieur Claude WEYDERT a été nommé médecin chef de division de la division de la médecine de contrôle du secteur public auprès de l'administration des services médicaux du secteur public. Par arrêtés grand-ducaux du 22 janvier 2009, les dames Claudine DUSCHINGER et Hildegard MOCKEL ont été nommées médecins chefs de service de la division de la santé au travail auprès de l'administration des services médicaux du secteur public.

Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat. – Elections. – Il est porté à la connaissance des électeurs que la date des élections des représentants du personnel au conseil d'administration de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat est fixée au 22 avril 2009.

Conventions collectives de travail. – Dépôts. – Au courant du mois de janvier 2009 les dépôts des conventions collectives de travail suivantes ont été acceptés par arrêté du Ministère du Travail et de l'Emploi:

– Avenant à la convention collective de travail pour le personnel de la S.A. BELATON signé en date du 12 décembre 2008 entre la direction de la S.A. BELATON, la délégation du personnel de la S.A. BELATON et les syndicats LCGB et OGB-L;

– Accord concernant la mise en œuvre 1. de la pesée des fonctions comme instrument de gestion des carrières et 2. d'un ensemble de barèmes particuliers, spécifiques aux fonctions de la carrière inférieure du personnel de la S.A. CEGEDEL signé en date du 30 janvier 2009 entre la direction de la S.A. CEGEDEL Net, le Comité de direction de la S.A. CEGEDEL, le LCGB et l'OGB-L;

– Avenant à la convention collective de travail pour les ouvriers de la S.A. DUSCHOLUX signé en date du 8 janvier 2009 entre la direction de la S.A. DUSCHOLUX, la délégation du personnel et l'OGB-L;

– Convention collective de travail (valable à partir du 1er janvier 2009) pour les salariés de la S.A. LUXFUEL – Luxembourg signée en date du 13 janvier 2009 entre la direction de la S.A. LUXFUEL – Luxembourg et les syndicats LCGB et OGB-L;

– Addendum relatif à la convention collective des employés de la S.A. GOODYEAR et de la S.A. GOODYEAR TIRES signée le 20 décembre 2007 concernant la création d'un modèle de flexibilisation du temps de travail dont l'implémentation est prévue pour le 1er janvier 2009 signé en date du 27 juin 2008 entre la direction des S.A. GOODYEAR et S.A. GOODYEAR TIRES et les syndicats LCGB, OGB-L et SNEP;

– Convention collective de travail pour le personnel salarié de la S.A. LEHNKERING SHIPPING Lux. signée en date du 23 décembre 2008 entre la direction de la S.A. LEHNKERING SHIPPING Lux., la délégation du personnel de la S.A. LEHNKERING SHIPPING Lux., l'OGB-L, le LCGB, la FNCTTFEL et la FCPT/Syprolux;
– Avenant à la convention collective de travail pour les ouvriers et les employés de la S.àr.l. MOOG signée en date du 27 octobre 2008 entre la direction de la S.àr.l. MOOG, la délégation du personnel, le LCGB et l'OGB-L;
– Avenant à la convention collective de travail pour les employés de la S.A. POLYPRINT pour la période du 1er août 2008 au 28 février 2009 signé en date du 8 décembre 2008 entre la direction de la S.A. POLYPRINT et le syndicat OGB-L;
– Avenant à la convention collective de travail pour les ouvriers de la S.A. UNITRANS, valable à partir du 1er janvier 2008 et signé en date du 17 décembre 2008 entre la direction de la S.A. UNITRANS, la délégation du personnel et le syndicat OGB-L.

Institut Luxembourgeois de Régulation. – Communiqué.

L'Institut Luxembourgeois de Régulation tient à informer les parties intéressées qu'il met en consultation publique sur base de l'article 75 de la loi du 30 mai 2005 sur les réseaux et les services de communications électroniques le document suivant:

la proposition d'offre de référence d'accès à un débit binaire RDSLO pour les années 2009 à 2010 de l'Entreprise des Postes et Télécommunications.

Le texte intégral du document soumis à consultation peut être consulté sur le site Internet de l'Entreprise des Postes et Télécommunications http://interconnect.ept.lu ou être obtenu sur demande auprès de l'Institut.

La consultation publique aura lieu du 16 février 2009 au 16 mars 2009.

La Direction

Santé. – Art de guérir. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 26 janvier 2009, Madame le Docteur Anne Marie LOSCHEIDER, née le 30 juillet 1962, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 26 janvier 2009, Madame le Docteur Annette BEHRES, née le 18 juin 1967, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 28 janvier 2009, Monsieur le Docteur Wilfried SCHERER, né le 18 décembre 1957, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 28 janvier 2009, Madame Annick URFELS, née le 25 janvier 1964, a été autorisée à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 26 janvier 2009, Madame Nathalie WILLAME, née le 15 décembre 1981, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 13 18 février 2009

Sommaire

Arrêté ministériel du 19 novembre 2008 portant nomination des commissions d'examen de l'examen de fin d'études secondaires, session 2009.

La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,

Vu le règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 2006 portant organisation de l'examen de fin d'études secondaires;

Arrête:

Art. 1er. La session de l'examen de fin d'études secondaires pour l'année scolaire 2008-2009 s'ouvre le 1er décembre 2008.

Art. 2. Sont nommés commissaires du Gouvernement:

a) pour les sections latin-langues vivantes et langues vivantes **(A): Madame Caroline LENTZ**, professeur, chargée de mission au Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle;

b) pour les sections latin-sciences économiques-mathématiques et sciences économiques-mathématiques **(D)** et pour les sections latin-sciences humaines et sociales et sciences humaines et sociales **(G): Monsieur Gérard ZENS**, professeur-attaché au Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle;

c) pour les sections latin-mathématiques-informatique et mathématiques-informatique **(B)** et pour les sections latin-sciences naturelles-mathématiques et sciences naturelles-mathématiques **(C): Monsieur Edouard RIES**, professeur, chargé de mission au Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle;

d) pour les sections latin-arts plastiques et arts plastiques **(E)** et pour les sections latin-musique et musique **(F): Monsieur Jeannot HANSEN**, professeur-attaché au Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle.

Art. 3. Les commissions d'examen sont composées comme suit:

I. Athénée de Luxembourg

a) sections latin-langues vivantes et langues vivantes (A):

membres effectifs: M. Claude HEISER, directeur adjoint; Mmes et MM. Danièle DISIVISCOUR, Edouard KAYSER, Jean KRIER, Romain LAMBERT, Michèle MARC, Joseph REISDOERFER, Guy STAUDT, Christiane THILL, Thierry WEIRIG, professeurs.

membres suppléants: Mmes et MM. René COLBACH, Christiane FELTEN, Véronique IGEL, Carlo KLEIN, Jacques MAAS, Jean REITER, Alain SINNER, Danièle WARNIER, Carine WEICHERDING, professeurs.

b) sections latin-mathématiques-informatique et mathématiques-informatique (B):

membres effectifs: M. Joseph SALENTINY, directeur; Mmes et MM. André BIELL, Marco BREYER, Anne-Marie GERGES, Carlo KLEIN, Jacqueline KOHNEN, Jacques MAAS, Joseph REISDOERFER, Jean REITER, Donnino SILVERIO, Alain SINNER, Gérard WAGENER, Guy WEIRICH, professeurs.

membres suppléants: Mmes et MM. Claude ASSA, Jean-Marie CHRISTEN, Carol EICHER, Emile GÉRARD, Laurent HAAN, Elisabeth HAMILIUS, Joseph HEINRICY, Claude JUNG, Charles MEDER, Armand THILL, Guy THILL, Carine WEICHERDING, Thierry WEIRIG, professeurs.

c) sections latin-sciences naturelles-mathématiques et sciences naturelles-mathématiques (C):

membres effectifs: M. Joseph SALENTINY, directeur; Mmes et MM. Jean-Claude ASSELBORN, André BIELL, Claude BLASEN, Jean-Marie CHRISTEN, Carlo KLEIN, Jacques MAAS, Claude MEISCH, Joseph REISDOERFER, Jean REITER, Gérard WAGENER, Guy WEIRICH, Claude WILMES, professeurs.

membres suppléants: Mmes et MM. Claude ASSA, Danièle ATTEN, Carol EICHER, Émile GERARD, Anne-Marie GERGES, Elisabeth HAMILIUS, Joseph HEINRICY, Serge KELSEN, Monique KRIER, Charles MEDER, Elisabeth SCHMIT, Alain SINNER, Sylvère SYLVESTRIE, Armand THILL, Guy THILL, Carine WEICHERDING, Thierry WEIRIG, professeurs.

d) commission supplémentaire pour les sections latin-sciences naturelles-mathématiques et sciences naturelles-mathématiques (C):

membres effectifs: M. Joseph SALENTINY, directeur; Mmes et MM. Claude ASSA, Jean-Marie CHRISTEN, Carol EICHER, Émile GERARD, Elisabeth HAMILIUS, Joseph HEINRICY, Monique KRIER, Jacques MAAS, Joseph REISDOERFER, Jean REITER, Elisabeth SCHMIT, professeurs.

membres suppléants: Mmes et MM. Jean-Claude ASSELBORN, Danièle ATTEN, André BIELL, Jacques BIWER, Anne-Marie GERGES, Serge KELSEN, Carlo KLEIN, Charles MEDER, Claude MEISCH, Danièle RUTLEDGE, Alain SINNER, Sylvère SYLVESTRIE, Armand THILL, Guy THILL, Gérard WAGENER, Carine WEICHERDING, Guy WEIRICH, Thierry WEIRIG, Claude WILMES, professeurs.

e) sections latin-sciences économiques-mathématiques et sciences économiques-mathématiques (D):

membres effectifs: M. Joseph SALENTINY, directeur; Mmes et MM. Simone BECK, Cyrille BRANDENBOURGER, Marianne DONDELINGER, Christiane FELTEN, Elisabeth HAMILIUS, Carlo KLEIN, Joseph REISDOERFER, Jean REITER, Alain SINNER, professeurs.

membres suppléants: Mmes et MM. Jean-Claude DELAGARDELLE, Nancy JANSSEN, Edouard KAYSER, Guy STAUDT, Christiane THILL, Carine WEICHERDING, Robert WEILER, Thierry WEIRIG, professeurs.

f) sections latin-arts plastiques et arts plastiques (E):

membres effectifs: M. Claude HEISER, directeur adjoint; Mmes et MM. Jean-Claude ASSELBORN, Colette AUDRY, Monique HOLLERICH, Véra LECUIT, Marie-France PHILIPPS, Diane POLFER, Joseph REISDOERFER, Danièle RUTLEDGE, Jean-Claude SALVI, Thierry WEIRIG, professeurs.

membres suppléants: Mmes et MM. Claude ASSA, Jacques BIWER, Jean-Marie CHRISTEN, Pia COLLING, Anne-Marie GERGES, Joseph HEINRICY, Jean REITER, Francis REITZ, Alain SINNER, Ursula SPICHALE, Sylvère SYLVESTRIE, Guy THILL, Carine WEICHERDING, professeurs.

g) sections latin-musique et musique (F):

membres effectifs: M. Claude HEISER, directeur adjoint; Mmes et MM. Pia COLLING, Anne-Marie GERGES, Gaston KAAS, Véra LECUIT, Charles MEDER, Joseph REISDOERFER, Francis REITZ, Danièle RUTLEDGE, Marie-Paule SCHROEDER, Thierry WEIRIG, professeurs.

membres suppléants: Mmes et MM. Claude ASSA, Jean-Claude ASSELBORN, Colette AUDRY, Jacques BIWER, Jean REITER, Sylvère SYLVESTRIE, Anne TOMASSINI, Carine WEICHERDING, Guy WEIRICH, professeurs.

h) sections latin-sciences humaines et sociales et sciences humaines et sociales (G):

membres effectifs: M. Claude HEISER, directeur adjoint; Mmes et MM. Julie-Suzanne BAUSCH, Nancy JANSSEN, Carlo KLEIN, Joseph REISDOERFER, Fernand SCHREIBER, Guy STAUDT, Armand THILL, Guy THILL, Anne TOMASSINI, Robert WEILER, professeurs.

membres suppléants: Mmes et MM. Simone BECK, Louis BERG, Cyrille BRANDENBOURGER, Carole BURQUEL, Janine CAMY, Marianne DONDELINGER, Mike DOSTERT, Bernard FABER, Jean-Marie FISCHER, Michaela FRANZEN, Guy FREYLING, Joseph HEINRICY, Annick HOFFMANN, Mariette LUNKES, Marcelle MEDERNACH, Marc PUNDEL, Nicole RECKINGER, Christian ROLLINGER, Marie-Paule SCHROEDER, Alain SINNER, Carine WEICHERDING, Raoul WEICKER, Thierry WEIRIG, professeurs; Mmes et MM. Payam BALAZADEH, Céline BILLET, Osman SAGLAM, Laurent SCUTO, chargés d'éducation.

II. Lycée classique de Diekirch

a) sections latin-langues vivantes et langues vivantes (A):

membres effectifs: M. Robert BOHNERT, directeur, Mmes et MM. Carine BENTZ, Ernest BREUSKIN, Christiane COLLING, Libera GAMBUTO, Jeannot KETTEL, Raymond LAMBERTY, Jos MAILLIET, Raymond STREICHER, Pierre TURMES, Marc WEIS, Serge WENZEL, professeurs.

membres suppléants: Mmes et MM. Hubert BAULER, Julie-Suzanne BAUSCH, Frank EYSCHEN, Robert FLAMMANG, Mandy FRETZ, Jean KERGER, Michel MILLOCH, Micheline SCHILTGES, professeurs.

b) sections latin-mathématiques-informatique et mathématiques-informatique (B):

membres effectifs: M. Jos EILENBECKER, directeur adjoint, Mmes et MM. Martine BENDER, Robert BOHNERT, Marianne DELAGARDELLE, Roland FALTZ, Libera GAMBUTO, Geneviève HARLES, Jeannot KETTEL, Paul LETSCH, Nico METZLER, Véronique PROBST, Claudine WOLFF, Pascal ZEIHEN, professeurs.

membres suppléants: Mmes et MM. Suzanne BAUSCH, Arthur BOUR, Romain DOCKENDORF, Frank EYSCHEN, Robert FLAMMANG, Joël FRANCOIS, Jean KERGER, Jean-Claude KRACK, Julie-Marcel KRAMER, Charles LEYTEM, Monique MOUSEL, Angélique SCHUH, Pierre TURMES, Jean-Claude WEBER, Gaby WECKERING, professeurs.

c) sections latin-sciences naturelles-mathématiques et sciences naturelles-mathématiques (C):

membres effectifs: M. Robert BOHNERT, directeur, Mmes et MM. Romain DOCKENDORF, Simone KELSEN, Jeannot KETTEL, Charles LEYTEM, Jos MAILLIET, Edouard MAYER, Claude-Catherine MEYERS, Michel MILLOCH, Danielle POECKES, Tessy THEIS, Frank THILLEN, professeurs.

membres suppléants: Mmes et MM. Martine BENDER, Arthur BOUR, Frank EYSCHEN, Robert FLAMMANG, Annick HALSDORF, Paul LETSCH, Joe LEYDER, Francis MASSEN, Véronique PROBST, Nicole RIPP, Gaby SCHILZ, Gaby WECKERING, Véronique WELTER, Claudine WOLFF, professeurs.

d) commission supplémentaire pour les sections latin-sciences naturelles-mathématiques et sciences naturelles-mathématiques (C):

membres effectifs: M. Jos EILENBECKER, directeur adjoint, Mmes et MM. Martine BENDER, Robert BOHNERT, Marianne DELAGARDELLE, Frank EYSCHEN, Robert FLAMMANG, Libera GAMBUTO, Annick HALSDORF, Frank HOFFMANN, Jean-Claude KRACK, Marcel KRAMER, Paul LETSCH, Gaby WECKERING, professeurs.

membres suppléants: Julie-Suzanne BAUSCH, Arthur BOUR, Romain DOCKENDORF, Roland FALTZ, Jean KERGER, Jeannot KETTEL, Joe LEYDER, Claude-Catherine MEYERS, Monique MOUSEL, Véronique PROBST, Gaby SCHILZ, Angélique SCHUH, Tessy THEIS, Pierre TURMES, Véronique WELTER, Claudine WOLFF, professeurs.

e) sections latin-sciences économiques-mathématiques et sciences économiques-mathématiques (D):

membres effectifs: M. Jean-Claude HAVE, directeur adjoint, Mmes et MM. Julie-Suzanne BAUSCH, Jean-Claude BRACHMOND, Dominique DU FAYS, Mario FIORETTI, Jean-Marie FISCHER, Jean KERGER, Marc KERSCHENMEYER, Pierre TURMES, Henri WIES, professeurs.

membres suppléants: Mmes et MM. Sylvie BACHE, Martine BENDER, Christian DAUPHIN, Elisabeth DURBACH, Frank EYSCHEN, Robert FLAMMANG, Gisèle GILLEN, André GROSBUSCH, Maggy KEMP, Jeannot KETTEL, Jos MAILLIET, Michel MILLOCH, Victor MOUSEL, Isabelle OBERLE, Jos Fernand WEILER, professeurs.

f) sections latin-arts plastiques et arts plastiques (E):

membres effectifs: M. Robert BOHNERT, directeur, Mmes et MM. Julie-Suzanne BAUSCH, Norbert COLLING, Simone KELSEN, Danielle POECKES, Jacky REIS, Fernand STEFFEN, Marguerite WAGENER, Jean-Claude WEBER, Marie-Rose WIRTZ, professeurs.

membres suppléants: Mmes et MM. Gérard CLAUDE, Marianne DELAGARDELLE, Romain DOCKENDORF, Frank EYSCHEN, Georges FAUTSCH, Isabelle HARDT, Raphael HARF, Martine HEMMER, Tilly LAMESCH, Joe LEYDER, Jos MAILLIET, Florence MARXEN, Monique MOUSEL, Romain PIERRARD, Véronique PROBST, Mariette RIES, Gaby WECKERING, professeurs.

g) sections latin-musique et musique (F):

membres effectifs: M. Robert BOHNERT, directeur, Mmes et MM. Julie-Suzanne BAUSCH, Norbert COLLING, Fabienne GUTENKAUF, Isabelle HARDT, Simone KELSEN, Christophe NANQUETTE, Gaby WECKERING, Marie-Rose WIRTZ, Pascal ZEIHEN, professeurs.

membres suppléants: Mmes et MM. Frank EYSCHEN, Raphael HARF, Tilly LAMESCH, Joe LEYDER, Jos MAILLIET, Florence MARXEN, Romain PIERRARD, Danielle POECKES, Véronique PROBST, Jean-Claude WEBER, professeurs.

h) sections latin-sciences humaines et sociales et sciences humaines et sociales (G):

membres effectifs: M. Jean-Claude HAVE, directeur adjoint, Mmes et MM. Julie-Suzanne BAUSCH, André GROSBUSCH, Raphael HARF, Monique KREMER, Maggy KEMP, Carlo LAMBERT, Jos MAILLIET, Michel MILLOCH, Isabelle OBERLE, Robert STEFFEN, Pierre TURMES, Michèle UHRES, Pascal ZEIHEN, professeurs.

membres suppléants: Mmes et MM. Sylvie BACHE, Martine BENDER, Dominique DU FAYS, Elisabeth DURBACH, Frank EYSCHEN, Jean-Marie FISCHER, Gisèle GILLEN, Fabienne GUTENKAUF, Jean KERGER, Victor MOUSEL, Fernand WEILER, Henri WIES, professeurs.

III. Lycée classique d'Echternach

a) sections latin-langues vivantes et langues vivantes (A):

membres effectifs: M. Henri TRAUFFLER, directeur; Mmes et MM. Denise EWERS, Stéphanie GEISEN, Lucien HARTUNG, Danielle HOFFELT ép. SINNER, Paul KEILEN, Roger SCHMIT, Jean SCHROEDER, Pierre SUNNEN, Luc THEISEN, René THILL, Marion WEYDERT ép. CASAGRANDE, Viviane WILGE, professeurs.

membres suppléants: Mmes et MM. Nathalie BURG ép. SCHMIT, Michèle PLETSCHETTE ép. MULLER, Yvonne PUNDEL, Frank SCHMIT, Marc SCHOELLEN, Manon SIMON ép. MOLINARO, Lucien WERDEL, professeurs; Thomas KOENIG, candidat professeur.

b) sections latin-mathématiques-informatique et mathématiques-informatique (B):

membres effectifs: M. Henri TRAUFFLER, directeur; Mmes et MM. Gilbert BRACONNIER, Jean-Paul DEMUTH, Fernand HAUER, Michèle PLETSCHETTE ép. MULLER, Roger RECHT, Simone REUTER, Pierre SCHMITT, Marc SCHOELLEN, Jean SCHROEDER, Charles SIMON, professeurs; Pascal DOHN, candidat professeur.

membres suppléants: Mmes et MM. Monique BRAUN, Ali CASEL, Jacqueline DEVAQUET ép. BERRY, Jean-Claude FISCH, Denise GILLEN ép. WEIS, Coryse HUBERT, Alex KRÜGER, Roger SCHMIT, Marianne SCHWARTZ ép. KLEIN, Manon SIMON ép. MOLINARO, Luc THEISEN, René THILL, professeurs.

c) sections latin-sciences naturelles-mathématiques et sciences naturelles-mathématiques (C):

membres effectifs: M. Henri TRAUFFLER, directeur; Mmes et MM. Gilbert BRACONNIER, Gaby GEIMER ép. MASSARD, Claudia IGELMUND ép. GUILLEMOT, Roger KLEIN, Nathalie MEDERNACH ép. FISCH, Jean-Paul MERTZ, Anne-Marie REUTER, Simone REUTER, Jean SCHROEDER, Marianne SCHWARTZ ép. KLEIN, Rita WATGEN, Jean-Claude ZEIEN, professeurs.

membres suppléants: Mmes et MM. Elisabeth BOEVER ép. BIWER, Jean-Paul DEMUTH, Denise GILLEN ép. WEIS, Fernand HAUER, Guy SCHARTZ, Charles SIMON, Manon SIMON ép. MOLINARO, Pierre SUNNEN, René THILL, professeurs; Thomas KOENIG, candidat professeur.

d) sections latin-sciences économiques-mathématiques et sciences économiques-mathématiques (D):

membres effectifs: M. Romain NEHS, directeur adjoint; Mmes et MM. Joseph BERTEMES, Monique BRAUN, Ali CASEL, Michel KOHNEN, Max MANNES, Roger SCHMIT, Frank SCHMIT, Pierre SCHMITT, Jean SCHROEDER, Charles SIMON, René THILL, professeurs.

membres suppléants: Mmes et MM. Christian BOCK, Jacqueline DEVAQUET ép. BERRY, Marie-Paule EICHER ép. HESS, Robi GOTTLIEB, Manon SIMON ép. MOLINARO, Françoise ZIMMER ép. KERSCH, professeurs; Thomas KOENIG, candidat professeur.

e) sections latin-arts plastiques et arts plastiques (E):

membres effectifs: M. Romain NEHS, directeur adjoint; Mmes et MM. Fernand BERG, Christian BOCK, Claudia IGELMUND ép. GUILLEMOT, Jeannot NESEN, Edmond SCHINTGEN, Jean SCHROEDER, Andrée STAAR ép. CATAFAGO, Georges URWALD, Françoise ZIMMER ép. KERSCH, professeurs; Thomas KOENIG, candidat professeur.

membres suppléants: Mmes et MM. Elisabeth BOEVER ép. BIWER, Jean-Marie KIEFFER, Maria RENNEL ép. RUMANYIKA, Anne-Marie REUTER, Roger SCHMIT, Charles SIMON, Manon SIMON ép. MOLINARO, professeurs; Danielle DICKES, candidat professeur.

f) sections latin-sciences humaines et sociales et sciences humaines et sociales (G):

membres effectifs: M. Romain NEHS, directeur adjoint; Mmes et MM. Monique BRAUN, Marie-Paule EICHER ép. HESS, Robi GOTTLIEB, Fernand HAUER, Marguerite KILL ép. MERTENS, Jean-Paul MIRKES, Marc RECHT, Maria RENNEL ép. RUMANYIKA, Jean SCHROEDER, Manon SIMON ép. MOLINARO, professeurs; Thomas KOENIG, candidat professeur.

membres suppléants: Mmes et MM. Sandrine AIT-SI-AHMED, Christian BOCK, Coryse HUBERT, Michel KOHNEN, Nathalie MEDERNACH ép. FISCH, Michaël MEYER, Jeannot NESEN, Annik SCHANK ép. FEIERSTEIN, Roger SCHMIT, Andrée STAAR ép. CATAFAGO, Jeff THILL, René THILL, Jean-Claude ZEIEN, professeurs.

IV. Lycée de garçons de Luxembourg

a) sections latin-langues vivantes et langues vivantes (A):

membres effectifs: M. Bernard SCHROEDER, directeur; Mmes et MM. Marie-Hélène BAULER, Simone BIEWER, Marcel BOHLER, Gérard FEIDER, Janine GOEDERT, Roland HARSCH, Christiane HOTTUA, Gabrielle MANTZ, Eugene SCHMIT, Huguette SCHROEDER, Coryse SIMON, Jeanne STEINMETZER, Colette WAGNER, professeurs.

membres suppléants: Mmes et MM. Danièle ADAM, Paul DIRKES, Karin FELTGEN, Fernand HEINTZ, Roland MOES, Marianne THOMMES, professeurs.

b) sections latin-mathématiques-informatique et mathématiques-informatique (B):

membres effectifs: M. Bernard SCHROEDER, directeur; Mmes et MM. Jean-Claude BREMER, Alex CARMES, Pascal DAMAN, Paul DIRKES, Karin FELTGEN, Jean-Claude FRISCH, Guy GREISEN, Fernand HEINTZ, Jean KRIER, Pierre KUFFER, Eugène SCHMIT, Coryse SIMON, professeurs.

membres suppléants: Mmes et MM. Marie-Paule BOCK, Jean DELVAUX, Emile HOFFMANN, Gabrielle MANTZ, Pierre PETRY, Yolande REITER, Jean-Louis SCHAMMO, Viviane SCHONS, Huguette SCHROEDER, Michèle THILL, Jean-Paul ZANTER, professeurs.

c) sections latin-sciences naturelles-mathématiques et sciences naturelles-mathématiques (C):

membres effectifs: M. Bernard SCHROEDER, directeur; Mmes et MM. Pascal DIDLING, Karin FELTGEN, Fernand HEINTZ, Emile HOFFMANN, Gabrielle MANTZ, Guy MATHEY, Pierre PETRY, Michèle REINERT, Jean-Louis SCHAMMO, Eugène SCHMIT, Viviane SCHONS, Coryse SIMON, Jean-Paul ZANTER, professeurs.

membres suppléants: Mmes et MM. Marie-Paule BOCK, Alex CARMES, Pascal DAMAN, Jean DELVAUX, Jean-Paul DIRKES, Gerry ELS, Jean KRIER, Pierre KUFFER, Yolande REITER, Huguette SCHROEDER, Liliane SCHROEDER, Michèle THILL, professeurs.

d) sections latin-sciences économiques-mathématiques et sciences économiques-mathématiques (D):

membres effectifs: M. Bernard SCHROEDER, directeur; Mmes et MM. Romaine ALESCH, André BERNS, Carlo DE TOFFOLI, Gerry ELS, Sylvie FAUTSCH, Pierrot KAILS, Jean-Paul NILLES, Yolande REITER, Eugène SCHMIT, Huguette SCHROEDER, Coryse SIMON, Thésy TOCKERT, professeurs.

membres suppléants: Mmes et MM. Carlo BERNARD, Jean-Claude BREMER, Karin FELTGEN, Fernand HEINTZ, Monique HITZKY, Christiane HOTTUA, Gabrielle MANTZ, Michèle REINERT, Marc SCHILTZ, professeurs.

e) sections latin-arts plastiques et arts plastiques (E):

membres effectifs: M. Bernard SCHROEDER, directeur; Mmes et MM. André BERNS, Marie-Paule BOCK, Jean DELVAUX, Paul DIRKES, Georges FISCHER, Michèle LENTZ, André MICHAUX, Eugène SCHMIT, Coryse SIMON, Marianne THILGES, Michèle THILL, professeurs.

membres suppléants: Mmes et MM. Lydie BINTENER, Alex CARMES, Emile HOFFMANN, Gilles JUNIUS, Jean KRIER, Jean-Paul NILLES, Jean-Louis SCHAMMO, Roland WARKEN, professeurs.

f) sections latin-sciences humaines et sociales et sciences humaines et sociales (G):

membres effectifs: M. Bernard SCHROEDER, directeur; Mmes et MM. Carlo DE TOFFOLI, Paul EVEN, Edmée EWERS, Fernand HEINTZ, Pierrot KAILS, Diane LAUTERBOUR, André MICHAUX, Karin MODERT, Jean-Paul NILLES, Eugène SCHMIT, Coryse SIMON, Roland WARKEN, professeurs.

membres suppléants: Mmes et MM. Romaine ALESCH, Sylvie FAUTSCH, Karin FELTGEN, Camille LAMBORELLE, Gabrielle MANTZ, Michèle MERGEN, Yolande REITER, Huguette SCHROEDER, Marc THEIS, Thésy TOCKERT, professeurs.

g) commission supplémentaire pour les sections latin-sciences humaines et sociales et sciences humaines et sociales (G):

membres effectifs: M. Bernard SCHROEDER, directeur; Mme et MM. Carlo BERNARD, Paul DIRKES, Monique HITZKY, Karin FELTGEN, Camille LAMBORELLE, Michèle MERGEN, Yolande REITER, Marc SCHILTZ, Eugène SCHMIT, Huguette SCHROEDER, Coryse SIMON, Marc THEIS, professeurs.

membres suppléants: Mmes et MM. André BERNS, Carlo DE TOFFOLI, Paul EVEN, Edmée EWERS, Christiane HOTTUA, Pierrot KAILS, Diane LAUTERBOUR, André MICHAUX, Karin MODERT, Jean-Paul NILLES, professeurs.

V. Lycée de garçons d'Esch-sur-Alzette

a) sections latin-langues vivantes et langues vivantes (A):

membres effectifs: M. Lucien THILL, directeur, Mmes et MM. Frédéric ANTONINI, Carlo BAUER, Jos BOGGIANI, Norbert CAMPAGNA, Doris FEIEREISEN, Patrick KRINGS, Pia REIMEN, Christian SCHMITZ, Marc SCHMITZ, Sonja THILL, Alexis WERNÉ, Adrienne ZENS-PEPORTÉ, professeurs.

membres suppléants: Mmes et MM. Lucien BLAU, Marthe BREISTROFF, Adriano DE LUCA, Nicole FOSSATI, Lynne SNEL, professeurs.

b) sections latin-mathématiques-informatique et mathématiques-informatique (B):

membres effectifs: M. Lucien THILL, directeur, Mmes et MM. Pascal BERMES, Lucien BLAU, Albert CLEMENT, Véra HÉRIN, Edouard MAROLDT, Marie-Rose PARISOT, Christian SCHMITZ, Gérard TESSARO, John WECKER, François WILWERS, Paul WILWERS, Adrienne ZENS-PEPORTE, professeurs.

membres suppléants: Mmes et MM. Carlo BAUER, Norbert CAMPAGNA, Diane GAGGIOLI, Andy GILBERTS, Romain GLODT, Martine KÜNZER, Jean-Marc LANTZ, Fernand MEDERNACH, Marianne NEIENS, Patrick PACELLA, Annemarie SCHELLER, Yves SCHULTÉ, Roland SCHUMACHER, Anna VIGLIONE, professeurs.

c) sections latin-sciences naturelles-mathématiques et sciences naturelles-mathématiques (C):

membres effectifs: M. Lucien THILL, directeur, Mmes et MM. Norbert CAMPAGNA, Norbert GENGLER, Romain GLODT, Jean-Marc LANTZ, Marc MAY, Fernand MEDERNACH, Patrick PACELLA, Fernand SCHMIT, Roland SCHUMACHER, Anna VIGLIONE, Henri WEYER, Adrienne ZENS-PEPORTE, professeurs.

membres suppléants: Mmes et MM. Carlo BAUER, Véra HÉRIN, Liane HURT, Roger HUSS, Edouard MAROLDT, Marianne NEIENS, Fernande OLINGER, Marie-Rose PARISOT, Fernand PÜTZ, Jean-Claude SCHANEN, Annemarie SCHELLER, Christian SCHMITZ, Nico SCHNEIDER, Fernand SCHROEDER, Yves SCHULTÉ, Lynne SNEL, François WILWERS, professeurs.

d) sections latin-sciences économiques-mathématiques et sciences économiques-mathématiques (D):

membres effectifs: M. Nico DECKER, directeur adjoint, Mmes et MM. Pascal BERMES, Luc BIMMERMANN, Norbert CAMPAGNA, Guy DENTZER, Patrick ENGEL, Liliane MAROLDT, Fernand MEDERNACH, Christian SCHMITZ, Elvire WILHELMUS, Adrienne ZENS-PEPORTE, professeurs.

membres suppléants: Mmes et MM. Christiane BURTON, Nicole FOSSATI, Christiane HAMEN, Marianne NEIENS, Jasmina PUCURICA, Fernand PÜTZ, Marc THIEL, John WECKER, Isabelle WIRTH, professeurs.

e) sections latin-arts plastiques et arts plastiques (E):

membres effectifs: M. Lucien THILL, directeur, Mme et MM. Norbert CAMPAGNA, Gilles JUNIUS, Ralph LORANG, Marianne NEIENS, Fernand PÜTZ, Annemarie SCHELLER, Carlo SCHMITZ, Nadine SCHUMMER, Venant WILHELM, Adrienne ZENS-PEPORTE, professeurs.

membres suppléants: Mmes et MM. Daphne DEMUTH, Diane GAGGIOLI, Véra HÉRIN, Liane HURT, Martine KÜNZER, Jean-Marc LANTZ, Thierry LUTZ, Edouard MAROLDT, Marie-Rose PARISOT, Pia REIMEN, Jochen SCHAAF, Marc SCHMITZ, Roland SCHUMACHER, Lynne SNEL, Anna VIGLIONE, professeurs.

f) sections latin-musique et musique (F):

membres effectifs: M. Nico DECKER, directeur adjoint, Mmes et MM. Lucie FERRES, Liane HURT, Gilles JUNIUS, Thierry LUTZ, Jochen SCHAAF, Jean-Claude SCHANEN, Yves SCHULTÉ, Lynne SNEL, Adrienne ZENS-PEPORTE, professeurs.

membres suppléants: Mmes et MM. Norbert CAMPAGNA, Diane GAGGIOLI, Véra HÉRIN, Martine KÜNZER, Jean-Marc LANTZ, Edouard MAROLDT, Marianne NEIENS, Marie-Rose PARISOT, Pia REIMEN, Marc SCHMITZ, Carlo SCHMITZ, Roland SCHUMACHER, Anna VIGLIONE, Venant WILHELM, professeurs.

g) sections latin-sciences humaines et sociales et sciences humaines et sociales (G):

membres effectifs: M. Nico DECKER, directeur adjoint, Mmes et MM. Luc BIMMERMANN, Rita BOHLER, Jean-François HAAS, Tom HENGEN, Renée KRANTZ, Fernand MEDERNACH, Mireille ROY, Carlo SCHMITZ, Christian SCHMITZ, Lynne SNEL, Adrienne ZENS-PEPORTE, professeurs.

membres suppléants: Mmes et MM. Pascal BERMES, Norbert CAMPAGNA, Guy DENTZER, Patrick ENGEL, Nicole FOSSATI, Diane GAGGIOLI, Romaine GOERGEN, Roger HUSS, Christiane HAMEN, Thierry LUTZ, Liliane MAROLDT, Jasmina PUCURICA, Fernand SCHMIT, Christian SCHMITZ, Jean-Jacques SCHMOETTEN, Isabelle WIRTH, professeurs.

h) commission supplémentaire pour les sections latin-sciences humaines et sociales et sciences humaines et sociales (G):

membres effectifs: M. Nico DECKER, directeur adjoint, Mmes et MM. Pascal BERMES, Nicole FOSSATI, Diane GAGGIOLI, Romaine GOERGEN, Roger HUSS, Thierry LUTZ, Fernand MEDERNACH, Fernand SCHMIT, Jean-Jacques SCHMOETTEN, Lynne SNEL, Adrienne ZENS-PEPORTE, professeurs.

membres suppléants: Mmes et MM. Luc BIMMERMANN, Rita BOHLER, Norbert CAMPAGNA, Guy DENTZER, Patrick ENGEL, Jean-François HAAS, Christiane HAMEN, Tom HENGEN, Renée KRANTZ, Liliane MAROLDT, Jasmina PUCURICA, Mireille ROY, Carlo SCHMITZ, Christian SCHMITZ, Isabelle WIRTH, professeurs.

VI. Lycée Robert-Schuman de Luxembourg

a) sections latin-langues vivantes et langues vivantes (A):

membres effectifs: Mme Michèle REMAKEL, directrice; Mmes et MM. Colette BELLION, Carole CAPUS, Jean-Claude HELLERS, Christiane KONSBRUCK-LORENT, Danièle MEDERNACH-MERENS, Claudine MOENCH, Georges NICKELS, François SCHOLER, Edith STANZELEIT, Danielle STRAUS-KREMER, Marie-Anne THOMMES, professeurs, Claire MILTGEN, candidat professeur.

membres suppléants: Mmes et MM. Eugène BECKER, Guy PAULY, Gilbert REIS, Jeanne STEINMETZER, Mariette WILDGEN, Henri WINCKEL, professeurs.

b) sections latin-mathématiques-informatique et mathématiques-informatique (B):

membres effectifs: Mme Michèle REMAKEL, directrice; Mmes et MM. Janine DONDELINGER-BECKER, Jean-Claude HEMMER, Carlo KINN, Fernand KOEUNE, Geneviève LEICK, Albert LINSTER, Gilbert REIS, Marie-Rose ROBERT-PEFFER, Edith STANZELEIT, Danielle STRAUS-KREMER, Véron WEBER, professeurs, Claire MILTGEN, candidat professeur.

membres suppléants: Mmes et MM. Eugène BECKER, François DIEDERICH, Christiane DURBACH, Hubert GLESENER, Christiane PIERSON, André ROBINET, Carmen SCHOLER, Marie-Flore WEBER, Henri WINCKEL, professeurs.

c) sections latin-sciences naturelles-mathématiques et sciences naturelles-mathématiques (C):

membres effectifs: M. Jean-Claude HEMMER, directeur adjoint; Mmes et MM. Eugène BECKER, Janine DONDELINGER-BECKER, Christiane DURBACH, Marie-Rose FABER, Charles HILD, Carlo KINN, Catherine KREMER, Geneviève LEICK, André ROBINET, Henri WINCKEL, professeurs, Claire MILTGEN, candidat professeur.

membres suppléants: Mmes et MM. François DIEDERICH, Marianne HENSCHEN, Norbert KREMER, Christiane PIERSON, Diane REULAND, Didier SCHAEFER, Carmen SCHOLER, Edith STANZELEIT, Danielle STRAUS-KREMER, Marie-Flore WEBER, professeurs, Claire MILTGEN, candidat professeur.

d) commission supplémentaire pour les sections latin-sciences naturelles-mathématiques et sciences naturelles-mathématiques (C):

membres effectifs: M. Jean-Claude HEMMER, directeur adjoint; Mmes et MM. Christiane DURBACH, Marianne HENSCHEN, Norbert KREMER, Guy PAULY, Christiane PIERSON, Didier SCHAEFER, Carmen SCHOLER, Marie-Flore WEBER, Laurent WELSCH, Henri WINCKEL, professeurs, Claire MILTGEN, candidat professeur.

membres suppléants: Mmes et MM. François DIEDERICH, Janine DONDELINGER-BECKER, Marie-Rose FABER, Charles HILD, Catherine KREMER, Geneviève LEICK, Albert LINSTER, Diane REULAND, Edith STANZELEIT, Danielle STRAUS-KREMER, professeurs.

e) sections latin-sciences économiques-mathématiques et sciences économiques-mathématiques (D):

membres effectifs: M. Jean-Claude HEMMER, directeur adjoint; Mmes et MM. Eugène BECKER, Denise KASS-HENGESCH, Marie-Jeanne KRIER-PETERS, Guy PAULY, Edith STANZELEIT, Simone STEINMETZ, Danielle STRAUS-KREMER, Léon WEIS, Laurent WELSCH, professeurs, Claire MILTGEN, candidat professeur.

membres suppléants: Mmes et MM. Guy BARTEN, Eugène BECKER, Carole CAPUS, Marc CONZÉMIUS, Arlette MEYER, Viviane REIFF, Henri WINCKEL, professeurs, Martine RICHARD, chargée d'éducation.

f) sections latin-sciences humaines et sociales et sciences humaines et sociales (G):

membres effectifs: Mme Michèle REMAKEL, directrice; Mmes et MM. Guy BARTEN, Marie-Rose BAUER-NEY, Eugène BECKER, Janine CAMY, Sandra GREISEN, Pascale HANSEN, Georges NICKELS, François SCHOLER, Danielle STRAUS-KREMER, Henri WINCKEL, professeurs, Claire MILTGEN, candidat professeur.

membres suppléants: Mmes et MM. Nicole DEVISCOUR, Edith FRANTZ-OTH, Pascale HURY, Carlo KINN, Jean-Baptiste KREMER, Simone LEHNERT, Edith STANZELEIT, Véron WEBER, Laurent WELSCH, professeurs.

VII. Lycée Hubert-Clément d'Esch-sur-Alzette

a) sections latin-langues vivantes et langues vivantes (A):

membres effectifs: M. François MAROLDT, directeur; Mmes et MM. Jean-Jacques BAUSTERT, Monica DE BIASIO, Adriano DE LUCA, Christine DURY, Danny GAASCH, Jean-Marc KLEES, Diane KREMER, Marc LENTZ, Daniel MAJERUS, Pierre MATAGNE, Alex REUTER, professeurs.

membres suppléants: Mmes et MM. Guy BEMTGEN, Antoine CIPRIANI, Jeanine EICHER-LIMPACH, Aloyse LEYTEM, Odile LINDEN, Patricia PETTINGER, professeurs.

b) sections latin-mathématiques-informatique et mathématiques-informatique (B):

membres effectifs: M. Jean THEIS, directeur adjoint; Mmes et MM. Guy BEMTGEN, Armand DI MARCO, Maryse KRIER, Aloyse LEYTEM, Daniel MAJERUS, Claudine MOUSEL-CATIN, Guy MULLER, Sarah PANTEGHINI, Patricia PETTINGER, Sylvain PIREN, Christiane ROLLING-TOUSSAINT, Tessy TIX, Viviane ZUANG-BAUMERT, professeurs.

membres suppléants: Mmes et MM. Jean-Jacques BAUSTERT, Romain BAUSTERT, Gilbert FLOENER, Gaby GREENWOOD-HAMILIUS, Michel HILD, Marc LENTZ, Rolande LINDEN, David MANCINI, Patricia PETTINGER, Carine REUTER-BAULER, Michèle TESSARO-MOMPER, professeurs.

c) sections latin-sciences naturelles-mathématiques et sciences naturelles-mathématiques (C):

membres effectifs: M. Jean THEIS, directeur adjoint; Mmes et MM. Christine BAUSTERT, Jean-Jacques BAUSTERT, Romain BAUSTERT, Gilbert FLOENER, Gaby GREENWOOD-HAMILIUS, Michel HILD, Marc LENTZ, Rolande LINDEN, Jeff LUDOVICY, Daniel MAJERUS, Patricia PETTINGER, Michèle TESSARO-MOMPER, professeurs.

membres suppléants: Mmes et MM. Guy BEMTGEN, Guy BIVER, Armand DI MARCO, Jean GASPAR, Maryse KRIER, Aloyse LEYTEM, Sarah PANTEGHINI, Christiane ROLLING-TOUSSAINT, Tessy TIX, Viviane ZUANG-BAUMERT, professeurs.

d) sections latin-sciences économiques-mathématiques et sciences économiques-mathématiques (D):

membres effectifs: M. François MAROLDT, directeur; Mmes et MM. Jean-Jacques BAUSTERT, Guy BEMTGEN, Antoine CIPRIANI, Christiane KOPPES-REICHLING, Aloyse LEYTEM, Daniel MAJERUS, Pierre MATAGNE, Carine REUTER-BAULER, Marie-Paule SEYLER, professeurs.

membres suppléants: Mmes et MM. Georges BUCHLER, Marie-Anne LEYDER, Diane LUDIG, Sarah PANTEGHINI, Françoise PESCATORE, professeurs.

e) sections latin-sciences humaines et sociales et sciences humaines et sociales (G):

membres effectifs: M. François MAROLDT, directeur; Mmes et MM. Jean-Jacques BAUSTERT, Guy BEMTGEN, Danielle KASS, Odile LINDEN, Daniel MAJERUS, Françoise PESCATORE, Patricia PETTINGER, Denis REITZ, Joëlle SCHLENTZ, Dunja SCHULER, professeurs.

membres suppléants: Mmes et MM. Georges BUCHLER, Antoine CIPRIANI, Christine DURY, Caroline KONNEN, Christiane KOPPES-REICHLING, Betty LAMBERT, Pierre MATAGNE, Michel SPELTZ, Viviane ZUANG-BAUMERT, professeurs.

VIII. Lycée Michel-Rodange de Luxembourg

a) sections latin-langues vivantes et langues vivantes (A):

membres effectifs: M. Jean-Paul WEYNANDT, directeur adjoint; Mmes et MM. Paul FELTES, Luc HORNBECK, Michèle MARC, Daniel REDING, Carlo ROSENFELD, Joseph SCHMIT, Vicky TERNES-WEYDERT, Mike THILL, Danielle WARNIER, Armand WEBER, Paul WEBER, Josiane WEIS ép. WEBER, professeurs.

membres suppléants: Mmes et MM. Véronique IGEL, Jesus LARA, Nicole METZLER-ZENS, Marie-France TRAUFLER ép. KRECKE, Raoul WEICKER, professeurs.

b) sections latin-mathématiques-informatique et mathématiques-informatique (B):

membres effectifs: M. Gilbert PESCH, directeur; Mmes et MM. Elisabeth DAMAN-KOPPES, Romy DIEDERICH-MULLER, Marie-Paule HASTERT ép. FERRES, René KRIER, Gérard LORANG, Nicole METZLER-ZENS, Egon MORIS, Pierre SIMON, Marie-France TRAUFLER ép. KRECKE, Raoul WEICKER, professeurs.

membres suppléants: Mmes et MM. Paul FELTES, Maggy HEYARD, Joëlle KIRSCH, Michèle LOUIS, Grit MOLITOR ép. SUNNEN, Daniel REDING, Serge WANTZ, Armand WEBER, Paul WEBER, Raymond WEBER, Mariette WEYDERT ép. LAURITZEN, professeurs.

c) sections latin-sciences naturelles-mathématiques et sciences naturelles-mathématiques (C):

membres effectifs: M. Gilbert PESCH, directeur; Mmes et MM. Jean BRAUCH, Elisabeth HEITER ép. SHEPPARD, Maggy HEYARD, Nicole METZLER-ZENS, Grit MOLITOR ép. SUNNEN, Egon MORIS, Serge WANTZ, Armand WEBER, Raoul WEICKER, Mariette WEYDERT ép. LAURITZEN, Gilbert ZANGERLE, professeurs.

membres suppléants: Mmes et MM. Elisabeth DAMAN-KOPPES, Romy DIEDERICH-MULLER, Paul FELTES, Marie-Paule HASTERT ép. FERRES, Jean-Marie MANGEN, Daniel REDING, Denise SCHWEITZER, Pierre SIMON, Marie-France TRAUFLER ép. KRECKE, Paul WEBER, Raymond WEBER, professeurs.

d) commission supplémentaire pour les sections latin-sciences naturelles-mathématiques et sciences naturelles-mathématiques (C):

membres effectifs: M. Gilbert PESCH, directeur; Mmes et MM. Jean BRAUCH, Elisabeth DAMAN-KOPPES, Michèle LOUIS, Nicole METZLER-ZENS, Grit MOLITOR ép. SUNNEN, Denise SCHWEITZER, Marie-France TRAUFLER ép. KRECKE, Serge WANTZ, Armand WEBER, Raymond WEBER, Raoul WEICKER, professeurs.

membres suppléants: Mmes et MM. Romy DIEDERICH-MULLER, Paul FELTES, Elisabeth HEITER ép. SHEPPARD, Maggy HEYARD, Jean-Marie MANGEN, Egon MORIS, Daniel REDING, Pierre SIMON, Mike THILL, Paul WEBER, Gilbert ZANGERLE, professeurs.

e) sections latin-sciences économiques-mathématiques et sciences économiques-mathématiques (D):

membres effectifs: M. Jean-Paul WEYNANDT, directeur adjoint; Mmes et MM. Vera GRAFF ép. DEBLIR, Lotty HOFFMANN-THILL, Joëlle KIRSCH, Carlo ROSENFELD, Carlo STRAUSS, Marie-France TRAUFLER ép. KRECKE, Paul WEBER, Mariette WEYDERT ép. LAURITZEN, Isabelle WIRION, professeurs.

membres suppléants: Mmes et MM. Raymond ENGEL, Pierre GERGES, Jean-Pierre HAUSEMER, Elisabeth HEITER ép. SHEPPARD, Carine KERTZ, Françoise MEDER, Claude MICHAUX, Daniel REDING, Roland REINERT, Georges ROLLINGER, Raoul WEICKER, professeurs.

f) sections latin-arts plastiques et arts plastiques (E):

membres effectifs: M. Gilbert PESCH, directeur; Mmes et MM. Claus DEMMER, Romy DIEDERICH-MULLER, Marie-Paule HASTERT ép. FERRES, Gaston HOFFMANN, Françoise SEIWERATH, Pierre SIMON, Carlo STRAUSS, Josiane VOLZ, Raoul WEICKER, professeurs.

membres suppléants: Mmes et MM. Elisabeth HEITER ép. SHEPPARD, Joëlle KIRSCH, Grit MOLITOR ép. SUNNEN, Maryse PUNDEL ép. SI ABDERRAHMANE, Daniel REDING, Claire SIMON ép. METZ, Armand WEBER, Paul WEBER, professeurs.

g) sections latin-sciences humaines et sociales et sciences humaines et sociales (G):

membres effectifs: M. Jean-Paul WEYNANDT, directeur adjoint; Mmes et MM. Raymond ENGEL, Connie FABER ép. KRACK, Pierre GERGES, Carine KERTZ, Romain LAMMAR, Françoise MEDER, Viviane MOLITOR ép. STEIN, Roland REINERT, Mike THILL, Paul WEBER, professeurs.

membres suppléants: Mmes et MM. Jacqueline BOVE ép. RAVARANI, Vera GRAFF ép. DEBLIR, Jean-Pierre HAUSEMER, Elisabeth HEITER ép. SHEPPARD, Lotty HOFFMANN-THILL, Claude MICHAUX, Camille PUTZ, Daniel REDING, Carlo ROSENFELD, Claire SIMON ép. METZ, Marie-France TRAUFLER ép. KRECKE, Raoul WEICKER, Mariette WEYDERT ép. LAURITZEN, Isabelle WIRION, professeurs.

IX. Lycée du Nord, Wiltz

a) sections latin-langues vivantes et langues vivantes (A):

membres effectifs: M. Pierre KOPPES, directeur adjoint, Mmes et MM. Jules BARTHEL, Tessy BIVER, Claude FEIDER, Tullio FORGIARINI, Chantal LORANG, Léon RIPPINGER, Marie-José SCHAACK, professeurs, Manon IHRY, candidat professeur.

membres suppléants: Mme et MM. André BAULER, André HENDEL, Paul HESSE, Michèle KOHLL, Pierre STOCKREISER, Paul WEBER, professeurs, Dirk ALT, candidat professeur.

b) sections latin-mathématiques-informatique et mathématiques-informatique (B):

membres effectifs: M. Pierre KOPPES, directeur adjoint, Mmes et MM. Jules BARTHEL, Charles EVEN, Conny GENGLER, Diane HENNICO, Paul HESSE, Michèle KOHLL, Yves REISER, Léon RIPPINGER, Jean RISCHETTE, Alain WEIS, François ZUIDBERG, professeurs, Manon IHRY, candidat professeur.

membres suppléants: Mme et MM. André BAULER, Sylvie BERG, Emmanuel BOCK, Jean-Paul LARBIERE, Natascha SCHWEITZER, Pierre STOCKREISER, Paul WEBER, Claude WOLTER, professeurs, Patrick SCHMIT, Daniel TREZZI, candidats professeurs.

c) sections latin-sciences naturelles-mathématiques et sciences naturelles-mathématiques (C):

membres effectifs: M. Pierre KOPPES, directeur adjoint, Mmes et MM. Jules BARTHEL, Martine BRIMMEYER, Charles EVEN, Conny GENGLER, Nico HAMEN, Diane HENNICO, Paul HESSE, Michèle KOHLL, Yves REISER, Léon RIPPINGER, Simone ROEMER, professeurs, Manon IHRY, candidat professeur.

membres suppléants: Mmes et MM. André BAULER, Sylvie BERG, Emmanuel BOCK, André HENDEL, Jean-Paul LARBIERE, Pierre SCHILTZ, Natascha SCHWEITZER, Pierre STOCKREISER, Claude WOLTER, Paul WEBER, Arnold WEBER, professeurs, Patrick SCHMIT, Daniel TREZZI, candidats professeurs.

d) sections latin-sciences économiques-mathématiques et sciences économiques-mathématiques (D):

membres effectifs: M. Pierre KOPPES, directeur adjoint, Mmes et MM. André BAULER, Sylvie BERG, Johannes DE KROON, Paul FLAMMANG, Nico HAMEN, Rita JEANTY, Léon RIPPINGER, Jean RISCHETTE, Jeff SEYLER, Claude WOLTER, professeurs.

membres suppléants: Mmes et MM. Martine BOULANGER, Claude FEIDER, Tullio FORGIARINI, Diane JURCEVIC, Raymond SCHOOS , Pierre STOCKREISER, Monique WAGENER, Paul WEBER, professeurs, Manon IHRY, candidat professeur.

e) sections latin-sciences humaines et sociales et sciences humaines et sociales (G):

membres effectifs: M. Pierre KOPPES, directeur adjoint, Mmes et MM. Sylvie BERG, Pierre BERTEMES, Yvonne CLAM, Johannes DE KROON, Paul FLAMMANG, Rita JEANTY, Léon RIPPINGER, Jeff SEYLER, Michel THIBEAU, Claude THOSS, Claude WOLTER, professeurs.

membres suppléants: Mmes et MM. André BAULER, Claude FEIDER, Tullio FORGIARINI, Jean-Luc LIST, Jean RISCHETTE, Raymond SCHOOS, Pierre STOCKREISER, Patty THIELEN, Monique WAGENER, Paul WEBER, professeurs, Manon IHRY, Diane JURCEVIC, Sylvie MEISCH, candidats professeurs.

X. Lycée Aline-Mayrisch de Luxembourg

a) sections latin-langues vivantes et langues vivantes (A):

membres effectifs: M. Gaston TERNES, directeur; Mmes et MM. Franck COLOTTE, Marie-Jo DECKER, Jeanne DUMONT, Stéphanie FEIPEL, Michèle MARC, Véronique MEYER, Christian ROLLINGER, Antoinette SCHMIT, professeurs; Daniel PILLATSCH, candidat professeur.

membres suppléants: Mmes et MM. Véronique IGEL, Tom KLONSKI, Sandy NEU, Frank SCHMIT, Christiane SCHMITZ, Jean-Luc THILL, Simone THILL, Danielle WARNIER, professeurs; Caroline CORBISEZ, candidat professeur.

b) sections latin-mathématiques-informatique et mathématiques-informatique (B):

membres effectifs: M. Gaston TERNES, directeur; Mmes et MM. Franck COLOTTE, Claude FABER, Marc HAUSTGEN, Claude HILDGEN, Paul KRUCHTEN, David MANCINI, Antoine RECHE, Claude SCHMITZ, Jean-Luc THILL, professeurs; Françoise GLOD, Daniel PILLATSCH, Claude REILES, candidats professeurs.

membres suppléants: Mmes et MM. Georges BERENS, Martine DEPREZ, Martine FELLER, Marc HEYART, Véronique MEYER, Sandy NEU, Laurent NIGRA, Aloyse REUTER, Simone THILL, Daniel WEYLER, professeurs; Christophe BARTHEL, Caroline CORBISEZ, candidats professeurs.

c) sections latin-sciences naturelles-mathématiques et sciences naturelles-mathématiques (C):

membres effectifs: M. Constant RATHS, directeur adjoint; Mmes et MM. Georges BERENS, Franck COLOTTE, Catherine FABER, Martine FELLER, Marc HEYART, Tom KLONSKI, Paul KRUCHTEN, Sandy NEU, Laurent NIGRA, Christiane SCHMITZ, professeurs; Michel TRES, candidat professeur.

membres suppléants: Mmes et MM. Martine DEPREZ, Claude FABER, Véronique MEYER, Tatjana MORO, Daniel NERI, Antoine RECHE, Simone THILL, Marc WOHLFARTH, professeurs; Caroline CORBISEZ, Anouk FRIEDERICI, Daniel PILLATSCH, candidats professeurs.

d) commission supplémentaire pour les sections latin-sciences naturelles-mathématiques et sciences naturelles-mathématiques (C):

membres effectifs: M. Constant RATHS, directeur adjoint; Mmes et MM. Georges BERENS, Franck COLOTTE, Martine DEPREZ, Tatjana MORO, Daniel NERI, Sandy NEU, Antoine RECHE, Patricia ROULLING, Simone THILL, Marc WOHLFARTH, professeurs; Michel TRES, candidat professeur.

membres suppléants: Mmes et MM. Catherine FABER, Claude FABER, Martine FELLER, Marc HEYART, Tom KLONSKI, Paul KRUCHTEN, Véronique MEYER, Laurent NIGRA, Christiane SCHMITZ, professeurs; Caroline CORBISEZ, Daniel PILLATSCH, candidats professeurs.

e) sections latin-sciences économiques-mathématiques et sciences économiques-mathématiques (D):

membres effectifs: M. Gaston TERNES, directeur; Mme et MM. Marc BUCHLER, Franck COLOTTE, Christian DELCOURT, Paul KRUCHTEN, Martine LIMPACH, Véronique MEYER, Marc MULLER, Christian ROLLINGER, professeurs; Christophe BARTHEL, Daniel PILLATSCH, candidats professeurs.

membres suppléants: Mmes et MM. Marc MULLER, Patrick MULLER, Sandy NEU, Angela NIES, Jean-Luc THILL, Simone THILL, Daniel WEYLER, professeurs; Caroline CORBISEZ, Françoise GLOD, Daniel PILLATSCH, candidats professeurs.

f) commission supplémentaire pour les sections latin-sciences économiques-mathématiques et sciences économiques-mathématiques (D):

membres effectifs: M. Gaston TERNES, directeur; Mme et MM. Franck COLOTTE, Christian DELCOURT, Paul KRUCHTEN, Marc MULLER, Patrick MULLER, Angela NIES, Jean-Luc THILL, professeurs; Françoise GLOD, Daniel PILLATSCH, candidats professeurs.

membres suppléants: Mme et MM. Marc BUCHLER, Martine LIMPACH, Véronique MEYER, Marc MULLER, Sandy NEU, Simone THILL, Daniel WEYLER, professeurs; Christophe BARTHEL, Caroline CORBISEZ, Daniel PILLATSCH, candidats professeurs.

g) sections latin-arts plastiques et arts plastiques (E):

membres effectifs: M. Constant Raths, directeur adjoint; Mmes et MM. Carole BURQUEL, Carole CHAINE, Franck COLOTTE, Martine FELLER, Tom KLONSKI, René LOMMEL, Véronique MEYER, Jacques NEUBERG, Serge ROSEN, professeurs; Claude REILES, candidat professeur.

membres suppléants: Mmes et MM. Pitt BRANDENBURGER, Carole BURQUEL, Franck COLOTTE, Marc HAUSTGEN, Vera LECUIT, Patricia ROULLING, Frank SCHMIT, professeurs; Caroline CORBISEZ, Michel TRES, candidats professeurs.

h) sections latin-sciences humaines et sociales et sciences humaines et sociales (G):

membres effectifs: M. Constant RATHS, directeur adjoint; Mmes et MM. Carole BURQUEL, Franck COLOTTE, Bernard FABER, Anne GOEDERT, Georges HENGESCH, Marc MULLER, Sandy NEU, Frank SCHMIT, Jean-Luc THILL, Yves WUNSCH, professeurs; Anouk FRIEDERICI, candidat professeur.

membres suppléants: Mmes et MM. Michèle CORDIER, Christian DELCOURT, Martine DEPREZ, Martine FELLER, Mona GUIRSCH, Véronique MEYER, Antoine RECHE, Josette WIRION, professeurs; Caroline CORBISEZ, Claire FLAMMANG, candidat professeur.

i) commission supplémentaire pour les sections latin-sciences humaines et sociales et sciences humaines et sociales (G):

membres effectifs: M. Constant RATHS, directeur-adjoint; Mmes et MM. Carole BURQUEL, Franck COLOTTE, Michèle CORDIER, Martine DEPREZ, Martine FELLER, Mona GUIRSCH, Marc MULLER, Sandy NEU, Jean-Luc THILL, Josette WIRION, Daniel WEYLER, professeurs.

membres suppléants: Mmes et MM. Franck COLOTTE, Christian DELCOURT, Anne GOEDERT, Georges HENGESCH, Véronique MEYER, Frank SCHMIT, Yves WUNSCH, professeurs; Claire FLAMMANG; Caroline CORBISEZ, Anouk FRIEDERICI, candidats professeurs.

XI. Commission supplémentaire pour les sections latin-langues vivantes et langues vivantes (A):

commission siégeant au Lycée de garçons de Luxembourg:

membres effectifs: M. Bernard SCHROEDER, directeur, Mmes et MM. Marthe BREISTROFF, Jos EILENBECKER, Claude MICHAUX, Jean REITER, Armand THILL, Lucien THILL, Adrienne ZENS-PEPORTE, Gérard ZENS, professeurs.

membres suppléants: MM. Patrick KRINGS, Jean-Paul NILLES, professeurs.

XII. Commission supplémentaire pour les sections latin-mathématiques-informatique et mathématiques-informatique (B):

commission siégeant au Lycée de garçons de Luxembourg:

membres effectifs: M. Bernard SCHROEDER, directeur, Mmes et MM. Jean-Claude BREMER, Carol EICHER, Jean-Claude HEMMER, Patrick KRINGS, Pierre KUFFER, Caroline LENTZ, Jean-Paul NILLES, Michèle REMAKEL, Armand THILL, Gérard ZENS, professeurs.

membres suppléants: MM. Jean REITER, Jean-Louis SCHAMMO, professeurs.

XIII. Commission supplémentaire pour les sections latin-sciences naturelles-mathématiques et sciences naturelles-mathématiques (C):

commission siégeant au Lycée de garçons de Luxembourg:

membres effectifs: M. Bernard SCHROEDER, directeur, Mmes et MM. Carol EICHER, Patrick KRINGS, Pierre KUFFER, Caroline LENTZ, Jean-Paul NILLES, Michèle REMAKEL, Joseph SALENTINY, Armand THILL, Jean-Marie WIRTGEN, Gérard ZENS, Adrienne ZENS-PEPORTE, professeurs.

membres suppléants: MM. Jean REITER, Jean-Louis SCHAMMO, professeurs.

XIV. Commission supplémentaire pour les sections latin-sciences économiques-mathématiques et sciences économiques-mathématiques (D):

commission siégeant au Lycée de garçons de Luxembourg:

membres effectifs: M. Bernard SCHROEDER, directeur, Mme et MM. Jean-Claude BREMER, Nico DECKER, Gérard FEIDER, Jean-Claude HAVE, Jean REITER, Jean-Louis SCHAMMO, Armand THILL, Jean-Paul WEYNANDT, Jean-Marie WIRTGEN, professeurs.

membres suppléants: Mme et M. Caroline LENTZ, Jean-Paul NILLES, professeurs.

XV. Commission supplémentaire pour les sections latin-sciences humaines et sociales et sciences humaines et sociales (G):

commission siégeant au Lycée de garçons de Luxembourg:

membres effectifs: M. Bernard SCHROEDER, directeur, Mmes et MM. Giancarlo DE TOFFOLI, Nico DECKER, Gérard FEIDER, Jean REITER, Sandra RODRIGUES, Jean-Louis SCHAMMO, Claude SCHOCK, Françoise SEIWERATH, Armand THILL, professeurs.

membres suppléants: Mme et M. Caroline LENTZ, Jean-Paul NILLES, professeurs.

Art. 4. Les commissions se réunissent sur convocation des commissaires du Gouvernement.

Art. 5. Les **épreuves écrites** auront lieu les **matinées des 3, 4, 5, 8, 9, 11, 12 juin 2009**.

La **journée de repêchage** pour les candidats absents pendant une demi-journée au plus et valablement excusés aura lieu la **matinée du 13 juin 2009**.

Les **épreuves d'ajournement** auront lieu les **matinées et après-midi des 15, 16, et 17 septembre** et la **matinée du 18 septembre 2009**.

La **journée de repêchage** pour les candidats absents pendant une journée au plus et valablement excusés aura lieu le **21 septembre 2009**.

Art. 6. Le présent arrêté sera publié au Mémorial; une copie sera remise aux membres des commissions pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 19 novembre 2008.
La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Arrêté grand-ducal du 9 décembre 2008 autorisant Madame Anne Laure Francine NOTHUM à changer ses prénoms actuels en ceux de «Anouk Laure Francine».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Maître Charles Kaufhold, avocat à Luxembourg, sollicitant au nom de Madame Anne Laure Francine NOTHUM, née le 27 juin 1966 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-5972 Itzig, 10, rue des Prés, l'autorisation de changer ses prénoms actuels en ceux de «Anouk Laure Francine»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Anne Laure Francine NOTHUM est autorisée à changer ses prénoms actuels en ceux de «Anouk Laure Francine».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 9 décembre 2008.
Henri

Arrêté grand-ducal du 9 décembre 2008 autorisant Monsieur Dieter Erdmann SCHARLE à changer ses prénoms actuels en celui de «Ernest».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Dieter Erdmann SCHARLE, né le 28 décembre 1943 à Poznan (Pologne), de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-2433 Luxembourg, 2, rue Nic. Rollinger, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en celui de «Ernest»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Dieter Erdmann SCHARLE est autorisé à changer ses prénoms actuels en celui de «Ernest».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 9 décembre 2008.
Henri

Arrêté grand-ducal du 9 décembre 2008 autorisant Madame Siona Sylvia Françoise VERELST à changer le nom patronymique actuel de sa fille mineure Yasmine VERELST en celui de «MATHIAS».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Siona Sylvia Françoise VERELST, sollicitant l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de sa fille mineure Yasmine VERELST, née le 20 octobre 1999 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à D-66706 Tettingen-Butzdorf, 58, Zerwasstrasse, en celui de «MATHIAS»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Siona Sylvia Françoise VERELST est autorisée à changer le nom patronymique actuel de sa fille mineure Yasmine VERELST en celui de «MATHIAS».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 9 décembre 2008.
Henri

Arrêté ministériel du 6 février 2009 portant désignation des membres du comité d'accompagnement relatif à l'aménagement du projet de chauffage urbain au Ban de Gasperich sur le territoire de la Ville de Luxembourg avec découplage de la chaleur produite par l'incinérateur du SIDOR.

Le Ministre de l'Environnement,

Vu la loi modifiée du 31 mai 1999 portant institution d'un fonds pour la protection de l'environnement et notamment son article 7;

Vu le règlement grand-ducal du 13 mai 2008 déterminant les modalités de fonctionnement du comité d'accompagnement permanent relatif à l'aménagement du projet de chauffage urbain au Ban de Gasperich sur le territoire de la Ville de Luxembourg avec découplage de la chaleur produite par l'incinérateur du SIDOR;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres du comité d'accompagnement relatif à l'aménagement du projet de chauffage urbain au Ban de Gasperich sur le territoire de la Ville de Luxembourg avec découplage de la chaleur produite par l'incinérateur du SIDOR pour une durée de trois ans:

– pour le Ministre ayant dans ses attributions l'environnement:
  Monsieur Henri HAINE, Conseiller de direction 1ère classe,
  Monsieur Jean BIVER, Directeur adjoint auprès de l'Administration de l'Environnement;
– pour le Ministre ayant dans ses attributions l'intérieur:
  Monsieur Marc LEONHARD, Premier Conseiller de Gouvernement;
– pour le Ministre ayant dans ses attributions le budget:
  Monsieur Ernest MOUSEL, Premier Inspecteur;
– pour le Ministre ayant dans ses attributions l'énergie:
  Monsieur Emil PANTEA, Rédacteur Principal;
– pour le maître d'ouvrage (Ville de Luxembourg):
  Monsieur Gilbert THÉATO, Ingénieur en énergétique;
– pour le syndicat intercommunal SIDOR:
  Madame Pauline VAN WISSEN, secrétaire-trésorier auprès du syndicat intercommunal SIDOR.

Art. 2. Monsieur Henri HAINE, Conseiller de direction 1ère classe au Ministère de l'Environnement est nommé président du comité d'accompagnement. L'Administration de l'Environnement est chargée du secrétariat et de la coordination technique et administrative des travaux du comité.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Il sera adressé à chacun des membres pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 6 février 2009.

Le Ministre de l'Environnement,
Lucien Lux

Entreprises d'assurances. – Transfert de portefeuille de l'entreprise d'assurances de droit britannique Zurich International (UK) Limited vers la succursale britannique de l'entreprise d'assurances de droit irlandais Zurich Insurance Plc (anciennement Zurich Insurance Ireland Limited). – La *FSA, Financial Services Authority*, autorité de contrôle du secteur des assurances du Royaume-Uni, a informé le Commissariat aux Assurances que l'entreprise d'assurances de droit britannique *Zurich International (UK) Limited* était autorisée à transférer l'intégralité de son portefeuille d'assurance non-vie vers la succursale britannique de l'entreprise d'assurances de droit irlandais *Zurich Insurance Plc* avec effet au 1er janvier 2009.

Le transfert devient opposable de plein droit aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès cette publication.

Ministère de l'Egalité des chances. – Services pour filles, femmes et femmes avec enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 1er décembre 2008, l'agrément est accordé à l'organisme gestionnaire Fondation Maison de la Porte Ouverte ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de sa garderie interne du Foyer Paula Bové et de l'Hôtel Maternel.

L'agrément est enregistré sous le numéro 2008/01/.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour personnes âgées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 28 janvier 2009, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 6 mois à l'organisme gestionnaire «Claire a.s.b.l.», ayant son siège à 24, boulevard Joseph 2, L-1840 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «maison de soins» appelé «Sacré Cœur Diekirch» à l'adresse: 18, rue de l'Hôpital, L-9244 Diekirch.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro A/12/98.

Par arrêté ministériel du 20 janvier 2009, un agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 1er février 2010, vu le retard des travaux de mise en conformité, à l'organisme gestionnaire «Administration communale de Diekirch», ayant son siège social à B.P. 145, L-9202 Diekirch, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 7, avenue de la Gare, L-9233 Diekirch.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/01/030.

Par arrêté ministériel du 26 janvier 2009, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 1 an, vu le retard des travaux de construction, à l'organisme gestionnaire «Administration communale de Sanem», ayant son siège social à B.P. 74, L-4401 Belvaux, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 2, rue Schleierhaff, L-4492 Soleuvre.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/01/032.

Par arrêté ministériel du 26 janvier 2009, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 6 mois à l'organisme gestionnaire «Syrdall Heem a.s.b.l.», ayant son siège à «Am Sand», L-6999 Oberanven, pour l'exercice de l'activité de «centre psycho-gériatrique» à l'adresse: rue Principale, L-5201 Sandweiler.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/09/04/048.

Par arrêté ministériel du 17 décembre 2008, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 2 mois à l'organisme gestionnaire Etablissement public «Centres, Foyers et Services pour personnes âgées», ayant son siège à 1, plateau du Rham, L-2427 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «maison de soins» à l'adresse: 10, rue Grande-Duchesse Charlotte, L-9515 Wiltz.

L'agrément limité dans le temps prend cours le 1er janvier 2009.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro 09/10/007.

Par arrêté ministériel du 5 janvier 2009, un agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 15 juillet 2009, vu le retard des travaux de mise en conformité, à l'organisme gestionnaire «ZithaSenior S.A.», ayant son siège social à 30, rue Ste Zithe, L-2763 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 4, rue Buurgkapp, L-6211 Consdorf.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/07/01/044.

Par arrêté ministériel du 5 janvier 2009, un agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 1er avril 2009 à l'organisme gestionnaire Etablissement public «Centres, Foyers et Services pour personnes âgées», ayant son siège à 1, plateau du Rham, L-2427 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 7, rue Nic. Pletschette, L-3743 Rumelange.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/01/023.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour personnes handicapées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 12 janvier 2009, un agrément pour une durée limitée au 31 décembre 2009 est accordé à l'organisme gestionnaire «Ligue HMC Coopérative s.c.», ayant son siège social à 82, route d'Arlon, L-8311 Capellen, pour l'exercice de l'activité d'«atelier protégé» appelé «Ateliers Protégés de la Ligue HMC Coopérative s.c.» à l'adresse: 75, route d'Arlon, L-8311 Capellen.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro 0701/11.

Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois de décembre 2008.

N° d'ordre	Nom du failli	Date du Jugement	Juge-commissaire	Curateur
		Luxembourg		
1.	s.à r.l. DJAIDI, avec siège social à L-1212 Luxembourg, 16, rue des Bains, de fait inconnue à cette adresse	05.12.08	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Cécilia *Parisini*
2.	s.à r.l. IMMOPÔLE VCM, avec siège social à L-5752 Frisange, 6B, rue de Luxembourg, de fait inconnue à cette adresse	05.12.08	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Cécilia *Parisini*
3.	S.A. MURUS LETZEBUERG, établie et ayant son siège social à L-7420 Cruchten, 10, rue Principale	05.12.08	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Pierre *Feltgen*
4.	s.à r.l. COLOR DESIGN, avec siège social à L-1727 Luxembourg, 23, rue Arthur Herchen	08.12.08	M. Marc *Wagner*	Me Olivier *Wagner*

5.	s.à r.l. LUXEIS, avec siège social à L-8391 Nospelt, 89, rue des Fleurs	08.12.08	M. Marc *Wagner*	Me Olivier *Wagner*
6.	S.A. MICROPRICES, avec siège social à L-4732 Pétange, 18, rue de l'Eglise	08.12.08	M. Marc *Wagner*	Me Yamina *Noura*
7.	s.à r.l. T.T.E. LOGISTIQUE, anciennement «TRANSIT LUX S.à r.l.», avec siège social à L-4276 Esch-sur-Alzette, 14, rue Pasteur	08.12.08	M. Marc *Wagner*	Me Yamina *Noura*
8.	s.à r.l. Vdo.nrg. anciennement «PHOTO VIDEO DICHTER S.à r.l.», établie et ayant son siège social à L-3510 Dudelange, 10, rue de la Libération	08.12.08	M. Marc *Wagner*	Me Tania *Hoffmann*
9.	s.à r.l. BRASSERIE DU BRILL, établie et ayant son siège social à L-4031 Esch-sur-Alzette, 58, rue Zénon Bernard	08.12.08	M. Marc *Wagner*	Me Joëlle *Niclou*
10.	S.A. LA LIBRAIRIE DE LA BOURSE, avec siège social à L-6117 Junglinster, 13A, rue de la Gare, de fait inconnue à cette adresse	08.12.08	M. Marc *Wagner*	Me Joëlle *Niclou*
11.	s.à r.l. PEREIRA, établie et ayant son siège social à L-3616 Kayl, 53A, rue du Commerce, et la succursale à L-3540 Dudelange, 28, rue du Commerce	10.12.08	Mme Carole *Err*	Me Olivier *Wagner*
12.	S.A. S.I.T.M., établie et ayant son siège social à L-3569 Dudelange, 96, rue Tattenberg	12.12.08	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Astrid *Bugatto*
13.	S.A. MULTINATIONAL A-GROUP, ayant exploité sous l'enseigne commerciale «EUROPEAN CAR LEASING», avec siège social à L-1724 Luxembourg, 43, boulevard Prince Henri, de fait inconnue à cette adresse	12.12.08	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Karim *Zedira*
14.	S.A. SEICO (Société des Entreprises Immobilières et de Construction), avec siège social à L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy, de fait inconnue à cette adresse	12.12.08	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Karim *Zedira*
15.	s.à r.l. 9 L U N E S, établie et ayant son siège social à L-2340 Luxembourg, 7, rue Philippe II	12.12.08	Mme Carole *Err*	Me Astrid *Bugatto*
16.	s.à r.l. LE COSSIER, établie et ayant son siège social à L-1255 Luxembourg, 4, rue de Bragance	12.12.08	Mme Carole *Err*	Me Antoine *Laniez*
17.	S.A. EUROPEENNE DE TRANSPORTS ET DE LOCATIONS, établie et ayant son siège social à L-6947 Niederanven, 7, Zone Industrielle Bombicht	12.12.08	Mme Carole *Err*	Me Antoine *Laniez*
18.	s.à r.l. NATALYS, avec siège social à L-2240 Luxembourg, 8, rue Notre Dame, de fait inconnue à cette adresse	15.12.08	M. Marc *Wagner*	Me Marguerite *Ries*
19.	S.A. GESTION EN TECHNIQUE SPECIALE, établie et ayant son siège social à L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon	15.12.08	M. Marc *Wagner*	Me Marguerite *Ries*
20.	s.à r.l. AQUA TRADER, établie et ayant son siège social à L-5370 Schuttrange, 22, rue de la Forêt	17.12.08	Mme Carole *Err*	Me Yann *Baden*
21.	A.G. ALPE-LUX, établie et ayant son siège social à L-6617 Wasserbillig, 13, route d'Echternach	17.12.08	Mme Carole *Err*	Me Yann *Baden*

22.	s.à r.l. K. DISTRIBUTION, établie et ayant son siège social à L-5442 Roedt, 54/2, route de Remich	17.12.08	Mme Carole *Err*	Me Anne *Devin-Kessler*
23.	S.A. MARKETING-PUBLICITE-REGIE Luxembourg, en abrégé M.P.R. LUX S.A., établie et ayant son siège social à L-8080 Bertrange, 57, route de Longwy	19.12.08	Mme Carole *Err*	Me Karima *Hammouche*
24.	s.à r.l. ION + HUMAN RESOURCES SERVICES, avec siège social à L-2269 Luxembourg, 5, rue Jean Origer, de fait inconnue à cette adresse	19.12.08	Mme Carole *Err*	Me Yannick *Arbaut*
25.	s.à r.l. PROFLEX, établie et ayant son siège social à L-8094 Bertrange, 36, rue de Strassen	19.12.08	Mme Carole *Err*	Me Yannick *Arbaut*
26.	S.A. POYEL PARTNERS AND INVESTMENT, en abrégé PPI S.A., établie et ayant son siège social à L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy	19.12.08	Mme Carole *Err*	Me Jeanne *Laurent*
27.	s.à r.l. PTH LUX, ayant eu son siège social à L-6686 Mertert, 51, route de Wasserbillig, actuellement sans siège social connu	19.12.08	Mme Carole *Err*	Me Jeanne *Laurent*
28.	s.à r.l. BOULANGERIE-PÂTISSERIE WIROL, établie et ayant son siège social à L-4750 Pétange, 1, route de Longwy	19.12.08	Mme Carole *Err*	Me Kamilla *Ladka*
29.	s.à r.l. PARAONE DISTRIBUTION, exploitant sous l'enseigne (HAIR CONCEPT), établie et ayant son siège social à L-1940 Luxembourg, 218, Route de Longwy	22.12.08	Mme Anita *Lecuit*	Me Marguerite *Ries*
30.	s.à r.l. BUILDING SUPPORT, anciennement «VAZERAT S.à r.l.», ci-avant «GOBAL AUDIT S.à r.l.», établie et ayant son siège social à L-4830 Rodange, 4, route de Longwy	22.12.08	Mme Anita *Lecuit*	Me Marguerite *Ries*
31.	S.A. LINAR, établie et ayant son siège social à L-7241 Bereldange, 204, route de Luxembourg	22.12.08	Mme Anita *Lecuit*	Me Olivier *Wagner*
32.	S.A. NMG NEW MEDIA GROUP, établie et ayant son siège social à L-1930 Luxembourg, 48, avenue de la Liberté	22.12.08	Mme Anita *Lecuit*	Me Olivier *Wagner*
33.	S.A. PLAYTIME, établie et ayant son siège social à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl	22.12.08	Mme Anita *Lecuit*	Me Yann *Baden*
34.	S.A. THE TMT COMPANY, établie et ayant son siège social à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl	22.12.08	Mme Anita *Lecuit*	Me Yann *Baden*
35.	s.à r.l. EPICURE, exploitant sous l'enseigne «BRASSERIE DE L'ABBAYE», établie et ayant son siège social à L-2160 Luxembourg, 28, rue du Munster	22.12.08	Mme Anita *Lecuit*	Me Yann *Baden*
36.	s.à r.l. PBS-PROFESSIONAL BUREAU SERVICING, en abrégé «PBS S.à r.l.», anciennement «COIFFURE RENAISSANCE S.à r.l.», ayant eu son siège social à L-6673 Mertert, 43, Cité Pierre Frieden, actuellement sans siège social connu	22.12.08	Mme Anita *Lecuit*	Me Fabien *Verreaux*
37.	s.à r.l. ROKYME, avec siège social à L-4480 Belvaux, 165A, Chemin Rouge, de fait inconnue à cette adresse	22.12.08	Mme Anita *Lecuit*	Me Fabien *Verreaux*

		Diekirch		
38.	s.à r.l. SCAFOLUX, établie et ayant son siège social à L-9711 Clervaux, 62, Grand-rue	03.12.08	Mme Chantal *Glod*	Me Lony *Thillen*
39.	S.A. LEADER WOOD, établie et ayant son siège social à L-8832 Rombach-Martelange, 5, route d'Arlon	03.12.08	Mme Chantal *Glod*	Me Jean-Luc *Gonner*
40.	s.à r.l. RALF KAREN PARKETT & BODENBELÄGE, établie et ayant son siège social à L-6470 Echternach, 6-8, rue de la Montagne	03.12.08	Mme Chantal *Glod*	Me Christian *Hansen*
41.	s.à r.l. ELEKTROTECHNIK THOMMES, établie et ayant son siège social à L-6437 Echternach, 14, rue Ermesinde	10.12.08	Mme Michèle *Krier*	Me Daniel *Baulisch*
42.	S.A. EISLECKER DAACHDECKER, établie et ayant son siège social à L-9573 Wiltz, 4, rue Michel Thilges	10.12.08	Mme Michèle *Krier*	Me Nathalie *Hengen*
43.	S.A. VIP GROUP, établie et ayant son siège social à L-9911 Troisvierges, 1B, rue de Drinklange	10.12.08	Mme Michèle *Krier*	Me Silvia *Alves*
44.	s.à r.l. LUX-LOGI-TRANS, L.L.T., établie et ayant son siège social à L-9515 Wiltz, 71, rue G.-D. Charlotte	10.12.08	Mme Michèle *Krier*	Me Claude *Speicher*
45.	s.à r.l. SALON SUSI, établie et ayant son siège social à L-9051 Ettelbruck, 60, Grand-rue	10.12.08	Mme Michèle *Krier*	Me Christian *Hansen*
46.	S.A. C.W. LUX, avec siège social à L-8814 Bigonville, 3, rue de l'Eglise	10.12.08	Mme Michèle *Krier*	Me Christian *Biltgen*
47.	s.à r.l. de droit étranger M&J LUX LTD, établie et ayant son siège social à L-9764 Marnach, 19, rue de Marbourg	17.12.08	Mme Michèle *Krier*	Me Pascale *Hansen*

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 4 février 2009, Monsieur le docteur Jean-Paul PETTINGER, né le 3 mars 1978, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 4 février 2009, Madame le docteur Dalila ZAMOUM, née le 28 mars 1976, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 4 février 2009, Monsieur Godefroid BOTECCHIA, né le 3 mai 1963, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 5 février 2009, Monsieur le docteur Grégory PIRET-GÉRARD, né le 24 août 1977, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en radiodiagnostic au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 5 février 2009, Monsieur le docteur Franz MEYER, né le 10 juin 1948, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Santé. – Relevé des maladies à déclaration obligatoire déclarées pendant les mois de janvier à décembre 2008.

Mois	01/08	02/08	03/08	04/08	05/08	06/08	07/08	08/08	09/08	10/08	11/08	12/08	TOTAL 01-12/08
Maladies													
Botulisme					1								**1**
Coqueluche										2			**2**
Gastroentérite à Campylobacter sp	42	29	22	38	40	50	36	47	40	30	35	31	**440**
Gastroentérite à Clostridium difficile O27*	8	5	6	4	9	7	2		1	1	1	2	**46**
Gastroentérite à Clostridium difficile Non O27*	23	13	12	24	19	19	12	1	20	13	7	14	**177**
Gastroentérite à Escherichia coli (EHEC)*					1	1				1	1		**4**
Gastroentérite à Giardia lamblia				1									**1**
Gastroentérite à Norovirus*											23		**23**
Gastroentérite à Salmonella sp	7	4	3	15	6	15	19	23	32	12	16	5	**157**
Gastroentérite à Shigella sp			1	1		2	2		1		2		**9**
Gastroentérite à Yersinia sp	2	1	2	2	1	4	1	1	1	2			**17**
Hépatite A (aiguë)							2	1					**3**
Hépatite B (aiguë et porteur de Ag HBs+)	3	1		2	1	3	1	1	5	2	2		**21**
Hépatite C	13	2	2	7	8	6	7	1	6	3	3		**58**
Infection à Chlamydia trachomatis						1	1						**2**
Infection à Neisseria gonorrhoeae					2	1	1	1	1	1	1	1	**9**
Légionellose	1	1		1		1						1	**5**
Listériose											1		**1**
Maladie de Lyme						3	4			1			**8**
Malaria	1			1									**2**
Méningite à Neisseria meningitidis type C									1			1	**2**
Oreillons									1	7	9	9	**26**
Rougeole	1												**1**

Mois	01/08	02/08	03/08	04/08	05/08	06/08	07/08	08/08	09/08	10/08	11/08	12/08	TOTAL 01-12/08
Maladies													
Scarlatine				1									**1**
SIDA				2							3	1	**6**
Syphilis	1	1		2					2	2	4		**12**
Toxoplasmose											1		**1**
Tuberculose extrapulmonaire					2				1				**3**
Tuberculose primoinfection		1											**1**
Tuberculose pulmonaire	4	4	4	3	1	3	2		3	3	2	1	**30**

N.B. Les cas des maladies marqués par un * ne sont pas à déclaration obligatoire.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 14 **19 février 2009**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 23 janvier 2009 portant remplacement d'un membre du conseil d'administration du fonds national de la recherche.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi du 31 mai 1999 portant création d'un fonds national de la recherche dans le secteur public et notamment son article 5;

Vu l'arrêté grand-ducal du 28 janvier 2005 portant nomination des membres du conseil d'administration du fonds national de la recherche dans le secteur public;

Considérant la démission de Monsieur Raymond BAUSCH;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et après délibération du Gouvernement en conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Robert KERGER, Chargé de mission au Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est nommé membre du conseil d'administration du fonds national de la recherche dans le secteur public, en remplacement de Monsieur Raymond BAUSCH.

Art. 2. Monsieur Robert KERGER achèvera le mandat de son prédécesseur.

Art. 3. Notre Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de la Culture,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 23 janvier 2009.
Henri

Arrêté ministériel du 30 janvier 2009 modifiant l'arrêté ministériel du 28 novembre 2007 portant institution et organisation d'une commission consultative aéroportuaire.

Le Ministre des Transports,

Vu la loi du 31 janvier 1948 modifiée relative à la réglementation de la navigation aérienne;

Vu la loi du 19 mai 1999 modifiée ayant pour objet a) de réglementer l'accès au marché de l'assistance en escale à l'aéroport de Luxembourg, b) de créer un cadre réglementaire dans le domaine de la sûreté de l'aviation civile et c) d'instituer une Direction de l'aviation civile;

Vu l'arrêté ministériel du 28 novembre 2007 portant institution et organisation d'une commission consultative aéroportuaire;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres de la commission consultative aéroportuaire:

– comme représentants de la commune de Schuttrange

M. Claude MARSON, Bourgmestre,
en remplacement de M. Henri RODESCH;

M. René HELLERS, Echevin (suppléant),
en remplacement de M. Claude MARSON.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial et copie en sera transmise aux intéressés pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 30 janvier 2009.

Le Ministre des Transports,
Lucien Lux

Arrêté grand-ducal du 6 février 2009 portant nomination d'un Conseiller du Conseil de la concurrence et d'un Conseiller-suppléant du Conseil de la concurrence.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 7 (1) de la loi du 17 mai 2004 relative à la concurrence;

Vu l'arrêté grand-ducal du 29 octobre 2004 portant nomination, entre autres, de Monsieur Jean-Claude WIWINIUS aux fonctions de Conseiller du Conseil de la concurrence et de Monsieur Alain THORN aux fonctions de Conseiller-suppléant du Conseil de la concurrence;

Vu la démission présentée par Monsieur Jean-Claude WIWINIUS en date du 13 octobre 2008 et la démission présentée par Monsieur Alain THORN en date du 8 janvier 2008;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Démission honorable de ses fonctions de Conseiller du Conseil de la concurrence est accordée à Monsieur Jean-Claude WIWINIUS.

Art. 2. Démission honorable de ses fonctions de Conseiller-suppléant du Conseil de la concurrence est accordée à Monsieur Alain THORN.

Art. 3. Est nommé Conseiller du Conseil de la concurrence, en remplacement de Monsieur Jean-Claude WIWINIUS, dont il achève le mandat:

Monsieur Pierre CALMES, Conseiller à la Cour d'appel.

Art. 4. Est nommé Conseiller-suppléant du Conseil de la concurrence en remplacement de Monsieur Alain THORN, dont il achève le mandat:

Monsieur Jean-Paul MEYERS, Premier Juge au tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg.

Art. 5. Notre Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le Ministre de l'Economie
et du Commerce extérieur,
Jeannot Krecké

Palais de Luxembourg, le 6 février 2009.
Henri

Arrêté ministériel du 6 février 2009 portant agrément du cahier des charges du label «Biolabel» et du label «Demeter».

La Secrétaire d'Etat à l'Agriculture, à la Viticulture et au Développement rural,

Vu le règlement grand-ducal du 8 janvier 2008 fixant certaines modalités d'application du règlement (CE) n° 1760/2000 du Parlement européen et du Conseil du 17 juillet 2000 en ce qui concerne l'étiquetage de la viande bovine et des produits à base de viande bovine et du règlement (CE) n° 700/2007 du Conseil du 11 juin 2007 relatif à la commercialisation de la viande issue de bovins âgés de douze mois au plus;

Vu la demande d'agrément introduite par l'association Veräin fir biologesch-dynamesch Landwirtschaft Lëtzebuerg et par l'association Verenegung fir biologeschen Landbau Lëtzebuerg;

Arrête:

Art. 1er. Est délivré à l'association Veräin fir biologesch-dynamesch Landwirtschaft Lëtzebuerg et à l'association Verenegung fir biologeschen Landbau Lëtzebuerg, établies à L-5365 Munsbach, 13, Parc d'Activité Syrdall, l'agrément de leur cahier des charges du label «Biolabel» et du label «Demeter».

Art. 2. Il est certifié que le système d'étiquetage de la viande bovine prévu par le cahier des charges du label «Biolabel» et du label «Demeter» est conforme aux dispositions du titre II du règlement (CE) n° 1760/2000 ainsi qu'aux mesures d'application correspondantes, en ce qu'il permet de retracer l'origine de la viande bovine vendue sous le label «Biolabel» et sous le label «Demeter» jusqu'à l'animal individuel dont elle provient, que toutes les informations objectives fournies sur le lieu de vente et relatives à l'origine, aux caractéristiques ou aux conditions de production de la viande étiquetée ou de l'animal dont elle provient sont prévues dans un cahier des charges agréé et que leur véracité est soumise au contrôle d'un organisme indépendant.

Art. 3. L'agrément est accordé sous réserve de toute modification ultérieure du cahier des charges. Il est valable jusqu'au 31 décembre 2012.

Art. 4. Le présent arrêté est transmis aux deux associations pour leur servir de titre.

Art. 5. Le cahier des charges agréé est tenu à la disposition du public dans les locaux de l'Administration des services vétérinaires, 211, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Art. 6. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 6 février 2009.

La Secrétaire d'Etat à l'Agriculture,
à la Viticulture
et au Développement rural,
Octavie Modert

Arrêté ministériel du 6 février 2009 portant agrément du cahier des charges «Cactus-Fleesch vum Lëtzebuerger Bauer».

La Secrétaire d'Etat à l'Agriculture, à la Viticulture et au Développement rural,

Vu le règlement grand-ducal du 8 janvier 2008 fixant certaines modalités d'application du règlement (CE) n° 1760/2000 du Parlement européen et du Conseil du 17 juillet 2000 en ce qui concerne l'étiquetage de la viande bovine et des produits à base de viande bovine et du règlement (CE) n° 700/2007 du Conseil du 11 juin 2007 relatif à la commercialisation de la viande issue de bovins âgés de douze mois au plus;

Vu la demande d'agrément introduite par la société CONVIS;

Arrête:

Art. 1er. Est délivré à la société anonyme Cactus, établie à L-8050 Bertrange et à la société CONVIS, établie à L-9085 Ettelbruck, zone artisanale et commerciale n° 4, l'agrément de leur cahier des charges «Cactus-Fleesch vum Lëtzebuerger Bauer».

Art. 2. Il est certifié que le système d'étiquetage de la viande bovine prévu par le cahier des charges «Cactus-Fleesch vum Lëtzebuerger Bauer» est conforme aux dispositions du titre II du règlement (CE) n° 1760/2000 ainsi qu'aux mesures d'application correspondantes, en ce qu'il permet de retracer l'origine de la viande bovine vendue sous le label «Cactus-Fleesch vum Lëtzebuerger Bauer» jusqu'à l'animal individuel dont elle provient, que toutes les informations objectives fournies sur le lieu de vente et relatives à l'origine, aux caractéristiques ou aux conditions de production de la viande étiquetée ou de l'animal dont elle provient sont prévues dans un cahier des charges agréé et que leur véracité est soumise au contrôle d'un organisme indépendant.

Art. 3. L'agrément est accordé sous réserve de toute modification ultérieure du cahier des charges. Il est valable jusqu'au 31 décembre 2012.

Art. 4. Le présent arrêté est transmis aux intéressés pour leur servir de titre.

Art. 5. Le cahier des charges agréé est tenu à la disposition du public dans les locaux de l'Administration des services vétérinaires, 211, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Art. 6. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 6 février 2009.

La Secrétaire d'Etat à l'Agriculture,
à la Viticulture
et au Développement rural,
Octavie Modert

Administration judiciaire. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 30 janvier 2009, la démission honorable de ses fonctions est accordée à Monsieur Antoine WENGLER, inspecteur principal 1er en rang.

Administration des services vétérinaires. – Examen d'admission définitive dans la carrière de l'assistant technique médical. – L'Administration des services vétérinaires organisera au cours de la première quinzaine du mois de juin 2009 un examen d'admission définitive dans la carrière de l'assistant technique médical.

Entreprises d'assurances. – Fusion par absorption de l'entreprise d'assurances de droit allemand GENERALI VERSICHERUNG AKTIENGESELLSCHAFT par l'entreprise de droit allemand VOLKSFÜRSORGE DEUTSCHE SACHVERSICHERUNG AKTIENGESELLSCHAFT, dénommée par la suite GENERALI VERSICHERUNG AKTIENGESELLSCHAFT. – Le BAFIN, «Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht», autorité de contrôle du secteur des assurances de la République fédérale d'Allemagne, a informé le Commissariat aux Assurances que la fusion par absorption de l'entreprise d'assurances *Generali Versicherung Aktiengesellschaft*, société absorbée, par l'entreprise *Volksfürsorge Deutsche Sachversicherung Aktiengesellschaft*, société absorbante, a été autorisée avec effet au 1er janvier 2009.

La fusion par absorption devient opposable de plein droit aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès cette publication.

Entreprises d'assurances. – Transfert de portefeuille d'assurance vie des entreprises d'assurances de droit britannique Scottish Mutual Assurance Limited et Scottish Provident Limited vers l'entreprise d'assurances de droit britannique Phoenix Life Limited.

La FSA, Financial Services Authority, autorité de contrôle du secteur des assurances du Royaume-Uni, a informé le Commissariat aux Assurances que les entreprises d'assurances Scottish Mutual Assurance Limited et Scottish Provident Limited ont été autorisées à transférer leur portefeuille d'assurance vie vers l'entreprise d'assurances Phoenix Life Limited avec effet au 1er janvier 2009.

Le transfert devient opposable de plein droit aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès cette publication.

Instituts culturels. – Examens de promotion. – Le Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche organisera les examens suivants:

- un examen de promotion dans la carrière de l'artisan des Instituts culturels au cours du mois de novembre 2009;
- un examen de promotion dans la carrière du surveillant des Instituts culturels au cours du mois de décembre 2009.

Instituts culturels. – Examen-concours. – Le Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche organisera un examen-concours dans la carrière du surveillant en date du 3 avril 2009.

Notariat. – Commission d'examen de fin de stage des candidats-notaires. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 3 février 2009, ont été nommés membres de la commission d'examen de fin de stage des candidats-notaires pour une durée de trois ans:

comme membres effectifs

- Maître Christine DOERNER, notaire à Bettembourg
- Maître Marc LECUIT, notaire à Mersch
- Maître Martine SCHAEFFER, notaire à Luxembourg
- Maître Jean SECKLER, notaire à Junglinster
- Monsieur Camille HOFFMANN, premier conseiller à la Cour d'appel

comme membres suppléants

- Maître Jacques DELVAUX, notaire à Luxembourg
- Maître Pierre PROBST, notaire à Ettelbruck
- Maître Alex WEBER, notaire à Bascharage
- Maître Martine WEINANDY, notaire à Clervaux
- Madame Théa HARLES-WALCH, vice-présidente au tribunal d'arrondissement de Luxembourg

---

Relations extérieures. – Remise des lettres de créance. – Le 23 janvier 2009 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Miguel BENZO PEREA, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume d'Espagne.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Miguel BENZO PEREA a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 23 janvier 2009 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Madame Yvette GILBERT-ROBERTS, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la Jamaïque.

A la même occasion Son Excellence Madame Yvette GILBERT-ROBERTS a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 23 janvier 2009 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Ravinatha Pandukabhaya ARYASINHA, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République Démocratique Socialiste du Sri Lanka.

A la même occasion Monsieur Ravinatha Pandukabhaya ARYASINHA a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 23 janvier 2009 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Christian Sheka KARGBO, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Sierra Leone.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Christian Sheka KARGBO a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 23 janvier 2009 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Jyrgalbek AZYLOV, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République Kirghize.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Jyrgalbek AZYLOV a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Tableau au 31 décembre 2008 des professionnels du secteur financier établis au Luxembourg conformément à la loi modifiée du 5 avril 1993.

I. PROFESSIONNELS AUTORISES EN VERTU DES DISPOSITIONS LEGALES LUXEMBOURGEOISES: (257)

AB FUND SERVICES SARL, en abrégé «ABFS», 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg

ABERDEEN GLOBAL SERVICES S.A., Bâtiment Dolce D2, 2B, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

ACCENTURE (LUXEMBOURG) SARL, 46A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

ACCESS PARTNERS S.A., 49, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

ADVANTAGE FINANCIAL S.A., 5, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

AGIR LUXEMBOURG S.A., 16, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg

AIB ADMINISTRATIVE SERVICES LUXEMBOURG SARL, 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg

ALLFUNDS INTERNATIONAL S.A., Le Dôme-Espace Pétrusse, Bâtiment C, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

ALPHA WEALTH MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., 84, boulevard Napoléon 1er, L-2210 Luxembourg

ALTER DOMUS ALTERNATIVE ASSET FUND ADMINISTRATION SARL, 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

ALTERNATIVE ADVISERS S.A., 11, place Saints Pierre et Paul, L-2334 Luxembourg

ALTERNATIVE LEADERS S.A., 8-10, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg

AMICORP LUXEMBOURG S.A., 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

AMS FUND SERVICES S.A., 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

ANPHIKO ASSET MANAGEMENT S.A., 100, rue de la Gare, L-8325 Capellen

ARKAI LUXEMBOURG S.A., 11, rue Zithe, L-2763 Luxembourg

ASCENDO S.A., 9, rue St Hubert, L-1744 Luxembourg

ASSOCIATED DEXIA TECHNOLOGY SERVICES, en abrégé «ADTS», 23, Zone d'Activités Bourmicht, L-8070 Bertrange

ASSOCIATION COOPÉRATIVE EUROPÉENNE DES FONCTIONNAIRES INTERNATIONAUX, en abrégé «AMFIE», 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

ATAG ASSET MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

ATC CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg

ATEL DERIVATIVES SARL, 69, rue de Merl, L-2146 Luxembourg

ATOS ORIGIN LUXEMBOURG PSF S.A., 2, rue Nicolas Bové, L-1253 Luxembourg

ATTRAX S.A., 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

AUREA FINANCE COMPANY, 50, rue Basse, L-7307 Steinsel

AZTEC FINANCIAL SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., 46A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

BAUMANN & PARTNERS S.A., 77, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

BCB & PARTNERS S.A., 5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg

BELLATRIX INVESTMENTS S.A., 370, route de Longwy, L-1940 Luxembourg

BI-INVEST S.A., 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

BIL-LEASE S.A., 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg

BISA S.A., 8-10, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg

BRIANFID-LUX S.A., 6, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

BRINK'S SECURITY LUXEMBOURG S.A., 8, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg

BULL PSF S.A., 40, rue Pafebruch, L-8308 Capellen

CALLATAY & WOUTERS ASSOCIATION D'INGENIEURS-CONSEILS S.A., en abrégé «CALLATAY & WOUTERS PSF», Parc d'activités de Mamer - Capellen, 89E, Pafebruch, L-8308 Capellen

CAPITAL AT WORK INT'L S.A., 75, Parc d'activité de Capellen, L-8308 Capellen

CAREY S.A., 19, rue Eugène Ruppert, L-2543 Luxembourg

CARL KLIEM, 251, route d'Arlon, L-2014 Luxembourg

CARMIGNAC GESTION LUXEMBOURG S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

CARNE GLOBAL FINANCIAL SERVICES LUXEMBOURG SARL, 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

CATELLA FINANCIAL OFFICE (LUXEMBOURG) S.A., 1, rue Nicolas Welter, L-2740 Luxembourg

CB RICHARD ELLIS INVESTORS SARL, 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

CEMEX GLOBAL FUNDING SARL, 43-49, rue Ste Zithe, L-2763 Luxembourg

CENTRALIS S.A., 37, avenue d'Anvers, L-1130 Luxembourg

CETREL S.A., 10, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach

CETREL SECURITIES S.A., 10, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach

CF FUND SERVICES S.A., 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

CGFP-EPARGNE ASBL, 11, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg

CITCO C & T (LUXEMBOURG) S.A., Le Dôme, Entrée C, 2e étage, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

CITCO FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg

CITCO REIF SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg

C.K. S.A., 2, rue Léon Laval, L-3372 Leudelange

CLEARSTREAM INTERNATIONAL S.A., 42, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

CLEARSTREAM SERVICES S.A., 42, avenue J. F. Kennedy, L-2967 Luxembourg

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A., 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

COMPAGNIE FINANCIERE ET BOURSIERE LUXEMBOURGEOISE S.A., en abrégé «COFIBOL», 16, rue d'Epernay, L-1490 Luxembourg

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A., 3, place Dargent, L-1413 Luxembourg

COMPUTACENTER PSF S.A., 45, rue des Scillas, L-2529 Howald

COMPUTER TASK GROUP LUXEMBOURG PSF S.A., en abrégé «CTG LUXEMBOURG PSF S.A.», 10A, ZA de Bourmicht, L-8070 Bertrange

CONRAD HINRICH DONNER VERMÖGENSVERWALTUNG LUXEMBURG S.A., 18, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg

CORE CAPITAL MANAGEMENT S.A., 25, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg

CORPUS SIREO FINANCIAL SERVICES S.A., 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

CREATERRA S.A., 25, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

CREDIT AGRICOLE LUXEMBOURG CONSEIL S.A., en abrégé «CAL Conseil», 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A., 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

CREDITREFORM LUXEMBOURG S.A., 1, Z.I. Bombicht, L-6947 Niederanven

CSC COMPUTER SCIENCES LUXEMBOURG S.A., Goldbell Center, 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

CUSTOM HOUSE FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., 13, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

DAM CAPITAL MANAGEMENT S.AR.L., 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

DAMOVO MANAGED SERVICES LUXEMBOURG SARL, 2, Kofferschmattgaessel, L-6742 Grevenmacher

DEGROOF CONSEIL (LUXEMBOURG) S.A., 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

DIERICKX, LEYS LUXEMBOURG S.A., 247, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

DIMENSION DATA FINANCIAL SERVICES S.A., 89D, rue Pafebruch, L-8308 Capellen

DRIEGE & WEGHSTEEN INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A., 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

DUFOUR BENONI, 15, op der Sank, L-5317 Aspelt

E-BUSINESS & RESILIENCE CENTRE S.A., en abrégé «EBRC», 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

EASI S.A., 55, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg

ECONOCOM PSF S.A., 4, route d'Arlon, L-8399 Windhof

EDS PROFESSIONNEL SECTEUR FINANCIER (PSF) LUXEMBOURG S.A R.L., 8, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg

ELITE ADVISERS S.A., 39, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

EMC LUXEMBOURG PSF S.AR.L., 11, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg

ENTREPRISE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS, 8A, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

EP SERVICES S.A., 18-20, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg

EQUITY TRUST CO. (LUXEMBOURG) S.A., 46A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

EURAZEO SERVICES LUX S.A., 25, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg

EURINVEST PARTNERS S.A., 96, Duerfstroos, L-9647 Doncols

EURO-VL LUXEMBOURG S.A., 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

EUROPAY LUXEMBOURG S.C., 10, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach

EUROPEAN FUND ADMINISTRATION S.A., 2, rue d'Alsace, L-1017 Luxembourg

EUROPEAN FUND SERVICES S.A., 17, rue Antoine Jans, L-1820 Luxembourg

EUROPEAN VALUE PARTNERS ADVISORS SARL, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg

EUROSCRIPT LUXEMBOURG SARL, 55, rue de Luxembourg, L-8077 Bertrange

EXPERTA CORPORATE AND TRUST SERVICES S.A., en abrégé «Experta S.A.», 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg

EXPRESS SERVICES S.A., 310, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

FABER DIGITAL SOLUTIONS S.A., 7, rue des Prés, L-7561 Mersch

FAMILY TRUST MANAGEMENT EUROPE S.A., 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

FARAD INVESTMENT ADVISOR S.A., 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg

FIDEOS FINANCIAL SERVICES S.A., 123, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg

FIDESSA ASSET MANAGEMENT S.A., 16, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg

FIDUCENTER S.A., 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg

FIDUCIAIRE F. WINANDY & ASSOCIES S.A., 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

FIDUPAR S.A., 10, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

FIGED S.A., 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

FIL (LUXEMBOURG) S.A., 2A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

FINADVICE-FINANZPLANUNG S.A., 2, rue Auguste Lumière, L-1950 Luxembourg

FINANCIERE CENTURIA LUXEMBOURG S.A., 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg

FINSEV S.A., 5, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg

FIRST CLIMATE ASSET MANAGEMENT S.A., 4, place de Strasbourg, L-2562 Luxembourg

FORTIS COMMERCIAL FINANCE S.A., 16, rue Edward Steichen, L-2951 Luxembourg

FORTIS INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

FORTIS LEASE LUXEMBOURG S.A., 16, rue Edward Steichen, L-2951 Luxembourg

FOYER PATRIMONIUM S.A., 12, rue Léon Laval, L-3372 Leudelange

FRANKLIN TEMPLETON INTERNATIONAL SERVICES S.A., 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

FUCHS & ASSOCIES FINANCE S.A., 17, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

FUJITSU SERVICES PSF SARL, 3, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg

FUND ADMINISTRATION SERVICES & TECHNOLOGY NETWORK (LUXEMBOURG) S.A., en abrégé «FASTNET», 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

FUND CHANNEL S.A., 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

FUND-MARKET S.A., 103, Grand-rue, L-1661 Luxembourg

FUNDAMENTUM ASSET MANAGEMENT S.A., 8, rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg

G4S SECURITY SERVICES S.A., 14, rue du Père Raphaël, L-1015 Luxembourg

GADD & CIE LUXEMBOURG S.A., 4, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg

GESFO S.A., 7, rue d'Amsterdam, L-1126 Luxembourg

GESTADOR S.A., 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg

GETRONICS PSF LUXEMBOURG S.A., 15, rue des Scillas, L-2529 Howald

GIP INVEST S.A., 7, am Scheerleck, L-6868 Wecker

GLOBAL FACILITIES S.A., 2, rue Léon Laval, L-3372 Leudelange

GPB ASSET MANAGEMENT S.A., 4, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg

GSLP INTERNATIONAL SARL 3, place Clairefontaine, L-1341 Luxembourg

GUIDANCE S.A., 7, rue des trois Cantons, L-8399 Windhof

HALIAN PSF SARL, 77-79, Parc d'Activités Capellen, L-8308 Capellen

HALSEY GROUP SARL, 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg

HEWLETT-PACKARD PSF LUXEMBOURG SARL, Z.A. Hiereboesch & Pafebruch, Vegacenter, 75, rue Pafebruch, L-8308 Capellen

HMS LUX S.A., 59, rue du Rollingergrund, L-2440 Luxembourg

HOTTINGER & CIE, 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

HSH ASSET MANAGEMENT S.A., 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

HSH INVESTMENT MANAGEMENT S.A., 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

I.R.I.S. FINANCIAL SERVICES S.A., en abrégé «I.R.I.S. PSF S.A.», 11, rue des trois Cantons, L-8399 Windhof

IBM SERVICES FINANCIAL SECTOR LUXEMBOURG SARL, 1, Um Schlass, L-5880 Hesperange

IMPRIMERIE CENTRALE S.A., 15, rue du Commerce, L-1351 Luxembourg

ING LEASE LUXEMBOURG S.A., 50, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

INTERINVEST S.A., 123, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg

INTERNATIONAL CORPORATE ACTIVITIES S.A., en abrégé «Intercorp S.A.», 23, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg

INTERNATIONAL FINANCIAL DATA SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., 47, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

INTERNATIONAL FUND SERVICES & ASSET MANAGEMENT S.A., 6, Parc d'Activités, L-5365 Munsbach

INTESA DISTRIBUTION INTERNATIONAL SERVICES S.A., 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

INTRUMA CORPORATE SERVICES SARL, 17, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

INVESTOR LUXEMBOURG S.A., 2, route de Mondorf, L-5670 Altwies

IREIM SERVICES LUXEMBOURG PSF SARL, 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

JASTROW EVELYNE, 4, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg

KEYTRADE LUXEMBOURG S.A., 62, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg

KMC FINANCE S.A., 46, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg

KNEIP COMMUNICATION S.A., 26-28, rue Edward Steichen, L-2017 Luxembourg

KUYLENSTIERNA & SKOG S.A., 26, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg

LAB SERVICES PSF S.A., Zone Industrielle, L-5366 Munsbach

LEHMAN BROTHERS (LUXEMBOURG) S.A., 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg,
est admise au bénéfice de la procédure du sursis de paiement telle que prévue à la Partie IV de la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier, par le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale en date du 3 octobre 2008 et nommant la société PricewaterhouseCoopers S.à r.l., représentée par Monsieur Jean-François Kroonen, comme administrateur avec la mission de contrôler la gestion du patrimoine de la société Lehman Brothers (Luxembourg) S.A.

LETTERSHOP LUXEMBOURG S.A., Zone Industrielle Bombicht, L-6947 Niederanven

LFS MULTI-FAMILY OFFICE S.A., 6, rue Philippe II, Centre Rosenstiel, 3e étage, L-2430 Luxembourg

LOGICA LUXEMBOURG S.A., 7, Zone d'Activités Bourmicht, L-8070 Bertrange

LOGIVER S.A., 12, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg

LUX NORDIC WEALTH MANAGEMENT S.A., 60, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg

LUXEMBOURG FINANCIAL GROUP A.G., 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A., en abrégé «Interconsult», 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg

LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY GROUP S.A., en abrégé «L.M.C. Group S.A.», 8, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

LUXEQUIP BAIL S.A., 51, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

LUXTRUST S.A., 7, rue Alcide de Gasperi, L-1615 Luxembourg

LWM S.A., 6A, circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg

MAITLAND ASSET MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg

MAITLAND LUXEMBOURG S.A., 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg

MAPLES FINANCE LUXEMBOURG, 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

MERCURIA INDEPENDENT RISK SOLUTIONS S.A., 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg

MERRILL LYNCH (LUXEMBOURG) SARL, 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

MICHEL GRECO S.A., 1, rue Julien Vesque, L-2668 Luxembourg

MIDAS ASSET MANAGEMENT S.A., 37, Val St André, L-1128 Luxembourg

MDO SERVICES, 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg

MOURANT LUXEMBOURG S.A., 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg

MOVENTUM S.C.A., 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

MUTUALITE D'ASSISTANCE AUX COMMERCANTS S.C., 26, rue Marguerite de Brabant, L-1254 Luxembourg

MZ FINANCE S.A., 3, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg

N.R.G. PSF LUXEMBOURG SARL, ZA de Bourmicht, L-8020 Bertrange

NETCORE PSF S.A., 49, rue du Baerendall, L-8201 Mamer

NETTO-RECYCLING S.A., Zone Industrielle, L-5366 Munsbach

NOBIS ASSET MANAGEMENT S.A., 157, rue Cents, L-1319 Luxembourg

NORDNET SECURITIES LUXEMBOURG S.A., 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg

NOTZ, STUCKI EUROPE S.A., 74, Grand-rue, L-1660 Luxembourg

ORANGEFIELD TRUST (LUXEMBOURG) S.A., 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

ORBIT PRIVATE ASSET MANAGEMENT SARL, 11, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg

PARTNERS GROUP (LUXEMBOURG) SARL, 55, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg

PERMIRA LUXEMBOURG SARL, 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg

PETERCAM (LUXEMBOURG) S.A., 1A, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg

PK AIRFINANCE SARL, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

PREMIUM SELECT LUX S.A., 4A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

PRIVALUX MANAGEMENT S.A., 43, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

PRIVATE TRUSTEES S.A., 92, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg

PROFIDA LUXEMBOURG S.A., 31-33, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

REISSWOLF S.A., 13, rue de l'Industrie, L-8069 Bertrange

RHEIN ASSET MANAGEMENT (LUX) S.A., 38, Grand-Rue, L-6630 Wasserbillig

S.D.E.T. ADVISORS S.A., 16, rue Dicks, L-1417 Luxembourg

SALTGATE S.A., 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

SANNE GROUP (LUXEMBOURG) S.A., 231, Val des Bons-Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg

SECURITIES & COMPLIANCE LUXEMBOURG S.A., 11B, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

SERVICES GÉNÉRAUX DE GESTION S.A., 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg

SERVITIA S.A., 23, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

SHRM FINANCIAL SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange

SIEMENS IT SOLUTIONS AND SERVICES FINANCE S.A., 20, rue des Peupliers, L-2328 Luxembourg

SIMAC PSF S.A., 2, rue Léon Laval, L-3372 Leudelange

SIT PSF S.A., 89F, rue Pafebruch, L-8308 Capellen

SKANDIA INVEST S.A., 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

SLF S.A., 13, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg

SMART PRIVATE MANAGERS (LUXEMBOURG) S.A., 2, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg

SOCIETE DE LA BOURSE DE LUXEMBOURG S.A., 11, avenue de la Porte-Neuve, B.P. 165, L-2011 Luxembourg

SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE TELEPHONIE S.A., 1, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg

SOGETI PSF S.A., 36, rue de Longwy, L-8080 Bertrange

STANDARD CHARTERED FINANCIAL SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., 74, Mühlenweg, L-2155 Luxembourg

STERIA PSF LUXEMBOURG S.A., 145, rue du Kiem, L-8030 Strassen

STRATEGO TRUST S.A., 167, route de Longwy, L-1941 Luxembourg

STREFF SARL, 138, route d'Arlon, L-8008 Strassen

STRUCTURED FINANCE MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg

SUN MICROSYSTEMS FINANCIAL SECTOR SARL, 77-79, Parc d'Activités, L-8308 Capellen

SUNGARD SYSTEMS LUXEMBOURG S.A., 7, route de Trèves, L-2632 Luxembourg-Findel

SUXESKEY S.A., 10-12, rue de Medernach, L-7619 Larochette

SWAM (LUXEMBOURG) S.A., 4, route du Vin, L-6974 Grevenmacher

SYLIS PSF LUXEMBOURG S.A., 66, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

SYSTEM SOLUTIONS LUXEMBOURG S.A., 204, route d'Arlon, L-8010 Strassen

SYSTEMAT LUXEMBOURG PSF S.A., 77-79, Parc d'activités de Capellen, L-8308 Capellen

SZL S.A., 62, route d'Arlon, L-8008 Strassen

T-SYSTEMS LUXEMBOURG S.A., 117, route d'Arlon, L-8009 Strassen

TANDEM PARTNERS SARL, 16, rue Beck, L-1222 Luxembourg

TARENO (LUXEMBOURG) S.A., 3, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg

TASL PSF S.A., 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg

TATA CONSULTANCY SERVICES S.A., 89D, rue Pafebruch, L-8308 Capellen

TEAM RELOCATIONS S.A., 112, rue du Kiem, L-8030 Strassen

TELINDUS PSF S.A., 2, rue des Mines, L-4244 Esch-sur-Alzette

TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

TRADITION LUXEMBOURG S.A., 9, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

UNION INVESTMENT FINANCIAL SERVICES S.A., 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

VALBAY INTERNATIONAL S.A., 22, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg

VALUE-CALL S.A., 5, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg

VALUEINVEST ASSET MANAGEMENT S.A., 134, route d'Arlon, L-8008 Strassen

VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., 106, route d'Arlon, L-8210 Mamer

VECO TRUST (LUXEMBOURG) S.A., 207, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

VECTIS PSF S.A., 4, rue d'Arlon, L-8399 Windhof

VERIZON BUSINESS SECURITY SOLUTIONS LUXEMBOURG S.A., 18, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg

VICTOR BUCK SERVICES S.A., 18-20, Z.I. Am Bann, L-3372 Leudelange

VISALUX S.C., 10, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach

VISION IT GROUP PSF S.A., 7, Z.A. Bourmicht, Centre Hermes, L-8070 Bertrange

VISTRA (LUXEMBOURG) SARL, 12-14, rue Léon Thyes, L-2636 Luxembourg

VISTRA FUND SERVICES SARL, 14, rue Léon Thyes, L-2636 Luxembourg

VONTOBEL EUROPE S.A., 1, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg

VP LUX S.A R.L, 43, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

VR NETZE LUXEMBOURG SARL, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen

VRS FINANCIAL PARTNERS S.A., Maison 34, L-9934 Hautbellain

WH SELFINVEST S.A., 11, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

WILMINGTON TRUST SP SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., 52-54, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg

XEROX LUXEMBOURG S.A., 15, rue de l'Industrie, L-8005 Bertrange

II. SUCCURSALES DE PROFESSIONNELS DU SECTEUR FINANCIER D'ORIGINE COMMUNAUTAIRE ETABLIES AU LUXEMBOURG: (9)

AIG INVESTMENTS EUROPE LTD, Londres (Royaume-Uni), succursale de Luxembourg, Z.I. Bourmicht, 10B, L-8070 Bertrange

EIGER SECURITIES LLP, Londres (Royaume-Uni), succursale de Luxembourg, 7, Grand-rue, L-1661 Luxembourg

MORGAN STANLEY INVESTMENT MANAGEMENT LIMITED, Londres (Royaume-Uni), succursale de Luxembourg, 6B, route de Trèves, L-2633 Luxembourg

NEVSKY CAPITAL LLP, Londres (Royaume-Uni), succursale de Luxembourg, c/o Fidomes sàrl, Le Vega Center, 75, Parc d'Activités, L-8308 Capellen

PNC GLOBAL INVESTMENT SERVICING (EUROPE) LIMITED, Dublin (Irlande), succursale de Luxembourg, 8, rue de la Grève, L-1643 Luxembourg

SUPERFUND ASSET MANAGEMENT GMBH, Vienne (Autriche), succursale de Luxembourg, 11, rue Beck, L-1222 Luxembourg

T. ROWE PRICE GLOBAL INVESTMENT SERVICES LIMITED, Londres (Royaume-Uni), en abrégé «TRPGIS», succursale de Luxembourg, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

THAMES RIVER CAPITAL LLP, Londres (Royaume-Uni), succursale de Luxembourg, c/o Fidomes sàrl, Le Vega Center, 75, Parc d'Activités, L-8308 Capellen

TULLETT PREBON (EUROPE) LTD, Londres (Royaume-Uni), succursale de Luxembourg, 2, rue Henri Schnadt, Zone d'activités Cloche d'Or, L-2530 Luxembourg

Luxembourg, le 30 janvier 2009.

Jean-Nicolas SCHAUS
Directeur général

RECTIFICATIFS.

Au Mémorial B – N° 09 du 3 février 2009, à la page 103, sous «Administration des Contributions directes. – Démission. – », il y a lieu de remplacer le texte comme suit:

«Par arrêté grand-ducal du 22 janvier 2009, démission honorable de ses fonctions a été accordée à Monsieur Alphonse REDING, inspecteur de direction premier en rang à l'administration des contributions directes, avec effet au 2 avril 2009. Le titre honorifique de ses fonctions lui a été conféré.»

Au Mémorial B – N° 12 du 12 février 2009, à la page 192, sous «Administration des Contributions directes. – Démission. – Nomination. – », il y a lieu de remplacer le texte du 1er paragraphe comme suit:

«Par arrêté grand-ducal du 23 janvier 2009, démission honorable de ses fonctions a été accordée à Monsieur Charles SCHROEDER, inspecteur de direction premier en rang à l'administration des contributions directes, avec effet au 6 avril 2009. Le titre honorifique de ses fonctions lui a été conféré.»

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 15 **20 février 2009**

Sommaire

Liste des médicaments à usage humain admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

277e MODIFICATION (3 février 2009)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

HC	RR	CYANOKIT	PDRE P.PREP.PERF	2,5 G		IV	1*2 FL.+1 SET DE PERF.+1*2 DISP.+1 CATHETER
	RR	FLAGYL	CPR.	500 MG		PO	1*20 CPR.SEC.U.D.
	RR	HELICOBACTER TEST INFAI	PDRE P.SOL.	75 MG		PO	1*1 KIT(TUBES)
	P	LAXIDO NATURAL	PDRE P.SOL.			PO	1*100 SACH.
	P	LAXIDO ORANGE	PDRE P.SOL.			PO	1*100 SACH.
	R	MERESASUL	CPS	50 MG		PO	1*20 CPS
	R	MERESASUL	CPS	50 MG		PO	1*50 CPS
	R	MERESASUL	CPS	50 MG		PO	1*100 CPS
	R	OLMETEC	CPR.PELLIC.	10 MG		PO	1*10 CPR.SS BLIST.U.D.
	R	OLMETEC	CPR.PELLIC.	10 MG		PO	1*30 CPR.
	R	OLMETEC	CPR.PELLIC.	10 MG		PO	1*50 CPR.SS BLIST.U.D.
	R	OLMETEC	CPR.PELLIC.	10 MG		PO	1*84 CPR.
	R	OLMETEC	CPR.PELLIC.	10 MG		PO	1*90 CPR.
	R	OLMETEC	CPR.PELLIC.	10 MG		PO	1*500 CPR.SS BLIST.U.D.
	R	OLMETEC	CPR.PELLIC.	10 MG		PO	10*28 CPR.
	R	OLMETEC	CPR.PELLIC.	20 MG		PO	1*10 CPR.SS BLIST.U.D.
	R	OLMETEC	CPR.PELLIC.	20 MG		PO	1*30 CPR.
	R	OLMETEC	CPR.PELLIC.	20 MG		PO	1*50 CPR.SS BLIST.U.D.
	R	OLMETEC	CPR.PELLIC.	20 MG		PO	1*84 CPR.
	R	OLMETEC	CPR.PELLIC.	20 MG		PO	1*90 CPR.
	R	OLMETEC	CPR.PELLIC.	20 MG		PO	1*500 CPR.SS BLIST.U.D.
	R	OLMETEC	CPR.PELLIC.	20 MG		PO	10*28 CPR.
	R	OLMETEC	CPR.PELLIC.	40 MG		PO	1*10 CPR.SS BLIST.U.D.
	R	OLMETEC	CPR.PELLIC.	40 MG		PO	1*30 CPR.
	R	OLMETEC	CPR.PELLIC.	40 MG		PO	1*50 CPR.SS BLIST.U.D.
	R	OLMETEC	CPR.PELLIC.	40 MG		PO	1*84 CPR.
	R	OLMETEC	CPR.PELLIC.	40 MG		PO	1*90 CPR.
	R	OLMETEC	CPR.PELLIC.	40 MG		PO	1*500 CPR.SS BLIST.U.D.
	R	OLMETEC	CPR.PELLIC.	40 MG		PO	10*28 CPR.
	RR	RASILEZ HCT	CPR.	150 MG	12,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	RASILEZ HCT	CPR.	150 MG	12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	RASILEZ HCT	CPR.	150 MG	12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	RASILEZ HCT	CPR.	150 MG	12,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	RR	RASILEZ HCT	CPR.	150 MG	12,5 MG	PO	20*14 CPR.SS BLIST.
	RR	RASILEZ HCT	CPR.	150 MG	25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	RASILEZ HCT	CPR.	150 MG	25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	RASILEZ HCT	CPR.	150 MG	25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.

	RR	RASILEZ HCT	CPR.	150 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	RR	RASILEZ HCT	CPR.	150 MG 25 MG	PO	20*14 CPR.SS BLIST.
	RR	RASILEZ HCT	CPR.	300 MG 12,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	RASILEZ HCT	CPR.	300 MG 12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	RASILEZ HCT	CPR.	300 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	RASILEZ HCT	CPR.	300 MG 12,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	RR	RASILEZ HCT	CPR.	300 MG 12,5 MG	PO	20*14 CPR.SS BLIST.
	RR	RASILEZ HCT	CPR.	300 MG 25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	RASILEZ HCT	CPR.	300 MG 25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	RASILEZ HCT	CPR.	300 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	RASILEZ HCT	CPR.	300 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	RR	RASILEZ HCT	CPR.	300 MG 25 MG	PO	20*14 CPR.SS BLIST.
	RR	STELARA	SOL.INJ.	45 MG/0,5 ML	SC	1*1 FL.VERRE 0,5 ML
	RR	STELARA	SOL.INJ.	90 MG/1 ML	SC	1*1 FL.VERRE 1 ML
	R	TILDIEM 200 RETARD	GELULES LIB.PROL	200 MG	PO	1*50 GELULES U.D.

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

B1) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES SANS EFFET IMMEDIAT.

	R	CORGARD	CPR.	80 MG	PO	1*30 CPR.
HC	RR	NITRUMON	PDRE P.PREP.INJ.	100 MG/3 ML	IV	1*1 FL.+1*1 AMP.SOLV.

B2) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES AVEC EFFET IMMEDIAT.

	RR	DOXYLETS	CPR.	200 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

	R	AERIUS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*1 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	AERIUS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*1 CPR.
	R	AERIUS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*2 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	AERIUS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*2 CPR.
	R	AERIUS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*3 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	AERIUS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*3 CPR.
	R	AERIUS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*5 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	AERIUS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*5 CPR.
	R	AERIUS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*7 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	AERIUS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*7 CPR.

R	AERIUS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*14 CPR.
AU LIEU DE					
RR	AERIUS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*14 CPR.
R	AERIUS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*15 CPR.
AU LIEU DE					
RR	AERIUS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*15 CPR.
R	AERIUS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*20 CPR.
AU LIEU DE					
RR	AERIUS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*20 CPR.
R	AERIUS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*21 CPR.
AU LIEU DE					
RR	AERIUS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*21 CPR.
R	AERIUS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*30 CPR.
AU LIEU DE					
RR	AERIUS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*30 CPR.
R	AERIUS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*50 CPR.
AU LIEU DE					
RR	AERIUS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*50 CPR.
R	AERIUS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*90 CPR.
AU LIEU DE					
RR	AERIUS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*90 CPR.
R	AERIUS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*100 CPR.
AU LIEU DE					
RR	AERIUS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*100 CPR.
R	AERIUS	LYOPH.	5 MG	PO	1*2 DOSES
AU LIEU DE					
RR	AERIUS	LYOPH.	5 MG	PO	1*2 DOSES
R	AERIUS	LYOPH.	5 MG	PO	1*3 DOSES
AU LIEU DE					
RR	AERIUS	LYOPH.	5 MG	PO	1*3 DOSES
R	AERIUS	LYOPH.	5 MG	PO	1*5 DOSES
AU LIEU DE					
RR	AERIUS	LYOPH.	5 MG	PO	1*5 DOSES

R	AERIUS	LYOPH.	5 MG	PO	1*7 DOSES
AU LIEU DE					
RR	AERIUS	LYOPH.	5 MG	PO	1*7 DOSES
R	AERIUS	LYOPH.	5 MG	PO	1*10 DOSES
AU LIEU DE					
RR	AERIUS	LYOPH.	5 MG	PO	1*10 DOSES
R	AERIUS	LYOPH.	5 MG	PO	1*14 DOSES
AU LIEU DE					
RR	AERIUS	LYOPH.	5 MG	PO	1*14 DOSES
R	AERIUS	LYOPH.	5 MG	PO	1*15 DOSES
AU LIEU DE					
RR	AERIUS	LYOPH.	5 MG	PO	1*15 DOSES
R	AERIUS	LYOPH.	5 MG	PO	1*20 DOSES
AU LIEU DE					
RR	AERIUS	LYOPH.	5 MG	PO	1*20 DOSES
R	AERIUS	LYOPH.	5 MG	PO	1*21 DOSES
AU LIEU DE					
RR	AERIUS	LYOPH.	5 MG	PO	1*21 DOSES
R	AERIUS	LYOPH.	5 MG	PO	1*30 DOSES
AU LIEU DE					
RR	AERIUS	LYOPH.	5 MG	PO	1*30 DOSES
R	AERIUS	LYOPH.	5 MG	PO	1*50 DOSES
AU LIEU DE					
RR	AERIUS	LYOPH.	5 MG	PO	1*50 DOSES
R	AERIUS	LYOPH.	5 MG	PO	1*100 DOSES
AU LIEU DE					
RR	AERIUS	LYOPH.	5 MG	PO	1*100 DOSES
R	AERIUS	SIR.	0,5 MG/1 ML	PO	1*1 FL.VERRE 30 ML
AU LIEU DE					
RR	AERIUS	SIR.	0,5 MG/1 ML	PO	1*1 FL.VERRE 30 ML
R	AERIUS	SIR.	0,5 MG/1 ML	PO	1*1 FL.VERRE 50 ML
AU LIEU DE					
RR	AERIUS	SIR.	0,5 MG/1 ML	PO	1*1 FL.VERRE 50 ML

R	AERIUS	SIR.	0,5 MG/1 ML	PO	1*1 FL.VERRE 60 ML
AU LIEU DE					
RR	AERIUS	SIR.	0,5 MG/1 ML	PO	1*1 FL.VERRE 60 ML
R	AERIUS	SIR.	0,5 MG/1 ML	PO	1*1 FL.VERRE 100 ML
AU LIEU DE					
RR	AERIUS	SIR.	0,5 MG/1 ML	PO	1*1 FL.VERRE 100 ML
R	AERIUS	SIR.	0,5 MG/1 ML	PO	1*1 FL.VERRE 120 ML
AU LIEU DE					
RR	AERIUS	SIR.	0,5 MG/1 ML	PO	1*1 FL.VERRE 120 ML
R	AERIUS	SIR.	0,5 MG/1 ML	PO	1*1 FL.VERRE 225 ML
AU LIEU DE					
RR	AERIUS	SIR.	0,5 MG/1 ML	PO	1*1 FL.VERRE 225 ML
R	AERIUS	SIR.	0,5 MG/1 ML	PO	1*1 FL.VERRE 300 ML
AU LIEU DE					
RR	AERIUS	SIR.	0,5 MG/1 ML	PO	1*1 FL.VERRE 300 ML
R	AERIUS	SOL.BUV.	0,5 MG/1 ML	PO	1*1 FL. 30 ML
AU LIEU DE					
RR	AERIUS	SOL.BUV.	0,5 MG/1 ML	PO	1*1 FL. 30 ML
R	AERIUS	SOL.BUV.	0,5 MG/1 ML	PO	1*1 FL. 50 ML
AU LIEU DE					
RR	AERIUS	SOL.BUV.	0,5 MG/1 ML	PO	1*1 FL. 50 ML
R	AERIUS	SOL.BUV.	0,5 MG/1 ML	PO	1*1 FL. 60 ML
AU LIEU DE					
RR	AERIUS	SOL.BUV.	0,5 MG/1 ML	PO	1*1 FL. 60 ML
R	AERIUS	SOL.BUV.	0,5 MG/1 ML	PO	1*1 FL. 100 ML
AU LIEU DE					
RR	AERIUS	SOL.BUV.	0,5 MG/1 ML	PO	1*1 FL. 100 ML
R	AERIUS	SOL.BUV.	0,5 MG/1 ML	PO	1*1 FL. 120 ML
AU LIEU DE					
RR	AERIUS	SOL.BUV.	0,5 MG/1 ML	PO	1*1 FL. 120 ML
R	AERIUS	SOL.BUV.	0,5 MG/1 ML	PO	1*1 FL. 150 ML
AU LIEU DE					
RR	AERIUS	SOL.BUV.	0,5 MG/1 ML	PO	1*1 FL. 150 ML

R	AERIUS	SOL.BUV.	0,5 MG/1 ML	PO	1*1 FL. 150 ML +1*1 SER.PLAST.
AU LIEU DE					
RR	AERIUS	SOL.BUV.	0,5 MG/1 ML	PO	1*1 FL. 150 ML +1*1 SER.PLAST.
R	AERIUS	SOL.BUV.	0,5 MG/1 ML	PO	1*1 FL. 225 ML
AU LIEU DE					
RR	AERIUS	SOL.BUV.	0,5 MG/1 ML	PO	1*1 FL. 225 ML
R	AERIUS	SOL.BUV.	0,5 MG/1 ML	PO	1*1 FL. 300 ML
AU LIEU DE					
RR	AERIUS	SOL.BUV.	0,5 MG/1 ML	PO	1*1 FL. 300 ML
R	AERIUS	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*5 CPR.
AU LIEU DE					
RR	AERIUS	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*5 CPR.
R	AERIUS	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*6 CPR.
AU LIEU DE					
RR	AERIUS	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*6 CPR.
R	AERIUS	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*10 CPR.
AU LIEU DE					
RR	AERIUS	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*10 CPR.
R	AERIUS	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*15 CPR.
AU LIEU DE					
RR	AERIUS	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*15 CPR.
R	AERIUS	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*18 CPR.
AU LIEU DE					
RR	AERIUS	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*18 CPR.
R	AERIUS	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*20 CPR.
AU LIEU DE					
RR	AERIUS	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*20 CPR.
R	AERIUS	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*30 CPR.
AU LIEU DE					
RR	AERIUS	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*30 CPR.
R	AERIUS	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*50 CPR.
AU LIEU DE					
RR	AERIUS	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*50 CPR.

R	AERIUS	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*60 CPR.
AU LIEU DE					
RR	AERIUS	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*60 CPR.
R	AERIUS	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*90 CPR.
AU LIEU DE					
RR	AERIUS	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*90 CPR.
R	AERIUS	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*100 CPR.
AU LIEU DE					
RR	AERIUS	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*100 CPR.
R	AERIUS	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*5 CPR.
AU LIEU DE					
RR	AERIUS	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*5 CPR.
R	AERIUS	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*6 CPR.
AU LIEU DE					
RR	AERIUS	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*6 CPR.
R	AERIUS	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*10 CPR.
AU LIEU DE					
RR	AERIUS	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*10 CPR.
R	AERIUS	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*12 CPR.
AU LIEU DE					
RR	AERIUS	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*12 CPR.
R	AERIUS	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*15 CPR.
AU LIEU DE					
RR	AERIUS	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*15 CPR.
R	AERIUS	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*18 CPR.
AU LIEU DE					
RR	AERIUS	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*18 CPR.
R	AERIUS	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*20 CPR.
AU LIEU DE					
RR	AERIUS	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*20 CPR.
R	AERIUS	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*30 CPR.
AU LIEU DE					
RR	AERIUS	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*30 CPR.

R	AERIUS	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*50 CPR.
AU LIEU DE					
RR	AERIUS	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*50 CPR.
R	AERIUS	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*60 CPR.
AU LIEU DE					
RR	AERIUS	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*60 CPR.
R	AERIUS	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*90 CPR.
AU LIEU DE					
RR	AERIUS	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*90 CPR.
R	AERIUS	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*100 CPR.
AU LIEU DE					
RR	AERIUS	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*100 CPR.
RR	ALLERGO RHINATHIOL	SUSP.	0,05 PC	IN	1*1 FL.DOS. 200 D.
AU LIEU DE					
RR	BECLO-RHINO	SUSP.	0,05 PC	IN	1*1 FL.DOS. 100 D.
RR	ALLERGO RHINATHIOL	SUSP.	0,05 PC	IN	1*1 FL.DOS. 200 D.
AU LIEU DE					
RR	BECLO-RHINO	SUSP.	0,05 PC	IN	1*1 FL.DOS. 200 D.
R	BROMOPHAR	SIR.	3,2 MG/5 ML	PO	1*1 SIR. 180 ML
AU LIEU DE					
P	BROMOPHAR	SIR.	3,2 MG/5 ML	PO	1*1 SIR. 180 ML
R	COVERAM	CPR.	5 MG 5 MG	PO	1*5 CPR.
AU LIEU DE					
R	PROCOVERSYL	CPR.	5 MG 5 MG	PO	1*5 CPR.
R	COVERAM	CPR.	5 MG 5 MG	PO	1*7 CPR.
AU LIEU DE					
R	PROCOVERSYL	CPR.	5 MG 5 MG	PO	1*7 CPR.
R	COVERAM	CPR.	5 MG 5 MG	PO	1*10 CPR.
AU LIEU DE					
R	PROCOVERSYL	CPR.	5 MG 5 MG	PO	1*10 CPR.
R	COVERAM	CPR.	5 MG 5 MG	PO	1*14 CPR.
AU LIEU DE					
R	PROCOVERSYL	CPR.	5 MG 5 MG	PO	1*14 CPR.

R	COVERAM	CPR.	5 MG 5 MG	PO	1*20 CPR.
AU LIEU DE					
R	PROCOVERSYL	CPR.	5 MG 5 MG	PO	1*20 CPR.
R	COVERAM	CPR.	5 MG 5 MG	PO	1*28 CPR.
AU LIEU DE					
R	PROCOVERSYL	CPR.	5 MG 5 MG	PO	1*28 CPR.
R	COVERAM	CPR.	5 MG 5 MG	PO	1*30 CPR.
AU LIEU DE					
R	PROCOVERSYL	CPR.	5 MG 5 MG	PO	1*30 CPR.
R	COVERAM	CPR.	5 MG 5 MG	PO	1*50 CPR.
AU LIEU DE					
R	PROCOVERSYL	CPR.	5 MG 5 MG	PO	1*50 CPR.
R	COVERAM	CPR.	5 MG 5 MG	PO	1*56 CPR.
AU LIEU DE					
R	PROCOVERSYL	CPR.	5 MG 5 MG	PO	1*56 CPR.
R	COVERAM	CPR.	5 MG 5 MG	PO	1*60 CPR.
AU LIEU DE					
R	PROCOVERSYL	CPR.	5 MG 5 MG	PO	1*60 CPR.
R	COVERAM	CPR.	5 MG 5 MG	PO	1*90 CPR.
AU LIEU DE					
R	PROCOVERSYL	CPR.	5 MG 5 MG	PO	1*90 CPR.
R	COVERAM	CPR.	5 MG 5 MG	PO	1*100 CPR.
AU LIEU DE					
R	PROCOVERSYL	CPR.	5 MG 5 MG	PO	1*100 CPR.
R	COVERAM	CPR.	5 MG 5 MG	PO	1*120 CPR.
AU LIEU DE					
R	PROCOVERSYL	CPR.	5 MG 5 MG	PO	1*120 CPR.
R	COVERAM	CPR.	5 MG 5 MG	PO	1*500 CPR.
AU LIEU DE					
R	PROCOVERSYL	CPR.	5 MG 5 MG	PO	1*500 CPR.
R	COVERAM	CPR.	5 MG 10 MG	PO	1*5 CPR.
AU LIEU DE					
R	PROCOVERSYL	CPR.	5 MG 10 MG	PO	1*5 CPR.

R	COVERAM	CPR.	5 MG 10 MG	PO	1*7 CPR.
AU LIEU DE					
R	PROCOVERSYL	CPR.	5 MG 10 MG	PO	1*7 CPR.
R	COVERAM	CPR.	5 MG 10 MG	PO	1*10 CPR.
AU LIEU DE					
R	PROCOVERSYL	CPR.	5 MG 10 MG	PO	1*10 CPR.
R	COVERAM	CPR.	5 MG 10 MG	PO	1*14 CPR.
AU LIEU DE					
R	PROCOVERSYL	CPR.	5 MG 10 MG	PO	1*14 CPR.
R	COVERAM	CPR.	5 MG 10 MG	PO	1*20 CPR.
AU LIEU DE					
R	PROCOVERSYL	CPR.	5 MG 10 MG	PO	1*20 CPR.
R	COVERAM	CPR.	5 MG 10 MG	PO	1*28 CPR.
AU LIEU DE					
R	PROCOVERSYL	CPR.	5 MG 10 MG	PO	1*28 CPR.
R	COVERAM	CPR.	5 MG 10 MG	PO	1*30 CPR.
AU LIEU DE					
R	PROCOVERSYL	CPR.	5 MG 10 MG	PO	1*30 CPR.
R	COVERAM	CPR.	5 MG 10 MG	PO	1*50 CPR.
AU LIEU DE					
R	PROCOVERSYL	CPR.	5 MG 10 MG	PO	1*50 CPR.
R	COVERAM	CPR.	5 MG 10 MG	PO	1*56 CPR.
AU LIEU DE					
R	PROCOVERSYL	CPR.	5 MG 10 MG	PO	1*56 CPR.
R	COVERAM	CPR.	5 MG 10 MG	PO	1*60 CPR.
AU LIEU DE					
R	PROCOVERSYL	CPR.	5 MG 10 MG	PO	1*60 CPR.
R	COVERAM	CPR.	5 MG 10 MG	PO	1*90 CPR.
AU LIEU DE					
R	PROCOVERSYL	CPR.	5 MG 10 MG	PO	1*90 CPR.
R	COVERAM	CPR.	5 MG 10 MG	PO	1*100 CPR.
AU LIEU DE					
R	PROCOVERSYL	CPR.	5 MG 10 MG	PO	1*100 CPR.

R	COVERAM	CPR.	5 MG 10 MG	PO	1*120 CPR.
AU LIEU DE					
R	PROCOVERSYL	CPR.	5 MG 10 MG	PO	1*120 CPR.
R	COVERAM	CPR.	5 MG 10 MG	PO	1*500 CPR.
AU LIEU DE					
R	PROCOVERSYL	CPR.	5 MG 10 MG	PO	1*500 CPR.
R	COVERAM	CPR.	10 MG 5 MG	PO	1*7 CPR.
AU LIEU DE					
R	PROCOVERSYL	CPR.	10 MG 5 MG	PO	1*5 CPR.
R	COVERAM	CPR.	10 MG 5 MG	PO	1*7 CPR.
AU LIEU DE					
R	PROCOVERSYL	CPR.	10 MG 5 MG	PO	1*7 CPR.
R	COVERAM	CPR.	10 MG 10 MG	PO	1*5 CPR.
AU LIEU DE					
R	PROCOVERSYL	CPR.	10 MG 10 MG	PO	1*5 CPR.
R	COVERAM	CPR.	10 MG 10 MG	PO	1*7 CPR.
AU LIEU DE					
R	PROCOVERSYL	CPR.	10 MG 10 MG	PO	1*7 CPR.
R	COVERAM	CPR.	10 MG 10 MG	PO	1*10 CPR.
AU LIEU DE					
R	PROCOVERSYL	CPR.	10 MG 10 MG	PO	1*10 CPR.
R	COVERAM	CPR.	10 MG 10 MG	PO	1*14 CPR.
AU LIEU DE					
R	PROCOVERSYL	CPR.	10 MG 10 MG	PO	1*14 CPR.
R	COVERAM	CPR.	10 MG 10 MG	PO	1*20 CPR.
AU LIEU DE					
R	PROCOVERSYL	CPR.	10 MG 10 MG	PO	1*20 CPR.
R	COVERAM	CPR.	10 MG 10 MG	PO	1*28 CPR.
AU LIEU DE					
R	PROCOVERSYL	CPR.	10 MG 10 MG	PO	1*28 CPR.
R	COVERAM	CPR.	10 MG 10 MG	PO	1*30 CPR.
AU LIEU DE					
R	PROCOVERSYL	CPR.	10 MG 10 MG	PO	1*30 CPR.

	R	COVERAM	CPR.	10 MG 10 MG	PO	1*50 CPR.
AU LIEU DE						
	R	PROCOVERSYL	CPR.	10 MG 10 MG	PO	1*50 CPR.
	R	COVERAM	CPR.	10 MG 10 MG	PO	1*56 CPR.
AU LIEU DE						
	R	PROCOVERSYL	CPR.	10 MG 10 MG	PO	1*56 CPR.
	R	COVERAM	CPR.	10 MG 10 MG	PO	1*60 CPR.
AU LIEU DE						
	R	PROCOVERSYL	CPR.	10 MG 10 MG	PO	1*60 CPR.
	R	COVERAM	CPR.	10 MG 10 MG	PO	1*90 CPR.
AU LIEU DE						
	R	PROCOVERSYL	CPR.	10 MG 10 MG	PO	1*90 CPR.
	R	COVERAM	CPR.	10 MG 10 MG	PO	1*100 CPR.
AU LIEU DE						
	R	PROCOVERSYL	CPR.	10 MG 10 MG	PO	1*100 CPR.
	R	COVERAM	CPR.	10 MG 10 MG	PO	1*120 CPR.
AU LIEU DE						
	R	PROCOVERSYL	CPR.	10 MG 10 MG	PO	1*120 CPR.
	R	COVERAM	CPR.	10 MG 10 MG	PO	1*500 CPR.
AU LIEU DE						
	R	PROCOVERSYL	CPR.	10 MG 10 MG	PO	1*500 CPR.
	RR	HELICOBACTER TEST INFAI	PDRE P.SOL.	75 MG	PO	1*1 KIT(SACS)
AU LIEU DE						
	RR	HELICOBACTER TEST INFAI	PDRE P.SOL.	75 MG	PO	1*1 KIT
HC	RR	HELIXOR-A	SOL.INJ.	10 MG/1 ML	SC	1*8 AMP.
AU LIEU DE						
H	RR	HELIXOR-A	SOL.INJ.	10 MG/1 ML	SC	1*8 AMP.
HC	RR	HELIXOR-A	SOL.INJ.	10 MG/1 ML	SC	1*50 AMP.
AU LIEU DE						
H	RR	HELIXOR-A	SOL.INJ.	10 MG/1 ML	SC	1*50 AMP.
HC	RR	HELIXOR-M SERIE 1	SOL.INJ.		SC	1*7 AMP.
AU LIEU DE						
H	RR	HELIXOR-M SERIE 1	SOL.INJ.		SC	1*7 AMP.

HC	RR	HELIXOR-M SERIE 3	SOL.INJ.		SC	1*7 AMP.
AU LIEU DE						
H	RR	HELIXOR-M SERIE 3	SOL.INJ.		SC	1*7 AMP.
HC	RR	HELIXOR-P	SOL.INJ.	10 MG/1 ML	SC	1*8 AMP.
AU LIEU DE						
H	RR	HELIXOR-P	SOL.INJ.	10 MG/1 ML	SC	1*8 AMP.
HC	RR	HELIXOR-P	SOL.INJ.	10 MG/1 ML	SC	1*50 AMP.
AU LIEU DE						
H	RR	HELIXOR-P	SOL.INJ.	10 MG/1 ML	SC	1*50 AMP.
	R	MERESASUL	CPS	50 MG	PO	1*20 CPS
AU LIEU DE						
	R	MERESA-50	CPS	50 MG	PO	1*20 CPS
	R	MERESASUL	CPS	50 MG	PO	1*50 CPS
AU LIEU DE						
	R	MERESA-50	CPS	50 MG	PO	1*50 CPS
	R	MERESASUL	CPS	50 MG	PO	1*100 CPS
AU LIEU DE						
	R	MERESA-50	CPS	50 MG	PO	1*100 CPS
	R	NEOCLARITYN	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*1 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	NEOCLARITYN	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*1 CPR.
	R	NEOCLARITYN	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*2 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	NEOCLARITYN	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*2 CPR.
	R	NEOCLARITYN	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*3 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	NEOCLARITYN	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*3 CPR.
	R	NEOCLARITYN	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*5 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	NEOCLARITYN	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*5 CPR.
	R	NEOCLARITYN	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*7 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	NEOCLARITYN	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*7 CPR.

R	NEOCLARITYN	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*10 CPR.
AU LIEU DE					
RR	NEOCLARITYN	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*10 CPR.
R	NEOCLARITYN	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*14 CPR.
AU LIEU DE					
RR	NEOCLARITYN	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*14 CPR.
R	NEOCLARITYN	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*15 CPR.
AU LIEU DE					
RR	NEOCLARITYN	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*15 CPR.
R	NEOCLARITYN	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*20 CPR.
AU LIEU DE					
RR	NEOCLARITYN	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*20 CPR.
R	NEOCLARITYN	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*21 CPR.
AU LIEU DE					
RR	NEOCLARITYN	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*21 CPR.
R	NEOCLARITYN	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*30 CPR.
AU LIEU DE					
RR	NEOCLARITYN	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*30 CPR.
R	NEOCLARITYN	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*50 CPR.
AU LIEU DE					
RR	NEOCLARITYN	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*50 CPR.
R	NEOCLARITYN	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*100 CPR.
AU LIEU DE					
RR	NEOCLARITYN	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*100 CPR.
R	NEOCLARITYN	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*5 CPR.
AU LIEU DE					
RR	NEOCLARITYN	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*5 CPR.
R	NEOCLARITYN	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*6 CPR.
AU LIEU DE					
RR	NEOCLARITYN	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*6 CPR.
R	NEOCLARITYN	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*12 CPR.
AU LIEU DE					
RR	NEOCLARITYN	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*12 CPR.

R	NEOCLARITYN	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*15 CPR.
AU LIEU DE					
RR	NEOCLARITYN	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*15 CPR.
R	NEOCLARITYN	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*18 CPR.
AU LIEU DE					
RR	NEOCLARITYN	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*18 CPR.
R	NEOCLARITYN	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*20 CPR.
AU LIEU DE					
RR	NEOCLARITYN	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*20 CPR.
R	NEOCLARITYN	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*30 CPR.
AU LIEU DE					
RR	NEOCLARITYN	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*30 CPR.
R	NEOCLARITYN	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*50 CPR.
AU LIEU DE					
RR	NEOCLARITYN	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*50 CPR.
R	NEOCLARITYN	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*60 CPR.
AU LIEU DE					
RR	NEOCLARITYN	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*60 CPR.
R	NEOCLARITYN	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*90 CPR.
AU LIEU DE					
RR	NEOCLARITYN	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*90 CPR.
R	NEOCLARITYN	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*100 CPR.
AU LIEU DE					
RR	NEOCLARITYN	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*100 CPR.
R	NEOCLARITYN	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*5 CPR.
AU LIEU DE					
RR	NEOCLARITYN	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*5 CPR.
R	NEOCLARITYN	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*6 CPR.
AU LIEU DE					
RR	NEOCLARITYN	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*6 CPR.
R	NEOCLARITYN	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*10 CPR.
AU LIEU DE					
RR	NEOCLARITYN	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*10 CPR.

R	NEOCLARITYN	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*12 CPR.
AU LIEU DE					
RR	NEOCLARITYN	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*12 CPR.
R	NEOCLARITYN	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*15 CPR.
AU LIEU DE					
RR	NEOCLARITYN	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*15 CPR.
R	NEOCLARITYN	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*18 CPR.
AU LIEU DE					
RR	NEOCLARITYN	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*18 CPR.
R	NEOCLARITYN	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*20 CPR.
AU LIEU DE					
RR	NEOCLARITYN	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*20 CPR.
R	NEOCLARITYN	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*30 CPR.
AU LIEU DE					
RR	NEOCLARITYN	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*30 CPR.
R	NEOCLARITYN	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*50 CPR.
AU LIEU DE					
RR	NEOCLARITYN	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*50 CPR.
R	NEOCLARITYN	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*60 CPR.
AU LIEU DE					
RR	NEOCLARITYN	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*60 CPR.
R	NEOCLARITYN	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*90 CPR.
AU LIEU DE					
RR	NEOCLARITYN	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*90 CPR.
R	NEOCLARITYN	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*100 CPR.
AU LIEU DE					
RR	NEOCLARITYN	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*100 CPR.
R	PANTOPRAZOL-RATIOPHARM	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*7 CPR.(FL.)
AU LIEU DE					
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOL-RATIOPHARM	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.

R	PANTOPRAZOL-RATIOPHARM	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*7 CPR.(FL.)
AU LIEU DE					
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOL-RATIOPHARM	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	TELFAST	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TELFAST	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
R	TELFAST	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TELFAST	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.
R	TELFAST	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TELFAST	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
R	TELFAST	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*8 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TELFAST	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*8 CPR.SS BLIST.
R	TELFAST	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TELFAST	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	TELFAST	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TELFAST	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
R	TELFAST	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TELFAST	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	TELFAST	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TELFAST	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	TELFAST	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TELFAST	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.

	R	TELFAST	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	RR	TELFAST	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	TELFAST	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	RR	TELFAST	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	TELFAST	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	RR	TELFAST	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	TELFAST-120	CPR.PELLIC.	120 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	RR	TELFAST-120	CPR.PELLIC.	120 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE (COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGUEUR).

RR	FARLUTAL	CPR.	10 MG	PO	1*40 CPR.
RR	FARLUTAL-100	CPR.	100 MG	PO	1*50 CPR.
RR	FARLUTAL-250	CPR.	250 MG	PO	1*40 CPR.
RR	FARLUTAL-500	CPR.	500 MG	PO	1*30 CPR.
RR	POLYTRIM	COLL.		CO	1*1 COLL. 5 ML
RR	ULTRACORTENOL	COLL.	5 MG/1 ML	CO	1*1 COLL. 5 ML

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 16 — 20 février 2009

Sommaire

Arrêté ministériel du 11 février 2009 portant nomination des membres du comité de gestion du fonds pour la protection de l'environnement.

Le Ministre de l'Environnement,

Vu la loi modifiée du 31 mai 1999 portant institution d'un fonds pour la protection de l'environnement;

Vu le règlement grand-ducal du 15 novembre 1999 déterminant les modalités de fonctionnement du comité de gestion du fonds pour la protection de l'environnement;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres du comité de gestion du fonds pour la protection de l'environnement pour une durée de trois ans à partir du 1er janvier 2009:

En tant que délégués du Ministre ayant dans ses attributions l'environnement:

– M. Henri HAINE, conseiller de direction 1ère classe auprès du Ministère de l'Environnement
– M. Robert SCHMIT, directeur auprès de l'Administration de l'Environnement
– M. Frank WOLTER, directeur-adjoint auprès de l'Administration des Eaux et Forêts.

En tant que délégués du Ministre ayant dans ses attributions le budget:

– M. Ernest MOUSEL, premier inspecteur des finances à l'Inspection générale des Finances.

En tant que délégués du Ministre ayant dans ses attributions l'intérieur:

– M. Marc VANOLST, attaché de Gouvernement 1er en rang à la direction des finances communales du Ministère de l'Intérieur.

Art. 2. La présidence du comité de gestion du fonds pour la protection de l'environnement est assurée par Monsieur Henri HAINE, conseiller de direction 1ère classe auprès du Ministère de l'Environnement.

Monsieur Pierre PRUM, attaché de Gouvernement 1er en rang auprès du Ministère de l'Environnement remplira les fonctions de secrétaire.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Un exemplaire en sera adressé à chacun des membres du comité pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 11 février 2009.

Le Ministre de l'Environnement,
Lucien Lux

Arrêté ministériel du 19 février 2009 sur le résultat de la collecte des signatures en vue d'un référendum.

Le Premier Ministre,
Ministre d'Etat,

Vu la loi modifiée du 4 février 2005 relative au référendum au niveau national;

Vu l'article 34 de la Constitution actuellement en vigueur et libellé comme suit:

«Le Grand-Duc sanctionne et promulgue les lois. Il fait connaître sa résolution dans les trois mois du vote de la Chambre.»

Vu le projet de révision de l'article 34 de la Constitution adopté le 11 décembre 2008 par la Chambre des députés en première lecture en ces termes:

«Le Grand-Duc promulgue les lois dans les trois mois du vote de la Chambre.»

Vu la demande du comité d'initiative du 22 décembre 2008, reçue par le Premier Ministre, Ministre d'Etat le 24 décembre 2008, composé de:

Monsieur Jeannot PESCHÉ, 57 ans, 9, rue des Jardins à L-4591 Differdange;

Monsieur François JACOBS, 59 ans, 56, rue Charles F. Mersch à L-7790 Bissen;

Madame Agnès JENTGEN, 65 ans, 81, rue de Strassen à L-8094 Bertrange;

Madame Marianne KARTHEISER, 52 ans, 12C, rue de Steinfort à L-8388 Koerich;

Madame Sylvie MOUSEL, 42 ans, 31, rue Dudley Yves à L-9176 Niederfeulen;

et visant l'organisation d'un référendum sur le projet de révision de l'article 34 de la Constitution;

Vu la décision de recevabilité de ladite demande du Premier Ministre, Ministre d'Etat du 24 décembre 2008, publiée au Mémorial, Recueil administratif et économique du 2 janvier 2009;

Vu la période de collecte des signatures du 19 janvier 2009 au 11 février 2009;

Vu les procès-verbaux et les listes d'inscription établis et transmis par l'ensemble des communes conformément à l'article 16 de la loi susmentionnée;

Arrête:

Art. 1er. La vérification des résultats de la collecte des signatures déterminés pour l'ensemble des communes donne le résultat suivant:

1) Inscriptions reçues: 796 (sept cent quatre-vingt-seize)
2) Inscriptions nulles: 0 (zéro)
3) Inscriptions valables: 796 (sept cent quatre-vingt-seize)

Vu que le nombre total des inscriptions valables est inférieur à vingt-cinq mille signatures, il est constaté que la demande du 22 décembre 2008, reçue le 24 décembre 2008, en vue de l'organisation d'un référendum portant sur le projet de révision de l'article 34 de la Constitution n'a pas abouti.

Art. 2. Le présent arrêté est notifié par simple lettre au comité d'initiative susvisé et publié au Mémorial, Recueil administratif et économique.

Art. 3. La détermination et la constatation des résultats peuvent être contestées par tout électeur devant la Cour administrative endéans les cinq jours de la date de la publication des résultats au Mémorial, Recueil administratif et économique, sous peine de forclusion.

Luxembourg, le 19 février 2009.

Le Premier Ministre,
Ministre d'Etat,
Jean-Claude Juncker

Administration des Contributions directes. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 30 janvier 2009, MM. Alain ESPEN et Marc KONS, chefs de bureau adjoints à l'administration des contributions directes, ont été nommés chefs de bureau à la même administration, avec effet au 1er mars 2009.

Par arrêté grand-ducal du 30 janvier 2009, les fonctionnaires Christian BECKER, Nicole SCHMITT, Christiane THILL et Viviane WELSCH, contrôleurs adjoints à l'administration des contributions directes, ont été nommés contrôleurs à la même administration, avec effet au 1er mars 2009.

Par arrêté grand-ducal du 30 janvier 2009, Madame Sonja KLEIN, contrôleur adjoint hors cadre à l'administration des contributions directes, a été nommée contrôleur hors cadre à la même administration.

Administration des Douanes et Accises. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 6 février 2009, démission honorable de ses fonctions a été accordée à Monsieur Raymond THEIN, receveur adjoint à l'administration des douanes et accises, à partir du 14 octobre 2009.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 30 janvier 2009 Madame Myriam WILTZIUS, chef de bureau adjoint à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommée contrôleur à la même administration, avec effet au 1er mars.

Par arrêté grand-ducal du 30 janvier 2009 Madame Simone EHLINGER, chef de bureau adjoint à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommée receveur première classe à la même administration, avec effet au 1er mars.

Par arrêté grand-ducal du 30 janvier 2009 les fonctionnaires Carole FRISING et Eric MAY, rédacteurs principaux à l'administration de l'enregistrement et des domaines, ont été nommés chefs de bureau adjoints à la même administration, avec effet au 1er mars.

Administration des services vétérinaires. – Examen d'admission définitive dans la carrière de médecin-vétérinaire. – L'Administration des services vétérinaires organisera au cours de la deuxième quinzaine du mois de juin 2009 un examen d'admission définitive dans la carrière de médecin-vétérinaire.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Activité d'assistance parentale. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 28 janvier 2009 un agrément enregistré sous le numéro AP/050/2006 accordant un agrément pour une durée illimitée à Madame Vera AGOSTINI-VALENTE arrive à son échéance en date du 28 janvier 2009, vu la décision de Madame Vera AGOSTINI-VALENTE, domiciliée à 42, rue Théodore Eberhard, L-1452 Luxembourg, de ne plus exercer l'activité d'assistance parentale, communiquée en date du 28 janvier 2009.

Par arrêté ministériel du 27 janvier 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 26 janvier 2011, à Madame Sandra GRISIUS-HOLCHER, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 16, rue du Village, L-6585 Steinheim.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/118-2/2009.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 6 février 2008.

Par arrêté ministériel du 27 janvier 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 26 janvier 2011, à Madame Susana MOLINA, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 9, Ierwescht Duerf, L-9747 Enscherange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/123-2/2009.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 15 février 2008.

Par arrêté ministériel du 28 janvier 2009 un agrément enregistré sous le numéro AP/145/2008 accordant un agrément pour une durée limitée jusqu'au 14 février 2010 à Madame Denise HUMBERT-SCHORN arrive à son échéance en date du 28 janvier 2009, vu la décision de Madame Denise HUMBERT-SCHORN, domiciliée à 31, rue d'Useldange, L-9188 Vichten, de ne plus exercer l'activité d'assistance parentale, communiquée en date du 27 janvier 2009.

Par arrêté ministériel du 22 janvier 2009 un agrément enregistré sous le numéro AP/299/2008 accordant un agrément pour une durée limitée jusqu'au 16 avril 2013 à Madame Milagros ANLLO GARCIA-PENA FLORES arrive à son échéance en date du 16 janvier 2009, vu la décision de Madame Milagros ANLLO GARCIA-PENA FLORES, domiciliée à 110, rue de Bettembourg, L-5811 Fentange, de ne plus exercer l'activité d'assistance parentale, communiquée en date du 16 janvier 2009.

Par arrêté ministériel du 27 janvier 2009 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 26 janvier 2014, à Madame Lucienne ERSFELD, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 20, rue Curie, L-3447 Dudelange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 2 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/408/2009.

Par arrêté ministériel du 27 janvier 2009 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 26 janvier 2014, à Madame Maria do Rosario LOUREIRO GOMES-SOUSA OLIVEIRA, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 6, rue Prince Jean, L-4740 Pétange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 3 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/409/2009.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 17 26 février 2009

Sommaire

Arrêté ministériel du 22 janvier 2009 portant nomination de la Commission d'assimilation chargée d'évaluer la qualification scientifique ou professionnelle des porteurs du diplôme d'ingénieur technicien en vue de leur conférer le titre d'ingénieur industriel.

La Secrétaire d'Etat à la Culture,
à l'Enseignement supérieur et à la Recherche,

Vu la loi du 12 août 2003

1) portant création de l'Université du Luxembourg;
2) modifiant la loi du 31 mai 1999 portant création d'un fonds national de la recherche dans le secteur public;
3) abrogeant la loi du 11 août 1996 portant réforme de l'enseignement supérieur;
4) modifiant la loi du 6 août 1990 portant organisation des études éducatives et sociales;
5) modifiant la loi modifiée du 24 mai 1989 sur le contrat de travail;
6) modifiant la loi du 6 septembre 1983 portant
   a) réforme de la formation des instituteurs,
   b) création d'un Institut Supérieur d'Etudes et de Recherches Pédagogiques et
   c) modification de l'organisation de l'éducation préscolaire et primaire;
7) modifiant la loi du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu;

Vu le règlement grand-ducal du 27 juillet 1997 déterminant la composition et les modalités de fonctionnement de la Commission d'assimilation chargée d'évaluer la qualification scientifique ou professionnelle des ingénieurs techniciens en vue de leur conférer le titre d'ingénieur industriel;

Arrête:

Art. 1er. A la Commission d'assimilation chargée d'évaluer la qualification scientifique ou professionnelle des ingénieurs techniciens en vue de leur conférer le titre d'ingénieur industriel sont nommés pour la période du 1er février 2009 au 31 janvier 2012:

*les membres effectifs suivants:

– représentante du Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche:
  Madame Dominique FABER, Conseillère de direction au Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche;

– représentants de la Faculté des Sciences, de la Technologie et de la Communication de l'Université du Luxembourg:
  Monsieur Stefan MAAS, Professeur à la Faculté des Sciences, de la Technologie et de la Communication de l'Université du Luxembourg;
  Monsieur Massimo MALVETTI, Professeur à la Faculté des Sciences, de la Technologie et de la Communication de l'Université du Luxembourg;

– représentant de l'Association luxembourgeoise des Ingénieurs Industriels:
  Monsieur Jean-Marie SPARTZ, Ingénieur industriel;

– représentant du Comité national de l'Ingénieur et de l'Ingénieur Industriel:
  Monsieur Jean-Pierre WAGENER, Ingénieur, Directeur honoraire de l'Institut viti-vinicole;

– représentants du monde économique:
  Monsieur Armand LENERS, Ingénieur industriel;
  Monsieur Jos SCHROEDER, Ingénieur industriel;

*les membres suppléants suivants:

– représentants de la Faculté des Sciences, de la Technologie et de la Communication de l'Université du Luxembourg:
  Monsieur Michel MARSO, Professeur à la Faculté des Sciences, de la Technologie et de la Communication de l'Université du Luxembourg;
  Monsieur Frank SCHOLZEN, Assistant-Professeur à la Faculté des Sciences, de la Technologie et de la Communication de l'Université du Luxembourg;

– représentant de l'Association luxembourgeoise des Ingénieurs Industriels:
  Monsieur Gilbert SCHLEICH, Ingénieur industriel;

– représentants du monde économique:
  Monsieur Emile BERNARDIN, Ingénieur industriel;
  Monsieur Roland CLEES, Ingénieur industriel.

Art. 2. Madame Dominique FABER, Conseillère de direction, est nommée Présidente de la Commission d'assimilation chargée d'évaluer la qualification scientifique ou professionnelle des porteurs du diplôme d'ingénieur en question.

Art. 3. Monsieur André BOUTEILLER est nommé Secrétaire administratif de la commission.

Art. 4. Le présent arrêté sera expédié aux intéressés pour leur servir de titre et sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 22 janvier 2009.
La Secrétaire d'Etat à la Culture,
à l'Enseignement supérieur et à la Recherche,
Octavie Modert

Administration des Eaux et Forêts. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 30 janvier 2009, Madame Martine NEUBERG, ingénieur principal auprès de l'Administration des Eaux et Forêts est nommée ingénieur chef de division auprès de la même administration à partir du 1er mars 2009.

Administration de l'Emploi. – Nominations. – Par arrêtés ministériels du 2 février 2009, Mesdames Radmila DRAMICANIN, Véronique HENGEL, Corinne STEINBACH et Messieurs Gregory BOERES, Denis FISCHER, Georges LERMANN, Laurent PEUSCH, Nils RECKEN, Gilles TEUSCH, rédacteurs stagiaires à l'Administration de l'Emploi, ont été nommés rédacteurs à la même administration à partir du 1er mars 2009.

Par arrêté ministériel du 1er décembre 2008, Madame Valérie MABILEAU ép. FONTANAUD, commis adjoint à l'Administration de l'Emploi, a été nommée commis à la même administration à partir du 1er décembre 2008.

Administration de l'Environnement. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 13 février 2009, Madame Sandra FLAMMANG, ingénieur stagiaire à l'Administration de l'Environnement, est nommée ingénieur auprès de la même administration à partir du 1er mars 2009.

Par arrêté grand-ducal du 30 janvier 2009 Monsieur Guy SCHMIT, chef de bureau adjoint auprès de l'Administration de l'Environnement, est nommé chef de bureau auprès de la même administration à partir du 1er mars 2009.

Administration judiciaire. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 30 janvier 2009, démission de ses fonctions de juge suppléant auprès de la Justice de Paix d'Esch-sur-Alzette a été accordée à Maître Roy REDING.

Corps diplomatique. – Nominations. – Par arrêtés grand-ducaux du 30 janvier 2009, Monsieur Thomas REISEN, Madame Daniela HOLDERER, Monsieur Gilles BAUER, Madame Anne MOES et Madame Marie-Jeanne DOS SANTOS, Attachés de légation en service ordinaire, ont été nommés Secrétaires de légation en service ordinaire.

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances agréés pendant le mois de janvier 2009.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date de l'agrément
PISSINGER Monique, Garnich	A.M.E. LUX	05.01.2009
MEI Julienne, Bergem	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	09.01.2009
STEINMETZ Carlo, Hostert	AXA ASSURANCES	23.01.2009
WARLOMONT Marlène, Luxembourg	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	29.01.2009
WEYRICH Tanja, Bertrange	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	20.01.2009
HEIDT-HANG ASSURANCES S.à r.l., Baschleiden repr. par Madame HEIDT Simone, Rodange	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	23.01.2009

BAOUZ Karim, Bertrange	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	20.01.2009
FELTGEN Fred, Mersch	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	05.01.2009
GIALLOMBARDO Mauro, Luxembourg	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	05.01.2009
HOURAND Severine, Bertrange	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	20.01.2009
MEIRELES David, Rodange	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	23.01.2009
STOCKMAN Caroline, ép. RAMIER, Bertrange	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	20.01.2009
WAUTHIER Matthieu, Bertrange	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	20.01.2009
WEBER Justin, Schwebsingen	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	23.01.2009
ASSA Annick, Bigonville	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	20.01.2009
DRIES Valérie, Luxembourg	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	20.01.2009
FRIEDRICH Patricia, Reisdorf	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	20.01.2009
RISCHARD Patrick, Luxembourg	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	07.01.2009
STROTZ David, Pétange	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	20.01.2009
WARK Patricia ép. BAECHLER, Rumelange	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	20.01.2009
ANDRE AIRES Sara Cristina, Dudelange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAG	20.01.2009
DELLA SIEGA Chantal, Leudelange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAG	20.01.2009
STEINFORT Jeff, Aspelt	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAG RAIFFEISEN-VIE	20.01.2009
TRIERWEILER Philippe, Berchem	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAG	20.01.2009
WOGEN Nadia ép. TOPI, Tétange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAG	20.01.2009
YIP Vincent, Esch/Alzette	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAG	20.01.2009
ANNET Benoit, Bertrange	HAMBURG MANNHEIMER	20.01.2009
BAPST ANDRE Yannick, Bertrange	HAMBURG MANNHEIMER	20.01.2009
NUNES Patricia, Strassen	HAMBURG MANNHEIMER	20.01.2009
PERIGNON Alexandre, Bertrange	HAMBURG MANNHEIMER	20.01.2009

THIRAULT Jean-Michel, Bertrange	HAMBURG MANNHEIMER	20.01.2009
FASCIO Emmanuel, Esch/Alzette	INTERLUX ASSURANCES MALADIE	29.01.2009
WEBER Juliette ép. KEMP, Schieren	INTERLUX ASSURANCES MALADIE	23.01.2009
BARTHOLOME Linda, Schweich	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	20.01.2009
BRUCKS Isabelle, Crauthem	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	20.01.2009
DECKER Claudine, Belvaux	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	20.01.2009
HUTMACHER Cathy, Ingeldorf	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	20.01.2009
KREINS Carole, Marnach	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	20.01.2009
PEIFFER Jeanne ép. JANES, Holtz	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	23.01.2009
POPPE Sabine ép. DIRCKES, Redange/Attert	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	16.01.2009
TRIQUET Olivier, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE Dans les branches R.C. Auto, Corps de V.T.A., Protection Juridique R.C.A., Personnes Transportées, Marchandises transportées	23.01.2009
ASSURMOL, Crauthem	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	29.01.2009
Bureau d'Assurance Claude HILGES S.à r.l. repr. par Monsieur Claude HILGES, Strassen	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	08.01.2009
SCHROEDER Lambert, Luxembourg	Moderna Försäkringar Sak AB	05.01.2009
Atlantica Yacht Insurance S.à r.l. repr. par Monsieur Lambert SCHROEDER, Luxembourg	Moderna Försäkringar Sak AB	05.01.2009
CLEMENT Sandy, Bettembourg	P & V ASSURANCES	20.01.2009
GUEDES MENDES Ruben Jorge, Steinsel	P & V ASSURANCES	20.01.2009
MARTINS DOS SANTOS Fernando, Syren	P & V ASSURANCES	20.01.2009
SCHILTZ Steven, Steinheim	P & V ASSURANCES	20.01.2009
SCHOLTES Andy, Mersch	P & V ASSURANCES	20.01.2009

Entreprises d'assurances. – Agréments d'agents d'assurances retirés pendant le mois de janvier 2009.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date du retrait
PISSINGER Monique, Garnich	AXA ASSURANCES	05.01.2009
CLASSEN Roger, Nospelt	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	23.01.2009
BECKER Gilbert, Luxembourg	DKV	05.01.2009
KANDEL Viviane ép. PAQUET, Luxembourg	DKV	05.01.2009
SCHAEBEN Bernhard, Luxembourg	DKV	05.01.2009

DIRCKES Sabine ép. POPPE, Redange/Attert	FORTIS IARD FORTIS VIE	13.01.2009
PEIFFER Jeanne ép. JANES, Holtz	FORTIS IARD FORTIS VIE	23.01.2009
ZAMBON Tom, Leudelange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTE EUROP ASSISTANCE	05.01.2009
GIALLOMBARDO Mauro, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	05.01.2009
WEBER Justin, Schwebsingen	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	23.01.2009
OSTYN Wouter, Senningerberg	LOMBARD INTERNATIONAL ASSURANCE	05.01.2009
VILLOLDO Ramon, Steinfort	LOMBARD INTERNATIONAL ASSURANCE	05.01.2009
KOSTER Carlo, Differdange	P&V ASSURANCES	23.01.2009
MEIRELES David, Rodange	P&V ASSURANCES	23.01.2009

Inspection générale de la sécurité sociale. – Examens. – Il est porté à la connaissance des intéressés qu'au courant du mois de novembre 2009, l'Inspection générale de la sécurité sociale organisera un examen de promotion dans la carrière inférieure de l'infirmier et un examen de carrière dans la carrière de l'employé de l'Etat exerçant la profession d'infirmier.

Juridictions administratives. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 30 janvier 2009, Monsieur Marc SUNNEN, juge au tribunal administratif, a été nommé premier juge au tribunal administratif.

Par arrêté grand-ducal du 6 février 2009, Monsieur Jean-Claude WIWINIUS, président de chambre à la Cour d'appel, et Monsieur Camille HOFFMANN, premier conseiller à la Cour d'appel, ont été nommés conseillers suppléants à la Cour administrative.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Crèches, foyers de jour et garderies. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 22 septembre 2008, l'agrément définitif a été accordé à la société à responsabilité limitée «Crèche La Licorne, S.à r.l.» ayant son siège social à L-1857 Neudorf, 31, rue du Kiem, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-1316 Luxembourg, 95, rue des Carrières.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 03992008.

Par arrêté ministériel du 1er septembre 2008, l'agrément définitif a été accordé à la société à responsabilité limitée «L'ILE AUX ENFANTS» ayant son siège social à L-5892 Alzingen, 52, rue Jean Wolter, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-5892 Alzingen, 52, rue Jean Wolter.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 03962008.

Police grand-ducale. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2008, Monsieur Guy VONCKEN, stagiaire dans la carrière supérieure de l'ingénieur du cadre administratif et technique de la Police grand-ducale, a été nommé au grade d'ingénieur avec effet au 1er janvier 2009.

Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2008, Monsieur Mauro STOCCO, stagiaire dans la carrière supérieure de l'ingénieur du cadre administratif et technique de la Police grand-ducale, a été nommé au grade d'ingénieur avec effet au 1er février 2009.

Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois de janvier 2009.

N° d'ordre	Nom du failli	Date du Jugement	Juge-commissaire	Curateur
		Luxembourg		
1.	s.à r.l. ADEFI (ATELIER DEVELOPPEMENT ETUDE FABRICATION INDUSTRIEL), avec siège social à L-1611 Luxembourg, 11, avenue de la Gare	05.01.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Tania *Hoffmann*
2.	s.à r.l. NEVEN, avec siège social à L-3378 Livange, route de Bettembourg, Zone Industrielle Le 2000	05.01.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Tania *Hoffmann*
3.	S.A. SOCIETE D'EXPLOITATION FORESTIERE ET COMMERCIALE, en abrégé «FORECA S.A.», en liquidation volontaire, établie et ayant son siège social à L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté	05.01.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Alexandre *Dillmann*
4.	s.à r.l. TERRA & GUSTO, avec siège social à L-5280 Sandweiler, 56, Sandweiler-Gare, de fait inconnue à cette adresse	07.01.09	Mme Carole *Err*	Me Vanessa *Baldassarri*
5.	s.à r.l. 1900, établie et ayant son siège social à L-4018 Esch-sur-Alzette, 35, rue d'Audun	07.01.09	Mme Carole *Err*	Me Vanessa *Baldassarri*
6.	s.à r.l. Caffé BIANCO, avec siège social à L-1931 Luxembourg, 21, avenue de la Liberté, de fait inconnue à cette adresse	07.01.09	Mme Carole *Err*	Me Nadège *Anen*
7.	S.A. LUXDEMA, établie et ayant son siège social à L-3394 Roeser, 33A, Grand-Rue	07.01.09	Mme Carole *Err*	Me Nadège *Anen*
8.	s.à r.l. ETABLISSEMENT SINNER & CIE, établie et ayant son siège social à L-8120 Bridel, 6, rue Biergerkraeiz	07.01.09	Mme Carole *Err*	Me Caroline *Apostol*
9.	S.A. KINTEL HOLDING, établie et ayant son siège social à L-1148 Luxembourg, 16, rue Jean l'Aveugle	07.01.09	Mme Carole *Err*	Me Caroline *Apostol*
10.	s.à r.l. API EUROPE, ayant eu son siège social à L-3450 Dudelange, 1, rue du Commerce, actuellement sans siège social connu	07.01.09	Mme Carole *Err*	Me Carole *Combe*
11.	S.A. EMERALD SHIPPING, avec siège social à L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal, de fait inconnue à cette adresse	07.01.09	Mme Carole *Err*	Me Olivier *Wagner*
12.	le sieur MARQUES CORREIA Armando, commerçant, demeurant à L-4131 Esch-sur-Alzette, 7, avenue de la Gare, exploitant le commerce à L-3378 Livange, Z.I. «Le 2000»	07.01.09	Mme Carole *Err*	Me Tania *Hoffmann*
13.	s.à r.l. UDO DIESCH PARKETT & TÜREN, établie et ayant son siège social à L-6637 Wasserbillig, 30, Esplanade de la Moselle	09.01.09	Mme Carole *Err*	Me Carole *Combe*
14.	s.à r.l. AMR, établie et ayant son siège social à L-4950 Bascharage, 71, avenue de Luxembourg	09.01.09	Mme Nadine *Walch*	Me Valérie *Demeure*

15.	s.à r.l. DELTA-THERM, établie et ayant son siège social à L-4561 Obercorn, 13, rue du Funiculaire	09.01.09	Mme Nadine *Walch*	Me Marguerite *Ries*
16.	s.à r.l. CONSTRUCTION LUXSOCOTEC, établie et ayant son siège social à L-4734 Pétange, 32, avenue de la Gare	09.01.09	Mme Nadine *Walch*	Me Marguerite *Ries*
17.	s.à r.l. ALINEA CONCEPT, établie et ayant son siège social à L-1898 Kockelscheuer, 1, rue de Roeser	09.01.09	Mme Nadine *Walch*	Me Valérie *Demeure*
18.	s.à r.l. TERRA FIRMA INDIA, établie et ayant son siège social à L-2611 Luxembourg, 85-91, route de Thionville	09.01.09	Mme Odette *Pauly*	Me Gaston *Stein*
19.	S.C.A. LB Infrastructure Europe Holding, établie et ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri	09.01.09	Mme Odette *Pauly*	Me Jacques *Delvaux* Me Laurent *Fisch*
20.	s.à r.l. LB Infrastructure Europe GP, établie et ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri	09.01.09	Mme Odette *Pauly*	Me Jacques *Delvaux* Me Laurent *Fisch*
21.	s.à r.l. EPICERIE SANDRINE, établie et ayant son siège social à L-8140 Bridel, 40, rue de Luxembourg	12.01.09	M. Robert *Worre*	Me Marguerite *Ries*
22.	s.à r.l. DEF, exploitant sous l'enseigne «BE9», établie et ayant son siège social à L-4038 Esch-sur-Alzette, 9, rue Boltgen	12.01.09	M. Robert *Worre*	Me Tania *Hoffmann*
23.	S.A. CNB EURO INNOVATIONS, établie et ayant son siège social à L-3316 Bergem, 3C, rue de Schifflange	14.01.09	Mme Nadine *Walch*	Me Fabien *Verreaux*
24.	s.à r.l. F.M.B., établie et ayant son siège social à L-4751 Pétange, 161, route de Longwy	14.01.09	Mme Nadine *Walch*	Me Anne *Devin-Kessler*
25.	s.à r.l. PRO-MARCHÉ ayant exploité sous l'enseigne commerciale «SUPERMARCHÉ BOON», établie et ayant son siège social à L-3850 Schifflange, 28, avenue de la Libération	14.01.09	Mme Nadine *Walch*	Me Marguerite *Ries*
26.	s.à r.l. FRAISMARCHÉ, ayant exploité sous l'enseigne commerciale «SUPERMARCHÉ BOON», établie et ayant son siège social à L-4010 Esch-sur-Alzette, 78, rue de l'Alzette	14.01.09	Mme Nadine Walch	Me Marguerite Ries
27.	s.à r.l. MARCHÉS RÉUNIS, ayant exploité sous l'enseigne commerciale «SUPERMARCHÉ BOON», établie et ayant son siège social à L-4761 Pétange, 17-21, rue de Luxembourg, ayant également exploité sous l'enseigne commerciale «SUPERMARCHÉ BOON» à L-4850 Rodange, 26-30, route de Longwy	14.01.09	Mme Nadine *Walch*	Me Marguerite *Ries*
28.	s.à r.l. CLEIDE, avec siège social à L-7620 Larochette, 36, rue de Mersch, de fait inconnue à cette adresse	19.01.09	M. Robert *Worre*	Me Fabien *Verreaux*
29.	s.à r.l. L'AMPHITRYON, avec siège social à L-1728 Luxembourg, 22, rue du Marché-aux-Herbes, de fait inconnue à cette adresse	19.01.09	M. Robert *Worre*	Me Fabien *Verreaux*

30. s.à r.l LUX-SECOURS, anciennement «GAUME SECOURS LUXEMBOURG s.à r.l..», avec siège social à L-4041 Esch-sur-Alzette, 32, rue du Brill, de fait inconnue à cette adresse	19.01.09	M. Robert *Worre*	Me Nicolas *Grosjean*
31. S.A. BML PRESTIGE, avec siège social à L-4176 Esch-sur-Alzette, rue Jos Kieffer, de fait établie à L-4101 Esch-sur-Alzette, 3, rue de l'Eau	19.01.09	M. Robert *Worre*	Me Nicolas *Grosjean*
32. S.A. PLASTICBASE, avec siège social à L-6620 Wasserbillig, 1, rue de la 87ème Division	19.01.09	M. Robert *Worre*	Me Florie *Gounon*
33. s.à r.l. BESSA, avec siège social à L-1946 Luxembourg, 7, rue Louvigny, de fait inconnue à cette adresse	19.01.09	M. Robert *Worre*	Me Florie *Gounon*
34. s.à r.l. LITHIUM, établie et ayant son siège social à L-5686 Dalheim, 4, Péiteschbierg	19.01.09	M. Robert *Worre*	Me Alexandre *Dillmann*
35. s.à r.l. BERNAIMMOTRANS, ayant eu son siège social à L-1313 Luxembourg, 5, rue des Capucins, actuellement sans siège social connu	23.01.09	Mme Nadine *Walch*	Me Valérie *Demeure*
36. s.à r.l. CAFE NEW ROMO, avec siège social à L-2210 Luxembourg, 66, boulevard Napoléon 1er, de fait inconnue à cette adresse	23.01.09	Mme Nadine *Walch*	Me Valérie *Demeure*
37. S.A. EURO-BUILD, établie et ayant son siège social à L-1411 Luxembourg, 1A, rue des Dahlias	23.01.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Anne *Devin-Kessler*
38. S.A. THM, établie et ayant son siège social à L-8057 Bertrange, 15, rue du Chemin de Fer	23.01.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Fabien *Verreaux*
39. S.A. BOSCUM, établie et ayant son siège social à L-3394 Roeser, 59, Grand-Rue	23.01.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Anne *Devin-Kessler*
40. s.à r.l. AB AUTO, établie et ayant son siège social à L-8069 Strassen, 1, rue de l'Industrie	26.01.09	M. Robert *Worre*	Me Fabien *Verreaux*
41. s.à r.l. DUVINAGE, établie et ayant son siège social à L-3431 Dudelange, 3, rue de la Brasserie, de fait établie à L-3895 Foetz, 4, rue de l'Avenir	26.01.09	M. Robert *Worre*	Me Fabien *Verreaux*
42. S.A. LUXSYS MATERIEL, en liquidation volontaire depuis le 22 septembre 2006, établie et ayant son siège social à L-2530 Luxembourg, 10, rue Henri M. Schnadt	26.01.09	M. Robert *Worre*	Me Olivier *Wagner*
43. S.A. SYSTALL, en liquidation volontaire depuis le 22 septembre 2006, établie et ayant son siège social à L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II	26.01.09	M. Robert *Worre*	Me Olivier *Wagner*
44. s.à r.l. SC-IMMO, en dissolution et liquidation judiciaire, avec siège social à L-5884 Howald, 304, route de Thionville, de fait inconnue à cette adresse	28.01.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Marguerite *Ries*
45. s.à r.l. MIA CASA, avec siège social à L-1425 Luxembourg, 2, rue du Fort Dumoulin, de fait inconnue à cette adresse	30.01.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Delphine *Calonne*

46.	s.à r.l. FLEURS TERRALUX FISCH DAVID, établie et ayant son siège social à L-3850 Schifflange, 27, avenue de la Libération	30.01.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Martine *Lauer*
47.	s.à r.l. NEVA, établie et ayant son siège social à L-1633 Luxembourg, 21, rue Antoine Godart	30.01.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Martine *Lauer*
48.	s.à r.l. L'ORANCHELLO, établie et ayant son siège social à L-1945 Luxembourg, 4, rue de la Loge	30.01.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Olivier *Wagner*
49.	s.à r.l. CRÉATION, établie et ayant son siège à L-3724 Rumelange, rue Ferrer	30.01.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Olivier *Wagner*
50.	S.A. AUTOMOBILE CONCEPT EUROPEEN, établie et ayant son siège social à L-2111 Luxembourg, 1bis, rue Guillaume de Machault	30.01.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Yann *Baden*
51.	S.A. RAC TRADING, établie et ayant son siège social à L-1941 Luxembourg, 191, route de Longwy	30.01.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Yann *Baden*
52.	s.à r.l. CARPIN, établie et ayant son siège social à L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste	30.01.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Marguerite *Ries*

Diekirch

53.	s.à r.l. K & F, établie et ayant son siège social à L-9645 Derenbach, maison 112	07.01.09	Mme Michèle *Krier*	Me Christian *Biltgen*
54.	GMBH DASA-LUX, établie et ayant son siège social à L-9753 Heinerscheid, 42b, route de Stavelot	07.01.09	Mme Michèle *Krier*	Me Lony *Thillen*
55.	S.A. BELGIUM'S BEST EXPORT, établie et ayant son siège social à L-9905 Troisvierges, 8, Grand-Rue	07.01.09	Mme Michèle *Krier*	Me Lony *Thillen*
56.	s.à r.l. AUBERGE BENNI, établie et ayant son siège social à L-9227 Diekirch, 13, Esplanade	14.01.09	Mme Michèle *Krier*	Me Jean-Luc *Gonner*
57.	S.A. VICE-VERSA, établie et ayant son siège social à L-9964 Huldange, 3, Op d'Schmett	14.01.09	Mme Michèle *Krier*	Me Charles *Steichen*
58.	s.à r.l. TAVARES, établie et ayant eu son siège social à L-9125 Schieren, 18C, route de Luxembourg	14.01.09	Mme Michèle *Krier*	Me David *Yurtman*
59.	s.à r.l. BRENNEREI, établie et ayant son siège social à L-9094 Ettelbruck, 1, rue Tschiderer	21.01.09	Mme Michèle *Krier*	Me Christian *Hansen*
60.	s.à r.l. HELIPHOTO, établie et ayant son siège social à L-9237 Diekirch, 3, Place Guillaume	28.01.09	Mme Michèle *Krier*	Me Charles *Steichen*

Société de courtage en matière d'assurances. – Sous-courtiers d'assurances agréés pendant le mois de janvier 2009.

Nom et domicile	Société de courtage en matière d'assurances	Date de l'agrément
MUMPRO Astrid, Luxembourg	INTERNATIONALE MAKLERGESELLSCHAFT	12.01.2009

Tableau au 31 décembre 2008 des banques établies au Luxembourg conformément à la loi modifiée du 5 avril 1993.

I. Banques autorisées à exercer leur activité en application de l'article 2 de la loi modifiée du 5 avril 1993

A. Etablissements de droit public luxembourgeois (2)

- Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg (Adresse Postale: L-2954 Luxembourg)
- Société Nationale de Crédit et d'Investissement, 7, rue du Saint-Esprit, L-1475 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 1207, L-1012 Luxembourg)

B Sociétés anonymes de droit luxembourgeois (99)

- ABN Amro Bank (Luxembourg) S.A., 46, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 581, L-2015 Luxembourg)
- Advanzia Bank S.A., 9, Parc d'activités Syrdall, L-5365 Munsbach
- Argentabank Luxembourg S.A., 27, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
- Banca Popolare dell'Emilia Romagna (Europe) International S.A., 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 215, L-2012 Luxembourg)
- Banco Bradesco Luxembourg S.A., 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
- Banco Itaú Europa Luxembourg S.A., 29, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
- Banco Popolare Luxembourg S.A., 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 555, L-2015 Luxembourg)
- Bank Leumi (Luxembourg) S.A., 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
- Bank of China (Luxembourg) S.A., 37-39, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 721, L-2017 Luxembourg)
- Banque BCP S.A., 5, Z.A.I. Bourmicht, L-8070 Bertrange (Adresse Postale: B.P. 365, L-1013 Luxembourg)
- Banque Carnegie Luxembourg S.A., Centre Europe, 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 1141, L-1011 Luxembourg)
- Banque de Luxembourg S.A., 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 2221, L-1022 Luxembourg)
- Banque Degroof Luxembourg S.A., 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 902, L-2019 Luxembourg)
- Banque Delen Luxembourg, 287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
- Banque Hapoalim (Luxembourg) S.A., 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 703, L-2017 Luxembourg)
- Banque Invik S.A., 2-4, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 285, L-2012 Luxembourg)
- Banque LBLux S.A., 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 602, L-2016 Luxembourg)
- Banque Öhman S.A., 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
- Banque Privée Edmond de Rothschild Europe, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 474, L-2014 Luxembourg)
- Banque Puilaetco Dewaay Luxembourg S.A., 2, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 145, L-2011 Luxembourg)
- Banque Safra-Luxembourg S.A., 10A, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, (Adresse Postale: B.P. 887, L-2018 Luxembourg)
- Banque Transatlantique Luxembourg S.A., 17, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 884, L-2018 Luxembourg)
- BGL, 50, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Adresse Postale: L-2951 Luxembourg)
- BHF-BANK International, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 258, L-2012 Luxembourg)
- BNP Paribas Luxembourg, 10A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Adresse Postale: L-2093 Luxembourg)
- BSI Luxembourg S.A., 76-78, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg
- CACEIS Bank Luxembourg, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 1104, L-1011 Luxembourg)

- Clearstream Banking S.A., 42, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
(Adresse Postale: L-2967 Luxembourg)
- Commerzbank International S.A., 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
(Adresse Postale: B.P. 303, L-2013 Luxembourg)
- Compagnie de Banque Privée, en abrégé CBP, 7, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg
(Adresse Postale: B.P. 131, L-8002 Strassen)
- Cornèr Banque (Luxembourg) S.A., 10, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
(Adresse Postale: B.P. 1132, L-1011 Luxembourg)
- Credem International (Lux), 10-12, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg
(Adresse Postale: B.P. 1301, L-1013 Luxembourg)
- Crédit Agricole Luxembourg, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
(Adresse Postale: B.P. 1104, L-1011 Luxembourg)
- Crédit Suisse (Luxembourg) S.A., 56, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg
(Adresse Postale: B.P. 40, L-2010 Luxembourg)
- Danske Bank International S.A., 13, rue Edward Steichen, L-1536 Luxembourg
(Adresse Postale: B.P. 173, L-2011 Luxembourg)
- DekaBank Deutsche Girozentrale Luxembourg S.A., 38, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
(Adresse Postale: B.P. 504, L-2015 Luxembourg)
- Deutsche Bank Luxembourg S.A., 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
(Adresse Postale: L-2098 Luxembourg)
- Deutsche Postbank International S.A., PB Finance Center, 18-20, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach
(Adresse Postale: L-2633 Luxembourg)
- Dexia Banque Internationale à Luxembourg, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
(Adresse Postale: L-2953 Luxembourg)
- DnB NOR Luxembourg S.A., 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
(Adresse Postale: B.P. 867, L-2018 Luxembourg)
- Dresdner Bank Luxembourg S.A., 26, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg
(Adresse Postale: B.P. 355, L-2097 Luxembourg)
- DZ Bank International S.A., 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg
(Adresse Postale: B.P. 661, L-2016 Luxembourg)
- East West United Bank S.A., 10, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
(Adresse Postale: B.P. 34, L-2010 Luxembourg)
- EFG Bank (Luxembourg) S.A., 14, allée Marconi, L-2120 Luxembourg
- Eurobank EFG Private Bank Luxembourg S.A., 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
(Adresse Postale: B.P. 897, L-2018 Luxembourg)
- Europäische Genossenschaftsbank S.A. – European Cooperative Bank S.A. – Banque Coopérative Européenne S.A., 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 661, L-2016 Luxembourg)
- Fideuram Bank (Luxembourg) S.A., 17A, rue des Bains, L-1212 Luxembourg
(Adresse Postale: B.P. 1642, L-1016 Luxembourg)
- Frankfurter Volksbank International S.A., 36, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
- Freie Internationale Sparkasse S.A., 13, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
(Adresse Postale: B.P. 614, L-2016 Luxembourg)
- Glitnir Bank Luxembourg S.A. (en sursis de paiement), 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
(Adresse postale: B.P. 1647, L-1016 Luxembourg)
- Hauck & Aufhäuser Banquiers Luxembourg S.A., 23, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
(Adresse Postale: B.P. 414, L-2014 Luxembourg)
- HSBC Private Bank (Luxembourg) S.A., 32, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
(Adresse Postale: B.P. 733, L-2017 Luxembourg)
- HSBC Securities Services (Luxembourg) S.A., 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
(Adresse Postale: B.P. 413, L-2014 Luxembourg)
- HSBC Trinkaus & Burkhardt (International) S.A., 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 579, L-2015 Luxembourg)
- HSH Nordbank Private Banking S.A., 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
(Adresse Postale: B.P. 183, L-2011 Luxembourg)
- HSH Nordbank Securities S.A., 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
(Adresse Postale: B.P. 612, L-2016 Luxembourg)

- HVB Banque Luxembourg S.A., 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg (Adresse Postale: L-2099 Luxembourg)
- IKB International, 12, rue Erasme, L-1468 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 771, L-2017 Luxembourg)
- Industrial and Commercial Bank of China Luxembourg S.A., 8-10, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg
- ING Luxembourg S.A., 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg (Adresse Postale: L-2965 Luxembourg)
- Internaxx Bank S.A., 46A, boulevard J. F. Kennedy, L-2958 Luxembourg
- John Deere Bank S.A., 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 1685, L-1016 Luxembourg)
- J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A., European Bank & Business Centre, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg (Adresse Postale: L-2887 Luxembourg)
- Kaupthing Bank Luxembourg S.A. (en sursis de paiement), 35a, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
- KBL European Private Bankers S.A., 43, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Adresse Postale: L-2955 Luxembourg)
- Landesbank Berlin International S.A., 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 163, L-2011 Luxembourg)
- LBBW Luxemburg S.A., 10-12, boulevard F.D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 84, L-2010 Luxembourg)
- MEDIOBANCA INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.A., 14, boulevard F.D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
- Mitsubishi UFJ Global Custody S.A., Centre Descartes, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 364, L-2013 Luxembourg)
- Mizuho Trust & Banking (Luxembourg) S.A., 1B, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach (Adresse Postale: B.P. 29, L-2010 Luxembourg)
- M.M. Warburg & CO Luxembourg S.A., 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 16, L-2010 Luxembourg)
- Natixis Luxembourg S.A., 51, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 541, L-2015 Luxembourg)
- Natixis Private Banking International, 51, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 753, L-2017 Luxembourg)
- Nikko Bank (Luxembourg) S.A., 9A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 14, L-2010 Luxembourg)
- Nomura Bank (Luxembourg) S.A., Bâtiment A, 33, rue de Gasperich, L-5826 Hesperange/Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 289, L-2012 Luxembourg)
- Norddeutsche Landesbank Luxembourg S.A., 26, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 121, L-2011 Luxembourg)
- Nordea Bank S.A., 562, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 562, L-2015 Luxembourg)
- Nord Europe Private Bank, 4, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 1556, L-1015 Luxembourg)
- Pictet & Cie (Europe) S.A., 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 687, L-2016 Luxembourg)
- RBC Dexia Investor Services Bank S.A., 14, Porte de France, L-4360 Esch-sur-Alzette
- Sanpaolo Bank S.A., 8, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 2062, L-1020 Luxembourg)
- Sella Bank Luxembourg S.A., 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
- Skandinaviska Enskilda Banken S.A., 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 487, L-2014 Luxembourg)
- Société Européenne de Banque S.A., 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 21, L-2010 Luxembourg)
- Société Générale Bank & Trust, 11, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
- State Street Bank Luxembourg S.A., 49, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 275, L-2012 Luxembourg)
- Sumitomo Trust & Banking (Luxembourg) S.A., 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 882, L-2018 Luxembourg)

- Svenska Handelsbanken S.A., 15, rue Bender, L-1229 Luxembourg
  (Adresse Postale: B.P. 678, L-2016 Luxembourg)
- Swedbank S.A., 8-10, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg
  (Adresse Postale: B.P. 1305, L-1013 Luxembourg)
- The Bank of New York (Luxembourg) S.A., Aerogolf Center, 1A, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg
  (Adresse Postale: B.P. 263, L-2010 Luxembourg)
- UBI Banca International S.A., 47, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
  (Adresse Postale: B.P. 308, L-2013 Luxembourg)
- UBS (Luxembourg) S.A., 33A, avenue J. F. Kennedy, L-1885 Luxembourg
  (Adresse Postale: B.P. 2, L-2010 Luxembourg)
- Unibanco - União de Bancos Brasileiros (Luxembourg) S.A., 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
- UniCredit International Bank (Luxembourg) S.A., 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
  (Adresse Postale: B.P. 770, L-2017 Luxembourg)
- Union Bancaire Privée (Luxembourg) S.A., 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
  (Adresse Postale: B.P. 79, L-2010 Luxembourg)
- Van Lanschot Bankiers (Luxembourg) S.A., 106, route d'Arlon, L-8210 Mamer
  (Adresse Postale: B.P. 673, L-2016 Luxembourg)
- VP Bank (Luxembourg) S.A., 26, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
  (Adresse Postale: B.P. 923, L-2019 Luxembourg)
- West LB International S.A., 32-34, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
  (Adresse Postale: B.P. 420, L-2014 Luxembourg)
- WGZ BANK Luxembourg S.A., 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
  (Adresse Postale: B.P. 220, L-2012 Luxembourg)

C. Sociétés en commandite par actions de droit luxembourgeois (3)

- Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A., 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
  (Adresse Postale: B.P. 403, L-2014 Luxembourg)
- PayPal (Europe) S.à r.l. et Cie, S.C.A., 22-24, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
- Sal. Oppenheim jr. & Cie S.C.A., 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
  (Adresse Postale: B.P. 714, L-2017 Luxembourg)

D. Sociétés coopératives de droit luxembourgeois (2)

- Banque Raiffeisen, 48-50, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg
  (Adresse Postale: B.P. 111, L-2011 Luxembourg)
- Fortuna Banque s.c., 128-132, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg
  (Adresse Postale: B.P. 1203, L-1012 Luxembourg)

II. Caisses rurales (13)

- Caisse Raiffeisen Bascharage-Reckange-Soleuvre, 121-127, avenue de Luxembourg, L-4940 Bascharage
- Caisse Raiffeisen Bettborn-Perlé, 15E, rue Principale, L-8606 Bettborn
- Caisse Raiffeisen Canton Remich, 46, route de Luxembourg, L-5408 Bous
- Caisse Raiffeisen Diekirch-Feulen, 4, rue Saint Antoine, L-9205 Diekirch
- Caisse Raiffeisen Hoffelt-Binsfeld-Weiswampach, Maison 61, L-9780 Wincrange
- Caisse Raiffeisen Junglinster, 1, route de Luxembourg, L-6130 Junglinster
- Caisse Raiffeisen Kayl-Roeser, 70, avenue G.-D. Charlotte, L-3440 Dudelange
- Caisse Raiffeisen Mamer, 3, rue des Maximins, L-8247 Mamer
- Caisse Raiffeisen Mersch, 13, rue de la Gare, L-7535 Mersch
- Caisse Raiffeisen Musel-Sauerdall, 7, rue des Bateliers, L-6713 Grevenmacher
- Caisse Raiffeisen Niederanven/Syrdall, 130A, route de Trèves, L-6490 Niederanven
- Caisse Raiffeisen Noerdange-Saeul-Useldange, 3, rue de Diekirch, L-8550 Noerdange
- Caisse Raiffeisen Wiltz, 9, rue G.-D. Charlotte, L-9515 Wiltz

III. Banques d'émission de lettres de gage (5)

- Dexia LdG Banque S.A., 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg
- Erste Europäische Pfandbrief- und Kommunalkreditbank AG in Luxemburg,
  25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 2133, L-1021 Luxembourg)

- EUROHYPO Europäische Hypothekenbank S.A., 5, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg
- Hypo Pfandbrief Bank International S.A., 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
- NORD/LB COVERED FINANCE BANK S.A., 26, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg

IV. **Succursales d'établissements de crédit d'origine non communautaire autorisées au Luxembourg sur base de l'article 32 de la loi modifiée du 5 avril 1993** (8)

- Bank of China Limited, Pékin (République Populaire de Chine), Luxembourg Branch, 37-39, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 114, L-2011 Luxembourg)
- Banque de Commerce et de Placements S.A., Genève (Suisse), succursale de Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 2283, L-1022 Luxembourg)
- Banque Hapoalim (Suisse) S.A., Zurich (Suisse), succursale de Luxembourg, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 703, L-2017 Luxembourg)
- BSI, Lugano (Suisse), Niederlassung Luxemburg, 6, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 784, L-2017 Luxembourg)
- CREDIT SUISSE, Zurich (Suisse), Luxembourg branch, 56, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 424, L-2014 Luxembourg)
- Garanti Bank, Istanbul (Turquie), succursale de Luxembourg, 7, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen (Adresse Postale: B.P. 213, L-2012 Luxembourg)
- Industrial and Commercial Bank of China Ltd., Pékin (République Populaire de Chine), Luxembourg Branch, 8-10, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 278, L-2012 Luxembourg)
- Union Bancaire Privée, Genève (Suisse), succursale de Luxembourg, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 79, L-2010 Luxembourg)

V. **Succursales d'établissements de crédit d'origine communautaire et assimilés autorisées au Luxembourg sur base de l'article 30 de la loi modifiée du 5 avril 1993** (32)

- Banco di Brescia S.p.A., Brescia (Italie), succursale de Luxembourg, 47, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 688, L-2016 Luxembourg)
- Banco Santander Totta, S.A., Lisboa (Portugal), succursale de Luxembourg, 27, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 1853, L-1018 Luxembourg)
- Banque de l'Europe Méridionale, Paris (France), succursale de Luxembourg, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 534, L-2015 Luxembourg)
- Bausparkasse Schwäbisch Hall A.G., Schwäbisch Hall (Allemagne), succursale de Luxembourg, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen (Adresse Postale: B.P. 661, L-2016 Luxembourg)
- Bayerische Landesbank, München (Allemagne), succursale de Luxembourg, 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 602, L-2016 Luxembourg)
- BHF-BANK Aktiengesellschaft, Frankfurt (Allemagne), succursale de Luxembourg, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 258, L-2012 Luxembourg)
- BHW Bausparkasse Aktiengesellschaft, Hameln (Allemagne), succursale de Luxembourg, 16, rue Erasme, L-1468 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 556, L-2015 Luxembourg)
- BNP Paribas, Paris (France), succursale de Luxembourg, 23-25, avenue de la Porte-Neuve, L-2087 Luxembourg
- BNP Paribas Securities Services, Paris (France), succursale de Luxembourg, 33, rue de Gasperich, L-5826 Hesperange (Adresse Postale: L-2085 Luxembourg)
- BNY Mellon Asset Servicing B.V., Amsterdam (Pays-Bas), Luxembourg Branch, 46, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
- Caixa Geral de Depositós SA, Lisboa (Portugal), succursale de Luxembourg, 7, rue Goethe, L-1637 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 1221, L-1012 Luxembourg)
- CALYON, Paris (France), succursale de Luxembourg, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 1104, L-1011 Luxembourg)
- Citco Bank Nederland N.V., Amsterdam (Pays-Bas), Luxembourg Branch, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
- Citibank International Plc, London (Royaume-Uni), succursale de Luxembourg, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange (Adresse Postale: B.P. 1373, L-1013 Luxembourg)
- Commerzbank AG, Francfort (Allemagne), Zweigniederlassung Luxemburg, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
- DekaBank Deutsche Girozentrale, Frankfurt (Allemagne), succursale de Luxembourg, 38, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 504, L-2015 Luxembourg)

- Deutsche Bank A.G., Frankfurt (Allemagne), succursale de Luxembourg,
  2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 586, L-2015 Luxembourg)
- Dresdner Bank Aktiengesellschaft, Frankfurt (Allemagne), succursale de Luxembourg,
  European Bank and Business Centre,
  6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg (Adresse Postale: B.P. 355, L-2013 Luxembourg)
- Evli Bank Plc, Helsinki (Finlande), succursale de Luxembourg,
  60, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 674, L-2016 Luxembourg)
- HSH Nordbank A.G., Kiel (Allemagne), succursale de Luxembourg,
  2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 612, L-2016 Luxembourg)
- IKB Deutsche Industriebank A.G., Düsseldorf und Berlin (Allemagne), Filiale Luxemburg,
  12, rue Erasme, L-1468 Luxembourg (Adresse postale: B.P. 771, L-2017 Luxembourg)
- Joh. Berenberg, Gossler & Co - Berenberg Bank -, Hamburg (Allemagne), succursale de Luxembourg,
  23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
- Landesbank Berlin AG, Berlin (Allemagne), Niederlassung Luxemburg,
  30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 779, L-2017 Luxembourg)
- Landesbank Saar Girozentrale, Saarbrücken (Allemagne), succursale de Luxembourg,
  3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 2407, L-1024 Luxembourg)
- Lloyds TSB Bank plc, London (Royaume-Uni), succursale de Luxembourg,
  40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 1643, L-1016 Luxembourg)
- LRP Landesbank Rheinland-Pfalz, Mainz (Allemagne), Niederlassung Luxemburg,
  10-12, boulevard F.D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
- Northern Trust Global Services Ltd, London (Royaume-Uni), Luxembourg Branch,
  2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
- PNC International Bank Limited, Dublin (Irlande), Luxembourg Branch,
  8, rue de la Grève, L-1643 Luxembourg
- Sal. Oppenheim jr. & Cie, Köln (Allemagne), succursale de Luxembourg,
  4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 714, L-2017 Luxembourg)
- Svenska Handelsbanken AB (Publ), Stockholm (Suède), succursale de Luxembourg,
  15, rue Bender, L-1229 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 678, L-2016 Luxembourg)
- The Bank of New York Mellon (International) Ltd., London (Royaume-Uni), Luxembourg Branch,
  1A, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg
- Wüstenrot Bausparkasse AG, Ludwigsburg (Allemagne), succursale de Luxembourg,
  33, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach (Adresse Postale: B.P. 924, L-2019 Luxembourg)

VI. Succursales d'établissements financiers d'origine communautaire autorisées au Luxembourg sur base de l'article 31 de la loi modifiée du 5 avril 1993 **(1)**

- Alpha Credit S.A., Bruxelles (Belgique), succursale de Luxembourg,
  50, avenue J. F. Kennedy, L-2951 Luxembourg

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 18 **2 mars 2009**

Sommaire

Arrêté ministériel du 17 février 2009 portant nomination des assesseurs-assurés et des assesseurs-employeurs auprès des juridictions de la sécurité sociale.

Le Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale,

Vu l'article 454, paragraphe (3), alinéa 5 du Code de la sécurité sociale;

Vu l'article 20, paragraphe (2) de la loi du 13 mai 2008 portant introduction d'un statut unique;

Vu les listes de candidats présentées par la Chambre des Salariés et par la Chambre d'Agriculture;

Vu les listes communes présentées par la Chambre des Métiers et la Chambre de Commerce;

Vu la liste présentée par l'Entraide médicale des CFL;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés assesseurs-assurés et assesseurs-employeurs auprès des juridictions de la sécurité sociale pendant la période du 1er février 2009 au 31 janvier 2014:

Conseil arbitral des assurances sociales

A) Assesseurs-assurés

1) Assesseurs-assurés relevant de la compétence de la Caisse nationale de Santé proposés par la Chambre des Salariés:

Manuel BENTO, Olm
Marcel BIWER, Ehlerange
Guy FETTES, Reckange/Mess
Claude GISLARD, Esch/Alzette
Bruno GRAZIANO, Messancy (B)
Carlos Manuel Da CONCEICAO, Esch/Alzette
Patrick HOLLERICH, Senningen
Emile KINTZELE, Bascharage
Marie-Jeanne LEBLOND-REUTER, Obercorn
Sabine PACI, Villerupt (F)
André PIERRARD, Luxembourg
Jean REUSCH, Luxembourg
Marie-Thérèse SANNIPOLI, Mondercange
Denise STEINHÄUSER, Junglinster
Sylvie THEISEN, Weimerskirch
Jean-Claude TRENTECUISSE, Halanzy (B)
Marcel DETAIL, Leudelange
Sonja FEIDT, Wormeldange-Haut
Nico KIEFFER, Wellenstein
Jeannot KOLBER, Angelsberg
Fernand NEPPER, Luxembourg
Jean SONDAG, Soleuvre
Jean-Claude WEIS, Selz
Jean-Marie SCHNEIDER, Bivange
Roberto SCOLATI, Mondercange

2) Assesseurs-assurés relevant de la compétence de l'Entraide médicale des CFL proposés par la Chambre des Salariés:

Ginette FRIESEISEN, Wahlhausen
Armand AGOSTINI, Belvaux
Mylène WAGNER-BIANCHY, Soleuvre

B) Assesseurs-employeurs

1) Assesseurs-employeurs relevant de la compétence de la Caisse nationale de Santé proposés par la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers:

Myriam SIEBENALER, Mondercange
Danielle ELSEY-HAUSTGEN, Schrassig
Fabienne LANG, Fentange
Carlo THELEN, Luxembourg
Armelle BERCHEM, Luxembourg
Laurent LUCAS, Luxembourg
Claude BIZJAK, Reckange/Mess
Yves GORDET, Bereldange

Jean SEIL, Roodt/Syre
Rosy WAGNER-BRAUCKMANN, Luxembourg
François STEIN, Ernster
Magalie LYSIAK, Hayange (F)
Pol FABER, Bridel
Jean-Marc KIEFFER, Strassen
Tom HERMES, Beaufort
Roger DHUR, Rodange
Norbert ARENDT, Dippach
Giuseppe FATONE, Bertrange
Christian REUTER, Arsdorf
Lynn KAUFMANN, Esch/Alzette
Netty KLEIN, Ehlange
Patrick WOLTER, Luxembourg

2) Assesseurs-employeurs relevant de la compétence de la Caisse nationale de Santé proposés par la Chambre d'Agriculture:
Lucien CLESSE, Eschdorf
Laurent KOX, Remich
Niki KIRSCH, Luxembourg

3) Assesseurs-employeurs relevant de la compétence de l'Entraide médicale des CFL:
Albert GÉRARD, Bettange/Mess
Gabrielle HERMES, Ettelbruck
Gilles SCHROEDER, Bettel

Conseil supérieur des assurances sociales

A) Assesseurs-assurés

1) Assesseurs-assurés relevant de la compétence de la Caisse nationale de Santé proposés par la Chambre des Salariés:
Michel DADARIO, Berchem
Paul BECKER, Diekirch
Fernand SCHOTT, Dudelange
Raymond SERRES, Reisdorf
Wolfgang SCHNARRBACH, Bettingen (D)
Nico WEYLAND, Wiltz
François RIES, Strassen
Marcel KRAUS, Leudelange
Corinne LUDES, Dudelange
Nico WALENTINY, Mensdorf

2) Assesseurs-assurés relevant de la compétence de l'Entraide médicale des CFL proposés par la Chambre des Salariés:
Alphonse CLASSEN, Cruchten
Jean-François ROSSI, Esch/Alzette
Jean-Paul SCHMITZ, Heisdorf

B) Assesseurs-employeurs

1) Assesseurs-employeurs relevant de la compétence de la Caisse nationale de Santé proposés par la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers:
Jean-Jacques ROMMES, Beyren
Nathalie WAGNER, Differdange
Marc KIEFFER, Wintrange
Héloïse ANTOINE, Arlon (B)
Frank LENTZ, Burg-Reuland (B)
Jean-Pierre WAGNER, Mamer
Paul EMERING, Junglinster
Carlo THELEN, Luxembourg

2) Assesseurs-employeurs relevant de la compétence de la Caisse nationale de Santé proposés par la Chambre d'Agriculture:
Claude BOURG, Stockem
Aly SCHUMACHER, Wormeldange

3) Assesseurs-employeurs relevant de la compétence de l'Entraide médicale des CFL:
   Arnold RIPPINGER, Canach
   Romain FORMAN, Diekirch
   Franckie BERTEMES, Bofferdange.

Art. 2. Le présent arrêté est publié au Mémorial, ampliations en sont adressées à Monsieur le Président du Conseil arbitral des assurances sociales et à Madame la Présidente du Conseil supérieur des assurances sociales.

Luxembourg, le 17 février 2009.

Le Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale,
Mars Di Bartolomeo

Administration Gouvernementale. – Examen. – Le Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative organisera un examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur au cours du mois de mars 2009.

Remembrement des biens ruraux.

Projet de remembrement envisagé dans la Commune de Beckerich et dans parties des communes limitrophes.

Avis de dépôt des documents de l'enquête.

(Publication prescrite par l'article 17 de la loi du 25 mai 1964 concernant le remembrement des biens ruraux.)

Les propriétaires, nu-propriétaires et usufruitiers de terrains situés dans le périmètre provisoire de remembrement, tel qu'il a été fixé par arrêté ministériel du 11 novembre 2008 pour des terres principalement forestières dans la commune de Beckerich et dans parties des communes limitrophes sont informés que les documents de l'enquête sur l'utilité du projet de remembrement sont déposés au secrétariat communal de Beckerich pendant 30 jours, à partir du 9 mars au 7 avril 2009 inclusivement. Pendant ce délai, les intéressés sont admis, sur place et aux heures d'ouverture du secrétariat communal, à prendre connaissance des documents déposés.

Le secrétariat communal de Beckerich est ouvert du lundi au vendredi de 8.30 à 12.00 heures et le mercredi de 14.00 à 18.00 heures.

Pendant le délai sus-mentionné, les intéressés peuvent présenter leurs réclamations et observations sous l'une des formes suivantes:

a) par inscription motivée et signée par le déclarant dans un registre déposé au secrétariat communal de Beckerich;
b) par lettre recommandée au président de l'ONR, boîte postale 664, L-2016 Luxembourg;
c) par déclaration orale au président de l'ONR ou à ses délégués qui siègent au secrétariat communal à Beckerich, aux dates suivantes: mardi le 10, mercredi le 11 et jeudi le 12 mars 2009 de 9.00 à 11.30 heures et de 13.30 à 16.30 heures.

Les propriétaires, nu-propriétaires et usufruitiers qui ne figurent pas sur les listes déposées au secrétariat communal de Beckerich ou qui contestent les surfaces cadastrales indiquées, sont priés de faire connaître par lettre recommandée au président de l'ONR, dans un délai de 30 jours fixé ci-dessus, la nature, l'étendue et le titre de leur droit.

Toute réclamation tardive entraîne la déchéance du droit de réclamation auprès de l'Office national du remembrement, sans préjudice du droit de recours devant le juge de paix dans les 30 jours de l'avertissement donné par l'Office national du remembrement concernant l'arrêt définitif des plans parcellaires, de la contenance et de la propriété des parcelles comprises dans le périmètre de remembrement.

Nul ne peut se prévaloir du fait qu'il n'aurait pas reçu de notification.

Luxembourg, le 19 février 2009.

Le Président de l'ONR,
Charles Konnen

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 19 11 mars 2009

Sommaire

Arrêté ministériel du 19 janvier 2009 modifiant l'arrêté ministériel modifié du 29 octobre 2007 portant nomination des commissions d'examen de l'examen de fin d'études du régime technique et du régime de la formation de technicien de l'enseignement secondaire technique, année scolaire 2007/2008.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,

Vu la loi modifiée du 4 septembre 1990 portant réforme de l'enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle continue;

Vu le règlement grand-ducal du 31 juillet 2006 portant organisation de l'examen de fin d'études secondaires techniques et de l'examen de fin d'études de la formation de technicien;

Vu le règlement grand-ducal du 27 juillet 2003 portant organisation de l'examen de fin d'études de l'infirmier en pédiatrie, de l'infirmier psychiatrique, de l'assistant technique médical de chirurgie, de l'infirmier en anesthésie et réanimation et de la sage-femme;

Vu son arrêté modifié du 29 octobre 2007 portant nomination des commissions d'examen de l'examen de fin d'études du régime technique et du régime de la formation de technicien de l'enseignement secondaire technique, année scolaire 2007/2008;

Arrête:

Art. 1er. Aux commissions LTJBM TBA1 et LTJBM TCC1 (Lycée technique Josy Barthel), M. Christian CORNETTE, professeur-ingénieur, est ajouté comme membre suppléant.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Un exemplaire en sera expédié à la personne concernée pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 19 janvier 2009.
La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Arrêté ministériel du 20 février 2009 portant désignation d'un membre effectif et d'un membre suppléant du conseil d'administration de la Mutualité des employeurs.

Le Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale,

Vu l'article 57 du Code de la sécurité sociale;

Vu la proposition de la Fédération luxembourgeoise des travailleurs intellectuels indépendants (FTI);

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres représentants des professions libérales du conseil d'administration de la Mutualité des employeurs pendant la période du 1er février 2009 au 31 janvier 2014:

– Madame le Dr Annick CONZEMIUS, présidente de la FTI, membre effectif;
– Monsieur Pierre HURT, coordinateur de la FTI, membre suppléant.

Art. 2. Le présent arrêté est publié au Mémorial; ampliation en est adressée au président de la Mutualité des employeurs pour information.

Luxembourg, le 20 février 2009
Le Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale,
Mars Di Bartolomeo

Arrêté ministériel du 21 mars 2008 portant nomination des membres de la commission de coordination de l'enseignement secondaire technique.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,

Vu l'article 2 du règlement grand-ducal du 3 mai 1991 portant institution de la commission de coordination de l'enseignement secondaire technique;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres de la commission de coordination de l'enseignement secondaire technique, avec effet au 1er avril 2008:

MM. Nic ALFF, directeur à la formation professionnelle, et Marc BARTHELEMY, professeur-attaché, représentants du Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle;

Mme José FRIDERES-POOS, directrice du Lycée technique Ecole de Commerce et de Gestion et M. Gilles ESTGEN, directeur du Lycée technique Joseph Bech Grevenmacher, représentants des directeurs des lycées techniques;

MM. Robert LEY, secrétaire général, membre effectif, et SCHMITZ Jemp, conseiller, membre suppléant, représentants de la Chambre d'agriculture;

MM. Roger THOSS, conseiller, membre effectif, et Paul EMERING, secrétaire général, membre suppléant, représentants de la Chambre de commerce;

MM. Roger MELMER, directeur adjoint, membre effectif, et Carlo FRISING, conseiller de direction, membre suppléant, représentants de la Chambre des employés privés;

MM. Robert BOHNERT, membre effectif, et Pierre MERGEN, membre suppléant, représentants de la Chambre des fonctionnaires et employés publics;

MM. Paul KRIER, sous-directeur, membre effectif, et Dan SCHROEDER, chargé de mission, membre suppléant, représentants de la Chambre des métiers;

M. Fernand SPELTZ, membre effectif, et Mme Françoise SCHMIT, membre suppléant, représentants de la Chambre de travail;

MM. Serge HASTERT, membre effectif, et Alex KOCKHANS, membre suppléant, représentants des inspecteurs de l'enseignement primaire;

M. Joseph MEDERNACH, membre effectif, et Mme Antoinette THILL-ROLLINGER, membre suppléant, représentants du Centre de Psychologie et d'Orientation Scolaires;

Mme Jutta LUX-HENNEKE, membre effectif, et M. Roger ELSEN, membre suppléant, représentants des parents d'élèves;

M. Roger ROTH, membre effectif, et Mme Chantal SERRES, membre suppléant, représentants des enseignants des lycées techniques;

MM. Robert SCHMITZ, membre effectif, et Ed KIRSCH, membre suppléant, représentants des enseignants du régime préparatoire de l'enseignement secondaire technique.

Art. 2. Mme Brigitte BEVER, chef de bureau adjoint au Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, est nommée secrétaire de la commission.

Art. 3. Le bureau de la commission est constitué comme suit:

M. Marc BARTHELEMY, président;

M. Nic ALFF, vice-président;

Mme Brigitte BEVER, secrétaire.

Art. 4. Le présent arrêté qui sera publié au Mémorial sera transmis aux membres de la commission pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 21 mars 2008.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Administration des Bâtiments Publics. – Examens. – Il est porté à la connaissance des intéressés que l'administration des Bâtiments Publics envisage d'organiser au courant de l'année 2009 les examens suivants dans les différentes carrières:

Examen de fin de stage

– dans la carrière de l'architecte/ingénieur	juillet 2009
– dans la carrière de l'ingénieur technicien	octobre 2009
– dans la carrière de l'expéditionnaire	mars 2009

Examen de promotion

– dans la carrière de l'expéditionnaire technique	mai 2009
– dans la carrière de l'expéditionnaire	octobre 2009

Administration Gouvernementale. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 30 janvier 2009, Madame Claudine KARIGER, conseiller de direction adjoint à l'administration gouvernementale, a été nommée conseiller de direction. Par arrêté grand-ducal du 30 janvier 2009, Madame Sylvie PROMMENSCHENKEL, secrétaire de légation auprès du Corps Diplomatique, a été nommée attaché de gouvernement hors cadre auprès de l'administration gouvernementale. Par arrêté grand-ducal du 9 janvier 2009, Madame Luisa SIMOES DE PINA, attaché d'administration à l'administration gouvernementale, a été nommée attaché de gouvernement.

Centre Informatique de l'Etat. – Examens. – Les examens pour opérateur, pour programmeur d'application et pour programmeur de système à organiser par le Centre Informatique de l'Etat sont reportés au mois d'avril 2009.

Conseil d'Etat. – Appel de candidatures. – Suivant l'article 7 de la loi du 12 juillet 1996 portant réforme du Conseil d'Etat, le Conseil d'Etat est appelé à présenter une liste de trois candidats en vue de pourvoir à une vacance de poste de membre du Conseil d'Etat. Le Conseil d'Etat procédera à l'établissement de cette liste lors de sa séance plénière du 31 mars 2009.

Pour être recevables, les candidatures doivent émaner de personnes qui remplissent les conditions prévues à l'article 10 de la prédite loi et qui sont détentrices du diplôme de docteur en droit délivré par un jury luxembourgeois ou titulaires d'un grade étranger d'enseignement supérieur en droit homologué et transcrit conformément à la loi du 18 juin 1969 sur l'enseignement supérieur et l'homologation des titres et grades étrangers d'enseignement supérieur.

Les candidatures doivent être accompagnées d'une notice biographique, d'un extrait du casier judiciaire, d'un certificat de résidence et d'une copie de la carte d'identité.

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur candidature au Président du Conseil d'Etat, 5, rue Sigefroi, L-2536 Luxembourg, pour le 29 mars 2009 au plus tard.

Conventions collectives de travail. – Dépôts. – Au courant du mois de février 2009 les dépôts des conventions collectives de travail suivantes ont été acceptés par arrêté du Ministère du Travail et de l'Emploi:

– Avenant à la convention collective de travail pour les salariés de la S.A. ACL-Services signé en date du 6 octobre 2008 entre la direction de la S.A. ACL-Services signé en date du 6 octobre 2008 entre la direction de la S.A. ACL-Services et l'OGB-L;
– Convention collective de travail pour les salariés de la S.A. NOKIA SIEMENS NETWORKS, succursale de Luxembourg, signée en date du 7 janvier 2009 entre la direction de la S.A. NOKIA SIEMENS NETWORKS, succursale de Luxembourg, la délégation du personnel et les syndicats LCGB et OGB-L;
– Avenant à la convention collective de travail Cactus signé en date du 5 février 2009 entre la direction de la société CACTUS et les syndicats LCGB et OGB-L;
– Accord sur les modifications à apporter à la convention collective du personnel de la S.A. Cegedel à partir du 1er janvier 2009 signé en date du 8 décembre 2008 entre la direction de la S.A. Cegedel Net, le comité de Direction de la S.A. Cegedel et les syndicats LCGB et OGB-L;
– Convention collective de travail pour les salariés de la S.A. SOTEG applicable à partir du 1er janvier 2009 (valable pour la durée de deux ans), entre la direction de la S.A. SOTEG et l'OGB-L.

Cour européenne des Droits de l'Homme. – Arrêt du 8 juillet 2008 dans l'affaire Backes c. Luxembourg. – La Cour européenne des Droits de l'Homme a rendu le 8 juillet 2008 un arrêt dans l'affaire Backes c. Luxembourg (Requête n° 24261/05). L'arrêt est publié sur le site Internet du Ministère de la Justice.

http://www.mj.public.lu/juridictions/arrets_concernant_le_luxembourg/Backes_08-07-2008.pdf

---

Décision du Comité de Ministres de l'Union économique Benelux portant nomination d'un juge et d'un juge suppléant à la Cour de Justice Benelux.

M (2008) 4

Le Comité de Ministres de l'Union économique Benelux,

Vu l'article 3, alinéas 1er et 2, du Traité relatif à l'institution et au statut d'une Cour de Justice Benelux, signé à Bruxelles le 31 mars 1965, tel qu'il a été modifié par le Protocole signé à Bruxelles le 23 novembre 1984;

Considérant que le Comité de Ministres a donné acte le 10 octobre 2008 de la démission, avec effet au 1er novembre 2008, de Monsieur Jentgen de ses fonctions de juge à la Cour de Justice Benelux;

Sur la proposition du Ministre luxembourgeois de la Justice;

A pris la décision suivante:

Art. 1er. Madame Andrée WANTZ, juge suppléant à la Cour de Justice Benelux, est nommée juge à la ladite Cour.

Art. 2. Monsieur Georges SANTER, président de chambre à la Cour d'appel, est nommé juge suppléant à la Cour de Justice Benelux.

Art. 3. La présente Décision entre en vigueur le 1er novembre 2008.

Fait à Luxembourg, le 23 janvier 2009.

Le Président du Comité de Ministres,
J. Asselborn

Entreprises d'assurances. – Transfert de portefeuille de l'entreprise d'assurance de droit irlandais XL Europe Limited vers l'entreprise d'assurance de droit anglais XL Insurance Company Limited. – L'autorité de contrôle du secteur des assurances de l'Irlande a informé le Commissariat aux Assurances que l'entreprise d'assurance de droit irlandais *XL Europe Limited* était autorisée à transférer l'intégralité de son portefeuille d'assurance non-vie vers l'entreprise d'assurance de droit anglais *XL Insurance Company Limited* avec effet au 31 décembre 2008.

Le transfert devient opposable de plein droit aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès cette publication.

Entreprise des Postes et Télécommunications. – Examens de promotion. – L'Entreprise des Postes et Télécommunications organisera au deuxième semestre de l'année 2009 les examens de promotion suivants:

Date prévue:	Nature de l'épreuve:
06-10-2009 07-10-2009	examen pour les fonctions de commis technique, de commis technique principal et de premier commis technique principal;
09-10-2009	examen pour les fonctions de facteur aux écritures, de facteur aux écritures principal et de premier facteur aux écritures principal;
16-10-2009	examen pour la fonction de facteur dirigeant;
23-10-2009	examen pour les fonctions de facteur comptable et de facteur comptable principal;
11-11-2009	examen pour les fonctions de commis, de commis principal et de premier commis principal;
16-11-2009 17-11-2009	examen pour les grades supérieurs de la carrière de l'ingénieur-technicien;
04-12-2009 11-12-2009	examen pour les grades supérieurs de la carrière du rédacteur.

Entreprise des Postes et Télécommunications. – Prix. – A partir du 1er avril 2009 est applicable la liste de prix n° 17 de l'Entreprise des Postes et Télécommunications concernant les services de télécommunication qu'elle offre au public.

Cette liste est à la dispostion du public sur le site Internet «www.pt.lu»sous la rubrique «Télécom», ainsi qu'auprès de tous les bureaux de poste et téléboutiques.

Huissiers de justice. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 13 février 2009 la nomination d'huissier de justice suppléant dans l'arrondissement judiciaire de Luxembourg de Madame Josiane GLODEN a été renouvelée pour une durée de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 13 février 2009 la nomination d'huissier de justice suppléant dans l'arrondissement judiciaire de Diekirch de Monsieur Georges WEBER a été renouvelée pour une durée de cinq ans.

Indice des prix à la consommation du mois de janvier 2009.

L'indice des prix à la consommation, établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999, est de **727.41** pour le mois de janvier 2009 par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit pour le mois de janvier 2009 à **740.58**.

Luxembourg, le 18 février 2009.
Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques

Ministère d'État. – Vacance de poste. – Il est porté à la connaissance des intéressés que le Ministère d'État dispose d'une autorisation pour l'engagement d'un fonctionnaire de la carrière de l'attaché de Gouvernement chargé notamment de la rédaction de projets de loi, de la gestion du département des Cultes, de l'examen des dossiers relatifs à l'octroi des distinctions honorifiques et de l'organisation des cérémonies publiques à caractère national et international.

Le recrutement se fera par voie de recrutement interne, conformément aux dispositions de l'article 17 de la loi du 14 novembre 1991 fixant les conditions et modalités de l'accès du fonctionnaire à une carrière supérieure à la sienne.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Crèches, garderies et foyers de jour pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 30 janvier 2009, l'agrément limité dans le temps accordé en date du 15 juillet 2003 à l'association sans but lucratif «Gepeppelte memmel a.s.b.l.» ayant sont siège à L-9425 Vianden, pour l'exercice

des activités «crèche» et «foyer de jour pour enfants» à l'adresse suivante: L-9425 Vianden, 43, rue du Sanatorium a été remplacé par un agrément définitif séparé pour l'activité «crèche», enregistré sous le numéro FJ 04032009 et un agrément définitif séparé pour l'activité «foyer de jour pour enfants», enregistré sous le numéro FJ 071999.

Les agréments sont accordés pour une durée illimitée.

Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative. – Examens-concours – Il est porté à la connaissance des intéressé(e)s que le Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative organisera au cours des mois de mars et avril 2009 les examens-concours suivants par recrutement externe:

le 31 mars 2009:
examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière de l'expéditionnaire administratif

Relevé des vacances de poste:

Département ministériel, administration ou service public	Nombre de postes vacants
Ministère des Finances	1
Administration des Contributions directes	1

le 31 mars 2009:

examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière du technicien diplômé

Relevé des vacances de poste:

Département ministériel, administration ou service public	Nombre de postes vacants
Administration de la Navigation aérienne - Service du Contrôle de la Circulation aérienne (Fluglotse) - Services des opérations aéronautiques	 1 1

le 1er avril 2009:
examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière de l'ingénieur technicien

Relevé des vacances de poste:

Département ministériel, administration ou service public	Nombre de postes vacants
Administration du Cadastre et de la Topographie Formation demandée: génie civil ou informatique	1
Administration de la Navigation aérienne Formation demandée: informatique	1
Administration de la Navigation aérienne Formation demandée: technique des télécommunications ou informatique ou mécanique	6
Administration des Ponts et Chaussées Formation demandée: génie civil	1
Administration des Ponts et Chaussées Formation demandée: mécanique	1
Administration des Ponts et Chaussées Formation demandée: technique de l'énergie électrique	1
Administration des Services techniques de l'Agriculture Formation demandée: agronomie	1
Administration des Services techniques de l'Agriculture Formation demandée: informatique	1
Association d'Assurance contre les Accidents Formation demandée: génie civil ou mécanique ou technique de l'énergie électrique	1

Département ministériel, administration ou service public	Nombre de postes vacants
Inspection du Travail et des Mines Formation demandée: technique des télécommunications ou technique de l'énergie électrique	1
Inspection du Travail et des Mines Formation demandée: informatique	1

le 2 avril 2009:

examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière du rédacteur

Relevé des vacances de poste:

Département ministériel, administration ou service public	Nombre de postes vacants
Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur	1
Administration du Cadastre et de la Topographie	1
Administration des Contributions directes	4
Administration de l'Enregistrement et des Domaines	7
Administration des Etablissements pénitentiaires	1
Administration de la Gestion de l'Eau	3
Administration Judiciaire	1
Administration de la Navigation aérienne	1
Caisse nationale des Prestations familiales	2
Centre commun de la Sécurité sociale	2
Centre de Psychologie et d'Orientation scolaires	1

Pour tous les postes vacants la nationalité luxembourgeoise est requise.

Les relevés pourront être modifiés ou complétés suite à des autorisations d'engagement supplémentaires et suite à des autorisations de remplacement de postes devenus vacants jusqu'à la date fixée pour l'affectation des candidats.

Les épreuves préliminaires aux examens-concours en vue du contrôle de la connaissance des langues luxembourgeoise, allemande et française auront lieu entre le 16 et le 20 mars 2009 **(uniquement pour les candidat(e)s qui présentent un certificat de fin d'études secondaires étranger)**.

Ministère de la Justice. – Coopération judiciaire en matière civile et commerciale au sein de l'Union européenne. – Le Ministère de la Justice vient de publier un recueil des actes communautaires dénommé Coopération judiciaire en matière civile et commerciale au sein de l'Union européenne.

Ce recueil contient la version consolidée des Règlements communautaires en matière civile et commerciale ainsi que les Conventions de Bruxelles et de Rome avec leurs Protocoles.

Le recueil est disponible dans les librairies à partir du 2 mars 2009 au prix de 30 €, TVA comprise.

Cette publication remplace la partie Actes communautaires du Nouveau Code de procédure civile.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 10 février 2009, Madame le docteur Cristina CHIOREAN, née le 3 juin 1968, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en médecine interne au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 10 février 2009, Monsieur Pirus KHOILAR, né le 1er octobre 1958, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en gynécologie-obstétrique au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 10 février 2009, Monsieur le docteur Paul WALTER, né le 18 septembre 1944, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en chirurgie générale et en chirurgie vasculaire au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 12 février 2009, Monsieur le docteur Etienne KLEIN, né le 19 septembre 1977, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 20 février 2009, Madame le docteur Catherine AVAUX, née le 19 juin 1976, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en psychiatrie infantile au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 16 février 2009, Monsieur le docteur Patrick BROGARD, né le 1er décembre 1975, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en orthopédie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 20 février 2009, Madame Maria Trinidad DE VICENTE GENER, née le 2 juillet 1957, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 25 février 2009, Monsieur le docteur Norbert KRISCHEL, né le 28 octobre 1944, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 5 février 2009, Monsieur le docteur Grégory PIRET-GÉRARD, né le 24 août 1977, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en radiodiagnostic au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 25 février 2009, Monsieur Frédéric RUGRAFF, né le 27 novembre 1972, a été autorisé à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 20 février 2009, Monsieur le docteur Patrick SAINT-MARD, né le 14 décembre 1948, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 20 février 2009, Madame Marianne VAESSEN, née le 5 novembre 1980, a été autorisée à exercer la profession de médecin-vétérinaire au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 11 février 2009, Madame Marlies VAN BARNEVELD, épouse VAN ES, née le 15 avril 1981, a été autorisée à exercer la profession de médecin-vétérinaire au Luxembourg.

Service de la Navigation. – Examen de promotion. – Il est porté à la connaissance des intéressés que le Ministère des Transports – Service de la Navigation – organisera un examen de promotion dans la carrière de l'expéditionnaire technique les 3 et 4 août 2009.

Trésorerie de l'Etat. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 6 février 2009, Monsieur Luc WITRY, inspecteur à la Trésorerie de l'Etat, a été nommé inspecteur principal à la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 6 février 2009, Madame Caroline CLOSTER, rédacteur principal à la Trésorerie de l'Etat, a été nommée chef de bureau adjoint à la même administration.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 20 18 mars 2009

Sommaire

CHAMBRE DE COMMERCE

Arrêté ministériel du 3 mars 2009 portant désignation des membres effectifs et suppléants de la Chambre de Commerce.

Le Ministre de l'Economie
et du Commerce extérieur,

Vu la loi du 4 avril 1924 portant création des chambres professionnelles à base élective telle qu'elle a été modifiée dans la suite;

Vu le règlement grand-ducal du 24 octobre 2003, pris en exécution de la loi du 4 avril 1924 et portant règlement de la procédure électorale pour la Chambre de Commerce;

Vu l'arrêté grand-ducal du 27 août 2008 aménageant la composition numérique et la répartition des sièges de la Chambre de Commerce;

Vu qu'en conformité aux dispositions de l'art. 14 alinéa 2 du règlement grand-ducal du 24 octobre 2003, pris en exécution de la loi modifiée du 4 avril 1924 et portant règlement de la procédure électorale pour la Chambre de Commerce, les candidats proposés pour les groupes 1, 2, 3, 4, 5, et 6 ont été proclamés élus par le juge de paix sans autre formalité, étant donné que le nombre des candidats effectifs et suppléants par groupes proposés ne dépassait pas le nombre de candidats effectifs et suppléants par groupe à élire et qu'il n'a été présenté qu'une seule liste de candidats par groupe et que cette liste désignait expressément, d'une part, les membres effectifs, et, d'autre part, les membres suppléants dans l'ordre suivant lequel ils doivent remplacer les membres effectifs;

Arrête:

Art. 1er. Sont proclamés élus pour une période de cinq ans, sous réserve de la disposition fixant la limite d'âge, reprise à l'art. 37 de la loi du 4 avril 1924, tel que modifié par l'art. V de la loi du 21 décembre 1973 et de la loi du 13 juillet 1993:

Groupe 1 – Commerce et autres activités commerciales non spécialement dénommées

Membres effectifs:

Mme CAHEN Corinne, commerçante, Luxembourg
M. DECKER Marc, commerçant, Esch-Alzette
M. ERNSTER Fernand, commerçant, Luxembourg
M. JACOBS Marc, commerçant, Heisdorf
M. KERGER Guy, commerçant, Godbrange
M. MUNHOWEN Raymond, commerçant, Strassen
M. RODENBOURG Michel, commerçant, Luxembourg
Mme SUARDI Anna, commerçante, Esch-Alzette

Membres suppléants dans l'ordre suivant lequel ils doivent remplacer les membres effectifs:

M. KNEIP Edgar, commerçant, Saeul
M. ALVISSE Jean-Claude, commerçant, Luxembourg
Mme HOFFMANN Maryse, commerçante, Grevenmacher
Mme BRAUCKMANN Anne Rose, commerçante, Luxembourg
M. HERBER Jean-Paul, commerçant, Mersch
M. SMETS Thierry, commerçant, Bereldange
M. KREMER René, commerçant, Luxembourg

Groupe 2 – Sociétés de participations financières

Membre effectif:

M. SCHLESSER Charles Alphonse Léon Antoine, administrateur de sociétés, Howald

Membre suppléant:

M. BECQUER Gérard Marie, administrateur de sociétés, Tressange, France

Groupe 3 – Industrie, PMI et PME

Membres effectifs:

M. DENNEWALD Robert, président ingénieur, Luxembourg
M. LANGE Hermann Josef, directeur financier, Burden
Mme ROOS Evie, vice-présidente, Sandweiler
M. SCHADECK Raymond, réviseur d'entreprises, Mondorf-les-Bains
M. SOLVI Marc, directeur général, Ehlange
M. THIRY Christian, industriel, Mondorf-les-Bains
M. WAGENER Marc Joseph Emile, directeur, Howald
M. WURTH Michel, directeur général, Sandweiler

Membres suppléants dans l'ordre suivant lequel ils doivent remplacer les membres effectifs:

M. RINNEN Albert, vice-président, Luxembourg
M. KEISER Romain, directeur, Bettange-sur-Mess
M. SEYLER Patrick, directeur, Luxembourg
M. ACKERMANN Charles-Louis, président, Kockelscheuer
M. BUCK Nicolas, directeur, Senningerberg
M. ELVINGER René, administrateur délégué-directeur général, Helmsange
Mme FONTAINE Elisabeth, ingénieur, Weidingen
M. LANNERS Jacques, ingénieur, Steinsel

Groupe 4 – Banques, caisses rurales et autres activités financières

Membres effectifs:

M. FINCK Jean-Claude Albert, banquier, Foetz
M. FISCHER Raphaël Ernest Hugues, banquier, Goetzingen
M. THILL Carlo, banquier, Leudelange
M. VANDENBERGHE Rik, banquier, Anvers, Belgique
M. WAGENER François, banquier, Brouch

Membres suppléants dans l'ordre suivant lequel ils doivent remplacer les membres effectifs:

M. AHLBORN Pierre, banquier, Beringen
M. AMATO Massimo, banquier, Luxembourg
M. HAMER Charles Jean Marcel, banquier, Luxembourg
M. MAQUEL Michel Marie-Joseph, économiste, Luxembourg
M. RATHLE Fouad Edmond, banquier, Luxembourg

Groupe 5 – Assurances

Membre effectif:

M. LAUER Marc, directeur, Sandweiler

Membre suppléant:

M. HENTGEN Pierre, directeur, Roedgen

Groupe 6 – Hôtellerie, restauration et cafetiers

Membres effectifs:

M. KOEPP François Joseph, hôtelier, Luxembourg
M. SCHINTGEN Jean-Joseph, hôtelier, Hesperange

Membre suppléant:

M. CRAVAT Carlo Paul Félicien, hôtelier, Luxembourg

Art. 2. Une expédition du présent arrêté sera transmise à chaque élu pour lui servir de titre.

Art. 3. En exécution de l'art. 42 du règlement grand-ducal du 24 octobre 2003, les noms des membres effectifs et des membres suppléants seront publiés par la voie du Mémorial.

Luxembourg, le 3 mars 2009.

Le Ministre de l'Economie
et du Commerce extérieur,
Jeannot Krecké

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 21 **19 mars 2009**

Sommaire

Arrêté ministériel du 27 février 2009 portant nomination des membres du Conseil Supérieur de la Chasse.

Le Ministre de l'Environnement,

Vu le règlement grand-ducal du 22 juin 1995 concernant la composition et le mode de fonctionnement du Conseil Supérieur de la Chasse;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres du Conseil Supérieur de la Chasse pour un terme de trois ans:

a) Membres effectifs:

MM. BOURG Joseph, 1, rue du Kiem, L-1857 Luxembourg
Représentant de la Fédération Saint Hubert des Chasseurs du Grand-Duché de Luxembourg

ERASMY Jean-Jacques, 16, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
Directeur de l'administration des Eaux et Forêts

ETGEN Nic., 10, rue Weichert, L-9179 Oberfeulen
Représentant de la Centrale Paysanne Luxembourgeoise

GILLEN Georges, 28, rue de Syren, L-5870 Alzingen
Représentant de la Fédération Saint Hubert des Chasseurs du Grand-Duché de Luxembourg

HUBERTY Albert
Directeur de l'administration des services vétérinaires

KRIER Ady, 16, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
Ingénieur première classe à l'administration des Eaux et Forêts

LANNERS Claude, 25, rue des 7 Arpents, L-1139 Luxembourg
Représentant de la Fédération Saint Hubert des Chasseurs du Grand-Duché de Luxembourg

MORN Pierre, maison 10, L-9964 Huldange
Représentant de la Centrale Paysanne Luxembourgeoise

SCHAULS Roger, 12, rue Durenthal, L-8294 Keispelt
Représentant du Mouvement Ecologique

SCHMIT Paul, Ferme Pletschette, L-6380 Haller
Représentant du «Fräie Lëtzebuerger Baureverband»

SCHMITZ Jean-Pierre, 6, rue du Chemin de fer, L-5351 Oetrange
Représentant de la Natura et de la Ligue Luxembourgeoise pour la Protection de la Nature et des Oiseaux

STUDER Camille, 90, Kohlenberg, L-1870 Luxembourg
Représentant de la Fédération Saint Hubert des Chasseurs du Grand-Duché de Luxembourg

WEISS Guy, 18, Montée de la Pétrusse, L-2918 Luxembourg
Premier Conseiller de Gouvernement au Ministère de l'Environnement

WURTH Henri, 24, rue Knepel, L-7451 Lintgen
Lëtzebuerger Privatbësch

b) Membres suppléants:

MM. BIVER Gilles
Représentant de la Natura et de la Ligue Luxembourgeoise pour la Protection de la Nature et des Oiseaux

ERNST Pierre, 34, rue de Waldbredimus, L-5680 Dalheim
Représentant de la Centrale Paysanne Luxembourgeoise

HELBACH Jos. 5, rue de Wiltz, L-9154 Grosbous
Lëtzebuerger Privatbësch

ORIGER Claude, 18, Montée de la Pétrusse, L-2918 Luxembourg
Conseiller de Direction 1ière classe au Ministère de l'Environnement

POECKES-MAJERUS Gaby 2, rue J.P. Bausch, L-3713 Rumelange
Représentante de la Fédération Saint Hubert des Chasseurs du Grand-Duché de Luxembourg

REINARD François, 1, rue Oster, L-8146 Bridel
Représentant de la Fédération Saint Hubert des Chasseurs du Grand-Duché de Luxembourg

THILL Roby, 4, rue Jean Jaminet, L-3390 Peppange
Représentant de la Fédération Saint Hubert des Chasseurs du Grand-Duché de Luxembourg

SCHILTZ André, 3-7, rue Gr.-D. Charlotte, L-7520 Mersch
Ingénieur chef de division à l'administration des Eaux et Forêts

SCHOELLEN Marc
Représentant du Mouvement Ecologique

SCHON Joseph, 54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg
Vétérinaire-chef du laboratoire de médecine vétérinaire

THINNES Joseph, 13, Beforterstrooss, L-9365 Eppeldorf
Représentant du «Fräie Lëtzebuerger Baureverband»

WAGNER Georges, 6, rue de la Gare, L-6731 Grevenmacher
Ingénieur chef de division à l'administration des Eaux et Forêts

WEINACHT Patrick, 38, rue Albert 1er, L-1117 Luxembourg
Représentant de la Fédération Saint Hubert des Chasseurs du Grand-Duché de Luxembourg

WEIRICH Théo, 4, rue Sangels, L-5425 Gostingen
Représentant de la Centrale Paysanne Luxembourgeoise

Art. 2. Monsieur Jean-Jacques ERASMY, directeur de l'administration des Eaux et Forêts assume la fonction de président et Madame Josette SUNNEN, inspecteur, est adjointe au Conseil comme secrétaire.

Art. 3. Le présent arrêté est adressé à chacun des membres et à la secrétaire pour leur servir de titre.

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 27 février 2009.
Le Ministre de l'Environnement,
Lucien Lux

Administration gouvernementale. – Service des médias et des communications. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 9 décembre 2008, Monsieur Jean-Paul ZENS est nommé chargé de direction de la direction «administration et affaires générales» du Service des médias et des communications. Par arrêté ministériel du 9 décembre 2008, Monsieur Jean-Paul ZENS est nommé chargé de direction de la direction «Médias, audiovisuel et société de l'information» du Service des médias et des communications. Par arrêté ministériel du 9 décembre 2008, Monsieur Paul SCHUH est nommé chargé de direction de la direction «Communications électroniques» du Service des médias et des communications. Par arrêté ministériel du 9 décembre 2008, Monsieur Jean-Paul ZENS est chargé de la coordination entre les différentes directions du Service des médias et des communications et autorisé à porter le titre de directeur.

Administration des services techniques de l'agriculture. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 27 février 2009 Madame Martine DIMMER, inspecteur à l'Administration des services techniques de l'agriculture à été nommée inspecteur principal auprès de la même administration.

Communiqué du Ministère du Travail et de l'Emploi concernant le niveau du salaire social minimum à partir du 1er mars 2009.

En application de l'article L. 223-1 du Code du travail, le taux du salaire social minimum est adapté à la cote d'application 702,29 de l'indice pondéré du coût de la vie à partir du 1er mars 2009.

Le niveau du salaire social minimum correspondant à la cote d'application 702,29 de l'échelle mobile des salaires s'établit comme suit à partir de cette date:

(239,61 à l'indice 100)

Age	*Taux Mensuel*	*Taux Horaire*
à partir de 18 ans accomplis	**1.682,76**	**9,7269**
de 17 à 18 ans	**1.346,21**	**7,7816**
de 15 à 17 ans	**1.262,07**	**7,2952**

Salaire social minimum pour salariés qualifiés

Le niveau du salaire social minimum pour salariés qualifiés au sens des dispositions de l'article L. 222-4 du Code du travail est de 2.019,31 Euro par mois à partir du 1er mars 2009.

Peut prétendre au salaire social minimum pour salariés qualifiés:

1. Le salarié qui exerce une profession comportant une qualification professionnelle usuellement acquise par un enseignement ou une formation sanctionnée par un certificat officiel. Sont à considérer comme certificats officiels, les certificats reconnus par l'Etat luxembourgeois et qui sont au moins du niveau du certificat d'aptitude technique et professionnelle (CATP) de l'enseignement secondaire technique. L'équivalence des certificats qui sont au moins du niveau du certificat d'aptitude technique et professionnelle est reconnue par le Ministre de l'Education nationale, de la Formation professionnelle et des Sports sur avis du Ministre du Travail et de l'Emploi.

   Toute condition de pratique professionnelle antérieure est supprimée depuis le 1er avril 1986 pour l'attribution du salaire social minimum pour salariés qualifiés.
2. Le détenteur du certificat de capacité manuelle (CCM) justifiant d'une pratique d'au moins deux années dans le métier dans lequel le certificat a été délivré.
3. Le détenteur du certificat d'initiation technique et professionnelle (CITP) justifiant d'une pratique d'au moins cinq années dans le métier ou la profession dans lesquels le certificat a été délivré.
4. A défaut de certificat, le salarié justifiant d'une pratique professionnelle minimale de dix années.
5. Lorsque l'apprentissage d'une profession n'est pas acquis par la voie d'une formation sanctionnée par la délivrance d'un certificat officiel, la loi subordonne l'acquisition du bénéfice de la qualité de salarié qualifié à une formation d'ordre pratique acquise par l'exercice durant une période minimale de six années de métier exigeant une certaine capacité technique.

Luxembourg, le 26 février 2009.

Le Ministre du Travail et de l'Emploi,
François Biltgen

Liste officielle des fonds de pension sous forme de société d'épargne-pension à capital variable (SEPCAV) et d'association d'épargne-pension (ASSEP) soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à la loi du 13 juillet 2005.

(13)

I. SOCIETES D'EPARGNE-PENSION A CAPITAL VARIABLE (SEPCAV) (4)

ERNST & YOUNG INTERNATIONAL PENSION SCHEME
7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach

FORTIS LUX PRIME PENSION A SEPCAV
50, avenue J. F. Kennedy, L-2951 Luxembourg

KPMG PENSION SCHEME
31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

THE PAULIG GROUP SEPCAV
Atrium Business Park, 23, rue du Puits Romain, Bourmicht, L-8070 Bertrange

II. ASSOCIATIONS D'EPARGNE-PENSION (ASSEP) (9)

DEXIA PENSION FUND
69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg

EUROPEAN PENSION FUND
26, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg

FONDS DE PENSION DU GROUPE SIEMENS A LUXEMBOURG
20, rue des Peupliers, L-2328 Luxembourg

LUXEMBOURG PENSION FUND
14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

PENSIONINVEST
4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

PRIME PENSION, BGL ASSEP B
50, avenue J. F. Kennedy, L-2951 Luxembourg

RBC DEXIA INVESTOR SERVICES PENSION FUND
5, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen

THE CLEARSTREAM LUXEMBOURG PENSION FUND
42, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

THE UNILEVER PENSION PLAN
2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

Luxembourg, le 31 décembre 2008.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

Liste officielle des professionnels agréés pour exercer l'activité de gestionnaire de passif pour les fonds de pension soumis à la loi du 13 juillet 2005.

(12)

AMAZON INSURANCE & PENSION SERVICES S.AR.L.
Atrium Business Park, 23, rue du Puits Romain, Bourmicht, L-8070 Bertrange

AXA ASSURANCES VIE LUXEMBOURG S.A.
7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg

BÂLOISE VIE LUXEMBOURG S.A.
Atrium Business Park, 23, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange

DEXIA INSURANCE & PENSIONS SERVICES S.A.
2, rue Nicolas Bové, L-1253 Luxembourg

ESOFAC LUXEMBOURG S.A.
37, rue Michel Engels, L-1465 Luxembourg

FORTIS LUXEMBOURG-VIE S.A.
16, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

FOYER VIE S.A.
12, rue Léon Laval, L-3372 Leudelange

HEPTA CONSULT S.A.
5, Z.A.I. de Bourmicht, L-8070 Bertrange

HEWITT BACON & WOODROW Limited
Prospect House, Abbey View, St. Albans, Hertfordshire, AL1 2QU, United Kingdom

LA LUXEMBOURGEOISE-VIE S.A.
51, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg

MERCER HUMAN RESOURCE CONSULTING S.A.
68, Boulevard du Souverain, B-1170 Bruxelles

SWISS LIFE LUXEMBOURG S.A.
25, route d'Arlon, L-8009 Strassen

Luxembourg, le 31 décembre 2008.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

Liste officielle des organismes de titrisation agréés conformément à l'article 21 (1) de la loi du 22 mars 2004 relative à la titrisation

(20)

AIV S.A.
7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg

ALCEDA STAR S.A.
4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg

ALLEGRO INVESTMENT CORPORATION S.A.
7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg

BLUEORCHARD LOANS FOR DEVELOPMENT S.A.
7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg

C-MOON SECURITISATION SA
2, rue de la Reine, L-2418 Luxembourg

CODEIS SECURITIES S.A.
26, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg

DWS ACCESS S.A.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DWS GO S.A.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

GPB CREDIT RISK MANAGEMENT S.A.
1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

H.E.A.T. MEZZANINE S.A.
1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg

ISTRUCTURE S.A.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

LEVADE S.A.
7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg

LIFEMARK S.A.
46 A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

PALLADIUM SECURITIES 1 S.A.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

PRINUS INVEST S.A.
47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

REINET INVESTMENTS S.C.A.
35, boulevard Prine Henri, L-1724 Luxembourg

SACHSENLUX S.A.
2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

TARANIS SECURITIES S.A.
283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

TAURUS CAPITAL S.A.
19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg

VIVALDIS - GESELLSCHAFT FÜR STRUKTURIERTE LÖSUNGEN S.A.
30, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg

Luxembourg, le 31 décembre 2008.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

Liste officielle des sociétés d'investissement en capital à risque soumises à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à la loi du 15 juin 2004

(221)

360 CAPITAL ONE S.C.A. - SICAR
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

3E CAR PARK INVESTORS SCA, SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

ABACUS INVEST S.C.A., SICAR
207, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

ABN AMRO CONVERGING EUROPE INVESTMENTS, S.C.A., SICAR
20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg

ABN AMRO PPP INVESTMENTS SCA SICAR
46 A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

ADARA VENTURES SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

ADINVEST II (LUXEMBOURG) S.C.S., SICAR
23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg

ADVANCED RISK PRIVATE EQUITY S.A R.L. SICAR
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

ADVANS S.A., SICAR
69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

AERIS PRIVATE INVESTMENTS S.A., SICAR
2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg

AERIS TECHNOLOGY INVESTMENT COMPANY S.A., SICAR
21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

AKUO INVESTMENT S.C.A. SICAR
13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

ALPHA I VC SICAR S.A.
4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

ALPHA II VC SICAR S.A.
4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

ALTA CAPITAL PARTNERS S.C.A., SICAR
69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

AMBER TRUST II S.C.A.
412 F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg

AMCO CEE REAL ESTATE OPPORTUNITIES SCA SICAR
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

ARCANO GERMANY (SARL) SICAR
46 A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

ARROWS INVESTMENTS S.A R.L. SICAR
23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg

ASIA INFRASTRUCTURE S.A. SICAR
23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg

ATHANOR EQUITIES SICAR-SCA
14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

ATLAS PARTNERS I SICAR, SCA
40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

AUB FRENCH LOGISTICS S.A. SICAR
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

AXA MEZZANINE I S.A., SICAR
6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg

AXA MEZZANINE II S.A., SICAR
6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg

B-TO-V PRIVATE EQUITY S.C.S., SICAR
21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

BALKAN RECONSTRUCTION INVESTMENT FINANCING S.C.A. SICAR
4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

BALTIC PROPERTY TRUST OPTIMA S.A., SICAR
121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg

BERTELSMANN CAPITAL INVESTMENT (SA) SICAR
45, boulevard Pierre Frieden, L-1543 Luxembourg

BILFINGER BERGER PROJECT INVESTMENTS S.C.A. SICAR
1 A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

BIP VENTURE PARTNERS S.A., SICAR
1, rue des Coquelicots, L-1356 Luxembourg

BLUEGEMS INVESTMENTS SICAR, S.A R.L.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

BRU II VENTURE CAPITAL FUND, S.C.A., SICAR
560 A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg

BUY-OUT CENTRAL EUROPE II S.C.A., SICAR
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

CA IMMO NEW EUROPE PROPERTY FUND S.C.A. SICAR
4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

CAPITAL INVESTING SICAR S.A.
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

CARBON TRADE & FINANCE SICAR S.A.
6 A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

CENTRAL AFRICA GROWTH SICAR, S.A.
16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

CEP II CO-INVESTMENT S.A R.L. SICAR
2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

CEP II PARTICIPATIONS S.A R.L. SICAR
2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

CEP III CO-INVESTMENT S.A R.L. SICAR
2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

CEP III PARTICIPATIONS S.A R.L. SICAR
2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

CETP CO-INVESTMENT S.A R.L. SICAR
2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

CETP II CO-INVESTMENT S.A R.L. SICAR
2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

CETP II PARTICIPATIONS S.A R.L. SICAR
2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

CETP PARTICIPATIONS S.A R.L. SICAR
2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

CFSH SECONDARY OPPORTUNITIES S.A. SICAR
2, place de Metz, L-1930 Luxembourg

CHINA OPPORTUNITY S.A. SICAR
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

CHINA VENTURES, S.C.A., SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

CIPIO PARTNERS FUND VI S.C.S., SICAR
12F, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

CLIMATE CHANGE INVESTMENT I S.A. SICAR
4, place de Strasbourg, L-2562 Luxembourg

CLIMATE CHANGE INVESTMENT II S.A. SICAR
4, place de Strasbourg, L-2562 Luxembourg

COREPLUS II DIVERSIFIED FEEDER, SICAR S.C.A.
8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg

CREDIT AGRICOLE ISRAEL VENTURE SELECTION 1 S.C.A. SICAR
5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

CREDIT SUISSE GLOBAL INFRASTRUCTURE SCA SICAR
5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

DAHLIA A SICAR S.C.A.
50, avenue J. F. Kennedy, L-2951 Luxembourg

DAHLIA B SICAR S.C.A.
50, avenue J. F. Kennedy, L-2951 Luxembourg

DB REAL ESTATE IBERIAN VALUE ADDED I, S.A., SICAR
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DE AGOSTINI S.A. SICAR
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

DEA CAPITAL S.A. SICAR
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

DELTA SPAIN S.A R. L., SICAR
121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg

DEVERA S.A., SICAR
18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

DIAROUGH S.C.A. SICAR
23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg

DOCKLAND DEVELOPMENT S.A., SICAR
412 F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg

DUBAIAN INVESTMENT OPPORTUNITY SICAR, S.A R.L.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

EAST INVESTMENT SCA, SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

EASTERN EUROPE REAL ESTATE OPPORTUNITIES SICAR, S.A R.L.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPPORTUNITIES S.C.A., SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

EDMOND DE ROTHSCHILD PRIVATE EQUITY CHINA S.C.A., SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

EDR REAL ESTATE (EASTERN EUROPE) S.C.A., SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

ENERGY AND INFRASTRUCTURE INVESTMENTS II S.C.A., SICAR
14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

ENERGY AND INFRASTRUCTURE INVESTMENTS S.C.A., SICAR
14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

EUDIAL S.C.A., SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

EURAZEO CO-INVESTMENT PARTNERS B S.C.A., SICAR
25, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg

EURAZEO CO-INVESTMENT PARTNERS S.C.A., SICAR
25, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg

EURO INDUSTRIAL S.A R.L. SICAR
25 B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

EUROPEAN CAPITAL S.A. SICAR
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

EUROPEAN PRIVATE EQUITY PORTFOLIO S.A., SICAR
534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg

EYEMAXX PRIVATE EQUITY DEVELOPER S.C.A., SICAR
5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

FIELD SICAR S.C.A.
24, rue Robert Krieps, L-4702 Pétange

FIN PO S.A., SICAR
3, rue Goethe, L-1637 Luxembourg

FIN.CO CAPITAL PARTNERS (SCA) SICAR
12, rue Léon Thyes, L-2636 Luxembourg

FINETHIC MICROFINANCE S.C.A., SICAR
14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

FIVE ARROWS INVESTMENTS S.A R.L., SICAR
121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg

FONDATIONS CAPITAL I S.C.A. SICAR
121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg

FONSICAR S.A., SICAR
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

FORTUNA SOLIDUM S.C.A., SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

FREO GERMANY II PARTNERS (SCA) SICAR
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

GAIN CAPITAL PARTICIPATIONS II SA, SICAR
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

GAIN CAPITAL PARTICIPATIONS SA, SICAR
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

GAMMA III S.C.A., SICAR
22, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg

GAYNOR INVESTMENTS S.C.A. SICAR
23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg

GENERALI GLOBAL PRIVATE EQUITY S.A. SICAR
5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

GENESTA NORDIC BALTIC REAL ESTATE S.A R.L., SICAR
121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg

GIMA (SA) SICAR
9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg

GLOBAL BIOFUEL SICAR (GBS), S.C.A.
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

GLOBAL SOLAR FUND, S.C.A., SICAR
20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg

GOODMAN PROPERTY OPPORTUNITIES (LUX) S.A R.L., SICAR
8, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg

GOTTEX MANAGEMENT S.A., SICAR
8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg

GOTTEX US MANAGEMENT S.A R.L., SICAR
8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg

H-EQUITY SARL, SICAR
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

H/H-STADTWERKEFONDS KGAA, SICAR
3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

HELARB INVESTMENTS PARTNERS (SCA) SICAR
12, rue Léon Thyes, L-2636 Luxembourg

HEXAGON S.A., SICAR
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

HSH SWIFT CAPITAL PARTNERS INSTITUTIONAL S.A., SICAR
1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

IBERIAN CAPITAL III SICAR
19-21, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg

IBERIAN RENEWABLE ENERGIES, S.C.A., SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

ILP I S.C.A., SICAR
30, rue Marie-Adélaïde, L-2128 Luxembourg

ILP II S.C.A., SICAR
30, rue Marie-Adélaïde, L-2128 Luxembourg

ILP III S.C.A., SICAR
30, rue Marie-Adélaïde, L-2128 Luxembourg

IMMOFIN S.C.A., SICAR
2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

INDUFIN CAPITAL PARTNERS S.A., SICAR
12, rue Léon Laval, L-3372 Leudelange

INTERMEDIATE FINANCE EUROPE II SICAR
69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

INTERNATIONAL REAL ESTATE PORTFOLIO 08/09 - MICROCAP COORDINATION S.C.A., SICAR
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

JFC ADVANCED S.A. SICAR
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

JILIN S.C.A., SICAR
2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg

KKR PEI SICAR, SARL
59, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg

KNOWLEDGE VENTURES PARTNERS LUX S.C.A. SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

LAUMOR PARTNERS (SARL) SICAR
9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg

LAYETANA DEVELOPMENT PARTNERS I, S.C.A., SICAR
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

LBREP II EUROPE S.A R.L., SICAR
2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

LBREP III EUROPE S.A R.L., SICAR
2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

LEEWARD VENTURES SICAR S.C.A.
3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg

LEHMAN BROTHERS MERCHANT BANKING PARTNERS IV (EUROPE) S.C.A., SICAR
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

LFPE S.C.A. SICAR
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

LFPI MEZZANINE S.C.A. SICAR
5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

LNR EUROPE INVESTORS S.A R.L. SICAR
25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

LOTHIAN PARTNERS 27 (SARL) SICAR
47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

LUXEMPART CAPITAL PARTNERS, SICAR, S.A.
12, rue Léon Laval, L-3372 Leudelange

MANDARIN CAPITAL PARTNERS S.C.A. SICAR
73, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg

MANGROVE II S.C.A. SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

MANGROVE III S.C.A. SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

MAT S.A., SICAR
180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg

MD MEZZANINE S.A., SICAR
6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg

MEDIAWIN I, S.C.A.
16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

MERIDIAM INFRASTRUCTURE (SCA) SICAR
5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

MEZZANOVE CAPITAL (SCA) SICAR
51, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

MICROCAP 07 S.C.A., SICAR
50, avenue J. F. Kennedy, L-2951 Luxembourg

MICROCAP 08/09 S.C.A., SICAR
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

MM - MEZZANINE SCS, SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

MONITOR CLIPPER PARTNERS INVESTMENTS (SARL) SICAR
15, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg

NAXOS CAPITAL PARTNERS S.C.A.
40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

NCP I S.C.A. SICAR
6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg

NETWORKING EUROPEAN INFRASTRUCTURES PARTNERS - NEIP II S.A., SICAR
17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg

NEW GENERATION INVESTMENTS LUXEMBOURG S.C.A. SICAR
6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg

NEW NIBC LUXEMBOURG S. A R.L., SICAR
20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg

NEXUS MEDICAL PARTNERS II S.C.A., SICAR
12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

NG PRIVATE EQUITY S.C.A. SICAR
5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

NOVA/PAUL INVESTMENTS CAPITAL (SCA) SICAR
174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg

NOVENERGIA II-ENERGY & ENVIRONMENT (SCA), SICAR
5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

NPEI LUX S.A. SICAR
68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg

NYCOMED S.C.A., SICAR
8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg

OPERA MASTERS SCA, SICAR
6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg

OPTIMUM IMMO S.A., SICAR
12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

OQUENDO (SCA) SICAR
19-21, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg

ORLANDO ITALY SPECIAL SITUATIONS SICAR (SCA)
31-33, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

P&S EAST GROWTH LUXEMBOURG SICAR SCA
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

PANGEA I, SCA, SICAR
12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg

PARTNERS GROUP DIRECT INVESTMENTS 2008 S.C.A., SICAR
55, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg

PARTNERS GROUP DISTRESSED U.S. REAL ESTATE 2008 S.C.A., SICAR
55, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg

PARTNERS GROUP EUROPEAN MEZZANINE 2005 S.C.A., SICAR
40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

PARTNERS GROUP EUROPEAN MEZZANINE 2008 S.C.A., SICAR
40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

PARTNERS GROUP GLOBAL MEZZANINE 2005 S.C.A., SICAR
40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

PARTNERS GROUP GLOBAL MEZZANINE 2007 S.C.A., SICAR
40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

PARTNERS GROUP GLOBAL REAL ESTATE 2008 S.C.A., SICAR
55, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg

PARTNERS GROUP GLOBAL VALUE 2008 S.C.A., SICAR
40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

PARTNERS GROUP SECONDARY 2008 S.C.A., SICAR
40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

PET CLUB FINANCE SARL SICAR
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

PRAX CAPITAL REAL ESTATE I, S.C.A., SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais , L-2535 Luxembourg

PRIVATE EQUITY ASIA SELECT III S.C.A., SICAR
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

PRIVATE EQUITY CAPITAL GERMANY SECS SICAR
2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

PRIVATE EQUITY GLOBAL SELECT II, SICAR S.C.A.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

PRIVATE EQUITY GLOBAL SELECT IV, SICAR S.C.A.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

PRIVATE EQUITY GLOBAL SELECT V S.C.A., SICAR
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

PRIVATE EQUITY PORTFOLIO 2007 S.C.A., SICAR
50, avenue J. F. Kennedy, L-2951 Luxembourg

PROSPERITY S.A. SICAR
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

QS GEO PEP S.C.A., SICAR
84, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg

QS ITALY SICAR S.A.
84, Grand-rue, L-1660 Luxembourg

QS PDI S.A. SICAR
84, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg

QUILVEST EUROPEAN PARTNERS SICAR S.A.
84, Grand-rue, L-1660 Luxembourg

RB INTERNATIONAL DEVELOPMENT FUND I S.C.A. SICAR
7, place Clairefontaine, L-1341 Luxembourg

REDALPINE CAPITAL I S.C.S., SICAR
2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg

REDSQUARE PRIVATE EQUITY SICAR S.A R.L.
35 A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

RESOLUTION (LUXEMBOURG) S.C.A., SICAR
20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg

RESPONSABILITY BOP INVESTMENTS S.C.A. SICAR
5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

RISINGSTAR VENTURES I S.C.A., SICAR, PART OF MEDIAWIN
16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

RREEF IBERIAN VALUE ADDED II, S.A., SICAR
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

RREEF MOROCCAN EXPLORER I, S.A., SICAR
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

SAFE SHIP INVESTMENT COMPANY S.C.A., SICAR
16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

SENECA POOL S.A., SICAR
12F, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

SGAM PRIVATE VALUE S.C.A., SICAR A
16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

SGAM PRIVATE VALUE S.C.A., SICAR B
16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

SINEQUANON S.C.A., SICAR
14, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg

SOFINA PRIVATE EQUITY S.C.A., SICAR
8 A, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

SOUVERAIN PRIVATE EQUITY SA, SICAR
7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg

SPORT INVESTMENTS S.C.A., SICAR
5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

STEINBERG CAPITAL S.C.A., SICAR
4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

SU TURKISH PRIVATE EQUITY OPPORTUNITIES I, S.C.A., SICAR
1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

SUSTAINABLE PRIVATE EQUITY PORTFOLIO 08/09 - MICROCAP COORDINATION S.C.A., SICAR
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

SWISS INVESTMENT S.C.A. SICAR
2-8, avenue Charles De Gaulle, L-1653 Luxembourg

TECHNOLOGY IN CENTRAL AND EASTERN EUROPE S.C.A. SICAR
6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg

TELECOM VENTURES PARTNERS LUX S.C.A.
11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

TERRA VENTURE PARTNERS S.C.A., SICAR
23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg

THE BUILDING BLOCK EQUITY FUND S.A., SICAR
23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg

THE INNOVATION S.C.A., SICAR
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

TINTORETTO SICAR S.A.
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

TOWERS INVESTMENTS SICAR, S.A R.L.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

TRANSPORT INFRASTRUCTURE INVESTMENT COMPANY (SCA) SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

UNITED IN SPORTS S.C.A. SICAR
117, route d'Arlon, L-8009 Strassen

VALTEC S.A. SICAR
23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg

VALUE SECONDARY INVESTMENTS SICAR (S.C.A.)
73, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg

VCAPITAL S.C.A., SICAR
23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg

VENCORP S.C.A. SICAR
11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

VERDOSO SPECIAL OPPORTUNITIES I S.C.A., SICAR
9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg

VESALIUS BIOCAPITAL I INVESTMENTS S.A. SICAR
5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

VESALIUS BIOCAPITAL I S.A. SICAR
5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

VIZZION PARTICIPATIONS SICAR, SCA
40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

WAI LANDMARK XIII S.C.A., SICAR
2, place Dargent, L-1413 Luxembourg

WHITE (SARL) SICAR
9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg

WINVEST INTERNATIONAL S.A. SICAR
2, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg

ZBI SCAIAP OPPORTUNITY REAL ESTATE FUND ONE S.C.A., SICAR
3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

Luxembourg, le 31 décembre 2008.
COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Crèches, garderies et foyers de jour pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 17 novembre 2008 l'agrément accordé à titre définitif à la date du 6 août 2004 à l'association sans but lucratif «Mameranus a.s.b.l.» ayant son siège à L-8325 Capellen, 2, rue de la Gare a été modifié, pour l'exercice de l'activité «garderie» à l'adresse suivante: L-8325 Capellen, 2, rue de la Gare.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 01622003.

Par arrêté ministériel du 9 décembre 2008, l'agrément a été accordé à titre définitif à l'association sans but lucratif «G.E.A.D.E. A.s.b.l.» ayant son siège à L-9012 Ettelbruck, pour l'exercice de l'activité «garderie» à l'adresse suivante: Colmar-Berg, Centre sportif et scolaire.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 03932008.

Par arrêté ministériel du 15 décembre 2008, l'agrément a été accordé à titre définitif à l'association sans but lucratif «G.E.A.D.E. A.s.b.l.» ayant son siège à L-9012 Ettelbruck, pour l'exercice de l'activité «garderie» à l'adresse suivante: L-9179 Oberfeulen, 1, rue de Colmar-Berg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 03922008.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour personnes âgées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 2 février 2009, un agrément limité dans le temps est accordé pour 1 an à l'organisme gestionnaire Établissement public «Centres, Foyers et Services pour personnes âgées», ayant son siège à 1, plateau du Rham, L-2427 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «maison de soins» à l'adresse: 10, rue Grande-Duchesse Charlotte, L-9515 Wiltz.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro 09/10/007.

Par arrêté ministériel du 12 février 2009, un agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 15 août 2009 à l'organisme gestionnaire «Administration communale de Roeser», ayant son siège à 40, Grand-rue, L-3394 Roeser, pour l'exercice de l'activité de «repas-sur-roues» à l'adresse: 40, Grand-rue, L-3394 Roeser.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/09/07/078.

Par arrêté ministériel du 17 février 2009, un agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 15 juin 2009 à l'organisme gestionnaire «Association Luxembourg Alzheimer a.s.b.l.», ayant son siège social à 45, rue Nicolas Hein, L-1050 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «maison de soins» appelé «Beim Goldknapp» à l'adresse: 8, rue Gruefwee, L-9147 Erpeldange.

Cet arrêté exclut l'hébergement de plus de deux personnes dans une même chambre.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/07/10/05.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Service Solidarité. – Agrément définitif. – Par arrêté ministériel du 24 février 2009, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Ville d'Esch-sur-Alzette», pour l'exercice de l'activité de son «Centre d'Accueil, Abrisud – Appartement» à l'adresse 15, rue St Gilles à L-4133 Esch-sur-Alzette.

L'agrément prend cours le 24 février 2009.

L'agrément a été enregistré sous le numéro **A/2009/15/1**(b).

Organisme de gestion et de répartition des droits d'auteur et des droits voisins. – Autorisation. – Conformément aux dispositions de l'article 66 de la loi modifiée du 18 avril 2001 sur les droits d'auteur, les droits voisins et les bases de données, ainsi qu'à celles du règlement grand-ducal du 30 juin 2004 concernant les organismes de gestion et de répartition des droits d'auteur et des droits voisins, l'Association pour la gestion collective des œuvres audiovisuelles en Europe, dite AGICOA EUROPE, une association sans but lucratif ayant son siège au 45, boulevard Pierre Frieden, L-1543 Luxembourg, bâtiment KB2, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro F 7.645, est autorisée à exercer l'activité d'organisme de gestion et de répartition des droits d'auteur et des droits voisins sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg.

L'autorisation porte exclusivement sur l'exercice de l'activité de gestion et d'administration des droits d'auteur et des droits dus en cas de retransmission d'œuvres audiovisuelles au public de façon simultanée, intégrale, sans changement et en continu par des ondes radioélectriques (radiodiffusion), câble, satellite ou par tout autre procédé similaire.

La présente autorisation est accordée pour une durée de trois ans à compter du 1er avril 2009. Elle est renouvelable.

Santé. – Concession de pharmacie. – Par arrêté ministériel du 27 février 2009, Madame Pascale SCHOCKMEL, épouse MEYER, pharmacienne, née le 11 mai 1962, a été autorisée à reprendre et à exploiter la concession de pharmacie vacante à Wormeldange.

Conseil d'Etat. – Appel de candidatures. – Rectificatif.

A l'avis relatif à un appel de candidatures pour une vacance de poste de membre du Conseil d'Etat, publié au Mémorial B N° 19 du 11 mars 2009, page 274, le second alinéa est supprimé.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 22 23 mars 2009

Sommaire

Arrêté ministériel du 10 mars 2009 portant nomination des assesseurs-salariés.

Le Ministre de la Justice,

Vu la loi modifiée du 7 mars 1980 sur l'organisation judiciaire, et notamment ses articles 56-1 et 56-2;

Vu les propositions de la Chambre des Salariés;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés assesseurs-salariés effectifs et assesseurs-salariés suppléants auprès des tribunaux du travail pendant la période du 1er avril 2009 jusqu'au 31 décembre 2013:

Tribunal du travail de Luxembourg

1. Membres effectifs

– Monsieur BECKER Edmond, Ponts et Chaussées
demeurant à 60, rue Pierre Krier, L-3854 Schifflange

– Monsieur DI FELICE Michel, CSL
demeurant à 38, Montée Willy Goergen, L-7322 Steinsel

– Monsieur HEIREND Claude, BGL
demeurant à 3, rue Neuve, L-6137 Junglinster

– Madame MIRKES Martine, CSL
demeurant à 26a, Melicksheck, L-6214 Consdorf

– Monsieur ROTA Emile, Arcelor-Mittal
demeurant à 95, Schmiedenacht, L-4993 Sanem

– Monsieur FICKINGER Alain, CHL
demeurant à 54, rue Pierre Gansen, L-4570 Niederkorn

– Monsieur BERTEMES Fränckie, CFL
demeurant à 114, Cité Roger Schmitz, L-7381 Bofferdange

– Monsieur GILBERTZ Jean-Claude, BGL
demeurant à 25, rue Eisenhower, L-8321 Olm

– Monsieur KOLBER Jeannot, Arcelor-Mittal
demeurant à 8, rue Beringerberg, L-7410 Angelsberg

– Madame LUDES Corinne, BGL
demeurant à 141, rue du Parc, L-3542 Dudelange

– Monsieur BEFFORT Gilbert, BNP Parisbas
demeurant à 2, Cité Roger Schmitz, L-7381 Bofferdange

2. Membres suppléants

– Madame DEMUTH Marie-Jeanne, Siemens
demeurant à 24, Neie Wee, L-5427 Greiveldange

– Monsieur FETTES Guy, Dupont et Nemours
demeurant à 3, rue du Coin, L-7597 Reckange/Mersch

– Monsieur GALES Fernand, BGL
demeurant à 10, rue Jean Mylius, L-3432 Dudelange

– Monsieur OURTH Patrick, Cactus
demeurant à 19, rue de Strasbourg, L-2561 Luxembourg

– Monsieur REICHLING Nicolas, Dupont Tejin Films
demeurant à 14, Cité Pierre Braun, L-8366 Hagen

– Monsieur REUSCH Jean, retraité
demeurant à 135, Kohlenberg, L-1870 Luxembourg

– Monsieur WAUTHIJ Didier, ELTH
demeurant à 11, rue Sangels, L-5425 Gostingen

– Monsieur SIEBENALER Armand, Dupont Tejin Films
demeurant à 9, Hossegass, L-5687 Dalheim

– Monsieur HÜBSCH Marc, Centre Thermal et de Santé Mondorf
demeurant à 1, rue Alphonse Diederich, L-5620 Mondorf-les-Bains

– Monsieur WALENTINY Nico, Dupont Tejin Films
demeurant à 23, rue d'Uebersyren, L-6930 Mensdorf

– Monsieur RIES François, DEXIA-BIL
demeurant à 43, rue Henri Dunont, L-8024 Strassen

Tribunal du travail d'Esch-sur-Alzette

1. Membres effectifs

- Monsieur BEREND Roger, retraité
  demeurant à 7, rue de Zoufftgen, L-3598 Dudelange
- Monsieur GILBERTZ André, CEGEDEL
  demeurant à 124, rue Victor Hugo, L-4141 Esch/Alzette
- Madame JANSA Sylvie, Clinique Ste Thérèse
  demeurant à 204, route de Luxembourg, L-3254 Bettembourg
- Monsieur MARX Alain, CLIMALUX
  demeurant à 3, Place d'Exposition, L-4110 Esch/Alzette
- Monsieur PERSICO Alain, Commune de Sanem
  demeurant à 71A, rue Grande-Duchesse Charlotte, L-4430 Belvaux
- Monsieur HUTMACHER Charles, CEGEDEL
  demeurant à 8, Kreuzerbuch, L-8370 Hobscheid
- Monsieur DECKER Patrick, SICA
  demeurant à 5, rue Clairefontaine, L-8460 Eischen

2. Membres suppléants

- Monsieur BRAZ MARTINS Antonio, Novelis
  demeurant à 130, rue de la Gare, L-4460 Belvaux
- Madame MÜLLER Tania, Commune de Differdange
  demeurant à 1, rue du Château, L-4992 Sanem
- Monsieur NICKELS Alain, W.S.A.
  demeurant à 28, rue de Sanem, L-4664 Niederkorn
- Monsieur SCHAMMEL Jean-Marie, Commune de Bettembourg
  demeurant à 15, rue du Château, L-3217 Bettembourg
- Monsieur SCHOTT Fernand, retraité
  demeurant à 104, rue Jacques Thiel, L-3572 Dudelange
- Monsieur TROES Michel, retraité
  demeurant à 208, route de Burange, L-3429 Dudelange
- Monsieur MARTINI Louis, W.S.A.
  demeurant à 64, rue du Commerce, L-3450 Dudelange

Tribunal du travail de Diekirch

1. Membres effectifs

- Monsieur SCHOLZEN Guy, Ponts et Chaussées
  demeurant à Maison 4, L-9767 Hamiville
- Monsieur SERRES Raymond, Goodyear
  demeurant à 15, rue de l'Our, L-9390 Reisdorf
- Madame THOMAS Marianne, Hôpital St Louis
  demeurant à 50, rue Clairefontaine, L-9220 Diekirch
- Monsieur WEYLAND Erny, retraité
  demeurant à 29, Duerfstrooss, L-9678 Nothum
- Monsieur AREND Roland, Goodyear
  demeurant à 61, Haaptstrooss, L-9755 Hupperdange
- Monsieur DIEDENHOFEN Nico, retraité
  demeurant à 4, Um Rockelbongert, L-6551 Berdorf

2. Membres suppléants

- Monsieur BECKER Paul, Hôpital St Louis
  demeurant à 59, am Floss, L-9232 Diekirch
- Monsieur DA FONSECA Antonio, Astron Buildings
  demeurant à 4, rue d'Arlon, L-9206 Diekirch
- Madame GROSS Pierrette, Lycée du Nord
  demeurant à Maison 87, L-9645 Derenbach

– Monsieur PFEIFFER Bernard, TARKETT GDL
demeurant à Maison 16A, L-9761 Lentzweiler

– Monsieur ZIMMER Marcel, Goodyear
demeurant à Maison 16A, L-9761 Lentzweiler

– Monsieur SCHNEIDER Jean-Marie, Foyer Assurances
demeurant à 28, rue de Kockelscheier, L-3323 Bivange

Art. 2. Le présent arrêté entre en vigueur le 1er avril 2009.

Art. 3. Ampliation de l'arrêté est adressée à chacun des intéressés pour lui servir de titre. Copie de l'arrêté est transmise à la Cour des Comptes et à Monsieur le Procureur Général d'Etat pour information.

Luxembourg, le 10 mars 2009.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Arrêté grand-ducal du 13 mars 2009 portant remplacement d'un membre du conseil d'administration de l'établissement public «Centre de musiques amplifiées» et désignation du vice-président.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 3 de la loi du 26 mai 2004 portant création d'un établissement public nommé «Centre de musiques amplifiées»;

Sur le rapport de notre Secrétaire d'Etat à la Culture, à l'Enseignement supérieur et à la Recherche et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. M. Luc EICHER, conseiller de direction première classe au Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, est nommé membre du conseil d'administration en remplacement de M. Patrick SANAVIA, Directeur du Service des Sites et Monuments nationaux, dont il terminera le mandat.

Art. 2. M. Luc EICHER est désigné vice-président du conseil d'administration.

Art. 3. Notre Secrétaire d'Etat à la Culture, à l'Enseignement supérieur et à la Recherche est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

La Secrétaire d'Etat à la Culture,
à l'Enseignement supérieur
et à la Recherche,
Octavie Modert

Château de Berg, le 13 mars 2009.
Henri

Arrêtés ministériels pris en vertu de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 17 février 2009, Madame Mariya BOYARCHENKO, née le 17 avril 1989 à Achgabat (Turkménistan), demeurant à L-9365 Eppeldorf, 9, Kriibsebaach, a été autorisée à porter les nom et prénom de BOYARD Marie-Antoinette.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 17 février 2009, Monsieur Donat Piotr JAGIELLO, né le 21 mai 1959 à Welun (Allemagne), demeurant à L-2715 Luxembourg, 17, rue Walram, a été autorisé à porter les nom et prénom de JAGIELLO Donat.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 17 février 2009, Monsieur Yida JIANG, né le 14 juillet 1969 à Qingtian/Zhejiang (Chine), demeurant à L-9229 Diekirch, 45, rue de l'Etoile, a été autorisé à porter les nom et prénom de SCHMITZ Yida.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 17 février 2009, Monsieur Lim Cheng Kwoung LAM THUON MINE, né le 28 février 1969 à Rose Hill/Plain Wilhelms (Maurice), demeurant à L-7531 Mersch, 24, rue Dr Ernest Feltgen, a été autorisé à porter les nom et prénom de LAM THUON MINE Alain.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 17 février 2009, Madame Petra Ilse MAYER née SMIATEK, née le 26 mai 1962 à Krefeld (Allemagne), demeurant à L-6934 Mensdorf, 21, rue de la Grotte, a été autorisée à porter les nom et prénom de HECK Patricia.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 17 février 2009, Madame Maria Teresa PINTO SIMÕES REGUENGO, née le 30 janvier 1965 à Santa Cruz do Bispo/Matosinhos (Portugal), demeurant à L-3786 Tétange, 9, rue des Martyrs, a été autorisée à porter les nom et prénoms de REGUENGO Maria Teresa.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 17 février 2009, Monsieur Din RUGOVAJ, né le 25 mai 1959 à Istog (Serbie-et-Monténégro), demeurant à L-8544 Nagem, 5, rue Principale, a été autorisé à porter les nom et prénom de RUGOVA Din.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 27 février 2009, Monsieur Rogério Artur ANDRADE SOUSA, né le 1er septembre 1973 à Fafe/Fafe (Portugal), demeurant à L-6562 Echternach, 122, route de Luxembourg, a été autorisé à porter les nom et prénom de SOUSA Roger.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 27 février 2009, Madame Susana Catarina CARDOSO ESTANQUEIRO, née le 9 mai 1981 à Coimbra (Sé Nova)/Coimbra (Portugal), demeurant à L-3241 Bettembourg, 24, rue Charles Jacquinot, a été autorisée à porter les nom et prénoms de ESTANQUEIRO Susana Catarina.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 27 février 2009, Madame Michelle DA SILVA SIMOES, née le 5 janvier 1983 à Luxembourg, demeurant à L-6480 Echternach, 20, Val des Roses, a été autorisée à porter les nom et prénom de SIMOES Michelle.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 27 février 2009, Monsieur Alberto MOREIRA MENDES DOS SANTOS, né le 25 septembre 1986 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-3320 Berchem, 49, rue de Bettembourg, a été autorisé à porter les nom et prénom de MENDES Alberto.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 27 février 2009, Madame Sílvia Cristina ROMBO JOSÉ, née le 19 février 1973 à Vila Velha de Rodão-Vila Velha de Rodão (Portugal), demeurant à L-9164 Lipperscheid, 1, op dem Gaart, a été autorisée à porter les nom et prénoms de JOSÉ Silvia Cristina.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 27 février 2009, Monsieur Dijamant RUGOVAJ, né le 13 juin 1985 à Cerrcë/Istog (Kosovo), demeurant à L-8544 Nagem, 5B, rue Principale, a été autorisé à porter les nom et prénom de RUGOVA Diamant.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 27 février 2009, Monsieur David Fernando SILVA PEREIRA, né le 21 mai 1977 à Luxembourg, demeurant à L-6183 Gonderange, 11, rue du Village, a été autorisé à porter les nom et prénoms de PEREIRA David Fernando.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 27 février 2009, Madame Ellen Win-San YU, née le 30 mai 1990 à Luxembourg, demeurant à L-2763 Luxembourg, 48, rue Ste Zithe, a été autorisée à porter les nom et prénom de YU Ellen.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Activité d'assistance parentale. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 12 février 2009 un agrément enregistré sous le numéro AP/108/2008 accordant un agrément pour une durée limitée, soit jusqu'au 5 février 2010, à Madame Carmen AGOSTINI-PLAZOTTA arrive à son échéance en date du 12 février 2009, vu la décision de Madame Carmen AGOSTINI-PLAZOTTA, domiciliée à 92, rue Henri Grey, L-4577 Differdange, de ne plus exercer l'activité d'assistance parentale, communiquée en date du 28 janvier 2009.

Par arrêté ministériel du 16 février 2009 un agrément enregistré sous le numéro AP/143/2008 accordant un agrément pour une durée limitée, soit jusqu'au 14 février 2010, à Madame Myriam HENDRICKX-MAY arrive à son échéance en date du 16 février 2009, vu la décision de Madame Myriam HENDRICKX-MAY, domiciliée à 12, route de Michelbouch, L-9189 Vichten, de ne plus exercer l'activité d'assistance parentale, communiquée en date du 13 février 2009.

Par arrêté ministériel du 3 février 2009 un agrément enregistré sous le numéro AP/170/2008 accordant un agrément pour une durée limitée, soit jusqu'au 14 février 2010, à Madame Gisèle KNEBELER-TREVISANI arrive à son échéance en date du 3 février 2009, vu la décision de Madame Gisèle KNEBELER TREVISANI, domiciliée à 46, rue de Lallange, L-4201 Esch-sur-Alzette, de ne plus exercer l'activité d'assistance parentale, communiquée en date du 3 février 2009.

Par arrêté ministériel du 16 février 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 15 février 2011, à Madame Viviane SCHNEIDER, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 39, route de Kayl, L-3514 Dudelange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/179-2/2009.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 18 février 2008.

Par arrêté ministériel du 3 février 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 2 février 2011, à Madame Marie-Josée SIMON, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 7, rue des Pommiers, L-4520 Niedercorn.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/214-2/2009.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 25 février 2008.

Par arrêté ministériel du 10 février 2009 un agrément enregistré sous le numéro AP/234/2008 accordant un agrément pour une durée limitée, soit jusqu'au 9 mars 2010, à Madame Martine DE POULPIQUET-ANDRE arrive à son échéance en date du 10 février 2009, vu la décision de Madame Martine DE POULPIQUET-ANDRE, domiciliée à 2A, rue Edward Steichen, L-3324 Bivange, de ne plus exercer l'activité d'assistance parentale, communiquée en date du 10 février 2009.

Par arrêté ministériel du 16 février 2009 un agrément enregistré sous le numéro AP/246/2008 accordant un agrément pour une durée limitée, soit jusqu'au 13 mars 2010, à Madame Maria de Lurdes DA SILVA CASACA arrive à son échéance en date du 16 février 2009, vu la décision de Madame Maria de Lurdes DA SILVA CASACA, domiciliée à 8, rue de l'Ecole, L-8226 Mamer, de ne plus exercer l'activité d'assistance parentale, communiquée en date du 12 février 2009.

Par arrêté ministériel du 10 février 2009 un agrément enregistré sous le numéro AP/258/2008 accordant un agrément pour une durée limitée, soit jusqu'au 7 avril 2013, à Madame Cidalia da Conceicao DA SILVA CARDOSO ANDRADE DA COSTA arrive à son échéance en date du 10 février 2009, vu la décision de Madame Cidalia da Conceicao DA SILVA CARDOSO ANDRADE DA COSTA, domiciliée à 30, rue Rosemarie Kieffer, L-1837 Luxembourg, de ne plus exercer l'activité d'assistance parentale, communiquée en date du 4 février 2009.

Par arrêté ministériel du 16 février 2009 un agrément enregistré sous le numéro AP/259/2008 accordant un agrément pour une durée limitée, soit jusqu'au 8 avril 2013, à Madame Séverine BAUDOUIN arrive à son échéance en date du 16 février 2009, vu la décision de Madame Séverine BAUDOUIN, domiciliée à 23, beim Weldbesch, L-8545 Niederpallen, de ne plus exercer l'activité d'assistance parentale, communiquée en date du 13 février 2009.

Par arrêté ministériel du 3 février 2009 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 2 février 2014, à Madame Dalila MAGALHAES RIBEIRO-AMARI, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 59, rue d'Esch, L-4380 Ehlerange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/384-2/2009.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 15 juillet 2008.

Par arrêté ministériel du 3 février 2009 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 2 février 2014, à Madame Maria Flora MARQUES RODRIGUES-VALENTE DA SILVA, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 27, rue Michel Rodange, L-7624 Larochette.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 3 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/410/2009.

Par arrêté ministériel du 16 février 2009 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 15 février 2014, à Madame Anabela FERNANDES LOPES GOMES, épouse ROSA GOMES, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 29, rue de Mersch, L-7620 Larochette.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 4 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/411/2009.

Par arrêté ministériel du 16 février 2009 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 15 février 2014, à Madame Aline Marguerite GREIS-THIJSSENS, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 9, rue du Pain, L-5237 Sandweiler.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/412/2009.

Par arrêté ministériel du 16 février 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 15 février 2011, à Madame Maria Francelina DOS SANTOS, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 11, rue de l'Eau, L-4101 Esch/Alzette.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 2 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/413/2009.

Par arrêté ministériel du 16 février 2009 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 15 février 2014, à Madame Carole DA SILVA FERNANDES-JEGEN, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 52, Langertengaass, L-3762 Tétange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/414/2009.

Par arrêté ministériel du 16 février 2009 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 15 février 2014, à Madame Brigitte Marie Raymonde BICHLER-FEYDER, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 2, rue du Curé, L-5690 Ellange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 3 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/415/2009.

Par arrêté ministériel du 16 février 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 15 février 2011, à Madame Monique BACK-YEGLES, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 3, cité Pënscherbierg, L-9776 Wilwerwiltz.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 3 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/416/2009.

Par arrêté ministériel du 16 février 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 15 février 2011, à Madame Donatella MONACO, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 34, rue du Commerce, L-8220 Mamer.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 4 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/417/2009.

Par arrêté ministériel du 16 février 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 15 février 2011, à Madame Paula RIBEIRO-DA CONCEICAO DE SOUSA, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 4, Gerelwee, L-9186 Stegen.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 3 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/418/2009.

Par arrêté ministériel du 16 février 2009 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 15 février 2014, à Madame Rosa Amélia SAMPAIO CAMPOS REBELO-FERNANDES SERRANO, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 115, rue Principale, L-5480 Wormeldange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/419/2009.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 23 **24 mars 2009**

Sommaire

Liste des médicaments à usage humain admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

278e MODIFICATION (24 février 2009)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

	RR	BIOGRASTIM-30	SOL.P.PERF./INJ.	30 MIOUI/0,5 ML	IVSC	1*1 SER.PREREMPLIE 0,5 ML
	RR	BIOGRASTIM-30	SOL.P.PERF./INJ.	30 MIOUI/0,5 ML	IVSC	1*5 SER.PREREMPLIE 0,5 ML
	RR	BIOGRASTIM-30	SOL.P.PERF./INJ.	30 MIOUI/0,5 ML	IVSC	1*10 SER.PREREMPLIE 0,5 ML
	RR	BIOGRASTIM-30	SOL.P.PERF./INJ.	30 MIOUI/0,5 ML	IVSC	2*5 SER.PREREMPLIE 0,5 ML
	RR	BIOGRASTIM-48	SOL.P.PERF./INJ.	48 MIOUI/0,5 ML	IVSC	1*1 SER.PREREMPLIE 0,5 ML
	RR	BIOGRASTIM-48	SOL.P.PERF./INJ.	48 MIOUI/0,5 ML	IVSC	1*5 SER.PREREMPLIE 0,5 ML
	RR	BIOGRASTIM-48	SOL.P.PERF./INJ.	48 MIOUI/0,5 ML	IVSC	1*10 SER.PREREMPLIE 0,5 ML
	RR	BIOGRASTIM-48	SOL.P.PERF./INJ.	48 MIOUI/0,5 ML	IVSC	2*5 SER.PREREMPLIE 0,5 ML
	RR	CLARELUX	ONG.	0,5 MG/1 G	TO	1*1 ONG. 10 G
	RR	CLARELUX	ONG.	0,5 MG/1 G	TO	1*1 ONG. 30 G
	RR	CLIPPER	CPR.LIB.PROL.	5 MG	PO	1*10 CPR.ENT.SS BLIST.
	RR	CLIPPER	CPR.LIB.PROL.	5 MG	PO	1*30 CPR.ENT.SS BLIST.
	R	DOC SIMVASTATINE	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*14 CPR.
	R	DOC SIMVASTATINE	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*56 CPR.
	R	FEXOFENADIN HEXAL	CPR.PELLIC.	180 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	FEXOFENADIN HEXAL	CPR.PELLIC.	180 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	FEXOFENADIN HEXAL	CPR.PELLIC.	180 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	FEXOFENADIN HEXAL	CPR.PELLIC.	180 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	FEXOFENADIN HEXAL	CPR.PELLIC.	180 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	FEXOFENADIN HEXAL	CPR.PELLIC.	180 MG	PO	1*250 CPR.
	R	FEXOFENADIN HEXAL AKUT-120	CPR.PELLIC.	120 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	FEXOFENADIN HEXAL AKUT-120	CPR.PELLIC.	120 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	FEXOFENADIN HEXAL AKUT-120	CPR.PELLIC.	120 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	FEXOFENADIN HEXAL AKUT-120	CPR.PELLIC.	120 MG	PO	1*250 CPR.
HC	RR	FILGRASTIM RATIOPHARM-30	SOL.P.PERF./INJ.	30 MIOUI/0,8 ML	SCIV	1*1 SER.PREREMPLIE 0,5 ML
HC	RR	FILGRASTIM RATIOPHARM-30	SOL.P.PERF./INJ.	30 MIOUI/0,8 ML	SCIV	1*5 SER.PREREMPLIE 0,5 ML
HC	RR	FILGRASTIM RATIOPHARM-30	SOL.P.PERF./INJ.	30 MIOUI /0,8 ML	SCIV	1*10 SER.PREREMPLIE 0,5 ML
HC	RR	FILGRASTIM RATIOPHARM-30	SOL.P.PERF./INJ.	30 MIOUI/0,8 ML	SCIV	2*5 SER.PREREMPLIE 0,5 ML
HC	RR	FILGRASTIM RATIOPHARM-48	SOL.P.PERF./INJ.	48 MIOUI/0,8 ML	SCIV	1*1 SER.PREREMPLIE 0,8 ML
HC	RR	FILGRASTIM RATIOPHARM-48	SOL.P.PERF./INJ.	48 MIOUI/0,8 ML	SCIV	1*5 SER.PREREMPLIE 0,8 ML
HC	RR	FILGRASTIM RATIOPHARM-48	SOL.P.PERF./INJ.	48 MIOUI/0,8 ML	SCIV	1*10 SER.PREREMPLIE 0,8 ML
HC	RR	FILGRASTIM RATIOPHARM-48	SOL.P.PERF./INJ.	48 MIOUI/0,8 ML	SCIV	2*5 SER.PREREMPLIE 0,8 ML
	R	FINASTERIDE TEVA	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	FINASTERIDE TEVA	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
	R	FINASTERIDE TEVA	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	FINASTERIDE TEVA	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	FINASTERIDE TEVA	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.

	R	FINASTERIDE TEVA	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	FINASTERIDE TEVA	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	R	FINASTERIDE TEVA	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	FINASTERIDE TEVA	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	FINASTERIDE TEVA	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	R	FINASTERIDE TEVA	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	FINASTERIDE TEVA	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	FINASTERIDE TEVA	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*100 CPR.
	R	FINASTERIDE TEVA	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*120 CPR.
	RR	FLUCONAZOLE DOCPHARMA	CPS	50 MG	PO	1*7 CPS SS BLIST.
	RR	FLUCONAZOLE DOCPHARMA	CPS	50 MG	PO	1*10 CPS SS BLIST.
	RR	FLUCONAZOLE DOCPHARMA	CPS	50 MG	PO	1*14 CPS SS BLIST.
	RR	FLUCONAZOLE DOCPHARMA	CPS	50 MG	PO	1*20 CPS SS BLIST.
	RR	FLUCONAZOLE DOCPHARMA	CPS	50 MG	PO	1*28 CPS SS BLIST.
	RR	FLUCONAZOLE DOCPHARMA	CPS	50 MG	PO	1*30 CPS SS BLIST.
	RR	FLUCONAZOLE DOCPHARMA	CPS	50 MG	PO	1*50 CPS SS BLIST.
	RR	FLUCONAZOLE DOCPHARMA	CPS	50 MG	PO	1*100 CPS SS BLIST.
	RR	FLUCONAZOLE DOCPHARMA	CPS	100 MG	PO	1*7 CPS SS BLIST.
	RR	FLUCONAZOLE DOCPHARMA	CPS	100 MG	PO	1*10 CPS SS BLIST.
	RR	FLUCONAZOLE DOCPHARMA	CPS	100 MG	PO	1*14 CPS SS BLIST.
	RR	FLUCONAZOLE DOCPHARMA	CPS	100 MG	PO	1*20 CPS SS BLIST.
	RR	FLUCONAZOLE DOCPHARMA	CPS	100 MG	PO	1*28 CPS SS BLIST.
	RR	FLUCONAZOLE DOCPHARMA	CPS	100 MG	PO	1*50 CPS SS BLIST.
	RR	FLUCONAZOLE DOCPHARMA	CPS	100 MG	PO	1*100 CPS SS BLIST.
	RR	FLUCONAZOLE DOCPHARMA	CPS	150 MG	PO	1*1 CPS SS BLIST.
	RR	FLUCONAZOLE DOCPHARMA	CPS	150 MG	PO	1*2 CPS SS BLIST.
	RR	FLUCONAZOLE DOCPHARMA	CPS	150 MG	PO	1*4 CPS SS BLIST.
	RR	FLUCONAZOLE DOCPHARMA	CPS	200 MG	PO	1*7 CPS SS BLIST.
	RR	FLUCONAZOLE DOCPHARMA	CPS	200 MG	PO	1*10 CPS SS BLIST.
	RR	FLUCONAZOLE DOCPHARMA	CPS	200 MG	PO	1*14 CPS SS BLIST.
	RR	FLUCONAZOLE DOCPHARMA	CPS	200 MG	PO	1*20 CPS SS BLIST.
	RR	FLUCONAZOLE DOCPHARMA	CPS	200 MG	PO	1*28 CPS SS BLIST.
	RR	FLUCONAZOLE DOCPHARMA	CPS	200 MG	PO	1*50 CPS SS BLIST.
	RR	FLUCONAZOLE DOCPHARMA	CPS	200 MG	PO	1*100 CPS SS BLIST.
H	RR	FLUCONAZOLE DOCPHARMA	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 25 ML
H	RR	FLUCONAZOLE DOCPHARMA	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 50 ML
H	RR	FLUCONAZOLE DOCPHARMA	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 100 ML
H	RR	FLUCONAZOLE DOCPHARMA	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 200 ML
	RR	FLUTICASONE FUROATE GSK	SPRAY	27,5 MCG/1 D.	IN	1*1 FL. 30 D.
	RR	FLUTICASONE FUROATE GSK	SPRAY	27,5 MCG/1 D.	IN	1*1 FL. 60 D.
	RR	FLUTICASONE FUROATE GSK	SPRAY	27,5 MCG/1 D.	IN	1*1 FL. 120 D.
	R	FLUVASTATINE TEVA-20	GELULES	20 MG	PO	1*1 GELULE BLIST.
	R	FLUVASTATINE TEVA-20	GELULES	20 MG	PO	1*1 GELULE U.D.
	R	FLUVASTATINE TEVA-20	GELULES	20 MG	PO	1*14 GELULES BLIST.

R	FLUVASTATINE TEVA-20	GELULES	20 MG	PO	1*15 GELULES BLIST.
R	FLUVASTATINE TEVA-20	GELULES	20 MG	PO	1*28 GELULES BLIST.
R	FLUVASTATINE TEVA-20	GELULES	20 MG	PO	1*30 GELULES BLIST.
R	FLUVASTATINE TEVA-20	GELULES	20 MG	PO	1*50 GELULES BLIST.
R	FLUVASTATINE TEVA-20	GELULES	20 MG	PO	1*50 GELULES U.D.
R	FLUVASTATINE TEVA-20	GELULES	20 MG	PO	1*56 GELULES BLIST.
R	FLUVASTATINE TEVA-20	GELULES	20 MG	PO	1*60 GELULES BLIST.
R	FLUVASTATINE TEVA-20	GELULES	20 MG	PO	1*84 GELULES BLIST.
R	FLUVASTATINE TEVA-20	GELULES	20 MG	PO	1*90 GELULES BLIST.
R	FLUVASTATINE TEVA-20	GELULES	20 MG	PO	1*98 GELULES BLIST.
R	FLUVASTATINE TEVA-20	GELULES	20 MG	PO	1*100 GELULES BLIST.
R	FLUVASTATINE TEVA-20	GELULES	20 MG	PO	1*100 GELULES U.D.
R	FLUVASTATINE TEVA-20	GELULES	20 MG	PO	2*50 GELULES BLIST.
R	FLUVASTATINE TEVA-40	GELULES	40 MG	PO	1*1 GELULE BLIST.
R	FLUVASTATINE TEVA-40	GELULES	40 MG	PO	1*1 GELULE U.D.
R	FLUVASTATINE TEVA-40	GELULES	40 MG	PO	1*14 GELULES BLIST.
R	FLUVASTATINE TEVA-40	GELULES	40 MG	PO	1*15 GELULES BLIST.
R	FLUVASTATINE TEVA-40	GELULES	40 MG	PO	1*28 GELULES BLIST.
R	FLUVASTATINE TEVA-40	GELULES	40 MG	PO	1*30 GELULES BLIST.
R	FLUVASTATINE TEVA-40	GELULES	40 MG	PO	1*50 GELULES BLIST.
R	FLUVASTATINE TEVA-40	GELULES	40 MG	PO	1*50 GELULES U.D.
R	FLUVASTATINE TEVA-40	GELULES	40 MG	PO	1*56 GELULES BLIST.
R	FLUVASTATINE TEVA-40	GELULES	40 MG	PO	1*60 GELULES BLIST.
R	FLUVASTATINE TEVA-40	GELULES	40 MG	PO	1*84 GELULES BLIST.
R	FLUVASTATINE TEVA-40	GELULES	40 MG	PO	1*90 GELULES BLIST.
R	FLUVASTATINE TEVA-40	GELULES	40 MG	PO	1*98 GELULES BLIST.
R	FLUVASTATINE TEVA-40	GELULES	40 MG	PO	1*100 GELULES BLIST.
R	FLUVASTATINE TEVA-40	GELULES	40 MG	PO	1*100 GELULES U.D.
R	FLUVASTATINE TEVA-40	GELULES	40 MG	PO	2*50 GELULES BLIST.
R	LOSARTAN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	4 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	4 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	4 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	4 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	4 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	4 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	4 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	4 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	4 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	4 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	4 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.

RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	4 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	10 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	10 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	10 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	10 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	10 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	10 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
P	NIQUITIN MINI MINT	CPR.A SUCER	1,5 MG	PO	1*30 CPR.
P	NIQUITIN MINI MINT	CPR.A SUCER	1,5 MG	PO	1*90 CPR.
P	NIQUITIN MINI MINT	CPR.A SUCER	4 MG	PO	1*30 CPR.
P	NIQUITIN MINI MINT	CPR.A SUCER	4 MG	PO	1*90 CPR.
P	NIZORAL .	CR.	2 PC	TO	1*1 CR. 30 G
P	NUROFEN 400 FASTCAPS	CPS	400 MG	PO	1*10 CPS MOLLES SS BLIST
P	NUROFEN 400 FASTCAPS	CPS	400 MG	PO	1*12 CPS MOLLES SS BLIST
P	NUROFEN 400 FASTCAPS	CPS	400 MG	PO	1*20 CPS MOLLES SS BLIST
P	NUROFEN 400 FASTCAPS	CPS	400 MG	PO	1*24 CPS MOLLES SS BLIST
R	PANTO-BYK-IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*5 FL.
R	PANTO-BYK-IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*10 FL.
R	PANTO-BYK-IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*20 FL.
R	PANTO-BYK-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*15 CPR.
R	PANTO-BYK-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
R	PANTO-BYK-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*30 CPR.
R	PANTO-BYK-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	PANTO-BYK-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*50 CPR.
R	PANTO-BYK-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	PANTO-BYK-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*60 CPR.

R	PANTO-BYK-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	PANTO-BYK-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*84 CPR.
R	PANTO-BYK-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
R	PANTO-BYK-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*90 CPR.
R	PANTO-BYK-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	PANTO-BYK-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*100 CPR.
R	PANTO-BYK-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	PANTO-BYK-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*112 CPR.
R	PANTO-BYK-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
R	PANTO-BYK-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*140 CPR.
R	PANTO-BYK-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*140 CPR.SS BLIST.
R	PANTO-BYK-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
R	PANTO-BYK-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	5*28 CPR.
R	PANTO-BYK-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	5*28 CPR.SS BLIST.
R	PANTO-BYK-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	5*140 CPR.
R	PANTO-BYK-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	5*140 CPR.SS BLIST.
R	PANTO-BYK-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	10*14 CPR.
R	PANTO-BYK-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	10*14 CPR.SS BLIST.
R	PANTO-BYK-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	10*28 CPR.
R	PANTO-BYK-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	10*28 CPR.SS BLIST.
R	PANTO-BYK-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	20*14 CPR.
R	PANTO-BYK-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	20*14 CPR.SS BLIST.
R	PANTO-BYK-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*15 CPR.
R	PANTO-BYK-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
R	PANTO-BYK-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*30 CPR.
R	PANTO-BYK-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	PANTO-BYK-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*50 CPR.
R	PANTO-BYK-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	PANTO-BYK-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*60 CPR.
R	PANTO-BYK-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	PANTO-BYK-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*90 CPR.
R	PANTO-BYK-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	PANTO-BYK-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*100 CPR.
R	PANTO-BYK-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	PANTO-BYK-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*140 CPR.
R	PANTO-BYK-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*140 CPR.SS BLIST.
R	PANTO-BYK-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	5*140 CPR.
R	PANTO-BYK-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	5*140 CPR.SS BLIST.
R	PANTO-BYK-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	10*14 CPR.
R	PANTO-BYK-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	10*14 CPR.SS BLIST.
RR	PANTOZOL-IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*5 FL.
RR	PANTOZOL-IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*10 FL.
RR	PANTOZOL-IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*20 FL.
R	PANTOZOL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*15 CPR.

R	PANTOZOL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
R	PANTOZOL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*30 CPR.
R	PANTOZOL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	PANTOZOL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*50 CPR.
R	PANTOZOL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	PANTOZOL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*60 CPR.
R	PANTOZOL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	PANTOZOL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*84 CPR.
R	PANTOZOL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
R	PANTOZOL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*90 CPR.
R	PANTOZOL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	PANTOZOL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*100 CPR.
R	PANTOZOL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	PANTOZOL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*112 CPR.
R	PANTOZOL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
R	PANTOZOL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*140 CPR.
R	PANTOZOL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*140 CPR.SS BLIST.
R	PANTOZOL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*500 CPR.
R	PANTOZOL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
R	PANTOZOL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	5*28 CPR.
R	PANTOZOL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	5*28 CPR.SS BLIST.
R	PANTOZOL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	5*140 CPR.
R	PANTOZOL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	5*140 CPR.SS BLIST.
R	PANTOZOL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	10*14 CPR.
R	PANTOZOL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	10*14 CPR.SS BLIST.
R	PANTOZOL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	10*28 CPR.
R	PANTOZOL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	10*28 CPR.SS BLIST.
R	PANTOZOL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	20*14 CPR.
R	PANTOZOL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	20*14 CPR.SS BLIST.
R	PANTOZOL-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*14 CPR.
R	PANTOZOL-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	PANTOZOL-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*15 CPR.
R	PANTOZOL-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
R	PANTOZOL-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*30 CPR.
R	PANTOZOL-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	PANTOZOL-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*50 CPR.
R	PANTOZOL-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	PANTOZOL-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*56 CPR.
R	PANTOZOL-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	PANTOZOL-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*60 CPR.
R	PANTOZOL-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	PANTOZOL-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*90 CPR.
R	PANTOZOL-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	PANTOZOL-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*100 CPR.

	R	PANTOZOL-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	PANTOZOL-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*140 CPR.
	R	PANTOZOL-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*140 CPR.SS BLIST.
	R	PANTOZOL-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	5*140 CPR.
	R	PANTOZOL-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	5*140 CPR.SS BLIST.
	R	PANTOZOL-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	10*14 CPR.
	R	PANTOZOL-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	10*14 CPR.SS BLIST.
	R	PERINDOPRIL RATIOPHARM	CPR.	4 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	R	PERINDOPRIL RATIOPHARM	CPR.	4 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	PERINDOPRIL RATIOPHARM	CPR.	4 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	PERINDOPRIL RATIOPHARM	CPR.	4 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	PERINDOPRIL RATIOPHARM	CPR.	4 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	PERINDOPRIL RATIOPHARM	CPR.	4 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	PERINDOPRIL RATIOPHARM	CPR.	4 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	PERINDOPRIL RATIOPHARM	CPR.	4 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	PERINDOPRIL RATIOPHARM	CPR.	8 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	R	PERINDOPRIL RATIOPHARM	CPR.	8 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	PERINDOPRIL RATIOPHARM	CPR.	8 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	PERINDOPRIL RATIOPHARM	CPR.	8 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	PERINDOPRIL RATIOPHARM	CPR.	8 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	PERINDOPRIL RATIOPHARM	CPR.	8 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	PERINDOPRIL RATIOPHARM	CPR.	8 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	PERINDOPRIL RATIOPHARM	CPR.	8 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	PNEUMO-23	SOL.INJ.	25 MCG/0,5 ML	IMSC	1*1 SER.PREREMPLIE 0,5 ML
C	RR	PREPANDEMRIX	EM.INJ.	3,75 MCG	IM	1*50 FL.VERRE EMULSION 2,5 ML+ 1*50 FL.VERRE SUSPENSION 2,5 ML
	RR	QUETIAPINE TEVA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
	RR	QUETIAPINE TEVA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	QUETIAPINE TEVA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	QUETIAPINE TEVA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	QUETIAPINE TEVA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	QUETIAPINE TEVA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	RR	QUETIAPINE TEVA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	QUETIAPINE TEVA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	QUETIAPINE TEVA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*100 CPR.
	RR	QUETIAPINE TEVA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	QUETIAPINE TEVA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*250 CPR.
	RR	QUETIAPINE TEVA-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
	RR	QUETIAPINE TEVA-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	QUETIAPINE TEVA-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	QUETIAPINE TEVA-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	QUETIAPINE TEVA-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	QUETIAPINE TEVA-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	RR	QUETIAPINE TEVA-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.

	RR	QUETIAPINE TEVA-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	QUETIAPINE TEVA-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*100 CPR.
	RR	QUETIAPINE TEVA-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	QUETIAPINE TEVA-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*250 CPR.
	RR	QUETIAPINE TEVA-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
	RR	QUETIAPINE TEVA-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
	RR	QUETIAPINE TEVA-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	QUETIAPINE TEVA-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	QUETIAPINE TEVA-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	QUETIAPINE TEVA-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	QUETIAPINE TEVA-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	RR	QUETIAPINE TEVA-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	QUETIAPINE TEVA-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	QUETIAPINE TEVA-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*100 CPR.
	RR	QUETIAPINE TEVA-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	QUETIAPINE TEVA-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*250 CPR.
	RR	QUETIAPINE TEVA-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
	RR	QUETIAPINE TEVA-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	QUETIAPINE TEVA-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	QUETIAPINE TEVA-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	QUETIAPINE TEVA-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	QUETIAPINE TEVA-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	RR	QUETIAPINE TEVA-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	QUETIAPINE TEVA-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	QUETIAPINE TEVA-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*100 CPR.
	RR	QUETIAPINE TEVA-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	QUETIAPINE TEVA-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*120 CPR.U.D.
	RR	QUETIAPINE TEVA-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*180 CPR.U.D.
	RR	QUETIAPINE TEVA-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*240 CPR.U.D.
	RR	QUETIAPINE TEVA-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*250 CPR.
HC	RR	RATIOGRASTIM-30	SOL.P.PERF./INJ.	30 MIOUI/0,8 ML	SCIV	1*1 SER.PREREMPLIE 0,5 ML
HC	RR	RATIOGRASTIM-30	SOL.P.PERF./INJ.	30 MIOUI/0,8 ML	SCIV	1*5 SER.PREREMPLIE 0,5 ML
HC	RR	RATIOGRASTIM-30	SOL.P.PERF./INJ.	30 MIOUI/0,8 ML	SCIV	1*10 SER.PREREMPLIE 0,5 ML
HC	RR	RATIOGRASTIM-30	SOL.P.PERF./INJ.	30 MIOUI/0,8 ML	SCIV	2*5 SER.PREREMPLIE 0,5 ML
HC	RR	RATIOGRASTIM-48	SOL.P.PERF./INJ.	48 MIOUI/0,8 ML	SCIV	1*1 SER.PREREMPLIE 0,8 ML
HC	RR	RATIOGRASTIM-48	SOL.P.PERF./INJ.	48 MIOUI/0,8 ML	SCIV	1*5 SER.PREREMPLIE 0,8 ML
HC	RR	RATIOGRASTIM-48	SOL.P.PERF./INJ.	48 MIOUI/0,8 ML	SCIV	1*10 SER.PREREMPLIE 0,8 ML
HC	RR	RATIOGRASTIM-48	SOL.P.PERF./INJ.	48 MIOUI/0,8 ML	SCIV	2*5 SER.PREREMPLIE 0,8 ML
C	RR	ROACTEMRA	SOL.P.PERF.	20 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 4 ML
C	RR	ROACTEMRA	SOL.P.PERF.	20 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 10 ML
C	RR	ROACTEMRA	SOL.P.PERF.	20 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 20 ML
C	RR	ROACTEMRA	SOL.P.PERF.	20 MG/1 ML	IV	1*4 FL. 4 ML
C	RR	ROACTEMRA	SOL.P.PERF.	20 MG/1 ML	IV	1*4 FL. 10 ML
C	RR	ROACTEMRA	SOL.P.PERF.	20 MG/1 ML	IV	1*4 FL. 20 ML

P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*15 CPR.
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*30 CPR.
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*40 CPR.
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*50 CPR.U.D.
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*60 CPR.
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*90 CPR.
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*140 CPR.SS BLIST.
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	1000 MG 800 UI	PO	1*168 CPR.SS BLIST.
P	STEOVIT D3	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	1*10 CPR.
P	STEOVIT D3	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	1*15 CPR.
P	STEOVIT D3	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	1*20 CPR.
P	STEOVIT D3	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	2*10 CPR.
P	STEOVIT D3	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	2*15 CPR.
P	STEOVIT D3	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	2*20 CPR.
P	STEOVIT D3	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	3*10 CPR.
P	STEOVIT D3	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	4*15 CPR.
P	STEOVIT D3	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	5*20 CPR.
P	STEOVIT D3	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	6*15 CPR.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	CPR.	37,5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	CPR.	37,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	CPR.	37,5 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	CPR.	37,5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	CPR.	37,5 MG	PO	1*28 CPR.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	CPR.	37,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	CPR.	37,5 MG	PO	1*30 CPR.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	CPR.	37,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	CPR.	37,5 MG	PO	1*42 CPR.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	CPR.	37,5 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	CPR.	37,5 MG	PO	1*45 CPR.SS BLIST.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	CPR.	37,5 MG	PO	1*50 CPR.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	CPR.	37,5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	CPR.	37,5 MG	PO	1*56 CPR.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	CPR.	37,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	CPR.	37,5 MG	PO	1*60 CPR.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	CPR.	37,5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	CPR.	37,5 MG	PO	1*90 CPR.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	CPR.	37,5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	CPR.	37,5 MG	PO	1*98 CPR.

RR	VENLAFAXIN HEXAL	CPR.	37,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	CPR.	37,5 MG	PO	1*98 CPR.U.D.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	CPR.	37,5 MG	PO	1*100 CPR.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	CPR.	37,5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	CPR.	37,5 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	CPR.	37,5 MG	PO	1*250 CPR.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	CPR.	37,5 MG	PO	1*250 CPR.SS BLIST.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	CPR.	75 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	CPR.	75 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	CPR.	75 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	CPR.	75 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	CPR.	75 MG	PO	1*28 CPR.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	CPR.	75 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	CPR.	75 MG	PO	1*30 CPR.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	CPR.	75 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	CPR.	75 MG	PO	1*42 CPR.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	CPR.	75 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	CPR.	75 MG	PO	1*45 CPR.SS BLIST.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	CPR.	75 MG	PO	1*50 CPR.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	CPR.	75 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	CPR.	75 MG	PO	1*56 CPR.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	CPR.	75 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	CPR.	75 MG	PO	1*60 CPR.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	CPR.	75 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	CPR.	75 MG	PO	1*90 CPR.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	CPR.	75 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	CPR.	75 MG	PO	1*98 CPR.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	CPR.	75 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	CPR.	75 MG	PO	1*98 CPR.U.D.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	CPR.	75 MG	PO	1*100 CPR.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	CPR.	75 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	CPR.	75 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	CPR.	75 MG	PO	1*250 CPR.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	CPR.	75 MG	PO	1*250 CPR.SS BLIST.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	GELULES RET.	37,5 MG	PO	1*10 GELULES BLIST.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	GELULES RET.	37,5 MG	PO	1*14 GELULES BLIST.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	GELULES RET.	37,5 MG	PO	1*20 GELULES BLIST.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	GELULES RET.	37,5 MG	PO	1*28 GELULES BLIST.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	GELULES RET.	37,5 MG	PO	1*30 GELULES BLIST.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	GELULES RET.	37,5 MG	PO	1*50 GELULES (FL.)
RR	VENLAFAXIN HEXAL	GELULES RET.	37,5 MG	PO	1*50 GELULES BLIST.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	GELULES RET.	37,5 MG	PO	1*98 GELULES BLIST.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	GELULES RET.	37,5 MG	PO	1*100 GELULES (FL.)
RR	VENLAFAXIN HEXAL	GELULES RET.	37,5 MG	PO	1*100 GELULES BLIST.

RR	VENLAFAXIN HEXAL	GELULES RET.	75 MG		PO	1*10 GELULES BLIST.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	GELULES RET.	75 MG		PO	1*14 GELULES BLIST.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	GELULES RET.	75 MG		PO	1*20 GELULES BLIST.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	GELULES RET.	75 MG		PO	1*28 GELULES BLIST.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	GELULES RET.	75 MG		PO	1*30 GELULES BLIST.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	GELULES RET.	75 MG		PO	1*50 GELULES (FL.)
RR	VENLAFAXIN HEXAL	GELULES RET.	75 MG		PO	1*50 GELULES BLIST.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	GELULES RET.	75 MG		PO	1*98 GELULES BLIST.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	GELULES RET.	75 MG		PO	1*100 GELULES (FL.)
RR	VENLAFAXIN HEXAL	GELULES RET.	75 MG		PO	1*100 GELULES BLIST.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	GELULES RET.	150 MG		PO	1*10 GELULES BLIST.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	GELULES RET.	150 MG		PO	1*14 GELULES BLIST.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	GELULES RET.	150 MG		PO	1*20 GELULES BLIST.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	GELULES RET.	150 MG		PO	1*28 GELULES BLIST.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	GELULES RET.	150 MG		PO	1*30 GELULES BLIST.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	GELULES RET.	150 MG		PO	1*50 GELULES (FL.)
RR	VENLAFAXIN HEXAL	GELULES RET.	150 MG		PO	1*50 GELULES BLIST.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	GELULES RET.	150 MG		PO	1*98 GELULES BLIST.
RR	VENLAFAXIN HEXAL	GELULES RET.	150 MG		PO	1*100 GELULES (FL.)
RR	VENLAFAXIN HEXAL	GELULES RET.	150 MG		PO	1*100 GELULES BLIST.
P	VITASCORBOL SANS SUCRE TAMPONNE	CPR.A CROQUER	500 MG		PO	2*12 CPR.
R	ZANITEK-10/10	CPR.PELLIC.	10 MG	10 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	ZANITEK-10/10	CPR.PELLIC.	10 MG	10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	ZANITEK-10/10	CPR.PELLIC.	10 MG	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	ZANITEK-10/10	CPR.PELLIC.	10 MG	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	ZANITEK-10/10	CPR.PELLIC.	10 MG	10 MG	PO	1*35 CPR.SS BLIST.
R	ZANITEK-10/10	CPR.PELLIC.	10 MG	10 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.
R	ZANITEK-10/10	CPR.PELLIC.	10 MG	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	ZANITEK-10/10	CPR.PELLIC.	10 MG	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	ZANITEK-10/10	CPR.PELLIC.	10 MG	10 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	ZANITEK-10/10	CPR.PELLIC.	10 MG	10 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	ZANITEK-10/10	CPR.PELLIC.	10 MG	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	ZANITEK-10/20	CPR.PELLIC.	10 MG	20 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	ZANITEK-10/20	CPR.PELLIC.	10 MG	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	ZANITEK-10/20	CPR.PELLIC.	10 MG	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	ZANITEK-10/20	CPR.PELLIC.	10 MG	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	ZANITEK-10/20	CPR.PELLIC.	10 MG	20 MG	PO	1*35 CPR.SS BLIST.
R	ZANITEK-10/20	CPR.PELLIC.	10 MG	20 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.
R	ZANITEK-10/20	CPR.PELLIC.	10 MG	20 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	ZANITEK-10/20	CPR.PELLIC.	10 MG	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	ZANITEK-10/20	CPR.PELLIC.	10 MG	20 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	ZANITEK-10/20	CPR.PELLIC.	10 MG	20 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	ZANITEK-10/20	CPR.PELLIC.	10 MG	20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

B1) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES SANS EFFET IMMEDIAT.

	R	BRISERIN-N MITE	DRG.		PO	1*30 DRG.
	RR	PENTREXYL	GELULES	500 MG	PO	1*16 GELULES

B2) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES AVEC EFFET IMMEDIAT.

	RR	AMIGNUL	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*3 CPR.SS BLIST.
	RR	AMIGNUL	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
	RR	AMIGNUL	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
	RR	AMIGNUL	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*9 CPR.SS BLIST.
	P	DENTINOX N ZAHNUNGSHILFE	SOL.		DEGI	1*1 SOL. 10 G
	RR	DIFFERIN	SOL.	0,1 PC	TO	1*1 FL.VERRE 30 ML
	RR	DIFFERIN	SOL.	0,1 PC	TO	1*1 FL.VERRE 60 ML
C	RR	EXTAVIA	PDRE P.PREP.INJ.	8 MIOUI	SC	1*5 FL.+SET+1*5 SER.PRER.SOLV. 1,2 ML
C	RR	EXTAVIA	PDRE P.PREP.INJ.	8 MIOUI	SC	1*15 FL.+SET+1*15 SER.PRER.SOLV. 1,2 ML
	R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	12,5 MG 50 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST. 12,5 MG+1*7 CPR.SS BLIST. 50 MG
	R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	12,5 MG 50 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST. 12,5 M +1*14 CPR.SS BLIST. 50 MG
	RR	PATREX	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
	RR	PATREX	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
	RR	PATREX	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*8 CPR.SS BLIST.
	RR	PATREX	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*12 CPR.SS BLIST.
	RR	PATREX	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
	RR	PATREX	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
	RR	PATREX	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*8 CPR.SS BLIST.
	RR	PATREX	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*12 CPR.SS BLIST.
	RR	PATREX	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
	RR	PATREX	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
	RR	PATREX	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*8 CPR.SS BLIST.
	RR	PATREX	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*12 CPR.SS BLIST.
	R	VELOSULIN	SOL.INJ.	100 UI/1 ML	IMIVSC	1*1 FL. 10 ML

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

HC	RR	BRIDION	SOL.INJ.	100 MG/1 ML	IV	1*10 FL.VERRE 2 ML
AU LIEU DE						
C	RR BRIDION		SOL.INJ.	100 MG/1 ML	IV	1*10 FL.VERRE 2 ML
HC	RR	BRIDION	SOL.INJ.	100 MG/1 ML	IV	1*10 FL.VERRE 5 ML
AU LIEU DE						
C	RR	BRIDION	SOL.INJ.	100 MG/1 ML	IV	1*10 FL.VERRE 5 ML
	R	COVERAM	CPR.	10 MG 5 MG	PO	1*10 CPR.
AU LIEU DE						
	R	PROCOVERSYL	CPR.	10 MG 5MG	PO	1*10 CPR.

R	COVERAM	CPR.	10 MG 5 MG	PO	1*14 CPR.
AU LIEU DE					
R	PROCOVERSYL	CPR.	10 MG 5 MG	PO	1*14 CPR.
R	COVERAM	CPR.	10 MG 5 MG	PO	1*20 CPR.
AU LIEU DE					
R	PROCOVERSYL	CPR.	10 MG 5 MG	PO	1*20 CPR.
R	COVERAM	CPR.	10 MG 5 MG	PO	1*28 CPR.
AU LIEU DE					
R	PROCOVERSYL	CPR.	10 MG 5 MG	PO	1*28 CPR.
R	COVERAM	CPR.	10 MG 5 MG	PO	1*30 CPR.
AU LIEU DE					
R	PROCOVERSYL	CPR.	10 MG 5 MG	PO	1*30 CPR.
R	COVERAM	CPR.	10 MG 5 MG	PO	1*50 CPR.
AU LIEU DE					
R	PROCOVERSYL	CPR.	10 MG 5 MG	PO	1*50 CPR.
R	COVERAM	CPR.	10 MG 5 MG	PO	1*56 CPR.
AU LIEU DE					
R	PROCOVERSYL	CPR.	10 MG 5 MG	PO	1*56 CPR.
R	COVERAM	CPR.	10 MG 5 MG	PO	1*60 CPR.
AU LIEU DE					
R	PROCOVERSYL	CPR.	10 MG 5 MG	PO	1*60 CPR.
R	COVERAM	CPR.	10 MG 5 MG	PO	1*90 CPR.
AU LIEU DE					
R	PROCOVERSYL	CPR.	10 MG 5 MG	PO	1*90 CPR.
R	COVERAM	CPR.	10 MG 5 MG	PO	1*100 CPR.
AU LIEU DE					
R	PROCOVERSYL	CPR.	10 MG 5 MG	PO	1*100 CPR.
R	COVERAM	CPR.	10 MG 5 MG	PO	1*120 CPR.
AU LIEU DE					
R	PROCOVERSYL	CPR.	10 MG 5 MG	PO	1*120 CPR.
R	COVERAM	CPR.	10 MG 5 MG	PO	1*500 CPR.
AU LIEU DE					
R	PROCOVERSYL	CPR.	10 MG 5 MG	PO	1*500 CPR.

D	RR	EMEND	GELULES	125 MG	PO	1*1 GELULE BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	EMEND	GELULES	125 MG	PO	1*1 GELULE BLIST.
D	RR	EMEND	GELULES	125 MG	PO	1*1 GELULE BLIST. 125 MG+1*2 GELULES BLIST. 80 MG
AU LIEU DE						
	RR	EMEND	GELULES	125 MG	PO	1*1 GELULE BLIST. 125 MG +1*2 GELULES BLIST. 80 MG
D	RR	EMEND	GELULES	125 MG	PO	1*5 GELULES BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	EMEND	GELULES	125 MG	PO	1*5 GELULES BLIST.
HC	RR	KALINOX 170 BAR	GAZ		IH	1*1 BOUT.B2 0,6 M3
AU LIEU DE						
H	RR	KALINOX 170 BAR	GAZ		IH	1*1 BOUT.B2 0,6 M3
HC	RR	KALINOX 170 BAR	GAZ		IH	1*1 BOUT.B5 1,5 M3
AU LIEU DE						
H	RR	KALINOX 170 BAR	GAZ		IH	1*1 BOUT.B5 1,5 M3
HC	RR	KALINOX 170 BAR	GAZ		IH	1*1 BOUT.B15 4,5 M3
AU LIEU DE						
H	RR	KALINOX 170 BAR	GAZ		IH	1*1 BOUT.B15 4,5 M3
HC	RR	KALINOX 170 BAR	GAZ		IH	1*1 BOUT.B20 6 M3
AU LIEU DE						
H	RR	KALINOX 170 BAR	GAZ		IH	1*1 BOUT.B20 6 M3
HC	RR	KALINOX 170 BAR	GAZ		IH	1*1 BOUT.B50 15 M3
AU LIEU DE						
H	RR	KALINOX 170 BAR	GAZ		IH	1*1 BOUT.B50 15 M3
	RR	NASACORT	SPRAY	55 MCG/1 D.	IN	1*120 D.
AU LIEU DE						
	R	NASACORT	SPRAY	55 MCG/1 D.	IN	1*120 D.
	R	NEOCLARITYN	SOL.BUV.	0,5 MG/1 ML	PO	1*1 FL. 30 ML
AU LIEU DE						
	RR	NEOCLARITYN	SOL.BUV.	0,5 MG/1 ML	PO	1*1 FL. 30 ML
	R	NEOCLARITYN	SOL.BUV.	0,5 MG/1 ML	PO	1*1 FL. 50 ML
AU LIEU DE						
	RR	NEOCLARITYN	SOL.BUV.	0,5 MG/1 ML	PO	1*1 FL. 50 ML

	R	NEOCLARITYN	SOL.BUV.	0,5 MG/1 ML	PO	1*1 FL. 60 ML
AU LIEU DE						
	RR	NEOCLARITYN	SOL.BUV.	0,5 MG/1 ML	PO	1*1 FL. 60 ML
	R	NEOCLARITYN	SOL.BUV.	0,5 MG/1 ML	PO	1*1 FL. 100 ML
AU LIEU DE						
	RR	NEOCLARITYN	SOL.BUV.	0,5 MG/1 ML	PO	1*1 FL. 100 ML
	R	NEOCLARITYN	SOL.BUV.	0,5 MG/1 ML	PO	1*1 FL. 120 ML
AU LIEU DE						
	RR	NEOCLARITYN	SOL.BUV.	0,5 MG/1 ML	PO	1*1 FL. 120 ML
	R	NEOCLARITYN	SOL.BUV.	0,5 MG/1 ML	PO	1*1 FL. 150 ML
AU LIEU DE						
	RR	NEOCLARITYN	SOL.BUV.	0,5 MG/1 ML	PO	1*1 FL. 150 ML
	R	NEOCLARITYN	SOL.BUV.	0,5 MG/1 ML	PO	1*1 FL. 150 ML+1*1 SER.PLAST.
AU LIEU DE						
	RR	NEOCLARITYN	SOL.BUV.	0,5 MG/1 ML	PO	1*1 FL. 150 ML +1*1 SER.PLAST.
	R	NEOCLARITYN	SOL.BUV.	0,5 MG/1 ML	PO	1*1 FL. 225 ML
AU LIEU DE						
	RR	NEOCLARITYN	SOL.BUV.	0,5 MG/1 ML	PO	1*1 FL. 225 ML
	R	NEOCLARITYN	SOL.BUV.	0,5 MG/1 ML	PO	1*1 FL. 300 ML
AU LIEU DE						
	RR	NEOCLARITYN	SOL.BUV.	0,5 MG/1 ML	PO	1*1 FL. 300 ML
	R	NEOCLARITYN	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*10 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	NEOCLARITYN	CPR.ORODISP.	2,5 MG	PO	1*10 CPR.
HC	RR	NOVOSEVEN	PDRE P.PREP.INJ.	60000 UI	IV	1*1 FL.+1*1 FL.SOLV. 2,2 ML
AU LIEU DE						
H	RR	NOVOSEVEN	PDRE P.PREP.INJ.	60000 UI	IV	1*1 FL.+1*1 FL.SOLV. 2,2 ML
HC	RR	NOVOSEVEN	PDRE P.PREP.INJ.	120000 UI	IV	1*1 FL.+1*1 FL.SOLV. 4,3 ML
AU LIEU DE						
H	RR	NOVOSEVEN	PDRE P.PREP.INJ.	120000 UI	IV	1*1 FL.+1*1 FL.SOLV. 4,3 ML
HC	RR	NOVOSEVEN	PDRE P.PREP.INJ.	240000 UI	IV	1*1 FL.+1*1 FL.SOLV. 8,5 ML
AU LIEU DE						
H	RR	NOVOSEVEN	PDRE P.PREP.INJ.	240000 UI	IV	1*1 FL.+1*1 FL.SOLV. 8,5 ML

R	PANTOPRAZOL RATIOPHARM	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST
AU LIEU DE					
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOL RATIOPHARM	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOL RATIOPHARM	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOL RATIOPHARM	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOL RATIOPHARM	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.U.D.
AU LIEU DE					
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.U.D.
R	PANTOPRAZOL RATIOPHARM	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOL RATIOPHARM	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOL RATIOPHARM	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOL RATIOPHARM	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOL-RATIOPHARM	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*7 CPR.(FL.)
AU LIEU DE					
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*7 CPR.(FL.)
R	PANTOPRAZOL-RATIOPHARM	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.

R	PANTOPRAZOL-RATIOPHARM	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR.(FL.)
AU LIEU DE					
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR.(FL.)
R	PANTOPRAZOL-RATIOPHARM	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*15 CPR.(FL.)
AU LIEU DE					
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*15 CPR.(FL.)
R	PANTOPRAZOL-RATIOPHARM	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*20 CPR.(FL.)
AU LIEU DE					
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*20 CPR.(FL.)
R	PANTOPRAZOL-RATIOPHARM	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*28 CPR.(FL.)
AU LIEU DE					
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*28 CPR.(FL.)
R	PANTOPRAZOL-RATIOPHARM	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)
AU LIEU DE					
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)
R	PANTOPRAZOL-RATIOPHARM	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*30 CPR.U.D.
AU LIEU DE					
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*30 CPR.U.D.
R	PANTOPRAZOL-RATIOPHARM	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*50 CPR.(FL.)
AU LIEU DE					
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*50 CPR.(FL.)
R	PANTOPRAZOL-RATIOPHARM	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*56 CPR.(FL.)
AU LIEU DE					
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*56 CPR.(FL.)
R	PANTOPRAZOL-RATIOPHARM	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*60 CPR.(FL.)
AU LIEU DE					
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*60 CPR.(FL.)
R	PANTOPRAZOL-RATIOPHARM	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
AU LIEU DE					
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
R	PANTOPRAZOL-RATIOPHARM	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*120 CPR.(FL.)
AU LIEU DE					
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*120 CPR.(FL.)

HC	R	PROTOXYDE D'AZOTE MEDICAL			IH	1*1 BOUTEILLE 0,3 KG
AU LIEU DE						
C	R	PROTOXYDE D'AZOTE MEDICAL			IH	1*1 BOUTEILLE 0,3 KG
HC	R	PROTOXYDE D'AZOTE MEDICAL			IH	1*1 BOUTEILLE 1,45 KG
AU LIEU DE						
C	R	PROTOXYDE D'AZOTE MEDICAL			IH	1*1 BOUTEILLE 1,45 KG
HC	R	PROTOXYDE D'AZOTE MEDICAL			IH	1*1 BOUTEILLE 3,75 KG
AU LIEU DE						
C	R	PROTOXYDE D'AZOTE MEDICAL			IH	1*1 BOUTEILLE 3,75 KG
HC	R	PROTOXYDE D'AZOTE MEDICAL			IH	1*1 BOUTEILLE 4,6 KG
AU LIEU DE						
C	R	PROTOXYDE D'AZOTE MEDICAL			IH	1*1 BOUTEILLE 4,6 KG
HC	R	PROTOXYDE D'AZOTE MEDICAL			IH	1*1 BOUTEILLE 7,4 KG
AU LIEU DE						
C	R	PROTOXYDE D'AZOTE MEDICAL			IH	1*1 BOUTEILLE 7,4 KG
HC	R	PROTOXYDE D'AZOTE MEDICAL			IH	1*1 BOUTEILLE 10 KG
AU LIEU DE						
C	R	PROTOXYDE D'AZOTE MEDICAL			IH	1*1 BOUTEILLE 10 KG
HC	R	PROTOXYDE D'AZOTE MEDICAL			IH	1*1 BOUTEILLE 14,5 KG
AU LIEU DE						
C	R	PROTOXYDE D'AZOTE MEDICAL			IH	1*1 BOUTEILLE 14,5 KG
HC	R	PROTOXYDE D'AZOTE MEDICAL			IH	1*1 BOUTEILLE 29 KG
AU LIEU DE						
C	R	PROTOXYDE D'AZOTE MEDICAL			IH	1*1 BOUTEILLE 29 KG
HC	R	PROTOXYDE D'AZOTE MEDICAL			IH	1*1 BOUTEILLE 37 KG
AU LIEU DE						
C	R	PROTOXYDE D'AZOTE MEDICAL			IH	1*1 BOUTEILLE 37 KG

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE (COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGUEUR).

P	BENZODODECINIUM	COLL.	0,025 PC	CO	1*1 COLL. 10 ML
R	BORADRINE	COLL.		CO	1*1 COLL. 10 ML
RR	CHIBROXOL	COLL.	0,3 PC	CO	1*1 FL.OCUMETRE 5 ML
P	METHYLCELLULOSE-BOURNONVILLE	COLL.	0,5 PC	CO	1*1 FL.
RR	RIFAMYCINE	COLL.	1 PC	CO	1*1 COLL. 10 ML
P	UVESTAT	COLL.	5 MG/1 ML	CO	1*1 COLL. 10 ML
RR	ZOMIG ORAL-2,5	CPR.ENR.	2,5 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.

G) L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE DES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN A ETE SUSPENDUE PAR LE MINISTRE DE LA SANTE.

C	RR	RAPTIVA	PDRE P.PREP.INJ.	100 MG/1 ML	SC	1*1 FL.VERRE+1*1 SER.PREREMPL.+2 AIG.
C	RR	RAPTIVA	PDRE P.PREP.INJ.	100 MG/1 ML	SC	1*4 FL.VERRE+1*4 SER.PREREMPL.+8 AIG.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 24 **26 mars 2009**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 9 décembre 2008 autorisant Monsieur Georg Friedrich Heinrich VON RANDOW à changer ses prénoms actuels en celui de «Georges».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Georg Friedrich Heinrich VON RANDOW, né le 2 août 1948 à Trèves (Allemagne), de nationalité luxembourgeoise, demeurant à D-66693 Mettlach, 5, Am Marktplatz, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en celui de «Georges»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Georg Friedrich Heinrich VON RANDOW est autorisé à changer ses prénoms actuels en celui de «Georges».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 9 décembre 2008.
Henri

Arrêté grand-ducal du 9 janvier 2009 autorisant Madame Rosy Mandy Charly EICKELPASCH à changer son nom patronymique actuel en celui de «WARNY».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Rosy Mandy Charly EICKELPASCH, née le 21 novembre 1988 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-1429 Luxembourg, 24, rue Tony Dutreux, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «WARNY»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Rosy Mandy Charly EICKELPASCH est autorisée à changer son nom patronymique actuel en celui de «WARNY».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 9 janvier 2009.
Henri

Arrêté ministériel du 12 janvier 2009 portant nomination des membres de la commission spéciale en matière de harcèlement.

Le Ministre de la Fonction publique
et de la Réforme administrative,

Vu l'article 10, paragraphe 2, alinéa 8 de la loi modifiée du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat;

Vu le règlement grand-ducal du 1er décembre 2008 fixant la composition et les modalités de fonctionnement de la commission spéciale en matière de harcèlement;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres de la commission spéciale en matière de harcèlement:

1. Membres effectifs:
– Madame Jacqueline BETZEN-ROBINET, Conseiller de direction 1re classe, déléguée du Ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative;
– Madame Isabelle KLEIN, Conseillère de direction 1re classe, déléguée du Ministre de l'Egalité des Chances;
– Monsieur Daniel ANDRICH, Conseiller de Gouvernement 1re classe, délégué de la Chambre des Fonctionnaires et Employés publics.

2. Membres suppléants:
– Monsieur Bob GENGLER, Attaché de Gouvernement 1er en rang, délégué du Ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative;
– Madame Isabelle SCHROEDER, employée juriste, déléguée du Ministre de l'Egalité des Chances;
– Monsieur Camille WEYDERT, Commissaire en chef, délégué de la Chambre des Fonctionnaires et Employés publics.

Art. 2. Madame Jacqueline BETZEN-ROBINET assume les fonctions de président et Madame Tanja COLBETT, Attachée de Gouvernement auprès du Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative, celles de secrétaire de la commission spéciale.

Les membres et le secrétaire sont nommés pour un mandat renouvelable de trois ans.

Art. 3. Le présent arrêté, qui sera publié au Mémorial, est expédié aux intéressés pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 12 janvier 2009.

Le Ministre de la Fonction publique
et de la Réforme administrative,
Claude Wiseler

Arrêté ministériel du 16 février 2009 relatif au remplacement d'un membre au sein du Conseil d'Administration du Centre de Coordination des Projets d'Etablissement.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,

Vu la loi modifiée du 4 septembre 1990 portant réforme de l'enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle continue;

Arrête:

Article unique: Est nommé représentant du Collège des Directeurs de l'Enseignement secondaire technique auprès du Conseil d'Administration du Centre de Coordination des Projets d'Etablissement:
– Monsieur Edgar MULLER – directeur du Lycée Technique Mathias Adam.

Luxembourg, le 16 février 2009.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Règlement ministériel du 4 mars 2009 relatif à l'article L.542-11 de la loi du 19 novembre 2008 portant modification du Code du Travail.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,

Vu l'article L.542-11 de la loi du 19 novembre 2008 portant modification du Code du Travail;

Arrête:

Art. 1er. Les entreprises désirant obtenir l'approbation ministérielle pour leur plan de formation et soumettant un rapport final ou un bilan de formation sont tenues d'utiliser la dernière version des formulaires types disponibles électroniquement sous l'adresse suivante:

http://www.lifelong-learning.lu/formulaires.html

Une version papier est disponible auprès des services compétents du ministère.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 4 mars 2009.
La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Arrêté ministériel du 5 mars 2009 relatif au remplacement d'un membre au sein du Conseil d'Administration du Centre de Coordination des Projets d'Etablissement.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,

Vu la loi modifiée du 4 septembre 1990 portant réforme de l'enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle continue;

Arrête:

Article unique: Est nommée représentante du Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle auprès du Conseil d'Administration du Centre de Coordination des Projets d'Etablissement:

– Madame Caroline LENTZ, professeur chargé de mission, Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, service de l'enseignement secondaire.

Luxembourg, le 5 mars 2009.
La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Arrêté ministériel du 11 mars 2009 portant modification de l'arrêté ministériel du 3 avril 2007 portant nomination des membres du Conseil supérieur de l'Éducation nationale.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,

Vu le règlement grand-ducal modifié du 26 juin 2002 portant organisation d'un Conseil supérieur de l'Éducation nationale;

Arrête:

Art. 1er. Est nommé membre suppléant du Conseil supérieur de l'Éducation nationale en remplacement de Monsieur Nico HAMEN et pour la durée du mandat restant à couvrir:

Monsieur Romain DOCKENDORF, représentant des enseignants de l'enseignement secondaire, délégué par l'APESS.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial; ampliation en sera transmise à chacun des membres pour lui servir de titre et au contrôle financier.

Luxembourg, le 11 mars 2009.
La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Arrêté grand-ducal du 13 mars 2009 portant approbation des délibérations des conseils communaux aux termes desquelles ceux-ci ont fixé les nouveaux taux multiplicateurs à appliquer pour l'année d'imposition 2009 en matière d'impôt foncier.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu les délibérations des conseils communaux reprises dans le tableau en annexe aux termes desquelles ceux-ci ont fixé les nouveaux taux multiplicateurs à appliquer pour l'année d'imposition 2009 en matière d'impôt foncier;

Vu la loi modifiée du 1er mars 1952 modifiant certaines dispositions relatives aux impôts directs;

Vu la loi modifiée du 1er février 1967 modifiant certaines dispositions de la loi sur l'impôt foncier relatives aux taux communaux;

Vu l'article 105 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Sont approuvées les délibérations des conseils communaux aux termes desquelles ceux-ci ont fixé les nouveaux taux multiplicateurs à appliquer pour l'année d'imposition 2009 en matière d'impôt foncier tels qu'ils sont repris dans le tableau ci-après:

COMMUNES	A	B	B1	B2	B3	B4	B5	B6	DATE DELIBERATION
REISDORF	330		460	330	165	165	330	330	20 février 2009
SAEUL	300	300							07 février 2009
STEINFORT	250		350	250	105	105	250	250	05 février 2009

Art. 2. Notre Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le Ministre de l'Intérieur et
de l'Aménagement du Territoire,
Jean-Marie Halsdorf

Château de Berg, le 13 mars 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 13 mars 2009 portant nomination des membres du conseil de gouvernance de l'Université du Luxembourg.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi du 12 août 2003 portant création de l'Université du Luxembourg, et notamment son article 19;

Sur rapport de Notre Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Sont nommés membres du Conseil de Gouvernance de l'Université du Luxembourg, pour un mandat de cinq ans:

– Monsieur Michel GOEDERT — Chef de groupe du laboratoire de neurologie de l'Université de Cambridge, Royaume-Uni
– Monsieur Gérard HOFFMANN — Président et Administrateur délégué de Telindus S.A., Luxembourg
– Monsieur Raymond KIRSCH — Président du Conseil d'Administration de la Société de la Bourse de Luxembourg
– Monsieur Maurice QUENET — Ancien recteur et chancelier des universités de l'Académie de Paris, France
– Madame Laurence RIEBEN — Ancienne vice-rectrice de l'Université de Genève, Suisse
– Monsieur Charles RUPPERT — Ancien directeur général de Saint. Paul Luxembourg S.A.
– Monsieur Danilo ZAVRTANIK — Président de l'Université de Nova Gorica, Slovénie

Art. 2. Monsieur Raymond Kirsch est nommé aux fonctions de président du Conseil de Gouvernance.

Art. 3. Notre Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de la Culture,
de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche,
François Biltgen

Château de Berg, le 13 mars 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 13 mars 2009 portant renouvellement du mandat de Monsieur Rolf TARRACH en tant que recteur de l'Université du Luxembourg.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi du 12 août 2003 portant création de l'Université du Luxembourg, et notamment ses articles 17, 20 et 21(1);

Sur le rapport de Notre Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Le mandat de Monsieur Rolf TARRACH en tant que recteur de l'Université du Luxembourg est renouvelé pour une durée de cinq ans à partir du 1er janvier 2010.

Art. 2. Notre Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de la Culture,
de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche,
François Biltgen

Château de Berg, le 13 mars 2009.
Henri

Règlement du Gouvernement en Conseil du 13 mars 2009 portant désignation des membres représentants de l'Etat au sein du conseil d'administration du Fonds de compensation.

Le Gouvernement en Conseil,

Vu l'article 262, alinéas 2 et 3 du Code de la sécurité sociale;

Sur le rapport du Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale;

Arrête:

Art. 1er. Sont désignés membres représentants de l'Etat au sein du conseil d'administration du Fonds de compensation pour la période du 1er février 2009 au 31 janvier 2014:

a) Membres effectifs
- Monsieur Fernand LEPAGE, Premier Conseiller de direction à la Caisse nationale d'assurance pension;
- Monsieur Jean OLINGER, Premier Inspecteur des finances à l'Inspection générale des finances;
- Monsieur Claude SEYWERT, Premier Conseiller de direction à l'Association d'assurance contre les accidents.

b) Membres suppléants
- Monsieur Marc FRIES, Premier Conseiller de direction à la Caisse nationale d'assurance pension, membre suppléant de Monsieur Robert KIEFFER, Président du Fonds de compensation;
- Monsieur Claude RUMÉ, Premier Conseiller de direction à la Caisse nationale d'assurance pension, membre suppléant de Monsieur Fernand LEPAGE;
- Monsieur Georges HEINRICH, Conseiller de Gouvernement 1ère classe auprès du Ministère des Finances, membre suppléant de Monsieur Jean OLINGER;
- Monsieur Jean-Paul JUCHEM, Premier Conseiller de direction à la Caisse nationale de santé, membre suppléant de Monsieur Claude SEYWERT.

Art. 2. Le Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent règlement, qui sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 13 mars 2009.
Les membres du Conseil de Gouvernement
Jean-Claude Juncker
Jean Asselborn
Fernand Boden
Marie-Josée Jacobs
Mady Delvaux-Stehres
Luc Frieden
François Biltgen
Jeannot Krecké
Mars Di Bartolomeo
Lucien Lux
Jean-Marie Halsdorf
Claude Wiseler
Jean-Louis Schiltz
Nicolas Schmit
Octavie Modert

Administration de la Gestion de l'Eau. – Nominations. – Examens. – Par arrêté grand-ducal du 23 novembre 2008 Monsieur Maximilien LAUFF a été nommé ingénieur - chef de division hors cadre à l'Administration de la Gestion de l'Eau avec effet au 1er décembre 2008.

Par arrêté grand-ducal du 9 janvier 2009 Monsieur Jerry HOFFMANN a été nommé ingénieur - technicien principal à l'Administration de la Gestion de l'Eau avec effet au 15 janvier 2009.

L'Administration de la Gestion de l'Eau organisera les examens suivants:

– un examen de promotion dans la carrière de l'ingénieur - technicien au cours du mois d'avril 2009;
– un examen d'admission définitive dans la carrière de l'ingénieur - technicien au cours du mois de mai 2009;
– un examen de promotion dans les carrières de l'expéditionnaire administratif et technique au cours du mois de décembre 2009.

Association syndicale libre. – Livange. – En conformité à l'article 6 de la loi du 28 décembre 1883, l'association syndicale libre pour la pose d'une conduite d'eau au lieu-dit «um Prënzebierg» à Livange, commune de Roeser, a déposé un double de l'acte d'association au Gouvernement et au secrétariat communal de Roeser.

Caisse nationale des prestations familiales. – Examen de carrière. – La caisse nationale des prestations familiales procédera au cours du mois d'avril 2009 à un examen de carrière dans la carrière C.

Caisse nationale des prestations familiales. – Examen de fin de stage. – La caisse nationale des prestations familiales procédera au cours du mois d'avril 2009 à un examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur.

Commission de qualité des prestations prévue à l'article 387 bis du Code de la sécurité sociale. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 12 mars 2009, Madame Aline MAHOUT a été désignée comme membre suppléant et déléguée de la Confédération des organismes prestataires d'aides et de soins a.s.b.l. auprès de la Commission de qualité des prestations prévue à l'article 387 bis du Code de la sécurité sociale, en remplacement de Monsieur René ENGEL.

Commission de surveillance du secteur financier. – Nominations. – Démissions. – Par arrêté grand-ducal du 3 mars 2009, démission honorable de ses fonctions a été accordée à Monsieur Jean-Nicolas SCHAUS, directeur général de la Commission de surveillance du secteur financier, avec effet au 1er mai 2009. Le titre honorifique de ses fonctions lui a été conféré.

Par arrêté grand-ducal du 3 mars 2009, démission honorable de ses fonctions a été accordée à Monsieur Arthur PHILIPPE, directeur de la Commission de surveillance du secteur financier, avec effet au 1er avril 2009. Le titre honorifique de ses fonctions lui a été conféré.

Par arrêté grand-ducal du 3 mars 2009, Monsieur Jean GUILL, Directeur du Trésor, a été nommé directeur général de la Commission de surveillance du secteur financier avec effet au 1er mai 2009.

Par arrêté grand-ducal du 3 mars 2009, Madame Andrée BILLON, directeur de la Banque centrale du Luxembourg, a été nommée directeur de la Commission de surveillance du secteur financier avec effet au 1er mai 2009.

Par arrêté grand-ducal du 3 mars 2009, Monsieur Claude SIMON, premier conseiller de direction à la Commission de surveillance du secteur financier, a été nommé directeur de la Commission de surveillance du secteur financier avec effet au 1er mai 2009.

Conseil d'Etat. – Titre honorifique. – Par arrêté grand-ducal du 13 mars 2009 le titre honorifique de ses fonctions de Vice-Président du Conseil d'Etat a été conféré à Monsieur Victor ROD.

Corps diplomatique. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 9 mars 2009 Madame Laure HUBERTY a été nommée attaché de légation en service ordinaire à partir du 1er avril 2009.

Entreprises d'assurances. – Fusion par absorption de l'entreprise d'assurances de droit italien Aurora Assicurazioni s.p.a. par l'entreprise d'assurances de droit italien Compagnia Assicuratrice Unipol s.p.a. (en abrégé: Unipol Assicurazioni s.p.a). – *L'I.S.V.A.P., Istituto per la Vigilanza sulle Assicurazioni Private e di Interesse Collettivo*, autorité de contrôle du secteur des assurances de l'Italie, a informé le Commissariat aux Assurances que la fusion par absorption de l'entreprise d'assurances de droit italien Aurora Assicurazioni s.p.a. par l'entreprise d'assurances Unipol Assicurazioni s.p.a. a été autorisée avec effet au 1er février 2009.

La fusion par absorption devient opposable de plein droit aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès cette publication.

Entreprises d'assurances. – Transfert de portefeuille d'assurance vie de l'entreprise d'assurance de droit irlandais Euroben Life & Pension Limited vers l'entreprise Handelsbanken Life & Pension Limited. – L'autorité de contrôle du secteur des assurances de l'Irlande a informé le Commissariat aux Assurances que l'entreprise d'assurance de droit irlandais *Euroben Life & Pension Limited* était autorisée à transférer son portefeuille d'assurance vie vers l'entreprise d'assurance *Handelsbanken Life & Pension Limited* avec effet au 30 décembre 2008.

Le transfert devient opposable de plein droit aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès cette publication.

Fonds de pension soumis au contrôle prudentiel du Commissariat aux Assurances. – Agrément comme gestionnaire de fonds de pension. – En application de l'article 6, paragraphe 1, du règlement grand-ducal modifié du 31 août 2000 portant exécution de l'article 26, paragraphe 3, de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 3 mars 2009, Monsieur Romain BRAAS est agréé comme gestionnaire de fonds de pension.

Huissiers de justice. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 9 mars 2009 démission honorable de ses fonctions d'huissier de justice à Luxembourg, a été accordée sur sa demande à Monsieur Camille FABER.

Par le même arrêté grand-ducal le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur Camille FABER.

Ministère des Affaires étrangères et de l'Immigration. – Commission consultative des étrangers. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 2 mars 2009, Monsieur Joao RICACHO, membre du comité exécutif du Comité de liaison des associations d'étrangers (CLAE), a été nommé membre suppléant de la commission consultative des étrangers pour un terme venant à échéance le 27 novembre 2011.

Ministère des Affaires étrangères et de l'Immigration. – Commission consultative pour travailleurs salariés, ressortissants de pays tiers. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 2 mars 2009, Madame Sandrine SIEGLER, employée auprès du ministère des Affaires étrangères et de l'Immigration a été nommée membre suppléant de la commission consultative pour travailleurs salariés en remplacement de Monsieur Paul BETZ, dont elle termine le mandat. Madame Sandrine SIEGLER assistera la commission en qualité de secrétaire.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Crèches, garderies et foyers de jour pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 10 novembre 2008 l'agrément accordé à titre définitif à la date du 15 mars 2001 à l'association sans but lucratif «Foyers de Jour de la Commune de Hesperange a.s.b.l.» ayant son siège à Hesperange a été modifié, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: 395, route de Thionville, L-5887 Hesperange.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 0502001.

Par arrêté ministériel du 4 février 2009, l'agrément a été accordé à titre définitif à l'association sans but lucratif «G.E.A.D.E. A.s.b.l.» ayant son siège à L-9012 Ettelbruck, pour l'exercice de l'activité «garderie» à l'adresse suivante: L-9741 Boxhorn, rue Principale, ancienne école préscolaire.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04172008

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Examen. – Il est porté à la connaissance des intéressés que le Ministère de la Famille et de l'Intégration organisera le 10 juin 2009 un examen de carrière dans la carrière de l'aide-soignant.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 18 février 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Centrale des Auberges de Jeunesse Luxembourgeoises», organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-2261 Luxembourg, 2 rue du Fort Olisy, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Ecole primaire Elvange», L-5692 Elvange, Schoulstrooss.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 17 février 2014, prend effet le 18 février 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 010/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 36 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 23 février 2007, enregistré sous le numéro MR 010/3.

Par arrêté ministériel du 27 janvier 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Dudelange, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-3590 Dudelange, Place de l'Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants» à l'adresse «Diddelfamill», L-3526 Dudelange, 145, rue des Minières.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 26 janvier 2014, prend effet le 27 janvier 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 115/3**.

La capacité d'accueil est fixée à 72 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 28 janvier 2007, enregistré sous le numéro MR 115/2.

Par arrêté ministériel du 27 janvier 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, Hôtel de Ville, 42, Place Guillaume, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Pinocchio», L-2714 Luxembourg, 16, rue du Fort Wallis.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 26 mars 2009, prend effet le 27 janvier 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 119/3**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 28 janvier 2007, enregistré sous le numéro MR 119/2.

Par arrêté ministériel du 16 février 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, Hôtel de Ville, 42, Place Guillaume, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Pinocchio», L-2714 Luxembourg, 16, rue du Fort Wallis.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 15 février 2014, prend effet le 16 février 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 119/4**.

La capacité maximale est fixée à 82 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 27 janvier 2009, enregistré sous le numéro MR 119/3.

Par arrêté ministériel du 27 janvier 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, Hôtel de Ville, 42, Place Guillaume, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Haus vun de Kanner», L-1238 Luxembourg, 12, Bisserwee.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 26 mars 2009, prend effet le 27 janvier 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 121/3**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 28 janvier 2007, enregistré sous le numéro MR 121/2.

Par arrêté ministériel du 16 février 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, Hôtel de Ville, 42, Place Guillaume, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Haus vun de Kanner», L-1238 Luxembourg, 12, Bisserwee.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 15 février 2014, prend effet le 16 février 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 121/4.**

La capacité d'accueil maximale est fixée à 95 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 27 janvier 2009, enregistré sous le numéro MR 121/3.

Par arrêté ministériel du 19 février 2009, un agrément illimité a été accordé à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, Hôtel de Ville, 42, Place Guillaume, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Laladudo», L-2222 Luxembourg, 212, rue de Neudorf.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée et prend effet le 19 février 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 126/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 66 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 22 février 2007, enregistré sous le numéro MR 126/2.

Par arrêté ministériel du 30 janvier 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Tuntange, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-7481 Tutange, 2, rue de Hollenfels, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Ecole primaire Tuntange», L-7481 Tuntange, 5 rue du Brouch.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 29 mars 2009, prend effet le 30 janvier 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 185/2**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 5 février 2007, enregistré sous le numéro MR 185.

Par arrêté ministériel du 19 février 2009 il est stipulé qu'il arrivera à son échéance en date de ce jour l'arrêté ministériel du 30 septembre 2008, enregistré sous le numéro 287/2 accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 29 septembre 2013 à l'Administration communale d'Esch/Alzette, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-4138 Esch/Alzette, Place de l'Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Cockerill», L-4280 Esch/Alzette, boulevard Prince Henri.

Par arrêté ministériel du 22 janvier 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale d'Esch/Alzette, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-4138 Esch/Alzette, Place de l'Hôtel de Ville pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Brill II», L-4063 Esch/Alzette, rue Pierre Claude.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 21 janvier 2011, prend effet le 22 janvier 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 303**.

Par arrêté ministériel du 16 février 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale d'Esch/Alzette, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-4138 Esch/Alzette, Place de l'Hôtel de Ville pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Brill II», L-4063 Esch/Alzette, rue Pierre Claude.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 15 février 2014, prend effet le 16 février 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 303/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 76 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté du 22 janvier 2009, enregistré sous le numéro MR 303.

Par arrêté ministériel du 16 février 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Tuntage, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-7481 Tuntange, 2, rue de Hollenfels, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Maison Relais Tuntange», L-7481 Tuntange, 5, rue de Brouch.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 15 février 2014, prend effet le 16 février 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 304**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 31 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté du 30 janvier 2009, enregistré sous le numéro MR 185/2.

Par arrêté ministériel du 16 février 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de la Ville d'Ettelbruck, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-9087 Ettelbruck, Place de l'Hôtel de Ville, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Hall omnisport», L-9012 Ettelbruck, rue du Deich.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 15 février 2014, prend effet le 16 février 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 305**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 90 usagers.

Par arrêté ministériel du 18 février 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Larochette, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-7619 Larochette, 4, rue de Medernach pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Auberge de Jeunesse», L-7622 Larochette, 45, rue Osterbour.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 17 février 2011, prend effet le 18 février 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 306**.

Par arrêté ministériel du 18 février 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Larochette, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-7619 Larochette, 4, rue de Medernach pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Manoir de Roebé», L-7623 Larochette, 2A, rue du Pain.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 17 février 2011, prend effet le 18 février 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 307**.

Par arrêté ministériel du 18 février 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Feulen, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-9176 Niederfeulen, 25, route de Bastogne pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Ancienne école Oberfeulen», L-9179 Oberfeulen, Place de la Chapelle.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 17 février 2011, prend effet le 18 février 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 308**.

Relations Internationales. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 9 mars 2009 Monsieur Carlo KRIEGER, Conseiller de légation première classe en service ordinaire, a été nommé chef de la mission diplomatique luxembourgeoise en République Islamique du Pakistan avec résidence à Beijing.

Remise des déclarations d'impôt pour 2008.

Les contribuables et autres personnes obligés au dépôt d'une déclaration d'impôt sont tenus de remettre aux bureaux d'imposition compétents les déclarations suivantes:

a) les déclarations pour l'impôt sur le revenu de l'année 2008 (personnes physiques et collectivités),

b) les déclarations pour l'impôt commercial de l'année 2008.

La plupart des déclarations comportant des annexes, celles-ci sont à remettre avec l'imprimé principal.

Le dépôt est à effectuer au plus tard le 31 mars 2009 (pour les contribuables soumis à l'impôt sur le revenu des collectivités, le délai est fixé au 31 mai 2009).

Le délai peut être prorogé individuellement par le bureau d'imposition compétent sur demande écrite ou verbale dûment motivée du contribuable ou de son mandataire.

Un contribuable ne peut se prévaloir du fait qu'une information ou une formule de déclaration ne lui auraient été remises par l'administration, pour se soustraire à l'obligation de la déclaration. Tous les formulaires de l'Administration des contributions directes peuvent être soit téléchargés du site Internet www.impotsdirects.public.lu, soit obtenus auprès du bureau d'imposition compétent pour l'imposition des revenus du contribuable. Les personnes physiques ont également la possibilité de remplir leur formulaire de déclaration et de le renvoyer directement par voie électronique à l'Administration des contributions directes en passant par le site www.guichet.public.lu.

Le défaut de présenter une déclaration d'impôt ou le dépôt tardif d'une déclaration d'impôt peut entraîner l'application d'un supplément pouvant s'élever jusqu'à 10% de l'impôt définitif.

L'administration peut, par des astreintes, obliger le contribuable au dépôt d'une déclaration.

Doivent présenter une déclaration dûment remplie et signée:

I) Toute personne qui y est individuellement invitée par un bureau d'imposition.

II) Les contribuables visés ci-après:

A) en ce qui concerne l'impôt sur le revenu des personnes physiques:

1° Personnes ayant leur domicile fiscal ou leur séjour habituel au Grand-Duché (contribuables résidents):

a) si le revenu imposable comprend un salaire ou une pension passible de retenue d'impôt et dépasse 58.000 €, ou

b) si le revenu imposable atteint ou dépasse 10.500 € et comprend des revenus nets non passibles de retenue d'impôt qui, au total, dépassent 600 €, ou

c) si le revenu imposable se compose en tout ou en partie de salaires ou de pensions dispensés de la retenue, ou

d) si, en cas de cumul de plusieurs salaires ou pensions passibles de la retenue d'impôt, le revenu imposable dépasse 31.000 € pour les contribuables rangés respectivement dans les classes 1 ou 2 et 25.000 € pour les contribuables rangés dans la classe 1a (exemples: mari et épouse salariés, personnes touchant simultanément des salaires de différents employeurs, mari salarié et épouse pensionnée, etc.), ou

e) si le revenu imposable comprend pour plus de 1.500 € des revenus de capitaux passibles de la retenue d'impôt, autres que les intérêts soumis à la retenue à la source libératoire sur certains intérêts produits par l'épargne mobilière, ou

f) si les époux, dont l'un est contribuable résident et l'autre une personne non résidente, ont opté conjointement pour l'imposition collective, ou

g) si le revenu imposable comprend pour plus de 1.500 € des revenus de tantièmes passibles de la retenue d'impôt sur les revenus de tantièmes;

2° Personnes n'ayant ni domicile fiscal, ni séjour habituel au Grand-Duché (contribuables non résidents):

a) si le total des revenus indigènes non passibles de retenue est supérieur à 100 €, ou

b) si elles sont occupées comme salariées au Grand-Duché pendant au moins neuf mois de l'année d'imposition ou si elles sont rangées dans la classe d'impôt 2 et sont imposables au Grand-Duché du chef de plus de 50% des revenus professionnels de leur ménage et

aa) qu'en cas de cumul de plusieurs salaires ou pensions passibles de la retenue d'impôt, le revenu imposable dépasse 31.000 € pour les contribuables rangés respectivement dans les classes 1 ou 2 et 25.000 € pour les contribuables rangés dans la classe 1a (exemples: mari et épouse salariés, personnes touchant simultanément des salaires de différents employeurs, mari salarié et épouse pensionnée, etc.), ou

bb) que le revenu imposable comprend un salaire ou une pension passible de retenue d'impôt et dépasse 58.000 €.

B) en ce qui concerne l'impôt sur le revenu des collectivités:

1° Toutes les collectivités ayant leur siège statutaire ou leur principal établissement au Grand-Duché;

2° Les collectivités n'ayant ni leur siège statutaire, ni leur principal établissement au Grand-Duché, mais qui disposent d'un revenu indigène non passible de retenue d'impôt.

C) en ce qui concerne l'impôt commercial:

1° Les sociétés anonymes, les sociétés en commandite par actions, les sociétés à responsabilité limitée, les sociétés européennes et les sociétés coopératives;

2° Les entreprises commerciales, industrielles, minières ou artisanales non visées sub 1° dont le bénéfice d'exploitation dépasse 40.000 € (17.500 € pour les entreprises passibles de l'impôt sur le revenu des collectivités).

Service d'économie rurale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 9 mars 2009, Madame Anne KIHN, chargé d'études principal au Service d'économie rurale, a été nommée conseiller économique adjoint auprès du même service.

Trésorerie de l'Etat. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 3 mars 2009, Monsieur Georges HEINRICH, conseiller de Gouvernement première classe au ministère des finances, a été nommé Directeur du Trésor avec effet au 1er mai 2009.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 25 **31 mars 2009**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 9 mars 2009, portant nomination de Monsieur Michel DONVEN en qualité de membre du comité luxembourgeois des droits de l'enfant, appelé «Ombuds-Comité fir d'Rechter vum Kand», en remplacement de Monsieur Jean-Jacques KOHN, membre sortant.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi du 25 juillet 2002 portant institution d'un comité luxembourgeois des droits de l'enfant, appelé «Ombuds-Comité fir d'Rechter vum Kand» (ORK);

Vu l'arrêté grand-ducal du 11 janvier 2008 portant nomination des membres du comité luxembourgeois des droits de l'enfant appelé «Ombuds-Comité fir d'Rechter vum Kand» (ORK);

Sur le rapport de Notre Ministre de la Famille et de l'Intégration et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Michel DONVEN est nommé membre du comité luxembourgeois des droits de l'enfant, appelé «Ombuds-Comité fir d'Rechter vum Kand» (ORK), en remplacement de Monsieur Jean-Jacques KOHN, dont il termine le mandat, avec effet au 6 mars 2009.

Art. 2. Notre Ministre de la Famille et de l'Intégration est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

La Ministre de la Famille et de l'Intégration,
Marie-Josée Jacobs

Palais de Luxembourg, le 9 mars 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 13 mars 2009 portant nomination d'un membre de la Commission des Pensions.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'arrêté grand-ducal du 10 novembre 2006 portant nomination des membres et membres suppléants de la Commission des pensions pour la période du 1er décembre 2006 au 30 novembre 2009;

Vu la demande en date du 24 novembre 2008 de Madame Dr Margot MULLER portant démission de ses fonctions de membre-médecin suppléant de la Commission des pensions à partir du 1er avril 2009;

Vu les articles 47 de la loi modifiée du 26 mai 1954 réglant les pensions des fonctionnaires de l'Etat et 68 de la loi modifiée du 3 août 1998 instituant des régimes de pension spéciaux pour les fonctionnaires de l'Etat et des communes ainsi que pour les agents de la Société nationale des Chemins de fer luxembourgeois;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Démission de ses fonctions de membre-médecin suppléant de la Commission des Pensions est accordée à partir du 1er avril 2009 à Madame Dr Margot MULLER préqualifiée.

Art. 2. En remplacement de Madame Dr Margot MULLER, est nommé dans la Commission des pensions avec mandat jusqu'au 30 novembre 2009:

Monsieur Dr Robert GOERENS, médecin-chef de service à la Direction de la Santé.

Art. 3. Notre Ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative,
Claude Wiseler

Château de Berg, le 13 mars 2009.
Henri

Arrêté ministériel du 13 mars 2009 portant nomination des membres de la commission juridique du Registre de commerce et des sociétés.

Le Ministre de la Justice,

Vu les articles 34 et 35 du règlement grand-ducal modifié du 23 janvier 2003 portant exécution de la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le Registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises instituant une commission juridique du Registre de commerce et des sociétés;

Vu les propositions de la Chambre de commerce;

Arrête:

Art. 1er. Madame Marie-Anne KETTER, Membre du comité de direction de la Chambre de commerce, est nommée comme membre effectif, représentant la Chambre de commerce auprès de la Commission juridique du Registre de commerce et des sociétés en remplacement de Monsieur Laurent LUCAS.

Art. 2. Monsieur Laurent LUCAS, Attaché auprès de la Chambre de commerce, est nommé comme membre suppléant, représentant la Chambre de commerce auprès de la Commission juridique du Registre de commerce et des sociétés en remplacement de Monsieur Gérard EISCHEN.

Art. 3. Le présent arrêté sera notifié à Madame Marie-Anne KETTER et à MM. Laurent LUCAS et Gérard EISCHEN pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 13 mars 2009.
Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Commission de Surveillance du Secteur Financier. – Examen de fin de stage de la carrière supérieure. – La Commission de Surveillance du Secteur Financier organisera dans la semaine du 8 juin 2009 un examen de fin de stage sanctionnant la formation des cours CSSF des stagiaires de la carrière supérieure.

Infrastructure ferroviaire. – Avis.

Conformément à l'article 5 du règlement grand-ducal du 3 octobre 2006 définissant les modalités d'accès aux capacités et autres services de l'infrastructure ferroviaire luxembourgeoise et modifiant le règlement grand-ducal du 31 mars 2003 définissant les modalités d'application des redevances de l'infrastructure ferroviaire luxembourgeoise, la cellule «Accès Réseau» de la Communauté des Transports a établi et publié sur le site Internet www.railinfra.lu une nouvelle version 2.0 de l'édition 2009 du document de référence du réseau.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 6 mars 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Pétange, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-4760 Pétange, Place J. F. Kennedy, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole An Eigent», L-4708 Pétange, rue Mathias Adam.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 5 mars 2014, prend effet le 6 mars 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 090/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 14 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté du 18 décembre 2008, enregistré sous le numéro MR 090/3.

Par arrêté ministériel du 6 mars 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Pétange, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-4760 Pétange, Place J. F. Kennedy, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole Am Park», L-4732 Pétange, rue de l'Eglise.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 5 mars 2014, prend effet le 6 mars 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 091/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 34 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté du 18 décembre 2008, enregistré sous le numéro MR 091/3.

Par arrêté ministériel du 6 mars 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Pétange, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-4760 Pétange, Place J. F. Kennedy, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole Am Paesch», L-4813 Rodange, rue de l'Ecole.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 5 mars 2014, prend effet le 6 mars 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 092/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 37 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté du 18 décembre 2008, enregistré sous le numéro MR 092/3.

Par arrêté ministériel du 6 mars 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Pétange, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-4760 Pétange, Place J. F. Kennedy, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole Neiwiss», L-4819 Rodange, rue de la Gendarmerie.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 5 mars 2014, prend effet le 6 mars 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 093/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 12 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté du 18 décembre 2008, enregistré sous le numéro MR 093/3.

Par arrêté ministériel du 6 mars 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Pétange, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-4760 Pétange, Place J. F. Kennedy, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole Fonderie», L-4831 Rodange, route de Longwy.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 5 mars 2014, prend effet le 6 mars 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 094/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 19 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté du 18 décembre 2008, enregistré sous le numéro MR 094/3.

Par arrêté ministériel du 3 mars 2009, un agrément illimité a été accordé à l'Administration communale de Pétange, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-4760 Pétange, Place J. F. Kennedy, pour le service «maison relais pour enfants» à l'adresse «Maison relais Rodange», L-4810 Rodange, 2C, rue du Clopp.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée prend effet le 3 mars 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 205/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 132 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 14 septembre 2007, enregistré sous le numéro MR 205.

Par arrêté ministériel du 6 mars 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Pétange, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-4760 Pétange, Place J. F. Kennedy, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-4885 Lamadeleine, 5, rue de la Providence.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 5 mars 2014, prend effet le 6 mars 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 299/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 10 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté du 8 décembre 2008, enregistré sous le numéro MR 299.

Par arrêté ministériel du 26 février 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Foyer de la Femme», organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-4735 Pétange, 10, rue Jean-Baptiste Gillardin, pour le service «maison relais pour enfants» à l'adresse L-3726 Rumelange, 5, rue de la Fontaine.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 25 février 2011, prend effet le 26 février 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 309**.

Par arrêté ministériel du 26 février 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Goesdorf, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-9653 Goesdorf, 1, Op der Driicht , pour le service «maison relais pour enfants» à l'adresse «Ancienne maison-presbytère», L-9644 Dahl, 24, Duerfstrooss.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 25 février 2011, prend effet le 26 février 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 310**.

Par arrêté ministériel du 3 mars 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Lënster Päiperlék asbl», organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-6140 Junglinster, 24, rue du Village, pour le service «maison relais pour enfants» à l'adresse «Loupescht», L-6140 Junglinster, 7-9, rue du Village.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 2 mars 2011, prend effet le 3 mars 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 311**.

Notariat. – Vacance de poste. – Pour le poste de notaire qui sera vacant à Luxembourg à partir du 5 mai 2009, les demandes sont à faire parvenir au Ministère de la Justice dans le délai de trois semaines à partir de la présente publication.

Les demandes doivent être accompagnées soit d'une copie du certificat de fin de stage, branche droit notarial, soit d'une copie du diplôme de candidat notaire et d'une notice biographique indiquant notamment les postes déjà occupés.

Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois de février 2009.

N° d'ordre	Nom du failli	Date du Jugement	Juge-commissaire	Curateur
		Luxembourg		
1.	s.à r.l. HAIRLIBRE COIFFURE, établie et ayant son siège social à L-1130 Luxembourg, 35, rue d'Anvers	02.02.09	M. Marc *Wagner*	Me Marguerite *Ries*

2.	s.à r.l. SCAI, anciennement SOUND KIRCHBERG S.à r.l., exploitant sous l'enseigne «STARGATE», établie et ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 45, Avenue J. F. Kennedy	02.02.09	M. Marc *Wagner*	Me Marguerite *Ries*
3.	s.à r.l. CENTRE D'EQUITATION SAINT-GEORGES, établie et ayant son siège social à L-2410 Luxembourg, 24B, rue de Reckenthal	02.02.09	M. Marc *Wagner*	Me Tania *Hoffmann*
4.	S.A. OVIEDO, avec siège social à L-1862 Luxembourg, 5, rue Arthur Knaff, de fait inconnue à cette adresse	02.02.09	M. Marc *Wagner*	Me Anne *Devin-Kessler*
5.	s.à r.l. IMMO PROJET, ayant eu son siège social à L-2564 Luxembourg, 4, rue Albert Steffen, actuellement sans siège social connu	02.02.09	M. Marc *Wagner*	Me Yamina *Noura*
6.	S.A. S GROUP IT SOLUTIONS, anciennement «ED CONCEPT S.A.», avec siège social à L-1150 Luxembourg, 285, Route d'Arlon, de fait inconnue à cette adresse	02.02.09	M. Marc *Wagner*	Me Yamina *Noura*
7.	s.à r.l. LUXEMBOURG SALES PARTNERS, en abrégé «LSP», ayant eu son siège social à L-7315 Steinsel, 21, rue de l'Ecole, actuellement sans siège social connu	02.02.09	M. Marc *Wagner*	Me Lionel *Gueth-Wolf*
8.	s.à r.l. ANTUNES POWER, avec siège social à L-1611 Luxembourg, 21, Avenue de la Gare	02.02.09	M. Marc *Wagner*	Me Lionel *Gueth-Wolf*
9.	s.à r.l. ARCADO, établie et ayant son siège social à L-6940 Niederanven, 141, route de Trèves	04.02.09	Mme Carole *Err*	Me Kamilla *Ladka*
10.	S.A. AEC, établie et ayant son siège social à L-6776 Grevenmacher, 7, op der Ahlkerrech, Z.I. Potaschbierg	04.02.09	Mme Carole *Err*	Me Astrid *Bugatto*
11.	s.à r.l. BLACK & WHITE, établie et ayant son siège social à L-3510 Dudelange, 10, rue de la Libération	06.02.09	Mme Carole *Err*	Me Karima *Hammouche*
12.	s.à r.l. DIAGTECH, établie et ayant son siège social à L-1466 Luxembourg, 6, rue Jean Engling	06.02.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Ingrid *Dussard*
13.	s.à r.l. ENTREPRISE GENERALE DE PEINTURE A. PINTO, établie et ayant son siège social à L-5316 Contern, 73, rue des Prés	06.02.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Ingrid *Dussard*
14.	s.à r.l. TRADE IMPEX INTERNATIONAL, établie et ayant son siège social à L-1611 Luxembourg, 39, avenue de la Gare	06.02.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Marianne *Bernou*
15.	S.A. ULYSSES CONSULTING LUXEMBOURG, établie et ayant son siège social à L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling	06.02.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Marianne *Bernou*
16.	s.à r.l. JKA, établie et ayant son siège social à L-3895 Foetz, rue de l'Industrie/coin rue des Artisans	06.02.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Lionel *Gueth*
17.	s.à r.l. VILLA HADIR, ayant exploité sous l'enseigne commerciale «UM HAEFFCHEN», établie et ayant son siège social à L-4620 Differdange, 51, rue Emile Mark	06.02.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Tania *Hoffmann*

18.	S.A. LEHMAN BROTHERS (Luxembourg) Equity Finance S.A., ayant eu son siège social L-2520 Luxembourg, 1, Allée Scheffer, actuellement sans siège social connu	06.02.09	Mme Odette *Pauly*	Me Jacques *Delvaux* Me Laurent *Fisch*
19.	faillite secondaire de la société à responsabilité limitée de droit allemand SCHURING BETON G.m.b.H., pour son établissement établie à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers	09.02.09	M. Marc *Wagner*	Me Yann *Baden*
20.	s.à r.l. DELUX-BAU, établie et ayant son siège social à L-6688 Mertert, Port de Mertert	09.02.09	M. Marc *Wagner*	Me Yann *Baden*
21.	S.A. FUTURIS, anciennement «FUTURO S.A.», avec siège social à L-7240 Bereldange, 87, Route de Luxembourg	09.02.09	M. Marc *Wagner*	Me Alexandre *Dillmann*
22.	S.A. LES DOMAINES CONSTRUCTION, avec siège social à L-4710 Pétange, 38, rue d'Athus, de fait inconnue à cette adresse	09.02.09	M. Marc *Wagner*	Me Alexandre *Dillmann*
23.	s.à r.l. IBS INTEGRATED BUSINESS SOLUTIONS, anciennement «WIGWAM SOLUTIONS s.à r.l.», avec siège social à L-1831 Luxembourg, 5, rue de la Tour Jacob, de fait inconnue à cette adresse	09.02.09	M. Marc *Wagner*	Me Olivier *Wagner*
24.	le sieur John Gérard KAVANAGH, commerçant, exerçant le commerce de débit de boissons, demeurant et exploitant son commerce à L-4640 Differdange, 110-114, Avenue d'Oberkorn	09.02.09	M. Marc *Wagner*	Me Olivier *Wagner*
25.	s.àr.l. OUT OF TIME CONSULTING, en abrégé «OOTC», établie et ayant son siège à L-2360 Luxembourg, 23, Allée des Poiriers	09.02.09	M. Marc *Wagner*	Me Yamina *Noura*
26.	s.à r.l. EXPORT COOPERATION (BRAZIL-EUROPE), établie et ayant son siège social à L-2221 Luxembourg, 1, rue de Neudorf	09.02.09	M. Marc *Wagner*	Me Yamina *Noura*
27.	S.A. LE PALACE, avec siège social à L-4018 Esch-sur-Alzette, 38, rue d'Audun	09.02.09	M. Marc *Wagner*	Me Fabien *Verreaux*
28.	s.à r.l. ALIZEES, établie et ayant son siège social à L-1371 Luxembourg, 31, Val Ste Croix	13.02.09	Mme Carole *Err*	Me Pascale *Petoud*
29.	S.A. FANTASY-DECOR, établie et ayant son siège social à L-4760 Pétange, 62, route de Luxembourg	13.02.09	Mme Carole *Err*	Me Pascale *Petoud*
30.	S.A. REVISO, établie et ayant son siège social à L-6633 Wasserbillig, 74A, route de Luxembourg	13.02.09	Mme Carole *Err*	Me Yann *Baden*
31.	s.à r.l. CONO-CONSULTATION NOBILITATIS, avec siège social à L-5441 Remerschen, 10A, rue des Prés	16.02.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Marguerite *Ries*
32.	s.à r.l. ALESSANDRO, avec siège social à L-8017 Strassen, 29, rue de la Chapelle	16.02.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Marguerite *Ries*
33.	s.à r.l. EPILUX TT LUXEMBOURG, en liquidation volontaire, avec siège social à L-1477 Luxembourg, 28, rue des Etats-Unis	16.02.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Olivier *Wagner*

34. S.A. BLUE HILL TRADING, avec siège social à L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont, de fait établie à L-7220 Helmsange, 92, Route de Diekirch	16.02.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Olivier *Wagner*
35. s.à r.l. EMCO LUXEMBOURG, avec siège social à L-1330 Luxembourg, 26, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte	16.02.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Alexandre *Dillmann*
36. s.à r.l. NUNES & FILS, anciennement «NUNES & NUNES s.à r.l.», exploitant sous l'enseigne «CAFE RESTAURANT BEIRAO», avec siège social à L-1221 Luxembourg, 169, Route de Beggen, de fait inconnue à cette adresse	16.02.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Alexandre *Dillmann*
37. s.à r.l. WARIN J.J., avec siège social à L-4243 Esch-sur-Alzette, 19, rue Jean-Pierre Michels, de fait inconnue à cette adresse	16.02.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Astrid *Bugatto*
38. S.A. AJD ENTREPRISES, établie et ayant son siège social à L-4732 Pétange, 18, rue de l'Eglise	16.02.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Astrid *Bugatto*
39. G.m.b.H. TROCKENAUSBAU M. ANNEN, avec siège social à L-5532 Remich, 9, rue Enz, de fait inconnue à cette adresse	16.02.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Marc *Lentz*
40. s.à r.l. TRINITY RENT, avec siège social à L-6686 Mertert, 51, Route de Wasserbillig, de fait inconnue à cette adresse	16.02.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Marc *Lentz*
41. S.A. SCORPIO, avec siège social à L-3895 Foetz, 18, rue du Commerce	16.02.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Yann *Baden*
42. s.à r.l. NYMPHEA, établie et ayant son siège social à L-7240 Bereldange, 24, rue de Luxembourg	16.02.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Yann *Baden*
43. s.à r.l. EXTREME JUNIOR, exploitant sous l'enseigne «A L'ELEGANCE», établie et ayant son siège social à L-3440 Dudelange, 68, Avenue Grande-Duchesse Charlotte	16.02.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Kamilla *Ladka*
44. s.à r.l. DA VINCI, établie et ayant son siège social à L-4138 Esch-sur-Alzette, 4, Place de l'Hôtel de Ville	16.02.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Kamilla *Ladka*
45. s.à r.l. C.L.P. Comptoir Logistique Paneuropéen, établie et ayant son siège social à L-4660 Differdange, Parc de Gerlache, 11-15, rue Michel Rodange	18.02.09	Mme Nadine *Walch*	Me Laurélia *Steinmetz*
46. S.A. BONAMARE, ayant eu son siège social à L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyes, actuellement sans siège social connu	20.02.09	Mme Carole *Err*	Me Olivier *Wagner*
47. S.A. DREAMS MARINE, ayant eu son siège social à L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal, actuellement sans siège social connu	20.02.09	Mme Carole *Err*	Me Olivier *Wagner*
48. s.à r.l. OMNIBAU, avec siège social à L-1363 Howald, 40, rue du Couvent, de fait inconnue à cette adresse	20.02.09	Mme Carole *Err*	Me Alain *North*
49. s.à r.l. ZULU, établie et ayant son siège social à L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves	20.02.09	Mme Nadine *Walch*	Me Yann *Baden*

50. s.à r.l. ALGAR-LUX, établie et ayant son siège social à L-8181 Kopstal, 98, route de Mersch	20.02.09	Mme Nadine *Walch*	Me Karima *Hammouche*
51. s.à r.l. ISOMETALUX, établie et ayant son siège social à L-5533 Remich, 13, Esplanade	20.02.09	Mme Nadine *Walch*	Me Alain *North*
52. s.à r.l. BIJOUX DREAMS, avec siège social à L-8008 Strassen, 2, route d'Arlon, de fait établie à L-1260 Luxembourg, 87, rue de Bonnevoie	20.02.09	Mme Nadine *Walch*	Me Karima *Hammouche*
53. S.A. L.C.M.A. INVESTMENT, établie et ayant son siège social à L-4384 Ehlerange, Zone Industrielle ZARE Ouest	25.02.09	Mme Nadine *Walch*	Me Astrid *Bugatto*
54. s.à r.l. MRS (Marketing Research and Services), établie et ayant son siège social à L-8211 Mamer, 105, route d'Arlon	25.02.09	Mme Nadine *Walch*	Me Astrid *Bugatto*
55. s.à r.l. FDS MEAT SOPARFI, établie et ayant son siège social à L-5570 Remich, 21, route de Stadtbredimus	25.02.09	Mme Nadine *Walch*	Me Tania *Hoffmann*
56. s.à r.l. A & S SOLAR, établie et ayant son siège social à L-5884 Hesperange, 304, route de Thionville	27.02.09	Mme Nadine *Walch*	Me Joëlle *Niclou*
	Diekirch		
57. S.A. JMC LOGISTICS, établie et ayant son siège social à L-8832 Rombach, 7, rue des Tilleuls	04.02.09	Mme Michèle *Krier*	Me Christian *Hansen*
58. S.A. SIFEC, établie et ayant son siège social à L-9780 Wincrange, 66b, rue de Lullange	04.02.09	Mme Michèle *Krier*	Me Charles *Steichen*
59. S.A. COFINOR, établie et ayant son siège social à L-9227 Diekirch, 50, Esplanade	04.02.09	Mme Michèle *Krier*	Me Claude *Speicher*
60. s.à r.l. MATHIEU ET CIE, établie et ayant son siège social à L-9544 Wiltz, 2, rue Hannelanst	04.02.09	Mme Michèle *Krier*	Me Daniel *Baulisch*
61. s.à r.l. BUGSBEE, établie et ayant son siège social à L-9940 Asselborn, Maison 62,	11.02.09	Mme Michèle *Krier*	Me Nathalie *Hengen*
62. le sieur Massimo SALUCCI, hôtelier, demeurant à L-8832 Rombach-Martelange, 1, rue de la Sapinière	18.02.09	Mme Michèle *Krier*	Me Pascale *Hansen*
63. s.à r.l. FIRST SERVICE COMPUTERS, établie et ayant son siège social à L-9011 Ettelbruck, 80, rue de Bastogne	25.02.09	Mme Michèle *Krier*	Me Charles *Steichen*

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 26 **7 avril 2009**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 13 février 2009 autorisant Monsieur Claudio Peppino Ivo DA RE à changer son nom patronymique actuel en celui de «TORNAMBE».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Claudio Peppino Ivo DA RE, né le 9 mai 1977 à Esch-sur-Alzette, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-4451 Belvaux, 203, route d'Esch, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «TORNAMBE»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Claudio Peppino Ivo DA RE est autorisé à changer son nom patronymique actuel en celui de «TORNAMBE».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Château de Berg, le 13 février 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 13 février 2009 autorisant Monsieur Juan Manuel ROMERA Y BERTRAN à changer ses prénoms et nom patronymique actuels en ceux de «Manel ROMERA».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Maître Anne Roth, avocat à Luxembourg, sollicitant au nom de Monsieur Juan Manuel ROMERA Y BERTRAN, né le 16 décembre 1967 à Barcelone (Espagne), de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-7680 Waldbillig, 22, rue André Hentges, l'autorisation de changer ses prénoms et nom patronymique actuels en ceux de «Manel ROMERA»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Diekirch;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Juan Manuel ROMERA Y BERTRAN est autorisé à changer ses prénoms et nom patronymique actuels en ceux de «Manel ROMERA».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Château de Berg, le 13 février 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 13 février 2009 autorisant Madame Martine URY à changer son nom patronymique actuel en celui de «SIMON-URY».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Martine URY, née le 4 septembre 1979 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-6310 Beaufort, 1, ruelle Sœur Flavia, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «SIMON-URY»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Diekirch;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Martine URY est autorisée à changer son nom patronymique actuel en celui de «SIMON-URY».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Château de Berg, le 13 février 2009.
Henri

Arrêté ministériel du 25 mars 2009 portant nomination des membres du Conseil Supérieur pour la Protection de la Nature et des Ressources Naturelles.

Le Ministre de l'Environnement,

Vu l'article 60 de la loi modifiée du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles;

Vu l'article 70 (5) de la loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres du Conseil Supérieur pour la Protection de la Nature et des Ressources Naturelles pour une durée de trois ans:

a) membres effectifs:

M. Gilles BIVER	Lëtzebuerger Natur- a Vulleschutzliga (LNVL)
M. Guy COLLING	Musée national d'histoire naturelle, service biologie des populations
M. Jean-Claude KIRPACH	Administration des eaux et forêts, Ingénieur 1re classe
M. Frantz Charles MULLER	Ligue luxembourgeoise pour la protection de la nature et de l'environnement (NATURA)
M. Roger SCHAULS	Mouvement Ecologique
M. Camille SCHROEDER	Chambre d'agriculture
M. Patrick THYES	Administration de l'environnement, Ingénieur stagiaire
M. André WEIDENHAUPT	Administration de la gestion de l'eau, Directeur
M. Léon WIETOR	Administration des services techniques de l'agriculture, Directeur
M. Frank WOLFF	Ministère de l'environnement, Attaché de Gouvernement

b) membres suppléants:

M. Théid FABER	Mouvement Ecologique
M. Claude GEIMER	Administration de l'environnement, Directeur adjoint
M. Robert KIPGEN	Administration de la gestion de l'eau, Ingénieur 1re classe
M. Thierry KOZLIK	Chambre d'agriculture
M. Fred LANG	Ligue luxembourgeoise pour la protection de la nature et de l'environnement (NATURA)
M. André LOOS	Ministère de l'agriculture, Conseiller de Gouvernement 1re classe
M. Patric LORGÉ	Lëtzebuerger Natur- a Vulleschutzliga LNVL
M. Jim MEISCH	Musée national d'histoire naturelle, conservateur de la section botanique
M. Claude ORIGER	Ministère de l'environnement, Conseiller de Direction 1re classe
M. Laurent SCHLEY	Administration des eaux et forêts, Ingénieur

Art. 2. M. Frantz-Charles MULLER remplira la fonction de président du Conseil, M. Jean-Claude KIRPACH celle de vice-président. Mme Sandra CELLINA remplira la fonction de secrétaire.

Art. 3. Le présent arrêté est transmis à chacun des membres pour lui servir de titre, au Ministère de la Fonction publique et à la Chambre des comptes pour information. Il sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 25 mars 2009.
Le Ministre de l'Environnement,
Lucien Lux

Arrêté ministériel du 2 avril 2009 portant nomination de deux membres effectifs et de deux membres suppléants de la commission d'aménagement.

Le Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire,

Vu l'article 4 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain;

Vu l'article 70 (6) de la loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau;

Vu le règlement grand-ducal du 25 octobre 2004 concernant les attributions, l'organisation et le fonctionnement de la commission d'aménagement;

Considérant que suite au départ de Madame Thessy KUBORN, juriste, attachée de Gouvernement au Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire, le poste du membre effectif «juriste» est devenu vacant;

Considérant que suite au départ de Monsieur Paul SCHROEDER, juriste, attachée d'Administration au Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire, le poste du membre suppléant «juriste» est devenu vacant;

Arrête:

Art. 1er. Est nommé membre effectif de la commission d'aménagement pour une durée de cinq ans renouvelable:

Monsieur Frank WERSANDT, ingénieur inspecteur à la division de la Protection des Eaux;

Art. 2. Est nommé membre effectif de la commission d'aménagement en remplacement de Madame Thessy KUBORN, préqualifiée:

Monsieur Cyrille GOEDERT, attaché d'administration au Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire;

Art. 3. Est nommée membre suppléant de la commission d'aménagement pour une durée de cinq ans renouvelable:

Madame Brigitte LAMBERT, ingénieur à la Direction de l'Administration de la Gestion de l'Eau;

Art. 4. Est nommée membre suppléant de la commission d'aménagement en remplacement de Monsieur Paul SCHROEDERT, préqualifié:

Madame Bente OLINGER, juriste, attachée d'Administration au Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire;

Art. 5. Le présent arrêté complète l'arrêté ministériel du 12 mars 2007 portant nomination des membres effectifs et des membres suppléants de la commission d'aménagement;

Art. 6. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 2 avril 2009.
Le Ministre de l'Intérieur
et de l'Aménagement du Territoire,
Jean-Marie Halsdorf

Administration du cadastre et de la topographie. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 27 février 2009, Madame Michèle LASCHET, épouse DELLES, chef de bureau adjoint à l'administration du cadastre et de la topographie, a été nommée chef de bureau à la même administration avec effet au 1er mars 2009.

Par arrêté grand-ducal du 27 février 2009, Monsieur Daniel LOUTSCH, chef de bureau adjoint à l'administration du cadastre et de la topographie, a été nommé chef de bureau à la même administration avec effet au 1er mars 2009.

Administration des contributions directes. – Nominations. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 3 mars 2009, démission honorable de ses fonctions a été accordée à Monsieur Marc AREND, inspecteur principal 1er en rang à l'administration des contributions directes, avec effet au 9 mai 2009. Le titre honorifique de ses fonctions lui a été conféré.

Par arrêté grand-ducal du 3 mars 2009, Monsieur Pascal MARINGER, contrôleur à l'administration des contributions directes, a été nommé inspecteur à la même administration avec effet au 1er avril 2009.

Par arrêté grand-ducal du 9 mars 2009, les fonctionnaires COENJAERTS Claudine et MAMMOLA Marco, contrôleurs à l'administration des contributions directes, ont été nommés inspecteurs à la même administration avec effet au 1er avril 2009.

Par arrêté grand-ducal du 9 mars 2009, Madame Francine KAYSER, contrôleur à l'administration des contributions directes, a été nommée inspecteur à la même administration avec effet au 1er avril 2009.

Par arrêté grand-ducal du 9 mars 2009, Madame Christine POZZACCHIO, chef de bureau à l'administration des contributions directes, a été nommée inspecteur à la même administration avec effet au 1er avril 2009.

Par arrêté grand-ducal du 9 mars 2009, Monsieur Carlo FLORIANI, receveur adjoint à l'administration des contributions directes, a été nommé receveur première classe à la même administration avec effet au 1er avril 2009.

Par arrêté grand-ducal du 9 mars 2009, Monsieur Robert BLASIUS, rédacteur principal à l'administration des contributions directes, a été nommé chef de bureau adjoint à la même administration avec effet au 1er avril 2009.

Par arrêté grand-ducal du 13 mars 2009, Monsieur Luc SCHMIT, attaché de Gouvernement 1er en rang à l'administration des contributions directes, a été nommé conseiller de direction adjoint à la même administration avec effet au 1er mai 2009.

Par arrêté grand-ducal du 13 mars 2009, Monsieur Pascal DROUET, contrôleur adjoint à l'administration des contributions directes, a été nommé contrôleur à la même administration avec effet au 1er mai 2009.

Administration des douanes et accises. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 9 mars 2009, Monsieur Guy GRÜN, commis-chef à l'administration des douanes et accises, a été nommé contrôleur adjoint hors cadre à la même administration avec effet au 1er octobre 2007.

Par arrêté grand-ducal du 9 mars 2009, Monsieur Francis LANNERS, commis-chef à l'administration des douanes et accises, a été nommé contrôleur adjoint hors cadre à la même administration avec effet au 1er juillet 2006.

Par arrêté grand-ducal du 9 mars 2009, Monsieur Thierry MOES, commis-chef à l'administration des douanes et accises, a été nommé contrôleur adjoint hors cadre à la même administration avec effet au 1er juin 2005.

Par arrêté grand-ducal du 9 mars 2009, Monsieur Gérard OPPERMANN, commis-chef à l'administration des douanes et accises, a été nommé receveur adjoint à la même administration avec effet au 1er avril 2009.

Par arrêté grand-ducal du 9 mars 2009, Monsieur Fernand WEHLES, commis-chef à l'administration des douanes et accises, a été nommé receveur adjoint à la même administration avec effet au 1er avril 2009.

Administration des Eaux et Forêts. – Affectation. – Par arrêté grand-ducal du 13 mars 2009, Monsieur Frank ERASMY, ingénieur chef de division auprès de l'Administration des Eaux et Forêts, chef du cantonnement forestier de Luxembourg-Ouest, est affecté en la même qualité à la direction de l'Administration des Eaux et Forêts.

Administration de l'enregistrement et des domaines. – Nominations. – Changements d'affectation. – Par arrêté grand-ducal du 3 mars 2009, Madame Daiana CESARINI, inspecteur principal hors cadre à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été affectée au service d'inspection à Luxembourg avec effet au 1er avril 2009.

Par arrêté grand-ducal du 9 mars 2009, Monsieur Thomas FEIDER, attaché de Gouvernement à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été affecté au service «Législation, contentieux et relations internationales» de la même administration avec effet au 1er avril 2009.

Par arrêté grand-ducal du 9 mars 2009, Monsieur Jean LORENT, inspecteur de direction 1er en rang à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été affecté au service «Inspection des bureaux d'enregistrement et de recette» de la même administration avec effet au 1er avril 2009.

Par arrêté grand-ducal du 9 mars 2009, Monsieur Georges KERGER, inspecteur de direction à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été affecté au service «Législation, contentieux et relations internationales» de la même administration avec effet au 1er avril 2009.

Par arrêté grand-ducal du 9 mars 2009, Monsieur Steve LAHOS, inspecteur hors cadre à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé inspecteur de direction hors cadre à la même administration avec effet au 1er avril 2009.

Par arrêté grand-ducal du 9 mars 2009, Monsieur Serge FABER, inspecteur à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé inspecteur principal à la même administration avec effet au 1er avril 2009.

Par arrêté grand-ducal du 9 mars 2009, Monsieur Claude STEFFES, inspecteur à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé inspecteur principal à la même administration avec effet au 1er avril 2009.

Par arrêté grand-ducal du 9 mars 2009, Monsieur Jeannot THOLL, receveur principal à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé inspecteur principal à la même administration avec effet au 1er avril 2009.

Par arrêté grand-ducal du 9 mars 2009, Monsieur Pascal DOSTERT, commis principal à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé chef de bureau adjoint hors cadre à la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 13 mars 2009, Monsieur Raoul WOLF, contrôleur à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé inspecteur à la même administration avec effet au 1er avril 2009.

Administration de l'enregistrement et des domaines. – Délégations. – En exécution des articles 78, 84 et 85 de la loi modifiée du 12 février 1979 concernant la taxe sur la valeur ajoutée, le Directeur de l'Enregistrement et des Domaines donne délégation pour prononcer les amendes fiscales, pour requérir auprès des bureaux des hypothèques l'inscription et accorder mainlevée totale ou partielle de l'hypothèque légale du Trésor, ainsi que pour rendre exécutoires les contraintes décernées par le préposé du bureau de la Recette centrale de la T.V.A. et les préposés des autres bureaux de recette à Messieurs Pierre GOEDERT et Mathis MELLINA, directeurs adjoints, à Messieurs François BISDORFF et Roland RICHARDY, conseillers de direction première classe, à Monsieur Marc DIETZ, conseiller de direction adjoint hors cadre, à Madame Annette SEYLER, conseiller de direction adjoint, à Madame Christiane DAVID-BIVER, Madame Marie-Claire OCTAVE-HERMANN, Monsieur Romain FAUST et Monsieur Camille HENTZEN, inspecteurs de direction premiers en rang.

Administration de l'Environnement. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 13 février 2009, Monsieur Patrick THYES, ingénieur stagiaire à l'Administration de l'Environnement, est nommé ingénieur auprès de la même administration à partir du 1er avril 2009.

Par arrêté grand-ducal du 13 février 2009, Monsieur Marc SCHUMAN, ingénieur stagiaire à l'Administration de l'Environnement, est nommé ingénieur auprès de la même administration à partir du 1er mai 2009.

Par arrêté grand-ducal du 13 mars 2009, Monsieur Claude HAAS, ingénieur technicien principal auprès de l'Administration de l'Environnement, est nommé ingénieur technicien inspecteur auprès de la même administration à partir du 1er mai 2009.

Administration gouvernementale. – Nominations. – Démissions. – Par arrêté grand-ducal du 13 février 2009, Madame Dominique FABER, conseiller de direction à l'administration gouvernementale, a été nommée conseiller de direction 1ère classe. Par arrêté grand-ducal du 27 février 2009, Madame Marie-Josée RIES, conseiller de direction à l'administration gouvernementale, a été nommée conseiller de direction 1ère classe. Par arrêté grand-ducal du 6 février 2009, Madame Nadine WELTER, conseiller de direction à l'administration gouvernementale, a été nommée conseiller de direction 1ère classe. Par arrêté grand-ducal du 9 mars 2009, Monsieur Thierry WELTER, conseiller de direction à l'administration gouvernementale, a été nommé conseiller de direction 1ère classe. Par arrêté grand-ducal du 27 février 2009, Madame Marie-Louise FABER, conseiller de direction adjoint à l'administration gouvernementale, a été nommée conseiller de direction. Par arrêté grand-ducal du 9 mars 2009, Monsieur Frank STOLTZ, attaché de gouvernement à l'administration gouvernementale, a été nommé attaché de gouvernement 1er en rang.

Par arrêté grand-ducal du 6 février 2009, Monsieur Frank MARX, inspecteur auprès de l'administration gouvernementale, a été nommé inspecteur principal. Par arrêtés grand-ducaux du 6 février 2009, Madame Nadine DENIS, Messieurs Patrick LOCATELLI et Fernand SPAUTZ, inspecteurs hors cadre à l'administration gouvernementale, ont été nommés inspecteurs principaux hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 9 mars 2009, Madame Marie-Paule GRÜN, chef de bureau hors cadre, a été nommée inspecteur hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 6 février 2009, Monsieur François BERG, rédacteur principal hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommé chef de bureau adjoint hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 6 février 2009, Monsieur Andy BECKER, rédacteur principal à l'administration gouvernementale, a été nommé chef de bureau adjoint. Par arrêté grand-ducal du 9 mars 2009, Madame Chantal FOHL, rédacteur principal à l'administration gouvernementale, a été nommée chef de bureau adjoint. Par arrêté grand-ducal du 6 février 2009, Madame Joëlle GILLES, rédacteur principal à l'administration gouvernementale, a été nommée chef de bureau adjoint. Par arrêté grand-ducal du 9 mars 2009, Monsieur Lucien MARX, rédacteur principal à l'administration gouvernementale, a été nommé chef de bureau adjoint. Par arrêté grand-ducal du 6 février 2009, Monsieur Christian NOESEN, rédacteur principal à l'administration gouvernementale, a été nommé chef de bureau adjoint. Par arrêté grand-ducal du 6 février 2009, Madame Claudine SCHMIT, rédacteur principal à l'administration gouvernementale, a été nommée chef de bureau adjoint. Par arrêté grand-ducal du 6 février 2009, Monsieur Gilles SCHUDER, rédacteur principal à l'administration gouvernementale, a été nommé chef de bureau adjoint.

Par arrêté grand-ducal du 13 février 2009, démission honorable de ses fonctions d'inspecteur principal premier en rang hors cadre à l'administration gouvernementale, a été accordée à Monsieur Fernand VANETTI. Par le même arrêté le titre honorifique de ses fonctions lui a été conféré. Par arrêté grand-ducal du 27 février 2009, démission honorable de ses fonctions d'inspecteur principal hors cadre à l'administration gouvernementale a été accordée à Monsieur Henri REDING. Par arrêté grand-ducal du 9 mars 2009, démission honorable de ses fonctions de chef de bureau adjoint hors cadre à l'administration gouvernementale a été accordée à Monsieur Albert ZIGRAND.

Administration judiciaire. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 13 mars 2009, Madame Marie-Jeanne BECK, inspecteur principal, est nommée inspecteur principal 1er en rang avec effet au 1er avril 2009.

Par arrêté grand-ducal du 13 mars 2009, Monsieur Claude FOX, inspecteur, est nommé inspecteur principal avec effet au 1er avril 2009.

Par arrêté grand-ducal du 13 mars 2009, Monsieur Alain GODART, chef de bureau, est nommé inspecteur avec effet au 1er avril 2009.

Attachés de justice. – Contrôle de la connaissance des trois langues administratives et judiciaires. – Examen. – Conformément aux dispositions du règlement grand-ducal du 13 mars 2002 fixant les modalités du contrôle des trois langues administratives et judiciaires pour le recrutement des attachés de justice, l'examen ayant pour objet d'apprécier la connaissance des trois langues administratives et judiciaires des candidats se tiendra le 3 juillet 2009.

Pour tous renseignements complémentaires, il est prié de s'adresser au Ministère de la Justice au n° de téléphone 247-88522.

Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 9 mars 2009, démission honorable de ses fonctions a été accordée à Monsieur Jean-Paul KRAUS, directeur de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, avec effet au 1er mai 2009. Le titre honorifique de ses fonctions lui a été conféré.

Comité du Travail Féminin. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 17 mars 2009 a été nommée membre effective: Madame Christiane WICKLER, Conseil National des Femmes du Luxembourg, en remplacement de Madame Karin MANDERSCHEID.

Direction de la Santé. – Démissions. – Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2008, Monsieur Ernest RASQUÉ, orthophoniste auprès de la Direction de la Santé, est mis à la retraite avec effet au 1er avril 2009. Par le même arrêté le titre honorifique de ses fonctions lui a été conféré.

Par arrêté grand-ducal du 23 janvier 2009, Madame le Docteur Margot MULLER, médecin chef de division auprès de la Direction de la Santé, est mise à la retraite avec effet au 21 mai 2009. Par le même arrêté le titre honorifique de ses fonctions lui a été conféré.

Par arrêté grand-ducal du 23 janvier 2009, Monsieur Marc HAAS, inspecteur principal 1er en rang auprès de la Direction de la Santé, est mis à la retraite avec effet au 4 mai 2009. Par le même arrêté le titre honorifique de ses fonctions lui a été conféré.

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances agréés pendant le mois de février 2009.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date de l'agrément
STEINMETZ Carlo, Hostert	A.M.E. LUX	20.02.2009
KLEIN Sascha, Luxembourg	ASPECTA	05.02.2009
CIMINO Cinzia, Strassen	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	27.02.2009
COLLIER Patrick, Luxembourg	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	06.02.2009
FERNANDES Raquel, Kayl	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	06.02.2009
MEYER Serge Sébastien, Bertrange	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	06.02.2009
PORDAN Marco, Capellen	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	06.02.2009
RAMEDOVIC Henid, Esch-sur-Alzette	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	06.02.2009
SCHOLTES Bob, Pettingen	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	06.02.2009
TRAPANI Davina, Luxembourg	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	06.02.2009
VANDEN BEULCKE Bénédicte, Luxembourg	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	06.02.2009
Agence d'assurances Joël SIMON S.à r.l. repr. par Monsieur Joël SIMON, Kayl	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	18.02.2009
DEHARCHIES Julien, Bertrange	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	06.02.2009
JOST Joël, Fennange	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	18.02.2009

POUGIN Valérie, Bertrange	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	06.02.2009
Feel Safe by Guy BECK S.à.r.l. repr. par Monsieur Guy BECK, Weiler-la-Tour	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	20.02.2009
WEBER Jörg, Luxembourg	D.A.S.	02.02.2009
ZENNER Serge, Heinerscheid	D.A.S.	06.02.2009
BADOIS CACAO Gracinda, ép. SCHLEICH, Bettendorf	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	06.02.2009
DEVISCOUR Myriam, Ingeldorf	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	06.02.2009
KNOPS Micheline, Luxembourg	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	06.02.2009
KOSTER Carlo, Differdange	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	18.02.2009
BAPTISTA BRANCO GONCALVES Cecilia Raquel, Pétange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAG	06.02.2009
GIULIANI Vincent, Luxembourg	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAG	18.02.2009
HARMELIN Cyril, Olm	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAG RAIFFEISEN-VIE	06.02.2009
LOPES Isaia, Bettendorf	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAG	18.02.2009
MARTINS PEREIRA LOURENCO Carlo Sofia, Leudelange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAG	06.02.2009
NICAISE Jean-Christophe, Luxembourg	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAG	20.02.2009
PROBST Nathalie, Schrondweiler	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAG	06.02.2009
RASQUE Jim, Leudelange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAG	02.02.2009
SWEDENBORG Joakim, Leudelange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAG	20.02.2009
WIES Sandra, Altwies	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAG	06.02.2009
ZIMMER Ralph, Hovelange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAG RAIFFEISEN-VIE	06.02.2009

DEJANA Florent, Bertrange	HAMBURG MANNHEIMER	06.02,2009
JANITSEK Borbala, Berchem	HAMBURG MANNHEIMER	06.02.2009
MOZET Armelle, Bertrange	HAMBURG MANNHEIMER	06.02.2009
GERARD Joseph, Schifflange	INTERLUX ASSURANCES MALADIE	06.02.2009
PETIT Marc, Ermsdorf	INTERLUX ASSURANCES MALADIE	11.02.2009
BISSEN Laurent, Weicherdange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	06.02.2009
CLASSEN Roger, Nospelt	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	05.02.2009
DA CRUZ DIAS Fabio, Grevenmacher	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	06.02.2009
DOSSERAY Sylvie, Weiswampach	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	06.02.2009
FERREIRA Georges, Ettelbruck	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	05.02.2009
FRIEDERES Fernand, Eppeldorf	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG VEREINIGTE HAGEL	02.02.2009
GENGLER Laurent, Gilsdorf	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	06.02.2009
GOERGEN Marc, Erpeldange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	27.02.2009
KLEIN Patrick, Ehlerange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	06.02.2009
LUX Marc, Remich	LA LUXEMBOURGEOISE	02.02.2009
LUX Marc, Remich	LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	27.02.2009
MARTIN Veronica, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	06.02.2009
TEIXEIRA DE CARVALHO Nelson, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE Dans les branches R.C. Auto, Corps de V.T.A., Protection Juridique R.C.A., Personnes transportées Marchandises transportées	05.02.2009
WAXWEILER Danielle, ép. JUNG, Mensdorf	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	06.02.2009
WEYLER Isabelle, Heisdorf	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	05.02.2009
WISHOF Jessica, Beyren	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	09.02.2009
ASSURANCES FERREIRA S.à r.l. repr. par Monsieur Georges FERREIRA, Ettelbruck	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG VEREINIGTE HAGEL	05.02.2009
BESSELING & FRIEDERES S.à r.l. repr. par Monsieur Fernand FRIEDERES, Diekirch	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG VEREINIGTE HAGEL	02.02.2009

IMMOBILIERE SPIELMANN & VAN DYCK repr. par Mrs. Marc SPIELMANN & Gérard VAN DYCK, Ettelbruck	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	05.02.2009
LAMBERMONT Christophe, Béreldange	P & V ASSURANCES	06.02.2009
NILLES Sonja, Strassen	P & V ASSURANCES	27.02.2009

Entreprises d'assurances. – Agréments d'agents d'assurances retirés pendant le mois de février 2009.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date du retrait
BELARDI Sandro, Luxembourg	AME LIFE LUX	02.02.2009
LOPES Isaïa, Bettendorf	AME LUX HAMBURG MANNHEIMER	18.02.2009
GIULIANI Vincent, Luxembourg	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	18.02.2009
FERREIRA Georges, Ettelbruck	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	05.02.2009
FRIEDERES Fernand, Erpeldorf	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	02.02.2009
GOERGEN Marc, Erpeldange	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	27.02.2009
LUX Marc, Remich	FORTIS LUXEMBOURG IARD	02.02.2009
LUX Marc, Remich	FORTIS LUXEMBOURG VIE	27.02.2009
WEYLER Isabelle, Heisdorf	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	05.02.2009
BESSELIN & FRIEDERES S.à.r.l. repr. par M. Fernand FRIEDERES Diekirch	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	02.02.2009
JOST Joël, Fennange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTE EUROP ASSISTANCE	18.02.2009
NILLES Sonja, Strassen	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	27.02.2009
KLEIN Sandra, Folschette	RAIFFEISEN-VIE	19.02.2009

Huissiers de justice. – Vacance de poste. – Pour le poste d'huissier de justice vacant à Luxembourg, les demandes sont à faire parvenir au Ministère de la Justice dans le délai de trois semaines à partir de la présente publication. Les demandes doivent être accompagnées d'une notice biographique indiquant notamment les dates d'examen et les postes déjà occupés.

Indice des prix à la consommation du mois de février 2009.

L'indice des prix à la consommation, établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999, est de **740.36** pour le mois de février 2009 par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit pour le mois de février 2009 à **739.53**.

Luxembourg, le 11 mars 2009.
Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques

Liste des médiateurs en matière pénale. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 25 mars 2009, Madame Sonia MARTINS DOS SANTOS, demeurant à L-5236 Sandweiler, 15a, rue d'Oetrange, a été inscrite sur la liste des médiateurs.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Centres d'accueil avec hébergement pour enfants et jeunes adultes. – Agréments. Par arrêté ministériel du 26 janvier 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Nouvelle Association Enfants, Jeunes, Familles a.s.b.l.», ayant son siège à L-1420 Luxembourg, 50, avenue Gaston Diderich, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accompagnement en milieu ouvert», appelé «Aide Familiale», à l'adresse L-2730 Luxembourg, 29, rue Michel Welter.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 9 janvier 2010, prend effet le 26 janvier 2009 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/06/020**.

L'arrêté ministériel du 26 janvier 2009 remplace l'arrêté ministériel du 10 janvier 2008 accordant à l'ancien organisme gestionnaire «Aide Familiale» un agrément limité dans le temps jusqu'au 9 janvier 2010 pour son service «centre d'accompagnement en milieu ouvert», appelé «Aide Familiale», à l'adresse L-2730 Luxembourg, 29, rue Michel Welter.

Par arrêté ministériel du 26 janvier 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Nouvelle Association Enfants, Jeunes, Familles a.s.b.l.», ayant son siège à L-1420 Luxembourg, 50, avenue Gaston Diderich, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil classique», appelé «Kannerhaus Jonglënster», à l'adresse L-6130 Junglinster, 20, rue de Luxembourg.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 8 août 2009, prend effet le 26 janvier 2009 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/01/054**.

L'arrêté ministériel du 26 janvier 2009 remplace l'arrêté ministériel du 9 août 2007 accordant à l'ancien organisme gestionnaire «Aide Familiale» un agrément limité dans le temps jusqu'au 8 août 2009 pour son service «centre d'accueil classique», appelé «Kannerhaus Jonglënster», à l'adresse L-6130 Junglinster, 20, rue de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 26 janvier 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Nouvelle Association Enfants, Jeunes, Familles a.s.b.l.», ayant son siège à L-1420 Luxembourg, 50, avenue Gaston Diderich, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil classique», appelé «Foyer de la Vallée», à l'adresse L-5253 Sandweiler, 13, rue de la Vallée.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 27 avril 2010, prend effet le 26 janvier 2009 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/01/017**.

L'arrêté ministériel du 26 janvier 2009 remplace l'arrêté ministériel du 28 avril 2008 accordant à l'ancien organisme gestionnaire «KMA- Association Victor Elz a.s.b.l.» un agrément limité dans le temps jusqu'au 27 avril 2010 pour son service «centre d'accueil classique», appelé «Foyer de la Vallée», à l'adresse L-5253 Sandweiler, 13, rue de la Vallée.

Par arrêté ministériel du 28 janvier 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Nouvelle Association Enfants, Jeunes, Familles a.s.b.l.», ayant son siège à L-1420 Luxembourg, 50, avenue Gaston Diderich, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accompagnement en milieu ouvert», appelé «Kannerheem Itzig, Familienorientierter Dienst», à l'adresse L-5955 Itzig, 20, rue de Contern.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 27 juillet 2009, prend effet le 28 janvier 2009 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/06/015**.

L'arrêté ministériel du 28 janvier 2009 remplace l'arrêté ministériel du 9 décembre 2003 accordant à l'ancien organisme gestionnaire «KMA- Association Victor Elz a.s.b.l.» un agrément illimité pour son service «centre d'accompagnement en milieu ouvert», appelé «Kannerheem Itzig, Familienorientierter Dienst», à l'adresse L-5955 Itzig, 20, rue de Contern.

Par arrêté ministériel du 28 janvier 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Nouvelle Association Enfants, Jeunes, Familles a.s.b.l.», ayant son siège à L-1420 Luxembourg, 50, avenue Gaston Diderich, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil classique», appelé «Foyer Max & Moritz», à l'adresse L-3382 Noertzange, 1, rue de la Gare.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 27 juillet 2009, prend effet le 28 janvier 2009 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/01/019**.

L'arrêté ministériel du 28 janvier 2009 remplace l'arrêté ministériel du 14 janvier 2005 accordant à l'ancien organisme gestionnaire «KMA- Association Victor Elz a.s.b.l.» un agrément illimité pour son service «centre d'accueil classique», appelé «Foyer Max & Moritz», à l'adresse L-3382 Noertzange, 1, rue de la Gare.

Par arrêté ministériel du 28 janvier 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Nouvelle Association Enfants, Jeunes, Familles a.s.b.l.», ayant son siège à L-1420 Luxembourg, 50, avenue Gaston Diderich, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil classique», appelé «Kannerheem Itzig, Foyer Koplabunz», à l'adresse L-8213 Mamer, 17, rue Bambusch.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 27 juillet 2009, prend effet le 28 janvier 2009 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/01/018**.

L'arrêté ministériel du 28 janvier 2009 remplace l'arrêté ministériel du 30 septembre 2003 accordant à l'ancien organisme gestionnaire «KMA- Association Victor Elz a.s.b.l.» un agrément illimité pour son service «centre d'accueil classique», appelé «Kannerheem Itzig, Foyer Koplabunz», à l'adresse L-8213 Mamer, 17, rue Bambusch.

Par arrêté ministériel du 28 janvier 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Nouvelle Association Enfants, Jeunes, Familles a.s.b.l.», ayant son siège à L-1420 Luxembourg, 50, avenue Gaston Diderich, pour l'exercice de l'activité de «structure de logement en milieu ouvert», appelé «Kannerheem Itzig, Foyer Doheem», à l'adresse L-5955 Itzig, 20, rue de Contern.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 27 juillet 2009, prend effet le 28 janvier 2009 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/04/003**.

L'arrêté ministériel du 28 janvier 2009 remplace l'arrêté ministériel du 1er septembre 2008 accordant à l'ancien organisme gestionnaire «KMA- Association Victor Elz a.s.b.l.» un agrément illimité pour son service «structure de logement en milieu ouvert», appelé «Kannerheem Itzig, Foyer Doheem», à l'adresse L-5955 Itzig, 20, rue de Contern.

Par arrêté ministériel du 28 janvier 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Nouvelle Association Enfants, Jeunes, Familles a.s.b.l.», ayant son siège à L-1420 Luxembourg, 50, avenue Gaston Diderich, pour l'exercice de l'activité de «structure de logement en milieu ouvert», appelé «Kannerheem Itzig, Service SLEMO», à l'adresse L-5955 Itzig, 20, rue de Contern.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 27 juillet 2009, prend effet le 28 janvier 2009 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/04/002**.

L'arrêté ministériel du 28 janvier 2009 remplace l'arrêté ministériel du 11 novembre 2003 accordant à l'ancien organisme gestionnaire «KMA- Association Victor Elz a.s.b.l.» un agrément illimité pour son service «structure de logement en milieu ouvert», appelé «Kannerheem Itzig, Service SLEMO», à l'adresse L-5955 Itzig, 20, rue de Contern.

Par arrêté ministériel du 28 janvier 2009, l'agrément limité dans le temps du 30 juillet 2008 accordé à la société de la Croix-Rouge Luxembourgeoise, organisme gestionnaire, ayant son siège à L-1840 Luxembourg, 44, boulevard Joseph II, pour l'exercice de l'activité «centre d'accueil classique», appelé «Maison Norbert Ensch – groupe des jeunes – Kreïntjeshaff», à l'adresse L-5324 Contern, 9, Kroentgeshof, enregistré sous le numéro **EF/CA/01/058**, est prorogé pour une durée de six mois jusqu'au 27 juillet 2009.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 30 juillet 2008.

Par arrêté ministériel du 9 février 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation Caritas Luxembourg», ayant son siège à l'adresse L-2730 Luxembourg, 29, rue Michel Welter, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil spécialisé», appelé «Service accueil de jour – Projet Form'Actif», à l'adresse L-7570 Mersch, 17, rue Nic Welter.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 8 août 2010, prend effet le 9 février 2009 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/03/016**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 16 décembre 2008.

Par arrêté ministériel du 9 février 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation Caritas Luxembourg», ayant son siège à l'adresse L-2730 Luxembourg, 29, rue Michel Welter, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil spécialisé», appelée «Service accueil de jour – Projet Form'Actif», à l'adresse L-1140 Luxembourg, 30, route d'Arlon.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 8 août 2010, prend effet le 9 février 2009 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/03/015**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 16 décembre 2008.

Par arrêté ministériel du 9 février 2009, l'agrément limité dans le temps du 9 février 2004, accordé à l'organisme gestionnaire «Jongenheem asbl», ayant son siège à L-2732 Luxembourg, 33, rue Wilson, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil spécialisé», appelé «Oikos», à l'adresse L-1244 Luxembourg, 55, rue J. François Boch et enregistré sous le numéro **EF/CA/03/006**, est prorogé pour une durée de cinq ans jusqu'au 8 février 2014.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 9 février 2004.

Par arrêté ministériel du 2 mars 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation Lëtzebuerger Kannerduerf», ayant son siège à L-7534 Mersch, 10, rue Hermann Gmeiner, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil spécialisé», «Schneider Haff», à l'adresse L-5870 Alzingen, 9, rue de Syren.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 13 octobre 2008, accordant un agrément limité dans le temps à l'organisme gestionnaire «Fondation Lëtzebuerger Kannerduerf» pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil spécialisé», appelé «Schneider Haff», à l'adresse L-5870 Alzingen, 9, rue de Syren.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 1er septembre 2009, prend effet le 2 mars 2009 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/03/014**.

Par arrêté ministériel du 2 mars 2009, un agrément illimité a été accordé à l'organisme gestionnaire «Jongenheem asbl», ayant son siège à l'adresse L-2732 Luxembourg, 33, rue Wilson, pour l'exercice de son service «centre d'accueil classique» appelé «Groupe de vie Esch 1», à l'adresse L-4319 Esch/Alzette, 16, rue Robert Schuman.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 2 mars 2009 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/01/022**.

L'arrêté ministériel du 2 mars 2009 remplace l'arrêté ministériel du 28 avril 2008.

Par arrêté ministériel du 2 mars 2009, un agrément illimité a été accordé à l'organisme gestionnaire «Jongenheem asbl», ayant son siège à l'adresse L-2732 Luxembourg, 33, rue Wilson, pour l'exercice de son service «centre d'insertion socio-professionnelle» appelé «Solidarité – Jeunes CIRP», à l'adresse L-8069 Bertrange, 19, rue de l'Industrie.

L'agrément qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 2 mars 2009 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/05/003**.

L'arrêté ministériel du 2 mars 2009 remplace l'arrêté ministériel du 18 août 2004 accordant à l'ancien organisme gestionnaire «Aarbéchtshëllef asbl» un agrément illimité pour l'exercice de l'activité définie par le règlement grand-ducal du 9 janvier 2001 concernant l'agrément à accorder aux gestionnaires de services pour personnes adultes seules ou avec enfants, sous la dénomination de «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes, Structure de mise au travail, Aarbéchtshëllef», à l'adresse L-8069 Bertrange, 19, rue de l'Industrie, enregistré sous le numéro A/2004/1/4(a).

Le présent arrêté ministériel du 2 mars 2009 remplace l'arrêté ministériel du 15 octobre 2003 accordant à l'association sans but lucratif «Jongenheem», organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-2732 Luxembourg, 33, rue Wilson, un agrément illimité pour l'exercice de l'activité de «centre d'insertion socio-professionnelle», appelé «Gamo», à l'adresse L-8069 Bertrange, 19, rue de l'Industrie.

Par arrêté ministériel du 2 mars 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Paerd's Atelier», ayant son siège à l'adresse L-2662 Luxembourg, 70, rue Verte, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil classique», appelé «Service d'hébergement du projet Liewenshaff», à l'adresse L-9165 Merscheid, 32, Duerfstrooss.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 1er septembre 2009, prend effet le 2 mars 2009 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/01/059**.

L'arrêté ministériel du 2 mars 2009 remplace l'arrêté ministériel du 16 janvier 2004 accordant à l'organisme gestionnaire «Paerd's Atelier», ayant son siège à l'adresse L-2662 Luxembourg, 70, rue Verte, un agrément illimité pour l'exercice de l'activité définie par le règlement grand-ducal du 18 décembre 1998 concernant l'agrément gouvernemental à accorder aux gestionnaires de services pour personnes handicapées, sous la dénomination de «Service d'hébergement du projet Liewenshaff», à l'adresse L-9165 Merscheid, 32, Duerfstrooss, enregistré sous le numéro 9905/2.

Par arrêté ministériel du 2 mars 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Paerd's Atelier», ayant son siège à l'adresse L-2662 Luxembourg, 70, rue Verte, pour l'exercice de l'activité de «centre d'insertion socio-professionnelle», appelé «Service de formation du projet Liewenshaff», à l'adresse L-9165 Merscheid, 32, Duerfstrooss.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 1er septembre 2009, prend effet le 2 mars 2009 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/05/004**.

L'arrêté ministériel du 2 mars 2009 remplace l'arrêté ministériel du 16 janvier 2004 accordant à l'organisme gestionnaire «Paerd's Atelier», ayant son siège à l'adresse L-2662 Luxembourg, 70, rue Verte, un agrément illimité pour l'exercice de l'activité définie par le règlement grand-ducal du 18 décembre 1998 concernant l'agrément gouvernemental à accorder aux gestionnaires de services pour personnes handicapées, sous la dénomination de «Service de formation du projet Liewenshaff», à l'adresse L-9165 Merscheid, 32, Duerfstrooss, enregistré sous le numéro 9905/1.

Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative. – Examens-concours. – Il est porté à la connaissance des intéressé(e)s que le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative organisera au cours du mois de mai 2009 les examens-concours suivants par recrutement externe:

le 14 mai 2009:

examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière supérieure administrative

Relevé des vacances de poste:

Département ministériel, administration ou service public	Nombre de postes vacants
Ministère des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement – Département du Logement Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en droit*	1
Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur Un cycle universitaire complet de quatre années en droit*	1
Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle – Centre de langues Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en gestion d'entreprise ou en sciences économiques (orientation administrations publiques)	1

Département ministériel, administration ou service public	Nombre de postes vacants
Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle – Service de la Formation professionnelle Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en pédagogie	1
Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle – Service de la Formation professionnelle Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en infomatique	1
Ministère d'Etat – Commission nationale pour la Protection des Données Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en journalisme, en relations publiques, en sciences des communications ou en sciences politiques	1
Ministère des Finances Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en droit*	1
Ministère des Finances Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en économie	1
Administration de l'Enregistrement et des Domaines Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en droit*	1
Association d'Assurance contre les Accidents Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en droit*	1
Commissariat aux Assurances Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en droit*	1

* Le certificat de formation complémentaire en droit luxembourgeois est exigé.

le 12 mai 2009:

examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière supérieure scientifique

Relevé des vacances de poste:

Département ministériel, administration ou service public	Nombre de postes vacants
Administration des Bâtiments publics Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en architecture	1
Administration des Contributions directes Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en informatique	2
Administration de la Gestion de l'Eau Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en chimie ou en génie de l'environnement	1
Administration de la Gestion de l'Eau Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en biologie ou en sciences de l'environnement avec spécialisation en biologie	1
Administration de la Gestion de l'Eau Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en agronomie	1
Administration de la Gestion de l'Eau Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en hydrologie ou en géographie physique	1

Département ministériel, administration ou service public	Nombre de postes vacants
Administration de la Gestion de l'Eau Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en chimie ou en sciences de l'environnement	1
Administration des Services techniques de l'Agriculture Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en agronomie	1
Association d'Assurance contre les Accidents Formation demandée: Ingénieur diplômé – Un cycle universitaire complet de quatre années	1
Centre commun de la Sécurité sociale Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en informatique, en mathématiques ou une formation d'ingénieur diplômé	4
Centre Informatique de l'Etat Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en informatique	6

Pour tous les postes vacants la nationalité luxembourgeoise est requise.

Les relevés pourront être modifiés ou complétés suite à des autorisations d'engagement supplémentaires et suite à des autorisations de remplacement de postes devenus vacants.

Les épreuves préliminaires aux examens-concours en vue du contrôle de la connaissance des langues luxembourgeoise, allemande et française auront lieu entre le 27 et le 30 avril 2009 **(uniquement pour les candidat(e)s qui présentent un certificat de fin d'études secondaires étranger).**

Organe de taxation en matière de droit successoral rural. – Par arrêté ministériel du 10 mars 2009 modifiant l'arrêté ministériel du 21 juillet 2005 portant renouvellement de la composition de l'organe de taxation en matière de droit successoral rural, ont été nommés au sein de l'organe de taxation:

a) membre effectif:

Monsieur Paul JACQUE, Ingénieur-technicien inspecteur principal 1er en rang au Service d'économie rurale

en remplacement de Monsieur Georges PÜTZ en retraite.

b) membre suppléant:

Monsieur Gérard CONTER, Conseiller économique adjoint au Service d'économie rurale

en remplacement de Monsieur Paul JACQUE.

Monsieur Paul JACQUE, précité, remplira les fonctions de secrétaire de l'organe de taxation.

Police grand-ducale. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 27 février 2009, Monsieur Marc REUTER, commissaire en chef de police, a été nommé au grade de commissaire principal hors cadre avec effet au 1er mars 2009.

Par arrêté grand-ducal du 27 février 2009, Madame Stephie REICHERT, stagiaire dans le cadre supérieur de la Police grand-ducale, a été nommée au grade de commissaire principal avec effet au 1er mars 2009.

Par arrêté grand-ducal du 13 mars 2009, Madame Myriam MEYER, stagiaire dans le cadre supérieur de la Police grand-ducale, a été nommée au grade de commissaire principal avec effet au 1er avril 2009.

Relations extérieures. – Remise des lettres de créance.

Le 18 mars 2009 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Madame Karin JAANI, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République d'Estonie.

A la même occasion Son Excellence Madame Karin JAANI a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 18 mars 2009 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Dato' Gulam Hussein Bin Gulam HANIFF, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Malaisie.

A la même occasion Son Excellence Dato' Gulam Hussein Bin Gulam HANIFF a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 18 mars 2009 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Louis de LORIMIER, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Canada.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Louis de LORIMIER a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 18 mars 2009 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur PARK Joon-woo, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Corée.

A la même occasion Son Excellence Monsieur PARK Joon-woo a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 18 mars 2009 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Muhammad Abdul GHAFFAR, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume de Bahreïn.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Muhammad Abdul GHAFFAR a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 10 mars 2009, Monsieur le docteur Philippe FAVROT, né le 4 mai 1973, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en médecine du travail au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 10 mars 2009, Madame le docteur Anne-Marie THIELEN, née le 18 avril 1976, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en dermato-vévérologie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 10 mars 2009, Monsieur Bernard WERNER, né le 31 mai 1955, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en rééducation et réadaptation fonctionnelles au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 10 mars 2009, Monsieur le docteur Jan GOSEPATH, né le 1er avril 1968, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en oto-rhino-laryngologie au Luxembourg.

Santé. – Médecine dentaire. – Par arrêté ministériel du 20 mars 2009, Monsieur le docteur Dirk GROTEMEYER, né le 8 février 1966, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en chirurgie vasculaire au Luxembourg.

Santé. – Médecine vétérinaire. – Par arrêté ministériel du 20 mars 2009, Madame Sandra GORGES, née le 17 avril 1978, a été autorisée à exercer la profession de médecin-vétérinaire au Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 23 mars 2009, Madame Emilie LAMBRECH, née le 20 décembre 1982, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 20 mars 2009, Madame Véronique MANGEN, née le 5 mars 1983, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Société de courtage en matière d'assurances. – Agréments de sous-courtiers d'assurances retirés pendant le mois de février 2009.

Nom et domicile	Société de courtage en matière d'assurances	Date de l'annulation
CIMINO Cynthia, Strassen	SCHWEITZER LUXEMBOURG	27.02.2009
HARSCH Romain, Tuntange	AC D	27.02.2009

Arrêté ministériel du 3 mars 2009 portant désignation des membres effectifs et suppléants de la Chambre de Commerce.

RECTIFICATIF

Au Mém. B. N° 20 du 18 mars 2009, p. 281, alinéa 21 est à lire: «M. MAQUIL Michel Marie-Joseph, économiste, Luxembourg» (au lieu de: M. MAQUEL).

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 27 **9 avril 2009**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 13 février 2009 autorisant Monsieur Liberdade BUQUELE DILO à changer son prénom actuel en celui de «Mathieu».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Maître Sanae IGRI, avocat à Luxembourg, sollicitant au nom de Monsieur Liberdade BUQUELE DILO, né le 27 novembre 1981 à Buco-Zau Cabinda (Angola), de nationalité angolienne, demeurant à L-5771 Weiler-la-Tour, 5, route de Thionville, l'autorisation de changer son prénom actuel en celui de «Mathieu»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Liberdade BUQUELE DILO est autorisé à changer son prénom actuel en celui de «Mathieu».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Château de Berg, le 13 février 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 13 février 2009 autorisant Monsieur Gilles LUQUE DOS SANTOS à changer son nom patronymique actuel en celui de «LUQUE».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Gilles LUQUE DOS SANTOS, né le 19 février 1987 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-3855 Schifflange, 14, Cité Emile Mayrisch, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «LUQUE»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Gilles LUQUE DOS SANTOS est autorisé à changer son nom patronymique actuel en celui de «LUQUE».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Château de Berg, le 13 février 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 13 février 2009 autorisant Monsieur Michel MARTINEZ CUBILLAS à changer son nom patronymique actuel en celui de «MARTINEZ».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Michel MARTINEZ CUBILLAS, né le 2 juin 1974 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-7570 Mersch, 23A, rue Nic Welter, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «MARTINEZ»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Michel MARTINEZ CUBILLAS est autorisé à changer son nom patronymique actuel en celui de «MARTINEZ».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Château de Berg, le 13 février 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 13 février 2009 autorisant Madame Rachel Nicole Claudine STEFFEN à changer le nom patronymique actuel de son fils mineur Sascha Dexter SCHREIBER en celui de «STEFFEN».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Maître Jean Tonnar, avocat à Esch-sur-Alzette, sollicitant au nom de Madame Rachel Nicole Claudine STEFFEN, l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de son fils mineur Sascha Dexter SCHREIBER, né le 15 janvier 2005 à Bitburg (Allemagne), de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-3660 Kayl, 16, rue du Moulin, en celui de «STEFFEN»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Rachel Nicole Claudine STEFFEN est autorisée à changer le nom patronymique actuel de son fils mineur Sascha Dexter SCHREIBER en celui de «STEFFEN».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Château de Berg, le 13 février 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 13 février 2009 autorisant Monsieur Lucien Michel WOLFF à changer ses prénoms actuels en celui de «Luc».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Lucien Michel WOLFF, né le 7 mai 1969 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-5211 Sandweiler, 9, rue Belle-Vue, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en celui de «Luc»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Lucien Michel WOLFF est autorisé à changer ses prénoms actuels en celui de «Luc».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Château de Berg, le 13 février 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 9 mars 2009 autorisant Madame Deborah GALLI, veuve de Monsieur Paulo Jorge SIMOES COTRIM à changer son nom patronymique actuel ainsi que celui de ses enfants mineurs Jonathan SIMOES COTRIM, Jordan SIMOES COTRIM et Noémie SIMOES COTRIM en celui de «SIMOES».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Maître Claude PAULY, sollicitant au nom de Madame Deborah GALLI, veuve de Monsieur Paulo Jorge SIMOES COTRIM, demeurant à L-5540 Remich, 52, rue de la Gare, l'autorisation de changer son nom patronymique actuel ainsi que celui de ses enfants mineurs Jonathan SIMOES COTRIM, né le 23 juin 1999 à Luxembourg, Jordan SIMOES COTRIM, né le 2 juin 2001 à Luxembourg et Noémie SIMOES COTRIM, née le 18 mai 2004 à Luxembourg, tous de nationalité luxembourgeoise, en celui de «SIMOES»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Deborah GALLI, veuve de Monsieur Paulo Jorge SIMOES COTRIM est autorisée à changer son nom patronymique actuel ainsi que celui de ses enfants mineurs Jonathan SIMOES COTRIM, Jordan SIMOES COTRIM et Noémie SIMOES COTRIM en celui de «SIMOES».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Château de Berg, le 9 mars 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 9 mars 2009 autorisant Monsieur Martin Emile HOLZEM et son épouse Madame Nathalie ROMMES à changer le prénom actuel de leur fils mineur Mbulelo HOLZEM en ceux de «Jonathan Mbulelo».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Martin Emile HOLZEM et son épouse Madame Nathalie ROMMES, sollicitant l'autorisation de changer le prénom actuel de leur fils mineur Mbulelo HOLZEM, né le 13 juin 2005, à Johannesburg (Afrique du Sud), de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-3985 Pissange, 1, am Pesch, en ceux de «Jonathan Mbulelo»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Martin Emile HOLZEM et son épouse Madame Nathalie ROMMES sont autorisés à changer le prénom actuel de leur fils mineur Mbulelo HOLZEM, en ceux de «Jonathan Mbulelo».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Château de Berg, le 9 mars 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 9 mars 2009 autorisant Madame Yvonne Yee-Win LAU et Monsieur Guy Jean Louis VINANDY à changer le nom patronymique actuel de l'enfant mineur Sam Shen Mei VINANDY en celui de «VINANDY-LAU».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Yvonne Yee-Win LAU et Monsieur Guy Jean Louis VINANDY, sollicitant l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de l'enfant mineur Sam Shen Mei VINANDY, né le 27 septembre 1991 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-5410 Beyren, 48, rue Fuert, en celui de «VINANDY-LAU»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Yvonne Yee-Win LAU et Monsieur Guy Jean Louis VINANDY sont autorisés à changer le nom patronymique actuel de l'enfant mineur Sam Shen Mei VINANDY en celui de «VINANDY-LAU».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Château de Berg, le 9 mars 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 9 mars 2009 autorisant Monsieur Alessandro LOBINA et son épouse Madame Debora STILLAVATO à changer le prénom actuel de leur fils mineur Wiliam LOBINA en celui de «William».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Alessandro LOBINA et son épouse Madame Debora STILLAVATO, sollicitant l'autorisation de changer le prénom actuel de leur fils mineur Wiliam LOBINA, né le 12 juillet 2006, à Esch-sur-Alzette, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-4220 Esch-sur-Alzette, 44, rue de Luxembourg, en celui de «William»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Alessandro LOBINA et son épouse Madame Debora STILLAVATO sont autorisés à changer le prénom actuel de leur fils mineur Wiliam LOBINA, en celui de «William».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Château de Berg, le 9 mars 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 27 mars 2009 portant nomination des membres de la Commission Nationale de Contrôle et d'Evaluation de l'application de la loi du 16 mars 2009 sur l'euthanasie et l'assistance au suicide.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 6 de la loi du 16 mars 2009 sur l'euthanasie et l'assistance au suicide;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Sont nommés membres de la Commission Nationale de Contrôle et d'Evaluation de l'application de la loi du 16 mars 2009 sur l'euthanasie et l'assistance au suicide, pour une durée de trois ans:

a) Membres docteurs en médecine:

- *Sur proposition de l'association la plus représentative des médecins et médecins-dentistes:*
  Monsieur le docteur Carlo BOCK, médecin spécialiste en médecine interne, demeurant à Luxembourg
  Madame le docteur Godelieve VAN DEN BOSSCHE, médecin spécialiste en médecine interne, demeurant à Esch/Alzette
- *Sur proposition du Collège médical:*
  Monsieur le docteur Paul RAUCHS, psychiatre, demeurant à Luxembourg

b) Membres juristes:

- *Sur proposition de la Cour supérieure de Justice:*
  Madame Eliette BAULER, présidente de Chambre à la Cour d'appel
- *Sur proposition de l'Université du Luxembourg:*
  Monsieur le Professeur Dr Stefan BRAUM, professeur en droit à la faculté de droit, d'économie et de finance
- *Sur proposition du Conseil de l'Ordre des Avocats:*
  Maître François TURK, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg

c) Membre issu des professions de santé proposé par le Conseil supérieur de certaines professions de santé:
Monsieur Romain POOS, président du Conseil supérieur de certaines professions de santé

d) Membres représentants d'une organisation ayant comme objet la défense des droits du patient:

- *Sur proposition de la Patiente Vertriedung a.s.b.l.:*
  Monsieur Marcel DETAILLE, demeurant à Rumelange
  Monsieur Roland KOLBER, demeurant à Gosseldange

Art. 2. Notre Ministre de la Santé est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale,
Mars Di Bartolomeo

Palais de Luxembourg, le 27 mars 2009.
Henri

Arrêté ministériel du 30 mars 2009 portant désignation de deux membres effectifs et d'un membre suppléant représentant la Société luxembourgeoise de biologie clinique au sein de la commission de surveillance prévue à l'article 72 du Code de la sécurité sociale.

Le Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale,

Vu l'article 72 du Code de la sécurité sociale;

Vu les articles 1er, 2 et 16 du règlement grand-ducal du 25 octobre 1999 déterminant le fonctionnement de la commission de surveillance prévue à l'article 72 du Code des assurances sociales;

Vu la proposition de la Société luxembourgeoise de biologie clinique du 27 mars 2009;

Arrête:

Art. 1er. Madame le Docteur Danielle MEUNIER, Esch/Alzette et Madame Patricia BORDE-CHICHÉ, Luxembourg, sont désignées membres effectifs représentant la Société luxembourgeoise de biologie clinique au sein de la Commission de surveillance prévue à l'article 72 du Code de la sécurité sociale en remplacement de Monsieur le Prof. Docteur Bernard WEBER et de Monsieur le Docteur Jean-Marie MANGEN, démissionnaires, dont elles achèveront les mandats.

Art. 2. Monsieur le Docteur Marc BIVER, Wiltz, est désigné membre suppléant représentant la Société luxembourgeoise de biologie clinique au sein de la Commission de surveillance prévue à l'article 72 du Code de la sécurité sociale en remplacement de M. le Docteur Jean-Luc DOURSON, démissionnaire, dont il achèvera le mandat.

Art. 3. Le présent arrêté est publié au Mémorial, ampliations en sont adressées aux intéressés pour leur servir de titre, ainsi qu'à la Cour des comptes pour information.

Luxembourg, le 30 mars 2009.

Le Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale,
Mars Di Bartoloméo

Arrêté ministériel du 2 avril 2009 portant modification de l'arrêté ministériel du 21 juillet 2008 portant désignation des membres du Conseil de la consommation.

Le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur,

Vu l'article 13 de la loi modifiée du 25 août 1983 relative à la protection juridique du consommateur;

Vu le règlement grand-ducal du 6 mai 2005 concernant l'organisation et le fonctionnement du Conseil de la consommation;

Vu l'article 1er du règlement précité;

Arrête:

Art. 1er. Est désignée comme membre effectif du Conseil de la consommation Madame Joëlle BENGUIGUI en remplacement de Madame Françoise ALEX, dont elle achèvera le mandat.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Un exemplaire en sera expédié à la personne concernée pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 2 avril 2009.

Le Ministre de l'Economie
et du Commerce extérieur,
Jeannot Krecké

Administration des douanes et accises. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 27 février 2009, Monsieur Frank SCHWEITZER, rédacteur principal à l'administration des douanes et accises, a été nommé contrôleur adjoint à la même administration avec effet au 1er mars 2009.

Par arrêté grand-ducal du 27 février 2009, Monsieur Ferdi FABER, rédacteur principal à l'administration des douanes et accises, a été nommé contrôleur adjoint à la même administration avec effet au 1er mars 2009.

Par arrêté grand-ducal du 27 février 2009, Monsieur David BOFFERDING, rédacteur principal à l'administration des douanes et accises, a été nommé contrôleur adjoint à la même administration avec effet au 1er mars 2009.

Par arrêté grand-ducal du 27 février 2009, Madame Carole SCHMIT, rédacteur principal à l'administration des douanes et accises, a été nommée receveur C à la même administration avec effet au 1er mars 2009.

Administration de l'enregistrement et des domaines. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 27 février 2009, Madame Michèle MOYEN, rédacteur principal à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommée chef de bureau adjoint à la même administration avec effet au 1er mars 2009.

Commission de nomenclature. – Désignation des représentants de la Société luxembourgeoise de biologie clinique. – Par arrêté ministériel du 27 mars 2009, Madame Patricia BORDE-CHICHÉ, Luxembourg et Monsieur le Docteur Matthias OPP, Luxembourg, ont été désignés représentants effectif, respectivement suppléant de la Société luxembourgeoise de biologie clinique au sein de la Commission de nomenclature en remplacement de Messieurs les Docteurs Bernard WEBER et Jean-Luc DOURSON, démissionnaires.

Commission technique pour l'admission des variétés des espèces de plantes agricoles. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 5 mars 2009 ont été nommés membres au sein de ladite commission pour une durée de cinq ans:

a) membres effectifs:

MM.	CLESSE Lucien,	agronome, Eschdorf
	HEUSCHLING Serge,	professeur-ingénieur au Lycée Technique Agricole
	NOESEN Henri,	directeur du Syndicat des producteurs de semences

	STEICHEN Guy,	ingénieur agronome à la Chambre d'Agriculture
	WEYLAND Marc,	ingénieur chef de division à l'Administration des services techniques de l'agriculture
	WIETOR Léon,	directeur de l'Administration des services techniques de l'agriculture.

b) membres suppléants:

MM.	FLAMMANG Joseph,	premier commis technique principal à l'Administration des services techniques de l'agriculture
	KREMER Franz,	employé ingénieur agronome à l'Administration des services techniques de l'agriculture
	MANGEN Paul,	agronome, Buschdorf
Mme	NILLES Simone,	professeur-ingénieur au Lycée Technique Agricole
MM.	SCHYNS Hugues,	directeur du Syndicat des producteurs de plants de pommes de terre
	STEICHEN Alex,	ingénieur agronome à la Chambre d'Agriculture.

Monsieur Léon WIETOR remplira les fonctions de président de la commission.

Monsieur Romain GENGLER, premier commis technique principal à l'Administration des services techniques de l'agriculture, est adjoint à la commission comme secrétaire.

Corps diplomatique. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 27 mars 2009, Madame Michèle EISENBARTH, Conseiller de légation en service ordinaire, a été nommée Conseiller de légation première classe en service ordinaire.

Juridictions administratives. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 6 février 2009, Monsieur Jean-Claude WIWINIUS, président de chambre à la Cour d'appel, et Monsieur Camille HOFFMANN, premier conseiller à la Cour d'appel, ont été nommés conseillers suppléants à la Cour administrative.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 23 mars 2009, Madame Christina BAUER, née le 30 janvier 1983, a été autorisée à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 23 mars 2009, Monsieur Hans-Gerd GUMPRECHT, né le 24 septembre 1962, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en psychiatrie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 23 mars 2009, Monsieur le docteur Jochen VOGEL, né le 26 septembre 1961, a été autorisé à excercer la profession de médecin-spécialiste en orthopédie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 25 mars 2009, Monsieur de docteur Jean-Luc FRANKART, né le 20 avril 1965, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en médecine interne au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 25 mars 2009, Madame le docteur Maria PICHT, épouse BARTH, née le 12 septembre 1963, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 28 17 avril 2009

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 9 mars 2009 autorisant Monsieur Daniel Domingos DIAS et son épouse Madame Regina PARRAGA JACOBO à changer le nom patronymique actuel de leur fille mineure Ilaria COMPARETTO PARRAGA, en celui de «DIAS PARRAGA».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Daniel Domingos DIAS et son épouse Madame Regina PARRAGA JACOBO, sollicitant l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de leur fille mineure Ilaria COMPARETTO PARRAGA, née le 29 avril 2007, à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-4526 Niederkorn, 1, rue des Celtes, en celui de «DIAS PARRAGA»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Daniel Domingos DIAS et son épouse Madame Regina PARRAGA JACOBO sont autorisés à changer le nom patronymique actuel de leur fille mineure Ilaria COMPARETTO PARRAGA, en celui de «DIAS PARRAGA».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Château de Berg, le 9 mars 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 9 mars 2009 autorisant Madame Carine MONTEIRO à changer son nom patronymique actuel en celui de «MONTEIRO FERREIRA».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Carine MONTEIRO, née le 1er avril 1984 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-3543 Dudelange, 25, rue Pasteur, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «MONTEIRO FERREIRA»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Carine MONTEIRO est autorisée à changer son nom patronymique actuel en celui de «MONTEIRO FERREIRA».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Château de Berg, le 9 mars 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 9 mars 2009 autorisant Monsieur Fernand Joseph SCHAUS et son épouse Madame Daniela TEIXEIRA DE ANDRADE à changer les prénoms et nom patronymique actuels de leur fils mineur Gabriel Alain SCHAUS, en ceux de «Gabriel SCHAUS ANDRADE».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Fernand Joseph SCHAUS et son épouse Madame Daniela TEIXEIRA DE ANDRADE, sollicitant l'autorisation de changer les prénoms et nom patronymique actuels de leur fils mineur Gabriel

Alain SCHAUS, né le 24 avril 2006, à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-6681 Mertert, 34, rue de Manternach, en ceux de «Gabriel SCHAUS ANDRADE»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Fernand Joseph SCHAUS et son épouse Madame Daniela TEIXEIRA DE ANDRADE sont autorisés à changer les prénoms et nom patronymique actuels de leur fils mineur Gabriel Alain SCHAUS, en ceux de «Gabriel SCHAUS ANDRADE».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Château de Berg, le 9 mars 2009.
Henri

Arrêté ministériel du 30 mars 2009 portant nomination des délégués à la formation des adultes pour l'organisation des cours d'instruction civique à suivre pour être admis à la naturalisation.

La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,

Vu le règlement grand-ducal du 31 octobre 2008 concernant l'organisation des cours d'instruction civique à suivre pour être admis à la naturalisation;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés délégués à la formation des adultes pour remplir les missions d'organisation des cours d'instruction civique pour la durée de l'année scolaire 2008-2009:

à l'Athénée de Luxembourg:
Monsieur Gérard ZENS, professeur-attaché et Monsieur Claude HEISER, directeur-adjoint;

au Lycée Classique de Diekirch:
Monsieur Jean-Claude KRACK, professeur;

au Lycée Hubert Clément:
Monsieur Jean THEIS, directeur-adjoint.

Art. 2. Pour réaliser cette organisation, les délégués bénéficient d'une indemnisation telle qu'elle est prévue au règlement ministériel du 20 juillet 1992 concernant la nomination, les attributions et les rémunérations des délégués à la formation des adultes.

Art. 3. Le présent arrêté est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 30 mars 2009.
La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Arrêtés ministériels pris en vertu de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Par arrêté ministériel du 31 mars 2009, Monsieur Philippe ALVES LOPES, né le 13 juin 1985 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-3397 Roeser, 4a, rue d'Alzingen, a été autorisé à porter les nom et prénom de LOPES Philippe.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Par arrêté ministériel du 31 mars 2009, Madame Eliane FARIA TEIXEIRA, née le 16 mai 1972 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-3786 Tétange, 36, rue Pierre Schiltz, a été autorisée à porter les nom et prénom de TEIXEIRA Eliane.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Par arrêté ministériel du 31 mars 2009, Monsieur Thierry FERREIRA DE OLIVEIRA, né le 21 mars 1988 à Luxembourg, demeurant à L-5408 Bous, 43, rue de Luxembourg, a été autorisé à porter les nom et prénom de OLIVEIRA Thierry.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Par arrêté ministériel du 31 mars 2009, Monsieur Frederico FERREIRA DE SOUSA, né le 13 janvier 1977 à Differdange, demeurant à L-4688 Differdange, 7, rue Edmond Zinnen, a été autorisé à porter les nom et prénom de DE SOUSA Frederico.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Par arrêté ministériel du 31 mars 2009, Monsieur Luís Manuel GONÇALVES FERRAZ, né le 16 mars 1976 à Eja/Penafiel (Portugal), demeurant à L-3630 Kayl, 52, rue de Dudelange, a été autorisé à porter les nom et prénoms de FERRAZ Luis Manuel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Par arrêté ministériel du 31 mars 2009, Monsieur Xaver ITEN, né le 13 septembre 1932 à Zug (Suisse), demeurant à L-2343 Luxembourg, 78, rue des Pommiers, a été autorisé à porter les nom et prénom de ITEN Xavier.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Par arrêté ministériel du 31 mars 2009, Monsieur Emanuel LOUREIRO DOS SANTOS, né le 12 juin 1978 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-4478 Belvaux, 8, rue des Prés, a été autorisé à porter les nom et prénom de LOUREIRO Emmanuel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Par arrêté ministériel du 31 mars 2009, Monsieur Carlos Miguel MARQUES HENRIQUES, né le 24 juillet 1972 à Fatima/Nova Lisboa (Angola), demeurant à L-9513 Wiltz, 14, rue de la Chapelle, a été autorisé à porter les nom et prénom de MARQUES Carlos Miguel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Par arrêté ministériel du 31 mars 2009, Monsieur Mário Jorge RIBEIRO NEGRÃO, né le 21 septembre 1970 à Coimbra (Sé Nova)/Coimbra (Portugal), demeurant à L-9766 Munshausen, 20, Duerefstrooss, a été autorisé à porter les nom et prénom de NEGRÂO Georges.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Par arrêté ministériel du 31 mars 2009, Monsieur Fatos RUGOVAJ, né le 10 octobre 1986 à Istog (Kosovo), demeurant à L-8544 Nagem, 5, rue Principale, a été autorisé à porter les nom et prénom de RUGOVA Fatos.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Par arrêté ministériel du 31 mars 2009, Madame Sandra Maria TEIXEIRA FERREIRA, née le 23 avril 1978 à Luxembourg, demeurant à L-1619 Luxembourg, 52, rue Michel Gehrend, a été autorisée à porter les nom et prénoms de FERREIRA Sandra Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Administration des Bâtiments Publics. – Démissions. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 27 septembre 2008, démission honorable de ses fonctions a été accordée à partir du 1er mars 2009 à Monsieur Dominique ROSEN, architecte 1ère classe à l'administration des Bâtiments Publics.

Par arrêté grand-ducal du 31 octobre 2008, démission honorable de ses fonctions a été accordée à partir du 1er mars 2009 à Monsieur Fernand OTTO, directeur des Bâtiments Publics.

Par arrêté grand-ducal du 30 janvier 2009 Monsieur Luc DHAMEN, architecte chef de division à l'administration des Bâtiments Publics, a été nommé à la fonction d'architecte 1ère classe auprès de la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 30 janvier 2009 Monsieur Marc TURPEL, ingénieur inspecteur à l'administration des Bâtiments Publics, a été nommé ingénieur principal auprès de la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 27 février 2009 Monsieur Jean LEYDER, architecte 1ère classe à l'administration des Bâtiments Publics, a été nommé à la fonction de directeur des Bâtiments Publics.

Par arrêté grand-ducal du 9 mars 2009 Monsieur Louis REUTER, architecte chef de division à l'administration des Bâtiments Publics, a été nommé architecte 1ère classe auprès de la même administration.

Administration des contributions directes. – Délégations. – Nominations. – En exécution de l'article 9, alinéa 1er de la loi du 27 novembre 1933 concernant le recouvrement des contributions directes et des cotisations d'assurance sociale et de l'article 1er, n°4 de l'arrêté grand-ducal du 29 octobre 1946, concernant la remise en vigueur, sous certaines modifications et additions de la loi précitée du 27 novembre 1933, le directeur des contributions a donné délégation pour requérir auprès des bureaux des hypothèques l'inscription et rendre exécutoire les contraintes décernées par les receveurs des contributions à Madame l'attachée de Gouvernement Martine HEIDERSCHEID, à Mesdames et Messieurs les inspecteurs de direction premiers en rang Marc BIREL, Gaston BOUJONG, Georges BRUCH, Jean BRUCHER, Marc de la HAMETTE, Jacques FISCH, Alice GILLEN, Guy GLODEN, Fernand JUNCK, Marc KIEFFER, Marc LUCIUS, Jean-Marie RAUS, Sylvie SCHODER, Fernand SCHROEDER, Raymond STORN et à Madame l'inspecteur de direction Sylvie PERROCHON.

Par arrêté grand-ducal du 27 mars 2009 Madame Pia DONVEN, contrôleur à l'administration des contributions directes, a été nommée inspecteur au service d'imposition de la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 27 mars 2009 Monsieur Steve RUPPERT, contrôleur à l'administration des contributions directes, a été nommé inspecteur au service d'imposition de la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 6 avril 2009 Monsieur Marc WEILER, receveur principal à l'administration des contributions directes, a été nommé préposé du bureau de recette Ettelbruck de la même administration avec effet au 9 mai 2009.

Par arrêté grand-ducal du 6 avril 2009 Madame Sabrina DA SILVA, rédacteur à l'administration des contributions directes, a été nommée vérificateur à la même administration avec effet au 1er mai 2009.

Administration du Contrôle médical de la sécurité sociale. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 27 mars 2009, Madame le Dr. Danièle GOEDERT, épouse PHILIPPE, médecin-conseil adjoint auprès de l'Administration du Contrôle médical de la sécurité sociale, a été nommée à la fonction de médecin-conseil auprès de la même administration avec effet au 1er avril 2009.

Par arrêté grand-ducal du 27 mars 2009, Madame le Dr. Birgit VOLKMANN, épouse SCHMITZ, médecin-conseil adjoint auprès de l'Administration du Contrôle médical de la sécurité sociale, a été nommée à la fonction de médecin-conseil auprès de la même administration avec effet au 1er avril 2009.

Administration des douanes et accises. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 6 avril 2009 Monsieur Paul FELTEN, contrôleur en chef à l'administration des douanes et accises, a été nommé inspecteur à la même administration avec effet au 1er mai 2009.

Par arrêté grand-ducal du 6 avril 2009 Monsieur Jean-Marc FERRING, contrôleur en chef à l'administration des douanes et accises, a été nommé inspecteur à la même administration avec effet au 1er mai 2009.

Par arrêté grand-ducal du 6 avril 2009 Monsieur Jeffrey KATZENMEIER, receveur B à l'administration des douanes et accises, a été nommé receveur A à la même administration avec effet au 1er mai 2009.

Administration de l'Emploi. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 3 mars 2009, Madame Josiane SUNNEN, éducatrice graduée stagiaire à l'Administration de l'Emploi, a été nommée éducatrice graduée à la même administration à partir du 1er avril 2009.

Par arrêté grand-ducal du 9 mars 2009, Madame Marianne KERSCHEN ép. KOMES, chef de bureau à l'Administration de l'Emploi, a été nommée inspecteur à la même administration à partir du 1er avril 2009.

Par arrêté ministériel du 19 mars 2009, Madame Vanessa BRAUN, expéditionnaire stagiaire à l'Administration de l'Emploi, a été nommée expéditionnaire à la même administration à partir du 1er mai 2009.

Administration pénitentiaire. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 27 mars 2009, Madame Sandra RONCARI, assistante sociale stagiaire, a été nommée assistante sociale avec effet au 15 avril 2009.

Caisse nationale de santé. – Examens de fin de stage dans la carrière supérieure. – Il est porté à la connaissance des intéressé(e)s que pendant l'année 2009, la Caisse nationale de santé procèdera aux examens de fin de stage suivants dans la carrière supérieure:

– Carrière supérieure de l'administration: aux mois de mai, septembre et novembre 2009,
– Carrière scientifique: au mois de septembre 2009.

Commission de dégustation de la marque nationale du vin luxembourgeois et de la marque nationale de vins mousseux. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 3 avril 2009 modifiant l'arrêté ministériel du 13 février 2007 portant nomination des membres de la commission de dégustation de la marque nationale du vin luxembourgeois et de la marque nationale de vins mousseux, ont été nommés:

membre effectif:

Mme Christiane BLUM, directrice faisant fonction de l'Institut viti-vinicole en remplacement de M. Raymond WEYDERT.

membre suppléant:

M. Jean-Paul RISCH-CHIARINI, délégué de l'organisation représentative des consommateurs en remplacement de Mme Laurence FRANTZEN.

Commission d'orientation et de reclassement professionnel selon l'article 33 (1) de la loi du 12 septembre 2003 relative aux personnes handicapées. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 7 avril 2009, Madame Aline WATRY est nommée membre titulaire de la Commission d'orientation et de reclassement professionnel représentant les psychologues spécialisés dans le domaine du handicap en remplacement de Madame Romaine BIRDEN dont elle terminera le mandat.

Par arrêté ministériel du 7 avril 2009, Madame Romaine BIRDEN est nommée membre suppléant de la Commission d'orientation et de reclassement professionnel représentant les psychologues spécialisés dans le domaine du handicap en remplacement de Monsieur Romain THILMANN dont elle terminera le mandat.

Luxembourg, le 7 avril 2009.
Le Ministre du Travail et de l'Emploi,
François Biltgen

Conseil arbitral des assurances sociales. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 27 mars 2009, Monsieur Michel WAGNER, chef de bureau auprès du Conseil arbitral des assurances sociales, a été nommé à la fonction d'inspecteur auprès de la même administration avec effet au 1er avril 2009.

Conseil de discipline. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 27 mars 2009, l'adjudant-major Marco STRENG est nommé membre effectif du Conseil de discipline en remplacement de l'adjudant-major Raymond MERSCH, dont il achève le mandat.

Par arrêté grand-ducal du 27 mars 2009, l'adjudant-major Charles ZANTER est nommé membre suppléant du Conseil de discipline en remplacement de l'adjudant-major Marco STRENG, dont il achève le mandat.

Consulat. – Démissions. – Exequatur. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 19 décembre 2008, démission honorable de ses fonctions de Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Chiasso a été accordée à Monsieur Fausto FONTANA.

Par arrêté grand-ducal du 3 mars 2009, démission honorable de ses fonctions de Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Osaka a été accordée à Monsieur Masataka IDE.

Par arrêté grand-ducal du 3 mars 2009, démission honorable de ses fonctions de Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Reykjavik a été accordée à Monsieur Bjarni ARMANNSSON.

Par arrêté grand-ducal du 13 mars 2009, démission honorable de ses fonctions de Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Singapour a été accordée à Monsieur Michael WONG PAKSHONG.

Par arrêté grand-ducal du 3 mars 2009, Son Altesse Royale le Grand-Duc a daigné délivrer à Madame Henoke WOLDE-MEDHIN, l'exéquatur qui lui est nécessaire pour exercer les fonctions de Consul honoraire de l'Ethiopie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté grand-ducal du 3 mars 2009, Son Altesse Royale le Grand-Duc a daigné délivrer à Monsieur Philippe CAHEN, l'exéquatur qui lui est nécessaire pour exercer les fonctions de Consul honoraire de Mongolie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté grand-ducal du 3 mars 2009, Monsieur Peter SUNG a été nommé aux fonctions de Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Singapour, pour une période renouvelable de cinq ans, avec juridiction sur l'ensemble de la République de Singapour.

Par arrêté grand-ducal du 13 mars 2009, Monsieur Jacques RAPHAEL a été nommé aux fonctions de Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Beyrouth, pour une période renouvelable de cinq ans, avec juridiction sur l'ensemble de la République du Liban.

Conventions collectives de travail. – Dépôts. – Au courant du mois de mars 2009 les dépôts des conventions collectives de travail suivantes ont été acceptés par arrêté du Ministère du Travail et de l'Emploi:

- Convention collective de travail pour les ouvriers de l'Administration Communale de Hesperange (valable pour la période 2007-2009) signée en date du 8 juin 2008 entre le collège échevinal de l'Administration Communale de Hesperange, la délégation des ouvriers et les syndicats LCGB et OGB-L;
- Avenant à la convention collective de travail pour les salariés de la S.A. GOODYEAR et de la S.A. GOODYEAR Luxembourg Tires signé en date du 17 février 2009 entre la direction de la S.A. GOODYEAR et de la S.A. GOODYEAR Luxembourg Tires et les syndicats OGB-L, LCGB et NGL-SNEP;
- Avenant à la convention collective de travail pour les salariés de la S.A PROCAP (valable du 01.01.2009 au 31.12.2011) signé en date du 20 février 2009 entre la direction de la S.A. PROCAP, la délégation du personnel et le LCGB;
- Avenant à la convention collective de travail pour les salariés de la S.àr.l. RICOH Luxembourg PFS (anciennement NRG-Nashuatec) signé au mois de février 2009 entre la direction de la S.àr.l. RICOH Luxembourg PSF (anciennement NRG-Nashuatec), la délégation du personnel et le LCGB;
- Convention collective de travail pour les salariés de la S.àr.l. SHELL Luxembourgeoise et la S.àr.l. SHELL Finance Luxembourg (valable du 01.01.2009 au 31.12.2011) signée en date du 9 février 2009 entre la direction de la S.àr.l. SHELL Luxembourgeoise et la S.àr.l. SHELL Finance Luxembourg et le syndicats OGB-L.

Entreprises d'assurances. – Agréments d'agents d'assurances retirés pendant le mois de mars 2009.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date du retrait
HEYSE Luc, Luxembourg	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	09.03.2009
DEXIA INSURANCE & PENSIONS SERVICES S.A. représ. par M. René VAN LEGGELO, Luxembourg	DEXIA LIFE & PENSIONS	31.03.2009
PETERS Jean-Pierre, Hosingen	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	09.03.2009
PETERS Sandra ép. BEWER, Asselborn	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	09.03.2009
FREITAS SALVADOR DE SOUSA Orlando José, Heffingen	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG EUROP ASSISTANCE	23.03.2009
FELTEN Bernd, Senningerberg	LOMBARD INTERNATIONAL ASSURANCE	23.03.2009
DEMOUGIN Simon, Luxembourg	P&V ASSURANCES	23.03.2009

Entreprises de réassurance. – Renonciation à l'agrément. – L'agrément comme dirigeant d'entreprise de réassurance délivré à Monsieur Werenfried DEVLIEGHER est retiré, à sa demande, avec effet au 31 décembre 2008.

Magistrature. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 27 mars 2009, Maître Christiane HOFFMANN, a été nommée juge suppléant auprès de la Justice de Paix d'Esch-sur-Alzette.

Office national de l'appellation d'origine contrôlée «Moselle luxembourgeoise». – Nomination. – Par arrêté ministériel du 3 avril 2009 modifiant l'arrêté ministériel du 13 février 2007 portant nomination du président de l'Office national de l'appellation d'origine contrôlée «Moselle luxembourgeoise», a été nommée membre effectif:

Mme Christiane BLUM, directrice faisant fonction de l'Institut viti-vinicole en remplacement de M. Raymond WEYDERT.

Mme Christiane BLUM assumera les fonctions de Présidente de l'Office national de l'appellation d'origine contrôlée «Moselle luxembourgeoise».

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 25 mars 2009, Monsieur Ebénézer BEALLANGUÉ, né le 6 mars 1963, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 30 mars 2009, Monsieur Peter ALT, né le 20 juin 1977, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 30 mars 2009, Monsieur le Docteur Rainer BALLE, né le 10 janvier 1963, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 30 mars 2009, Monsieur le Docteur Jean-Yves GEORGE, né le 22 juillet 1979, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 30 mars 2009, Madame le Docteur Annette LEICK, née le 12 novembre 1963, a été autorisée à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 30 mars 2009, Madame Julie THOMA, née le 19 août 1976, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en neurologie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 1er avril 2009, Monsieur le docteur Jérôme GIWER, né le 17 janvier 1974, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en anesthésie-réanimation au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 29 **24 avril 2009**

Sommaire

Arrêté ministériel du 26 février 2009 portant nomination d'officiers de police judiciaire.

Le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur,

Vu la loi du 20 mai 2008 relative à la création d'un Institut luxembourgeois de la normalisation, de l'accréditation, de la sécurité et qualité des produits et services;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés officiers de police judiciaire auprès de l'Institut luxembourgeois de la normalisation, de l'accréditation, de la sécurité et qualité des produits et services les agents désignés ci-après:

– M. BORRELBACH Romain, ingénieur technicien inspecteur principal 1er en rang;
– M. CLEMENT Marc, ingénieur technicien inspecteur principal 1er en rang;
– M. HALSDORF Aloyse, ingénieur technicien inspecteur principal;
– M. KIRCHEN John, ingénieur technicien inspecteur principal 1er en rang;
– M. NIES Romain, 1er commis technique principal;
– M. REIFF Jean-Marie, directeur;
– M. VALENTINY Jean-Marc, ingénieur technicien inspecteur.

Art. 2. Les agents assermentés sont autorisés à rechercher et à constater les infractions à la loi précitée. Leur compétence s'étend à tout le territoire du Grand-Duché de Luxembourg. Leurs procès-verbaux font foi jusqu'à preuve du contraire.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Une copie du présent arrêté sera transmise aux intéressés afin de leur servir de titre.

Ampliation en sera transmise au Procureur Général d'Etat pour information.

Le Ministre de l'Economie et
du Commerce extérieur,
Jeannot Krecké

Arrêté ministériel du 26 mars 2009 portant modification de l'arrêté ministériel du 3 avril 2007 portant nomination des membres du Conseil supérieur de l'Éducation nationale.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,

Vu le règlement grand-ducal modifié du 26 juin 2002 portant organisation d'un Conseil supérieur de l'Éducation nationale;

Arrête:

Art. 1er. Est nommé membre effectif du Conseil supérieur de l'Éducation nationale en remplacement de Madame Véronique BRUCK et pour la durée du mandat restant à couvrir:

Monsieur Gilles WEBER, représentant des élèves de l'enseignement secondaire, délégué par la CNE-enseignement secondaire.

Art. 2. Est nommé membre effectif du Conseil supérieur de l'Éducation nationale pour la durée du mandat restant à couvrir:

Monsieur Patrick AZEVEDO, représentant des élèves de l'enseignement secondaire technique, délégué par la CNE-enseignement secondaire technique.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial; ampliation en sera transmise à chacun des membres pour lui servir de titre et au contrôle financier.

Luxembourg, le 26 mars 2009.
La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Arrêté grand-ducal du 6 avril 2009 accordant le maintien en service au-delà de la limite d'âge à Madame Marie-Léonore SCHILTZ-LUDWIG.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi modifiée du 26 mai 1954 réglant les pensions des fonctionnaires de l'Etat et notamment l'article 2, paragraphe II, point 1;

Vu la loi modifiée du 16 avril 1979 fixant le statut des fonctionnaires de l'Etat;

Vu le règlement grand-ducal du 5 mars 2004 fixant les conditions et les modalités du maintien en service au-delà de la limite d'âge;

Sur rapport de Notre Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche;

Sur avis favorable du Ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative;

Après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Le maintien en service de Madame Marie-Léonore SCHILTZ-LUDWIG, psychologue au service de psychologie et d'orientation scolaire au Lycée Michel Rodange, détachée au Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, atteinte par la limite d'âge en date du 3 avril 2009, est accordé pour la période du 3 avril 2009 au 2 avril 2010 avec une tâche complète.

Art. 2. Notre Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de la Culture,
de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 6 avril 2009.
Henri

Arrêté ministériel du 7 avril 2009 portant modification de l'arrêté ministériel du 3 avril 2007 portant nomination des membres du Conseil supérieur de l'Éducation nationale.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,

Vu le règlement grand-ducal modifié du 26 juin 2002 portant organisation d'un Conseil supérieur de l'Éducation nationale;

Arrête:

Art. 1er. Est nommée membre effective du Conseil supérieur de l'Éducation nationale en remplacement de Madame Margot MULLER et pour la durée du mandat restant à couvrir:

Madame le Docteur Yolande WAGENER, déléguée par le Ministère de la Santé compétente en matière de médecine scolaire.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial; ampliation en sera transmise à chacun des membres pour lui servir de titre et au contrôle financier.

Luxembourg, le 7 avril 2009.
La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Arrêté ministériel du 8 avril 2009 fixant le nombre d'autorisations d'exploitation de services de taxis à l'Aéroport de Luxembourg.

Le Ministre des Transports,

Vu la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques;

Vu la loi modifiée du 18 mars 1997 portant réglementation des services de taxis;

Vu la décision de l'autorité communale de Niederanven du 10 juin 1997 renonçant à son pouvoir de réglementation des services de taxis à l'Aéroport de Luxembourg;

Vu le règlement grand-ducal du 7 janvier 2009 modifiant le règlement grand-ducal modifié du 3 décembre 1997 portant réglementation des services de taxis à l'Aéroport de Luxembourg;

Vu l'augmentation de la capacité de l'Aéroport de Luxembourg ainsi que de la capacité des infrastructures des taxis annexes;

Vu la volonté d'offrir aux usagers de l'aéroport un service de qualité en phase avec les nouvelles infrastructures aéroportuaires;

Vu que l'offre actuelle de voitures de taxis à l'Aéroport de Luxembourg ne correspond pas aux besoins des usagers, notamment aux heures de pointe;

Arrête:

Art. 1er. Le nombre d'autorisations d'exploitation de services de taxis à l'Aéroport de Luxembourg est fixé à cinquante-quatre. Chaque autorisation d'exploitation nouvellement émise donne droit à l'exploitation d'un taxi à l'aéroport.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Ampliation en est transmise pour information à Monsieur le Directeur général de la Police grand-ducale et à Monsieur le Directeur général de lux-Airport S.A..

Luxembourg, le 8 avril 2009.
Le Ministre des Transports,
Lucien Lux

Arrêté ministériel du 15 avril 2009 portant désignation d'un membre effectif et d'un membre suppléant du jury d'examen de l'examen de fin de stage judiciaire.

Le Ministre de la Justice,

Vu mon arrêté du 22 mai 2008 portant désignation des membres du jury d'examen prévu par l'article 21 du règlement grand-ducal modifié du 21 janvier 1978 portant organisation du stage judiciaire et réglementant l'accès au notariat;

Vu l'empêchement légitime de deux membres du Barreau de faire partie du jury d'examen pour la session ordinaire 2009 de l'examen de fin de stage judiciaire;

Arrête:

Art. 1er. Pour la session ordinaire 2009, le jury d'examen prévu par l'article 21 du règlement grand-ducal modifié précité du 21 janvier 1978 est complété par:

Maître Guy CASTEGNARO, avocat à la Cour, comme membre effectif et

Maître Patrick KINSCH, avocat à la Cour, comme membre suppléant.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 15 avril 2009.
Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Administration des services techniques de l'agriculture. – Examen de promotion dans la carrière du rédacteur. – L'Administration des services techniques de l'agriculture organisera au cours de la première quinzaine du mois de décembre 2009 un examen de promotion dans la carrière du rédacteur.

Commission nationale pour la protection des données. – Nominations. – Par arrêtés grand-ducaux du 6 avril 2009, Messieurs Michel SINNER, Georges WEILAND et Christian WELTER ont été nommés Attachés de direction auprès de la Commission nationale pour la protection des données.

Commission pour l'indemnisation de certaines victimes de dommages corporels résultant d'une infraction. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 15 avril 2009, Madame Claudine KONSBRUCK, Conseiller de direction première classe au ministère de la Justice, est nommée membre effectif, en remplacement de Madame Andrée CLEMANG, Conseiller de direction première classe au ministère de la Justice, de la commission prévue à l'article 2 de la loi modifiée du 12 mars 1984 relative à l'indemnisation de certaines victimes de dommages corporels résultant d'une infraction et à la répression de l'insolvabilité frauduleuse, et chargée d'émettre un avis sur les demandes en réparation introduites en application de la même loi, avec effet au 1er mai 2009.

Fonds National de Solidarité. – Examen de promotion. – Un examen de promotion dans la carrière du rédacteur sera organisé au cours du mois de septembre 2009.

Fonds de pension soumis au contrôle prudentiel du Commissariat aux Assurances. – Agrément comme gestionnaire de fonds de pension. – En application de l'article 6, paragraphe 1, du règlement grand-ducal modifié du 31 août 2000 portant exécution de l'article 26, paragraphe 3, de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 31 mars 2009, Monsieur Jean-Paul ANDRÉ-DUMONT est agréé comme gestionnaire de fonds de pension.

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances agréés pendant le mois de mars 2009.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date de l'agrément
HEYSE Jean-Luc, Luxembourg	ASPECTA ASSURANCE INTERNATIONAL	09.03.2009
DEMOUGIN Simon, Luxembourg	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	23.03.2009
FREITS SALVADOR DE SOUSA Orlando José, Heffingen	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	23.03.2009
DIEDENHOFEN & ASSOCIES S.à.r.l. représ. par Mme Sandy JOHANNS, Esch/Alzette	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	02.03.2009
KEMP Alain, Steinfort	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTE	09.03.2009
MOLITOR Nicolas, Luxembourg	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTE	23.03.2009
MC CONSULT S.à.r.l. représ. par M. Christophe MATIAS LOUEIRO, Berchem	HAMBURG-MANNHEIMER	18.03.2009
BELKEIRI Mohamed Lamine, Esch/Alzette	INTERLUX ASSURANCES MALADIE	25.03.2009
DURUISSEAU Jean-Pierre, Bertrange	INTERLUX ASSURANCES MALADIE	25.03.2009
GAVAZZI Marc, Eischen	INTERLUX ASSURANCES MALADIE	25.03.2009
HAAS Laurent, Grevenmacher	INTERLUX ASSURANCES MALADIE	25.03.2009
FEEL SAFE BY GUY BECK S.à.r.l. représ. par M. Guy BECK, Weiler-la-Tour	INTERLUX ASSURANCES MALADIE	19.03.2009
DA SILVA GOMES Sylvie, Greiveldange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV	23.03.2009
KOSTER Carlo, Differdange	LA LUXEMBOURGEOISE dans les branches RC Auto, Corps de VTA, Protection juridique RCA, personnes transportées, marchandises transportées	09.03.2009
PETERS Jean-Pierre, Hosingen	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV	09.03.2009
PETERS Sandra ép. BEWER, Asselborn	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV	09.03.2009
THIRY Yoan, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV	19.03.2009
BÄCHER Thomas, Senningerberg	LOMBARD INTERNATIONAL ASSURANCE	19.03,2009
VERMEERSCH Dirk, Luxembourg	LOMBARD INTERNATIONAL ASSURANCE	19.03.2009
MULLER Hans-Herbert, Luxembourg	SWISS LIFE ASSURANCE SOLUTIONS	11.03.2009

Entreprises de réassurance. – Agrément comme dirigeant d'entreprise de réassurance. – En application de l'article 94 point 6 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 30 mars 2009, Monsieur Daniel VANWELKENHUYZEN a été agréé comme dirigeant d'entreprise de réassurance.

Entreprises de réassurance. – «NUCLEAR INDUSTRY REINSURANCE ASSOCIATION» en abrégé «NIRA». – Agrément pour faire des opérations de réassurance. – Par arrêté ministériel du 30 mars 2009, l'association d'assurances mutuelles «NUCLEAR INDUSTRY REINSURANCE ASSOCIATION» en abrégé «NIRA» avec siège social à L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers, a été agréée pour faire des opérations de réassurance.

Indice des prix à la consommation du mois de mars 2009.

L'indice des prix à la consommation, établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999, est de **739.00** pour le mois de mars 2009 par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit pour le mois de mars 2009 à **738.12**.

Luxembourg, le 8 avril 2009

Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour personnes âgées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 24 mars 2009, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 6 mois, pour la finition des travaux de construction, à l'organisme gestionnaire «Syndicat Intercommunal pour la construction, l'entretien et l'exploitation d'une maison de retraite – centre intégré pour personnes âgées», ayant son siège social à 86, Grand-rue, L-9711 Clervaux, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» dans la nouvelle construction et dans l'ancien bâtiment à l'adresse: 86, Grand-rue, L-9711 Clervaux.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/01/035.

Par arrêté ministériel du 10 mars 2009, un agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 15 décembre 2009 à l'organisme gestionnaire «Association Luxembourg Alzheimer», ayant son siège social à 45, rue Nicolas Hein, L-1050 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «centre psycho-gériatrique» à l'adresse: 51, rue Zénon Bernard, L-4031 Esch-sur-Alzette.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/07/04/043.

Par arrêté ministériel du 30 mars 2009, un agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 1er septembre 2009 à l'organisme gestionnaire «Claire a.s.b.l.», ayant son siège social à 24, boulevard Joseph 2, L-1840 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 19, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg.

L'agrément limité dans le temps prend cours le 1er avril 2009.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/09/01/046.

Par arrêté ministériel du 30 mars 2009, un agrément limité dans le temps est accordé pour 3 mois à l'organisme gestionnaire «Croix-Rouge Luxembourgeoise», ayant son siège social à 44, boulevard Joseph 2, L-1840 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 40, rue de Rham, L-6142 Junglinster.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/08/01/045.

Par arrêté ministériel du 30 mars 2009, un agrément limité dans le temps est accordé pour 3 mois à l'organisme gestionnaire «Doheem versuergt», ayant son siège social à 44, boulevard Joseph 2, L-1840 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre psycho-gériatrique» à l'adresse: 40, rue de Rham, L-6142 Junglinster.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/08/04/047.

Par arrêté ministériel du 30 mars 2009, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Administration communale de Berdorf», ayant son siège à 5, rue de Consdorf, L-6551 Berdorf, pour l'exercice de l'activité de «repas-sur-roues» à l'adresse: 5, rue de Consdorf, L-6551 Berdorf.

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro PA/08/07/077.

Par arrêté ministériel du 3 avril 2009, un agrément définitif est accordé à Monsieur Robert HEIN, ayant son adresse à 1, rue d'Echternach, L-6550 Berdorf, pour l'exercice de son activité de «logement encadré pour personnes âgées» appelé «Seniors-Résidence Le Chat Botté» à l'adresse: 1, rue d'Echternach, L-6550 Berdorf.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 18 août 2008, accordant un agrément limité dans le temps pour 6 mois à Monsieur Robert HEIN, pour l'exercice de son activité de «logement encadré pour personnes âgées» appelé «Seniors-Résidence Le Chat Botté» à l'adresse: 1, rue d'Echternach, L-6550 Berdorf.

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro PA/98/03/008.

Par arrêté ministériel du 31 mars 2009, un agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 1er avril 2010 à l'organisme gestionnaire Etablissement public «Centres, Foyers et Services pour personnes âgées», ayant son siège à 1, plateau du Rham, L-2427 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 7, rue Nic. Pletschette, L-3743 Rumelange.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/01/023.

Par arrêté ministériel du 3 avril 2009, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 6 mois, vu le retard des travaux de mise en conformité, à l'organisme gestionnaire Etablissement public «Centres, Foyers et Services pour personnes âgées», ayant son siège à 1, plateau du Rham, L-2427 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «maison de soins» à l'adresse: L-9440 Vianden.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro A/09/98.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour personnes handicapées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 24 mars 2009, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée d'un an à l'organisme gestionnaire «Fondation Autisme Luxembourg», ayant son siège à 52, rue Ch. Martel, L-2134 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» appelé «Foyer Munshausen» à l'adresse: 31, Duerefstrooss, L-9766 Munshausen.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 25 avril 2008, accordant un agrément limité dans le temps à l'organisme gestionnaire «Fondation Autisme Luxembourg», ayant son siège à 52, rue Ch. Martel, L-2134 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» appelé «Foyer Munshausen» à l'adresse: 31, Duerefstrooss, L-9766 Munshausen.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro 0317/2.

Par arrêté ministériel du 1er avril 2009, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 2 ans à l'organisme gestionnaire «Yolande a.s.b.l.», ayant son siège à 24, boulevard Joseph 2, L-1840 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» à l'adresse: 2, Wueswee/Esplanade, L-5533 Remich.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 17 mars 2008, accordant un agrément limité dans le temps à l'organisme gestionnaire «Yolande a.s.b.l.», ayant son siège à 24, boulevard Joseph 2, L-1840 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» à l'adresse: 2, Wueswee/Esplanade, L-5533 Remich.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro 9908/1.

Par arrêté ministériel du 1er avril 2009, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 2 ans à l'organisme gestionnaire «Yolande a.s.b.l.», ayant son siège à 24, boulevard Joseph 2, L-1840 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «service d'activités de jour» à l'adresse: 2, Wueswee/Esplanade, L-5533 Remich.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 17 mars 2008, accordant un agrément limité dans le temps à l'organisme gestionnaire «Yolande a.s.b.l.», ayant son siège à 24, boulevard Joseph 2, L-1840 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «service d'activités de jour» à l'adresse: 2, Wueswee/Esplanade, L-5533 Remich.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro 0208/2.

Par arrêté ministériel du 1er avril 2009, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 2 ans à l'organisme gestionnaire «Yolande a.s.b.l.», ayant son siège à 24, boulevard Joseph 2, L-1840 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» à l'adresse: 2, rue de Wecker, L-6832 Betzdorf.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 21 juillet 2008, accordant un agrément limité dans le temps à l'organisme gestionnaire «Yolande a.s.b.l.», ayant son siège à 24, boulevard Joseph 2, L-1840 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» à l'adresse: 2, rue de Wecker, L-6832 Betzdorf.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro 9906/1-2.

Par arrêté ministériel du 1er avril 2009, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 2 ans à l'organisme gestionnaire «Yolande a.s.b.l.», ayant son siège à 24, boulevard Joseph 2, L-1840 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» à l'adresse: 3, rue de Wecker, L-6832 Betzdorf.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 21 juillet 2008, accordant un agrément limité dans le temps à l'organisme gestionnaire «Yolande a.s.b.l.», ayant son siège à 24, boulevard Joseph 2, L-1840 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» à l'adresse: 3, rue de Wecker, L-6832 Betzdorf.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro 9906/1-3.

Par arrêté ministériel du 1er avril 2009, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 2 ans à l'organisme gestionnaire «Yolande a.s.b.l.», ayant son siège à 24, boulevard Joseph 2, L-1840 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «service de formation» appelé «centre de propédeutique professionnelle» à l'adresse: 2, rue de Wecker, L-6832 Betzdorf.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 26 février 2008, accordant un agrément limité dans le temps à l'organisme gestionnaire «Yolande a.s.b.l.», ayant son siège à 24, boulevard Joseph 2, L-1840 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «service de formation» appelé «centre de propédeutique professionnelle» à l'adresse: 2, rue de Wecker, L-6832 Betzdorf.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro 0706/05.

Par arrêté ministériel du 1er avril 2009, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 2 ans à l'organisme gestionnaire «Yolande a.s.b.l.», ayant son siège à 24, boulevard Joseph 2, L-1840 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «service d'activités de jour» à l'adresse: 2, rue de Wecker, L-6832 Betzdorf, dans le bâtiment nommé P.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 26 février 2008, accordant un agrément limité dans le temps à l'organisme gestionnaire «Yolande a.s.b.l.», ayant son siège à 24, boulevard Joseph 2, L-1840 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «service d'activités de jour» à l'adresse: 2, rue de Wecker, L-6832 Betzdorf.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro 9906/2-2.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Service Solidarité. – Agrément définitif. – Par arrêté ministériel du 2 avril 2009, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Ville de Luxembourg – Service Logement», pour l'exercice de l'activité de sa «Structure de dépannage – Foyer Obenthalt» à l'adresse 14, rue des Puits à L-2355 Luxembourg.

L'agrément prend cours le 2 avril 2009.

L'agrément a été enregistré sous le numéro **A/2009/17/2**(a).

L'agrément accordé en date du 29 janvier 2008 à l'organisme gestionnaire «Comité National de Défense Sociale», ayant son siège à Helmdange, 7 rue de l'Alzette (référence **A/2008/6/2**(k)) est retiré.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 7 avril 2009, Madame le Docteur Anita BARTOSIK-BASCHTON, née le 22 mars 1969, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en gynécologie-obstétrique au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 7 avril 2009, Monsieur le Docteur Markus BASCHTON, né le 14 janvier 1969, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en psychiatrie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 14 avril 2009, Monsieur le Docteur Bernard DAUM, né le 18 février 1944, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en rhumatologie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 14 avril 2009, Monsieur le Docteur David HOA, né le 19 décembre 1980, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Société de courtage en matière d'assurances. – Agréments de sous-courtiers d'assurances retirés pendant le mois de mars 2009.

Nom et domicile	Société de courtage en matière d'assurances	Date de l'annulation
KEMP Alain, Steinfort	AC D	09.03.2009

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 30 28 avril 2009

Sommaire

Liste des médicaments à usage humain admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

280e MODIFICATION (14 avril 2009)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

	P	ALLI	GELULES	60 MG	PO	1*42 GELULES
	P	ALLI	GELULES	60 MG	PO	1*60 GELULES
	P	ALLI	GELULES	60 MG	PO	1*84 GELULES
	P	ALLI	GELULES	60 MG	PO	1*90 GELULES
	P	CEDIUM CHLORHEXIDIUM	SOL.	0,05 PC	TO	1*1 FL. 45 ML
	P	CEDIUM CHLORHEXIDIUM	SOL.	0,05 PC	TO	1*30 FL. 45 ML
	P	CEDIUM CHLORHEXIDIUM	SOL.	0,05 PC	TO	1*32 FL. 15 ML
	P	CEFASEL	CPR.	300 MCG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	HUMALOG KWIKPEN	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 PENS 3 ML
	R	HUMALOG KWIKPEN	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	SC	2*5 PENS 3 ML
	R	HUMALOG MIX 25 KWIKPEN	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 PENS 3 ML
	R	HUMALOG MIX 25 KWIKPEN	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	2*5 PENS 3 ML
	R	HUMALOG MIX 50 KWIKPEN	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 PENS 3 ML
	R	HUMALOG MIX 50 KWIKPEN	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	2*5 PENS 3 ML
	R	HUMALOG NPL KWIKPEN	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*5 PENS 3 ML
	R	HUMALOG NPL KWIKPEN	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	2*5 PENS 3 ML
	R	INDOCOLLYRE UNIDOSE	COLL.	0,1 PC	CO	1*10 UNIDOSES 0,35 ML
	RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	25 MG	PO	1*1 STARTERPACK ADD-ON 21 CPR.
	RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	25 MG	PO	1*1 STARTERPACK MONO 42 CPR.
	RR	LAMICTAL	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*1 STARTERPACK ADD-ON 42 CPR.
	P	OTOCALMINE	SOL.		OT	1*1 SOL. 18 ML
C	RR	PREGNYL	SOL.INJ.	5000 UI	IM	1*1 AMP. +1*1 AMP.SOLV. 1 ML
C	RR	RETROVIR	CPS	100 MG	PO	1*100 CPS. SS BLIST.
	P	RIOPAN	GEL	800 MG /10 ML	PO	1*2 SACH. 10 ML
	P	RIOPAN	GEL	800 MG /10 ML	PO	1*4 SACH. 10 ML
	P	RIOPAN	GEL	800 MG /10 ML	PO	1*10 SACH. 10 ML
	P	RIOPAN	GEL	800 MG /10 ML	PO	1*50 SACH. 10 ML
	P	STEOVIT D3	CPR. A CROQUER	500 MG 200 UI	BU	1*20 CPR.
	P	STEOVIT D3	CPR. A CROQUER	500 MG 200 UI	BU	1*20 CPR.SS BLIST.
	P	STEOVIT D3	CPR. A CROQUER	500 MG 200 UI	BU	1*50 CPR.
	P	STEOVIT D3	CPR. A CROQUER	500 MG 200 UI	BU	1*50 CPR.SS BLIST.
	P	STEOVIT D3	CPR. A CROQUER	500 MG 200 UI	BU	1*90 CPR.
	P	STEOVIT D3	CPR. A CROQUER	500 MG 200 UI	BU	1*90 CPR.SS BLIST.
	P	STEOVIT D3	CPR. A CROQUER	500 MG 200 UI	BU	1*120 CPR.
	P	STEOVIT D3	CPR. A CROQUER	500 MG 200 UI	BU	1*120 CPR.SS BLIST.
	P	STEOVIT D3	CPR. A CROQUER	500 MG 200 UI	BU	1*180 CPR.
	P	STEOVIT D3	CPR. A CROQUER	500 MG 200 UI	BU	1*180 CPR.SS BLIST.

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

B1) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES SANS EFFET IMMEDIAT.

S	STELLORPHINAD-10	SOL.INJ.	10 MG /1 ML	IMIVSC	1*100 AMP.
S	STELLORPHINAD-20	SOL.INJ.	20 MG /1 ML	IMIVSC	1*100 AMP.

B2) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES AVEC EFFET IMMEDIAT.

R	DEPAMIDE	DRG.	300 MG	PO	1*50 DRG.
R	DIALOSA	CPR.	1 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	1 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	1 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	1 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	1 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	1 MG	PO	1*90 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	1 MG	PO	1*120 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	2 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	2 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	2 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	2 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	2 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	2 MG	PO	1*90 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	2 MG	PO	1*120 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	3 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	3 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	3 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	3 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	3 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	3 MG	PO	1*90 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	3 MG	PO	1*120 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	4 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	4 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	4 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	4 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	4 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	4 MG	PO	1*90 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	4 MG	PO	1*120 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	6 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	6 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	6 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	6 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	6 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	6 MG	PO	1*90 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	6 MG	PO	1*120 CPR.SEC.SS BLIST.
R	MENINVACT	PDRE P.PREP.INJ.		IM	1*1 FL.U.D.
R	MENINVACT	PDRE P.PREP.INJ.		IM	1*5 FL.U.D.

	R	MENINVACT	PDRE P.PREP.INJ.		IM	1*10 FL.U.D.
H	RR	MIDAZOLAM-FRESENIUS	SOL.INJ.	1 MG / 1 ML	IM	1*10 AMP.VERRE 2 ML
H	RR	MIDAZOLAM-FRESENIUS	SOL.INJ.	1 MG / 1 ML	IM	1*10 AMP.VERRE 5 ML
H	RR	MIDAZOLAM-FRESENIUS	SOL.INJ.	1 MG / 1 ML	IM	1*10 AMP.VERRE 10 ML
H	RR	MIDAZOLAM-FRESENIUS	SOL.INJ.	1 MG / 1 ML	IM	1*100 AMP.VERRE 2 ML
H	RR	MIDAZOLAM-FRESENIUS	SOL.INJ.	1 MG / 1 ML	IM	1*100 AMP.VERRE 5 ML
H	RR	MIDAZOLAM-FRESENIUS	SOL.INJ.	1 MG / 1 ML	IM	1*100 AMP.VERRE 10 ML
H	RR	MIDAZOLAM-FRESENIUS	SOL.INJ.	2 MG / 1 ML	IM	1*10 AMP.VERRE 5 ML
H	RR	MIDAZOLAM-FRESENIUS	SOL.INJ.	5 MG / 1 ML	IM	1*10 AMP. 1 ML
H	RR	MIDAZOLAM-FRESENIUS	SOL.INJ.	5 MG / 1 ML	IM	1*10 AMP. 2 ML
H	RR	MIDAZOLAM-FRESENIUS	SOL.INJ.	5 MG / 1 ML	IM	1*10 AMP. 3 ML
H	RR	MIDAZOLAM-FRESENIUS	SOL.INJ.	5 MG / 1 ML	IM	1*10 AMP. 5 ML
H	RR	MIDAZOLAM-FRESENIUS	SOL.INJ.	5 MG / 1 ML	IM	1*10 AMP. 10 ML
H	RR	MIDAZOLAM-FRESENIUS	SOL.INJ.	5 MG / 1 ML	IM	1*10 AMP. 18 ML
H	RR	MIDAZOLAM-FRESENIUS	SOL.INJ.	5 MG / 1 ML	IM	1*100 AMP. 1 ML
H	RR	MIDAZOLAM-FRESENIUS	SOL.INJ.	5 MG / 1 ML	IM	1*100 AMP. 2 ML
H	RR	MIDAZOLAM-FRESENIUS	SOL.INJ.	5 MG / 1 ML	IM	1*100 AMP. 3 ML
H	RR	MIDAZOLAM-FRESENIUS	SOL.INJ.	5 MG / 1 ML	IM	1*100 AMP. 5 ML
H	RR	MIDAZOLAM-FRESENIUS	SOL.INJ.	5 MG / 1 ML	IM	1*100 AMP. 10 ML
	RR	POLYTRIM	COLL.		CO	1*1 COLL. 5 ML
	RR	POLYTRIM	ONG.OPHT.		CO	1*1 ONG. 4 G
H	RR	TIMENTIN	PDRE P.PERF./INJ.	3 G	IV	1*1 FL.
H	RR	TIMENTIN	PDRE P.PREP.PERF.	5 G	IV	1*1 FL.

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

	R	AMLODIPIN N RATIOPHARM	CPR.	5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	AMLODIPIN BESILAT RATIOPHARM	CPR.	5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	AMLODIPIN N RATIOPHARM	CPR.	5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	AMLODIPIN BESILAT RATIOPHARM	CPR.	5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	AMLODIPIN N RATIOPHARM	CPR.	5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	AMLODIPIN BESILAT RATIOPHARM	CPR.	5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	AMLODIPIN N RATIOPHARM	CPR.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	AMLODIPIN BESILAT RATIOPHARM	CPR.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	AMLODIPIN N RATIOPHARM	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	AMLODIPIN BESILAT RATIOPHARM	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.

R	AMLODIPIN N RATIOPHARM	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.U.D.
AU LIEU DE					
R	AMLODIPIN BESILAT RATIOPHARM	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.U.D.
R	AMLODIPIN N RATIOPHARM	CPR.	5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	AMLODIPIN BESILAT RATIOPHARM	CPR.	5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	AMLODIPIN N RATIOPHARM	CPR.	5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.U.D.
AU LIEU DE					
R	AMLODIPIN BESILAT RATIOPHARM	CPR.	5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.U.D.
R	AMLODIPIN N RATIOPHARM	CPR.	5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	AMLODIPIN BESILAT RATIOPHARM	CPR.	5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	AMLODIPIN N RATIOPHARM	CPR.	5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	AMLODIPIN BESILAT RATIOPHARM	CPR.	5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	AMLODIPIN N RATIOPHARM	CPR.	5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	AMLODIPIN BESILAT RATIOPHARM	CPR.	5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	AMLODIPIN N RATIOPHARM	CPR.	5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	AMLODIPIN BESILAT RATIOPHARM	CPR.	5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	AMLODIPIN N RATIOPHARM	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	AMLODIPIN BESILAT RATIOPHARM	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	AMLODIPIN N RATIOPHARM	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.U.D.
AU LIEU DE					
R	AMLODIPIN BESILAT RATIOPHARM	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.U.D.
R	AMLODIPIN N RATIOPHARM	CPR.	5 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	AMLODIPIN BESILAT RATIOPHARM	CPR.	5 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
R	AMLODIPIN N RATIOPHARM	CPR.	5 MG	PO	1*250 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	AMLODIPIN BESILAT RATIOPHARM	CPR.	5 MG	PO	1*250 CPR.SS BLIST.

R	AMLODIPIN N RATIOPHARM	CPR.	10 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	AMLODIPIN BESILAT RATIOPHARM	CPR.	10 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	AMLODIPIN N RATIOPHARM	CPR.	10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	AMLODIPIN BESILAT RATIOPHARM	CPR.	10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	AMLODIPIN N RATIOPHARM	CPR.	10 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	AMLODIPIN BESILAT RATIOPHARM	CPR.	10 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	AMLODIPIN N RATIOPHARM	CPR.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	AMLODIPIN BESILAT RATIOPHARM	CPR.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	AMLODIPIN N RATIOPHARM	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	AMLODIPIN BESILAT RATIOPHARM	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	AMLODIPIN N RATIOPHARM	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.U.D.
AU LIEU DE					
R	AMLODIPIN BESILAT RATIOPHARM	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.U.D.
R	AMLODIPIN N RATIOPHARM	CPR.	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	AMLODIPIN BESILAT RATIOPHARM	CPR.	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	AMLODIPIN N RATIOPHARM	CPR.	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.U.D.
AU LIEU DE					
R	AMLODIPIN BESILAT RATIOPHARM	CPR.	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.U.D.
R	AMLODIPIN N RATIOPHARM	CPR.	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	AMLODIPIN BESILAT RATIOPHARM	CPR.	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	AMLODIPIN N RATIOPHARM	CPR.	10 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	AMLODIPIN BESILAT RATIOPHARM	CPR.	10 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	AMLODIPIN N RATIOPHARM	CPR.	10 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	AMLODIPIN BESILAT RATIOPHARM	CPR.	10 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.

	R	AMLODIPIN N RATIOPHARM	CPR.	10 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	AMLODIPIN BESILAT RATIOPHARM	CPR.	10 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	AMLODIPIN N RATIOPHARM	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	AMLODIPIN BESILAT RATIOPHARM	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	AMLODIPIN N RATIOPHARM	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.U.D.
AU LIEU DE						
	R	AMLODIPIN BESILAT RATIOPHARM	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.U.D.
	R	AMLODIPIN N RATIOPHARM	CPR.	10 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	AMLODIPIN BESILAT RATIOPHARM	CPR.	10 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
	R	AMLODIPIN N RATIOPHARM	CPR.	10 MG	PO	1*250 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	AMLODIPIN BESILAT RATIOPHARM	CPR.	10 MG	PO	1*250 CPR.SS BLIST.
C	RR	BRAVELLE	PDRE P.PREP.INJ.	75 UI	SCIM	1*5 VIALS + 1*5 AMP.SOLV
AU LIEU DE						
	RR	BRAVELLE	PDRE P.PREP.INJ.	75 UI	SCIM	1*5 VIALS + 1*5 AMP.SOLV
C	RR	BRAVELLE	PDRE P.PREP.INJ.	75 UI	SCIM	1*10 VIALS + 1*10 AMP.SOLV.
AU LIEU DE						
	RR	BRAVELLE	PDRE P.PREP.INJ.	75 UI	SCIM	1*10 VIALS + 1*10 AMP.SOLV.
	P	CEDIUM BENZALKONIUM	SOL.	100 MG /100 ML	TO	1*1 SOL. 30 ML
AU LIEU DE						
	P	CEDIUM BENZALKONIUM	SOL.	50 MG /100 ML	TO	1*1 SOL. 30 ML
	P	CEDIUM BENZALKONIUM	SOL.	100 MG /100 ML	TO	1*1 SOL. 50 ML
AU LIEU DE						
	P	CEDIUM BENZALKONIUM	SOL.	50 MG /100 ML	TO	1*1 SOL. 50 ML
	RR	CILOXAN	COLL.	3 MG /1 ML	COOT	1*1 FL.STILLIGTTE 5 ML
AU LIEU DE						
	RR	CILOXAN	COLL.	3 MG /1 ML	CO	1*1 FL.STILLIGTTE 5 ML
	P	OTOCALMINE	SOL.		OT	1*1 SOL. 18 ML
AU LIEU DE						
	P	OTOCALMINE	SOL.		OT	1*1 SOL. 10 G

R	PANTOPRAZOL RATIOPHARM	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*7 CPR.(FL.)
AU LIEU DE					
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*7 CPR.(FL.)
R	PANTOPRAZOL RATIOPHARM	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*14 CPR.(FL.)
AU LIEU DE					
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*14 CPR.(FL.)
R	PANTOPRAZOL RATIOPHARM	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*15 CPR.(FL.)
AU LIEU DE					
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*15 CPR.(FL.)
R	PANTOPRAZOL RATIOPHARM	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*28 CPR.(FL.)
AU LIEU DE					
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*28 CPR.(FL.)
R	PANTOPRAZOL RATIOPHARM	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)
AU LIEU DE					
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)
R	PANTOPRAZOL RATIOPHARM	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*30 CPR.U.D.
AU LIEU DE					
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*30 CPR.U.D.
R	PANTOPRAZOL RATIOPHARM	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*60 CPR.(FL.)
AU LIEU DE					
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*60 CPR.(FL.)
R	PANTOPRAZOL RATIOPHARM	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
AU LIEU DE					
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
R	PANTOPRAZOL RATIOPHARM	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOL RATIOPHARM	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*120 CPR.(FL.)
AU LIEU DE					
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*120 CPR.(FL.)
RR	SINGULAIR	GRAN.	4 MG	PO	1*7 SACH.
AU LIEU DE					
RR	SINGULAIR MINI	GRAN.	4 MG	PO	1*7 SACH.

RR	SINGULAIR	GRAN.	4 MG	PO	1*20 SACH.
A U L I E U D E					
RR	SINGULAIR MINI	GRAN.	4 MG	PO	1*20 SACH.
RR	SINGULAIR	GRAN.	4 MG	PO	1*30 SACH.
A U L I E U D E					
RR	SINGULAIR MINI	GRAN.	4 MG	PO	1*30 SACH.
P	VASOCEDINE NAPHAZOLINE	SOL.	1 MG /1 G	IN	1*1 FL.CPTE-GTTES 15 ML
A U L I E U D E					
P	VASOCEDINE	SOL.	1 MG /1 ML	IN	1*1 FL.CPTE-GTTES 15 ML
P	VASOCEDINE NAPHAZOLINE	SPRAY	1 MG /1 G	IN	1*1 MICRODOS. 15 ML
A U L I E U D E					
P	VASOCEDINE	SPRAY	1 MG /1 ML	IN	1*1 MICRODOS. 15 ML

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE (COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGUEUR).

P	HEMORHINOL	POMM.		IN	1*1 POMM. 25 G

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 31 6 mai 2009

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 8 juin 2007 portant nomination de Madame Lucienne BLESSING aux fonctions de vice-rectrice de l'Université du Luxembourg.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi du 12 août 2003 portant création de l'Université du Luxembourg, et notamment son article 21 (2);

Sur rapport de Notre Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Lucienne BLESSING est nommée vice-rectrice de l'Université du Luxembourg pour un mandat de cinq ans.

Art. 2. Notre Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de la Culture,
de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche,
François Biltgen

Château de Berg, le 8 juin 2007.
Henri

Arrêté grand-ducal du 20 novembre 2008 portant nomination de Monsieur Eric TSCHIRHART aux fonctions de directeur administratif de l'Université du Luxembourg.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi du 12 août 2003 portant création de l'Université du Luxembourg, et notamment son article 21.(3);

Sur rapport de Notre Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Eric TSCHIRHART est nommé directeur administratif de l'Université du Luxembourg, pour un mandat de cinq ans.

Art. 2. Notre Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de la Culture,
de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 20 novembre 2008.
Henri

Arrêté grand-ducal du 14 décembre 2005 portant nomination de Monsieur Franck LEPRÉVOST aux fonctions de vice-recteur de l'Université du Luxembourg.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi du 12 août 2003 portant création de l'Université du Luxembourg, et notamment son article 21 (2);

Sur rapport de Notre Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Franck LEPRÉVOST est nommé vice-recteur de l'Université du Luxembourg pour un mandat de cinq ans.

Art. 2. Notre Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de la Culture,
de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 14 décembre 2005.
Henri

Arrêté grand-ducal du 15 février 2008 portant nomination de Monsieur Lucien KERGER aux fonctions de vice-recteur de l'Université du Luxembourg.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi du 12 août 2003 portant création de l'Université du Luxembourg, et notamment son article 21 (2);

Sur rapport de Notre Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Lucien KERGER est nommé vice-recteur de l'Université du Luxembourg, responsable pour les affaires académiques, pour un mandat de cinq ans à partir du 1er février 2008.

Art. 2. Notre Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de la Culture,
de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche,
François Biltgen

Château de Berg, le 15 février 2008.
Henri

Arrêté ministériel du 16 avril 2009 portant remplacement d'un membre de la Commission des Sites et Monuments nationaux.

La Secrétaire d'Etat à la Culture,
à l'Enseignement supérieur et à la Recherche,

Vu l'article 40 de la loi du 18 juillet 1983 concernant la conservation et la protection des sites et monuments nationaux;

Vu le règlement grand-ducal du 14 décembre 1983 fixant la composition et le fonctionnement de la Commission des Sites et Monuments nationaux;

Vu l'arrêté ministériel du 15 janvier 2007 portant nomination des membres de la Commission des Sites et Monuments nationaux;

Arrête:

Art. 1er. Madame Marie-Anne KETTER, membre du Comité de Direction de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg, est nommée membre de la Commission des Sites et Monuments nationaux, en remplacement de Madame Françoise ALEX.

Art. 2. Le nouveau membre prénommé termine le mandat de celui qu'il remplace.

Art. 3. Le présent arrêté est publié au Mémorial et est remis à l'intéressée pour lui servir de titre; copie en est transmise au Président de la Commission des Sites et Monuments nationaux.

Luxembourg, le 16 avril 2009.
La Secrétaire d'Etat à la Culture,
à l'Enseignement supérieur
et à la Recherche,
Octavie Modert

Arrêté grand-ducal du 27 avril 2009 portant démission et nomination en remplacement d'un membre de la Commission Nationale de Contrôle et d'Evaluation de l'application de la loi du 16 mars 2009 sur l'euthanasie et l'assistance au suicide.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 6 de la loi du 16 mars 2009 sur l'euthanasie et l'assistance au suicide;

Vu Notre arrêté grand-ducal du 27 mars 2009 portant nomination des membres de la Commission Nationale de Contrôle et d'Evaluation de l'application de la loi du 16 mars 2009 sur l'euthanasie et l'assistance au suicide;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Démission de ses fonctions de membre de la Commission Nationale de Contrôle et d'Evaluation de l'application de la loi du 16 mars 2009 sur l'euthanasie et l'assistance au suicide est accordée, sur sa demande, à Madame le docteur Godelieve VAN DEN BOSSCHE, médecin spécialiste en médecine interne.

Art. 2. Sur proposition de l'association la plus représentative des médecins et médecins-dentistes, Monsieur le docteur Jean-Paul SCHMIZ, médecin spécialiste en rééducation et réadaptation fonctionnelle, demeurant à Luxembourg, est nommé membre de la Commission Nationale de Contrôle et d'Evaluation de l'application de la loi du 16 mars 2009 sur l'euthanasie et l'assistance au suicide en remplacement du membre démissionnaire précité dont il terminera le mandat.

Art. 3. Notre Ministre de la Santé est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de la Santé et de la Sécurité Sociale,
Mars Di Bartolomeo

Palais de Luxembourg, le 27 avril 2009.
Henri

Administration du cadastre et de la topographie. – Examen de promotion. – Il est porté à la connaissance des intéressés que l'administration du cadastre et de la topographie procédera au courant du mois de novembre 2009 à un examen de promotion dans la carrière de l'expéditionnaire technique.

Administration judiciaire. – Examen de fin de stage. – L'administration judiciaire organisera le 19 mai 2009 un examen de fin de stage dans la carrière du concierge auprès de l'administration judiciaire.

Administration des services techniques de l'agriculture. – Examen de promotion. – Dans la 1ère quinzaine du mois d'octobre 2009, l'Administration des services techniques de l'agriculture, organisera un examen de promotion dans la carrière de l'expéditionnaire.

Centre commun de la sécurité sociale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 27 avril 2009, Monsieur Carlo GOEDERT, attaché de direction auprès du Centre commun de la sécurité sociale, a été nommé à la fonction d'attaché de direction 1er en rang auprès de la même institution de sécurité sociale avec effet au 1er juin 2009.

Conseil de Presse. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 22 avril 2009, Monsieur Gaston ZANGERLÉ, directeur des Editions Revue est nommé représentant du groupe des éditeurs au Conseil de Presse en remplacement de M. Guy LUDIG, directeur des Editions Revue retraité, dont il terminera le mandat.

Institut Luxembourgeois de Régulation – Communiqué

L'Institut Luxembourgeois de Régulation tient à informer les parties intéressées qu'il a mis en consultation publique les documents suivants:

1) la proposition commune des conditions générales d'utilisation du réseau pour les clients sans enregistrement de la puissance en vertu de l'article 20(6) de la Loi du 1er août 2007 relative à l'organisation du marché de l'électricité,
2) la proposition commune des conditions générales d'utilisation du réseau avec enregistrement de la puissance en vertu de l'article 20(6) de la Loi du 1er août 2007 relative à l'organisation du marché de l'électricité.

Les textes mis en consultation peuvent être consultés sur le site Internet de l'Institut ou être obtenus sur demande auprès de l'Institut. La consultation expirera le 5 juin 2009.

La Direction

Liste officielle des fonds de pension sous forme de société d'épargne-pension à capital variable (SEPCAV) et d'association d'épargne-pension (ASSEP) soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à la loi du 13 juillet 2005.

(13)

I. SOCIETES D'EPARGNE-PENSION A CAPITAL VARIABLE (SEPCAV) (4)

ERNST & YOUNG INTERNATIONAL PENSION SCHEME
7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach

FORTIS LUX PRIME PENSION A SEPCAV
50, avenue J. F. Kennedy, L-2951 Luxembourg

KPMG PENSION SCHEME
31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

THE PAULIG GROUP SEPCAV
Atrium Business Park, 23, rue du Puits Romain, Bourmicht, L-8070 Bertrange

II. ASSOCIATIONS D'EPARGNE-PENSION (ASSEP) (9)

DEXIA PENSION FUND
69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg

EUROPEAN PENSION FUND
26, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg

FONDS DE PENSION DU GROUPE SIEMENS A LUXEMBOURG
20, rue des Peupliers, L-2328 Luxembourg

LUXEMBOURG PENSION FUND
14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

PENSIONINVEST
4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

PRIME PENSION, BGL ASSEP B
50, avenue J. F. Kennedy, L-2951 Luxembourg

RBC DEXIA INVESTOR SERVICES PENSION FUND
5, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen

THE CLEARSTREAM LUXEMBOURG PENSION FUND
42, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

THE UNILEVER PENSION PLAN
2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

Luxembourg, le 31 mars 2009.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

Liste officielle des professionnels agréés pour exercer l'activité de gestionnaire de passif pour les fonds de pension soumis à la loi du 13 juillet 2005.

(12)

AMAZON INSURANCE & PENSION SERVICES S.AR.L.
Atrium Business Park, 23, rue du Puits Romain, Bourmicht, L-8070 Bertrange

AXA ASSURANCES VIE LUXEMBOURG S.A.
7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg

BÂLOISE VIE LUXEMBOURG S.A.
Atrium Business Park, 23, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange

DEXIA INSURANCE & PENSIONS SERVICES S.A.
2, rue Nicolas Bové, L-1253 Luxembourg

ESOFAC LUXEMBOURG S.A.
37, rue Michel Engels, L-1465 Luxembourg

FORTIS LUXEMBOURG-VIE S.A.
16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

FOYER VIE S.A.
12, rue Léon Laval, L-3372 Leudelange

HEPTA CONSULT S.A.
5, Z.A.I. de Bourmicht, L-8070 Bertrange

HEWITT BACON & WOODROW Limited
Prospect House, Abbey View, St. Albans, Hertfordshire, AL1 2QU, United Kingdom

LA LUXEMBOURGEOISE-VIE S.A.
51, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg

MERCER HUMAN RESOURCE CONSULTING S.A.
68, boulevard du Souverain, B-1170 Bruxelles

SWISS LIFE LUXEMBOURG S.A.
25, route d'Arlon, L-8009 Strassen

Luxembourg, le 31 mars 2009.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

Liste officielle des organismes de titrisation agréés conformément à l'article 21 (1) de la loi du 22 mars 2004 relative à la titrisation.

(22)

AIV S.A.
7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg

ALCEDA STAR S.A.
4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg

ALLEGRO INVESTMENT CORPORATION S.A.
7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg

BLUEORCHARD LOANS FOR DEVELOPMENT S.A.
7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg

C-MOON SECURITISATION SA
2, rue de la Reine, L-2418 Luxembourg

CODEIS SECURITIES S.A.
26, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg

DWS ACCESS S.A.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DWS GO S.A.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

GPB CREDIT RISK MANAGEMENT S.A.
1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

H.E.A.T. MEZZANINE S.A.
1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg

ISTRUCTURE S.A.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

LEVADE S.A.
7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg

LIFEMARK S.A.
46A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

PALLADIUM SECURITIES
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

PCAM ISSUANCE S.A.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

PRINUS INVEST S.A.
47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

REINET INVESTMENTS S.C.A.
35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

SACHSENLUX S.A.
2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

SECURASSET S.A.
2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

TARANIS SECURITIES S.A.
283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

TAURUS CAPITAL S.A.
19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg

VIVALDIS - GESELLSCHAFT FÜR STRUKTURIERTE LÖSUNGEN S.A.
30, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg

Luxembourg, le 31 mars 2009.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

Liste officielle des sociétés d'investissement en capital à risque soumises à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à la loi du 15 juin 2004.

(221)

360 CAPITAL ONE S.C.A. - SICAR
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

3E CAR PARK INVESTORS SCA, SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

ABACUS INVEST S.C.A., SICAR
207, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

ABN AMRO CONVERGING EUROPE INVESTMENTS, S.C.A., SICAR
20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg

ABN AMRO PPP INVESTMENTS SCA SICAR
46A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

ADARA VENTURES SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

ADINVEST II (LUXEMBOURG) S.C.S., SICAR
23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg

ADVANCED RISK PRIVATE EQUITY S.A R.L. SICAR
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

ADVANS S.A., SICAR
69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

AERIS PRIVATE INVESTMENTS S.A., SICAR
2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg

AERIS TECHNOLOGY INVESTMENT COMPANY S.A., SICAR
21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

AKUO INVESTMENT S.C.A. SICAR
13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

ALPHA I VC SICAR S.A.
4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

ALPHA II VC SICAR S.A.
4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

ALTA CAPITAL PARTNERS S.C.A., SICAR
69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

AMBER TRUST II S.C.A.
412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg

AMCO CEE REAL ESTATE OPPORTUNITIES SCA SICAR
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

ARCANO GERMANY (SARL) SICAR
46A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

ARROWS INVESTMENTS S.A R.L. SICAR
23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg

ASIA INFRASTRUCTURE S.A. SICAR
23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg

ATHANOR EQUITIES SICAR-SCA
14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

ATLAS PARTNERS I SICAR, SCA
40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

AUB FRENCH LOGISTICS S.A. SICAR
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

AXA MEZZANINE I S.A., SICAR
6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg

AXA MEZZANINE II S.A., SICAR
6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg

B-TO-V PRIVATE EQUITY S.C.S., SICAR
21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

BALKAN RECONSTRUCTION INVESTMENT FINANCING S.C.A. SICAR
4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

BALTIC PROPERTY TRUST OPTIMA S.A., SICAR
121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg

BERTELSMANN CAPITAL INVESTMENT (SA) SICAR
45, boulevard Pierre Frieden, L-1543 Luxembourg

BILFINGER BERGER PROJECT INVESTMENTS S.C.A. SICAR
1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

BIP VENTURE PARTNERS S.A., SICAR
1, rue des Coquelicots, L-1356 Luxembourg

BLUEGEMS INVESTMENTS SICAR, S.A R.L.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

BRU II VENTURE CAPITAL FUND, S.C.A., SICAR
560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg

CA IMMO NEW EUROPE PROPERTY FUND S.C.A. SICAR
4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

CAPITAL INVESTING SICAR S.A.
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

CARBON TRADE & FINANCE SICAR S.A.
6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

CENTRAL AFRICA GROWTH SICAR, S.A.
16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

CEP II CO-INVESTMENT S.A R.L. SICAR
2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

CEP II PARTICIPATIONS S.A R.L. SICAR
2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

CEP III CO-INVESTMENT S.A R.L. SICAR
2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

CEP III PARTICIPATIONS S.A R.L. SICAR
2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

CETP CO-INVESTMENT S.A R.L. SICAR
2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

CETP II CO-INVESTMENT S.A R.L. SICAR
2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

CETP II PARTICIPATIONS S.A R.L. SICAR
2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

CETP PARTICIPATIONS S.A R.L. SICAR
2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

CFSH SECONDARY OPPORTUNITIES S.A. SICAR
2, place de Metz, L-1930 Luxembourg

CHINA OPPORTUNITY S.A. SICAR
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

CHINA VENTURES, S.C.A., SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

CIPIO PARTNERS FUND VI S.C.S., SICAR
12F, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

CLIMATE CHANGE INVESTMENT I S.A. SICAR
4, place de Strasbourg, L-2562 Luxembourg

CLIMATE CHANGE INVESTMENT II S.A. SICAR
4, place de Strasbourg, L-2562 Luxembourg

COREPLUS II DIVERSIFIED FEEDER, SICAR S.C.A.
412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg

CREDIT AGRICOLE ISRAEL VENTURE SELECTION 1 S.C.A. SICAR
5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

CREDIT SUISSE GLOBAL INFRASTRUCTURE SCA SICAR
5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

DAHLIA A SICAR S.C.A.
50, avenue J. F. Kennedy, L-2951 Luxembourg

DAHLIA B SICAR S.C.A.
50, avenue J. F. Kennedy, L-2951 Luxembourg

DB REAL ESTATE IBERIAN VALUE ADDED I, S.A., SICAR
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DE AGOSTINI S.A. SICAR
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

DEA CAPITAL S.A. SICAR
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

DELTA SPAIN S.A R. L., SICAR
121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg

DEVERA S.A., SICAR
18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

DIAROUGH S.C.A. SICAR
412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg

DOCKLAND DEVELOPMENT S.A., SICAR
412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg

DUBAIAN INVESTMENT OPPORTUNITY SICAR, S.A R.L.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

EAST INVESTMENT SCA, SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

EASTERN EUROPE REAL ESTATE OPPORTUNITIES SICAR, S.A R.L.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPPORTUNITIES S.C.A., SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

EDMOND DE ROTHSCHILD PRIVATE EQUITY CHINA S.C.A., SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

EDR REAL ESTATE (EASTERN EUROPE) S.C.A., SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

ENERGY AND INFRASTRUCTURE INVESTMENTS II S.C.A., SICAR
14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

ENERGY AND INFRASTRUCTURE INVESTMENTS S.C.A., SICAR
14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

EUDIAL S.C.A., SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

EURAZEO CO-INVESTMENT PARTNERS B S.C.A., SICAR
25, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg

EURAZEO CO-INVESTMENT PARTNERS S.C.A., SICAR
25, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg

EURO INDUSTRIAL S.A R.L. SICAR
25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

EUROPEAN CAPITAL S.A. SICAR
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

EUROPEAN PRIVATE EQUITY PORTFOLIO S.A., SICAR
534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg

EYEMAXX PRIVATE EQUITY DEVELOPER S.C.A., SICAR
5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

FIELD SICAR S.C.A.
24, rue Robert Krieps, L-4702 Pétange

FIN PO S.A., SICAR
3, rue Goethe, L-1637 Luxembourg

FIN.CO CAPITAL PARTNERS (SCA) SICAR
12, rue Léon Thyes, L-2636 Luxembourg

FINETHIC MICROFINANCE S.C.A., SICAR
14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

FIVE ARROWS INVESTMENTS S.A R.L., SICAR
121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg

FONDATIONS CAPITAL I S.C.A. SICAR
121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg

FONSICAR S.A., SICAR
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

FORTUNA SOLIDUM S.C.A., SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

FREO GERMANY II PARTNERS (SCA) SICAR
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

GAIN CAPITAL PARTICIPATIONS II SA, SICAR
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

GAIN CAPITAL PARTICIPATIONS SA, SICAR
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

GAMMA III S.C.A., SICAR
22, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg

GAYNOR INVESTMENTS S.C.A. SICAR
23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg

GENERALI GLOBAL PRIVATE EQUITY S.A. SICAR
5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

GENESTA NORDIC BALTIC REAL ESTATE S.A R.L., SICAR
121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg

GIMA (SA) SICAR
9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg

GLOBAL BIOFUEL SICAR (GBS), S.C.A.
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

GLOBAL SOLAR FUND, S.C.A., SICAR
20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg

GOODMAN PROPERTY OPPORTUNITIES (LUX) S.A R.L., SICAR
8, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg

GOTTEX MANAGEMENT S.A., SICAR
8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg

GOTTEX US MANAGEMENT S.A R.L., SICAR
8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg

H-EQUITY SARL, SICAR
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

H/H-STADTWERKEFONDS KGAA, SICAR
3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

HELARB INVESTMENTS PARTNERS (SCA) SICAR
12, rue Léon Thyes, L-2636 Luxembourg

HEXAGON S.A., SICAR
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

HSH SWIFT CAPITAL PARTNERS INSTITUTIONAL S.A., SICAR
1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

IBERIAN CAPITAL III SICAR
19-21, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg

IBERIAN RENEWABLE ENERGIES, S.C.A., SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

ILP I S.C.A., SICAR
30, rue Marie-Adélaïde, L-2128 Luxembourg

ILP II S.C.A., SICAR
30, rue Marie-Adélaïde, L-2128 Luxembourg

ILP III S.C.A., SICAR
30, rue Marie-Adélaïde, L-2128 Luxembourg

IMMOFIN S.C.A., SICAR
2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

INDUFIN CAPITAL PARTNERS S.A., SICAR
12, rue Léon Laval, L-3372 Leudelange

INTERMEDIATE FINANCE EUROPE II SICAR
69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

INTERNATIONAL REAL ESTATE PORTFOLIO 08/09 - MICROCAP COORDINATION S.C.A., SICAR
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

JFC ADVANCED S.A. SICAR
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

JILIN S.C.A., SICAR
2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg

KKR PEI SICAR, SARL
59, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg

KNOWLEDGE VENTURES PARTNERS LUX S.C.A. SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

LAUMOR PARTNERS (SARL) SICAR
9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg

LAYETANA DEVELOPMENT PARTNERS I, S.C.A., SICAR
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

LBREP II EUROPE S.A R.L., SICAR
2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

LBREP III EUROPE S.A R.L., SICAR
2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

LEEWARD VENTURES SICAR S.C.A.
3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg

LEHMAN BROTHERS MERCHANT BANKING PARTNERS IV (EUROPE) S.C.A., SICAR
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

LFPE S.C.A. SICAR
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

LFPI MEZZANINE S.C.A. SICAR
5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

LNR EUROPE INVESTORS S.A R.L. SICAR
20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg

LOTHIAN PARTNERS 27 (SARL) SICAR
47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

LUXEMPART CAPITAL PARTNERS, SICAR, S.A.
12, rue Léon Laval, L-3372 Leudelange

MANDARIN CAPITAL PARTNERS S.C.A. SICAR
73, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg

MANGROVE II S.C.A. SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

MANGROVE III S.C.A. SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

MAT S.A., SICAR
180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg

MD MEZZANINE S.A., SICAR
6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg

MEDIAWIN I, S.C.A.
16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

MERIDIAM INFRASTRUCTURE (SCA) SICAR
5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

MEZZANOVE CAPITAL (SCA) SICAR
51, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

MICROCAP 07 S.C.A., SICAR
50, avenue J. F. Kennedy, L-2951 Luxembourg

MICROCAP 08/09 S.C.A., SICAR
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

MM - MEZZANINE SCS, SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

MONITOR CLIPPER PARTNERS INVESTMENTS (SARL) SICAR
15, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg

NAXOS CAPITAL PARTNERS S.C.A.
40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

NCP I S.C.A. SICAR
6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg

NETWORKING EUROPEAN INFRASTRUCTURES PARTNERS - NEIP II S.A., SICAR
17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg

NEW GENERATION INVESTMENTS LUXEMBOURG S.C.A. SICAR
6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg

NEW NIBC LUXEMBOURG S. A R.L., SICAR
20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg

NEXUS MEDICAL PARTNERS II S.C.A., SICAR
12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

NG PRIVATE EQUITY S.C.A. SICAR
5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

NOVA/PAUL INVESTMENTS CAPITAL (SCA) SICAR
174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg

NOVENERGIA II-ENERGY & ENVIRONMENT (SCA), SICAR
5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

NPEI LUX S.A. SICAR
68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg

NYCOMED S.C.A., SICAR
412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg

OBERMARK (SCA) SICAR
2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg

OPERA MASTERS SCA, SICAR
6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg

OPTIMUM IMMO S.A., SICAR
12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

OQUENDO (SCA) SICAR
19-21, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg

ORLANDO ITALY SPECIAL SITUATIONS SICAR (SCA)
31-33, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

P&S EAST GROWTH LUXEMBOURG SICAR SCA
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

PANGEA I, SCA, SICAR
12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg

PARTNERS GROUP DIRECT INVESTMENTS 2008 S.C.A., SICAR
55, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg

PARTNERS GROUP DISTRESSED U.S. REAL ESTATE 2008 S.C.A., SICAR
55, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg

PARTNERS GROUP EUROPEAN MEZZANINE 2005 S.C.A., SICAR
40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

PARTNERS GROUP EUROPEAN MEZZANINE 2008 S.C.A., SICAR
40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

PARTNERS GROUP GLOBAL MEZZANINE 2005 S.C.A., SICAR
40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

PARTNERS GROUP GLOBAL MEZZANINE 2007 S.C.A., SICAR
40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

PARTNERS GROUP GLOBAL REAL ESTATE 2008 S.C.A., SICAR
55, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg

PARTNERS GROUP GLOBAL VALUE 2008 S.C.A., SICAR
40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

PARTNERS GROUP SECONDARY 2008 S.C.A., SICAR
55, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg

PET CLUB FINANCE SARL SICAR
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

PRAX CAPITAL REAL ESTATE I, S.C.A., SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais , L-2535 Luxembourg

PRIVATE EQUITY ASIA SELECT III S.C.A., SICAR
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

PRIVATE EQUITY CAPITAL GERMANY SECS SICAR
2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

PRIVATE EQUITY GLOBAL SELECT II, SICAR S.C.A.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

PRIVATE EQUITY GLOBAL SELECT IV, SICAR S.C.A.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

PRIVATE EQUITY GLOBAL SELECT V S.C.A., SICAR
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

PRIVATE EQUITY PORTFOLIO 2007 S.C.A., SICAR
50, avenue J. F. Kennedy, L-2951 Luxembourg

PROSPERITY S.A. SICAR
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

QS GEO PEP S.C.A., SICAR
84, Grand-rue, L-1660 Luxembourg

QS ITALY SICAR S.A.
84, Grand-rue, L-1660 Luxembourg

QS PDI S.A. SICAR
84, Grand-rue, L-1660 Luxembourg

QUILVEST EUROPEAN PARTNERS SICAR S.A.
84, Grand-rue, L-1660 Luxembourg

RB INTERNATIONAL DEVELOPMENT FUND I S.C.A. SICAR
7, place Clairefontaine, L-1341 Luxembourg

REDALPINE CAPITAL I S.C.S., SICAR
2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg

REDSQUARE PRIVATE EQUITY SICAR S.A R.L.
35A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

RESOLUTION (LUXEMBOURG) S.C.A., SICAR
20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg

RESPONSABILITY BOP INVESTMENTS S.C.A. SICAR
5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

RISINGSTAR VENTURES I S.C.A., SICAR, PART OF MEDIAWIN
16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

RREEF IBERIAN VALUE ADDED II, S.A., SICAR
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

RREEF MOROCCAN EXPLORER I, S.A., SICAR
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

SAFE SHIP INVESTMENT COMPANY S.C.A., SICAR
16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

SENECA POOL S.A., SICAR
12F, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

SGAM PRIVATE VALUE S.C.A., SICAR A
16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

SGAM PRIVATE VALUE S.C.A., SICAR B
16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

SINEQUANON S.C.A., SICAR
14, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg

SOFINA PRIVATE EQUITY S.C.A., SICAR
8A, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

SOUVERAIN PRIVATE EQUITY SA, SICAR
7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg

SPORT INVESTMENTS S.C.A., SICAR
5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

STEINBERG CAPITAL S.C.A., SICAR
4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

SU TURKISH PRIVATE EQUITY OPPORTUNITIES I, S.C.A., SICAR
1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

SUSTAINABLE PRIVATE EQUITY PORTFOLIO 08/09 - MICROCAP COORDINATION S.C.A., SICAR
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

SWISS INVESTMENT S.C.A. SICAR
2-8, avenue Charles De Gaulle, L-1653 Luxembourg

TECHNOLOGY IN CENTRAL AND EASTERN EUROPE S.C.A. SICAR
6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg

TELECOM VENTURES PARTNERS LUX S.C.A.
11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

TERRA VENTURE PARTNERS S.C.A., SICAR
23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg

THE BUILDING BLOCK EQUITY FUND S.A., SICAR
23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg

THE INNOVATION S.C.A., SICAR
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

TINTORETTO SICAR S.A.
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

TOWERS INVESTMENTS SICAR, S.A R.L.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

TRANSPORT INFRASTRUCTURE INVESTMENT COMPANY (SCA) SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

UNITED IN SPORTS S.C.A. SICAR
117, route d'Arlon, L-8009 Strassen

VALTEC S.A. SICAR
23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg

VALUE SECONDARY INVESTMENTS SICAR (S.C.A.)
73, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg

VCAPITAL S.C.A., SICAR
23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg

VENCORP S.C.A. SICAR
11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

VERDOSO SPECIAL OPPORTUNITIES I S.C.A., SICAR
9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg

VESALIUS BIOCAPITAL I INVESTMENTS S.A. SICAR
5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

VESALIUS BIOCAPITAL I S.A. SICAR
5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

VIZZION PARTICIPATIONS SICAR, SCA
40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

WAI LANDMARK XIII S.C.A., SICAR
2, place Dargent, L-1413 Luxembourg

WHITE (SARL) SICAR
9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg

WINVEST INTERNATIONAL S.A. SICAR
2, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg

ZBI SCAIAP OPPORTUNITY REAL ESTATE FUND ONE S.C.A., SICAR
3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

Luxembourg, le 31 décembre 2008.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

Liste officielle des organismes de placement collectif soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à l'article 94(1) de la loi du 20 décembre 2002:

Complément n° 1

Il y a lieu d'ajouter à la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2008 et publiée au Mémorial B n° 11 du 9 février 2009 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

AC ALTERNATIVE, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
ALLIANCEBERNSTEIN FUND II, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ALLIANZ RCM EURO GARANT 12/2013, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ RCM TWINWIN GARANT, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
AURUM FCP, 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg
BCV STRATEGIC FUND, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg
BONUS FONDS DIVDAX® 04/2015, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
BONUS FONDS DJ EURO STOXX 50® 04/2015, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
DEKA:, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DWS CORPORATE BOND BASKET 2013, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS CORPORATE BOND BASKET 2014, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS MEGATRENDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS MEGATRENDS VORSORGE, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS RENTEN DIREKT 2014, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS VARIO FLEX I, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS VARIO FLEX II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS VARIO FLEX III, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
EURIZON FOCUS FORMULA AZIONI 2015 - 2, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
EURIZON FOCUS FORMULA AZIONI 2015 - 3, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
EURIZON INNOVATIVE PRIVATE FUND, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
GPI FONDS - AUSGEWOGEN, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
GRAND CRU, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
GREENWICH POINT GLOBAL VALUE, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
IFP LUXEMBOURG FUND, 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg
INSTITUTIONALBALANCE-TOP, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
IPC AM, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
MAS VALUE, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
MOBILITAS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

MULTI STRUCTURE FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
PRIVATE BANKING PORTFOLIOS, 22-24, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ROLLING BONUS DIVDAX® 2SI, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ROLLING BONUS DJ EURO STOXX 50® 2SI, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ROLLING PROTECT 3SI DJ EURO STOXX 50®, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
UNIAKTIENANLEIHEN, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANT: BEST OF ASSETS KONSERVATIV (2015), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANT: EUROPA (2016), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
VB INVEST, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
VILICO, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
WAC FONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

BREVAN HOWARD INVESTMENT FUND, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
GLOBAL MULTI INVEST, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
JKC FUND, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
MACQUARIE FUND SOLUTIONS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
NOMURA GLOBAL SHARIAH FUND, 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
ODDO FUNDS, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
PIMAS-UMBRELLA SICAV, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
RAIFFEISEN CAPITAL MANAGEMENT LUXEMBURG SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ROVERE SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

II. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE II DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

ACCURA STRATEGIE, 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg
DWS WORLD FUNDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
HWB INVEST, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
NOMURA MULTI CURRENCY JAPAN STOCK LEADERS FUND, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
OURWORLD FUNDS, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
VON DER HEYDT STRATEGIE FONDS, 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

ALLIANZ GLOBAL INVESTORS OPPORTUNITIES, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*ASIAN CAPITAL HOLDINGS FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
CALYPSO FUCHS INVEST, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
CONCORDE PARTNERS SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
SELEKTA, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
WESTGLOBAL, 32-34, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
WESTSELECT, 32-34, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg

Il y a lieu de retirer de la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2008 et publiée au Mémorial B n° 11 du 9 février 2009 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

ALTIMUM, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
ASSENAGON ZIELRENDITE, 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
BERENBERG EURO STRATEGIE AKTIEN FONDS III, 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BERENBERG EURO STRATEGIE AKTIEN FONDS V, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

COMINVEST FLEX CONTROL, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST PROPERTY FUND EUROPE, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST SELEKTION INVEST 1/2009, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST SELEKTION INVEST 2/2009, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST ZERTIFIKATE STARS, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT 11/2008, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT 2/2009, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DOLLAR-RENTENFONDS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
DWS EUROLAND KONZEPT 2009, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
FORTIS LIQUIDITY, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
GOTTARDO EQUITY FUND (LUX), 76-78, Grand-rue, L-1660 Luxembourg
GOTTARDO STRATEGY FUND (LUX), 76-78, Grand-rue, L-1660 Luxembourg
H & A LUX EUROPEDIVIDEND, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
HC-HAIG, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
MULTIASSETFUND, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
VUNOS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
WATERSTOCK FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

ALLIANZ GLOBAL INVESTORS SELECTIONS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALTRUM SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
BANKPYME STRATEGIC FUNDS SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
BB BONDS, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
DEXIA HORIZON, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
FIXE, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
HERALD (LUX), 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
LB(SWISS) INVESTMENT FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
LUXALPHA SICAV, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
LUXEMBOURG INVESTMENT FUND, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
MELIOR SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
MULTI STRATEGY SOLUTIONS, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
SGAM AI ALPHA FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

II. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE II DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

ALPHA-INVEST, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
BLACKPEARL CAPITAL, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
CB-LUX FUND SELECTION, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
CB-LUX-STRATEGIE, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
CITIGROUP GLOBAL OPPORTUNITY FEEDER FUND, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
CITIGROUP GLOBAL OPPORTUNITY FUND, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
HASPA PB ERTRAG PLUS, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
HASPA PB GLOBAL, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
IFM-INSTITUTIONELL REAL ESTATE PLUS 1, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
KIRCHRÖDER FONDS II, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
KÖLNBONN STRATEGIE-PORTFOLIO, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
MU WEALTH MANAGEMENT FUND, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
ÖHMAN MULTI-MANAGER, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
WALLBERG - PORTFOLIO, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

ALLIANZ DRESDNER HEDGEFONDS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ARCHITUS INVESTMENT SOLUTIONS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
AVIVA INVESTORS HEDGE FUNDS, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
HDF SICAV SPJ (LUX), 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
INTEGRATED CASH DYNAMIC OP, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
**LEASINVEST IMMO LUX, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
NEWGATE ALTERNATIVE INVESTMENT FUNDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
UBAM II, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

3. AUTRES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF:

*ASIAN CAPITAL HOLDINGS FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

Il y a lieu de modifier la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2008 et publiée au Mémorial B n° 11 du 9 février 2009 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:

EUROPA MANAGED ASSETS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
INCOMETRIC FUND, 6, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
PRIMA, 9, place de Clairefontaine, L-1341 Luxembourg
THETA GLOBAL FUND UNIVERSAL, 18-20, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
UNIVEST, 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
VON DER HEYDT KERSTEN INVEST, 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg

la dénomination des organismes de placement collectif suivants:

ALLIANZ FLEXIBLE ASSET III, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
en
ALLIANZ GLOBAL STRATEGY DYNAMIC, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

ALLIANZ RCM STUFEN EXPRESS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
en
ALLIANZ GLOBAL STRATEGY DEFENSIVE, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

AXXION FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
en
CHAMÄLEON FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

BONUS FONDS DIVDAX® 12/2014, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
en
FALLSCHIRM CAPSI FONDS 02/2014, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

CAMCO FONDS, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
en
QUINT:ESSENCE STRATEGY, 2, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

DBM ABSOLUTE FLEX INTERNATIONAL OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
en
DBM ABSOLUTE FLEX INTERNATIONAL ASG, 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

DEKA-OPTIRENT 1Y, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
en
DEKA-OPTIRENT 1+Y, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

DEKA-WORLDGARANT 5, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
en
DEKA-CAPGARANT 1, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

DWS CASH EUR, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
en
DWS GOVERNMENT LIQUIDITY FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DWS EUROPA GARANT 2013, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
en
DWS RENDITE EXTRA GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DWS FLEX CHANCE III, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
en
DWS UNTERNEHMENSANLEIHEN DIREKT 2014, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DWS MULTI ASSET SOLUTION III, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
en
DWS RENTEN DIREKT 2013, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DWS MULTI CHANCE II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
en
DWS RENDITE SELECT GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DWS VARIO SOLUTION I, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
en
DWS RENDITE SPEZIAL GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DWS VARIO SOLUTION II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
en
DB OPPORTUNITY SELECT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DWS VARIO SOLUTION III, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
en
DWS RENDITE PLUS GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

EURIZON FOCUS FORMULA 2 AZIONI 2014, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
en
EURIZON FOCUS FORMULA AZIONI 2015-1, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

EUROPA DISCOUNT STRATEGIE OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
en
OP ZERTIFIKATE PORTFOLIO, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

LUDWIGSBURG BEST OF GARANT 7/2012, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
en
LUDWIGSBURG BEST OF GARANT 1, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

PAM EQUITY OPPORTUNITIES (USD), 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
en
GIS HIGH CONVICTION EQUITY (USD), 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

STRATEGIEPORTFOLIO OPTI BALANCE 2, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
en
ROLLING ZINS PLUSSI FONDS, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

UNIEURORENTA PROTECT CZ, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
en
UNIRENTA PROTECT CZ, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

UNIEURORENTA SELECTED IDEAS, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
en
UNIFAVORIT: RENTEN, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

UNIGARANTPLUS: BEST OF ASSETS (2014) III, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
en
UNIGARANT: BEST OF ASSETS KONSERVATIV (2015) II, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

UNIGARANTPLUS: DEUTSCHLAND (2015), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
en
UNIGARANT: DEUTSCHLAND (2016), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:

BULL FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
FIDELITY ACTIVE STRATEGY («FAST»), 2A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
MORGAN STANLEY INVESTMENT FUNDS, 6B, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
SABADELL BS FUNDS SICAV, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

la dénomination des organismes de placement collectif suivants:

DIVERSIFIED SECURITIES FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
en
KBL EPB FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

FONDO OBBLIGAZIONARIO PROTETTO CON CEDOLA PERIODICA, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
en
FONDO OBBLIGAZIONARIO CON CEDOLA PERIODICA, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

LOUVRE MULTI SELECT, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
en
L MULTI SELECT, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

MC PREMIUM, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
en
VALARTIS FUNDS (LUX. I), 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

METROPOLE INTERNATIONAL SICAV, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
en
METROPOLE GESTION INTERNATIONAL SICAV, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

PUILAETCO QUALITY FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
en
PUILAETCO DEWAAY FUND (L), 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

UNION PANAGORA FUNDS SELECTION SICAV, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
en
QUONIAM FUNDS SELECTION SICAV, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

II. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE II DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:

FIDELITY NIKKO GLOBAL SELECTION, 2A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
PARTNER SELECT, 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg
UNICAPITAL INVESTMENTS V, 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
VON DER HEYDT KERSTEN ALL PROPERTIES, 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg
VON DER HEYDT VERMÖGENSVERWALTUNGSFONDS, 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg

la dénomination des organismes de placement collectif suivants:

ALLIANZ STRATEGIC ASSET ALLOCATION (SAA) FONDS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
en
ALLIANZ PIMCO UNTERNEHMENSANLEIHEN 2013, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

C&M FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
en
CENTUM FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg

LANDMARK, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
en
MAN-AHL LANDMARK, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:

EXANE FUNDS 2, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange

THE CALYPSO ALTERNATIVE FUND, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg

la dénomination des organismes de placement collectif suivants:

DEWAAY GLOBAL, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
en
PUILAETCO DEWAAY SELECTION, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

NATEXIS PRIVATE FUND II, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
en
NATIXIS PRIVATE FUND II, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

Luxembourg, le 31 mars 2009.
COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

* l'opc a changé de forme juridique

** l'opc s'est soumis aux dispositions de la loi du 13 février 2007

Liste officielle des fonds d'investissement spécialisés soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à la loi du 13 février 2007:

Complément n° 1

Il y a lieu d'ajouter à la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2008 et publiée au Mémorial B n° 10 du 6 février 2009 sous:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

1ST RED REAL ESTATE FUNDS, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg

A-DGZ 9-FONDS, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

FRANKLIN TEMPLETON EUROPEAN REAL ESTATE FUND II, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

GOVERNMENT YIELD, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

HEUREKA PRIVATFONDS 1 - SIF, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg

JOSEPH FUND, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg

MARCH FUND, 9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg

MARCH FUND II, 9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg

MF-SIF FUND, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

NOMURA JAPAN BOND PRIMAL, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange

STORM FUND II, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg

SWITZERLAND INVEST - OUTSTANDING ONLY HAIG - FIS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

TIGER FUND, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg

WABE, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

4IP REAL ESTATE SECURITIES FUND, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

ALLIANCEBERNSTEIN CHINA INVESTMENTS, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

ARECA SICAV SIF, 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

BBH LUXEMBOURG FUNDS, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

BELTONE MIDCAP S.C.A., SICAV-SIF, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

BLUE SKY GLOBAL FUNDS 2 SIF, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg

BLUE SKY GLOBAL FUNDS SIF, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg

CAPITAL INTERNATIONAL PORTFOLIOS 3, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

CORAL PORTFOLIO S.C.A. SICAV-SIF, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

CTBR LUXEMBOURG, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

DEXIA CARBON FUND 1 SICAV-SIF, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

EFH FUNDS SCA SICAV SIF, 1A, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg

EUROPEAN REAL ESTATE OPPORTUNITIES FUND, 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg

FINANCIERE D'INVESTISSEMENT PRIVEE, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

FRANCONOFUND SCA SICAV-SIF, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg

GLOBAL ASSETS SELECTION S.C.A., SICAV-SIF, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

*LEASINVEST IMMO LUX, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

MERCURY FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

PRIVATE ONE SICAV-FIS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

SPHINX TURNAROUND FUND S.C.A., SICAV-SIF, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

UBS (LUX) REAL ESTATE - EURO CORE FEEDER FUND (CHF), 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

3. AUTRES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF:

FLAGSTONE CAPITAL MANAGEMENT LUXEMBOURG SICAF-FIS, 37, Val St André, L-1128 Luxembourg

Il y a lieu de retirer de la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2008 et publiée au Mémorial B n° 10 du 6 février 2009 sous:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

ALBATROS SELECT FUND, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg

CALLANDER ALTERNATIVE FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

DB IGAP TRUST, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

FULL RETURN ALTERNATIVE PREMIUM FUND, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg

MEAG LUXEMBOURG REAL ESTATE INVESTMENT FUND, 6, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

PROFILO SPINNAKER INVESTMENT FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

STRUCTURED FUND 1Y, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

WARBURG LUX INVEST CIRCULA, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

ALLIANCEBERNSTEIN ALTERNATIVE INVESTMENTS, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

CAPITAL INTERNATIONAL GLOBAL UNCONSTRAINED FUND, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

CASH.LIFE PREMIUM POLICES, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

LA FAYETTE (LUX), 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg

MESO INVEST, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

REAL I.S. & OWNERSHIP SCHIFFSPORTFOLIO I SICAV-FIS, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

SEB MARELL RENDITE 12 - SICAV-FIS, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg

Il y a lieu de modifier la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2008 et publiée au Mémorial B n° 10 du 6 février 2009 sous:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:

ALKEN CAPITAL FUND, FCP-FIS, 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg

FORTIS FLEXI IV, 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

TYLER INVESTMENT FUND, 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg

la dénomination des organismes de placement collectif suivants:

HAMBURG-MANNHEIMER FUND, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
en
BEST OF FUNDS, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

HISTORIC BUILDINGS FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
en
HISTORIC & TROPHY BUILDINGS FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:

INVESCO EUROPEAN HOTEL REAL ESTATE FUND, 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

IRIS FUND SICAV-FIS, 111, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg

UNIVEST III, 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

YEP I, 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg

la dénomination des organismes de placement collectif suivants:

DANSKE INSTITUTIONAL, 13, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
en
DANSKE SICAV-SIF, 13, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

HAEK SICAV, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
en
HAEK SICAV FIS, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg

RMB MANAGED FEEDER FUNDS SICAV-SIF, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
en
RMB MANAGED FUNDS SICAV-SIF, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

3. AUTRES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF:

l'adresse de l'organisme de placement collectif suivant:

AMBER TRUST S.C.A., SICAF-SIF, 412F, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

Luxembourg, le 31 mars 2009.
COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

---

* opc, relevant de la loi du 20 décembre 2002, qui s'est soumis aux dispositions de la loi du 13 février 2007

Ministère de la Santé. – Commission consultative des laboratoires. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 20 avril 2009 M. Pol BROUART a été nommé membre effectif de la commission consultative des laboratoires en tant que représentant de la Société luxembourgeoise de biologie clinique et en remplacement de M. Bernard WEBER dont il terminera le mandat.

Par arrêté ministériel du 20 avril 2009 Mme le Dr Patricia BORDE a été nommée membre suppléant de la commission consultative des laboratoires en tant que représentant de la Société luxembourgeoise de biologie clinique et en remplacement de M. Pol BROUART dont elle terminera le mandat.

Santé. – Relevé des maladies à déclaration obligatoire pendant les mois de janvier à mars 2009.

Mois	**01/09**	**02/09**	**03/09**	**TOTAL 01-03/09**
Maladies:				
Gastroentérite à Campylobacter sp	28	12	30	**70**
Gastroentérite à Clostridium difficile O27*	1		2	**3**
Gastroentérite à Clostridium difficile Non O27*	18	11	15	**44**
Gastroentérite à Escherichia coli (EHEC)*	1		1	**2**
Gastroentérite à Salmonella sp	6	4	12	**22**
Gastroentérite à Shigella sp		2	1	**3**
Gastroentérite à Yersinia sp	1	3	2	**6**
Hépatite A (aiguë)	1			**1**
Hépatite B (aiguë et porteur de Ag HBs+)	1	2	1	**4**
Hépatite C	5	7		**12**
Infection à Neisseria gonorrhoeae		1	1	**2**
Légionellose		1	1	**2**
Méningite à Neisseria meningitidis type C	1			**1**
Oreillons	2	1	12	**15**
Syphilis			1	**1**
Tuberculose pulmonaire	1	6	3	**10**

N.B. Les cas de maladies marqués par un * ne sont pas à déclaration obligatoire.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 32 **7 mai 2009**

Sommaire

RELEVE DES INSCRIPTIONS AU REGISTRE DES TITRES D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Relevé des inscriptions au registre des diplômes étrangers.

37e liste

(Publication prescrite par l'art. 4 de la loi du 17 juin 1963 ayant pour objet de protéger les titres d'enseignement supérieur)

Nom Prénom Date de naissance Lieu de naissance Nationalité	Nom de l'école Désignation du diplôme Date d'émission	Date de la demande Date de l'avis Date de la décision ministérielle	Titre exact et complet à porter
ABATE Mathieu 18.06.1986 Metz français	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme universitaire de licence professionnelle en statistique et informatique décisionnelle, option: marketing .06.2008	04.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une licence professionnelle en statistique et informatique décisionnelle
ABITBOL Luc 09.05.1967 Boulogne Billancourt française	le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Paris le diplôme d'expertise comptable 31.05.1996	07.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'un diplôme d'expertise comptable
ABU JAHRUR Abdullah 09.06.1977 Virton belge	la Haute Ecole de la Province de Liège Rennequin Sualem le grade d'ingénieur industriel, section: construction, option: géomètre 02.07.1999	26.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Ingénieur industriel
ACIKGÖZ Alparslan 10.11.1973 Sefaatli (Tur) belge	la Haute Ecole de la Communauté Française du Hainaut - Mons le grade d'ingénieur industriel en construction, finalité: construction 10.09.1998	28.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Ingénieur industriel

ADALSTEINSSON Carl 22.12.1979 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Aix-Marseille 1 le diplôme de master en arts, lettres, langues et civilisations à finalité professionnelle, mention: théorie et pratique des arts 14.03.2008	13.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	Master en arts, lettres, langues et civilisations, mention: théorie et pratique des arts
ADAM Noémi 12.10.1972 Budapest hongroise	la Faculté de Philosophie ELTE, Faculté de Pédagogie et Psychologie ELTE, Budapest le diplôme de psychologue 20.06.2007	06.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Titulaire d'un diplôme de psychologue
ADAMS Eveline 27.05.1972 Saarburg allemande	la 'Fachhochschule Koblenz' le 'Diplomgrad Diplom-Sozialpädagogin (FH)' 30.04.2003	03.03.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Diplom-Sozialpädagogin (FH)'
ADRIAENSEN Kristin 07.01.1972 Lubbeek belge	la 'Katholieeke Universiteit Leuven' le grade de licencié en langues et cultures est-européennes 17.09.1994	22.05.2008 08.07.2008 15.07.2008	Licenciée en langues et cultures est-européennes
AECKERLÉ Guy 25.07.1968 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Rheinische Friedrich-Wilhelms-Universität Bonn' le 'Grad eines Master of Arts in Social Services Administration' 20.08.2007	19.12.2007 22.01.2008 29.01.2008	'Master of Arts in Social Services Administration'
AERENS Pascal 19.03.1967 Hasselt belge	l'Institut d'Enseignement Supérieur Saint-Laurent - Liège le titre de gradué en informatique 28.06.1990	18.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Gradué en informatique

AFZELIUS Erik 02.12.1972 Stockholm suédoise/américaine	'The Royal Institute of Technology - Stockholm' le grade de 'Master of Science in Engineering' 14.02.1997	03.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Master of Science in Engineering'
AGAFONOVA Yuliya 12.07.1972 Dnepropetrovsk ukrainienne	l'Université technique de l'Etat du transport ferroviaire de la ville de Dnipropetrovsk la qualification d'économiste 06.06.2002	12.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'un diplôme d'économiste
AGNE André 25.05.1978 Homburg allemande	la 'Technische Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Raum- und Umweltplanung' 30.09.2006	30.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Ingénieur
AGUSTSSON Astrid 20.07.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en information et communication 30.06.2004	28.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Licenciée en information et communication
AHMEDOVA Semiray 21.04.1981 Sofia luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de diplômé d'études spécialisées en urbanisme et architecture 04.07.2007	07.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Diplômée d'études spécialisées en urbanisme et architecture
AHMEDOVA Semiray 21.04.1981 Sofia luxembourgeoise	l'Institut Supérieur d'Architecture Intercommunal Victor Horta, Bruxelles le grade d'architecte 30.06.2006	05.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Architecte

ÄIJÄLÄ Markku Antero 11.08.1963 Finlande finlandaise	la ‘Helsinki School of Economics and Business Administration’ le grade de ‘Master of Science in Economics and Business Administration’ 22.05.1992	03.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	‘Master of Science in Economics and Business Administration’
AITANTI Fabrice 20.05.1970 Moyeuvre-Grande française	l’Institut National des Sciences Appliquées de Rouen le diplôme d’ingénieur de l’Institut National des Sciences Appliquées de Rouen, spécialité: génie thermoénergétique 24.06.1993	03.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	Ingénieur
ALBANESE Claudia 26.12.1985 Bari italienne	la ‘Università del Salento - Lecce’ le diplôme de ‘laurea in traduzione e interpretariato’ 23.03.2007	19.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d’une ‘laurea in traduzione e interpretariato’
ALBE Philippe 15.03.1979 Hamburg allemande	la ‘University of Reading’ le grade de ‘Master of Science in Financial Risk Management’ 28.06.2008	09.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	‘Master of Science in Financial Risk Management’
ALBERT Isabelle 02.10.1975 Saarlouis allemande	la ‘Universität Konstanz’ le ‘akademischer Grad Doktor der Naturwissenschaften (Dr.rer.nat.) in den Fachrichtungen: Kognitive Psychologie, Entwicklungspsychologie, Bildungssoziologie’ 25.07.2006	04.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	‘Doktor der Naturwissenschaften’
ALBERT Isabelle 02.10.1975 Saarlouis allemande	la ‘Universität Trier’ le ‘akademischer Grad Diplom-Psychologin’ 10.04.2001	04.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	‘Diplom-Psychologin’

ALBERT Marie-Françoise 18.11.1965 Hermall/Argenteau belge	l'Institut Sainte-Julienne - Liège le grade d'infirmière graduée hospitalière 30.06.1986	03.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Infirmière graduée hospitalière
ALCOVER Pierre 26.05.1953 Liège belge	l'Université de Liège - HEC - Ecole des Gestion le grade de licencié en administration des affaires 17.02.1978	11.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Licencié en administration des affaires
ALELUIA DA SILVA REIS Lara 06.10.1984 Agualva-Cacém (P) portugaise	la 'Universidade Nova de Lisboa' le grade de 'Master in Environmental Engineering' 17.04.2008	25.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Master in Environmental Engineering'
ALMAJEANU Alexandre 03.04.1972 Bucarest française	l'Institut Supérieur du Commerce - Paris le diplôme de l'Institut Supérieur du Commerce, Paris 03.07.1995	18.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Titulaire d'un diplôme de l'Institut Supérieur du Commerce Paris
ALONZI Gemma 14.03.1975 Sora italienne	la 'Università degli studi di Cassino' le diplôme de 'laurea di dottore in economia e commercio' 21.11.2000	03.03.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'une 'laurea in economia e commercio'
ALT Eva 24.03.1961 Mettmann allemande	la 'Fachhochschule Wiesbaden' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur im Studiengang Architektur' 30.01.1986	09.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Diplom-Ingenieur (FH)'
ALUNNI Stefania 21.03.1985 Esch/Alzette luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de maîtrise d'économie-gestion 02.07.2008	09.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une maîtrise d'économie-gestion

ALVAREZ JAVORNIK Mikeli Stefanie 07.02.1981 La Paz bolivienne	la 'Universidad Católica Boliviana San Pablo' le grade de 'Licenciada en Psicología' 14.09.2006	30.01.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Licenciada en Psicología'
ALVES ANTUNES Ana Lúcia 06.10.1979 Torres Vedras portugaise	le 'Instituto Superior Ciências Educativas, Serra da Amoreira' le grade de licencié en éducation préscolaire 03.07.2004	29.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	Licenciée en éducation préscolaire
ALVES PEREIRA Marta Sofia 13.07.1983 Vila Real portugaise	la 'Universidade do Minho' le diplôme de licence en gestion 26.06.2006	05.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	Titulaire d'une licence en gestion
AMARA Marie-Emmanuelle 04.09.1967 Nancy française	l'Université Nancy 2 le diplôme d'études approfondies en sciences du travail et de la formation (grade de master - master's degree) 20.03.2006	04.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Titulaire d'un grade de master
AMARO SANTOS ALVES Ana Rita 09.06.1984 Oliveira do Hospital portugaise	le 'Instituto Politécnico de Viseu' le diplôme de licence en communication sociale, branche: journalisme 02.05.2007	14.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une licence en communication sociale
ANDOULSI Karim 18.09.1981 Testour (TN) luxembourgeoise	la Haute Ecole de la Ville de Liège le grade de bachelier en chimie 19.06.2007	18.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	Bachelier en chimie
ANDRONACHE Adrian 16.12.1975 Timisoara (Roum) allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Informatiker' 18.01.2005	30.11.2007 22.01.2008 29.01.2008	'Diplom-Informatiker'

ANEN Nadège 04.11.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paris II le diplôme de master en droit, mention: droit privé, spécialité: droit de la communication, finalité recherche 04.10.2007	18.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Master en droit, mention: droit privé
ANGELOVSKI Elvis 21.02.1978 Mont St Martin française	le Conservatoire National des Arts et Métiers, Paris le diplôme d'études supérieures techniques du Conservatoire National des Arts et Métiers, spécialité: informatique 28.01.2002	01.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures techniques informatique du CNAM
ANGELSBERG Gilles 03.06.1980 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Fribourg le diplôme de mathématiques 04.08.2003	18.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'un diplôme de mathématiques
ANGELSBERG Gilles 03.06.1980 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Eidgenössische Technische Hochschule Zürich' le titre de 'Doktor der Wissenschaften' 17.09.2007	18.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Doktor der Wissenschaften'
ANGERER Christiane 29.06.1982 München allemande	la 'Fachhochschule Regensburg - University of Applied Sciences' le 'akademischer Grad Diplom-Sozialpädagogin (FH) (Dipl.-Sozialpäd.(FH))' 31.07.2007	09.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	'Diplom-Sozialpädagogin (FH)'
ANISET Jill 26.06.1983 Dudelange luxembourgeoise	la 'Pädagogische Hochschule Freiburg' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin' 23.05.2008	16.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Diplom-Pädagogin'
ANSELIN Eric 12.08.1963 Chaton (F) française	l'Ecole de Hautes Etudes Commerciales du Nord - Lille le diplôme E.D.H.E.C. 05.09.1986	01.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'un diplôme E.D.H.E.C.

ANSION David 14.04.1985 Arlon belge	la Haute Ecole Catholique du Luxembourg a.s.b.l. - Blaise Pascal - Arlon le grade de bachelier en comptabilité, option: gestion 25.01.2008	27.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Bachelier en comptabilité
ANTUNES Stéphanie 28.10.1986 Amnéville française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de licence en droit, économie, gestion, mention: droit 21.09.2007	18.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	Titulaire d'une licence en droit, économie, gestion, mention: droit
APA Alessandro 07.08.1975 Crotone italienne	la 'Università degli Studi di Roma 'La Sapienza'' le diplôme de 'laurea di dottore in economia e commercio' 10.06.2000	30.01.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'une 'laurea in economia e commercio'
ARANDA David 07.02.1982 Bruxelles luxembourgeoise	l'Université Paris II le diplôme de maîtrise de sciences économiques, mention: économie manageriale et industrielle 29.06.2007	01.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
ARANTES BERNARDINO Maria Paula 18.12.1968 Valdozende portugaise	la 'Escola Superior de Enfermagem de Calouste Gulbenkian' le grade de 'bacharel d'infirmier' 02.07.1993	17.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Bacharel d'infirmier'
ARANTES BERNARDINO Maria Paula 18.12.1968 Valdozende portugaise	la 'Universidade Católica Portuguesa - Braga' le diplôme de licence d'infirmière de la communauté 05.08.1997	17.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une licence d'infirmière de la communauté

ARCANGELI Tiziano 05.11.1967 Albano (I) italienne	la 'Libera Università Internazionale Degli Studi Sociali (LUISS Guido Carli) - Roma' le diplôme de 'laurea di dottore in economia e commercio' 16.07.1991	28.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	Titulaire d'une 'laurea in economia e commercio'
ARMANDOLA Elisa Paola 25.12.1980 Vizzolo Predabissi (Milano) italienne	la 'Università Commerciale Luigi Bocconi - Milano' le diplôme de 'laurea di dottore in economia delle istituzioni e dei mercati finanziari' 18.03.2005	16.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une 'laurea in economia delle istituzioni e dei mercati finanziari'
ARNASON Gudmundur 28.03.1979 Reykjavik islandaise	l'Université de Reykjavik (Háskólinn Reykjavík) le grade de 'Bachelor of Science en administration des affaires, du commerce et de la gestion des entreprises' 08.06.2002	22.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Bachelor of Science en administration des affaires, du commerce et de la gestion des entreprises'
ARTHUS Vincent 15.06.1975 Saint-Rémy française	la 'Southern Polytechnic State University' le grade de 'Bachelor of Science in Industrial Engineering Technology' 13.06.1997	22.01.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Bachelor of Science in Industrial Engineering Technology'
ASSEL Garry 18.10.1979 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Grenoble 1 le diplôme de maîtrise en technologie, homme et société, mention: sport, santé, société . .2007	09.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une maîtrise en technologie, homme et société, mention: sport, santé, société
ATHANASOPOULOS Georgia 08.03.1985 Athènes luxembourgeoise	l'Université Nationale et Capodistrienne d'Athènes le titre de 'ptychio' en pédagogie 22.02.2008	03.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'un 'ptychio' en pédagogie

ATOUAL El Hassan 22.02.1974 Anzi marocaine	l'Université Ibn Zohr - Agadir le diplôme de licence en lettres et sciences humaines, spécialité: géographie 24.06.1997	30.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une licence en lettres et sciences humaines
ATTRI Mukta 26.02.1982 Sirsa indienne	la 'Maastricht School of Management (MSM)' le grade de 'Master of Business Administration, specializing in finance' 28.08.2003	06.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	'Master of Business Administration'
ATZENI David 05.02.1970 Behren-les-Forbach italienne	l'Université Nancy I le diplôme d'ingénieur-technologue, spécialité: acquisition et traitement en temps réel de l'information 03.07.1991	30.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	Ingénieur-technologue en acquisition et traitement en temps réel de l'information
AUBRON Philippe 25.12.1967 Beaupreau (F) française	l'Institut National Polytechnique de Lorraine - Ecole Nationale Supérieure d'Electricité et de Mécanique (ENSEM) - Vandoeuvre le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Electricité et de Mécanique, option: mécanique 30.09.1990	29.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	Ingénieur
AUBRY Jean-Philippe 03.02.1977 Bastogne belge	l'Université de Liège le grade d'ingénieur civil informaticien 30.06.2000	16.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Ingénieur
AUGUSTIN Philippe 09.12.1978 Karlsruhe luxembourgeoise	l'Université Strasbourg 1 le diplôme de maîtrise de sciences économiques, mention: monnaie et finance 03.05.2004	05.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques

AVTSINOVA Diana 27.07.1978 Lipetsk bélorusse	l'Institut Privé de Gestion d'Entreprise, Minsk la qualification d'économiste dans la spécialité: comptabilité, analyse et audit 27.03.2008	07.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'un diplôme d'économiste
AXT Dirk 18.01.1971 Trier allemande	la 'Fachhochschule Trier' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Architektur' 06.10.2004	22.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Architecte
BAAMARA Slimane 13.05.1955 Melika-Ghardaia française	le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Paris le diplôme d'expertise comptable 29.11.1991	05.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'un diplôme d'expertise comptable
BAATZ Christine 30.05.1978 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Wien' le 'akademischer Grad Bakkalaurea der Naturwissenschaften (Bakk.rer.nat.) Gesundheitssport' 24.06.2008	09.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Bakkalaurea der Naturwissenschaften'
BABICKAITE Laima 12.08.1975 Viesintos (Lit) lituanienne	la 'Klaipeda University' la qualification de 'choreographer-educator and teacher of ethics' 20.04.1998	05.03.2007 20.05.2008 27.05.2008	Titulaire d'un diplôme de 'choreographer-educator and teacher of ethics'
BACHE Martine 14.11.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Innsbruck' le 'akademischer Grad Magistra der Naturwissenschaften (Magistra rerum naturalium -- Mag.rer.nat.) im Diplomstudium Psychologie' 19.05.2008	18.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Magistra der Naturwissenschaften'

BACHELET Jean-Philippe 17.07.1970 Rouen française	l'Ecole Supérieure de Commerce et d'Administration des Entreprises de Lille le diplôme d'études supérieures commerciales, administratives et financières 12.07.1993	02.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures commerciales, administratives et financières
BACHOUD Louis Charles 21.09.1935 Alger française	l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers (ENSAM) - Paris le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers . .1959	24.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Ingénieur
BAECHEL Fabien 10.06.1971 Saverne (Bas-Rhin) française	l'Université Paris 8 le diplôme d'études supérieures spécialisées, mention: psychologie, spécialité: psychologie clinique, psychopathologie, psychothérapie 11.07.1995	09.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en psychologie
BAGIAS Andreas 15.01.1966 Athènes grecque	l'Institut Européen d'Administration Publique - Université Nancy 2 le diplôme de master en études juridiques européennes 15.09.2006	14.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Master en études juridiques européennes
BAHLOUL Yosr 15.10.1980 Sfax (Tun) tunisienne	l'Université de Tunis le diplôme de mastère en marketing 21.07.2005	24.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Mastère en marketing
BAHRA Fatiha 08.06.1964 Taourirt (Ma) belge	l'Université Mohammed I - Oujda le diplôme de licence ès lettres en études islamiques 01.07.1993	09.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	Titulaire d'une licence ès lettres

BAÏJA Safia 15.05.1982 Mont-Saint-Martin française	la Haute Ecole de la Communauté Française du Luxembourg - Schuman - Libramont le grade de bachelier éducatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif 18.06.2007	24.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Bachelier éducatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif
BAJAN Monica 15.08.1981 Drobeta-Turnu Severin (Roum) roumaine	la 'Europa-Universität Viadrina - Frankfurt (Oder)' le 'akademischer Grad Master of Arts (European Studies)' 03.06.2008	30.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Master of Arts (European Studies)'
BAKAJSA Martin 04.10.1980 Zvolen (SK) slovaque	la 'City University - Bellevue (Washington)' le grade de 'Bachelor of Science in Business Administration' .06.2005	27.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Bachelor of Science in Business Administration'
BALBASTRO Florencia Maria 19.04.1973 Rosario (Arg) italienne	la 'Universidad Nacional de Rosario' le diplôme de 'licenciada en ciencias de la computacion' 06.06.2007	08.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Licenciada en ciencias de la computacion'
BALDASSI Martine 24.06.1980 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paris 5 le diplôme de master 2 en psychologie, spécialité: développement de la petite enfance à l'adolescence 07.07.2008	29.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Master en psychologie spécialité: développement de la petite enfance à l'adolescence
BALDELLI Lisa 30.11.1982 Niedercorn luxembourgeoise	l'Université de Provence le diplôme de master en théorie et pratique des arts 2ème année recherche 08.01.2008	29.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Master en théorie et pratique des arts

BALIC Belka 15.10.1970 Zminac luxembourgeoise	l'Université à Pristina la qualification de professeur de biologie 30.06.1994	03.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Titulaire d'un diplôme d'enseignement de biologie
BAND Petra 02.09.1980 Horn autrichienne	la 'Universität Wien' le 'akademischer Grad Doktorin der Rechtswissenschaften (Dr.iur.)' 28.06.2004	27.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Doktorin der Rechtswissenschaften'
BAND Petra 02.09.1980 Horn autrichienne	la 'Universität Wien' le 'akademischer Grad Magistra der Rechtswissenschaften (Mag.iur.)' 06.05.2003	27.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Magistra der Rechtswissenschaften'
BARBATO Sabrina 09.10.1980 Nienburg/Weser allemande	la 'Technische Universität Carolo-Wilhelmina zu Braunschweig' le 'Hochschulgrad Diplom-Ingenieurin (Dipl.-Ing.) im Studiengang Architektur' 10.07.2007	13.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Architecte
BARBINI Patrizio 06.03.1981 Torino italienne	la 'Università degli Studi di Torino' le diplôme de 'dottore magistrale in realta' virtuale e multimedialita' 21.09.2007	04.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Dottore Magistrale in Realta' Virtuale e Multimedialita'
BARTCZAK Piotr 10.12.1972 Kalisz polonaise	l'Ecole Supérieure de Commerce de Varsovie le titre de licencié en économie et organisation de la production dans le domaine de gestion de l'entreprise de production 23.06.1994	01.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Licencié en économie et organisation de la production

BARTCZAK Piotr 10.12.1972 Kalisz polonaise	l'Université de Lodz le titre de docteur ès sciences économiques dans la discipline des sciences de la gestion 12.03.2001	14.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Docteur ès sciences économiques
BARTCZAK Piotr 10.12.1972 Kalisz polonaise	l'Ecole Supérieure de Commerce de Varsovie le titre de magister en management 10.10.1996	01.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Magister en management
BARTH Marcel 12.06.1977 Wadern allemande	la 'Fachhochschule Trier' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) im Studiengang Architektur' 01.02.2005	24.01.2008 04.03.2008 11.03.2008	Architecte
BARTON Jane Elizabeth 01.10.1960 Bushey britannique	le 'Sheffield City Polytechnic - Council for National Academic Awards' le grade de 'Bachelor of Arts with Second Class Honours (1st Division) in Modern Languages with Political Studies' 15.07.1983	13.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	'Bachelor of Arts in Modern Languages with Political Studies'
BARYSHNIKOVA Zhanna 01.06.1972 Berezhany (Ukr) ukrainienne	l'Université Nationale de Kyïv Taras Shevchenko - Institut des Rapports Internationaux la qualification de spécialiste en droit international 26.06.2000	08.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'un diplôme en droit international
BARZIN Didier 31.07.1971 Etterbeek belge	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en informatique, spécialisation: matériel 26.06.1998	18.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Licencié en informatique

BASTIN Florence 02.07.1975 Haine-Saint-Paul belge	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales (ICHEC) - Bruxelles le grade d'ingénieur commercial 25.09.1998	19.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Ingénieur commercial
BATTLEHNER Irmgard 08.08.1958 Schaffhausen allemande	la 'Universität des Saarlandes' le 'Grad eines Doktors der Medizin (Dr.Med.)' 27.04.1987	17.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Doktor der Medizin'
BAUDET Alexandre 31.10.1982 Belfort (F) française	l'Université Lille - III le diplôme de master en sciences humaines et sociales, à finalité professionnelle, mention: psychologie, spécialité: psychologie du travail et des organisations (grade de master) 23.10.2006	13.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Master en sciences humaines et sociales, mention: psychologie
BAUM Joa 28.11.1973 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Montréal le diplôme de maîtrise en éducation (M.Éd.), option: administration de l'éducation 04.10.2007	18.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	Titulaire d'une maîtrise en éducation
BAUM Sabine 30.09.1963 Homburg allemande	la 'Ruprecht-Karls-Universität Heidelberg' le 'Grad einer Magistra Artium (M.A.) im Hauptfach: Erziehungswissenschaft, Nebenfächer: Philosophie und Jüdische Studien' 14.06.2005	25.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Magistra Artium'
BAUMANN Rebecca Elisabeth 17.08.1982 Sarrebruck allemande	la 'Universität des Saarlandes' le 'Grad und Würde einer Magistra Artium in den Fächern Erziehungswissenschaft, Sozialpsychologie, Informationswissenschaft' 21.04.2008	20.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Magistra Artium'

BAUMERT David 28.06.1979 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Leopold-Franzens-Universität Innsbruck' le 'akademischer Grad Magister der Sozial- und Wirtschaftswissen-schaften (magister rerum socialium oeconomicarumque - mag.rer.soc.oec.) Diplomstudium Betriebswirtschaft' 31.07.2008	08.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Magister der Sozial- und Wirtschaftswissenschaften'
BAUWENS André 24.02.1966 Manono belge	l'Enseignement de Promotion et de Formation Continue (EPFC) - Institut Commercial Supérieur, Bruxelles le titre de comptable gradué 30.06.1990	26.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Comptable gradué
BAVDAZ Karen 15.05.1979 Hayange française	l'Université Henri Poincaré I - Ecole Supérieure des Sciences et Technologies de l'Ingénieur de Nancy le titre d'ingénieur diplômé de l'Ecole Supérieure des Sciences et Technologies de l'Ingénieur de Nancy (grade de master-master's degree) 05.03.2004	21.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	Ingénieur
BAVDAZ Karen 15.05.1979 Hayange française	Université Henri Poincaré - Nancy 1 le diplôme d'études approfondies en mécanique et énergétique (grade de master - master's degree) 20.01.2004	21.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	Titulaire d'un grade de master
BAYTCHEVA Daniela 02.07.1966 G.Oryahovica bulgare	l'Université de Sofia - Kliment Ohridski la qualification d'enseignant d'école primaire en pédagogie de base scolaire (grade de master) 19.07.1989	19.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Titulaire d'un diplôme d'enseignement d'école primaire en pédagogie de base scolaire
BAZZI Annick 21.01.1981 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Wien' le 'akademischer Grad Magistra der Naturwissenschaften (Mag.rer.nat.), Studienrichtung: Psychologie' 25.10.2007	05.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Magistra der Naturwissenschaften'

BECKER Guido 06.06.1964 Saarbrücken allemande	la ‘Fachhochschule Furtwangen’ le ‘Hochschulgrad Diplom-Ingenieur (Fachhochschule) (Dipl.-Ing.(FH)) in der Fachrichtung Elektrotechnik’ 25.01.1991	07.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	‘Diplom-Ingenieur (FH)’
BECKER Heinrich Silvester Johann 08.02.1967 Ulm/Donau allemande	la ‘Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen’ le ‘akademischer Grad Doktor der Philosophie (Dr.phil.)’ 26.04.2005	29.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	‘Doktor der Philosophie’
BECKER Kathleen 11.06.1979 Messancy belge	la Haute Ecole Catholique du Luxembourg - Blaise Pascal - Arlon le titre de gradué en comptabilité, option: fiscalité 24.06.2003	03.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Graduée en comptabilité
BECKER Norbert 29.07.1980 Bitburg allemande	la ‘Fachhochschule Trier’ le ‘Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) im Studiengang Versorgungstechnik’ 29.11.2006	16.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	‘Diplom-Ingenieur (FH)’
BECKER Philippe 31.07.1956 Nancy française	le Ministère de l’Education Nationale, Paris le diplôme d’expertise comptable 06.05.1988	08.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d’un diplôme d’expertise comptable
BECKER Sheila 11.05.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l’Université Henri Poincaré - Nancy 1 le diplôme de master en sciences, technologies, santé, à finalité recherche, mention: informatique, spécialité: services distribués et réseaux de communication 24.07.2008	12.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Master en sciences, technologies, santé, mention: informatique

BECKIUS	la 'Technische Universität Kaiserslautern'	12.08.2008	Ingénieur
Christian			
13.10.1977	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Bauingenieurwesen'	09.09.2008	
Luxembourg			
luxembourgeoise	31.03.2008	16.09.2008	
BEFVE	l'Université d'Amiens	24.07.2008	Master en sciences humaines et sociales, mention: psychologie
Emilie			
22.10.1980	le diplôme de master en sciences humaines et sociales, à finalité professionnelle, mention: psychologie, spécialité: pathologies, dysfonctionnements et déficits (grade de master - master's degree)	09.09.2008	
Laxou			
française	30.11.2005	16.09.2008	
BEGON	la 'Internationale Fachhochschule Bad Honnef - Bonn'	12.06.2008	'Diplom-Betriebswirtin (FH)'
Eva			
25.04.1983	le 'Grad Diplom-Betriebswirtin (FH)'	08.07.2008	
Prüm			
allemande	20.12.2007	15.07.2008	
BEINING	le 'Landesprüfungsamt für Juristen bei dem Ministerium für Justiz, Arbeit, Gesundheit und Soziales - Saarbrücken'	12.08.2008	Titulaire d'une 'Erste Juristische Prüfung'
Anna			
14.04.1984	la 'Erste Juristische Prüfung'	09.09.2008	
Lemgo			
allemande	26.06.2008	16.09.2008	
BEINING	la 'Fachhochschule Trier'	03.04.2008	'Diplom-Ingenieur (FH)'
Günther			
20.07.1971	le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) im Studiengang Bauingenieurwesen'	15.04.2008	
Trier			
allemande	21.11.1996	22.04.2008	
BELLI	la Haute Ecole de la Ville de Liège	29.08.2008	Bachelier en automobile
Mohamed			
24.02.1984	le grade de bachelier en automobile, option: expertise automobile	09.09.2008	
Hasselt			
belge	18.06.2007	16.09.2008	

BELLION Marc 28.10.1976 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Strasbourg 2 le diplôme de licence en théologie et sciences des religions, mention: théologie catholique 06.02.2008	18.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	Titulaire d'une licence en théologie et sciences des religions, mention: théologie catholique
BENDLER Beatrix 07.11.1982 Köln allemande	la 'Universität zu Köln' le 'akademischer Grad Diplom-Chemikerin' 13.02.2008	21.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Diplom-Chemikerin'
BENEDETTO Jospeh Patrick 04.03.1975 Bridgeport américaine	la 'University of Maryland - University College' le grade de 'Bachelor of Science' 30.08.2003	30.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	'Bachelor of Science'
BENELMIR Riad 01.08.1960 Constantine française	'The Georgia Institute of Technology, Atlanta' le grade de 'Master of Science in Mechanical Engineering' 15.06.1985	27.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Master of Science in Mechanical Engineering'
BENELMIR Riad 01.08.1960 Constantine française	'The Georgia Institute of Technology, Atlanta' le grade de 'Doctor of Philosophy' 01.09.1989	27.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Doctor of Philosophy'
BENI Luc 12.06.1982 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Technische Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Informatiker (Dipl.-Inf.)' 13.02.2008	14.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	'Diplom-Informatiker'

BENTZ Carole 13.01.1984 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de master en sciences, à finalité professionnelle, mention: économie-gestion 03.10.2008	08.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Master en sciences, mention: économie-gestion
BERARD Amélie 30.07.1983 Paris française	l'Institut de Préparation à l'Administration et à la Gestion - Ecole Supérieure de Commerce - Paris le diplôme de formation supérieure au management 01.07.2005	16.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'un diplôme de formation supérieure au management
BERBENNI Caterina 03.08.1952 Bracca Di Costa Serina (I) allemande/italienne	le 'Istituto Universitario di Bergamo' le diplôme de 'laurea di dottore in lingue e letterature straniere' 29.11.1979	07.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une 'laurea in lingue e letteratura straniere'
BERENS Friedbert 20.10.1965 Trier allemande	la 'Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Elektrotechnik' 22.06.1992	17.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Ingénieur
BERENS Friedbert 20.10.1965 Trier allemande	la 'Universität Kaiserslautern' le 'Titel und Würde eines Doktors der Ingenieurwissenschaften (Dr.-Ing.)' 10.09.1999	17.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Doktor der Ingenieurwissenschaften'
BERG Dominik 02.12.1981 Wadern allemande	la 'Rheinische Friedrich-Wilhelms-Universität Bonn' le 'akademischer Grad Diplom-Physiker' 25.04.2008	03.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Diplom-Physiker'

BERG Nathalie 09.08.1984 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en sciences psychologiques, orientation: psychologie des apprentissages et des déficiences 12.09.2008	03.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Licenciée en sciences psychologiques
BERGMAN Ann 08.04.1948 Stockholm suédoise	l'Université de Genève - Ecole de Traduction et d'Interprétation le diplôme de traducteur, langue active: suédois, 1re langue passive: français, 2me langue passive: anglais 29.07.1973	01.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'un diplôme de traducteur
BERGMANS Sébastien 09.04.1983 Verviers belge	la Haute Ecole Mosane d'Enseignement Supérieur (HEMES) - Liège le grade de bachelier en comptabilité, option: fiscalité 29.06.2005	31.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Bachelier en comptabilité
BERNARD Jean 18.11.1962 Bapaume française	le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Paris le diplôme d'expertise comptable 01.07.1993	08.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'un diplôme d'expertise comptable
BERNARD Nicolas 15.09.1981 Paris française	l'Université de Grenoble 1 le diplôme de master, à finalité recherche, mention mathématiques, informatique, spécialité systèmes et logiciels, dans le domaine sciences, technologies, santé 12.04.2005	25.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Master dans le domaine sciences, technologies, santé, mention: mathématiques, informatique
BERNARD Yohann 21.09.1978 Toul française	l'Université Henri Poincaré - Nancy 1 le diplôme d'études approfondies 'métabolisme et mécanisme d'action des médicaments pharmacologie' (grade de master - master's degree) 30.03.2004	25.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'un grade de master

BERTHIER Alexandre 23.04.1960 Moulins française	l'Ecole Supérieure de Commerce et d'Administration des Entreprises de Toulouse le diplôme d'études supérieures commerciales, administratives et financières 11.07.1985	17.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures commerciales, administratives et financières
BERTHIER Florian 06.04.1982 Paris française	l'Institut Supérieur du Commerce de Paris le diplôme de l'Institut Supérieur du Commerce de Paris (grade de master - master's degree), spécialité: expertise juridique et fiscale, ingénierie du patrimoine 24.10.2006	10.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'un diplôme de l'Institut Supérieur du Commerce de Paris
BERTRAND Renato 21.02.1969 Belo Horizonte (Bré) luxembourgeoise	l'Université Fédérale de Minas Gerais le titre d'ingénieur des mines 01.11.2000	04.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Ingénieur
BERTRAND Renato José 21.02.1969 Belo Horizonte luxembourgeoise	l'Université de Liège le grade de diplômé d'études approfondies en sciences appliquées 13.09.2002	14.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	Diplômé d'études approfondies en sciences appliquées
BESCH Alain 28.07.1982 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Albert-Ludwigs-Universität Freiburg im Breisgau' le 'akademischer Grad Diplom-Forstwirt' 13.12.2007	22.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Diplom-Forstwirt'
BESENIUS Claude 02.09.1982 Wiltz luxembourgeoise	'The University of Stirling' le grade de 'Master of Science in Health Psychology' 31.03.2008	09.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Master of Science in Health Psychology'

BESENIUS Pol 16.04.1981 Wiltz luxembourgeoise	la ‘University of Strathclyde’ le grade de ‘Doctor of Philosophy for research in the Department of Pure and Applied Chemistry’ 11.07.2008	29.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	‘Doctor of Philosophy for research in the Department of Pure and Applied Chemistry’
BESHIRI Veton 22.02.1959 Pristina allemande	la ‘Universität Kosovos in Prishtina - Technische Fakultät in Prishtina’ le titre de ‘diplomierter Ingenieur der Elektrotechnik, Richtung: Energiewirtschaft’ 24.12.1985	04.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	‘Ingenieur der Elektrotechnik’
BETTINGEN Jean-François Gilbert 04.01.1981 Luxembourg luxembourgeoise	la ‘Universität Innsbruck’ le ‘akademischer Grad Magister der Sozial- und Wirtschaftswissen-schaften (Magister rerum socialium oeconomicarumque - Mag.rer.soc.oec.); Diplomstudium Betriebswirtschaft’ 18.01.2008	29.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	‘Magister der Sozial- und Wirtschaftswissenschaften’
BEYL Estelle 10.01.1974 Wissembourg française	l’Université Paris XII le diplôme de maîtrise en sciences et techniques, spécialité: comptables et financières . .2000	09.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	Titulaire d’une maîtrise en sciences et techniques
BEZERRIL Guilherme Macedo 10.10.1950 Campinas - São Paulo luxembourgeoise	le ‘Centro Universitário das Faculdades Metropolitanas Unidas - São Paulo’ le grade de ‘Bacharel em Ciências Econômicas’ 22.04.1974	06.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	‘Bacharel em Ciências Econômicas’
BIELL Elisabeth 17.10.1983 luxembourgeoise	la ‘University of London - The London School of Economics and Political Science’ le grade de ‘Master of Science in Applicable Mathematics’ Luxembourg 01.11.2007	17.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	‘Master of Science in Applicable Mathematics’

BINDER Bettine 20.01.1981 Mühlbach (D) allemande	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de master dans le domaine sciences, mention: psychologie, spécialité: psychologie et psychopathologie clinique à finalité professionnelle 28.09.2007	21.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Master dans le domaine sciences, mention: psychologie
BIRCHALL Tristan Paul 14.09.1974 Doncaster (G-B) britannique	'The Institute of Chartered Accountants in England and Wales' le 'Certificate of Membership of the Institute of Chartered Accountants in England and Wales' 01.03.2001	03.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Chartered Accountant'
BIRCHALL Tristan Paul 14.09.1974 Doncaster (G-B) britannique	'The University of Warwick' le grade de 'Bachelor of Science (with Honours) in Mathematics, Class two: Division two' 10.07.1996	03.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Bachelor of Science in Mathematics'
BIRCHEN Fabienne 26.09.1977 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Kauffrau' 29.11.2004	15.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Diplom-Kauffrau'
BIRCHEN Marc 04.03.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Rheinische Friedrich-Wilhelms-Universität Bonn' le 'Grad eines Magister Artium im Hauptfach: mittelalterliche und neuere Geschichte, Nebenfach: historische Hilfswissenschaften und Archivkunde, Nebenfach: Vor- und frühgeschichtliche Archäologie' 07.05.2008	24.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Magister Artium'
BIREN Virginie 21.01.1984 Messancy belge	l'Université de Liège le grade de licencié en sciences psychologiques 12.09.2008	03.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Licenciée en sciences psychologiques

BIRKEL Lynn 11.07.1984 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en sciences mathématiques 29.06.2007	22.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	Licenciée en sciences mathématiques
BIRKEL Lynn 11.07.1984 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de master en statistique, à finalité approfondie 25.06.2008	26.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Master en statistique
BIRYUKOV Maria 25.11.1972 St.-Petersbourg israélienne	la 'Katholieke Universiteit Leuven' le grade de 'Master in Artificial Intelligence - Advanced Studies' 09.09.2004	08.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Master in Artificial Intelligence'
BISENIUS Viviane 04.02.1961 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Technische Universität Berlin' le 'Grad Magister Artium in den Fächern Deutsche Philologie: neuere, Deutsche Philologie: ältere, Romanische Literaturen (Französisch)' 11.05.1989	26.05.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Magister Artium'
BISSEN Marc 14.11.1978 Luxembourg luxembourgeoise	les Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège le grade de licencié en sciences commerciales, option: management international 01.07.2004	07.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Licencié en sciences commerciales
BITTLINGER Marion 07.11.1981 Singen-Hohentwiel allemande	l'Université Robert Schuman, Strasbourg le diplôme master 2 en droit européen économique professionnel 02.06.2008	24.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Master en droit européen économique professionnel
BITTLINGER Marion 07.11.1981 Singen-Hohentwiel allemande	la 'Humboldt-Universität zu Berlin' le 'akademischer Grad Magistra Legum (LL.M.)' 03.08.2007	24.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Magistra Legum'

BIWER Stéphanie 16.11.1984 (Bakk.Komm.)' Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Salzburg' le 'akademischer Grad Bakkalaurea der Kommunikationswissenschaft 10.12.2007	18.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	'Bakkalaurea der Kommunikationswissenschaft'
BIWER Véronique 03.12.1985 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Salzburg' le 'akademischer Grad Bachelor of Arts in der Studienrichtung Pädagogik' 16.07.2008	25.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Bachelor of Arts Pädagogik'
BLANK Eric 19.12.1962 Saarbrücken allemande	la 'Sacred Heart University' le grade de 'Master of Business Administration' 02.06.1994	13.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	'Master of Business Administration'
BLIN Thierry 16.05.1953 Nancy française	l'Université de Nancy II le diplôme de maîtrise en droit privé, mention: droit des affaires 14.11.1983	14.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'une maîtrise en droit privé
BLUMENSTIEL Mark 26.11.1974 Heilbronn allemande	la 'Fachhochschule für Öffentliche Verwaltung Nordrhein-Westfalen' le 'akademischer Grad Diplom-Verwaltungsbetriebswirt (FH)' 27.08.1998	09.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Diplom-Verwaltungsbetriebswirt (FH)'
BOBEKOVA Katya 21.03.1960 Plovdiv (Bulgarie) bulgare	le 'Institut für Körperkultur "Georgi Dimtirov"' la qualification 'Trainer für Leichtathletik' 09.07.1983	28.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'un diplôme 'Trainer für Leichtathletik'

BOCHEN Guy Sylvain 04.12.1974 Esch/Alzette luxembourgeoise	la 'Universität Karlsruhe (TH) - Fakultät für Bauingenieur-, Geo- und Umweltwissenschaften' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.)' 07.04.2003	21.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Ingénieur
BOCK Tobias 30.04.1973 Leipzig allemande	la 'Fachhochschule Eberswalde' le 'Hochschulgrad Diplom-Ingenieur (FH) für Holztechnik' 07.07.2004	29.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Diplom-Ingenieur (FH)'
BODART Didier 06.10.1958 Schaerbeek (B) belge	le 'Bentley College - Waltham - Massachusetts' le grade de 'Master of Science in Finance' 16.05.1987	06.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Master of Science in Finance'
BOEHM Franziska 10.08.1980 Berlin allemande	la 'Justus-Liebig-Universität Giessen' le 'akademischer Grad eines Magister des Internationalen Rechts (Magister Juris Internationalis - MJI)' 26.10.2007	17.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Magister des Internationalen Rechts'
BOEHM Franziska 10.08.1980 Berlin allemande	le 'Hessisches Ministerium der Justiz - Justizprüfungsamt' la 'Erste Juristische Staatsprüfung' 25.10.2006	17.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Titulaire d'une 'Erste Juristische Staatsprüfung'
BOEVER Steve 26.05.1985 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Robert Schuman - Strasbourg le diplôme de maîtrise en droit et études européennes, mention: droit privé 12.06.2008	27.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une maîtrise en droit et études européennes, mention: droit privé

BOHNERT Niels 04.09.1972 Freiburg im Breisgau allemande	le 'Ministerium für Bildung, Wissenschaft, Jugend und Kultur, Rheinland-Pfalz, Mainz' le 'Zeugnis über die Erste Staatsprüfung für das Lehramt an Gymnasien' 10.09.2008	02.12.2008 02.12.2008 09.12.2008	Titulaire d'un 'Zeugnis über die Erste Staatsprüfung für das Lehramt an Gymnasien'
BOHNERT Niels 04.09.1972 Freiburg im Breisgau allemande	la 'Universität Trier' le 'Grad eines Magister Artium (M.A.) in den Prüfungsfächern: Germanistik (1. Hauptfach), lateinische Philologie (2. Hauptfach)' 02.03.2001	05.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Magister Artium'
BOHNERT Niels 04.09.1972 Freiburg im Breisgau allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Doktor der Philosophie (Dr.phil.) in den Fächern: Ältere Deutsche Philologie und Griechische Philologie' 31.05.2005	05.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Doktor der Philosophie'
BÖHRS Karsten 15.09.1963 Hamburg allemande	la 'Fachhochschule Hamburg' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Fachbereich Bio-Ingenieurwesen, Produktionstechnik und Verfahrenstechnik' 10.05.1989	14.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Diplom-Ingenieur (FH)'
BOILEAU David 05.04.1978 Epinal française	l'Ecole Supérieure d'Ingénieurs en Génie Electrique - ESIGELEC - Mont-Saint-Aignan le diplôme d'ingénieur de l'ESIGELEC (grade de mastaire - master's degree) 11.09.2002	20.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Ingénieur
BOITOUZET Jean 22.09.1954 Marrakech française	l'Université René Descartes - Paris le diplôme de maîtrise en sciences juridiques . .1979	27.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une maîtrise en sciences juridiques

BOITOUZET Jean 22.09.1954 Marrakech française	l'Université René Descartes - Paris le diplôme de licence en droit 21.10.1978	27.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une licence en droit
BOIZOT Nicolas 14.07.1977 Dijon française	l'Université de Dijon le diplôme d'études approfondies en mathématiques (grade de master - master's degree) 23.01.2004	30.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'un grade de master
BOLAND Yves 17.05.1972 Liège belge	l'Institut Saint-Luc - Liège le titre de gradué en arts plastiques 23.06.1995	04.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	Gradué en arts plastiques
BONDAR Olena 11.10.1969 Kryvyy Rig ukrainienne	l'Institut de l'industrie minière de la ville de Kryvyy Rig la qualification d'ingénieur des mines, spécialisation: travaux miniers à ciel ouvert 25.06.1993	16.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	Ingénieur des mines
BONGIORNO Armand 02.07.1975 Nice française	la 'Eberhard-Karls-Universität Tübingen' le titre 'eines Magister Artium, Hauptfach: neuere Geschichte, 1.Nebenfach: alte Geschichte, 2.Nebenfach: Geographie' 11.09.1998	25.01.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Magister Artium'
BONGIORNO Armand 02.07.1975 Nice française	l'Université Aix-Marseille 1 le diplôme de maîtrise d'histoire 15.07.1999	04.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Titulaire d'une maîtrise d'histoire
BONIFAS Lena 10.09.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en histoire 13.09.2007	29.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Licenciée en histoire

BONIFAS Lena 10.09.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de master complémentaire en analyse interdisciplinaire de la construction européenne 27.06.2008	25.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	Master complémentaire en analyse interdisciplinaire de la construction européenne
BOON Laurence 12.04.1972 Messancy belge	l'Institut Libre Marie Haps - Ixelles le titre de gradué en logopédie 08.09.1995	05.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Graduée en logopédie
BOOS Karin 13.02.1960 Bad Kreuznach allemande	la 'Fachhochschule Rheinland-Pfalz' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieurin (FH) in dem Studiengang Architektur' 01.08.1991	02.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	Architecte
BORBELY Boglarka 17.04.1971 Kiskunhalas (Hongrie) hongroise	l'Université Libre de Bruxelles - Institut d'Etudes Européennes le grade de diplômé d'études spécialisées en politique européenne 15.10.2003	14.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Diplômée d'études spécialisées en politique européenne
BORBELY Boglarka 17.04.1971 Kiskunhalas (H) hongroise	l'Université des Sciences József Attila, Szeged - Ecole Normale Supérieure Berzsenyi Daniel le diplôme de professeur de langue italienne 03.06.1998	22.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'un diplôme d'enseignement de la langue italienne
BORDANG Magali 24.03.1984 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität zu Köln' le 'akademischer Grad Diplom-Heilpädagogin, Studienschwerpunkt: Bewegungserziehung und Bewegungstherapie' 18.06.2008	12.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Diplom-Heilpädagogin'

BORGES DA SILVA Paula Cristina 27.02.1972 Seia (Por) portugaise	l'Institut Politechnique de Guarda le grade de 'bacharel em secretariado de administração' 30.11.1995	16.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	'Bacharel em secretariado de administração'
BOS Linda Mirjam 07.01.1982 Amersfoort néerlandaise	la 'Design Academy Eindhoven' la 'Getuigschrift Hoger Onderwijs in Man and Activity' 14.06.2005	31.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	'Baccalaureus in Man and Activity'
BÖSCH Susanne 29.03.1978 Hachenburg (D) allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Kauffrau' 22.07.2004	11.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Diplom-Kauffrau'
BOST Stefan 15.05.1969 Püttlingen (D) allemande	la 'Hochschule für Technik und Wirtschaft des Saarlandes' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (FH) (Dipl.-Ing.(FH)) im Studiengang Bauingenieurwesen' 12.12.1997	01.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	'Diplom-Ingenieur (FH)'
BOTELHO TIMOTEO Ana Maria 13.06.1981 São Miguel portugaise	la 'Universidade dos Açores, Ponta Delgada' le diplôme de licence en enseignement de base - 1er cycle 06.07.2005	07.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Titulaire d'une licence en enseignement de base (1er cycle)
BOTEV Jean 27.03.1980 Agadir allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Informatiker' 18.12.2007	03.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Diplom-Informatiker'
BOTTINO Mariacristina 26.08.1980 Genova italienne	la 'Università degli Studi di Genova' le diplôme de 'laurea in giurisprudenza' 21.07.2005	06.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une 'laurea in giurisprudenza'

BOTTOLI Serge 19.11.1960 Chambéry (Savoie) française	le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports - Paris le diplôme d'expertise comptable .04.1990	05.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'un diplôme d'expertise comptable
BOUBIA Chaira 02.08.1978 Constantine algérienne	l'Université de Mentouri - Constantine le diplôme d'architecte 04.07.2002	17.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Architecte
BOUCHEZ Isabelle 24.07.1984 Wiltz luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en sciences psychologiques 05.09.2008	09.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Licenciée en sciences psychologiques
BOUGUADONMA Imade 13.10.1976 Metz française	l'Université Henri Poincaré - Nancy I le diplôme de licence de biochimie 17.01.2001	11.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une licence de biochimie
BOULAY Anne-Cécile 08.06.1975 Laval française	l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne le diplôme d'ingénieur civil des mines de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne 04.01.1999	26.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Ingénieur
BOUQUET Laurence 18.03.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Liège le grade de licencié en criminologie 13.09.2007	17.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Licenciée en criminologie
BOURGE Christophe 23.08.1966 Besançon française	l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Belfort le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Belfort 23.06.1990	20.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Ingénieur

BOURGUIGNON Julien 17.07.1978 Villerupt française	l'Université Henri Poincaré Nancy I - Ecole Supérieure des Sciences et Technologies de l'Ingénieur de Nancy (ESSTIN) le titre d'ingénieur diplômé de l'Ecole Supérieure des Sciences et Technologies de l'Ingénieur de Nancy (grade de mastaire - master's degree) 18.03.2005	24.01.2008 04.03.2008 11.03.2008	Ingénieur
BOURGUIGNON Philippe 10.03.1970 Etterbeek belge	l'Institut Cooremans - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et financières, option: commerce extérieur 14.09.1995	01.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Licencié en sciences commerciales et financières
BOURSIER Danielle 14.05.1982 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Fachhochschule Trier' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieurin (FH) in dem Studiengang Architektur' 09.07.2008	26.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Architecte
BOUSKIA Samia 07.05.1974 Troyes française	l'Université de Reims le diplôme d'études approfondies, spécialité: droit privé de l'économie . .1998	16.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies en droit ptivé de l'économie
BOUSSEAU Yannick 23.04.1955 Cholet française	le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, Paris le diplôme d'expertise comptable 08.10.1991	08.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'un diplôme d'expertise comptable

BOUSSER André 19.11.1961 Saint-Avold française	l'Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques, Besançon le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques 15.11.1984	20.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Ingénieur
BOUTDAKHAM Chanhom 10.02.1975 Houaphanh (LAO) laotienne	'The University of Buckingham' le grade de 'Master of Business Administration' 04.03.2006	16.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Master of Business Administration'
BOUTDAKHAM Chanhom 10.02.1975 Houaphanh (LAO) laotienne	la 'Kasetsart University - Bangkok' le grade de 'Bachelor of Business Administration Finance' 25.06.1998	16.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Bachelor of Business Administration'
BOUTET Jean-Claude 10.02.1947 Courbevoie française	l'Université Paris II le diplôme de maîtrise en droit, mention: droit des affaires . .1972	01.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'une maîtrise en droit
BOUTTEVIN Guillaume 18.11.1964 Reims française	l'Université Paris IX le diplôme d'études approfondies de politique générale des organisations (grade de mastaire) . .2001	18.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'un grade de mastaire
BOUVY Jacques 17.09.1963 Gosselies belge	la Faculté Universitaire Catholique de Mons le grade d'ingénieur commercial (ingéniorat de gestion) 22.07.1987	12.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Ingénieur commercial

BOUVY Jacques 17.09.1963 Gosselies belge	l'Institut d'Enseignement Supérieur de Namur le titre de gradué en informatique 14.09.1983	12.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Gradué en informatique
BRAILESCU Diana-Elena 20.05.1981 Targoviste (Roum) roumaine	l'Université Babes Bolyai de Cluj-Napoca le diplôme de licence en économie, spécialité: management des institutions européennes .06.2004	02.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une licence en économie
BRANDT Christoph 28.02.1971 Berlin-Lichterfelde allemande	la 'Technische Universität Darmstadt' le 'akademischer Grad Diplom-Wirtschaftsinformatiker (Dipl.-Wirtsch.Inform.)' 10.06.2002	20.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Diplom-Wirtschaftsinformatiker'
BRAQUET Chantal 14.12.1983 Malmedy luxembourgeoise	l'Université de Liège - HEC - Ecole de Gestion le grade de licenciée en sciences commerciales 30.06.2005	27.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Licenciée en sciences commerciales
BRAUN Claire 17.11.1984 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme de licence en droit, économie, gestion, mention: droit 10.10.2007	25.01.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'une licence en droit, économie, gestion, mention droit
BRAUN Laurent 05.07.1968 Gembloux belge	l'Université Libre de Bruxelles le grade d'ingénieur commercial 28.06.1991	14.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Ingénieur commercial
BRAUSCH Jean-Luc 13.03.1972 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	'The Open University' le grade de 'Bachelor of Science Open' 31.12.2007	26.05.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Bachelor of Science Open'

BRAVETTI Solenne 07.01.1981 Mont-Saint-Martin française	la Haute Ecole Robert Schuman - Libramont le grade d'éducatrice spécialisée 18.06.2003	24.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Educatrice spécialisée
BREGU Mimosa 12.02.1966 Tirana (Al) belge	l'Institut Supérieur des Beaux-Arts - Tirana le diplôme de sculptrice de monument 28.06.1989	23.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	Titulaire d'un diplôme de sculptrice de monument
BREHM Monika 30.09.1966 St. Wendel allemande	la 'Universität des Saarlandes' le 'akademischer Grad Diplom-Psychologin' 28.05.2003	10.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	'Diplom-Psychologin'
BRÉMOND Julie 24.08.1983 Chambray-lès-Tours française	la ESCEM - Groupe Ecole Supérieure de Commerce et de Management Tours-Poitiers le diplôme ESC Tours-Poitiers (grade de master, master in management) 12.07.2007	25.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	Titulaire d'un diplôme ESC Tours-Poitiers
BRESACQ Guy 05.07.1961 Haine-Saint-Paul belge	l'Institut Provincial Supérieur Industriel - Charleroi le grade d'ingénieur industriel, section construction 15.10.1984	17.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	Ingénieur industriel
BREUER Jakob 27.02.1978 Trèves allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann' 24.05.2005	19.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Diplom-Kaufmann'
BREUSKIN Laurent 13.07.1983 Ettelbrück luxembourgeoise	la 'Fachhochschule Kaiserslautern' le 'Hochschulgrad Diplom-Informatiker (FH)' 10.01.2008	10.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	'Diplom-Informatiker (FH)'

BRINCK Claude 07.12.1982 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Technische Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Bauingenieurwesen' 18.02.2008	19.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	Ingénieur
BRION Fabrice 08.06.1959 Dormans française	le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Paris le diplôme d'expertise comptable 01.07.1993	08.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'un diplôme d'expertise comptable
BRION Laetitia 10.08.1984 Woippy française	le Ministère de l'Education Nationale, Paris le diplôme d'études comptables et financières . .2007	02.12.2008 02.12.2008 09.12.2008	Titulaire d'un diplôme d'études comptables et financières
BRITO GOMES André 23.07.1979 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Technische Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Maschinenbau und Verfahrenstechnik in der Vertiefungsrichtung Konstruktionstechnik' 07.08.2008	19.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Ingénieur
BRITZ Thibaut 21.01.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Eidgenössische Technische Hochschule Zürich' le 'Diplom als Informatikingenieur (Master of Science ETH in Computer Science) 05.10.2007	18.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Ingenieur
BROCKER Nathalie 31.03.1980 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de master en droit-économie-sciences du management à finalité professionnelle, mention: administration des affaires, spécialité: affaires internationales 24.10.2008	02.12.2008 02.12.2008 09.12.2008	Master en droit-économie-sciences du management, mention: administration des affaires

BROS	le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Paris	15.05.2008	Titulaire d'un diplôme d'expertise comptable
Christian 24.12.1952	le diplôme d'expertise comptable	20.05.2008	
Marmande-Lot-Et-Garonne française	22.06.2005	27.05.2008	
BROTTES Jérémy	l'Université Jean Moulin Lyon 3	08.05.2008	Docteur en droit
24.08.1979 Chungchun-Myon	le diplôme de doctorat de droit, spécialité droit communautaire	20.05.2008	
française	02.04.2008	27.05.2008	
BROUKOS	'The City University - London'	06.03.2008	'Master of Science in Analysis and Design of Structures for Hazards'
Pantelis 09.11.1977	le grade de 'Master of Science in Analysis and Design of Structures for Hazards'	15.04.2008	
Athènes grecque	16.11.2007	22.04.2008	
BROUWERS Christoph	la 'Fachhochschule Giessen-Friedberg'	18.06.2008	'Diplom-Ingenieur (FH)'
20.11.1965	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Fachhochschule) (Dipl.-Ing. (FH)) im Fachbereich Energie- und Wärmetechnik'	08.07.2008	
Münster allemande	14.10.1992	15.07.2008	
BROßIUS Frank	la 'Universität des Saarlandes'	26.02.2008	'Diplom-Kaufmann'
03.12.1973 Saarbrücken	le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann'	04.03.2008	
allemande	01.09.1998	11.03.2008	
BRUCK Mathis	l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich	28.08.2008	Titulaire d'un diplôme de physicien
17.10.1977 Luxembourg	le diplôme de physicien	09.09.2008	
luxembourgeoise	11.04.2002	16.09.2008	

BRÜCKLER Diane 22.02.1983 Wiltz luxembourgeoise	'The University of Bath' le grade de 'Bachelor of Science in Mathematics with first-class honours' 28.06.2006	20.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Bachelor of Science in Mathematics'
BRÜCKLER Diane 22.02.1983 Wiltz luxembourgeoise	la 'University of Cambridge' le grade de 'Master of Philosophy in Finance' 21.07.2007	20.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Master of Philosophy in Finance'
BRUST Matthias 16.01.1975 Frankfurt allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Informatiker' 07.02.2002	30.11.2007 22.01.2008 29.01.2008	'Diplom-Informatiker'
BRUZZESE Maria Grazia 02.02.1964 Milan italienne	la 'Università degli Studi di Milano' le diplôme de 'laurea di dottore in scienze biologiche' 12.12.1991	11.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'une 'laurea in scienze biologiche'
BRUZZESE Maria Grazia 02.02.1964 Milan italienne	la 'Università degli Studi di Milano' le 'diploma di specializzazione in biochimica e chimica clinica' 17.11.1998	11.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'un 'diploma di specializzazione in biochimica e chimica clinica'
BUDA Corina 04.01.1982 Cluj-Napoca (Roum) roumaine	l'Université de Rouen le diplôme de licence de sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise 06.11.2003	04.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'une licence de sciences économiques

BUDA Corina 04.01.1982 Cluj-Napoca (Roum) roumaine	l'Université de Rouen le diplôme de maîtrise de sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise 25.11.2004	06.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
BUDA Manuella 04.06.1965 Sarralbe française	la 'Fachhochschule des Saarlandes' le 'akademischer Grad Diplom-Betriebswirt (Dipl.-Betr.W.) in der Fachrichtung Marketing' 02.03.1988	08.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Diplom-Betriebswirt (FH)'
BUDA Manuella 04.06.1965 Sarralbe française	l'Université de Metz le diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises (C.A.A.E.)' 17.08.1990	08.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises'
BUDA Corina Maria 04.01.1982 Cluj-Napoca roumaine	l'Université 'Babes-Bolyai' de Cluj-Napoca le diplôme de licence en économie, profil: finances, spécialité: finances et banques .02.2007	22.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'une licence en économie
BUISSON Bérangère 26.10.1983 Clermont-Ferrand française	le 'College of Europe', Bruges le grade de 'Master of Arts in European Economic Studies' 20.06.2008	13.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Master of Arts in European Economic Studies'
BUISSON Bérangère 26.10.1983 Clermont-Ferrand française	l'Ecole de Hautes Etudes Commerciales du Nord (EDHEC), Lille le diplôme EDHEC (grade de master - master's degree) 08.03.2008	13.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Titulaire d'un diplôme EDHEC

BULES Layla 02.07.1979 Marino italienne	la 'Università degli Studi di Roma "La Sapienza"' le diplôme de 'laurea di dottore in filosofia e studi teorico-critici' 27.11.2003	29.10.2008 02.12.2008 09.12.2008	Titulaire d'une 'laurea di dottore in filosofia e studi teorico-critici'
BULJUBASIC Admir 19.11.1983 Zavidovici luxembourgeoise	l'Université Robert Schuman, Strasbourg le diplôme de licence en droit et études européennes 17.07.2008	20.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une licence en droit et études européennes
BULUT Evren 30.03.1979 Baglarbasi (Tur) française	l'Ecole Centrale de Nantes le titre d'ingénieur diplômé de l'Ecole Centrale de Nantes (grade de master) 03.02.2004	04.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Ingénieur
BULUT Evren 30.03.1979 Baglarbasi (Tur) française	l'Ecole Centrale de Lyon le diplôme d'études approfondies en images et systèmes 31.03.2005	04.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies en images et systèmes
BURGARD Jürgen 02.02.1965 Voelklingen allemande	la 'Universität des Saarlandes' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann' 19.05.1994	24.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Diplom-Kaufmann'
BUSCHMANN Christophe 06.12.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Montpellier 2 - Ecole Polytechnique Universitaire de Montpellier le titre d'ingénieur diplômé de l'Ecole Polytechnique Universitaire de Montpellier de l'Université Montpellier 2, spécialité: informatique 22.12.2007	07.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Ingénieur

BUSCHMANN Christophe 06.12.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Montpellier 2 - Ecole Polytechnique Universitaire de Montpellier le titre d'ingénieur diplômé de l'Ecole Polytechnique Universitaire de Montpellier de l'Université de Montpellier 2, spécialité: informatique (grade de master - master's degree) 22.12.2007	07.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Ingénieur
BUTTEL Claude 28.08.1966 Ettelbrück luxembourgeoise	l'Ecole Spéciale d'Architecture - Paris le diplôme d'architecte DESA 13.12.2007	17.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	Architecte
CABELEIRA GOMES Nuno Alexandre 18.07.1972 Torres Nova portugaise	la 'Universidade de Trás-os-Montes e Alto Douro' le diplôme de licence en génie électronique 16.06.2004	23.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	Titulaire d'une licence en génie électronique
CAEIRO ANTUNES Blandine 07.01.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de maîtrise en droit, économie, sciences du management, mention: économie appliquée 20.06.2008	27.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une maîtrise en droit, économie, sciences du management, mention: économie appliquée
CAFFA Marco 31.05.1954 Beirut italienne	la 'Università degli Studi di Roma "La Sapienza"' le diplôme de 'laurea di dottore in economia e commercio' 02.04.1981	15.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une 'laurea di dottore in economia e commercio'
CAIRE Patrice 12.09.1952 Nîmes française	la 'New York University' le grade de 'Master of Science, major: computer science' .05.1999	27.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Master of Science'

CALCAGNO Fanny 15.11.1986 Thionville française	l'Université Nancy 2 le diplôme de licence en droit, économie, gestion, mention: droit 18.10.2007	16.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une licence en droit, économie, gestion, mention: droit
CAMODECA Cécile 05.05.1982 Bourgoin Jallieu française	l'Université Nancy 2 le diplôme d'études supérieures spécialisées 'collectivités territoriales et union européenne' (grade de master - master's degree) 15.11.2005	10.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'un grade de master
CAMODECA Cécile 05.05.1982 Bourgoin Jallieu française	l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon le diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon, section: internationale 31.03.2005	10.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'un diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon
CAMODECA Cécile 05.05.1982 Bourgoin Jallieu française	l'Université Lyon 2 le diplôme d'université d'études européennes 07.01.2004	10.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'un diplôme d'université d'études européennes
CAMPBELL Isabelle 14.03.1962 Luxembourg américaine	la 'University of Kentucky' le grade de 'Master of Arts in Education' 07.08.2003	22.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Master of Arts in Education'
CAPPEL Alexander 02.07.1979 Frankfurt am Main allemande	le 'Hessisches Ministerium der Justiz - Justizprüfungsamt, Wiesbaden' la 'Erste Juristische Staatsprüfung' 31.05.2005	23.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une 'Erste Juristische Staatsprüfung'

CAPPELLARO Luc 05.08.1982 Dudelange luxembourgeoise	la 'Technische Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Informatiker (Dipl.-Inf.)' 28.03.2008	06.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Diplom-Informatiker'
CARDOZO-DEVILLERS Ariel 17.09.1985 Paris française	l'Université Robert Schuman - Strasbourg le diplôme de licence en droit et études européennes 03.07.2008	21.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une licence en droit et études européennes
CARL Werner Peter 08.08.1967 Trier allemande	la 'Fachhochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (FH) im Studiengang Physikalische Technik' 18.02.1998	27.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Diplom-Ingenieur (FH)'
CARLADOUS Jean-Claude 23.09.1961 Tarbes française	l'Université de Technologie de Troyes le diplôme de master sciences et technologies de l'Université de Technologie de Troyes, mention: technologies, organisation et management, spécialité: ingénierie et management en sécurité globale 20.03.2008	08.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Master en sciences et technologies, mention: technologies, organisation et management
CARNEVALE Alvaro 04.07.1964 Metz française	le Conservatoire National des Arts et Métiers, Paris le diplôme d'études supérieures de l'Institut Technique de Banque 02.10.1997	09.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures de l'Institut Technique de Banque
CARNEVALE Alvaro 04.07.1964 Metz française	l'Université de Strasbourg III le diplôme d'études supérieures spécialisées en finance d'entreprise et pratique des marchés financiers 05.02.1999	09.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en finance d'entreprise et pratique des marchés financiers

CARNOL	la Haute Ecole Mosane d'Enseignement Supérieur Hemes - Institut Sainte-Marie - Liège	21.01.2008	Gradué en comptabilité
Laurent 12.09.1976 Verviers	le titre de gradué en comptabilité, option: fiscalité	22.01.2008	
belge	29.06.2000	29.01.2008	
CARPENTER	l'Institut d'Etudes Politiques de Paris	15.05.2008	Titulaire d'un diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris
Francis 08.01.1943	le diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, section: économique et financière, sous-section: économie privée	20.05.2008	
Adlington Hall-Cheshire (GB) britannique	11.07.1967	27.05.2008	
CARPENTIER DE CHANGY Nathalie	l'Ecole Pratique des Hautes Etudes Commerciales - EPHEC - Bruxelles	08.07.2008	Graduée en distribution-marketing
21.07.1965 Etterbeek	le titre de gradué en distribution-marketing	08.07.2008	
belge	11.09.1986	15.07.2008	
CARTON	l'Ecole Européenne d'Ingénieurs en Génie des Matériaux (EEIGM) - Institut National Polytechnique de Lorraine - Nancy	17.10.2008	Ingénieur
Julien 08.11.1985	le titre d'ingénieur diplômé de l'Ecole Européenne d'Ingénieurs en Génie des Matériaux (EEIGM)	28.10.2008	
Colombes française	03.10.2008	04.11.2008	
CARVALHO PINTO FERNANDES	la 'Universidade do Porto'	08.01.2008	Titulaire d'une 'licenciatura em línguas e literaturas modernas'
Raúl José 23.03.1980	le diplôme de 'Licenciatura em Línguas e Literaturas Modernas - Estudos Franceses e Ingleses'	22.01.2008	
Santo Tirso (Port) portugaise	29.08.2005	29.01.2008	
CASANOVA	l'Université Robert Schuman - Strasbourg	21.07.2008	Titulaire d'une licence en droit et études européennes
David 02.07.1983 Luxembourg	le diplôme de licence en droit et études européennes	09.09.2008	
luxembourgeoise	03.07.2008	16.09.2008	

CAVALCA Barbara 14.06.1961 Parma italienne	la 'Università di Parma' le diplôme de 'laurea di dottore in economia e commercio' 23.05.1985	12.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'une 'laurea in economia e commercio'
CAVALCANTI DE SOUZA Nadja Miriam 29.06.1959 Recife (Brés) luxembourgeoise	l'Université Fédérale de Pernambuco le titre de bachelière en communication sociale 27.10.1983	21.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	Bachelière en communication sociale
CAVIER Olivier 16.05.1976 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Nationale Supérieure des Arts Visuels de la Cambre, Bruxelles le grade de licencié en arts plastiques, visuels et de l'espace: mobilier et design: design industriel 18.06.2004	13.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Licencié en arts plastiques, visuels et de l'espace
CAVIER Olivier 16.05.1976 Luxembourg luxembourgeoise	l'Institut Saint-Luc - Liège le titre de gradué en photographie 10.09.1999	13.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Gradué en photographie
CAYE Florence 07.11.1970 Longeville-lès-Metz française	l'Université de Nancy I le diplôme de licence de chimie .06.1992	12.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une licence de chimie
CAYE Florence 07.11.1970 Longeville-lès-Metz française	l'Université de Nancy I le diplôme de maîtrise de chimie .06.1993	12.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une maîtrise de chimie

CAYE Florence 07.11.1970 Longeville-Lès-Metz française	l'Université Henri Poincaré, Nancy - I le diplôme d'études approfondies en chimie et physico-chimie moléculaires . .1994	12.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies en chimie et physico-chimie moléculaires
CAYE Florence 07.11.1970 Longeville-Lès-Metz française	l'Université de Metz le diplôme de docteur de l'Université de Metz 25.09.1997	12.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Docteur de l'Université de Metz
CEDRONI Anna Rita 14.06.1965 Rome italienne	la 'Università degli Studi di Roma "La Sapienza"' le diplôme de 'laurea di dottore in architettura' 21.06.1994	19.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	Architecte
CELLINA Sandra 06.12.1976 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of Sussex' le grade de 'Doctor of Philosophy' 24.07.2008	09.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Doctor of Philosophy'
CEMAN Esmira 06.01.1970 Vrbica montenégrine	l'Université de Pristina le titre de professeur en géographie 24.03.1994	21.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	Titulaire d'un diplôme d'enseignement en géographie
CEPRIKA Myriam 24.09.1980 Paris française	l'Institut Supérieur du Commerce de Paris le diplôme de l'Institut Supérieur du Commerce de Paris 16.07.2003	29.01.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'un diplôme de l'Institut Supérieur du Commerce de Paris

CHALON Aurore 05.11.1984 Saint-Mard belge	l'Institut Supérieur d'Architecture Intercommunal - Mons le grade d'architecte 29.06.2007	17.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Architecte
CHAMPON François 03.11.1981 Arlon belge	la Haute Ecole Catholique du Luxembourg a.s.b.l. - Blaise Pascal - Arlon le titre de gradué en comptabilité, option: gestion 21.06.2004	07.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Gradué en comptabilité
CHARBONNET Nicolas 06.07.1977 Périgueux française	l'Université Bordeaux IV le diplôme de maîtrise en droit, mention: droit des affaires 01.02.2002	06.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'une maîtrise en droit
CHARLES Marie-Pierre 21.04.1970 Charleroi belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en psychologie 06.09.1996	03.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	Licenciée en psychologie
CHARLIER Isabelle 27.08.1967 Charleroi belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en droit 09.09.1993	11.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Licenciée en droit
CHARLIER Yves 26.05.1960 Etterbeek belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de docteur en sciences 21.12.1992	28.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Docteur en sciences
CHARNEUX Valérie 28.11.1983 Liège belge	la Haute Ecole Robert Schuman - Libramont-Chevigny le titre de gradué en comptabilité, option: banque et finance 28.06.2004	01.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Graduée en comptabilité

CHAUDRON Luc 29.07.1954 Chaumont française	le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Paris le diplôme d'expertise comptable 15.06.1994	08.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'un diplôme d'expertise comptable
CHEBOTARYOVA Anna 07.06.1980 Zaparojie ukrainienne	l'Université Robert Schuman - Strasbourg le diplôme de maîtrise en droit et études européennes, mention: droit privé 12.06.2008	04.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une maîtrise en droit et études européennes, mention: droit privé
CHEKAN Olesya 06.12.1979 Caspiisk (Russ) russe	l'Université d'Etat de Daguestan la qualification de philologue, professeur de la langue et de la littérature anglaises, professeur d'allemand dans la spécialité philologie 25.06.2002	22.05.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'un diplôme de philologue et d'enseignement de la langue et de la littérature anglaises et d'allemand
CHEKOUN Maria 12.05.1980 Obninsk russe et française	l'Institut de l'Economie et de la Culture, Moscou la qualification de manager dans la spécialité: management de l'organisation 16.06.2003	20.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'un diplôme de manager
CHERET Yves 01.05.1966 Eupen belge	les Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur le grade de licencié en sciences économiques et sociales 26.09.1996	28.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	Licencié en sciences économiques et sociales
CHERNIKOVA Nataliya 07.05.1977 Douchanbe (TJK) russe	l'Université Economique Nationale de la ville de Kiev la qualification de mastère en finances, spécialité: économie et entrepreneuriat/finances, programme: management financier 20.12.2004	03.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'un diplôme de mastère en finances

CHERON Benoît Fabien Julien 23.02.1980 Le Mans française	l'Université Paris IX le diplôme de maîtrise d'économie appliquée 03.11.2006	18.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'une maîtrise d'économie appliquée
CHERY Lorraine 23.11.1984 Chaumont française	l'Université Robert Schuman - Strasbourg le diplôme de maîtrise en droit et études européennes, mention: droit privé 06.06.2007	01.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'une maîtrise en droit et études européennes, mention: droit privé
CHINCHON Eric 22.01.1980 Fontenay Sous Bois française	l'Ecole Supérieure de Commerce de Dijon le diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Dijon 13.07.2004	25.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire du diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Dijon
CHOPP Mikaël 16.07.1983 Metz française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de master en sciences et technologies, mention: mathématiques, spécialité: mathématiques fondamentales et appliquées, à finalité recherche 05.10.2007	01.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	Master en sciences et technologies, mention: mathématiques
CHOUAIB Karima 08.11.1974 Mascara (Algérie) française	l'Université des Sciences et de la Technologie d'Oran le diplôme d'ingénieur d'Etat, spécialité: génie civil, option: constructions civiles et industrielles .10.1998	25.03.2008 28.10.2008 04.11.2008	Ingénieur d'Etat de l'Université des Sciences et de la Technologie d'Oran
CHYZHYK Aksana 28.09.1977 Grodno (Biélorussie) bélarussienne	l'Université d'Etat de Grodno 'Yanka Koupala' la qualification d'ingénieur radiophysicien 20.06.2002	24.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Ingénieur radiophysicien

CIAFFONE Yves 26.09.1972 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagoge' 08.12.1998	05.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Diplom-Pädagoge'
CICCARELLO Audrey 17.06.1983 Moyeuvre-Grande française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de master en sciences des interactions humaines et sociales, mention: psychologie, spécialité: psychologie de la santé et psychologie clinique à finalité professionnelle 25.10.2007	16.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	Master en sciences des interactions humaines et sociales, mention: psychologie
CIERZAN Marek Jacek 12.01.1980 Koscierzyna (Pol) polonaise	la 'Akademie der Kriegsmarine - Westerplatte - Gdynia' le grade de 'Lizentiat im Studiengang Pädagogik, im Bereich Devianzpädagogik und Pädagogik der Sozialpathologien' 14.06.2005	04.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Lizentiat der Pädagogik'
CIESLEWICZ Pascal 12.02.1979 Creutzwald (F) française	les Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège le grade de diplômé d'études supérieures spécialisées en sciences économiques 30.01.2004	25.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Diplômé d'études supérieures spécialisées en sciences économiques
CISCATO Samuel 23.04.1979 Villerupt luxembourgeoise	l'Université de Rennes 2 le diplôme de master, à finalité recherche, dans le domaine sciences humaines et sociales, mention psychologie, spécialité cognition et communication 24.11.2006	26.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Master dans le domaine sciences humaines et sociales, mention: psychologie
CLARK David Owen 31.08.1951 Brisbane britannique	la 'University of Oxford' le grade de 'Bachelor of Arts' 01.12.1973	17.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Bachelor of Arts'

CLARK David Owen 31.08.1951 Brisbane britannique	la 'University of Oxford' le grade de 'Master of Arts' 30.07.1977	17.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Master of Arts'
CLEINGE Laurence 02.02.1972 Rocourt belge	l'Université de Liège le grade de licencié en psychologie 26.09.1997	08.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Licenciée en psychologie
CLEMENT Michel 12.03.1953 Toulouse française	le Ministère de l'Education Nationale, Paris le diplôme d'expertise comptable 06.05.1988	15.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	Titulaire d'un diplôme d'expertise comptable
CLÉMENT Anne-Catherine 22.09.1975 Saint-Mard belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en sciences économiques appliquées 05.09.1997	28.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Licenciée en sciences économiques appliquées
CLÉMENT Anne-Catherine 22.09.1975 Saint-Mard belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de diplômé d'études spécialisées en économie financière 30.06.1998	28.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Diplômée d'études spécialisées en économie financière
CLESSE Claire 27.03.1985 Thionville française	l'Université Clermont-Ferrand-I le diplôme de maîtrise en droit, dans le domaine droit et institutions, mention: droit public 09.01.2008	17.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une maîtrise en droit et institutions, mention: droit public

CLIPA Ramona Ionela 26.01.1982 Iasi roumaine	l'Université 'Alexandru Ioan Cuza', Iasi le diplôme de licence en sciences économiques, spécialisation: marketing 13.03.2006	19.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une licence en sciences économiques
COHEN Kineret 29.06.1962 Kibuts Manara israélienne	la 'Open University' le grade de 'Bachelor of Science (Honours) in Psychology' 31.12.2006	19.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	'Bachelor of Science in Psychology'
COLAS Johan 13.08.1983 Saint-Mard belge	la Haute Ecole Catholique du Luxembourg a.s.b.l. - Blaise Pascal - Arlon le titre de gradué en comptabilité 21.06.2004	19.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Gradué en comptabilité
COLAS Sandrine 03.04.1974 Thanh my Tay française	l'Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne le diplôme de maîtrise de philosophie 29.10.2002	22.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'une maîtrise de philosophie
COLAS Sandrine 03.04.1974 Thanh my Tay française	l'Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne le diplôme d'études approfondies en histoire et philosophie des sciences (grade de master - master's degree) 11.12.2003	22.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'un grade de master
COLINET Grégory 23.02.1983 Malmedy belge	l'Université de Liège le grade d'ingénieur civil des constructions 01.07.2005	22.05.2008 08.07.2008 15.07.2008	Ingénieur

COLL Virginie 31.03.1976 Trier allemande	l'Enseignement de Promotion Sociale - Ecole Industrielle et Commerciale - Arlon le grade d'éducatrice spécialisée 15.10.2007	27.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Educatrice spécialisée
COLLARD Anthony 24.06.1974 Uccles belge	'The London Institute - London College of Printing' le grade de 'Bachelor of Arts with Upper Second Class Honours in Film & Video' 07.06.2002	27.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Bachelor of Arts in Film & Video'
COLLIN Carol 08.05.1978 Messancy belge	la Haute Ecole Leon Eli Troclet - Jemeppe s/Meuse le titre de gradué en comptabilité, option gestion 28.06.2000	17.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Graduée en comptabilité
COLMANT Sophie 26.12.1982 Valenciennes (F) belge	la Haute Ecole Albert Jacquard - Namur le grade de bachelière - institutrice préscolaire 06.09.2006	04.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Bachelière - institutrice préscolaire
COLOTTE Franck 08.01.1974 Sélestat française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme d'études approfondies en littérature et spiritualité: éthique et esthétique de l'écriture (grade de master - master's degree) . .2005	17.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'un grade de master
COMMODI Jérôme 26.05.1985 Briey française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de maîtrise en droit, économie, sciences du management, mention: droit 09.07.2008	31.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une maîtrise en droit, économie, sciences du management, mention: droit

COMMODI Jérôme 26.05.1985 Briey française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de licence en droit-économie-gestion, mention: droit 16.07.2007	25.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'une licence en droit-économie-gestion, mention: droit
CONZEMIUS Max 13.03.1981 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Cardiff University' le grade de 'Master of Arts in Ancient History' 11.07.2005	08.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Master of Arts in Ancient History'
CONZEMIUS Max 13.03.1981 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of Wales, Cardiff' le grade de 'Bachelor of Arts in Ancient History with first class honours' 14.07.2003	08.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Bachelor of Arts in Ancient History'
CORNARDEAU Julien 11.03.1979 Paris française	le Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche, Paris le diplôme d'études supérieures comptables et financières 09.03.2004	25.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures comptables et financières
CORREARD Jocelyne 14.08.1946 La Cronehe française	le Secrétariat d'Etat aux Universités, Paris le diplôme d'expertise comptable 09.01.1978	25.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'un diplôme d'expertise comptable
CORTESI Maurizio 03.03.1975 Bergamo italienne	la 'Università degli Studi di Bergamo' le diplôme de 'dottore magistrale in economia, innovazione e organizzazione delle imprese nei mercati globali' 24.10.2006	24.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'un diplôme de 'dottore magistrale in economia, innovazione e organizzazione delle imprese nei mercati globali'

CORTINA Luc 14.12.1972 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Fachhochschule Koblenz' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Bauingenieurwesen' 21.03.2008	24.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	'Diplom-Ingenieur (FH)'
CORTINA Patrick 01.06.1970 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Pshysiker' 15.07.1998	11.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Diplom-Physiker'
COSMATCHI Carmen-Maria 25.12.1980 Campulung-Moldovenesc (Roum) roumaine	l'Université Polytechnique de Timisoara le titre d'ingénieur diplômé en chimie, spécialisation: technologie des substances anorganiques .06.2006	04.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Ingénieur
COSTA DOS SANTOS PEIXOTO Carlos Jorge 11.07.1955 Braga portugaise	l'Université Paris 8 le diplôme de licence en sciences de l'éducation . .2002	06.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une licence en sciences de l'éducation
COSTA DOS SANTOS PEIXOTO Carlos Jorge 11.07.1955 Braga portugaise	l'Université Paris III - Sorbonne Nouvelle le diplôme de licence de langue vivante étrangère, spécialisation: anglais . .1992	06.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une licence de langue vivante étrangère
COURTE Serge 04.09.1982 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Technische Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Bauingenieurwesen' 30.04.2008	07.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Ingénieur

COUTINHO LUNA Inès 11.06.1980 Luxembourg luxembourgeoise	la Haute Ecole de Bruxelles - Institut Supérieur de Traducteurs et Interprètes le grade de licencié traducteur, option: traduction multidisciplinaire 12.09.2003	26.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Licenciée traducteur
CREPIN Philippe 19.06.1962 Sequedin (F) française	l'Ecole Nationale Supérieure des Techniques Industrielles et des Mines de Douai - Paris le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Nationale Supérieure des Techniques Industrielles et des Mines de Douai (grade de master - master's degree) 28.06.2001	20.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Ingénieur
CROSETTO Marco Giovanni 30.11.1969 Cuneo italienne	la 'Università Commerciale Luigi Bocconi - Milano' le diplôme de 'laurea di dottore in economia politica indirizzo di specializzazione in economia internazionale' 28.03.1994	04.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une 'laurea in economia politica'
CUELENAERE Franciscus 30.08.1962 Steinfort luxembourgeoise	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur im wissenschaflichen Studiengang Maschinenbau' 08.05.1987	31.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Ingénieur
CUI Jiaqi 17.04.1981 Henan chinoise	l'Université Aéronautique et Aérospaciale de Beijing le diplôme de licence d'industrie 02.07.2003	04.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une licence d'industrie
CUM Vanessa 29.06.1984 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Marc Bloch, Strasbourg le diplôme de maîtrise dans le domaine langages, cultures et sociétés, mention arts : arts visuels 15.07.2008	10.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'une maîtrise dans le domaine langages, cultures et sociétés, mention: arts

CURIEL FERNANDEZ Maria Prado 20.10.1977 Talavera de la Reina espagnole	la 'Bowling Green State University, Ohio' le grade de 'Master of Arts in the Field of Spanish' 07.08.2004	26.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Master of Arts in Spanish'
CZERNISZEWSKA Monika 11.08.1983 Warsaw polonaise	'La Trobe University - Australia' le grade de 'Bachelor of Welfare Practice' 15.04.2005	02.12.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Bachelor of Welfare Practice'
DA CONCEICAO RODRIGUES Goreti Patricia 19.01.1981 Massarelos allemande	la 'Universidades Lusíada, Porto' le diplôme de licence en psychologie 28.09.2004	09.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'une licence en psychologie
DA ROCHA Clarinda 08.06.1978 Rio de Moinhos portugaise	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales (ICHEC) - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et consulaires, orientation: gestion internationale 13.09.2004	14.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Licenciée en sciences commerciales et consulaires
DA ROLD Enzo 05.02.1958 Luton, Beds (UK) anglaise/italienne	le 'City of Leeds College of Music' le 'Graduate Diploma in Light Music' .07.1979	09.01.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'un 'Graduate Diploma in Light Music'
DA SILVA COSTA Cila 28.03.1982 Luxembourg portugaise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en sciences psychologiques, orientation: psychologie des apprentissages et des déficiences 12.09.2008	03.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Licenciée en sciences psychologiques

DA SILVA TAVARES DA CRUZ	l'Université de Coimbra	12.09.2008	Titulaire d'une licence en langues et littératures modernes
Isabel Maria 01.10.1965	le diplôme de licence en langues et littératures modernes, option: études françaises et allemandes	28.10.2008	
Coimbra portugaise	20.09.2005	04.11.2008	
DAGUENET-NEZAN Claude	le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Paris	08.04.2008	Titulaire d'un diplôme d'expertise comptable
22.11.1951 Saint-Calais	le diplôme d'expertise comptable	15.04.2008	
française	01.07.1993	22.04.2008	
DAHL	la 'Universität Innsbruck'	29.04.2008	'Magister der Sozial- und Wirtschaftswissenschaften'
Christian 02.12.1975	le 'akademischer Grad Magister der Sozial- und Wirtschafts-wissenschaften (Magister rerum socialium oeconomicarumque - Mag.rer.soc.oec.), Diplomstudium Betriebswirtschaft'	20.05.2008	
Luxembourg luxembourgeoise	21.01.2008	27.05.2008	
DAMIANI Isabelle	l'Université de Nancy 2	12.02.2008	Titulaire d'une maîtrise en droit
06.04.1972 Hayange	le diplôme de maîtrise en droit, mention: droit notarial	04.03.2008	
française	20.05.1997	11.03.2008	
DAMIANI Isabelle	l'Université de Nancy 2	12.02.2008	Titulaire d'une licence en droit
06.04.1972 Hayange	le diplôme de licence en droit	04.03.2008	
française	07.04.1995	11.03.2008	
DANESCU	l'Institut National de Recherches Economiques - Académie Roumaine, Bucarest	19.06.2008	Docteur en économie
Elena Rodica 05.10.1963	le titre de docteur en économie, spécialisation: économie politique	08.07.2008	
Lupeni (Roum) roumaine	25.02.1999	15.07.2008	

DANESCU Elena Rodica 05.10.1963 Lupeni roumaine	l'Académie des Etudes Economiques - Bucarest le 'diploma de absolvire' en management, techniques commerciales et bancaires internationales 26.02.1988	25.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'un 'diploma de absolvire' en management, techniques commerciales et bancaires internationales
DANESCU Elena Rodica 05.10.1963 Lupeni roumaine	l'Académie des Etudes Economiques - Bucarest le diplôme de licence en économie, spécialisation: économie des services de l'alimentation publique et de tourisme 13.01.1986	25.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'une licence en économie
DANIEAU Aurélie 01.11.1975 la Roche Sur Yon (F) française	l'Université Toulouse I le diplôme d'études supérieures spécialisées, spécialité: droit et sciences du travail comparé . .1999	04.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en droit et sciences du travail comparé
DANY Sébastien 30.09.1977 Thionville française	l'Université Henri Poincaré - Nancy 1 le diplôme de licence en sciences et techniques des activités physiques et sportives, mention: éducation motricité 27.06.2001	17.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	Titulaire d'une licence en sciences et techniques des activités physiques et sportives
DANZEISEN Claude 20.05.1973 Genève suisse	l'Ecole d'Ingénieurs de Genève - Ecole Technique Supérieure le diplôme d'ingénieur E.T.S. en génie électrique avec orientation en physique appliquée 26.06.1997	02.12.2008 02.12.2008 09.12.2008	Ingénieur E.T.S. en génie électrique
DANZEISEN Claude 20.05.1973 Genève suisse	l'Université de Lausanne le doctorat en médecine 30.01.2004	02.12.2008 02.12.2008 09.12.2008	Titulaire d'un doctorat en médecine

DANZEISEN Claude 20.05.1973 Genève suisse	l'Université de Lausanne le diplôme de médecin de l'Université .12.2003	02.12.2008 02.12.2008 09.12.2008	Titulaire d'un diplôme de médecin de l'Université
DARA Média Maxime 01.02.1963 Mananara-Nord (Madagascar) malgache	la Fondation Universitaire Luxembourgeoise - Arlon le grade de diplômé d'études spécialisées en sciences de l'environnement 20.09.2001	05.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Diplômé d'études spécialisées en sciences de l'environnement
DARIO Daniela 22.01.1979 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme de master en sciences de l'homme et de la société à finalité professionnelle, mention: sociologie, spécialité: expertise et intervention sociologique 09.10.2007	22.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Master en sciences de l'homme et de la société, mention: sociologie
DAUTREBANDE Laurence 05.04.1982 Lobbes belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de diplômé d'études approfondies en sciences psychologiques 07.09.2008	26.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	Diplômée d'études approfondies en sciences psychologiques
DAUTRIAT Alain 20.05.1950 Limoges française	l'Ecole Supérieure de Commerce et d'Administration des Entreprises de Poitiers le diplôme d'études supérieures commerciales, administratives et financières 11.12.1972	24.01.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures commerciales, administratives et financières
DAVIDTS Anne 29.10.1973 Ixelles belge	l'Université Catholique de Louvain le grade d'ingénieur civil architecte 05.09.1997	05.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Ingénieur

DAVIS William Andrew 21.02.1978 California américaine	la 'University of California, Davis' le grade de 'Bachelor of Science with a major in Fermentation Science' 15.06.2006	21.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Bachelor of Science in Fermentation Science'
DAWS Christian 29.06.1962 Hereford (G.-B.) britannique	l'Université Libre de Bruxelles - Ecole de Commerce Solvay le titre de maître en gestion fiscale 03.10.1990	18.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Maître en gestion fiscale
DAWS Christian 29.06.1962 Hereford (G.-B.) britannique	l'Université Libre de Bruxelles le grade d'ingénieur commercial 02.10.1986	18.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Ingénieur commercial
DE ALMEIDA MELO MONTEIRO Diogo 21.12.1979 Porto portugaise	la 'Universidade do Porto' le diplôme de 'Licenciatura em Economia' 07.09.2002	01.12.2008 02.12.2008 09.12.2008	Titulaire d'une 'Licenciatura em Economia'
DE ALMEIDA PROCACI Cintia 23.10.1978 Volta Redonda (BR) brésilienne	la 'Universidade Estácio de Sá - Rio de Janeiro' le grade de 'bacharel' en relations internationales 19.10.2004	28.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	Titulaire d'un 'bacharel' en relations internationales
DE BARSY Olivier 17.03.1966 Uccle belge	l'Université Libre de Bruxelles le grade d'ingénieur civil mécanicien et électricien 16.07.1988	14.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Ingénieur

DE BORTOLI Gianni 13.05.1979 Boussu (B) italienne	la Haute Ecole Provinciale Mons-Borinage-Centre - Institut Provincial d'Enseignement Supérieur Economique à Mons le titre de gradué en comptabilité, option: gestion 10.09.2003	09.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Gradué en comptabilité
DE COURREGES D'USTOU Jean 16.12.1952 Toulouse française	l'Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales le diplôme de l'Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales (ESSEC), Paris 19.07.1978	29.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	Titulaire d'un diplôme de l'Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales
DE GRUBEN Bénédicte 01.09.1965 Uccle belge	l'Institut Supérieur Catholique Pédagogique à Bruxelles le grade d'institutrice primaire 20.06.1989	17.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Institutrice primaire
DE HOOG Caroline 11.11.1972 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en information et communication, orientation: communication, information et journalisme 22.10.1997	28.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Licenciée en information et communication
DE JESUS FRANCISCO Elsa Marisa 07.03.1980 Viana do Castelo/Monserrate portugaise	la Haute Ecole Galilée - Bruxelles le grade de bachelier en soins infirmiers 24.06.2005	01.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	Bachelier en soins infirmiers
DE JESUS TIAGO DOS REIS Joana Margarida 27.12.1982 A dos Cunhados portugaise	l'Université de Coimbra le diplôme d'études approfondies intégrées en psychologie - secteur de préspécialisation en psychologie de l'éducation 18.12.2007	23.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies intégrées en psychologie

DE MEEL Annick 23.09.1972 Uccle belge	l'Institut Saint-Luc - Saint-Gilles-Lez-Bruxelles le titre de gradué en architecture d'intérieur 01.07.1997	03.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Graduée en architecture d'intérieur
DE OLIVEIRA ARRAIS Rosangela 12.06.1975 Santos -S.P. (Brésil) portugaise	la 'Universidade Católica de Santos' le diplôme d'architecte et d'urbaniste 18.01.2008	27.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'un diplôme d'architecte et d'urbaniste
DE OLIVEIRA ROSA Patrick 01.09.1980 Ettelbruck portugaise	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales (ICHEC) - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et financières 30.06.2005	18.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	Licencié en sciences commerciales et financières
DE RIDDER Katrina 18.01.1973 Mortsel belge	la 'Katholieke Universiteit Leuven' le grade de licencié en sciences de la communication 06.07.1996	16.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	Licenciée en sciences de la communication
DE SOUSA Sabrina 13.09.1984 Luxembourg portugaise	l'Université de Minho le diplôme de licence en langues étrangères appliquées 21.02.2008	16.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'une licence en langues étrangères appliquées
DE SOUZA Sibelle 09.07.1977 Paris française	le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Paris le diplôme d'études supérieures comptables et financières 12.02.2007	03.03.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures comptables et financières

DEBRA Sandy 28.01.1981 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität des Saarlandes' le 'akademischer Grad Diplom-Sportlehrerin mit Studienschwerpunkt: Freizeitsport' 15.10.2008	05.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Diplom-Sportlehrerin'
DECHMANN Marcia 16.09.1980 Luxembourg luxembourgeoise	la Haute Ecole Leonard de Vinci - Institut Supérieur d'Enseignement Infirmier - Woluwé-Saint-Lambert le titre d'infirmière graduée 05.07.2002	01.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Infirmière graduée
DEFISE Thomas 18.10.1978 Liège belge	l'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc de Wallonie - Liège le grade d'architecte 29.06.2002	29.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Architecte
DEFOER Vincent 21.02.1977 Brugge belge	l'Ecole Royale Militaire - Bruxelles le titre de licencié en sciences sociales et militaires 20.11.2001	08.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Licencié en sciences sociales et militaires
DEFRECHEUX Nicolas 02.06.1979 Braine-l'Alleud belge	l'Université Libre de Bruxelles le grade d'ingénieur civil des constructions 03.07.2002	03.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Ingénieur
DEGEN Andreas 06.02.1974 Frankfurt allemande	le 'Hessisches Ministerium der Justiz und für Europaangelegenheiten - Justizprüfungsamt - Wiesbaden' la 'Erste Juristische Staatsprüfung' 04.02.1999	27.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Titulaire d'une 'Erste Juristische Staatsprüfung'
DEGLAS Christian 25.12.1967 Avelgen belge	les Etudes Supérieures de Sciences Fiscales - Bruxelles le titre de gradué en sciences fiscales 02.09.1991	03.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Gradué en sciences fiscales

DEGLAS Christian 25.12.1967 Avelgen belge	l'Institut Supérieur de Commerce et de Langues - Kortrijk le titre de gradué en comptabilité 30.06.1989	03.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Gradué en comptabilité
DEIANA Marco 28.09.1983 Rome italienne	la 'Università degli Studi Roma Tre' le diplôme de 'laurea di primo livello in economia, instituzioni e finanza' 19.10.2006	20.12.2007 22.01.2008 29.01.2008	Titulaire d'une 'laurea di primo livello in economia, instituzioni e finanza'
DEL MEDICO Sandra 09.07.1984 Thionville française	le Ministère de l'Education Nationale, Paris le diplôme d'études comptables et financières 27.02.2007	01.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'un diplôme d'études comptables et financières
DELAGE Jessica 04.10.1979 Waremme belge	la Haute Ecole Mosane d'Enseignement Supérieur - HEMES - Institut Sainte-Marie - Liège le titre de gradué en comptabilité, option: fiscalité 29.06.2000	24.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	Graduée en comptabilité
DELLACROCE Mattia 16.12.1979 Trèves allemande	la 'Fachhochschule Trier' le 'Diplomgrad Diplom-Informatiker (FH) in dem Studiengang Angewandte Informatik' 04.08.2005	29.05.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Diplom-Informatiker (FH)'
DELLOUCHE Abdessalam 10.12.1982 Hayange française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de master en sciences et technologies, à finalité professionnelle, mention: informatique, spécialité: systèmes d'informations professionnels . .2006	18.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	Master en sciences et technologies, mention: informatique

DELOOS Martine 17.09.1958 Esch/Alzette luxembourgeoise	l'Université de Montpellier I le diplôme d'état de docteur en pharmacie 12.09.1983	03.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Docteur en pharmacie
DELSAUX SCHOY Catherine 22.03.1985 Neiva (Colombie) belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en droit 25.06.2008	22.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	Licenciée en droit
DELVAUX Ben 10.10.1981 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann' 24.10.2007	20.12.2007 22.01.2008 29.01.2008	'Diplom-Kaufmann'
DEMECHELEER Frederik 13.05.1965 Arlon belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en politique économique et sociale 23.09.2008	03.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Licencié en politique économique et sociale
DEMELIER-MOERENHOUT Julien 13.12.1980 Bruxelles belge	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de maîtrise en droit privé 18.06.2008	27.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une maîtrise en droit privé
DEMELIER-MOERENHOUT Julien 13.12.1980 Bruxelles belge	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de licence en droit-économie-gestion, mention: droit 12.10.2007	27.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une licence en droit-économie-gestion, mention: droit
DEMEYERE Vincent 05.08.1963 Kortrijk (B) belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en droit économique 09.09.1988	21.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Licencié en droit économique

DEMEYERE Vincent 05.08.1963 Kortrijk (B) belge	la ‘Katholieke Universiteit Leuven’ le grade de licencié en droit 08.07.1987	21.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Licencié en droit
DEMONCEAU Didier Joseph Noël 16.12.1967 Verviers belge	l’Institut Sainte-Marie - Liège le titre de gradué en comptabilité, option: gestion des P.M.E. 28.06.1990	27.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Gradué en comptabilité
DEMOULIN Richard 13.02.1970 Messancy belge	la Haute Ecole Catholique du Luxembourg Blaise Pascal - Seraing le titre de gradué en électromécanique 30.06.1991	23.05.2008 08.07.2008 15.07.2008	Gradué en électromécanique
DENIS Fabian 06.05.1967 Messancy belge	l’Ecole Communale Supérieure de Secrétariat, d’Administration et de Commerce - Liège le titre de gradué en comptabilité, option: fiscalité 12.09.1994	14.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Gradué en comptabilité
DENIS Guy 20.04.1951 Bertrix belge	l’Université Catholique de Louvain le grade de licencié en psychologie 27.06.1975	04.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Licencié en psychologie
DENIS Guy 20.04.1951 Bertrix belge	l’Université Catholique de Louvain le grade d’agrégé de l’enseignement secondaire supérieur 27.06.1975	18.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Agrégé de l’enseignement secondaire supérieur
DENIS Jennifer 18.05.1981 Messancy belge	l’Université Catholique de Louvain le grade de licencié en sciences psychologiques 27.06.2008	25.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Licenciée en sciences psychologiques

DEPIENNE Florent 09.12.1981 Virton belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de diplômé d'études complémentaires en administration des entreprises 25.06.2004	07.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Diplômé d'études complémentaires en administration des entreprises
DEPIENNE Florent 09.12.1981 Virton belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de diplômé d'études spécialisées en économie et gestion - Master in Business Administration, management international 09.09.2005	07.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Diplômé d'études spécialisées en économie et gestion - Master in Business Administration, management international
DEPIENNE Florent 09.12.1981 Virton belge	la Haute Ecole Blaise Pascal - Arlon - Institut Supérieur Industriel - Arts et Métiers - Pierrard le grade d'ingénieur industriel, section: électromécanique, finalité électromécanique 28.06.2003	07.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Ingénieur industriel
DEPRELLE Pascal 07.01.1969 Barvaux belge	l'Université Catholique de Louvain le grade d'ingénieur agronome 22.01.1993	06.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Ingénieur agronome
DEPREZ Alexandra 05.03.1975 Hénin-Beaumont (F) française	l'Université Paris 8 le diplôme de maîtrise de sciences humaines et sciences sociales, mention: psychologie, spécialité: psychologie du développement et de l'éducation 14.04.2008	03.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une maîtrise de sciences humaines et sciences sociales, mention: psychologie
DERKUM Laurent 27.05.1982 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Ludwigs-Maximilians-Universität München' le 'akademischer Grad eines Magister Artium (M.A.) in den Fächern Neuere Deutsche Literatur, Germanistische Linguistik, Politische Wissenschaft' 21.07.2008	29.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Magister Artium'

DESFOSSEZ Anne 15.05.1978 Marseille française	la 'Heriot-Watt University' le grade de 'Master of Science in International Banking and Financial Studies' 23.11.2002	01.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Master of Science in International Banking and Financial Studies'
DESOM Jeff 25.01.1984 Luxembourg luxembourgeoise	le 'University College for the Creative Arts - The Arts Institute at Bournemouth' le grade de 'Bachelor of Arts with Honours First Class in Film Production' 18.06.2007	21.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Bachelor of Arts in Film Production'
DESQUENNE Viviane 07.12.1963 Monceau-sur-Sambre belge	l'Université de Besançon le diplôme de maîtrise de sciences de l'éducation 17.07.2008	15.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'une maîtrise de sciences de l'éducation
DESSOY Nathalie 26.05.1966 Dinant belge	les Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur le grade de licencié et maître en sciences économiques et sociales 28.09.1990	19.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Licenciée et maître en sciences économiques et sociales
DEVERGNE Nicolas 17.02.1980 Cagnes Sur Mer française	la EDHEC - Business School - Lille le diplôme EDHEC 08.11.2004	19.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'un diplôme EDHEC
DEVERS CESPEDES Yenny Rosaura 26.01.1979 Sanchez (Rép.Dom.) dominicaine	l'Université Nationale Pedro Henriquez Ureña (UNPHU) le titre de licencié en informatique 19.11.2001	10.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Licenciée en informatique

DEVI Ashwini 02.06.1978 Pune (Ind) indienne	la ‘Utah State University’ le grade de ‘Master of Science in Civil and Environmental Engineering’ 10.08.2001	21.12.2007 22.01.2008 29.01.2008	‘Master of Science in Civil and Environmental Engineering’
DEVILERS Christine 25.12.1966 Messancy belge	l’Institut d’Enseignement Supérieur Economique de l’Etat - Sambreville le titre de gradué en comptabilité 13.12.1989	30.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Graduée en comptabilité
DEVROYE Didier 05.05.1973 Namur belge	la Haute Ecole de la Province de Liège Rennequin Sualem le titre de gradué en informatique industrielle 29.06.1998	04.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Gradué en informatique industrielle
D’HERBAIS DE THUN Natasja 06.09.1983 Jette (B) luxembourgeoise	l’Université Aix-Marseille 1 le diplôme de maîtrise dans le domaine arts, lettres, langues et civilisations, mention: théorie et pratique des arts 12.03.2008	19.05.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d’une maîtrise en arts, lettres, langues et civilisations, mention: théorie et pratique des arts
DI BARTOLOMEO Vanessa 07.05.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l’Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de master dans le domaine sciences, mention: économie-gestion à finalité recherche 30.10.2007	21.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Master dans le domaine sciences, mention: économie-gestion
DI CATO Danièle 22.10.1976 Ettelbruck luxembourgeoise	la ‘Leopold-Franzens-Universität Innsbruck’ le ‘akademischer Grad Magistra der Philosophie (Magistra philosophiae - Mag. phil.) in der Studienrichtung Übersetzer- und Dolmetscherausbildung für die Sprachen Englisch und Französisch’ 08.10.2002	23.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	‘Magistra der Philosophie’

DI FRANCO Biagio 05.03.1966 Binche belge	la Faculté Polytechnique de Mons - l'Université Catholique de Louvain - l'Université de Liège - l'Université Libre de Bruxelles le grade de diplômé d'études spécialisées interuniversitaire en gestion des transports 29.08.2003	24.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	Diplômé d'études spécialisées interuniversitaire en gestion des transports
DI FRANCO Biagio 05.03.1966 Binche belge	la Faculté Polytechnique de Mons le grade de mastère en management de l'innovation 27.06.2005	24.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	Mastère en management de l'innovation
DI PAOLO Arcangelo 16.11.1975 Ortona (Chieti) italienne	la 'Università degli Studi di Urbino "Carlo Bo"' le diplôme de 'laurea in scienze dei beni culturali archivistica e biblioteconomia' 03.10.2006	25.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'une 'laurea in scienze dei beni culturali archivistica e biblioteconomia'
DIAS Dina 05.09.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en sciences psychologiques, orientation: psychologie des apprentissages et des déficiences 12.09.2008	22.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Licenciée en sciences psychologiques
DIAS DA SILVA Ingrid 20.02.1983 Esch-sur-Alzette portugaise	l'Université Henri Poincaré - Nancy 1 le diplôme de licence en sciences du vivant dans le domaine sciences et technologies 12.09.2006	03.03.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'une licence en sciences du vivant dans le domaine sciences et technologies
DIAS LOPES OSÓRIO Paulo 13.08.1980 Braga portugaise	la 'Universidade de Trás-os-Montes e Alto Douro' le diplôme de 'Licenciatura em Engenharia Civil' 05.05.2008	19.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	Titulaire d'une 'Licenciatura em Engenharia Civil'

DICK Bradley Baker 18.08.1961 Floride américaine	la 'New York University - Graduate School of Arts and Science' le grade de 'Master of Arts' .02.1989	27.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Master of Arts'
DICK Bradley Baker 18.08.1961 Floride américaine	la 'New York University - Graduate School of Arts and Science' le grade de 'Doctor of Philosophy' .01.1994	27.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Doctor of Philosophy'
DICK Bradley Baker 18.08.1961 Floride américaine	la 'University of California - Berkeley' le grade de 'Bachelor of Arts with a Major in Italian' 18.12.1984	27.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Bachelor of Arts in Italian'
DIEDERICH Céline 23.10.1981 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Psychologin' 14.02.2008	11.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	'Diplom-Psychologin'
DIEDERICH Danièle 19.05.1970 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Doktor der Ingenieurwissenschaften (Dr.-Ing.)' 01.02.2002	25.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Dokor der Ingenieurwissenschaften'
DIEDERICH Danièle 19.05.1970 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Bauingenieurwesen' 08.01.1996	25.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Ingénieur
DIESCHBOURG Yves 10.03.1980 Ettelbruck luxembourgeoise	l'Université Strasbourg 2 le diplôme de maîtrise d'arts plastiques . .2004	01.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'une maîtrise d'arts plastiques

DILEWYNS Walter 04.11.1953 Antwerpen belge	la ‘Handelshogeschool Antwerpen’ le grade de ‘Master of Business Administration’ 06.07.1983	09.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	‘Master of Business Administration’
DIMITROVA Roza 25.02.1975 Plovdiv bulgare	l’Université de Sofia "St. Climent Ohridski" la qualification de philologue - professeur de la langue française et de littérature . .1999	31.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d’un diplôme de philologue et d’enseignement de la langue française et de littérature
DIOUF Daouda 20.02.1977 Keur Lamane (Sénégal) sénégalaise	l’Université Henri Poincaré, Nancy I le diplôme de master en sciences, technologies, santé, à finalité professionnelle, mention: information numérique en entreprise, spécialité: mesure, information, certification (grade de master) 03.12.2007	25.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Master en sciences, technologies, santé, mention: information numérique en entreprise
DIWO Janine 14.09.1981 Merzig allemande	la ‘Technische Universität Kaiserslautern’ le ‘akademischer Grad Diplom-Biologin (Dipl.-Biol.)’ 06.07.2006	18.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	‘Diplom-Biologin’
DJEKANOVIC Corine 07.04.1973 Paris française	la ‘Loyola University of Chicago - Illinois’ le grade de ‘Master of Business Administration’ 10.01.1998	19.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	‘Master of Business Administration’
DOFF-SOTTA Eric 01.03.1966 Rocourt belge	l’Université de l’Etat à Liège le grade d’ingénieur civil des constructions 30.06.1989	22.05.2008 08.07.2008 15.07.2008	Ingénieur

DOHN Nicole 03.10.1980 Luxembourg luxembourgeoise	la ‘Universität Trier’ le ‘akademischer Grad Diplom-Soziologin’ 30.11.2007	01.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	‘Diplom-Soziologin’
DOLAN Niall 24.09.1985 Limerick irlandaise	la ‘Universitas Hiberniae Nationalis - Dublin’ le grade de ‘Baccalaureatus in Scientia Sociali’ 01.09.2008	19.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	‘Baccalaureatus in Scientia Sociali’
DOLEZEL Jan 20.06.1979 Prague luxembourgeoise	l’Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales (ICHEC) - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et consulaires, orientation: gestion internationale 13.09.2005	24.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Licencié en sciences commerciales et consulaires
DOLEZEL Matyas 18.09.1983 Prague luxembourgeoise	l’Université de la Réunion, Saint Dénis le diplôme de maîtrise en lettres et sciences humaines, mention: interculturalité, spécialité: corps et communications non-verbales . .2007	21.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d’une maîtrise en lettres et sciences humaines, mention: interculturalité
DOLGA Alla 21.02.1968 Kalnibolota (Ukr) ukrainienne	l’Institut de Commerce et d’Économie de Kiev la qualification d’expert en marchandises de qualification supérieure dans la spécialité connaissance des marchandises et organisation du commerce des produits non alimentaires 10.06.1989	24.01.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d’un diplôme d’expert en marchandises de qualification supérieure
DOLIGNON Arnaud 11.07.1974 Reims française	l’Institut Supérieur d’Electronique de Paris (I.S.E.P.) le diplôme d’ingénieur de l’Institut Supérieur d’Electronique de Paris 21.07.1998	04.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Ingénieur

DOLLET Samuel 16.07.1979 Armentières française	l'Université Lille I le diplôme de maîtrise de génie civil 02.09.2002	29.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'une maîtrise de génie civil
DOLLET Samuel 16.07.1979 Armentières française	l'Université Lille I le diplôme de licence de génie civil 20.09.2001	29.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'une licence de génie civil
DOMINGUES MOURO Jessica 25.10.1982 Luxembourg portugaise	la Haute Ecole de Bruxelles - Institut Supérieur des Traducteurs et Interprètes le grade de licencié traducteur 14.09.2006	11.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Licenciée traducteur
DOMINIQUE Audrey 09.04.1986 Bastogne belge	la Haute Ecole Catholique du Luxembourg a.s.b.l. - Blaise Pascal - Arlon le grade de bachelier institutrice préscolaire 07.09.2007	20.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Bachelier Institutrice préscolaire
DONDELINGER Fedwa 30.06.1980 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Liège le grade de licencié en criminologie 13.09.2007	28.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Licenciée en criminologie
DONVEN Nathalie 13.04.1981 Esch/Alzette luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Psychologin' 26.02.2008	24.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Diplom-Psychologin'

DOS SANTOS TOMÁS Sónia Isabel 05.06.1979 Santa Comba Dão portugaise	la 'Universidade de Lisboa - Faculdade de Psicologia e de Ciências da Educação' le diplôme de 'licenciatura em psicologia (variante psicologia da orientação e desenvolvimento da carreira) 11.11.2002	31.10.2008 02.12.2008 09.12.2008	Titulaire d'une 'Licenciatura em Psicologia'
DOUGHTY-PAPASSIDERIS Eric Alexandros 26.11.1983 London britannique	la 'RMIT University - Melbourne' le grade de 'Master of Business (Information Technology)' 23.07.2008	12.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Master of Business (Information Technology)'
DRAGUSIN Octavian 30.06.1974 Comanesti roumaine	l'Université Politechnique de Bucarest le diplôme de licence, section: énergétique, spécialisation: centrales électronucléaires 10.11.1997	11.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	Titulaire d'une licence en énergétique
DRAGUSIN Octavian 30.06.1974 Comanesti roumaine	l'Université Politechnique de Bucarest le diplôme d'études approfondies, section: énergétique, spécialisation: radioprotection et sécurité nucléaire 15.01.1999	11.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies en énergétique
DRAUDEN Martine 14.01.1965 Differdange luxembourgeoise	l'Ecole Industrielle et Commerciale - Arlon le grade d'éducatrice spécialisée 20.10.2004	26.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Educatrice spécialisée
DRIESLER Eberhard 17.09.1968 Palling allemande	la 'Hochschule für Philosophie München' le 'Bakkalaureat in Philosophie' 25.02.1992	20.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Bakkalaureat in Philosophie'

DRIESLER Eberhard 17.09.1968 Palling allemande	la 'Ludwig-Maximilians-Universität München - Katholisch-Theologische Fakultät' le 'akademischer Grad Diplom-Theologe Univ.' 08.11.1995	20.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Diplom-Theologe'
DRIESLER Eberhard 17.09.1968 Palling allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Psychologe' 13.07.2004	31.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Diplom-Psychologe'
DROUARD Caroline 21.06.1985 Suresnes française	l'Université de Technologie de Compiègne le diplôme d'ingénieur de l'Université de Technologie de Compiègne en systèmes urbains (grade de master) 30.09.2008	14.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Ingénieur
DROULEZ Bertrand 29.01.1981 Braine-le-Comte belge	les Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix - Namur le grade de maître en sciences de gestion 30.09.2004	29.05.2008 08.07.2008 15.07.2008	Maître en sciences de gestion
DROZD Joanna 16.06.1980 Opole (Pol) polonaise	l'Académie de l'Economie Oskar Lange à Wroclaw le titre de Magister en économie, dans le domaine de la gestion de l'économie touristique et de l'hôtellerie 24.06.2004	26.05.2008 08.07.2008 15.07.2008	Magister en économie
DRUT Hélène 11.04.1983 Forbach française	le Groupe ICN (Institut Commercial de Nancy) - Ecole de Management le diplôme ICN (grade de master) 02.10.2007	08.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	Titulaire d'un grade de master

DUARTE Vera 23.05.1978 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'Grad einer Magistra Artium (M.A.) in den Prüfungsfächern Spanische Philologie (1. Hauptfach), Französische Philologie (2. Hauptfach)' 07.07.2008	16.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Magistra Artium'
DUARTE SIMOES Onélia 02.10.1978 Mortágua (P) portugaise	l'Ecole Supérieure de Technologie de Viseu - I.S.P.V. le diplôme de licence en ingénierie civile 08.07.2008	23.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une licence en ingénierie civile
DUCHENE Didier 07.05.1952 Paris française	le Ministère de l'Education Nationale - Paris le diplôme d'études comptables supérieures 06.02.1984	05.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'un diplôme d'études comptables supérieures
DUCHÊNE Patrick 21.04.1958 Ougrée belge	l'Institut Supérieur Industriel Catholique du Luxembourg, Arts & Métiers - Pierrard, Virton le grade d'ingénieur industriel, section: électromécanique 28.06.1980	02.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Ingénieur industriel
DUCHÊNE Patrick 21.04.1958 Ougrée belge	l'Institut Supérieur Industriel Catholique du Luxembourg - Arts&Métiers - Pierrard - Virton le grade d'ingénieur industriel, section: électromécanique 28.06.1980	28.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	Ingénieur industriel
DULUDE Eliane 14.01.1978 Montreal canadienne	la 'Concordia University, Montreal' le grade de 'Bachelor of Arts: specialization in Spanish, Minor in Political Science' 24.05.2002	14.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	'Bachelor of Arts in Spanish'

DUNDON Alan Henry 18.04.1966 Dublin irlandaise	'The Institute of Chartered Accountants in Ireland' le 'Certificate of Fellow of the Institute of Chartered Accountants in Ireland' 01.01.2002	20.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	'Fellow of the Institute of Chartered Accountants in Ireland'
DUNDON Alan Henry 18.04.1966 Dublin irlandaise	la 'National University of Ireland' le grade de 'Bachelor of Arts' 29.10.1986	08.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	'Bachelor of Arts'
DUONG My-Anh 30.12.1972 Saigon (Viet) luxembourgeoise	la 'Sacred Heart University - Connecticut' le grade de 'Master of Business Administration' 31.08.2007	07.01.2007 22.01.2008 29.01.2008	'Master of Business Administration'
DUTRIEUX Peggy 22.02.1982 Saint-Saulve (F) française	l'Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis le diplôme de master en droit/administration publique, à finalité professionnelle, mention: droit, spécialité: justice et médiation (grade de master - master's degree) . .2005	06.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Master en droit/administration publique, mention: droit
DUTRIEUX Pierre-Christian 19.08.1975 Saint-Saulve française	l'Institut Polytechnique de l'Université d'Orléans - Ecole Supérieure de l'Energie et des Matériaux le diplôme d'ingénieur de l'Institut Polytechnique de l'Université d'Orléans (Ecole Supérieure de l'Energie et des Matériaux) (grade de master - master's degree) 10.10.2002	07.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Ingénieur

DUTRIEUX Pierre-Christian 19.08.1975 Saint-Saulve française	l'Université d'Orléans le diplôme d'études approfondies 'fluides, atmosphères et plasmas' (grade de master - master's degree) 09.12.2002	07.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'un grade de master
DUTRIEUX Pierre-Christian 19.08.1975 Saint-Saulve française	l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis le diplôme de maîtrise en sciences et techniques - conception mécanique assistée par ordinateur 18.07.1997	07.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'une maîtrise en sciences et techniques - conception mécanique assistée par ordinateur
DZIEMIANCZYK Karolina Agnieszka 21.01.1982 Bartoszyce polonaise	l'Université de Varsovie le grade de magister en droit, dans le domaine des sciences juridiques 11.09.2006	08.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Magister en droit
EBEN Eric 16.03.1972 Messancy belge	l'Université de Liège le grade de diplômé d'études complémentaires de deuxième cycle en sécurité et hygiène du travail 17.09.1999	07.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	Diplômé d'études complémentaires de deuxième cycle en sécurité et hygiène du travail
EBEN Eric 16.03.1972 Messancy belge	l'Institut Supérieur d'Architecture Intercommunal - Institut Lambert Lombard - Liège le grade d'architecte 27.06.1997	16.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Architecte
EGERMANN Christelle 23.08.1983 Strasbourg française	l'Université Robert Schuman - Strasbourg le diplôme de master en droit et études européennes, mention: droit de l'entreprise, spécialité: conseil en gestion de patrimoine à finalité professionnelle 07.11.2007	05.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Master en droit et études européennes, mention: droit de l'entreprise

EHMANN Annick 18.05.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Supérieure des Arts et Techniques de la Mode (ESMOD international), Paris le diplôme de l'ESMOD international . .2003	13.09.2007 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'un diplôme de l'ESMOD international
EHR Fabienne 17.09.1985 Ettelbruck luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme de licence en droit, économie, gestion, mention: droit 08.09.2008	15.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'une licence en droit, économie, gestion, mention: droit
EILERT Alain 09.05.1970 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Metz le diplôme d'études supérieures spécialisées en ingénierie du multimédia 20.07.1998	26.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en ingénierie du multimédia
EILON Oren 15.09.1977 Wageningen (P-B) néerlandaise	la 'Universiteit Maastricht' le grade de 'Master in Economics' 28.11.2003	07.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Master in Economics'
EISCHEN Gérard 06.04.1956 Diekirch luxembourgeoise	la 'Westfälische Wilhelms-Universität Münster' le 'Hochschulgrad Diplom-Jurist (Universität Münster)' 21.01.2008	08.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Diplom-Jurist'
EIXLER Dieter 28.10.1962 Greven (All) allemande	le 'Ministerium für Justiz, Bundes- und Europaangelegenheiten, Baden-Württemberg' la 'Erste Juristische Staatsprüfung' 24.01.1991	11.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'une 'Erste Juristische Staatsprüfung'

EIXLER Dieter 28.10.1962 Greven allemande	le ‘Ministerium der Justiz, Landesprüfungsamt für Juristen, Rheinland-Pfalz’ la ‘Zweite Juristische Staatsprüfung’ 18.03.1994	11.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d’une ‘Zweite Juristische Staatsprüfung’
EIXLER Dieter 28.10.1962 Greven allemande	l’Université Nancy 2 le diplôme d’études supérieures spécialisées ‘certificat d’aptitude à l’administration des entreprises’ 06.10.1997	31.10.2008 02.12.2008 09.12.2008	Titulaire d’un diplôme d’études supérieures spécialisées ‘certificat d’aptitude à l’administration des entreprises’
EJOVA Svetlana 09.01.1963 Novovolinsk belge	‘The Specialised Higher Business School of Tashkent - State University of Economics’ le grade de ‘Master of Business Administration’ 02.12.1999	21.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	‘Master of Business Administration’
EKONOMOU-ECONOMI Joannis 12.08.1940 Jadotville (R.D.Congo) grecque	l’Ecole Technique des Sciences Commerciales - Bruxelles le diplôme de comptable 01.10.1971	30.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d’un diplôme de comptable
EL AOUFIR Fatima Zohra 28.10.1981 Rabat marocaine	la ‘Al Akhawayn University - Ifrane’ le grade de ‘Bachelor of Science in General Engineering’ 23.05.2006	24.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	‘Bachelor of Science in General Engineering’
EL HAMDIOUI Abdelkhalik 27.11.1966 Tlat Louta Beni Sidel (Maroc) française	l’Université Strasbourg II le diplôme de maîtrise de langues vivantes étrangères - spécialité: arabe 27.10.1998	17.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d’une maîtrise de langues vivantes étrangères

ELCHEROTH Sylvie 04.03.1968 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paris 5 le diplôme d'études approfondies en sciences de l'éducation (grade de master) 08.11.2004	25.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'un grade de master
ELISE Sébastien 21.11.1972 Charleroi belge	l'Institut d'Enseignement Supérieur de Namur le titre de gradué en comptabilité 30.06.1994	23.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Gradué en comptabilité
ELSEN Jules 22.10.1981 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Albert-Ludwigs-Universität Freiburg im Breisgau' le 'akademischer Grad Diplom-Volkswirt' 20.05.2008	12.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Diplom-Volkswirt'
ELSEN Marc 24.06.1979 Ettelbruck luxembourgeoise	l'Université Paris VI le diplôme de docteur de l'Université Paris VI, spécialité: physique et chimie des matériaux 13.02.2007	27.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Docteur de l'Université Paris VI en physique et chimie des matériaux
ELVINGER Paul 25.07.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Aix-Marseille 3 le diplôme de maîtrise, dans le domaine gestion, mention: stratégies et finances d'entreprises 22.11.2007	02.12.2008 02.12.2008 09.12.2008	Titulaire d'une maîtrise en gestion, mention: stratégies et finances d'entreprises
EMONTS Gerd 09.09.1970 Eupen belge	la 'Universität zu Köln' le 'akademischer Grad Diplom-Heilpädagoge, Studienschwerpunkt: Erziehung und Rehabilitation der Erziehungsschwierigen' 20.01.2006	19.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Diplom-Heilpädagoge'

EMPAIN Stéphanie 11.08.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad einer Magistra Artium (M.A.) im Hauptfach Politikwissenschaft, 1.Nebenfach Soziologie, 2.Nebenfach Anglistische Literaturwissenschaft' 05.12.2007	08.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	'Magistra Artium'
ENSCH Jérôme 20.02.1978 Esch/Alzette luxembourgeoise	la 'University of Kent' le grade de 'Doctor of Philosophy in Postcolonial Studies' 07.01.2008	14.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Doctor of Philosophy in Postcolonial Studies'
ERB Cédric 10.03.1970 Metz française	l'Institut National Polytechnique de Lorraine, Nancy le diplôme d'études supérieures spécialisées en ressources naturelles et environnement (grade de master-master's degree) 15.09.2006	07.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'un grade de master
ERPELDING Nathalie 20.12.1980 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Basel' le grade de 'Master of Science in Psychology' 15.03.2006	20.12.2007 22.01.2008 29.01.2008	'Master of Science in Psychology'
ESCH Markus 12.03.1980 Bitburg allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Informatiker' 23.08.2006	25.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Diplom-Informatiker'
ESSLINGER Hermann 10.08.1969 Schiltach allemande	la 'Fachhochschule Rheinland-Pfalz' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) im Studiengang Architektur' 17.10.1995	04.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Architecte

ESTAGERIE Pierre-Jean 29.09.1980 Brive La Gaillarde française	l'Université Toulouse 1 le diplôme de maîtrise de sciences et techniques comptables et financières . .2002	16.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	Titulaire d'une maîtrise de sciences et techniques comptables et financières
ETOGA Siméon Longin 13.08.1969 Mbalmayo française	l'Université Henri Poincaré - Nancy 1 le diplôme d'études supérieures spécialisées en ingénierie mathématique et outils informatiques . .1994	17.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en ingénierie mathématique et outils informatiques
EVEN Lynn 04.08.1982 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Volkswirtin' 21.02.2008	17.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	'Diplom-Volkswirtin'
EVRARD Virginie 20.10.1981 Liège belge	l'Université de Liège le grade de licencié en sciences psychologiques 17.09.2004	09.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	Licenciée en sciences psychologiques
FABER Tom 05.11.1979 Munich luxembourgeoise	l'Université du Mans le diplôme de master professionnel, domaine: sciences économiques et gestion, mention: audit et management de l'entreprise, spécialité: affaires internationales et gestion des organisations (grade de master) 22.11.2006	25.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Master dans le domaine sciences économiques et gestion, mention: audit et management de l'entreprise
FABIJANCZYK Anna 03.01.1979 Jastrzebie Zdroj polonaise	l'Ecole Supérieure de la Banque à Poznan le titre de magister en banque et finance 02.07.2004	03.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Magister en banque et finance

FALTZ Cédric 26.09.1980 Differdange luxembourgeoise	l'Université de Liège le grade de diplômé d'études spécialisées en sciences de l'environnement, orientation: développement durable: savoirs et action collective sur les environnements 13.11.2007	07.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Diplômé d'études spécialisées en sciences de l'environnement
FANNA Benoît 23.06.1971 Etterbeek belge	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales (ICHEC) - Bruxelles le grade d'ingénieur commercial 30.09.1994	20.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Ingénieur commercial
FARAMELLI Kim 18.02.1982 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität zu Köln' le 'akademischer Grad Diplom-Heilpädagogin' 04.12.2007	15.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Diplom-Heilpädagogin'
FARDELLINI Claudia 03.02.1977 Luxembourg luxembourgeoise	la Haute Ecole de Bruxelles - Institut Supérieur de Traducteurs et Interprètes le grade de licencié traducteur 29.06.2000	07.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Licenciée traducteur
FASOL Anne 11.10.1972 Fribourg belge	l'Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale de Liège le grade d'éducatrice spécialisée 24.06.1996	24.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Educatrice spécialisée
FEGATELLI Paolo 16.04.1969 Rome italienne	'The University of Alabama, Tuscaloosa' le grade de 'Master of Arts (economics)' 15.05.1999	04.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Master of Arts'

FEGATELLI Paolo 16.04.1969 Rome italienne	la ‘Università degli Studi di Bergamo’ le diplôme de ‘dottore di ricerca in metodi computazionali per le decisioni e previsioni economiche e finanziarie’ 28.01.2000	04.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	‘Dottore di ricerca in metodi computazionali per le decisioni e previsioni economiche e finanziarie’
FEGATELLI Paolo 16.04.1969 Rome italienne	la ‘Università degli Studi di Roma "La Sapienza"’ le diplôme de ‘laurea di dottore in scienze politiche, ind.: politico-economico’ 08.07.1996	04.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d’une ‘laurea in scienze politiche’
FEIDER Patricia 05.05.1980 Luxembourg luxembourgeoise	l’Académie Universitaire Louvain - Domaine des Sciences Politiques et Sociales le grade de master complémentaire en analyse interdisciplinaire de la construction européenne 03.09.2008	21.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Master complémentaire en analyse interdisciplinaire de la construction européenne
FEIDER Patricia 05.05.1980 Luxembourg luxembourgeoise	l’Université Catholique de Louvain - Ecole de Criminologie le grade de licencié en criminologie 06.09.2007	01.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Licenciée en criminologie
FEIPEL Annick 12.01.1984 Luxembourg luxembourgeoise	l’Université Marc Bloch - Strasbourg le diplôme de maîtrise dans le domaine langages, cultures et sociétés, mention: arts: arts visuels 19.06.2008	29.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d’une maîtrise en langages, cultures et sociétés, mention: arts
FELDMANN Vitali 29.03.1976 St. Petersbourg allemande	la ‘Fachhochschule Kaiserslautern - University of Applied Sciences’ le ‘Hochschulgrad Diplom-Wirtschaftsingenieur (FH)’ 11.07.2006	29.05.2008 08.07.2008 15.07.2008	‘Diplom-Wirtschaftsingenieur (FH)’

FELGEN Luc 09.02.1977 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Technische Universität München' le 'akademischer Grad Doktor-Ingenieur (Dr.-Ing.)' 23.05.2007	07.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Doktor-Ingenieur'
FELIGIONI Giampaolo 06.05.1958 Cagli (Pesaro) italienne	la 'Università degli Studi di Bologna' le diplôme de 'laurea di dottore in filosofia' 06.07.1984	04.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une 'laurea in filosofia'
FELLENS Jelena 21.07.1980 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin' 08.08.2006	07.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	'Diplom-Pädagogin'
FELTEN Christophe 08.05.1978 Munich luxembourgeoise	l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette le diplôme d'état d'architecte (grade de master) 18.09.2008	13.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Architecte
FERNANDES BAÍA SILVA Pedro Miguel 03.04.1972 Valdozende portugaise	la 'Universidade do Minho - Braga' le diplôme de licence en relations internationales, branche: relations économiques et politiques 06.12.2001	17.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une licence en relations internationales
FERNANDES RODRIGUES Jessica 15.01.1985 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de maîtrise en civilisations et langues, mention: littératures, cultures et spiritualités 13.06.2008	21.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une maîtrise en civilisations et langues

FERRARI Marie 08.10.1973 Soignies belge	l'Institut Supérieur d'Enseignement Paramédical et Social - Mons le grade d'assistante sociale 30.06.1995	20.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Assistante sociale
FERREIRA GONCALVES Silvia Marina 18.03.1981 Vila Real portugaise	la 'Universidade de Trás-os-Montes e Alto Douro' le diplôme de licence en éducation de l'enfance 30.06.2005	27.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'une licence en éducation de l'enfance
FERREIRA VALERIO Susanna 21.03.1979 Sintra portugaise	l'Ecole Industrielle et Commerciale de la Ville d'Arlon - Institut des Cadres et de Promotion Sociale, Mirwart le grade d'éducatrice spécialisée 15.10.2008	28.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Educatrice spécialisée
FERRERO Emilie 05.03.1980 Hayange française	l'Université Montpellier I le diplôme d'études supérieures spécialisées en management financier européen (grade de master) . .2003	17.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Ttitulaire d'un grade de master
FEYEN Patrick 24.06.1971 Saint Vith belge	l'Institut Saint-Luc - Liège le titre de gradué en arts plastiques 24.06.1993	18.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Gradué en arts plastiques
FILS Alain 03.05.1950 Morienne française	le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, Paris le diplôme d'expertise comptable 12.04.1991	08.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'un diplôme d'expertise comptable

FIMAYER Agnès 28.10.1983 Sarrebourg française	l'Université de Strasbourg III - Institut d'Etudes Politiques le diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques, section économie et entreprises 27.10.2005	25.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'un diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques
FIMAYER Agnès 28.10.1983 Sarrebourg française	l'Université du Québec à Montréal le diplôme d'études supérieures spécialisées en finance 13.03.2007	25.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en finance
FIQUET Françoise 06.06.1963 Port-Harcourt (Nigéria) française	l'Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales (ESSEC), Paris le diplôme de l'Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales 12.07.1984	18.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'un diplôme de l'Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales
FISCHBACH Marc 21.12.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Liège le grade de licencié en sciences de l'éducation 12.09.2008	25.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	Licencié en sciences de l'éducation
FISCHBACH Yves 21.03.1982 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität des Saarlandes' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann' 20.04.2007	15.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Diplom-Kaufmann'
FISCHER Johannes Benedikt 01.06.1982 Trier allemande	la 'Technische Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Physiker' 16.05.2008	04.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Diplom-Physiker'

FITZGIBBON Candida Pearl 05.06.1986 Baile Atha Cliath irlandaise	la 'University of Dublin - Trinity College' le grade de 'Bachelor in Laws (LL.B.)' .06.2008	12.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Bachelor in Laws'
FIXEMER Jürgen 15.02.1968 Merzig allemande	la 'Fachhochschule Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Maschinenbau' 24.04.1999	25.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Diplom-Ingenieur (FH)'
FLIES Daniel 27.11.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Liège le grade de diplômé d'études spécialisées en sciences de l'environnement, orientation: énergie-environnement 29.06.2007	31.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Diplômé d'études spécialisées en sciences de l'environnement
FLILISSA Amira 20.09.1986 Algrange française	l'Université Nancy 2 le diplôme de licence en droit, économie, gestion, mention: sciences de gestion 21.07.2008	25.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une licence en droit, économie, gestion, mention: sciences de gestion
FLINTO Sandy 19.08.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Accademia di Belle Arti - Ravenna' le 'diploma accademico di 1° livello in Arti visive e discipline dello spettacolo - indirizzo scultura (speriment)' 08.07.2008	27.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'un 'diploma accademico di 1° livello in Arti visive e discipline dello spettacolo'
FOERSOM Richard 21.04.1966 Copenhague danoise	la 'Technical University of Denmark - Lyngby' le grade de 'Master of Science in Engineering' 31.08.1992	24.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Master of Science in Engineering'

FOETZ Jacques 10.07.1982 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann' 19.03.2008	21.05.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Diplom-Kaufmann'
FOLEY Aidan 08.12.1976 Waterford (Irl) irlandaise	'The Association of Chartered Certified Accountants' le 'certificate of membership of of the Association of Chartered Certified Accountants" 30.09.2005	08.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	'Chartered Accountant'
FOLEY Aidan 08.12.1976 Waterford (Irl) irlandaise	le 'Waterford Institute of Technology' le grade de 'Bachelor of Business Studies with Second Class Honours' 13.07.1999	08.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	'Bachelor of Business Studies'
FOLIE Bernard 21.10.1962 Gosselies belge	'The University of Tennessee, Knoxville' le grade de 'Bachelor of Science in Chemical Engineering' 29.08.1985	28.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Bachelor of Science in Chemical Engineering'
FOLSCHETTE Christophe 10.12.1982 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Technische Universität München' le 'akademischer Grad Diplom-Informatiker (Dipl.-Inf.Univ.)' 20.10.2006	21.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Diplom-Informatiker'
FONSECA Sergio 16.04.1977 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de maîtrise d'espaces, sociétés, territoires 10.10.2006	17.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'une maîtrise d'espaces, sociétés, territoires
FORGET Michel 05.04.1964 Bruxelles belge	l'Ecole Centrale des Arts et Métiers - Saint-Gilles le grade d'ingénieur industriel, section construction 28.06.1989	04.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Ingénieur industriel

FORTUIN Christiane 24.03.1981 St.Wendel allemande	la 'Universität des Saarlandes' le 'Diplomgrad Diplom-Kulturwissenschaftlerin mit Schwerpunkt Deutschland/Frankreich' 20.03.2006	20.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Diplom-Kulturwissenschaftlerin'
FORTUIN Christiane 24.03.1981 St. Wendel allemande	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme d'études approfondies en études germaniques, spécialisation: allemand (grade de master - master's degree) . .2005	26.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'un grade de master
FOSTIER Arnaud Roland 30.11.1986 Mons belge	les Facultés Universitaires Saint-Louis à Bruxelles le grade de bachelier en droit 28.06.2007	18.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Bachelier en droit
FOURIE Lindie 25.08.1981 Uitenhage sud africaine	la 'Nelson Mandela Metropolitan University' le grade de 'Baccalaureus Commercii' 15.04.2005	07.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	'Baccalaureus Commercii'
FOURIE Lindie 25.08.1981 Uitenhage sud africaine	la 'Nelson Mandela Metropolitan University' le grade de 'Baccalaureus Commercii Honores in Business Management' 24.04.2006	07.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	'Baccalaureus Commercii Honores in Business Management'
FOURNIER Alexandre 07.03.1955 Sarreguemines française	l'Université de Metz le diplôme de licence d'anglais 17.06.1981	21.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'une licence d'anglais

FOURNIER Alexandre 07.03.1955 Sarreguemines française	l'Institut Supérieur de Gestion - Paris le diplôme de l'Institut Supérieur de Gestion 21.05.1984	19.12.2007 22.01.2008 29.01.2008	Titulaire d'un diplôme de l'Institut Supérieur de Gestion
FOURRÉ Frédéric 16.12.1970 Liège belge	l'Université de Liège le grade d'ingénieur en sécurité et hygiène du travail 15.09.1995	14.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Ingénieur en sécurité et hygiène du travail
FOURRÉ Frédéric 16.12.1970 Liège belge	l'Université de Liège le grade d'ingénieur civil électricien 16.09.1994	14.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Ingénieur
FRANCAIS Antoine 05.06.1976 Nancy française	le Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche - Paris le diplôme d'études supérieures comptables et financières 09.02.2004	19.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures comptables et financières
FRANCES Nicolas 03.08.1981 Buenos Aires française	l'Université Catholique de Louvain - Faculté de médecine - Institut d'éducation physique et réadaptation le grade de Master en kinésithérapie et réadaptation 14.10.2008	19.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Master en kinésithérapie et réadaptation
FRANCOIS Sarah 30.03.1988 Vélizy-Villacoublay française	l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines le diplôme de licence en humanités et sciences des sociétés, mention: droit-anglais, spécialité: anglais 03.10.2007	26.05.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une licence en humanités et sciences des sociétés, mention: droit-anglais

FRANCOIS Sarah 30.03.1988 Vélizy-Villacoublay française	l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines le diplôme de licence en droit et science politique, mention: droit-anglais 18.10.2007	26.05.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une licence en droit et science politique, mention: droit-anglais
FRANKEN Martina 13.02.1961 Duisburg allemande	le 'Ministerium für Bildung, Wissenschaft, Jugend und Kultur - Mainz' le 'Zeugnis über die Zweite Staatsprüfung für das Lehramt an Förderschulen' 23.04.2007	04.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'un 'Zeugnis über die Zweite Staatsprüfung für das Lehramt an Förderschulen'
FRANTZ Benoît 09.06.1984 Thionville française	l'Ecole Spéciale de Mécanique et d'Electricité (ESME - SUDRIA) le diplôme d'ingénieur de l'ESME-Sudria, division: électronique, traitement du signal et télécommunications 22.09.2008	30.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	Ingénieur
FRANZISKUS Anne 19.02.1983 Niederkorn luxembourgeoise	la 'Uppsala Universitet' le grade de 'Master of Euroculture' 22.11.2006	20.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Master of Euroculture'
FRANZISKUS Anne 19.02.1983 Niederkorn luxembourgeoise	l'Université Marc Bloch - Strasbourg le diplôme de maîtrise dans le domaine langages, cultures et sociétés, mention: langues et interculturalité: multilinguisme, interculturalité et relations internationales 10.11.2006	07.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une maîtrise en langages, cultures et sociétés, mention: langues et interculturalité: multilinguisme, interculturalité et relations internationales
FREIRE DA SILVA Claudia Sofia 31.08.1976 Luxembourg portugaise	la 'Universidade Moderna de Lisboa' le diplôme de licence en psychopédagogie curative 24.01.2002	10.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'une licence en psychopédagogie curative

FREIRE DE OLIVEIRA	l'Université Montpellier 2	02.06.2008	Titulaire d'une licence en sciences et technologies management des sciences et technologies - management international
Joao 19.11.1982	le diplôme de licence en sciences et technologies management des sciences et technologies (ST MGST) - management international	08.07.2008	
Luxembourg portugaise	10.10.2007	15.07.2008	
FREY Jennifer 25.04.1980	la 'Bauhaus-Universität Weimar'	01.08.2008	Architecte
	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieurin (Dipl.-Ing.) im Studiengang Architektur'	09.09.2008	
Gunzenhausen allemande	11.08.2005	16.09.2008	
FRICK Bianca-Aline 07.09.1981	la 'Hochschule Magdeburg-Stendal (FH)'	09.10.2008	'Diplom-Rehabilitationspsychologin (FH)'
	le 'Hochschulgrad Diplom-Rehabilitationspsychologin (Fachhochschule) Dipl.-Rehapsych.(FH)'	28.10.2008	
Saarlouis allemande	29.07.2008	04.11.2008	
FRIEDERICI	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg	22.02.2008	Docteur de l'Université de Strasbourg I en biologie et génétique moléculaire
Alain 13.10.1976	le diplôme de docteur de l'Université de Strasbourg I en biologie et génétique moléculaire	04.03.2008	
Schiltigheim (F) luxembourgeoise	10.07.2007	11.03.2008	
FRIEDERICI Alain 13.10.1976	l'Université Strasbourg 1	26.04.2008	Titulaire d'une maîtrise de biochimie
	le diplôme de maîtrise de biochimie, mention: biochimie moléculaire et cellulaire	20.05.2008	
Schiltigheim luxembourgeoise	02.05.2002	27.05.2008	
FRIEDERICI Alain 13.10.1976	l'Université Strasbourg 1	26.04.2008	Titulaire d'un grade de master
	le diplôme d'études approfondies en biologie cellulaire et moléculaire (grade de master - master's degree)	20.05.2008	
Schiltigheim luxembourgeoise	10.03.2003	27.05.2008	

FRIEDGEN Guy 19.05.1969 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Strasbourg 1 le diplôme de maîtrise de sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise . .2000	09.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
FRISCH Nathalie 19.02.1981 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of London - Queen Mary and Westfield College' le grade de 'Master of Laws with Merit in the subject grouping: Tax' 01.11.2006	15.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	'Master of Laws'
FRISCH Nathalie 19.02.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris 1) le diplôme de magistère de droit des activités économiques 16.01.2005	15.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'un diplôme de magistère de droit des activités économiques
FRISCH Nathalie 19.02.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris 1) le diplôme d'études approfondies en droit communautaire et européen (grade de master - master's degree) 17.11.2005	15.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'un grade de master
FRISONI Sandra Amélie Emilia 04.07.1980 Esch/Alzette luxembourgeoise	l'Université Strasbourg 1 le diplôme de maîtrise de sciences économiques, mention: monnaie et finance 03.05.2004	03.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
FRITZ Tessy 19.05.1978 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Humboldt-Universität zu Berlin' le 'akademischer Grad Diplom-Sozialwissenschaftlerin' 18.07.2007	20.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Diplom-Sozialwissenschaftlerin'

FROMONT Géraldine 07.05.1979 Argentan française	l'Ecole Nationale d'Ingénieurs des Travaux Agricoles de Clermont-Ferrand le diplôme d'ingénieur des techniques agricoles de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs des Travaux Agricoles de Clermont-Ferrand (grade de master - master's degree) 21.10.2004	27.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Ingénieur
FUSENIG Volker 24.04.1981 Trier allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Informatiker' 06.05.2005	21.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Diplom-Informatiker'
GABIAM Amoussou Teko 21.05.1968 Anfoin (Togo) allemande	l'Université du Bénin - Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Lomé le diplôme de licence ès sciences économiques, option: gestion .06.1992	07.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'une licence ès sciences économiques
GABRIEL Gilles 06.04.1980 Saint-Vith belge	les Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège le grade de licencié en sciences commerciales et consulaires, option: management général et international 29.06.2002	28.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Licencié en sciences commerciales et consulaires
GABRIEL Vanessa 07.03.1977 Frechen luxembourgeoise	le 'Landesprüfungsamt für Juristen bei dem Ministerium für Justiz, Gesundheit und Soziales - Saarland' la 'Zweite Juristische Staatsprüfung' 08.08.2007	30.12.2007 22.01.2008 29.01.2008	Titulaire d'une 'Zweite Juristische Staatsprüfung'
GABRIEL Vanessa 07.03.1977 Frechen luxembourgeoise	le 'Landesprüfungsamt für Juristen bei dem Ministerium der Justiz - Saarland' la 'Erste Juristische Staatsprüfung' 15.03.2004	30.12.2007 22.01.2008 29.01.2008	Titulaire d'une 'Erste Juristische Staatsprüfung'

GAFFGA Stefan 25.03.1962 Homburg allemande	la 'Katholische Fachhochschule für Sozialwesen (Sozialarbeit und Sozialpädagogik) - Saarbrücken' le 'Hochschulgrad Diplom-Sozialarbeiter/Sozialpädagoge' 12.09.1990	27.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Diplom-Sozialarbeiter/Sozialpädagoge (FH)'
GALLETTI Gian Marco 03.01.1983 Bologna italienne	la 'Università di Bologna' le diplôme de 'laurea in scienze giuridiche' 13.12.2005	24.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une 'laurea in scienze giuridiche'
GALLINA Barbara 17.07.1975 Domodossola Novara italienne	le 'Politecnico di Milano' le diplôme de 'laurea di dottore in ingegneria informatica indirizzo sistemi ed applicazioni informatici' 26.11.2003	25.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	Titulaire d'une 'laurea in ingegneria informatica'
GALLINA Barbara 17.07.1975 Domodossola (Novara) italienne	le 'Politecnico di Milano' le diplôme de 'Master in Tecnologia dell'Informazione (master universitario di II livello), indirizzo trattamento numerico dei segnali' . .2003	29.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	'Master in Tecnologia dell'Informazione'
GALLOY Dominique 25.09.1964 Bruxelles belge	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales (ICHEC) - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et financières 29.06.1989	02.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Licencié en sciences commerciales et financières
GAMBLE Jessica 05.05.1985 Johannesburg (ZA) luxembourgeoise	la 'University of Portsmouth' le grade de 'Honours Degree of Bachelor of Arts in European Business in the Sandwich Mode with Second Class Honours (Upper Division)' 04.07.2008	05.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Bachelor of Arts in European Business'

GAMBLE Jessica 05.05.1985 Johannesburg (ZA) luxembourgeoise	l'Ecole Multinationale des Affaires, BEM - Talence le diplôme de l'Ecole Multinationale des Affaires 02.07.2008	05.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'un diplôme de l'Ecole Multinationale des Affaires
GAMENKO Alla 12.09.1979 Kirvograd ukrainienne	l'Université d'économie et de droit de Donetsk le titre de magister en finances 20.01.2007	14.02.2008 09.09.2008 16.09.2008	Magister en finances
GAMOT Céline 02.12.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme de master en droit, économie, gestion à finalité professionnelle, mention: finance, spécialité: ingénierie financière et bancaire de l'entreprise 06.11.2007	11.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Master en droit, économie, gestion, mention: finance
GARCIA BECERRO Frederic 02.10.1982 Girona espagnole	la 'Universitat de Girona' le titre d'ingénieur en informatique 20.12.2007	30.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Ingénieur en informatique
GARCIA DA ROSA Elisabete 20.12.1982 Ettelbruck luxembourgeoise	l'Enseignement de Promotion Sociale - Cours pour Educateurs en Fonction - Liège le grade d'éducatrice spécialisée 27.06.2007	26.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Educatrice spécialisée
GARCÍA GONZÁLEZ Virginia 05.07.1977 Talavera espagnole	la 'Universidad Autónoma de Madrid' le titre de licencié en droit 21.01.2002	15.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Licenciée en droit

GARDNER Gregory Scott 04.12.1961 Leesburg (USA) américaine	la 'University of Phoenix' le grade de 'Master of Business Administration, Global Management' 31.08.2002	28.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Master of Business Administration'
GARDNER Gregory Scott 04.12.1961 Leesburg (USA) américaine	la 'Northcentral University, Prescott' le grade de 'Doctor of Philosophy in Business Administration in International Business' 15.09.2005	28.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Doctor of Philosophy in Business Administration'
GARIJO Denis 27.05.1965 Thionville française	l'Université Nancy 2 le diplôme de master en droit, économie, gestion à finalité professionnelle, mention: sciences du management et administration, spécialité: administration des affaires 02.10.2007	18.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Master en droit, économie, gestion, mention: sciences du management et administration
GASPAR Lynn 23.01.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Marc Bloch - Strasbourg le diplôme de master en langages, cultures et sociétés, mention: langues et interculturalité, spécialité: traduction professionnelle et interprétation de conférences à finalité professionnelle 14.11.2007	06.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Master en langages, cultures et sociétés, mention: langues et interculturalité
GAUDY Chloé 19.05.1984 Boulogne Billancourt (F) française	l'Université Paris 10 le diplôme de licence en droit et science politique, mention: droit 03.03.2008	24.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une licence en droit et science politique, mention: droit
GAUTIER Carine 08.11.1968 Paris française	l'Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales (E.S.S.E.C.), Paris le diplôme de l'Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales 18.07.1991	19.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'un diplôme de l'Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales

GAVRIKOVA Yulia 08.05.1980 Gorkiy (Russ) russe	l'Université d'Etat de la ville de Nijni Novgorod nommée d'après N. Lobatchevski la qualification de juriste, spécialisation: jurisprudence 24.05.2002	04.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'un diplôme de juriste
GEERS Daniel 30.11.1981 Dordrecht (NL) luxembourgeoise	la 'Universität des Saarlandes' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann' 13.09.2006	25.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	'Diplom-Kaufmann'
GEERS Daniel 30.11.1981 Dordrecht (NL) luxembourgeoise	la 'University of London - The London School of Economics and Political Science" le grade de 'Master of Science with Merit in Human Resource Management' 01.11.2007	25.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	'Master of Science in Human Resource Management'
GEMINE-GODFROID Sarah 28.02.1979 Messancy belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en sciences de la famille et de la sexualité 04.09.2008	22.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Licenciée en sciences de la famille et de la sexualité
GEMNICH Barbara-Ann 19.01.1960 Essen-Steele allemande	la 'Universität Osnabrück' le 'Hochschulgrad Diplom-Sozialwirtin' 01.10.1991	18.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Diplom-Sozialwirtin'
GENICOT Philippe 28.03.1976 Etterbeek belge	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales (ICHEC) - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et financières 24.09.1999	16.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Licencié en sciences commerciales et financières

GENOT Tom 20.04.1984 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme de master en droit, économie, gestion, à finalité recherche, mention: économie appliquée, spécialité: économie appliquée et politiques publiques européennes 01.07.2008	10.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Master en droit, économie, gestion, mention: économie appliquée
GEORG Samantha 12.09.1979 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Liège le grade de diplômé interuniversitaire d'études spécialisées en gestion des risques naturels 09.11.2006	28.01.2008 04.03.2008 11.03.2008	Diplômée interuniversitaire d'études spécialisées en gestion des risques naturels
GEORG Samantha 12.09.1979 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Strasbourg 1 le diplôme de maîtrise de géographie . .2004	28.01.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'une maîtrise de géographie
GEORGES Steve 27.09.1981 Arlon belge	la Haute Ecole Catholique du Luxembourg a.s.b.l. - Blaise Pascal - Arlon le grade de bachelier en comptabilité, option: fiscalité 22.06.2005	01.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Bachelier en comptabilité
GEORGES Yves 25.12.1977 Malmedy belge	la Haute Ecole Léon Eli Troclet - Jemeppe s/Meuse le titre de gradué en comptabilité, option: gestion 28.06.2000	11.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Gradué en comptabilité
GEORGES Yves 25.12.1977 Malmedy belge	les Facultés Universitaires Catholiques de Mons le grade de licencié en gestion de l'entreprise 07.09.2004	11.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Licencié en gestion de l'entreprise

GERARD Olivier 05.03.1959 Verviers belge	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en informatique 15.12.1982	13.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Licencié en informatique
GERARDI Jérôme 17.09.1983 Saint-Omer française	le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche à Paris le diplôme d'études comptables et financières 08.11.2007	07.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'un diplôme d'études comptables et financières
GERARDI Jérôme 17.09.1983 Saint-Omer française	le Groupe ESC Dijon Bourgogne - Ecole Supérieure de Commerce de Dijon le diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Dijon - grade de Master 12.07.2007	12.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'un diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Dijon
GERHARD Stefanie Rita 11.06.1979 Trier allemande	la 'Hogeschool Zuyd' le grade de 'Bachelor of Health in Ergotherapie (baccalaureus bc.)' 24.06.2003	20.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Bachelor of Health in Ergotherapie'
GHANNAM Mohammed Ali 12.02.1955 Casablanca française	le Ministère de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie - Paris le diplôme d'études supérieures comptables et financières . .1998	25.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures comptables et financières
GIACOMINI Caroline 10.01.1982 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Pädagogische Hochschule Heidelberg' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin (Dipl.-Päd.)' 26.11.2007	14.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	'Diplom-Pädagogin'
GIALLOMBARDO Sophie 10.10.1986 Luxembourg française	l'Université Robert Schuman - Strasbourg le diplôme de licence en droit et études européennes 08.07.2008	04.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Titulaire d'une licence en droit et études européennes

GIAMPELLEGRINI Laurent 20.11.1977 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of London - University College London' le grade de 'Doctor of Philosophy' 31.12.2007	27.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Doctor of Philosophy'
GIANCHANDANI Kalpna 28.07.1981 New Delhi (Inde) luxembourgeoise	la 'Universität Karlsruhe (T.H.)' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieurin (Dipl.-Ing.) im Studiengang Architektur' 06.07.2006	11.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Architecte
GIANNETTO Giuseppe 10.06.1976 Catania italienne	la 'Università degli Studi di Catania' le diplôme de 'laurea di dottore in economia e commercio' 19.03.2002	21.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'une 'laurea in economia e commercio'
GIEBEL Stefan Markus 07.06.1976 Wolfhagen allemande	la 'Universität Kassel' le 'akademischer Grad Diplom-Mathematiker (Dipl.-Math.)' 31.08.2007	11.06.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Diplom-Mathematiker'
GILBERT Pierre 26.02.1960 Soignies belge	l'Institut de Radio-électricité et de Cinématographie (In. Ra. Ci.) - Forest le titre de gradué en électronique 14.09.1982	31.10.2008 02.12.2008 09.12.2008	Gradué en électronique
GILLON Bernard 22.03.1944 Bruxelles belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en sciences politiques et sociales 28.02.1969	23.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Licencié en sciences politiques et sociales
GILSON Marc 11.05.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Technische Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Bauingenieurwesen' 30.04.2008	16.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Ingénieur

GINTER Marc 02.05.1957 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Maschinenwesen' 12.07.1985	12.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Ingénieur
GIRARD Jean-Michel 27.09.1966 Semur en Auxois française	le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) - Paris le diplôme d'études supérieures techniques informatique (ingénierie et intégration informatique: systèmes d'information) 28.06.2007	25.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures techniques informatique
GIRARD Jean-Michel 27.09.1966 Semur en Auxois française	le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) - Paris le diplôme d'ingénieur informatique, option: informatique, systèmes d'information du Conservatoire National des Arts et Métiers 04.07.2008	25.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Ingénieur
GLAESENER Marie-Line 29.08.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme de master en civilisations, lettres et langues, à finalité recherche, mention: géographie, spécialité: paysage, patrimoine et contraintes naturelles 18.09.2008	30.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	Master en civilisations, lettres et langues, mention: géographie
GLAUDE Emmanuel 25.10.1982 Bastogne belge	la Haute Ecole Mosane d'Enseignement Supérieur - HEMES - Liège le grade d'ingénieur industriel en industrie 02.07.2004	02.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Ingénieur industriel
GLEUE Grit 13.06.1968 Lutherstadt-Wittenberg allemande	la 'Freie Universität Berlin' le 'akademischer Grad Diplom-Kauffrau' 07.06.1996	23.01.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Diplom-Kauffrau'

GODART Claude 20.10.1980 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Karlsruhe (T.H.)' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Architektur' 21.01.2008	06.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Architecte
GOEBBELS David 22.09.1982 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of Glasgow' le grade de 'Master of Arts (M.A.) (Social Sciences) with Honours of the Second Class (Division i) in Politics' 29.06.2006	24.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Master of Arts (Social Sciences) in Politics'
GOEDERS Frank 29.06.1979 Ettelbruck luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de diplômé d'études spécialisées en urbanisme et architecture 14.10.2004	29.05.2008 08.07.2008 15.07.2008	Diplômé d'études spécialisées en urbanisme et architecture
GOEDERT Brice 09.10.1976 Thionville française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de master en droit - économie - sciences du management, mention: gestion des projets - process - produits, spécialité: logistique et qualité à finalité professionnelle 24.07.2007	15.01.2008 04.03.2008 11.03.2008	Master en droit, économie, sciences du management, mention: gestion des projets - process - produits
GOERGEN Serge 01.02.1974 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Leopold-Franzens-Universität Innsbruck' le 'akademischer Grad Magister der Naturwissenschaften (Magister rerum naturalium - mag. rer. nat.) in der Studienrichtung Psychologie' 26.04.2004	27.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Magister der Naturwissenschaften'
GOFFIN Martine 06.07.1964 Framont belge	l'Université de l'Etat à Mons - Ecole d'Interprètes Internationaux le grade de licencié-traducteur 09.07.1986	12.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Licencié-traducteur

GOLKOWSKA Katarzyna 04.01.1982 Ruda Slaska polonaise	le 'Internationales Hochschulinstitut Zittau' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieurin (Dipl.-Ing.) im Studiengang Umwelttechnik' 27.11.2006	21.11.2007 22.01.2008 29.01.2008	Ingénieur
GOMES ALVES DE PAIVA Susana 05.03.1983 Vale Santa Maria da Feira portugaise	la 'Universidade do Porto' le diplôme de licence en psychologie, spécialité psychologie et santé 17.11.2006	18.01.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'une licence en psychologie
GOMES DE AGUIAR Yenny Marisela 16.08.1984 Caracas portugaise	la 'Universidade de Coimbra' le diplôme de licence en droit 02.06.2008	18.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'une licence en droit
GOMES FERNANDES FERREIRA Catarina Isabel 07.03.1983 Viseu portugaise	la 'Universidade de Coimbra' le diplôme de master intégré en psychologie - domaine de pré spécialisation en psychologie clinique, dynamique et systématique 24.07.2007	24.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Master intégré en psychologie
GOMES RODRIGUES Paula Alexandra 12.04.1982 Tondela portugaise	l'Institut Polytechnique de Coimbra le diplôme de licence en communication, option: communication organisationnelle 15.09.2004	04.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une licence en communication
GOMEZ Laure 28.07.1981 Meudon française	l'Institut Supérieur du Commerce de Paris le diplôme de fin d'études de l'Institut Supérieur du Commerce de Paris 15.07.2004	12.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Titulaire d'un diplôme de fin d'études de l'Institut Supérieur du Commerce de Paris

GOMEZ Laurent 22.02.1966 Marseille française	l'Université Aix-Marseille III le diplôme de maîtrise d'administration économique et sociale, filière: économie et relations internationales . .1990	16.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'une maîtrise d'administration économique et sociale
GOMEZ RUIZ David Alejandro 05.08.1980 Luxembourg luxembourgeoise	la Haute Ecole Namuroise Catholique - HENAC le grade de bachelier bibliothécaire-documentaliste 07.09.2007	27.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Bachelier bibliothécaire-documentaliste
GONCALVES FONSECA Julien 25.09.1983 Luxembourg portugaise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de master en sciences à finalité professionnelle, mention: psychologie, spécialité: psychologie du développement: enfance et déficience 09.10.2008	14.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Master en sciences, mention: psychologie
GORGE Joel Henri 31.01.1980 Luxembourg luxembourgeoise	'The City University of New York - Hunter College' le grade de 'Bachelor of Arts major History, minor Psychology' 01.09.2007	14.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	'Bachelor of Arts in History'
GORGES Cindy 13.10.1981 Messancy luxembourgeoise	l'Université de Liège le grade de licencié en sciences de la santé publique (orientation promotion de la santé) 15.09.2006	24.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	Licenciée en sciences de la santé publique
GORODNICHAYA Nataliya 23.08.1970 Dubowskij Rayon russe	l'Académie Publique de l'Architecture et de la Construction de la Ville de Volgograd la qualification d'ingénieur en construction, spécialisation: construction industrielle et civile 29.06.1995	21.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Ingénieur

GOSSELIN Grégory 08.11.1982 Libramont belge	la Haute Ecole Catholique du Luxembourg a.s.b.l. - Blaise Pascal - Arlon le titre de gradué en comptabilité, option: gestion 21.06.2004	08.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Gradué en comptabilité
GOSSUIN Laurent 10.08.1967 Mons belge	l'Université Catholique de Louvain le grade d'ingénieur civil en informatique 28.06.1990	17.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Ingénieur
GOTTHARD Peter 04.05.1968 Bitburg allemande	la 'Fachhochschule Rheinland-Pfalz' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) im Studiengang Maschinenbau' 14.02.1995	28.01.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Diplom-Ingenieur (FH)'
GOTTHARD Peter 04.05.1968 Bitburg allemande	la 'Fachhochschule Koblenz' le 'akademischer Grad Diplom-Wirtschaftsingenieur (FH) Dipl.-WirtschIng. (FH)' 11.02.2003	28.01.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Diplom-Wirtschaftsingenieur (FH)'
GÖTZ Johannes 04.07.1965 Neuerburg allemande	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen' le 'Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) in der Fachrichtung Architektur' 12.07.1991	29.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Architecte
GOUNOU TEMO Hervé 09.07.1978 Douala (Cam) luxembourgeoise	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de master en sciences et technologies, mention: informatique, spécialité: systèmes d'informations professionnels à finalité professionnelle 26.10.2007	29.05.2008 08.07.2008 15.07.2008	Master en sciences et technologies, mention: informatique

GOUVERNEUR Christine 22.08.1981 Trèves française/allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Magister Artium, 1.Hauptfach Soziologie' 02.10.2007	01.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Magister Artium'
GOVAERTS Jean-Marie 10.05.1957 Waremme luxembourgeoise	'The Open University' le grade de 'Master of Science in Computing for Commerce and Industry' 31.07.2008	17.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Master of Science in Computing for Commerce and Industry'
GOVERNO Hervé 12.12.1975 Nancy française	le Ministère de l'Education Nationale - Paris le diplôme d'études comptables et financières 21.11.2001	07.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'un diplôme d'études comptables et financières
GRABOWSKA Marta Katarzyna 28.09.1982 Elblag (Pol) polonaise	la 'Higher State School of Vocational Education in Elblag - Institute of Pedagogy and Languages' le grade de licenciée en philologie, option: langue anglaise 25.09.2006	31.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Licenciée en philologie
GRABOWSKA Ewa 30.11.1967 Nowy Sacz polonaise	l'Université Jagellonne de Cracovie - Faculté de la Biologie et des Sciences de la Terre le diplôme de magistère de biologie 15.06.1992	12.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Magistère de biologie

GRACA MOURA DE MEIRELES Francisco Xavier	l'Université Catholique Portugaise, Lisbonne	23.04.2008	Titulaire d'une licence en droit
14.02.1965 Porto	le diplôme de licence en droit	20.05.2008	
portugaise	. .1990	27.05.2008	
GRATZ Patrick	la 'Universität Trier'	25.02.2008	'Diplom-Informatiker'
26.02.1978 Wadern	le 'akademischer Grad Diplom-Informatiker'	04.03.2008	
allemande	18.07.2005	11.03.2008	
GREPLOWSKA Wanda	l'Université Jagellonne à Cracovie	15.05.2008	Magister en histoire de l'art
23.05.1978 Krakow	le titre de magister en histoire de l'art	20.05.2008	
polonaise	17.10.2002	27.05.2008	
GRESSE	la Haute Ecole Francisco Ferrer - Département Cooremans - Bruxelles	05.06.2008	Licenciée en sciences administratives
Caroline 30.04.1976	le grade de licencié en sciences administratives, section: administration	08.07.2008	
Arlon belge	30.06.1999	15.07.2008	
GRESSE	les Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège	05.06.2008	Diplômée d'études supérieures spécialisées en sciences économiques
Caroline 30.04.1976	le titre de diplômé d'études supérieures spécialisées en sciences économiques, orientation: fiscalité	08.07.2008	
Arlon belge	30.01.2004	15.07.2008	
GREUB Thierry	la 'Philosophisch-Historische Fakultät der Universität Basel'	27.11.2008	'Doktor der Philosophie'
25.06.1970 Basel	le 'Grad Doktor der Philosophie im Fach Kunstwissenschaft'	02.12.2008	
suisse	27.01.2003	09.12.2008	

GREUB Thierry 25.06.1970 Basel suisse	la 'Philosophisch-Historische Fakultät der Universität Basel' le 'Titel eines Licentiatus philosophiae im Hauptfach: Kunst-wissenschaft, 1. Nebenfach: Deutsche Sprach- und ältere Literatur-wissenschaft, 2. Nebenfach: Philosophie 17.06.1997	27.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Licenciatus philosophiae'
GRIFFITHS Justin 08.05.1973 Durban (South Africa) sud-africaine	la 'University of South Africa' le grade de 'Honours Bachelor of Accounting Science' 22.04.1998	27.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Bachelor of Accounting Science'
GRIMALDI Michele 12.07.1982 Luxembourg italienne	l'Université de Liège - HEC- Ecole de Gestion le grade de licencié en sciences commerciales 30.06.2006	16.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Licencié en sciences commerciales
GROBEN Maurice 03.05.1964 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme de master en droit, économie, gestion à finalité professionnelle, mention: sciences du management et administration, spécialité: administration des affaires 02.10.2007	25.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Master en droit, économie, gestion, mention: sciences du management et administration
GROBER Oli Maria Victoria 14.09.1976 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	la 'Fachhochschule Bingen' le 'Diplomgrad Diplom-Bioinformatikerin (FH)' 09.10.2006	29.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Diplom-Bioinformatikerin (FH)'
GRONIMUS Anne 05.06.1976 Trèves allemande	la 'Fachhochschule Trier' le 'Diplomgrad Diplom-Betriebswirtin (FH) in dem Studiengang Wirtschaft (Finanz-, Prüfungs- und Steuerwesen)' 01.02.2002	29.05.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Diplom-Betriebswirtin (FH)'

GROTE Susanne 05.05.1961 Hannover allemande	la 'Universität des Saarlandes' le 'akademischer Grad Diplom-Psychologin' 30.10.2002	10.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Diplom-Psychologin'
GROVER Sanju 23.10.1968 New Delhi indienne	la 'Katholieke Universiteit Leuven' le grade de 'Master of Business Administration' 10.07.1991	31.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Master of Business Administration'
GRUBER Cecilia 24.07.1981 Quilmes (Argentine) luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en sciences psychologiques; orientation psychologie clinique et du développement 14.09.2007	25.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Licenciée en sciences psychologiques
GRULMS Anne 17.02.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Aix-Marseille 1 le diplôme de master en arts, lettres, langues et civilisations, à finalité recherche, mention: théorie et pratique des arts . .2007	16.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Master en arts, lettres, langues et civilisations, mention: théorie et pratique des arts
GRUN Thierry 06.12.1961 Metz française	le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Paris le diplôme d'expertise comptable 15.01.2008	12.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'un diplôme d'expertise comptable
GRUNDHÖFER Rüdiger 23.09.1961 Trier allemande	la 'Fachhochschule Trier' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Elektrotechnik' 13.11.2003	09.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Diplom-Ingenieur (FH)'

GUARDIA Michel 09.02.1945 Ecommoy (Sarthe) française	l'Université Montesquieu - Bordeaux IV le diplôme de licence ès sciences économiques . .1968	05.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une licence ès sciences économiques
GUEBS Etienne 18.01.1977 Libramont belge	la Haute Ecole Mosane d'Enseignement Supérieur - HEMES - Liège - Institut Sainte-Marie le titre de gradué en comptabilité, option: fiscalité 29.06.1999	19.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Gradué en comptabilité
GUEGUINOU Nathan 06.11.1985 Grande-Synthe française	l'Université Henri Poincaré, Nancy I le diplôme de master en sciences, technologies, santé, à finalité recherche, mention: sciences de la vie et de la santé, spécialité: biologie moléculaire, structurale et cellulaire 12.11.2008	17.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Master en sciences, technologies, santé, mention: sciences de la vie et de la santé
GUEMKAM FOUMTHIM Guy Bertrand 02.06.1975 Douala camerounaise	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de master en sciences et technologies, mention: informatique, spécialité: systèmes d'informations professionnels à finalité professionnelle 26.10.2007	21.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Master en sciences et technologies, mention: informatique
GUERRERO CEBALLOS Enrique 06.06.1979 Almendralejo (Esp) espagnole	la 'Escuela Técnica Superior de Arquitectura - Sevilla' le 'título universitario oficial de arquitecto' 30.04.2008	26.05.2008 08.07.2008 15.07.2008	Architecte
GUERRIERI GONZAGA Maria Luisa 04.05.1971 Mantova italienne	le 'Politecnico di Milano' le diplôme de 'laurea di dottore in architettura' 27.08.1997	21.12.2007 22.01.2008 29.01.2008	Architecte

GUILLEAUME Valéry 23.07.1978 Malmedy belge	la Haute Ecole de la Province de Liège Rennequin Sualem le grade d'ingénieur industriel, section: électricité, option: informatique 27.06.2002	24.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	Ingénieur industriel
GUILLEAUME Valéry 23.07.1978 Malmedy belge	la Haute Ecole de la Province de Liège Rennequin Sualem le titre de gradué en informatique industrielle 26.06.2000	24.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	Graduée en informatique industrielle
GUILLEMOT TREFFAINGUY KOLBER Pascal 19.08.1966 Compiègne (F) française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de licence en droit-économie-gestion, mention: droit 24.06.2008	27.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une licence en droit-économie-gestion, mention: droit
GUILLIER Elsa 20.12.1984 Le Mans française	l'Université de Liège le grade de licencié en sciences psychologiques 14.09.2007	27.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Licenciée en sciences psychologiques
GUILMOIS Marcel 29.05.1946 Rennes française	le Secrétariat d'Etat aux Universités, Paris le diplôme d'expertise comptable 09.01.1978	08.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'un diplôme d'expertise comptable
GUISSARD Grégory 01.08.1980 Braine-L'Alleud belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en droit 09.09.2004	18.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	Licencié en droit

GULKA Véronique 29.05.1962 Briey française	le Conservatoire National des Arts et Métiers, Paris le diplôme d'études supérieures économiques du Conservatoire National des Arts et Métiers, spécialité: comptabilité et gestion 27.09.1993	26.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures économiques du Conservatoire National des Arts et Métiers
GURAU Mariana Corina 11.05.1968 Braila roumaine	l'Académie d'Etudes Economiques Bucarest le diplôme de licencié ès économie, spécialisation: management marketing en affaires économiques .09.2000	26.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Licencié ès économie
GUSTIN Marie-Christine 03.07.1963 Longwy-Haut française	l'Université de Besançon le diplôme de licence en sciences humaines et sociales, mention sciences de l'éducation 03.12.2007	06.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	Titulaire d'une licence en sciences humaines et sociales, mention: sciences de l'éducation
GUYMAR Pierre-Ludovic 22.04.1986 Grasse française	l'Université de Nice-Sophia Antipolis le diplôme de licence en droit et science politique 06.06.2007	19.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une licence en droit et science politique
HAAG Christian 10.12.1980 Trier allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagoge' 15.10.2007	29.10.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Diplom-Pädagoge'
HAAG Daniel 22.01.1982 Esch/Alzette luxembourgeoise	l'Université de Lausanne le grade de 'Master of Science (MSc) en management de la technologie et entrepreneuriat' .10.2007	03.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Master of Science en management de la technologie et entrepreneuriat'

HAAG Maurice 25.02.1950 Juseret belge	l'Institut d'Enseignement Supérieur Lucien Cooremans - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et financières 06.02.1985	18.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	Licencié en sciences commerciales et financières
HAAG Maurice 25.02.1950 Juseret belge	l'Institut Provincial des Industries Alimentaires et du Tourisme, Anderlecht le titre de gradué en hôtellerie 19.09.1974	17.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	Gradué en hôtellerie
HAAS Dirk 14.12.1981 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en sciences psychologiques, orientation: psychologie clinique et du développement 12.09.2008	08.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Licencié en sciences psychologiques
HAAS Tom 17.05.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Montpellier 1 le diplôme de maîtrise en économie-gestion, mention: sciences économiques, spécialisation: modélisation économique et économétrie 22.06.2006	24.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une maîtrise en économie-gestion, mention: sciences économiques
HACHMANN Verena 24.07.1976 Heide allemande	la 'Universität Dortmund' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieurin (Dipl.-Ing.) im Studiengang Raumplanung' 01.02.2005	17.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	Ingénieur
HACK Peter 11.06.1950 Villingendorf allemande	la 'Universität Stuttgart' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Bauingenieurwesen' 20.12.1977	15.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	Ingénieur

HALFPAAP Heiko 17.03.1964 Weimar allemande	la 'Freie Kunststudienstätte Ottersberg' le 'Hochschulgrad Diplom-Kunsttherapeut (FH) im Studiengang Kunsttherapie/Kunstpädagogik, Studienrichtung: Bildende Kunst' 26.03.1993	02.12.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Diplom-Kunsttherapeut (FH)'
HALINEN WILÉN Sari Tuulikki 30.01.1968 Pieksämäki finlandaise et suéd.	la 'Göteborgs Universitet' le grade de 'Master of Science in Psychology' 25.08.1997	02.12.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Master of Science in Psychology'
HALSDORF Stéphanie Anne 08.04.1978 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zürich le diplôme d'études supérieures en sciences naturelles de l'environnement 25.04.2003	18.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures en sciences naturelles de l'environnement
HAMES Laurence 16.05.1984 Messancy belge	l'Institut Supérieur d'Architecture Intercommunal Victor Horta - Bruxelles le grade d'architecte 29.06.2007	13.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	Architecte
HAMMES Véronique 19.02.1958 Luxembourg luxembourgeoise	l'Académie Royale des Beaux-Arts de la Ville de Bruxelles le diplôme de fin d'études, section du graphisme et de l'image - illustration 30.06.1978	22.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'un diplôme de fin d'études en graphisme et en image
HANSEN Christophe 21.02.1982 Wiltz luxembourgeoise	l'Université Strasbourg 1 le diplôme de master en sciences, à finalité recherche, mention: géosciences, environnement, risques, spécialité: risques technologiques et naturels . .2007	29.10.2008 02.12.2008 09.12.2008	Master en sciences, mention: géosciences, environnement, risques

HANSEN Stéphane 16.12.1971 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paris 5 le diplôme d'études supérieures spécialisées en évaluation et négociation des biens de services de santé (grade de master) 04.02.2003	22.01.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'un grade de master
HANSEN Stéphane 16.12.1971 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Lille 2 le diplôme d'études supérieures spécialisées en réglementation des biens de santé dans l'union européenne (grade de master) 25.04.2003	22.01.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'un grade de master
HANSEN Stéphane 16.12.1971 Luxemboug luxembourgeoise	l'Université Pierre et Marie Curie - Paris 6 le diplôme de génie biologique et médical 27.10.2003	14.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'un diplôme de génie biologique et médical
HANSEN Valérie 06.11.1981 Saint-Mard belge	la Haute Ecole Catholique du Luxembourg - Blaise Pascal - Arlon le titre de gradué en comptabilité, option: fiscalité 24.06.2003	24.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	Graduée en comptabilité
HANSEN Valérie 06.11.1981 Saint-Mard belge	l'Université Clermont-Ferrand-I - Institut Universitaire Professionnalisé le diplôme de maîtrise, spécialité: management et gestion des entreprises 21.03.2007	24.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	Titulaire d'une maîtrise en management et gestion des entreprises
HANZEN Claude 15.11.1977 Virton belge	la Haute Ecole Catholique du Luxembourg - Blaise Pascal - Arlon le titre de gradué en comptabilité, option: gestion 22.06.2000	18.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Graduée en comptabilité

HAO Siyuan 11.06.1983 Kunmin Yunnan (Chine) luxembourgeoise	l'Université Robert Schuman - Strasbourg le diplôme de licence LMD droit et études européennes 13.06.2007	18.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une licence LMD droit et études européennes
HASHEMI ASSASSI Ramin 30.03.1978 Téhéran luxembourgeoise	la 'Medizinische Universität Innsbruck' le 'akademischer Grad Doktor der gesamten Heilkunde - Doctor medicinae universae - Dr.med.univ.' 03.04.2008	15.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	'Doktor der gesamten Heilkunde'
HAUBERT Anja 21.11.1982 Trèves allemande	le 'Ministerium für Bildung, Wissenschaft, Jugend und Kultur, Rheinland-Pfalz' le 'Zeugnis über die Erste Staatsprüfung für das Lehramt an Gymnasien' 21.01.2008	05.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	Titulaire d'un 'Zeugnis über die Erste Staatsprüfung für das Lehramt an Gymnasien'
HAUMANN Oliver 06.03.1968 Deggendorf allemande	la 'Rheinische Friedrich Wilhelms-Universität Bonn' le 'Hochschulgrad Diplom-Jurist (Universität Bonn)' 16.01.2003	16.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	'Diplom-Jurist'
HEIB Virginie 29.03.1985 Sélestat française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de licence en droit - économie - gestion, mention: droit 10.07.2007	10.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'une licence droit-économie-gestion, mention droit
HEIDERSCHEID Lynn 08.03.1985 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de maîtrise de psychologie 23.09.2008	30.10.2008 02.12.2008 09.12.2008	Titulaire d'une maîtrise de psychologie

HEIMBACH Christina 04.06.1965 Kleve allemande	la 'Heinrich Heine Universität Düsseldorf' le 'akademischer Grad Diplom-Psychologin' 19.02.2001	26.05.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Diplom-Psychologin'
HELLERS Maurice 17.06.1982 Bogotà (Col) luxembourgeoise	la Haute Ecole Lucia de Brouckere - Institut Arthur Haulot - Bruxelles le grade de bachelier en gestion hôtelière 20.06.2006	10.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	Bachelier en gestion hôtelière
HELPIQUET Anita 08.06.1978 Valognes française	l'Université d'Amiens le diplôme de master en sciences humaines et sociales, à finalité professionnelle, mention: sociétés contemporaines, spécialité: environnement, culture et politique (grade de master - master's degree) 03.01.2006	16.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Master en sciences humaines et sociales, mention: sociétés contemporaines
HELPIQUET Anita 08.06.1978 Valognes française	l'Université de Caen Basse-Normandie le diplôme de licence en histoire . .2001	16.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une licence en histoire
HELPIQUET Anita 08.06.1978 Valognes française	l'Université de Caen Basse-Normandie le diplôme de maîtrise en histoire . .2002	16.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une maîtrise en histoire
HEMMER Claude 01.05.1949 Luxembourg luxembourgeoise	l'Académie de Grenoble - Université des Sciences Sociales de Grenoble II le diplôme de Docteur d'Etat en sciences économiques 11.03.1986	08.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Docteur d'Etat en sciences économiques

HEMMER Marc 03.02.1980 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Liège le grade de pharmacien 07.09.2004	17.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	Pharmacien
HENDRIKS Katrin 04.05.1983 Eupen belge	l'Université de Liège - HEC Ecole de Gestion le grade de licencié en sciences commerciales 30.06.2005	03.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Licenciée en sciences commerciales
HENNI Si Mhamed 10.07.1985 Tissemssilet algérienne	l'Université d'Oran - Algérie le diplôme d'études supérieures, filière biologie, option: microbiologie .06.2006	06.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures en biologie
HENQUIN Emmanuel 11.03.1977 Namur belge	la Haute Ecole Catholique du Luxembourg - Blaise Pascal - Arlon le titre de gradué en électromécanique 20.06.2002	21.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	Gradué en électromécanique
HENRIQUES RIBEIRO SANTOS Filipe 30.11.1982 Luxembourg portugaise	l'Université Nancy 2 le diplôme de maîtrise en sciences de l'homme et de la société, mention: psychologie 24.06.2008	23.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'une maîtrise en sciences de l'homme et de la société, mention: psychologie
HENRIQUES RIBEIRO SANTOS Filipe 30.11.1982 Luxembourg portugaise	l'Université Strasbourg 1 le diplôme de licence, mention: psychologie, dans le domaine sciences . .2006	23.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'une licence en sciences, mention: psychologie

HENROTTAY Clémence 14.10.1977 Theux belge	l'Université de Liège le grade de licencié en sciences psychologiques 14.09.2001	12.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	Licenciée en sciences psychologiques
HENRY Céline 05.02.1980 Metz française	l'Université Nancy 2 le diplôme d'études supérieures spécialisées en psychologie clinique, médicale et pathologique (grade de master-master's degree) 27.04.2004	02.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	Titulaire d'un grade de master
HENRY Patricia 25.03.1963 Pétange luxembourgeoise	l'Université de l'Etat à Liège le grade de licencié en science économique 07.10.1985	27.05.2008 08.07.2008 15.07.2008	Licenciée en science économique
HENRY Pierre 27.03.1979 Gérardmer française	l'Université Henri Poincaré - Nancy 1 le diplôme d'études supérieures spécialisées en informatique (grade de master - master's degree) 15.03.2006	25.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'un grade de master
HENRY Pierre 27.03.1979 Gérardmer française	l'Université Henri Poincaré - Nancy 1 le diplôme de maîtrise d'informatique 05.01.2005	25.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une maîtrise d'informatique
HENSEL Jean 10.02.1978 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en sciences de la santé publique 13.09.2007	25.01.2008 04.03.2008 11.03.2008	Licencié en sciences de la santé publique
HENTGES Martine 30.04.1978 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Leopold-Franzens-Universität Innsbruck' le 'akademischer Grad Magistra der Naturwissenschaften, Studienrichtung: Psychologie' 03.04.2007	25.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Magistra der Naturwissenschaften'

HERBIET Guillaume-Jean 11.02.1983 Thionville française	'The Georgia Institute of Technology' le grade de 'Master of Science in Computer Science' 05.05.2007	10.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Master of Science in Computer Science'
HERMES Claude 16.09.1981 Luxembourg luxembourgeoise	la Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux le diplôme de bioingénieur en agronomie générale 13.09.2007	11.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Bioingénieur en agronomie générale
HERMES Jean-Paul 22.11.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le master dans le domaine sciences, mention: économie-gestion à finalité professionnelle 30.10.2007	12.12.2007 22.01.2008 29.01.2008	Master dans le domaine sciences, mention économie-gestion
HERMOSO Michaël 31.07.1976 Créhange française	l'Université Paris VI le diplôme de docteur de l'Université Paris VI, spécialité: géosciences et ressources naturelles 28.09.2007	07.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Docteur de l'Université Paris VI en géosciences et ressources naturelles
HERR Alex 28.08.1981 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Ruprecht-Karls-Universität Heidelberg' le 'Grad eines Magister Artium (M.A.) im 1. Hauptfach: Philosophie, 2. Hauptfach: Englische Philologie' 31.07.2007	13.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Magister Artium'
HERR Jan 10.10.1978 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	la 'University of Sussex' le grade de 'Doctor of Philosophy (Biology)' 24.07.2008	06.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Doctor of Philosophy'

HESSE Christoph 25.04.1961 Bochum allemande	la ‘Fachhochschule Bochum’ le ‘Diplomgrad Diplom-Ingenieur im Studiengang Architektur’ 12.02.1992	08.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	Architecte
HETZ Vincent 29.12.1976 Strasbourg française	l’Université Strasbourg 1 - Institut Universitaire Professionnalisé le diplôme de maîtrise et le titre d’ingénieur-maître, génie mathématique et informatique, spécialité: réseaux informatiques et applications . .2000	25.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d’une maîtrise et ingénieur-maître en génie mathématique et informatique
HEU Thomas Manfred 05.06.1968 Völklingen allemande	la ‘Fachhochschule Köln’ le ‘akademischer Grad Diplom-Ingenieur Fachhochschule (Dipl.-Ing. (FH)) im Studiengang Architektur’ 28.06.1999	22.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	Architecte
HEUERTZ Conny 24.10.1980 Wiltz luxembourgeoise	l’Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en travail social, orientation: santé sociale 14.09.2005	01.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Licenciée en travail social
HEUSMANN Saskia 20.12.1972 Leiden allemande	la ‘Delft University of Technology’ le grade de ‘Master of Science in Architecture, specialisation: Architectural Design’ 14.03.2000	27.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	‘Master of Science in Architecture’
HEYER Gundula 22.04.1957 Dortmund allemande	le ‘Staatliches Prüfungsamt für Erste Staatsprüfungen für Lehrämter an Schulen, Bochum’ le ‘Zeugnis über die Erste Staatsprüfung für das Lehramt für die Sekundarstufe I’ 09.11.1982	16.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	Titulaire d’un ‘Zeugnis über die Erste Staatsprüfung für das Lehramt für die Sekundarstufe I’

HEYER Gundula 22.04.1957 Dortmund allemande	le 'Staatliches Prüfungsamt für Zweite Staatsprüfungen für Lehrämter an Schulen, Düsseldorf' le 'Zeugnis über die Zweite Staatsprüfung für das Lehramt für die Sekundarstufe II und für das Lehramt für die Sekundarstufe I' 28.05.1985	16.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	Titulaire d'un 'Zeugnis über die Zweite Staatsprüfung für das Lehramt für die Sekundarstufe II und für das Lehramt für die Sekundarstufe I'
HIRSCHFELDER Dagmar 02.07.1973 Georgsmarienhütte allemande	la 'Rheinisch Friedrich-Wilhelms-Universität zu Bonn' le 'Grad einer Magistra Artium im Hauptfach Kunstgeschichte, Nebenfächer: Mittelalterliche und Neuere Geschichte und Germanische Philologie/Neuere Deutsche Literatur' 03.05.2000	23.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Magistra Artium'
HIRTZ Gilles 05.05.1979 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Karlsruhe (TH)' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) in dem Studiengang Bauingenieurwesen' 14.07.2006	20.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Ingénieur
HO Yin-Wah 22.12.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc de Wallonie à Liège le grade d'architecte 30.06.2008	19.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	Architecte
HOFF Christian 07.05.1979 Trier allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Informatiker' 26.10.2004	30.11.2007 22.01.2008 29.01.2008	'Diplom-Informatiker'
HOFFERT Michaël 10.09.1970 Thionville française	l'Université de Metz le diplôme de licence d'informatique 25.03.1992	05.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Titulaire d'une licence d'informatique

HOFFERT Michaël 10.09.1970 Thionville française	l'Université de Metz le diplôme de maîtrise d'informatique 15.09.1993	05.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Titulaire d'une maîtrise d'informatique
HOFFERT Michaël 10.09.1970 Thionville française	l'Université Henri Poincaré, Nancy I le diplôme d'études supérieures spécialisées en informatique . .1993	05.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en informatique
HOFFMANN Danielle 14.06.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Lille - III le diplôme de master en sciences humaines et sociales, à finalité professionnelle, mention: psychologie, spécialité: neuropsychologie clinique, évaluation périchirurgicale et réhabilitation cognitive 30.10.2007	02.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Master en sciences humaines et sociales, mention: psychologie
HOFFMANN Marco 09.06.1975 Wittlich allemande	la 'Fachhochschule Trier' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Architektur' 01.02.2005	21.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Architecte
HOFFMANN Michelle 26.09.1982 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität zu Köln' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin' 26.11.2007	12.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Diplom-Pädagogin'
HOFKENS Anneleen 30.10.1985 Turnhout (B) belge	la 'Universiteit Antwerpen' le grade de licencié en droit 03.07.2008	11.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	Licenciée en droit

HOHMANN Jürgen 29.10.1965 Fulda allemande	la 'Universität Witten/Herdecke' le 'akademischer Grad doctor rerum medicinalium (Dr. Rer. Medic.)' 24.04.1998	27.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Doctor rerum medicinalium'
HOHMANN Jürgen 29.10.1965 Fulda allemande	la 'Universität Witten/Herdecke' le 'akademischer Grad Diplom-Ökonom' 19.03.1997	27.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Diplom-Ökonom'
HOIKKALA-KIIHA Anne 09.04.1971 Lahti (Fin) finlandaise	la 'University of Jyväskylä' le grade de 'Master of Arts in German Language and Culture' 11.06.2008	13.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Master of Arts in German Language and Culture'
HOLANTI Marja Kristiina 17.09.1963 Sippola finlandaise	la 'Helsinki University of Technology' le grade de 'Master of Architecture (Arkkitehdin Tutkinnon)' 23.05.1989	26.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Architecte
HOLGADO MALIGAYA Joselito 25.09.1966 Agoncillo Batangas (Phil) philippine	le 'Technological Institute of the Philippines - Manila' le grade de 'Bachelor of Science in Electrical Engineering' 06.04.1991	02.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	'Bachelor of Science in Electrical Engineering'
HOLZER Isabel 24.03.1978 Vienne autrichienne	la 'University of Exeter' le grade de 'Bachelor of Laws (European) with Honours Class II Division II' 02.07.2001	14.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Bachelor of Laws (European)'

HOMAYOUN Melody 29.02.1964 Köln iranienne	la 'Freie Islamische Universität Teheran' le titre de 'Lizentiat in der Fachrichtung Übersetzerausbildung für Deutsch' 20.07.2004	10.04.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'un titre de 'Lizentiat in der Fachrichtung Übersetzerausbildung für Deutsch'
HOOS Thorsten 26.04.1978 Neustadt/Weinstrasse allemande	la 'Technische Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Bauingenieurwesen' 20.04.2005	26.05.2008 08.07.2008 15.07.2008	Ingénieur
HORN Markus 03.12.1967 Fernwald-Steinbach allemande	la 'Universität Dortmund' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Fachbereich Chemietechnik' 30.06.1994	24.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	Ingénieur
HORNICK Marina 26.05.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de master en sciences à finalité professionnelle, mention: psychologie, spécialité: psychologie du développement: enfance et déficience 03.07.2008	08.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Master en sciences, mention: psychologie
HORNUNG Claire 16.04.1981 Algrange française	l'Université Nancy 2 le diplôme de maîtrise en philosophie 07.04.2005	25.01.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'une maîtrise en philosophie
HOSMAR-BOODE Marianne 05.05.1959 Langedijk (NL) néerlandaise	'The Manchester Metropolitan University' le grade de 'Postgraduate Certificate in Specific Learning Difficulties' 21.11.2007	03.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'un 'Postgraduate Certificate in Specific Learning Difficulties'

HOTTLET Renaud 06.12.1984 Metz française	l'Université Henri Poincaré - Nancy 1 le diplôme de maîtrise en sciences, technologies, santé, mention: géosciences et génie civil 08.11.2007	08.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	Titulaire d'une maîtrise en sciences, technologies, santé, mention: géosciences et génie civil
HOUSSIAU Michel 28.10.1954 Uccle belge	l'Université Catholique de Louvain le grade d'ingénieur agronome 11.09.1978	23.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Ingénieur agronome
HUBERT Didier 29.04.1967 Metz française	l'Ecole Spéciale des Travaux Publics du Bâtiment et de l'Industrie (ESTP) - Paris le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Spéciale des Travaux Publics du Bâtiment et de l'Industrie, filière: bâtiment . .1992	15.05.2008 08.07.2008 15.07.2008	Ingénieur
HUBERT Julien 04.09.1984 Liège belge	la Haute Ecole Mosane d'Enseignement Supérieur - HEMES - Liège le grade d'ingénieur industriel en industrie 04.07.2006	05.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	Ingénieur industriel
HUBERTY Géraldine 11.05.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de licence en sciences économiques . .2005	11.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une licence en sciences économiques
HUBERTY Laure 15.08.1980 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Freie Universität Berlin - Otto-Suhr-Institut für Politikwissenschaften' le 'akademischer Grad Diplom-Politologin' 10.11.2006	08.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	'Diplom-Politologin'

HUBERTY Laure 15.08.1980 Luxembourg luxembourgeoise	l'Institut d'Etudes Politiques de Paris le diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, mention: métiers de l'Europe 12.07.2005	08.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	Titulaire d'un diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris
HUBERTY Laure 15.08.1980 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paris III - Sorbonne Nouvelle le diplôme de licence de conception et mise en œuvre de projets culturels 26.07.2002	08.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	Titulaire d'une licence de conception et mise en œuvre de projets culturels
HUBIN Dimitri 05.05.1976 Namur belge	l'Université de Liège - HEC - Ecole de Gestion le grade de diplômé d'études supérieures spécialisées en sciences économiques, orientation: finance approfondie 16.09.2005	13.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	Diplômé d'études supérieures spécialisées en sciences économiques
HUBIN Dimitri 05.05.1976 Namur belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en information et communication, orientation: communication 08.09.2000	13.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	Licencié en information et communication
HUBIN Dimitri 05.05.1976 Namur belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de diplômé d'études complémentaires en administration des entreprises 07.09.2001	13.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	Diplômé d'études complémentaires en administration des entreprises

HUGREL Gérald 08.02.1979 Mont-Saint-Martin française	l'Université Henri Poincaré - Nancy I - IUT de Longwy le diplôme national de technologie spécialisé, acquisition et traitement en temps réel de l'information 31.01.2001	24.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'un diplôme national de technologie spécialisé, acquisition et traitement en temps réel de l'information
HULTEN Claude 28.03.1975 Esch/Alzette luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain - Institut d'Education Physique et Réadaptation le grade de licencié en kinésithérapie et réadaptation 10.09.1999	25.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Licencié en kinésithérapie et réadaptation
HUSS Jerry 09.01.1984 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Volkswirt' 05.08.2008	05.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Diplom-Volkswirt'
HUTTER Martin 15.10.1962 Metz française	le Conservatoire National des Arts et Métiers - Metz le diplôme d'études supérieures techniques du Conservatoire National des Arts et Métiers, spécialité: hygiène et sécurité du travail 20.03.1997	15.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures techniques du CNAM
HYSLOP Edward Ian 13.01.1977 Glasgow britannique	la 'Vrije Universiteit Brussel' le grade de 'Master in International and Comparative Law' 25.06.2001	14.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Master in International and Comparative Law'
HYSLOP Edward Ian 13.01.1977 Glasgow britannique	la 'University of Glasgow' le grade de 'Bachelor of Laws (LL.B.)' 14.07.1999	14.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Bachelor of Laws'

IANTAFFI Carlo 07.04.1961 Rome italienne	la ‘Università degli studi di Roma "La Sapienza"’ le diplôme de ‘laurea di dottore in sociologia’ 07.07.2003	08.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d’une ‘laurea in sociologia’
ICART Thomas 19.08.1981 Paris française	l’Ecole Polytechnique - Palaiseau le diplôme d’ingénieur de l’Ecole Polytechnique (grade de master) . .2002	24.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Ingénieur
IDE Oumarou 18.11.1967 Niamey (Niger) belge	l’Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales (ICHEC) - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et financières 13.09.2003	08.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Licencié en sciences commerciales et financières
IDIR Nourdine 28.05.1976 Thionville française	l’Université Lille 2 le diplôme d’études supérieures spécialisées en management, marketing et communication de la performance et du sport de haut niveau (grade de master - master’s degree) . .2002	10.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d’un grade de master
IKONIAK Ariane 24.02.1979 Rocourt belge	l’Institut Supérieur d’Architecture Saint-Luc de Wallonie - Liège le grade d’architecte 30.06.2001	25.01.2008 04.03.2008 11.03.2008	Architecte
ILBEGI TEYMOURI Ali Reza 22.08.1969 Torbatedjam (Iran) iranienne	l’Université Ferdowsi à Mashhad le diplôme de licence d’ingénierie en agronomie et amélioration des végétaux 06.08.1991	20.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	Titulaire d’une licence d’ingénierie en agronomie et amélioration des végétaux

INEMEK Aydin 01.01.1967 Fatsa/Ordu (Tur) turque	l'Université de Balikesir - Institut des Sciences Naturelles et Appliquées le diplôme de 'Master of Science (MSc) en ingénierie mécanique' 17.09.2002	11.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	'Master of Science en ingénierie mécanique'
INGRAO Syndie 26.05.1981 Mont-Saint-Martin française	l'Université Henri Poincaré - Nancy 1 le diplôme de licence en sciences et techniques des activités physiques et sportives, mention: éducation motricité 09.02.2005	07.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'une licence en sciences et techniques des activités physiques et sportives
IONESCU Carmen Sanda 26.03.1974 Bucarest roumaine	'The Association of Chartered Certified Accountants' le 'Certificate of Fellow of the Association' 19.05.2005	29.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Fellow of the Association of Chartered Certified Accountants'
IORDACHE Cristina 06.09.1977 Braila (Roum) roumaine	l'Université de Bucarest le diplôme de licence en sciences administratives, spécialité: administration publique 19.10.2006	02.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une licence en sciences administratives
ISKRA Sophie 18.04.1983 Audincourt française	l'Université Lille III le diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences humaines et conduites addictives (grade de master) 03.12.2007	30.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'un grade de master
ISKRA Sophie 18.04.1983 Audincourt française	l'Université de Dijon le diplôme de maîtrise en sciences humaines et sociales, mention: psychologie 11.12.2006	30.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'une maîtrise en sciences humaines et sociales, mention: psychologie

ISKRA Sophie 18.04.1983 Audincourt française	l'Université de Tours le diplôme de master en sciences de l'homme et de la société, à finalité professionnelle, mention: psychologie, cognition et développement, spécialité: psychologie gérontologique normale et pathologique 07.07.2008	30.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	Master en sciences de l'homme et de la société, mention: psychologie, cognition et développement
JABRI Ismaïl 02.02.1986 Saint-Ghislain belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de bachelier en droit 26.06.2008	15.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Bachelier en droit
JACQUEMIN Hugues 13.04.1956 Saint Dié des Vosges française	le Ministère de l'Education Nationale - Paris le diplôme d'expertise comptable 06.11.1989	03.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'un diplôme d'expertise comptable
JACQUES Cyril 02.07.1973 Nancy française	l'Université Laval - Québec le grade de maître en administration des affaires (M.B.A.) 31.01.1997	19.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Maître en administration des affaires
JACQUES Cyril 02.07.1973 Nancy française	l'Ecole Supérieure de Commerce - Amiens-Picardie le diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce d'Amiens-Picardie 26.11.1996	19.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'un diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce d'Amiens-Picardie
JACQUES Sylvie 06.06.1974 Mont Saint Martin française	l'Université Nancy 2 le diplôme de licence de lettres classiques . .1995	16.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'une licence de lettres classiques

JACQUIN Agathe Olivia 29.12.1978 Metz française/italienne	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de maîtrise en sciences des interactions humaines et sociales, mention: psychologie 20.09.2007	18.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'une maîtrise en sciences des interactions humaines et sociales, mention: psychologie
JAGER Catherine 02.07.1982 Boulay-Moselle française	l'Université Paris 4 le diplôme de master en information et communication, spécialité: communication des entreprises et des institutions dans le domaine humanités (grade de master) 19.12.2006	03.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Master en information et communication
JANIETZ Bernd 26.07.1948 Goslar luxembourgeoise	le 'Landesprüfungsamt bei dem Niedersächsischen Ministerium der Justiz, Hannover' le 'Zeugnis über die Zweite Juristische Staatsprüfung' 30.06.1976	07.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'un 'Zeugnis über die Zweite Juristische Staatsprüfung'
JANIETZ Bernd 26.07.1948 Goslar luxembourgeoise	le 'Landesprüfungsamt bei dem Niedersächsischen Ministerium der Justiz, Hannover' le 'Zeugnis über die Erste Juristische Staatsprüfung' 11.09.1973	07.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'un 'Zeugnis über die Erste Juristische Staatsprüfung'
JANKOWSKA Malgorzata Anna 12.06.1969 Paslek polonaise	l'Université Mikolaj Kopernik à Torun le grade de magister dans le domaine de l'éducation plastique, spécialisation: enseignement 30.11.1995	27.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Magister en éducation plastique
JANSEN Marc Oliver 19.06.1986 Hong Kong allemande	la 'Erasmus Universiteit Rotterdam' le grade de 'Bachelor of Science (BSc) in International Business Administration' 13.08.2007	25.01.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Bachelor of Science in International Business Administration'

JANTY Laurent 30.05.1973 Geel belge	la Haute Ecole Robert Schuman - Libramont-Chevigny le titre de gradué en comptabilité, option: informatique 25.06.1999	11.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Gradué en comptabilité
JARDOT Laurent 30.04.1975 Nancy française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme d'études supérieures spécialisées en ingénierie des systèmes et innovation (grade de master - master's degree) 09.06.2005	20.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'un grade de master
JARNIAC Christine 05.06.1980 Menton française	l'Institut Commercial de Nancy - Ecole de Management le diplôme ICN - grade de master 17.11.2004	18.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'un diplôme ICN
JAUMOUILLE Jean-Marc 27.07.1965 Nantes française	le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Paris le diplôme d'expertise comptable 23.12.1996	12.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'un diplôme d'expertise comptable
JEAN Ludivine 17.06.1983 Metz française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de master sciences et technologies, mention informatique, spécialité systèmes d'informations professionnels à finalité professionnelle 26.10.2007	25.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Master dans le domaine sciences et technologies, mention: informatique
JEITZ Patrick 28.01.1978 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Entsorgungsingenieurwesen' 28.09.2007	18.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	Ingénieur

JELIAZKOV Borislav 22.09.1976 Plovdiv française/bulgare	l'Université de Plovdiv 'Paisiy Hilendarski' le diplôme de licence ès informatique 20.09.2007	17.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	Titulaire d'une licence ès informatique
JENTGEN Claude 10.04.1973 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Clermont-Ferrand-I le diplôme d'études supérieures spécialisées 'carrières diplomatiques internationale et européenne (grade de mastaire - master's degree)' . .1999	25.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'un grade de master
JENTGEN Max 08.08.1979 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Innsbruck' le 'akademischer Grad Magister der Sozial- und Wirtschafts-wissenschaften (Magister rerum socialium oeconomicarumque - Mag.rer.soc.oec.) Diplomstudium Betriebswirtschaft' 23.07.2008	06.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Magister der Sozial- und Wirtschaftswissenschaften'
JEREB Taja 19.03.1980 Ljubljana (Slov) slovène	la 'University of Ljubljana' la qualification d'économiste 25.10.2004	14.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'un diplôme d'économiste
JEROUVILLE Natacha 17.03.1971 Libramont belge	l'Université de Liège le grade de licencié et maître en administration des affaires (orientation: finance, banque et assurance) 26.09.1996	09.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Licenciée et maître en administration des affaires
JOACHIM Patrice 17.06.1976 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität des Saarlandes' le 'akademischer Grad Master of Evaluation (M.Eval.)' 12.06.2008	12.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Master of Evaluation'

JOCHUM Dieter 27.08.1955 Primstal allemande	la 'Universität des Saarlandes' le 'akademischer Grad Doctoris rerum politicarum' 09.04.1991	28.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Doctoris rerum politicarum'
JOCHUM Hans-Dieter 27.08.1955 Primstal allemande	la 'Universität des Saarlandes' le 'akademischer Grad Diplom-Volkswirt' 22.10.1982	30.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Diplom-Volkswirt'
JOHNSTON Alan Fred 29.12.1959 Zürich britannique	l'Université Strasbourg II le diplôme d'études approfondies en arts (grade de master - master's degree) 15.05.2003	08.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'un grade de master
JOHNSTON Alan Fred 29.12.1959 Zürich britannique	l'Université Marc Bloch, Strasbourg le diplôme de docteur en arts 03.04.2008	08.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Docteur en arts
JONKER Hugo 09.08.1978 Eindhoven néerlandaise	la 'Technische Universiteit Eindhoven' le grade de 'Master of Science (M.Sc.) in Computer Science' 31.08.2004	04.03.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Master of Science in Computer Science'
JONSSON Stéphanie 11.01.1985 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of Aberdeen' le grade de 'Master of Arts with Second Class Honours (Division One) in English' 01.07.2008	07.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Master of Arts in English'
JOOLE Annick 25.12.1969 Mortsel belge	l'Institut Supérieur de Commerce et de Langues O.-L.-Vrouw Van de Ham, Malines le titre de gradué en comptabilité 30.06.1989	19.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Graduée en comptabilité

JORDAO	l'Université Paul Verlaine - Metz	14.07.2008	Titulaire d'une licence en droit-économie-gestion, mention: droit
Nadia 19.09.1982 Esch-sur-Alzette	le diplôme de licence en droit-économie-gestion, mention: droit	09.09.2008	
luxembourgeoise	17.06.2008	16.09.2008	
JORNIK	l'Académie Vétérinaire de Moscou	30.06.2008	Titulaire d'un diplôme d'expert en études de marchandises 1er en rang
Svetlana Anatolievna 01.04.1964 Poltava (Ukr)	la qualification d'expert en études de marchandises 1er en rang	08.07.2008	
luxembourgeoise	11.12.1990	15.07.2008	
JOURNÉE Julia	l'Université Paris II	27.08.2008	Titulaire d'une maîtrise en droit
23.07.1982 Gisors	le diplôme de maîtrise en droit, mention: droit comparé, droit allemand	09.09.2008	
française	27.10.2006	16.09.2008	
JUNG Alexandre	l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne	26.05.2008	Ingénieur
25.03.1981 Luxembourg	le grade de 'Master of Science en Génie mécanique (ing.méc.dipl.EPF)'	08.07.2008	
luxembourgeoise	09.08.2005	15.07.2008	
JUNG	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg	04.02.2008	Master dans le domaine sciences, mention économie-gestion
Bob 27.02.1983 Luxembourg	le diplôme de master dans le domaine sciences, mention: économie-gestion à finalité professionnelle	04.03.2008	
luxembourgeoise	30.10.2007	11.03.2008	
JUNG Bob	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg	07.07.2008	Titulaire d'une maîtrise d'économie-gestion
27.02.1983 Luxembourg	le diplôme de maîtrise d'économie-gestion	08.07.2008	
luxembourgeoise	05.07.2006	15.07.2008	

JUNG Nathalie 26.04.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Liège le grade d'ingénieur de gestion 13.09.2007	02.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Ingénieur de gestion
JUNGELS Daniel 20.10.1980 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne le grade de 'Master of Science en Systèmes de Communication (ing.sys.com.dipl.EPF)' 16.09.2005	20.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	Ingénieur
JUNGEN Steve 28.05.1977 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Open University' le grade de 'Postgraduate Diploma in Environmental Decision Making' 31.12.2007	04.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'un 'Postgraduate Diploma in Environmental Decision Making'
JUNGES Ralf 09.01.1978 Trier allemande	la 'Fachhochschule Trier' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Architektur' 02.02.2005	16.06.2009 08.07.2008 15.07.2008	Architecte
JUNKER Pascale 29.08.1969 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of London - Imperial College of Science, Technology and Medicine' le 'Postgraduate Diploma in Applied Environmental Economics' 31.12.2007	06.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Titulaire d'un 'Postgraduate Diploma in Applied Environmental Economics'
JUREWICZ Philipp Bartosz 03.06.1975 Bydgoszcz (P) allemande	la 'Technische Universität Wien' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing. oder DI) im Studiengang Architektur' 24.11.2005	08.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	Architecte

JURGSCHAT Karsten 28.11.1963 Bielefeld allemande	la 'Universität Fridericiana zu Karlsruhe (Technische Hochschule)' le 'akademischer Grad Diplom-Wirtschaftsingenieur (Dipl.-Wirtschaftsing.)' 20.10.1995	25.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Diplom-Wirtschaftsingenieur'
JUSUFI Ferki 16.08.1963 Mitrovicë (Kosovo) serbe-et-montenégrin	la 'University of Prishtina' la qualification d'économiste, section: business economics 01.03.2004	20.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'un diplôme d'économiste
KAAS Laetitia 21.11.1982 Dudweiler franco/allemande	l'Université Henri Poincaré, Nancy I le diplôme de licence professionnelle, mention: industrie agro-alimentaire, alimentation, spécialité: génie des bio-productions et de l'agro-alimentaire 13.11.2006	03.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'une licence professionnelle, mention: industrie agro-alimentaire, alimentation
KAAYOU Batchazi 23.07.1966 Pya Tchamde (Togo) française	l'Université de Besançon le diplôme de docteur de l'Université de Besançon en sciences pour l'ingénieur 07.11.1997	28.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Docteur de l'Université de Besançon en sciences pour l'ingénieur
KACZOR Jakub 07.03.1982 Wolsztyn (Pol) polonaise	la 'University of Zielona Góra' le grade de 'Magister in Environmental Protection, specialization: Molecular Biotechnology' 03.07.2006	30.11.2007 22.01.2008 29.01.2008	'Magister in Environmental Protection'
KAELL Patrick 04.10.1975 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Fachhochschule Trier' le 'Diplomgrad Diplom-Informatiker (FH) in dem Studiengang Angewandte Informatik' 07.11.2001	12.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Diplom-Informatiker (FH)'

KAES Anne 05.07.1984 Ettelbrück luxembourgeoise	la 'Brunel University' le grade de 'Master of Arts with merit in International Relations' 20.05.2008	21.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Master of Arts in International Relations'
KAISER François 19.11.1975 Namur belge	l'Université de Liège le grade d'ingénieur civil des constructions 09.07.1998	22.05.2008 08.07.2008 15.07.2008	Ingénieur
KAISER Josef 08.01.1962 Esch/Alzette luxembourgeoise	la 'Fachhochschule Gießen-Friedberg' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Fachhochschule) (Dipl.-Ing.(FH)) im Fachbereich Energie- und Wärmetechnik' 09.09.1989	28.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Diplom-Ingenieur (FH)'
KALLOUT Karim 13.08.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Liège le grade de licencié en sciences psychologiques 12.09.2008	06.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Licencié en sciences psychologiques
KALOGEROPOULOU Dimitra 31.10.1966 Lindlar (D) grecque/luxembourgeoise	l'Institut Provincial des Industries Alimentaires et du Tourisme - Bruxelles le titre de gradué en gestion hôtelière 14.09.1989	14.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Graduée en gestion hôtelière
KAMES Silke 17.01.1974 Würselen allemande	le 'Staatliches Prüfungsamt für Zweite Staatsprüfungen für Lehrämter an Schulen - Düsseldorf' le 'Zeugnis über die Zweite Staatsprüfung für das Lehramt für die Primarstufe' 31.01.2000	20.02.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'un 'Zeugnis über die Zweite Staatsprüfung für das Lehramt für die Primarstufe'

KAMINSKA Aleksandra Lucja 23.10.1982 Nysa (Pol) polonaise	la 'Uniwersytet Warszawski' le grade de 'Magister in Computer Science' 20.06.2006	15.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Magister in Computer Science'
KANNAN Suresh Kumar 06.02.1982 Tiruchirapalli (Inde) indienne	le 'Korea Advanced Institute of Science and Technology' le grade de 'Master of Science in Aerospace Engineering' 18.08.2006	08.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Master of Science in Aerospace Engineering'
KARAMAD Azam 25.02.1968 Zahedan (Iran) iranienne	la 'Payam-Nour Universität, Kerman' le grade de 'Bachelor in Soziologie der Universität Payam Nour' 12.09.1995	18.01.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Bachelor in Soziologie der Universität Payam Nour'
KARIGER Yves 20.03.1984 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en sciences mathématiques 13.09.2007	28.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Licencié en sciences mathématiques
KARIGER Yves 20.03.1984 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de Master en statistique, à finalité approfondie 25.06.2008	18.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Master en statistique
KARL Daniel 30.05.1976 Trier allemande	la 'Archivschule Marburg - Fachhochschule für Archivwesen' le 'Diplomgrad Diplom-Archivar (Fachhochschule) (Dipl.-Arch. (FH))' 06.11.2001	21.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Diplom-Archivar (FH)'
KARL Daniel 30.05.1976 Trier allemande	la 'FernUniversität in Hagen' le 'akademischer Grad Diplom-Kulturmanager (Dipl.-Kult.Man.)' 21.08.2006	21.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Diplom-Kulturmanager'

KARPENKO Tetyana 02.12.1978 Sumy (U) ukrainienne	la 'Staatliche Universität in der Stadt Sumy' la qualification de 'Übersetzerin (Dolmetscherin) für die englische und deutsche Sprache' 20.06.2000	17.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'un diplôme de 'Übersetzerin (Dolmetscherin) für die englische und deutsche Sprache'
KARPENKO Tetyana 02.12.1978 Sumy (U) ukrainienne	la 'Staatliche Universität in der Stadt Sumy' la qualification de 'Bakkalaureus der Fachrichtung Philologie' 21.06.1999	17.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Bakkalaureus der Fachrichtung Philologie'
KARST Ralf 16.05.1966 Trier allemande	la 'Fachhochschule Rheinland-Pfalz' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Bauingenieurwesen' 11.11.1992	28.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Diplom-Ingenieur (FH)'
KASRA Samiei 21.04.1977 Téhéran (Iran) iranienne	la 'Högskolan i Boras' le grade de 'Master of Science with a major in Chemical Engineering' 13.12.2007	10.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Master of Science in Chemical Engineering'
KASS Kathy 05.02.1984 Luxembourg luxembourgeoise	la 'SRH Hochschule Heidelberg' le 'Hochschulgrad Diplom-Ingenieurin (Fachhochschule) - Dipl.-Ing. (FH) im Studiengang Architektur' 19.03.2008	14.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Architecte
KATZER Sabine 17.05.1979 Hermeskeil allemande	la 'Fachhochschule Trier' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieurin (FH) in dem Studiengang Architektur' 09.07.2008	17.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	Architecte

KAUFFMANN Laure 26.09.1984 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de maîtrise d'économie-gestion 02.07.2008	16.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une maîtrise d'économie-gestion
KAUFFMANN Rachel 28.04.1984 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Montpellier 1 le diplôme de master en sciences, technologies, santé, mention: sciences et technologies du mouvement humain, spécialité: ingénierie et ergonomie des APS, à finalité professionnelle 18.09.2008	29.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	Master en sciences, technologies, santé, mention: sciences et technologies du mouvement humain
KAUFMANN Marie-Amélie 26.01.1973 Francfort allemande	l'Université Paris 4 le diplôme de doctorat en histoire de l'art 10.12.2002	24.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	Docteur en histoire de l'art
KAUT Jean-Claude 13.06.1971 Sankt-Vith belge	la 'Pädagogische Hochschule Heidelberg' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagoge (Dipl.-Päd.)' 26.11.2007	09.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	'Diplom-Pädagoge'
KAYSER Madelaine 24.01.1965 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Pädagogische Hochschule Freiburg' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin' 27.06.1989	18.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Diplom-Pädagogin'
KAYSER Madelaine 24.01.1965 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Albert-Ludwigs-Universität Freiburg im Breisgau' le 'akademischer Grad eines Magister Artium (M.A.) in den Fächern Erziehungswissenschaft und Soziologie' 07.07.1989	18.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Magister Artium'
KAYSER Tom 29.01.1984 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en information et communication, orientation: relations publiques et communication d'organisation 06.09.2007	24.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Licencié en information et communication

KEELING Jessica 08.12.1982 Luxembourg brittannique/espagnole	la 'University of Reading' le grade de 'Bachelor of Science in Geography (Human)' 05.07.2007	11.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Bachelor of Science in Geography (Human)'
KEIPES Christine 16.11.1983 Wiltz luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en histoire de l'art et archéologie 11.09.2008	07.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Licenciée en histoire de l'art et archéologie
KELLEN Dirk 11.12.1985 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Thames Valley University (TVU)' le grade de 'Bachelor of Arts with second class honours (first division) in Popular Music Performance' 10.07.2008	25.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Bachelor of Arts in Popular Music Performance'
KELLER Frank 02.01.1975 Haslach allemande	la 'Albert-Ludwigs-Universität Freiburg im Breisgau' le 'akademischer Grad Diplom-Physiker' 02.02.2005	25.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Diplom-Physiker'
KENNING Norbert 19.08.1967 Neuenkirchen allemande	la 'Westfälische Wilhelms-Universität Münster in Westfalen' le 'akademischer Grad Diplom-Mathematiker (Dipl.-Math.)' 26.04.1993	22.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	'Diplom-Mathematiker'
KERAC Nada 31.07.1980 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Strasbourg 1 le diplôme de maîtrise de sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise 13.09.2006	08.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques

KERGER Jean-François 07.09.1982 Ettelbruck luxembourgeoise	la 'University of Exeter' le grade de 'Master of Science in Paediatric Exercise Physiology with Merit' 03.12.2007	30.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Master of Science in Paediatric Exercise Physiology'
KESSLER Harald 04.01.1973 Prüm allemande	la 'Hochschule Niederrhein - Krefeld' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Fachhochschule) (Dipl.-Ing.(FH)) im Studiengang Elektrotechnik' 24.04.2003	18.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	'Diplom-Ingenieur (FH)'
KETTER Elisabeth 06.05.1980 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Psychologin' 12.06.2008	25.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Diplom-Psychologin'
KHELGHATDOUST Faranak 11.03.1972 Rasht (Iran) iranienne	la 'Islamic Azad University, Lahijan Branch' le grade de 'Master of Applied Mathematics' 18.09.1997	20.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Master of Applied Mathematics'
KHELGHATDOUST Faranak 11.03.1972 Rasht (Iran) iranienne	la 'Guilan University, Rasht' le grade de 'Bachelor in Mathematics Teaching' 16.07.1993	20.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Bachelor in Mathematics Teaching'
KIKAS Jaanus 23.04.1969 Tartu estonienne	l'Université de Tartu le titre de 'bakalareus de finances et d'activité bancaire' 20.06.1994	10.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	'Bakalaureus de finances et d'activité bancaire'

KIMMES Michel 31.01.1980 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Hochschule für Angewandte Wissenschaften - FH, München' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (FH) (Dipl.-Ing.) (FH) im Studiengang Versorgungstechnik' 11.10.2007	07.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	'Diplom-Ingenieur (FH)'
KIMONI Donatien 07.10.1973 Verviers belge	l'Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Communauté Française - Soumagne le titre de gradué en comptabilité 29.06.1998	13.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Gradué en comptabilité
KINKIGNÉHUN Aline 30.12.1980 Saint-Eienne française	l'Université de Savoie - Institut Universitaire Professionnalisé le diplôme de maîtrise et le titre d'ingénieur-maître, spécialité: métiers du transport, de l'hôtellerie, du tourisme et des loisirs 12.11.2003	23.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	Titulaire d'une maîtrise et ingénieur-maître en métiers du transport, de l'hôtellerie, du tourisme et des loisirs
KIRALJ Spela 26.09.1980 Ljubljana slovène	le 'GEA College of Entrepreneurship, Piran' le diplôme d'économiste 27.03.2008	22.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'un diplôme d'économiste
KIRCH Jerry 30.12.1978 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of Western Sydney' le grade de 'Bachelor of Aviation Studies' 16.09.2004	24.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Bachelor of Aviation Studies'
KIRSCH Antonia 14.09.1979 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Pädagogische Hochschule Heidelberg' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin (Dipl.-Päd.)' 10.01.2006	26.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Diplom-Pädagogin'

KIRSCH Philippe Jean Charles 30.10.1976 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Henri Poincaré, Nancy I le diplôme de docteur en physique des plasmas de l'Université Henri Poincaré, Nancy I, spécialité: plasmas, optique, opto-électronique et micronanosystèmes 13.11.2007	30.10.2008 02.12.2008 09.12.2008	Docteur en physique des plasmas de l'Université Henri Poincaré, Nancy I
KIRSCH Robert 02.10.1978 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Montréal le diplôme de maîtrise ès arts (M.A.) en psychopédagogie 03.05.2007	21.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une maîtrise ès arts en psychopédagogie
KISSEL Angela 02.03.1959 Mainz allemande	la 'Università degli Studi di Perugia' le diplôme de 'laurea di dottore in lingue e letterature straniere moderne' 24.02.1987	14.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	Titulaire d'une 'laurea in lingue e letterature straniere moderne'
KITH Sovannarith 25.09.1979 Phnom Penh (K) cambodgienne	la 'DEAKIN University - Victoria' le grade de 'Bachelor of Commerce' 24.10.2001	11.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Bachelor of Commerce'
KITLINSKA Ewa 02.12.1978 Kraków polonaise	l'Ecole Supérieure des Sciences Economiques et de l'Administration de Kielce le grade de licencié en sciences économiques, spécialités: politique, gestion et stratégie des entreprises 19.06.2001	03.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Licenciée en sciences économiques
KLAUS Jürgen Andreas 12.04.1969 Berlin allemande	la 'Fachhochschule Trier' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Architektur' 22.05.2002	16.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Architecte

KLEIHAUER Jens 17.11.1966 Oldenburg allemande	la ‘Ruprecht-Karls-Universität Heidelberg’ le ‘akademischer Grad Diplom-Volkswirt’ 15.12.1995	20.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	‘Diplom-Volkswirt’
KLEIN Holger 03.10.1971 Trier allemande	la ‘Universität Trier’ le ‘akademischer Grad Doctor rerum politicarum (Dr.rer.pol.)’ 12.06.2003	14.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	‘Doctor rerum politicarum’
KLEIN Johannes 08.11.1960 Blieskastel allemande	le ‘Ministerium für Bildung, Wissenschaft, Jugend und Kultur - Mainz’ le ‘Zeugnis über die Erste Staatsprüfung für das Lehramt an berufsbildenden Schulen’ 17.12.2007	07.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d’un ‘Zeugnis über die Erste Staatsprüfung für das Lehramt an berufsbildenden Schulen’
KLEIN Jörn 21.08.1976 Saarlouis allemande	la ‘Katholische Fachhochschule Mainz’ le ‘akademischer Grad Master of Gerontomanagement’ 20.07.2007	01.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	‘Master of Gerontomanagement’
KLEIN Simone 22.04.1971 Ruit auf den Fildern allemande	la ‘Fachhochschule Trier’ le ‘Diplomgrad Diplom-Designerin (FH)’ 16.04.2001	21.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	‘Diplom-Designerin (FH)’
KLEIN WASSINK Elise 07.06.1968 ‘s-Gravenhage néerlandaise	la ‘Universiteit Leiden’ le grade de ‘Master (doctoraal examen) in Tax Law’ 28.02.1992	07.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	‘Master in Tax Law’
KLEYLEIN Nathalie 02.08.1984 Munich belge	la Haute Ecole de la Communauté Française du Luxembourg - Schuman - Libramont le grade de bachelier éducatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif 07.09.2007	24.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Bachelier éducatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif

KLING Florent Alexis 14.06.1986 Münich française/allemande	l'Université Robert Schuman - Strasbourg le diplôme de licence en droit et études européennes . .2007	16.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une licence en droit et études européennes
KLING Florent Alexis 14.06.1986 Münich française/allemande	l'Université Robert Schuman - Strasbourg le diplôme de maîtrise en droit et études européennes, mention: droit européen et international 12.06.2008	16.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une maîtrise en droit et études européennes, mention: droit européen et international
KLOTZ Pierre 02.03.1979 Creutzwald française	l'Université Strasbourg 1 le diplôme de maîtrise de biologie cellulaire et physiologie, mention: physiologie . .2001	28.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Titulaire d'une maîtrise de biologie cellulaire et physiologie
KLOTZ Pierre 02.03.1979 Creutzwald française	l'Université Strasbourg 1 le diplôme de licence de biologie . .2000	28.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Titulaire d'une licence de biologie
KLOTZ Pierre 02.03.1979 Creutzwald française	l'Université Strasbourg 1 le diplôme d'études supérieures spécialisées en compétence complémentaire en informatique (grade de master - master's degree) . .2003	28.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Titulaire d'un grade de master
KLUTH Julia 03.09.1977 Gutweiler allemande	la 'Fachhochschule Münster' le 'akademischer Grad Diplom-Berufspädagogin Fachrichtung Pflege im Studiengang Pflegepädagogik (Fachhochschule) (Dipl.-Berufspäd.(FH))' 28.08.2008	23.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Diplom-Berufspädagogin (FH)'

KNEIP Laurent 31.08.1974 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Savoie le diplôme de master sciences du management, à finalité professionnelle, mention management et économie, spécialité expertise internationale et management de zones export 19.11.2007	25.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Master en sciences du management, mention: management et économie
KNEIP Tom 11.02.1982 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Fachhochschule Kaiserslautern' le 'Grad de Master of Science in Engineering (M.Sc.) in dem integrierten Studiengang Maschinenbau (Internationaler Studiengang)' 28.08.2006	29.01.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Master of Science in Engineering'
KOCKELMANN Judith 27.12.1980 Bitburg allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin' 12.02.2008	11.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Diplom-Pädagogin'
KOCKS Christoph 26.02.1958 Eupen belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en droit 11.09.1981	08.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	Licencié en droit
KOETZ Frank 21.10.1968 Trier allemande	la 'Freie Kunst-Studienstätte Ottersberg - Fachhochschule für Kunsttherapie, Kunstpädagogik und Kunst' le 'Hochschulgrad Diplom-Kunsttherapeut (FH) im Studiengang Kunsttherapie/Kunstpädagogik in der Studienrichtung Bildende Kunst' 20.09.2000	27.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Diplom-Kunsttherapeut (FH)'
KOEUNE Jessica 23.03.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Dijon le diplôme de master lettres, langues, culture, à finalité professionnelle, mention: communication et médiation, spécialité: stratégies de communication internationale (grade de master) 12.12.2006	08.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Master en lettres, langues, culture, mention: communication et médiation

KÖHLER Gisela 19.07.1960 Recklinghausen allemande	la 'Fachhochschule Osnabrück' le 'Hochschulgrad Diplom-Ingenieurin (Fachhochschule) (Dipl.-Ing.(FH)) im Fachbereich Gartenbau' 24.08.1992	14.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	'Diplom-Ingenieurin (FH)'
KOHLRUSCH Jürgen 05.03.1959 Hannover allemande	la 'Technische Fakultät der Universität des Saarlandes' le 'akademischer Grad Doktor der Ingenieurwissenschaften (Doktor-Ingenieur, Dr. Ing.)' 11.01.1994	19.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Doktor der Ingenieurwissenschaften'
KOHN Michel 25.08.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de maîtrise d'économie-gestion 04.07.2007	26.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'une maîtrise d'économie-gestion
KOLBACH Catherine 10.04.1982 Luxembourg luxembourgeoise	'The University of Warwick' le grade de 'Master of Arts in International Political Economy' 20.11.2006	11.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Master of Arts in International Political Economy'
KOLBACH Catherine 10.04.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales (ICHEC) - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et consulaires, orientation: gestion internationale 30.06.2005	21.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Licenciée en sciences commerciales et consulaires
KOLBET Jeffrey 25.10.1985 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Robert Schuman - Strasbourg le diplôme de licence en droit et études européennes 03.07.2008	25.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Titulaire d'une licence en droit et études européennes

KÖNIG Stefan 01.07.1977 Daun allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Geograph' 16.12.2005	19.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Diplom-Geograph'
KONOMI Erida 27.04.1983 Shkodër (Albanie) polonaise/albanaise	l'Université Robert Schuman - Strasbourg le diplôme de maîtrise en droit et études européennes, mention: droit européen et international 21.07.2008	29.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une maîtrise en droit et études européennes, mention: droit européen et international
KOPPEL Aavo 30.12.1972 Tallinn estonienne	la 'Tallinn University of Technology' le diplôme de 'ökonomisti nimetus, main field: business administration' 18.06.1997	19.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Titulaire d'un diplôme de 'ökonomisti nimetus'
KOREVAAR Marinus Pieter 26.02.1968 Utrecht néerlandaise	la 'University of Bradford' le grade de 'Master in Business Administration with merit' 14.12.2007	24.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Master in Business Administration'
KOSSACK Jan 06.07.1971 Freiburg im Breisgau allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Psychologe' 03.02.1998	27.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Diplom-Psychologe'
KOVACEVIC Sasa 30.08.1972 Soest allemande	la 'Technische Universität Hamburg' le 'Grad Diplom-Ingenieur in dem Studiengang Bauingenieurwesen und Umwelttechnik' 24.03.2001	17.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	Ingénieur

KOWALYSZYN Steve 03.09.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paul Valéry - Montpellier III le diplôme de maîtrise en sciences humaines et sociales, mention: psychologie 08.09.2008	03.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'une maîtrise en sciences humaines et sociales, mention: psychologie
KOZLOVA Kristina 28.04.1984 Riga lettone	la 'Riga Technical University' le grade de 'Bachelor of Social Science in Management, field: Entrepreneurship and Management' 20.06.2005	18.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Bachelor of Social Science in Management'
KOZLOVA Kristina 28.04.1984 Riga lettone	la 'Riga Technical University' le grade de 'Mastser of Social Science in Management, field: Entrepreneurship and Management (Management of International Economic Relations)' 08.06.2007	18.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Master of Social Science in Management'
KREMER André 27.10.1950 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Fridericiana zu Karlsruhe (Technische Hochschule)' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) in der Studienrichtung Maschinenbau' 25.04.1974	17.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Ingénieur
KREMER Ben 27.09.1981 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Albert-Ludwigs-Universität Freiburg' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur im Studiengang Informatik' 15.10.2008	22.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Ingénieur
KREMER François 23.03.1972 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain le grade d'ingénieur agronome 10.09.1999	26.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Ingénieur agronome

KREMER Luc 06.03.1978 Esch/Alzette luxembourgeoise	la 'Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Maschinenbau und Verfahrenstechnik' 11.06.2003	25.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Ingénieur
KREMER Marco 04.03.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de master en sciences, mention: économie-gestion, à finalité professionnelle 24.10.2008	27.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Master en sciences, mention: économie-gestion
KREMER Marco 04.03.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de maîtrise d'économie-gestion 26.09.2007	27.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Titulaire d'une maîtrise d'économie-gestion
KREMER Marco 04.03.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de licence dans le domaine sciences, mention: économie-gestion 05.07.2006	27.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Titulaire d'une licence en sciences, mention: économie-gestion
KREMER Nicolas 28.07.1972 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of York' le grade de 'Master of Philosophy in Mathematics' 08.07.1999	13.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Master of Philosophy in Mathematics'
KREMER Sascha Oliver 10.03.1973 Idar-Oberstein allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagoge' 30.12.2002	13.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	'Diplom-Pädagoge'

KREMSER Meike 24.08.1973 Berlin allemande	la 'Humboldt-Universität zu Berlin' le 'akademischer Grad Diplom-Rehabilitationspädagogin (Dipl.-Päd.Rehab.)' 17.07.2002	21.12.2007 22.01.2008 29.01.2008	'Diplom-Rehabilitationspädagogin'
KREYENBERG Heinrich 23.07.1950 Borken allemande	la 'Universidad Catolica de Cuenca - Ecuador' le titre de docteur en économie politique 14.02.1990	08.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Docteur en économie politique
KRIER Fabienne 19.07.1986 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de licence en sciences, mention: économie-gestion 01.07.2008	12.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une licence en sciences, mention: économie-gestion
KRUG Klaus-Dieter 12.07.1962 Wadgassen (D) allemande	la 'Fachhochschule Trier' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Elektrotechnik' 15.07.1999	02.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Diplom-Ingenieur (FH)'
KRUPINSKI Dorit 31.12.1971 Schlema allemande	la 'Hochschule für Technik und Wirtschaft des Saarlandes (HTW)' le 'akademischer Grad Diplom-Betriebswirtin (FH) in der Studienrichtung Rechnungs- und Prüfungswesen' 30.09.2007	26.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Diplom-Betriebswirtin (FH)'
KRÜTTEN Jörg Matthias 24.08.1969 Trier allemande	la 'Universität Fridericiana zu Karlsruhe (T.H.)' le 'akademischer Grad Diplom-Wirtschaftsingenieur (Dipl.-Wirtschaftsing.)' 28.04.1997	07.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Diplom-Wirtschaftsingenieur'

KUCHARCZYK Manon 02.07.1980 Esch / Alzette luxembourgeoise	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de master en sciences des interactions humaines et sociales à finalité professionnelle, mention: psychologie, spécialité: psychologie de la santé et psychologie clinique 04.07.2008	15.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Master en sciences des interactions humaines et sociales, mention: psychologie
KUCHEROV Michael 13.10.1966 Minsk (BLR) bélarusse	l'Ecole Supérieure de Technologie S.M. Kirov de la République de Biélorussie la qualification d'ingénieur mécanicien dans la spécialité: machines et équipements du complexe forestier 22.06.1991	25.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Ingénieur mécanicien
KUHN Melanie 02.06.1977 Merzig allemande	la 'Katholische Hochschule für Soziale Arbeit (Fachhochschule) Saarbrücken' le 'Hochschulgrad Diplom-Sozialarbeiterin/Sozialpädagogin (FH)' 05.10.1999	11.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Diplom-Sozialarbeiterin/Sozialpädagogin (FH)'
KUHN Yves Jean-Bernard 28.06.1965 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Erasmus University - Rotterdam School of Management' le grade de 'Master of Business Administration' 15.05.1992	10.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Master of Business Administration'
KUKALAJ Fidan 08.01.1983 Prilep kosovare	la 'University of Prishtina' le grade de 'Bachelor of Law' 04.05.2008	15.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Bachelor of Law'
KULLMANN Armin 05.04.1955 Bonn allemande	la 'Fachhochschule des Saarlandes' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Fachbereich Architektur' 20.08.1980	03.03.2008 04.03.2008 11.03.2008	Architecte

KÜLLMER Christian 18.08.1977 Eschwege allemande	la 'Universität Mannheim' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann' 06.09.2002	08.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Diplom-Kaufmann'
KUNSCH Linda 14.11.1981 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Technische Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Biologin (Dipl.-Biol.)' 07.01.2008	28.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	'Diplom-Biologin'
KUPIAINEN Sari Susanna 14.06.1977 Oulu finlandaise	le 'Kemi-Tornio Polytechnic' le grade de 'Bachelor of Business Administration' 20.12.2000	28.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Bachelor of Business Administration'
KURDIUMOVA Mariia 17.02.1975 Sevastopol (U) ukrainienne	l'Université Nationale Economique de Kiev la qualification de maître de management financier, spécialité: finances 28.09.2002	05.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'un diplôme de maître de management financier
KURDIUMOVA Mariia 17.02.1975 Sevastopol (U) ukrainienne	l'Université Technique de l'Etat de Sevastopol la qualification d'ingénieur et de techniques des systèmes 13.06.1997	05.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'un diplôme d'ingénieur et de techniques des systèmes
KURTTO Anna-Charlotta 27.09.1976 Vaasa (Fin) finlandaise	la 'Stockholms Universitet' le grade de 'Master of Laws (LL.M.)' 26.03.2003	04.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Master of Laws'
KURTTO Anna-Charlotta 27.09.1976 Vaasa (Fin) finlandaise	la 'Universität Potsdam' le 'Grad eines Magisters der Rechte (Magister legum, LL.M.)' 12.12.2005	04.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Magister der Rechte'

KURUSHINA PONOMARJOWA Olga 27.11.1973 Briansk (Russ) russe	l'Université pédagogique d'Etat de Nijni Novgorod la qualification d'instituteur de l'école primaire dans la spécialité: pédagogie et méthodes de l'enseignement primaire 01.07.1995	28.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'un diplôme d'instituteur de l'école primaire
KUUSAKOSKI Marianne Elisabet 11.02.1980 Helsinki finlandaise	la 'International University Audentes - Tallinn' le grade de 'Bachelor of Arts in Social Sciences' 20.06.2008	26.06.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Bachelor of Arts in Social Sciences'
LABURTE Sébastien 16.07.1980 Metz française	l'Université Henri Poincaré, Nancy I - Institut Universitaire Professionnalisé le diplôme de maîtrise et le titre d'ingénieur-maître en génie mathématique et informatique 20.01.2005	03.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une maîtrise et ingénieur-maître en génie mathématique et informatique
LACASSE Jean-Marie 10.09.1951 Stavelot belge	l'Université Catholique de Louvain le grade d'ingénieur agronome 09.09.1976	31.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Ingénieur agronome
LACHIHEB Khaled 26.04.1979 Saarbrücken allemande	la 'Universität des Saarlandes' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann' 02.07.2004	30.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	'Diplom-Kaufmann'
LADANT Jean-Luc 15.05.1952 Chamalières française	le Ministère de l'Education Nationale; Paris le diplôme d'expertise comptable 06.11.1989	08.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'un diplôme d'expertise comptable

LAHIANI Raza 03.12.1982 Sfax tunisienne	l'Université Paul Verlaine - Metz - Ecole Supérieure d'Electricité le diplôme de master en sciences et technologies, à finalité recherche, mention: mathématiques, spécialité: mathématiques fondamentales et appliquées . .2006	27.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Master en sciences et technologies, mention: mathématiques
LAKERVELD Meike 21.09.1981 Grootegast (P-B) néerlandaise	la 'Rijksuniversiteit Groningen' le 'doctoraalexamen in International and European Law' 31.08.2006	16.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	'Master of Laws'
LAKUS Edyta Katarzyna 27.04.1978 Brzozow (PL) polonaise	la 'Universität Rzeszów' le grade de 'Magister in der Fachrichtung: Pädagogik im Bereich Erziehung in der Vorschule' 05.06.2002	20.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Magister der Pädagogik'
LALOUX Gatien 13.11.1974 Rocourt belge	les Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC le grade de licencié en sciences commerciales et financières, orientation: fiscalité 12.09.2003	09.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Licencié en sciences commerciales et financières
LALOUX Gatien 13.11.1974 Rocourt belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en sciences de gestion 11.09.1998	09.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Licencié en sciences de gestion
LAMBERT Cédric 19.02.1982 Bastogne belge	la Haute Ecole Catholique du Luxembourg a.s.b.l. - Blaise Pascal - Arlon le titre de gradué en comptabilité, option: gestion 07.09.2004	04.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Gradué en comptabilité

LAMBERT Magali 17.11.1984 Bastogne belge	la Haute Ecole Robert Schuman - Libramont le titre de gradué en comptabilité: option: gestion 28.06.2005	16.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Graduée en comptabilité
LAMBERT Michael 05.06.1976 Metz française	l'Université de Metz - Institut Universitaire Professionnalisé le diplôme de maîtrise et le titre d'ingénieur-maître en sciences de gestion . .2000	05.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'une maîtrise et ingénieur-maître en sciences de gestion
LAMBORAY Bob 23.04.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne le grade de 'Master of Science en Génie électrique et électronique' 09.04.2005	22.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Ingénieur
LAMBORAY Claude 26.05.1979 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en sciences mathématiques 27.06.2003	18.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Licencié en sciences mathématiques
LAMBOTTE Sébastien 23.09.1983 Arlon belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en information et communication, orientation "journalisme" 08.09.2006	29.05.2008 08.07.2008 15.07.2008	Licencié en information et communication
LAMESCH Laurent 04.09.1971 Pétange luxembourgeoise	la 'Eidgenössische Technische Hochschule Zürich' le 'Diplom als Elektroingenieur' 10.05.1995	03.03.2008 04.03.2008 11.03.2008	Ingénieur
LAMINE Moussa 24.05.1974 Abidjan allemande	la 'EM Lyon Ecole de Management' le diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Lyon 20.09.2007	02.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'un diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Lyon

LAMPITELLI Carmine 11.03.1961 Caserta italienne	la 'Università degli Studi di Pisa' le diplôme de 'laurea di dottore in ingegneria meccanica' 10.05.2000	30.11.2007 22.01.2008 29.01.2008	Titulaire d'une 'laurea in ingegneria meccanica'
LANDRY Sigrid 11.02.1974 Hazebrouck française	l'Université de Lille 2 - Droit et Santé le diplôme de doctorat en science juridique droit public 18.12.2003	27.05.2008 08.07.2008 15.07.2008	Docteur en science juridique droit public
LANDUYT Claire 06.03.1982 Wuppertal luxembourgeoise	la Haute Ecole de Bruxelles (HEB) le grade de licencié traducteur, section: traduction et interprétation, option: traduction multidisciplinaire, orientation: allemand-anglais 24.06.2005	27.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Licenciée traducteur
LANDUYT Laura 24.10.1984 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Fachhochschule Köln' le 'akademischer Grad Bachelor of Arts (B.A.) im Studiengang Soziale Arbeit (Social Work)' 21.08.2008	24.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Bachelor of Arts'
LANG Markus 14.09.1966 Reutlingen allemande	la 'Universität Stuttgart' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Bauingenieurwesen' 19.03.1992	27.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Ingénieur
LANG Olivier 15.08.1971 Mortsel luxembourgeoise	la Haute Ecole de la Province de Liège André Vesale le titre de gradué en biologie médicale 27.06.1997	26.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Gradué en biologie médicale

LANGEHEGERMANN Sylvie 10.07.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'Grad einer Magistra Artium (M.A.) im Hauptfach Germanistik, 1.Nebenfach Französische Philologie (Literaturwissenschaft), 2.Nebenfach Spanische Philologie (Sprachwissenschaft)' 20.03.2008	02.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	'Magistra Artium'
LANGLET Jérémie 31.01.1980 Nancy française	l'Université Henri Poincaré - Nancy I le diplôme d'études approfondies en chimie et microbiologie de l'eau (grade de master - Master's degree) 07.01.2005	31.01.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'un grade de master
LARGILLIERE Delphine 03.02.1984 Liège belge	la Haute Ecole de la Province de Liège Léon-Eli Troclet le grade d'assistant en psychologie - bachelier, option: psychopédagogie et psychomotricité 27.06.2006	29.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Assistant en psychologie - bachelier
LAROSCHE Isabelle 28.02.1979 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université René Descartes - Paris 5 le diplôme de doctorat de l'Université René Descartes - Paris 5 18.04.2008	02.12.2008 02.12.2008 09.12.2008	Titulaire d'un doctorat de l'Université René Descartes - Paris 5
LARSEN Jes 27.04.1983 Kenya danoise	la 'Aalborg Universitet' le grade de 'Master of Science in Engineering, Nano Technology' 03.07.2008	12.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Master of Science in Engineering'
LASCHI Germano 08.09.1953 Frabosa Soplana italienne	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en informatique 11.07.1980	18.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Licencié en informatique

LATINI Manuela 21.07.1973 Rome italienne	la ‘Università degli Studi di Roma "La Sapienza"’ le diplôme de ‘laurea di dottore in economia e commercio’ 03.03.2001	12.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d’une ‘laurea di dottore in economia e commercio’
LATZ Alexandra 30.01.1978 Sarrebruck allemande	la ‘Katholische Fachhochschule Mainz’ le ‘Diplomgrad Diplom-Sozialarbeiterin (FH)’ 11.07.2003	31.10.2008 02.12.2008 09.12.2008	‘Diplom-Sozialarbeiterin (FH)’
LAUE Kristine 29.03.1964 Sulingen (D) allemande	la ‘Universität des Saarlandes’ le ‘akademischer Grad Doktor der Philosophie, Hauptfach: Kunstgeschichte, Nebenfächer: Klassische Archäologie und Vorderasiatische Archäologie’ 18.12.2002	17.02.2008 15.04.2008 22.04.2008	‘Doktor der Philosophie’
LAUMANN Heinz 10.08.1971 Nürnberg allemande	la ‘Azusa Pacific University, California’ le grade de ‘Master of Business Administration’ 01.08.1997	10.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	‘Master of Business Administration’
LAURENT Magali 18.02.1976 Saint-Mard belge	l’Ecole Industrielle et Commerciale de la Ville d’Arlon le titre de gradué en marketing management 05.10.2002	11.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	Graduée en marketing management
LAVAL Jérôme 25.09.1987 Arlon belge	la Haute Ecole Catholique du Luxembourg Blaise-Pascal, Arlon le grade de bachelier en comptabilité 12.09.2008	11.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Bachelier en comptabilité
LE BOHEC Patrick 08.01.1970 Vannes belge	l’Enseignement Supérieur Economique de Jemeppe le titre de gradué en marketing 12.09.1995	15.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Gradué en marketing

LE MOUËL Maxime Charles Henry 29.12.1976 Nantes française	l'Université Paris IX le diplôme d'études supérieures spécialisées de gestion des organismes financiers et bancaires (grade de mastaire) 31.01.2002	14.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'un grade de mastaire
LEARDINI Florence 23.11.1979 Messancy belge	l'Université Catholique de Louvain - Ecole de Criminologie le grade de licencié en criminologie 26.06.2003	19.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Licenciée en criminologie
LEBAS Jean-Michel 20.02.1959 Alle/Semois belge	l'Institut d'Enseignement de Promotion Sociale - Libramont le titre de gradué en comptabilité 28.06.2002	09.01.2008 04.03.2008 11.03.2008	Gradué en comptabilité
LECLERE Charlotte 09.12.1980 Reims belge	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en sciences psychologiques, orientation: psychologie clinique et du développement 11.10.2007	07.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Licenciée en sciences psychologiques
LECOMTE Arnaud 19.08.1974 Ancenis (F) française	l'Université de Nantes le diplôme de maîtrise, spécialité: méthodes informatiques appliquées à la gestion 20.11.1997	22.01.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'une maîtrise en méthodes informatiques appliquées à la gestion
LEESCH Christophe 04.04.1979 Luxembourg luxembourgeoise	'The Open University' le grade de 'Master of Science in Software Development' 31.07.2008	21.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Master of Science in Software Development'

LEFRANC Edmée 21.04.1971 Saumur française	l'Institut d'Etudes Politiques de Paris le diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, section: service public 16.07.1991	07.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'un diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris
LEGILLE Steve 14.06.1976 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Leopold-Franzens-Universität Innsbruck' le 'akademischer Grad Magister der Naturwissenschaften (Magister rerum naturalium - Mag.rer.nat.) im Diplomstudium Psychologie' 20.06.2007	27.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Magister der Naturwissenschaften'
LEGRAND Christophe 20.04.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en sciences politiques, or.: relations internationales 14.09.2007	22.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	Licencié en sciences politiques
LEGUILLE Florent 07.08.1958 Thionville française	l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries de Strasbourg le diplôme d'études supérieures spécialisées en maîtrise d'ouvrage et projet urbain 03.02.2003	07.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en maîtrise d'ouvrage et projet urbain
LEIBOLT Jean-Claude Emile 30.01.1956 Tours française	le Ministère de l'Education Nationale, Paris le diplôme d'expertise comptable 21.05.1990	15.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	Titulaire d'un diplôme d'expertise comptable
LEICK Thomas 12.04.1970 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of Central Lancashire' le grade de 'Bachelor of Arts with Second Class Honours (1st Division) in Acting' .06.1998	13.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	'Bachelor of Arts in Acting'

LEINER Yves 30.09.1982 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Eidgenössische Technische Hochschule Zürich' le grade de 'Master of Science ETH in Mechanical Engineering' 03.10.2007	19.12.2007 22.01.2008 29.01.2008	'Master of Science ETH in Mechanical Engineering'
LEISER Isidore 11.11.1968 Antwerpen belge	la 'Vrije Universiteit Brussel' le grade d'ingénieur commercial 05.07.1991	18.12.2007 22.01.2008 29.01.2008	Ingénieur commercial
LEIST Daniel 10.12.1976 Illingen allemande	la 'Technische Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Bauingenieurwesen' 22.11.2006	18.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Ingénieur
LEITER Andreas 20.10.1981 Rum (Aut) autrichienne	le 'Management Center Innsbruck (MCI) - Internationale Fachhochschulgesellschaft mbH' le 'akademischer Grad Magister (FH) - Mag. (FH) für wirtschaftswissenschaftliche Berufe' 30.09.2006	19.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	'Magister (FH) für wirtschaftswissenschaftliche Berufe'
LEJEUNE Christine 12.09.1975 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain le grade de pharmacien 25.06.1999	10.06.2008 09.09.2008 16.09.2008	Pharmacien
LEMMER Marc 16.11.1963 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Ludwig-Maximilians-Universität München' le 'akademischer Grad Diplom-Chemiker - Univ.' 27.07.1990	19.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	'Diplom-Chemiker'

LEMMER Marc 16.11.1963 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises' (grade de master - master's degree) 13.02.2003	19.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'un grade de master
LEMMER Marc 16.11.1963 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paris VI le diplôme de docteur de l'Université Paris VI, spécialité: chimie 13.12.1993	11.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Docteur en chimie
LEMOINE Philippe 22.08.1972 Liège belge	l'Université de Liège - HEC - Ecole de Gestion le grade de licencié en sciences économiques 29.06.1999	16.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Licencié en sciences économiques
LENERTZ Claudia 06.08.1986 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Montpellier 1 le diplôme de licence en droit privé 24.06.2008	14.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une licence en droit privé
LENGES Philippe 21.05.1970 Anderlecht belge	l'Université Catholique de Louvain le grade d'ingénieur commercial et de gestion 10.09.1993	03.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Ingénieur commercial et de gestion
LEPAGE Fernand 29.11.1975 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Montpellier I le diplôme d'études supérieures spécialisées en marketing . .2000	13.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en marketing

LEPAGE Fernand 29.11.1975 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Montpellier I le diplôme de maîtrise en sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise 23.03.2000	13.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'une maîtrise en sciences économiques
LEPASCH Luc 16.05.1975 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme de master en droit, économie, gestion, à finalité professionnelle, mention: sciences du management et administration, spécialité: administration des affaires 02.10.2007	19.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Master en droit, économie, gestion, mention: sciences du management et administration
LEPRINCE Pascal 29.06.1962 Loos (F) française	l'Ecole Nouvelle d'Ingénieurs en Communication - Lille le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Nouvelle d'Ingénieurs en Communication, spécialité: technologie de l'information et de la communication 09.12.1997	04.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Ingénieur
LEROY Julien 24.09.1976 Metz française	l'Université Panthéon-Assas (Paris II) le diplôme de LL.M de droit français, européen et international des affaires 26.06.2007	04.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'un diplôme de LL.M de droit français, européen et international des affaires
LEROY Julien 24.09.1976 Metz français	'The University of Auckland' le grade de 'Bachelor of Commerce' 28.09.2006	02.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Bachelor of Commerce'
LESSIRE Amélie 30.07.1985 Messancy belge	l'Institut Supérieur d'Architecture Intercommunal Lambert Lombard, Liège le grade d'architecte 27.06.2008	21.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Architecte

LEUFGENS Nadine 20.09.1980 Stolberg allemande	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieurin (Dipl.-Ing.) im Studiengang Bauingenieurwesen' 01.03.2006	30.11.2007 22.01.2008 29.01.2008	Ingénieur
LEUKART Fabienne 05.02.1983 Herrenberg allemande	la 'Universität des Saarlandes' le 'akademischer Grad Diplom-Sportlehrerin mit Studienschwerpunkt Präventions- und Rehabilitationssport' 02.06.2008	23.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Diplom-Sportlehrerin'
LEUKART Fabienne 05.02.1983 Herrenberg allemande	la 'Universität des Saarlandes' le 'akademischer Grad Diplom-Sportlehrerin, Studienschwerpunkt: Präventions-und Rehabilitationssport' 02.06.2008	22.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Diplom-Sportlehrerin'
LEVAUX Emmanuel 19.11.1977 Verviers belge	la Haute Ecole Mosane d'Enseignement Supérieur - HEMES - Liège - Institut Gramme le grade d'ingénieur industriel, section: industrie 13.09.2001	28.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	Ingénieur industriel
LEVY Laurent 24.10.1960 Strasbourg française	le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche à Paris le diplôme d'expertise comptable 28.05.1993	18.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	Titulaire d'un diplôme d'expertise comptable
LEY Claude 27.09.1973 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Strasbourg I le diplôme de maîtrise d'économétrie 18.06.1997	21.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'une maîtrise d'économétrie

LEYSEN Rudi 22.12.1954 Kinshasa (Z) belge	la Haute Ecole Industrielle Catholique Anvers le grade d'ingénieur industriel, section: électromécanique 27.09.1978	24.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Ingénieur industriel
LI Jie 16.02.1976 Shanghai chinoise	'The University of Warwick' le grade de 'Master of Business Administration' 15.07.2005	09.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Master of Business Administration'
LIBOUTON Marc 19.02.1971 Libramont belge	l'Institut d'Enseignement Supérieur Economique et Paramédical de la Communauté Française - Libramont le titre de gradué en comptabilité, option: fiscalité 28.06.1996	06.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Gradué en comptabilité
LICK Annick Marie 15.08.1966 Wiltz luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain - Institut Paul Lambin le grade d'assistante de laboratoire clinique 28.06.1988	18.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Assistante de laboratoire clinique
LIEB Daniela 26.07.1970 Bukarest allemande	la 'Universität zu Köln' le 'Grad eines Magister Artium im Hauptfach Japanologie, Nebenfächer: Alte Geschichte und Romanische Philologie/Rumänisch' 25.06.2001	20.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	'Magister Artium'
LINDNER Anne 05.05.1981 Köln allemande	'De Montfort University' le grade de 'Bachelor of Arts (Honours) Second Class (Upper Division) in Fine Art' 27.06.2007	10.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	'Bachelor of Arts in Fine Art'

LINSTER Kevin 14.12.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme de maîtrise en civilisations, lettres et langues, mention: courants et identités dans les mondes modernes et contemporains 29.11.2007	25.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	Titulaire d'une maîtrise en civilisations, lettres et langues, mention: courants et identités dans les mondes modernes et contemporains
LIOURIS Dimosthenis 17.07.1979 Ptolemaïda (Grèce) grècque	l'Université Aristotélicienne de Thessalonique le titre de 'ptychio' en géologie 16.09.2003	04.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'un 'ptychio' en géologie
LIPPERT Eric 08.12.1966 Arlon belge	l'Université Libre de Bruxelles le grade d'ingénieur civil chimiste 15.07.1989	22.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Ingénieur
LIRIO QUIROS Stéphanie 22.08.1981 Charleroi belge	les Facultés Universitaires Catholiques de Mons (FUCAM) le grade de licencié en gestion de l'entreprise 07.09.2004	02.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Licenciée en gestion de l'entreprise
LIS Marc 01.02.1979 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	'The Manchester Metropolitan University' le grade de 'Bachelor of Arts with second class honours (1st division) in Television Production' 14.06.2002	29.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Bachelor of Arts in Television Production'
LKHAGVA Evshinkhorloo 11.03.1979 Ulaanbaatar (Mon) mongole	'The School of Finance and Economics - Ulaanbatar' le grade de 'Bachelor of Business Administration in Business Studies' 26.05.2000	08.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Bachelor of Business Administration'

LOESCH Anne-Marie 09.06.1984 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de maîtrise d'économie-gestion 26.09.2007	27.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une maîtrise d'économie-gestion
LOEWENSTEIN Stephanie 12.10.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Marc Bloch - Strasbourg le diplôme de master en langages, cultures et sociétés, mention: arts, spécialité: arts visuels à finalité recherche 05.07.2007	11.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Master en langages, cultures et sociétés, mention: arts
LOGNOUL Philippe 19.02.1969 Liège belge	l'Université de Mons-Hainaut - Ecole d'Interprètes Internationaux le grade de licencié traducteur 01.07.1992	29.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Licencié traducteur
LOHR Yannick 05.12.1979 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Toulouse 2 le diplôme de maîtrise en sciences humaines et sociales, mention: psychologie 25.10.2007	08.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une maîtrise en sciences humaines et sociales, mention: psychologie
LOPES DE SOUSA Sonia Raquel 08.07.1982 Campo de Besteiros portugaise	la 'Universidade de Aveiro' le diplôme de licence d'enseignement de portugais, latin et grec 21.06.2006	07.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'une licence d'enseignement de portugais, latin et grec
LORENT Catherine 19.06.1977 Munich luxembourgeoise	l'Université Paris 1 - Panthéon - Sorbonne le diplôme d'études approfondies en histoire de l'art (grade de master - master's degree) 14.09.2006	23.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'un grade de master

LOSCH Patrick 18.05.1958 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Rechts- und Staatswissenschaftliche Fakultät der Rheinischen Friedrich-Wilhelms-Universität Bonn' le 'akademischer Grad Diplom-Volkswirt' 12.11.1982	24.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Diplom-Volkswirt'
LOTTIN Wilfried 02.03.1973 Namur belge	l'Université Libre de Bruxelles - Ecole de Santé Publique le grade de licencié en sciences hospitalières, orientation: administration et gestion des institutions hospitalières et médico-sociales 22.10.1998	23.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Licencié en sciences hospitalières
LOTTIN Wilfried 02.03.1973 Namur belge	l'Institut d'Enseignement Supérieur de Namur le titre de gradué en comptabilité 28.06.1995	23.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Gradué en comptabilité
LOTZ Aurélie 16.02.1985 Saverne française	l'Université de Dijon le diplôme de maîtrise en sciences, technologies, santé, mention: biologie cellulaire et physiologie, option: nutrition, du domaine sciences, technologies, santé 10.01.2008	02.12.2008 02.12.2008 09.12.2008	Titulaire d'une maîtrise en sciences, technologies, santé, mention: biologie cellulaire et physiologie
LOUAGE Raphaël 22.02.1976 Roubaix française	l'Ecole de Hautes Etudes Commerciales du Nord - Lille le diplôme E.D.H.E.C. 22.10.2001	04.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'un diplôme E.D.H.E.C.
LOURENCO MARQUES PIPA Anabela 31.12.1973 Bruxelles portugaise	l'Université Libre de Bruxelles le grade d'ingénieur commercial 27.06.1996	24.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	Ingénieur commercial

LUCARELLI Philippe 25.01.1985 Dudelange luxembourgeoise	l'Université Pierre et Marie Curie - Paris le diplôme de licence de sciences et technologies, mention: sciences de la vie .06.2008	07.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une licence de sciences et technologies, mention: sciences de la vie
LUCAS Claudine 23.08.1978 Ettelbruck luxembourgeoise	la Haute Ecole Catholique Charleroi-Europe - Institut Cardijn - Louvain-la-Neuve le grade d'assistante sociale 29.06.2000	25.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Assistance sociale
LUTGEN Thierry 12.01.1964 Luxembourg luxembourgeoise	l'Institut Supérieur Libre de Formation Pédagogique et Logopédique - Theux le grade d'agrégé de l'enseignement secondaire inférieur en éducation enfance inadaptée 01.09.1989	04.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur en éducation enfance inadaptée
LUTGEN Thierry 12.01.1964 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de master en droit, économie, sciences du management, à finalité professionnelle, mention: gestion des projets - process - produits, spécialité: logistique et qualité . .2006	04.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Master en droit, économie, sciences du management, mention: gestion des projets - process - produits
LUX Guy 22.09.1980 Aachen luxembourgeoise	la 'Rheinisch Westfälische Technische Hochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Maschinenbau' 14.12.2007	28.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Ingénieur
MACCIO Virginie 04.02.1983 Liège belge	l'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc de Wallonie - Liège le grade d'architecte . .2007	05.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Architecte

MACIEIRA RODRIGUES David 20.10.1979 Esch/Alzette portugaise	la 'Universidade do Minho' le diplôme de licence en ingénierie mécanique 15.09.2007	25.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'une licence en ingénierie mécanique
MAFFEI Floriane 29.06.1973 Briey française	l'Université de Metz le diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises (C.A.A.E.)' 06.10.1998	04.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises'
MAGALHAES RAIMUNDO Romy 22.12.1976 Luxembourg portugaise	la 'Technische Universität Wien' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing. Oder DI) in der Studienrichtung Architektur' 24.11.2004	04.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	Architecte
MAGAR Jerry 18.07.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain le grade de diplômé d'études approfondies en sciences agronomiques et ingénierie biologique 08.09.2006	04.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	Diplômé d'études approfondies en sciences agronomiques et ingénierie biologique
MAGNY Laëtitia 13.02.1982 Verdun française	l'Université Paris 1 - Panthéon - Sorbonne le diplôme de master en études sociales: travail et développement, à finalité professionnelle, mention: travail, administration et gestion sociales, spécialité: organisation du travail et ergonomie 25.10.2007	28.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Master en études sociales: travail et développement, mention: travail administration et gestion sociales

MAIER Rebecca 02.08.1980 München allemande	la 'Technische Universität München' le 'akademischer Grad Diplom-Sportwissenschaftlerin Univ. (Dipl.-Sportwiss.Univ.)' 08.12.2004	14.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	'Diplom-Sportwissenschaftlerin'
MAIER Urs 08.04.1978 Köln allemande	la 'Universität zu Köln' le 'akademischer Grad Diplom-Geograph' 21.08.2006	24.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Diplom-Geograph'
MAIER Sandra 23.05.1969 Pforzheim allemande	la 'Universität Mannheim' le 'akademischer Grad Doktor der Wirtschaftswissenschaften (Dr.rer.pol.)' 21.07.2004	20.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Doktor der Wirtschaftswissenschaften'
MAIER Sandra 23.05.1969 Pforzheim allemande	la 'Universität Mannheim' le 'akademischer Grad Diplom-Kauffrau im Diplom-Studiengang Betriebswirtschaftslehre' 22.12.1995	20.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Diplom-Kauffrau'
MAISIYONAK Yuliya 01.06.1974 St. Petersbourg biéolorusse	l'Université Economique d'Etat de Belarus la qualification d'économiste dans la spécialité: comptabilité, analyse et audit 24.07.1997	01.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'un diplôme d'économiste
MAISON Dorothée 22.08.1985 Pompey française	l'Université Nancy 2 le diplôme de licence en droit, économie, gestion, mention: droit 18.10.2007	28.05.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une licence en droit, économie, gestion, mention: droit

MAJEK Tomasz 01.08.1980 Rygnik polonaise/canadienne	la 'Simon Fraser University, Burnaby' le grade de 'Master of Arts' 06.10.2005	21.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Master of Arts'
MAJEK Tomasz 01.08.1980 Rygnik polonaise/canadienne	la 'Simon Fraser University, Burnaby' le grade de 'Bachelor of Arts , major: Geography' 03.10.2002	21.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Bachelor of Arts'
MAJERUS Stéphanie 09.09.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Provence - Aix-Marseille 1 le diplôme de master 2 recherche théorie et pratique des arts, spécialité arts plastiques 25.10.2007	26.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Master en théorie et pratique des arts, spécialité arts plastiques
MAJERUS Stéphanie 09.09.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Aix-Marseille 1 le diplôme de maîtrise dans le domaine arts, lettres, langues et civilisations, mention théorie et pratique des arts 06.06.2007	26.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'une maîtrise dans le domaine arts, lettres, langues et civilisations, mention: théorie et pratique des arts
MAJUS Teresa 27.04.1974 Lundby (Suède) suédoise	le 'Royal Institute of Technology, Stockholm' le grade de 'Master of Architecture (Arkitektexamen)' 30.06.2002	07.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Architecte
MALENGREAUX Michaël 14.09.1983 Saint Nicolas belge	l'Université de Liège - HEC - Ecole de Gestion le grade d'ingénieur de gestion 15.09.2006	05.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Ingénieur de gestion

MALGET Pierre 14.12.1978 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Karlsruhe (T.H.)' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Architektur' 06.07.2006	11.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Architecte
MALPAS Michel 21.03.1964 Rocourt belge	la 'University of Chicago' le grade de 'Master of Business Administration' 21.03.1997	19.12.2007 22.01.2008 29.01.2008	'Master of Business Administration'
MALTRAIT Fabienne 23.10.1974 Bar le Duc française	le Ministère de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie - Paris le diplôme d'études supérieures comptables et financières 01.03.2000	04.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures comptables et financières
MAMERE Louis 29.09.1983 Paris française	l'Université Paris II le diplôme de master en droit, mention: droit privé, spécialité: droit de la propriété littéraire, artistique et industrielle, finalité recherche 04.10.2007	18.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Master en droit, mention: droit privé
MANDOLA Carmine 09.04.1969 Nocera Inferiore italienne	la 'Università degli Studi di Salerno' le diplôme de 'laurea di dottore in scienze politiche, indirizzo: Politico Economica' 22.01.1998	02.12.2008 02.12.2008 09.12.2008	Tiulaire d'une 'laurea die dottore in scienze politiche'
MANGEN Claude 17.07.1979 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Technische Universität München' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur Univ. (Dipl.-Ing. Univ.)' 30.05.2006	21.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Ingénieur

MANIEWSKI Linda 16.05.1981 Varsovie luxembourgeoise	l'Université de Genève - Institut Universitaire de Hautes Etudes Internationales le diplôme d'études approfondies en relations internationales, spécialisation: droit international 28.09.2007	22.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies en relations internationales
MANNELLI Laura 23.03.1980 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Malaquais le diplôme d'état d'architecte (grade de master) 25.06.2008	20.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Architecte
MANNES Thomas 18.07.1970 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Delft University of Technology' le grade de 'Master of Space Systems Engineering' 18.09.2002	26.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Master of Space Systems Engineering'
MANNES Thomas 18.07.1970 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Elektrotechnik' 01.06.1997	26.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Ingénieur
MANNES Thomas 18.07.1970 Luxembourg luxembourgeoise	la 'FernUniversität in Hagen' le 'akademischer Grad Diplom-Wirtschaftsingenieur (Dipl.-Wirt.Ing.)' 28.01.2008	26.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Diplom-Wirtschaftsingenieur'
MANS Günter 30.12.1969 Bitburg allemande	la 'Fachhochschule Rheinland Pfalz' le 'Diplomgrad Diplom-Betriebswirt (FH) im Studiengang Betriebswirtschaft IV (Finanz-, Prüfungs- und Steuerwesen)' 17.07.1995	22.01.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Diplom-Betriebswirt (FH)'

MARCHAL-GRIVEAUD Pascale 17.06.1960 Lyon française	l'Institut Géologique Albert-de-Lapparent (ISAB) le diplôme de géologue 03.07.1992	05.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'un diplôme de géologue
MARCHAND Marie-Eve 03.06.1982 Libramont-Chevigny belge	la Haute Ecole Catholique du Luxembourg a.s.b.l. - Blaise Pascal - Arlon le titre de gradué en comptabilité, option: gestion 21.06.2004	25.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Graduée en comptabilité
MARCHETTO Céline 18.12.1984 Thionville française	l'Université Robert Schuman - Strasbourg le diplôme de master en droit et études européennes, mention: droit privé et sciences criminelles, spécialité. histoire du droit à finalité professionnelle 07.09.2007	06.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Master en droit et études européennes, mention: droit privé et sciences criminelles
MARIANI Thierry 11.02.1969 Vincennes française	le Conservatoire National des Arts et Métiers, Paris le titre d'ingénieur I.T.I.I. diplômé du Conservatoire National des Arts et Métiers, spécialité: mécanique . .1994	25.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Ingénieur
MARIANO Giovanna 11.08.1980 Luxembourg italienne	l'Université de Besançon le diplôme de master en sciences humaines et sociales à finalité recherche, mention: histoire, art, archéologie, spécialité: constructions identitaires de l'antiquité à nos jours . .2005	14.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Master en sciences humaines et sociales, mention: histoire, art, archéologie
MARIANO Giovanna 11.08.1980 Luxembourg italienne	l'Université de Besançon le diplôme de maîtrise de langues, littératures et civilisations étrangères, spécialisation: italien . .2004	14.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'une maîtrise de langues, littératures et civilisations étrangères

MARINGER Eva-Maria 06.11.1975 Heidelberg allemande	la 'Philosophische Fakultät der Universität zu Köln' le 'Grad einer Magistra Artium im Hauptfach: Kunstgeschichte, Nebenfächer: Mittlere und Neuere Geschichte und Philosophie' 18.06.2002	24.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Magistra Artium'
MARIOTTI Benoît 13.05.1978 Villerupt française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme d'études supérieures spécialisées en ingénierie des systèmes d'innovation (grade de master - Master's degree) . .2004	20.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'un grade de master
MARKOV Vladimir 27.09.1980 Sofia bulgare	l'Université de Grenoble 2 le diplôme de licence en sciences économiques, mention techniques économiques et de gestion 24.11.2004	04.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'une licence en sciences économiques
MARKOVA Ivelina 28.03.1985 Sofia bulgare	l'Université Robert Schuman - Strasbourg le diplôme de licence LMD droit et études européennes 10.07.2007	28.05.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une licence LMD droit et études européennes
MARTIN Alexandre 03.06.1987 Laxou française	l'Université Nancy 2 le diplôme de licence en droit, économie, gestion, mention: droit 18.10.2007	29.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	Titulaire d'une licence en droit, économie, gestion, mention: droit
MARTIN Emmanuel 16.07.1980 Bastogne belge	la Haute Ecole de la Province de Liège André Vésale le grade d'agrégé de l'enseignement secondaire inférieur en éducation physique, sports et loisirs 26.06.2001	31.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur en éducation physique, sports et loisirs

MARTIN Jean 25.03.1959 Stanleyville (Zaïre) belge	l'Université Catholique de Louvain le grade d'ingénieur civil mécanicien 30.06.1982	22.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Ingénieur
MARTIN Thomas 21.07.1983 Wadern allemande	la 'Fachhochschule Mainz - University of Applied Sciences' le 'Diplomgrad Diplom-Betriebswirt (FH) im Studiengang Berufsintegriertes Studium Betriebswirtschaft' 07.04.2008	21.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Diplom-Betriebswirt (FH)'
MARTINEAU Linda 27.03.1985 Paris française	l'Université de Rouen le diplôme de master en économie, gestion, à finalité professionnelle, mention: expertise économique et gestion des risques, spécialité: diagnostic social 09.07.2008	02.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	Master en économie, gestion, mention: expertise économique et gestion des risques
MARTINEZ STRONG Jack 10.07.1977 Madrid espagnole	la 'University of Southampton' le grade de 'Master of Arts in English' 26.11.2007	06.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Master of Arts in English'
MARTINI Audrey 13.01.1985 Bastia française	le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Paris le diplôme d'études comptables et financières 08.11.2007	15.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'un diplôme d'études comptables et financières
MARTINS Helder 17.01.1983 Luxembourg portugaise	la 'Fachhochschule Trier' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) im Studiengang Bauingenieurwesen' 15.02.2008	28.05.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Diplom-Ingenieur (FH)'

MARTINS DA SILVA Claudia Marina 30.09.1980 Venezuela portugaise	la 'Universidade de Trás-os-Montes e Alto Douro' le diplôme de licence en économie 07.12.2004	01.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'une licence en économie
MARTY Marie 20.05.1985 Castres française	l'Université Toulouse 1 le diplôme de maîtrise en droit, mention droit privé et sciences criminelles 10.12.2007	07.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	Titulaire d'une maîtrise en droit
MARTY Marie 20.05.1985 Castres (F) française	l'Université Toulouse 1 le diplôme de licence en droit 06.07.2006	28.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'une licence en droit
MARX Eric 05.05.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Institut Supérieur d'Architecture Intercommunal - Institut Victor Horta - Bruxelles le grade d'architecte 30.06.2006	12.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Architecte
MARX Martina 06.07.1958 Trier allemande	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen' le 'Grad Diplom-Pädagoge' 18.10.1983	07.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Diplom-Pädagoge'
MARX Constanze 01.05.1981 Trier allemande	le 'Ministerium für Bildung, Wissenschaft, Jugend und Kultur, Rheinland-Pfalz, Mainz' le 'Zeugnis über die Erste Staatsprüfung für das Lehramt an Gymnasien' 04.03.2008	02.12.2008 02.12.2008 09.12.2008	Titulaire d'un 'Zeugnis über die Erste Staatsprüfung für das Lehramt an Gymnasien'

MASSARO Elisabetta 01.09.1978 Gioia del Colle (Bari) italienne	la 'Università degli Studi di Bari' le diplôme de 'laurea in scienze dell'educazione, indirizzo: educatori professionali' 13.07.2006	06.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'une 'laurea in scienze dell'educazione'
MASSART Stéphanie 15.07.1984 Dinant belge	la Haute Ecole d'Enseignement Supérieur de Namur - I.E.S.N. le grade de bachelière en comptabilité, option: fiscalité 17.06.2005	16.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Bachelière en comptabilité
MASSON Antoine 05.04.1980 Soissons française	le 'Trinity College, Dublin - University of Dublin' le grade de 'Master of Laws' 18.11.2005	11.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Master of Laws'
MASSON Pierre-Jean 16.02.1983 Thionville française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de maîtrise en civilisations et langues, mention: histoire, musicologie, mémoire, patrimoine 15.05.2008	11.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une maîtrise en civilisations et langues, mention: histoire, musicologie, mémoire, patrimoine
MATAGNE Carlo 15.04.1962 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme de master en droit, économie, gestion, à finalité professionnelle, mention: sciences du management et administration, spécialité: administration des affaires 16.07.2008	23.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Master en droit, économie, gestion, mention: sciences du management et administration
MATANGA Lusakueno 01.08.1982 Kinshasa (RDC) belge	la Haute Ecole Mosane d'Enseignement Supérieur - Institut d'Enseignement Supérieur Saint-Laurent - Liège le grade de bachelier en informatique et systèmes 25.06.2007	18.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Bachelier en informatique et systèmes

MATHIEU Emmanuelle 04.01.1977 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en sociologie, orientation: gestion des ressources humaines 11.10.2001	28.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Licenciée en sociologie
MAUER Françoise 11.12.1975 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Liège le grade d'ingénieur civil géologue 13.09.2002	23.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	Ingénieur
MAUNOURY Michel 12.10.1955 Tours française	l'Ecole Spéciale des Travaux Publics du Bâtiment et de l'Industrie - Paris le diplôme d'Ingénieur des Travaux du Bâtiment 20.06.1979	14.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Ingénieur
MAXMINER Tina 28.09.1981 Trier allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin' 12.12.2006	27.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Diplom-Pädagogin'
MAXWELL Philippe 13.10.1972 Marseille française	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en sciences psychologiques 07.09.2001	21.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Licencié en sciences psychologiques
MAY Claude 08.08.1982 Luxembourg luxembourgeoise	la Haute Ecole Groupe ICHEC - ISC Saint-Louis - ISFSC - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et financières 29.06.2006	09.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	Licencié en sciences commerciales et financières

MAY Claude 08.08.1982 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of London - The London School of Economics and Political Science' le grade de 'Master of Science in Accounting and Finance' 31.07.2007	09.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	'Master of Science in Accounting and Finance
MAY Francine 21.12.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme de master en droit, économie, gestion, à finalité professionnelle, mention: droit et économie, spécialité: prévention et répression de la délinquance d'affaires européennes 12.02.2008	17.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	Master en droit, économie, gestion, mention: droit et économie
MAYER Albert 25.03.1955 Dudeldorf allemande	la 'Oberfinanzdirektion Koblenz' la 'staatliche Bezeichnung Diplom-Finanzwirt (FH-staatlich nachdiplomiert)' 28.06.1978	22.01.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Diplom-Finanzwirt (FH-staatlich nachdiplomiert)'
MAYER Gereon 05.03.1958 Bongard allemande	la 'Fachhochschule des Landes Rheinland-Pfalz' le 'Diplomgrad Diplom-Betriebswirt (FH) im Studiengang Management und Rechnungswesen' 01.07.1981	22.01.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Diplom-Betriebswirt (FH)'
MAYER Isabelle 18.12.1980 Zell Am See autrichienne	la 'Universität Innsbruck' le 'akademischer Grad Magistra der Naturwissenschaften (Magistra rerum naturalium - Mag rer.nat.), Diplomstudium: Psychologie' 21.10.2008	28.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Magistra der Naturwissenschaften'
MAYER Nicolas 29.05.1982 Thionville française	l'Université Henri Poincaré - Nancy 1 le diplôme d'études approfondies en informatique de Lorraine, intelligence logicielle (grade de master-master's degree) 20.12.2004	30.11.2007 22.01.2008 29.01.2008	Titulaire d'un grade de master

MAYER Philippe 12.06.1980 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Fachhochschule Trier' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Architektur' 12.07.2006	26.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Architecte
MAYTA Frank 08.08.1974 Leipzig allemande	le 'Bayerisches Staatsministerium der Justiz - Landesjustizprüfungsamt - München' la 'Erste Juristische Staatsprüfung' 26.07.2000	16.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une 'Erste Juristische Staatsprüfung'
MBUMBET KEMAJOU Ghislain Gontran 16.08.1975 Douala camerounaise	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de master en sciences et technologies à finalité professionnelle, mention: électronique, automatique, instrumentation industrielles, spécialité: radiocommunications et systèmes électronique 17.09.2008	23.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Master en sciences et technologies, mention: électronique, automatique, instrumentation industrielles
MEERPOHL Eva-Maria 26.02.1981 Lohne (D) allemande	la 'Universität Bielefeld' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin' 14.08.2007	02.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Diplom-Pädagogin'
MEHRENBERGER Eric 27.07.1985 Boulogne-Billancourt française	l'Institut d'Etudes politiques de Lille le diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques de Lille, section: administration publique 14.12.2007	05.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	Titulaire d'un diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques de Lille
MEJIA VALLE Salvador Humberto 23.05.1983 San Salvador salvadorienne	la 'Universidad Centroamericana José Simeón Cañas' le grade de licencié en administration des entreprises 20.05.2006	10.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Licencié en administration des entreprises

MELAKESSOU Foued 22.09.1978 Villerupt française	l'Ecole Nationale Supérieure de l'Aéronautique et de l'Espace (ENSAE) - Toulouse le titre d'ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure de l'Aéronautique et de l'Espace (grade de master) 11.10.2002	30.11.2007 22.01.2008 29.01.2008	Ingénieur
MELANO Silvana 21.03.1961 Genève luxembourgeoise	le Centre de Promotion Sociale Pour Educateurs, Liège le grade d'éducatrice spécialisée 28.06.2008	26.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Educatrice spécialisée
MENDES MANÉ Edilson Carlos 24.07.1978 Guinée - Bissau portugaise	l'Université de la Ville de Evora le diplôme de licence en gestion d'entreprises 20.09.2005	23.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'une licence en gestion d'entreprises
MENDES VILAR Helga Susana 24.04.1974 Mozelos - Santa Maria da Feira portugaise	l'Université de Evora le diplôme de licence en économie 19.07.1999	08.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une licence en économie
MERSCH David 08.01.1981 Salvador Da Bahia (Brésil) luxembourgeoise	la 'Universität Karlsruhe (TH)' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Architektur' 23.01.2008	31.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Architecte
MERSCH Kim 01.05.1978 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en éducation physique 14.09.2006	02.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Licenciée en éducation physique

MERTENS Denis 03.04.1952 Anvers belge	la Faculté Universitaire Catholique de Mons le grade de licencié en sciences économiques appliquées 30.06.1981	16.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	Licencié en sciences économiques appliquées
MERTZ Frédéric 15.09.1972 Arlon belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en affaires publiques et internationales 08.09.1995	13.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Licencié en affaires publiques et internationales
MERVEILLE Gérald 13.11.1974 Arlon belge	l'Université de Liège le grade de licencié en administration des affaires 19.09.1997	23.05.2008 08.07.2008 15.07.2008	Licencié en administration des affaires
MESA GREIFFENSTEIN Natalia 18.02.1980 Medellin colombienne	l'Université EAFIT, Medellin le diplôme de négociateur international 29.06.2007	29.11.2007 20.05.2008 27.05.2008	Titulaire d'un diplôme de négociateur international
MESTIVIER Dominique 28.05.1959 Dijon française	le Ministère de l'Education Nationale, Paris le diplôme d'expertise comptable 06.11.1989	25.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'un diplôme d'expertise comptable
METTAVANT Remi 08.01.1981 Metz française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de maîtrise en sciences des interactions humaines et sociales, mention: psychologie 08.07.2008	03.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une maîtrise en sciences des interactions humaines et sociales, mention: psychologie

METZ Sandra 23.10.1976 Ettelbruck luxembourgeoise	la 'Universität Wien' le 'akademischer Grad Magistra der Philosophie (Mag.phil.) in Publizistik- und Kommunikationswissenschaft' 28.04.2006	07.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Magistra der Philosophie'
METZDORF Jenny Marie 07.08.1984 Trèves allemande	la 'Universiteit Maastricht' le grade de 'Bachelor of Arts in European Studies' 31.07.2008	06.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Bachelor of Arts in European Studies'
MEUNIER Léopold 11.06.1966 Arlon belge	l'Institut Supérieur Industriel Liègeois le grade d'ingénieur industriel, section: électricité, option: électronique 01.07.1988	21.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Ingénieur industriel
MEZENTSENA Galina Alexandrovna 30.07.1976 Alma-Ata belge	l'Université d'Etat Biélorusse d'Economie la qualification d'économiste dans la spécialité comptabilité, analyse et audit 24.05.1995	28.03.2008 20.05.2008 27.05.2008	Titulaire d'un diplôme d'économiste
MGBEKONYE Felix 08.04.1972 Obizi française	'The University of Manchester' le grade de 'Master of Laws in International Financial Services Law' 30.11.2007	20.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Master of Laws'
MGBEKONYE Felix 08.04.1972 Obizi française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme d'études supérieures spécialisées en administration locale (grade de master - master's degree) 16.05.2005	20.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'un grade de master

MICHAILIDOU Eirini 16.09.1983 Maroussi Attikis grecque	l'Université Nationale et 'Capodistriaque' d'Athènes le diplôme de 'ptychio' en droit 22.11.2007	21.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	Titulaire d'un 'ptychio' en droit
MICHAUX Nicolas 05.01.1975 Paris française	l'Université Nancy 2 le diplôme d'études supérieures spécialisées en droit des affaires et fiscalité 29.11.2000	02.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en droit des affaires et fiscalité
MICHEL Hélène 16.12.1980 Reims française	l'Institut Commercial de Nancy - Ecole de Management le diplôme ICN - grade de master 29.09.2005	08.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'un diplôme ICN
MICHELS David 17.01.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris - Val-de-Seine le diplôme d'état d'architecte (grade de master) 03.07.2008	03.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Architecte
MICHELS David 17.01.1982 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of Greenwich' le grade de 'Bachelor of Arts with second class honours (2nd division) in Architecture' 02.06.2004	03.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Bachelor of Arts in Architecture'
MICHELS Julien 04.07.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne le grade de 'Master of Science en Génie Civil (ing.civ.dipl.EPF)' 09.04.2005	25.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Ingénieur

MICHIELS Wim 13.11.1984 Asse belge	la 'Hogeschool Voor Wetenschap & Kunst - Department Industriële Wetenschappen, Brussel' le grade d'ingénieur industriel / master en électronique 30.06.2006	12.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Ingénieur industriel / Master en électronique
MIKULSKA Barbara Ewa 23.07.1984 Nowa Sol (Pol) polonaise	l'Ecole Supérieure de l'Hôtellerie et de la Gastronomie à Poznan le titre de licencié en tourisme et récréation dans le domaine des services touristiques 29.06.2006	08.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	Licenciée en tourisme et récréation
MIRKES Thomas 06.12.1971 Bitburg allemande	la 'Fachhochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (FH) im Studiengang Bauingenieurwesen' 07.10.1997	24.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Diplom-Ingenieur (FH)'
MISCHEL Sylvie 14.03.1966 Echternach luxembourgeoise	le Conservatoire National des Arts et Métiers - Paris le diplôme d'études supérieures techniques informatique (ingénierie et intégration informatique: systèmes d'information) 22.12.2004	06.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures techniques informatique du Conservatoire National des Arts et Métiers
MISSIOUI Laïla 12.01.1962 Rabat marocaine	l'Ecole Nationale Supérieure de Rabat le diplôme de l'Ecole Nationale Supérieure de Rabat, option: biologie-géologie 30.06.1986	06.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	Titulaire d'un diplôme de l'Ecole Nationale Supérieure de Rabat
MOES Patrick 24.12.1970 Luxembourg luxembourgeoise	'The Open University' le grade de 'Master of Business Administration' 31.07.2008	25.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Master of Business Administration'

MOHM Jeremy 08.05.1980 Wadern allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann' 07.09.2007	07.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	'Diplom-Kaufmann'
MOIZIARD Lionel 23.12.1950 Paris française	le Ministère de l'Education Nationale, Paris le diplôme d'expertise comptable 06.07.1984	08.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'un diplôme d'expertise comptable
MOLITOR Danielle 23.01.1980 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Psychologin' 10.06.2008	08.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Diplom-Psychologin'
MÖLLERS Marc 12.03.1976 Münster allemande	la 'Katholische Universität Eichstätt-Ingolstadt' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann Univ.' 31.03.2004	03.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Diplom-Kaufmann'
MÖLLERS Timm 16.05.1977 Frankfurt allemande	la 'Berufsakademie Mannheim' la 'staatliche Bezeichnung Diplom-Betriebswirt (Berufsakademie) - Dipl.-Betriebswirt (BA) - in der Fachrichtung Immobilienwirtschaft' 30.09.2006	10.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Diplom-Betriebswirt (Berufsakademie) - Dipl.-Betriebswirt (BA)'
MOLNAR SCHEERER Maria 07.04.1982 Cluj (Roum) française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de maîtrise en sciences des interactions humaines et sociales, mention: sociologie 17.07.2006	07.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une maîtrise en sciences des interactions humaines et sociales, mention: sociologie

MOLNAR SCHEERER Maria 07.04.1982 Cluj (Roum) française	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de maîtrise de sciences de l'éducation 30.09.2005	07.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une maîtrise de sciences de l'éducation
MONNAIE Jean-Luc 12.04.1949 La Louvière belge	les Facultés Universitaires Catholiques de Mons (FUCAM) le grade d'ingénieur commercial 05.10.1972	09.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Ingénieur commercial
MONOT Charles-Edouard 22.02.1972 Dijon française	l'Institut Supérieur de Gestion - Paris le diplôme de l'Institut Supérieur de Gestion 22.06.1993	14.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'un diplôme de l'Institut Supérieur de Gestion
MONTEIRO Cidalia 19.09.1973 Santa Catarina (Cap-Vert) luxembourgeoise	la 'Hogeschool Rotterdam' le grade de 'Bachelor of Education (B Ed) in Teacher Training French' 31.08.2000	11.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Bachelor of Education'
MONTEIRO Mélanie 02.01.1984 Luxembourg luxembourgeoise	la Haute Ecole Galilée - Institut des Hautes Etudes des Communications Sociales (IHECS), Bruxelles le grade de licencié en communication appliquée - publicité 14.09.2007	06.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Licenciée en communication appliquée - publicité
MONTEIRO Carla 22.12.1969 Cachoeiro Itapemrimes brésilienne	l'Institut de l'Enseignement Supérieur Prof. Nelson De Almeida - Faculté de Sciences Humaines de Vitória le grade de 'Bachelor en Sciences Comptables' 14.01.1994	02.12.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Bachelor en Sciences Comptables'

MONTOISY Philippe 10.11.1966 Kinshasa (Rép. Congo) belge	l'Institut Provincial d'Enseignement Supérieur Agricole et Technique - ATH le titre de gradué agricole - agriculture des régions tropicales et subtropicales 27.01.1989	13.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Gradué agricole
MONTRIEUX Jean-Nicolas 12.05.1981 Liège belge	l'Université de Liège le grade de licencié en sciences politiques 12.09.2003	25.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	Licencié en sciences politiques
MOORTGAT Frederik 05.02.1972 Kortrijk belge	la 'Universiteit Gent' le grade d'ingénieur civil des constructions 07.07.1995	06.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Ingénieur
MOOTZ Pascale 10.04.1986 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme de licence en droit, économie, gestion, mention: économie 01.07.2008	27.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'une licence en droit, économie, gestion, mention: économie
MOREAU Thierry 28.07.1958 Wilryk belge	l'Université de l'Etat à Liège le grade de licencié en administration des affaires 20.02.1981	13.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Licencié en administration des affaires
MOREL Jean-Marc 27.05.1964 Fontenay Sous Bois française	le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche; Paris le diplôme d'expertise comptable 31.05.1996	08.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'un diplôme d'expertise comptable

MORES Philippe 23.10.1981 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Wien' le grade de 'Master of Advanced International Studies' 04.07.2008	18.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Master of Advanced International Studies'
MORES Philippe 23.10.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Aix-Marseille 3 le diplôme de master en droit, à finalité recherche, mention: droit international et droit européen, spécialité: droit de l'union et des communautés européennes (grade de master - master's degree) 10.10.2006	18.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Master en droit, mention: droit international et droit européen
MORES Remi 21.03.1972 Arlon belge	l'Institut Supérieur Industriel Catholique du Luxembourg, Arts & Métiers - Pierrard, Virton le grade d'ingénieur industriel, section électromécanique 12.09.1995	21.01.2008 04.03.2008 11.03.2008	Ingénieur industriel
MORHS Romuald 26.12.1977 Chaumont française	la 'University of Ottawa' le grade de 'Doctorate in Philosophy in Economics' 10.03.2008	18.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Doctorate in Philosophy in Economics'
MORHS Romuald 26.12.1977 Chaumont française	l'Université de Grenoble 2 - Pierre Mendes le diplôme de docteur en sciences économiques 10.12.2007	18.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Docteur en sciences économiques
MORMONT Pol 12.12.1963 Ougrée belge	l'Institut Supérieur Industriel de l'Etat - Arlon le grade d'ingénieur industriel, section industrie 26.06.1985	18.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	Ingénieur industriel

MORO Mike 30.10.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de master en sciences, à finalité recherche, mention: vie et santé, spécialité: biologie cellulaire intégrée 18.09.2008	02.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Master en sciences, mention: vie et santé
MOROSINI Jonathan 21.05.1983 Messancy belge	l'Ecole Supérieure des Arts - Institut Saint-Luc Bruxelles le grade de bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace, option: création d'intérieurs 13.12.2007	18.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	Bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace
MÖRSCH Sven 18.09.1979 Saarburg allemande	la 'Fachhochschule Kaiserslautern - University of Applied Sciences' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) im Studiengang Bauingenieur-wesen' 31.08.2006	11.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Diplom-Ingenieur (FH)'
MOSSA Senait Lemma 27.05.1970 Butajira (Éth) éthiopienne	la 'Georg-August-Universität Göttingen' le 'Grad eines Magisters Scientiarum Agrariarum in der Fachrichtung Tropen und Subtropen (M.sc.agr.)' 21.12.1999	11.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Magister Scientiarum Agrariarum'
MOSSA Senait Lemma 27.05.1970 Butajira (Éth) éthiopienne	la 'Universität Rostock' le 'akademischer Grad Diplom-Agraringenieurin' 08.12.1995	11.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Diplom-Agraringenieurin'
MOSSAL Martin 13.06.1978 Trier allemande	l'Université Nancy 2 - Institut Commercial de Nancy le diplôme international de management 15.06.2001	07.05.2007 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'un diplôme international de management

MOTGER Fabien 26.11.1971 Messancy belge	l'Institut Supérieur Industriel de la Communauté Française - Arlon le grade d'ingénieur industriel, section: industrie 22.06.1994	18.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Ingénieur industriel
MOUGEL Cédric 29.01.1980 Remiremont (F) française	l'Université de Metz le diplôme de maîtrise et le titre d'ingénieur-maître en sciences de gestion . .2003	04.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une maîtrise et ingénieur-maître en sciences de gestion
MOUSEL Pascale 16.08.1968 Algrange française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de master sciences des interactions humaines et sociales, mention psychologie, à finalité recherche 22.11.2006	30.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Master sciences des interactions humaines et sociales, mention: psychologie
MOUSSAOUI Hanifa 04.08.1982 Tétouan (Maroc) marocaine	l'Université Abdelmalik Essaadi - Tétouan le diplôme de licence ès lettres, branche: langue et littérature anglaises 30.06.2006	21.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'une licence ès lettres
MOUTINHO RODRIGUES Paulo Alexandre 29.03.1983 Luxembourg portugaise	la Haute Ecole Robert Schuman - Libramont le grade d'ingénieur industriel en industrie, orientation: construction 27.06.2006	08.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	Ingénieur industriel
MOUTON Victoria 28.10.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Montpellier 3 le diplôme de licence en sciences de l'homme et de la société, mention: histoire 07.03.2007	15.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'une licence en sciences de l'homme et de la société, mention: histoire

MOUTSCHEN Ralf 20.07.1980 Saint-Vith belge	la Haute Ecole de la Province de Liège Rennequin Sualem le grade d'ingénieur industriel, section: construction, option: géomètre 27.06.2002	22.01.2008 04.03.2008 11.03.2008	Ingénieur industriel
MRAZOVA Katerina 20.09.1973 Brno (CZ) luxembourgeoise	l'Université de Masaryk, Brno le grade de magister (mgr.) d'enseignement de langue et littérature anglaises et d'instruction civique pour collèges et cycle inférieur des lycées 03.06.1997	10.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Magister d'enseignement de langue et littérature anglaises et d'instruction civique pour collèges et cycle inférieur des lycées
MULIN Sergey 22.10.1983 Moscou russe	l'Académie économique de Russie G.V. Plekhanov la qualification d'économiste dans la spécialité finances et crédit 22.06.2005	22.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'un diplôme d'économiste
MULLER Clara Lucie 09.10.1973 Grenoble allemande/française	la 'Freie Universität Berlin - Humboldt-Universität zu Berlin - Technische Universität Berlin' le 'Grad eines Master of European Studies (M.E.S.)' 19.05.2000	11.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Master of European Studies'
MULLER Patrick 20.11.1981 Ettelbruck luxembourgeoise	l'Université de Liège le grade de licencié en droit 04.07.2008	21.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Licencié en droit
MÜLLER Isabelle Marie-Charlotte 21.02.1979 Trier allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin' 10.06.2008	27.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Diplom-Pädagogin'

MÜLLER Stephan 25.08.1964 Trier-Ruwer allemande	la 'Fachhochschule Rheinland-Pfalz' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) im Studiengang Architektur' 15.12.1991	23.01.2008 04.03.2008 11.03.2008	Architecte
MÜLLER Renate 15.01.1973 Zweibrücken allemande	la 'Universität des Saarlandes' le 'Grad und Würde einer Magistra Artium in den Fächern Neuere Geschichte, Politikwissenschaft, Mittelalterliche Geschichte' 22.11.2000	01.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Magistra Artium'
MÜNCHEN Andrea 23.08.1979 Trèves allemande	le 'Ministerium der Justiz - Landesprüfungsamt für Juristen, Rheinland-Pfalz' la 'Erste Juristische Staatsprüfung' 25.01.2005	13.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une 'Erste Juristische Staatsprüfung'
MÜNCHEN Andrea 23.08.1979 Trier allemande	le 'Ministerium der Justiz - Landesprüfungsamt für Juristen' la 'Zweite Juristische Staatsprüfung' 22.05.2007	25.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une 'Zweite Juristische Staatsprüfung'
MUNTEAN Alina Cristina 25.04.1976 Timisoara roumaine	l'Université de l'Ouest de Timisoara le diplôme d'études approfondies dans la spécialisation: analyse du diagnostique et l'évaluation des affaires .06.2000	03.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies en analyse diagnostique et l'évaluation des affaires
MUNTEAN Alina Cristina 25.04.1976 Timisoara roumaine	l'Université de l'Ouest de Timisoara le diplôme de licence en économie, spécialisation: finances assurances .08.1998	03.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Titulaire d'une licence en économie

MUNTEAN Maria Liliana 29.06.1981 Drobeta Turnu-Severin roumaine	la 'West-Universität von Temeswar' le diplôme de licence en économie, spécialité: informatique économique .06.2004	22.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une licence en économie
MUSAEVA Elmira 22.05.1967 Severnoe russe	l'Institut Polytechnique de Kama, Naberejnyie Tchelny la qualification d'économiste, spécialisation: comptabilité et audit 05.07.2000	26.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'un diplôme d'économiste
NADEZHDINA Anastasia 22.06.1985 Mockba russe	l'Université Linguistique d'Etat de Moscou la qualification de linguiste, enseignant (langue allemande et anglaise) dans la spécialité: théorie et méthodologie d'enseigenement des langues et cultures étrangères 13.06.2007	12.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'un diplôme de linguiste et d'enseignement de la langue allemande et anglaise
NAHRINGS Thomas 27.11.1958 Prüm allemande	la 'Fachhochschule Wiesbaden' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur im Studiengang Bauingenieurwesen' 30.04.1981	30.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	'Diplom-Ingenieur (FH)'
NARDI Olivier 03.10.1973 Bruxelles belge	la Haute Ecole Francisco Ferrer - Département Cooremans - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et financières (économie internationale) 08.09.1999	03.03.2008 04.03.2008 11.03.2008	Licencié en sciences commerciales et financières
NASIBULLOVA Nelly 17.06.1981 USSR russe	'The University of Manchester' le grade de 'Master of Arts (MA) in Counselling' 25.11.2005	02.12.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Master of Arts in Counselling'

NASIBULLOVA Nelly 17.06.1981 USSR russe	la 'Northern State Medical University' la qualification de 'Psychologist, Lecturer of Psychology' 18.06.2003	02.12.2008 02.12.2008 09.12.2008	Titulaire d'un diplôme de 'Psychologist, Lecturer of Psychology'
NAUDO Michel 03.04.1954 Strasbourg française	l'Université des Sciences Juridiques, Politiques, Sociales et de Technologie de Strasbourg le diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg, section du service public 20.06.1979	11.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'un diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg
NAUDO Michel 03.04.1954 Strasbourg française	l'Université Strasbourg III le diplôme d'études supérieures spécialisées de politiques publiques en Europe (grade de master - master's degree) 03.02.2005	11.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'un grade de master
NAVET Vincent 21.11.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme de maîtrise en sciences de l'homme et de la société, mention: psychologie 18.07.2008	30.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une maîtrise en sciences de l'homme et de la société, mention: psychologie
N'DIAYE Marie 08.09.1982 Liège belge	l'Université de Liège le grade d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur 28.11.2007	10.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	Agrégée de l'enseignement secondaire supérieur
NEDELCHEV Valentin 26.03.1980 Razgrad bulgare	l'Université Nancy 2 le diplôme de licence en sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise 06.01.2004	05.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une licence en sciences économiques

NEDELCHEV Valentin 26.03.1980 Razgrad bulgare	l'Université Nancy 2 le diplôme de maîtrise en sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise 08.02.2006	05.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une maîtrise en sciences économiques
NEDELCHEV Valentin 26.03.1980 Razgrad bulgare	l'Université Nancy 2 le diplôme de master en droit, économie, gestion, à finalité professionnelle, mention: économie appliquée, spécialité: très petite entreprise, micro-finance et développement 03.10.2006	05.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	Master en droit, économie, gestion, mention: économie appliquée
NEDELCHEV Valentin 26.03.1980 Razgrad bulgare	l'Université Nancy 2 le diplôme de master en droit, économie, gestion, à finalité professionnelle, mention: études européennes, spécialité: gestion financière et espace européen 06.02.2008	05.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	Master en droit, économie, gestion, mention: études européennes
NEGREDO PASCUAL Beatriz 17.06.1982 Liège espagnole	la 'Universidad Pontificia Comillas de Madrid' le diplôme d'ingénieur en informatique 16.09.2005	27.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Ingénieur en informatique
NEPPER Nicolas 16.03.1979 Liège belge	la Haute Ecole Provinciale Mons-Borinage-Centre - Institut Provincial d'Enseignement Supérieur Economique à Mons le titre de gradué en comptabilité, option: gestion 10.09.2003	02.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Gradué en comptabilité
NESER Jean-Michel 30.08.1984 Wiltz luxembourgeoise	la 'Fachhochschule Bingen' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) im Studiengang Landwirtschaft' 23.08.2007	22.01.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Diplom-Ingenieur (FH)'

NEU Linda 16.06.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de maîtrise de psychologie 06.07.2007	11.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	Titulaire d'une maîtrise de psychologie
NEU Linda 16.06.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de master en sciences à finalité professionnelle, mention: psychologie, spécialité: psychologie et psychopathologie clinique 18.09.2008	15.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Master en sciences, mention: psychologie
NEUMAIER Eberhard 07.07.1965 Vöhrenbach allemande	la 'Fachhochschule Furtwangen' le 'Hochschulgrad Diplom-Informatiker (Fachhochschule) im Studiengang Medieninformatik' 11.02.1994	12.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Diplom-Informatiker (FH)'
NEUSER Violaine 22.01.1975 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Psychologin' 11.10.2007	08.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	'Diplom-Psychologin'
NEVE Davina 18.12.1980 Luxembourg britannique	la 'Universität zu Köln' le 'akademischer Grad Diplom-Heilpädagogin, Studienschwerpunkt: Erziehung und Rehabilitation der Geistigbehinderten' 18.01.2007	08.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	'Diplom-Heilpädagogin'
NGO Truong Son 19.03.1981 Argenteuil (F) française	l'Ecole Supérieure des Sciences Commerciales d'Angers (ESSCA) le diplôme de l'Ecole Supérieure des Sciences Commerciales d'Angers (grade de master) 31.01.2005	19.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'un diplôme de l'Ecole Supérieure des Sciences Commerciales d'Angers

NGUEMENI Pierre 04.11.1969 Bafang (TC) camerounaise	l'Université de Douala le diplôme de licence en droit 14.01.2002	24.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	Titulaire d'une licence en droit
NGUYEN Mai Quang Kim 19.03.1981 Ho Chi Minh Ville belge	la Haute Ecole de Bruxelles (heb) le titre de gradué en informatique, option: informatique de gestion 24.06.2004	02.12.2008 02.12.2008 09.12.2008	Gradué en informatique
NICA Elena Mihaela 20.03.1979 Moreni (Roum) roumaine	l'Université 'Titu Maiorescu' de Bucarest le diplôme de licence en sciences juridiques, spécialisation droit 15.11.2002	11.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'une licence en sciences juridiques
NICKELS Carmen 10.09.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de master dans le domaine sciences, mention: chimie, spécialité: chimie verte, à finalité professionnelle 27.11.2007	02.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Master en sciences, mention: chimie
NICOLAS Edwige 13.03.1980 Laxou française	l'Université Henri Poincaré, Nancy I le diplôme d'études approfondies en physique et chimie de la matière et des matériaux (grade de master - master's degree) 06.10.2005	25.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Titulaire d'un grade de master
NICOLAY Martine Jennifer 23.10.1980 Canoga Parc, Cal (USA) luxembourgeoise/amér	la 'Universität für Angewandte Kunst Wien' le 'akademischer Grad Magistra der Architektur - Magistra Architecturae (Mag.Arch.)' 30.06.2008	28.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Architecte

NICOLETTI David 06.10.1983 San Fransisco italienne	la 'Middlesex University - London' le grade de 'Bachelor of Arts with lower second class honours in Recording Arts' 17.05.2007	28.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	'Bachelor of Arts in Recording Arts'
NIEZEN Michel 13.02.1954 Uccle belge	le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de la Communauté française - Bruxelles le grade d'ingénieur industriel, section: électricité 10.03.1993	07.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Ingénieur industriel
NIKOLIK Ivica 06.11.1981 Komanovo (Mac) macédonienne	la 'Moscow State University M.V. Lomonosov' la 'qualification of a mathematician, system programmer in applied mathematics and computer science' 19.06.2006	07.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'un diplôme de 'mathematician, system programmer'
NIKOLOVA Maya 01.05.1961 Stara Zagora (BG) luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme de maîtrise en droit, économie, gestion, mention: études européennes 28.02.2008	16.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'une maîtrise en droit, économie, gestion, mention: études européennes
NINO Paola 11.08.1987 Arlon belge	la Haute Ecole Institut Supérieur d'Enseignement Libre Liégeois - ISELL - Liège le grade de bachelier en droit 02.07.2008	09.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Bachelier en droit
NITA Karol Zygmunt 11.07.1979 Kutno (Pol) polonaise	la 'Macquarie University - Sydney' le grade de 'Master of Arts in International Relations' 22.04.2005	19.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Master of Arts in International Relations'

NITA Karol Zygmunt 11.07.1979 Kutno (Pol) polonaise	la 'National-Louis University - College of Management and Business - Chicago' le grade de 'Bachelor of Arts' 31.08.2002	02.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Bachelor of Arts'
NITESCU Carmen Liliana 27.10.1976 Ramnicu-Valcea roumaine	l'Université de Craiova le diplôme de licencié en éducacion physique et sportive .06.2002	06.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Licenciée en éducation physique et sportive
NITESCU Carmen Liliana 27.10.1976 Ramnicu-Valcea roumaine	l'Université de Craiova le diplôme de master en traumatologie et récupération en sport 24.04.2008	06.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'un diplôme de master en traumatologie et récupération en sport
NIZNIKIEWICZ-PRZETACZNIK Agnieszka 04.08.1979 Krakow polonaise	'The Jagiellonian University of Cracow' le grade de 'magister in psychology, majoring in applied psychology' 08.01.2007	27.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Magister in Psychology'
NJIENGOUE TOUKO Simon Pierre 09.07.1978 Douala camerounaise	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de master en sciences et technologies à finalité professionnelle, mention: mécanique, spécialité: mécanique, génie mécanique et productique 30.09.2008	21.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Master en sciences et technologies, mention: mécanique
NOËL Florence 03.02.1984 Bastogne belge	la Haute Ecole de la Province de Liège Rennequin Sualem le grade de bachelière en chimie, finalité: biochimie 14.09.2007	07.11.2007 22.01.2008 29.01.2008	Bachelière en chimie

NÖLLE Reiner 12.11.1953 Alfeld allemande	la 'Rheinische Friedrich-Wilhelms-Universität Bonn' le 'akademischer Grad Diplom-Informatiker' 07.01.1995	27.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Diplom-Informatiker'
NOSBUSCH Bob 28.10.1982 Ettelbrück luxembourgeoise	l'Université Aix-Marseille 1 le diplôme de maîtrise dans le domaine arts, lettres, langues et civilisations, mention: théorie et pratique des arts 12.03.2008	04.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une maîtrise en arts, lettres, langues et civilisations, mention: théorie et pratique des arts
NUSS Carole 05.04.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Montpellier 3 le diplôme de licence en sciences de l'homme et de la société, mention: histoire . .2006	29.01.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'une licence en sciences de l'homme et de la société, mention histoire
NZALI Joël 18.07.1982 Yaoundé (Cam) française	l'Ecole Supérieure de Commerce de Bordeaux le diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Bordeaux (master's degree) 13.07.2005	23.05.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'un grade de master
NZOUESSA Champlain 16.09.1974 Bangoua (Cameroun) allemande	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de licence professionnelle en management des organisations, spécialité: assistant en gestion et logistique transfrontalières dans le domaine droit-économie-gestion 28.09.2007	17.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'une licence professionnelle dans le domaine droit-économie-gestion, mention: management des organisations
OGÉ Dorothée 08.07.1980 Evreux française	l'Université Strasbourg III le diplôme d'études supérieures spécialisées en audit (grade de master - master's degree) 18.11.2004	02.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'un grade de master

OGWARA Kingsley 12.02.1975 Ogbakiri nigériane	la 'Delta State University, Abraka - Nigeria' le grade de 'Bachelor of Arts in Fine and Applied Arts with Second Class Honours (Lower Division)' 26.05.2004	28.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Bachelor of Arts in Fine and Applied Arts'
OLESSA Sandrine 09.03.1985 Yaoundé (Cam) française	l'Université Stendhal - Grenoble 3 le diplôme de licence en droit, mention: administration publique 17.06.2004	31.12.2007 22.01.2008 29.01.2008	Titulaire d'une licence en droit
OLIVEIRA FERREIRA Carla Maria 18.01.1977 Arnsberg portugaise	la 'Universidade Aberta, Lisboa' le diplôme de 'licenciatura em linguas e literaturas modernas - variante de estudos portugueses e franceses' 12.10.2007	14.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	Titulaire d'une 'licenciatura em linguas e literaturas modernas'
OLIVIERI Sabrina 17.08.1980 Esch/Alzette luxembourgeoise	l'Université Paris 4 le diplôme de maîtrise dans le domaine humanités, mention: langues, littératures et civilisations étrangères-langues et affaires, spécialité: études européennes, spécialité: anglais, espagnol . .2006	21.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	Titulaire d'une maîtrise dans le domaine humanités, mention: langues, littératures et civilisations étrangères-langues et affaires
OLLAGNIER Serge 02.08.1984 Cholet française	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de maîtrise d'économie-gestion 26.09.2007	17.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une maîtrise d'économie-gestion
OLLIVIER Marianne 19.03.1985 Clamart française	l'Institut d'Etudes Politiques de Paris le diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, mention: affaires européennes 13.07.2007	28.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'un diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris

ONANA ALIMA Luc Jean Baptiste 29.08.1964 Yaoundé (Cameroun) belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de docteur en sciences appliquées 26.08.1999	24.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Docteur en sciences appliquées
ONCIC Azra 08.06.1984 Pec serbe-et-monténégrin	l'Université Nancy 2 le diplôme de licence en droit, économie, gestion, mention: économie 23.06.2008	27.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'une licence en droit, économie, gestion, mention: économie
OP 'T ROODT Rudi 09.05.1963 Hasselt belge	la 'Katholieke Universiteit Leuven' le grade d'ingénieur civil des constructions 15.07.1987	19.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	Ingénieur
ORTOLANI Linda 11.05.1979 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	'Die Pädagogische Hochschule Heidelberg' le 'akademischer Grad Magistra Artium (M.A.) im Hauptfach: Französisch, 1. Nebenfach: Deutsch, 2. Nebenfach: Schulpädagogik' 10.01.2008	26.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Magistra Artium'
OSAIGBOVO Felicity 14.09.1972 Lagos nigériane	la 'Ambrose Alli University - Ekpoma - Nigeria' le grade de 'Bachelor of Science in Industrial Chemistry with Second Class Honours (Lower Division)' 21.07.2003	17.01.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Bachelor of Science in Industrial Chemistry'
OSIO Audrey 16.05.1985 Arlon belge	la Haute Ecole de la Communauté Française du Luxembourg - Schuman - Libramont le grade de bachelier institutrice préscolaire 10.09.2007	13.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Bachelier institutrice préscolaire

OSTASZEWSKI Marek 06.06.1981 Radzyn Podlaski polonaise	la ‘Akademia Podlaska, Siedlce’ le grade de ‘Magister in Computer Science, majoring in design and information systems and computer networking’ 24.10.2005	22.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	‘Magister in Computer Science’
OTH Marie-Anne 03.01.1956 Luxembourg luxembourgeoise	‘The Open University’ le grade de ‘Master of Education’ 31.12.2007	10.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	‘Master of Education’
OTH Marie-Anne 03.01.1956 Luxembourg luxembourgeoise	‘The Open University’ le grade de ‘Master of Education’ 31.12.2007	14.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	‘Master of Education’
OTTO Anne 31.08.1976 Luxembourg luxembourgeoise	l’Université Libre de Bruxelles le grade de docteur en sciences pharmaceutiques 27.06.2006	16.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	Docteur en sciences pharmaceutiques
OUFIR Mouhssin 19.02.1973 Thionville française	l’Université Henri Poincaré - Nancy 1 le diplôme de maîtrise de biochimie 18.02.1999	08.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d’une maîtrise en biochimie
OUFIR Mouhssin 19.02.1973 Thionville française	l’Université Henri Poincaré - Nancy 1 le diplôme de licence de biochimie 15.01.1999	08.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d’une licence de biochimie
OUFIR Mouhssin 19.02.1973 Thionville française	la ‘Mathematisch-naturwissenschaftliche Fakultät der Universität Zürich’ le diplôme de ‘Doktor der Naturwissenschaften (Dr.sc.nat.)’ 04.11.2004	08.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	‘Doktor der Naturwissenschaften’

OUFIR Mouhssin 19.02.1973 Thionville française	l'Université Henri Poincaré - Nancy 1 le diplôme d'études supérieures spécialisées en génie protéique 24.03.2000	08.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en génie protéique
OURIAGHLI Samira 01.02.1971 Toul française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de maîtrise en sciences du management dans le domaine droit, économie, sciences du management, mention: gestion financière 13.10.2006	10.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	Titulaire d'une maîtrise en sciences du management
OUVRARD Myrtil 08.08.1968 Luçon (Vendée) française	l'Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et d'Aérotechnique de Poitiers le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et d'Aérotechnique de Poitiers 28.06.1991	01.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	Ingénieur
ÖZKAN Tayfun 02.07.1973 Trabzon (Tur) turque	l'Université Technique d'Istanbul le diplôme d'ingénieur de gestion 07.07.1995	10.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	Ingénieur de gestion
PAASILINNA Petra 10.01.1975 Helsinki finlandaise	la 'University of Helsinki' le grade de 'Master of Arts, major subject: Japanese Studies, minor subjects: Communication, Russian Language and Literature, Futures Studies' 04.06.2002	15.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Master of Arts in Japanese Studies'
PAIVA RODRIGUES Carla Catherine 04.02.1974 Esch-sur-Alzette portugaise	la 'Universidade de Coimbra' le diplôme de licence en langues et littératures modernes (études françaises et allemandes) 30.09.1999	21.01.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'une licence en langues et littératures modernes

PAJOT Marie-Christine 18.10.1952 Sens française	l'Université Nancy 2 le diplôme d'études supérieures spécialisées en direction et gestion des ressources humaines (grade de master - master's degree) 07.01.2005	25.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'un grade de master
PALAZZARI Livius 03.04.1966 Mannheim luxembourgeoise	la 'Universität Dortmund' le 'akademischer Grad Diplom-Statistiker' 04.11.1994	18.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Diplom-Statistiker'
PALIERI Ilaria 21.11.1974 Velletri (Rome) italienne	la 'Università degli Studi di Roma "La Sapienza"' le diplôme de la 'laurea in economia della cooperazione internazionale e dello sviluppo' 15.04.2005	29.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une 'laurea in economia della cooperazione internazionale e dello sviluppo'
PALLIYIL Manu 07.02.1977 Brahmakulam, Kerala (Ind) indienne	la 'University of Calicut' le grade de 'Bachelor of Technology in Engineering (B.Tech.) in Mechanical Engineering' 12.05.2000	02.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Bachelor of Technology in Engineering'
PALLIYIL Manu 01.02.1977 Brahmakulam, Kerala (Ind) indienne	le 'International Management Institute - New Delhi' le titre de 'Post Graduate Diploma in International Management' 04.07.2007	24.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'un 'Post Graduate Diploma in International Management'
PALOTAS Ralph 08.10.1962 Eupen belge	l'Institut Supérieur d'Architecture Lambert Lombard - Liège le grade d'architecte 10.07.1986	01.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Architecte

PANNRUCKER Frederik 02.09.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Strasbourg 1 le diplôme de maîtrise de sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise . .2005	16.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
PAPOUSEK Ivan 27.06.1976 Plzen (CZ) tchèque	l'Ecole des Hautes Etudes Economiques de Prague le titre d'ingénieur (Ing.) en relations économiques internationales dans le domaine: commerce international 16.11.1999	16.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	Ingénieur en relations économiques internationales
Pâques Eric 07.04.1970 Montegnée belge	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège le grade de licencié en sciences commerciales et financières 09.09.1994	21.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	Licencié en sciences commerciales et financières
PAQUET-SINGHOF Nicole 10.07.1969 Bad Schwalbach allemande	la 'Fachhochschule Wiesbaden' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieurin (Fachhochschule) - Dipl.-Ing. (FH) in dem Fachbereich Architektur' 06.07.1999	03.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Architecte
PAQUIN Wendy 23.06.1982 Libramont-Chevigny belge	la Haute Ecole de la Province de Liège André Vésale le grade de Bachelier - Agrégé de l'Enseignement secondaire inférieur en éducation physique, sport-entraînement 12.09.2007	06.01.2008 04.03.2008 11.03.2008	Bachelier en éducation physique
PARANT Frédéric 09.05.1963 Nancy française	l'Institut National Polytechnique de Lorraine - Ecole Nationale Supérieure d'Electricité et de Mécanique - Nancy le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Electricité et de Mécanique, option: électronique automatique 25.07.1986	07.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Ingénieur

PARARAS Emmanouil 24.04.1983 Marousi (Athènes) grècque	l'Université Nationale 'Kapodistria' d'Athènes le titre de 'ptychio' en droit 30.10.2007	18.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'un 'ptychio' en droit
PARENTY Luc 28.05.1954 Wimille française	le Ministère de l'Education Nationale, Paris le diplôme d'expertise comptable 14.03.1986	15.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	Titulaire d'un diplôme d'expertise comptable
PARUBSKA Olesya 25.11.1981 Taroutino - Odessa ukrainienne	la 'Staatliche Universität Dnepropetrovsk' la qualification de philologue et d'enseignant de la langue et littérature ukrainiennes 29.06.2006	29.05.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'un diplôme de philologue et d'enseignement de la langue et littérature ukrainiennes
PASSE Virginie 07.11.1976 Woippy française	l'Université de Metz - Institut Universitaire Professionnalisé le diplôme de maîtrise et le titre d'ingénieur-maître en sciences de gestion . .2001	07.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'une maîtrise et ingénieur-maître en sciences de gestion
PASSE Virginie 07.11.1976 Woippy française	l'Université de Metz - Institut Universitaire Professionnalisé le diplôme de licence en sciences de gestion . .2000	07.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'une licence en sciences de gestion
PASTUR Olivia 08.12.1977 Bruxelles belge	l'Université Catholique de Louvain le grade d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur, sciences économiques, sociales et juridiques 27.06.2003	06.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Agrégée de l'enseignement secondaire supérieur

PASTUR Olivia 08.12.1977 Bruxelles belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en sciences de gestion 08.09.2000	06.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Licenciée en sciences de gestion
PAULUS Georges 19.12.1960 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Sherbrooke le grade de maître ès arts en sciences de l'éducation (M.A.) 20.08.2007	30.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Maître ès arts
PAULUS Lena 16.04.1984 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Innsbruck' le 'akademischer Grad Magistra der Naturwissenschaften (Magistra rerum naturalium - Mag.rer.nat.), Diplomstudium: Psychologie' 15.10.2008	12.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Magistra der Naturwissenschaften'
PAULUS Philippe 03.03.1948 Chênée belge	l'Université de Liège le diplôme d'ingénieur civil physicien 20.07.1972	13.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Ingénieur
PAUWELS Xavier 21.12.1971 Bruxelles belge	l'Ecole Pratique des Hautes Etudes Commerciales (EPHEC) - Bruxelles le titre de gradué en comptabilité 16.11.1996	03.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Gradué en comptabilité
PAVONE Domenico 14.02.1971 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Technische Universität Dresden' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Aufbaustudiengang Bauingenieurwesen' 06.03.2008	29.05.2008 08.07.2008 15.07.2008	Ingénieur

PAYRAU Jean-Pierre 15.02.1937 Paris française	le Ministère de l'Education Nationale - Paris le diplôme d'expertise comptable 26.11.1971	05.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'un diplôme d'expertise comptable
PEDERSEN Jesper Troldahl 20.04.1971 Orsted (DK) danoise	la 'Brunel University' le grade de 'Master of Arts in Design, Strategy and Innovation' 21.07.1998	05.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Master of Arts in Design, Strategy and Innovation'
PEDERSEN Jesper Troldahl 20.04.1971 Orsted (DK) danoise	le 'Massachusetts College of Art' le grade de 'Bachelor of Fine Arts' .05.1996	05.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Bachelor of Fine Arts'
PEIFFER Carlo 28.06.1972 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Bauingenieurwesen' 31.05.2002	13.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Ingénieur
PEIFFER Michaël 12.04.1976 Messancy belge	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en information et communication, orientation: communication, information et journalisme, spécialisation: journalisme écrit et audio-visuel 30.06.1999	26.05.2008 08.07.2008 15.07.2008	Licencié en information et communication
PEIGNEUX Alain 27.02.1968 Huy belge	l'Université de Liège - HEC - Ecole de Gestion le grade de licencié en sciences commerciales et consulaires - orientation: marketing international 03.07.1991	18.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Licencié en sciences commerciales et consulaires

PEIGNEUX Alain 27.02.1968 Huy belge	l'Université de Liège - HEC - Ecole de Gestion le grade de licencié en sciences commerciales et financières, orientation: finances 06.07.1990	18.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Licencié en sciences commerciales et financières
PÉLLÉ Thibaud 22.03.1960 Troyes française	l'Université Nancy 2 le diplôme d'études approfondies en sciences de gestion . .1996	03.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies en sciences de gestion
PÉLLÉ Thibaud 22.03.1960 Troyes française	l'Université de Nancy 2 le diplôme d'études supérieures spécialisées, spécialité: certificat d'aptitude à l'administration des entreprises 20.02.1995	03.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises'
PELTRE David 12.08.1978 Verdun française	l'Ecole Supérieure d'Ingénieurs des Travaux de la Construction de Metz le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Supérieure d'Ingénieurs des Travaux de la Construction de Metz 14.03.2003	26.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Ingénieur
PEREAUX Didier 06.11.1963 Bastogne belge	l'Institut Supérieur de Commerce Saint-Louis - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et financières 20.09.1988	08.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Licencié en sciences commerciales et financières
PEREIRA CARDOSO Susana 18.11.1982 Luxembourg portugaise	l'Ecole Supérieure de l'Education - Institut Polytechnique de Leiria (IPL) le diplôme de licence en éducation de la petite enfance 16.07.2008	13.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'une licence en éducation de la petite enfance

PEREIRA RODRIGUES Sónia Cristina 14.06.1978 Santa Cruz do Douro portugaise	la ‘Universidade do Porto’ le diplôme de licence en droit 28.02.2003	14.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d’une licence en droit
PÉREZ SALMERÓN Ana Julia 14.12.1983 El Salvador salvadorienne	la ‘Escuela Superior de Economia y Negocios (ESEN) - San Salvador’ le diplôme de ‘licenciada en economia y negocios’ 20.01.2006	11.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	‘Licenciada en economia y negocios’
PERRET David 28.02.1975 Langres française	l’Ecole Supérieure de Commerce Amiens-Picardie le diplôme de l’Ecole Supérieure de Commerce Amiens-Picardie 05.12.1998	04.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d’un diplôme de l’Ecole Supérieure de Commerce Amiens-Picardie
PESTANA DA COSTA Helena Celeste 07.02.1977 Caracas (Ven) vénézuélienne/portug	la ‘Universidad Católica Andrés Bello - Caracas’ le titre de ‘Licenciado en Comunicación Social’ 28.02.2003	14.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	‘Licenciada en Comunicación Social’
PETER Dyna 12.09.1973 Strasbourg française	l’Université de Lille 2 le diplôme de licence en droit 23.02.1999	20.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d’une licence en droit
PETER Matthias 27.09.1982 Schwelm (D) allemande	la ‘Universität Paderborn’ le ‘akademischer Grad Diplom-Mathematiker’ 31.10.2007	03.03.2008 04.03.2008 11.03.2008	‘Diplom-Mathematiker’
PETITJEAN Chantal 11.05.1957 Iadotville (Congo belge) belge	les Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur le grade de licencié et maître en sciences économiques et sociales 15.10.1980	10.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Licenciée et maître en sciences économiques et sociales

PETRY Paul 14.08.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de master en sciences à finalité professionnelle, mention: économie-gestion 03.10.2008	15.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Master en sciences, mention: économie-gestion
PEUSCET Olivier 23.04.1968 Neuilly sur Seine française	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad eines Magisters der Rechte (LL.M.)' 20.09.2007	24.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Magister der Rechte'
PEUSCET Olivier 23.04.1968 Neuilly sur Seine française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de master en droit, économie, sciences du management, mention: droit, spécialité: droit des affaires transfrontalières, à finalité professionnelle 02.10.2007	24.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Master en droit, économie, sciences du management, mention: droit
PHAN Thi Diêu Hà 19.07.1968 Saigon (Vietnam) luxembourgeoise	l'Université semi-publique de Ho Chi Minh Ville le titre de licence ès sciences, branche: gestion de commerce 27.12.1995	26.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'une licence ès sciences
PHILIPP Martine 08.03.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Henri Poincaré - Nancy 1 le diplôme d'études approfondies en physique et matériaux, spécialité: physique et chimie de la matière et des matériaux (grade de master) 24.11.2006	20.12.2007 22.01.2008 29.01.2008	Titulaire d'un grade de master
PHILIPP Martine 08.03.1982 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität des Saarlandes' le 'akademischer Grad Diplom-Physikerin' 10.11.2006	20.12.2007 22.01.2008 29.01.2008	'Diplom-Physikerin'

PHILIPPART Robert 02.04.1960 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain le grade de docteur en philosophie et lettres (histoire) 29.06.2006	18.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Docteur en philosophie et lettres (histoire)
PHILIPPE Carole 13.04.1984 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain le grade de maître en sciences économiques 30.06.2008	07.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Maître en sciences économiques
PIERSON Christophe 25.04.1973 Bastogne belge	l'Enseignement Supérieur Economique de Jemeppe le titre de gradué en comptabilité, option: gestion 28.06.1994	09.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	Gradué en comptabilité
PIETRZAK Magdalena Janina 07.08.1985 Walbrzych polonaise	le 'Angelus Silesius State Vocational College in Walbrzych' le titre de licencié en 'tutorial/custodial and educational pedagogics' 27.06.2007	04.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	Licenciée en 'tutorial/custodial and educational pedagogics'
PIKE David John 17.08.1964 Kingston, Ontario (Canada) canadienne/britanniq	la 'Concordia University - Montréal' le grade de 'Bachelor of Commerce' 26.05.1989	31.10.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Bachelor of Commerce'
PIKORA Iwona Maria 24.05.1966 Piotrków Trybunalski polonaise	la 'Academy of Humanities and Economics in Lodz' le grade de 'Licencjat of Education, majoring in Health Education' 19.09.2000	31.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	'Licencjat of Education'
PIKORA Iwona Maria 24.05.1966 Piotrków Trybunalski polonaise	la 'Military Medical University in Lodz' le grade de 'Magister of Public Health, majoring in Health Promotion' 29.03.2002	31.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	'Magister of Public Health'

PIKORA Iwona Maria 24.05.1966 Piotrków Trybunalski polonaise	la 'Poznan University of Medical Sciences - Poznan University of Economics' le grade de 'Post-Graduate Studies in the field of Management in Health Care' 14.10.2006	31.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'un post-graduat en 'management in health care'
PILZ Oliver 13.09.1971 Lich allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Psychologe' 24.04.2008	27.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Diplom-Psychologe'
PINCON Anabel 23.02.1983 Beaumont sur Oise française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de maîtrise en sciences des interactions humaines et sociales, mention: sociologie 17.07.2006	04.03.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'une maîtrise dans le domaine sciences des interactions humaines et sociales, mention: sociologie
PINGARD Marie-Ange 25.05.1978 Perigueux française	le Ministère de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie, Paris le diplôme d'études supérieures comptables et financières 12.02.2002	25.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures comptables et financières
PINHAS Jean-Jacques 15.09.1950 Paris française	le Ministère des Universités, Paris le diplôme d'expertise comptable 18.12.1978	08.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'un diplôme d'expertise comptable
PINSON Virginie 01.01.1982 Bastogne belge	la Haute Ecole Robert Schuman - Virton le grade d'éducatrice spécialisée 18.06.2003	02.12.2008 02.12.2008 09.12.2008	Educatrice spécialisée

PINTO ALMEIDA Ricardo Jorge 03.10.1983 Seia luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de maîtrise d'économie-gestion 30.09.2008	09.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'une maîtrise d'économie-gestion
PINTO PEREIRA Jorge Patrick 12.12.1983 Luxembourg portugaise	l'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc de Wallonie - Liège le grade d'architecte 30.06.2008	12.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Architecte
PINTO REBELO Sergio 16.12.1980 Luxembourg portugaise	la 'Universidade de Trás-os-Montes e Alto Douro' le diplôme de 'licenciatura em engenharia civil' 19.10.2006	10.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	Titulaire d'une 'licenciatura em engenharia civil'
PIPIYA Roman 08.04.1966 Géorgie russe	l'Université de la Coopération des Consommateurs de Moscou la qualification d'expert en marchandises - commerçant dans la spécialité: connaissance des denrées alimentaires et organisation de l'activité commerciale 01.06.1996	02.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'un diplôme d'expert en marchandises - commerçant
PIRARD Mirlande 16.05.1984 Port-Au-Prince française	la Haute Ecole Charlemagne - Liège le grade de bachelier - éducatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif 11.09.2006	24.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Bachelier éducatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif
PIROTTE Marc 09.12.1974 Chênée belge	la Haute Ecole de la Province de Liège Rennequin Sualem le titre de gradué en informatique 30.06.1997	22.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	Gradué en informatique

PIROUX Jacques 11.09.1969 Etterbeek belge	l'Institut Cooremans - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et financières, option: économie internationale 14.09.1994	17.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	Licencié en sciences commerciales et financières
PIRSON Caroline 05.05.1976 Liège belge	la Haute Ecole de la Ville de Liège le titre de gradué en gestion hôtelière, option: hôtellerie 22.06.1999	16.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	Graduée en gestion hôtelière
PISELLA Guillaume 27.03.1984 Binche française	l'Institut Supérieur d'Architecture Intercommunal - Mons le grade d'architecte 29.06.2007	06.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Architecte
PLATTEAU Ludovic 26.06.1986 Malmedy belge	la Haute Ecole de la Province de Liège à Jemeppe le grade de bachelier en agronomie, finalité: agro-industries et biotechnologies 24.06.2008	03.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Bachelier en agronomie
PLEECK Dominique 22.05.1954 Ixelles belge	l'Université Libre de Bruxelles le grade d'ingénieur civil mécanicien et électricien (électronique-informatique) 20.07.1978	02.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	Ingénieur
PLOM Nicolas 02.01.1947 Wandre belge	l'Université de l'Etat à Liège le grade d'ingénieur civil électricien (électronique) 19.07.1969	21.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	Ingénieur

PLOMPEN Thierry 28.09.1959 Dijon française	l'Institut d'Etudes Politiques Aix-en-Provence le diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques Aix-en-Provence, section: économique et financière .10.1986	14.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'un diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques Aix-en-Provence
PLOMPEN Thierry 28.09.1959 Dijon française	l'Université de Nice le diplôme d'études supérieures spécialisées en marketing, étude des marchés et commercialisation 08.12.1987	14.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en marketing
PLÜMER Thomas 03.10.1966 Karlsruhe allemande	la 'Eberhardt-Karls-Universität Tübingen' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann' 20.02.1996	14.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Diplom-Kaufmann'
PODOLAN Wojciech 23.04.1974 Wroclaw polonaise	la 'Wroclaw University of Technology - Faculty of Fundamental Problems of Technology' le titre de 'magister ingénieur in the field of technical physics, specialization of biomedical engineering' 25.03.2003	30.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	Magister ingénieur
POELS Björn 03.03.1972 Hambourg allemande	l'Université Strasbourg I le diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion industrielle et innovation 17.06.1999	31.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion industrielle et innovation
POHLMEYER Anna Elisabeth 19.12.1978 Heidelberg allemande	la 'Humboldt-Universität zu Berlin' le 'akademischer Grad Diplom-Psychologin (Dipl.-Psych.)' 24.07.2006	19.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Diplom-Psychologin'

POLIGNANO Jessica 22.11.1982 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	la Haute Ecole de la Communauté Française du Luxembourg - Schuman - Libramont le grade d'institutrice préscolaire - bachelier 06.09.2006	04.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Institutrice préscolaire - bachelier
POMMEE Karl 09.03.1965 Eupen belge	l'Institut Saint-Luc - Liège le titre de gradué en esthétique industrielle 27.06.1988	01.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Gradué en esthétique industrielle
PONCELET Marie-Françoise 13.04.1963 Arlon belge	l'Institut de l'Enfant-Jésus - Etterbeek - Bruxelles le grade d'agrégé de l'enseignement secondaire inférieur, section: arts plastiques 28.06.1984	22.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Agrégée de l'enseignement secondaire inférieur
PONOMARJOVA Natalja 01.03.1976 Moscou russe	l'Université d'Etat nommée d'après M.V. Lomonosov de la ville de Moscou la qualification d'orientaliste, spécialiste en pays et culture africaine, traductrice/interprète de/vers la langue indonésienne, spécialisation: orientalisme, études de l'Afrique 25.06.2003	20.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'un diplôme d'orientaliste, spécialiste en pays et culture africaine, traductrice/interprète de/vers la langue indonésienne
PONSAINT Olivier 01.02.1974 Thionville française	l'Ecole Supérieure des Travaux Publics de Metz le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Supérieure des Travaux Publics de Metz, spécialité: travaux de la construction 18.12.1998	14.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Ingénieur
POTTHOFF Helmut 25.12.1955 Leverkusen allemande	la 'Rheinische Friedrich-Wilhelms-Universität Bonn' le 'akademischer Grad Diplom-Psychologe' 11.10.1983	28.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	'Diplom-Psychologe'

POUGET Perrine 06.03.1980 Toulouse française	l'Audencia Nantes Ecole de Management le diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Nantes 29.10.2004	01.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'un diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Nantes
PROBST Pierre 05.05.1979 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagoge' 01.02.2008	18.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Diplom-Pädagoge'
PROKINA Elena 16.01.1964 Odessa (Russ) russe	le Conservatoire National Rimski-Korsakov de la Ville de Saint-Pétersbourg la qualification de cantatrice d'opéra et de concert, professeur de chant 20.06.1988	16.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	Titulaire d'un diplôme de cantatrice d'opéra et de concert et d'un diplôme d'enseignement de chant
PROKOPCHUK Alexander 26.12.1977 Tadjikistan russe	l'Université Nationale et Capodistrienne d'Athènes le diplôme de post-graduat en science politique et sociologique 04.12.2007	16.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	Titulaire d'un post-graduat en science politique et sociologie
PROKOPCHUK Alexander 26.12.1977 Tadjikistan russe	l'Université d'Etat 'M.V. Lomonosov' de Moscou la qualification d'historien, enseignant d'histoire avec connaissance de la langue anglaise en matière d'histoire 20.06.2000	30.01.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'un diplôme d'enseignement d'histoire
PROMETTI Sabrina 07.01.1987 Luxembourg italienne	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de licence en droit-économie-gestion, mention: droit 17.06.2008	27.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une licence en droit-économie-gestion, mention: droit

PROROK Johan 31.10.1974 Aix-en-Provence française	l'Université Paris II le diplôme de master en droit, mention: droit des affaires, spécialité: droit bancaire et financier, à finalité professionnelle 13.10.2006	01.12.2008 02.12.2008 09.12.2008	Master en droit, mention: droit des affaires
PRUNA Sorin Ninel 27.06.1972 Babadag (Rou) roumaine	l'Université Ecologique de Bucarest le diplôme de licencié ès sciences juridiques, spécialité droit .02.2008	30.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Licencié ès sciences juridiques
PUDER Fenja 06.03.1975 Göttingen allemande	le 'Ministerium der Justiz - Landesprüfungsamt für Juristen - Rheinland-Pfalz' la 'Erste Juristische Staatsprüfung' 02.08.1999	16.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'une 'Erste Juristische Staatsprüfung'
PÜTZ Carole 18.08.1979 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad einer Magistra Artium (M.A.) in Geographie' 11.07.2008	12.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Magistra Artium'
QALAM Someya 25.10.1967 Ixelles belge	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales (ICHEC) - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et financières 29.06.1990	29.01.2008 04.03.2008 11.03.2008	Licenciée en sciences commerciales et financières
QALAM Someya 25.10.1967 Ixelles belge	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales (ICHEC) - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et financières 29.06.1990	26.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Licenciée en sciences commerciales et financières

QUAST Paul Walter 13.11.1955 Köln allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Psychologe' 30.06.1986	18.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Diplom-Psychologe'
QUINTAS José 26.07.1965 Lavradio portugaise	la 'Universidade Técnica de Lisboa' le diplôme de licence en ingénierie mécanique 02.03.1993	05.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une licence en ingénierie mécanique
QUIQUEREZ Alexandre 09.05.1981 Troyes française	l'Université Paris II le diplôme de master en droit, mention: droit privé, spécialité: droit de la propriété littéraire, artistique et industrielle à finalité recherche 18.09.2006	15.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Master en droit, mention: droit privé
QUIROGA ARGUELLES Nuria 13.04.1977 Bruxelles espagnole	l'Institut Supérieur d'Architecture de la Communauté Française - La Cambre - Bruxelles le grade d'architecte 26.01.2001	14.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Architecte
RABOLD Eva 18.03.1977 Malsch allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Umweltwissenschaftlerin' 07.08.2003	11.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Diplom-Umweltwissenschaftlerin'
RACZKIEWICZ-PLATEK Katarzyna 14.09.1981 Sosnowiec polonaise	l'Université de Silésie, Katowice le titre de magister en pédagogie, domaine: pédagogie de la resocialisation et de la prophylaxie sociale 08.06.2005	15.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Magister en pédagogie

RADELET Sébastien 04.04.1978 Liège-Rocourt belge	les Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège le grade de licencié en sciences commerciales et financières, option: finances 14.09.2002	18.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Licencié en sciences commerciales et financières
RAFFOUL Michel 09.11.1951 Accra (Ghana) française	'The American University of Beirut' le grade de 'Bachelor of Arts in Economics' 31.10.1974	09.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Bachelor of Arts in Economics'
RAGHEBOOM Hélène 10.04.1981 Les Lilas française	la 'Lunds Universitet' le grade de 'Master of International Human Rights Law' 29.04.2008	08.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Master of International Human Rights Law'
RAMCILOVIC Dina 26.09.1984 Berane (Monténégro) monténégrine	l'Université Robert Schuman - Strasbourg le diplôme de licence en droit et études européennes 17.07.2008	07.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une licence en droit et études européennes
RAMOS DELGADO Alcinda 25.11.1972 Cap Vert capverdienne/port.	la 'Universidade de Trás-os-Montes e Alto Douro' le diplôme de licence en récréation, loisirs et tourisme 27.09.2007	07.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	Titulaire d'une licence en récréation, loisirs et tourisme
RAMOS HERMAN Ignacio 20.02.1970 Santiago de Chile espagnole	la 'Eidgenössische Technische Hochschule Zürich' le 'Diplom als Elektroingenieur' 22.04.1996	08.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Ingénieur

RAMSOHOK Hema 17.09.1979 île de Maurice mauricienne	la 'University of London' le grade de 'Bachelor of Laws with Third Class Honours' 01.08.2003	13.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Bachelor of Laws'
RAQUIN Yves 02.04.1950 St Christophe en Brionnais française	le Ministère des Universités, Paris le diplôme d'expertise comptable 18.12.1978	08.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'un diplôme d'expertise comptable
RASSEL Gilles 29.09.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de maîtrise en sciences et technologies, mention: informatique 12.07.2007	03.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une maîtrise en sciences et technologies, mention: informatique
RASSEL Gilles 29.09.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de licence en sciences et technologies, mention: informatique 23.10.2006	03.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une licence en sciences et technologies, mention: informatique
RASSEL Gilles 29.09.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de master sciences et technologies, à finalité professionnelle, mention informatique, spécialité: systèmes d'informations professionnels 25.09.2008	18.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Master en sciences et technologies, mention: informatique
RAUBER Christophe 25.02.1978 Neunkirchen allemande	la 'Universität des Saarlandes' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann' 16.10.2003	18.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	'Diplom-Kaufmann'

RAUDIN Jérôme 04.03.1972 Le Chesnay française	'The HEC School of Management - Paris' le grade de 'Master of Business Administration' 18.05.2004	24.09.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Master of Business Administration'
RAUTIAINEN MÚRIAS Samuel 06.07.1986 Bruxelles portugaise/finlandaise	la 'University of Southampton' le grade de 'Bachelor of Science in the Social Sciences with Second Class Honours (Upper Division) in Economics and Management Sciences' 29.06.2007	17.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	'Bachelor of Science in the Social Sciences in Economics and Management Sciences'
RAZZAK Youssef 14.05.1984 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en sciences politiques, orientation: relations internationales 21.04.2008	06.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Licencié en sciences politiques
REBROVA Olena 15.09.1978 Kharkov ukrainienne	l'Université Economique Nationale de Kiev la qualification de maître de management bancaire, spécialité: art bancaire 30.09.2000	22.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Magistère en management bancaire
REBROVA Olena 15.09.1978 Kharkov ukrainienne	l'Université Economique Nationale de Kiev la qualification de bachelier ès finances et crédit et de professeur d'économie 10.12.1999	22.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Bachelier ès finances et crédit
RECKINGER Anne-Marie 30.01.1984 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de master en sciences, à finalité recherche, mention: chimie et biologie 23.07.2008	11.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Master en sciences, mention: chimie et biologie

RECKINGER Rachel 14.02.1976 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS) - Paris le diplôme de docteur en sociologie 17.03.2008	01.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Docteur en sociologie
REDING Daniel 05.10.1979 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann' 25.10.2007	14.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Diplom-Kaufmann'
REGENT Alain 23.07.1949 Vesoul française	l'Université de Besançon le diplôme de licence en droit 05.05.1976	13.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'une licence en droit
REICH Arne 07.10.1963 Wiesbaden allemande	la 'Technische Hochschule Darmstadt' le 'Grad eines Diplomingenieurs (Dipl.-Ing.) in der Studienrichtung Allgemeiner Maschinenbau' 06.04.1995	30.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Ingénieur
REICHELT Armin 21.05.1965 Eupen belge	l'Université de l'Etat à Liège le grade d'ingénieur civil des constructions 14.09.1990	01.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Ingénieur
REINERTZ Udo Alfred 05.03.1971 St.Vith belge	l'Institut Sainte-Marie, Liège le titre de gradué en comptabilité, option: fiscalité 27.06.1991	28.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Gradué en comptabilité
REISEN Daniel 04.08.1975 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Dijon le diplôme de docteur de l'Université de Dijon en sciences de la vie 29.03.2004	07.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Docteur de l'Université de Dijon en sciences de la vie

REISEN Mireille 25.10.1972 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Henri Poincaré - Nancy 1 le diplôme de maîtrise de mathématiques, mention: ingénierie mathématique 11.02.1999	22.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'une maîtrise de mathématiques
REISS Pascal 13.06.1984 Metz française	l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Metz le diplôme de master sciences et technologies à finalité professionnelle, mention: gestion des projets, process, produits, spécialité: logistique et qualité (grade de master) 10.09.2007	07.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'un grade de master
REISS Pascal 13.06.1984 Metz française	l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Metz le titre d'ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Metz (grade de master/master's degree) 28.06.2007	07.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Ingénieur
REIX Bruno 06.10.1978 Bayonne française	la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Savoie - Groupe ESC Chambéry Savoie le diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Chambéry - études supérieures en management 12.07.2002	05.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Titulaire d'un diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Chambéry
REMESCH Steve 29.03.1978 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Neuchâtel le certificat d'études supérieures en journalisme et communication 19.10.2006	14.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'un certificat d'études supérieures en journalisme et communication
REMMEL Nikolaus 16.08.1969 Mettlach allemande	la 'Fachhochschule Rheinland-Pfalz' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Bauingenieurwesen' 04.10.1995	28.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Diplom-Ingenieur (FH)'

REMOUCHAMPS Pascal 28.11.1963 Liège belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en sciences économiques 14.10.1988	03.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Licencié en sciences économiques
RENAUD Stessy 10.04.1982 Messancy belge	la Haute Ecole Catholique du Luxembourg a.s.b.l. - Blaise Pascal - Arlon le grade de bachelier en comptabilité, option: gestion 22.06.2005	07.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Bachelier en comptabilité
RENSON Andrew Lester 10.11.1984 Bastogne belge	l'Université de Liège le grade de licencié en histoire de l'art et archéologie 12.09.2008	19.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Licencié en histoire de l'art et archéologie
REUTER Laurence 22.10.1981 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Albert-Ludwigs-Universität Freiburg im Breisgau' le 'akademischer Grad Diplom-Psychologin' 03.04.2008	28.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Diplom-Psychologin'
REUTER Nathalie 17.10.1971 Echternach luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en journalisme et communication 23.10.1996	07.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Licenciée en journalisme et communication
REUTER Nathalie 17.10.1971 Echternach luxembourgeoise	'The Open University' le grade de 'Master of Business Administration' 31.07.2006	07.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Master of Business Administration'
REUTLER Friedrich 03.01.1951 Völklingen allemande	la 'Fachhochschule des Saarlandes' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur im Fachbereich Maschinenbau' 23.04.1980	19.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Diplom-Ingenieur (FH)'

REYTER Corinne 30.05.1971 Mont-Saint-Martin française	l'Académie de Paris le diplôme supérieur d'arts appliqués 25.06.1993	16.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	Titulaire d'un diplôme supérieur d'arts appliqués
RIAZANOVA Elena 12.02.1969 Kychtym belge	l'Institut Pédagogique d'Etat de Tcheliabinsk la qualification et le titre d'enseignant de chimie et de biologie à l'école secondaire dans la spécialité chimie-biologie 29.06.1991	29.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	Titulaire d'un diplôme d'enseignement de chimie et de biologie à l'école secondaire
RIBEIRO Fernando 13.08.1968 Carrazeda de Ansiaes (P) luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en politique économique et sociale 25.09.2008	27.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Licencié en politique économique et sociale
RIBEIRO FERNANDES Isabel Maria 09.08.1977 Luxembourg portugaise	l'Université de Coimbra le diplôme de licence en lettres modernes (études françaises et allemandes) - orientation: didactique des langues 04.06.2004	21.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'une licence en lettres modernes (études françaises et allemandes)
RIBEIRO PEREIRA Catarina 19.02.1981 Luxembourg portugaise	la 'Escola Superior de Educação do Instituto Politécnico de Viana do Castelo' le diplôme de licence en éducation de l'enfance 09.07.2008	29.10.2008 02.12.2008 09.12.2008	Titulaire d'une licence en éducation de l'enfance
RICHARD Philippe 06.08.1965 Orleons (F) française	l'Ecole française d'Electronique et d'Informatique (EFREI) - Paris le titre d'ingénieur diplômé EFREI 15.06.1990	15.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Ingénieur

RIEL Melvin 07.09.1969 Carigara Leyte (PHL) philippine	le 'Leyte State College' le grade de 'Bachelor of Arts, major: Social Science' 16.03.1991	15.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Bachelor of Arts in Social Science'
RIES Thorsten 08.10.1972 Simmern allemande	'The Open University' le grade de 'Master of Science in Science' 31.12.2005	29.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	'Master of Science in Science'
RIMBAU HERNANDEZ Francisca 07.12.1957 Grenade espagnole	la 'Universidad de Granada' le titre de 'Licenciada en Traducción e Interpretación' 11.10.1995	07.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Licenciada en Traducción e Interpretación'
RINGS Marco 12.03.1971 Trier allemande	la 'Fachhochschule Trier' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Bauingenieurwesen, Studienschwerpunkt: Wasserwesen und Umweltschmutz' 04.08.1997	21.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Diplom-Ingenieur (FH)'
RINNEN Michel 05.05.1980 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Industrielle et Commerciale de la Ville d'Arlon - Institut des Cadres et de Promotion Sociale, Mirwart le grade d'éducateur spécialisé 15.10.2008	28.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Educateur spécialisé
RION Eric 05.11.1972 Leuven belge	l'Institut Supérieur Industriel Catholique du Luxembourg, Arts & Métiers - Pierrard, Virton le grade d'ingénieur industriel, section électromécanique 25.06.1994	19.12.2007 22.01.2008 29.01.2008	Ingénieur industriel

RISCH Jeff 20.12.1979 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Fachhochschule Kaiserslautern' le 'Diplomgrad Diplom-ingenieur (FH) im Studiengang Maschinenbau' 13.05.2004	08.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	'Diplom-Ingenieur (FH)'
RISCH Michèle 11.03.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Albert-Ludwigs-Universität Freiburg im Breisgau' le 'akademischer Grad eines Magister Artium (M.A.) im 1. Hauptfach: Provinzialrömische Archäologie, 2. Hauptfach: Alte Geschichte' 30.06.2008	16.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Magister Artium'
RIVERA FERREYRA Jacqueline 08.12.1962 Santo Domingo dominicaine	la 'Universidad de la Tercera Edad, Santo Domingo' le grade de 'licenciada en Psicologia, mención: Clínica' 26.08.2005	27.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Licenciada en Psicologia'
ROBINSON Gavin Lochhead 12.10.1984 Dundee (Ecosse) écossaise/britannique	la 'University of Edinburgh - College of Humainities and Social Science' le grade de 'Bachelor of Laws with Second Class Honours (Division One)' 22.06.2006	25.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	'Bachelor of Laws'
ROCCA Françoise 03.03.1969 Liège belge	l'Institut Supérieur d'Architecture Intercommunal - Institut Lambert Lombard, Liège le grade d'architecte 11.09.1998	25.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Architecte
ROCHA DE VASCONCELOS ESTEVES José Pedro 04.05.1955 Lisbonne portugaise	la 'Universidade de Lisboa' le diplôme de licence en droit 28.02.1983	12.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'une licence en droit

ROCHAT Lia 16.07.1972 Seoul (Corée) française	l'Université Paris IX le diplôme d'études supérieures spécialisées de management de l'immobilier (grade de master) . .2003	10.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'un grade de master
ROCK Annick 16.07.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc - Bruxelles le grade d'architecte 08.07.2005	17.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Architecte
ROD Danielle 17.09.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Sherbrooke le grade de maître en éducation (M.Éd.) 22.12.2006	14.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	Maître en éducation
RODE Joseph 03.01.1961 Tenneville belge	l'Institut Supérieur Industriel Catholique du Luxembourg - Arts&Métiers - Pierrard - Virton le grade d'ingénieur industriel, section: électromécanique 28.06.1986	25.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Ingénieur industriel
RODER Daniel 24.04.1973 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Chemiker (Dipl.-Chem.)' 14.08.2000	02.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Diplom-Chemiker'
RODIONOVA Larissa 21.06.1966 Ulianovsk (Russ) russe	l'Institut de la Culture Physique de P.F. Lesgafte de Leningrad la qualification de professeur-entraîneur de la gymnastique artistique 03.07.1987	01.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'un diplôme d'enseignement en gymnastique artistique

RODRIGUEZ BIELSA Eva 19.11.1976 Huesca espagnole	la 'Universidad de Zaragoza' le grade de licenciée en droit 15.09.2000	02.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Licenciée en droit
ROESER Jil Mady Pascale 23.07.1985 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paris 1 - Panthéon - Sorbonne le diplôme de licence en droit, sciences politique et sociales, mention: droit 04.12.2007	09.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une licence en droit, sciences politique et sociales, mention: droit
ROETTGERS Gérard 20.09.1968 Ettelbruck luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagoge' 07.09.2007	03.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	'Diplom-Pädagoge'
ROLLET Cyril 19.08.1986 Saint-Jean-De-Braye française	l'Université de Versailles-Saint-Quentin le diplôme de maîtrise en droit, sciences de gestion, science politique, mention: droit public 04.06.2008	22.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une maîtrise en droit, sciences de gestion, science politique, mention: droit public
ROLLINGER Daniel 04.12.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Fachhochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (FH) im Fachbereich Bauingenieurwesen' 30.04.2008	05.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Diplom-Ingenieur (FH)'
ROMAN Rudi 01.12.1977 Rocourt belge-italienne	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège le grade d'ingénieur commercial 29.01.2001	24.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Ingénieur commercial

ROMAN Rudi 01.12.1977 Rocourt belge-italienne	l'Université de Liège - HEC Ecole de Gestion le grade de licencié en sciences commerciales 13.11.2006	24.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Licencié en sciences commerciales
ROOB Cornélie 29.02.1980 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin' 01.07.2008	29.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Diplom-Pädagogin'
ROSE Jennifer 24.05.1984 Thionville française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de licence en sciences du langage 04.07.2005	14.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'une licence en sciences du langage
ROSE Jennifer 24.05.1984 Thionville française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de maîtrise en sciences des interactions humaines et sociales, mention: sciences du langage et didactique des langues 13.07.2006	14.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'une maîtrise en sciences des interactions humaines et sociales, mention: sciences du langage et didactique des langues
ROSS DAYVES José 26.04.1964 Bissau portugaise	la 'Humboldt-Universität zu Berlin' le 'akademischer Grad doctor rerum agriculturarum (Dr. rer. agr.)' 07.08.2001	26.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Doctor rerum agriculturarum'
ROSSET Séverine 20.11.1981 Metz française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de master en sciences des interactions humaines et sociales, mention: psychologie, spécialité: psychologie de la santé et psychologie clinique à finalité professionnelle 22.01.2007	27.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Master en sciences des interactions humaines et sociales, mention: psychologie

ROSSIGNOL Anne 12.05.1981 Thionville française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de master en sciences des interactions humaines et sociales, mention: psychologie à finalité recherche 22.11.2006	30.10.2008 02.12.2008 09.12.2008	Master en sciences des interactions humaines et sociales, mention: psychologie
ROTHER Peter 30.06.1944 Altbischofstal allemande	la 'Fachhochschule des Landes Rheinland-Pfalz' la 'staatliche Bezeichnung Diplom-Ingenieur (FH - staatlich nachdiplomiert -) in dem Ausbildungsgang Hochbau' 25.01.1967	21.05.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Diplom-Ingenieur (FH - staatlich nachdiplomiert)'
ROUDYKH Natalia 16.07.1966 G. Angarsk (Russ) russe	l'Ecole Supérieure de Commerce Soviétique F.Engels de Leningrad la qualification d'économiste 24.06.1992	02.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'un diplôme d'économiste
ROUSSIAU Christian 30.12.1970 Renaix belge	l'Institut Supérieur Industriel Catholique du Hainaut - Mons le grade d'ingénieur industriel, section: chimie 09.09.1993	07.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	Ingénieur industriel
RUIZ PARRA Silvia 08.06.1981 Albacete espagnole	la 'Universidad de Sevilla' le titre de 'licenciada en derecho' 10.10.2005	03.12.2007 22.01.2008 29.01.2008	'Licenciada en Derecho'
RÜNNENBURGER Thomas 21.02.1973 Bendorf allemande	la 'Fachhochschule Trier' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Architektur' 29.01.2003	18.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Diplom-Ingenieur (FH)'

RUPPERT Marc 30.04.1984 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Marc Bloch - Strasbourg le diplôme de maîtrise dans le domaine langages, cultures et sociétés, mention: sciences historiques: formation des mondes européens 01.07.2008	03.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une maîtrise en langages, cultures et sociétés, mention: sciences historiques
RUTLEDGE Diana 24.02.1982 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Northeastern University - Boston, Massachusetts' le grade de 'Bachelor of Science in Business Administration' 30.04.2005	10.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	'Bachelor of Science in Business Administration'
SABERIN Vahid 07.07.1980 Ettelbruck luxembourgeoise	l'Institut Supérieur d'Architecture de la Communauté Française - La Cambre - Ixelles le grade d'architecte 20.10.2006	28.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Architecte
SACHAU Jürgen 15.10.1957 Wilster/Holstein allemande	la 'Gesamthochschule Kassel - Universität' le 'Grad eines Doktor-Ingenieurs (Dr.-Ing.)' 10.12.1992	25.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Doktor-Ingenieur'
SAFFOURI Hind 14.01.1968 Jérusalem jordanienne	la 'Birzeit University' le grade de 'Bachelor of Arts majoring in Sociology, minor Psychology' 21.02.1994	16.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Bachelor of Arts in Sociology'
SAFFOURI Hind 14.01.1968 Jerusalem (IL) jordanienne	la 'Amman Arab University for Graduate Studies' le grade de 'Master in Special Education' 26.02.2007	10.07.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Master in Special Education'

SAINT-MARTIN Bruno 17.08.1964 Montauban française	le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Paris le diplôme d'expertise comptable 28.02.1994	09.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'un diplôme d'expertise comptable
SALENTINY Alain 18.10.1980 Ettelbruck luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme de maîtrise en droit, économie, gestion, mention: économie appliquée 16.07.2008	13.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une maîtrise en droit, économie, gestion, mention: économie appliquée
SALICETI Christian 22.07.1957 Marseille française	le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, Paris le diplôme d'expertise comptable 08.10.1991	08.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'un diplôme d'expertise comptable
SALZARD Audrey 16.05.1987 Metz française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de licence en droit-économie-gestion, mention: droit 27.08.2008	20.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'une licence en droit-économie-gestion, mention: droit
SAMIH Naima 01.01.1976 Beni Mellal (Mar) marocaine	l'Université Cadi Ayyad - Beni Mellal le diplôme de licence ès lettres, option: langue et littérature anglaises, spécialité: linguistique 29.06.2001	04.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	Titulaire d'une licence ès lettres
SANAVIA Laurent 06.02.1974 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Waseda University' le grade de 'Master of Business Administration' 15.09.2007	31.01.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Master of Business Administration'

SANDER Michael 22.10.1969 Hermannstadt/Siebenb. allemande	la 'Fachhochschule Karlsruhe' le 'Hochschulgrad Diplom-Ingenieur (Fachhochschule) (Dipl.-Ing.(FH)) im Studiengang Architektur' 13.06.2002	01.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Architecte
SANDOE-METZNER Berit 29.11.1956 Skogn (Norwegen) allemande	la 'Universität des Sarlandes' le 'akademischer Grad Diplom-Psychologin' 12.06.1992	17.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Diplom-Psychologin'
SANTANDER Jean-Marie 30.07.1951 Boulhaut française	le Conservatoire National des Arts et Métiers - Paris le diplôme d'ingénieur du Conservatoire National des Arts et Métiers 07.05.1982	28.05.2008 08.07.2008 15.07.2008	Ingénieur
SANTECECCHI Filippo 22.03.1974 Frosinone italienne	la 'Università degli Studi Roma Tre' le diplôme de 'laurea di dottore in economia e commercio indirizzo aziendale' 06.04.2001	12.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'une 'laurea di dottore in economia e commercio'
SANTOS Ines 15.10.1982 Oeiras portugaise	la 'Escola Superior de Tecnologia Barreiro - Instituto Politécnico de Setúbal' le diplôme de 'Licenciatura em Engenharia Civil' 11.07.2008	06.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'une 'Licenciatura em Engenharia Civil'
SANTOS PINTO Jandir Amadeu 26.11.1979 Cabo Verde portugaise	le 'Instituto Politécnico de Beja' le diplôme de licence en génie alimentaire 04.10.2007	09.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	Titulaire d'une licence en génie alimentaire

SAR Baïdy 20.10.1979 Thies (SN) sénégalaise	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de licence en sciences humaines, arts et culture, mention: échanges internationaux . .2006	20.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une licence en sciences humaines, arts et culture, mention: échanges internationaux
SAR Baïdy 20.10.1979 Thies (SN) sénégalaise	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de maîtrise en civilisations et langues, mention: histoire, musicologie, mémoire, patrimoine 19.06.2008	20.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une maîtrise en civilisations et langues, mention: histoire, musicologie, mémoire, patrimoine
SARDI Paolo 12.01.1975 Alessandria italienne	la 'Università Commerciale Luigi Bocconi - Milano' le diplôme de 'laurea di dottore in economia aziendale' 28.10.1999	04.03.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'une 'laurea in economia aziendale'
SARIHAN Mousa 20.02.1975 Charleroi belge	l'Université de Mons-Hainaut le grade d'ingénieur de gestion 29.09.1999	24.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Ingénieur de gestion
SARKISIANTS Inga Leonidovna 03.11.1963 Grozny (Russ) néerlandaise	le 'Leningrad Hydrometeorological Institute, St. Petersburg' la qualification d'ingénieur météorologique 20.06.1990	03.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Ingénieur météorologue
SARTORI Véronique 16.11.1981 belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en sciences de la famille et de la sexualité Namur 09.09.2004	13.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	Licenciée en sciences de la famille et de la sexualité

SARUUL Batzana 09.01.1978 Ulaanbaatar mongole	'The National University of Mongolia, Ulaanbaatar' le grade de 'Bachelor of Business Administration (BBA) in Finance' 15.06.2005	01.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Bachelor of Business Administration'
SAUER Catherine 25.02.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Montréal le diplôme de maîtrise en éducation (M.Éd.), option: intervention éducative 10.01.2008	21.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une maîtrise en éducation
SAUER Charlotte 23.07.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville le diplôme d'Etat d'architecte (grade de master) 06.07.2007	15.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	Architecte
SAUTER Julia Sophie 09.01.1983 Bonn allemande	le 'Gemeinsames Juristisches Prüfungsamt der Länder Berlin und Brandenburg' la 'Erste Juristische Prüfung' 05.09.2008	19.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'une 'Erste Juristische Prüfung'
SAUVAGE Grégory 13.09.1974 Louvain belge	l'Université de Liège le grade de licencié et maître en administration des affaires, orientation: finance, banque, assurances 17.09.1999	23.05.2008 08.07.2008 15.07.2008	Licencié et maître en administration des affaires
SAVA Ana 04.07.1976 Tulcea roumaine	l'Université de Craiova le diplôme de licence en économie, spécialisation: finance et comptabilité 03.05.2001	26.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une licence en économie

SAYAGH Tanya 09.11.1987 Tours française	l'Université Robert Schuman - Strasbourg le diplôme de licence en droit et études européennes 03.07.2008	04.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Titulaire d'une licence en droit et études européennes
SCHAEFFER Jacqueline 19.09.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Aix-Marseille 3 le diplôme de maîtrise de sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise . .2004	08.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
SCHAEFFER Nathalie 18.06.1973 Sarreguemines française	l'Université de Metz le diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises' (grade de master-master's degree) . .2002	25.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'un grade de master
SCHAEFFER Nathalie 18.06.1973 Sarreguemines française	l'Université Nancy 2 le diplôme de master informatique, sciences cognitives et applications, à finalité recherche, mention informatique, spécialité services distribués et réseaux de communication 26.06.2007	25.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Master informatique, sciences cognitives et applications, mention: informatique
SCHAEFFER Nathalie 18.06.1973 Sarreguemines française	l'Université Nancy 2 le diplôme d'études approfondies en sciences de la gestion (grade de master - master's degree) . .2004	25.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'un grade de master
SCHAEFFER Nathalie Michèle Eliane 18.06.1973 Sarreguemines française	l'Université Nancy 2 le master en informatique, sciences cognitives et applications à finalité recherche, mention: informatique, spécialité: services distribués et réseaux de communication 26.06.2007	20.12.2007 22.01.2008 29.01.2008	Master en informatique, sciences cognitives et applications, mention informatique

SCHÄFER Martin 09.09.1980 Daun allemande	la 'Fachhochschule Mainz' le 'Diplomgrad Diplom-Betriebswirt (FH) im Fachbereich III: Wirtschaftswissenschaften, Studiengang: Krankenhauswsen, Gesundheits- und Sozialökonomie' 15.07.2008	28.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Diplom-Betriebswirt (FH)'
SCHALLER Hans-Jürgen 26.06.1953 Siegburg allemande	la 'Fachhochschule des Landes Rheinland-Pfalz' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) in der Studienrichtung Architektur' 08.07.1977	03.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	Architecte
SCHARLL Geoffrey 07.07.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Montpellier 3 le diplôme de master en territoires et sociétés, à finalité professionnelle, mention: aménagement et développement, spécialité: les territoires de l'urbain: aménagement et conduite de projet . .2008	22.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Master en territoires et sociétés, mention: aménagement et développement
SCHARLL Geoffrey 07.07.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Montpellier 3 le diplôme de licence en sciences de l'homme et de la société, mention: géographie 06.03.2007	22.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'une licence en sciences de l'homme et de la société, mention: géographie
SCHARLL Romaine 06.11.1982 Ettelbruck luxembourgeoise	la 'Fachhochschule Trier' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieurin (FH) in dem Studiengang Architektur' 30.01.2008	31.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Architecte
SCHARTZ Stéphanie 26.05.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la Haute Ecole de la Province de Liège André Vésale le grade de diplômé de spécialisation en diététique sportive 23.06.2008	19.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Diplômée de spécialisation en diététique sportive

SCHEER Anne Catherine 07.07.1983 Trèves luxembourgeoise	'The University of Sussex' le grade de 'Bachelor of Arts with Honours in English and Spanish first class' 20.07.2006	17.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Bachelor of Arts in English and Spanish'
SCHEER Anne Catherine 07.07.1983 Trèves luxembourgeoise	'The University of Sussex' le grade de 'Master of Arts in Nineteenth Century Literature and Culture with merit' 25.01.2008	17.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Master of Arts in Nineteenth Century Literature and Culture'
SCHEER Katharina 13.06.1980 Nordenham allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad einer Magistra Artium (M.A.) in Geographie' 09.06.2006	07.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Magistra Artium'
SCHEIDEN Kim 20.12.1983 Esch/Alzette luxembourgeoise	la 'Hogeschool Zuyd - Maastricht' le grade de 'Bachelor of Music, major: saxophone classic' 01.07.2008	23.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Bachelor of Music'
SCHEIER Victor 05.02.1957 Mersch luxembourgeoise	la 'Pädagogische Hochschule Heidelberg' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagoge (Dipl.-Päd.)' 04.12.2007	20.12.2007 22.01.2008 29.01.2008	'Diplom-Pädagoge'
SCHELINSKY Julie 14.09.1983 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de Master complémentaire en pharmacie hospitalière 01.07.2008	28.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Master complémentaire en pharmacie hospitalière

SCHENTEN Maité 28.07.1982 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of Kent' le grade de 'Bachelor of Arts with upper second class honours in English & American Literature and History & Theory of Art' 12.07.2005	28.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Bachelor of Arts in English & American Literature and History & Theory of Art'
SCHENTEN Maité 28.07.1982 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of Essex' le grade de 'Master of Arts in European Art from Renaissance to the 19th Century' 09.01.2007	28.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Master of Arts in European Art from Renaissance to the 19th Century'
SCHENTEN Véronique 16.01.1981 Ettelbruck luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en sciences biomédicales, orientation: sciences biomédicales expérimentales 07.09.2006	22.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Licenciée en sciences biomédicales
SCHERER Maria 21.03.1975 Illingen allemande	la 'Universität des Saarlandes' le 'akademischer Grad Diplom-Kauffrau' 15.10.1999	19.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Diplom-Kauffrau'
SCHERER Thomas 10.10.1979 Trier allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Informatiker' 31.03.2005	19.12.2007 22.01.2008 29.01.2008	'Diplom-Informatiker'
SCHEUREN Didier 08.11.1977 Saint Vith belge	la Haute Ecole de la Province de Liège Rennequin Sualem le grade d'ingénieur industriel, section: électricité, option: électronique 29.06.2000	26.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Ingénieur industriel

SCHILTZ Françoise Innes 17.05.1977 Luxembourg luxembourgeoise	la ‘University of Southampton’ le grade de ‘Doctor of Philosophy’ 29.06.2007	24.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	‘Doctor of Philosophy’
SCHILTZ Joëlle 08.12.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l’Université Strasbourg 2 le diplôme de maîtrise dans le domaine langages, cultures et sociétés, mention: arts: arts visuels . .2006	05.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d’une maîtrise dans le domaine langages, cultures et sociétés, mention: arts
SCHINTGEN Anne 03.07.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l’Université de Genève - Académie de Droit International Humanitaire et de Droits Humains - Institut de Hautes Etudes Internationales et du Développement le diplôme de maîtrise universitaire d’études avancées en droit international humanitaire 16.01.2008	15.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d’une maîtrise universitaire d’études avancées en droit international humanitaire
SCHINTGEN Anne 03.07.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l’Université Strasbourg III le diplôme de maîtrise de droit . .2005	28.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d’une maîtrise de droit
SCHINTGEN Anne 03.07.1982 Luxembourg luxembourgeoise	la ‘University of Glasgow’ le grade de ‘Master of Laws (LL.M.) with Commendation in International Law’ 01.12.2006	15.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	‘Master of Laws (LL.M.) in International Law’
SCHINTGEN Francis 14.06.1980 Esch/Alzette luxembourgeoise	l’Université de Grenoble 2 le diplôme de master en économie et gestion, mention: économie internationale et stratégie d’acteur: entreprises, état, organisations internationales, spécialité: stratégies économiques du sport et du tourisme 19.02.2008	04.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Master en économie et gestion, mention: économie internationale et stratégie d’acteur

SCHINTGEN Francis 14.06.1980 Esch/Alzette luxembourgeoise	l'Université de Grenoble 2 le diplôme de master dans le domaine économie et gestion, mention: systèmes d'information et d'organisation, spécialité: management des systèmes d'information et d'organisation à finalité professionnelle 19.03.2007	04.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Master en économie et gestion, mention: systèmes d'information et d'organisation
SCHINTGEN Martine 25.11.1976 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	l'Université de Sherbrooke le grade de maître en éducation (M.Éd.) 27.04.2001	16.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Maître en éducation
SCHINTGEN Noémie 22.12.1985 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Montpellier 1 le diplôme de licence en droit, économie, gestion, mention: sciences économiques 18.07.2008	31.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une licence en droit, économie, gestion, mention: sciences économiques
SCHLEICH Julien 08.05.1983 Thionville française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de master en sciences et technologies, mention: informatique, spécialisation: modélisation par le logiciel à finalité recherche 19.07.2007	17.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Master en sciences et technologies, mention: informatique
SCHLICK Marc 21.11.1964 Haguenau française	l'Université Strasbourg I le diplôme d'études approfondies en marchés des services en Europe . .1998	28.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies en marchés des services en Europe
SCHLICK Marc 21.11.1964 Haguenau française	le Conservatoire National des Arts et Métiers - Institut National de Formation des Cadres Supérieurs de la Vente (I.C.S.V.) le diplôme de l'Institut National de Formation des Cadres Supérieurs de la Vente, spécialité: mercatique-vente 09.07.1997	28.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'un diplôme de l'Institut National de Formation des Cadres Supérieurs de la Vente

SCHLIM Robert 11.05.1983 Aachen luxembourgeoise	la 'Universität zu Köln' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann (Dipl.-Kfm.) in dem Studiengang Betriebswirtschaftslehre' 14.12.2007	27.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Diplom-Kaufmann'
SCHLOTTKE Tobias 10.04.1967 Berlin allemande	la 'Technische Universität Berlin' le 'Grad Diplom-Ingenieur in der Studienrichtung Elektrotechnik' 23.12.1993	07.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Ingénieur
SCHLUNGS Jean-François 28.04.1981 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de maîtrise d'économie-gestion 26.09.2007	18.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'une maîtrise d'économie-gestion
SCHMID Martine 09.12.1979 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Fachhochschule Trier' le 'Diplomgrad Diplom-Betriebswirtin (FH), Studienschwerpunkt: Marketing' 02.11.2005	07.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	'Diplom-Betriebswirtin (FH)'
SCHMIDT Jesper 10.09.1975 Horsens danoise	la 'Aarhus School of Business' le 'graduate diploma in business administration and accounting' 20.12.2004	15.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	Titulaire d'un 'graduate diploma in business administration and accounting'
SCHMIDT Samuel 21.09.1984 Wasserburg (D) française	l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers (ENSAM), Paris le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers (grade de master) 17.07.2008	01.12.2008 02.12.2008 09.12.2008	Ingénieur

SCHMIT Jean-Paul 16.06.1946 Wiltz luxembourgeoise	l'Université de Nancy II le diplôme de licence ès sciences économiques, mention: informatique de gestion 21.06.1972	25.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	Titulaire d'une licence ès sciences économiques
SCHMIT Jean-Paul 16.06.1946 Wiltz luxembourgeoise	l'Université de Nancy II le certificat d'aptitude à l'administration des entreprises 23.06.1972	25.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	Titulaire d'un certificat d'aptitude à l'administration des entreprises
SCHMIT Michèle 25.07.1984 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Fachhochschule Köln-Cologne University of Applied Sciences' le 'akademischer Grad Bachelor of Arts (B.A.) im Studiengang Soziale Arbeit (Social Work)' 10.07.2008	26.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Bachelor of Arts, Soziale Arbeit'
SCHMIT Philippe 04.05.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne le grade de 'Master of Science MSc en Génie Civil (ing.civ.dipl.EPF)' 06.10.2007	08.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Ingénieur
SCHMIT Robert Guy 05.08.1972 Luxembourg luxembourgeoise	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales (ICHEC) - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et financières 25.09.1998	12.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Licencié en sciences commerciales et financières
SCHMIT Tom 28.08.1981 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Technische Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Architektur' 12.07.2007	27.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Architecte

SCHMITT Christoph 24.02.1968 Trier allemande	la ‘Fachhochschule Trier’ le ‘Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Architektur’ 02.06.1999	05.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	Architecte
SCHMITT Sandra 13.05.1982 Wadern allemande	la ‘Fachhochschule Trier’ le ‘Diplomgrad Diplom-Ingenieurin (FH) in dem Studiengang Innenarchitektur’ 25.01.2008	24.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	‘Diplom-Ingenieurin (FH)’
SCHMITT Stéphanie 15.04.1979 Maisons laffitte allemande	la ‘Universität des Saarlandes’ le ‘Diplom für Grenzüberschreitende deutsch-französische Studien’ 31.10.2002	07.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d’un ‘Diplom für Grenzüberschreitende deutsch-französische Studien’
SCHMITZ Marny 10.06.1985 Luxembourg luxembourgeoise	l’Université Paris 1 - Panthéon - Sorbonne le diplôme de licence en droit, sciences politiques et sociales, mention: droit 04.12.2007	27.05.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d’une licence en droit, sciences politiques et sociales, mention: droit
SCHMITZ Max 19.01.1984 Luxembourg luxembourgeoise	l’Université Catholique de Louvain le grade de licencié en histoire 07.09.2007	02.12.2008 02.12.2008 09.12.2008	Licencié en histoire
SCHMITZ Nicole 06.10.1962 Luxembourg luxembourgeoise	l’Université de Lausanne le diplôme de doctorat ès sciences 21.09.1994	09.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	Doctorat ès sciences

SCHMUCK Christian 07.01.1984 Dijon française	l'Université de Metz le diplôme de licence en sciences sociales appliquées au travail 25.11.1986	22.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une licence en sciences sociales appliquées au travail
SCHNEIDER Jessica 13.12.1978 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Lille III le diplôme de master en sciences humaines et sociales à finalité professionnelle, mention: psychologie, spécialité: neuropsychologie clinique, évaluation périchirurgicale et réhabilitation cognitive 06.04.2006	17.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	Master en sciences humaines et sociales, mention: psychologie
SCHNEIDER Margit 19.07.1960 Rockenhausen allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Psychologin' 02.04.1986	14.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	'Diplom-Psychologin'
SCHOCK François 27.01.1981 Luxembourg luxembourgeoise	le 'Management Center Innsbruck (MCI)' le 'akademischer Grad Magister (FH) für wirtschaftswissenschaftliche Berufe' 30.11.2007	07.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Magister (FH) für wirtschaftswissenschaftliche Berufe'
SCHOLTES Paul 09.11.1960 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de l'Etat à Liège le grade de licencié en science économique 07.10.1985	07.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	Licencié en science économique
SCHOLTUS Véronique 10.02.1963 Saint-Mard belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en politique économique et sociale 23.09.2008	24.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Licenciée en politique économique et sociale

SCHOMER Claude 07.03.1980 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Technische Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Elektrotechnik' 03.06.2005	26.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Ingénieur
SCHÖMER Klaus-Dieter Josef 20.07.1965 Hermeskeil allemande	la 'Fachhochschule Rheinland Pfalz' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Elektrotechnik' 21.05.1992	01.12.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Diplom-Ingenieur (FH)'
SCHOMMARZ Herman 20.11.1970 Amersfoort allemande	la 'University of Cape Town' le grade de 'Bachelor of Commerce' 10.12.1991	23.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Bachelor of Commerce'
SCHOMMARZ Herman 20.11.1970 Amersfoort allemande	la 'University of Cape Town' le 'postgraduate diploma in accounting' 07.12.1992	23.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'un 'postgraduate diploma in accounting'
SCHOMMERS Aloys 30.07.1959 Elsenborn belge	l'Université de Liège le grade d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur (orientation: initiation esthétique et histoire de l'art) 23.09.1993	08.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	Agrégé de l'enseignement secondaire supérieur
SCHOTT Stéphanie 25.10.1982 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	la Haute Ecole Léonard de Vinci, Woluwé-Saint-Lambert le grade de licenciée traducteur 28.06.2006	03.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Licenciée traducteur

SCHREIBER Emmanuel 01.06.1974 Bastogne belge	l'Institut Supérieur des Aumoniers du Travail - Seraing le titre de gradué en électromécanique 29.06.1995	27.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Gradué en électromécanique
SCHREIBER Franky 15.07.1983 Dudelange luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de master dans le domaine sciences, mention: espaces, sociétés, territoires, spécialité: aménagement, urbanisme et développement des territoires à finalité professionnelle 22.10.2007	25.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Master dans le domaine sciences, mention: espaces, sociétés, territoires
SCHREINEMACHERS Marcel 15.05.1968 Pétange luxembourgeoise	la 'Technische Universiteit Delft' le 'Titel Ingenieur in der Studienrichtung Elektrotechnik' 19.03.1992	15.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Ingénieur de l'Université Technique de Delft
SCHROEDER Christine 15.07.1979 Ettelbruck luxembourgeoise	l'Université de Metz - Institut Universitaire Professionnalisé le diplôme de maîtrise et le titre d'ingénieur-maître en sciences de gestion 26.03.2004	17.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'une maîtrise et ingénieur-maître en sciences de gestion
SCHROEDER Luc 25.02.1968 Verviers belge	l'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc de Wallonie - Liège le grade d'architecte . .1991	14.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Architecte
SCHULER Luc 28.09.1978 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain le grade de docteur en sciences (sciences biologiques) 17.12.2007	29.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	Docteur en sciences

SCHULLER Géraldine 10.11.1972 Esch/Alzette luxembourgeoise	la Haute Ecole Lucia de Brouckere - Institut Arthur Haulot le titre de gradué en relations publiques 30.06.1997	29.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	Graduée en relations publiques
SCHULLER Jean-Louis 06.09.1979 Luxembourg luxembourgeoise	le 'Royal College of Arts - National Film and Television School - London' le grade de 'Master of Arts Film and Television in Cinematography' 20.02.2008	08.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	'Master of Arts Film and Television'
SCHULZE Sabine 01.05.1971 Esch-sur-Alzette allemande	la 'Hogeschool van Arnhem en Nijmegen' le grade de 'Bachelor of Arts Therapies' 29.06.2007	16.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	'Bachelor of Arts Therapies'
SCHUMACHER Claudine 12.04.1982 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Psychologin' 12.09.2007	09.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	'Diplom-Psychologin'
SCHUMACHER Danielle 20.02.1962 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Ludwig Maximilians Universität München' le 'akademischer Grad eines Magister Artium (M.A.) in den Fächern Neuere Deutsche Literatur, Amerikanische Literaturgeschichte, Amerikanische Kulturgeschichte' 20.07.1989	11.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	'Magister Artium'
SCHUMMER Kathleen 01.05.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Montpellier 3 le diplôme de maîtrise en sciences de l'homme, des territoires et de la société, mention: psychologie 19.03.2007	15.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une maîtrise en sciences de l'homme, des territoires et de la société, mention: psychologie

SCHUMMER Kathleen 01.05.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Corse - Pascal Paoli le diplôme de master en sciences économiques et de gestion, à finalité professionnelle, mention: sciences du management, spécialité: ressources humaines 26.02.2008	15.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Master en sciences économiques et de gestion, mention: sciences du management
SCHWARZ Wolfgang 03.10.1966 Wadgassen allemande	la 'Fachhochschule für Bergbau Saarbrücken' le 'Grad Diplom-Ingenieur (FH) im Studiengang Bergtechnik' 14.10.1994	23.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Diplom-Ingenieur (FH)'
SCHWEICH Joé 15.12.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Marc Bloch - Strasbourg le diplôme de master en langages, cultures et sociétés, à finalité recherche, mention: arts, spécialité: arts visuels 17.07.2008	24.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Master en langages, cultures et sociétés, mention: arts
SCHWEINHEIM Guido 24.08.1968 Dahlem allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann' 02.04.2002	07.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Diplom-Kaufmann'
SCHWICKERATH Elmar 25.09.1971 Bitburg allemande	la 'AKAD Fachhochschule - Leipzig' le 'Hochschulgrad Diplom-Kaufmann (Fachhochschule)' 28.09.2007	29.12.2007 22.01.2008 29.01.2008	'Diplom-Kaufmann (FH)'
SCOMAZZON Leopold 15.03.1963 Thionville française	le Conservatoire National des Arts et Métiers le diplôme d'études supérieures techniques du Conservatoire National des Arts et Métiers, spécialité: informatique 28.01.2002	11.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures techniques informatique du CNAM

SCROCCARO Nathalie 24.07.1983 Thionville française	l'Université Bordeaux 2 le diplôme de master à finalité professionnelle, mention: psychologie, spécialité: psychologie clinique dans le domaine sciences humaines et sociales (grade de master - master's Degree) 04.12.2006	08.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Master dans le domaine sciences humaines et sociales, mention psychologie
SEDRATI Nordine 07.05.1971 Paris française	le 'Leicester Polytechnic' le grade de 'Bachelor of Engineering with Third Class Honours in Electronic Engineering' 22.06.1992	08.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	'Bachelor of Engineering'
SEEFELDT Katja 10.02.1981 Halle/Saale allemande	la 'Fachhochschule Merseburg' le 'akademischer Grad Diplom-Kulturpädagogin (FH) im Studiengang Kultur- und Medienpädagogik' 01.10.2003	20.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Diplom-Kulturpädagogin (FH)'
SEEL Markus 08.02.1969 Herborn allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann' 18.12.1998	16.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	'Diplom-Kaufmann'
SEGUIN Aurélien 18.03.1986 Dunkerque française	l'Université Paris II le diplôme de licence en droit, mention: droit 05.07.2007	29.05.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une licence en droit
SEIDEL Andrea 18.04.1978 Trier allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Kauffrau' 06.04.2004	27.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Diplom-Kauffrau'

SEIDEL Holger Dieter 29.09.1974 Stuttgart allemande	la 'Universität Stuttgart' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Architektur' 29.10.2004	11.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	Architecte
SEIDEL Yvonne 15.10.1961 Hindenburg allemande	la 'Fachhochschule Düsseldorf' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieurin (Dipl.-Ing.) in der Fachrichtung Ingenieurwesen' 08.02.1991	06.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Diplom-Ingenieurin (FH)'
SEMENOVA Galina 26.07.1977 Staraya /Novgorod (Russ) russe	l'Institut d'Etat de Service et d'Economie de Saint-Pétersbourg le qualification d'économiste en spécialité finances et crédits 30.01.2001	29.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'un diplôme d'économiste
SENHAUX Patrice 06.02.1957 Bayonne française	le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, Paris le diplôme d'expertise comptable 22.01.1991	15.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	Titulaire d'un diplôme d'expertise comptable
SENN Markus 14.07.1979 Bressanone italienne	la 'Universität Wien' le 'akademischer Grad Magister der Rechtswissenschaften (Mag.iur.)' 24.11.2005	30.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	'Magister der Rechtswissenschaften'
SERBAN Alexandra 08.05.1985 Sacele, Brasov roumaine	la 'Universität Bukarest' le diplôme de 'Lizenziat der Betriebswirtschaftslehre' .06.2008	25.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Lizenziat der Betriebswirtschaftslehre'

SEREDYNSKI Marcin 08.06.1979 Varsovie polonaise	l'Ecole Supérieure Polytechnique de Varsovie le titre de magister-ingénieur en macro-informatique, automatique et robotique, électronique et télécommunication dans le domaine d'informatique 28.06.2004	26.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Magister ingénieur
SEVEN Susi 13.11.1981 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Julius-Maximilians-Universität Würzburg' le 'akademischer Grad Magistra Artium (M.A.) in den Fächern Kunstpädagogik, Sonderpädagogik, Volkskunde' 26.02.2008	19.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	'Magistra Artium'
SEYWERT Jacques 30.10.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne le diplôme de 'Master of Science en Génie civil (ing.civ.dipl.EPF)' 09.04.2005	09.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Ingénieur
SEYWERT Jeff 01.08.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain le grade d'ingénieur de gestion 07.09.2007	04.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	Ingénieur de gestion
SHADIEV Olimjon 26.06.1973 Tashkent (UZB) ouzbèque	l'Institut d'Etat des Relations Internationales de Moscou la qualification de spécialiste en affaires internationales avec connaissance d'une langue étrangère 13.06.1996	27.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'un diplôme en affaires internationales
SHEN Mo 10.12.1983 Shanghai luxembourgeoise	l'Université Paris 1 - Panthéon - Sorbonne le diplôme de licence en droit, sciences politique et sociales, mention: droit 04.12.2007	03.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une licence en droit, sciences politique et sociales, mention: droit

SICILIANO Vittorio 26.05.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de maîtrise en droit, économie, sciences du management, mention: économie appliquée 17.06.2008	02.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une maîtrise en droit, économie, sciences du management, mention: économie appliquée
SIEBENALER Ben 24.02.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en sciences économiques 29.06.2006	15.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	Licencié en sciences économiques
SIEVERS Rainer 14.09.1953 Ringsberg allemande	la 'Fachhochschule Hannover' le 'Hochschulgrad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Milch- und Molkereiwirtschaft' 27.05.1983	13.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	'Diplom-Ingenieur (FH)'
SILVA NEGRINHO Humberto 27.04.1982 Luxembourg portugaise	l'Université de Liège - Ecole de Gestion - HEC le grade d'ingénieur de gestion 30.06.2008	02.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Ingénieur de gestion
SILVA RIBEIRO Suena 04.07.1969 Goiânia brésilienne	la 'Universidade Católica de Goiás' le grade de 'Bacharel em Psicologia' 28.02.2002	09.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Bacharel em Psicologia'
SIMACHIS Arghiris 09.06.1961 Valenii de Munte roumaine	l'Université de Bucarest le diplôme d'ingénieur dans le domaine géologie, spécialité: ingénieur en géologie et géophysique .06.1986	09.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Ingénieur en géologie

SIMARD Chantal 28.04.1965 Montmagny canadienne	l'Université de Montréal - Faculté de Médecine le grade de bachelière ès sciences (B.Sc.) en nutrition 02.02.1989	06.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Bachelière ès sciences en nutrition
SIMEN Martial 30.01.1974 Douala française	l'Université Clermont-Ferrand - I le diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en droit des affaires et fiscalité (GEFIRE) (grade de master - master's degree) . .2002	21.05.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'un grade de master
SIMEONOVA Kalina 01.10.1980 Radomir bulgare	l'Université de Rouen le diplôme de maîtrise, mention: management - comptabilité, contrôle, audit, dans le domaine économie, gestion 29.11.2005	31.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une maîtrise en économie, gestion, mention: management
SIMEONOVA Kalina 01.10.1980 Radomir bulgare	l'Université de Rouen le diplôme de maîtrise de sciences et techniques, spécialité: comptables et financières 29.11.2005	31.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une maîtrise de sciences et techniques comptables et financières
SIMEONOVA Kalina 01.10.1980 Radomir bulgare	l'Université de Rouen le diplôme de master, à finalité professionnelle, mention: management, spécialité: comptabilité, contrôle, audit, dans le domaine économie, gestion (grade de master - master's degree) 08.01.2007	31.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Master en économie, gestion, mention: management
SIMOENS Aurélien 27.09.1983 Arras française	l'Ecole Supérieure de Commerce de Rennes le diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Rennes (grade de master) 28.09.2007	26.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'un diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Rennes

SIMOES DUARTE Catarina 20.10.1980 Tondela portugaise	la Haute Ecole de Bruxelles (heb) - Institut Supérieur de Traducteurs et Interprètes (ISTI) le grade de licencié traducteur : option traduction multidisciplinaire 26.06.2003	04.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Licenciée traducteur
SIMON Annabella 24.07.1981 Berettyoujfalu (H) hongroise	la 'University of Pannonia, Veszprèm' le titre de 'Philologist and Teacher (MA) in French Language and Literature (master degree)' 18.06.2008	10.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Philologist and Teacher (MA) in French Language and Literature'
SIMON Fabien 16.10.1982 Ettelbruck luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en sciences politiques, orientation: relations internationales 14.09.2007	08.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Licencié en sciences politiques
SIMON Joëlle 24.05.1981 Bastogne belge	l'Institut d'Enseignement de Promotion Sociale - Libramont le titre de gradué en comptabilité 30.06.2004	21.05.2008 08.07.2008 15.07.2008	Graduée en comptabilité
SIMON Jürgen 12.01.1971 Neunkirchen allemande	la 'Hochschule für Technik und Wirtschaft des Saarlandes' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (FH) Dipl.-Ing. (FH) im Studiengang Architektur' 05.06.1998	12.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Architecte
SIMON Carole 02.03.1978 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en information et communication, spécialité communication des entreprises 16.10.2002	25.01.2008 04.03.2008 11.03.2008	Licenciée en information et communication

SIMONELLI Thierry 19.06.1967 Esch-Alzette luxembourgeoise	l'Université de Brest le diplôme de docteur en psychologie 18.03.2008	06.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	Docteur en psychologie
SIMONET Vaiana 26.04.1977 Dole française	l'Université d'Orléans le diplôme de licence professionnelle en réseaux et télécommunications, spécialité: extranet, intranet 14.10.2005	25.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une licence professionnelle en réseaux et télécommunications
SIMONET Vaiana 26.04.1977 Dole française	le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) - Paris le diplôme d'études supérieures techniques informatique (ingénierie et intégration informatique: systèmes d'information) 28.12.2006	25.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures techniques informatique
SISKOU Eleni 23.10.1984 Karditsa grecque	l'Université Démocrite de Thrace, Komotini - Faculté de Droit le diplôme de 'ptychio' en droit 19.09.2008	13.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Titulaire d'un 'ptychio' en droit
SKALIDI Maria 18.12.1980 Athènes grecque	l'Université du Pirée le titre de 'ptychio' de la science de gestion financière et bancaire 14.10.2004	09.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'un 'ptychio' de la science de gestion financière et bancaire
SKOVGAARD Michael 26.11.1974 Ronne (Dan) danoise	la 'Oxford Brookes University' le grade de 'Master of Science with distinction in Computer Science' 16.11.2005	18.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Master of Science in Computer Science'

SKOVGAARD Michael 26.11.1974 Ronne (Dan) danoise	la 'De Montfort University' le grade de 'Bachelor of Science (Honours) First Class in Computer Science' 25.06.1997	18.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Bachelor of Science in Computer Science'
SLAVKOVIK Marija 29.12.1979 Skopje macédonienne	la 'Libera Università di Bolzano' le diplôme de 'laurea specialistica in informatica' 16.10.2007	25.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'une 'laurea specialistica in informatica'
SLOBODNICU Ioana-Elena 10.05.1986 Fagaras roumaine	la 'Universitatea "Lucian Blaga" din Sibiu' le diplôme de licence en langages modernes appliquées, anglais-français .07.2008	22.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une licence en langages modernes appliquées
SMEETS Hadrien 15.09.1981 Luxembourg belge	l'Institut Supérieur d'Architecture Intercommunal Victor Horta de Bruxelles le grade d'architecte 27.06.2008	27.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Architecte
SMET Maarten 09.10.1975 Antwerpen belge	la 'Universiteit Antwerpen' le grade de licencié en sciences économiques appliquées 09.07.1998	11.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Licencié en sciences économiques appliquées
SMIDT Thorsten 20.06.1971 Lemgo allemande	la 'Universität Hamburg' le 'Titel Magister Artium' 27.10.1998	29.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Magister Artium'

SMIDT Thorsten 20.06.1971 Lemgo allemande	la 'Universität Hamburg' le 'Titel und Würde eines Doktors der Philosophie' 30.01.2002	29.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Doktor der Philosophie'
SMITH Lize 17.09.1975 Caledon (South Africa) sud-africaine	la 'University of Stellenbosch' le grade de 'Bachelor of Accountancy with Honours' .12.1997	27.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Bachelor of Accountancy'
SMOLEN Laurent 29.07.1971 Hayange française	l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble - Université des Sciences Sociales de Grenoble le diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble, section économique et financière 23.09.1993	17.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'un diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble
SOHNE Estelle Marie Terese 06.10.1976 Accra (GH) ghanéenne	la 'Columbia University in the City of New York' le grade de 'Doctor of Law' .05.2004	10.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Doctor of Law'
SOLODOVNIKOVA Irina Vladmirovna 08.01.1982 Susuman (Russ) russe	l'Université Technique d'Etat d'Altaï de I.I. Polzounov, Barnaoul la qualification de spécialiste en services et tourisme, spécialisation: services socioculturels et touristiques 17.06.2004	15.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	Titulaire d'un diplôme de spécialiste en services et tourisme
SOLVI Marc 01.04.1952 Differdange luxembourgeoise	l'Université de l'Etat à Liège le grade d'ingénieur civil métallurgiste 20.07.1976	15.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Ingénieur

SONGNABA Wennessongde 08.06.1979 Strasbourg française	l'Université Strasbourg III le diplôme de maîtrise d'administration économique et sociale, mention: administration et gestion des entreprises 28.06.2001	05.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	Titulaire d'une maîtrise d'administration économique et sociale
SOOMAN Heigo 25.05.1974 Tallinn estonienne	le 'Estonian Institute of Humanities' le grade de 'Baccalaureus Artium in Romance Philology' 28.08.2000	16.08.2007 09.09.2008 16.09.2008	'Baccalaureus Artium in Romance Philology'
SOREILLE Jonathan 18.01.1979 Liège belge	les Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège le grade de licencié en sciences commerciales 14.09.2004	13.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Licencié en sciences commerciales
SORIOT Emilie 05.01.1981 Thionville française	l'Ecole Supérieure de Gestion - Paris le diplôme de master d'audit et contrôle de gestion 25.01.2005	18.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Master d'audit et contrôle de gestion
SORIOT Emilie 05.01.1981 Thionville française	l'Université Strasbourg 1 le diplôme de maîtrise et le titre d'ingénieur-maître IUP en management et gestion des entreprises 29.04.2004	18.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une maîtrise et ingénieur-maître IUP en management et gestion des entreprises
SOTTIAU Pierre 28.07.1977 Saint-Nicolas belge	la Haute Ecole de la Province de Liège Rennequin Sualem le titre de gradué en bureau de dessin et d'organisation en construction 21.06.2001	06.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Gradué en bureau de dessin et d'organisation en construction

SOULIÉ Jean-Pierre 25.04.1954 Millau-Aveyron française	le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Paris le diplôme d'expertise comptable 28.02.1994	08.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'un diplôme d'expertise comptable
SOUR Sarah 15.06.1985 Metz française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de licence en lettres et langues, mention: langues, littératures et civilisations étrangères, spécialité: allemand 20.09.2007	25.01.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'une licence en lettres et langues
SOUSA Ornella 01.05.1974 Cambridge (Canada) portugaise	l'Institut Polytechnique de Viseu - Ecole Supérieure de l'Education de Viseu le diplôme de licence d'enseignement, option: éducation physique 07.06.2000	11.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une licence d'enseignement
SPIETH Werner 06.01.1958 Freiburg allemande	la 'Fachhochschule Rosenheim' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (FH) (Dipl.-Ing.(FH)) im Studiengang Holztechnik' 13.07.1984	11.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	'Diplom-Ingenieur (FH)'
SPIEWAK Dagmara 10.04.1980 Reichenau (PL) allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Informatikerin' 19.08.2005	19.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Diplom-Informatikerin'
SPILAUER Ivan 15.06.1977 Mestec Kralové (CZ) tchèque	l'Université Technique Tchèque de Prague le titre d'ingénieur (ing.) en génie civil, spécialité: ingénierie d'environnement 25.01.2007	20.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Ingénieur

SPRENKER Matthias 21.02.1954 Mülheim an der Rhur allemande	le 'Justizprüfungsamt bei dem Oberlandesgericht Hamm' la 'Erste Juristische Staatsprüfung' 09.12.1978	31.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une 'Erste Juristische Staatsprüfung'
SPRIET Maarten 10.02.1975 Roeselare belge	la 'Katholieke Hogeschool Sint-Lieven' le grade d'ingénieur industriel en électromécanique 13.07.1994	26.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Ingénieur industriel
SPRIET Michèle 01.06.1968 Uccle belge	la Haute Ecole Léonard de Vinci - Institut Libre Marie Haps, Bruxelles le grade de bachelier assistant en psychologie, option: psychopédagogie et psychomotricité 23.06.2008	19.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	Bachelier assistant en psychologie
SPURK Christoph 09.03.1969 Hermeskeil allemande	la 'Fachhochschule Rheinland-Pfalz' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) im Studiengang Versorgungstechnik' 30.08.1996	14.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Diplom-Ingenieur (FH)'
SPUTO Katarzyna 19.12.1975 Bielawa (PL) polonaise	l'Université Nancy 2 le diplôme de master en sciences de l'homme et de la société à finalité professionnelle, mention: psychologie, spécialité: psychologie clinique, normale et pathologique 16.10.2008	20.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Master en sciences de l'homme et de la société, mention: psychologie
STAAB Eugen Valentin 02.06.1981 Merzig allemande	la 'Universität des Saarlandes' le 'akademischer Grad Master of Science (M.Sc.) Informatik' 17.11.2006	20.12.2007 22.01.2008 29.01.2008	'Master of Science (Informatik)'

STABERNAK Volker 29.09.1954 Steinhörig allemande	la 'Universität München' le 'akademischer Grad Diplom-Geograph, Sozialwissenschaftliche Richtung' 15.03.1985	23.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Diplom-Geograph'
STADELMANN Marie-Christine Anne 27.07.1956 Zürich suisse	la 'Universität Zürich' le titre de 'Licentiata Philosophiae' 14.02.1986	25.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Licentiata Philosophiae'
STÄHLE Ann-Sophie 21.12.1978 Neuwied (D) allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Kauffrau' 05.04.2004	11.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Diplom-Kauffrau'
STAMPA Inken 07.05.1978 Bremen allemande	la 'Fachhochschule Frankfurt am Main - University of Applied Sciences' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieurin (Fachhochschule) (Dipl.-Ing.(FH)) im Studiengang Architektur' 05.07.2004	12.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Architecte
STANDER Caval 28.01.1963 Cape Town sud africaine	la 'Sacred Heart Univeristy" le grade de 'Master of Science in Business Administration' 01.07.2006	06.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	'Master of Science in Business Administration'
STANISLAS Alexandra 24.01.1983 Chartres française	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en histoire de l'art et archéologie 07.09.2007	14.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Licenciée en histoire de l'art et archéologie

STEICHEN Marc 09.09.1979 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de docteur en sciences 17.03.2008	07.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Docteur en sciences
STEICHEN Nadine 25.09.1982 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Albert-Ludwigs-Universität Freiburg im Breisgau' le 'akademischer Grad Diplom-Psychologin' 28.04.2008	27.05.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Diplom-Psychologin'
STEINBACH Gilbert 11.04.1956 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme de master en droit, économie, gestion à finalité professionnelle, mention: sciences du management et administration, spécialité: gestion des ressources humaines et organisation 25.10.2007	25.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Master en droit, économie, gestion, mention: sciences du management et administration
STEINMETZ Anne-Lye 18.02.1982 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of Strathclyde' le grade de 'Master of Science in Business and Management' 02.11.2007	30.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Master of Science in Business and Management'
STEINMETZ John Paul Robert 18.09.1982 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of London - The London School of Economics and Political Science' le grade de 'Master of Science with Merit in Politics and Government in the European Union' 01.11.2007	20.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	'Master of Science in Politics and Government in the European Union'
STERIE PETRISOR Deica 16.12.1978 Calafat (Roum) roumaine	l'Université Chrétienne Dimitrie Cantemir de Bucarest le diplôme de licence en économie, spécialisation: management touristique et commercial 17.06.2004	04.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une licence en économie

STIEGHAHN Michael 05.05.1976 Magdeburg allemande	la 'Otto-von-Guericke-Universität Magdeburg' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur für Computervisualistik (Dipl.-Ing.)' 06.05.2004	21.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Ingénieur
STOUVENAKER Samuel 24.03.1972 Messancy belge	la Haute Ecole de la Province de Liège Rennequin Sualem le titre de gradué en biochimie, option: biotechnologie 26.06.1997	13.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Gradué en biochimie
STÖßEL Christian Peter 10.01.1981 Erlangen allemande	la 'Ludwig-Maximilians-Universität München' le grade de 'Master of Science (M.Sc.) in Neuro-Cognitive Psychology' 30.09.2007	27.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Master of Science in Neuro-Cognitive Psychology'
STRANEN Rodolphe 05.08.1967 Echternach luxembourgeoise	l'Université Robert Schuman - Strasbourg le diplôme de maîtrise d'administration économique et sociale, mention: administration et gestion des entreprises 24.06.1993	29.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'une maîtrise d'administration économique et sociale
STRASSER Magali 19.03.1980 Longeville-Les-Metz française	l'Université Nancy 2 le diplôme de master en sciences de l'homme et de la société, à finalité professionnelle, mention: psychologie, spécialité: psychologie clinique, normale et pathologique . .2006	02.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Master en sciences de l'homme et de la société, mention: psychologie
STRASSER Magali 19.03.1980 Longeville-Les-Metz française	l'Université Nancy 2 le diplôme de maîtrise de psychologie 07.04.2005	02.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'une maîtrise de psychologie

STRASSER Magali 19.03.1980 Longeville-Les-Metz française	l'Université Nancy 2 le diplôme de licence de psychologie 06.01.2004	02.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'une licence de psychologie
STRAZDINA Iveta 17.05.1980 Brobruisk lettone	la 'Riga Graduate School of Law' le grade de 'Master of International and European Law (LL.M)' 08.12.2004	06.04.2007 20.05.2008 27.05.2008	'Master of International and European Law'
STROERUP Mikkel 25.11.1983 Luxembourg danoise	la 'University of Copenhagen' le grade de 'Bachelor in Chinese and an Elective Module' (B.A.)' 18.09.2008	19.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Bachelor of Arts in Chinese and an Elective Module'
STUBBIG Natalie 31.07.1980 Engelskirchen allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Kauffrau' 10.08.2005	15.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Diplom-Kauffrau'
STUER Michael 08.09.1982 Karlsruhe luxembourgeoise	l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne le grade de 'Master of Science MSc en Science et Génie des matériaux (ing.sc.mat. dipl.EPF)' 07.04.2008	29.05.2008 08.07.2008 15.07.2008	Ingénieur
STÜMPER Jean-Joseph 18.02.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Supérieure d'Electricité (Supélec) - Paris le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Supérieure d'Electricité 12.09.2007	12.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Ingénieur

STÜMPER Jean-Joseph 18.02.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne le grade de 'Master of Science en Génie mécanique (ing.méc.dipl.EPF)' 09.04.2005	12.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Ingénieur
STURM Jean-Marc 15.12.1964 Esch/Alzette luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme de master en droit, économie, gestion, à finalité professionnelle, mention: sciences du management et administration, spécialité: administration des affaires 16.07.2008	02.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Master en droit, économie, gestion, mention: sciences du management et administration
SUKHAREVA Tatiana 02.05.1978 Sotchi russe	l'Université Sociale d'Etat de Russie la qualification de juriste dans la spécialité jurisprudence 19.01.2006	09.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'un diplôme de juriste
SUKHAREVA Tatiana 02.05.1978 Sotchi russe	l'Université d'Etat du Tourisme et de l'Art Balnéaire de Sotchi la qualification d'enseignant de l'école primaire et de psychologue travaillant avec les enfants atteints des anomalies dans le développement, spécialité: pédagogie et méthodes de l'enseignement primaire, spécialité 30.06.2000	09.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'un diplôme d'enseignement primaire et de psychologue
SUTTOR Hary 05.05.1986 Esch/Alzette luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de licence en sciences, mention: économie-gestion 01.07.2008	21.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une licence en sciences, mention: économie-gestion
SZOMBATHY Viktória 05.04.1982 Budapest luxembourgeoise	l'Université Marc Bloch - Strasbourg le diplôme de maîtrise, spécialité: multilinguisme, interculturalité et relations internationales . .2007	10.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une maîtrise en multilinguisme, interculturalité et relations internationales

TAHIRI Djamel 17.04.1981 Paris française	l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines le diplôme de licence en sciences économiques et de gestion, mention: sciences économiques 11.10.2007	03.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une licence en sciences économiques et de gestion
TANONKOU Guy Aimé 25.08.1973 Mbanga française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de docteur de l'Université Paul Verlaine de Metz, discipline: automatique, spécialité: génie des systèmes industriels 30.03.2007	26.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Docteur de l'Université Paul Verlaine de Metz en génie des systèmes industriels
TANONKOU Guy Aimé 25.08.1973 Mbanga française	l'Université de Metz le diplôme d'études approfondies en mathématiques appliquées (grade de master - master's degree) 23.01.2004	26.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'un grade de master
TARPANI Sandra 28.06.1982 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Katholische Hochschule für Soziale Arbeit, Saarbrücken' le 'Hochschulgrad Diplom-Sozialarbeiterin/Sozialpädagogin (FH)' 23.10.2008	01.12.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Diplom-Sozialarbeiterin/Sozialpädagogin (FH)'
TASSILLY Marc 22.04.1975 Cambrai française	la 'Fachhochschule Reutlingen - Hochschule für Technik und Wirtschaft' le 'Hochschulgrad Diplom-Betriebswirt (Fachhochschule) - Dipl.-Betriebswirt (FH) in der Fachrichtung Europäische Betriebswirtschaft' 24.07.1998	28.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	'Diplom-Betriebswirt (FH)'
TASSILLY Marc 22.04.1975 Cambrai française	le Centre d'Etudes Supérieures Européennes de Management - Reims le diplôme d'études supérieures européennes de management 04.07.1998	28.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures européennes de management

TEIXEIRA OLIVEIRA	le 'Instituto Superior de Gestão Bancária - Lisboa'	25.04.2008	Titulaire d'un post-graduat en marchés financiers
Joaquim José Serafim 19.03.1969	le titre de post-graduat en marchés financiers	20.05.2008	
Lisbonne portugaise	28.09.2002	27.05.2008	
TEPELI	l'Université de Metz - Institut Universitaire Professionnalisé	07.02.2008	Titulaire d'une maîtrise de sciences de gestion
Alexandre Clarence 01.01.1969	le diplôme de maîtrise de sciences de gestion, option: finances	04.03.2008	
Mus française	. .1996	11.03.2008	
TERHORST	la 'Katholische Fachhochschule für Sozialarbeit, Sozialpädagogik und Praktische Theologie - Mainz'	01.09.2008	'Diplom-Religionspädagogin (FH)'
Karin 01.05.1967	le 'Diplomgrad Diplom-Religionspädagogin (FH) in dem Studiengang Religionspädagogik/Kirchliche Bildungsarbeit (Praktische Theologie)'	09.09.2008	
Koblenz allemande	24.01.1991	16.09.2008	
TERNES	l'Université Nancy 2	21.07.2008	Master en droit, économie, gestion, mention: sciences du management et administration
Jean-Paul 10.04.1965	le diplôme de master en droit, économie, gestion, à finalité professionnelle, mention: sciences du management et administration, spécialité: administration des affaires	09.09.2008	
Luxembourg luxembourgeoise	16.07.2008	16.09.2008	
TERRES Jill Rose	la 'Brunel University'	30.04.2008	'Master of Science in Medical Anthropology'
09.04.1980	le grade de 'Master of Science with distinction in Medical Anthropology'	20.05.2008	
Pétange luxembourgeoise	04.03.2008	27.05.2008	
TERRIER Dominique	le Ministère de l'Education Nationale, Paris	15.05.2008	Titulaire d'un diplôme d'expertise comptable
27.10.1950	le diplôme d'expertise comptable	20.05.2008	
Domfront française	14.03.1986	27.05.2008	

TESCH Léonard 27.09.1973 Ettelbruck luxembourgeoise	le Centre de Promotion Sociale pour Educateurs, Liège le grade d'éducateur spécialisé 24.09.2008	28.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Educateur spécialisé
THEIS Corinne 19.05.1971 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en politique économique et sociale 25.09.2008	27.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Licenciée en politique économique et sociale
THEIS Philippe 18.07.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Aix-Marseille 3 le diplôme de licence de sciences économiques et de gestion, mention: gestion 22.11.2007	25.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'une licence de sciences économiques et de gestion, mention: gestion
THERY Franck 21.03.1971 Epinal française	le Conservatoire National des Arts et Métiers, Paris le diplôme d'études supérieures techniques du Conservatoire National des Arts et Métiers, spécialité informatique (ingénierie et intégration informatique: systèmes d'information) 25.10.2006	19.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures techniques informatique du CNAM
THEUWISSEN Jens 02.12.1984 Leuven belge	la Haute Ecole Catholique Bruges-Ostende le titre de gradué en aviation (bachelor) 30.06.2005	07.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Gradué en aviation
THEYS Michel 03.01.1950 Leuven belge	l'Institut d'Enseignement Technique de l'Etat, Court-Saint-Etienne le titre de gradué en comptabilité 29.06.1972	06.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Gradué en comptabilité

THIBAL Sébastien 21.02.1976 Perpignan française	la Haute Ecole Catholique du Luxembourg - Blaise Pascal - Arlon le titre de gradué en comptabilité, option: gestion 22.06.2000	07.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Gradué en comptabilité
THIÉBAUT Régis 23.06.1959 Kenitra (Maroc) française	l'Université de Metz le diplôme d'études approfondies en traditions et changements: le conflit des modèles (grade de mastaire - master's degree) 17.07.2002	07.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'un grade de mastaire
THIELEN Thomas 30.03.1978 Prüm allemande	la 'University of Portsmouth' le grade de 'Master of Science in Civil Engineering' 23.11.2005	20.12.2007 22.01.2008 29.01.2008	'Master of Science in Civil Engineering'
THIHATMAR Frank 11.03.1971 Warendorf allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann' 17.03.1999	02.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Diplom-Kaufmann'
THILL Christian 04.06.1979 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Innsbruck' le 'akademischer Grad Magister der Naturwissenschaften (Magister rerum naturalium - Mag.rer.nat.) im Diplomstudium Psychologie' 15.04.2008	09.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Magister der Naturwissenschaften'
THILL Jean-Luc 14.02.1971 Ettelbruck luxembourgeoise	la 'Technische Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Master of Arts (M.A.) im weiterbildenden Master-Fernstudium Schulmanagement' 08.04.2008	03.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Master of Arts'

THILL Marion 30.12.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en sciences psychologiques 05.09.2008	24.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Licenciée en sciences psychologiques
THILTGES Carole 18.08.1981 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of Exeter' le grade de 'Bachelor of Arts with Combined Honours in English and Spanish Class II Division I' 03.07.2006	23.01.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Bachelor of Arts in English and Spanish'
THIRY Béatrice 26.03.1968 Verviers belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié et maître en sciences économiques 06.09.1991	22.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Licenciée et maître en sciences économiques
THOMAS Adrien 11.02.1978 Esch/Alzette luxembourgeoise	l'Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne le diplôme d'études approfondies 'gouvernement: institutions et sociologie de l'action publique' (grade de master - master's degree) 09.12.2004	29.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'un grade de master
THOMAS France 01.09.1980 Schaerbeek belge	la Haute Ecole Provinciale Mons-Borinage-Centre - Institut Provincial d'Enseignement Supérieur Economique à Mons le titre de gradué en comptabilité, option: gestion 26.06.2002	07.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	Graduée en comptabilité
THOMAS France 01.09.1980 Schaerbeek belge	les Facultés Universitaires Catholiques de Mons le grade de licencié en gestion de l'entreprise 09.09.2005	07.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	Licenciée en gestion de l'entreprise

THOMMES Patrick 14.05.1982 Luxembourg luxembourgeoise	la ‘Fachhochschule Bingen’ le ‘Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Umweltschutz’ 07.02.2008	24.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	‘Diplom-Ingenieur (FH)’
THONON Aline 27.09.1984 Stavelot belge	l’Institut Supérieur d’Enseignement Libre Liègeois - ISELL - Liège le grade de bachelier - éducatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif 28.06.2006	24.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Bachelier éducatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif
TIBESART Robert 05.01.1974 Luxembourg luxembourgeoise	la Haute Ecole de la Province de Namur le titre de gradué en agronomie, option: techniques agricoles et gestion informatisée des entreprises 26.06.1997	27.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Gradué en agronomie
TIMOFEEVA Olga 22.04.1971 Dzerjinsk française	le Conservatoire National des Arts et Métiers, Paris le diplôme d’études supérieures économiques du Conservatoire National des Arts et Métiers, spécialité: commerce et marchés internationaux 04.10.2000	02.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d’un diplôme d’études supérieures économiques du Conservatoire National des Arts et Métiers
TINEL Véronique 16.05.1973 Bruxelles belge	l’Université Catholique de Louvain le grade d’ingénieur commercial et de gestion, filière internationale 06.09.1996	24.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	Ingénieur commercial et de gestion
TITTIZER Lars 03.10.1974 Koblenz allemande	la ‘London Guildhall University’ le grade de ‘Master of Arts with Distinction in British and European Politics’ 29.09.2000	14.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	‘Master of Arts in British and European Politics’

TITTIZER Lars 03.10.1974 Koblenz allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad eines Magister Artium (M.A.) im 1. Hauptfach Politikwissenschaft, im 2. Hauptfach Öffentliches Recht' 05.04.2002	14.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	'Magister Artium'
TOCKERT Amandine 29.05.1978 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Eidgenössische Technische Hochschule Zürich' le 'Diplom als Architektin' 04.04.2003	12.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Architecte
TOMASZEWSKA Aleksandra 29.11.1982 Gniezno polonaise	'The August Cieszkowski Agicultural University of Poznan' le grade de 'Master of Science in Biotechnology' 02.06.2006	18.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Master of Science in Biotechnology'
TOMPERS Carole 14.10.1982 Luxembourg luxembourgeoise	'The Manchester Metropolitan University' le grade de 'Bachelor of Arts with Second Class Honours (1st Division) in Marketing Management' 13.06.2006	18.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Bachelor of Arts in Marketing Management'
TOMPERS Carole 14.10.1982 Luxembourg luxembourgeoise	'The University of Manchester' le grade de 'Master of Science in International Business and Management' 16.11.2007	18.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Master of Science in International Business and Management'
TONNAR Diane 27.09.1983 Luxembourg luxembourgeoise	le 'Ministerium für Kultus, Jugend und Sport Baden-Württemberg - Landeslehrerprüfungsamt' le 'Zeugnis über die 'Erste Staatsprüfung für das Lehramt an Grund- und Haupschulen mit dem Schwerpunkt Grundschule' 16.11.2007	21.12.2007 22.01.2008 29.01.2008	Titulaire d'un 'Zeugnis über die Erste Staatsprüfung für das Lehramt an Grund- und Hauptschulen'

TÖPEL Susanne 18.07.1981 Kassel allemande	la 'Verwaltungsfachhochschule in Wiesbaden' le 'akademischer Grad Master of Public Management (MPM)' 20.09.2007	13.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	'Master of Public Management (MPM)'
TÖPEL Susanne 18.07.1981 Kassel allemande	la 'Verwaltungsfachhochschule in Wiesbaden' le 'Diplomgrad Diplom-Verwaltungswirtin (Fachhochschule) - Dipl.-Verw. (FH)' 30.09.2004	16.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	'Diplom-Verwaltungswirtin (FH)'
TORRESANI Laurent 22.06.1978 Strasbourg française	l'Université Nancy 2 le diplôme de master en droit, économie, gestion à finalité professionnelle, mention: sciences du management et administration, spécialité: administration des affaires 02.10.2007	16.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	Master en droit, économie, gestion, mention: sciences du management et administration
TOSCANE Jean-Michel 16.08.1970 Marseille française	la Euromed Marseille - Ecole de Management - Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille-Provence le diplôme du programme de management financier 'Bachelor in Finance and Banking' 23.05.2008	29.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Bachelor in Finance and Banking'
TOSCHEK Markus 13.02.1971 Port Elizabeth (RSA) allemande	la 'European Business School - Schloss Reichartshausen' le 'akademischer Grad Diplom-Informatiker (Fachhochschule) - Dipl.-Inform. (FH)' 24.06.1993	29.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Diplom-Informatiker (FH)'
TOSI Katty 28.08.1981 Liège belge	les Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège le grade d'ingénieur commercial 01.07.2004	21.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	Ingénieur commercial

TOUSSAINT Benjamin 13.04.1981 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Leopold-Franzens-Universität Innsbruck' le 'akademischer Grad Magister der Naturwissenschaften (Magister rerum naturalium - Mag.rer.nat.) (Diplomstudium Psychologie)' 20.06.2007	18.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Magister der Naturwissenschaften'
TRAON Jean-Brice 11.10.1973 Thionville française	le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Paris le diplôme d'études supérieures comptables et financières 11.02.1998	09.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures comptables et financières
TRAUSCH Régis 17.10.1975 Epinal française	l'Université Nancy 2 le diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises' 10.01.2001	28.01.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées
TRAUSCH Régis 17.10.1975 Epinal française	l'Université Nancy 2 le diplôme d'études approfondies en sciences de gestion (grade de master - Master's degree) . .2004	28.01.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'un grade de master
TREBBI Glauco 09.01.1971 Bologna italienne	la 'Università di Bologna' le diplôme de 'Master Universitario di Primo Livello Scienza Dell'Aviazione-Sicurezza del Volo' . .2004	02.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Master Universitario di Primo Livello Scienza Dell'Aviazione-Sicurrezza del Volo'
TREBBI Glauco 09.01.1971 Bologna italienne	la 'Università di Bologna' le diplôme de 'laurea in psicologia indirizzo psicologia del lavaro e delle organizzazioni' 05.02.2001	02.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une 'laurea in psicologia'

TREFOIS Christophe 01.05.1984 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne le diplôme de 'Master of Science MSc en Systèmes de communication (ing.sys.com.dipl.EPF)' 04.10.2008	09.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Ingénieur
TRILLING Annette 21.06.1960 Saarbrücken allemande	la 'Universität Mannheim' le 'akademischer Grad Diplom-Soziologe' 29.05.1989	18.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Diplom-Soziologe'
TRINH Van Cuong 21.06.1976 Saigon (Viet) allemande	la 'Fachhochschule Trier' le 'Diplomgrad Diplom-Betriebswirt (FH) in dem Studiengang Wirtschaft (Finanz-, Prüfungs- und Steuerwesen)' 10.02.2004	06.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Diplom-Betriebswirt (FH)'
TSE Christophe 30.03.1984 Paris française	l'Université de Versailles Saint-Quentin-En-Yvelines le diplôme de master en droit, sciences de gestion, science politique, à finalité professionnelle, mention: droit privé et carrières judiciaires, spécialité: arbitrage et commerce international 30.09.2008	21.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Master en droit, sciences de gestion, science politique, mention: droit privé et carrières judiciaires
TÜREMEN Ege 11.06.1967 Vienne turque	l'Université Nancy 2 le diplôme de master en droit, économie, gestion, à finalité recherche, mention: études européennes, spécialité: droit de la construction européenne 02.05.2008	21.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Master en droit, économie, gestion, mention: études européennes
TURMES Lynn 21.07.1976 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Innsbruck' le 'akademischer Grad Magistra der Naturwissenschaften, Studienrichtung Psychologie (Magistra rerum naturalium - Mag.rer.nat.)' 31.10.2007	31.01.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Magistra der Naturwissenschaften'

TURZOVA Monika 07.06.1977 Zlaté Moravce (Slov) slovaque	la 'University of Economics in Bratislava' le titre d'ingénieur '(inzinier (ing.)) in finances, banking and investment' 25.06.2000	19.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Ingénieur en 'Finances, Banking and Investment'
UNDERWOOD Neil 12.11.1956 Basildon britannique	la 'Coventry (Lanchester) Polytechnic - Council for National Academic Awards' le grade de 'Bachelor of Arts with second class honours (2nd division) in Business Studies' 10.07.1980	29.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	'Bachelor of Arts in Business Studies'
VAGNER Anne 29.12.1962 Algrange française	l'Université Nancy 2 le diplôme d'études supérieures spécialisées en psychologie clinique, médicale et pathologique (grade de master - master's degree) 07.04.2003	05.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'un grade de master
VAGNER Anne 29.12.1962 Algrange française	l'Université Nancy 2 le diplôme de maîtrise en psychologie 15.03.2002	05.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une maîtrise en psychologie
VALENT Alexander 30.08.1966 Bratislava (Slov) française	l'Université Paris XII - Val de Marne le grade de docteur de l'Université Paris XII - Val de Marne, spécialité: génétique oncologique 23.12.1998	11.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Docteur de l'Université Paris XII en génétique oncologique
VALENTI Jessica 21.01.1986 Luxembourg belge	l'Université Robert Schuman - Strasbourg le diplôme de licence en droit et études européennes 03.07.2008	21.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une licence en droit et études européennes

VALLEE Annette 17.12.1944 Rennes française	le Conservatoire National des Arts et Métiers - Paris le diplôme d'études supérieures économiques du Conservatoire National des Arts et Métiers, spécialité: prévisions et gestion commerciale 04.12.1986	23.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures économiques du Conservatoire National des Arts et Métiers
VAN BERGEN Tom 13.10.1979 Lier belge	la 'Vlekho Business School - Hogeschool voor Wetenschap en Kunst, Brussel' le titre de post-graduat en économie et gestion d'entreprise 17.06.2004	07.12.2007 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'un post-graduat en économie et gestion d'entreprise
VAN BERGEN Tom 13.10.1979 Lier belge	la 'Universiteit Antwerpen' le grade de licencié en droit 10.07.2003	28.12.2007 22.01.2008 29.01.2008	Licencié en droit
VAN CALSTER Véronique 15.06.1966 Anvers luxembourgeoise	le 'Heilig-Hartinstitut - Leuven' le titre d'agrégé de l'enseignement secondaire inférieur, option français avec géographie et latin 30.06.1988	14.11.2007 22.01.2008 29.01.2008	Agrégée de l'enseignement secondaire inférieur
VAN DEN STEENE Peter 01.03.1966 Gent belge	la 'Rijkshogeschool voor Vertalers en Tolken - Brussel' le grade de licencié-interprète 29.06.1990	23.01.2008 04.03.2008 11.03.2008	Licencié-interprète
VAN DER MEER Wouter Peter 28.03.1969 Veenendael (P-B) néerlandaise	la 'Vrije Universiteit Brussel' le grade d'ingénieur commercial 03.07.1992	18.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Ingénieur commercial

VAN DEURSEN Ton Frederik Petrus 08.06.1984 Eindhoven néerlandaise	la 'Technische Universiteit Eindhoven' le diplôme de 'Master of Science in Computer Science and Engineering' 28.08.2007	05.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Master of Science'
VAN DRIESSCHE Eric 24.11.1985 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de bachelier en sciences économiques 26.06.2008	09.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Bachelier en sciences économiques
VAN KLEEF Suzanne 21.10.1982 Leerdam néerlandaise	la 'Hanzehogeschool Groningen' le grade de 'Bachelor of Business Administration' 29.04.2005	03.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Bachelor of Business Administration'
VAN MAELE Gorik Julius Ghislain 11.11.1970 Deinze belge	l'Université Fédérale du Paraná le grade de 'Bachelor en Sciences Economiques' 20.02.1995	02.12.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Bachelor en Sciences Economiques'
VAN ZEELAND Alex 16.10.1970 's-Gravenhage néerlandaise	l'Université Erasmus - Rotterdam le diplôme de maîtrise en sciences économiques, orientation diplômante intégration européenne 30.08.1996	20.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une maîtrise en sciences économiques
VANDERBRUGGEN Peter 12.08.1970 Eeklo belge	la 'Katholieke Universiteit Leuven' le grade d'ingénieur commercial . .1992	03.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	Ingénieur commercial

VANLANDEN Alain Louis André 24.08.1958 Ixelles belge	l'Institut Supérieur Industriel de l'Etat - Bruxelles le grade d'ingénieur industriel, section: constructions civiles 07.07.1983	22.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Ingénieur industriel
VANLANDEN Alain Louis André 24.08.1958 Ixelles belge	l'Institut Supérieur de Commerce Saint-Louis - Bruxelles le grade d'ingénieur commercial 29.01.1988	22.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Ingénieur commercial
VASILEVA Katya 30.07.1983 Ploudiv bulgare	l'Université Nancy 2 le diplôme de licence en droit, économie, gestion, mention: droit 23.07.2007	16.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	Titulaire d'une licence en droit, économie, gestion, mention: droit
VASILJEVIC Mirjana 14.08.1981 Belgrad luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Psychologin' 17.01.2008	13.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Diplom-Psychologin'
VASILOVICI Adrian 17.11.1977 Suceava (Roum) roumaine	l'Académie des Etudes Economiques de Bucarest le diplôme de licence en économie, spécialisation cybernétique et prévision économique 10.04.2003	23.01.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'une licence en économie
VAZ MOTTA MIRANDA Paula 27.02.1980 Belo Horizonte brésilienne	la 'Pontifícia Universidade Católica de Minas Gerais' le diplôme d'architecture et d'urbanisme 27.06.2003	10.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'un diplôme d'architecture et d'urbanisme

VELETTA Christian 15.12.1971 Sorengo - Lugano italienne/suisse	l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne le diplôme d'architecte 28.03.1998	04.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Architecte
VENEZIANO Thomas 28.03.1984 Woippy française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de master en sciences et technologies, à finalité recherche, mention: informatique, spécialité: modélisation par le logiciel . .2007	26.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	Master en sciences et technologies, mention: informatique
VERGAUWEN Francis 28.07.1966 Aalst belge	la 'Economische Hogeschool Sint-Aloysius - Brussel' le grade de licencié en sciences commerciales 19.09.1995	16.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	Licencié en sciences commerciales
VERHAEGEN Dominique 16.03.1949 Uccle belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de docteur en droit 04.07.1972	19.12.2007 22.01.2008 29.01.2008	Docteur en droit
VERHASSELT Nico 17.06.1968 Dendermonde belge	la 'Universiteit Antwerpen' le grade de licencié en droit 20.09.1995	21.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Licencié en droit
VERMAAT Bart 31.08.1985 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Montpellier 1 le diplôme de maîtrise en droit de l'entreprise 22.05.2008	10.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une maîtrise en droit de l'entreprise

VERSPEELT Michel 14.02.1982 Edegem belge	la 'Katholieke Universiteit Leuven' le grade de bioingénieur en agronomie (Master) 07.07.2005	22.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Bioingénieur en agronomie
VERTCOUR-MONAMI Arnaud 15.07.1970 Rocourt belge	l'Université de Mons-Hainaut - Ecole d'Interprètes Internationaux le grade de licencié traducteur 01.07.1992	31.01.2008 04.03.2008 11.03.2008	Licencié traducteur
VERWERFT Sofie 03.05.1969 Wilrijk (Anvers) belge	la 'Universiteit Antwerpen' le grade de 'Licenciate in Chemistry - Biochemistry' 09.07.1991	13.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Licenciate in Chemistry - Biochemistry'
VETTER Andreas Walter 21.12.1964 Stuttgart - Bad Cannstatt allemande	la 'Albert-Ludwigs-Universität Freiburg im Breisgau' le grade de 'Doctoris Philosophiae Gradum' 14.07.2000	18.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Doctoris Philosophiae Gradum'
VEZHINET Bernard 24.05.1948 Toulouse française	l'Ecole de l'Air - Paris le titre d'ingénieur diplômé de l'Ecole de l'Air 15.09.1971	05.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	Ingénieur
VIALE Marc 11.12.1967 Thionville française	l'Université Grenoble 1 le diplôme de master en sciences, technologies, santé, à finalité professionnelle, mention: mécanique, énergétique et ingénierie, spécialité: génie civil et infrastructures 18.07.2008	28.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Master en sciences, technologies, santé, mention: mécanique, énergétique et ingénierie

VIDALE Sandy 04.06.1981 Luxembourg italienne	l'Université de Mons-Hainaut le grade de licencié en sciences psychologiques 12.09.2008	29.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	Licenciée en sciences psychologiques
VIEILLEVOYE Marie 30.11.1981 Verviers luxembourgeoise	l'Université Strasbourg 2 le diplôme de licence en langages, cultures et sociétés, mention: lettres . .2006	13.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une licence en langages, cultures et sociétés, mention: lettres
VILCHEZ Vanessa 23.10.1982 Lima luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de master dans le domaine sciences, mention: psychologie, spécialité: psychologie et psychopathologie clinique à finalité professionnelle 28.09.2007	21.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Master dans le domaine sciences, mention: psychologie
VILL Tobias 24.11.1974 Seclin (F) allemande/française	la 'Hochschule Niederrhein' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (FH) (Dipl.-Ing.(FH)) im Studiengang Elektrotechnik' 18.10.2007	18.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Diplom-Ingenieur (FH)'
VILLALOBOS RODRÍGUEZ Rosa María 05.07.1972 Barcelona espagnole	l'Université de Barcelone - Ecole Universitaire d'Etudes de Gestion des Entreprises le titre de diplômée en sciences de la gestion des entreprises 15.09.1994	17.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Diplômée en sciences de la gestion des entreprises
VILLALONGA Ariana 21.10.1979 Londres espagnole	la 'Bournemouth University' le grade de 'Bachelor of Arts with Third Class Honours in Interior Design' 01.07.2003	01.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	'Bachelor of Arts in Interior Design'

VINCENT Mireille 29.04.1965 Libramont belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en sciences de l'éducation 23.09.2003	18.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Licenciée en sciences de l'éducation
VINCENT Olivier 05.08.1974 Malmedy belge	l'Institut Saint-Laurent - Liège le titre de gradué en comptabilité 30.06.1998	05.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Gradué en comptabilité
VISINE Mickael 01.12.1975 Lunéville française	l'Université Henri Poincaré - Nancy 1 le diplôme d'études supérieures spécialisées en audit et conception des systèmes d'information 03.11.1999	31.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en audit et conception des systèmes d'information
VISOTCHI Pavel 06.09.1981 Calarasi (Mol) moldave	l'Université Robert Schuman - Strasbourg le diplôme de maîtrise en droit et études européennes, mention: droit européen et international 16.07.2007	15.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	Titulaire d'une maîtrise en droit et études européennes
VISSER Linda 21.05.1985 Woerden néerlandaise	la 'Universiteit Utrecht' le grade de 'Bachelor in Psychology (BSc.)' 31.07.2006	04.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Bachelor in Psychology'
VISSER Linda 21.05.1985 Woerden néerlandaise	la 'Universiteit Utrecht' le grade de 'Master in Psychology (MSc.) in Child and Adolescent Psychology' 31.07.2007	04.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Master in Psychology'

VOBOLEVIC Olga 04.11.1980 Vilnius (Lit) lituanienne	la 'Vilnius Pedagogical University' le grade de 'Bachelor in Education Science and the qualification of a pre-school teacher' 12.06.2003	14.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	'Bachelor in Education Science and the qualification of a pre-school teacher'
VÖGELE Reinhard 08.11.1973 Offenburg allemande	la 'Universität Karlsruhe (T.H.)' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Architektur' 19.01.2005	09.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	Architecte
VOLLMER Stefan 18.08.1981 Trier allemande	la 'Universität Bielefeld' le 'akademischer Grad Diplom-Biochemiker' 29.01.2008	23.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	'Diplom-Biochemiker'
VON SCHEELE Magnus 10.07.1977 Hyllie Malmö (S) suédoise	la 'Lunds Universiteit' le grade de 'Master of Laws' 26.08.2003	29.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Master of Laws'
VOUIN Jean-Pierre 12.08.1950 Neufchâteau (F) française	l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Metz le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Metz 28.06.1974	11.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	Ingénieur
VOUIN Jean-Pierre 12.08.1950 Neufchâteau (F) française	l'Université de Metz le diplôme d'études supérieures spécialisées, spécialité: certificat d'aptitude à l'administration des entreprises 03.04.1987	11.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises'

VYGHEN Thera 22.07.1960 Berg en Terblyt néerlandaise	l'Institut Provincial pour l'Enseignement Supérieur PIHO, Gand le titre de traducteur gradué 30.06.1982	21.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Traducteur gradué
VYSHKOVSKIY Evgeny 24.04.1975 Moscou (Russ) russe	l'Université Internationale - Moscou le titre de bachelier en management 11.06.1996	04.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Bachelier en management
WAGENER Karin 04.06.1977 Malmedy belge	les Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège le grade d'ingénieur commercial 30.06.2000	11.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Ingénieur commercial
WAGENER Marie-Pierre 13.11.1962 Echternach luxembourgeoise	l'Université Paris 5 le diplôme d'études supérieures spécialisées en psychologie clinique et pathologique (grade de master) 25.11.2003	22.04.2008 20.05.2008 27.05.2008	Titulaire d'un grade de master
WAGNER Franck 15.12.1965 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de maîtrise ès sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise .06.1992	28.10.2008 02.12.2008 09.12.2008	Titulaire d'une maîtrise ès sciences économiques
WAGNER Jean-Paul 21.04.1979 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne le diplôme d'ingénieur en systèmes de communication 27.03.2004	07.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Ingénieur

WAGNER Linda 29.08.1983 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	la Haute Ecole Charlemagne - Liège le grade de bachelier - Educatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif 14.09.2007	30.10.2008 02.12.2008 09.12.2008	Bachelier - Educatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif
WAGNER Maurice 03.01.1969 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Elektrotechnik' 14.05.1996	26.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Ingénieur
WAGNER Nadine 03.06.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Montpellier 2 le diplôme de master en sciences et technologies, à finalité professionnelle, mention: biologie, géosciences, agroressources, environnement, spécialité: ingénierie en écologie et gestion de la biodiversité 05.02.2008	12.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Master en sciences et technologies, mention: biologie, géosciences, agroressources, environnement
WAGNER Nadine 03.06.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Montpellier 2 le diplôme de master en sciences et technologies, à finalité professionnelle, mention: biologie, géosciences, agroressources, environnement, spécialité: ingénierie en écologie et gestion de la biodiversité 04.02.2008	29.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	Master en sciences et technologies, mention: biologie, géosciences, agroressources, environnement
WAGNER Sandra Maria 20.06.1978 Saarbrücken allemande	la 'Universität des Saarlandes' le 'Grad und Würde einer Magistra Artium in den Fächern Allgemeine und Vergleichende Literaturwissenschaft und Kunstgeschichte' 08.05.2007	16.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	'Magistra Artium'

WAGNER Martine 17.02.1975 Ettelbruck luxembourgeoise	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales (ICHEC) - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et financières 29.06.2000	07.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Licenciée en sciences commerciales et financières
WALLICZEK Carsten 06.03.1976 Trier allemande	la 'Fachhochschule Koblenz' le 'Diplomgrad Diplom-Sozialpädagoge (FH)' 28.05.2002	02.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Diplom-Sozialpädagoge (FH)'
WALTENER Marc 30.07.1982 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Bauingenieurwesen' 01.08.2007	10.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Ingénieur
WALTERING Markus 22.11.1978 Coesfeld allemande	la 'Technische Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Bauingenieurwesen' 23.04.2005	25.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Ingénieur
WANG Shaonan 27.04.1981 Liaoning chinoise	la 'Vrije Universiteit Brussel' le grade de 'Master in Applied Computer Science' 14.09.2007	27.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Master in Applied Computer Science'
WARNECKE Ronald Ray 26.10.1963 Washington américaine	la 'Gonzaga University, Spokane, Washington' le grade de 'Bachelor of Science in Computer Science' 11.05.1986	07.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Bachelor of Science'
WATRY Coralie 09.05.1984 Niederkorn luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en sciences psychologiques 05.09.2008	13.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Licenciée en sciences psychologiques

WATTEYNE Corine 02.04.1973 Namur belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en droit 11.09.1998	05.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Licenciée en droit
WEALER Philippe 18.01.1979 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Humboldt-Universität zu Berlin' le 'akademischer Grad Doctor rerum naturalium (Dr. rer. nat.) im Fach Geographie' 22.08.2008	01.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Doctor rerum naturalium'
WEBER Jean-Marc 28.10.1959 Trembleur belge	l'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc, Liège le grade d'architecte 29.06.1985	07.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	Architecte
WEBER Magali 20.08.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität für Musik und Darstellende Kunst Wien' le 'akademischer Grad Magistra der Künste (Magistra Artium) in Musikerziehung und Instrumentalerziehung' 04.07.2008	02.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Magistra der Künste'
WEBER Martine 31.10.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Strasbourg 1 le diplôme de maîtrise de psychologie . .2007	26.09.2008 28.10.2008 04.11.2008	Titulaire d'une maîtrise de psychologie
WEBER Nadja 21.03.1984 Marburg a. d. Lahn allemande	la 'Albert-Ludwigs-Universität Freiburg im Breisgau' le 'akademischer Grad Bachelor of Arts (B.A.), Hauptfach: Bildungsplanung und Instructional Design, Nebenfach: Kognitionswissenschaft' 12.12.2006	27.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	'Bachelor of Arts'

WEBER Nathalie 18.07.1969 Ettelbruck luxembourgeoise	l'Institut d'Enseignement Supérieur Economique de la Communauté française - Uccle le titre de gradué en secrétariat de direction 26.06.1990	02.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Graduée en secrétariat de direction
WEBER Pierre 10.03.1972 Dudelange luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en sciences psychologiques, spécialisation: psychologie sociale 16.10.2001	02.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Licencié en sciences psychologiques
WEBER Tatiana 30.11.1975 Metz française	l'Université de Metz le diplôme de maîtrise de psychologie 17.11.1999	01.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une maîtrise de psychologie
WEBER Tatiana 30.11.1975 Metz française	l'Université de Metz le diplôme de licence de psychologie 05.05.1998	01.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une licence de psychologie
WEBER Tatiana 30.11.1975 Metz française	l'Université de Metz le diplôme d'études supérieures spécialisées en psychologie de la santé (grade de mastaire) . .2000	01.07.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'un grade de mastaire
WEBER Yves 04.05.1970 Pétange luxembourgeoise	la 'Fachhochschule für Technik und Wirtschaft Berlin' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (FH) im Studiengang elektrische Energietechnik' 19.04.1999	06.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Diplom-Ingenieur (FH)'

WEBER Yves 12.10.1983 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Fachhochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (FH) im Studiengang Bauingenieurwesen' 21.10.2008	03.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Diplom-Ingenieur (FH)'
WECHTLER David 19.03.1970 Thionville française	l'Université de Metz le diplôme de licence de technologie mécanique 28.10.1994	25.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'une licence de technologie mécanique
WECHTLER David 19.03.1970 Thionville française	l'Université de Metz le diplôme de maîtrise de technologie mécanique, option productique 28.10.1994	25.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'une maîtrise de technologie mécanique
WEHLING Ulf Bernhard 29.12.1978 Wittlich allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Informatiker' 29.10.2004	30.11.2007 22.01.2008 29.01.2008	'Diplom-Informatiker'
WEIS Bianca 15.01.1980 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Georg-August-Universität Göttingen' le 'Hochschulgrad Magistra Artium (M.A.) im Hauptfach: Pädagogik, 1. Nebenfach: Geschlechterforschung, 2. Nebenfach: Ethnologie' 10.11.2008	02.12.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Magistra Artium'
WEISGERBER Christine 26.01.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en sciences mathématiques 30.06.2006	27.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Licenciée en sciences mathématiques

WEISGERBER Marc-Norbert 12.07.1974 Karlsruhe allemande	la ‘Universität Karlsruhe (TH)’ le ‘akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Vermessungswesen’ 03.06.2003	24.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Ingénieur
WEIß Reinhard 20.12.1950 Dudweiler allemande	la ‘Fachhochschule des Saarlandes’ le ‘akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Fachbereich Maschinenbau’ 23.09.1980	18.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	‘Diplom-Ingenieur (FH)’
WELBES Françoise 25.03.1980 Luxembourg luxembourgeoise	l’Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en sciences de l’éducation 13.09.2005	15.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	Licenciée en sciences de l’éducation
WELSCH Christian 18.02.1984 Ettelbruck luxembourgeoise	la ‘University of Sussex’ le grade de ‘Bachelor of Arts with Honours in English Language and Literature - Second Class (Division One)’ 19.07.2007	19.05.2008 20.05.2008 27.05.2008	‘Bachelor of Arts in English Language and Literature’
WELSCHER Alex 25.09.1979 Esch/Alzette luxembourgeoise	la ‘Universität Innsbruck’ le ‘akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) in der Studienrichtung Architektur’ 12.11.2008	02.12.2008 02.12.2008 09.12.2008	Architecte
WELTER Alex 30.08.1982 Luxembourg luxembourgeoise	la ‘University of Southampton’ le grade de ‘Master of Engineering with second class honours (lower division) in Mechanical Engineering’ 29.06.2007	28.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	‘Master of Engineering in Mechanical Engineering’

WELTER Claudine 22.06.1984 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de master sciences 2e année, mention: économie-gestion, parcours: management international, option: management international des entreprises 29.09.2008	06.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Master en économie-gestion, parcours: management international
WELTER Nathalie 29.11.1971 Luxembourg luxembourgeoise	la Fondation Universitaire Luxembourgeoise - Arlon le grade de diplômé d'études spécialisées en sciences de l'environnement, orientation: gestion intégrée des ressources hydriques 12.09.1997	10.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Diplômée d'études spécialisées en sciences de l'environnement
WENGER Philippe 26.01.1978 Luxembourg luxembourgeoise	l'Enseignement de Promotion Sociale - Cours pour Educateurs en Fonction - Liège le grade d'éducateur spécialisé 21.09.2005	05.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Educateur spécialisé
WERQUET Jan 31.01.1972 Trier allemande	la 'Freie Universität Berlin' le 'Grad Magister Artium (M.A.) in den Fächern Kunstgeschichte, Geschichte mit dem Schwerpunkt Neuere Geschichte, Klassische Archäologie' 12.11.1999	02.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Magister Artium'
WERUNSKY Susanne 04.06.1977 Kempten allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin' 13.02.2006	18.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Diplom-Pädagogin'
WETZ Elisabeth 08.01.1979 Luxembourg luxembourgeoise	les Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège le grade de licencié en sciences commerciales, option: finances 14.09.2004	01.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Licenciée en sciences commerciales

WHELAN Juliette Maria 11.09.1957 Cork irlandaise	le 'National Institute for Higher Education, Limerick' le grade de 'Bachelor of Arts in European Studies' 19.09.1979	01.12.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Bachelor of Arts in European Studies'
WHITE Patricia 15.03.1959 Londonderry irlandaise	la 'University of London' le grade de 'Bachelor of Science with Third Class Honours in Chemistry' 09.07.1997	07.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Bachelor of Science in Chemistry'
WICHI CAÑAS Victor Antonio 20.04.1983 El Salvador salvadorienne	la 'Universidad Centroamericana José Simeón Cañas' le grade de d'ingénieur industriel 26.05.2007	16.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Ingénieur industriel
WIESEMES Eric 26.12.1972 Malmedy belge	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen' le 'akademischer Grad Magister Artium im Hauptfach: Politische Wissenschaft, Nebenfächer: Geschichte, Soziologie' 26.02.1998	22.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Magister Artium'
WILLE Christian 29.04.1977 Berlin allemande	la 'Universität des Saarlandes' le 'Grad und Würde eines Magister Artium in den Fächern Französische Kulturwissenschaft und Interkulturelle Kommunikation, Erziehungswissenschaft, Deutsch als Fremdsprache' 24.07.2003	15.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Magister Artium'
WILLIERE Josiane 15.08.1962 Pétange luxembourgeoise	le Centre de Formation pour les secteurs Infirmier et de Santé de l'ACN - Bruxelles le grade de bachelier en soins infirmiers 21.06.2007	08.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	Bachelière en soins infirmiers

WILMOTTE Alain 02.09.1975 Uccle belge	l'Université Catholique de Louvain le grade d'ingénieur de gestion 09.09.1999	13.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Ingénieur de gestion
WILWERT Michel 05.06.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Aix-Marseille 1 le diplôme de maîtrise, dans le domaine sciences humaines et sociales, mention: villes et territoires . .2007	24.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Titulaire d'une maîtrise en sciences humaines et sociales, mention: villes et territoires
WINANDY Liliane 14.08.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de maîtrise sciences des interactions humaines et sociales, mention esthétique, arts et sociologie de la culture 24.10.2006	27.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'une maîtrise en sciences des interactions humaines et sociales, mention: esthétique, arts et sociologie de la culture
WINTER Nadja 28.02.1982 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Fachhochschule Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieurin (FH) im Studiengang Verfahrenstechnik, Studienschwerpunkt: Prozessverfahrenstechnik' 27.04.2006	17.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	'Diplom-Ingenieurin (FH)'
WINTR Ladislav 11.05.1979 Prerov (Rép. Tchèque) tchèque	la 'Clark University, Worcester - Massachusetts' le grade de 'Doctor of Philosophy in Economics' 21.05.2006	06.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Doctor of Philosophy in Economics'
WINTRICH Thomas 17.12.1966 Metzdorf allemande	la 'Fachhochschule Rheinland-Pfalz' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Architektur' 13.12.1995	21.08.2008 22.01.2008 29.01.2008	Architecte

WIRION	la 'University of Brighton'	19.05.2008	'Master of Arts in European Health Promotion'
Corinne			
19.12.1983	le grade de 'Master of Arts in European Health Promotion'	20.05.2008	
Luxembourg			
luxembourgeoise	28.11.2007	27.05.2008	
WIRION	l'Université Libre de Bruxelles	06.02.2008	Licenciée en sciences psychologiques
Michèle			
13.11.1979	le grade de licencié en sciences psychologiques, orientation: psychologie clinique et du développement	04.03.2008	
Luxembourg			
luxembourgeoise	. .2005	11.03.2008	
WIRTHMANN	la 'Eberhard-Karls-Universität Tübingen'	15.04.2008	'Diplom-Psychologe'
Michael			
12.03.1947	le 'akademischer Grad Diplom-Psychologe (Dipl.-Psych.)'	15.04.2008	
Hamburg			
allemande	16.12.1976	22.04.2008	
WITHERINGTON	la 'London Guildhall University'	28.11.2008	'Bachelor of Arts in Business Enterprise'
Katya			
06.03.1980	le grade de 'Bachelor of Arts with second class honours (1st division) in Business Enterprise'	02.12.2008	
Nogent sur Marne			
française	03.07.2002	09.12.2008	
WITT	la 'Fachhochschule Rheinland-Pfalz'	01.09.2008	Architecte
Michael			
06.03.1961	le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Architektur'	09.09.2008	
Greimerath			
allemande	01.12.1988	16.09.2008	
WOLFF	la 'Universität Trier'	10.09.2008	'Diplom-Psychologin'
Isabelle			
06.12.1979	le 'akademischer Grad Diplom-Psychologin'	28.10.2008	
Luxembourg			
luxembourgeoise	20.06.2008	04.11.2008	

WOLSFELD Marcus 28.11.1975 Trier allemande	la 'Fachhochschule Trier' le 'Diplomgrad Diplom-Betriebswirt (FH) in dem Studiengang Wirtschaft (Finanz-, Prüfungs- und Steuerwesen)' 25.07.2003	27.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	'Diplom-Betriebswirt (FH)'
WOLTZ Xavier 03.04.1983 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Marc Bloch - Strasbourg le diplôme de maîtrise dans les domaines langages, cultures et sociétés, mention: sciences historiques: formation des mondes européens 18.10.2007	09.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une maîtrise en langages, cultures et sociétés, mention: sciences historiques
WOZNY André 25.05.1959 Saint-Avold (F) française	la 'Hult International Business School' le grade de 'Master of Business Administration' 23.08.2007	14.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	'Master of Business Administration'
WSZOLEK Grzegorz 14.06.1983 Krakow polonaise	la 'Akademie für Betriebswirtschaft in Kraków' le grade de 'Magister im Fachgebiet Internationale Verhältnisse, Bereich: Aussenhandel' 12.07.2007	31.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Magister im Fachgebiet Internationale Verhältnisse'
WSZOLEK Grzegorz 14.06.1983 Krakow polonaise	la 'Hochschule für Management und Bankwesen in Kraków' le titre de 'Lizentiat in Management und Marketing, Bereich: Organisationsmanagement' 22.07.2005	31.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Lizentiat in Management und Marketing'
WU Yining 22.04.1978 Liaoning chinoise	la 'Technische Universität Dresden' le 'akademischer Grad Master of Science im Internationalen Studiengang Computational Logic' 22.05.2007	25.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Master of Science in Computational Logic'

YERNAUX Géraldine 26.09.1981 Libramont-Chevigny belge	la Haute Ecole Catholique du Luxembourg - Blaise Pascal - Arlon le titre de gradué en comptabilité, option: gestion 25.06.2002	18.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Graduée en comptabilité
YILDIZ Önder 11.09.1976 Metz française	l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon (INSA) le diplôme d'ingénieur de l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon, spécialité: génie civil et urbanisme (grade de mastaire - master's degree) 24.09.2001	20.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	Ingénieur
YOTOVA Spasena Ivanova 24.12.1985 Varna bulgare	l'Université Lyon 2 le diplôme de licence en droit 14.01.2008	28.03.2008 15.04.2008 22.04.2008	Titulaire d'une licence en droit
ZAKEOSYAN Armenui 28.10.1984 Varna bulgare	l'Université Lyon 2 le diplôme de maîtrise en droit, mention: droit public 06.11.2007	23.01.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'une maîtrise en droit
ZAKEOSYAN Armenui 28.10.1984 Varna bulgare	l'Université Lumière Lyon 2 le diplôme de licence en droit 06.10.2006	23.01.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'une licence en droit
ZANETTI Ludivine 15.08.1985 Thionville française	l'Université Nancy 2 le diplôme de licence en droit, économie, gestion, mention: administration économique et sociale 02.10.2007	22.05.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une licence en droit, économie, gestion, mention: administration économique et sociale

ZARU Damien 17.02.1982 Frameries italienne	l'Université de Mons-Hainaut le grade de licencié en sciences de gestion, orientation: finance et contrôle de gestion 29.06.2005	08.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	Licencié en sciences de gestion
ZAURRINI Patricia 22.03.1958 Differdange luxembourgeoise	l'Université Strasbourg 2 le diplôme de master en langages, cultures et sociétés, à finalité recherche, mention: mondes germaniques, spécialité: allemand (grade de master) 20.06.2007	16.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Master en langages, cultures et sociétés, mention: mondes germaniques
ZEIG Manon 30.12.1979 Esch/Alzette luxembourgeoise	la 'Deutsche Sporthochschule Köln' le 'akademischer Grad Diplom-Sportwissenschaftlerin, Studienschwerpunkt: Training und Leistung' 28.10.2003	02.10.2008 28.10.2008 04.11.2008	'Diplom-Sportwissenschaftlerin'
ZERARKA Saber 03.09.1982 Paris française	l'Université Paris 12 le diplôme de maîtrise de droit 05.02.2008	04.06.2008 08.07.2008 15.07.2008	Titulaire d'une maîtrise de droit
ZHANG Li Dong 02.11.1972 Xinjiang chinoise	l'Université de Shanghai le diplôme de maîtrise en gestion d'entreprises industrielles et commerciales (MBA) 10.10.2007	02.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'une maîtrise en gestion d'entreprises industrielles et commerciales (MBA)
ZHANG Nannan 05.05.1981 Liaoning Province chinoise	la 'Liaoning Normal University' le grade de 'Bachelor of Literature, program: English (international trade)' 20.06.2003	03.09.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Bachelor of Literature'

ZHANG Yan 21.06.1980 Taiyuan chinoise	la 'Taiyuan University of Technology' le grade de 'Master of Engineering in Computer Software and Theory' 03.07.2006	25.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	'Master of Engineering'
ZHOU Zhou 18.11.1982 Shanghai chinoise	le Centre d'Etudes Supérieures Européennes de Management - Reims le diplôme d'études supérieures européennes de management 06.07.2006	11.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures européennes de management
ZHUK Halyna Petrivna 09.01.1966 Harkov (Ukraine) ukrainienne	l'Université d'Etat d'Ukraine des Technologies Alimentaires - Kiev la qualification d'ingénieur et économiste dans la spécialité: gestion dans l'industrie 09.06.1997	17.11.2008 02.12.2008 09.12.2008	Titulaire d'un diplôme d'ingénieur et économiste
ZIELINSKI Bartosz 18.12.1981 Wagrowiec (Pol) polonaise	la 'Uniwersytet im. Adama Mickiewicza - Poznan' le grade de 'Master of Science in Physics, specialization: acoustics' 11.07.2005	19.12.2007 22.01.2008 29.01.2008	'Master of Science in Physics'
ZIMMER René 14.03.1943 Dudelange luxembourgeoise	la 'Rheinische Friedrich-Wilhelms-Universität Bonn' le 'akademischer Grad Diplom-Chemiker' 01.06.1972	17.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Diplom-Chemiker'
ZIMMERMANN Carole 29.07.1983 Bitche française	l'Université de Dijon - Ecole Supérieure de Biologie Appliquée à la Nutrition et à l'Alimentation de Dijon le diplôme d'ingénieur diplômé de l'Ecole Supérieure de Biologie Appliquée à la Nutrition et à l'Alimentation de Dijon (grade de master-master's degree) 26.10.2006	09.01.2008 22.01.2008 29.01.2008	Ingénieur

ZIMMERMANN Lars 27.08.1974 Giessen allemande	la 'Justus-Liebig-Universität Giessen' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann' 22.06.2001	25.08.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Diplom-Kaufmann'
ZITOUNI Nordine 03.04.1974 Metz française	l'Université de la Réunion, Saint-Denis le diplôme de licence en sciences, technologies et santé, mention: sciences et techniques des activités sportives, spécialité: entraînement sportif 23.05.2007	17.02.2008 04.03.2008 11.03.2008	Titulaire d'une licence en sciences, technologies et santé, mention: sciences et techniques des activités sportives
ZÖLLER Elke 07.01.1967 Köln allemande	la 'Universität zu Köln' le 'Grad einer Magistra Artium im Hauptfach: Pädagogik, in den Nebenfächern: Romanische Philologie/Französisch und Deutsche Philologie' 28.05.2002	18.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	'Magistra Artium'
ZORIGT Gantbolor 17.07.1983 Ulaanbaatar (Mon) mongole	la 'Valparaiso University' le grade de 'Bachelor of Science in Business Administration' 11.08.2006	15.04.2008 15.04.2008 22.04.2008	'Bachelor of Science in Business Administration'
ZÜST Andy 02.05.1986 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de bachelier en sciences économiques 26.06.2008	09.07.2008 09.09.2008 16.09.2008	Bachelier en sciences économiques

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 33 **13 mai 2009**

Sommaire

Arrêté ministériel du 25 mars 2009 portant modification de la liste des médicaments à usage vétérinaire admis à la vente au Grand-Duché de Luxembourg.

Le Ministre de la Santé,

Vu le règlement grand-ducal modifié du 15 décembre 1992 relatif à la mise sur le marché des médicaments;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 15 janvier 1993 relatif à la mise sur le marché des médicaments vétérinaires;

Vu les propositions de la commission d'experts du 25 mars 2009;

Arrête:

Art. 1er. Les modifications spécifiées à l'annexe sont apportées à la liste des médicaments à usage vétérinaire admis à la vente, telle que fixée par arrêté ministériel du 10 juin 1994.

Luxembourg, le 25 mars 2009.

Le Ministre de la Santé,
Mars Di Bartolomeo

Liste des médicaments à usage vétérinaire admis à la vente au Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 10 juin 1994 publié au Mémorial, Recueil administratif et économique B no 43 du 21 juillet 1994).

38e Modification (25 mars 2009)

a) Les médicaments suivants sont ajoutés à la liste des médicaments admis à la vente:

S Buprecare 0,3 mg/ml sol.p.inj. Chiens Chats, sol.p.inj., 5 ampoules
RR ByeMite 500 mg/ml concentrate for spraying emulsion for laying hens, sol. à pulvériser, 250 ml-1000 ml-5000 ml
RR Cephacare F Flavour 50 mg chats et chiens, cpr., 10x10 cpr-25x10 cpr.
RR Cephacare F Flavour 250 mg chats et chiens, cpr., 10x10 cpr.-25x10 cpr.
RR Cephacare F Flavour 500 mg chats et chiens, cpr., 10x10 cpr.-25x10 cpr.
RR Cevazuril 50 mg/ml Porcelets, susp., 100 ml-250 ml-1 litre
RR Domosedan 7,6 mg/ml Gel Buccal, gel, 1 seringue 3 ml
P Effipro 2,5 mg/ml solution pulvérisation cutanée chats chiens, sol., 100 ml-250 ml-500 ml
P Effipro 50 mg solution spot-on chats, sol., 1-2-3-4-6-8-12-24-30-60-90-150 pipettes
P Effipro 67 mg solution spot-on petits chiens, sol., 1-2-3-4-6-8-12-24-30-60-90-150 pipettes thermoformées, 1-2-3-4-6-8-12-24-30-60-90-150 pipettes polypropylène
P Effipro 134 mg solution spot-on chiens moyens, sol., 1-2-3-4-6-8-12-24-30-60-90-150 pipettes thermoformées, 1-2-3-4-6-8-12-24-30-60-90-150 pipettes polypropylène
P Effipro 268 mg solution spot-on grands chiens, sol., 1-2-3-4-6-8-12-24-30-60-90-150 pipettes thermoformées, 1-2-3-4-6-8-12-24-30-60-90-150-pipettes polypropylène
P Effipro 402 mg solution spot-on très grand chien, sol., 1-2-3-4-6-8-12-24-30-60-90-150 pipettes thermoformées, 1-2-3-4-6-8-12-24-30-60-90-150 pipettes polypropylène
RR Enroxil Flavour 15 mg chiens chats, cpr., 10x10 cpr.
RR Enroxil Flavour 50 mg chiens, cpr., 10x10 cpr.
RR Enroxil Flavour 150 mg chiens, cpr., 10x10 cpr.
R Equest Pramox oral gel, gel, 1 applicateur gradué 11,8 g-10x1 applicateur gradué 11,8 g-20x10 étuis à 1 applicateur gradué 11,8 g-20 applicateurs gradués 11,8 g
RR Felimazole 2,5 mg chats, cpr., 100 cpr.
RR Quantum Dog Parvo, susp.p.inj., 10 fl.+10 fl.solv.-25 fl.+25 fl.solv.
RR Suvaxyn M.hyo Parasuis, susp.p.inj., 25 ml 10 d.-60 ml 25 d.-120 ml 50 d.-250 ml 125 d.
R Vetmedin 1,25 mg comprimés appétents chiens, cpr., 50 cpr.-100cpr.
R Vetmedin 5 mg comprimés appétents chiens, cpr., 50 cpr.-100 cpr.

b) Les médicaments suivants sont supprimés de la liste des médicaments admis à la vente:

Biocolistine
Colitetral
Enzec
Equiffa
Equilis EquenzaNT
Equilis Pro T
Fuciderm
Nobilis ND Hitchner
Nobilis Ovo-Peristerin

c) Les modifications suivantes sont apportées à la liste des médicaments à usage vétérinaire:
Baycox Bovis, susp., lire les conditionnements suivants: flacon 100 ml-flacon 250 ml-flacon 1000 ml, back pack 1000 ml-back pack 2500 ml

---

Arrêté ministériel du 28 avril 2009 portant désignation des délégués des prestataires de soins auprès du Conseil arbitral des assurances sociales pour les litiges visés aux articles 72bis et 73 du Code de la sécurité sociale.

Le Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale,

Vu l'article 454, alinéa 4 du Code de la sécurité sociale;

Vu les propositions des groupements professionnels concernés;

Arrête:

Art. 1er. Sont désignés délégués auprès du Conseil arbitral des assurances sociales pour les litiges visés aux articles 72bis et 73 du Code de la sécurité sociale pendant la période du 1er février 2009 au 31 janvier 2014:

– Pour l'Association des médecins et médecins-dentistes en tant que représentants des médecins:
M. le Dr BRAUN Claude, Luxembourg,
M. le Dr MAES Aloyse, Kayl,
M. le Dr PEFFER Henri, Luxembourg.

– Pour l'Association des médecins et médecins-dentistes en tant que représentants des médecins-dentistes:
M. le Dr AHLBORN Carlo, Luxembourg,
Mme le Dr LEY Isabelle, Capellen,
M. le Dr SCHMITZ Claude, Luxembourg.

– Pour l'Association luxembourgeoise des orthophonistes:
Mme KIEFFER Danielle, Luxembourg,
Mme MORUZZI-REDING Jackie, Blaschette,
M. HILD Jean-Marc, Eischen.

– Pour la Fédération des patrons opticiens et optométristes du Grand-Duché de Luxembourg:
M. ALLIAUME Paul, Luxembourg,
M. BLEY Claude, Wiltz,
M. MILBERT Serge, Remich.

– Pour l'Association luxembourgeoise des sages-femmes:
Mme WELTER Martine, Mersch,
Mme SCHREINER-KOLBUSCH, Dudelange
Mme WEBER Nicole, Sanem.

– Pour la Société luxembourgeoise de biologie clinique:
Mme le Docteur Danielle MEUNIER, Esch/Alzette,
M. Pol BROUART, Luxembourg,
M. le Dr Matthias OPP, Luxembourg.

– Pour l'Association luxembourgeoise des psychomotriciens diplômés:
Mme RAUCHS-SCHMIT Josiane, Bertrange,
Mme ASPESBERRO Edith, Luxembourg,
M. CHANTALAT Philippe, Mondercange.

– Pour l'Association des maîtres orthopédistes bandagistes du Grand-Duché de Luxembourg:
M. BARNABAUX Emmanuel, Strassen,
M. HAMMES Philippe, Esch/Alzette,
M. FELTEN Marco, Luxembourg.

– Pour la Fédération des patrons bottiers du Grand-Duché de Luxembourg:
M. LALLEMANG Henri, Esch/Alzette,
M. JANDA Johan, Luxembourg,
M. BODEN Raymond, Luxembourg.

– Pour l'Association nationale des infirmiers luxembourgeois:
Mme MEYER Danielle, Luxembourg,
M. BLESER Jean-Paul, Dippach,
Mme LIEFGEN Marie-France, Luxembourg.

- Pour la Confédération luxembourgeoise des prestataires et ententes dans le domaine de prévention, d'aide et de soins aux personnes dépendantes asbl:
  M. SIMONIS Michel, Luxembourg,
  Mme le Dr FEDERSPIEL Carine, Luxembourg,
  M. CIMETTA Evandro, Luxembourg.
- Pour le Syndicat des pharmaciens luxembourgeois:
  M. BOEVER Raymond, Bettembourg,
  M. ENGEL Alain, Niederkorn,
  Mme MARTENS-PAULUS Joséane, Dudelange.
- Pour la Croix-Rouge luxembourgeoise:
  M. HANSEN Jacques, Luxembourg,
  M. le Dr COURRIER Paul, Luxembourg,
  M. SIMONIS Michel, Luxembourg.
- Pour le Domaine thermal de Mondorf:
  M. OLINGER Marc, Huncherange,
  M. HEINRICY Michel, Walferdange,
  M. DIEDERICH Carlo, Belvaux.
- Pour l'Association luxembourgeoise des kinésithérapeutes asbl:
  M. THOMMES Guy, Mullendorf,
  M. OBERTIN Patrick, Luxembourg,
  M. FATTORI Jean-Louis, Esch/Alzette.
- Pour la Luxembourg Air Rescue asbl:
  M. CLOSTER René, Cap,
  M. HALMES Frank, Bridel,
  M. ROB Marc, Luxembourg.

Art. 2. Le présent arrêté est publié au Mémorial; copies en sont adressées au Conseil arbitral des assurances sociales et à la Cour des comptes pour information.

Luxembourg, le 28 avril 2009.

Le Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale,
Mars Di Bartolomeo

Arrêté ministériel du 29 avril 2009 concernant la désignation d'une entité privée chargée d'effectuer des missions de contrôle et d'inspection pour compte de la Direction de l'Aviation Civile.

Le Ministre des Transports,

Vu la loi modifiée du 31 janvier 1948 relative à la réglementation de la navigation aérienne;

Vu la loi modifiée du 19 mai 1999 ayant pour objet

a) de réglementer l'accès au marché de l'assistance en escale à l'Aéroport de Luxembourg,
b) de créer un cadre règlementaire dans le domaine de la sûreté de l'aviation civile, et
c) d'instituer une Direction de l'Aviation Civile;

Arrête:

Art. 1er. La société anonyme Agence luxembourgeoise pour la sécurité aérienne, ayant pour siège social L-2220 Luxembourg, 672, rue de Neudorf, est l'entité chargée d'effectuer les missions de contrôle et d'inspection pour compte de la Direction de l'Aviation Civile en vertu des dispositions de l'article 18 de la loi modifiée du 19 mai 1999 précitée.

Art. 2. L'Agence luxembourgeoise pour la sécurité aérienne est chargée en particulier de l'ensemble des tâches liées à la certification et à la supervision de la sécurité de l'aviation civile, notamment dans les domaines de l'exploitation et de la navigabilité des aéronefs, des licences du personnel, de l'exploitation des aérodromes et des services de navigation aérienne et de la mise en place des systèmes de gestion de la sécurité afférents.

Art. 3. En attendant la mise en place d'un règlement grand-ducal fixant le barème tarifaire relatif aux frais d'inspection et de contrôle, les frais d'inspection et de contrôle, liés à l'exercice des attributions exercées en vertu de la loi du 19 mai 1999 précitée et de ses règlements grand-ducaux d'exécution sont à la charge des compagnies, entreprises, organismes et personnes inspectées ou contrôlées suivant les dispositions de la circulaire ministérielle n° 14 annexée ci-après.

Art. 4. Sont abrogés:

– l'arrêté ministériel du 7 novembre 1952 concernant le contrôle pour la délivrance et le maintien des certificats de navigabilité des aéronefs civils luxembourgeois
– l'arrêt ministériel du 24 janvier 1967 concernant le contrôle de l'exploitation technique des aéronefs de transport commercial international.

Art. 5. Le présent arrêté sera publié au Mémorial et entrera en vigueur au 1er mai 2009.

Ampliation en est transmise pour information à la Cour des comptes et à Monsieur le Directeur de l'Aviation Civile.

Luxembourg, le 29 avril 2009.

Le Ministre des Transports,
Lucien Lux

CIRCULAIRE MINISTERIELLE N° 14

Amendement N° 02

Modalités de perception des contrôles techniques exercés par l'Agence luxembourgeoise pour la sécurité aérienne – Tarifs applicables

Les interventions de l'Agence luxembourgeoise pour la sécurité aérienne (ci-après «ALSA») au Grand-Duché de Luxembourg donnent lieu à rémunérations, sous forme de redevances perçues par cet organisme. Le tarif de ces redevances est fixé comme suit:

§ I. – A Classification des aéronefs:

La redevance comprend:

1) Une somme forfaitaire représentant le montant des frais administratifs d'établissement du Certificat de Navigabilité.

Cette somme est fixée à 50 EUR.

2) Les frais d'établissement des documents obligatoires autres que le Certificat de Navigabilité (Document de bord, ...).

Ces frais sont facturés au prix de revient.

3) Les frais de classification de l'aéronef.

Les différents éléments de cette redevance sont à la charge des propriétaires ou exploitants des aéronefs.

a) Ces frais sont calculés d'après le temps consacré conformément aux dispositions du paragraphe IX ci-après, sans être toutefois inférieurs à une fois le tarif du renouvellement du Certificat de Navigabilité concerné pour les aéronefs privés ou de travail aérien.

b) Cas particulier des ultra légers motorisés: Outre les dispositions décrites au paragraphe I, les redevances dues pour la classification des ultra légers motorisés s'établissent conformément au mode de réalisation suivant:

- *Réalisation par un particulier:* La surveillance nécessite au minimum deux visites de l'aéronef et la rémunération sera basée sur un minimum de cinq heures de prestation selon les dispositions du paragraphe IX.
- *Construction par un particulier à partir d'un kit:* La surveillance nécessite au minimum deux visites de l'aéronef et la rémunération correspondante sera basée sur un minimum de cinq heures de prestation selon les dispositions du paragraphe IX.
- *Construction nationale professionnelle:* La rémunération sera basée sur un minimum de trois heures de prestation selon les dispositions du paragraphe IX.
- *Importation d'un ultra léger motorisé:* Dans le cas d'un ultra léger motorisé importé, la rémunération sera basée sur un total de trois heures de prestation selon les dispositions du paragraphe IX. Les temps de prestation comprennent, outre le temps de contrôle de l'aéronef, le temps nécessaire aux travaux d'établissement des rapports et autres documents relatifs à la classification.

§ I. – B CDN EXPORT

Pour ces interventions la rémunération sera basée sur le temps passé selon les dispositions du paragraphe IX.

§ II. – Surveillance de la navigabilité des aéronefs après classification

1) Aéronefs privés ou de travail aérien:

Les redevances perçues par l'ALSA couvrent de manière forfaitaire la surveillance du maintien de l'état de navigabilité des aéronefs durant la période de validité du Certificat de Navigabilité, d'une durée maximale d'un an.

Ces redevances à la charge des propriétaires ou utilisateurs ne concernent ni la surveillance des réparations après accident ni les interventions réalisées hors du Luxembourg.

Dans ces derniers cas, les redevances sont déterminées selon le paragraphe IX ci-après:

a) Avions et Planeurs:

Le montant des redevances par appareil est déterminé comme suit:

* 100 EUR pour les avions d'une puissance (maximum continue) de 0 à 73,6 kW (ou d'une poussée maximum continue de 0 à 100 daN).
* [(130 x $W^{0,8}$)] / 40.3399 EUR pour les avions de puissance maximale supérieure à 73,6 kW (ou d'une poussée maximum continue supérieure de 0 à 100 daN jusqu'à 7360 kW ou 10000 daN), où W est la puissance en kW (ou P x 0,736 avec P poussée en daN).
* [(4578 x $W^{0,4}$)] / 40.3399 EUR pour les avions de puissance maximale supérieure à 7360 kW (ou d'une poussée maximum continue supérieure à 10000 daN), où W est la puissance en kW (ou P x 0,736 avec P poussée en daN).

Les puissances et poussées sont celles indiquées dans les fiches de navigabilité du pays constructeur de l'aéronef.

b) Giravions privés ou de travail aérien:

Etant donné la complexité de ces appareils, qui accroît le volume de surveillance nécessaire, les redevances par appareil sont fixées à 2 fois les redevances applicables aux avions de même puissance.

c) Aérostats:

Le montant des redevances est uniformément fixé à 100 EUR par appareil.

d) Aéronefs munis d'un Certificat de Navigabilité Restreint:

Le montant de redevances applicables est fixé au paragraphe **II** 1/a (par appareil).

e) Ultra Légers motorisés:

Ces aéronefs sont munis d'un Certificat de Navigabilité Spécial. Le montant des redevances correspondant au renouvellement de ce certificat est basé sur un total de 2 heures de prestation selon les dispositions du paragraphe IX ci-après.

2) Aéronefs de transport aérien:

Ces aéronefs sont soumis à une surveillance permanente dans le domaine de la navigabilité et de l'exploitation, voir paragraphe **III** 2 et 3.

§ III. – Surveillance des sociétés de transport aérien

1) Instruction du dossier technique relatif à la délivrance d'un certificat de transporteur aérien (A.O.C.) dans le cadre de la procédure de délivrance d'une licence d'exploitation:

Afin de couvrir les frais d'instruction du dossier devant conduire à la délivrance d'un Certificat de Transport Aérien (A.O.C.), les redevances dues à l'ALSA seront établies comme indiqué ci-dessous en fonction du type d'aéronef indiqué dans la demande d'A.O.C. transmise à la Direction de l'Aviation Civile

- Tous les aéronefs avec masse maximale au décollage inférieure ou égale à 5,7 tonnes et dont le nombre de passagers est inférieur à 10: 3.720 EUR.
- Au moins un aéronef dont la masse maximale au décollage est supérieure à 5,7 tonnes ou dont le nombre de passagers est supérieur ou égal à 10: 7.500 EUR.

Ces sommes seront facturées à la réception par l'ALSA, de l'ensemble des documents du postulant, dont l'étude est nécessaire à la délivrance du certificat de transporteur aérien (A.O.C.).

2) Surveillance continue après délivrance d'un A.O.C. ou d'un certificat de compétence:

La surveillance de l'Exploitation, conformément à l'application des règlements JAR OPS 1 et 3 comprend un programme annuel de surveillance continue sur site et en vol ainsi que des inspections inopinées, des études de documents, de dossiers ainsi que la participation aux réunions fixées par la Direction de l'Aviation Civile.

Ce programme est arrêté par la Direction de l'Aviation Civile chaque année n et pour chaque opérateur, au plus tard avant la fin du mois de décembre de l'année n-1.

Les redevances dues à l'ALSA pour l'ensemble de la flotte de chaque compagnie aérienne sont déterminées sur les bases de la somme de deux taux forfaitaires annuels fixés comme suit:

2.1) $[3330x(2,44xM^{0.8}+\Sigma n_j^{0.8}xf_i)]$ EUR

où:

M est la somme des masses maximales au décollage de chaque aéronef relevées dans les fiches de navigabilité des pays constructeurs (en tonnes);

$\mathbf{n_j}$ est le nombre d'appareils d'un même type i (appareils entretenus selon un même Manuel d'Entretien);

f_i est un coefficient correspondant à un volume de surveillance pour le type i, dont la valeur est donnée par le barème suivant:

Tranche Masse en tonnes du type de l'aéronef	m<12	12≤m<30	30≤m<60	60≤m<110	110≤m<250	m≥250
Coefficient f	15	35	45	60	80	105

2.2) un forfait couvrant les inspections des compagnies luxembourgeoises, par référence aux exigences EU-OPS 1 et JAR-OPS 3:

	NBR. de TYPE d'aéronefs/Compagnie		
	1	2	Egal ou sup. à 3
NBR. d'aéronefs en liste de flotte/Compagnie			
1 à 3	6.100 EUR	7.560 EUR	9.050 EUR
4 à 9	10.550 EUR	13.500 EUR	19.600 EUR
Supérieur ou égal à 10	13.500 EUR	16.500 EUR	27.300 EUR

Note: Un coefficient atténuateur égal à 0,85 sera affecté à la formule ci-dessus dans le cas où la masse totale des aéronefs (en liste de flotte) sera supérieure ou égale à 3200 tonnes.

Le total de ces deux forfaits couvre les frais de renouvellement de la validité des certificats de navigabilité ainsi que les frais de surveillance de l'exploitation, de la navigabilité, des centres d'entretien intégrés situés au LUXEMBOURG et les frais de surveillance liés à la délivrance et au renouvellement des agréments correspondants. Il ne comprend ni les frais de surveillance des réparations après accident ni les travaux effectués hors du Luxembourg.

Dans ces derniers cas les redevances sont déterminées selon le paragraphe IX ci-après.

Les redevances calculées d'après les taux indiqués ci-dessus sont dues mensuellement par les entreprises, en prenant en compte chaque appareil composant leur flotte au premier jour du mois considéré, quelles que soient les raisons qui auraient pu interrompre l'exploitation d'un appareil au cours du mois. Pour tout nouvel appareil, la redevance est recalculée en conséquence à compter du premier jour du mois suivant sa mise en exploitation.

3) Société exploitant des giravions:

Mêmes modalités qu'au paragraphe 2) ci-dessus, avec la même formule dont le résultat est multiplié par deux pour tenir compte de la complexité du suivi de tels aéronefs. Les sociétés exploitant une flotte mixte avions/giravions suivront les modalités du paragraphe III/2. Dans ce cas les masses M des giravions seront multipliées par deux.

§ IV – Surveillance des sociétés de travail aérien

La surveillance des sociétés de travail aérien au Luxembourg couvre l'étude du «Manuel d'activités particulières» ainsi que les audits de conformité correspondants.

La rémunération et le nombre d'interventions de l'ALSA sont établis suivant l'ensemble des dispositions du paragraphe V-1. (agrément initial, surveillance post-agrément).

§ V – Surveillance des ateliers d'entretien

1) Aviation Générale

Les ateliers d'aviation générale (professionnels, associatifs ou privés) peuvent postuler à un agrément. Cet agrément, qui atteste du niveau de qualité de l'atelier, permet d'obtenir les aménagements de gestion technique prévus par la documentation de l'ALSA.

- La délivrance initiale de l'agrément est effectuée après l'étude détaillée des spécifications d'agrément et après un ou plusieurs audits de l'atelier selon son importance. Ces rémunérations perçues lors de l'agrément initial sont établies conformément au tableau ci-dessous:

Effectif Technique	**Rémunérations perçues lors de l'Agrément initial**	**Nombre annuel d'interventions**
1 personne	750 EUR	1
de 2 à 5 personnes	870 EUR	2
de 6 à 10 personnes	1.000 EUR	3
11 personnes et plus	1.500 EUR	4

- La surveillance post-agrément s'effectue au moyen d'audits et sondages techniques. Le nombre annuel d'audits et sondages est déterminé selon l'importance du personnel technique et indiqué dans le tableau ci-dessus. Chaque intervention sera effectuée 600 EUR.

2) Part 145

Cet agrément requis pour l'entretien des aéronefs exploités en transport aérien et reconnu par l'ensemble des pays JAA est délivré par la Direction de l'Aviation Civile après instruction de l'ALSA.

Les exigences documentaires relatives à l'agrément Part 145 sont plus contraignantes que l'agrément des ateliers d'aviation générale et demandent donc une instruction approfondie.

De ce fait, la rémunération perçue lors de l'agrément initial et de son maintien est doublée par rapport au tableau ci-dessus.

§ VI – Surveillance des constructions d'aéronefs ou d'éléments d'aéronefs fabrication et contrôle de produits aéronautiques divers:

1) Production hors agrément:

Les redevances concernant la surveillance de construction d'aéronefs ou éléments d'aéronefs (cellules, équipements, accessoires et rechanges), le contrôle des ingrédients et matériels aéronautiques divers sont calculés sur la base du taux «ad valorem» indiqué ci-après:

- 2% Ad Valorem pour la tranche allant de 0 EUR à 125.000 EUR
- 1,5% Ad Valorem pour la tranche allant de 125.001 EUR à 620.000 EUR
- 1% Ad Valorem pour la tranche allant de 620.001 EUR à 1.250.000 EUR
- 0,5% Ad Valorem pour la tranche allant au-delà de 1.250.001 EUR

Ces redevances sont à la charge des constructeurs ou postulants.

2) Production sous agrément Part 21 (P.O.A.) ou protocole de surveillance ALSA:

L'instruction de l'agrément de production initial et la surveillance post-agrément (ou protocole de surveillance) des fabricants de produits ou d'éléments aéronautiques sont réalisés (nombre d'interventions) et facturés selon les dispositions du paragraphe V2 (ateliers Part 145).

§ VII – Surveillance des concepteurs agréés Part 21 (DOA) d'aéronefs, d'éléments d'aéronefs, de modifications

L'instruction de l'agrément de conception initial et la surveillance post-agrément des concepteurs aéronautiques sont réalisées (nombre d'interventions pouvant être modulé) et facturées selon les dispositions du paragraphe V2 (ateliers Part 145).

§ VIII – Surveillance des centres de formation aéronautiques agréés selon Part 147

L'instruction de l'agrément initial et la surveillance post-agrément des centres de formation aéronautiques sont réalisées (nombre d'interventions pouvant être modulé) et facturées selon les dispositions du paragraphe V2 (ateliers Part 145).

§ IX – Rémunérations d'après le temps consacré

Les rémunérations d'après le temps consacré sont déterminées par application d'un taux unitaire de 75 EUR par heure ou fraction d'heure de temps consacré.

Le temps consacré comprend, outre le temps requis pour l'exécution de la mission, le temps nécessaire aux travaux préparatoires, aux déplacements ainsi qu'à l'établissement des rapports et autres documents relatifs à cette mission.

§ X – Enquêtes d'accidents ou d'incidents

Lorsque l'Administration des enquêtes techniques fera participer l'ALSA à des enquêtes d'accidents ou d'incidents, le temps consacré sera rétribué selon les dispositions du paragraphe IX.

§ XI – Interventions non prévues

Pour toutes les interventions non prévues par les dispositions ci-dessus, les rémunérations sont calculées d'après le temps consacré, conformément aux dispositions du paragraphe IX ci-dessus.

§ XII – Dispositions diverses

1) Frais de déplacement: Les tarifs fixés ci-dessus sont applicables aux interventions normales effectuées sur l'aéroport de LUXEMBOURG. Pour toute intervention en dehors de cet aéroport et pour toute intervention spéciale ou occasionnelle, les frais de voyage et de séjour des personnels affectés aux missions sont à la charge des postulants.

Pour les contrôles en ligne ou en escale, un titre de transport gratuit sera délivré à la personne chargée du contrôle et une place réservée à bord de l'appareil contrôlé.

2) Relations avec la Direction de l'Aviation Civile: Toutes prestations notamment pour enquêtes, tests, audits, inspections, contrôles et formations effectués par l'ALSA au profit et sur demande expresse de la Direction de l'Aviation Civile sont exclues de toutes redevances, taxes et autres rémunérations.

3) **Révision de prix:** En cas de variation de l'indice des prix à la consommation tel qu'il est défini par le Ministère de l'Economie, les tarifs ci-dessus sont révisés par application de la formule:

$$T = To \times \frac{I}{Io}$$

Avec: T Tarif révisé

To Tarif au 1er mai 2009

I Valeur du dernier indice moyen des prix à la consommation pour 6 mois, passé à la date de la facturation

Io Indice au mois de mai 2009 (739,00)

La présente circulaire annule et remplace celle du 27 juin 2000.

Luxembourg, le 29 avril 2009.

Le Ministre des Transports,
Lucien Lux

Arrêté ministériel du 5 mai 2009 portant nomination d'un assesseur-employeur auprès des juridictions de la sécurité sociale.

Le Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale,

Vu l'article 454, paragraphe (3), alinéa 5 du Code de la sécurité sociale;

Vu l'article 20, paragraphe (2) de la loi du 13 mai 2008 portant introduction d'un statut unique;

Vu la proposition de la Chambre de Commerce du 27 avril 2009;

Arrête:

Art. 1er. Monsieur Claude WITRY, Luxembourg, est nommé assesseur-employeur auprès du Conseil arbitral des assurances sociales et auprès du Conseil supérieur des assurances sociales en remplacement de Monsieur Carlo THELEN, démissionnaire, dont il achèvera le mandat.

Art. 2. Le présent arrêté est publié au Mémorial, ampliations en sont adressées à Monsieur le Président du Conseil arbitral des assurances sociales et à Madame la Présidente du Conseil supérieur des assurances sociales.

Luxembourg, le 5 mai 2009.

Le Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale,
Mars Di Bartolomeo

Administration des contributions directes. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 27 avril 2009 Madame Danielle FRISCH, inspecteur principal à l'administration des contributions directes, a été nommée inspecteur principal premier en rang à la même administration avec effet au 1er juin 2009.

Par arrêté grand-ducal du 27 avril 2009 Messieurs Marc FELTZ et Guy ZEIEN, inspecteurs principaux à l'administration des contributions directes, ont été nommés inspecteurs principaux premiers en rang à la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 27 avril 2009 Mesdames Corinne STEIL et Liane TOSSENG, inspecteurs à l'administration des contributions directes, ont été nommées inspecteurs principaux à la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 27 avril 2009 Monsieur Steve BECKER, inspecteur à l'administration des contributions directes, a été nommé inspecteur principal à la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 27 avril 2009 Messieurs Tom MULLER et André STOFFEL, contrôleurs à l'administration des contributions directes, ont été nommés inspecteurs à la même administration avec effet au 1er juin 2009.

Administration des douanes et accises. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 20 avril 2009, démission honorable de ses fonctions a été accordée à Monsieur Lucien ERPELDING, receveur adjoint à l'administration des douanes et accises, avec effet au 4 août 2009. Le titre honorifique de ses fonctions lui a été conféré.

Administration des Eaux et Forêts. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 20 avril 2009, Monsieur Robert DU FAYS, ingénieur stagiaire à l'Administration des Eaux et Forêts, est nommé ingénieur auprès de la même administration à partir du 1er mai 2009.

Administration des Eaux et Forêts. – Affectation. – Par arrêté grand-ducal du 8 avril 2009, Monsieur Michel LEYTEM, ingénieur inspecteur auprès de l'Administration des Eaux et Forêts, est affecté chef du cantonnement forestier de Luxembourg-Ouest de l'Administration des Eaux et Forêts.

Administration de l'enregistrement et des domaines. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 27 avril 2009 Madame Marie-Josée SCHAACK, inspecteur principal à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommée préposé du bureau d'imposition 10 de la taxe sur la valeur ajoutée de la même administration avec effet au 1er mai 2009.

Par arrêté grand-ducal du 27 avril 2009 Monsieur Jeannot SCHUMACHER, inspecteur principal à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé inspecteur principal premier en rang à la même administration avec effet au 1er mai 2009.

Administration judiciaire. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 6 avril 2009, démission de ses fonctions de juge suppléant auprès du tribunal d'arrondissement de Luxembourg a été accordée à Maître Michel KARP.

Administration pénitentiaire. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 20 avril 2009, Monsieur Jeff SCHMIT, attaché de direction, est nommé attaché de direction premier en rang avec effet au 15 juin 2009.

Association d'assurance contre les accidents. – Examens. – Il est porté à la connaissance des intéressés que l'association d'assurance contre les accidents organisera au courant du mois de novembre 2009 un examen de promotion dans la carrière moyenne du rédacteur.

Caisse nationale d'assurance pension. – Examens. – Il est porté à la connaissance des intéressés que la caisse nationale d'assurance pension organisera au courant de l'exercice 2009 les examens suivants:

– *mois de septembre 2009:*
  examen de fin de stage dans la carrière moyenne du rédacteur

– *mois de décembre 2009:*
  examen de promotion dans la carrière moyenne du rédacteur.

Caisse nationale de santé. – Examens de promotion. – Il est porté à la connaissance des intéressés que la Caisse nationale de santé organisera au courant du mois de novembre 2009 des examens de promotion dans la carrière du rédacteur et dans la carrière de l'expéditionnaire.

Centre commun de la sécurité sociale. – Examens. – Il est porté à la connaissance des intéressés que le centre commun de la sécurité sociale organisera au courant du mois de novembre 2009 un examen de promotion dans la carrière moyenne du rédacteur.

Commissariat aux Assurances. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 20 avril 2009 Madame Fabienne WIETOR, contrôleur au Commissariat aux Assurances, a été nommée aux fonctions d'inspecteur au même Commissariat.

Par arrêté grand-ducal du 28 avril 2009 Madame Annick FELTEN, conseiller de direction au Commissariat aux Assurances, a été nommée conseiller de direction première classe au même Commissariat avec effet au 1er juin 2009.

Conseil d'Etat. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 27 avril 2009 Monsieur Patrick SANTER a été nommé membre du Conseil d'Etat.

Conventions collectives de travail. – Dépôts. – Au courant du mois d'avril 2009 les dépôts des conventions collectives de travail suivantes ont été acceptés par arrêté du Ministère du Travail et de l'Emploi:

– Convention collective de travail pour les salariés de l'Administration Communale Rambrouch signée en date du 1er décembre 2008 entre le Collège Echevinal de l'Administration Communale de Rambrouch et les syndicats OGB-L et LCGB;

- Protocole d'accord à la convention collective de travail pour les salariés de la S.A. ArcelorMittal Bissen signé en date du 28 mars 2009 entre la direction de la S.A. ArcelorMittal Bissen et les syndicats LCGB et OGB-L;
- Avenant à la convention collective de travail pour les salariés de la société Brasserie Bofferding (valable du 01.01.2009 – 31.12.2010) signé entre la direction de la société Brasserie Bofferding et les syndicats OGB-L et LCGB;
- Convention collective de travail pour les salariés de la S.A. Procap Wiltz concernés par l'article 14 de la loi sur le statut unique (valable du 01.01.2009 – 31.12.2011) signée en date du 20 février 2009 entre la direction de la S.A. Procap Wiltz, la délégation du personnel de la S.A. Procap Wiltz et le LCGB;
- Avenant à la convention collective de travail pour le personnel salarié du Rotarex Group Site Lintgen signé en date du 17 mars 2009 entre la direction du Rotarex Group Site Lintgen, la délégation du personnel du Rotarex Group Site Lintgen et les syndicats OGB-L et LCGB;
- Convention collective de travail pour le personnel salarié de la S.A. SIEMENS signée en date du 6 mars 2009 entre la direction de la S.A. SIEMENS, la délégation du personnel de la S.A. SIEMENS et les syndicats OGB-L et LCGB;
- Convention collective de travail pour les salariés de la S.à r.l. W.S.A. signée en date du 2 avril 2009 entre la direction de la S.àr.l. W.S.A. et les syndicats LCGB et OGB-L.

Direction de l'Aviation Civile. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 27 mars 2009, Madame Isabelle WELTER, attachée de Gouvernement 1er en rang au Haut-Commissariat à la Protection Nationale a été nommée aux fonctions d'attachée de Gouvernement 1er en rang hors cadre à la Direction de l'Aviation Civile avec effet au 1er avril 2009.

Entreprises d'assurances. – Transfert de portefeuille des succursales irlandaises des entreprises d'assurance de droit britannique: ROYAL & SUN ALLIANCE INSURANCE PLC, ALLIANCE ASSURANCE COMPANY Limited, BRITISH ENGINE INSURANCE COMPANY Limited, CENTURY INSURANCE COMPANY Limited, THE LONDON ASSURANCE, NATIONAL VULCAN ENGINEERING INSURANCE GROUP Limited, ROYAL & SUN ALLIANCE INSURANCE (GLOBAL) Limited, THE SEA INSURANCE COMPANY Limited, SUN ALLIANCE AND LONDON INSURANCE PLC and SUN INSURANCE OFFICE Limited («les cédantes») vers l'entreprise d'assurance de droit irlandais EUROPA GENERAL INSURANCE COMPANY Limited, dénommée par la suite RSA INSURANCE IRELAND Limited. – La *FSA, Financial Services Authority*, autorité de contrôle du secteur des assurances du Royaume-Uni, a informé le Commissariat aux Assurances que les cédantes de droit britannique sous rubrique étaient autorisées à transférer l'intégralité de leur portefeuille d'assurance non-vie vers l'entreprise d'assurance de droit irlandais *Europa General Insurance Company* avec effet au 1er janvier 2009.

Le transfert devient opposable de plein droit aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès cette publication.

Entreprises de réassurance. – «DELA RE S.A.» – Renonciation à l'agrément pour faire des opérations de réassurances. – Par arrêté ministériel du 8 avril 2009, l'agrément pour faire des opérations de réassurances délivré à la société «DELA RE S.A.», avec siège social à 2, rue Nicolas Bové, L-1253 Luxembourg, a été retiré à sa demande.

Inspection générale de la sécurité sociale. – Examen. – Il est porté à la connaissance des intéressés qu'au courant du mois de février 2010, l'Inspection générale de la sécurité sociale organisera un examen de fin de stage dans la carrière moyenne de l'ergothérapeute.

Institutions de sécurité sociale. – Examens de fin de stage. – Il est porté à la connaissance des intéressés qu'au courant du mois de septembre 2009 des examens de fin de stage sanctionnant la formation spéciale seront organisés par les institutions de sécurité sociale suivantes:

- dans la carrière du rédacteur:
  Caisse nationale de santé
  Caisse de maladie des fonctionnaires et employés communaux
- dans la carrière de l'expéditionnaire administratif:
  Caisse nationale de santé.

Magistrature. – Prorogation. – Par arrêté grand-ducal du 20 avril 2009, le mandat de juge d'instruction au tribunal d'arrondissement de Luxembourg de Madame Martine KRAUS, juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, est prorogé pour une nouvelle période de trois ans à partir du 2 mai 2009.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Activité d'assistance parentale. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 18 mars 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans soit jusqu'au 17 mars 2011, à Madame Sabrina PALMIROTTA, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 53, rue J.F. Gangler, L-1613 Luxembourg.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 3 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 15 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/127-2/2009.

Par arrêté ministériel du 17 mars 2009 un agrément enregistré sous le numéro AP/178/2008 accordant un agrément pour une durée limitée, soit jusqu'au 17 février 2010, à Madame Doris WEALER arrive à son échéance en date du 17 mars 2009, vu la décision de Madame Doris WEALER, domiciliée à 14, rue Aline de St. Hubert L-4139 Esch-sur-Alzette, de ne plus exercer l'activité d'assistance parentale, communiquée en date du 16 mars 2009.

Par arrêté ministériel du 11 mars 2009 un agrément enregistré sous le numéro AP/204/2008 accordant un agrément pour une durée limitée, soit jusqu'au 17 février 2010, à Madame Rosa Maria DOS SANTOS RAINHO arrive à son échéance en date du 10 mars 2009, vu la décision de Madame Rosa Maria DOS SANTOS RAINHO, domiciliée à 394, route de Thionville, L-5884 Hesperange, de ne plus exercer l'activité d'assistance parentale, communiquée en date du 9 mars 2009.

Par arrêté ministériel du 3 mars 2009 un agrément enregistré sous le numéro AP/229/2008 accordant un agrément pour une durée limitée, soit jusqu'au 24 février 2010, à Madame Vittoria COCARD-TRALCIO arrive à son échéance en date du 2 mars 2009, vu la décision de Madame Vittoria COCARD-TRALCIO, domiciliée à 47, rue de l'Industrie, L-3774 Tétange, de ne plus exercer l'activité d'assistance parentale, communiquée en date du 17 février 2009.

Par arrêté ministériel du 10 mars 2009 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans soit jusqu'au 9 mars 2014, à Madame Joëlle PFENNIG-BAUMANN, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 13, rue de Leudelange, L-8079 Bertrange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 3 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 10 juin 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/371-2/2009.

Par arrêté ministériel du 9 mars 2009 un agrément enregistré sous le numéro AP/378/2008 accordant un agrément pour une durée limitée, soit jusqu'au 24 juin 2010, à Madame Paula Teresa RODRIGUES VELOSO-MOREIRA PARALTA arrive à son échéance en date du 8 mars 2009, vu la décision de Madame Paula Teresa RODRIGUES VELOSO-MOREIRA PARALTA, domiciliée à 54, rue Emile Mayrisch, L-3522 Dudelange, de ne plus exercer l'activité d'assistance parentale, communiquée en date du 27 février 2009.

Par arrêté ministériel du 3 février 2009 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 2 février 2014, à Madame Cathy GOEDERT, domiciliée à 8, rue de Mondorf, L-5552 Remich, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 185, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 4 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/420/2009.

Par arrêté ministériel du 23 mars 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 22 mars 2011, à Madame Esmeralda Maria MORGADO DA SILVA-PEREIRA DE CARVALHO, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 10A, rue de Bettembourg, L-5810 Hesperange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 4 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/385-2/2009.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 15 juillet 2008.

Par arrêté ministériel du 25 mars 2009 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 24 mars 2014, à Madame Ana Bela FERNANDES MARIANO LOPES-FIDALGO DE ALMEIDA, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 88, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/421/2009.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Centre socio-éducatif de l'Etat. – Examens. – Il est porté à la connaissance des intéressés que le Ministère de la Famille et de l'Intégration organisera le mercredi 14 octobre 2009 un examen de promotion dans la carrière de l'éducateur et un examen de fin de stage dans la carrière du psychologue.

Notariat. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 28 avril 2009, démission honorable de ses fonctions de notaire à Luxembourg a été accordée à Maître Paul FRIEDERS avec effet au 5 mai 2009.

Par le même arrêté grand-ducal le titre de notaire honoraire a été conféré à Maître Paul FRIEDERS.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 8 avril 2009, Monsieur le Docteur Georges BILTGEN, né le 8 novembre 1980, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 8 avril 2009, Monsieur le Docteur Steffen GATZEN, né le 19 octobre 1962, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en chirurgie générale au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 8 avril 2009, Monsieur le Docteur Andreas KONNERTH, né le 9 octobre 1968, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en gastro-entérologie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 8 avril 2009, Madame le Docteur Nathalie MARX, née le 26 mars 1976, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en pédiatrie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 28 avril 2009, Monsieur le Docteur Frédéric HENCKS, né le 12 novembre 1978, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 28 avril 2009, Madame le Docteur Shahrzad AGAAJANI, née le 14 juillet 1977, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en dermato-vénéréologie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 28 avril 2009, Monsieur Alfred SCHIRRA, né le 14 août 1952, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en anesthésie-réanimation au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 29 avril 2009, Monsieur le docteur Denis OUNDJÉDÉ, né en 1972, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en cardiologie et angiologie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 29 avril 2009, Monsieur Steve HENTGES, né le 20 mai 1973, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en médecine interne au Luxembourg.

Santé. – Médecine Vétérinaire. – Par arrêté ministériel du 27 avril 2009, Monsieur Volkan SAHIN, né le 16 janvier 1979, a été autorisé à exercer la profession de médecin-vétérinaire au Luxembourg.

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances agréés pendant le mois de février 2009. – Rectificatif.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date de l'agrément
STEINMETZ Carlo, Hostert	A.M.E. LIFE LUX	20.02.2009
KLEIN Sascha, Luxembourg	ASPECTA	05.02.2009
CIMINO Cinzia, Strassen	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	27.02.2009
COLLIER Patrick, Luxembourg	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	06.02.2009
FERNANDES Raquel, Kayl	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	06.02.2009
MEYER Serge Sébastien, Bertrange	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	06.02.2009
PORDAN Marco, Capellen	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	06.02.2009
RAMEDOVIC Henid, Esch/Alzette	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	06.02.2009
SCHOLTES Bob, Pettingen	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	06.02.2009
TRAPANI Davina, Luxembourg	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	06.02.2009

VANDEN BEULCKE Bénédicte, Luxembourg	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	06.02.2009
Agence d'assurances Joël SIMON S.à r.l., repr. par Monsieur Joël SIMON, Kayl	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	18.02.2009
DEHARCHIES Julien, Bertrange	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	06.02.2009
JOST Joël, Fennange	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	18.02.2009
POUGIN Valérie, Bertrange	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	06.02.2009
Feel Safe by Guy BECK S.à.r.l., repr. par Monsieur Guy BECK, Weiler-la-Tour	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	20.02.2009
WEBER Jörg, Luxembourg	D.A.S.	02.02.2009
ZENNER Serge, Heinerscheid	D.A.S.	06.02.2009
BADOIS CACAO Gracinda, ép. SCHLEICH, Bettendorf	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	06.02.2009
DEVISCOUR Myriam, Ingeldorf	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	06.02.2009
KNOPS Micheline, Luxembourg	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	06.02.2009
KOSTER Carlo, Differdange	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	18.02.2009
BAPTISTA BRANCO GONCALVES Cecilia Raquel, Pétange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAG	06.02.2009
GIULIANI Vincent, Luxembourg	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAG	18.02.2009
HARMELIN Cyril, Olm	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAG RAIFFEISEN-VIE	06.02.2009
LOPES Isaia, Bettendorf	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAG	18.02.2009
MARTINS PEREIRA LOURENCO Carlo Sofia, Leudelange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAG	06.02.2009
NICAISE Jean-Christophe, Luxembourg	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAG	20.02.2009
PROBST Nathalie, Schrondweiler	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAG	06.02.2009
RASQUE Jim, Leudelange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAG	02.02.2009
SWEDENBORG Joakim, Leudelange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAG	20.02.2009

WIES Sandra, Altwies	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAG	06.02.2009
ZIMMER Ralph, Hovelange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAG RAIFFEISEN-VIE	06.02.2009
DEJANA Florent, Bertrange	HAMBURG MANNHEIMER	06.02.2009
JANITSEK Borbala, Berchem	HAMBURG MANNHEIMER	06.02.2009
MOZET Armelle, Bertrange	HAMBURG MANNHEIMER	06.02.2009
GERARD Joseph, Schifflange	INTERLUX ASSURANCES MALADIE	06.02.2009
PETIT Marc, Ermsdorf	INTERLUX ASSURANCES MALADIE	11.02.2009
BISSEN Laurent, Weicherdange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	06.02.2009
CLASSEN Roger, Nospelt	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	05.02.2009
DA CRUZ DIAS Fabio, Grevenmacher	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	06.02.2009
DOSSERAY Sylvie, Weiswampach	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	06.02.2009
FERREIRA Georges, Ettelbruck	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	05.02.2009
FRIEDERES Fernand, Eppeldorf	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG VEREINIGTE HAGEL	02.02.2009
GENGLER Laurent, Gilsdorf	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	06.02.2009
GOERGEN Marc, Erpeldange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	27.02.2009
KLEIN Patrick, Ehlerange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	06.02.2009
LUX Marc, Remich	LA LUXEMBOURGEOISE	02.02.2009
LUX Marc, Remich	LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	27.02.2009
MARTIN Veronica, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	06.02.2009
TEIXEIRA DE CARVALHO Nelson, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE Dans les branches R.C. Auto, Corps de V.T.A., Protection Juridique R.C.A., Personnes transportées Marchandises transportées	05.02.2009
WAXWEILER Danielle, ép. JUNG, Mensdorf	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	06.02.2009
WEYLER Isabelle, Heisdorf	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	05.02.2009

WISHOF Jessica, Beyren	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	09.02.2009
ASSURANCES FERREIRA S.à r.l., repr. par Monsieur Georges FERREIRA, Ettelbruck	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG VEREINIGTE HAGEL	05.02.2009
BESSELING & FRIEDERES S.à r.l., repr. par Monsieur Fernand FRIEDERES, Diekirch	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG VEREINIGTE HAGEL	02.02.2009
IMMOBILIERE SPIELMANN & VAN DYCK, repr. par Mrs. Marc SPIELMANN & Gérard VAN DYCK, Ettelbruck	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	05.02.2009
LAMBERMONT Christophe, Béreldange	P & V ASSURANCES	06.02.2009
NILLES Sonja, Strassen	P & V ASSURANCES	27.02.2009

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 34 14 mai 2009

Sommaire

Arrêtés ministériels pris en vertu de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 avril 2009, Monsieur Filipe DA COSTA DUARTE DO NASCIMENTO, né le 3 avril 1975 à Luxembourg, demeurant à L-6186 Gonderange, 5, rue de l'Eglise, a été autorisé à porter les nom et prénom de DUARTE DO NASCIMENTO Filipe.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 avril 2009, Monsieur Mario Andrés DA SILVA CASTRO, né le 29 novembre 1989 à Caracas (Venezuela), demeurant à L-1482 Luxembourg, 14, rue Charlotte Engels, a été autorisé à porter les nom et prénoms de CASTRO Mario Andres.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 avril 2009, Monsieur Rui César DE MACEDO QUINTAS, né le 3 avril 1984 à Cervães/Vila Verde (Portugal), demeurant à L-1461 Luxembourg, 39, rue d'Eich, a été autorisé à porter les nom et prénom de DE MACEDO César.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 avril 2009, Madame Marilène DE OLIVEIRA MARQUES, née le 13 juillet 1979 à Luxembourg, demeurant à L-2148 Luxembourg, 1, rue Fernand Mertens, a été autorisée à porter les nom et prénom de MARQUES Marilène.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 avril 2009, Madame Sabrina DI DONATO DOS SANTOS, née le 10 mars 1982 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-3414 Dudelange, 41, rue Bannent, a été autorisée à porter les nom et prénom de DI DONATO Sabrina.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 avril 2009, Monsieur Carlos Manuel FERNANDES DA SILVA, né le 28 avril 1966 à Pinheiro de Lafões/Oliveira de Frades (Portugal), demeurant à L-8365 Hagen, 20, rue Principale, a été autorisé à porter les nom et prénoms de FERNANDES Carlos Manuel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 avril 2009, Madame Sylvie Rosa FERREIRA DE OLIVEIRA, née le 8 avril 1981 à Luxembourg, demeurant à L-5408 Bous, 29, rue de Luxembourg, a été autorisée à porter les nom et prénoms de OLIVEIRA Sylvie Rosa.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 avril 2009, Monsieur Arménio Manuel GOMES RODRIGUES, né le 22 octobre 1956 à Campo/Terras de Bouro (Portugal), demeurant à L-4918 Bascharage, 13, rue Nicolas Meyers, a été autorisé à porter les nom et prénom de RODRIGUES Manuel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 avril 2009, Monsieur Daniel LAMEIRAS PORTELINHA, né le 22 septembre 1981 à Ettelbruck, demeurant à L-7740 Colmar-Berg, 20, avenue Gordon Smith, a été autorisé à porter les nom et prénom de PORTELINHA Daniel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 avril 2009, Monsieur Vítor Manuel LOPES DE SOUSA, né le 14 juin 1962 à Figueira da Foz/Figueira da Foz (Portugal), demeurant à L-3824 Schifflange, 25, im Benn, a été autorisé à porter les nom et prénom de DE SOUSA Victor.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 avril 2009, Madame Cristina Sofia LOURENÇO MARQUES, née le 13 octobre 1980 à Valpaços/Valpaços (Portugal), demeurant à L-3784 Tétange, 57, rue de Rumelange, a été autorisée à porter les nom et prénoms de LOURENÇO Cristina Sofia.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 avril 2009, Monsieur Carlos Miguel LOURENÇO PEREIRA, né le 17 novembre 1979 à Mortágua/Mortágua (Portugal), demeurant à L-3824 Schifflange, 10, im Benn, a été autorisé à porter les nom et prénoms de LOURENÇO Carlos Miguel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 avril 2009, Monsieur Lucas LUQUE JARA, né le 7 novembre 1975 à Dudelange, demeurant à L-3631 Kayl, 61, rue de Dudelange, a été autorisé à porter les nom et prénom de LUQUE Lucas.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 avril 2009, Madame Nadica VOJKIC née KRINULOVIC, née le 14 mai 1953 à Ranovac (Serbie), demeurant à L-2611 Luxembourg, 77, route de Thionville, a été autorisée à porter les nom et prénom de KRINULOVIC Nadia.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Arrêté ministériel du 29 avril 2009 portant approbation de la modification des statuts de la société de secours mutuels «NGL – Caisse Mutualiste».

Le Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale,

Vu la loi modifiée du 7 juillet 1961 concernant les sociétés de secours mutuels;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 1961 déterminant le fonctionnement des sociétés de secours mutuels;

Vu l'avis du Conseil Supérieur de la Mutualité;

Constatant que les modifications des statuts de la société de secours mutuels «NGL – Caisse Mutualiste» sont conformes aux dispositions des lois et règlements;

Arrête:

Art. 1er. La modification des statuts de la société de secours mutuels «NGL – Caisse Mutualiste» est approuvée.

Art. 2. Le présent arrêté, avec en annexe la nouvelle disposition statutaire, est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 29 avril 2009.

Le Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale,
Mars Di Bartolomeo

Annexe

Modification des statuts de la société de secours mutuels

«NGL – Caisse Mutualiste»

L’article 1er prend la teneur suivante:

«**Artikel 1.** Unter der Benennung der „NHV – Mutualitätskasse“ schlossen sich die am 27. September 1950 gegründete Hilfskasse und die am 14. Januar 1962 gegründete NHV – Sterbekasse zusammen.

Am 1. Februar 1984 trat der NHV der „Neutral Gewerkschaft Lëtzebuerg“ dem NGL bei. Durch die ausserordentliche Generalversammlung wurde die NHV – Mutualitätskasse von diesem Datum an in „NGL – Mutualitätskasse“ umbenannt.

Durch Beschluss der ausserordentlichen Generalversammlung vom 3. April 2009 wurde die Kasse in „NGL-SNEP – Caisse Mutualiste“ umbenannt.»

Administration Gouvernementale. – Nominations. – Démissions. – Par arrêté grand-ducal du 20 avril 2009, Monsieur Ronald FRISING, conseiller de direction à l’administration gouvernementale, a été nommé conseiller de direction 1ère classe. Par arrêté grand-ducal du 20 avril 2009, Monsieur Emmanuel DILLMANN, conseiller de direction adjoint à l’administration gouvernementale, a été nommé conseiller de direction. Par arrêté grand-ducal du 27 mars 2009, Monsieur Jean-Marc KIRSCH, conseiller de direction adjoint à l’administration gouvernementale, a été nommé conseiller de direction. Par arrêté grand-ducal du 20 avril 2009, Monsieur Luc REDING, conseiller de direction adjoint à l’administration gouvernementale, a été nommé conseiller de direction. Par arrêté grand-ducal du 20 avril 2009, Monsieur Romain WEISEN, attaché de gouvernement 1er en rang à l’administration gouvernementale, a été nommé conseiller de direction adjoint. Par arrêté grand-ducal du 20 avril 2009, Madame Elisabeth SANDT, attaché de gouvernement à l’administration gouvernementale, a été nommée attaché de gouvernement 1er en rang. Par arrêté grand-ducal du 27 mars 2009, Madame Patrizia LUCHETTA, attaché d’administration à l’administration gouvernementale, a été nommée attaché de gouvernement. Par arrêté grand-ducal du 20 avril 2009, Madame Manon POECKES, attaché d’administration à l’administration gouvernementale, a été nommée attaché de gouvernement. Par arrêté grand-ducal du 9 mars 2009, Monsieur Gilles WAGNER, attaché d’administration à l’administration gouvernementale, a été nommé attaché de gouvernement.

Par arrêté grand-ducal du 20 avril 2009, Madame Sonja BRAUSCH, inspecteur hors cadre à l’administration gouvernementale, a été nommée inspecteur principal hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 27 avril 2009, Madame Danielle KONTZ, chef de bureau adjoint hors cadre auprès du Service des Sites et Monuments nationaux, a été nommée chef de bureau adjoint hors cadre à l’administration gouvernementale. Par arrêté grand-ducal du 27 avril 2009, Madame Silvia LOMBARDI, premier commis principal hors cadre à l’administration gouvernementale, a été nommée chef de bureau adjoint hors cadre.

Par arrêté grand-ducal du 20 avril 2009, démission honorable de ses fonctions d’attaché de gouvernement 1er en rang à l’administration gouvernementale a été accordée sur sa demande à Madame Thessy KUBORN. Par arrêté grand-ducal du 27 mars 2009, démission honorable de ses fonctions d’inspecteur principal 1er rang hors cadre à l’administration gouvernementale a été accordée à Monsieur Camille GLODE. Par le même arrêté, le titre honorifique de ses fonctions lui a été conféré. Par arrêté grand-ducal du 27 avril 2009, démission honorable de ses fonctions d’inspecteur principal 1er en rang à l’administration gouvernementale a été accordée à Monsieur Romain KREMER. Par le même arrêté, le titre honorifique de ses fonctions lui a été conféré.

Centre des Technologies de l’Information de l’Etat. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 20 avril 2009, démission honorable de ses fonctions de directeur du Centre Informatique de l’Etat a été accordée à Monsieur Victor KREMMER. Par le même arrêté, le titre honorifique de ses fonctions lui a été conféré.

Ministère de la Famille et de l’Intégration. – Crèches, foyers de jour et garderies. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 25 mars 2009, l’agrément définitif a été accordé à l’association sans but lucratif «Groupe d’étude et d’aide au développement de l’enfant a.s.b.l.» ayant son siège à L-9012 Ettelbruck, 12, rue du Deich pour l’activité «garderie» à l’adresse suivante: L-9801 Hosingen, centre scolaire.

L’agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04272009.

Par arrêté ministériel du 25 mars 2009, l’agrément définitif a été accordé à l’association sans but lucratif «Groupe d’étude et d’aide au développement de l’enfant» ayant son siège à L-9012 Ettelbruck, 12, rue du Deich pour l’activité «garderie» à l’adresse suivante: L-9235 Diekirch, 13, rue Dr Glesener.

L’agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04262009.

Par arrêté ministériel du 25 mars 2009, l'agrément définitif a été accordé à l'association sans but lucratif «Groupe d'étude et d'aide au développement de l'enfant» ayant son siège à L-9012 Ettelbruck, 12, rue du Deich pour l'activité «garderie» à l'adresse suivante: L-9972 Lieler, rue Principale – anc. école.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04252009.

Par arrêté ministériel du 1er avril 2009, l'agrément définitif a été accordé à la société anonyme «M.I.D. Service s.a.» ayant son siège à L-1858 Luxembourg, 57, rue du Kirchberg pour l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-1940 Luxembourg, 218, route de Longwy.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 069722009.

Recrutements auprès de l'Etat.

Le Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative organisera au cours du mois de juin 2009 deux examens-concours par voie de recrutement externe.

Expéditionnaire téchnique m/f

Relevé des vacances de poste:

Département ministériel, administration ou service public	Nombre de postes vacants
Administration des Ponts et Chaussées Formation demandée: génie civil	3
Administration des Ponts et Chaussées Formation demandée: informatique (opérateur informatique)	1
Administration des Ponts et Chaussées Formation demandée: informatique (opérateur photogrammètre)	1
Office national du Remembrement Formation demandée: agricole	1

Diplôme requis: Les candidat(e)s pour la carrière de l'expéditionnaire technique doivent avoir suivi avec succès l'enseignement des cinq premières années d'études dans un établissement d'enseignement secondaire ou avoir réussi le cycle moyen de l'enseignement secondaire technique soit du régime technique, soit du régime de la formation du technicien ou avoir obtenu le certificat d'aptitude technique et professionnelle du régime professionnel, soit d'un certificat d'études reconnu équivalent.

Date de l'examen-concours: Jeudi, le 18 juin 2009

Délai d'inscription: Mercredi, le 27 mai 2009

Renseignements supplémentaires: 247-83148, 247-83146, 247-83224

Artisan m/f

Relevé des vacances de poste:

Département ministériel, administration ou service public	Nombre de postes vacants
Administration des Bâtiments publics Formation demandée: menuisier	1
Administration des Ponts et Chaussées Formation demandée: Maçon-entrepreneur de construction	1
Centre socio-éducatif de l'Etat * Formation demandée: contremaître-instructeur menuisier	1

Niveau d'études requis:	Les candidat(e)s pour la carrière de l'artisan doivent avoir suivi avec succès l'enseignement des cinq premières années d'études dans un établissement d'enseignement secondaire ou avoir réussi le cycle moyen de l'enseignement secondaire technique soit du régime technique, soit du régime de la formation du technicien ou avoir obtenu le certificat d'aptitude technique et professionnelle du régime professionnel, soit d'un certificat d'études reconnu équivalent.
Date de l'examen-concours:	Jeudi, le 18 juin 2009
Délai d'inscription:	Mercredi, le 27 mai 2009
Renseignements supplémentaires:	247-83148, 247-83146

Pour tous les postes vacants la nationalité luxembourgeoise est requise.

* Pour ce poste les candidat(e)s doivent être détenteurs(trices) d'un brevet de maîtrise dans la spécialité demandée.

Informations générales communes:

Les relevés pourront être modifiés ou complétés suite à des autorisations d'engagement supplémentaires et suite à des autorisations de remplacement de postes devenus vacants jusqu'à la date fixée pour l'affectation des candidats.

Les intéressé(e)s voudront adresser leur demande de participation au

Ministère de la Fonction publique et
de la Réforme administrative
Recrutement – Fonctionnaires
63, avenue de la Liberté
B.P. 1807
L-1018 Luxembourg

Les intéressé(e)s voudront indiquer dans leur demande à quel(s) examen(s)-concours ils/elles désirent prendre part.

Pour les carrières de l'expéditionnaire technique et de l'artisan la formation désirée est à préciser.

La demande de participation doit obligatoirement être accompagnée

1. du numéro matricule national complet de 11 chiffres
2. d'un extrait de l'acte de naissance
3. d'une copie certifiée conforme de la carte d'identité ou du passeport
4. d'un extrait du casier judiciaire datant de moins de deux mois
5. d'une copie certifiée conforme du/des diplômes et/ou certificats requis
6. d'un Curriculum Vitae - le formulaire prescrit est disponible sur le site internet www.fonctionpublique.public.lu

Les candidatures incomplètes ne seront pas prises en compte.

Le Ministère fera parvenir aux candidat(e)s, après réception de leur demande, le programme détaillé de l'examen-concours.

Les épreuves préliminaires aux examens-concours en vue du contrôle de la connaissance des langues luxembourgeoise, allemande et française auront lieu entre le 8 et le 10 juin 2009 **(uniquement pour les candidat(e)s qui présentent un certificat de fin d'études étranger)**.

(Communiqué par le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative) www.fonctionpublique.public.lu

---

Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois de mars 2009.

N° d'Ordre	Nom du failli	Date du Jugement	Juge-commissaire	Curateur
		Luxembourg		
1.	s.à r.l. ENTREPRISE DE CONSTRUCTION ET DE GENIE CIVIL ROB. BLASCHETTE, établie et ayant son siège social à L-8287 Kehlen, Zone Industrielle	02.03.09	M. Marc *Wagner*	Me Marguerite *Ries*
2.	S.A. EIFAN (HOLDINGS), en liquidation volontaire depuis le 27 juin 2002, établie et ayant son siège social à L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur	02.03.09	M. Marc *Wagner*	Me Joëlle *Niclou*

3.	S.A. VITROTECH, établie et ayant son siège social à L-3543 Dudelange, 24, rue Pasteur	02.03.09	M. Marc *Wagner*	Me Joëlle *Niclou*
4.	s.à r.l. GIO-MIMMO, ayant exploité un restaurant sous l'enseigne «QUATTRO STAGIONI», avec siège social à L-8140 Bridel, 64-66, Route de Luxembourg, de fait inconnue à cette adresse	02.03.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Yamina *Noura*
5.	s.à r.l. TRANS-LEV, établie et ayant son siège social à L-4984 Sanem, P.A.E. Gadderscheid	02.03.09	M. Robert *Worre*	Me Olivier *Wagner*
6.	S.A. RUBICON FINANCE EUROPE, établie et ayant son siège social à L-1653 Luxembourg, 2, Avenue Charles de Gaulle	02.03.09	Mme Karin *Guillaume*	Me Yann *Baden*
7.	le sieur Eduard Peter KUHN, commerçant, demeurant à D-54294 Trier, 5, Lessingstrasse, faisant le commerce en nom personnel et sous les enseignes «EDUARD KUHN MEDIA» et «www.ekm-shop.com», avec siège social à L-6637 Wasserbillig, 26, Esplanade de la Moselle	02.03.09	Mme Karin *Guillaume*	Me Yann *Baden*
8.	s.à r.l. LUX PNEUS DIFFUSION, établie et ayant son siège social à L-1818 Howald, 18, rue des Joncs	04.03.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Antoine *Laniez*
9.	s.à r.l. LUXEMBOURG FINE WINES, établie et ayant son siège social à L-1818 Howald, 1, rue des Joncs	04.03.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Antoine *Laniez*
10.	s.à r.l. FARECO, établie et ayant son siège social à L-5220 Sandweiler, 11A, rue Hiel	06.03.09	Mme Nadine *Walch*	Me Anaïs *Bove*
11.	S.A. COACHING CITY, ayant eu son siège social à L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix, actuellement sans siège social connu	06.03.09	Mme Nadine *Walch*	Me Anaïs *Bove*
12.	s.à r.l. COMSTOCK (LUXEMBOURG), avec siège social à L-7327 Steinsel, 35, rue J. F. Kennedy, de fait inconnue à cette adresse	06.03.09	Mme Nadine *Walch*	Me Laetitia *Chaniol*
13.	s.à r.l. BGZ International, avec siège social à L-6630 Wasserbillig, 41, Grand-Rue, de fait inconnue à cette adresse	06.03.09	Mme Nadine *Walch*	Me Astrid *Bugatto*
14.	s.à r.l. BOUTIQUE VERIS STYLE, établie et ayant son siège social à L-5445 Schengen, 72B, Waistrooss	06.03.09	Mme Nadine *Walch*	Me Astrid *Bugatto*
15.	S.A. ETABLISSEMENT LAURO, établie et ayant son siège social à L-4702 Pétange, 23, rue Robert Krieps	06.03.09	Mme Nadine *Walch*	Me Natacha *Stella*
16.	s.à r.l. G.G. ALIMENTAIRE, avec siège social à L-4410 Sanem, Zone d'activités Um Woeller	06.03.09	Mme Nadine *Walch*	Me Vânia *Ferreira Fernandes*
17.	s.à r.l. AVUS, ayant eu son siège social à L-3961 Ehlange-sur-Mess, 40, rue des Trois Cantons, actuellement sans siège social connu	06.03.09	Mme Nadine *Walch*	Me Vânia *Ferreira Fernandes*
18.	s.à r.l. BLUE LAGOON II, établie et ayant son siège social à L-4018 Esch-sur Alzette, 12, rue d'Audun	06.03.09	Mme Nadine *Walch*	Me Lionel *Gueth*
19.	s.à r.l. HAUSIMMO, ayant eu son siège social à L-2564 Luxembourg, 4, rue Albert Steffen, actuellement sans siège social connu	06.03.09	Mme Nadine *Walch*	Me Yann *Baden*

20.	s.à r.l. IMMOBILIERE CHRISTINE ROSSI, établie et ayant son siège social à L-2680 Luxembourg, 44, rue de Vianden	06.03.09	Mme Nadine *Walch*	Me Yann *Baden*
21.	S.A. TEL UP, établie et ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal	06.03.09	Mme Nadine *Walch*	Me Sophie *Lamothe*
22.	S.A. SOCIETE LUXEMBOURGEOISE D'INDUSTRIE ET DE COMMERCE, en abrégé SLIC S.A., ayant eu son siège social à L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté, actuellement sans siège social connu	06.03.09	Mme Nadine *Walch*	Me Sophie *Lamothe*
23.	s.à r.l. CAPRICHO, exploitant sous la dénomination «BRASSERIE DE L'ARRÊT», avec siège social à L-5886 Alzingen, 516A, Route de Thionville, de fait inconnue à cette adresse	09.03.09	M. Robert *Worre*	Me Tania *Hoffmann*
24.	s.à r.l. HEILUX, avec siège social à L-1274 Howald, 5, rue des Bruyères	09.03.09	M. Robert *Worre*	Me Tania *Hoffmann*
25.	S.A. INTERNATIONAL WIRES FOR COMPANIES, en abrégé «IWFC S.A.», anciennement «INTERNATIONAL WINE FINANCE CORPORATION S.A.», établie et ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 29, Avenue Monterey	09.03.09	M. Robert *Worre*	Me Alexandre *Dillmann*
26.	s.à r.l. REIS TOITURES, anciennement «REIS ET RODRIGUES s.à r.l.», avec siège social à L-4710 Pétange, 38, rue d'Athus, de fait établie à L-4830 Rodange, 4, Route de Longwy	09.03.09	M. Robert *Worre*	Me Alexandre *Dillmann*
27.	s.à r.l. D.M.V., avec siège social à L-4540 Oberkorn, 170, rue Dicks-Lentz, de fait inconnue à cette adresse	09.03.09	M. Robert *Worre*	Me Anna *Ayache-Hermelinski*
28.	s.à r.l. EVIDENCE, STRATEGIE ET COMMUNICATION, avec siège social à L-1940 Luxembourg, 350, Route de Longwy, de fait inconnue à cette adresse	09.03.09	M. Robert *Worre*	Me Anna *Ayache-Hermelinski*
29.	s.à r.l. FINALUXE, anciennement «Y.B.I. s.à r.l.», ayant eu son siège social L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste, actuellement sans siège social connu	09.03.09	M. Robert *Worre*	Me Carole *Combe*
30.	S.A. MALAHIDE, ayant eu son siège social à L-1855 Luxembourg, 46A, Avenue John F. Kennedy, actuellement sans siège social connu	09.03.09	M. Robert *Worre*	Me Grégoire *Chaste*
31.	s.à r.l. BLASCHETTE CGM, établie et ayant son siège social à L-8287 Kehlen, Zone Industrielle	09.03.09	M. Marc *Wagner*	Me Marguerite *Ries*
32.	s.à r.l. YOULOOK, établie et ayant son siège social à L-2314 Luxembourg, 1, Place de Paris	11.03.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Pascale *Petoud*
33.	S.A. VELA MAJOR, avec siège social à L-1626 Luxembourg, 6, rue des Girondins	16.03.09	M. Marc *Wagner*	Me Yamina *Noura*
34.	S.A. BA INTERNATIONAL, ayant eu son siège social à L-1118 Luxembourg, 5, rue Aldringen, actuellement sans siège social connu	16.03.09	M. Marc *Wagner*	Me Yamina *Noura*

35.	s.à r.l. NEW LIBERTY, avec siège social à L-3270 Bettembourg, 1, rue de Peppange	16.03.09	M. Marc *Wagner*	Me Joëlle *Niclou*
36.	s.à r.l. DELL AUTOMOBILE, avec siège social à L-1274 Howald, 35, rue des Bruyères	16.03.09	M. Marc *Wagner*	Me Joëlle *Niclou*
37.	s.à r.l. MARQUES N, avec siège social à L-1534 Luxembourg, 4, rue de la Forêt, de fait inconnue à cette adresse	16.03.09	M. Marc *Wagner*	Me Caroline *Weber*
38.	NPC NUTRIMENT PATENT COMPANY, anciennement «SOCIETE FINANCIERE MONTRACHET S.A.», avec siège social à L-2450 Luxembourg, 15, Boulevard F-D Roosevelt, actuellement sans siège social connu	16.03.09	M. Marc *Wagner*	Me Caroline *Weber*
39.	S.A. AUTO BOURSE, exploitant sous l'enseigne commerciale «FOOT PLANET», avec siège social à L-4950 Bascharage, 1, Avenue de Luxembourg	16.03.09	M. Marc *Wagner*	Me Benoît *Diouf*
40.	s.à r.l. BAS TRADING, anciennement «SNACK L'ORIENTAL s.à r.l.», avec siège social à L-1852 Luxembourg, 9, rue Kalchesbruck	16.03.09	M. Marc *Wagner*	Me Benoît *Diouf*
41.	S.A. O1 PLIROFORIKI INTERNATIONAL, ayant eu son siège social à L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri, actuellement sans siège social connu	16.03.09	M. Marc *Wagner*	Me May *Nalepa*
42.	le sieur DUNN James Benedict, exerçant sous l'enseigne commerciale «Dunn James, CEng», commerçant, demeurant à L-1467 Howald, 69, rue Henri Entringer	16.03.09	M. Marc *Wagner*	Me May *Nalepa*
43.	G.m.b.H. GLOBETRANS, établie et ayant son siège social à L-1360 Luxembourg, Luxair Logistic Center	18.03.09	Mme Carole *Err*	Me Tania *Hoffmann*
44.	s.à r.l. MEDITERRANEO, en dissolution et liquidation judiciaire, avec siège social à L-2310 Luxembourg, 44, avenue Pasteur	18.03.09	Mme Carole *Err*	Me Yves *Wagener*
45.	S.A. YOOHOOMEDIA, en dissolution et liquidation judiciaire, avec siège social à L-4318 Esch-sur-Alzette, 5, rue Jean Schortgen	18.03.09	Mme Carole *Err*	Me Yves *Wagener*
46.	S.A. MTR CONSTRUCTION, établie et ayant son siège social à L-3450 Dudelange, 38, rue du Commerce	20.03.09	Mme Carole *Err*	Me Tania *Hoffmann*
47.	s.à r.l. MOLDAU SPEDITION, établie et ayant son siège social à L-5634 Mondorf-les-Bains, 1, route de Luxembourg	20.03.09	Mme Carole *Err*	Me Tania *Hoffmann*
48.	S.A. LUTISSE, établie et ayant son siège social à L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois	20.03.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Nadia *Tbatou*
49.	S.A. HOME PARTNERS, avec siège social à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer, de fait inconnue à cette adresse	20.03.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Sophie *Guimezanes*
50.	s.à r.l. BDM Luxembourg, avec siège social à L-1611 Luxembourg, 47, avenue de la Gare, de fait inconnue à cette adresse	20.03.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Sophie *Guimezanes*

51. s.à r.l. BIGI, avec siège social à L-1134 Luxembourg, 39, rue Charles Arendt, de fait inconnue à cette adresse	20.03.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Adeline *Mota*
52. s.à r.l. ISOLANI, établie et ayant son siège social à L-3341 Huncherange, 5, route de Noertzange	20.03.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Martine *Lauer*
53. s.à r.l. D.D. BAR, établie et ayant son siège social à L-4067 Esch-sur-Alzette, 29, rue du Commerce	20.03.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Martine *Lauer*
54. S.A. DEKO PEINTURES, établie et ayant son siège social à L-4940 Bascharage, 124, avenue de Luxembourg	20.03.09	Mme Carole *Err*	Me Antoine *Laniez*
55. s.à r.l. SOFTWARE HOUSE, avec siège social à L-1940 Luxembourg, 186-188, route de Longwy, de fait inconnue à cette adresse	20.03.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Marguerite *Ries*
56. S.A. CRUGIMAR, avec siège social à L-3895 Foetz, 10, rue de l'Avenir, de fait établie à L-4026 Esch-sur-Alzette, 114, rue de Belvaux	20.03.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Marguerite *Ries*
57. S.A. CLIC CLAC INTERNATIONAL, avec siège social à L-4940 Bascharage, Z.I. Bommelscheuer, de fait inconnue à cette adresse	20.03.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Christine *Freymuth*
58. s.à r.l. EURO-COUNT, avec siège social à L-4732 Pétange, 18, rue de l'Eglise, de fait inconnue à cette adresse	20.03.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Christine *Freymuth*
59. S.A. ANAMER.COM, établie et ayant son siège social à L-4760 Pétange, 62, route de Luxembourg	20.03.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Alain *North*
60. S.A. DES NEIGES, établie et ayant son siège social à L-3394 Roeser, 59, Grand-Rue	20.03.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Alain *North*
61. la dame FELLER-HUBO Véronique, commerçante, faisant le commerce sous la dénomination «LA BAGUETTE FRANCAISE», à L-4940 Bascharage, 100, Avenue de Luxembourg, actuellement à L-4830 Rodange, 25, Route de Longwy	23.03.09	M. Marc *Wagner*	Me Alexandre *Dillmann*
62. S.A. A 3 REAL ESTATE CONCEPT, établie et ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 29, Avenue Monterey, de fait établie à L-4760 Pétange, 20, Route de Luxembourg	23.03.09	M. Marc *Wagner*	Me Olivier *Wagner*
63. s.à r.l. HEIDERSCHEID & CIE, établie et ayant son siège social à L-8156 Bridel, 29, rue Lucien Wercollier	23.03.09	M. Marc *Wagner*	Me Olivier *Wagner*
64. S.A. LE CAP, établie et ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 11, Boulevard Royal	23.03.09	M. Marc *Wagner*	Me Astrid *Bugatto*
65. S.A. ETHADEL, établie et ayant son siège social à L-3253 Bettembourg, 43, route de Luxembourg	27.03.09	Mme Carole *Err*	Me Alexandre *Dillmann*
66. s.à r.l. MAXI PEINTURE, établie et ayant son siège social à L-4740 Pétange, 7, rue Prince Jean	27.03.09	Mme Carole *Err*	Me Alexandre *Dillmann*
67. s.à r.l. J.A.G., établie et ayant son siège social à L-7769 Bissen, 2, route de Finsterthal	27.03.09	Mme Carole *Err*	Me Marguerite *Ries*

68.	s.à r.l. NEW PEOPLE, établie et ayant son siège social à L-4460 Belvaux, 90, rue de la Gare	27.03.09	Mme Carole *Err*	Me Nicolas *Bonora*
69.	s.à r.l. CEREP INVESTMENT LINDEN, établie et ayant son siège social à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle	27.03.09	Mme Carole *Err*	Me Yann *Baden*
70.	s.à r.l. TOITURES ROGERIO, établie et ayant son siège social à L-7535 Mersch, 33, rue de la Gare	27.03.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Kamilla *Ladka*
71.	s.à r.l. CONFORT FENÊTRE ET MENUISERIE, anciennement «CONFORT-CHALEUR & PVC LUX s.à r.l.», établie et ayant son siège social à L-8287 Kehlen, Zone Industrielle (Servais)	30.03.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Yamina *Noura*
72.	S.A. MARINER, avec siège social à L-1466 Luxembourg, 4, rue Jean Engling	30.03.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Yamina *Noura*
73.	s.à r.l. LUXZUCCHERO, avec siège social à L-1722 Luxembourg, 1, rue Joseph Heintz	30.03.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Franck *Simans*
74.	s.à r.l. SANAM, avec siège social à L-2222 Neudorf, 264, rue de Neudorf, de fait inconnue à cette adresse	30.03.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Franck *Simans*
75.	s.à r.l. K.INT, anciennement «K TRADEMARK s.à r.l.», ayant eu son siège social à L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyes, actuellement sans siège social connu	30.03.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Nour *Elyakine Hellal*
76.	S.A. INTERNATIONAL GENTRA LUXEMBOURG, ayant eu son siège social à L-1331 Luxembourg, 33, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, actuellement sans siège social connu	30.03.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Nour *Elyakine Hellal*
77.	s.à r.l. ELK & J, exploitant sous l'enseigne commerciale «RG CONCEPT LUXEMBOURG», avec siège social à L-4480 Soleuvre, 165 B, Chemin Rouge, de fait inconnue à cette adresse	30.03.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Cyrille *Teres*
78.	s.à r.l. LE BONHEUR, avec siège social à L-4105 Esch-sur-Alzette, 10, rue Thomas Edison, de fait inconnue à cette adresse	30.03.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Cyrille *Teres*
79.	s.à r.l. URBAN ANIMALS, établie et ayant son siège social à L-8279 Holzem, 28, rue de Capellen	30.03.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Olivier *Wagner*
80.	s.à r.l. P.R.P, établie et ayant son siège social à L-6633 Wasserbillig, 12, rue de Luxembourg	30.03.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Olivier *Wagner*
81.	s.à r.l. CASA VERDE, établie et ayant son siège social à L-6240 Graulinster, 12, rue d'Echternach	30.03.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Yann *Baden*
82.	G.m.b.H. T.O.P., TRADE ORGANIZING PRINTING, avec siège social à L-1456 Luxembourg, 94, rue de l'Egalité, de fait inconnue à cette adresse	30.03.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Astrid *Bugatto*
83.	s.à r.l. PREFFUELED. COM-ONLINE MUSIC STORE, avec siège social à L-1933 Luxembourg, 45, rue Ziggy	30.03.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Astrid *Bugatto*

Diekirch

84. s.à r.l. OLIVER'S, établie et ayant son siège social à L-9278 Diekirch, 9, rue Sauerwiss	04.03.09	Mme Michèle *Krier*	Me Nathalie *Hengen*
85. s.à r.l. ROBILUX, établie et ayant son siège social à L-8824 Perle, 4A, rue Neuve	04.03.09	Mme Michèle *Krier*	Me Daniel *Baulisch*
86. S.A. Guy Wecker-L'Art du Jardin, établie et ayant son siège social à L-8805 Rambrouch, 32, rue Principale	04.03.09	Mme Michèle *Krier*	Me Charles *Steichen*
87. S.A. DH LOGISTICS, établie et ayant eu son siège social à L-9970 Leithum, maison 5B, actuellement sans siège connu	04.03.09	Mme Michèle *Krier*	Me Daniel *Baulisch*
88. s.à r.l. CHALET BEEFORT, établie et ayant son siège social à L-6310 Beaufort, Grand-Rue, 87A	11.03.09	Mme Michèle *Krier*	Me Daniel *Baulisch*
89. s.à r.l. JADOLUX, établie et ayant son siège social à L-8832 Rombach/Martelange, 14, route de Bigonville	11.03.09	Mme Michèle *Krier*	Me Pascale *Hansen*
90. le sieur Jean-Claude Louis ROULET, commerçant, ayant eu son dernier domicile connu à L-8508 Redange/Attert, 12, rue Seitert, actuellement sans domicile ni résidence connus	18.03.09	Mme Michèle *Krier*	Me Charles *Steichen*
91. s.à r.l. LSM, établie et ayant son siège social à L-9047 Ettelbrück, 13, Rue Prince Henri	18.03.09	Mme Michèle *Krier*	Me Christian *Hansen*
92. s.à r.l. FOREST WOOD COMPANY, établie et ayant son siège social à L-8832 Rombach/Martelange, 5, route d'Arlon	18.03.09	Mme Michèle *Krier*	Me Christian *Hansen*
93. le sieur Werner Johannes BORSCH, demeurant à L-9753 Heinerscheid, 87B, Haaptstrooss	18.03.09	Mme Michèle *Krier*	Me Pascale *Hansen*

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 29 avril 2009, Madame le Docteur Alexandra COLOMBO, épouse TURELL, née le 15 février 1976, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 29 avril 2009, Monsieur le Docteur Gérald LARROQUE, né le 20 avril 1973, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en radiodiagnostic au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 29 avril 2009, Madame Claudia LEIDINGER, épouse LABOUVIE, née le 21 mars 1955, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en anesthésie-réanimation au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 29 avril 2009, Madame le Docteur Christa SCHELLHASE, née le 4 février 1964, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en anesthésie-réanimation au Grand-Duché de Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 35 19 mai 2009

Sommaire

SITES ET MONUMENTS NATIONAUX

A) LISTE DES IMMEUBLES ET OBJETS CLASSES MONUMENTS NATIONAUX

(Etat au 15 avril 2009; – publication prescrite par la loi du 18 juillet 1983 concernant la conservation et la protection des sites et monuments nationaux.)

Les numéros cadastraux mis entre parenthèses et notés en lettres italiques [p.ex. *(301/1527)*] représentent en principe les numéros actualisés à l'année 2000. Ils sont indiqués à titre informatif afin de faciliter l'identification des objets protégés. Or, en cas de litige, ce seront les numéros cadastraux retenus dans les décisions gouvernementales resp. ministérielles qui feront foi. Les numéros actuellement en vigueur devront donc faire l'objet d'une recherche à effectuer par l'Administration du Cadastre.

Commune de Bascharage:

H a u t c h a r a g e:

- L'ancien presbytère, sis rue de l'Eglise, inscrit au cadastre de la commune de Bascharage, section B de Hautcharage, sous le numéro 254. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 15 juin 2007.

- Les immeubles de l'ancienne ferme avec le jardin attenant sis 3, rue de la Gare, inscrits au cadastre de la commune de Bascharage, section B de Hautcharage, sous les numéros 113/3204 et 113/3205. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 27 juin 2008.

Commune de Beaufort:

B e a u f o r t:

- L'ancien et le nouveau château de Beaufort, avec les terrains avoisinants, inscrits au cadastre de la commune de Beaufort, section B de Beaufort, sous les numéros 802, 799/1989, 731/2, 734/1986, 738/1985, 790/1804, 791, 792/1805, 793/1806, 794/336, 795/2277, 796/1808, 797, 798, 799/1990, 800, 801, 803/1809, 805/1987, 805/1988, 806/2230 (*806/1811*), 1567/2488, 1572/2279 et 1592/2490. -Arrêté du Conseil de gouvernement du 16 septembre 1988.

- La chapelle avec la place sises sur la parcelle inscrite au cadastre de la commune de Beaufort, section C de Beaufort, sous le numéro 1592/2 et partie de la parcelle numéro 1592/2491 (*1592/2514*). -Arrêté du Conseil de gouvernement du 16 septembre 1988.

- La chapelle dite «Klaischen» de Beaufort, inscrite au cadastre de la commune de Beaufort, section B de Kosselt, sous le numéro 213. -Arrêté ministériel du 31 juillet 1968.

- L'immeuble sis 3, rue du Bois, inscrit au cadastre de la commune de Beaufort, section C de Beaufort, sous le numéro 690/2267. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 13 mars 2009.

H a l l e r b a c h:

- La région touristique du Hallerbach, comprenant une zone de protection située de part et d'autre du ruisseau et s'étendant de chaque côté jusqu'à une distance de dix mètres au-delà des rochers encaissant la vallée, et du Haupeschbach, comprenant les rochers et terrains situés sur la rive gauche du ruisseau, la vallée sur les deux rives en aval de la route de Beaufort à Haller, entre les rochers de la rive gauche et les rochers et hauteurs de la rive droite, et une zone de protection située de part et d'autre du ruisseau et s'étendant de chaque côté jusqu'à une distance de dix mètres au-delà des rochers encaissant la vallée. Les parcelles inscrites au cadastre de la commune de Beaufort, section C sous les numéros 733, 738/1584, 740, 746/26 (*708/2554*), 747, 748, 749, 750, 752/1193, 766/106, 766/1001, 785/1740, 785/1741, 785/1742, 784/1150 *784/1151*), 777/1149 (*777/2084*), 781/1151 (*776/2083*), 786/1944, 789/1945, 790/1804, 791, 792/1805, 793/1806, 795/1807 (*795/2277*), 794/2 (*794/336*), 1508/961 *1508/965, 1508/964*), 1592/1821 *1592/2559 partie*), 1591/1588, 1508/965, 1507, 1506, 1196, 1192 (*1192/2298*), 1501, 1502, 1503, 1504, 1505, 1193, 1194, 1195. Les parcelles inscrites au cadastre de la commune de Waldbillig, section A de Haller sous les numéros 1, 3/2, 3/1058, 91/289, 91/2042 (*91/2013, 91/2012*), 91/1081, 91/1214, 91/1215, 91/1216, 91/412, 91/1338, 91/17, 129/36, 91/1163, 91/1164 -Arrêté ministériel du 6 janvier 1938.

- Haupeschbach: voir Hallerbach.

Commune de Bech:

A l t r i e r - H e r s b e r g:

- Le chêne pédonculé connu sous l'appellation «Bildchenkuescht op der Schanz», sis au lieu dit «beim Bildchen», inscrit au cadastre de la commune de Bech, section E d'Altrier, sous le numéro 385/1744. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 7 mai 2004.

A l t r i e r:

- Les parcelles de terrains inscrites au cadastre de la commune de Bech, section E d'Altrier, sous les numéros 425/949 et 429/1904. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 4 février 2005.

Z i t t i g:

- La ferme sise 5, Duerfstrooss, inscrite au cadastre de la commune de Bech, section C de Hemstal et Zittig, sous le numéro 164/2196. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 12 octobre 2007.

Commune de Bettembourg:

B e t t e m b o u r g:

- L'ensemble des bâtiments avec annexes du château de Bettembourg (précédemment château Collart), inscrit au cadastre de la commune de Bettembourg, section A, sous le numéro 942/7619. -Arrêté du Conseil de gouvernement de mars 1986.

Commune de Bettendorf:

B e t t e n d o r f:

- Le Château de Bettendorf avec ses annexes et son parc attenant, inscrit au cadastre de la commune de Bettendorf, section A de Bettendorf, sous le numéro 163/4673. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 26 octobre 2007.

M o e s t r o f f:

- Le Château de Moestroff avec ses annexes et le jardin attenant, inscrit au cadastre de la commune de Bettendorf, section B de Moestroff, sous le numéro 86/1989. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 26 octobre 2007.

Commune de Betzdorf:

B e r g:

- Le château-ferme et ses annexes sis à Berg, inscrits au cadastre de la commune de Betzdorf, section A de Berg, sous les numéros 70/517, 71/518 et 72/519. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 14 novembre 2003.

M e n s d o r f:

- L'immeuble dit «Al Schmëtt», inscrit au cadastre de la commune de Betzdorf, section E de Mensdorf, sous le numéro 1340/3861. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 4 février 2005.

- L'immeuble sis 8, rue de l'Ecole, inscrit au cadastre de la commune de Betzdorf, section E de Mensdorf, sous le numéro 1363/4359. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 4 février 2005.

- L'immeuble sis 10, rue de l'Ecole, inscrit au cadastre de la commune de Betzdorf, section E de Mensdorf, sous le numéro 1362/4190. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 4 février 2005.

- L'immeuble sis 2, rue de la Grotte, inscrit au cadastre de la commune de Betzdorf, section E de Mensdorf, sous le numéro 1352/2015. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 28 juillet 2006.

Commune de Bissen:

B i s s e n:

- L'orgue de l'église paroissiale de Bissen, construit en 1891 par les frères Muller de Reifferscheid. -Arrêté ministériel du 7 décembre 2001.

Commune de Biwer:

B r o u c h:

- La maison numéro 46, inscrite au cadastre de la commune de Biwer, section A de Brouch, sous le numéro 231/1193. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 4 février 2005.

Commune de Boevange/Attert:

H e l p e r k n a p p:

- Le site du Helperknapp. Les parcelles inscrites au cadastre de la commune de Boevange/Attert, section B de Buschdorf, sous les numéros: 1073/1002, 1080, 1081/348 (*1080/2205*), 1082, 1084/1535, 1088/1232 (*1088/2194 + 1088/2196 + 1088/2197 + 1088/2201*), 1113/1538, 1084/1536, 1087, 1090, 1088/1327 (monument), 1094/1328 (chapelle St. Willibrord), 1094/1329 (*1094/2159 + 1094/2206*), 1092, 1104, 1097/1330, 1105, 1112, 1101, 1106/1203 (*1106/2198 + 1106/2199 + 1106/2202*), 111/1204, 1118 (*1118/2204),* 1113/1537, 1115/352, 1115/1449 (*1115/220 + 1115/2203*). Les parcelles inscrites au cadastre de la commune de Boevange/Attert, section A de Boevange, sous les numéros: 1494/724 (*1494/3110*), 1494/1020, 1494/1019, 1495 (*1495/3108*), 1491/1803, 1491/1804 (*1491/3109*). - Arrêté ministériel du 20 janvier 1939.

Commune de Boulaide:

B o u l a i d e:

- L'orgue de l'église paroissiale de Boulaide construit en 1900 par les frères Muller de Reifferscheid. - Arrêté ministériel du 7 décembre 2001.

S u r r é:

- Le moulin de Surré, dit «moulin Lanners»;, inscrit au cadastre de la commune de Boulaide, section C de Surré, sous les numéros 85 et 86/2977. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 18 mai 2007.

Commune de Bourscheid:

B o u r s c h e i d:

- Les ruines du château de Bourscheid, dans toute leur étendue, numéro 722/2294 du cadastre de la commune et section de Bourscheid. -Arrêté ministériel du 15 avril 1936.

Commune de Bous:

R o l l i n g:

- L'ensemble d'immeubles (ancien moulin de Rolling), inscrit au cadastre de la commune de Bous, section B de Rolling-Assel, sous les numéros 1098/1045, 1099, 1099/2, 1119, 1122 et 1257/1053. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 27 juin 2008.

Commune de Clemency:

C l e m e n c y:

- Le «Château de Clemency» avec ses annexes, inscrit au cadastre de la commune de Clemency, section A de Clemency, sous les numéros 369/2902, 367/2901 et 371/2904. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 21 décembre 2007.

Commune de Clervaux:

C l e r v a u x:

- Le vieux château de Clervaux, inscrit sous le numéro 1/1897 au cadastre de la commune et section de Clervaux; le classement s'étend aux façades et toitures, y compris celles orientées vers la cour intérieure. -Arrêté ministériel du 26 septembre 1935.

- Le site du vieux château de Clervaux. Le classement porte sur les propriétés suivantes:

1. un terrain et la construction y établie, sis à Clervaux, au-lieu dit «Clerf», section A, numéro 1/2058;
2. la partie de la même parcelle longeant le mur du château et le chemin conduisant au vieux château. -Arrêté ministériel du 23 juin 1938.

- La chapelle Lorette et le site qui l'entoure, inscrits au cadastre de la commune de Clervaux, section A de Clervaux, sous les numéros 602/840, 603/841, 603/842 et 604/843. -Arrêté ministériel du 28 janvier 1982.

- L'orgue Mutin-Cavaillé-Coll installé dans l'église abbatiale de Clervaux. -Arrêté ministériel du 11 décembre 2002.

- Les écuries du Parc «Cliärwer Pärdsställ», inscrites au cadastre de la commune de Clervaux, section A de Clervaux, sous le numéro 500/2811. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 21 décembre 2007.

W e i c h e r d a n g e:

- L'église et le cimetière de Weicherdange, inscrits au cadastre de la commune de Clervaux, section C de Weicherdange, sous les numéros 434/1976 et 435. -Arrêté ministériel du 27 mai 1963.

U r s p e l t:

- Les immeubles du «Château d'Urspelt», inscrits au cadastre de la commune de Clervaux, section E d'Urspelt, sous les numéros 651/2061 et 653/2149. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 26 septembre 2008.

Commune de Consdorf:

C o l b e t t e:

- Les immeubles sis 35, rue d'Altrier, inscrits au cadastre de la commune de Consdorf, section E de Colbette, sous le numéro 55/1095. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 5 décembre 2008.

- Les immeubles sis 36, rue d'Altrier, inscrits au cadastre de la commune de Consdorf, section E de Colbette sous le numéro 49/1232. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 28 novembre 2008.

- Les immeubles sis 4, rue de Colbette, inscrits au cadastre de la commune de Consdorf, section E de Colbette, sous le numéro 301/1081. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 28 novembre 2008.

C o n s d o r f:

- Le clocher historique de l'église de Consdorf, inscrit au cadastre de la commune de Consdorf, section A de Consdorf-Ouest, sous le numéro 601/590. -Arrêté ministériel du 6 décembre 1982.

Commune de Diekirch:

D i e k i r c h:

- La vieille église «St-Laurent» de Diekirch et le terrain qui l'entoure, inscrits au cadastre de la commune de Diekirch, section A, sous le numéro 339/2530. -Arrêté ministériel du 13 septembre 1978.

- L'Hôtel de Ville de Diekirch, inscrit au cadastre de la Ville de Diekirch, section A, sous le numéro 1301/4314. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 21 décembre 2007.

- Les immeubles sis 30, rue du Palais, inscrits au cadastre de la commune de Diekirch, section A de Diekirch, sous les numéros 709/6106 et 709/6307. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 6 mars 2009.

Commune de Differdange:

D i f f e r d a n g e:

- La machine à gaz numéro 11 des anciens hauts-fourneaux du site sidérurgique de Differdange. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 25 juillet 2008.

- Les immeubles sis rue St-Nicolas, inscrits au cadastre de la commune de Differdange, section B de Differdange, sous les numéros 296/4467 et 299/7054. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 6 février 2009.

N i e d e r k o r n:

- Le site de l'ancien refuge dit «Galerie Hondsbësch», habité par des réfractaires luxembourgeois pendant l'occupation nazie, parcelle inscrite au cadastre de la commune de Differdange, section A de Niederkorn, sous le numéro 797/7698. -Arrêté du Conseil de gouvernement du 18 janvier 1991.

Commune de Dudelange:

D u d e l a n g e:

- Le Mont St-Jean, parcelles inscrites au cadastre de la commune de Dudelange, section A de Budersberg, sous les numéros 699, 698/4467, 700/4468, 700/4470, 700/4894 et 700/4895. -Arrêté ministériel du 23 avril 1938.

- La chapelle St-Eloi, inscrite au cadastre de la commune de Dudelange, section C de Dudelange, sous le numéro 3168/7399. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 12 mars 2004.

Commune d'Echternach:

E c h t e r n a c h:

- La basilique avec place et terrain attenants, inscrits au cadastre de la Ville d'Echternach, section B d'Echternach, sous les numéros 1316/3495 et 1320/1113. -Arrêté du Conseil de gouvernement du 10 novembre 1989.

- L'ancien refuge, habité par des réfractaires luxembourgeois pendant l'occupation nazie du pays, sis au lieu-dit «Loetzert», partie de la parcelle inscrite au cadastre de la commune d'Echternach, section A des Bois, sous le numéro 1234/3901. -Arrêté du Conseil de gouvernement du 2 décembre 1988.

- Les immeubles sis au lieu-dit «Schwarzacht», inscrits au cadastre de la Ville d'Echternach, section A des Bois, sous les numéros 1699/3608 (partie), 1722/3613 (partie), 1723/3614 (partie), 1725/3615 (partie), 1774/4721 et 1794/4722, par arrêtés du Conseil de gouvernement du 8 septembre 1989; les immeubles sis au même lieu-dit, inscrits sous les numéros cadastraux 1702/3609, 1703, 1756/4459, 1760/4877, 1760/4878, 1764/4875, 1770/3633 (partie) et 1774/2613, par les arrêtés du Conseil de gouvernement du 14 septembre 1989, ainsi que les immeubles sis au même lieu-dit, inscrits sous les numéros cadastraux 1719/4871, 1732/3616, 1741/3891, 1752/4338, 1752/4339, 1767/4874 et 1772/4343, par arrêté du Conseil de gouvernement du 21 décembre 1989.

- Les anciennes fortifications de la Ville d'Echternach:

a) Le mur de la tour du «Kack» (Kacker Burgmauer), depuis le mur de l'ancien service électrique jusqu'au chemin de fer, ainsi que les restes d'habitations accrochées au mur des deux côtés, le tout inscrit sous le numéro B 1333/2548 au cadastre de la commune d'Echternach;

b) la tour du mur des remparts «Schanzer Burgmauer», inscrite au cadastre de la commune sous le numéro B 1668;

c) le mur de l'enceinte au même endroit, de la place Hofstetter jusqu'à la tour, delà à la grange Campill;

d) les deux maisons adossées à la «Schanzer Burgmauer»: numéro 17, cadastre numéro B 1669/2295 et numéro 19, cadastre numéro B 1670/2296;

e) la tour «Hovelecker Burgmauer», inscrite au cadastre sous le numéro 1096;

f) le mur de la Mussgasse ou Hovelecker Burgmauer, du côté extérieur du vieux fossé et, du côté de la Mussgasse, avec les petites maisons adjacentes;

g) la tour «Mussgasse» ou «Hovelecker Burgmauer», numéro B 1000 du cadastre;

h) la tour «Ehrstrasse», numéro B 974 du cadastre. -Arrêté ministériel du 4 mars 1936.

- L'église SS. -Pierre et Paul d'Echternach et les terrains environnants, inscrits au cadastre de la commune d'Echternach, section B sous les numéros 1452/2480, 1452²/2481, 1453, 1454, 1455 et une partie du numéro 1433/4573. -Arrêté ministériel du 28 décembre 1961.

- Le parc d'Echternach. -Arrêté ministériel du 20 avril 1965.

- La chapelle Sainte-Croix à Echternach et les terrains environnants, inscrits au cadastre de la commune d'Echternach, section C de la Sainte-Croix, sous les numéros 23/94, 24/95, 25/96 et 27. -Arrêté ministériel du 27 mai 1963.

- La partie de l'ancienne voie de chemin de fer d'Echternach à Wasserbillig, sise à Echternach et délimitée du côté sud-est par le pont de la Sûre et côté nord-ouest par la prolongation en ligne droite de limite ouest de la propriété ayant pour numéro cadastral 168/1964. -Arrêté ministériel du 6 mars 1968.

- Le bâtiment dit «Denzelt» sis à Echternach au lieu-dit «Place du Marché», inscrit au cadastre de la commune d'Echternach, section B, sous le numéro 826. -Arrêté ministériel du 4 juin 1974.

- L'orgue installé dans l'église Ste-Marie, construit en 1845 par J. Bätz & Co aux Pays-Bas. -Arrêté ministériel du 11 décembre 2002.

- La façade, portes et fenêtres comprises de la maison 18, rue de la Montagne, inscrites au cadastre de la commune d'Echternach, section d'Echternach sous le numéro 1224/1600. -Arrêté ministériel du 4 août 1936.

Commune d'Ell:

C o l p a c h - B a s:

- L'église paroissiale de Colpach-Bas, avec son parvis et le cimetière attenant, inscrits au cadastre de la commune d'Ell, section C de Colpach-Bas, sous les numéros 63 et 64. -Arrêté du Conseil de gouvernement du 5 juillet 1991.

- Le mobilier de l'église de Colpach-Bas. -Arrêté ministériel du 26 juillet 1990.

- L'ancien presbytère de Colpach-Bas, sis 2, rue de l'église, inscrit au cadastre de la commune d'Ell, section D de Niedercolpach, sous le numéro 65/928. -Arrêté du Conseil de gouvernement du 27 mars 2003.

- Le domaine du château de Colpach-Bas, comprenant château avec bâtiments annexes, manège, jardins, parcs, prés et bois, inscrit au cadastre de la commune d'Ell, section D de Niedercolpach sous les numéros 20/944, 78/840, 13/838, 16/677, 82/810, 13/673, 138/681, 138/682, 206/683 et 9/671. Sont inclus dans le classement le mobilier faisant immeuble par destination ainsi que les statues et monuments installés sur les parcelles cadastrales pré-mentionnées. -Arrêté du Conseil de gouvernement du 14 octobre 2002.

Commune d'Ermsdorf:

E p p e l d o r f:

- L'église d'Eppeldorf avec son mobilier historique, inscrite au cadastre de la commune d'Ermsdorf, section D d'Eppeldorf, sous le numéro 67/2533. -Arrêté ministériel du 21 octobre 1968.

S t e g e m:

- Le chêne pédonculé sis sur la parcelle cadastrale numéro 901/1554, inscrite au cadastre de la commune d'Ermsdorf, section A de Stegem, au lieu-dit «beim Stracksmoor». -Arrêté du Conseil de gouvernement du 5 octobre 2001.

Commune d'Esch-sur-Alzette:

E s c h - s u r - A l z e t t e:

- L'immeuble dit «l'ancien casino des ARBED» et le parc attenant, inscrits au cadastre de la Ville d'Esch-sur-Alzette, section A de Esch-Nord, sous le numéro 1382/13843. -Arrêté du Conseil de gouvernement du 28 novembre 1986.
- L'église décanale St-Joseph, sise à Esch-sur-Alzette, rue de l'Eglise, inscrite au cadastre de la Ville d'Esch-sur-Alzette, section A d'Esch-sur-Alzette Nord, sous le numéro 727/12158. -Arrêté du Conseil de gouvernement du 27 juin 1997.

Commune d'Esch-sur-Sûre:

E s c h - s u r - S û r e:

- La porte cochère donnant accès à la cour de la maison Flesch, rue Untergasse, à Esch-sur-Sûre, numéro cadastral 499/1992. -Arrêté ministériel du 14 août 1936.
- Le cimetière d'Esch-sur-Sûre avec sa chapelle, l'allée aux vieux tilleuls y conduisant et les terrains bordant cette allée sur la largeur du cimetière, inscrits au cadastre de la commune d'Esch-sur-Sûre, section unique d'Esch-sur-Sûre, sous les numéros 278, 277/1876, 266/1872, 266^3/1874 et 272/1875. -Arrêté ministériel du 8 août 1955.
- L'orgue installé dans l'église paroissiale, construit en 1901 par les frères Muller de Reifferscheid. Arrêté ministériel du 7 décembre 2001.

Commune de Feulen:

F e u l e n:

- L'église paroissiale de Feulen et le cimetière y attenant, inscrits au cadastre de la commune de Feulen, section B, sous les numéros 140/1498 et 141/1499. -Arrêté ministériel du 28 décembre 1961.

Commune de Fischbach:

A n g e l s b e r g:

- Les immeubles faisant partie du site du château de Meysembourg, inscrits au cadastre de la commune de Fischbach, section E d'Angelsberg, sous les numéros 300/890, 300/891, 301/771, 307/1237, et 315/1088. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 27 juin 2008. (voir également commune de Larochette/section C de Meysembourg)

F i s c h b a c h:

- L'immeuble sis 2, rue du Moulin, inscrit au cadastre de la commune de Fischbach, section A de Fischbach, sous le numéro 102/947.- Arrêté du Conseil de Gouvernement du 15 juin 2007.
- Les immeubles sis 10, rue Grande-Duchesse Charlotte, inscrits au cadastre de la commune de Fischbach, section A de Fischbach, sous le numéro 82/939. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 21 novembre 2008.

Commune de Frisange:

F r i s a n g e:

- L'église paroissiale de Frisange avec son mobilier, inscrite au cadastre de la commune de Frisange, section B de Frisange sous le numéro 94. -Arrêté du Conseil de gouvernement du 31 octobre 2003.

Commune de Grevenmacher:

G r e v e n m a c h e r:

- Le terrain du site archéologique «Buerggruëf» inscrit au cadastre de la Ville de Grevenmacher, section B des Bois, sous le numéro 1213/1217. -Arrêté du Conseil de gouvernement du 18 janvier 1991.

- La tour des anciennes fortifications, inscrite au cadastre de la commune de Grevenmacher, section A, sous le numéro 910/6267. -Arrêté du Conseil de gouvernement du 18 janvier 1985.

- L'immeuble sis 7, rue de Luxembourg, inscrit au cadastre de la commune de Grevenmacher, section A de Grevenmacher, sous les numéros 570, 566/1889 et 566/1890. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 21 décembre 2007.

- L'immeuble sis 17, Grand-Rue, inscrit au cadastre de la commune de Grevenmacher, section A de Grevenmacher, sous le numéro 623/306. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 21 novembre 2008.

- Les immeubles sis 34 et 36, Grand-Rue, inscrits au cadastre de la commune de Grevenmacher, section A de Grevenmacher, sous les numéros 727 et 726. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 21 novembre 2008.

Commune de Heffingen:

H e f f i n g e n:

- Le château-ferme avec annexes, terrains et pré attenants, sis aux lieux-dits «Steinborn» et «Poetzwies», inscrits au cadastre de la commune de Heffingen, section C de Steinborn, sous les numéros 297/2366, 297/2325 et 291/2298. -Arrêtés du Conseil de gouvernement du 13 juillet 1990.

- L'ancien presbytère avec place et jardin attenants, sis à Heffingen, 25, rue «am Duërf», inscrits au cadastre de la commune de Heffingen, section A de Heffingen, sous les numéros 394 et 395. -Arrêté du Conseil de gouvernement du 3 mars 1989.

Commune de Heiderscheid:

H e i d e r s c h e i d:

- Les immeubles sis am Kiirfechtswee et 8, an der Gaass, inscrits au cadastre de la commune de Heiderscheid, section C de Heiderscheid, sous les numéros 157/3724 et 157/3725. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 26 septembre 2008.

F o n d d e H e i d e r s c h e i d:

- La chapelle inscrite au cadastre de la commune de Heiderscheid, section C de Heiderscheid, sous le numéro 571/2976. -Arrêté du Conseil de gouvernement du 5 juillet 1991.

Commune de Heinerscheid:

L i e l e r:

- L'église de Lieler et le cimetière y attenant, inscrits au cadastre de la commune de Heinerscheid, section A de Lieler, sous le numéro 1320/3740. -Arrêté ministériel du 31 juillet 1968.

Commune de Hesperange:

F e n t a n g e:

- La maison d'habitation du moulin de Fentange sise 125, rue de Bettembourg, avec le bâtiment agricole et le jardin adjacents, inscrits au cadastre de la commune de Hesperange, section D de Fentange sous les numéros 872/2836, 872/2835 et 874. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 27 juin 2008.

H e s p e r a n g e:

- La maison et le jardin attenant sis 371, route de Thionville, inscrits au cadastre de la commune de Hesperange, section A de Hesperange sous le numéro 87/5398. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 26 septembre 2008.

I t z i g:

- Le mobilier de l'église d'Itzig, notamment le maître-autel, les stalles du chœur, les deux autels latéraux, la chaire de vérité ainsi que les deux confessionnaux placés dans la partie inférieure de la nef. -Arrêté ministériel du 5 novembre 2002.

Commune de Junglinster:

B o u r g l i n s t e r:

- Le château de Bourglinster et son site, inscrits au cadastre de la commune de Junglinster, section D de Bourglinster, sous les numéros 231/2352 et 256/2354. -Arrêté ministériel du 26 octobre 1982.

- L'immeuble sis à Bourglinster 2, rue de Gonderange, comprenant maison, jardin et place, inscrit au cadastre de la commune de Junglinster, section JD de Bourglinster, sous le numéro 200/2545. -Arrêté du Conseil de gouvernement du 5 octobre 2001.

- L'immeuble sis 9, rue d'Imbringen, inscrit au cadastre de la commune de Junglinster, section JD de Bourglinster, sous le numéro 272/1418. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 26 octobre 2007.

E s c h w e i l e r:

- L'immeuble avec maisons et places, sis à Eschweiler 2, rue de l'Ecole, inscrit au cadastre de la commune de Junglinster, ancienne commune de Rodenbourg, section RC d'Eschweiler, sous le numéro 562/1317. La parcelle cadastrale 563/1318, sise en ces mêmes lieux, est comprise dans la mesure de classement, afin de former périmètre de protection, pour la partie longeant, sur une largeur de cinq mètres, la limite commune avec la parcelle cadastrale numéro 562/1317 prédéfinie. -Arrêté du Conseil de gouvernement du 5 octobre 2001.

J u n g l i n s t e r:

- L'église paroissiale de Junglinster et l'ancien cimetière y attenant, inscrits au cadastre de la commune de Junglinster, section B, sous les numéros 2102 et 2103. -Arrêté ministériel du 28 décembre 1961.

- L'orgue installé dans l'église paroissiale. -Arrêté ministériel du 5 mars 2004.

R o d e n b o u r g:

- Les immeubles de l'ancien presbytère sis 7, rue d'Eschweiler, inscrits au cadastre de la commune de Junglinster, section RA de Rodenbourg, sous le numéro 6/1323. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 11 juillet 2008.

Commune de Kehlen:

K e h l e n:

- Les immeubles sis 1, rue de Schoenberg, inscrits au cadastre de la commune de Kehlen, section A de Kehlen, sous les numéros 1907/5404, 1909/3038 et 1906/1917. - Arrêté du Conseil de Gouvernement du 26 octobre 2007.

K e i s p e l t:

- Les immeubles sis 17, rue Pierre Dupong, inscrits au cadastre de la commune de Kehlen, section E de Keispelt et Meispelt, sous le numéro 292. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 26 septembre 2008.

Commune de Koerich:

K o e r i c h:

- L'église de Koerich, inscrite au cadastre de la commune de Koerich, section A, sous le numéro 360. -Arrêté ministériel du 31 juillet 1968.

- Les ruines du château de Koerich, inscrites au cadastre de la commune de Koerich, section chef-lieu sous le numéro 395/3260. -Arrêté ministériel du 22 novembre 1938.

Commune de Kiischpelt:

K a u t e n b a c h:

- L'immeuble dit «Schüttbourg»;, sis à Kautenbach au lieu-dit «bei dem Schiebourger Schloss»;, y compris les parcelles de terrains environnants afin de former périmètre de protection, inscrit au cadastre de l'ancienne commune de Kautenbach, section C de Kautenbach, sous les numéros 9/2, 9/3, 9/767, 10, 11 et 12. -Arrêté du Conseil de gouvernement du 26 octobre 2001.

L e l l i n g e n:

- Les immeubles sis 4, bei Hencksebreck, inscrits au cadastre de la commune de Kiischpelt, section WC de Lellingen, sous le numéro 204. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 6 mars 2009.

P i n t s c h:

- L'église et l'ancien cimetière, inscrits au cadastre de l'ancienne commune de Wilwerwiltz, section B de Pintsch, sous les numéros 48/437 et 49/438. -Arrêté ministériel du 6 mai 1980.

- L'orgue installé dans l'église paroissiale de Pintsch. - Arrêté ministériel du 7 décembre 2001.

Commune du Lac de la Haute-Sûre:

B a v i g n e:

- L'église de Bavigne et le cimetière y attenant, inscrits au cadastre de l'ancienne commune de Mecher, sous les numéros 293/1348 et 294. -Arrêté ministériel du 28 décembre 1961.

K a u n d o r f:

- L'ancien refuge habité par des réfractaires luxembourgeois pendant l'occupation nazie, sis au lieu-dit «Runtschelt», partie de la parcelle inscrite au cadastre de l'ancienne commune de Mecher, section A de Kaundorf, sous le numéro 1406/2384. - Arrêté du Conseil de gouvernement du 2 décembre 1988.

M e c h e r:

- L'ancien presbytère avec le jardin attenant, inscrit au cadastre de la commune du Lac de la Haute-Sûre, section MC de Mecher, sous le numéro 442/1903. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 21 décembre 2007.

Commune de Larochette:

L a r o c h e t t e:

- Les immeubles sis 17, rue de Medernach (maison d'habitation avec le parc attenant et le barrage de l'ancien moulin), inscrits au cadastre de la commune de Larochette, section A de Larochette, sous le numéro 220/2308. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 21 décembre 2007.

M e y s e m b o u r g:

- Château de Meysembourg avec dépendances et parc paysager, inscrits au cadastre de la commune de Larochette, section C de Meysembourg sous les numéros 393/700, 393/1009, 393/1087, 395/751, 399/159, 396/1088, 401/753, 401/1077, 435/757, 418/756, 452/760, 459/1086, 339/1076, 352, 461/764, 833/1035, 834/793, 834/794, 543/1063, 543/1079, 514/1037, 326/1070, 328, 1/744, 543/1081, 479/1080, 915/1084, 915/1085, 856/1082, 856/1083, 882/1055, 830/992, 832/990 et 873/993. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 7 mars 2008. (voir également commune de Fischbach/section E d'Angelsberg)

Commune de Lenningen:

L e n n i n g e n:

- L'église paroissiale de Lenningen, sise à Lenningen, inscrite au cadastre de la commune de Lenningen, section D de Lenningen, sous le numéro 295. Sont également classés comme monument national, afin de former le périmètre de protection de l'église classée, les parcelles inscrites au cadastre de la commune de Lenningen, section D de Lenningen, sous les numéros 294, 296 et 297. Les monuments funéraires sis sur la parcelle numéro 294 sont expressément exclus de la mesure de protection. -Arrêté du Conseil de gouvernement du 26 juillet 1997.

Commune de Lorentzweiler:

L o r e n t z w e i l e r:

- La croix et la chapelle qui l'abrite, sises au numéro 26, rue Saint-Laurent, inscrites au cadastre de la commune de Lorentzweiler, section A de Lorentzweiler, sous le numéro 151/1807. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 6 mars 2009.

Commune de Luxembourg:

B o n n e v o i e:

- Les deux anciennes remises à locomotives dites «rotondes» sises au lieu-dit «Gare de Luxembourg», inscrites au cadastre de la Ville de Luxembourg, ancienne commune de Hollerich, section B de Bonnevoie, sous les numéros 604/1073 et 604/1199. -Arrêté du Conseil de gouvernement du 18 janvier 1991.

C l a u s e n:

- L'immeuble, comprenant maison et place, sis 9, allée Pierre-de-Mansfeld à Luxembourg Clausen, inscrit au cadastre de la Ville de Luxembourg, section A de Clausen, sous le numéro 15/1052. -Arrêté du Conseil de gouvernement du 31 octobre 2003.

- L'immeuble sis 1, rue Jules Wilhelm, inscrit au cadastre de la commune de Luxembourg, section LA de Clausen, sous le numéro 21/888. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 14 octobre 2005.

D o m m e l d a n g e:

- Les quatre hêtres monumentaux faisant partie de la parcelle cadastrale inscrite au cadastre de l'ancienne commune d'Eich, section D de Dommeldange, sous le numéro 839/2768, à l'adresse 30, rue Vandermeulen. -Arrêté du Conseil de gouvernement du 3 avril 1992.

G r u n d:

- L'église Saint-Jean de Luxembourg-Grund, inscrite au cadastre de la commune de Luxembourg, section C, sous le numéro 145 (lieu-dit rue Munster). -Arrêté ministériel du 23 avril 1953.

- La chapelle Saint-Quirin de Luxembourg-Grund, inscrite au cadastre de la commune de Luxembourg, section D, de la Basse-Pétrusse, sous le numéro 45/144. -Arrêté ministériel du 27 mai 1963.

- L'ancien hospice Saint-Jean et l'ancienne abbaye Neumünster - et les immeubles attenants inscrits au cadastre de la Ville de Luxemburg, section C de Grund, sous les numéros 142 (25, rue Munster), 146/371 (24, rue Munster), 147/190 (jardin), 143 (place), 144 (jardin), 146/370 (place), 149 (place) et 149/2 (place). -Arrêté du Conseil de gouvernement du 15 janvier 1988.

- Les immeubles de la rue Saint-Ulric à Luxembourg-Grund, situés du côté de l'Alzette, inscrits au cadastre de la Ville de Luxembourg, section C de Grund, sous les numéros 31/215 (écluse, rue Saint-Ulric), 35/308 (39, rue Saint-Ulric), 38/339 (jardin, rue Saint-Ulric), 267 (9, rue Saint-Ulric), 268 (11, rue Saint-Ulric), 269 (11a-13, rue Saint-Ulric), 273/171 (15-15a, rue Saint-Ulric) et 275/6 (21, rue Saint-Ulric). -Arrêté du Conseil de gouvernement du 28 juillet 1989.

- L'immeuble sis rue Saint-Ulric à Luxembourg-Grund, inscrit au cadastre de la Ville de Luxembourg, section C de Grund, sous le numéro 276/25 (*276/401 + 276/402*) (23a, rue Saint-Ulric). -Arrêté du Conseil de gouvernement du 27 octobre 1989.

- Les immeubles sis rue Saint-Ulric, du côté de l'Alzette, inscrits au cadastre de la Ville de Luxembourg, section C de Grund, sous les numéros 32/349 (27, rue Saint-Ulric), 34/350 (29, rue Saint-Ulric), 34/351 (31, rue Saint-Ulric), 35 (35, rue Saint-Ulric), 35/307 (37, rue Saint-Ulric), 36/99 (33, rue Saint-Ulric), 37/338 (jardin 33, rue Saint-Ulric), 259, 260/142, 261, 262, 263, 264, 265 (*259/409*), 266 (1-7, rue Saint-Ulric), 274/134 (17-19, rue Saint-Ulric) et 277/98 (25, rue Saint-Ulric). -Arrêté du Conseil de gouvernement du 12 janvier 1990.

- Les immeubles de la rue Plaetis et ceux de la rue Sosthène Weis, qui touche à la rue Plaetis, inscrits au cadastre de la Ville de Luxembourg, section C de Grund, sous les numéros 59/107 (jardin, rue Sosthène Weis), 60 (4, rue Sosthène Weis), 61 (2, rue Sosthène Weis), 63/207 (7, rue Sosthène Weis), 85/362 (place, rue Sosthène Weis), 89/302 (jardin, rue Sosthène Weis), 111/330 (15, rue Plaetis) et 113/139 (17, rue Plaetis). -Arrêté du Conseil de gouvernement du 28 juillet 1989.

- L'orgue installé dans l'église paroissiale de Luxembourg-Grund. -Arrêté ministériel du 7 décembre 2001.

H o l l e r i c h:

- L'ancienne gare de Hollerich, inscrite au cadastre de la Ville de Luxembourg, section A de Hollerich, sous le numéro 47 2/7146. -Arrêté du Conseil de gouvernement du 16 octobre 1987.

- L'immeuble sis 60, route d'Esch, inscrit au cadastre de la Ville de Luxembourg, section HoA de Hollerich, sous le numéro 59/4098. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 12 mars 2004.

- L'immeuble sis 62, route d'Esch, inscrit au cadastre de la Ville de Luxembourg, section HoA de Hollerich, sous le numéro 59/4097. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 7 mai 2004.

-L'immeuble sis 64, route d'Esch, inscrit au cadastre de la Ville de Luxembourg, section HoA de Hollerich, sous le numéro 59/4096. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 7 mai 2004.

K i r c h b e r g:

- Le groupe électrogène Klöckner-Humboldt-Deutz AG numéro 48600, entreposé dans une salle de l'ancien Institut Supérieur de Technologie. -Arrêté ministériel du 15 mars 2004.

L u x e m b o u r g - G a r e:

- Le bâtiment de la Gare centrale, sis sur une partie de la parcelle inscrite au cadastre de l'ancienne commune de Hollerich, section B de Bonnevoie, sous le numéro 604/9174. -Arrêté du Conseil de gouvernement du 13 janvier 1989.

- Le bâtiment dit «Villa Pauly» avec place attenante, sis 57, boulevard de la Pétrusse, inscrit au cadastre de la Ville de Luxembourg, section A de Hollerich, sous le numéro 315/4113. -Arrêté du Conseil de gouvernement du 11 août 1989.

- Le bâtiment dit «Villa Clivio» sis 17, rue Goethe, inscrit au cadastre de l'ancienne commune de Hollerich, sous le numéro 349/5912. -Arrêté du Conseil de gouvernement du 13 janvier 1989.

- L'autorail double immatriculé Z 208/218, construit en 1956 par West-Waggon Köln-Deutz, disposant de 2 moteurs diesel Deutz A 12 L 614. -Arrêté ministériel du 29 juin 2000.

- La locomotive diesel-électrique 1604 de la Société Nationale des Chemins de Fer Luxembourgeois. -Arrêté du 3 mars 1988.

- Les voitures Wegman B-22-40 411, B-22-40 452, B-22-40 461, ABD-81-40 486, ABD-81-40 491, ABD-81-40 494, BR 84-40-457 et D 92-40 002, entreposées auprès de la Société Nationale des Chemins de Fer Luxembourgeois. - Arrêté ministériel du 15 décembre 2005.

L u x e m b o u r g - V i l l e:

- La tour située dans l'arrière cour et la tourelle intégrée dans la façade postérieure de l'immeuble 3, Grand-Rue, inscrit au cadastre de la Ville de Luxembourg, section F de la Ville-Haute, sous le numéro 298. -Arrêté du Conseil de gouvernement du 28 juillet 1989.

- Le bâtiment avec la place attenante sis 23, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrit au cadastre de l'ancienne commune de Hollerich, section E de Merl-Sud, sous le numéro 884/1610. -Arrêté du Conseil de gouvernement du 10 novembre 1989.

- L'immeuble sis 30, avenue Monterey, inscrit au cadastre de la Ville de Luxembourg, section F de la Ville-Haute, sous le numéro 713/1565. -Arrêté du Conseil de gouvernement du 25 mars 1988.

- Le hêtre pourpre et le fonds dans lequel il est implanté, situés dans la cour des immeubles sis 20-22, rue du Saint-Esprit, inscrits au cadastre de la Ville de Luxembourg, section F de la Ville-Haute, sous les numéros 651/2041, 651/2042 et 651/2043. -Arrêté du Conseil de gouvernement du 15 décembre 1989.

- Les immeubles dits «Clinique Saint-Joseph» avec dépendances, sis 3, rue Sigefroi, inscrits au cadastre de la Ville de Luxembourg, section F de la Ville-Haute, sous les numéros 348, 349 et 351/1852. -Arrêté du Conseil de gouvernement du 10 novembre 1989.

- L'immeuble sis 10 - 8 - 6, rue Sigefroi inscrit au cadastre de la Ville de Luxembourg, section F de la Ville-Haute, sous le numéro 559/640 (*561/2428*). -Arrêté du Conseil de gouvernement du 3 mars 1989.

- L'immeuble dite «Maison de Cassal», situé à Luxembourg, rue Large, inscrit au cadastre de la Ville de Luxembourg, section F de la Ville-Haute, sous le numéro 663/1938. -Arrêté ministériel du 1er août 1940.

- L'église Saint-Michel, inscrite au cadastre de la Ville de Luxembourg, section F de la Ville-Haute, sous le numéro 540/1074. -Arrêté ministériel du 27 mai 1963.

- L'ancien Athénée, inscrit au cadastre de la Ville de Luxembourg, section F de la Ville-Haute, sous le numéro 500/2249. -Arrêté ministériel du 13 octobre 1964.

- La maison avec cour et jardin, sise 12, rue du St-Esprit, inscrite au cadastre de la Ville de Luxembourg, section F de la Ville-Haute, sous le numéro 648. -Arrêté ministériel du 2 septembre 1977.

- Le Monument du Souvenir, dénommé «Gëlle Fra», situé sur la place de la Constitution. -Arrêté du Conseil de gouvernement du 8 mars 2002.

- L'orgue installé dans l'église St-Michel à Luxembourg. -Arrêté ministériel du 11 décembre 2002.

- L'immeuble sis coin rue Aldringen/rue des Bains, inscrit au cadastre de la Ville de Luxembourg, section LF de la Ville Haute, sous le numéro 103/756. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 15 juin 2007.

- Le «Codex Mariendalensis». -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 27 juin 2008.

M e r l:

- Le mobilier baroque de la partie ancienne de l'église paroissiale. -Arrêté du 19 janvier 1990.

- L'immeuble sis 273, route de Longwy, inscrit au cadastre de la Ville de Luxembourg, section HoE de Merl-Sud sous le numéro 768/5371. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 18 mai 2007.

P f a f f e n t h a l:

- L'orgue installé dans l'église de l'Hospice civil de Pfaffenthal. -Arrêté ministériel du 11 décembre 2002.

S c h e i d h o f:

- Le châtaignier remarquable sis à Scheidhof, implanté sur la parcelle cadastrale inscrite au cadastre de la Ville de Luxembourg, ancienne commune de Hamm, section HaA de Hamm, sous le numéro 641/1242, au lieu-dit «Scheidhof». -Arrêté du Conseil de gouvernement du 16 mai 2002.

Commune de Manternach:

M a n t e r n a c h:

- Les immeubles et parcelles sis 10, Syrdallstrooss, inscrits au cadastre de la commune de Manternach, section B de Manternach, sous les numéros 65/2748, 67/2749 et 72/2750. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 15 juin 2007.

Commune de Medernach:

M e d e r n a c h:

- Le bâtiment scolaire, inscrit au cadastre de la commune de Medernach, section A de Medernach, sous le numéro 151/3902. Le terrain faisant partie de la parcelle cadastrale préqualifiée est classé en qualité de périmètre de protection. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 7 mai 2004.

- L'église paroissiale avec son mobilier historique, inscrite au cadastre de la commune de Medernach, section A de Medernach, sous le numéro 145/1488. Le terrain faisant partie de la parcelle cadastrale 144/1487 est classé en qualité de périmètre de protection. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 7 mai 2004.

Commune de Mersch:

M e r s c h:

- Le bâtiment dit «Maison Servais» avec la place et le jardin attenant, sis 2, rue Servais, inscrit au cadastre de la commune de Mersch, section G de Mersch, sous les numéros 736/4056 et 735/3277. -Arrêté du Conseil de gouvernement du 16 mars 1990.

- La place avec substructions romaines, sise à Mersch, au lieu-dit «Op Mies», faisant partie des parcelles numéros 630/3838 et 638/4043, inscrites au cadastre de la commune de Mersch, section G de Mersch. -Arrêté ministériel du 29 octobre 1969.

- L'immeuble dit «Maison Mayrisch» avec place et jardin, sis 11, rue Nicolas Welter, inscrit au cadastre de la commune de Mersch, section G de Mersch, sous le numéro 319/3816. -Arrêté ministériel du 30 janvier 1979.

- Le château de Mersch avec tout ce qui l'entoure, inscrit au cadastre de la commune de Mersch, section G de Mersch, sous les numéros 390/3532, 390/2049, 391/2052, 392 et 392/2051. -Arrêté ministériel du 17 mars 1980.

P e t t i n g e n:

- Les ruines du château de Pettingen, inscrites au cadastre de la commune de Mersch, section B de Pettingen, sous le numéro 21. -Arrêté ministériel du 20 janvier 1939.

R e c k a n g e:

- L'immeuble sis 54, rue Principale, inscrit au cadastre de la commune de Mersch, section F de Reckange, sous le numéro 407/3286. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 22 avril 2005.

Commune de Mompach:

M o m p a c h:

- L'ancienne ferme sise 28, Iewescht Strooss, inscrite au cadastre de la commune de Mompach, section B de Mompach sous le numéro 252/1831. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 12 octobre 2007.

Commune de Mondercange:

M o n d e r c a n g e:

- L'église de Mondercange et le cimetière qui l'entoure, inscrits au cadastre de la commune de Mondercange, section B, sous les numéros 303 et 304. -Arrêté ministériel du 31 juillet 1968.

Commune de Munshausen:

M u n s h a u s e n:

- L'église Saint-Hubert de Munshausen et le cimetière y attenant, inscrits au cadastre de la commune de Munshausen, section B, sous les numéros 704/1867 et 705. -Arrêté ministériel du 28 décembre 1961.

Commune de Niederanven:

H o s t e r t:

- La chapelle du cimetière de Hostert, faisant partie de la parcelle numéro 1498/2068 du cadastre de la commune de Niederanven, section de Hostert. - Arrêté ministériel du 27 décembre 1976.

N i e d e r a n v e n:

- Les parcelles de la forêt domaniale, inscrites au cadastre de la commune de Niederanven section E, sous les numéros suivants: 1,210, 214/253, 214/254, 215/255, 215/256, 215/257, 215/251, 215/259, 215/260, 215/261, 215/262, 214/394, 3/101, 3/102, 3/103, 32/105, 32/106, 32/107, 34, 35, 4/369, 4/2, 4/3, 4/4, 4/441, 4/2632, 4/264, 5, 6/137, 6/138, 6/142, 6/143, 6/144, 6/312, 6/338, 8/267, 8/315, 92/269, 92/316, 93/119, 93/408, 122/183, 122/184, 123/185, et section C, sous les numéros suivants: 1362/3238 (1362/5206). -Arrêté ministériel du 29 avril 1966.

- L'allée des marronniers bordant la route nationale RN1 à Niederanven, dans toute son étendue. -Arrêté ministériel du 8 avril 1966.

Commune de Nommern:

C r u c h t e n:

- Les immeubles du Buurghaff, inscrits au cadastre de la commune de Nommern, section D de Cruchten, sous les numéros 704/2361 et 704/2362. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 6 mars 2009.

N o m m e r n:

- Les parcelles inscrites au cadastre de la commune de Nommern, section A de Nommern, sous les numéros 816/148, 816/149, 816/150, 816/151, 816/1581, 817/153, 818/960, 818/961, 818/962, 818/963, 819/157, 819/1105 et 816/959. -Arrêté ministériel du 20 novembre 1972.

Commune de Pétange:

P é t a n g e:

- Les terrains du site archéologique du Titelberg, inscrits au cadastre de la commune de Pétange, section B de Lamadelaine, sous les numéros 285/1697, 286, 287/3612, 334/2154, 403 et 522. -Arrêté du Conseil de gouvernement du 28 juillet 1989.

- Les terrains du site archéologique du Titelberg, inscrits au cadastre de la commune de Pétange, section B de Lamadelaine, sous les numéros 301/1715, 301/1824, 306/1717, 307/1826, 308/2096, 309/1827, 311/378, 312/1830, 313, 314, 315, 322/1965, 326/1610, 326/1611, 327/1750, 336/2145, 337, 339, 340/1720, 349/2147, 351/1789, 359, 361/563, 363/2115, 363/2150, 366/2874, 367/223, 392/2875, 408/27, 408/28, 411/228, 411/229, 413, 414, 415, 418/1752, 439/2029, 440 et 441/2030. -Arrêté ministériel du 18 mai 1982.

R o d a n g e:

- Les deux anciennes locomotives minières LME-2T10-G2 et LME-2C13-K II du parc industriel et ferroviaire à Fond de Gras. - Arrêté du 29 mars 1989.

Commune de Préizerdaul:

P l a t e n:

- La ferme sise 7, rue du Pont, inscrite au cadastre de la commune de Préizerdaul, section A de Bettborn, sous le numéro 636/2580. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 21 décembre 2007.

Commune de Putscheid:

N a c h t m a n d e r s c h e i d:

- Le tilleul sis sur la limite séparant les parcelles inscrites au cadastre de la commune de Putscheid, section E de Nachtmanderscheid, sous les numéros 22/863 et 25/844. -Arrêté du Conseil de gouvernement du 23 mars 1990.

P u t s c h e i d:

- Le tilleul sis sur la limite séparant les parcelles inscrites au cadastre de la commune de Putscheid, section B de Putscheid, sous les numéros 20/490 et 9/1. -Arrêté du Conseil de gouvernement du 23 mars 1990.

S t o l z e m b o u r g:

- L'ancien château fort de Stolzembourg, inscrit au cadastre de la commune de Putscheid, section C de Stolzembourg, sous le numéro 97/1710, sis au lieu-dit «Burgknapp», sont inclus dans le classement comme monument national, afin de former périmètre de protection, toute la parcelle cadastrale prénommée ainsi que la parcelle inscrite sous le numéro 96/1950, sise au même lieu-dit. -Arrêté du Conseil de gouvernement du 26 octobre 2001.

Commune de Redange/Attert:

L a n n e n:

- L'église de Lannen, inscrite au cadastre de la commune de Redange/Attert, section A de Lannen, sous le numéro 47/826. -Arrêté ministériel du 31 juillet 1968.

- La tour de l'église de Lannen, inscrite au cadastre de la commune de Redange/Attert, section A de Lannen, faisant partie du numéro 47/826. -Arrêté ministériel du 27 mai 1963.

O s p e r n:

- L'église d'Ospern, inscrite au cadastre de la commune de Redange/Attert, section C d'Ospern, sous le numéro 243/2662. -Arrêté ministériel du 31 juillet 1968.

R e d a n g e:

- L'allée de tilleuls sise à Redange, section D de Redange/Attert, au lieu-dit «Oben den Garten». -Arrêté du Conseil de gouvernement du 23 novembre 1990.

Commune de Remich:

R e m i c h:

- L'église décanale avec la place attenante, inscrite au cadastre de la Ville de Remich, section B de Remich, sous le numéro 853/5796. -Arrêté du Conseil de gouvernement du 28 juillet 1989.

Commune de Roeser:

P e p p a n g e:

- Le couvent sis 3, rue St-Benoît, inscrit au cadastre de la commune de Roeser, section D de Peppange, sous le numéro 533/1157. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 12 octobre 2007.

Commune de Rosport:

G i r s t:

- La chapelle de Notre-Dame de Girst (Girsterklaus), inscrite au cadastre de la commune de Rosport, section C de Hinkel, sous les numéros 698/748, 699, 700, 701 et 702/1374. -Arrêté ministériel du 20 janvier 1939.

Commune de Rumelange:

R u m e l a n g e:

- L'ancien bâtiment d'exploitation minière Le Gallais-Metz sis sur une partie de la parcelle inscrite au cadastre de la Ville de Rumelange, section unique de Rumelange, sous le numéro 134/556. -Arrêté du Conseil de gouvernement du 9 février 1990.

- Les anciens fours à chaux des anciennes minières Berens avec leur site, sis au lieu-dit «Kirchbierg», sur une partie de la parcelle inscrite au cadastre de la Ville de Rumelange, sous le numéro 388/590. -Arrêté du Conseil de gouvernement du 2 décembre 1988.

Commune de Saeul:

S a e u l:

- L'église de Saeul avec la place qui l'entoure, inscrite au cadastre de la commune de Saeul, section C, sous le numéro 851/2949. -Arrêté ministériel du 31 juillet 1968.

Commune de Sandweiler:

F i n d e l:

- L'avion KLEMM 25, immatriculé LX-MAF. - Arrêté ministériel du 11 février 2003.

S a n d w e i l e r:

- La ferme dite «Birelerhof» inscrite au cadastre de la commune de Sandweiler, section B des fermes, sous le numéro 558/2624. Le classement concerne essentiellement les bâtisses ; les terrains appartement à la parcelle cadastrale sont classés pour former périmètre de protection. -Arrêté du Conseil de gouvernement du 7 décembre 2001.

Commune de Sanem:

S a n e m:

- Le château de Sanem avec la chapelle et le parc qui l'entoure, inscrit au cadastre de la commune de Sanem, section A de Sanem, sous le numéro 2122/3335. -Arrêté ministériel du 8 mars 1971.

- Les groupements de saules têtards, situés aux lieux-dits «im Brill» et «in Scherleck», sur les parcelles inscrites au cadastre de la commune de Sanem, section A de Sanem, sous les numéros 3009/4401 et 2931/4398. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 18 mai 2007.

S o l e u v r e:

- Les groupements de saules têtards situés au lieu-dit «Scheierhaff», sur la parcelle inscrite au cadastre de la commune de Sanem, section B de Soleuvre, sous le numéro 219/7169. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 18 mai 2007.

Z o l w e r k n a p p (S o l e u v r e):

- Les parcelles inscrites au cadastre de la commune de Sanem, section B de Soleuvre, sous les numéros 749/5973, 748/1968, 749/1969 et 749/2. -Arrêté ministériel du 8 décembre 1982.

Commune de Schengen:

R e m e r s c h e n:

- L'allée des poiriers sise sur le chemin vicinal entre Remerschen et Elvange. -Arrêté du Conseil de gouvernement du 28 juillet 1989.

Commune de Schifflange:

S c h i f f l a n g e:

- L'ancien presbytère sis 6, rue E. Heynen, inscrit au cadastre de la commune de Schifflange, section A de Schifflange, sous le numéro 3244/8641. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 11 juillet 2008.

Commune de Schuttrange:

S c h u t t r a n g e:

- La figurine romaine encastrée dans la façade de la grange faisant partie de la ferme sise 18, rue du Village à Schuttrange, inscrite au cadastre de la commune de Schuttrange, section A de Schuttrange, sous le numéro 208/3735. -Arrêté du Conseil de gouvernement du 20 décembre 2002.

Commune de Septfontaines:

S e p t f o n t a i n e s:

- Les ruines du château de Septfontaines, dans toute leur étendue, inscrites au cadastre de la commune de Septfontaines, section C de Septfontaines, sous le numéro 405. -Arrêté ministériel du 2 décembre 1937.
- L'église de Septfontaines et le cimetière y attenant, inscrits au cadastre de la commune de Septfontaines, section C de Septfontaines, sous les numéros 236 et 237. -Arrêté ministériel du 28 décembre 1961.
- Le ponceau dit «Geessebréck» sur la rivière Eisch sis entre les deux parcelles inscrites au cadastre de la commune de Septfontaines, section C de Septfontaines, sous les numéros 28/1690 et 29/2716. -Arrêté du Conseil de gouvernement du 15 juin 1984.

Commune de Steinfort:

H a g e n:

- L'ancienne baraque du camp de concentration de Hinzert, sise au lieu-dit «auf Rengscheid» sur une partie des parcelles inscrites au cadastre de la commune de Steinfort, section B de Hagen, sous les numéros 2178/3658 et 2179/3659. -Arrêté du Conseil de gouvernement du 28 octobre 1988.

Commune de Tandel:

B r a n d e n b o u r g:

- Les ruines du château de Brandenbourg, dans toute leur étendue, numéro 85/10 du cadastre de la section B de Brandenbourg, ancienne commune de Bastendorf. -Arrêté ministériel du 15 avril 1936

B e t t e l:

- Les immeubles sis 2, Am Haff, inscrits au cadastre de la commune de Tandel, section FD de Bettel, sous le numéro 474/1862. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 26 septembre 2008.
- Les immeubles sis 30, Kierchestrooss, inscrits au cadastre de la commune de Tandel, section FD de Bettel, sous le numéro 480/1. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 26 septembre 2008.
- Les immeubles sis 32, Kierchestrooss, inscrits au cadastre de la commune de Tandel, section FD de Bettel, sous le numéro 481/1836. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 11 janvier 2008.

L o n g s d o r f:

- La chapelle et l'ermitage de Longsdorf, inscrite au cadastre de l'ancienne commune de Fouhren, section C, sous les numéros 162, 163 et 165. -Arrêté ministériel du 16 février 1939.

Commune de Troisvierges:

B a s b e l l a i n:

- L'église avec le cimetière et la place attenants, sise au lieu-dit «Basbellain», inscrite au cadastre de la commune de Troisvierges, section G de Basbellain, sous les numéros 22/719, 23/720, 24/721. -Arrêté du Conseil de gouvernement du 31 mai 1991.
- Le bâtiment sis au lieu-dit «Basbellain», inscrit au cadastre de la commune de Troisvierges, section G de Basbellain, sous le numéro 25. -Arrêté du Conseil de gouvernement du 15 mars 1991.

T r o i s v i e r g e s:

- L'église et le presbytère de Troisvierges et les places et jardins attenants, inscrits au cadastre de la commune de Troisvierges, section F, sous les numéros 1051/3712, 1052/3712^2 et 1053/648. -Arrêté ministériel du 27 mai 1963.

- L'orgue de l'église paroissiale. -Arrêté du 15 décembre 1989.

Commune de Tuntange:

A n s e m b o u r g:

- Le nouveau château d'Ansembourg et les jardins attenants, inscrits au cadastre de la commune de Tuntange, section C d'Ansembourg, sous les numéros 106/317 et 105/501. -Arrêté du Conseil de gouvernement du 18 mars 1988.

- L'ancienne maison de métayer, sise à proximité du nouveau château d'Ansembourg, inscrite au cadastre de la commune de Tuntange, section C d'Ansembourg, sous le numéro 112/222. -Arrêté du Conseil de gouvernement du 1er juillet 1988.

- L'allée des tilleuls et des marronniers, sise au lieu-dit «Unter der Hoehl» sur les bords de la route de Septfontaines à Mersch (CR 105). -Arrêté du Conseil de gouvernement du 1er juillet 1988.

- L'ensemble immobilier formé par la chapelle, l'escalier monumental y menant, l'ancienne école avec l'habitation du vicaire sis à Ansembourg, inscrit au cadastre de la commune de Tuntange, section C d'Ansembourg, sous les numéro 123, 124 et 125, au lieu-dit «Ansembourg»;. -Arrêté du Conseil de gouvernement du 22 juin 2000.

- Le ponceau enjambant la rivière Eisch à Ansembourg, faisant partie de la parcelle cadastrale inscrite au cadastre de la commune de Tuntange, Section C d'Ansembourg, sous le numéro 85/498, au lieu-dit «Weschpesch»;. -Arrêté du Conseil de gouvernement du 22 juin 2000.

M a r i e n t h a l:

- Le site du Marienthal. Cette mesure de protection concerne les immeubles appartement au Domaine de l'Etat, inscrits au cadastre de la commune de Tuntange, section D de Marienthal, sous les numéros et aux lieux-dits suivants: 4 et 5 «in Gaaschelt»; 6, 7, 8/211, 10/521, 11/522, 13/505, 13/523, 14/456, 15/2, 15/212, 16/457, 16/458, 17, 18, 19, 20/213, 20/214 et 21 «Marienthal»; 22/265, 23, 23/338, 23/498 et 24/459 «bei der Himmelspoirt»; 28/500 «bei der Ouchtewies»; 29/502 «Ouchtewies»; 30/358 et 31/327 «Bourggroif»; 42/395, 42/396, 42/409, 42/410, 42/411, 42/412, 43, 44 et 45 «Marienthaler-Bourggroif»;, ainsi que 47/78 «in den langen Roepper»;. -Arrêté du Conseil de gouvernement du 13 septembre 2002.

- La chapelle sise au lieu-dit «Marienthalerhof»;, inscrite au cadastre de la commune de Tuntange, section D de Marienthal, sous le numéro 55/463. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 15 juin 2007.

Commune d'Useldange:

U s e l d a n g e:

- Les immeubles de l'ancien prieuré, inscrit au cadastre de la commune d'Useldange, section B d'Useldange, sous les numéros 312/3431 et 474/3433. -Arrêté du Conseil de gouvernement du 16 septembre 1988.

- Le château d'Useldange avec dépendances, inscrits au cadastre de la commune d'Useldange, section B d'Useldange, sous les numéros 538/1261, 538/2882, 541/1978, 547, 547/2864, 538/2883. -Arrêté ministériel du 14 novembre 1980.

- L'immeuble dit «Maison Faber», sis à Useldange, 17, rue de la Gare, avec annexe, jardin et place, inscrit au cadastre de la commune d'Useldange, section B d'Useldange, sous le numéro 321/2553. -Arrêté du Conseil de gouvernement du 5 octobre 2001.

Commune de Vianden:

V i a n d e n:

- Différents monuments de la Ville de Vianden, à savoir:
  a) l'église paroissiale de Vianden, dite «église des Trinitaires»;, inscrite au cadastre de la Ville de Vianden, section B de Vianden, sous le numéro 178 (*178/2228*);
  b) la chapelle St-Nicolas, inscrite au cadastre de la Ville de Vianden, section B de Vianden, sous le numéro 617;
  c) l'église neuve (Neikiirch), inscrite au cadastre de la Ville de Vianden, section B de Vianden, sous le numéro 1712;
  d) la statue de St Népomucène, placée sur le parapet du pont de l'Our;
  e) la maison Victor Hugo, inscrite au cadastre de la Ville de Vianden, section B de Vianden, sous le numéro 541 (*541/2195*);
  f) la tour de guet, appelée «Hockelstour», inscrite au cadastre de la Ville de Vianden, sous le numéro 433;
  g) les restes du mur d'enceinte. -Arrêté ministériel du 24 mars 1938.

- Les environs immédiats des ruines du château de Vianden. Le classement porte sur les propriétés inscrites au cadastre de la commune de Vianden, section B de Vianden, sous les numéros suivants: 345/660, 1704, 524^{2}, 518/1328, 1716/348, 1716/349, 1717/350, 1717/351, 441, 442/1314, 443/429, 444/430, 445/419, 446/431, 447/432, 448/433, 493/1911, 495/1318, 496/1319, 1632, 1633, 492/1910, 1715/1307, 467/1003, 421, 374/675, 381, 1609/1878, 1609/1879, 1613, 1703, 475, 477/1478, 1630/1760, 1602, 1634/2030, 1639/1305, 1642/1306, 439/2094, 439/2095, 472/1315, 1619/1936, 1616/1935, 345/661, 426, 431, 432, 432^{2}/687, 531^{2}, 450/1290, 461, 464, 465, 466/1477, 1623, 1625, 1626, 1702, 345/498, 345^{2}, 346, 349/1581, 449, 470, 470/1647, 471/1648, 1615, 463/1476, 469, 423/1764, 519^{2}/1329, 524/1330, 390, 1611/1880, 1611/1881, 1611^{2}/1491^{2}, 1612, 1614, 1697/341, 1697/342, 1698/343, 1698/344, 1699/345, 1700, 1701, 1702^{2}, 529, 533/475, 458/1475, 503/1322, 382, 417, 418, 419, 1665/1452, 1665/1453, 1666/339, 1667/340, 516/1325, 517/2013, 517/2014, 516/1326, 430, 416, 420/51, 420/52, 1650, 1651, 1655/1560, 1657/1561, 1658/1288, 1660, 1663, 1663^{2}, 1664, 528, 524^{3}, 534^{4}/1639, 534^{4}/1638, 502/1320, 1715/1308, 433, 450/1001, 460/906, 534^{5}, 1618/873, 1626^{2}, 1627, 1708/1512, 1711/1358, 1712, 1737/2071, 1738/389, 1705, 1713/1359, 1648, 1649, 514/1323, 503/1913, 515^{2}/1324, 1706/347, 1717/352. -Arrêté ministériel du 6 juillet 1938.

- Le château, inscrit au cadastre de la Ville de Vianden, section B de Vianden, sous les numéros 445/419 et 446/1. -Arrêté ministériel du 23 novembre 1977.

- L'orgue construit en 1693 et installé dans l'église des Trinitaires à Vianden. -Arrêté ministériel du 11 décembre 2002.

Commune de Vichten:

V i c h t e n:

- La mosaïque romaine ayant fait partie de la villa romaine sise sur un terrain inscrit au cadastre de la commune de Vichten, section B de Vichten, sous le numéro 40/843, au lieu-dit «an der Lae». -Arrêté du Conseil de gouvernement du 2 février 1996.

Commune de Wahl:

R i n d s c h l e i d e n:

- L'église paroissiale de Rindschleiden, dans toute son étendue, inscrite au cadastre de la commune de Wahl, section C de Rindschleiden, sous le numéro 329. -Arrêté ministériel du 6 janvier 1938.

Commune de Waldbillig:

C h r i s t n a c h:

- L'immeuble sis 12, Fielserstrooss, inscrit au cadastre de la commune de Waldbillig, section C de Christnach, sous le numéro 51/3996. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 15 juin 2007.

H a l l e r:

- L'immeuble sis 14, rue du Hallerbach, inscrit au cadastre de la commune de Waldbillig, section A de Haller, sous le numéro 436/2021. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 26 octobre 2007.

- L'immeuble sis 17, rue du Hallerbach, inscrit au cadastre de la commune de Waldbillig, section A de Haller, sous le numéro 453/2245. - Arrêté du Conseil de Gouvernement du 26 octobre 2007.

H a l l e r b a c h:

- Voir Beaufort/Hallerbach.

Commune de Waldbredimus:

T r i n t a n g e:

- L'orgue installé dans l'église paroissiale de Trintange, construit en 1878 par le manufacturier lorrain Dalstein & Haerpfer, comprenant dix-sept jeux répartis sur deux claviers à traction mécanique et un pédalier à traction pneumatique. -Arrêté ministériel du 23 août 2000.

- L'immeuble sis 24, rue de l'Eglise, inscrit au cadastre de la commune de Waldbredimus, section B de Trintingerthal, sous le numéro 86/2077. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 4 février 2005.

T r i n t i n g e r t h a l:

- La chapelle dite «Klaus» avec les terrains attenants, sise au lieu-dit «Klausberg», inscrite au cadastre de la commune de Waldbredimus, section B de Trintingerthal, sous les numéros 1312/1074, 1313/1075 et 1314/1076. -Arrêté du Conseil de gouvernement du 31 mai 1991.

W a l d b r e d i m u s:

- L'église et le cimetière de Waldbredimus, inscrits au cadastre de la commune de Waldbredimus, section A, sous les numéros 1 et 2. -Arrêté ministériel du 27 mai 1963.

Commune de Weiler-la-Tour:

S y r e n:

- L'église paroissiale inscrite au cadastre de la commune de Weiler-la-Tour, section A de Syren, sous le numéro 1/465. -Arrêté du Conseil de gouvernement du 19 avril 1991.

W e i l e r - l a - T o u r:

- Les immeubles de l'ancien presbytère avec dépendances et jardin attenant, sis 6 et 10, rue du Château, inscrits au cadastre de la commune de Weiler-la-Tour, section C de Weiler-la-Tour, sous les numéros 81/3098 et 81/3097. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 6 mars 2009.

Commune de Wellenstein:

W e l l e n s t e i n:

- Les immeubles sis route de Mondorf/rue du Vieux Coin, inscrits au cadastre de la commune de Wellenstein, section D de Wellenstein, sous les numéros 3048 et 3049. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 26 septembre 2008.

Commune de Wiltz:

N i e d e r w i l t z:

- L'église de Niederwiltz, inscrite au cadastre de la commune de Wiltz, section B de Niederwiltz, sous le numéro 169. -Arrêté ministériel du 31 juillet 1968.

W i l t z:

- La vieille Croix de Justice de Wiltz, située à Wiltz, Grand-rue. -Arrêté ministériel du 15 février 1937.

Commune de Wincrange:

H a c h i v i l l e:

- La chapelle Saint-Thomas avec son mobilier et le terrain qui l'entoure, inscrits au cadastre de la commune de Wincrange, section A, sous le numéro 218/2719. -Arrêté ministériel du 28 décembre 1961.

- L'église de Hachiville et le cimetière qui l'entoure, inscrits au cadastre de la commune de Wincrange, section A de Hachiville, sous le numéro 1084/2914. -Arrêté ministériel du 12 novembre 1980.

Commune de Wormeldange:

E h n e n:

-Le jardin aménagé avec son pavillon datant du 18e siècle, sis route du Vin, inscrit au cadastre de la commune de Wormeldange, section D d'Ehnen, sous le numéro 29/5244. - Arrêté du Conseil de Gouvernement du 18 mai 2007.

- L'immeuble sis 8, Casinogaass, inscrit au cadastre de la commune de Wormeldange, section D d'Ehnen, sous le numéro 100/5629. - Arrêté du Conseil de Gouvernement du 1er décembre 2006.

- L'immeuble sis 6, Casinogaass, inscrit au cadastre de la commune de Wormeldange, section D d'Ehnen, sous le numéro 100/3599. - Arrêté du Conseil de Gouvernement du 26 octobre 2007.

- L'immeuble sis 4, Casinogaass, inscrit au cadastre de la commune de Wormeldange, section D d'Ehnen, sous le numéro 101. - Arrêté du Conseil de Gouvernement du 26 octobre 2007.

W o r m e l d a n g e:

- L'immeuble sis 178, rue Principale, inscrit au cadastre de la commune de Wormeldange, section C de Wormeldange, sous le numéro 107/7800. -Arrêté du Conseil de Gouvernement du 28 novembre 2008.

B) LISTE DES IMMEUBLES ET OBJETS INSCRITS A L'INVENTAIRE SUPPLEMENTAIRE

(Etat du 15 avril 2009; – publication prescrite par la loi du 18 juillet 1983 concernant la conservation et la protection des sites et monuments nationaux.)

Les numéros cadastraux mis entre parenthèses et notés en lettres italiques [p.ex. *(301/1527)*] représentent en principe les numéros actualisés à l'année 2000. Ils sont indiqués à titre informatif afin de faciliter l'identification des objets protégés. Or, en cas de litige, ce seront les numéros cadastraux retenus dans les décisions gouvernementales resp. ministérielles qui feront foi. Les numéros actuellement en vigueur devront donc faire l'objet d'une recherche à effectuer par l'Administration du Cadastre.

Commune de Bascharage:

H a u t c h a r a g e:

- La chapelle avec son crucifix en bois adossé à l'immeuble sis 51, rue de Bascharage, inscrit au cadastre de la commune de Bascharage, section B de Hautcharage, sous le numéro 44/347. -Décision ministérielle du 13 décembre 1983.

- Le bâtiment avec le jardin et la place attenants sis 1, rue du X Septembre, inscrit au cadastre de la commune de Bascharage, section B de Hautcharage, sous les numéros 90/2763 et 91. -Arrêté ministériel du 14 mai 1991.

- L'église avec la place, inscrite au cadastre de la commune de Bascharage, section B de Hautcharage, sous le numéro 256/2337. -Arrêté ministériel du 28 janvier 1971.

- La maison d'habitation avec la grange et les étables contiguës, alignées avec la façade principale de la maison, sises coin rue Origer et rue de la Libération, inscrites au cadastre de la commune de Bascharage, section B de Hautcharage, sous le numéro 79/1145. -Arrêté ministériel du 19 mai 2004.

L i n g e r:

- Les bâtiments avec pré attenant, sis 13, rue de la Libération, inscrits au cadastre de la commune de Bascharage, section A de Linger, sous le numéro 62/1732. -Arrêté ministériel du 14 mai 1991.

Commune de Beckerich:

H o v e l a n g e:

- Le chêne (Quercus sp.) inscrit sous le numéro cadastral 795/2708. -Arrêté ministériel du 29 mars 1974.

Commune de Berdorf:

B o l l e n d o r f - P o n t:

- Le bâtiment de l'ancienne gare de Grundhof, sis 25, route de Diekrich, sur une partie de la parcelle inscrite au cadastre de la commune de Berdorf, section A de Bollendorf, sous le numéro 926/4151. -Arrêté ministériel du 14 mai 1991.

Commune de Bertrange:

B e r t r a n g e:

- Les terrains avec les substructions d'une villa gallo-romaine sis aux lieux-dits «Rothen Zillen» et «In Bourmicht» sur les parcelles inscrites au cadastre de la commune de Bertrange, section A de Bertrange, sous les numéros 1438/3412, 1437/1071, 1436, 1435/1120, 1293/3607, 1304, 1427/1817, 1427/1816, 1425/2382, 1421/2381, 1420/2380, 1460/3414, 1461/3415 et 1459/3413. -Décisions ministérielles des 24 mars 1987 et 6 avril 1987.

Commune de Bettembourg:

B e t t e m b o u r g:

- Les terrains inscrits au cadastre de la commune de Bettembourg, section A de Bettembourg, sous les numéros 2231/2995 (*2231/8771*), 2286/2996, 2286/1187 (*2286/8079*), 2287, 2289/1920, 2291, 2292, 2293 (*2293/8925*), 2294 (*2294/9053, 2294/9054, 2294/8779*), 2295/2883 (*2295/8774*), 2296/7107 (*2296/8923, 2296/8921, 2296/8924, 2296/8922, 2296/8920*), 2302/1196, 2302/1197, 2303/2090, 2311, 2312, 2313, 2315/578, 2317/2768, 2352/2459, 2327, 2328, 2329, 2309, 2310/2855, 2332, 2241/2977, 2241/2978, 2242/2979, 2242/2980, 2243/2981, 2244/2982 (*2244/8775*), 2245/2533, 2247/2534, 2250/6595, 2250/2303, 2251/2304, 2253, 2255, 2256, 2257/5881, 2258, 2259, 2260/2153, 2260/2154, 2260/2155 (*2260/8776*), 2262/699, 2262/700, 2263, 2266/1895, 2266/1894, 2267/2305, 2267/2983, 2268/2984, 2269/2985, 2270/2986, 2271/2987, 2275/3148 et 2390/4030. -Arrêté ministériel du 30 juin 1973.

F e n n a n g e:

- La chapelle de Fennange et son mobilier. -Arrêté ministériel du 10 novembre 1936.

N o e r t z a n g e:

- Le bâtiment de l'ancienne gare de Noertzange, inscrit au cadastre de la commune de Bettembourg, section E de Noertzange, sous le numéro 173/374. -Arrêté ministériel du 18 juillet 2003.

Commune de Betzdorf:

B e t z d o r f:

- L'ancien presbytère inscrit au cadastre de la commune de Betzdorf, section B de Betzdorf, sous le numéro 632. - Arrêté ministériel du 16 novembre 1978.

M e n s d o r f:

- L'allée des marronniers sise à Mensdorf (C.R. 134-P.K. 10.000-10.227). -Arrêté ministériel du 7 mai 1980.

- Les parcelles inscrites au cadastre de la commune de Betzdorf, section E de Mensdorf, sous les numéros 981/849, 982/2068, 985/4093, 987/4094, 988/4095, 989/4096, 990/4097, 992/4099, 992/4098, 992/4100, 992/4101, 992/4102, 992/4103, 992/4104, 992/4105, 992/4106, 992/4107, 992/4108, 992/4109, 993/4110, 933/4111, 994/4112, 995/4113, 996/4114, 997/4115, 998/4116, 998/4117, 999/4118, 999/4119, 1000/4120, 1001/4121, 1002/4122, 1003/4123, 1004/4499, 1005/3952, 1010/4303, 1007, 1008/3617, 1008/3618, 1012/1852, 1012/1853, 1012/1854, 1012/1855, 1012/3955, 1012/4304, 1012/3958, 1015/4124, 1015/4125, 1016/4127, 1016/4128, 1016/4129, 1017/4130, 1017/4131, 1018/4132, 1018/4133, 1019/4134, 1020/4135, 1021/4136, 1022/4137, 1023/438, 1023/439, 1023/440, 1024/4138, 1025/4139, 1026/4140, 1027, 1028, 1029, 1030, 1031, 1032, 1034/4062, 1035/1974, 1036, 1036/1464, 1036/1465, 1036/1466, 1036/1467, 1037/1277, 1037/1696, 1037/2447, 1038/4161, 1038/4142, 1046/2002, 1046/2003, 1060/3959, 1060/3960, 1060/4063, 1060/4064, 1063/875, 1063/876, 960/3951, 978, 979, 980/663, 980/664, 967/1695, 967/1694, 966/2, 966, 965/2, 965/3640 et 965/3679. -Arrêté ministériel du 9 novembre 1971.

- L'immeuble sis à Mensdorf, 14, rue Principale, inscrit au cadastre de la commune de Betzdorf, section E de Mensdorf, sous le numéro 1483/4723. -Arrêté ministériel du 21 novembre 2000.

R o o d t / S y r e:

- L'immeuble sis à Roodt/Syre, 18, route de Luxembourg, inscrit au cadastre de la commune de Betzdorf, section D de Roodt/Syre, sous le numéro 218/1360. -Arrêté ministériel du 31 mai 2000.

- La maison avec place sise à Roodt/Syre, 1, rue du Moulin, inscrite au cadastre de la commune de Betzdorf, section D de Roodt/Syre, sous le numéro 150/1110. -Arrêté ministériel du 5 novembre 2002.

- La maison avec place sise à Roodt/Syre, 3, rue du Moulin, inscrite au cadastre de la commune de Betzdorf, section D de Roodt/Syre, sous le numéro 149/1180. -Arrêté ministériel du 5 novembre 2002.

Commune de Bissen:

B i s s e n:

- Les quatre peintures murales du chœur de l'église paroissiale de Bissen, inscrite au cadastre de la commune de Bissen, section B de Bissen, sous le numéro 1629/763. -Décision ministérielle du 11 septembre 1987.

Commune de Biwer:

B i w e r:

- L'ancien moulin dit «Jockelsmühle» avec le jardin, le pré, les bâtiments et la place attenants, sis au lieu-dit «In der Bach bei Fohzgrund», inscrit au cadastre de la commune de Biwer, section C de Biwer, sous les numéros 2080/2076, 2081/1996, 2081/2258 et 2081/2259. -Décision ministérielle du 15 novembre 1990.

- Le chêne pédonculé poussant à gauche du chemin vicinal menant de Weydig à Breinert Knupp, à environ 100 m de Weydig. -Arrêté ministériel du 20 juin 1973.

Commune de Boulaide:

B o u l a i d e:

- Le hêtre situé au lieu-dit «Hoschtig» sur une partie de la parcelle inscrite au cadastre de la commune de Boulaide, section B de Boulaide, sous le numéro 763/2937. -Décision ministérielle du 20 juin 1984.

Commune de Bourscheid:

B o u r s c h e i d:

- L'église de Bourscheid, inscrite au cadastre de la commune de Bourscheid, section C de Bourscheid, sous partie du numéro 50/3308. -Arrêté ministériel du 4 mai 1971.

Commune de Burmerange:

B u r m e r a n g e:

- Voir sous Mondorf-les-Bains: l'allée des poiriers «Neelchesbiren»;.

Commune de Clemency:

C l e m e n c y:

- L'église et le cimetière inscrits au cadastre de la commune de Clemency, section A de Clemency, sous les numéros 377 et 376. -Décision ministérielle du 8 mars 1984.

- Les immeubles sis 20, rue de l'Eglise, inscrits au cadastre de la commune de Clemency, section A de Clemency, sous les numéros 370/2903 et 368. -Arrêté ministériel du 23 avril 2007.

F i n g i g:

- La chapelle avec les arbres qui l'entourent, sise rue Centrale, sur une partie de la parcelle inscrite au cadastre de la commune de Clemency, section C de Fingig, sous le numéro 64/1789. -Arrêté ministériel du 8 décembre 1989.

Commune de Clervaux:

C l e r v a u x:

- Les terrains inscrits au cadastre de la commune de Clervaux, section A de Clervaux, sous les numéros 204/1939, 205/1395, 205/1745, 205/85, 205/1791, 205/1792, 205/3, 209, 209/3, 209/4, 209/5, 209/1855, 210/1594, 210/1595, 217/2578, 220/4, 220/189, 220/445, 220/463, 221/72, 221/2487, 221/2488, 221/1071, 228, 229/1618, 230/1525, 236/3, 236/6, 236/1619, 236/7, 236/2469, 249/2470, 248/1349, 250/1635, 252/1772, 509/2401, 510/2029, 510, 2050 et 511/794. -Arrêté ministériel du 4 juillet 1973.

- L'ancienne brasserie De Lannoy, immeuble avec maison et place, sis à Clervaux, 9, montée du Château, inscrit au cadastre de la commune de Clervaux, section A de Clervaux, sous le numéro 10/1. Arrêté ministériel du 5 septembre 1999.

E s e l b o r n:

- Les cinq arbres remarquables (deux hêtres et trois chênes), sis sur les parcelles cadastrales inscrites au cadastre de la commune de Clervaux, section B d'Eselborn, sous les numéros 394/3114 et 398/2717. -Arrêté ministériel du 5 mars 2004.

Commune de Colmar-Berg:

C o l m a r - B e r g:

- L'immeuble comprenant maison et place, sis à Colmar-Berg, 21, rue de Mertzig, section BB de Berg, sous le numéro 158. -Arrêté ministériel du 2 mars 2000.

Commune de Contern:

C o n t e r n:

- Les immeubles inscrits au cadastre de la commune de Contern, section C de Contern, sous les numéros 288/1065 et 229/1066. -Arrêté ministériel du 30 mars 1978.

- L'immeuble sis 1, rue de Luxembourg, inscrit au cadastre de la commune de Contern, section C de Contern, sous le numéro 178/2323. -Arrêté ministériel du 19 juillet 1982.

- L'immeuble avec les dépendances et le terrain attenants, sis 40, rue des Prés, inscrit au cadastre de la commune de Contern, section C de Contern, sous le numéro 115/3782. -Arrêté ministériel du 15 janvier 1991.

- La maison et les annexes sises 3, an de Leessen, inscrites au cadastre de la commune de Contern, section C de Contern, sous le numéro 30/3222. -Arrêté ministériel du 23 février 2007.

O e t r a n g e:

- L'ancien centre sociétaire de la localité d'Oetrange, inscrit au cadastre de la commune de Contern, section A d'Oetrange, sous les numéros 24/1860, 24/2390 et 24/2423. - Arrêté ministériel du 27 juin 2000.

Commune de Dalheim:

D a l h e i m:

- Les terrains inscrits au cadastre de la commune de Dalheim, section B de Dalheim, sous les numéros 994/3690, 1022/2, 1023/433 (*988/4401 partie*), 1023/434, 1024/1635 (*979/4400*), 1027/1714, 1027/2902, 1027/2903 (*1027/4017, 1027/4018, 1027/4082*), 1029/1425 (*1029/4016*), 1029/2, 1030/2081, 1031/2904, 1032/2905, 1033/2906, 1033/2907, 1034/2908, 1037/2909, 1038, 1040/2910, 1041/436, 1044/1854, 1044/1855, 1045, 1047/1426 (*1047/4015*), 1048/1427 (*1049/4083*), 1049/1428 (*1049/4083*), 1050/1429 (*1050/4019*), 1052/1430, 1054/1431, 1054/1432 (*1054/4014*), 1055/2329 (*1055/4013*), 1062, 1063, 1064/2405 (*1064/4011*), 1066/2406, 1068, 1069, 1070, 1071, 1072, 1073, 1074, 1075, 1076, 1077, 1079, 1080, 1081, 1082, 1083, 1084, 1086, 1087, 1088/2449, 1089/2006, 1090/3438, 1092, 1093, 1094/1027, 1094/1028, 1096/2407, 1098/2861, 1098/2862, 1100, 1102/2055, 1103/1435, 1104/1436, 1104/1437, 1105, 1109/2557, 1111/2558, 1112, 1775, 3561/2, 1780, 1781/3566, 1782/644, 1782/3042, 1784/3043, 1784/3044, 1785/3045 (*1785/4020*), 1787/3046, 1788/3047, 1788/3048, 1789/3049, 1790/3050, 1790/3051, 1790/3052, 1791/1558, 1791/2911, 1792/1560, 1793/3053, 1794/3054, 1794/3055 (*1794/4021, 1794/4096*), 1795/309, 1796/310 (*1796/4022*), 1797/3056 (*2125/3397 partie section D de Filsdorf*), 1797/3057, 1799/1561 (*1799/4023*), 1806/320, 1808/1715, 1809, 1810/2012, 1811/3433 (*1811/4027*), 1812/3434 (*1812/4028*), 1816/1716 (*1816/4026*), 1816/1717 (*1816/4029*), 1817/2037, 1818, 1819, 1820/2808 (*1820/3959, 1820/3960*), 1831, 1832, 1833, 1834/2828, 2115/455, 1808/3568 (*1808/1715, 1808/4097*), 1804/3567 (*1804/4025*), 1017/1423, 1017/1422, 1017/1421, 1018/1270 (*1017/1420, 1017/3803, 1017/4296*), 1017/356, 1020/2795, 1021, 1022/1633, 1022/1634 (*988/4401 partie*), 1025/3654, 1025/3655, 1026/3591, 1817/2037, 1818, 1819, 1113, 1115, 1116/3338, 2110/453, 2114/454, 822/2, 822/2292, 823/2293, 823/2, 823/2389, 823/3096, 823/2387, 823, 823/3097, 824/3348, 824/3423, 826/3695, 981/1176, 981/1177, 981/1178, 982/3508 (*979/4400*), 979/2120, 985/3510, 985/3509, 983/2925, 995/3416 (*995/4237, 995/3735, 995/3736*), 992, 995/3417 (*995/4236*), 995/2900, 994/862, 988/3511 (*988/4401*) et 979/3582 (*979/4400*). -Arrêté ministériel du 29 mars 1974.

- Les terrains inscrits au cadastre de la commune de Dalheim, section D de Filsdorf, sous les numéros 592, 593, 594, 2101/450 (*2101/3345*), 2102, 2103, 2104/451 (*2101/3345*), 2107, 2108/452 (*2108/3346*), 2110/453 (*2110/3347*), 2113, 2114/454 (*2114/3348*), 2115/455, 2116, 2118/1037, 2119/458 (*2118/3349*), 2120, 2123/2296 (*2123/3350*), 2123/1035, 2123/2992, 2124/2297, 2124/2, 2125/2416 (*2125/3397*), 2127/2417, 2128/460, 2129/2299 (*2129/3351*), 2129/2993, 2131/990, 2132/991, 2133/2995, 2134/2996, 2135/2997, 2135/2998 (*2135/3352*), 2136/2999, 2136/3000, 2137/2414, 2139/2418, 2139/2419, 2139/2420, 2139/2421, 2139/2422, 2139/2423, 2140/2424, 2141, 2142, 2143, 2144, 2145, 2148/2886 (*2146/2886*), 2148/2887, 2149/2888, 2150/2889, 2151/2890, 596, 598, 599, 601/1929 (*601/1939*), 601/2375, 605/1941, 609, 611/175, 611/176, 611/177, 613, 614, 615 (*615/3335*), 616, 619/408 (*619/3336*), 620, 625/999 (*625/3339, 625/3340*), 626/1001. -Arrêté ministériel du 29 mars 1974.

- La partie du chemin de Dalheim à Filsdorf, délimitée par les terrains inscrits au cadastre de la commune de Dalheim, section B de Dalheim, sous les numéros 979/3582 (*979/4400*), 823 et 823/2. -Décision ministérielle du 7 avril 1986.

- Les terrains avec substructions romaines, inscrits au cadastre de la commune de Dalheim, section B de Dalheim, sous les numéros 823 et 823/2. -Décisions ministérielles du 7 avril 1986.

- Les terrains avec substructions romaines, inscrits au cadastre de la commune de Dalheim, section B de Dalheim, sous les numéros 979/3582, 982/3508, 1023/434 (*988/4401*) et 1024/1635 (*979/4400*). -Décision ministérielle du 21 mars 1986.

W e l f r a n g e:

- La ferme sise à Welfrange, 1, Kiircheplaz, inscrite au cadastre de la commune de Dalheim, section C de Welfrange, sous le numéro 390/2221. -Arrêté ministériel du 30 avril 2002.

- La ferme connue sous la dénomination «Thélenhaff», sise à Welfrange, 5, Waassergaass, inscrite au cadastre de la commune de Dalheim, section C de Welfrange, sous les numéros 393/2448, maison place et jardin, et 397/1988, pré, d'une contenance totale de 52 a 25 ca. -Arrêté ministériel du 30 avril 2002.

Commune de Differdange:

D i f f e r d a n g e:

- Les immeubles sis 18, 20, 22, 24, rue Victor Hugo, faisant partie des parcelles inscrites au cadastre de la Ville de Differdange, section B de Differdange, sous les numéros 354/3822 et 352/2348 et l'immeuble sis 20, rue Saint-Nicolas, faisant partie des parcelles inscrites au cadastre de la Ville de Differdange, section B de Differdange, sous les numéros 354/3822 et 356/4364. -Arrêté ministériel du 11 avril 1991.

- Les maisons sises 69 à 113, rue Emile Mark, inscrites au cadastre de la commune de Differdange, section B de Differdange, sous les numéros 1250/5495, 1250/5496, 1250/5497, 1250/5498, 1250/5499, 1254/5500, 1254/5501, 1254/5502, 1254/5503, 1254/5504, 1254/5505, 1254/5507, 1261/5508, 1261/5509, 1261/5510, 1261/5511, 1261/5512, 1261/5513, 1262/5514, 1262/5515, 1262/5516 et 1262/5517. -Décision ministérielle du 16 octobre 1986.

- L'embouchure de l'accès principal de la galerie Thillenberg, sis à Differdange, inscrit au cadastre de la commune de Differdange, section B de Differdange, sous les numéros 726/9179, 712/1927 et 725/9178. La mesure de protection porte en surface sur une aire ayant 25 mètres pour rayon, le milieu de l'entrée dans la galerie étant pris comme centre. - Arrêté ministériel du 19 juillet 2001.

L a s a u v a g e:

- Le carreau des mines sis à Lasauvage, comprenant bâtiments et places, inscrit au cadastre de la commune de Differdange, section B de Differdange, sous le numéro 1565/8354. -Arrêté ministériel du 19 juillet 2001.

N i e d e r k o r n:

- Le monument du souvenir, reconstruit au lieu-dit «Jungenbusch», inscrit au cadastre de la commune de Differdange, section A de Niederkorn sous le numéro 1569/7254. -Arrêté ministériel du 31 octobre 1937.

O b e r k o r n:

- Le clocher de l'église paroissiale d'Oberkorn, faisant partie de la parcelle cadastrale inscrite au cadastre de la commune de Differdange, section C d'Oberkorn, sous le numéro 130/6414. -Arrêté ministériel du 5 novembre 2002.

Commune de Dippach:

B e t t a n g e - s u r - M e s s:

- L'immeuble ancien du château de Bettange et le portail de l'entrée, inscrits au cadastre de la commune de Dippach, section B de Bettange, sous le numéro 354/1284. -Arrêté ministériel du 10 décembre 1982.

Commune de Dudelange:

B u d e r s b e r g:

- Les immeubles sis section A de Budersberg, sous les numéros 3178/6143 et 3178/6857; ainsi que ceux sis 8-28, rue de l'Etang, inscrits au cadastre de la Ville de Dudelange et section A de Budersberg, sous les numéros 3178/4222, 3178/4223, 3178/4224, 3178/6508, 3178/6509, 3178/6510, 3178/6511, 3178/6515, 3178/6516 et 3178/6946. -Décision ministérielle du 28 juin 1988.

D u d e l a n g e:

- Les immeubles sis 2, 4, 10, 12, 14, rue Karl Marx, inscrits au cadastre de la Ville de Dudelange, section C de Dudelange, sous les numéros 491/8262 et 491/8267. -Décision ministérielle du 28 juin 1988.

- L'immeuble sis 30, rue Jean-Jaurès, inscrit au cadastre de la Ville de Dudelange, section C de Dudelange, sous le numéro 90/5415. -Décision ministérielle du 29 juin 1988.

- L'immeuble sis 8, avenue Grande-Duchesse Charlotte, sur une partie de la parcelle inscrite au cadastre de la Ville de Dudelange, section C de Dudelange, sous le numéro 18/8113. -Arrêté ministériel du 14 mai 1991.

- Le château d'eau sis au lieu-dit «Dudelange-Usine» sur un terrain inscrit au cadastre de la commune de Dudelange, section C de Dudelange, sous le numéro 3062/8652. -Arrêté ministériel du 25 mars 2003.

Commune d'Echternach:

E c h t e r n a c h:

- L'immeuble avec bâtiments, places et dépendances, inscrit au cadastre de la Ville d'Echternach, section B d'Echternach, sous le numéro 1079/4865. -Arrêté grand-ducal du 30 avril 1993.

- La maison avec place, inscrite au cadastre de la commune d'Echternach, section B d'Echternach, sous le numéro 1303/4527. -Arrêté ministériel du 30 novembre 1981.

- La maison inscrite au cadastre de la commune d'Echternach, section B, sous le numéro 1285. -Arrêté ministériel du 24 février 1938.

- Le portail de l'ancien couvent des Clarisses à Echternach, y compris la statue ancienne de Notre-Dame, placée dans une niche au-dessus de ce portail. -Arrêté ministériel du 14 mars 1938.

- La maison avec hangar et place, inscrite au cadastre de la commune d'Echternach, section B, sous les numéros 1548, 1551/4255. -Arrêté ministériel du 26 juillet 1974.

- La maison, inscrite au cadastre de la commune d'Echternach, section B, sous le numéro 1556/71. -Arrêté ministériel du 24 février 1938.

- La maison, inscrite au cadastre de la commune d'Echternach, section B, sous le numéro 1559/160. -Arrêté ministériel du 24 février 1938.

- La maison, inscrite au cadastre de la commune d'Echternach, section B, sous le numéro 1561. -Arrêté ministériel du 24 février 1938.

- La ferme dite «Mélickshof», inscrite au cadastre de la Ville d'Echternach, section A, sous le numéro 1202/2201. -Décision ministérielle du 7 septembre 1987.

- Les maisons 9 et 11 rue Hoveleck, inscrites au cadastre de la commune d'Echternach, sous les numéros 1603 et 1604/2482. -Arrêté ministériel du 24 février 1938.

- L'immeuble sis 29, rue de la Chapelle, inscrit au cadastre de la Ville d'Echternach, section B d'Echternach, sous le numéro 2696/4027. -Arrêté ministériel du 22 décembre 2006.

- L'immeuble sis 7, route de Diekirch, inscrit au cadastre de la Ville d'Echternach, section A des Bois, sous le numéro 90/4385. -Arrêté ministériel du 5 février 2007.

- La place du Marché avec les embouchures de la rue de la Gare, de la rue André-Duchscher, de la rue du Haut-Ruisseau, de la rue de Luxembourg, de la rue Devant-le-Marché, de la rue de la Montagne, ainsi que de l'entièreté de la rue des Ecoliers et de la rue Porte St-Willibrord avec l'embouchure de la rue des Merciers. -Arrêté ministériel du 9 août 2004.

L a u t e r b o r n:

- Le château de Lauterborn, inscrit au cadastre de la commune d'Echternach, section A, sous le numéro 13/66. -Arrêté ministériel du 25 octobre 1945.

Commune d'Esch-sur-Alzette:

B e l v a l:

- Les hauts-fourneaux A et B avec cowpers, bassin de Clain et skip, les silos de coke et de minerai, la partie de la voie ferrée de l'ancienne axe à fonte passant sous les hauts-fourneaux A et B et joignant le réseau CFL, les ateliers-vestiaires, la centrale des soufflantes, les bureaux des hauts-fourneaux et le magasin central. -Arrêté ministériel du 18 juillet 2000.

E s c h - s u r - A l z e t t e:

- L'ancien parc Cockerill sis boulevard J.F. Kennedy, inscrit au cadastre de la Ville d'Esch-sur-Alzette, section A d'Esch/Alzette-Nord, sous les numéros 1310/13936, 1311/7548, 1311/9010, 1311/13937. -Décision ministérielle du 6 septembre 1989.

- La maison dite «Meder», inscrite au cadastre de la commune d'Esch-sur-Alzette, section A, sous le numéro 1332/13025. -Arrêté ministériel du 12 décembre 1973.

- La maison avec place sise à Esch-sur-Alzette, 20, rue du Faubourg, inscrite au cadastre de la Ville d'Esch-sur-Alzette, section A de Esch-Nord, sous le numéro 364/4035, y compris le tilleul monumental à petites feuilles d'une hauteur approximative de 25 mètres sis sur la parcelle cadastrale prédéfinie. -Arrêté ministériel du 14 novembre 2002.

L a l l a n g e:

- L'immeuble dit «Maison Eugène Mousset», sis à Esch-sur-Alzette, 163, rue de Luxembourg, inscrit au cadastre de la commune d'Esch-sur-Alzette, section A d'Esch-Nord, sous le numéro 3129/16619. Sont inclus dans la mesure de protection tout le mobilier faisant immeuble par destination en général, et les peintures créées par l'artiste peintre Eugène Mousset en particulier. -Arrêté ministériel du 17 septembre 2001.

Commune d'Eschweiler:

K n a p h o s c h e i d:

- Le cimetière de Knaphoscheid, inscrit au cadastre de la commune d'Eschweiler, section B de Knaphoscheid, sous le numéro 12/1107. -Arrêté ministériel du 17 novembre 1969.

- L'église de Knaphoscheid, inscrite au cadastre de la commune d'Eschweiler, section B de Knaphoscheid, sous le numéro 13/1030. -Arrêté ministériel du 17 novembre 1969.

Commune d'Ettelbruck:

E t t e l b r u c k:

- L'ancien presbytère d'Ettelbruck, inscrit au cadastre de la commune d'Ettelbruck, section C, sous le numéro 426. -Arrêté ministériel du 25 octobre 1945.

- L'immeuble sis 7, Grand-Rue, inscrit au cadastre de la commune d'Ettelbruck, section C d'Ettelbruck, sous le numéro 339/567. -Arrêté ministériel du 23 mars 2009.

- L'immeuble sis 9, Grand-Rue, inscrit au cadastre de la commune d'Ettelbruck, section C d'Ettelbruck, sous le numéro 337/5553. -Arrêté ministériel du 23 mars 2009.

- L'immeuble sis 13, Grand-Rue, inscrit au cadastre de la commune d'Ettelbruck, section C d'Ettelbruck, sous le numéro 334/4228. -Arrêté ministériel du 23 mars 2009.

- L'immeuble sis 15, Grand-Rue, inscrit au cadastre de la commune d'Ettelbruck, section C d'Ettelbruck, sous le numéro 333/5721. -Arrêté ministériel du 23 mars 2009.

- L'immeuble sis 1, rue de Bastogne, inscrit au cadastre de la commune d'Ettelbruck, section C d'Ettelbruck, sous le numéro 333/5722. -Arrêté ministériel du 23 mars 2009.

- Les immeubles sis 3, rue de Bastogne, inscrits au cadastre de la commune d'Ettelbruck, section C d'Ettelbruck, sous le numéro 334/6973. -Arrêté ministériel du 23 mars 2009.

- Les immeubles sis 13, avenue Salentiny, inscrits au cadastre de la commune d'Ettelbruck, section C d'Ettelbruck, sous le numéro 175/8226. -Arrêté ministériel du 23 mars 2009.

- Les immeubles sis 27 et 29, rue Prince Henri, inscrits au cadastre de la commune d'Ettelbruck, section C d'Ettelbruck, sous les numéros 1031/4557, respectivement 103/4556. -Arrêté ministériel du 23 mars 2009.

Commune de Feulen:

O b e r f e u l e n:

- La maison sise 16, route d'Arlon à Oberfeulen, inscrite au cadastre de la commune de Feulen, section B d'Oberfeulen, sous le numéro 351/481. -Décision ministérielle du 11 novembre 1986.

Commune de Fischbach:

K o e d i n g e n:

- Le genévrier (Juniperus communis) poussant au lieu-dit «Reineschbierg», inscrit sous le numéro cadastral P.B. 213/449. -Arrêté ministériel du 29 mars 1974.

Commune de Goesdorf:

B o c k h o l t z:

- L'immeuble dit «Ferme d'Huart» avec maison et place, inscrit au cadastre de la commune de Goesdorf, section E de Bockholtz, sous le numéro 70/749. La protection s'étend à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments, y compris le mobilier faisant immeuble par destination. La place est inscrite pour former périmètre de protection. -Arrêté ministériel du 5 septembre 1999.

Commune de Grosbous:

G r o s b o u s:

- L'école de Grosbous, inscrite au cadastre de la commune de Grosbous, section A, sous le numéro 870/4348. -Arrêté ministériel du 28 janvier 1982.

- L'ancienne ferme «Prommenhaff»;, avec la place, les dépendances, le jardin, et le pré attenants, sise 5, route de Bastogne, inscrite au cadastre de la commune de Grosbous, section A, sous le numéro 1076/4475. -Décision ministérielle du 26 janvier 1988.

- L'immeuble sis 3, rue de Mersch, inscrit au cadastre de la commune de Grosbous, section A de Grosbous, sous le numéro 867/4935. -Arrêté ministériel du 31 mai 2007.

- La maison avec granges sise 13, rue d'Ettelbruck, inscrite au cadastre de la commune de Grosbous, section A de Grosbous, sous les numéros 966/4965, 966/4967, 966/4969, 966/4971 et 966/4973. -Arrêté ministériel du 31 mai 2007.

Commune de Heffingen:

H e f f i n g e n:

- Le bâtiment sis au lieu-dit «rue Stenkel», inscrit au cadastre de la commune de Heffingen, section A de Heffingen, sous les numéros 619/3101 et 619/3102. -Décision ministérielle du 5 novembre 1984.

- Le tilleul (Tilia sp.) poussant au N-E de Reuland, près de la chapelle, inscrit sous le numéro cadastral 424. -Arrêté ministériel du 29 mars 1974.

- Les immeubles sis «op Praikert»;, inscrits au cadastre de la commune de Heffingen, section A de Heffingen, sous les numéros 661/3537, 672/902 et 673/903. -Arrêté ministériel du 2 mars 2007.

Commune de Heiderscheid:

H e i d e r s c h e i d:

- La ferme avec l'annexe et la place attenantes, sise 13, rue de l'Eglise (5, an der Gaass) sur une partie de la parcelle inscrite au cadastre de la commune de Heiderscheid, section C de Heiderscheid, sous le numéro 179/2957. -Arrêté ministériel du 8 décembre 1989.

Commune de Heinerscheid:

K a l b o r n:

- L'immeuble dit «Moulin de Kalborn» avec les terrains environnants afin de former périmètre de protection, y compris le canal d'amenée d'eau, l'ensemble sis à Kalborn, inscrit au cadastre de la commune de Heinerscheid, section B de Kalborn, sous les numéros 454/1680, 601/303, 601/304, 612/1694, 615/579, 615/1937, 620/1697 et 621/1082. -Arrêté ministériel du 17 septembre 2001.

Commune de Hesperange:

F e n t a n g e:

- La maison d'habitation de la ferme avec son vieux monument religieux, sise 119, rue de Bettembourg, sur une partie de la parcelle inscrite au cadastre de la commune de Hesperange, section D de Fentange, sous le numéro 55/2443. -Arrêté ministériel du 26 juillet 1990.

H e s p e r a n g e:

- Les ruines du château et les terrains avoisinants sis sur les parcelles inscrites au cadastre de la commune de Hesperange, section A de Hesperange, sous les numéros 227, 227/2, 224/4364, 224/4366, 225/4367, 228, 224/4365, 222/870, 211/4361, 223/4363, 220/524, 219/2468, 219/2467, 218/1494, 210/4360, 210, 209, 183/1817 et 184/1549. -Décision ministérielle du 22 mai 1984.

Commune de Hobscheid:

E i s c h e n:

- Le site «Trois Ponts», inscrit au cadastre de la commune de Hobscheid, Section B d'Eischen, sous le numéro 2892/3851. -Arrêté ministériel du 30 avril 2003.

Commune de Hosingen:

B o c k h o l t z:

- Le terrain broussailleux, sis à Bockholtz (Hosingen) au lieu-dit «Kahlenbourg», inscrit au cadastre de la commune de Hosingen, section F de Bockholtz, sous le numéro 255/402. -Arrêté ministériel du 18 mars 1971.

- L'église de Bockholtz avec place, inscrite au cadastre de la commune de Hosingen, section F de Bockholtz, sous le numéro 1/92. -Arrêté ministériel du 26 juillet 1968.

- Les parcelles inscrites au cadastre de la commune de Hosingen, section F de Bockholtz, sous les numéros 252, 254, 255/399, 255/400, 255/401, 255/403, 272/578, 278/748, 283/749, 289, 290, 291/750. -Arrêté ministériel du 18 mars 1971.

Commune de Junglinster:

A l t l i n s t e r:

- La chapelle et son cimetière inscrits au cadastre de la commune de Junglinster, section C d'Altlinster, sous les numéros 317 et 318. -Décision ministérielle du 7 février 1984.

B o u r g l i n s t e r:

- Les 2 séquoias géants (Sequoiadendron giganteum) dans les virages venant de Gonderange, au lieu-dit «Baumbusch» inscrits sous le numéro cadastral 225/1161. -Arrêté ministériel du 29 mars 1974.

E i s e n b o r n:

- La chapelle d'Eisenborn, inscrite au cadastre de la commune de Junglinster, section E d'Eisenborn, sous le numéro 77/18. -Arrêté ministériel du 5 novembre 2002.

- Le château sis 1, rue de la Forêt, y compris les jardins et l'étang, inscrits au cadastre de la commune de Junglinster, section E d'Eisenborn, sous les numéros 115/243 et 115/2. -Arrêté ministériel du 28 novembre 2005.

G o d b r a n g e:

- Le chêne (Quercus sp.) poussant au lieu-dit «Beim Paarhaus» inscrit sous le numéro cadastral 334/1398. -Arrêté ministériel du 29 mars 1974.

- La parcelle inscrite au cadastre de la commune de Junglinster, section JA de Godbrange, sous le numéro 296/1862. -Arrêté ministériel du 12 novembre 2007.

- Les immeubles sis 1, rue de Junglinster, inscrits au cadastre de la commune de Junglinster, section JA de Godbrange, sous les numéros 295/1447 et 297/1448. Pour la parcelle 295/1447, la protection est établie pour la totalité des surfaces et bâtisses, en particulier la maison d'habitation, tandis que la parcelle 297/1448 est comprise dans la mesure de protection sur une bande de terrain ayant une profondeur de cinq mètres à partir de la face arrière de la maison d'habitation de la ferme et parallèle à ladite face. Du côté sud-est, ladite bande ne dépasse pas la prolongation virtuelle de la limite de la parcelle 295/1447. -Arrêté ministériel du 20 février 2008.

I m b r i n g e n:

- Les genévriers (Juniperus communis) poussant au lieu-dit «op dem Imbringer Kneppchen», inscrit sous le numéro cadastral P.F. 985. -Arrêté ministériel du 29 mars 1974.

J u n g l i n s t e r:

- L'immeuble «Flammant», inscrit au cadastre de la commune de Junglinster, section B, sous le numéro 2647/6974. -Arrêté ministériel du 6 mars 1979.

- Les immeubles inscrits au cadastre de la commune de Junglinster, section B de Junglinster, sous les numéros 2106/6300 et 2128/7785. -Arrêté ministériel du 30 octobre 1998.

R o d e n b o u r g:

- La ferme avec maison, granges et places sise à Rodenbourg, 2, rue d'Eschweiler, inscrite au cadastre de la commune de Junglinster, section A de l'ancienne commune de Rodenbourg, sous le numéro 12/1178. Sont également inscrites à l'inventaire supplémentaire afin de former périmètre de protection les parties des parcelles cadastrales inscrites ibidem sous les numéros 11/1177 et 60/479, ces parties étant délimitées par une ligne droite parallèle au pignon Sud-Ouest de la maison d'habitation et distante de 5 mètres de ce pignon. -Arrêté ministériel du 2 mars 2000.

Commune de Kayl:

T é t a n g e:

- L'ancienne fabrique de chaussures, inscrite au cadastre de la commune de Kayl, section B de Tétange, sous le numéro 1187/4721. -Décision ministérielle du 16 mai 1984.

Commune de Kehlen:

N o s p e l t:

- La maison sise 4, rue d'Olm, inscrite au cadastre de la commune de Kehlen, section C de Nospelt, sous le numéro 78/3721. -Arrêté ministériel du 22 juin 2007.

O l m:

- L'immeuble avec maison, place et jardin, sis à Olm, 2, rue de Capellen, inscrit au cadastre de la commune de Kehlen, section B d'Olm, sous le numéro 18/2118. Les place et jardin sont inscrits pour former périmètre de protection. -Arrêté ministériel du 5 septembre 1999.

S c h o e n b e r g:

- Les vieilles pierres tombales et la chapelle du cimetière de Schoenberg. -Arrêté ministériel du 26 juin 1935.

Commune de Kiischpelt:

L e l l i n g e n:

- Les parcelles inscrites au cadastre de l'ancienne commune de Wilwerwiltz, section C de Lellingen, sous les numéros 164/1359, 165/1361, 606/1387, 781/1200, 782/1201, 783/1395, 783/1396, 784/1397, 784/1398, 786/1399, 788, 789, 790/1400, 805/1408, 805/1409, 831/708, 831/709, 832/710, 835/1110. -Arrêté ministériel du 18 mars 1971.

P i n t s c h:

- La tannerie avec 24 fosses, sise au lieu-dit «bei der Pintscher Bruck», inscrite au cadastre de l'ancienne commune de Wilwerwiltz, section B de Pintsch, sous le numéro 134/599. -Arrêté ministériel du 3 décembre 1968.

W i l w e r w i l t z:

- Les autels latéraux de la nouvelle église de Wilwerwiltz. -Arrêté ministériel du 7 janvier 1964.

Commune de Koerich:

K o e r i c h:

- L'ancienne ferme comprenant maison et place, sise à Koerich, rue du château, inscrite au cadastre de la commune de Koerich, section A de Koerich, sous le numéro 396/3262. Les terrains faisant partie des parcelles cadastrales inscrites ibidem sous les numéros 400/3969 et 632/3498, pour autant qu'ils sont compris dans un périmètre de trente mètres à partir de la parcelle numéro 396/3262. -Arrêté ministériel du 11 février 1999.

Commune du Lac de la Haute-Sûre:

L i e f r a n g e:

- La rangée des 24 tilleuls à la sortie de la localité de Liefrange sur la route menant de Liefrange à Kaundorf. -Décision ministérielle du 17 janvier 1984.

Commune de Larochette:

E r n z e n:

- L'église inscrite au cadastre de la commune de Larochette, section B d'Ernzen, sous le numéro 81/661. -Décision ministérielle du 12 janvier 1987.

L a r o c h e t t e:

- Les immeubles sis 2, 6, 10, 12, rue du Pain, y compris l'ancien lavoir, inscrits au cadastre de la commune de Larochette, section A de Larochette, sous les numéros 93/4, 93/5, 92, 90/1617, 84/1614, 83/1219, 109/1221. -Arrêtés ministériels des 2 octobre 1989, 19 septembre 1989 et 8 août 1989.

- Le bâtiment avec jardin attenant sis 16, rue d'Ernzen, inscrit au cadastre de la commune de Larochette, section A de Larochette, sous les numéros 364/1099, 364/1100, 365. -Décision ministérielle du 4 janvier 1989.

- Les immeubles sis 2, rue de Mersch, inscrits au cadastre de la commune de Larochette, section A de Larochette, sous les numéros 97, 98/1618, 99/45 et 100. -Décision ministérielle du 12 janvier 1987.

- La maison sise à Larochette, 26, rue de Mersch, inscrite au cadastre de la commune de Larochette, section A de Larochette, sous le numéro 71/1920, avec son escalier d'accès double et le parapet en fonte. -Arrêté ministériel du 11 février 1999.

- Les trois tilleuls sur la place «Bleech», inscrite sous le numéro cadastral 2262/273. -Arrêté ministériel du 29 mars 1974.

- Les immeubles sis 19, rue de Medernach, inscrits au cadastre de la commune de Larochette, section A de Larochette, sous les numéros 220/2314, 220/2348, 220/2349 et 221/2350. -Arrêté ministériel du 12 janvier 2007.

M e y s e m b o u r g: a u l i e u - d i t «B e i m S c h l o s s w e i h e r»:

- Le hêtre (Fagus sylvatica) sis près du château, en bas de l'étang sur la rive gauche du Manzenbach, inscrit sous le numéro cadastral 602/968. -Arrêté ministériel du 29 mars 1974.

- Le hêtre (Fagus sylvatica) sis à droite du chemin dit «Kutschewé», inscrit sous le numéro cadastral 602/968. -Arrêté ministériel du 29 mars 1974.

- Le tsuga du Canada (Tsuga canadensis) tout près du château, inscrit sous le numéro cadastral 602/968. -Arrêté ministériel du 29 mars 1974.

M e y s e m b o u r g: a u l i e u - d i t «K e n g e r t b u s c h»:

- Le hêtre (Fagus sylvatica) sis sur la route Larochette-Kengert, inscrit sous le numéro cadastral 658/1709. -Arrêté ministériel du 29 mars 1974.

- Les 3 corniers (Sorbus domestica) au lieu-dit «Schwarzfelder», inscrits sous le numéro 720. -Arrêté ministériel du 29 mars 1974.

M e y s e m b o u r g:

- Le douglas vert (Pseudotsuga douglasii) dans la cour du château. -Arrêté ministériel du 29 mars 1974.

- Le sapin (Abies nobilis) à gauche du chemin qui mène vers la ferme, à une distance d'environ 20 m du mur du jardin du château. -Arrêté ministériel du 29 mars 1974.

- Le thuya géant (Thuja plicata) non loin du château; inscrit sous le numéro cadastral 399/155. -Arrêté ministériel du 29 mars 1974.

- Les 5 douglas verts (Pseudotsuga douglasii) au lieu-dit «Beim Drippebour» à gauche du ruisseau dans un pré aménagé en parc, à resp. 1, 2, 3, 10, 12 m du chemin et inscrits sous le numéro 435/757. -Arrêté ministériel du 29 mars 1974.

- Le sapin (de Nordmann) au lieu-dit «Beim Drippebour» à gauche du ruisseau, dans un pré aménagé en parc, inscrit sous le numéro cadastral 435/757. -Arrêté ministériel du 29 mars 1974.

- Le hêtre (Fagus sylvatica) au lieu-dit «Kalwerdanz» sur la rive droite du «Manzenbach» sur le bord du chemin et du parc à bétail inscrit sous le numéro cadastral 577/768. -Arrêté ministériel du 29 mars 1974.

- Le sapin (Abies sp.) au lieu-dit «Ke'ssgrond» sur la rive droite du ruisseau, à une distance de 50 m du chemin et à 12 m du ruisseau, inscrit sous le numéro cadastral 396/750. -Arrêté ministériel du 29 mars 1974.

- Le hêtre à 11 tiges (Fagus sylvatica) au lieu-dit «Seitert» sur la rive droite du «Manzenbach», inscrit sous le numéro cadastral 144. -Arrêté ministériel du 29 mars 1974.

Commune de Lenningen:

L e n n i n g e n:

- La maison avec place sise 4, rue de Canach, inscrite au cadastre de la commune de Lenningen, section D de Lenningen, sous le numéro 286/1984. -Arrêté grand-ducal du 15 avril 1992.

Commune de Lintgen:

G o s s e l d a n g e:

- Les bâtiments avec la place et le jardin attenants, sis 101, route de Mersch, inscrits au cadastre de la commune de Lintgen, section B de Gosseldange, sous le numéro 650/572. -Arrêté ministériel du 18 avril 1991.

- Le hêtre (Fagus sylvatica) au lieu-dit «im Gosseldingerbusch» inscrit sous le numéro cadastral 765. -Arrêté ministériel du 29 mars 1974.

L i n t g e n:

- Le bâtiment sis 41, rue de Diekirch, sur une partie de la parcelle inscrite au cadastre de la commune de Lintgen, section A de Lintgen, sous le numéro 81/2995. -Arrêté ministériel du 28 juillet 1989.

- L'oratoire sis à Lintgen, en bordure de la RN 7, sur la parcelle cadastrale inscrite au cadastre de la commune de Lintgen, section A de Lintgen, sous le numéro 76/3696. -Arrêté ministériel du 30 avril 2002.

- L'immeuble comprenant maison, place et emprise, sis à Lintgen, inscrit au cadastre de la commune de Lintgen, section A de Lintgen, sous les numéros 76/3695 et 76/3697. -Arrêté ministériel du 17 septembre 2001.

- Le tilleul (Tilia sp.) au lieu-dit «beim Wâschbur» inscrit sous le numéro cadastral 1163. -Arrêté ministériel du 29 mars 1974.

Commune de Lorentzweiler:

B o f f e r d a n g e: a u l i e u - d i t «a m P a r k»:

- Le chêne (Quercus sp.) inscrit sous le numéro cadastral 1171/758. -Arrêté ministériel du 29 mars 1974.

- Le hêtre pourpre (Fagus sylvatica) inscrit sous le numéro cadastral 1171/758. -Arrêté ministériel du 29 mars 1974.

H e l m d a n g e:

- Le bâtiment de l'ancienne école primaire avec la place et le pré attenants, sis 142-144, route de Luxembourg, inscrit au cadastre de la commune de Lorentzweiler, section C de Helmdange, sous le numéro 178/1524. -Décision ministérielle du 30 mai 1988.

L o r e n t z w e i l e r:

- L'érable sycomore (Acer pseudoplatanus) au lieu-dit «Raashaff», au croisement des routes de Blaschette et de Fischbach. -Arrêté ministériel du 29 mars 1974.

- La chapelle sise rue St-Laurent, avec la croix de chemin du 18e siècle qu'elle abrite, inscrite au cadastre de la commune de Lorentzweiler, section A de Lorentzweiler, sous le numéro 147/2241. -Arrêté ministériel du 2 mars 2007.

Commune de Luxembourg:

B e g g e n:

- L'immeuble sis 170, rue de Beggen, sur une partie des parcelles inscrites au cadastre de la Ville de Luxembourg, ancienne commune d'Eich, section A de Beggen, sous les numéros 154/1445 et 153/1443. -Arrêté ministériel du 27 juillet 1989.

B e l a i r:

- La maison sise 42, avenue Gaston Diderich, inscrite au cadastre de la Ville de Luxembourg, section HoF de Merl-Nord, sous le numéro 601/2922. - Arrêté ministériel du 21 septembre 2007.

- La maison sise 44, avenue Gaston Diderich, inscrite au cadastre de la Ville de Luxembourg, section HoF de Merl-Nord, sous le numéro 601/2921. - Arrêté ministériel du 21 septembre 2007.

B o n n e v o i e:

- L'immeuble sis 5, Cour du Couvent (coin rue Charles Gounod), inscrit au cadastre de la Ville de Luxembourg, section Hob de Bonnevoie, sous le numéro 715/4666. - Arrêté ministériel du 5 février 2007.

- Les immeubles sis 8, Place du Parc, 1, rue Charles Gounod et 3, rue Charles Gounod, inscrits au cadastre de la Ville de Luxembourg, section Hob de Bonnevoie, sous les numéros 715/4140, 715/4771 et 715/4772. -Arrêté ministériel du 5 février 2007.

- L'immeuble sis 5, rue Charles Gounod, inscrit au cadastre de la Ville de Luxembourg, section HoB de Bonnevoie, sous le numéro 715/4665. - Arrêté ministériel du 5 février 2007.

- Les immeubles sis 10, Place du Parc, inscrits au cadastre de la Ville de Luxembourg, section Hob de Bonnevoie, sous le numéro 715/4141. - Arrêté ministériel du 5 février 2007.

- Les immeubles sis 12 et 14, Place du Parc, inscrits au cadastre de la Ville de Luxembourg, section Hob de Bonnevoie, sous les numéros 714/4908 et 714/4770. - Arrêté ministériel du 5 février 2007.

C l a u s e n:

- La partie du site de l'ancien château Mansfeld, comprenant les parcelles inscrites au cadastre de la Ville de Luxembourg, section A de Clausen, sous les numéros 35/546, 65, 65/2, 65/3, 65/5, 65/681, 65/682, 65/683, 66/316, 67/4, 69 et 70/7. -Arrêté ministériel du 5 mars 2004.

E i c h:

- L'immeuble «ancienne forge» inscrit au cadastre de la Ville de Luxembourg, ancienne commune d'Eich, section E d'Eich, sous le numéro 417/1345. -Décision ministérielle du 10 octobre 1986.

- L'immeuble dit «Maison Wurth» avec la place et le garage attenants, sis 2, place Dargent, inscrit au cadastre de la Ville de Luxembourg, ancienne commune d'Eich, section E d'Eich, sous les numéros 214/2705 et 141/2648. -Décision ministérielle du 23 février 1988.

G r u n d:

- Les immeubles de la rue Munster, inscrits au cadastre de la Ville de Luxembourg, section C de Grund, sous les numéros 111/331 (*cour 3, rue Munster*), 112/332 (*cour 3, rue Munster*), 112/333 (*cour 5-7, rue Munster*), 114 (*1, rue Munster*), 115 (*3, rue Munster*), 117/387 (*5-7, rue Munster*), 117/388 (*mur 5-7, rue Munster*), 122/39 (*place 13, rue Munster*), 123 (*place 13, rue Munster*), 124/164 (*13, rue Munster*), 125/129 (*15, rue Munster*), 127/165 (*17, rue Munster*), 128 (*19, rue Munster*), 130/1 (*21, rue Munster*), 132/230 (*23, rue Munster*), 137/111 (*20, rue Munster*), 139/112, 139/193 (*18, rue Munster*), 150/369 (*20a-22, rue Munster*), 214 (*16, rue Munster*), 215 (*14, rue Munster*), 216/117 (*12, rue Munster*), 218/118 (*10, rue Munster*), 219 (8, rue Munster), 221/140 (*6, rue Munster*), 223/178 et 225 (*226/398 4, rue Munster*). -Décision ministérielle du 5 janvier 1988.

- Les immeubles inscrits au cadastre de la Ville de Luxembourg, section D de Grund, sis Montée du Grund, sous les numéros 300/358 (*2, Montée du Grund*), 299 (*4, Montée du Grund*), 296 (*8, Montée du Grund*), 289/65 (*16, Montée du Grund*), 288 (*18, Montée du Grund*), 287 (*20, Montée du Grund*), 291 et 292. -Arrêté ministériel du 18 janvier 1979.

- Les immeubles avec places attenantes, sis rue Plaetis, inscrits au cadastre de la Ville de Luxembourg, section C de Grund, sous les numéros 105/384 (*3, rue Plaetis*) et 106/386 (*5, rue Plaetis*). -Arrêtés ministériels du 29 décembre 1989 resp. du 7 février 1990.

- La partie du rempart ayant fait partie de l'écluse de Grund, sise à Luxembourg-Grund entre la rue St-Ulric et les roches du plateau du St-Esprit, inscrite au cadastre de la Ville de Luxembourg, section LC de Grund, sous le numéro 58/216. -Arrêté ministériel du 21 septembre 2000.

- L'immeuble sis à Luxembourg-Grund, 20, rue de Trèves, inscrit au cadastre de la Ville de Luxembourg, section LC de Grund, sous les numéros 195/352 et 196/353. -Arrêté ministériel du 30 avril 2003.

H o l l e r i c h:

- Le saule pleureur situé sur une partie de la propriété sise 36, rue Marie-Adélaïde, inscrite au cadastre de la Ville de Luxembourg, ancienne commune de Hollerich, section E de Merl-Sud, sous le numéro 895/3694. -Arrêté du Conseil de gouvernement du 29 décembre 1989.

- Les bâtiments avec places attenantes, sis 13 et 15, route d'Esch, inscrits au cadastre de la Ville de Luxembourg, section A de Hollerich, sous les numéros 267/3233 et 267/3234. -Arrêtés ministériels des 17 mars 1989 et 15 mars 1990.

L u x e m b o u r g - G a r e:

- Le bâtiment dit «Hôtel Alfa» sis 16, place de la Gare, inscrit au cadastre de la Ville de Luxembourg, section A de Hollerich, sous le numéro 419/5353. -Arrêté ministériel du 14 mai 1991.

- Le bâtiment avec place attenante, sis 122, rue Adolphe Fischer, inscrit au cadastre de la Ville de Luxembourg, ancienne commune de Hollerich, section A de Hollerich, sous le numéro 401/2187. -Arrêté ministériel du 13 février 1989.

- La maison avec place, dite «Hôtel de Paris» sise à Luxembourg, coin de la Place de Paris et de l'Avenue de la Liberté, inscrite au cadastre de la Ville de Luxembourg, section D de la Basse-Pétrusse, sous le numéro 143/1006. -Arrêté ministériel du 6 juillet 1978.

- L'immeuble sis 11, rue de Bonnevoie, inscrit au cadastre de la Ville de Luxembourg, section LD de la Basse Pétrusse, sous le numéro 3/558. - Arrêté ministériel du 21 septembre 2007.

L i m p e r t s b e r g:

- Les immeubles avec les places attenantes, sis 1, rue Léandre-Lacroix, inscrits au cadastre de la Ville de Luxembourg, section A de Rollingergrund, sous les numéros 687/3845 et 687/3846. -Arrêté ministériel du 3 juillet 1990.

- Le bâtiment avec la place attenante, sis 17, rue Guillaume Schneider, inscrit au cadastre de la Ville de Luxembourg, section E de Limpertsberg, sous le numéro 110/3723. -Arrêté ministériel du 16 juillet 1990.

L u x e m b o u r g - V i l l e:

- L'immeuble avec les places attenantes sis 1-3, rue Marché-aux-Herbes, inscrit au cadastre de la Ville de Luxembourg, section F de la Ville-Haute, sous les numéros 289/1416 et 291. -Arrêté ministériel du 30 novembre 1989.

- Les immeubles sis rue Large, inscrits au cadastre de la commune de Luxembourg, section F de la Ville-Haute, sous les numéros 675 (*23, rue Large*), 674 (*21, rue Large*), 673 (*19, rue Large*), 672 (*17, rue Large*), 670/1613, 669 (*13, rue Large*), 668 (*11, rue Large*), 667 (*9, rue Large*), 665 (*7, rue Large*), 663/1938 (*5, rue Large*). -Arrêté ministériel du 15 décembre 1964.

- Les immeubles sis rue Large inscrits au cadastre de la Ville de Luxembourg, section F de la Ville-Haute, sous les numéros 548/310 (*3, rue Large*), 546 (*2, rue Large*), 547 (*1, rue Large*). -Arrêté ministériel du 20 octobre 1961.

- L'immeuble avec cour, sis 4, rue de la Reine, inscrit au cadastre de la Ville de Luxembourg, section F de la Ville-Haute, sous le numéro 623/146. -Arrêté ministériel du 25 juin 1974.

- Le rez-de-chaussée avec les peintures murales du frère Abraham Gilson d'Orval de l'immeuble sis 11, rue du Nord, inscrit au cadastre de la Ville de Luxembourg, section F de la Ville-Haute, sous les numéros 318/1888 et 318/1936. -Arrêté ministériel du 8 juin 1970.

- Les parcelles et immeubles sis rue du Curé, inscrits au cadastre de la Ville de Luxembourg, section F de la Ville-Haute, sous les numéros 361/177 (*1, rue du Curé*), 362/110 (*3, rue du Curé*), 362/170 (*5, rue du Curé*), 244/1555 (*5a, rue du Curé*), 406/159 (*10, rue du Curé*), 401/769 (*14 + 16, rue du Curé*), 394/2269 (*30, rue du Curé*). -Arrêté ministériel du 5 mai 1978.

- Les immeubles, sis rue Chimay, inscrits au cadastre de la Ville de Luxembourg, section F de la Ville-Haute, sous les numéros 467 (*3, rue Chimay*), 472/185 (*13, rue Chimay*), 475/118 (*17, rue Chimay*), 476/108 (*19, rue Chimay*). -Arrêté ministériel du 5 mai 1978.

- L'immeuble, sis 5, place d'Armes, inscrit au cadastre de la Ville de Luxembourg, section F de la Ville-Haute, sous le numéro 410/1585. -Arrêté ministériel du 5 mai 1978.

- Les immeubles, sis rue Génistre, inscrits au cadastre de la Ville de Luxembourg, section F de la Ville-Haute, sous les numéros 361/177 (*4, rue Génistre*), 271/257 (*6, rue Génistre*). -Arrêté ministériel du 5 mai 1978.

- La maison avec cour, sise 7, place d'Armes, inscrite au cadastre de la Ville de Luxembourg, section F de la Ville-Haute, sous le numéro 411/666. -Arrêté ministériel du 5 mars 1975.

- L'immeuble, sis 56, Grand-Rue, inscrit au cadastre de la Ville de Luxembourg, section F de la Ville-Haute, sous le numéro 122/516 (*60/2420*). -Décision ministérielle du 23 mars 1987.

- Les immeubles sis Grand-Rue, inscrits au cadastre de la Ville de Luxembourg, section F de la Ville-Haute, sous les numéros 242/367 (*19, Grand-Rue*), 244/1885 (*23, Grand-Rue*), 288 (*2, Grand-Rue*), 287/1600 (*287/2380 - 4, Grand-Rue*), 286/2225 (*286/2379 - 6, Grand-Rue*). -Arrêté ministériel du 5 mai 1978.

- L'immeuble sis rue Notre-Dame, inscrit au cadastre de la Ville de Luxembourg, section E de la Ville-Haute, sous le numéro 502/1630. -Arrêté ministériel du 5 mai 1978.

- Les immeubles sis rue Wiltheim, inscrits au cadastre de la Ville de Luxembourg, section F de la Ville-Haute, sous les numéros 340/831 et 341/1494 (*12-14, rue Wiltheim*), 343/889 (*10, rue Wiltheim*), 344/663 (*8, rue Wiltheim*), 345/634 (*6, rue Wiltheim*), 348 et 349 (*4, rue Wiltheim*). -Arrêté ministériel du 20 octobre 1961.

- Les immeubles sis 1, 3, 6, 8, 10 et 12 rue Sigefroi, inscrits au cadastre de la Ville de Luxembourg, section F de la Ville-Haute, sous les numéros 351/1852 (*3, rue Sigefroi*), 333 (*1, rue Sigefroi*), 544/1937 (*12, rue Sigefroi*), 561/2128, 560, 559/640 (*561/2428 - 8, 6 et 10, rue Sigefroi*). -Arrêté ministériel du 20 octobre 1961.

- L'immeuble sis 11, rue de la Boucherie, inscrit au cadastre de la Ville de Luxembourg, section F de la Ville-Haute, sous le numéro 358. -Arrêté ministériel du 20 octobre 1961.

- Les immeubles sis rue de la Loge, inscrits au cadastre de la Ville de Luxembourg, section F de la Ville-Haute, sous les numéros 595 (*9, rue de la Loge*), 549/2171 (*5-7, rue de la Loge*), 557 (4, rue de la Loge), 556 et 555 (*6, rue de la Loge*), 554 (*cour - ilôt gastronomique Fëschmaart*), 553/57 (*8-8b, rue de la Loge*). -Arrêté ministériel du 20 octobre 1961.

- L'immeuble sis rue du Rost, inscrit au cadastre de la Ville de Luxembourg, section F de la Ville-Haute, sous le numéro 564/1670. -Arrêté ministériel du 20 octobre 1961.

- Les immeubles sis rue de l'Eau, inscrits au cadastre de la Ville de Luxembourg, section F de la Ville-Haute, sous les numéros 593/2119 (*26, rue de l'Eau*), 592 (*30, rue de l'Eau*), 591 (*32, rue de l'Eau*) et 558/213. -Arrêté ministériel du 20 octobre 1961.

- Les bâtiments sis avenue Marie-Thérèse, inscrits au cadastre de la Ville de Luxembourg, section F de la Ville-Haute, sous le numéro 698/1011. -Décision ministérielle du 11 novembre 1986.

M e r l:

- La vieille partie de l'église avec son clocher ancien, sise sur une partie de la parcelle, inscrite au cadastre de la Ville de Luxembourg, section E de Merl-Sud, sous le numéro 817/3340. -Arrêté ministériel du 13 mars 1989.

- Les bâtiments et terrains attenants sis 2, 6, 8 et 10, rue de la Barrière, inscrits au cadastre de la Ville de Luxembourg, section E de Merl-Sud, sous les numéros 766/4268, 758/5133, 750/5210, 749 et 748. -Arrêtés ministériels des 1er mars 1989, 13 mars 1989 et 3 août 1989.

- La ferme dite «d'Schlass» avec les dépendances, les jardins et la place attenants, sise 20, rue des Celtes, inscrite au cadastre de la Ville de Luxembourg, section E de Merl-Sud, sous les numéros 808, 808/2, 805/2297, 806/2298. -Arrêté ministériel du 3 mars 1989.

P f a f f e n t h a l:

- L'ancienne fabrique de moutarde sise 69, rue Mohrfels, avec toute son installation, la place attenante, la maison contiguë avec sa place, sise 67, rue Mohrfels, inscrites au cadastre de la Ville de Luxembourg, section B de Pfaffenthal, sous les numéros 219/424 et 215. -Décision ministérielle du 10 décembre 1987.

- La cheminée de l'ancienne station de pompage d'eau sise rue Laurent Ménager, inscrite au cadastre de la Ville de Luxembourg, section E de Limpertsberg, sous le numéro 227/2497. -Décision ministérielle du 20 avril 1984.

- La maison et ses dépendances sises 26, rue Saint-Mathieu, inscrites au cadastre de la Ville de Luxembourg, section E de Limpertsberg, sous le numéro 307/422. -Décision ministérielle du 23 octobre 1986.

W a n d m i l l e n:

- Les vestiges du Moulin à vent et de ses deux annexes sis au lieu appelé communément «op der Wandmillen»;, sur un terrain faisant partie de la parcelle cadastrale inscrite au cadastre de la Ville de Luxembourg, section HoF de Merl-Nord, sous le numéro 60/5950, appartenant à la «Fondation Centre Hospitalier de Luxembourg». Est compris dans la mesure de protection la parcelle de terrain d'une contenance de 7 à 50 ca entourant les trois bâtisses et se développant sur une longueur de 30 mètres le long de la rue «Val Fleuri» et sur une profondeur à partir de ladite rue, tel que repris sur le plan joint à l'arrêté ministériel. -Arrêté ministériel du 11 décembre 2002.

Commune de Mamer:

M a m e r:

- Les terrains inscrits au cadastre de la commune de Mamer, section A de Mamer-Nord, aux lieux-dits «in den Woosen» et «Woosenberg», sous les numéros 1667/3079, 1668, 1671/3098, 1694, 1694/3, 1694/4, 1694/1903. -Arrêté ministériel du 18 octobre 1973.

Commune de Mersch:

B e r i n g e n:

- La chapelle et son site, inscrits au cadastre de la commune de Mersch, section D de Beringen, sous les numéros 46 et 47. -Décision ministérielle du 24 juillet 1984.

- Le chêne (Quercus sp.) au lieu-dit «im Riedelchen» inscrit sous le numéro cadastral D 793 (sur le rocher «Kluckelay»). -Arrêté ministériel du 29 mars 1974.

M e r s c h:

- L'immeuble inscrit au cadastre de la commune de Mersch, section G, sous le numéro 740/4086. -Arrêté ministériel du 10 février 1978.

- Les immeubles, inscrits au cadastre de la commune de Mersch, section G, sous le numéro 318/3815, sis 13, rue Nicolas Welter. -Arrêté ministériel du 28 juin 1978.

R o l l i n g e n:

- La ferme sise 94, rue de Luxembourg, inscrite au cadastre de la commune de Mersch, section E de Mersch, sous le numéro 124/2048. -Décision ministérielle du 1er juillet 1985.

- Le hêtre (Fagus sylvatica) au lieu-dit «Ahlheck» parcelle 4, au bord du hemin Rollingen-Schoos. -Arrêté ministériel du 29 mars 1974.

- Le pin (Pinus sp.) au lieu-dit «Berschbach» dans le parc de la maison Winandy. -Arrêté ministériel du 29 mars 1974.

S c h o e n f e l s:

- Le château avec annexe et parc, inscrit au cadastre de la commune de Mersch, section H de Schoenfels, sous partie du numéro 46/981. -Arrêté ministériel du 1er février 1973.

Commune de Mertert:

W a s s e r b i l l i g:

- La cave datant du Moyen Age de l'immeuble sis 70, Grand-Rue, inscrit au cadastre de la commune de Mertert, section B de Wasserbillig, sous le numéro 658/3523. -Arrêté ministériel du 14 mai 1991.

Commune de Mompach:

G i v e n i c h:

- Les bâtisses de l'ancienne ferme Casel sises à Givenich, inscrites au cadastre de la commune de Mompach, section C de Givenich, sous les numéros 131/504 et 132/411. Pour les granges portant le numéro 132/411, la mesure de protection concerne toute la parcelle cadastrale, tandis que pour la maison d'habitation et ses annexes, la parcelle n'est concernée que pour autant qu'elle se trouve entre la voie publique et une ligne droite parallèle aux façades arrières les plus proéminentes et distante de 5 mètres de celles-ci. -Arrêté ministériel du 19 juillet 2001.

H e r b o r n:

- La chapelle sise rue Principale, faisant partie de la parcelle inscrite au cadastre de la commune de Mompach, section A de Herborn, sous le numéro 754/3448. -Arrêté grand-ducal du 30 janvier 1992.

- L'immeuble sis 40, Haaptstrooss, inscrit au cadastre de la commune de Mompach, section A de Herborn, sous le numéro 587/3296. -Arrêté ministériel du 24 août 2006.

Commune de Mondercange:

B e r g e m:

- L'allée des tilleuls sur le chemin menant de la rue de Noertzange à l'ancien Moulin Lamesch, sise sur une partie de la parcelle inscrite au cadastre de la commune de Mondercange, section E de Bergem, sous le numéro 1062/2685. -Décision ministérielle du 7 mars 1984.

Commune de Mondorf-les-Bains:

M o n d o r f - l e s - B a i n s:

- Les maisons sises 8, 10, 12, 14, 16, avenue des Bains, inscrites au cadastre de la commune de Mondorf-les-Bains, section B de Mondorf-les-Bains, sous les numéros 1577/2225, 1577/2226, 1577/2227, 1577/2228, 1577/2229. -Décision ministérielle du 17 janvier 1984.

- L'immeuble inscrit au cadastre de la commune de Mondorf-les-Bains, section B, sous le numéro 2389/3726, est compris dans le périmètre de protection des maisons sises 8,10, 12, 14 et 16, avenue des Bains. -Décision ministérielle du 17 janvier 1984.

- L’allée de vieux poiriers «Neelchesbiren»;, qui s’étend sur une longueur de 1.350 mètres suivant le chemin vicinal partant de l’intersection des C.R. 152 et 150, sur le territoire de la commune de Burmerange, vers le N-N-E jusqu’à l’intersection avec un chemin vicinal venant d’Elvange, chemin qu’elle suit vers le O-N-O jusqu’à l’intersection des rues «Belle-Vue»;, «des Martyrs» et «Klenge-Park» sur le territoire de la commune de Mondorf-les-Bains. -Arrêté ministériel du 17 septembre 2001.

- La maison sise 52, route de Luxembourg, inscrite au cadastre de la commune de Mondorf-les-Bains, section B de Mondorf-les-Bains, sous le numéro 428/4547 ainsi que la parcelle cadastrale numéro 428/4548 sise sur le même lieu, afin de former un périmètre de protection. -Arrêté ministériel du 6 mai 2004.

Commune de Munshausen:

M u n s h a u s e n:

- La grange dite «Robbescheier» avec pré attenant, sise Frumeschgaass, inscrite au cadastre de la commune de Munshausen, section B de Munshausen, sous les numéros 700/1210 et 702/1211. -Arrêté ministériel du 22 février 1991.

Commune de Niederanven:

H o s t e r t:

- Le bâtiment avec la place et le jardin attenants, sis 111, rue Andethana, inscrit au cadastre de la commune de Niederanven, section C de Oberanven, sous les numéros 1495 et 1496. -Arrêté ministériel du 6 septembre 1989.

O b e r a n v e n:

- Les terrains, inscrits au cadastre de la commune de Niederanven, section C d’Oberanven, sous les numéros 308/1450, 311/1756, 311/1755, 318, 478/3359, 482, 581/691, 581/690, 584, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 588/920, 588/919, 588/918, 587, 586/917, 586/916, 585, 583, 582, 581/689, 580/915, 580/914, 579, 488/3161, 486/3160, 310, 286, 267/2115, 253, 245, 226/3784, 227, 221/274, 221/675, 222/676, 223/677, 223/678, 309. -Arrêté ministériel du 23 juin 1973.

Commune de Nommern:

N i e d e r g l a b a c h:

- Le chêne (Quercus sp.) poussant au lieu-dit «Scheidchen» sur la lisière occidentale de la forêt à 6 m des champs, inscrit sous le numéro cadastral E 400/565. -Arrêté ministériel du 29 mars 1974.

O b e r g l a b a c h:

- La chapelle d’Oberglabach et son site, inscrits au cadastre de la commune de Nommern, section C d’Oberglabach, sous les numéros 41, 42, 43. -Arrêté ministériel du 11 août 1983.

S c h r o n d w e i l e r:

- La ferme avec les dépendances sise 10, rue Giedertseck, sur une partie de la parcelle inscrite au cadastre de la commune de Nommern, section B de Schrondweiler, sous le numéro 90/127. -Arrêté ministériel du 6 juillet 1989.

- Le ponceau sis au lieu-dit «In Birkelt» sur le chemin menant de Schrondweiler à Niederglabach. -Décision ministérielle du 14 avril 1986.

Commune de Pétange:

L a m a d e l a i n e:

- L’ancien moulin et le terrain environnant, sis rue du Vieux-Moulin, inscrits au cadastre de la commune de Pétange, section B de Lamadelaine, sous le numéro 735/3616. -Décision ministérielle du 14 avril 1986.

P é t a n g e:

- Le moulin sis rue de l’Eglise, inscrit au cadastre de la commune de Pétange, section A de Pétange, sous le numéro 1648/05143. -Décision ministérielle du 11 novembre 1986.

- Le bâtiment dit «Inspection des Chemins de Fer Prince Henri», inscrit au cadastre de la commune de Pétange, section A de Pétange, sous le numéro 468/1903. -Décision ministérielle du 8 décembre 1987.

R o d a n g e:

- La gare au Fond de Gras, le tracé ferroviaire Dhoil-Fond de Gras-Fussbôsch, les engins ferroviaires (mobilier technique). -Décision ministérielle du 6 août 1987.

- Le site des anciennes minières du «Dhoil» avec les anciens vestiaires, l'ancienne station de départ du funiculaire, l'ancienne salle des compresseurs et de haute tension, l'ancien bâtiment du concasseur, qui se trouve sur une partie de la parcelle inscrite au cadastre de la commune de Pétange, section C de Rodange, sous le numéro 1419/5932. -Décision ministérielle du 21 février 1989.

Commune de Rambrouch:

B i g o n v i l l e:

- L'église de Bigonville avec son mobilier et l'ancien cimetière y attenant, inscrits au cadastre de la commune de Rambrouch, section A de Bigonville, sous le numéro 54/6473. -Arrêté ministériel du 17 janvier 1967.

Commune de Redange/Attert:

L a n n e n:

- La ferme avec la place et le jardin attenants sise 1, rue de Roodt, inscrite au cadastre de la commune de Redange/Attert, section A de Lannen, sous les numéros 44/1157, 45/1159. -Décision ministérielle du 10 décembre 1987.

N i e d e r p a l l e n:

- L'immeuble dit «Jhanglisgare», sis à Niederpallen, inscrit au cadastre de la commune de Redange/Attert, section de Niederpallen, sous le numéro 80/1072. Sont inclus dans la mesure de protection la portion de rails et le matériel ferroviaire qui sont la propriété de l'association «Jhanglisfrënn Niederpallen a.s.b.l.» ainsi qu'une partie du tracé de l'ancienne voie ferroviaire, le jardin «Bunnegärtchen» et les terrains de la gare pour autant qu'ils sont actuellement propriété de la commune de Redange/Attert. -Arrêté ministériel du 17 septembre 2001.

O s p e r n:

- La rangée de 9 tilleuls sur la route nationale 23, à proximité du centre culturel à Ospern. -Décision ministérielle du 21 août 1984.

- La ferme sise 3, rue de Redange, inscrite au cadastre de la commune de Redange/Attert, section C d'Ospern, sous le numéro 168/2650. -Décision ministérielle du 5 février 1986.

R e d a n g e:

- L'ancien lavoir sis rue d'Ell, sur une partie de la parcelle inscrite au cadastre de la commune de Redange/Attert, section D de Redange/Attert, sous le numéro 1464/2156. -Arrêté ministériel du 7 juillet 1989.

R e i c h l a n g e:

- La ferme avec les dépendances et les places attenantes, sise 1, rue de la Montée, inscrite au cadastre de la commune de Redange/Attert, section E de Reichlange, sous les numéros 191/335 et 192/600. -Arrêté ministériel du 8 décembre 1989.

- L'église de Reichlange, sise à Reichlange, inscrite au cadastre de la commune de Redange/Attert, section E de Reichlange, sous le numéro 188/333. La mesure de protection comprenant, outre l'église proprement dite, toute la parcelle cadastrale. -Arrêté ministériel du 17 septembre 2001.

Commune de Reisdorf:

R e i s d o r f:

- La chapelle St Antoine de Reisdorf et la place qui l'entoure, inscrites au cadastre de la commune de Reisdorf, section C, sous le numéro 264/1. -Arrêté ministériel du 2 décembre 1961.

Commune de Remich:

R e m i c h:

- La porte Saint-Nicolas sise rue de l'Esplanade entre les parcelles inscrites au cadastre de la commune de Remich, sous les numéros 270/6556 et 359. -Décision ministérielle du 3 février 1984.

Commune de Roeser:

B i v a n g e:

- La ferme dite «Kreuzhof»;, inscrite au cadastre de la commune de Roeser, section A de Bivange (Kockelscheuer), sous le numéro 897/1696. -Décision ministérielle du 22 janvier 1985.

P e p p a n g e:

- La ferme avec le terrain attenant sise 38, rue de Crauthem, inscrite au cadastre de la commune de Roeser, section D de Peppange, sous le numéro 603/2051. -Arrêté ministériel du 27 juillet 1989.

Commune de Rosport:

R o s p o r t:

- Le vieux château «Irminenhof» avec le parc et l'ancien moulin, sis 7, rue Tudor, inscrit au cadastre de la commune de Rosport, section B de Rosport, sous le numéro 737/7845. -Décision ministérielle du 30 janvier 1984.

- Les substructions romaines sises sur le terrain, inscrit au cadastre de la commune de Rosport, sous le numéro 356/7881. -Décision ministérielle du 31 octobre 1985.

-Le nouveau château «Tudor» avec le parc environnant, sis à Rosport, inscrit au cadastre de la commune de Rosport, section B de Rosport, sous le numéro 756/7852. -Arrêté ministériel du 14 juin 2000.

S t e i n h e i m:

- Le pavé de la rue du Village. -Décision ministérielle du 13 août 1984.

- L'église et son site inscrits au cadastre de la commune de Rosport, section A de Steinheim, sous les numéros 120 et 121. -Décision ministérielle du 13 août 1984.

Commune de Rumelange:

R u m e l a n g e:

- Le tilleul et son emplacement sis au lieu-dit «Ale Kiirfech» 2, rue d'Esch, inscrit au cadastre de la commune de Rumelange sous le numéro 753. -Arrêté ministériel du 15 février 2006.

Commune de Sandweiler:

S a n d w e i l e r:

- L'église inscrite au cadastre de la commune de Sandweiler, section A, sous le numéro 413/1739. -Arrêté ministériel du 4 mai 1971.

Commune de Saeul:

S a e u l:

- Le chêne (Quercus sp.) poussant au lieu-dit «Hoelzchen» à 200 m au N-E de Saeul, sur la route de Saeul à Redange, inscrit sous le numéro cadastral 1058/1173. -Arrêté ministériel du 29 mars 1974.

Commune de Schengen:

R e m e r s c h e n:

- L'église de Remerschen avec son mobilier historique, inscrite au cadastre de l'ancienne commune de Remerschen, sous le numéro 38/3018. -Arrêté ministériel du 17 janvier 1967.

- Les immeubles sis à Remerschen, 88 et 88A, route du Vin, inscrits au cadastre de l'ancienne commune de Remerschen, section B de Remerschen, sous les numéros 639 et 674. -Arrêté ministériel du 30 avril 2002.

S c h e n g e n:

- La maison «Koch», inscrite au cadastre de l'ancienne commune de Remerschen, section D de Schengen, sous le numéro 45/1919. -Arrêté ministériel du 20 mars 1967.

- La tour gothique provenant du vieux château, sise sur la parcelle inscrite au cadastre de l'ancienne commune de Remerschen, section D de Schengen, sous le numéro 144/2203. -Décision ministérielle du 22 octobre 1986.

- L'immeuble sis 74, Waïstrooss, inscrit au cadastre de la commune de Schengen, section D de Schengen, sous le numéro 328/2262. - Arrêté ministériel du 27 juin 2006.

Commune de Schuttrange:

M u n s b a c h:

- Le domaine du château de Munsbach, inscrit au cadastre de la commune de Schuttrange, section B de Munsbach, sous les numéros 1349/3172 libellé «distillerie» et 1349/3300 libellé «château, jardin, pré». -Arrêté ministériel du 17 septembre 2001.

S c h r a s s i g:

- Les annexes subsistantes de l'ancien château de Schrassig, sis à Schrassig, inscrit au cadastre de la commune de Schuttrange, section C de Schrassig, sous le numéro 60/127, y compris, afin de former périmètre de protection, les terrains appartenant à la même parcelle cadastrale et touchant aux annexes pré-mentionnées pour autant qu'ils ne dépassent pas une ligne distante de dix mètres de leurs murs extérieurs et parallèle à ceux-ci. -Arrêté ministériel du 17 septembre 2001.

S c h u t t r a n g e:

- Les parcelles, inscrites au cadastre de la commune de Schuttrange, section A, sous les numéros 469/692, 469/693, 469/2391, 469/2431, 469/1182, 469/1183, 469/1184, 469/477, 469/478, 469/1151, 469/1152, 469/1818, 469/2636, 469/2635, 469/1821, 469/1822, 469/2432, 470/1826, 471/2187, 472/1307, 474/1079, 475/125, 475/126, 476, 476/2, 477/1827, 478/2214, 478/2213, 479/609, 480/610, 480/266, 480/267, 481, 482/127, 482/128, 482/129, 482/130, 482/1609, 483, 484, 487/705, 487/706, 488/2377, 488/2378, 488/2379 (*488/3780, 488/3781, 488/3782, 488/3783, 488/3784, 488/3785, 488/3786, 488/3788, 488/3863, 488/3864, 488/3865, 488/3866), 490, 490/1828, 490/1829, 490/1830, 490/1831, 490/1832 (490/3790, 490/3791, 490/3792, 490/3804, 490/3805, 490/3806, 490/3807, 490/3808, 490/3809, 490/3810, 490/3811, 490/3812, 490/3813, 490/3814, 490/3815, 490/3816, 490/3817, 490/3818, 490/3819, 490/3820, 490/3821, 490/3822, 490/3823, 490/3824, 490/3825, 490/3826, 490/3827*), 491/2696, 491/2697 et 491/1833. -Arrêté ministériel du 15 décembre 1974.

- Les immeubles inscrits au cadastre de la commune de Schuttrange, section A de Schuttrange, sous les numéros 187/2957, 197 (*197/3730*), 199/959 (*partie 199/3732)*, 204/2317 (*partie 204/3733*), 208/1 (*partie 208/3738, 208/3737, 208/3736*), 241/3074, 241/3075 (*241/3743, 241/3742, 241/3752, 241/3741, 241/3753, 241/3754, 241/3757, 241/3756, 241/3754, 241/3746, 241/3747, 241/3749, 241/3748, 241/3744, 241/3662*), 242 (*242/3760, 242/3759, 242/3758*), 243/2632 (243/3763, 243/3800, 243/3761, 243/3764), 245/2633 (*246/3766*), 246 (*246/3769, 246/3801, 246/3767*), 247/1273, 247/1418, 247/1419 (*247/3771, 247/3772, 247/3773, 247/3774, 247/3775*), 215/2969 (*251/3738, 251/3777*), 320/256, 324/2634, 326, 327. -Décision ministérielle du 25 février 1988.

- L'immeuble sis à Schuttrange, 18, rue du Village, inscrit au cadastre de la commune de Schuttrange, section A de Schuttrange, sous le numéro 208/3735. -Arrêté ministériel du 5 novembre 2002.

U e b e r s y r e n:

- Les parcelles, inscrites au cadastre de la commune de Schuttrange, section D de Uebersyren, sous les numéros 25/645, 26/2346, 27/740, 27/741, 27/2967, 27/2968, 28/746, 28/747, 28/2969, 28/2970, 28/3060, 28/3061, 28/3064, 29/3065, 29/3066, 30/3067, 31/3068, 31/3069, 32, 34, 34/2, 35/2347, 36/2348, 36/2349, 37/2350, 38/2351, 38/2352, 39, 40, 41, 41/2, 58/920, 58/921, 58/3073, 58/3076, 59/761, 59/3070, 59/3071, 60/2075, 61/2875, 61/763, 61/1718, 61/1719, 62/3072, 62/922, 64/3077, 64/3078, 66/3081, 66/769, 66/770, 66/771, 66/3084, 66/3085, 66/3086, 66/3087, 66/3088, 66/3089, 66/3090, 66/3091, 66/3092, 66/3093, 66/3094, 66/3095, 66/2118, 66/2119, 66/2120, 66/3079, 66/3080, 66/3082, 66/3083, 66/2973, 66/2974, 66/2983, 66/2984, 66/2985, 19/1822, 19/1823, 19/1824, 19/2275, 20/2073, 21/357, 22, 24/1827, 23, 24. -Arrêté ministériel du 9 novembre 1971.

Commune de Septfontaines:

- L'érable sycomore (Acer pseudoplatanus) poussant dans le parc de l'ancien Hôtel Simmerschmelz, inscrit sous le numéro cadastral 1518/1520/2095. -Arrêté ministériel du 29 mars 1974.

Commune de Steinfort:

K l e i n b e t t i n g e n:

- Le chêne situé sur la parcelle 601/1989 du cadastre de la commune de Steinfort, section C de Kleinbettingen, au lieu-dit «in der Baumwies». -Arrêté ministériel du 4 décembre 1969.

- Le chêne monumental sis à Kleinbettingen, inscrit au cadastre de la commune de Steinfort, section C de Kleinbettingen, sous le numéro 873/849. -Arrêté ministériel du 19 juillet 2001.

S t e i n f o r t:

- Le chêne (Quercus sp.), le hêtre (Fagus sylvatica) poussant au lieu-dit «Hofbusch», inscrits sous le numéro cadastral 6/1966. -Arrêté ministériel du 29 mars 1974.

Commune de Tandel:

B r a n d e n b o u r g:

- Le bâtiment dit «Vieux Moulin de Brandenbourg» sis 1b, rue Principale, inscrit au cadastre de l'ancienne commune de Bastendorf, section B de Brandenbourg, sous le numéro 247/717. -Décision ministérielle du 24 septembre 1987.

Commune de Tuntange:

A n s e m b o u r g:

- L'ancienne forge d'Ansembourg, inscrite au cadastre de la commune de Tuntange, section C d'Ansembourg, sous le numéro 112/222. -Arrêté ministériel du 18 juin 1998.

- Les bois, jardin, prés, bois et sapins formant les parcelles cadastrales inscrites au cadastre de la commune de Tuntange, section C d'Ansembourg, sous les numéros 121, 122/423, 122/424, 122/469, et celles inscrites sous les numéros 159/432, 159/465. -Arrêté ministériel du 18 juin 1998.

- L'allée de charmes (Carpins betulus) poussant dans le parc du château d'Ansembourg, inscrite sous le numéro cadastral 105/220. -Arrêté ministériel du 29 mars 1974.

Commune d'Useldange:

E v e r l a n g e:

- Le château-ferme avec toute la parcelle cadastrale, sis à Everlange, inscrit au cadastre de la commune d'Useldange, section D d'Everlange, sous le numéro 346/2491, ainsi que la maison sise à Everlange, inscrite au cadastre de la commune d'Useldange, section D d'Everlange, sous le numéro 346/2490. -Arrêté ministériel du 18 juin 1998.

R i p p w e i l e r:

- Le site de la villa romaine de Rippweiler sis au lieu-dit «bei der Laach», inscrit au cadastre de la commune d'Useldange, section C de Rippweiler, sous le numéro 824/939. -Arrêté ministériel du 11 décembre 2002.

U s e l d a n g e:

- L'ancien cimetière, inscrit au cadastre de la commune d'Useldange, section B, sous le numéro 525/2574. -Arrêté ministériel du 4 avril 1935.

- L'immeuble inscrit au cadastre de la commune d'Useldange, section B2 d'Useldange, sous le numéro 312/3423 (site de l'ancien prieuré d'Useldange). -Décision ministérielle du 5 février 1985.

- Le chêne (Quercus sp.) poussant au lieu-dit «Hésel», à 1 km au Nord de Boevange, inscrit sous le numéro cadastral 264/1194. -Arrêté ministériel du 29 mars 1974.

Commune de Vianden:

V i a n d e n:

- Les immeubles, inscrits au cadastre de la commune de Vianden, section B, sous les numéros 263/1536 (jardin) et le bâtiment dit «hôtel Collette» sis 68-70, Grand-Rue sous le numéro 274/1 et 275/1265 (*274/2385*). -Arrêté ministériel du 12 avril 1968.

- La chapelle de Sodalité, inscrite au cadastre de la commune de Vianden, section B, sous le numéro 183/614. -Arrêté ministériel du 20 novembre 1937.

Commune de Vichten:

V i c h t e n:

- Les vestiges de la villa romaine sise à Vichten sur les terrains inscrits au cadastre de la commune de Vichten, section B de Vichten, sous les numéros 40/843, 36/2423, 37/2424 et 37/361. Les terrains faisant partie des parcelles cadastrales pré-mentionnées ne tombent sous la protection de la loi du 18 juillet 1983 que pour autant qu'ils se trouvent dans un rayon de cinquante mètres à partir du centre de la villa, l'emplacement de la mosaïque trouvée dans la villa étant pris comme centre. -Arrêté ministériel du 29 juin 1998.

Commune de Waldbillig:

C h r i s t n a c h:

- Les immeubles inscrits au cadastre de la commune de Waldbillig, section C de Christnach, sous les numéros 70/959, 72/249, 70/3856, 71/3857. -Arrêté ministériel du 27 octobre 1975.

- La ferme dite «ancienne maison Muller» avec la place, le jardin et le pré attenants, sise 5, rue de Mullerthal, inscrite au cadastre de la commune de Waldbillig, section C de Christnach, sous les numéros 15, 16 et 17. -Décision ministérielle du 4 novembre 1987.

- La ferme sise 2, Moellerdallerstrooss, inscrite au cadastre de la commune de Waldbillig, section C de Christnach, sous le numéro 81/1160. -Arrêté ministériel du 22 juin 2007.

- La ferme sise 3, Moellerdallerstrooss, inscrite au cadastre de la commune de Waldbillig, section C de Christnach, sous le numéro 20/3989. - Arrêté ministériel du 22 juin 2007.

H a l l e r:

- La maison sise, 15, rue du Hallerbach, inscrite au cadastre de la commune de Waldbillig, section A de Haller, sous le numéro 452/1980. -Arrêté ministériel du 14 décembre 2006.

W a l d b i l l i g:

- L'immeuble avec maison, place et jardin sis à Waldbillig, 3, rue Michel-Rodange, inscrit au cadastre de la commune de Waldbillig, section B de Waldbillig, sous les numéros 375/4375 et 374/4373. -Arrêté ministériel du 5 septembre 1999.

Commune de Waldbredimus:

W a l d b r e d i m u s:

- Le presbytère et le terrain qui l'entoure, inscrits au cadastre de la commune de Waldbredimus, section A, sous le numéro 4/3767. -Arrêté ministériel du 19 juillet 1972.

Commune de Walferdange:

H e l m s a n g e:

- Le château de Walferdange, inscrit au cadastre de la commune de Walferdange, section A de Helmsange, sous le numéro 427/1591. -Arrêté ministériel du 28 novembre 1979.

Commune de Weiler-la-Tour:

H a s s e l:

- Les autels baroques de l'église filiale de Hassel. -Arrêté ministériel du 20 février 1979.

S y r e n:

- L'immeuble comprenant bâtiments, places, dépendances et jardins, inscrit au cadastre de la commune de Weiler-la-Tour, section A de Syren, sous le numéro 67/2220. -Arrêté grand-ducal du 31 janvier 1994.

Commune de Weiswampach:

B i n s f e l d:

- Les immeubles (maisons 42, 45 et 47), inscrits au cadastre de la commune de Weiswampach, section F de Binsfeld, sous les numéros 76/5743, 81/5660 et 83/5661. -Décisions ministérielles du 25 juin 1987 et 4 janvier 1989 et arrêté ministériel du 7 juillet 1989.

Commune de Wellenstein:

B e c h - K l e i n m a c h e r:

- L'ancienne ferme sise au lieu-dit «Kuebeneck», sur une partie de la parcelle inscrite au cadastre de la commune de Wellenstein, section B de Bech, sous le numéro 144/4079. -Arrêté ministériel du 25 juillet 1989.

- Les substructions d'un caveau funéraire gallo-romain au lieu-dit «Friedeschwingerten», sises sur une partie des parcelles inscrites au cadastre de la commune de Wellenstein, section A de Bech, sous les numéros 273, 274 et 275. -Décision ministérielle du 6 avril 1987.

S c h w e b s i n g e n:

- Les immeubles sis 17, route du Vin, inscrits au cadastre de la commune de Wellenstein, section C de Schwebsingen, sous les numéros 159, 160 et 161/2657. -Décision ministérielle du 28 avril 1987.

W e l l e n s t e i n:

- Les immeubles sis 4 et 6, rue Sainte-Anne, inscrits au cadastre de la commune de Wellenstein, section D, sous les numéros 2935/4608 et 2929. -Décision ministérielle du 16 avril 1984.

- La maison et le jardin sis 1, rue de la Chapelle (am alen Eck-Gruethiehl), inscrits au cadastre de la commune de Wellenstein, section D de Wellenstein, sous les numéros 3085 et 3084. -Arrêté ministériel du 27 juin 2006.

Commune de Wiltz:

N i e d e r w i l t z:

- Le moulin-à-vent avec l'espace libre entre le bâtiment et la rue du Moulin-à-Vent, sis à Niederwiltz, au lieu-dit «bei der Windmühle», inscrit au cadastre de la commune de Wiltz, section B de Niederwiltz, sous le numéro 403. -Arrêté ministériel du 11 juin 1970.

W i l t z:

- L'immeuble sis 10, Grand-Rue à Wiltz, inscrit au cadastre de la commune de Wiltz, section A de Wiltz, sous le numéro 282/3940. -Arrêté ministériel du 8 avril 1991.

Commune de Wincrange:

H o f f e l t:

- Le vieux moulin avec les annexes, les places, les terrains, le pré et le canal attenants, sis au lieu-dit «Bei der Neumühle», inscrits au cadastre de la commune de Wincrange, ancienne commune de Hachiville, section C de Hoffelt, sous les numéros 1100/3283, 1100/3284, 1102/3286, 1111/2827 et 1112. -Décision ministérielle du 15 février 1990.

T r o i n e:

- Le maître-autel, les autels latéraux et le banc de communion de l'église de Troine. -Arrêté ministériel du 11 août 1936.

Commune de Winseler:

N o e r t r a n g e:

- Le bâtiment sis au lieu-dit «Op der Louh», inscrit au cadastre de la commune de Winseler, section de Noertrange, sous le numéro 40/1771. -Décision ministérielle du 30 mai 1986.

Commune de Wormeldange:

A h n:

- Maison sise 2, Grand-Rue, inscrite au cadastre de la commune de Wormeldange, section B d'Ahn, sous le numéro 145/1693. -Arrêté ministériel du 10 juillet 1985.

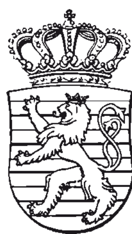
W o r m e l d a n g e:

- L'immeuble sis 93, route du Vin, inscrit au cadastre de la commune de Wormeldange, section C de Wormeldange, sous le numéro 67/7383. -Arrêté ministériel du 5 février 2007.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 36 **20 mai 2009**

Sommaire

Arrêtés ministériels pris en vertu de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 16 mars 2009, Madame Mirian Cibele ALEIXO LIMA, née le 3 juillet 1989 à Nossa Senhora da Luz/São Vicente (Cap-Vert), demeurant à L-4264 Esch-sur-Alzette, 24, Ferdinand Nothomb, a été autorisée à porter les nom et prénoms de ALEIXO LIMA Miriam Cibele.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 16 mars 2009, Madame Ana Paula COELHO DE AZEVEDO MARTINS PEREIRA, née le 29 septembre 1971 à Miragaia/Porto (Portugal), demeurant à L-3488 Dudelange, 13, rue de l'Hôpital, a été autorisée à porter les nom et prénom de MARTINS Ana.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 avril 2009, Monsieur Davide Simão CUNHA VILA VERDE, né le 12 août 1984 à Agilde/Celorico de Basto (Portugal), demeurant à L-9360 Brandenbourg, 18, Haaptstrooss, a été autorisé à porter les nom et prénoms de CUNHA VILA VERDE David Simao.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 24 mars 2009, Madame Beatriz DA CONCEIÇÃO SILVA CARRILHO, née le 3 octobre 1956 à Ermidas-Sado/Santiago do Cacém (Portugal), demeurant à L-2619 Luxembourg, 13, rue Marie-Louise Tidick-Ulveling, a été autorisée à porter les nom et prénom de CARRILHO Beatriz.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 24 mars 2009, Madame Ana Luísa DA SILVA CARRILHO, née le 27 mai 1975 à Azinheira dos Barros e São Mamede do Sádão/Grândola (Portugal), demeurant à L-3734 Rumelange, 1b, rue de la Fonderie, a été autorisée à porter les nom et prénoms de CARRILHO Ana Luísa.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 avril 2009, Madame Nadija DAUTBASIC née MUSTAFIC, née le 24 septembre 1967 à Tuzla (Bosnie-Herzégovine), demeurant à L-8011 Strassen, 383, route d'Arlon, a été autorisée à porter les nom et prénom de MUSTAFIC Nadija.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 avril 2009, Monsieur Kossi Mawu-Edem GBEKOU, né le 21 octobre 1973 à Lomé (Togo), demeurant à L-5441 Remerschen, 28, Mounereferstrooss, a été autorisé à porter les nom et prénoms de GBEKOU Jean René.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 avril 2009, Monsieur Gencun GUO, né le 15 mars 1977 à Qingtian/Zhejiang (Chine), demeurant à L-2414 Luxembourg, 51, Raspert, a été autorisé à porter les nom et prénom de GUO Jacques.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 avril 2009, Monsieur Kourosh HASSANZADEH, né le 24 août 1970 à Téhéran (Iran), demeurant à L-4070 Esch-sur-Alzette, 1, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été autorisé à porter les nom et prénom de HAAS Kourosh.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 avril 2009, Monsieur Miguel MACHADO CARVALHO, né le 23 février 1989 à Niederkorn, demeurant à L-4716 Pétange, 33, rue Bommert, a été autorisé à porter les nom et prénom de MACHADO Miguel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 16 mars 2009, Madame Maria José MARTINS MARQUES, née le 16 décembre 1981 à Nossa Senhora da Graça/Praia (Cap-Vert), demeurant à L-2542 Luxembourg, 29, rue des Sources, a été autorisée à porter les nom et prénom de MARQUES Marijo.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 avril 2009, Monsieur Jonathan MORILLO CHACON, né le 5 octobre 1985 à Luxembourg, demeurant à L-4936 Bascharage, 30, rue de la Reconnaissance Nationale, a été autorisé à porter les nom et prénom de MORILLO Jonathan.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 16 mars 2009, Madame Ana Maria PACHACAMA CCAURAPILLO, née le 12 septembre 1956 à Apurimac/Mamara (Pérou), demeurant à L-9351 Bastendorf, 15B, am Eck, a été autorisée à porter les nom et prénoms de PACHACAMA Ana Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 avril 2009, Madame Svjetlana SOVIĆ, née le 21 janvier 1990 à Sarajevo (Bosnie-Herzégovine), demeurant à L-3717 Rumelange, 13, rue du Couvent, a été autorisée à porter les nom et prénom de SOVIC Svjetlana.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Arrêté ministériel du 17 avril 2009 portant nomination des membres de la Commission d'examen en vue de l'obtention du certificat de formation pour le transport international de marchandises dangereuses par route.

Le Ministre des Transports,

Vu l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR) du 30 septembre 1957, approuvé par la loi du 23 avril 1970, ainsi que le Protocole portant amendement des articles 1 (a), 14 (1) et 14 (3)b de l'Accord Européen du 30 septembre 1957 relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR) du 28 octobre 1993, approuvé par la loi du 24 juillet 1995;

Vu la directive modifiée 94/55/CE du Conseil du 21 novembre 1994 relative au rapprochement des législations des Etats membres concernant le transport des marchandises dangereuses par route;

Vu la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques;

Vu l'arrêté grand-ducal modifié du 23 novembre 1955 portant règlement de la circulation sur toutes les voies publiques;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 31 janvier 2003 sur les transports par route de marchandises dangereuses;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres effectifs de la Commission d'examen prévue à l'article 28 du règlement grand-ducal du 31 janvier 2003 sur les transports par route de marchandises dangereuses:

Comme membres représentant le Ministre des Transports

– Monsieur Alain DISIVISCOUR, Attaché de Gouvernement, Ministère des Transports
– Monsieur Guy HEINTZ, Inspecteur principal 1er en rang, Ministère des Transports

Comme membre représentant la Ministre de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle

– Monsieur Nic ALFF, Directeur à la Formation Professionnelle

Comme membre représentant la Chambre de Commerce

– Monsieur Mike HOFFMANN, Employé auprès de la Chambre de Commerce

Comme membre représentant la Chambre des Salariés

– Monsieur Fernand SPELTZ, Conseiller à la Chambre des Salariés

Art. 2. Sont nommés membres suppléants de la Commission d'examen:

Comme membres représentant le Ministre des Transports

– Monsieur Christian GINTER Attaché de Gouvernement, Ministère des Transports

– Monsieur Marco FELTES, Inspecteur principal, Ministère des Transports

Comme membre représentant la Ministre de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle

– Monsieur Antonio DE CAROLIS, Directeur adjoint à la Formation Professionnelle

Comme membre représentant la Chambre de Commerce

– Monsieur Roger THOSS, Chef du Service de la Formation Professionnelle initiale de la Chambre de Commerce

Comme membre représentant la Chambre des Salariés

– Madame Françoise SCHMIT, Conseillère à la Chambre des Salariés

Art. 3. Messieurs Alain DISIVISCOUR et Mike HOFFMANN, préqualifiés, assumeront respectivement les fonctions de président et de secrétaire de la Commission.

Art. 4. L'arrêté ministériel du 27 février 2008 portant nomination des membres et de la Commission d'examen prévue à l'article 28 du règlement grand-ducal modifié du 31 janvier 2003 sur les transports par route de marchandises dangereuses est abrogé.

Art. 5. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Ampliation du présent arrêté est adressée aux membres et secrétaire de la Commission pour leur servir de titre. Copie en est transmise à la Cour des Comptes pour information.

Luxembourg, le 17 avril 2009.

Ministre des Transports,
Lucien Lux

Arrêté ministériel du 17 avril 2009 portant nomination des membres de la Commission d'examen en vue de l'obtention du certificat de formation pour l'exercice de la fonction du conseiller à la sécurité pour le transport par route, par rail ou par voie navigable de marchandises dangereuses.

Le Ministre des Transports,

Vu la directive 96/35/CE du Conseil du 3 juin 1996 concernant la désignation ainsi que la qualification professionnelle de conseillers à la sécurité pour le transport par route, par rail ou par voie navigable de marchandises dangereuses;

Vu la loi du 24 décembre 1999 relative aux conseillers à la sécurité pour le transport par route, par rail ou par voie navigable de marchandises dangereuses;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 24 décembre 1999 relatif aux fonctions et au certificat de formation du conseiller à la sécurité pour le transport par route, par rail ou par voie navigable de marchandises dangereuses;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres effectifs de la Commission d'examen prévue à l'article 11 du règlement grand-ducal modifié du 24 décembre 1999 relatif aux fonctions et au certificat de formation du conseiller à la sécurité pour le transport par route, par rail ou par voie navigable de marchandises dangereuses:

Comme membres représentant le Ministre des Transports

– Monsieur Alain DISIVISCOUR, Attaché de Gouvernement, Ministère des Transports

– Monsieur Guy HEINTZ, Inspecteur principal 1er en rang, Ministère des Transports

Comme membre représentant la Ministre de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle

– Monsieur Nic ALFF, Directeur à la Formation Professionnelle

Comme membre représentant la Chambre de Commerce

– Monsieur Mike HOFFMANN, Employé auprès de la Chambre de Commerce

Comme membre représentant la Chambre des Métiers

– Monsieur Nico KAUFMANN, Ingénieur technicien à la Chambre des Métiers

Art. 2. Sont nommés membres suppléants de la Commission d'examen:

Comme membres représentant le Ministre des Transports

– Monsieur Christian GINTER, Attaché de Gouvernement, Ministère des Transports
– Monsieur Marco FELTES, Inspecteur principal, Ministère des Transports

Comme membre représentant la Ministre de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle

– Monsieur Antonio DE CAROLIS, Directeur adjoint à la Formation Professionnelle

Comme membre représentant la Chambre de Commerce

– Monsieur Roger THOSS, Responsable du Service de la Formation Professionnelle initiale de la Chambre de Commerce

Comme membre représentant la Chambre des Métiers

– Monsieur René THEISEN Conseiller technique

Art. 3. Messieurs Alain DISIVISCOUR et Mike HOFFMANN, préqualifiés, assumeront respectivement les fonctions de président et de secrétaire de la Commission.

Art. 4. L'arrêté ministériel du 27 février 2008 portant nomination des membres de la Commission d'examen prévue à l'article 11 du règlement grand-ducal modifié du 24 décembre 1999 relatif aux fonctions et au certificat de formation du conseiller à la sécurité pour le transport par route, par rail et par voie navigable de marchandises dangereuses est abrogé.

Art. 5. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Ampliation du présent arrêté est adressée aux membres et secrétaire de la Commission pour leur servir de titre. Copie en est transmise à la Cour des Comptes pour information.

Luxembourg, le 17 avril 2009.

Le Ministre des Transports,
Lucien Lux

Arrêté ministériel du 30 avril 2009 portant fixation de la date pour la remise du diplôme d'instituteur ou d'une attestation de réussite de la formation en vue de l'admission au concours réglant l'accès à la fonction d'instituteur de l'enseignement fondamental.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,

Vu le règlement grand-ducal du 9 mars 2009 déterminant les modalités du concours réglant l'accès à la fonction d'instituteur de l'enseignement fondamental, notamment son article 13;

Arrête:

Art. 1er. Pour la session 2009 du concours réglant l'accès à la fonction d'instituteur de l'enseignement fondamental, la date pour la remise du diplôme d'instituteur ou, à défaut, d'une attestation de réussite de la formation est fixée au 1er juillet 2009.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 30 avril 2009.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Fonds Culturel National. – Prorogation de mandats. – Par arrêté ministériel du 7 mai 2009, les mandats des membres du Comité-Directeur du Fonds Culturel National ont été prorogés jusqu'au 28 mai 2012 à savoir:

délégué du Ministre des Finances:

Monsieur Jeannot WARINGO, directeur de l'Inspection générale des Finances

délégués de la Secrétaire d'Etat à la Culture, à l'Enseignement supérieur et à la Recherche:

Monsieur Paul REILES, directeur honoraire du Musée national d'Histoire et d'Art, Président

Madame Germaine GOETZINGER, chargée de la direction du Centre national de Littérature à Mersch, Secrétaire.

Monsieur Paul REILES assumera la fonction de Président du Fonds Culturel National.

Indice des prix à la consommation du mois d'avril 2009.

L'indice des prix à la consommation, établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999, est de **740.91** pour le mois d'avril 2009 par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit pour le mois d'avril 2009 à **737.23**.

Luxembourg, le 6 mai 2009.

Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques

Institut Luxembourgeois de Régulation. – Communiqué.

L'Institut Luxembourgeois de Régulation tient à informer les parties intéressées qu'il a mis en consultation publique les documents suivants:

1) La proposition conjointe des conditions techniques de raccordement aux réseaux basse tension (Technische Anschlussbedingungen für Starkstromanlagen mit Nennspannung bis 1000V im Großherzogtum Luxemburg)
2) La proposition conjointe des conditions techniques de raccordement aux réseaux moyenne tension (Technische Anschlussbedingungen für Mittelspannungs-Übergabestationen im Großherzogtum Luxemburg).

Les textes mis en consultation peuvent être consultés sur le site internet de l'Institut ou être obtenus sur demande auprès de l'Institut. La consultation expirera le 19 juin 2009.

La Direction

Police grand-ducale. – Nominations. – Par arrêtés grand-ducaux du 20 avril 2009, Messieurs John BRAVACCINI et Christian STEICHEN, commissaires divisionnaires adjoints hors cadre de la Police grand-ducale, ont été nommés au grade de commissaire divisionnaire hors cadre avec effet au 1er mai 2009.

Par arrêtés grand-ducaux du 20 avril 2009, Messieurs Ralph DEISCHTER et Christian GATTI ainsi que Mesdames Patricia WEICKER et Kristin SCHMIT, commissaires divisionnaires adjoints de la Police grand-ducale, ont été nommés au grade de commissaire divisionnaire avec effet au 1er mai 2009.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Activité d'assistance parentale. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 7 avril 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 6 avril 2011, à Madame Stéphanie Anne-Marie PASTRE, épouse PEREIRA SEMEDO, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 127, Cité Emile Mayrisch, L-3855 Schifflange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 30 septembre 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/107-3/2009.

Par arrêté ministériel du 9 avril 2009 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 8 avril 2014, à Madame Albertina CESAR-GONCALVES, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 57, rue Dicks Lentz, L-4540 Differdange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 5 février 2010.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/112-2/2009.

Par arrêté ministériel du 8 avril 2009 un agrément enregistré sous le numéro AP/114/2008 accordant un agrément pour une durée limitée, soit jusqu'au 5 février 2010, à Madame Carla DA CRUZ arrive à son échéance en date du 7 avril 2009, vu le déménagement de Madame Carla DA CRUZ à l'adresse 43, rue de Beyren, L-5376 Übersyren.

Par arrêté ministériel du 22 avril 2009 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 21 avril 2014, à Madame Sameiro DO SOUTO, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 72, rue de Consdorf, L-6551 Berdorf.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 27 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/233-2/2009.

Par arrêté ministériel du 8 avril 2009 un agrément enregistré sous le numéro AP/301/2008 accordant un agrément pour une durée limitée, soit jusqu'au 16 avril 2013, à Madame Adozinda ROQUE DE SOUSA-MORAIS BEIROS DE SOUSA arrive à son échéance en date du 7 avril 2009, vu le déménagement de Madame Adozinda ROQUE DE SOUSA-MORAIS BEIROS DE SOUSA à l'adresse 39, rue des Champs, L-4527 Differdange.

Par arrêté ministériel du 27 avril 2009 un agrément enregistré sous le numéro AP/304/2008 accordant un agrément pour une durée limitée, soit jusqu'au 16 avril 2013, à Madame Faye Irmgard Barthold PERLEAU-STANDAERT arrive à son échéance en date du 26 avril 2009, vu la décision de Madame Faye Irmgard Barthold PERLEAU-STANDAERT, domiciliée à 15, rue Principale, L-9633 Baschleiden, de ne plus exercer l'activité d'assistance parentale, communiquée en date du 26 avril 2009.

Par arrêté ministériel du 7 avril 2009 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 6 avril 2014, à Madame Mireille Yvette SCHOTT-GOUSENBOURGER, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 62, rue de Reckange, L-7788 Bissen.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 9 juillet 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/383-2/2009.

Par arrêté ministériel du 24 avril 2009 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 23 avril 2014, à Madame Marilène PICCHIARELLI, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 8, rue Neuve, L-4759 Pétange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 17 juillet 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/387-2/2009.

Par arrêté ministériel du 8 avril 2009 un agrément enregistré sous le numéro AP/389/2008 accordant un agrément pour une durée limitée, soit jusqu'au 20 juillet 2013, à Madame Ida BUCCARELLO-FERSINO arrive à son échéance en date du 7 avril 2009, vu le déménagement de Madame Ida BUCCARELLO-FERSINO à l'adresse 250, rue de Rollingergrund, L-2441 Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 9 avril 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 8 avril 2011, à Madame Sara GARCIA FERREIRA-SILVA FERREIRA, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 13, rue de l'Eglise, L-3833 Schifflange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 6 octobre 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/394-2/2009.

Par arrêté ministériel du 9 avril 2009 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans soit jusqu'au 8 avril 2014, à Madame Patricia ZOLLER-FOLSCHETTE, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 3, op der Seeërie, L-8561 Schwebach.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 28 octobre 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/402-2/2009.

Par arrêté ministériel du 9 avril 2009 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 8 avril 2014, à Madame Maria Fernanda CARVALHO SOARES, épouse BASTOS SOARES, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse : 20, rue de la Croix, L-9216 Diekirch.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 4 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 16 janvier 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/407-2/2009.

Par arrêté ministériel du 8 avril 2009 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 7 avril 2014, à Madame Fernande Cécile Renée ZACHARIAS-SEIL, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 20, rue de Reichlange, L-8508 Redange/Attert.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/422/2009.

Par arrêté ministériel du 8 avril 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 7 avril 2011, à Madame Rosa Margarida ANDRADE FIGUEIREDO-CRUZ MARICATO, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 51, rue Pierre Krier, L-4604 Differdange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/423/2009.

Par arrêté ministériel du 8 avril 2009 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 7 avril 2014, à Madame Diane Nicole BRUCK-URWALD, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 42, route de Roost, L-7791 Bissen.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 3 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/424/2009.

Par arrêté ministériel du 8 avril 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 7 avril 2011, à Madame Lydie FISCHER-LENZ, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 1, rue du Village, L-5370 Schuttrange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 2 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/425/2009.

Par arrêté ministériel du 8 avril 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 7 avril 2011, à Madame Filomena MARRA, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 21A, rue Général Patton, L-2317 Howald.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/426/2009.

Par arrêté ministériel du 8 avril 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 7 avril 2011, à Madame Mireille NAFZIGER-THOMMES, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 27, rue Rosswinkel, L-6251 Scheidgen.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 2 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/427/2009.

Par arrêté ministériel du 8 avril 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 7 avril 2011, à Monsieur Guy NAFZIGER, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 27, rue Rosswinkel, L-6251 Scheidgen.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 2 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/428/2009.

Par arrêté ministériel du 9 avril 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 8 avril 2011, à Madame Louisiane Caroline BEN REGBA-CROZET, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 20, rue Nicolas Biever, L-4033 Esch/Alzette.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 2 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/429/2009.

Par arrêté ministériel du 9 avril 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 8 avril 2011, à Madame Carmen DELLEA-BONENBERGER, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 7, rue de Rolling, L-5421 Erpeldange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/430/2009.

Par arrêté ministériel du 9 avril 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 8 avril 2011, à Madame Maria Isabel GOMES DA COSTA-FARIA GOMES, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 4, rue Hans Adam, L-3321 Berchem.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/431/2009.

Par arrêté ministériel du 9 avril 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 8 avril 2011, à Madame Carole NEYEN-PHILIPPE, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 5, rue Widderbierg, L-6675 Mertert.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 3 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/432/2009.

Par arrêté ministériel du 9 avril 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 8 avril 2011, à Madame Amina JUILLERET-AZZI, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 35, rue Albert Einstein, L-4445 Belvaux.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/433/2009.

Par arrêté ministériel du 22 avril 2009 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 21 avril 2014, à Madame Marie-Josée MATAGNE-SCHNEIDER, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 25, rue de Lille, L-4214 Esch-sur-Alzette.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 3 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/434/2009.

Par arrêté ministériel du 22 avril 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 21 avril 2011, à Madame Filomena DAX-FOZ CAMPOS, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 1, op der Knupp, L-7670 Reuland.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/435/2009.

Par arrêté ministériel du 22 avril 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 21 avril 2014, à Madame Anna Rosalia NICOLAS-DI FRANCO, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 36B, rue Mgr. Fallize, L-9655 Harlange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 4 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/436/2009.

Par arrêté ministériel du 22 avril 2009 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 21 avril 2014, à Madame Marianne COUNET-PADERHUBER, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 80, route de Fischbach, L-7447 Lintgen.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/437/2009.

Par arrêté ministériel du 22 avril 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 21 avril 2011, à Madame Jessica LENTZ-HECK, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 3, Waldhiel, L- 8395 Septfontaines.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 3 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/438/2009.

Par arrêté ministériel du 22 avril 2009 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 21 avril 2014, à Madame Christiane Marie DENGLER, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 17, rue de Kautenbach, L-9831 Consthum.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 4 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/439/2009.

Par arrêté ministériel du 22 avril 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 21 avril 2011, à Madame Maria Madalena PEREIRA RODRIGUES DURO, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 4, rue du Tilleul, L-9285 Diekirch.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 4 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/440/2009.

Par arrêté ministériel du 22 avril 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 21 avril 2011, à Madame Margarida FERNANDES MARTINS DO REGO-TEIXEIRA RIBEIRO, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 4, rue Michel Weiler, L-9091 Ettelbruck.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 3 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/441/2009.

Par arrêté ministériel du 22 avril 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 21 avril 2011, à Madame Sandra Catarina VAZ RIBEIRO-RODRIGUES MAGALHAES, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 44, route d'Arlon, L-9180 Oberfeulen.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/442/2009.

Par arrêté ministériel du 22 avril 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 21 avril 2011, à Madame Maria Manuela FIGUEIRO ROSA, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 27, rue de l'Ecole, L-9184 Schrondweiler.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/443/2009.

Par arrêté ministériel du 22 avril 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 21 avril 2011, à Madame Patricia Liliane Alexandra DUPREZ-GENGLER, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: Maison 4C, L-9952 Drinklange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 1 enfant.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/444/2009.

Par arrêté ministériel du 22 avril 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 21 avril 2011, à Monsieur Antonio GOUVEIA NOGUEIRA, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 30, rue de Scheerbach, L-7625 Larochette.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 3 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/445/2009.

Par arrêté ministériel du 22 avril 2009 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 21 avril 2014, à Madame Marilia CARVALHEIRO DA CRUZ-DE OLIVEIRA RODRIGUES, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 39, rue Pierre Krier, L-4604 Differdange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/446/2009.

Par arrêté ministériel du 6 mai 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 5 mai 2011, à Madame Carla DA CRUZ, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 43, rue de Beyren, L-5376 Ubersyren.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 3 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 6 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/114-2/2009.

Par arrêté ministériel du 24 avril 2009 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 26 avril 2014, à Madame Maria Luisa DOS SANTOS-PUNTEL, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 9, rue des Chevaliers, L-5817 Fentange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 17 avril 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/309-2/2009.

Par arrêté ministériel du 6 mai 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 5 mai 2011, à Madame Mariana MOREIRA DA SILVA-DA PIEDADE ROSADO PEDRAIS, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 55, rue Marie Muller-Tesch, L-4250 Esch-sur-Alzette.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 27 mai 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/360-2/2009.

Par arrêté ministériel du 28 avril 2009 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 27 avril 2014, à Madame Antje Isabel STIERLE-SIMON, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 3, rue des Jardins, L-5963 Itzig.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 2 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/447/2009.

Par arrêté ministériel du 28 avril 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 27 avril 2011, à Madame Elisabeth Carla COSTA SUCIO-DA SILVA MAIRES, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 7, rue de Beckerich, L-8509 Redange/Attert.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/448/2009.

Par arrêté ministériel du 28 avril 2009 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 27 avril 2014, à Madame Myriam Claudette MILTGEN-LOUX, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 23, rue Batty Weber, L-4346 Esch-sur-Alzette.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 3 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/449/2009.

Par arrêté ministériel du 28 avril 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 27 avril 2011, à Madame Malika MOUZOUN-OUZAHIM, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 25, route de Mondorf, L-3260 Bettembourg.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 2 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/450/2009.

Par arrêté ministériel du 28 avril 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 27 avril 2011, à Madame Sandra Suzette POLINI-HOSCH, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 17, op Feileschterkeppchen, L-3936 Mondercange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 3 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/451/2009.

Par arrêté ministériel du 28 avril 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 27 avril 2011, à Madame Sounkary BADJI-SADIO, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 49, rue de la Libération, L-4210 Mondercange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 2 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/452/2009.

Par arrêté ministériel du 28 avril 2009 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 27 avril 2014, à Madame Michaela Margareta MAJCHRZACK-BÖGL, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 14, rue Giesenbour, L-6583 Rosport.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 2 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/453/2009.

Par arrêté ministériel du 6 mai 2009 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 5 mai 2014, à Madame Mireille TREINEN-WEYDERT, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 30, rue du Barrage, L-6581 Rosport.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 3 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/454/2009.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services de consultation, de formation, de conseil, de médiation, d'accueil et d'animation pour familles. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 20 mars 2009 un agrément illimité a été accordé à l'organisme gestionnaire «Fir Ons Kanner», ayant son siège à l'adresse L-1631 Luxembourg, 17, rue Glesener, pour l'exercice des activités de formation et de conseil socio-familial, à l'adresse L-1249 Luxembourg, 5-11, rue du Fort Bourbon.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 20 mars 2009 et est enregistré sous le numéro **CO-FC/031/2009**.

Le présent arrêté ministériel du 20 mars 2009 annule et remplace l'arrêté ministériel du 29 avril 2008 accordant un agrément limité dans le temps d'un an à l'organisme gestionnaire «Fir Ons Kanner», ayant son siège à l'adresse L-1631 Luxembourg, 17, rue Glesener, pour l'exercice de son service «Agence Dageselteren».

Ministère de la Santé. – Centre national de rééducation fonctionnelle et de réadaptation. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 27 avril 2009 Monsieur Serge HAAG, Directeur des soins au Centre Hospitalier Emile Mayrisch, a été nommé membre effectif du conseil d'administration du Centre national de rééducation fonctionnelle et de réadaptation en tant que représentant des hôpitaux généraux et en remplacement de Monsieur le Docteur Charles HARF.

Par arrêté grand-ducal du 27 avril 2009 Monsieur Luc GINDT, Directeur des ressources humaines au Centre Hospitalier Emile Mayrisch, a été nommé membre suppléant du conseil d'administration du Centre national de rééducation fonctionnelle et de réadaptation en tant que représentant des hôpitaux généraux et en remplacement de Monsieur Marco LICHTFOUS.

Par arrêté grand-ducal du 27 avril 2009 Monsieur le Docteur Romain NATI, Directeur médical au Centre Hospitalier de Luxembourg, a été nommé membre suppléant du conseil d'administration du Centre national de rééducation fonctionnelle et de réadaptation en tant que représentant des hôpitaux généraux et en remplacement de Monsieur le Docteur Marco SCHROELL.

Remembrement des biens ruraux.

Projet de remembrement de Stadtbredimus / Greiveldange
Secteur «Goldberg»

Avis de dépôt des documents de l'enquête sur le classement et l'estimation des terres.

(Publication prescrite par l'article 26 de la loi du 25 mai 1964
concernant le remembrement des biens ruraux.)

Les propriétaires, nus-propriétaires et usufruitiers de terrains, situés dans le périmètre provisoire du remembrement légal dont l'exécution a été décrétée par l'arrêté grand-ducal du 6 juillet 2001 sont informés que les documents de l'enquête sur le classement et l'estimation des terres, prévus à l'art. 26 de la loi du 25 mai 1964, sont déposés au secrétariat communal de STADTBREDIMUS pendant 30 jours, à partir du 18 mai 2009 jusqu'au 16 juin 2009 inclusivement.

Pendant ce délai, les intéressés sont admis à prendre sur place connaissance des documents déposés.

Le secrétariat communal de STADTBREDIMUS est ouvert: lundi, mercredi et vendredi de 8.00 – 12.00 et de 13.00 – 17.00 heures ainsi que mardi et jeudi de 8.00 – 12.00 heures.

Pendant le délai sus-mentionné, les intéressés peuvent présenter leurs réclamations et observations sous l'une des formes suivantes:

a) par inscription signée par le déclarant dans un registre déposé au secrétariat communal de STADTBREDIMUS,

b) par lettre recommandée au président de l'Office national du remembrement, boîte postale 664, L-2016 Luxembourg,

c) par déclaration orale au président de l'Office national du remembrement ou à ses délégués qui siègent au secrétariat communal de STADTBREDIMUS aux dates suivantes:

mardi le 9 juin et jeudi le 11 juin de 10.00 à 12.00 et mercredi le 10 juin de 13.30 à 15.00 heures.

Luxembourg, le 13 mai 2009.
Le Président de l'O.N.R.,
Charles KONNEN

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 37 27 mai 2009

Sommaire

Liste des médicaments à usage humain admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

281e MODIFICATION (28 avril 2009)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

H	RR	ACTILYSE	PDRE P.PREP.INJ.	2 MG	IV	1*5 FL.+1*5 FL.SOLV. 2,2 ML
	R	AMLOGAL DIVULE	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	AMLOGAL DIVULE	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*98 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	BRUFEN FORTE	CPR.ENR.	600 MG	PO	1*60 CPR.
	P	CARBACTIVE	GELULES	120 MG	PO	1*30 GELULES
	P	CIELLA	SOL.	0,1 PC	CO	1*20 FL.UD 5 ML
	P	CIELLA	SOL.	0,1 PC	CO	1*30 FL.UD 5 ML
	P	CORTISEDERMYL	CR.	0,5 PC	TO	1*15 G
	RR	DEPO-PROVERA	SUSP.INJ.	104 MG/0,65 ML	SC	1*1 SER.PRER.
HC	RR	FIRMAGON	PDRE P.SUSP.	80 MG	SC	1*1 FL.+1SER.+2AIG.+1*1 FL.SOLV. 6 ML
HC	RR	FIRMAGON	PDRE P.SUSP.	120 MG	SC	1*2 FL.+2SER.+4AIG.+1*2 FL.SOLV. 6 ML
	RR	MONOFREE DEXAMETHASON	COLL.	1 MG/1 ML	CO	1*10 COLL. 0,4 ML
	RR	MONOFREE DEXAMETHASON	COLL.	1 MG/1 ML	CO	1*20 COLL. 0,4 ML
	RR	MONOFREE DEXAMETHASON	COLL.	1 MG/1 ML	CO	1*30 COLL. 0,4 ML
	RR	MONOFREE DEXAMETHASON	COLL.	1 MG/1 ML	CO	1*50 COLL. 0,4 ML
	RR	MONOFREE DEXAMETHASON	COLL.	1 MG/1 ML	CO	1*100 COLL. 0,4 ML
HC	RR	NPLATE-250	PDRE P.PREP.INJ.	250 MCG	SC	1*1 FL. 5 ML
HC	RR	NPLATE-500	PDRE P.PREP.INJ.	500 MCG	SC	1*1 FL. 5 ML
	RR	OCTAGAM CRL	SOL.P.PERF.	50 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 200 ML
H	RR	OCTALBINE CRL	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 FL. 250 ML
H	RR	OCTALBINE CRL	SOL.P.PERF.	20 PC	IV	1*1 FL. 100 ML
C	RR	OCTANATE CRL-1000	PDRE P.PREP.INJ.	1000 UI	IV	1*1 FL. 30 ML
HC	RR	OCTAPLEX CRL-500	PDRE P.PREP.INJ.	500 UI	IV	1*1 FL. 30 ML
H	RR	PLASMA VOLUME REDIBAG	SOL.P.PERF.	6 PC	IV	1*10 POCHES 500 ML
	R	PRAREDUCT	CPR.	10 MG	PO	1*28 CPR.
	R	PRAREDUCT	CPR.	10 MG	PO	1*50 CPR.UD
	R	PRAREDUCT	CPR.	10 MG	PO	1*98 CPR.
	RR	RASILEZ HCT-150/12.5	CPR.	150 MG 12,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	RASILEZ HCT-150/12.5	CPR.	150 MG 12,5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	RASILEZ HCT-150/12.5	CPR.	150 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
	RR	RASILEZ HCT-150/12.5	CPR.	150 MG 12,5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	RASILEZ HCT-150/12.5	CPR.	150 MG 12,5 MG	PO	1*98 CPR.U.D.
	RR	RASILEZ HCT-150/12.5	CPR.	150 MG 12,5 MG	PO	1*280 CPR.U.D.
	RR	RASILEZ HCT-150/25	CPR.	150 MG 25 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	RR	RASILEZ HCT-150/25	CPR.	150 MG 25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	RASILEZ HCT-150/25	CPR.	150 MG 25 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	RASILEZ HCT-150/25	CPR.	150 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.U.D.

	RR	RASILEZ HCT-150/25	CPR.	150 MG 25 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	RASILEZ HCT-150/25	CPR.	150 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.U.D.
	RR	RASILEZ HCT-150/25	CPR.	150 MG 25 MG	PO	1*280 CPR.U.D.
	RR	RASILEZ HCT-300/25	CPR.PELLIC.	300 MG 25 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	RR	RASILEZ HCT-300/25	CPR.PELLIC.	300 MG 25 MG	PO	1*14 CPR.SS.BLIST.
	RR	RASILEZ HCT-300/25	CPR.PELLIC.	300 MG 25 MG	PO	1*28 PR.SS BLIST.
	RR	RASILEZ HCT-300/25	CPR.PELLIC.	300 MG 25 MG	PO	1*30 CPR.SS.BLIST.
	RR	RASILEZ HCT-300/25	CPR.PELLIC.	300 MG 25 MG	PO	1*50 CPR.SS.BLIST.
	RR	RASILEZ HCT-300/25	CPR.PELLIC.	300 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.SS.BLIST.
	RR	RASILEZ HCT-300/25	CPR.PELLIC.	300 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
	RR	RASILEZ HCT-300/25	CPR.PELLIC.	300 MG 25 MG	PO	1*90 CPR.SS.BLIST.
	RR	RASILEZ HCT-300/25	CPR.PELLIC.	300 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.SS.BLIST.
	RR	RASILEZ HCT-300/25	CPR.PELLIC.	300 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.U.D.
	RR	RASILEZ HCT-300/25	CPR.PELLIC.	300 MG 25 MG	PO	1*280 CPR.SS.BLIST.
	RR	RASILEZ HCT-300/25	CPR.PELLIC.	300 MG 25 MG	PO	1*280 CPR.U.D.
C	RR	REBIF	SOL.INJ.	22 MCG/0,5 ML	SC	1*4 CART. 1,5 ML
C	RR	REBIF	SOL.INJ.	44 MCG/0,5 ML	SC	1*4 CART. 1,5 ML
C	RR	REBIF INITIATION PACK	SOL.INJ.	8,8 MCG/0,1 ML 22 MCG/0,25	SC	1*1 COFFRET 2 CART.PRER.
C	RR	SEBIVO-20	SOL.	20 MG/1 ML	PO	1*1 FL. 300 ML
	P	SEDANXIO	CPS	200 MG	PO	1*100 CPS
	P	SEDERMYL	CR.	0,75 PC	TO	1*35 G
	P	SEDERMYL	CR.	0,75 PC	TO	1*60 G
	P	SEDORRHOIDE CRISE HEMORROIDAIRE	CR.		PR	1*30 G
	RR	SINGULAIR	GRAN.	4 MG	PO	1*28 SACH.
C	RR	SPRYCEL-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)
C	RR	SPRYCEL-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	P	STIMOL	PDRE EFF.	1 G	PO	1*18 SACH.
	P	STIMOL	PDRE EFF.	1 G	PO	1*36 SACH.
	R	TAMSULOSINE REGISTRATIEBEHEER	GELULES ACT.PROL.	0,4 MG	PO	1*10 GELULES SS BLIST.
	R	TAMSULOSINE REGISTRATIEBEHEER	GELULES ACT.PROL.	0,4 MG	PO	1*20 GELULES SS BLIST.
	R	TAMSULOSINE REGISTRATIEBEHEER	GELULES ACT.PROL.	0,4 MG	PO	1*30 GELULES SS BLIST.
	R	TAMSULOSINE REGISTRATIEBEHEER	GELULES ACT.PROL.	0,4 MG	PO	1*50 GELULES SS BLIST.
	R	TAMSULOSINE REGISTRATIEBEHEER	GELULES ACT.PROL.	0,4 MG	PO	1*60 GELULES SS BLIST.
	R	TAMSULOSINE REGISTRATIEBEHEER	GELULES ACT.PROL.	0,4 MG	PO	1*90 GELULES SS BLIST.
	R	TAMSULOSINE REGISTRATIEBEHEER	GELULES ACT.PROL.	0,4 MG	PO	1*100 GELULES SS BLIST.
HC	RR	TEMODAL	PDRE P.PREP.PERF.	2,5 MG/0,1 ML	IV	1*1 FL.VERRE
C	RR	TEMODAL-100	GELULES	100 MG	PO	1*5 GELULES U.D.
C	RR	TEMODAL-100	GELULES	100 MG	PO	1*20 GELULES U.D.
C	RR	TEMODAL-140	GELULES	140 MG	PO	1*5 GELULES U.D.
C	RR	TEMODAL-140	GELULES	140 MG	PO	1*20 GELULES U.D.
C	RR	TEMODAL-180	GELULES	180 MG	PO	1*5 GELULES U.D.
C	RR	TEMODAL-180	GELULES	180 MG	PO	1*20 GELULES U.D.
C	RR	TEMODAL-20	GELULES	20 MG	PO	1*20 GELULES U.D.
C	RR	TEMODAL-250	GELULES	250 MG	PO	1*5 GELULES U.D.

C	RR	TEMODAL-250	GELULES	250 MG	PO	1*20 GELULES U.D.
	RR	VENLAFAXINE-DOCPHARMA	GELULES LIB.PROL.	37,5 MG	PO	1*7 GELULES SS BLIST.
	RR	VENLAFAXINE-DOCPHARMA	GELULES LIB.PROL.	37,5 MG	PO	1*30 GELULES SS BLIST.
	RR	VENLAFAXINE-DOCPHARMA	GELULES LIB.PROL.	75 MG	PO	1*14 GELULES SS BLIST.
	RR	VENLAFAXINE-DOCPHARMA	GELULES LIB.PROL.	75 MG	PO	1*28 GELULES SS BLIST.
	RR	VENLAFAXINE-DOCPHARMA	GELULES LIB.PROL.	75 MG	PO	1*30 GELULES SS BLIST.
	RR	VENLAFAXINE-DOCPHARMA	GELULES LIB.PROL.	150 MG	PO	1*10 GELULES SS BLIST.
	RR	VENLAFAXINE-DOCPHARMA	GELULES LIB.PROL.	150 MG	PO	1*28 GELULES SS BLIST.
	P	VITASCORBOL	CPR.EFF.	1 G	PO	2*10 CPR.

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

B2) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES AVEC EFFET IMMEDIAT.

	P	CALMURID	CR.	10 G/100 G	TO	1*1 CR. 50 G
	P	KAMILLE MADAUS	TEINT.		PO	1*1 FL. 100 ML
	P	OLEOSORBATE-80	GTTES	5 MG/1 ML	OTIN	1*1 GTTES 10 ML
	R	SELOZIDE	CPR.	100 MG 12,5 MG	PO	1*30 CPR.
	R	SELOZIDE	CPR.	100 MG 12,5 MG	PO	1*100 CPR.
	R	SELOZIDE	CPR.LIB.PROL.	200 MG 25 MG	PO	1*28 DUR.
	R	SELOZIDE	CPR.LIB.PROL.	200 MG 25 MG	PO	1*56 DUR.

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

H	RR	CYANOKIT	PDRE P.PREP.PERF.	2,5 G	IV	1*2 FL.+1 SET DE PERF.+1*2 DISP.+1 CATHETER
A U L I E U D E						
HC	RR	CYANOKIT	PDRE P.PREP.PERF.	2,5 G	IV	1*2 FL.+1 SET DE PERF.+1*2 DISP.+1 CATHETER
	R	FORZATEN	CPR.PELLIC.	20 MG 5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	R	CARLITEX	CPR.PELLIC.	20 MG 5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	FORZATEN	CPR.PELLIC.	20 MG 5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	R	CARLITEX	CPR.PELLIC.	20 MG 5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	FORZATEN	CPR.PELLIC.	20 MG 5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.U.D.
A U L I E U D E						
	R	CARLITEX	CPR.PELLIC.	20 MG 5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.U.D.
	R	FORZATEN	CPR.PELLIC.	20 MG 5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	R	CARLITEX	CPR.PELLIC.	20 MG 5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.

R	FORZATEN	CPR.PELLIC.	20 MG 5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	CARLITEX	CPR.PELLIC.	20 MG 5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	FORZATEN	CPR.PELLIC.	40 MG 5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	CARLITEX	CPR.PELLIC.	40 MG 5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	FORZATEN	CPR.PELLIC.	40 MG 5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	CARLITEX	CPR.PELLIC.	40 MG 5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	FORZATEN	CPR.PELLIC.	40 MG 5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.U.D.
AU LIEU DE					
R	CARLITEX	CPR.PELLIC.	40 MG 5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.U.D.
R	FORZATEN	CPR.PELLIC.	40 MG 5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	CARLITEX	CPR.PELLIC.	40 MG 5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	FORZATEN	CPR.PELLIC.	40 MG 5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	CARLITEX	CPR.PELLIC.	40 MG 5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	FORZATEN	CPR.PELLIC.	40 MG 10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	CARLITEX	CPR.PELLIC.	40 MG 10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	FORZATEN	CPR.PELLIC.	40 MG 10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	CARLITEX	CPR.PELLIC.	40 MG 10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	FORZATEN	CPR.PELLIC.	40 MG 10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.U.D.
AU LIEU DE					
R	CARLITEX	CPR.PELLIC.	40 MG 10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.U.D.
R	FORZATEN	CPR.PELLIC.	40 MG 10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	CARLITEX	CPR.PELLIC.	40 MG 10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	FORZATEN	CPR.PELLIC.	40 MG 10 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	CARLITEX	CPR.PELLIC.	40 MG 10 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.

	RR	GLUCOSE 5PC-BRAUN	SOL.P.PERF.	5 G/100 ML	IV	1*1 MINIFLAC 50 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE 5PC-BRAUN	SOL.P.PERF.	5 G/100 ML	IV	1*1 MINIFLAC 50 ML
	RR	GLUCOSE 5PC-BRAUN	SOL.P.PERF.	5 G/100 ML	IV	1*1 MINIFLAC 100 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE 5PC-BRAUN	SOL.P.PERF.	5 G/100 ML	IV	1*1 MINIFLAC 100 ML
	RR	GLUCOSE 5PC-BRAUN	SOL.P.PERF.	5 G/100 ML	IV	1*1 ECOFLAC 250 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE 5PC-BRAUN	SOL.P.PERF.	5 G/100 ML	IV	1*1 ECOFLAC 250 ML
	RR	GLUCOSE 5PC-BRAUN	SOL.P.PERF.	5 G/100 ML	IV	1*1 FL.VERRE 250 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE 5PC-BRAUN	SOL.P.PERF.	5 G/100 ML	IV	1*1 FL.VERRE 250 ML
	RR	GLUCOSE 5PC-BRAUN	SOL.P.PERF.	5 G/100 ML	IV	1*1 SACH.PLAST.SO 250 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE 5PC-BRAUN	SOL.P.PERF.	5 G/100 ML	IV	1*1 SACH.PLAST.SO 250 ML
	RR	GLUCOSE 5PC-BRAUN	SOL.P.PERF.	5 G/100 ML	IV	1*1 ECOFLAC 500 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE 5PC-BRAUN	SOL.P.PERF.	5 G/100 ML	IV	1*1 ECOFLAC 500 ML
	RR	GLUCOSE 5PC-BRAUN	SOL.P.PERF.	5 G/100 ML	IV	1*1 FL.VERRE 500 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE 5PC-BRAUN	SOL.P.PERF.	5 G/100 ML	IV	1*1 FL.VERRE 500 ML
	RR	GLUCOSE 5PC-BRAUN	SOL.P.PERF.	5 G/100 ML	IV	1*1 SACH.PLAST.SO 500 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE 5PC-BRAUN	SOL.P.PERF.	5 G/100 ML	IV	1*1 SACH.PLAST.SO 500 ML
	RR	GLUCOSE 5PC-BRAUN	SOL.P.PERF.	5 G/100 ML	IV	1*1 ECOFLAC 1000 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE 5PC-BRAUN	SOL.P.PERF.	5 G/100 ML	IV	1*1 ECOFLAC 1000 ML
	RR	GLUCOSE 5PC-BRAUN	SOL.P.PERF.	5 G/100 ML	IV	1*1 FL.VERRE 1000 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE 5PC-BRAUN	SOL.P.PERF.	5 G/100 ML	IV	1*1 FL.VERRE 1000 ML
	RR	GLUCOSE 5PC-BRAUN	SOL.P.PERF.	5 G/100 ML	IV	1*1 SACH.PLAST.SO 1000 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE 5PC-BRAUN	SOL.P.PERF.	5 G/100 ML	IV	1*1 SACH.PLAST.SO 1000 ML

	RR	GLUCOSTERIL	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 SACH.FREEFLEX 50 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSTERIL	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 SACH.FREEFLEX 50 ML
	RR	GLUCOSTERIL	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 FL.FREKA 100 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSTERIL	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 FL.FREKA 100 ML
	RR	GLUCOSTERIL	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 FL.VERRE 100 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSTERIL	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 FL.VERRE 100 ML
	RR	GLUCOSTERIL	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 SACH.FREEFLEX 100 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSTERIL	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 SACH.FREEFLEX 100 ML
	RR	GLUCOSTERIL	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 FL.PLAST. 250 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSTERIL	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 FL.PLAST. 250 ML
	RR	GLUCOSTERIL	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 FL.VERRE 250 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSTERIL	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 FL.VERRE 250 ML
	RR	GLUCOSTERIL	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 SACH.FREEFLEX 250 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSTERIL	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 SACH.FREEFLEX 250 ML
	RR	GLUCOSTERIL	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 FL.PLAST. 500 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSTERIL	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 FL.PLAST. 500 ML
	RR	GLUCOSTERIL	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 FL.VERRE 500 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSTERIL	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 FL.VERRE 500 ML
	RR	GLUCOSTERIL	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 SACH.FREEFLEX 500 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSTERIL	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 SACH.FREEFLEX 500 ML
	RR	GLUCOSTERIL	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 FL.PLAST. 1000 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSTERIL	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 FL.PLAST. 1000 ML

	RR	GLUCOSTERIL	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 SACH.FREEFLEX 1000 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSTERIL	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 SACH.FREEFLEX 1000 ML
	RR	MEZAVANT	CPR.LIB.PROL.	1200 MG	PO	1*8 CPR.ENT.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	MEZAVANT	CPR.LIB.PROL.	1200 MG	PO	1*8 CPR.ENT.SS BLIST.
	RR	MEZAVANT	CPR.LIB.PROL.	1200 MG	PO	1*60 CPR.ENT.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	MEZAVANT	CPR.LIB.PROL.	1200 MG	PO	1*60 CPR.ENT.SS BLIST.
	RR	MEZAVANT	CPR.LIB.PROL.	1200 MG	PO	1*120 CPR.ENT.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	MEZAVANT	CPR.LIB.PROL.	1200 MG	PO	1*120 CPR.ENT.SS BLIST.
	RR	NEBU-IPRASAL	SOL.	0,5 MG 2,5 MG	IH	1*20 AMP. 2,5 ML
AU LIEU DE						
	R	NEBU-IPRASAL	SOL.	0,5 MG 2,5 MG	IH	1*20 AMP. 2,5 ML
	RR	NEBU-IPRASAL	SOL.	0,5 MG 2,5 MG	IH	1*60 AMP. 2,5 ML
AU LIEU DE						
	R	NEBU-IPRASAL	SOL.	0,5 MG 2,5 MG	IH	1*60 AMP. 2,5 ML
	RR	RASILEZ HCT-150/12.5	CPR.	150 MG 12,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	RASILEZ HCT	CPR.	150 MG 12,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	RASILEZ HCT-150/12.5	CPR.	150 MG 12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	RASILEZ HCT	CPR.	150 MG 12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	RASILEZ HCT-150/12.5	CPR.	150 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	RASILEZ HCT	CPR.	150 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	RASILEZ HCT-150/12.5	CPR.	150 MG 12,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	RASILEZ HCT	CPR.	150 MG 12,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.

RR	RASILEZ HCT-150/12.5	CPR.	150 MG 12,5 MG	PO	20*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	RASILEZ HCT	CPR.	150 MG 12,5 MG	PO	20*14 CPR.SS BLIST.
RR	RASILEZ HCT-150/25	CPR.	150 MG 25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	RASILEZ HCT	CPR.	150 MG 25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	RASILEZ HCT-150/25	CPR.	150 MG 25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	RASILEZ HCT	CPR.	150 MG 25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	RASILEZ HCT-150/25	CPR.	150 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	RASILEZ HCT	CPR.	150 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	RASILEZ HCT-150/25	CPR.	150 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	RASILEZ HCT	CPR.	150 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
RR	RASILEZ HCT-150/25	CPR.	150 MG 25 MG	PO	20*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	RASILEZ HCT	CPR.	150 MG 25 MG	PO	20*14 CPR.SS BLIST.
RR	RASILEZ HCT-300/12.5	CPR.	300 MG 12,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	RASILEZ HCT	CPR.	300 MG 12,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	RASILEZ HCT-300/12.5	CPR.	300 MG 12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	RASILEZ HCT	CPR.	300 MG 12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	RASILEZ HCT-300/12.5	CPR.	300 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	RASILEZ HCT	CPR.	300 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	RASILEZ HCT-300/12.5	CPR.	300 MG 12,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	RASILEZ HCT	CPR.	300 MG 12,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
RR	RASILEZ HCT-300/12.5	CPR.	300 MG 12,5 MG	PO	20*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	RASILEZ HCT	CPR.	300 MG 12,5 MG	PO	20*14 CPR.SS BLIST.

	RR	RHINOCORT AQUA	SUSP.	64 MCG/1 D.	IN	1*120 D.
AU LIEU DE						
	RR	RHINOCORT AQUA	SUSP.	64 MCG/1 D.	PO	1*120 D.
	RR	RHINOCORT AQUA	SUSP.	64 MCG/1 D.	IN	1*240 D.
AU LIEU DE						
	RR	RHINOCORT AQUA	SUSP.	64 MCG/1 D.	PO	1*240 D.
C	RR	SPRYCEL-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
DC	RR	SPRYCEL-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
C	RR	SPRYCEL-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*60 CPR.
AU LIEU DE						
DC	RR	SPRYCEL-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*60 CPR.
C	RR	SPRYCEL-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*60 CPR.U.D.SS BLIST.
AU LIEU DE						
DC	RR	SPRYCEL-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*60 CPR.U.D.SS BLIST.
C	RR	SPRYCEL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
DC	RR	SPRYCEL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
C	RR	SPRYCEL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*60 CPR.
AU LIEU DE						
DC	RR	SPRYCEL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*60 CPR.
C	RR	SPRYCEL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*60 CPR.U.D.SS BLIST.
AU LIEU DE						
DC	RR	SPRYCEL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*60 CPR.U.D.SS BLIST.
C	RR	SPRYCEL-70	CPR.PELLIC.	70 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
DC	RR	SPRYCEL-70	CPR.PELLIC.	70 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
C	RR	SPRYCEL-70	CPR.PELLIC.	70 MG	PO	1*60 CPR.
AU LIEU DE						
DC	RR	SPRYCEL-70	CPR.PELLIC.	70 MG	PO	1*60 CPR.
C	RR	SPRYCEL-70	CPR.PELLIC.	70 MG	PO	1*60 CPR.U.D.SS BLIST.
AU LIEU DE						
DC	RR	SPRYCEL-70	CPR.PELLIC.	70 MG	PO	1*60 CPR.U.D.SS BLIST.

C	RR	STELARA	SOL.INJ.	45 MG/0,5 ML	SC	1*1 FL.VERRE 0,5 ML
AU LIEU DE						
	RR	STELARA	SOL.INJ.	45 MG/0,5 ML	SC	1*1 FL.VERRE 0,5 ML
C	RR	STELARA	SOL.INJ.	90 MG/1 ML	SC	1*1 FL.VERRE 1 ML
AU LIEU DE						
	RR	STELARA	SOL.INJ.	90 MG/1 ML	SC	1*1 FL.VERRE 1 ML
C	RR	TEMODAL-100	GELULES	100 MG	PO	1*5 GELULES
AU LIEU DE						
C	RR	TEMODAL	GELULES	100 MG	PO	1*5 GELULES
C	RR	TEMODAL-100	GELULES	100 MG	PO	1*20 GELULES
AU LIEU DE						
C	RR	TEMODAL	GELULES	100 MG	PO	1*20 GELULES
C	RR	TEMODAL-140	GELULES	140 MG	PO	1*5 GELULES
AU LIEU DE						
C	RR	TEMODAL	GELULES	140 MG	PO	1*5 GELULES
C	RR	TEMODAL-140	GELULES	140 MG	PO	1*20 GELULES
AU LIEU DE						
C	RR	TEMODAL	GELULES	140 MG	PO	1*20 GELULES
C	RR	TEMODAL-180	GELULES	180 MG	PO	1*5 GELULES
AU LIEU DE						
C	RR	TEMODAL	GELULES	180 MG	PO	1*5 GELULES
C	RR	TEMODAL-180	GELULES	180 MG	PO	1*20 GELULES
AU LIEU DE						
C	RR	TEMODAL	GELULES	180 MG	PO	1*20 GELULES
C	RR	TEMODAL-20	GELULES	20 MG	PO	1*5 GELULES
AU LIEU DE						
C	RR	TEMODAL	GELULES	20 MG	PO	1*5 GELULES
C	RR	TEMODAL-20	GELULES	20 MG	PO	1*5 GELULES U.D.
AU LIEU DE						
C	RR	TEMODAL	GELULES	20 MG	PO	1*5 GELULES U.D.
C	RR	TEMODAL-20	GELULES	20 MG	PO	1*20 GELULES
AU LIEU DE						
C	RR	TEMODAL	GELULES	20 MG	PO	1*20 GELULES

C	RR	TEMODAL-250	GELULES	250 MG	PO	1*5 GELULES
AU LIEU DE						
C	RR	TEMODAL	GELULES	250 MG	PO	1*5 GELULES
C	RR	TEMODAL-250	GELULES	250 MG	PO	1*20 GELULES
AU LIEU DE						
C	RR	TEMODAL	GELULES	250 MG	PO	1*20 GELULES
C	RR	TEMODAL-5	GELULES	5 MG	PO	1*5 GELULES
AU LIEU DE						
C	RR	TEMODAL	GELULES	5 MG	PO	1*5 GELULES
C	RR	TEMODAL-5	GELULES	5 MG	PO	1*20 GELULES
AU LIEU DE						
C	RR	TEMODAL	GELULES	5 MG	PO	1*20 GELULES

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE (COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGUEUR).

HC	RR	HYCAMTIN	PDRE P.PREP.PERF.	4 MG	IV	1*5 FL. 5 ML

E) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT REMIS SUR LE MARCHE.

	RR	RASILEZ HCT-150/12.5	CPR.	150 MG 12,5 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	RR	RASILEZ HCT-300/12.5	CPR.	300 MG 12,5 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 38 27 mai 2009

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 19 mai 2009 portant dissolution de la Chambre des députés.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 74 de la Constitution;

Vu l'article 122 de la loi électorale modifiée du 18 février 2003;

Sur le rapport de Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat, et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. La Chambre des députés est dissoute le dimanche 7 juin 2009.

Art. 2. Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Premier Ministre,
Ministre d'Etat,
Jean-Claude Juncker

Palais de Luxembourg, le 19 mai 2009.
Henri

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 39 **4 juin 2009**

Sommaire

Arrêté ministériel du 11 mai 2009 portant nomination d'un assesseur-employeur auprès du Tribunal du Travail de Luxembourg.

Le Ministre de la Justice,

Vu les articles 56-1 et 56-2 de la loi modifiée du 7 mars 1980 sur l'organisation judiciaire;

Vu l'arrêté ministériel du 23 décembre 2008 portant nomination des assesseurs effectifs et suppléants près les tribunaux du travail;

Vu la proposition de la Chambre de Commerce;

Arrête:

Art. 1er. Monsieur Patrick WOLTER, Chambre de Commerce, demeurant à L-1420 Luxembourg, 113, avenue Gaston Diderich, est nommé assesseur-employeur au Tribunal du Travail de Luxembourg en remplacement de Madame Françoise ALEX, demeurant à L-1513 Luxembourg, 72, bd Prince Félix, dont il achève le mandat.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Art. 3. Ampliation de l'arrêté sera adressée à l'intéressé pour lui servir de titre. Copie de l'arrêté sera transmise à la Cour des Comptes et à Monsieur le Procureur Général d'Etat pour information.

Luxembourg, le 11 mai 2009.
Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Arrêté ministériel du 26 mai 2009 portant désignation des membres de la commission de suivi pluripartite en matière de déchets de piles et d'accumulateurs.

Le Ministre de l'Environnement,

Vu l'article 9 de la loi modifiée du 17 juin 1994 relative à la prévention et à la gestion des déchets;

Vu la loi du 19 décembre 2008

a) relative aux piles et accumulateurs ainsi qu'aux déchets de piles et d'accumulateurs

b) modifiant la loi modifiée du 17 juin 1994 relative à la prévention et à la gestion des déchets;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres de la commission de suivi pluripartite telle qu'elle a été instituée par la loi du 19 décembre 2008

a) relative aux piles et accumulateurs ainsi qu'aux déchets de piles et d'accumulateurs

b) modifiant la loi modifiée du 17 juin 1994 relative à la prévention et à la gestion des déchets;

pour le Ministre ayant dans ses attributions l'Environnement:	Monsieur Paul RASQUE, Attaché d'administration;
pour le Ministre ayant dans ses attributions les Classes Moyennes:	Monsieur Gilles SCHOLTUS, Attaché de Gouvernement 1er en rang;
pour le Ministre ayant dans ses attributions l'Economie:	Monsieur Laurent SOLAZZI, Attaché d'administration;
pour l'Administration de l'Environnement:	Monsieur Serge LESS, Ingénieur principal;
pour la Chambre de Commerce:	Monsieur François NENON, Attaché;
pour la Chambre des Métiers:	Monsieur Guiseppe FATONE, Attaché auprès de la Fédération des Artisans;
pour la Confédération du Commerce:	Monsieur Thierry NOTHUM, Directeur;

– pour les Syndicats Intercommunaux chargés de la gestion des déchets ménagers et assimilés:

Monsieur Rob ROEMEN,	membre du bureau du SIDOR
Monsieur Marcel LAMY,	président du SIGRE
Monsieur Camille GIRA,	président du SIDEC.

Art. 2. La présidence de la commission de suivi pluripartite est assurée par Monsieur Serge LESS, délégué de l'Administration de l'Environnement.

Le secrétariat de la commission de suivi pluripartite est assuré par l'Administration de l'Environnement.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Il sera adressé à chacun des membres pour lui servir de titre. Une expédition conforme en sera transmise au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme administrative et à la Cour des Comptes pour information.

Luxembourg, le 26 mai 2009.

Le Ministre de l'Environnement,
Lucien Lux

Arrêtés ministériels pris en vertu de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mai 2009, Madame Angela AGUILAR MONACO, née le 21 décembre 1982 à Luxembourg, demeurant à L-2560 Luxembourg, 56, rue de Strasbourg, a été autorisée à porter les nom et prénom de AGUILAR Angela.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mai 2009, Madame Sonia Isabel BRAZ DA COSTA, née le 26 juin 1975 à Luxembourg, demeurant à L-2739 Luxembourg, 4, rue Camille Wampach, a été autorisée à porter les nom et prénom de DA COSTA Sonia.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mai 2009, Madame Isabel Maria CORREIA CASIMIRO, née le 22 octobre 1982 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-3426 Dudelange, 4, rue Nic Bodry, a été autorisée à porter les nom et prénoms de CORREIA Isabel Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mai 2009, Madame Sophie DA COSTA DOS SANTOS, née le 20 mars 1975 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-4645 Differdange, 6, route de Pétange, a été autorisée à porter les nom et prénom de DA COSTA Sophie.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mai 2009, Monsieur Manuel Paulo DA COSTA E SILVA, né le 23 août 1954 à Pampilhosa/Mealhada (Portugal), demeurant à L-3512 Dudelange, 221, rue de la Libération, a été autorisé à porter les nom et prénom de SILVA Paul.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mai 2009, Monsieur Filipe DA CUNHA MARTINS, né le 19 mai 1981 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-3670 Kayl, 66, rue de Noertzange, a été autorisé à porter les nom et prénom de MARTINS Filipe.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mai 2009, Madame Claudia DA FONSECA RESENDE, née le 28 octobre 1979 à Dudelange, demeurant à L-3511 Dudelange, 122, rue de la Libération, a été autorisée à porter les nom et prénom de RESENDE Claudia.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mai 2009, Monsieur Manuel José DA SILVA COSTA, né le 27 septembre 1972 à Serzedelo/Póvoa de Lanhoso (Portugal), demeurant à L-3386 Noertzange, 19, an de Lamiden, a été autorisé à porter les nom et prénom de COSTA Manuel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mai 2009, Madame Maria José DA SILVA E SOUSA, née le 8 avril 1976 à Differdange, demeurant à L-4691 Differdange, 14, rue Josy Goerres, a été autorisée à porter les nom et prénoms de DA SILVA Marie Josée.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mai 2009, Madame Luciana DA SILVA GOUVEIA, née le 4 avril 1986 à Loriga/Seia (Portugal), demeurant à L-1466 Luxembourg, 4, rue Jean Engling, a été autorisée à porter les nom et prénom de GOUVEIA Luciana.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mai 2009, Monsieur Luís Carlos DE JESUS ALVITES, né le 9 novembre 1987 à Santa Maria Maior/Chaves (Portugal), demeurant à L-3261 Bettembourg, 6, rue du Nord, a été autorisé à porter les nom et prénoms de ALVITES Luis Carlos.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mai 2009, Madame Sandrine DE OLIVEIRA COSTA, née le 14 septembre 1979 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-3468 Dudelange, 49, rue des Fleurs, a été autorisée à porter les nom et prénom de COSTA Sandrine.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mai 2009, Madame Jacinta Maria DIAS DOS SANTOS FERREIRA, née le 9 février 1975 à Molelos/Tondela (Portugal), demeurant à L-1481 Luxembourg, 17, rue Eecherschmelz, a été autorisée à porter les nom et prénoms de DIAS DOS SANTOS Jacinta Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mai 2009, Monsieur Nelson FAUSTINO PINTO, né le 1er juillet 1990 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-3332 Fennange, 11, op Grimmelbach, a été autorisé à porter les nom et prénom de PINTO Nelson.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mai 2009, Madame Joana de Jesus FERNANDES GUIMARÃES DE ARAÚJO CORREIA, née le 19 novembre 1977 à Cervães/Vila Verde (Portugal), demeurant à L-2729 Luxembourg, 10, rue St Willibrord, a été autorisée à porter les nom et prénoms de FERNANDES CORREIA Joana de Jesus.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mai 2009, Monsieur Jaime Manuel FERNANDES MARTINS, né le 15 mai 1973 à Grevenmacher, demeurant à L-6631 Wasserbillig, 5, rue des Gaulois, a été autorisé à porter les nom et prénoms de MARTINS Jaime Manuel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mai 2009, Monsieur Miguel FERREIRA COSTA, né le 26 septembre 1989 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-4305 Esch-sur-Alzette, 18, rue Marcel Reuland, a été autorisé à porter les nom et prénom de FERREIRA Miguel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mai 2009, Madame Leocadia Maria FERREIRA DE ALMEIDA, née le 16 juin 1978 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-3855 Schifflange, 56, cité Emile Mayrisch, a été autorisée à porter les nom et prénoms de FERREIRA Leocadia Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mai 2009, Monsieur Bruno Filipe FERREIRA JORGE, né le 3 mars 1986 à Salvaterra de Magos/Salvaterra de Magos (Portugal), demeurant à L-2262 Luxembourg, 21, rue Adolphe Omlor, a été autorisé à porter les nom et prénom de FERREIRA JORGE Bruno.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mai 2009, Monsieur Paulo FERREIRA MARTINS, né le 26 avril 1973 à Luxembourg, demeurant à L-1420 Luxembourg, 91, avenue Gaston Diderich, a été autorisé à porter les nom et prénom de MARTINS Paulo.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mai 2009, Madame Catarina Isabel FRESTA SANTOS, née le 30 novembre 1978 à Lavos/Figueira da Foz (Portugal), demeurant à L-3541 Dudelange, 118, rue de la Paix, a été autorisée à porter les nom et prénom de FRESTA Cathy.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mai 2009, Monsieur Manuel FREY-CANGIALOSI, né le 14 janvier 1969 à Luxembourg, demeurant à L-7594 Beringen, 5, rue des Noyers, a été autorisé à porter les nom et prénom de FREY Manuel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mai 2009, Madame Veronika Katharina KOCH née HORBACH, née le 2 mai 1952 à Aachen (Allemagne), demeurant à L-7571 Mersch, 5, rue d'Udingen, a été autorisée à porter les nom et prénoms de HORBACH Véronique Cathérine.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mai 2009, Monsieur Anderson Stevon LEITE MARTINS, né le 6 mai 1988 à Nossa Senhora da Luz/São Vicente (Cap-Vert), demeurant à L-2552 Luxembourg, 3c, rue de la Station, a été autorisé à porter les nom et prénoms de LEITE MARTINS Anderson Steven.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mai 2009, Monsieur Paulo Luís LUZIO MOREIRA, né le 3 juillet 1971 à Santo Tirso/Santo Tirso (Portugal), demeurant à L-7441 Lintgen, 25a, rue de la Bergerie, a été autorisé à porter les nom et prénom de LUZIO Paul.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mai 2009, Madame Catia OLIVEIRA DA SILVA, née le 4 avril 1990 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-4052 Esch-sur-Alzette, 15, rue des Champs, a été autorisée à porter les nom et prénom de OLIVEIRA Catia.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mai 2009, Monsieur Dany Miguel OLIVEIRA GOMES, né le 24 janvier 1990 à Luxembourg, demeurant à L-7233 Bereldange, 88, cité Grand-Duc Jean, a été autorisé à porter les nom et prénom de GOMES Dany.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mai 2009, Monsieur Pedro Henrique RIBEIRO ESTRELA GOMES, né le 30 janvier 1990 à Luxembourg, demeurant à L-1618 Luxembourg, 5, rue des Gaulois, a été autorisé à porter les nom et prénoms de GOMES Pedro Henrique.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mai 2009, Monsieur Daniel SCHWAN FERREIRA, né le 21 juin 1975 à Ettelbruck, demeurant à L-9462 Putscheid, 11, Neit Wunnen, a été autorisé à porter les nom et prénom de FERREIRA Dan.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Administration des Eaux et Forêts. – Affectation. – Par arrêté grand-ducal du 8 mai 2009, Monsieur Robert DU FAYS , ingénieur à l'Administration des Eaux et Forêts, est nommé chef de l'arrondissement de la Conservation de la Nature Sud auprès de la même administration.

Administration de l'Environnement. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 8 mai 2009, Monsieur Serge LESS, ingénieur principal à l'Administration de l'Environnement, est nommé ingénieur chef de division auprès de la même administration à partir du 1er juin 2009.

Par arrêté grand-ducal du 8 mai 2009, Madame Marianne MOUSEL, ingénieur inspecteur à l'Administration de l'Environnement, est nommée ingénieur principal auprès de la même administration à partir du 1er juillet 2009.

Administration de la Gestion de l'Eau. – Congé sans traitement. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 19 mai 2009, un congé sans traitement est accordé à Madame Francine HAAS, ingénieur-technicien principal, pour la période du 1er juillet 2009 au 30 juin 2013.

Par arrêté grand-ducal du 19 mai 2009, démission honorable de ses fonctions d'ingénieur première classe a été accordée, sur sa demande, à Monsieur Marc LANNERS avec effet au 1er juillet 2009. Le titre honorifique de ses fonctions a été accordé à l'intéressé.

Administration pénitentiaire. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 28 avril 2009, Monsieur Alain SCHLESSER, rédacteur à l'administration pénitentiaire, a été nommé rédacteur principal à la même administration avec effet au 1er mai 2009.

Administration des services techniques de l'agriculture. – Examen spécifique pour l'occupation du poste de chef d'atelier. – Nominations. – L'Administration des services techniques de l'agriculture organisera au cours du mois d'octobre 2009 un examen spécifique pour l'occupation du poste de chef d'atelier.

Par arrêté grand-ducal du 19 mai 2009 M. Christian ZEWEN, ingénieur-chef de division à l'Administration des services techniques de l'agriculture à été nommé ingénieur 1ère classe auprès de la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 8 mai 2009 M. Gilbert STOOS, ingénieur-technicien inspecteur hors cadre à l'Administration des services techniques de l'agriculture à été nommé ingénieur-technicien inspecteur principal hors cadre auprès de la même administration.

Centre commun de la sécurité sociale. – Examens. – Il est porté à la connaissance des intéressés que le centre commun de la sécurité sociale organisera au courant du mois de septembre 2009 un examen de fin de stage dans la carrière supérieure du chargé d'études informaticien.

Centre des technologies de l'information de l'Etat. – Examen. – L'examen de promotion dans la carrière de l'informaticien diplômé initialement prévu au mois de juin 2009 est reporté au mois de juillet 2009.

Conseil d'Etat. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 13 mai 2009 Monsieur Nico EDON a été nommé Vice-Président du Conseil d'Etat.

Corps diplomatique. – Nominations. – Par arrêtés grand-ducaux du 27 avril 2009 Monsieur Mike HENTGES et Madame Anne GOEDERT, Secrétaires de légation 1ers en rang en service ordinaire, ont été nommés Conseillers de légation adjoints en service ordinaire.

Entreprises de réassurances. – Fusion-absorption entre les entreprises de réassurances «INSUTREL S.A.» et «REALYS RE S.A.» – Par arrêté ministériel du 20 mai 2009, la fusion-absorption entre l'entreprise de réassurances «INSUTREL S.A.», société absorbante avec siège social à L-1930 Luxembourg, 76 avenue de la Liberté et l'entreprise de réassurances «REALYS RE S.A.», société absorbée avec siège social à L-2146 Luxembourg, 74 rue Merl, a été autorisée.

Institut national d'administration publique. – Examen de fin de formation générale. – Carrières inférieures et moyennes/secteurs étatique et communal. – L'Institut national d'administration publique organise au cours de l'année 2009 les examens suivants:

– Division de la formation générale pendant le service provisoire du personnel des communes:
  1. au cours du mois de septembre 2009 un examen sanctionnant la formation générale des fonctionnaires en service provisoire des carrières du secrétaire communal et du rédacteur;
  2. au cours du mois de septembre 2009 un examen sanctionnant la formation générale des fonctionnaires en service provisoire de la carrière du receveur communal;
  3. au cours du mois de septembre 2009 un examen sanctionnant la formation générale des fonctionnaires en service provisoire de la carrière de l'expéditionnaire administratif;
  4. au cours du mois de décembre 2009 un examen sanctionnant la formation générale des fonctionnaires en service provisoire de la carrière de l'ingénieur technicien.
– Division de la formation générale pendant le stage du personnel de l'Etat:
  5. au cours du mois de novembre 2009 un examen sanctionnant la formation générale des fonctionnaires stagiaires des carrières supérieures administratives.

Magistrature. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 8 mai 2009, démission honorable de ses fonctions de procureur général d'Etat adjoint a été accordée, pour cause d'infirmités, à Monsieur Pierre SCHMIT. La mise à la retraite est prononcée avec effet au 1er juin 2009. L'intéressé est admis à faire valoir ses droits à la pension. Le titre honorifique lui est accordé.

Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle. – Enseignement fondamental. – Programme de recrutement des instituteurs de l'enseignement fondamental. – Après avoir pris connaissance de la proposition de recrutement que lui a soumise la Ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle sur base de la planification pluriannuelle des besoins en personnel enseignant de l'enseignement fondamental, le Gouvernement en conseil a arrêté dans sa séance du 22 mai 2009 le plan de recrutement suivant de candidats qui à la session 2009 du concours réglant l'accès à la fonction d'instituteur se sont classés en rang utile:

80 candidats seront recrutés pour le cycle 1 et

205 candidats seront recrutés pour les cycles 2 à 4.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Activité d'assistance parentale. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 11 mai 2009 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 10 mai 2014, à Madame Anabela MACEDO FERNANDES-LOURO DE SAO JOSE, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 184, rue de Luxembourg, L-4222 Esch-sur-Alzette.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/455/2009.

Par arrêté ministériel du 11 mai 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 10 mai 2011, à Madame Judite FERREIRA GOMES-DE JESUS COIMBRA, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 9, Place Benelux, L-4027 Esch-sur-Alzette.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 4 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/456/2009.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons d'Enfants de l'Etat. – Examens. – Il est porté à la connaissance des intéressés que les Maisons d'Enfants de l'Etat organiseront les examens suivants au cours du mois d'octobre 2009:

– un examen de fin de stage dans la carrière de l'éducateur;
– un examen de promotion dans la carrière de l'éducateur;
– un examen de promotion dans la carrière de l'expéditionnaire technique.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 9 avril 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Differdange, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-4530 Differdange, 40, avenue Charlotte, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole primaire Woiwer», L-4635 Differdange, rue Neuwies.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 8 avril 2014, prend effet le 9 avril 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 013/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 97 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 18 décembre 2008, enregistré sous le numéro MR 013/3.

Par arrêté ministériel du 9 avril 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Differdange, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-4530 Differdange, 40, avenue Charlotte, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole primaire à Niederkorn», L-4601 Niederkorn, avenue de la Liberté.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 8 avril 2014, prend effet le 9 avril 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 014/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 42 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 18 décembre 2008, enregistré sous le numéro MR 014/3.

Par arrêté ministériel du 9 avril 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Differdange, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-4530 Differdange, 40, avenue Charlotte, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole primaire à Fousbann», L-4508 Differdange, Place des Alliés.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 8 avril 2014, prend effet le 9 avril 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 016/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 45 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 18 décembre 2008, enregistré sous le numéro MR 016/3.

Par arrêté ministériel du 9 avril 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Differdange, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-4530 Differdange, 40, avenue Charlotte, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ancienne crèche municipale Obercorn», L-4571 Differdange, 5, rue de la Gare.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 8 avril 2014, prend effet le 9 avril 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 018/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 102 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 18 décembre 2008, enregistré sous le numéro MR 018/3.

Par arrêté ministériel du 30 avril 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Kehlen, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-8280 Kehlen, 15, rue de Mamer, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Centre scolaire et sportif Prince Guillaume», L-8283 Kehlen, rue de la Libération.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 29 avril 2014, prend effet le 30 avril 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 054/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 112 usagers (sans compartimentage de la salle au 1er étage) et 136 usagers (avec compartimentage de la salle au 1er étage).

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 16 décembre 2008, enregistré sous le numéro MR 054/3.

Par arrêté ministériel du 5 mai 2009 il est stipulé qu'il arrivera à son échéance le 5 mai 2009 l'arrêté ministériel du 8 mars 2007 (enregistré sous le numéro MR 125/2) accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 7 mars 2009 à l'Administration communale de Saeul, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-7470 Saeul, 8, rue Principale, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-7471 Saeul, 7, route d'Arlon.

Par arrêté ministériel du 19 mars 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Dudelange, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-3590 Dudelange, Place de l'Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Piscine», L-3542 Dudelange, 70, rue du Parc.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 18 mars 2014, prend effet le 19 mars 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 190/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 130 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 20 mars 2007, enregistré sous le numéro MR 190.

Par arrêté ministériel du 31 mars 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Becher Kannerkichen», organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-6230 Bech, 1, Enneschtgaass, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-6231 Bech, 11, Hanner Bra.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 30 octobre 2009, prend effet le 31 mars 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 193/2**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 16 avril 2007, enregistré sous le numéro MR 193.

Par arrêté ministériel du 29 avril 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Goesdorf, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-9653 Goesdorf, 1, Op der Driicht, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole précoce et préscolaire», L-9644 Dahl, Duerfstrooss 19.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 28 avril 2014, prend effet le 29 avril 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 196/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 81 usagers (sans séparation dans les salles) et 85 usagers (avec séparation dans les salles).

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 7 juin 2007, enregistré sous le numéro MR 196.

Par arrêté ministériel du 24 mars 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Lënster Päiperlék», organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-6140 Junglinster, 24, rue du Village, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Foyer Päiperlék», L-6140 Junglinster, 24, rue du Village.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 23 mars 2014, prend effet le 24 mars 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 218/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 40 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 27 septembre 2007, enregistré sous le numéro MR 218.

Par arrêté ministériel du 24 mars 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Bettembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-3217 Bettembourg, 13, rue du Château, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Centre Al Gemeng 1», L-3253 Bettembourg, 28, route de Luxembourg.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 23 mars 2014, prend effet le 24 mars 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 223/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 98 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 8 octobre 2007, enregistré sous le numéro MR 223.

Par arrêté ministériel du 24 mars 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Bettembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-3217 Bettembourg, 13, rue du Château, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Centre Al Gemeng 2», L-3261 Bettembourg, 1, rue du Nord.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 23 mars 2014, prend effet le 24 mars 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 224/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 55 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 8 octobre 2007, enregistré sous le numéro MR 224.

Par arrêté ministériel du 24 mars 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Bettembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-3217 Bettembourg, 13, rue du Château, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Centre sportif», L-3275 Bettembourg, rue J. H. Polk.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 23 mars 2014, prend effet le 24 mars 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 225/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 129 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 8 octobre 2007, enregistré sous le numéro MR 225.

Par arrêté ministériel du 9 mars 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Weiswampach, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-9991 Weiswampach, Om Leempuddel, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole Am Kuarregaart», L-9991 Weiswampach, 8, Am Eelerich.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 8 octobre 2009, prend effet le 9 mars 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 300/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 85 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 9 décembre 2008, enregistré sous le numéro MR 300.

Par arrêté ministériel du 27 mars 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Weiswampach, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-9991 Weiswampach, Om Leempuddel, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole Am Kuarregaart», L-9991 Weiswampach, 8, Am Eelerich.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 26 octobre 2009, prend effet le 27 mars 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 300/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 85 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 9 mars 2009, enregistré sous le numéro MR 300/2.

Par arrêté ministériel du 3 mars 2009 il est stipulé qu'il arrivera à son échéance le 3 mars 2009 l'arrêté ministériel du 16 février 2009 (enregistré sous le numéro MR 305) accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 15 février 2014 à l'Administration communale de la Ville d'Ettelbruck, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-9087 Ettelbruck, Place de l'Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Hall omnisport», L-9012 Ettelbruck, rue du Deich.

Par arrêté ministériel du 29 avril 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Goesdorf, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-9653 Goesdorf, 1, Op der Driicht, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ancienne maison-presbytère», L-9644 Dahl, Duerfstrooss 24.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 28 avril 2014, prend effet le 29 avril 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 310/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 27 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 26 février 2009, enregistré sous le numéro MR 310.

Par arrêté ministériel du 3 mars 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Kannervilla», organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-9012 Ettelbruck, 5, rue des Alliés, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Hall omnisport», L-9012 Ettelbruck, rue du Deich.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 2 mars 2014, prend effet le 3 mars 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 312**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 90 usagers.

Par arrêté ministériel du 29 avril 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Strassen, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-8041 Strassen, 1, Place Grande-Duchesse Charlotte, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Maison Relais Les Thermes», L-8018 Strassen, rue des Thermes.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 28 octobre 2009, prend effet le 29 avril 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 313**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 20 usagers.

Par arrêté ministériel du 3 avril 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Mertert, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-6630 Wasserbillig, 1-3, Grand'Rue, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Centre Culturel Wasserbillig», L-6633 Wasserbillig, route de Luxembourg.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 2 octobre 2009, prend effet le 3 avril 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 314**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 59 usagers.

Par arrêté ministériel du 3 avril 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Mertert, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-6630 Wasserbillig, 1-3, Grand'Rue, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Centre Culturel Mertert», L-6684 Mertert, rue du Parc.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 2 octobre 2009, prend effet le 3 avril 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 315**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 39 usagers.

Par arrêté ministériel du 29 avril 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale d'Esch/Alzette, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-4138 Esch/Alzette, Place de l'Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Spillhaus Parc Laval», L-4204 Esch/Alzette, 51, rue Large.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 28 avril 2011, prend effet le 29 avril 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 316**.

Par arrêté ministériel du 29 avril 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à Madame Charlotte BRUENS, domiciliée à L-1924 Luxembourg, 10, rue Emile Lavandier, et de Madame Marion GHIJBEN, domiciliée à L-6185 Gonderange, 29, Kriibsebaach, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Pinkeltje», L-1924 Luxembourg, 10, rue Emile Lavandier.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 28 octobre 2009, prend effet le 29 avril 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 317**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 8 usagers.

Par arrêté ministériel du 29 avril 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Mertert, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-6630 Wasserbillig, 1-3, Grand'Rue, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Foyer scolaire Kuebekëscht», L-6635 Wasserbillig, 12a, rue St Martin.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 28 avril 2014, prend effet le 29 avril 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 318**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 64 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 26 juin 2008 (enregistré sous le numéro MR 256/2) accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 14 janvier 2010 à l'association sans but lucratif «Foyer de Jour Waasserbëlliger Spatzenascht».

Par arrêté ministériel du 30 avril 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Mertert, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-6630 Wasserbillig, 1-3, Grand'Rue, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-6635 Wasserbillig, 12a, rue St Martin.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 29 avril 2011, prend effet le 30 avril 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 319**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 24 octobre 2000 (enregistré sous le numéro FJ 0232000) accordant un agrément illimité à l'association sans but lucratif «Foyer de Jour Waasserbëlliger Spatzenascht».

Par arrêté ministériel du 30 avril 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Mertert, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-6630 Wasserbillig, 1-3, Grand'Rue, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Spatzenascht», L-6614 Wasserbillig, 30, rue Bocksberg.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 29 avril 2011, prend effet le 30 avril 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 320**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 24 octobre 2000 (enregistré sous le numéro FJ 0222000) accordant un agrément illimité à l'association sans but lucratif «Foyer de Jour Waasserbëlliger Spatzenascht».

Par arrêté ministériel du 30 avril 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Grosbous, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-9154 Grosbous, 1, rue de Bastogne, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Festsall», L-9154 Grosbous, rue de Bastogne.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 29 avril 2010, prend effet le 30 avril 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 321**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 30 usagers.

Par arrêté ministériel du 5 mai 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Sispolo», organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-9806 Hosingen, 35, Haaptstrooss, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Huser Kannerstuff» L-9807 Hosingen, 13, Kraeizgaass.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 4 mai 2011, prend effet le 5 mai 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 322**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 18 octobre 2005 (enregistré sous le numéro FJ 03552005).

Par arrêté ministériel du 5 mai 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à la Société de la Croix-Rouge Luxembourgeoise, établissement d'utilité public, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-1840 Luxembourg, 44, boulevard Joseph II, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Zwergenhaus» L-7358 Lorentzweiler, 12, rue Jean-Pierre Glaesener.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 30 juin 2011, prend effet le 1er juillet 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 323**.

Le présent arrêté ministériel remplace à compter du 1er juillet 2009 l'arrêté ministériel du 23 septembre 2005 (enregistré sous le numéro FJ 03472005) accordant un agrément illimité à la Société de la Croix-Rouge Luxembourgeoise.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour Jeunes. – Agréments. – L'agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au **1er août 2010** à, «Nouvelle Association Enfants, Jeunes, Famille asbl.» ayant son siège 50, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité pour son service pour jeunes à la «Maison des Jeunes Mamer» sis à 1A, chaussée de Bertrange, L-8201 Mamer. L'agrément limité dans le temps est accordé sous réserve de l'exécution par l'organisme gestionnaire de la condition de se conformer à l'article 2 de la loi. L'agrément limité dans le temps prend cours le 28 avril 2009 et est enregistré sous le numéro AL 200904/38.

L'agrément est accordé à l'organisme gestionnaire «Jugend- a Multimediahaus Nidderaanven asbl.» ayant son siège 130, route de Trèves, L-6960 Senningen, pour l'exercice de l'activité pour son service pour jeunes à «Jugend- a Multimediahaus Nidderaanven», sis à 130, route de Trèves, L-6960 Senningen. L'agrément annule et remplace l'agrément limité dans le temps Nr AL 200807/37 et est enregistré sous le numéro 200905/42.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Service Solidarité. – Agrément définitif. – Par arrêté ministériel du 19 mai 2009, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Caritas Accueil & Solidarité asbl» ayant son siège social à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de son «Centre d'accueil, Logement encadré» à l'adresse 26, rue de l'Acierie à L-1112 Luxembourg.

L'agrément prend cours le 19 mai 2009.

L'agrément a été enregistré sous le numéro **A/2009/4/1**(d).

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 11 mai 2009, l'agrément a été accordé à la société à responsabilité limitée «Le Temps d'un Rêve» ayant son siège à Mamer, 11, rue Klengliller pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: Mamer, 11, rue Klengliller.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04202009.

Notariat. – Nomination. – Vacance de poste. – Par arrêté grand-ducal du 19 mai 2009, Maître Léonie GRETHEN, notaire à Rambrouch, a été nommée notaire à Luxembourg.

Pour le poste de notaire vacant à Rambrouch, les demandes sont à faire parvenir au Ministère de la Justice dans le délai de trois semaines à partir de la présente publication.

Les demandes doivent être accompagnées soit d'une copie du certificat de fin de stage, branche droit notarial, soit d'une copie du diplôme de candidat notaire et d'une notice biographique indiquant notamment les postes déjà occupés.

Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois d'avril 2009.

N° d'ordre	Nom du failli	Date du Jugement	Juge-commissaire	Curateur
		Luxembourg		
1.	s.à r.l. F.P.C.I., avec siège social à L-8378 Kleinbettingen, 1B, rue du Chemin de Fer, de fait inconnue à cette adresse	03.04.09	Mme Carole *Err*	Me Vladimir *Tzankov*
2.	S.A. NET MANAGEMENT CONSULTING, avec siège social à L-1126 Luxembourg, 26, rue d'Amsterdam, de fait inconnue à cette adresse	03.04.09	Mme Carole *Err*	Me Vladimir *Tzankov*
3.	S.A. INTERNATION SALE MANAGEMENT, avec siège social à L-1140 Luxembourg, 79, route d'Arlon, de fait inconnue à cette adresse	03.04.09	Mme Carole *Err*	Me Marianna *Tothova*
4.	S.A. STORY DIFFUSION, avec siège social à L-2550 Luxembourg, 120, avenue du Dix Septembre, de fait inconnue à cette adresse	03.04.09	Mme Carole *Err*	Me Marianna *Tothova*
5.	S.A. BULK LINE TRANS, ayant eu son siège social à L-8057 Bertrange, 9, rue du Chemin de Fer, actuellement sans siège social connu	03.04.09	Mme Carole *Err*	Me Vanessa *Wercollier*
6.	S.A. GESTACCOUNT, ayant eu son siège social à L-8057 Bertrange, 9, rue du Chemin de Fer, actuellement sans siège social connu	03.04.09	Mme Carole *Err*	Me Vanessa *Wercollier*
7.	la dame PEREIRA GUEDES Helena Cristina, ayant fait le commerce sous la dénomination «CAFE RECKNER STUFF – PEREIRA GUEDES HELENA» à L-7595 Reckange, 33, rue Principale, demeurant à L-7440 Lintgen, 41, rue de Diekirch, de fait inconnue à ces adresses	03.04.09	Mme Carole *Err*	Me Tania *Hoffmann*
8.	s.à r.l. 7 LA LIBRAIRIE DES ARTS, établie et ayant son siège social à L-1247 Luxembourg, 4-6, rue de la Boucherie	03.04.09	Mme Nadine *Walch*	Me Tania *Hoffmann*
9.	S.A. MILLESIME DIFFUSION, établie et ayant son siège social à L-1274 Howald, 65, rue des Bruyères	06.04.09	Mme Nadine *Erpelding*	Me Pascale *Millim*
10.	s.à r.l. BUREAU LINE, en liquidation, avec siège social à L-2537 Luxembourg, 17-19, rue Sigismond	08.04.09	Mme Nadine *Erpelding*	Me Yves *Wagener*
11.	s.à r.l. LUX-TM, établie et ayant son siège social à L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper	10.04.09	Mme Nadine *Erpelding*	Me Fabien *Verreaux*
12.	s.à r.l. KIKIS, avec siège social à L-3715 Rumelange, 75, rue du Cimetière, de fait établie à L-7526 Mersch, 1-3, Um Mierscherbierg	17.04.09	Mme Malou *Theis*	Me Marguerite *Ries*
13.	s.à r.l. L'ARCHE DE NOE, ayant eu son siège social à L-4050 Esch-sur-Alzette, 41, rue du Canal, actuellement sans siège social connu	20.04.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Alexandre *Dillmann*
14.	S.A. SOMAXIM, avec siège social à L-6970 Oberanven, 25, rue Andethana	20.04.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Alexandre *Dillmann*

15.	S.A. FREE STYLE, établie et ayant son siège social à L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare	20.04.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Fabien *Verreaux*
16.	s.à r.l. CATWALK, ayant exploité sous les enseignes commerciales «JO Lingerie and more» et «JO Model Management», établie et ayant son siège social à L-4431 Belvaux, 72, rue des Champs	20.04.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Fabien *Verreaux*
17.	S.A. DATA STREAM, établie et ayant son siège social à L-5405 Bech-Kleinmacher, 64, route du Vin	24.04.09	Mme Nadine *Walch*	Me Max *Mailliet*
18.	s.à r.l. TRANSPORTS ED. GLODEN, établie et ayant son siège social à L-3394 Roeser, 23A, Grand-Rue	24.04.09	Mme Nadine *Walch*	Me Marguerite *Ries*
19.	s.à r.l. SEKOYA DECORS, avec siège social à L-8011 Strassen, 321, route d'Arlon	27.04.09	M. Robert *Worre*	Me Lionel *Gueth-Wolf*
20.	s.à r.l. LADY'VA, avec siège social à L-1610 Luxembourg, 27, avenue de la Gare, de fait inconnue à cette adresse	27.04.09	M. Robert *Worre*	Me Lionel *Gueth-Wolf*
21.	s.à r.l. INKOM MARKETING, anciennement «PANEL DIFFUSION s.à r.l.», ci-avant «SZA SCHLACHT-AUSBEIN-UND ZERLEGE s.à r.l.», avec siège social à L-4740 Pétange, 12, rue Prince Jean, de fait inconnue à cette adresse	27.04.09	M. Robert *Worre*	Me Elisabeth *Adam*
22.	s.à r.l. DROP ZONE, avec siège social à L-4751 Pétange, 165B, route de Longwy	27.04.09	M. Robert *Worre*	Me Elisabeth *Adam*
23.	S.A. A.C. VISION, ayant eu son siège social à L-1330 Luxembourg, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, actuellement sans siège social connu	27.04.09	M. Robert *Worre*	Me Pawel *Hermelinski*
24.	s.à r.l. AQUA PLUS, établie et ayant son siège social à L-3333 Hellange, 36, rue de Bettembourg	30.04.09	Mme Nadine *Walch*	Me Pierre *Feltgen*
25.	s.à r.l. CAFE-BAR NEW SPACE, établie et ayant son siège social à L-2250 Luxembourg, 140, avenue du Dix Septembre	30.04.09	Mme Nadine *Walch*	Me Pierre *Feltgen*
26.	s.à r.l. LA DISTRIBUTION AUTOMOBILE, avec siège social à L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau, de fait inconnue à cette adresse	30.04.09	Mme Nadine *Walch*	Me Antoine *Laniez*
27.	s.à r.l. FIDUCIAIRE PREMIUM, avec siège social à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare, de fait inconnue à cette adresse	30.04.09	Mme Nadine *Walch*	Me Antoine *Laniez*
28.	s.à r.l. TASTY FOOD, avec siège social à L-1741 Luxembourg, 127, rue de Hollerich, de fait inconnue à cette adresse	30.04.09	Mme Nadine *Walch*	Me Gaëlle *Schneider*
29.	s.à r.l. FRANCO FOOD, avec siège social à L-3511 Dudelange, 79, rue de la Libération, de fait inconnue à cette adresse	30.04.09	Mme Nadine *Walch*	Me Gaëlle *Schneider*
30.	S.A. EUROPE MAINTENANCE, avec siège social à L-1466 Luxembourg, 8, rue Jean Engling, de fait inconnue à cette adresse	30.04.09	Mme Nadine *Walch*	Me Marie *Sinniger*

31.	s.à r.l. JOVINOMA, établie et ayant son siège social à L-1814 Luxembourg, 2, rue Irmine	30.04.09	Mme Nadine *Walch*	Me Marie *Sinniger*
32.	s.à r.l. CINQ WILLY, avec siège social à L-1741 Luxembourg, 21, rue de Hollerich, de fait inconnue à cette adresse	30.04.09	Mme Nadine *Walch*	Me Jonathan *Hug*
33.	S.A. COM. LEASE, avec siège social à L-1521 Luxembourg, 139, rue Adolphe Fischer, de fait inconnue à cette adresse	30.04.09	Mme Nadine *Walch*	Me Marguerite *Ries*
34.	s.à r.l. MAISON SCHAACK, établie et ayant son siège social à L-4220 Esch-sur-Alzette, 6, route de Luxembourg	30.04.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Marguerite *Ries*
		Diekirch		
1.	s.à r.l. S.F. CENTER LUXEMBOURG, établie et ayant son siège social à L-9991 Weiswampach, 38, Gruussstrooss	01.04.09	Mme Michèle *Krier*	Me Christian *Biltgen*
2.	s.à r.l. LA FONDUE, établie et ayant son siège social à L-9240 Diekirch, 43, Grand-Rue	01.04.09	Mme Michèle *Krier*	Me Charles *Steichen*
3.	S.C. G.S.C. CONSULTE, établie et ayant son siège social à L-9841 Wahlhausen, 36B, an der Deckt	01.04.09	Mme Michèle *Krier*	Me Gilbert *Reuter*
4.	S.A. EURO PROMODENT, établie et ayant son siège social à L-9990 Weiswampach, 30, Duarrefstrooss	22.04.09	Mme Michèle *Krier*	Me Daniel *Baulisch*
5.	s.à r.l. PHOTOSGILLES, établie et ayant son siège social à L-9211 Diekirch, 4, place Joseph Bech	22.04.09	Mme Michèle *Krier*	Me Christian *Biltgen*
6.	s.à r.l. MULTITAXIS, établie et ayant son siège social à L-9416 Vianden, 2B, rue des Jardins	22.04.09	Mme Michèle *Krier*	Me Charles *Steichen*
7.	s.à r.l. CHRISTOPHE, établie et ayant son siège social à L-9665 Liefrange, 19, Haaptstrooss	29.04.09	Mme Michèle *Krier*	Me Jean-Luc *Gonner*
8.	le sieur Augusto Manuel LEITAO SIMOES, faisant le commerce sous la dénomination de Café Wathgen, demeurant à L-9657 Harlange, 2, Place Saint-Hubert	29.04.09	Mme Michèle *Krier*	Me Daniel *Baulisch*
9.	le sieur Joaquim Manuel DA SILVA CORREIA, indépendant, demeurant à L-9234 Diekirch, 19, route de Gilsdorf, actuellement déclaré à L-9277 Diekirch, 7, Esplanade	29.04.09	Mme Michèle *Krier*	Me Daniel *Baulisch*
10.	la dame Jeannine FRANK, indépendante, demeurant à L-6210 Consdorf , 91, route de Luxembourg	29.04.09	Mme Michèle *Krier*	Me Jean-Luc *Gonner*

Santé. – Art de guérir. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 7 mai 2009, Monsieur le Docteur Jean-Baptiste NIEDERCORN, né le 1er novembre 1976, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en radiodiagnostic au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 11 mai 2009, Monsieur le Docteur Schahin ALIANI, né le 4 novembre 1969, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en pédiatrie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 11 mai 2009, Monsieur le Docteur Xavier CAPELLE, né le 22 janvier 1963, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en gynécologie-obstétrique au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 11 mai 2009, Monsieur le Docteur François FURIA, né le 12 décembre 1956, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en oto-rhino-laryngologie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 11 mai 2009, Monsieur le Docteur Michel FURIA, né le 27 août 1954, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en ophtalmologie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 11 mai 2009, Madame le Docteur Sepideh JABBARIAN LOTFABADI, épouse GERICH, née le 5 août 1964, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en gynécologie-obstétrique au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 11 mai 2009, Monsieur le Docteur Jean-François ROGER, né le 15 octobre 1972, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en médecine du travail au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 11 mai 2009, Monsieur le Docteur Rolf THEIß, né le 21 octobre 1946, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en chirurgie générale au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 7 mai 2009, Monsieur Julien BERBÉ, né le 5 mai 1979, a été autorisé à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 7 mai 2009, Madame Carole VIROT épouse LEBOEUF, née le 10 mai 1973, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 7 mai 2009, Madame Marie-Laure FRIANT, née le 31 décembre 1964, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 8 mai 2009, Monsieur Stéphane GIDENNE, né le 22 novembre 1968, a été autorisé à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Service Central des Imprimés et des Fournitures de Bureau de l'Etat. – Examens de carrière. – Au cours du mois de septembre 2009, le Service Central des Imprimés et des Fournitures de Bureau de l'Etat organisera un examen de promotion dans la carrière moyenne du rédacteur.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 40 4 juin 2009

Sommaire

Liste des médicaments à usage humain admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

282[e] MODIFICATION (12 mai 2009)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

R	DOC CARVEDILOL 6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	DOC CARVEDILOL 6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	DOC CARVEDILOL 6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	DOC LANSOPRAZOLE	GELULES	30 MG	PO	1*7 GELULES SS BLIST.
R	FLUVASTATINE TEVA-20	GELULES	20 MG	PO	1*250 GELULES BLIST.
R	FLUVASTATINE TEVA-20	GELULES	20 MG	PO	1*500 GELULES BLIST.
R	FLUVASTATINE TEVA-40	GELULES	40 MG	PO	1*250 GELULES BLIST.
R	FLUVASTATINE TEVA-40	GELULES	40 MG	PO	1*500 GELULES BLIST.
R	INTANZA	SUSP.INJ.	9 MCG/1 ML	ID	1*1 SER.PREREMPLIE 0,1 ML
R	INTANZA	SUSP.INJ.	9 MCG/1 ML	ID	1*10 SER.PREREMPLIES 0,1 ML
R	INTANZA	SUSP.INJ.	9 MCG/1 ML	ID	1*20 SER.PREREMPLIES 0,1 ML
R	INTANZA	SUSP.INJ.	15 MCG/1 ML	ID	1*1 SER.PREREMPLIE 0,1 ML
R	INTANZA	SUSP.INJ.	15 MCG/1 ML	ID	1*10 SER.PREREMPLIES 0,1 ML
R	INTANZA	SUSP.INJ.	15 MCG/1 ML	ID	1*20 SER.PREREMPLIES 0,1 ML
P	MUCOANGIN CASSIS	PAST.	20 MG	PO	1*6 PAST.
P	MUCOANGIN CASSIS	PAST.	20 MG	PO	1*12 PAST.
P	MUCOANGIN CASSIS	PAST.	20 MG	PO	1*18 PAST.
P	MUCOANGIN CASSIS	PAST.	20 MG	PO	1*36 PAST.
P	MUCOANGIN CASSIS	PAST.	20 MG	PO	1*42 PAST.
R	PRAVASTATIN-HEXAL	CPR.	20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIPHAR	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	RISPERIPHAR	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 200 UI	BU	1*100 CPR.
RR	ZINACEF BOLUS	PDRE P.PREP.INJ.	250 MG	IMIV	1*1 FIOLE
RR	ZINACEF BOLUS	PDRE P.PREP.INJ.	750 MG	IMIV	1*1 FIOLE
RR	ZINACEF PERFUSION	PDRE P.PREP.INJ.	750 MG	IMIV	1*1 MONOVIAL

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

B1) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES SANS EFFET IMMEDIAT.

R	CAPOTEN	CPR.	100 MG	PO	1*30 CPR.
P	CURPOL-JUNIOR	SIR.	120 MG/5 ML	PO	1*1 SIR. 140 ML
P	VENOSTASIN RETARD	GELULES	50 MG	PO	1*50 GELULES
P	VENOSTASIN RETARD	GELULES	50 MG	PO	1*100 GELULES
P	VENOSTASIN TROPFEN	GTTES	106,67 MG /1 ML	PO	1*1 GTTES 50 ML
RR	VIVAGLOBIN	SOL.INJ.	160 MG/1 ML	SC	1*1 VIAL 10 ML

B2) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES AVEC EFFET IMMEDIAT.

H	RR	ALBUREX-5	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 VIAL 20 ML
	RR	ANTIPARKIN	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.
	RR	ANTIPARKIN	CPR.	5 MG	PO	1*60 CPR.
	RR	ANTIPARKIN	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.
	P	BENYLIN ANTITUSSIF	SOL.	10 MG/5 ML	PO	1*1 FL. 125 ML
	P	BISOLARYN	PAST.	20 MG	PO	1*32 PAST.
	P	BISOLARYN	PAST.	20 MG	PO	1*40 PAST.
	P	BISOLARYN	PAST.	20 MG	PO	1*50 PAST.
	P	CURPOL JUNIOR	SUSP.	120 MG	PO	1*10 SACH. 5 ML
	P	CURPOL JUNIOR	SUSP.	120 MG	PO	1*20 SACH. 5 ML
	R	INDOCOLLYRE UNIDOSE	COLL.	0,1 PC	CO	1*10 UNIDOSES 0,35 ML
	P	MUCOANGIN CASSIS	PAST.	20 MG	PO	1*8 PAST.
	P	MUCOANGIN CASSIS	PAST.	20 MG	PO	1*10 PAST.
	P	MUCOANGIN CASSIS	PAST.	20 MG	PO	1*16 PAST.
	P	MUCOANGIN CASSIS	PAST.	20 MG	PO	1*20 PAST.
	P	NASASINUTAB	SOL.	0,1 PC	IN	1*1 SOL. 10 ML
C	R	OMETHY	GELULES	10 MG	PO	1*14 CPS SS BLIST.
C	R	OMETHY	GELULES	10 MG	PO	1*28 CPS SS BLIST.
C	R	OMETHY	GELULES	20 MG	PO	1*7 CPS SS BLIST.
C	R	OMETHY	GELULES	20 MG	PO	1*14 CPS SS BLIST.
C	R	OMETHY	GELULES	20 MG	PO	1*28 CPS SS BLIST.
D	RR	VIVAGLOBIN	SOL.INJ.	160 MG/1 ML	SC	1*1 FL. 3 ML
D	RR	VIVAGLOBIN	SOL.INJ.	160 MG/1 ML	SC	1*1 FL. 5 ML
D	RR	VIVAGLOBIN	SOL.INJ.	160 MG/1 ML	SC	1*10 VIALS 10 ML
D	RR	VIVAGLOBIN	SOL.INJ.	160 MG/1 ML	SC	1*20 VIALS 10 ML

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

H	RR	COSMOFER	SOL.P.PERF./INJ.	50 MG/1 ML	IV	1*5 AMP. 2 ML
A U L I E U D E						
	RR	COSMOFER	SOL.P.PERF./INJ.	50 MG/1 ML	IV	1*5 AMP. 2 ML
H	RR	COSMOFER	SOL.P.PERF./INJ.	50 MG/1 ML	IV	1*10 AMP. 2 ML
A U L I E U D E						
	RR	COSMOFER	SOL.P.PERF./INJ.	50 MG/1 ML	IV	1*10 AMP. 2 ML
H	RR	COSMOFER	SOL.P.PERF./INJ.	50 MG/1 ML	IV	1*10 AMP. 5 ML
A U L I E U D E						
	RR	COSMOFER	SOL.P.PERF./INJ.	50 MG/1 ML	IV	1*10 AMP. 5 ML
	RR	EMTHEXATE	SOL.INJ.	25 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 40 ML
A U L I E U D E						
	RR	EMTHEXATE	SOL.INJ.	25 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 50 ML

	RR	EMTHEXATE	SOL.INJ.	25 MG/1 ML	IV	1*10 FL. 40 ML
AU LIEU DE						
	RR	EMTHEXATE	SOL.INJ.	25 MG/1 ML	IV	1*10 FL. 50 ML
	RR	GLUCOSE 5PC-BRAUN	SOL.INJ.	5 G/100 ML	IV	1*1 FL.VERRE 150 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE 5PC-BRAUN	SOL.INJ.	5 G/100 ML	IV	1*1 FL.VERRE 150 ML
	RR	GLUCOSE 5PC-BRAUN	SOL.INJ.	5 G/100 ML	IV	1*10 AMP.MINI-PLAS 5 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE 5PC-BRAUN	SOL.INJ.	5 G/100 ML	IV	1*10 AMP.MINI-PLAS 5 ML
	RR	GLUCOSE 5PC-BRAUN	SOL.INJ.	5 G/100 ML	IV	1*10 AMP.VERRE 5 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE 5PC-BRAUN	SOL.INJ.	5 G/100 ML	IV	1*10 AMP.VERRE 5 ML
	RR	GLUCOSE 5PC-BRAUN	SOL.INJ.	5 G/100 ML	IV	1*10 AMP.MINI-PLAS 10 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE 5PC-BRAUN	SOL.INJ.	5 G/100 ML	IV	1*10 AMP.MINI-PLAS 10 ML
	RR	GLUCOSE 5PC-BRAUN	SOL.INJ.	5 G/100 ML	IV	1*10 AMP.VERRE 10 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE 5PC-BRAUN	SOL.INJ.	5 G/100 ML	IV	1*10 AMP.VERRE 10 ML
	RR	GLUCOSE 5PC-BRAUN	SOL.INJ.	5 G/100 ML	IV	1*10 AMP.MINI-PLAS 20 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE 5PC-BRAUN	SOL.INJ.	5 G/100 ML	IV	1*10 AMP.MINI-PLAS 20 ML
	RR	GLUCOSE 5PC-BRAUN	SOL.INJ.	5 G/100 ML	IV	1*10 AMP.VERRE 20 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE 5PC-BRAUN	SOL.INJ.	5 G/100 ML	IV	1*10 AMP.VERRE 20 ML
	RR	GLUCOSE 5PC-BRAUN	SOL.INJ.	5 G/100 ML	IV	1*20 AMP.MINI-PLAS 10 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE 5PC-BRAUN	SOL.INJ.	5 G/100 ML	IV	1*20 AMP.MINI-PLAS 10 ML
	RR	GLUCOSE 5PC-BRAUN	SOL.INJ.	5 G/100 ML	IV	1*20 FL.VERRE 50 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE 5PC-BRAUN	SOL.INJ.	5 G/100 ML	IV	1*20 FL.VERRE 50 ML
	RR	GLUCOSE 5PC-BRAUN	SOL.INJ.	5 G/100 ML	IV	1*20 FL.VERRE 100 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE 5PC-BRAUN	SOL.INJ.	5 G/100 ML	IV	1*20 FL.VERRE 100 ML

	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 MACOPERF 50 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 MACOPERF 50 ML
	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 MACOPERF DUO 50 ML+1*1 100 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 MACOPERF DUO 50 ML+1*1 100 ML
	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 MACOPERF MIXTE 50 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 MACOPERF MIXTE 50 ML
	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 MACOPERF N 50 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 MACOPERF N 50 ML
	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE 50 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE 50 ML
	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE BI-LUER 50 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE BI-LUER 50 ML
	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE EASYFLEX N 50 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE EASYFLEX N 50 ML
	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE MONOLUER 50 ML
AU LIEU DE						
H	RR GLUCOSE-MACO PHARMA		SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE MONOLUER 50 ML
	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE POLYOLEFINE 50 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE POLYOLEFINE 50 ML
	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 MACOPERF 100 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 MACOPERF 100 ML
	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 MACOPERF DUO 100 ML+1*1 100 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 MACOPERF DUO 100 ML+1*1 100 ML

	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 MACOPERF MIXTE 100 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 MACOPERF MIXTE 100 ML
	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 MACOPERF N 100 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 MACOPERF N 100 ML
	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE 100 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE 100 ML
	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE BI-LUER 100 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE BI-LUER 100 M
	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE EASYFLEX N 100 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE EASYFLEX N 100 ML
	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE MONOLUER 100 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE MONOLUER 100 ML
	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE POLYOLEFINE 100 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE POLYOLEFINE 100 ML
	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 MACOPERF 150 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 MACOPERF 150 ML
	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE 150 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE 150 ML
	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE BI-LUER 150 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE BI-LUER 150 ML
	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE MONOLUER 150 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE MONOLUER 150 ML

	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE POLYOLEFINE 150 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE POLYOLEFINE 150 ML
	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 MACOPERF 250 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 MACOPERF 250 ML
	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 MACOPERF DUO 250 ML+1*1 100 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 MACOPERF DUO 250 ML+1*1 100 ML
	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 MACOPERF MIXTE 250 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 MACOPERF MIXTE 250 ML
	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 MACOPERF N 250 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 MACOPERF N 250 ML
	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE 250 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE 250 ML
	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE BI-LUER 250 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE BI-LUER 250 ML
	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE EASYFLEX N 250 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE EASYFLEX N 250 ML
	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE MONOLUER 250 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE MONOLUER 250 ML
	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE POLYOLEFINE 250 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE POLYOLEFINE 250 ML
	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 MACOPERF 500 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 MACOPERF 500 ML

	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 MACOPERF MIXTE 500 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 MACOPERF MIXTE 500 ML
	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 MACOPERF N 500 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 MACOPERF N 500 ML
	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE 500 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE 500 ML
	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE BI-LUER 500 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE BI-LUER 500 ML
	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE EASYFLEX N 500 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE EASYFLEX N 500 ML
	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE MONOLUER 500 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE MONOLUER 500 ML
	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE POLYOLEFINE 500 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE POLYOLEFINE 500 ML
	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 MACOPERF 1000 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 MACOPERF 1000 ML
	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 MACOPERF MIXTE 1000 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 MACOPERF MIXTE 1000 ML
	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 MACOPERF N 1000 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 MACOPERF N 1000 ML
	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE 1000 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE 1000 ML

	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE BI-LUER 1000 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE BI-LUER 1000 ML
	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE EASYFLEX N 1000 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE EASYFLEX N 1000 ML
	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE MONOLUER 1000ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE MONOLUER 1000ML
	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE POLYOLEFINE 1000 ML
AU LIEU DE						
H	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE POLYOLEFINE 1000 ML
C	RR	IMMUKINE	SOL.INJ.	2 MIOUI	SC	1*6 VIALS 0,5 ML
AU LIEU DE						
	RR	IMMUKINE	SOL.INJ.	2 MIOUI	SC	1*6 VIALS 0,5 ML
	RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
	RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.

RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
P	MUCOANGIN CASSIS	PAST.	20 MG	PO	1*24 PAST.
AU LIEU DE					
P	BISOLARYN	PAST.	20 MG	PO	1*24 PAST.
P	MUCOANGIN MENTHE	PAST.	20 MG	PO	1*8 PAST.
AU LIEU DE					
P	MUCOANGIN	PAST.	20 MG	PO	1*8 PAST.
P	MUCOANGIN MENTHE	PAST.	20 MG	PO	1*10 PAST.
AU LIEU DE					
P	MUCOANGIN	PAST.	20 M	PO	1*10 PAST.
P	MUCOANGIN MENTHE	PAST.	20 MG	PO	1*16 PAST.
AU LIEU DE					
P	MUCOANGIN	PAST.	20 MG	PO	1*16 PAST.
P	MUCOANGIN MENTHE	PAST.	20 MG	PO	1*20 PAST.
AU LIEU DE					
P	MUCOANGIN	PAST.	20 MG	PO	1*20 PAST.

P	MUCOANGIN MENTHE	PAST.	20 MG	PO	1*24 PAST.
AU LIEU DE					
P	MUCOANGIN	PAST.	20 MG	PO	1*24 PAST.
P	MUCOANGIN MENTHE	PAST.	20 MG	PO	1*30 PAST.
AU LIEU DE					
P	MUCOANGIN	PAST.	20 MG	PO	1*30 PAST.
P	MUCOANGIN MENTHE	PAST.	20 MG	PO	1*32 PAST.
AU LIEU DE					
P	MUCOANGIN	PAST.	20 MG	PO	1*32 PAST.
P	MUCOANGIN MENTHE	PAST.	20 MG	PO	1*40 PAST.
AU LIEU DE					
P	MUCOANGIN	PAST.	20 MG	PO	1*40 PAST.
P	OROFAR PERLES	PERLES	1 MG	BU	1*24 PERLES
AU LIEU DE					
P	OROFAR PERLES	CPS	1 MG	BU	1*24 CPS MOLLES
P	OROFAR PERLES	PERLES	1 MG	BU	1*36 PERLES
AU LIEU DE					
P	OROFAR PERLES	CPS	1 MG	BU	1*36 CPS MOLLES
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTOPRAZOLE-NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTOPRAZOLE-NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTOPRAZOLE-NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTOPRAZOLE-NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*24 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTOPRAZOLE-NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*24 CPR.SS BLIST.

R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTOPRAZOLE-NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTOPRAZOLE-NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*48 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTOPRAZOLE-NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*48 CPR.SS BLIST.
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTOPRAZOLE-NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTOPRAZOLE-NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTOPRAZOLE-NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTOPRAZOLE-NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTOPRAZOLE-NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTOPRAZOLE-NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTOPRAZOLE-NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTOPRAZOLE-NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.

R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*168 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTOPRAZOLE-NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*168 CPR.SS BLIST.
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTOPRAZOLE-NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	5*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTOPRAZOLE-NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	5*28 CPR.SS BLIST.
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	5*140 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTOPRAZOLE-NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	5*140 CPR.SS BLIST.
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	10*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTOPRAZOLE-NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	10*14 CPR.SS BLIST.
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	10*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTOPRAZOLE-NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	10*28 CPR.SS BLIST.
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	20*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTOPRAZOLE-NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	20*14 CPR.SS BLIST.
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTOPRAZOLE-NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTOPRAZOLE-NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTOPRAZOLE-NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	5*140 CPR.GASTRO-RESIST.
AU LIEU DE					
R	PANTOPRAZOLE-NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	5*140 CPR.GASTRO-RESIST.

C	RR	ROFERON-A	SOL.INJ.	18 MIOUI /0,5 ML	SC	1*1 SER.
A U L I E U D E						
	RR	ROFERON-A	SOL.INJ.	18 MIOUI /0,5 ML	SC	1*1 SER.
C	RR	ROFERON-A	SOL.INJ.	18 MIOUI /0,5 ML	SC	1*5 SER.
A U L I E U D E						
	RR	ROFERON-A	SOL.INJ.	18 MIOUI /0,5 ML	SC	1*5 SER.
C	RR	ROFERON-A	SOL.INJ.	18 MIOUI /0,5 ML	SC	1*6 SER.
A U L I E U D E						
	RR	ROFERON-A	SOL.INJ.	18 MIOUI /0,5 ML	SC	1*6 SER.
C	RR	ROFERON-A	SOL.INJ.	18 MIOUI /0,5 ML	SC	1*12 SER.
A U L I E U D E						
	RR	ROFERON-A	SOL.INJ.	18 MIOUI /0,5 ML	SC	1*12 SER.
C	RR	ROFERON-A	SOL.INJ.	18 MIOUI /0,5 ML	SC	1*30 SER.
A U L I E U D E						
	RR	ROFERON-A	SOL.INJ.	18 MIOUI /0,5 ML	SC	1*30 SER.
H	RR	VENOFER	SOL.P.PERF./INJ.	100 MG/5 ML	IV	1*5 AMP. 5 ML
A U L I E U D E						
	RR	VENOFER	SOL.P.PERF./INJ.	100 MG /5 ML	IV	1*5 AMP. 5 ML

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE (COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGUEUR).

	RR	AKINETON	CPR.	2 MG	PO	1*100 CPR.
	RR	AKINETON	SOL.INJ.	5 MG /1ML	IMIV	1*5 AMP. 1 ML
	RR	ANAFRANIL	SOL.INJ.	25 MG /2 ML	IMIV	1*10 AMP.
	RR	DURACEF	CPR.DISP.	500 MG	PO	1*16 CPR.
	RR	NIASPAN	CPR.RET.	375 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	TOFRANIL MITE	DRG.	10 MG	PO	1*20 DRG.
	RR	TOFRANIL MITE	DRG.	10 MG	PO	1*50 DRG.
	RR	TOFRANIL MITE	DRG.	10 MG	PO	1*100 DRG.
	R	UDRIK	GELULES	0,5 MG	PO	1*20 GELULES BLIST.
	R	UDRIK	GELULES	0,5 MG	PO	1*50 GELULES BLIST.
	R	UDRIK	GELULES	2 MG	PO	1*50 GELULES

E) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT REMIS SUR LE MARCHE.

C	R	OMETHY	GELULES	10 MG	PO	1*7 CPS SS BLIST.
	R	UDRIK	GELULES	2 MG	PO	1*20 GELULES
	R	UDRIK	GELULES	2 MG	PO	1*100 GELULES

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 41 **5 juin 2009**

Sommaire

Arrêté ministériel du 30 avril 2009 portant renouvellement de la composition de la Commission de l'indice des prix à la consommation.

Le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur,

Vu l'article 5 du règlement grand-ducal du 20 décembre 1999 concernant l'établissement de l'indice des prix à la consommation;

Vu l'article 4 du règlement ministériel du 17 février 1992 déterminant le fonctionnement de la Commission de l'indice des prix à la consommation;

Vu les propositions des organisations syndicales de salariés et des chambres professionnelles patronales en ce qui concerne leur représentation à la Commission de l'indice;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés respectivement membres effectifs et membres suppléants de la Commission de l'indice chargée de conseiller et d'assister le STATEC dans l'établissement de l'indice des prix à la consommation:

Confédération générale de la Fonction Publique (CGFP)

M. Camille WEYDERT, membre effectif,
M. Romain WOLFF, membre suppléant.

Confédération syndicale indépendante (OGB-L)

Mme Danièle NIELES, membre effectif,
M. Alain KINN, membre effectif,
M. Guy FETTES, membre suppléant,
M. Ed BECKER, membre suppléant.

Confédération luxembourgeoise des syndicats chrétiens (LCGB)

M. Nico HOFFMANN, membre effectif,
M. Jean-Paul BAUDOT, membre suppléant.

Chambre de Commerce

M. Carlo THELEN, membre effectif,
M. François-Xavier BORSI, membre effectif,
M. Paul EMERING, membre suppléant,
M. Lucien BECHTOLD, membre suppléant.

Chambre des Métiers

M. Norry DONDELINGER, membre effectif,
Mme Christiane BRAM, membre suppléant.

Chambre d'Agriculture

M. Robert LEY, membre effectif,
Mme Josiane WILLEMS, membre suppléant.

Ministère de l'Economie

M. Pierre THIELEN, membre effectif,
M. Emil PANTEA, membre suppléant.

STATEC

M. Serge ALLEGREZZA, membre effectif,
M. Jérôme HURY, membre effectif,
Mme Eliane RECHT, membre suppléant,
Mme Véronique SINNER, membre suppléant.

Experts (membres d'une compétence particulière en matière de prix à la consommation ou en matière économique)

M. Serge DE CILLIA, expert,
M. Fernand SPELTZ, expert.

Observateurs

M. Yves ESCHETTE, observateur de la Banque centrale du Luxembourg,
M. Erik WALCH, observateur suppléant de la Banque centrale du Luxembourg.

Art. 2. M. Serge ALLEGREZZA assumera les fonctions de président et M. Jérôme HURY celles de secrétaire.

En cas d'empêchement du président, ses fonctions seront assumées par le secrétaire.

Art. 3. L'arrêté ministériel du 31 mars 2006 déterminant la composition de la Commission de l'indice des prix à la consommation est abrogé.

Art. 4. Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature. Il sera publié au Mémorial.

Ampliation en sera adressée aux membres de la Commission pour leur servir de titre; ampliation en sera adressée à Monsieur le Ministre de la Fonction publique et à la Cour des Comptes pour information.

Luxembourg, le 30 avril 2009.

Le Ministre de l'Economie et
du Commerce extérieur,
Jeannot Krecké

Arrêté ministériel du 15 mai 2009 portant nomination d'un membre de la Commission des normes comptables.

Le Ministre de la Justice,

Vu l'article 73 de la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises;

Vu les articles 1, 3 et 4 du règlement grand-ducal du 10 novembre 2006 portant sur la composition, l'organisation, les procédures et les méthodes de travail de la commission des normes comptables;

Vu l'arrêté ministériel du 1er février 2007 portant nomination des membres de la commission des normes comptables;

Vu les propositions de la Chambre de Commerce;

Arrête:

Art. 1er. Est nommé, sur proposition de la Chambre de Commerce, membre de la commission des normes comptables représentant les grandes entreprises en remplacement et suite à la démission de M. Frédéric LANG, General Manager Reporting & Consolidation Arcelor-Mittal, membre effectif, dont il terminera le mandat:

– Monsieur Carlo SCHLESSER, licencié en sciences économiques et diplômé en hautes études fiscales, comme membre effectif.

Art. 2. Le présent arrêté est publié au Mémorial. Il est expédié au membre de la Commission des normes comptables nommé par le présent arrêté pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 15 mai 2009.
Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Registre des notifications des prestataires de service de certification émettant des certificats qualifiés, conformément à la loi modifiée du 14 août 2000 sur le commerce électronique. – L'Institut Luxembourgeois de la Normalisation, de l'Accréditation, de la Sécurité et qualité des produits et services (ILNAS) tient un registre des notifications des prestataires de service de certification. Conformément à la loi modifiée du 14 août 2000 sur le commerce électronique, ILNAS publie ce registre qui, au 31 décembre 2008, se compose des enregistrements suivants:

– **Nom de l'organisme:** SeMarket Certification Authority S.A.
– **Numéro de notification:** 2007/8/002
– **Date de notification:** 27/11/2007
– **Détails:** 6, Parc d'Activités «Syrdall» – L-5365 Munsbach

– **Nom de l'organisme:** LuxTrust S.A.
– **Numéro de notification:** 2008/8/003
– **Date de notification:** 29/07/2008
– **Détails:** 7, rue Alcide de Gasperi – L-2010 Luxembourg

Administration des contributions directes. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 22 mai 2009 Monsieur Serge FETELER, inspecteur à l'administration des contributions directes, a été nommé receveur principal à la même administration.

Administration des douanes et accises. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 22 mai 2009 Monsieur Thierry MOES, contrôleur adjoint à l'administration des douanes et accises, a été nommé contrôleur en chef à la même administration avec effet au 1er juin 2009.

Administration de l'enregistrement et des domaines. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 22 mai 2009 Monsieur Christian SPEICHER, contrôleur hors cadre à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé inspecteur hors cadre à la même administration avec effet au 1er juin 2009.

Par arrêté grand-ducal du 22 mai 2009 Madame Marianne GEIBEN, contrôleur à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommée inspecteur à la même administration avec effet au 1er juin 2009.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 12 mai 2009, Madame le Docteur Myriam VERHAEGHEN, née le 19 septembre 1963, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 19 mai 2009, Monsieur le Docteur Jean-Christian BIDEAUX, né le 7 novembre 1960, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en chirurgie plastique et en chirurgie maxillo-faciale et stomatologie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 19 mai 2009, Monsieur le Docteur Frank KRÄMER, né le 13 mars 1970, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en orthopédie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 19 mai 2009, Monsieur le Docteur Eric PARAHY, né le 20 décembre 1942, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 19 mai 2009, Monsieur le Docteur Ridha SABARA, né le 11 septembre 1957, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Santé. – Médecine Véterinaire. – Par arrêté ministériel du 12 mai 2009, Monsieur Alexander BECKER, né le 13 avril 1961, a été autorisé à exercer la profession de médecin-véterinaire au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 12 mai 2009, Monsieur le Docteur Olivier CRENN, né le 1er mai 1982, a été a autorisé à exercer la profession de médecin-vétérinaire au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 12 mai 2009, Monsieur Jan RÖTZEL, né le 15 août 1980, a été a autorisé à exercer la profession de médecin-vétérinaire au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 42 8 juin 2009

Sommaire

INSTITUT LUXEMBOURGEOIS DE REGULATION
COMPTES ANNUELS 2008

Institut Luxembourgeois de Régulation
Comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2008

Conformément à l'article 18 de la loi du 30 mai 2005 portant: 1) organisation de l'Institut Luxembourgeois de Régulation; 2) modification de la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat, le Gouvernement en conseil a accordé en date du 8 mai 2009 la décharge à la direction de l'Institut Luxembourgeois de Régulation pour l'exercice 2008.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2008 (après affectation)

ACTIF		Val. brutes	Corr. valeur	31.12.2008	31.12.2007
A. CAPITAL DE DOTATION NON-VERSE					
B. FRAIS D'ETABLISSEMENT					
C. ACTIF IMMOBILISE					
I. Immobilisations incorporelles					
II. Immobilisations corporelles	*(2.a)*				
2. Installations techniques et machines		1.700.517,23	1.640.575,40	59.941,83	96.479,68
3. Autres installations, outillage et mobilier		3.402.069,42	2.434.493,61	967.575,81	1.274.005,46
III. Immobilisations financières	*(2.b)*				
6. Autres prêts		4.910,00		4.910,00	4.910,00
Total (C)		**5.107.496,65**	**4.075.069,01**	**1.032.427,64**	**1.375.395,14**
D. ACTIF CIRCULANT					
II. Créances	*(2.c)*				
1. Créances résultant de ventes et de prestations de services					
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		1.127.484,33		1.127.484,33	1.795.300,84
4. Autres créances					
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		164.919,38		164.919,38	157.952,78
III. Valeurs mobilières					
3. Autres valeurs mobilières		7.000.099,97		7.000.099,97	7.000.099,97
IV. Avoirs en banque, avoirs en compte chèques postaux, chèques et encaisse	*(2.d)*	12.763.283,76		12.763.283,76	9.475.992,23
Total (D)		**21.055.787,44**		**21.055.787,44**	**18.429.345,82**
E. COMPTES DE REGULARISATION	*(2.e)*	255.524,69		255.524,69	221.533,58
TOTAL GENERAL (A+B+C+D+E)				**22.343.739,77**	**20.026.274,54**

PASSIF		31.12.2008	31.12.2007
A. CAPITAUX PROPRES	*(2.f)*		
I. Capital de dotation		1.239.467,62	1.239.467,62
IV. Réserves			
4. Réserve pour investissement		13.283.882,18	10.913.709,46
V. Résultats reportés		6.958.002,00	6.396.823,55
VI. Résultats de l'exercice		592.543,18	561.178,45
Total (A)		**22.073.894,98**	**19.111.179,08**
B. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
3. Autres provisions		0,00	0,00
C. DETTES	*(2.g)*		
4. Dettes sur achats et prestations de services			
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		149.193,21	764.551,56
8. Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale			
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		67.170,86	88.585,35
9. Autres dettes			
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		40.731,40	48.936,54
Total (C)		**257.095,47**	**902.073,45**
D. COMPTES DE REGULARISATION	*(2.h)*	12.749,32	13.022,01
TOTAL GENERAL (A+B+C+D)		**22.343.739,77**	**20.026.274,54**

L'annexe ci-jointe fait partie intégrante des comptes annuels.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES DE L'EXERCICE 2008 (après affectation)

A. CHARGES	2008	2007	B. PRODUITS	2008	2007
			1. Montant net du chiffre d'affaires *(3.c)*	8.094.412,31	8.018.210,60
2. a) Consommation de marchandises et de matières premières et consommables *(3.a)*	55.713,33	64.784,70	4. Autres produits d'exploitation	5.748,00	4.680,00
b) Autres charges externes *(3.a)*	1.866.662,11	2.152.253,64	7. Autres intérêts et produits assimilés		
			b) autres intérêts et produits assimilés	438.994,65	326.054,20
3. Frais de personnel *(3.b)*					
a) salaires et traitements	2.914.045,10	2.716.257,77			
b) charges sociales	129.679,88	134.192,22			
4. Corrections de valeur					
a) sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	563.266,39	431.634,46			
5. Autres charges d'exploitation	44.650,33	42.206,66			
			10. Résultat de l'exercice		
7. Intérêts et charges assimilées					
b) autres intérêts et charges	2.421,92	1.723,09			
13.1. Réserve pour investissements	2.370.172,72	2.244.713,81			
13.2. Résultat de l'exercice	592.543,18	561.178,45			
Total	**8.539.154,96**	**8.348.944,80**	**Total**	**8.539.154,96**	**8.348.944,80**

L'annexe ci-jointe fait partie intégrante des comptes annuels.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2008

1. GENERALITES

L'Institut Luxembourgeois des Télécommunications a été créé par la loi du 21 mars 1997 sur les télécommunications.

Depuis la création de l'Institut, sa dénomination a été changée en Institut Luxembourgeois de Régulation et ses compétences ont été étendues par les lois respectivement du 24 juillet 2000 relative à l'organisation du marché de l'électricité, du 15 décembre 2000 sur les services postaux et les services financiers postaux et du 6 avril 2001 relative à l'organisation du marché du gaz naturel.

La loi du 30 mai 2005, portant sur l'organisation de l'Institut Luxembourgeois de Régulation, stipule dans son article 1er: «L'Institut Luxembourgeois de Régulation est un établissement public indépendant doté de la personnalité juridique. Il est placé sous l'autorité du ministre ayant dans ses attributions les relations avec l'Institut. Il jouit de l'autonomie financière et administrative. Son siège est établi à Luxembourg. Il peut être transféré dans toute autre localité du Luxembourg par règlement grand-ducal.»

L'article 16 de la loi du 30 mai 2005 portant sur l'organisation de l'Institut Luxembourgeois de Régulation impose que l'Institut tienne une comptabilité appropriée à la nature et l'étendue de ses activités conformément aux dispositions légales du Livre 1er du Code de commerce modifié. Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux pratiques comptables généralement admises, et présentés suivant les prescriptions de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés.

Les états financiers de l'Institut pour l'exercice 2008 ont été établis conformément aux dispositions et aux pratiques comptables généralement admises au Luxembourg. Les comptes sont tenus en EUR.

L'exercice financier de l'Institut coïncide avec l'année civile.

2. BILAN

2.a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de revient et font l'objet d'un amortissement linéaire.

Les valeurs brutes des postes installations techniques (1), mobilier (2), matériel de bureau (3), matériel roulant (4) et frais d'aménagement des locaux (5) ont évolué comme suit:

	Valeur au 01.01.2008	**(+)**	**(-)**	**Valeur au 31.12.2008**
(1)	1.678.165,15	22.352,08	0,00	1.700.517,23
(2)	368.834,78	12.334,21	0,00	381.168,99
(3)	2.187.152,35	185.612,60	7.746,40	2.365.018,55
(4)	57.064,99	0,00	0,00	57.064,99
(5)	598.816,89	0,00	0,00	598.816,89
Total	**4.890.034,16**	**220.298,89**	**7.746,40**	**5.102.586,65**

Les corrections de valeur des différents postes ci-dessus ont évolué comme suit:

	Valeur au 01.01.2008	**(+)**	**(-)**	**Valeur au 31.12.2008**
(1)	1.581.685,47	58.889,93	0,00	1.640.575,40
(2)	281.918,26	28.806,01	0,00	310.724,27
(3)	1.277.868,39	415.688,72	7.746,40	1.685.810,71
(4)	57.064,99	0,00	0,00	57.064,99
(5)	321.011,91	59.881,73	0,00	380.893,64
Total	**3.519.549,02**	**563.266,39**	**7.746,40**	**4.075.069,01**

La durée normale d'utilisation prévue des immobilisations est la suivante:

- installations techniques 10 ans resp. 3 ans
- mobilier 8 ans
- matériel de bureau, hardware et software 3-5 ans
- matériel roulant 5 ans
- frais d'aménagement des locaux 10 ans

2.b) Immobilisations financières

Les immobilisations financières représentent un dépôt de garantie.

2.c) *Créances*

Les créances figurent pour leur valeur nominale et sont ventilées comme suit:

	2008	**2007**
– clients	1.127.484,33	1.795.300,84
– créances diverses	164.237,54	157.657,03
– fournisseurs débiteurs	681,84	295,75
	1.292.403,71	1.953.253,62

Les créances se rapportant à l'exercice, exigibles postérieurement à la clôture se chiffrent à EUR 468.053,13 et sont incluses dans le poste «clients».

2.d) *Avoirs en banque*

Ce poste se subdivise comme suit:

	2008	**2007**
– avoirs en comptes courants et c.c.p.	12.761.645,02	9.474.680,65
– caisse	1.638,74	1.311,58
	12.763.283,76	9.475.992,23

2.e) *Comptes de régularisation à l'actif*

Ce poste concerne des frais d'exploitation constatés d'avance.

2.f) *Fonds propres*

Le capital de dotation représente une mise initiale de EUR 1.239.467,62.

Par décision du Conseil de l'Institut Luxembourgeois de Régulation, les états financiers de l'Institut sont présentés après affectation de 80% du résultat de l'exercice à une «Réserve pour investissements».

Cette réserve est prévue pour la prévision d'investissements importants liés à l'activité de l'Institut.

2.g) *Dettes*

Les dettes figurent pour leur valeur nominale et sont ventilées comme suit:

	2008	**2007**
– Fournisseurs	149.193,21	764.551,56
– Taxe sur la valeur ajoutée	26.989,84	52.887,12
– Cotisations sécurité sociale	40.181,02	35.698,23
– Clients créditeurs	2.231,40	10.313,84
– Tantièmes et indemnités	38.500,00	38.500,00
– Rémunérations à payer	0,00	122,70
	257.095,47	902.073,45

2.h) *Comptes de régularisation au passif*

Les comptes de régularisation au passif concernent des produits d'exploitation constatés d'avance pour un montant de EUR 12.749,32.

3. COMPTE DE PROFITS ET PERTES

3.a) *Consommation de marchandises et de matières premières et consommables et Autres charges externes (Charges brutes)*

Ce poste concerne les frais de fonctionnement normaux de l'Institut qui sont ventilés selon les marchés:

	Electricité	*Fréquence*	*Gaz*	*Numérotation*	*Postes*	*Télécom*	*2008*	*2007*
Loyers et charges locatives	72.133,25	380.735,45	72.133,25	28.952,06	109.721,62	158.824,56	822.500,19	805.415,69
Leasing matériel de bureau	2.587,41	32.228,32	2.587,41	2.561,47	3.855,23	8.136,25	51.956,09	40.280,10
Leasing matériel de transport	478,03	5.954,53	478,03	473,19	712,32	1.503,24	9.599,34	4.043,03
Entretien et réparations	13.428,28	98.569,48	13.428,28	7.660,58	20.305,46	33.203,23	186.595,31	181.764,85
Eau et Energie	1.971,47	11.035,83	1.971,47	842,93	2.995,77	4.238,39	23.055,86	26.931,99
Frais de PTT	2.993,49	33.842,65	2.508,61	2.360,32	11.425,03	8.414,61	61.544,71	65.741,72
Documentation	761,93	9.489,87	761,93	754,21	1.135,20	2.395,69	15.298,83	15.176,24
Imprimés et fournitures de bureau	825,12	10.277,68	825,12	816,87	1.229,44	2.594,62	16.568,85	16.654,87
Petit équipement	806,10	9.953,45	806,11	790,73	1.203,42	2.528,81	16.088,62	21.197,84
Fournitures diverses	372,97	4.646,15	372,97	369,27	555,81	1.173,00	7.490,17	10.300,39
Assurances	1.797,82	15.800,43	1.795,18	1.179,30	2.381,03	3.748,65	26.702,41	26.841,07
Honoraires et Commissions	28.466,37	26.994,92	2.638,64	1.622,76	4.409,37	117.607,24	181.739,30	592.975,16
Cotisations organismes internationaux	2.370,50	102.475,72	2.370,50	0,00	0,00	95.614,15	202.830,87	205.269,11
Transports, voyages et déplacements	5.184,98	65.044,52	5.185,10	5.160,63	7.739,21	16.393,31	104.707,75	110.883,56
Frais divers	2.643,76	32.930,74	2.643,76	2.617,28	3.939,15	8.313,70	53.088,39	49.323,38
Publicité et relations publiques	991,67	21.817,51	925,98	614,51	924,87	1.951,83	27.226,37	20.891,64
TOTAL	137.813,15	861.797,25	111.432,34	56.776,11	172.532,93	466.641,28	1.806.993,06	2.193.690,64

3.b) Frais de personnel

	Electricité	*Fréquence*	*Gaz*	*Numérotation*	*Postes*	*Télécom*	*2008*	*2007*
Salaires et traitements	217.007,90	1.358.751,67	176.612,80	154.647,54	223.653,35	783.371,84	2.914.045,10	2.716.257,77
Charges sociales	8.700,58	66.781,59	7.285,13	6.237,72	9.259,86	31.415,00	129.679,88	134.192,22
TOTAL	225.708,48	1.425.533,26	183.897,93	160.885,26	232.913,21	814.786,84	3.043.724,98	2.850.449,99

3.c) Montant net du chiffre d'affaires (Produits bruts)

Ce poste concerne les éléments suivants:

	2008	2007
Redevances secteur Electricité	454.553,50	462.109,93
Produits divers	796,52	220,45
Produits bruts secteur Electricité	***455.350,02***	***462.330,38***
Mise à disposition de fréquences UMTS	360.000,00	372.000,00
Mise à disposition de fréquences GSM / DCS 1800	2.696.250,00	2.640.000,00
Service fixe par satellite	307.992,43	208.460,83
Réseau mobile à utilisation partagée des fréquences	309.295,89	313.162,78
Réseau mobile public	101.687,82	87.588,88
Liaisons terrestres fixes par radio	298.521,64	266.012,94
Fréquences WLL	2.890,00	4.160,00
Service mobile aéronautique et maritime	76.043,16	70.552,84
Radioamateur	13.213,07	13.237,86
Produits divers	10.020,14	4.449,94
Produits bruts secteur Fréquence	***4.175.914,15***	***3.979.626,07***
Redevances secteur Gaz	363.790,00	355.000,00
Produits divers	796,44	220,13
Produits bruts secteur Gaz	***364.586,44***	***355.220,13***
Attribution et utilisation de numéros	986.383,59	956.658,57
Produits divers	788,44	146,01
Produits bruts secteur numérotation	***987.172,03***	***956.804,58***
Remboursement frais de surveillance services postaux	425.815,36	457.181,92
Produits divers	1.186,67	292,57
Produits bruts secteur Postes	***427.002,03***	***457.474,49***
Réseaux et services de communications électroniques	1.671.973,50	1.806.290,76
Produits divers	12.414,14	464,19
Produits bruts secteur Télécom	***1.684.387,64***	***1.806.754,95***
TOTAL	8.094.412,31	8.018.210,60

3.d) Compte de profits et pertes par secteur de l'exercice 2008 (avant affectation à la réserve pour investissements)

PRODUITS	Secteur Electricité	Secteur Fréquences	Secteur Gaz	Secteur Numérotation	Secteur Postes	Secteur Télécom	Total ILR 2008	Total ILR 2007
Produits bruts	455.350,02	4.175.914,15	364.586,44	987.172,03	427.002,03	1.684.387,64	8.094.412,31	8.018.210,60
Total	**455.350,02**	**4.175.914,15**	**364.586,44**	**987.172,03**	**427.002,03**	**1.684.387,64**	**8.094.412,31**	**8.018.210,60**
CHARGES								
Charges brutes	137.813,15	861.797,25	111.432,34	56.776,11	172.532,93	466.641,28	1.806.993,06	2.193.690,64
Frais de personnel								
a) salaires et traitements	217.007,90	1.358.751,67	176.612,80	154.647,54	223.653,35	783.371,84	2.914.045,10	2.716.257,77
b) charges sociales hors pensions	8.700,58	66.781,59	7.285,13	6.237,72	9.259,86	31.415,00	129.679,88	134.192,22
Corrections de valeur sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	8.981,75	134.876,39	8.845,79	4.496,55	15.139,22	390.926,69	563.266,39	431.634,46
Autres charges d'exploitation	6.416,67	6.950,82	6.416,67	6.416,67	6.416,67	12.032,83	44.650,33	42.105,66
Total	**378.920,05**	**2.429.157,72**	**310.592,73**	**228.574,59**	**427.002,03**	**1.684.387,64**	**5.458.634,76**	**5.517.880,75**
Sous-total	**76.429,97**	**1.746.756,43**	**53.993,71**	**758.597,44**	**0,00**	**0,00**	**2.635.777,55**	**2.500.329,85**
Autres produits d'exploitation *							**5.748,00**	**4.680,00**
Autres charges d'exploitation							**115.382,38**	**23.453,70**
Résultat d'exploitation de l'exercice							**2.526.143,17**	**2.481.556,15**
	Produits provenant d'autres valeurs mobilières et de créances de l'actif immobilisé							
	Autres intérêts et produits assimilés						438.994,65	326.054,20
	Intérêts et charges assimilées						2.421,92	1.718,09
	Résultat financier						**436.572,73**	**324.336,11**
	Résultat de l'exercice						**2.962.715,90**	**2.805.892,26**

* Les autres produits d'exploitation représentent des recettes de loyer de parking et la vente d'ordinateurs amortis.

4. AUTRES INDICATIONS

4.a) Personnel employé

Le nombre de personnes employées au 31 décembre 2008 à l'Institut Luxembourgeois de Régulation est de 38 (2007: 38).

4.b) Fonds de compensation marché électricité

Le règlement grand-ducal modifié du 22 mai 2001 concernant l'introduction d'un fonds de compensation dans le cadre de l'organisation du marché des électricités a instauré un fonds de compensation dans le cadre de la loi modifiée du 24 juillet 2000 relative à l'organisation du marché de l'électricité, entre-temps remplacée par la loi du 1er août 2007 relative à l'organisation du marché de l'électricité, destiné à répartir équitablement entre tous les gestionnaires de réseaux, les charges en relation avec l'exécution des obligations de service public.

L'article 20 de la loi du 30 mai 2005 portant sur l'organisation de l'Institut Luxembourgeois de Régulation stipule qu'en cas de dissolution de l'Institut, l'Etat devient détenteur de tous les avoirs de l'Institut, à l'exception des avoirs servant à la compensation du service universel et/ou service public à assurer en vertu des compétences qui lui sont confiées.

4.c) Rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration

La rémunération des membres du conseil d'administration pour l'exercice 2008 est de EUR 38.500,00 (2007: EUR 38.500).

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 43 15 juin 2009

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 9 mars 2009 autorisant Monsieur Marc GOUDEN et son épouse Madame Corinne STRASSER, à changer le prénom actuel de leur fils mineur Max GOUDEN en celui de «Mex».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Marc GOUDEN et son épouse Madame Corinne STRASSER, sollicitant l'autorisation de changer le prénom actuel de leur fils mineur Max GOUDEN, né le 25 juin 2005, à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-5710 Aspelt, 39A, Péiter vun Uespelt Strooss, en celui de «Mex»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Marc GOUDEN et son épouse Madame Corinne STRASSER sont autorisés à changer le prénom actuel de leur fils mineur Max GOUDEN en celui de «Mex».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Château de Berg, le 9 mars 2009.
Henri

Arrêté ministériel du 30 mars 2009 portant nomination de la commission permanente chargée de procéder aux examens de fin de stage et de promotion des agents paramédicaux de la carrière moyenne relevant du Ministère de la Santé.

Le Ministre de la Santé,

Vu le règlement grand-ducal du 11 août 1974 déterminant les conditions d'admission, de nomination et de promotion du personnel paramédical de l'Etat;

Arrête:

Art. 1er. Il est institué une commission permanente nommée pour une durée de 3 ans à l'effet de procéder aux examens de fin de stage et de promotion des agents paramédicaux de la **carrière moyenne** relevant du Ministère de la Santé.

Art. 2. La commission permanente sera composée comme suit:

– membres effectifs:

Madame le Dr HUBERTY-KRAU Pierrette,
directeur-adjoint à la Direction de la Santé, président du jury,

Monsieur SCHMITZ Guy,
inspecteur principal 1er en rang au Ministère de la Santé, secrétaire du jury,

Madame PITZ Anne-Marie,
assistante d'hygiène sociale auprès de la Direction de la Santé.

– membres suppléants:

Monsieur HOFFMANN Jean-Paul,
ingénieur première classe au Laboratoire national de Santé,

Madame WARNIER Mireille,
inspecteur principal au Laboratoire national de Santé,

Madame SCHOETTER Christiane,
ingénieur chef de service au Laboratoire national de Santé.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 30 mars 2009.
Le Ministre de la Santé,
Mars Di Bartolomeo

Arrêté ministériel du 30 mars 2009 portant nomination de la commission permanente chargée de procéder aux examens de fin de stage et de promotion des agents paramédicaux de la carrière inférieure relevant du Ministère de la Santé.

Le Ministre de la Santé,

Vu le règlement grand-ducal du 11 août 1974 déterminant les conditions d'admission, de nomination et de promotion du personnel paramédical de l'Etat;

Arrête:

Art. 1er. Il est institué une commission permanente nommée pour une durée de 3 ans à l'effet de procéder aux examens de fin de stage et de promotion des agents paramédicaux de la **carrière inférieure** relevant du Ministère de la Santé.

Art. 2. La commission permanente sera composée comme suit:

– membres effectifs:

Madame le Dr HUBERTY-KRAU Pierrette,
directeur-adjoint à la Direction de la Santé, président du jury,

Monsieur SCHMITZ Guy,
inspecteur principal 1er en rang au Ministère de la Santé, secrétaire du jury,

Monsieur SCHUH John,
agent sanitaire dirigeant auprès de la Direction de la Santé.

– membres suppléants:

Monsieur HOFFMANN Jean-Paul,
ingénieur première classe au Laboratoire national de Santé,

Madame WARNIER Mireille,
inspecteur principal au Laboratoire national de Santé,

Madame SCHOETTER Christiane,
ingénieur chef de service au Laboratoire national de Santé.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 30 mars 2009.
Le Ministre de la Santé,
Mars Di Bartolomeo

Arrêté ministériel du 30 avril 2009 portant désignation de l'officier de sécurité au sein de la Direction de l'Aviation Civile.

Le Ministre des Transports,

Vu la loi du 15 juin 2004 relative à la classification des pièces et aux habilitations de sécurité;

Arrête:

Art. 1er. Madame Isabelle WELTER, attachée de Gouvernement premier en rang, est désignée officier de sécurité au sein de la Direction de l'Aviation Civile en remplacement de Monsieur Sandro LARUCCIA. Elle a pour mission de veiller à l'harmonisation des règles de sécurité conformément aux dispositions de la loi du 15 juin 2004 précitée.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Copie en sera expédiée à Madame WELTER afin de lui servir de titre.

Ampliation en est transmise pour information à Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'Etat et à Monsieur le Directeur du Service de Renseignement de l'Etat ainsi qu'à la Cour des Comptes.

Luxembourg, le 30 avril 2009.
Le Ministre des Transports,
Lucien Lux

Arrêté ministériel du 8 mai 2009 fixant pour la première session de l'année scolaire 2009/2010 les dates de présentation des demandes d'admission au stage pédagogique pour les différentes fonctions enseignantes de l'enseignement postprimaire.

*La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,*

Vu la loi modifiée du 10 juin 1980 portant planification des besoins en personnel enseignant de l'enseignement postprimaire, notamment l'article 6;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 22 septembre 1992 déterminant les modalités des concours de recrutement du personnel enseignant de l'enseignement postprimaire;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 2 juin 1999 concernant la formation théorique et pratique ainsi que la période probatoire des enseignants de l'enseignement postprimaire, notamment l'article 6;

Arrête:

Art. 1er. La première session des concours pour le recrutement du personnel enseignant de l'enseignement postprimaire pour l'année scolaire 2009/2010 commence le 15 septembre 2009 et se termine le 31 décembre 2009.

Art. 2. Le délai pour la présentation des demandes d'admission au stage pédagogique pour la première session 2009/2010 est fixé au 15 juillet 2009. Ces demandes, dûment signées par les candidats, préciseront la spécialité et la fonction dans laquelle l'admission au stage est demandée.

Les pièces suivantes sont à introduire pour cette date au plus tard:

- un acte de naissance,
- une copie de la carte d'identité nationale en cours de validité ou du passeport national en cours de validité,
- un extrait du casier judiciaire,
- un certificat d'inscription aux listes électorales,
- les pièces et documents prouvant l'accomplissement des études et l'obtention du diplôme final.

Après réussite aux examens-concours les candidats devront en outre passer un examen médical auprès du médecin du travail de la Fonction Publique.

Les délais ci-dessus sont à observer strictement.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 8 mai 2009.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Arrêté ministériel du 13 mai 2009 modifiant l'arrêté ministériel du 31 octobre 2008 portant nomination des commissions d'examen de l'examen de fin d'études du régime technique et du régime de la formation de technicien de l'enseignement secondaire technique, année scolaire 2008/2009.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,

Vu la loi modifiée du 4 septembre 1990 portant réforme de l'enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle continue;

Vu le règlement grand-ducal du 31 juillet 2006 portant organisation de l'examen de fin d'études secondaires techniques et de l'examen de fin d'études de la formation de technicien;

Vu son arrêté du 31 octobre 2008 portant nomination des commissions d'examen de l'examen de fin d'études du régime technique et du régime de la formation de technicien de l'enseignement secondaire technique, année scolaire 2008/2009;

Arrête:

Art. 1er. Aux commissions LTL CG1 et LTL CG2 (Lycée technique de Lallange),

il faut lire Annick FLOENER, candidat professeur, et non Anne FLOENER.

Aux commissions LTETT CG1 et LTETT CG2 (Lycée technique d'Ettelbruck),

Mme Anne REINIG et M. Robert FINK, professeurs, sont ajoutés comme membres suppléants.

À la commission LTE GE1 (Lycée technique d'Esch-sur-Alzette),

M. Serge LINCKELS, professeur-ingénieur, est ajouté comme membre suppléant.

À la commission LCE GE1 (Lycée classique d'Echternach),

M. Charles SIMON, professeur, est ajouté comme membre effectif.

À la commission LTPS SI1 (Siège/Centre de formation de Luxembourg),

Mme Fatiha FARES, chargée d'éducation, est ajoutée comme membre suppléant.

À la commission LTPS SI3 (Centre de formation d'Ettelbruck),

M. Carlo GUDENBURG, professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique, est ajouté comme membre effectif.

À la commission LTPES ED3 (Lycée technique pour professions éducatives et sociales),

Mme Nadia DJEBBAR, chargée d'éducation, est ajoutée comme membre effectif.

À la commission LTPES ED4 (Lycée technique pour professions éducatives et sociales),

Mme Marie Angeles ROMERA Y BERTRAN, aspirant professeur, est ajoutée comme membre suppléant.

À la commission LTPES ED5 (Lycée technique pour professions éducatives et sociales),

M. Patrick BACK, aspirant maître de cours spéciaux, est ajouté comme membre suppléant.

À la commission LTC TCM4 (Lycée technique du Centre),

Mme Nathalie ARENS, candidat maître de cours spéciaux, et M. Sascha PAUQUET, professeur, sont ajoutés comme membres effectifs.

À la commission LTL TCM1 (Lycée technique de Lallange),

Mme Martine GILSON, candidat professeur, est ajoutée comme membre suppléant.

À la commission LTL TCM2 (Lycée technique de Lallange),

Mme Martine GILSON, candidat professeur, est ajoutée comme membre effectif.

À la commission LTJB TCM1 (Lycée technique Joseph Bech),

Mme Laurence MARX, professeur, est ajoutée comme membre suppléant.

À la commission LTNB TCM1 (Lycée technique Nic.-Biever),

Mme Evelyne ENGELS, professeur, Mme Mireille PERUZZI, professeur, Mme Martine FEDERMEYER, candidat professeur, et Mme Nathalie ARENS, candidat maître de cours spéciaux, sont ajoutées comme membres suppléants.

À la commission LTE TEC1 (Lycée technique d'Esch-sur-Alzette),

Mme Laura UICHIC, M. Georges BAST et M. Raymond STEIL, professeurs, sont ajoutés comme membres suppléants.

Aux commissions LTJBM TCC1 et LTJBM TTP1 (Lycée technique Josy Barthel),

Mme Nadine FEIERSTEIN, professeur, est ajoutée comme membre suppléant.

À la commission LTHAH TH01 (Lycée technique hôtelier Alexis-Heck),

M. Jeannot SPANIER et M. Jean STRUBEL, maîtres d'enseignement technique, sont ajoutés comme membres suppléants.

À la commission LTE TIF1 (Lycée technique d'Esch-sur-Alzette),

M. Maurizio SPAGNUOLO, professeur-ingénieur, Mme Tessy LOMMEL, Mme Laura UICHIC, M. Georges BAST et M. Raymond STEIL, professeurs, sont ajoutés comme membres suppléants.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Un exemplaire en sera expédié aux personnes concernées pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 13 mai 2009.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Arrêtés ministériels pris en vertu de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mai 2009, Monsieur Albert Marcel MOLKO, né le 19 novembre 1939 à Alexandrie (Égypte), demeurant à L-4470 Soleuvre, 2, rue Emile Mayrisch, a été autorisé à porter les nom et prénom de MOLKO Albert.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mai 2009, Madame Jessica NUNES DOS SANTOS, née le 23 février 1979 à Luxembourg, demeurant à L-7441 Lintgen, 25A, rue de la Bergerie, a été autorisée à porter les nom et prénom de SANTOS Jessica.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mai 2009, Madame Nadine PEREIRA DA FONSECA, née le 5 août 1977 à Luxembourg, demeurant à L-6792 Grevenmacher, 57, rue des Tisserands, a été autorisée à porter les nom et prénom de PEREIRA Nadine.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mai 2009, Monsieur Sasa PLJEVALJCIC, né le 8 octobre 1987 à Sarajevo (Bosnie-Herzégovine), demeurant à L-4607 Differdange, 61, rue de Lasauvage, a été autorisé à porter les nom et prénom de PLJEVALJCIC Sascha.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mai 2009, Monsieur Carlos Manuel RIBEIRO DIAS, né le 30 juillet 1972 à Luxembourg, demeurant à L-6464 Echternach, 7, rue des Merciers, a été autorisé à porter les nom et prénom de DIAS Carlo.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mai 2009, Madame Nathalie RIBEIRO FERNANDES, née le 24 novembre 1983 à Luxembourg, demeurant à L-2265 Luxembourg, 34, rue de la Toison d'Or, a été autorisée à porter les nom et prénom de RIBEIRO Nathalie.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mai 2009, Monsieur Rui Miguel RIBEIRO MORAIS, né le 5 mars 1971 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-4439 Soleuvre, 21, rue d'Ehlerange, a été autorisé à porter les nom et prénoms de MORAIS Rui Miguel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mai 2009, Madame Ana Maria RODRIGUES DA COSTA, née le 7 novembre 1972 à Coimbra (Portugal), demeurant à L-1481 Luxembourg, 17, rue Eecherschmelz, a été autorisée à porter les nom et prénoms de RODRIGUES Ana Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mai 2009, Monsieur Carlos André RODRIGUES DOS SANTOS, né le 20 janvier 1983 à Santiago de Besteiros/Tondela (Portugal), demeurant à L-3937 Mondercange, 37, rue de Neudorf, a été autorisé à porter les nom et prénom de RODRIGUES André.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mai 2009, Monsieur Daniel RODRIGUES DOS SANTOS, né le 5 septembre 1987 à Santiago de Besteiros/Tondela (Portugal), demeurant à L-3937 Mondercange, 37, rue de Neudorf, a été autorisé à porter les nom et prénom de RODRIGUES Daniel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mai 2009, Monsieur Serge RODRIGUES LOPES, né le 4 novembre 1981 à Luxembourg, demeurant à L-3250 Bettembourg, 4, rue Emile Klensch, a été autorisé à porter les nom et prénom de LOPES Serge.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mai 2009, Madame Elsa RODRIGUES ROQUE CARVALHO LOPES, née le 21 août 1960 à São Sebastião da Pedreira/Lisbonne (Portugal), demeurant à L-8344 Olm, 10, rue F-D Roosevelt, a été autorisée à porter les nom et prénom de ROQUE LOPES Elsa.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mai 2009, Madame Dominique SANTANA MARTINS, née le 13 janvier 1988 à Luxembourg, demeurant à L-3442 Dudelange, 102, rue des Champs, a été autorisée à porter les nom et prénom de SANTANA Dominique.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mai 2009, Madame Maïté SANTANA MARTINS, née le 8 février 1990 à Luxembourg, demeurant à L-3442 Dudelange, 102, rue des Champs, a été autorisée à porter les nom et prénom de SANTANA Maïté.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mai 2009, Monsieur Daniel SILVA DE OLIVEIRA, né le 9 juin 1986 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-4510 Oberkorn, 33B, route de Belvaux, a été autorisé à porter les nom et prénom de OLIVEIRA Daniel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mai 2009, Madame Diana Paula SIMOES MARTINS, née le 3 septembre 1983 à Luxembourg, demeurant à L-8707 Useldange, 12, rue d'Everlange, a été autorisée à porter les nom et prénoms de MARTINS Diana Paula.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mai 2009, Monsieur Jorge Manuel SIMÕES TRAVESSA, né le 8 avril 1971 à Salvaterra de Magos (Portugal), demeurant à L-2359 Luxembourg, 51, rue Camille Polfer, a été autorisé à porter les nom et prénoms de TRAVESSA Jorge Manuel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mai 2009, Monsieur Karl Johann TREINEN, né le 11 décembre 1946 à Thommen (Belgique), demeurant à L-7432 Gosseldange, 42, rte de Mersch, a été autorisé à porter les nom et prénoms de TREINEN Charles Jean.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mai 2009, Monsieur Mathias Wilhelmus Maria Gerardus VAN WISSEN, né le 1er mai 1951 à Gulpen (Pays-Bas), demeurant à L-3340 Huncherange, 42, rue de la Résistance, a été autorisé à porter les nom et prénom de VAN WISSEN Théo.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mai 2009, Monsieur Terry Michael WINN, né le 28 juillet 1960 à Tokyo (Japon), demeurant à L-1456 Luxembourg, 19, rue de l'Egalité, a été autorisé à porter les nom et prénoms de WINN Thierry Michel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 mai 2009, Monsieur Michel Nikolaus WITTROCK, né le 9 septembre 1943 à Burg-Reuland (Belgique), demeurant à L-2630 Luxembourg, 194, rue de Trèves, a été autorisé à porter les nom et prénoms de WITTROCK Michel Nicolas.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Commissariat aux Assurances.

Comptes annuels du Commissariat aux Assurances pour l'exercice 2008 (FIN. 13/2009)

En application de l'article 21 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et suite à l'exposé de M. le Ministre du Trésor et du Budget, le Conseil de Gouvernement a convenu d'accorder décharge aux organes du Commissariat aux Assurances pour l'exercice 2008.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES POUR L'EXERCICE 2008
(en euros)

Débit

Frais de personnel	1.649.318,69
Autres charges brutes d'exploitation	906.136.81
Corrections de valeur sur immobilisations	47.716,22
Intérêts et charges assimilées	754,20
Dotation à la réserve pour investissements	757.618,73
Bénéfice reporté de l'exercice	278.725,00
TOTAL	**3.640.269,65**

Crédit

Taxes	3.383.500,00
Intérêts et produits assimilés	250.681,65
Autres recettes	6.088,00
TOTAL	**3.640.269,65**

BILAN AU 31 DECEMBRE 2008
(en euros)

Actif

Actif immobilisé	118.945,00
Valeur brute	566.166,12
Corrections de valeur	-447.221,12
Actif circulant	6.716.159,73
Créances	116.640,56
Avoirs en banque, avoirs en compte	6.599.519,17
Comptes de régularisation	94.044,68
TOTAL	**6.929.149,41**

Passif

Capitaux propres	6.606.157,12
Dotation en espèces	371.840,29
Apports en nature	124.857,70
Réserve pour investissements immobiliers	4.902.792,75
Résultats reportés des exercices antérieurs	1.206.666,38
Dettes	44.267,29
Résultat reporté de l'exercice	278.725,00
TOTAL	**6.929.149,41**

Luxembourg, le 18 mai 2009.

Le Comité de direction,

Victor ROD
Claude WIRION
Annick FELTEN

Corps diplomatique. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 22 mai 2009, Monsieur Stephan MULLER, Conseiller de légation en service ordinaire, a été nommé Conseiller de légation 1ère classe en service ordinaire.

Par arrêté grand-ducaux du 22 mai 2009, Madame Elisabeth CARDOSO et Monsieur Tom KOELLER, Conseillers de légation adjoints en service ordinaire ont été nommés Conseillers de légation en service ordinaire.

Par arrêté grand-ducal du 22 mai 2009 Monsieur Sam SCHREINER, Secrétaire de légation 1er en rang en service ordinaire, a été nommé Conseiller de légation adjoint en service ordinaire.

Par arrêté grand-ducal du 22 mai 2009 Monsieur Marc DE BOURCY a été nommé attaché de légation en service ordinaire.

Conventions collectives de travail. – Dépôts. – Au courant du mois de mai 2009 les dépôts des conventions collectives de travail suivantes ont été acceptés par arrêté du Ministère du Travail et de l'Emploi:

– Convention collective de travail pour les salariés de la S.A. Axima Services signée en date du 20 mars 2009 entre la direction de la S.A. Axima Services, la délégation du personnel de la S.A. Axima Services et l'OGB-L;
– Avenant à la convention collective de travail signée en date du 31 mai 2000 au bénéfice du personnel navigant de la société CFNR LUX valant pour les exercices comptables 2008, 2009 et 2010 signé en date du 24 mars 2009 entre la direction de la société CNFR LUX, le conseiller et la délégation du personnel de la société CFNR LUX ainsi que les syndicats OGB-L et FNCTTFEL;
– Convention collective de travail pour les salariés de la S.àr.l. Chemgas Barging signée en date du 15 mars 2007 entre la direction de la S.àr.l. Chemgas Barging, la délégation du personnel de la S.àr.l. Chemgas Barging, le mandataire de la navigation, la FNCTTFEL et l'OGB-L;
– Avenants à la convention collective de travail pour les salariés de la S.A. Climalux signés en date du 28 avril 2009 entre la direction de la S.A. Climalux et les syndicats OGB-L et LCGB;
– Avenant à la convention collective de travail pour les salariés de la S.A. CTI Systems signé en date du 5 mai 2009 entre la direction de la S.A. CTI Systems, la délégation du personnel de la S.A. CTI Systems et le syndicat LCGB;
– Protocole d'accord à la convention collective de travail pour les salariés de la S.A. Husky Injection Molding Systems signé en date du 22 avril 2009 entre la direction de la S.A. Husky Injection Molding Systems, la délégation du personnel de la S.A. Husky Injection Molding Systems et l'OGB-L;
– Avenant à la convention collective de travail pour les salariés de la S.A. Lamesch Exploitation signé en date du 20 avril 2009 entre la direction de la S.A. Lamesch Exploitation, la délégation du personnel de la S.A. Lamesch Exploitation et les syndicats OGB-L et LCGB;
– Convention collective de travail pour les salariés de la S.A. Luxgaz Distribution signée en date du 25 mars 2009 entre la direction de la S.A. Luxgaz Distribution et l'OGB-L;
– Avenants à la convention collective de travail pour les salariés de la S.A. Secalt signés en date du 30 mars 2009 entre la direction de la S.A. Secalt, la délégation du personnel de la S.A. Secalt et l'OGB-L.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour personnes âgées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 22 mai 2009, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 6 mois, à l'organisme gestionnaire «Croix-Rouge Luxembourgeoise», ayant son siège social à 44, boulevard Joseph 2, L-1840 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 40, rue du Rham, L-6142 Junglinster.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/08/01/045.

Par arrêté ministériel du 22 mai 2009, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 6 mois, à l'organisme gestionnaire «Doheem versuergt», ayant son siège social à 44, boulevard Joseph 2, L-1840 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre psycho-gériatrique» à l'adresse: 40, rue du Rham, L-6142 Junglinster.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/08/04/047.

Par arrêté ministériel du 20 mai 2009, un agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 31 décembre 2009, pour la finition des travaux de construction, à l'organisme gestionnaire «Syndicat Intercommunal pour la construction, l'entretien et l'exploitation d'une maison de retraite – centre intégré pour personnes âgées», ayant son siège social à 86, Grand-rue, L-9711 Clervaux, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» dans la nouvelle construction et dans l'ancien bâtiment à l'adresse: 86, Grand-rue, L-9711 Clervaux.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/01/035.

Par arrêté ministériel du 13 mai 2009, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 4 mois, afin de clarifier les points en suspens, au «Le Home Israélite», ayant son adresse au 36, rue de la Semois, L-2533 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «logement encadré pour personnes âgées» appelé «Fondation Roer-Katz-Résidence Belle Vallée» à l'adresse: 36, rue de la Semois, L-2533 Luxembourg.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 12 décembre 2008, accordant un agrément limité dans le temps à «Le Home Israélite», pour l'exercice de son activité de «logement encadré pour personnes âgées» appelé «Fondation Roer-Katz-Résidence Belle Vallée» à l'adresse: 36, rue de la Semois, L-2533 Luxembourg.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/08/03/013.

Par arrêté ministériel du 7 mai 2009, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 6 mois, vu le retard des débuts des travaux de construction, à l'organisme gestionnaire Etablissement public «Centres, Foyers et Services pour personnes âgées», ayant son siège à 1, plateau du Rham, L-2427 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 49, Grand-rue, L-9410 Vianden.

Les chambres A3, A7, A8 et A9 n'étant pas conforme aux dispositions de l'article 23 sont exclues du présent agrément.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/01/024.

Par arrêté ministériel du 11 mai 2009, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «ZithaSenior S.A.», ayant son siège social à 30, rue Ste Zithe, L-2763 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 30, rue Ste Zithe, L-2763 Luxembourg.

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro PA/07/01/043.

Par arrêté ministériel du 11 mai 2009, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 10 mois, vu le retard des travaux de construction, à l'organisme gestionnaire «Homes pour personnes âgées de la Congrégation des Franciscaines de la Miséricorde asbl», ayant son siège social à 48A, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 22, route de Marnach, L-9709 Clervaux.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/01/001.

Par arrêté ministériel du 11 mai 2009, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 6 mois à l'organisme gestionnaire «Fondation Jean-Pierre Pescatore», ayant son siège à 13, avenue J.-P. Pescatore, L-2324 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 13, avenue J.-P. Pescatore, L-2324 Luxembourg.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/01/028.

Par arrêté ministériel du 20 mai 2009, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 1 an à l'organisme gestionnaire «Maredoc asbl», ayant son siège social à 21, route d'Anvers, L-1130 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 34, rue de Luxembourg, L-7330 Heisdorf dans les bâtiments du château et de la maison Regina Pacis.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/02/01/040.

Par arrêté ministériel du 20 mai 2009, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 1 an, vu le retard des travaux de mise en conformité, à l'organisme gestionnaire «ZithaSenior S.A.», ayant son siège social à 30, rue Ste Zithe, L-2763 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 4, rue Buurgkapp, L-6211 Consdorf.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/07/01/044.

Par arrêté ministériel du 22 mai 2009, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 3 mois à l'organisme gestionnaire «Sodexo Luxembourg S.A.», ayant son siège à Atrium business park, 29, z.a. de Bourmicht, L-8070 Bertrange, pour l'exercice de son activité de «centre régional d'animation et de guidance» à l'adresse: Centre Barblé, 203, route d'Arlon, L-8011 Strassen.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 13 décembre 2008, accordé à l'organisme gestionnaire «Sodhexo Luxembourg S.A.», ayant son siège à Atrium business park, 29, z.a. de Bourmicht, L-8070 Bertrange, pour l'exercice de son activité de «centre régional d'animation et de guidance» à l'adresse: 30A, rue H. Dunant, L-8024 Strassen.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA 08/05/035.

Ministère de la Famille et de l'Intégration.– Centres d'accueil avec hébergement pour enfants et jeunes adultes. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 6 avril 2009, un agrément illimité a été accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation Maison de la Porte Ouverte», ayant son siège à l'adresse L-1463 Luxembourg, 2, rue du Fort Elisabeth, pour l'exercice de son service «centre d'accueil classique» appelé «Foyer St. Joseph», à l'adresse L-1638 Senningerberg, 16, rue du Golf.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 30 mars 2009 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/01/006**.

L'arrêté ministériel du 6 avril 2009 remplace l'arrêté ministériel du 8 avril 2008.

Par arrêté ministériel du 3 avril 2009, un agrément illimité a été accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation Maison de la Porte Ouverte», ayant son siège à l'adresse L-1463 Luxembourg, 2, rue du Fort Elisabeth, pour l'exercice de son service «Foyer d'accueil et de dépannage» appelé «Fadep Don Bosco», à l'adresse L-1644 Luxembourg – Eich, 17a, rue des Grottes.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 3 avril 2009 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/02/003**.

L'arrêté ministériel du 3 avril 2009 remplace l'arrêté ministériel du 8 avril 2008.

Par arrêté ministériel du 22 avril 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à la société de la Croix-Rouge Luxembourgeoise, organisme gestionnaire, ayant son siège à L-1840 Luxembourg, 44, boulevard Joseph II, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil spécialisé», appelée «Maison Zoé», à l'adresse L-5324 Contern, 9, Kroentgeshof.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 21 avril 2010, prend effet le 22 avril 2009 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/03/017**.

Tableau des professionnels du secteur financier établis au Luxembourg conformément à la loi modifiée du 5 avril 1993.

Complément n° 1: Période du 1er janvier au 31 mars 2009

Il y a lieu d'**ajouter** au tableau arrêté au 31 décembre 2008 et publié au Mémorial B n° 14 du 19 février 2009:

ARENA WEALTH MANAGEMENT S.A.,
2-4, rue Edmond Reuter,
L-5326 Contern

AUSY LUXEMBOURG PSF S.A.,
63, rue de Rollingergrund,
L-1913 Luxembourg

BT GLOBAL SERVICES LUXEMBOURG S.à r.l.,
55, rue des Bruyères,
L-1274 Howald

CRÉDIT AGRICOLE FAMILY OFFICE IBERIA S.A.,
31-33, avenue Pasteur,
L-2311 Luxembourg

II PM LUXEMBOURG S.A.,
4, rue du Marché-aux-Herbes,
L-1728 Luxembourg

KR TRUST S.A.,
4, rue Dicks,
L-1417 Luxembourg

MONSIEUR ALAIN ROME,
12, rue de Strasbourg,
L-2560 Luxembourg

NOVATOR (LUXEMBOURG) s.à r.l.,
6, rue Raoul Follereau,
L-1529 Luxembourg

PARIBUS INVESTMENT & MANAGEMENT s.à r.l.,
140, boulevard de la Pétrusse,
L-2330 Luxembourg

QUILVEST LUXEMBOURG SERVICES S.A.,
84, Grand-rue,
L-1660 Luxembourg

UNITED INTERNATIONAL MANAGEMENT S.A.,
5-11, avenue Gaston Diderich,
L-1420 Luxembourg

Ajout d'une succursale de professionnels du secteur financier d'origine communautaire établie au Luxembourg:

IG MARKETS LIMITED, LONDRES (Royaume-Uni), succursale de Luxembourg,
15, rue Fort Bourbon (appartement 3A),
L-1249 Luxembourg

Il y a lieu de **modifier** au tableau arrêté au 31 décembre 2008 et publié au Mémorial B n° 14 du 19 février 2009:

Changements de dénomination:

BI-INVEST S.A.
est devenu
BI-INVEST ADVISORS S.A.

LAB SERVICES PSF S.A.
est devenu
LAB DOCUMENT VAULT PSF S.A.

SERVICES GÉNÉRAUX DE GESTION S.A., en abrégé SGG
est devenu
SGG S.A.

S.D.E.T. ADVISORS S.A.,
est devenu
VHC CAPITAL MANAGEMENT S.A.

Changements d'adresse:

ATC CORPORATE SERVICES (Luxembourg) S.A.,
13-15, avenue de la Liberté,
L-1931 Luxembourg

BCB & PARTNERS S.A.,
68-70, boulevard de la Pétrusse,
L-2320 Luxembourg

FIDEOS FINANCIAL SERVICES S.A.,
1A, rue Heienhaff,
L-1736 Senningerberg

KR TRUST S.A., 36, avenue du X Septembre,
L-2550 Luxembourg

Il y a lieu de **retirer** du tableau arrêté au 31 décembre 2008 et publié au Mémorial B n° 14 du 19 février 2009:

CATELLA FINANCIAL OFFICE (Luxembourg) S.A.,
1, rue Nicolas Welter,
L-2740 LUXEMBOURG

DEGROOF CONSEIL (Luxembourg) S.A.,
12, rue Eugène Ruppert,
L-2453 Luxembourg

Luxembourg, le 31 mars 2009.

Jean-Nicolas Schaus
Directeur Général

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 44 15 juin 2009

Sommaire

Commission Nationale pour la Protection des Données.

Rapport de gestion relatif à l'exercice 2008.

L'activité de la Commission Nationale au cours de l'année 2008 a été marquée par:

- la formation et l'intégration des nouveaux collaborateurs
- l'optimisation de l'infrastructure informatique et des procédures internes et le traitement d'un nombre substantiel de demandes d'autorisation introduites
- la concertation avec de nombre ministères et d'organismes publics au sujet de dossiers et projets justifiant des recommandations relatives aux traitements de données personnelles
- l'examen de l'important projet de loi nº 5950 relatif à l'identification des personnes physiques, au registre national des personnes physiques et à la carte d'identité
- l'adoption d'une dizaine d'autres avis relatifs à des projets de loi ou règlements grand-ducaux et notamment
- les actions menées en vue de la sensibilisation du public et de la guidance des responsables de traitements, notamment à travers le site Internet www.cnpd.lu, diverses séances d'information et la participation à la journée européenne de la protection des données
- les investigations menées en vue de vérifier le respect des obligations légales dans le secteur des communications électroniques en commençant par l'Entreprise des P&T.

Dépenses de fonctionnement

Les loyers et charges locatives supportés pour les locaux provisoires de la CNPD (pris en location dans l'attente de son implantation dans le 1er bâtiment administratif à ériger par l'Etat à Belval-Ouest) ont atteint 92.109,96 € et sont en ligne avec les prévisions.

Les effectifs en personnel de la Commission Nationale se composaient en 2008 outre des trois membres effectifs, de deux fonctionnaires de la carrière moyenne (rédacteurs) prenant en charge les formalités légales de déclaration et autorisation préalable, d'un employé de l'Etat et d'un employé bénéficiant du statut de travailleur handicapé assurant le secrétariat et l'administration, de quatre attachés à la direction stagiaires dont trois affectés au service juridique et un à la communication et à la documentation.

Les charges relatives au personnel permanent ont progressé par rapport à l'exercice 2007 principalement du fait du renforcement des effectifs par un attaché à la communication. Néanmoins compte tenu du fait que le poste d'employé administratif au secrétariat ainsi que le poste d'attaché à la communication n'ont été que partiellement occupés en 2008 les dépenses sont restées en-dessous des prévisions.

Un rédacteur stagiaire supplémentaire viendra rejoindre les effectifs en personnel au cours de l'exercice 2009 au cours duquel les juristes attachés de direction passeront l'examen de fin de stage.

Un grand effort fut accompli au cours de l'exercice 2008 permettant de résorber le retard dans l'enregistrement des notifications reçues en application des articles 12 et 13 de la loi et d'accélérer substantiellement le traitement des demandes d'autorisation dont il reste plusieurs centaines à examiner par la Commission Nationale.

Le niveau des mesures de sécurité organisationnelle et technique qui représente un volet important des garanties appropriées pour la protection des données personnelles est vérifié dans chaque dossier d'autorisation préalable. Cet aspect a donné lieu par ailleurs en cours de l'exercice 2008 à diverses investigations dont la Commission a pris l'initiative depuis 2005 même en dehors des plaintes et demandes de vérification dans les secteurs de la sécurité sociale, de l'assurance maladie complémentaire mutuelle ou privée et dans celui des communications électroniques.

Pour les audits et vérifications à effectuer à ce niveau, la Commission Nationale a eu recours à un expert externe spécialisé dans les questions de sécurité informatique et de bonnes pratiques organisationnelles.

Parmi les dépenses d'honoraires et frais d'experts et prestataires externes figurent également les honoraires d'avocats et factures de la fiduciaire qui tient la comptabilité et établit le bilan de l'établissement public.

Les frais d'entretien des locaux, les fournitures de bureau, frais de port et de télécommunications et autres charges générales d'exploitation ont connu une progression linéaire suivant l'augmentation du nombre de collaborateurs en activité.

Le dépassement des prévisions budgétaires au niveau des dépenses d'information du public et de communication (67.033,87 €) s'expliquent par la nécessité de faire connaître les nouvelles dispositions introduites par la loi du 27 juillet 2007 (entrée en vigueur le 1er septembre 2007 modifiant la loi du 2 août 2002).

Les frais de déplacement et de séjour à l'étranger sont relatifs à la participation des membres effectifs de la Commission Nationale aux différentes réunions, séances de travail et conférences organisées sur le plan européen dans le domaine de la protection des données où le Luxembourg se doit d'être représenté.

Les frais relatifs à la gestion et maintenance des systèmes et réseaux ont connu une augmentation par rapport aux estimations budgétaires en raison de l'optimisation de l'infrastructure informatique au sein de la Commission Nationale.

Les amortissements comptabilisés atteignent un montant total de 28.180,56 €.

Le total des frais de fonctionnement encourus par l'établissement public au cours de l'exercice 2008 s'élève à 1.406.519,28 €.

Investissements

Au cours de l'exercice 2008 les dépenses d'investissement effectuées restent à un niveau très modeste. Une augmentation n'est toutefois pas à exclure, en particulier pour une mise à niveau du site Internet et une implémentation de la signature électronique dans les formulaires existants qui devraient être adaptés en conséquence et au cours des exercices à venir.

Recettes

Le montant des redevances perçues en application des articles 37 paragraphe (4) et 13 paragraphe (4) de la loi s'élèvant à 67.196 € est resté conforme à nos prévisions. En outre des produits financiers (intérêts créditeurs) ont pu être enregistrés à hauteur de 13.832,55 €.

Résultat d'exploitation

Compte tenu de la dotation annuelle de 1.395.480 € dont la Commission Nationale a bénéficié en 2008 de la part de l'Etat en application de l'article 37 paragraphe (4) de la loi, le résultat d'exploitation de l'établissement public s'établit à 69.989,27 € au 31 décembre 2008 qui sera reporté à nouveau sur l'exercice suivant.

Esch-sur-Alzette, le 20 mars 2009.

La Commission Nationale pour la protection des données

Gérard Lommel	Thierry Lallemang	Pierre Weimerskirch
Président	*Membre effectif*	*Membre effectif*

Bilan

ACTIF

	EXERCICE AU 31/12/2008	%	EXERCICE AU 31/12/2007	%
ACTIF IMMOBILISE				
Autres inst. outil, mobilier	46.768,20	8,65	74.948,76	19,54
Immobilisations corporelles	46.768,20	8,65	74.948,76	19,54
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**46.768,20**	**8,65**	**74.948,76**	**19,54**
ACTIF CIRCULANT				
Créances				
Autres créances	44.040,52	8,14	46.327,55	12,08
	44.040,52	8,14	46.327,55	12,08
Banques, Caisse, CCP	450.017,07	83,21	262.192,57	68,37
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**494.057,59**	**91,35**	**308.520,12**	**80,46**
TOTAL ACTIF	**540.825,79**	**100,00**	**383.468,88**	**100,00**

PASSIF

	EXERCICE AU 31/12/2008	%	EXERCICE AU 31/12/2007	%
CAPITAUX PROPRES				
Patrimoine	200.000,00	36,98	200.000,00	52,16
Résultats reportés	71.852,58	13,29	171.525,15	44,73
Résultat de l'exercice	69.989,27	12,94	-99.672,57	-25,99
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**341.841,85**	**63,21**	**271.852,58**	**70,89**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Autres provisions	66.000,00	12,20	66.000,00	17,21
TOTAL DES PROVISIONS	**66.000,00**	**12,20**	**66.000,00**	**17,21**
DETTES				
Dettes achats et prest. de services	81.783,41	15,12	0,00	0,00
Dettes fiscales, sécurité sociale et salaires	51.200,53	9,47	45.616,30	11,90
TOTAL DES DETTES	**132.983,94**	**24,59**	**45.616,30**	**11,90**
TOTAL PASSIF	**540.825,79**	**100,00**	**383.468,88**	**100,00**

Comptes de profits et de pertes

	EXERCICE AU 31/12/2008	%	EXERCICE AU 31/12/2007	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Chiffre d'affaires	67.196,00	4,59	54.790,00	5,55
Autres produits d'exploitation	1.395.480,00	95,41	932.400,00	94,45
Total produits d'exploitation	**1.462.676,00**	**100,00**	**987.190,00**	**100,00**
CHARGES D'EXPLOITATION				
Autres charges externes	-541.901,74	-37,05	-346.543,83	-35,10
Salaires et traitements	-785.990,68	-53,74	-679.670,09	-68,85
Charges sociales	-50.162,79	-3,43	-41.759,80	-4,23
Corr. de valeur sur frais d'étab. imm. cor. incor.	-28.180,56	-1,93	-32.744,58	-3,32
Total charges d'exploitation	**-1.406.235,77**	**-96,14**	**-1.100.718,30**	**-111,50**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**56.440,23**	**3,86**	**-113.528,30**	**11,50**
Intérêts et produits assimilés	13.832,55	0,95	14.123,88	1,43
Intérêts et charges assimilées	-283,51	-0,02	-268,15	-0,03
Résultat financier	**13.549,04**	**0,93**	**13.855,73**	**1,40**
Résultat avant affectation	**69.989,27**	**4,79**	**-99.672,57**	**-10,10**
Résultat de l'exercice	**69.989,27**	**4,79**	**-99.672,57**	**-10,10**

ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2008

(Montants en Euros)

1. Généralités

La **Commission Nationale pour la protection des données**, constituée sous la forme d'un établissement public, est une autorité indépendante instaurée par la loi du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Elle est chargée de contrôler et de vérifier la légalité des traitements des données à caractère personnel et doit assurer le respect des libertés et droits fondamentaux des personnes en matière de protection des données.

Tous les ans, la Commission Nationale rend compte, dans son rapport écrit aux membres du Gouvernement en conseil, de l'exécution de ses missions. Dans ce rapport, elle relève plus particulièrement l'état des notifications et des autorisations, les déficiences ou abus qui ne sont pas spécifiquement visés par les dispositions légales, réglementaires et administratives existantes.

Elle publiera son rapport annuel. Le rapport est avisé par la commission consultative des droits de l'homme, organe consultatif du gouvernement en matière de droits de l'homme sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg dont la composition et les attributions sont déterminées par règlement grand-ducal.

L'exercice financier de la Commission Nationale coïncide avec l'année civile. Avant le 31 mars de chaque année, la Commission Nationale arrête son compte d'exploitation de l'exercice précédent, ensemble avec son rapport de gestion. Avant le 30 septembre de chaque exercice, la Commission Nationale arrête le budget pour l'exercice à venir. Le budget, les comptes annuels et les rapports arrêtés sont transmis au Gouvernement en conseil qui décide de la décharge à donner à la Commission Nationale. La décision constatant la décharge accordée à la Commission Nationale ainsi que les comptes annuels de la Commission Nationale sont publiés au Mémorial.

2. Principes, règles et méthodes comptables

La Commission Nationale tient ses livres en euros (EUR) et les comptes annuels ont été préparés en accord avec les principes comptables généralement admis au Luxembourg et en utilisant notamment les règles d'évaluation suivantes:

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

Elles sont amorties linéairement en fonction de leur durée de vie estimée soit:

Matériel informatique:	3 ans
Matériel de bureau:	4 ans
Mobilier de bureau:	8 ans

b) Conversion des devises

Les transactions en devises durant l'année sont enregistrées au cours du jour de la transaction. Pour les avoirs en banques, les montants en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la clôture. Pour les avances, les créances et les dettes, les bénéfices et les pertes de change réalisés et les pertes de change non réalisées sont enregistrés au compte de profits et pertes. Les autres éléments sont tenus au cours de change historique.

3. Immobilisations corporelles

Les mouvements des immobilisations corporelles survenus au cours de la période se résument comme suit:

	2008	**2007**
Prix d'acquisiton		
– au début de l'exercice	270.759,38	221.265,38
– acquisitions nettes au cours de l'exercice	0,00	49.494,00
– retraits de l'exercice	0,00	0,00
Prix d'acquisition à la fin de l'exercice	270.759,38	270.759,38
Corrections de valeur		
– au début de l'exercice	195.810,62	163.066,04
– de l'exercice	28.180,56	32.744,58
– annulées	0,00	0,00
Corrections de valeur cumulées	223.991,18	195.810,62
Valeur nette à la fin de l'exercice	46.768,20	74.948,76

4. Autres créances

Les autres créances se composent comme suit:

	2008	2007
Rémunérations payées d'avance	44.040,52	38.827,55
Charges payées d'avance	0,00	7.500,00

5. Avoirs en banque

Ce poste se subdivise comme suit:

	2008	2007
CCPL	13.027,44	6.595,14
BCEE	436.704,17	255.336,37
Caisse	385,46	261,06

6. Fonds propres

Au moment de sa création, la Commission Nationale bénéficie d'une dotation initiale de deux cent mille euros (200.000,00 EUR) à charge du budget de l'Etat. L'Etat met à sa disposition les biens mobiliers et immobiliers nécessaires au bon fonctionnement et à l'exercice de ses missions.

La Commission Nationale est autorisée à prélever la contrepartie de ses frais du personnel en service et de ses frais de fonctionnement par la redevance à percevoir telle que prévue à l'article 13 de la présente loi. Pour le solde des frais restant à couvrir dans le cadre de ses missions conférées par la présente loi, la Commission Nationale bénéficiera d'une dotation d'un montant à déterminer sur une base annuelle et à inscrire au budget de l'Etat.

7. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ont pour but de valoriser le risque lié à des recours en justice pour dossiers litigieux. Ainsi, lors de la séance de délibération du 15 décembre 2006 la Commission Nationale a décidé d'estimer le montant de l'enjeu de tels litiges y compris les frais de justice à 96.000,00 EUR. En 2008, le risque a été évalué au même niveau que 2007, à savoir 66.000,00 EUR.

8. Dettes

Les dettes figurent avec leur valeur nominale et sont ventilées comme suit:

	2008	2007
Fournisseurs et charges à payer	81.783,41	0,00
Centre d'affiliation	15.359,93	12.655,40
Impôts sur rémunération	35.840,60	32.960,90

Luxembourg, le 23 mars 2009.

ATTESTATION

Par la présente, nous attestons les comptes de la Commission Nationale pour la Protection des Données, ayant son siège à L-1611 Luxembourg, avenue de la Gare, 41 au 31/12/2008.

Nous avons constaté que les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2008 dont la somme bilantaire s'élève à 540.825,79 EUR et le résultat de l'exercice à 69.989,27 EUR, sont en concordance avec la comptabilité et les pièces comptables qui nous ont été soumises. Les normes et règles comptables ont été respectées, y compris au niveau du provisionnement des risques.

Le résultat de l'exercice s'explique par le fait que le poste d'employé administratif au secrétariat ainsi que le poste d'attaché à la communication n'ont été que partiellement occupés en 2008.

Par ailleurs le rapport de gestion de la Commission Nationale reflète fidèlement les faits marquants de l'exercice et est conforme aux écritures comptables.

Luxembourg, le 23 mars 2009.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg S.A.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 45 **15 juin 2009**

Sommaire

BANQUE CENTRALE DU LUXEMBOURG

BILAN ET COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DECEMBRE 2008

Publication prévue par l'art. 30 de la loi du 23 décembre 1998 telle que modifiée relative au statut monétaire et à la Banque centrale du Luxembourg.

Dans sa réunion du 8 mai 2009, le Gouvernement en Conseil a accordé décharge aux organes de la Banque centrale du Luxembourg pour l'exercice financier 2008.

Bilan au 31 décembre 2008

(exprimé en EUR)

Actif	31.12.2008	31.12.2007
Avoirs et créances en or	**45.352.938**	**42.228.333**
Créances en devises sur des non-résidents de la zone euro	**239.317.662**	**97.132.215**
créances sur le FMI	54.694.836	33.809.923
comptes auprès de banques, titres, prêts et autres actifs en devises	184.622.826	63.322.292
Créances en devises sur des résidents de la zone euro	**10.825.738.929**	**1.305.521.707**
Créances en euros sur des non-résidents de la zone euro	**2.235.151.662**	**1.888.162.621**
comptes auprès de banques, titres et prêts	2.235.151.662	1.888.162.621
Concours en euros à des établissements de crédit de la zone euro liés aux opérations de politique monétaire	**40.080.417.423**	**32.914.774.230**
opérations principales de refinancement	23.465.778.885	24.125.912.740
opérations de refinancement à long terme	16.614.638.538	8.788.861.490
Autres créances en euros sur des établissements de crédit de la zone euro	**579.866.874**	**730.661.572**
Titres en euros émis par des résidents de la zone euro	**3.727.912.441**	**3.180.754.060**
Créances envers l'Eurosystème	**42.167.907.000**	**18.399.192.673**
participation au capital de la BCE	10.668.158	10.668.158
créances sur la BCE au titre des avoirs de réserves transférés	90.730.275	90.730.275
autres créances envers l'Eurosystème	42.066.508.567	18.297.794.240
Valeurs en cours de recouvrement	**43.666**	**0**
Autres actifs	**743.367.631**	**450.877.183**
immobilisations corporelles et incorporelles	61.835.471	65.289.790
autres actifs financiers	88.117.397	89.157.972
écart de réévaluation sur instruments de hors bilan	303.493.840	21.010.787
comptes de régularisation	269.921.336	255.827.288
divers	19.999.587	19.591.346
Total de l'actif	**100.645.076.226**	**59.009.304.594**

Passif	31.12.2008	31.12.2007
Billets en circulation	**1.586.572.000**	**1.414.171.330**
Engagements en euros envers des établissements de crédit de la zone euro liés aux opérations de politique monétaire	**45.531.698.234**	**10.779.720.531**
comptes courants (y compris les réserves obligatoires)	16.513.643.449	10.779.720.531
facilités de dépôts	29.018.054.785	0
Engagements en euros envers d'autres résidents de la zone euro	**386.914.979**	**433.531.161**
engagements envers des administrations publiques	386.914.979	433.531.161
Engagements en euros envers des non-résidents de la zone euro	**1.011.538.123**	**81.828.278**
Engagements en devises envers des non-résidents de la zone euro	**58.164.107**	**296.404.985**
Contrepartie des droits de tirage spéciaux alloués par le FMI	**18.731.884**	**18.209.670**
Engagements envers l'Eurosystème	**51.035.405.545**	**44.786.358.600**
engagements nets liés à la répartition des billets en euros dans l'Eurosystème	51.035.405.545	44.786.358.600
Valeurs en cours de recouvrement	**11**	**23**
Autres engagements	**514.129.564**	**524.643.538**
comptes de régularisation divers	480.965.514 33.164.050	492.407.914 32.235.624
Provisions	**242.276.198**	**470.849.312**
Comptes de réévaluation	**84.474.183**	**31.245.895**
Capital et réserves	**172.341.272**	**167.919.897**
capital réserves	25.000.000 147.341.272	25.000.000 142.919.897
Bénéfice de l'exercice	**2.830.126**	**4.421.374**
Total du passif	**100.645.076.226**	**59.009.304.594**

Hors Bilan au 31 décembre 2008

(exprimé en EUR)

	31.12.2008	31.12.2007
Engagement à terme Swap	15.002.234.740	944.569.699
Titres reçus en garantie	265.077.244.845	219.720.485.682
Réserves de change gérées pour le compte de la Banque centrale européenne	255.797.786	236.640.755
Contrats à terme ferme	83.248.000	0
Collection numismatique	205.012	181.470
Total du hors bilan	**280.418.730.383**	**220.901.877.606**

Compte de Profits et Pertes au 31 décembre 2008
(exprimé en EUR)

	31.12.2008	31.12.2007
Intérêts reçus	2.786.935.844	2.165.460.459
Intérêts payés	-2.555.941.232	-2.028.764.753
Revenus nets d'intérêts	**230.994.612**	**136.695.706**
Bénéfices/pertes réalisé(e)s sur opérations financières	-2.584.464	2.059.326
Corrections de valeur sur actifs financiers et positions en devises	-377.639.979	-85.351.506
Reprises nettes aux provisions pour risques de change et de marché	246.244.754	1.542.974
Résultat net d'opérations financières, corrections de valeur et provisions	**-133.979.689**	**-81.749.206**
Commissions perçues	16.879.833	14.820.860
Commissions payées	-15.429.765	-13.684.113
Résultat net sur commissions	**1.450.068**	**1.136.747**
Produits des participations	**2.724.591**	**0**
Résultat net provenant de la répartition du revenu monétaire	**-70.197.318**	**-28.534.340**
Autres revenus	**16.161.538**	**14.817.445**
Total des revenus nets	**47.153.803**	**42.366.352**
Frais de personnel	**-23.226.084**	**-20.965.916**
Autres frais généraux administratifs	**-8.861.201**	**-8.348.065**
Corrections de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles	**-5.037.591**	**-5.440.417**
Frais relatifs à la production de signes monétaires	**-722.786**	**-901.044**
Autres frais	**-6.476.015**	**-2.289.536**
Résultat de l'exercice	**2.830.126**	**4.421.374**

Luxembourg, le 19 mai 2009.

* l'annexe aux comptes annuels 2008 pourra être consultée sur le site internet de la Banque centrale du Luxembourg **www.bcl.lu**

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 46 **17 juin 2009**

Sommaire

Arrêté ministériel du 25 mai 2009 portant affectation des inspecteurs et des candidats-inspecteurs aux différents arrondissements d'inspection de l'enseignement fondamental.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,

Vu la loi du 6 février 2009 concernant le personnel de l'enseignement fondamental;

Vu le règlement grand-ducal du 13 mai 2009 portant
a) fixation du nombre et des délimitations des arrondissements d'inspection de l'enseignement fondamental;
b) fixation du nombre et des délimitations des bureaux régionaux de l'inspection de l'enseignement fondamental;

Arrête:

Art. 1er. Les inspecteurs et les candidats-inspecteurs sont affectés aux différents arrondissements comme suit:

1er arrondissement:
Monsieur Jean-Pierre SCHMIT, inspecteur de l'enseignement fondamental;

2e arrondissement:
Monsieur Guy MEDINGER, inspecteur de l'enseignement fondamental;

3e arrondissement:
Madame Francine VANOLST, inspecteur de l'enseignement fondamental;

4e arrondissement:
Madame Arlette LOMMEL, inspecteur de l'enseignement fondamental;

5e arrondissement:
Madame Nicole SIMON, inspecteur de l'enseignement fondamental;

6e arrondissement:
Monsieur Mirko MAININI, candidat-inspecteur de l'enseignement fondamental;

7e arrondissement:
Monsieur Fernand KOLB, inspecteur de l'enseignement fondamental;

8e arrondissement:
Monsieur Joa BAUM, candidat-inspecteur de l'enseignement fondamental;

9e arrondissement:
Monsieur Alex KOCKHANS, candidat-inspecteur de l'enseignement fondamental;

10e arrondissement:
Monsieur Jean-Paul WELTER, inspecteur de l'enseignement fondamental;

11e arrondissement:
Madame Jeanne LETSCH, inspecteur de l'enseignement fondamental;

12e arrondissement:
Monsieur Victor SCHEIER, candidat-inspecteur de l'enseignement fondamental;

13e arrondissement:
Monsieur Pierre REDING, inspecteur de l'enseignement fondamental;

14e arrondissement:
Madame Monique MELCHERS, candidat-inspecteur de l'enseignement fondamental;

15e arrondissement:
Madame Nicole WAGNER ép. GUDENBURG, inspecteur de l'enseignement fondamental;

16e arrondissement:
Monsieur Gérard ROETTGERS, candidat-inspecteur de l'enseignement fondamental;

17e arrondissement:
Madame Diane DHUR, candidat-inspecteur de l'enseignement fondamental;

18e arrondissement:
Monsieur Patrick MERGEN, inspecteur de l'enseignement fondamental;

19e arrondissement:
Monsieur Jean LOSCH, inspecteur de l'enseignement fondamental;

20e arrondissement:
Monsieur Guy MASSELTER, inspecteur de l'enseignement fondamental;

21e arrondissement:

Monsieur Serge HASTERT, inspecteur de l'enseignement fondamental.

Art. 2. Le présent arrêté entrera en vigueur le 15 septembre 2009.

Luxembourg, le 25 mai 2009.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Arrêté ministériel du 27 mai 2009 portant nomination de membres de la Commission des normes comptables.

Le Ministre de la Justice,

Vu l'article 73 de la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises;

Vu les articles 1, 3 et 4 du règlement grand-ducal du 10 novembre 2006 portant sur la composition, l'organisation, les procédures et les méthodes de travail de la commission des normes comptables;

Vu l'arrêté ministériel du 1er février 2007 portant nomination des membres de la commission des normes comptables;

Vu les propositions de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises;

Arrête:

Art. 1er. Est nommé, sur proposition de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises, membre de la commission des normes comptables en remplacement et suite à la démission de M. Eric DAMOTTE, membre effectif, dont il terminera le mandat:

– Monsieur Philippe DUREN, comme membre effectif.

Art. 2. Est nommé, sur proposition de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises, membre de la commission des normes comptables en remplacement de M. Philippe DUREN, membre suppléant, dont il terminera le mandat:

– Monsieur Philippe MEYER, comme membre suppléant.

Art. 3. Le présent arrêté est publié au Mémorial. Il est expédié aux membres de la Commission des normes comptables nommés par le présent arrêté pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 27 mai 2009.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Arrêté ministériel du 27 mai 2009 portant modification de l'arrêté ministériel modifié du 21 juillet 2008 portant désignation des membres du Conseil de la consommation.

Le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur,

Vu l'article 13 de la loi modifiée du 25 août 1983 relative à la protection juridique du consommateur;

Vu le règlement grand-ducal du 6 mai 2005 concernant l'organisation et le fonctionnement du Conseil de la consommation;

Vu l'article 1er du règlement précité;

Arrête:

Art. 1er. Est désigné comme membre effectif du Conseil de la consommation Monsieur Nico DIEDENHOFEN en remplacement de Monsieur Mario CASTEGNARO, dont il achèvera le mandat.

Art. 2. Est désigné comme membre suppléant du Conseil de la consommation Monsieur Marcel LASCHETTE en remplacement de Monsieur Nico DIEDENHOFEN, dont il achèvera le mandat.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Un exemplaire en sera expédié aux personnes concernées pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 27 mai 2009.

Le Ministre de l'Economie
et du Commerce extérieur,
Jeannot Krecké

Administration des services de secours. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 20 avril 2009 nomination de Madame Tine A. LARSEN, attachée de direction auprès de l'Administration des services de secours à la fonction d'attachée de direction premier en rang auprès de la même administration avec effet au 1er août 2009.

Banque centrale du Luxembourg. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 19 mai 2009 Monsieur Pierre BECK, premier conseiller de direction à la Banque centrale du Luxembourg, a été nommé Directeur de la même banque pour une période de six ans à partir du 1er juin 2009.

Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 19 mai 2009 Madame Françoise THOMA, premier conseiller de direction à la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, a été nommée Directeur et membre du Comité de Direction de la même banque pour une période de six ans à partir du 1er juin 2009.

Direction de la Santé. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 19 mai 2009, Madame le Dr Yolande WAGENER, médecin chef de service à la Direction de la Santé, est nommée médecin chef de division à la même administration, avec effet au 1er juin 2009.

Par arrêté grand-ducal du 29 mai 2009, Monsieur Carlo SCHOLL, inspecteur-principal à la Direction de la Santé, est nommé inspecteur principal 1er en rang à la même administration, avec effet au 1er juin 2009.

Huissiers de justice. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 29 mai 2009, Monsieur Geoffrey GALLÉ, huissier de justice à Esch-sur-Alzette, a été nommé huissier de justice à Luxembourg.

Institut Luxembourgeois de Régulation. – Communiqué

L'Institut Luxembourgeois de Régulation tient à informer les parties intéressées qu'il a mis en consultation publique le document suivant:

1) Système concernant l'utilisation, la comptabilisation et le transfert des garanties d'origine pour l'électricité produite à partir de sources d'énergies renouvelables.

Le texte mis en consultation peut être consulté sur le site Internet de l'Institut ou être obtenu sur demande auprès de l'Institut. La consultation expirera le 15 juillet 2009.

La Direction

Institut Luxembourgeois de Régulation.

Renouvellement des mandats de la direction

Par arrêté grand-ducal du 28 mai 2009, Madame Odette WAGENER est reconduite dans ses fonctions de Directeur de l'Institut Luxembourgeois de Régulation pour une durée de cinq ans à partir du 1er juin 2009.

Par arrêtés grand-ducaux du 28 mai 2009, Messieurs Jacques PROST et Camille HIERZIG sont reconduits dans leurs fonctions de Membres de la direction à l'Institut Luxembourgeois de Régulation pour une durée de cinq ans à partir du 1er août 2009.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour personnes handicapées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 23 avril 2009, un agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 31 janvier 2010 à l'organisme gestionnaire «Fondation Kräizbierg», ayant son siège à route de Zoufftgen, L-3598 Dudelange, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» nommé «Foyer Lankhelzerweier et Do Iwer» à l'adresse: 3-5, rue Jean Wolter et rue Leon Thurm à Esch-sur-Alzette.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro 9910/1.

Par arrêté ministériel du 22 mai 2009, un agrément limité dans le temps pour un an est accordé à l'organisme gestionnaire «APEMH Hébergement et Services a.s.b.l.», ayant son siège au Centre Nossbierg à Esch-sur-Alzette, pour l'exercice de l'activité de «service d'activités de jour» appelé «Centre régional thérapeutique et de réadaptation» à l'adresse: Centre Nossbierg à Esch-sur-Alzette.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 21 juillet 2008, accordant un agrément limité dans le temps à l'organisme gestionnaire «APEMH Hébergement et Services a.s.b.l.», ayant son siège au Centre Nossbierg à Esch-sur-Alzette, pour l'exercice de l'activité de «service d'activités de jour» appelé «Centre régional thérapeutique et de réadaptation» à l'adresse: Centre Nossbierg à Esch-sur-Alzette.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro 9909/26.

Par arrêté ministériel du 22 mai 2009, un agrément limité dans le temps pour un an est accordé à l'organisme gestionnaire «APEMH Hébergement et Services a.s.b.l.», ayant son siège au Centre Nossbierg à Esch-sur-Alzette, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» appelé «Foyer de l'Amitié» à l'adresse: 8, rue du Moulin à Mondorf.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 21 juillet 2008, accordant un agrément limité dans le temps à l'organisme gestionnaire «APEMH Hébergement et Services a.s.b.l.», ayant son siège au Centre Nossbierg à Esch-sur-Alzette, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» appelé «Foyer de l'Amitié» à l'adresse: 8, rue du Moulin à Mondorf.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro 9909/1.

Par arrêté ministériel du 22 mai 2009, un agrément limité dans le temps pour un an est accordé à l'organisme gestionnaire «APEMH Hébergement et Services a.s.b.l.», ayant son siège au Centre Nossbierg à Esch-sur-Alzette, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» appelé «Foyer de la Solidarité» à l'adresse: Centre Nossbierg à Esch-sur-Alzette.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 21 juillet 2008, accordant un agrément limité dans le temps à l'organisme gestionnaire «APEMH Hébergement et Services a.s.b.l.», ayant son siège au Centre Nossbierg à Esch-sur-Alzette, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» appelé «Foyer de la Solidarité» à l'adresse: Centre Nossbierg à Esch-sur-Alzette.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro 9909/2.

Par arrêté ministériel du 22 mai 2009, un agrément limité dans le temps pour un an est accordé à l'organisme gestionnaire «APEMH Hébergement et Services a.s.b.l.», ayant son siège au Centre Nossbierg à Esch-sur-Alzette, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» appelé «Foyer Roude Fiels 1+2» à l'adresse: Centre Nossbierg à Esch-sur-Alzette.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 21 juillet 2008, accordant un agrément limité dans le temps à l'organisme gestionnaire «APEMH Hébergement et Services a.s.b.l.», ayant son siège au Centre Nossbierg à Esch-sur-Alzette, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» appelé «Foyer Roude Fiels 1+2» à l'adresse: Centre Nossbierg à Esch-sur-Alzette.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro 9909/3.

Par arrêté ministériel du 22 mai 2009, un agrément limité dans le temps pour un an est accordé à l'organisme gestionnaire «APEMH Hébergement et Services a.s.b.l.», ayant son siège au Centre Nossbierg à Esch-sur-Alzette, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» appelé «Foyer Senior 1+2» à l'adresse: Centre Nossbierg à Esch-sur-Alzette.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 21 juillet 2008, accordant un agrément limité dans le temps à l'organisme gestionnaire «APEMH Hébergement et Services a.s.b.l.», ayant son siège au Centre Nossbierg à Esch-sur-Alzette, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» appelé «Foyer Senior 1+2» à l'adresse: Centre Nossbierg à Esch-sur-Alzette.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro 9909/4.

Par arrêté ministériel du 22 mai 2009, un agrément limité dans le temps pour un an est accordé à l'organisme gestionnaire «APEMH Hébergement et Services a.s.b.l.», ayant son siège au Centre Nossbierg à Esch-sur-Alzette, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» appelé «Foyer Uewerkuerer Haus 1+2» à l'adresse: 4 et 4a, rue Prommenschenkel à Oberkorn.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 21 juillet 2008, accordant un agrément limité dans le temps à l'organisme gestionnaire «APEMH Hébergement et Services a.s.b.l.», ayant son siège au Centre Nossbierg à Esch-sur-Alzette, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» appelé «Foyer Uewerkuerer Haus 1+2» à l'adresse: 4 et 4a, rue Prommenschenkel à Oberkorn.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro 9909/7.

Par arrêté ministériel du 22 mai 2009, un agrément limité dans le temps pour un an est accordé à l'organisme gestionnaire «APEMH Hébergement et Services a.s.b.l.», ayant son siège au Centre Nossbierg à Esch-sur-Alzette, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» appelé «Foyer Déifferdenger Haus» à l'adresse: 73-75, rue de Lasauvage à Differdange.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 21 juillet 2008, accordant un agrément limité dans le temps à l'organisme gestionnaire «APEMH Hébergement et Services a.s.b.l.», ayant son siège au Centre Nossbierg à Esch-sur-Alzette, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» appelé «Foyer Déifferdenger Haus» à l'adresse: 73-75, rue de Lasauvage à Differdange.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro 9909/8.

Par arrêté ministériel du 22 mai 2009, un agrément limité dans le temps pour un an est accordé à l'organisme gestionnaire «APEMH Hébergement et Services a.s.b.l.», ayant son siège au Centre Nossbierg à Esch-sur-Alzette, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» appelé «Foyer Niederkuerer Haus» à l'adresse: 141, avenue de la Liberté à Niederkorn.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 21 juillet 2008, accordant un agrément limité dans le temps à l'organisme gestionnaire «APEMH Hébergement et Services a.s.b.l.», ayant son siège au Centre Nossbierg à Esch-sur-Alzette, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» appelé «Foyer Niederkuerer Haus» à l'adresse: 141, avenue de la Liberté à Niederkorn.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro 9909/9.

Par arrêté ministériel du 22 mai 2009, un agrément limité dans le temps pour un an est accordé à l'organisme gestionnaire «APEMH Hébergement et Services a.s.b.l.», ayant son siège au Centre Nossbierg à Esch-sur-Alzette, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» appelé «Foyer Patton» à l'adresse: 23, rue du Général Patton à Esch-sur-Alzette.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 21 juillet 2008, accordant un agrément limité dans le temps à l'organisme gestionnaire «APEMH Hébergement et Services a.s.b.l.», ayant son siège au Centre Nossbierg à Esch-sur-Alzette, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» appelé «Foyer Patton» à l'adresse: 23, rue du Général Patton à Esch-sur-Alzette.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro 9909/10.

Par arrêté ministériel du 22 mai 2009, un agrément limité dans le temps pour un an est accordé à l'organisme gestionnaire «APEMH Hébergement et Services a.s.b.l.», ayant son siège au Centre Nossbierg à Esch-sur-Alzette, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» appelé «Wuelesser Haus» à l'adresse: 43, am Duerf à Wahlhausen.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 27 août 2007, accordant un agrément définitif à l'organisme gestionnaire «Fondation APEMH», ayant son siège au Centre Nossbierg à Esch-sur-Alzette, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» appelé «Wuelesser Haus» à l'adresse: 43, am Duerf à Wahlhausen.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro 409/21.

Par arrêté ministériel du 22 mai 2009, un agrément limité dans le temps pour un an est accordé à l'organisme gestionnaire «APEMH Hébergement et Services a.s.b.l.», ayant son siège au Centre Nossbierg à Esch-sur-Alzette, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» appelé «Foyer Klierfer Haus» à l'adresse: 10, rue de Marnach, L-9709 Clervaux.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 21 juillet 2008, accordant un agrément limité dans le temps à l'organisme gestionnaire «APEMH Hébergement et Services a.s.b.l.», ayant son siège au Centre Nossbierg à Esch-sur-Alzette, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» appelé «Klierfer Haus» à l'adresse: 10, rue de Marnach, L-9709 Clervaux.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro 209/19.

Par arrêté ministériel du 22 mai 2009, un agrément limité dans le temps pour un an est accordé à l'organisme gestionnaire «APEMH Hébergement et Services a.s.b.l.», ayant son siège au Centre Nossbierg à Esch-sur-Alzette, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» appelé «Foyer Fermette» à l'adresse: 10, rue du Château à Bettange-sur-Mess.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 21 juillet 2008, accordant un agrément limité dans le temps à l'organisme gestionnaire «APEMH Hébergement et Services a.s.b.l.», ayant son siège au Centre Nossbierg à Esch-sur-Alzette, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» appelé «Foyer Fermette» à l'adresse: 10, rue du Château à Bettange-sur-Mess.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro 9909/15.

Par arrêté ministériel du 22 mai 2009, un agrément limité dans le temps pour un an est accordé à l'organisme gestionnaire «APEMH Hébergement et Services a.s.b.l.», ayant son siège au Centre Nossbierg à Esch-sur-Alzette, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» appelé «Foyer Betebuerger Haus» à l'adresse: 4, rue Luc à Bettembourg.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 21 juillet 2008, accordant un agrément limité dans le temps à l'organisme gestionnaire «APEMH Hébergement et Services a.s.b.l.», ayant son siège au Centre Nossbierg à Esch-sur-Alzette, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» appelé «Foyer Betebuerger Haus» à l'adresse: 4, rue Luc à Bettembourg.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro 9909/12.

Par arrêté ministériel du 22 mai 2009, un agrément limité dans le temps pour un an est accordé à l'organisme gestionnaire «Centre Hospitalier Neuro-Psychiatrique», ayant son siège à 17, avenue des Alliés, L-9002 Ettelbruck, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» dans les bâtiments «Villa Rousegaart, Villa Gënzebléi, Villa Kléiblatt et Villa Karblum» à l'adresse: 17, avenue des Alliés, L-9002 Ettelbruck.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 14 juillet 2008, accordant un agrément à l'organisme gestionnaire «Centre Hospitalier Neuro-Psychiatrique», pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» dans les bâtiments «Villa Gënzebléi, Villa Kléiblatt, Villa Karblum et EASS au rez-de-chaussée» à l'adresse: 17, avenue des Alliés, L-9002 Ettelbruck.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro 0718/1.

Par arrêté ministériel du 22 mai 2009, un agrément limité dans le temps pour un an est accordé à l'organisme gestionnaire «Home-Service a.s.b.l.; Réseau spécialisé Handicap; Services d'aides et de soins à domicile de l'A.P.E.M.H.», ayant son siège à 10, rue du Château, L-4976 Bettange-sur-Mess, pour l'exercice de l'activité de «service d'assistance à domicile» appelé «Service de soutien et d'aide à domicile» à l'adresse: 10, rue du Château, L-4976 Bettange-sur-Mess.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 21 juillet 2008, accordant un agrément limité dans le temps à l'organisme gestionnaire «Home-Service a.s.b.l.; Réseau spécialisé Handicap; Services d'aides et de soins à domicile de l'A.P.E.M.H.», ayant son siège à 10, rue du Château, L-4976 Bettange-sur-Mess, pour l'exercice de l'activité de «service d'assistance à domicile» appelé «Service de soutien et d'aide à domicile», «SeSAD» à l'adresse: 10, rue du Château, L-4976 Bettange-sur-Mess.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro 0209/18.

Par arrêté ministériel du 22 mai 2009, un agrément limité dans le temps pour un an est accordé à l'organisme gestionnaire «Ligue H.M.C. a.s.b.l.», ayant son siège 82, route d'Arlon, L-8301 Capellen, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» à l'adresse: 80, rue du Cimetière, L-1388 Luxembourg.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 1er juin 2008, accordant un agrément à l'organisme gestionnaire «Fondation Ligue H.M.C.», pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» à l'adresse: 80, rue du Cimetière, L-1388 Luxembourg.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro 9901/2.

Règlement (CE) n° 593/2008 du Parlement européen et du Conseil du 17 juin 2008 sur la loi applicable aux obligations contractuelles (Rome I). – Date d'application. – Le Règlement (CE) n° 593/2008 du Parlement européen et du Conseil du 17 juin 2008 sur la loi applicable aux obligations contractuelles (Rome I), publié au JO L 177/6 du 4.7.2008, est applicable à partir du 17 décembre 2009, à l'exception de l'article 26, qui s'applique à partir du 17 juin 2009.

Remembrement des biens ruraux.

Projet de remembrement forestier envisagé dans la commune de BECKERICH et dans parties des communes limitrophes.

Convocation à l'assemblée générale

Les propriétaires, nus-propriétaires et usufruitiers de terrains situés dans la commune de BECKERICH et dans parties des communes limitrophes se trouvant à l'intérieur du périmètre de remembrement, sont informés que l'assemblée générale de l'association syndicale du remembrement de BECKERICH, aura lieu: mardi le 14 juillet 2009 à 14.00 heures, au Centre Culturel Nic Bosseler, 3, rue de Hovelange à BECKERICH, en vue de se prononcer sur le remembrement projeté.

L'assemblée générale se prononce, en outre, sur le mode de remembrement.

Conformément à l'article 19 de la loi modifiée du 25 mai 1964 concernant le remembrement des biens ruraux, tout propriétaire et nu-propriétaire dispose d'une voix électorale. Un propriétaire ne peut avoir qu'une voix, même s'il possède en plus un droit de nue-propriété.

Pour les immeubles appartenant à des conjoints, quel que soit leur régime matrimonial, chaque conjoint est censé posséder une part égale de la superficie des immeubles compris dans le remembrement de leur chef et chacun dispose d'une voix.

Conformément aux articles 19 et 49 de la loi sus-mentionnée, tout propriétaire et nu-propriétaire peut se faire représenter à l'assemblée générale par un mandataire.

Nul ne peut représenter par procuration plus de deux personnes, excepté le cas des propriétés indivises, où un seul mandataire représente l'ensemble des indivisaires. Tout mandataire doit avoir qualité personnelle pour assister à l'assemblée générale.

Pour les immeubles en indivision, les indivisaires ont ensemble une seule voix qui est exprimée à l'assemblée générale par un intéressé mandaté par la majorité des indivisaires. Pour le calcul de cette majorité, chaque indivisaire est censé disposer d'une part égale dans la surface de la propriété indivise. En cas de partage des voix sur la proposition de remembrement, les indivisaires ne prennent pas part au vote à l'assemblée générale.

Tous les mandats doivent être envoyés à l'Office national du remembrement avant le 3 juillet 2009, le timbre postal faisant foi.

Conformément aux articles 18 et 20 de la loi modifiée du 25 mai 1964 concernant le remembrement des biens ruraux, les intéressés qui ne comparaissent pas à l'assemblée générale et qui ne se font pas représenter par un mandataire, ainsi que ceux qui s'abstiennent du vote, sont censés acquiescer au remembrement.

Aucun recours n'est ouvert aux intéressés pour défaut de réception de la convocation individuelle pour l'assemblée générale.

Luxembourg, le 19 juin 2009.

Le Président de l'Office national
du Remembrement,
Charles Konnen

Remembrement des biens ruraux.

Projet de remembrement forestier envisagé dans la commune d'ESCHWEILER et dans parties des communes limitrophes.

Convocation à l'assemblée générale

Les propriétaires, nus-propriétaires et usufruitiers de terrains situés dans la commune d'ESCHWEILER et dans parties des communes limitrophes se trouvant à l'intérieur du périmètre de remembrement, sont informés que l'assemblée générale de l'association syndicale du remembrement d'ESCHWEILER, aura lieu: jeudi le 9 juillet 2009 à 13.30 heures, au Centre Culturel à ESCHWEILER, en vue de se prononcer sur le remembrement projeté.

L'assemblée générale se prononce, en outre, sur le mode de remembrement.

Conformément à l'article 19 de la loi modifiée du 25 mai 1964 concernant le remembrement des biens ruraux, tout propriétaire et nu-propriétaire dispose d'une voix électorale. Un propriétaire ne peut avoir qu'une voix, même s'il possède en plus un droit de nue-propriété.

Pour les immeubles appartenant à des conjoints, quel que soit leur régime matrimonial, chaque conjoint est censé posséder une part égale de la superficie des immeubles compris dans le remembrement de leur chef et chacun dispose d'une voix.

Conformément aux articles 19 et 49 de la loi sus-mentionnée, tout propriétaire et nu-propriétaire peut se faire représenter à l'assemblée générale par un mandataire.

Nul ne peut représenter par procuration plus de deux personnes, excepté le cas des propriétés indivises, où un seul mandataire représente l'ensemble des indivisaires. Tout mandataire doit avoir qualité personnelle pour assister à l'assemblée générale.

Pour les immeubles en indivision, les indivisaires ont ensemble une seule voix qui est exprimée à l'assemblée générale par un intéressé mandaté par la majorité des indivisaires. Pour le calcul de cette majorité, chaque indivisaire est censé disposer d'une part égale dans la surface de la propriété indivise. En cas de partage des voix sur la proposition de remembrement, les indivisaires ne prennent pas part au vote à l'assemblée générale.

Tous les mandats doivent être envoyés à l'Office national du remembrement avant le 30 juin 2009, le timbre postal faisant foi.

Conformément aux articles 18 et 20 de la loi modifiée du 25 mai 1964 concernant le remembrement des biens ruraux, les intéressés qui ne comparaissent pas à l'assemblée générale et qui ne se font pas représenter par un mandataire, ainsi que ceux qui s'abstiennent du vote, sont censés acquiescer au remembrement.

Aucun recours n'est ouvert aux intéressés pour défaut de réception de la convocation individuelle pour l'assemblée générale.

Luxembourg, le 19 juin 2009.

Le Président de l'Office national
du Remembrement,
Charles Konnen

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 3 juin 2009, Madame le Docteur Kosa STEVANOVIC épouse BORIC, née le 14 janvier 1960, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en anatomie pathologique au Grand-Duché de Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 47 22 juin 2009

Sommaire

Arrêté du Gouvernement réuni en conseil du 8 mai 2009 portant nomination des membres du comité de coordination interministériel pour la recherche et le développement technologique.

Le Gouvernement réuni en conseil,

Vu l'art. 21 de la loi du 9 mars 1987 ayant pour objet:

1) l'organisation de la recherche et du développement technologique dans le secteur public;

2) le transfert de technologie et la coopération scientifique et technique entre les entreprises et le secteur public;

Après consultation des départements concernés, sur proposition du Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et après délibération;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres du comité de coordination interministériel pour la recherche et le développement technologique:

– Monsieur Pierre DECKER, premier conseiller de gouvernement, représentant du ministre ayant dans ses attributions la recherche scientifique et la recherche appliquée,
– Monsieur Robert KERGER, chargé de mission, représentant du ministre ayant dans ses attributions l'enseignement supérieur,
– Monsieur Georges BECHET, directeur du Musée national d'Histoire naturelle, représentant du ministre ayant dans ses attributions la culture,
– Monsieur Marco WALENTINY, conseiller de direction 1ère classe, représentant du ministre de l'Economie,
– Monsieur Jean-Marie HAENSEL, premier inspecteur des Finances, représentant du ministre du Trésor et du Budget,
– Madame Carole SCHMITZ, chef de bureau adjoint, représentant du ministre d'Etat,
– Monsieur Mike SCHWEBAG, attaché de gouvernement 1er en rang, représentant du ministre de la Santé,
– Monsieur Michel LANNERS, directeur du Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation pédagogiques et technologiques, représentant du ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle,
– Monsieur Léon WIETOR, directeur de l'Administration des services techniques de l'agriculture, représentant du ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural.

Art. 2. Les membres susmentionnés sont nommés pour un terme de cinq ans.

Art. 3. Le bureau du comité se compose comme suit:
– Monsieur Pierre DECKER, président,
– Monsieur Marco WALENTINY, vice-président,
– Monsieur Jean-Marie HAENSEL, secrétaire.

Art. 4. Le présent arrêté est publié au Mémorial et transmis en copie aux intéressés pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 8 mai 2009.
Les membres du Gouvernement,
Jean-Claude Juncker
Jean Asselborn
Fernand Boden
Marie-Josée Jacobs
Mady Delvaux-Stehres
François Biltgen
Jeannot Krecké
Mars Di Bartolomeo
Lucien Lux
Jean-Marie Halsdorf
Claude Wiseler
Nicolas Schmit
Octavie Modert

Arrêté ministériel du 10 juin 2009 portant modification de l'arrêté ministériel modifié du 21 juillet 2008 portant désignation des membres du Conseil de la consommation.

Le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur,

Vu l'article 13 de la loi modifiée du 25 août 1983 relative à la protection juridique du consommateur;

Vu le règlement grand-ducal du 6 mai 2005 concernant l'organisation et le fonctionnement du Conseil de la consommation;

Vu l'article 1er du règlement précité;

Arrête:

Art. 1er. Est désigné comme membre suppléant du Conseil de la consommation Monsieur Mike POIRÉ en remplacement de Monsieur Tom WIRION, dont il achèvera le mandat.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Un exemplaire en sera expédié à la personne concernée pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 10 juin 2009.
Le Ministre de l'Economie et
du Commerce extérieur,
Jeannot Krecké

Caisse nationale de santé. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 29 mai 2009, Madame Amélie BECKER, attachée de direction stagiaire auprès de la Caisse nationale de santé, a été nommée à la fonction d'attaché de direction auprès de la même institution de la sécurité sociale avec effet au 1er juin 2009.

Commission de la marque nationale du miel luxembourgeois. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 5 juin 2009 ont été nommés membres de la commission de la marque nationale du miel luxembourgeois pour une durée de cinq ans:

membres effectifs:

MM. François KRAUS — ingénieur-chef de service à l'Administration des services techniques de l'agriculture;
Marcel PROBST — chimiste à l'Administration des services techniques de l'agriculture, Ettelbruck;
délégués du Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural;

Mme Justine HESS-FRAUENBERG — Oberglabach
déléguée de la Chambre d'Agriculture;

Mme Marie-Paule THILL-REDING — Goebelsmühle
M. Lex KRAUS — Kayl
délégués de la Fédération des Unions d'Apiculteurs du Grand-Duché de Luxembourg;

M. Jean KAYSER — Luxembourg
Mme Mado WICTOR-SCHABER — Luxembourg
délégués de l'Union luxembourgeoise des consommateurs;

membres suppléants:

Mme Danielle RUCKERT — ingénieur-employée à l'Administration des services techniques de l'agriculture, Ettelbruck;
M. Paul THILL — ingénieur stagiaire à l'Administration des services techniques de l'agriculture, Ettelbruck;
délégués du Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural;

Mme Maisy NEYENS-WILLEMS — Rodenbourg
déléguée de la Chambre d'Agriculture;

MM. Fränz KUTTEN — Rolling
Jean-Claude PEFFER — Bürden
délégués de la Fédération des Unions des Apiculteurs du Grand-Duché de Luxembourg;

Mmes Sylvie GANSEN — Wecker
Maggy NICKELS — Howald
déléguées de l'Union luxembourgeoise des consommateurs.

M. François KRAUS précité, exercera les fonctions de président de la commission de la marque nationale du miel luxembourgeois. En cas d'empêchement du président, la présidence sera assurée par M. Marcel PROBST, précité. M. René GINTER, expéditionnaire technique à l'Administration des services techniques de l'agriculture, est adjoint à la commission en qualité de secrétaire et Mme Chantal KREMER, expéditionnaire technique adjoint à la même administration, est adjointe à la commission en qualité de secrétaire adjoint.

Commission de Surveillance du Secteur Financier.

BILAN ET COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DECEMBRE 2008

(Publication prévue par l'article 22 (2) de la loi du 23 décembre 1998 portant création d'une Commission de Surveillance du Secteur Financier)

CONSEIL DE GOUVERNEMENT du 8 mai 2009

Le Gouvernement en Conseil, dans sa réunion du 8 mai 2009, a accordé décharge aux organes de la Commission de Surveillance du Secteur Financier pour l'exercice financier 2008, conformément à l'article 22 (2) de la loi du 23 décembre 1998 portant création de la CSSF.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2008

Actif	*EUR*	*EUR*
Actif immobilisé		63.743.240
– Immobilisations corporelles	63.740.240	
– Immobilisations financières	3.000	
Actif circulant		28.882.597
– Créances résultant de ventes et prestations de services	987.516	
– Autres créances	170.445	
– Avoirs en banques	27.724.636	
Comptes de régularisation		1.421.524
Total de l'actif		94.047.361
Passif		
Capitaux propres		22.493.861
– Résultats reportés	18.319.267	
– Bénéfice de l'exercice	4.174.594	
Provisions		350.000
– Provisions pour risques et charges	350.000	
Dettes		70.563.373
– Dettes envers des établissements de crédit	67.962.829	
– Dettes sur achats et prestations de services	1.129.298	
– Autres dettes	1.471.246	
Compte de régularisation		640.127
Total du passif		94.047.361

COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DECEMBRE 2008

Charges	*EUR*
Autres charges externes	4.691.130
Frais de personnel	22.978.934
Corrections de valeur sur immobilisations corporelles	2.440.870
Intérêts et charges assimilées	3.470.997
Charges exceptionnelles	41.722
Bénéfice de l'exercice	4.174.594
Total des charges	37.798.247
Produits	
Taxes perçues	34.983.325
Autres produits d'exploitation	926.281
Intérêts et produits assimilés	1.565.199
Produits exceptionnels	323.442
Total des produits	37.798.247

Luxembourg, le 20 mai 2009.

Claude Simon	Andrée Billon	Simone Delcourt	Jean Guill
Directeur	*Directeur*	*Directeur*	*Directeur général*

Conseil national des programmes. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 4 juin 2009 a été nommé membre suppléant du Conseil national des programmes:

Monsieur Nico DIEDENHOFEN; Union Luxembourgeoise des consommateurs en remplacement de Monsieur Mario CASTEGNARO.

Indice des prix à la consommation du mois de mai 2009.

L'indice des prix à la consommation, établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999, est de **741.59** pour le mois de mai 2009 par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit pour le mois de mai 2009 à **737.49**.

Luxembourg, le 10 juin 2009.

Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques

Inspection générale de la sécurité sociale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 29 mai 2009, Madame le Dr. Nathalie RAUSCH, médecin chef de division, chargée de direction auprès de l'Inspection générale de la sécurité sociale / Cellule d'évaluation et d'orientation, a été nommée à la fonction de médecin-directeur auprès de la même administration pour une durée renouvelable de sept ans à partir du 1er juin 2009.

Ministère des Affaires Etrangères et de l'Immigration. – Vacance de poste. – Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un poste de la carrière supérieure du secrétaire de légation est vacant. Le poste en question sera pourvu d'un titulaire par voie de recrutement interne sur base de la loi du 14 novembre 1991 fixant les conditions et les modalités de l'accès du fonctionnaire à une carrière supérieure à la sienne.

Ministère de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. – Démissions. – Par arrêté grand-ducal du 19 mai 2009 démission honorable de ses fonctions de professeur à l'Université du Luxembourg, détaché au Centre de Recherche Public Henri Tudor, est accordée, pour cause de limite d'âge, à partir du 1er juin 2009 à Monsieur Claude WEHENKEL, avec faculté de faire valoir ses droits à une pension. Par le même arrêté le titre honorifique de ses fonctions a été accordé à l'intéressé.

Par arrêté grand-ducal du 19 mai 2009 démission honorable de ses fonctions de professeur-ingénieur à l'Université du Luxembourg est accordée, à sa demande à partir du 1er octobre 2009, à Monsieur Jean-Claude HENGEN, avec faculté de faire valoir ses droits à une pension. Par le même arrêté le titre honorifique de ses fonctions est accordé à l'intéressé.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Activité d'assistance parentale. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 22 mai 2009 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 21 mai 2014, à Madame Michaela Margareta MAJCHRZACK-BÖGL, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 14, rue Giesenbour, L-6583 Rosport.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 28 avril 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/453-2/2009.

Par arrêté ministériel du 18 mai 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 17 mai 2011, à Madame Antonia FERSINO-CALABRESE, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 137, rue de Beggen, L-1221 Luxembourg.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 2 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/457/2009.

Par arrêté ministériel du 22 mai 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 21 mai 2011, à Madame Vanessa BATAZZI, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 63, avenue de la Gare, L-4873 Lamadelaine.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 4 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/458/2009.

Par arrêté ministériel du 8 juin 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 7 juin 2011, à Madame Liliana MATOS DA SILVA-PEREIRA CUCO, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 16, rue Pierre Frieden, L-4560 Differdange-Fousbann.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 3 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/459/2009.

Par arrêté ministériel du 8 juin 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 7 juin 2011, à Madame Nathalie NARDECCHIA, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 44, rue Pierre Krier, L-4604 Differdange-Fousbann.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/460/2009.

Par arrêté ministériel du 8 juin 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 7 juin 2011, à Madame Cristina da Salete DA SILVA RODRIGUES-BARROSO FERREIRA DA SILVA, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 20, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 4 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/461/2009.

Par arrêté ministériel du 8 juin 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 7 juin 2011, à Madame Maria de Lurdes ADAO LAGE-ROSA PARADELA, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 50, rue du Commerce, L-3450 Dudelange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 3 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/462/2009.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Centres, Foyers et Services pour Personnes âgées. – Par arrêté ministériel du 8 juin 2009, l'emploi de chargé de direction du centre du Rham est désigné comme emploi à responsabilités particulières.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 22 mai 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Kannervilla», organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-9012 Ettelbruck, 5, rue des Alliés, pour l'exercice des activités de vacances.

L'agrément, qui est accordée pour une durée limitée jusqu'au 7 août 2009, prend effet le 27 juillet 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 033/2/vac**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 250 usagers.

Le présent arrêté complète l'arrêté du 22 décembre 2006. Il est annulé d'office à compter du 8 août 2009.

Par arrêté ministériel du 18 mai 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Steinsel, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-7317 Steinsel, 9, rue Paul Eyschen, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Bâtiment scolaire Sepp Hansen», L-7339 Steinsel, 1, rue des Vergers.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 17 décembre 2009, prend effet le 18 mai 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 107/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 51 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 12 septembre 2006, enregistré sous le numéro MR 107/2.

Par arrêté ministériel du 3 juin 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1922 Luxembourg, 10, rue Auguste Laval, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Kannernascht», L-1922 Luxembourg, 10, rue Auguste Laval.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 2 juin 2014, prend effet le 3 juin 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 133/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 121 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 29 juin 2007, enregistré sous le numéro MR 133/2.

Par arrêté ministériel du 19 mai 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé au syndicat «Synecosport», nouvel organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-6230 Bech, 1, Enneschtgaass, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants», à l'adresse «Centre Beaurepaire», L-6831 Berbourg, rue de l'Ecole.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 14 décembre 2009, prend effet le 15 juillet 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 180/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 80 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 24 novembre 2008, enregistré sous le numéro MR 180/2.

Par arrêté ministériel du 12 mai 2009, il est stipulé qu'il arrivera à son échéance en date de ce jour, l'arrêté ministériel du 5 février 2007, enregistré sous le numéro MR 186 accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 4 février 2009 à l'Administration communale de Tuntange, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-7481 Tuntange, 2, rue de Hollenfels, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Maison d'éducation précoce», L-7481 Tuntange, 1, rue de l'Eglise.

Par arrêté ministériel du 19 mai 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé au syndicat «Synecosport», organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-6230 Bech, 1, Enneschtgaass, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants», à l'adresse L-6231 Bech, 11, Hanner Bra.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 30 octobre 2009, prend effet le 15 juillet 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 193/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 42 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 31 mars 2009, enregistré sous le numéro MR 193/2.

Par arrêté ministériel du 4 juin 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Boevange-sur-Attert, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-8710 Boevange-sur-Attert, Coin rue de Helpert, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants», à l'adresse «Festsall Scheier», L-7418 Buschdorf, 1, Helperterwee.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 3 juin 2011, prend effet le 4 juin 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 194/2**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 5 juin 2007, enregistré sous le numéro MR 194.

Par arrêté ministériel du 4 juin 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Boevange-sur-Attert, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-8710 Boevange-sur-Attert, Coin rue de Helpert, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants», à l'adresse «Määschhaff», L-7418 Buschdorf, 2, Helperterwee.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 3 juin 2011, prend effet le 4 juin 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 195/2**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 5 juin 2007, enregistré sous le numéro MR 195.

Par arrêté ministériel du 13 mai 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Feulen, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-9176 Niederfeulen, 25, route de Bastogne, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ancienne école Oberfeulen», L-9179 Oberfeulen, 2, Place de la Chapelle.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 12 mai 2014, prend effet le 13 mai 2009 et est enregistré sous le numéro **308/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 25 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 18 février 2009, enregistré sous le numéro 308.

Par arrêté ministériel du 12 mai 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Foyer de la Femme», organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-4735 Pétange, 10, rue Jean-Baptiste Gillardin, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants», à l'adresse L-3726 Rumelange, 5, rue de la Fontaine.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 11 mai 2014, prend effet le 12 mai 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 309/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 168 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 26 février 2009, enregistré sous le numéro 309.

Par arrêté ministériel du 13 mai 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Lënster Päiperlék asbl», organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-6140 Junglinster, 24, rue du Village, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants», à l'adresse «Loupescht», L-6140 Junglinster, 7-9, rue du Village.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 12 mai 2014, prend effet le 13 mai 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 311/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 36 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 3 mars 2009, enregistré sous le numéro 311.

Par arrêté ministériel du 15 mai 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Lorentzweiler, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse 7373 Lorentzweiler, 87, route de Luxembourg, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants», à l'adresse «Zwergenhaus», L-7358 Lorentzweiler, 12, rue Jean-Pierre Glaesener.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 30 juin 2011, prend effet le 1er juillet 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 323/2.**

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 5 mai 2009, enregistré sous le numéro MR 323.

Par arrêté ministériel du 18 mai 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Dippach, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-4994 Schouweiler, 11, rue de l'Eglise, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants», à l'adresse «Home St. Joseph», L-4994 Schouweiler, rue des Ecoles.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 17 février 2010, prend effet le 18 mai 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 324**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 80 usagers.

Par arrêté ministériel du 18 mai 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Wincrange, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-9780 Wincrange, Maison 85, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants», à l'adresse «Barteshaus», L-9960 Hoffelt, Maison 36.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 17 février 2010, prend effet le 18 mai 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 325**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 82 usagers (sans compartimentage), dont 26 usagers pour le bâtiment principal et 30 usagers pour le bâtiment en annexe (sans compartimentage), la salle culturelle pouvant accueillir 26 usagers en cas de besoin.

Par arrêté ministériel du 19 mai 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Steinsel, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-7317 Steinsel, 9, rue Paul Eyschen, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants», à l'adresse «Hall omnisport Alain Marchetti», L-7339 Steinsel, rue des Vergers.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 18 décembre 2009, prend effet le 19 mai 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 326**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 23 usagers.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration. – Par arrêté grand-ducal du 22 mai 2009, Madame Christiane MARTIN, Commissaire du Gouvernement aux étrangers, a été nommée directeur de l'Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration à partir du 1er juin 2009.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 11 février 2009, l'agrément limité dans le temps a été accordé jusqu'au 10 mai 2009 à la société à responsabilité limitée «Le Temps d'un Rêve» ayant son siège à Mamer, 11, rue Klengliller pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: Mamer, 11, rue Klengliller.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04202009.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 8 juin 2009, Monsieur le Docteur Marcus LEMBERT, né le 20 août 1962, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en orthopédie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 8 juin 2009, Madame Tanja MAGIN, née le 31 mars 1972, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 8 juin 2009, Monsieur le Docteur Bertrand PETITNICOLAS, né le 9 août 1963, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 48 **26 juin 2009**

Sommaire

Liste des médicaments à usage humain admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

283e MODIFICATION (2 juin 2009)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

C	RR	CELVAPAN	SUSP.INJ.	20 MG	IM	1*20 FL.MULTID. 5 ML
	RR	CONBRIZA	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*28 CPR.
	RR	CONBRIZA	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*30 CPR.
	RR	CONBRIZA	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*84 CPR.
	RR	CONBRIZA	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*90 CPR.
	P	CYNACTIL	GELULES		PO	1*28 GELULES
	P	CYNACTIL	GELULES		PO	1*56 GELULES
	RR	DOC BICALUTAMIDE	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*5 CPR.SS BLIST.
	RR	DOC BICALUTAMIDE	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	RR	DOC BICALUTAMIDE	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	DOC BICALUTAMIDE	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	DOC BICALUTAMIDE	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	DOC BICALUTAMIDE	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	DOC BICALUTAMIDE	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	DOC BICALUTAMIDE	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
	RR	DOC BICALUTAMIDE	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	DOC BICALUTAMIDE	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	DOC BICALUTAMIDE	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*80 CPR.SS BLIST.
	RR	DOC BICALUTAMIDE	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	RR	DOC BICALUTAMIDE	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	DOC BICALUTAMIDE	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	RR	DOC BICALUTAMIDE	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	DOC BICALUTAMIDE	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*140 CPR.SS BLIST.
	RR	DOC BICALUTAMIDE	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
	RR	DOC BICALUTAMIDE	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.
	R	DOMANION	CPR.	2 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	R	DOMANION	CPR.	2 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	DOMANION	CPR.	2 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	DOMANION	CPR.	2 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
	R	DOMANION	CPR.	2 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	DOMANION	CPR.	2 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	DOMANION	CPR.	2 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	DOMANION	CPR.	2 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	DOMANION	CPR.	2 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	DOMANION	CPR.	2 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	DOMANION	CPR.	2 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	R	DOMANION	CPR.	2 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.

	R	DOMANION	CPR.	2 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	DOMANION	CPR.	2 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
	R	DOMANION	CPR.	2 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
	R	DOMANION	CPR.	2 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
	R	DOMANION	CPR.	4 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	R	DOMANION	CPR.	4 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	DOMANION	CPR.	4 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	DOMANION	CPR.	4 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
	R	DOMANION	CPR.	4 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	DOMANION	CPR.	4 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	DOMANION	CPR.	4 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	DOMANION	CPR.	4 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	DOMANION	CPR.	4 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	DOMANION	CPR.	4 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	DOMANION	CPR.	4 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	R	DOMANION	CPR.	4 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	DOMANION	CPR.	4 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	DOMANION	CPR.	4 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
	R	DOMANION	CPR.	4 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
	R	DOMANION	CPR.	4 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
	RR	EFIENT	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	EFIENT	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	EFIENT	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	EFIENT	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	EFIENT	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	RR	EFIENT	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	EFIENT	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	RR	EFIENT	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	EFIENT	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	EFIENT	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	EFIENT	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	EFIENT	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	RR	EFIENT	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	EFIENT	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
HC	RR	EPIRUBICINE TEVA 2MG/ML	SOL.P.PERF./INJ.	2 MG/1 ML	IVVE	1*1 FL. 5 ML
	RR	FABLYN-500	CPR.PELLIC.	500 MCG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	RR	FABLYN-500	CPR.PELLIC.	500 MCG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	FABLYN-500	CPR.PELLIC.	500 MCG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	FABLYN-500	CPR.PELLIC.	500 MCG	PO	1*90 CPR.(FL.)
	RR	GABAPENTINE TEVA	CPR.PELLIC.	600 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
	RR	GABAPENTINE TEVA	CPR.PELLIC.	600 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	GABAPENTINE TEVA	CPR.PELLIC.	600 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	GABAPENTINE TEVA	CPR.PELLIC.	600 MG	PO	1*45 CPR.SS BLIST.
	RR	GABAPENTINE TEVA	CPR.PELLIC.	600 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.

RR	GABAPENTINE TEVA	CPR.PELLIC.	600 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
RR	GABAPENTINE TEVA	CPR.PELLIC.	600 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	GABAPENTINE TEVA	CPR.PELLIC.	600 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	GABAPENTINE TEVA	CPR.PELLIC.	600 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
RR	GABAPENTINE TEVA	CPR.PELLIC.	600 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
RR	GABAPENTINE TEVA	CPR.PELLIC.	800 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
RR	GABAPENTINE TEVA	CPR.PELLIC.	800 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	GABAPENTINE TEVA	CPR.PELLIC.	800 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	GABAPENTINE TEVA	CPR.PELLIC.	800 MG	PO	1*45 CPR.SS BLIST.
RR	GABAPENTINE TEVA	CPR.PELLIC.	800 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	GABAPENTINE TEVA	CPR.PELLIC.	800 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
RR	GABAPENTINE TEVA	CPR.PELLIC.	800 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	GABAPENTINE TEVA	CPR.PELLIC.	800 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	GABAPENTINE TEVA	CPR.PELLIC.	800 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
RR	GABAPENTINE TEVA	CPR.PELLIC.	800 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
RR	GABAPENTINE TEVA	GELULES	100 MG	PO	1*1 GELULE SS BLIST.
RR	GABAPENTINE TEVA	GELULES	100 MG	PO	1*20 GELULES SS BLIST.
RR	GABAPENTINE TEVA	GELULES	100 MG	PO	1*30 GELULES SS BLIST.
RR	GABAPENTINE TEVA	GELULES	100 MG	PO	1*50 GELULES SS BLIST.
RR	GABAPENTINE TEVA	GELULES	100 MG	PO	1*84 GELULES SS BLIST.
RR	GABAPENTINE TEVA	GELULES	100 MG	PO	1*100 GELULES SS BLIST.
RR	GABAPENTINE TEVA	GELULES	100 MG	PO	1*200 GELULES SS BLIST.
RR	GABAPENTINE TEVA	GELULES	100 MG	PO	1*500 GELULES SS BLIST.
RR	GABAPENTINE TEVA	GELULES	300 MG	PO	1*1 GELULE SS BLIST.
RR	GABAPENTINE TEVA	GELULES	300 MG	PO	1*20 GELULES SS BLIST.
RR	GABAPENTINE TEVA	GELULES	300 MG	PO	1*30 GELULES SS BLIST.
RR	GABAPENTINE TEVA	GELULES	300 MG	PO	1*50 GELULES SS BLIST.
RR	GABAPENTINE TEVA	GELULES	300 MG	PO	1*84 GELULES SS BLIST.
RR	GABAPENTINE TEVA	GELULES	300 MG	PO	1*100 GELULES SS BLIST.
RR	GABAPENTINE TEVA	GELULES	300 MG	PO	1*200 GELULES SS BLIST.
RR	GABAPENTINE TEVA	GELULES	300 MG	PO	1*500 GELULES SS BLIST.
RR	GABAPENTINE TEVA	GELULES	400 MG	PO	1*1 GELULE SS BLIST.
RR	GABAPENTINE TEVA	GELULES	400 MG	PO	1*20 GELULES SS BLIST.
RR	GABAPENTINE TEVA	GELULES	400 MG	PO	1*30 GELULES SS BLIST.
RR	GABAPENTINE TEVA	GELULES	400 MG	PO	1*50 GELULES SS BLIST.
RR	GABAPENTINE TEVA	GELULES	400 MG	PO	1*84 GELULES SS BLIST.
RR	GABAPENTINE TEVA	GELULES	400 MG	PO	1*100 GELULES SS BLIST.
RR	GABAPENTINE TEVA	GELULES	400 MG	PO	1*200 GELULES SS BLIST.
RR	GABAPENTINE TEVA	GELULES	400 MG	PO	1*500 GELULES SS BLIST.
RR	GRANISETRON B.BRAUN	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	IV	1*5 AMP.A DIL. 1 ML
RR	GRANISETRON B.BRAUN	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	IV	1*5 AMP.A DIL. 3 ML
RR	GRANISETRON B.BRAUN	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	IV	1*10 AMP.A DIL. 1 ML
RR	GRANISETRON B.BRAUN	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	IV	1*10 AMP.A DIL. 3 ML
RR	GRANISETRON TEVA	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	IV	1*1 AMP.

	RR	GRANISETRON TEVA	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	IV	1*1 VIAL
	RR	GRANISETRON TEVA	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	IV	1*5 AMP.
	RR	GRANISETRON TEVA	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	IV	1*5 VIALS
	RR	GRANISETRON TEVA	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	IV	1*10 AMP.
	RR	GRANISETRON TEVA	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	IV	1*10 VIALS
	RR	GRANISETRON TEVA	SOL.INJ.	3 MG/3 ML	IV	1*1 AMP.
	RR	GRANISETRON TEVA	SOL.INJ.	3 MG/3 ML	IV	1*1 VIAL
	RR	GRANISETRON TEVA	SOL.INJ.	3 MG/3 ML	IV	1*5 AMP.
	RR	GRANISETRON TEVA	SOL.INJ.	3 MG/3 ML	IV	1*5 VIALS
	RR	GRANISETRON TEVA	SOL.INJ.	3 MG/3 ML	IV	1*10 AMP.
	RR	GRANISETRON TEVA	SOL.INJ.	3 MG/3 ML	IV	1*10 VIALS
	R	IDFLU-15	SUSP.INJ.	15 MCG/1 ML	ID	1*1 SER.PRER. 0,1 ML
	R	IDFLU-15	SUSP.INJ.	15 MCG/1 ML	ID	1*10 SER.PRER. 0,1 ML
	R	IDFLU-15	SUSP.INJ.	15 MCG/1 ML	ID	1*20 SER.PRER. 0,1 ML
	R	IDFLU-9	SUSP.INJ.	9 MCG/1 ML	ID	1*1 SER.PRER. 0,1 ML
	R	IDFLU-9	SUSP.INJ.	9 MCG/1 ML	ID	1*10 SER.PRER. 0,1 ML
	R	IDFLU-9	SUSP.INJ.	9 MCG/1 ML	ID	1*20 SER.PRER. 0,1 ML
HC	RR	IRINOTECAN HOSPIRA	SOL.P.PERF.	20 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 2 ML
HC	RR	IRINOTECAN HOSPIRA	SOL.P.PERF.	20 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 5 ML
HC	RR	IRINOTECAN HOSPIRA	SOL.P.PERF.	20 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 25 ML
	R	LERCAPREL-10MG/10MG	CPR.PELLIC.	10 MG/10 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	R	LERCAPREL-10MG/10MG	CPR.PELLIC.	10 MG/10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	LERCAPREL-10MG/10MG	CPR.PELLIC.	10 MG/10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	LERCAPREL-10MG/10MG	CPR.PELLIC.	10 MG/10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	LERCAPREL-10MG/10MG	CPR.PELLIC.	10 MG/10 MG	PO	1*35 CPR.SS BLIST.
	R	LERCAPREL-10MG/10MG	CPR.PELLIC.	10 MG/10 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.
	R	LERCAPREL-10MG/10MG	CPR.PELLIC.	10 MG/10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	LERCAPREL-10MG/10MG	CPR.PELLIC.	10 MG/10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	LERCAPREL-10MG/10MG	CPR.PELLIC.	10 MG/10 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	LERCAPREL-10MG/10MG	CPR.PELLIC.	10 MG/10 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	LERCAPREL-10MG/10MG	CPR.PELLIC.	10 MG/10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	LERCAPREL-20MG/10MG	CPR.PELLIC.	10 MG/20 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	R	LERCAPREL-20MG/10MG	CPR.PELLIC.	10 MG/20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	LERCAPREL-20MG/10MG	CPR.PELLIC.	10 MG/20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	LERCAPREL-20MG/10MG	CPR.PELLIC.	10 MG/20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	LERCAPREL-20MG/10MG	CPR.PELLIC.	10 MG/20 MG	PO	1*35 CPR.SS BLIST.
	R	LERCAPREL-20MG/10MG	CPR.PELLIC.	10 MG/20 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.
	R	LERCAPREL-20MG/10MG	CPR.PELLIC.	10 MG/20 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	LERCAPREL-20MG/10MG	CPR.PELLIC.	10 MG/20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	LERCAPREL-20MG/10MG	CPR.PELLIC.	10 MG/20 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	LERCAPREL-20MG/10MG	CPR.PELLIC.	10 MG/20 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	LERCAPREL-20MG/10MG	CPR.PELLIC.	10 MG/20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	LEVOFLOXACINE TEVA	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
	RR	LEVOFLOXACINE TEVA	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.

	RR	LEVOFLOXACINE TEVA	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*3 CPR.SS BLIST.
	RR	LEVOFLOXACINE TEVA	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*5 CPR.SS BLIST.
	RR	LEVOFLOXACINE TEVA	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	RR	LEVOFLOXACINE TEVA	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	LEVOFLOXACINE TEVA	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	LEVOFLOXACINE TEVA	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	LEVOFLOXACINE TEVA	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	5*10 CPR.SS BLIST.
	RR	LEVOFLOXACINE TEVA	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	20*10 CPR.SS BLIST.
	RR	LEVOFLOXACINE TEVA	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
	RR	LEVOFLOXACINE TEVA	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.
	RR	LEVOFLOXACINE TEVA	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*5 CPR.SS BLIST.
	RR	LEVOFLOXACINE TEVA	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	RR	LEVOFLOXACINE TEVA	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	LEVOFLOXACINE TEVA	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	LEVOFLOXACINE TEVA	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	LEVOFLOXACINE TEVA	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	5*10 CPR.SS BLIST.
	RR	LEVOFLOXACINE TEVA	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	20*10 CPR.SS BLIST.
	RR	LEVOFLOXACINE TEVA	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	150*10 CPR.SS BLIST.
	RR	LODOTRA	CPR.LIB.PROL.	1 MG	PO	1*30 CPR.
	RR	LODOTRA	CPR.LIB.PROL.	1 MG	PO	1*100 CPR.
	RR	LODOTRA	CPR.LIB.PROL.	1 MG	PO	1*500 CPR.
	RR	LODOTRA	CPR.LIB.PROL.	2 MG	PO	1*30 CPR.
	RR	LODOTRA	CPR.LIB.PROL.	2 MG	PO	1*100 CPR.
	RR	LODOTRA	CPR.LIB.PROL.	2 MG	PO	1*500 CPR.
	RR	LODOTRA	CPR.LIB.PROL.	5 MG	PO	1*30 CPR.
	RR	LODOTRA	CPR.LIB.PROL.	5 MG	PO	1*100 CPR.
	RR	LODOTRA	CPR.LIB.PROL.	5 MG	PO	1*500 CPR.
HC	RR	MEPACT	PDRE P.SUSP.INJ.	4 MG	IV	1*1 FL.+1FILTRE
	P	MOVICOL CHOCOLATE	PDRE P.SOL.		PO	1*20 SACH.
	P	MOVICOL CHOCOLATE	PDRE P.SOL.		PO	1*30 SACH.
	P	MOVICOL NEUTRAL	PDRE P.SOL.		PO	1*6 SACH.
	P	MOVICOL NEUTRAL	PDRE P.SOL.		PO	1*8 SACH.
	P	MOVICOL NEUTRAL	PDRE P.SOL.		PO	1*10 SACH.
	P	MOVICOL NEUTRAL	PDRE P.SOL.		PO	1*20 SACH.
	P	MOVICOL NEUTRAL	PDRE P.SOL.		PO	1*30 SACH.
	P	MOVICOL NEUTRAL	PDRE P.SOL.		PO	1*40 SACH.
	P	MOVICOL NEUTRAL	PDRE P.SOL.		PO	1*50 SACH.
	P	MOVICOL NEUTRAL	PDRE P.SOL.		PO	1*60 SACH.
	P	MOVICOL NEUTRAL	PDRE P.SOL.		PO	1*100 SACH.
	RR	NOCASIO	CPR.LIB.PROL.	1 MG	PO	1*30 CPR.
	RR	NOCASIO	CPR.LIB.PROL.	1 MG	PO	1*100 CPR.
	RR	NOCASIO	CPR.LIB.PROL.	1 MG	PO	1*500 CPR.
	RR	NOCASIO	CPR.LIB.PROL.	2 MG	PO	1*30 CPR.
	RR	NOCASIO	CPR.LIB.PROL.	2 MG	PO	1*100 CPR.

RR	NOCASIO	CPR.LIB.PROL.	2 MG	PO	1*500 CPR.
RR	NOCASIO	CPR.LIB.PROL.	5 MG	PO	1*30 CPR.
RR	NOCASIO	CPR.LIB.PROL.	5 MG	PO	1*100 CPR.
RR	NOCASIO	CPR.LIB.PROL.	5 MG	PO	1*500 CPR.
RR	OLANZAPIN-RATIOPHARM	CPR.	2,5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	OLANZAPIN-RATIOPHARM	CPR.	2,5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	OLANZAPIN-RATIOPHARM	CPR.	2,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	OLANZAPIN-RATIOPHARM	CPR.	2,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	OLANZAPIN-RATIOPHARM	CPR.	2,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	OLANZAPIN-RATIOPHARM	CPR.	2,5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	OLANZAPIN-RATIOPHARM	CPR.	5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	OLANZAPIN-RATIOPHARM	CPR.	5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	OLANZAPIN-RATIOPHARM	CPR.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	OLANZAPIN-RATIOPHARM	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	OLANZAPIN-RATIOPHARM	CPR.	5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	OLANZAPIN-RATIOPHARM	CPR.	5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	OLANZAPIN-RATIOPHARM	CPR.	7,5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	OLANZAPIN-RATIOPHARM	CPR.	7,5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	OLANZAPIN-RATIOPHARM	CPR.	7,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	OLANZAPIN-RATIOPHARM	CPR.	7,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	OLANZAPIN-RATIOPHARM	CPR.	7,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	OLANZAPIN-RATIOPHARM	CPR.	7,5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	OLANZAPIN-RATIOPHARM	CPR.	10 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	OLANZAPIN-RATIOPHARM	CPR.	10 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	OLANZAPIN-RATIOPHARM	CPR.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	OLANZAPIN-RATIOPHARM	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	OLANZAPIN-RATIOPHARM	CPR.	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	OLANZAPIN-RATIOPHARM	CPR.	10 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	OLANZAPIN-RATIOPHARM	CPR.	15 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	OLANZAPIN-RATIOPHARM	CPR.	15 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	OLANZAPIN-RATIOPHARM	CPR.	15 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	OLANZAPIN-RATIOPHARM	CPR.	15 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	OLANZAPIN-RATIOPHARM	CPR.	15 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	OLANZAPIN-RATIOPHARM	CPR.	15 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	OLANZAPIN-RATIOPHARM	CPR.	20 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	OLANZAPIN-RATIOPHARM	CPR.	20 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	OLANZAPIN-RATIOPHARM	CPR.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	OLANZAPIN-RATIOPHARM	CPR.	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	OLANZAPIN-RATIOPHARM	CPR.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	OLANZAPIN-RATIOPHARM	CPR.	20 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	OLANZAPIN-RATIOPHARM	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	OLANZAPIN-RATIOPHARM	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	OLANZAPIN-RATIOPHARM	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	OLANZAPIN-RATIOPHARM	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.

	RR	OLANZAPIN-RATIOPHARM	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPIN-RATIOPHARM	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPIN-RATIOPHARM	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPIN-RATIOPHARM	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPIN-RATIOPHARM	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPIN-RATIOPHARM	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPIN-RATIOPHARM	CPR.ORODISP.	15 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPIN-RATIOPHARM	CPR.ORODISP.	15 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPIN-RATIOPHARM	CPR.ORODISP.	15 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPIN-RATIOPHARM	CPR.ORODISP.	15 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPIN-RATIOPHARM	CPR.ORODISP.	15 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPIN-RATIOPHARM	CPR.ORODISP.	20 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPIN-RATIOPHARM	CPR.ORODISP.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPIN-RATIOPHARM	CPR.ORODISP.	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPIN-RATIOPHARM	CPR.ORODISP.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	OLANZAPIN-RATIOPHARM	CPR.ORODISP.	20 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
HC	R	PHOXILIUM	SOL.		IV	1*2 SACH.P.HEMOFILTR.
	R	PRAREDUCT	CPR.	20 MG	PO	1*28 CPR.
	R	PRAREDUCT	CPR.	20 MG	PO	1*50 CPR.UD
	R	PRAREDUCT	CPR.	20 MG	PO	1*98 CPR.
	R	PRAREDUCT	CPR.	40 MG	PO	1*28 CPR.
	R	PRAREDUCT	CPR.	40 MG	PO	1*58 CPR.UD
	R	PRAREDUCT	CPR.	40 MG	PO	1*98 CPR.
	RR	RENAGEL	CPR.PELLIC.	800 MG	PO	6*30 CPR.
H	RR	SMOFKABIVEN ZENTRAL	EM.P.PERF.		IV	1*1 FL. 986 ML
H	RR	SMOFKABIVEN ZENTRAL	EM.P.PERF.		IV	1*1 FL. 1477 ML
H	RR	SMOFKABIVEN ZENTRAL	EM.P.PERF.		IV	1*1 FL. 1970 ML
H	RR	SMOFKABIVEN ZENTRAL	EM.P.PERF.		IV	1*1 FL. 2463 ML
H	RR	SMOFKABIVEN ZENTRAL	EM.P.PERF.		IV	1*2 FL. 1970 ML
H	RR	SMOFKABIVEN ZENTRAL	EM.P.PER.		IV	1*2 FL. 2463 ML
H	RR	SMOFKABIVEN ZENTRAL	EM.P.PER.		IV	1*4 FL. 986 ML
H	RR	SMOFKABIVEN ZENTRAL	EM.P.PER.		IV	1*4 FL. 1477 ML
H	RR	SMOFKABIVEN ZENTRAL ELEKTROLYTFREI	EM.P.PER.		IV	1*1 FL. 986 ML
H	RR	SMOFKABIVEN ZENTRAL ELEKTROLYTFREI	EM.P.PER.		IV	1*1 FL. 1477 ML
H	RR	SMOFKABIVEN ZENTRAL ELEKTROLYTFREI	EM.P.PER.		IV	1*1 FL. 1970 ML
H	RR	SMOFKABIVEN ZENTRAL ELEKTROLYTFREI	EM.P.PER.		IV	1*1 FL. 2463 ML
H	RR	SMOFKABIVEN ZENTRAL ELEKTROLYTFREI	EM.P.PER.		IV	1*2 FL. 1970 ML
H	RR	SMOFKABIVEN ZENTRAL ELEKTROLYTFREI	EM.P.PER.		IV	1*2 FL. 2463 ML
H	RR	SMOFKABIVEN ZENTRAL ELEKTROLYTFREI	EM.P.PER.		IV	1*4 FL. 986 ML
H	RR	SMOFKABIVEN ZENTRAL ELEKTROLYTFREI	EM.P.PER.		IV	1*4 FL. 1477 ML
	R	STEDIRIL-30	CPR.ENR.	0,03 MG 0,15 MG	PO	1*21 CPR.ENR.
C	RR	STOCRIN	GELULES	200 MG	PO	1*90 CPR.
	RR	TERBINAFINE APOTEX	CPR.	20 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.
	RR	TERBINAFINE APOTEX	CPR.	20 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.

	RR	TERBINAFINE APOTEX	CPR.	20 MG	PO	1*8 CPR.SS BLIST.
	RR	TERBINAFINE APOTEX	CPR.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	TERBINAFINE APOTEX	CPR.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	TERBINAFINE APOTEX	CPR.	20 MG	PO	1*30 CPR.
	RR	TERBINAFINE APOTEX	CPR.	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	TERBINAFINE APOTEX	CPR.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	TERBINAFINE APOTEX	CPR.	20 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	TERBINAFINE APOTEX	CPR.	20 MG	PO	1*70 CPR.SS BLIST.
	RR	TERBINAFINE APOTEX	CPR.	20 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	RR	TERBINAFINE APOTEX	CPR.	20 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	TERBINAFINE APOTEX	CPR.	20 MG	PO	1*96 CPR.SS BLIST.
	RR	TERBINAFINE APOTEX	CPR.	20 MG	PO	1*120 CPR.
	RR	THYMANAX	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	RR	THYMANAX	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	THYMANAX	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	THYMANAX	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.
	RR	THYMANAX	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	THYMANAX	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	RR	THYMANAX	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	RR	THYMANAX	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	TOULARYNX CODEINI	SIR.	11,49 MG/15 ML	PO	1*1 SIR. 180 ML
	R	URAPLEX XR-60	CPS LIB.PROL.	60 MG	PO	1*10 CPS SS BLIST.
	R	URAPLEX XR-60	CPS LIB.PROL.	60 MG	PO	1*30 CPS SS BLIST.
	R	URAPLEX XR-60	CPS LIB.PROL.	60 MG	PO	1*60 CPS SS BLIST.
	R	URAPLEX XR-60	CPS LIB.PROL.	60 MG	PO	1*90 CPS SS BLIST.
	P	UROCYSTIL	CPR.ENR.		PO	1*40 CPR.SS BLIST.
HC	RR	VINBLASTINE TEVA	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 10 ML
	R	ZOCOR-80	CPR.	80 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	R	ZOCOR-80	CPR.	80 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	ZOCOR-80	CPR.	80 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	ZOCOR-80	CPR.	80 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	ZOCOR-80	CPR.	80 MG	PO	1*28 CPR.U.D.
	R	ZOCOR-80	CPR.	80 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	ZOCOR-80	CPR.	80 MG	PO	1*49 CPR.SS BLIST.
	R	ZOCOR-80	CPR.	80 MG	PO	1*49 CPR.U.D.
	R	ZOCOR-80	CPR.	80 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	ZOCOR-80	CPR.	80 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
	R	ZOCOR-80	CPR.	80 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	ZOCOR-80	CPR.	80 MG	PO	1*98 CPR.U.D.
	R	ZOCOR-80	CPR.	80 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

B1) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES SANS EFFET IMMEDIAT.

	RR	AMOXIHEXAL-750 TABS	CPR.DISP.	750 MG	PO	1*24 CPR.
	RR	BURONIL	SOL.INJ.	25 MG/1 ML	IM	1*10 AMP. 2 ML
	P	CALCIUM SANDOZ FORTISSIMUM	CPR.EFF.	1000 MG	PO	1*40 CPR.
H	RR	CYMEVENE	PDRE P.PREP.PERF	500 MG	IV	1*2 FL.
	P	DORMIGOA	DRG.	50 MG	PO	1*20 DRG.
	P	EUROPURAN SALBE	POMM.	5 G/100 G	TO	1*1 POMM. 25 G
	P	HAENAL POLIDOCANOL	SUPP.	10 MG	PR	1*10 SUPP.
	R	INHIBACE	CPR.	2,5 MG	PO	1*28 CPR.SEC.
	RR	LEXOTAN	CPR.	12 MG	PO	1*50 CPR.
H	RR	STREPTASE	PDRE P.PREP.INJ.	250000 UI	IV	1*1 VIAL
H	RR	STREPTASE	PDRE P.PREP.INJ.	1500000 UI	IV	1*1 VIAL

B2) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES AVEC EFFET IMMEDIAT.

	P	ANUSOL	POMM.		TO	1*1 POMM. 40 G
	R	APTEOR	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	APTEOR	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	P	OROFAR PERLES GOUT MENTHE	CPS	1 MG	PO	1*36 CPS MOLLES
	RR	PENTREXYL	PDRE P.PREP.INJ.	500 MG	IMIV	1*6 FIOLES
	R	SINUTAB MONO	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*6 CPR.
	R	SINUTAB MONO	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*30 CPR.
H	RR	STREPTASE	PDRE P.PREP.INJ.	250000 UI	IV	1*5 VIALS
H	RR	STREPTASE	PDRE P.PREP.INJ.	1500000 UI	IV	1*5 VIALS
	P	URTIC	POMM.		TO	1*1 POMM. 23 G

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

	RR	DOC VENLAFAXINE	GELULES LIB.PROL. 37,5 MG	PO	1*7 GELULES SS BLIST.
AU LIEU DE					
	RR	VENLAFAXINE-DOCPHARMA	GELULES LIB.PROL. 37,5 MG	PO	1*7 GELULES SS BLIST.
	RR	DOC VENLAFAXINE	GELULES LIB.PROL. 37,5 MG	PO	1*30 GELULES SS BLIST.
AU LIEU DE					
	RR	VENLAFAXINE-DOCPHARMA	GELULES LIB.PROL. 37,5 MG	PO	1*30 GELULES SS BLIST.
	RR	DOC VENLAFAXINE	GELULES LIB.PROL. 75 MG	PO	1*14 GELULES SS BLIST.
AU LIEU DE					
	RR	VENLAFAXINE-DOCPHARMA	GELULES LIB.PROL. 75 MG	PO	1*14 GELULES SS BLIST.
	RR	DOC VENLAFAXINE	GELULES LIB.PROL. 75 MG	PO	1*28 GELULES SS BLIST.
AU LIEU DE					
	RR	VENLAFAXINE-DOCPHARMA	GELULES LIB.PROL. 75 MG	PO	1*28 GELULES SS BLIST.

	RR	DOC VENLAFAXINE	GELULES LIB.PROL.	75 MG	PO	1*30 GELULES SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	VENLAFAXINE-DOCPHARMA	GELULES LIB.PROL.	75 MG	PO	1*30 GELULES SS BLIST.
	RR	DOC VENLAFAXINE	GELULES LIB.PROL.	150 MG	PO	1*10 GELULES SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	VENLAFAXINE-DOCPHARMA	GELULES LIB.PROL.	150 MG	PO	1*10 GELULES SS BLIST.
	RR	DOC VENLAFAXINE	GELULES LIB.PROL.	150 MG	PO	1*28 GELULES SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	VENLAFAXINE-DOCPHARMA	GELULES LIB.PROL	150 MG	PO	1*28 GELULES SS BLIST.
	RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
	RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.

	RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	10 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	10 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
	RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	10 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.

RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	10 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	10 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	10 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	MONTELUKAST TEVA	CPR.A CROQUER	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
P	NIQUITIN MINI MINT	CPR.A SUCER	1,5 MG	PO	1*20 CPR.
AU LIEU DE					
P	NIQUITIN MINI MINT	CPR.A SUCER	1,5 MG	PO	1*30 CPR.
P	NIQUITIN MINI MINT	CPR.A SUCER	1,5 MG	PO	1*60 CPR.
AU LIEU DE					
P	NIQUITIN MINI MINT	CPR.A SUCER	1,5 MG	PO	1*90 CPR.
P	NIQUITIN MINI MINT	CPR.A SUCER	4 MG	PO	1*20 CPR.
AU LIEU DE					
P	NIQUITIN MINI MINT	CPR.A SUCER	4 MG	PO	1*30 CPR.
P	NIQUITIN MINI MINT	CPR.A SUCER	4 MG	PO	1*60 CPR.
AU LIEU DE					
P	NIQUITIN MINI MINT	CPR.A SUCER	4 MG	PO	1*90 CPR.
RR	NOGEST	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	NOGEST	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	NOGEST	CPR.	5 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	NOGEST	CPR.	5 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.

	RR	NOGEST	CPR.	5 MG	PO	1*90 CPR.SEC.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	NOGEST	CPR.	5 MG	PO	1*90 CPR.SEC.SS BLIST.
	P	OROFAR LIDOCAINE GOUT MENTHE	PERLES	1 MG 1 MG	PO	1*36 PERLES
AU LIEU DE						
	P	OROFAR LIDOCAINE GOUT MENTHE	CPS	1 MG 1 MG	PO	1*36 CPS MOLLES
HC	RR	PACLITAXEL HOSPIRA	SOL.P.PERF.	30 MG/5 ML	IV	1*1 FL.VERRE 5 ML
AU LIEU DE						
HC	RR	PACLITAXEL MAYNE	SOL.P.PERF.	30 MG/5 ML	IV	1*1 FL.VERRE 5 ML
	R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	PANTOPRAZOLE-NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	PANTOPRAZOLE-NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*48 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	PANTOPRAZOLE-NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*48 CPR.SS BLIST.
	R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	PANTOPRAZOLE-NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	PANTOPRAZOLE-NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	PANTOPRAZOLE-NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	PANTOPRAZOLE-NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	PANTOPRAZOLE-NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.

	R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	PANTOPRAZOLE-NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	PANTOPRAZOLE-NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
	R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*168 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	PANTOPRAZOLE-NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*24 CPR.SS BLIST.
	R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*168 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	PANTOPRAZOLE-NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*168 CPR.SS BLIST.
	P	TERMICELL	SPRAY	4 PC	TO	1*1 SPRAY 7,5 G
AU LIEU DE						
	P	DICLOFENAC SODIUM	SPRAY	4 PC	TO	1*1 SPRAY 7,5 G
	P	TERMICELL	SPRAY	4 PC	TO	1*1 SPRAY 12,5 G
AU LIEU DE						
	P	DICLOFENAC SODIUM	SPRAY	4 PC	TO	1*1 SPRAY 12,5 G
	P	TERMICELL	SPRAY	4 PC	TO	1*1 SPRAY 25 G
AU LIEU DE						
	P	DICLOFENAC SODIUM	SPRAY	4 PC	TO	1*1 SPRAY 25 G
	R	TOULARYNX CODEINI	SIR.	11,49 MG/15 ML	PO	1*1 SIR. 180 ML
AU LIEU DE						
	R	TOULARYNX	SIR.	3,8 MG/5 ML	PO	1*1 SIR. 180 ML

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE (COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGUEUR).

	P	DIGESTOMEN	CPS		PO	1*50 CPS
	P	LACTEOL	CPR.		PO	1*40 CPR.
H	RR	NORCURON	PDRE P.PREP.INJ.	10 MG	IV	1*4 VIALS

E) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT REMIS SUR LE MARCHE.

HC	RR	EPIRUBICINE TEVA 2MG/ML	SOL.P.PERF./INJ.	2 MG/1 ML	IVVE	1*1 FL. 10 ML
HC	RR	EPIRUBICINE TEVA 2MG/ML	SOL.P.PERF./INJ.	2 MG/1 ML	IVVE	1*1 FL. 25 ML
HC	RR	EPIRUBICINE TEVA 2MG/ML	SOL.P.PERF./INJ.	2 MG/1 ML	IVVE	1*1 FL. 75 ML
HC	RR	EPIRUBICINE TEVA 2MG/ML	SOL.P.PERF./INJ.	2 MG/1 ML	IVVE	1*1 FL. 100 ML

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 49 **29 juin 2009**

Sommaire

Arrêté ministériel du 8 juin 2009 portant agrément de l'a.s.b.l. 4motion comme organisateur de cours de formation professionnelle continue.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,

Vu la loi du 24 octobre 2007 portant création d'un congé individuel de formation et modification 1. du Code du travail; 2. de la loi modifiée du 4 octobre 1973 concernant l'institution d'un congé-éducation; 3. de la loi modifiée du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat; 4. de la loi modifiée du 24 décembre 1985 fixant le statut général des fonctionnaires communaux, notamment son article L. 234-60;

Arrête:

Art. 1er. L'a.s.b.l. 4motion est agréée pour organiser des cours de formation professionnelle continue.

Art. 2. Le présent arrêté ministériel sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 8 juin 2009.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Arrêté ministériel du 8 juin 2009 portant agrément de l'a.s.b.l. R T P H – réseau pour le travail et la promotion humaine – comme organisateur de cours de formation professionnelle continue.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,

Vu la loi du 24 octobre 2007 portant création d'un congé individuel de formation et modification 1. du Code du travail; 2. de la loi modifiée du 4 octobre 1973 concernant l'institution d'un congé-éducation; 3. de la loi modifiée du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat; 4. de la loi modifiée du 24 décembre 1985 fixant le statut général des fonctionnaires communaux, notamment son article L. 234-60;

Arrête:

Art. 1er. L'a.s.b.l. R T P H – réseau pour le travail et la promotion humaine – est agréée pour organiser des cours de formation professionnelle continue.

Art. 2. Le présent arrêté ministériel sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 8 juin 2009.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Arrêté ministériel du 18 juin 2009 modifiant l'arrêté ministériel du 28 novembre 2007 portant institution et organisation d'une commission consultative aéroportuaire.

Le Ministre des Transports,

Vu la loi modifiée du 31 janvier 1948 relative à la réglementation de la navigation aérienne;

Vu la loi modifiée du 19 mai 1999 ayant pour objet a) de réglementer l'accès au marché de l'assistance en escale à l'aéroport de Luxembourg, b) de créer un cadre réglementaire dans le domaine de la sûreté de l'aviation civile et c) d'instituer une Direction de l'aviation civile;

Vu l'arrêté ministériel modifié du 28 novembre 2007 portant institution et organisation d'une commission consultative aéroportuaire;

Arrête:

Art. 1er. Est nommé membre de la commission consultative aéroportuaire:

– comme représentant de la Fédération Aéronautique Luxembourgeoise

M. Claude ESCHETTE, Premier Vice-Président de la Fédération Aéronautique Luxembourgeoise, membre suppléant;

en remplacement de M. Jean BIRGEN.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial et copie en sera transmise aux intéressés pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 18 juin 2009.
Le Ministre des Transports,
Lucien Lux

Arrêté grand-ducal du 25 juin 2009 portant convocation de la Chambre des Députés en session extraordinaire.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 72 de la Constitution;

Sur le rapport de Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat, et après délibération du Gouvernement en conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. La Chambre des Députés est convoquée en session extraordinaire à partir du 8 juillet 2009. La première réunion est fixée au même jour à 15.00 heures.

Art. 2. Nous donnons à Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat, pleins pouvoirs à l'effet d'ouvrir en Notre nom la session.

Art. 3. Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Premier Ministre,
Ministre d'Etat,
Jean-Claude Juncker

Palais de Luxembourg, le 25 juin 2009.
Henri

Administration de l'Emploi. – Examens. – Le Ministère du Travail et de l'Emploi organisera pendant l'année 2009 pour les besoins du personnel de l'Administration de l'Emploi les examens ci-après:

- l'examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur à l'Administration de l'Emploi initialement prévu dans la première quinzaine du mois de juillet 2009 est reporté au 29 juillet 2009;
- un examen de fin de stage sanctionnant la partie de la formation spéciale dans la carrière du rédacteur aura lieu dans la deuxième quinzaine du mois de novembre 2009.

Administration des services de secours. – Examen-concours pour l'admission à la carrière du préposé du service d'urgence. – L'Administration des services de secours organisera au cours du mois d'octobre 2009 un examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière du préposé du service d'urgence C.S.U. 112.

Inspection générale de la sécurité sociale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 29 mai 2009, Monsieur Paul SCHMIT, employé de l'Etat dans la carrière S à l'administration gouvernementale-Inspection générale de la sécurité sociale, a été nommé à la fonction d'inspecteur de la sécurité sociale 1ère classe hors cadre auprès de la même administration avec effet au 16 septembre 2009.

Institut Luxembourgeois de Régulation.

Avis

Numéros réservés à des services à valeur sociale harmonisés européens

Conformément à l'article 2 (4) du règlement 08/127/ILR du 18 mars 2008[1] relatif à l'attribution et à l'utilisation des numéros harmonisés commençant par '116' pour des services à valeur sociale harmonisés, il est porté à la connaissance des parties intéressées que l'Institut Luxembourgeois de Régulation a reçu une demande d'attribution du numéro 116 111 (lignes d'assistance téléphonique pour enfants).

L'Institut procédera à l'attribution du numéro au demandeur, à moins que dans un délai de 3 mois, à compter de la publication du présent avis, d'autres demandes ne soient introduites pour le même numéro 116 111 ou des oppositions formulées par des parties intéressées. Dans ces cas, la décision d'attribution n'interviendra qu'après avoir entendu les parties ainsi que, selon la situation, les organisations représentatives respectives au niveau national ou les autorités de tutelle ou de surveillance respectives.

[1] Mémorial A - N° 47 du 17 avril 2008.

L'Institut tient à rappeler aux parties intéressées que les conditions assorties au droit d'utilisation des numéros de la série '116' sont celles fixées à l'article 4 de la décision 2007/116/CE du 15 février 2007 de la Commission Européenne.

Le texte intégral de la demande est disponible sur le site Internet de l'Institut sous:

http://www.ilr.public.lu/communications_electroniques/numerotation/registre_reserves.pdf

La Direction

Institut Luxembourgeois de Régulation. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 21 décembre 2007, Monsieur Henri FRATINI, rédacteur à l'Institut Luxembourgeois de Régulation, a été nommé rédacteur principal auprès du même établissement public avec effet au 1er janvier 2008.

Par arrêté ministériel du 21 décembre 2007, Monsieur Claude LEGRAND, rédacteur à l'Institut Luxembourgeois de Régulation, a été nommé rédacteur principal auprès du même établissement public avec effet au 1er janvier 2008.

Par arrêté grand-ducal du 15 février 2008, Madame Sandra WIETOR, attachée de direction à l'Institut Luxembourgeois de Régulation, a été nommée attachée de direction 1er en rang auprès du même établissement public avec effet au 1er mars 2008.

Par arrêté grand-ducal du 4 juillet 2008, Madame Françoise GILLEN, conseiller de direction 1ère classe à l'Institut Luxembourgeois de Régulation, a été nommée Premier Conseiller de direction auprès du même établissement public avec effet au 1er août 2008 pour une durée déterminée renouvelable de sept ans.

Par arrêté grand-ducal du 4 juillet 2008, Monsieur Roland THURMES, ingénieur 1ère classe à l'Institut Luxembourgeois de Régulation, a été nommé Premier Conseiller de direction auprès du même établissement public avec effet au 1er août 2008 pour une durée déterminée renouvelable de sept ans.

Par arrêté grand-ducal du 17 juillet 2008, Monsieur Tom MEYERS, ingénieur technicien à l'Institut Luxembourgeois de Régulation, est nommé ingénieur technicien principal auprès du même établissement public avec effet au 1er août 2008.

Par arrêté grand-ducal du 21 août 2008, Madame Lidia LISZKA, épouse Hoffmann, premier commis principal hors cadre à l'Institut Luxembourgeois de Régulation, est nommée chef de bureau adjoint hors cadre au même établissement public avec effet au 1er septembre 2008.

Par arrêté grand-ducal du 14 novembre 2008, Monsieur Luc BIRGEN, attaché d'administration à l'Institut Luxembourgeois de Régulation, a été nommé attaché de direction auprès du même établissement public avec effet au 1er décembre 2008.

Par arrêté grand-ducal du 14 novembre 2008, Monsieur Claude RISCHETTE, ingénieur à l'Institut Luxembourgeois de Régulation, a été nommé ingénieur-inspecteur auprès du même établissement public avec effet au 1er décembre 2008.

Par arrêté grand-ducal du 13 mars 2009, Monsieur Mathias BEHM, ingénieur-stagiaire à l'Institut Luxembourgeois de Régulation, a été nommé ingénieur auprès du même établissement public avec effet au 1er avril 2009.

Par arrêté grand-ducal du 13 mars 2009, Madame Thi-Phuong NGUYEN, épouse SCHOLTES, rédacteur principal hors cadre à l'Institut Luxembourgeois de Régulation, a été nommée chef de bureau adjoint hors cadre auprès du même établissement public avec effet au 1er avril 2009.

Par arrêté grand-ducal du 6 avril 2009, Monsieur Christian MEYERS, ingénieur technicien principal à l'Institut Luxembourgeois de Régulation, a été nommé ingénieur technicien-inspecteur auprès du même établissement public avec effet au 1er mai 2009.

Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur. – Vacance de poste. – Il est porté à la connaissance des intéressés que le Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur dispose d'une autorisation pour l'engagement d'un fonctionnaire de la carrière de l'attaché de Gouvernement chargé notamment de la rédaction de projets de loi, gestion de l'Office des Licences, examen des dossiers relatifs à l'importation, exportation et transit de marchandises tombant sous licence, participation à des réunions au niveau international touchant aux domaines relevant de la responsabilité de l'Office des Licences.

Le recrutement se fera par voie de recrutement interne, conformément aux dispositions de l'article 17 de la loi du 14 novembre 1991 fixant les conditions et modalités de l'accès du fonctionnaire à une carrière supérieure à la sienne.

Pharmacie. – Concession vacante. – Il est porté à la connaissance du public que la concession de pharmacie à Differdange, 29-30, avenue de la Liberté, exploitée actuellement par Monsieur René PHILIPPART, est déclarée vacante à partir du 1er janvier 2010 par suite de la démission du concessionnaire.

Les candidats qui désirent solliciter l'octroi de cette concession sont invités à faire parvenir leur demande au Ministère de la Santé jusqu'au **31 juillet 2009 au plus tard**. La demande devra être accompagnée des documents et renseignements suivants:

1. une courte notice biographique,
2. le diplôme conférant le grade de pharmacien,
3. une copie de l'autorisation d'exercer la profession de pharmacien au Luxembourg,
4. un certificat de nationalité,
5. les certificats relatifs aux occupations pharmaceutiques au Luxembourg ou dans un autre Etat membre de l'Union Européenne, postérieures à l'obtention de l'autorisation d'exercer au Luxembourg ou dans l'autre pays membre,
6. s'il y a lieu, les titres scientifiques accompagnés d'une pièce documentant qu'ils ont été inscrits au registre des diplômes visé à la loi du 17 juin 1963 ayant pour objet de protéger les titres d'enseignement supérieur.

Les candidat(e)s demandant l'application de l'article 2.8. du règlement grand-ducal du 11 février 2002 (prise en compte de la cessation totale ou partielle de l'activité professionnelle pour éduquer un enfant) voudront l'indiquer et verser un acte de naissance de l'(des) enfant(s) concerné(s).

Le cahier des charges, rédigé au prescrit de l'article 5 du règlement grand-ducal modifié du 27 mai 1997 portant exécution de la loi du 4 juillet 1973 concernant le régime de la pharmacie, sera tenu à la disposition des intéressés dans les bureaux du Ministère de la Santé, Allée Marconi, à Luxembourg, à partir du jour de la publication du présent avis au Mémorial.

Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois de mai 2009.

N° d'ordre	Nom du failli	Date du Jugement	Juge-commissaire	Curateur
		Luxembourg		
1.	s.à r.l. TRIO FASHION, exploitant sous l'enseigne «GGLOU», établie et ayant son siège social à L-3450 Dudelange, 23, rue du Commerce	04.05.09	M. Robert *Worre*	Me Marguerite *Ries*
2.	le sieur SCHREIBER Christian Raymond, commerçant, né le 20 janvier 1959 à Manom (France), demeurant à F-57100 Manom (France), 21, rue des Tilleuls, faisant le commerce en nom personnel et exploitant sous l'enseigne «AFRO-DIFF» à L-1924 Luxembourg, 2, place Léon XIII	04.05.09	M. Robert *Worre*	Me Olivier *Wagner*
3.	s.à r.l. STEFER, exploitant sous l'enseigne «RESTAURANT DA STEFANIA», établie et ayant son siège social à L-4051 Esch-sur-Alzette, 118-120, rue du Canal	04.05.09	M. Robert *Worre*	Me Miguel *Andreu*
4.	s.àr.l. CAESAR SPECIAL OPPORTUNITIES MANAGEMENT, établie et ayant son siège social à L-5220 Sandweiler, 2, rue Hiel	04.05.09	M. Robert *Worre*	Me Astrid *Bugatto*
5.	s.à r.l. EURO TECHNOLOGY, établie et ayant son siège social à L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stumper	06.05.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Fabien *Verreaux*
6.	s.àr.l. WEIS SERVICES, établie et ayant son siège social à L-8030 Strassen, 104, rue du Kiem	06.05.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Marguerite *Ries*
7.	s.à r.l. LE MANEVA, avec siège social à L-3493 Dudelange, 5, rue Jean Jaurès, de fait établie à L-1221 Luxembourg, 233, rue de Beggen	06.05.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Tania *Hoffmann*
8.	S.A. GLOBAL E-COMMERCE SERVICES, établie et ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal	08.05.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Vanessa *Schmitt*

9.	s.à r.l. Waterford Wedgwood Luxembourg, établie et ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll	08.05.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Max *Mailliet*
10.	s.à r.l. GERMAN PROPERTY 50, établie et ayant son siège social à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle	08.05.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Alain *Rukavina*
11.	S.A. KOULCHILOOR, établie et ayant son siège social à L-8393 Olm, 53, rue de Capellen	08.05.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Karima *Hammouche*
12.	S.A. RENT A CAR, établie et ayant son siège social à L-1941 Luxembourg, 191, route de Longwy	11.05.09	M. Robert *Worre*	Me Evelyne *Korn*
13.	G.m.b.H. BAYL IMPORT, exploitant sous l'enseigne «BO HARBECK», établie et ayant son siège social à L-5244 Sandweiler, 2A, Ennert dem Bierg	11.05.09	M. Marc *Wagner*	Me Olivier *Wagner*
14.	s.à r.l. STUDIOMECA, établie et ayant son siège social à L-1128 Luxembourg, 37, Val Saint André	11.05.09	M. Marc *Wagner*	Me Olivier *Wagner*
15.	s.à r.l. BETRALUX, établie et ayant son siège social à L-1150 Luxembourg, 72, route d'Arlon	11.05.09	M. Marc *Wagner*	Me Marguerite *Ries*
16.	S.A. ZELENA, anciennement «LFS MULTI-FAMILY OFFICE S.A.», ci-avant «LFS ADVISORY SERVICES S.A.», initialement «ZELENA S.A.», établie et ayant son siège social à L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II	11.05.09	M. Marc *Wagner*	Me Yann *Baden*
17.	S.A. QUID NOVI, établie et ayant son siège social à L-2551 Luxembourg, 23, avenue du X Septembre	11.05.09	M. Marc *Wagner*	Me Tania *Hoffmann*
18.	S.A. ENERGIETECHNIC, en liquidation volontaire, établie et ayant son siège social à L-1750 Luxembourg, 47, avenue Victor Hugo	15.05.09	Mme Carole *Err*	Me Lionel *Gueth*
19.	s.à r.l. COMMEDIA DUE, avec siège social à L-5310 Contern, 15, rue de Moutfort, de fait inconnue à cette adresse	18.05.09	M. Marc *Wagner*	Me Marguerite *Ries*
20.	s.à r.l. TLS TAXIS LIMOUSINES SERVICES, en abrégé «T.L.S. s.à r.l.», avec siège social à L-1520 Luxembourg, 69A, rue Adolphe Fischer	18.05.09	M. Marc *Wagner*	Me Marguerite *Ries*
21.	S.A. S.P. SERV, en liquidation volontaire depuis le 12 mars 2003, avec siège social à L-8370 Hobscheid, 34A, rue de la Kreuzerbuch, de fait inconnue à cette adresse	18.05.09	M. Marc *Wagner*	Me Yann *Baden*
22.	s.à r.l. VEITH TRANSPORTE, avec siège social à L-5812 Mondorf-les-Bains, 6, rue de Luxembourg, de fait inconnue à cette adresse	18.05.09	M. Marc *Wagner*	Me Olivier *Wagner*
23.	s.à r.l. TRUCKS ON ROAD, avec siège social à L-4761 Pétange, 5, route de Luxembourg	18.05.09	M. Marc *Wagner*	Me Olivier *Wagner*
24.	s.à r.l. LOR PEINTURE LUX, avec siège social à L-3895 Foetz, 1, rue de l'Avenir	18.05.09	M. Marc *Wagner*	Me Yamina *Noura*
25.	s.à r.l. O SANTA MARIA, avec siège social à L-2610 Luxembourg, 208, route de Thionville	18.05.09	M. Marc *Wagner*	Me Yamina *Noura*

26. s.à r.l. SANCHO, avec siège social à L-4571 Oberkorn, 46, rue de la Gare, de fait inconnue à cette adresse	18.05.09	M. Marc *Wagner*	Me Tania *Hoffmann*
27. s.à r.l. ID ET PAINS, avec siège social à L-4440 Soleuvre, 125, route d'Esch, de fait inconnue à cette adresse	18.05.09	M. Marc *Wagner*	Me Tania *Hoffmann*
28. s.à r.l. LIBERTY, avec siège social à L-2441 Luxembourg, 323, rue de Rollingergrund	18.05.09	M. Marc *Wagner*	Me Alexandre *Dillmann*
29. s.à r.l. GRECO STAR, avec siège social à L-1713 Luxembourg, 157, rue de Hamm, de fait inconnue à cette adresse	18.05.09	M. Marc *Wagner*	Me Joëlle *Niclou*
30. s.à r.l. BUREAU COMPTABLE LUSA, avec siège social à L-1354 Luxembourg, 10, allée du Carmel	18.05.09	M. Marc *Wagner*	Me Joëlle *Niclou*
31. s.à r.l. LUX-MET-RO TRADING CO, en liquidation volontaire depuis le 26 février 1999, avec siège social à L-1725 Luxembourg, 16, rue Henri VII, de fait inconnue à cette adresse	18.05.09	M. Marc *Wagner*	Me Asel *Zhumadilova-Courmontagne*
32. s.à r.l. V.I.P. DIFFUSION, avec siège social à L-8055 Bertrange, 166, rue de Dippach, de fait inconnue à cette adresse	18.05.09	M. Marc *Wagner*	Me Asel *Zhumadilova-Courmontagne*
33. S.A. MASTER PLAY, établie et ayant son siège social à L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyes	18.05.09	M. Marc *Wagner*	Me Nathalie *Jastrow*
34. S.A. WEIGEL PRO TECHNIC, avec siège social à L-5884 Hesperange, 304, route de Thionville, de fait inconnue à cette adresse	18.05.09	M. Marc *Wagner*	Me Nathalie *Jastrow*
35. s.à r.l. SERVIBAT, avec siège social à L-1332 Luxembourg, 28, rue de Chicago, de fait inconnue à cette adresse	18.05.09	M. Marc *Wagner*	Me Cédric *Lorrain*
36. S.A. NEW SOUND, établie et ayant son siège social à L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue	18.05.09	M. Marc *Wagner*	Me Marguerite *Ries*
37. s.à r.l. ALEURO, avec siège social à L-3515 Dudelange, 86, route de Luxembourg, de fait inconnue à cette adresse	22.05.09	Mme Carole *Err*	Me Emilie *Mellinger*
38. s.à r.l. MD TECKNIC, avec siège social à L-4082 Esch-sur-Alzette, 79, rue Dicks, de fait inconnue à cette adresse	22.05.09	Mme Carole *Err*	Me Christophe *Jolk*
39. S.A. NDP, ayant eu son siège social à L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy, actuellement sans siège social connu	22.05.09	Mme Carole *Err*	Me Annick *Hucker*
40. S.A. B.C.T. Business, Consult, Trading ayant eu son siège social à L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont, actuellement sans siège social connu	22.05.09	Mme Carole *Err*	Me Annick *Hucker*
41. S.A. LUXCONCEPT BÂTIMENT, ayant eu son siège social à L-1420 Luxembourg, 117, avenue Gaston Diderich, actuellement sans siège social connu	22.05.09	Mme Carole *Err*	Me Mathilde *Jean*
42. S.A. VAD SOLUTIONS, établie et ayant son siège social à L-1521 Luxembourg, 139, rue Adolphe Fischer	22.05.09	Mme Carole *Err*	Me Mathilde *Jean*

43. S.A. MALER TRAMPERT, avec siège social à L-5540 Remich, 36, rue de la Gare, de fait inconnue à cette adresse	22.05.09	Mme Carole *Err*	Me Christophe *Jolk*
44. s.à r.l. FAIRYLAND, établie et ayant son siège social à L-1536 Luxembourg, 13, rue du Fossé	22.05.09	Mme Carole *Err*	Me Yann *Baden*
45. s.à r.l. CHRISMA INVEST, établie et ayant son siège social à L-3910 Mondercange, 29, rue des Bois, de fait inconnue à cette adresse	25.05.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Olivier *Wagner*
46. s.à r.l. EURODENTAL, établie et ayant son siège social à L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel	25.05.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Olivier *Wagner*
47. s.à r.l. GROUPE SOTUMEC, établie et ayant son siège social à L-2543 Luxembourg, 30, Dernier Sol	29.05.09	Mme Nadine *Walch*	Me Marguerite *Ries*
48. s.à r.l. E.M.I. Luxembourg, établie et ayant son siège social à L-3446 Dudelange, 20, rue Mathias Cungs	29.05.09	Mme Nadine *Walch*	Me Marguerite *Ries*
	Diekirch		
49. s.à r.l. ETABLISSEMENT KAISER, établie et ayant son siège social à L-8612 Pratz, 1, rue de Buschrodt	06.05.09	Mme Michèle *Krier*	Me Claude *Speicher*
50. s.à r.l. BEST AUTO, établie et ayant son siège social à L-9905 TROISVIERGES, 95, Grand-rue	13.05.09	Mme Michèle *Krier*	Me Daniel *Baulisch*
51. S.A. A.I.M.C. (ANLAGEN-INDUSTRIE-MONTAGE-CENTER), établie et ayant son siège social à L-9911 Troisvierges, 2, rue de Drinklange	20.05.09	Mme Michèle *Krier*	Me Nathalie *Hengen*
52. s.c. GASTRONOMIE-SPORT-CULTURE-CONSULTE (G.S.C. CONSULTE S.C.), établie et ayant son siège social à L-9841 WAHLHAUSEN, 36b, an der Deckt	20.05.09	Mme Michèle *Krier*	Me Gilbert *Reuter*

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 50 **2 juillet 2009**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 5 juin 2009 autorisant Monsieur Henri Jean BEISSEL à changer ses prénoms actuels en celui de «Jean».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Henri Jean BEISSEL, né le 5 janvier 1967 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-8341 Olm, 1, rue J.A. Zinnen, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en celui de «Jean»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Henri Jean BEISSEL est autorisé à changer ses prénoms actuels en celui de «Jean».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l`intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 5 juin 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 5 juin 2009 autorisant Mademoiselle Kyra FELIX à changer son prénom actuel en celui de «Kheira».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Mademoiselle Kyra FELIX, née le 26 novembre 1990 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-5421 Erpeldange, 6, Nauwiss, sollicitant l'autorisation de changer son prénom actuel en celui de «Kheira»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Mademoiselle Kyra FELIX est autorisée à changer son prénom actuel en celui de «Kheira».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 5 juin 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 5 juin 2009 autorisant Madame Pauline Geneviève SPECCHIO à changer son nom patronymique actuel en celui de «DE GIRARDI».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Pauline Geneviève SPECCHIO, née le 29 août 1939 à Bascharage, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-4597 Differdange, 10, rue Aloyse Kayser, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «DE GIRARDI»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Pauline Geneviève SPECCHIO est autorisée à changer son nom patronymique actuel en celui de «DE GIRARDI».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 5 juin 2009.
Henri

Arrêté ministériel du 19 juin 2009 portant agrément de l'organisme de contrôle indépendant du label «*Biolabel*» et du label «*Demeter*».

La Secrétaire d'Etat à l'Agriculture,
à la Viticulture
et au Développement rural,

Vu le règlement grand-ducal du 8 janvier 2008 fixant certaines modalités d'application du règlement (CE) n° 1760/2000 du Parlement européen et du Conseil du 17 juillet 2000 en ce qui concerne l'étiquetage de la viande bovine et des produits à base de viande bovine et du règlement (CE) n° 700/2007 du Conseil du 11 juin 2007 relatif à la commercialisation de la viande issue de bovins âgés de douze mois au plus;

Vu la demande d'agrément introduite par le Kontrollverein ökologischer Landbau e.V.;

Arrête:

Art. 1er. L'organisme de certification «Kontrollverein ökologischer Landbau e.V.» établi à D-76137 Karlsruhe, Vorholzstrasse 36, est agréé comme organisme de contrôle indépendant du label «*Biolabel*» et du label «*Demeter*».

Art. 2. L'agrément est valable jusqu'au 31 décembre 2012.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Une expédition en sera transmise à l'intéressé pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 19 juin 2009.

La Secrétaire d'Etat à l'Agriculture,
à la Viticulture
et au Développement rural,
Octavie Modert

Arrêté ministériel du 19 juin 2009 portant agrément de l'organisme de contrôle indépendant du label «*Cactus-Fleesch vum Lëtzebuerger Bauer*».

La Secrétaire d'Etat à l'Agriculture,
à la Viticulture
et au Développement rural,

Vu le règlement grand-ducal du 8 janvier 2008 fixant certaines modalités d'application du règlement (CE) n° 1760/2000 du Parlement européen et du Conseil du 17 juillet 2000 en ce qui concerne l'étiquetage de la viande bovine et des produits à base de viande bovine et du règlement (CE) n° 700/2007 du Conseil du 11 juin 2007 relatif à la commercialisation de la viande issue de bovins âgés de douze mois au plus;

Vu la demande d'agrément introduite par la société SGS;

Arrête:

Art. 1er. L'organisme de certification «SGS» établi à F-94237 Cachan, avenue Aristide Briand, 191, est agréé comme organisme de contrôle indépendant du label «*Cactus-Fleesch vum Lëtzebuerger Bauer*».

Art. 2. L'agrément est valable jusqu'au 31 décembre 2012.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Une expédition en sera transmise à l'intéressé pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 19 juin 2009.

La Secrétaire d'Etat à l'Agriculture,
à la Viticulture
et au Développement rural,
Octavie Modert

Arrêté ministériel du 25 juin 2009 portant approbation du barème des cotisations de la Caisse d'assurance des animaux de boucherie.

Le Ministre de l'Agriculture,
de la Viticulture
et du Développement rural,

Vu l'arrêté grand-ducal du 19 mars 1945 portant création d'une assurance obligatoire des animaux de boucherie, tel qu'il a été modifié par l'arrêté grand-ducal du 27 juillet 1945 sur la création d'une assurance obligatoire des animaux de boucherie;

Vu l'article 15 des statuts de la Caisse d'assurance des animaux de boucherie;

Arrête:

Art. 1er. Le barème des cotisations établi par l'assemblée générale de la Caisse d'assurance des animaux de boucherie du 11 mars 2009, conformément à l'article 15 des statuts, est approuvé dans la teneur suivante:

Barème des cotisations

Espèce	Cotisations à charge du producteur	
	Assurance-boucherie euros/animal	Assurance-transport euros/animal
Gros bétail (vaches, génisses, boeufs, taureaux)	4,0	3,0
Porcs, truies et verrats	0,8	0,2
Veaux	3,0	1,0
Moutons	0,5	0,5

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial et entrera en vigueur le 1er juillet 2009.

Luxembourg, le 25 juin 2009.

Le Ministre de l'Agriculture,
de la Viticulture
et du Développement rural,
Fernand Boden

Administration du cadastre et de la topographie. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 5 juin 2009 démission honorable de ses fonctions a été accordée à Monsieur Bernard HASTERT, ingénieur technicien inspecteur principal 1er en rang à l'administration du cadastre et de la topographie, à partir du 28 juin 2009. Le titre honorifique de ses fonctions lui a été conféré.

Administration des douanes et accises. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 5 juin 2009 Monsieur Patrick LIEBETEGGER, conseiller de direction 1ère classe hors cadre à l'administration des douanes et accises, a été nommé directeur adjoint à la même administration.

Administration des contributions directes. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 29 mai 2009 Monsieur Claude STEPHANY, chef de bureau à l'administration des contributions directes, a été nommé inspecteur à la même administration avec effet au 1er juin 2009.

Par arrêté grand-ducal du 5 juin 2009 Monsieur Laurent WEYER, attaché d'administration à l'administration des contributions directes, a été nommé attaché de Gouvernement à la même administration avec effet au 16 juin 2009.

Commissariat aux Assurances. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 5 juin 2009 Madame Martine BACK, inspecteur principal au Commissariat aux Assurances, a été nommée inspecteur principal 1er en rang au même Commissariat.

Commission de la marque nationale du miel luxembourgeois. – Par arrêté ministériel du 19 juin 2009 ont été nommés membres effectifs et membres suppléants au sein de la commission de la marque nationale du miel luxembourgeois en remplacement de M. Jean KAYSER, délégué de l'Union luxembourgeoise des consommateurs:

a) Membres effectifs:

Mmes GANSEN Sylvie — Wecker

NICKELS Maggy — Howald

déléguées de l'Union luxembourgeoise des consommateurs;

b) Membres suppléants:

Mme WICTOR-SCHABER Mado, — Luxembourg

M. MEYERS René — Luxembourg

délégués de l'Union luxembourgeoise des consommateurs.

Commission de surveillance du secteur financier. – Nomination – Par arrêté grand-ducal du 29 mai 2009 Monsieur Etienne REUTER, premier conseiller de Gouvernement au ministère des finances, a été nommé président du conseil d'administration de la Commission de surveillance du secteur financier, avec effet au 1er juin 2009.

Cour européenne des Droits de l'Homme. – Arrêt du 23 octobre 2008 dans l'affaire Bodeving c. Luxembourg. – La Cour européenne des Droits de l'Homme a rendu le 23 octobre 2008 un arrêt dans l'affaire Bodeving c. Luxembourg (Requête n° 40761/05). L'arrêt est publié sur le site Internet du Ministère de la Justice.

http://www.mj.public.lu/juridictions/arrets_concernant_le_luxembourg/Bodeving_23-10-2008.pdf

---

Cour européenne des Droits de l'Homme. – Arrêt du 10 mars 2009 dans l'affaire Thilgen c. Luxembourg. – La Cour européenne des Droits de l'Homme a rendu le 10 mars 2009 un arrêt dans l'affaire Thilgen c. Luxembourg (Requête n° 2196/05). L'arrêt est publié sur le site Internet du Ministère de la Justice.

http://www.mj.public.lu/juridictions/arrets_concernant_le_luxembourg/Thilgen_10-03-2009.pdf

---

Entreprises de réassurances. – Fusion-absorption entre les entreprises de réassurances «LSA RE S.A.», «AVAFIN-RE S.A.» et «DYNAMICS RE S.A.» – Par arrêté ministériel du 18 juin 2009, la fusion-absorption entre l'entreprise de réassurances «LSA RE S.A.», société absorbante avec siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, et les entreprises de réassurances «AVAFIN-RE S.A.», société absorbée avec siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, et «DYNAMICS RE S.A.», société absorbée avec siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, a été autorisée.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Activité d'assistance parentale. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 15 juin 2009 un agrément enregistré sous le numéro AP/127-2/2009 accordant un agrément pour une durée limitée jusqu'au 17 mars 2011 à Madame Sabrina PALMIROTTA arrive à son échéance en date du 15 juin 2009, vu la décision de Madame Sabrina PALMIROTTA, domiciliée à 53, rue J.F. Gangler, L-1613 Luxembourg, de ne plus exercer l'activité d'assistance parentale, communiquée en date du 15 juin 2009.

Par arrêté ministériel du 8 juin 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 7 juin 2011, à Madame Mariana MOREIRA DA SILVA-DA PIEDADE ROSADO PEDRAIS, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 57B, rue de Sanem, L-4382 Ehlerange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 6 mai 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/360-3/2009.

Par arrêté ministériel du 11 juin 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 10 juin 2011, à Madame Marlène PICK-LAUER, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 32, rue Alex Fleming, L-3467 Dudelange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 3 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 3 juin 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/369-2/2009.

Par arrêté ministériel du 8 juin 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 7 juin 2011, à Madame Spomenka UAN-COSO, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 86, rue de Hollerich, L-1740 Luxembourg.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 4 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/463/2009.

Par arrêté ministériel du 9 juin 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 8 juin 2011, à Madame Léonie Marcelle SCHWEIGEN-FLICK, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 4, rue Knupp, L-9748 Eselborn.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/464/2009.

Par arrêté ministériel du 9 juin 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 8 juin 2011, à Madame Valérie OSTYN-SOUCHON, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 19, Cité Emile Mayrisch, L-3855 Schifflange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 3 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/465/2009.

Par arrêté ministériel du 11 juin 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 10 juin 2011, à Madame Fatiha EL KANIZI, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 15, rue de la Gare, L-4999 Schouweiler.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 4 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/466/2009.

Par arrêté ministériel du 11 juin 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 10 juin 2011, à Madame Maria Joao DOS SANTOS EIRIZ-DE LIMA VILAR, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 11, Millewee, L-7661 Medernach.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 2 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/467/2009.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Crèches, garderies et foyers de jour pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 13 mai 2009, l'agrément a été accordé à titre définitif à l'association sans but lucratif «G.E.A.D.E. A.s.b.l.» ayant son siège à L-9012 Ettelbruck, pour l'exercice de l'activité «garderie» à l'adresse suivante: L-7780 Bissen, 6 route de Mersch.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04292009.

Par arrêté ministériel du 24 avril 2008, l'agrément accordé à titre définitif à la société à responsabilité limitée «La Luciole s.à r.l.» ayant son siège à L-2316 Luxembourg, pour l'exercice des activités «crèche» et «foyer de jour pour enfants» à l'adresse suivante: L-1741 Luxembourg, 161, route d'Esch a été remplacé par un agrément séparé pour l'activité «crèche», enregistré sous le numéro FJ 0822002 et un agrément séparé pour l'activité «foyer de jour pour enfants», enregistré sous le numéro FJ 04222009.

Par arrêté ministériel du 8 avril 2009, l'agrément accordé à titre définitif à la société à responsabilité limitée «Butzestuff s.à r.l.» ayant son siège à L-4933 Bascharage, pour l'exercice des activités «crèche» et «foyer de jour pour enfants» à l'adresse suivante: L-1335 Luxembourg, 22, rue Gaspar Cicignon a été remplacé par un agrément séparé pour l'activité «crèche», enregistré sous le numéro FJ 0202000 et un agrément séparé pour l'activité «foyer de jour pour enfants», enregistré sous le numéro FJ 04232009.

Par arrêté ministériel du 23 mars 2009, l'agrément accordé à titre définitif à la commune de Differdange, pour l'exercice des activités «crèche» et «foyer de jour pour enfants» à l'adresse suivante: L-4645 Differdange, 109, rue de Pétange a été remplacé par un agrément séparé pour l'activité «crèche», enregistré sous le numéro FJ 0532001 et un agrément séparé pour l'activité «foyer de jour pour enfants», enregistré sous le numéro FJ 04182009.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 12 mai 2009, l'agrément est accordé à l'association sans but lucratif «Association de gestion de l'Ecole Française de Luxembourg» ayant son siège à Luxembourg, 188 avenue de la Faïencerie pour l'exercice de l'activité «service de restauration scolaire» à l'adresse suivante: Luxembourg, 188 avenue de la Faïencerie.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04112008.

Par arrêté ministériel du 15 mai 2009 l'agrément a été accordé à Madame Vera AGOSTINI habitant à Luxembourg, 42, rue Théodore Eberhard pour l'exercice de l'activité de «crèche» à l'adresse suivante: Luxembourg, 14, rue d'Amsterdam.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 03662006.

Par arrêté ministériel du 8 mai 2009 l'agrément limité dans le temps a été accordé à Madame Vera AGOSTINI habitant à Luxembourg, 42, rue Théodore Eberhard pour l'exercice de l'activité de «foyer de jour pour enfants» à l'adresse suivante: Luxembourg, 21, rue d'Amsterdam.

L'agrément est accordé jusqu'au 7 juillet 2009.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04062008.

Par arrêté ministériel du 8 mai 2009 l'agrément limité dans le temps a été accordé à Madame Vera AGOSTINI habitant à Luxembourg, 42, rue Théodore Eberhard pour l'exercice de l'activité de «crèche» à l'adresse suivante: Luxembourg, 21, rue d'Amsterdam.

L'agrément est accordé jusqu'au 7 juillet 2009.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04072008.

Pharmacie. – Concession vacante. – Il est porté à la connaissance du public que par arrêté ministériel du 4 septembre 2008 une concession de pharmacie a été créée dans la commune de Schifflange.

Les candidats qui désirent solliciter l'octroi de cette concession sont invités à faire parvenir leur demande au Ministère de la Santé jusqu'au **7 août 2009 au plus tard**. Les demandes provenant de pharmaciens d'une concession personnelle sont recevables. La demande devra être accompagnée des documents et renseignements suivants:

1. une courte notice biographique,
2. le diplôme conférant le grade de pharmacien,
3. une copie de l'autorisation d'exercer la profession de pharmacien au Luxembourg,
4. un certificat de nationalité,
5. les certificats relatifs aux occupations pharmaceutiques au Luxembourg ou dans un autre Etat membre de l'Union Européenne, postérieures à l'obtention de l'autorisation d'exercer au Luxembourg ou dans l'autre pays membre.
6. S'il y a lieu, les titres scientifiques accompagnés d'une pièce documentant qu'ils ont été inscrits au registre des diplômes visé à la loi du 17 juin 1963 ayant pour objet de protéger les titres d'enseignement supérieur.

Les candidat(e)s demandant l'application de l'article 2.8. du règlement grand-ducal du 11 février 2002 (prise en compte de la cessation totale ou partielle de l'activité professionnelle pour éduquer un enfant) voudront l'indiquer et verser un acte de naissance de l'(des) enfant(s) concerné(s).

Le cahier des charges, rédigé au prescrit de l'article 5 du règlement grand-ducal modifié du 27 mai 1997 portant exécution de la loi du 4 juillet 1973 concernant le régime de la pharmacie, sera tenu à la disposition des intéressés dans les bureaux du Ministère de la Santé, allée Marconi, à Luxembourg, à partir du jour de la publication du présent avis au Mémorial.

Remembrement des biens ruraux.

Projet de remembrement de «LANGSUR»
Secteurs «Neiebierg» et «Kërcheberg»

Nouvelle distribution des terres

Avis de dépôt des documents de l'enquête sur la nouvelle distribution des terres.

(Publication prescrite par l'article 31 de la loi du 25 mai 1964 concernant le remembrement des biens ruraux.)

Les propriétaires, nu-propriétaires et usufruitiers de terrains situés dans le périmètre du projet de remembrement légal de LANGSUR, dont l'exécution a été décrétée par arrêté grand-ducal du 20 juillet 2005, sont informés que les documents de l'enquête sur le projet de lotissement, prévus à l'article 31 de la loi du 25 mai 1964, sont déposés au secrétariat de la commune de MERTERT à Wasserbillig du 16 juillet au 14 août 2009 inclusivement.

Pendant ce délai, les intéressés sont admis à prendre sur place et aux heures d'ouverture du secrétariat communal connaissance des documents déposés. Le secrétariat communal de MERTERT à Wasserbillig est ouvert du lundi au vendredi de 8.00 à 12.00 et de 13.00 à 16.00 heures.

Pendant le délai sus-indiqué, les intéressés peuvent présenter leurs réclamations et observations éventuelles sous l'une des formes suivantes:

a) par inscription signée par le déclarant dans un registre déposé à la maison communale de MERTERT à Wasserbillig;

b) par lettre recommandée au président de l'Office National du Remembrement, boîte postale 664, L-2016 LUXEMBOURG;

c) par déclaration orale au président de l'Office National du Remembrement ou à un de ses délégués siégeant à la salle communale de MERTERT à Wasserbillig , mercredi, le 22.07.2009 (matin), jeudi, le 23.07.2009 (après-midi) et vendredi le 24.07.2009 (matin).

Les documents déposés comprennent:

1) les plans de la nouvelle configuration parcellaire avec les zones d'estimation et les chemins d'exploitation;

2) un tableau mentionnant pour chaque propriétaire, nu-propriétaire et usufruitier les nouvelles parcelles qui leur sont attribuées avec leurs surfaces et valeurs correspondantes;

3) un mémoire explicatif du nouveau lotissement.

Toute réclamation tardive entraîne la déchéance du droit de réclamation auprès de l'Office National du Remembrement concernant l'arrêt définitif du projet de lotissement.

Luxembourg, le 24 juin 2009.

Le Président de l'O.N.R.,
Charles Konnen

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 16 juin 2009, Monsieur le Docteur Vincent SANTER, né le 24 février 1981, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 17 juin 2009, Madame le Docteur Elisabeth WEBER, née le 11 mars 1963, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en psychiatrie au Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 17 juin 2009, Madame Angela-Maria ROMAN épouse CONTIU, née le 20 mars 1980, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

RECTIFICATIF

Au Mémorial B – N° 33 du 13 mai 2009, à la page 749, sous «Administration des Contributions directes. – Nominations. –», il y a lieu de remplacer le texte comme suit: «Par arrêté grand-ducal du 29 mai 2009, Monsieur Steve BECKER, inspecteur à l'administration des contributions directes, a été nommé inspecteur principal à la même administration avec effet au 1er juin 2009.»

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 51 **6 juillet 2009**

Sommaire

Entreprise des Postes et Télécommunications

BILAN AU 31 DECEMBRE 2008

Actif	Note(s)	31.12.2008 EUR	31.12.2007 EUR
C. ACTIF IMMOBILISE	III.1	**746.345.988,38**	**697.621.176,93**
I. Immobilisations incorporelles	II.2	10.741.820,84	8.974.877,08
2. Concessions, brevets, licences, marques, ainsi que droits et valeurs similaires s'ils ont été			
a) acquis à titre onéreux		*10.453.022,18*	*8.870.020,08*
4. Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours	III.2	288.798,66	104.857,00
II. Immobilisations corporelles	II.3	593.031.597,58	569.361.382,30
1. Terrains et constructions	III.3	259.873.750,82	257.092.794,80
2. Installations techniques et machines		268.648.515,71	275.088.933,69
3. Autres installations, outillage et mobilier		7.926.829,46	8.118.675,78
4. Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	III.2	56.582.501,59	29.060.978,03
III. Immobilisations financières	II.4 / III.4	136.314.752,00	113.027.099,59
1. Parts dans des entreprises liées		71.267.298,31	45.817.298,31
2. Créances sur des entreprises liées		30.318.986,53	30.987.028,04
3. Participations		33.509.959,67	33.509.959,67
5. Titres ayant le caractère d'immobilisations		1.218.507,49	2.712.813,57
IV. Patrimoine culturel	II.5 / III.5	6.257.817,96	6.257.817,96
D. ACTIF CIRCULANT		**2.370.593.492,31**	**2.135.847.611,79**
I. Stocks	II.6 / III.6	13.327.484,76	13.917.395,05
1. Matières premières et consommables		11.206.043,80	12.227.496,11
3. Produits finis et marchandises		2.121.440,96	1.689.898,94
II. Créances	II.7 / III.7	1.067.416.174,39	846.583.494,59
1. Créances résultant de ventes et prestations de services		42.905.049,66	45.261.192,07
2. Créances sur des entreprises liées		16.585.783,82	19.073.600,56
3. Créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation		988.561,69	49.999,64
4. Autres créances		51.997.033,69	34.635.531,25
5. Créances résultant du dépôt CCP auprès de l'Etat		954.939.745,53	747.563.171,07
III. Valeurs mobilières	II.8 / III.8	283.455.461,18	235.802.494,18
3. Autres valeurs mobilières		283.455.461,18	235.802.494,18
IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse		1.006.394.371,98	1.021.206.472,56
E. COMPTES DE REGULARISATION		**18.411.769,93**	**12.056.357,18**
TOTAL DE L'ACTIF		**3.135.351.250,62**	**2.827.187.390,49**

Passif	Note(s)	31.12.2008 EUR	31.12.2007 EUR
A. CAPITAUX PROPRES	III.9	**1.253.902.692,96**	**1.198.492.995,21**
I. Capital souscrit		631.848.607,41	631.848.607,41
IV. Réserves		510.612.828,64	453.295.126,22
4. Autres réserves		510.612.828,64	453.295.126,22
a) Réserve fixe PSF		6.200.000,00	6.200.000,00
b) Réserve spéciale impôt sur la fortune		100.218.500,00	96.623.725,00
c) Réserve pour investissements		9.908.040,19	6.107.922,58
d) Réserves libres		394.286.288,45	344.363.478,64
VI. Résultat de l'exercice		75.409.697,75	77.317.702,42
VIII. Plus-values immunisées	II.9	36.031.559,16	36.031.559,16
B. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	II.10 / III.10	**22.536.325,00**	**15.532.596,73**
2. Provisions pour impôts		0,00	7.517.428,00
3. Autres provisions		22.536.325,00	8.015.168,73
C. DETTES	II.11 / III.11	**1.854.756.689,52**	**1.612.998.924,28**
3. Acomptes reçus sur commandes pour autant qu'ils ne sont pas déduits des stocks de façon distincte		3.100,00	420,00
4. Dettes sur achats et prestations de services		73.685.918,93	68.125.932,06
6. Dettes envers des entreprises liées		3.504.468,73	4.382.065,46
7. Dettes envers des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation		677.688,48	1.002.100,41
8. Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale		11.385.014,64	12.108.332,60
a) Dettes fiscales		7.413.642,94	7.605.181,51
b) Dettes au titre de la sécurité sociale		3.971.371,70	4.503.151,09
9. Autres dettes		7.585.522,93	6.394.322,68
10. Dettes en CCP		1.757.914.975,81	1.520.985.751,07
D. COMPTES DE REGULARISATION	III.12	**4.155.543,14**	**162.874,27**
TOTAL DU PASSIF		**3.135.351.250,62**	**2.827.187.390,49**

Entreprise des Postes et Télécommunications

COMPTE DE PROFITS ET PERTES POUR L'EXERCICE SE CLOTURANT LE 31 DECEMBRE 2008
(exercice du 1er janvier au 31 décembre 2008)

	Note(s)	2008 EUR	2007 EUR
A. CHARGES			
2. a) Consommation de marchandises et de matières premières et consommables		15.443.843,63	17.157.497,94
b) Autres charges externes		158.018.525,90	164.809.932,77
3. Frais de personnel	V.1	180.836.747,24	175.230.013,71
a) Salaires et traitements		162.370.411,32	157.294.000,03
b) Charges sociales couvrant les salaires et traitements		18.466.335,92	17.936.013,68
4. a) Corrections de valeur sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	II.3, III	78.626.027,58	81.851.215,72
b) Corrections de valeur sur éléments de l'actif circulant	II.7	929.433,25	821.959,59
5. Autres charges d'exploitation		18.439.669,30	13.368.485,62
7. Intérêts et charges assimilées		580.361,67	187.590,46
10. Charges exceptionnelles	IV.2	16.426.155,42	769.764,95
11. Impôts sur le résultat		12.129.802,62	15.300.000,00
13. Résultat de l'exercice		75.409.697,75	77.317.702,42
TOTAL DES CHARGES		**556.840.264,36**	**546.814.163,18**

	Note(s)	2008 EUR	2007 EUR
B. PRODUITS			
1. Montant net du chiffre d'affaires	IV.1	512.793.402,17	512.819.052,36
a) Services postaux		124.607.683,46	124.146.778,20
b) Services financiers postaux		38.496.816,55	35.286.607,21
c) Services de télécommunications		349.688.902,16	353.385.666,95
4. Autres produits d'exploitation		8.437.279,49	4.621.713,29
5. Produits de participations		11.971.051,80	8.927.367,01
a) provenant d'entreprises liées		9.541.091,45	6.988.189,01
b) autres produits de participations		2.429.960,35	1.939.178,00
6. Produits d'autres valeurs mobilières et de créances de l'actif immobilisé		5.531.714,64	5.788.741,39
a) provenant d'entreprises liées		1.676.498,32	59.776,15
b) autres intérêts et produits assimilés		3.855.216,32	5.728.965,24
7. Autres intérêts et produits assimilés		15.859.888,98	13.754.647,22
9. Produits exceptionnels	IV.2	2.246.927,28	902.641,91
TOTAL DES PRODUITS		**556.840.264,36**	**546.814.163,18**

Entreprise des Postes et Télécommunications

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2008

Actif	Note(s)	31.12.2008 EUR	31.12.2007 EUR
B. FRAIS D'ETABLISSEMENT	II.6, III	**7.189,00**	**11.536,00**
C. ACTIF IMMOBILISE		**662.126.562,81**	**638.731.502,17**
I. Immobilisations incorporelles	II.7, IV	12.286.259,44	11.077.833,70
1. Frais de recherche et de développement		414.848,84	469.915,43
2. Concessions, brevets, licences, marques, ainsi que droits et valeurs similaires s'ils ont été			
a) acquis à titre onéreux		11.127.866,65	9.771.710,97
3. Fonds de commerce, dans la mesure où il a été acquis à titre onéreux		420.001,94	602.671,98
4. Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours		323.542,01	233.535,32
II. Immobilisations corporelles	II.8, V	628.937.041,28	606.512.088,85
1. Terrains et constructions		290.823.274,73	289.332.444,06
2. Installations techniques et machines		270.834.556,28	277.307.138,62
3. Autres installations, outillage et mobilier		10.578.834,76	10.788.963,08
4. Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours		56.700.375,51	29.083.543,09
III. Immobilisations financières	II.9, VI	14.645.444,13	14.883.761,66
3. Participations		13.351.421,33	12.096.039,38
5. Titres ayant le caractère d'immobilisations		1.218.507,49	2.712.813,57
6. Autres prêts		75.515,31	74.908,71
IV. Patrimoine culturel	II.10	6.257.817,96	6.257.817,96
D. ACTIF CIRCULANT		**2.434.084.738,11**	**2.170.298.494,52**
I. Stocks	II.11, VII	16.551.207,93	18.747.679,25
1. Matières premières et consommables		13.327.484,76	13.917.395,05
3. Produits finis et marchandises		3.223.723,17	4.830.284,20
II. Créances	II.12, VIII	1.085.974.764,32	859.633.210,06
1. Créances résultant de ventes et prestations de services		70.672.486,65	70.252.462,08
3. Créances sur des entreprises avec lesquelles les sociétés ont un lien de participation		739.942,50	0,00
4. Autres créances		59.622.589,64	41.817.576,91
5. Créances résultant du dépôt CCP auprès de l'Etat		954.939.745,53	747.563.171,07
III. Valeurs mobilières	II.13, IX	291.020.335,33	242.320.444,79
3. Autres valeurs mobilières		291.020.335,33	242.320.444,79
IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse	X	1.040.538.430,53	1.049.597.160,42
E. COMPTES DE REGULARISATION		**29.013.070,32**	**14.524.490,94**
TOTAL DE L'ACTIF		**3.125.231.560,24**	**2.823.566.023,63**

Passif	Note(s)	31.12.2008 EUR	31.12.2007 EUR
A. CAPITAUX PROPRES		**1.186.993.433,50**	**1.153.334.466,97**
I. Capital souscrit	XI	631.848.607,41	631.848.607,41
IV. Réserves consolidées	XII	441.415.371,13	403.917.328,99
VI. Résultats de l'exercice – part du Groupe –		77.697.705,92	81.535.477,17
VII. Subventions d'investissement en capital		189,88	1.494,24
VIII. Plus-values immunisées	II.14, XIII	36.031.559,16	36.031.559,16
A. Bis INTERETS MINORITAIRES		**6.662.926,56**	**7.783.593,58**
B. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	II.15	**38.324.449,06**	**29.186.979,07**
2. Provisions pour impôts	XIV	12.195.355,48	18.826.897,07
3. Autres provisions	XV	26.129.093,58	10.360.082,00
C. DETTES	II.16, XVI	**1.872.481.755,03**	**1.623.376.946,07**
2. Dettes envers des établissements de crédit		846.534,36	1.026.850,27
3. Acomptes reçus sur commandes		3.100,00	19.053,11
4. Dettes sur achats et prestations de services		90.129.166,79	79.631.802,31
7. Dettes envers des entreprises avec lesquelles les sociétés ont un lien de participation		677.688,48	1.002.100,41
8. Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale			
a) Dettes fiscales		9.437.924,00	8.844.585,01
b) Dettes au titre de la sécurité sociale		4.964.286,49	5.223.625,17
9. Autres dettes		10.390.672,09	8.439.883,31
10. Dettes en CCP		1.756.032.382,82	1.519.189.046,48
D. COMPTES DE REGULARISATION		**20.768.996,09**	**9.884.037,94**
TOTAL DU PASSIF		**3.125.231.560,24**	**2.823.566.023,63**

Entreprise des Postes et Télécommunications

COMPTE DE PROFITS ET PERTES CONSOLIDE POUR L'EXERCICE SE CLOTURANT LE 31 DECEMBRE 2008
(exercice du 1er janvier au 31 décembre 2008)

	Note(s)	2008 EUR	2007 EUR
A. CHARGES			
2. a) Consommation de marchandises et de matières premières et consommables		134.054.278,00	135.453.216,82
b) Autres charges externes		86.900.404,30	82.278.340,66
3. Frais de personnel	XVII	209.899.757,97	200.778.690,21
a) Salaires et traitements		194.926.285,50	186.752.591,03
b) Charges sociales couvrant les salaires et traitements		14.531.805,18	13.713.633,89
c) Pensions complémentaires		158.940,10	0,00
d) Autres charges sociales		282.727,19	312.465,29
4. a) Corrections de valeur sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	III, IV, V	82.542.100,29	85.654.421,05
b) Corrections de valeur sur éléments d'actif circulant		1.581.314,25	1.361.818,88
5. Autres charges d'exploitation		19.917.132,12	15.122.089,18
7. Intérêts et charges assimilées		1.013.100,39	1.533.590,70
10. Charges exceptionnelles	XX	16.639.372,87	1.309.710,92
11. Impôts sur le résultat		17.710.066,73	21.171.542,84
12. Autres impôts ne figurant pas sous les postes ci-dessus		94.663,55	76.356,58
13. Résultat de l'exercice			
a) Part du groupe	II.3	77.697.705,92	81.535.477,17
b) Part des tiers	II.3	4.094.354,94	3.521.153,49
TOTAL DES CHARGES		**652.144.251,33**	**629.796.408,50**

	Note(s)	2008 EUR	2007 EUR
B. PRODUITS			
1. Montant net du chiffre d'affaires	XVIII	618.238.955,65	597.823.214,73
3. Travaux effectués par l'entreprise et portés à l'actif		2.368.534,80	2.932.164,30
4. Autres produits d'exploitation		5.083.234,51	4.095.926,43
6. Produits d'autres valeurs mobilières et de créances de l'actif immobilisé		3.855.647,62	5.728.965,24
7. Autres intérêts et produits assimilés		17.268.192,64	14.569.728,73
9. Produits exceptionnels	XIX	1.671.773,16	846.749,50
11. Quote-part dans le résultat des sociétés MEE		3.657.912,95	3.799.659,57
TOTAL DES PRODUITS		**652.144.251,33**	**629.796.408,50**

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 52 6 juillet 2009

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 5 juin 2009 autorisant Madame Eugénie PASTUKHOVA à changer son nom patronymique actuel en celui de «PASTEUR».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Eugénie PASTUKHOVA, née le 1er mars 1979 à Minsk, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-3823 Schifflange, 2, rue de la Croix, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «PASTEUR»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Eugénie PASTUKHOVA est autorisée à changer son nom patronymique actuel en celui de «PASTEUR».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l`intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 5 juin 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 5 juin 2009 autorisant Monsieur Mike SCHUSTER à changer son nom patronymique actuel en celui de «EVERLING».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Mike SCHUSTER, né le 30 janvier 1989 à Esch-sur-Alzette, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-6832 Betzdorf, 18, rue d'Olingen, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «EVERLING»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Mike SCHUSTER est autorisé à changer son nom patronymique actuel en celui de «EVERLING».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 5 juin 2009.
Henri

Arrêté ministériel du 24 juin 2009 portant homologation de la formation pour le brevet d'aide-animateur et d'animateur.

La Ministre de la Famille et de l'Intégration,

Vu la loi du 4 juillet 2008 sur la jeunesse;

Vu le règlement grand-ducal du 9 janvier 2009 sur la jeunesse et notamment son article 9;

Vu l'avis de la commission consultative à la formation des animateurs;

Arrête:

Art. 1er. Les formations pour aide-animateur et animateur des organisations suivantes obtiennent l'homologation de la formation pour le brevet d'aide-animateur et d'animateur délivré par le ministre:

- Caritas Jeunes et Familles a.s.b.l. – Service Vacances
- Croix-Rouge luxembourgeoise
- Ecole de Musique de l'UGDA
- Fédération Nationale des Eclaireurs et Eclaireuses du Luxembourg
- Jeunesse Etudiante Chrétienne
- Lëtzebuerger Guiden a Scouten
- Lëtzebuerger Jugendpompjeeën
- Service des Sports de la Ville de Luxembourg
- Service National de la Jeunesse

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 24 juin 2009.

La Ministre de la Famille
et de l'Intégration,
Marie-Josée Jacobs

Arrêté grand-ducal du 25 juin 2009 autorisant Mme Marie-Rose ERNSTBERGER à faire fonctionner un établissement d'enseignement professionnel privé sous la dénomination «École privée Grandjean».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi du 13 juin 2003 concernant les relations entre l'État et l'enseignement privé et portant abrogation des articles 83 à 87 de la loi modifiée du 10 août 1912 concernant l'organisation de l'enseignement primaire;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle et après délibération du Gouvernement en conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Mme Marie-Rose ERNSTBERGER, directrice d'école est autorisée à faire fonctionner un établissement d'enseignement professionnel privé sous la dénomination «École privée Grandjean».

Art. 2. L'arrêté grand-ducal du 5 septembre 2001 autorisant M. Gérard MARC et Mme Marie-Rose ERNSTBERGER à faire fonctionner un établissement d'enseignement professionnel privé sous la dénomination «École privée Grandjean» est abrogé.

Art. 3. Notre Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Mémorial.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Palais de Luxembourg, le 25 juin 2009.
Henri

Arrêtés ministériels pris en vertu de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 juin 2009, Madame Irina NYZENKO née DJACHENKÒ, née le 15 décembre 1959 à Kiev (Ukraine), demeurant à L-2446 Howald, 38, Ceinture des Rosiers, a été autorisée à porter les nom et prénom de DJACHENKO Irina.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 juin 2009, Madame Sónia Maria ALEIXO DELGADO, née le 6 mars 1980 à Marzán/Vila Foz (Espagne), demeurant à L-3474 Dudelange, 23, Schwaarze Wee, a été autorisée à porter les nom et prénoms de ALEIXO Sónia Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 juin 2009, Madame Behija KASMO, née le 1er avril 1963 à Tecici (Bosnie-Herzégovine), demeurant à L-2512 Luxembourg, 4, Place Sauerwiss, a été autorisée à porter les nom et prénom de KASSEL Rebecca.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 juin 2009, Madame Georgina Ann PARKER, née le 8 février 1950 à Londres (Royaume-Uni), demeurant à L-6235 Beidweiler, 19, rue de l'Ecole, a été autorisée à porter les nom et prénoms de PARKER Ariel Georgina Ann.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 juin 2009, Madame Maria Fernanda RAPOSO VIDAL, née le 9 janvier 1964 à Santiago do Cacém (Portugal), demeurant à L-1617 Luxembourg, 20, rue de Gasperich, a été autorisée à porter les nom et prénoms de VIDAL Maria Fernanda.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 juin 2009, Monsieur Mihai TIMIS, né le 28 septembre 1964 à Viseu de Sus (Roumanie), demeurant à L-3257 Bettembourg, 19, rue Marie-Thérèse, a été autorisé à porter les nom et prénom de TIMIS Michel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 juin 2009, Monsieur David TEIXEIRA PEREIRA, né le 17 janvier 1987 à Luxembourg, demeurant à L-6450 Echternach, 54, rte de Luxembourg, a été autorisé à porter les nom et prénom de TEIXEIRA David.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 juin 2009, Monsieur Logan MENDES PASSOS, né le 24 janvier 1990 à Luxembourg, demeurant à L-1278 Luxembourg, 1, rue Tony Bourg, a été autorisé à porter les nom et prénom de MENDES Logan.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 juin 2009, Madame Carla Sofia RIBEIRO TEIXEIRA, née le 15 avril 1987 à Ettelbruck, demeurant à L-7561 Mersch, 7A, rue des Près, a été autorisée à porter les nom et prénoms de RIBEIRO Carla Sofia.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 juin 2009, Monsieur Walter SIMON, né le 20 février 1929 à Wiesbaden (Allemagne), demeurant à L-1258 Luxembourg, 28, rue Jean-Pierre Brasseur, a été autorisé à porter les nom et prénoms de SIMON Robert Walter.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 juin 2009, Monsieur Helio PERFEITO CAMACHO, né le 8 avril 1975 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-4762 Pétange, 88, route de Niederkorn, a été autorisé à porter les nom et prénom de CAMACHO Hélio.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 juin 2009, Monsieur Duarte Manuel MARQUES FERREIRA, né le 5 juillet 1985 à Tondela (Portugal), demeurant à L-3813 Schifflange, 82, rue Basse, a été autorisé à porter les nom et prénom de MARQUES FERREIRA Manuel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 juin 2009, Madame Emilia da Conceiçao MARTINS LIMA, née le 8 février 1972 à Differdange, demeurant à L-4575 Differdange, 5, Grand-rue, a été autorisée à porter les nom et prénom de LIMA Emilia.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 juin 2009, Monsieur Jorge MUACHO RUIVO, né le 6 octobre 1986 à Niederkorn, demeurant à L-3429 Dudelange, 40, route de Burange, a été autorisé à porter les nom et prénom de MUACHO Jorge.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 juin 2009, Monsieur Luis Filipe TAVARES CARREIRA, né le 11 avril 1987 à Luxembourg, demeurant à L-8450 Steinfort, 58, cité de l'Usine, a été autorisé à porter les nom et prénoms de TAVARES Luis Filipe.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 juin 2009, Madame Christine PEREIRA DA FONSECA, née le 5 février 1987 à Luxembourg, demeurant à L-6792 Grevenmacher, 57, rue des Tisserands, a été autorisée à porter les nom et prénom de PEREIRA Christine.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 juin 2009, Monsieur Clementino OLIVEIRA MATIAS, né le 21 septembre 1950 à Almagreira/Pombal (Portugal), demeurant à L-2739 Luxembourg, 41, rue Camille Wampach, a été autorisé à porter les nom et prénom de MATIAS Clementino.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 juin 2009, Madame Marta da Conceição MACIEL RODRIGUES, née le 27 septembre 1971 à Chevreuse/Yvelines (France), demeurant à L-4720 Pétange, 115, rue de la Chiers, a été autorisée à porter les nom et prénom de RODRIGUES Marta.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 juin 2009, Madame Isabel Maria RAPOSO VIDAL, née le 8 février 1966 à Santiago do Cacém (Portugal), demeurant à L-7790 Bissen, 18, rue Jean-Baptiste Kremer, a été autorisée à porter les nom et prénoms de VIDAL Isabel Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 juin 2009, Monsieur José Manuel TAVARES CARREIRA, né le 6 novembre 1978 à Arouca (Portugal), demeurant à L-5244 Sandweiler, 4B, Ennert dem Bierg, a été autorisé à porter les nom et prénom de CARREIRA José.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 juin 2009, Monsieur José Carlos SIMOES PEDROSA, né le 16 janvier 1980 à Luxembourg, demeurant à L-4820 Rodange, 26, rue Guillaume, a été autorisé à porter les nom et prénom de SIMOES José.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 juin 2009, Monsieur Mário LOPES TEIXEIRA RIBEIRO, né le 28 janvier 1967 à São João de Tarouca/Tarouca (Portugal), demeurant à L-4441 Soleuvre, 172, rue Metzerlach, a été autorisé à porter les nom et prénom de LOPES Mario.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Agrément comme dirigeant d'entreprise de réassurance. – En application de l'article 94 point 6 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 18 juin 2009, Monsieur Olivier SCHMIDT-BERTEAU a été agréé comme dirigeant d'entreprise de réassurance avec effet au 1er juin 2009.

Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat. – Conseil d'administration. – Commissaire de surveillance. – Par décision du Gouvernement en conseil du 8 mai 2009 ont été nommés membres du conseil d'administration de la BCEE, pour une période de cinq ans prenant cours le 1er mai 2009, Messieurs Victor ROD, président, Patrick GILLEN, vice-président, Patrick NICKELS, Georges SCHMIT et Madame Betty SANDT, en remplacement de Monsieur Gaston REINESCH, démissionnaire, représentant tous le secteur public, Messieurs Paul ENSCH et Fernand SPELTZ, représentant le secteur privé et Messieurs Georges DENNEWALD et Nico RAMPONI, représentants élus du personnel au conseil d'administration de la BCEE.

Par arrêté du Gouvernement en conseil du 8 mai 2009 Monsieur Georges HEINRICH, directeur du Trésor, a été nommé commissaire de surveillance de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat pour un terme de trois ans à partir du 1er mai 2009.

Centre de rétention. – Nominations. – Par arrêtés grand-ducaux du 5 juin 2009, Messieurs Faramarz KHABIRPOUR, Directeur du Centre de psychologie et d'orientation scolaires et Vincent SYBERTZ, Conseiller de direction hors cadre à l'administration gouvernementale, ont été nommés respectivement directeur et directeur adjoint du Centre de rétention avec effet au 1er juillet 2009.

Entreprises d'assurances. – «ABN-AMRO LIFE S.A.». – Prorogation d'agrément de dirigeant de compagnie d'assurance vie. – Par arrêté ministériel du 4 juin 2009, l'agrément temporaire accordé à Monsieur René VANRIJKEL en tant que directeur de l'entreprise d'assurance vie «ABN-AMRO LIFE S.A.» est prorogé pour une nouvelle période de 6 mois.

«PRIVATE LIFE PARTNERS S.A.». – Prorogation d'agrément de dirigeant de compagnie d'assurance vie. – Par arrêté ministériel du 25 mai 2009, l'agrément temporaire accordé à Monsieur Bruno WELLENS en tant que directeur de l'entreprise d'assurance vie «PRIVATE LIFE PARTNERS» est prorogé pour une nouvelle période de 6 mois.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 16 juin 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Syndicat intercommunal école régionale de Harlange», ayant son siège à l'adresse L-9655 Harlange, 15, rue Fallize, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Ecole régionale de Harlange», L-9655 Harlange, 15, rue Fallize.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 15 juin 2011, prend effet le 16 juin 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 035/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 60 usagers (sans compartimentage) et 95 usagers (avec compartimentage).

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 16 décembre 2008, enregistré sous le numéro MR 035/3.

Par arrêté ministériel du 9 juin 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Kopstal, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-8189 Kopstal, 28, rue de Saeul, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Maison Relais Bridel», L-8132 Bridel, Coin Fr. Gerden/rue J.F. Kennedy.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 8 mars 2010, prend effet le 9 juin 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 056/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 120 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 16 décembre 2008, enregistré sous le numéro MR 056/3.

Par arrêté ministériel du 16 juin 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, 42, Place Guillaume II - Hôtel de Ville, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse L-2665 Luxembourg-Bonnevoie, 33a, rue du Verger, Coin rue de Chicago.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 15 décembre 2009, prend effet le 16 juin 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 065/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 32 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 17 décembre 2008, enregistré sous le numéro MR 065/3.

Par arrêté ministériel du 16 juin 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de la Ville de Luxembourg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-1648 Luxembourg, 42, Place Guillaume II - Hôtel de Ville, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse L-2181 Luxembourg, 9, rue Marshall.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 16 décembre 2009, prend effet le 16 juin 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 066/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 100 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 17 décembre 2008, enregistré sous le numéro MR 066/3.

Par arrêté ministériel du 19 mai 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé au «Syndicat de communes ayant pour objet la construction et l'exploitation d'une école intercommunale et d'un ensemble d'infrastructures régionales sportives, parascolaires et d'enseignement musical», en abrégé «Synecosport», nouvel organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-6230 Bech, 1, Enneschtgaass, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse L-6231 Bech, 11, Hanner Bra.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 30 octobre 2009, prend effet le 15 juillet 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 193/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 42 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 31 mars 2009 accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 30 octobre 2009 à l'association sans but lucratif «Becher Kannerkichen», organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-6230 Bech, 1, Enneschtgaass, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-6231 Bech, 11, Hanner Bra.

Par arrêté ministériel du 13 juin 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Frisange, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-5750 Frisange, 10, Munneréferstrooss, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse L-5751 Frisange, 13, Robert Schumann-Strooss.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limité jusqu'au 12 mars 2010, prend effet le 13 juin 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 198/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 143 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 13 juin 2009, enregistré sous le numéro MR 198.

Par arrêté ministériel du 9 juin 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Betzdorf, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-6922 Berg, 11, rue du Château, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Ecole Centrale pour le préscolaire», L-6910 Roodt-sur-Syre, 20, route de Luxembourg.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 8 mars 2010, prend effet le 9 juin 2009 et est enregistré sous le numéro MR 327.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 60 usagers.

Par arrêté ministériel du 9 juin 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Schoulsyndikat Heischent an Esch-Sauer», ayant son siège à l'adresse L-9151 Eschdorf, 2, am Foumichterwee, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants», à l'adresse L-9157 Heiderscheid, 1, Neiewee.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 8 juin 2011, prend effet le 9 juin 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 328**.

Par arrêté ministériel du 15 juin 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Betzdorf, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-6922 Berg, 11, rue du Château, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants», à l'adresse «Crèche Botterblimmcher», L-6910 Roodt-sur-Syre, 20, route de Luxembourg.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 14 décembre 2009, prend effet le 15 juin 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 329**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 31 usagers.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Service Solidarité. – Par arrêté ministériel du 24 juin 2009, l'agrément provisoire a été accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation pour l'Accès au Logement» ayant son siège social à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de son service «Agence Immobilière Sociale» à l'adresse 60, rue des Romains à L-2444 Luxembourg.

L'agrément prend cours le 24 juin 2009 et est accordé jusqu'au 24 juin 2010.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro **A/2009/18/4(a)**.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 22 juin 2009, Monsieur le Docteur Klaus BEFORT, né le 9 mai 1963, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en médecine interne au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 22 juin 2009, Monsieur le Docteur Ali Reza NOURAFZA, né le 8 juillet 1979, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 22 juin 2009, Monsieur le Docteur Cornelius KORTSIK, né le 30 janvier 1956, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en médecine interne et en pneumologie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 24 juin 2009, Madame le Docteur Emily FLORENTIN, née le 6 décembre 1980, a été autorisée à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 24 juin 2009, Madame le Docteur Anne-Catherine VERVOORT, née le 17 juin 1980, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 24 juin 2009, Madame le Docteur Caroline WEINACHTER, née le 11 décembre 1973, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en anesthésie-réanimation au Grand-Duché de Luxembourg.

Santé. – Médecine vétérinaire. – Par arrêté ministériel du 24 juin 2009, Monsieur le Docteur Simon SARLET, né le 20 avril 1973, a été autorisée à exercer la profession de médecin-vétérinaire au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 24 juin 2009, Madame Aoife Marie LINTNER, née le 25 octobre 1983, a été autorisée à exercer la profession de médecin-vétérinaire au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 24 juin 2009, Madame Sonja THILL, née le 4 octobre 1983, a été autorisée à exercer la profession de médecin-vétérinaire au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 53 **10 juillet 2009**

Sommaire

Arrêté ministériel du 29 avril 2009 portant nomination des membres du comité national de sûreté de l'aviation civile.

Le Ministre des Transports,

Vu la loi modifiée du 10 mai 1999 ayant pour objet:

a) de réglementer l'accès du marché de l'assistance en escale à l'aéroport de Luxembourg,

b de créer un cadre réglementaire dans le domaine de la sûreté de l'aviation civile, et

c) d'instituer une Direction de l'Aviation Civile;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 26 octobre 2001 déterminant les attributions, la composition et le mode de fonctionnement du comité national de sûreté de l'aviation civile;

Vu que ledit règlement grand-ducal prévoit parmi les membres du comité national de sûreté de l'aviation civile un représentant de l'Administration de l'aéroport;

Vu le départage des compétences entre d'un côté, l'Administration de la navigation aérienne et, d'un autre côté, lux-Airport effectué par la loi du 21 décembre 2007 portant

a) création de l'Administration de la navigation aérienne,

b) modification de

- la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat
- la loi modifiée du 19 mai 1999 ayant pour objet a) de réglementer l'accès au marché de l'assistance en escale à l'aéroport de Luxembourg, b) de créer un cadre réglementaire dans le domaine de la sûreté de l'aviation civile, et c) d'instituer une Direction de l'aviation civile
- la loi du 26 juillet 2002 sur la police et sur l'exploitation de l'aéroport de Luxembourg ainsi que sur la construction d'une nouvelle aérogare,

c) abrogation de la loi modifiée du 26 juillet 1975 portant création de l'administration de l'Aéroport;

Vu que la participation au comité national de sûreté de l'aviation civile de l'Administration de la navigation aérienne et de lux-Airport sont partant requis;

Vu les propositions des entités représentées au comité national de sûreté de l'aviation civile;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés respectivement membres effectifs et membres suppléants du comité national de sûreté de l'aviation civile:

a) comme représentants du Ministère d'Etat

Monsieur Roland BOMBARDELLA, Haut Commissaire à la Protection Nationale, membre effectif;

Monsieur Jeff NEUENS, Premier commissaire divisionnaire, Haut-commissariat à la Protection Nationale, membre suppléant;

b) comme représentants du Ministère de la Justice

Madame Andrée COLAS, Première commissaire divisionnaire, membre effectif;

Monsieur Luc REDING, Conseiller de Direction adjoint, membre suppléant;

c) comme représentants du Ministère des Transports

Monsieur Frank REIMEN, Premier Conseiller de Gouvernement, membre effectif;

Monsieur Max NILLES, Attaché de Gouvernement, membre suppléant;

d) comme représentants de la Direction de l'aviation civile

Monsieur Claude WALTZING, Directeur de l'aviation civile, membre effectif;

Madame Marie-Paule PARISOT, Rédacteur stagiaire, membre suppléant;

e) comme représentants de l'Administration de la navigation aérienne

Monsieur Ender ULÇUN, Directeur de l'Administration de la navigation aérienne, membre effectif;

Monsieur Armand HUPPERICH, Ingénieur-technicien inspecteur, membre suppléant;

f) comme représentants de la Police Grande-Ducale

Monsieur Romain NETTGEN, Directeur général de la Police grand-ducale, membre effectif;

Monsieur Thierry FEHR, Commissaire divisionnaire adjoint, membre suppléant;

g) comme représentants de l'Administration des Douanes et Accises

Monsieur Alain BELLOT, Directeur des douanes et accises, membre effectif;

Monsieur Guy WAGENER, Inspecteur divisionnaire, membre suppléant;

h) comme représentants de lux-Airport

Monsieur Fernand BRISBOIS, Directeur général de lux-Airport, membre effectif;

Monsieur Daniel CONRARDY, Responsable du département sûreté, membre suppléant.

Art. 2. Monsieur Frank REIMEN, préqualifié, remplit les fonctions de président et Monsieur Roland BOMBARDELLA, préqualifié, remplit les fonctions de vice-président du comité.

Art. 3. Le secrétariat du comité est assuré par Max NILLES, préqualifié, et en son absence par Monsieur Alain GOULEVEN, rédacteur au Ministère des Transports.

Art. 4. L'arrêté ministériel du 6 mars 2007 portant nomination des membres du comité national de sûreté de l'aviation civile, tel que modifié, est abrogé.

Art. 5. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Copie en sera expédiée aux intéressés pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 29 avril 2009.

Le Ministre des Transports,
Lucien Lux

Arrêté grand-ducal du 5 juin 2009 autorisant Monsieur Guillaume Chrétien Lucien MULLER à changer ses prénoms actuels en ceux de «Lucien Guillaume Chrétien».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Guillaume Chrétien Lucien MULLER, né le 9 juillet 1950 à Echternach, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à D-54668 Alsdorf, Hauptstrasse 3, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en ceux de «Lucien Guillaume Chrétien»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Guillaume Chrétien Lucien MULLER est autorisé à changer ses prénoms actuels en ceux de «Lucien Guillaume Chrétien».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l`intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 5 juin 2009.
Henri

Arrêté ministériel du 24 juin 2009 modifiant l'arrêté ministériel du 15 novembre 2007 portant nomination des membres de la Commission Consultative à l'Éducation des Adultes.

La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,

Arrête:

Art. 1er. L'article 1er de l'arrêté ministériel du 15 novembre 2007 portant nomination des membres de la Commission Consultative à l'Éducation des Adultes est modifié comme suit:

Est nommée membre de la Commission Consultative:

Service de la formation professionnelle, Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle

Madame Chantal FANDEL, pédagogue-chargée de mission, en remplacement de Monsieur Carlo WELFRING, chargé de mission, dont elle terminera le mandat.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial et copie sera transmise à Madame FANDEL pour lui servir de titre et à la Cour des Comptes pour information.

Luxembourg, le 24 juin 2009.

La Ministre de l'Éducation nationale,
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Arrêté ministériel du 30 juin 2009 portant fixation des audiences de vacation pendant les vacances judiciaires de l'année 2009.

Le Ministre de la Justice,

Vu les articles 142 et 150 de la loi modifiée du 7 mars 1980 sur l'organisation judiciaire;

Vu l'avis de la Cour Supérieure de Justice du 11 juin 2009;

Arrête:

Art. 1er. Les audiences de vacation de la **COUR D'APPEL** pendant les vacances judiciaires de l'année 2009 sont fixées:

1) pour **plaidoiries**:

en matière civile, commerciale, correctionnelle et de droit du travail aux dates suivantes:

vendredi, 17 juillet 2009, lundi, 27 juillet 2009, mardi, 4 août 2009, mercredi, 12 août 2009, vendredi, 21 août 2009, mardi, 1er septembre 2009 et mardi, 8 septembre 2009,

chaque fois à 9.00 heures du matin, salle n° CR.0.19, Cité Judiciaire;

2) pour les **prononcés**:

en matière civile, commerciale, correctionnelle et de droit du travail aux dates suivantes:

mardi, 21 juillet 2009, vendredi, 31 juillet 2009, lundi, 10 août 2009, mardi, 18 août 2009, jeudi, 27 août 2009, vendredi, 4 septembre 2009 et lundi, 14 septembre 2009,

chaque fois à 9.00 heures du matin, salle n° CR.0.19, Cité Judiciaire;

3) pour les **affaires criminelles** aux dates suivantes:

mercredi, 22 juillet 2009, jeudi, 30 juillet 2009, vendredi, 7 août 2009, lundi, 17 août 2009, mercredi, 26 août 2009, jeudi, 3 septembre 2009 et jeudi, 10 septembre 2009,

chaque fois à 9.00 heures du matin, salle n° CR.0.19, Cité Judiciaire;

4) pour les affaires relevant de la **CHAMBRE DU CONSEIL DE LA COUR** aux dates suivantes:

lundi, 20 juillet 2009, mercredi, 29 juillet 2009, jeudi, 6 août 2009, vendredi, 14 août 2009, lundi, 24 août 2009, mercredi, 2 septembre 2009 et vendredi, 11 septembre 2009,

chaque fois à 9.00 heures du matin, en la salle n° CR.1.25, Cité Judiciaire.

Art. 2. Les audiences de vacation du **TRIBUNAL D'ARRONDISSEMENT DE LUXEMBOURG** pendant les vacances judiciaires de l'année 2009 sont fixées:

a) en matière de référé:

1) pour les référés ordinaires:

les jeudis: 16 juillet 2009, 23 juillet 2009, 30 juillet 2009, 6 août 2009, 13 août 2009, 20 août 2009, 27 août 2009, 3 septembre 2009 et 10 septembre 2009,

chaque fois de 9.00 heures à 12.00 heures, salle TL.1.04, Cité Judiciaire;

2) pour les référés divorce:

les jeudis: 16 juillet 2009, 23 juillet 2009, 30 juillet 2009, 6 août 2009, 13 août 2009, 20 août 2009, 27 août 2009, 3 septembre 2009 et 10 septembre 2009,

chaque fois de 9.00 heures à 12.00 heures, salle TL.1.07, Cité Judiciaire.

En cas d'**urgence**, des audiences extraordinaires de référé seront tenues.

b) en matière correctionnelle:

les vendredis: 17 juillet 2009, 24 juillet 2009, 31 juillet 2009, 7 août 2009, 14 août 2009, 21 août 2009, 28 août 2009, 4 septembre 2009 et 11 septembre 2009,

chaque fois de 9.00 à 12.00 heures, salle TL.1.04, Cité Judiciaire.

c) en matière civile et commerciale:

les lundis: 20 juillet 2009, 27 juillet 2009, 3 août 2009, 10 août 2009, 17 août 2009, 24 août 2009, 31 août 2009, 7 septembre 2009 et 14 septembre 2009,

chaque fois de 9.00 heures à 12.00 heures, salle TL.1.04, Cité Judiciaire.

d) en matière relevant du tribunal de la jeunesse et des tutelles:

les mardis: 21 juillet 2009, 28 juillet 2009, 4 août 2009, 11 août 2009, 18 août 2009, 25 août 2009, 1er septembre 2009, 8 septembre 2009 et 15 septembre 2009,

chaque fois à 15.00 heures, salle TJ.1.02, Cité Judiciaire.

e) pour les prononcés:

les mercredis: 22 juillet 2009, 29 juillet 2009, 5 août 2009, 12 août 2009, 19 août 2009, 26 août 2009, 2 septembre 2009, 9 septembre 2009 et 16 septembre 2009,

chaque fois à 9.00 heures, salle TL.1.04, Cité Judiciaire.

f) pour la vérification des créances:

les vendredis: 17 juillet 2009, 24 juillet 2009, 31 juillet 2009, 7 août 2009, 14 août 2009, 21 août 2009, 28 août 2009, 4 septembre 2009 et 11 septembre 2009,

chaque fois à de 14.30 heures à 18.00 heures, salle CO.1.01, Cité Judiciaire.

g) présentations de divorce:

les mercredis: 22 juillet 2009, 29 juillet 2009, 5 août 2009, 12 août 2009, 19 août 2009, 26 août 2009, 2 septembre 2009 et 9 septembre 2009,

chaque fois à 14.30 heures, salle TL.1.01, Cité Judiciaire.

Contrôle judiciaire des internements psychiatriques

Selon les besoins du service, les mardis après-midi.

Les services de la chambre du conseil, du cabinet d'instruction et du greffe fonctionneront normalement.

Art. 3. Les audiences de vacation du **TRIBUNAL D'ARRONDISSEMENT DE DIEKIRCH** pendant les vacances judiciaires de l'année 2009 sont fixées:

a) en matière civile, commerciale et correctionnelle:

les mardis, 28 juillet 2009, 11 août 2009 et 1er septembre 2009, chaque fois à 10.00 heures du matin

b) en matière relevant du tribunal de la jeunesse et des tutelles:

les mardis, 28 juillet 2009 et 11 août 2009, chaque fois à 11.00 heures du matin

c) en matière de référé (référés ordinaires et quant aux mesures provisoires en matière de divorce):

le mardi de chaque semaine à 14.00 heures de l'après-midi.

En cas d'**urgence**, des audiences extraordinaires de référé seront tenues.

d) en matière de divorce par consentement mutuel:

le mardi de chaque semaine à 15.30 heures de l'après-midi.

Tous les autres services continueront à fonctionner normalement durant les vacances judiciaires.

Les devoirs de vérification et de contrôle prévus à l'article 21 de la loi du 26 mai 1988 relative au placement des personnes atteintes de troubles mentaux dans les établissements ou services psychiatriques fermés seront assurés à tour de rôle par les magistrats de service.

Art. 4. Les audiences de vacation de la **JUSTICE DE PAIX DE LUXEMBOURG** pendant les vacances judiciaires de l'année 2009 sont fixées:

a) en matière civile, commerciale, de bail à loyer, de saisies-arrêts et d'aliments et de référés:

les jeudis: 16 juillet 2009, 23 juillet 2009, 30 juillet 2009, 6 août 2009, 13 août 2009, 20 août 2009, 27 août 2009, 3 septembre 2009 et 10 septembre 2009,

chaque fois à 9.00 heures du matin, salle n° JP.1.19.

b) en matière de droit du travail:

les vendredis: 17 juillet 2009, 24 juillet 2009, 31 juillet 2009, 7 août 2009, 14 août 2009, 21 août 2009, 28 août 2009, 4 septembre 2009 et 11 septembre 2009,

chaque fois à 9.00 heures du matin, salle n° JP.1.19.

Art. 5. Les audiences de vacation de la **JUSTICE DE PAIX D'ESCH-SUR-ALZETTE** pendant les vacances judiciaires de l'année 2009 sont fixées:

a) en matière civile, commerciale, de référé, de bail à loyer, de saisie-arrêt et de cession spéciale sur revenus protégés, de contredit à ordonnance conditionnelle de paiement, de surendettement des particuliers et de police:

les mardis: 21 juillet 2009, 28 juillet 2009, 4 août 2009, 11 août 2009, 18 août 2009, 25 août 2009, 1er septembre 2009, 8 septembre 2009 et 15 septembre 2009,

chaque fois à 9.00 heures du matin, salle n° 14, au 1er étage.

b) en matière de droit du travail:

les lundis: 20 juillet 2009, 27 juillet 2009, 3 août 2009, 10 août 2009, 17 août 2009, 24 août 2009, 31 août 2009, 7 septembre 2009 et 14 septembre 2009,

chaque fois à 9.00 heures du matin, salle n° 14, au 1er étage.

Art. 6. Les audiences de vacation de la **JUSTICE DE PAIX DE DIEKIRCH** pendant les vacances judiciaires de l'année 2009 sont fixées:

en matière civile, commerciale, de saisie-arrêt sur salaire, de cession sur salaire, de bail à loyer, de contributions aux charges du mariage, de police ainsi que de droit du travail, y compris les référés:

les mercredis: 22 juillet 2009, 29 juillet 2009, 12 août 2009, 26 août 2009 et 9 septembre 2009,

chaque fois à 9.30 heures du matin.

Des audiences extraordinaires peuvent être fixées aux seules fins de prononcer.

Art. 7. Le présent arrêté est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 30 juin 2009.

Le Ministre de la Justice,

Luc Frieden

Administration Gouvernementale. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 19 mai 2009, Monsieur Ricky WOHL, conseiller de direction hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommé conseiller de direction 1ère classe hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 19 mai 2009, Monsieur Raymond BINSFELD, conseiller de direction à l'administration gouvernementale, a été nommé conseiller de direction 1ère classe. Par arrêté grand-ducal du 19 mai 2009, Monsieur Marc FIEDLER, conseiller de direction à l'administration gouvernementale, a été nommé conseiller de direction 1ère classe. Par arrêté grand-ducal du 19 mai 2009, Madame Martine SCHRAMER, conseiller de direction à l'administration gouvernementale, a été nommée conseiller de direction 1ère classe. Par arrêté grand-ducal du 19 mai 2009, Monsieur Raymond FABER, conseiller de direction adjoint à l'administration gouvernementale, a été nommé conseiller de direction. Par arrêté grand-ducal du 19 mai 2009, Monsieur Pierre TRAUSCH, attaché de gouvernement à l'administration gouvernementale, a été nommé attaché de gouvernement 1er en rang. Par arrêté grand-ducal du 19 mai 2009, Madame Lynn JACOBY, attaché d'administration à l'administration gouvernementale, a été nommée attaché de gouvernement. Par arrêté grand-ducal du 19 mai 2009, Monsieur Pierre MISTERI, attaché d'administration à l'administration gouvernementale, a été nommé attaché de gouvernement.

Par arrêté grand-ducal du 28 avril 2009, Monsieur Daniel DOTHEE, premier commis principal hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommé chef de bureau adjoint hors cadre.

Centre commun de la sécurité sociale. – Examens. – Nomination. – Il est porté à la connaissance des intéressés que le centre commun de la sécurité sociale organisera au courant du mois d'octobre 2009 un examen de fin de stage dans la carrière supérieure du chargé d'études-informaticien.

Par arrêté grand-ducal du 1er juillet 2009, Monsieur Yves HEYNEN, chargé d'études-informaticien auprès du Centre commun de la sécurité sociale, a été nommé à la fonction de chargé d'études-informaticien principal auprès de la même institution avec effet au 1er août 2009.

Centre des technologies de l'information de l'Etat. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 28 avril 2009, Monsieur Pierre SCHILLING, employé de l'Etat auprès de l'administration gouvernementale, a été nommé directeur adjoint au Centre des technologies de l'information de l'Etat. Par arrêté grand-ducal du 28 avril 2009, Monsieur Pierre ZIMMER, 1er Conseiller de gouvernement, a été nommé directeur au Centre des technologies de l'information de l'Etat.

Consulat. – Nominations. – Exequatur. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 20 avril 2009, Monsieur Klaus HARSTE a été nommé aux fonctions de Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Sarrebruck, pour une période renouvelable de cinq ans, avec juridiction sur la Sarre.

Par arrêté grand-ducal du 5 juin 2009, Monsieur François de MAURISSENS a été nommé aux fonctions de Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg au Caire, pour une période renouvelable de cinq ans, avec juridiction sur l'ensemble du territoire de la République arabe d'Egypte.

Par arrêté grand-ducal du 28 mai 2009, Son Altesse Royale le Grand-Duc a daigné délivrer à Monsieur Robert ELTER, l'exéquatur qui lui est nécessaire pour exercer les fonctions de Consul honoraire de la République du Gabon au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté grand-ducal du 20 avril 2009, démission honorable de ses fonctions de Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Sarrebruck a été accordée à Monsieur Michel OBERTIN.

Conventions collectives de travail. – Dépôts. – Au courant du mois de juin 2009 les dépôts des conventions collectives de travail suivantes ont été acceptés par arrêté du Ministère du Travail et de l'Emploi:

– Convention collective de travail pour les salariés du secteur de l'assurance 2009/2010/2011 signée en date du 5 juin 2009 entre l'ALEBA, l'ACA et les syndicats LCGB-SESF et OGB-L/SBA;
– Deux conventions collectives de travail pour les salariés du Lycée Vauban signées en date du 5 juin 2009 entre la direction du Lycée Vauban, la délégation du personnel du Lycée Vauban et l'OGB-L;
– Convention collective de travail pour les salariés de la S.A. HYDROALUMINIUM CLERVAUX (valable du 01.01.2009 au 31.12.2010) signée en date du 11 juin 2009 entre la direction de la S.A. HYDROALUMINIUM CLERVAUX, la délégation du personnel de la S.A. HYDROALUMINIUM CLERVAUX et les syndicats OGB-L et LCGB;
– Convention collective de travail pour le personnel des sociétés du groupe TELINDUS Luxembourg signée en date du 25 mai 2009 entre la direction de la S.A. TELINDUS, la direction de la S.A. TELINDUS PSF, la direction de la S.A. TELECTRONICS, la délégation du personnel et le LCGB.

Entreprises de réassurance. – «ICA REINSURANCE S.A.» - Renonciation à l'agrément pour faire des opérations de réassurance. – Par arrêté ministériel du 26 juin 2009, l'agrément pour faire des opérations de réassurance délivré à la société «ICA REINSURANCE S.A.», avec siège social à 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, a été retiré à sa demande.

Juridictions de l'ordre administratif. – Fixation des audiences pendant les vacances judiciaires de l'année 2009.

Cour administrative

Pendant la période du 16 juillet 2009 au 15 septembre 2009, les audiences pour affaires urgentes sont fixées chaque mercredi à 9.00 heures.

Tribunal administratif

Pendant la période du 16 juillet 2009 au 15 septembre 2009, les audiences pour affaires urgentes sont fixées chaque mercredi à 15.00 heures.

Ministère de l'Egalité des chances. – Services pour filles, femmes et femmes avec enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 26 mars 2009, l'agrément est accordé à l'organisme gestionnaire Fondation Maison de la Porte Ouverte ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de son centre d'accueil classique pour femmes «Foyer Maternel».

L'agrément est enregistré sous le numéro FMPO/CA-FM-1/2009/03/26 et remplace l'agrément du 28 septembre 2005.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Activité d'assistance parentale. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 29 juin 2009 un agrément enregistré sous le numéro AP/118-2/2009 accordant un agrément pour une durée limitée jusqu'au 26 janvier 2011 à Madame Sandra GRISIUS-HOLCHER arrive à son échéance en date du 1er juillet 2009, vu la décision de Madame Sandra GRISIUS-HOLCHER, domiciliée à 16, rue du Village, L-6585 Steinheim, de ne plus exercer l'activité d'assistance parentale, communiquée en date du 26 juin 2009.

Par arrêté ministériel du 29 juin 2009 un agrément enregistré sous le numéro AP/248/2008 accordant un agrément pour une durée limitée jusqu'au 20 mars 2010 à Madame Patricia RAACH arrive à son échéance en date du 25 juin 2009, vu la décision de Madame Patricia RAACH, domiciliée à 132, Cité Emile Mayrisch, L-3855 Schifflange, de ne plus exercer l'activité d'assistance parentale, communiquée en date du 25 juin 2009.

Par arrêté ministériel du 29 juin 2009 un agrément enregistré sous le numéro AP/338/2008 accordant un agrément pour une durée limitée jusqu'au 24 avril 2010 à Madame Germaine ALFF-WOLTER arrive à son échéance en date du 29 juin 2009, vu la décision de Madame Germaine ALFF-WOLTER, domiciliée à 76, rue des Rochers, L-9556 Wiltz, de ne plus exercer l'activité d'assistance parentale, communiquée en date du 29 juin 2009.

Par arrêté ministériel du 29 juin 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 28 juin 2011, à Madame Carmen BONENBERGER-DELLEA, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 6, Elwengerwee, L-5495 Wintrange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 9 avril 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/430-2/2009.

Par arrêté ministériel du 17 juin 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 16 juin 2011, à Madame Aida de Fatima DE ALMEIDA PEREIRA, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 196, route de Longwy, L-4751 Pétange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 4 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/468/2009.

Par arrêté ministériel du 17 juin 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 16 juin 2011, à Madame Nicole Catherine THILL-DUTON, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 14B, rue de Schouweiler, L-4945 Hautcharage.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/469/2009.

Par arrêté ministériel du 17 juin 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 16 juin 2011, à Madame Malgorzata Justyna KRAKOWIAK, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 30, rue St. Sébastien, L-3752 Rumelange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 3 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/470/2009.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 22 juin 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Consdorf, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-6212 Consdorf, 8, route d'Echternach, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse L-6211 Consdorf, 15, rue de la Mairie.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 21 juin 2011, prend effet le 22 juin 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 282/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 37 usagers (30 usagers pour la salle 1 sans séparation, la salle pour les repas étant limitée à 7 usagers) et 51 enfants (avec séparation).

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 4 décembre 2008, enregistré sous le numéro MR 282/3.

Par arrêté ministériel du 18 juin 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Lorentzweiler, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-7373 Lorentzweiler, 87, route de Luxembourg, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Zwergenhaus», L-7358 Lorentzweiler, 12, rue Jean-Pierre Glaesener.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 30 juin 2011, prend effet le 1er juillet 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 323/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 93 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 15 mai 2008, enregistré sous le numéro MR 323/2.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 19 juin 2009, Monsieur le Docteur Laurent QUENCEZ, né le 13 mars 1980, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en gastro-entérologie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 19 juin 2009, Madame Margherita MAFFIOLI, née le 22 avril 1980, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en hématologie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 19 juin 2009, Monsieur Jerzy SMILEK, né le 22 septembre 1953, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en gynécologie-obstétrique au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 54 **15 juillet 2009**

Sommaire

Brevets d'invention

Période du 1.1.2003 au 31.12.2003

Remarque Les numéros placés entre parenthèses sont les codes d'*Identification Numérique Internationalement agréée en matière de Données bibliographiques* (INID), recommandés par l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle pour l'identification des données relatives aux brevets d'invention.

Explication des codes INID utilisés:

(11) Numéro de dépôt de la demande de brevet ou de la demande de certificat complémentaire de protection (CCP)
(22) Date de dépôt de la demande de brevet ou de la demande de CCP
(41) Date de mise à disposition du public de la demande de brevet pour consultation ou copie
(54) Titre de l'invention
(68) Numéro du brevet de base du CCP
(73) Titulaire(s): Nom ou dénomination sociale, adresse

Dans certains cas, il a été nécessaire d'utiliser des codes non fixés par la norme INID. Ces codes sont expliqués en début de rubrique.

2003

Partie A.

Relevé des demandes de brevet mises à disposition du public, des demandes de brevet retirées et des brevets délivrés

Section A.1:

Demandes de brevet mises à disposition du public (Art. 33 de la loi)

(11) 90496

(22) 30.12.1999

(41) 19.06.2003

(73) FILMOP S.R.L., VIA DELL'ARTIGNIATO N° 10/11
VILLA DEL CONTE, IT

(54) Balai pourvu d'un régulateur du débit de produits pour le nettoyage et le traitement des sols.

(11) 90497

(22) 30.12.1999

(41) 19.06.2003

(73) FILMOP S.R.L., VIA DELL'ARTIGNIATO N° 10/11
VILLA DEL CONTE, IT

(54) Serpillière destinée à être appliquée sur les planchettes supports de balais porte-serpillière.

(11) 90573

(22) 12.05.2000

(41) 09.05.2003

(73) LA LINEA VERDE S.R.L., 49 VIA ARTIGIANALE N.
25025 MANERBIO, IT

(54) Sachet.

(11) 90612

(22) 12.07.2000

(41) 27.06.2003

(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE DE L'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU

(54) Dispositif pour remplir une machine de bouchage d'un trou de coulée et masse de bouchage à utiliser avec ce dispositif.

(11) 90783

(22) 28.05.2001

(41) 09.05.2003

(73) IEE INTERNATIONAL ELECTRONICS & ENGINEERING S.A.,
ZONE INDUSTRIELLE 6468 ECHTERNACH, LU

(54) Foil-type switching element.

(11) 90799

(22) 29.06.2001

(41) 18.06.2003

(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE DE L'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU

(54) Verfahren zum Aufbereiten von feuchtwarmer Aussenluft in einer raumlufttechnischen Anlage.

(11) 90801

(22) 11.07.2001

(41) 10.07.2003

(73) DELPHI TECHNOLOGIES INC.,
TROY MICHIGAN 48007, US

(54) Phase recognition system.

(11) 90804

(22) 18.07.2001

(41) 20.01.2003

(73) CIRCUIT FOIL LUXEMBOURG SARL,
ZONE INDUSTRIELLE RUE DE WINSELER 9501 WILTZ, LU

(54) Process for manufacturing a composite foil suitable for manufacturing multi-layer printed circuit boards.

(11) 90805

(22) 20.07.2001

(41) 21.01.2003

(73) DELPHI TECHNOLOGIES INC.,
TROY MICHIGAN 48007, US

(54) Method for assigning an address to an actuator to be controlled via a bus system.

(11) 90807

(22) 23.07.2001

(41) 24.01.2003

(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE DE L'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU

(54) Méthode et installation de chargement d'une trémie.

(11) 90810

(22) 30.07.2001

(41) 03.02.2003

(73) TECHNICAL MARKETING AND CONSULTING,
6 RUE F. BACLESSE 1208 LUXEMBOURG, LU

(54) Airbagmaterial aus wasserstrahlverfestigtem Vliesstoff.

(11) 90811
(22) 03.08.2001
(41) 04.02.2003
(73) LUXPANEL GMBH I.G., 11 ALTE RÖHLER STRASSE 54634 BITBURG, DE
(54) Chemische Formulierungen zum Verkleben von Aluminiumwaben während ihrer Herstellung sowie ihre spätere Versieglung in der Paneelherstellung.

(11) 90814
(22) 07.08.2001
(41) 10.02.2003
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE DE L'ALSACE 1122 LUXEMBOURG, LU
(54) Ringspaltdüse für einen Gasstrom.

(11) 90815
(22) 13.08.2001
(41) 14.02.2003
(73) LUXEMBOURG PATENT COMPANY S.A., 24 ROUTE DE DIEKIRCH 7440 LINTGEN, LU
(54) Gasversorgungseinheit.

(11) 90816
(22) 10.08.2001
(41) 11.02.2003
(73) PETTINGER S.A.R.L., RUE DES CAVES 6701 GREVENMACHER, LU
(54) Sektionaltor.

(11) 90817
(22) 20.08.2001
(41) 21.02.2003
(73) MEMBA S.A.R.L., 10 RUE ANTOINE-JANS 1820 LUXEMBOURG, LU
(54) Outil de modélisation et de gestion de projets.

(11) 90819
(22) 20.08.2001
(41) 21.02.2003
(73) ARCELOR PROFIL LUXEMBOURG S.A., 66 ROUTE DE LUXEMBOURG 4009 ESCH-SUR-ALZETTE, LU
(54) Method for continuously casting a steel beam blank.

(11) 90820
(22) 17.08.2001
(41) 18.02.2003
(73) IEE INTERNATIONAL ELECTRONICS & ENGINEERING S.A., ZONE INDUSTRIELLE 6468 ECHTERNACH, LU
(54) Method for the classification of an occupancy status of a vehicle seat.

(11) 90821
(22) 23.08.2001
(41) 11.07.2003
(73) IEE INTERNATIONAL ELECTRONICS & ENGINEERING S.A., ZONE INDUSTRIELLE 6468 ECHTERNACH, LU
(54) Method for the classification of an occupancy status of a vehicle seat.

(11) 90825
(22) 06.09.2001
(41) 07.03.2003
(73) IEE INTERNATIONAL ELECTRONICS & ENGINEERING S.A., ZONE INDUSTRIELLE 6468 ECHTERNACH, LU
(54) Method for the determination of one or more parameters of a seat passenger.

(11) 90826
(22) 07.09.2001
(41) 10.03.2003
(73) DELPHI TECHNOLOGIES INC., TROY MICHIGAN 48007, US
(54) Assembly of a component of a vehicle air conditioning system to a support structure.

(11) 90827
(22) 07.09.2001
(41) 10.03.2003
(73) DELPHI TECHNOLOGIES INC., TROY MICHIGAN 48007, US
(54) Assembly of a component of a vehicle air conditioning system to a support structure.

(11) 90830
(22) 11.09.2001
(41) 12.03.2003
(73) IEE INTERNATIONAL ELECTRONICS & ENGINEERING S.A., ZONE INDUSTRIELLE 6468 ECHTERNACH, LU
(54) Method for the classification of an occupancy status of a vehicle seat.

(11) 90834
(22) 17.09.2001
(41) 18.03.2003
(73) EUROPEAN COMMUNITY, RUE ALCIDE DE GASPERI, PLATEAU DE KIRCHBERG 2920 LUXEMBOURG, LU
(54) Bifunctional chelating agent for actinium.

(11) 90835
(22) 19.09.2001
(41) 20.03.2003
(73) IEE INTERNATIONAL ELECTRONICS & ENGINEERING S.A., ZONE INDUSTRIELLE 6468 ECHTERNACH, LU
(54) Schaltelement in Folienbauweise.

(11) 90840
(22) 25.09.2001
(41) 26.03.2003
(73) DELPHI TECHNOLOGIES INC., TROY MICHIGAN 48007, US
(54) Method for controlling the operation of a system, sub-system or component.

(11) 90841
(22) 25.09.2001
(41) 26.03.2003
(73) DELPHI TECHNOLOGIES INC.,
TROY MICHIGAN 48007, US
(54) Combined heating and cooling system.

(11) 90847
(22) 15.10.2001
(41) 20.05.2003
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE DE L'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU
(54) Einstellbare Ringspaltdüse zum Waschen eines Gasstroms.

(11) 90848
(22) 15.10.2001
(41) 16.04.2003
(73) DELPHI TECHNOLOGIES INC.,
TROY MICHIGAN 48007, US
(54) Method for controlling an exhaust-gas turbocharger with a variable turbine geometry.

(11) 90851
(22) 07.11.2001
(41) 08.05.2003
(73) LEVY MICHEL, 24 AVENUE DE LA GARE
4131 ESCH-SUR-ALZETTE, LU
(54) Dispositif autonome de variation automatique et continue de la vitesse.

(11) 90852
(22) 13.11.2001
(41) 20.05.2003
(73) GOEBBELS ERNEST, 2 RUE DE LA CROIX
064 CANNES, FR
(54) ERGO City Rapid.

(11) 90860
(22) 17.12.2001
(41) 18.06.2003
(73) GOEBBELS ERNEST, 2 RUE DE LA CROIX
064 CANNES, FR.
(54) Ergo Cityrapid, tram aérien à nacelle descendante.

(11) 90862
(22) 17.12.2001
(41) 18.06.2003
(73) CERAMETAL S.A.R.L.,
8201 MAMER, LU
(54) Schlag- oder Hammerbohrer.

(11) 90863
(22) 13.12.2001
(41) 16.06.2003
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE DE L'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU
(54) Charging device with rotary chute.

(11) 90867
(22) 21.12.2001
(41) 24.06.2003
(73) DELPHI TECHNOLOGIES INC.,
TROY MICHIGAN 48007, US
(54) Method for controlling the boost pressure of a turbocharged internal combustion engine.

(11) 90868
(22) 21.12.2001
(41) 23.07.2003
(73) DELPHI TECHNOLOGIES INC.,
TROY MICHIGAN 48007, US
(54) Method for detecting compressor surging of a turbocharger.

(11) 90871
(22) 28.12.2001
(41) 30.06.2003
(73) IEE INTERNATIONAL ELECTRONICS & ENGINEERING S.A., ZONE INDUSTRIELLE 6468 ECHTERNACH, LU
(54) Clavier flexible.

(11) 90874
(22) 09.01.2002
(41) 14.07.2003
(73) ECOWATER SYSTEMS INC., 1890 WOODLANE DRIVE
WOODBURY MN 55125-2913, US
(54) Controller for salt dosage for a water softener and method of regenerating a water softener.

(11) 90876
(22) 16.01.2002
(41) 18.08.2003
(73) DECEUNINCK N.V., 164 BRUGGESTEENWEG
8830 HOGLEDE-GITS, BE
(54) Elément de paroi insonorisant.

(11) 90877
(22) 14.01.2002
(41) 15.07.2003
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE DE L'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU
(54) Raumlufttechnische Anlage mit Aussenluftfilter und Verfahren zum Betreiben dieser Anlage.

(11) 90878
(22) 16.01.2002
(41) 17.07.2003
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE DE L'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU
(54) Cooling plate for a metallurgical furnace and method for manufacturing such a cooling plate.

(11) 90879

(22) 12.12.2001

(41) 13.06.2003

(73) HULTZSCH HAGEN, 2 LÖWENBURGWEG
53229 BONN, DE

(54) Verfahren und Vorrichtung zur Erkennung des Schläfrigkeitszustandes von Führern bewegter Objekte.

(11) 90883

(22) 23.01.2002

(41) 24.07.2003

(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE DE L'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU

(54) Method and device for monitoring a mass flow in a pneumatic pipeline.

(11) 90887

(22) 25.01.2002

(41) 28.07.2003

(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE DE L'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU

(54) Verfahren zum Aufbereiten von feuchtwarmer Aussenluft in einer raumlufttechnischen Anlage.

(11) 90888

(22) 01.02.2002

(41) 04.08.2003

(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE DE L'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU

(54) Verfahren und Vorrichtungen zum Erwärmen eines kontinuierlichen Feststoffstroms.

(11) 90889

(22) 04.02.2002

(41) 05.08.2003

(73) DELPHI TECHNOLOGIES INC.,
TROY MICHIGAN 48007, US

(54) Hydraulic control system for a gas exchange valve of an internal combustion engine.

(11) 90890

(22) 15.02.2002

(41) 18.08.2003

(73) DELPHI TECHNOLOGIES INC.,
TROY MICHIGAN 48007, US

(54) Cooling of electronics in an electrically driven refrigeration system.

(11) 90891

(22) 20.02.2002

(41) 21.08.2003

(73) COUVREUR CHANTAL,
174 ROUTE GOUVERNEMENTALE 1950 KRAAINEM, BE

(54) Préservatif féminin.

(11) 90893

(22) 25.02.2002

(41) 01.09.2003

(73) ZAGORSKI CHRISTOPHE, 24 RUE GRANDE
6850 CARLSBOURG, BE

(54) Le nappage à froid.

(11) 90896

(22) 13.02.2002

(41) 14.08.2003

(73) DELPHI TECHNOLOGIES INC.,
TROY MICHIGAN 48007, US

(54) Rotary actuator, in particular for a variable valve timing and/or variable lift valve actuating mechanism.

(11) 90900

(22) 07.03.2002

(41) 27.10.2003

(73) DELPHI TECHNOLOGIES INC.,
TROY MICHIGAN 48007, US

(54) Multizone catalytic converter.

(11) 90901

(22) 20.03.2002

(41) 22.09.2003

(73) AMER SIL S.A., ZONE INDUSTRIELLE
8287 KEHLEN, LU

(54) Séparateur pour accumulateurs électriques secondaires à recombinaison des gaz.

(11) 90903

(22) 28.03.2002

(41) 29.09.2003

(73) SCHAAL FRANK, 11 OP DER KNUPP
3765 TETANGE, LU

(54) Système de réglage de pression d'amortisseur par anticipation.

(11) 90904

(22) 08.04.2002

(41) 09.10.2003

(73) TURMES MICHEL, 24 RUE CLAIR-CHENE
4062 ESCH-SUR-ALZETTE, LU

(73) TURMES PEGGY, 17 RUE D'HAYANGE
57700 NEUFCHEF, FR

(54) Fourgon non-blindé pour le transport d'objets de valeur.

(11) 90906

(22) 12.04.2002

(41) 13.10.2003

(73) SINNER YVES, 3 RUE DES CHAMPS
7764 BISSEN, LU

(73) SYLVAIN WILLENZ, 19 RUE KLEINDAL
1630 LINKEBEEK, BE

(54) Dispositif d'éclairage portatif à diodes électroluminescentes économe et autonome par transformation et stockage d'énergie solaire.

(11) 90909
(22) 16.04.2002
(41) 17.10.2003
(73) DELPHI TECHNOLOGIES INC.,
TROY MICHIGAN 48007, US
(54) Method for operating an engine providing improved starting characteristics.

(11) 90912
(22) 19.04.2002
(41) 20.10.2003
(73) IEE INTERNATIONAL ELECTRONICS & ENGINEERING S.A., ZONE INDUSTRIELLE 6468 ECHTERNACH, LU
(54) Sicherheitsvorrichtung für ein Fahrzeug.

(11) 90914
(22) 26.04.2002
(41) 27.10.2003
(73) IEE INTERNATIONAL ELECTRONICS & ENGINEERING S.A., ZONE INDUSTRIELLE 6468 ECHTERNACH, LU
(54) Sicherheitsvorrichtung für ein Fahrzeug.

(11) 90915
(22) 29.04.2002
(41) 30.10.2003
(73) PETTINGER S.A.R.L., RUE DES CAVES
6701 GREVENMACHER, LU
(54) Sektionaltor.

(11) 90916
(22) 30.04.2002
(41) 31.10.2003
(73) IEE INTERNATIONAL ELECTRONICS & ENGINEERING S.A., ZONE INDUSTRIELLE 6468 ECHTERNACH, LU
(54) Capteur de siège.

(11) 90917
(22) 02.05.2002
(41) 03.11.2003
(73) IEE INTERNATIONAL ELECTRONICS & ENGINEERING S.A., ZONE INDUSTRIELLE 6468 ECHTERNACH, LU
(54) Device for assembling a vehicle seat.

(11) 90919
(22) 14.05.2002
(41) 17.11.2003
(73) DELPHI TECHNOLOGIES INC.,
TROY MICHIGAN 48007, US
(54) Method and tool for folding a metal strip.

(11) 90922
(22) 21.05.2002
(41) 24.11.2003
(73) DELPHI TECHNOLOGIES INC.,
TROY MICHIGAN 48007, US
(54) Method for controlling an exhaust gas temperature of a turbocharged internal combustion engine.

(11) 90923
(22) 22.05.2002
(41) 24.11.2003
(73) UNIFLAIR INTERNATIONAL S.A., 70 GRAND-RUE
1660 LUXEMBOURG, LU
(54) Air conditioning unit.

(11) 90924
(22) 24.05.2002
(41) 25.11.2003
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE DE L'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU
(54) Procédé de traitements métallurgiques sur bain métallique.

(11) 90925
(22) 06.06.2002
(41) 08.12.2003
(73) ELECTRONIC WORLD S.A., 5 BD. DE LA FOIRE
LUXEMBOURG, LU
(54) Appareil de rafraîchissement portable à actionnement manuel.

(11) 90926
(22) 28.05.2002
(41) 01.12.2003
(73) UNIFLAIR INTERNATIONAL S.A., 70 GRAND-RUE
1660 LUXEMBOURG, LU
(54) Compact air-cooling device for a closed technical cabinet.

(11) 90927
(22) 06.06.2002
(41) 08.12.2003
(73) RAYMOND MATTIOLI, 280A RUE DE NEUDORF
2222 LUXEMBOURG, LU
(54) Strömungsenergieumwandlungsanlage, Strömungserzeugnisanlage.

(11) 90929
(22) 07.06.2002
(41) 08.12.2003
(73) SOCIETE CIVILE OCTOR, 241 ROUTE D'ARLON
1150 LUXEMBOURG, LU
(54) Procédé et dispositif pour délivrer à distance des données électroniques sécurisées.

(11) 90930
(22) 05.06.2002
(41) 08.12.2003
(73) VETEDY LUXEMBOURG S.A., 39 ROUTE D'ARLON
8410 STEINFORT, LU
(54) Dispositif de fixation pour lames de plancher.

(11) 90931
(22) 06.06.2002
(41) 03.07.2003
(73) SPARFLEX, ZONE ARTISANALE DE DISY
52100 DISY, FR
(54) Coiffe d'habillage du col d'une bouteille.

(11) 90932
(22) 10.06.2002
(41) 11.12.2003
(73) DELPHI TECHNOLOGIES INC.,
TROY MICHIGAN 48007, US
(54) Evaporated fuel processing device.

(11) 90947
(22) 21.08.2002
(41) 02.05.2003
(73) GRIPPLE LIMITED, THE OLD WESTGUN WORKS SAVILE STREET EAST SHEFFIELD S4 7UQ, GB
(54) Suspending equipment.

(11) 90968
(22) 04.10.2002
(41) 07.04.2003
(73) VOEST-ALPINE INDUSTRIEANLAGENBAU GMBH&CO.,
TURMSTRASSE 44 4020 LINZ, AT
(54) Schlackengranulierungsanlage.

(11) 90971
(22) 09.10.2002
(41) 16.04.2003
(73) PIERNAS MICHEL, 20 AVENUE DU CEDRE BLEU
60128 PLAILLY, FR
(54) Système de panneaux chauffants électriques de plafond et procédé de mise en œuvre.

(11) 90981
(22) 29.10.2002
(41) 02.05.2003
(73) WILDKAMP B.V., DEDEMVAARTSEWEG ZUID 39
7775 AC LUTTEN, NL
(54) Puisard.

(11) 90982
(22) 04.11.2002
(41) 05.05.2003
(73) DECEUNINCK NV, BRUGGENSTEENWEG 164
8830 HOOGLEDE-GITS, BE
(54) Unité de ventilation.

(11) 90989
(22) 19.11.2002
(41) 23.05.2003
(73) ROT, AVENUE AMPERE ZI DE GRETZ
77220 TOURNAN EN BRIE, FR
(54) Dispositif d'activation pour un extincteur.

(11) 90990
(22) 22.11.2002
(41) 02.06.2003
(73) MEGA NV, RODE KRUISLAAN 14
2390 WESTMALLE, BE
(54) Appareil d'éclairage.

(11) 90996
(22) 11.07.2001
(41) 08.01.2003
(73) AIRCURIS GMBH & CO. KG, APRATHER WEG 18A
42117 WUPPERTAL, DE
(54) Verwendung von Stämmen des Parapoxvirus ovis gegen Organfibrosen.

(11) 90997
(22) 11.07.2001
(41) 08.01.2003
(73) BAYER AKTIENGESELLSCHAFT, KAISER-WILHELM-ALLE
51373 LEVERKUSEN, DE
(54) Verwendung von Stämmen des Parapoxvirus ovis zur Herstellung von antiviralen Arzneimitteln und Arzneimitteln gegen Krebs.

(11) 91009
(22) 30.08.2001
(41) 19.02.2003
(73) NOVARTIS CONSUMER HEALTH S.A.,
ROUTE DE L'ETRAZ 1260 NYON, CH
(54) Behandlung von Verbrennungen.

(11) 91012
(22) 12.03.2003
(41) 15.09.2003
(73) RIA-BTR PRODUKTIONS GMBH, OTTILIENSTRASSE 9
78176 BLUMBERG, DE
(54) Anschlusssystem für Unterflur-Verkabelungen.

(11) 91016
(22) 26.03.2003
(41) 24.10.2003
(73) WILHELM HOLLINGER MASCHINENBAU GMBH,
ZEPPELINSTRASSE 146 66953 PIRMASENS, DE
(54) Verfahren und Vorrichtung zum Verbinden eines Querholms mit Rahmenteilen eines Fensterrahmens, Türrahmens oder dergleichen.

(11) 91034
(22) 26.11.2004
(41) 12.08.2003
(73) PT. TANJUNG KREASI PARQUET INDUSTRY,
JL. PEMUDA N° 34 KEL. JATI JAKARTA TIMUR, ID
(54) Plancher en bois.

(11) 91038
(22) 20.02.2002
(41) 11.09.2003
(73) ELI LILLY AND COMPANY, LILLY CORPORATE CENTER
46285 INDIANAPOLIS, INDIANA, US
(54) Inhibiteur d'absorption de monoamines.

(11) 91048

(22) 30.04.2002

(41) 21.11.2003

(73) THIXOMAT INC., 620 TECHNOLOGY DRIVE
ANN ARBOR, MICHIGAN 48108, US

(54) Vorrichtung zum Formen und Giessen von Metall.

Section A.2:

Brevets délivrés (Art. 41 de la loi)

(D): Date de délivrance du brevet

(11) 90328

(22) 16.12.1998

(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE DE L'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU

(D) 26.06.2003

(11) 90478

(22) 26.11.1999

(73) LUXSAT INTERNATIONAL S.A., 35, RUE J.F. KENNEDY
7327 STEINSEL, LU

(D) 26.06.2003

(11) 90490

(22) 17.12.1999

(73) CAMPBELL HAUSFELD/SCOTT FETZER COMPANY,
100 PRODUCTION DRIVE HARRISON OHIO 45030, US

(D) 20.04.2003

(11) 90496

(22) 30.12.1999

(73) FILMOP S.R.L., VIA DELL'ARTIGNIATO N° 10/11
VILLA DEL CONTE, IT

(D) 19.06.2003

(11) 90612

(22) 12.07.2000

(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE DE L'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU

(D) 27.06.2003

(11) 90622

(22) 09.08.2000

(73) CAMPBELL HAUSFELD/SCOTT FETZER COMPANY,
100 PRODUCTION DRIVE HARRISON OHIO 45030, US

(D) 20.04.2003

(11) 90699

(22) 22.12.2000

(73) TOMY COMPANY LTD., 9-10 TATEISHI 7-CHOME
KATSUHIKA-KU TOKYO 124-8511, JP

(D) 17.12.2003

(11) 90783

(22) 28.05.2001

(73) IEE INTERNATIONAL ELECTRONICS & ENGINEERING
S.A., ZONE INDUSTRIELLE 6468 ECHTERNACH, LU

(D) 09.05.2003

(11) 90799

(22) 29.06.2001

(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE DE L'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU

(D) 18.06.2003

(11) 90801

(22) 11.07.2001

(73) DELPHI TECHNOLOGIES INC.,
TROY MICHIGAN 48007, US

(D) 10.07.2003

(11) 90804

(22) 18.07.2001

(73) CIRCUIT FOIL LUXEMBOURG SARL,
ZONE INDUSTRIELLE RUE DE WINSELER
9501 WILTZ, LU

(D) 20.01.2003

(11) 90805

(22) 20.07.2001

(73) DELPHI TECHNOLOGIES INC.,
TROY MICHIGAN 48007, US

(D) 21.01.2003

(11) 90810

(22) 30.07.2001

(73) TECHNICAL MARKETING AND CONSULTING,
6 RUE F. BACLESSE 1208 LUXEMBOURG, LU

(D) 03.02.2003

(11) 90814

(22) 07.08.2001

(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE DE L'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU

(D) 10.02.2003

(11) 90817

(22) 20.08.2001

(73) MEMBA S.A.R.L., 10 RUE ANTOINE-JANS
1820 LUXEMBOURG, LU

(D) 21.02.2003

(11) 90819

(22) 20.08.2001

(73) ARCELOR PROFIL LUXEMBOURG S.A.,
66 ROUTE DE LUXEMBOURG
4009 ESCH-SUR-ALZETTE, LU

(D) 21.02.2003

(11) 90820
(22) 17.08.2001
(73) IEE INTERNATIONAL ELECTRONICS & ENGINEERING S.A., ZONE INDUSTRIELLE 6468 ECHTERNACH, LU
(D) 18.02.2003

(11) 90821
(22) 23.08.2001
(73) IEE INTERNATIONAL ELECTRONICS & ENGINEERING S.A., ZONE INDUSTRIELLE 6468 ECHTERNACH, LU
(D) 11.07.2003

(11) 90823
(22) 31.08.2001
(73) BETONBAU GMBH, SCHWETZINGERSTRASSE 22-26 WAGHAUESEL, DE
(D) 04.12.2003

(11) 90825
(22) 06.09.2001
(73) IEE INTERNATIONAL ELECTRONICS & ENGINEERING S.A., ZONE INDUSTRIELLE 6468 ECHTERNACH, LU
(D) 07.03.2003

(11) 90826
(22) 07.09.2001
(73) DELPHI TECHNOLOGIES INC., TROY MICHIGAN 48007, US
(D) 10.03.2003

(11) 90827
(22) 07.09.2001
(73) DELPHI TECHNOLOGIES INC., TROY MICHIGAN 48007, US
(D) 10.03.2003

(11) 90828
(22) 07.09.2001
(73) QUILLE, 18 RUE HENRI RIVIERE 76000 ROUEN, FR
(D) 28.05.2003

(11) 90830
(22) 11.09.2001
(73) IEE INTERNATIONAL ELECTRONICS & ENGINEERING S.A., ZONE INDUSTRIELLE 6468 ECHTERNACH, LU
(D) 12.03.2003

(11) 90833
(22) 13.09.2001
(73) SCHELL INDUSTRIES B.V., WITVELDWEG 26 5951 AV BELFELD, NL
(D) 28.05.2003

(11) 90834
(22) 17.09.2001
(73) EUROPEAN COMMUNITY, RUE ALCIDE DE GASPERI, PLATEAU DE KIRCHBERG 2920 LUXEMBOURG, LU
(D) 18.03.2003

(11) 90835
(22) 19.09.2001
(73) IEE INTERNATIONAL ELECTRONICS & ENGINEERING S.A., ZONE INDUSTRIELLE 6468 ECHTERNACH, LU
(D) 20.03.2003

(11) 90840
(22) 25.09.2001
(73) DELPHI TECHNOLOGIES INC., TROY MICHIGAN 48007, US
(D) 26.03.2003

(11) 90841
(22) 25.09.2001
(73) DELPHI TECHNOLOGIES INC., TROY MICHIGAN 48007, US
(D) 26.03.2003

(11) 90847
(22) 15.10.2001
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE DE L'ALSACE 1122 LUXEMBOURG, LU
(D) 20.05.2003

(11) 90848
(22) 15.10.2001
(73) DELPHI TECHNOLOGIES INC., TROY MICHIGAN 48007, US
(D) 16.04.2003

(11) 90851
(22) 07.11.2001
(73) LEVY MICHEL, 24 AVENUE DE LA GARE 4131 ESCH-SUR-ALZETTE, LU
(D) 08.05.2003

(11) 90852
(22) 13.11.2001
(73) GOEBBELS ERNEST, 2 RUE DE LA CROIX 064 CANNES, FR
(D) 20.05.2003

(11) 90862
(22) 17.12.2001
(73) CERAMETAL S.A.R.L., 8201 MAMER, LU
(D) 18.06.2003

(11) 90863
(22) 13.12.2001
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE DE L'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU
(D) 16.06.2003

(11) 90867
(22) 21.12.2001
(73) DELPHI TECHNOLOGIES INC.,
TROY MICHIGAN 48007, US
(D) 24.06.2003

(11) 90868
(22) 21.12.2001
(73) DELPHI TECHNOLOGIES INC.,
TROY MICHIGAN 48007, US
(D) 23.07.2003

(11) 90871
(22) 28.12.2001
(73) IEE INTERNATIONAL ELECTRONICS & ENGINEERING
S.A., ZONE INDUSTRIELLE 6468 ECHTERNACH, LU
(D) 30.06.2003

(11) 90876
(22) 16.01.2002
(73) DECEUNINCK N.V., 164 BRUGGESTEENWEG
8830 HOGLEDE-GITS, BE
(D) 18.08.2003

(11) 90877
(22) 14.01.2002
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE DE L'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU
(D) 15.07.2003

(11) 90878
(22) 16.01.2002
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE DE L'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU
(D) 17.07.2003

(11) 90879
(22) 12.12.2001
(73) HULTZSCH HAGEN, 2 LÖWENBURGWEG
53229 BONN, DE
(D) 13.06.2003

(11) 90880
(22) 14.01.2002
(73) MOLD-MASTERS LIMITED, 233 ARMSTRONG AVENUE
GEORGETOWN ONTARIO L7G 4X5, CA
(D) 20.05.2003

(11) 90883
(22) 23.01.2002
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE DE L'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU
(D) 24.07.2003

(11) 90887
(22) 25.01.2002
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE DE L'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU
(D) 28.07.2003

(11) 90888
(22) 01.02.2002
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE DE L'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU
(D) 04.08.2003

(11) 90889
(22) 04.02.2002
(73) DELPHI TECHNOLOGIES INC.,
TROY MICHIGAN 48007, US
(D) 05.08.2003

(11) 90890
(22) 15.02.2002
(73) DELPHI TECHNOLOGIES INC.,
TROY MICHIGAN 48007, US
(D) 18.08.2003

(11) 90891
(22) 20.02.2002
(73) COUVREUR CHANTAL,
174 ROUTE GOUVERNEMENTALE 1950 KRAAINEM, BE
(D) 21.08.2003

(11) 90892
(22) 20.02.2002
(73) SERICHOL BLASCO JOSE MARIA, CERVANTES 1°
DERECHA 50070 ZARAGOZA, ES
(D) 20.08.2003

(11) 90893
(22) 25.02.2002
(73) ZAGORSKI CHRISTOPHE, 24 RUE GRANDE
6850 CARLSBOURG, BE
(D) 01.09.2003

(11) 90896
(22) 13.02.2002
(73) DELPHI TECHNOLOGIES INC.,
TROY MICHIGAN 48007, US
(D) 14.08.2003

(11) 90900
(22) 07.03.2002
(73) DELPHI TECHNOLOGIES INC.,
TROY MICHIGAN 48007, US
(D) 27.10.2003

(11) 90901
(22) 20.03.2002
(73) AMER SIL S.A., ZONE INDUSTRIELLE
8287 KEHLEN, LU
(D) 22.09.2003

(11) 90903
(22) 28.03.2002
(73) SCHAAL FRANK, 11 OP DER KNUPP
3765 TETANGE, LU
(D) 29.09.2003

(11) 90904
(22) 08.04.2002
(73) TURMES MICHEL, 24 RUE CLAIR-CHENE
4062 ESCH-SUR-ALZETTE, LU
(73) TURMES PEGGY, 17 RUE D'HAYANGE
57700 NEUFCHEF, FR
(D) 09.10.2003

(11) 90905
(22) 12.04.2002
(73) LEUENBERGER PETER, 1B BUECHENSTRASSE
9240 UZWIL, CH
(D) 13.10.2003

(11) 90906
(22) 12.04.2002
(73) SINNER YVES, 3 RUE DES CHAMPS
7764 BISSEN, LU
(73) SYLVAIN WILLENZ, 19 RUE KLEINDAL
1630 LINKEBEEK, BE
(D) 13.10.2003

(11) 90907
(22) 10.04.2002
(73) BIOSCIENCE TECHNOLOGY INVESTMENT HOLDINGS
LTD (AL COMPANY INCORPORATED IN MALAYSIA),
LEVEL 8(B) MAIN OFFICE TOWER, FINANCIAL PARK
COMPLEX 8700 F.T. LABUAN / MALAYSIA, MY
(D) 30.04.2003

(11) 90908
(22) 10.04.2002
(73) NOVARTIS AG, SCHWARZWALDALLEE 215
4058 BASEL, CH
(73) NOVARTIS-ERFINDUNGEN
VERWALTUNGSGESELLSCHAFT m.b.H, BRUNNER STRASSE 59
1235 WIEN, AT
(D) 30.04.2003

(11) 90909
(22) 16.04.2002
(73) DELPHI TECHNOLOGIES INC.,
TROY MICHIGAN 48007, US
(D) 17.10.2003

(11) 90912
(22) 19.04.2002
(73) IEE INTERNATIONAL ELECTRONICS & ENGINEERING
S.A., ZONE INDUSTRIELLE 6468 ECHTERNACH, LU
(D) 20.10.2003

(11) 90913
(22) 25.04.2002
(73) OEKO-SERVICE LUXEMBOURG S.A.,
ZONE INDUSTRIELLE PIRET 7737 COLMAR-BERG, LU
(D) 11.09.2003

(11) 90914
(22) 26.04.2002
(73) IEE INTERNATIONAL ELECTRONICS & ENGINEERING
S.A., ZONE INDUSTRIELLE 6468 ECHTERNACH, LU
(D) 27.10.2003

(11) 90915
(22) 29.04.2002
(73) PETTINGER S.A.R.L., RUE DES CAVES
6701 GREVENMACHER, LU
(D) 30.10.2003

(11) 90916
(22) 30.04.2002
(73) IEE INTERNATIONAL ELECTRONICS & ENGINEERING
S.A., ZONE INDUSTRIELLE 6468 ECHTERNACH, LU
(D) 31.10.2003

(11) 90917
(22) 02.05.2002
(73) IEE INTERNATIONAL ELECTRONICS & ENGINEERING
S.A., ZONE INDUSTRIELLE 6468 ECHTERNACH, LU
(D) 03.11.2003

(11) 90919
(22) 14.05.2002
(73) DELPHI TECHNOLOGIES INC.,
TROY MICHIGAN 48007, US
(D) 17.11.2003

(11) 90922
(22) 21.05.2002
(73) DELPHI TECHNOLOGIES INC.,
TROY MICHIGAN 48007, US
(D) 24.11.2003

(11) 90924
(22) 24.05.2002
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE DE L'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU
(D) 25.11.2003

(11) 90925
(22) 06.06.2002
(73) ELECTRONIC WORLD S.A., 5 BD. DE LA FOIRE
LUXEMBOURG, LU
(D) 08.12.2003

(11) 90926
(22) 28.05.2002
(73) UNIFLAIR INTERNATIONAL S.A., 70 GRAND-RUE
1660 LUXEMBOURG, LU
(D) 01.12.2003

(11) 90927
(22) 06.06.2002
(73) RAYMOND MATTIOLI, 280A RUE DE NEUDORF
2222 LUXEMBOURG, LU
(D) 08.12.2003

(11) 90930
(22) 05.06.2002
(73) VETEDY LUXEMBOURG S.A., 39 ROUTE D'ARLON
8410 STEINFORT, LU
(D) 08.12.2003

(11) 90931
(22) 06.06.2002
(73) SPARFLEX, ZONE ARTISANALE DE DISY
52100 DISY, FR
(D) 03.07.2003

(11) 90932
(22) 10.06.2002
(73) DELPHI TECHNOLOGIES INC.,
TROY MICHIGAN 48007, US
(D) 11.12.2003

(11) 90947
(22) 21.08.2002
(73) GRIPPLE LIMITED, THE OLD WESTGUN WORKS SAVILE
STREET EAST SHEFFIELD S4 7UQ, GB
(D) 17.12.2003

(11) 90951
(22) 04.09.2002
(73) HEALTH RESEARCH INC.,
ALBANY, NY, US
(D) 15.01.2003

(11) 90957
(22) 04.09.2002
(73) ALLERGAN INC., 2525 DUPONT DRIVE
IRVINE, CALIFORNIA 92623-9534, US
(D) 30.04.2003

(11) 90960
(22) 11.09.2002
(73) PFIZER INC., 235 EAST 42ND STREET
NEW YORK, N.Y. 10017, US
(D) 02.04.2003

(11) 90968
(22) 04.10.2002
(73) VOEST-ALPINE INDUSTRIEANLAGENBAU GMBH&CO.,
TURMSTRASSE 44 4020 LINZ, AT
(D) 07.04.2003

(11) 90971
(22) 09.10.2002
(73) PIERNAS MICHEL, 20 AVENUE DU CEDRE BLEU
60128 PLAILLY, FR
(D) 30.07.2003

(11) 90981
(22) 29.10.2002
(73) WILDKAMP B.V., DEDEMVAARTSEWEG ZUID 39
7775 AC LUTTEN, NL
(D) 02.05.2003

(11) 90987
(22) 05.08.2002
(73) YEDA RESEARCH AND DEVELOPMENT CO. LTD.,
P.O. BOX 95 REHOVOT 76100, IL
(D) 25.02.2003

(11) 90988
(22) 13.11.2002
(73) MERZ PHARMA GMBH & CO. KGAA,
100-104 ECKENHEIMER LANDSTRASSE
60318 FRANKFURT, DE
(D) 13.01.2003

(11) 90989
(22) 19.11.2002
(73) ROT, AVENUE AMPERE ZI DE GRETZ
77220 TOURNAN EN BRIE, FR
(D) 23.05.2003

(11) 90990
(22) 22.11.2002
(73) MEGA NV, RODE KRUISLAAN 14
2390 WESTMALLE, BE
(D) 02.06.2003

(11) 90991
(22) 11.12.2002
(73) GILEAD SCIENCES, INC., 333 LAKESIDE DRIVE
FOSTER CITY CALIFORNIA 94404, US
(D) 11.02.2003

(11) 90992
(22) 18.12.2002
(73) ELI LILLY AND COMPANY, LILLY CORPORATE CENTER
INDIANAPOLIS, INDIANA 46285, US
(D) 18.02.2003

(11) 90993
(22) 18.12.2002
(73) ELI LILLY AND COMPANY, LILLY CORPORATE CENTER
INDIANAPOLIS, INDIANA 46285, US
(D) 18.02.2003

(11) 90996
(22) 11.07.2001
(73) AIRCURIS GMBH & CO. KG, APRATHER WEG 18A
42117 WUPPERTAL, DE
(D) 08.01.2003

(11) 90997
(22) 11.07.2001
(73) BAYER AKTIENGESELLSCHAFT, KAISER-WILHELM-ALLE
51373 LEVERKUSEN, DE
(D) 08.01.2003

(11) 90999
(22) 15.01.2003
(73) H. LUNDBECK A/S, 7-9 OTTILIAVEJ
2500 KOBENHAVN-VALBY, DK
(D) 17.03.2003

(11) 91003
(22) 24.01.2003
(73) MEITO SANGYO KABUSHIKI KAISHA,
41, SASAZUKA-CHO 2-CHOME NISHI NAGOYA-SHI AICHI
451, JP
(D) 24.03.2003

(11) 91004
(22) 24.01.2003
(73) MEITO SANGYO KABUSHIKI KAISHA,
41, SASAZUKA-CHO 2-CHOME NISHI NAGOYA-SHI AICHI
451, JP
(D) 24.03.2003

(11) 91005
(22) 29.01.2003
(73) GENETICS INSTITUTE, LLC, 87 CAMBRIDGE PARK DRIVE
CAMBRIDGE, MA 02140, US
(D) 31.03.2003

(11) 91006
(22) 29.01.2003
(73) AMGEN INC., ONE AMGEN CENTER DRIVE
THOUSAND OAKS, CA 91320-1789, US
(D) 31.03.2003

(11) 91007
(22) 31.01.2003
(73) BOEHRINGER INGELHEIM VETMEDICA GMBH,
BINGER STRASSE 173 55216 INGELHEIM, DE
(D) 31.03.2003

(11) 91009
(22) 30.08.2001
(73) NOVARTIS CONSUMER HEALTH S.A.,
ROUTE DE L'ETRAZ 1260 NYON, CH
(D) 19.02.2003

(11) 91010
(22) 14.02.2003
(73) ORION-YHTYMÄ OY, ORIONINTIE 1, PL 65
02101 ESPOO, FI
(D) 19.06.2003

(11) 91013
(22) 18.03.2003
(73) CHIRON CORPORATION, 4560 HORTEN STREET
EMERYVILLE CA 94608-2916, US
(D) 19.06.2003

(11) 91014
(22) 18.03.2003
(73) CHIRON CORPORATION, 4560 HORTEN STREET
EMERYVILLE CA 94608-2916, US
(D) 19.06.2003

(11) 91015
(22) 18.03.2003
(73) CHIRON CORPORATION, 4560 HORTEN STREET
EMERYVILLE CA 94608-2916, US
(73) NOVO NORDISK A/S, NOVO ALLE
2880 BAGSVAERD, DK
(D) 19.06.2003

(11) 91017
(22) 26.03.2003
(73) ICOS CORPORATION, 22021 20TH AVENUE, S.E.
BOTHELL, WA 98201, US
(D) 26.05.2003

(11) 91021
(22) 23.04.2003
(73) NOVARTIS AG, LICHTSTRASSE 35
4056 BASEL, CH
(D) 24.06.2003

(11) 91024
(22) 04.06.2003
(73) G.D. SEARLE LLC, 235 EAST 42ND STREET
NEW YORK, NEW YORK 10017, US
(D) 04.08.2003

(11) 91031
(22) 27.06.2003
(73) KAKEN PHARMACEUTICAL CO. LTD., No. 28-8,
HONKOMAGOME 2-CHOME BUNKYO-KU
TOKYO, JP
(D) 01.09.2003

(11) 91034
(22) 26.11.2004
(73) PT. TANJUNG KREASI PARQUET INDUSTRY,
JL. PEMUDA N° 34 KEL. JATI JAKARTA TIMUR, ID
(D) 12.08.2003

(11) 91036
(22) 13.08.2003
(73) INSTITUTE OF ORGANIC CHEMISTRY AND
BIOCHEMISTRY OF THE ACADEMY OF SCIENCES OF THE
CZECH REPUBLIC, 2 FLEMINGOVO NAMESTI
166 10 PRAHA 6 DEJVICE, CS
(73) REGA STICHTING VZW., MINDERBROEDERSSTRAAT 10
B-3000 LEUVEN, BE
(D) 13.10.2003

(11) 91037
(22) 22.08.2003
(73) SOCIETE DE CONSEILS DE RECHERCHES ET
D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES (S.C.R.A.S.),
51-53 RUE DU DOCTEUR BLANCHE
75016 PARIS, FR
(D) 22.10.2003

(11) 91038
(22) 20.02.2002
(73) ELI LILLY AND COMPANY, LILLY CORPORATE CENTER
46285 INDIANAPOLIS, INDIANA, US
(D) 11.09.2003

(11) 91040
(22) 05.09.2003
(73) HEALTH RESEARCH INC.,
ALBANY, NY, US
(D) 05.11.2003

(11) 91042
(22) 24.09.2003
(73) SHIONOGI SEIYAKU KABUSHIKI KAISHA,
1-8, DOSHOMACHI 3-CHOME, CHUO-KU OSAKA 541, JP
(D) 24.11.2003

(11) 91048
(22) 30.04.2002
(73) THIXOMAT INC., 620 TECHNOLOGY DRIVE
ANN ARBOR, MICHIGAN 48108, US
(D) 21.11.2003

Section A.3:

Demandes de brevet retirées, réputées retirées ou refusées (Art. 32; 35.1; 41.3; 39.5 de la loi)

(R): Date de retrait / refus

(11) 90012
(R) 26.05.2003

(11) 90225
(R) 18.06.2003

(11) 90247
(R) 27.06.2003

(11) 90248
(R) 27.06.2003

(11) 90249
(R) 27.06.2003

(11) 90258
(R) 26.05.2003

(11) 90263
(R) 27.06.2003

(11) 90357
(R) 27.06.2003

(11) 90502
(R) 26.05.2003

(11) 90527
(R) 26.05.2003

(11) 90552
(R) 26.05.2003

(11) 90553
(R) 26.05.2003

(11) 90554
(R) 26.05.2003

(11) 90611
(R) 27.06.2003

(11) 90626
(R) 26.05.2003

(11) 90864
(R) 16.01.2003

(11) 90881
(R) 26.05.2003

(11) 90882
(R) 16.01.2003

(11) 90895
(R) 27.06.2003

(11) 90897
(R) 26.05.2003

(11) 90954
(R) 24.09.2003

(11) 90961
(R) 26.05.2003

(11) 90965
(R) 26.05.2003

(11) 90966
(R) 19.05.2003

(11) 90978
(R) 27.06.2003

(11) 91033
(R) 29.08.2003

(11) 91035
(R) 08.09.2003

Section A.4:

Certificats complémentaires de protection pour médicaments délivrés et mis à disposition du public (Art. 11.1 du règlement (CEE))

(11) 88849
(22) 05.12.1996
(68) EP/899035638

(11) 90907
(22) 10.04.2002
(68) EP/893019240

(11) 90908
(22) 10.04.2002
(68) EP/938102191

(11) 90951
(22) 04.09.2002
(68) WO/87508

(11) 90957
(22) 04.09.2002
(68) EP/939214359

(11) 90960
(22) 11.09.2002
(68) EP/913005534

(11) 90987
(22) 05.08.2002
(68) EP/959206327

(11) 90988
(22) 13.11.2002
(68) EP/891066573

(11) 90991
(22) 11.12.2002
(68) EP/969124049

(11) 90992
(22) 18.12.2002
(68) EP/953000429

(11) 90993
(22) 18.12.2002
(68) EP/953000429

(11) 90999
(22) 15.01.2003
(68) EP/893055327

(11) 91003
(22) 24.01.2003
(68) EP/929033280

(11) 91004
(22) 24.01.2003
(68) EP/929111599

(11) 91005
(22) 29.01.2003
(68) EP/879050235

(11) 91006
(22) 29.01.2003
(68) EP/959102336

(11) 91007
(22) 31.01.2003
(68) EP/929215374

(11) 91010
(22) 14.02.2003
(68) EP/883062507

(11) 91013
(22) 18.03.2003
(68) EP/911132678

(11) 91014
(22) 18.03.2003
(68) EP/911132678

(11) 91015
(22) 18.03.2003
(68) EP/911132678

(11) 91017
(22) 26.03.2003
(68) EP/959075656

(11) 91021
(22) 23.04.2003
(68) EP/908108541

(11) 91024
(22) 04.06.2003
(68) EP/969046143

(11) 91031
(22) 27.06.2003
(68) EP/851070177

(11) 91036
(22) 13.08.2003
(68) EP/911153120

(11) 91037
(22) 22.08.2003
(68) EP/959306895

(11) 91040
(22) 05.09.2003
(68) WO/87508

(11) 91042
(22) 24.09.2003
(68) EP/921110904

Section A.5:

Demandes rejetées de certificat complémentaire de protection pour médicaments (Art. 11.2 du règlement (CEE))

(11) 90857
(11) 90910
(11) 90962
(11) 90963
(11) 90964
(11) 91027
(22) 18.06.2003
(68) EP/949298285

(11) 91029
(22) 25.06.2003
(68) EP/971082615

(11) 91045
(22) 21.05.2003
(68) EP/951113190

Partie B.

Modifications apportées au registre des brevets d'invention et dont la publication est prévue par la loi

Section B.1:

Transferts de brevets (Art. 53 de la loi)

(R): Date d'inscription au registre

(11) EP/008305757
(22) 10.08.2000
(R) 24.12.2003

(11) EP/009205600
(22) 22.03.2000
(R) 25.06.2003

(11) EP/009416033
(22) 21.06.2000
(R) 06.08.2003

(11) EP/009531435
(22) 02.08.2000
(R) 10.09.2003

(11) EP/009745597
(22) 15.11.2000
(R) 16.07.2003

(11) EP/009844895
(22) 19.12.2000
(R) 31.12.2003

(11) EP/009861378
(22) 07.12.2000
(R) 15.10.2003

(11) EP/011083037
(22) 15.10.1997
(R) 30.06.2003

(11) EP/841003767
(22) 16.01.1984
(R) 29.03.2003

(11) EP/841049604
(22) 03.05.1984
(R) 26.11.2003

(11) EP/841092422
(22) 03.08.1984
(R) 07.03.2003

(11) EP/843089749
(22) 20.12.1984
(R) 15.05.2003

(11) EP/848102331
(22) 14.05.1984
(R) 03.12.2003

(11) EP/849007828
(22) 16.01.1984
(R) 17.05.2003

(11) EP/849042866
(22) 09.11.1984
(R) 20.01.2003

(11) EP/851050005
(22) 25.04.1985
(R) 08.08.2003

(11) EP/851051532
(22) 26.04.1985
(R) 26.03.2003

(11) EP/851065573
(22) 29.05.1985
(R) 13.06.2003

(11) EP/851103168
(22) 17.08.1985
(R) 29.04.2003

(11) EP/851124065
(22) 01.10.1985
(R) 30.06.2003

(11) EP/851151464
(22) 29.11.1985
(R) 15.05.2003

(11) EP/853006500
(22) 30.01.1985
(R) 09.01.2003

(11) EP/854023629
(22) 29.11.1985
(R) 12.12.2003

(11) LU/85768
(22) 12.02.1985
(R) 27.06.2003

(11) EP/858700313
(22) 26.02.1985
(R) 17.05.2003

(11) EP/858700669
(22) 10.05.1985
(R) 15.05.2003

(11) EP/858701956
(22) 23.12.1985
(R) 15.05.2003

(11) EP/861009447
(22) 24.01.1986
(R) 15.05.2003

(11) EP/861042794
(22) 27.03.1986
(R) 09.01.2003

(11) EP/861056125
(22) 23.04.1986
(R) 26.03.2003

(11) EP/861064699
(22) 13.05.1986
(R) 16.06.2003

(11) EP/861069672
(22) 22.05.1986
(R) 05.12.2003

(11) EP/861075620
(22) 04.06.1986
(R) 15.03.2003

(11) EP/861085322
(22) 23.06.1986
(R) 07.03.2003

(11) EP/861181212
(22) 29.12.1986
(R) 15.05.2003

(11) LU/86238
(22) 30.12.1985
(R) 27.06.2003

(11) EP/863016424
(22) 07.03.1986
(R) 15.05.2003

(11) EP/863028882
(22) 17.04.1986
(R) 26.03.2003

(11) EP/863091971
(22) 25.11.1986
(R) 29.10.2003

(11) EP/868102732
(22) 16.06.1986
(R) 03.12.2003

(11) EP/868104068
(22) 08.09.1986
(R) 03.12.2003

(11) EP/868104985
(22) 03.11.1986
(R) 03.12.2003

(11) EP/868701103
(22) 06.08.1986
(R) 15.05.2003

(11) EP/869048512
(22) 22.08.1986
(R) 12.12.2003

(11) EP/871031779
(22) 06.03.1987
(R) 19.05.2003

(11) EP/871084612
(22) 11.06.1987
(R) 06.08.2003

(11) EP/871128617
(22) 03.09.1987
(R) 30.06.2003

(11) EP/871128625
(22) 03.09.1987
(R) 30.06.2003

(11) EP/873002869
(22) 14.01.1987
(R) 27.06.2003

(11) EP/873006308
(22) 26.01.1987
(R) 24.07.2003

(11) EP/873062947
(22) 16.07.1987
(R) 17.03.2003

(11) EP/873106116
(22) 02.12.1987
(R) 15.05.2003

(11) EP/873106322
(22) 03.12.1987
(R) 06.08.2003

(11) EP/873112015
(22) 18.12.1987
(R) 03.12.2003

(11) EP/873112742
(22) 22.12.1987
(R) 27.06.2003

(11) EP/874002181
(22) 30.01.1987
(R) 12.12.2003

(11) EP/874006356
(22) 20.03.1987
(R) 12.12.2003

(11) EP/878100783
(22) 09.02.1987
(R) 03.12.2003

(11) EP/878107069
(22) 30.11.1987
(R) 03.12.2003

(11) EP/879042042
(22) 09.06.1987
(R) 17.09.2003

(11) EP/879063378
(22) 02.09.1987
(R) 09.01.2003

(11) EP/879067411
(22) 08.10.1987
(R) 30.06.2003

(11) EP/879078939
(22) 10.11.1987
(R) 31.10.2003

(11) WO/87970
(22) 05.01.1990
(R) 31.10.2003

(11) EP/881078018
(22) 14.05.1988
(R) 30.09.2003

(11) EP/881110316
(22) 11.07.1988
(R) 29.04.2003

(11) EP/881122105
(22) 28.07.1988
(R) 16.07.2003

(11) LU/88124
(22) 29.05.1992
(R) 24.07.2003

(11) EP/883019242
(22) 04.03.1988
(R) 15.05.2003

(11) EP/883035602
(22) 20.04.1988
(R) 24.07.2003

(11) EP/883054504
(22) 15.06.1988
(R) 24.07.2003

(11) EP/883065088
(22) 15.07.1988
(R) 15.05.2003

(11) EP/883091910
(22) 03.10.1988
(R) 05.11.2003

(11) EP/883094146
(22) 07.10.1988
(R) 27.06.2003

(11) EP/883120867
(22) 20.12.1988
(R) 16.04.2003

(11) EP/884007782
(22) 30.03.1988
(R) 19.05.2003

(11) EP/884202599
(22) 21.07.1988
(R) 28.05.2003

(11) EP/888102639
(22) 26.04.1988
(R) 03.12.2003

(11) EP/888103090
(22) 11.05.1988
(R) 03.12.2003

(11) EP/888105616
(22) 17.08.1988
(R) 03.12.2003

(11) EP/888106408
(22) 20.09.1988
(R) 03.12.2003

(11) EP/888700671
(22) 22.04.1988
(R) 13.06.2003

(11) EP/888700960
(22) 25.05.1988
(R) 15.05.2003

(11) EP/888701620
(22) 25.10.1988
(R) 15.05.2003

(11) EP/889007753
(22) 07.01.1988
(R) 27.08.2003

(11) EP/889027173
(22) 26.02.1988
(R) 22.10.2003

(11) EP/889029013
(22) 31.03.1988
(R) 27.08.2003

(11) EP/889071643
(22) 27.07.1988
(R) 10.09.2003

(11) EP/889088472
(22) 23.08.1988
(R) 10.01.2003

(11) EP/891029399
(22) 20.02.1989
(R) 10.01.2003

(11) EP/891073215
(22) 22.04.1989
(R) 16.06.2003

(11) EP/891161804
(22) 01.09.1989
(R) 30.06.2003

(11) EP/891162984
(22) 04.09.1989
(R) 27.01.2003

(11) EP/891207235
(22) 08.11.1989
(R) 15.10.2003

(11) EP/891216129
(22) 23.11.1989
(R) 18.06.2003

(11) EP/891240129
(22) 27.12.1989
(R) 20.08.2003

(11) EP/892007063
(22) 18.03.1989
(R) 15.05.2003

(11) EP/892014275
(22) 02.06.1989
(R) 18.06.2003

(11) EP/893010512
(22) 03.02.1989
(R) 15.05.2003

(11) EP/893019240
(22) 27.02.1989
(R) 31.03.2003

(11) EP/893053454
(22) 26.05.1989
(R) 24.07.2003

(11) EP/893107300
(22) 18.10.1989
(R) 15.05.2003

(11) EP/894013424
(22) 12.05.1989
(R) 12.12.2003

(11) EP/898101845
(22) 09.03.1989
(R) 03.12.2003

(11) EP/898101886
(22) 09.03.1989
(R) 03.12.2003

(11) EP/898104286
(22) 07.06.1989
(R) 03.12.2003

(11) EP/898105556
(22) 20.07.1989
(R) 03.12.2003

(11) EP/898109186
(22) 05.12.1989
(R) 03.12.2003

(11) EP/899026454
(22) 23.02.1989
(R) 13.06.2003

(11) EP/899041701
(22) 21.03.1989
(R) 27.08.2003

(11) EP/899050983
(22) 26.04.1989
(R) 06.08.2003

(11) EP/899053862
(22) 18.05.1989
(R) 15.10.2003

(11) EP/899054837
(22) 15.03.1989
(R) 29.08.2003

(11) EP/899056121
(22) 02.06.1989
(R) 15.10.2003

(11) EP/899104772
(22) 11.09.1989
(R) 15.05.2003

(11) LU/90076
(22) 11.06.1997
(R) 29.10.2003

(11) CY/90099
(22) 16.07.1997
(R) 03.12.2003

(11) EP/901012856
(22) 23.01.1990
(R) 11.04.2003

(11) EP/901015701
(22) 26.01.1990
(R) 08.08.2003

(11) EP/901038224
(22) 27.02.1990
(R) 28.05.2003

(11) EP/901046409
(22) 12.03.1990
(R) 08.08.2003

(11) EP/901046417
(22) 12.03.1990
(R) 08.08.2003

(11) EP/901050955
(22) 19.03.1990
(R) 08.08.2003

(11) EP/901108886
(22) 08.06.1990
(R) 26.03.2003

(11) EP/901109165
(22) 08.06.1990
(R) 19.05.2003

(11) EP/901125476
(22) 02.07.1990
(R) 30.06.2003

(11) EP/901126235
(22) 03.07.1990
(R) 16.06.2003

(11) EP/901131391
(22) 10.07.1990
(R) 30.06.2003

(11) EP/901163329
(22) 27.08.1990
(R) 27.08.2003

(11) EP/901197723
(22) 15.10.1990
(R) 27.06.2003

(11) EP/901202242
(22) 22.10.1990
(R) 24.12.2003

(11) EP/901210526
(22) 02.11.1990
(R) 03.12.2003

(11) EP/901216010
(22) 12.11.1990
(R) 10.12.2003

(11) EP/901240341
(22) 13.12.1990
(R) 24.09.2003

(11) EP/901254755
(22) 24.12.1990
(R) 16.06.2003

(11) EP/901256594
(22) 28.12.1990
(R) 16.06.2003

(11) LU/90169
(22) 18.11.1997
(R) 19.05.2003

(11) EP/902003946
(22) 21.02.1990
(R) 15.05.2003

(11) EP/903022697
(22) 02.03.1990
(R) 03.12.2003

(11) EP/903044469
(22) 25.04.1990
(R) 15.05.2003

(11) EP/903091072
(22) 20.08.1990
(R) 04.03.2003

(11) EP/903137248
(22) 17.12.1990
(R) 06.08.2003

(11) EP/904020609
(22) 17.07.1990
(R) 09.01.2003

(11) LU/90640
(22) 18.09.2000
(R) 06.08.2003

(11) LU/90721
(22) 25.01.2001
(R) 06.08.2003

(11) EP/908110000
(22) 18.12.1990
(R) 03.12.2003

(11) EP/908701246
(22) 13.08.1990
(R) 15.05.2003

(11) CP/90884
(22) 25.01.2002
(R) 14.08.2003

(11) EP/908901465
(22) 11.05.1990
(R) 05.11.2003

(11) LU/90895
(22) 04.03.2002
(R) 06.08.2003

(11) EP/909018947
(22) 17.01.1990
(R) 15.05.2003

(11) EP/909018962
(22) 17.01.1990
(R) 15.05.2003

(11) EP/909043390
(22) 13.03.1990
(R) 30.06.2003

(11) EP/909049181
(22) 20.03.1990
(R) 24.07.2003

(11) EP/909056970
(22) 22.03.1990
(R) 29.04.2003

(11) EP/909065641
(22) 05.04.1990
(R) 09.01.2003

(11) CP/90907
(22) 10.04.2002
(R) 31.03.2003

(11) EP/909072837
(22) 27.04.1990
(R) 17.09.2003

(11) EP/909091878
(22) 07.06.1990
(R) 15.05.2003

(11) EP/909133613
(22) 29.08.1990
(R) 20.01.2003

(11) EP/909139545
(22) 29.08.1990
(R) 20.01.2003

(11) EP/909170060
(22) 21.06.1990
(R) 29.10.2003

(11) EP/909170185
(22) 14.09.1990
(R) 20.01.2003

(11) EP/911029866
(22) 03.12.1987
(R) 06.08.2003

(11) EP/911030559
(22) 01.03.1991
(R) 30.06.2003

(11) EP/911039279
(22) 14.03.1991
(R) 13.06.2003

(11) EP/911045581
(22) 22.03.1991
(R) 27.06.2003

(11) EP/911061091
(22) 17.04.1991
(R) 16.06.2003

(11) EP/911116309
(22) 12.07.1991
(R) 15.05.2003

(11) EP/911118016
(22) 16.07.1991
(R) 16.06.2003

(11) EP/911153930
(22) 11.09.1991
(R) 15.05.2003

(11) EP/911161008
(22) 21.09.1991
(R) 27.06.2003

(11) EP/911161487
(22) 23.09.1991
(R) 27.05.2003

(11) EP/911165579
(22) 27.09.1991
(R) 15.05.2003

(11) EP/911181816
(22) 24.10.1991
(R) 26.03.2003

(11) EP/912032349
(22) 11.12.1991
(R) 15.05.2003

(11) EP/913002341
(22) 14.01.1991
(R) 24.07.2003

(11) EP/913021325
(22) 13.03.1991
(R) 12.11.2003

(11) EP/913036067
(22) 22.04.1991
(R) 17.09.2003

(11) EP/913070744
(22) 01.08.1991
(R) 15.05.2003

(11) EP/913073946
(22) 12.08.1991
(R) 15.05.2003

(11) EP/913073953
(22) 12.08.1991
(R) 15.05.2003

(11) EP/913103826
(22) 11.11.1991
(R) 13.06.2003

(11) EP/913117180
(22) 17.12.1991
(R) 12.11.2003

(11) EP/914020524
(22) 24.07.1991
(R) 29.08.2003

(11) EP/918102849
(22) 16.04.1991
(R) 03.12.2003

(11) EP/918104845
(22) 20.06.1991
(R) 03.12.2003

(11) EP/918106410
(22) 13.08.1991
(R) 03.12.2003

(11) EP/918108762
(22) 13.11.1991
(R) 03.12.2003

(11) EP/919047589
(22) 08.02.1991
(R) 13.08.2003

(11) EP/919049205
(22) 28.02.1991
(R) 06.08.2003

(11) EP/919072124
(22) 15.03.1991
(R) 15.05.2003

(11) EP/919084038
(22) 21.03.1991
(R) 13.06.2003

(11) EP/919128876
(22) 11.07.1991
(R) 04.03.2003

(11) EP/919142745
(22) 25.07.1991
(R) 19.09.2003

(11) EP/919144063
(22) 30.07.1991
(R) 03.12.2003

(11) EP/919145706
(22) 09.08.1991
(R) 05.11.2003

(11) EP/919146183
(22) 16.08.1991
(R) 15.05.2003

(11) EP/919150169
(22) 14.08.1991
(R) 14.08.2003

(11) EP/919159459
(22) 16.08.1991
(R) 13.08.2003

(11) EP/919168971
(22) 10.10.1991
(R) 13.02.2003

(11) EP/919170902
(22) 28.08.1991
(R) 15.05.2003

(11) EP/919179325
(22) 22.08.1991
(R) 15.05.2003

(11) EP/919185322
(22) 29.10.1991
(R) 05.12.2003

(11) EP/919190744
(22) 07.11.1991
(R) 07.02.2003

(11) EP/919204107
(22) 21.11.1991
(R) 30.06.2003

(11) EP/919205906
(22) 28.11.1991
(R) 30.06.2003

(11) EP/921000014
(22) 01.01.1992
(R) 16.06.2003

(11) EP/921007266
(22) 17.01.1992
(R) 13.06.2003

(11) EP/921034278
(22) 28.02.1992
(R) 15.05.2003

(11) EP/921108213
(22) 26.06.1992
(R) 24.09.2003

(11) EP/921111423
(22) 01.07.1992
(R) 16.06.2003

(11) EP/921114708
(22) 28.07.1988
(R) 11.04.2003

(11) EP/921125217
(22) 22.07.1992
(R) 06.02.2003

(11) EP/921131686
(22) 01.08.1992
(R) 15.05.2003

(11) EP/921137329
(22) 12.08.1992
(R) 30.06.2003

(11) EP/921156402
(22) 11.09.1992
(R) 15.05.2003

(11) EP/921169777
(22) 05.10.1992
(R) 13.02.2003

(11) EP/922032636
(22) 23.10.1992
(R) 25.06.2003

(11) EP/924029671
(22) 03.11.1992
(R) 23.07.2003

(11) EP/928100270
(22) 16.01.1992
(R) 03.12.2003

(11) EP/928101120
(22) 18.02.1992
(R) 03.12.2003

(11) EP/928108729
(22) 10.11.1992
(R) 03.12.2003

(11) EP/928109917
(22) 11.12.1992
(R) 03.12.2003

(11) EP/929000248
(22) 29.10.1991
(R) 18.06.2003

(11) EP/929030344
(22) 20.12.1991
(R) 12.12.2003

(11) EP/929048577
(22) 21.02.1992
(R) 30.06.2003

(11) EP/929065621
(22) 17.03.1992
(R) 20.01.2003

(11) EP/929124535
(22) 19.05.1992
(R) 13.06.2003

(11) EP/929139756
(22) 25.06.1992
(R) 12.12.2003

(11) EP/929154672
(22) 11.07.1992
(R) 03.12.2003

(11) EP/929158905
(22) 14.07.1992
(R) 30.06.2003

(11) EP/929162279
(22) 14.07.1992
(R) 27.11.2003

(11) EP/929194413
(22) 26.08.1992
(R) 26.03.2003

(11) EP/929223014
(22) 30.10.1992
(R) 15.05.2003

(11) EP/929241222
(22) 22.10.1992
(R) 15.10.2003

(11) EP/929244325
(22) 20.11.1992
(R) 26.11.2003

(11) EP/931000327
(22) 04.01.1993
(R) 15.05.2003

(11) EP/931002570
(22) 11.01.1993
(R) 19.03.2003

(11) EP/931048540
(22) 24.03.1993
(R) 15.05.2003

(11) EP/931098180
(22) 19.06.1993
(R) 01.10.2003

(11) EP/932015001
(22) 25.05.1993
(R) 15.05.2003

(11) EP/932021314
(22) 20.07.1993
(R) 20.01.2003

(11) EP/932032675
(22) 23.11.1993
(R) 08.08.2003

(11) EP/933092868
(22) 22.11.1993
(R) 24.07.2003

(11) EP/934011560
(22) 05.05.1993
(R) 03.12.2003

(11) EP/939033353
(22) 07.01.1993
(R) 16.07.2003

(11) EP/939033361
(22) 07.01.1993
(R) 16.07.2003

(11) EP/939044079
(22) 03.02.1993
(R) 19.11.2003

(11) EP/939064838
(22) 04.03.1993
(R) 06.02.2003

(11) EP/939129011
(22) 05.06.1993
(R) 15.05.2003

(11) EP/939155669
(22) 30.07.1993
(R) 15.05.2003

(11) EP/939166260
(22) 18.06.1993
(R) 14.11.2003

(11) EP/939169074
(22) 01.07.1993
(R) 08.10.2003

(11) EP/939175972
(22) 20.07.1993
(R) 30.06.2003

(11) EP/939183638
(22) 23.07.1993
(R) 05.12.2003

(11) EP/941025736
(22) 21.02.1994
(R) 05.06.2003

(11) EP/941033516
(22) 05.03.1994
(R) 15.05.2003

(11) EP/941078743
(22) 21.05.1994
(R) 06.02.2003

(11) EP/941089831
(22) 11.06.1994
(R) 31.03.2003

(11) EP/941110587
(22) 15.07.1994
(R) 17.09.2003

(11) EP/941113375
(22) 15.10.1990
(R) 27.01.2003

(11) EP/941136350
(22) 20.04.1989
(R) 19.11.2003

(11) EP/941157158
(22) 06.10.1994
(R) 15.10.2003

(11) EP/941190076
(22) 02.12.1994
(R) 12.12.2003

(11) EP/942000597
(22) 07.06.1990
(R) 15.05.2003

(11) EP/942501784
(22) 07.07.1994
(R) 06.08.2003

(11) EP/942501792
(22) 07.07.1994
(R) 06.08.2003

(11) EP/943008474
(22) 04.02.1994
(R) 15.05.2003

(11) EP/943053629
(22) 20.07.1994
(R) 12.05.2003

(11) EP/944021393
(22) 26.09.1994
(R) 06.02.2003

(11) EP/944028794
(22) 14.12.1994
(R) 29.04.2003

(11) EP/946500188
(22) 12.08.1994
(R) 15.05.2003

(11) EP/946500204
(22) 31.08.1994
(R) 15.05.2003

(11) EP/948100532
(22) 01.02.1994
(R) 03.12.2003

(11) EP/948700638
(22) 08.04.1994
(R) 15.05.2003

(11) EP/948701636
(22) 14.10.1994
(R) 15.05.2003

(11) EP/949009567
(22) 01.12.1993
(R) 17.09.2003

(11) EP/949092621
(22) 18.03.1994
(R) 17.09.2003

(11) EP/949097422
(22) 22.02.1994
(R) 19.09.2003

(11) EP/949097885
(22) 18.02.1994
(R) 31.12.2003

(11) EP/949127898
(22) 16.03.1994
(R) 26.09.2003

(11) EP/949135990
(22) 14.04.1994
(R) 30.06.2003

(11) EP/949140552
(22) 06.04.1994
(R) 15.05.2003

(11) EP/949157242
(22) 28.04.1994
(R) 31.07.2003

(11) EP/949162366
(22) 13.05.1994
(R) 24.12.2003

(11) EP/949213052
(22) 22.06.1994
(R) 09.04.2003

(11) EP/949216998
(22) 07.07.1994
(R) 29.04.2003

(11) EP/949233787
(22) 08.07.1994
(R) 03.12.2003

(11) EP/949238166
(22) 19.08.1994
(R) 10.02.2003

(11) EP/949258198
(22) 10.08.1994
(R) 14.08.2003

(11) EP/949264774
(22) 04.08.1994
(R) 24.07.2003

(11) EP/949298285
(22) 16.09.1994
(R) 04.03.2003

(11) EP/949308316
(22) 21.10.1994
(R) 19.02.2003

(11) EP/949309363
(22) 28.10.1994
(R) 30.09.2003

(11) EP/949315642
(22) 04.11.1994
(R) 10.09.2003

(11) EP/951046903
(22) 30.03.1995
(R) 11.04.2003

(11) EP/951053594
(22) 10.04.1995
(R) 18.06.2003

(11) EP/951071992
(22) 12.05.1995
(R) 12.12.2003

(11) EP/951075209
(22) 17.05.1995
(R) 03.12.2003

(11) EP/951085521
(22) 03.06.1995
(R) 03.09.2003

(11) EP/951087956
(22) 08.06.1995
(R) 31.03.2003

(11) EP/951119858
(22) 24.10.1991
(R) 03.12.2003

(11) EP/951165323
(22) 20.10.1995
(R) 03.09.2003

(11) EP/951200260
(22) 19.12.1995
(R) 27.06.2003

(11) EP/954203170
(22) 15.11.1995
(R) 27.06.2003

(11) EP/958102477
(22) 11.04.1995
(R) 24.07.2003

(11) EP/958102501
(22) 12.04.1995
(R) 12.05.2003

(11) EP/958301418
(22) 11.04.1995
(R) 16.07.2003

(11) EP/959002494
(22) 29.11.1994
(R) 03.12.2003

(11) EP/959005505
(22) 25.11.1994
(R) 12.05.2003

(11) EP/959014325
(22) 25.11.1994
(R) 04.03.2003

(11) EP/959032657
(22) 17.11.1994
(R) 08.10.2003

(11) EP/959037235
(22) 30.12.1994
(R) 11.04.2003

(11) EP/959054321
(22) 20.12.1994
(R) 12.05.2003

(11) EP/959063397
(22) 21.01.1995
(R) 03.12.2003

(11) EP/959072133
(22) 29.12.1994
(R) 10.02.2003

(11) EP/959075797
(22) 21.01.1995
(R) 03.12.2003

(11) EP/959079534
(22) 30.12.1994
(R) 10.02.2003

(11) EP/959082249
(22) 30.01.1995
(R) 04.03.2003

(11) EP/959120395
(22) 03.03.1995
(R) 26.09.2003

(11) EP/959121880
(22) 01.03.1995
(R) 31.12.2003

(11) EP/959143017
(22) 23.03.1995
(R) 04.03.2003

(11) EP/959147570
(22) 17.03.1995
(R) 26.09.2003

(11) EP/959161324
(22) 30.03.1995
(R) 15.10.2003

(11) EP/959166109
(22) 05.04.1995
(R) 10.02.2003

(11) EP/959182551
(22) 19.04.1995
(R) 03.12.2003

(11) EP/959199142
(22) 24.05.1995
(R) 14.08.2003

(11) EP/959208943
(22) 23.05.1995
(R) 01.10.2003

(11) EP/959221342
(22) 26.05.1995
(R) 15.05.2003

(11) EP/959222324
(22) 05.06.1995
(R) 14.08.2003

(11) EP/959249541
(22) 30.06.1995
(R) 03.12.2003

(11) EP/959249558
(22) 30.06.1995
(R) 03.12.2003

(11) EP/959265406
(22) 04.08.1995
(R) 20.01.2003

(11) EP/959268988
(22) 14.07.1995
(R) 04.03.2003

(11) EP/959269739
(22) 22.07.1995
(R) 04.03.2003

(11) EP/959324849
(22) 13.09.1995
(R) 31.10.2003

(11) EP/959359167
(22) 07.10.1995
(R) 04.03.2003

(11) EP/959366394
(22) 06.11.1995
(R) 27.10.2003

(11) EP/959372095
(22) 15.11.1995
(R) 17.09.2003

(11) EP/959373879
(22) 05.10.1995
(R) 26.11.2003

(11) EP/959392457
(22) 09.11.1995
(R) 10.09.2003

(11) EP/961011863
(22) 29.01.1996
(R) 12.12.2003

(11) EP/961029519
(22) 01.03.1996
(R) 07.03.2003

(11) EP/961047701
(22) 26.03.1996
(R) 11.04.2003

(11) EP/961068954
(22) 02.05.1996
(R) 15.05.2003

(11) EP/961083714
(22) 25.05.1996
(R) 11.04.2003

(11) EP/961102639
(22) 26.06.1996
(R) 27.08.2003

(11) EP/961130515
(22) 14.08.1996
(R) 19.09.2003

(11) EP/961132800
(22) 20.08.1996
(R) 19.09.2003

(11) EP/961189800
(22) 27.11.1996
(R) 19.09.2003

(11) EP/962020954
(22) 24.07.1996
(R) 26.05.2003

(11) EP/963020086
(22) 22.03.1996
(R) 13.06.2003

(11) EP/963028709
(22) 24.04.1996
(R) 05.12.2003

(11) EP/963074059
(22) 11.10.1996
(R) 18.06.2003

(11) EP/963083613
(22) 19.11.1996
(R) 31.12.2003

(11) EP/963900055
(22) 03.06.1996
(R) 08.08.2003

(11) EP/969012566
(22) 11.01.1996
(R) 03.12.2003

(11) EP/969013440
(22) 01.02.1996
(R) 30.06.2003

(11) EP/969018464
(22) 24.01.1996
(R) 05.12.2003

(11) EP/969029842
(22) 07.02.1996
(R) 19.11.2003

(11) EP/969039551
(22) 01.02.1996
(R) 30.06.2003

(11) EP/969066919
(22) 02.04.1996
(R) 10.10.2003

(11) EP/969066927
(22) 02.04.1996
(R) 10.10.2003

(11) EP/969133917
(22) 08.05.1996
(R) 30.10.2003

(11) EP/969149863
(22) 24.04.1996
(R) 11.04.2003

(11) EP/969160829
(22) 15.05.1996
(R) 31.03.2003

(11) EP/969163542
(22) 10.06.1996
(R) 13.06.2003

(11) EP/969163724
(22) 06.06.1996
(R) 26.03.2003

(11) EP/969169366
(22) 03.06.1996
(R) 03.10.2003

(11) EP/969197441
(22) 09.05.1996
(R) 12.05.2003

(11) EP/969207869
(22) 04.06.1996
(R) 03.12.2003

(11) EP/969222777
(22) 04.07.1996
(R) 24.07.2003

(11) EP/969228642
(22) 20.06.1996
(R) 10.09.2003

(11) EP/969239409
(22) 26.06.1996
(R) 13.06.2003

(11) EP/969248962
(22) 26.07.1996
(R) 19.11.2003

(11) EP/969270925
(22) 26.07.1996
(R) 17.09.2003

(11) EP/969300854
(22) 21.08.1996
(R) 03.12.2003

(11) EP/969308477
(22) 12.09.1996
(R) 27.06.2003

(11) EP/969311505
(22) 19.09.1996
(R) 15.05.2003

(11) EP/969333046
(22) 22.10.1996
(R) 15.05.2003

(11) EP/969345966
(22) 09.10.1996
(R) 18.06.2003

(11) EP/969356419
(22) 03.09.1996
(R) 10.03.2003

(11) EP/969380757
(22) 02.11.1996
(R) 09.01.2003

(11) EP/969416023
(22) 28.11.1996
(R) 04.03.2003

(11) EP/969417575
(22) 09.12.1996
(R) 10.10.2003

(11) EP/969451400
(22) 19.09.1996
(R) 06.08.2003

(11) EP/971046222
(22) 18.03.1997
(R) 31.03.2003

(11) EP/971102041
(22) 22.06.1997
(R) 18.06.2003

(11) EP/971162904
(22) 18.09.1997
(R) 24.12.2003

(11) EP/971165923
(22) 20.06.1994
(R) 03.12.2003

(11) EP/972003487
(22) 06.02.1997
(R) 29.06.2003

(11) EP/973038326
(22) 04.06.1997
(R) 24.12.2003

(11) EP/974001497
(22) 23.01.1997
(R) 08.10.2003

(11) EP/976300079
(22) 24.01.1997
(R) 28.05.2003

(11) EP/979022662
(22) 30.01.1997
(R) 24.09.2003

(11) EP/979032588
(22) 12.02.1997
(R) 30.06.2003

(11) EP/979047651
(22) 21.01.1997
(R) 24.07.2003

(11) EP/979063781
(22) 25.02.1997
(R) 12.12.2003

(11) EP/979075041
(22) 25.02.1997
(R) 12.12.2003

(11) EP/979127719
(22) 17.10.1997
(R) 08.10.2003

(11) EP/979133121
(22) 20.11.1997
(R) 17.12.2003

(11) EP/979166543
(22) 14.04.1997
(R) 12.02.2003

(11) EP/979193596
(22) 15.04.1997
(R) 30.06.2003

(11) EP/979229275
(22) 30.04.1997
(R) 10.09.2003

(11) EP/979293701
(22) 17.06.1997
(R) 08.08.2003

(11) EP/979434446
(22) 24.09.1997
(R) 31.12.2003

(11) EP/979438207
(22) 01.09.1997
(R) 15.05.2003

(11) EP/979446234
(22) 06.10.1997
(R) 06.08.2003

(11) EP/981073737
(22) 23.04.1998
(R) 29.04.2003

(11) EP/981123490
(22) 03.07.1998
(R) 03.12.2003

(11) EP/981237407
(22) 04.06.1997
(R) 24.12.2003

(11) EP/985001197
(22) 12.05.1998
(R) 16.06.2003

(11) EP/989002761
(22) 13.01.1998
(R) 18.09.2003

(11) EP/989018312
(22) 20.01.1998
(R) 16.06.2003

(11) EP/989053236
(22) 20.01.1998
(R) 08.10.2003

(11) EP/989155080
(22) 08.04.1998
(R) 24.07.2003

(11) EP/989228598
(22) 24.04.1998
(R) 30.06.2003

(11) EP/989250147
(22) 29.05.1998
(R) 06.08.2003

(11) EP/989359112
(22) 22.06.1998
(R) 06.08.2003

(11) EP/989386875
(22) 03.07.1998
(R) 04.03.2003

(11) EP/989466230
(22) 09.10.1998
(R) 24.09.2003

(11) EP/989514914
(22) 05.10.1998
(R) 04.03.2003

(11) EP/989541354
(22) 03.09.1998
(R) 13.08.2003

(11) EP/989575311
(22) 03.11.1998
(R) 03.12.2003

(11) EP/989595087
(22) 20.11.1998
(R) 06.08.2003

(11) EP/989633680
(22) 19.11.1998
(R) 06.08.2003

(11) EP/991054396
(22) 17.03.1999
(R) 19.11.2003

(11) EP/992500728
(22) 10.03.1999
(R) 10.09.2003

(11) EP/999003692
(22) 04.01.1999
(R) 27.06.2003

(11) EP/999036742
(22) 25.01.1999
(R) 10.02.2003

(11) EP/999061609
(22) 15.01.1999
(R) 10.02.2003

(11) EP/999074362
(22) 27.01.1999
(R) 04.03.2003

(11) EP/999178288
(22) 19.03.1999
(R) 18.06.2003

(11) EP/999208978
(22) 20.05.1999
(R) 03.12.2003

(11) EP/999381957
(22) 18.06.1999
(R) 12.05.2003

(11) EP/999381965
(22) 18.06.1999
(R) 12.05.2003

(11) EP/999382989
(22) 20.07.1999
(R) 04.03.2003

(11) EP/999443310
(22) 04.08.1999
(R) 31.12.2003

(11) EP/999454945
(22) 03.09.1999
(R) 15.05.2003

(11) EP/999579956
(22) 04.11.1999
(R) 08.10.2003

(11) EP/999587181
(22) 02.11.1999
(R) 06.08.2003

(11) EP/999687783
(22) 08.11.1999
(R) 11.04.2003

Section B.2:
Licences sur brevets

(R): Date d'inscription

(11) EP/889069647
(22) 08.08.1988
(R) 05.11.2003

(11) EP/909038671
(22) 22.02.1990
(R) 05.11.2003

Partie C.
Demandes de brevets ayant fait l'objet d'une *restitutio in integrum* (Art. 40 de la loi)
Brevets ayant fait l'objet d'une restauration (Art. 70 de la loi)

(AM): Date de l'arrêté ministériel de restauration / restitution

(11) EP/853006104
(22) 30.01.1985
(AM) 16.06.2003

(11) EP/931139463
(22) 01.09.1993
(AM) 29.09.2003

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 55 **15 juillet 2009**

Sommaire

Brevets d'invention

Période du 1.1.2004 au 31.12.2004

Remarque Les numéros placés entre parenthèses sont les codes d'*Identification Numérique Internationalement agréée en matière de Données bibliographiques* (INID), recommandés par l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle pour l'identification des données relatives aux brevets d'invention.

Explication des codes INID utilisés:

(11) Numéro de dépôt de la demande de brevet ou de la demande de certificat complémentaire de protection (CCP)
(22) Date de dépôt de la demande de brevet ou de la demande de CCP
(41) Date de mise à disposition du public de la demande de brevet pour consultation ou copie
(54) Titre de l'invention
(68) Numéro du brevet de base du CCP
(73) Titulaire(s): Nom ou dénomination sociale, adresse

Dans certains cas, il a été nécessaire d'utiliser des codes non fixés par la norme INID. Ces codes sont expliqués en début de rubrique.

2004

Partie A.

Relevé des demandes de brevet mises à disposition du public, des demandes de brevet retirées et des brevets délivrés

Section A.1:

Demandes de brevet mises à disposition du public (Art. 33 de la loi)

(11) 90812
(22) 03.08.2001
(41) 10.11.2004
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE DE L'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU
(54) Mixer for solid powdery and/or other granular materials.

(11) 90845
(22) 03.10.2001
(41) 03.11.2004
(73) CLANCHET FRANCOIS, 4 RUE GENERAL HOCHE
57150 CREUTZWALD, FR
(54) Isolation thermique à captation et transfert d'énergie radiative et convective.

(11) 90933
(22) 12.06.2002
(41) 03.11.2004
(73) ITALMODULAR S.R.L., 25 VIA DE GASPERI
26025 PANDINO(CR), IT
(54) Etagères mobiles suspendues.

(11) 90936
(22) 05.07.2002
(41) 06.01.2004
(73) UNIFLAIR INTERNATIONAL S.A., 70 GRAND-RUE
1660 LUXEMBOURG, LU
(54) Elevated floor assembly.

(11) 90937
(22) 05.07.2002
(41) 06.01.2004
(73) UNIFLAIR INTERNATIONAL S.A., 70 GRAND-RUE
1660 LUXEMBOURG, LU
(54) Floor panel for an elevated floor assembly.

(11) 90940
(22) 31.07.2002
(41) 02.02.2004
(73) LUXEMBOURG PATENT COMPANY S.A.,
24 ROUTE DE DIEKIRCH 7440 LINTGEN, LU
(54) Gasversorgungseinheit.

(11) 90945
(22) 05.08.2002
(41) 06.02.2004
(73) DELPHI TECHNOLOGIES INC.,
TROY MICHIGAN 48007, US
(54) Bidirectional receiver dryer.

(11) 90946
(22) 19.08.2002
(41) 20.02.2004
(73) IEE INTERNATIONAL ELECTRONICS & ENGINEERING S.A.,
ZONE INDUSTRIELLE 6468 ECHTERNACH, LU
(54) Crash data sensing and recording system.

(11) 90948
(22) 26.08.2002
(41) 27.02.2004
(73) AMOUGOU ARLETTE DEVALOIS, 3 RUE DU KIEM
1857 LUXEMBOURG, LU
(54) Slip pour femme avec serviette hygiénique intégrée.

(11) 90952
(22) 30.08.2002
(41) 01.03.2004
(73) AMCOR FLEXIBLES EUROPE A/S, 10 HATTINGVEJ
8700 HORSENS, DK
(54) Sachet d'emballage.

(11) 90953
(22) 05.09.2002
(41) 08.03.2004
(73) ERGO ROTAMOTOR, 2 RUE DE LA CROIX
064 CANNES, FR
(54) Moteur atmosphérique rotatif.

(11) 90958
(22) 05.09.2002
(41) 08.03.2004
(73) S.A. DES CHAUX DE CONTERN, RUE DES CHAUX
5324 CONTERN, LU
(54) Formmaschine für Betonteile.

(11) 90959
(22) 11.09.2002
(41) 12.03.2004
(73) GRIPPLE LIMITED,
THE OLD WESTGUN WORKS SAVILE STREET EAST
SHEFFIELD S4 7UQ, GB
(54) Fire-rated wire etc. connectors.

(11) 90967
(22) 16.09.2002
(41) 17.03.2004
(73) IPALCO B.V., OHMWEG 17
2952 BD ALBLASSERDAM, NL
(54) Device for supplying preconditioned air to an aircraft on the ground.

(11) 90972
(22) 11.10.2002
(41) 13.04.2004
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE DE L'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU
(54) Procédé de réduction de poudre fine d'oxyde métallique.

(11) 90973
(22) 14.10.2002
(41) 15.04.2004
(73) DELPHI TECHNOLOGIES INC.,
TROY MICHIGAN 48007, US
(54) Adaptive control system for a user-adjustable system in a vehicle.

(11) 90974
(22) 16.10.2002
(41) 09.01.2004
(73) ETABLISSEMENTS HEINRICH BOCK ET CIE S.A. Z.I.,
67790 STEINBOURG, FR
(54) Pavé en béton autobloquant.

(11) 90977
(22) 17.10.2002
(41) 19.04.2004
(73) SCHOLTES MARC, 17 RUE DE LA VALLEE
7337 HEISDORF, LU
(54) Schalungselement und Schalungssystem.

(11) 90979
(22) 22.10.2002
(41) 23.04.2004
(73) FRANCHET ALAIN, 3 RUE JEAN-PIERRE SAUVAGE
2514 LUXEMBOURG, LU
(54) Broyeur manuel réglable.

(11) 90980
(22) 23.10.2002
(41) 26.04.2004
(73) DEUMER PATRICK, AM FLOUER 7
8368 HAGEN, LU
(54) Pièce de montage pour lame de plancher.

(11) 90983
(22) 05.11.2002
(41) 06.05.2004
(73) CHARRIN PHILIPPE, «LES CHIROUZES»
26600 BEAUMONT-MONTEUX, FR
(54) Appareil et méthode de montage d'un dispositif pour la présentation et la conservation de bouquets de fleurs.

(11) 90984
(22) 31.10.2002
(41) 03.05.2004
(73) CEPAL S.A. SOCIETE DE GESTION DU PATRIMOINE,
16 BOULEVARD D'AVRANCHES
2980 LUXEMBOURG, LU
(54) Präsentierverpackung für ein Nahrungsmittel in Tortenform.

(11) 90985
(22) 06.11.2002
(41) 07.05.2004
(73) SAMOTIK PAWEL, 4 RUE JEAN-PIERRE KEMP
8029 STRASSEN, LU
(73) SAMOTIK STANISLAW, 4 RUE JEAN-PIERRE KEMP
8029 STRASSEN, LU
(54) The gating method for injection molding.

(11) 90986
(22) 07.11.2002
(41) 10.05.2004
(73) PLASMA METAL S.A., 58 RUE D'IVOIX
1817 LUXEMBOURG, LU
(54) Process for nitriding articles in bulk.

(11) 90994
(22) 19.12.2002
(41) 21.06.2004
(73) THINNES ANITA, 30 RUE PEFFER
2319 HOWALD, LU
(54) Vorrichtung zur Aufbewahrung und zum Transport von elektrischen Batterien.

(11) 90995
(22) 19.12.2002
(41) 21.06.2004
(73) IEE INTERNATIONAL ELECTRONICS & ENGINEERING S.A., ZONE INDUSTRIELLE 6468 ECHTERNACH, LU
(54) Dispositif d'entrée de données.

(11) 91000
(22) 21.01.2003
(41) 22.07.2004
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE DE L'ALSACE 1122 LUXEMBOURG, LU
(54) Méthode et installation de chargement d'une trémie.

(11) 91001
(22) 24.01.2003
(41) 26.07.2004
(73) JENKINS JOHN, 34 LAMORT-VELTER 5574 REMICH, LU
(73) WELTER FERNAND, 2 RUE EMILE MAYRISCH 4240 ESCH-SUR-ALZETTE, LU
(54) Stone sandwich.

(11) 91002
(22) 30.01.2003
(41) 02.08.2004
(73) WELTER FERNAND, 2 RUE EMILE MAYRISCH 4240 ESCH-SUR-ALZETTE, LU
(73) JENKINS JOHN, 34 LAMORT-VELTER 5574 REMICH, LU
(54) Allzweckreiniger (Fabut).

(11) 91008
(22) 03.02.2003
(41) 04.08.2004
(73) ULVELING-THINNES ANITA, 30 RUE PEFFER 2319 HOWALD, LU
(54) Vorrichtung zur Aufbewahrung und zum Transport von elektrischen Batterien.

(11) 91011
(22) 05.03.2003
(41) 06.09.2004
(73) BETTINGER FABRICE RENE, 2 RUE DU STADE 57880 GUERTING, FR
(73) THIOLIERE ERIC ANDRE ARMAND, 151 AVENUE GABRIEL PERI 92230 GENNEVILLIERS, FR
(54) Matériau isolant à soudures transversales.

(11) 91018
(22) 01.04.2003
(41) 04.10.2004
(73) UNIFLAIR INTERNATIONAL S.A., 70 GRAND-RUE 1660 LUXEMBOURG, LU
(54) Elevated floor assembly.

(11) 91019
(22) 16.04.2003
(41) 05.07.2004
(73) BERNABEU DE LEON ANGEL, CASTILLA LA NUEVA 31 28041 FUENLABRADA MADRID, ES
(54) Emballage pour la distribution de sacs.

(11) 91020
(22) 16.04.2003
(41) 18.10.2004
(73) IEE INTERNATIONAL ELECTRONICS & ENGINEERING S.A., ZONE INDUSTRIELLE 6468 ECHTERNACH, LU
(54) Dispositif d'entrée de données.

(11) 91022
(22) 09.05.2003
(41) 10.11.2004
(73) PETTINGER S.A.R.L., RUE DES CAVES 6701 GREVENMACHER, LU
(54) Sektionaltor.

(11) 91023
(22) 02.06.2003
(41) 03.12.2004
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE DE L'ALSACE 1122 LUXEMBOURG, LU
(54) Vorrichtung zum kontinuierlichen Einspeisen eines pulverförmigen Feststoffs in eine pneumatische Förderleitung.

(11) 91025
(22) 05.06.2003
(41) 06.12.2004
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE DE L'ALSACE 1122 LUXEMBOURG, LU
(54) Ofenwand mit Kühlplatten für einen metallurgischen Ofen.

(11) 91026
(22) 13.06.2003
(41) 14.12.2004
(73) SECALT S.A., 3 RUE DU FORT DUMOULIN 1011 LUXEMBOURG, LU
(54) Système de levage et de stabilisation d'un support de charge suspendu.

(11) 91028
(22) 17.06.2003
(41) 20.12.2004
(73) STEP 2706 SA HOLDING, 19 RUE DE L'INDUSTRIE 8069 BERTRANGE, LU
(54) Brique améliorée.

(11) 91044
(22) 15.10.2003
(41) 19.04.2004
(73) DALTER ALIMENTARI S.P.A., VIA VAL D'ENZA 134
42049 SANT'ILARIO D'ENZA (REGGIO EMILIA), IT
(54) Distributeur de fromage, en particulier de fromage de type parmesan.

(11) 91046
(22) 05.11.2003
(41) 10.05.2004
(73) USINOR, IMMEUBLE «LAPACIFIC» LA DEFENSE 7,
11-13, COURS VALMY 92800 PUTEAUX, FR
(54) Toiture pour un bâtiment d'élevage d'animaux et bâtiment d'élevage comportant une telle toiture.

(11) 91047
(22) 14.11.2003
(41) 17.05.2004
(73) ILJIN COPPER FOIL CO. LTD.,
827 PALBONG-DONG IKSAN-SI JEOLLABUK-DO 570-998, KR
(54) Electrolyte solution for manufacturing electrolytic copper foil and electrolytic copper foil manufacturing method using the same.

(11) 91053
(22) 23.01.2004
(41) 20.12.2004
(73) PI HSIANG MACHINERY MFG.CO,
N° 108 HSIN-HE ROAD HSING-FENG HSIANG HSINCHU COUNTY TAIWAN, TW
(54) Aufhängestruktur für einen Vorderradaufbau eines Rollstuhles.

(11) 91055
(22) 23.01.2004
(41) 14.09.2004
(73) PI HSIANG MACHINERY MFG.CO,
N° 108 HSIN-HE ROAD HSING-FENG HSIANG HSINCHU COUNTY TAIWAN, TW
(54) Radschwenkarmbefestigungsmechanismus für einen Elektro-Rollstuhl mit Hilfsrädern.

(11) 91060
(22) 27.06.2003
(41) 16.02.2004
(73) MITSUI MINING & SMELTING CO.LTD., 1-11-1 OSAKI, SHINAGAWA-KU TOKYO 141-8584, JP
(54) Galvanisch niedergeschlagene Kupferfolie mit Trägerfolie.

(11) 91070
(22) 15.04.2004
(41) 15.08.2004
(73) GENENTECH INC., 1 DNA WAY
SOUTH SAN FRANCISCO CA 94080-4990, US
(54) Treatment and diagnosis of insulin resistant states.

(11) 91074
(22) 01.11.2002
(41) 30.04.2004
(73) WISCONSIN ALUMNI RESEARCH FOUNDATION,
614 WALNUT STREET
MADISON WI 53705, US
(54) Endothelial cells derived from primate embryonic stem cells.

(11) 91078
(22) 14.11.2002
(41) 19.05.2004
(73) SAINT-GOBAIN ABRASIVES INC.,
1 NEW BOND STREET BOX NUMBER 15138
WORESTER MA 0165-0138, US
(54) Porous abrasive tool and method for making the same.

(11) 91090
(22) 18.12.2002
(41) 22.07.2004
(73) SAINT-GOBAIN ABRASIVES INC., 1 NEW BOND STREET WORCESTER MA 01615, US
(54) Procédé pour fabriquer des outils abrasifs liés avec une résine.

(11) 91109
(22) 21.03.2003
(41) 15.10.2004
(73) SAINT-GOBAIN ABRASIVES INC., NEW BOND STREET WORCESTER MA 01615, US
(54) Articles abrasifs poreux avec des abrasifs agglomérés et procédé de fabrication des abrasifs agglomérés.

(11) 91110
(22) 21.03.2003
(41) 15.10.2004
(73) SAINT-GOBAIN ABRASIVES INC., NEW BOND STREET WORCESTER MA 01615, US
(54) Articles abrasifs avec des nouvelles structures et procédés de rectification.

(11) 91111
(22) 21.03.2003
(41) 15.10.2004
(73) SAINT-GOBAIN ABRASIVES INC., NEW BOND STREET WORCESTER MA 01615, US
(54) Procédé de rectification de rouleaux.

Section A.2:

Brevets délivrés (Art. 41 de la loi)

(D): Date de délivrance du brevet

(11) 90212
(22) 04.02.1998
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE DE L'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU
(D) 22.07.2004

(11) 90779
(22) 21.05.2001
(73) CAMPINA MELKUNIE B.V., HOGEWEG 9
5301 LB ZALTBOMMEL, NL
(D) 14.04.2004

(11) 90845
(22) 03.10.2001
(73) CLANCHET FRANCOIS, 4 RUE GENERAL HOCHE
57150 CREUTZWALD, FR
(D) 03.11.2004

(11) 90874
(22) 09.01.2002
(73) ECOWATER SYSTEMS INC., 1890 WOODLANE DRIVE
WOODBURY MN 55125-2913, US
(D) 14.10.2004

(11) 90933
(22) 12.06.2002
(73) ITALMODULAR S.R.L, 25 VIA DE GASPERI
26025 PANDINO(CR), IT
(D) 03.11.2004

(11) 90936
(22) 05.07.2002
(73) UNIFLAIR INTERNATIONAL S.A., 70 GRAND-RUE
1660 LUXEMBOURG, LU
(D) 06.01.2004

(11) 90937
(22) 05.07.2002
(73) UNIFLAIR INTERNATIONAL S.A., 70 GRAND-RUE
1660 LUXEMBOURG, LU
(D) 06.01.2004

(11) 90945
(22) 05.08.2002
(73) DELPHI TECHNOLOGIES INC.,
TROY MICHIGAN 48007, US
(D) 06.02.2004

(11) 90946
(22) 19.08.2002
(73) IEE INTERNATIONAL ELECTRONICS & ENGINEERING S.A., ZONE INDUSTRIELLE 6468 ECHTERNACH, LU
(D) 20.02.2004

(11) 90948
(22) 26.08.2002
(73) AMOUGOU ARLETTE DEVALOIS, 3 RUE DU KIEM
1857 LUXEMBOURG, LU
(D) 27.02.2004

(11) 90952
(22) 30.08.2002
(73) AMCOR FLEXIBLES EUROPE A/S, 10 HATTINGVEJ
8700 HORSENS, DK
(D) 01.03.2004

(11) 90958
(22) 05.09.2002
(73) S.A. DES CHAUX DE CONTERN, RUE DES CHAUX
5324 CONTERN, LU
(D) 08.03.2004

(11) 90959
(22) 11.09.2002
(73) GRIPPLE LIMITED, THE OLD WESTGUN WORKS SAVILE STREET EAST SHEFFIELD S4 7UQ, GB
(D) 12.03.2004

(11) 90967
(22) 16.09.2002
(73) IPALCO B.V., OHMWEG 17
2952 BD ALBLASSERDAM, NL
(D) 17.03.2004

(11) 90972
(22) 11.10.2002
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE DE L'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU
(D) 13.04.2004

(11) 90973
(22) 14.10.2002
(73) DELPHI TECHNOLOGIES INC.,
TROY MICHIGAN 48007, US
(D) 15.04.2004

(11) 90974
(22) 16.10.2002
(73) ETABLISSEMENTS HEINRICH BOCK ET CIE S.A. Z.I.,
67790 STEINBOURG, FR
(D) 09.01.2004

(11) 90977
(22) 17.10.2002
(73) SCHOLTES MARC, 17 RUE DE LA VALLEE
7337 HEISDORF, LU
(D) 19.04.2004

(11) 90979
(22) 22.10.2002
(73) FRANCHET ALAIN, 3 RUE JEAN-PIERRE SAUVAGE
2514 LUXEMBOURG, LU
(D) 23.04.2004

(11) 90980
(22) 23.10.2002
(73) DEUMER PATRICK, AM FLOUER 7
8368 HAGEN, LU
(D) 26.04.2004

(11) 90983
(22) 05.11.2002
(73) CHARRIN PHILIPPE, «LES CHIROUZES»
26600 BEAUMONT-MONTEUX, FR
(D) 06.05.2004

(11) 90984
(22) 31.10.2002
(73) CEPAL S.A. SOCIETE DE GESTION DU PATRIMOINE,
16 BOULEVARD D'AVRANCHES
2980 LUXEMBOURG, LU
(D) 03.05.2004

(11) 90986
(22) 07.11.2002
(73) PLASMA METAL S.A., 58 RUE D'IVOIX
1817 LUXEMBOURG, LU
(D) 10.05.2004

(11) 90994
(22) 19.12.2002
(73) THINNES ANITA, 30 RUE PEFFER
2319 HOWALD, LU
(D) 21.06.2004

(11) 90995
(22) 19.12.2002
(73) IEE INTERNATIONAL ELECTRONICS & ENGINEERING
S.A., ZONE INDUSTRIELLE 6468 ECHTERNACH, LU
(D) 21.06.2004

(11) 91000
(22) 21.01.2003
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE DE L'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU
(D) 22.07.2004

(11) 91001
(22) 24.01.2003
(73) JENKINS JOHN, 34 LAMORT-VELTER
5574 REMICH, LU
(73) WELTER FERNAND, 2 RUE EMILE MAYRISCH
4240 ESCH-SUR-ALZETTE, LU
(D) 26.07.2004

(11) 91002
(22) 30.01.2003
(73) WELTER FERNAND, 2 RUE EMILE MAYRISCH
4240 ESCH-SUR-ALZETTE, LU
(73) JENKINS JOHN, 34 LAMORT-VELTER
5574 REMICH, LU
(D) 02.08.2004

(11) 91008
(22) 03.02.2003
(73) ULVELING-THINNES ANITA, 30 RUE PEFFER
2319 HOWALD, LU
(D) 04.08.2004

(11) 91011
(22) 05.03.2003
(73) BETTINGER FABRICE RENE, 2 RUE DU STADE
57880 GUERTING, FR
(73) THIOLIERE ERIC ANDRE ARMAND,
151 AVENUE GABRIEL PERI
92230 GENNEVILLIERS, FR
(D) 06.09.2004

(11) 91012
(22) 12.03.2003
(73) RIA-BTR PRODUKTIONS GMBH, OTTILIENSTRASSE 9
78176 BLUMBERG, DE
(D) 13.09.2004

(11) 91016
(22) 26.03.2003
(73) WILHELM HOLLINGER MASCHINENBAU GMBH,
ZEPPELINSTRASSE 146
66953 PIRMASENS, DE
(D) 27.02.2004

(11) 91018
(22) 01.04.2003
(73) UNIFLAIR INTERNATIONAL S.A., 70 GRAND-RUE
1660 LUXEMBOURG, LU
(D) 04.10.2004

(11) 91020
(22) 16.04.2003
(73) IEE INTERNATIONAL ELECTRONICS & ENGINEERING
S.A., ZONE INDUSTRIELLE 6468 ECHTERNACH, LU
(D) 18.10.2004

(11) 91022
(22) 09.05.2003
(73) PETTINGER S.A.R.L., RUE DES CAVES
6701 GREVENMACHER, LU
(D) 10.11.2004

(11) 91023
(22) 02.06.2003
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE DE L'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU
(D) 03.12.2004

(11) 91025
(22) 05.06.2003
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE DE L'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU
(D) 06.12.2004

(11) 91026
(22) 13.06.2003
(73) SECALT S.A., 3 RUE DU FORT DUMOULIN
1011 LUXEMBOURG, LU
(D) 14.12.2004

(11) 91028
(22) 17.06.2003
(73) STEP 2706 SA HOLDING, 19 RUE DE L'INDUSTRIE
8069 BERTRANGE, LU
(D) 20.12.2004

(11) 91029
(22) 25.06.2003
(73) F. HOFFMANN-LA ROCHE AG,
124 GRENZACHERSTRASSE
4002 BALE, CH
(D) 23.01.2004

(11) 91046
(22) 05.11.2003
(73) USINOR, IMMEUBLE «LAPACIFIC» LA DEFENSE 7,
11-13, COURS VALMY 92800 PUTEAUX, FR
(D) 10.05.2004

(11) 91049
(22) 26.11.2003
(73) NOVARTIS VACCINES AND DIAGNOSTICS, INC,
4560 HORTEN STREET EMERYVILLE,
CA 94608-2916, US
(D) 26.01.2004

(11) 91050
(22) 12.12.2003
(73) SCHERING CORPORATION,
2000 GALLOPING HILL ROAD
KENILWORTH NEW JERSEY 07033, US
(D) 12.02.2004

(11) 91056
(22) 26.01.2004
(73) SANKYO COMPANY LIMITED,
5-1 NIHONBASHI HONCHO
3-CHOME CHUO-KU TOKYO, JP
(D) 19.10.2004

(11) 91060
(22) 27.06.2003
(73) MITSUI MINING & SMELTING CO.LTD., 1-11-1 OSAKI,
SHINAGAWA-KU TOKYO 141-8584, JP
(D) 16.02.2004

(11) 91062
(22) 25.02.2004
(73) ABBOTT BIOTECHNOLOGY LTD., CLARENDON HOUSE,
2 CHURCH STREET HM 11 HAMILTON, BM
(D) 26.04.2004

(11) 91064
(22) 26.03.2004
(73) SAVIENT PHARMACEUTICALS INC.,
ONE TOWER CENTER BOULEVARD 14TH FLOOR
EAST BRUNSWICK NEW JERSEY 08816, US
(D) 26.05.2004

(11) 91065
(22) 30.03.2004
(73) SCHERING AKTIENGESELLSCHAFT,
13342 BERLIN, DE
(D) 01.06.2004

(11) 91067
(22) 02.04.2004
(73) GENENTECH INC., 1 DNA WAY SOUTH SAN FRANCISCO,
CA 94080-4990, US
(D) 02.06.2004

(11) 91068
(22) 02.04.2004
(73) ASTRA ZENECA AB, 151 85 SODERTALJE, NO
(D) 02.06.2004

(11) 91069
(22) 07.04.2004
(73) MERCK & CO. INC., 126, EAST LINCOLN AVENUE
P.O. BOX 2000 RAHWAY NEW JERSEY 07065-0900, US
(D) 07.06.2004

(11) 91070
(22) 15.04.2004
(73) GENENTECH INC., 1 DNA WAY
SOUTH SAN FRANCISCO CA 94080-4990, US
(D) 15.08.2004

(11) 91072
(22) 07.04.2004
(73) NOVARTIS AG, LICHTSTRASSE 35
4056 BASEL, CH
(D) 08.12.2004

(11) 91073
(22) 23.04.2004
(73) EMORY UNIVERSITY, 1364 CLIFTON ROAD, N.E.,
BOX M ATLANTA, GA 30322, US
(D) 24.06.2004

(11) 91074
(22) 01.11.2002
(73) WISCONSIN ALUMNI RESEARCH FOUNDATION,
614 WALNUT STREET
MADISON WI 53705, US
(D) 30.04.2004

(11) 91076
(22) 05.05.2004
(73) PFIZER PRODUCTS INC.,
EASTERN POINT ROAD GROTON,
CONNECTICUT 06340, US
(D) 05.07.2004

(11) 91078
(22) 14.11.2002
(73) SAINT-GOBAIN ABRASIVES INC., 1 NEW BOND STREET
BOX NUMBER 15138 WORESTER MA 0165-0138, US
(D) 19.05.2004

(11) 91083
(22) 09.06.2004
(73) MILLENNIUM PHARMACEUTICALS INC.,
75 SIDNEY STREET CAMBRIDGE,
MASSACHUSETTS 02139, US
(D) 09.08.2004

(11) 91087
(22) 25.06.2004
(73) CHIRON CORPORATION, 4560 HORTON STREET
EMERYVILLE, CALIFORNIA 94608-2917, US
(73) NOVO NORDISK A/S, NOVO ALLÉ
2880 BAGSVAERD, DK
(D) 26.08.2004

(11) 91089
(22) 16.07.2004
(73) BIOGEN IDEC INC., 5200 RESEARCH PLACE
SAN DIEGO, CA 92122, US
(D) 16.09.2004

(11) 91090
(22) 18.12.2002
(73) SAINT-GOBAIN ABRASIVES INC., 1 NEW BOND STREET
WORCESTER MA 01615, US
(D) 22.07.2004

(11) 91094
(22) 11.08.2004
(73) NOVARTIS AG, LICHTSTRASSE 35
4056 BASEL, CH
(D) 11.10.2004

(11) 91095
(22) 11.08.2004
(73) MERIAL, 17 RUE BOURGELAT
69002 LYON, FR
(D) 11.10.2004

(11) 91100
(22) 08.09.2004
(73) GENZYME CORPORATION, ONE KENDALL SQUARE
1400 BLDG. CAMBRIDGE, MA 02139, US
(D) 08.11.2004

(11) 91101
(22) 08.09.2004
(73) NOVO NORDISK A/S, NOVO ALLÉ
2880 BAGSVAERD, DK
(D) 08.11.2004

(11) 91104
(22) 29.09.2004
(73) NOVARTIS AG, LICHTSTRASSE 35
4056 BASEL, CH
(D) 29.11.2004

(11) 91109
(22) 21.03.2003
(73) SAINT-GOBAIN ABRASIVES INC., NEW BOND STREET
WORCESTER MA 01615, US
(D) 15.10.2004

(11) 91110
(22) 21.03.2003
(73) SAINT-GOBAIN ABRASIVES INC., NEW BOND STREET
WORCESTER MA 01615, US
(D) 15.10.2004

(11) 91111
(22) 21.03.2003
(73) SAINT-GOBAIN ABRASIVES INC., NEW BOND STREET
WORCESTER MA 01615, US
(D) 15.10.2004

(11) 91112
(22) 06.10.2004
(73) NORTHWESTERN UNIVERSITY, 1880 OAK AVENUE
SUITE 100 EVANSTON ILLINOIS 60201-3135, US
(D) 06.12.2004

(11) 91116
(22) 29.10.2004
(73) AVENTIS HOLDINGS INC., 3711 KENNETT PIKE
GREENVILLE, DELAWARE 19807, US
(73) IMCLONE SYSTEMS INC., 180 VARICK STREET
NEW YORK NY 10014, US
(D) 29.12.2004

(11) 91117
(22) 29.10.2004
(73) AVENTIS HOLDINGS INC., 3711 KENNETT PIKE
GREENVILLE, DELAWARE 19807, US
(73) IMCLONE SYSTEMS INC., 180 VARICK STREET
NEW YORK NY 10014, US
(D) 29.12.2004

(11) 91119
(22) 29.10.2004
(73) BIOGEN IDEC MA INC., 14 CAMBRIDGE CENTER
02142 CAMBRIDGE, MASSACHUSETTS, US
(73) HEALTH RESEARCH INCORPORATED,
66 HACKETT BOULEVARD, 3RD FLOOR ALBANY NY 12209, US
(D) 29.12.2004

Section A.3:

Demandes de brevet retirées, réputées retirées ou refusées (Art. 32; 35.1; 41.3; 39.5 de la loi)

(R) Date de retrait / refus

(11) 90895
(R) 19.01.2004

(11) 91077
(R) 17.06.2004

(11) 91092
(R) 31.08.2004

(11) 91098
(R) 19.10.2004

(11) 91114
(R) 22.11.2004

Section A.4:

Certificats complémentaires de protection pour médicaments délivrés et mis à disposition du public (Art. 11.1 du règlement (CEE))

(11) 91029
(22) 25.06.2003
(68) EP/971082615

(11) 91049
(22) 26.11.2003
(68) EP/853078608

(11) 91050
(22) 12.12.2003
(68) EP/949285639

(11) 91056
(22) 26.01.2004
(68) EP/923014492

(11) 91062
(22) 25.02.2004
(68) EP/979065729

(11) 91064
(22) 26.03.2004
(68) EP/921012498

(11) 91065
(22) 30.03.2004
(68) EP/902501279

(11) 91067
(22) 02.04.2004
(68) EP/929142206

(11) 91068
(22) 02.04.2004
(68) EP/843067158

(11) 91069
(22) 07.04.2004
(68) EP/959059650

(11) 91072
(22) 07.04.2004
(68) EP/848101796

(11) 91073
(22) 23.04.2004
(68) EP/919044545

(11) 91076
(22) 05.05.2004
(68) EP/989206933

(11) 91079
(22) 26.05.2004
(68) EP/929197622

(11) 91083
(22) 09.06.2004
(68) EP/959396706

(11) 91087
(22) 25.06.2004
(68) EP/911132678

(11) 91089
(22) 16.07.2004
(68) EP/949014443

(11) 91094
(22) 11.08.2004
(68) EP/979193307

(11) 91095
(22) 11.08.2004
(68) WO/90176

(11) 91100
(22) 08.09.2004
(68) EP/959222324

(11) 91101
(22) 08.09.2004
(68) EP/949268163

(11) 91104
(22) 29.09.2004
(68) EP/939208229

(11) 91112
(22) 06.10.2004
(68) EP/939251732
(11) 91116
(22) 29.10.2004
(68) EP/941172686

(11) 91117
(22) 29.10.2004
(68) EP/941172686

(11) 91119
(22) 29.10.2004
(68) EP/909127540

Section A.5:

Demandes rejetées de certificat complémentaire de protection pour médicaments (Art. 11.2 du règlement (CEE))

(11) 91071
(22) 09.04.2004
(68) EP/903119634

Partie B.

Modifications apportées au registre des brevets d'invention et dont la publication est prévue par la loi

Section B.1:

Transferts de brevets (Art. 53 de la loi)

(R) Date d'inscription au registre

(11) EP/001124577
(22) 10.06.2000
(R) 15.09.2004

(11) EP/001145697
(22) 07.07.2000
(R) 17.11.2004

(11) EP/001158997
(22) 25.07.2000
(R) 25.08.2004

(11) EP/001163609
(22) 28.07.2000
(R) 17.11.2004

(11) EP/001192228
(22) 06.09.2000
(R) 25.08.2004

(11) EP/002004190
(22) 21.06.1994
(R) 03.11.2004

(11) EP/003037991
(22) 05.05.2000
(R) 15.09.2004

(11) EP/009030495
(22) 31.01.2000
(R) 04.05.2004

(11) EP/009062340
(22) 27.01.2000
(R) 03.11.2004

(11) EP/009091869
(22) 16.02.2000
(R) 28.07.2004

(11) EP/009117854
(22) 11.02.2000
(R) 22.09.2004

(11) EP/009129578
(22) 30.03.2000
(R) 23.07.2004

(11) EP/009226622
(22) 20.04.2000
(R) 30.04.2004

(11) EP/009369935
(22) 30.05.2000
(R) 24.03.2004

(11) EP/009434903
(22) 03.07.2000
(R) 13.10.2004

(11) EP/009517160
(22) 08.08.2000
(R) 14.04.2004

(11) EP/009831892
(22) 30.11.2000
(R) 15.09.2004

(11) EP/011077468
(22) 07.10.1987
(R) 01.09.2004

(11) EP/019033760
(22) 26.01.2001
(R) 24.02.2004

(11) EP/020030995
(22) 21.08.1995
(R) 12.08.2004

(11) EP/020053534
(22) 28.05.1999
(R) 22.12.2004

(11) EP/020175915
(22) 07.08.2002
(R) 07.04.2004

(11) EP/841101264
(22) 24.08.1984
(R) 16.04.2004

(11) EP/841140387
(22) 20.11.1984
(R) 17.03.2004

(11) EP/851112813
(22) 06.09.1985
(R) 03.11.2004

(11) EP/853025245
(22) 10.04.1985
(R) 08.03.2004

(11) EP/853083699
(22) 18.11.1985
(R) 23.07.2004

(11) EP/854002516
(22) 14.02.1985
(R) 05.05.2004

(11) EP/854002524
(22) 14.02.1985
(R) 05.05.2004

(11) EP/854006111
(22) 28.03.1985
(R) 11.06.2004

(11) EP/854006129
(22) 28.03.1985
(R) 11.06.2004

(11) EP/854012333
(22) 20.06.1985
(R) 11.06.2004

(11) EP/854012341
(22) 20.06.1985
(R) 11.06.2004

(11) EP/854014818
(22) 18.07.1985
(R) 11.06.2004

(11) EP/854016276
(22) 09.08.1985
(R) 11.06.2004

(11) EP/854018447
(22) 23.09.1985
(R) 11.06.2004

(11) EP/854020526
(22) 23.10.1985
(R) 11.06.2004

(11) EP/854025582
(22) 19.12.1985
(R) 11.06.2004

(11) LU/85769
(22) 12.02.1985
(R) 19.10.2004

(11) LU/85770
(22) 12.02.1985
(R) 19.10.2004

(11) EP/858102684
(22) 10.06.1985
(R) 12.05.2004

(11) EP/859057796
(22) 15.11.1985
(R) 21.01.2004

(11) EP/861136570
(22) 03.10.1986
(R) 27.12.2004

(11) EP/861170983
(22) 09.12.1986
(R) 12.05.2004

(11) EP/863010740
(22) 17.02.1986
(R) 11.06.2004

(11) EP/863048237
(22) 23.06.1986
(R) 14.04.2004

(11) EP/863097416
(22) 15.12.1986
(R) 11.06.2004

(11) EP/863099891
(22) 22.12.1986
(R) 20.08.2004

(11) EP/864000575
(22) 13.01.1986
(R) 11.06.2004

(11) EP/864004270
(22) 28.02.1986
(R) 11.06.2004

(11) EP/864004288
(22) 28.02.1986
(R) 11.06.2004

(11) EP/864004452
(22) 04.03.1986
(R) 11.06.2004

(11) EP/864005269
(22) 12.03.1986
(R) 11.06.2004

(11) EP/864008842
(22) 23.04.1986
(R) 11.06.2004

(11) EP/864012893
(22) 13.06.1986
(R) 11.06.2004

(11) EP/864014097
(22) 26.06.1986
(R) 11.06.2004

(11) EP/864015284
(22) 09.07.1986
(R) 11.06.2004

(11) EP/864017074
(22) 31.07.1986
(R) 11.06.2004

(11) EP/864027016
(22) 05.12.1986
(R) 11.06.2004

(11) EP/868100918
(22) 20.02.1986
(R) 22.01.2004

(11) EP/868501206
(22) 09.04.1986
(R) 12.11.2004

(11) EP/869040121
(22) 13.06.1986
(R) 24.03.2004

(11) EP/869041947
(22) 07.07.1986
(R) 23.01.2004

(11) EP/869045211
(22) 18.06.1986
(R) 28.01.2004

(11) WO/870003784
(22) 18.12.1986
(R) 21.04.2004

(11) EP/871000675
(22) 05.01.1987
(R) 07.07.2004

(11) EP/871064606
(22 05.05.1987
(R) 10.11.2004

(11) EP/871141354
(22) 28.09.1987
(R) 14.04.2004

(11) EP/871169975
(22) 17.11.1987
(R) 31.03.2004

(11) EP/871171302
(22) 20.11.1987
(R) 07.07.2004

(11) EP/873010656
(22) 06.02.1987
(R) 11.06.2004

(11) EP/873044739
(22) 20.05.1987
(R) 11.06.2004

(11) EP/874012537
(22) 04.06.1987
(R) 11.06.2004

(11) EP/874014665
(22) 25.06.1987
(R) 11.06.2004

(11) EP/874017338
(22) 24.07.1987
(R) 11.06.2004

(11) EP/874028236
(22) 11.12.1987
(R) 11.06.2004

(11) EP/874028244
(22) 11.12.1987
(R) 11.06.2004

(11) EP/878503499
(22) 13.11.1987
(R) 17.03.2004

(11) EP/879063980
(22) 04.09.1987
(R) 28.05.2004

(11) EP/879065944
(22) 13.10.1987
(R) 26.03.2004

(11) EP/881064307
(22) 21.04.1988
(R) 17.09.2004

(11) EP/881087647
(22) 01.06.1988
(R) 03.11.2004

(11) EP/881088447
(22) 03.06.1988
(R) 04.02.2004

(11) EP/881217459
(22) 28.12.1988
(R) 12.11.2004

(11) EP/882004526
(22) 09.03.1988
(R) 04.02.2004

(11) EP/882013832
(22) 04.07.1988
(R) 10.03.2004

(11) CP/88263
(22) 12.05.1993
(R) 01.09.2004

(11) EP/884002403
(22) 02.02.1988
(R) 11.06.2004

(11) EP/884004466
(22) 26.02.1988
(R) 11.06.2004

(11) EP/884015868
(22) 23.06.1988
(R) 11.06.2004

(11) EP/889042255
(22) 02.05.1988
(R) 20.08.2004

(11) EP/889053328
(22) 31.05.1988
(R) 17.11.2004

(11) EP/889085668
(22) 02.09.1988
(R) 06.02.2004

(11) EP/891062143
(22) 07.04.1989
(R) 22.09.2004

(11) EP/891103830
(22) 08.06.1989
(R) 01.12.2004

(11) EP/891104903
(22) 09.06.1989
(R) 14.01.2004

(11) EP/891108714
(22) 15.06.1989
(R) 28.01.2004

(11) EP/891119505
(22) 30.06.1989
(R) 07.07.2004

(11) EP/891132201
(22) 19.07.1989
(R) 07.07.2004

(11) EP/891188351
(22) 11.10.1989
(R) 07.07.2004

(11) EP/891188393
(22) 11.10.1989
(R) 07.07.2004

(11) EP/891214280
(22) 10.04.1985
(R) 08.03.2004

(11) EP/893020552
(22) 01.03.1989
(R) 11.06.2004

(11) EP/893102186
(22) 05.10.1989
(R) 11.06.2004

(11) EP/893104877
(22) 12.10.1989
(R) 11.06.2004

(11) EP/893124321
(22) 29.11.1989
(R) 11.06.2004

(11) EP/894001577
(22) 19.01.1989
(R) 26.11.2004

(11) EP/898108097
(22) 27.10.1989
(R) 15.12.2004

(11) EP/899081145
(22) 21.06.1989
(R) 07.04.2004

(11) EP/899098362
(22) 24.08.1989
(R) 23.01.2004

(11) EP/899101380
(22) 11.09.1989
(R) 26.03.2004

(11) EP/901040808
(22) 02.03.1990
(R) 03.11.2004

(11) EP/901096800
(22) 03.10.1986
(R) 27.12.2004

(11) EP/901200766
(22) 19.10.1990
(R) 07.07.2004

(11) EP/901214007
(22) 08.11.1990
(R) 02.06.2004

(11) EP/901226894
(22) 27.11.1990
(R) 24.02.2004

(11) EP/902005560
(22) 08.03.1990
(R) 28.05.2004

(11) EP/902005578
(22) 08.03.1990
(R) 30.04.2004

(11) EP/902025659
(22) 27.09.1990
(R) 16.06.2004

(11) EP/902029750
(22) 09.11.1990
(R) 28.05.2004

(11) EP/904014669
(22) 31.05.1990
(R) 29.09.2004

(11) EP/904015773
(22) 08.06.1990
(R) 29.09.2004

(11) EP/904020807
(22) 19.07.1990
(R) 11.06.2004

(11) EP/904204831
(22) 09.11.1990
(R) 26.05.2004

(11) WO/90561
(22) 05.04.2000
(R) 07.07.2004

(11) CP/90645
(22) 27.09.2000
(R) 07.07.2004

(11) EP/908100332
(22) 16.01.1990
(R) 12.05.2004

(11) EP/909000879
(22) 14.12.1989
(R) 08.12.2004

(11) EP/909041725
(22) 23.02.1990
(R) 13.10.2004

(11) EP/909061608
(22) 11.04.1990
(R) 06.10.2004

(11) EP/909086035
(22) 06.06.1990
(R) 29.12.2004

(11) EP/909100810
(22) 07.06.1990
(R) 21.01.2004

(11) EP/909127516
(22) 01.09.1990
(R) 22.09.2004

(11) EP/909168916
(22) 05.11.1990
(R) 03.03.2004

(11) EP/909172579
(22) 06.11.1990
(R) 21.04.2004

(11) EP/911006104
(22) 18.01.1991
(R) 11.02.2004

(11) EP/911044998
(22) 22.03.1991
(R) 30.01.2004

(11) EP/911069623
(22) 30.04.1991
(R) 07.07.2004

(11) EP/911076750
(22) 11.05.1991
(R) 30.01.2004

(11) EP/911198174
(22) 21.11.1991
(R) 02.06.2004

(11) EP/911220093
(22) 20.12.1991
(R) 10.11.2004

(11) EP/912008950
(22) 16.04.1991
(R) 10.03.2004

(11) EP/912019445
(22) 24.07.1991
(R) 16.06.2004

(11) EP/912502515
(22) 12.09.1991
(R) 01.12.2004

(11) EP/913042248
(22) 10.05.1991
(R) 23.01.2004

(11) EP/913057683
(22) 26.06.1991
(R) 20.08.2004

(11) EP/914022314
(22) 12.08.1991
(R) 18.06.2004

(11) EP/914023684
(22) 04.09.1991
(R) 26.11.2004

(11) EP/914026125
(22) 01.10.1991
(R) 16.06.2004

(11) EP/919018259
(22) 28.12.1990
(R) 26.11.2004

(11) EP/919021733
(22) 13.12.1990
(R) 08.09.2004

(11) EP/919049726
(22) 10.01.1991
(R) 16.04.2004

(11) EP/919111922
(22) 13.06.1991
(R) 26.02.2004

(11) EP/919140236
(22) 16.07.1991
(R) 17.03.2004

(11) EP/919201723
(22) 26.09.1991
(R) 28.04.2004

(11) EP/921009148
(22) 21.01.1992
(R) 14.07.2004

(11) EP/921069589
(22) 23.04.1992
(R) 04.02.2004

(11) EP/921148359
(22) 31.08.1992
(R) 07.07.2004

(11) EP/922020359
(22) 03.07.1992
(R) 30.04.2004

(11) EP/922025077
(22) 17.08.1992
(R) 10.03.2004

(11) EP/923024467
(22) 20.03.1992
(R) 20.08.2004

(11) EP/923042808
(22) 12.05.1992
(R) 31.03.2004

(11) EP/923092357
(22) 09.10.1992
(R) 15.10.2004

(11) EP/924034333
(22) 17.12.1992
(R) 11.06.2004

(11) EP/928101286
(22) 21.02.1992
(R) 21.04.2004

(11) EP/929020162
(22) 13.12.1991
(R) 24.03.2004

(11) EP/929131415
(22) 21.05.1992
(R) 24.03.2004

(11) EP/929156685
(22) 03.07.1992
(R) 15.12.2004

(11) EP/929199776
(22) 08.09.1992
(R) 20.02.2004

(11) EP/931000798
(22) 05.01.1993
(R) 07.07.2004

(11) EP/931048292
(22) 24.03.1993
(R) 17.03.2004

(11) EP/931076186
(22) 11.05.1993
(R) 20.01.2004

(11) EP/931121164
(22) 29.07.1993
(R) 03.11.2004

(11) EP/932001019
(22) 15.01.1993
(R) 14.01.2004

(11) EP/932032675
(22) 23.11.1993
(R) 24.06.2004

(11) EP/933046070
(22) 14.06.1993
(R) 08.03.2004

(11) EP/933050072
(22) 25.06.1993
(R) 19.05.2004

(11) EP/933068991
(22) 01.09.1993
(R) 08.03.2004

(11) EP/938102852
(22) 20.04.1993
(R) 15.12.2004

(11) EP/938106085
(22) 25.08.1993
(R) 12.05.2004

(11) EP/939000717
(22) 29.12.1992
(R) 04.05.2004

(11) EP/939062246
(22) 25.02.1993
(R) 16.04.2004

(11) EP/939175873
(22) 14.07.1993
(R) 03.03.2004

(11) EP/939219705
(22) 30.09.1993
(R) 24.09.2004

(11) EP/941040032
(22) 15.03.1994
(R) 21.04.2004

(11) EP/941065112
(22) 26.04.1994
(R) 13.02.2004

(11) EP/941065120
(22) 26.04.1994
(R) 13.04.2004

(11) EP/941071789
(22) 07.05.1994
(R) 06.10.2004

(11) EP/941118945
(22) 29.07.1994
(R) 22.09.2004

(11) EP/941123317
(22) 02.09.1988
(R) 06.02.2004

(11) EP/941171795
(22) 21.11.1991
(R) 01.09.2004

(11) EP/942024704
(22) 30.08.1994
(R) 10.03.2004

(11) EP/943001172
(22) 07.01.1994
(R) 10.05.2004

(11) EP/943010835
(22) 15.02.1994
(R) 12.05.2004

(11) EP/944006501
(22) 28.03.1994
(R) 26.11.2004

(11) EP/944028240
(22) 08.12.1994
(R) 18.02.2004

(11) EP/944202415
(22) 08.09.1994
(R) 26.05.2004

(11) EP/949054811
(22) 20.12.1993
(R) 27.10.2004

(11) EP/949069025
(22) 04.02.1994
(R) 03.11.2004

(11) EP/949082895
(22) 18.02.1994
(R) 14.01.2004

(11) EP/949152649
(22) 18.05.1994
(R) 05.10.2004

(11) EP/949162366
(22) 13.05.1994
(R) 11.08.2004

(11) EP/949192942
(22) 27.05.1994
(R) 02.11.2004

(11) EP/949202949
(22) 21.06.1994
(R) 02.11.2004

(11) EP/949203012
(22) 20.06.1994
(R) 28.04.2004

(11) EP/949222814
(22) 20.07.1994
(R) 29.09.2004

(11) EP/949242986
(22) 29.07.1994
(R) 22.12.2004

(11) EP/949309363
(22) 28.10.1994
(R) 02.11.2004

(11) EP/951005248
(22) 17.01.1995
(R) 06.10.2004

(11) EP/951007319
(22) 20.01.1995
(R) 31.03.2004

(11) EP/951038421
(22) 16.03.1995
(R) 28.07.2004

(11) EP/951189059
(22) 01.12.1995
(R) 03.11.2004

(11) EP/952501633
(22) 05.07.1995
(R) 05.05.2004

(11) EP/953003613
(22) 20.01.1995
(R) 12.05.2004

(11) EP/953005246
(22) 27.01.1995
(R) 15.10.2004

(11) EP/954002259
(22) 02.02.1995
(R) 26.11.2004

(11) EP/954004537
(22) 02.03.1995
(R) 11.06.2004

(11) EP/954200564
(22) 03.03.1995
(R) 26.05.2004

(11) EP/959052234
(22) 25.01.1995
(R) 12.05.2004

(11) EP/959056052
(22) 02.01.1995
(R) 03.11.2004

(11) EP/959061466
(22) 22.12.1994
(R) 04.02.2004

(11) EP/959081092
(22) 23.01.1995
(R) 23.01.2004

(11) EP/959088337
(22) 14.02.1995
(R) 20.01.2004

(11) EP/959121435
(22) 08.03.1995
(R) 14.01.2004

(11) EP/959146986
(22) 09.03.1995
(R) 28.04.2004

(11) EP/959152315
(22) 30.03.1995
(R) 26.11.2004

(11) EP/959179482
(22) 24.04.1995
(R) 22.09.2004

(11) EP/959230269
(22) 09.06.1995
(R) 03.03.2004

(11) EP/959260571
(22) 07.06.1995
(R) 17.03.2004

(11) EP/959300120
(22) 30.08.1995
(R) 09.06.2004

(11) EP/959353541
(22) 19.10.1995
(R) 24.03.2004

(11) EP/959360553
(22) 18.10.1995
(R) 27.10.2004

(11) EP/959400144
(22) 15.11.1995
(R) 01.11.2004

(11) EP/959412149
(22) 21.12.1995
(R) 13.10.2004

(11) EP/959425794
(22) 07.12.1995
(R) 02.11.2004

(11) EP/961038551
(22) 12.03.1996
(R) 09.04.2004

(11) EP/961094653
(22) 13.06.1996
(R) 03.11.2004

(11) EP/961191343
(22) 29.11.1996
(R) 07.07.2004

(11) EP/962020244
(22) 16.07.1996
(R) 28.05.2004

(11) EP/963026398
(22) 16.04.1996
(R) 20.08.2004

(11) EP/963069596
(22) 25.09.1996
(R) 21.01.2004

(11) EP/963070925
(22) 27.09.1996
(R) 08.03.2004

(11) EP/963900055
(22) 03.06.1996
(R) 24.06.2004

(11) EP/964001218
(22) 18.01.1996
(R) 05.05.2004

(11) EP/964013262
(22) 19.06.1996
(R) 29.11.2004

(11) EP/964026785
(22) 10.12.1996
(R) 25.02.2004

(11) EP/968105890
(22) 06.09.1996
(R) 19.05.2004

(11) EP/968107839
(22) 13.11.1996
(R) 19.05.2004

(11) EP/969018415
(22) 24.01.1996
(R) 10.03.2004

(11) EP/969031228
(22) 21.02.1996
(R) 06.10.2004

(11) EP/969035393
(22) 05.01.1996
(R) 05.05.2004

(11) EP/969035401
(22) 18.01.1996
(R) 28.04.2004

(11) EP/969065754
(22) 21.02.1996
(R) 13.04.2004

(11) EP/969083500
(22) 05.04.1996
(R) 08.03.2004

(11) EP/969100916
(22) 16.04.1996
(R) 22.09.2004

(11) EP/969115500
(22) 03.04.1996
(R) 31.03.2004

(11) EP/969136605
(22) 15.05.1996
(R) 26.03.2004

(11) EP/969143338
(22) 21.05.1996
(R) 31.03.2004

(11) EP/969197706
(22) 10.05.1996
(R) 22.09.2004

(11) EP/969208669
(22) 30.05.1996
(R) 04.05.2004

(11) EP/969210236
(22) 19.04.1996
(R) 11.02.2004

(11) EP/969226786
(22) 18.07.1996
(R) 05.10.2004

(11) EP/969248962
(22) 26.07.1996
(R) 01.10.2004

(11) EP/969284850
(22) 07.08.1996
(R) 29.11.2004

(11) EP/969293497
(22) 20.08.1996
(R) 25.06.2004

(11) EP/969294131
(22) 04.09.1996
(R) 17.03.2004

(11) EP/969311646
(22) 20.09.1996
(R) 11.06.2004

(11) EP/969325372
(22) 16.09.1996
(R) 13.10.2004

(11) EP/969346758
(22) 14.10.1996
(R) 22.08.2004

(11) EP/969356377
(22) 23.10.1996
(R) 22.04.2004

(11) EP/969373638
(22) 30.10.1996
(R) 11.06.2004

(11) EP/971088810
(22) 03.06.1997
(R) 07.05.2004

(11) EP/971133608
(22) 02.08.1997
(R) 02.11.2004

(11) EP/971162912
(22) 18.09.1997
(R) 28.07.2004

(11) EP/971204920
(22) 21.11.1997
(R) 14.06.2004

(11) EP/972013320
(22) 02.05.1997
(R) 10.03.2004

(11) EP/973054901
(22) 22.07.1997
(R) 07.05.2004

(11) EP/973058035
(22) 01.08.1997
(R) 07.05.2004

(11) EP/973086515
(22) 29.10.1997
(R) 28.04.2004

(11) EP/974005704
(22) 14.03.1997
(R) 02.11.2004

(11) EP/979044435
(22) 13.02.1997
(R) 15.12.2004

(11) EP/979065729
(22) 10.02.1997
(R) 18.02.2004

(11) EP/979225927
(22) 01.05.1997
(R) 06.04.2004

(11) EP/979248663
(22) 24.04.1997
(R) 08.12.2004

(11) EP/979283371
(22) 11.06.1997
(R) 17.03.2004

(11) EP/979329083
(22) 21.07.1997
(R) 26.03.2004

(11) EP/979345964
(22) 18.07.1997
(R) 10.03.2004

(11) EP/979433877
(22) 24.09.1997
(R) 02.11.2004

(11) EP/979503661
(22) 31.12.1997
(R) 17.11.2004

(11) EP/981035371
(22) 28.02.1998
(R) 29.09.2004

(11) EP/981158215
(22) 21.08.1998
(R) 15.09.2004

(11) EP/981173388
(22) 12.09.1998
(R) 29.09.2004

(11) EP/982020778
(22) 23.06.1998
(R) 28.04.2004

(11) EP/983044090
(22) 04.06.1998
(R) 09.04.2004

(11) EP/984900142
(22) 28.05.1998
(R) 18.06.2004

(11) EP/985001197
(22) 12.05.1998
(R) 01.10.2004

(11) EP/988902664
(22) 16.09.1998
(R) 14.04.2004

(11) EP/989024922
(22) 13.01.1998
(R) 20.10.2004

(11) EP/989029798
(22) 07.01.1998
(R) 06.10.2004

(11) EP/989069331
(22) 06.02.1998
(R) 09.06.2004

(11) EP/989147038
(22) 09.04.1998
(R) 05.10.2004

(11) EP/989190541
(22) 04.03.1998
(R) 21.04.2004

(11) EP/989226311
(22) 01.04.1998
(R) 22.09.2004

(11) EP/989227152
(22) 15.04.1998
(R) 19.05.2004

(11) EP/989293071
(22) 13.05.1998
(R) 17.11.2004

(11) EP/989320684
(22) 14.05.1998
(R) 22.09.2004

(11) EP/989436662
(22) 02.07.1998
(R) 20.08.2004

(11) EP/989453907
(22) 30.09.1998
(R) 23.07.2004

(11) EP/989465224
(22) 29.09.1998
(R) 11.02.2004

(11) EP/989567169
(22) 20.11.1998
(R) 03.11.2004

(11) EP/989582481
(22) 16.11.1998
(R) 10.03.2004

(11) EP/989586722
(22) 20.11.1998
(R) 20.10.2004

(11) EP/989598214
(22) 31.10.1998
(R) 07.07.2004

(11) EP/989598685
(22) 10.11.1998
(R) 02.07.2004

(11) EP/991234600
(22) 25.11.1999
(R) 29.04.2004

(11) EP/992026005
(22) 09.08.1999
(R) 10.03.2004

(11) EP/994029106
(22) 23.11.1999
(R) 02.06.2004

(11) EP/999005242
(22) 13.01.1999
(R) 31.03.2004

(11) EP/999005259
(22) 13.01.1999
(R) 31.03.2004

(11) EP/999053739
(22) 19.02.1999
(R) 06.10.2004

(11) EP/999103492
(22) 16.03.1999
(R) 28.07.2004

(11) EP/999110935
(22) 03.03.1999
(R) 08.09.2004

(11) EP/999137391
(22) 31.03.1999
(R) 19.03.2004

(11) EP/999159403
(22) 14.04.1999
(R) 15.12.2004

(11) EP/999212996
(22) 10.05.1999
(R) 20.10.2004

(11) EP/999221518
(22) 03.05.1999
(R) 07.07.2004

(11) EP/999286008
(22) 15.06.1999
(R) 24.03.2004

(11) EP/999291370
(22) 04.06.1999
(R) 07.04.2004

(11) EP/999380082
(22) 03.03.1999
(R) 18.08.2004

(11) EP/999454945
(22) 03.09.1999
(R) 07.06.2004

(11) EP/999487614
(22) 16.09.1999
(R) 09.06.2004

(11) EP/999504673
(22) 28.07.1999
(R) 07.05.2004

(11) EP/999652266
(22) 10.12.1999
(R) 24.03.2004

Section B.2: Licences sur brevets

(R) Date d'inscription

(11) EP/971005541
(22) 15.01.1997
(R) 01.04.2004

(11) EP/974001497
(22) 23.01.1997
(R) 20.10.2004

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 56 **15 juillet 2009**

Sommaire

Brevets d'invention

Période du 1.1.2005 au 31.12.2005

Remarque Les numéros placés entre parenthèses sont les codes d'*Identification Numérique Internationalement agréée en matière de Données bibliographiques* (INID), recommandés par l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle pour l'identification des données relatives aux brevets d'invention.

Explication des codes INID utilisés:

(11) Numéro de dépôt de la demande de brevet ou de la demande de certificat complémentaire de protection (CCP)
(22) Date de dépôt de la demande de brevet ou de la demande de CCP
(41) Date de mise à disposition du public de la demande de brevet pour consultation ou copie
(54) Titre de l'invention
(68) Numéro du brevet de base du CCP
(73) Titulaire(s): Nom ou dénomination sociale, adresse

Dans certains cas, il a été nécessaire d'utiliser des codes non fixés par la norme INID. Ces codes sont expliqués en début de rubrique.

2005

Partie A.

Relevé des demandes de brevet mises à disposition du public, des demandes de brevet retirées et des brevets délivrés

Section A.1:

Demandes de brevet mises à disposition du public (Art. 33 de la loi)

(11) 91030
(22) 01.07.2003
(41) 03.01.2005
(73) WAGENER RICHARD, 206 ROUTE DE LUXEMBOURG
3515 DUDELANGE, LU
(54) Elektischer Antrieb.

(11) 91032
(22) 04.07.2003
(41) 05.01.2005
(73) VAN DEN BERKMORTEL HUBERT, MAISON No. 44
9672 NIEDERWAMPACH, LU
(54) Mauerstein.

(11) 91035
(22) 08.08.2003
(41) 17.08.2005
(73) ANHAENGER- UND FAHRZEUGBAU MEIERLING GMBH&CO.KG, PROFILSTRASSE 13
58093 HAGEN, DE
(54) Halbrund-Mulde für Nutzfahrzeuge.

(11) 91041
(22) 23.09.2003
(41) 24.03.2005
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE DE L'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU
(54) Dispositif de chargement d'un four à cuve.

(11) 91043
(22) 14.10.2003
(41) 15.04.2005
(73) ARCELOR PROFIL LUXEMBOURG S.A.,
66 ROUTE DE LUXEMBOURG
4009 ESCH-SUR-ALZETTE, LU
(54) Poutrelle pour un rideau de soutènement.

(11) 91051
(22) 16.01.2004
(41) 18.07.2005
(73) METAL CONCEPT SARL, 4 RUE ADOLPHE
1116 LUXEMBOURG, LU
(54) Ensemble des éléments pour la réalisation d'un système des cloisons amovibles pour les bâtiments civils, commerciaux ou industrieux (EASY SYSTEM).

(11) 91052
(22) 23.01.2004
(41) 28.02.2005
(73) PI HSIANG MACHINERY MFG.CO,
N° 108 HSIN-HE ROAD HSING-FENG HSIANG
HSINCHU COUNTY TAIWAN, TW
(54) Schalenstruktur für ein Elektrofahrzeug.

(11) 91054
(22) 23.01.2004
(41) 28.02.2005
(73) PI HSIANG MACHINERY MFG.CO,
N° 108 HSIN-HE ROAD HSING-FENG HSIANG
HSINCHU COUNTY TAIWAN, TW
(54) Aufhängestruktur für einen Rollstuhl.

(11) 91057
(22) 27.01.2004
(41) 28.07.2005
(73) MICHELS MIKE, 28 AVENUE DE LA GARE
9233 DIEKIRCH, LU
(54) CD boîtier avec chariot glissant.

(11) 91058
(22) 10.02.2004
(41) 11.08.2005
(73) WELTER FERNAND, 2 RUE EMILE MAYRISCH
4240 ESCH-SUR-ALZETTE, LU
(54) Reinigungsmittel für Oefen und Grillmaterial.

(11) 91059
(22) 13.02.2004
(41) 16.08.2005
(73) FRANTZ JOHNY, RUE DES VIEILLES TANNERIES 10-B
9572 WEIDINGEN, LU
(54) Eiereinfriergerät.

(11) 91061
(22) 20.02.2004
(41) 22.08.2005
(73) LUXEMBOURG PATENT COMPANY S.A.,
24 ROUTE DE DIEKIRCH 7440 LINTGEN, LU
(54) Gasflaschenventil mit Ventilstellungsanzeige.

(11) 91063
(22) 08.03.2004
(41) 09.09.2005
(73) METAL CONCEPT SARL, 4 RUE ADOLPHE
1116 LUXEMBOURG, LU
(54) Ensemble des éléments pour la réalisation d'un système des cloisons amovibles pour les bâtiments civils, commerciaux ou industrieux (light movable partition system).

(11) 91066
(22) 31.03.2004
(41) 02.05.2005
(73) CRELUX HOLDING S.A., VIA CATENAZZI 23
6850 MENDRISIO, CH
(54) Schieber für einen Reissverschluss mit zwei Laschen zur seiner Betätigung durch Freigabe einer Verriegelungseinrichtung.

(11) 91075
(22) 04.05.2004
(41) 07.11.2005
(73) CLOOS FELIX BOY, 51 SQUARE EMILE MAYRISCH
4240 ESCH-SUR-ALZETTE, LU
(54) Instrument d'écriture indiquant l'heure.

(11) 91077
(22) 17.05.2004
(41) 18.11.2005
(73) STEP 2706 SA HOLDING, 19 RUE DE L'INDUSTRIE
8069 BERTRANGE, LU
(54) Elément de carrelage ou de parquetage et recouvrement de sol constitué de pareils éléments.

(11) 91080
(22) 02.06.2004
(41) 05.12.2005
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE DE L'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU
(54) Four à étages.

(11) 91081
(22) 03.06.2004
(41) 05.12.2005
(73) GODHINHO FERNANDES ADELINO, 55
RUA DE SANTO ESPIRITO
9700 ANGRA DO HEROISMO TERCEIRA ACORES, PT
(54) Dispositf amortisseur de vibrations.

(11) 91082
(22) 04.06.2004
(41) 05.12.2005
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE DE L'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU
(54) Dispositif pour remplacer la rigole principale d'un haut fourneau.

(11) 91084
(22) 10.06.2004
(41) 12.12.2005
(73) CIRCUIT FOIL LUXEMBOURG SARL,
ZONE INDUSTRIELLE RUE DE WINSELER
9501 WILTZ, LU
(54) Process and apparatus for cutting strips of copper foil.

(11) 91085
(22) 25.06.2004
(41) 27.12.2005
(73) THE EUROPEAN COMMUNITY
REPRESENTED BY THE EUROPEAN COMMISSION,
200 RUE DE LA LOI
1049 BRUXELLES, BE
(54) Radionuclides for medical use.

(11) 91086
(22) 25.06.2004
(41) 27.12.2005
(73) SMS DEMAG AKTIENGESELLSCHAFT,
4 EUARD-SCHLOEMANN-STRASSE
40237 DÜSSELDORF, DE
(54) Continuous casting mould with oscillation device.

(11) 91137
(22) 14.05.2004
(41) 10.02.2005
(73) LARGE THOMAS, 140 OLD COUNTRY ROAD SUITE 205
MINEOLE NY 11501, US
(54) Souris d'ordinateur à charge biomécaniquement faible.

(11) 91144
(22) 10.09.2003
(41) 11.03.2005
(73) IVI SMART TECHNOLOGIES INC,
1810 OLD OAKLAND ROAD, #F, SAN JOSE CA 95131, US
(54) Vérification biométrique sécurisée de l'identité.

(11) 91148
(22) 19.09.2003
(41) 22.03.2005
(73) BIOPROGRESS TECHNOLOGY INTERNATIONAL INC.,
9055 HUNTCLIFF TRACE ATLANTA GA 30350, US
(54) Films non gélatineux ayant des propriétés de barrière améliorées.

(11) 91184

(22) 03.12.2004

(41) 27.07.2005

(73) INTERNATIONAL TOBACCO MACHINERY POLAND LTD, WARSZTATOWA 19A
26-600 RADOM, PL

(54) Procédé de commande d'un espace entre des couteaux d'une machine de coupe pour des matières organiques végétales, en particulier des matières de tabac.

Section A.2:

Brevets délivrés (Art. 41 de la loi)

(D): Date de délivrance du brevet

(11) 90352

(22) 18.02.1999

(73) BETON DE LA LOMME S.A., PARC INDUSTRIEL
5580 ROCHEFORT, BE

(D) 03.02.2005

(11) 90423

(22) 28.07.1999

(73) SAGE ENGINEERING SA/NV,
18 AVENUE VANDENDRIESSCHE
1150 BRUXELLES, BE

(D) 07.04.2005

(11) 91030

(22) 01.07.2003

(73) WAGENER RICHARD, 206 ROUTE DE LUXEMBOURG
3515 DUDELANGE, LU

(D) 03.01.2005

(11) 91032

(22) 04.07.2003

(73) VAN DEN BERKMORTEL HUBERT, MAISON N° 44
9672 NIEDERWAMPACH, LU

(D) 05.01.2005

(11) 91035

(22) 08.08.2003

(73) ANHAENGER- UND FAHRZEUGBAU MEIERLING GMBH&CO.KG, PROFILSTRASSE 13
58093 HAGEN, DE

(D) 17.08.2005

(11) 91043

(22) 14.10.2003

(73) ARCELOR PROFIL LUXEMBOURG S.A.,
66 ROUTE DE LUXEMBOURG
4009 ESCH-SUR-ALZETTE, LU

(D) 15.04.2005

(11) 91044

(22) 15.10.2003

(73) DALTER ALIMENTARI S.P.A., VIA VAL D'ENZA 134
42049 SANT'ILARIO D'ENZA (REGGIO EMILIA), IT

(D) 15.04.2005

(11) 91051

(22) 16.01.2004

(73) METAL CONCEPT SARL, 4 RUE ADOLPHE
1116 LUXEMBOURG, LU

(D) 18.07.2005

(11) 91057

(22) 27.01.2004

(73) MICHELS MIKE, 28 AVENUE DE LA GARE
9233 DIEKIRCH, LU

(D) 28.07.2005

(11) 91058

(22) 10.02.2004

(73) WELTER FERNAND, 2 RUE EMILE MAYRISCH
4240 ESCH-SUR-ALZETTE, LU

(D) 11.08.2005

(11) 91059

(22) 13.02.2004

(73) FRANTZ JOHNY, RUE DES VIEILLES TANNERIES 10-B
9572 WEIDINGEN, LU

(D) 16.08.2005

(11) 91061

(22) 20.02.2004

(73) LUXEMBOURG PATENT COMPANY S.A.,
24 ROUTE DE DIEKIRCH
7440 LINTGEN, LU

(D) 22.08.2005

(11) 91063

(22) 08.03.2004

(73) METAL CONCEPT SARL, 4 RUE ADOLPHE
1116 LUXEMBOURG, LU

(D) 09.09.2005

(11) 91071

(22) 09.04.2004

(73) ORION CORPORATION,
BUSINESS ID NO 1999212-6, 1 ORIONINTIE
02200 ESPOO, FI

(D) 21.06.2005

(11) 91075

(22) 04.05.2004

(73) CLOOS FELIX BOY, 51 SQUARE EMILE MAYRISCH
4240 ESCH-SUR-ALZETTE, LU

(D) 07.11.2005

(11) 91077
(22) 17.05.2004
(73) STEP 2706 SA HOLDING, 19 RUE DE L'INDUSTRIE
8069 BERTRANGE, LU
(D) 18.11.2005

(11) 91080
(22) 02.06.2004
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE DE L'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU
(D) 05.12.2005

(11) 91081
(22) 03.06.2004
(73) GODHINHO FERNANDES ADELINO,
55 RUA DE SANTO ESPIRITO
9700 ANGRA DO HEROISMO TERCEIRA ACORES, PT
(D) 05.12.2005

(11) 91082
(22) 04.06.2004
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE DE L'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU
(D) 05.12.2005

(11) 91084
(22) 10.06.2004
(73) CIRCUIT FOIL LUXEMBOURG SARL,
ZONE INDUSTRIELLE RUE DE WINSELER
9501 WILTZ, LU
(D) 12.12.2005

(11) 91085
(22) 25.06.2004
(73) THE EUROPEAN COMMUNITY
REPRESENTED BY THE EUROPEAN COMMISSION,
200 RUE DE LA LOI
1049 BRUXELLES, BE
(D) 27.12.2005

(11) 91086
(22) 25.06.2004
(73) SMS DEMAG AKTIENGESELLSCHAFT,
4 EUARD-SCHLOEMANN-STRASSE
40237 DÜSSELDORF, DE
(D) 27.12.2005

(11) 91121
(22) 03.11.2004
(73) J. URIACH Y COMPANIA, 51-57 AV. CAMI REIAL
08184 PALAU-SOLITÀ I PLEGAMANS (BARCELONA), ES
(D) 03.01.2005

(11) 91122
(22) 10.11.2004
(73) GENENTECH INC., 1 DNA WAY
SOUTH SAN FRANCISCO, CA 94080-4990, US
(D) 10.01.2005

(11) 91125
(22) 15.12.2004
(73) LES LABORATOIRES SERVIER, 22 RUE GARNIER
92200 NEUILLY-SUR-SEINE, FR
(D) 15.02.2005

(11) 91131
(22) 26.01.2005
(73) ELI LILLY AND COMPANY, LILLY CORPORATE CENTER
INDIANAPOLIS INDIANA 46285, US
(D) 29.03.2005

(11) 91133
(22) 28.01.2005
(73) YAMANOUCHI PHARMACEUTICAL CO. LTD.,
No. 3-11 NIHONBASHI-HONCHO, 2-CHOME CHUO-KU
TOKYO 103, JP
(D) 29.03.2005

(11) 91136
(22) 21.05.2003
(73) F. HOFFMANN-LA ROCHE AG,
124 GRENZACHERSTRASSE 4002 BALE, CH
(D) 06.07.2005

(11) 91137
(22) 14.05.2004
(73) LARGE THOMAS, 140 OLD COUNTRY ROAD SUITE 205
MINEOLE NY 11501, US
(D) 10.02.2005

(11) 91138
(22) 02.02.2005
(73) SANOFI-AVENTIS DEUTSCHLAND GMBH,
50 BRÜNINGSTRASSE
65929 FRANKFURT, DE
(D) 04.04.2005

(11) 91139
(22) 04.02.2005
(73) PROTEIN DESIGN LABS INC., 34801 CAMPUS DRIVE
FREMONT CA 94555, US
(D) 31.08.2005

(11) 91140
(22) 04.02.2005
(73) BOEHRINGER INGELHEIM INTERNATIONAL GMBH,
BINGER STRASSE 173
55216 INGELHEIM AM RHEIN, DE
(D) 04.04.2005

(11) 91144
(22) 10.09.2003
(73) IVI SMART TECHNOLOGIES INC, 1810 OLD OAKLAND
ROAD, #F, SAN JOSE CA 95131, US
(D) 11.03.2005

(11) 91145
(22) 09.03.2005
(73) MERCK FROSST CANADA LTD.,
16711 TRANS-CANADA HIGHWAY
KIRKLAND, QUEBEC H9H 3L1, CA
(D) 09.05.2005

(11) 91147
(22) 14.03.2005
(73) THE TRUSTEES OF PRINCETON UNIVERSITY,
NASSAU STREET
PRINCETON NEW JERSEY 08544, US
(73) ELI LILLY AND COMPANY, LILLY CORPORATE CENTER
46285 INDIANAPOLIS, INDIANA, US
(D) 17.05.2005

(11) 91148
(22) 19.09.2003
(73) BIOPROGRESS TECHNOLOGY INTERNATIONAL INC.,
9055 HUNTCLIFF TRACE
ATLANTA GA 30350, US
(D) 22.03.2005

(11) 91149
(22) 22.03.2005
(73) MEDEVA B.V., CHURCHILLLAAN 223
1078 ED AMSTERDAM, NL
(D) 23.06.2005

(11) 91150
(22) 22.03.2005
(73) MEDEVA B.V., CHURCHILLLAAN 223
1078 ED AMSTERDAM, NL
(D) 23.06.2005

(11) 91151
(22) 22.03.2005
(73) MEDEVA B.V., CHURCHILLLAAN 223
1078 ED AMSTERDAM, NL
(D) 23.06.2005

(11) 91152
(22) 22.03.2005
(73) MEDEVA B.V., CHURCHILLLAAN 223
1078 ED AMSTERDAM, NL
(D) 23.06.2005

(11) 91153
(22) 22.03.2005
(73) MEDEVA B.V., CHURCHILLLAAN 223
1078 ED AMSTERDAM, NL
(D) 23.06.2005

(11) 91154
(22) 22.03.2005
(73) MEDEVA B.V., CHURCHILLLAAN 223
1078 ED AMSTERDAM, NL
(D) 23.06.2005

(11) 91155
(22) 22.03.2005
(73) MEDEVA B.V., CHURCHILLLAAN 223
1078 ED AMSTERDAM, NL
(D) 23.06.2005

(11) 91160
(22) 01.04.2005
(73) SCHERING CORPORATION,
2000 GALLOPING HILL ROAD
KENILWORTH NEW JERSEY 07033, US
(D) 25.11.2005

(11) 91161
(22) 11.04.2005
(73) NOVARTIS INTERNATIONAL PHARMACEUTICAL LTD,
HURST HOLME, 12 TROTT ROAD
HAMILTON HM 11, BERMUDA, GB
(D) 13.06.2005

(11) 91162
(22) 18.04.2005
(73) ROCHE PALO ALTO LLC, 3431 HILLVIEW AVENUE
PALO ALTO, CALIFORNIA 94304, US
(D) 20.06.2005

(11) 91163
(22) 19.04.2005
(73) NOVARTIS AG, LICHTSTRASSE 35
4056 BASEL, CH
(D) 20.06.2005

(11) 91166
(22) 20.04.2005
(73) DUKE UNIVERSITY, 230 NORTH BUILDING,
RESEARCH DRIVE, BOX 90083 DURHAM,
NORTH CAROLINA 27708-0083, US
(D) 20.06.2005

(11) 91167
(22) 20.04.2005
(73) GENENTECH INC., 1 DNA WAY
SOUTH SAN FRANCISCO CALIFORNIA 94080, US
(D) 20.06.2005

(11) 91171
(22) 04.05.2005
(73) THE WELLCOME FOUNDATION LIMITED,
GLAXO WELLCOME HOUSE, BERKELEY AVENUE
GREENFORD, MIDDLESEX UB6 0NN, GB
(D) 04.07.2005

(11) 91172
(22) 11.05.2005
(73) ASTRAZENECA AB, S-151 85 SÖDERTÄLJE, SE
(D) 11.07.2005

(11) 91173
(22) 11.05.2005
(73) ASTRA ZENECA AB,
151 85 SODERTALJE, NO
(D) 11.07.2005

(11) 91178
(22) 22.06.2005
(73) GILEAD SCIENCES INC., 333 LAKESIDE DRIVE
FOSTER CITY CA 94404, US
(D) 22.08.2005

(11) 91180
(22) 06.07.2005
(73) SYNGENTA LIMITED, PRIESTLEY ROAD, SURREY
RESEARCH PARK GUILDFORD, SURREY GU2 7YH, GB
(D) 06.09.2005

(11) 91181
(22) 06.07.2005
(73) EISAI R&D MANAGEMENT CO. LTD.,
6-10, KOISHIKAWA, 4 CHOME BUNKYO-KU,
TOKYO 112-8088, JP
(D) 06.09.2005

(11) 91183
(22) 20.07.2005
(73) GLAXOSMITHKLINE BIOLOGICALS S.A.,
RUE DE L'INSTITUT 89
1330 RIXENSART, BE
(D) 20.09.2005

(11) 91184
(22) 03.12.2004
(73) INTERNATIONAL TOBACCO MACHINERY POLAND
LTD, WARSZTATOWA 19A 26-600 RADOM, PL
(D) 27.07.2005

(11) 91189
(22) 03.08.2005
(73) NOVARTIS AG, LICHTSTRASSE 35
4056 BASEL, CH
(D) 03.10.2005

(11) 91191
(22) 10.08.2005
(73) TEVA PHARMACEUTICAL INDUSTRIES LTD.,
SCIENCE BASED INDUSTRIES CAMPUS, HAR HOTZVIM,
P.O. Box 1142
JERUSALEM 91010, IL
(73) TECHNION RESEARCH AND DEVELOPMENT
FOUNDATION LTD., SENATE HOUSE, TECHNION CITY
HAIFA 32000, IL
(D) 10.10.2005

(11) 91193
(22) 25.08.2005
(73) ATRIX LABORATORIES INC., 2579 MIDPOINT DRIVE
FORT COLLINS, COLORADO 80525, US
(D) 25.10.2005

(11) 91195
(22) 17.08.2005
(73) TEVA PHARMACEUTICAL INDUSTRIES LIMITED,
HAR HOTZVIM BEHIND SANHEDRIA HA'MURHEVET
JERUSALEM, IL
(73) TECHNION RESEARCH AND DEVELOPMENT
FOUNDATION LTD., SENATE HOUSE, TECHNION CITY
HAIFA 32000, IL
(D) 17.10.2005

(11) 91196
(22) 31.08.2005
(73) SYNGENTA LIMITED, PRIESTLEY ROAD,
SURREY RESEARCH PARK GUILDFORD,
SURREY GU2 7YH, GB
(D) 31.10.2005

(11) 91197
(22) 31.08.2005
(73) SYNGENTA LIMITED, PRIESTLEY ROAD,
SURREY RESEARCH PARK GUILDFORD,
SURREY GU2 7YH, GB
(D) 31.10.2005

(11) 91198
(22) 23.09.2005
(73) ISHIHARA SANGYO KAISHA, LTD.,
No. 3-15, EDOBORI 1-CHOME
NISHI-KU OSAKA 550-0002, JP
(D) 23.11.2005

Section A.3:

Demandes de brevet retirées, réputées retirées ou refusées (Art. 32; 35.1; 41.3; 39.5 de la loi)

(R) Date de retrait / refus

(11) 90206
(R) 31.01.2005

(11) 90214
(R) 08.02.2005

(11) 90216
(R) 14.02.2005

((11) 91129
(R) 08.02.2005

(11) 91132
(R) 28.02.2005

(11) 91165
(R) 17.05.2005

(11) 91188
(R) 29.08.2005

(11) 91194
(R) 18.12.2005

(11) 91201
(R) 17.10.2005

Section A.4:

Certificats complémentaires de protection pour médicaments délivrés et mis à disposition du public (Art. 11.1 du règlement (CEE))

(11) 91071
(22) 09.04.2004
(68) EP/903119634

(11) 91121
(22) 03.11.2004
(68) EP/931081772

(11) 91122
(22) 10.11.2004
(68) EP/979128410

(11) 91125
(22) 15.12.2004
(68) EP/904024015

(11) 91131
(22) 26.01.2005
(68) EP/873111819

(11) 91133
(22) 28.01.2005
(68) EP/959422767

(11) 91136
(22) 21.05.2003
(68) EP/951113190

(11) 91138
(22) 02.02.2005
(68) EP/981108897

(11) 91139
(22) 04.02.2005
(68) EP/909035768

(11) 91140
(22) 04.02.2005
(68) EP/943086041

(11) 91145
(22) 09.03.2005
(68) EP/969324177

(11) 91147
(22) 14.03.2005
(68) EP/901236711

(11) 91149
(22) 22.03.2005
(68) EP/961123247

(11) 91150
(22) 22.03.2005
(68) EP/961123247

(11) 91151
(22) 22.03.2005
(68) EP/961123247

(11) 91152
(22) 22.03.2005
(68) EP/961123247

(11) 91153
(22) 22.03.2005
(68) EP/961123247

(11) 91154
(22) 22.03.2005
(68) EP/961123247

(11) 91155
(22) 22.03.2005
(68) EP/961123247

(11) 91160
(22) 01.04.2005
(68) EP/949285639

(11) 91161
(22) 11.04.2005
(68) EP/903022697

(11) 91162
(22) 18.04.2005
(68) EP/901226894

(11) 91163
(22) 19.04.2005
(68) EP/969300854

(11) 91166
(22) 20.04.2005
(68) EP/949192017

(11) 91167
(22) 20.04.2005
(68) EP/030041990

(11) 91171
(22) 04.05.2005
(68) EP/969119536

(11) 91172
(22) 11.05.2005
(68) EP/991203159

(11) 91173
(22) 11.05.2005
(68) EP/949186365

(11) 91178
(22) 22.06.2005
(68) EP/979362571

(11) 91180
(22) 06.07.2005
(68) EP/929122158

(11) 91181
(22) 06.07.2005
(68) EP/969235118

(11) 91183
(22) 20.07.2005
(68) EP/020758215

(11) 91189
(22) 03.08.2005
(68) EP/979193554

(11) 91191
(22) 10.08.2005
(68) EP/959035056

(11) 91193
(22) 25.08.2005
(68) EP/899121586

(11) 91195
(22) 17.08.2005
(68) EP/911000818

(11) 91196
(22) 31.08.2005
(68) EP/883002800

(11) 91197
(22) 31.08.2005
(68) EP/903007797

(11) 91198
(22) 23.09.2005
(68) EP/881038855

Section A.5:

Demandes rejetées de certificat complémentaire de protection pour médicaments (Art. 11.2 du règlement (CEE))

(11) 91174
(22) 08.06.2005
(68) EP/020774113

Partie B.

Modifications apportées au registre des brevets d'invention et dont la publication est prévue par la loi

Section B.1:

Transferts de brevets (Art. 53 de la loi)

(R) Date d'inscription au registre

(11) EP/004401527
(22) 22.05.2000
(R) 15.04.2005

(11) EP/004401881
(22) 21.06.2000
(R) 15.04.2005

(11) EP/004402830
(22) 19.10.2000
(R) 15.04.2005

(11) EP/005002282
(22) 08.11.2000
(R) 03.08.2005

(11) EP/009031352
(22) 06.01.2000
(R) 02.03.2005

(11) EP/009047788
(22) 24.02.2000
(R) 18.11.2005

(11) EP/009091091
(22) 27.01.2000
(R) 27.12.2005

(11) EP/009225335
(22) 22.03.2000
(R) 22.06.2005

(11) EP/009226135
(22) 30.03.2000
(R) 01.07.2005

(11) EP/009316522
(22) 01.06.2000
(R) 14.12.2005

(11) EP/009351941
(22) 08.06.2000
(R) 12.10.2005

(11) EP/009356197
(22) 09.06.2000
(R) 14.12.2005

(11) EP/009380387
(22) 02.06.2000
(R) 25.05.2005

(11) EP/009420449
(22) 09.06.2000
(R) 12.10.2005

(11) EP/009447020
(22) 16.06.2000
(R) 21.06.2005

(11) EP/009455619
(22) 23.05.2000
(R) 07.09.2005

(11) EP/009461658
(22) 19.07.2000
(R) 21.12.2005

(11) EP/009539966
(22) 11.08.2000
(R) 16.11.2005

(11) EP/009546243
(22) 11.08.2000
(R) 03.08.2005

(11) EP/009584293
(22) 11.08.2000
(R) 03.08.2005

(11) EP/009587262
(22) 23.08.2000
(R) 12.01.2005

(11) EP/009675323
(22) 18.08.2000
(R) 13.12.2005

(11) EP/009850884
(22) 23.11.2000
(R) 21.09.2005

(11) EP/009908815
(22) 04.12.2000
(R) 16.11.2005

(11) EP/009912437
(22) 21.12.2000
(R) 12.10.2005

(11) EP/009917436
(22) 16.11.2000
(R) 21.09.2005

(11) EP/011108834
(22) 04.05.2001
(R) 04.05.2005

(11) EP/011248143
(22) 17.10.2001
(R) 27.05.2005

(11) EP/012000931
(22) 12.01.2001
(R) 27.10.2005

(11) EP/014401905
(22) 26.06.2001
(R) 04.02.2005

(11) EP/019095280
(22) 23.01.2001
(R) 31.08.2005

(11) EP/019153006
(22) 28.02.2001
(R) 12.01.2005

(11) EP/019176346
(22) 29.03.2001
(R) 14.12.2005

(11) EP/019186154
(22) 12.03.2001
(R) 15.09.2005

(11) EP/019227321
(22) 27.03.2001
(R) 14.09.2005

(11) EP/019334572
(22) 21.05.2001
(R) 21.12.2005

(11) EP/019361914
(22) 05.04.2001
(R) 13.07.2005

(11) EP/019704667
(22) 26.09.2001
(R) 21.09.2005

(11) EP/019733419
(22) 21.09.2001
(R) 14.09.2005

(11) EP/019779685
(22) 17.10.2001
(R) 27.07.2005

(11) EP/019802362
(22) 07.08.2001
(R) 22.06.2005

(11) EP/022912299
(22) 17.05.2002
(R) 07.11.2005

(11) EP/024251530
(22) 14.03.2002
(R) 18.08.2005

(11) EP/027116334
(22) 20.02.2002
(R) 26.01.2005

(11) EP/027270024
(22) 04.01.2002
(R) 22.06.2005

(11) EP/027273036
(22) 29.04.2002
(R) 31.08.2005

(11) EP/027627058
(22) 04.09.2002
(R) 05.10.2005

(11) EP/862004942
(22) 24.03.1986
(R) 30.03.2005

(11) EP/862006871
(22) 23.04.1986
(R) 24.08.2005

(11) EP/862017126
(22) 03.10.1986
(R) 17.01.2005

(11) EP/863096319
(22) 10.12.1986
(R) 12.10.2005

(11) EP/869009290
(22) 16.01.1986
(R) 22.06.2005

(11) EP/871118204
(22) 14.08.1987
(R) 09.02.2005

(11) EP/871157905
(22) 27.10.1987
(R) 14.09.2005

(11) EP/871189130
(22) 20.12.1987
(R) 22.06.2005

(11) EP/872000088
(22) 06.01.1987
(R) 24.08.2005

(11) EP/872019336
(22) 09.10.1987
(R) 04.02.2005

(11) EP/873072664
(22) 17.08.1987
(R) 06.07.2005

(11) LU/87343
(22) 22.09.1988
(R) 08.07.2005

(11) EP/874023542
(22) 21.10.1987
(R) 08.11.2005

(11) LU/87570
(22) 11.08.1989
(R) 31.08.2005

(11) EP/879021087
(22) 26.03.1987
(R) 08.11.2005

(11) EP/879041515
(22) 30.04.1987
(R) 23.03.2005

(11) EP/879042869
(22) 30.06.1987
(R) 23.03.2005

(11) EP/879075133
(22) 03.11.1987
(R) 09.11.2005

(11) LU/88077
(22) 12.03.1992
(R) 13.04.2005

(11) LU/88078
(22) 04.03.1992
(R) 13.04.2005

(11) LU/88092
(22) 31.03.1992
(R) 24.05.2005

(11) EP/882000102
(22) 07.01.1988
(R) 13.07.2005

(11) EP/882001712
(22) 01.02.1988
(R) 04.05.2005

(11) EP/882016314
(22) 28.07.1988
(R) 24.08.2005

(11) EP/882016322
(22) 28.07.1988
(R) 24.08.2005

(11) EP/882022742
(22) 12.10.1988
(R) 05.10.2005

(11) EP/882029978
(22) 23.12.1988
(R) 04.02.2005

(11) EP/883050429
(22) 02.06.1988
(R) 17.01.2005

(11) EP/884009960
(22) 22.04.1988
(R) 09.11.2005

(11) EP/884032855
(22) 22.12.1988
(R) 01.03.2005

(11) EP/884200270
(22) 28.01.1988
(R) 01.04.2005

(11) LU/88432
(22) 01.12.1993
(R) 13.04.2005

(11) LU/88664
(22) 27.09.1995
(R) 01.06.2005

(11) EP/888303146
(22) 22.07.1988
(R) 14.09.2005

(11) EP/888700036
(22) 14.01.1988
(R) 16.03.2005

(11) EP/889060182
(22) 24.06.1988
(R) 14.09.2005

(11) EP/891041782
(22) 09.03.1989
(R) 19.01.2005

(11) EP/891043499
(22) 11.03.1989
(R) 05.01.2005

(11) EP/891067290
(22) 14.04.1989
(R) 24.08.2005

(11) EP/891089989
(22) 19.05.1989
(R) 30.12.2005

(11) EP/891179210
(22) 28.09.1989
(R) 22.06.2005

(11) EP/891216103
(22) 23.11.1989
(R) 22.06.2005

(11) EP/892002437
(22) 02.02.1989
(R) 24.08.2005

(11) EP/892008913
(22) 07.04.1989
(R) 04.02.2005

(11) EP/892010745
(22) 25.04.1989
(R) 24.08.2005

(11) EP/892021064
(22) 16.08.1989
(R) 24.08.2005

(11) EP/893081802
(22) 11.08.1989
(R) 14.12.2005

(11) EP/898503057
(22) 18.09.1989
(R) 03.06.2005

(11) EP/899007082
(22) 04.11.1988
(R) 23.03.2005

(11) EP/899055701
(22) 28.04.1989
(R) 23.03.2005

(11) EP/899058648
(22) 28.04.1989
(R) 23.03.2005

(11) EP/899102891
(22) 05.09.1989
(R) 04.02.2005

(11) EP/899128011
(22) 21.11.1989
(R) 12.10.2005

(11) EP/899128524
(22) 03.11.1989
(R) 23.03.2005

(11) EP/899129134
(22) 31.10.1989
(R) 23.03.2005

(11) EP/899130231
(22) 31.10.1989
(R) 23.03.2005

(11) CP/90000
(22) 03.01.1997
(R) 14.12.2005

(11) LU/90020
(22) 31.01.1997
(R) 01.06.2005

(11) LU/90068
(22) 28.05.1997
(R) 01.06.2005

(11) EP/901083964
(22) 04.05.1990
(R) 21.09.2005

(11) EP/901090449
(22) 14.05.1990
(R) 30.03.2005

(11) EP/901107433
(22) 07.06.1990
(R) 04.05.2005

(11) EP/901198770
(22) 17.10.1990
(R) 15.06.2005

(11) EP/903009181
(22) 30.01.1990
(R) 14.12.2005

(11) EP/903030633
(22) 21.03.1990
(R) 17.01.2005

(11) EP/903039048
(22) 11.04.1990
(R) 24.08.2005

(11) EP/903039964
(22) 12.04.1990
(R) 04.01.2005

(11) EP/903058162
(22) 29.05.1990
(R) 23.03.2005

(11) EP/903104172
(22) 24.09.1990
(R) 25.05.2005

(11) CP/90317
(22) 11.11.1998
(R) 21.12.2005

(11) LU/90349
(22) 17.02.1999
(R) 24.05.2005

(11) EP/904002664
(22) 01.02.1990
(R) 08.11.2005

(11) EP/904010337
(22) 17.04.1990
(R) 08.11.2005

(11) EP/904022662
(22) 08.08.1990
(R) 08.11.2005

(11) EP/904023280
(22) 22.08.1990
(R) 08.11.2005

(11) EP/904023298
(22) 22.08.1990
(R) 08.11.2005

(11) EP/904031747
(22) 08.11.1990
(R) 08.11.2005

(11) EP/904037256
(22) 21.12.1990
(R) 08.11.2005

(11) LU/90739
(22) 12.03.2001
(R) 01.06.2005

(11) EP/909005183
(22) 31.10.1989
(R) 23.03.2005

(11) EP/909008641
(22) 08.12.1989
(R) 20.07.2005

(11) EP/909041725
(22) 23.02.1990
(R) 02.11.2005

(11) EP/909044851
(22) 16.01.1990
(R) 29.06.2005

(11) EP/909053407
(22) 15.03.1990
(R) 23.03.2005

(11) EP/909086035
(22) 06.06.1990
(R) 21.12.2005

(11) EP/909108193
(22) 23.07.1990
(R) 01.03.2005

(11) EP/909128415
(22) 27.08.1990
(R) 13.04.2005

(11) EP/909135246
(22)11.09.1990
(R) 19.01.2005

(11) EP/909147886
(22) 09.10.1990
(R) 30.03.2005

(11) CP/90969
(22) 02.10.2002
(R) 12.10.2005

(11) LU/91175
(22) 13.06.2005
(R) 30.11.2005

(11) EP/912001849
(22) 06.01.1987
(R) 24.08.2005

(11) EP/912009305
(22) 18.04.1991
(R) 24.08.2005

(11) EP/913062071
(22) 09.07.1991
(R) 19.01.2005

(11) EP/914012570
(22) 15.05.1991
(R) 09.11.2005

(11) EP/914014808
(22) 06.06.1991
(R) 09.11.2005

(11) EP/914015706
(22) 13.06.1991
(R) 09.11.2005

(11) EP/914022140
(22) 09.08.1991
(R) 09.11.2005

(11) EP/914028907
(22) 29.10.1991
(R) 09.11.2005

(11) EP/914031190
(22) 20.11.1991
(R) 09.11.2005

(11) EP/919002659
(22) 23.11.1990
(R) 09.11.2005

(11) EP/919005132
(22) 19.10.1990
(R) 13.04.2005

(11) EP/919053843
(22) 04.03.1991
(R) 03.08.2005

(11) EP/919063016
(22) 08.03.1991
(R) 09.02.2005

(11) EP/919075374
(22) 10.04.1991
(R) 16.02.2005

(11) EP/919111922
(22) 13.06.1991
(R) 21.09.2005

(11) EP/919189431
(22) 01.11.1991
(R) 14.12.2005

(11) EP/921058970
(22) 06.04.1992
(R) 18.02.2005

(11) EP/921074217
(22) 30.04.1992
(R) 21.06.2005

(11) EP/922004445
(22) 18.02.1992
(R) 16.12.2005

(11) EP/922006853
(22) 10.03.1992
(R) 24.08.2005

(11) EP/922013594
(22) 12.05.1992
(R) 24.08.2005

(11) EP/922017223
(22) 11.06.1992
(R) 24.08.2005

(11) EP/922021233
(22) 10.07.1992
(R) 24.08.2005

(11) EP/922041066
(22) 30.12.1992
(R) 16.12.2005

(11) EP/923046924
(22) 22.05.1992
(R) 20.07.2005

(11) EP/923063960
(22) 13.07.1992
(R) 11.05.2005

(11) EP/923082861
(22) 11.09.1992
(R) 24.08.2005

(11) EP/923106231
(22) 20.11.1992
(R) 08.06.2005

(11) EP/924000383
(22) 08.01.1992
(R) 09.11.2005

(11) EP/924001159
(22) 16.01.1992
(R) 09.11.2005

(11) EP/924012180
(22) 29.04.1992
(R) 04.02.2005

(11) EP/924013626
(22) 20.05.1992
(R) 04.02.2005

(11) EP/924013634
(22) 20.05.1992
(R) 09.11.2005

(11) EP/924014392
(22) 26.05.1992
(R) 09.11.2005

(11) EP/924017643
(22) 24.06.1992
(R) 09.11.2005

(11) EP/924024060
(22) 03.09.1992
(R) 04.02.2005

(11) EP/924025547
(22) 17.09.1992
(R) 09.11.2005

(11) EP/924029960
(22) 05.11.1992
(R) 04.02.2005

(11) EP/924300346
(22) 07.12.1992
(R) 08.07.2005

(11) EP/928500354
(22) 17.02.1992
(R) 03.06.2005

(11) EP/929065621
(22) 17.03.1992
(R) 04.05.2005

(11) EP/929068203
(22) 05.02.1992
(R) 23.03.2005

(11) EP/929082428
(22) 19.03.1992
(R) 05.10.2005

(11) EP/929095586
(22) 24.04.1992
(R) 21.12.2005

(11) EP/929121465
(22) 08.05.1992
(R) 30.11.2005

(11) EP/929130722
(22) 28.05.1992
(R) 15.04.2005

(11) EP/929131779
(22) 17.06.1992
(R) 25.02.2005

(11) EP/929137107
(22) 05.06.1992
(R) 23.03.2005

(11) EP/929149789
(22) 17.06.1992
(R) 23.03.2005

(11) EP/929160430
(22) 10.07.1992
(R) 23.03.2005

(11) EP/929217875
(22) 26.10.1992
(R) 21.12.2005

(11) EP/929252971
(22) 12.11.1992
(R) 13.04.2005

(11) EP/929253060
(22) 13.11.1992
(R) 23.03.2005

(11) EP/931006266
(22) 15.01.1993
(R) 23.02.2005

(11) EP/931028989
(22) 25.02.1993
(R) 30.12.2005

(11) EP/931082929
(22) 30.10.1985
(R) 23.03.2005

(11) EP/931138697
(22) 31.08.1993
(R) 27.04.2005

(11) EP/931155121
(22) 25.09.1993
(R) 20.04.2005

(11) EP/932015001
(22) 25.05.1993
(R) 24.08.2005

(11) EP/932033509
(22) 28.04.1989
(R) 23.03.2005

(11) EP/933026999
(22) 06.04.1993
(R) 17.01.2005

(11) EP/933032906
(22) 27.04.1993
(R) 02.02.2005

(11) EP/934000241
(22) 07.01.1993
(R) 09.11.2005

(11) EP/934004847
(22) 25.02.1993
(R) 09.11.2005

(11) EP/934011149
(22) 29.04.1993
(R) 09.11.2005

(11) EP/934013616
(22) 28.05.1993
(R) 09.11.2005

(11) EP/934014184
(22) 03.06.1993
(R) 21.10.2005

(11) EP/934014192
(22) 03.06.1993
(R) 04.02.2005

(11) EP/934014812
(22) 10.06.1993
(R) 09.11.2005

(11) EP/934014820
(22) 10.06.1993
(R) 04.02.2005

(11) EP/934027038
(22) 04.11.1993
(R) 09.11.2005

(11) EP/934027046
(22) 04.11.1993
(R) 09.11.2005

(11) EP/936300961
(22) 02.12.1993
(R) 08.07.2005

(11) EP/939023396
(22) 17.12.1992
(R) 09.11.2005

(11) EP/939056222
(22) 08.03.1993
(R) 21.12.2005

(11) EP/939115010
(22) 24.04.1993
(R) 07.09.2005

(11) EP/939127601
(22) 21.05.1993
(R) 16.12.2005

(11) EP/939128971
(22) 05.06.1993
(R) 07.09.2005

(11) EP/939129003
(22) 05.06.1993
(R) 19.10.2005

(11) EP/939161170
(22) 21.07.1993
(R) 17.01.2005

(11) EP/939192936
(22) 08.09.1993
(R) 07.09.2005

(11) EP/939230355
(22) 18.10.1993
(R) 05.10.2005

(11) EP/939248266
(22) 11.11.1993
(R) 21.12.2005

(11) EP/941019879
(22) 09.02.1994
(R) 22.06.2005

(11) EP/941063653
(22) 23.04.1994
(R) 31.08.2005

(11) EP/941064867
(22) 26.04.1994
(R) 21.12.2005

(11) EP/941093676
(22) 17.06.1994
(R) 30.03.2005

(11) EP/941128076
(22) 17.08.1994
(R) 21.12.2005

(11) EP/941205163
(22) 30.04.1987
(R) 23.03.2005

(11) EP/942036294
(22) 14.12.1994
(R) 24.08.2005

(11) EP/943075705
(22) 14.10.1994
(R) 04.02.2005

(11) EP/943086041
(22) 22.11.1994
(R) 04.02.2005

(11) EP/944000090
(22) 04.01.1994
(R) 09.11.2005

(11) EP/944000827
(22) 13.01.1994
(R) 04.02.2005

(11) EP/944001148
(22) 19.01.1994
(R) 04.02.2005

(11) EP/944002278
(22) 03.02.1994
(R) 04.02.2005

(11) EP/944004910
(22) 08.03.1994
(R) 09.11.2005

(11) EP/944013440
(22) 16.06.1994
(R) 09.11.2005

(11) EP/944014588
(22) 28.06.1994
(R) 09.11.2005

(11) EP/944014604
(22) 28.06.1994
(R) 09.11.2005

(11) EP/944014612
(22) 28.06.1994
(R) 09.11.2005

(11) EP/944017516
(22) 29.07.1994
(R) 08.07.2005

(11) EP/944021831
(22) 29.09.1994
(R) 09.11.2005

(11) EP/944029743
(22) 21.12.1994
(R) 09.11.2005

(11) EP/948302930
(22) 14.06.1994
(R) 20.04.2005

(11) EP/949019434
(22) 30.11.1993
(R) 24.08.2005

(11) EP/949072169
(22) 21.01.1994
(R) 06.07.2005

(11) EP/949081038
(22) 11.08.1993
(R) 21.12.2005

(11) EP/949092621
(22) 18.03.1994
(R) 02.11.2005

(11) EP/949105175
(22) 11.03.1994
(R) 23.03.2005

(11) EP/949164180
(22) 30.05.1994
(R) 21.12.2005

(11) EP/949174643
(22) 20.05.1994
(R) 01.12.2005

(11) EP/949245948
(22) 08.08.1994
(R) 01.03.2005

(11) EP/949252175
(22) 08.08.1994
(R) 01.03.2005

(11) EP/949254254
(22) 03.08.1994
(R) 19.01.2005

(11) EP/949256143
(22) 31.08.1994
(R) 21.12.2005

(11) EP/949268783
(22) 25.08.1994
(R) 07.09.2005

(11) EP/949270763
(22) 21.09.1994
(R) 21.12.2005

(11) EP/949285191
(22) 16.08.1994
(R) 15.12.2005

(11) EP/949293005
(22) 21.09.1994
(R) 23.03.2005

(11) EP/949308092
(22) 13.10.1994
(R) 07.06.2005

(11) EP/949308100
(22) 13.10.1994
(R) 07.06.2005

(11) EP/949308134
(22) 13.10.1994
(R) 07.06.2005

(11) EP/949308142
(22) 13.10.1994
(R) 07.06.2005

(11) EP/949308191
(22) 13.10.1994
(R) 07.06.2005

(11) EP/949309363
(22) 28.10.1994
(R) 26.09.2005

(11) EP/949318877
(22) 13.10.1994
(R) 07.06.2005

(11) EP/949318885
(22) 13.10.1994
(R) 07.06.2005

(11) EP/949318893
(22) 13.10.1994
(R) 07.06.2005

(11) EP/951180256
(22) 16.11.1995
(R) 31.08.2005

(11) EP/952009066
(22) 10.04.1995
(R) 24.08.2005

(11) EP/953041670
(22) 15.06.1995
(R) 19.01.2005

(11) EP/954003224
(22) 15.02.1995
(R) 09.11.2005

(11) EP/954006300
(22) 22.03.1995
(R) 09.11.2005

(11) EP/954006938
(22) 29.03.1995
(R) 08.11.2005

(11) EP/954007639
(22) 06.04.1995
(R) 08.11.2005

(11) EP/954009874
(22) 02.05.1995
(R) 12.12.2005

(11) EP/954011615
(22) 19.05.1995
(R) 29.07.2005

(11) EP/954012738
(22) 01.06.1995
(R) 04.02.2005

(11) EP/954020137
(22) 06.09.1995
(R) 08.11.2005

(11) EP/954021747
(22) 28.09.1995
(R) 08.11.2005

(11) EP/954027447
(22) 06.12.1995
(R) 09.11.2005

(11) EP/954400438
(22) 05.07.1995
(R) 18.11.2005

(11) EP/958303216
(22) 25.07.1995
(R) 17.08.2005

(11) EP/959063611
(22) 04.01.1995
(R) 09.11.2005

(11) EP/959065335
(22) 27.01.1995
(R) 14.12.2005

(11) EP/959072158
(22) 28.12.1994
(R) 25.05.2005

(11) EP/959089657
(22) 17.02.1995
(R) 17.01.2005

(11) EP/959109232
(22) 02.02.1995
(R) 14.12.2005

(11) EP/959118571
(22) 21.02.1995
(R) 01.03.2005

(11) EP/959186081
(22) 26.04.1995
(R) 30.11.2005

(11) EP/959187139
(22) 06.06.1995
(R) 19.10.2005

(11) EP/959193442
(22) 26.04.1995
(R) 30.11.2005

(11) EP/959245911
(22) 23.06.1995
(R) 09.11.2005

(11) EP/959252610
(22) 23.06.1995
(R) 09.11.2005

(11) EP/959260571
(22) 07.06.1995
(R) 14.09.2005

(11) EP/959322173
(22) 25.09.1995
(R) 14.12.2005

(11) EP/959329350
(22) 29.09.1995
(R) 21.12.2005

(11) EP/959372095
(22) 15.11.1995
(R) 24.08.2005

(11) EP/959422064
(22) 20.12.1995
(R) 30.03.2005

(11) EP/959422767
(22) 27.12.1995
(R) 14.12.2005

(11) EP/959428798
(22) 22.11.1995
(R) 29.06.2005

(11) EP/959436429
(22) 01.12.1995
(R) 25.05.2005

(11) EP/961003134
(22) 11.01.1996
(R) 21.12.2005

(11) EP/961004801
(22) 15.01.1996
(R) 21.12.2005

(11) EP/961080728
(22) 21.02.1991
(R) 09.11.2005

(11) EP/962006235
(22) 07.03.1996
(R) 28.06.2005

(11) EP/962007514
(22) 19.03.1996
(R) 22.06.2005

(11) EP/962028296
(22) 10.10.1996
(R) 23.03.2005

(11) EP/963038674
(22) 30.05.1996
(R) 04.02.2005

(11) EP/968501288
(22) 04.07.1996
(R) 21.09.2005

(11) EP/969028448
(22) 04.03.1996
(R) 25.04.2005

(11) EP/969029834
(22) 01.02.1996
(R) 24.08.2005

(11) EP/969038298
(22) 11.03.1996
(R) 24.03.2005

(11) EP/969059880
(22) 12.03.1996
(R) 23.03.2005

(11) EP/969101997
(22) 18.04.1996
(R) 21.12.2005

(11) EP/969152198
(22) 08.05.1996
(R) 17.01.2005

(11) EP/969155001
(22) 03.05.1996
(R) 12.10.2005

(11) EP/969163245
(22) 06.06.1996
(R) 21.12.2005

(11) EP/969219419
(22) 05.06.1996
(R) 27.04.2005

(11) EP/969224088
(22) 05.06.1996
(R) 23.03.2005

(11) EP/969226778
(22) 18.07.1996
(R) 24.03.2005

(11) EP/969226794
(22) 18.07.1996
(R) 24.03.2005

(11) EP/969244938
(22) 11.07.1996
(R) 09.11.2005

(11) EP/969245463
(22) 16.07.1996
(R) 09.11.2005

(11) EP/969300854
(22) 21.08.1996
(R) 30.03.2005

(11) EP/969372366
(22) 25.10.1996
(R) 14.12.2005

(11) EP/969372861
(22) 30.10.1996
(R) 20.07.2005

(11) EP/969413038
(22) 06.12.1996
(R) 08.11.2005

(11) EP/969439595
(22) 13.12.1996
(R) 02.02.2005

(11) EP/971005491
(22) 15.01.1997
(R) 01.06.2005

(11) EP/971007570
(22) 18.01.1997
(R) 21.12.2005

(11) EP/971210265
(22) 29.11.1997
(R) 07.11.2005

(11) EP/972006456
(22) 05.03.1997
(R) 24.05.2005

(11) EP/972006795
(22) 10.03.1997
(R) 24.08.2005

(11) EP/972013684
(22) 02.05.1997
(R) 16.12.2005

(11) EP/974025975
(22) 31.10.1997
(R) 26.10.2005

(11) EP/979027356
(22) 10.02.1997
(R) 28.01.2005

(11) EP/979032083
(22) 06.03.1997
(R) 18.11.2005

(11) EP/979046166
(22) 21.02.1997
(R) 21.12.2005

(11) EP/979054046
(22) 26.02.1997
(R) 17.01.2005

(11) EP/979101516
(22) 05.11.1997
(R) 24.03.2005

(11) EP/979110459
(22) 05.11.1997
(R) 24.03.2005

(11) EP/979110491
(22) 11.11.1997
(R) 23.02.2005

(11) EP/979111788
(22) 06.10.1997
(R) 24.03.2005

(11) EP/979122736
(22) 28.10.1997
(R) 12.10.2005

(11) EP/979207768
(22) 17.04.1997
(R) 09.11.2005

(11) EP/979232048
(22) 19.05.1997
(R) 23.03.2005

(11) EP/979257623
(22) 09.06.1997
(R) 24.03.2005

(11) EP/979269099
(22) 19.06.1997
(R) 24.03.2005

(11) EP/979280427
(22) 26.06.1997
(R) 24.03.2005

(11) EP/979366127
(22) 22.08.1997
(R) 28.01.2005

(11) EP/979388469
(22) 22.07.1997
(R) 02.03.2005

(11) EP/979401627
(22) 11.09.1997
(R) 14.09.2005

(11) EP/979412822
(22) 30.09.1997
(R) 21.06.2005

(11) EP/979413614
(22) 25.08.1997
(R) 25.04.2005

(11) EP/979416997
(22) 18.09.1997
(R) 19.07.2005

(11) EP/979442126
(22) 10.10.1997
(R) 28.09.2005

(11) EP/979460383
(22) 14.11.1997
(R) 23.03.2005

(11) EP/979498367
(22) 16.12.1997
(R) 24.03.2005

(11) EP/979525805
(22) 17.12.1997
(R) 29.06.2005

(11) EP/979528882
(22) 05.12.1997
(R) 05.10.2005

(11) EP/981059165
(22) 01.04.1998
(R) 23.03.2005

(11) EP/981068638
(22) 16.04.1998
(R) 18.02.2005

(11) EP/982040800
(22) 02.12.1998
(R) 23.02.2005

(11) EP/989002761
(22) 13.01.1998
(R) 13.05.2005

(11) EP/989003603
(22) 14.01.1998
(R) 20.04.2005

(11) EP/989037346
(22) 27.01.1998
(R) 22.07.2005

(11) EP/989043666
(22) 18.02.1998
(R) 21.12.2005

(11) EP/989078019
(22) 23.03.1998
(R) 03.08.2005

(11) EP/989236005
(22) 21.05.1998
(R) 14.09.2005

(11) EP/989280003
(22) 18.06.1998
(R) 26.10.2005

(11) EP/989321963
(22) 12.06.1998
(R) 16.02.2005

(11) EP/989377387
(22) 30.07.1998
(R) 26.09.2005

(11) EP/989390109
(22) 05.08.1998
(R) 01.04.2005

(11) EP/989399282
(22) 12.08.1998
(R) 25.05.2005

(11) EP/989431457
(22) 04.09.1998
(R) 21.09.2005

(11) EP/989431465
(22) 04.09.1998
(R) 03.06.2005

(11) EP/989431473
(22) 04.09.1998
(R) 21.09.2005

(11) EP/989478946
(22) 15.10.1998
(R) 14.12.2005

(11) EP/989479654
(22) 20.10.1998
(R) 21.12.2005

(11) EP/989484787
(22) 23.09.1998
(R) 01.07.2005

(11) EP/989548623
(22) 04.11.1998
(R) 24.06.2005

(11) EP/989560222
(22) 17.11.1998
(R) 01.04.2005

(11) EP/989626536
(22) 09.12.1998
(R) 28.09.2005

(11) EP/989626544
(22) 09.12.1998
(R) 28.09.2005

(11) EP/989651583
(22) 05.11.1998
(R) 16.12.2005

(11) EP/991072455
(22) 14.04.1999
(R) 16.11.2005

(11) EP/991095233
(22) 12.05.1999
(R) 03.08.2005

(11) EP/991151788
(22) 16.08.1999
(R) 28.01.2005

(11) EP/991178583
(22) 13.10.1994
(R) 07.06.2005

(11) EP/991178591
(22) 13.10.1994
(R) 07.06.2005

(11) EP/991183625
(22) 13.10.1994
(R) 07.06.2005

(11) EP/991183633
(22) 13.10.1994
(R) 07.06.2005

(11) EP/991183641
(22) 13.10.1994
(R) 07.06.2005

(11) EP/991189739
(22) 13.10.1994
(R) 07.06.2005

(11) EP/991198904
(22) 13.10.1994
(R) 07.06.2005

(11) EP/991198912
(22) 13.10.1994
(R) 07.06.2005

(11) EP/991201179
(22) 13.10.1994
(R) 07.06.2005

(11) EP/991201187
(22) 13.10.1994
(R) 07.06.2005

(11) EP/991212713
(22) 13.10.1994
(R) 07.06.2005

(11) EP/991212721
(22) 13.10.1994
(R) 07.06.2005

(11) EP/991216490
(22) 13.10.1994
(R) 07.06.2005

(11) EP/991216508
(22) 13.10.1994
(R) 07.06.2005

(11) EP/991217837
(22) 03.11.1999
(R) 09.03.2005

(11) EP/993018878
(22) 12.03.1999
(R) 09.11.2005

(11) EP/993027044
(22) 07.04.1999
(R) 16.02.2005

(11) EP/994016905
(22) 07.07.1999
(R) 13.07.2005

(11) EP/998701361
(22) 01.07.1999
(R) 06.09.2005

(11) EP/999060676
(22) 27.01.1999
(R) 01.06.2005

(11) EP/999079627
(22) 24.02.1999
(R) 01.04.2005

(11) EP/999108582
(22) 10.03.1999
(R) 24.08.2005

(11) EP/999132186
(22) 03.03.1999
(R) 16.12.2005

(11) EP/999147218
(22) 30.04.1999
(R) 11.05.2005

(11) EP/999219082
(22) 11.05.1999
(R) 09.11.2005

(11) EP/999229529
(22) 11.05.1999
(R) 09.11.2005

(11) EP/999229537
(22) 11.05.1999
(R) 09.11.2005

(11) EP/999270887
(22) 21.05.1999
(R) 29.06.2005

(11) EP/999271273
(22) 28.05.1999
(R) 24.06.2005

(11) EP/999326978
(22) 10.06.1999
(R) 07.10.2005

(11) EP/999381320
(22) 07.06.1999
(R) 22.06.2005

(11) EP/999395197
(22) 11.08.1999
(R) 17.01.2005

(11) EP/999415326
(22) 06.08.1999
(R) 02.02.2005

(11) EP/999456494
(22) 09.09.1999
(R) 29.06.2005

(11) EP/999489875
(22) 15.09.1999
(R) 24.08.2005

(11) EP/999498835
(22) 27.09.1999
(R) 09.11.2005

(11) EP/999609308
(22) 17.11.1999
(R) 10.08.2005

(11) EP/999654486
(22) 11.12.1999
(R) 25.05.2005

(11) EP/999692270
(22) 22.12.1999
(R) 28.01.2005

Section B.2:
Licences sur brevets

(R) Date d'inscription

(11) CP/91042
(22) 24.09.2003
(R) 23.03.2005

(11) EP/921110904
(22) 30.06.1992
(R) 23.03.2005

Partie C.
Demandes de brevets ayant fait l'objet d'une *restitutio in integrum* (Art. 40 de la loi)
Brevets ayant fait l'objet d'une restauration (Art. 70 de la loi)

(AM): Date de l'arrêté ministériel de restauration / restitution

(11) EP/001062868
(22) 23.03.2000
(AM) 06.12.2005

(11) EP/019215946
(22) 17.04.2001
(AM) 10.06.2005

(11) EP/989058672
(22) 12.02.1998
(AM) 10.06.2005

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 57 **15 juillet 2009**

S o m m a i r e

Brevets d'invention

Période du 1.1.2006 au 31.12.2006

Remarque Les numéros placés entre parenthèses sont les codes d'*Identification Numérique Internationalement agréée en matière de Données bibliographiques* (INID), recommandés par l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle pour l'identification des données relatives aux brevets d'invention.

Explication des codes INID utilisés:

(11) Numéro de dépôt de la demande de brevet ou de la demande de certificat complémentaire de protection (CCP)
(22) Date de dépôt de la demande de brevet ou de la demande de CCP
(41) Date de mise à disposition du public de la demande de brevet pour consultation ou copie
(54) Titre de l'invention
(68) Numéro du brevet de base du CCP
(73) Titulaire(s): Nom ou dénomination sociale, adresse

Dans certains cas, il a été nécessaire d'utiliser des codes non fixés par la norme INID. Ces codes sont expliqués en début de rubrique.

2006

Partie A.

Relevé des demandes de brevet mises à disposition du public, des demandes de brevet retirées et des brevets délivrés

Section A.1:

Demandes de brevet mises à disposition du public (Art. 33 de la loi)

(11) 91088

(22) 14.07.2004

(41) 16.01.2006

(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE DE L'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU

(54) Verfahren und Vorrichtung zum Granulieren einer Schmelze.

(11) 91091

(22) 28.07.2004

(41) 30.01.2006

(73) GODHINHO FERNANDES ADELINO,
55 RUA DE SANTO ESPIRITO
9700 ANGRA DO HEROISMO TERCEIRA ACORES, PT

(54) Machine à assembler des planches en revêtement de sol.

(11) 91093

(22) 03.08.2004

(41) 06.02.2006

(73) KLEIN AUGUSTE, 34 RUE DE L'EAU
4550 OBERCORN, LU

(54) Rosette für Deckenleuchte mit integriertem Rauchmelder.

(11) 91097

(22) 20.08.2004

(41) 21.02.2006

(73) KURZENBERGER IRINA, NEUWEG 1B
54453 NITTEL, DE

(54) Methoden zur Verschönerung der Haut und zum Gewichtsverlust.

(11) 91099

(22) 06.09.2004

(41) 07.03.2006

(73) THE EUROPEAN COMMUNITY REPRESENTED BY THE EUROPEAN COMMISSION, 200 RUE DE LA LOI
1049 BRUXELLES, BE

(54) Systems and methods for 3D scene change detection.

(11) 91103

(22) 22.09.2004

(41) 30.01.2006

(73) BIOXELL SPA, VIA OLGETTINA 58
20132 MILANO, IT

(54) Composé et utilisation en tant que traitement.

(11) 91105

(22) 11.10.2004

(41) 12.04.2006

(73) GODHINHO FERNANDES ADELINO,
55 RUA DE SANTO ESPIRITO
9700 ANGRA DO HEROISMO TERCEIRA ACORES, PT

(54) Pelle/Tamis.

(11) 91106

(22) 04.10.2004

(41) 05.04.2006

(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE DE L'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU

(54) Conduit system for transporting gas-powder mixture.

(11) 91107

(22) 04.10.2004

(41) 05.04.2006

(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE DE L'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU

(54) Conduit system for transporting gas-powder-mixture.

(11) 91108

(22) 04.10.2004

(41) 05.04.2006

(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE DE L'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU

(54) System and method for injecting gas-powder mixture into slag.

(11) 91113

(22) 18.10.2004

(41) 19.04.2006

(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE DE L'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU

(54) Method and device for calibrating a weighing system of a hopper.

(11) 91115

(22) 26.10.2004

(41) 27.04.2006

(73) THE EUROPEAN COMMUNITY REPRESENTED BY THE EUROPEAN COMMISSION, 200 RUE DE LA LOI
1049 BRUXELLES, BE

(54) Navigation system for disabled persons, in particular visually impaired persons.

(11) 91118

(22) 29.10.2004

(41) 02.05.2006

(73) CHARRIN PHILIPPE, «LES CHIROUZES»
26600 BEAUMONT-MONTEUX, FR

(54) Dispositif de présentation de bouquets de fleur.

(11) 91120

(22) 16.11.2004

(41) 17.05.2006

(73) GODINHO FERNANDES ADELINO,
RUA DE SANTO ESPIRITO 55
ANGRA DO HEROISMO TERCEIRA ACORES, PT

(54) Chauffage des espaces habitables au moyen de micro-ondes.

(11) 91123

(22) 16.11.2004

(41) 17.05.2006

(73) UNIFLAIR INTERNATIONAL S.A., 70 GRAND-RUE
1660 LUXEMBOURG, LU

(54) Support structure for elevated floor assembly.

(11) 91124

(22) 24.11.2004

(41) 26.05.2006

(73) IPALCO B.V., OHMWEG 17
2952 BD ALBLASSERDAM, NL

(54) Motorized trolley.

(11) 91126

(22) 23.12.2004

(41) 26.06.2006

(73) TREFILARBED BETTEMBOURG S.A., KRAKELSHAFF
3235 BETTEMBOURG, LU

(73) HCT SHAPING SYSTEMS S.A.,
1033 CHESEAUX SUR LAUSANNE, CH

(54) Monofilament metal saw wire.

(11) 91127

(22) 12.01.2005

(41) 13.07.2006

(73) DECHMANN JEAN, 9 RUE DU FOSSE
CRAUTHEM, LU

(54) Stahlfaservereinzler.

(11) 91128

(22) 05.01.2005

(41) 06.07.2006

(73) MASCHINENFABRIK KARL HUGO S.A.,
ENGELSDORFERSTRASSE 2
4770 BORN, BE

(54) Vorrichtung zum Ankuppeln eines Lagerzapfens an einem Antrieb.

(11) 91130

(22) 26.01.2005

(41) 27.07.2006

(73) IEE INTERNATIONAL ELECTRONICS & ENGINEERING S.A.,
ZONE INDUSTRIELLE
6468 ECHTERNACH, LU

(54) Pressure sensitive switching element and seat sensor.

(11) 91134

(22) 31.01.2005

(41) 01.08.2006

(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE DE L'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU

(54) Device for moving a runner.

(11) 91135

(22) 31.01.2005

(41) 01.08.2006

(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE DE L'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU

(54) A runner replacement device.

(11) 91141

(22) 11.02.2005

(41) 21.02.2006

(73) CHOTARD MARTINE, 27 PLACE JEANNE D'ARC
75013 PARIS, FR

(54) Outil pédagogique d'aide à l'enseignement des langues vivantes.

(11) 91142

(22) 28.02.2005

(41) 29.08.2006

(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE DE L'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU

(54) Electric arc furnace.

(11) 91146

(22) 10.03.2005

(41) 11.09.2006

(73) IPALCO B.V., OHMWEG 17
2952 BD ALBLASSERDAM, NL

(54) Device for supplying preconditioned air to an aircraft on the ground.

(11) 91156

(22) 04.04.2005

(41) 05.10.2006

(73) VINCENT JACQUES, 4 RUE DE LA CORCHADE
57070 METZ, FR

(54) Chaudière à boucle ouverte.

(11) 91157

(22) 15.04.2005

(41) 16.10.2006

(73) WEIS JOSEPH, 2 AN DER HIEL
6850 MANTERNACH, LU

(54) Schnelleinsatzfahrzeug-Konzept auf Wechselladerprinzip mit Schnellangriffseinrichtung.

(11) 91158

(22) 25.03.2005

(41) 26.09.2006

(73) THE EUROPEAN ATOMIC ENERGY COMMUNITY (EURATOM) REPRENSENTED BY THE EUROPEAN COMMISSION, 200 RUE DE LA LOI
1049 BRUSSELS, BE

(54)Head end process for the reprocessing of reactor core material.

(11) 91159

(22) 25.03.2005

(41) 26.09.2006

(73) WU DONAL P.H., No. 108 HSIN-HE ROAD, HSINF-FENG HSIANG 304 HSINCHU COUNTY,TAIWAN, TW

(54) Vorrichtung zum Betätigen eines Hilfsmotors eines elektrischen Fahrrads.

(11) 91164

(22) 15.04.2005

(41) 08.11.2006

(73) YI-CHIEH WU, 2 ALLEY 6, LANE 65, REN-AI N.RD, CINGSHUEI TOWNSHIP TAICHUNG COUNTY, TW

(54) Akkukasten mit einer Kühlvorrichtung.

(11) 91168

(22) 29.04.2005

(41) 30.10.2006

(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE DE L'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU

(54) Drill rod.

(11) 91169

(22) 27.04.2005

(41) 30.10.2006

(73) MICROFIN HOLDING S.A., 18 RUE DE L'EAU
1449 LUXEMBOURG, LU

(54) Procédé de saisie d'images optiques, une caméra vidéo numérique à haute fréquence de saisie et un système qui met en œuvre le procédé en utilisant lesdites caméras vidéo.

(11) 91175

(22) 13.06.2005

(41) 14.12.2006

(73) AIRFLOWCONTROL S.A., 8 SCHLASSSTROOS
6660 BORN, LU

(54) Procédé et système d'économie d'énergie dans un bâtiment avec ascenseur.

(11) 91176

(22) 15.06.2005

(41) 18.12.2006

(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE DE L'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU

(54) Charging device and distribution chute for a shaft furnace.

(11) 91177

(22) 08.06.2005

(41) 11.12.2006

(73) THE EUROPEAN COMMUNITY REPRESENTED BY THE EUROPEAN COMMISSION, 200 RUE DE LA LOI
1049 BRUXELLES, BE

(54) Method and system for 3D scene change detection.

(11) 91179

(22) 30.06.2005

(41) 02.05.2006

(73) WALLEAUX GODELIEVE, 29 RUE DEROUCK
6142 LEERNES, BE

(54) Blouse médicale.

(11) 91214

(22) 31.05.2005

(41) 26.01.2006

(73) ALMIRALL-PRODESFARMA S.A.,
151 RONDA DEL GENERAL MITRE
08022 BARCELONA, ES

(54) Combinaison comprenant des agents anti-muscariniques et des agonistes béta-adrénergiques.

(11) 91224

(22) 08.06.2005

(41) 09.03.2006

(73) RENSSELAER POLYTECHNIC INSTITUTE, INC.,
110 8TH STREET
12180 TROY, NEW YORK, US

(54) Power flow controller responsive to power circulation demand for optimizing power transfer.

(11) 91231

(22) 28.03.2006

(41) 02.10.2006

(73) SUMITOMO CHEMICAL COMPANY, LIMITED,
27-1 SHINKAWA 2-CHOME CHUO-KU
104-8260 TOKYO, JP

(54) Concentré émulsifiable contenant du 2',4'-difluoro-2-(a,a,a-trifluoro-m-tolyloxy)-nicotinanilide et composition aqueuse obtenue par dilution du concentré.

(11) 91240

(22) 11.05.2006

(41) 16.11.2006

(73) ROMEDIX LTD., 10 PLAOT STREET
76122 REHOVOT, IL

(54) Appareil et article pour le polissage de pierres précieuses.

(11) 91248

(22) 07.10.2005

(41) 07.06.2006

(73) RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, INGENIERIE S.A.R.L.,
5 RUE DU BRILL
3998 FOETZ, LU

(54) Système d'annonce automatique de trains.

(11) 91285

(22) 14.03.2006

(41) 16.11.2006

(73) SOUZA LEGORRETA JOAQUIN, 64 DR. VALENZUELA,
COL.DOCTORES 06720 MEXICO D.F., MX

(73) CORTINA YEPIZ EDUARDO, 64 DR. VALENZUELA,
COL.DOCTORES 06720 MEXICO D.F., MX

(54) Couvercle hygiénique pour canette.

(11) 91288

(22) 30.09.2005

(41) 20.11.2006

(73) THOORENS BERNARD, 2 PLACE DE THINES
1402 THINES, BE

(54) Méthode et dispositif destinés par identification visuelle à sécuriser un lieu public ou privé.

Section A.2:

Brevets délivrés (Art. 41 de la loi)

(D): Date de délivrance du brevet

(11) 90196

(22) 15.01.1998

(73) HEALTH AND SAFETY SYSTEMS HOLDING SA,
23 RUE DE STRASSEN
8156 BRIDEL, LU

(D) 03.03.2006

(11) 90199

(22) 19.01.1998

(73) IEE INTERNATIONAL ELECTRONICS & ENGINEERING SARL, 2B ROUTE DE TREVES, ZONE INDUSTRIELLE FINDEL
2632 LUXEMBOURG, LU

(D) 26.09.2006

(11) 90387

(22) 23.04.1999

(73) VOEDERS PAUWELYN N.V., 33 VLAMERTINGSEWEG
8960 RENINGELST, BE

(D) 22.02.2006

(11) 90536

(22) 01.03.2000

(73) HEALTH AND SAFETY SYSTEMS HOLDING SA,
23 RUE DE STRASSEN
8156 BRIDEL, LU

(D) 17.11.2006

(11) 90629

(22) 10.08.2000

(73) LUXEMBOURG PATENT COMPANY S.A.,
24 ROUTE DE DIEKIRCH
7440 LINTGEN, LU

(D) 21.02.2006

(11) 91052

(22) 23.01.2004

(73 PI HSIANG MACHINERY MFG.CO,
N°108 HSIN-HE ROAD HSING-FENG HSIANG
HSINCHU COUNTY TAIWAN, TW

(D) 17.01.2006

(11) 91053

(22 23.01.2004

(73) PI HSIANG MACHINERY MFG.CO, N°108 HSIN-HE ROAD HSING-FENG HSIANG HSINCHU COUNTY TAIWAN, TW

(D) 17.01.2006

(11) 91054

(22) 23.01.2004

(73) PI HSIANG MACHINERY MFG.CO, N°108 HSIN-HE ROAD HSING-FENG HSIANG HSINCHU COUNTY TAIWAN, TW

(D) 17.01.2006

(11) 91055

(22) 23.01.2004

(73) PI HSIANG MACHINERY MFG.CO,
N°108 HSIN-HE ROAD HSING-FENG HSIANG
HSINCHU COUNTY TAIWAN, TW

(D) 17.01.2006

(11) 91066

(22) 31.03.2004

(73) CRELUX HOLDING SA, VIA CATENAZZI 23
6850 MENDRISIO, CH

(D) 22.03.2006

(11) 91079

(22) 26.05.2004

(73) MCNEILAB INC., Welsh and McKean Roads
Spring House Pennsylvania 1947, US

(D) 26.06.2006

(11) 91088

(22) 14.07.2004

(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE DE L'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU

(D) 16.01.2006

(11) 91091

(22) 28.07.2004

(73) GODHINHO FERNANDES ADELINO,
55 RUA DE SANTO ESPIRITO
9700 ANGRA DO HEROISMO TERCEIRA ACORES, PT

(D) 30.01.2006

(11) 91103
(22) 22.09.2004
(73) BIOXELL SPA, VIA OLGETTINA 58
20132 MILANO, IT
(D) 22.03.2006

(11) 91105
(22) 11.10.2004
(73) GODHINHO FERNANDES ADELINO,
55 RUA DE SANTO ESPIRITO
9700 ANGRA DO HEROISMO TERCEIRA ACORES, PT
(D) 12.04.2006

(11) 91106
(22) 04.10.2004
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE DE L'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU
(D) 05.04.2006

(11) 91107
(22) 04.10.2004
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE DE L'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU
(D) 05.04.2006

(11) 91108
(22) 04.10.2004
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE DE L'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU
(D) 05.04.2006

(11) 91113
(22) 18.10.2004
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE DE L'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU
(D) 19.04.2006

(11) 91115
(22) 26.10.2004
(73) THE EUROPEAN COMMUNITY REPRESENTED BY THE EUROPEAN COMMISSION, 200 RUE DE LA LOI
1049 BRUXELLES, BE
(D) 27.04.2006

(11) 91118
(22) 29.10.2004
(73) CHARRIN PHILIPPE, «LES CHIROUZES»
26600 BEAUMONT-MONTEUX, FR
(D) 02.05.2006

(11) 91120
(22) 16.11.2004
(73) GODINHO FERNANDES ADELINO,
RUA DE SANTO ESPIRITO 55
ANGRA DO HEROISMO TERCEIRA ACORES, PT
(D) 17.05.2006

(11) 91123
(22) 16.11.2004
(73) UNIFLAIR INTERNATIONAL S.A., 70 GRAND-RUE
1660 LUXEMBOURG, LU
(D) 17.05.2006

(11) 91124
(22) 24.11.2004
(73) IPALCO B.V., OHMWEG 17
2952 BD ALBLASSERDAM, NL
(D) 26.05.2006

(11) 91126
(22) 23.12.2004
(73) TREFILARBED BETTEMBOURG S.A., KRAKELSHAFF
3235 BETTEMBOURG, LU
(73) HCT SHAPING SYSTEMS S.A.,
1033 CHESEAUX SUR LAUSANNE, CH
(D) 26.06.2006

(11) 91127
(22) 12.01.2005
(73) DECHMANN JEAN, 9 RUE DU FOSSE
CRAUTHEM, LU
(D) 13.07.2006

(11) 91128
(22) 05.01.2005
(73) MASCHINENFABRIK KARL HUGO S.A.,
ENGELSDORFERSTRASSE 2
4770 BORN, BE
(D) 06.07.2006

(11) 91130
(22) 26.01.2005
(73) IEE INTERNATIONAL ELECTRONICS & ENGINEERING S.A.,
ZONE INDUSTRIELLE
6468 ECHTERNACH, LU
(D) 27.07.2006

(11) 91134
(22) 31.01.2005
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE DE L'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU
(D) 01.08.2006

(11) 91135
(22) 31.01.2005
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE DE L'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU
(D) 01.08.2006

(11) 91141
(22) 11.02.2005
(73) CHOTARD MARTINE, 27 PLACE JEANNE D'ARC
75013 PARIS, FR
(D) 21.02.2006

(11) 91142
(22) 28.02.2005
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE DE L'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU
(D) 29.08.2006

(11) 91146
(22) 10.03.2005
(73) IPALCO B.V., OHMWEG 17
2952 BD ALBLASSERDAM, NL
(D) 11.09.2006

(11) 91156
(22) 04.04.2005
(73) VINCENT JACQUES, 4 RUE DE LA CORCHADE
57070 METZ, FR
(D) 05.10.2006

(11) 91157
(22) 15.04.2005
(73) WEIS JOSEPH, 2 AN DER HIEL
6850 MANTERNACH, LU
(D) 16.10.2006

(11) 91158
(22) 25.03.2005
(73) THE EUROPEAN ATOMIC ENERGY COMMUNITY (EURATOM) REPRESENTED BY THE EUROPEAN COMMISSION, 200 RUE DE LA LOI
1049 BRUSSELS, BE
(D) 26.09.2006

(11) 91168
(22) 29.04.2005
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE DE L'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU
(D) 30.10.2006

(11) 91175
(22) 13.06.2005
(73) AIRFLOWCONTROL S.A., 8 SCHLASSSTROOS
6660 BORN, LU
(D) 14.12.2006

(11) 91176
(22) 15.06.2005
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE DE L'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU
(D) 18.12.2006

(11) 91177
(22) 08.06.2005
(73) THE EUROPEAN COMMUNITY REPRESENTED BY THE EUROPEAN COMMISSION, 200 RUE DE LA LOI
1049 BRUXELLES, BE
(D) 11.12.2006

(11) 91179
(22) 30.06.2005
(73) WALLEAUX GODELIEVE, 29 RUE DEROUCK
6142 LEERNES, BE
(D) 02.05.2006

(11) 91182
(22) 18.07.2005
(73) NPS PHARMACEUTICALS INC., 420 Chipeta Way, Suite 240 Salt Lake City, UT 84108-1256, US
(D) 11.07.2006

(11) 91204
(22) 28.10.2005
(73) GENENTECH INC., 1 DNA WAY
SOUTH SAN FRANCISCO CA 94080-4990, US
(D) 06.02.2006

(11) 91205
(22) 09.11.2005
(73) ALTANA PHARMA AG, BYK-GULDEN-STRASSE 2
78467 KONSTANZ, DE
(D) 30.05.2006

(11) 91206
(22) 16.11.2005
(73) PHARMACIA & UPJOHN COMPANY,
301 HENRIETTA STREET
KALAMAZOO, MICHIGAN 49001, US
(D) 30.05.2006

(11) 91208
(22) 02.12.2005
(73) PROTEIN DESIGN LABS, INC., 34801 CAMPUS DRIVE
FREMONT, CA 94555, US
(D) 28.02.2006

(11) 91209
(22) 14.12.2005
(73) PFIZER PRODUCTS INC., EASTERN POINT ROAD
GROTON, CONNECTICUT 06340, US
(73) OSI PHARMACEUTICALS, INC., SUITE 110
58 SOUTH SERVICE ROAD
MELVILLE NEW YORK 11747, US
(D) 05.10.2006

(11) 91214
(22) 31.05.2005
(73) ALMIRALL-PRODESFARMA S.A., 151 RONDA DEL GENERAL MITRE
08022 BARCELONA, ES
(D) 26.01.2006

(11) 91215
(22) 27.01.2006
(73) CHIRON CORPORATION, 4560 HORTEN STREET
EMERYVILLE CA 94608-2916, US
(D) 27.03.2006

(11) 91216
(22) 27.01.2006
(73) SCHERING CORPORATION, 2000 GALOPPING HILL ROAD
KENILWORTH, NEW JERSEY 07033, US
(D) 27.03.2006

(11) 91218
(22) 02.02.2006
(73) TANOX, INC. (A DELAWARE CORPORATION),
10301 STELLA LINK RD.
HOUSTON, TX 77025-5445, US
(D) 03.04.2006

(11) 91219
(22) 02.02.2006
(73) GENENTECH INC., 1 DNA WAY
SOUTH SAN FRANCISCO CA 94080-4990, US
(D) 03.04.2006

(11) 91220
(22) 08.02.2006
(73) PHARMACIA & UPJOHN COMPANY,
301 HENRIETTA STREET
KALAMAZOO, MICHIGAN 49001, US
(D) 10.04.2006

(11) 91222
(22) 15.02.2006
(73) MERCK & CO., INC., 126 EAST LINCOLN AVENUE
07065 RAHWAY, N.J., US
(D) 18.04.2006

(11) 91223
(22) 22.02.2006
(73) LES LABORATOIRES SERVIER, 22 RUE GARNIER
92200 NEUILLY-SUR-SEINE, FR
(D) 24.04.2006

(11) 91224
(22) 08.06.2005
(73) RENSSELAER POLYTECHNIC INSTITUTE, INC.,
110 8TH STREET
12180 TROY, NEW YORK, US
(D) 09.03.2006

(11) 91225
(22) 03.03.2006
(73) INDIANA UNIVERSITY RESEARCH & TECHNOLOGY
CORPORATION, 351 WEST 10TH STREET
46202 INDIANAPOLIS, MN, US
(D) 03.05.2006

(11) 91231
(22) 28.03.2006
(73) SUMITOMO CHEMICAL COMPANY , LIMITED,
27-1 SHINKAWA 2-CHOME CHUO-KU
104-8260 TOKYO, JP
(D) 02.10.2006

(11) 91234
(22) 12.04.2006
(73) SMITHKLINE BEECHAM CORPORATION,
ONE FRANKLIN PLAZA 200 NORTH 16TH STREET
PHILADELPHIA PA 19102, US
(D) 12.06.2006

(11) 91235
(22) 12.04.2006
(73) AMGEN INC., ONE AMGEN CENTER DRIVE
THOUSAND OAKS, CA 91320-1799, US
(D) 22.11.2006

(11) 91238
(22) 03.05.2006
(73) ELI LILLY AND COMPANY, LILLY CORPORATE CENTER
46285 INDIANAPOLIS, INDIANAN, US
(D) 03.07.2006

(11) 91248
(22) 07.10.2005
(73) RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, INGENIERIE S.A.R.L.,
5 RUE DU BRILL
3998 FOETZ, LU
(D) 07.06.2006

(11) 91251
(22) 14.06.2006
(73) GLAXOSMITHKLINE BIOLOGICALS S.A.,
89 RUE DE L'INSTITUT
1330 RIXENSART, BE
(D) 14.08.2006

(11) 91252
(22) 14.06.2006
(73) GILEAD SCIENCES INC., 333 LAKESIDE DRIVE
FOSTER CITY CALIFORNIA 94404, US
(D) 14.08.2006

(11) 91253
(22) 21.06.2006
(73) PFIZER PRODUCTS INC., EASTERN POINT ROAD
GROTON, CONNECTICUT 06340, US
(D) 21.08.2006

(11) 91254
(22) 28.06.2006
(73) CUBIST PHARMACEUTICALS, INC., 65 HAYDEN AVENUE
LEXINGTON, MA 02421, US
(D) 28.08.2006

(11) 91265
(22) 13.07.2006
(73) ALZA CORPORATION, 1900 CHARLESTON ROAD
MOUNTAIN VIEW, CA 94039, US
(D) 13.09.2006

(11) 91268

(22) 26.07.2006

(73) SANOFI-AVENTIS, 174 AVENUE DE FRANCE
75013 PARIS, FR

(D) 26.09.2006

(11) 91269

(22) 26.07.2006

(73) SCHWARZ PHARMA LIMITED, SHANNON INDUSTRIAL ESTATE SHANNON,COUNTY CLARE, IE

(73) LTS LOHMANN THERAPIE-SYSTEME AG,
2 LOHMANNSTRASSE
56626 ANDERNACH, DE

(D) 26.09.2006

(11) 91271

(22) 02.08.2006

(73) ELAN PHARMACEUTICALS, INC.,
800 GATEWAY BOULEVARD
SOUTH SAN FRANCISCO, CA 94080, US

(D) 02.10.2006

(11) 91272

(22) 07.08.2006

(73) PDL BIOPHARMA,INC., 34801 CAMPUS DRIVE
FREMONT, CA 94555, US

(D) 09.10.2006

(11) 91273

(22) 10.08.2006

(73) FRED HUTCHINSON CANCER RESEARCH CENTER,
SEATTLE, WA 98109-1024, US

(D) 10.10.2006

(11) 91279

(22) 11.10.2006

(73) WYETH HOLDINGS CORPORATION,
5 GIRALDA FARMS
MADISON, NEW YERSEY 07940-0874, US

(D) 11.12.2006

(11) 91280

(22) 13.10.2006

(73) BAYER PHARMACEUTICALS CORPORATION,
400 MORGAN LANE
WEST HAVEN, CONNECTICUT 06516, US

(D) 13.12.2006

(11) 91281

(22) 19.10.2006

(73) NPS ALLELIX CORPORATION,
6850 GOREWAY DRIVE
MISSISSAUGA, ONTARIO L4V 1V7, CA

(D) 19.12.2006

(11) 91285

(22) 14.03.2006

(73) SOUZA LEGORRETA JOAQUIN,
64 DR. VALENZUELA, COL.DOCTORES
06720 MEXICO D.F., MX

(73) CORTINA YEPIZ EDUARDO,
64 DR. VALENZUELA, COL.DOCTORES
06720 MEXICO D.F., MX

(D) 15.12.2006

(11) 91288

(22) 30.09.2005

(73) THOORENS BERNARD, 2 PLACE DE THINES
1402 THINES, BE

(D) 20.11.2006

(11) 91289

(22) 21.11.2005

(73) BENTLEY PHARMACEUTICALS, INC.,
65 LAFAYETTE ROAD, THIRD FLOOR
NORTH HAMPTON, NEW HAMPSHIRE 03862-2403 , US

(D) 21.11.2006

Section A.3:

Demandes de brevet retirées, réputées retirées ou refusées (Art. 32; 35.1; 41.3; 39.5 de la loi)

(R) Date de retrait / refus

(11) 90475

(R) 20.11.2006

(11) 91143

(R) 08.03.2006

(11) 91170

(R) 18.01.2006

(11) 91203

(R) 24.10.2006

(11) 91211

(R) 15.12.2006

(11) 91212

(R) 15.12.2006

(11) 91226

(R) 28.03.2006

(11) 91229

(R) 10.07.2006

(11) 91230

(R) 18.04.2006

(11) 91236
(R) 24.05.2006

(11) 91241
(R) 22.06.2006

(11) 91242
(R) 22.06.2006

(11) 91243
(R) 22.06.2006

(11) 91244
(R) 22.06.2006

(11) 91245
(R) 22.06.2006

(11) 91246
(R) 22.06.2006

(11) 91247
(R) 22.06.2006

(11) 91274
(R) 18.12.2006

Section A.4:

Certificats complémentaires de protection pour médicaments délivrés et mis à disposition du public (Art. 11.1 du règlement (CEE))

(11) 91182
(22) 18.07.2005
(68) EP/012049201

(11) 91204
(22) 28.10.2005
(68) EP/969315977

(11) 91205
(22) 09.11.2005
(68) LU/88001

(11) 91206
(22) 16.11.2005
(68) EP/949107213

(11) 91208
(22) 02.12.2005
(68) EP/909035768

(11) 91209
(22) 14.12.2005
(68) EP/959187139

(11) 91215
(22) 27.01.2006
(68) EP/949165971

(11) 91216
(22) 27.01.2006
(68) EP/959066200

(11) 91218
(22) 02.02.2006
(68) EP/899016497

(11) 91219
(22) 02.02.2006
(68) EP/929187136

(11) 91220
(22) 08.02.2006
(68) EP/959188640

(11) 91222
(22) 15.02.2006
(68) EP/989357520

(11) 91223
(22) 22.02.2006
(68) EP/924026305

(11) 91225
(22) 03.03.2006
(68) EP/969193119

(11) 91234
(22) 12.04.2006
(68) EP/929043826

(11) 91235
(22) 12.04.2006
(68) EP/959363094

(11) 91238
(22) 03.05.2006
(68) EP/963001573

(11) 91251
(22) 14.06.2006
(68) EP/009584525

(11) 91252
(22) 14.06.2006
(68) EP/979128113

(11) 91253
(22) 21.06.2006
(68) EP/989365879

(11) 91254
(22) 28.06.2006
(68) EP/999499130

(11) 91265
(22) 13.07.2006
(68) EP/969165315

(11) 91268
(22) 26.07.2006
(68) EP/944027176

(11) 91269
(22) 26.07.2006
(68) EP/999103591

(11) 91271
(22) 02.08.2006
(68) EP/959087412

(11) 91272
(22) 07.08.2006
(68) EP/909035768

(11) 91273
(22) 10.08.2006
(68) EP/909135980

(11) 91279
(22) 11.10.2006
(68) EP/921142816

(11) 91280
(22) 13.10.2006
(68) EP/009032392

(11) 91281
(22) 19.10.2006
(68) EP/999177157

(11) 91289
(22) 21.11.2005
(68) WO/870003473

Section A.5:

Demandes rejetées de certificat complémentaire de protection pour médicaments (Art. 11.2 du règlement (CEE))

Partie B.

Modifications apportées au registre des brevets d'invention et dont la publication est prévue par la loi

Section B.1:

Transferts de brevets (Art. 53 de la loi)

(R) Date d'inscription au registre

(11) EP/001014554
(22) 25.01.2000
(R) 07.11.2006

(11) EP/001017375
(22) 28.01.2000
(R) 09.08.2006

(11) EP/001050657
(22) 10.03.2000
(R) 24.01.2006

(11) EP/001156934
(22) 21.07.2000
(R) 28.06.2006

(11) EP/001166941
(22) 02.08.2000
(R) 03.07.2006

(11) EP/001166958
(22) 02.08.2000
(R) 03.07.2006

(11) EP/001190487
(22) 02.09.2000
(R) 25.01.2006

(11) EP/001192392
(22) 06.09.2000
(R) 21.04.2006

(11) EP/001274950
(22) 23.09.1996
(R) 14.09.2006

(11) EP/002002160
(22) 20.01.2000
(R) 25.10.2006

(11) EP/002003879
(22) 07.02.2000
(R) 24.10.2006

(11) EP/002048304
(22) 09.06.1994
(R) 25.01.2006

(11) EP/002048312
(22) 09.06.1994
(R) 25.01.2006

(11) EP/003035466
(22) 27.04.2000
(R) 28.11.2006

(11) EP/004003539
(22) 08.02.2000
(R) 20.09.2006

(11) EP/004036059
(22) 20.12.2000
(R) 30.06.2006

(11) EP/009050311
(22) 07.02.2000
(R) 29.03.2006

(11) EP/009077066
(22) 23.02.2000
(R) 08.03.2006

(11) EP/009111063
(22) 20.03.2000
(R) 04.12.2006

(11) EP/009111311
(22) 22.03.2000
(R) 25.01.2006

(11) EP/009170267
(22) 03.04.2000
(R) 02.11.2006

(11) EP/009219460
(22) 08.04.2000
(R) 22.03.2006

(11) EP/009251133
(22) 14.03.2000
(R) 22.02.2006

(11) EP/009307968
(22) 17.05.2000
(R) 05.07.2006

(11) EP/009349218
(22) 20.04.2000
(R) 31.10.2006

(11) EP/009360231
(22) 17.05.2000
(R) 17.07.2006

(11) EP/009437922
(22) 09.06.2000
(R) 19.07.2006

(11) EP/009440991
(22) 30.06.2000
(R) 03.02.2006

(11) EP/009489386
(22) 25.07.2000
(R) 17.05.2006

(11) EP/009561622
(22) 04.07.2000
(R) 15.09.2006

(11) EP/009583139
(22) 28.07.2000
(R) 02.08.2006

(11) EP/009594227
(22) 25.08.2000
(R) 22.03.2006

(11) EP/009642273
(22) 22.09.2000
(R) 20.12.2006

(11) EP/009713462
(22) 09.10.2000
(R) 02.11.2006

(11) EP/009746538
(22) 03.11.2000
(R) 14.06.2006

(11) EP/009803958
(22) 16.11.2000
(R) 02.05.2006

(11) EP/009824855
(22) 06.12.2000
(R) 29.11.2006

(11) EP/009887589
(22) 23.11.2000
(R) 02.11.2006

(11) EP/009911694
(22) 12.12.2000
(R) 06.12.2006

(11) EP/009932591
(22) 29.11.2000
(R) 02.11.2006

(11) EP/009932617
(22) 23.11.2000
(R) 02.11.2006

(11) EP/011012150
(22) 19.01.2001
(R) 25.01.2006

(11) EP/011016144
(22) 25.01.2001
(R) 03.07.2006

(11) EP/011075611
(22) 16.09.1994
(R) 12.07.2006

(11) EP/011140449
(22) 26.02.1996
(R) 25.01.2006

(11) EP/011213501
(22) 06.09.2001
(R) 07.06.2006

(11) EP/011288560
(22) 28.03.1995
(R) 25.01.2006

(11) EP/012026662
(22) 11.07.2001
(R) 25.10.2006

(11) EP/012044772
(22) 07.04.1998
(R) 01.08.2006

(11) EP/012730735
(22) 19.11.2001
(R) 14.09.2006

(11) EP/014004840
(22) 23.02.2001
(R) 18.10.2006

(11) EP/019010834
(22) 05.01.2001
(R) 15.02.2006

(11) EP/019024108
(22) 06.02.2001
(R) 02.11.2006

(11) EP/019141332
(22) 29.03.2001
(R) 11.05.2006

(11) EP/019281336
(22) 17.04.2001
(R) 29.11.2006

(11) EP/019316769
(22) 01.05.2001
(R) 02.11.2006

(11) EP/019342450
(22) 29.05.2001
(R) 07.11.2006

(11) EP/019342476
(22) 29.05.2001
(R) 07.11.2006

(11) EP/019382183
(22) 12.05.2001
(R) 11.04.2006

(11) EP/019601988
(22) 22.08.2001
(R) 15.02.2006

(11) EP/019605138
(22) 18.07.2001
(R) 02.08.2006

(11) EP/019628080
(22) 30.06.2001
(R) 23.02.2006

(11) EP/019672039
(22) 18.07.2001
(R) 02.08.2006

(11) EP/019719285
(22) 17.08.2001
(R) 02.11.2006

(11) EP/019719459
(22) 21.08.2001
(R) 10.05.2006

(11) EP/019731462
(22) 19.09.2001
(R) 29.11.2006

(11) EP/019742915
(22) 24.09.2001
(R) 01.06.2006

(11) EP/019885870
(22) 11.10.2001
(R) 20.11.2006

(11) EP/020064234
(22) 22.03.2002
(R) 24.05.2006

(11) EP/020117743
(22) 29.04.1996
(R) 17.05.2006

(11) EP/020186854
(22) 21.08.2002
(R) 23.03.2006

(11) EP/020258042
(22) 18.11.2002
(R) 22.03.2006

(11) EP/020778304
(22) 15.07.2002
(R) 02.11.2006

(11) EP/022531008
(22) 01.05.2002
(R) 01.08.2006

(11) EP/027032994
(22) 04.02.2002
(R) 25.01.2006

(11) EP/027197425
(22) 30.01.2002
(R) 06.11.2006

(11) EP/027351766
(22) 22.03.2002
(R) 15.09.2006

(11) EP/027456664
(22) 22.07.2002
(R) 31.10.2006

(11) EP/027473842
(22) 12.06.2002
(R) 17.02.2006

(11) EP/027474378
(22) 25.06.2002
(R) 02.11.2006

(11) EP/027528793
(22) 13.03.2002
(R) 19.07.2006

(11) EP/027581735
(22) 05.07.2002
(R) 05.09.2006

(11) EP/027671494
(22) 13.06.2002
(R) 31.10.2006

(11) EP/027684109
(22) 02.08.2002
(R) 27.12.2006

(11) EP/027976463
(22) 29.08.2002
(R) 02.11.2006

(11) EP/030099873
(22) 02.05.2003
(R) 29.03.2006

(11) EP/030118459
(22) 17.05.1999
(R) 12.07.2006

(11) EP/030135743
(22) 13.06.2003
(R) 08.03.2006

(11) EP/034470187
(22) 28.01.2003
(R) 06.09.2006

(11) EP/037065836
(22) 27.02.2003
(R) 22.11.2006

(11) EP/037120920
(22) 25.03.2003
(R) 07.11.2006

(11) EP/040031015
(22) 12.02.2004
(R) 27.09.2006

(11) EP/040105702
(22) 04.05.2004
(R) 27.09.2006

(11) EP/040129611
(22) 02.06.2004
(R) 24.04.2006

(11) EP/040156119
(22) 02.07.2004
(R) 11.05.2006

(11) EP/042516559
(22) 23.03.2004
(R) 31.05.2006

(11) LU/84746
(22) 13.04.1983
(R) 27.02.2006

(11) EP/861064566
(22) 13.05.1986
(R) 16.10.2006

(11) EP/861089415
(22) 01.07.1986
(R) 05.04.2006

(11) EP/861147924
(22) 24.10.1986
(R) 09.09.2006

(11) EP/863003794
(22) 20.01.1986
(R) 13.02.2006

(11) EP/863028502
(22) 16.04.1986
(R) 13.02.2006

(11) EP/863099818
(22) 19.12.1986
(R) 23.02.2006

(11) EP/871034690
(22) 11.03.1987
(R) 17.05.2006

(11) EP/871041679
(22) 20.03.1987
(R) 16.10.2006

(11) EP/871150843
(22) 15.10.1987
(R) 05.04.2006

(11) EP/871161196
(22) 02.11.1987
(R) 05.04.2006

(11) EP/871194072
(22) 31.12.1987
(R) 19.04.2006

(11) EP/873001358
(22) 08.01.1987
(R) 23.08.2006

(11) EP/873025399
(22) 24.03.1987
(R) 13.02.2006

(11) EP/873105308
(22) 30.11.1987
(R) 18.10.2006

(11) EP/874009590
(22) 24.04.1987
(R) 12.01.2006

(11) EP/881003123
(22) 12.01.1988
(R) 05.04.2006

(11) EP/881040869
(22) 15.03.1988
(R) 05.04.2006

(11) EP/881068985
(22) 29.04.1988
(R) 05.04.2006

(11) EP/881106017
(22) 02.07.1988
(R) 19.07.2006

(11) EP/881117238
(22) 20.07.1988
(R) 12.07.2006

(11) EP/881163679
(22) 04.10.1988
(R) 05.04.2006

(11) EP/881165401
(22) 06.10.1988
(R) 05.04.2006

(11) EP/881203715
(22) 06.12.1988
(R) 24.05.2006

(11) EP/881207815
(22) 13.12.1988
(R) 16.10.2006

(11) LU/88254
(22) 05.05.1993
(R) 13.12.2006

(11) EP/883016255
(22) 25.02.1988
(R) 02.11.2006

(11) EP/883053068
(22) 10.06.1988
(R) 23.02.2006

(11) LU/88367
(22) 07.07.1993
(R) 13.12.2006

(11) LU/88391
(22) 05.08.1993
(R) 24.01.2006

(11) CP/88663
(22) 21.09.1995
(R) 23.02.2006

(11) CP/88714
(22) 21.02.1996
(R) 27.02.2006

(11) CP/88806
(22) 30.08.1996
(R) 06.09.2006

(11) EP/889007688
(22) 14.01.1988
(R) 28.06.2006

(11) EP/889008256
(22) 05.01.1988
(R) 19.10.2006

(11) EP/889050126
(22) 18.05.1988
(R) 31.10.2006

(11) EP/889091823
(22) 29.09.1988
(R) 17.05.2006

(11) EP/891003923
(22) 11.01.1989
(R) 05.04.2006

(11) EP/891012684
(22) 25.01.1989
(R) 05.04.2006

(11) EP/891021305
(22) 08.02.1989
(R) 16.10.2006

(11) EP/891027575
(22) 17.02.1989
(R) 05.05.2006

(11) EP/891044174
(22) 13.03.1989
(R) 19.07.2006

(11) EP/891099251
(22) 01.06.1989
(R) 05.04.2006

(11) EP/891111080
(22) 19.06.1989
(R) 05.04.2006

(11) EP/891154692
(22) 22.08.1989
(R) 05.04.2006

(11) EP/891160012
(22) 30.08.1989
(R) 05.04.2006

(11) EP/891170391
(22) 14.09.1989
(R) 05.04.2006

(11) EP/892006396
(22) 14.03.1989
(R) 14.02.2006

(11) EP/892018359
(22) 11.07.1989
(R) 11.04.2006

(11) EP/893053181
(22) 25.05.1989
(R) 18.04.2006

(11) EP/894300144
(22) 19.05.1989
(R) 27.11.2006

(11) EP/898903331
(22) 28.12.1989
(R) 22.11.2006

(11) EP/899016497
(22) 29.12.1988
(R) 22.03.2006

(11) EP/899071419
(22) 21.06.1989
(R) 16.10.2006

(11) EP/899075592
(22) 13.06.1989
(R) 25.01.2006

(11) EP/899095954
(22) 21.08.1989
(R) 31.05.2006

(11) LU/90036
(22) 07.03.1997
(R) 03.03.2006

(11) CP/90070
(22) 28.05.1997
(R) 13.02.2006

(11) CP/90073
(22) 04.06.1997
(R) 24.03.2006

(11) EP/901099564
(22) 25.05.1990
(R) 03.07.2006

(11) EP/901130914
(22) 09.07.1990
(R) 12.07.2006

(11) EP/901151076
(22) 06.08.1990
(R) 05.04.2006

(11) EP/901153098
(22) 09.08.1990
(R) 05.04.2006

(11) EP/901212084
(22) 06.11.1990
(R) 05.04.2006

(11) EP/901224238
(22) 23.11.1990
(R) 12.07.2006

(11) CP/90172
(22) 19.11.1997
(R) 17.05.2006

(11) CP/90198
(22) 16.01.1998
(R) 05.04.2006

(11) EP/902001270
(22) 18.01.1990
(R) 25.10.2006

(11) EP/902028653
(22) 29.10.1990
(R) 03.07.2006

(11) EP/902028661
(22) 29.10.1990
(R) 03.07.2006

(11) CP/90219
(22) 25.02.1998
(R) 17.05.2006

(11) CP/90341
(22) 27.01.1999
(R) 02.11.2006

(11) LU/90370
(22) 11.03.1999
(R) 24.01.2006

(11) EP/904023272
(22) 22.08.1990
(R) 18.10.2006

(11) EP/904025285
(22) 13.09.1990
(R) 12.01.2006

(11) EP/904033727
(22) 28.11.1990
(R) 16.06.2006

(11) LU/90573
(22) 12.05.2000
(R) 26.09.2006

(11) CP/90593
(22) 07.06.2000
(R) 16.10.2006

(11) LU/90671
(22) 06.11.2000
(R) 24.01.2006

(11) LU/90678
(22) 16.11.2000
(R) 24.01.2006

(11) LU/90811
(22) 03.08.2001
(R) 14.08.2006

(11) EP/908300049
(22) 02.01.1990
(R) 04.07.2006

(11) EP/908700552
(22) 12.04.1990
(R) 02.10.2006

(11) EP/909064388
(22) 03.04.1990
(R) 18.01.2006

(11) EP/909110900
(22) 25.06.1990
(R) 04.12.2006

(11) EP/909171837
(22) 22.11.1990
(R) 18.04.2006

(11) LU/90971
(22) 09.10.2002
(R) 31.10.2006

(11) WO/90996
(22) 11.07.2001
(R) 23.08.2006

(11) LU/91066
(22) 31.03.2004
(R) 23.08.2006

(11) EP/911016624
(22) 07.02.1991
(R) 16.10.2006

(11) EP/911036820
(22) 11.03.1991
(R) 05.04.2006

(11) EP/911108900
(22) 01.07.1991
(R) 03.07.2006

(11) EP/911112522
(22) 05.07.1991
(R) 05.04.2006

(11) EP/911125045
(22) 25.07.1991
(R) 05.04.2006

(11) EP/911161263
(22) 23.09.1991
(R) 16.10.2006

(11) EP/911178499
(22) 18.10.1991
(R) 05.04.2006

(11) EP/911185924
(22) 31.10.1991
(R) 01.02.2006

(11) EP/911187383
(22) 04.11.1991
(R) 05.04.2006

(11) EP/911215549
(22) 16.12.1991
(R) 05.04.2006

(11) EP/912030806
(22) 25.11.1991
(R) 02.11.2006

(11) EP/912033289
(22) 12.12.1991
(R) 02.11.2006

(11) EP/912033651
(22) 20.12.1991
(R) 25.10.2006

(11) CP/91218
(22) 02.02.2006
(R) 22.03.2006

(11) WO/91224
(22) 08.06.2005
(R) 26.04.2006

(11) EP/913093068
(22) 10.10.1991
(R) 21.12.2006

(11) EP/916300841
(22) 14.10.1991
(R) 30.01.2006

(11) EP/918700709
(22) 26.04.1991
(R) 04.07.2006

(11) EP/919005967
(22) 02.11.1990
(R) 16.06.2006

(11) EP/919030221
(22) 02.01.1991
(R) 09.09.2006

(11) EP/919105486
(22) 30.04.1991
(R) 05.04.2006

(11) EP/919111674
(22) 15.05.1991
(R) 05.04.2006

(11) EP/919114512
(22) 05.06.1991
(R) 16.10.2006

(11) EP/919115204
(22) 25.04.1991
(R) 05.04.2006

(11) EP/919121400
(22) 17.05.1991
(R) 05.04.2006

(11) EP/919140129
(22) 27.06.1991
(R) 14.02.2006

(11) EP/919151225
(22) 16.08.1991
(R) 03.07.2006

(11) EP/919195396
(22) 06.11.1991
(R) 02.08.2006

(11) EP/919209957
(22) 17.04.1991
(R) 15.02.2006

(11) EP/921004073
(22) 13.01.1992
(R) 16.10.2006

(11) EP/921030664
(22) 24.02.1992
(R) 05.04.2006

(11) EP/921039632
(22) 09.03.1992
(R) 02.11.2006

(11) EP/921043204
(22) 12.03.1992
(R) 27.12.2006

(11) EP/921048468
(22) 20.03.1992
(R) 27.09.2006

(11) EP/921049441
(22) 21.03.1992
(R) 10.05.2006

(11) EP/921100228
(22) 14.06.1992
(R) 28.06.2006

(11) EP/921123949
(22) 20.07.1992
(R) 20.11.2006

(11) EP/921140604
(22) 18.08.1992
(R) 20.11.2006

(11) EP/921155750
(22) 11.09.1992
(R) 05.04.2006

(11) EP/921217535
(22) 22.12.1992
(R) 19.04.2006

(11) EP/922011366
(22) 22.04.1992
(R) 25.10.2006

(11) EP/922014741
(22) 21.05.1992
(R) 18.01.2006

(11) EP/922028642
(22) 18.09.1992
(R) 25.10.2006

(11)EP/922029517
(22) 25.09.1992
(R) 25.10.2006

(11) EP/922039235
(22) 15.12.1992
(R) 02.11.2006

(11) EP/923066757
(22) 21.07.1992
(R) 14.09.2006

(11) EP/924016181
(22) 11.06.1992
(R) 05.04.2006

(11) EP/924032964
(22) 07.12.1992
(R) 05.04.2006

(11) EP/929009322
(22) 15.11.1991
(R) 05.04.2006

(11) EP/929043362
(22) 20.12.1991
(R) 05.04.2006

(11) EP/929080067
(22) 05.03.1992
(R) 03.05.2006

(11) EP/929091205
(22) 22.04.1992
(R) 07.09.2006

(11) EP/929092708
(22) 04.05.1992
(R) 18.10.2006

(11) EP/929185726
(22) 06.08.1992
(R) 03.02.2006

(11) EP/929192920
(22) 27.08.1992
(R) 22.11.2006

(11) EP/931071039
(22) 01.05.1993
(R) 04.07.2006

(11) EP/931103758
(22) 29.06.1993
(R) 22.03.2006

(11) EP/931111348
(22) 12.07.1993
(R) 03.07.2006

(11) EP/931120596
(22) 28.07.1993
(R) 03.07.2006

(11) EP/931141311
(22) 03.09.1993
(R) 11.10.2006

(11) EP/931153605
(22) 19.12.1986
(R) 23.02.2006

(11) EP/931187363
(22) 22.11.1993
(R) 03.07.2006

(11) EP/931188288
(22) 23.11.1993
(R) 23.02.2006

(11) EP/931206502
(22) 22.12.1993
(R) 03.07.2006

(11) EP/932011281
(22) 20.04.1993
(R) 02.11.2006

(11) EP/932017916
(22) 22.06.1993
(R) 25.10.2006

(11) EP/932022049
(22) 26.07.1993
(R) 02.11.2006

(11) EP/933008922
(22) 08.02.1993
(R) 30.03.2006

(11) EP/933075970
(22) 24.09.1993
(R) 08.11.2006

(11) EP/934016254
(22) 24.06.1993
(R) 06.09.2006

(11) EP/934029604
(22) 07.12.1993
(R) 12.01.2006

(11) EP/939031647
(22) 11.02.1993
(R) 12.07.2006

(11) EP/939036299
(22) 22.01.1993
(R) 05.04.2006

(11) EP/939059226
(22) 12.02.1993
(R) 12.01.2006

(11) EP/939069027
(22) 10.03.1993
(R) 18.01.2006

(11) EP/939073334
(22) 10.03.1993
(R) 05.04.2006

(11) EP/939087847
(22) 26.04.1993
(R) 31.10.2006

(11) EP/939092490
(22) 06.04.1993
(R) 05.04.2006

(11) EP/939098547
(22) 28.04.1993
(R) 23.08.2006

(11) EP/939113189
(22) 14.05.1993
(R) 14.02.2006

(11) EP/939124301
(22) 15.06.1993
(R) 08.02.2006

(11) EP/939153706
(22) 15.06.1993
(R) 05.04.2006

(11) EP/939170650
(22) 09.07.1993
(R) 05.04.2006

(11) EP/939190104
(22) 16.09.1993
(R) 12.07.2006

(11) EP/939218103
(22) 11.10.1993
(R) 12.07.2006

(11) EP/941029365
(22) 26.02.1994
(R) 27.09.2006

(11) EP/941069445
(22) 04.05.1994
(R) 30.08.2006

(11) EP/941167371
(22) 24.10.1994
(R) 03.07.2006

(11) EP/941174435
(22) 04.11.1994
(R) 22.02.2006

(11) EP/941182743
(22) 21.11.1994
(R) 20.11.2006

(11) EP/942005232
(22) 02.03.1994
(R) 02.11.2006

(11) EP/942012956
(22) 09.05.1994
(R) 25.10.2006

(11) EP/942037326
(22) 22.12.1994
(R) 02.11.2006

(11) EP/943035261
(22) 18.05.1994
(R) 04.07.2006

(11) EP/944021823
(22) 29.09.1994
(R) 18.10.2006

(11) EP/949005789
(22) 09.11.1993
(R) 29.03.2006

(11) EP/949050819
(22) 18.01.1994
(R) 27.12.2006

(11) EP/949056071
(22) 14.01.1994
(R) 12.07.2006

(11) EP/949142434
(22) 23.09.1993
(R) 05.04.2006

(11) EP/949168603
(22) 25.05.1994
(R) 21.12.2006

(11) EP/949169379
(22) 05.05.1994
(R) 16.10.2006

(11) EP/949174585
(22) 23.05.1994
(R) 05.04.2006

(11) EP/949175673
(22) 26.05.1994
(R) 20.12.2006

(11) EP/949192645
(22) 26.05.1994
(R) 05.04.2006

(11) EP/949207047
(22) 09.06.1994
(R) 25.01.2006

(11) EP/949207625
(22) 21.06.1994
(R) 01.02.2006

(11) EP/949215982
(22) 26.07.1994
(R) 12.07.2006

(11) EP/949216006
(22) 26.07.1994
(R) 12.07.2006

(11) EP/949221253
(22) 08.07.1994
(R) 03.02.2006

(11) EP/949227102
(22) 20.07.1994
(R) 14.02.2006

(11) EP/949228415
(22) 04.08.1994
(R) 12.07.2006

(11) EP/949228472
(22) 08.08.1994
(R) 12.07.2006

(11) EP/949242036
(22) 23.08.1994
(R) 12.07.2006

(11) EP/949247035
(22) 30.08.1994
(R) 12.07.2006

(11) EP/949247886
(22) 18.07.1994
(R) 29.03.2006

(11) EP/949248199
(22) 28.07.1994
(R) 02.11.2006

(11) EP/949253645
(22) 19.07.1994
(R) 25.01.2006

(11) EP/949261614
(22) 05.08.1994
(R) 18.10.2006

(11) EP/949261895
(22) 10.08.1994
(R) 29.03.2006

(11) EP/949267801
(22) 14.09.1994
(R) 12.07.2006

(11) EP/949286371
(22) 20.09.1994
(R) 05.04.2006

(11) EP/949293740
(22) 28.09.1994
(R) 05.04.2006

(11) EP/949305825
(22) 04.10.1994
(R) 05.04.2006

(11) EP/951006584
(22) 19.01.1995
(R) 03.07.2006

(11) EP/951044379
(22) 25.03.1995
(R) 19.10.2006

(11) EP/951049212
(22) 10.05.1993
(R) 03.07.2006

(11) EP/951072784
(22) 13.05.1995
(R) 09.10.2006

(11) EP/951091859
(22) 14.06.1995
(R) 27.09.2006

(11) EP/951126135
(22) 10.08.1995
(R) 12.07.2006

(11) EP/951153907
(22) 08.02.1993
(R) 30.03.2006

(11) EP/952008779
(22) 07.04.1995
(R) 25.10.2006

(11) EP/952011575
(22) 04.05.1995
(R) 18.01.2006

(11) EP/953035516
(22) 25.05.1995
(R) 30.03.2006

(11) EP/953066560
(22) 20.09.1995
(R) 22.12.2006

(11) EP/954015772
(22) 30.06.1995
(R) 31.10.2006

(11) EP/959007196
(22) 09.11.1994
(R) 29.03.2006

(11) EP/959011412
(22) 03.11.1994
(R) 11.05.2006

(11) EP/959017765
(22) 09.11.1994
(R) 25.10.2006

(11) EP/959025701
(22) 10.11.1994
(R) 11.12.2006

(11) EP/959071754
(22) 16.01.1995
(R) 24.05.2006

(11) EP/959103011
(22) 14.02.1995
(R) 20.09.2006

(11) EP/959113424
(22) 17.03.1995
(R) 20.11.2006

(11) EP/959121880
(22) 01.03.1995
(R) 13.12.2006

(11) EP/959122227
(22) 06.03.1995
(R) 29.03.2006

(11) EP/959141979
(22) 28.03.1995
(R) 25.01.2006

(11) EP/959166117
(22) 06.04.1995
(R) 02.08.2006

(11) EP/959206871
(22) 30.05.1995
(R) 03.07.2006

(11) EP/959224650
(22) 17.05.1995
(R) 29.03.2006

(11) EP/959256728
(22) 26.07.1995
(R) 01.02.2006

(11) EP/959310657
(22) 07.09.1995
(R) 17.05.2006

(11) EP/959317116
(22) 08.09.1995
(R) 17.05.2006

(11) EP/959319898
(22) 01.09.1995
(R) 29.03.2006

(11) EP/959320219
(22) 08.09.1995
(R) 29.03.2006

(11) EP/959324245
(22) 07.09.1995
(R) 17.05.2006

(11) EP/959334889
(22) 05.10.1995
(R) 18.01.2006

(11) EP/959337510
(22) 07.09.1995
(R) 17.05.2006

(11) EP/959341249
(22) 29.09.1995
(R) 29.03.2006

(11) EP/959341256
(22) 29.09.1995
(R) 29.03.2006

(11) EP/959350372
(22) 11.09.1995
(R) 17.05.2006

(11) EP/959370081
(22) 25.10.1995
(R) 02.11.2006

(11) EP/959391814
(22) 04.12.1995
(R) 13.07.2006

(11) EP/959416207
(22) 22.11.1995
(R) 02.08.2006

(11) EP/961014016
(22) 01.02.1996
(R) 02.05.2006

(11) EP/961067402
(22) 29.04.1996
(R) 17.05.2006

(11) EP/961099157
(22) 20.06.1996
(R) 04.07.2006

(11) EP/961109451
(22) 06.07.1996
(R) 27.09.2006

(11) EP/961109469
(22) 06.07.1996
(R) 27.09.2006

(11) EP/961109477
(22) 06.07.1996
(R) 27.09.2006

(11) EP/961124898
(22) 02.08.1996
(R) 04.07.2006

(11) EP/962001988
(22) 13.06.1989
(R) 25.01.2006

(11) EP/962004149
(22) 07.12.1992
(R) 05.04.2006

(11) EP/962006771
(22) 12.03.1996
(R) 25.10.2006

(11) EP/962021572
(22) 30.07.1996
(R) 25.10.2006

(11) EP/962021838
(22) 02.08.1996
(R) 13.09.2006

(11) EP/962022737
(22) 13.08.1996
(R) 02.11.2006

(11) EP/962028668
(22) 15.10.1996
(R) 25.10.2006

(11) EP/963055199
(22) 26.07.1996
(R) 01.03.2006

(11) EP/963092119
(22) 17.12.1996
(R) 28.06.2006

(11) EP/969009471
(22) 04.01.1996
(R) 25.10.2006

(11) EP/969049899
(22) 21.03.1996
(R) 26.04.2006

(11) EP/969070887
(22) 26.02.1996
(R) 25.01.2006

(11) EP/969070895
(22) 26.02.1996
(R) 25.01.2006

(11) EP/969080993
(22) 21.03.1996
(R) 14.02.2006

(11) EP/969134915
(22) 09.04.1996
(R) 16.10.2006

(11) EP/969158286
(22) 15.05.1996
(R) 17.05.2006

(11) EP/969168079
(22) 30.05.1996
(R) 03.07.2006

(11) EP/969170844
(22) 06.06.1996
(R) 25.01.2006

(11) EP/969173491
(22) 14.06.1996
(R) 14.06.2006

(11) EP/969178631
(22) 30.05.1996
(R) 25.01.2006

(11) EP/969179951
(22) 06.06.1996
(R) 25.01.2006

(11) EP/969179969
(22) 06.06.1996
(R) 25.01.2006

(11) EP/969183425
(22) 07.06.1996
(R) 11.12.2006

(11) EP/969186329
(22) 29.05.1996
(R) 02.05.2006

(11) EP/969207760
(22) 03.06.1996
(R) 06.09.2006

(11) EP/969276443
(22) 26.07.1996
(R) 29.03.2006

(11) EP/969304419
(22) 30.08.1996
(R) 29.03.2006

(11) EP/969325372
(22) 16.09.1996
(R) 18.10.2006

(11) EP/969352996
(22) 28.10.1996
(R) 14.04.2006

(11) EP/969399252
(22) 21.11.1996
(R) 18.10.2006

(11) EP/969423235
(22) 04.12.1996
(R) 16.10.2006

(11) EP/969423243
(22) 04.12.1996
(R) 16.10.2006

(11) EP/969423250
(22) 04.12.1996
(R) 16.10.2006

(11) EP/969437276
(22) 12.12.1996
(R) 14.02.2006

(11) EP/969439546
(22) 05.12.1996
(R) 29.03.2006

(11) EP/969446921
(22) 20.12.1996
(R) 02.10.2006

(11) EP/969448406
(22) 09.12.1996
(R) 14.02.2006

(11) EP/969448687
(22) 19.12.1996
(R) 01.02.2006

(11) EP/971074034
(22) 01.03.1990
(R) 14.04.2006

(11) EP/971166137
(22) 24.09.1997
(R) 16.08.2006

(11) EP/971198775
(22) 13.11.1997
(R) 03.07.2006

(11) EP/972003487
(22) 06.02.1997
(R) 29.03.2006

(11) EP/972006472
(22) 05.03.1997
(R) 25.10.2006

(11) EP/972031116
(22) 07.10.1997
(R) 25.10.2006

(11) EP/972037691
(22) 02.12.1997
(R) 02.11.2006

(11) EP/974600355
(22) 05.09.1997
(R) 25.03.2006

(11) EP/979009016
(22) 21.01.1997
(R) 25.03.2006

(11) EP/979022886
(22) 27.01.1997
(R) 29.03.2006

(11) EP/979033529
(22) 19.02.1997
(R) 18.10.2006

(11) EP/979042694
(22) 05.02.1997
(R) 19.04.2006

(11) EP/979061256
(22) 25.02.1997
(R) 02.08.2006

(11) EP/979078433
(22) 22.02.1997
(R) 08.03.2006

(11) EP/979144995
(22) 04.04.1997
(R) 11.05.2006

(11) EP/979157575
(22) 14.04.1997
(R) 14.02.2006

(11) EP/979229812
(22) 06.05.1997
(R) 28.06.2006

(11) EP/979319480
(22) 15.07.1997
(R) 14.02.2006

(11) EP/979332376
(22) 02.07.1997
(R) 22.11.2006

(11) EP/979361334
(22) 18.07.1997
(R) 08.03.2006

(11) EP/979362431
(22) 28.07.1997
(R) 09.08.2006

(11) EP/979371549
(22) 07.08.1997
(R) 28.06.2006

(11) EP/979384864
(22) 21.08.1997
(R) 01.02.2006

(11) EP/979386505
(22) 27.08.1997
(R) 17.05.2006

(11) EP/979453420
(22) 26.09.1997
(R) 14.04.2006

(11) EP/979473907
(22) 11.11.1997
(R) 09.08.2006

(11) EP/979474855
(22) 14.11.1997
(R) 09.10.2006

(11) EP/981005820
(22) 15.01.1998
(R) 17.05.2006

(11) EP/981018104
(22) 03.02.1998
(R) 03.07.2006

(11) EP/981057938
(22) 30.03.1998
(R) 27.09.2006

(11) EP/981088701
(22) 15.05.1998
(R) 08.08.2006

(11) EP/981095086
(22) 26.05.1998
(R) 02.08.2006

(11) EP/981174840
(22) 15.09.1998
(R) 24.05.2006

(11) EP/982000689
(22) 13.01.1998
(R) 02.11.2006

(11) EP/982015174
(22) 13.05.1998
(R) 25.01.2006

(11) EP/982020778
(22) 23.06.1998
(R) 09.08.2006

(11) EP/982025124
(22) 27.07.1998
(R) 25.10.2006

(11) EP/982033094
(22) 30.09.1998
(R) 25.01.2006

(11) EP/984024802
(22) 06.10.1998
(R) 19.04.2006

(11) EP/988302147
(22) 08.04.1998
(R) 13.12.2006

(11) EP/988700282
(22) 11.02.1998
(R) 23.08.2006

(11) EP/989023445
(22) 02.02.1998
(R) 25.01.2006

(11) EP/989069265
(22) 03.02.1998
(R) 18.10.2006

(11) EP/989084157
(22) 06.03.1998
(R) 03.02.2006

(11) EP/989135413
(22) 07.04.1998
(R) 01.08.2006

(11) EP/989172945
(22) 02.04.1998
(R) 19.07.2006

(11) EP/989192091
(22) 25.03.1998
(R) 02.11.2006

(11) EP/989212410
(22) 15.05.1998
(R) 16.06.2006

(11) EP/989234471
(22) 12.05.1998
(R) 11.12.2006

(11) EP/989282140
(22) 20.04.1998
(R) 02.11.2006

(11) EP/989293949
(22) 20.05.1998
(R) 18.10.2006

(11) EP/989324694
(22) 28.07.1998
(R) 14.02.2006

(11) EP/989350723
(22) 01.07.1998
(R) 18.10.2006

(11) EP/989375043
(22) 16.06.1998
(R) 25.10.2006

(11) EP/989386131
(22) 16.06.1998
(R) 02.11.2006

(11) EP/989393848
(22) 13.08.1998
(R) 08.03.2006

(11) EP/989414909
(22) 30.07.1998
(R) 03.07.2006

(11) EP/989424213
(22) 09.09.1998
(R) 18.01.2006

(11) EP/989426663
(22) 09.07.1998
(R) 02.11.2006

(11) EP/989438114
(22) 31.07.1998
(R) 02.08.2006

(11) EP/989466297
(22) 17.09.1998
(R) 02.03.2006

(11) EP/989472428
(22) 06.10.1998
(R) 04.07.2006

(11) EP/989501895
(22) 23.10.1998
(R) 18.04.2006

(11) EP/989518162
(22) 20.10.1998
(R) 04.12.2006

(11) EP/989545918
(22) 13.11.1998
(R) 18.04.2006

(11) EP/989557004
(22) 19.11.1998
(R) 15.03.2006

(11) EP/989570197
(22) 04.12.1998
(R) 08.02.2006

(11) EP/989617022
(22) 25.11.1998
(R) 06.09.2006

(11) EP/989623483
(22) 13.11.1998
(R) 02.11.2006

(11) EP/989623517
(22) 18.11.1998
(R) 04.07.2006

(11) EP/989640842
(22) 18.12.1998
(R) 15.11.2006

(11) EP/989656384
(22) 09.10.1998
(R) 29.03.2006

(11) EP/989668140
(22) 22.12.1998
(R) 18.01.2006

(11) EP/991091521
(22) 10.05.1999
(R) 18.10.2006

(11) EP/991137977
(22) 10.06.1988
(R) 01.02.2006

(11) EP/991224668
(22) 11.11.1999
(R) 23.02.2006

(11) EP/991234600
(22) 25.11.1999
(R) 20.06.2006

(11) EP/993044254
(22) 08.06.1999
(R) 29.03.2006

(11) EP/993079961
(22) 11.10.1999
(R) 29.03.2006

(11) EP/998900070
(22) 19.01.1999
(R) 22.11.2006

(11) EP/999004955
(22) 05.01.1999
(R) 19.04.2006

(11) EP/999006471
(22) 21.01.1999
(R) 02.11.2006

(11) EP/999026321
(22) 10.02.1999
(R) 15.02.2006

(11) EP/999103591
(22) 18.03.1999
(R) 26.07.2006

(11) EP/999115405
(22) 26.03.1999
(R) 02.11.2006

(11) EP/999179567
(22) 29.03.1999
(R) 02.11.2006

(11) EP/999221468
(22) 29.04.1999
(R) 15.09.2006

(11) EP/999222979
(22) 12.05.1999
(R) 14.02.2006

(11) EP/999234586
(22) 23.04.1999
(R) 22.12.2006

(11) EP/999240567
(22) 20.05.1999
(R) 25.01.2006

(11) EP/999285828
(22) 11.06.1999
(R) 16.08.2006

(11) EP/999344823
(22) 11.05.1999
(R) 12.07.2006

(11) EP/999349418
(22) 22.07.1999
(R) 13.09.2006

(11) EP/999362460
(22) 12.05.1999
(R) 12.07.2006

(11) EP/999362478
(22) 12.05.1999
(R) 12.07.2006

(11) EP/999362635
(22) 17.05.1999
(R) 12.07.2006

(11) EP/999362817
(22) 19.05.1999
(R) 12.07.2006

(11) EP/999414873
(22) 28.07.1999
(R) 18.10.2006

(11) EP/999430614
(22) 26.08.1999
(R) 22.03.2006

(11) EP/999439540
(22) 26.08.1999
(R) 04.10.2006

(11) EP/999485899
(22) 04.10.1999
(R) 20.11.2006

(11) EP/999538242
(22) 14.10.1999
(R) 02.08.2006

(11) EP/999538739
(22) 18.10.1999
(R) 02.08.2006

(11) EP/999544786
(22) 10.11.1999
(R) 12.01.2006

(11) EP/999559818
(22) 12.11.1999
(R) 20.01.2006

(11) EP/999582463
(22) 06.12.1999
(R) 13.06.2006

(11) EP/999587439
(22) 05.11.1999
(R) 02.08.2006

(11) EP/999601610
(22) 29.10.1999
(R) 25.01.2006

(11) EP/999635089
(22) 13.12.1999
(R) 18.10.2006

(11) EP/999635915
(22) 15.12.1999
(R) 25.10.2006

(11) EP/999645997
(22) 17.12.1999
(R) 09.10.2006

(11) EP/999669724
(22) 15.12.1999
(R) 26.09.2006

(11) EP/999682164
(22) 31.08.1999
(R) 27.12.2006

(11) EP/999694086
(22) 21.09.1999
(R) 08.03.2006

(11) EP/999726409
(22) 19.11.1999
(R) 16.06.2006

Section B.2: Licences sur brevets

(R) Date d'inscription

(11) EP/009528357
(22) 30.08.2000
(R) 14.06.2006

(11) EP/009854126
(22) 07.12.2000
(R) 06.10.2006

(11) EP/893117317
(22) 13.11.1989
(R) 05.04.2006

(11) CP/90073
(22) 04.06.1997
(R) 01.10.2006

(11) EP/919195396
(22) 06.11.1991
(R) 03.07.2006

(11) EP/929005908
(22) 04.11.1991
(R) 29.03.2006

(11) EP/939018040
(22) 01.12.1992
(R) 01.10.2006

(11) EP/979295326
(22) 04.07.1997
(R) 14.06.2006

(11) EP/999464001
(22) 13.10.1999
(R) 14.06.2006

Partie C.

Demandes de brevets ayant fait l'objet d'une *restitutio in integrum* (Art. 40 de la loi)

Brevets ayant fait l'objet d'une restauration (Art. 70 de la loi)

(AM): Date de l'arrêté ministériel de restauration / restitution

(11) EP/009517657
(22) 17.08.2000
(AM) 16.05.2006

(11) EP/009549064
(22) 23.08.2000
(AM) 23.09.2006

(11) EP/014400246
(22) 02.02.2001
(AM) 30.10.2006

(11) EP/020020731
(22) 09.11.1993
(AM) 29.09.2006

(11) EP/027225473
(22) 02.04.2002
(AM) 14.09.2006

(11) EP/027768183
(22) 14.10.2002
(AM) 30.10.2006

(11) WO/870003473
(22) 28.11.1986
(AM) 30.10.2006

(11) CP/88813
(22) 20.09.1996
(AM) 11.05.2006

(11) EP/929244325
(22) 20.11.1992
(AM) 18.05.2006

(11) EP/949086367
(22) 26.01.1994
(AM) 18.05.2006

(11) EP/964025563
(22) 27.11.1996
(AM) 28.06.2006

(11) EP/969012442
(22) 02.02.1996
(AM) 14.09.2006

(11) EP/969437276
(22) 12.12.1996
(AM) 27.07.2006

(11) EP/978701779
(22) 04.11.1997
(AM) 11.12.2006

(11) EP/979216470
(22) 14.05.1997
(AM) 11.12.2006

(11) EP/991186198
(22) 21.09.1999
(AM) 30.10.2006

(11) EP/992042895
(22) 14.12.1999
(AM) 18.05.2006

(11) EP/999099591
(22) 11.03.1999
(AM) 31.03.2006

(11) EP/999152408
(22) 02.04.1999
(AM) 18.05.2006

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 58 **15 juillet 2009**

Sommaire

Brevets d'invention

Période du 1.1.2007 au 31.12.2007

Remarque Les numéros placés entre parenthèses sont les codes d'*Identification Numérique Internationalement agréée en matière de Données bibliographiques* (INID), recommandés par l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle pour l'identification des données relatives aux brevets d'invention.

Explication des codes INID utilisés:

(11) Numéro de dépôt de la demande de brevet ou de la demande de certificat complémentaire de protection (CCP)
(22) Date de dépôt de la demande de brevet ou de la demande de CCP
(41) Date de mise à disposition du public de la demande de brevet pour consultation ou copie
(54) Titre de l'invention
(68) Numéro du brevet de base du CCP
(73) Titulaire(s): Nom ou dénomination sociale, adresse

Dans certains cas, il a été nécessaire d'utiliser des codes non fixés par la norme INID. Ces codes sont expliqués en début de rubrique.

2007

Partie A.

Relevé des demandes de brevet mises à disposition du public, des demandes de brevet retirées et des brevets délivrés

Section A.1:

Demandes de brevet mises à disposition du public (Art. 33 de la loi)

(11) 91185

(22) 21.07.2005

(41) 22.01.2007

(73) ARCELORMITTAL BELVAL & DIFFERDANGE,
66 ROUTE DE LUXEMBOURG
4221 ESCH-SUR-ALZETTE, LU

(54)Method for automatically zeroizing a universal edger stand.

(11) 91186

(22) 28.07.2005

(41) 29.01.2007

(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU

(54) Device and method for enhancing zinc yield from bottom dross.

(11) 91187

(22) 22.07.2005

(41) 23.01.2007

(73) KRONIMUS AG, JOZEF-HERRMANN-STRASSE 4-6
76473 IFFEZHEIM, DE

(54) Steinsatz.

(11) 91188

(22) 08.08.2005

(41) 09.02.2007

(73) SEIWERATH CONSTANT, 77 RUE J. F. KENNEDY
3942 BETTEMBOURG, LU

(54) Elektromotoren und Generatoren mit radialer Kühlung.

(11) 91190

(22) 09.08.2005

(41) 12.02.2007

(73) NIRO-PLAN AG, FRANKE-STRASSE 2
6463 AARBURG, CH

(54) Getränkefass mit Spundlochventil und Betätigungsvorrichtung für dieses Spundlochventil.

(11) 91192

(22) 19.08.2005

(41) 20.02.2007

(73) TMT-TAPPING MEASURING TECHNOLOGY S.A.R.L.,
32 RUE D'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU

(54)Handling device for elements of tapping runners.

(11) 91199

(22) 23.09.2005

(41) 26.03.2007

(73) PI HSIANG MACHINERY MFG.CO,
N°108 HSIN-HE ROAD HSING-FENG HSIANG
HSINCHU COUNTY TAIWAN, TW

(54) Betätigungsmechanismus eines Hilfsmotors von Rollstühlen.

(11) 91200

(22) 07.10.2005

(41) 10.04.2007

(73) WELTER FERNAND, 2 RUE EMILE MAYRISCH
4240 ESCH-SUR-ALZETTE, LU

(73) VIGNERON GUY, 3 RUE DU SORBIER
57970 STUCKANGE, FR

(54) nettoyant liquide et protecteur.

(11) 91202

(22) 30.09.2005

(41) 02.04.2007

(73) KRONIMUS AG, JOZEF-HERRMANN-STRASSE 4-6
76473 IFFEZHEIM, DE

(54) Palisadensystem.

(11) 91207

(22) 11.11.2005

(41) 14.05.2007

(73) UNIFLAIR INDUSTRIES S.P.A., 2 VIALE DELLE TECNICA
35026 CONSELVE, IT

(54) Système de refroidissement pour une pièce contenant de l'équipement électronique de traitement de données.

(11) 91213

(22) 17.01.2006

(41) 18.07.2007

(73) MOTTO S.A., 11 RUE JEAN SCHNEIDER
8272 MAMER, LU

(54) Mobile unit with camera and optical character recognition, optionnally for conversion of imaged text into comprehensible speech.

(11) 91217

(22) 20.01.2006

(41) 23.07.2007

(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU

(54) Dispositif de Chargement d'un Four à Cuve.

(11) 91221
(22) 09.02.2006
(41) 11.04.2007
(73) PAVLOVIC MILORAD, 55 HAUPTSTRASSE
54597 PRONSFELD, DE
(54) Hilfsmittel zum Öffnen von Schlauchbeutel, Werkzeuge und Herstellverfahren.

(11) 91227
(22) 09.03.2006
(41) 10.09.2007
(73) ARCELORMITTAL COMMERCIAL RPS S.A.R.L.,
66 ROUTE DE LUXEMBOURG
4221 ESCH SUR ALZETTE, LU
(54) Spundbohle in Doppel-T-Form.

(11) 91232
(22) 28.03.2006
(41) 02.04.2007
(73) SUMITOMO CHEMICAL COMPANY, LIMITED,
27-1 SHINKAWA 2-CHOME CHUO-KU
104-8260 TOKYO, JP
(54) Concentré émulsifiable et composition aqueuse obtenue par dilution du concentré.

(11) 91233
(22) 12.04.2006
(41) 15.10.2007
(73) HOHENSTEIN MILENA, 80 RUE DU BRILL
4042 ESCH-SUR-ALZETTE, LU
(54) Laderaumsystem.

(11) 91239
(22) 05.05.2006
(41) 06.11.2007
(73) DE BASTOS ALMEIDA ARTUR, 13 RUE DES TENDEURS
9570 WILTZ, LU
(54) Dispositif de rangement de sacs de grands magasins.

(11) 91249
(22) 09.06.2006
(41) 10.12.2007
(73) SUTO GMBH, ALBERT-SCHWEIZER-STRASSE 8
32312 LÜBBECKE, DE
(54) Verfahren und Vorrichtung für die Anreicherung einer Flüssigkeit mit einem Gas.

(11) 91250
(22) 14.06.2006
(41) 17.12.2007
(73) BROUET REGIS, 5 RUE DES CHASSEURS
34160 BEAULIEU, FR
(54) Le bonificateur informationel des produits alimentaires, non-alimentaires et les carburants.

(11) 91255
(22) 05.07.2006
(41) 14.03.2007
(73) KAELTE-ECKERT GMBH, 39 MAULBRONNER WEG
71706 MARKGROENINGEN, DE
(54) Vorrichtung zum Kuehlen einer Kocheinheit.

(11) 91256
(22) 05.07.2006
(41) 09.01.2007
(73) RECKITT BENCKISER N.V., 14 SIRIUSDREEF
2132 WT HOOFDDORP, NL
(54) Article and method.

(11) 91257
(22) 05.07.2006
(41) 09.01.2007
(73) RECKITT BENCKISER N.V., 14 SIRIUSDREEF
2132 WT HOOFDDORP, NL

(54) Article and method.
(11) 91258
(22) 05.07.2006
(41) 09.01.2007
(73) RECKITT BENCKISER N.V., 14 SIRIUSDREEF
2132 WT HOOFDDORP, NL
(54) Article and method.

(11) 91259
(22) 05.07.2006
(41) 09.01.2007
(73) RECKITT BENCKISER N.V., 14 SIRIUSDREEF
2132 WT HOOFDDORP, NL
(54) Article and method.

(11) 91260
(22) 05.07.2006
(41) 09.01.2007
(73) RECKITT BENCKISER N.V., 14 SIRIUSDREEF
2132 WT HOOFDDORP, NL
(54) Article and method.

(11) 91261
(22) 05.07.2006
(41) 09.01.2007
(73) RECKITT BENCKISER N.V., 14 SIRIUSDREEF
2132 WT HOOFDDORP, NL
(54) Article and method.

(11) 91262
(22) 05.07.2006
(41) 30.04.2007
(73) RECKITT BENCKISER N.V., 14 SIRIUSDREEF
2132 WT HOOFDDORP, NL
(54) Gegenstände.

(11) 91263
(22) 05.07.2006
(41) 09.01.2007
(73) RECKITT BENCKISER N.V., 14 SIRIUSDREEF
2132 WT HOOFDDORP, NL
(54) Articles.

(11) 91267
(22) 20.07.2006
(41) 22.01.2007
(73) ULTI MED PRODUCTS (DEUTSCHLAND) GMBH,
1 REESHOOP
22926 AHRENSBURG, DE
(54) Vorrichtung zur Bestimmung des Vorliegens oder der Menge eines Analyten in einer Probe.

(11) 91286
(22) 15.11.2006
(41) 08.06.2007
(73) ETABLISSEMENTS E. RONVEAUX S.A.,
16 RUE REBONMOULIN
5590 CINEY, BE
(54) Dispositif de préhension pour dalle de béton alvéolée.

(11) 91294
(22) 06.12.2006
(41) 13.06.2007
(73) KRONIMUS AG, JOZEF-HERRMANN-STRASSE 4-6
76473 IFFEZHEIM, DE
(54) Marches rectangulaires pleines et escalier réalisé avec de telles marches.

(11) 91299
(22) 20.12.2006
(41) 05.07.2007
(73) IMPERIAL CHEMICAL INDUSTRIES PLC,
20 MANCHESTER SQUARE
LONDON, W1U 3AN, GB
(54) A coating composition.

(11) 91300
(22) 10.01.2007
(41) 10.08.2007
(73) KRAUSS-MAFFEI KUNSTSTOFFTECHNIK GMBH,
2 KRAUSS-MAFFEI-STRASSE
80997 MÜNCHEN, DE
(54) Dreh- oder Querschieberverschluss.

(11) 91308
(22) 23.08.2005
(41) 22.01.2007
(73) SANCHEZ RENASCO JESUS,
PROLONGACION DE SANTA TERESA
45930 MENTRIDA, ES
(73) SANCHEZ RENASCO JOSE MARIA,
PROLONGACION DE SANTA TERESA
45930 MENTRIDA, ES
(54) Coffrage pour colonnes cylindriques.

(11) 91331
(22) 30.03.2007
(41) 05.10.2007
(73) APPLE JU STUDIO INC., 1F KUN-MING STREET,
NO. 266, WAN-HWA DIST. TAIPEI, TW
(54) Ramasseur d’excréments d’animaux non polluant.

(11) 91332
(22) 04.04.2007
(41) 21.11.2007
(73) KRAUSS-MAFFEI KUNSTSTOFFTECHNIK GMBH,
2 KRAUSS-MAFFEI-STRASSE
80997 MÜNCHEN, DE
(54) Verfahren und Vorrichtung zur automatisierten Materialentwicklung.

(11) 91335
(22) 24.04.2007
(41) 26.10.2007
(73) GALLOOMETAL N.V., 320 WERVIKSTRAAT
8930 MENEN, BE
(54) Procédé d’élimation du mercure dans les déchets électroniques.

(11) 91338
(22) 23.05.2007
(41) 04.12.2007
(73) KRAUSS-MAFFEI KUNSTSTOFFTECHNIK GMBH,
2 KRAUSS-MAFFEI-STRASSE
80997 MÜNCHEN, DE
(54) Verfahren und Vorrichtung zur Herstellung von beschichteten Kunststoffformteilen.

(11) 91374
(22) 01.03.2007
(41) 28.11.2007
(73) CRYOFACETS, INC., RESEARCH TRIANGLE PARK
NC 27709, US
(54) System, chamber and method for fractionation, elutriation and decontamination of fluids containing cellular components.

(11) 91377
(22) 04.05.2006
(41) 22.11.2007
(73) HUSKY INJECTION MOLDING SYSTEMS LTD.,
500 QUEEN STREET SOUTH
BOLTON ONTARIO L7E 5S5, CA
(54) Appareil de déplacement d’articles configuré pour une machine à mouler.

(11) 91380
(22) 21.03.2006
(41) 04.12.2007
(73) CAMURATI PATRICK,
3 RUE JEAN GIONO, RESIDENCE DE LA BAIE A1
06800 CAGNES SUR MER, FR
(54) Dispositif de transport de l’énergie par influence partielle à travers un milieu diélectrique.

Section A.2:

Brevets délivrés (Art. 41 de la loi)

(D): Date de délivrance du brevet

(11) 90567
(22) 20.04.2000
(73) LUXEMBOURG PATENT COMPANY S.A.,
24 ROUTE DE DIEKIRCH
7440 LINTGEN, LU
(D) 18.06.2007

(11) 90616
(22) 28.07.2000
(73) ELI LILLY AND COMPANY,
LILLY CORPORATE CENTER
46285 INDIANAPOLIS, INDIANA, US
(D) 08.06.2007

(11) 90662
(22) 25.10.2000
(73) SOCIETE DES EAUX VOLVIC,
63530 VOLVIC, FR
(D) 22.10.2007

(11) 90663
(22) 25.10.2000
(73) SOCIETE DES EAUX VOLVIC,
63530 VOLVIC, FR
(D) 15.10.2007

(11) 90700
(22) 15.12.2000
(73) LES LABORATOIRES SERVIER,
22 RUE GARNIER
92200 NEUILLY SUR SEINE, FR
(D) 03.12.2007

(11) 91164
(22) 15.04.2005
(73) YI-CHIEH WU,
2 ALLEY 6, LANE 65, REN-AI N.RD,
CINGSHUEI TOWNSHIP TAICHUNG COUNTY, TW
(D) 16.03.2007

(11) 91185
(22) 21.07.2005
(73) ARCELORMITTAL BELVAL & DIFFERDANGE,
66 ROUTE DE LUXEMBOURG
4221 ESCH-SUR-ALZETTE, LU
(D) 22.01.2007

(11) 91186
(22) 28.07.2005
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU
(D) 29.01.2007

(11) 91187
(22) 22.07.2005
(73) KRONIMUS AG, JOZEF-HERRMANN-STRASSE 4-6
76473 IFFEZHEIM, DE
(D) 23.01.2007

(11) 91188
(22) 08.08.2005
(73) SEIWERATH CONSTANT, 77 RUE J. F. KENNEDY
3942 BETTEMBOURG, LU
(D) 09.02.2007

(11) 91190
(22) 09.08.2005
(73) NIRO-PLAN AG, FRANKE-STRASSE 2
6463 AARBURG, CH
(D) 12.02.2007

(11) 91192
(22) 19.08.2005
(73) TMT-TAPPING MEASURING TECHNOLOGY S.A.R.L.,
32 RUE D'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU
(D) 20.02.2007

(11) 91199
(22) 23.09.2005
(73) PI HSIANG MACHINERY MFG.CO,
N° 108 HSIN-HE ROAD HSING-FENG HSIANG
HSINCHU COUNTY TAIWAN, TW
(D) 26.03.2007

(11) 91200
(22) 07.10.2005
(73) WELTER FERNAND, 2 RUE EMILE MAYRISCH
4240 ESCH-SUR-ALZETTE, LU
(73) VIGNERON GUY, 3 RUE DU SORBIER
57970 STUCKANGE, FR
(D) 10.04.2007

(11) 91207
(22) 11.11.2005
(73) UNIFLAIR INDUSTRIES S.P.A., 2 VIALE DELLE TECNICA
35026 CONSELVE, IT
(D) 14.05.2007

(11) 91213
(22) 17.01.2006
(73) MOTTO S.A., 11 RUE JEAN SCHNEIDER
8272 MAMER, LU
(D) 18.07.2007

(11) 91217
(22) 20.01.2006
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU
(D) 23.07.2007

(11) 91221
(22) 09.02.2006
(73) PAVLOVIC MILORAD, 55 HAUPTSTRASSE
54597 PRONSFELD, DE
(D) 09.08.2007

(11) 91227
(22) 09.03.2006
(73) ARCELORMITTAL COMMERCIAL RPS S.A.R.L.,
66 ROUTE DE LUXEMBOURG
4221 ESCH SUR ALZETTE, LU
(D) 10.09.2007

(11) 91232
(22) 28.03.2006
(73) SUMITOMO CHEMICAL COMPANY , LIMITED,
27-1 SHINKAWA 2-CHOME CHUO-KU
104-8260 TOKYO, JP
(D) 02.04.2007

(11) 91233
(22) 12.04.2006
(73) HOHENSTEIN MILENA, 80 RUE DU BRILL
4042 ESCH-SUR-ALZETTE, LU
(D) 15.10.2007

(11) 91237
(22) 19.04.2006
(73)RUBIN JEFFREY S., 2020 BALTIMORE ROAD, APT. K-44
20851 ROCKVILLE, MD, US
(73) FINCH PAUL W., 9306 HOLLAND AVENUE
20814 BETHESDA, MD, US
(73) AARONSON STUART A., 1006 HARRIMAN STREET
22066 GREAT FALLS, VA, US
(D) 22.02.2007

(11) 91239
(22) 05.05.2006
(73) DE BASTOS ALMEIDA ARTUR, 13 RUE DES TENDEURS
9570 WILTZ, LU
(D) 06.11.2007

(11) 91240
(22) 11.05.2006
(73) ROMEDIX LTD., 10 PLAOT STREET
76122 REHOVOT, IL
(D) 14.05.2007

(11) 91249
(22) 09.06.2006
(73) SUTO GMBH, ALBERT-SCHWEIZER-STRASSE 8
32312 LÜBBECKE, DE
(D) 10.12.2007

(11) 91250
(22) 14.06.2006
(73) BROUET REGIS, 5 RUE DES CHASSEURS
34160 BEAULIEU, FR
(D) 17.12.2007

(11) 91256
(22) 05.07.2006
(73) RECKITT BENCKISER N.V., 14 SIRIUSDREEF
2132 WT HOOFDDORP, NL
(D) 09.01.2007

(11) 91257
(22) 05.07.2006
(73) RECKITT BENCKISER N.V., 14 SIRIUSDREEF
2132 WT HOOFDDORP, NL
(D) 09.03.2007

(11) 91258
(22) 05.07.2006
(73) RECKITT BENCKISER N.V., 14 SIRIUSDREEF
2132 WT HOOFDDORP, NL
(D) 09.03.2007

(11) 91259
(22) 05.07.2006
(73) RECKITT BENCKISER N.V., 14 SIRIUSDREEF
2132 WT HOOFDDORP, NL
(D) 09.01.2007

(11) 91260
(22) 05.07.2006
(73) RECKITT BENCKISER N.V., 14 SIRIUSDREEF
2132 WT HOOFDDORP, NL
(D) 23.04.2007

(11) 91261
(22) 05.07.2006
(73) RECKITT BENCKISER N.V., 14 SIRIUSDREEF
2132 WT HOOFDDORP, NL
(D) 09.01.2007

(11) 91262
(22) 05.07.2006
(73) RECKITT BENCKISER N.V., 14 SIRIUSDREEF
2132 WT HOOFDDORP, NL
(D) 30.04.2007

(11) 91263
(22) 05.07.2006
(73) RECKITT BENCKISER N.V., 14 SIRIUSDREEF
2132 WT HOOFDDORP, NL
(D) 09.01.2007

(11) 91275
(22) 30.08.2006
(73) E.R. SQUIBB & SONS, L.L.C. C/O THE CORPORATION TRUST COMPANY, 1209 ORANGE STREET, WILMINGTON NEW CASTLE COUNTRY, DELAWARE 19801, US
(D) 16.05.2007

(11) 91283
(22) 08.11.2006
(73) EPIX PHARMACEUTICALS, INC., 4 MAGUIRE ROAD LEXINGTON, MA 02421, US
(D) 08.01.2007

(11) 91286
(22) 15.11.2006
(73) ETABLISSEMENTS E. RONVEAUX S.A., 16 RUE REBONMOULIN 5590 CINEY, BE
(D) 08.06.2007

(11) 91287
(22) 15.11.2006
(73) MERCK & CO., INC., 126 EAST LINCOLN AVENUE 07065 RAHWAY, N.J., US
(D) 15.01.2007

(11) 91290
(22) 22.11.2006
(73) PFIZER INC., 150 EAST, 42ND STREET NEW YORK, NY 10017-5755, US
(D) 22.01.2007

(11) 91291
(22) 29.11.2006
(73) NOVARTIS AG, LICHTSTRASSE 35 4056 BASEL, CH
(D) 29.01.2007

(11) 91293
(22) 06.12.2006
(73) PFIZER INC., 235 EAST 42ND STREET NEW YORK, NY 10017, US
(D) 06.02.2007

(11) 91296
(22) 15.12.2006
(73) ENCYSIVE PHARMACEUTICALS INC., 6700 WEST LOOP SOUTH, 4TH FLOOR BELLAIRE, TX 77401, US
(D) 15.02.2007

(11) 91297
(22) 20.12.2006
(73) THE WISTAR INSTITUTE OF ANATOMY & BIOLOGY, 36TH & SPRUCE STREETS PHILADELPHIA, PA 19104, US
(73) THE CHILDREN'S HOSPITAL OF PHILADELPHIA, 34TH AND CIVIC CENTER BOULEVARD PHILADELPHIA, PA 19104, US
(D) 20.02.2007

(11) 91298
(22) 20.12.2006
(73) TAKEDA PHARMACEUTICAL COMPANY LIMITED, 1-1 DOSHOMACHI 4-CHOME CHUO-KU, OSAKA 541-0045, JP
(D) 20.02.2007

(11) 91303
(22) 12.01.2007
(73) SCHERING-PLOUGH LTD, 5 TÖPFERSTRASSE 6004 LUCERNE, CH
(D) 12.03.2007

(11) 91304
(22) 12.01.2007
(73) GENZYME CORPORATION, ONE KENDALL SQUARE 1400 BLDG. CAMBRIDGE, MA 02139, US
(D) 12.03.2007

(11) 91305
(22) 12.01.2007
(73) GTC BIOTHERAPEUTICS INC., ONE MOUNTAIN ROAD FRAMINGHAM, MASSACHUSETTS 01701, US
(D) 12.03.2007

(11) 91306
(22) 17.01.2007
(73) JANSSEN PHARMACEUTICA N.V., 30 TURNHOUTSEBAAN 2340 BEERSE, BE
(D) 19.03.2007

(11) 91313
(22) 21.02.2007
(73) THE UNIVERSITY OF ROCHESTER, 518 HYLAN BUILDING ROCHESTER, NY 14627-0140, US
(D) 23.04.2007

(11) 91314
(22) 21.02.2007
(73) MEDIMMUNE, INC., 35 WEST WATKINS MILL ROAD GAITHERSBURG, MD 20878, US
(D) 23.04.2007

(11) 91315
(22) 27.02.2007
(73) CSL LIMITED, 45 POPLAR ROAD
PARKVILLE, VIC 3052, AU
(73) UNIVERSITY OF QUEENSLAND,
ST. LUCIA, QLD 4072, AU
(D) 27.04.2007

(11) 91316
(22) 27.02.2007
(73) CSL LIMITED, 45 POPLAR ROAD
PARKVILLE, VIC 3052, AU
(73) UNIVERSITY OF QUEENSLAND,
ST. LUCIA, QLD 4072, AU
(D) 27.04.2007

(11) 91317
(22) 27.02.2007
(73) CSL LIMITED, 45 POPLAR ROAD
PARKVILLE, VIC 3052, AU
(73) UNIVERSITY OF QUEENSLAND,
ST. LUCIA, QLD 4072, AU
(D) 27.04.2007

(11) 91318
(22) 27.02.2007
(73) CSL LIMITED, 45 POPLAR ROAD
PARKVILLE, VIC 3052 AU
(73) UNIVERSITY OF QUEENSLAND,
ST. LUCIA, QLD 4072, AU
(D) 27.04.2007

(11) 91320
(22) 28.02.2007
(73) GENENTECH INC., 1 DNA WAY
SOUTH SAN FRANCISCO CA 94080-4990, US
(D) 30.04.2007

(11) 91321
(22) 09.03.2007
(73) CSL LIMITED, 45 POPLAR ROAD
PARKVILLE, VIC 3052, AU
(73) UNIVERSITY OF QUEENSLAND,
ST. LUCIA, QLD 4072, AU
(D) 09.05.2007

(11) 91322
(22) 08.03.2007
(73) THE GOVERNMENT OF THE UNITED STATES OF
AMERICA AS REPRESENTED BY THE SECRETARY,
6011 EXECUTIVE BOULEVARD, SUITE 325
ROCKVILLE, MD 20852 , US
(D) 08.05.2007

(11) 91323
(22) 08.03.2007
(73) THE GOVERNMENT OF THE UNITED STATES OF
AMERICA AS REPRESENTED BY THE SECRETARY,
6011 EXECUTIVE BOULEVARD, SUITE 325
ROCKVILLE, MD 20852, US
(D) 08.05.2007

(11) 91324
(22) 08.03.2007
(73) THE GOVERNMENT OF THE UNITED STATES OF
AMERICA AS REPRESENTED BY THE SECRETARY,
6011 EXECUTIVE BOULEVARD, SUITE 325
ROCKVILLE, MD 20852, US
(D) 08.05.2007

(11) 91325
(22) 16.03.2007
(73) BRISTOL-MYERS SQUIBB MEDICAL IMAGING, INC.,
ROUTE 206 & PROVINCELINE ROAD
PRINCETON, NEW JERSEY 08543-4000, US
(D) 16.05.2007

(11) 91326
(22) 13.03.2007
(73) MERCK & CO., INC., 126 EAST LINCOLN AVENUE
07065 RAHWAY, N.J., US
(D) 14.05.2007

(11) 91327
(22) 13.03.2007
(73) MERCK & CO., INC., 126 EAST LINCOLN AVENUE
07065 RAHWAY, N.J., US
(D) 14.05.2007

(11) 91328
(22) 13.03.2007
(73) MERCK & CO., INC., 126 EAST LINCOLN AVENUE
07065 RAHWAY, N.J., US
(D) 14.05.2007

(11) 91330
(22) 02.04.2007
(73) SANKYO COMPANY LIMITED,
5-1 NIHONBASHI HONCHO 3-CHOME CHUO-KU
TOKYO, JP
(D) 04.06.2007

(11) 91333
(22) 11.04.2007
(73) PDL BIOPHARMA,INC., 34801 CAMPUS DRIVE
FREMONT, CA 94555, US
(D) 11.06.2007

(11) 91334
(22) 18.04.2007
(73) PROSIDION LIMITED,
WINDRUSH COURT, WATLINGTON ROAD
OXFORD OX4 6LT, GB
(D) 18.06.2007

(11) 91339
(22) 23.05.2007
(73) G.D. SEARLE LLC, 235 EAST 42ND STREET
NEW YORK, NY 10017, US
(D) 23.07.2007

(11) 91341
(22) 30.05.2007
(73) BAYER SCHERING PHARMA AKTIENGESELLSCHAFT,
13342 BERLIN, DE
(D) 30.07.2007

(11) 91342
(22) 18.05.2007
(73) AMYLIN PHARMACEUTICALS, INC.,
9360 TOWNE CENTRE DRIVE
SAN DIEGO, CA 92121, US
(D) 06.12.2007

(11) 91343
(22) 18.05.2007
(73) AMYLIN PHARMACEUTICALS, INC.,
9360 TOWNE CENTRE DRIVE
SAN DIEGO, CA 92121, US
(D) 06.12.2007

(11) 91345
(22) 04.07.2007
(73) NOVARTIS AG, LICHTSTRASSE 35
4056 BASEL, CH
(D) 04.09.2007

(11) 91346
(22) 11.07.2007
(73) NOVARTIS AG, LICHTSTRASSE 35
4056 BASEL, CH
(D) 11.09.2007

(11) 91348
(22) 18.07.2007
(73) IDENIX (CAYMAN) LIMITED C/O WALKERS SPV LIMITED,
WALKER HOUSE, 265 MARY STREET, BOX 908-GT
GRAND CAYMAN, US
(73) CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE,
3 RUE MICHEL ANGE
75016 PARIS CEDEX, FR
(D) 18.09.2007

(11) 91358
(22) 06.09.2007
(73) NOVARTIS PHARMA AG, Lichtstrasse 35
4056 Basel, CH
(D) 06.11.2007

(11) 91359
(22) 06.09.2007
(73) CELGENE CORPORATION, 86 MORRIS AVENUE
SUMMIT, NEW JERSEY 07901, US
(D) 06.11.2007

(11) 91362
(22) 12.09.2007
(73) JANSSEN PHARMACEUTICA N.V.,
30 TURNHOUTSEBAAN
2340 BEERSE, BE
(D) 12.11.2007

(11) 91363
(22) 12.09.2007
(73) F. HOFFMANN-LA ROCHE AG,
4070 BASEL, CH
(D) 12.11.2007

(11) 91364
(22) 12.09.2007
(73) MERCK & CO., INC.,
126 EAST LINCOLN AVENUE
07065 RAHWAY, N.J., US
(D) 12.11.2007

(11) 91365
(22) 14.09.2007
(73) SCHWARZ PHARMA AG, 10 ALFRED-NOBEL-STRASSE
40789 MONHEIM, DE
(D) 14.11.2007

(11) 91367
(22) 21.09.2007
(73) MOUNT SINAI SCHOOL OF MEDICINE OF NEW YORK
UNIVERSITY, ONE GUSTAVE L. LEVY PLACE
NEW YORK, NY 10029, US
(D) 21.11.2007

(11) 91368
(22) 26.09.2007
(73) PFIZER HEALTH AB,
112 87 STOCKHOLM, SE
(D) 26.11.2007

(11) 91370
(22) 10.10.2007
(73) THE WELLCOME FOUNDATION LIMITED,
GLAXO WELLCOME HOUSE, BERKELEY AVENUE,
GREENFORD, MIDDLESEX UB6 ONN, GB
(D) 10.12.2007

(11) 91371
(22) 10.10.2007
(73) INSTITUT PASTEUR, 25-28 RUE DU DOCTEUR ROUX
75724 PARIS CEDEX 15, FR
(D) 10.12.2007

(11) 91372

(22) 24.10.2007

(73) SMITHKLINE BEECHAM PLC,
980 GREAT WEST ROAD
BRENTFORD, MIDDLESEX TW8 9GS, GB

(73) SMITHKLINE BEECHAM CORPORATION,
ONE FRANKLIN PLAZA
PHILADELPHIA, PENNSYLVANIA 19101, US

(D) 24.12.2007

(11) 91373

(22) 31.10.2007

(73) NOVARTIS AG, 215 SCHWARZWALDALLEE
4058 BASEL, CH

(D) 31.12.2007

(11) 91374

(22) 01.03.2007

(73) CRYOFACETS, INC., RESEARCH TRIANGLE PARK
NC 27709, US

(D) 28.11.2007

(11) 91377

(22) 04.05.2006

(73) HUSKY INJECTION MOLDING SYSTEMS LTD.,
500 QUEEN STREET SOUTH
BOLTON ONTARIO L7E 5S5, CA

(D) 22.11.2007

(11) 91380

(22) 21.03.2006

(73) CAMURATI PATRICK, 3 RUE JEAN GIONO,
RESIDENCE DE LA BAIE A1
06800 CAGNES SUR MER, FR

(D) 04.12.2007

Section A.3:

Demandes de brevet retirées, réputées retirées ou refusées (Art. 32; 35.1; 41.3; 39.5 de la loi)

(R) Date de retrait / refus

(11) 91228

(R) 13.03.2007

(11) 91229

(R) 10.09.2007

(11) 91344

(R) 11.10.2007

(11) 91369

(R) 05.11.2007

Section A.4:

Certificats complémentaires de protection pour médicaments délivrés et mis à disposition du public (Art. 11.1 du règlement (CEE))

(11) 91237

(22) 19.04.2006

(68) EP/909032534

(11) 91275

(22) 30.08.2006

(68) EP/913095253

(11) 91283

(22) 08.11.2006

(68) EP/969021062

(11) 91287

(22) 15.11.2006

(68) EP/939171500

(11) 91290

(22) 22.11.2006

(68) EP/919135830

(11) 91291

(22) 29.11.2006

(68) EP/979282696

(11) 91293

(22) 06.12.2006

(68) EP/929126019

(11) 91296

(22) 15.12.2006

(68) EP/969126002

(11) 91297

(22) 20.12.2006

(68) EP/883113318

(11) 91298

(22) 20.12.2006

(68) EP/982002529

(11) 91303

(22) 12.01.2007

(68) EP/971034574

(11) 91304

(22) 12.01.2007

(68) EP/873031124

(11) 91305
(22) 12.01.2007
(68) EP/979236437

(11) 91306
(22) 17.01.2007
(68) EP/959378043

(11) 91313
(22) 21.02.2007
(68) EP/949121867

(11) 91314
(22) 21.02.2007
(68) EP/989420112

(11) 91315
(22) 27.02.2007
(68) EP/929159739

(11) 91316
(22) 27.02.2007
(68) EP/929159739

(11) 91317
(22) 27.02.2007
(68) EP/929159739

(11) 91318
(22) 27.02.2007
(68) EP/020098414

(11) 91320
(22) 28.02.2007
(68) EP/989179916

(11) 91321
(22) 09.03.2007
(68) EP/030059299

(11) 91322
(22) 08.03.2007
(68) EP/939213534

(11) 91323
(22) 08.03.2007
(68) EP/939213534

(11) 91324
(22) 08.03.2007
(68) EP/939213534

(11) 91325
(22) 16.03.2007
(68) EP/949192082

(11) 91326
(22) 13.03.2007
(68) EP/009182486

(11) 91327
(22) 13.03.2007
(68) EP/009182486

(11) 91328
(22) 13.03.2007
(68) EP/009182486

(11) 91330
(22) 02.04.2007
(68) EP/923014492

(11) 91333
(22) 11.04.2007
(68) EP/909035768

(11) 91334
(22) 18.04.2007
(68) EP/979248663

(11) 91339
(22) 23.05.2007
(68) EP/971134341

(11) 91341
(22) 30.05.2007
(68) EP/959434929

(11) 91342
(22) 18.05.2007
(68) EP/989045455

(11) 91343
(22) 18.05.2007
(68) EP/009144254

(11) 91345
(22) 04.07.2007
(68) EP/989349295

(11) 91346
(22) 11.07.2007
(68) EP/989488721

(11) 91348
(22) 18.07.2007
(68) EP/999410277

(11) 91358
(22) 06.09.2007
(68) EP/999346471

(11) 91359
(22) 06.09.2007
(68) EP/979362951

(11) 91362
(22) 12.09.2007
(68) EP/892027244

(11) 91363
(22) 12.09.2007
(68) EP/001131150

(11) 91364
(22) 12.09.2007
(68) EP/012019139

(11) 91365
(22) 14.09.2007
(68) EP/999249295

(11) 91367
(22) 21.09.2007
(68) EP/009460973

(11) 91368
(22) 26.09.2007
(68) EP/989128640

(11) 91370
(22) 10.10.2007
(68) EP/883048134

(11) 91371
(22) 10.10.2007
(68) EP/951079524

(11) 91372
(22) 24.10.2007
(68) EP/989502026

(11) 91373
(22) 31.10.2007
(68) EP/958102360

Section A.5:

Demandes rejetées de certificat complémentaire de protection pour médicaments (Art. 11.2 du règlement (CEE))

(11) 91174
(22) 08.06.2005
(68) EP/020774113

Partie B.

Modifications apportées au registre des brevets d'invention et dont la publication est prévue par la loi

Section B.1:

Transferts de brevets (Art. 53 de la loi)

(R) Date d'inscription au registre

(11) EP/001050657
(22) 10.03.2000
(R) 28.11.2007

(11) EP/001203504
(22) 16.09.2000
(R) 18.10.2007

(11) EP/001252576
(22) 12.09.1994
(R) 21.03.2007

(11) EP/002036507
(22) 19.10.2000
(R) 01.08.2007

(11) EP/004018446
(22) 28.06.2000
(R) 27.07.2007

(11) EP/004401014
(22) 12.04.2000
(R) 10.10.2007

(11) EP/005001128
(22) 02.06.2000
(R) 28.12.2007

(11) EP/005001664
(22) 25.07.2000
(R) 28.12.2007

(11) EP/008101479
(22) 22.02.2000
(R) 30.03.2007

(11) EP/009003062
(22) 19.01.2000
(R) 03.10.2007

(11) EP/009028879
(22) 10.02.2000
(R) 07.12.2007

(11) EP/009095423
(22) 24.02.2000
(R) 09.05.2007

(11) EP/009107897
(22) 08.03.2000
(R) 12.07.2007

(11) EP/009171620
(22) 07.04.2000
(R) 07.11.2007

(11) EP/009172131
(22) 11.04.2000
(R) 28.03.2007

(11) EP/009206897
(22) 12.04.2000
(R) 17.07.2007

(11) EP/009226291
(22) 12.04.2000
(R) 26.10.2007

(11) EP/009275348
(22) 05.05.2000
(R) 03.10.2007

(11) EP/009310723
(22) 20.04.2000
(R) 18.06.2007

(11) EP/009349226
(22) 20.04.2000
(R) 14.02.2007

(11) EP/009404567
(22) 08.06.2000
(R) 05.02.2007

(11) EP/009421694
(22) 08.06.2000
(R) 05.02.2007

(11) EP/009425489
(22) 19.06.2000
(R) 17.07.2007

(11) EP/009479957
(22) 25.07.2000
(R) 03.10.2007

(11) EP/009492265
(22) 29.06.2000
(R) 03.10.2007

(11) EP/009495706
(22) 29.06.2000
(R) 05.02.2007

(11) EP/009556572
(22) 18.08.2000
(R) 31.10.2007

(11) EP/009565318
(22) 01.09.2000
(R) 04.07.2007

(11) EP/009586207
(22) 26.07.2000
(R) 05.02.2007

(11) EP/009597014
(22) 01.09.2000
(R) 03.10.2007

(11) EP/009599754
(22) 07.09.2000
(R) 27.03.2007

(11) EP/009605270
(22) 26.08.2000
(R) 07.02.2007

(11) EP/009609215
(22) 28.09.2000
(R) 03.10.2007

(11) EP/009619602
(22) 18.09.2000
(R) 28.12.2007

(11) EP/009627456
(22) 28.09.2000
(R) 03.10.2007

(11) EP/009662800
(22) 04.10.2000
(R) 14.11.2007

(11) EP/009674839
(22) 12.10.2000
(R) 17.01.2007

(11) EP/009678517
(22) 10.10.2000
(R) 03.10.2007

(11) EP/009682352
(22) 04.10.2000
(R) 24.01.2007

(11) EP/009684168
(22) 26.09.2000
(R) 23.05.2007

(11) EP/009693037
(22) 26.09.2000
(R) 07.02.2007

(11) EP/009703067
(22) 25.09.2000
(R) 11.07.2007

(11) EP/009731548
(22) 16.11.2000
(R) 03.10.2007

(11) EP/009794736
(22) 23.09.2000
(R) 09.05.2007

(11) EP/009808171
(22) 27.11.2000
(R) 18.01.2007

(11) EP/009912296
(22) 20.12.2000
(R) 03.10.2007

(11) EP/009917436
(22) 16.11.2000
(R) 13.06.2007

(11) EP/009936907
(22) 26.12.2000
(R) 17.01.2007

(11) EP/011033131
(22) 13.02.2001
(R) 18.10.2007

(11) EP/011047081
(22) 26.02.2001
(R) 24.01.2007

(11) EP/011133873
(22) 03.06.1997
(R) 03.10.2007

(11) EP/011189081
(22) 03.08.2001
(R) 05.02.2007

(11) EP/011233541
(22) 03.06.1997
(R) 03.10.2007

(11) EP/011271210
(22) 15.11.2001
(R) 28.12.2007

(11) EP/012000162
(22) 14.11.1996
(R) 17.10.2007

(11) EP/012020632
(22) 30.05.2001
(R) 28.02.2007

(11) EP/012707295
(22) 27.11.2001
(R) 18.07.2007

(11) EP/014015564
(22) 14.06.2001
(R) 07.11.2007

(11) EP/014022503
(22) 29.08.2001
(R) 07.11.2007

(11) EP/015002553
(22) 25.10.2001
(R) 28.12.2007

(11) EP/018901249
(22) 02.05.2001
(R) 30.01.2007

(11) EP/019004910
(22) 09.01.2001
(R) 03.10.2007

(11) EP/019074764
(22) 22.01.2001
(R) 03.10.2007

(11) EP/019098409
(22) 05.03.2001
(R) 04.07.2007

(11) EP/019102474
(22) 05.02.2001
(R) 27.06.2007

(11) EP/019115914
(22) 05.02.2001
(R) 07.02.2007

(11) EP/019120864
(22) 08.03.2001
(R) 03.10.2007

(11) EP/019149053
(22) 19.03.2001
(R) 18.01.2007

(11) EP/019254911
(22) 20.03.2001
(R) 03.10.2007

(11) EP/019380880
(22) 05.04.2001
(R) 03.10.2007

(11) EP/019384114
(22) 13.06.2001
(R) 03.10.2007

(11) EP/019391432
(22)19.05.2001
(R) 03.10.2007

(11) EP/019425537
(22) 16.01.2001
(R) 16.08.2007

(11) EP/019512607
(22) 04.07.2001
(R) 14.03.2007

(11) EP/019551621
(22) 23.07.2001
(R) 18.01.2007

(11) EP/019581735
(22) 24.07.2001
(R) 05.02.2007

(11) EP/019630516
(22) 02.08.2001
(R) 10.10.2007

(11) EP/019680305
(22) 17.08.2001
(R) 31.10.2007

(11) EP/019697291
(22) 17.09.2001
(R) 03.10.2007

(11) EP/019785914
(22) 19.10.2001
(R) 25.07.2007

(11) EP/019793637
(22) 02.10.2001
(R) 18.07.2007

(11) EP/019796002
(22) 09.10.2001
(R) 18.06.2007

(11) EP/019846427
(22) 17.09.2001
(R) 03.10.2007

(11) EP/019862655
(22) 03.10.2001
(R) 03.10.2007

(11) EP/019866359
(22) 08.10.2001
(R) 20.09.2007

(11) EP/019956812
(22) 30.11.2001
(R) 03.10.2007

(11) EP/019957380
(22) 19.12.2001
(R) 05.02.2007

(11) EP/019966241
(22) 15.11.2001
(R) 04.04.2007

(11) EP/020066403
(22) 23.08.1991
(R) 04.07.2007

(11) EP/020118881
(22) 29.05.2002
(R) 02.05.2007

(11) EP/020276739
(22) 12.12.2002
(R) 12.12.2007

(11) EP/020755336
(22) 11.02.2002
(R) 18.04.2007

(11) EP/020765137
(22) 04.11.1997
(R) 03.01.2007

(11) EP/022913230
(22) 30.05.2002
(R) 12.01.2007

(11) EP/027036557
(22) 05.02.2002
(R) 14.11.2007

(11) EP/027056548
(22) 15.03.2002
(R) 24.01.2007

(11) EP/027161215
(22) 15.01.2002
(R) 05.09.2007

(11) EP/027182237
(22) 22.03.2002
(R) 28.12.2007

(11) EP/027261999
(22) 21.03.2002
(R) 01.08.2007

(11) EP/027263987
(22) 24.04.2002
(R) 22.08.2007

(11) EP/027329275
(22) 11.06.2002
(R) 16.05.2007

(11) EP/027354182
(22) 14.06.2002
(R) 03.10.2007

(11) EP/027411594
(22) 28.05.2002
(R) 29.10.2007

(11) EP/027549542
(22) 30.07.2002
(R) 25.04.2007

(11) EP/027674506
(22) 28.08.2002
(R) 27.03.2007

(11) EP/027747120
(22) 15.10.2002
(R) 03.10.2007

(11) EP/027747443
(22) 23.10.2002
(R) 28.02.2007

(11) EP/027773563
(22) 21.11.2002
(R) 03.10.2007

(11) EP/027852599
(22) 16.10.2002
(R) 07.12.2007

(11) EP/027870930
(22) 19.02.2002
(R) 31.10.2007

(11) EP/027879196
(22) 06.12.2002
(R) 03.10.2007

(11) EP/027905082
(22) 11.10.2002
(R) 21.11.2007

(11) EP/027983014
(22) 21.12.2002
(R) 21.03.2007

(11) EP/027990647
(22) 19.12.2002
(R) 03.10.2007

(11) EP/028029866
(22) 02.11.2002
(R) 03.10.2007

(11) EP/030002679
(22) 26.08.1997
(R) 22.08.2007

(11) EP/030097315
(22) 03.06.1997
(R) 03.10.2007

(11) EP/030107544
(22) 07.09.2000
(R) 27.03.2007

(11) EP/030182323
(22) 31.10.1995
(R) 07.02.2007

(11) EP/030235147
(22) 05.08.1999
(R) 03.10.2007

(11) EP/030257695
(22) 11.11.2003
(R) 17.01.2007

(11) EP/033802109
(22) 24.09.2003
(R) 07.12.2007

(11) EP/037002037
(22) 06.01.2003
(R) 27.11.2007

(11) EP/037112992
(22) 25.02.2003
(R) 05.03.2007

(11) EP/037294279
(22) 07.01.2003
(R) 07.02.2007

(11) EP/037301694
(22) 31.03.2003
(R) 03.10.2007

(11) EP/037599784
(22) 03.06.2003
(R) 03.10.2007

(11) EP/038164497
(22) 25.03.2003
(R) 28.03.2007

(11) EP/040030538
(22) 28.04.1999
(R) 03.10.2007

(11) EP/040075798
(22) 28.09.1998
(R) 03.10.2007

(11) EP/040224404
(22) 11.12.1998
(R) 09.11.2007

(11) EP/040304180
(22) 22.12.2004
(R) 31.01.2007

(11) EP/047066386
(22) 30.01.2004
(R) 14.03.2007

(11) EP/050004787
(22) 12.01.2005
(R) 25.04.2007

(11) EP/057014904
(22) 11.01.2005
(R) 03.10.2007

(11) EP/871074969
(22) 22.05.1987
(R) 07.02.2007

(11) EP/871102976
(22) 16.07.1987
(R) 16.03.2007

(11) EP/871113304
(22) 05.08.1987
(R) 16.03.2007

(11) EP/873036842
(22) 27.04.1987
(R) 14.02.2007

(11) EP/874023542
(22) 21.10.1987
(R) 10.01.2007

(11) EP/881006316
(22) 19.01.1988
(R) 03.10.2007

(11) EP/881010086
(22) 23.01.1988
(R) 07.02.2007

(11) EP/881179691
(22) 28.10.1988
(R) 07.02.2007

(11) EP/881197909
(22) 28.11.1988
(R) 07.02.2007

(11) EP/883121436
(22) 21.12.1988
(R) 03.10.2007

(11) LU/88391
(22) 05.08.1993
(R) 28.11.2007

(11) CP/88738
(22) 10.04.1996
(R) 03.10.2007

(11) EP/888504339
(22) 22.12.1988
(R) 16.08.2007

(11) EP/889037578
(22) 13.05.1988
(R) 23.03.2007

(11) EP/889055521
(22) 03.06.1988
(R) 23.01.2007

(11) EP/891066854
(22) 14.04.1989
(R) 07.02.2007

(11) EP/891133944
(22) 21.07.1989
(R) 14.11.2007

(11) EP/891149908
(22) 14.08.1989
(R) 28.03.2007

(11) EP/891167553
(22) 11.09.1989
(R) 25.10.2007

(11) EP/893052415
(22) 24.05.1989
(R) 03.10.2007

(11) EP/894018902
(22) 30.06.1989
(R) 08.08.2007

(11) EP/898500905
(22) 16.03.1989
(R) 28.12.2007

(11) EP/899054696
(22) 17.04.1989
(R) 31.10.2007

(11) EP/899115901
(22) 19.10.1989
(R) 09.05.2007

(11) EP/901000711
(22) 03.01.1990
(R) 07.02.2007

(11) EP/901081729
(22) 28.04.1990
(R) 07.02.2007

(11) CP/90284
(22) 02.09.1998
(R) 18.01.2007

(11) EP/903004562
(22) 17.01.1990
(R) 20.02.2007

(11) EP/903028413
(22) 16.03.1990
(R) 03.10.2007

(11) EP/903060267
(22) 05.06.1990
(R) 04.04.2007

(11) EP/903083277
(22) 30.07.1990
(R) 06.09.2007

(11) EP/903107290
(22) 01.10.1990
(R) 03.10.2007

(11) EP/903114577
(22) 18.10.1990
(R) 12.02.2007

(11) EP/903126423
(22) 21.11.1990
(R) 12.02.2007

(11) LU/90370
(22) 11.03.1999
(R) 28.11.2007

(11) EP/904033388
(22) 26.11.1990
(R) 08.08.2007

(11) CP/90592
(22) 31.05.2000
(R) 18.12.2007

(11) LU/90671
(22) 06.11.2000
(R) 28.11.2007

(11) LU/90678
(22) 16.11.2000
(R) 28.11.2007

(11) CP/90770
(22) 03.05.2001
(R) 03.10.2007

(11) CP/90806
(22) 25.07.2001
(R) 03.10.2007

(11) EP/909055113
(22) 13.04.1990
(R) 03.10.2007

(11) EP/909085813
(22) 18.05.1990
(R) 03.10.2007

(11) EP/909128415
(22) 27.08.1990
(R) 04.07.2007

(11) EP/909139008
(22) 12.09.1990
(R) 30.05.2007

(11) EP/909148983
(22) 12.10.1990
(R) 14.02.2007

(11) WO/90997
(22) 11.07.2001
(R) 02.05.2007

(11) EP/911014298
(22) 04.02.1991
(R) 12.07.2007

(11) EP/911097087
(22) 13.06.1991
(R) 16.03.2007

(11) EP/911103075
(22) 22.06.1991
(R) 26.10.2007

(11) CP/91145
(22) 09.03.2005
(R) 18.01.2007

(11) LU/91158
(22) 25.03.2005
(R) 09.05.2007

(11) CP/91181
(22) 06.07.2005
(R) 07.02.2007

(11) LU/91190
(22) 09.08.2005
(R) 23.05.2007

(11) EP/912003829
(22) 22.02.1991
(R) 18.06.2007

(11) LU/91249
(22) 09.06.2006
(R) 10.10.2007

(11) LU/91292
(22) 01.12.2006
(R) 14.03.2007

(11) EP/913014809
(22) 25.02.1991
(R) 12.09.2007

(11) EP/913060695
(22) 03.07.1991
(R) 12.02.2007

(11) EP/913077939
(22) 23.08.1991
(R) 04.07.2007

(11) EP/918900382
(22) 26.02.1991
(R) 09.05.2007

(11) EP/919005967
(22) 02.11.1990
(R) 05.10.2007

(11) EP/919074336
(22) 10.04.1991
(R) 03.10.2007

(11) EP/919098863
(22) 14.03.1991
(R) 03.10.2007

(11) EP/919110304
(22) 30.05.1991
(R) 21.03.2007

(11) EP/919116178
(22) 12.06.1991
(R) 03.10.2007

(11) EP/919149997
(22) 06.09.1991
(R) 03.10.2007

(11) EP/919187666
(22) 29.10.1991
(R) 05.09.2007

(11) EP/919194118
(22) 14.10.1991
(R) 03.10.2007

(11) EP/921081923
(22) 15.05.1992
(R) 07.02.2007

(11) EP/921190732
(22) 03.01.1990
(R) 07.02.2007

(11) EP/923066757
(22) 21.07.1992
(R) 25.10.2007

(11) EP/929013845
(22) 20.12.1991
(R) 10.10.2007

(11) EP/929021996
(22) 26.11.1991
(R) 06.04.2007

(11) EP/929025880
(22) 21.11.1991
(R) 03.10.2007

(11) EP/929040079
(22) 11.02.1992
(R) 28.11.2007

(11) EP/929048338
(22) 02.01.1992
(R) 03.10.2007

(11) EP/929076636
(22) 11.04.1992
(R) 14.02.2007

(11) EP/929092872
(22) 28.02.1992
(R) 06.04.2007

(11) EP/929132793
(22) 24.06.1992
(R) 20.06.2007

(11) EP/929160919
(22) 23.07.1992
(R) 12.12.2007

(11) EP/929161040
(22) 04.08.1992
(R) 09.05.2007

(11) EP/929171346
(22) 21.07.1992
(R) 31.01.2007

(11) EP/929222461
(22) 06.10.1992
(R) 19.01.2007

(11) EP/929237451
(22) 19.11.1992
(R) 24.01.2007

(11) EP/929252971
(22) 12.11.1992
(R) 04.07.2007

(11) EP/931013122
(22) 28.01.1993
(R) 16.03.2007

(11) EP/931025258
(22) 18.02.1993
(R) 07.02.2007

(11) EP/931113344
(22) 15.07.1993
(R) 07.02.2007

(11) EP/931146690
(22) 13.09.1993
(R) 07.02.2007

(11) EP/931180442
(22) 08.11.1993
(R) 07.02.2007

(11) EP/931199574
(22) 10.12.1993
(R) 14.03.2007

(11) EP/931204614
(22) 17.12.1993
(R) 20.06.2007

(11) EP/933054231
(22) 09.07.1993
(R) 03.10.2007

(11) EP/934015553
(22) 17.06.1993
(R) 25.09.2007

(11) EP/939015574
(22) 17.12.1992
(R) 03.10.2007

(11) EP/939034401
(22) 15.01.1993
(R) 03.10.2007

(11) EP/939064838
(22) 04.03.1993
(R) 07.02.2007

(11) EP/939065389
(22) 12.03.1993
(R) 21.11.2007

(11) EP/939129581
(22) 11.06.1993
(R) 03.10.2007

(11) EP/939132783
(22) 02.06.1993
(R) 25.04.2007

(11) EP/939133211
(22) 09.06.1993
(R) 03.10.2007

(11) EP/939133229
(22) 09.06.1993
(R) 03.10.2007

(11) EP/939145132
(22) 02.02.1993
(R) 05.09.2007

(11) EP/939151387
(22) 01.06.1993
(R) 20.02.2007

(11) EP/939199188
(22) 06.08.1993
(R) 06.04.2007

(11) EP/939212932
(22) 01.09.1993
(R) 07.02.2007

(11) EP/939236139
(22) 25.10.1993
(R) 06.09.2007

(11) EP/939237103
(22) 22.10.1993
(R) 09.05.2007

(11) EP/941040073
(22) 15.03.1994
(R) 04.07.2007

(11) EP/941053522
(22) 07.04.1994
(R) 07.02.2007

(11) EP/941078743
(22) 21.05.1994
(R) 07.02.2007

(11) EP/941163800
(22) 18.10.1994
(R) 07.02.2007

(11) EP/941200446
(22) 17.12.1994
(R) 07.02.2007

(11) EP/941205007
(22) 23.12.1994
(R) 07.02.2007

(11) EP/948900550
(22) 11.03.1994
(R) 17.07.2007

(11) EP/948902184
(22) 22.12.1994
(R) 17.07.2007

(11) EP/949009260
(22) 26.11.1993
(R) 06.09.2007

(11) EP/949011480
(22) 29.11.1993
(R) 24.01.2007

(11) EP/949016810
(22) 24.11.1993
(R) 06.06.2007

(11) EP/949029623
(22) 24.12.1993
(R) 03.10.2007

(11) EP/949041677
(22) 21.12.1993
(R) 03.10.2007

(11) EP/949098396
(22) 22.02.1994
(R) 28.12.2007

(11) EP/949182596
(22) 09.06.1994
(R) 18.01.2007

(11) EP/949183842
(22) 03.06.1994
(R) 05.09.2007

(11) EP/949183859
(22) 03.06.1994
(R) 05.09.2007

(11) EP/949192082
(22) 20.05.1994
(R) 20.03.2007

(11) EP/949205736
(22) 17.06.1994
(R) 03.10.2007

(11) EP/949238141
(22) 19.08.1994
(R) 14.02.2007

(11) EP/949239156
(22) 06.07.1994
(R) 31.10.2007

(11) EP/949247498
(22) 07.07.1994
(R) 27.04.2007

(11) EP/949268288
(22) 10.08.1994
(R) 07.02.2007

(11) EP/949292007
(22) 12.09.1994
(R) 24.03.2007

(11) EP/949295398
(22) 12.10.1994
(R) 03.10.2007

(11) EP/951039601
(22) 17.03.1995
(R) 24.01.2007

(11) EP/951056654
(22) 13.04.1995
(R) 12.12.2007

(11) EP/951077387
(22) 19.05.1995
(R) 21.12.2007

(11) EP/951081918
(22) 13.06.1991
(R) 16.03.2007

(11) EP/951134568
(22) 27.08.1990
(R) 04.07.2007

(11) EP/951171081
(22) 31.10.1995
(R) 07.02.2007

(11) EP/953021383
(22) 30.03.1995
(R) 27.04.2007

(11) EP/954005153
(22) 10.03.1995
(R) 16.04.2007

(11) EP/954016036
(22) 04.07.1995
(R) 17.07.2007

(11) EP/959029067
(22) 15.12.1994
(R) 03.10.2007

(11) EP/959043704
(22) 06.01.1995
(R) 17.07.2007

(11) EP/959045295
(22) 22.12.1994
(R) 03.10.2007

(11) EP/959071754
(22) 16.01.1995
(R) 07.03.2007

(11) EP/959081092
(22) 23.01.1995
(R) 31.01.2007

(11) EP/959106477
(22) 09.03.1995
(R) 03.10.2007

(11) EP/959110438
(22) 17.02.1995
(R) 03.10.2007

(11) EP/959142555
(22) 04.04.1995
(R) 18.01.2007

(11) EP/959142563
(22) 04.04.1995
(R) 18.01.2007

(11) EP/959162645
(22) 10.04.1995
(R) 28.06.2007

(11) EP/959164799
(22) 20.04.1995
(R) 10.01.2007

(11) EP/959179482
(22) 24.04.1995
(R) 21.03.2007

(11) EP/959194382
(22) 11.05.1995
(R) 03.10.2007

(11) EP/959208935
(22) 24.05.1995
(R) 05.09.2007

(11) EP/959217498
(22) 15.05.1995
(R) 03.10.2007

(11) EP/959242991
(22) 21.06.1995
(R) 07.02.2007

(11) EP/959257320
(22) 27.07.1995
(R) 07.02.2007

(11) EP/959261934
(22) 10.07.1995
(R) 09.05.2007

(11) EP/959268830
(22) 14.07.1995
(R) 03.10.2007

(11) EP/959272956
(22) 25.07.1995
(R) 07.11.2007

(11) EP/959320839
(22) 20.09.1995
(R) 03.10.2007

(11) EP/959326687
(22) 05.09.1995
(R) 04.07.2007

(11) EP/959335761
(22) 23.10.1995
(R) 03.10.2007

(11) EP/959355132
(22) 31.10.1995
(R) 03.10.2007

(11) EP/959364829
(22) 12.10.1995
(R) 03.10.2007

(11) EP/959416132
(22) 16.11.1995
(R) 18.06.2007

(11) EP/959448481
(22) 21.03.1995
(R) 03.10.2007

(11) EP/961020989
(22) 20.06.1990
(R) 03.10.2007

(11) EP/961037330
(22) 09.03.1996
(R) 07.02.2007

(11) EP/961172459
(22) 06.10.1992
(R) 19.01.2007

(11) EP/962034120
(22) 21.12.1990
(R) 03.10.2007

(11) EP/963011986
(22) 01.03.1996
(R) 27.04.2007

(11) EP/964006290
(22) 25.03.1996
(R) 02.05.2007

(11) EP/969016815
(22) 14.02.1996
(R) 27.06.2007

(11) EP/969059609
(22) 19.03.1996
(R) 18.07.2007

(11) EP/969100155
(22) 25.03.1996
(R) 17.01.2007

(11) EP/969104728
(22) 18.03.1996
(R) 16.08.2007

(11) EP/969134121
(22) 15.05.1996
(R) 18.01.2007

(11) EP/969141076
(22) 24.04.1996
(R) 03.10.2007

(11) EP/969144781
(22) 18.04.1996
(R) 09.05.2007

(11) EP/969148857
(22) 09.04.1996
(R) 03.10.2007

(11) EP/969174838
(22) 31.05.1996
(R) 22.10.2007

(11) EP/969174887
(22) 01.06.1996
(R) 07.02.2007

(11) EP/969197706
(22) 10.05.1996
(R) 21.03.2007

(11) EP/969199249
(22) 30.05.1996
(R) 07.02.2007

(11) EP/969207760
(22) 03.06.1996
(R) 14.02.2007

(11) EP/969210491
(22) 03.06.1996
(R) 03.10.2007

(11) EP/969210517
(22) 05.06.1996
(R) 05.12.2007

(11) EP/969222777
(22) 04.07.1996
(R) 28.03.2007

(11) EP/969224781
(22) 05.06.1996
(R) 31.10.2007

(11) EP/969235118
(22) 26.06.1996
(R) 07.02.2007

(11) EP/969248962
(22) 26.07.1996
(R) 08.08.2007

(11) EP/969250760
(22) 25.07.1996
(R) 19.11.2007

(11) EP/969282557
(22) 21.08.1996
(R) 18.07.2007

(11) EP/969292010
(22) 02.08.1996
(R) 04.07.2007

(11) EP/969310390
(22) 06.09.1996
(R) 04.07.2007

(11) EP/969324177
(22) 09.10.1996
(R) 18.01.2007

(11) EP/969346287
(22) 11.10.1996
(R) 03.10.2007

(11) EP/969372861
(22) 30.10.1996
(R) 19.12.2007

(11) EP/969373133
(22) 31.10.1996
(R) 03.10.2007

(11) EP/969383579
(22) 14.11.1996
(R) 17.10.2007

(11) EP/969389048
(22) 05.12.1996
(R) 04.04.2007

(11) EP/969391465
(22) 19.11.1996
(R) 28.02.2007

(11) EP/969402205
(22) 25.11.1996
(R) 07.03.2007

(11) EP/969406586
(22) 29.11.1996
(R) 03.10.2007

(11) EP/971002241
(22) 09.01.1997
(R) 07.02.2007

(11) EP/971033451
(22) 28.02.1997
(R) 27.06.2007

(11) EP/971063987
(22) 24.05.1989
(R) 03.10.2007

(11) EP/971134341
(22) 24.08.1993
(R) 14.02.2007

(11) EP/971185616
(22) 24.10.1997
(R) 12.12.2007

(11) EP/972006795
(22) 10.03.1997
(R) 20.03.2007

(11) EP/973043375
(22) 20.06.1997
(R) 06.09.2007

(11) EP/974025975
(22) 31.10.1997
(R) 28.03.2007

(11) EP/974029076
(22) 03.12.1997
(R) 03.01.2007

(11) EP/978900868
(22) 13.05.1997
(R) 11.07.2007

(11) EP/979024221
(22) 31.01.1997
(R) 03.10.2007

(11) EP/979032307
(22) 07.02.1997
(R) 03.10.2007

(11) EP/979066040
(22) 20.02.1997
(R) 03.10.2007

(11) EP/979083870
(22) 20.03.1997
(R) 17.10.2007

(11) EP/979092467
(22) 10.09.1997
(R) 12.12.2007

(11) EP/979094307
(22) 16.10.1997
(R) 25.07.2007

(11) EP/979103736
(22) 24.09.1997
(R) 16.03.2007

(11) EP/979150299
(22) 10.03.1997
(R) 26.09.2007

(11) EP/979159944
(22) 14.02.1997
(R) 11.04.2007

(11) EP/979208550
(22) 08.05.1997
(R) 03.10.2007

(11) EP/979235736
(22) 06.05.1997
(R) 31.10.2007

(11) EP/979241577
(22) 03.06.1997
(R) 03.10.2007

(11) EP/979282605
(22) 20.06.1997
(R) 05.06.2007

(11) EP/979282613
(22) 20.06.1997
(R) 05.06.2007

(11) EP/979283165
(22) 10.06.1997
(R) 05.02.2007

(11) EP/979290673
(22) 08.07.1997
(R) 18.01.2007

(11) EP/979292125
(22) 18.06.1997
(R) 07.02.2007

(11) EP/979292406
(22) 20.06.1997
(R) 05.06.2007

(11) EP/979345451
(22) 25.07.1997
(R) 03.10.2007

(11) EP/979355328
(22) 19.07.1997
(R) 07.02.2007

(11) EP/979527553
(22) 21.10.1997
(R) 12.12.2007

(11) EP/979527652
(22) 14.11.1997
(R) 28.02.2007

(11) EP/981106008
(22) 10.06.1998
(R) 07.02.2007

(11) EP/982005290
(22) 21.08.1995
(R) 17.10.2007

(11) EP/984002410
(22) 05.02.1998
(R) 03.01.2007

(11) EP/984018408
(22) 21.07.1998
(R) 05.02.2007

(11) EP/984402370
(22) 27.10.1998
(R) 17.07.2007

(11) EP/984600429
(22) 06.10.1998
(R) 18.10.2007

(11) EP/985002856
(22) 30.12.1998
(R) 28.12.2007

(11) EP/989008370
(22) 02.02.1998
(R) 04.04.2007

(11) EP/989089586
(22) 06.03.1998
(R) 26.09.2007

(11) EP/989140348
(22) 15.04.1998
(R) 05.09.2007

(11) EP/989206552
(22) 08.05.1998
(R) 03.10.2007

(11) EP/989226311
(22) 01.04.1998
(R) 21.03.2007

(11) EP/989258728
(22) 07.05.1998
(R) 07.02.2007

(11) EP/989290481
(22) 11.06.1998
(R) 03.10.2007

(11) EP/989292255
(22) 11.06.1998
(R) 30.07.2007

(11) EP/989304779
(22) 25.06.1998
(R) 03.10.2007

(11) EP/989307293
(22) 26.05.1998
(R) 03.10.2007

(11) EP/989307897
(22) 03.06.1998
(R) 24.01.2007

(11) EP/989309661
(22) 02.07.1998
(R) 22.10.2007

(11) EP/989340401
(22) 06.07.1998
(R) 28.12.2007

(11) EP/989351630
(22) 22.07.1998
(R) 07.02.2007

(11) EP/989397526
(22) 19.08.1998
(R) 14.02.2007

(11) EP/989402946
(22) 21.07.1998
(R) 31.01.2007

(11) EP/989437983
(22) 29.07.1998
(R) 03.10.2007

(11) EP/989475538
(22) 28.09.1998
(R) 03.10.2007

(11) EP/989513965
(22) 15.09.1998
(R) 03.10.2007

(11) EP/989514765
(22) 28.09.1998
(R) 03.10.2007

(11) EP/989518162
(22) 20.10.1998
(R) 09.11.2007

(11) EP/989548474
(22) 09.11.1998
(R) 14.12.2007

(11) EP/989568332
(22) 22.09.1998
(R) 03.10.2007

(11) EP/989573308
(22) 14.09.1998
(R) 31.10.2007

(11) EP/989596820
(22) 11.12.1998
(R) 18.07.2007

(11) EP/989598982
(22) 01.12.1998
(R) 03.10.2007

(11) EP/989640719
(22) 18.12.1998
(R) 03.10.2007

(11) EP/989652755
(22) 16.12.1998
(R) 05.06.2007

(11) EP/989658463
(22) 16.12.1998
(R) 05.06.2007

(11) EP/989663521
(22) 16.12.1998
(R) 05.06.2007

(11) EP/989666342
(22) 16.12.1998
(R) 05.06.2007

(11) EP/989667118
(22) 21.12.1998
(R) 03.10.2007

(11) EP/991071119
(22) 12.04.1999
(R) 16.08.2007

(11) EP/991140542
(22) 19.11.1992
(R) 24.01.2007

(11) EP/991202094
(22) 09.10.1999
(R) 13.05.2007

(11) EP/991230897
(22) 05.12.1996
(R) 04.04.2007

(11) EP/992008482
(22) 22.03.1999
(R) 09.03.2007

(11) EP/992035139
(22) 07.07.1994
(R) 27.04.2007

(11) EP/994009793
(22) 22.04.1999
(R) 03.01.2007

(11) EP/994012441
(22) 21.05.1999
(R) 27.07.2007

(11) EP/994029254
(22) 25.11.1999
(R) 03.01.2007

(11) EP/994403723
(22) 23.12.1999
(R) 10.10.2007

(11) EP/998111355
(22) 10.12.1999
(R) 03.10.2007

(11) EP/999005002
(22) 07.01.1999
(R) 05.02.2007

(11) EP/999076888
(22) 11.03.1999
(R) 17.10.2007

(11) EP/999103724
(22) 22.03.1999
(R) 01.10.2007

(11) EP/999127459
(22) 19.03.1999
(R) 28.11.2007

(11) EP/999167448
(22) 17.02.1999
(R) 07.02.2007

(11) EP/999200942
(22) 28.04.1999
(R) 03.10.2007

(11) EP/999210081
(22) 11.05.1999
(R) 26.07.2007

(11) EP/999214976
(22) 28.04.1999
(R) 03.10.2007

(11) EP/999219728
(22) 14.05.1999
(R) 20.02.2007

(11) EP/999220502
(22) 20.03.1999
(R) 07.02.2007

(11) EP/999221195
(22) 21.04.1999
(R) 05.06.2007

(11) EP/999233737
(22) 20.03.1999
(R) 07.02.2007

(11) EP/999242522
(22) 14.05.1999
(R) 20.02.2007

(11) EP/999251358
(22) 01.06.1999
(R) 18.09.2007

(11) EP/999263262
(22) 18.05.1999
(R) 03.10.2007

(11) EP/999277015
(22) 21.04.1999
(R) 18.07.2007

(11) EP/999325996
(22) 02.08.1999
(R) 04.04.2007

(11) EP/999345630
(22) 02.07.1999
(R) 03.10.2007

(11) EP/999396864
(22) 05.08.1999
(R) 03.10.2007

(11) EP/999412695
(22) 23.07.1999
(R) 03.10.2007

(11) EP/999417066
(22) 07.09.1999
(R) 05.12.2007

(11) EP/999428337
(22) 10.08.1999
(R) 03.10.2007

(11) EP/999487606
(22) 16.09.1999
(R) 03.10.2007

(11) EP/999490253
(22) 15.10.1999
(R) 04.07.2007

(11) EP/999490501
(22) 14.10.1999
(R) 14.11.2007

(11) EP/999521867
(22) 22.10.1999
(R) 27.06.2007

(11) EP/999522048
(22) 03.11.1999
(R) 26.09.2007

(11) EP/999522121
(22) 10.11.1999
(R) 04.04.2007

(11) EP/999539471
(22) 27.10.1999
(R) 31.01.2007

(11) EP/999541949
(22) 09.11.1999
(R) 10.10.2007

(11) EP/999612252
(22) 07.12.1999
(R) 09.05.2007

(11) EP/999612682
(22) 30.12.1999
(R) 03.10.2007

(11) EP/999622319
(22) 07.12.1999
(R) 22.01.2007

(11) EP/999631872
(22) 03.11.1999
(R) 29.10.2007

(11) EP/999646045
(22) 07.12.1999
(R) 22.01.2007

(11) EP/999655798
(22) 30.12.1999
(R) 03.10.2007

(11) EP/999681349
(22) 22.12.1999
(R) 05.12.2007

(11) EP/999708985
(22) 20.10.1999
(R) 18.09.2007

Section B.2: Licences sur brevets

(R) Date d'inscription

(11) EP/008301459
(22) 29.02.2000
(R) 07.12.2007

(11) EP/008306656
(22) 11.10.2000
(R) 07.12.2007

(11) EP/027833342
(22) 26.11.2002
(R) 09.03.2007

(11) EP/949011480
(22) 29.11.1993
(R) 24.01.2007

(11) EP/959278565
(22) 04.08.1995
(R) 03.01.2007

(11) EP/959373895
(22) 04.10.1995
(R) 19.03.2007

(11) EP/992026039
(22) 04.10.1995
(R) 19.03.2007

Partie C.

Demandes de brevets ayant fait l'objet d'une *restitutio in integrum* (Art. 40 de la loi)

Brevets ayant fait l'objet d'une restauration (Art. 70 de la loi)

(AM): Date de l'arrêté ministériel de restauration / restitution

(11) EP/009068958
(22) 11.01.2000
(AM 03.07.2007

(11) EP/009681420
(22) 18.10.2000
(AM) 29.10.2007

(11) EP/011140373
(22) 08.06.2001
(AM) 09.01.2007

(11) EP/019516152
(22) 20.06.2001
(AM) 03.04.2007

(11) EP/020804936
(22) 15.12.1998
(AM) 26.01.2007

(11) EP/030180749
(22) 08.08.2003
(AM) 04.04.2007

(11) LU/91059
(22) 13.02.2004
(AM) 03.04.2007

(11) CP/91330
(22) 02.04.2007
(AM) 02.04.2007

(11) EP/949292247
(22) 15.09.1994
(AM) 03.07.2007

(11) EP/949319917
(22) 19.10.1994
(AM) 26.11.2007

(11) EP/969023027
(22) 29.01.1996
(AM) 01.03.2007

(11) EP/969035393
(22) 05.01.1996
(AM) 23.10.2007

(11) EP/979470713
(22) 17.11.1997
(AM) 08.08.2007

(11) EP/989324694
(22) 28.07.1998
(AM) 30.03.2007

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 59 **15 juillet 2009**

S o m m a i r e

Brevets d'invention

Période du 1.1.2008 au 31.12.2008

Remarque Les numéros placés entre parenthèses sont les codes d'*Identification Numérique Internationalement agréée en matière de Données bibliographiques* (INID), recommandés par l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle pour l'identification des données relatives aux brevets d'invention.

Explication des codes INID utilisés:

(11) Numéro de dépôt de la demande de brevet ou de la demande de certificat complémentaire de protection (CCP)
(22) Date de dépôt de la demande de brevet ou de la demande de CCP
(41) Date de mise à disposition du public de la demande de brevet pour consultation ou copie
(54) Titre de l'invention
(68) Numéro du brevet de base du CCP
(73) Titulaire(s): Nom ou dénomination sociale, adresse

Dans certains cas, il a été nécessaire d'utiliser des codes non fixés par la norme INID. Ces codes sont expliqués en début de rubrique.

2008

Partie A.

Relevé des demandes de brevet mises à disposition du public, des demandes de brevet retirées et des brevets délivrés

Section A.1:

Demandes de brevet mises à disposition du public (Art. 33 de la loi)

(11) 91264
(22) 12.07.2006
(41) 14.01.2008
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU
(54) Pulverized coal injection lance

(11) 91266
(22) 20.07.2006
(41) 21.01.2008
(73) HUBERT CLAUDE, 13 RUE DU BOIS
8813 BIGONVILLE, LU
(54) Hubert Encryption System (H.E.S.)

(11) 91270
(22) 31.07.2006
(41) 01.02.2008
(73) WELTER ANDRE, 29 RUE DE BERINGEN
7577 MERSCH, LU
(54) Clapet de décharge contrôlée pour dégrilleur de déversoirs et déversoir comportant un tel clapet

(11) 91276
(22) 11.09.2006
(41) 12.03.2008
(73) PAVLOVIC MILORAD, 55 HAUPTSTRASSE
54597 PRONSFELD, DE
(54) Vorrichtung zum Unterdruckausgleich in Vakuum-Gefässen mit Schraubdeckel oder Stülpdeckel.

(11) 91277
(22) 12.09.2006
(41) 13.03.2008
(73) OFFICE DE BREVETS ERNEST T. FREYLINGER S.A.,
234 ROUTE D'ARLON
8011 STRASSEN, LU
(54) Méthode et système d'assistance à la protection des marques

(11) 91278
(22) 22.09.2006
(41) 25.03.2008
(73) SCHMIDT FERNAND, 21A RUE DE MONDORF
L-5421 ERPELDANGE, LU
(54) Thermisch leitfähiger Magerbeton

(11) 91282
(22) 06.11.2006
(41) 07.05.2008
(73) LUXEMBOURG PATENT COMPANY S.A.,
24 ROUTE DE DIEKIRCH
7440 LINTGEN, LU
(54) Safety valve with fusible plug

(11) 91284
(22) 10.11.2006
(41) 13.05.2008
(73) HUSKY INJECTION MOLDING SYSTEMS LTD.,
500 QUEEN STREET SOUTH
BOLTON ONTARIO L7E 5S5, CA
(54) Apparatus and methods for active mold decompression & melt accumulation in a shooting pot reservoir of an injection molding machine

(11) 91292
(22) 01.12.2006
(41) 02.06.2008
(73) THE EUROPEAN GNSS SUPERVISORY AUTHORITY,
56 RUE DE LA LOI / L-5608/006
1049 BRUSSELS, BE
(54) New Chaotic Spreading Codes for Galileo

(11) 91295
(22) 18.12.2006
(41) 19.06.2008
(73) SEIWERATH CONSTANT, 77 RUE J. F. KENNEDY
3942 BETTEMBOURG, LU
(54) Gleit- und Rollenlager

(11) 91301
(22) 12.01.2007
(41) 14.07.2008
(73) POLYPAP S.A., LES CHIROUZES
26600 BEAUMONT-MONTEUX, FR
(54) DISPOSITIF D'EMBALLAGE PORTABLE

(11) 91302
(22) 12.01.2007
(41) 14.07.2008
(73) CHARRIN PHILIPPE, «LES CHIROUZES»
26600 BEAUMONT-MONTEUX , FR
(54) Dispositif de présentation de bouquets de fleurs

(11) 91310
(22) 30.01.2007
(41) 31.07.2008
(73) CAMUS PHILIPPE,
14430 VICTOT PONTFOL, FR
(54) Découplage électrohydraulique avec surcompression pneumatique des compresseurs basse pression ou hélices à turborotation

(11) 91311
(22) 16.02.2007
(41) 18.08.2008
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU
(54) Multiple hearth furnace

(11) 91312
(22) 16.02.2007
(41) 18.08.2008
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU
(54) Multiple hearth furnace

(11) 91319
(22) 26.02.2007
(41) 27.08.2008
(73) LUXEMBOURG PATENT COMPANY S.A.,
24 ROUTE DE DIEKIRCH
7440 LINTGEN, LU
(54) Monobloc pour gaz avec manomètre intégré

(11) 91329
(22) 20.03.2007
(41) 22.09.2008
(73) BOUAMRIRENE FARID, 2 ALLEE DES POMMIERS
59115 LEERS, FR
(54) Revêtement ultrahydrophobe

(11) 91336
(22) 07.05.2007
(41) 10.11.2008
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU
(54) Providing deep-holes with an oblong cross-section and corresponding tools

(11) 91337
(22) 11.05.2007
(41) 20.03.2008
(73) GFP (GESELLSCHAFT FUER PRODUKTIVITAETSPLANUNG UND PRODUKTENTWICKLUNG) MBH,
7 OBERE BUERGSTRASSE
74613 OEHRINGEN, DE
(54) Stapelfähiger Tisch

(11) 91340
(22) 25.05.2007
(41) 26.11.2008
(73) CAMUS PHILIPPE,
14430 VICTOT PONTFOL, FR
(54) Hydraulienne à axe vertical

(11) 91357
(22) 31.08.2007
(41) 02.05.2008
(73) CHEN MING-TE, 2 LANE 334,
SAN-FON ROAD, FON-CHOU CITY
TAICHUNG HSIEN, TW
(54) Schuh

(11) 91366
(22) 18.09.2007
(41) 11.04.2008
(73) CONSTALICA - ELEMENTOS DE CONSTRUCAO METALICOS S.A, ZONA INDUSTRIAL MONTE CAVALO
VOUZELA 3670-273, PT
(54) Modules structurels de couverture de bâtiment

(11) 91379
(22) 23.11.2007
(41) 05.06.2008
(73) PAPETERIES SILL, RUE DU MOULIN
62570 WIZERNE, FR
(54) Ensemble cahier de feuilles et élement de couvrure correspondant

(11) 91419
(22) 21.08.2006
(41) 21.04.2008
(73) ELASTOMER TECHNOLOGIES LTD., NAUTILUS HOUSE, LA COUR DES CASEMENS ST.HELIER , JERSEY JE1
3NH, CHANNEL ISL., GB
(54) Improvements in and relating to the recycling of natural and synthetic rubbers

(11) 91459
(22) 22.10.2007
(41) 10.07.2008
(73) PALAMARA DOMENICO,
87 VIA ARGINE DESTRO ANNUNZIATA
89100 REGGIO CALABRIA, IT
(54) System and method for the conversion of the gravity energy into the mechanical energy

(11) 91472
(22) 25.01.2007
(41) 04.09.2008
(73) KRAUSSMAFFEI TECHNOLOGIES GMBH,
2 KRAUSS-MAFFEI-STRASSE
80997 MUENCHEN, DE
(54) Verwendung eines Spritzgiesscompounders für die Herstellung von Nahrungsmitteln oder Nahrungsmittelhalbzeugen und Anlage dazu

Section A.2:

Brevets délivrés (Art. 41 de la loi)

(D): Date de délivrance du brevet

(11) 9 0510
(22) 28.01.2000
(73) ASHLAND INCORPORATION,
50 E. RIVER CENTER BLVD
COVINGTON KENTUCKY 41012-0391, US
(D) 22.08.2008

(11) 91169
(22) 27.04.2005
(73) MICROFIN HOLDING S.A., 18 RUE DE L'EAU
1449 LUXEMBOURG, LU
(D) 23.10.2008

(11) 91202
(22) 30.09.2005
(73) KRONIMUS AG, JOZEF-HERRMANN-STRASSE 4-6
76473 IFFEZHEIM, DE
(D) 28.04.2008

(11) 91255
(22) 05.07.2006
(73) KAELTE-ECKERT GMBH, 39 MAULBRONNER WEG
71706 MARKGROENINGEN, DE
(D) 21.01.2008

(11) 91264
(22) 12.07.2006
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU
(D) 14.01.2008

(11) 91266
(22) 20.07.2006
(73) HUBERT CLAUDE, 13 RUE DU BOIS
8813 BIGONVILLE, LU
(D) 21.01.2008

(11) 91267
(22) 20.07.2006
(73) ULTI MED PRODUCTS (DEUTSCHLAND) GMBH,
1 REESHOOP
22926 AHRENSBURG, DE
(D) 21.01.2008

(11) 91270
(22) 31.07.2006
(73) WELTER ANDRE, 29 RUE DE BERINGEN
7577 MERSCH, LU
(D) 01.02.2008

(11) 91276
(22) 11.09.2006
(73) PAVLOVIC MILORAD, 55 HAUPTSTRASSE
54597 PRONSFELD, DE
(D) 12.03.2008

(11) 91277
(22) 12.09.2006
(73) OFFICE DE BREVETS ERNEST T. FREYLINGER S.A.,
234 ROUTE D'ARLON
8011 STRASSEN, LU
(D) 25.03.2008

(11) 91278
(22) 22.09.2006
(73) SCHMIDT FERNAND, 21A RUE DE MONDORF
L-5421 ERPELDANGE, LU
(D) 25.03.2008

(11) 91282
(22) 06.11.2006
(73) LUXEMBOURG PATENT COMPANY S.A.,
24 ROUTE DE DIEKIRCH
7440 LINTGEN, LU
(D) 07.05.2008

(11) 91284
(22) 10.11.2006
(73) HUSKY INJECTION MOLDING SYSTEMS LTD.,
500 QUEEN STREET SOUTH
BOLTON ONTARIO L7E 5S5, CA
(D) 13.05.2008

(11) 91292
(22) 01.12.2006
(73) THE EUROPEANT GNSS SUPERVISORY AUTHORITY,
56 RUE DE LA LOI / L-5608/006
1049 BRUSSELS, BE
(D) 02.06.2008

(11) 91295
(22) 18.12.2006
(73) SEIWERATH CONSTANT, 77 RUE J. F. KENNEDY
3942 BETTEMBOURG, LU
(D) 19.06.2008

(11) 91300
(22) 10.01.2007
(73) KRAUSS-MAFFEI KUNSTSTOFFTECHNIK GMBH,
2 KRAUSS-MAFFEI-STRASSE
80997 MÜNCHEN, DE
(D) 11.11.2008

(11) 91301
(22) 12.01.2007
(73) POLYPAP S.A., LES CHIROUZES
26600 BEAUMONT-MONTEUX, FR
(D) 14.07.2008

(11) 91302
(22) 12.01.2007
(73) CHARRIN PHILIPPE, «LES CHIROUZES»
26600 BEAUMONT-MONTEUX, FR
(D) 14.07.2008

(11) 91311
(22) 16.02.2007
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU
(D) 18.08.2008

(11) 91312
(22) 16.02.2007
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU
(D) 18.08.2008

(11) 91319
(22) 26.02.2007
(73) LUXEMBOURG PATENT COMPANY S.A.,
24 ROUTE DE DIEKIRCH
7440 LINTGEN, LU
(D) 27.08.2008

(11) 91329
(22) 20.03.2007
(73) BOUAMRIRENE FARID, 2 ALLEE DES POMMIERS
59115 LEERS, FR
(D) 22.09.2008

(11) 91336
(22) 07.05.2007
(73) PAUL WURTH S.A., 32 RUE D'ALSACE
1122 LUXEMBOURG, LU
(D) 10.11.2008

(11) 91340
(22) 25.05.2007
(73) CAMUS PHILIPPE,
14430 VICTOT PONTFOL, FR
(D) 26.11.2008

(11) 91357
(22) 31.08.2007
(73) CHEN MING-TE,
2 LANE 334,SAN-FON ROAD,FON-CHOU CITY
TAICHUNG HSIEN, TW
(D) 19.06.2008

(11) 91375
(22) 07.11.2007
(73) BRISTOL-MYERS SQUIBB COMPANY, 345 PARK AVENUE
NEW YORK, NY 10154, US
(D) 07.01.2008

(11) 91378
(22) 23.11.2007
(73) NEURIM PHARMACEUTICALS (1991) LIMITED,
8 HANECHOSHET STREET
69710 TEL AVIV, IL
(D) 23.01.2008

(11) 91379
(22) 23.11.2007
(73) PAPETERIES SILL, RUE DU MOULIN
62570 WIZERNE, FR
(D) 05.06.2008

(11) 91381
(22) 30.11.2007
(73) Novartis Vaccines and Diagnostics GmbH & Co. KG,
Emil-von-Behring-Strasse 76
35041 Marburg, DE
(D) 30.01.2008

(11) 91382
(22) 05.12.2007
(73) Prosidion Limited, Windrush Court Watlington Road
Oxford, OX4 6LT, GB
(D) 05.02.2008

(11) 91385
(22) 14.12.2007
(73) CSL LIMITED, 45 Poplar Road
Parkville, VIC 3052 , AU
(73) THE UNIVERSITY OF QUEENSLAND,
St Lucia, QLD 4072, AU
(D) 14.02.2008

(11) 91386
(22) 14.12.2007
(73) CSL LIMITED, 45 Poplar Road
Parkville, VIC 3052, AU
(73) THE UNIVERSITY OF QUEENSLAND,
St Lucia, QLD 4072, AU
(D) 14.02.2008

(11) 91387
(22) 14.12.2007
(73) CSL LIMITED, 45 Poplar Road
Parkville, VIC 3052, AU
(73) THE UNIVERSITY OF QUEENSLAND,
St Lucia, QLD 4072, AU
(D) 14.02.2008

(11) 91388
(22) 14.12.2007
(73) THE GOVERNMENT OF THE UNITED STATES OF AMERICA
DEPARTMENT OF HEALTH AND HUMAN SERVICES,
6011 EXECUTIVE BOULEVARD, SUITE 325
ROCKVILLE, MD 20852, US
(D) 14.02.2008

(11) 91389
(22) 14.12.2007
(73) GlaxoSmithKline Biologicals s.a., rue de l'Institut 89
1330 Rixensart, BE
(D) 14.02.2008

(11) 91390
(22) 14.12.2007
(73) LOYOLA UNIVERSITY OF CHICAGO,
820 North Michigan Avenue
Chicago, IL 60611 , US
(D) 14.02.2008

(11) 91391
(22) 14.12.2007
(73) THE UNIVERSITY OF ROCHESTER,
601 ELMWOOD AVENUE
BOX OTT, ROCHESTER, NY 14642, US
(D) 14.02.2008

(11) 91392
(22) 14.12.2007
(73) THE UNIVERSITY OF ROCHESTER,
601 ELMWOOD AVENUE
BOX OTT, ROCHESTER, NY 14642, US
(D) 14.02.2008

(11) 91393
(22) 14.12.2007
(73) GEORGETOWN UNIVERSITY, 37TH AND «O» STREETS,
N.W. WASHINGTON, D.C. 20057, US
(D) 14.02.2008

(11) 91394
(22) 14.12.2007
(73) GEORGETOWN UNIVERSITY, 37TH AND «O» STREETS,
N.W. WASHINGTON, D.C. 20057, US
(D) 14.02.2008

(11) 91395
(22) 14.12.2007
(73) GEORGETOWN UNIVERSITY, 37TH AND «O» STREETS,
N.W. WASHINGTON, D.C. 20057, US
(D) 14.02.2008

(11) 91396
(22) 14.12.2007
(73) GEORGETOWN UNIVERSITY, 37TH AND «O» STREETS,
N.W. WASHINGTON, D.C. 20057, US
(D) 14.02.2008

(11) 91397
(22) 14.12.2007
(73) GEORGETOWN UNIVERSITY, 37TH AND «O» STREETS,
N.W. WASHINGTON, D.C. 20057, US
(D) 14.02.2008

(11) 91398
(22) 14.12.2007
(73) GEORGETOWN UNIVERSITY, 37TH AND «O» STREETS,
N.W. WASHINGTON, D.C. 20057 , US
(D) 14.02.2008

(11) 91399
(22) 14.12.2007
(73) GEORGETOWN UNIVERSITY, 37TH AND «O» STREETS,
N.W. WASHINGTON, D.C. 20057, US
(D) 14.02.2008

(11) 91400
(22) 14.12.2007
(73) GEORGETOWN UNIVERSITY, 37TH AND «O» STREETS,
N.W. WASHINGTON, D.C. 20057, US
(D) 14.02.2008

(11) 91401
(22) 14.12.2007
(73) LOYOLA UNIVERSITY OF CHICAGO,
820 North Michigan Avenue
Chicago, IL 60611, US
(D) 14.02.2008

(11) 91403
(22) 21.12.2007
(73) SCHERING CORPORATION, 2000 Galloping Hill Road
Kenilworth, New Jersey 07033-0530, US
(D) 21.02.2008

(11) 91404
(22) 21.12.2007
(73) THE GENERAL HOSPITAL CORPORATION,
55 FRUIT STREET
BOSTON, MA 02114, US
(D) 21.02.2008

(11) 91405
(22) 21.12.2007
(73) BOEHRINGER INGELHEIM VETMEDICA Inc.,
1568 North Main Avenue
Sioux Center, Iowa 51250-0050, US
(D) 21.02.2008

(11) 91406
(22) 09.01.2008
(73) ELI LILLY AND COMPANY, Lilly Corporate Center
Indianapolis, Indiana 46285, US
(D) 10.03.2008

(11) 91407
(22) 09.01.2008
(73) Sugen Inc., 235 East 42nd Street
New York NY 10017, US
(73) Pharmacia & Upjohn Company LLC, 7000 Portage Road
Kalamazoo, MI 49001, US
(D) 10.03.2008

(11) 91409
(22) 16.01.2008
(73) Novartis AG, Lichtstrasse 35
4056 Basel , CH
(D) 17.03.2008

(11) 91411
(22) 25.01.2008
(73) Amgen Fremont Inc., 6701 Kaiser Drive
Fremont, CA 94555, US
(D) 25.03.2008

(11) 91417
(22) 22.02.2008
(73) PFIZER INC., 235 East 42nd Street
New York, N.Y. 10017, US
(D) 22.04.2008

(11) 91418
(22) 10.03.2008
(73) PHARMA MAR S.A., 1 AVD.DE LOS REYES,
P.I. LA MINA NORTE
28770 COLMENAR VIEJO, ES
(D) 13.05.2008

(11) 91419
(22) 21.08.2006
(73) ELASTOMER TECHNOLOGIES LTD.,
NAUTILUS HOUSE,LA COUR DES CASEMENS
ST. HELIER, JERSEY JE1 3NH, CHANNEL ISL. , GB
(D) 21.04.2008

(11) 91426
(22) 02.04.2008
(73) VERTEX PHARMACEUTICALS INCORPORATED,
130 Waverly Street
Cambridge, MA 02139-4242, US
(D) 02.06.2008

(11) 91428
(22) 08.04.2008
(73) ISTITUTO DI RICERCHE DI BIOLOGIA MOLECOLARE
P. ANGELETTI S.P.A., VIA PONTINA KM. 30.600
00040 POMEZIA, IT
(D) 09.06.2008

(11) 91429
(22) 16.04.2008
(73) GLAXO GROUP LIMITED, Glaxo Wellcome House,
Berkeley Avenue
Greenford, Middlesex UB6 0NN, GB
(D) 16.06.2008

(11) 91433
(22) 30.04.2008
(73) GILEAD SCIENCES INC., 333 Lakeside Drive
Foster City CA 94404, US
(D) 30.06.2008

(11) 91435
(22) 09.05.2008
(73) Novartis AG, Lichtstrasse 35
4056 Basel, CH
(D) 09.07.2008

(11) 91436
(22) 09.05.2008
(73) NOVARTIS PHARMA AG, 35 LICHTSTRASSE
4056 BASEL, CH
(D) 09.07.2008

(11) 91437
(22) 14.05.2008
(73) Boehringer Ingelheim Pharma GmbH & Co.KG,
BINGER STRASSE 173
55218 INGELHEIM AM RHEIN, DE
(D) 14.07.2008

(11) 91438
(22) 15.05.2008
(73) Wyeth, Five Giralda Farms
Madison, New Jersey 07940-0874, US
(D) 15.07.2008

(11) 91442
(22) 21.05.2008
(73) Pfizer Products Inc., Eastern Point Road
Groton, CT 06340, US
(D) 21.07.2008

(11) 91446
(22) 27.05.2008
(73) MERCK & CO. INC,
RAHWAY NJ 07065-0900, US
(D) 28.07.2008

(11) 91447
(22) 28.05.2008
(73) BASF SE,
67056 LUDWIGSHAFEN, DE
(D) 28.07.2008

(11) 91448
(22) 29.05.2008
(73) AVENTIS HOLDINGS INC., 3711 KENNETT PIKE
GREENVILLE, DELAWARE 19807, US
(73) YEDA RESEARCH AND DEVELOPMENT CO. LTD,
WEIZMANN INSTITUTE OF SCIENCE
76100 REHOVOT, IL
(D) 29.07.2008

(11) 91449
(22) 29.05.2008
(73) AVENTIS HOLDINGS INC., 3711 KENNETT PIKE
GREENVILLE, DELAWARE 19807, US
(73) YEDA RESEARCH AND DEVELOPMENT CO. LTD,
WEIZMANN INSTITUTE OF SCIENCE
76100 REHOVOT, IL
(D) 29.07.2008

(11) 91452
(22) 04.06.2008
(73) ASTELLAS PHARMA INC., 3-11 NIHONBASHI-HONCHO, 2-CHOME CHUO-KU, TOKYO 103, JP
(D) 04.08.2008

(11) 91456
(22) 11.06.2008
(73) BASF SE,
67056 LUDWIGSHAFEN, DE
(D) 11.08.2008

(11) 91458
(22) 24.06.2008
(73) GlaxoSmithKline Biologicals S.A., Rue de l'Institut 89
1330 Rixensart, BE
(D) 25.08.2008

(11) 91459
(22) 22.10.2007
(73) PALAMARA DOMENICO,
87 VIA ARGINE DESTRO ANNUNZIATA
89100 REGGIO CALABRIA, IT
(D) 10.07.2008

(11) 91460
(22) 01.07.2008
(73)GALDERMA RESEARCH & DEVELOPMENT,
Les Templiers 2400 Route des Colles
06410 Biot, FR
(D) 01.09.2008

(11) 91470
(22) 18.08.2008
(73) MERCK & CO. INC, 126 EAST LINCOLN AVENUE
RAHWAY, NEW JERSEY 07065-0907, US
(D) 20.10.2008

(11) 91471
(22) 20.08.2008
(73) THE CHILDREN'S MEDICAL CENTER CORPORATION,
300 LONGWOOD AVENUE
BOSTON, MASSACHUSETTS 02115, US
(D) 06.11.2008

(11) 91472
(22) 25.01.2007
(73) KRAUSSMAFFEI TECHNOLOGIES GMBH,
2 KRAUSS-MAFFEI-STRASSE
80997 MUENCHEN, DE
(D) 04.09.2008

(11) 91475
(22) 10.09.2008
(73) GLAXO GROUP LIMITED,
Glaxo Wellcome House Berkeley Avenue
Greenford, Middlesex UB6 ONN, GB
(D) 10.11.2008

(11) 91485
(22) 15.10.2008
(73) GlaxoSmithKline Biologicals S.A., Rue de l'Institut 89
1330 Rixensart, BE
(D) 15.12.2008

(11) 91486
(22) 15.10.2008
(73) GlaxoSmithKline Biologicals S.A., Rue de l'Institut 89
1330 Rixensart, BE
(D) 15.12.2008

(11) 91487
(22) 15.10.2008
(73) ABBOTT GMBH & CO.KG, MAX-PLANCK-RING 2
65205 WIESBADEN, DE
(D) 15.12.2008

Section A.3:

Demandes de brevet retirées, réputées retirées ou refusées (Art. 32; 35.1; 41.3; 39.5 de la loi)

(R) Date de retrait / refus

(11) 90573
(R) 19.05.2008

(11) 90714
(R) 16.01.2008

(11) 90739
(R) 12.03.2008

(11) 90768
(R) 30.04.2008

(11) 90778
(R) 16.05.2008

(11) 91369
(R) 04.08.2008

(11) 91383
(R) 07.01.2008

(11) 91434
(R) 01.09.2008

(11) 91440
(R) 20.06.2008

Section A.4:

Certificats complémentaires de protection pour médicaments délivrés et mis à disposition du public (Art. 11.1 du règlement (CEE))

(11) 91375
(22) 07.11.2007
(68) EP/929140093

(11) 91378
(22) 23.11.2007
(68) EP/923036743

(11) 91381
(22) 30.11.2007
(68) EP/979156288

(11) 91382
(22) 05.12.2007
(68) EP/979248663

(11) 91385
(22) 14.12.2007
(68) EP/020098414

(11) 91386
(22) 14.12.2007
(68) EP/030059299

(11) 91387
(22) 14.12.2007
(68) EP/030059299

(11) 91388
(22) 14.12.2007
(68) EP/939213534

(11) 91389
(22) 14.12.2007
(68) EP/999706070

(11) 91390
(22) 14.12.2007
(68) EP/959346636

(11) 91391
(22) 14.12.2007
(68) EP/949121867

(11) 91392
(22) 14.12.2007
(68) EP/949121867

(11) 91393
(22) 14.12.2007
(68) EP/939167896

(11) 91394
(22) 14.12.2007
(68) EP/939167896

(11) 91395
(22) 14.12.2007
(68) EP/939167896

(11) 91396
(22) 14.12.2007
(68) EP/939167896

(11) 91397
(22) 14.12.2007
(68) EP/939167896

(11) 91398
(22) 14.12.2007
(68) EP/939167896

(11) 91399
(22) 14.12.2007
(68) EP/939167896

(11) 91400
(22) 14.12.2007
(68) EP/939167896

(11) 91401
(22) 14.12.2007
(68) EP/959346636

(11) 91403
(22) 21.12.2007
(68) EP/003114436

(11) 91404
(22) 21.12.2007
(68) EP/040293664

(11) 91405
(22) 21.12.2007
(68) EP/050234004

(11) 91406
(22) 09.01.2008
(68) EP/933020646

(11) 91407
(22) 09.01.2008
(68) EP/019143767

(11) 91409
(22) 16.01.2008
(68) EP/999593965

(11) 91411
(22) 25.01.2008
(68) EP/989202544

(11) 91417
(22) 22.02.2008
(68) EP/019258086

(11) 91418
(22) 10.03.2008
(68) EP/060117843

(11) 91426
(22) 02.04.2008
(68) EP/981042922

(11) 91428
(22) 08.04.2008
(68) EP/028019503

(11) 91429
(22) 16.04.2008
(68) EP/019532720

(11) 91433
(22) 30.04.2008
(68) EP/979362571

(11) 91435
(22) 09.05.2008
(68) EP/999593965

(11) 91436
(22) 09.05.2008
(68) EP/061218954

(11) 91437
(22) 14.05.2008
(68) EP/989094685

(11) 91438
(22) 15.05.2008
(68) EP/959156712

(11) 91442
(22) 21.05.2008
(68) EP/989502745

(11) 91446
(22) 27.05.2008
(68) EP/933061145

(11) 91447
(22) 28.05.2008
(68) EP/999291909

(11) 91448
(22) 29.05.2008
(68) EP/941172686

(11) 91449
(22) 29.05.2008
(68) EP/941172686

(11) 91452
(22) 04.06.2008
(68) EP/959329350

(11) 91456
(22) 11.06.2008
(68) EP/989663372

(11) 91458
(22) 24.06.2008
(68) EP/959007519

(11) 91460
(22) 01.07.2008
(68) EP/027997972

(11) 91470
(22) 18.08.2008
(68) EP/027498138

(11) 91471
(22) 20.08.2008
(68) EP/949097737

(11) 91475
(22) 10.09.2008
(68) EP/999025224

(11) 91485
(22) 15.10.2008
(68) EP/982013088

(11) 91486
(22) 15.10.2008
(68) EP/982013088

(11) 91487
(22) 15.10.2008
(68) EP/959359167

Section A.5:

Demandes rejetées de certificat complémentaire de protection pour médicaments (Art. 11.2 du règlement (CEE))

Partie B.

Modifications apportées au registre des brevets d'invention et dont la publication est prévue par la loi

Section B.1:

Transferts de brevets (Art. 53 de la loi)

(R) Date d'inscription au registre

(11) EP/001038538
(22) 24.02.2000
(R) 20.08.2008

(11) EP/001076488
(22) 08.04.2000
(R) 09.04.2008

(11) EP/001114735
(22) 29.05.2000
(R) 09.04.2008

(11) EP/001115385
(22) 30.05.2000
(R) 18.06.2008

(11) EP/001211291
(22) 11.01.1996
(R) 21.05.2008

(11) EP/003031416
(22) 13.04.2000
(R) 04.12.2008

(11) EP/008307910
(22) 30.11.2000
(R) 11.06.2008

(11) EP/009034729
(22) 15.02.2000
(R) 03.06.2008

(11) EP/009047614
(22) 16.02.2000
(R) 14.07.2008

(11) EP/009053216
(22) 24.02.2000
(R) 25.01.2008

(11) EP/009071242
(22) 01.02.2000
(R) 02.07.2008

(11) EP/009092636
(22) 28.02.2000
(R) 28.05.2008

(11) EP/009122318
(22) 11.02.2000
(R) 10.06.2008

(11) EP/009251588
(22) 04.04.2000
(R) 11.06.2008

(11) EP/009255480
(22) 10.05.2000
(R) 19.11.2008

(11) EP/009273624
(22) 18.05.2000
(R) 03.11.2008

(11) EP/009276114
(22) 05.05.2000
(R) 02.07.2008

(11) EP/009285024
(22) 28.04.2000
(R) 27.11.2008

(11) EP/009309006
(22) 18.05.2000
(R) 14.07.2008

(11) EP/009454513
(22) 21.07.2000
(R) 05.11.2008

(11) EP/009459009
(22) 10.07.2000
(R) 17.12.2008

(11) EP/009528233
(22) 15.08.2000
(R) 27.08.2008

(11) EP/009534942
(22) 18.08.2000
(R) 12.03.2008

(11) EP/009538968
(22) 09.08.2000
(R) 04.04.2008

(11) EP/009539966
(22) 11.08.2000
(R) 30.01.2008

(11) EP/009545534
(22) 21.07.2000
(R) 14.05.2008

(11) EP/009554163
(22) 10.08.2000
(R) 13.06.2008

(11) EP/009564816
(22) 11.08.2000
(R) 28.04.2008

(11) EP/009565417
(22) 24.08.2000
(R) 16.07.2008

(11) EP/009577164
(22) 23.08.2000
(R) 20.10.2008

(11) EP/009586108
(22) 25.07.2000
(R) 01.10.2008

(11) EP/009626672
(22) 14.09.2000
(R) 22.10.2008

(11) EP/009628892
(22) 27.09.2000
(R) 25.01.2008

(11) EP/009629676
(22) 29.09.2000
(R) 23.09.2008

(11) EP/009660739
(22) 15.09.2000
(R) 28.04.2008

(11) EP/009746736
(22) 10.11.2000
(R) 18.08.2008

(11) EP/009799859
(22) 07.12.2000
(R) 25.01.2008

(11) EP/009822255
(22) 22.11.2000
(R) 19.03.2008

(11) EP/009834797
(22) 13.12.2000
(R) 25.01.2008

(11) EP/009839655
(22) 06.12.2000
(R) 26.11.2008

(11) EP/009891623
(22) 22.12.2000
(R) 03.11.2008

(11) EP/009924267
(22) 12.10.2000
(R) 01.09.2008

(11) EP/011051851
(22) 02.03.2001
(R) 05.03.2008

(11) EP/011109022
(22) 05.05.2001
(R) 07.05.2008

(11) EP/011150471
(22) 21.06.2001
(R) 23.07.2008

(11) EP/011156015
(22) 23.07.1993
(R) 30.04.2008

(11) EP/012735882
(22) 01.12.2001
(R) 20.08.2008

(11) EP/012744017
(22) 28.11.2001
(R) 26.11.2008

(11) EP/012751533
(22) 08.12.2001
(R) 07.05.2008

(11) EP/019024850
(22) 25.01.2001
(R) 18.08.2008

(11) EP/019044262
(22) 14.02.2001
(R) 26.11.2008

(11) EP/019054766
(22) 15.02.2001
(R) 02.07.2008

(11) EP/019070531
(22) 07.02.2001
(R) 18.02.2008

(11) EP/019077957
(22) 14.02.2001
(R) 23.04.2008

(11) EP/019083971
(22) 15.02.2001
(R) 21.07.2008

(11) EP/019092832
(22) 16.02.2001
(R) 18.06.2008

(11) EP/019099076
(22) 27.02.2001
(R) 28.04.2008

(11) EP/019239912
(22) 17.04.2001
(R) 19.12.2008

(11) EP/019321041
(22) 17.05.2001
(R) 26.11.2008

(11) EP/019338565
(22) 19.04.2001
(R) 11.06.2008

(11) EP/019340892
(22) 11.05.2001
(R) 17.12.2008

(11) EP/019363704
(22) 17.05.2001
(R) 23.07.2008

(11) EP/019420728
(22) 08.06.2001
(R) 20.10.2008

(11) EP/019439686
(22) 19.06.2001
(R) 12.11.2008

(11) EP/019491380
(22) 18.06.2001
(R) 03.06.2008

(11) EP/019507664
(22) 29.06.2001
(R) 25.01.2008

(11) EP/019602077
(22) 25.08.2001
(R) 16.08.2008

(11) EP/019644608
(22) 28.08.2001
(R) 23.04.2008

(11) EP/019737220
(22) 11.09.2001
(R) 18.03.2008

(11) EP/019750314
(22) 12.09.2001
(R) 16.04.2008

(11) EP/019753763
(22) 26.09.2001
(R) 26.11.2008

(11) EP/019797844
(22) 12.10.2001
(R) 26.11.2008

(11) EP/019832591
(22) 07.06.2001
(R) 10.09.2008

(11) EP/019869247
(22) 20.12.2001
(R) 14.05.2008

(11) EP/019896109
(22) 20.12.2001
(R) 14.05.2008

(11) EP/019985373
(22) 07.11.2001
(R) 11.06.2008

(11) EP/019992288
(22) 05.12.2001
(R) 21.05.2008

(11) EP/020136560
(22) 20.06.2002
(R) 09.04.2008

(11) EP/020136578
(22) 20.06.2002
(R) 09.04.2008

(11) EP/020210514
(22) 06.07.1999
(R) 14.07.2008

(11) EP/020227179
(22) 11.10.2002
(R) 03.12.2008

(11) EP/020272704
(22) 06.12.2002
(R) 07.05.2008

(11) EP/020279980
(22) 14.12.2002
(R) 09.04.2008

(11) EP/022903546
(22) 13.02.2002
(R) 23.07.2008

(11) EP/022911705
(22) 07.05.2002
(R) 10.06.2008

(11) EP/023800881
(22) 18.04.2002
(R) 10.12.2008

(11) EP/027064815
(22) 04.03.2002
(R) 06.08.2008

(11) EP/027083716
(22) 28.03.2002
(R) 14.10.2008

(11) EP/027145721
(22) 11.04.2002
(R) 09.04.2008

(11) EP/027155159
(22) 18.01.2002
(R) 18.06.2008

(11) EP/027211903
(22) 26.02.2002
(R) 18.01.2008

(11) EP/027231133
(22) 07.02.2002
(R) 05.03.2008

(11) EP/027293414
(22) 04.06.2002
(R) 23.04.2008

(11) EP/027363555
(22) 27.05.2002
(R) 12.03.2008

(11) EP/027458017
(22) 25.06.2002
(R) 02.07.2008

(11) EP/027578038
(22) 22.03.2002
(R) 30.07.2008

(11) EP/027623479
(22) 11.07.2002
(R) 11.04.2008

(11) EP/027644319
(22) 27.09.2002
(R) 10.12.2008

(11) EP/027647189
(22) 18.07.2002
(R) 13.02.2008

(11) EP/027649359
(22) 01.07.2002
(R) 18.04.2008

(11) EP/027673318
(22) 06.08.2002
(R) 29.10.2008

(11) EP/027676295
(22) 09.09.2002
(R) 04.02.2008

(11) EP/027716810
(22) 21.05.2002
(R) 10.12.2008

(11) EP/027788280
(22) 13.11.2002
(R) 31.12.2008

(11) EP/027794866
(22) 15.10.2002
(R) 23.05.2008

(11) EP/027930676
(22) 18.12.2002
(R) 11.06.2008

(11) EP/028013183
(22) 08.10.2002
(R) 09.07.2008

(11) EP/028029866
(22) 02.11.2002
(R) 26.11.2008

(11) EP/030044044
(22) 09.07.1999
(R) 12.03.2008

(11) EP/030055206
(22) 11.03.2003
(R) 25.06.2008

(11) EP/030103824
(22) 29.06.1994
(R) 16.04.2008

(11) EP/030200505
(22) 11.08.1995
(R) 05.12.2008

(11) EP/030761449
(22) 17.04.2003
(R) 23.07.2008

(11) EP/037095387
(22) 10.04.2003
(R) 14.10.2008

(11) EP/037112992
(22) 25.02.2003
(R) 18.02.2008

(11) EP/037115243
(22) 11.03.2003
(R) 10.06.2008

(11) EP/037137486
(22) 25.02.2003
(R) 18.02.2008

(11) EP/037346566
(22) 30.01.2003
(R) 15.10.2008

(11) EP/037373735
(22) 06.02.2003
(R) 25.06.2008

(11) EP/037714987
(22) 28.07.2003
(R) 15.10.2008

(11) EP/037888534
(22) 01.12.2003
(R) 02.10.2008

(11) EP/037894706
(22) 21.11.2003
(R) 27.02.2008

(11) EP/037906989
(22) 05.08.2003
(R) 09.07.2008

(11) EP/038158788
(22) 04.02.2003
(R) 10.06.2008

(11) EP/042909192
(22) 07.04.2004
(R) 11.04.2008

(11) EP/043520139
(22) 04.11.2004
(R) 28.04.2008

(11) EP/047162425
(22) 02.03.2004
(R) 11.04.2008

(11) EP/047239702
(22) 29.03.2004
(R) 26.09.2008

(11) EP/047758420
(22) 18.03.2004
(R) 11.06.2008

(11) EP/047820071
(22) 24.08.2004
(R) 30.07.2008

(11) EP/047914882
(22) 08.10.2004
(R) 23.05.2008

(11) EP/050120492
(22) 03.06.2005
(R) 13.08.2008

(11) EP/050778653
(22) 30.04.1999
(R) 27.08.2008

(11) EP/051056927
(22) 24.06.2005
(R) 06.02.2008

(11) EP/053520094
(22) 10.05.2005
(R) 28.04.2008

(11) EP/057079329
(22) 03.02.2005
(R) 26.11.2008

(11) EP/057311532
(22) 05.04.2005
(R) 02.07.2008

(11) EP/057496499
(22) 25.05.2005
(R) 03.09.2008

(11) EP/057577959
(22) 08.07.2005
(R) 28.05.2008

(11) EP/057634453
(22) 14.07.2005
(R) 02.04.2008

(11) EP/060108834
(22) 24.05.2006
(R) 03.11.2008

(11) EP/061218954
(22) 19.01.2001
(R) 02.04.2008

(11) EP/853078608
(22) 30.10.1985
(R) 19.03.2008

(11) EP/862007663
(22) 17.01.1986
(R) 02.04.2008

(11) EP/863049466
(22) 25.06.1986
(R) 02.04.2008

(11) EP/863068953
(22) 05.09.1986
(R) 02.04.2008

(11) EP/863072443
(22) 19.09.1986
(R) 02.04.2008

(11) EP/871156931
(22) 26.10.1987
(R) 03.04.2008

(11) EP/871156949
(22) 26.10.1987
(R) 02.04.2008

(11) EP/873006951
(22) 27.01.1987
(R) 18.03.2008

(11) EP/873053912
(22) 17.06.1987
(R) 19.03.2008

(11) LU/87834
(22) 08.11.1990
(R) 10.09.2008

(11) EP/879072064
(22) 20.10.1987
(R) 19.03.2008

(11) EP/881041958
(22) 16.03.1988
(R) 11.07.2008

(11) EP/881089494
(22) 03.06.1988
(R) 09.06.2008

(11) EP/881089510
(22) 03.06.1988
(R) 20.06.2008

(11) EP/882016314
(22) 28.07.1988
(R) 19.03.2008

(11) EP/883109225
(22) 18.11.1988
(R) 19.03.2008

(11) EP/883123069
(22) 23.12.1988
(R) 18.03.2008

(11) CP/88684
(22) 06.12.1995
(R) 21.05.2008

(11) EP/889036760
(22) 31.03.1988
(R) 19.03.2008

(11) EP/889036877
(22) 31.03.1988
(R) 19.03.2008

(11) EP/889040861
(22) 18.04.1988
(R) 18.03.2008

(11) EP/889047726
(22) 30.03.1988
(R) 19.03.2008

(11) EP/889067690
(22) 28.07.1988
(R) 21.05.2008

(11) EP/889088217
(22) 16.09.1988
(R) 02.04.2008

(11) EP/891108003
(22) 14.06.1989
(R) 11.07.2008

(11) EP/891112880
(22) 21.06.1989
(R) 29.10.2008

(11) EP/891141327
(22) 31.07.1989
(R) 11.07.2008

(11) EP/891141335
(22) 31.07.1989
(R) 11.07.2008

(11) EP/891141343
(22) 31.07.1989
(R) 11.07.2008

(11) EP/891147456
(22) 09.08.1989
(R) 11.07.2008

(11) EP/891147506
(22) 09.08.1989
(R) 11.07.2008

(11) EP/891147514
(22) 09.08.1989
(R) 11.07.2008

(11) EP/891171258
(22) 15.09.1989
(R) 14.05.2008

(11) EP/891214983
(22) 21.11.1989
(R) 19.11.2008

(11) EP/891240129
(22) 27.12.1989
(R) 09.05.2008

(11) EP/891240251
(22) 27.12.1989
(R) 18.01.2008

(11) EP/893042978
(22) 28.04.1989
(R) 18.03.2008

(11) EP/894009471
(22) 06.04.1989
(R) 07.05.2008

(11) EP/894204890
(22) 12.12.1989
(R) 18.06.2008

(11) EP/898701404
(22) 25.09.1989
(R) 18.03.2008

(11) EP/899069884
(22) 09.05.1989
(R) 02.04.2008

(11) EP/899099162
(22) 21.08.1989
(R) 18.03.2008

(11) EP/899107221
(22) 15.09.1989
(R) 02.04.2008

(11) EP/899112122
(22) 19.09.1989
(R) 03.04.2008

(11) EP/901027516
(22) 12.02.1990
(R) 02.06.2008

(11) EP/901131607
(22) 10.07.1990
(R) 02.06.2008

(11) EP/901152371
(22) 08.08.1990
(R) 04.12.2008

(11) EP/901162479
(22) 24.08.1990
(R) 04.12.2008

(11) EP/901213397
(22) 08.11.1990
(R) 10.09.2008

(11) EP/901213405
(22) 08.11.1990
(R) 10.09.2008

(11) EP/901247627
(22) 19.12.1990
(R) 02.06.2008

(11) EP/903054211
(22) 18.05.1990
(R) 18.03.2008

(11) EP/903091205
(22) 21.08.1990
(R) 19.03.2008

(11) EP/904022159
(22) 02.08.1990
(R) 07.05.2008

(11) EP/904025095
(22) 12.09.1990
(R) 21.05.2008

(11) LU/90478
(22) 26.11.1999
(R) 22.10.2008

(11) CP/90808
(22) 25.07.2001
(R) 21.05.2008

(11) CP/90809
(22) 25.07.2001
(R) 21.05.2008

(11) EP/908701832
(22) 12.10.1990
(R) 25.03.2008

(11) EP/911039279
(22) 14.03.1991
(R) 09.05.2008

(11) EP/911081305
(22) 21.05.1991
(R) 04.12.2008

(11) EP/911118487
(22) 16.07.1991
(R) 11.07.2008

(11) EP/911124345
(22) 24.07.1991
(R) 11.07.2008

(11) CP/91116
(22) 29.10.2004
(R) 28.05.2008

(11) EP/911161008
(22) 21.09.1991
(R) 09.05.2008

(11) EP/911161420
(22) 23.09.1991
(R) 11.07.2008

(11) EP/911161495
(22) 23.09.1991
(R) 11.07.2008

(11) CP/91117
(22) 29.10.2004
(R) 28.05.2008

(11) LU/91175
(22) 13.06.2005
(R) 28.05.2008

(11) LU/91249
(22) 09.06.2006
(R) 31.12.2008

(11) EP/913029104
(22) 03.04.1991
(R) 18.03.2008

(11) EP/913090353
(22) 02.10.1991
(R) 04.12.2008

(11) EP/919024950
(22) 11.12.1990
(R) 18.04.2008

(11) EP/919030981
(22) 11.01.1991
(R) 03.11.2008

(11) EP/919081059
(22) 04.04.1991
(R) 18.03.2008

(11) EP/919082982
(22) 16.04.1991
(R) 21.05.2008

(11) EP/919093732
(22) 23.04.1991
(R) 19.03.2008

(11) EP/919100149
(22) 14.05.1991
(R) 27.06.2008

(11) EP/919160416
(22) 12.08.1991
(R) 19.03.2008

(11) EP/919203489
(22) 04.10.1991
(R) 21.05.2008

(11) EP/921011367
(22) 24.01.1992
(R) 14.03.2008

(11) EP/921065199
(22) 15.04.1992
(R) 10.01.2008

(11) EP/921078861
(22) 11.05.1992
(R) 23.12.2008

(11) EP/921088258
(22) 26.05.1992
(R) 10.09.2008

(11) EP/921117826
(22) 10.07.1992
(R) 18.01.2008

(11) EP/921210951
(22) 10.12.1992
(R) 11.07.2008

(11) EP/921211967
(22) 11.12.1992
(R) 11.07.2008

(11) EP/923046924
(22) 22.05.1992
(R) 24.09.2008

(11) EP/926100686
(22) 30.09.1992
(R) 05.06.2008

(11) EP/929004828
(22) 08.11.1991
(R) 03.09.2008

(11) EP/929039949
(22) 16.01.1992
(R) 03.11.2008

(11) EP/929085967
(22) 14.04.1992
(R) 14.03.2008

(11) EP/929094894
(22) 28.04.1992
(R) 18.01.2008

(11) EP/929112498
(22) 06.04.1992
(R) 14.03.2008

(11) EP/929148351
(22) 24.06.1992
(R) 19.03.2008

(11) EP/929237154
(22) 10.11.1992
(R) 27.06.2008

(11) EP/929238509
(22) 21.10.1992
(R) 03.12.2008

(11) EP/929250314
(22) 29.10.1992
(R) 18.11.2008

(11) EP/931045769
(22) 19.03.1993
(R) 02.06.2008

(11) EP/931073787
(22) 06.05.1993
(R) 11.07.2008

(11) EP/931079149
(22) 14.05.1993
(R) 05.03.2008

(11) EP/931181267
(22) 09.11.1993
(R) 05.11.2008

(11) EP/932030992
(22) 05.11.1993
(R) 30.12.2008

(11) EP/933068991
(22) 01.09.1993
(R) 14.03.2008

(11) EP/933080293
(22) 08.10.1993
(R) 27.06.2008

(11) EP/933103046
(22) 20.12.1993
(R) 04.12.2008

(11) EP/939041166
(22) 26.01.1993
(R) 07.05.2008

(11) EP/939059184
(22) 16.02.1993
(R) 20.10.2008

(11) EP/939134458
(22) 28.06.1993
(R) 04.12.2008

(11) EP/939169421
(22) 02.07.1993
(R) 18.03.2008

(11) EP/939190674
(22) 16.08.1993
(R) 07.05.2008

(11) EP/939224143
(22) 28.09.1993
(R) 18.03.2008

(11) EP/941004558
(22) 13.01.1994
(R) 14.07.2008

(11) EP/941032146
(22) 03.03.1994
(R) 02.06.2008

(11) EP/941034506
(22) 07.03.1994
(R) 15.10.2008

(11) EP/941048613
(22) 28.03.1994
(R) 01.10.2008

(11) EP/941053381
(22) 06.04.1994
(R) 14.07.2008

(11) EP/941097495
(22) 23.06.1994
(R) 14.07.2008

(11) EP/941110694
(22) 15.07.1994
(R) 14.07.2008

(11) EP/941138695
(22) 05.09.1994
(R) 09.04.2008

(11) EP/941158339
(22) 07.10.1994
(R) 10.09.2008

(11) EP/941168676
(22) 26.10.1994
(R) 20.08.2008

(11) EP/941172686
(22) 15.09.1989
(R) 14.05.2008

(11) EP/941176224
(22) 08.11.1994
(R) 14.07.2008

(11) EP/941188922
(22) 30.11.1994
(R) 14.07.2008

(11) EP/941196131
(22) 12.12.1994
(R) 24.12.2008

(11) EP/941196149
(22) 12.12.1994
(R) 09.04.2008

(11) EP/941200834
(22) 19.12.1994
(R) 09.04.2008

(11) EP/942033812
(22) 21.11.1994
(R) 05.06.2008

(11) EP/944009117
(22) 27.04.1994
(R) 24.09.2008

(11) EP/948100185
(22) 14.01.1994
(R) 10.12.2008

(11) EP/948101779
(22) 23.03.1994
(R) 10.12.2008

(11) EP/949165971
(22) 28.04.1994
(R) 19.03.2008

(11) EP/949177554
(22) 15.06.1994
(R) 09.04.2008

(11) EP/949178255
(22) 03.06.1994
(R) 12.03.2008

(11) EP/949179469
(22) 10.05.1994
(R) 23.04.2008

(11) EP/949237739
(22) 03.08.1994
(R) 01.09.2008

(11) EP/949238554
(22) 09.08.1994
(R) 26.03.2008

(11) EP/949247084
(22) 15.08.1994
(R) 28.08.2008

(11) EP/949247100
(22) 18.08.1994
(R) 28.08.2008

(11) EP/949248488
(22) 05.08.1994
(R) 25.07.2008

(11) EP/949263727
(22) 08.09.1994
(R) 25.01.2008

(11) EP/951010875
(22) 26.01.1995
(R) 14.07.2008

(11) EP/951022193
(22) 17.02.1995
(R) 11.07.2008

(11) EP/951069160
(22) 08.05.1995
(R) 02.06.2008

(11) EP/951069178
(22) 08.05.1995
(R) 14.07.2008

(11) EP/951089440
(22) 10.06.1995
(R) 20.02.2008

(11) EP/951092667
(22) 14.06.1995
(R) 14.07.2008

(11) EP/951095439
(22) 20.06.1995
(R) 14.07.2008

(11) EP/951117530
(22) 26.07.1995
(R) 20.02.2008

(11) EP/951128925
(22) 17.08.1995
(R) 10.09.2008

(11) EP/951138643
(22) 04.09.1995
(R) 14.07.2008

(11) EP/951165349
(22) 20.10.1995
(R) 04.06.2008

(11) EP/951171099
(22) 31.10.1995
(R) 10.09.2008

(11) EP/951178334
(22) 13.11.1995
(R) 28.05.2008

(11) EP/951178805
(22) 13.11.1995
(R) 02.06.2008

(11) EP/952003481
(22) 14.02.1995
(R) 01.10.2008

(11) EP/952027795
(22) 16.10.1995
(R) 08.10.2008

(11) EP/953005451
(22) 27.01.1995
(R) 24.09.2008

(11) EP/954004834
(22) 06.03.1995
(R) 25.01.2008

(11) EP/954026803
(22) 29.11.1995
(R) 17.09.2008

(11) EP/959007212
(22) 11.11.1994
(R) 04.06.2008

(11) EP/959037326
(22) 16.12.1994
(R) 24.09.2008

(11 EP/959083106
(22) 20.01.1995
(R) 04.12.2008

(11) EP/959087404
(22) 01.02.1995
(R) 30.07.2008

(11) EP/959095548
(22) 09.02.1995
(R) 09.05.2008

(11) EP/959154741
(22) 30.03.1995
(R) 23.01.2008

(11) EP/959203050
(22) 08.06.1995
(R) 05.03.2008

(11) EP/959206095
(22) 23.05.1995
(R) 21.05.2008

(11) EP/959211277
(22) 07.06.1995
(R) 25.01.2008

(11) EP/959227083
(22) 03.07.1995
(R) 18.03.2008

(11) EP/959268871
(22) 14.07.1995
(R) 04.12.2008

(11) EP/959287798
(22) 26.07.1995
(R) 19.03.2008

(11) EP/959335209
(22) 10.10.1995
(R) 19.03.2008

(11) EP/959365156
(22) 17.10.1995
(R) 30.04.2008

(11) EP/959382409
(22) 17.10.1995
(R) 18.03.2008

(11) EP/959385584
(22) 06.12.1995
(R) 18.08.2008

(11) EP/959390865
(22) 07.11.1995
(R) 21.07.2008

(11) EP/959414194
(22) 21.11.1995
(R) 09.05.2008

(11) EP/959429614
(22) 12.12.1995
(R) 20.02.2008

(11) EP/959436460
(22) 01.12.1995
(R) 05.06.2008

(11) EP/961009859
(22) 16.04.1991
(R) 21.05.2008

(11) EP/961074978
(22) 10.05.1996
(R) 14.07.2008

(11) EP/961074986
(22) 10.05.1996
(R) 14.07.2008

(11) EP/961074994
(22) 10.05.1996
(R) 02.06.2008

(11) EP/961084886
(22) 28.05.1996
(R) 14.07.2008

(11) EP/961093317
(22) 11.06.1996
(R) 02.06.2008

(11) EP/961113040
(22) 12.07.1996
(R) 14.07.2008

(11) EP/961163474
(22) 11.10.1996
(R) 14.07.2008

(11) EP/961194552
(22) 04.12.1996
(R) 14.07.2008

(11) EP/961200920
(22) 13.12.1996
(R) 02.06.2008

(11) EP/963070925
(22) 27.09.1996
(R) 14.03.2008

(11) EP/963086301
(22) 28.11.1996
(R) 01.09.2008

(11) EP/969025105
(22) 26.01.1996
(R) 07.05.2008

(11) EP/969034289
(22) 11.01.1996
(R) 21.05.2008

(11) EP/969083500
(22) 05.04.1996
(R) 12.03.2008

(11) EP/969087444
(22) 11.03.1996
(R) 09.05.2008

(11) EP/969093194
(22) 02.04.1996
(R) 19.11.2008

(11) EP/969093202
(22) 02.04.1996
(R) 19.11.2008

(11) EP/969172923
(22) 20.06.1996
(R) 01.09.2008

(11) EP/969232347
(22) 05.06.1996
(R) 06.08.2008

(11) EP/969234475
(22) 25.06.1996
(R) 18.03.2008

(11) EP/969242692
(22) 07.06.1996
(R) 18.03.2008

(11) EP/969253517
(22) 17.07.1996
(R) 02.04.2008

(11) EP/969308477
(22) 12.09.1996
(R) 21.05.2008

(11) EP/969317858
(22) 10.09.1996
(R) 23.04.2008

(11) EP/969339522
(22) 27.09.1996
(R) 18.03.2008

(11) EP/969380567
(22) 31.10.1996
(R) 04.12.2008

(11) EP/969414457
(22) 21.11.1996
(R) 18.03.2008

(11) EP/969429208
(22) 06.12.1996
(R) 02.04.2008

(11) EP/969430222
(22) 13.12.1996
(R) 20.02.2008

(11) EP/969445998
(22) 19.12.1996
(R) 16.04.2008

(11) EP/969458603
(22) 31.10.1996
(R) 27.08.2008

(11) EP/971013602
(22) 29.01.1997
(R) 24.12.2008

(11) EP/971111828
(22) 03.07.1997
(R) 14.07.2008

(11) EP/971111844
(22) 03.07.1997
(R) 02.06.2008

(11) EP/971115969
(22) 09.07.1997
(R) 20.08.2008

(11) EP/971124680
(22) 21.07.1997
(R) 02.06.2008

(11) EP/971149398
(22) 28.08.1997
(R) 14.07.2008

(11) EP/971177019
(22) 13.10.1997
(R) 02.06.2008

(11) EP/972010730
(22) 10.04.1997
(R) 04.12.2008

(11) EP/972025241
(22) 09.04.1992
(R) 09.04.2008

(11) EP/974005167
(22) 06.03.1997
(R) 18.06.2008

(11) EP/979002268
(22) 02.01.1997
(R) 20.02.2008

(11) EP/979047255
(22) 14.02.1997
(R) 26.02.2008

(11) EP/979050788
(22) 20.02.1997
(R) 22.01.2008

(11) EP/979070638
(22) 03.03.1997
(R) 11.07.2008

(11) EP/979110491
(22) 11.11.1997
(R) 01.09.2008

(11) EP/979180957
(22) 01.04.1997
(R) 14.10.2008

(11) EP/979277670
(22) 23.05.1997
(R) 18.03.2008

(11) EP/979291341
(22) 23.06.1997
(R) 11.02.2008

(11) EP/979295185
(22) 03.07.1997
(R) 25.01.2008

(11) EP/979301728
(22) 18.06.1997
(R) 02.04.2008

(11) EP/979346277
(22) 31.07.1997
(R) 30.01.2008

(11) EP/979363645
(22) 04.08.1997
(R) 18.03.2008

(11) EP/979365244
(22) 01.09.1997
(R) 01.09.2008

(11) EP/979375862
(22) 16.08.1997
(R) 11.02.2008

(11) EP/979379724
(22) 11.07.1997
(R) 07.05.2008

(11) EP/979438546
(22) 05.09.1997
(R) 04.12.2008

(11) EP/979448610
(22) 05.09.1997
(R) 04.12.2008

(11) EP/979478484
(22) 05.12.1997
(R) 19.11.2008

(11) EP/979531720
(22) 18.12.1997
(R) 19.03.2008

(11) EP/979539426
(22) 24.12.1997
(R) 08.04.2008

(11) EP/981063720
(22) 07.04.1998
(R) 02.06.2008

(11) EP/981071350
(22) 20.04.1998
(R) 14.07.2008

(11) EP/981086721
(22) 13.05.1998
(R) 05.03.2008

(11) EP/981090152
(22) 18.05.1998
(R) 14.07.2008

(11) EP/981177520
(22) 18.09.1998
(R) 04.02.2008

(11) EP/981199995
(22) 22.10.1998
(R) 02.06.2008

(11) EP/981200058
(22) 22.10.1998
(R) 02.06.2008

(11) EP/981200363
(22) 22.10.1998
(R) 02.06.2008

(11) EP/981200389
(22) 22.10.1998
(R) 02.06.2008

(11) EP/981200397
(22) 22.10.1998
(R) 03.06.2008

(11) EP/981209810
(22) 05.11.1998
(R) 14.07.2008

(11) EP/981225444
(22) 01.12.1998
(R) 16.01.2008

(11) EP/981236532
(22) 10.12.1998
(R) 03.06.2008

(11) EP/981236623
(22) 11.12.1998
(R) 30.07.2008

(11) EP/981237860
(22) 15.12.1998
(R) 16.01.2008

(11) EP/981237878
(22) 15.12.1998
(R) 16.01.2008

(11) EP/982020778
(22) 23.06.1998
(R) 06.08.2008

(11) EP/982035610
(22) 21.10.1998
(R) 18.08.2008

(11) EP/988103552
(22) 22.04.1998
(R) 20.08.2008

(11) EP/989007414
(22) 27.01.1998
(R) 26.02.2008

(11) EP/989015052
(22) 04.02.1998
(R) 18.01.2008

(11) EP/989015573
(22) 09.02.1998
(R) 09.05.2008

(11) EP/989032156
(22) 04.02.1998
(R) 26.09.2008

(11) EP/989033782
(22) 16.01.1998
(R) 20.02.2008

(11) EP/989045638
(22) 15.01.1998
(R) 14.05.2008

(11) EP/989047394
(22) 29.01.1998
(R) 18.03.2008

(11)E P/989047600
(22) 29.01.1998
(R) 19.03.2008

(11) EP/989095476
(22) 17.02.1998
(R) 05.11.2008

(11) EP/989110291
(22) 26.03.1998
(R) 25.01.2008

(11) EP/989118617
(22) 19.03.1998
(R) 18.03.2008

(11) EP/989150024
(22) 07.04.1998
(R) 10.04.2008

(11) EP/989205760
(22) 07.04.1998
(R) 20.02.2008

(11) EP/989219639
(22) 04.05.1998
(R) 03.10.2008

(11) EP/989292255
(22) 11.06.1998
(R) 30.07.2008

(11) EP/989299656
(22) 08.06.1998
(R) 24.09.2008

(11) EP/989335328
(22) 14.05.1998
(R) 30.07.2008

(11) EP/989378625
(22) 29.07.1998
(R) 16.04.2008

(11) EP/989384532
(22) 07.08.1998
(R) 30.04.2008

(11) EP/989411400
(22) 08.09.1998
(R) 02.07.2008

(11) EP/989470646
(22) 16.09.1998
(R) 10.12.2008

(11) EP/989475983
(22) 05.10.1998
(R) 18.01.2008

(11) EP/989550652
(22) 22.10.1998
(R) 05.03.2008

(11) EP/989619788
(22) 08.12.1998
(R) 15.02.2008

(11)EP/989638887
(22) 11.12.1998
(R) 25.03.2008

(11) EP/991015405
(22) 29.01.1999
(R) 03.06.2008

(11) EP/991015934
(22) 29.01.1999
(R) 03.06.2008

(11) EP/991022856
(22) 17.12.1994
(R) 10.09.2008

(11) EP/991041559
(22) 02.03.1999
(R) 10.09.2008

(11) EP/991088535
(22) 04.05.1999
(R) 03.06.2008

(11) EP/991108366
(22) 17.08.1995
(R) 10.09.2008

(11) EP/991125188
(22) 01.07.1999
(R) 30.01.2008

(11) EP/991130816
(22) 06.07.1999
(R) 14.07.2008

(11) EP/991152422
(22) 02.08.1999
(R) 27.08.2008

(11) EP/991214461
(22) 28.10.1999
(R) 01.09.2008

(11) EP/991226721
(22) 15.11.1999
(R) 07.05.2008

(11) EP/999016793
(22) 02.02.1999
(R) 05.11.2008

(11) EP/999160229
(22) 23.04.1999
(R) 22.10.2008

(11) EP/999177157
(22) 26.04.1999
(R) 24.09.2008

(11) EP/999187677
(22) 22.04.1999
(R) 18.03.2008

(11) EP/999227523
(22) 30.04.1999
(R) 20.08.2008

(11) EP/999245509
(22) 15.04.1999
(R) 04.02.2008

(11) EP/999265671
(22) 29.06.1999
(R) 01.10.2008

(11) EP/999265689
(22) 29.06.1999
(R) 01.10.2008

(11) EP/999266786
(22) 29.06.1999
(R) 02.07.2008

(11) EP/999281553
(22) 01.07.1999
(R) 18.08.2008

(11) EP/999294010
(22) 05.07.1999
(R) 01.10.2008

(11) EP/999297724
(22) 09.07.1999
(R) 12.03.2008

(11) EP/999330434
(22) 14.07.1999
(R) 23.01.2008

(11) EP/999386568
(22) 04.08.1999
(R) 07.05.2008

(11) EP/999402845
(22) 09.08.1999
(R) 28.04.2008

(11) EP/999419807
(22) 29.07.1999
(R) 10.06.2008

(11) EP/999445331
(22) 27.08.1999
(R) 11.06.2008

(11) EP/999451750
(22) 25.08.1999
(R) 20.10.2008

(11) EP/999458201
(22) 30.09.1999
(R) 14.07.2008

(11) EP/999461502
(22) 09.09.1999
(R) 14.01.2008

(11) EP/999481963
(22) 09.09.1999
(R) 06.08.2008

(11) EP/999534654
(22) 02.11.1999
(R) 14.07.2008

(11) EP/999559784
(22) 22.10.1999
(R) 11.07.2008

(11) EP/999593858
(22) 07.12.1999
(R) 14.07.2008

(11) EP/999601214
(22) 22.10.1999
(R) 15.02.2008

(11) EP/999634165
(22) 07.12.1999
(R) 14.07.2008

(11) EP/999670292
(22) 14.12.1999
(R) 03.06.2008

(11) EP/999686272
(22) 09.09.1999
(R) 19.11.2008

(11) EP/999704422
(22) 04.10.1999
(R) 20.02.2008

(11) EP/999732704
(22) 18.10.1999
(R) 10.06.2008

(11) EP/999739352
(22) 28.09.1999
(R) 17.08.2008

Section B.1:

Transferts de brevets (Art. 53 de la loi)

(R) Date d'inscription au registre

(11) EP/013073705
(22) 30.08.2001
(R) 15.12.2008

(11) EP/053520037
(22) 31.01.2005
(R) 09.05.2008

(11) EP/913093068
(22) 10.10.1991
(R) 11.03.2008

(11) EP/919082982
(22) 16.04.1991
(R) 21.05.2008

(11) EP/919203489
(22) 04.10.1991
(R) 21.05.2008

(11) EP/949056667
(22) 19.01.1994
(R) 14.03.2008

(11) EP/954004834
(22) 06.03.1995
(R) 31.01.2008

(11) EP/961009859
(22) 16.04.1991
(R) 21.05.2008

Partie C.

Demandes de brevets ayant fait l'objet d'une *restitutio in integrum* (Art. 40 de la loi)

Brevets ayant fait l'objet d'une restauration (Art. 70 de la loi)

(AM): Date de l'arrêté ministériel de restauration / restitution

(11) EP/009064387
(22) 21.02.2000
(AM) 13.01.2008

(11) EP/009544545
(22) 10.07.2000
(AM) 11.01.2008

(11) EP/019195742
(22) 27.03.2001
(AM) 16.10.2008

(11) EP/019435874
(22) 08.06.2001
(AM) 12.03.2008

(11) EP/027083716
(22) 28.03.2002
(AM) 17.09.2008

(11) EP/027225473
(22) 02.04.2002
(AM) 16.10.2008

(11) EP/028068575
(22) 13.12.2002
(AM) 28.02.2008

(11) EP/032930372
(22) 05.12.2003
(AM) 14.02.2008

(11) EP/050768480
(22) 07.06.1996
(AM) 09.05.2008

(11) LU/90478
(22) 26.11.1999
(AM) 02.10.2008

(11) EP/921011961
(22) 27.01.1992
(AM) 28.02.2008

(11) EP/929099836
(22) 14.04.1992
(AM) 09.01.2008

(11) EP/959060617
(22) 16.12.1994
(AM) 17.09.2008

(11) EP/959063637
(22) 04.01.1995
(AM) 22.01.2008

(11) EP/969383025
(22) 13.11.1996
(AM) 14.02.2008

(11) EP/975000993
(22) 03.06.1997
(AM) 21.05.2008

(11) EP/979186814
(22) 14.04.1997
(AM) 28.02.2008

(11) EP/991073925
(22) 23.04.1999
(AM) 28.02.2008

(11) EP/999112501
(22) 10.03.1999
(AM) 19.11.2008

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 60 15 juillet 2009

Sommaire

Arrêté ministériel du 13 février 2009 modifiant l'arrêté ministériel du 30 janvier 2009 établissant la liste des lycées désignés pour l'organisation des cours d'instruction civique et établissant la liste des personnes chargées de la tenue des cours d'instruction civique pour l'année scolaire 2008-2009.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle
et le Ministre de la Justice,

Art. 1er. L'article 2 de l'arrêté ministériel du 30 janvier 2009 est complété par l'ajout des personnes suivantes:

– Monsieur Gusty GRAAS

– Monsieur Paul SCHMIT.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial et expédié au contrôle financier pour attribution.

Une copie sera transmise aux personnes chargées de la tenue des cours d'instruction civique pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 13 février 2009.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Arrêté ministériel du 18 juin 2009 modifiant l'arrêté ministériel du 30 janvier 2009 établissant la liste des lycées désignés pour l'organisation des cours d'instruction civique et établissant la liste des personnes chargées de la tenue des cours d'instruction civique pour l'année scolaire 2008-2009.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle
et le Ministre de la Justice,

Art. 1er. L'article 2 de l'arrêté ministériel du 30 janvier 2009 est complété par l'ajout de la personne suivante:

– Monsieur Marc VANOLST.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial et expédié au contrôle financier pour attribution.

Une copie sera transmise à la personne chargée de la tenue des cours d'instruction civique pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 18 juin 2009.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Arrêté ministériel du 3 juillet 2009 modifiant l'arrêté ministériel modifié du 31 octobre 2008 portant nomination des commissions d'examen de l'examen de fin d'études du régime technique et du régime de la formation de technicien de l'enseignement secondaire technique, année scolaire 2008/2009.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,

Vu la loi modifiée du 4 septembre 1990 portant réforme de l'enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle continue;

Vu le règlement grand-ducal du 31 juillet 2006 portant organisation de l'examen de fin d'études secondaires techniques et de l'examen de fin d'études de la formation de technicien;

Vu son arrêté modifié du 31 octobre 2008 portant nomination des commissions d'examen de l'examen de fin d'études du régime technique et du régime de la formation de technicien de l'enseignement secondaire technique, année scolaire 2008/2009;

Arrête:

Art. 1er. À la commission LTAM TDG1 (Lycée technique des Arts et Métiers),

Mmes Elisabeth GABBANA, Simone KALMES, Sandy NEIENS, Christiane SCHOLTES, Nadine SCHMITZ, M. Dean GREGORIUS, professeurs, Mme Béatrice WELTER, professeur d'enseignement technique, Mme Marianne GRISSE, maître de cours spéciaux, M. Joseph TOMASSINI, chargé d'éducation, sont ajoutés comme membres suppléants.

À la commission LTAM TDG2 (Lycée technique des Arts et Métiers),

Mmes Antonie BRUCH, Martine EIDEN, Carmen KILL, Juliette NEY, Nadia PIAZZI, Marie-Gabrielle THILTGES, MM. Marc FRISING, Joe PAULUS, professeurs, Mme Christiane LEGILL, M. Philippe TOUFFET, chargés de cours, sont ajoutés comme membres suppléants.

À la commission LTAM TEP1 (Lycée technique des Arts et Métiers),

Mmes Fabienne FAUST, Elisabeth GABBANA, Nadia PIAZZI, Nadine SCHMITZ, Muriel SCHROEDER, Marie-Gabrielle THILTGES, M. François LECH, professeurs, Mme Anne DIEDERICH, Joseph TOMASSINI, chargés de cours, sont ajoutés comme membres effectifs.

À la commission LTAM TEP2 (Lycée technique des Arts et Métiers),

Mmes Martine EIDEN, Carmen KILL, Annette PROBST, Jessica WALTE, Béatrice WELTER, MM. John BOURKEL, Daniel WERMEISTER, professeurs, Mme Alice WILWO, maître de cours spéciaux, Mme Myriam ROLLMANN, M. Philippe TOUFFET, chargés de cours, sont ajoutés comme membres effectifs.

À la commission LTC TCH1 (Lycée technique du Centre),

M. Patrick BEIL, professeur-ingénieur, est ajouté comme membre suppléant.

À la commission LTAM TMG1 (Lycée technique des Arts et Métiers),

MM. Paul HARDT, Aloyse PAULUS, Claude WEBER, professeurs-ingénieurs, Mmes Tanja HITZKY, Simone KAYSER, Simone OBERLINKELS, MM. John BOURKEL, Christian LUDOVICY, professeurs, sont ajoutés comme membres effectifs.

À la commission LTAM TMG2 (Lycée technique des Arts et Métiers),

MM. Marco KIESGEN, Jean-Paul MARTELING, professeurs-ingénieurs, Mme Sandy NEIENS, MM. Daniel WERMEISTER, Edouard ZACHARIAS, professeurs, sont ajoutés comme membres effectifs;

MM. Philippe CORNELIUS, Germain HANSEN, Raymond SCHOLTES, maîtres d'enseignement technique, sont ajoutés comme membres suppléants.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Un exemplaire en sera expédié aux personnes concernées pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 3 juillet 2009.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Arrêté grand-ducal du 6 juillet 2009 modifiant l'arrêté grand-ducal du 25 mars 1967 portant nomination des membres de la délégation luxembourgeoise auprès de la Commission administrative belgo-luxembourgeoise.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la Convention coordonnée instituant l'Union économique belgo-luxembourgeoise;

Vu l'arrêté grand-ducal du 7 décembre 1966 portant publication de la décision du Comité de Ministres de l'Union économique belgo-luxembourgeoise arrêtant le règlement d'organisation et d'ordre intérieur de la Commission administrative belgo-luxembourgeoise;

Sur le rapport de Notre Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Jean GRAFF, Ambassadeur, Directeur des Relations économiques internationales au Ministère des Affaires étrangères et de l'Immigration, est nommé membre de la délégation luxembourgeoise à la Commission administrative belgo-luxembourgeoise, en remplacement de Monsieur Christian BRAUN, appelé à d'autres fonctions.

Art. 2. Notre Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le Ministre des Affaires étrangères
et de l'Immigration,
Jean Asselborn

Palais de Luxembourg, le 6 juillet 2009.
Henri

Arrêtés ministériels pris en vertu de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 juin 2009, Monsieur Vitor Manuel AMARAL DE MORAIS, né le 15 octobre 1972 à Dudelange, demeurant à L-7449 Lintgen, 6B, rue des Jardins, a été autorisé à porter les nom et prénom de MORAIS Victor.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 juin 2009, Monsieur Bruno José COSTA E SOUSA, né le 31 décembre 1980 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-3514 Dudelange, 103, route de Kayl, a été autorisé à porter les nom et prénoms de COSTA SOUSA Bruno José.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 juin 2009, Madame Maria Edite DA CRUZ MARTINS ARAÚJO, née le 6 novembre 1967 à Sanjurge/Chaves (Portugal), demeurant à L-4826 Rodange, 24, rue Marcel Knauf, a été autorisée à porter les nom et prénom de MARTINS Edith.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 juin 2009, Monsieur Jorge Manuel DA SILVA MATIAS, né le 17 avril 1972 à Chennevières-sur-Marne, Val de Marne (France), demeurant à L-4940 Bascharage, 124, avenue de Luxembourg, a été autorisé à porter les nom et prénoms de MATIAS Jorge Manuel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 juin 2009, Monsieur Mikael DE CASTRO MARTINS, né le 4 décembre 1988 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-4024 Esch-sur-Alzette, 303, rue de Belval, a été autorisé à porter les nom et prénom de MARTINS Mikael.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 juin 2009, Madame Ana Raquel DOS SANTOS NETO, née le 11 mars 1987 à Praia de Mira/Mira (Portugal), demeurant à L-4599 Differdange, 35, rue J-F Kennedy, a été autorisée à porter les nom et prénom de SANTOS Anna.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 juin 2009, Monsieur Gonçalo Manuel DOS SANTOS RODRIGUES, né le 11 septembre 1977 à Muge/Salvaterra de Magos (Portugal), demeurant à L-8562 Schweich, 38, Sellerstrooss, a été autorisé à porter les nom et prénom de DOS SANTOS Manuel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 juin 2009, Madame Onélia Maria DUARTE SIMÕES, née le 2 octobre 1978 à Mortágua/Mortágua (Portugal), demeurant à L-5441 Remerschen, 14, Doelchen, a été autorisée à porter les nom et prénoms de DUARTE Onélia Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 juin 2009, Madame Nathalie FERNANDES DE SOUSA, née le 28 mars 1983 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-4687 Differdange, 149, rue Woiwer, a été autorisée à porter les nom et prénom de FERNANDES Nathalie.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 juin 2009, Madame Elizabete FERNANDES PEREIRA DA CRUZ, née le 20 juin 1975 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-3631 Kayl, 79, rue de Dudelange, a été autorisée à porter les nom et prénom de FERNANDES PEREIRA DA CRUZ Elisabeth.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 juin 2009, Madame Sandra Carla FERNANDES SAMPAIO, née le 29 décembre 1979 à Luxembourg, demeurant à L-4276 Esch-sur-Alzette, 19B, rue Louis Pasteur, a été autorisée à porter les nom et prénoms de SAMPAIO Sandra Carla.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 juin 2009, Madame Anabela FIGUEIRAS DA FONSECA, née le 1er septembre 1972 à Aubel (Belgique), demeurant à L-4777 Pétange, 39, rue des Romains, a été autorisée à porter les nom et prénom de DA FONSECA Anabela.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 juin 2009, Monsieur Marco Paulo FIGUEIREDO COSTA, né le 10 janvier 1978 à Liceia/Montemor-o-Velho (Portugal), demeurant à L-5716 Aspelt, 8, Schoulstrooss, a été autorisé à porter les nom et prénoms de COSTA Marco Paulo.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 juin 2009, Madame Anabela FONTE PEDRO, née le 7 avril 1972 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-7396 Hunsdorf, 18, rue de Prettange, a été autorisée à porter les nom et prénom de PEDRO Anabela.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 juin 2009, Madame Blondine GOMES RODRIGUES, née le 25 juillet 1990 à Luxembourg, demeurant à L-3233 Bettembourg, 8, rue de l'École, a été autorisée à porter les nom et prénom de GOMES Blondine.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 juin 2009, Madame Sabrine GOMES RODRIGUES, née le 25 juillet 1990 à Luxembourg, demeurant à L-3233 Bettembourg, 8, rue de l'École, a été autorisée à porter les nom et prénom de GOMES Sabrine.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 juin 2009, Madame Natali Maria HOLLÄNDER, née le 28 novembre 1972 à Köln (Allemagne), demeurant à L-7395 Hunsdorf, 74, rue de Steinsel, a été autorisée à porter les nom et prénom de HOLLÄNDER Nathalie.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 juin 2009, Madame Elisabeth Jane KIRCHHEIM, née le 15 mars 1940 à Watlon and Weybridge (Royaume-Uni), demeurant à L-6186 Gonderange, 9, rue Massewee, a été autorisée à porter les nom et prénoms de KIRCHEM Elisabeth Jane.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 juin 2009, Monsieur Ricardo Joâo NEVES RODRIGUES MACHADO, né le 20 août 1983 à Luxembourg, demeurant à L-5310 Contern, 38, rue de Moutfort, a été autorisé à porter les nom et prénoms de NEVES Ricardo Joâo.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 juin 2009, Madame Irena Ljalja NIZENKO, née le 13 octobre 1982 à Kiev (Ukraine), demeurant à L-2446 Howald, 38, Ceinture des Rosiers, a été autorisée à porter les nom et prénoms de NIZENKO Irène Leila.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 juin 2009, Madame Suzana Maria NOGUEIRA ALMEIDA, née le 29 décembre 1985 à Seia (Portugal), demeurant à L-1471 Luxembourg, 264, route d'Esch, a été autorisée à porter les nom et prénom de NOGUEIRA Suzanne.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 juin 2009, Monsieur Rui Daniel PATRICIO BERNARDINO, né le 13 septembre 1990 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-4323 Esch-sur-Alzette, 3, rue Caspar-Mathias Spoo, a été autorisé à porter les nom et prénom de PATRICIO Daniel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Administration des contributions directes. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 1er juillet 2009 Messieurs Daniel COLLING, Laurent ECK et Madame Carole HEPP, rédacteurs à l'administration des contributions directes, ont été nommés vérificateurs à la même administration avec effet au 1er août 2009.

Administration des douanes et accises. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 1er juillet 2009 démission honorable de ses fonctions a été accordée à Monsieur Marcel LESS, receveur adjoint à l'administration des douanes et accises, avec effet au 15 juillet 2009. Le titre honorifique de ses fonctions lui a été conféré.

Administration de l'enregistrement et des domaines. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 1er juillet 2009 Monsieur Jean SAND, attaché de Gouvernement 1er en rang à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé conseiller de direction adjoint à la même administration avec effet au 1er août 2009.

Par arrêté grand-ducal du 1er juillet 2009, Madame Carole SCHWEICH a été nommée attachée de Gouvernement à l'administration de l'enregistrement et des domaines avec effet au 1er juillet 2009.

Administration des services de secours. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 1er juillet 2009, Madame Claudine OTH, rédacteur principal auprès de l'Administration des services de secours, a été nommée à la fonction de chef de bureau adjoint auprès de la même administration avec effet au 1er octobre 2009.

Entreprises d'assurances. – «KAUPTHING LIFE & PENSION LUXEMBOURG S.A.». – Agrément du directeur. – En application de l'article 103 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 24 juin 2009, Monsieur Björn JONSSON est agréé comme directeur de l'entreprise d'assurances «KAUPTHING LIFE & PENSION LUXEMBOURG S.A.» en remplacement de Monsieur Lars KORNMOD.

Entreprises d'assurances. – «LUXEMBURGER LEBEN S.A.». – Agrément. – Agrément du directeur. – En application des articles 27 et 32 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 24 juin 2009, l'entreprise d'assurances «LUXEMBURGER LEBEN S.A.», avec siège social à L-1855 Luxembourg, 38, avenue John F. Kennedy, est agréée comme entreprise d'assurances et autorisée à faire des opérations d'assurance dans la branche vie suivante:

III. Assurances vie liées à des fonds d'investissement.

En application de l'article 103 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 24 juin 2009, Monsieur Alwa-Ludwig VAUTZ est agréé comme directeur de l'entreprise d'assurances «Luxemburger Leben S.A.».

Experts, traducteurs et interprètes désignés en application de la loi du 7 juillet 1971 portant en matière répressive et administrative, institution d'experts, de traducteurs et d'interprètes et complétant les dispositions légales relatives à l'assermentation des experts, traducteurs et interprètes.

(107e liste)

Suite à l'arrêté ministériel du 11 mars 2009 portant en matière répressive et administrative, désignation d'experts, de traducteurs et d'interprètes, les personnes suivantes ayant prêté serment devant la chambre civile de la Cour Supérieure de Justice en date du 28 avril 2009 ont été inscrites sur la liste des experts, traducteurs et interprètes:

I) liste des experts:

– **dans la branche automobile**

Monsieur Marc FEIEREISEN, 3a, allée Drosbach, L-1423 Howald

– **dans la branche bâtiment, génie civil et construction**

Monsieur Pascal LEGRAND, 55, rue des 3 Cantons, L-8354 Garnich
spécialité(s): stabilité (bâtiments publics et privés)
thermodynamique (chauffage-climatisation)

Monsieur Pierre WAGNER, 59, avenue Guillaume, L-1651 Luxembourg
spécialité(s): évaluation immobilière

Monsieur Pascal CORDIER, 28, route de Marnach, L-9709 Clervaux

Monsieur Serge FABER, 7, op den Ei'en, L-6951 Olingen
spécialité(s): analyse thermique de bâtiments
détermination des performances énergétiques pour bâtiments de tous genres
recherche d'humidité et de moisissures dans les bâtiments

Monsieur Albert HEISTER, 26, rue de Kockelscheuer, L-5853 Fentange
spécialité(s): étanchéité

Monsieur Jean JOUNIAUX, 91, Maison, L-9645 Derenbach
spécialité(s): architecture

Monsieur Jean KENKEL, 88, rue Clairefontaine, L-9220 Diekirch

Monsieur Marc RINGS, 10, rue des Prés, L-9371 Gilsdorf

Monsieur Christian ROBERT, 249, rue de Beggen, L-1221 Luxembourg

– **dans la branche comptabilité, fiscalité, économie, commerce et finances**

Madame Doris DE PAOLI, 2, rue Auguste Lumière, L-1950 Luxembourg

– **dans la branche divers**

Monsieur Georges Jean Joseph BIOT, 64, route de Pétange, L-4645 Differdange
spécialité(s): expert en copropriété

Monsieur Jean-Louis COURTEAUD, 34, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach
spécialité(s): informatique

Monsieur Eberhardt HENRICH, 5, Knupp, L-5451 Stadtbredimus
spécialité(s): radioprotection

Monsieur Roland GROTZ, Maison 100, L-9740 Boevange
spécialité(s): estimation des dommages de gibier

Monsieur Jean-François TYRODE, 34, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach
spécialité(s): consultant en sécurité des systèmes d'information

II) liste des traducteurs et interprètes

Monsieur Xavier DEVAHIF, Arendt et Medernach, 14, rue Erasme, L-2082 Luxembourg
langue(s): allemand
anglais

Madame Jenia BORISOVA, 28, route de Luxembourg, L-7240 Bereldange
langue(s): allemand
bulgare
russe
serbo-croate

Madame Marie-Louise CEP, 8, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg
langue(s): allemand
anglais
espagnol

Madame Elena-Rodica DANESCU, 136, rue du Kiem, L-8030 Strassen
langue(s): roumain

Madame Maria-Theresia KALTENMAIER, 1, rue Schetzel, L-6997 Oberanven
langue(s): anglais
espagnol
français
grec
italien

Madame Tetyana KARPENKO, 5, rue de la Frontière, L-9412 Vianden
langue(s): allemand
russe
ukrainien

Monsieur Ioannis KONTAXOPOULOS, 40, Ceinture Um Schlass, L-5880 Hesperange
langue(s): grec

Madame Katja BELL-MÜLLER, 114, rue des Pommiers, L-2343 Luxembourg
langue(s): allemand
anglais

Mademoiselle Yana NEBOLSINA, 44, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
langue(s): anglais
russe

Monsieur Carlos Jorge PEIXOTO, 48, rue Guillaume, L-4736 Pétange
langue(s): portugais

Madame Paola SCAGNETTI, 13, rue Raoul Follereau, L-8240 Mamer
langue(s): anglais
espagnol
italien

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 61 24 juillet 2009

Sommaire

GOUVERNEMENT – DÉMISSIONS

Arrêté grand-ducal du 23 juillet 2009 accordant démission honorable à Monsieur Fernand BODEN, Ministre.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 77 de la Constitution;

Sur le rapport de Notre Premier Ministre, Ministre d'État;

Arrêtons:

Art. 1er. Démission honorable est accordée, sur sa demande, à Monsieur Fernand BODEN, Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural et Ministre des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement, avec remerciements pour ses bons et loyaux services.

Art. 2. Notre Premier Ministre, Ministre d'État, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sortira ses effets au 23 juillet 2009.

Le Premier Ministre,
Ministre d'État,
Jean-Claude Juncker

Château de Berg, le 23 juillet 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 23 juillet 2009 accordant démission honorable à Monsieur Lucien LUX, Ministre.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 77 de la Constitution;

Sur le rapport de Notre Premier Ministre, Ministre d'État;

Arrêtons:

Art. 1er. Démission honorable est accordée, sur sa demande, à Monsieur Lucien LUX, Ministre de l'Environnement et Ministre des Transports, avec remerciements pour ses bons et loyaux services.

Art. 2. Notre Premier Ministre, Ministre d'État, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sortira ses effets au 23 juillet 2009.

Le Premier Ministre,
Ministre d'État,
Jean-Claude Juncker

Château de Berg, le 23 juillet 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 23 juillet 2009 accordant démission honorable à Monsieur Jean-Louis SCHILTZ, Ministre.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 77 de la Constitution;

Sur le rapport de Notre Premier Ministre, Ministre d'État;

Arrêtons:

Art. 1er. Démission honorable est accordée, sur sa demande, à Monsieur Jean-Louis SCHILTZ, Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Ministre de la Défense et Ministre des Communications, avec remerciements pour ses bons et loyaux services.

Art. 2. Notre Premier Ministre, Ministre d'État, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sortira ses effets au 23 juillet 2009.

Le Premier Ministre,
Ministre d'État,
Jean-Claude Juncker

Château de Berg, le 23 juillet 2009.
Henri

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 62 | 24 juillet 2009

Sommaire

GOUVERNEMENT

Arrêté grand-ducal du 23 juillet 2009 modifiant l'arrêté royal grand-ducal modifié du 9 juillet 1857 portant organisation du Gouvernement grand-ducal.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 76 de la Constitution;

Vu l'article 1er de l'arrêté royal grand-ducal du 9 juillet 1857 portant organisation du Gouvernement grand-ducal, tel qu'il a été modifié par la suite;

Sur le rapport de Notre Premier Ministre, Ministre d'État;

Arrêtons:

Art. 1er. L'article 1er de l'arrêté royal grand-ducal du 9 juillet 1857 portant organisation du Gouvernement grand-ducal, tel qu'il a été modifié par la suite, est remplacé par le texte suivant:

«Art. 1er. Le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg se compose

– d'un président, ayant le titre de Premier Ministre;

– d'un Vice-Premier Ministre et de 13 membres ayant le titre de Ministre.»

Art. 2. Notre Premier Ministre, Ministre d'État, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sortira ses effets au 23 juillet 2009.

Le Premier Ministre,
Ministre d'État,
Jean-Claude Juncker

Château de Berg, le 23 juillet 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 23 juillet 2009 portant reconduction dans sa fonction de Premier Ministre de Monsieur Jean-Claude JUNCKER.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 77 de la Constitution;

Sur le rapport de Notre Vice-Premier Ministre;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Jean-Claude JUNCKER est reconduit dans sa fonction de Premier Ministre.

Art. 2. Notre Vice-Premier Ministre est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sortira ses effets au 23 juillet 2009.

Le Vice-Premier Ministre,
Jean Asselborn

Château de Berg, le 23 juillet 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 23 juillet 2009 portant

a) reconduction dans sa fonction de Vice-Premier Ministre de Monsieur Jean ASSELBORN;

b) reconduction dans leur fonction de Ministre de Madame Marie-Josée JACOBS, Madame Mady DELVAUX-STEHRES, Monsieur Luc FRIEDEN, Monsieur François BILTGEN, Monsieur Jeannot KRECKÉ, Monsieur Mars DI BARTOLOMEO, Monsieur Jean-Marie HALSDORF et Monsieur Claude WISELER;

c) nomination de Monsieur Nicolas SCHMIT, Madame Octavie MODERT, Monsieur Marco SCHANK, Madame Françoise HETTO-GAASCH et Monsieur Romain SCHNEIDER à la fonction de Ministre.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 77 de la Constitution;

Sur le rapport de Notre Premier Ministre, Ministre d'État;

Arrêtons:

Art. 1er. Est reconduit dans sa fonction de Vice-Premier Ministre: Monsieur Jean ASSELBORN.

Sont reconduits dans leur fonction de Ministre: Madame Marie-Josée JACOBS, Madame Mady DELVAUX-STEHRES, Monsieur Luc FRIEDEN, Monsieur François BILTGEN, Monsieur Jeannot KRECKÉ, Monsieur Mars DI BARTOLOMEO, Monsieur Jean-Marie HALSDORF et Monsieur Claude WISELER.

Art. 2. Sont nommés Ministres: Monsieur Nicolas SCHMIT, Ministre délégué; Madame Octavie MODERT, Secrétaire d'État; Monsieur Marco SCHANK, travailleur intellectuel indépendant; Madame Françoise HETTO-GAASCH, éducatrice graduée et Monsieur Romain SCHNEIDER, fonctionnaire d'État.

Art. 3. Notre Premier Ministre, Ministre d'État, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sortira ses effets au 23 juillet 2009.

Le Premier Ministre,
Ministre d'État,
Jean-Claude Juncker

Château de Berg, le 23 juillet 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 23 juillet 2009 portant énumération des Ministères.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 76 de la Constitution;

Vu l'arrêté royal grand-ducal du 9 juillet 1857 portant organisation du Gouvernement grand-ducal, tel qu'il a été modifié par la suite;

Sur le rapport de Notre Premier Ministre, Ministre d'État;

Arrêtons:

Art. 1er. Les Ministères portent la dénomination suivante:

1. Ministère d'État
2. Ministère des Affaires étrangères
3. Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural
4. Ministère des Classes moyennes et du Tourisme
5. Ministère de la Culture
6. Ministère du Développement durable et des Infrastructures
7. Ministère de l'Économie et du Commerce extérieur
8. Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle
9. Ministère de l'Égalité des Chances
10. Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
11. Ministère de la Famille et de l'Intégration
12. Ministère des Finances
13. Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative
14. Ministère de l'Intérieur et à la Grande Région
15. Ministère de la Justice
16. Ministère du Logement
17. Ministère de la Santé
18. Ministère de la Sécurité sociale
19. Ministère du Travail et de l'Emploi.

Art. 2. Notre Premier Ministre, Ministre d'État, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sortira ses effets au 23 juillet 2009.

Le Premier Ministre,
Ministre d'État,
Jean-Claude Juncker

Château de Berg, le 23 juillet 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 23 juillet 2009 portant attribution des compétences ministérielles aux membres du Gouvernement.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 76 de la Constitution;

Vu l'arrêté royal grand-ducal du 9 juillet 1857 portant organisation du Gouvernement grand-ducal, tel qu'il a été modifié par la suite;

Vu l'arrêté grand-ducal du 23 juillet 2009 portant reconduction dans sa fonction de Premier Ministre de Monsieur Jean-Claude JUNCKER;

Vu l'arrêté grand-ducal du 23 juillet 2009 portant

a) reconduction dans sa fonction de Vice-Premier Ministre de Monsieur Jean ASSELBORN;
b) reconduction dans leur fonction de Ministre de Madame Marie-Josée JACOBS, Madame Mady DELVAUX-STEHRES, Monsieur Luc FRIEDEN, Monsieur François BILTGEN, Monsieur Jeannot KRECKÉ, Monsieur Mars DI BARTOLOMEO, Monsieur Jean-Marie HALSDORF et Monsieur Claude WISELER;
c) nomination de Monsieur Nicolas SCHMIT, Madame Octavie MODERT, Monsieur Marco SCHANK, Madame Françoise HETTO-GAASCH et Monsieur Romain SCHNEIDER à la fonction de Ministre;

Vu l'arrêté grand-ducal du 23 juillet 2009 portant énumération des Ministères;

Sur le rapport de Notre Premier Ministre, Ministre d'État;

Arrêtons:

Art. 1er. Les compétences ministérielles sont attribuées comme suit:

– Monsieur Jean-Claude JUNCKER: Premier Ministre, Ministre d'État; Ministre du Trésor;
– Monsieur Jean ASSELBORN: Vice-Premier Ministre; Ministre des Affaires étrangères;
– Madame Marie-Josée JACOBS: Ministre de la Famille et de l'Intégration; Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire;
– Madame Mady DELVAUX-STEHRES: Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle;
– Monsieur Luc FRIEDEN: Ministre des Finances;
– Monsieur François BILTGEN: Ministre de la Justice; Ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative; Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Ministre des Communications et des Médias; Ministre des Cultes;
– Monsieur Jeannot KRECKÉ: Ministre de l'Économie et du Commerce extérieur;
– Monsieur Mars DI BARTOLOMEO: Ministre de la Santé; Ministre de la Sécurité sociale;
– Monsieur Jean-Marie HALSDORF: Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région; Ministre de la Défense;
- Monsieur Claude WISELER: Ministre du Développement durable et des Infrastructures;
– Monsieur Nicolas SCHMIT: Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Immigration;
– Madame Octavie MODERT: Ministre de la Culture; Ministre aux Relations avec le Parlement; Ministre à la Simplification administrative auprès du Premier Ministre; Ministre déléguée à la Fonction publique et à la Réforme administrative;
– Monsieur Marco SCHANK: Ministre du Logement, Ministre délégué au Développement durable et aux Infrastructures;
– Madame Françoise HETTO-GAASCH: Ministre des Classes moyennes et du Tourisme, Ministre de l'Égalité des Chances;
– Monsieur Romain SCHNEIDER: Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural; Ministre des Sports; Ministre délégué à l'Économie solidaire.

Art. 2. Notre Premier Ministre, Ministre d'État, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sortira ses effets au 23 juillet 2009.

Le Premier Ministre,
Ministre d'État,
Jean-Claude Juncker

Château de Berg, le 23 juillet 2009.
Henri

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 63 **27 juillet 2009**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 22 mai 2009 autorisant Madame Carmen Marie Robert BARIVIERA à changer ses prénoms actuels en celui de «Carmen».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Carmen Marie Robert BARIVIERA, née le 19 mai 1968 à Differdange, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-4676 Niederkorn, 10, rue Theis, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en celui de «Carmen»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Carmen Marie Robert BARIVIERA est autorisée à changer ses prénoms actuels en celui de «Carmen».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 22 mai 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 5 juin 2009 autorisant Madame Cindy Maria DE OLIVEIRA FERNANDES à changer le nom patronymique actuel de ses filles mineures Carolane SOUSA MARQUES et Luana FERREIRA PAIVA en ceux respectivement de «FERNANDES MARQUES» et de «FERNANDES PAIVA».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Cindy Maria DE OLIVEIRA FERNANDES, sollicitant l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de ses filles mineures Carolane SOUSA MARQUES, née le 17 décembre 1998 à Luxembourg et Luana FERREIRA PAIVA, née le 18 février 2006 à Luxembourg, tous deux de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-7240 Bereldange, 48, route de Luxembourg, en ceux respectivement de «FERNANDES MARQUES» et de «FERNANDES PAIVA»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Cindy Maria DE OLIVEIRA FERNANDES est autorisée à changer le nom patronymique actuel de ses filles mineures Carolane SOUSA MARQUES et Luana FERREIRA PAIVA en ceux respectivement de «FERNANDES MARQUES» et de «FERNANDES PAIVA».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 5 juin 2009.
Henri

Arrêté ministériel du 13 juillet 2009 portant nomination des membres du comité de contrôle de la faune aéroportuaire.

Le Ministre des Transports,

Vu la loi modifiée du 31 janvier 1948 relative à la réglementation de la navigation aérienne;

Vu la loi du 25 mars 1948 relative à l'adhésion du Grand-Duché à l'Accord Provisoire sur l'Aviation Civile Internationale, à la Convention relative à l'Aviation Civile et à l'Accord relatif au Transit des Services Aériens Internationaux, établis le 7 décembre 1944 par la Conférence Internationale de l'Aviation Civile réunie à Chicago;

Vu la loi du 21 décembre 2007 portant création de l'Administration de la navigation aérienne;

Vu l'annexe 14, volume I, chapitre 9.5 de la Convention relative à l'Aviation Civile et à l'Accord relatif au Transit des Services Aériens Internationaux, établis le 7 décembre 1944 par la Conférence Internationale de l'Aviation Civile réunie à Chicago;

Vu le document 9137-AN/901 de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) intitulé «Manuel des services d'aéroport, 3ème Partie: Lutte contre le risque aviaire» (3e édition, 1991);

Arrête:

Art. 1er. Il est institué un comité de contrôle de la faune aéroportuaire, ci-après le «comité», qui a pour mission de développer un programme de contrôle de la faune sur l'aéroport de Luxembourg incluant notamment la gestion de l'habitat sur l'aéroport et dans son voisinage et de veiller à sa transposition, de collecter les comptes-rendus d'impact, de les analyser, de les enregistrer et de déterminer les mesures nécessaires à court terme et à long terme.

Art. 2. Le comité se réunit sur convocation du président du comité ou à la demande du Ministre des Transports et à chaque fois que l'actualité l'exige.

Art. 3. Le comité se compose comme suit:

- 1 membre représentant l'Administration de la navigation aérienne;
- 1 membre représentant l'Administration des ponts et chaussées;
- 1 membre représentant l'Administration de l'environnement;
- 1 membre représentant l'Administration des eaux et forêts;
- 1 membre représentant lux-Airport S.A.;
- 1 membre représentant Cargolux International S.A.;
- 1 membre représentant Luxair S.A.;
- 1 membre représentant la «Lëtzebuerger Natur- a Vulleschutzliga» a.s.b.l.;
- 1 membre représentant l'Association luxembourgeoise des pilotes de ligne a.s.b.l..

A chaque membre effectif du comité est adjoint un membre suppléant appelé à le remplacer en cas d'empêchement.

Art. 4. Sont nommés membres du comité:

a. *comme représentants de l'Administration de la navigation aérienne*
M. Jeff RIES, Chef de bureau technique;
M. Jean METZ, Ingénieur technicien inspecteur principal, membre suppléant;

b. *comme représentants de l'Administration des ponts et chaussées*
M. Laurent WOLTER, Ingénieur;
M. Dirk GADDE, Expéditionnaire technique, membre suppléant;

c. *comme représentants de l'Administration de l'environnement*
M. Carlo HIPPE, Ingénieur technicien inspecteur principal 1er en rang;
M. Claude GEIMER, Directeur adjoint de l'Administration de l'environnement, membre suppléant;

d. *comme représentants de l'Administration des eaux et forêts*
M. Jean-Pierre AREND, Ingénieur chef de service;
M. Ady KRIER, Ingénieur 1ère classe, membre suppléant;

e. *comme représentants de lux-Airport S.A.*
M. Luc SIMON, Travailleur désigné;
M. Yoann CLERC, Service juridique, membre suppléant;

f. *comme représentants de Cargolux International S.A.*
M. Graham HURST, Vice president Head of Quality Assurance;
M. Jeannot ERPELDING, Head of Regulatory and Government Affairs, membre suppléant;

g. *comme représentants de Luxair S.A.*
M. Guy MOLITOR, Safety Officer;
M. Pascal KREMER, Deputy Safety Officer, membre suppléant;

h. comme représentants de la «Lëtzebuerger Natur- a Vulleschutzliga» a.s.b.l.

M. Gilles BIVER, responsable Centrale Ornithologique;

M. Patric LORGE, chargé de direction, membre suppléant;

i. comme représentants de l'Association luxembourgeoise des pilotes de ligne a.s.b.l.

M. George KARAMBILAS, Executive President;

M. Pierre-Olivier EDOUARD, Secretary Cargolux Division, membre suppléant.

Art. 5. Monsieur Jeff RIES, préqualifié, remplit la fonction de président du comité. En cas d'empêchement du président, le comité est présidé par le membre suppléant de l'Administration de la navigation aérienne.

Le secrétariat du comité est assuré par l'Administration de la navigation aérienne.

En cas de besoins, le comité peut faire appel à des observateurs pour l'assister dans ses travaux.

Art. 6. Les membres du comité et les observateurs peuvent bénéficier de jetons de présence.

Art. 7. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Copie en sera expédiée à chacun des membres du comité pour information et pour lui servir de titre.

Ampliation en est transmise pour information à la Cour des Comptes, à Monsieur le Directeur de l'Administration de la navigation aérienne et à Monsieur le Directeur de l'aviation civile.

Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Le Ministre des Transports,
Lucien Lux

Arrêté grand-ducal du 23 juillet 2009 portant convocation de la Chambre des Députés en session extraordinaire.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 72 de la Constitution;

Sur le rapport de Notre Premier Ministre, Ministre d'État;

Arrêtons:

Art. 1er. La Chambre des Députés est convoquée en deuxième session extraordinaire à partir du mardi 28 juillet 2009.

Art. 2. Nous donnons à Notre Premier Ministre, Ministre d'État, pleins pouvoirs à l'effet de clôturer en Notre nom la première session extraordinaire, ouverte le 8 juillet 2009, et d'ouvrir la deuxième session extraordinaire.

Art. 3. Notre Premier Ministre, Ministre d'État est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Premier Ministre,
Ministre d'État,
Jean-Claude Juncker

Château de Berg, le 23 juillet 2009.
Henri

Administration de la Gestion de l'Eau. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 1er juillet 2009 Monsieur Claude PRIM, ingénieur-technicien à l'Administration de la Gestion de l'Eau a été nommé ingénieur-technicien principal à la même administration avec effet au 1er juillet 2009.

Par arrêté grand-ducal du 1er juillet 2009 Madame Marie-France SPECK, ingénieur-inspecteur à l'Administration de la Gestion de l'Eau a été nommée ingénieur principal à la même administration avec effet au 1er août 2009.

Administration Gouvernementale. – Examens. – Le Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative organisera les examens suivants:

– un examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur au cours du mois de décembre 2009;
– un examen de fin de stage dans la carrière de l'attaché de gouvernement au cours du mois de janvier 2010;
– un examen de fin de stage dans la carrière de l'attaché de gouvernement au cours du mois de mars 2010.

Administration de la nature et des forêts. – Examen de promotion. – L'administration de la nature et des forêts organisera au courant de l'année 2010 l'examen de promotion ci-après:

avril/mai 2010 examen de promotion dans la carrière du préposé de la nature et des forêts (promotion XVIII).

Corps diplomatique. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 1er juillet 2009 Monsieur Pierre FRANCK, secrétaire de légation hors cadre en service ordinaire, a été nommé secrétaire de légation 1er en rang hors cadre en service ordinaire.

Entreprises de réassurance. – «BNP PARIBAS S.B. RE S.A.». – Agrément pour faire des opérations de réassurance. – Par arrêté ministériel du 29 juin 2009, la société anonyme «BNP PARIBAS S.B. RE S.A.» avec siège social à L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl, a été agréée pour faire des opérations de réassurance.

Indice des prix à la consommation du mois de juin 2009.

L'indice des prix à la consommation, établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999, est de **744.86** pour le mois de juin 2009 par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit pour le mois de juin 2009 à **739.02**.

Luxembourg, le 8 juillet 2009.
Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques

Ministère de l'Egalité des chances. – Services pour filles, femmes et femmes avec enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 9 juillet 2009, un agrément provisoire est accordé à l'organisme gestionnaire Initiativ Liewensufank ayant son siège à Itzig, pour l'exercice de l'activité de son centre de consultation sis à Betzdorf.

L'agrément est enregistré sous le numéro ILU/CS-2/2009/07/01.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Activité d'assistance parentale. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 30 juin 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 29 juin 2011, à Madame Paula Cristina FERREIRA MOTA-PEREIRA BATISTA, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 21, rue des Romains, L-4777 Pétange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/471/2009.

Par arrêté ministériel du 30 juin 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 29 juin 2011, à Monsieur Emile BOURENS, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 54, Cité Grey, L-4577 Differdange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/472/2009.

Par arrêté ministériel du 1er juillet 2009 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 30 juin 2014, à Madame Sandy GUTH-SCHMIT, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: Maison 34A, L-9742 Boxhorn.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 3 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/473/2009.

Ministère de la Santé. – Atelier thérapeutique. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 28 avril 2009 l'agrément définitif a été accordé à l'association sans but lucratif «Stëmm vun der Strooss» pour son atelier thérapeutique-atelier de buanderie pour personnes souffrant de problèmes médico-psycho-sociaux.

L'agrément est enregistré sous le numéro SANTE – 78/09.

Ministère de la Santé. – Service de consultation et de traitement socio-thérapeutiques. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 1er juillet 2009 l'agrément définitif a été accordé à l'association sans but lucratif «ALAN – Association Luxembourgeoise d'Aide pour les Personnes Atteintes de Maladies Neuromusculaires et de Maladies Rares» pour son service de consultation et de traitement socio-thérapeutiques pour personnes souffrant de problèmes médico-psycho-sociaux et notamment de problèmes en relation avec les maladies neuromusculaires et les maladies rares.

L'agrément est enregistré sous le numéro SANTE – 84/09.

Ministère de la Santé. – Service d'encadrement social et de suivi à domicile. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 1er juillet 2009 l'agrément définitif a été accordé à l'association sans but lucratif «Réseau Psy – Psychesch Hëllef Dobaussen» pour son service d'encadrement social et de suivi à domicile aux personnes souffrant de problèmes médico-psycho-sociaux et notamment aux personnes souffrant de maladies psychiatriques.

L'agrément est enregistré sous le numéro SANTE – 80/09.

Par arrêté ministériel du 1er juillet 2009 l'agrément définitif a été accordé à l'association sans but lucratif «Liewen Dobaussen» pour son service d'encadrement social et de suivi à domicile aux personnes souffrant de problèmes médico-psycho-sociaux et notamment aux personnes souffrant de maladies psychiatriques.

L'agrément est enregistré sous le numéro SANTE – 81/09.

Par arrêté ministériel du 1er juillet 2009 l'agrément définitif a été accordé à l'association sans but lucratif «CERMM – Cercle d'Entraide et de Réadaptation pour Malades Mentaux» pour son service d'encadrement social et de suivi à domicile aux personnes souffrant de problèmes médico-psycho-sociaux et notamment aux personnes souffrant de maladies psychiatriques.

L'agrément est enregistré sous le numéro SANTE – 82/09.

Par arrêté ministériel du 1er juillet 2009 l'agrément définitif a été accordé à l'association sans but lucratif «Ligue luxembourgeoise d'Hygiène Mentale» pour son service d'encadrement social et de suivi à domicile aux personnes souffrant de problèmes médico-psycho-sociaux et notamment aux personnes souffrant de maladies psychiatriques.

L'agrément est enregistré sous le numéro SANTE – 83/09.

Police grand-ducale. – Nominations. – Par arrêtés grand-ducaux du 1er juillet 2009, Messieurs Marc WELTER et Thierry FEHR, commissaires divisionnaires adjoints de la Police grand-ducale, ont été nommés au grade de commissaire divisionnaire avec effet au 15 juillet 2009.

Par arrêtés grand-ducaux du 1er juillet 2009, Messieurs Thierry WEBER et Christian KRETTELS, premiers commissaires principaux de la Police grand-ducale, ont été nommés au grade de commissaire divisionnaire adjoint avec effet au 15 juillet 2009.

Par arrêtés grand-ducaux du 1er juillet 2009, Messieurs Ralph JUNGERS et Arno MUNHOWEN ainsi que Madame Alexandra GIANNINI, commissaires principaux de la Police grand-ducale, ont été nommés au grade de premier commissaire principal avec effet au 1er juillet 2009.

Par arrêté grand-ducal du 1er juillet 2009, Madame Caroline MOULIN, commissaire principal de la Police grand-ducale, a été nommée au grade de premier commissaire principal avec effet au 15 juillet 2009.

Par arrêté grand-ducal du 1er juillet 2009, Monsieur Pierre KOHNEN, commissaire principal hors cadre de la Police grand-ducale, a été nommé au grade de premier commissaire principal hors cadre avec effet au 1er juillet 2009.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 9 juillet 2009, Madame le Docteur Lucia FERENCOVÁ épouse HLUCHOVÁ, née le 13 novembre 1965, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en anesthésie-réanimation au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 9 juillet 2009, Monsieur le Docteur Yacine BOURHIL, né le 4 octobre 1972, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en gynécologie-obstétrique au Luxembourg.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 7 juillet 2009, Madame le Docteur Gabriele DIENHART épouse SCHNEIDER, née le 31 juillet 1949, a été autoriséeà exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 7 juillet 2009, Monsieur le Docteur Aldo WEISE, né le 18 décembre 1961, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en gynécologie-obstétrique au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 7 juillet 2009, Monsieur le Docteur Torsten UEBERDIEK, né le 11 septembre 1961, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en gynécologie-obstétrique au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 7 juillet 2009, Monsieur le Docteur Friedrich LANG, né le 3 août 1950, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 29 juin 2009, Madame le Docteur Eugenia Adriana STANCIU, épouse FEHER, née le 29 juillet 1971, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en médecine interne au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 29 juin 2009, Monsieur le Docteur Dominique FRANCOIS, né le 28 mai 1965, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en anesthésie-réanimation au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 1er juillet 2009, Monsieur le Docteur Berthold EUL, né le 7 novembre 1964, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en médecine interne au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 1er juillet 2009, Madame Indrė JANKAUSKAITĖ épouse MIKULSKĖ, née le 5 septembre 1980, a été autorisée à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 1er juillet 2009, Monsieur le Docteur Bernard PLAS, né le 2 septembre 1966, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en pneumologie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 1er juillet 2009, Madame le Docteur Christa BECKER, épouse GERHARDS, née le 5 août 1948, a été autorisée à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 1er juillet 2009, Monsieur Wolfgang LOYTVED, né le 20 avril 1971, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en orthopédie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 1er juillet 2009, Monsieur le Docteur Vincent MASSARD, né le 25 janvier 1977, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en gynécologie-obstétrique au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 1er juillet 2009, Madame le Docteur Anne DECOCQ, née le 6 août 1978, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en psychiatrie infantile au Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 7 juillet 2009, Monsieur Didier MAESEN, né le 21 février 1972, a été autorisé à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 64 **29 juillet 2009**

Sommaire

Liste des médicaments à usage humain admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

284e MODIFICATION (30 juin 2009)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

	P	BITHIOL QUALIPHAR	POMM.	10 PC	TO	1*22 G
	P	BITHIOL QUALIPHAR	POMM.	20 PC	TO	1*22 G
	RR	BUDES NASENSPRAY	SUSP.	32 MCG/1 D.	IN	1*120 D.
	RR	BUDES NASENSPRAY	SUSP.	32 MCG/1 D.	IN	2*120 D.
	RR	BUDES NASENSPRAY	SUSP.	32 MCG/1 D.	IN	3*120 D.
	RR	BUDES NASENSPRAY	SUSP.	64 MCG/1 D.	IN	1*120 D.
	RR	BUDES NASENSPRAY	SUSP.	64 MCG/1 D.	IN	2*120 D.
	RR	BUDES NASENSPRAY	SUSP.	64 MCG/1 D.	IN	3*120 D.
H	RR	CALCIUM LEVOFOLINATE HOSPIRA-10	SOL.INJ.	10 MG/1 ML	IVIM	1*1 FL. 2,5 ML
H	RR	CALCIUM LEVOFOLINATE HOSPIRA-10	SOL.INJ.	10 MG/1 ML	IVIM	1*1 FL. 5 ML
H	RR	CALCIUM LEVOFOLINATE HOSPIRA-10	SOL.INJ.	10 MG/1 ML	IVIM	1*1 FL. 10 ML
H	RR	CALCIUM LEVOFOLINATE HOSPIRA-10	SOL.INJ.	10 MG/1 ML	IVIM	1*1 FL. 17,5 ML
	P	CARDIOASPIRINE	CPR.ENT.	100 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	P	CARDIOASPIRINE	CPR.ENT.	100 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	P	CARDIOASPIRINE	CPR.ENT.	100 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.
	P	CARDIOASPIRINE	CPR.ENT.	100 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	P	CARDIOASPIRINE	CPR.ENT.	100 MG	PO	1*70 CPR.SS BLIST.
	P	CARDIOASPIRINE	CPR.ENT.	100 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	P	CARDIOASPIRINE	CPR.ENT.	100 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
H	RR	CLINDAMYCIN KABI	SOL.INJ.	150 MG/1 ML	IVIM	1*5 AMP. 2 ML
H	RR	CLINDAMYCIN KABI	SOL.INJ.	150 MG/1 ML	IVIM	1*5 AMP. 4 ML
H	RR	CLINDAMYCIN KABI	SOL.INJ.	150 MG/1 ML	IVIM	1*5 AMP. 6 ML
H	RR	CLINDAMYCIN KABI	SOL.INJ.	150 MG/1 ML	IVIM	1*10 AMP. 2 ML
H	RR	CLINDAMYCIN KABI	SOL.INJ.	150 MG/1 ML	IVIM	1*10 AMP. 4 ML
H	RR	CLINDAMYCIN KABI	SOL.INJ.	150 MG/1 ML	IVIM	1*10 AMP. 6 ML
	RR	DESMOPRESSINE TEVA	CPR.	0,1 MG	PO	1*7 CPR.(FL.)
	RR	DESMOPRESSINE TEVA	CPR.	0,1 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	RR	DESMOPRESSINE TEVA	CPR.	0,1 MG	PO	1*15 CPR.(FL.)
	RR	DESMOPRESSINE TEVA	CPR.	0,1 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
	RR	DESMOPRESSINE TEVA	CPR.	0,1 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)
	RR	DESMOPRESSINE TEVA	CPR.	0,1 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	DESMOPRESSINE TEVA	CPR.	0,1 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	RR	DESMOPRESSINE TEVA	CPR.	0,1 MG	PO	1*60 CPR.(FL.)
	RR	DESMOPRESSINE TEVA	CPR.	0,1 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	DESMOPRESSINE TEVA	CPR.	0,1 MG	PO	1*90 CPR.(FL.)
	RR	DESMOPRESSINE TEVA	CPR.	0,1 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	DESMOPRESSINE TEVA	CPR.	0,1 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)

	RR	DESMOPRESSINE TEVA	CPR.	0,1 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	DESMOPRESSINE TEVA	CPR.	0,2 MG	PO	1*15 CPR.(FL.)
	RR	DESMOPRESSINE TEVA	CPR.	0,2 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
	RR	DESMOPRESSINE TEVA	CPR.	0,2 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)
	RR	DESMOPRESSINE TEVA	CPR.	0,2 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	DESMOPRESSINE TEVA	CPR.	0,2 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	RR	DESMOPRESSINE TEVA	CPR.	0,2 MG	PO	1*60 CPR.(FL.)
	RR	DESMOPRESSINE TEVA	CPR.	0,2 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	DESMOPRESSINE TEVA	CPR.	0,2 MG	PO	1*90 CPR.(FL.)
	RR	DESMOPRESSINE TEVA	CPR.	0,2 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	DESMOPRESSINE TEVA	CPR.	0,2 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
	RR	DESMOPRESSINE TEVA	CPR.	0,2 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	DESMOPRESSINE TEVA	CPR.	0,2 MG	PO	1*200 CPR.(FL.)
	RR	DESMOPRESSINE TEVA	CPR.	0,2 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
	R	DESO-20	CPR.PELLIC.	0,15 MG 0,02 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
	R	DESO-20	CPR.PELLIC.	0,15 MG 0,02 MG	PO	3*21 CPR.SS BLIST.
	R	DESO-20	CPR.PELLIC.	0,15 MG 0,02 MG	PO	6*21 CPR.SS BLIST.
	R	DESO-20	CPR.PELLIC.	0,15 MG 0,02 MG	PO	13*21 CPR.SS BLIST.
	RR	EXALIEF-400	CPR.	400 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	RR	EXALIEF-400	CPR.	400 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	EXALIEF-400	CPR.	400 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	EXALIEF-600	CPR.	600 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	EXALIEF-600	CPR.	600 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	EXALIEF-600	CPR.	600 MG	PO	1*90 CPR.(FL.)
	RR	EXALIEF-800	CPR.	800 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	EXALIEF-800	CPR.	800 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	EXALIEF-800	CPR.	800 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	EXALIEF-800	CPR.	800 MG	PO	1*90 CPR.(FL.)
	RR	EXALIEF-800	CPR.	800 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	FEMODENE	DRG.		PO	13*21 DRG.SS BLIST.
H	RR	GRANISETRON KABI	SOL.P.PERF.	1 MG/1 ML	IV	1*5 AMP.A DIL. 1 ML
H	RR	GRANISETRON KABI	SOL.P.PERF.	1 MG/1 ML	IV	1*5 AMP.A DIL. 3 ML
H	RR	GRANISETRON KABI	SOL.P.PERF.	1 MG/1 ML	IV	1*10 AMP.A DIL. 1 ML
H	RR	GRANISETRON KABI	SOL.P.PERF.	1 MG/1 ML	IV	1*10 AMP.A DIL. 3 ML
	P	IBU RATIOPHARM LYSINAT	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	P	IBU RATIOPHARM LYSINAT	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	INSULIN HUMAN WINTHROP COMB 30	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*1 FL.VERRE 5 ML
	R	INSULIN HUMAN WINTHROP COMB 30	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*3 CART.VERRE 3 ML
	R	INSULIN HUMAN WINTHROP COMB 30	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*3 CART.VERRE OPTICLICK 3 ML
	R	INSULIN HUMAN WINTHROP COMB 30	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*3 STYLOS PRER.OPTISET 3 ML
	R	INSULIN HUMAN WINTHROP COMB 30	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*4 CART.VERRE 3 ML
	R	INSULIN HUMAN WINTHROP COMB 30	SUSP.INJ.	100 UI /1 ML	SC	1*4 CART.VERRE OPTICLICK 3 ML
	R	INSULIN HUMAN WINTHROP COMB 30	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*4 STYLOS PRER.OPTISET 3 ML
	R	INSULIN HUMAN WINTHROP COMB 30	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*5 CART.VERRE 3 ML

R	INSULIN HUMAN WINTHROP COMB 30	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*5 CART.VERRE OPTICLICK 3 ML
R	INSULIN HUMAN WINTHROP COMB 30	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*5 STYLOS PRER.OPTISET 3 ML
R	INSULIN HUMAN WINTHROP COMB 30	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*5 FL.VERRE 5 ML
R	INSULIN HUMAN WINTHROP COMB 30	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*6 CART.VERRE 3 ML
R	INSULIN HUMAN WINTHROP COMB 30	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*6 CART.VERRE OPTICLICK 3 ML
R	INSULIN HUMAN WINTHROP COMB 30	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*6 STYLOS PRER.OPTISET 3 ML
R	INSULIN HUMAN WINTHROP COMB 30	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*9 CART.VERRE 3 ML
R	INSULIN HUMAN WINTHROP COMB 30	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*9 CART.VERRE OPTICLICK 3 ML
R	INSULIN HUMAN WINTHROP COMB 30	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*9 STYLOS PRER.OPTISET 3 ML
R	INSULIN HUMAN WINTHROP COMB 30	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*10 CART.VERRE 3 ML
R	INSULIN HUMAN WINTHROP COMB 30	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*10 CART.VERRE OPTICLICK 3 ML
R	INSULIN HUMAN WINTHROP COMB 30	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*10 STYLOS PRER.OPTISET 3 ML
R	INSUMAN COMB-30	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*1 FL.VERRE 5 ML
R	INSUMAN COMB-30	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*3 CART.VERRE 3 ML
R	INSUMAN COMB-30	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*3 CART.VERRE OPTICLICK 3 ML
R	INSUMAN COMB-30	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*3 STYLOS PRER.OPTISET 3 ML
R	INSUMAN COMB-30	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*4 CART.VERRE 3 ML
R	INSUMAN COMB-30	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*4 CART.VERRE OPTICLICK 3 ML
R	INSUMAN COMB-30	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*4 STYLOS PRER.OPTISET 3 ML
R	INSUMAN COMB-30	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*5 CART.VERRE 3 ML
R	INSUMAN COMB-30	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*5 CART.VERRE OPTICLICK 3 ML
R	INSUMAN COMB-30	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*5 STYLOS PRER.OPTISET 3 ML
R	INSUMAN COMB-30	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*5 FL.VERRE 5 ML
R	INSUMAN COMB-30	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*6 CART.VERRE 3 ML
R	INSUMAN COMB-30	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*6 CART.VERRE OPTICLICK 3 ML
R	INSUMAN COMB-30	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*6 STYLOS PRER.OPTISET 3 ML
R	INSUMAN COMB-30	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*9 CART.VERRE 3 ML
R	INSUMAN COMB-30	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*9 CART.VERRE OPTICLICK 3 ML
R	INSUMAN COMB-30	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*9 STYLOS PRER.OPTISET 3 ML
R	INSUMAN COMB-30	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*10 CART.VERRE 3 ML
R	INSUMAN COMB-30	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*10 CART.VERRE OPTICLICK 3 ML
R	INSUMAN COMB-30	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*10 STYLOS PRER.OPTISET 3 ML
P	MUCOANGIN CASSIS	PAST.	20 MG	PO	1*30 PAST.
P	MUCOANGIN CASSIS	PAST.	20 MG	PO	1*48 PAST.
P	MUCOANGIN MENTHE	PAST.	20 MG	PO	1*48 PAST.
P	MUCOANGIN MENTHE	PAST.	20 MG	PO	1*50 PAST.
R	NOLITERAX	CPR.	8 MG/2,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	NOLITERAX	CPR.	8 MG/2,5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	NOLITERAX	CPR.	8 MG/2,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	NOLITERAX	CPR.	8 MG/2,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	NOLITERAX	CPR.	8 MG/2,5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	NOLITERAX	CPR.	8 MG/2,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	NOLITERAX	CPR.	8 MG/2,5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	NOLITERAX	CPR.	8 MG/2,5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.

	R	NOLITERAX	CPR.	8 MG/2,5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	NOLITERAX	CPR.	8 MG/2,5 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
H	RR	OCTAGAM-10	SOL.P.PERF.	10 PC	IV	1*1 FL. 20 ML
H	RR	OCTAGAM-10	SOL.P.PERF.	10 PC	IV	1*1 FL. 50 ML
H	RR	OCTAGAM-10	SOL.P.PERF.	10 PC	IV	1*1 FL. 100 ML
H	RR	OCTAGAM-10	SOL.P.PERF.	10 PC	IV	1*1 FL. 200 ML
HC	RR	OPGENRA	PDRE P.SUSP.	3,5 MG	SC	1*1 IMPLANT
	RR	PERFUSALGAN	SOL.P.PERF.	10 MG/1 ML	IV	1*50 POCHES 100 ML
	RR	PRAMIPEXOLE TEVA	CPR.	0,088 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	PRAMIPEXOLE TEVA	CPR.	0,088 MG	PO	1*50 CPR.U.D.SS BLIST.
	RR	PRAMIPEXOLE TEVA	CPR.	0,088 MG	PO	1*90 CPR.(FL.)
	RR	PRAMIPEXOLE TEVA	CPR.	0,088 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	PRAMIPEXOLE TEVA	CPR.	0,18 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	PRAMIPEXOLE TEVA	CPR.	0,18 MG	PO	1*50 CPR.U.D.SS BLIST.
	RR	PRAMIPEXOLE TEVA	CPR.	0,18 MG	PO	1*90 CPR.(FL.)
	RR	PRAMIPEXOLE TEVA	CPR.	0,18 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	PRAMIPEXOLE TEVA	CPR.	0,35 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	PRAMIPEXOLE TEVA	CPR.	0,35 MG	PO	1*50 CPR.U.D.SS BLIST.
	RR	PRAMIPEXOLE TEVA	CPR.	0,35 MG	PO	1*90 CPR.(FL.)
	RR	PRAMIPEXOLE TEVA	CPR.	0,35 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	PRAMIPEXOLE TEVA	CPR.	0,7 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	PRAMIPEXOLE TEVA	CPR.	0,7 MG	PO	1*50 CPR.U.D.SS BLIST.
	RR	PRAMIPEXOLE TEVA	CPR.	0,7 MG	PO	1*90 CPR.(FL.)
	RR	PRAMIPEXOLE TEVA	CPR.	0,7 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
H	RR	PROPOFOL-LIPURO	EM.P.PERF.	5 MG/1 ML	IV	1*5 AMP. 20 ML
	RR	PROZAC DISPERSIBLE	CPR.DISP.	20 MG	PO	1*14 CPR.SEC.
	RR	PROZAC DISPERSIBLE	CPR.DISP.	20 MG	PO	1*28 CPR.SEC.
	RR	PROZAC DISPERSIBLE	CPR.DISP.	20 MG	PO	1*56 CPR.SEC.
HC	RR	REMOVAB-10	SOL.P.PERF.	10 MCG	IP	1*1 SER.PRER.A DIL+1CAN.
HC	RR	REVOMAB-50	SOL.P.PERF.	50 MCG	IP	1*1 SER.PRE.A DIL.+1CAN.
C	RR	RIVASTIGMINE TEVA	GELULES	1,5 MG	PO	1*28 GELULES SS BLIST.
C	RR	RIVASTIGMINE TEVA	GELULES	1,5 MG	PO	1*50 GELULES U.D.
C	RR	RIVASTIGMINE TEVA	GELULES	1,5 MG	PO	1*56 GELULES SS BLIST.
C	RR	RIVASTIGMINE TEVA	GELULES	1,5 MG	PO	1*112 GELULES SS BLIST.
C	RR	RIVASTIGMINE TEVA	GELULES	1,5 MG	PO	1*250 GELULES (FL.)
C	RR	RIVASTIGMINE TEVA	GELULES	3 MG	PO	1*28 GELULES SS BLIST.
C	RR	RIVASTIGMINE TEVA	GELULES	3 MG	PO	1*50 GELULES U.D.
C	RR	RIVASTIGMINE TEVA	GELULES	3 MG	PO	1*56 GELULES SS BLIST.
C	RR	RIVASTIGMINE TEVA	GELULES	3 MG	PO	1*112 GELULES SS BLIST.
C	RR	RIVASTIGMINE TEVA	GELULES	3 MG	PO	1*250 GELULES (FL.)
C	RR	RIVASTIGMINE TEVA	GELULES	4,5 MG	PO	1*28 GELULES SS BLIST.
C	RR	RIVASTIGMINE TEVA	GELULES	4,5 MG	PO	1*50 GELULES U.D.
C	RR	RIVASTIGMINE TEVA	GELULES	4,5 MG	PO	1*56 GELULES SS BLIST.
C	RR	RIVASTIGMINE TEVA	GELULES	4,5 MG	PO	1*112 GELULES SS BLIST.

C	RR	RIVASTIGMINE TEVA	GELULES	4,5 MG	PO	1*250 GELULES (FL.)
C	RR	RIVASTIGMINE TEVA	GELULES	6 MG	PO	1*28 GELULES SS BLIST.
C	RR	RIVASTIGMINE TEVA	GELULES	6 MG	PO	1*50 GELULES U.D.
C	RR	RIVASTIGMINE TEVA	GELULES	6 MG	PO	1*56 GELULES SS BLIST.
C	RR	RIVASTIGMINE TEVA	GELULES	6 MG	PO	1*112 GELULES SS BLIST.
C	RR	RIVASTIGMINE TEVA	GELULES	6 MG	PO	1*250 GELULES (FL.)
	R	TERAXANS	CPR.	8 MG/2,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	TERAXANS	CPR.	8 MG/2,5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	TERAXANS	CPR.	8 MG/2,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	TERAXANS	CPR.	8 MG/2,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	TERAXANS	CPR.	8 MG/2,5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	TERAXANS	CPR.	8 MG/2,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	TERAXANS	CPR.	8 MG/2,5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	TERAXANS	CPR.	8 MG/2,5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	TERAXANS	CPR.	8 MG/2,5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	TERAXANS	CPR.	8 MG/2,5 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
	RR	ZEBINIX-400	CPR.	400 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	RR	ZEBINIX-400	CPR.	400 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	ZEBINIX-400	CPR.	400 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	ZEBINIX-600	CPR.	600 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	ZEBINIX-600	CPR.	600 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	ZEBINIX-600	CPR.	600 MG	PO	1*90 CPR.(FL.)
	RR	ZEBINIX-800	CPR.	800 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	ZEBINIX-800	CPR.	800 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	ZEBINIX-800	CPR.	800 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	ZEBINIX-800	CPR.	800 MG	PO	1*90 CPR.(FL.)
	RR	ZEBINIX-800	CPR.	800 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	ZOLPIDEM EG	CPR.EFF.	10 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	ZOLPIDEM EG	CPR.EFF.	10 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	ZOLPIDEM EG	CPR.EFF.	10 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)
	RR	ZOLPIDEM EG	CPR.EFF.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	ZOLPIDEM EG	CPR.EFF.	10 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

B1) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES SANS EFFET IMMEDIAT.

R	ALPHOSYL	EM.		TO	1*1 EM. 250 ML
P	BEDOXINE	DRG.	300 MG	PO	1*20 DRG.
RR	ELDEPRYL	CPR.	5 MG	PO	1*60 CPR.
RR	ELDEPRYL	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
S	EPIPROPANE	CPR.		PO	1*100 CPR.
P	JUNIFEN	SIR.	100 MG/5 ML	PO	1*1 FL. 150 ML
R	JUNIFEN	SUPP.	60 MG	PR	1*10 SUPP.
R	JUNIFEN	SUPP.	125 MG	PR	1*10 SUPP.
P	JUNIFEN SANS SUCRE	SUSP.	100 MG/5 ML	PO	1*1 FL. 150 ML

	P	JUNIFEN 200	CPR.ENR.	200 MG	PO	1*24 CPR.
	P	NAPHCON FORTE	COLL.	1 MG/1 ML	CO	1*1 COLL. 15 ML
	P	OCULOSAN-N	COLL.		CO	1*1 COLL. 10 ML
	P	REFLEXPATCH	COMPRESSES	74,88 MG 46,8 MG	TO	1*5 COMPRESSES
	P	ROMILAR ANTITUSSIVUM	SIR.	15 MG/5 ML	PO	1*1 SIR. 125 ML
	R	ROVIGON	DRG.		PO	1*30 DRG.
	R	VOLTAREN OPHTA	COLL.	1 MG/1 ML	CO	1*1 COLL. 5 ML

B2) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES AVEC EFFET IMMEDIAT.

H	RR	AGGRASTAT	SOL.P.PERF.	0,05 MG/1 ML	IV	1*1 POCHE 500 ML
	R	ALFAVIT	CPR.		PO	1*20 CPR.
	P	BENZODODECINIUM	COLL.	0,025 PC	CO	1*1 COLL. 10 ML
	R	BIOFENAC	PDRE	100 MG	PO	1*20 SACH.
	R	BIOFENAC	PDRE	100 MG	PO	1*60 SACH.
	R	BORADRINE	COLL.		CO	1*1 COLL. 10 ML
	RR	CIPROXIN OTICUM AVEC HYDROCORTISONE	SOL.		OT	1*1 SOL. 10 ML
	R	DEPAKINE L.A.	CPR.	300 MG	PO	1*50 CPR.
	R	DEPAKINE L.A.	CPR.ENT.	500 MG	PO	1*50 CPR.
	RR	ELDEPRYL	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.
	RR	ELDEPRYL	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.
	P	GAVISCON	CPR.		PO	1*20 CPR.
	P	GAVISCON	CPR.		PO	1*40 CPR.
	P	JUNIFEN 200	GRAN.	200 MG	PO	1*12 SACH.
	P	JUNIFEN 200	GRAN.	200 MG	PO	1*24 SACH.
	P	METHYLCELLULOSE-BOURNONVILLE	COLL.	0,5 PC	CO	1*1 FL.
	R	NYSCONITRINE	GELULES	2,5 MG	PO	1*20 GELULES BLIST.
	R	NYSCONITRINE	GELULES	2,5 MG	PO	1*100 GELULES BLIST.
	R	NYSCONITRINE	GELULES	6,5 MG	PO	1*20 GELULES BLIST.
	R	NYSCONITRINE	GELULES	6,5 MG	PO	1*100 GELULES BLIST.
	P	PE TAM	CPR.	500 MG	PO	1*20 CPR.
	R	PERENAN	GELULES	2,5 MG	PO	1*30 GELULES
	RR	PROZAC DISPERSIBLE	CPR.DISP.	20 MG	PO	1*28 CPR.SEC.
	P	REFLEXPATCH	COMPRESSES	74,88 MG 46,8 MG	TO	1*1 COMPRESSE
	RR	RIFAMYCINE	COLL.	1 PC	CO	1*1 COLL. 10 ML
	P	SANELOR	CPR.	10 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	P	STERILON TINCTURA	SOL.	1 PC	PO	1*1 SOL. 30 ML
	P	UVESTAT	COLL.	5 MG/1 ML	CO	1*1 COLL. 10 ML
	R	VOLTAREN RETARD U.D.	CPR.	100 MG	PO	1*30 CPR.U.D.
H	RR	ZOFRAN	SOL.INJ.	4 MG/2 ML	IV	1*1 SER.PREREMPLIE
H	RR	ZOFRAN	SOL.INJ.	4 MG/2 ML	IV	1*5 SER.PREREMPLIES
H	RR	ZOFRAN	SOL.INJ.	4 MG/2 ML	IV	1*50 SER.PREREMPLIES
H	RR	ZOFRAN	SOL.INJ.	8 MG/4 ML	IV	1*1 SER.PREREMPLIE
H	RR	ZOFRAN	SOL.INJ.	8 MG/4 ML	IV	1*5 SER.PREREMPLIES
H	RR	ZOFRAN	SOL.INJ.	8 MG/4 ML	IV	1*50 SER.PREREMPLIES

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

P	R	BLEU PATENTE	SOL.	50 MG/2 ML	SC	1*5 AMP. 2 ML
AU LIEU DE						
	R	BLEU PATENTE	SOL.	50 MG/2 ML	SC	1*5 AMP. 2 ML
P	RR	HELICOBACTER TEST INFAI	PDRE P.SOL.	45 MG	PO	1*1 KIT
AU LIEU DE						
	RR	HELICOBACTER TEST INFAI	PDRE P.SOL.	45 MG	PO	1*1 KIT
P	RR	HELICOBACTER TEST INFAI	PDRE P.SOL.	75 MG	PO	1*1 KIT(SACS)
AU LIEU DE						
	RR	HELICOBACTER TEST INFAI	PDRE P.SOL.	75 MG	PO	1*1 KIT(SACS)
P	RR	HELICOBACTER TEST INFAI	PDRE P.SOL.	75 MG	PO	1*1 KIT(TUBES)
AU LIEU DE						
	RR	HELICOBACTER TEST INFAI	PDRE P.SOL.	75 MG	PO	1*1 KIT(TUBES)
P	R	HEXVIX	PDRE P.PREP.INJ.	85 MG	VE	1*1 FL.VERRE+1*1 FL.POLYPROP.SOLV.
AU LIEU DE						
H	R	HEXVIX	PDRE P.PREP.INJ.	85 MG	VE	1*1 FL.VERRE+1*1 FL.POLYPROP.SOLV.
P	R	HEXVIX	PDRE P.PREP.INJ.	85 MG	VE	1*1 FL.VERRE+1*1 FL.VERRE SOLV.
AU LIEU DE						
H	R	HEXVIX	PDRE P.PREP.INJ.	85 MG	VE	1*1 FL.VERRE+1*1 FL.VERRE SOLV.
HC	RR	LUCENTIS	SOL.INJ.	10 MG/1 ML	IV	1*1 0.23ML+1AIG.+1SER.
AU LIEU DE						
HC	RR	LUCENTIS	SOL.INJ.	10 MG/1 ML	IV	1*1 FL.0.3ML+1AIG.+1SER.
H	RR	OCTAGAM CRL	SOL.P.PERF.	50 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 200 ML
AU LIEU DE						
	RR	OCTAGAM CRL	SOL.P.PERF.	50 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 200 ML
P	RR	PYLOBACTELL-UREE 13-C	CPR.SOL.	100 MG	PO	1*1 SET
AU LIEU DE						
	RR	PYLOBACTELL-UREE 13-C	CPR.SOL.	100 MG	PO	1*1 SET
C	RR	STRATTERA	GELULES	80 MG	PO	1*28 GELULES SS BLIST.
AU LIEU DE						
C	RR	STRATTERA	GELULES	80 MG	PO	1*28 CPS SS BLIST.
P	R	UBIT	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*1 CPR.
AU LIEU DE						
	R	UBIT	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*1 CPR.

P	R	UBIT	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*10 CPR.
AU LIEU DE						
	R	UBIT	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*10 CPR.
P	R	UBIT	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*20 CPR.
AU LIEU DE						
	R	UBIT	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*20 CPR.
P	R	UBIT	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*100 CPR.
AU LIEU DE						
	R	UBIT	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*100 CPR.

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE (COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGUEUR).

RR	DIPROPHOS	SOL.INJ.		IMIRID	1*1 VIAL 1 ML
RR	DIPROPHOS	SOL.INJ.		IMIRID	1*3 VIALS 1 ML
P	DISPRIL-300	CPR.DISP.	300 MG	PO	1*240 CPR.
P	DISPRIL-500	CPR.SOL.	500 MG	PO	1*20 CPR.
S	DUROGESIC 100MCG/H	SYST.THERAP.TD	16,8 MG	TO	1*5 SYST.
S	DUROGESIC 12MCG/H	SYST.THERAP.TD	2,1 MG	TO	1*10 SYST.
S	DUROGESIC 25MCG/H	SYST.THERAP.TD	4,2 MG	TO	1*10 SYST.
S	DUROGESIC 50MCG/H	SYST.THERAP.TD	8,4 MG	TO	1*5 SYST.
S	DUROGESIC 75MCG/H	SYST.THERAP.TD	12,6 MG	TO	1*5 SYST.
S	DUROGESIC-100	SYST.THERAP.TD	16,8 MG	TO	1*10 SYST.
S	DUROGESIC-50	SYST.THERAP.TD	8,4 MG	TO	1*10 SYST.
S	DUROGESIC-75	SYST.THERAP.TD	12,6 MG	TO	1*10 SYST.
P	GAVISCON MENTHE	CPR.A CROQUER	250 MG	PO	1*24 CPR.SS BLIST.
P	GAVISCON MENTHE	SUSP.		PO	1*1 SUSP. 200 ML
RR	MONOCLARIUM	CPS LIB.PROL.	200 MG	PO	1*10 CPS SS BLIST.
P	NEOFENOX NAPHAZOLINE	GTTES	0,1 PC	IN	1*1 GTTES 15 ML
R	NOOTROPIL	GRAN.	1200 MG	PO	1*60 SACH.
R	NOOTROPIL	GRAN.	1200 MG	PO	1*100 SACH.
P	NUROFEN	DRG.	200 MG	PO	1*24 DRG.
P	NUROFEN POUR ENFANTS SANS SUCRE	SUSP.	100 MG/5 ML	PO	1*1 FL. 150 ML
P	NUROFEN-400	DRG.	400 MG	PO	1*24 DRG.SS BLIST.
P	REFLEXGEL	GEL		TO	1*1 POMPE 50 G
P	STREPSILS MIEL&CITRON	PAST.		BU	1*24 PAST.
P	STREPSILS SANS SUCRE CITRON	PAST.		BU	1*24 PAST.
P	STREPSILS SANS SUCRE FRAISE	PAST.		BU	1*24 PAST.
P	STREPSILS VIT.C ORANGE	PAST.		BU	1*24 PAST.

E) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT REMIS SUR LE MARCHE.

RR	AUREOMYCINE	POMM.	5 MG/1 G	CO	1*1 POMM. 4 G

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 65 **29 juillet 2009**

Sommaire

Liste des médicaments à usage humain admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

285e MODIFICATION (14 juillet 2009)

G) L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN A ETE SUSPENDUE PAR LE MINISTRE DE LA SANTE.

P	MUCO RHINATHIOL ENFANTS SANS SUCRE	SIR.	2 PC	PO	1*1 SIR. 200 ML

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 66 **29 juillet 2009**

Sommaire

Arrêté ministériel du 14 juillet 2009 portant fixation des audiences des juridictions judiciaires pendant l'année judiciaire 2009/2010.

Le Ministre de la Justice,

Vu l'article 142 de la loi modifiée du 7 mars 1980 sur l'organisation judiciaire;

Vu l'avis de la Cour Supérieure de Justice du 25 juin 2009;

Arrête:

A l'exception des jours fériés légaux, des vacances judiciaires et des périodes de service réduit du 24 au 31 décembre 2009 ainsi que du 29 mars au 9 avril 2010, les audiences des juridictions judiciaires sont fixées comme suit;

Art. 1er. Les audiences de la COUR SUPERIEURE DE JUSTICE sont fixées pendant l'année judiciaire 2009/2010 comme suit:

a) la **Cour de cassation** siège les jeudis à 9.00 heures du matin, en la salle n° CR.0.19, Cité Judiciaire;

b) la Cour d'appel siège comme suit:

1) la **première chambre**, connaissant des affaires civiles, à l'exception des affaires de référé, les mercredis et les vendredis, chaque fois à 9.00 heures du matin, en la salle n° CR.2.28, Cité Judiciaire;

2) la **deuxième chambre,** connaissant des affaires de référé-divorce et des affaires civiles, à l'exception des affaires de divorce, les lundis et les mercredis à 15.00 heures, en la salle n° CR.2.29, Cité Judiciaire.

Les affaires de référé-divorce doivent désormais être enrôlées pour l'audience du mercredi, à 15.00 heures, en la salle CR.2.29;

3) la **troisième chambre**, connaissant des affaires de droit du travail, les mardis, à 9.00 heures du matin et les jeudis, à 15.00 heures, chaque fois en la salle n° CR.2.28, Cité Judiciaire;

4) la **quatrième chambre**, connaissant des affaires commerciales, les mardis et les mercredis, chaque fois à 9.00 heures du matin, en la salle n° CR.0.19, Cité Judiciaire;

5) la **cinquième chambre**, connaissant des affaires correctionnelles, les mardis, à 15.00 heures et les vendredis, à 9.00 heures, chaque fois en la salle n° CR.0.19; les troisième et quatrième mercredis, à 9.15 heures, pour les affaires à traiter en chambre du conseil, en la salle n° CR.1.25, Cité Judiciaire;

6) la **sixième chambre**, connaissant des affaires correctionnelles, les lundis, à 9.00 heures du matin, en la salle n° CR.0.19, Cité Judiciaire;

7) la **septième chambre**, connaissant des affaires de référés ordinaires et en matière du travail, ainsi que des affaires civiles, à l'exception des affaires de divorce, les mardis et les mercredis, à 15.00 heures, en la salle n° CR.2.28, Cité Judiciaire.

Les affaires de référés-ordinaires doivent être enrôlées pour l'audience du mardi, à 15.00 heures, en la salle n° CR.2.28;

8) la **huitième chambre**, connaissant des affaires de droit du travail et des affaires d'exequatur, les lundis, à 9.00 heures du matin, en la salle n° CR.2.28, et les jeudis, à 15.00 heures, en la salle n° CR.0.19, Cité Judiciaire;

9) la **neuvième chambre**, connaissant des affaires civiles et commerciales, les mercredis, à 9.00 heures du matin et les jeudis, à 15.00 heures, chaque fois en la salle n° CR.2.29, Cité Judiciaire;

10) la **dixième chambre**, connaissant des affaires correctionnelles, les lundis et les mercredis, à 15.00 heures, en la salle n° CR.0.19; les premier et deuxième mercredis, à 9.15 heures, pour les affaires à traiter en chambre du conseil, en la salle n° CR.1.25, Cité Judiciaire;

11) la **chambre criminelle**, selon les besoins, les troisième et quatrième lundis et les premier et deuxième mardis, chaque fois à 15.00 heures, en la salle n° CR.0.19, Cité Judiciaire;

12) la **chambre du conseil de la Cour d'appel** est assumée du 16 septembre 2009 au 15 juillet 2010 par la sixième chambre et siégera en la salle n° CR.1.25, Cité Judiciaire;

13) la **chambre d'appel de la jeunesse**, le deuxième lundi du mois, à 14.00 heures, en la salle n° CR.1.25, Cité Judiciaire et le troisième mardi du mois, à 8.30 heures, en la salle n° CR.4.31, Cité Judiciaire.

La Cour de cassation et la Cour d'appel peuvent en outre siéger, en dehors de leurs audiences normales, à d'autres jours de la semaine, selon les besoins du service.

* * *

Art. 2. Les audiences du **TRIBUNAL D'ARRONDISSEMENT DE LUXEMBOURG** sont fixées pendant l'année judiciaire 2009/2010 comme suit:

1) la **première chambre**, connaissant spécialement des affaires civiles ordinaires et des affaires correctionnelles en matière d'intérêts civils, les mercredis et jeudis, à 9.00 heures du matin, en la salle TL.3.06, Cité Judiciaire;

2) la **deuxième chambre,** connaissant spécialement des affaires commerciales et des appels des décisions des juges de paix en matière commerciale, les mercredis, jeudis et vendredis à 9.00 heures, en la salle CO.1.01, Cité Judiciaire;

3) la **troisième chambre**, connaissant spécialement des affaires civiles, notamment des affaires domaniales, des poursuites en matière de saisie immobilière, des appels des décisions des juges de paix en matière civile et commerciale, y compris des appels en matière de bail à loyer, les mardis, à 15.00 heures et les vendredis, à 9.00 heures, en la salle TL.3.06, Cité Judiciaire;

4) la **quatrième chambre**, connaissant spécialement des affaires de divorce, de séparation de corps, les mardis et mercredis, à 9.00 heures, en la salle TL.3.05, Cité Judiciaire et les jeudis, à 9.00 heures, en la salle TL.3.09, Cité Judiciaire;

5) la **cinquième chambre**, fonctionnant comme chambre du Conseil du Tribunal d'arrondissement, selon les besoins du service, en la salle TL.3.10, Cité Judiciaire;

6) la **sixième chambre**, connaissant spécialement des affaires commerciales et des appels des décisions des juges de paix en matière commerciale, les mardis, mercredis et jeudis, à 9.00 heures, en la salle CO.1.02, Cité Judiciaire;

7) la **septième chambre**, connaissant spécialement des affaires correctionnelles, les lundis et mardis à 15.00 heures, en la salle TL.1.07, Cité Judiciaire; les mercredis et jeudis, à 9.00 heures, en la salle TL.1.04, Cité Judiciaire, et chaque premier et troisième vendredi, à 9.00 heures, en la salle TL.1.07, Cité Judiciaire;

8) la **huitième chambre**, connaissant spécialement des affaires civiles ordinaires et des affaires correctionnelles et criminelles en matière d'intérêts civils, les lundis à 15.00 heures, en la salle TL.3.05, Cité Judiciaire et les mardis, à 9.00 heures, en la salle TL.3.10, Cité Judiciaire;

9) la **neuvième chambre**, connaissant spécialement des affaires correctionnelles et criminelles, les lundis, mardis, mercredis et jeudis, à 15.00 heures, en la salle TL.1.10, Cité Judiciaire et chaque deuxième et quatrième vendredi, à 9.00 heures, en la salle TL.1.07, Cité Judiciaire;

10) la **dixième chambre**, connaissant spécialement des affaires civiles ordinaires et des affaires correctionnelles en matière d'intérêts civils et des appels des décisions des juges de paix en matière civile et commerciale, les mercredis, à 15.00 heures, en la salle TL.3.10, Cité Judiciaire, et les vendredis, à 9.00 heures, en la salle TL.3.05, Cité Judiciaire;

11) la **onzième chambre**, connaissant spécialement des affaires civiles ordinaires et des affaires correctionnelles en matière d'intérêts civils, les mardis et mercredis, à 15.00 heures en la salle TL.3.05, Cité Judiciaire;

12) la **douzième chambre**, connaissant spécialement des affaires correctionnelles, chaque deuxième et quatrième lundi, à 9.00 heures, en la salle TL.3.09, Cité Judiciaire, les mardis, à 9.00 heures, en la salle TL.1.07, Cité Judiciaire, les mercredis, à 15.00 heures, en la salle TL.1.04, Cité Judiciaire, les jeudis, à 9.00 heures, en la salle TL.1.07, Cité Judiciaire et les vendredis à 9.00 heures, en la salle TL.1.10, Cité Judiciaire;

13) la **treizième chambre**, connaissant spécialement des affaires correctionnelles, chaque premier et troisième lundi, à 9.00 heures, en la salle TL.3.09, Cité Judiciaire, les mardis, à 9.00 heures, en la salle TL.1.10, Cité Judiciaire, les mercredis, à 15.00 heures, en la salle TL.1.07, Cité Judiciaire, les jeudis, à 15.00 heures, en la salle TL.1.07, Cité Judiciaire et les vendredis, à 9.00 heures, en la salle TL.1.04, Cité Judiciaire;

14) la **quatorzième chambre**, connaissant spécialement des affaires d'appel de justice de paix en matière civile et commerciale, de bail à loyer et des affaires correctionnelles et criminelles en matière d'intérêts civils, les lundis et mardis, à 9.00 heures, en la salle TL.3.06, Cité Judiciaire;

15) la **quinzième chambre**, connaissant spécialement des affaires commerciales et des affaires d'appel de justice de paix en matière commerciale, les lundis, à 15.00 heures, les mardis, à 9.00 heures et les mercredis, à 15.00 heures, en la salle CO.1.01, Cité Judiciaire;

16) la **seizième chambre**, connaissant spécialement des affaires correctionnelles, les lundis, à 9.00 heures, en la salle TL.1.10, Cité Judiciaire, les mardis, à 15.00 heures, en la salle TL.1.04, Cité Judiciaire, les mercredis, à 9.00 heures, en la salle TL.1.07, Cité Judiciaire, les jeudis, à 15.00 heures, en la salle TL.1.04, Cité Judiciaire et chaque deuxième et quatrième vendredi, à 15.00 heures, en la salle TL.1.04, Cité Judiciaire;

17) la **dix-septième chambre**, connaissant spécialement des affaires civiles ordinaires et des affaires correctionnelles et criminelles en matière d'intérêts civils, les mercredis, à 9.00 heures, en la salle TL.3.09, Cité Judiciaire et les jeudis, à 9.00 heures, en la salle TL.3.10, Cité Judiciaire;

18) la **dix-huitième chambre**, connaissant spécialement des affaires correctionnelles, les lundis, à 9.00 heures, en la salle TL.1.07, Cité Judiciaire, les mardis, à 9.00 heures, en la salle TL.1.04, Cité Judiciaire, les mercredis à 9.00 heures, en la salle TL.1.10, Cité Judiciaire, les jeudis à 9.00 heures, en la salle TL.1.10, Cité Judiciaire et chaque premier et troisième vendredi, à 15.00 heures, en la salle TL.1.04, Cité Judiciaire;

19) la **chambre criminelle** sera assumée du 16 septembre 2009 au 15 juillet 2010 par la neuvième chambre. Elle siégera selon les besoins du service les lundis à 15.00 heures, en la salle TL.1.10, Cité Judiciaire;

20) la **chambre du conseil** en matière correctionnelle sera assumée du 16 septembre 2009 au 15 juillet 2010 par la cinquième chambre;

Les **audiences de référé** sont fixées comme suit:

a) en matière ordinaire:
les lundis, à 9.00 heures, salle TL.3.05, Cité Judiciaire;
les lundis, à 14.30 heures, salle TL.1.04, Cité Judiciaire;
les jeudis, à 9.00 heures, salle TL.3.05, Cité Judiciaire;
Toutes les affaires de référé en matière ordinaire doivent être enrôlées pour l'audience du lundi, à 14.30 heures, en la salle TL.1.04, Cité Judiciaire;

b) en matière de divorce et de séparation de corps:
les lundis, à 9.00 heures, salle TL.1.04, Cité Judiciaire;
les jeudis, à 15.00 heures, salle TL.3.05, Cité Judiciaire;
Toutes les affaires de référé en matière de divorce doivent être enrôlées pour l'audience du lundi, à 9.00 heures, en la salle TL.1.04, Cité Judiciaire;

Les audiences du **tribunal des tutelles** sont à fixer comme suit:

a) tutelle des mineurs:
les lundis et mercredis, à 15.00 heures, en la salle TJ.1.02, Cité Judiciaire

b) tutelles des majeurs:
les lundis et mercredis, à 15.00 heures, en la salle TJ.0.02, Cité Judiciaire

Les audiences du **tribunal de la jeunesse** auront lieu:
les mardis, à 15.00 heures, en la salle TJ.1.02, Cité Judiciaire;
les vendredis, à 9.00 heures, en la salle TJ.1.02, Cité Judiciaire.

L'**enrôlement des affaires nouvelles** se fera comme suit:

Affaires civiles: dépôt auprès de la première chambre,
assignations à date fixe: mercredi, à 9.00 heures, en la salle TL.3.06, Cité Judiciaire;

Appels justice de paix: nouveau régime: dépôt auprès de la troisième chambre;

Appels bail à loyer: mardi, à 15.00 heures, troisième chambre, en la salle TL.3.06, Cité Judiciaire;

Affaires commerciales:
vendredi, à 9.00 heures, deuxième chambre, en la salle CO.1.01, Cité Judiciaire;

Affaires de divorce et de séparation de corps: jeudi, à 9.00 heures, quatrième chambre, en la salle TL.3.09, Cité Judiciaire;

Citations directes en matière correctionnelle: lundi, 9.00 heures, en la salle TL.3.09, Cité Judiciaire.

* * *

Art. 3. Les audiences du **TRIBUNAL D'ARRONDISSEMENT DE DIEKIRCH** sont fixées pendant l'année judiciaire 2009/2010 comme suit:

1) Les audiences réservées aux **affaires civiles et commerciales**:
   a) pour les affaires civiles ordinaires, les mardis, à 9.00 heures;
   b) pour les affaires de divorce et de séparation de corps, les mercredis, à 9.00 heures;
   c) pour les affaires commerciales, les mercredis, à 10.00 heures;
   d) suivant les besoins du service, pour l'évacuation des affaires civiles et commerciales **urgentes**, les vendredis, à 14.30 heures.

2) Les audiences réservées aux **affaires correctionnelles**:
   a) les lundis, à 14.30 heures;
   b) les jeudis, à 9.00 heures;
   c) les vendredis, à 9.00 heures;

3) Les audiences de la **chambre criminelle**:
suivant les besoins du service, les jeudis, à 9.00 heures;

4) Les audiences de **référé**:
les mardis, à 14.00 heures;

5) Les audiences du **tribunal de la jeunesse**:
les premier et troisième mercredis, à 14.00 heures;

6) Les audiences du **juge des tutelles**:
les deuxième et quatrième mercredis de chaque mois à 14.00 heures.

* * *

Art. 4. Les audiences de la **JUSTICE DE PAIX DE LUXEMBOURG** sont fixées pendant l'année judiciaire 2009/2010 comme suit:

Audiences au bâtiment de la Justice de Paix à Luxembourg, Cité Judiciaire:

1) pour les **affaires de police**:
les lundis, à 9.00 heures, salle JP.1.19;
les mardis, à 9.00 heures, salle JP.1.19;

2) pour les **affaires civiles et commerciales ordinaires, ainsi que pour les contredits à ordonnances de paiement**:
les lundis, à 9.00 heures, salle JP.0.02 (Référés)
les lundis, à 15.00 heures, salle JP.0.15;
les mercredis, à 9.00 heures et à 15.00 heures, salle JP.1.19;
les 3e mercredis, à 15.00 heures, salle JP.0.02;
les 1er, 2e, 4e et 5e mercredis, à 15.00 heures, salle JP.0.15;
les 1er et 3e mercredis, à 9.00 heures, salle JP.0.02;
les 1er, 2e, 3e et 5e mercredis, à 9.00 heures, salle JP.0.15;
les jeudis, à 15.00 heures, salle JP.1.19 (Fixations);
les jeudis à 15.00 heures, salle JP.0.02;
les 1er, 3e, 4e et 5e vendredis, à 9.00 heures, salle JP.1.19;
les vendredis, à 9.00 heures, salle JP.0.02

3) pour les **affaires de bail à loyer**:
les 1er, 2e, 3e et 4e lundis, à 9.00 heures, salle JP.0.15;
les 1er et 3e mardis, à 9.00 heures, salle JP.0.15;
les 4e mercredis, à 9.00 heures, salle JP.0.15;
les 1er, 2e, 3e et 5e jeudis, à 9.00 heures, salle JP.0.15 (Fixation affaires à introduire par citation)
les 2e vendredis, à 9.00 heures, salle JP.1.19.

4) pour les **affaires d'aliments et de saisie-arrêt**:
les 1er, 2e, 3e et 4e mardis, à 9.00 heures, salle JP.0.02;
les 1er et 3e mercredis, à 15.00 heures, salle JP.0.02;
les 1er, 2e, 3e et 5e jeudis, à 9.00 heures, salle JP.1.19 (Fixations).

5) pour les **affaires de droit du travail**:
le 1er lundi, à 15.00 heures, salle JP.0.02;
les 1er, 2e, 4e et 5e lundis, à 15.00 heures, salle JP.1.19;
les 2e et 4e mardis, à 9.00 heures, salle JP.0.15;
les mardis, à 15.00 heures, salle JP.0.15;
les 2e et 4e mercredis, à 9.00 heures, salle JP.0.02;
les 2e mercredis, à 15.00 heures, salle JP.0.02;
les jeudis, à 9.00 heures, salle JP.0.02;
les 4e jeudis, à 9.00 heures, salle JP.0.15;
les vendredis, à 9.00 heures, salle JP.0.15.

6) pour les affaires de droit du travail-référé:
les 2e et 4e jeudis, à 15.00 heures, salle JP.0.15;
les 3e mercredis, à 15.00 heures, salle JP.0.15.

* * *

Art. 5. Les audiences de la **JUSTICE DE PAIX D'ESCH-SUR-ALZETTE** sont fixées pendant l'année judiciaire 2009/2010 comme suit:

Audiences au siège de la Justice de Paix à Esch-sur-Alzette, place de la Résistance.

1) pour les **affaires civiles et commerciales introduites par citation d'huissier**:
les lundis, à 9.00 heures en la salle n° 14 au premier étage;
les 1er, 3e et 5e lundis, à 15.00 heures, en la salle n° 14 au premier étage;
les 1er, 3e et 5e mardis, à 9.00 heures, en la salle n° 14 au premier étage;
les 1er, 3e et 5e mercredis, à 9.00 heures, en la salle n° 14 au premier étage.
La mise au rôle des affaires se fera pour l'audience du lundi, à 9.00 heures.

2) pour les **affaires de bail à loyer**:
les 2e et 4e mercredis, à 9.00 heures, en la salle n° 14 au premier étage;
les 1er, 3e et 5e jeudis, à 15.00 heures, en la salle n° 14 au premier étage;
les vendredis, à 15.00 heures, en la salle n° 14 au premier étage.

3) pour les **affaires de saisie-arrêt et de cession sur les revenus protégés et de surendettement des particuliers**:
les lundis, à 9.00 heures, en la salle n° 20 au troisième étage;
les 1er, 4e et 5e mardis, à 9.00 heures, en la salle n° 20 au troisième étage;
les mercredis, à 15.00 heures, en la salle n° 14 au premier étage;
les vendredis, à 15.00 heures, en la salle n° 20 au troisième étage.

4) pour les **affaires de contredits à ordonnances conditionnelles de paiement et les affaires introduites sur base des articles 1011 du nouveau code de procédure civile et 292 bis du code des assurances sociales**:
les 2e et 4e lundis, à 15.00 heures, en la salle n° 14 au premier étage;
les 3e mardis, à 9.00 heures, en la salle n° 20 au troisième étage;
les 1er, 2e et 4e mardis, à 15.00 heures, en la salle n° 14 au premier étage;
les 2e et 4e jeudis, à 15.00 heures, en la salle n° 14 au premier étage;

5) pour les **affaires relevant du droit du travail**:
les 1er, 2e, 3e et 5e mardis, à 15.00 heures, en la salle n° 20 au troisième étage;
les 1er, 3e et 5e vendredis, à 9.00 heures, en la salle n° 20 au troisième étage;
les jeudis, à 9.00 heures, en la salle n° 20 au troisième étage;
les 2e, 3e et 4e lundis, à 15.00 heures en la salle n° 20 au troisième étage.

6) pour les **affaires de police**:
les vendredis, à 9.00 heures, en la salle n° 14 au premier étage;
les 2e et 4e jeudis, à 9.00 heures, en la salle n° 14 au premier étage.

Chaque juge de paix peut en outre siéger, en dehors de ses audiences normales, à d'autres jours de la semaine, selon les besoins du service.

* * *

Art. 6. Les audiences de la **JUSTICE DE PAIX DE DIEKIRCH** sont fixées pendant l'année judiciaire 2009/2010 comme suit:

Audiences au siège de la Justice de Paix à Diekirch, bei der Aler Kiirch:

1) pour les **affaires civiles et commerciales**:

les lundis, mercredis et jeudis à 14.30 heures et les vendredis à 9.30 heures avec faculté de dédoubler les audiences civiles suivant les besoins et les disponibilités les lundis, mercredis et jeudis.

La mise au rôle des affaires civiles et commerciales se fera pour l'audience du vendredi, y compris les affaires de référé en cette matière.

2) pour les **affaires de droit du travail, y comprises les affaires de référé**:
les lundis, à 9.00 heures et les vendredis, à 9.45 heures, avec faculté de dédoublement.

3) pour les **audiences de police**:
les mardis, à 15.00 heures.

* * *

Art. 7.

Le présent arrêté est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 14 juillet 2009.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Juridictions de l'ordre administratif. – Fixation des audiences pendant l'année judiciaire 2009/2010.

Cour administrative:

Les audiences publiques de la Cour administrative sont fixées comme suit:

– le mardi matin à 9.00 heures
– le jeudi matin à 9.00 heures

chaque fois en la salle d'audience commune des juridictions administratives au Nouvel Hémicycle, 1, rue du Fort Thüngen à L-1499 Luxembourg-Kirchberg.

Tribunal administratif:

Les audiences publiques du Tribunal administratif sont fixées comme suit:

Première chambre:
- le lundi matin à 9.00 heures
- le mardi après-midi à 15.00 heures
- le mercredi après-midi à 15.00 heures

Deuxième chambre:
- le lundi après-midi à 15.00 heures
- le mercredi matin à 9.00 heures
- le jeudi après-midi à 15.00 heures

chaque fois en la salle d'audience commune des juridictions administratives au Nouvel Hémicycle, 1, rue du Fort Thüngen à L-1499 Luxembourg-Kirchberg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 67 **29 juillet 2009**

Sommaire

GOUVERNEMENT

Arrêté grand-ducal du 27 juillet 2009 portant constitution des Ministères.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 76 de la Constitution;

Vu l'arrêté royal grand-ducal du 9 juillet 1857 portant organisation du gouvernement grand-ducal, tel qu'il a été modifié par la suite;

Vu l'arrêté grand-ducal du 23 juillet 2009 portant énumération des Ministères;

Vu l'arrêté grand-ducal du 23 juillet 2009 portant attribution des compétences ministérielles aux membres du Gouvernement;

Sur le rapport de Notre Premier Ministre, Ministre d'État et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Les Ministères sont constitués comme suit:

1. Ministère d'État

1. Présidence du Gouvernement – Coordination de la politique générale et coordination entre départements ministériels – Organisation du Gouvernement – Relations institutionnelles avec la Cour grand-ducale, la Chambre des Députés et le Conseil d'État – Secrétariat général du Conseil de Gouvernement – Conseil économique et social – Commission d'Économies et de Rationalisation – Ordres nationaux; fêtes et cérémonies publiques – Résistance – Enrôlés de Force.
2. Relations avec le Médiateur.
3. Haut-Commissariat à la Protection nationale.
4. Service de Renseignement de l'État.
5. Centre de Communications du Gouvernement.
6. Service Information et Presse.
7. Commission consultative des Droits de l'Homme du Grand-Duché de Luxembourg.
8. Centre d'études européennes Robert Schuman.
9. Œuvre nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte.

I. Attributions relevant des compétences en matière de simplification administrative

1. Mesures à caractère transversal: Harmonisation des procédures de consultation publique – Simplification des procédures d'autorisation – Fixation de délais de réponse pour l'administration.
2. Mesures de simplification visant des dispositions législatives et réglementaires spécifiques.
3. Comité national pour la Simplification administrative en faveur des Entreprises (CNSAE).

II. Attributions relevant des compétences du Ministre des Communications et des Médias

1. Service des Médias et des Communications.
2. Politique des médias: Développement du site pour les activités audiovisuelles et de communication – Fonds national de Soutien à la Production audiovisuelle; Certificats d'investissement audiovisuel – Commissariat du Gouvernement près la CLT-UFA – Commissariat du Gouvernement près la S.E.S. – Commissariat du Gouvernement près la radio socio-culturelle – Société de l'information – Législation spatiale.
3. Communications: Politique et autorité réglementaire nationale en matière postale, de télécommunications et de radiocommunications – Institut luxembourgeois de Régulation – Gestion du spectre des fréquences – Exécution des conventions, constitutions et accords internationaux concernant les services postaux, de télécommunications et de radiocommunications.
4. Protection des données – Relations avec la Commission nationale pour la Protection des Données.

III. Attributions relevant des compétences du Ministre des Cultes

Cultes – Relations avec les communautés religieuses – Conventions découlant de l'article 22 de la Constitution.

IV. Attributions relevant des compétences du Ministre aux Relations avec le Parlement

1. Relations avec la Chambre des Députés; coordination entre travaux parlementaires et gouvernementaux.
2. Service central de Législation.

2. Ministère des Affaires étrangères

I. Attributions relevant des compétences du Ministre des Affaires étrangères

1. Relations internationales – Coordination entre départements ministériels dans le domaine des relations internationales – Organisations et conférences internationales – Traités et accords internationaux – Administration et coordination générale du Ministère – Service diplomatique et consulaire: passeports, visas et légalisations – Protocole du Gouvernement.

2. Politique européenne – Coordination de la politique européenne entre les départements ministériels – Comité interministériel relatif à la politique européenne – Politique étrangère et de sécurité – Opérations pour le maintien de la paix – Relations culturelles internationales – Organisations économiques multilatérales.
3. Relations économiques internationales.
4. Siège des institutions et d'organismes européens – Politique du siège – Comité de Coordination pour l'Installation d'Institutions et d'Organismes européens.

II. Attributions relevant des compétences du Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire

Coopération au développement – Action humanitaire – Relations avec les organisations non gouvernementales.

III. Attributions relevant des compétences du Ministre de la Défense

Armée: Défense du territoire national – Participation à la défense commune dans le cadre d'organisations internationales – Participation à des opérations pour le maintien de la paix et à des opérations d'aide humanitaire – Juridictions militaires – Ordres militaires – Anciens combattants – Relations avec les instances militaires alliées – Sports militaires.

IV. Attributions relevant des compétences du Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Immigration

Immigration: Entrée et séjour des étrangers – Retour de personnes en situation irrégulière – Octroi du statut d'apatride – Asile: octroi du statut de réfugié et du statut conféré par la protection subsidiaire – Centre de Rétention – Politique nationale, européenne et internationale en matière d'immigration et d'asile – Relations avec les organisations internationales et non gouvernementales.

3. Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural

1. Politique agricole nationale et communautaire – Développement économique des secteurs agricoles et agroindustriels – Gestion durable de l'espace cultural – Contrôle de la qualité et de la sécurité des produits agricoles – Protection des animaux.
2. Agriculture – Service Sanitel – Administration des Services techniques de l'Agriculture – Laboratoire de Contrôle et d'Essais – Service d'Économie rurale – Administration des Services vétérinaires – Laboratoire de Médecine vétérinaire – Office national du Remembrement – Chambre d'Agriculture – Fonds européens agricoles FEAGA/FEADER – Organisme chargé de la Sécurité et de la Qualité de la Chaîne alimentaire (OSQCA).
3. Viticulture – Institut viti-vinicole – Fonds de Solidarité viticole – Marque nationale du Vin, des Vins mousseux et des Crémants de Luxembourg.
4. Horticulture.
5. Sylviculture.
6. Développement rural – Programme LEADER.

4. Ministère des Classes Moyennes et du Tourisme

1. Politique générale des petites et moyennes entreprises (PME).

Autorisations d'établissement pour les professions visées par la loi modifiée du 28 décembre 1988 sur le droit d'établissement et ses règlements d'exécution, à l'exception du secteur industriel – Aides à l'amélioration structurelle des entreprises du commerce et de l'artisanat – Mesures de reconversion économique et sociale au profit du commerce et de l'artisanat – Mise en œuvre de la réglementation concernant la concurrence déloyale et l'interdiction du travail clandestin – Heures de fermeture des magasins de détail – Foires, marchés et expositions professionnelles – Relations avec la Chambre des Métiers, la Chambre de Commerce et les organisations d'artisans et de commerçants – Zones d'activités pour les PME – Promotion commerciale des PME – Promotion des investissements dans les PME.

2. Politique générale du tourisme.

Promotion touristique – Infrastructure touristique – Office national du Tourisme – Congrès et séminaires – Luxembourg Congrès – Agences touristiques à l'étranger – Coopération transfrontalière.

5. Ministère de la Culture

1. Politique culturelle nationale et internationale – Développement culturel régional – Statut de l'artiste professionnel indépendant – Carnet de l'intermittent du spectacle – Promotion de la création artistique – Patrimoine culturel national – Politique architecturale – Statistiques culturelles.

   Conseil permanent de la Langue luxembourgeoise – Conseil national du Livre – Concours littéraire national – Commissariat à l'Enseignement musical – Conseil supérieur de la Musique – Commission des Sites et Monuments nationaux – Commission de Surveillance des Bâtiments religieux.
2. Négociation, signature et exécution des accords culturels – Coopération culturelle interrégionale – Francophonie – Commission nationale pour la Coopération avec l'UNESCO – Institut européen des Itinéraires culturels – Institut Pierre Werner – Espace culturel Grande Région – Portail culturel Grande Région – Bureau de promotion internationale des artistes et acteurs culturels.

3. Coordination des instituts culturels nationaux: Archives nationales – Bibliothèque nationale – Centre national de l'Audiovisuel – Centre national de Littérature – Musée national d'Histoire et d'Art – Musée national d'Histoire naturelle – Musée Trois Glands – Service des Sites et Monuments nationaux.
4. Fonds culturel national – Fonds national de Soutien à la Production audiovisuelle – Casino, Forum d'Art contemporain – Fondation Henri Pensis – Fondation Musée d'Art Moderne Grand-Duc Jean – Centre culturel de Rencontre Abbaye de Neumünster – Salle de Concerts Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte – Centre de Musiques amplifiées – Radio socio-culturelle – Carré Rotondes – Institut grand-ducal.

6. Ministère du Développement durable et des Infrastructures

I. Attributions relevant des compétences en matière d'aménagement du territoire

1. Aménagement général du territoire

Politique générale de l'aménagement du territoire – Mise en œuvre du programme directeur ainsi que des plans directeurs de l'aménagement du territoire – Suivi du développement territorial – Relations avec les instances consultatives de l'aménagement du territoire – Contrats et conventions de coopération État-communes en matière de développement territorial – Coordination interministérielle des politiques sectorielles ayant trait au développement et à l'équilibre régionaux et à l'occupation du sol – Friches industrielles et grands pôles de développement – Communautés urbaines.

2. IVL

Pilotage de la démarche d'ensemble – Communication et sensibilisation – Adaptation des mesures d'incitation financière – Préparation de mesures réglementaires – Projets pilotes: monitoring et suivi.

3. Parcs naturels.

4. Politique internationale et interrégionale d'aménagement du territoire (cohésion territoriale et politique urbaine) – Région métropolitaine et agglomérations transfrontalières – Groupements européens de Coopération territoriale – Observatoire en Réseau de l'Aménagement du Territoire européen (ORATE) – Interreg B et C.

II. Attributions relevant des compétences en matière d'environnement

1. Mise en œuvre du programme environnemental du Gouvernement – Coordination interministérielle de la gestion de l'environnement et du développement durable – Coordination du plan national pour un développement durable – Conseil supérieur pour le Développement durable – Coordination et coopération en matière d'environnement et de développement durable sur le plan interrégional et international – Prévention des pollutions et nuisances – Protection de l'environnement humain et naturel – Protection de l'atmosphère – Coordination nationale en matière de lutte contre le changement climatique et suivi des négociations internationales – Suivi du Plan national d'allocation de quotas d'émissions de gaz à effet de serre et du système d'échange de quotas d'émissions de gaz à effet de serre – Gestion du Fonds de financement des mécanismes de Kyoto – Promotion des économies d'énergies, des énergies nouvelles et renouvelables – Développement de la guidance environnementale et énergétique – Lutte contre le bruit – Prévention et gestion des déchets – Protection et assainissement des sols – Coordination de la gestion et de la protection des ressources naturelles – Détermination et contrôle de la qualité des ressources naturelles – Sauvegarde, maintien et entretien des habitats naturels et des paysages – Gestion durable des forêts – Zones protégées – Forêts en libre évolution – Chasse – Coordination interministérielle en matière d'évaluation des incidences sur l'environnement de projets, plans et programmes – Études d'impact sur l'environnement – Audit écologique et énergétique – Label écologique – Laboratoire de l'Environnement – Promotion des activités et des technologies écologiques – Instruments économiques et fiscaux à caractère environnemental – Autorisation des établissements classés.
2. Fonds pour la Protection de l'Environnement.
3. Administration de l'Environnement.
4. Administration de la Nature et des Forêts.
5. Energieagence – Groupement d'intérêt économique MyEnergy.

III. Attributions relevant des compétences en matière de transports

1. Politique générale des transports: Définition, conception et orientation par l'inventaire des besoins, la fixation des priorités, la mise en œuvre des moyens et le contrôle des dépenses – Coordination générale des travaux.
2. Chemins de fer: Transport ferroviaire de personnes et de marchandises – Infrastructures ferroviaires et raccordements ferroviaires internationaux – Fonds du rail – Réglementation ferroviaire – Administration des Chemins de Fer.
3. Circulation routière: Permis de conduire et formation des conducteurs – Immatriculation et contrôle technique des véhicules – Réglementation et sécurité routière – Garage du Gouvernement.
4. Transports routiers: Réglementation relative aux transports internationaux routiers – Autorisations de transports internationaux de voyageurs et de marchandises par route – Contrôle routier – Service de gestion des taxis à l'Aéroport de Luxembourg.

5. Services publics de transport: Coordination des différents modes de transport effectuant un service public – Détermination de l'offre – Communauté des Transports / Centrale de Mobilité – Service des transports de l'éducation différenciée.
6. Navigation intérieure: Réglementation – Exploitation de la Moselle canalisée – Port de Mertert – Service de la Navigation fluviale.
7. Transports combinés – Politique multimodale – Terminaux intermodaux – Administration des Enquêtes techniques.
8. Aéroport – Navigation et transports aériens – Sûreté et sécurité aériennes – Direction de l'Aviation civile – Administration de la Navigation aérienne – Développement des activités aéroportuaires.

IV. Attributions relevant des compétences en matière de travaux publics

1. Politique générale des travaux publics: Définition, conception et orientation des travaux par l'inventaire des besoins, la fixation des priorités, la mise en œuvre des moyens et le contrôle des dépenses – Coordination générale des travaux – Commission d'analyse critique – Législation sur les marchés publics – Commission des Soumissions.
2. Bâtiments de l'État – Administration des Bâtiments publics – Construction et entretien des bâtiments de l'État – Réalisation des projets d'investissements financés par les Fonds d'investissements publics administratifs, scolaires, sanitaires et sociaux – Fonds d'Entretien et de Rénovation – Projets préfinancés – Fonds pour la Loi de Garantie.
3. Voirie de l'État – Administration des Ponts et Chaussées – Construction et entretien de la voirie de l'État – Réalisation des projets de la grande voirie de communication financés par le Fonds des Routes – Exploitation de la Grande Voirie et Gestion du Trafic – Construction et entretien des barrages et d'ouvrages d'art – Aménagement des pistes cyclables du réseau national.
4. Fonds d'Urbanisation et d'Aménagement du Plateau de Kirchberg.
5. Fonds pour la Rénovation de la Vieille Ville.
6. Fonds pour la Réalisation des Équipements de l'État sur le site de Belval-Ouest.

7. Ministère de l'Économie et du Commerce extérieur

1. Politique économique générale: Compétitivité et croissance – Marché intérieur – Statistiques et études économiques, sociales, environnementales et démographiques – STATEC – Comité de politique économique UE – OCDE (EDRC) – Observatoire de la Compétitivité – Comité de Conjoncture – Coordination de la mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne au niveau national.
2. Politique d'entreprise, de technologie et d'innovation: Comité de politique d'entreprise de l'Union européenne – Responsabilité sociale des entreprises – Qualité de la réglementation – «Le Guichet» volet entreprises – Promotion de l'esprit d'entreprise, Comité national pour la Promotion de l'Esprit d'entreprise (CNPEE) – Recherche privée: Politique de recherche-développement, d'innovation et de transferts technologiques – Partenariats de recherche: Integrated Biobank of Luxembourg – Pépinières d'entreprises et centres d'entreprise et d'innovation – Création d'entreprises innovantes (start up, spin off): Promotion, encadrement, incubateur – Luxinnovation GIE – Promotion des investissements.
3. Promotion, développement et diversification économiques: Prospection d'investissements – Investissements de protection de l'environnement et d'utilisation rationnelle de l'énergie – Commerce électronique – Politique de développement économique régional – FEDER – Aides d'État – Autorisations d'établissement à caractère industriel – Zones d'activités économiques, infrastructures d'accueil – Comité de Développement économique (BED) – Société nationale de Crédit et d'Investissement.
4. Commerce extérieur: Promotion du commerce extérieur – Encadrement des activités internationales des entreprises luxembourgeoises – Comité consultatif du Commerce extérieur – Instruments financiers de promotion des exportations – Groupement d'intérêt économique Luxembourg for Business – Commission et Office des Licences – Groupement d'intérêt économique Luxembourg@Shanghai2010.
5. Politique énergétique: Relations internationales – Coordination nationale en matière de politique énergétique – Énergie électrique et gaz, combustibles solides et liquides – Énergies renouvelables, efficacité énergétique et utilisation rationnelle de l'énergie: réglementation, information, sensibilisation, promotion, formation, conseil – Promotion des activités et des technologies énergétiques – Energieagence – Myenergy – Agence internationale de l'Énergie – Office commercial du Ravitaillement.
6. Politique de qualité: Accréditation, certification, normalisation – Institut luxembourgeois de la Normalisation, de l'Accréditation, de la Sécurité et Qualité des Produits et Services – Groupement d'intérêt économique pour le développement national de la normalisation, de la propriété intellectuelle, de l'économie de la connaissance et de la compétitivité – Signature électronique – Luxtrust – CASES – CIRCL – Archivage électronique / réglementation.
7. Propriété intellectuelle: Droits d'auteur, brevets, marques, dessins et modèles et veille technologique.
8. Politique de concurrence: Législation, réglementation et surveillance des marchés – Conseil de la Concurrence – Inspection de la Concurrence.
9. Politique de protection juridique des consommateurs – Conseil de la Consommation – Relations avec l'Union luxembourgeoise des Consommateurs et le Centre européen des Consommateurs GIE.

10. Affaires maritimes: Commissariat aux Affaires maritimes – Navigation maritime – Navigation de plaisance – Réglementation maritime.
11. Relations avec la Chambre de Commerce – Société immobilière du Parc des Expositions de Luxembourg – Kirchberg, LUXEXPO – Entreprise des Postes et Télécommunications.
12. Économie solidaire.

8. Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle

I. Attributions relevant des compétences du Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle

Enseignements

Législation et politique générale de l'enseignement et de la formation tout au long de la vie.

Enseignement fondamental.

Ecole préscolaire et primaire de Recherche fondée sur la Pédagogie inclusive.

Enseignement religieux dans l'enseignement fondamental (cycles 2-4): personnel, subventions, salaires.

École-pilote à journée continue – Neie Lycée.

Enseignement secondaire et secondaire technique, formation de l'éducateur, formations des professions de santé.

École de la 2e chance.

Formation professionnelle: apprentissage / formation du technicien / maîtrise.

Éducation différenciée.

Scolarisation des enfants étrangers.

Sport scolaire et parascolaire – classes sportives, Lycée sportif.

Coordination de la prise en charge des élèves dans les écoles en dehors des heures de classe.

Actions de formation dans les Centres pénitentiaires et socio-éducatifs de l'État.

Formation tout au long de la vie.

– Formation professionnelle continue: accès collectif et individuel – Centre national de Formation professionnelle continue – Institut national pour le Développement de la Formation professionnelle continue.
– Formation professionnelle de reconversion, mesures de formation anti-chômage – Action locale pour Jeunes.
– Formation d'initiation socio-professionnelle.

Éducation des adultes – Institut national des Langues.

Administration

Planification – contrôle de la gestion des établissements – recrutement du personnel des écoles et des lycées, organisation du stage, affectation aux établissements et contrôle de la gestion.

Centre de Psychologie et d'Orientation scolaires – Aide financière pour études postprimaires – Logement des élèves – Médiation de l'éducation nationale.

Programmation des constructions scolaires – Équipements scolaires – Sécurité – Restauration scolaire.

Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation pédagogiques et technologiques – Agence pour le Développement de la Qualité dans les Écoles – Innovation pédagogique – Formation continue du personnel des écoles.

Centre de Technologie de l'Éducation – Portail de l'Éducation nationale.

Conseil supérieur de l'Éducation nationale – Conférence nationale des élèves – Relations avec les parents d'élèves.

Commission nationale d'Inclusion scolaire.

Relations de l'État avec l'enseignement privé.

Coopération internationale et régionale – affaires européennes: Agence nationale pour le Programme européen d'Éducation et de Formation tout au long de la Vie (ANEFORE): Socrates (Lingua, Comenius, Grundvig), Leonardo da Vinci, Eurydice.

Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage (CONFEMEN).

Validation des acquis professionnels.

Reconnaissance des diplômes non-universitaires.

II. Attributions relevant des compétences du Ministre des Sports

1. Législation et politique sportives – Organisation sportive – Comité olympique et Sportif luxembourgeois – Conseil supérieur des Sports.
2. Centre national sportif et culturel.
3. École nationale de l'Éducation physique et des Sports – Institut national des Sports – Bases nautiques au Lac de la Haute-Sûre – Centres sportifs nationaux.

4. Sport scolaire et périscolaire – Sport de compétition et d'élite – Centres de formation de jeunes sportifs – Structure des «sports-études» – Section de sports d'élite de l'armée.
5. Sport-loisir – Campagnes sportives en faveur de la santé et du bien-être – Appui du bénévolat dans le domaine sportif.
6. Service du contrôle médico-sportif – Lutte antidopage – Agence luxembourgeoise antidopage (ALAD) – Recherche en médecine du sport dans le cadre du CRP-Santé – Coopération clinique et scientifique dans le cadre d'une convention avec le CHL – Sport des handicapés physiques et mentaux.
7. Relations avec les organismes sportifs – Appuis administratifs, techniques et financiers – Formation de cadres sportifs – Congé sportif – Assurance des sportifs – Brevets sportifs – Distinctions honorifiques sportives – Patrimoine sportif.
8. Infrastructure sportive – Programmes d'équipement sportif – Commission interdépartementale pour les équipements sportifs.
9. Relations internationales – UNESCO / Convention internationale contre le dopage – Agence mondiale antidopage (AMA) – Jeux de la Francophonie – Accords de coopération sportive avec des pays partenaires.

9. Ministère de l'Égalité des Chances

Politique nationale et internationale en faveur de l'égalité des femmes et des hommes et de la non-discrimination entre les sexes – Coordination d'un plan d'action national en matière d'égalité des femmes et des hommes – Intégration de la dimension du genre dans les actions politiques en partenariat avec les départements ministériels – Études d'impact des mesures législatives sur l'égalité des femmes et des hommes.

- Coordination des politiques ayant trait à l'égalité entre les femmes et les hommes et à la non-discrimination entre les sexes:
  - Comité interministériel de l'égalité des femmes et des hommes.
  - Comité pour actions positives dans les entreprises du secteur privé.
  - Comité de coopération entre les professionnels dans le domaine de la lutte contre la violence.
- Gestion des services pour filles, femmes et femmes avec enfants.
- Élaboration de la législation et mise en œuvre d'actions de promotion en faveur de l'égalité des femmes et des hommes.
- Comité du Travail féminin.
- Relations avec les organismes nationaux, régionaux et internationaux œuvrant dans l'intérêt des femmes et de l'égalité des femmes et des hommes.

10. Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

I. Enseignement supérieur

1. Enseignement supérieur et universitaire: Université du Luxembourg, Institut universitaire international, formations au brevet de technicien supérieur, formations universitaires initiales et continues, accréditation des formations d'enseignement supérieur.
2. Vie étudiante: Aides financières pour études supérieures, bourses internationales, informations universitaires, relations avec les associations d'étudiants, logements pour étudiants et chercheurs, statut de l'étudiant, administration des fondations privées de bourses d'études.
3. Reconnaissance et homologation de titres et diplômes d'enseignement supérieur, reconnaissance de qualifications professionnelles relevant de l'enseignement supérieur, coordination et point de contact de la directive 2005/36/CE relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles.
4. Commissions consultatives: Commissions d'homologation, Commissions des titres, Commission d'assimilation, Commission consultative nationale d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé; Cellule de Recherche sur la Résolution des Conflits.
5. Coopération internationale: Affaires européennes; suivi du processus de Bologne; programmes européens d'apprentissage tout au long de la vie – Erasmus, Minerva, Tempus; réseaux en matière de reconnaissance des diplômes; Collège de Bruges / Natolin, Institut universitaire européen de Florence.
6 Réseau télématique de l'Éducation nationale (RESTENA).
7. Institut d'enseignement et de recherche doctorale et postdoctorale – MPI Max-Planck.

II. Recherche et innovation

1. Politique de recherche publique nationale: Recherche, développement technologique et innovation (RDI) – coordination interministérielle – Comité supérieur de la Recherche et de l'Innovation.
2. Politique de recherche aux plans européen et international (OCDE, UNESCO) – Programme-cadre européen de RDI – Institut européen d'Innovation et de Technologie.
3. Coopération scientifique et technologique interrégionale, européenne et internationale: Coordination, mise en œuvre – COST – Partenariats de recherche: Integrated Biobank of Luxembourg.

4. Fonds national de la Recherche.
5. Centres de recherche publics: CRP-Gabriel Lippmann, CRP Henri Tudor, CRP-Santé.
6. Centre d'Études de Populations, de Pauvreté et de Politiques socio-économiques – Centre virtuel de la Connaissance sur l'Europe.
7. Politique de valorisation des résultats de la recherche publique: Partenariats RDI publics-privés, transfert de connaissances/technologies et innovation: information, sensibilisation, promotion – Promotion de l'esprit d'entreprise, création d'entreprises innovantes (start up, spin-off): promotion, encadrement, incubateur – Luxinnovation GIE.
8. Politique des ressources humaines scientifiques: Promotion de la mobilité géographique et sectorielle; promotion de l'emploi scientifique et technologique, sensibilisation des jeunes aux sciences et technologies, promotion de la culture scientifique.
9. Politique spatiale aux plans européen et international – Plan d'action national en matière de sciences et technologies spatiales: mise en œuvre, coordination des relations avec l'Agence spatiale européenne, coopérations.

11. Ministère de la Famille et de l'Intégration

1. Famille et politique familiale – Conseil supérieur de la Famille et de l'Enfance – Formation, médiation, consultation et assistance familiales – Prestations familiales – Caisse nationale des Prestations familiales.
2. Protection sociale – Droits de l'enfant – Promotion familiale – Structures d'accueil de jour pour enfants – Chèques services accueil – Placement familial – Internats – Centres d'accueil avec hébergement pour enfants et jeunes adultes – Maisons d'enfants de l'État – Centres socio-éducatifs de l'État – Adoptions – Bénévolat – Groupe permanent d'encadrement psycho-traumatologique.
3. Politique de la jeunesse – Service national de la Jeunesse – Office national de l'Enfance – Éducation non formelle et activités de loisirs – Relations avec les mouvements de jeunesse – Conseil supérieur de la Jeunesse – Observatoire de la Jeunesse – Assemblée nationale des Jeunes – Formation d'animateurs et de responsables d'activités de loisirs – Service pour jeunes et centres résidentiels – Congé-éducation – Relations avec les communes – Programme d'action communautaire Jeunesse – Méthode ouverte de la coopération dans le domaine de la politique Jeunesse – Infrastructures pour jeunes – Service volontaire luxembourgeois pour Jeunes.
4. Politique pour personnes âgées – Conseil supérieur des Personnes âgées – Revalidation gérontologique – Personnes affectées de troubles psycho-gériatriques – Accueil et soins de jour et nuit – Mesures de formation et d'animation dans le domaine des personnes âgées – Accueil et soins palliatifs en milieu extrahospitalier – Formation de compétences individuelles – Maintien à domicile – Établissement public «Centres, Foyers et Services pour personnes âgées» – Senioren-Telefon – Unité d'orientation et de guidance – Relations du département avec les ONG et les services privés (agréments, conventions, tarification sociale).
5. Politique pour personnes handicapées – Conseil supérieur des Personnes handicapées – Services d'accueil de jour et/ou de nuit, de formation, d'information, de consultation, de travail, de rééducation, d'aide précoce et d'assistance à domicile pour personnes handicapées – Accessibilité – Service des travailleurs handicapés – Ateliers protégés.
6. Intégration des étrangers et action sociale en faveur des étrangers – Office luxembourgeois de l'Accueil et de l'Intégration – Centres d'accueil pour demandeurs d'asile – Foyers d'accueil pour immigrés – Conseil national pour Étrangers.
7. Solidarité – Fonds national de Solidarité – Assistance sociale – Domicile de secours – Surendettement – Foyers pour adultes en détresse – Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale – Service national d'Action sociale – Service social de Proximité – Accompagnement social.
8. Relations avec le Centre pour l'Égalité de Traitement.
9. Relations avec l'Ombudscomité fir d'Rechter vum Kand.

12. Ministère des Finances

I. Attributions relevant des compétences du Ministre des Finances

1. Politique et législation budgétaire – Comptabilité de l'État – Inspection générale des Finances – Direction du Contrôle financier.
2. Place financière – Législation bancaire et financière – Développement du secteur financier – Supervision de la place financière – Commission de Surveillance du Secteur financier – Commissariat aux Assurances.
3. Politique et législation fiscale – Administration des Contributions directes – Administration de l'Enregistrement et des Domaines – Administration des Douanes et Accises.
4. Administration du Cadastre et de la Topographie.
5. Participations de l'État.
6. Banque et Caisse d'Épargne de l'État.
7. Domaines de l'État.
8. Office du Ducroire.

9. Banque mondiale – Banque européenne pour la Reconstruction et le Développement – Banque asiatique de Développement – Banque de Développement du Conseil de l'Europe.
10. Budget de l'Union européenne.

II. Attributions relevant des compétences du Ministre du Trésor

1. Trésorerie de l'État – Dette publique – Emprunts.
2. Société nationale de Crédit et d'Investissement.
3. Mise en œuvre du pacte de stabilité et de croissance de l'Union européenne.
4. Politique économique, financière et monétaire européenne et internationale.
5. Relations avec la Banque centrale européenne et la Banque centrale du Luxembourg.
6. Banque européenne d'Investissement.
7. Fonds monétaire international.

13. Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative

1. Politique générale en matière de rémunérations des agents de l'État.
2. Réforme de l'administration.
3. Réforme du statut du fonctionnaire de l'État.
4. Coordination de la gouvernance électronique.
5. Comité interministériel des Technologies de l'Information.
6. Archivage électronique, Luxtrust s.a.: implémentation technologique.
7. Statut du fonctionnaire de l'État: recrutement et examens-concours, carrière ouverte, mobilité, discipline, congés et temps partiel, représentation du personnel et délégué à l'égalité, subventions d'intérêt, contrat collectif.
8. Administration du Personnel de l'État: fixation et calcul des traitements, des indemnités et des salaires; allocation et calcul des pensions, systèmes intégrés de gestion du personnel de l'État.
9. Institut national d'Administration publique: coordination de la formation professionnelle des agents de l'État et des communes; organisation de la formation initiale des stagiaires, conception, organisation et assimilation des cours de formation continue.
10. Centre des Technologies de l'Information de l'État.
11. Administration gouvernementale.
12. Commissariat du Gouvernement chargé de l'Instruction disciplinaire.
13. Administration des Services médicaux du Secteur public.
14. Sécurité dans la Fonction publique.
15. Service central des Imprimés et des Fournitures de Bureau de l'État.
16. Conseil de Discipline; Commission des Pensions.

14. Ministère de l'Intérieur et à la Grande Région

1. Affaires communales.

Administration des communes et des établissements publics relevant du secteur communal – Élections communales – Politique et coordination générale des questions de finances communales – Subventions aux communes – Contrôle financier et comptable des communes – Commissariats de District – Réorganisation territoriale – Redéfinition des structures administratives et des relations entre l'État et le secteur communal – Code des Collectivités territoriales – Caisse de Prévoyance des Fonctionnaires et Employés communaux – Rapatriement.

2. Aménagement communal et développement urbain.

Politique générale de l'aménagement communal et du développement urbain – Assistance des communes en ce qui concerne l'application et la mise en œuvre de la nouvelle loi concernant l'aménagement communal et le développement urbain – Promotion des objectifs d'un urbanisme durable – Information et formation des acteurs de l'aménagement communal – Commission d'aménagement.

3. Services de secours.

Services de secours – Administration des Services de Secours: organisation, administration, instruction – Protection civile – Incendie et sauvetage – Gestion des unités des services de secours – Central des secours «112» – Coordination en matière de secours d'urgence – Relations avec les instances internationales en matière de protection civile.

4. Gestion de l'eau.

Coordination de l'action gouvernementale dans l'intérêt d'une gestion durable et de la protection des ressources naturelles de l'eau – Administration de la Gestion de l'Eau – Fonds pour la Gestion de l'Eau – Coordination et orientation des mesures nécessaires à l'alimentation du pays en eau potable, y compris la protection des ressources captées à cette fin, à l'épuration des eaux usées urbaines et industrielles, à l'aménagement, l'entretien et l'amélioration des cours d'eau y compris, et en concertation avec le Ministère ayant dans ses compétences l'environnement, leur renaturation – Pêche – Orientation de la politique en matière de tarification de l'eau – Maîtrise des crues et inondations

y compris l'adaptation aux changements climatiques – Relations avec les instances internationales en matière de gestion de l'eau.

5. Sécurité publique intérieure.

Police Grand-Ducale: organisation, administration, instruction et discipline – Inspection générale de la Police – Relations avec les instances policières internationales – Coopération policière internationale et européenne – Ordres militaires.

6. Grande Région.

Coopération transfrontalière – Coopération institutionnalisée de la Grande Région – Programme Interreg A «Grande Région» – Comité économique et social de la Grande Région – Maison de la Grande Région.

15. Ministère de la Justice

1. Législation civile, commerciale et pénale.
2. Entraide judiciaire – Extradition – Changements de nom – Recours en grâce – Indigénat – Armes prohibées – Jeux de hasard – Paris sur épreuves sportives – Sociétés de gardiennage – Réviseurs d'entreprises – Experts judiciaires – Fondations, associations sans but lucratif – Indemnisation des victimes – Indemnisation en cas de détention préventive inopérante – Révision des procès criminels – Assistance judiciaire – Contentieux administratifs.
3. Organisation judiciaire – Relations avec la magistrature, le barreau, le notariat, les huissiers de justice – Formation des magistrats – Stage judiciaire.
4. Médiation – Arbitrage.
5. Politique européenne en matière de Justice Affaires intérieures – Coopération judiciaire et policière internationale.
6. Etablissements pénitentiaires.

16. Ministère du Logement

1. Politique générale du logement – Observatoire de l'Habitat.
2. Législation sur le bail à loyer.
3. Aides à la pierre – Promoteurs publics: Communes, Fonds pour le Développement du Logement et de l'Habitat, Société nationale des Habitations à Bon marché – Fonds d'assainissement de la Cité Syrdall.
4. Aides à la personne – Service des aides au logement – Commission en matière d'aides individuelles au logement.
5. Pacte logement – Plan sectoriel logement.

17. Ministère de la Santé

1. Conception du système de santé: législation, organisation et structures de santé, recherche dans le domaine de la santé.
2. Professions médicales, profession de pharmacien, professions de santé.
3. Collège médical – Conseil supérieur des Professions de Santé.
4. Direction de la Santé: promotion de la santé, médecine préventive et sociale, médecine scolaire, médecine du travail, médecine curative, médecine de l'environnement, inspection sanitaire, sécurité alimentaire, pharmacies et médicaments, radioprotection.
5. Laboratoire national de Santé.
6. Services de rééducation précoce et de réadaptation fonctionnelle – Personnes malades mentales ou souffrant de maladies de la dépendance ou de problèmes médico-psycho-sociaux – Services conventionnés: ateliers thérapeutiques, foyers de jour, structures d'hébergement, centres de consultations – Services de soins.
7. Prévention et lutte contre la toxicomanie.
8. Croix-Rouge et Ligue médico-sociale – Centre hospitalier de Luxembourg – Centre hospitalier du Nord – Centre hospitalier neuropsychiatrique – Centre thermal et de santé de Mondorf-les-Bains – Centre national de Rééducation fonctionnelle et de Réadaptation – Service de Santé au Travail multisectoriel – Centre de Recherche Public Santé.
9. Organisme chargé de la Sécurité et de la Qualité de la Chaîne alimentaire (OSQCA).

18. Ministère de la Sécurité sociale

Législation de la sécurité sociale – Inspection générale de la Sécurité sociale; Cellule d'évaluation et d'orientation en matière d'assurance-dépendance – Contrôle médical de la Sécurité sociale – Service des dommages de guerre corporels – Conseil arbitral et Conseil supérieur des Assurances sociales – Centre commun de la Sécurité sociale – Association d'assurance contre les accidents – Caisse nationale d'Assurance pension – Fonds de compensation – Caisse nationale de Santé – Caisses de Maladie – Mutualité des Employeurs – Sociétés de Secours mutuels.

19. Ministère du Travail et de l'Emploi

1. Droit du travail et conditions de travail – Office national de Conciliation (ONC) – Inspection du Travail et des Mines (ITM) – Lutte contre le stress, le mobbing et le harcèlement moral et sexuel au travail – Contrôle de l'application du droit du travail, y compris en cas de détachements transfrontaliers – Lutte contre le travail illégal – Législation minière.
2. Politique de l'emploi – Fonds pour l'Emploi – Administration de l'Emploi – Comité de Conjoncture – Comité permanent du Travail et de l'Emploi (CPTE) – Commission spéciale de réexamen en matière d'indemnités de chômage – Commission mixte en matière de travailleurs reclassés – Coordination du plan d'action national en faveur de l'emploi (PAN) – Co-coordination de la politique nationale d'orientation professionnelle et de guidance tout au long de la vie – Fonds social européen – Comité de l'Emploi de l'Union européenne (EMCO).
3. Travailleurs handicapés (Ateliers protégés) – Commission d'Orientation et de Reclassement (COR).
4. Relations avec l'Organisation internationale du Travail (OIT) – Dimension sociale de la mondialisation – Comité de l'Emploi (ELSAC) de l'OCDE – Conseil de l'Europe (politique du travail et de l'emploi).
5. Co-coordination de la politique en matière de responsabilité sociale des entreprises.
6. Observatoire des Relations professionnelles et de l'Emploi (ORPE).
7. Chambre des Salariés.
8. École supérieure du Travail.

Art. 2. Notre Premier Ministre, Ministre d'État est chargé de la détermination des moyens et mesures d'application du présent arrêté.

Art. 3. Notre Premier Ministre, Ministre d'État est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le Premier Ministre,
Ministre d'État,
Jean-Claude Juncker

Cabasson, le 27 juillet 2009.
Henri

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 68 3 août 2009

Sommaire

Arrêté ministériel du 30 juin 2009 portant approbation de la modification des statuts de la société de secours mutuels *«Lëtzebuerger Virarbechter- an Obermaschinisten-Verband – LVOV»*.

Le Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale,

Vu la loi modifiée du 7 juillet 1961 concernant les sociétés de secours mutuels;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 1961 déterminant le fonctionnement des sociétés de secours mutuels;

Vu l'avis du Conseil Supérieur de la Mutualité;

Constatant que la modification des statuts de la société de secours mutuels *«Lëtzebuerger Virarbechter- an Obermaschinisten-Verband – LVOV»* est conforme aux dispositions des lois et règlements;

Constatant, en outre, que les recettes assurées sont suffisantes pour faire face aux prestations statutaires de la société;

Arrête:

Art. 1er. La modification des statuts de la société de secours mutuels *«Lëtzebuerger Virarbechter- an Obermaschinisten-Verband – LVOV»* est approuvée.

Art. 2. Le présent arrêté, avec en annexe la nouvelle disposition statutaire, est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 30 juin 2009.

Le Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale,
Mars Di Bartolomeo

ANNEXE

Modification des statuts de la société de secours mutuels
«Lëtzebuerger Virarbechter- an Obermaschinisten-Verband - LVOV»

L'article 16 prend la teneur suivante:

«Art. 16. Beim Tode eines wirklichen Mitgliedes, welches den unter Artikel 12 festgesetzten Beitrag gezahlt hat, wird ein Sterbegeld von vierzehnhundert Euro (1.400 €) an diejenige Person ausgezahlt, die eine amtliche Sterbeurkunde vorlegt und belegen kann die Begräbniskosten bezahlt zu haben.»

Arrêté ministériel du 30 juin 2009 portant approbation des modifications des statuts de la société de secours mutuels «*Caisse générale de prévoyance*».

Le Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale,

Vu la loi modifiée du 7 juillet 1961 concernant les sociétés de secours mutuels;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 1961 déterminant le fonctionnement des sociétés de secours mutuels;

Vu l'avis du Conseil Supérieur de la Mutualité;

Constatant que les modifications des statuts de la société de secours mutuels «*Caisse générale de prévoyance*» sont conformes aux dispositions des lois et règlements;

Arrête:

Art. 1er. Les modifications des statuts de la société de secours mutuels «*Caisse générale de prévoyance*» sont approuvées et entrent en vigueur le 1er janvier 2010.

Art. 2. Le présent arrêté, avec en annexe les nouvelles dispositions statutaires, est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 30 juin 2009.

Le Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale,
Mars Di Bartolomeo

ANNEXE

Modifications des statuts de la société de secours mutuels

«Caisse Générale de Prévoyance»

I. A l'article 5 la seconde phrase est remplacée par le texte suivant:

«Les mineurs d'âge peuvent devenir membre à partir de l'âge de quinze ans, sous réserve de l'accord du père ou de la mère ou du tuteur. Peuvent également s'affilier les membres d'autres sociétés de secours mutuels.»

II. L'article 7 prend la teneur suivante:

«Art. 7. Le conseil d'administration décide à la majorité des voix sur chaque demande d'adhésion, ainsi que sur toute demande d'affiliation en groupe.

Nul ne peut être affilié plus d'une fois en tant que membre individuel, sauf en cas d'adhésion postérieure par le biais d'une affiliation en groupe.»

III. La première phrase de l'article 9 prend la teneur suivante:

«Lors de l'adhésion d'un couple, chaque conjoint ou partenaire légal au sens de la loi du 9 juillet 2004 relative aux effets légaux de certains partenariats est admis comme membre individuel.»

IV. L'article 13 prend la teneur suivante:

«Art. 13. La démission, le décès ou l'exclusion d'un membre au cours d'un exercice ne donnent pas droit à la restitution des cotisations et autres paiements effectués.»

V. L'article 14 est modifié comme suit:

a) L'alinéa 1 prend la teneur suivante:

«Le conseil d'administration comprend neuf membres élus par l'assemblée générale par vote secret et à la majorité relative des voix, pour autant qu'il y ait plus de candidats que de postes à pourvoir.»

b) Il est ajouté un alinéa 4 nouveau rédigé comme suit:

«Le conseil d'administration est autorisé à coopter, avec voix consultative, des membres en son sein, à choisir parmi les membres effectifs. Toutefois ces membres, pour être élus, devront poser leur candidature aux prochaines élections statutaires.»

VI. A l'article 15 les alinéas 3 et 4 prennent la teneur suivante:

«Le conseil d'administration peut créer une ou plusieurs commissions de travail qui se composent de membres effectifs ou d'experts.

Il est autorisé à engager un ou plusieurs salariés.»

VII. A l'article 27 il est ajouté un alinéa 2 nouveau prenant la teneur suivante:

«En cas d'adhésion simultanée d'un couple au sens de l'article 9 des statuts, chaque couple ne doit s'acquitter, lors de l'adhésion, que d'une seule taxe d'inscription telle que fixée à l'alinéa précédent.»

VIII. L'article 35 est modifié comme suit:

a) Le paragraphe 3. prend la teneur suivante:

«3. La cotisation annuelle perçue avec la cotisation de la mutuelle s'élève à 0,68 euro au nombre-indice 100 par membre.»

b) Le paragraphe 6. prend la teneur suivante:

«6. Les membres exclus ou démissionnaires n'ont plus droit aux prestations.»

IX. L'article 36 est modifié comme suit:

a) Le point b) du paragraphe 1. est modifié comme suit:

«b) les enfants légitimes, légitimés, naturels et adoptifs pour autant qu'ils bénéficient de la coassurance en matière d'assurance maladie du chef de leur père ou mère.»

b) Les paragraphes 3. et 4. prennent la teneur suivante:

«3. Les décomptes de l'assurance maladie de l'année de calendrier sont à soumettre au conseil d'administration jusqu'au 31 mai au plus tard de l'année subséquente, à moins que, sans la faute du membre, un décompte n'ait pu être soumis pour cette date.

4. Sont également considérées comme pièces justificatives, les factures se rapportant aux soins de santé dûment autorisées par l'assurance maladie, telles que les participations aux frais pharmaceutiques, médicaux ou thérapeutiques.»

c) Le point i) du paragraphe 5. est modifié comme suit:

«i) les traitements refusés ou non autorisés par l'assurance maladie;».

X. A l'article 38 le paragraphe 7. prend la teneur suivante:

«7. Les pièces justificatives de l'année de calendrier sont à soumettre au conseil d'administration jusqu'au 31 mai au plus tard de l'année subséquente, à moins que, sans la faute du membre, un décompte de l'assurance maladie n'ait pu être soumis pour cette date.»

Arrêté ministériel du 30 juin 2009 portant approbation des modifications des statuts de la société de secours mutuels «*Caisse Médico-Chirurgicale Mutualiste du Grand-Duché de Luxembourg*».

Le Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale,

Vu la loi modifiée du 7 juillet 1961 concernant les sociétés de secours mutuels;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 1961 déterminant le fonctionnement des sociétés de secours mutuels;

Vu l'avis du Conseil Supérieur de la Mutualité;

Constatant que les modifications des statuts de la société de secours mutuels «*Caisse Médico-Chirurgicale Mutualiste du Grand-Duché de Luxembourg*» sont conformes aux dispositions des lois et règlements;

Constatant, en outre, que les recettes assurées sont suffisantes pour faire face aux prestations statutaires de la société;

Arrête:

Art. 1er. Les modifications des statuts de la société de secours mutuels «*Caisse Médico-Chirurgicale Mutualiste du Grand-Duché de Luxembourg*» sont approuvées et entrent en vigueur le 1er juillet 2009.

Art. 2. Le présent arrêté, avec en annexe les nouvelles dispositions statutaires, est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 30 juin 2009.

Le Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale,
Mars Di Bartolomeo

ANNEXE

Modifications des statuts de la société de secours mutuels «*Caisse Médico-Chirurgicale Mutualiste du Grand-Duché de Luxembourg*»

(modifications entrant en vigueur le 1er juillet 2009)

I. A l'article 10 – Fixation des cotisations – l'alinéa c) du paragraphe 1. prend la teneur suivante:

«La cotisation de base majorée est calculée suivant l'année de calendrier consécutive à celle au cours de laquelle l'affilié adhérant atteint ses 40 respectivement 60 ans.»

II. A l'article 18 – Frais médicaux – le paragraphe 1. est modifié comme suit:

«1. La CMCM rembourse le découvert des frais de l'intervention chirurgicale ambulatoire proprement dite jusqu'à concurrence de la participation personnelle prévue à l'article 35 des statuts de la Caisse nationale de santé.»

III. A l'article 22 les points a) – Frais divers – et b) – Frais de traitement pré- et postopératoire – prennent la teneur suivante:

«a) Frais divers

La CMCM rembourse le découvert des frais de médicaments et de kinésithérapie en relation avec l'intervention chirurgicale ou le traitement médical grave, pris en charge par l'assurance maladie, jusqu'à concurrence des tarifs officiels, pendant un délai de 90 jours précédant et 180 jours suivant le traitement médico-chirurgical proprement dit.

b) Frais de traitement pré- et postopératoire

Les délais pré- et postopératoires de 90 jours visés à l'article 16 sub 6 des statuts, valent pour le remboursement, selon les tarifs officiels, d'éventuelles hospitalisations ou réhospitalisations en relation avec l'intervention chirurgicale proprement dite ou le traitement médical grave jusqu'à concurrence de la durée maximale prévue à l'annexe I c) des statuts. La présentation d'un certificat du médecin traitant attestant que l'hospitalisation est en relation directe avec l'acte opératoire ou le traitement médical grave en question, ainsi que l'avis favorable du médecin-conseil de la CMCM sont de rigueur.»

IV. A l'article 26 – Dispositions générales – le paragraphe 8. est modifié comme suit:

«8. En l'absence de l'attestation E112 établie par la Caisse nationale de santé, l'avis favorable du médecin-conseil de la CMCM est de rigueur pour les prestations visées aux articles 27 à 30 des présents statuts.»

V. A l'article 27 le point a) du paragraphe 2. est modifié comme suit:

«2. a) Pour pouvoir bénéficier des prestations énumérées ci-après, la CMCM doit accorder préalablement les traitements médico-chirurgicaux à l'étranger visés à l'article 26 paragraphe 1 a) ci-avant.

A cette fin, la production préalable d'un certificat du médecin traitant attestant la nécessité de ce traitement et de l'attestation E112 établie par la Caisse nationale de santé, est de rigueur.»

VI. L'article 29 prend la teneur suivante:

«Art. 29. La CMCM garantit les prestations reprises à l'article 30 ci-après pour les traitements médico-chirurgicaux visés à l'article 26 paragraphe 1 a) ci-avant dans un établissement hospitalier à l'étranger avec lequel la CMCM n'a pas passé une des conventions reprises à l'Annexe II des présents statuts. A cette fin, la production préalable d'un certificat du médecin traitant attestant la nécessité d'un traitement médico-chirurgical à l'étranger et de l'attestation E112 établie par la Caisse nationale de santé, est de rigueur.»

VII. A l'article 30 le point g) – Rééducation et réadaptation fonctionnelle – est modifié comme suit:

«Les traitements dans un centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelle en relation avec une intervention chirurgicale ou un traitement médical grave sont pris en charge jusqu'à concurrence d'un forfait journalier maximal de 11 € au nombre-indice 100 pour la durée du séjour accordée par l'assurance maladie pendant les délais pré- et postopératoires prévus par les statuts.»

VIII. L'article 32 est modifié comme suit:

a) Les paragraphes 3. à 5. prennent la teneur suivante:

«3. Les membres du conseil d'administration peuvent se faire assister dans l'accomplissement de leurs fonctions par un ou plusieurs salariés.

4. Les salariés sont soumis aux dispositions légales et réglementaires régissant cette matière.

5. La qualité de salarié de la CMCM est incompatible avec la fonction de membre du conseil d'administration et avec celle des délégués visés sub 1 du présent article.»

b) Le paragraphe 7. prend la teneur suivante:

«7. Les conditions de rémunération des salariés et des conseillers techniques sont fixées par le conseil d'administration.»

IX. A l'article 42 l'alinéa b) du paragraphe 1. est modifié comme suit:

«b) En cas de modification des statuts de la Caisse nationale de santé ayant une incidence sur les prestations à fournir par la CMCM, le délai de 60 jours est réduit à 30 jours.»

X. 1° A l'annexe I des statuts les termes «Caisses de maladie affiliées à la l'Union des caisses de maladie» sont remplacés par les termes «Caisse nationale de santé».

2° A la même annexe I la liste des actes médicaux relevés sous le point a) – Interventions chirurgicales légères et moyennes – est complétée sous le Chapitre 4 – Ophtalmologie, Section 4 – Iris, corps ciliaires, cristallin, sclérotique – par la position tarifaire suivante:

«4G67 Injection intravitréenne transsclérale, réalisée exclusivement en milieu hospitalier»

XI. A l'annexe IV des statuts – Garantie «PRESTAPLUS» – l'alinéa 1 de l'article 6 prend la teneur suivante:

«L'affilié, tel qu'il est défini à l'article 3 des statuts de la CMCM, règle une cotisation familiale annuelle calculée suivant l'année de calendrier consécutive à celle au cours de laquelle il atteint l'âge de respectivement 40, 55 ou 65 ans.»

Arrêté ministériel du 6 juillet 2009 modifiant l'arrêté ministériel du 16 février 2007 portant institution de commissions d'examen pour les modules des cours de théorie professionnelle et de pratique professionnelle de la formation menant au brevet de maîtrise.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,

Vu l'article 7 de la loi du 11 juillet 1996 portant organisation d'une formation menant au brevet de maîtrise et fixation des conditions d'obtention du titre et du brevet de maîtrise;

Vu les propositions de la Chambre des Métiers;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommées membres des commissions d'examen pour les modules des cours de théorie professionnelle et des cours de pratique professionnelle de la formation menant au brevet de maîtrise de la coiffure:

– Madame Ruth FRANZEN épouse MINELLI, maître d'enseignement technique au Lycée technique Esch-sur-Alzette, en remplacement de Madame Chantal GRAUL, dont elle terminera le mandat.

– Madame Carla ORAZI, maître d'enseignement technique au Lycée technique Joseph Bech Grevenmacher, en remplacement de Madame Maryse LUCIUS, dont elle terminera le mandat.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Copie en sera délivrée à chacune des intéressées pour lui servir de titre et à la Chambre des Métiers pour information.

Luxembourg, le 6 juillet 2009.
La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Administration de la navigation aérienne. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 8 mai 2009, Mme Nadine KENNERKNECHT, technicien principal à l'Administration de la navigation aérienne, est nommée à la fonction de chef de bureau technique adjoint à la même administration, avec effet au 1er juin 2009.

Par arrêté grand-ducal du 29 mai 2009, M. Robert WALD, technicien principal à l'Administration de la navigation aérienne, est nommé à la fonction de chef de bureau technique adjoint à la même administration, avec effet au 1er juillet 2009.

Administration Gouvernementale. – Nominations. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 5 juin 2009, Madame Anne WEILER, conseiller de direction, a été nommée conseiller de direction 1ère classe. Par arrêtés grand-ducaux du 5 juin 2009, les dames Monique JUNKER et Marie-Louise KAPGEN et Monsieur Pierre BIVER, conseillers de direction adjoints, ont été nommés conseillers de direction. Par arrêtés grand-ducaux du 5 juin 2009, Madame Sandra DENIS et Monsieur Claude PAULY, attachés de gouvemement 1ers en rang, ont été nommés conseillers de direction adjoints. Par arrêtés grand-ducaux du 5 juin 2009, les dames Anne CALTEUX, Annick HARTUNG, Anne KAYSER, Tanja KRIDEL, Judith MEYERS et les sieurs Daniel BECKER, Loïc BERTOLI, Luc DECKER, Jeff DONDELINGER, Georges GEHL, Daniel LIEBERMANN, Max NILLES, Paul SCHROEDER, Pierre THIELEN et Frank WOLFF, attachés de gouvernement, ont été nommés attachés de gouvernement 1ers en rang. Par arrêté grand-ducal du 5 juin 2009, Monsieur Steve FRITZ, attaché de gouvernement hors cadre, a été nommé attaché de gouvernement 1er en rang hors cadre. Par arrêtés grand-ducaux du 5 juin 2009, Madame Valérie DEBOUCHÉ et les sieurs François THILL et Laurent THYES, attachés d'administration, ont été nommés attachés de gouvernement.

Par arrêté grand-ducal du 5 juin 2009, Madame Viviane ECKER, employée de l'Etat, a été nommée conseiller de direction 1ère classe hors cadre.

Par arrêté grand-ducal du 1er juillet 2009, les sieurs René KREMER et Joé PUNDEL, inspecteurs principaux hors cadre, ont été nommés inspecteurs principaux 1ers en rang hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 1er juillet 2009, Madame Esther MERTES, inspecteur principal, a été nommée inspecteur principal 1er en rang. Par arrêté grand-ducal du 5 juin 2009, Madame Josiane MEYSENBURG, chef de bureau adjoint hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommée chef de bureau hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 5 juin 2009, Madame Christiane MULLER, chef de bureau adjoint à l'administration gouvernementale, a été nommée chef de bureau.

Par arrêté grand-ducal du 5 juin 2009, démission honorable de ses fonctions de conseiller de direction 1ère classe à l'administration gouvernementale a été accordée à Monsieur Joël BEREND. Par le même arrêté, le titre honorifique de ses fonctions lui a été conféré.

Centre des technologies de l'information de l'État. – Examens. – Le Centre des technologies de l'information de l'État organisera au cours du mois de septembre 2009 un examen de fin de stage dans la carrière de l'informaticien diplômé et au cours du mois d'octobre 2009 un examen pour opérateur, un examen pour programmeur d'application ainsi qu'un examen pour programmeur de système.

Centre des technologies de l'Information de l'Etat. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 29 mai 2009, Monsieur Paul RHEIN, ingénieur chef de division à l'Entreprise des Postes et Télécommunications, a été nommé conseiller informaticien hors cadre au Centre des technologies de l'Information de l'Etat. Par arrêté grand-ducal du 1er juillet 2009, Monsieur Frank WEIS, conseiller-informaticien adjoint, a été nommé conseiller-informaticien. Par arrêté grand-ducal du 29 mai 2009, Monsieur Jacques HENSEN, chargé d'études-informaticien, a été nommé chargé d'études-informaticien principal. Par arrêté grand-ducal du 1er juillet 2009, Monsieur Eric UHRES, attaché-informaticien, a été nommé chargé d'études-informaticien. Par arrêté grand-ducal du 29 mai 2009, Monsieur Kiattisak PUNGPAPONG, informaticien principal, a été nommé chef de bureau-informaticien adjoint. Par arrêté grand-ducal du 29 mai 2009, Monsieur Guy RONKAR, informaticien principal, a été nommé chef de bureau-informaticien adjoint.

Corps diplomatique. – Nominations. – Par arrêtés grand-ducaux du 1er juillet 2009 Mme Véronique DOCKENDORF, M. Tim KESSELER, M. Michel LEESCH, M. Daniel DA CRUZ, Mme Yasuko MULLER et M. Marc HÜBSCH, Secrétaires de légation en service ordinaire, ont été nommés Secrétaires de légation premiers en rang en service ordinaire, à partir du 1er septembre 2009.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Activité d'assistance parentale. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 8 juillet 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 7 juillet 2011, à Madame Ida BUCCARELLO-FERSINO, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 250, rue de Rollingergrund, L-2441 Luxembourg.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 2 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 8 avril 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/389-2/2009.

Par arrêté ministériel du 13 juillet 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 12 juillet 2011, à Madame Isabelle ELSEN-ROULLING, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 34, rue Dr Klein, L-9054 Ettelbruck.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 2 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/474/2009.

Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois de juin 2009.

N° d'Ordre	Nom du failli	Date du Jugement	Juge-commissaire	Curateur
		Luxembourg		
1.	S.A. CI-LUX, établie et ayant son siège social à L-3225 Bettembourg, Z.I. Scheleck I	03.06.09	Mme Nadine *Walch*	Me Olivier *Wagner*
2.	S.A. LUX ADRIC, établie et ayant son siège social à L-3225 Bettembourg, Z.I. Scheleck I	03.06.09	Mme Nadine *Walch*	Me Olivier *Wagner*
3.	S.A. D&D Luxembourg, établie et ayant son siège social à L-3514 Dudelange, 18, rue de Zoufftgen	03.06.09	Mme Nadine *Walch*	Me Tania *Hoffmann*
4.	s.à r.l. MB HEIZTECHNIC & SERVICE, établie et ayant son siège social à L-5610 Mondorf-les-Bains, 7, avenue des Bains	03.06.09	Mme Nadine *Walch*	Me Tania *Hoffmann*
5.	s.à r.l. MUSIC AT WORK, ayant eu son siège social à L-1660 Luxembourg, 60, Grand-Rue/Niveau 2, actuellement sans siège social connu	05.06.09	Mme Nadine *Walch*	Me Anna *Mateusiak*
6.	s.à r.l. AQUAPRINT, ayant eu son siège social à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt, actuellement sans siège social connu	05.06.09	Mme Nadine *Walch*	Me Anna *Mateusiak*
7.	S.A. GETRIM, ayant eu son siège social à L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim, actuellement sans siège social connu	05.06.09	Mme Nadine *Walch*	Me Christelle *Radocchia*
8.	s.à r.l. FIUME, avec siège social à L-4620 Differdange, 135, rue Emile Mark, de fait inconnue à cette adresse	05.06.09	Mme Nadine *Walch*	Me Christelle *Radocchia*
9.	s.à r.l. TECNOPLUS, établie et ayant son siège social à L-5220 Sandweiler, 11, rue Hiel	05.06.09	Mme Nadine *Walch*	Me Marguerite *Ries*
10.	S.A. PRESTAU, établie et ayant son siège social à L-2613 Luxembourg, 1, Place du Théâtre	05.06.09	Mme Nadine *Walch*	Me Marguerite *Ries*
11.	S.A. BOMA-GROUP, établie et ayant son siège social à L-3511 Dudelange, 55, rue de la Libération	05.06.09	Mme Nadine *Walch*	Me Carole *Winandy*

12.	s.à r.l. WOLFGANG SCHNEIDER, établie et ayant son siège social à L-1110 Luxembourg-Findel, Cargo Center West-Building A-Büro 115	05.06.09	Mme Nadine *Walch*	Me Michèle *Stoffel*
13.	S.A. MULTI TECH LUX, avec siège social à L-3394 Roeser, 59, Grand-Rue	08.06.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Alexandre *Dillmann*
14.	s.à r.l. COLTRON, avec siège social à L-3870 Schifflange, 46, Cité Paerchen	08.06.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Alexandre *Dillmann*
15.	s.à r.l. CLEVERQWEST, avec siège social à L-2262 Luxembourg, 25, rue Adolphe Omlor, de fait inconnue à cette adresse	08.06.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Tania *Hoffmann*
16.	s.à r.l. KAYA CONSULTING, établie et ayant son siège social à L-3515 Dudelange, 80, route de Luxembourg	08.06.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Tania *Hoffmann*
17.	s.à r.l. REPRESENTATIONS HOFFMANN, en liquidation volontaire, établie et ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 25, boulevard Royal	12.06.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Yann *Baden*
18.	s.à r.l. RMA-TRUCKS, établie et ayant son siège social à L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames	12.06.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Yann *Baden*
19.	s.à r.l. VALENT'S établie et ayant son siège social à L-1471 Luxembourg, 220, route d'Esch	12.06.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Anne *Devin-Kessler*
20.	s.à r.l. FABER, ayant exploité sous l'enseigne commerciale «BOUTIQUE PIA», établie et ayant son siège social à L-6730 Grevenmacher, 10-12, Grand-Rue	12.06.09	Mme *Nathalie Hilgert*	Me Anne *Devin-Kessler*
21.	s.à r.l. RAMATO, établie et ayant son siège social à L-7462 Moesdorf, 18, rue d'Ettelbruck	12.06.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Martine *Lauer*
22.	s.à r.l. MAISON BECKER, exploitant sous l'enseigne «KB SPORT», avec siège social à L-4011 Esch-sur-Alzette, 21, rue de l'Alzette, de fait établie à L-1660 Luxembourg, 38-40, Grand-Rue, Centre Brasseur	15.06.09	M. Robert *Worre*	Me Marguerite *Ries*
23.	s.à r.l. S-F COIFFURE, exploitant sous l'enseigne «SALON PHOENIX», établie et ayant son siège social à L-7243 Bereldange, 59, rue du X Octobre	15.06.09	M. Robert *Worre*	Me Marguerite *Ries*
24.	S.A. BATIPLUS, anciennement «HORECALUX S.A.», avec siège social à L-8238 Mamer, 5, rue Pierre Krier-Becker	15.06.09	M. Robert *Worre*	Me Olivier *Wagner*
25.	s.à r.l. GKI LUX, établie et ayant son siège social à L-5863 Alzingen, 30, Allée de la Jeunesse Sacrifiée	15.06.09	M. Robert *Worre*	Me Olivier *Wagner*
26.	s.à r.l. MELUX-BAU, établie et ayant son siège social à L-5441 Remerschen, 11, Simengseck	15.06.09	M. Robert *Worre*	Me Pascale *Millim*
27.	s.à r.l. PORTO RESTAURANT, avec siège social à L-4640 Differdange, 92, avenue d'Obercorn, de fait inconnue à cette adresse	15.06.09	M. Robert *Worre*	Me Florence *Schwartz*

28.	s.à r.l. DE FESCHERTREFF, avec siège social à L-4936 Bascharage, 13C, rue de la Reconnaissance Nationale	15.06.09	M. Robert *Worre*	Me Florence *Schwartz*
29.	s.à r.l. J.S. RACEWORLD, exerçant le commerce sous l'enseigne «J.S.R. CARS», anciennement «SUN BEACH s.à r.l.», établie et ayant son siège social à L-3240 Bettembourg, 69, rue Michel Hack	15.06.09	M. Robert *Worre*	Me Emilie *Macchi*
30.	s.à r.l. BUON APPETITO, avec siège social à L-2551 Luxembourg, 83, avenue du X Septembre	15.06.09	M. Robert *Worre*	Me Emilie *Macchi*
31.	s.à r.l. PUBLI-CARDOSO, avec siège social à L-3850 Schifflange, 44, Avenue de la Libération, mais de fait établie à L-4251 Esch-sur-Alzette, 30, rue du Moulin	15.06.09	M. Robert *Worre*	Me Anne *Devin-Kessler*
32.	S.A. JOHN K, établie et ayant son siège social à L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri	15.06.09	M. Robert *Worre*	Me Anne *Devin-Kessler*
33.	S.A. DND, avec siège social à L-7341 Heisdorf, 3, rue Prince Henri, de fait inconnue à cette adresse	19.06.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Maxime *Le Bivic*
34.	s.à r.l. NEW FANTASY, avec siège social à L-4131 Esch-sur-Alzette, 14-16, avenue de la Gare, de fait inconnue à cette adresse	19.06.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Maxime *Le Bivic*
35.	s.à r.l. GIROTRASPORTI, établie et ayant son siège social à L-1737 Luxembourg, 4, rue de Houffalize	19.06.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Tania *Hoffmann*
36.	s.à r.l. TOMX, exploitant sous l'enseigne commerciale «PONY EXPRESS», établie et ayant son siège social à L-2680 Luxembourg, 44, rue de Vianden	22.06.09	M. Robert *Worre*	Me Olivier *Wagner*
37.	s.à r.l. M.S. TUYAUTERIES, établie et ayant son siège social à L-2244 Luxembourg, 14, rue des Romains	22.06.09	M. Robert *Worre*	Me Olivier *Wagner*
38.	s.à r.l. CONVIVIUM PLACE, établie et ayant son siège social à L-1130 Luxembourg, 31, rue d'Anvers	22.06.09	M. Robert *Worre*	Me Fabien *Verreaux*
39.	s.à r.l. SOCIETE EUROPEENNE POLY-COMMERCE, exploitant sous l'enseigne commerciale «L'ARGENTERIE», avec siège social à L-1946 Luxembourg, 9-11, rue Louvigny	22.06.09	M. Robert *Worre*	Me Fabien *Verreaux*
40.	s.à r.l. STYLE-PLATRE, avec siège social à L-1330 Luxembourg, 26, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, de fait établie à L-3895 Foetz, 3, rue de l'Avenir	26.06.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Marguerite *Ries*
41.	s.à r.l. LRL, établie et ayant son siège social à L-1368 Luxembourg, 26, rue du Curé	26.06.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Marguerite *Ries*
42.	s.à r.l. MOTO CONCEPT, avec siège social à L-7240 Bereldange, 1A, route de Luxembourg, de fait inconnue à cette adresse	26.06.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Yann *Le Garrec*
43.	s.à r.l. LE DIVINAE, établie et ayant son siège social à L-5366 Munsbach, 237, rue Principale	26.06.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Alexandre *Dillmann*

44. s.à r.l. MAIN STREET, exploitant sous l'enseigne commerciale «MAIN STREET - COIFFURE ET ESTHETIQUE», avec siège social à L-3730 Rumelange, 60, Grand-Rue	29.06.09	M. Marc *Wagner*	Me Lionel *Gueth-Wolf*
45. s.à r.l. GREEN ENERGY INVESTMENTS, ayant eu son siège social à L-1140 Luxembourg, 79, Route d'Arlon, actuellement sans siège social connu	29.06.09	M. Marc *Wagner*	Me Marguerite *Ries*
46. s.à r.l. KOMPLET BAU, établie et ayant son siège social à L-5408 Bous, 60, rue de Luxembourg	29.06.09	M. Marc *Wagner*	Me Marguerite *Ries*
47. s.à r.l. ASYLO DECO, exploitant sous l'enseigne commerciale «artizen decoration», établie et ayant son siège social à L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen, Bâtiment Pixel	29.06.09	M. Marc *Wagner*	Me Olivier *Wagner*
48. S.A. THE NAVIGATION COMPANY, anciennement «BELGAPLAST S.A.», établie et ayant son siège social à L-1450 Luxembourg, 28, Côte d'Eich	29.06.09	M. Marc *Wagner*	Me Olivier *Wagner*
49. S.A. CREATIS, ayant eu son siège social à L-1251 Luxembourg, 13, avenue des Bois, actuellement sans siège social connu	29.06.09	M. Marc *Wagner*	Me Olivier *Wagner*
50. s.à r.l. SNACK CARTHAGE, avec siège social à L-4041 Esch-sur-Alzette, 5, rue du Brill	29.06.09	M. Marc *Wagner*	Me Tania *Hoffmann*
51. S.A. EUROPEAN IMPORT & EXPORT OF TOBACCO COMPANY, avec siège social à L-4141 Esch-sur-Alzette, 94, rue Victor Hugo	29.06.09	M. Marc *Wagner*	Me Tania *Hoffmann*
52. S.A. FOREIGN INVEST, anciennement «REDA.COM LUX S.A.», avec siège social à L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri	29.06.09	M. Marc *Wagner*	Me Marie-Christine *Gautier*
53. s.à r.l. WEST HOUSE, avec siège social à L-7240 Bereldange, 87, route de Luxembourg	29.06.09	M. Marc *Wagner*	Me Marie-Christine *Gautier*
54. S.A. ESFIN, avec siège social à L-1450 Luxembourg, 28, Côte d'Eich	29.06.09	M. Marc *Wagner*	Me Yamina *Noura*
55. S.A. COPARTIM (LUXEMBOURG), établie et ayant son siège social à L-1450 Luxemboug, 28, Côte d'Eich	29.06.09	M. Marc *Wagner*	Me Yamina *Noura*
56. S.A. INTERNATIONAL EXECUTIVE SEARCH GROUP, anciennement «VL INVEST S.A.», avec siège social à L-2449 Luxembourg, 17, Boulevard Royal, de fait inconnue à cette adresse	29.06.09	M. Marc *Wagner*	Me Joëlle *Niclou*
57. S.A. CA-AD LUX CONSTRUCTIONS, anciennement «YSATIS HOLDING S.A.», ci-avant «HORSE-MANTIS S.A.», ayant eu son siège social à L-8210 Mamer, 96, route d'Arlon, actuellement sans siège social connu	29.06.09	M. Marc *Wagner*	Me Joëlle *Niclou*
58. S.A. LOGISTICS & DEVELOPMENT INTERNATIONAL, avec siège social à L-4710 Pétange, 38, rue d'Athus	29.06.09	M. Marc *Wagner*	Me Anne *Devin-Kessler*

59.	s.à r.l. T.M.I., anciennement «DELL'CO s.à r.l.», établie et ayant son siège social à L-4710 Pétange, 38, rue d'Athus	29.06.09	M. Marc *Wagner*	Me Anne *Devin-Kessler*
60.	s.à r.l. PASCAL BELNOU, exploitant sous l'enseigne commerciale «RESTAURANT LE GASTRONOME», établie et ayant son siège social à L-6970 Hostert, 90, rue Andethana	29.06.09	M. Marc *Wagner*	Me Evelyne *Korn*
		Diekirch		
61.	s.à r.l. NATURPARADIES, établie et ayant son siège social à L-9905 Troisvierges, 37, Grand-Rue	10.06.09	Mme Michèle *Krier*	Me Charles *Steichen*
62.	S.A. S.M.O., établie et ayant son siège social à L-9522 Wiltz, 21, rue du Fossé	10.06.09	Mme Michèle *Krier*	Me Jean-Luc *Gonner*
63.	s.à r.l. HOLZBAU KIRSCHT, établie et ayant son siège social à L-6470 Echternach, 24, rue de la Montagne	10.06.09	Mme Michèle *Krier*	Me Jean-Luc *Gonner*
64.	s.à r.l. BERLINER BAU SERVICES SL, établie et ayant son siège social à L-6439 Echternach, 15-18, rue du Chemin de Fer, établie de fait à L-6480 Echternach, 42, Val des Roses	10.06.09	Mme Michèle *Krier*	Me Jean-Luc *Gonner*
65.	S.A. COMPUTER NETWORKS TECHNOLOGIES, établie et ayant son siège social à L-6460 Echternach, 21, place du Marché	17.06.09	Mme Michèle *Krier*	Me Claude *Speicher*
66.	s.à r.l. KENORM, établie et ayant son siège social à L-9710 Clervaux, 36, Grand-Rue	17.06.09	Mme Michèle *Krier*	Me Francine *May*
67.	s.à r.l. CAFE AFTER BLUE, établie et ayant sons siège social à L-9237 Diekirch, 7, Place Guillaume	24.06.09	Mme Michèle *Krier*	Me Pascale *Hansen*

Remembrement des biens ruraux.

Remembrement de SCHENGEN «Fëls»

(Publication prescrite par l'article 41 de la loi du 25 mai 1964 concernant le remembrement des biens ruraux)

En exécution de l'article 41 de la loi du 25 mai 1964 concernant le remembrement des biens ruraux, l'Office National du Remembrement a établi les rôles contributifs des propriétaires dans le périmètre de remembrement de SCHENGEN «Fëls».

Lesdits rôles contributifs ont été rendus exécutoires par Monsieur le Ministre des Finances en date du 9 juillet 2009.

En application des articles 41 et 31, le présent avis est publié au Mémorial et les rôles contributifs sont déposés en enquête publique à la mairie de la commune de SCHENGEN, 75, Wäistrooss à Remerschen du 22 juillet au 20 août 2009 inclusivement.

Le secrétariat communal est ouvert du lundi au jeudi de 8.00 à 12.00 heures et 13.15 à 17.00 heures et vendredi de 8.00 à 12.00 heures.

Suivant les dispositions de l'article 17, les réclamations contre l'évaluation des rôles peuvent être produites par les propriétaires concernés sous l'une des formes suivantes:

1. par inscription signée par le déclarant dans un registre déposé à cet effet au secrétariat communal, ou
2. par lettre recommandée à adresser au président de l'Office national du remembrement, B.P. 664, L-2016 LUXEMBOURG, ou
3. par déclaration orale au président de l'Office national du remembrement ou à son délégué siégeant au secrétariat communal de SCHENGEN à Remerschen, 75, Wäistrooss, les 11 et 13 août 2009 de 9.30 à 12.00 heures et le 13 août de 13.30 à 15.30 heures.

En vertu de l'article 42, les quotes-parts des propriétaires sont à virer au compte n° BCEELULL IBAN LU38 0019 1002 0111 5000 de l'ONR auprès de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat jusqu'au 1er octobre 2009. Après cette date, les intérêts débiteurs au taux légal seront calculés sur les montants dus.

A défaut de paiement volontaire, le recouvrement des frais se fait comme en matière d'Enregistrement par l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines.

Luxembourg, le 20 juillet 2009.

Le Président de l'O.N.R.,
Charles Konnen

Taux des intérêts de retard sur des créances en retard résultant de transactions commerciales – 2ème semestre 2009.

(Publication en application de l'article 5 (2) de la loi modifiée du 18 avril 2004 relative aux délais de paiement et aux intérêts de retard)

Le taux marginal résultant de la procédure d'appel d'offre à taux variable pour la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de financement principal la plus récente effectuée avant le 1er jour de calendrier du 2ème semestre 2009 (opération du 24 juin 2009) s'est élevé à 1%.

En cas de retard de paiement, ce taux est à majorer de la marge (sauf dispositions contraires figurant dans le contrat) en application des dispositions de l'article 5 de la loi modifiée du 18 avril 2004 relative aux délais de paiement et aux intérêts de retard.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 69 7 août 2009

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 1er juillet 2009 autorisant Monsieur Joseph REIFF à changer son prénom actuel en ceux de «René Joseph».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Maître Vic KRECKE, avocat à Luxembourg, sollicitant au nom de Monsieur Joseph REIFF, né le 26 juillet 1942 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-5450 Stadtbredimus, 1B, Waistrooss, l'autorisation de changer son prénom actuel en ceux de «René Joseph»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Joseph REIFF est autorisé à changer son prénom actuel en ceux de «René Joseph».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 1er juillet 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 1er juillet 2009 autorisant Monsieur Joao Paulo SARRATO MORAIS à changer ses prénoms et nom patronymique actuels en ceux de «Paulo MORAIS».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Joao Paulo SARRATO MORAIS, né le 27 avril 1982 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-3411 Dudelange, 6A, rue de l'Acier, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms et nom patronymique actuels en ceux de «Paulo MORAIS»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Joao Paulo SARRATO MORAIS est autorisé à changer ses prénoms et nom patronymique actuels en ceux de «Paulo MORAIS».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l`intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 1er juillet 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 21 juillet 2009 portant renouvellement des mandats détenus par Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse Maria Teresa au sein du Conseil d'administration et du Comité exécutif de la Croix-Rouge luxembourgeoise.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Considérant que les mandats détenus par Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse Maria Teresa au sein du Conseil d'administration et du Comité exécutif de la société de la Croix-Rouge luxembourgeoise sont venus à échéance le 23 juin 2009 et qu'il y a dès lors lieu de procéder au renouvellement de ces mandats;

Vu la loi du 16 août 1923 conférant la personnalité civile à la société de la Croix-Rouge luxembourgeoise;

Vu l'arrêté du 20 août 1923 portant approbation des statuts de ladite société ainsi que les arrêtés modificatifs des 7 avril 1926, 4 septembre 1930 et 31 août 1939;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse Maria Teresa est nommée

– Membre du conseil d'administration de la Croix-Rouge luxembourgeoise

et

– Présidente du Comité exécutif de la Croix-Rouge luxembourgeoise.

Les mandats de Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse Maria Teresa expireront le 23 juin 2015.

Art. 2. Notre Ministre de la Santé est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale,
Mars Di Bartolomeo

Palais de Luxembourg, le 21 juillet 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 21 juillet 2009 portant renouvellement de certains mandats et nominations de membres du Conseil d'administration et du Comité exécutif de la Croix-Rouge luxembourgeoise.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Considérant que les mandats d'une partie des membres du Conseil d'administration et du Comité exécutif de la société de la Croix-Rouge luxembourgeoise sont venus à échéance le 23 juin 2009 et qu'il y a dès lors lieu de procéder au renouvellement partiel de ces deux corps;

Vu la loi du 16 août 1923 conférant la personnalité civile à la société de la Croix-Rouge luxembourgeoise;

Vu l'arrêté du 20 août 1923 portant approbation des statuts de ladite société ainsi que les arrêtés modificatifs des 7 avril 1926, 4 septembre 1930 et 31 août 1939;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Sont nommés membres du conseil d'administration de la société de la Croix-Rouge luxembourgeoise pour un mandat qui expirera le 23 juin 2015:

Monsieur Pierre AHLBORN, Mersch

Dr Germain BECKER, Dudelange

Monsieur John CASTEGNARO, Rumelange

Monsieur Jules GEISEN, Helmdange

Dr Robert GOERENS, Luxembourg

Monsieur Claude A. HEMMER, Pontpierre

Madame Rita KROMBACH-MEYER, Luxembourg

Monsieur Tom LOESCH, Luxembourg

Monsieur Jean-Paul MEYERS, Luxembourg

Dr Michel NATHAN, Rumelange

Monsieur Réginald NEUMANN, Luxembourg

Madame Claude SEVENIG, Luxembourg

Monsieur Robert SCHEUEREN, Diekirch

Madame Annette SCHWALL-LACROIX, Luxembourg.

Art. 2. Sont nommés au Comité exécutif de la société de la Croix-Rouge luxembourgeoise pour un mandat qui expirera le 23 juin 2015:

Monsieur Pierre AHLBORN, Trésorier de la Croix-Rouge luxembourgeoise

Madame Rita KROMBACH-MEYER, Econome de la Croix-Rouge luxembourgeoise.

Art. 3. Notre Ministre de la Santé est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale,
Mars Di Bartolomeo

Palais de Luxembourg, le 21 juillet 2009.
Henri

Arrêté ministériel du 23 juillet 2009 portant nomination des membres de la Commission de la navigation de plaisance.

Le Ministre de l'Economie
et du Commerce extérieur,

Vu l'article 32 de la loi du 23 septembre 1997 portant réglementation de la navigation de plaisance et portant modification de certaines autres dispositions légales;

Arrête:

Art. 1er. Sont désignés comme membres de la Commission de la navigation de plaisance pour un terme de cinq ans, éventuellement renouvelable.

En tant que représentants du Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur:

Monsieur Robert BIWER, Commissariat aux affaires maritimes, membre effectif;
Monsieur Joël MATHIEU, Commissariat aux affaires maritimes, membre effectif;
Madame Annabel ROSSI, Commissariat aux affaires maritimes, membre effectif;

et

Monsieur Marc SIUDA, Commissariat aux affaires maritimes, membre suppléant;
Monsieur Patrick AREND, Commissariat aux affaires maritimes, membre suppléant;
Monsieur Bernard PAULY, SNCH, membre suppléant.

En tant que représentants du Ministre du Développement durable et des Infrastructures:
Monsieur François MERTEN, Service de la Navigation, membre effectif;

et

Monsieur Frank SCHILT, Service de la Navigation, membre suppléant.

En tant que représentants de la Fédération Luxembourgeoise de Voile:
Monsieur Carlo SCHOUP et Monsieur Gaston MALANE, membres effectifs;

et

Madame Michèle FEIT et Monsieur Paul HEUSCHLING, membres suppléants.

En tant que représentants du Motor Yacht Club du Grand-Duché de Luxembourg:
Monsieur Josy POPOV et Monsieur François FELTZ, membres effectifs;

et

Monsieur Dominique PALOSCHI et Monsieur Luc BERTRAND, membres suppléants.

En tant que représentants de l'Union Luxembourgeoise de Ski Nautique:
Monsieur Marc HILBERT, membre effectif et Monsieur Claude HILBERT, membre suppléant.

Art. 2. La Commission de la navigation de plaisance se réunit sous la présidence de Monsieur Robert BIWER. En cas d'empêchement de Monsieur BIWER, Monsieur Joël MATHIEU assurera la présidence.

Art. 3. Madame Annabel ROSSI est désignée comme secrétaire de la Commission. En cas dempêchement, elle sera remplacée par un des membres suppléants du Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur.

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 23 juillet 2009.

Le Ministre de l'Economie et du
Commerce extérieur,
Jeannot Krecké

Administration des services de secours. – Examen d'admission définitive dans la carrière de l'expéditionnaire administratif. – L'Administration des services de secours organisera en décembre 2009 un examen d'admission définitive dans la carrière de l'expéditionnaire administratif.

Commission d'Économies et de Rationalisation. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 22 juillet 2005 ont été nommés à la Commission d'Économies et de Rationalisation pour une durée de quatre années:

Président:	Monsieur Marc COLAS, Administrateur général;
Membres:	MM. Pierre NEYENS, Premier Conseiller de Gouvernement; Serge HOFFMANN, Premier Inspecteur des Finances; Manuel DILLMANN, Conseiller de direction; Romain WOLFF, Représentant de la Confédération générale de la Fonction publique;
Expert:	M. Daniel ANDRICH, Conseiller de Gouvernement 1ère classe;
Secrétaire:	M. Paul BESENIUS, Inspecteur principal 1er en rang.

Conventions collectives de travail. – Dépôts. – Au courant du mois de juillet 2009 les dépôts des conventions collectives de travail suivantes ont été acceptés par arrêté du Ministère du Travail et de l'Emploi:

- Avenant à la convention collective de travail pour le personnel ouvrier de la S.A. Bétons Frais signé en date du 26 juin 2009 entre la direction de la S.A. Bétons Frais, la délégation du personnel de la S.A. Bétons Frais et l'OGB-L;
- Avenant à la convention collective de travail pour le personnel salarié de la S.A. Cosmolux signé en date du 26 mai 2009 entre la direction de la S.A. Cosmolux, la délégation du personnel de la S.A. Cosmolux et les syndicats LCGB et OGB-L;
- Avenant à la convention collective de travail pour le personnel salarié, anciennement ouvrier de la S.àr.l. Curver Luxembourg (valable du 01.04.2008 au 31.12.2010) signé en date du 11 mai 2009 entre la direction de la S.àr.l. Curver Luxembourg, la délégation du personnel de la S.àr.l. Curver Luxembourg et l'OGB-L;
- Avenant à la convention collective de travail pour le personnel de la S.A. IEE signé en date du 11 juin 2009 entre la direction de la S.A. IEE, la délégation du personnel de la S.A. IEE et l'OGB-L;
- Convention collective de travail pour le personnel de la S.àr.l. Ricoh PFS Luxembourg signée en date du 23 avril 2009 entre la direction de la S.àr.l. Ricoh PSF Luxembourg, la délégation du personnel de la S.àr.l. Ricoh PSF Luxembourg et les syndicats OGB-L et LCGB.

DECISION
du Comité de Ministres
de l'Union économique Benelux
portant nomination d'un juge suppléant
à la Cour de Justice Benelux

M (2009) 2

Le Comité de Ministres de l'Union économique Benelux,

Vu l'article 3, alinéas 1er et 2, du Traité relatif à l'institution et au statut d'une Cour de Justice Benelux, signé à Bruxelles le 31 mars 1965, tel qu'il a été modifié par le Protocole signé à Bruxelles le 23 novembre 1984,

Considérant que le Comité de Ministres a donné acte le 19 mars 2009 de la démission de Monsieur Ernest Waûters de ses fonctions de juge suppléant à la Cour de Justice Benelux,

Sur la proposition du Ministre de la Justice de la Belgique,

A pris la décision suivante:

Article 1

Monsieur Eric Dirix, conseiller à la Cour de Cassation, est nommé juge suppléant à la Cour de Justice Benelux.

Article 2

La présente Décision entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Luxembourg, le 30 juin 2009.

Le Président du Comité de Ministres,
J. Asselborn

Institut Luxembourgeois de Régulation. – Communiqué . – L'Institut Luxembourgeois de Régulation tient à informer les parties intéressées qu'il met en consultation publique du 3 août 2009 jusqu'au 4 septembre 2009 le projet concernant le catalogue d'interconnexion de l'Entreprise des Postes et Télécommunications (ci-après «EPT») pour l'année 2010 (Reference Interconnect Offer).

Le projet peut être consulté sur le site Internet de l'EPT http://www.pt.lu/portal/interconnect.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Internats sociaux-familiaux. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 8 juillet 2009, l'agrément limité dans le temps est accordé à l'organisme gestionnaire «AGEDOC, Association pour la Gestion des Ecoles, des Internats et des autres établissements de formation de la Doctrine Chrétienne asbl», ayant son siège à L-1130 Luxembourg, 21, rue d'Anvers, pour l'exercice de l'activité «accueil et hébergement de jour et/ou de nuit de plus de trois enfants» au sein d'un internat socio-familial, appelé «Internat Notre-Dame de Lourdes», à l'adresse L-9244 Diekirch, 20, rue de l'Hôpital.

L'agrément est accordé pour une durée limitée jusqu'au 30 août 2010 et prend cours le 1er septembre 2009. L'agrément est enregistré sous le numéro **EF/ISF/001**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 24 juillet 2008.

Par arrêté ministériel du 8 juillet 2009, l'agrément limité dans le temps est accordé à l'organisme gestionnaire «AGEDOC, Association pour la Gestion des Ecoles, des Internats et des autres établissements de formation de la Doctrine Chrétienne asbl», ayant son siège à L-1130 Luxembourg, 21, rue d'Anvers, pour l'exercice de l'activité «accueil et hébergement de jour et/ou de nuit de plus de trois enfants» au sein d'un internat socio-familial, appelé «Internat Ste Anne», à l'adresse L-9051 Ettelbruck, 108, Grand-Rue.

L'agrément est accordé pour une durée limitée jusqu'au 30 août 2010 et prend cours le 1er septembre 2009. L'agrément est enregistré sous le numéro **EF/ISF/002**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 24 juillet 2008.

Par arrêté ministériel du 8 juillet 2009, l'agrément limité dans le temps est accordé à l'organisme gestionnaire «AGEDOC, Association pour la Gestion des Ecoles, des Internats et des autres établissements de formation de la Doctrine Chrétienne asbl», ayant son siège à L-1130 Luxembourg, 21, rue d'Anvers, pour l'exercice de l'activité «accueil et hébergement de jour et/ou de nuit de plus de trois enfants» au sein d'un internat socio-familial, appelé «Internat Ecole privée Fieldgen», à l'adresse L-1130 Luxembourg, 21, rue d'Anvers.

L'agrément est accordé pour une durée limitée jusqu'au 30 août 2010 et prend cours le 1er septembre 2009. L'agrément est enregistré sous le numéro **EF/ISF/003**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 24 juillet 2008.

Par arrêté ministériel du 8 juillet 2009, l'agrément limité dans le temps est accordé à l'organisme gestionnaire «Anne asbl», ayant son siège à L-1840 Luxembourg, 24, boulevard Joseph II, pour l'exercice de l'activité «accueil et hébergement de jour et/ou de nuit de plus de trois enfants» au sein d'un internat socio-familial, appelé «Internat Privé Ste Elisabeth», à l'adresse L-9912 Troisvierges, 1A, rue du Cimetière.

L'agrément est accordé pour une durée limitée jusqu'au 30 août 2010 et prend cours le 1er septembre 2009. L'agrément est enregistré sous le numéro **EF/ISF/004**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 24 juillet 2008.

Par arrêté ministériel du 8 juillet 2009, l'agrément limité dans le temps est accordé à l'organisme gestionnaire «Les Internats Jacques Brocquart asbl», ayant son siège à L-2132 Luxembourg, 5, avenue Marie-Thérèse, pour l'exercice de l'activité «accueil et hébergement de jour et/ou de nuit de plus de trois enfants» au sein d'un internat socio-familial, appelé «Pensionnat St Joseph», à l'adresse L-9003 Ettelbruck, 72, avenue Lucien Salentiny.

L'agrément est accordé pour une durée limitée jusqu'au 30 août 2010 et prend cours le 1er septembre 2009. L'agrément est enregistré sous le numéro **EF/ISF/006**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 24 juillet 2008.

Par arrêté ministériel du 8 juillet 2009, l'agrément limité dans le temps est accordé à l'organisme gestionnaire «Les Internats Jacques Brocquart asbl», ayant son siège à L-2132 Luxembourg, 5, avenue Marie-Thérèse, pour l'exercice de l'activité «accueil et hébergement de jour et/ou de nuit de plus de trois enfants» au sein d'un internat socio-familial, appelé «Institution St Willibrord», à l'adresse L-6401 Echternach.

L'agrément est accordé pour une durée limitée jusqu'au 30 août 2010 et prend cours le 1er septembre 2009. L'agrément est enregistré sous le numéro **EF/ISF/007**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 24 juillet 2008.

Par arrêté ministériel du 8 juillet 2009, l'agrément limité dans le temps est accordé à l'organisme gestionnaire «Les Internats Jacques Brocquart asbl», ayant son siège à L-2132 Luxembourg, 5, avenue Marie-Thérèse, pour l'exercice de l'activité «accueil et hébergement de jour et/ou de nuit de plus de trois enfants» au sein d'un internat socio-familial, appelé «Internat Ste Marie», à l'adresse L-1510 Luxembourg, 65, avenue de la Faïencerie.

L'agrément est accordé pour une durée limitée jusqu'au 30 août 2010 et prend cours le 1er septembre 2009. L'agrément est enregistré sous le numéro **EF/ISF/008**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 24 juillet 2008.

Par arrêté ministériel du 8 juillet 2009, l'agrément limité dans le temps est accordé à l'organisme gestionnaire «Les Internats Jacques Brocquart asbl», ayant son siège à L-2132 Luxembourg, 5, avenue Marie-Thérèse, pour l'exercice de l'activité «accueil et hébergement de jour et/ou de nuit de plus de trois enfants» au sein d'un internat socio-familial, appelé «Pensionnat Convict Episcopal», à l'adresse L-2132 Luxembourg, 5, avenue Marie-Thérèse.

L'agrément est accordé pour une durée limitée jusqu'au 30 août 2010 et prend cours le 1er septembre 2009. L'agrément est enregistré sous le numéro **EF/ISF/009**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 24 juillet 2008.

Par arrêté ministériel du 8 juillet 2009, l'agrément limité dans le temps est accordé à l'organisme gestionnaire «Les Internats Jacques Brocquart asbl», ayant son siège à L-2132 Luxembourg, 5, avenue Marie-Thérèse, pour l'exercice de l'activité «accueil et hébergement de jour et/ou de nuit de plus de trois enfants» au sein d'un internat socio-familial, appelé «Internat du Nord», à l'adresse L-9537 Wiltz, 13, rue Charles Lambert.

L'agrément est accordé pour une durée limitée jusqu'au 30 août 2010 et prend cours le 1er septembre 2009. L'agrément est enregistré sous le numéro **EF/ISF/011**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 24 juillet 2008.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 7 juillet 2009 l'agrément définitif a été accordé à Madame Vera AGOSTINI habitant à Luxembourg, 42, rue Théodore Eberhard pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: Luxembourg, 21, rue d'Amsterdam.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04072008.

Par arrêté ministériel du 7 juillet 2009 l'agrément définitif a été accordé à Madame Vera AGOSTINI habitant à Luxembourg, 42, rue Théodore Eberhard pour l'exercice de l'activité «foyer de jour pour enfants» à l'adresse suivante: Luxembourg, 21, rue d'Amsterdam.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04062008.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 15 juillet 2009, Monsieur le Docteur Jean-Michel PRIORETTI, né le 26 août 1965, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 15 juillet 2009, Monsieur le Docteur Frederick Reza MOCK, né le 8 mai 1976, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 15 juillet 2009, Monsieur le Docteur Winfried MAAS, né le 27 mai 1953, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 16 juillet 2009, Monsieur le Docteur Bruno ZIMMERMANN, né le 2 juin 1960, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en médecine interne, en rééducation et réadaptation fonctionnelles.

Par arrêté ministériel du 16 juillet 2009, Monsieur le Docteur Dirk GROTEMEYER, né le 8 février 1966, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en chirurgie générale au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 16 juillet 2009, Monsieur le Docteur Horatiu ESANU, né le 21 janvier 1957, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Tableau des banques établies au Luxembourg conformément à la loi modifiée du 5 avril 1993:

Complément n° 2:

Changements intervenus pendant la période du 1er avril 2009 au 30 juin 2009.

Il y a lieu **de retirer** du tableau des banques arrêté au 31 décembre 2008 et publié au Mémorial B n° 17 du 26 février 2009:

I. Banques autorisées à exercer leur activité en application de l'article 2 de la loi modifiée du 5 avril 1993

B. Sociétés anonymes de droit luxembourgeois

Glitnir Bank Luxembourg S.A.
534, rue de Neudorf
L-2220 Luxembourg
(Adresse postale: B.P. 1647; L-1016 Luxembourg)

IV. Succursales d'établissements de crédit d'origine non communautaire autorisées au Luxembourg sur base de l'article 32 de la loi modifiée du 5 avril 1993

BSI Niederlassung Luxemburg
6, avenue Marie-Thérèse
L-2132 Luxembourg
(Adresse postale: B.P. 784; L-2017 Luxembourg)

V. Succursales d'établissements de crédit d'origine communautaire et assimilés autorisés au Luxembourg sur base de l'article 30 de la loi modifiée du 5 avril 1993

Dresdner Bank Aktiengesellschaft, succursale de Luxembourg
6A, route de Trèves
L-2633 Senningerberg
(Adresse postale: B.P. 355; L-2013 Luxembourg)

Evli Bank Pic, succursale de Luxembourg
60, Grand-Rue
L-1660 Luxembourg
(Adresse postale: B.P. 674; L-2016 Luxembourg)

Il y a lieu **de modifier** au tableau des banques arrêté au 31 décembre 2008 et publié au Mémorial B n° 17 du 26 février 2009:

la dénomination des établissements suivants:

I. Banques autorisées à exercer leur activité en application de l'article 2 de la loi modifiée du 5 avril 1993

B. Sociétés anonymes de droit luxembourgeois

The Bank of New York (Luxembourg) S.A.

en

The Bank of New York Mellon (Luxembourg) S.A.

V. Succursales d'établissements de crédit d'origine communautaire et assimilés autorisés au Luxembourg sur base de l'article 30 de la loi modifiée du 5 avril 1993

Commerzbank AG, Zweigniederlassung Luxemburg

en

Commerzbank AG, Filiale Luxemburg

LRP Landesbank Rheinland-Pfalz Niederlassung Luxemburg

en

Landesbank Baden-Württemberg Luxemburg Branch

l'adresse des établissements suivants:

I. Banques autorisées à exercer leur activité en application de l'article 2 de la loi modifiée du 5 avril 1993

B. Sociétés anonymes de droit luxembourgeois

BSI Luxembourg S.A.
6, avenue Marie-Thérèse
L-2132 Luxembourg
(Adresse postale: B.P. 784; L-2017 Luxembourg)

HSBC Securities Services (Luxembourg) S.A.
16, boulevard d'Avranches
L-1160 Luxembourg

UBI Banca International S.A.
37A, avenue J. F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

V. Succursales d'établissements de crédit d'origine communautaire et assimilés autorisés au Luxembourg sur base de l'article 30 de la loi modifiée du 5 avril 1993

Banco di Brescia S.p.A., succursale de Luxembourg
37A, avenue J. F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

Luxembourg, le 30 juin 2009.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 70 **7 août 2009**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 1er juillet 2009 autorisant Mademoiselle Joy FEIERSTEIN à changer son nom patronymique actuel en celui de «HORSMANS».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Mademoiselle Joy FEIERSTEIN, née le 19 juin 1990 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-7595 Reckange/Mersch, 24, rue Principale, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «HORSMANS»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Mademoiselle Joy FEIERSTEIN est autorisée à changer son nom patronymique actuel en celui de «HORSMANS».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l`intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 1er juillet 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 1er juillet 2009 autorisant Madame Jeanne Nicole Léonie GRASER à changer son nom patronymique actuel en celui de «DIDLINGER».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Jeanne Nicole Léonie GRASER, née le 29 octobre 1974 à Esch-sur-Alzette, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-7453 Lintgen, 7, Am Bongert, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «DIDLINGER»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Jeanne Nicole Léonie GRASER est autorisée à changer son nom patronymique actuel en celui de «DIDLINGER».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 1er juillet 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 1er juillet 2009 autorisant Monsieur Guillaume François Joseph TOEX et Madame Sophie Marie-Thérèse SCHAUL à changer le prénom actuel de leur fille mineure Ysalyne TOEX en ceux de «Ysalyne Marie-Thérèse».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Guillaume François Joseph TOEX et Madame Sophie Marie-Thérèse SCHAUL, sollicitant l'autorisation de changer le prénom actuel de leur fille mineure Ysalyne TOEX, née le 4 novembre 2008 à Wiltz, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-9676 Noertrange, 38, op de Hekt, en ceux de «Ysalyne Marie-Thérèse»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Diekirch;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Guillaume François Joseph TOEX et Madame Sophie Marie-Thérèse SCHAUL sont autorisés à changer le prénom actuel de leur fille mineure Ysalyne TOEX en ceux de «Ysalyne Marie-Thérèse».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 1er juillet 2009.
Henri

Arrêté ministériel du 17 juillet 2009 portant nomination des membres de la Commission nationale de soudage (CNS).

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,

Vu l'article 7 du règlement grand-ducal du 2 août 2002 portant

1. organisation de la formation spécialisée dans les techniques de soudage
2. composition d'une Commission nationale de soudage;

Vu les propositions des Chambres professionnelles concernées;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres avec voix délibérative de la Commission nationale de soudage:

MM. François ORTOLANI et Christian DELL	Représentants du Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle
MM. Roger THOSS et Camille MAYER	Représentants de la Chambre de Commerce
MM. Rudy CLEMENS et Guy GARDULA	Représentants de la Chambre des Métiers
MM. Carlo FRISING et Patrick LEONI	Représentants de la Chambre des Salariés

Art. 2. Sont nommés membres avec voix consultative de la Commission nationale de soudage:

M. Pierre DAUPHIN	Responsable du département de soudage du Centre national de formation professionnelle continue d'Esch-sur-Alzette
M. Claude SCHMITZ	Responsable du département de soudage du Centre national de formation professionnelle continue d'Ettelbruck
M. Jean-Paul KASS	Membre du Comité de la Fédération des Entreprises des Métiers du Métal Représentant de la Chambre des Métiers
M. Claude SCHREIBER	Vice-Président de la Section «Chauffage» de la Fédération des Installateurs en Equipements Sanitaires et Climatiques Représentant de la Chambre des Métiers
M. Dan SCHROEDER	Chef de service – formation initiale – auprès de la Chambre des Métiers.

Art. 3. M. François ORTOLANI assume la fonction de président, M. Christian DELL assume la fonction de vice-président et M. Dan SCHROEDER assume la fonction de secrétaire de la Commission.

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au Mémorial et expédition en sera délivrée à chacun des intéressés pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 17 juillet 2009.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Arrêté ministériel du 23 juillet 2009 portant modification de l'arrêté ministériel du 3 avril 2007 portant nomination des membres du Conseil supérieur de l'Éducation nationale.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,

Vu le règlement grand-ducal modifié du 26 juin 2002 portant organisation d'un Conseil supérieur de l'Éducation nationale;

Arrête:

Art. 1er. Est nommée membre effectif du Conseil supérieur de l'Éducation nationale en remplacement de Madame Taina BOFFERDING et pour la durée du mandat restant à couvrir:

Madame Lucie PETER, représentante du monde associatif de la famille ou de la jeunesse proposée par le ministre ayant dans ses attributions la famille et la jeunesse, déléguée par le CGJL-JEL.

Art. 2. Est nommé membre suppléant du Conseil supérieur de l'Éducation nationale en remplacement de Madame Lucie PETER et pour la durée du mandat restant à couvrir:

Monsieur Laurent DURA, représentant du monde associatif de la famille ou de la jeunesse proposé par le ministre ayant dans ses attributions la famille et la jeunesse, délégué par le CGJL-JEL.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial; ampliation en sera transmise à chacun des membres pour lui servir de titre et au contrôle financier.

Luxembourg, le 23 juillet 2009.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Arrêté ministériel du 30 août 2009 portant répartition, sur les différentes fonctions et spécialités, du nombre total des candidats à admettre dans une carrière d'enseignant de l'enseignement postprimaire pendant l'année scolaire 2009/2010.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,

Vu la loi modifiée du 10 juin 1980 portant planification des besoins en personnel enseignant de l'enseignement postprimaire, notamment son article 6, sub I;

Vu le règlement grand-ducal du 13 juin 1994 pris en exécution de la loi du 3 juin 1994 portant création du régime préparatoire de l'enseignement secondaire technique, notamment son article 3;

Vu la loi du 29 juin 2005 fixant les cadres du personnel des établissements d'enseignement secondaire et secondaire technique;

Vu la décision du Gouvernement en Conseil du 6 février 2009 arrêtant le volume de recrutement en personnel enseignant de l'enseignement postprimaire pour les années scolaires 2008/2009 à 2012/2013;

Arrête:

Art. 1er. Le nombre total des agents à admettre dans une carrière d'enseignant de l'enseignement postprimaire pendant l'année scolaire 2009/2010 est fixé à 210 unités.

Art. 2. Le nombre d'agents à recruter dans la carrière de l'instituteur d'enseignement préparatoire pendant l'année scolaire 2009/2010 est fixé à 19 unités.

Art. 3. La répartition, par fonctions et spécialités, du nombre total de 191 agents à admettre au stage pédagogique de l'enseignement postprimaire pendant l'année scolaire 2009/2010 est fixée comme suit:

Carrière du maître d'enseignement technique

spécialité:	cuisinier-traiteur	1
spécialité:	débosseleur-peintre	2
spécialité:	coiffure	2
spécialité:	électrotechnique	3
spécialité:	mécanicien d'autos	1
spécialité:	mécanicien de machines agricoles	1
spécialité:	métiers du métal	2
spécialité:	métiers de la peinture	1

Carrière du maître de cours spéciaux

spécialité:	secrétariat	1

Carrière du professeur d'enseignement technique

spécialité:	professions de santé E5 / infirmier	2

Carrières du professeur ingénieur ou du professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique

spécialité:	électrotechnique	5
spécialité:	informatique	4
spécialité:	mécanique	4
spécialité:	pédagogie	2
spécialité:	professions de santé E7	3

Carrières du professeur de lettres ou de sciences de l'enseignement secondaire

spécialité:	allemand	20
spécialité:	anglais	18
spécialité:	biologie	13
spécialité:	chimie	8
spécialité:	français	22
spécialité:	géographie	5
spécialité:	histoire	8
spécialité:	mathématiques	20
spécialité:	philosophie	3
spécialité:	physique	9

Carrière du professeur de sciences économiques et sociales	10
Carrière du professeur assurant le cours de formation morale et sociale	3
Carrière du professeur d'éducation artistique	6
Carrière du professeur d'éducation physique	10
Carrière du professeur de doctrine chrétienne	2

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 30 août 2009.
La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Arrêtés ministériels pris en vertu de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 juillet 2009, Monsieur Carlos Manuel LAGE FERNANDES, né le 15 novembre 1974 à Pétange, demeurant à L-4720 Pétange, 99, rue de la Chiers, a été autorisé à porter les nom et prénoms de FERNANDES Carlos Manuel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 juillet 2009, Madame Daniela Sofia MAGALHÃES SILVEIRA, née le 14 septembre 1987 à Vila Real (Portugal), demeurant à L-3595 Dudelange, 7, rue Dr Welter, a été autorisée à porter les nom et prénoms de SILVEIRA Daniela Sofia.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 juillet 2009, Madame Nayara MARTINS DAMASCENO SILVA, née le 20 août 1983 à Feira de Santana (Brésil), demeurant à L-8025 Strassen, 13, rue de l'Église, a été autorisée à porter les nom et prénom de MARTINS Nayara.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 juillet 2009, Monsieur Carlos Alberto MARTINS FONSECA, né le 22 juin 1973 à Luxembourg, demeurant à L-5959 Itzig, 34a, rue de Hesperange, a été autorisé à porter les nom et prénom de FONSECA Carlo.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 juillet 2009, Madame Sylvie MENDES GONÇALVES, née le 1er avril 1984 à Saint Germain en Laye (France), demeurant à L-8545 Niederpallen, 49, Cité Ditzebierg, a été autorisée à porter les nom et prénom de MENDES GONCALVES Sylvie.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 juillet 2009, Monsieur José Francisco MUACHO BORREGA, né le 10 février 1974 à São João Baptista/Campo Maior (Portugal), demeurant à L-5405 Bech-Kleinmacher, 10, route du Vin, a été autorisé à porter les nom et prénoms de MUACHO José Francisco.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 juillet 2009, Madame Paula Cristina NETO DO COUTO, née le 11 décembre 1962 à Lisboa (Portugal), demeurant à L-3824 Schifflange, 25, im Benn, a été autorisée à porter les nom et prénom de COUTO Paula.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 juillet 2009, Monsieur Antoine Jorge PEREIRA DE OLIVEIRA, né le 18 septembre 1971 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-3440 Dudelange, 30, avenue Grande-Duchesse Charlotte, a été autorisé à porter les nom et prénom de DE OLIVEIRA Antoine.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 juillet 2009, Madame Ioulia PERESLEGUINA, née le 10 novembre 1978 à Moscou (Russie), demeurant à L-4924 Hautcharage, 34, rue de la Gare, a été autorisée à porter les nom et prénom de PERESLEGINA Julia.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 juillet 2009, Monsieur José Miguel PINTO SILVA, né le 15 novembre 1966 à Massarelos/Porto (Portugal), demeurant à L-3877 Schifflange, 46, rue du Stade, a été autorisé à porter les nom et prénoms de SILVA José Miguel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 juillet 2009, Madame Maria Cristina SIMOES VALENTE, née le 4 mai 1974 à Luxembourg, demeurant à L-7570 Mersch, 10b, rue Nicolas Welter, a été autorisée à porter les nom et prénoms de SIMOES Christina Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 juillet 2009, Monsieur Fernando SOUSA DA SILVA, né le 26 novembre 1978 à Luxembourg, demeurant à L-2360 Luxembourg, 10, allée des Poiriers, a été autorisé à porter les nom et prénom de SOUSA Fernando.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 juillet 2009, Monsieur Cyril Blauvelt WELCH, né le 9 mai 1939 à Los Angeles/California (États-Unis d'Amérique), demeurant à L-5880 Hesperange, 59, Ceinture um Schlass, a été autorisé à porter les nom et prénom de WELCH Cyril.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Armée. – Examen. – Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen-concours supplémentaire pour candidats sous-officiers de carrière de la Musique militaire aura lieu au mois de décembre 2009.

Administration du Cadastre et de la Topographie. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 21 juillet 2009 Monsieur Marc RIES, ingénieur technicien inspecteur principal à l'administration du cadastre et de la topographie, a été nommé ingénieur technicien inspecteur principal premier en rang à la même administration.

Par le même arrêté grand-ducal Monsieur Yves STEFFEN, ingénieur technicien inspecteur à l'administration du cadastre et de la topographie, a été nommé ingénieur technicien inspecteur principal à la même administration.

Administration des Contributions Directes. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 21 juillet 2009 Madame CANSLER Jacqueline et Messieurs MIGY Daniel, SCHANCK Steve et ZEIMES Frank, rédacteurs à l'administration des contributions directes, ont été nommés vérificateurs au service d'imposition de la même administration avec effet au 1er septembre 2009.

Administration de l'environnement. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 21 juillet 2009, Madame Sophie CAPUS, ingénieur à l'Administration de l'environnement, à été nommée ingénieur inspecteur auprès de la même administration à partir du 1er septembre 2009.

Par arrêté grand-ducal du 21 juillet 2009, Monsieur Georges BLASEN, ingénieur à l'Administration de l'environnement, à été nommé ingénieur inspecteur auprès de la même administration à partir du 1er septembre 2009.

Administration des services vétérinaires. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 21 juillet 2009, Monsieur Jean BIEL, médecin-vétérinaire stagiaire à l'Administration des services vétérinaires a été nommé médecin-vétérinaire auprès de la même administration.

Consulat. – Démission. – Nominations. – Prorogations. – Par arrêté grand-ducal du 21 juillet 2009, démission honorable de ses fonctions de Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Potsdam a été accordée à Madame Ursula BREMME-DE SCHORLEMER, sur sa demande.

Par arrêté grand-ducal du 21 juillet 2009, Monsieur Vladimir EVTUSHENKOV a été nommé aux fonctions de Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Ekaterinbourg, pour une période renouvelable de cinq ans, avec juridiction sur l'oblast de Sverdlovsk et sur le kräi de Khabarovsk.

Par arrêté grand-ducal du 21 juillet 2009, Monsieur Rajat DALMIA a été nommé aux fonctions de Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Kolkata (anc. Calcutta), pour une période renouvelable de cinq ans, avec juridiction sur les Etats de Arunachal Pradesh, Assam, Bengale-Occidental, Bihar, Chhattisgarh, Jharkhand, Manipur, Meghalaya, Mizoram, Nagaland, Orissa, Sikkim et Tripura.

Par arrêté grand-ducal du 20 avril 2009, le mandat consulaire de Madame Joyce Pate CAPPER, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg au Texas a été prorogé pour une période de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 20 avril 2009, le mandat consulaire de Monsieur James B. STEICHEN, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg dans l'Oregon a été prorogé pour une période de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 20 avril 2009, le mandat consulaire de Monsieur William L. FAILING, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à New York a été prorogé pour une période de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 20 avril 2009, le mandat consulaire de Monsieur Gary MANNINA, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à La Nouvelle-Orléans a été prorogé pour une période de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 20 avril 2009, le mandat consulaire de Monsieur Robert SCHAEFFER, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg au Kansas a été prorogé pour une période de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 21 juillet 2009, le mandat consulaire de Monsieur Hans MAIER, Consul général honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Munich a été prorogé pour une période de six mois.

Liste officielle des organismes de placement collectif soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à l'article 94(1) de la loi du 20 décembre 2002:

Complément n° 2

Il y a lieu d'ajouter à la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2008 et publiée au Mémorial B n°11 du 9 février 2009 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

ALLIANZ VOLATILITY STRATEGY, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

AMC FUND, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg

ASSENAGON CREDIT, 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

AXA IM CASH, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

AXA IM COMFORT, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

BANCA IMI ALGORITHMIC STRATEGY FUND, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

BEST BALANCED CONCEPT OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

COMINVEST SYSTEMATIC RETURN DYNAMIC, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

DEKALUX-FRL MIX:, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

DWS CORPORATE BOND BASKET 2014 II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DWS NOVA MULTI CHANCE I, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DWS NOVA MULTI CHANCE II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DWS NOVA SOLUTION I, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DWS NOVA SOLUTION II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DWS NOVA SOLUTION III, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DWS RENDITE EXTRA GARANT II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DWS RENDITE SPEZIAL GARANT II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS RENTEN DIREKT 2014 III, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS UNTERNEHMENSANLEIHEN DIREKT 2014 III, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
EFG FP, 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
EFG FP STRATEGY, 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
EURIZON FOCUS FORMULA AZIONI 2015 – 4, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
EURIZON FOCUS FORMULA AZIONI 2015 – 5, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
EURIZON FOCUS RISERVA DOC, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
EURIZON OPPORTUNITA, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
FRANCKEN FONDS, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
HUSERINVEST FUNDS, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
INDIGO, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
INFINUS, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
PPF («PMG PARTNERS FUNDS»), 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
STRATEGIE-AKTIV-FONDS, 18-20, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
UNIEURORENTA CORPORATES 40 (2014), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANT: BEST OF ASSETS KONSERVATIV (2015) III, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANT: EUROPA (2016) III, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIPFANDBRIEFE 2014, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIPROFIANLAGE (2015/II), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIPROFIANLAGE (2017), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIPROFIANLAGE (2021), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIPROFIANLAGE (2025), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

ALFRED BERG, 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
BELLEVUE FUNDS (LUX), 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
BREVAN HOWARD INVESTMENT FUND II, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
COMMUNITY INVESTING FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
COPACORE FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
DB ADVISORS SICAV, 2, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg
KEMPEN INTERNATIONAL FUNDS, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*SEB SICAV 3, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg

II. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE II DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

ANTAIOS GERMAN DEEP VALUE FUND, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
HAIG ASAHI-INVESTMENTFUND, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
RHENMAN & PARTNERS FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SCHRODER SMBC GLOBAL BOND SERIES, 5, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

**BELAIR (LUX) SUSTAINABLE ALTERNATIVES SRI FUND, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
OAI HEDGE FUND SICAV, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
PREMIUM PORTFOLIO SICAV II, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
UFG FUND, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange

Il y a lieu de retirer de la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2008 et publiée au Mémorial B n°11 du 9 février 2009 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

ALLIANZ RCM ZERTIFIKATESTRUKTUR PROFIMIX, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

ALPHASTAR, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

ASSENAGON II, 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

AUGUR GARANT 2021, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

BERENBERG EURO STRATEGIE AKTIEN FONDS VII, 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

BEST NORTH AMERICA CONCEPT OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

COMINVEST 130/30 EUROPE®, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

COMINVEST PRIVATEOPTIMUM, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

DB OPPORTUNITY SELECT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DEKA-AKTIENEUROPA INVEST, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

DEKA-AKTIENGLOBAL INVEST, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

DNB NOR FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

DRESDNER VERMÖGENSPLAN 15, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

DRESDNER VERMÖGENSPLAN 25, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

DRESDNER VERMÖGENSPLAN 35, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

DRESDNER VERMÖGENSPLAN 65, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

DRESDNER VERMÖGENSPLAN 80, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

DWS ABS PLUS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DWS EUROCASH PLUS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DWS MULTI DYNAMIC GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

EASYETF FTSE EPRA NAREIT GLOBAL, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange

FT OPTIRENT 6/2009, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

HVB ROLLING BONUS FONDS DJ EURO STOXX 50®, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

MK LUX, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

ROLLING BONUS DIVDAX®, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

ROLLING EXPRESS BONUS 1SI DJ EURO STOXX 50®, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

SEB EUROCASH SPEZIAL, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg

SEB EUROPAFLEX, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg

SEB GLOBALPLAYERS, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg

SPARKASSEN-NRWGARANT, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

TN INTERNATIONAL PORTFOLIO OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

UBS (LUX) DYNAMIC FLOOR FUND, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

UNIRENTA PROTECT CZ, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

UNIZERTIFIKATEFONDS, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

ASSET MANAGEMENT MODEL SICAV, 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

BANCA LOMBARDA SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

BFT LUX FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

INTESA EUROGLOBAL, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

NEXTRA INTERNATIONAL SICAV, 8, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

NOMURA GLOBAL SHARIAH FUND, 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg

URQUIJO PREMIER SICAV, 50, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

II. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE II DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

AL-NUKHBA ASIA EQUITY FUND, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
EFG MULTI-MANAGER FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
INTERDYNAMIC FUND, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
*SEB GLOBAL HEDGE, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
THE COMMUNICATION, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
THE PREMIUM, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

ALTERNATIVE INVESTMENT FUND (LUX), 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
AMEROSEC, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CARMIGNAC ALTERNATIVE INVESTMENTS, 50, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
COGEFUNDS, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
EUROSEC FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
KRONOS FUND, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
SGAM AI HDG PARTNERS, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SGAM AI HUDSON, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
TURY GLOBAL DERIVATIVES SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

Il y a lieu de modifier la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2008 et publiée au Mémorial B n°11 du 9 février 2009 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:

BNP PARIBAS ISLAMIC FUND, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
MEAG KLIMASTRATEGIE, 44, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
MEAG OPTIERTRAG, 44, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
W & W INTERNATIONAL FUNDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

la dénomination des organismes de placement collectif suivants:

APUS, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
en
AC, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg

ASSETS GENERATION FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
en
ASSETS GENERATION FUND UI, 18-20, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

DEKA-RENTEN: EURO 3-5 CF, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
en
DEKA-RENTEN: EURO 3-7 CF, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

DWS ENERGIX BONUS 2013, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
en
DWS RENTEN DIREKT 2014 II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DWS VARIO FLEX I, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
en
DWS UNTERNEHMENSANLEIHEN DIREKT 2014 II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

F&V STRATEGIC, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
en
FVCM, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

GERO, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
en
CREDO, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

INVESTSELECT, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
en
LOGIINVEST, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg

LRI INVEST ALPHA DYNAMIC, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
en
LBBW ALPHA DYNAMIC, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

LRI INVEST BOND SELECT €, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
en
LBBW BOND SELECT, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

LRI INVEST EQUITY SELECT, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
en
LBBW EQUITY SELECT, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

LRI INVEST OPTI RETURN €, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
en
LBBW OPTI RETURN, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

LRI INVEST TOTAL RETURN DYNAMIC, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
en
LBBW TOTAL RETURN DYNAMIC, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

LUXCONCEPT, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
en
LBBWCONCEPT, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

PAM EQUITY OPPORTUNITIES (EUR), 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
en
GIS HIGH CONVICTION EQUITY (EUR), 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

STRATEGIEPORTFOLIO OPTI BALANCE 3, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
en
ÖKOPROTECT 80, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:

ABERDEEN GLOBAL, 2B, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
ADVANTAGE, 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg
G&P INVEST SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
GARTMORE SICAV, 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
HSBC AMANAH FUNDS, 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
HSBC GLOBAL INVESTMENT FUNDS, 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
JUPITER MERLIN FUNDS, 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
KOTAK FUNDS, 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
MAINFIRST, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
NEW STAR FUND SICAV, 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
NPB SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

SASFIN INTERNATIONAL FUND, 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg
TERCAS SICAV LUX, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
THE JUPITER GLOBAL FUND, 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
THE NEW STAR GLOBAL FUND, 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg

la dénomination des organismes de placement collectif suivants:

EUROPEAN RESPONSIBLE CONSUMER FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
en
EUROPEAN RESPONSIBLE FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

RICHELIEU FINANCE LUXEMBOURG, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
en
KBL RICHELIEU LUXEMBOURG, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

THE MODERN FUNDS, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
en
CAPINORDIC FUNDS, SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

II. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE II DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:

BLACKROCK GLOBAL INVESTMENT SERIES, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
MEAG GLOBALREAL LUX, 44, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

la dénomination de l'organisme de placement collectif suivant:

LRI INVEST ASSET SELECT, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
en
LBBW ASSET SELECT, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:

3A ALTERNATIVE FUNDS, 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
ADVANTAGE II, 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg
ERMITAGE EUROPEAN ABSOLUTE FUND, 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
ERMITAGE JAPAN ABSOLUTE FUND, 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
HDF SICAV DIV (LUX), 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
HDF SICAV DIVA (LUX), 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
HDF SICAV DIVM (LUX), 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
HDF SICAV SP (LUX), 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
HDF SICAV SPA (LUX), 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
HDF SICAV SPE (LUX), 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
HSBC PARTNERS GROUP GLOBAL PRIVATE EQUITY, 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
JPMORGAN PORTFOLIO STRATEGIES FUNDS, 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
OPAL, 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
PARTNERS GROUP INTERNATIONAL PRIVATE EQUITY SICAV, 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
SABADELL BS SELECT FUND OF HEDGE FUNDS SICAV (LUXEMBOURG), 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
THE TURQUOISE FUND, 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
UBS (LUX) REAL ESTATE FUNDS SELECTION, 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg

la dénomination de l'organisme de placement collectif suivant:

FORTIS ASR FONDS, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
en
ASR FONDS, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

Luxembourg, le 30 juin 2009.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

---

* l'opc s'est soumis aux dispositions de la partie I, a changé de dénomination ainsi que de forme juridique

** opc, relevant de la loi du 13 février 2007, qui s'est soumis aux dispositions de la loi du 20 décembre 2002

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Centres d'accueil avec hébergement pour enfants et jeunes adultes. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 26 juin 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Maisons d'Enfants de l'Etat», ayant sa direction à L-3877 Schifflange, 4, rue du Stade, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil classique», appelé «Centre Jean Wolter «Um Mouer»», à l'adresse L-3858 Schifflange, 35, rue Denis Netgen.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 25 juin 2010, prend effet le 26 juin 2009 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/01/041**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 29 juin 2004.

Par arrêté ministériel du 26 juin 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Maisons d'Enfants de l'Etat», ayant sa direction à L-3877 Schifflange, 4, rue du Stade, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil classique», appelé «Centre Jean Wolter «Um Wendel»», à l'adresse L-3877 Schifflange, 37, rue du Stade.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 25 juin 2010, prend effet le 26 juin 2009 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/01/042**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 29 juin 2004.

Par arrêté ministériel du 26 juin 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Maisons d'Enfants de l'Etat», ayant sa direction à L-3877 Schifflange, 4, rue du Stade, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil classique», appelé «Maison Biever», à l'adresse L-3877 Schifflange, 6, rue du Stade.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 25 juin 2010, prend effet le 26 juin 2009 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/01/046**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 29 juin 2004.

Par arrêté ministériel du 26 juin 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Maisons d'Enfants de l'Etat», ayant sa direction à L-3877 Schifflange, 4, rue du Stade, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil classique», appelé «Maison Frieden», à l'adresse L-3841 Schifflange, 58, rue de Hédange.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 25 juin 2010, prend effet le 26 juin 2009 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/01/047**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 29 juin 2004.

Par arrêté ministériel du 26 juin 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Maisons d'Enfants de l'Etat», ayant sa direction à L-3877 Schifflange, 4, rue du Stade, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil classique», appelé «Foyer Dr Colling», à l'adresse L-3490 Dudelange, 32, rue Jean-Jaurès.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 25 juin 2010, prend effet le 26 juin 2009 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/01/044**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 29 juin 2004.

Par arrêté ministériel du 29 juin 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Maisons d'Enfants de l'Etat», ayant sa direction à L-3877 Schifflange, 4, rue du Stade, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil classique», appelé «Jugendgrupp et semi-logement», à l'adresse L-3504 Dudelange, 1-3, rue Pierre Krier.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 28 juin 2010, prend effet le 29 juin 2009 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/01/045**.

L'arrêté ministériel du 29 juin 2009 remplace les arrêtés ministériels du 29 juin 2004 accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 29 juin 2009 à l'organisme gestionnaire «Maisons d'Enfants de l'Etat», ayant sa direction à L-3877 Schifflange, 4, rue du Stade, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil classique», appelé «Foyer Eist Heem», à l'adresse L-3504 Dudelange, 1, rue Pierre Krier, enregistré sous le numéro EF/CA/01/045, et «Foyer Claire Kieffer», à l'adresse L-3504 Dudelange, 3, rue Pierre Krier, enregistré sous le numéro EF/CA/01/043.

Par arrêté ministériel du 26 juin 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Maisons d'Enfants de l'Etat», ayant sa direction à L-3877 Schifflange, 4, rue du Stade, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil spécialisé», appelé «Relais Maertenshaus», à l'adresse L-3490 Dudelange, 30, rue Jean-Jaurès.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 25 juin 2010, prend effet le 26 juin 2009 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/03/007**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 29 juin 2004.

Par arrêté ministériel du 26 juin 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Maisons d'Enfants de l'Etat», ayant sa direction à L-3877 Schifflange, 4, rue du Stade, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accompagnement en milieu ouvert», appelé «Service psycho-social et pédagogique», à l'adresse L-3877 Schifflange, 4, rue du Stade.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 25 juin 2010, prend effet le 26 juin 2009 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/06/014**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 7 juillet 2004.

Par arrêté ministériel du 30 juin 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Maisons d'Enfants de l'Etat», ayant sa direction à L-3877 Schifflange, 4, rue du Stade, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accompagnement en milieu ouvert», appelé «Service psycho-social et pédagogique», à l'adresse L-3543 Dudelange, 15, rue Pasteur.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 25 juin 2010, prend effet le 26 juin 2009 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/06/021**.

Par arrêté ministériel du 26 juin 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Maisons d'Enfants de l'Etat», ayant sa direction à L-3877 Schifflange, 4, rue du Stade, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accompagnement en milieu ouvert», appelé «Treffpunkt», à l'adresse L-3543 Dudelange, 15, rue Pasteur.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 25 juin 2010, prend effet le 26 juin 2009 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/06/013**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 7 juillet 2004.

Par arrêté ministériel du 26 juin 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Maisons d'Enfants de l'Etat», ayant sa direction à L-3877 Schifflange, 4, rue du Stade, pour l'exercice de l'activité de «structure de logement en milieu ouvert», appelé «service psycho-social et pédagogique, volet logements semi-autonomes», à l'adresse L-3877 Schifflange, 4, rue du Stade.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 25 juin 2010, prend effet le 26 juin 2009 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/04/020**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 7 juillet 2004.

Par arrêté ministériel du 26 juin 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Maisons d'Enfants de l'Etat», ayant sa direction à L-3877 Schifflange, 4, rue du Stade, pour l'exercice de l'activité de «structure de logement en milieu ouvert», appelé «Jugendpensioun», à l'adresse L-3442 Dudelange, 46, rue du Parc.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 25 juin 2010, prend effet le 26 juin 2009 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/04/021**.

Par arrêté ministériel du 27 juillet 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à la société de la Croix-Rouge luxembourgeoise, organisme gestionnaire, ayant son siège à L-1840 Luxembourg, 44, boulevard Joseph II, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil classique», appelé «Maison Norbert Ensch - groupe des jeunes - Kreïntjeshaff», à l'adresse L-5324 Contern, 9, Kroentgeshof.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 26 décembre 2009, prend effet le 27 juillet 2009 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/01/058**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 28 janvier 2009.

Par arrêté ministériel du 27 juillet 2009, un agrément illimité a été accordé à l'organisme gestionnaire «Anne Asbl», ayant son siège à L-1840 Luxembourg, 24, boulevard Joseph II, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil spécialisé», appelé «Maison Françoise Dolto», à l'adresse L-5821 Howald, 8C, rue de l'Ermitrage.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 27 juillet 2009 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/03/009**.

L'arrêté ministériel du 27 juillet 2009 remplace l'arrêté ministériel du 18 septembre 2007.

Par arrêté ministériel du 27 juillet 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Association Françoise Dufaing asbl», ayant son siège à L-1420 Luxembourg, 50, avenue Gaston Diderich, pour l'exercice de l'activité de «structure de logement en milieu ouvert», appelé «Foyer pour jeunes adultes», à l'adresse L-6750 Grevenmacher, 26, route de Luxembourg.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 26 juillet 2010, prend effet le 27 juillet 2009 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/04/022**.

Par arrêté ministériel du 27 juillet 2009, un agrément illimité a été accordé à l'organisme gestionnaire «Nouvelle Association Enfants, Jeunes, Familles a.s.b.l.», ayant son siège à L-1420 Luxembourg, 50, avenue Gaston Diderich, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accompagnement en milieu ouvert», appelé «Kannerheem Itzig, Familienorientierter Dienst», à l'adresse L-5955 Itzig, 20, rue de Contern.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 27 juillet 2009 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/06/015**.

L'arrêté ministériel du 27 juillet 2009 remplace l'arrêté ministériel du 26 janvier 2009.

Par arrêté ministériel du 27 juillet 2009, un agrément illimité a été accordé à l'organisme gestionnaire «Nouvelle Association Enfants, Jeunes, Familles a.s.b.l.», ayant son siège à L-1420 Luxembourg, 50, avenue Gaston Diderich, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil classique», appelé «Foyer Max & Moritz», à l'adresse L-3382 Noertzange, 1, rue de la Gare.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 27 juillet 2009 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/01/019**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 28 janvier 2009.

Par arrêté ministériel du 27 juillet 2009, un agrément illimité a été accordé à l'organisme gestionnaire «Nouvelle Association Enfants, Jeunes, Familles a.s.b.l.», ayant son siège à L-1420 Luxembourg, 50, avenue Gaston Diderich, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil classique», appelé «Kannerheem Itzig, Foyer Koplabunz», à l'adresse L-8213 Mamer, 17, rue Bambusch.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 27 juillet 2009 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/01/018**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 28 janvier 2009.

Par arrêté ministériel du 27 juillet 2009, un agrément illimité a été accordé à l'organisme gestionnaire «Nouvelle Association Enfants, Jeunes, Familles a.s.b.l.», ayant son siège à L-1420 Luxembourg, 50, avenue Gaston Diderich, pour l'exercice de l'activité de «structure de logement en milieu ouvert», appelé «Kannerheem Itzig, Foyer Doheem», à l'adresse L-5955 Itzig, 20, rue de Contern.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 27 juillet 2009 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/04/003**.

L'arrêté ministériel du 27 juillet 2009 remplace l'arrêté ministériel du 28 janvier 2009.

Par arrêté ministériel du 27 juillet 2009, un agrément illimité a été accordé à l'organisme gestionnaire «Nouvelle Association Enfants, Jeunes, Familles a.s.b.l.», ayant son siège à L-1420 Luxembourg, 50, avenue Gaston Diderich, pour l'exercice de l'activité de «structure de logement en milieu ouvert», appelé «Kannerheem Itzig, Service SLEMO», à l'adresse L-5955 Itzig, 20, rue de Contern.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 27 juillet 2009 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/04/002**.

L'arrêté ministériel du 27 juillet 2009 remplace l'arrêté ministériel du 28 janvier 2009.

Par arrêté ministériel du 29 juillet 2009, un agrément illimité a été accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation Lëtzebuerger Kannerduerf», ayant son siège à L-7534 Mersch, 10, rue Hermann Gmeiner, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil spécialisé», appelé «Schneider Haff», à l'adresse L-5870 Alzingen, 9, rue de Syren.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 29 juillet 2009 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/03/014**.

L'arrêté ministériel du 29 juillet 2009 remplace l'arrêté ministériel du 2 mars 2009.

Par arrêté ministériel du 29 juillet 2009, un agrément illimité a été accordé à l'organisme gestionnaire «Nouvelle Association Enfants, Jeunes, Familles asbl», ayant son siège à L-1420 Luxembourg, 50, avenue Gaston Diderich, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil classique», appelé «Kannerhaus Jonglënster», à l'adresse L-6130 Junglinster, 20, rue de Luxembourg.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 29 juillet 2009 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/01/054**.

L'arrêté ministériel du 29 juillet 2009 remplace l'arrêté ministériel du 26 janvier 2009.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 13 juillet 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Lenningen, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-5414 Canach, 16, rue de l'Ecole, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants», à l'adresse «Centre Culturel A Wellems», L-5414 Canach, rue de l'Ecole.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 12 juillet 2011, prend effet le 13 juillet 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 057/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 86 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 18 novembre 2008, enregistré sous le numéro 057/3.

Par arrêté ministériel du 13 juillet 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Boevange-sur-Attert, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-8710 Boevange-sur-Attert, Coin rue de Helpert, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants», à l'adresse «Festsall Scheier», L-7418 Buschdorf, 1, Helperterwee.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 12 juillet 2011, prend effet le 13 juillet 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 194/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 30 usagers (sans séparation).

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 4 juin 2009, enregistré sous le numéro MR 194/2.

Par arrêté ministériel du 13 juillet 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Boevange-sur-Attert, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L- 8710 Boevange-sur-Attert, Coin rue de Helpert, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants», à l'adresse «Määchhaff», L-7418 Buschdorf, 2, Helperterwee.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 12 juillet 2011, prend effet le 13 juillet 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 195/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 41 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 4 juin 2009, enregistré sous le numéro MR 195/2.

Par arrêté ministériel du 13 juillet 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Lënster Päiperlék», organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-6140 Junglinster, 24, rue du Village, pour l'extension temporaire de son service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Foyer scolaire Junglinster», L-6140 Junglinster, 20, rue du Village.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 31 juillet 2009 pour l'exercice des activités de vacances, prend effet le 16 juillet 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 217/vac.**

La capacité d'accueil maximale est fixée à 403 usagers pendant ce temps.

Le présent arrêté complète l'arrêté du 27 septembre 2007. Il vient à échéance d'office à compter du 1er août 2009.

Par arrêté ministériel du 13 juillet 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Consdorf, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-6212 Consdorf, 8, route d'Echternach, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants», à l'adresse L-6211 Consdorf, 15, rue de la Mairie.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 12 juillet 2011, prend effet le 13 juillet 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 282/5**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 51 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 22 juin 2009, enregistré sous le numéro MR 282/4.

Par arrêté ministériel du 13 juillet 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Strassen, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-8041 Strassen, 1, Place Grande-Duchesse Charlotte, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants», à l'adresse «Aalt Paschtouechhaus», L-8041 Strassen, 59, rue des Romains.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 12 janvier 2010, prend effet le 13 juillet 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 284/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 82 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 1er septembre 2008, enregistré sous le numéro MR 284.

Par arrêté ministériel du 12 mai 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Foyer de la Femme», organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-4735 Pétange, 10, rue Jean-Baptiste Gillardin, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants», à l'adresse L-3726 Rumelange, 5, rue de la Fontaine.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 11 mai 2014, prend effet le 12 mai 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 309/2.**

La capacité d'accueil maximale est fixée à 168 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 26 février 2009, enregistré sous le numéro MR 309.

Par arrêté ministériel du 10 juillet 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale d'Esch/Alzette, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-4138 Esch/Alzette, Place de l'Hôtel de Ville, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants», à l'adresse «Spillhaus Parc Laval», L-4204 Esch/Alzette, 51, rue Large.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 9 juillet 2011, prend effet le 10 juillet 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 316/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 71 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 29 avril 2009, enregistré sous le numéro MR 316.

Par arrêté ministériel du 14 juillet 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Betzdorf, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-6922 Berg, 11, rue du Château, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole Centrale pour le préscolaire», L-6910 Roodt-sur-Syre, 20, route de Luxembourg.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 13 avril 2010, prend effet le 14 juillet 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 327/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 40 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 9 juin 2009, enregistré sous le numéro MR 327.

Par arrêté ministériel du 13 juillet 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Wiltz, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-9530 Wiltz, 2, Grand-Rue, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants», à l'adresse «Centre socio-culturel», L-9538 Wiltz, 8, rue de la Montange.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 14 août 2009, prend effet le 20 juillet 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 330**.

Par arrêté ministériel du 10 juillet 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Association des parents d'élèves de l'enseignement primaire et préscolaire de la commune de Troisvierges, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-9908 Troisvierges, 3, Montée de l'Ecole, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants», à l'adresse L-9908 Troisvierges, 3, Montée de l'Ecole.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 9 juillet 2011, prend effet le 10 juillet 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 331**.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour personnes âgées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 8 juin 2009, un agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 15 décembre 2009 à l'organisme gestionnaire «Association Luxembourg Alzheimer a.s.b.l.», ayant son siège social à 45, rue Nicolas Hein, L-1050 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «maison de soins» appelée «Beim Goldknapp» à l'adresse: 8, rue Gruefwee, L-9147 Erpeldange.

Cet arrêté exclut l'hébergement de plus de deux personnes dans une même chambre.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/07/10/05.

Par arrêté ministériel du 3 juin 2009, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 6 mois à l'organisme gestionnaire «Hospices civils de la Ville de Luxembourg», ayant son siège à 71, rue Mohrfels, L-2158 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» appelé «Maison de Gériatrie et de Retraite Luxembourg-Hamm» à l'adresse: 2, rue Englebert Neveu, L-2224 Luxembourg.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/01/034.

Par arrêté ministériel du 29 juin 2009, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 6 mois à l'organisme gestionnaire «Syrdall Heem a.s.b.l.», ayant son siège à «Am Sand», L-6999 Oberanven, pour l'exercice de l'activité de «centre psycho-gériatrique» à l'adresse: rue Principale, L-5201 Sandweiler.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/09/04/048.

Par arrêté ministériel du 29 juin 2009, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 6 mois, vu le retard de l'exécution des travaux de mise en conformité suite au déménagement du «centre psycho-gériatrique» appelé «Muselheem», à l'organisme gestionnaire «Muselheem a.s.b.l.», ayant son siège à 12, rue Saint Martin, L-6635 Wasserbillig, pour l'exercice de son activité de «centre psycho-gériatrique» appelé «Muselheem» à l'adresse: 12, rue Saint Martin, L-6635 Wasserbillig.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/04/003.

Par arrêté ministériel du 11 juin 2009, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 6 mois à l'organisme gestionnaire «Claire a.s.b.l.», ayant son siège à 24, boulevard Joseph 2, L-1840 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «maison de soins» appelée «Sacré Cœur Diekirch» à l'adresse: 18, rue de l'hôpital, L-9244 Diekirch.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro A/12/98.

Par arrêté ministériel du 16 juin 2009, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 6 mois à l'organisme gestionnaire Etablissement public «Centres, Foyers et Services pour personnes âgées», ayant son siège à 1, plateau du Rham, L-2427 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 154, route de Luxembourg, L-7374 Bofferdange.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/01/016.

Par arrêté ministériel du 16 juin 2009, un agrément limité dans le temps jusqu'au 31 décembre 2009 est accordé, vu le retard des travaux de construction, à l'organisme gestionnaire «Homes pour personnes âgées de la Congrégation des Franciscaines de la Miséricorde a.s.b.l.», ayant son siège social à 48A, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 13, rue des Remparts, L-6777 Grevenmacher.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/01/003.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour personnes handicapées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 3 juin 2009, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Centre Hospitalier Neuro-Psychiatrique», ayant son siège à 17, avenue des Alliés, L-9002 Ettelbruck, pour l'exercice de l'activité de «service d'activités de jour» appelé «Villa Sonneblumm», «Villa Gënzebléi», «Villa Rousegaart» et «Centre de jour» à l'adresse: 17, avenue des Alliés, L-9002 Ettelbruck.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 13 novembre 2008, accordant un agrément limité dans le temps à l'organisme gestionnaire «Centre Hospitalier Neuro-Psychiatrique», ayant son siège à 17, avenue des Alliés, L-9002 Ettelbruck, pour l'exercice de l'activité de «service d'activités de jour» à l'adresse: 17, avenue des Alliés, L-9002 Ettelbruck.

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro 0818/12.

Par arrêté ministériel du 30 juin 2009, un agrément limité au 30 décembre 2009 est accordé à l'organisme gestionnaire «Tricentenaire a.s.b.l.», ayant son siège à 1, rue de la Gare, L-7228 Helmsange, pour l'exercice de l'activité de «service d'activités de jour» à l'adresse: Centre Jean Heinisch à Bissen.

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro 0907/7.

Par arrêté ministériel du 11 juin 2009, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Tricentenaire, Association sans but lucratif, reconnue d'utilité publique, services pour personnes handicapées», ayant son siège à 1, rue de la Gare, L-7228 Helmsange, pour l'exercice de l'activité de «service d'information, de consultation et de rencontre» appelé «3, 2, 1 Vakanz» à l'adresse: 3, rue de la Gare, L-7228 Helmsange.

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro 0907/8.

Santé. – Médecins. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 28 juillet 2009, Monsieur le docteur Jean-Michel DOUMONT, né le 10 juillet 1973, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en rééducation et réadaptation fonctionnelles au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 28 juillet 2009, Monsieur le docteur Sebastian FÜRDERER, né le 10 juillet 1968, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en orthopédie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 28 juillet 2009, Monsieur le docteur Martin TRENNHEUSER, né le 23 novembre 1958, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en orthopédie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 28 juillet 2009, Monsieur le docteur Michael WITSCH, né le 7 janvier 1967, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en pédiatrie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 28 juillet 2009, Monsieur Michel GOT, né le 4 août 1959, a été autorisé à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 71 **10 août 2009**

Sommaire

Liste des médicaments à usage humain admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique, B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

286e MODIFICATION (22 juillet 2009)

L) L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE DES MEDICAMENTS SUIVANTS A ETE RETIREE SUR DEMANDE DU DETENTEUR DE L'AUTORISATION.

C	RR	WINRHO SDF	PDRE P.PREP.INJ.	600 UI	IMIV	1*1 FL.VERRE 3 ML+1*1 FL.SOLV. 6 ML
C	RR	WINRHO SDF	PDRE P.PREP.INJ.	1500 UI	IMIV	1*1 FL.VERRE 3 ML+1*1 FL.SOLV. 6 ML
C	RR	WINRHO SDF	PDRE P.PREP.INJ.	5000 UI	IMIV	1*1 FL.VERRE 3 ML+1*1 FL.SOLV. 6 ML

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 72 13 août 2009

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 5 juin 2009 autorisant Monsieur Robert Alexander RAMOS et Madame Eranna ACEVEDO DE LA ROSA à changer le nom patronymique actuel de leur fils mineur Justin Alexander ACEVEDO DE LA ROSA en celui de «RAMOS ACEVEDO».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Robert Alexander RAMOS et Madame Eranna ACEVEDO DE LA ROSA, sollicitant l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de leur fils mineur Justin Alexander ACEVEDO DE LA ROSA, né le 10 juillet 2007, à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare, en celui de «RAMOS ACEVEDO»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Robert Alexander RAMOS et Madame Eranna ACEVEDO DE LA ROSA sont autorisés à changer le nom patronymique actuel de leur fils mineur Justin Alexander ACEVEDO DE LA ROSA en celui de «RAMOS ACEVEDO».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 5 juin 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 1er juillet 2009 autorisant Madame Marie-Joséphine Louise Hélène AULNER à changer ses prénoms actuels en ceux de «Marie-Louise Joséphine Hélène».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Marie-Joséphine Louise Hélène AULNER, née le 16 mai 1961 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-5752 Frisange, 13, an den Gaalgen, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en ceux de «Marie-Louise Joséphine Hélène»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Marie-Joséphine Louise Hélène AULNER est autorisée à changer ses prénoms actuels en ceux de «Marie-Louise Joséphine Hélène».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l`intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 1er juillet 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 1er juillet 2009 autorisant Madame Carmela Micheline MICUCCI à changer ses prénoms actuels en ceux de «Carmelina Micheline».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Maître Jean-Luc GONNER, avocat à Diekirch, sollicitant au nom de Madame Carmela Micheline MICUCCI, née le 11 février 1961 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-9807 Hosingen, 2, am Bospesch, l'autorisation de changer ses prénoms en ceux de «Carmelina Micheline»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Diekirch;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Carmela Micheline MICUCCI est autorisée à changer ses prénoms actuels en ceux de «Carmelina Micheline».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 1er juillet 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 1er juillet 2009 autorisant Madame Georgette Maria Germaine Elisabeth OLY à changer ses prénoms actuels en ceux de «Germaine Georgette Marie Elise».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Georgette Maria Germaine Elisabeth OLY, née le 29 juillet 1925 à Olingen, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-6911 Roodt-sur-Syre, 7, rue de Mensdorf, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en ceux de «Germaine Georgette Marie Elise»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Georgette Maria Germaine Elisabeth OLY est autorisée à changer ses prénoms actuels en ceux de «Germaine Georgette Marie Elise».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l`intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 1er juillet 2009.
Henri

Arrêté ministériel du 15 juillet 2009 portant modification de la composition de la commission consultative de la formation professionnelle continue préparatoire au CATP.

La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,

Arrête:

Conformément aux dispositions des articles 10 et 11 du règlement grand-ducal du 29 juillet 1993 portant organisation de la formation professionnelle continue préparatoire au certificat d'aptitude technique et professionnelle (CATP), l'arrêté ministériel du 5 juin 2008 est modifié comme suit:

Art. 1er. Monsieur Jerry LENERT, pédagogue, chargé de mission au Service de la formation professionnelle est nommé à la fonction de président en remplacement de M. Carlo WELFRING, chargé de mission au Service de la formation professionnelle, dont il terminera le mandat.

Art. 2. Monsieur Carlo WELFRING, chargé de mission au Service de la formation professionnelle est nommé membre effectif de la commission.

Art. 3. Le présent arrêté qui sera publié au Mémorial sera diffusé aux personnes concernées pour leur servir de titre et à la Cour des Comptes pour information.

Luxembourg, le 15 juillet 2009.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Arrêté grand-ducal du 21 juillet 2009 portant renouvellement partiel de la commission administrative du Centre Hospitalier de Luxembourg.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi du 10 décembre 1975 créant un établissement public dénommé Centre Hospitalier de Luxembourg, groupant la maternité Grande-Duchesse Charlotte, la clinique pédiatrique fondation Grand-Duc Jean et Grande-Duchesse Joséphine Charlotte et l'Hôpital municipal telle que modifiée par la suite;

Considérant que différents mandats de membre effectif et de membre suppléant de la commission administrative du Centre Hospitalier de Luxembourg sont venus à échéance le 31 mai 2009 et qu'il y a lieu de pourvoir à nouveau ces postes de titulaires;

Vu les propositions du Conseil Communal de la Ville de Luxembourg, du Ministre du Trésor et du Budget et de la délégation du personnel du Centre Hospitalier de Luxembourg;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Santé et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Sont nommés membres de la commission administrative du Centre Hospitalier de Luxembourg pour un mandat qui s'achèvera le 31 mai 2015:

a) membres effectifs

délégués de l'Etat:
Madame le docteur Danielle HANSEN-KOENIG, Directeur de la Santé
Monsieur le docteur Robert GOERENS, Médecin-chef de service
Monsieur Raymond MOUSTY, Premier Conseiller de Gouvernement
Monsieur Laurent JOME, Conseiller de Direction 1ère classe
Monsieur Jean OLINGER, Premier Inspecteur des Finances

délégué de la Ville de Luxembourg:
Monsieur Laurent MOSAR, conseiller communal

délégué du personnel du Centre Hospitalier de Luxembourg:
Monsieur Alain FICKINGER

b) membres suppléants

délégués de l'Etat:
Madame le docteur Pierrette HUBERTY-KRAU, Directeur adjoint de la Santé
suppléant de Madame le docteur Danielle HANSEN-KOENIG

Monsieur le docteur Arno BACHE, Médecin-chef de division
suppléant de Monsieur le docteur Robert GOERENS

Monsieur Raoul FRANCK, Attaché de Gouvernement 1er en rang
suppléant de Monsieur Raymond MOUSTY

Monsieur Pierre MISTERI, Attaché de Gouvernement
suppléant de Monsieur Laurent JOME

Monsieur Serge HOFFMANN, Premier Inspecteur des Finances
suppléant de Monsieur Jean OLINGER

délégué de la Ville de Luxembourg:
Madame Martine HENTGES
suppléant de Monsieur Laurent MOSAR

délégué du personnel du Centre Hospitalier de Luxembourg:
Monsieur Rainer WEINANDI
suppléant de Monsieur Alain FICKINGER

Art. 2. Notre Ministre de la Santé est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de la Santé,
Mars Di Bartolomeo

Palais de Luxembourg, le 21 juillet 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 4 août 2009 portant délégation de signature à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural ainsi qu'à Madame la Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle pour les affaires relevant du Ministère de l'Économie et du Commerce extérieur.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 76 de la Constitution;

Vu les articles 7 et 9 de l'arrêté royal grand-ducal du 9 juillet 1857 portant organisation du Gouvernement grand-ducal, tel qu'il a été modifié par la suite;

Vu l'arrêté grand-ducal du 23 juillet 2009 portant attribution des compétences ministérielles aux membres du Gouvernement;

Considérant que Monsieur le Ministre Jeannot KRECKÉ se trouve dans l'impossibilité temporaire de s'occuper de manière continue des affaires relevant de son département ministériel, en raison d'un séjour prolongé de plus de quinze jours à l'étranger;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Économie et du Commerce extérieur;

Arrêtons:

Art. 1er. Délégation de signature est accordée, pour les affaires du Ministère de l'Économie et du Commerce extérieur, à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural pour la période du 7 août 2009 au 16 août 2009 et à Madame la Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle pour la période du 17 août 2009 au 26 août 2009.

Art. 2. Notre Ministre de l'Économie et du Commerce extérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le Ministre de l'Économie
et du Commerce extérieur,
Jeannot Krecké

Château de Berg, le 4 août 2009.
Henri

Arrêtés ministériels pris en vertu de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 3 août 2009, Madame Ania Carine ALEXANDRE DA SILVA, née le 1er octobre 1984 à Luxembourg, demeurant à L-3270 Bettembourg, 8, route de Peppange, a été autorisée à porter les nom et prénoms de ALEXANDRE Ania Carine.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 3 août 2009, Madame Rosa Maria CARNEIRO MARTINS, née le 4 janvier 1967 à Santo Tirso/Santo Tirso (Portugal), demeurant à L-4516 Differdange, 30, rue Henri Bessemer, a été autorisée à porter les nom et prénoms de MARTINS Rosa Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 3 août 2009, Madame Annelore CARVALHO DOMINGOS, née le 13 janvier 1991 à Niederkorn, demeurant à L-4805 Rodange, 3, rue Adolphe, a été autorisée à porter les nom et prénom de DOMINGOS Annelore.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 3 août 2009, Monsieur Paulo COSTA MARTINS, né le 27 mai 1980 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-4505 Niederkorn, 64, rue de l'Acier, a été autorisé à porter les nom et prénom de MARTINS Paulo.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 3 août 2009, Madame Maria Lucilia DA CONCEIÇÃO DIOGO, née le 20 octobre 1949 à Marmeleira/Mortágua (Portugal), demeurant à L-1243 Luxembourg, 56, rue Félix de Blochausen, a été autorisée à porter les nom et prénom de DIOGO Lucie.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 3 août 2009, Monsieur Bruno Filipe DA COSTA COIMBRA, né le 15 août 1982 à Luxembourg, demeurant à L-8024 Strassen, 49, rue Henri Dunant, a été autorisé à porter les nom et prénom de COIMBRA Bruno.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 3 août 2009, Monsieur Rui Miguel DA SILVA ALVES RAMOS, né le 22 janvier 1984 à Gemunde/Maia (Portugal), demeurant à L-4770 Pétange, 30, rue de la Paix, a été autorisé à porter les nom et prénoms de DA SILVA Rui Miguel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 3 août 2009, Madame Sandra Isabel DA SILVA FERREIRA, née le 27 octobre 1977 à Mortágua (Portugal), demeurant à L-8833 Wolwelange, 2, rue de l'Église, a été autorisée à porter les nom et prénoms de FERREIRA Sandra Isabel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 3 août 2009, Monsieur Daniel DA SILVA GONÇALVES, né le 12 janvier 1985 à Luxembourg, demeurant à L-5950 Itzig, 46, rue de Bonnevoie, a été autorisé à porter les nom et prénom de DA SILVA Daniel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 3 août 2009, Monsieur José Maria DA SILVA GONÇALVES DOS ANJOS, né le 25 novembre 1954 à Castro Marim/Castro Marim (Portugal), demeurant à L-3635 Kayl, 23, rue Altrescht, a été autorisé à porter les nom et prénoms de GONÇALVES DOS ANJOS José Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 3 août 2009, Monsieur Bruno António DA SILVA MACIAS, né le 28 février 1975 à Freixo de Espada à Cinta (Portugal), demeurant à L-7220 Walferdange, 16, route de Diekirch, a été autorisé à porter les nom et prénoms de MACIAS Bruno António.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 3 août 2009, Madame Maria José DA SILVA NOBRE, née le 16 mars 1962 à Santa Justa/Lisboa (Portugal), demeurant à L-7348 Heisdorf, 5, rue Jean Koenig, a été autorisée à porter les nom et prénoms de NOBRE Marie José.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 3 août 2009, Monsieur Luis Filipe DA SILVA PEIXOTO, né le 3 avril 1973 à Povoa de Lanhoso (Nossa Senhora do Amparo)/Povoa de Lanhoso (Portugal), demeurant à L-3780 Tétange, 71, rue des Legionnaires, a été autorisé à porter les nom et prénoms de DA SILVA Luis Filipe.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Conseillers de Gouvernement. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 1er juillet 2009, Monsieur Gilles ROTH, député, a été réintégré comme Conseiller de Gouvernement 1ère classe au Ministère des Finances. Il a été nommé à la fonction de Premier Conseiller de Gouvernement avec effet au 1er juillet 2009.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 22 juillet 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Differdange, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-4530 Differdange, 40, avenue Charlotte, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole primaire à Niederkorn», L-4601 Niederkorn, avenue de la Liberté.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 21 juillet 2011, prend effet le 22 juillet 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 014/5**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 56 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 9 avril 2009.

Par arrêté ministériel du 22 juillet 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Services Enfants et Jeunes de la Commune de Hesperange», organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-5886 Hesperange, 474, route de Thionville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole primaire de Howald», L-1842 Howald, avenue Grand-Duc Jean.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 21 juillet 2011, prend effet le 22 juillet 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 036/4**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 16 décembre 2008 ayant accordé un agrément limité dans le temps jusqu'au 15 décembre 2010 à l'association sans but lucratif «Foyers de Jour de la Commune de Hesperange».

Par arrêté ministériel du 22 juillet 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Services Enfants et Jeunes de la Commune de Hesperange», organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-5886 Hesperange, 474, route de Thionville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole primaire de Hesperange», L-5827 Hesperange, rue Gaessel.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 21 juillet 2011, prend effet le 22 juillet 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 037/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 190 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 20 mai 2008 ayant accordé un agrément limité dans le temps jusqu'au 19 mai 2010 à l'association sans but lucratif «Foyers de Jour de la Commune de Hesperange».

Par arrêté ministériel du 22 juillet 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Services Enfants et Jeunes de la Commune de Hesperange», organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-5886 Hesperange, 474, route de Thionville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole primaire Itzig», L-5957 Itzig, 2, rue de l'Ecole.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 21 juillet 2011, prend effet le 22 juillet 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 038/4**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 16 décembre 2008 ayant accordé un agrément limité dans le temps jusqu'au 15 décembre 2010 à l'association sans but lucratif «Foyers de Jour de la Commune de Hesperange».

Par arrêté ministériel du 22 juillet 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Services Enfants et Jeunes de la Commune de Hesperange», organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-5886 Hesperange, 474, route de Thionville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole primaire de Alzingen», L-5870 Alzingen, rue de Syren.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 21 juillet 2011, prend effet le 22 juillet 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 039/4**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 16 décembre 2008 ayant accordé un agrément limité dans le temps jusqu'au 15 décembre 2010 à l'association sans but lucratif «Foyers de Jour de la Commune de Hesperange».

Par arrêté ministériel du 22 juillet 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Services Enfants et Jeunes de la Commune de Hesperange», organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-5886 Hesperange, 474, route de Thionville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-2416 Howald, 1, rue de la Redoute.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 21 juillet 2011, prend effet le 22 juillet 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 134/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 74 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 20 mai 2008 ayant accordé un agrément limité dans le temps jusqu'au 19 mai 2010 à l'association sans but lucratif «Foyers de Jour de la Commune de Hesperange».

Par arrêté ministériel du 22 juillet 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Differdange, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-4530 Differdange, 40, avenue Charlotte, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Maison-Relais Differdange-Centre», L-4620 Differdange, 12-14, rue Emile Mark.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 21 juillet 2011, prend effet le 22 juillet 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 192/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 109 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 17 janvier 2008.

Par arrêté ministériel du 22 juillet 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Services Enfants et Jeunes de la Commune de Hesperange», organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-5886 Hesperange, 474, route de Thionville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-5811 Fentange, 75, rue de Bettembourg.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 21 juillet 2011, prend effet le 22 juillet 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 246/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 30 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 20 mai 2008 ayant accordé un agrément limité dans le temps jusqu'au 19 mai 2010 à l'association sans but lucratif «Foyers de Jour de la Commune de Hesperange».

Par arrêté ministériel du 22 juillet 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Services Enfants et Jeunes de la Commune de Hesperange», organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-5886 Hesperange, 474, route de Thionville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Domino», L-5884 Hesperange, 406, route de Thionville.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 21 juillet 2011, prend effet le 22 juillet 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 260/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 47 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 20 mai 2008 ayant accordé un agrément limité dans le temps jusqu'au 19 mai 2013 à l'association sans but lucratif «Foyers de Jour de la Commune de Hesperange».

Par arrêté ministériel du 22 juillet 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Services Enfants et Jeunes de la Commune de Hesperange», organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-5886 Hesperange, 474, route de Thionville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-5973 Itzig, 7A, rue des Promenades.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 21 juillet 2011, prend effet le 22 juillet 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 291/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 45 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 6 octobre 2008 ayant accordé un agrément limité dans le temps jusqu'au 5 octobre 2013 à l'association sans but lucratif «Foyers de Jour de la Commune de Hesperange».

Par arrêté ministériel du 22 juillet 2009, un agrément limité dans le temps été accordé à l'Administration communale de Sanem, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-4477 Belvaux, 60, rue de la Poste, pour le service «animation d'activités récréatives en période de vacances scolaires» dans le cadre de l'activité «maison relais pour enfants», à l'adresse «Centre Sportif Roger Krier», L-4413 Soleuvre, rue Jean Anen.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 28 août 2009, prend effet le 10 août 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 332**.

Le présent arrêté ministériel viendra à échéance d'office le 29 août 2009.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 73 **18 août 2009**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 1er juillet 2009 autorisant Monsieur Jean Marc Sylvain André SCHMIDT et son épouse Madame Michèle Marie LORANG à changer le nom patronymique actuel de leurs enfants mineurs Laurent, Bernard et Elisabeth SCHMIDT en celui de «SCHMIDT LORANG».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Jean Marc Sylvain André SCHMIDT et son épouse Madame Michèle Marie LORANG, sollicitant l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de leurs enfants mineurs Laurent SCHMIDT, né le 2 novembre 1996 à Luxembourg, Bernard SCHMIDT, né le 13 juin 1998 à Luxembourg et Elisabeth SCHMIDT, née le 15 août 2000, à Luxembourg, tous de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-7540 Rollingen, 151a, route de Luxembourg, en celui de «SCHMIDT LORANG»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Jean Marc Sylvain André SCHMIDT et son épouse Madame Michèle Marie LORANG sont autorisés à changer le nom patronymique actuel de leurs enfants mineurs Laurent, Bernard et Elisabeth SCHMIDT en celui de «SCHMIDT LORANG».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 1er juillet 2009.
Henri

Arrêté ministériel du 16 juillet 2009 modifiant l'arrêté ministériel du 7 mai 2008 portant renouvellement de la Commission technique consultative des indices de prix de la construction.

Le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur,

Vu l'arrêté ministériel du 7 mai 2008 portant renouvellement de la Commission technique consultative des indices de prix de la construction;

Vu les propositions du Ministère des travaux publics du 7 juillet 2009;

Arrête:

Art. 1er. Monsieur Patrick CHRISTEN est nommé membre effectif de la Commission technique consultative des indices de prix de la construction, en remplacement de Monsieur Demy ROSEN. Monsieur Romain BETZ est nommé membre suppléant.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Une expédition en sera transmise à l'intéressé pour lui servir de titre; ampliation en sera adressée à Monsieur le Ministre de la Fonction publique et à la Cour des comptes pour information.

Luxembourg, le 16 juillet 2009.

Le Ministre de l'Economie et
du Commerce extérieur,
Jeannot Krecké

Arrêté grand-ducal du 21 juillet 2009 autorisant Madame Eliane WEBER à changer le nom patronymique actuel de ses filles mineures Samira SABOTIC et Jeanna SABOTIC en celui de «WEBER».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Eliane WEBER, sollicitant l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de ses filles mineures Samira SABOTIC, née le 22 août 1995 à Dudelange et Jenna SABOTIC, née le 25 mars 1998 à Dudelange, tous deux de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-3439 Dudelange, 6, rue de la Ceca, en celui de «WEBER»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Eliane WEBER est autorisée à changer le nom patronymique actuel de ses filles mineures Samira SABOTIC et Jenna SABOTIC en celui de «WEBER».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 21 juillet 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 31 juillet 2009 autorisant Madame Marc DE BIASIO à changer son prénom actuel en celui de «Loredana».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Marc DE BIASIO, née le 5 juillet 1970 à Differdange, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-4875 Lamadelaine, 28, Grousswiss, sollicitant l'autorisation de changer son prénom actuel en celui de «Loredana»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Marc DE BIASIO est autorisée à changer son prénom actuel en celui de «Loredana».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l`intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Cabasson, le 31 juillet 2009.
Henri

Arrêté ministériel du 31 juillet 2009 portant modification de la composition de la Commission de l'indice des prix à la consommation.

Le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur,

Vu l'article 5 du règlement grand-ducal du 20 décembre 1999 concernant l'établissement de l'indice des prix à la consommation;

Vu le règlement ministériel du 17 février 1992 sur le fonctionnement de la Commission de l'indice des prix à la consommation;

Vu l'arrêté ministériel du 30 avril 2009 déterminant la composition de la Commission de l'indice;

Vu la proposition de la Confédération syndicale indépendante du 21 juillet 2009;

Arrête:

Art. 1er. Monsieur Nico CLEMENT, représentant de la Confédération syndicale indépendante, est nommé membre effectif de la Commission de l'indice des prix à la consommation en remplacement de Monsieur Alain KINN, dont il terminera le mandat.

Art. 2. Ampliation en sera adressée à l'intéressé pour lui servir de titre. Copie en sera transmise à la Cour des Comptes pour information.

Luxembourg, le 31 juillet 2009.

Le Ministre de l'Economie et
du Commerce extérieur,
Jeannot Krecké

Arrêté grand-ducal du 4 août 2009 autorisant l'association sans but lucratif École Maternelle Montessori «L'enfant roi» à faire fonctionner une école maternelle francophone appliquant la pédagogie Montessori.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi du 13 juin 2003 concernant les relations entre l'État et l'enseignement privé;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle et après délibération du Gouvernement en conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. L'association sans but lucratif École Maternelle Montessori «L'enfant roi» est autorisée à faire fonctionner une école maternelle francophone appliquant la pédagogie Montessori.

Art. 2. Notre Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation Professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Château de Berg, le 4 août 2009.
Henri

Administration des Bâtiments Publics. – Examen. – Il est porté à la connaissance des intéressés que l'Administration des Bâtiments Publics envisage d'organiser au courant du mois de novembre 2009 un examen de fin de stage sanctionnant la formation spéciale dans la carrière de l'expéditionnaire.

Administration des Douanes et Accises. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 21 juillet 2009 Monsieur Joseph SPAUS, commis-chef à l'administration des douanes et accises, a été nommé receveur adjoint à la même administration.

Administration des services de secours. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 31 juillet 2009, Monsieur Guy BLEY, expert en sciences hospitalières, est désigné officier de sécurité adjoint au sein de l'Administration des services de secours.

Commissariat aux Assurances. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 21 juillet 2009 Monsieur Gilles ANGELSBERG, attaché de direction stagiaire au Commissariat aux Assurances, a été nommé attaché de direction au même Commissariat avec effet au 1er août 2009.

Par arrêté grand-ducal du 21 juillet 2009 Monsieur Carlo ZWANK, attaché de direction au Commissariat aux Assurances, a été nommé attaché de direction 1er en rang au même Commissariat avec effet au 1er septembre 2009.

Conseillers de Gouvernement. – Démissions. – Par arrêté grand-ducal du 8 juillet 2009, Monsieur Mill MAJERUS a été démis de ses fonctions de Premier Conseiller de Gouvernement au Ministère de la Famille et de l'Intégration et a été admis à faire valoir ses droits à pension spéciale avec effet au 8 juillet 2009. La mise à la retraite a été prononcée à partir du même jour.

Par arrêté grand-ducal du 8 juillet 2009, Monsieur Gilles ROTH, a été démis de ses fonctions de Premier Conseiller de Gouvernement au Ministère des Finances et a été admis à faire valoir ses droits à pension spéciale avec effet au 8 juillet 2009. La mise à la retraite a été prononcée à partir du même jour.

Direction de l'Aviation Civile. – Examen de fin de stage dans la carrière de l'ingénieur-technicien. – La Direction de l'Aviation Civile organisera le 7 et 8 septembre 2009 un examen de fin de stage dans la carrière de l'ingénieur-technicien.

Formation des Adultes. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 7 juillet 2009, Monsieur Tom DELLES, attaché à la direction; Monsieur Jean BILLA, chargé de direction; Monsieur François ORTOLANI, chargé de direction, sont nommés délégués à la formation des adultes au Lycée Technique Agricole; Centre national de Formation professionnelle continue-Ettelbruck; Centre national de Formation professionnelle continue-Esch-sur-Alzette, à partir de l'année scolaire 2009-2010.

Huissiers de justice. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 4 août 2009 démission honorable de ses fonctions d'huissier de justice à Luxembourg, avec effet au 30 septembre 2009, a été accordée sur sa demande à Monsieur Jean-Lou THILL.

Par le même arrêté grand-ducal le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur Jean-Lou THILL.

Indice des prix à la consommation du mois de juillet 2009.

L'indice des prix à la consommation, établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999, est de **738.19** pour le mois de juillet 2009 par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit pour le mois de juillet 2009 à **740.82**.

Luxembourg, le 5 août 2009.

Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques

Inspection générale des finances. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 4 août 2009 Monsieur Gilles RECKERT, inspecteur des finances première classe à l'Inspection générale des Finances, a été nommé premier inspecteur des finances à la même Inspection pour une durée renouvelable de sept ans.

Inspection générale de la sécurité sociale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 31 juillet 2009, Madame Nadine WALLERS, inspecteur adjoint de la sécurité sociale auprès de l'Inspection générale de la sécurité sociale, a été nommée à la fonction d'inspecteur de la sécurité sociale auprès de la même administration avec effet au 1er septembre 2009.

Ministère de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 21 juillet 2009 démission honorable de ses fonctions de professeur ingénieur à l'Université du Luxembourg est accordée, à sa demande, à Monsieur Claude KRACK, avec faculté de faire valoir ses droits à une pension. Par le même arrêté le titre honorifique de ses fonctions à été conféré à l'intéressé.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour personnes handicapées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 22 juillet 2009, un agrément limité au 30 décembre 2009 est accordé à l'organisme gestionnaire «Tricentenaire a.s.b.l.», ayant son siège à 1, rue de la Gare, L-7228 Walferdange, pour l'exercice de l'activité de «service de formation» à l'adresse: Centre Jean Heinisch, 14, ZAC Klengbousbierg, L-7795 Bissen.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro 0907/8.

Par arrêté ministériel du 21 juillet 2009, un agrément limité dans le temps pour quatre mois est accordé à l'organisme gestionnaire «Foyer Eisleker Heem a.s.b.l.», ayant son siège à Lullange, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» à l'adresse: maison 30 à Lullange.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 21 juillet 2008, accordant un agrément limité dans le temps à l'organisme gestionnaire «Foyer Eisleker Heem a.s.b.l.», ayant son siège à Lullange, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» à l'adresse: maison 30 à Lullange.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro 9903/1.

Notariat. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 4 août 2009, Maître Edouard DELOSCH, candidat-notaire, a été nommé notaire à Rambrouch.

Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois de juillet 2009.

N° d'ordre	Nom du failli	Date du Jugement	Juge-commissaire	Curateur
		Luxembourg		
1.	s.à r.l. OKAY, établie et ayant son siège social à L-5440 Remerschen, 57, route du Vin	01.07.09	Mme Carole *Err*	Me Astrid *Bugatto*
2.	s.à r.l. Restaurant-Club-Bar SCORPION, établie et ayant son siège social à L-2230 Luxembourg, 28, rue du Fort Neipperg	03.07.09	Mme Carole *Err*	Me Karima *Hammouche*
3.	s.à r.l. TRILEX, établie et ayant son siège social à L-5531 Remich, 16A, route de l'Europe	03.07.09	Mme Carole *Err*	Me Karima *Hammouche*
4.	S.A. INTER ONLINE, en abrégé I.O. S.A., établie et ayant son siège social à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl	03.07.09	Mme Carole *Err*	Me Luc *Sales*
5.	s.à r.l. THERMO-PRO, avec siège social à L-7233 Bereldange, 79, Cité Grand-Duc Jean, de fait inconnue à cette adresse	03.07.09	Mme Carole *Err*	Me Luc *Sales*
6.	s.à r.l. Garage MARIANI, établie et ayant son siège social à L-4702 Pétange, 16, rue Robert Krieps	03.07.09	Mme Carole *Err*	Me Olivier *Wagner*
7.	S.A. LUX PUBLICITE, établie et ayant son siège social à L-3850 Schifflange, 80, avenue de la Libération	06.07.09	M. Marc *Wagner*	Me Astrid *Bugatto*
8.	S.A. LUX MATERIALS TRADING, avec siège social à L-3313 Bergem, 95, Grand-Rue, de fait établie à L-4393 Pontpierre, 68, Grand-Rue	06.07.09	M. Marc *Wagner*	Me Tulay *Sonmez*
9.	s.à r.l. LUXLAM, établie et ayant son siège social à L-6776 Grevenmacher, 20, Op der Ahlkerrech, Zone Industrielle Potaschbierg	10.07.09	Mme Carole *Err*	Me Evelyne *Korn*
10.	S.A. DE RANSART, établie et ayant son siège social à L-4575 Differdange, 41-43, Grand-Rue	13.07.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Marguerite *Ries*
11.	le sieur Jorge Manuel MARTINS DA SILVA, ayant fait le commerce sous la dénomination «CAFE NEW SPACE» à L-2250 Luxembourg, 140, Avenue du X Septembre, demeurant à L-1941 Luxembourg, 215, Route de Longwy	13.07.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Marguerite *Ries*
12.	S.A. PAIN-DELICE EUROPE, anciennement «BAKERING INVEST INTERNATIONAL S.A.», avec siège social à L-1725 Luxembourg, 3, rue Henri VII	13.07.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Astrid *Bugatto*
13.	S.A. F.M.K. INTERNATIONAL BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT, en liquidation volontaire, avec siège social à L-1420 Luxembourg, 15-17, Avenue Gaston Diderich	13.07.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Astrid *Bugatto*
14.	S.A. CARGO B SERVICES, établie et ayant son siège social à L-1142 Luxembourg, 3, rue Pierre d'Aspelt	13.07.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Fabien *Verreaux*
15.	s.à r.l. KARMA IMPEX, avec siège social à L-4831 Rodange, 146, route de Longwy, de fait inconnue à cette adresse	15.07.09	Mme Nadine *Walch*	Me Laurent *Limpach*

16. S.A. GINCO, avec siège social à L-5571 Weiler-la-Tour, 5, route de Thionville, de fait inconnue à cette adresse	15.07.09	Mme Nadine *Walch*	Me Laurent *Limpach*
17. s.à r.l. CDL EXPERTISE, ayant eu son siège social à L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois, actuellement sans siège social connu	15.07.09	Mme Nadine *Walch*	Me Valérie *Demeure*
18. s.à r.l. FIDÉA, établie et ayant son siège social à L-3670 Kayl, 144, rue de Noertzange, de fait établie à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg	15.07.09	Mme Nadine *Walch*	Me Valérie *Demeure*
19. s.à r.l. AS-METALLVERARBEITUNG, établie et ayant son siège social à L-6648 Wasserbillig, 11, rue des Sports	15.07.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Tania *Hoffmann*
20. S.A. P & I CONTENT DISTRIBUTION LUXEMBOURG, anciennement «D.W.L. EXPLOITATION S.A.», ayant eu son siège social à L-5430 Lenningen, 4, rue du Village, actuellement sans siège social connu	15.07.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Nuria *Zurita Peralta*
21. s.à r.l. SP CHAUFFAGE SANITAIRE, établie et ayant son siège social à L-7480 Tuntange, 1, route de Luxembourg	20.07.09	Mme Danielle *Poletti*	Me Marguerite *Ries*
22. S.A. TRANSPORTS RAPIDO EXPRESS, anciennement «TRANSPORTS THOMAS EXPRESS LUXEMBOURG S.A.», avec siège social à L-3394 Roeser, 59, Grand-Rue	22.07.09	Mme Danielle *Poletti*	Me Nuria *Zurita Peralta*
23. S.A. HARTEMA, avec siège social à L-3440 Dudelange, 10, avenue Grande-Duchesse Charlotte	22.07.09	Mme Danielle *Poletti*	Me Guillaume *Rouviere*
24. S.A. IMMO-STREET, avec siège social à L-3932 Mondercange, 19, rue de Limpach	22.07.09	Mme Danielle *Poletti*	Me Simplice *Wabo Mabou*
25. s.à r.l. TRAFIROUTE, établie et ayant son siège social à L-3640 Kayl, 6, rue du Faubourg	27.07.09	Mme Nadine *Walch*	Me Alexandre *Dillmann*
26. s.à r.l. ESCALIA CAPITAL, en liquidation volontaire depuis le 26 novembre 2008, établie et ayant son siège social à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert	29.07.09	Mme Nadine *Walch*	Me Marguerite *Ries*
27. le sieur Serge PILUDU, faisant le commerce sous la dénomination «EUROPE TRAITEMENT ANTICORROSION», établie à L-4340 Esch-sur-Alzette, 31a, rue de l'Usine, de fait inconnu à cette adresse	29.07.09	Mme Nadine *Walch*	Me Marguerite *Ries*
28. s.à r.l. MUNZIG UND KUHN BRANDSCHUTZ- UND ISOLIERTECHNIK, établie et ayant son siège social à L-5416 Ehnen, 133, route du Vin	29.07.09	Mme Nadine *Walch*	Me Marguerite *Ries*
29. S.A. MAPS-EUROPE, ayant eu son siège social à L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon, actuellement sans siège social connu	29.07.09	Mme Nadine *Walch*	Me Alexandre *Dillmann*
30. S.A. DIE 4, avec siège social à L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents, de fait inconnue à cette adresse	29.07.09	Mme Nadine *Walch*	Me Alexandre *Dillmann*
31. s.à r.l. DE CHAUFFEUR, avec siège social à L-4720 Pétange, 42, rue de la Chiers, de fait établie à L-4740 Pétange, 2, rue Prince Jean	29.07.09	Mme Nadine *Walch*	Me Kamilla *Ladka*
32. S.A LUXMICROLOC, avec siège social à L-5884 Hesperange, 304, route de Thionville	29.07.09	Mme Nadine *Walch*	Me Kamilla *Ladka*

33. s.à r.l. TROIS SOLEILS, avec siège social à L-4031 Esch-sur-Alzette, 61, rue Zénon Bernard, de fait inconnue à cette adresse	29.07.09	Mme Nadine *Walch*	Me Chirazad Ben *Messaoud*
34. s.à r.l. POLYPLANTS, avec siège social à L-5368 Schuttrange, 35, rue de Canach, de fait inconnue à cette adresse	29.07.09	Mme Nadine *Walch*	Me Amandine *Piasentin*
35. s.à r.l. EURO DECOR, avec siège social à L-1616 Luxembourg, 24-26, Place de la Gare, de fait inconnue à cette adresse	29.07.09	Mme Nadine *Walch*	Me Cécile *Rechstein*
36. s.à r.l. PRONIS, anciennement «AROLUX s.à r.l.», avec siège social à L-3213 Bettembourg, 1A, rue des Artisans, de fait inconnue à cette adresse	29.07.09	Mme Nadine *Walch*	Me Anaëlle *Rouby*
37. s.à r.l. YOUR DREAMS, avec siège social à L-8378 Kleinbettingen, 29, rue de Kahler	29.07.09	Mme Nadine *Walch*	Me Olivier *Wagner*
38. s.à r.l. FAMIL DECO, anciennement «TRADI DECOR s.à r.l.» ci-avant «FONTAINE MANAGEMENT s.à r.l.», établie et ayant son siège social à L-8369 Hivange, 3, rue Kahler	29.07.09	Mme Nadine *Walch*	Me Olivier *Wagner*
	Diekirch		
39. s.à r.l. WAGNER + SILANO ESTRICHBAU G.M.B.H. MEISTERBETRIEB, établie et ayant son siège social à L-6690 Moersdorf, 3, Millewee	01.07.09	Mme Michèle *Krier*	Me Christian *Hansen*
40. S.A. DEMOCO, établie et ayant son siège social à L-8610 Buschrodt, 19, Angelsgronn	08.07.09	Mme Michèle *Krier*	Me Christian *Hansen*
41. s.à r.l. ORANJENHOF, établie et ayant son siège social à L-6590 Weilerbach, 10, route de Diekirch	15.07.09	M. Lex *Eippers*	Me Charles *Steichen*
42. s.à r.l. MATISA, établie et ayant son siège social à L-9283 Diekirch, 10, rue in Bedigen	15.07.09	M. Lex *Eippers*	Me Claude *Speicher*
43. s.à r.l. BUSINESS CONCEPT Luxembourg, ayant eu son dernier siège social connu à L-8521 Beckerich, 27, Huewelerstrooss	15.07.09	M. Lex *Eippers*	Me Claude *Speicher*
44. S.A. TRANS SPEED EUROPEEN, établie et ayant son siège social à L-9647 Doncols, 14, chemin des Douaniers	15.07.09	M. Lex *Eippers*	Me Charles *Steichen*

Juridictions de l'ordre administratif. – Fixation des audiences pendant l'année judiciaire 2009/2010.

RECTIFICATIF

Au Mémorial B n° 66 du 29 juillet 2009 à la page 1193 il y a lieu de lire:

Tribunal administratif:

«Les audiences publiques du Tribunal administratif sont fixées comme suit:

Première chambre: – le lundi matin à 9.00 heures
– le mercredi après-midi à 15.00 heures

Deuxième chambre: – le lundi après-midi à 15.00 heures
– le jeudi après-midi à 15.00 heures

Troisième chambre: – le mardi après-midi à 15.00 heures
– le mercredi matin à 9.00 heures.»

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 74 **24 août 2009**

Sommaire

Liste des médicaments à usage humain admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

287e MODIFICATION (4 août 2009)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

	R	ACECLOFENAC EG	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	ACECLOFENAC EG	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	ACECLOFENAC EG	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
	R	ACECLOFENAC EG	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	ACECLOFENAC EG	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	ACECLOFENAC EG	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
C	RR	AZZALURE	PDRE P.PREP.INJ.	10 U/0,05 ML	IM	1*1 FL. 3 ML
C	RR	AZZALURE	PDRE P.PREP.INJ.	10 U/0,05 ML	IM	1*2 FL. 3 ML
	RR	BENZADERMINE	GEL		TO	1*1 POT +1*1 FL.SOLV.
	RR	BICALUTAMIDE EG-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	BICALUTAMIDE EG-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	BICALUTAMIDE EG-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	BISOHEXAL-1,25	CPR.PELLIC.	1,25 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	R	BISOHEXAL-1,25	CPR.PELLIC.	1,25 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	BISOHEXAL-1,25	CPR.PELLIC.	1,25 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	BISOHEXAL-1,25	CPR.PELLIC.	1,25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	BISOHEXAL-1,25	CPR.PELLIC.	1,25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	BISOHEXAL-1,25	CPR.PELLIC.	1,25 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	BISOHEXAL-1,25	CPR.PELLIC.	1,25 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	BISOHEXAL-1,25	CPR.PELLIC.	1,25 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	BISOHEXAL-1,25	CPR.PELLIC.	1,25 MG	PO	10*20 CPR.SS BLIST.
	R	BISOHEXAL-1,25	CPR.PELLIC.	1,25 MG	PO	10*30 CPR.SS BLIST.
	R	BISOHEXAL-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	R	BISOHEXAL-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	BISOHEXAL-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	BISOHEXAL-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	BISOHEXAL-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	BISOHEXAL-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	BISOHEXAL-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	BISOHEXAL-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	BISOHEXAL-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	BISOHEXAL-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	BISOHEXAL-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	10*30 CPR.SS BLIST.
	R	BISOHEXAL-2,5	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	R	BISOHEXAL-2,5	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	BISOHEXAL-2,5	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	BISOHEXAL-2,5	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	BISOHEXAL-2,5	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.

R	BISOHEXAL-2,5	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	BISOHEXAL-2,5	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	BISOHEXAL-2,5	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	BISOHEXAL-2,5	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	10*30 CPR.SS BLIST.
R	BISOHEXAL-3,75	CPR.PELLIC.	3,75 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	BISOHEXAL-3,75	CPR.PELLIC.	3,75 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	BISOHEXAL-3,75	CPR.PELLIC.	3,75 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	BISOHEXAL-3,75	CPR.PELLIC.	3,75 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	BISOHEXAL-3,75	CPR.PELLIC.	3,75 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	BISOHEXAL-3,75	CPR.PELLIC.	3,75 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	BISOHEXAL-3,75	CPR.PELLIC.	3,75 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	BISOHEXAL-3,75	CPR.PELLIC.	3,75 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	BISOHEXAL-3,75	CPR.PELLIC.	3,75 MG	PO	10*30 CPR.SS BLIST.
R	BISOHEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	BISOHEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	BISOHEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	BISOHEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	BISOHEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	BISOHEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	BISOHEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	BISOHEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	BISOHEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	BISOHEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	BISOHEXAL-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	10*30 CPR.SS BLIST.
R	BISOHEXAL-7,5	CPR.PELLIC.	7,5 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	BISOHEXAL-7,5	CPR.PELLIC.	7,5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	BISOHEXAL-7,5	CPR.PELLIC.	7,5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	BISOHEXAL-7,5	CPR.PELLIC.	7,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	BISOHEXAL-7,5	CPR.PELLIC.	7,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	BISOHEXAL-7,5	CPR.PELLIC.	7,5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	BISOHEXAL-7,5	CPR.PELLIC.	7,5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	BISOHEXAL-7,5	CPR.PELLIC.	7,5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	BISOHEXAL-7,5	CPR.PELLIC.	7,5 MG	PO	10*30 CPR.SS BLIST.
RR	DOC GABAPENTINE-100	GELULES	100 MG	PO	1*20 CPS SS BLIST.
RR	DOC GABAPENTINE-100	GELULES	100 MG	PO	1*60 CPS SS BLIST.
RR	DOC GABAPENTINE-100	GELULES	100 MG	PO	1*90 CPS SS BLIST.
RR	DOC GABAPENTINE-100	GELULES	100 MG	PO	1*100 CPS SS BLIST.
RR	DOC GABAPENTINE-100	GELULES	100 MG	PO	1*500 CPS SS BLIST.
RR	DOC GABAPENTINE-300	GELULES	300 MG	PO	1*30 CPS SS BLIST.
RR	DOC GABAPENTINE-300	GELULES	300 MG	PO	1*60 CPS SS BLIST.
RR	DOC GABAPENTINE-300	GELULES	300 MG	PO	1*90 CPS SS BLIST.
RR	DOC GABAPENTINE-300	GELULES	300 MG	PO	1*100 CPS SS BLIST.
RR	DOC GABAPENTINE-300	GELULES	300 MG	PO	1*500 CPS SS BLIST.
RR	DOC GABAPENTINE-400	GELULES	400 MG	PO	1*30 CPS SS BLIST.

	RR	DOC GABAPENTINE-400	GELULES	400 MG	PO	1*60 CPS SS BLIST.
	RR	DOC GABAPENTINE-400	GELULES	400 MG	PO	1*90 CPS SS BLIST.
	RR	DOC GABAPENTINE-400	GELULES	400 MG	PO	1*100 CPS SS BLIST.
	RR	DOC GABAPENTINE-400	GELULES	400 MG	PO	1*500 CPS SS BLIST.
	RR	EFFICIB	CPR.PELLIC.	50 MG 850 MG	PO	2*98 CPR.SS BLIST.
	RR	EFFICIB	CPR.PELLIC.	50 MG 1000 MG	PO	2*98 CPR.SS BLIST.
	RR	ELLAONE	CPR.	30 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
C	RR	GONAPEPTYL DAILY	SOL.INJ.	0,1 MG/1 ML	SC	1*7 SER.PRER.
C	RR	GONAPEPTYL DAILY	SOL.INJ.	0,1 MG/1 ML	SC	1*28 SER.PRER.
	R	HYPORETIC-5/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG 12,5 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	R	HYPORETIC-5/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG 12,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	HYPORETIC-5/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG 12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	HYPORETIC-5/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG 12,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	HYPORETIC-5/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	HYPORETIC-5/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG 12,5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	HYPORETIC-5/25	CPR.PELLIC.	5 MG 25 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	R	HYPORETIC-5/25	CPR.PELLIC.	5 MG 25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	HYPORETIC-5/25	CPR.PELLIC.	5 MG 25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	HYPORETIC-5/25	CPR.PELLIC.	5 MG 25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	HYPORETIC-5/25	CPR.PELLIC.	5 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	HYPORETIC-5/25	CPR.PELLIC.	5 MG 25 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	INHIBACE	CPR.	0,5 MG	PO	1*30 CPR.SEC.
	RR	IXARIO	SUSP.INJ.		IMSC	1*1 SER. 0,5 ML
	RR	JANUMET	CPR.PELLIC.	50 MG 850 MG	PO	2*98 CPR.SS BLIST.
	RR	JANUMET	CPR.PELLIC.	50 MG 1000 MG	PO	2*98 CPR.SS BLIST.
	R	LEVOCETIRIZINE TEVA-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	R	LEVOCETIRIZINE TEVA-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	LEVOCETIRIZINE TEVA-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	LEVOCETIRIZINE TEVA-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	LEVOCETIRIZINE TEVA-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
	R	LEVOCETIRIZINE TEVA-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	LEVOCETIRIZINE TEVA-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	LEVOCETIRIZINE TEVA-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
	R	LEVOCETIRIZINE TEVA-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	LEVOCETIRIZINE TEVA-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	LEVOCETIRIZINE TEVA-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	LEVOCETIRIZINE TEVA-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	LEVODOPA/BENSERAZIDE TEVA-100/25	CPR.	100 MG 25 MG	PO	1*20 CPR.SEC.(FL.)
	RR	LEVODOPA/BENSERAZIDE TEVA-100/25	CPR.	100 MG 25 MG	PO	1*30 CPR.SEC.(FL.)
	RR	LEVODOPA/BENSERAZIDE TEVA-100/25	CPR.	100 MG 25 MG	PO	1*50 CPR.SEC.(FL.)
	RR	LEVODOPA/BENSERAZIDE TEVA-100/25	CPR.	100 MG 25 MG	PO	1*60 CPR.SEC.(FL.)
	RR	LEVODOPA/BENSERAZIDE TEVA-100/25	CPR.	100 MG 25 MG	PO	1*100 CPR.SEC.(FL.)
	RR	LEVODOPA/BENSERAZIDE TEVA-200/50	CPR.	200 MG 50 MG	PO	1*20 CPR.SEC.(FL.)
	RR	LEVODOPA/BENSERAZIDE TEVA-200/50	CPR.	200 MG 50 MG	PO	1*30 CPR.SEC.(FL.)

	RR	LEVODOPA/BENSERAZIDE TEVA-200/50	CPR.	200 MG 50 MG	PO	1*50 CPR.SEC.(FL.)
	RR	LEVODOPA/BENSERAZIDE TEVA-200/50	CPR.	200 MG 50 MG	PO	1*60 CPR.SEC.(FL.)
	RR	LEVODOPA/BENSERAZIDE TEVA-200/50	CPR.	200 MG 50 MG	PO	1*100 CPR.SEC.(FL.)
C	RR	MODIGRAF-0,2	GRAN.P.SUSP.	0,2 MG	PO	1*50 SACH.
C	RR	MODIGRAF-1	GRAN.P.SUSP.	1 MG	PO	1*50 SACH.
	R	NOBIRETIC-5/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG 12,5 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	R	NOBIRETIC-5/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG 12,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	NOBIRETIC-5/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG 12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	NOBIRETIC-5/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG 12,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	NOBIRETIC-5/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	NOBIRETIC-5/12,5	CPR.PELLIC.	5 MG 12,5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	NOBIRETIC-5/25	CPR.PELLIC.	5 MG 25 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	R	NOBIRETIC-5/25	CPR.PELLIC.	5 MG 25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	NOBIRETIC-5/25	CPR.PELLIC.	5 MG 25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	NOBIRETIC-5/25	CPR.PELLIC.	5 MG 25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	NOBIRETIC-5/25	CPR.PELLIC.	5 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	NOBIRETIC-5/25	CPR.PELLIC.	5 MG 25 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	P	NUROFEN POUR ENFANTS SANS SUCRE ROUGE	SUSP.	2 PC	PO	1*150 ML
	P	NUROFEN POUR ENFANTS SANS SUCRE ROUGE	SUSP.	2 PC	PO	1*200 ML
	RR	ORAYCEA	CPR.LIB.CONTR.	40 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	P	OTRIVINE DUO	SPRAY		IN	1*1 FL.MULTID. 10 ML
	S	OXYCONTIN	SOL.INJ.	10 MG/1 ML	IVSC	1*1 AMP. 1 ML
	S	OXYCONTIN	SOL.INJ.	10 MG/1 ML	IVSC	1*1 AMP. 2 ML
	S	OXYCONTIN	SOL.INJ.	10 MG/1 ML	IVSC	1*5 AMP. 1 ML
	S	OXYCONTIN	SOL.INJ.	10 MG/1 ML	IVSC	1*5 AMP. 2 ML
	S	OXYCONTIN	SOL.INJ.	10 MG/1 ML	IVSC	1*10 AMP. 1 ML
	S	OXYCONTIN	SOL.INJ.	10 MG/1 ML	IVSC	1*10 AMP. 2 ML
	S	OXYCONTIN	SOL.INJ.	10 MG/1 ML	IVSC	1*50 AMP. 1 ML
	S	OXYCONTIN	SOL.INJ.	10 MG/1 ML	IVSC	1*50 AMP. 2 ML
	R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*140 CPR.SS BLIST.
	R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*140 CPR.SS BLIST.
	R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	10*14 CPR.SS BLIST.
	R	PANTOPRAZOLE EG-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	PANTOPRAZOLE EG-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	PANTOPRAZOLE EG-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
	R	PANTOPRAZOLE EG-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*126 CPR.SS BLIST.
	R	PANTOPRAZOLE EG-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*154 CPR.SS BLIST.
	R	PANTOPRAZOLE EG-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*196 CPR.SS BLIST.
	R	PANTOPRAZOLE EG-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	PANTOPRAZOLE EG-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	PANTOPRAZOLE EG-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
	R	PANTOPRAZOLE EG-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*126 CPR.SS BLIST.
	R	PANTOPRAZOLE EG-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*154 CPR.SS BLIST.

	R	PANTOPRAZOLE EG-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*196 CPR.SS BLIST.
	RR	PAROXITEVA-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	PAROXITEVA-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	PAROXITEVA-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	PAROXITEVA-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	PAROXITEVA-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	PAROXITEVA-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	PAROXITEVA-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	PAROXITEVA-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	RR	PAROXITEVA-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	PAROXITEVA-30	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	PAROXITEVA-30	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	PAROXITEVA-30	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	PAROXITEVA-30	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
C	RR	PHOSPHOSORB	CPR.PELLIC.	660 MG	PO	1*200 CPR.(FL.)
C	RR	PHOSPHOSORB	CPR.PELLIC.	660 MG	PO	5*200 CPR.(FL.)
C	RR	PREZISTA	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*480 CPR.(FL.)
C	RR	PREZISTA	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*240 CPR.(FL.)
	R	QLAIRA	CPR.PELLIC.		PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	QLAIRA	CPR.PELLIC.		PO	3*28 CPR.SS BLIST.
	R	QLAIRA	CPR.PELLIC.		PO	6*28 CPR.SS BLIST.
H	RR	QUTENZA	SYST.THERAP.TD	179 MG	TO	1*1 SYST.+1SET
H	RR	QUTENZA	SYST.THERAP.TD	179 MG	TO	1*2 SYST.+1SET
	R	RENVELA	CPR.PELLIC.	800 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)
	R	RENVELA	CPR.PELLIC.	800 MG	PO	1*180 CPR.(FL.)
	R	RENVELA	CPR.PELLIC.	800 MG	PO	6*30 CPR.(FL.)
	R	RENVELA	PDRE P.SUSP.	2,4 G	PO	1*60 SACH.
	R	RENVELA	PDRE P.SUSP.	2,4 G	PO	1*90 SACH.
C	RR	RETROVIR	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*28 CPR.(FL.)
C	RR	RETROVIR	CPS	100 MG	PO	1*100 CPS (FL.)
C	RR	RIBAVIRIN TEVA PHARMA-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
C	RR	RIBAVIRIN TEVA PHARMA-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
C	RR	RIBAVIRIN TEVA PHARMA-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.
C	RR	RIBAVIRIN TEVA PHARMA-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
C	RR	RIBAVIRIN TEVA PHARMA-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
C	RR	RIBAVIRIN TEVA PHARMA-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
C	RR	RIBAVIRIN TEVA PHARMA-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*140 CPR.SS BLIST.
C	RR	RIBAVIRIN TEVA PHARMA-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*168 CPR.SS BLIST.
C	RR	RIBAVIRIN TEVA PHARMA-400	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
C	RR	RIBAVIRIN TEVA PHARMA-400	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
C	RR	RIBAVIRIN TEVA PHARMA-400	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.
C	RR	RIBAVIRIN TEVA PHARMA-400	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
C	RR	RIBAVIRIN TEVA PHARMA-400	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
C	RR	RIBAVIRIN TEVA PHARMA-400	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.

C	RR	RIBAVIRIN TEVA PHARMA-400	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*140 CPR.SS BLIST.
C	RR	RIBAVIRIN TEVA PHARMA-400	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*168 CPR.SS BLIST.
	RR	RIBAVIRIN TEVA-200	GELULES	200 MG	PO	1*84 GELULES SS BLIST.
	RR	RIBAVIRIN TEVA-200	GELULES	200 MG	PO	1*112 GELULES SS BLIST.
	RR	RIBAVIRIN TEVA-200	GELULES	200 MG	PO	1*140 GELULES SS BLIST.
	RR	RIBAVIRIN TEVA-200	GELULES	200 MG	PO	1*168 GELULES SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE TEVA	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE TEVA	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE TEVA	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE TEVA	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE TEVA	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE TEVA	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*90 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE TEVA	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE TEVA	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*120 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	RISPERIPHAR	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	ROPINIROLE TEVA-0,25	CPR.PELLIC.	0,25 MG	PO	1*12 CPR.SS BLIST.
	RR	ROPINIROLE TEVA-0,25	CPR.PELLIC.	0,25 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
	RR	ROPINIROLE TEVA-0,25	CPR.PELLIC.	0,25 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
	RR	ROPINIROLE TEVA-0,25	CPR.PELLIC.	0,25 MG	PO	1*24 CPR.SS BLIST.
	RR	ROPINIROLE TEVA-0,25	CPR.PELLIC.	0,25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	ROPINIROLE TEVA-0,25	CPR.PELLIC.	0,25 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	RR	ROPINIROLE TEVA-0,25	CPR.PELLIC.	0,25 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	ROPINIROLE TEVA-0,25	CPR.PELLIC.	0,25 MG	PO	1*81 CPR.SS BLIST.
	RR	ROPINIROLE TEVA-0,25	CPR.PELLIC.	0,25 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	RR	ROPINIROLE TEVA-0,25	CPR.PELLIC.	0,25 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	ROPINIROLE TEVA-0,25	CPR.PELLIC.	0,25 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	ROPINIROLE TEVA-0,25	CPR.PELLIC.	0,25 MG	PO	1*126 CPR.SS BLIST.
	RR	ROPINIROLE TEVA-0,25	CPR.PELLIC.	0,25 MG	PO	1*210 CPR.SS BLIST.
	RR	ROPINIROLE TEVA-0,5	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
	RR	ROPINIROLE TEVA-0,5	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
	RR	ROPINIROLE TEVA-0,5	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	ROPINIROLE TEVA-0,5	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	ROPINIROLE TEVA-0,5	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	RR	ROPINIROLE TEVA-0,5	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	ROPINIROLE TEVA-0,5	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	RR	ROPINIROLE TEVA-0,5	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	ROPINIROLE TEVA-0,5	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	ROPINIROLE TEVA-0,5	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*126 CPR.SS BLIST.
	RR	ROPINIROLE TEVA-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
	RR	ROPINIROLE TEVA-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
	RR	ROPINIROLE TEVA-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	ROPINIROLE TEVA-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	RR	ROPINIROLE TEVA-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	ROPINIROLE TEVA-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.

RR	ROPINIROLE TEVA-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROLE TEVA-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROLE TEVA-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROLE TEVA-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROLE TEVA-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROLE TEVA-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROLE TEVA-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
RR	ROPINIROLE TEVA-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROLE TEVA-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROLE TEVA-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROLE TEVA-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROLE TEVA-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROLE TEVA-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROLE TEVA-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROLE TEVA-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
RR	ROPINIROLE TEVA-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROLE TEVA-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROLE TEVA-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	ROPINIROLE TEVA-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
P	SEDORRHOIDE CRISE HEMORROIDAIRE	SUPP.		PR	1*8 SUPP.
RR	SMOFKABIVEN PERIPHER	EM.P.PERF.		IV	1*1 POCHE 1206 ML
RR	SMOFKABIVEN PERIPHER	EM.P.PERF.		IV	1*1 POCHE 1904 ML
RR	SMOFKABIVEN PERIPHER	EM.P.PERF.		IV	1*4 POCHES 1206 ML
RR	SMOFKABIVEN PERIPHER	EM.P.PERF.		IV	1*4 POCHES 1904 ML
R	TOPIRAMAT HEXAL-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*5 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMAT HEXAL-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMAT HEXAL-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMAT HEXAL-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*20 CPR.(FL.)
R	TOPIRAMAT HEXAL-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMAT HEXAL-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*28 CPR.(FL.)
R	TOPIRAMAT HEXAL-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMAT HEXAL-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)
R	TOPIRAMAT HEXAL-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMAT HEXAL-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMAT HEXAL-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*60 CPR.(FL.)
R	TOPIRAMAT HEXAL-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMAT HEXAL-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
R	TOPIRAMAT HEXAL-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMAT HEXAL-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*200 CPR.(FL.)
R	TOPIRAMAT HEXAL-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMAT HEXAL-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMAT HEXAL-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*5 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMAT HEXAL-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMAT HEXAL-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.

R	TOPIRAMAT HEXAL-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*20 CPR.(FL.)
R	TOPIRAMAT HEXAL-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMAT HEXAL-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*28 CPR.(FL.)
R	TOPIRAMAT HEXAL-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMAT HEXAL-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)
R	TOPIRAMAT HEXAL-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMAT HEXAL-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMAT HEXAL-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*60 CPR.(FL.)
R	TOPIRAMAT HEXAL-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMAT HEXAL-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
R	TOPIRAMAT HEXAL-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMAT HEXAL-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*200 CPR.(FL.)
R	TOPIRAMAT HEXAL-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMAT HEXAL-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMAT HEXAL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*5 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMAT HEXAL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMAT HEXAL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMAT HEXAL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*20 CPR.(FL.)
R	TOPIRAMAT HEXAL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMAT HEXAL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*28 CPR.(FL.)
R	TOPIRAMAT HEXAL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMAT HEXAL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)
R	TOPIRAMAT HEXAL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMAT HEXAL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMAT HEXAL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*60 CPR.(FL.)
R	TOPIRAMAT HEXAL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMAT HEXAL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
R	TOPIRAMAT HEXAL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMAT HEXAL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*200 CPR.(FL.)
R	TOPIRAMAT HEXAL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMAT HEXAL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMAT HEXAL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*5 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMAT HEXAL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMAT HEXAL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMAT HEXAL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*20 CPR.(FL.)
R	TOPIRAMAT HEXAL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMAT HEXAL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*28 CPR.(FL.)
R	TOPIRAMAT HEXAL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMAT HEXAL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)
R	TOPIRAMAT HEXAL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMAT HEXAL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMAT HEXAL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*60 CPR.(FL.)
R	TOPIRAMAT HEXAL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMAT HEXAL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)

	R	TOPIRAMAT HEXAL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	TOPIRAMAT HEXAL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*200 CPR.(FL.)
	R	TOPIRAMAT HEXAL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
	R	TOPIRAMAT HEXAL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
	R	URIVESC-60	CPS LIB.PROL.	60 MG	PO	1*4 CPS SS BLIST.
	R	URIVESC-60	CPS LIB.PROL.	60 MG	PO	1*7 CPS SS BLIST.
	R	URIVESC-60	CPS LIB.PROL.	60 MG	PO	1*14 CPS SS BLIST.
	R	URIVESC-60	CPS LIB.PROL.	60 MG	PO	1*28 CPS SS BLIST.
	R	URIVESC-60	CPS LIB.PROL.	60 MG	PO	1*56 CPS SS BLIST.
	R	URIVESC-60	CPS LIB.PROL.	60 MG	PO	1*84 CPS SS BLIST.
	R	URIVESC-60	CPS LIB.PROL.	60 MG	PO	10*28 CPS SS BLIST.
	RR	VALDOXAN	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	RR	VALDOXAN	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	VALDOXAN	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	VALDOXAN	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.
	RR	VALDOXAN	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	VALDOXAN	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	RR	VALDOXAN	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	RR	VALDOXAN	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
H	RR	VARIQUEL	PDRE P.PREP.INJ.	1 MG	IV	1*1 AMP.+1AMP.SOLV.
H	RR	VARIQUEL	PDRE P.PREP.INJ.	1 MG	IV	1*5 AMP.+5AMP.SOLV.
	RR	VELMETIA	CPR.PELLIC.	50 MG 850 MG	PO	2*98 CPR.SS BLIST.
	RR	VELMETIA	CPR.PELLIC.	50 MG 1000 MG	PO	2*98 CPR.SS BLIST.
	R	ZOCOR-20	CPR.	20 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
	R	ZOCOR-20	CPR.	20 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
	R	ZOCOR-20	CPR.	20 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	ZOCOR-20	CPR.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	ZOCOR-20	CPR.	20 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
	R	ZOCOR-20	CPR.	20 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	ZOCOR-20	CPR.	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	ZOCOR-20	CPR.	20 MG	PO	1*49 CPR.U.D.
	R	ZOCOR-20	CPR.	20 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	ZOCOR-20	CPR.	20 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	ZOCOR-20	CPR.	20 MG	PO	1*84 CPR.U.D.
	R	ZOCOR-20	CPR.	20 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	ZOCOR-20	CPR.	20 MG	PO	1*98 CPR.U.D.
	R	ZOCOR-20	CPR.	20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	ZOCOR-20	CPR.	20 MG	PO	1*168 CPR.SS BLIST.
	R	ZOCOR-20	CPR.	20 MG	PO	1*500 CPR.U.D.
	R	ZOCOR-40	CPR.	40 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
	R	ZOCOR-40	CPR.	40 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
	R	ZOCOR-40	CPR.	40 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	R	ZOCOR-40	CPR.	40 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	ZOCOR-40	CPR.	40 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.

	R	ZOCOR-40	CPR.	40 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
	R	ZOCOR-40	CPR.	40 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	ZOCOR-40	CPR.	40 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	ZOCOR-40	CPR.	40 MG	PO	1*49 CPR.SS BLIST.
	R	ZOCOR-40	CPR.	40 MG	PO	1*49 CPR.U.D.
	R	ZOCOR-40	CPR.	40 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	ZOCOR-40	CPR.	40 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	ZOCOR-40	CPR.	40 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	R	ZOCOR-40	CPR.	40 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	ZOCOR-40	CPR.	40 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	ZOCOR-40	CPR.	40 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
	R	ZOCOR-5	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.
	R	ZOCOR-5	CPR.	5 MG	PO	1*50 CPR.
	RR	ZOLPITOP-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	RR	ZOLPITOP-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	ZOLPITOP-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	ZOLPITOP-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	ZOLPITOP-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	ZOLPITOP-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	RR	ZOLPITOP-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	ZOLPITOP-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	ZOLPITOP-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	ZOLPITOP-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

B1) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES SANS EFFET IMMEDIAT.

	R	ADALAT 10	CPS	10 MG	PO	1*100 CPS
	R	ADALAT-5	CPS	5 MG	PO	1*50 CPS
	R	CARLYTENE	CPR.	30 MG	PO	1*32 CPR.
	R	OVIDOL	CPR.		PO	3*22 CPR.
	P	PARGINE	SOL.BUV.	5 G/10 ML	PO	1*20 AMP. 10 ML
	RR	SALAGEN	CPR.	5 MG	PO	4*21 CPR.SS BLIST.
	RR	XYLOCAINE VISQUEUSE-ASTRA	SOL.	2 PC	PO	1*1 SOL. 100 ML

B2) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES AVEC EFFET IMMEDIAT.

	RR	CLARAMID	CPR.ENR.	150 MG	PO	1*16 CPR.
	R	CO-INHIBACE	CPR.ENR.	5 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
C	RR	CRIXIVAN	GELULES	333 MG	PO	1*135 GELULES
	RR	EDRONAX	CPR.	2 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	MARCAINE	SOL.INJ.	0,75 PC	DE	1*5 FIOLES 20 ML +1*5 BOUCHONS
H	RR	MARCAINE 0,75 PC ADRENALINE	SOL.INJ.		ED	1*5 FIOLES 20 ML
H	RR	MIDAZOLAM-FRESENIUS	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	IM	1*5 AMP.VERRE 2 ML
H	RR	MIDAZOLAM-FRESENIUS	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	IM	1*5 AMP.VERRE 5 ML
H	RR	MIDAZOLAM-FRESENIUS	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	IM	1*5 AMP.VERRE 10 ML

H	RR	MIDAZOLAM-FRESENIUS	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	IM	1*25 AMP.VERRE 2 ML
H	RR	MIDAZOLAM-FRESENIUS	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	IM	1*25 AMP.VERRE 5 ML
H	RR	MIDAZOLAM-FRESENIUS	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	IM	1*50 AMP.VERRE 2 ML
H	RR	MIDAZOLAM-FRESENIUS	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	IM	1*50 AMP.VERRE 5 ML
H	RR	MIDAZOLAM-FRESENIUS	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	IM	1*50 AMP.VERRE 10 ML
H	RR	MIDAZOLAM-FRESENIUS	SOL.INJ.	2 MG/1 ML	IM	1*5 AMP.VERRE 5 ML
H	RR	MIDAZOLAM-FRESENIUS	SOL.INJ.	2 MG/1 ML	IM	1*25 AMP.VERRE 5 ML
H	RR	MIDAZOLAM-FRESENIUS	SOL.INJ.	2 MG/1 ML	IM	1*50 AMP.VERRE 5 ML
H	RR	MIDAZOLAM-FRESENIUS	SOL.INJ.	2 MG/1 ML	IM	1*100 AMP.VERRE 5 ML
H	RR	MIDAZOLAM-FRESENIUS	SOL.INJ.	5 MG/1 ML	IM	1*5 AMP. 1 ML
H	RR	MIDAZOLAM-FRESENIUS	SOL.INJ.	5 MG/1 ML	IM	1*5 AMP. 2 ML
H	RR	MIDAZOLAM-FRESENIUS	SOL.INJ.	5 MG/1 ML	IM	1*5 AMP. 3 ML
H	RR	MIDAZOLAM-FRESENIUS	SOL.INJ.	5 MG/1 ML	IM	1*5 AMP. 5 ML
H	RR	MIDAZOLAM-FRESENIUS	SOL.INJ.	5 MG/1 ML	IM	1*5 AMP. 10 ML
H	RR	MIDAZOLAM-FRESENIUS	SOL.INJ.	5 MG/1 ML	IM	1*5 AMP. 18 ML
H	RR	MIDAZOLAM-FRESENIUS	SOL.INJ.	5 MG/1 ML	IM	1*25 AMP. 1 ML
H	RR	MIDAZOLAM-FRESENIUS	SOL.INJ.	5 MG/1 ML	IM	1*25 AMP. 2 ML
H	RR	MIDAZOLAM-FRESENIUS	SOL.INJ.	5 MG/1 ML	IM	1*25 AMP. 3 ML
H	RR	MIDAZOLAM-FRESENIUS	SOL.INJ.	5 MG/1 ML	IM	1*25 AMP. 5 ML
H	RR	MIDAZOLAM-FRESENIUS	SOL.INJ.	5 MG/1 ML	IM	1*25 AMP. 10 ML
H	RR	MIDAZOLAM-FRESENIUS	SOL.INJ.	5 MG/1 ML	IM	1*25 AMP. 18 ML
H	RR	MIDAZOLAM-FRESENIUS	SOL.INJ.	5 MG/1 ML	IM	1*50 AMP. 1 ML
H	RR	MIDAZOLAM-FRESENIUS	SOL.INJ.	5 MG/1 ML	IM	1*50 AMP. 2 ML
H	RR	MIDAZOLAM-FRESENIUS	SOL.INJ.	5 MG/1 ML	IM	1*50 AMP. 3 ML
H	RR	MIDAZOLAM-FRESENIUS	SOL.INJ.	5 MG/1 ML	IM	1*50 AMP. 5 ML
H	RR	MIDAZOLAM-FRESENIUS	SOL.INJ.	5 MG/1 ML	IM	1*50 AMP. 10 ML
H	RR	MIDAZOLAM-FRESENIUS	SOL.INJ.	5 MG/1 ML	IM	1*50 AMP. 18 ML
H	RR	MIDAZOLAM-FRESENIUS	SOL.INJ.	5 MG/1 ML	IM	1*100 AMP. 18 ML
	R	NICORETTE	SPRAY	10 MG/1 ML	IN	1*1 FL. 10 ML
	R	OVIDOL	CPR.		PO	1*22 CPR.
	R	OVIDOL	CPR.		PO	6*22 CPR.
	R	PANAXID-150	CPS	150 MG	PO	1*56 CPS SS BLIST.
	R	PANAXID-300	CPS	300 MG	PO	1*7 CPS SS BLIST.
	R	PANAXID-300	CPS	300 MG	PO	1*28 CPS SS BLIST.
	P	PECTOBEL	SIR.		PO	1*1 SIR. 180 ML
	R	PROCAL	CPR.ENT.	25 MG	PO	1*100 CPR.
	R	RESMA JUNIOR-10	CPR.	10 MG	PO	1*60 CPR.U.D.
	R	ROUVAX	PDRE P.PREP.INJ.		IMSC	1*1 AMP. +1*1 SER.SOLV.
	RR	TENORMIN	SOL.INJ.	5 MG/10 ML	IV	1*10 AMP.
	RR	XYLOCARD-1000	SOL.INJ.	20 PC	IMIV	1*20 AMP.SER. 5 ML
	R	ZANTAC 150 SOLUBLE	CPR.EFF.	150 MG	PO	1*10 CPR.
	R	ZANTAC 150 SOLUBLE	CPR.EFF.	150 MG	PO	1*28 CPR.
	R	ZANTAC 150 SOLUBLE	CPR.EFF.	150 MG	PO	1*56 CPR.
	R	ZANTAC 150 SOLUBLE	CPR.EFF.	150 MG	PO	1*112 CPR.

	R	ZANTAC-150	GRAN.EFF.	150 MG	PO	1*10 SACH.
	R	ZANTAC-150	GRAN.EFF.	150 MG	PO	1*28 SACH.
	R	ZANTAC-150	GRAN.EFF.	150 MG	PO	1*56 SACH.
	R	ZANTAC-150	GRAN.EFF.	150 MG	PO	1*56 SACH.U.D.
	R	ZANTAC-150	GRAN.EFF.	150 MG	PO	1*112 SACH.
	R	ZANTAC-150	GRAN.EFF.	150 MG	PO	1*112 SACH.U.D.
	R	ZANTAC-300	GRAN.EFF.	300 MG	PO	1*28 SACH.
	R	ZANTAC-300	GRAN.EFF.	300 MG	PO	1*28 SACH.U.D.
	R	ZANTAC-300	GRAN.EFF.	300 MG	PO	1*56 SACH.
	R	ZANTAC-300	GRAN.EFF.	300 MG	PO	1*56 SACH.U.D.
	R	ZANTAC-300 SOLUBLE	CPR.EFF.	300 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	ZANTAC-300 SOLUBLE	CPR.EFF.	300 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

	RR	BENZADERMINE	GEL		TO	1*1 POT +1*1 FL.SOLV.
AU LIEU DE						
	RR	BENZAMYCIN	GEL		TO	1*1 POT +1*1 FL.SOLV.
	R	DOC TAMSULOSINE	GELULES LIB.PROL.	0,4 MG	PO	1*10 GELULES SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	DOC TAMSULOSINE	GELULES LIB.PROL.	0,4 MG	PO	1*30 GELULES SS BLIST.
H	RR	GRANISETRON B.BRAUN	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	IV	1*5 AMP.A DIL. 1 ML
AU LIEU DE						
	RR	GRANISETRON B.BRAUN	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	IV	1*5 AMP.A DIL. 1 ML
H	RR	GRANISETRON B.BRAUN	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	IV	1*5 AMP.A DIL. 3 ML
AU LIEU DE						
	RR	GRANISETRON B.BRAUN	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	IV	1*5 AMP.A DIL. 3 ML
H	RR	GRANISETRON B.BRAUN	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	IV	1*10 AMP.A DIL. 1 ML
AU LIEU DE						
	RR	GRANISETRON B.BRAUN	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	IV	1*10 AMP.A DIL. 1 ML
H	RR	GRANISETRON B.BRAUN	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	IV	1*10 AMP.A DIL. 3 ML
AU LIEU DE						
	RR	GRANISETRON B.BRAUN	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	IV	1*10 AMP.A DIL. 3 ML
H	RR	GRANISETRON TEVA	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	IV	1*1 AMP.
AU LIEU DE						
	RR	GRANISETRON TEVA	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	IV	1*1 AMP.
H	RR	GRANISETRON TEVA	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	IV	1*1 VIAL
AU LIEU DE						
	RR	GRANISETRON TEVA	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	IV	1*1 VIAL

H	RR	GRANISETRON TEVA	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	IV	1*5 AMP.
A U L I E U D E						
	RR	GRANISETRON TEVA	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*5 AMP.
H	RR	GRANISETRON TEVA	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	IV	1*5 VIALS
A U L I E U D E						
	RR	GRANISETRON TEVA	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	IV	1*5 VIALS
H	RR	GRANISETRON TEVA	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	IV	1*10 AMP.
A U L I E U D E						
	RR	GRANISETRON TEVA	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	IV	1*10 AMP.
H	RR	GRANISETRON TEVA	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	IV	1*10 VIALS
A U L I E U D E						
	RR	GRANISETRON TEVA	SOL.INJ.	1 MG/1 ML	IV	1*10 VIALS
H	RR	GRANISETRON TEVA	SOL.INJ.	3 MG/3 ML	IV	1*1 AMP.
A U L I E U D E						
	RR	GRANISETRON TEVA	SOL.INJ.	3 MG/3 ML	IV	1*1 AMP.
H	RR	GRANISETRON TEVA	SOL.INJ.	3 MG/3 ML	IV	1*1 VIAL
A U L I E U D E						
	RR	GRANISETRON TEVA	SOL.INJ.	3 MG/3 ML	IV	1*1 VIAL
H	RR	GRANISETRON TEVA	SOL.INJ.	3 MG/3 ML	IV	1*5 AMP.
A U L I E U D E						
	RR	GRANISETRON TEVA	SOL.INJ.	3 MG/3 ML	IV	1*5 AMP.
H	RR	GRANISETRON TEVA	SOL.INJ.	3 MG/3 ML	IV	1*5 VIALS
A U L I E U D E						
	RR	GRANISETRON TEVA	SOL.INJ.	3 MG/3 ML	IV	1*5 VIALS
H	RR	GRANISETRON TEVA	SOL.INJ.	3 MG/3 ML	IV	1*10 AMP.
A U L I E U D E						
	RR	GRANISETRON TEVA	SOL.INJ.	3 MG/3 ML	IV	1*10 AMP.
H	RR	GRANISETRON TEVA	SOL.INJ.	3 MG/3 ML	IV	1*10 VIALS
A U L I E U D E						
	RR	GRANISETRON TEVA	SOL.INJ.	3 MG/3 ML	IV	1*10 VIALS
HC	RR	PACLITAXEL HOSPIRA	SOL.P.PERF.	100 MG/16,7 ML	IV	1*1 FL.VERRE 16,7 ML
A U L I E U D E						
HC	RR	PACLITAXEL MAYNE	SOL.P.PERF.	100 MG/16,7 ML	IV	1*1 FL.VERRE 16,7 ML

HC	RR	PACLITAXEL HOSPIRA	SOL.P.PERF.	150 MG/25 ML	IV	1*1 FL.VERRE 25 ML
AU LIEU DE						
HC	RR	PACLITAXEL MAYNE	SOL.P.PERF.	150 MG/25 ML	IV	1*1 FL.VERRE 25 ML
HC	RR	PACLITAXEL HOSPIRA	SOL.P.PERF.	300 MG/50 ML	IV	1*1 FL.VERRE 50 ML
AU LIEU DE						
HC	RR	PACLITAXEL MAYNE	SOL.P.PERF.	300 MG/50 ML	IV	1*1 FL.VERRE 50 ML
	RR	PANTOMED IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*1 FL. 10 ML
AU LIEU DE						
	RR	PANTOPRAZOLE-NYCOMED IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*1 FL. 10 ML
	RR	PANTOMED IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*5 FL. 10 ML
AU LIEU DE						
	RR	PANTOPRAZOLE-NYCOMED IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*5 FL. 10 ML
	RR	PANTOMED IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*10 FL. 10 ML
AU LIEU DE						
	RR	PANTOPRAZOLE-NYCOMED IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*10 FL. 10 ML
	RR	PANTOMED IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*20 FL. 10 ML
AU LIEU DE						
	RR	PANTOPRAZOLE-NYCOMED IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*20 FL. 10 ML
	R	PRAREDUCT	CPR.	40 MG	PO	1*50 CPR.UD
AU LIEU DE						
	R	PRAREDUCT	CPR.	40 MG	PO	1*58 CPR.UD
	R	RENVELA	PDRE P.SUSP.	1,6 G	PO	1*60 SACH.
AU LIEU DE						
	R	RENVELA	PDRE P.SUSP.	1,6 MG	PO	1*60 SACH.
	R	RENVELA	PDRE P.SUSP.	1,6 G	PO	1*90 SACH.
AU LIEU DE						
	R	RENVELA	PDRE P.SUSP.	1,6 MG	PO	1*90 SACH.
	R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.

R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*60 CPR.
AU LIEU DE					
RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*60 CPR.
R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.

R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*60 CPR.
AU LIEU DE					
RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*60 CPR.
R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.

R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*60 CPR.
AU LIEU DE					
RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*60 CPR.
R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.

R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*60 CPR.
AU LIEU DE					
RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*60 CPR.
R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.

R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*60 CPR.
AU LIEU DE					
RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*60 CPR.
R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST
R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.

	R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*60 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*60 CPR.
	R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
	R	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	TOPIRAMATE-TEVA	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
	R	URIVESC-60	CPS.LIB.PROL	60 MG	PO	1*10 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	URAPLEX XR-60	CPS.LIB.PROL.	60 MG	PO	1*10 CPS SS BLIST.
	R	URIVESC-60	CPS.LIB.PROL	60 MG	PO	1*30 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	URAPLEX XR-60	CPS.LIB.PROL	60 MG	PO	1*30 CPS SS BLIST.
	R	URIVESC-60	CPS.LIB.PROL.	60 MG	PO	1*60 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	URAPLEX XR-60	CPS.LIB.PROL.	60 MG	PO	1*60 CPS SS BLIST.
	R	URIVESC-60	CPS.LIB.PROL.	60 MG	PO	1*90 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	URAPLEX XR-60	CPS.LIB.PROL.	60 MG	PO	1*90 CPS SS BLIST.

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE (COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGUEUR).

R	ACCOLATE-20	CPR.	20 MG	PO	1*60 CPR.U.D.
RR	ARIMIDEX	CPR.	1 MG	PO	4*7 CPR.SS BLIST.
P	BALSOFUMINE MENTHOLEE	SOL.	1 PC	IH	1*1 SOL. 84 ML
P	BALSOFUMINE MENTHOLEE	SOL.	4 PC	IH	1*1 SOL. 84 ML
P	BALSOFUMINE SIMPLE	SOL.		IH	1*1 SOL. 84 ML
RR	BICLAR UNO 500	CPR.LIB.PROL	500 MG	PO	1*5 CPR.SS BLIST.
RR	CALPARINE	SOL.INJ.	5000 UI/0,2 ML	SC	1*10 AMP.SER. 0,2 ML
RR	CLAFORAN-2000	PDRE P.PREP.PERF.	2000 MG	IV	1*1 FL + 1*1 AMP.SOLV. 40 ML
P	CURPOL	SIR.	250 MG/5ML	PO	1*1 SIR. 140 ML
RR	DECA-DURABOLIN	SOLINJ.	100 MG/1ML	IM	1*1 VIAL 2 ML

	RR	DECA-DURABOLIN	SOL.INJ.	100MG/1ML	IM	1*5 VIALS 2ML
	R	DOC SIMVASTA-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	DOC SIMVASTA-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	R	DOC SIMVASTA-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	DOC SIMVASTA-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	DOLOL CODEINE	GELULES	500 MG 30 MG	PO	1*20 GELULES
HC	RR	ELOXATIN	PDRE P.PREP.PERF.	50 MG	IV	1*1 FL.ERRE 36 ML
HC	RR	ELOXATIN	PDRE P.PREP.PERF.	100 MG	IV	1*1 FL.VERRE 50 ML
H	RR	ESMERON	SOL.INJ.	50 MG/5 ML	IV	1*10 AMP. 5 ML
	R	INDERAL	CPR.	40 MG	PO	1*250 CPR.U.D.
	R	INDERAL RETARD	CPS	160 MG	PO	1*56 CPS U.D.
	R	INHIBACE	CPR.	0,5 MG	PO	1*28 CPR.SEC.
	R	LOSEC MUPS	CPR.	10 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
	R	LOSEC MUPS	CPR.	20 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
	R	MARVELON	CPR.	0,15 MG 0,03 MG	PO	1*21 CPR.
	S	MATRIFEN 100MCG/H	SYST.THERAP.TD	11 MG	TO	1*10 SYST.
	S	MATRIFEN 50MCG/H	SYST.THERAP.TD	5,5 MG	TO	1*10 PATCHS
	S	MATRIFEN 75MCG/H	SYST.THERAP.TD	8,25 MG	TO	1*10 SYST.
	S	MATRIFEN-25	SYST.THERAP.TD	2,75 MG	TO	1*10 SYST.
	R	MERCILON	CPR.	0,15 MG 0,02 MG	PO	1*21 CPR.
	RR	NASACORT	SPRAY	55 MCG/1 D.	IN	1*120 D.
	P	NICORETTE	GOMMES	2 MG	BU	1*30 GOMMES
	P	NICORETTE MICROTAB LEMON	CPR.ORODISP.	2 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	P	NICORETTE MINT	GOMMES	2 MG	BU	1*30 GOMMES
	RR	ORADEXON	CPR.	1,5 MG	PO	1*10 CPR.
	R	PLENDIL 10 RETARD	CPR.LIB.PROL.	10 MG	PO	1*28 CPR.U.D.
	R	PLENDIL 5 RETARD	CPR.LIB.PROL.	5 MG	PO	1*28 CPR.U.D.
	RR	PULMICORT	SUSP.	0,25 MG/1 ML	IH	1*20 DOSES 2 ML
	P	REGAINE	SOL.	2 PC	TO	1*1 SOL. 60 ML
	R	RESMA-20	CPR.	20 MG	PO	1*60 CPR.U.D.
	RR	RULID-50 DISPERSIBLE	CPR.	50 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 200 UI	BU	1*168 CPR.SS BLIST.
	R	STEOVITD3	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*168 CPR.

E) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT REMIS SUR LE MARCHE.

R	DOC SIMVASTATINE	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*14 CPR.
R	DOC SIMVASTATINE	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*56 CPR.
S	DUROGESIC 100MCG/H	SYST.THERAP.TD	16,8 MG	TO	1*5 SYST.
S	DUROGESIC 50MCG/H	SYST.THERAP.TD	8,4 MG	TO	1*5 SYST.
S	DUROGESIC 75MCG/H	SYST.THERAP.TD	12,6 MG	TO	1*5 SYST.
S	MATRIFEN-12	SYST.THERAP.TD	1,38 MG	TO	1*4 SYST.
RR	SEROQUEL XR	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
RR	SEROQUEL XR	CPR.LIB.PROL.	300 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
RR	SEROQUEL XR	CPR.LIB.PROL.	400 MG	PO	1*100 CPR.U.D.

RR	SEROQUEL XR-150	CPR.LIB.PROL	150 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	SEROQUEL XR-150	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	SEROQUEL XR-150	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	SEROQUEL XR-150	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	SEROQUEL XR-150	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	SEROQUEL XR-200	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	SEROQUEL XR-200	CPR.LIB.PROL.	200 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	SEROQUEL XR-300	CPR.LIB.PROL.	300 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	SEROQUEL XR-300	CPR.LIB.PROL.	300 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	SEROQUEL XR-400	CPR.LIB.PROL.	400 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	SEROQUEL XR-400	CPR.LIB.PROL.	400 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	SEROQUEL XR-400	CPR.LIB.PROL.	400 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	SEROQUEL XR-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	SEROQUEL XR-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	SEROQUEL XR-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	SEROQUEL XR-50	CPR.LIB.PROL.	50 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 200 UI	BU	1*20 CPR.
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 200 UI	BU	1*20 CPR.SS BLIST.
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 200 UI	BU	1*50 CPR.
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 200 UI	BU	1*50 CPR.SS BLIST.
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 200 UI	BU	1*90 CPR.
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 200 UI	BU	1*90 CPR.SS BLIST.
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 200 UI	BU	1*120 CPR.
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 200 UI	BU	1*120 CPR.SS BLIST.
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 200 UI	BU	1*180 CPR.
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500MG200UI	BU	1*180 CPR.SS BLIST.
R	TENORMIN MINOR-25	CPR.	25 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
R	TOUX-SAN CODEINE SANS SUCRE	SIR.	5 MG/5 ML	PO	1*1 FL. 200 ML
P	TOUX-SAN DEXTROMETHORPHANE	SIR.	5 MG/5 ML	PO	1*1 FL. 120 ML
P	TOUX-SAN DEXTROMETHORPHANE SANS SUCRE	SIR.	15 MG/5ML	PO	1*1 FL. 120 ML

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 75 27 août 2009

Sommaire

Arrêté ministériel du 30 juillet 2009 portant répartition révisée entre les communes et les autres propriétaires de bois des frais de gestion des bois soumis au régime forestier redus pour l'exercice 2004.

Le Ministre délégué au Développement durable et aux Infrastructures,

Vu la loi modifiée du 4 juillet 1973 portant réorganisation de l'administration des eaux et forêts;

Vu l'arrêté ministériel du 7 décembre 2007 portant répartition entre les communes et les autres propriétaires de bois des frais de gestion des bois soumis au régime forestier redus pour l'exercice 2004;

Considérant que les frais de gestion des bois pour l'exercice 2004 à répartir entre les communes et les établissements publics doivent être révisés et s'élèvent à 2.846.742,14 (deux millions huit cent quarante-six mille sept cent quarante-deux virgule quatorze) euros;

Arrête:

Art. 1er. La somme de deux millions huit cent quarante-six mille sept cent quarante-deux virgule quatorze euros sera remboursée par les communes et établissements publics intéressés, à titre de participation aux frais de gestion des bois soumis au régime forestier pour l'exercice 2004, à la Trésorerie de l'Etat suivant l'état de répartition ci-après.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 30 juillet 2009.

Le Ministre délégué au Développement durable et aux Infrastructures,
Marco Schank

Répartition révisée des frais de gestion pour l'exercice 2007

FRAIS DE GESTION 2004 **FORETS COMMUNALES** **Version révisée 2008**	**Traitements des chefs de cantonnement**	**Traitements des préposés forestiers**	**Total des Frais de Gestion**	**Frais de Gestion déjà facturés pour 2004**	**Différence à payer en EUR par le propriétaire ou à restituer (val -) au propriétaire**
DIEKIRCH					
Tandel (anc. Bastendorf + Fouhren)	2.429,47	14.382,87	16.812,34	15.827,55	984,79
Beaufort	2.457,76	14.550,37	17.008,13	16.447,65	560,48
Bech	6.127,67	36.276,91	42.404,58	41.033,30	1.371,28
Berdorf	3.989,69	23.619,65	27.609,34	30.314,72	-2.705,38
Bettendorf	2.531,62	14.987,64	17.519,26	17.565,91	-46,65
Bourscheid	76,01	450,02	526,03	528,10	-2,07
Consdorf	5.246,79	31.061,94	36.308,73	37.247,93	-939,20
Diekirch	3.380,90	20.015,50	23.396,40	21.081,86	2.314,54
Echternach	4.638,09	27.458,30	32.096,39	43.717,28	-11.620,89
Ermsdorf	1.909,11	11.302,26	13.211,37	12.702,56	508,81
Erpeldange	1.447,49	8.569,38	10.016,87	10.125,54	-108,67
Ettelbruck	3.203,49	18.965,22	22.168,71	26.990,16	-4.821,45
Feulen	118,76	703,09	821,85	825,08	-3,23
Fouhren (supprimé car inclus dans Tandel)					
Medernach	2.573,83	15.237,54	17.811,37	24.877,79	-7.066,42
Nommern	3.226,35	19.100,54	22.326,89	20.983,23	1.343,66
Putscheid	22,95	135,89	158,84	159,46	-0,62
Reisdorf	2.741,41	16.229,63	18.971,04	17.748,69	1.222,35
Rosport	5.315,48	31.468,60	36.784,08	35.805,90	978,18
Schieren	3.048,31	18.046,56	21.094,87	20.637,66	457,21
Vianden	1.308,20	7.744,78	9.052,98	13.228,34	-4.175,36
Waldbillig	1.597,70	9.458,66	11.056,36	10.416,75	639,61
GREVENMACHER					
Betzdorf	13.659,57	80.867,07	94.526,64	93.091,53	1.435,11
Biwer	7.192,72	42.582,15	49.774,87	59.028,61	-9.253,74
Bous	3.333,55	19.735,21	23.068,76	21.259,44	1.809,32
Burmerange	1.432,25	8.479,19	9.911,44	9.796,99	114,45
Dalheim	6.014,36	35.606,07	41.620,43	28.419,17	13.201,26
Flaxweiler	7.289,55	43.155,42	50.444,97	50.445,21	-0,24
Grevenmacher	9.978,10	59.072,11	69.050,21	71.337,74	-2.287,53
Junglinster (anc. com. Rodenbourg)	6.265,16	37.090,87	43.356,03	37.751,87	5.604,16
Lenningen	5.845,22	34.604,73	40.449,95	53.493,02	-13.043,07
Manternach	3.460,95	20.489,43	23.950,38	21.421,25	2.529,13
Mertert	6.629,34	39.246,85	45.876,19	42.761,79	3.114,40
Mompach	7.639,52	45.227,31	52.866,83	48.892,95	3.973,88
Mondorf	1.064,72	6.303,33	7.368,05	7.333,29	34,76
Schengen	3.319,96	19.654,76	22.974,72	22.683,86	290,86
Remich	1.221,36	7.230,67	8.452,03	10.152,92	-1.700,89
Stadtbredimus	3.094,27	18.318,62	21.412,89	18.044,78	3.368,11

FRAIS DE GESTION 2004 FORETS COMMUNALES Version révisée 2008	Traitements des chefs de cantonnement	Traitements des préposés forestiers	Total des Frais de Gestion	Frais de Gestion déjà facturés pour 2004	Différence à payer en EUR par le propriétaire ou à restituer (val -) au propriétaire
Waldbredimus	1.105,73	6.546,14	7.651,87	7.582,52	69,35
Wellenstein	2.256,29	13.357,67	15.613,96	15.492,83	121,13
Wormeldange	7.186,61	42.546,03	49.732,64	52.794,34	-3.061,70
LUXEMBOURG-EST					
Bettembourg	3.388,08	20.058,06	23.446,14	21.854,84	1.591,30
Contern (prop + usufruit)	4.188,36	24.795,83	28.984,19	24.028,32	4.955,87
Dudelange	3.439,32	20.361,36	23.800,68	17.698,01	6.102,67
Frisange	716,37	4.241,06	4.957,43	4.925,80	31,63
Hesperange (prop + usufruit)	3.304,07	19.560,69	22.864,76	20.203,78	2.660,98
Niederanven	3.711,18	21.970,82	25.682,00	25.404,72	277,28
Roeser	4.626,34	27.388,75	32.015,09	30.481,39	1.533,70
Sandweiler	1.904,00	11.272,01	13.176,01	11.865,90	1.310,11
Schuttrange	2.420,23	14.328,21	16.748,44	17.686,93	-938,49
Weiler-la-Tour	1.760,92	10.424,96	12.185,88	11.528,27	657,61
LUXEMBOURG-OUEST					
Bascharage	2.953,86	17.487,36	20.441,22	20.639,15	-197,93
Bertrange	4.539,71	26.875,90	31.415,61	32.414,50	-998,89
Clemency	7.753,66	45.903,05	53.656,71	54.238,43	-581,72
Differdange	4.618,70	27.343,52	31.962,22	27.854,93	4.107,29
Dippach	5.355,98	31.708,35	37.064,33	36.699,07	365,26
Esch/Alzette	2.416,53	14.306,28	16.722,81	14.728,63	1.994,18
Garnich	1.844,62	10.920,45	12.765,07	12.628,94	136,13
Kayl	1.857,71	10.997,98	12.855,69	12.792,60	63,09
Kehlen	8.082,38	47.849,12	55.931,50	57.184,93	-1.253,43
Kopstal	3.898,24	23.078,30	26.976,54	28.377,14	-1.400,60
Leudelange	5.315,64	31.469,53	36.785,17	32.901,49	3.883,68
Luxembourg	10.655,81	63.084,28	73.740,09	58.879,03	14.861,06
Mamer	4.321,86	25.586,19	29.908,05	32.356,33	-2.448,28
Mondercange	972,65	5.758,24	6.730,89	6.017,81	713,08
Pétange	1.170,17	6.927,62	8.097,79	8.939,63	-841,84
Reckange/Mess	346,45	2.051,03	2.397,48	2.360,91	36,57
Rumelange	1.145,61	6.782,20	7.927,81	7.881,67	46,14
Sanem	516,43	3.057,36	3.573,79	3.999,11	-425,32
Schifflange	751,40	4.448,43	5.199,83	5.492,82	-292,99
Steinsel	7.043,48	41.698,66	48.742,14	48.062,04	680,10
Strassen	8.352,04	49.445,56	57.797,60	57.077,61	719,99
Walferdange	2.025,81	11.993,18	14.018,99	13.722,52	296,47
MERSCH					
Beckerich	5.670,20	33.568,59	39.238,79	34.624,30	4.614,49
Berg	396,65	2.348,22	2.744,87	3.108,63	-363,76
Bissen	6.309,18	37.351,47	43.660,65	40.583,12	3.077,53
Boevange	3.536,22	20.935,07	24.471,29	23.917,70	553,59
Ell	1.501,15	8.887,09	10.388,24	11.079,92	-691,68
Fischbach	5.276,02	31.234,96	36.510,98	32.300,97	4.210,01
Heffingen	2.368,05	14.019,30	16.387,35	18.513,76	-2.126,41
Hobscheid	9.212,77	54.541,22	63.753,99	50.991,83	12.762,16
Junglinster (anc. commune)	708,39	4.193,82	4.902,21	4.521,36	380,85
Koerich	3.283,82	19.440,82	22.724,64	22.148,91	575,73
Larochette	4.569,70	27.053,41	31.623,11	23.565,41	8.057,70
Lintgen	5.787,35	34.262,16	40.049,51	44.470,19	-4.420,68
Lorentzweiler	2.177,70	12.892,37	15.070,07	22.547,21	-7.477,14
Mersch	15.607,61	92.399,79	108.007,40	101.855,39	6.152,01
Rambrouch (anc. commune Folschette)	1.312,46	7.769,97	9.082,43	9.071,72	10,71
Redange	1.009,96	5.979,11	6.989,07	9.329,23	-2.340,16
Saeul	4.615,01	27.321,67	31.936,68	30.964,36	972,32
Septfontaines	1.767,63	10.464,70	12.232,33	12.672,34	-440,01
Steinfort	1.350,14	7.993,07	9.343,21	8.694,75	648,46
Tuntange	3.145,33	18.620,89	21.766,22	20.806,85	959,37
Useldange	652,90	3.865,31	4.518,21	4.791,21	-273,00
Vichten	2,86	16,94	19,80	19,88	-0,08
WILTZ					
Préizerdaul (anc. Bettborn)	5.604,86	33.181,74	38.786,60	66.466,33	-27.679,73
Boulaide	626,48	3.708,86	4.335,34	9.140,94	-4.805,60
Clervaux	152,39	902,16	1.054,55	1.058,69	-4,14
Consthum	15,62	92,47	108,09	108,52	-0,43
Esch/Sûre	113,87	674,15	788,02	7.381,88	-6.593,86
Eschweiler	14,25	84,36	98,61	225,32	-126,71
Goesdorf	33,21	196,60	229,81	231,12	-1,31
Grosbous	5.430,74	32.150,97	37.581,71	34.134,61	3.447,10
Heiderscheid	140,14	829,63	969,77	965,49	4,28
Heinerscheid	1.398,15	8.277,28	9.675,43	7.784,78	1.890,65

FRAIS DE GESTION 2004 ETABLISSEMENTS PUBLICS Version révisée 2008	Traitements des chefs de cantonnement	Traitements des préposés forestiers	Total des Frais de Gestion	Frais de Gestion déjà facturés pour 2004	Différence à payer en EUR par le propriétaire ou à restituer (val -) au propriétaire
Hoscheid	6,26	37,06	43,32	43,49	-0,17
Hosingen	3.912,68	23.163,76	27.076,44	14.162,09	12.914,35
Kiischpelt (anc. Kautenbach + Wilwerwiltz)	65,76	389,31	455,07	482,95	-27,88
Lac de la Hte/Sûre	2.659,73	15.746,05	18.405,78	21.588,90	-3.183,12
Mertzig	3.378,78	20.003,00	23.381,78	31.348,95	-7.967,17
Munshausen	20,33	120,36	140,69	102,72	37,97
Neunhausen	85,02	503,31	588,33	587,13	1,20
Rambrouch (sauf anc. commune de Folschette)	8.549,49	50.614,51	59.164,00	57.715,44	1.448,56
Troisvierges	146,60	867,89	1.014,49	1.012,64	1,85
Wahl	7.022,88	41.576,71	48.599,59	42.659,24	5.940,35
Weiswampach	877,65	5.195,86	6.073,51	5.147,90	925,61
Wiltz	2.109,65	12.489,48	14.599,13	17.507,21	-2.908,08
Wilwerwiltz (supprimé car inclus dans Kiischpelt)					
Wincrange	675,81	4.000,89	4.676,70	3.120,46	1.556,24
Winseler	45,07	266,83	311,90	26,92	284,98
DIEKIRCH					
Bastendorf fabr. égl.	29,27	173,30	202,57	203,37	-0,80
Bourscheid fabr. égl.	17,53	103,77	121,30	122,19	-0,89
Brandenbourg fabr. égl.	79,77	472,25	552,02	554,19	-2,17
Diekirch fabr. égl.	8,11	48,00	56,11	56,33	-0,22
Echternach fabr. égl.	8,82	52,24	61,06	44,31	16,75
Echternach hospice civil	24,32	144,01	168,33	863,59	-695,26
Eppeldorf fabr. égl.	2,09	12,35	14,44	14,49	-0,05
Ermsdorf fabr. égl.	0,24	1,41	1,65	1,66	-0,01
Feulen fabr. égl.	2,03	12,00	14,03	14,09	-0,06
Fouhren la cure	2,50	14,82	17,32	9,12	8,20
Hemstal le douaire	46,62	276,01	322,63	323,91	-1,28
Kehmen fabr. égl.	5,90	34,94	40,84	41,01	-0,17
Merscheid fabr. égl.	15,80	93,53	109,33	73,72	35,61
Michelau fabr. égl.	6,02	35,65	41,67	41,84	-0,17
Nommern le douaire	25,64	151,77	177,41	134,20	43,21
Scheidel fabr. égl.	7,04	41,65	48,69	33,14	15,55
Schieren fabr. égl.	518,32	3.068,54	3.586,86	3.528,44	58,42
Stolzembourg fabr. égl.	12,70	75,18	87,88	48,87	39,01
S.E.O.	2.454,76	14.532,62	16.987,38	20.888,95	-3.901,57
Tandel fabr. égl.	6,56	38,83	45,39	45,56	-0,17
Vianden Etabl. Vieill. et l'Inval.	107,37	635,67	743,04	745,97	-2,93
Welscheid fabr. égl.	14,01	82,94	96,95	97,34	-0,39
Welscheid la cure	7,51	44,47	51,98	54,67	-2,69
GREVENMACHER					
Dahleim fabr. égl.	4,71	27,88	32,59	32,72	-0,13
Ellange fabr. égl.	20,87	123,53	144,40	144,97	-0,57
Wintrange la chapelle	1,01	6,00	7,01	7,04	-0,03
LUXEMBOURG-EST					
Grunewald Caisse de Pension E. P.	2.675,01	15.836,54	18.511,55	15.252,65	3.258,90
Hassel fabr. égl.	41,02	242,83	283,85	284,55	-0,70
Hellange fabr. égl.	33,45	198,01	231,46	232,37	-0,91
Livange fabr. égl.	9,54	56,47	66,01	66,27	-0,26
Sandweiler fabr. égl.	7,57	44,83	52,40	52,60	-0,20
LUXEMBOURG-OUEST					
Ehlange-sur-Mess fabr. égl.	4,05	24,00	28,05	28,17	-0,12
Fingig fabr. égl.	3,88	22,94	26,82	26,51	0,31
Hautcharage fabr. égl.	3,52	20,82	24,34	47,22	-22,88
Luxembourg hospice civil (partie Hamm)	0,89	5,29	6,18	201,30	-195,12
Luxembourg Fondation Norbert Metz	150,49	890,95	1.041,44	1.429,98	-388,54
MERSCH					
Eischen fabr. égl.	7,57	44,83	52,40	52,60	-0,20
Ell fabr. égl.	30,23	178,95	209,18	210,00	-0,82
Folschette fabr. égl.	3,58	21,18	24,76	25,26	-0,50
Greisch fabr. égl.	1,67	9,88	11,55	11,60	-0,05
Hostert la chapelle	4,35	25,77	30,12	30,24	-0,12
Larochette fabr. égl.	0,72	4,24	4,96	4,97	-0,01
Larochette-Nommern Etabl. Vieill. et l'Inval.	7.167,35	42.431,99	49.599,34	41.428,29	8.171,05
Luxembourg hospice civil (partie Lorentzweiler)	259,16	1.534,30	1.793,46	1.800,51	-7,05
Michelbouch fabr. égl.	21,40	126,71	148,11	166,51	-18,40
Michelbouch la fondation	24,03	142,24	166,27	166,92	-0,65
Nagem fabr. égl.	12,16	72,00	84,16	86,15	-1,99
Oberpallen fabr. égl.	3,93	23,30	27,23	27,34	-0,11
Ospern fabr. égl.	22,06	130,59	152,65	153,67	-1,02
Petit Nobressart fabr. égl.	7,39	43,77	51,16	51,36	-0,20

FRAIS DE GESTION 2004 ETABLISSEMENTS PUBLICS Version révisée 2008	Traitements des chefs de cantonnement	Traitements des préposés forestiers	Total des Frais de Gestion	Frais de Gestion déjà facturés pour 2004	Différence à payer en EUR par le propriétaire ou à restituer (val -) au propriétaire
Rambrouch fabr. égl.	4,47	26,47	30,94	31,07	-0,13
Redange le douaire	0,78	4,59	5,37	5,39	-0,02
Roodt fabr. égl.	64,54	382,06	446,60	6.763,73	-6.317,13
Syndicat des Eaux du Sud	65,88	390,02	455,90	563,72	-107,82
Vichten bur. de bienfaisance	1,67	9,88	11,55	11,60	-0,05
Vichten fabr. égl.	8,41	49,77	58,18	58,40	-0,22
WILTZ					
Arsdorf fabr. égl.	4,59	27,18	31,77	31,89	-0,12
Basbellain fabr. égl.	115,36	682,97	798,33	801,47	-3,14
Bavigne fabr. égl.	12,40	73,41	85,81	86,15	-0,34
Bettborn fabr. égl.	8,76	51,88	60,64	37,28	23,36
Bigonville fabr. égl.	40,84	241,77	282,61	2.018,19	-1.735,58
Binsfeld/Holler fabr. égl.	5,07	30,00	35,07	97,75	-62,68
Biwisch fabr. égl.	4,41	26,12	30,53	26,92	3,61
Brachtenbach fabr. égl.	34,34	203,30	237,64	238,58	-0,94
Büderscheid fabr. égl.	21,88	129,53	151,41	181,42	-30,01
Buschrodt fabr. égl.	2,80	16,59	19,39	19,05	0,34
Clervaux fabr. égl.	9,60	56,83	66,43	36,04	30,39
Clervaux syndicat intercommunal	1,55	9,18	10,73	114,73	-104,00
Consthum le douaire	1,25	7,41	8,66	413,64	-404,98
Consthum fabr. égl.	45,25	267,89	313,14	314,38	-1,24
Dellen fabr. égl. (à supprimer depuis 2002)				21,95	-21,95
Derenbach fabr. égl.	6,92	40,94	47,86	48,04	-0,18
Doennange fabr. égl.	13,47	79,77	93,24	93,61	-0,37
Dorscheid la chapelle	4,17	24,71	28,88	28,99	-0,11
Dunckrodt fabr. égl.	2,21	13,06	15,27	48,46	-33,19
Enscherange fabr. égl.	2,27	13,41	15,68	15,74	-0,06
Esch-sur-Sûre fabr. égl.	0,89	5,29	6,18	5,80	0,38
Eschweiler fabr. égl.	1,91	11,29	13,20	12,84	0,36
Fischbach la chapelle	9,06	53,65	62,71	50,94	11,77
Goesdorf bur. de bienfaisance	2,98	17,65	20,63	42,66	-22,03
Goesdorf fabr. égl.	52,64	311,66	364,30	315,20	49,10
Grevels/Rindschleiden fabr. égl.	16,04	94,94	110,98	126,46	-15,48
Grosbous bur. de bienfaisance	5,90	34,94	40,84	497,45	-456,61
Grosbous fabr. égl.	140,33	830,78	971,11	552,59	418,52
Hachiville fabr. égl.	31,78	188,13	219,91	220,76	-0,85
Harlange le douaire	9,06	53,65	62,71	62,96	-0,25
Harlange. fabr. égl.	18,96	112,24	131,20	130,05	1,15
Hautbellain fabr. égl.	42,51	251,66	294,17	1.148,15	-853,98
Heiderscheid fabr.égl.	6,86	40,59	47,45	61,30	-13,85
Heinerscheid fabr. égl.	10,31	61,06	71,37	85,32	-13,95
Holtz fabr. égl.	32,11	190,07	222,18	221,18	1,00
Holzthum fabr. égl.	5,25	31,06	36,31	33,55	2,76
Hoscheid fabr. égl.	57,41	339,90	397,31	162,78	234,53
Hosingen fabr. égl.	9,90	58,59	68,49	68,35	0,14
Hupperdange fabr. égl.	1,31	7,77	9,08	9,12	-0,04
Kaundorf fabr. égl.	75,90	449,31	525,21	567,45	-42,24
Kautenbach fabr. égl.	203,53	1.204,93	1.408,46	1.411,76	-3,30
Liefrange la chapelle	3,93	23,30	27,23	23,19	4,04
Mecher fabr. égl.	27,78	164,48	192,26	191,77	0,49
Merkholtz fabr. égl.	336,41	1.991,61	2.328,02	399,70	1.928,32
Merscheid fabr. égl.	7,09	42,00	49,09	48,87	0,22
Neidhausen la chapelle (anc. fabrique d'église)	3,40	20,12	23,52	11,60	11,92
Niederwiltz fabr. égl.	278,30	1.647,60	1.925,90	1.896,19	29,71
Niederwiltz, œuvres paroissiales	20,69	122,48	143,17		143,17
Nocher la chapelle	23,67	140,12	163,79	132,95	30,84
Noertrange fabr. égl.	77,74	460,25	537,99	668,92	-130,93
Obereisenbach fabr. égl.	11,92	70,59	82,51	12,43	70,08
Oberwampach le douaire	3,16	18,71	21,87	40,60	-18,73
Perlé fabr. égl.	70,15	415,32	485,47	478,47	7,00
Rindschleiden le douaire	7,27	43,06	50,33	49,70	0,63
Rodershausen fabr. égl.	3,52	20,82	24,34	9,53	14,81
Surré le douaire	19,02	112,59	131,61	157,39	-25,78
Tadler la chapelle	65,88	390,02	455,90	448,99	6,91
Tarchamps fabr. égl.	16,04	94,95	110,99	179,35	-68,36
Tarchamps la cure	28,26	167,30	195,56	285,80	-90,24
Weicherdange fabr. égl.	25,46	150,71	176,17	187,21	-11,04
Weicherdange le douaire	2,38	14,12	16,50	16,56	-0,06
Wiltz fabr. égl.	29,45	174,36	203,81	204,20	-0,39
Wiltz, SIDEC	7,04	41,65	48,69		48,69
Wilwerdange fabr. égl.	964,75	5.711,50	6.676,25	6.570,99	105,26
Wilwerwiltz fabr. égl.	7,33	43,41	50,74	28,58	22,16
Winseler la chapelle	61,23	362,49	423,72	424,97	-1,25

Administration des Douanes et Accises. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 4 août 2009 Monsieur Gaston BRACHMOND, inspecteur chef de division pour les fonctions d'inspecteur de direction 1er en rang hors cadre à la division «Enquêtes et Recherches» à la direction des douanes et accises à Luxembourg, a été nommé inspecteur-chef de division pour les fonctions d'inspecteur de direction 1er en rang hors cadre à la division «Contentieux et Coopération» à la direction des douanes et accises à Luxembourg.

Par arrêté grand-ducal du 4 août 2009 Monsieur Jean-Claude BOFFERDING, inspecteur-chef de division pour les fonctions d'inspecteur de direction 1er en rang hors cadre à la division «Douane et Valeur» à la direction des douanes et accises à Luxembourg, a été nommé inspecteur-chef de division pour les fonctions d'inspecteur de direction 1er en rang hors cadre à la division «Douane» à la direction des douanes et accises à Luxembourg.

Par arrêté grand-ducal du 4 août 2009 Monsieur Francis SAUER, inspecteur de direction 1er en rang hors cadre à la Direction des douanes et accises, a été nommé inspecteur-chef de division pour les fonctions d'inspecteur de direction 1er en rang hors cadre à la division «Personnel et Affaires générales» à la Direction des douanes et accises à Luxembourg.

Par arrêté grand-ducal du 4 août 2009 Monsieur Robert SCHEUEREN, inspecteur principal à la Direction des douanes et accises, a été nommé inspecteur-chef de division pour les fonctions d'inspecteur de direction hors cadre à la division «Techniques de l'information et de la communication» à la Direction des douanes et accises à Luxembourg.

Par arrêté grand-ducal du 4 août 2009 Monsieur André SCHOTT, inspecteur-chef de division pour les fonctions d'inspecteur de direction 1er en rang hors cadre à la division «Personnel et Affaires générales» à la Direction des douanes et accises à Luxembourg, a été nommé inspecteur de direction 1er en rang hors cadre à la Direction des douanes et accises.

Par arrêté grand-ducal du 4 août 2009 Monsieur Marc STAEDTGEN, inspecteur de direction 1er en rang à la direction des douanes et accises, a été nommé inspecteur-chef de division pour les fonctions d'inspecteur de direction 1er en rang à la division «Relations Internationales» à la direction des douanes et accises à Luxembourg.

Par arrêté grand-ducal du 4 août 2009 Monsieur Henri WELTER, inspecteur-chef de division pour les fonctions d'inspecteur de direction 1er en rang à la division «Attributions sécuritaires» à la direction des douanes et accises à Luxembourg, a été nommé inspecteur-chef de division pour les fonctions d'inspecteur de direction 1er en rang à la division «Attributions sécuritaires et Cabaretage» à la direction des douanes et accises à Luxembourg.

Administration de la Gestion de l'Eau. – Examens. – L'Administration de la Gestion de l'Eau organisera au cours du mois de janvier 2010 un examen d'admission définitive dans la carrière de l'expéditionnaire technique.

L'Administration de la Gestion de l'Eau organisera les examens suivants:

– un examen de promotion dans la carrière de l'ingénieur-technicien au cours du mois de janvier 2010;
– un examen de promotion dans la carrière de l'expéditionnaire technique au cours du mois de janvier 2010.

Administration de la nature et des forêts. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 4 août 2009, Monsieur Jos WEIMERSKIRCH, commis technique principal auprès de l'Administration de la nature et des forêts, est nommé chef de bureau adjoint hors cadre auprès de la même administration à partir du 1er septembre 2009.

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances agréés pendant le mois d'avril 2009.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date de l'agrément
TAVARES DE PINHO Antonio Carlos, Rodange	AXA ASSURANCES LUXEMBOURG AXA ASSURANCES VIE LUXEMBOURG	21.04.2009
UBA JOLIVET Béatrice, Luxembourg	CALI EUROPE	21.04.2009
MAZIERS Jonathan, Luxembourg	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTE	21.04.2009
ROUGEAUX Géraldine ép. CROUVIZIER, Leudelange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTE	01.04.2009
VITALI Nadine ép. MAJERUS, Bertrange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTE	21.04.2009

JUNG Achim, Leudelange	FOYER INTERNATIONAL	08.04.2009
FAGNY Pascale, Luxembourg	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	21.04.2009
DESLOOVERE Frédéric, Vichten	HAMBURG MANNHEIMER	21.04.2009
CORREIA DA COSTA José, Tétange	INTERLUX ASSURANCES MALADIE	21.04.2009
FERREIRA PAIVA Carlos, Luxembourg	INTERLUX ASSURANCES MALADIE	08.04.2009
RAVENEL Yann Franck Antoine, Capellen	INTERLUX ASSURANCES MALADIE	08.04.2009
WALLENDORF Cynthia, Gosseldange	INTERLUX ASSURANCES MALADIE	21.04.2009
CUBRILO Alexandra, Belvaux	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	21.04.2009
PRIM Gilles, Bofferdange	LA LUXEMBOURGEOISE S.A. LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	21.04.2009
KARI Markus, Luxembourg	LOMBARD INTERNATIONAL ASSURANCE	01.04.2009
PURAYE Vic, Luxembourg	RAIFFEISEN-VIE	21.04.2009

Entreprises d'assurances. – Agréments d'agents d'assurances retirés pendant le mois d'avril 2009.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date du retrait
STEINMETZ Sandra ép. DOENCH, Roeser	AXA ASSURANCES LUXEMBOURG AXA ASSURANCES VIE LUXEMBOURG	24.04.2009
GEORGES Edouard, Luxembourg	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG BÂLOISE VIE LUXEMBOURG	20.04.2009
VITALI Nadine ép. MAJERUS, Bertrange	DEXIA LIFE & PENSIONS	21.04.2009
FAGNY Pascale, Leudelange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTE EUROP ASSISTANCE	21.04.2009
MAIJALA Tommi, Senningerberg	LOMBARD INTERNATIONAL ASSURANCE	21.04.2009
TAVARES DE PINHO Antonio Carlos, Rodange	P&V ASSURANCES	21.04.2009

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances agréés pendant le mois de mai 2009.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date de l'agrément
ZIMMER Martine ép. ROHMANN, Rosport	ALLIANZ INSURANCE LUXEMBOURG ALLIANZ LIFE	07.05.2009
WATERPLAS Michel, Luxembourg	ARGENTA LIFE	20.05.2009
MOUSEL Eugénie, Bereldange	AXA ASSURANCES VIE	20.05.2009
MULLER Micheline, Bridel	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	07.05.2009
RAINALDI Daniel, Rodange	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	05.05.2009
BOMBARDIER Arnaud, Bertrange	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	07.05.2009
DE JESUS Carlos José, Wormeldange-Haut	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	07.05.2009
HIDALGO Laurent, Luxembourg	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	13.05.2009

OLIVEIRA PEREIRA Monica, Larochette	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	13.05.2009
PLOURDE Belinda ép. CANO, Gosseldange	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	05.05.2009
QUIROS Aurélie, Bertrange	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	05.05.2009
RICHARD Arnaud, Bertrange	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	07.05.2009
BERGMANN Silvia, Luxembourg	DKV LUXEMBOURG	07.05.2009
DIENER André, Luxembourg	DKV LUXEMBOURG	05.05.2009
GROF Michel, Sandweiler	DKV LUXEMBOURG	07.05.2009
BRACHMONT Maïté, Dahl	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	05.05.2009
JOLDIC Admira ép. MAHOVAC, Luxembourg	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	05.05.2009
BOUMAULT David, Luxembourg	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAG	13.05.2009
D'ELIA Régina ép. HARDY, Leudelange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAG	13.05.2009
LEJEUNE Catherine, Leudelange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAG	05.05.2009
NOLL Benoit, Kaundorf	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAG	07.05.2009
SEQUEIRA Sabrina, Luxembourg	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAG	05.05.2009
DURAND Bastien, Bertrange	HAMBURG-MANNHEIMER	05.05.2009
HENDRIKS Luc, Boxhorn	HAMBURG-MANNHEIMER	05.05.2009
KOHN Jean-Marc, Boulaide	HAMBURG-MANNHEIMER	22.05.2009
SINTRA RIBEIRO Dino, Dahlem	HAMBURG-MANNHEIMER	05.05.2009
AV Consulting S.à r.l. repr. par Mme Véra ALVES, Bettembourg	HAMBURG MANNHEIMER	20.05.2009
LB Consulting S.à r.l. repr. par M. Bastian LACROIX, Bertrange	HAMBURG MANNHEIMER	20.05.2009
HIDALGO Laurent, Luxembourg	INTERLUX ASSURANCES MALADIE	05.05.2009
OLIVEIRA PEREIRA Monica, Larochette	INTERLUX ASSURANCES MALADIE	07.05.2009
BRACONNIER Yves, Clemency	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	07.05.2009
CREMER Laurent, Esch-sur-Alzette	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	05.05.2009
DOHM André, Muenschecker	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	05.05.2009
FISCHBACH Jessica ép. ANTONY, Hostert/Redange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	05.05.2009

FOLSCHEID Alex, Hagen	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	05.05.2009
FRIEDERICI David, Remich	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	05.05.2009
GOMES CUNHA Sandy, Bettembourg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	20.05.2009
HANSEN Maud, Oetrange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	05.05.2009
HILGERT Nadine, Kehlen	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	07.05.2009
LENERS Sandra, Heinerscheid	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	07.05.2009
LESURE Michel Pierre Louis, Sanem	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	13.05.2009
LEWECK Guy, Beringen	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	05.05.2009
PASQUA Nadia, Bettembourg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	20.05.2009
PEREIRA CARNEIRO Luis Miguel, Obercorn	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	20.05.2009
CAETANO MARQUES Joao Miguel, Schifflange	P & V ASSURANCES	05.05.2009
CATALAO PIRES Pedro Miguel, Aspelt	P & V ASSURANCES	05.05.2009
DAS NEVES GASPAR David, Luxembourg	P & V ASSURANCES	05.05.2009
DE JESUS DUARTE Stéphanie, Strassen	P & V ASSURANCES	05.05.2009
DIAS SILVA Adelio, Dudelange	P & V ASSURANCES	05.05.2009
GILMER Stéphanie, Luxembourg	P & V ASSURANCES	07.05.2009
LASSANS Danny, Bertrange	P & V ASSURANCES	05.05.2009
RINDONE Paolo, Mondercange	P & V ASSURANCES	05.05.2009
RODRIGUES Liliana ép. TAVARES, Mondorf-les-Bains	P & V ASSURANCES	07.05.2009
RODRIGUES DOS SANTOS Marco Gil, Steinfort	P & V ASSURANCES	05.05.2009
VANIN Jeff, Dudelange	P & V ASSURANCES	05.05.2009
WEILER Olivier, Canach	P & V ASSURANCES	07.05.2009
Swiss Life Solutions S.A. repr. par Monsieur Hans-Herbert MUELLER, Strassen	SWISS LIFE ASSURANCE SOLUTIONS	13.05.2009

Entreprises d'assurances. – Agréments d'agents d'assurances retirés pendant le mois de mai 2009.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date du retrait
BOURMAULT David, Luxembourg	AXA ASSURANCES LUXEMBOURG AXA ASSURANCES VIE LUXEMBOURG	13.05.2009
KOHN Jean-Marc, Boulaide	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG BÂLOISE VIE LUXEMBOURG	22.05.2009
DOHM Carlo, Muenschecker	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	07.05.2009

DE JESUS Carlos José, Wormeldange-Haut	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTE EUROP ASSISTANCE	07.05.2009
SAVERYS Simon, Senningerberg	LOMBARD INTERNATIONAL ASSURANCE	13.05.2009
WOLBERT Alexander, Senningerberg	LOMBARD INTERNATIONAL ASSURANCE	22.05.2009

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances agréés pendant le mois de juin 2009.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date de l'agrément
DESCARTES Myriam, Bertrange	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	22.06.2009
AGENCE D'ASSURANCES ADAMS S.A. repr. par Monsieur Georges ADAMS, Soleuvre	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	26.06.2009
Assurances JUNGERS S.à r.l. repr. par Monsieur Jos JUNGERS, Machtum	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	22.06.2009
KILL François, Schifflange	DKV LUXEMBOURG	18.06.2009
LESURE Michel Pierre Louis, Sanem	DKV LUXEMBOURG	22.06.2009
HOPP Nadine, Bertrange	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	26.06.2009
VAN DE VYVER Hubert, Bertrange	HAMBURG MANNHEIMER	26.06.2009
WILLEMS Romain, Keispelt	INTERLUX ASSURANCES MALADIE	18.06.2009
AULNER Marie-Louise, Frisange	LA LUXEMBOURGEOISE branches R.C. Auto, Corps de V.T.A., Protection Juridique R.C.A., Personnes transportées, Marchandises transportées	18.06.2009
BASTIAN Marie-Jeanne, Schifflange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE DKV LUXEMBOURG	08.06.2009
BIVER Didier, Remerschen	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE DKV LUXEMBOURG	02.06.2009
DOHM Carlo, Muenschecker	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE	03.06.2009
SANTER Philippe, Mondorf-les-Bains	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE DKV LUXEMBOURG	08.06.2009
COTTER Stephen, Senningerberg	LOMBARD INTERNATIONAL	18.06.2009
PUFFET Micheline, Senningerberg	LOMBARD INTERNATIONAL	18.06.2009
SLEIGHT Lee, Senningerberg	LOMBARD INTERNATIONAL	18.06.2009
JACOBY Ted, Diekirch	P & V ASSURANCES	02.06.2009
JACOBY Théo, Diekirch	P & V ASSURANCES	02.06.2009

Entreprises d'assurances. – «Hugo Insurance S.A.». – Agrément du directeur. – En application de l'article 103 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 21 juillet 2009, Monsieur Claude WEBER est agréé comme directeur de l'entreprise d'assurances «Hugo Insurance S.A.» en remplacement de Monsieur Gilles COREMANS.

Entreprises d'assurances. – «PRIVATE LIFE PARTNERS SA – ABN AMRO LIFE SA». – Fusion par absorption. – Par arrêté ministériel du 7 juillet 2009, la fusion par absorption des entreprises PRIVATE LIFE PARTNERS SA, avec siège social à L-1855 Luxembourg, 46, avenue J.F. Kennedy, société absorbante, et ABN AMRO LIFE SA, domiciliée à la même adresse, société absorbée, est autorisée.

La fusion est opposable aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès la présente publication.

Entreprises d'assurances. – «SWISS LIFE INSURANCE SOLUTIONS S.A.». – Agrément. – En application des articles 27 et 32 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 21 juillet 2009, l'entreprise d'assurances «SWISS LIFE INSURANCE SOLUTIONS S.A.», avec siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, est agréée comme entreprise d'assurances et autorisée à faire des opérations d'assurance dans les branches vie suivantes:

I. Assurances vie non liées à des fonds d'investissement

III. Assurances vie liées à des fonds d'investissement

Entreprises d'assurances. – «SWISS LIFE INSURANCE SOLUTIONS S.A.». – Agrément du directeur. – En application de l'article 103 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 21 juillet 2009, Monsieur Hans-Herbert MUELLER est agréé comme directeur de l'entreprise d'assurances «SWISS LIFE INSURANCE SOLUTIONS S.A.».

Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 6 octobre 2008, démission honorable de ses fonctions de Premier Conseiller de Gouvernement à l'administration gouvernementale a été accordée à Monsieur Fernand HOFFSTETTER avec effet à partir du 1er avril 2009.

Ministère de la Justice. – Mise à jour du Recueil des lois spéciales. – Une mise à jour du Recueil des lois spéciales en matière civile, commerciale et pénale publiée par le Ministère de la Justice vient de paraître. Elle comprend la législation mise à jour au 1er avril 2009.

Elle est disponible dans les librairies à partir du 1er septembre 2009 au prix de 80 €, TVA comprise.

Santé. – Concession de pharmacie. – Par arrêté ministériel du 27 juillet 2009, Madame Monique OLINGER épouse RATH, pharmacienne, née le 21 novembre 1955, a été autorisée à exploiter la concession de pharmacie nouvellement créée dans la commune de Pétange.

Santé. – Médecins. – Par arrêté ministériel du 30 juillet 2009, Monsieur le docteur Abdi ROUDBAR, né le 20 avril 1964, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 31 juillet 2009, Madame Eva KROPP-MILEK, née le 3 mars 1962, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en psychiatrie au Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 4 août 2009, Madame Maryame ISSA, née le 17 février 1979, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Société de courtage en matière d'assurances. – Sous-courtiers d'assurances agréés pendant le mois d'avril 2009.

Nom et domicile	Société de courtage en matière d'assurances	Date de l'agrément
PELGER Stefan, Luxembourg	INTERNATIONALE MAKLERGESELLSCHAFT LUXEMBOURG	21.04.2009
BASISTA Brigitte, Olm	NORDDEUTSCHE LANDESBANK LUXEMBOURG	22.04.2009

BUNG Herbert, Luxembourg	NORDDEUTSCHE LANDESBANK LUXEMBOURG	22.04.2009
FEITEN Michael, Luxembourg	NORDDEUTSCHE LANDESBANK LUXEMBOURG	22.04.2009
FISCHER Georg, Rumelange	NORDDEUTSCHE LANDESBANK LUXEMBOURG	22.04.2009
FOLWILL Arno, Luxembourg	NORDDEUTSCHE LANDESBANK LUXEMBOURG	22.04.2009
GOTERATH Wilhelm, Luxembourg	NORDDEUTSCHE LANDESBANK LUXEMBOURG	22.04.2009
KONERMANN Michael, Luxembourg	NORDDEUTSCHE LANDESBANK LUXEMBOURG	22.04.2009
LAMMEL Jörg, Luxembourg	NORDDEUTSCHE LANDESBANK LUXEMBOURG	22.04.2009
RICHTER Stefan, Luxembourg	NORDDEUTSCHE LANDESBANK LUXEMBOURG	22.04.2009
SALMIGKEIT Thorsten, Luxembourg	NORDDEUTSCHE LANDESBANK LUXEMBOURG	22.04.2009
SCHNABEL Claus Volker, Luxembourg	NORDDEUTSCHE LANDESBANK LUXEMBOURG	22.04.2009
UPHUS Martin, Luxembourg	NORDDEUTSCHE LANDESBANK LUXEMBOURG	22.04.2009
WEIRICH Edwin, Luxembourg	NORDDEUTSCHE LANDESBANK LUXEMBOURG	22.04.2009
ZIMPEL Wolfram, Luxembourg	NORDDEUTSCHE LANDESBANK LUXEMBOURG	22.04.2009

Société de courtage en matière d'assurances. – Sous-courtiers d'assurances agréés pendant le mois de mai 2009.

Nom et domicile	Société de courtage en matière d'assurances	Date de l'agrément
KLEIN Bruno, Strassen	COMPAGNIE DE BANQUE PRIVEE	07.05.2009

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 76 — 7 septembre 2009

Sommaire

Arrêtés ministériels pris en vertu de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 18 août 2009, Madame Sandra Manuela DAS NEVES ANDRADE, née le 16 mai 1976 à Ettelbruck, demeurant à L-9221 Gilsdorf, 27, rue Clairefontaine, a été autorisée à porter les nom et prénom de ANDRADE Sandra.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 18 août 2009, Monsieur Cristiano DE AGUIAR MOREIRA, né le 5 janvier 1985 à São Pedro Castelões/Vale de Cambra (Portugal), demeurant à L-5716 Aspelt, 8, rue de l'École, a été autorisé à porter les nom et prénom de MOREIRA Cristiano.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 18 août 2009, Monsieur Michel DE ALMEIDA DE CARVALHO, né le 25 février 1974 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-4490 Belvaux, 291, rue de l'Usine, a été autorisé à porter les nom et prénom de DE ALMEIDA CARVALHO Michel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 18 août 2009, Madame Silvia DE AZEVEDO MIRANDA, née le 26 avril 1977 à Luxembourg, demeurant à L-4947 Hautcharage, 4, rue du X Septembre, a été autorisée à porter les nom et prénom de MIRANDA Silvia.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 18 août 2009, Monsieur Raul DE MATOS MARTINS, né le 22 juin 1953 à Oliveira do Mondego/Penacova (Portugal), demeurant à L-8707 Useldange, 12, rue d'Everlange, a été autorisé à porter les nom et prénom de MARTINS Raoul.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 18 août 2009, Madame Marta Filipa DE MATOS VIDAL, née le 1er mai 1970 à Estoril/Cascais (Portugal), demeurant à L-1482 Luxembourg, 16, rue Charlotte Engels, a été autorisée à porter les nom et prénoms de VIDAL Marta Filipa.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 18 août 2009, Madame Ana Paula DE SOUSA BENTO TAVAN, née le 6 septembre 1967 à Coruche/Coruche (Portugal), demeurant à L-4772 Pétange, 41a, rue de la Piscine, a été autorisée à porter les nom et prénom de BENTO TAVAN Anna.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 18 août 2009, Madame Silvia DIAS RIBEIRO COELHO, née le 11 octobre 1976 à Luxembourg, demeurant à L-6562 Echternach, 99a, route de Luxembourg, a été autorisée à porter les nom et prénom de DIAS Silvia.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 18 août 2009, Monsieur Aristides DO SACRAMENTO GERALDES NABIÇO, né le 13 mars 1947 à Marmeleira/Mortágua (Portugal), demeurant à L-1243 Luxembourg, 56, rue Félix de Blochausen, a été autorisé à porter les nom et prénom de GERALDES Aristide.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 18 août 2009, Monsieur Paul Renato DOS ANJOS CAÇOETE, né le 18 octobre 1971 à Dudelange, demeurant à L-3588 Dudelange, 6, rue de Lauenburg, a été autorisé à porter les nom et prénoms de CAÇOETE Paul Renato.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 18 août 2009, Madame Carina DUARTE DA CRUZ, née le 6 avril 1986 à Oliveira do Hospital (Portugal), demeurant à L-5353 Oetrange, 1, rue de Canach, a été autorisée à porter les nom et prénom de DUARTE Carina.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 18 août 2009, Madame Carmen Cristina FERNANDES CAVACO, née le 2 janvier 1982 à Luxembourg, demeurant à L-5836 Alzingen, 4, rue Nicolas Wester, a été autorisée à porter les nom et prénom de CAVACO Carmen.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 18 août 2009, Monsieur Jorge FERNANDES RODRIGUES DE ALMEIDA, né le 28 juin 1977 à Paredes Secas/Amares (Portugal), demeurant à L-4797 Linger, 19, rue de la Libération, a été autorisé à porter les nom et prénom de DE ALMEIDA Jorge.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 18 août 2009, Madame Monica Alexandra FREITAS MOREIRA, née le 23 octobre 1975 à Differdange, demeurant à L-4660 Differdange, 25, rue Michel Rodange, a été autorisée à porter les nom et prénoms de FREITAS Monica Alexandra.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 18 août 2009, Monsieur Paulo Manuel GOMES CARLOS, né le 4 mai 1971 à Luxembourg, demeurant à L-6225 Altrier, 6, op der Rausch, a été autorisé à porter les nom et prénom de GOMES CARLOS Paul.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 18 août 2009, Madame Justina Maria GUERRA RIBEIRO, née le 7 juin 1974 à Luxembourg, demeurant à L-3588 Dudelange, 6, rue de Lauenburg, a été autorisée à porter les nom et prénoms de GUERRA Justina Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 18 août 2009, Monsieur David Miguel GUERREIRO SENA, né le 25 octobre 1980 à Caldas da Rainha/Caldas da Rainha (Portugal), demeurant à L-5318 Contern, 3, rue Beau-Soleil, a été autorisé à porter les nom et prénom de SENA David.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 18 août 2009, Madame Valentina Nikolaevna KASCHINA, née le 16 septembre 1968 à Khoten/Iziaslav/Khmélnitski (Ukraine), demeurant à L-4798 Linger, 86, rue de la Libération, a été autorisée à porter les nom et prénom de KASCHINA Valentina.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 18 août 2009, Madame Silvia LOPES, née le 31 janvier 1973 à Luxembourg, demeurant à L-5532 Remich, 27, rue Enz, a été autorisée à porter les nom et prénom de LOPES Sylvie.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Arrêté ministériel du 7 août 2009 portant nomination de membres à la Commission Spéciale Permanente contre la Discrimination Raciale.

La Ministre de la Famille et de l'Intégration,

Vu l'article 24 de la loi du 27 juillet 1993 concernant l'intégration des étrangers au Grand-Duché de Luxembourg ainsi que l'action sociale en faveur des étrangers;

Vu le règlement grand-ducal du 21 février 1996 portant détermination de la composition et du fonctionnement des commissions spéciales permanentes du Conseil National pour Etrangers;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres à la Commission Spéciale Permanente contre la Discrimination Raciale:

– Monsieur Maxime Média DARA, de nationalité malgache, en remplacement de Monsieur Asim DECEVIC

– Madame Maria Paula LOPES RAMOS, de nationalité cap-verdienne, en remplacement de Monsieur Antonio Andrade LOPES TAVARES.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Ampliation en sera transmise à chacun des membres pour lui servir de titre, à la Direction du Contrôle Financier et à la Cour des comptes, pour information.

Luxembourg, le 7 août 2009.
La Ministre de la Famille et de l'Intégration,
Marie-Josée Jacobs

Arrêté ministériel du 7 août 2009 portant nomination de membres à la Commission Spéciale Permanente pour les Frontaliers.

La Ministre de la Famille et de l'Intégration,

Vu l'article 24 de la loi du 27 juillet 1993 concernant l'intégration des étrangers au Grand-Duché de Luxembourg ainsi que l'action sociale en faveur des étrangers;

Vu le règlement grand-ducal du 21 février 1996 portant détermination de la composition et du fonctionnement des commissions spéciales permanentes du Conseil National pour Etrangers;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres à la Commission Spéciale Permanente pour les Frontaliers:

– Monsieur Benoît MARISCAL, de nationalité belge, en remplacement de Monsieur Robert RACKE

– Monsieur Christophe DREHER, de nationalité allemande

– Monsieur Maurice PIERRON, de nationalité française.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Ampliation en sera transmise à chacun des membres pour lui servir de titre, à la Direction du Contrôle Financier et à la Cour des comptes, pour information.

Luxembourg, le 7 août 2009.
La Ministre de la Famille et de l'Intégration,
Marie-Josée Jacobs

Arrêté ministériel du 7 août 2009 portant nomination d'un membre du bureau du Conseil National pour Etrangers.

La Ministre de la Famille et de l'Intégration,

Vu la loi du 27 juillet 1993 concernant l'intégration des étrangers au Grand-Duché de Luxembourg ainsi que l'action sociale en faveur des étrangers et notamment l'article 23;

Vu la proposition du Conseil National pour Etrangers émise en sa séance du 7 juillet 2009;

Arrête:

Art. 1er. Est nommé membre du bureau du Conseil National pour Etrangers:

– Madame Hendrika GOSLINGS-KANTERS, de nationalité néerlandaise, en remplacement de Madame Teodora CRISTO-BAKEROOT, démissionnaire d'office ayant acquis la nationalité luxembourgeoise.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Ampliation en sera transmise aux intéressés afin de leur servir de titre et à la Direction du Contrôle Financier et à la Cour des comptes pour information.

Luxembourg, le 7 août 2009.
La Ministre de la Famille et de l'Intégration,
Marie-Josée Jacobs

Arrêté ministériel du 7 août 2009 portant nomination d'un membre à la Section Spéciale «Education».

La Ministre de la Famille et de l'Intégration,

Vu l'article 24 de la loi du 27 juillet 1993 concernant l'intégration des étrangers au Grand-Duché de Luxembourg ainsi que l'action sociale en faveur des étrangers;

Vu le règlement grand-ducal du 21 février 1996 portant détermination de la composition et du fonctionnement des commissions spéciales permanentes du Conseil National pour Etrangers;

Arrête:

Art. 1er. Est nommé membre à la Section Spéciale «Education»:

– Monsieur Jean-Marie NAU, de nationalité luxembourgeoise, en remplacement de Madame Vaka MARKOVIC.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Ampliation en sera transmise à chacun des membres pour lui servir de titre, à la Direction du Contrôle Financier et à la Cour des comptes, pour information.

Luxembourg, le 7 août 2009.
La Ministre de la Famille et de l'Intégration,
Marie-Josée Jacobs

Administration judiciaire. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 21 juillet 2009, Monsieur Jean-François LEBLOND, Madame Natascha SCHUMMER, Monsieur Steve ATTEN et Madame Tessy WAHL, rédacteurs principaux, sont nommés chefs de bureau adjoints avec effet au 1er octobre 2009.

Administration pénitentiaire. – Examens. – L'administration pénitentiaire organisera au mois de décembre 2009 des examens de promotion dans les carrières inférieures et moyennes des moniteurs sportifs, des gardiens et des rédacteurs administratifs.

Cour Constitutionnelle. – Appel de Candidatures. – Un poste de membre de la Cour Constitutionnelle est devenu vacant; l'assemblée générale conjointe de la Cour Supérieure de Justice et de la Cour administrative devant y présenter trois candidats, les magistrats intéressés à la fonction visée sont invités à faire parvenir leurs candidatures à Madame la Présidente de la Cour Supérieure de Justice, Plateau du Saint Esprit, Cité Judiciaire, Bâtiment CR, L-2080 Luxembourg pour le **30 septembre 2009** au plus tard.

Entreprises d'assurances. – Agréments d'agents d'assurances retirés pendant le mois de juin 2009.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date du retrait
PETRELLA Giuseppe, Dudelange	AXA ASSURANCES LUXEMBOURG AXA ASSURANCES VIE LUXEMBOURG	22.06.2009
SANTER Philippe, Mondorf-les-Bains	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTE EUROP ASSISTANCE	08.06.2009
EBERHARD Stéphane, Bertrange	INTERLUX ASSURANCES MALADIE	23.06.2009
LESURE Michel Pierre Louis, Sanem	INTERLUX ASSURANCES MALADIE	22.06.2009
BASTIAN Marie-Jeanne, Schifflange	HAMBURG MANNHEIMER	08.06.2009
DESCARTES Myriam, Bertrange	HAMBURG MANNHEIMER	22.06.2009
HOPP Nadine, Esch-sur-Alzette	P&V ASSURANCES	26.06.2009
JACOBY Daniel, Luxembourg	SOGELIFE	02.06.2009

Entreprises de réassurance. – «DMG REINSURANCE S.A.» – Renonciation à l'agrément pour faire des opérations de réassurance. – Par arrêté ministériel du 31 juillet 2009, l'agrément pour faire des opérations de réassurance délivré à la société «DMG REINSURANCE S.A.», avec siège social à 6B, route de Trêves, L-2633 Senningerberg, a été retiré à sa demande avec effet au 29 juin 2009.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Crèches, garderies et foyers de jour pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 1er juillet 2009, l'agrément a été accordé jusqu'au 31 août 2009 à la société à responsabilité limitée «L'enfant du monde s.à r.l.» ayant son siège à L-2311 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-1868 Luxembourg, 12, rue Joseph Kutter.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04312009.

Par arrêté ministériel du 22 juillet 2009, l'agrément a été accordé à titre définitif à l'association sans but lucratif «G.E.A.D.E. a.s.b.l.» ayant son siège à L-9012 Ettelbruck, pour l'exercice de l'activité «garderie» à l'adresse suivante: Erpeldange, 2a, rue Abbé Kersch.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04322009.

Par arrêté ministériel du 23 juillet 2009, l'agrément a été accordé jusqu'au 23 septembre 2009 à la société à responsabilité limitée «Badaboum et Patatras s.à r.l.» ayant son siège à L-4046 Esch-sur-Alzette, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-4046 Esch-sur-Alzette, 3/5, Cité Joseph Brebsom.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04332009.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 24 juillet 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Leudelange, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-3361 Leudelange, 5, Place des Martyrs, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole primaire Leudelange», L-3361 Leudelange, 5, Place des Martyrs (comprenant un hall sportif annexé sis à L-3361 Leudelange, 7, Place des Martyrs).

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 23 avril 2010, prend effet le 24 juillet 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 060/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 137 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 11 juin 2008, enregistré sous le numéro MR 060/3.

Par arrêté ministériel du 3 août 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Steinfort, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-8443 Steinfort, 4, Square Patton, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Centre Culturel Roudemer», L-8421 Steinfort, 7, rue de Hagen.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 2 mai 2010, prend effet le 3 août 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 103/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 103 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 18 décembre 2008, enregistré sous le numéro MR 103/3.

Par arrêté ministériel du 5 août 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé au Syndicat intercommunal pour la construction, l'entretien et le fonctionnement d'une école régionale avec centre sportif à Reuler (S.I.E.R.S. – Reuler), organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-9753 Heinerschied, 2, Kierchestrooss, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Centre scolaire et sportif intercommunal Reuler», L-9768 Reuler, Maison 84.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 4 août 2010, prend effet le 5 août 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 202/2**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 10 août 2007, enregistré sous le numéro MR 202.

Par arrêté ministériel du 24 juillet 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Fluessweller Kannerkichen», organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-6926 Flaxweiler, 1, rue Berg, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants», à l'adresse L-5433 Niederdonven, 60, rue des Romains.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 23 juillet 2011, prend effet le 24 juillet 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 203/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 37 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 24 août 2007, enregistré sous le numéro MR 203.

Par arrêté ministériel du 24 juillet 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Larochette, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-7626 Larochette, 33, Chemin J.-A. Zinnen, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Maison Relais vun de Fielser Biddestöpp», L-7626 Larochette, 55, Chemin J.-A. Zinnen.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 23 juillet 2011, prend effet le 24 juillet 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 244/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 50 usagers (pour le groupe de 3 mois à 36 mois) et à 63 usagers (pour le groupe de 36 mois à 12 ans).

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 26 octobre 2007, enregistré sous le numéro MR 244.

Par arrêté ministériel du 6 août 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Garnich, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-8353 Garnich, 15, rue de l'Ecole, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-8353 Garnich, 46, rue de l'Ecole.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 5 août 2011, prend effet le 6 août 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 280/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 101 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 1er septembre 2008, enregistré sous le numéro MR 280.

Par arrêté ministériel du 24 juillet 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Larochette, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-7626 Larochette, 33, Chemin J.-A. Zinnen, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Auberge de Jeunesse», L-7622 Larochette, 45, rue Osterbour.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 23 juillet 2011, prend effet le 24 juillet 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 306/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 30 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 18 février 2009, enregistré sous le numéro MR 306.

Par arrêté ministériel du 24 juillet 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Larochette, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-7626 Larochette, 33, Chemin J.-A. Zinnen, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Manoir de Roebé», L-7623 Larochette, 2a, rue du Pain.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 23 juillet 2011, prend effet le 24 juillet 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 307/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 78 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 18 février 2009, enregistré sous le numéro MR 307.

Par arrêté ministériel du 6 août 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à la «Fondation Lëtzebuerger Blannevereenegung», organisme gestionnaire, ayant son siège à L-7540 Berschbach, 47, rue de Luxembourg, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Bierschbecher Crèche», L-7540 Berschbach, 47, rue de Luxembourg.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 5 août 2011, prend effet le 6 août 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 333**.

Par arrêté ministériel du 5 août 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Inter-Actions», organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-2611 Luxembourg, 9, route de Thionville, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants», à l'adresse «Chalet Scout St Michel», L-7559 Mersch, rue du Moulin.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 4 mai 2010, prend effet le 5 août 2009 et est enregistré sous le numéro MR 334.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 45 usagers (sans compartimentage) et à 61 usagers (avec compartimentage).

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour personnes âgées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 22 juillet 2009, un agrément limité dans le temps est accordé pour 1 an à l'organisme gestionnaire «Sodexo Luxembourg S.A.», ayant son siège à Atrium business park, 29, z.a. de Bourmicht, L-8070 Bertrange, pour l'exercice de son activité de «centre régional d'animation et de guidance» à l'adresse: Centre Barblé, 203, route d'Arlon, L-8011 Strassen.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA 08/05/035.

Par arrêté ministériel du 14 juillet 2009, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Sodexo Luxembourg S.A.», ayant son siège à Atrium business park, 29, z.a. de Bourmicht, L-8070 Bertrange, pour l'exercice de son activité de «repas sur roues» à l'adresse: 30A, rue H. Dunant, L-8024 Strassen.

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro PA 98/07/005.

Par arrêté ministériel du 23 juillet 2009, un agrément limité dans le temps est accordé pour 1 an à l'organisme gestionnaire «Fondation Jean-Pierre Pescatore», ayant son siège à 13, avenue J.-P. Pescatore, L-2324 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 13, avenue J.-P. Pescatore, L-2324 Luxembourg.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA 98/01/028.

Par arrêté ministériel du 21 juillet 2009, un agrément limité dans le temps est accordé pour 1 an à l'organisme gestionnaire «Hospices civils de la Ville de Luxembourg», ayant son siège à 71, rue Mohrfels, L-2158 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» appelé «Maison de Gériatrie et de Retraite Luxembourg-Hamm» à l'adresse: 2, rue Englebert Neveu, L-2224 Luxembourg.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA 98/01/034.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 18 août 2009, Monsieur le Docteur Kheir-Eddine SENASLI, né le 6 juillet 1961, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Santé. – Médecine Vétérinaire. – Par arrêté ministériel du 18 août 2009, Madame le Docteur Violetta SONNACK, née le 23 septembre 1974, a été autorisée à exercer la profession de médecin-vétérinaire au Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 18 août 2009, Madame Annick VANETTI, née le 21 mars 1984, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 18 août 2009, Madame Marthe KRIEPS, née le 12 septembre 1982, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Société de courtage en matière d'assurances. – Sous-courtiers d'assurances agréés pendant le mois de juin 2009.

Nom et domicile	Société de courtage en matière d'assurances	Date de l'agrément
BIREN Alain, Luxembourg	AON LUXEMBOURG	08.06.2009
GELEYN Wim, Luxembourg	AON LUXEMBOURG	08.06.2009
MAUFFREY Annick, Luxembourg	AON LUXEMBOURG	08.06.2009
SACCHET Claudia ép. WATELET, Luxembourg	AON LUXEMBOURG	08.06.2009
RICCI Alexi, Steinfort	LUX LIFE CONSULTING	02.06.2009

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 77 **11 septembre 2009**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 26 août 2009 modifiant l'arrêté grand-ducal du 25 mars 1967 portant nomination des membres de la délégation luxembourgeoise auprès de la Commission administrative belgo-luxembourgeoise.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la Convention coordonnée instituant l'Union économique belgo-luxembourgeoise;

Vu l'arrêté grand-ducal du 7 décembre 1966 portant publication de la décision du Comité de Ministres de l'Union économique belgo-luxembourgeoise arrêtant le règlement d'organisation et d'ordre intérieur de la Commission administrative belgo-luxembourgeoise;

Sur le rapport de Notre Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Stéphane AUMER, préposé de l'Office des Licences, est nommé secrétaire adjoint de la délégation luxembourgeoise à la Commission administrative belgo-luxembourgeoise, en remplacement de Monsieur André PAULUS, démissionnaire.

Art. 2. Notre Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le Ministre des Affaires étrangères
et de l'Immigration,
Jean Asselborn

Château de Berg, le 26 août 2009.
Henri

Arrêté ministériel du 1er septembre 2009 portant interdiction de la mise sur le marché, de la mise à disposition sur le marché et de la commercialisation des produits contenant le biocide fumarate de diméthyle.

Le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur,

Vu la loi modifiée du 31 juillet 2006 relative à la sécurité générale des produits;

Vu la loi du 20 mai 2008 relative à la création d'un Institut luxembourgeois de la normalisation, de l'accréditation, de la sécurité et qualité des produits et services;

Vu la décision de la Commission des Communautés européennes du 17 mars 2009 exigeant des Etats membres qu'ils veillent à ce que les produits contenant du fumarate de diméthyle (produit biocide) ne soient pas commercialisés ou mis à disposition sur le marché (2009/251/CE);

Arrête:

Art. 1er. Aux fins du présent arrêté, on entend par:

1. «*DMF*»: le produit chimique dénommé fumarate de diméthyle [nom IUPAC: Dimethyl (E)-butenedioate; numéro CAS: 624-49-7 et numéro Einecs: 210-849-0];
2. «*produit*»: tel que défini à l'article 2 point 1. de la loi modifiée du 31 juillet 2006 relative à la sécurité générale des produits;
3. «*produit contenant du DMF*»: tout produit ou élément d'un produit:
   a) dans lequel la présence de DMF est indiquée ou
   b) dont la concentration en masse de DMF dans le produit ou dans un élément du produit est supérieure à 0,1 mg/kg;
4. «*mise sur le marché*», «*mise à disposition sur le marché*», «*retrait*», «*rappel*»: tel que défini à l'article 2, points 17, 18, 29 respectivement 30 de la loi du 20 mai 2008 relative à la création d'un Institut luxembourgeois de la normalisation, de l'accréditation, de la sécurité et qualité des produits et services.

Art. 2. 1. La mise sur le marché et la mise à disposition sur le marché des produits contenant du DMF sont interdits.

2. Les produits contenant du DMF qui sont déjà sur le marché doivent faire l'objet d'un retrait respectivement d'un rappel.

Art. 3. Les articles 8 et 9 de la loi modifiée du 31 juillet 2006 relative à la sécurité générale des produits, respectivement 18 et 19 de la loi du 20 mai 2008 relative à la création d'un Institut luxembourgeois de la normalisation, de l'accréditation, de la sécurité et qualité des produits et services, s'appliquent.

Art. 4. Le présent arrêté ministériel sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 1er septembre 2009.

Le Ministre de l'Economie
et du Commerce extérieur,
Jeannot Krecké

Administration des chemins de fer. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 27 août 2009 Monsieur Maurice FARAMELLI a été nommé directeur faisant fonction de l'Administration des chemins de fer.

Administration de l'enregistrement et des domaines. – Examen de fin de stage. – L'administration de l'enregistrement et des domaines organisera au courant du mois de décembre 2009 un examen de fin de stage dans la carrière du chargé d'études-informaticien.

Administration de l'enregistrement et des domaines. – Examens de fin de stage et de promotion. – L'administration de l'enregistrement et des domaines organisera au courant de l'année 2010 les examens ci-après:

Janvier 2010
– examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur
– examen de fin de stage dans la carrière de l'expéditionnaire

Février 2010
– examen de promotion dans la carrière du rédacteur
– examen de promotion dans la carrière de l'expéditionnaire

Octobre 2010
– examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur

Administration des douanes et accises. – Examens d'admission au stage, de fin de stage et de promotion en 2010. – Il est porté à la connaissance de tous les intéressés que l'administration des douanes et accises organisera au cours de l'année 2010 les examens suivants dans la

carrière inférieure des douanes et accises:

filière du préposé des douanes

examen d'admission au stage de préposé des douanes et accises:
au courant du mois de décembre 2010

examen pour la nomination définitive au grade de préposé des douanes et accises:
au courant du mois d'octobre 2010

examen de promotion aux grades de brigadier, de brigadier principal et de brigadier-chef des douanes et accises:
au courant du mois de mars 2010

filière du lieutenant des douanes et accises

examen de promotion au grade de lieutenant des douanes et accises:
au courant du mois de septembre 2010

filière du commis des douanes

examen de promotion aux grades de commis, de commis principal, de commis-chef, de vérificateur adjoint, de receveur adjoint et de receveur D des douanes et accises:
épreuve A: au courant du mois de mai 2010
épreuve B: au courant du mois de novembre 2010

carrière du rédacteur des douanes et accises

examen pour la nomination définitive au grade de rédacteur des douanes et accises
Partie de l'examen de fin de stage sanctionnant la formation spéciale dans l'administration:
au courant du mois de mars 2010

examen de promotion au grade de vérificateur et aux grades plus élevés de l'administration des douanes et accises dans la carrière moyenne du rédacteur:
au courant du mois de janvier 2010

Administration des douanes et accises. – Examen concours. – Il est porté à la connaissance de tous les intéressés qui remplissent les conditions de l'article 4 du règlement grand-ducal du 1er juin 1964 (conditions d'admission aux emplois et fonctions de l'administration des douanes) que l'administration des douanes et accises organisera au cours de l'année 2010 l'examen-concours pour la

carrière inférieure des douanes et accises

examen-concours des volontaires de l'Armée, candidats à l'admission au cours de spécialisation
organisé par l'administration des douanes et accises:
au courant du mois de février 2010

Administration pénitentiaire. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 4 août 2009, Monsieur Raoul NILLES, ingénieur-technicien stagiaire à l'administration pénitentiaire, est nommé ingénieur-technicien à la même administration avec effet au 15 octobre 2009.

Arrêtés ministériels pris en vertu de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 17 août 2009, Madame Grace JUICO LONDRES, née le 7 février 1977 à Careta Aley/Cebu City (Philippines), demeurant à L-1611 Luxembourg, 39, Avenue de la Gare, a été autorisée à porter les nom et prénom de JUICO Grace.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 17 août 2009, Madame Fabiana Margarete LOUREIRO SIMÕES, née le 7 octobre 1989 à São Pedro/Figueira da Foz (Portugal), demeurant à L-5426 Greiveldange, 2, Blaigaass, a été autorisée à porter les nom et prénoms de LOUREIRO Fabiana Margarete.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 17 août 2009, Monsieur Alfonso MORALES FUENTES, né le 25 juin 1957 à Mazarrón (Espagne), demeurant à L-5517 Remich, 5, rue de la Cité, a été autorisé à porter les nom et prénom de MORALES Alphonse.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 17 août 2009, Madame Sandra Margarida NEVES DOS SANTOS, née le 15 octobre 1976 à Luxembourg, demeurant à L-2360 Luxembourg, 10, Allée des Poiriers, a été autorisée à porter les nom et prénom de DOS SANTOS Sandra.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 17 août 2009, Monsieur Rogério Arcindo PEREIRA DA CONCEIÇAO, né le 27 février 1970 à Arcos/Anadia (Portugal), demeurant à L-7768 Bissen, 6, rue de l'Ecole, a été autorisé à porter les nom et prénom de PEREIRA Roger.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 17 août 2009, Madame Marisa PUCARINHO DA SILVA, née le 15 septembre 1982 à Luxembourg, demeurant à L-2410 Strassen, 61, rue de Reckenthal, a été autorisée à porter les nom et prénom de PUCARINHO Marisa.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 17 août 2009, Monsieur Manuel ROMERA MARTINEZ, né le 26 novembre 1935 à Oran (Algérie), demeurant à L-7763 Bissen, 1, Chemin de Bousberg, a été autorisé à porter les nom et prénom de ROMERA Manuel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 17 août 2009, Madame Kateryna SELIVANOVA, née le 13 novembre 1980 à Jenakijeve (Ukraine), demeurant à L-3670 Kayl, 200, rue de Noertzange, a été autorisée à porter les nom et prénom de SELIVANOVA Katerina.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 17 août 2009, Madame Maria de Fátima SERRA TRINDADE MUACHO, née le 11 février 1965 à Campo Maior (Portugal), demeurant à L-1238 Luxembourg, 3, Bisserweg, a été autorisée à porter les nom et prénoms de SERRA TRINDADE Maria de Fátima.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 17 août 2009, Madame Maria José SIMÕES DE OLIVEIRA, née le 12 décembre 1968 à Salvaterra de Magos (Portugal), demeurant à L-4929 Hautcharage, 22, rue Prince Henri, a été autorisée à porter les nom et prénoms de SIMON Maria José.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 17 août 2009, Monsieur Antonio TUSI, né le 24 février 1968 à Canosa di Puglia (Italie), demeurant à L-3231 Bettembourg, 70, route d'Esch, a été autorisé à porter les nom et prénom de TUSI Antoine.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 17 août 2009, Madame Stefani TUSSIS, née le 2 septembre 1988 à Dudelange, demeurant à L-4879 Lamadelaine, 19, rue de la Montagne, a été autorisée à porter les nom et prénom de TUSSIS Stéphanie.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 17 août 2009, Monsieur Francesco VALERI, né le 23 avril 1954 à Cagli (Italie), demeurant à L-8352 Dahlem, 32A, rue des Trois Cantons, a été autorisé à porter les nom et prénom de VALERI François.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 17 août 2009, Madame Maria Goreti VALES FERREIRA, née le 11 mars 1970 à Pinheiro/Penafiel (Portugal), demeurant à L-4552 Niederkorn, 80, rue de l'Eglise, a été autorisée à porter les nom et prénom de VALES FERREIRA Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Caisse nationale de santé. – Examens de fin de stage dans la carrière supérieure. – Il est porté à la connaissance des intéressé(e)s que la caisse nationale de santé procèdera au courant du mois de *décembre 2009* aux examens de fin de stage dans la carrière supérieure de l'administration.

Entreprises d'assurances. – Transfert partiel du portefeuille de contrats conclus par la succursale luxembourgeoise de l'entreprise de droit belge P&V Assurances s.c.r.l. à l'entreprise d'assurances de droit belge PROTECT S.A. – La *CBFA*, Commission bancaire, financière et des assurances, autorité de contrôle belge du secteur des assurances, a informé le Commissariat aux Assurances qu'elle a approuvé le transfert par P&V Assurances s.c.r.l., dont le siège social est situé à 1000 Bruxelles, 151, rue Royale, de l'ensemble des contrats d'assurance qui couvrent la responsabilité professionnelle des architectes et ingénieurs conseils en construction, conclus par sa succursale luxembourgeoise, établie à 1445 Strassen, 5A, rue Thomas Edison, à l'entreprise d'assurances de droit belge *PROTECT S.A.*, dont le siège social est situé à 1080 Bruxelles, 221, chaussée de Jette, en date du 28 juillet 2009.

Le transfert devient opposable de plein droit aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès cette publication.

Liste des médiateurs en matière pénale. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 1er septembre 2009, Madame Daniella LAMPERTZ, demeurant à L-9990 Weiswampach, 13, Bréidelterweeg, a été inscrite sur la liste des médiateurs.

Magistrature. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 21 juillet 2009, Madame Marie-Jeanne HAVE, président de chambre à la Cour d'appel, est nommée conseiller à la Cour de cassation avec effet au 1er octobre 2009 et Madame Monique BETZ, premier conseiller à la Cour d'appel, est nommée président de chambre à la Cour d'appel avec effet au 1er octobre 2009.

Par arrêté grand-ducal du 21 juillet 2009, Maîtres Olivier LENERT, Jean-Claude WIRTH, Nathalie HAGER, Caroline GODFROID, Sandra ALVES ROUSSADO, Lexie BREUSKIN, Colette LORANG, Gilles PETRY, Joëlle DIEDERICH et Anne SIMON, attachés de justice à titre provisoire, sont nommés attachés de justice à titre définitif avec effet au 16 septembre 2009.

Par arrêté grand-ducal du 31 juillet 2009, Madame Valérie HOFFMANN, juge de paix à Luxembourg, est nommée juge de paix directeur adjoint à la justice de paix à Luxembourg avec effet au 1er octobre 2009, Madame Gisèle HUBSCH, juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, est nommée juge de la jeunesse au tribunal de la jeunesse et des tutelles auprès du tribunal d'arrondissement de Luxembourg avec effet au 16 septembre 2009, Madame Patricia HOFFMANN, substitut au Parquet de Diekirch, est nommée juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg avec effet au 16 septembre 2009, Monsieur Marc SCHILTZ, substitut au Parquet de Luxembourg, est nommé premier substitut au Parquet de Luxembourg avec effet au 16 septembre 2009, Madame Michèle FEIDER, juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, est nommée substitut au Parquet de Luxembourg avec effet au 16 septembre 2009 en gardant le rang de juge lui accordé par arrêté grand-ducal du 24 juillet 2007, Monsieur Stéphane PISANI, attaché de justice, est nommé juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg avec effet au 16 septembre 2009, Monsieur Olivier LENERT, attaché de justice, est nommé substitut au Parquet de Luxembourg avec effet au 16 septembre 2009 et le rang de juge lui est accordé, Monsieur Jean-Claude WIRTH, attaché de justice, est nommé juge au tribunal d'arrondissement de Diekirch avec effet au 16 septembre 2009 et Madame Caroline GODFROID, attaché de justice, est nommée substitut au Parquet de Diekirch avec effet au 16 septembre 2009.

Par arrêté grand-ducal du 31 juillet 2009, Monsieur Nico EDON, premier conseiller à la Cour d'appel, est nommé président de chambre à la Cour d'appel avec effet au 16 septembre 2009, Monsieur Charles NEU, conseiller à la Cour d'appel, est nommé premier conseiller à la Cour d'appel avec effet au 16 septembre 2009, Monsieur Serge THILL, juge de paix directeur adjoint à la justice de paix de Luxembourg, est nommé conseiller honoraire à la Cour d'appel avec effet au 16 septembre 2009, Madame Théa WALCH, vice-président au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, est nommée conseiller à la Cour d'appel avec effet au 16 septembre 2009, Madame Alexandra HUBERTY, juge de la jeunesse au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, est nommée vice-président au tribunal d'arrondissement de Luxembourg avec effet au 16 septembre 2009, Monsieur Etienne SCHMIT, premier vice-président au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, est nommé premier conseiller à la Cour d'appel avec effet au 1er octobre 2009 et Monsieur Serge THILL, juge de paix directeur adjoint à la justice de paix de Luxembourg, est nommé premier vice-président au tribunal d'arrondissement de Luxembourg avec effet au 1er octobre 2009.

Par arrêté grand-ducal du 31 juillet 2009, Monsieur Michel TURK, premier juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, est nommé juge de paix auprès de la justice de paix de Luxembourg avec effet au 1er octobre 2009, Madame Marie-Anne MEYERS, juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, est nommée premier juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg avec effet au 1er octobre 2009 et Madame Nathalie HAGER, attaché de justice, est nommée juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg avec effet au 1er octobre 2009.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 27 juillet 2009 l'agrément limité dans le temps a été accordé à la société «Kidscare s.à.r.l.» ayant son siège au 54, rue du Cents, L-1319 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «crèche» à l'adresse suivante: Luxembourg, 13, allée du Carmel.

Etant donné que certaines modifications de l'infrastructure à l'extérieur de la crèche n'ont pas encore pu être réalisées, l'agrément est accordé jusqu'au 26 août 2009. Il a été enregistré sous le numéro FJ 04132009.

Police grand-ducale. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 21 juillet 2009, Monsieur Vincent DI BARTOLO, commissaire divisionnaire hors cadre de la police grand-ducale, a été nommé au grade de premier commissaire divisionnaire hors cadre avec effet au 1er août 2009.

Par arrêtés grand-ducaux du 21 juillet 2009, Messieurs Bob LEESCH et Patrick EVEN, commissaires divisionnaires de la police grand-ducale, ont été nommés au grade de premier commissaire divisionnaire avec effet au 1er août 2009.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 5 août 2009, Monsieur le docteur Laurent ANTUNES, né le 16 septembre 1967, a été autorisé a exercer la profession de médecin-spécialiste en anatomie pathologique au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 5 août 2009, Monsieur le docteur Thomas FELDERHOFF, né le 21 juillet 1966, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en chirurgie thoracique au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 24 août 2009, Monsieur Gilles WEIDIG, né le 23 décembre 1975, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en oto-rhino-laryngologie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 28 août 2009, Monsieur José Alexandre CARVALHO PEREIRA, né le 17 mai 1975, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en rééducation et réadaptation fonctionnelles au Luxembourg.

Santé. – Relevé des maladies à déclaration obligatoire déclarées pendant les mois de janvier à juin 2009.

Mois	**01/09**	**02/09**	**03/09**	**04/09**	**05/09**	**06/09**	**TOTAL 01-06/09**
Maladies:							
Gastroentérite à Campylobacter sp	29	13	34	30	34	70	**210**
Gastroentérite à Clostridium difficile O27*	1		2				**3**
Gastroentérite à Clostridium difficile Non O27*	18	11	18	17	5	10	**79**
Gastroentérite à Escherichia coli (EHEC)*	1		1				**2**
Gastroentérite à Salmonella sp	7	4	12	8	3	36	**70**
Gastroentérite à Shigella sp		2	1	1			**4**
Gastroentérite à Yersinia sp	3	3	6	1			**13**
Hépatite A (aiguë)	1			1		3	**5**
Hépatite B (aiguë et porteur de Ag HBs+)	1	2	3	2	1	1	**10**
Hépatite C	5	7	1	4	4	7	**28**
Infection à Hantavirus						1	**1**
Infection à Neisseria gonorrhoeae		1	1			1	**3**
Légionellose		1	1		1		**3**
Méningite à Neisseria meningitidis	1						**1**
Oreillons	2	1	12	7	2	1	**25**
SIDA						1	**1**
Syphilis			1	3	3		**7**
Tuberculose pulmonaire	1	6	3	4	3	6	**23**

N.B. Les cas de maladies marqués par un * ne sont pas à déclaration obligatoire.

Service Central des Imprimés et des Fournitures de Bureau de l'Etat. – Examen de carrière. – Au cours du mois de janvier 2010, le Service Central des Imprimés et des Fournitures de Bureau de l'Etat organisera un examen de fin de stage dans la carrière inférieure de l'artisan – branche lithographe.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 78 **15 septembre 2009**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 1er juillet 2009 autorisant Madame Christine Annie Charlotte Arthur MAUS à changer le nom patronymique actuel de son enfant mineur Noah GALLION en celui de «MAUS».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Christine Annie Charlotte Arthur MAUS, demeurant à D-66706 Perl-Besch, 3, zu den Mühlen, sollicitant l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de son enfant mineur Noah GALLION, né le 12 décembre 2005 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, en celui de «MAUS»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Christine Annie Charlotte Arthur MAUS est autorisée à changer le nom patronymique actuel de son enfant mineur Noah GALLION en celui de «MAUS».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l`intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 1er juillet 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 1er juillet 2009 autorisant Monsieur Marc ADAM à changer son prénom actuel en ceux de «Jimmy Marc».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Marc ADAM, né le 27 février 1959 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-8278 Holzem, 8, rue de l'Eglise, sollicitant l'autorisation de changer son prénom actuel en ceux de «Jimmy Marc»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Marc ADAM est autorisé à changer son prénom actuel en ceux de «Jimmy Marc».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l`intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 1er juillet 2009.
Henri

Arrêté ministériel du 5 août 2009 portant modification de la liste des médicaments à usage vétérinaire admis à la vente au Grand-Duché de Luxembourg.

Le Ministre de la Santé,

Vu le règlement grand-ducal modifié du 15 décembre 1992 relatif à la mise sur le marché des médicaments;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 15 janvier 1993 relatif à la mise sur le marché des médicaments vétérinaires;

Vu les propositions de la commission d'experts du 5 août 2009;

Arrête:

Art. 1er. Les modifications spécifiées à l'annexe sont apportées à la liste des médicaments à usage vétérinaire admis à la vente, telle que fixée par arrêté ministériel du 10 juin 1994.

Luxembourg, le 5 août 2009.
Le Ministre de la Santé,
Mars Di Bartolomeo

Liste des médicaments à usage vétérinaire admis à la vente au Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 10 juin 1994 publié au Mémorial, Recueil administratif et économique B nº 43 du 21 juillet 1994).

39e Modification (5 août 2009)

a) Les médicaments suivants sont ajoutés à la liste des médicaments admis à la vente:

RR Baytril 10%, sol.p.inj., 50 ml- 100 ml

RR Baytril Piglet 25 mg/ml, sol.p.inj., 100 ml

R Carprogéseic 100 mg Cpr. Chiens, cpr., 14 cpr.- 30 cpr.- 100 cpr. pot, 10 cpr.- 20 cpr.- 30 cpr.- 50 cpr.- 60 cpr.- 70 cpr.- 100 cpr.- 140 cpr.- 180 cpr.- 200 cpr.- 250 cpr.- 280 cpr.- 300 cpr.- 500 cpr.- 1000 cpr. blister

RR Eraquell Tabs 20 mg Cpr. à croquer Chevaux, cpr., 8 cpr.- 2x8 cpr.- 12x8 cpr.- 40x8 cpr.- 48x8 cpr.

RR Florkem 300 mg/ml Sol.p.inj. Bovins Porcins, sol.p.inj., 20 ml- 50 ml- 100 ml- 500 ml fl.verre, 20 ml- 50 ml- 100 ml- 250 ml- 500 ml fl.plastique

RR Ingelvac MycoFLEX Susp.p.inj. Porcins, susp.p.inj., 10 ml- 12x10 ml- 50 ml- 12x50 ml- 100 ml- 12x100 ml- 250 ml- 12x250 ml

RR Maprelin 75 ug/ml Sol.p.inj. Porcs, sol.p.inj., 10 ml- 6x10 ml- 50 ml-100 ml

R Nelio 5 mg Cpr. Chiens, cpr., 10 cpr.- 5x10 cpr.- 10x10 cpr.- 25x10 cpr. blister

R Nelio 20 mg Cpr. Chiens, cpr., 10 cpr.- 5x10 cpr.- 10x10 cpr.- 14x10 cpr.- 18x10 cpr. blister

R Norocarp 100 mg Cpr. Chiens, cpr., 14 cpr.- 30 cpr.- 100 cpr. pot, 10 cpr.- 2x10 cpr.- 3x10 cpr.- 5x10 cpr.- 6x10 cpr.- 7x10 cpr.- 10x10 cpr.- 14x10 cpr.- 18x10 cpr.- 20x10 cpr.- 25x10 cpr.- 28x10 cpr.- 30x10 cpr.- 50x10 cpr.- 100x10 cpr. blister

S Vetergesic Multidose 0,3 mg/ml Chiens Chats, sol.p.inj., 10 ml

b) Les médicaments suivants sont supprimés de la liste des médicaments admis à la vente:

Dogaphylline, drg.

Lectade, pdre

Lectade HE, pdre

Lincocin-200 mg, cpr.

Lincocin-500 mg, cpr.

Arrêté ministériel du 3 septembre 2009 portant modification de l'arrêté ministériel modifié du 21 juillet 2008 portant désignation des membres du Conseil de la consommation.

Le Ministre de l'Économie et du Commerce extérieur,

Vu l'article 13 de la loi modifiée du 25 août 1983 relative à la protection juridique du consommateur;

Vu le règlement grand-ducal du 6 mai 2005 concernant l'organisation et le fonctionnement du Conseil de la consommation;

Vu l'article 1er du règlement précité;

Arrête:

Art. 1er. Est désignée comme membre effectif du Conseil de la consommation Mme Beryl BRUCK en remplacement de M. Pierre RAUCHS, dont elle achèvera le mandat.

Art. 2. Est désigné comme membre suppléant du Conseil de la consommation M. Steve HAAS en remplacement de M. Christian MULLER, dont il achèvera le mandat.

Art. 3. Est désigné comme membre suppléant du Conseil de la consommation M. Ranganathan JOHANNS en remplacement de M. Luc WILMES, dont il achèvera le mandat.

Art. 4. L'article 2 de l'arrêté ministériel modifié du 21 juillet 2008 portant désignation des membres du Conseil de la consommation est modifié comme suit:

Le Conseil de la consommation se réunit sous la présidence de Mme Marie-Josée RIES.

En cas d'absence de Mme Marie-Josée RIES, Mme Beryl BRUCK assumera la présidence.

Art. 5. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Un exemplaire en sera expédié aux personnes concernées pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 3 septembre 2009.

Le Ministre de l'Économie
et du Commerce extérieur,
Jeannot Krecké

Administration des Contributions Directes. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 28 août 2009, Madame Martine D'HAMEN, vérificateur au service d'imposition de l'administration des contributions directes, a été nommée contrôleur adjoint à la même administration, avec effet au 1er octobre 2009.

Par arrêté grand-ducal du 28 août 2009, Monsieur Carlo MULBACH, attaché d'administration à l'administration des contributions directes, a été nommé attaché de Gouvernement à la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 28 août 2009, Madame SCHLEIMER Carole et Monsieur SCHMIT Claude, vérificateurs, ont été nommés contrôleurs adjoints au service d'imposition de l'administration des contributions directes, avec effet au 1er octobre 2009.

Administration des Douanes et Accises. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 28 août 2009, Monsieur André FRIDEN, commis-chef à l'administration des douanes et accises, a été nommé receveur adjoint à la même administration.

Administration de l'enregistrement et des domaines. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 28 août 2009, Monsieur Thomas FEIDER, attaché de Gouvernement à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé attaché de Gouvernement 1er en rang à la même administration à partir du 1er octobre 2009.

Administration de la Gestion de l'Eau. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 28 août 2009 Monsieur Claude EDINGER, ingénieur chef de division à l'Administration de la Gestion de l'Eau, a été nommé ingénieur première classe à la même administration avec effet au 1er septembre 2009.

Par arrêté grand-ducal du 28 août 2009 Monsieur Yves RAUEN a été nommé à la fonction d'ingénieur technicien à l'Administration de la Gestion de l'Eau avec effet au 1er octobre 2009.

Centre commun de la sécurité sociale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 28 août 2009, Monsieur Frans ROTINK, chargé d'études-informaticien principal auprès du Centre commun de la sécurité sociale, a été nommé à la fonction de conseiller-informaticien adjoint auprès de la même institution avec effet au 1er septembre 2009.

FONDS NATIONAL DE SOUTIEN A LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE
ETABLISSEMENT PUBLIC

BILAN AU 31 DECEMBRE 2008

(Montants exprimés en €)

ACTIF	Notes	31.12.2008	31.12.2007
ACTIF IMMOBILISE	2.1		
Immobilisations incorporelles		0,00	186,05
Immobilisations corporelles		7.833,41	15.022,77
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		**7.833,41**	**15.208,82**
ACTIF CIRCULANT			
CREANCES	2.2		
Créances résultant de ventes et de prestations de services		-	-
Aides financières sélectives à récupérer	2.6 et 3	-	-
Autres créances		590.799,20	77.760,64
		590.799,20	77.760,64
AVOIRS EN BANQUES ET ENCAISSE		6.037.494,02	5.813.198,32
TOTAL ACTIF CIRCULANT		**6.628.293,22**	**5.890.958,96**
COMPTE DE REGULARISATION		**5.819,64**	**542.067,96**
TOTAL ACTIF		**6.641.946,27**	**6.448.235,74**

PASSIF	Notes	31.12.2008	31.12.2007
CAPITAUX PROPRES	2.3		
Résultats reportés		153.463,18	100.688,74
Résultat de l'exercice		-417.726,19	52.774,44
TOTAL CAPITAUX PROPRES		**264.263,01**	**153.463,18**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS	2.5	**7.833,41**	**15.208,82**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2.4	**0,00**	**0,00**
DETTES			
Dettes sur achats et prestations de services		6.915,14	80.650,96
Dettes fiscales et au titre de sécurité sociale		44.272,26	42.669,49
Dettes relatives aux aides financières sélectives accordées	2.6	6.351.208,39	5.696.250,39
Autres dettes		230.029,22	257.747,01
TOTAL AUTRES DETTES		**6.632.425,01**	**5.077.317,85**
COMPTE DE REGULARISATION	2.5	**265.950,86**	**202.245,89**
TOTAL PASSIF		**6.641.946,27**	**6.448.235,74**

Les notes font partie intégrante des états financiers.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DECEMBRE 2008

(Montants exprimés en €)

	Notes	31.12.2008	31.12.2007
RESULTAT BRUT	**4**	**-394.670,43**	**148.430,87**
Rémunérations et charges sociales		-356.778,79	-348.415,73
Subventions d'investissements		-2.820,75	-9.367,96
Autres intérêts et produits assimilés		336.543,78	262.127,26
RESULTAT DE L'EXERCICE		**-417.726,19**	**52.774,44**

ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2008

NOTE 1: GENERALITES

Le Fonds national de soutien à la production audiovisuelle (ci-après le «Fonds») a été créé par la loi du 11 avril 1990. Son statut a été modifié par la loi du 24 décembre 1998. Il s'agit d'un établissement public doté de la personnalité juridique.

L'exercice social débute le 1er janvier et se clôture le 31 décembre de chaque année.

Le Fonds a pour mission de promouvoir la création cinématographique et audiovisuelle au Luxembourg et d'encourager la production, la coproduction et la distribution d'œuvres dans ce domaine.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Pour mener à bien ses activités, le Fonds dispose notamment des ressources suivantes:

– des recettes pour prestations fournies;
– une contribution financière annuelle provenant du budget des recettes et des dépenses de l'Etat et attribuée sur base du programme d'activités présenté par le Fonds;
– des remboursements des aides financières sélectives;
– des contributions financières provenant du budget des recettes & des dépenses d'Etat et réservées à l'exécution de projets déterminés ayant fait l'objet d'une convention préalable entre le gouvernement et le Fonds;
– de dons et legs en espèces et en nature.

NOTE 2: PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises, et aux pratiques comptables généralement admises.

2.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont amorties linéairement en fonction de leur durée estimée d'utilisation de:

Logiciel informatique:	25%
Matériel informatique:	25%
Mobilier:	10%
Matériel de bureau:	33%
Installation technique:	33%
Matériel d'exploitation:	25%
Matériel divers:	33%

2.2. Créances

Ces postes sont inscrits au bilan à leur valeur nominale. Des corrections de valeur spécifiques sont opérées le cas échéant pour ramener les créances à leur valeur présumée de réalisation. Voir aussi la section 2.6. Aides financières sélectives.

2.3. Fonds propres

Les fonds excédentaires ou déficitaires de l'exercice en cours sont reportés à l'exercice suivant.

2.4. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ont pour objet de couvrir des pertes ou dettes qui sont nettement circonscrites quant à leur nature mais qui, à la date de clôture du bilan, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant ou quant à la date de leur survenance.

2.5. Contributions financières

Les contributions financières sont enregistrées comme produits en compte de profits et pertes quand elles sont reçues ou à recevoir sauf dans les cas suivants:

- Les contributions ayant comme but le financement de l'acquisition d'actifs immobilisés sont différées sous le poste «subventions d'investissements» au passif du bilan et amorties en compte de profits et pertes sur la durée de vie des immobilisations auxquelles elles se rapportent.
- Les contributions financières servant à financer des charges d'exploitation dans une période future sont différées sous le poste «Compte de régularisation» au passif du bilan et reconnues comme produits dans la période future au cours de laquelle elles vont servir à ce financement.

2.6. Aides financières sélectives

Selon l'article 7 du règlement grand-ducal du 16 mars 1999 portant exécution de la loi modifiée du 11 avril 1990 portant création d'un Fonds national de soutien à la production audiovisuelle, les aides financières sélectives sont en principe intégralement remboursables, sauf décision contraire du Conseil d'administration du Fonds.

Sous la rubrique «Autres dettes» figure la valeur résiduelle à payer sur les aides financières sélectives pour lesquelles le Fonds national de soutien à la production audiovisuelle a pris un engagement d'intervention.

Avant le 1er janvier 1999, les engagements du Fonds étaient actés en comptabilité au moment de la signature d'une convention. Les aides financières sélectives étaient enregistrées directement sous un compte de charges «Aides financières sélectives».

A partir du 1er janvier 1999, les engagements du Fonds sont actés en comptabilité dès la prise de décision par le Conseil d'administration. Les aides financières sélectives approuvées à partir du 1er janvier 1999, et les versements effectués à partir du 1er janvier 1999 relatives aux aides financières sélectives accordées avant le 1er janvier 1999 sont enregistrées sous le poste «Autres créances – Aides financières sélectives».

Au regard de l'expérience du passé quant au recouvrement de ces aides, et par principe de prudence, une provision pour risque de non-recouvrement est enregistrée pour la totalité du montant se trouvant sous le poste «Autres créances – Aides financières sélectives».

2.7. Conversion des comptes en devises étrangères

Les comptes du Fonds sont tenus en Euros (€) et les comptes annuels sont établis dans la même devise.

A la date de la clôture:

- les postes de l'actif exprimés dans une autre devise que l'EURO sont valorisés individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan;
- les postes de passif exprimés dans une autre devise que l'EURO sont valorisés individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Les produits et les charges en devises autres que l'EURO sont convertis en EUROS au cours de change en vigueur à la date des opérations. Ainsi seuls sont comptabilisés dans le compte de profits et pertes les bénéfices et pertes de change réalisés.

2.8. Impôts

Suivant l'article 19 de la loi du 24 décembre 1998, le Fonds est exempt de tous droits, taxes et impôts généralement quelconques au profit de l'Etat et des communes, à l'exception de la taxe sur la valeur ajoutée.

2.9. Comptes de régularisation

Au 31 décembre 2007, le montant de EUR 542.067,96 correspond principalement au versement d'Aides Financières Sélectives que le conseil a décidé d'accorder en 2007 mais qui seront prises en charges sur le budget 2008.

NOTE 3: AIDES FINANCIERES SELECTIVES A RECUPERER

Au 31 décembre 2008, le détail du poste «aides financières sélectives à récupérer» s'établit comme suit:

3.1. Aides financières sélectives approuvées à partir du 1er janvier 1999

Situation au 01.01.2008	**26.067.287,25**
Nouveaux engagements en 2008	6.251.950,00
Reprises des engagements en 2008	-226.357,00
Remboursements des avances sur recettes en 2008	-11.861,49
Situation au 31.12.2008	**32.081.018,76**
Provision pour risque de non-recouvrement (en référence à la Section 2.6 Aides financières sélectives)	-32.081.018,76
Solde au 31 décembre 2008	**0,00**

3.2. Versements effectués à partir du 1er janvier 1999 relatives aux aides financières sélectives accordées avant le 1er janvier 1999

Situation au 01.01.2008	**855.907,25**
Reprises des engagements en 2008	0,00
Remboursements des avances sur recettes en 2008	0,00
Créances irrécupérables en 2008	0,00
Situation au 31.12.2008	**855.907,25**
Provision pour risque de non-recouvrement (en référence à la Section 2.6 Aides financières sélectives)	-855.907,25
Solde au 31 décembre 2008	**0,00**

NOTE 4: RESULTAT BRUT

Le résultat brut se décompose comme suit:

	31.12.2008	31.12.2007
Ressources d'exploitation	6.516.595,03	4.846.876,00
Reprise de provisions	0,00	60.000,00
Aides financières sélectives	-6.013.731,51	-3.678.938,00
Subsides & aides diverses	-480.496,80	-589.913,00
Autres charges	-417.037,15	-489.594,13
Résultat brut	**-394.670,43**	**148.430,87**

NOTE 5: PERSONNEL

En 2008, le Fonds National à la Production Audiovisuelle a employé cinq personnes.

NOTE 6: ADMINISTRATEURS

En 2008, les membres des comités et du Conseil d'Administration ont reçu des jetons de présence pour un total de EUR 48.165,17.

Liste officielle des fonds de pension sous forme de société d'épargne-pension à capital variable (SEPCAV) et d'association d'épargne-pension (ASSEP) soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à la loi du 13 juillet 2005.

(13)

I. SOCIETES D'EPARGNE-PENSION A CAPITAL VARIABLE (SEPCAV) (4)

ERNST & YOUNG INTERNATIONAL PENSION SCHEME
7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach

FORTIS LUX PRIME PENSION A SEPCAV
50, avenue J. F. Kennedy, L-2951 Luxembourg

KPMG PENSION SCHEME
31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

THE PAULIG GROUP SEPCAV
Atrium Business Park, 23, rue du Puits Romain, Bourmicht, L-8070 Bertrange

II. ASSOCIATIONS D'EPARGNE-PENSION (ASSEP) (9)

DEXIA PENSION FUND
69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg

EUROPEAN PENSION FUND
26, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg

FONDS DE PENSION DU GROUPE SIEMENS A LUXEMBOURG
20, rue des Peupliers, L-2328 Luxembourg

LUXEMBOURG PENSION FUND
14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

PENSIONINVEST
4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

PRIME PENSION, BGL ASSEP B
50, avenue J. F. Kennedy, L-2951 Luxembourg

RBC DEXIA INVESTOR SERVICES PENSION FUND
5, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen

THE CLEARSTREAM LUXEMBOURG PENSION FUND
42, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

THE UNILEVER PENSION PLAN
2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

Luxembourg, le 30 juin 2009.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

Liste officielle des professionnels agréés pour exercer l'activité de gestionnaire de passif pour les fonds de pension soumis à la loi du 13 juillet 2005.

(12)

AMAZON INSURANCE & PENSION SERVICES S.A R.L.
Atrium Business Park, 23, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange

AXA ASSURANCES VIE LUXEMBOURG S.A.
7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg

BÂLOISE VIE LUXEMBOURG S.A.
Atrium Business Park, 23, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange

DEXIA INSURANCE & PENSIONS SERVICES S.A.
2, rue Nicolas Bové, L-1253 Luxembourg

ESOFAC LUXEMBOURG S.A.
37, rue Michel Engels, L-1465 Luxembourg

FORTIS LUXEMBOURG-VIE S.A.
16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

FOYER VIE S.A
12, rue Léon Laval, L-3372 Leudelange

HEPTA CONSULT S.A.
5, Z.A.I. de Bourmicht, L-8070 Bertrange

HEWITT ASSOCIATES LIMITED
Prospect House, Abbey View, St. Albans, Hertfordshire, AL1 2QU, United Kingdom

LA LUXEMBOURGEOISE-VIE S.A.
10, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

MERCER (BELGIUM) S.A.
24, boulevard du Souverain, B-1170 Bruxelles

SWISS LIFE LUXEMBOURG S.A.
25, route d'Arlon, L-8009 Strassen

Luxembourg, le 30 juin 2009.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

Liste officielle des organismes de titrisation agréés conformément à l'article 21 (1) de la loi du 22 mars 2004 relative à la titrisation.

(23)

AIV S.A.
7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg

ALCEDA STAR S.A.
4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg

ALLEGRO INVESTMENT CORPORATION S.A.
7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg

BLUEORCHARD LOANS FOR DEVELOPMENT S.A.
7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg

C-MOON SECURITISATION SA
2, rue de la Reine, L-2418 Luxembourg

CODEIS SECURITIES S.A.
26, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg

DWS ACCESS S.A.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DWS GO S.A.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

FLEXIS S.A.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

GPB CREDIT RISK MANAGEMENT S.A.
1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

H.E.A.T. MEZZANINE S.A.
1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg

ISTRUCTURE S.A.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

LEVADE S.A.
7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg

LIFEMARK S.A.
46a, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

PALLADIUM SECURITIES 1 S.A.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

PCAM ISSUANCE S.A.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

PLATINO S.A.
2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

PRINUS INVEST S.A.
47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

REINET INVESTMENTS S.C.A.
35, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg

SECURASSET S.A.
2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

TARANIS SECURITIES S.A.
283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

TAURUS CAPITAL S.A.
19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg

VIVALDIS – GESELLSCHAFT FÜR STRUKTURIERTE LÖSUNGEN S.A.
7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg

Luxembourg, le 30 juin 2009.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

Liste officielle des sociétés d'investissement en capital à risque soumises à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à la loi du 15 juin 2004.

(227)

360 CAPITAL ONE S.C.A. – SICAR
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

3E CAR PARK INVESTORS SCA, SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

4RAE RENEWABLE AND ALTERNATIVE ENERGY INVESTMENTS S.C.A. SICAR
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

ABACUS INVEST S.C.A., SICAR
19, rue Eugène Ruppert, L-2543 Luxembourg

ABN AMRO CONVERGING EUROPE INVESTMENTS, S.C.A., SICAR
20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg

ABN AMRO PPP INVESTMENTS SCA SICAR
46 A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

ADARA VENTURES SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

ADINVEST II (LUXEMBOURG) S.C.S., SICAR
23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg

ADVANCED RISK PRIVATE EQUITY S.A R.L. SICAR
19-21, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg

ADVANS S.A., SICAR
69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

AERIS PRIVATE INVESTMENTS S.A., SICAR
2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg

AERIS TECHNOLOGY INVESTMENT COMPANY S.A., SICAR
21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

AKUO INVESTMENT S.C.A. SICAR
13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

ALPHA I VC SICAR S.A.
4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

ALPHA II VC SICAR S.A.
4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

ALTA CAPITAL PARTNERS S.C.A., SICAR
69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

AMBER TRUST II S.C.A.
412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg

ARCANO GERMANY (SARL) SICAR
46A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

ARCANO GLOBAL OPPORTUNITY II (SCA) SICAR
19-21, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg

ARROWS INVESTMENTS S.A R.L. SICAR
23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg

ASIA INFRASTRUCTURE S.A. SICAR
23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg

ATHANOR EQUITIES SICAR-SCA
14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

ATLAS PARTNERS I SICAR, SCA
40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

AUB FRENCH LOGISTICS S.A. SICAR
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

AXA MEZZANINE I S.A., SICAR
6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg

AXA MEZZANINE II S.A., SICAR
6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg

B-TO-V PRIVATE EQUITY S.C.S., SICAR
21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

BALKAN RECONSTRUCTION INVESTMENT FINANCING S.C.A. SICAR
4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

BALTIC PROPERTY TRUST OPTIMA S.A., SICAR
121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg

BERTELSMANN CAPITAL INVESTMENT (SA) SICAR
45, boulevard Pierre Frieden, L-1543 Luxembourg

BILFINGER BERGER PROJECT INVESTMENTS S.C.A. SICAR
1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

BIP VENTURE PARTNERS S.A., SICAR
1, rue des Coquelicots, L-1356 Luxembourg

BLUEGEMS INVESTMENTS SICAR, S.A R.L.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

BRU II VENTURE CAPITAL FUND, S.C.A., SICAR
560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg

CA IMMO NEW EUROPE PROPERTY FUND S.C.A. SICAR
4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

CAPITAL INVESTING SICAR S.A.
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

CARBON TRADE & FINANCE SICAR S.A.
6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

CENTRAL AFRICA GROWTH SICAR, S.A.
16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

CEP II CO-INVESTMENT S.A R.L. SICAR
2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

CEP II PARTICIPATIONS S.A R.L. SICAR
2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

CEP III CO-INVESTMENT S.A R.L. SICAR
2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

CEP III PARTICIPATIONS S.A R.L. SICAR
2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

CETP CO-INVESTMENT S.A R.L. SICAR
2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

CETP II CO-INVESTMENT S.A R.L. SICAR
2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

CETP II PARTICIPATIONS S.A R.L. SICAR
2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

CETP PARTICIPATIONS S.A R.L. SICAR
2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

CFSH SECONDARY OPPORTUNITIES S.A. SICAR
2, place de Metz, L-1930 Luxembourg

CHINA OPPORTUNITY S.A. SICAR
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

CIPIO PARTNERS FUND VI S.C.S., SICAR
12F, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

CLIMATE CHANGE INVESTMENT I S.A. SICAR
4, place de Strasbourg, L-2562 Luxembourg

CLIMATE CHANGE INVESTMENT II S.A. SICAR
4, place de Strasbourg, L-2562 Luxembourg

COREPLUS II DIVERSIFIED FEEDER, SICAR S.C.A.
412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg

CREDIT AGRICOLE ISRAEL VENTURE SELECTION 1 S.C.A. SICAR
5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

CREDIT SUISSE GLOBAL INFRASTRUCTURE SCA SICAR
5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

DAHLIA A SICAR S.C.A.
50, avenue J. F. Kennedy, L-2951 Luxembourg

DAHLIA B SICAR S.C.A.
50, avenue J. F. Kennedy, L-2951 Luxembourg

DB REAL ESTATE IBERIAN VALUE ADDED I, S.A., SICAR
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DE AGOSTINI S.A. SICAR
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

DEA CAPITAL S.A. SICAR
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

DELTA SPAIN S.A R. L., SICAR
1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

DEVERA S.A., SICAR
10-12, boulevard F.D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

DIAROUGH S.C.A. SICAR
412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg

DOCKLAND DEVELOPMENT S.A., SICAR
412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg

DUBAIAN INVESTMENT OPPORTUNITY SICAR, S.A R.L.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

EAST INVESTMENT SCA, SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

EASTERN EUROPE REAL ESTATE OPPORTUNITIES SICAR, S.A R.L.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPPORTUNITIES S.C.A., SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

EDMOND DE ROTHSCHILD PRIVATE EQUITY CHINA S.C.A., SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

EDR REAL ESTATE (EASTERN EUROPE) S.C.A., SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

ENERGY AND INFRASTRUCTURE INVESTMENTS II S.C.A., SICAR
14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

ENERGY AND INFRASTRUCTURE INVESTMENTS S.C.A., SICAR
14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

EUDIAL S.C.A., SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

EURAZEO CO-INVESTMENT PARTNERS B S.C.A., SICAR
25, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg

EURAZEO CO-INVESTMENT PARTNERS S.C.A., SICAR
25, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg

EURO INDUSTRIAL S.A R.L. SICAR
25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

EUROPEAN CAPITAL S.A. SICAR
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

EUROPEAN PRIVATE EQUITY PORTFOLIO S.A., SICAR
534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg

EYEMAXX PRIVATE EQUITY DEVELOPER S.C.A., SICAR
5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

FIELD SICAR S.C.A.
24, rue Robert Krieps, L-4702 Pétange

FIN PO S.A., SICAR
3, rue Goethe, L-1637 Luxembourg

FIN.CO CAPITAL PARTNERS (SCA) SICAR
12, rue Léon Thyes, L-2636 Luxembourg

FINETHIC MICROFINANCE S.C.A., SICAR
14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

FIVE ARROWS CO-INVESTMENTS FEEDER IV S.C.A. SICAR
3, rue Goethe, L-1637 Luxembourg

FIVE ARROWS CO-INVESTMENTS S.C.A. SICAR
3, rue Goethe, L-1637 Luxembourg

FIVE ARROWS INVESTMENTS S.A R.L., SICAR
121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg

FIVE ARROWS PRINCIPAL INVESTMENTS INTERNATIONAL FEEDER II S.C.A. SICAR
3, rue Goethe, L-1637 Luxembourg

FIVE ARROWS PRINCIPAL INVESTMENTS INTERNATIONAL FEEDER S.C.A. SICAR
3, rue Goethe, L-1637 Luxembourg

FIVE ARROWS PRINCIPAL INVESTMENTS S.C.A. SICAR
3, rue Goethe, L-1637 Luxembourg

FONDATIONS CAPITAL I S.C.A. SICAR
121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg

FONSICAR S.A., SICAR
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

FORTUNA SOLIDUM S.C.A., SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

FREO GERMANY II PARTNERS (SCA) SICAR
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

GAIN CAPITAL PARTICIPATIONS II SA, SICAR
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

GAIN CAPITAL PARTICIPATIONS SA, SICAR
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

GAMMA III S.C.A., SICAR
22, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg

GAYNOR INVESTMENTS S.C.A. SICAR
23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg

GENERALI GLOBAL PRIVATE EQUITY S.A. SICAR
5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

GENESTA NORDIC BALTIC REAL ESTATE S.A R.L., SICAR
121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg

GIMA (SA) SICAR
9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg

GLOBAL BIOFUEL SICAR (GBS), S.C.A.
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

GLOBAL SOLAR FUND, S.C.A., SICAR
20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg

GOODMAN PROPERTY OPPORTUNITIES (LUX) S.A R.L., SICAR
8, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg

GOTTEX MANAGEMENT S.A., SICAR
8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg

GOTTEX US MANAGEMENT S.A R.L., SICAR
8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg

H-EQUITY SARL, SICAR
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

H/H-STADTWERKEFONDS KGAA, SICAR
3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

HELARB INVESTMENTS PARTNERS (SCA) SICAR
12, rue Léon Thyes, L-2636 Luxembourg

HEXAGON S.A., SICAR
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

HSH SWIFT CAPITAL PARTNERS INSTITUTIONAL S.A., SICAR
1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

HUNZA VENTURES II S.C.A., SICAR
40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

IBERIAN CAPITAL III SICAR
19-21, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg

IBERIAN RENEWABLE ENERGIES, S.C.A., SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

ILP I S.C.A., SICAR
30, rue Marie-Adélaïde, L-2128 Luxembourg

ILP II S.C.A., SICAR
30, rue Marie-Adélaïde, L-2128 Luxembourg

ILP III S.C.A., SICAR
30, rue Marie-Adélaïde, L-2128 Luxembourg

IMMOFIN S.C.A., SICAR
2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

INDUFIN CAPITAL PARTNERS S.A., SICAR
12, rue Léon Laval, L-3372 Leudelange

INTERMEDIATE FINANCE EUROPE II SICAR
69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

INTERNATIONAL REAL ESTATE PORTFOLIO 08/09 - MICROCAP COORDINATION S.C.A., SICAR
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

JFC ADVANCED S.A. SICAR
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

JILIN S.C.A., SICAR
2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg

KKR PEI SICAR, SARL
59, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg

KNOWLEDGE VENTURES PARTNERS LUX S.C.A. SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

LAUMOR PARTNERS (SARL) SICAR
9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg

LAYETANA DEVELOPMENT PARTNERS I, S.C.A., SICAR
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

LBREP II EUROPE S.A R.L., SICAR
2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

LBREP III EUROPE S.A R.L., SICAR
2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

LEEWARD VENTURES SICAR S.C.A.
3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg

LEHMAN BROTHERS MERCHANT BANKING PARTNERS IV (EUROPE) S.C.A., SICAR
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

LFPE S.C.A. SICAR
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

LFPI MEZZANINE S.C.A. SICAR
5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

LNR EUROPE INVESTORS S.A R.L. SICAR
20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg

LOTHIAN PARTNERS 27 (SARL) SICAR
47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

LUXEMPART CAPITAL PARTNERS, SICAR, S.A.
12, rue Léon Laval, L-3372 Leudelange

MANDARIN CAPITAL PARTNERS S.C.A. SICAR
73, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg

MANGROVE II S.C.A. SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

MANGROVE III S.C.A. SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

MAT S.A., SICAR
180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg

MD MEZZANINE S.A., SICAR
6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg

MERIDIAM INFRASTRUCTURE (SCA) SICAR
5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

MEZZANOVE CAPITAL (SCA) SICAR
51, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

MICROCAP 07 S.C.A., SICAR
50, avenue J. F. Kennedy, L-2951 Luxembourg

MICROCAP 08/09 S.C.A., SICAR
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

MM - MEZZANINE SCS, SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

MONITOR CLIPPER PARTNERS INVESTMENTS (SARL) SICAR
15, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg

NAXOS CAPITAL PARTNERS S.C.A.
40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

NCP I S.C.A. SICAR
6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg

NETWORKING EUROPEAN INFRASTRUCTURES PARTNERS - NEIP II S.A., SICAR
17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg

NEW GENERATION INVESTMENTS LUXEMBOURG S.C.A. SICAR
6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg

NEW NIBC LUXEMBOURG S. A R.L., SICAR
20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg

NEXUS MEDICAL PARTNERS II S.C.A., SICAR
12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

NG PRIVATE EQUITY S.C.A. SICAR
5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

NOVA/PAUL INVESTMENTS CAPITAL (SCA) SICAR
174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg

NOVENERGIA II-ENERGY & ENVIRONMENT (SCA), SICAR
5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

NPEI LUX S.A. SICAR
68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg

NYCOMED S.C.A., SICAR
412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg

OBERMARK (SCA) SICAR
2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg

OPERA MASTERS SCA, SICAR
6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg

OPTIMUM IMMO S.A., SICAR
12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

OQUENDO (SCA) SICAR
19-21, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg

ORLANDO ITALY SPECIAL SITUATIONS SICAR (SCA)
31-33, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

P&S EAST GROWTH LUXEMBOURG SICAR SCA
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

PANGEA I, SCA, SICAR
12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg

PARTNERS GROUP DIRECT INVESTMENTS 2009 S.C.A., SICAR
55, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg

PARTNERS GROUP DISTRESSED U.S. REAL ESTATE 2008 S.C.A., SICAR
55, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg

PARTNERS GROUP EUROPEAN MEZZANINE 2005 S.C.A., SICAR
16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg

PARTNERS GROUP EUROPEAN MEZZANINE 2008 S.C.A., SICAR
16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg

PARTNERS GROUP GLOBAL MEZZANINE 2005 S.C.A., SICAR
16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg

PARTNERS GROUP GLOBAL MEZZANINE 2007 S.C.A., SICAR
16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg

PARTNERS GROUP GLOBAL REAL ESTATE 2008 S.C.A., SICAR
55, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg

PARTNERS GROUP GLOBAL VALUE 2008 S.C.A., SICAR
16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg

PARTNERS GROUP SECONDARY 2008 S.C.A., SICAR
55, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg

PATENTPOOL IP S.A. SICAR
2, place Dargent, L-1413 Luxembourg

PET CLUB FINANCE SARL SICAR
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

PRAX CAPITAL CHINA GROWTH FUND II, S.C.A., SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

PRAX CAPITAL REAL ESTATE I, S.C.A., SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

PRIVATE EQUITY ASIA SELECT III S.C.A., SICAR
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

PRIVATE EQUITY CAPITAL GERMANY SECS SICAR
2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

PRIVATE EQUITY GLOBAL SELECT II, SICAR S.C.A.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

PRIVATE EQUITY GLOBAL SELECT IV, SICAR S.C.A.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

PRIVATE EQUITY GLOBAL SELECT V S.C.A., SICAR
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

PRIVATE EQUITY PORTFOLIO 2007 S.C.A., SICAR
50, avenue J. F. Kennedy, L-2951 Luxembourg

PROSPERITY S.A. SICAR
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

QS GEO PEP S.C.A., SICAR
84, Grand-rue, L-1660 Luxembourg

QS ITALY SICAR S.A.
84, Grand-rue, L-1660 Luxembourg

QS PDI S.A. SICAR
84, Grand-rue, L-1660 Luxembourg

QUILVEST EUROPEAN PARTNERS SICAR S.A.
84, Grand-rue, L-1660 Luxembourg

RB INTERNATIONAL DEVELOPMENT FUND I S.C.A. SICAR
7, place Clairefontaine, L-1341 Luxembourg

REDALPINE CAPITAL I S.C.S., SICAR
2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg

REDSQUARE PRIVATE EQUITY SICAR S.A R.L.
35A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

RESOLUTION (LUXEMBOURG) S.C.A., SICAR
20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg

RESPONSABILITY BOP INVESTMENTS S.C.A. SICAR
5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

RREEF IBERIAN VALUE ADDED II, S.A., SICAR
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

RREEF MOROCCAN EXPLORER I, S.A., SICAR
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

SAFE SHIP INVESTMENT COMPANY S.C.A., SICAR
16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

SENECA POOL S.A., SICAR
12F, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

SGAM PRIVATE VALUE S.C.A., SICAR A
16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

SGAM PRIVATE VALUE S.C.A., SICAR B
16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

SINEQUANON S.C.A., SICAR
14, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg

SOFINA PRIVATE EQUITY S.C.A., SICAR
8A, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

SOUVERAIN PRIVATE EQUITY SA, SICAR
7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg

SPORT INVESTMENTS S.C.A., SICAR
5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

STEINBERG CAPITAL S.C.A., SICAR
4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

SU TURKISH PRIVATE EQUITY OPPORTUNITIES I, S.C.A., SICAR
1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

SUSTAINABLE PRIVATE EQUITY PORTFOLIO 08/09 - MICROCAP COORDINATION S.C.A., SICAR
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

SWISS INVESTMENT S.C.A. SICAR
2-8, avenue Charles De Gaulle, L-1653 Luxembourg

TECHNOLOGY IN CENTRAL AND EASTERN EUROPE S.C.A. SICAR
6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg

TELECOM VENTURES PARTNERS LUX S.C.A.
11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

TERRA VENTURE PARTNERS S.C.A., SICAR
23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg

THE BUILDING BLOCK EQUITY FUND S.A., SICAR
23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg

THE INNOVATION S.C.A., SICAR
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

TINTORETTO SICAR S.A.
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

TOWERS INVESTMENTS SICAR, S.A R.L.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

TRANSPORT INFRASTRUCTURE INVESTMENT COMPANY (SCA) SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

UNITED IN SPORTS S.C.A. SICAR
117, route d'Arlon, L-8009 Strassen

VALTEC S.A. SICAR
23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg

VALUE SECONDARY INVESTMENTS SICAR (S.C.A.)
73, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg

VCAPITAL S.C.A., SICAR
23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg

VENCORP S.C.A. SICAR
11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

VERDOSO SPECIAL OPPORTUNITIES I S.C.A., SICAR
9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg

VESALIUS BIOCAPITAL I INVESTMENTS S.A. SICAR
5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

VESALIUS BIOCAPITAL I S.A. SICAR
5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

VIZZION PARTICIPATIONS SICAR, SCA
16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg

WAI LANDMARK XIII S.C.A., SICAR
2, place Dargent, L-1413 Luxembourg

WHITE (SARL) SICAR
9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg

WINVEST INTERNATIONAL S.A. SICAR
2, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg

ZBI OPPORTUNITY REAL ESTATE FUND ONE S.C.A., SICAR
3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

Luxembourg, le 30 juin 2009.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 24 août 2009, la société coopérative CONVIS, établie à L-9004 Ettelbruck, Zone Industrielle & Commerciale n° 4, a été agréée pour la gestion de la base de données et l'émission des passeports pour les équidés d'élevage et de rente en application de l'article 10 du règlement grand-ducal du 21 juillet 2009 fixant certaines modalités d'application du règlement (CE) n° 504/2008 de la Commission du 6 juin 2008 portant application des directives 90/426/CEE et 90/427/CEE du Conseil en ce qui concerne les méthodes d'identification des équidés.

L'agrément est valable jusqu'au 31 décembre 2012.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour personnes handicapées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 11 août 2009, un agrément limité dans le temps pour deux ans est accordé à l'organisme gestionnaire «A.P.E.M.H. Hébergement et Services a.s.b.l.», ayant son siège au Centre Nossbierg à Esch-sur-Alzette, pour l'exercice de l'activité de «service d'activités de jour» appelé «Centre de jour Mondorf» à l'adresse: Route de Burmerange, L-5659 Mondorf.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro 0909/32.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour personnes âgées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 4 août 2009, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Centre Hospitalier Neuro-Psychiatrique», ayant son siège à 17, avenue des Alliés, B.P. 111, L-9002 Ettelbruck, pour l'exercice de l'activité de «maison de soins» appelée «Centre Pontalize» à l'adresse: 17, avenue des Alliés, B.P. 111, L-9002 Ettelbruck.

Cet arrêté exclut l'hébergement de plus deux personnes dans une même chambre.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 8 août 2008, accordant un agrément à l'organisme gestionnaire «Centre Hospitalier Neuro-Psychiatrique» pour l'exercice de l'activité de «maison de soins» appelée «Centre Pontalize» à l'adresse: 17, avenue des Alliés, B.P. 111, L-9002 Ettelbruck.

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro A16/00.

Par arrêté ministériel du 13 août 2009, un agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 15 décembre 2009 pour l'annexe et toute la nouvelle construction, vu le retard des travaux de construction, à l'organisme gestionnaire Etablissement public «Centres, Foyers et Services pour personnes âgées», ayant son siège à 1, plateau du Rham, L-2427 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 9, rue Pierre Dupong, L-3449 Dudelange.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/01/018.

Par arrêté ministériel du 13 août 2009, un agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 15 août 2010 à l'organisme gestionnaire «Administration communale de Roeser», ayant son siège à 40, Grand-rue, L-3394 Roeser, pour l'exercice de l'activité de «repas-sur-roues» à l'adresse: 40, Grand-rue, L-3394 Roeser.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/09/07/078.

Par arrêté ministériel du 13 août 2009, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Amiperas a.s.b.l.», ayant son siège à 20, Dernier Sol, L-2543 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre régional d'animation et de guidance» à l'adresse: 26, Dernier Sol, L-2543 Luxembourg.

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro PA/98/05/021.

Par arrêté ministériel du 18 août 2009, un agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 31 décembre 2009 à l'organisme gestionnaire «Päiperléck s.à.r.l.», ayant son siège à 1, rue d'Echternach, L-6550 Berdorf, pour l'exercice de l'activité de «soins à domicile» à l'adresse: 1, rue d'Echternach, L-6550 Berdorf.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA 09/11/006.

Par arrêté ministériel du 18 août 2009, un agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 31 décembre 2009 à l'organisme gestionnaire «Päiperléck s.à.r.l.», ayant son siège à 1, rue d'Echternach, L-6550 Berdorf, pour l'exercice de l'activité de «aide à domicile» à l'adresse: 1, rue d'Echternach, L-6550 Berdorf.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA 09/06/016.

Par arrêté ministériel du 19 août 2009, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Claire a.s.b.l.», ayant son siège social à 24, boulevard Joseph 2, L-1840 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» appelé «Sainte Elisabeth am Park» à l'adresse: 19, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg.

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro PA/09/01/046.

Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative. – Examens-concours. – Il est porté à la connaissance des intéressé(e)s que le Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative organisera au cours du mois d'octobre 2009 les examens-concours suivants par recrutement externe:

le 14 octobre 2009: examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière de l'éducateur (m/f)

Relevé des vacances de poste:

Département ministériel, administration ou service public	Nombre de postes vacants
Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle*	plusieurs
Maisons d'Enfants de l'Etat	1

le 14 octobre 2009: examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière de l'éducateur gradué (m/f)

Relevé des vacances de poste:

Département ministériel, administration ou service public	Nombre de postes vacants
Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle*	13

* Ces postes sont ouverts à des ressortissants des Etats membres de l'Union Européenne. Pour l'autre poste vacant la nationalité luxembourgeoise est requise.

Les relevés pourront être modifiés ou complétés suite à des autorisations d'engagement supplémentaires et suite à des autorisations de remplacement de postes devenus vacants jusqu'à la date fixée pour l'affectation des candidats.

Les épreuves préliminaires aux examens-concours en vue du contrôle de la connaissance des langues luxembourgeoise, allemande et française auront lieu entre le 28 septembre et le 2 octobre 2009 **(uniquement pour les candidat(e)s qui présentent un certificat de fin d'études secondaires étranger).**

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 79 **22 septembre 2009**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 1er juillet 2009 autorisant Monsieur Guy Paul Marie MAJERUS à changer ses prénoms actuels en ceux de «Paul-Marie Guy».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Guy Paul Marie MAJERUS, né le 26 octobre 1962 à Ettelbruck, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-8365 Hagen, 79, rue Principale, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en ceux de «Paul-Marie Guy»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Guy Paul Marie MAJERUS est autorisé à changer ses prénoms actuels en ceux de «Paul-Marie Guy».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l`intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 1er juillet 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 1er juillet 2009 autorisant Monsieur Jacques Jean SCHMIT et Madame Myriam Anna ALVES à changer les prénoms actuels de leur fille mineure Jo Claude SCHMIT en celui de «Jo».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Jacques Jean SCHMIT et son épouse Madame Myriam Anna ALVES, demeurant à L-9365 Eppeldorf, 4, op Bach, sollicitant l'autorisation de changer les prénoms actuels de leur fille mineure Jo Claude SCHMIT, née le 22 janvier 2004 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, en celui de «Jo»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Diekirch;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Jacques Jean SCHMIT et Madame Myriam Anna ALVES sont autorisés à changer les prénoms actuels de leur fille mineure Jo Claude SCHMIT en celui de «Jo».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 1er juillet 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 31 juillet 2009 autorisant Monsieur Tom Francis MÜLHEIMS, Madame Maria Antoinette Johanna Margareta MÜLHEIMS, Madame Dorothée Jeanne MÜLHEIMS, Monsieur Pierre Jean MÜLHEIMS, Monsieur François Jean MÜLHEIMS, Madame Mireille Mariette MÜLHEIMS et Madame Joëlle Marcelle MÜLHEIMS à changer leur nom patronymique actuel en celui de «MULHEIMS».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Tom Francis MÜLHEIMS, né le 29 février 1966 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-2359 Luxembourg, 43, rue Camille Polfer et les membres de sa famille Madame Maria Antoinette Johanna Margareta MÜLHEIMS, née le 23 avril 1934 à Luxembourg, Madame Dorothée Jeanne MÜLHEIMS,

née le 5 juillet 1939 à Luxembourg, Monsieur Pierre Jean MÜLHEIMS, né le 20 septembre 1941 à Luxembourg, Monsieur François Jean MÜLHEIMS, né le 12 avril 1947 à Luxembourg, Madame Mireille Mariette MÜLHEIMS, née le 26 mars 1968 à Luxembourg et Madame Joëlle Marcelle MÜLHEIMS, née le 26 janvier 1971 à Luxembourg, tous de nationalité luxembourgeoise, sollicitant l'autorisation de changer leur nom patronymique actuel en celui de «MULHEIMS»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982, relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Tom Francis MÜLHEIMS, Madame Maria Antoinette Johanna Margareta MÜLHEIMS, Madame Dorothée Jeanne MÜLHEIMS, Monsieur Pierre Jean MÜLHEIMS, Monsieur François Jean MÜLHEIMS, Madame Mireille Mariette MÜLHEIMS et Madame Joëlle Marcelle MÜLHEIMS sont autorisés à changer leur nom patronymique actuel en celui de «MULHEIMS»;

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Cabasson, le 31 juillet 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 31 juillet 2009 autorisant Madame Isabelle Catherine Chantal SCHROEDER et Monsieur Philippe Léon Edouard Abel WOYGNET à changer le nom patronymique des enfants mineurs Adrien Yves Florent Michel WOYGNET et Charles Jean Bénédict Philippe WOYGNET en celui de «WOYGNET SCHROEDER».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Isabelle Catherine Chantal SCHROEDER et Monsieur Philippe Léon Edouard Abel WOYGNET, sollicitant l'autorisation de changer le nom patronymique actuel des enfants mineurs Adrien Yves Florent Michel WOYGNET, né le 17 octobre 1993 à Luxembourg et Charles Jean Bénédict Philippe WOYGNET, né le 25 janvier 1997 à Luxembourg, tous deux de nationalité luxembourgeoise et demeurant à L-8151 Bridel, 74, rue de Schoenfels, en celui de «WOYGNET SCHROEDER»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Isabelle Catherine Chantal SCHROEDER et Monsieur Philippe Léon Edouard Abel WOYGNET sont autorisés à changer le nom patronymique des enfants mineurs Adrien Yves Florent Michel WOYGNET et Charles Jean Bénédict Philippe WOYGNET en celui de «WOYGNET SCHROEDER».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Cabasson, le 31 juillet 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 31 juillet 2009 autorisant Mademoiselle Elisabeth Chantal Isabelle WOYGNET à changer son nom patronymique actuel en celui de «WOYGNET SCHROEDER».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Mademoiselle Elisabeth Chantal Isabelle WOYGNET, née le 19 novembre 1990 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-8151 Bridel, 74, rue de Schoenfels, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «WOYGNET SCHROEDER»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Mademoiselle Elisabeth Chantal Isabelle WOYGNET est autorisée à changer son nom patronymique actuel en celui de «WOYGNET SCHROEDER».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Cabasson, le 31 juillet 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 3 août 2009 autorisant Madame Pasqua ISOLANI à changer son prénom actuel en celui de «Pasquita».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Pasqua ISOLANI, née le 9 novembre 1979 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-1529 Luxembourg, 60, rue Raoul Follereau, sollicitant l'autorisation de changer son prénom actuel en celui de «Pasquita»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Pasqua ISOLANI est autorisée à changer son prénom actuel en celui de «Pasquita».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Château de Berg, le 3 août 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 3 août 2009 autorisant Monsieur Fernando José VARANDAS NAVALHA et Madame Sharon DELMARQUE à changer le nom patronymique actuel de l'enfant mineur Jeff VARANDAS NAVALHA en celui de «NAVALHA».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Fernando José VARANDAS NAVALHA et Madame Sharon DELMARQUE, sollicitant l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de l'enfant mineur Jeff VARANDAS NAVALHA, né le 4 février 2002 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-8546 Hostert, 18, rue de la Cité, en celui de «NAVALHA»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Fernando José VARANDAS NAVALHA et Madame Sharon DELMARQUE sont autorisés à changer le nom patronymique actuel de l'enfant mineur Jeff VARANDAS NAVALHA en celui de «NAVALHA».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Château de Berg, le 3 août 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 3 août 2009 autorisant Monsieur Jacques ZEYEN et Madame Cynthia Mathilde WALD à changer les prénoms actuels de leur enfant mineur Duncan Thapelo ZEYEN en ceux de «Michel Duncan Thapelo».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Jacques ZEYEN et Madame Cynthia Mathilde WALD, sollicitant l'autorisation de changer les prénoms actuels de leur enfant mineur Duncan Thapelo ZEYEN, né le 11 novembre 2007 à Johannesburg (Afrique du Sud), de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-8392 Nospelt, 9, rue de Goeblange, en ceux de «Michel Duncan Thapelo»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Jacques ZEYEN et Madame Cynthia Mathilde WALD sont autorisés à changer les prénoms actuels de leur enfant mineur Duncan Thapelo ZEYEN en ceux de «Michel Duncan Thapelo».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Château de Berg, le 3 août 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 3 août 2009 autorisant Madame Ginette Suzette Emilie URBANI à changer ses prénoms actuels en ceux de «Emilie Suzette».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Maître Elisabeth ALEX, avocat à Esch-sur-Alzette, sollicitant au nom de Madame Ginette Suzette Emilie URBANI, née le 4 mars 1955 à Dudelange, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à F-57100 Thionville, 14, rue des Graminées, l'autorisation de changer ses prénoms actuels en ceux de «Emilie Suzette»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Ginette Suzette Emilie URBANI est autorisée à changer ses prénoms actuels en ceux de «Emilie Suzette».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Château de Berg, le 3 août 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 3 août 2009 autorisant Monsieur Alex OMER et Madame Valérie Micheline Josèphe LANNERS à changer les prénoms actuels de l'enfant mineur Ziggy Nesta OMER en ceux de «Eliot Ziggy Nesta».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Maître Azadeh AZIZI, avocat à Luxembourg, sollicitant au nom de Monsieur Alex OMER et Madame Valérie Micheline Josèphe LANNERS, l'autorisation de changer les prénoms actuels de l'enfant mineur Ziggy Nesta OMER, né le 23 juin 2006 à Niederkorn, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-4953 Hautcharage, 13, Cité Bommelscheuer, en ceux de «Eliot Ziggy Nesta»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Alex OMER et Madame Valérie Micheline Josèphe LANNERS sont autorisés à changer les prénoms actuels de l'enfant mineur Ziggy Nesta OMER en ceux de «Eliot Ziggy Nesta».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Château de Berg, le 3 août 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 3 août 2009 autorisant Monsieur David Edouard MOES et Madame Nathalie Marie-José GRIGNARD à changer les prénoms actuels de l'enfant mineur Bryan Ireneneo GRIGNARD MOES en ceux de «Bryan Ireneo».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur David Edouard MOES et Madame Nathalie Marie-José GRIGNARD, sollicitant l'autorisation de changer les prénoms actuels de l'enfant mineur Bryan Ireneneo GRIGNARD MOES, né le 9 octobre 2006 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-2141 Luxembourg, 23, rue Emile Mayrisch, en ceux de «Bryan Ireneo»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur David Edouard MOES et Madame Nathalie Marie-José GRIGNARD sont autorisés à changer les prénoms actuels de l'enfant mineur Bryan Ireneneo GRIGNARD MOES en ceux de «Bryan Ireneo».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Château de Berg, le 3 août 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 3 août 2009 autorisant Monsieur Daniel Alphonse METZGER à changer son nom patronymique actuel en celui de «MARTIN».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Daniel Alphonse METZGER, né le 7 mars 1987 à Ettelbruck, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-5692 Elvange, 11, rue d'Ellange, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «MARTIN»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Daniel Alphonse METZGER est autorisé à changer son nom patronymique actuel en celui de «MARTIN».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Château de Berg, le 3 août 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 3 août 2009 autorisant Monsieur Christian Robert MARCHI et Madame Myriam Monique LEMMER à changer les prénoms actuels de leurs enfants mineurs Bophelo MARCHI et Thuto MARCHI respectivement en ceux de «Luana Bophelo» et de «Luca Thuto».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Christian Robert MARCHI et Madame Myriam Monique LEMMER, sollicitant l'autorisation de changer les prénoms actuels de leurs enfants mineurs Bophelo MARCHI, née le 14.05.2007 à Krugersdorp (Afrique du Sud), et de Thuto MARCHI, né le 14.05.2007 à Krugersdorp (Afrique du Sud), tous deux de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-3782 Tétange, 9, rue du Parc, respectivement en ceux de «Luana Bophelo» et de «Luca Thuto»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Christian Robert MARCHI et Madame Myriam Monique LEMMER sont autorisés à changer les prénoms actuels de leurs enfants mineurs Bophelo MARCHI et Thuto MARCHI respectivement en ceux de «Luana Bophelo» et de «Luca Thuto».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Château de Berg, le 3 août 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 3 août 2009 autorisant Monsieur Jean Pierre Léon KOLBER à changer ses prénoms actuels en celui de «Jeannot».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Jean Pierre Léon KOLBER, né le 19 juin 1959 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-7410 Angelsberg, 8, rue Beringerberg, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en celui de «Jeannot»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Jean Pierre Léon KOLBER est autorisé à changer ses prénoms actuels en celui de «Jeannot».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Château de Berg, le 3 août 2009.
Henri

Administration des Ponts et Chaussées. – Examens. – Il est porté à la connaissance des intéressés que l'Administration des Ponts et Chaussées invisage d'organiser au courant de l'année 2010 les examens de fin de stage et de promotion ci-après:

Examens en 2010

Examen de fin de stage	
– dans la carrière de l'ingénieur technicien	avril 2010
– dans la carrière de l'ingénieur technicien	novembre 2010
– dans la carrière du rédacteur	octobre 2010
– dans la carrière de l'expéditionnaire technique	décembre 2010
– dans la carrière de l'expéditionnaire administratif	mars 2010
– dans la carrière de l'expéditionnaire administratif	novembre 2010
– dans la carrière de l'artisan	mars 2010
– dans la carrière du cantonnier	mai 2010
– dans la carrière du catonnier	septembre 2010
Examen de promotion	
– dans la carrière du rédacteur	octobre 2010
– dans la carrière de l'expéditionnaire technique	avril 2010
– dans la carrière de l'expéditionnaire administratif	octobre 2010
– dans la carrière de l'artisan	novembre 2010
– dans la carrière du cantonnier (deuxième examen de promotion)	décembre 2010
– dans la carrière du cantonnier (premier examen de promotion)	octobre 2010

Entreprises d'assurances. – «ABN-AMRO LIFE S.A.» (anc. Private Life Partners S.A.). – Agrément du directeur. – En application de l'article 103 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 31 août 2009, Monsieur René VANRIJKEL est agréé comme directeur de l'entreprise d'assurances «ABN-AMRO LIFE S.A.», en remplacement de Monsieur Bruno WELLENS.

Corps diplomatique. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 15 juillet 2009, Monsieur Fernand KARTHEISER a été démis de ses fonctions de Conseiller de légation 1ère classe en service ordinaire et a été admis à faire valoir ses droits à une pension spéciale avec effet au 8 juillet 2009. La mise à la retraite a été prononcée à partir du même jour.

Inspection du Travail et des Mines. – Examens. – Le Ministère du Travail et de l'Emploi organisera pendant l'année 2010 pour les besoins du personnel de l'Inspection du Travail et des Mines les examens ci-après:

– au cours du mois de mars 2010 un examen de promotion dans la carrière du rédacteur;
– au cours du mois d'avril 2010 un examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur;
– au cours du mois de juillet 2010 un examen de fin de stage dans la carrière de l'ingénieur-technicien;
– au cours du mois de septembre 2010 un examen de promotion dans la carrière de l'ingénieur-technicien.

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances agréés pendant le mois de juillet 2009.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date de l'agrément
EWERT Bob, Niederpallen	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	20.07.2009
LAHR Mariette, Luxembourg	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	20.07.2009
MAES Lucien, Wasserbillig	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	02.07.2009
SCHMIT Mariette, Medernach	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	22.07.2009
ALBA Lux S.A. repr. par Mme Myriam DESCARTES, Bettembourg	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	22.07.2009
JOCO PROMOTIONS S.A. repr. par Mme Colette KLEIN, Mamer	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	07.07.2009
DA SILVA Bruno Miguel, Esch/Alzette	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	20.07.2009
DIEDERICH Hélène, Reisdorf	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	20.07.2009
FERNANDES Nelson, Rodange	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	20.07.2009
GEORGES Vanessa ép. STOCKMAN, Colbach-Haul	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	22.07.2009
KUHN Daniel, Schieren	BÂLOISE ASSURANCES BALOISE VIE	20.07.2009
REINIG Paul Jr., Bettendorf	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	20.07.2009
JOHANNS Guido, Luxembourg	DKV LUXEMBOURG	02.07.2009
LENOIR Albin, Frisange	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	22.07.2009
LOPES DE OLIVEIRA Stéphanie, Mersch	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	20.07.2009
CROISE & FILS S.A. repr. par Mrs. Théo et Ted JACOBY, Diekirch	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE LA LUXEMBOURGEOISE S.A. DKV LUXEMBOURG	07.07.2009
BELLION Nick, Mamer	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAG	22.07.2009
CLAUSI Giovanni, Luxembourg	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAG	22.07.2009
ERNZER Françoise, Luxembourg	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAG	20.07.2007

GIAMPAOLO Sandra, Niedercorn	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAG RAIFFEISEN-VIE	20.07.2007
GLESENER Fabrice, Leudelange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAG	20.07.2009
KOMES Claude, Noertzange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAG RAIFFEISEN-VIE	22.07.2009
LAMESCH Tessy, Rosport	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAG RAIFFEISEN-VIE	20.07.2009
MARQUES DIONISIO Daniel, Luxembourg	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAG	22.07.2009
MARTIN Pascale, Sleinsel	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAG RAIFFEISEN VIE	22.07.2009
MEYER Mike, Clemency	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAG	22.07.2009
MICHE Olivier, Niedercorn	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAG	20.07.2009
PUNDEL, Viviane, Esch/Alzelte	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAG	20.07.2009
RASQUI Daniel, Strassen	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAG	20.07.2009
REUTER Jérôme, Wincrange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAG	20.07.2009
RODRIGUES Michel, Pétange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAG	20.07.2009
ROSA MARTINS Isabelle, Luxembourg	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAG RAIFFEISEN-VIE	20.07.2009
SCHAUS Shari, Pratz	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAG RAIFFEISEN-VIE	22.07.2009

SCHMIT Isabelle Catherine, Consdorf	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAG RAIFFEISEN-VIE	20.07.2009
SEILER Danielle, Pétange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAG	20.07.2009
SIMOES LOPES Daniel, Bissen	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAG	20.07.2009
SIRRES Jessica, Hassel	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAG RAIFFEISEN-VIE	22.07.2009
STRONCK Danielle, Osweiler	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAG RAIFFEISEN-VIE	22.07.2009
TAVARES MATEUS Sara, Leudelange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAG	02.07.2009
MELIS S.à r.l. repr. par Monsieur Gianfranco MELIS, Luxembourg	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAG	22.07.2009
FREITAS MOREIRA Nuno, Eselborn	HAMBURG MANNHEIMER	20.07.2009
JOACHIM Benoit, Foetz	HAMBURG MANNHEIMER	22.07.2009
LEONARD Maurice, Bertrange	HAMBURG MANNHEIMER	02.07.2009
RAVEANE Rémi, Bertrange	HAMBURG MANNHEIMER	22.07.2009
RODRIGUES ESTEVES Isaias, Rodange	HAMBURG MANNHEIMER	22.07.2009
ARO CONSULT repr. par M. Roger ASTGEN, Bertange	HAMBURG MANNHEIMER	22.07.2009
ZIMMER José, Grevenmacher	INTERLUX ASSURANCES MALADIE	22.07.2009
ANTONY Mireille, Dalheim	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE DKV LUXEMBOURG	20.07.2009
BLOM Johny, Mertzig	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE DKV LUXEMBOURG	20.07.2009
CARVALHEIRO Vanessa, Bettembourg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE DKV LUXEMBOURG	22.07.2009
CHEUNG Anne-Line, Belvaux	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE DKV LUXEMBOURG	20.07.2009
DI SANTOLO Albert, Schrassig	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE DKV LUXEMBOURG	22.07.2009
EIMERS Karl-Werner, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE DKV LUXEMBOURG	22.07.2009
FLORENTINY Philippe, Roedgen	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE DKV LUXEMBOURG	22.07.2009

HARTZ Sven, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE DKV LUXEMBOURG	20.07.2009
HERVY Sacha, Grevenmacher	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE DKV LUXEMBOURG	20.07.2009
HUBERTY Cheryl, Leudelange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE DKV LUXEMBOURG	22.07.2009
JAGER Marc, Ettelbruck	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE DKV LUXEMBOURG	22.07.2009
KREE Sven, Frisange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE DKV LUXEMBOURG	22.07.2009
LEONARDY Christiane ép. WEBER, Mertert	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE DKV LUXEMBOURG	03.07.2009
MEYRER Danielle, Mamer	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE DKV LUXEMBOURG	22.07.2009
PIER Nicole, Erpeldange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE DKV LUXEMBOURG	20.07.2009
PRZYBYL Wolfgang, Mamer	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE DKV LUXEMBOURG	20.07.2009
MURGILAS Claude Paul, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE DKV LUXEMBOURG	20.07.2009
SCHOMER Claude, Oberkorn	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE DKV LUXEMBOURG	03.07.2009
STEIMETZ Caroline, Bollendorf-Pont	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE DKV LUXEMBOURG	22.07.2009
THOMAS Mike, Weiler-La-Tour	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE DKV LUXEMBOURG	20.07.2009
SCHANCK Jean-Marie, Marnach	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE DKV LUXEMBOURG	20.07.2009
VILLEMIN Francis, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE DKV LUXEMBOURG	22.07.2009
ZEPP Claude, Schweich	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE DKV LUXEMBOURG	22.07.2009
ZIMMER Gérard, Manternach	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE DKV LUXEMBOURG	20.07.2009
JAHRESKOG Sebastian, Luxembourg	LOMBARD INTERNATIONAL	03.07.2009
ARRU Vivian, Strassen	P & V ASSURANCES	22.07.2009
DA SILVA GIGI Vitor André, Rollingen/Mersch	P & V ASSURANCES	20.07.2009
GOERGEN Armand, Mensdorf	P & V ASSURANCES	22.07.2009
MUKADI Sylvain, Weidingen	P & V ASSURANCES	22.07.2009

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances agréés pendant le mois d'août 2009.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date de l'agrément
ESPOSITO Sarah ép. BENSSOUNA, Hesperange	D.A.S. LUXEMBOURG	31.08.2009
KALUBA Marc, Strassen	D.A.S. LUXEMBOURG	31.08.2009
ROSSY Jean, Steinsel	D.A.S. LUXEMBOURG	31.08.2009
BIETHERES Aline, Kayl	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	31.08.2009
GEHLEN Carole, Munsbach	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	31.08.2009
HOFFMANN Daniel, Helmdange	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	31.08.2009
OGE Jérémie, Bettembourg	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	31.08.2009
SCHMITZ Jean-Paul, Niederfeulen	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	31.08.2009
BETAT Isabelle ép. WALTHER, Leudelange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTE FOYER ARAC	31.08.2009
PERRET Ronan, Luxembourg	HAMBURG-MANNHEIMER	31.08.2009
TIBOR Séverine, Goetzingen	HAMBURG-MANNHEIMER	31.08.2009
BAIVERLIN Henri-François, Capellen	CREDIT MUTUEL LIFE	25.08.2009
HAYN Joerg-Peter, Itzig	CREDIT MUTUEL LIFE	25.08.2009
LOURENCO David, Strassen	CREDIT MUTUEL LIFE	25.08.2009
ROCCHESANI Dorothée, Luxembourg	CREDIT MUTUEL LIFE	25.08.2009
PENARANDA Roland, Luxembourg	CREDIT MUTUEL LIFE	25.08.2009
SCHAA Michel, Luxembourg	CREDIT MUTUEL LIFE	25.08.2009

Entreprises d'assurances. – Agréments d'agents d'assurances retirés pendant le mois de juillet 2009.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date du retrait
MAES Lucien, Wasserbillig	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG BÂLOISE VIE LUXEMBOURG	02.07.2009
SARRAZIN Emmanuel, Roeser	P&V ASSURANCES	20.07.2009

Entreprises de réassurance. – Renonciation à l'agrément. – Par arrêté ministériel du 3 septembre 2009, l'agrément comme dirigeant d'entreprise de réassurance délivré à Monsieur Keld BOECK est retiré, à sa demande.

Liste des médiateurs en matière pénale. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 7 septembre 2009, Madame Claudine COLBACH, épouse KIEFFER, demeurant à L-6160 Bourglinster, 7, an der Schlaed, a été inscrite sur la liste des médiateurs.

Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois d'août 2009.

N° d'ordre	Nom du failli	Date du Jugement	Juge-commissaire	Curateur
		Luxembourg		
1.	s.à r.l. ELECTRICITE LONGHINO, établie et ayant son siège social à L-8376 Kahler, 28, rue Principale	03.08.09	Mme Marianne *Harles*	Me Olivier *Wagner*

2.	s.à r.l. HELPITECH, établie et ayant son siège social à L-8080 Bertrange, 57, route de Longwy	03.08.09	Mme Marianne *Harles*	Me Olivier *Wagner*
3.	s.à r.l. GK LUX TP, établie et ayant son siège social à L-5884 Hesperange, 300C, route de Thionville	05.08.09	Mme Béatrice *Horper*	Me Pierre *Feltgen*
4.	G.M.B.H. INGENIEURBÜRO FÜR BAUWESEN, avec siège social à L-5434 Niederdonven, 6A, route du Vin	05.08.09	Mme Béatrice *Horper*	Me Pierre *Feltgen*
5.	s.à r.l. SODIS, faisant le commerce sous l'enseigne commerciale «FASHION MARQUES», établie et ayant son siège social à L-8010 Strassen, 204, route d'Arlon	05.08.09	Mme Béatrice *Horper*	Mme Tania *Hoffmann*
6.	s.à r.l. NETTOYAGE A SEC: AU PRESSING ASTRID, établie et ayant son siège social à L-4620 Differdange, 15-17, rue Emile Mark	05.08.09	Mme Béatrice *Horper*	Mme Tania *Hoffmann*
7.	S.A. MTR-METORA, établie et ayant son siège social à L-2222 Luxembourg, 222, rue de Neudorf	05.08.09	Mme Béatrice *Horper*	Me Fabien *Verreaux*
8.	s.à r.l. EXTENSIO, établie et ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte	05.08.09	Mme Béatrice *Horper*	Me Fabien *Verreaux*
9.	s.à r.l. MINOLUX, avec siège social à L-4305 Esch-sur-Alzette, 18, rue Marcel Reuland	05.08.09	Mme Béatrice *Horper*	Me Marguerite *Ries*
10.	s.à r.l. KERSCHENMEYER CONSTRUCTIONS, établie et ayant son siège social à L-5465 Waldbredimus, 23, rue des Romains	10.08.09	M. Robert *Worre*	Me Olivier *Wagner*
11.	S.A. GENESISYSTEMS LUXEMBOURG, établie et ayant son siège social à L-5326 Contern, 3-7, rue Groell	10.08.09	M. Robert *Worre*	Me Olivier *Wagner*
12.	s.à r.l. TROISIEME, avec siège social à L-5752 Frisange, 11, route de Luxembourg, de fait établie à L-3583 Dudelange, 48, rue des Mouleurs	10.08.09	M. Robert *Worre*	Me Tania *Hoffmann*
13.	s.à r.l. Icfs LUX, anciennement «IFB LUX-AUDIT s.à r.l.», avec siège social à L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II	10.08.09	M. Robert *Worre*	Me Tania *Hoffmann*
14.	s.à r.l. AC CONSTRUCTIONS, établie et ayant son siège social à L-2543 Luxembourg, 30, Dernier Sol	12.08.09	Me Robert *Worre*	Me Olivier *Wagner*
15.	s.e.n.c. GILZAR, exerçant sous la dénomination «LE SAXOPHONE», avec siège social à L-1740 Luxembourg, 24, rue de Hollerich, de fait inconnue à cette adresse	12.08.09	M. Robert *Worre*	Me Olivier *Wagner*
16.	S.A. STAINEX, avec siège social à L-6130 Junglinster, 16, route de Luxembourg	12.08.09	M. Robert *Worre*	Me Fabien *Verreaux*
17.	s.à r.l. CONSTRUCTIONS 3 FRONTIERES, avec siège social à L-5408 Bous, 60, rue de Luxembourg, de fait inconnue à cette adresse	12.08.09	M. Robert *Worre*	Me Fabien *Verreaux*
18.	s.à r.l. MW STEEL EXPORT, établie et ayant son siège social à L-4470 Soleuvre, 2, rue Emile Mayrisch	12.08.09	M. Robert *Worre*	Me Alexandre *Dillmann*

19. s.à r.l. CROSSLINE, avec siège social à L-5403 Bech-Kleinmacher, 4A, rue Nico Klopp, de fait inconnue à cette adresse	12.08.09	M. Robert *Worre*	Me Renata *Jokubauskaite*
20. s.à r.l. WACTRANS LUXEMBOURG, avec siège social à L-4831 Rodange, 146, route de Longwy, de fait inconnue à cette adresse	12.08.09	M. Robert *Worre*	Me Rodolphe *Mouton*
21. s.à r.l. C.C. CONSTRUCTIONS, avec siège social à L-4735 Pétange, 67, rue J.B. Gillardin, de fait inconnue à cette adresse	12.08.09	M. Robert *Worre*	Me Olivier *Lesage*
22. s.à r.l. OXI-BAR, avec siège social à L-4540 Differdange, 49, rue Dicks Lentz	12.08.09	M. Robert *Worre*	Me Elie *Raimond*
23. s.à r.l. ILTD, avec siège social à L-4108 Esch-sur-Alzette, 161, route d'Ehlerange	12.08.09	M. Robert *Worre*	Me Marco *Morza*
24. s.à r.l. DECABIA, faisant le commerce sous l'enseigne «SNACK NEW GENERATION», établie et ayant son siège social à L-3542 Dudelange, 60, rue du Parc	17.08.09	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Stéphanie *Tran*
25. S.A. SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE MARQUAGE, en abrégé «S.L.M. S.A.», avec siège social à L-8287 Kehlen, Zone Industrielle, de fait établie à L-4647 Differdange, 15, rue de la Poste	19.08.09	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Olivier *Wagner*
26. s.à r.l. MOBI TECHNIC, ayant eu son siège social à L-4760 Pétange, 62, Route de Luxembourg, actuellement sans siège social connu	19.08.09	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Mathilde *Ostertag*
27. s.à r.l. SALOON, avec siège social à L-5550 Remich, 22, rue de Macher, de fait inconnue à cette adresse	19.08.09	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Virginie *Liebermann*
28. s.à r.l. LANGUAGE EXPERTS, faisant le commerce sous la dénomination «LanguageXperts», établie et ayant son siège social à L-1631 Luxembourg, 17, rue Glesener	19.08.09	Mme Paule *Mersch*	Me Donald *Venkatapen*
29. S.A. ENTREPRISE DE TRAVAUX EUROPEENS, en abrégé EDTE S.A., établie et ayant son siège social à L-3898 Foetz, 9, rue du Brill	24.08.09	Mme Paule *Mersch*	Me Olivier *Wagner*
30. s.à r.l. CENTRAL PARK GROUP, avec siège social à L-1724 Luxembourg, 35, boulevard Prince Henri, de fait inconnue à cette adresse	26.08.09	Mme Paule *Mersch*	Me Nathalie *Houlle*
31. s.à r.l. D'ARRIGO, établie et ayant son siège social à L-1370 Luxembourg, 120, Val Sainte Croix	26.08.09	Mme Paule *Mersch*	Me Tania *Hoffmann*
32. S.A. POLYTECHNICS, établie et ayant son siège social à L-4750 Pétange , 31, route de Longwy	26.08.09	Mme Paule *Mersch*	Me Tania *Hoffmann*
33. S.A. STEEL & CO., établie et ayant son siège social à L-8311 Capellen, 92, route d'Arlon	28.08.09	Mme Claudine *Elcheroth*	Me Gaston *Stein*
34. s.à r.l. EUROPEAN EXECUTIVE SERVICES, établie et ayant son siège social à L-6944 Niederanven, 14, rue Dicks	31.08.09	Mme Claudine *Elcheroth*	Me Anne *Devin-Kessler*
35. S.A. AVENA GDL, établie et ayant son siège social à L-1016 Luxembourg, 65, avenue de la Gare	31.08.09	Mme Claudine *Elcheroth*	Me Anne *Devin-Kessler*

Diekirch

36.	s.à r.l. LAUBACH & FILS, établie et ayant son siège social à L-9283 Diekirch, 5, promenade de la Sûre	11.08.09	Mme Chantal *Glod*	Me Christian *Hansen*

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 31 août 2009, Madame Danièle CLAUDE, née le 13 mai 1974, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en anesthésie-réanimation au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 3 septembre 2009, Monsieur le Docteur Jean-Marc CHARLES, né le 8 juin 1963, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 3 septembre 2009, Monsieur le Docteur Laurent LE SAINT, né le 26 janvier 1965, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en psychiatrie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 31 août 2009, Madame le Docteur Fabienne KOERPERICH, né le 6 août 1980, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Santé. – Médecine Vétérinaire. – Par arrêté ministériel du 3 septembre 2009, Madame Eva van den MAAGDENBERG, née le 28 mai 1982, a été autorisée à exercer la profession de médecin-vétérinaire du Luxembourg.

Société de courtage en matière d'assurances. – Sous-courtiers d'assurances agréés pendant le mois de juillet 2009.

Nom et domicile	Société de courtage en matière d'assurances	Date de l'agrément
SARRAZIN Emmanuel, Roeser	AGEO PATRIMOINE	20.07.2009

Société de courtage en matière d'assurances. – Agréments de sous-courtiers d'assurances retirés pendant le mois de juillet 2009.

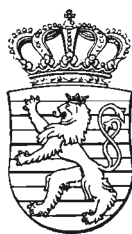
Nom et domicile	Société de courtage en matière d'assurances	Date de l'annulation
MERTES Edgar, Weiswampach	IBG Versicherungsmakler	03.07.2009

Société de courtage en matière d'assurances. – Sous-courtiers d'assurances agréés pendant le mois d'août 2009.

Nom et domicile	Société de courtage en matière d'assurances / Courtier d'assurances	Date de l'agrément
DENTINI David, Luxembourg	AON LUXEMBOURG	31.08.2009
SCHNEIDER Alfred, Wasserbillig	ASSPERT	31.08.2009
MAGRI Eleonora, Luxembourg	FARAD INTERNATIONAL	31.08.2009
SCHÜTT Rainer, Luxembourg	FARAD INTERNATIONAL	31.08.2009
WOLBERT Alexander, Luxembourg	FARAD INTERNATIONAL	31.08.2009

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 80 28 septembre 2009

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 3 août 2009 autorisant Madame Irma Christiane Nicole ESSER à changer ses prénoms actuels en ceux de «Christiane Irma Nicole».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Irma Christiane Nicole ESSER, née le 4 octobre 1980 à Esch-sur-Alzette, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-4988 Sanem, 12, rue de la Chiers, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en ceux de «Christiane Irma Nicole»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Irma Christiane Nicole ESSER est autorisée à changer ses prénoms actuels en ceux de «Christiane Irma Nicole».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Château de Berg, le 3 août 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 21 septembre 2009 concernant la délégation de pouvoirs aux fins de clore la 2ème session extraordinaire 2009 et d'ouvrir la session ordinaire 2009-2010 de la Chambre des Députés.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 72 de la Constitution et l'article 1er du règlement de la Chambre des Députés;

Sur le rapport de Notre Premier Ministre, Ministre d'État, et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Avons trouvé bon et entendu

de nommer Notre Premier Ministre, Ministre d'État, Notre fondé de pouvoirs à l'effet de clore, en Notre nom, la 2ème session extraordinaire 2009 de la Chambre des Députés et d'ouvrir la session ordinaire 2009-2010.

Le Premier Ministre,
Ministre d'État,
Jean-Claude Juncker

Palais de Luxembourg, le 21 septembre 2009.
Henri

Arrêté du Gouvernement en Conseil du 3 septembre 2009 portant nomination d'un membre désigné du Conseil Supérieur du Bénévolat.

Le Gouvernement en Conseil,

Vu l'article 2 de l'arrêté du Gouvernement en Conseil du 27 septembre 2002 portant institution d'un Conseil Supérieur du Bénévolat;

Vu l'arrêté du Gouvernement en Conseil du 7 novembre 2008 portant nomination de Monsieur Roy GROTZ comme membre désigné du Conseil Supérieur du Bénévolat pour l'association sans but lucratif «Conférence Générale de la Jeunesse Luxembourgeoise (CGJL)»;

Sur proposition de Madame la Ministre de la Famille et de l'Intégration;

Arrête:

Art. 1er. Est nommé membre désigné du Conseil Supérieur du Bénévolat pour l'association sans but lucratif «Conférence Générale de la Jeunesse Luxembourgeoise (CGJL)», Monsieur Laurent DURA, demeurant à L-2662 Luxembourg, 26, rue Henri Vannérus, en remplacement de Monsieur Roy GROTZ.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 3 septembre 2009.

Les Membres du Gouvernement,
Jean-Claude Juncker
Jean Asselborn
Marie-Josée Jacobs
Mady Delvaux-Stehres
Luc Frieden
François Biltgen
Jeannot Krecké
Mars Di Bartolomeo
Jean-Marie Halsdorf
Claude Wiseler
Nicolas Schmit
Octavie Modert
Marco Schank
Françoise Hetto-Gaasch
Romain Schneider

Administration du cadastre et de la topographie. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 9 septembre 2009 Mademoiselle Tessy REIMEN, rédacteur principal à l'administration du cadastre et de la topographie, a été nommée chef de bureau adjoint à la même administration, avec effet au 1er octobre 2009.

Administration des Douanes et Accises. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 9 septembre 2009 Monsieur Daniel LAMBERTY, rédacteur principal des douanes et accises, a été nommé contrôleur adjoint des douanes et accises à partir du 1er octobre 2009.

Par arrêté grand-ducal du 9 septembre 2009 Monsieur Marco RICHARD, rédacteur principal des douanes et accises, a été nommé contrôleur adjoint des douanes et accises à partir du 1er novembre 2009.

Par arrêté grand-ducal du 9 septembre 2009 Madame Sonja SEYLER, rédacteur principal hors cadre des douanes et accises, a été nommée contrôleur adjoint hors cadre des douanes et accises à partir du 1er octobre 2009.

Par arrêté grand-ducal du 9 septembre 2009 Monsieur Igor VERLAINE, rédacteur principal des douanes et accises, a été nommé contrôleur adjoint des douanes et accises à partir du 1er octobre 2009.

Administration de l'enregistrement et des domaines. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 9 septembre 2009 Monsieur Jean-Marc PITZ, chef de bureau adjoint au bureau d'imposition 11 de la taxe sur la valeur ajoutée de l'administration de l'enregistrement et des domaines à Luxembourg, a été nommé contrôleur à la même administration à partir du 1er octobre 2009.

Arrêtés ministériels pris en vertu de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 10 septembre 2009, Madame Maria Arminda DE ABREU FERREIRA GONÇALVES, née le 5 avril 1959 à Braga (São João do Souto)/Braga (Portugal), demeurant à L-5885 Hesperange, 363, route de Thionville, a été autorisée à porter les nom et prénoms de FERREIRA GONÇALVES Maria Arminda.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 10 septembre 2009, Madame Sandra DIAS DA SILVA, née le 15 juin 1977 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-4057 Esch-sur-Alzette, 20, cité C.E.C.A., a été autorisée à porter les nom et prénom de DIAS Sandra.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Indice des prix à la consommation du mois d'août 2009.

L'indice des prix à la consommation, établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999, est de **747.92** pour le mois d'août 2009 par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit pour le mois d'août 2009 à **742.08**.

Luxembourg, le 9 septembre 2009.

Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Activité d'assistance parentale. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 4 août 2009 un agrément enregistré sous le numéro AP/102/2008 accordant un agrément pour une durée limitée jusqu'au 31 janvier 2013 à Madame Marion KAROLYI-WINDAL arrive à son échéance en date du 3 août 2009, vu le déménagement de Madame Marion KAROLYI-WINDAL à D-54453 Nittel, 14, Im Holzfeld.

Par arrêté ministériel du 4 août 2009 un agrément enregistré sous le numéro AP/115/2008 accordant un agrément pour une durée limitée jusqu'au 5 février 2011 à Madame Maria de Fatima DE MATOS-PEREIRA arrive à son échéance en date du 3 août 2009, vu la décision de Madame Maria de Fatima DE MATOS-PEREIRA, domiciliée à 1, rue Robert Schuman, L-4319 Esch-sur-Alzette, de ne plus exercer l'activité d'assistance parentale, communiquée en date du 15 juillet 2009.

Par arrêté ministériel du 4 août 2009 un agrément enregistré sous le numéro AP/161/2008 accordant un agrément pour une durée limitée jusqu'au 14 février 2010 à Madame Isabelle FRACCALVIERI-CARRON arrive à son échéance en date du 3 août 2009, vu la décision de Madame Isabelle FRACCALVIERI-CARRON, domiciliée à 29, rue Félix Blochausen, L-1243 Luxembourg, de ne plus exercer l'activité d'assistance parentale.

Par arrêté ministériel du 4 août 2009 un agrément enregistré sous le numéro AP/184/2008 accordant un agrément pour une durée limitée jusqu'au 17 février 2010 à Madame Francise KOLAKOVIC arrive à son échéance en date du 3 août 2009, vu la décision de Madame Francise KOLAKOVIC, domiciliée à 93, rue de la Libération, L-3511 Dudelange, de ne plus exercer l'activité d'assistance parentale, communiquée en date du 26 juin 2009.

Par arrêté ministériel du 4 août 2009 un agrément enregistré sous le numéro AP/273/2008 accordant un agrément pour une durée limitée jusqu'au 9 avril 2013 à Madame Alexandra DEBLANDER-DANNAU arrive à son échéance en date du 3 août 2009, vu le déménagement de Madame Alexandra DEBLANDER-DANNAU à B-1140 Evere, 913A, chaussée de Louvain.

Par arrêté ministériel du 4 août 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 3 août 2011, à Madame Emilia Augusta MARQUES GOMES-DOS SANTOS SILVA, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 49, avenue de la Gare, L-4873 Lamadelaine.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/475/2009.

Par arrêté ministériel du 4 août 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 3 août 2011, à Madame Cristina Maria Rosa DOS SANTOS PALA-CORREIA, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 10B, rue Pierre Saffroy, L-6312 Beaufort.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/476/2009.

Par arrêté ministériel du 4 août 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 3 août 2011, à Madame Rosa Maria BREPSOM-ESTEVES FERNANDES, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 29, rue Clairefontaine, L-9220 Diekirch.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 2 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/477/2009.

Par arrêté ministériel du 4 août 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 3 août 2011, à Madame Lurdes Marina DA SILVA CARDOSO-ESTEVES DE OLIVEIRA, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 56, route d'Eppeldorf, L-6312 Beaufort.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/478/2009.

Par arrêté ministériel du 11 août 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 10 août 2011, à Madame Nadjet ZUCCA-ACHOUR, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 3, rue Ry Boissaux, L-1277 Luxembourg.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 3 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/479/2009.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 17 août 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Steinfort, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-8443 Steinfort, 4, Square Patton, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole de Hagen», L-8367 Hagen, 17, rue de l'Ecole.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 16 août 2011, prend effet le 17 août 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 105/3**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 12 septembre 2007, enregistré sous le numéro MR 105/2.

Par arrêté ministériel du 17 août 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Mamer, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-8201 Mamer, Place de l'Indépendance, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Maison Relais Kinneksbond», L-8210 Mamer, 42, route d'Arlon.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 16 août 2011, prend effet le 17 août 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 172/3**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 13 septembre 2007, enregistré sous le numéro MR 172/2.

Par arrêté ministériel du 17 août 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Kehlen, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-8280 Kehlen, 15, rue de Mamer, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-8293 Keispelt, 13, rue de Meispelt.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 16 août 2011, prend effet le 17 août 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 201/2**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 18 juillet 2007, enregistré sous le numéro MR 201.

Par arrêté ministériel du 17 août 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Rosport, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-6582 Rosport, 9, rue Henri Tudor, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-6582 Rosport, 10, rue Henri Tudor.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 16 août 2010, prend effet le 17 août 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 204/2**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 11 septembre 2007, enregistré sous le numéro MR 204.

Par arrêté ministériel du 10 août 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Dudelange, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-3590 Dudelange, Place de l'Hôtel de Ville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole primaire Deich», L-3532 Dudelange, rue du Stade Jos Nosbaum.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 9 août 2011, prend effet le 10 août 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 234/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 30 usagers (sans compartimentage) respectivement à 41 usagers (avec compartimentage).

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 8 octobre 2007, enregistré sous le numéro MR 234.

Par arrêté ministériel du 17 août 2009, un agrément illimité a été accordé à l'Administration communale de Larochette, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-7626 Larochette, 33, Chemin J.-A. Zinnen, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Maison Relais vun de Fielser Biddestöpp», L-7626 Larochette, 55, Chemin J.-A. Zinnen.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 17 août 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 244/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 50 usagers (pour le groupe de 3 mois à 36 mois) et à 63 usagers (pour le groupe de 36 mois à 12 ans).

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 24 juillet 2009, enregistré sous le numéro MR 244/2.

Par arrêté ministériel du 17 août 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Weiler-la-Tour, organisme gestionnaire, ayant son siège à L-5761 Hassel, 7, rue de Dalheim, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Centre Culturel An Huef», L-5770 Weiler-la-Tour, 7, rue de Schlammestee.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 16 août 2010, prend effet le 17 août 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 335**.

Par arrêté ministériel du 17 août 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Weiler-la-Tour, organisme gestionnaire, ayant son siège à L-5761 Hassel, 7, rue de Dalheim, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Bei de Fliedermais», L-5770 Weiler-la-Tour, 7, rue de Schlammestee.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 16 août 2010, prend effet le 17 août 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 336**.

Par arrêté ministériel du 19 août 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Schieren, organisme gestionnaire, ayant son siège à L-9125 Schieren, 90, route de Luxembourg, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-9125 Schieren, 79a, route de Luxembourg.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 18 août 2010, prend effet le 19 août 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 337**.

Par arrêté ministériel du 17 août 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Union commerciale de la Ville de Luxembourg», organisme gestionnaire, ayant son siège à L-2346 Luxembourg, 24, rue de la Poste, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-1841 Luxembourg, 1, rue du Palais de Justice.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 16 août 2010, prend effet le 17 août 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 338**.

Par arrêté ministériel du 17 août 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Union commerciale de la Ville de Luxembourg», organisme gestionnaire, ayant son siège à L-2346 Luxembourg, 24, rue de la Poste, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-2229 Luxembourg, 2, rue du Nord.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 16 août 2010, prend effet le 17 août 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 339**.

Par arrêté ministériel du 17 août 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Nommern, organisme gestionnaire, ayant son siège à L-7465 Nommern, 31, rue Principale, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Maison Relais Noumer», L-7465 Nommern, 31-33, rue Principale.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 16 août 2010, prend effet le 17 août 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 340**.

Par arrêté ministériel du 17 août 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Steinsel, organisme gestionnaire, ayant son siège à L-7317 Steinsel, 9, rue Paul Eyschen, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Bâtiment scolaire Willy Goergen», L-7339 Steinsel, 20, rue des Vergers.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 16 août 2010, prend effet le 17 août 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 341**.

Par arrêté ministériel du 17 août 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Feulen, organisme gestionnaire, ayant son siège à L-9176 Niederfeulen, 25, route de Bastogne, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Am Kuebebongert», L-9175 Niederfeulen, 1, Bongerterwee.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 16 août 2010, prend effet le 17 août 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 342**.

Par arrêté ministériel du 17 août 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Inter-Actions», organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-2611 Luxembourg, 9, route de Thionville, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Maison Relais Rue Willmar», L-2731 Luxembourg, 1, rue Georges Willmar.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 16 août 2010, prend effet le 17 août 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 343**.

Par arrêté ministériel du 17 août 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Waldbredimus, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-5460 Trintange, 27, rue de l'Eglise, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole préscolaire et primaire de Trintange», L-5460 Trintange, 27, rue de l'Eglise.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 16 août 2010, prend effet le 17 août 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 344**.

Par arrêté ministériel du 17 août 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Beaufort, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-6315 Beaufort, 9, rue de l'Eglise, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-6315 Beaufort, 4, rue de l'Eglise.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 16 août 2010, prend effet le 17 août 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 345**.

Par arrêté ministériel du 17 août 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Clemency, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-4965 Clemency, 11, rue de l'Eglise, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-4965 Clemency, 11, rue de l'Eglise.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 16 août 2010, prend effet le 17 août 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 346**.

Par arrêté ministériel du 17 août 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Dalheim, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-5680 Dalheim, Gemengeplaz, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole Centrale», L-5685 Dalheim, 20, Kierlingerstrooss.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 16 août 2010, prend effet le 17 août 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 347**.

Par arrêté ministériel du 17 août 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Dalheim, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-5680 Dalheim, Gemengeplaz, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Centre Culturel», L-5680 Dalheim, Kettengaass.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 16 août 2010, prend effet le 17 août 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 348**.

Par arrêté ministériel du 17 août 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Consdorf, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-6212 Consdorf, 8, route d'Echternach, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Aalt Paschtouechhaus», L-6211 Consdorf, 3, rue de la Mairie.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 16 août 2010, prend effet le 17 août 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 349**.

Par arrêté ministériel du 17 août 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Troisvierges, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-9905 Troisvierges, 9-11, Grand-Rue, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Maison Relais Elwen», L-9912 Troisvierges, 1A, rue du Cimetière.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 16 août 2010, prend effet le 17 août 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 350**.

Pharmacie. – Concession vacante. – Il est porté à la connaissance du public que la concession de pharmacie à Esch-sur-Alzette, 28, avenue Victor Hugo, exploitée actuellement par Monsieur Albert PECKELS, est déclarée vacante à partir du 1er avril 2010 par suite de la démission du concessionaire.

Les candidats qui désirent solliciter l'octroi de cette concession sont invités à faire parvenir leur demande au Ministère de la Santé jusqu'au **2 novembre 2009 au plus tard**. La demande devra être accompagnée des documents et renseignements suivants:

1. une courte notice biographique,
2. le diplôme conférant le grade de pharmacien,
3. une copie de l'autorisation d'exercer la profession de pharmacien au Luxembourg,
4. un certificat de nationalité,
5. les certificats relatifs aux occupations pharmaceutiques au Luxembourg ou dans un autre Etat membre de l'Union Européenne, postérieures à l'obtention de l'autorisation d'exercer au Luxembourg ou dans l'autre pays membre.
6. S'il y a lieu, les titres scientifiques accompagnés d'une pièce documentant qu'ils ont été inscrits au registre des diplômes visé à la loi du 17 juin 1963 ayant pour objet de protéger les titres d'enseignement supérieur.

Les candidat(e)s demandant l'application de l'article 2.8. du règlement grand-ducal du 11 février 2002 (prise en compte de la cessation totale ou partielle de l'activité professionnelle pour éduquer un enfant) voudront l'indiquer et verser un acte de naissance de l'(des) enfant(s) concerné(s).

Le cahier des charges, rédigé au prescrit de l'article 5 du règlement grand-ducal modifié du 27 mai 1997 portant exécution de la loi du 4 juillet 1973, concernant le règime de la pharmacie, sera tenu à la disposition des intéressés dans les bureaux du Ministère de la Santé, Allée Marconi, à Luxembourg, à partir du jour de la publication du présent avis au Mémorial.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 81 **30 septembre 2009**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 31 juillet 2009 autorisant Monsieur Sergio Jorge SARMENTO DE ALMEIDA à changer ses prénoms et nom patronymique actuels en ceux de «Sergio SARMENTO».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Sergio Jorge SARMENTO DE ALMEIDA, né le 24 février 1978 à Penalva Do Castelo Germil (Portugal), de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-9912 Troisvierges, 3a, rue de Binsfeld, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms et nom patronymique actuels en ceux de «Sergio SARMENTO»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Diekirch;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Sergio Jorge SARMENTO DE ALMEIDA est autorisé à changer ses prénoms et nom patronymique actuels en ceux de «Sergio SARMENTO».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Cabasson, le 31 juillet 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 3 août 2009 autorisant Madame Michèle Marie Cécile BODEN à changer ses prénoms actuels en celui de «Michou».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Maître Jean-Georges GREMLING, avocat à Luxembourg, sollicitant au nom de Madame Michèle Marie Cécile BODEN, née le 14 août 1954 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-9019 Warken, 33, rue de Burden, l'autorisation de changer ses prénoms actuels en celui de «Michou»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Diekirch;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Michèle Marie Cécile BODEN est autorisée à changer ses prénoms actuels en celui de «Michou».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Château de Berg, le 3 août 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 3 août 2009 autorisant Monsieur Claude ERKEL et Madame Sandra Carmen FRIEDGEN à changer le prénom actuel de l'enfant mineur Immanuel ERKEL en ceux de «Shawn Immanuel».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Claude ERKEL et Madame Sandra Carmen FRIEDGEN, sollicitant l'autorisation de changer le prénom actuel de l'enfant mineur Immanuel ERKEL, né le 7 août 2007 à Johannesbourg (Afrique du Sud), de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-6739 Grevenmacher, 8, Kahlenberg, en ceux de «Shawn Immanuel»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Claude ERKEL et Madame Sandra Carmen FRIEDGEN sont autorisés à changer le prénom actuel de l'enfant mineur Immanuel ERKEL en ceux de «Shawn Immanuel».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Château de Berg, le 3 août 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 3 août 2009 autorisant Madame Karin MERTES à changer son prénom actuel en celui de «Carine».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Karin MERTES, née le 19 juillet 1964 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-5854 Alzingen, 30, Langheck, sollicitant l'autorisation de changer son prénom actuel en celui de «Carine»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Karin MERTES est autorisée à changer son prénom actuel en celui de «Carine».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Château de Berg, le 3 août 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 4 août 2009 autorisant Monsieur Alain Salvatore Frédéric PORCEDDA à changer son nom patronymique actuel en celui de «BERNAT».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Alain Salvatore Frédéric PORCEDDA, né le 28 août 1952 à Esch-sur-Alzette, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-4323 Esch-sur-Alzette, 67, rue C.M. Spoo, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «BERNAT»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982, relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Alain Salvatore Frédéric PORCEDDA est autorisé à changer son nom patronymique actuel en celui de «BERNAT».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Château de Berg, le 4 août 2009.
Henri

Arrêté ministériel du 16 septembre 2009 portant nomination des délégués à la formation des adultes pour l'organisation des cours d'instruction civique à suivre pour être admis à la naturalisation.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,

Vu le règlement grand-ducal du 31 octobre 2008 concernant l'organisation des cours d'instruction civique à suivre pour être admis à la naturalisation;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés délégués à la formation des adultes pour remplir les missions d'organisation des cours d'instruction civique pour la durée de l'année scolaire 2009-2010:

à l'Athénée de Luxembourg:
Monsieur Gérard ZENS, professeur-attaché et Monsieur Claude HEISER, directeur-adjoint;

au Lycée Classique de Diekirch:
Monsieur Jean-Claude KRACK, professeur;

au Lycée Hubert Clément:
Monsieur Jean THEIS, directeur-adjoint

Art. 2. Pour réaliser cette organisation, les délégués bénéficient d'une indemnisation telle qu'elle est prévue au règlement ministériel du 20 juillet 1992 concernant la nomination, les attributions et les rémunérations des délégués à la formation des adultes.

Art. 3. Le présent arrêté est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 16 septembre 2009.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Administration de l'enregistrement et des domaines. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 11 septembre 2009, Monsieur Marc DIETZ, conseiller de direction adjoint hors cadre à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé conseiller de direction hors cadre à la même administration à partir du 1er octobre 2009.

Par arrêté grand-ducal du 11 septembre 2009, Monsieur Thomas JUNGBLUT, chef de bureau adjoint au bureau d'imposition 5 de la taxe sur la valeur ajoutée de l'administration de l'enregistrement et des domaines à Luxembourg, a été nommé contrôleur à la même administration avec effet au 1er novembre 2009.

Par arrêté grand-ducal du 11 septembre 2009, Monsieur Alexis SCHALBAR, conseiller de direction adjoint hors cadre à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé conseiller de direction hors cadre à la même administration à partir du 1er octobre 2009.

Par arrêté grand-ducal du 11 septembre 2009, Madame Annette SEYLER, conseiller de direction adjoint à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommée conseiller de direction à la même administration à partir du 1er octobre 2009.

Centre commun de la sécurité sociale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 21 septembre 2009, Monsieur Tom LEICK, chargé d'études-informaticien stagiaire auprès du Centre commun de la sécurité sociale, a été nommé à la fonction de chargé d'études-informaticien auprès de la même institution de sécurité sociale avec effet au 1er novembre 2009.

Commissariat aux Assurances. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 11 septembre 2009, Monsieur Marc BREDEN, conseiller de direction adjoint au Commissariat aux Assurances, a été nommé conseiller de direction au même Commissariat.

Entreprises de réassurance. – «EUREKO REINSURANCE S.A.». – Renonciation à l'agrément pour faire des opérations de réassurance. – Par arrêté ministériel du 14 septembre 2009, l'agrément pour faire des opérations de réassurance délivré à la société «EUREKO REINSURANCE S.A.», avec siège social à 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, a été retiré à sa demande.

Entreprises d'assurances. – Transfert de portefeuille d'assurance non-vie de l'entreprise Society of Lloyd's vers l'entreprise d'assurances Equitas Insurance Limited (anciennement Speyford Limited). – La *FSA, Financial Services Authority*, autorité de contrôle du secteur des assurances du Royaume-Uni, a informé le Commissariat aux Assurances en date du 7 septembre 2009 que l'entreprise d'assurances Society of Lloyd's a été autorisée à transférer son portefeuille d'assurance non-vie vers l'entreprise d'assurances Equitas Insurance Limited avec effet au 30 juin 2009.

Le transfert devient opposable de plein droit aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès cette publication.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Activité d'assistance parentale. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 5 septembre 2009 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 4 septembre 2014, à Madame Caroline Madeleine Josette MOLITOR-WIRTZ, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 16, im Medenpoull, L-5355 Oetrange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 17 avril 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/300-2/2009.

Par arrêté ministériel du 7 septembre 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 6 septembre 2011, à Madame Marlène PICK-LAUER, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 99, rue Norbert Metz, L-3524 Dudelange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 3 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 11 juin 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/369-3/2009.

Par arrêté ministériel du 9 septembre 2009 un agrément enregistré sous le numéro AP/393/2008 accordant un agrément pour une durée limitée jusqu'au 7 septembre 2010 à Madame Alessandra MONTOY-ANELLI arrive à son échéance en date du 8 septembre 2009, vu la décision de Madame Alessandra MONTOY-ANELLI domiciliée à 44, rue Christophe Colomb, L-1349 Luxembourg, de ne plus exercer l'activité d'assistance parentale.

Par arrêté ministériel du 9 septembre 2009 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 8 septembre 2014, à Madame Myriam Claudette MILTGEN-LOUX, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 23, rue Batty Weber, L-4346 Esch-sur-Alzette.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 28 avril 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/449-2/2009.

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 4 septembre 2011, à Madame Nathalie LORANG-WAGNER, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 6, rue Belair, L-3820 Schifflange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/480/2009.

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 4 septembre 2011, à Madame Chaira BELARIBI-BOUBIA, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 32, rue de Trèves, L-2631 Luxembourg.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/481/2009.

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 4 septembre 2011, à Madame Myria Clara TEIXEIRA VIEIRA-COSTA GONCALVES pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 11, rue Jean Gallion, L-4569 Obercorn.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/482/2009.

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 4 septembre 2011, à Madame Sandra Isabel LOPES JOAQUIM-DA ROCHA TEIXEIRA, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 5, rue des Ecoles, L-3461 Dudelange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 4 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/483/2009.

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 4 septembre 2011, à Madame Maria Helena CAETANO DA SILVA-GUEDES TEIXEIRA SILVA, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 19, rue des Aulnes, L-3810 Schifflange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/484/2009.

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 4 septembre 2011, à Madame Rima BOUCHAKRI-MELAKHSOU pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 516A, rue de Thionville, L-5886 Alzingen.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 3 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/485/2009.

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 4 septembre 2011, à Madame Palma WILHELM-FASCIADORO, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 3, rue des Gaulois, L-1618 Luxembourg.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 2 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/486/2009.

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 4 septembre 2011, à Madame Maria Alice FERNANDES DO NASCIMENTO-FERRONHA DIOGO, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 360, route de Longwy, L-1940 Luxembourg.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 4 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/487/2009.

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 4 septembre 2011, à Madame Beata Iwona GANCARZ, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 31, rue Pierre Martin, L-4622 Obercorn.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 3 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/488/2009.

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 4 septembre 2011, à Madame Dulce BRAS RIBEIRO-VIEIRA JORGE, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 72, rue Franz Erpelding, L-4553 Niederkorn.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 4 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/489/2009.

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 4 septembre 2011, à Madame Maria Da Natividade DA SILVA VIEIRA-TEIXEIRA ARAUJO, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 100, avenue J. F. Kennedy, L-9053 Ettelbruck.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/490/2009.

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 4 septembre 2011, à Madame Patricia Isabel PUCARINHO DIAS-RAMOS DA COSTA, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 20, rue de l'Ecole agricole, L-9016 Ettelbruck.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/491/2009.

Par arrêté ministériel du 11 septembre 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 10 septembre 2011, à Madame Maria Lucia CARVALHO VIEIRA-GOMES PAREDES, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 61, rue du Château, L-6313 Beaufort.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/492/2009.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 21 août 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Schifflange, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-3850 Schifflange, avenue de la Libération, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants», à l'adresse «Moulin Bestgen», L-3857 Schifflange, 1, rue du Moulin.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 20 août 2010, prend effet le 21 août 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 351**.

Par arrêté ministériel du 21 août 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Colmar-Berg, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-7730 Colmar-Berg, 5, rue de la Poste, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants», à l'adresse «Centre sportif et scolaire», L-7730 Colmar-Berg, 1, rue de l'Ecole.

L'agrément qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 20 août 2010, prend effet le 21 août 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 352**.

Par arrêté ministériel du 21 août 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Frisange, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-5750 Frisange, 10, Munneräferstrooss, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants», à l'adresse «Centre polyvalent Aspelt», L-5716 Aspelt, Schoulstrooss.

L'agrément qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 20 août 2010, prend effet le 21 août 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 353**.

Par arrêté ministériel du 21 août 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Association sans but lucratif «Services Enfants et Jeunes de la Commune de Hesperange», organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-5886 Hesperange, 474, route de Thionville, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants», à l'adresse «Structure d'accueil Heesprenger», L-5827 Hesperange, rue Gaessel.

L'agrément qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 20 août 2010, prend effet le 21 août 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 354**.

Par arrêté ministériel du 21 août 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Sispolo», organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-9806 Hosingen, 35, Haaptstrooss, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants», à l'adresse «Foyer scolaire Parc Hosingen – annexe», L-9836 Hosingen, 1, Parc Hosingen.

L'agrément qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 20 août 2010, prend effet le 21 août 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 355**.

Par arrêté ministériel du 2 septembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Steinsel, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-7317 Steinsel, 9, rue Paul Eyschen, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants», à l'adresse «Bâtiment scolaire Sepp Hansen – Annexe», L-7339 Steinsel, 1, rue des Vergers.

L'agrément qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 1er septembre 2010, prend effet le 2 septembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 356**.

Par arrêté ministériel du 2 septembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Mertert, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-6630 Wasserbillig, 1-3, Grand-Rue, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole précoce et préscolaire», L-6616 Wasserbillig, 27A, rue Duchscher.

L'agrément qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 1er septembre 2010, prend effet le 2 septembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 357**.

Par arrêté ministériel du 2 septembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Mertert, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-6630 Wasserbillig, 1-3, Grand-Rue, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Schwesteren Haus», L-6684 Mertert, 8, rue du Parc.

L'agrément qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 1er septembre 2010, prend effet le 2 septembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 358**.

Tableau des professionnels du secteur financier établis au Luxembourg conformément à la loi modifiée du 5 avril 1993.

Complément n° 2: Période du 1er avril au 30 juin 2009

Il y a lieu d'**ajouter** au tableau arrêté au 31 décembre 2008 et publié au Mémorial B n° 14 du 19 février 2009:

ARENDT SERVICES S.A., 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg
DEALIS FUND OPERATIONS S.A., 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
ELGON S.A., 1, Zone Industrielle, L-8287 Kehlen
FRANSAD GESTION S.A., 7, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen
LUX CAPITAL MANAGEMENT S.A., 54, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
NORTHSTAR EUROPE S.A., 1, rue du St. Esprit, L-1475 Luxembourg
RELUXCO INTERNATIONAL S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg
SUN MICROSYSTEMS LUXEMBOURG S.A R.L., 77-79, Parc d'Activités Capellen, L-8308 Capellen
TRIAXIOM INVESTMENT S.A R.L., 76, route de Luxembourg, L-8077 Bertrange
ORIGO S.A., 21, rue des Genêts, L-1621 Luxembourg

Il y a lieu de **modifier** au tableau arrêté au 31 décembre 2008 et publié au Mémorial B n° 14 du 19 février 2009:

Changement de dénomination:

EURO-VL LUXEMBOURG S.A. en

SOCIETE GENERALE SECURITIES SERVICES LUXEMBOURG, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Changements d'adresse:
ARENA WEALTH MANAGEMENT S.A., 15, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg
NOVATOR (LUXEMBOURG) SARL, 16, rue Jean l'Aveugle, L-1148 Luxembourg
STANDARD CHARTERED FINANCIAL SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Il y a lieu de **retirer** au tableau arrêté au 31 décembre 2008 et publié au Mémorial B n° 14 du 19 février 2009:
ABERDEEN GLOBAL SERVICES S.A., Bâtiment Dolce D2, 2B, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
FUNDAMENTUM ASSET MANAGEMENT S.A., 8, rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg
INTESA DISTRIBUTION INTERNATIONAL SERVICES S.A., 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
LEHMAN BROTHERS (LUXEMBOURG) S.A., 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg
LFS MULTI-FAMILY OFFICE S.A., 6, rue Philippe II, Centre Rosenstiel, 3e étage, L-2340 Luxembourg
SUN MICROSYSTEMS FINANCIAL SECTOR S.A R.L., 77-79, Parc d'Activités Capellen, L-8308 Capellen

Luxembourg, le 30 juin 2009.
Jean Guill
Directeur Général

Trésorerie de l'Etat. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 11 septembre 2009, Monsieur Luc NICKELS, chef de bureau adjoint à la Trésorerie de l'Etat, a été nommé chef de bureau à la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 11 septembre 2009, Madame Diane KUFFER, rédacteur principal hors cadre à la Trésorerie de l'Etat, a été nommée chef de bureau adjoint hors cadre à la même administration.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 82 **2 octobre 2009**

Sommaire

Arrêté ministériel du 16 septembre 2009 établissant la liste des lycées désignés pour l'organisation des cours d'instruction civique et établissant la liste des personnes chargées de la tenue des cours d'instruction civique pour l'année scolaire 2009-2010.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle
et le Ministre de la Justice,

Vu le règlement grand-ducal du 31 octobre 2008 concernant l'organisation des cours d'instruction civique à suivre pour être admis à la naturalisation;

Arrêtent:

Art. 1er. Sont désignés pour l'organisation des cours d'instruction civique pour l'année scolaire 2009-2010, les trois lycées suivants:

– Athénée de Luxembourg, 24, boulevard Pierre Dupong, L-1430 Luxembourg
– Lycée Hubert Clément Esch, 2, rue Général Patton, L-4277 Esch-sur-Alzette
– Lycée Classique de Diekirch, 32, avenue de la Gare, L-9233 Diekirch.

Art. 2. Sont chargées de la tenue des cours d'instruction civique, les personnes suivantes:

– Madame Sandra ALVES ROUSSADO
– Madame Simone BECK
– Monsieur Laurent BESCH
– Monsieur Claude BINGEN
– Madame Francine COCARD
– Monsieur Laurent GRAAFF
– Monsieur Gusty GRAAS
– Monsieur Cédric GROSCH
– Madame Sylvie HEFTRICH ép. ENGEL
– Madame Daniela HOLZINGER ép. SCHROEDER
– Monsieur Edouard KAYSER
– Madame Isabelle MERSCH
– Monsieur Gianni NATALINI
– Madame Edmée SCHIRTZ ép. CROISÉ
– Monsieur Paul SCHMIT
– Monsieur Marc VANOLST
– Monsieur Jean-Marie VERLAINE
– Monsieur Gérard ZENS.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial et expédié au contrôle financier pour attribution.

Une copie sera transmise aux personnes chargées de la tenue des cours d'instruction civique pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 16 septembre 2009.
La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Arrêté ministériel du 29 septembre 2009 portant nomination des membres du groupe de travail chargé de l'élaboration d'un plan directeur sectoriel «Zones d'activités économiques».

Le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur,
Le Ministre du Développement durable et des Infrastructures,

Vu la loi du 21 mai 1999 concernant l'aménagement du territoire;

Vu le règlement grand-ducal du 11 septembre 2006 ayant pour objet la création, l'organisation, le fonctionnement et la composition d'un groupe de travail chargé de l'élaboration d'un plan directeur sectoriel «Zones d'activités économiques»;

Vu l'arrêté ministériel du 29 novembre 2006 portant nomination des membres du groupe de travail chargé de l'élaboration d'un plan directeur sectoriel «Zones d'activités économiques»;

Arrêtent:

Art. 1er. Est nommé membre du groupe de travail chargé de l'élaboration d'un plan directeur sectoriel «Zones d'activités économiques» pour terminer le mandat de Monsieur Georges SCHMIT, Administrateur général, démissionnaire:

Représentant le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur:

Monsieur Mario GROTZ, Conseiller de direction adjoint.

Art. 2. Madame Elisabeth MANNES-KIEFFER est nommée Présidente du groupe de travail.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Il sera expédié aux membres du groupe de travail pour information et pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 29 septembre 2009.
Le Ministre du Développement durable et des Infrastructures,
Claude Wiseler

Le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur,
Jeannot Krecké

Administration des contributions directes. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 21 septembre 2009, démission de ses fonctions à été accordée à Monsieur Michel DE CILLIA, inspecteur à l'administration des contributions directes.

Administration des Douanes et Accises. – Démissions. – Par arrêté grand-ducal du 11 septembre 2009, démission honorable de ses fonctions a été accordée, sur sa demande, à partir du 1er octobre 2009, à Monsieur Boris ARENDT, commis à l'administration des douanes et accises.

Par arrêté grand-ducal du 11 septembre 2009, démission honorable de ses fonctions a été accordée, à partir du 5 octobre 2009, à Monsieur Mario KETTENHOFEN, receveur adjoint à l'administration des douanes et accises à la Division anti-drogues et produits sensibles.

Le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur Mario KETTENHOFEN, préqualifié.

Administration des Douanes et Accises. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 11 septembre 2009, Monsieur Joël FEIDT, contrôleur en chef à l'administration des douanes et accises, a été nommé inspecteur à la même administration à partir du 1er octobre 2009.

Par arrêté grand-ducal du 11 septembre 2009, Monsieur Marc DUHR, contrôleur en chef à l'administration des douanes et accises, a été nommé inspecteur à la même administration à partir du 1er octobre 2009.

Par arrêté grand-ducal du 11 septembre 2009, Monsieur Yves LENTZ, contrôleur en chef à l'administration des douanes et accises, a été nommé inspecteur à la même administration à partir du 1er octobre 2009.

Par arrêté grand-ducal du 11 septembre 2009, Madame Christiane MOES, contrôleur en chef à l'administration des douanes et accises, a été nommée inspecteur à la même administration à partir du 1er octobre 2009.

Association syndicale libre – Breinert. – En conformité à l'article 6 de la loi du 28 décembre 1883, l'association syndicale libre pour l'aménagement d'une conduite d'eau aux lieux-dits «op der Knupp», «têschend de Weeër», «op der Maierchen» etc. à Breinert, commune de Biwer, a déposé un double de l'acte d'association au Gouvernement et au secrétariat communal de Biwer.

Entreprises de réassurance. – Renonciation à l'agrément. – Par arrêté ministériel du 14 septembre 2009, l'agrément comme dirigeant d'entreprise de réassurance délivré à Monsieur Charles BESNEHARD est retiré, à sa demande, avec effet au 31 décembre 2008.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 24 août 2009, l'agrément définitif a été accordé à la société à responsabilité limitée «L'enfant du monde S.à r.l.» ayant son siège à L-2311 Luxembourg, 151, avenue Pasteur, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-1868 Luxembourg, 12, rue Joseph Kutter.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04312009.

Par arrêté ministériel du 1er septembre 2009, l'agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «A Butzen» ayant son siège à L-8558 Reichlange, pour l'exercice de l'activité «garderie» à l'adresse suivante: Reichlange, 1A, rue Mgr Jean Bernard.

Etant donné que le bloc kitchenette n'a pas encore pu être installé, l'agrément est accordé jusqu'au 31 décembre 2009.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 01562009.

Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative. – Examen-concours. – Il est porté à la connaissance des intéressé(e)s que le Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative organisera au cours du mois de novembre 2009 l'examen-concours suivant par recrutement externe:

le 10 novembre 2009: examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière du rédacteur

Relevé des vacances de poste:

Département ministériel, administration ou service public	**Nombre de postes vacants**
Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural	1
Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur	1
Administration du Cadastre et de la Topographie	1
Administration de l'Emploi	6
Administration de la Navigation aérienne	1
Caisse nationale des Prestations familiales	1
Caisse nationale de Santé	2
Commissariat aux Assurances	1
STATEC	1

Pour tous les postes vacants la nationalité luxembourgeoise est requise.

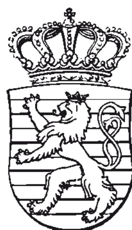
Les relevés pourront être modifiés ou complétés suite à des autorisations d'engagement supplémentaires et suite à des autorisations de remplacement de postes devenus vacants jusqu'à la date fixée pour l'affectation des candidats.

Les épreuves préliminaires aux examens-concours en vue du contrôle de la connaissance des langues luxembourgeoise, allemande et française auront lieu entre le 21 et le 28 octobre 2009 **(uniquement pour les candidat(e)s qui présentent un certificat de fin d'études secondaires étranger).**

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 83 **5 octobre 2009**

Sommaire

Liste des médicaments à usage humain admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

288e MODIFICATION (7 septembre 2009)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

	RR	ALGOCOD	CPR.EFF.	500 MG 30 MG	PO	1*32 CPR.
	R	AMARYLLE	CPR.	1 MG	PO	1*15 CPR.
	RR	ANASTROZOLE-TEVA	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
C	R	ARICEPT	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
C	R	ARICEPT	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	CELEBREX-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	5*100 GELULES SS BLIST.
	RR	CELEBREX-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	5*100 GELULES SS BLIST.
V	RR	CHAMPIX	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*140 CPR.SS BLIST.
	P	DETTOLMEDICAL CHLOROXYLENOL 4,9%	SOL.	4,9 G /100 G	TO	1*1 SOL. 1 L
	P	DETTOLMEDICAL CHLOROXYLENOL 4,9%	SOL.	4,9 G /100 G	TO	1*1 SOL. 5 L
	P	DETTOLMEDICAL CHLOROXYLENOL 4,9%	SOL.	4,9 G /100 G	TO	1*1 SOL. 25 L
	P	DETTOLMEDICAL CHLOROXYLENOL 4,9%	SOL.	4,9 G /100 G	TO	1*1 SOL. 500 ML
	P	DETTOLMEDICAL CHLOROXYLENOL 4,9%	SOL.	4,9 G /100 G	TO	1*1 SOL. 100 ML
	R	DIAMICRON	CPR.LIB.PROL.	30 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	R	DIAMICRON	CPR.LIB.PROL.	30 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	DIAMICRON	CPR.LIB.PROL.	30 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	DIAMICRON	CPR.LIB.PROL.	30 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
	R	DIAMICRON	CPR.LIB.PROL.	30 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
	R	DIAMICRON	CPR.LIB.PROL.	30 MG	PO	1*180 CPR.SS BLIST.
	R	DIAMICRON	CPR.LIB.PROL.	30 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
C	RR	ENBREL	PDRE P.PREP.INJ.	50 MG	SC	1*2 STYLOS PREREMPLIS 1 ML +1*4 TAMPONS ALCOOLISES
C	RR	ENBREL	PDRE P.PREP.INJ.	50 MG	SC	1*4 STYLOS PREREMPLIS 1 ML +1*8 TAMPONS ALCOOLISES
C	RR	ENBREL	PDRE P.PREP.INJ.	50 MG	SC	1*12 STYLOS PREREMPLIS 1 ML +1*24 TAMPONS ALCOOLISES
	P	ENDOTELON	CPR.ENR.	150 MG	PO	1*20 CPR.ENR.
	R	IBUHEXAL RETARD	CPR.PELLIC.	800 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	R	INDOCOLLYRE UNIDOSE	COLL.	0,1 PC	CO	2*10 UNIDOSES 0,35 ML
	P	IODEX DERMAL	SOL.	10 PC	TO	1*1 SOL. 1 L
C	RR	IRESSA	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	3*10 CPR.SS BLIST.
DC	RR	IVEMEND	PDRE P.PREP.PERF.	115 MG	IV	1*1 FL. 10 ML
DC	RR	IVEMEND	PDRE P.PREP.PERF.	115 MG	IV	1*10 FL. 10 ML
	RR	LIVIAL	CPR.	2,5 MG	PO	1*28 CPR.
	R	LOCERYL	SOL.	5 PC	TO	1*1 FL.VERNIS 2,5 ML
	R	MENINGITEC	SUSP.INJ.		IM	1*20 SER.PREREMPLIES 0,5 ML
	P	NUROFEN 400 FASTCAPS	CPS	400 MG	PO	1*30 CPS MOLLES SS BLIST
.	RR	ORAYCEA	CPR.LIB.CONTR.	40 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	PAROXITEVA-30	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	PAROXITEVA-30	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.

	RR	PAROXITEVA-30	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	PAROXITEVA-30	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	PERINDOPRIL TEVA	CPR.	2 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	PERINDOPRIL TEVA	CPR.	2 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
	R	PERINDOPRIL TEVA	CPR.	2 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	R	PERINDOPRIL TEVA	CPR.	2 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	PERINDOPRIL TEVA	CPR.	2 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	PERINDOPRIL TEVA	CPR.	2 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
	R	PERINDOPRIL TEVA	CPR.	4 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	PERINDOPRIL TEVA	CPR.	4 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
	R	PERINDOPRIL TEVA	CPR.	4 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	R	PERINDOPRIL TEVA	CPR.	4 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	PERINDOPRIL TEVA	CPR.	4 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	PERINDOPRIL TEVA	CPR.	4 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
	R	PERINDOPRIL TEVA	CPR.	8 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	PERINDOPRIL TEVA	CPR.	8 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
	R	PERINDOPRIL TEVA	CPR.	8 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	R	PERINDOPRIL TEVA	CPR.	8 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	PERINDOPRIL TEVA	CPR.	8 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	PERINDOPRIL TEVA	CPR.	8 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
	P	RUPTON	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
C	RR	TEMODAL-5	GELULES	5 MG	PO	1*5 GELULES U.D.
C	RR	TEMODAL-5	GELULES	5 MG	PO	1*20 GELULES U.D.
	RR	TOVIAZ	CPR.LIB.PROL.	4 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	TOVIAZ	CPR.LIB.PROL.	8 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	ZANIDIP	CPR.	10 MG	PO	1*56 CPR.
	R	ZANIDIP	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	ZOCOR-10	CPR.	10 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
	R	ZOCOR-10	CPR.	10 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
	R	ZOCOR-10	CPR.	10 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	ZOCOR-10	CPR.	10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	ZOCOR-10	CPR.	10 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
	R	ZOCOR-10	CPR.	10 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	ZOCOR-10	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	ZOCOR-10	CPR.	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	ZOCOR-10	CPR.	10 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	ZOCOR-10	CPR.	10 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	ZOCOR-10	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	ZOLPITOP-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)
	RR	ZOLPITOP-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
	RR	ZOLPITOP-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)
	RR	ZOLPITOP-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

B1) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES SANS EFFET IMMEDIAT.

	RR	BACTROBAN	POMM.	2 PC	TO	1*1 POMM. 10 G
	R	CEREBROXINE	DRG.	20 MG	PO	1*50 DRG.
	RR	ESTRADERM-TTS-50	SYST.THERAP.TD	4 MG	PC	1*6 SYST.
	RR	ESTRADERM-TTS-50	SYST.THERAP.TD	4 MG	PC	1*18 SYST.
	RR	FUCIDIN	DRG.	250 MG	PO	1*36 DRG.
	RR	FUCIDIN	DRG.	250 MG	PO	1*36 DRG.SS BLIST.
	P	LACRYSTAT	COLL.	0,3 G /100 ML	CO	1*2 FL. 10 ML
	RR	LIVIAL	CPR.	2,5 MG	PO	1*28 CPR.
H	RR	SIMDAX	SOL.P. PERF.			2,5 MG /1 MLIV1*1 FL. 5 ML
	RR	TRAMADOL TEVA INSTANT	CPR.ORODISP.	50 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	TRAMADOL TEVA INSTANT	CPR.ORODISP.	50 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.

B2) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES AVEC EFFET IMMEDIAT.

HC	R	ATROVENT	SOL.	0,025 PC	IH	1*1 SOL. 20 ML
HC	R	ATROVENT	SOL.	0,025 PC	IH	5*1 SOL. 20 ML
	R	ATROVENT INHACAPS	CPS	0,04 MG	IH	1*30 GELULES
	R	ATROVENT INHACAPS	CPS	0,04 MG	IH	1*100 GELULES
C	RR	AXURA	GTTES	10 MG /1 G	PO	1*1 FL. 20 G
	R	DOC ENALA-20	CPR.	20 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	DOC ENALA-20	CPR.	20 MG	PO	1*11 CPR.SS BLIST.
	R	DOC ENALA-20	CPR.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	DOC ENALA-20	CPR.	20 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	DOC ENALA-20	CPR.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	DOC ENALA-20	CPR.	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	DOC ENALA-20	CPR.	20 MG	PO	1*49 CPR.SS BLIST.
	R	DOC ENALA-20	CPR.	20 MG	PO	1*50 CPR.
	R	DOC ENALA-20	CPR.	20 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	DOC ENALA-20	CPR.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	DOC ENALA-20	CPR.	20 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	DOC ENALA-20	CPR.	20 MG	PO	1*98 CPR.
	R	DOC ENALA-20	CPR.	20 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	DOC ENALA-20	CPR.	20 MG	PO	1*100 CPR.
	R	DOC ENALA-20	CPR.	20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	DOC ENALA-5	CPR.	5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	DOC ENALA-5	CPR.	5 MG	PO	1*11 CPR.SS BLIST.
	R	DOC ENALA-5	CPR.	5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	DOC ENALA-5	CPR.	5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	DOC ENALA-5	CPR.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	DOC ENALA-5	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	DOC ENALA-5	CPR.	5 MG	PO	1*49 CPR.SS BLIST.
	R	DOC ENALA-5	CPR.	5 MG	PO	1*50 CPR.
	R	DOC ENALA-5	CPR.	5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.

	R	DOC ENALA-5	CPR.	5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	DOC ENALA-5	CPR.	5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	DOC ENALA-5	CPR.	5 MG	PO	1*98 CPR.
	R	DOC ENALA-5	CPR.	5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	DOC ENALA-5	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.
	R	DOC ENALA-5	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	FUCIDIN	DRG.	250 MG	PO	1*10 DRG.
	RR	FUCIDIN	DRG.	250 MG	PO	1*10 DRG.SS BLIST.
	RR	FUCIDIN	DRG.	250 MG	PO	1*10 DRG.SS STRIPBLIST.
	RR	FUCIDIN	DRG.	250 MG	PO	1*36 DRG.SS STRIPBLIST.
	RR	FUCIDIN	DRG.	250 MG	PO	1*40 DRG.
	RR	FUCIDIN	DRG.	250 MG	PO	1*40 DRG.BLIST.
	RR	FUCIDIN	DRG.	250 MG	PO	1*40 DRG.STRIPBLIST.
	P	IODEX DERMAL	SOL.	10 PC	TO	1*1 SOL. 2 L
	P	IODEX DERMAL	SOL.	10 PC	TO	1*1 SOL. 5 L
	P	IODEX DERMAL	SOL.	10 PC	TO	1*1 SOL. 50 ML
	P	IODEX DERMAL	SOL.	10 PC	TO	1*1 SOL. 300 ML
	P	IODEX DERMAL	SOL.	10 PC	TO	1*1 SOL. 500 ML
	S	MORPHINE HCL-EG	CPR.LIB.PROL.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
H	RR	SIMDAX	SOL.P.PERF.	2,5 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 10 ML
H	RR	SIMDAX	SOL.P.PERF.	2,5 MG /1 ML	IV	1*4 FL. 5 ML
H	RR	SIMDAX	SOL.P.PERF.	2,5 MG /1 ML	IV	1*4 FL. 10 ML
H	RR	SIMDAX	SOL.P.PERF.	2,5 MG /1 ML	IV	1*10 FL. 5 ML
H	RR	SIMDAX	SOL.P.PERF.	2,5 MG /1 ML	IV	1*10 FL. 10 ML
	RR	TRAMADOL TEVA INSTANT	CPR.ORODISP.	50 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST
	RR	TRAMADOL TEVA INSTANT	CPR.ORODISP.	50 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	TRAMADOL TEVA INSTANT	CPR.ORODISP.	50 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	TRAMADOL TEVA INSTANT	CPR.ORODISP.	50 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
	RR	TRAMADOL TEVA INSTANT	CPR.ORODISP.	50 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	TRAMADOL TEVA INSTANT	CPR.ORODISP.	50 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	TRAMADOL TEVA INSTANT	CPR.ORODISP.	50 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

	RR	CARBAMAZEPIN-HEXAL	CPR.	200 MG	PO	1*50 CPR.
AU LIEU DE						
	R	CARBAMAZEPIN-HEXAL	CPR.	200 MG	PO	1*50 CPR.
	RR	CARBAMAZEPIN-HEXAL	CPR.	200 MG	PO	1*100 CPR.
AU LIEU DE						
	R	CARBAMAZEPIN-HEXAL	CPR.	200 MG	PO	1*100 CPR.
	RR	CARBAMAZEPIN-HEXAL	CPR.	200 MG	PO	1*200 CPR.
AU LIEU DE						
	R	CARBAMAZEPIN-HEXAL	CPR.	200 MG	PO	1*200 CPR.

	P	DETTOLMEDICAL CHLOROXYLENOL 4,9%	SOL.	4,9 G /100 G	TO	1*1 SOL. 1 L
AU LIEU DE						
	P	DETTOL	SOL.	4,9 G /100 G	TO	1*1 SOL. 1 L
	P	DETTOLMEDICAL CHLOROXYLENOL 4,9%	SOL.	4,9 G /100 G	TO	1*1 SOL. 5 L
AU LIEU DE						
	P	DETTOL	SOL.	4,9 G /100 G	TO	1*1 SOL. 5 L
	P	DETTOLMEDICAL CHLOROXYLENOL 4,9%	SOL.	4,9 G /100 G	TO	1*1 SOL. 25 L
AU LIEU DE						
	P	DETTOL	SOL.	4,9 G /100 G	TO	1*1 SOL. 25 L
	P	DETTOLMEDICAL CHLOROXYLENOL 4,9%	SOL.	4,9 G /100 G	TO	1*1 SOL. 500 ML
AU LIEU DE						
	P	DETTOL	SOL.	4,9 G /100 G	TO	1*1 SOL. 500 ML
	P	DETTOLMEDICAL CHLOROXYLENOL 4,9%	SOL.	4,9 G /100 G	TO	1*1 SOL. 100 ML
AU LIEU DE						
	P	DETTOL	SOL.	4,9 G /100 G	TO	1*1 SOL. 100 ML
HC	RR	ECALTA	PDRE P.PREP.PERF.	100 MG	IV	1*1 VIAL PDRE 30 ML
AU LIEU DE						
HC	RR	ECALTA	PDRE P.PREP.PERF.	100 MG	IV	1*1 VIAL PDRE 30 ML
	R	LOSARTAN APOTEX	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN APOTEX	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN APOTEX	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN APOTEX	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN APOTEX	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.

R	LOSARTAN APOTEX	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*30 CPR.
AU LIEU DE					
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*30 CPR.
R	LOSARTAN APOTEX	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN APOTEX	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*50 CPR.
AU LIEU DE					
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*50 CPR.
R	LOSARTAN APOTEX	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN APOTEX	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN APOTEX	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN APOTEX	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*100 CPR.
AU LIEU DE					
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*100 CPR.
R	LOSARTAN APOTEX	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*210 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*210 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN APOTEX	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN APOTEX	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN APOTEX	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.

R	LOSARTAN APOTEX	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN APOTEX	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN APOTEX	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*30 CPR.
AU LIEU DE					
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*30 CPR.
R	LOSARTAN APOTEX	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN APOTEX	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*50 CPR.
AU LIEU DE					
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*50 CPR.
R	LOSARTAN APOTEX	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN APOTEX	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN APOTEX	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*70 CPR.SS BLIST.U.D.
AU LIEU DE					
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*70 CPR.SS BLIST.U.D.
R	LOSARTAN APOTEX	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC	25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN APOTEX	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*100 CPR.
AU LIEU DE					
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*100 CPR.
R	LOSARTAN APOTEX	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.U.D.
AU LIEU DE					
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.U.D.

R	LOSARTAN APOTEX	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN APOTEX	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN APOTEX	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN APOTEX	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN APOTEX	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN APOTEX	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*30 CPR.
AU LIEU DE					
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*30 CPR.
R	LOSARTAN APOTEX	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN APOTEX	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*50 CPR.
AU LIEU DE					
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*50 CPR.
R	LOSARTAN APOTEX	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN APOTEX	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN APOTEX	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.

R	LOSARTAN APOTEX	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*100 CPR.
AU LIEU DE					
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*100 CPR.
R	LOSARTAN APOTEX	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN APOTEX	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN APOTEX	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN APOTEX	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN APOTEX	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN APOTEX	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN APOTEX	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*30 CPR.
AU LIEU DE					
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*30 CPR.
R	LOSARTAN APOTEX	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	LOSARTAN APOTEX	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*50 CPR.
AU LIEU DE					
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*50 CPR.
R	LOSARTAN APOTEX	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.

	R	LOSARTAN APOTEX	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN APOTEX	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN APOTEX	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*100 CPR.
AU LIEU DE						
	R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*100 CPR.
	R	LOSARTAN APOTEX	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	LOSARUNI	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.
C	RR	MIRCERA-250	SOL.INJ.	250 MCG	IVSC	1*1 SER.PREREMPLIE 0,3 ML
AU LIEU DE						
C	RR	MIRCERA-250	SOL.INJ.	250 MCG	IVSC	1*1 SER.PREREMPLIE 1 ML
	RR	PAROXETINE APOTEX	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	PAROXETINE TOPGEN	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
	RR	PAROXETINE APOTEX	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*12 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	PAROXETINE TOPGEN	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*12 CPR.SS BLIST.
	RR	PAROXETINE APOTEX	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	PAROXETINE TOPGEN	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	PAROXETINE APOTEX	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	PAROXETINE TOPGEN	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	PAROXETINE APOTEX	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	PAROXETINE TOPGEN	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	PAROXETINE APOTEX	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	PAROXETINE TOPGEN	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.

RR	PAROXETINE APOTEX	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	PAROXETINE TOPGEN	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE APOTEX	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	PAROXETINE TOPGEN	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	PAROXETINE APOTEX	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	PAROXETINE TOPGEN	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	ZANICOMBO-10/10	CPR.PELLIC.	10 MG 10 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	ZANITEK-10/10	CPR.PELLIC.	10 MG 10 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	ZANICOMBO-10/10	CPR.PELLIC.	10 MG 10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	ZANITEK-10/10	CPR.PELLIC.	10 MG 10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	ZANICOMBO-10/10	CPR.PELLIC.	10 MG 10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	ZANITEK-10/10	CPR.PELLIC.	10 MG 10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	ZANICOMBO-10/10	CPR.PELLIC.	10 MG 10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	ZANITEK-10/10	CPR.PELLIC.	10 MG 10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	ZANICOMBO-10/10	CPR.PELLIC.	10 MG 10 MG	PO	1*35 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	ZANITEK-10/10	CPR.PELLIC.	10 MG 10 MG	PO	1*35 CPR.SS BLIST.
R	ZANICOMBO-10/10	CPR.PELLIC.	10 MG 10 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	ZANITEK-10/10	CPR.PELLIC.	10 MG 10 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.
R	ZANICOMBO-10/10	CPR.PELLIC.	10 MG 10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	ZANITEK-10/10	CPR.PELLIC.	10 MG 10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	ZANICOMBO-10/10	CPR.PELLIC.	10 MG 10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	ZANITEK-10/10	CPR.PELLIC.	10 MG 10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.

R	ZANICOMBO-10/10	CPR.PELLIC.	10 MG 10 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	ZANITEK-10/10	CPR.PELLIC.	10 MG 10 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	ZANICOMBO-10/10	CPR.PELLIC.	10 MG 10 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	ZANITEK-10/10	CPR.PELLIC.	10 MG 10 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	ZANICOMBO-10/10	CPR.PELLIC.	10 MG 10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	ZANITEK-10/10	CPR.PELLIC.	10 MG 10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	ZANICOMBO-10/20	CPR.PELLIC.	10 MG 20 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	ZANITEK-10/20	CPR.PELLIC.	10 MG 20 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	ZANICOMBO-10/20	CPR.PELLIC.	10 MG 20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	ZANITEK-10/20	CPR.PELLIC.	10 MG 20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	ZANICOMBO-10/20	CPR.PELLIC.	10 MG 20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	ZANITEK-10/20	CPR.PELLIC.	10 MG 20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	ZANICOMBO-10/20	CPR.PELLIC.	10 MG 20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	ZANITEK-10/20	CPR.PELLIC.	10 MG 20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	ZANICOMBO-10/20	CPR.PELLIC.	10 MG 20 MG	PO	1*35 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	ZANITEK-10/20	CPR.PELLIC.	10 MG 20 MG	PO	1*35 CPR.SS BLIST.
R	ZANICOMBO-10/20	CPR.PELLIC.	10 MG 20 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	ZANITEK-10/20	CPR.PELLIC.	10 MG 20 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.
R	ZANICOMBO-10/20	CPR.PELLIC.	10 MG 20 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	ZANITEK-10/20	CPR.PELLIC.	10 MG 20 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	ZANICOMBO-10/20	CPR.PELLIC.	10 MG 20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	ZANITEK-10/20	CPR.PELLIC.	10 MG 20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.

R	ZANICOMBO-10/20	CPR.PELLIC.	10 MG 20 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	ZANITEK-10/20	CPR.PELLIC.	10 MG 20 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	ZANICOMBO-10/20	CPR.PELLIC.	10 MG 20 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	ZANITEK-10/20	CPR.PELLIC.	10 MG 20 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	ZANICOMBO-10/20	CPR.PELLIC.	10 MG 20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	ZANITEK-10/20	CPR.PELLIC.	10 MG 20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	ZOCOR-10	CPR.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	ZOCOR	CPR.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCO	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCO	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCO	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCO	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
R	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*24 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCO	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*24 CPR.SS BLIST.
R	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCO	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCO	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.

R	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*48 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCO	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*48 CPR.SS BLIST.
R	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCO	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCO	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCO	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCO	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
R	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCO	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCO	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCO	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCO	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
R	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*168 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCO	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*168 CPR.SS BLIST.
R	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCO	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.

R	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	5*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCO	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	5*28 CPR.SS BLIST.
R	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	5*140 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCO	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	5*140 CPR.SS BLIST.
R	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	10*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCO	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	10*14 CPR.SS BLIST.
R	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	10*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCO	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	10*28 CPR.SS BLIST.
R	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	20*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCO	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	20*14 CPR.SS BLIST.
R	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCO	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCO	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCO	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	PANTONYCO	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
R	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*24 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCO	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*24 CPR.SS BLIST.
R	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCO	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.

R	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCO	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*48 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCO	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*48 CPR.SS BLIST.
R	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCO	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCO	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCO	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCO	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
R	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCO	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCO	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCO	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCO	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
R	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*140 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCO	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*140 CPR.SS BLIST.

	R	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*168 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	PANTONYCO	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*168 CPR.SS BLIST.
	R	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	5*140 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	PANTONYCO	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	5*140 CPR.SS BLIST.
	R	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	10*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	PANTONYCO	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	10*14 CPR.SS BLIST.
	RR	ZURCAMED IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*1 FL. 10 ML
AU LIEU DE						
	RR	PANTONYCO IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*1 FL. 10 ML
	RR	ZURCAMED IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*5 FL. 10 ML
AU LIEU DE						
	RR	PANTONYCO IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*5 FL. 10 ML
	RR	ZURCAMED IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*10 FL. 10 ML
AU LIEU DE						
	RR	PANTONYCO IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*10 FL. 10 ML
	RR	ZURCAMED IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*20 FL. 10 ML
AU LIEU DE						
	RR	PANTONYCO IV	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*20 FL. 10 ML

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE (COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGUEUR).

RR	FUCITHALMIC UNIDOSE	GEL	2 MG /0,2 G	CO	1*12 U.D. 0,2 G
RR	GEOMYCINE	SOL.INJ.	80 MG /2 ML	IVIM	1*3 AMP.
RR	GEOMYCINE	SOL.INJ.	80 MG /2 ML	IVIM	1*30 AMP.
R	MOLSIKET RETARD-8	CPR.LIB.PROL.	8 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	NAPROXENE-EUROGENERICS	CPR.	250 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
P	PERIACTIN	CPR.	4 MG	PO	1*50 CPR.
P	PERIACTIN	CPR.	4 MG	PO	1*100 CPR.

E) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT REMIS SUR LE MARCHE.

P	RUPTON	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 84 16 octobre 2009

Sommaire

Arrêté ministériel du 18 septembre 2009 portant nomination des membres de la commission consultative de la formation professionnelle continue préparatoire au CATP.

La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,

Vu les articles 10 et 11 du règlement grand-ducal du 29 juillet 1993 portant organisation de la formation professionnelle continue préparatoire au certificat d'aptitude technique et professionnelle (CATP);

Vu la loi du 13 mai 2008 portant introduction d'un statut unique pour les salariés du secteur privé;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés pour une durée de trois ans membres effectifs de la commission consultative de la formation professionnelle continue préparatoire au CATP:

Monsieur Jerry LENERT, chargé de mission, représentant de la ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, assumant la fonction de président;

Monsieur Carlo WELFRING, directeur de l'École de la 2e chance;

Monsieur Jos NOESEN, pédagogue, chargé de mission, Service de la formation professionnelle;

Monsieur Tom DELLES, attaché à la direction du Lycée technique agricole;

Monsieur Marc FISCHBACH, directeur-adjoint du Lycée technique Josy Barthel, Mamer;

Monsieur Jean-Marie WIRTGEN, directeur au Lycée technique de Bonnevoie;

Monsieur Jean-Paul LENERTZ, directeur du Lycée technique du Centre;

Monsieur François ORTOLANI, chargé de direction du Centre national de formation professionnelle continue d'Esch-sur-Alzette;

Monsieur Robert LEY, secrétaire général, représentant de la Chambre d'Agriculture;

Monsieur Roger THOSS, conseiller, représentant de la Chambre de Commerce;

Monsieur Carlo FRISING, conseiller de direction de la Chambre des salariés;

Monsieur Dan SCHROEDER, chargé de mission, représentant de la Chambre des Métiers.

Art. 2. Sont nommés pour une durée de trois ans membres suppléants de la Commission consultative de la formation professionnelle continue préparatoire au CATP:

Madame Line JACOBY, attachée, représentante de la Chambre de Commerce;

Madame Françoise SCHMIT, conseillère, représentante de la Chambre des salariés;

Monsieur Paul KRIER, sous-directeur, représentant de la Chambre des Métiers;

Monsieur Carlo SCHMIT, directeur-adjoint au Lycée technique du Centre.

Art. 3. Madame Laura CHAVES, employée au Service de la formation des adultes, est nommée secrétaire de la Commission.

Art. 4. Le présent arrêté qui sera publié au Mémorial sera diffusé aux personnes concernées pour leur servir de titre et à la Cour des Comptes pour information.

Art. 5. L'arrêté du 5 juin 2008, portant nomination des membres de la commission consultative de la formation professionnelle continue préparatoire au CATP est abrogé.

Luxembourg, le 18 septembre 2009.

La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Arrêté ministériel du 25 septembre 2009 portant nomination des membres de la commission d'experts pour le brevet de maîtrise.

La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,

Vu l'article 12 du règlement grand-ducal du 1er juillet 1997 fixant le programme et les modalités d'organisation des cours et des examens menant au brevet de maîtrise dans le secteur de l'artisanat;

Vu les propositions de la Chambre des Métiers et de la Chambre des Salariés;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres de la commission d'experts pour le brevet de maîtrise, pour une durée de trois ans:

Monsieur Paul KRIER Sous-directeur de la Chambre des Métiers	BP 1604 L-1016 LUXEMBOURG
Monsieur Charles BASSING Conseiller de direction auprès de la Chambre des Métiers	BP 1604 L-1016 LUXEMBOURG
Monsieur Dan SCHROEDER Chef du Service Formation initiale de la Chambre des Métiers	BP 1604 L-1016 LUXEMBOURG
Monsieur Carlo FRISING Conseiller de direction auprès de la Chambre des Salariés	13 rue de Bragance L-1255 LUXEMBOURG
Monsieur Roby KEMP	5A route de Wormeldange L-7390 BLASCHETTE
Madame Françoise SCHMIT Conseillère de direction auprès de la Chambre des Salariés	13 rue de Bragance L-1255 LUXEMBOURG

Est nommée secrétaire de la commission d'experts:

Madame Léontine ANZIA Chef de service maîtrise à la Chambre des Métiers	BP 1604 L-1016 LUXEMBOURG

Art. 2. Copie du présent arrêté qui sera publié au Mémorial est envoyée aux intéressés pour leur servir de titre, à la Chambre des Métiers et à la Chambre des Salariés pour information.

Luxembourg, le 25 septembre 2009.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Administration du cadastre et de la topographie. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 25 septembre 2009, Madame Martine RIES, épouse KAUFFMANN, inspecteur à l'administration du cadastre et de la topographie, a été nommée inspecteur hors cadre à la même administration.

Administration des Contributions Directes. – Examens de fin de stage et de promotion. – L'administration des contributions directes organisera au cours de l'année 2010 des examens de fin de stage et de promotion dans les carrières et aux époques ci-après désignées:

Epoques	Carrières	Examens
Janvier 2010	Attaché de Gouvernement	Fin de stage
Avril 2010	Rédacteur	Fin de stage
Mai 2010	Expéditionnaire	Fin de stage
Septembre 2010	Rédacteur	Promotion
Octobre 2010	Expéditionnaire	Promotion

Administration des douanes et accises. – Vacance de poste. – Il est porté à la connaissance des intéressés que l'administration des douanes et accises dispose d'une vacance de poste pour l'engagement d'un fonctionnaire de la carrière supérieure de l'attaché de Gouvernement, chargé notamment de la gestion du projet «Paperless Douanes et Accises – PLDA», de l'élaboration de projets de loi et de règlements d'exécution, du suivi et de la vérification de l'exécution budgétaire, de la coordination des travaux et de la mise en œuvre des applications informatiques et de la participation à des réunions au niveau communautaire et international touchant aux domaines «e-Douanes».

Le recrutement se fera par voie de recrutement interne, conformément aux dispositions de l'article 17 de la loi du 14 novembre 1991 fixant les conditions et modalités de l'accès du fonctionnaire à une carrière supérieure à la sienne.

Administration de l'enregistrement et des domaines. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 25 septembre 2009, Monsieur Frank REITER, conseiller de direction adjoint à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé conseiller de direction à la même administration.

Administration de la Gestion de l'Eau. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 21 septembre 2009 Monsieur Norbert BECKER, inspecteur principal auprès de la Banque centrale du Luxembourg, a été nommé inspecteur principal à l'Administration de la Gestion de l'Eau avec effet au 1er octobre 2009.

Administration Gouvernementale. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 31 juillet 2009, Monsieur Marc KREIN, conseiller de direction à l'administration gouvernementale, a été nommé conseiller de direction 1ère classe. Par arrêté grand-ducal du 21 juillet 2009, Monsieur Marc NOSBUSCH, conseiller de direction à l'administration gouvernementale, a été nommé conseiller de direction 1ère classe. Par arrêté grand-ducal du 31 juillet 2009, Monsieur Jean-Claude WEBER, conseiller de direction à l'administration gouvernementale, a été nommé conseiller de direction 1ère classe. Par arrêté grand-ducal du 31 juillet 2009, Madame Patrice FURLANI, attaché de gouvernement 1er en rang à l'administration gouvernementale, a été nommée conseiller de direction adjoint. Par arrêté grand-ducal du 11 septembre 2009, Monsieur Carlos GUEDES, attaché de gouvernement 1er en rang à l'administration gouvernementale, a été nommé conseiller de direction adjoint. Par arrêté grand-ducal du 11 septembre 2009, Madame Anouk AGNES, attaché de gouvernement à l'administration gouvernementale, a été nommée attaché de gouvernement 1er en rang. Par arrêté grand-ducal du 11 septembre 2009, Madame Carole SCHMITZ, chef de bureau adjoint à l'administration gouvernementale, a été nommée attaché de gouvernement hors cadre.

Par arrêté grand-ducal du 11 septembre 2009, Madame Joëlle HENTGES, inspecteur hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommée inspecteur principal hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 11 septembre 2009, Monsieur Jeff KÜNZER, inspecteur hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommé inspecteur principal hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 11 septembre 2009, Monsieur Aloyse PICCO, inspecteur hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommé inspecteur principal hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 11 septembre 2009, Monsieur Claude POHL, inspecteur à l'administration gouvernementale, a été nommé inspecteur principal. Par arrêté grand-ducal du 21 juillet 2009, Madame Chantal PUTZ, inspecteur à l'administration gouvernementale, a été nommée inspecteur principal. Par arrêté grand-ducal du 11 septembre 2009, Monsieur Raoul ZIMMER, chef de bureau hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommé inspecteur hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 11 septembre 2009, Monsieur Joseph MERES, chef de bureau à l'administration gouvernementale, a été nommé inspecteur. Par arrêté grand-ducal du 11 septembre 2009, Monsieur Laurent MIGNARD, chef de bureau à l'administration gouvernementale, a été nommé inspecteur. Par arrêté grand-ducal du 11 septembre 2009, Madame Nicole SCHROEDER, chef de bureau à l'administration gouvernementale, a été nommée inspecteur. Par arrêté grand-ducal du 11 septembre 2009, Madame Chantal ZAHLEN, chef de bureau à l'administration gouvernementale, a été nommée inspecteur. Par arrêté grand-ducal du 11 septembre 2009, Monsieur Alain BOHLER, chef de bureau adjoint à l'administration gouvernementale, a été nommé chef de bureau. Par arrêté grand-ducal du 11 septembre 2009, Madame Eliane KETTELS, chef de bureau adjoint à l'administration gouvernementale, a été nommée chef de bureau. Par arrêté grand-ducal du 11 septembre 2009, Monsieur Anatole SCHMIT, chef de bureau adjoint à l'administration gouvernementale, a été nommé chef de bureau. Par arrêté grand-ducal du 31 juillet 2009, Madame Rani ARULDOSS, chef de bureau adjoint à l'Entreprise des Postes et Télécommunications, a été nommée chef de bureau adjoint hors cadre à l'administration gouvernementale. Par arrêté grand-ducal du 11 septembre 2009, Madame Michèle FRANTZEN, chef de bureau adjoint à l'administration judiciaire, a été nommée chef de bureau adjoint hors cadre à l'administration gouvernementale. Par arrêté grand-ducal du 31 juillet 2009, Madame Nadine ROBERT, chef de bureau adjoint à la Caisse nationale des Prestations familiales, a été nommée chef de bureau adjoint hors cadre à l'administration gouvernementale. Par arrêté grand-ducal du 11 septembre 2009, Madame Natascha SCHUMMER, chef de bureau adjoint à l'administration judiciaire, a été nommée chef de bureau adjoint hors cadre à l'administration gouvernementale. Par arrêté grand-ducal du 11 septembre 2009, Monsieur Christophe PULTZ, rédacteur principal hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommé chef de bureau adjoint hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 11 septembre 2009, Madame Carine HAUSWIRTH, rédacteur principal à l'administration gouvernementale, a été nommée chef de bureau adjoint. Par arrêté grand-ducal du 11 septembre 2009, Monsieur Frédéric HENGEN, rédacteur principal à l'administration gouvernementale, a été nommé chef de bureau adjoint. Par arrêté grand-ducal du 11 septembre 2009, Monsieur Vincent ROUSSEAU, rédacteur principal à l'administration gouvernementale, a été nommé chef de bureau adjoint. Par arrêté grand-ducal du 11 septembre 2009, Madame Tessy SEIDENTHAL, rédacteur principal à l'administration gouvernementale, a été nommée chef de bureau adjoint. Par arrêté grand-ducal du 11 septembre 2009, Madame Mady STROTZ, rédacteur principal à l'administration gouvernementale, a été nommée chef de bureau adjoint. Par arrêté grand-ducal du 21 juillet 2009, Madame Simone COLLING, premier commis principal hors cadre à l'administration gouvernementale a été nommée chef de bureau adjoint hors cadre à la même administration.

Administration judiciaire. – Délégation. – Démission. – Prorogation. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 11 septembre 2009, Monsieur Gilles PETRY, Madame Joëlle DIEDERICH et Madame Anne SIMON, attachés de justice, sont délégués pour remplacer temporairement un juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg.

Par arrêté grand-ducal du 11 septembre 2009, Mesdames Sandra ALVES ROUSSADO et Lexie BREUSKIN, attachés de justice, sont déléguées pour remplacer temporairement un juge à la Justice de Paix de Luxembourg.

Par arrêté grand-ducal du 28 août 2009, la démission honorable de ses fonctions est accordée à Madame Andrée WANTZ, conseiller à la Cour Constitutionnelle avec effet au 1er octobre 2009.

Par arrêté grand-ducal du 28 août 2009, le mandat de juge d'instruction au tribunal d'arrondissement de Luxembourg de Monsieur Stéphane MAAS, premier juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, est prorogé pour une nouvelle période de trois ans à partir du 16 septembre 2009.

Par arrêté grand-ducal du 9 septembre 2009, Mesdames Sandy WAGNER, Fabienne GAUL et Christine KRETZ, rédacteurs, sont nommées rédacteurs principaux avec effet au 1er octobre 2009.

Par arrêté grand-ducal du 9 septembre 2009, Madame Viviane PROBST, chef de bureau adjoint, est nommée chef de bureau avec effet au 1er novembre 2009.

Par arrêté grand-ducal du 11 septembre 2009, Monsieur Gilles MATHAY, juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, est nommé juge d'instruction au tribunal d'arrondissement de Luxembourg avec effet au 1er octobre 2009.

Administration de la nature et des forêts. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 21 septembre 2009, Monsieur Laurent BIRASCHI, inspecteur auprès de l'Administration de la nature et des forêts, est nommé inspecteur principal auprès de la même administration à partir du 1er octobre 2009.

Par arrêté grand-ducal du 21 septembre 2009, Monsieur Jean-Marie GILSON, inspecteur hors cadre auprès de l'Administration de la nature et des forêts, est nommé inspecteur principal hors cadre auprès de la même administration à partir du 1er octobre 2009.

Administration pénitentiaire. – Examen-concours. – L'administration pénitentiaire organisera au mois de février 2010 un examen-concours d'admission au stage dans la carrière inférieure du sous-officier; les épreuves préliminaires dans les trois langues administratives auront lieu au mois de janvier 2010.

Agriculture. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 30 septembre 2009, la société coopérative Delpa a été agréée en tant que service de gestion tel que prévu aux articles 3 et 9 de la loi modifiée du 18 avril 2008 concernant le renouvellement du soutien au développement rural.

Armée. – Examen. – Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen-concours d'admission à la carrière du caporal de carrière de l'armée aura lieu au mois de novembre 2009.

Caisse nationale de santé. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 25 septembre 2009, Madame Vanessa DI BARTOLOMEO, attachée d'administration auprès de la Caisse nationale de santé, a été nommée à la fonction d'attachée de direction auprès de la même institution de sécurité sociale avec effet au 1er octobre 2009.

Par arrêté grand-ducal du 25 septembre 2009, Monsieur Claude FRIEDEN, pharmacien-stagiaire auprès de la Caisse nationale de santé, a été nommé à la fonction de pharmacien inspecteur auprès de la même institution de sécurité sociale avec effet au 1er octobre 2009.

Centre commun de la sécurité sociale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 25 septembre 2009, Monsieur Jean-Claude JAEGER, conseiller-informaticien adjoint auprès du Centre commun de la sécurité sociale, a été nommé à la fonction de conseiller-informaticien auprès de la même institution de sécurité sociale avec effet au 1er décembre 2009.

Centre des technologies de l'information de l'État. – Examen. – L'examen pour programmeur de système à organiser par le Centre des technologies de l'information de l'État est reporté au mois de novembre 2009.

Commission d'indemnisation de certaines victimes de dommages corporels résultant d'une infraction. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 7 octobre 2009, Monsieur Pierre CALMES, conseiller à la Cour d'appel, a été nommé membre-président, en remplacement de Madame Lotty PRUSSEN, conseillère à la Cour d'appel, de la commission prévue à l'article 2 de la loi modifiée du 12 mars 1984 relative à l'indemnisation de certaines victimes de dommages corporels résultant d'une infraction et à la répression de l'insolvabilité frauduleuse et chargé d'émettre un avis sur les demandes en réparation introduites en application de la même loi, et Madame Théa HARLES-WALCH, conseillère à la Cour d'appel, a été nommée, en remplacement de Madame Marie-Paule ENGEL, présidente de la Cour supérieure de Justice, membre suppléant de la même commission.

Commission de surveillance du stage des attachés de justice. – Par arrêté du 9 septembre 2009, Monsieur Yves HUBERTY, Attaché de Gouvernement 1er en rang, a été nommé membre et secrétaire de la commission de surveillance du stage des attachés de justice en remplacement de Monsieur Marc MATHÉKOWITSCH, Premier Conseiller de Gouvernement, démissionnaire.

Conseil de Presse. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 25 septembre 2009, Monsieur Luc WAGNER, gérant journalier de «Radio Latina» et membre du Comité de gérance est nommé représentant du groupe des éditeurs en remplacement de M. Jan VANOLST, membre sortant, dont il terminera le mandat.

M. David WAGNER, journaliste à l'hebdomadaire «Woxx» est nommé représentant pour le Syndicat des Journalistes au Conseil de presse, en remplacement de M. Henri EIPPERS, membre sortant, dont il terminera le mandat.

Conseil supérieur des sports. – Composition. – Sont nommés au Conseil supérieur des sports pour un terme de quatre ans à partir du 23 septembre 2009:

– *membres du bureau:*
  M. Pilo FONCK, président
  M. Marc MATHEKOWITSCH, vice-président
  M. Denis SCUTO, vice-président
  M. Christian DIEDERICH, secrétaire général

– *délégués du Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois:*
  Mme Marlyse PAULY, secrétaire générale et déléguée du C.O.S.L. au bureau
  M. Fernand GUTH, membre du Conseil d'administration
  M. Jean-Louis MARGUE, membre du Conseil d'administration

– *délégués nommés en raison de leurs compétences dans le sport:*
  M. Jos FABER, dirigeant sportif
  M. Raymond HASTERT, dirigeant sportif
  M. Lucien KAYSER, membre du corps arbitral

– *représentants de départements ministériels:*
  M. Frank GANSEN, représentant du Ministère de la Santé
  M. Michel LANNERS, représentant du Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle
  M. Nico MEISCH, représentant du Ministère de la Famille et de l'Intégration

– *secrétaire administratif:*
  M. Carlo HASTERT du Département ministériel des Sports.

Consulat. – Exequatur. – Nominations. – Prorogation. – Par arrêté grand-ducal du 5 juin 2009, Son Altesse Royale le Grand-Duc a daigné délivrer à Monsieur Alain KINSCH l'exequatur qui lui est nécessaire pour exercer les fonctions de Consul général honoraire de la République des Philippines au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté grand-ducal du 28 août 2009, Monsieur Marc GODEFROID, chancelier à l'Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg à Bruxelles, a été nommé aux fonctions de Consul du Grand-Duché de Luxembourg auprès de cette même ambassade.

Par arrêté grand-ducal du 28 août 2009, Monsieur Jean DAMY, chancelier à l'Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg à Genève, est nommé aux fonctions de Vice-Consul du Grand-Duché de Luxembourg auprès de cette même ambassade.

Par arrêté grand-ducal du 28 août 2009, Monsieur Serge HENTZIG, chancelier à l'Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg à La Haye, est nommé aux fonctions de Consul du Grand-Duché de Luxembourg auprès de cette même ambassade.

Par arrêté grand-ducal du 28 août 2009, Madame Sonja CLOSENER, chancelier à l'Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg à Madrid, est nommée aux fonctions de Vice-Consul du Grand-Duché de Luxembourg auprès de cette même ambassade, avec effet au 1er octobre 2009.

Par arrêté grand-ducal du 28 août 2009, Madame Sarah ANJO, chancelier à l'Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg à Paris, est nommée aux fonctions de Vice-Consul du Grand-Duché de Luxembourg auprès de cette même ambassade, avec effet au 1er octobre 2009.

Par arrêté grand-ducal du 28 août 2009, Monsieur Michel GRETHEN, chancelier à l'Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg à Rome, est nommé aux fonctions de Consul du Grand-Duché de Luxembourg auprès de cette même ambassade.

Par arrêté grand-ducal du 28 août 2009, Monsieur Mario WIESEN, chancelier à l'Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg à Washington, est nommé aux fonctions de Consul du Grand-Duché de Luxembourg auprès de cette même ambassade.

Par arrêté grand-ducal du 9 septembre 2009, Monsieur Georges SCHMIT, administrateur général est nommé aux fonctions de Consul Général du Grand-Duché de Luxembourg à San Francisco avec effet au 1er octobre 2009, avec juridiction sur les Etats de Californie, Washington, Oregon, Arizona, New Mexico, Colorado, Hawaii, Idaho, Nevada, Utah, Montana et Alaska.

Par arrêté grand-ducal du 31 juillet 2009, le mandat consulaire de Monsieur Carlos REYNALDO LACAYO, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Managua, est prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

École Supérieure du Travail. – Conseil administratif. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 14 janvier 2009, Monsieur Jean ZAHLEN, Premier Conseiller de Gouvernement au Ministère du Travail et de l'Emploi a été nommé président du Conseil administratif de l'École Supérieure du Travail pour un terme de 2 ans.

Entreprises de réassurance. – Renonciation à l'agrément. – Par arrêté ministériel du 14 septembre 2009, l'agrément comme dirigeant d'entreprise de réassurance délivré à Monsieur Jean-Pierre COURSON est retiré, à sa demande, avec effet au 31 décembre 2009.

Direction de l'Aviation Civile. – Examen de fin de stage dans la carrière de l'ingénieur. – Examen de fin de stage dans la carrière de l'ingénieur-technicien. – Nomination. – La Direction de l'Aviation Civile organisera le 30 novembre et 1er décembre 2009 un examen de fin de stage dans la carrière de l'ingénieur.

La Direction de l'Aviation Civile organisera le 2 et 3 novembre 2009 un examen de fin de stage dans la carrière de l'ingénieur-technicien.

Par arrêté grand-ducal du 11 septembre 2009 Monsieur Robert NILLES, rédacteur principal h.c. à la Direction de l'Aviation Civile a été nommé aux fonctions de Chef de Bureau adjoint h.c. à la même Direction avec effet au 1er octobre 2009.

Fonds de Solidarité Viticole. – Cotisation pour 2010. – Suivant décision du Comité-directeur du Fonds de Solidarité Viticole du 27 mai 2009, approuvée le 10 septembre 2009 par le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural, la contribution à payer par les exploitations viticoles est fixée à 100 EUR (cent euros) pour l'année 2010 par hectare de vignes en exploitation. Une redevance de 0,0145 EUR (un virgule quarante-cinq cents) par collerette de la Marque Nationale pour les vins tranquilles et de 0,0290 EUR (deux virgule quatre-vingt-dix cents) par collerette de la Marque Nationale des vins mousseux et crémants est perçue sur la commercialisation du vin.

Huissiers de justice. – Vacances de poste. – Sont actuellement vacants un poste d'huissier de justice à Esch-sur-Alzette et un poste d'huissier de justice à Diekirch.

Les candidatures aux postes vacants sont à présenter au Ministère de la Justice dans un délai de trois semaines à partir de la présente publication.

Ces candidatures doivent être accompagnées d'une notice biographique indiquant notamment les dates d'examen et les postes déjà occupés.

Magistrature. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 9 septembre 2009, Monsieur Georges WIVENES, premier avocat général, est nommé procureur général d'Etat adjoint avec effet au 16 septembre 2009, Monsieur Jeannot NIES, avocat général, est nommé premier avocat général avec effet au 16 septembre 2009 et Madame Marie-Jeanne KAPPWEILER, substitut principal au parquet de Luxembourg, est nommée avocat général avec effet au 16 septembre 2009.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Activité d'assistance parentale. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 15 septembre 2009 un agrément enregistré sous le numéro AP/475/2009 accordant un agrément pour une durée limitée jusqu'au 3 août 2011 à Madame Emilia Augusta MARQUES GOMES-DOS SANTOS SILVA domiciliée à 49, avenue de la Gare, L-4873 Lamadelaine arrive à son échéance en date du 14 septembre 2009, vu le déménagement de Madame Emilia Augusta MARQUES GOMES-DOS SANTOS SILVA.

Par arrêté ministériel du 15 septembre 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 10 septembre 2011, à Madame Hafida AIT OULHAKEM, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 3, Ierwscht Duerf, L-9747 Enscherange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 4 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/493/2009.

Par arrêté ministériel du 16 septembre 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 15 septembre 2011, à Madame Nicole THEIS-GROSGES, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 2, rue du X Septembre, L-9132 Schieren.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/494/2009.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour personnes âgées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 16 septembre 2009, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 3 mois, vu le retard des travaux de mise en conformité, à l'organisme gestionnaire Etablissement public «Centres, Foyers et Services pour personnes âgées», ayant son siège à 1, plateau du Rham, L-2427 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «maison de soins» à l'adresse: L-9440 Vianden.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro A/09/98.

Par arrêté ministériel du 8 septembre 2009, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 4 mois, afin de clarifier les points en suspens, au «Le Home Israélite», ayant son adresse à 36, rue de la Semois, L-2533 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «logement encadré pour personnes âgées» appelé «Fondation Roer-Katz – Résidence Belle Vallée» à l'adresse: 36, rue de la Semois, L-2533 Luxembourg.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 13 mai 2009, accordant un agrément limité dans le temps à «Le Home Israélite», pour l'exercice de son activité de «logement encadré pour personnes âgées» appelé «Fondation Roer-Katz – Résidence Belle Vallée» à l'adresse: 36, rue de la Semois, L-2533 Luxembourg.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/03/013.

Par arrêté ministériel du 21 août 2009, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Foyers Seniors a.s.b.l.», ayant son siège à Béreldange, pour l'exercice de son activité de «centre régional d'animation et de guidance» appelé «Club Haus beim Kiosk» à l'adresse: C.M. Spoo, L-3876 Schifflange.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 2 décembre 2008, accordant un agrément limité dans le temps à l'organisme gestionnaire «Foyers Seniors a.s.b.l.», ayant son siège à Béreldange, pour l'exercice de son activité de «centre régional d'animation et de guidance» appelé «Club Haus beim Kiosk» à l'adresse: C.M. Spoo, L-3876 Schifflange.

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro PA/02/05/034.

Par arrêté ministériel du 21 septembre 2009, un agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 1er janvier 2010 à l'organisme gestionnaire «Stëftung Hëllef doheem», ayant son siège social à 50, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «centre psycho-gériatrique» à l'adresse: 15, route de Diekirch, L-6430 Echternach.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/09/04/049.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 15 mai 2009, l'agrément a été accordé à la Madame Vera Agostini habitant à Luxembourg, 42, rue Théodore Eberhard pour l'exercice de l'activité de «crèche» à l'adresse suivante: Luxembourg, 14, rue d'Amsterdam.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 03662006.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 85 **20 octobre 2009**

Sommaire

Arrêté ministériel du 5 octobre 2009 portant institution de la commission consultative dans le cadre de l'apprentissage pour adultes.

La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,

Vu les articles 19 et 20 du règlement grand-ducal du 18 mai 2007 portant organisation de l'apprentissage pour adultes;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres de la commission consultative pour un terme de cinq ans:

MM. Jerry LENERT, pédagogue, membre effectif, et Jos. NOESEN, pédagogue, membre suppléant, représentants du Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle.

Mmes Laura CHAVES, employée, membre effectif, et Karin HANSEN, rédacteur principal, membre suppléant, représentants du Service de la formation professionnelle du Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle.

MM. Gary TUNSCH, inspecteur principal 1er en rang, membre effectif, et Jeannot BERG, employé, membre suppléant, représentants du Ministère du Travail et de l'Emploi.

Mme Karin MEYER, conseillère de direction, membre effectif, et M. Stephan HAWLITZKY, éducateur gradué, membre suppléant, représentants de l'Administration de l'Emploi.

MM. Dan SCHROEDER, chargé de mission, membre effectif, et Jean-Marie DELOOS, conseiller en formation initiale, membre suppléant, représentants de la Chambre des Métiers.

MM. Roger THOSS, conseiller, membre effectif, et Paul EMERING, secrétaire général, membre suppléant, représentants de la Chambre de Commerce.

M. Carlo FRISING, conseiller en direction, membre effectif, et Mme Françoise SCHMIT, conseillère, membre suppléant, représentants de la Chambre des salariés.

MM. Robert LEY, secrétaire général, membre effectif, et Thierry KOZLIK, conseiller, membre suppléant, représentants de la Chambre d'Agriculture.

Art. 2. Monsieur Jerry LENERT, pédagogue, représentant du Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, est nommé président de la commission.

Art. 3. Madame Laura CHAVES, employée, représentant le Service de la Formation professionnelle du Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, est nommée secrétaire de la commission.

Art. 4. Le présent arrêté, qui sera publié au Mémorial, sera transmis aux membres de la commission pour leur servir de titre.

Art. 5. L'arrêté ministériel du 13 juillet 2007 portant institution de la commission consultative dans le cadre de l'apprentissage pour adultes est abrogé.

Luxembourg, le 5 octobre 2009.

La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Arrêté ministériel du 7 octobre 2009 portant nomination d'une déléguée à la formation des adultes.

La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,

Art. 1er. Conformément aux dispositions du règlement ministériel du 20 juillet 1992 concernant la nomination, les attributions et les rémunérations des délégués à la formation des adultes, l'arrêté ministériel du 6 février 2007 est modifié de la manière suivante:

7. au Lycée Technique du Centre:
   Monsieur Carlo SCHMIT, directeur-adjoint
   Madame Chantal VANDER MEERSCHE, secrétaire,

Art. 2. Le présent arrêté est applicable à partir de l'année scolaire 2009-2010.

Luxembourg, le 7 octobre 2009.

La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux Stehres

Arrêté ministériel du 7 octobre 2009 portant nomination du jury appelé à procéder aux opérations des épreuves préliminaires au concours réglant l'accès à la fonction d'instituteur de l'enseignement fondamental pour la session de novembre 2009.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,

Vu le règlement grand-ducal du 9 mars 2009 déterminant les modalités du concours réglant l'accès à la fonction d'instituteur de l'enseignement fondamental, notamment son article 6;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres du jury appelé à procéder aux opérations des épreuves préliminaires au concours réglant l'accès à la fonction d'instituteur de l'enseignement fondamental pour la session de novembre 2009:

Membres effectifs:

Monsieur Robert BRACHMOND, instituteur-attaché;
Madame Diane DHUR, inspectrice de l'enseignement fondamental;
Madame Yola HILD, institutrice de l'éducation préscolaire;
Monsieur François JEITZ, inspecteur-attaché e. r.;
Madame Jeanne LETSCH, inspectrice de l'enseignement fondamental;
Monsieur Mirko MAININI, inspecteur de l'enseignement fondamental;
Monsieur Aloyse RAMPONI, instituteur de l'enseignement primaire;
Monsieur Pierre REDING, inspecteur de l'enseignement fondamental;
Monsieur Patrick REMAKEL, instituteur de l'enseignement primaire;
Monsieur Gérard ROETTGERS, candidat-inspecteur de l'enseignement fondamental;
Madame Flore SCHANK, institutrice-attachée;
Monsieur Jean SCHRAM, instituteur-attaché;
Monsieur Guy STRAUSS, inspecteur-attaché;
Madame Francine VANOLST, inspectrice de l'enseignement fondamental;
Monsieur Jean-Paul WELTER, inspecteur de l'enseignement fondamental.

Membres suppléants:

Monsieur Joa BAUM, candidat-inspecteur de l'enseignement fondamental;
Monsieur Paul KLEIN, instituteur de l'enseignement primaire;
Monsieur Patrick MERGEN, inspecteur de l'enseignement fondamental;
Madame Claude SEVENIG, institutrice de l'enseignement primaire;
Monsieur Victor SCHEIER, candidat-inspecteur de l'enseignement fondamental.

Art. 2. Monsieur Guy STRAUSS remplit les fonctions de président du jury, Monsieur Jean SCHRAM celles de secrétaire.

Art. 3. Le présent arrêté annule et remplace celui du 20 mars 2009 portant nomination du jury appelé à procéder aux opérations des épreuves préliminaires au concours réglant l'accès à la fonction d'instituteur de l'enseignement fondamental.

Art. 4. Le présent arrêté sera transmis à chacun des membres du jury pour lui servir de titre et au Contrôle financier pour information.

Luxembourg, le 7 octobre 2009.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Arrêtés ministériels pris en vertu de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 septembre 2009, Monsieur Joel Aderito JESUS FERREIRA, né le 19 août 1983 à Luxembourg, demeurant à L-1858 Luxembourg, 165, rue de Kirchberg, a été autorisé à porter les nom et prénom de FERREIRA Joël.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

GROF Alain, Esch/Alzette	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG BÂLOISE VIE LUXEMBOURG INTERLUX ASSURANCES MALADIE	17.09.2009
ROUSSEAU Philippe Daniel, Bereldange	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG BÂLOISE VIE LUXEMBOURG	24.09.2009
ZEIHEN-SCHAMBOURG Annette, Mamer	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG BÂLOISE VIE LUXEMBOURG	01.09.2009
CATBI S.à.r.l. Représ. par ZEIHEN-SCHAMBOURG Annette, Mamer	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE LUXEMBOURG	01.09.2009
PELGER Stefan, Luxembourg	DKV LUXEMBOURG	25.09.2009
LORANG Alain, Luxembourg	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	01.09.2009
PICCO Luca, Roodt/Ell	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	01.09.2009
RICARDO Audrey, Kayl	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	09.09.2009
ALVES NOGUEIRA Daniel, Belvaux	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTE	22.09.2009
BARROS OLIVEIRA, Rodange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTE	24.09.2009
DA COSTA PINHEIRO Pedro Miguel, Soleuvre	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTE RAIFFEISEN-VIE	01.09.2009
DAS NEVES GASPAR David, Luxembourg	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTE	24.09.2009
DERAPPE Jeff, Elvange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTE	01.09.2009
FEIEREISEN Alain, Rodange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTE	22.09.2009
GILMER Stéphanie, Luxembourg	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTE	01.09.2009
GUEDES MENDES Ruben Jorge, Moutfort	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTE	24.09.2009
LAMBERMONT Christophe, Bereldange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTE	24.09.2009
LECLERCQ Frédéric, Luxembourg	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTE	09.09.2009

– Par arrêté ministériel du 15 septembre 2009, Monsieur Krzysztof Marek KUS, né le 14 février 1988 à Kolobrzeg (Pologne), demeurant à L-5252 Sandweiler, 3, rue Michel Rodange, a été autorisé à porter les nom et prénom de KUS Christophe.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 septembre 2009, Madame Liliana MARTINS DA SILVA, née le 5 décembre 1985 à Candelária (Venezuela), demeurant à L-4687 Differdange, 181, rue Woiwer, a été autorisée à porter les nom et prénom de MARTINS Liliana.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 septembre 2009, Monsieur Marco Samuel MARTINS PINTO, né le 17 août 1986 à Cabeça/Seia (Portugal), demeurant à L-5952 Itzig, 7, Montée de la Chapelle, a été autorisé à porter les nom et prénom de PINTO Marco.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 septembre 2009, Monsieur Nuno Ricardo MATIAS DOS SANTOS, né le 14 juin 1977 à Luxembourg, demeurant à L-4451 Belvaux, 156, route d'Esch, a été autorisé à porter les nom et prénoms de DOS SANTOS Nuno Ricardo.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 septembre 2009, Monsieur Christophe MENDES DA SILVA, né le 7 décembre 1982 à Luxembourg, demeurant à L-6463 Echternach, 42, rue Maximilien, a été autorisé à porter les nom et prénom de MENDES Christophe.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 septembre 2009, Madame Dina Margarida MENDES DOS SANTOS, née le 1er janvier 1981 à Luxembourg, demeurant à L-8023 Strassen, 17, rue du Genêt, a été autorisée à porter les nom et prénoms de DOS SANTOS Dina Margarida.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 septembre 2009, Monsieur Aníbal Joaquim MOREIRA LEMOS, né le 22 juillet 1968 à Matosinhos (Portugal), demeurant à L-4680 Differdange, 13, rue des Trévires, a été autorisé à porter les nom et prénoms de LEMOS Anibal Joaquim.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 septembre 2009, Monsieur Manuel Joaquim MOREIRA LEMOS, né le 15 juin 1974 à Matosinhos (Portugal), demeurant à L-4505 Niederkorn, 65, rue de l'Acier, a été autorisé à porter les nom et prénom de LEMOS Manuel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 septembre 2009, Monsieur Antonio Manuel NUNES JORDAO, né le 10 décembre 1970 à Saint-Dizier (France), demeurant à L-2543 Luxembourg, 11, rue dernier Sol, a été autorisé à porter les nom et prénoms de JORDAO Antonio Manuel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 septembre 2009, Monsieur Nuno Miguel REBELO GARCIA, né le 24 septembre 1980 à Luxembourg, demeurant à L-8378 Kleinbettingen, 5, rue des Champs, a été autorisé à porter les nom et prénoms de GARCIA Nuno Miguel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 septembre 2009, Monsieur José Joaquim RIBEIRO GORGULHO DE ALMEIDA, né le 27 avril 1960 à Agualva/Cacém (Portugal), demeurant à L-3850 Schifflange, 147, avenue de la Libération, a été autorisé à porter les nom et prénoms de RIBEIRO DE ALMEIDA José Joaquim.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 septembre 2009, Madame Melanie RODRIGUES SACRAS, née le 4 mai 1991 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-3784 Tétange, 5, rue de Rumelange, a été autorisée à porter les nom et prénom de RODRIGUES Mélanie.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 septembre 2009, Madame Maria Antonia del Pilar SANCHEZ Y TRUJILLO, née le 18 novembre 1958 à Fernan-Nunez/Cordoba (Espagne), demeurant à L-6942 Niederanven, 49, Domaine Mehlstrachen, a été autorisée à porter les nom et prénoms de SANCHEZ TRUJILLO Maria Antonia.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 septembre 2009, Monsieur Rataphum SANGUANNAM, né le 30 septembre 1980 à Nakhon Ratchasima (Thaïlande), demeurant à L-7790 Bissen, 20, rue Dr. Jean-Pierre Ecker, a été autorisé à porter les nom et prénom de SANGUANNAM Joey.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 septembre 2009, Madame Maria Dulce SANTO MONTEIRO, née le 3 décembre 1961 à Buarcos/Figueira da Foz (Portugal), demeurant à L-3850 Schifflange, 147, avenue de la Libération, a été autorisée à porter les nom et prénoms de MONTEIRO Marie Dulce.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 septembre 2009, Madame Sandrina SIMOES BENTO, née le 7 février 1990 à Luxembourg, demeurant à L-8360 Goetzingen, 3A, rue des Champs, a été autorisée à porter les nom et prénom de SIMOES Sandrina.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 septembre 2009, Madame Sandrina SIMOES MARTINS, née le 28 mars 1986 à Luxembourg, demeurant à L-8707 Useldange, 12, rue d'Everlange, a été autorisée à porter les nom et prénom de MARTINS Sandrina.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 septembre 2009, Monsieur Gerardo SIMOES SOARES, né le 2 janvier 1976 à Luxembourg, demeurant à L-7380 Lorentzweiler, 4, rue de la Vallée, a été autorisé à porter les nom et prénom de SIMOES Gerardo.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 septembre 2009, Madame Maria Adelaide SOARES DOS SANTOS, née le 4 juin 1986 à Atiães/Vila Verde (Portugal), demeurant à L-4526 Niederkorn, 1, rue des Celtes, a été autorisée à porter les nom et prénoms de SANTOS Maria Adelaide.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 septembre 2009, Madame Tatiana Renata TEIXEIRA ALVES DE CASTRO, née le 23 juin 1987 à Oeiras (Portugal), demeurant à L-9464 Stolzembourg, 1, rue du Faubourg, a été autorisée à porter les nom et prénom de TEIXEIRA Tatiana.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 septembre 2009, Madame Sandra Marina VIEIRA DO VALE MENDES née VIEIRA DO VALE, née le 13 janvier 1982 à Puerto Cabello (Venezuela), demeurant à L-3526 Dudelange, 100, rue des Minières, a été autorisée à porter les nom et prénom de DO VALE Sandra.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 septembre 2009, Monsieur Maurizio VITALI, né le 13 juin 1947 à Cantiano (Italie), demeurant à L-3862 Schifflange, 38, Cité op Soltgen, a été autorisé à porter les nom et prénom de VITALI Maurice.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Administration Gouvernementale. – Nominations. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 25 septembre 2009, Monsieur Thomas WEISGERBER a été nommé Premier Conseiller de Gouvernement pour une période de 7 ans à partir du 1er octobre 2009. Par arrêté grand-ducal du 25 septembre 2009, Madame Myriam SCHANCK a été nommée Conseiller de Gouvernement à partir du 1er octobre 2009.

Par arrêté grand-ducal du 25 septembre 2009, démission honorable de ses fonctions d'Administrateur général a été accordée à Monsieur Guy KOENIG avec effet à partir du 1er janvier 2010.

Commission de Surveillance du Secteur Financier. – Examens d'admission au stage. – La Commission de Surveillance du Secteur Financier organisera le 26 novembre 2009 des examens pour l'admission au stage dans la carrière supérieure, la carrière moyenne du rédacteur (administratif) et la carrière inférieure de l'huissier.

Conventions collectives de travail. – Dépôts. – Au courant du mois de septembre 2009 les dépôts des conventions collectives de travail suivantes ont été acceptés par arrêté du Ministère du Travail et de l'Emploi:

– Accord résultant de la négociation d'une nouvelle convention collective de travail pour le personnel de la S.A. Catalyst Recovery Europe signé en date du 16 juillet 2009 entre la direction de la S.A. Catalyst Recovery Europe, l'OGB-L et la délégation du personnel de la S.A. Catalyst Recovery Europe;

- Avenant V à la convention collective de travail pour le personnel du bâtiment signé en date du 15 juillet 2009 entre la direction du Groupement des Entrepreneurs du Bâtiment et des Travaux Publics, la direction de la Fédération des Entreprises Luxembourgeoises de Construction et de Génie Civil et les syndicats OGB-L et LCGB;
- Convention collective de travail pour les salariés de la S.A. Société Electrique de l'Our (SEO) signée en date du 2 juin 2009 entre la direction de la S.A. Société Electrique de l'Our et les syndicats OGB-L et LCGB;
- Avenant à la convention collective de travail pour le personnel de la S.A. ETF-EUROVIA Travaux Ferroviaires Luxembourg (anciennement Vossloh Infrastructure Services Luxembourg S.A. et Soluxtrafer) signé en date du 3 septembre 2009 entre la direction de la S.A. ETF-EUROVIA Travaux Ferroviaires Luxembourg et le syndicat OGB-L;
- Convention collective de travail pour le personnel des Sociétés d'Exploitation Cinématographique signée en date du 14 juillet 2009 entre la direction des Sociétés d'Exploitation Cinématographiques et l'OGB-L;
- Avenant à la convention collective de travail pour les salariés de la S.à r.l. Gamm Lux signé en date du 21 juillet 2009 entre la direction de la S.à r.l. Gamm Lux et les syndicats OGB-L et LCGB;
- Accord à la convention collective de travail pour les ouvriers de la S.A. Guardian Luxguard signé en date du 30 juillet 2009 entre la direction de la S.A. Guardian Luxguard, l'OGB-L et la délégation du personnel de la S.A. Guardian Luxguard;
- Avenant à la convention collective de travail pour les salariés de la S.à r.l. Hein et S.à r.l. Hein Services signé en date du 29 juillet 2009 entre la direction de la S.à r.l. Hein, Fabrique de Fours et la S.à r.l. Hein Services et l'OGB-L;
- Convention collective de travail pour le personnel ouvrier de la S.à r.l. Heintz Van Landewyck signée en date du 24 juillet 2009 entre la direction de la S.à r.l. Heintz Van Landewyck et les syndicats OGB-L et LCGB;
- Avenant (01.01.2009 – 31.12.2009) à la convention collective de travail pour les salariés de la société Mecan signé en date du 21 juillet 2009 entre la direction de la société Mecan et le syndicat LCGB;
- Convention collective de travail pour les salariés de la S.à r.l. Newell Rubbermaid Luxembourg signée en date du 28 août 2009 entre la direction de la S.à r.l. Newell Rubbermaid Luxembourg, la commission de négociation salariale et l'OGB-L;
- Avenant à la convention collective de travail pour les salariés de l'organisation syndicale OGB-L signé en date du 19 juin 2009 entre la direction de l'organisation syndicale OGB-L et la représentation des salariés;
- Avenant n° 3 à la convention collective de travail pour les employés privés de la S.à r.l. Soutirages Luxembourgeois signé en date du 19 mai 2009 entre la direction de la S.à r.l. Soutirages Luxembourgeois et les syndicats OGB-L et LCGB;
- Avenant n° 4 à la convention collective de travail pour les ouvriers de la S.à r.l. Soutirages Luxembourgeois signé en date du 19 mai 2009 entre la direction de la S.à r.l. Soutirages Luxembourgeois et les syndicats OGB-L et LCGB;
- Deux conventions collectives de travail pour les salariés de la S.A. Textilcord Steinfort signées en août 2008 entre la direction de la S.A. Textilcord Steinfort et les syndicats OGB-L et LCGB.
- Avenant (01.01.2009 – 31.12.2009) à la convention collective de travail pour les salariés de Versis, de Verband, Agrofeed signé en date du 21 juillet 2009 entre la direction de Versis, de Verband, Agrofeed et le syndicat LCGB.

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances agréés pendant le mois de septembre 2009.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date d'agrément
SIJNESAEL Frans, Luxembourg	ABN AMRO LIFE	24.09.2009
MANGILI, ép. MARLHAC Isabelle, Esch/Alzette	ALLIANZ INSURANCE LUXEMBOURG ALLIANZ LIFE LUXEMBOURG	01.09.2009
GINDORFF Tanja, Mondercange	AXA ASSURANCES LUXEMBOURG AXA ASSURANCES VIE LUXEMBOURG	09.09.2009
PERROT Bernard, Muhlenbach	AXA ASSURANCES LUXEMBOURG AXA ASSURANCES VIE LUXEMBOURG	25.09.2009
STEINMETZ Carlo, Hostert	AXA ASSURANCES LUXEMBOURG AXA ASSURANCES VIE LUXEMBOURG	01.09.2009
ASSURPRO S.à.r.l. Représ. par FERNANDES ISABEL Georgina Maria, Leudelange	AXA ASSURANCES LUXEMBOURG AXA ASSURANCES VIE LUXEMBOURG	09.09.2009
GERCO IMMO S.à.r.l. Représ. par DE LA HOZ Nathalie, Roser	AXA ASSURANCES LUXEMBOURG AXA ASSURANCES VIE LUXEMBOURG	25.09.2009

MOREIRA PEREIRA Luis Carlos, Dudelange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTE	24.09.2009
PALERMO Giuseppe, Ettelbruck	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTE	24.09.2009
PINTO TAVEIRA Filipe Manuel, Dudelange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTE	24.09.2009
SIEBENALER Patrick, Soleuvre	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTE	22.09.2009
THIMMESCH Mike, Esch/Alzette	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTE	22.09.2009
EQUIDEM S.à.r.l. Représ. par FEIEREISEN Alain ALVES NOGUEIRA David SIEBENALER Patrick THIMMESCH Mike, Differdange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTE	30.09.2009
FRANCOIS Jean, Bourglinster	FOYER INTERNATIONAL	09.09.2009
TIR Yacin, Luxembourg	HAMBURG MANNHEIMER	01.09.2009
IPAVEC Gerty, ép. LEHNERT, Frisange	INTERLUX ASSURANCES MALADIE	01.09.2009
BRACHMONT Maïté, Dahl	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	01.09.2009
COSTA FERNANDES José, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	01.09.2009
GIRA Carlo, Pétange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	01.09.2009
HEINEN Jean-Marc, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	01.09.2009
KHAYATI Malika, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	09.09.2009
KRETTELS Laurent, Moutfort	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	03.09.2009
LESEINE Christian, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	01.09.2009
THUM Michael, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	24.09.2009
BECK Joseph, Niedercorn	SWISS LIFE PRODUCTS SWISS LIFE SWISS LIFE INTERNATIONAL PENSION FUND	25.09.2009
MONTAZEL François-Régis, Luxembourg	SWISS LIFE	23.09.2009

Entreprises d'assurances. – Transfert d'une partie de son portefeuille de contrats par l'entreprise d'assurance de droit français Allianz IARD (anciennement AGF IART) à l'entreprise d'assurances de droit français Allianz Global Corporate & Specialty. – Le Comité des Entreprises d'Assurance, autorité de contrôle française du secteur des assurances, a informé le Commissariat aux Assurances que l'entreprise d'assurances de droit français Allianz IARD, dont le siège social est situé à Paris, 87, rue de Richelieu, était autorisée à transférer une partie de son portefeuille de contrats d'assurance à la société Allianz Global Corporate & Specialty, dont le siège social est situé à Tour Opus 12, 77, Esplanade du Général de Gaulle, La Défense 9, 92081 Paris La Défense Cedex, avec effet au 2 septembre 2009.

Le transfert devient opposable de plein droit aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès cette publication.

Entreprises de réassurance. – «CALATRAVA RE S.A.». – Agrément pour faire des opérations de réassurance. – Par arrêté ministériel du 30 septembre 2009, la société anonyme «CALATRAVA RE S.A.» avec siège social à L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl, a été agréée pour faire des opérations de réassurance.

Entreprises de réassurance. – «SERIL S.A.». – Renonciation à l'agrément pour faire des opérations de réassurance. – Par arrêté ministériel du 6 octobre 2009, l'agrément pour faire des opérations de réassurance délivré à la société «SERIL S.A.», avec siège social à 6B, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, a été retiré à sa demande.

Institut Luxembourgeois de Régulation

Communiqué

L'Institut Luxembourgeois de Régulation tient à informer les parties intéressées qu'il met en consultation publique sur base de l'article 75 de la loi du 30 mai 2005 sur les réseaux et les services de communications électroniques le document suivant:

la nouvelle version de la partie qualitative (non tarifaire) du projet d'offre de référence de colocation pour les années 2009 et 2010 (RCO 2009-2010) de l'Entreprise des Postes et Télécommunications.

Le texte intégral du document «RCO 2009-2010_V5» du 7 octobre 2009 soumis à consultation peut être téléchargé sur le site Internet de l'Entreprise des Postes et Télécommunications http://pt.lu/portal/interconnect.

La consultation publique aura lieu du 19 octobre 2009 au 20 novembre 2009.

Luxembourg, le 16 octobre 2009.

La Direction

Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 8 octobre 2009, l'organisme de certification «Prüfverein Verarbeitung ökologische Landbauprodukte», établi à D-76137 Karlsruhe, Bahnhofstrasse 9, est agréé comme organisme de contrôle indépendant du label «Biolabel» et du label «Demeter». L'agrément est valable jusqu'au 31 décembre 2012.

Ministère des Affaires étrangères. – Commission consultative pour travailleurs salariés, ressortissants de pays tiers. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 6 octobre 2009, Madame Lynda JAMES, rédacteur auprès du ministère des Affaires étrangères, Direction de l'Immigration a été nommée membre de la commission consultative pour travailleurs salariés en remplacement de Madame Laurence RIES, dont elle termine le mandat. Madame Lynda JAMES assistera la commission en qualité de secrétaire.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Activité d'assistance parentale. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 23 septembre 2009 un agrément enregistré sous le numéro AP/182/2008 accordant un agrément pour une durée limitée jusqu'au 17 février 2010 à Madame Alexandra BOURSCHEID-MEIER arrive à son échéance en date du 22 septembre 2009, vu la décision de Madame Alexandra BOURSCHEID-MEIER, domiciliée à 47, rue Neuve, L-3781 Tétange, de ne plus exercer l'activité d'assistance parentale, communiquée en date du 16 septembre 2009.

Par arrêté ministériel du 18 septembre 2009 un agrément enregistré sous le numéro AP/212/2008 accordant un agrément pour une durée limitée jusqu'au 13 mars 2010 à Madame Françoise SCHAMMEL-VITORINO arrive à son échéance en date du 16 septembre 2009, vu la décision de Madame Françoise SCHAMMEL-VITORINO, domiciliée à 16, um Hiwel, L-6315 Beaufort, de ne plus exercer l'activité d'assistance parentale, communiquée en date du 16 septembre 2009.

Par arrêté ministériel du 21 septembre 2009 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 20 septembre 2014, à Madame Fadila BOUKELLAL-GHIAT, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 84, rue Belair, L-4713 Pétange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 9 avril 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/262-2/2009.

Par arrêté ministériel du 21 septembre 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 20 septembre 2011, à Madame Alexandrina Maria PEREIRA TRIGO, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 65, rue Gare-Usines, L-3481 Dudelange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 4 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/495/2009.

Par arrêté ministériel du 24 septembre 2009 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 23 septembre 2014, à Madame Maria de Fatima DOS ANJOS SANTOS-MOREIRA RICARDO, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 1, rue Camille Biver, L-7790 Bissen.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/496/2009.

Par arrêté ministériel du 24 septembre 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 23 septembre 2011, à Madame Maria BRITO GOMES-ANTUNES DE LEMOS, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 32, route d'Arlon, L-8825 Perlé.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/497/2009.

Organisme de gestion et de répartition des droits d'auteur et des droits voisins. – Autorisation. – Conformément aux dispositions de l'article 66 de la loi modifiée du 18 avril 2001 sur les droits d'auteur, les droits voisins et les bases de données, ainsi qu'à celles du règlement grand-ducal du 30 juin 2004 concernant les organismes de gestion et de répartition des droits d'auteur et des droits voisins, la société «Société des auteurs et compositeurs dramatiques-Société civile des auteurs multimédia Luxembourg», dite SACD-SCAM Luxembourg, une société civile ayant son siège social à L-1026 Luxembourg, 6, rue Jean Bertholet, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro E 4.062, est autorisée à exercer l'activité d'organisme de gestion et de répartition des droits d'auteur et des droits voisins sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg.

L'autorisation porte exclusivement sur l'exercice de l'activité de gestion et d'administration des droits d'auteur relatifs à l'exécution publique, la représentation publique, ou la reproduction par tous moyens d'œuvres artistiques protégées d'auteurs et de compositeurs dramatiques.

La présente autorisation est accordée pour une durée de trois ans à compter du 15 octobre 2009. Elle est renouvelable.

Formation des Adultes. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 7 octobre 2009, Madame Chantal VANDER MEERSCHE, secrétaire, est nommée déléguée à la formation des adultes au Lycée Technique du Centre, à partir de l'année scolaire 2009-2010.

Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois de septembre 2009.

N° d'ordre	Nom du failli	Date du Jugement	Juge-commissaire	Curateur
		Luxembourg		
1.	S.A. IMMO DELPHES, établie et ayant son siège social à L-1633 Luxembourg, 21, rue Antoine Godart	02.09.09	Mme Claudine *Elcheroth*	Me Valérie *Demeure*
2.	S.A. THALIA HOLDING, en liquidation volontaire, établie et ayant son siège social à L-4086 Luxembourg, 23, avenue Monterey	04.09.09	Mme Carole *Err*	Me Nadia *Adjeroun*

3.	s.à r.l. ACIOR LUXEMBOURG, établie et ayant son siège social à L-3450 Dudelange, 56, rue du Commerce	04.09.09	Mme Carole *Err*	Me Marguerite *Ries*
4.	S.A. NAPA GROUP, en liquidation volontaire, ayant eu son siège social à L-8247 Mamer, 1, rue des Maximins, actuellement à L-8378 Kleinbettingen, 1, rue du Chemin de Fer	04.09.09	Mme Carole *Err*	Me Marguerite *Ries*
5.	s.à r.l. SP LUX PROPERTIES, établie et ayant son siège social à L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde	07.09.09	Mme Carole *Err*	Me Gaston *Stein*
6.	S.A. ARIEL TRADING, avec siège social à L-1540 Luxembourg, 1, rue Benjamin Franklin, de fait inconnue à cette adresse	09.09.09	Mme Carole *Err*	Me Alexandre *Dillmann*
7.	S.A. FINANCIERE MIRAGE, établie et ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll	09.09.09	Mme Carole *Err*	Me Nicolas *Francois*
8.	S.A. TELEXCHANGE, ayant eu son siège social à L-1450 Luxembourg, 21, Côte d'Eich, actuellement sans siège social connu	09.09.09	Mme Carole *Err*	Me Eric *Says*
9.	G.m.b.H. R.S.B. Reinigungstechnik, établie et ayant son siège social à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt	09.09.09	Mme Carole *Err*	Me Eric *Says*
10.	S.A. DULUX, établie et ayant son siège social à L-3899 Foetz, 8, rue Théodore de Wacquant	09.09.09	Mme Carole *Err*	Me Alexandre *Dillmann*
11.	s.à r.l. GEO INDUSTRIE, établie et ayant son siège social à L-3378 Livange, route de Bettembourg, Z.I. LE 2000	11.09.09	M. Gilles *Mathay*	Me Martine *Lauer*
12.	s.à r.l. Babcock & Brown Residential Property Management, établie et ayant son siège social à L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker	15.09.09	Mme Patricia *Loesch*	Me Max *Mailliet*
13.	s.à r.l. A COEUR VAILLANT, établie et ayant son siège social à L-3378 Livange, 1, route de Bettembourg	15.09.09	Mme Patricia *Loesch*	Me Valérie *Demeure*
14.	s.à r.l. PORTLUX-PLATRE, établie et ayant son siège social à L-3542 Dudelange, 52, rue du Parc	17.09.09	Mme Nadine *Walch*	Me Tania *Hoffmann*
15.	s.à r.l. Rhein Securities Holding, établie et ayant son siège social à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl	17.09.09	Mme Nadine *Walch*	Me Yann *Baden*
16.	s.à r.l. Rhein Securities Holding 2, établie et ayant son siège social à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl	17.09.09	Mme Nadine *Walch*	Me Yann *Baden*
17.	s.à r.l. Rhein Securities Holding 3, établie et ayant son siège social à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl	17.09.09	Mme Nadine *Walch*	Me Yann *Baden*
18.	s.à r.l. MH MEUBLES INVESTMENTS, anciennement «MH INVESTMENTS s.à r.l.», avec siège social à L-1741 Luxembourg, 83, rue de Hollerich, de fait établie à Howald, 304, route de Thionville	21.09.09	M. Robert *Worre*	Me Marguerite *Ries*

19.	s.à r.l. COSHOOLA, exploitant sous l'enseigne commerciale «ANNEX EXPRESSO BAR», établie et ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 9, allée Scheffer, Business Center des Glacis	21.09.09	M. Robert *Worre*	Me Marguerite *Ries*
20.	S.A. EURODOM, établie et ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 39, avenue Monterey	21.09.09	M. Robert *Worre*	Me Yann *Baden*
21.	s.à r.l. LUMÉDIA GROUPE, exploitant sous l'enseigne commerciale «www.lecd.com», établie et ayant son siège social à L-2155 Luxembourg, 68, rue de Mühlenweg	21.09.09	M. Robert *Worre*	Me Yann *Baden*
22.	S.A. ROMSTORE LUXEMBOURG, établie et ayant son siège social à L-8279 Holzem, 28, rue de Capellen	23.09.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Kamilla *Ladka*
23.	s.à r.l. BLUE SKY SOFTWARE, établie et ayant son siège social à L-4011 Esch-sur-Alzette, 47, rue de l'Alzette	25.09.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Pascale *Petoud*
24.	s.à r.l. Rhein Securities Investements établie et ayant son siège social à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl	25.09.09	Mme Nadine *Walch*	Me Yann *Baden*
25.	s.à r.l. Rhein Securities Holding 4, établie et ayant son siège social à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl	25.09.09	Mme Nadine *Walch*	Me Yann *Baden*
26.	le sieur LEONARDIS Roberto, commerçant, demeurant à L-4924 Hautcharage, 20, rue de la Gare	28.09.09	M. Robert *Worre*	Me Olivier *Wagner*
27.	s.à r.l. SC TRANS, avec siège social à L-4640 Differdange, 40, avenue d'Oberkorn, de fait inconnue à cette adresse	28.09.09	M. Robert *Worre*	Me Olivier *Wagner*
28.	s.à r.l. TSMM INTERNATIONAL, avec siège social à L-2543 Luxembourg, 28, Dernier Sol, de fait inconnue à cette adresse	28.09.09	M. Robert *Worre*	Me Stéphanie *Liu*
29.	s.à r.l. Sakura SuShi, exploitant sous l'enseigne commerciale «TOMO SUSHI», avec siège social à L-8030 Strassen, 13, rue du Kiem	28.09.09	M. Robert *Worre*	Me Philippe *Muller*
30.	s.à r.l. BTL (BRANDSCHUTZ TECHNIK LUXEMBOURG s.à r.l.), avec siège social à L-8287 Kehlen, Zone Industrielle, de fait inconnue à cette adresse	28.09.09	M. Robert *Worre*	Me Pierre *Goerens*
31.	S.A. DIMOZIL, avec siège social à L-1330 Luxembourg, 4A, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, de fait inconnue à cette adresse	28.09.09	M. Robert *Worre*	Me Sophie *Lheureux-Duclos*
32.	S.A. N.T.M. établie et ayant son siège social à L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon	28.09.09	M. Robert *Worre*	Me Alexandre *Dillmann*
33.	s.à r.l. IL PANZEROTTO, en liquidation volontaire, établie et ayant son siège social à L-2537 Luxembourg, 19, rue Sigismond	28.09.09	M. Robert *Worre*	Me Alexandre *Dillmann*
34.	s.à r.l. CAYENNE ONE, exploitant sous l'enseigne commerciale «LE MOLLY», établie et ayant son siège social à L-1249 Luxembourg, 8, rue Fort Bourbon	28.09.09	M. Robert *Worre*	Me Fabien *Verreaux*

35.	s.à r.l. GLOBAL COMMUNICATION NETWORK, exploitant sous l'enseigne commerciale «IDEAL MOTOR», avec siège social à L-2543 Luxembourg, 28, Dernier Sol, de fait inconnue à cette adresse	28.09.09	M. Robert *Worre*	Me Cédric *Bless*
36.	s.à r.l. JEWEDESIGN, établie et ayant son siège social à L-3230 Bettembourg, 103, route d'Esch	28.09.09	M. Robert *Worre*	Me Fabien *Verreaux*
37.	s.à r.l. ROSA TRADE & MANAGEMENT, établie et ayant son siège social à L-3895 Foetz, 10, rue de l'Avenir	30.09.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Anne *Foehr*
38.	s.à r.l. IL RISTORANTE, exploitant sous les enseignes commerciales «NANOS CAFFE» et «LE ROMAIN», établie et ayant son siège social à L-2721 Luxembourg, 2, rue Alphonse Weicker	30.09.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Olivier *Wagner*
		Diekirch		
39.	S.A. PARIS EURO FASHION, en abrégé P.E.F. S.A., établie et ayant son siège social à L-9780 Wincrange, 66b, route de Lullange	23.09.09	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Charles *Steichen*
40.	s.à r.l. RODELEC, établie et ayant son siège social à L-8562 Schweich, 38, rue de Saeul	23.09.09	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Jean-Luc *Gonner*
41.	s.à r.l. SOLUFAR - SOCIETE LUXEMBOURGEOISE POUR FOUILLES ARCHEOLOGIQUES, établie et ayant son siège social à L-6434 Echternach, 20, rue André Duchscher	23.09.09	M. Jean-Claude Wirth	Me Gilbert Reuter
42.	S.A. T22, établie et ayant son siège social à L-9964 Huldange, 3, op d'Schmett	23.09.09	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Jean-Luc *Gonner*
43.	s.à r.l. TRANSPORT PONCELET, établie et ayant son siège social à L-9764 Marnach, 19, rue de Marbourg	23.09.09	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Christian *Biltgen*
44.	s.à r.l. EMCOTRANS, établie et ayant son siège social à L-9991 Weiswampach, 4, am Hock	23.09.09	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Charles *Steichen*
45.	S.A. MAISON BLEUE, établie et ayant son siège social à L-9764 Marnach, 12, Marburgerstrasse	23.09.09	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Claude *Speicher*
46.	s.à r.l. BALTER AUTOMOBILE, établie et ayant son siège social à L-9764 Marnach, 19, rue de Marbourg	23.09.09	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Nathalie *Hengen*
47.	s.à r.l. BUGSBEE, établie et ayant son siège social à L-9940 Asselborn, maison 62	23.09.09	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Claude *Speicher*
48.	S.A. L.M.C.I. (LUXEMBURG METALLIC CONSTRUCTION INSTALLATION), établie et ayant son siège social à L-9942 Basbellain, Maison 12	30.09.09	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Claude *Speicher*
49.	s.à r.l. HTI LUX, établie et ayant son siège social à L-6450 Echternach, 104, route de Luxembourg	30.09.09	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Christian *Biltgen*
50.	S.A. C & S MANAGEMENT, établie et ayant son siège social à L-9227 Diekirch, 52, Esplanade	30.09.09	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Christian *Biltgen*

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 16 septembre 2009, Monsieur le Docteur Christoph APEL, né le 21 août 1962, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en gynécologie-obstétrique au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 16 septembre 2009, Monsieur le Docteur Dietmar KLEIN, né le 15 décembre 1962, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en médecine interne au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 16 septembre 2009, Monsieur le Docteur François PIERRON, né le 21 mai 1957, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 16 septembre 2009, Monsieur le Docteur Boris REGENBOGEN, né le 15 novembre 1975, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en anesthésie-réanimation au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 17 septembre 2009, Madame le Docteur Chantal TSOBO-BLISTAIN, née le 16 janvier 1967, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en biologie clinique au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 29 septembre 2009, Madame le Docteur Patricia BELLE épouse OKAMBA, née le 28 juillet 1963, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en biologie clinique au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 29 septembre 2009, Monsieur Jean BECKER, né le 7 juin 1984, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 29 septembre 2009, Monsieur le Docteur Gilles SCHLIENGER, né le 31 juin 1967, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 29 septembre 2009, Madame le Docteur Eva Maria LANG, née le 16 novembre 1960, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en chirurgie plastique au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 7 octobre 2009, Monsieur le Docteur Martin KLEEN, né le 16 septembre 1965, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en anesthésie-réanimation au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 7 octobre 2009, Madame le Docteur Sophie LACHAZE, née le 4 juin 1982, a été autorisée à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 7 octobre 2009, Monsieur Rodolphe SCHITTENHELM, né le 11 avril 1964, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Santé. – Médecine Vétérinaire. – Par arrêté ministériel du 29 septembre 2009, Monsieur le Docteur Nikolaus AHLBORN, né le 14 décembre 1947, a été autorisé à exercer la profession de médecin-vétérinaire au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 29 septembre 2009, Madame le Docteur Malou BLASEN, née le 27 juin 1980, a été autorisée à exercer la profession de médecin-vétérinaire au Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 16 septembre 2009, Monsieur Samuel BANY, né 10 août 1971, a été autorisé à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Société de courtage en matière d'assurances. – Sous-courtiers d'assurances agréés pendant le mois de septembre 2009.

Nom et domicile	Société de courtage en matière d'assurances	Date de l'agrément
CHISU Nathalie, Grevenmacher	2PM LIFE BROKERAGE	25.09.2009
GIJSELINCK Ronny, Howald	2PM LIFE BROKERAGE	25.09.2009
ACKERMANN Pierre, Luxembourg	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	17.09.2009
ARBOGAST DANIELLE, ép. ROTA, Niederpallen	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	17.09.2009
ASSA Patrick, Mersch	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	17.09.2009
COLLAUX Géraldine, Luxembourg	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	17.09.2009
EINSWEILER Guy, Michelbouch	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	17.09.2009
FLOHR Marc, Schouweiler	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	17.09.2009
FRISCH Simone, ép. WEHLES, Bourglinster	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	17.09.2009

GRETSCH Laurent, Luxembourg	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	17.09.2009
HESS Robert, Hesperange	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	17.09.2009
KEMP Monique, Luxembourg	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	17.09.2009
LENTZ Marc, Marnach	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	17.09.2009
OOSTERBOSCH Hugues, Eischen	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	17.09.2009
SCHINTGEN Viviane, ép. PRIMC, Fennange	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	17.09.2009
SCHULLER Alain, Dorscheid	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	17.09.2009
TREFF Claude, Nocher	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	17.09.2009
VICTOR Claude, Bous	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	17.09.2009
ANIBALDI Gilles, Luxembourg	GROUPE OMEGA ASSURANCES ET FINANCE	01.09.2009
DONZEL David, Luxembourg	VANBREDA RISK & BENEFITS	14.09.2009

Société de courtage en matière d'assurances. – Agréments de sous-courtiers d'assurances retirés pendant le mois de septembre 2009.

Nom et domicile	Société de courtage en matière d'assurances	Date de l'annulation
RIZZO Alessandro, Niederanven	INSURANCE BROKER'S SOLUTION EUROPE	01.09.2009
PELGER Stefan, Luxembourg	INTERNATIONALE MAKLERGESELLSCHAFT LUXEMBURG	25.09.2009

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 86 | 27 octobre 2009

Sommaire

Arrêté ministériel du 29 juillet 2009 portant modification de la composition du jury d'examen prévu à l'article 6 du règlement grand-ducal modifié du 29 janvier 1993 déterminant les conditions de qualification professionnelle des réviseurs d'entreprises.

Le Ministre de la Justice,

Vu le règlement grand-ducal modifié du 29 janvier 1993 déterminant les conditions de qualification professionnelle des réviseurs d'entreprises;

Vu l'arrêté ministériel du 15 septembre 2006 portant nomination des membres du jury d'examen prévu par l'article 6 du règlement grand-ducal du 29 janvier 1993 prémentionné et les arrêtés ministériels du 8 mai 2007 et du 17 septembre 2008 portant modification du jury d'examen;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres du jury d'examen prévu par l'article 6 du règlement grand-ducal du 29 janvier 1993, pour un terme de trois ans:

Monsieur Philippe DUREN, réviseur d'entreprises;

Monsieur Jean-Marie GISCHER, réviseur d'entreprises;

Madame Danièle GOEDERT, conseiller de direction 1ère classe auprès de la CSSF;

Monsieur Alphonse KUGELER, président de la Commission des Normes Comptables;

Madame Barbara MICHAËLIS, réviseur d'entreprises;

Maître Alain STEICHEN, avocat à la Cour.

Art. 2. Sont nommés membres suppléants du jury:

Maître Pierre BERNA, avocat à la Cour;

Madame Nathalie DOGNIEZ, réviseur d'entreprises;

Madame Marguy MEHLING, conseiller de direction 1ère classe auprès de la CSSF;

Monsieur Didier MOUGET, réviseur d'entreprises;

Monsieur Raymond SCHADECK, réviseur d'entreprises.

Art. 3. Monsieur Alphonse KUGELER, préqualifié, est nommé président du jury.

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 29 juillet 2009.

Le Ministre de la Justice,

François Biltgen

Arrêté ministériel du 25 août 2009 portant modification de la composition du jury d'examen prévu à l'article 6 du règlement grand-ducal modifié du 29 janvier 1993 déterminant les conditions de qualification professionnelle des réviseurs d'entreprises.

Le Ministre de la Justice,

Vu le règlement grand-ducal modifié du 29 janvier 1993 déterminant les conditions de qualification professionnelle des réviseurs d'entreprises;

Vu l'arrêté ministériel du 29 juillet 2009 portant nomination des membres du jury d'examen prévu par l'article 6 du règlement grand-ducal du 29 janvier 1993 prémentionné;

Arrête:

Art. 1er. Monsieur Serge DE CILLIA, membre du comité de direction de l'Association des Banques et Banquiers, Luxembourg est nommé membre suppléant du jury d'examen prévu par l'article 6 du règlement grand-ducal du 29 janvier 1993, pour le même terme que les membres effectifs et les membres suppléants nommés par arrêté du 29 juillet 2009.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 25 août 2009.

Le Ministre de la Justice,

François Biltgen

Arrêté ministériel du 15 octobre 2009 portant nomination de la commission permanente d'experts prévue par l'article 29 de la loi concernant le personnel de l'enseignement fondamental.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,

Vu le règlement grand-ducal du 6 octobre 2009 déterminant la composition et le fonctionnement de la commission permanente d'experts prévue par l'article 29 de la loi concernant le personnel de l'enseignement fondamental;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres de la commission permanente d'experts prévue par l'article 29 de la loi concernant le personnel de l'enseignement fondamental pour un mandat renouvelable de trois ans:

– représentants du ministre ayant l'éducation nationale dans ses attributions:
  M. Guy STRAUSS – Inspecteur-attaché
  M. André WILMES – Conseiller de direction 1re classe
  M. Jean SCHRAM – Instituteur-attaché
– représentant du ministre ayant la Fonction publique dans ses attributions:
  M. Gilles FEITH – Attaché de Gouvernement 1er en rang
– représentant du ministre ayant l'Intérieur dans ses attributions:
  M. Jean-Lou HILDGEN – Conseiller de direction 1re classe
– représentant de l'Inspection générale des finances:
  M. Jean-Marie HAENSEL – Premier inspecteur des finances
– représentant du STATEC:
  Mme Germaine THILL
– l'Inspecteur général:
  Mme Simone HEINEN
– représentants des enseignants:
  M. Michel CLOOS
  M. Patrick ARENDT
– représentants du syndicat des communes:
  M. Dan KERSCH
  M. Pierre MELLINA

Art. 2. Monsieur Guy STRAUSS remplit les fonctions de président de la commission, Monsieur Jean SCHRAM celles de secrétaire.

Art. 3. Le présent arrêté sera transmis à chacun des membres de la commission pour lui servir de titre et au Contrôle financier pour information.

Luxembourg, le 15 octobre 2009.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Administration de l'Emploi. – Examens. – Le Ministère du Travail et de l'Emploi organisera pendant l'année 2010 pour les besoins du personnel de l'Administration de l'Emploi les examens ci-après:

– un examen de fin de stage sanctionnant la partie de la formation spéciale dans la carrière du rédacteur à l'Administration de l'Emploi au cours de la deuxième quinzaine du mois de février 2010;
– un examen de fin de stage sanctionnant la partie de la formation spéciale dans la carrière de l'éducateur gradué à l'Administration de l'Emploi au cours de la première quinzaine du mois de mars 2010;
– un examen de fin de stage sanctionnant la partie de la formation spéciale dans la carrière de l'expéditionnaire à l'Administration de l'Emploi dans la première quinzaine du mois de mai 2010;
– un examen de promotion dans la carrière du rédacteur au cours du mois de novembre 2010.

Direction de l'Aviation Civile. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 25 septembre 2009, Monsieur Christophe WANTZ, ingénieur-technicien stagiaire à la Direction de l'Aviation Civile a été nommé aux fonctions d'ingénieur-technicien à la même Direction avec effet au 1er octobre 2009.

Entreprises d'assurances. – Agréments d'agents d'assurances retirés pendant le mois de septembre 2009.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date du retrait
ANIBALDI Gilles, Luxembourg	AME LIFE LUX	01.09.2009
KOLMESCH Jhonny, Beaufort	AME LIFE LUX AME LUX	30.09.2009
DERAPPE Jeff, Elvange	AXA ASSURANCES LUXEMBOURG AXA ASSURANCES VIE LUXEMBOURG	01.09.2009
HENGEN Marc, Foetz	AXA ASSURANCES LUXEMBOURG AXA ASSURANCES VIE LUXEMBOURG	01.09.2009
HUSS Ernest, Luxembourg	AXA ASSURANCES LUXEMBOURG AXA ASSURANCES VIE LUXEMBOURG	01.09.2009
LECLERCQ Frédéric, Luxembourg	AXA ASSURANCES LUXEMBOURG AXA ASSURANCES VIE LUXEMBOURG	09.09.2009
LORANG Alain, Luxembourg	AXA ASSURANCES LUXEMBOURG AXA ASSURANCES VIE LUXEMBOURG	01.09.2009
DE LA HOZ José, Crauthem	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG BÂLOISE VIE LUXEMBOURG	25.09.2009
GINDORFF Tanja, Redange	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG BÂLOISE VIE LUXEMBOURG	09.09.2009
HEINEN Jean-Marc, Luxembourg	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG BÂLOISE VIE LUXEMBOURG INTERLUX ASSURANCES MALADIE	01.09.2009
PERROT Bernard, Muhlenbach	DKV LUXEMBOURG	25.09.2009
ALEXIS Stefan, Luxembourg	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	01.09.2009
BRACHMONT Maîté, Dahl	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	01.09.2009
COLLAUX Géraldine, Luxembourg	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	17.09.2009
DA COSTA PINHEIRO Pedro Miguel, Soleuvre	FORTIS LUXEMBOURG VIE	01.09.2009
GIRA Carlo, Pétange	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	01.09.2009
HESS Robert, Hesperange	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	17.09.2009
SCHULLER Alain, Dorscheid	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE LA LUXEMBOURGEOISE DKV LUXEMBOURG	17.09.2009
ACKERMANN Pierre, Luxembourg	FOYER ASSURANCES DEXIA LIFE & PENSIONS	17.09.2009
ARBOGAST Danielle, Niederpallen	FOYER ASSURANCES DEXIA LIFE & PENSIONS	17.09.2009
ASSA Patrick, Mersch	FOYER ASSURANCES DEXIA LIFE & PENSIONS	17.09.2009
BECK Martin Joseph, Niedercorn	FOYER VIE	25.09.2009
EISNWEILER Guy, Michelbouch	FOYER ASSURANCES DEXIA LIFE & PENSIONS	17.09.2009

FLOHR Marc, Schouweiler	FOYER ASSURANCES DEXIA LIFE & PENSIONS	17.09.2009
FRISCH Simone, Bourglinster	FOYER ASSURANCES DEXIA LIFE & PENSIONS	17.09.2009
GRETSCH Laurent, Luxembourg	FOYER ASSURANCES DEXIA LIFE & PENSIONS	17.09.2009
GROF Alain, Esch/Alzette	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTE	17.09.2009
KEMP Monique, Luxembourg	FOYER ASSURANCES DEXIA LIFE & PENSIONS	17.09.2009
LENTZ Marc, Marnach	FOYER ASSURANCES DEXIA LIFE & PENSIONS	17.09.2009
PICCO Luca, Roodt/Ell	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTE EUROP ASSISTANCE	01.09.2009
SCHINTGEN Viviane, ép. PRIMC, Fennange	FOYER ASSURANCES DEXIA LIFE & PENSIONS	17.09.2009
TREFF Claude, Nocher	FOYER ASSURANCES DEXIA LIFE & PENSIONS	17.09.2009
ZEIHEN-SCHAMBOURG Annette, Nospelt	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER ARAG FOYER SANTE	01.09.2009
LESEINE Christian, Luxembourg	HAMBURG MANNHEIMER	01.09.2009
JOST Chantal, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	17.09.2009
ALVES NOGUEIRA Daniel, Belvaux	P&V ASSURANCES	22.09.2009
BARROS OLIVEIRA Diogo Micael, Rodange	P&V ASSURANCES	24.09.2009
CHARTIER Sabrina, Heisdorf	P&V ASSURANCES	01.09.2009
DAS NEVES GASPAR David, Luxembourg	P&V ASSURANCES	24.09.2009
GILMER Stéphanie, Luxembourg	P&V ASSURANCES	01.09.2009
GUEDES MENDES Ruben Jorge, Moutfort	P&V ASSURANCES	24.09.2009
FEIEREISEN Alain, Rodange	P&V ASSURANCES	22.09.2009
LAMBERMONT Christophe, Bereldange	P&V ASSURANCES	24.09.2009
MOREIRA PEREIRA Luis Carlos, Dudelange	P&V ASSURANCES	24.09.2009
PALERMO Giuseppe, Ettelbruck	P&V ASSURANCES	24.09.2009
PINTO TAVEIRA Filipe Miguel, Dudelange	P&V ASSURANCES	24.09.2009
RICARDO Audrey, Kayl	P&V ASSURANCES	09.09.2009
SIEBENALER Patrick, Soleuvre	P&V ASSURANCES	22.09.2009
THIMMESCH Mike, Esch/Alzette	P&V ASSURANCES	22.09.2009
KRÖNERT Uwe, Luxembourg	R+V LUXEMBOURG LEBENSVERSICHERUNG	01.09.2009
MANG Dietrich, Luxembourg	R+V LUXEMBOURG LEBENSVERSICHERUNG	01.09.2009

Indice des prix à la consommation du mois de septembre 2009.

L'indice des prix à la consommation, établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999, est de **747.11** pour le mois de septembre 2009 par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit pour le mois de septembre 2009 à **743.43**.

Luxembourg, le 7 octobre 2009.

Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Activité d'assistance parentale. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 6 octobre 2009 un agrément enregistré sous le numéro AP/133/2008 accordant un agrément pour une durée limitée jusqu'au 14 février 2010 à Madame Annabelle STOOS-MARINHO arrive à son échéance en date du 2 octobre 2009, vu la décision de Madame Annabelle STOOS-MARINHO, domiciliée à 2, rue de Weiler, L-9380 Merscheid, de ne plus exercer l'activité d'assistance parentale, communiquée en date du 1er octobre 2009.

Par arrêté ministériel du 5 octobre 2009 un agrément enregistré sous le numéro AP/150/2008 accordant un agrément pour une durée limitée jusqu'au 14 février 2010 à Madame Maria Eugénia PINTO GUEDES arrive à son échéance en date du 4 octobre 2009, vu la décision de Madame Maria Eugénia PINTO GUEDES, domiciliée à 16, Kierchestrooss, L-9452 Bettel, de ne plus exercer l'activité d'assistance parentale, communiquée en date du 5 octobre 2009.

Par arrêté ministériel du 5 octobre 2009 un agrément enregistré sous le numéro AP/172/2008 accordant un agrément pour une durée limitée jusqu'au 17 mars 2010 à Madame Silvia DE JESUS DE SOUSA arrive à son échéance en date du 4 octobre 2009, vu la décision de Madame Silvia DE JESUS DE SOUSA, domiciliée à 4, rue Haute, L-3727 Rumelange, de ne plus exercer l'activité d'assistance parentale, communiquée en date du 2 octobre 2009.

Par arrêté ministériel du 29 septembre 2009 un agrément enregistré sous le numéro AP/209/2008 accordant un agrément pour une durée limitée jusqu'au 17 février 2010 à Madame Nicole FANCELLI-KONGS arrive à son échéance en date du 24 septembre 2009, vu la décision de Madame Nicole FANCELLI-KONGS, domiciliée à 65, Grand-Rue, L-4393 Pontpierre, de ne plus exercer l'activité d'assistance parentale, communiquée en date du 24 septembre 2009.

Par arrêté ministériel du 5 octobre 2009 un agrément a été accordé pour une durée limitée de deux ans, soit jusqu'au 4 octobre 2011, à Madame Carrie STRAINCHAMPS, pour l'exercice de l'activité parentale, à 24, rue Norbert Metz, L-3524 Dudelange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 15 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/213-2/2009.

Par arrêté ministériel du 2 octobre 2009 un agrément enregistré sous le numéro AP/250/2008 accordant un agrément pour une durée limitée jusqu'au 6 avril 2010 à Madame Maria de Fatima RIBEIRO GONCALVES arrive à son échéance en date du 2 octobre 2009, vu la décision de Madame Maria de Fatima RIBEIRO GONCALVES, domiciliée à 13, rue de la Croix, L-9216 Diekirch, de ne plus exercer l'activité d'assistance parentale, communiquée en date du 1er octobre 2009.

Par arrêté ministériel du 2 octobre 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 1er octobre 2011, à Madame Filipa Andreia MARQUES DOS REIS-DE ALMEIDA RODRIGUES, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 28A, rue Principale, L-9190 Vichten.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 2 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/498/2009.

Par arrêté ministériel du 9 octobre 2009 un agrément enregistré sous le numéro AP/151/2008 accordant un agrément pour une durée limitée jusqu'au 14 février 2010 à Madame Gisèle SCHAACK-HEIDERSCHEID arrive à son échéance en date du 9 octobre 2009, vu la décision de Madame Gisèle SCHAACK-HEIDERSCHEID, domiciliée à 14, Place des Tilleuls, L-9575 Wiltz, de ne plus exercer l'activité d'assistance parentale, communiquée en date du 7 octobre 2009.

Par arrêté ministériel du 9 octobre 2009 un agrément enregistré sous le numéro AP/169/2008 accordant un agrément pour une durée limitée jusqu'au 14 février 2010 à Madame Danielle MARIN-ARENDT arrive à son échéance en date du 9 octobre 2009, vu la décision de Madame Danielle MARIN-ARENDT, domiciliée à 38, Langertengaass, L-3762 Tétange, de ne plus exercer l'activité d'assistance parentale, communiquée en date du 9 octobre 2009.

Par arrêté ministériel du 7 octobre 2009 un agrément a été accordé pour une durée limitée de deux ans, soit jusqu'au 6 octobre 2011, à Madame Antonia FERSINO-CALABRESE, pour l'exercice de l'activité parentale, à 16, rue A. Fleming, L-1525 Strassen.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 2 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 18 mai 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/457-2/2009.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 25 septembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Beaufort, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-6315 Beaufort, 9, rue de l'Eglise, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants», à l'adresse L-6315 Beaufort, 6, rue de l'Auberge.

L'agrément qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 24 septembre 2010, prend effet le 25 septembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 136/3**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 19 octobre 2007, enregistré sous le numéro MR 136/2.

Par arrêté ministériel du 28 septembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Useldange, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-8706 Useldange, 2, rue de l'Eglise, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants», à l'adresse L-8707 Useldange, rue de Schandel.

L'agrément qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 27 septembre 2010, prend effet le 28 septembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 137/3**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 19 octobre 2007, enregistré sous le numéro MR 137/2.

Par arrêté ministériel du 25 septembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Kannerhaus Wolz a.s.b.l.», organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-9558 Wiltz, 13, rue des Sports, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants», à l'adresse «Klengt Kannerhaus Wolz», L-9560 Wiltz, 10, rue du X septembre.

L'agrément qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 24 septembre 2010, prend effet le 25 septembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 209/2**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 25 septembre 2007, enregistré sous le numéro MR 209.

Par arrêté ministériel du 25 septembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Lënster Päiperlék a.s.b.l.», organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-6140 Junglinster, 24, rue du Village, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants», à l'adresse «Foyer scolaire Junglinster» L-6140 Junglinster, 20, rue du Village.

L'agrément qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 24 septembre 2010, prend effet le 25 septembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 217/2**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 27 septembre 2007, enregistré sous le numéro MR 217.

Par arrêté ministériel du 25 septembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Schieren, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-9125 Schieren, 90, route de Luxembourg, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants», à l'adresse L-9115 Schieren, 4, rue de l'Abattoir.

L'agrément qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 24 septembre 2010, prend effet le 25 septembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 220/2**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 3 octobre 2007, enregistré sous le numéro MR 220.

Par arrêté ministériel du 28 septembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Dudelange, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-3590 Dudelange, Place de l'Hôtel de Ville, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants», à l'adresse L-3548 Dudelange, rue Ribeschpont.

L'agrément qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 27 septembre 2010, prend effet le 28 septembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 228/2**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 8 octobre 2007, enregistré sous le numéro MR 228.

Par arrêté ministériel du 28 septembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Dudelange, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-3590 Dudelange, Place de l'Hôtel de Ville, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants», à l'adresse «Strutzbierg D», L-3461 Dudelange, rue des Ecoles/Um Strutzbierg.

L'agrément qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 27 septembre 2010, prend effet le 28 septembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 229/2**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 8 octobre 2007, enregistré sous le numéro MR 229.

Par arrêté ministériel du 28 septembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Dudelange, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-3590 Dudelange, Place de l'Hôtel de Ville, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants», à l'adresse «Wolkeschdall», L-3541 Dudelange, rue de la Paix.

L'agrément qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 27 septembre 2010, prend effet le 28 septembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 230/2**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 8 octobre 2007, enregistré sous le numéro MR 230.

Par arrêté ministériel du 28 septembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Dudelange, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-3590 Dudelange, Place de l'Hôtel de Ville, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants», à l'adresse «Brill», L-3524 Dudelange, rue Norbert Metz.

L'agrément qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 27 septembre 2010, prend effet le 28 septembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 231/2**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 8 octobre 2007, enregistré sous le numéro MR 231.

Par arrêté ministériel du 28 septembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Dudelange, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-3590 Dudelange, Place de l'Hôtel de Ville, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants», à l'adresse «Boudersberg», L-3428 Dudelange, route de Budersberg.

L'agrément qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 27 septembre 2010, prend effet le 28 septembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 232/2**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 8 octobre 2007, enregistré sous le numéro MR 232.

Par arrêté ministériel du 28 septembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Contern, organisme gestionnaire, ayant siège à l'adresse L-5310 Contern, 4, Place de la Mairie, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants», à l'adresse «Centre scolaire et sportif Um Ewent», L-5316 Contern, 40, rue de Syren.

L'agrément qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 27 septembre 2010, prend effet le 28 septembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 235/2**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 18 octobre 2007, enregistré sous le numéro MR 235.

Par arrêté ministériel du 28 septembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Dudelange, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-3590 Dudelange, Place de l'Hôtel de Ville, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole Italie», L-3481 Dudelange, rue Gare-Usine.

L'agrément qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 27 septembre 2010, prend effet le 28 septembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 245/2.**

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 30 octobre 2007, enregistré sous le numéro MR 245.

Par arrêté ministériel du 30 septembre 2009, il est stipulé qu'il arrivera à son échéance en date du 30 septembre 2009 l'arrêté ministériel du 13 mai 2009, enregistré sous le numéro **MR 308/2** accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 12 mai 2014 à l'Administration communale de Feulen, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-9176 Niederfeulen, 25, route de Bastogne, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ancienne école Oberfeulen», L-9179 Oberfeulen, 2, Place de la Chapelle.

Par arrêté ministériel du 25 septembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Mertert, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-6630 Wasserbillig, 1-3, Grand-Rue, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants», à l'adresse «Centre Culturel Wasserbillig», L-6633 Wasserbillig, route de Luxembourg.

L'agrément qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 24 septembre 2011, prend effet le 25 septembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 314/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 59 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 3 avril 2009, enregistré sous le numéro MR 314.

Par arrêté ministériel du 25 septembre 2009, un agrément limité dans le temps à été accordé à l'Administration communale de Mertert, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-6630 Wasserbillig, 1-3, Grand-Rue, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants», à l'adresse «Centre Culturel Mertert», L-6684 Mertert, rue du Parc.

L'agrément qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 24 septembre 2011, prend effet le 25 septembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 315/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 39 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 3 avril 2009, enregistré sous le numéro MR 315.

Par arrêté ministériel du 25 septembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Schieren, organisme gestionnaire, ayant son siège à L-9125 Schieren, 90, route de Luxembourg, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants», à l'adresse L-9125 Schieren, 79A, route de Luxembourg.

L'agrément qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 24 septembre 2011, prend effet le 25 septembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 337/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 36 usagers (non scolarisés) et 22 usagers (scolarisés).

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 19 août 2009, enregistré sous le numéro MR 337.

Par arrêté ministériel du 30 septembre 2009, il est stipulé qu'il arrivera à son échéance en date du 30 septembre 2009 l'arrêté ministériel du 13 mai 2009, enregistré sous le numéro **MR 341** accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 16 août 2010 à l'Administration communale de Steinsel, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-7317 Steinsel, 9, rue Paul Eyschen, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Bâtiment scolaire Willy Goergen», L-7339 Steinsel, 20, rue des Vergers.

Par arrêté ministériel du 25 septembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé au syndicat intercommunal «De Réidener Kanton», organisme gestionnaire, ayant son siège social à l'adresse L-8606 Bettborn, 3, rue de l'Eglise, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants – sport», à l'adresse «Sport-Krees Atert», L-8508 Rédange/Attert, 1, rue du Lycée.

L'agrément qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 24 septembre 2011, prend effet le 25 septembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 359**.

Par arrêté ministériel du 25 septembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Troisvierges, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-9905 Troisvierges, 9-11, Grand-Rue, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole primaire», L-9908 Troisvierges, 3, Montée de l'Ecole.

L'agrément qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 24 septembre 2011, prend effet le 25 septembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 360**.

Par arrêté ministériel du 25 septembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Troisvierges, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-9905 Troisvierges, 9-11, Grand-Rue, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants», à l'adresse «Centre Culturel», L-9912 Troisvierges, 20, rue de Binsfeld.

L'agrément qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 24 septembre 2011, prend effet le 25 septembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 361**.

Par arrêté ministériel du 25 septembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé au «Syndicat de communes ayant pour objet la construction et l'exploitation d'une école intercommunale et d'un ensemble d'infrastructures régionales sportives, parascolaires et d'enseignement musical», en abrégé «Synecosport», organisme gestionnaire, ayant son siège à L-6230 Bech, 1, Enneschtgaass, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants», à l'adresse «Maison Relais Renert», L-6831 Berbourg, Schoulstrooss.

L'agrément qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 24 septembre 2011, prend effet le 25 septembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 362**.

Par arrêté ministériel du 30 septembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Sanem, organisme gestionnaire, ayant son siège à L-4477 Belvaux, 60, rue de la Poste, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants», à l'adresse L-4436 Belvaux, 15, rue Dicks-Lentz.

L'agrément qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 29 septembre 2010, prend effet le 30 septembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 363**.

Par arrêté ministériel du 8 octobre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à Madame Charlotte BRUENS, domiciliée à L-1924 Luxembourg, 10, rue Emile Lavandier, et de Madame Marion GHIJBEN, domiciliée à L-6185 Gonderange, 29, Kriibsebaach, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Pinkeltje», L-1924 Luxembourg, 10, rue Emile Lavandier.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 28 avril 2014, prend effet le 8 octobre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 317/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 8 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 29 avril 2009, enregistré sous le numéro MR 317.

Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative. – Examens-concours. – Il est porté à la connaissance des intéressé(e)s que le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative organisera au cours du mois de novembre et de décembre 2009 les examens-concours suivants par recrutement externe:

le 26 novembre 2009: examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière supérieure administrative

Relevé des vacances de poste:

Département ministériel, administration ou service public	Nombre de postes vacants
Ministère des Affaires étrangères Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en droit, en économie, en sciences politiques, en relations internationales ou en sciences humaines	1
Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur – Direction de l'Industrie Un cycle universitaire complet de quatre années en droit*	1
Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur – Direction de la Politique régionale Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en sciences économiques, en sciences sociales, en sciences politiques, en géographie ou en droit européen	1
Ministère d'Etat – Comité national pour la simplification administrative en faveur des entreprises (CNSAE) Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en droit*	1
Ministère d'Etat Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en droit*	1
Ministère d'Etat Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en sciences humaines	2
Administration de l'Enregistrement et des Domaines Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en droit*	1
Administration du Personnel de l'Etat Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en économie, en finances ou en sciences politiques	1
Administration des Services de Secours Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en droit*, en gestion d'entreprise ou en communication	1
Association d'Assurance contre les Accidents Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en droit*	1
Caisse nationale de Santé Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en droit*	2
Caisse nationale de Santé Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en économie	1

Caisse nationale de Santé Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en gestion d'entreprise, en informatique, en mathématiques ou une formation d'ingénieur diplômé	1
Centre commun de la Sécurité sociale Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en informatique, en mathématiques, en économie ou une formation d'ingénieur diplômé	1
Commissariat aux Assurances Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en droit*	1
Commissariat aux Assurances Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en économie	1
Commissariat aux Assurances Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en mathématiques	1
STATEC Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en démographie	1

le 24 novembre 2009: examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière supérieure scientifique

Relevé des vacances de poste:

Département ministériel, administration ou service public	Nombre de postes vacants
Ministère de la Culture – Archives nationales Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en sciences de l'information et de la communication, en management culturel ou en histoire	1
Administration des Contributions directes Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en informatique	2
Centre commun de la Sécurité sociale Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en informatique, en mathématiques ou une formation d'ingénieur diplômé	8
Centre commun de la Sécurité sociale Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en informatique, en mathématiques, en économie ou une formation d'ingénieur diplômé	1
Centre des Technologies de l'Information de l'Etat Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en informatique	4
Service de l'Education différenciée** Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en psychologie	1

le 2 décembre 2009: examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière de l'ingénieur technicien

Relevé des vacances de poste:

Département ministériel, administration ou service public	Nombre de postes vacants
Administration du Cadastre et de la Topographie Formation demandée: génie civil	2
Administration de l'Environnement Formation demandée: mécanique ou génie civil	1
Administration de la Gestion de l'Eau Formation demandée: génie civil, mécanique, technique des télécommunications ou technique de l'énergie électrique	1
Administration de la Gestion de l'Eau Formation demandée: génie civil	1
Administration des Ponts et Chaussées Formation demandée: génie civil	2

le 2 décembre 2009: examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière de l'expéditionnaire technique

Relevé des vacances de poste:

Département ministériel, administration ou service public	Nombre de postes vacants
Institut Viti-Vinicole Remich Formation demandée: chimie	1

le 2 décembre 2009: examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière de l'informaticien diplômé

Relevé des vacances de poste:

Département ministériel, administration ou service public	Nombre de postes vacants
Centre des Technologies de l'Information de l'Etat	1

* Le certificat de formation complémentaire en droit luxembourgeois est exigé.

** Ce poste est ouvert à des ressortissants des Etats membres de l'Union Européenne.

Pour tous les autres postes vacants la nationalité luxembourgeoise est requise.

Les relevés pourront être modifiés ou complétés suite à des autorisations d'engagement supplémentaires et suite à des autorisations de remplacement de postes devenus vacants.

Les épreuves préliminaires en vue du contrôle de la connaissance des langues luxembourgeoise, allemande et française auront lieu sur convocation et préalablement aux épreuves écrites **(uniquement pour les candidat(e)s qui présentent un certificat de fin d'études étranger)**.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 6 octobre 2009, Monsieur Cristiano CAVUTO, né le 12 mai 1971, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Santé. – Médecine. – Par arrêté ministériel du 5 octobre 2009, Monsieur le docteur Nikolaus WIRTZ, né le 8 juin 1972, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en médecine interne au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 87 **29 octobre 2009**

Sommaire

Arrêté ministériel du 15 octobre 2009 portant désignation de CREOS Luxembourg S.A. comme coordinateur d'équilibre pour la zone de réglage du gestionnaire de réseau de transport CREOS Luxembourg S.A.

Le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur,

Vu la loi du 1er août 2007 relative à l'organisation du marché de l'électricité;

Vu les avis de l'Institut Luxembourgeois de Régulation du 8 octobre 2007 et du 14 septembre 2009 relatifs à la désignation du coordinateur d'équilibre dans le secteur de l'électricité;

Vu l'arrêté ministériel du 14 décembre 2007 (réf.: 0423-E07) portant désignation du coordinateur d'équilibre dans le secteur de l'électricité;

Arrête:

Art. 1er. L'arrêté ministériel du 14 décembre 2007 (réf.: 0423-E07) est abrogé.

Art. 2. La société Creos Luxembourg S.A., avec siège social à 2, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen, immatriculée au Registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 4513, est désignée coordinateur d'équilibre pour la zone de réglage du gestionnaire de réseau de transport Creos Luxembourg S.A..

Art. 3. Le coordinateur d'équilibre doit respecter les droits et obligations lui incombant en vertu de la loi du 1er août 2007 relative à l'organisation du marché de l'électricité.

Art. 4. Dans l'exercice de ses fonctions, le coordinateur d'équilibre est soumis aux dispositions relatives au droit d'accès à la comptabilité mais il n'est pas soumis aux dispositions relatives à la dissociation comptable, telles que fixées au chapitre VI de la loi du 1er août 2007 relative à l'organisation du marché de l'électricité.

Art. 5. Le présent arrêté est remis au coordinateur d'équilibre pour lui servir de titre et sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 15 octobre 2009.

Le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur,

Jeannot Krecké

Arrêté ministériel du 22 octobre 2009 portant nomination des membres composant le bureau électoral pour les élections des membres du Collège vétérinaire.

Le Ministre de la Santé,

Vu la loi du 31 mai 2002 relative au Collège vétérinaire;

Vu le règlement grand-ducal du 1er novembre 2003 relatif aux élections des membres du Collège vétérinaire, et notamment son article 8;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres effectifs du bureau électoral dans les fonctions correspondantes:

comme président:

Monsieur le Dr Albert HUBERTY, directeur de l'Administration des Services vétérinaires, L-1014 Luxembourg;

comme secrétaire:

Madame Liette WIESEN, secrétaire administrative du Collège vétérinaire, L-1014 Luxembourg;

comme assesseurs:

Monsieur le Dr Tom ANGEL, médecin-vétérinaire, 23, avenue Guillaume, L-1651 Luxembourg;

Monsieur le Dr Jean BRASSEUR, vétérinaire officiel, Administration des Services vétérinaires, L-1014 Luxembourg;

Monsieur Pierre-Marc GOETZINGER, inspecteur principal, Administration des Services vétérinaires, L-1014 Luxembourg.

Art. 2. Sont nommés membres suppléants du bureau électoral:

Madame Liane GRAENZ-KREMER, secrétaire, Administration des Services vétérinaires, L-1014 Luxembourg;

Madame le Dr Marie-France WEISGERBER, médecin-vétérinaire, 13, rue Principale, L-9190 Vichten.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 22 octobre 2009.

Le Ministre de la Santé,

Mars Di Bartolomeo

Arrêtés ministériels pris en vertu de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 septembre 2009, Madame Paula Maria ALVES DA SILVA, née le 5 août 1970 à Massarelos/Porto (Portugal), demeurant à L-6671 Mertert, 14, rue Jean-Pierre Beckius, a été autorisée à porter les nom et prénoms de DA SILVA Paula Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 septembre 2009, Madame Maria Helene ALVES DE ALMEIDA, née le 11 janvier 1980 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-4216 Esch-sur-Alzette, 2A, rue de la Lorraine, a été autorisée à porter les nom et prénoms de ALMEIDA Helene Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 septembre 2009, Madame Ana Maria ALVES DE CARVALHO, née le 9 août 1975 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-4446 Belvaux, 28, rue de France, a été autorisée à porter les nom et prénom de ALVES Anna.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 septembre 2009, Monsieur Georges BARREIROS GROU, né le 19 février 1971 à Luxembourg, demeurant à L-1925 Luxembourg, 28, rue Fanny Leclerc, a été autorisé à porter les nom et prénom de GROU Georges.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 septembre 2009, Monsieur Christophe CARRIÇO MARTINS, né le 25 mars 1989 à Luxembourg, demeurant à L-7569 Mersch, 1, rue des Sœurs Franciscaines, a été autorisé à porter les nom et prénom de MARTINS Christophe.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 septembre 2009, Monsieur Michel CLARO VILELA, né le 4 juillet 1982 à Ettelbruck, demeurant à L-6182 Gonderange, 44, route d'Echternach, a été autorisé à porter les nom et prénom de CLARO Michel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 septembre 2009, Madame Tânia Isabel COIMBRA DOS SANTOS, née le 8 juin 1979 à Tondela/Tondela (Portugal), demeurant à L-5716 Aspelt, 5, rue de l'École, a été autorisée à porter les nom et prénom de DOS SANTOS Tania.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 septembre 2009, Monsieur Victor Manuel CORREIA CARDOSO, né le 4 février 1975 à Fail/Viseu (Portugal), demeurant à L-9186 Stegen, 1, Gerelwee, a été autorisé à porter les nom et prénoms de CORREIA Victor Manuel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 septembre 2009, Monsieur Dany COSTA COELHO, né le 12 juillet 1985 à Luxembourg, demeurant à L-7540 Rollingen, 53, rue de Luxembourg, a été autorisé à porter les nom et prénom de COSTA Dany.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 septembre 2009, Madame Sandra Cristina DA COSTA ARAÚJO BENTO, née le 13 octobre 1981 à Cervães/Vila Verde (Portugal), demeurant à L-5339 Moutfort, 35A, rue de Contern, a été autorisée à porter les nom et prénom de ARAÚJO BENTO Sandra.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 septembre 2009, Madame Lourdes DA COSTA MARTINS, née le 20 novembre 1962 à Sobral/Mortágua (Portugal), demeurant à L-5422 Erpeldange (Bous), 46, rue Scheuerberg, a été autorisée à porter les nom et prénom de MARTINS Lourdes.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 septembre 2009, Madame Eugenia Maria DA SILVA, née le 28 mars 1975 à Luxembourg, demeurant à L-6479 Echternach, 31, rue Gregoire Schouppe, a été autorisée à porter les nom et prénom de DA SILVA Eugenie.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 septembre 2009, Monsieur João DA SILVA E SOUSA, né le 13 octobre 1971 à Bouro(Santa Maria)/Amares (Portugal), demeurant à L-4575 Differdange, 5, Grand-Rue, a été autorisé à porter les nom et prénom de DA SILVA João.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 septembre 2009, Madame Fabienne DAS NEVES ANDRADE, née le 2 juillet 1974 à Ettelbruck, demeurant à L-9390 Reisdorf, 10, rue de l'Our, a été autorisée à porter les nom et prénom de ANDRADE Fabienne.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 septembre 2009, Monsieur André Manuel DE OLIVEIRA PINTO, né le 16 février 1986 à Pindelo dos Milagres/São Pedro do Sul (Portugal), demeurant à L-4437 Soleuvre, 197, rue de Differdange, a été autorisé à porter les nom et prénoms de DE OLIVEIRA André Manuel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 septembre 2009, Madame Mélanie DOS REIS GONÇALO, née le 18 janvier 1991 à Niederkorn, demeurant à L-4745 Pétange, 49, an den Jenken, a été autorisée à porter les nom et prénom de GONÇALO Mélanie.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 septembre 2009, Madame Anabela DOS SANTOS BASTOS, née le 12 juin 1978 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-3224 Bettembourg, 6, rue Pierre Dupong, a été autorisée à porter les nom et prénom de BASTOS Anabela.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 septembre 2009, Monsieur Vitor DUARTE CUNHA, né le 30 mai 1989 à Luxembourg, demeurant à L-2723 Howald, 95, rue Eugène Welter, a été autorisé à porter les nom et prénom de DUARTE Vitor.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 septembre 2009, Monsieur Sandro DUARTE SECO, né le 23 septembre 1979 à Luxembourg, demeurant à L-4809 Rodange, 1, rue Julien Gaspar, a été autorisé à porter les nom et prénom de DUARTE Sandro.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 septembre 2009, Monsieur Steven FERREIRA GONÇALVES, né le 5 mars 1983 à Luxembourg, demeurant à L-5885 Hesperange, 363, route de Thionville, a été autorisé à porter les nom et prénom de GONÇALVES Steven.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 septembre 2009, Monsieur Mike LEAL PAREDES, né le 12 décembre 1987 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-3733 Rumelange, 25, cité Kiirchbierg, a été autorisé à porter les nom et prénom de LEAL Mike.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 septembre 2009, Madame Arlinda RUGOVAJ, née le 29 octobre 1989 à Istog (Kosovo), demeurant à L-8544 Nagem, 5, rue Principale, a été autorisée à porter les nom et prénom de RUGOVA Arlinda.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Administration des Douanes et Accises. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 16 octobre 2009, Monsieur Alain FEIPEL, commis-chef à l'administration des douanes et accises, a été nommé receveur adjoint à la même administration avec effet au 1er novembre 2009.

Par arrêté grand-ducal du 16 octobre 2009, Monsieur Georges FRIEDERICH, commis-chef à l'administration des douanes et accises, a été nommé receveur adjoint à la même administration avec effet au 1er novembre 2009.

Administration de l'Emploi. – Nominations. – Par arrêtés ministériels du 21 septembre 2009, Mesdames Pia MAYER et Danielle ERR, éducatrices graduées stagiaires à l'Administration de l'Emploi, ont été nommées éducatrices graduées à la même administration à partir du 1er novembre 2009.

Par arrêté ministériel du 6 octobre 2009, Madame Nancy THILL, rédacteur stagiaire à l'Administration de l'Emploi, a été nommée rédacteur à la même administration à partir du 15 novembre 2009.

Administration pénitentiaire. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 2 octobre 2009, Monsieur Paul DALEIDEN, ingénieur-technicien stagiaire, est nommé ingénieur-technicien avec effet au 15 octobre 2009.

Composition de la Commission d'orientation et de reclassement professionnel selon l'article 33(1) de la loi du 12 septembre 2003 relative aux personnes handicapées.

Par arrêté ministériel du 7 octobre 2009, Madame Valérie BERRINI est nommée membre titulaire de la Commission d'orientation et de reclassement professionnel représentant le ministre ayant dans ses attributions le Travail en remplacement de Monsieur Jeannot BERG dont elle terminera le mandat.

Par arrêté ministériel du 7 octobre 2009, Monsieur Daniel CODELLO représentant le ministre ayant dans ses attributions le Travail est nommé président de la Commission d'orientation et de reclassement professionnel en remplacement de Monsieur Jeannot BERG dont il terminera le mandat.

En cas d'absence, il sera remplacé par Madame Valérie BERRINI.

Luxembourg, le 7 octobre 2009.

Le Ministre du Travail, de l'Emploi
et de l'Immigration,
Nicolas Schmit

Entreprise des Postes et Télécommunications. – Conditions générales. – A partir du 1er novembre 2009 sont applicables les nouvelles «Conditions générales applicables aux services des comptes chèques postaux» de l'Entreprise des Postes et Télécommunications.

Ces Conditions générales sont à la disposition du public dans tous les bureaux de postes.

Inspection du Travail et des Mines. – Examens. – Le Ministère du Travail et de l'Emploi organisera au cours du mois de février 2010 un examen de fin de stage dans la carrière de l'attaché de direction à l'Inspection du Travail et des Mines.

Magistrature. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 2 octobre 2009, démission honorable de ses fonctions de juge de paix directeur adjoint à la justice de paix à Luxembourg, est accordée, sur sa demande, à Monsieur Jean SCHEIFER. La mise à la retraite est prononcée avec effet au 1er décembre 2009. L'intéressé est admis à faire valoir ses droits à la pension. Le titre honorifique lui est accordé.

Magistrature. – Prorogations. – Par arrêté grand-ducal du 2 octobre 2009, le mandat de juge d'instruction de Monsieur Ernest NILLES, vice-président au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, est prorogé pour une nouvelle période de trois ans à partir du 24 octobre 2009.

Par arrêté grand-ducal du 2 octobre 2009, le mandat de juge d'instruction de Monsieur Christian SCHEER, juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, est prorogé pour une nouvelle période de trois ans à partir du 25 octobre 2009.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Activité d'assistance parentale. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 12 octobre 2009 un agrément enregistré sous le numéro AP/432/2009 accordant un agrément pour une durée limitée jusqu'au 8 avril 2011 à Madame Carole NEYEN-PHILIPPE arrive à son échéance en date du 8 octobre 2009, vu la décision de Madame Carole NEYEN-PHILIPPE, domiciliée à 5, rue Widderbierg, L-6675 Mertert, de ne plus exercer l'activité d'assistance parentale, communiquée en date du 9 octobre 2009.

Par arrêté ministériel du 12 octobre 2009 un agrément a été accordé pour une durée limitée de deux ans, soit jusqu'au 11 octobre 2011, à Madame Emilia Augusta MARQUES GOMES-DOS SANTOS SILVA, pour l'exercice de l'activité parentale, à 25, rue d'Athus, L-4711 Pétange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 4 août 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/475-2/2009.

Par arrêté ministériel du 13 octobre 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 12 octobre 2011, à Madame Martine Charlotte Marie ROHMANN-ZIMMER, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 17, rue des Sources, L-6579 Rosport.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 1 enfant.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/499/2009.

Par arrêté ministériel du 13 octobre 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 12 octobre 2011, à Madame Gilberte LUZZA, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 7, rue Rosemarie Kieffer, L-1837 Luxembourg.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 4 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/500/2009.

Par arrêté ministériel du 13 octobre 2009 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 12 octobre 2014, à Madame Juliette WEBER-FAUTSCH, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 63, rue de Mamer, L-8081 Bertrange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 2 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/501/2009.

Par arrêté ministériel du 15 octobre 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 14 octobre 2011, à Madame Ana Paula PEREIRA, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 36, rue des Fleurs, L-3767 Tétange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/502/2009.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Crèches, foyers de jour et garderies. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 28 septembre 2009, l'agrément est accordé pour une durée illimitée à la société à responsabilité limitée «Sunflower Montessori Crèche s.à r.l.» ayant son siège à L-2630 Luxembourg, 13 route de Trèves pour l'exercice de l'activité «garderie» à l'adresse suivante: Moutfort, 72 rue de Remich.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04152009.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services de consultation, de formation, de conseil, de médiation, d'accueil et d'animation pour familles. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 24 septembre 2009 un agrément illimité a été accordé à l'organisme gestionnaire «Association du Bénévolat Luxembourg», ayant son siège à l'adresse L-8009 Strassen, 103, route d'Arlon, pour l'exercice de ses activités «d'accueil et d'animation» et «de formation et de conseil» appelées «Agence du Bénévolat», à l'adresse L-8009 Strassen, 103, route d'Arlon.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 28 septembre 2009 et est enregistré sous le numéro **CO-AA-FC/024/2009**.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 24 septembre 2009, l'agrément a été accordé à la société à responsabilité limitée «Badaboum et Patatras s.à r.l.» ayant son siège à L-4046 Esch-sur-Alzette, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-4046 Esch-sur-Alzette, 3/5 cité Joseph Brebsom.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04332009

Par arrêté ministériel du 28 septembre 2009, l'agrément définitif a été accordé à la société à responsabilité limitée «Ribambelle 4 S.à r.l.», ayant son siège social à Luxembourg, 39-41, rue de Gasperich, pour l'exercice de l'activité «foyer de jour» à l'adresse suivante: Luxembourg, 8, rue Frantz Clement.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04212009.

Administration des services vétérinaires. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 9 octobre 2009, Monsieur Venant EIFFENER, médecin-vétérinaire stagiaire à l'Administration des services vétérinaires a été nommé médecin-vétérinaire auprès de la même administration.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 88 **2 novembre 2009**

Sommaire

Arrêté ministériel du 26 octobre 2009 fixant les heures d'ouverture des bureaux de l'administration des douanes et accises.

Le Ministre des Finances,

Vu la Convention coordonnée instituant l'Union Economique belgo-luxembourgeoise, approuvée par la loi du 17 juin 2004;

Vu la loi générale sur les douanes et accises, modifiée, du 18 juillet 1977, notamment l'article 6;

Vu les règlements CEE 2913/92 et 2454/93 relatifs au Code des Douanes Communautaire;

Vu la proposition du Directeur des douanes et accises;

Arrête:

Art. 1er. (1) Sauf les jours fériés légaux, tous les bureaux de recette de l'administration des douanes et accises, à l'exception du bureau de recette Luxembourg-Aéroport sont ouverts du lundi au vendredi sans interruption de 8 à 17 heures.

(2) Le bureau de recette Luxembourg-Aéroport est ouvert du lundi au vendredi, sauf les jours fériés légaux, sans interruption de 7 à 19 heures. Le service export du bureau de recette est disponible 7/7 jours de 7 à 21 heures, le service transit du bureau de recette ainsi que la brigade surveillance passagers dans les aérogares 7/7 jours 24/24 heures. Dans le cadre du transit communautaire/commun, dans celui du carnet TIR, et en cas d'autorisation d'une procédure simplifiée en application de l'article 76 du code des douanes communautaire, le bureau est ouvert tous les jours, y compris les dimanches et jours fériés légaux de 0.00 à 24.00 heures.

(3) Le dédouanement des journaux peut, quel que soit le mode de transport, avoir lieu non seulement pendant les heures d'ouverture pour le trafic des marchandises, mais aussi pendant le temps où les agents sont présents pour le trafic des voyageurs.

(4) Le dédouanement de marchandises justifiant un caractère d'urgence (animaux, marchandises promptement périssables, pièce détachée destinée à la réparation d'une machine sans laquelle une usine serait réduite au chômage momentané etc.) peut, quel que soit le mode de transport, avoir lieu, contre paiement d'une rétribution spéciale, en dehors des heures d'ouverture des bureaux, tous les jours (y compris les dimanches et jours fériés légaux) si une autorisation préalable du chef local de la douane est intervenue.

Art. 2. L'arrêté ministériel du 4 avril 2007 fixant les heures d'ouverture des bureaux des douanes pour le trafic général est abrogé.

Art. 3. Le présent règlement sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 26 octobre 2009.
Le Ministre des Finances,
Luc Frieden

Tableau des Géomètres Officiels agréés par le Ministre du Trésor et du Budget.

8ième édition (octobre 2009)
(suivant loi du 25 juillet 2002)

a) Secteur étatique

Nom(s) et Prénom(s)	*Adresse professionnelle*	*Date de l'agrément*
1. BARZEN Gilbert	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
2. BEMTGEN Georges	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
3. BISDORFF Janine	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
4. DERKUM Paul	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
5. DHUR Raymond	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
6. DIDIER Marc	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
7. EWEN Luc	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
8. HAAG Alex	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
9. HORN Detlev	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
10. KAELL Francis	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
11. KNAFF Henri	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
12. MAJERUS André	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
13. MOOTZ Paul	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
14. PEFFER André	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
15. REISCH Bernard	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002

16. SCHREINER Claude	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
17. WALLERS Claude	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002

b) Secteur communal

Nom(s) et Prénom(s)	*Adresse professionnelle*	*Date de l'agrément*
18. BREGER Germain	1-3, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg	1er octobre 2002
19. DEMUTH Gaston	Hôtel de Ville, L-4002 Esch-sur-Alzette	1er octobre 2002
20. KOHNEN Julien	1-3, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg	1er octobre 2002
21. NEIS Norbert	1-3, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg	1er octobre 2002
22. SCHARES Nico	1-3, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg	1er octobre 2002
23. DIDIER Luc	1-3, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg	30 septembre 2003
24. RIES Jeff	1-3, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg	8 novembre 2006
25. ORBAN Marc	1-3, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg	12 septembre 2008
26. SEYLER Steve	1-3, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg	29 mai 2009

c) Secteur public

Nom(s) et Prénom(s)	*Adresse professionnelle*	*Date de l'agrément*
27. BERSCHEID Arsène	9, place de la Gare, L-1616 Luxembourg	1er octobre 2002
28. BOMBARDELLA Alain	9, place de la Gare, L-1616 Luxembourg	30 septembre 2003
29. FOHL Georges	30-32, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg	30 septembre 2003
30. AUDRY Georges	9, place de la Gare, L-1616 Luxembourg	7 octobre 2005

d) Secteur privé

Nom(s) et Prénom(s)	*Adresse professionnelle*	*Date de l'agrément*
31. PECKELS Félix	14, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg	30 septembre 2003
32. LEMPEREZ Jean-François	2, rue Edouard Oster, L-2272 Howald	25 mai 2004
33. WEYDERT Frank	2, rue des Sapins, L-2513 Senningerberg	7 octobre 2005
34. JOUANNETAUD Philippe	85-87, Parc d'activités, L-8308 Capellen	8 novembre 2006
35. HENIN Steve Ramses	2, rue des Sapins, L-2513 Senningerberg	26 septembre 2007
36. MUTEL Pierre-Yves	14, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg	12 septembre 2008
37. RAUCHS Claude	3, rue Emile Lavandier, L-1924 Luxembourg	12 septembre 2008
38. WEISGERBER Marc	14, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg	25 août 2009

e) Secteur des retraités

Nom(s) et Prénom(s)	*Adresse*	*Date de l'agrément*
39. TERRENS Roger	L-8093 Bertrange	1er octobre 2002
40. VAN DEN BULCKE Jean	L-1950 Luxembourg	1er octobre 2002

Tableau des banques établies au Luxembourg conformément à la loi modifiée du 5 avril 1993:

Complément n° 3:

Changements intervenus pendant la période du 1er juillet 2009 au 30 septembre 2009.

Il y a lieu **d'ajouter** au tableau des banques arrêté au 31 décembre 2008 et publié au Mémorial B n° 17 du 26 février 2009:

I. Banques autorisées à exercer leur activité en application de l'article 2 de la loi modifiée du 5 avril 1993

B. Sociétés anonymes de droit luxembourgeois

Banque Havilland S.A.
35A, avenue J. F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

V. Succursales d'établissements de crédit d'origine communautaire et assimilés autorisés au Luxembourg sur base de l'article 30 de la loi modifiée du 5 avril 1993

Fortis Prime Fund Solutions Bank (Ireland) Ltd., Luxembourg branch
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte
L-1331 Luxembourg

Il y a lieu **de retirer** du tableau des banques arrêté au 31 décembre 2008 et publié au Mémorial B n° 17 du 26 février 2009:

I. Banques autorisées à exercer leur activité en application de l'article 2 de la loi modifiée du 5 avril 1993

B. Sociétés anonymes de droit luxembourgeois

Unibanco – União de Bancos Brasileiros (Luxembourg) S.A.
5, rue Jean Monnet
L-2180 Luxembourg

Kaupthing Bank Luxembourg S.A.
35A, avenue J. F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

V. Succursales d'établissements de crédit d'origine communautaire et assimilés autorisés au Luxembourg sur base de l'article 30 de la loi modifiée du 5 avril 1993

BNY Mellon Asset Servicing B.V., Luxembourg Branch
46, avenue J. F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

Banco Santander Totta S.A., succursale de Luxembourg
27, avenue de la Liberté
L-1931 Luxembourg
(Adresse postale: B.P. 1853; L-1018 Luxembourg)

Il y a lieu **de modifier** au tableau des banques arrêté au 31 décembre 2008 et publié au Mémorial B n° 17 du 26 février 2009:

La dénomination des établissements suivants:

I. Banques autorisées à exercer leur activité en application de l'article 2 de la loi modifiée du 5 avril 1993

B. Sociétés anonymes de droit luxembourgeois

BGL
en
BGL BNP Paribas

HVB Banque Luxembourg S.A.
en
UniCredit Luxembourg S.A.

L'adresse des établissements suivants:

I. Banques autorisées à exercer leur activité en application de l'article 2 de la loi modifiée du 5 avril 1993

B. Sociétés anonymes de droit luxembourgeois

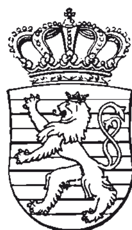
John Deere Bank S.A.
43, avenue J. F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
(Adresse postale: B.P. 1685; L-1016 Luxembourg)

Luxembourg, le 30 septembre 2009.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 89 **2 novembre 2009**

Sommaire

Liste des médicaments à usage humain admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

289e MODIFICATION (7 octobre 2009)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

	P	BALSOCLASE MUCOLYTICUM SANS SUCRE	SOL.	5 PC	PO	1*1 FL.VERRE 150 ML	
	P	BALSOCLASE MUCOLYTICUM SANS SUCRE	SOL.	5 PC	PO	1*1 FL.VERRE+GOB.DOSEUR	150 ML
	P	BALSOCLASE MUCOLYTICUM SANS SUCRE	SOL.	5 PC	PO	1*1 FL.VERRE 200 ML	
	P	BALSOCLASE MUCOLYTICUM SANS SUCRE	SOL.	5 PC	PO	1*1 FL.VERRE+GOB.DOSEUR	200 ML
	P	CALCICHEW	CPR.A CROQUER	500 MG	PO	1*20 CPR.(FL.)	
	P	CALCICHEW	CPR.A CROQUER	500 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)	
	P	CALCICHEW	CPR.A CROQUER	500 MG	PO	1*60 CPR.(FL.)	
	P	CALCICHEW	CPR.A CROQUER	500 MG	PO	1*90 CPR.(FL.)	
	P	CALCICHEW	CPR.A CROQUER	500 MG	PO	1*120 CPR.(FL.)	
	P	CALCICHEW	CPR.A CROQUER	500 MG	PO	1*180 CPR.(FL.)	
	P	CALCICHEW	CPR.A CROQUER	500 MG	PO	50*1 CPR.SS BLIST.	
	R	CALCIGEN D FORTE	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	1*20 CPR.EFF.	
	R	CALCIGEN D FORTE	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	1*40 CPR.EFF.	
	R	CALCIGEN D FORTE	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	1*100 CPR.EFF.	
	RR	CEFTAZIDIM KABI	PDRE P.PERF./INJ.	2 G	IV	1*1 FL. 50 ML	
	RR	CEFTAZIDIM KABI	PDRE P.PERF./INJ.	2 G	IV	1*10 FL. 50 ML	
	RR	CEFTAZIDIM KABI	PDRE P.SOL.INJ.	1 G	IVIM	1*1 FL. 10 ML	
	RR	CEFTAZIDIM KABI	PDRE P.SOL.INJ.	1 G	IVIM	1*10 FL. 10 ML	
	RR	CEFTAZIDIM KABI	PDRE P.SOL.INJ.	500 MG	IVIM	1*1 FL. 10 ML	
	RR	CEFTAZIDIM KABI	PDRE P.SOL.INJ.	500 MG	IVIM	1*10 FL. 10 ML	
	P	CLARIX		SIR.	PO	1*1 FL. 250 ML	
	P	CLARIX SANS SUCRE		SIR.	PO	1*1 FL. 200 ML	
	P	CLARIX SANS SUCRE		SIR.	PO	1*1 FL. 250 ML	
HC	RR	CONFIDEX	PDRE P.PREP.INJ.	500 UI	IV	1*1 FL.+1*1 FL.SOLV.	
	P	DAFALGAN FORTE	CPR.	1 G	PO	1*8 CPR.SS BLIST.	
	P	DAFALGAN FORTE 1G	CPR.EFF.	1000 MG	PO	1*8 CPR.	
	R	DESO-30	CPR.PELLIC.	0,03 MG/0,15 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.	
	R	DESO-30	CPR.PELLIC.	0,03 MG/0,15 MG	PO	3*21 CPR.SS BLIST.	
	R	DESO-30	CPR.PELLIC.	0,03 MG/0,15 MG	PO	6*21 CPR.SS BLIST.	
	R	DESO-30	CPR.PELLIC.	0,03 MG/0,15 MG	PO	13*21 CPR.SS BLIST.	
	RR	DOC VENLAFAXINE	GELULES LIB.PROL.	37,5 MG	PO	1*10 GELULES SS BLIST.	
	RR	DOC VENLAFAXINE	GELULES LIB.PROL.	75 MG	PO	1*50 GELULES SS BLIST.	
	RR	DOC VENLAFAXINE	GELULES LIB.PROL.	75 MG	PO	1*100 GELULES SS BLIST.	
	RR	DOC VENLAFAXINE	GELULES LIB.PROL.	150 MG	PO	1*14 GELULES SS BLIST.	
	RR	DOC VENLAFAXINE	GELULES LIB.PROL.	150 MG	PO	1*30 GELULES SS BLIST.	
	RR	DOC VENLAFAXINE	GELULES LIB.PROL.	150 MG	PO	1*50 GELULES SS BLIST.	
	RR	DOC VENLAFAXINE	GELULES LIB.PROL.	150 MG	PO	1*100 GELULES SS BLIST.	

	R	DOCGESTRADIOL 20-75	CPR.ENR.	20 MCG/75 MCG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.	
	R	DOCGESTRADIOL 20-75	CPR.ENR.	20 MCG/75 MCG	PO	3*21 CPR.SS BLIST.	
	R	DOCGESTRADIOL 20-75	CPR.ENR.	20 MCG/75 MCG	PO	6*21 CPR.SS BLIST.	
	R	DOCGESTRADIOL 30-75	CPR.ENR.	30 MCG/75 MCG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.	
	R	DOCGESTRADIOL 30-75	CPR.ENR.	30 MCG/75 MCG	PO	3*21 CPR.SS BLIST.	
	R	DOCGESTRADIOL 30-75	CPR.ENR.	30 MCG/75 MCG	PO	6*21 CPR.SS BLIST.	
HC	RR	DOXORUBICINE EBEWE	SOL.INJ.	2 MG/1 ML	IV	1*5 ML SOL.A DIL.(FL.)	
HC	RR	DOXORUBICINE EBEWE	SOL.INJ.	2 MG/1 ML	IV	1*25 ML SOL.A DIL.(FL.)	
HC	RR	DOXORUBICINE EBEWE	SOL.INJ.	2 MG/1 ML	IV	1*50 ML SOL.A DIL.(FL.)	
HC	RR	DOXORUBICINE EBEWE	SOL.INJ.	2 MG/1 ML	IV	1*100 ML SOL.A DIL.(FL.)	
HC	RR	EPIRUBICINE EBEWE	SOL.INJ.	2 MG/1 ML	IVVE	1*1 FL.	5 ML
HC	RR	EPIRUBICINE EBEWE	SOL.INJ.	2 MG/1 ML	IVVE	1*1 FL.	25 ML
HC	RR	EPIRUBICINE EBEWE	SOL.INJ.	2 MG/1 ML	IVVE	1*1 FL.	50 ML
HC	RR	EPIRUBICINE EBEWE	SOL.INJ.	2 MG/1 ML	IVVE	1*1 FL.	100 ML
HC	RR	EPIRUBICINE EBEWE	SOL.INJ.	2 MG/1 ML	IVVE	1*5 FL.	5 ML
HC	RR	EPIRUBICINE EBEWE	SOL.INJ.	2 MG/1 ML	IVVE	1*5 FL.	25 ML
HC	RR	EPIRUBICINE EBEWE	SOL.INJ.	2 MG/1 ML	IVVE	1*5 FL.	50 ML
HC	RR	EPIRUBICINE EBEWE	SOL.INJ.	2 MG/1 ML	IVVE	1*5 FL.	100 ML
HC	RR	EPIRUBICINE EBEWE	SOL.INJ.	2 MG/1 ML	IVVE	1*10 FL.	5 ML
HC	RR	EPIRUBICINE EBEWE	SOL.INJ.	2 MG/1 ML	IVVE	1*10 FL.	25 ML
HC	RR	EPIRUBICINE EBEWE	SOL.INJ.	2 MG/1 ML	IVVE	1*10 FL.	50 ML
HC	RR	EPIRUBICINE EBEWE	SOL.INJ.	2 MG/1 ML	IVVE	1*10 FL.	100 ML
HC	RR	FLUDARABINE EBEWE	SOL.P.PERF.	25 MG/1 ML	IV	1*1 FL.	2 ML
HC	RR	FLUDARABINE EBEWE	SOL.P.PERF.	25 MG/1 ML	IV	1*5 FL.	2 ML
HC	RR	FLUDARABINE EBEWE	SOL.P.PERF.	25 MG/1 ML	IV	1*10 FL.	2 ML
H	RR	FOLINATE DE CALCIUM	SOL.INJ.	10 MG/1 ML	IVIM	1*1 FL.	10 ML
H	RR	FOLINATE DE CALCIUM	SOL.INJ.	10 MG/1 ML	IVIM	1*1 FL.	20 ML
H	RR	FOLINATE DE CALCIUM	SOL.INJ.	10 MG/1 ML	IVIM	1*1 FL.	35 ML
H	RR	FOLINATE DE CALCIUM	SOL.INJ.	10 MG/1 ML	IVIM	1*1 FL.	80 ML
H	RR	FOLINATE DE CALCIUM	SOL.INJ.	10 MG/1 ML	IVIM	1*5 AMP.	3 ML
H	RR	FOLINATE DE CALCIUM	SOL.INJ.	10 MG/1 ML	IVIM	1*5 AMP.	5 ML
H	RR	FOLINATE DE CALCIUM	SOL.INJ.	10 MG/1 ML	IVIM	1*5 AMP.	10 ML
	RR	KEPPRA	SOL.BUV.	100 MG/1 ML	PO	1*1 FL.VERRE 150 ML+1* 1 SER.	1 ML
	RR	KEPPRA	SOL.BUV.	100 MG/1 ML	PO	1*1 FL.VERRE 150 ML+1* 1 SER.	3 ML
	P	LAXOBERON	SOL.	7,5 MG/1 ML	PO	1*1 SOL.OR.	30 ML
	R	LEVOCETIRIZINE TEVA-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.	
	R	LOSAFIX-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.	
	R	LOSAFIX-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.	
	R	LOSAFIX-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.	
	R	LOSAFIX-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.	
	R	LOSAFIX-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.	
	R	LOSAFIX-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	
	R	LOSAFIX-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
	R	LOSAFIX-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.	

R	LOSAFIX-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	LOSAFIX-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	LOSAFIX-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
R	LOSAFIX-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	LOSAFIX-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	LOSAFIX-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	LOSAFIX-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*250 CPR.U.D.
R	LOSAFIX-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	10*3 CPR.U.D.
R	LOSAFIX-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	10*5 CPR.U.D.
R	LOSAFIX-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	10*10 CPR.U.D.
R	LOSAFIX-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	14*2 CPR.U.D.
R	LOSAFIX-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	14*4 CPR.U.D.
R	LOSAFIX-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	14*7 CPR.U.D.
R	LOSAFIX-12,5	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	LOSAFIX-12,5	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	LOSAFIX-12,5	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	LOSAFIX-12,5	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	LOSAFIX-12,5	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
R	LOSAFIX-12,5	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	LOSAFIX-12,5	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	LOSAFIX-12,5	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	LOSAFIX-12,5	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	LOSAFIX-12,5	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	LOSAFIX-12,5	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
R	LOSAFIX-12,5	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	LOSAFIX-12,5	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	LOSAFIX-12,5	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	LOSAFIX-12,5	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	10*3 CPR.U.D.
R	LOSAFIX-12,5	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	10*5 CPR.U.D.
R	LOSAFIX-12,5	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	10*10 CPR.U.D.
R	LOSAFIX-12,5	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	14*2 CPR.U.D.
R	LOSAFIX-12,5	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	14*4 CPR.U.D.
R	LOSAFIX-12,5	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	14*7 CPR.U.D.
R	LOSAFIX-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	LOSAFIX-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	LOSAFIX-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	LOSAFIX-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	LOSAFIX-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
R	LOSAFIX-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	LOSAFIX-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	LOSAFIX-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	LOSAFIX-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	LOSAFIX-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	LOSAFIX-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.

R	LOSAFIX-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	LOSAFIX-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	LOSAFIX-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	LOSAFIX-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*250 CPR.U.D.
R	LOSAFIX-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	10*3 CPR.U.D.
R	LOSAFIX-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	10*5 CPR.U.D.
R	LOSAFIX-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	10*10 CPR.U.D.
R	LOSAFIX-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	14*2 CPR.U.D.
R	LOSAFIX-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	14*4 CPR.U.D.
R	LOSAFIX-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	14*7 CPR.U.D.
R	LOSAFIX-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	LOSAFIX-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	LOSAFIX-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	LOSAFIX-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	LOSAFIX-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
R	LOSAFIX-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	LOSAFIX-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	LOSAFIX-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	LOSAFIX-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	LOSAFIX-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	LOSAFIX-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
R	LOSAFIX-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	LOSAFIX-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	LOSAFIX-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	LOSAFIX-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*250 CPR.U.D.
R	LOSAFIX-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	10*3 CPR.U.D.
R	LOSAFIX-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	10*5 CPR.U.D.
R	LOSAFIX-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	10*10 CPR.U.D.
R	LOSAFIX-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	14*2 CPR.U.D.
R	LOSAFIX-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	14*4 CPR.U.D.
R	LOSAFIX-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	14*7 CPR.U.D.
R	LOSAFIX-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	LOSAFIX-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	LOSAFIX-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	LOSAFIX-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	LOSAFIX-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
R	LOSAFIX-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	LOSAFIX-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	LOSAFIX-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	LOSAFIX-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	LOSAFIX-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	LOSAFIX-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
R	LOSAFIX-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	LOSAFIX-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.

	R	LOSAFIX-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST
	R	LOSAFIX-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*250 CPR.U.D.
	R	LOSAFIX-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	10*3 CPR.U.D.
	R	LOSAFIX-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	10*5 CPR.U.D.
	R	LOSAFIX-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	10*10 CPR.U.D.
	R	LOSAFIX-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	14*2 CPR.U.D.
	R	LOSAFIX-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	14*4 CPR.U.D.
	R	LOSAFIX-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	14*7 CPR.U.D.
	RR	LUTENYL	CPR.SEC.	5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	LUTENYL	CPR.SEC.	5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	MEDIFEN-80	CPR.RET.	80 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	MEDIFEN-80	CPR.RET.	80 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	MEDIFEN-80	CPR.RET.	80 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	MEDIFEN-80	CPR.RET.	80 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	MEDIFEN-80	CPR.RET.	80 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	MEDIFEN-80	CPR.RET.	80 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	METOPROLOL EG-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	METOPROLOL EG-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	METOPROLOL EG-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	METOPROLOL EG-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	METOPROLOL EG-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	METOPROLOL EG-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	METOPROLOL EG-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	METOPROLOL EG-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	METOPROLOL EG-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	METOPROLOL EG-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	METOPROLOL EG-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	METOPROLOL EG-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	METOPROLOL EG-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	METOPROLOL EG-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	METOPROLOL EG-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	METOPROLOL EG-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	METOPROLOL EG-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	METOPROLOL EG-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	METOPROLOL EG-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	P	NICORETTE FRUIT	GOMMES	2 MG	PO	1*30 GOMMES
	P	NICORETTE FRUIT	GOMMES	2 MG	PO	1*105 GOMMES
	P	NICORETTE FRUIT	GOMMES	4 MG	PO	1*30 GOMMES
	P	NICORETTE FRUIT	GOMMES	4 MG	PO	1*105 GOMMES
C	RR	NIMVASTID-1,5	GELULES	1,5 MG	PO	1*14 GELULES SS BLIST.
C	RR	NIMVASTID-1,5	GELULES	1,5 MG	PO	1*28 GELULES SS BLIST.
C	RR	NIMVASTID-1,5	GELULES	1,5 MG	PO	1*30 GELULES SS BLIST.
C	RR	NIMVASTID-1,5	GELULES	1,5 MG	PO	1*56 GELULES SS BLIST.
C	RR	NIMVASTID-1,5	GELULES	1,5 MG	PO	1*60 GELULES SS BLIST.

C	RR	NIMVASTID-1,5	GELULES	1,5 MG	PO	1*112 GELULES SS BLIST.
C	RR	NIMVASTID-1,5	GELULES	1,5 MG	PO	1*250 GELULES (FL.)
C	RR	NIMVASTID-1,5	CPR.ORODISP.	1,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
C	RR	NIMVASTID-1,5	CPR.ORODISP.	1,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
C	RR	NIMVASTID-1,5	CPR.ORODISP.	1,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
C	RR	NIMVASTID-1,5	CPR.ORODISP.	1,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
C	RR	NIMVASTID-1,5	CPR.ORODISP.	1,5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
C	RR	NIMVASTID-1,5	CPR.ORODISP.	1,5 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
C	RR	NIMVASTID-3	GELULES	3 MG	PO	1*28 GELULES SS BLIST.
C	RR	NIMVASTID-3	GELULES	3 MG	PO	1*30 GELULES SS BLIST.
C	RR	NIMVASTID-3	GELULES	3 MG	PO	1*56 GELULES SS BLIST.
C	RR	NIMVASTID-3	GELULES	3 MG	PO	1*60 GELULES SS BLIST.
C	RR	NIMVASTID-3	GELULES	3 MG	PO	1*112 GELULES SS BLIST.
C	RR	NIMVASTID-3	GELULES	3 MG	PO	1*250 GELULES (FL.)
C	RR	NIMVASTID-3	CPR.ORODISP.	3 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
C	RR	NIMVASTID-3	CPR.ORODISP.	3 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
C	RR	NIMVASTID-3	CPR.ORODISP.	3 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
C	RR	NIMVASTID-3	CPR.ORODISP.	3 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
C	RR	NIMVASTID-3	CPR.ORODISP.	3 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
C	RR	NIMVASTID-4,5	GELULES	4,5 MG	PO	1*28 GELULES SS BLIST.
C	RR	NIMVASTID-4,5	GELULES	4,5 MG	PO	1*30 GELULES SS BLIST.
C	RR	NIMVASTID-4,5	GELULES	4,5 MG	PO	1*56 GELULES SS BLIST.
C	RR	NIMVASTID-4,5	GELULES	4,5 MG	PO	1*60 GELULES SS BLIST.
C	RR	NIMVASTID-4,5	GELULES	4,5 MG	PO	1*112 GELULES SS BLIST.
C	RR	NIMVASTID-4,5	GELULES	4,5 MG	PO	1*250 GELULES (FL.)
C	RR	NIMVASTID-4,5	CPR.ORODISP.	4,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
C	RR	NIMVASTID-4,5	CPR.ORODISP.	4,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
C	RR	NIMVASTID-4,5	CPR.ORODISP.	4,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
C	RR	NIMVASTID-4,5	CPR.ORODISP.	4,5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
C	RR	NIMVASTID-4,5	CPR.ORODISP.	4,5 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
C	RR	NIMVASTID-6	GELULES	6 MG	PO	1*28 GELULES SS BLIST.
C	RR	NIMVASTID-6	GELULES	6 MG	PO	1*30 GELULES SS BLIST.
C	RR	NIMVASTID-6	GELULES	6 MG	PO	1*56 GELULES SS BLIST.
C	RR	NIMVASTID-6	GELULES	6 MG	PO	1*60 GELULES SS BLIST.
C	RR	NIMVASTID-6	GELULES	6 MG	PO	1*112 GELULES SS BLIST.
C	RR	NIMVASTID-6	GELULES	6 MG	PO	1*250 GELULES (FL.)
C	RR	NIMVASTID-6	CPR.ORODISP.	6 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
C	RR	NIMVASTID-6	CPR.ORODISP.	6 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
C	RR	NIMVASTID-6	CPR.ORODISP.	6 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
C	RR	NIMVASTID-6	CPR.ORODISP.	6 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
C	RR	NIMVASTID-6	CPR.ORODISP.	6 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
	P	NUROFEN 400 FASTTABS	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*24 CPR.
HC	RR	OPGENRA	PDRE P.SUSP.	3,5 MG	SC	1*2 IMPLANTS
	RR	ORMANDYL	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.

	RR	ORMANDYL	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
	RR	ORMANDYL	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.	
	RR	ORMANDYL	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.	
HC	RR	PACLITAXEL EBEWE	SOL.P.PERF.	6 ML/1 ML	IV	1*1 FL.A DIL.	5 ML
HC	RR	PACLITAXEL EBEWE	SOL.P.PERF.	6 ML/1 ML	IV	1*1 FL.A DIL.	16,7 ML
HC	RR	PACLITAXEL EBEWE	SOL.P.PERF.	6 ML/1 ML	IV	1*1 FL.A DIL.	25 ML
HC	RR	PACLITAXEL EBEWE	SOL.P.PERF.	6 ML/1 ML	IV	1*1 FL.A DIL.	50 ML
	R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.	
	R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	5*28 CPR.SS BLIST.	
	R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	10*28 CPR.SS BLIST.	
	R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	20*14 CPR.SS BLIST.	
	R	PANTONYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*140 CPR.SS BLIST.	
	R	PANTONYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*140 CPR.SS BLIST.	
C	RR	PREPANDRIX – VACCIN GRIPPAL PREPANDEMIQUE	M.INJ.	3,75 MCG	IM	1*50 FL.SUSP. 2,5 ML+2*25 FL.EM.	2,5 ML
H	RR	PRIVIGEN	SOL.P.PERF.	100 MG/1 ML	IV	1*1 FL.VERRE	25 ML
H	RR	PRIVIGEN	SOL.P.PERF.	100 MG/1 ML	IV	1*3 FL.VERRE	100 ML
H	RR	PRIVIGEN	SOL.P.PERF.	100 MG/1 ML	IV	1*3 FL.VERRE	200 ML
HC	RR	SAMSCA	CPR.	15 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.	
HC	RR	SAMSCA	CPR.	15 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
HC	RR	SAMSCA	CPR.	30 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.	
HC	RR	SAMSCA	CPR.	30 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
	R	SIBELIUM	CPR.	5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.	
	R	SIBELIUM	CPR.	5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.	
	R	SIBELIUM	CPR.	5 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.	
	R	SIBELIUM	CPR.	10 MG	PO	1*20 CPR.	
	P	STREPSILS COOL MINT	PAST.		BU	1*10 PAST.	
	P	STREPSILS COOL MINT	PAST.		BU	1*20 PAST.	
	P	STREPSILS COOL MINT	PAST.		BU	1*30 PAST.	
	P	STREPSILS MIEL&CITRON	PAST.		BU	1*10 PAST.	
	P	STREPSILS MIEL&CITRON	PAST.		BU	1*20 PAST.	
	P	STREPSILS MIEL&CITRON	PAST.		BU	1*30 PAST.	
H	RR	TAVANIC	SOL.P.PERF.	500 MG/100 ML	IV	1*1 FL. 150 ML	
C	RR	VEDROP	SOL.	50 MG/1 ML	PO	1*1 FL. 10 ML+1*1 SER.1 ML	
C	RR	VEDROP	SOL.	50 MG/1 ML	PO	1*1 FL. 20 ML+1*1 SER. 1 ML	
C	RR	VEDROP	SOL.	50 MG/1 ML	PO	1*1 FL. 60 ML+1*1 SER.1 ML	
	RR	VENLAFAXINE EG-150	GELULES LIB.PROL.	150 MG	PO	1*20 GELULES SS BLIST.	
	RR	VENLAFAXINE EG-150	GELULES LIB.PROL.	150 MG	PO	1*28 GELULES SS BLIST.	
	RR	VENLAFAXINE EG-150	GELULES LIB.PROL.	150 MG	PO	1*30 GELULES SS BLIST.	
	RR	VENLAFAXINE EG-150	GELULES LIB.PROL.	150 MG	PO	1*50 GELULES (FL.)	
	RR	VENLAFAXINE EG-150	GELULES LIB.PROL.	150 MG	PO	1*50 GELULES SS BLIST.	
	RR	VENLAFAXINE EG-150	GELULES LIB.PROL.	150 MG	PO	1*98 GELULES SS BLIST.	
	RR	VENLAFAXINE EG-150	GELULES LIB.PROL.	150 MG	PO	1*100 GELULES (FL.)	
	RR	VENLAFAXINE EG-150	GELULES LIB.PROL.	150 MG	PO	1*100 GELULES SS BLIST.	
	RR	VENLAFAXINE EG-37,5	GELULES LIB.PROL.	37,5 MG	PO	1*20 GELULES SS BLIST.	

RR	VENLAFAXINE EG-37,5	GELULES LIB.PROL.	37,5 MG	PO	1*28 GELULES SS BLIST.	
RR	VENLAFAXINE EG-37,5	GELULES LIB.PROL.	37,5 MG	PO	1*30 GELULES SS BLIST.	
RR	VENLAFAXINE EG-37,5	GELULES LIB.PROL.	37,5 MG	PO	1*50 GELULES (FL.)	
RR	VENLAFAXINE EG-37,5	GELULES LIB.PROL.	37,5 MG	PO	1*50 GELULES SS BLIST.	
RR	VENLAFAXINE EG-37,5	GELULES LIB.PROL.	37,5 MG	PO	1*98 GELULES SS BLIST.	
RR	VENLAFAXINE EG-37,5	GELULES LIB.PROL.	37,5 MG	PO	1*100 GELULES (FL.)	
RR	VENLAFAXINE EG-37,5	GELULES LIB.PROL.	37,5 MG	PO	1*100 GELULES SS BLIST.	
RR	VENLAFAXINE EG-75	GELULES LIB.PROL.	75 MG	PO	1*20 GELULES SS BLIST.	
RR	VENLAFAXINE EG-75	GELULES LIB.PROL.	75 MG	PO	1*28 GELULES SS BLIST.	
RR	VENLAFAXINE EG-75	GELULES LIB.PROL.	75 MG	PO	1*30 GELULES SS BLIST.	
RR	VENLAFAXINE EG-75	GELULES LIB.PROL.	75 MG	PO	1*50 GELULES (FL.)	
RR	VENLAFAXINE EG-75	GELULES LIB.PROL.	75 MG	PO	1*50 GELULES SS BLIST.	
RR	VENLAFAXINE EG-75	GELULES LIB.PROL.	75 MG	PO	1*98 GELULES SS BLIST.	
RR	VENLAFAXINE EG-75	GELULES LIB.PROL.	75 MG	PO	1*100 GELULES (FL.)	
RR	VENLAFAXINE EG-75	GELULES LIB.PROL.	75 MG	PO	1*100 GELULES SS BLIST.	
R	VESICARE-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*200 CPR.	
R	VESICARE-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*200 CPR.	
RR	VOLULYTE	SOL.P.PERF.	6 PC	IV	1*1 FL.VERRE	250 ML
RR	VOLULYTE	SOL.P.PERF.	6 PC	IV	1*1 POCHE	250 ML
RR	VOLULYTE	SOL.P.PERF.	6 PC	IV	1*1 FL.VERRE	500 ML
RR	VOLULYTE	SOL.P.PERF.	6 PC	IV	1*1 POCHE	500 ML
RR	VOLULYTE	SOL.P.PERF.	6 PC	IV	1*10 FL.VERRE	250 ML
RR	VOLULYTE	SOL.P.PERF.	6 PC	IV	1*10 FL.VERRE	500 ML
RR	VOLULYTE	SOL.P.PERF.	6 PC	IV	1*15 FL.	500 ML
RR	VOLULYTE	SOL.P.PERF.	6 PC	IV	1*15 POCHES	500 ML
RR	VOLULYTE	SOL.P.PERF.	6 PC	IV	1*20 POCHES	250 ML
RR	VOLULYTE	SOL.P.PERF.	6 PC	IV	1*20 POCHES	500 ML
RR	VOLULYTE	SOL.P.PERF.	6 PC	IV	1*30 POCHES	250 ML
R	XEFO	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*500 CPR.(FL.)	
R	XEFO	CPR.PELLIC.	8 MG	PO	1*500 CPR.(FL.)	
R	ZOFENIL PLUS 30-12,5	CPR.PELLIC.	30 MG/12,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.	
R	ZOFENIL PLUS 30-12,5	CPR.PELLIC.	30 MG/12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	
R	ZOFENIL PLUS 30-12,5	CPR.PELLIC.	30 MG/12,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
R	ZOFENIL PLUS 30-12,5	CPR.PELLIC.	30 MG/12,5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.	
R	ZOFENIL PLUS 30-12,5	CPR.PELLIC.	30 MG/12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
R	ZOFENIL PLUS 30-12,5	CPR.PELLIC.	30 MG/12,5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.	
R	ZOPRANOL PLUS 30-12,5	CPR.PELLIC.	30 MG/12,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.	
R	ZOPRANOL PLUS 30-12,5	CPR.PELLIC.	30 MG/12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	
R	ZOPRANOL PLUS 30-12,5	CPR.PELLIC.	30 MG/12,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
R	ZOPRANOL PLUS 30-12,5	CPR.PELLIC.	30 MG/12,5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.	
R	ZOPRANOL PLUS 30-12,5	CPR.PELLIC.	30 MG/12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
R	ZOPRANOL PLUS 30-12,5	CPR.PELLIC.	30 MG/12,5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.	
R	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*140 CPR.SS BLIST.	
R	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.	

	R	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	5*28 CPR.SS BLIST.	
	R	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	10*28 CPR.SS BLIST.	
	R	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	20*14 CPR.SS BLIST.	

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

B1) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES SANS EFFET IMMEDIAT.

H	RR	ANGIOGRAFIN	SOL.P.PERF.	6,5 G/10 ML	IV	1*10 FL.	100 ML
	P	BUERLECITHIN CLASSIC	SOL.	9 G/100 ML	PO	1*1 SOL.	1000 ML
	P	BUERLECITHIN CLASSIC COMPACT	PAST.	1,5 G	PO	1*30 FASCICLES	
	P	BUERLECITHIN CLASSIC COMPACT	PAST.	1,5 G	PO	1*60 FASCICLES	
	P	BUERLECITHIN PLUS VITAMINE	SOL.		PO	1*1 SIROP	250 ML
	RR	HARTMANN + GLUCOSE 5 PC	BAXTER	SOL.P.PERF.	IV	1*1 POCHE VIAFLEX	500 ML
	RR	HARTMANN + GLUCOSE 5 PC	BAXTER	SOL.P.PERF.	IV	1*1 POCHE VIAFLEX	1000 ML
	P	NORMACOL MINT	GRAN.		PO	1*30 SACH.	
	R	REGULTON	CPR.	10 MG	PO	1*20 CPR.	
	RR	RINGER SOLUTION BAXTER	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE VIAFLEX	1000 ML
	RR	SEROXAT	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	
	P	THROMBOPHOB	CR.	60000 UI	TO	1*1 CR. 100 G	
	P	THROMBOPHOB	GEL	60000 UI	TO	1*1 GEL 100 G	

B2) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES AVEC EFFET IMMEDIAT.

	RR	ADARTREL	CPR.PELLIC.	0,25 MG	PO	1*2 CPR.	
	RR	ADARTREL	CPR.PELLIC.	0,25 MG	PO	1*12 CPR.	
	RR	ADARTREL	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*28 CPR.	
	RR	ADARTREL	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*84 CPR.	
	RR	ADARTREL	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*28 CPR.	
	RR	ADARTREL	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*84 CPR.	
	RR	ADARTREL	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*28 CPR.	
	RR	ADARTREL	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*84 CPR.	
	RR	AROPAX	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.	
	RR	AROPAX	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	
	RR	AROPAX	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
H	RR	BIBAG	PDRE			1*1 SACH. 700 G	
H	RR	BIBAG	PDRE	650 G		1*1 SACH. 950 G	
	P	BUERLECITHIN PLUS VITAMINE	DRG.		PO	1*36 DRG.	
	P	BUERLECITHIN PLUS VITAMINE	SOL.		PO	1*1 SIROP 500 ML	
	P	BUERLECITHIN PLUS VITAMINE	SOL.		PO	1*1 SIROP 1000 ML	
	P	DECORPA	GRAN.	4,12 G/5 G	PO	1*30 SACH.	
	RR	DOC VENLAFAXINE	GELULES LIB.PROL.	150 MG	PO	1*10 GELULES SS BLIST.	
	RR	FLIXOTIDE-100-ROTADISK	DISQUES	100 MCG	IH	1*15 DISQUES 4 BL.	
	RR	FLIXOTIDE-250-ROTADISK	DISQUES	250 MCG	IH	1*15 DISQUES 4 BL.	
	RR	FLIXOTIDE-500-ROTADISK	DISQUES	500 MCG	IH	1*15 DISQUES 4 BL.	
HC	R	GAMMANORM	SOL.INJ.	165 MG/1 ML	SCIM	1*1 AMP.	10 ML
HC	R	GAMMANORM	SOL.INJ.	165 MG/1 ML	SCIM	1*10 AMP.	10 ML

HC	R	GAMMANORM	SOL.INJ.	165 MG/1 ML	SCIM	1*20 AMP.	10 ML
	R	HISTALOS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.	
	R	HISTALOS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.	
	R	HISTALOS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.	
	R	HISTALOS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*5 CPR.SS BLIST.	
	R	HISTALOS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.	
	R	HISTALOS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.	
	R	HISTALOS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.	
	R	HISTALOS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.	
	R	HISTALOS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.	
	R	HISTALOS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.	
	R	HISTALOS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	
	R	HISTALOS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
	R	HISTALOS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.	
	R	HISTALOS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.	
	R	HISTALOS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.	
	R	HISTALOS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*70 CPR.SS BLIST.	
	R	HISTALOS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.	
	R	HISTALOS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.	
	R	HISTALOS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	2*10 CPR.SS BLIST.U.D.	
	R	HISTALOS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	10*10 CPR.SS BLIST.U.D.	
	P	NORMACOL PLUS	GRAN.		PO	1*1 GRAN. 375 G	
	P	NORMACOL PLUS	GRAN.		PO	1*30 SACH. 10 G	
	R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*50 CPR.	
	R	PANTOPRAZOLE-NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*140 CPR.SS BLIST.	
	R	PANTOPRAZOLE-NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	10*14 CPR.SS BLIST.	
C	RR	PREPANDRIX – VACCIN GRIPPAL PREPANDEMIQUE	M.INJ.	3,75 MCG	IM	1*50 FL.SUSP.2,5 ML+1*50 FL.EM.	2,5 ML
	R	RANITIDINE IPS	CPR.EFF.	150 MG	PO	1*20 CPR.EFF.	
	R	RANITIDINE IPS	CPR.EFF.	150 MG	PO	1*28 CPR.EFF.	
	R	RANITIDINE IPS	CPR.EFF.	150 MG	PO	1*30 CPR.EFF.	
	R	RANITIDINE IPS	CPR.EFF.	150 MG	PO	1*56 CPR.EFF.	
	R	RANITIDINE IPS	CPR.EFF.	150 MG	PO	1*60 CPR.EFF.	
	R	RANITIDINE IPS	CPR.EFF.	150 MG	PO	1*112 CPR.EFF.	
	R	RANITIDINE IPS	CPR.EFF.	150 MG	PO	1*120 CPR.EFF.	
	R	RANITIDINE IPS	CPR.EFF.	300 MG	PO	1*20 CPR.EFF.	
	R	RANITIDINE IPS	CPR.EFF.	300 MG	PO	1*28 CPR.EFF.	
	R	RANITIDINE IPS	CPR.EFF.	300 MG	PO	1*30 CPR.EFF.	
	R	RANITIDINE IPS	CPR.EFF.	300 MG	PO	1*56 CPR.EFF.	
	R	RANITIDINE IPS	CPR.EFF.	300 MG	PO	1*60 CPR.EFF.	
	R	RANITIDINE IPS	CPR.EFF.	300 MG	PO	1*112 CPR.EFF.	
	R	RANITIDINE IPS	CPR.EFF.	300 MG	PO	1*120 CPR.EFF.	
	R	SEREVENT-50 ROTADISK	DISQUES	50 MCG	IH	1*15 DISQUES	
	RR	SEROXAT	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.	
	RR	SEROXAT	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	

R	SIBELIUM	CPS	5 MG	PO	1*20 CPS	
R	SIBELIUM	CPS	5 MG	PO	1*50 CPS	
RR	SIPRALEXA	CPR.ENR.	5 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)	
RR	SIPRALEXA	CPR.ENR.	5 MG	PO	1*250 CPR.(FL.)	
RR	SIPRALEXA	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)	
RR	SIPRALEXA	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*250 CPR.(FL.)	
RR	SIPRALEXA	CPR.ENR.	15 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)	
RR	SIPRALEXA	CPR.ENR.	15 MG	PO	1*250 CPR.(FL.)	
RR	SIPRALEXA	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)	
RR	SIPRALEXA	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*250 CPR.(FL.)	
P	SPARTOCINE	CPR.PELLIC.	35 MG	PO	1*40 CPR.	
P	SPARTOCINE	SOL.	350 MG/5 ML	PO	1*18 AMP.	5 ML
P	SPARTOCINE ADULTE	GRAN.	49 MG	PO	1*14 SACH.	
P	SPARTOCINE ENFANT	GRAN.	15 MG/2 G	PO	1*14 SACH.	
RR	TEKTURNA	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.	
RR	TEKTURNA	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.	
RR	TEKTURNA	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	
RR	TEKTURNA	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
RR	TEKTURNA	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.	
RR	TEKTURNA	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
RR	TEKTURNA	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.	
RR	TEKTURNA	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	2*49 CPR.SS BLIST.	
RR	TEKTURNA	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	3*28 CPR.SS BLIST.	
RR	TEKTURNA	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	20*14 CPR.SS BLIST.	
RR	TEKTURNA	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.	
RR	TEKTURNA	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.	
RR	TEKTURNA	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	
RR	TEKTURNA	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
RR	TEKTURNA	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.	
RR	TEKTURNA	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
RR	TEKTURNA	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	2*49 CPR.SS BLIST.	
RR	TEKTURNA	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	3*28 CPR.SS BLIST.	
RR	TEKTURNA	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	3*30 CPR.SS BLIST.	

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

C	RR	AFINITOR-10	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
C	RR	AFINITOR	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
C	RR	AFINITOR-10	CPR.	10 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
C	RR	AFINITOR	CPR.	10 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.

C	RR	AFINITOR-10	CPR.	10 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
C	RR	AFINITOR	CPR.	10 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
C	RR	AFINITOR-5	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
C	RR	AFINITOR	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
C	RR	AFINITOR-5	CPR.	5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
C	RR	AFINITOR	CPR.	5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
C	RR	AFINITOR-5	CPR.	5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
C	RR	AFINITOR	CPR.	5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	AUGMENTIN-1000	PDRE P.PREP.INJ.	1000 MG 200 MG	IV	1*1 FL.
AU LIEU DE						
D	RR	AUGMENTIN-1000	PDRE P.PREP.INJ.	1000 MG 200 MG	IV	1*1 FL.
	RR	AUGMENTIN-2000	PDRE P.PREP.PERF.	2000 MG 200 MG	IV	1*1 FL.
AU LIEU DE						
D	RR	AUGMENTIN-2000	PDRE P.PREP.PERF.	2000 MG 200 MG	IV	1*1 FL.
	RR	AZACTAM	PDRE P.PREP.INJ.	1 G	IMIV	1*1 FL.
AU LIEU DE						
H	RR	AZACTAM	PDRE P.PREP.INJ.	1 G	IMIV	1*1 FL.
	P	CALCICHEW	CPR.A CROQUER	500 MG	PO	1*50 CPR.(FL.)
AU LIEU DE						
	P	CALCICHEW	CPR.A CROQUER	500 MG	PO	1*50 CPR.
	P	CALCICHEW	CPR.A CROQUER	500 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
AU LIEU DE						
	P	CALCICHEW	CPR.A CROQUER	500 MG	PO	1*100 CPR.
	R	CALCIGEN D FORTE	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	1*20 CPR.EFF.
AU LIEU DE						
	R	OSSPULVIT D3	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	1*20 CPR.EFF.
	R	CALCIGEN D FORTE	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	1*40 CPR.EFF.
AU LIEU DE						
	R	OSSPULVIT D3	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	1*40 CPR.EFF.

	R	CALCIGEN D FORTE	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	1*100 CPR.EFF.	
A U L I E U D E							
	R	OSSPULVIT D3	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	1*100 CPR.EFF.	
HC	RR	DOXORUBICIN NC	PDRE P.PREP.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*1 FL.+1*1 FL.SOLV.	5 ML
A U L I E U D E							
	RR	DOXORUBICIN NC	PDRE P.PREP.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*1 FL.+1*1 FL.SOLV.	5 ML
HC	RR	DOXORUBICIN NC	PDRE P.PREP.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*1 FL.+1*1 FL.SOLV.	25 ML
A U L I E U D E							
	RR	DOXORUBICIN NC	PDRE P.PREP.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*1 FL.+1*1 FL.SOLV.	25 ML
C	RR	EXELON-10	SYST.THERAP.TD	18 MG	TO	1*30 SACH.	
A U L I E U D E							
	RR	EXELON-10	SYST.THERAP.TD	18 MG	TO	1*30 SACH.	
C	RR	EXELON-10	SYST.THERAP.TD	18 MG	TO	1*60 SACH.	
A U L I E U D E							
	RR	EXELON-10	SYST.THERAP.TD	18 MG	TO	1*60 SACH.	
C	RR	EXELON-10	SYST.THERAP.TD	18 MG	TO	1*90 SACH.	
A U L I E U D E							
	RR	EXELON-10	SYST.THERAP.TD	18 MG	TO	1*90 SACH.	
C	RR	EXELON-10	SYST.THERAP.TD	18 MG	TO	1*90 SACH.	
A U L I E U D E							
	RR	EXELON-10	SYST.THERAP.TD	18 MG	TO	1*90 SACH.	
C	RR	EXELON-5	SYST.THERAP.TD	9 MG	TO	1*7 SACH.	
A U L I E U D E							
	RR	EXELON-5	SYST.THERAP.TD	9 MG	TO	1*7 SACH.	
C	RR	EXELON-5	SYST.THERAP.TD	9 MG	TO	1*30 SACH.	
A U L I E U D E							
	RR	EXELON-5	SYST.THERAP.TD	9 MG	TO	1*30 SACH.	
C	RR	EXELON-5	SYST.THERAP.TD	9 MG	TO	1*60 SACH.	
A U L I E U D E							
	RR	EXELON-5	SYST.THERAP.TD	9 MG	TO	1*60 SACH.	
C	RR	EXELON-5	SYST.THERAP.TD	9 MG	TO	1*90 SACH.	
A U L I E U D E							
	RR	EXELON-5	SYST.THERAP.TD	9 MG	TO	1*90 SACH.	

HC	RR	FARMORUBICINE CYTOVIAL	SOL.INJ.	20 MG	IVVE	1*1 FL.CYTOSAFE	10 ML
AU LIEU DE							
H	RR	FARMORUBICINE CYTOVIAL	SOL.INJ.	20 MG	IVVE	1*1 FL.CYTOSAFE	10 ML
HC	RR	FARMORUBICINE-150	PDRE P.PREP.INJ.	150 MG	IVVE	1*1 FL.	
AU LIEU DE							
H	RR	FARMORUBICINE-150	PDRE P.PREP.INJ.	150 MG	IVVE	1*1 FL.	
HC	RR	FARMORUBICINE-20 R.T.U.	SOL.INJ.	20 MG/10 ML	IVVE	1*1 FL.	10 ML
AU LIEU DE							
H	RR	FARMORUBICINE-20 R.T.U.	SOL.INJ.	20 MG/10 ML	IVVE	1*1 FL.	10 ML
H	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*1 VIAL	50 ML
AU LIEU DE							
	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*1 VIAL	50 ML
H	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*1 VIAL	100 ML
AU LIEU DE							
	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*1 VIAL	100 ML
H	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*1 VIAL	200 ML
AU LIEU DE							
	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*1 VIAL	200 ML
H	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*5 VIALS	50 ML
AU LIEU DE							
	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*5 VIALS	50 ML
H	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*5 VIALS	100 ML
AU LIEU DE							
	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*5 VIALS	100 ML
H	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*5 VIALS	200 ML
AU LIEU DE							
	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*5 VIALS	200 ML
H	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*7 VIALS	50 ML
AU LIEU DE							
	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*7 VIALS	50 ML
H	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*7 VIALS	100 ML
AU LIEU DE							
	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*7 VIALS	100 ML

H	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*7 VIALS	200 ML
AU LIEU DE							
	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*7 VIALS	200 ML
H	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*14 VIALS	50 ML
AU LIEU DE							
	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*14 VIALS	50 ML
H	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*14 VIALS	100 ML
AU LIEU DE							
	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*14 VIALS	100 ML
H	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*14 VIALS	200 ML
AU LIEU DE							
	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*14 VIALS	200 ML
H	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*20 VIALS	50 ML
AU LIEU DE							
	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*20 VIALS	50 ML
H	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*20 VIALS	100 ML
AU LIEU DE							
	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*20 VIALS	100 ML
H	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*20 VIALS	200 ML
AU LIEU DE							
	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	IV	1*20 VIALS	200 ML
	R	GLIMEPIRID-HEXAL	CPR.	1 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.	
AU LIEU DE							
	R	GLIMEPIRID-HEXAL	CPR.	1 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.	
	R	GLIMEPIRID-HEXAL	CPR.	2 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.	
AU LIEU DE							
	R	GLIMEPIRID-HEXAL	CPR.	2 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.	
	RR	HYALGAN	SOL.INJ.	20 MG/2 ML	IR	1*1 SER.	2 ML
AU LIEU DE							
	RR	HYALGAN	SOL.INJ.	20 MG/2 ML	IA	1*1 SER.	2 ML
DC	RR	HYCAMTIN	CPS	0,25 MG/1	PO	1*10 CPS	
AU LIEU DE							
H	RR	HYCAMTIN	CPS	0,25 MG/1	PO	1*10 CPS	

DC	RR	HYCAMTIN	CPS	1 MG/1	PO	1*10 CPS	
AU LIEU DE							
H	RR	HYCAMTIN	CPS	1 MG/1	PO	1*10 CPS	
HC	RR	IVEMEND	PDRE P.PREP.PERF.	115 MG	IV	1*1 FL.	10 ML
AU LIEU DE							
DC	RR	IVEMEND	PDRE P.PREP.PERF.	115 MG	IV	1*1 FL.	10 ML
HC	RR	IVEMEND	PDRE P.PREP.PERF.	115 MG	IV	1*10 FL.	10 ML
AU LIEU DE							
DC	RR	IVEMEND	PDRE P.PREP.PERF.	115 MG	IV	1*10 FL.	10 ML
	P	NICORETTE FRUIT	GOMMES	4 MG	PO	1*30 GOMMES	
AU LIEU DE							
	P	NICORETTE CITRUS	GOMMES	4 MG	PO	1*30 GOMMES	
	P	NUROFEN 400 FASTTABS	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*24 CPR.	
AU LIEU DE							
	P	ADULFEN LYSINE-400	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*24 CPR.	
HC	RR	OCTAPLEX 500	PDRE P.PREP.INJ.	500 UI	IV	1*1 FL.+1*1 FL.SOLV.+1 SET	20 ML
AU LIEU DE							
HC	RR	OCTAPLEX 500	PDRE P.PREP.INJ.		IV	1*1 FL+1*1 FL.SOLV.+1 SET	20 ML
HC	RR	PACLITAXEL STRAGEN	SOL.P.PERF.	30 MG/5 ML	IV	1*1 SOL.A DIL.	5 ML
AU LIEU DE							
H	RR	PACLITAXEL STRAGEN	SOL.P.PERF.	30 MG/5 ML	IV	1*1 SOL.A DIL.	5 ML
HC	RR	PACLITAXEL STRAGEN	SOL.P.PERF.	100 MG/16,7 ML	IV	1*1 SOL.A DIL.	16,7 ML
AU LIEU DE							
H	RR	PACLITAXEL STRAGEN	SOL.P.PERF.	100 MG/16,7 ML	IV	1*1 SOL.A DIL.	16,7 ML
HC	RR	PACLITAXEL STRAGEN	SOL.P.PERF.	150 MG/25 ML	IV	1*1 SOL.A DIL.	25 ML
AU LIEU DE							
H	RR	PACLITAXEL STRAGEN	SOL.P.PERF.	150 MG/25 ML	IV	1*1 SOL.A DIL.	25 ML
HC	RR	PACLITAXEL STRAGEN	SOL.P.PERF.	300 MG/50 ML	IV	1*1 SOL.A DIL.	50 ML
AU LIEU DE							
H	RR	PACLITAXEL STRAGEN	SOL.P.PERF.	300 MG/50 ML	IV	1*1 SOL.A DIL.	50 ML
HC	RR	PACLITAXEL-EG	SOL.P.PERF.	30 MG/5 ML	IV	1*1 SOL.A DIL.	5 ML
AU LIEU DE							
	RR	PACLITAXEL-EG	SOL.P.PERF.	30 MG /5 ML	IV	1*1 SOL.A DIL.	5 ML

HC	RR	PACLITAXEL-EG	SOL.P.PERF.	100 MG/16,7 ML	IV	1*1 SOL.A DIL.	16,7 ML
AU LIEU DE							
	RR	PACLITAXEL-EG	SOL.P.PERF.	100 MG/16,7 ML	IV	1*1 SOL.A DIL.	16,7 ML
HC	RR	PACLITAXEL-EG	SOL.P.PERF.	150 MG/25 ML	IV	1*1 SOL.A DIL.	25 ML
AU LIEU DE							
	RR	PACLITAXEL-EG	SOL.P.PERF.	150 MG/25 ML	IV	1*1 SOL.A DIL.	25 ML
HC	RR	PACLITAXEL-EG	SOL.P.PERF.	300 MG/50 ML	IV	1*1 SOL.A DIL.	50 ML
AU LIEU DE							
	RR	PACLITAXEL-EG	SOL.P.PERF.	300 MG/50 ML	IV	1*1 SOL.A DIL.	50 ML
	R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.	
AU LIEU DE							
	R	PANTOPRAZOLE-NYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.	
HC	RR	PAXENE	SOL.P.PERF.	6 MG/1 ML	IV	1*1 FL.A DIL.	5 ML
AU LIEU DE							
H	RR	PAXENE	SOL.P.PERF.	6 MG/1 ML	IV	1*1 FL.A DIL.	5 ML
HC	RR	PAXENE	SOL.P.PERF.	6 MG/1 ML	IV	1*1 FL.A DIL.	16,7 ML
AU LIEU DE							
H	RR	PAXENE	SOL.P.PERF.	6 MG/1 ML	IV	1*1 FL.A DIL.	16,7 ML
HC	RR	PAXENE	SOL.P.PERF.	6 MG/1 ML	IV	1*1 FL.A DIL.	25 ML
AU LIEU DE							
H	RR	PAXENE	SOL.P.PERF.	6 MG/1 ML	IV	1*1 FL.A DIL.	25 ML
HC	RR	PAXENE	SOL.P.PERF.	6 MG/1 ML	IV	1*1 FL.A DIL.	50 ML
AU LIEU DE							
H	RR	PAXENE	SOL.P.PERF.	6 MG/1 ML	IV	1*1 FL.A DIL.	50 ML
DC	RR	POSACONAZOLE SP	SUSP.	40 MG/1 ML	PO	1*1 SUSP.	105 ML
AU LIEU DE							
H	RR	POSACONAZOLE SP	SUSP.	40 MG/1 ML	PO	1*1 SUSP.	105 ML
C	RR	PREZISTA-150	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*240 CPR.(FL.)	
AU LIEU DE							
C	RR	PREZISTA	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*240 CPR.(FL.)	
C	RR	PREZISTA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*480 CPR.(FL.)	
AU LIEU DE							
C	RR	PREZISTA	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*480 CPR.(FL.)	

RR	RENVELA-1,6	PDRE P.SUSP.	1,6 G	PO	1*60 SACH.
AU LIEU DE					
R	RENVELA	PDRE P.SUSP.	1,6 G	PO	1*60 SACH.
RR	RENVELA-1,6	PDRE P.SUSP.	1,6 G	PO	1*90 SACH.
AU LIEU DE					
R	RENVELA	PDRE P.SUSP.	1,6 G	PO	1*90 SACH.
RR	RENVELA-2,4	PDRE P.SUSP.	2,4 G	PO	1*60 SACH.
AU LIEU DE					
R	RENVELA	PDRE P.SUSP.	2,4 G	PO	1*60 SACH.
RR	RENVELA-2,4	PDRE P.SUSP.	2,4 G	PO	1*90 SACH.
AU LIEU DE					
R	RENVELA	PDRE P.SUSP.	2,4 G	PO	1*90 SACH.
RR	RENVELA-800	CPR.PELLIC.	800 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)
AU LIEU DE					
R	RENVELA	CPR.PELLIC.	800 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)
RR	RENVELA-800	CPR.PELLIC.	800 MG	PO	1*180 CPR.(FL.)
AU LIEU DE					
R	RENVELA	CPR.PELLIC.	800 MG	PO	1*180 CPR.(FL.)
RR	RENVELA-800	CPR.PELLIC.	800 MG	PO	6*30 CPR.(FL.)
AU LIEU DE					
R	RENVELA	CPR.PELLIC.	800 MG	PO	6*30 CPR.(FL.)
S	TARGINACT LP	CPR.LIB.PROL.	10 MG 5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
S	TARGINACT	CPR.LIB.PROL.	10 MG 5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
S	TARGINACT LP	CPR.LIB.PROL.	10 MG 5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
S	TARGINACT	CPR.LIB.PROL.	10 MG 5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
S	TARGINACT LP	CPR.LIB.PROL.	10 MG 5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
S	TARGINACT	CPR.LIB.PROL.	10 MG 5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
S	TARGINACT LP	CPR.LIB.PROL.	10 MG 5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
S	TARGINACT	CPR.LIB.PROL.	10 MG 5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.

S	TARGINACT LP	CPR.LIB.PROL.	10 MG 5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
S	TARGINACT	CPR.LIB.PROL.	10 MG 5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
S	TARGINACT LP	CPR.LIB.PROL.	10 MG 5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
S	TARGINACT	CPR.LIB.PROL.	10 MG 5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
S	TARGINACT LP	CPR.LIB.PROL.	10 MG 5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
S	TARGINACT	CPR.LIB.PROL.	10 MG 5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
S	TARGINACT LP	CPR.LIB.PROL.	10 MG 5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
S	TARGINACT	CPR.LIB.PROL.	10 MG 5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
S	TARGINACT LP	CPR.LIB.PROL.	10 MG 5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
S	TARGINACT	CPR.LIB.PROL.	10 MG 5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
S	TARGINACT LP	CPR.LIB.PROL.	10 MG 5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
S	TARGINACT	CPR.LIB.PROL.	10 MG 5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
S	TARGINACT LP	CPR.LIB.PROL.	10 MG 5 MG	PO	10*10 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
S	TARGINACT	CPR.LIB.PROL.	10 MG 5 MG	PO	10*10 CPR.SS BLIST.
S	TARGINACT LP	CPR.LIB.PROL.	20 MG 10 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
S	TARGINACT	CPR.LIB.PROL.	20 MG 10 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
S	TARGINACT LP	CPR.LIB.PROL.	20 MG 10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
S	TARGINACT	CPR.LIB.PROL.	20 MG 10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
S	TARGINACT LP	CPR.LIB.PROL.	20 MG 1 0 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
S	TARGINACT	CPR.LIB.PROL.	20 MG 10 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
S	TARGINACT LP	CPR.LIB.PROL.	20 MG 10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
S	TARGINACT	CPR.LIB.PROL.	20 MG 10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.

	S	TARGINACT LP	CPR.LIB.PROL.	20 MG 10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	S	TARGINACT	CPR.LIB.PROL.	20 MG 10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	S	TARGINACT LP	CPR.LIB.PROL.	20 MG 10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	S	TARGINACT	CPR.LIB.PROL.	20 MG 10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	S	TARGINACT LP	CPR.LIB.PROL.	20 MG 10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	S	TARGINACT	CPR.LIB.PROL.	20 MG 10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	S	TARGINACT LP	CPR.LIB.PROL.	20 MG 10 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	S	TARGINACT	CPR.LIB.PROL.	20 MG 10 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	S	TARGINACT LP	CPR.LIB.PROL.	20 MG 10 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	S	TARGINACT	CPR.LIB.PROL.	20 MG 10 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	S	TARGINACT LP	CPR.LIB.PROL.	20 MG 10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	S	TARGINACT	CPR.LIB.PROL.	20 MG 10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	S	TARGINACT LP	CPR.LIB.PROL.	20 MG 10 MG	PO	10*10 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	S	TARGINACT	CPR.LIB.PROL.	20 MG 10 MG	PO	10*10 CPR.SS BLIST.
	RR	TAZOCIN 2G/250MG	PDRE P.PREP.INJ.	2 G 250 MG	IMIV	1*1 FL.
A U L I E U D E						
D	RR	TAZOCIN 2G/250MG	PDRE P.PREP.INJ.	2 G 250 MG	IMIV	1*1 FL.
	RR	TAZOCIN 2G/250MG	PDRE P.PREP.INJ.	2 G 250 MG	IMIV	1*3 FL.
A U L I E U D E						
D	RR	TAZOCIN 2G/250MG	PDRE P.PREP.INJ.	2 G 250 MG	IMIV	1*3 FL.
	RR	TAZOCIN 4G/500MG	PDRE P.PREP.INJ.	4 G 500 MG	IV	1*1 FL.
A U L I E U D E						
D	RR	TAZOCIN 4G/500MG	PDRE P.PREP.INJ.	4 G 500 MG	IV	1*1 FL.
	RR	TAZOCIN 4G/500MG	PDRE P.PREP.INJ.	4 G 500 MG	IV	1*3 FL.
A U L I E U D E						
D	RR	TAZOCIN 4G/500MG	PDRE P.PREP.INJ.	4 G 500 MG	IV	1*3 FL.

	RR	TERBINAFINE APOTEX	CPR.	250 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	TERBINAFINE APOTEX	CPR.	20 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.
	RR	TERBINAFINE APOTEX	CPR.	250 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	TERBINAFINE APOTEX	CPR.	20 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
	RR	TERBINAFINE APOTEX	CPR.	250 MG	PO	1*8 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	TERBINAFINE APOTEX	CPR.	20 MG	PO	1*8 CPR.SS BLIST.
	RR	TERBINAFINE APOTEX	CPR.	250 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	TERBINAFINE APOTEX	CPR.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	TERBINAFINE APOTEX	CPR.	250 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	TERBINAFINE APOTEX	CPR.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	TERBINAFINE APOTEX	CPR.	250 MG	PO	1*30 CPR.
AU LIEU DE						
	RR	TERBINAFINE APOTEX	CPR.	20 MG	PO	1*30 CPR.
	RR	TERBINAFINE APOTEX	CPR.	250 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	TERBINAFINE APOTEX	CPR.	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	TERBINAFINE APOTEX	CPR.	250 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	TERBINAFINE APOTEX	CPR.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	TERBINAFINE APOTEX	CPR.	250 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	TERBINAFINE APOTEX	CPR.	20 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	TERBINAFINE APOTEX	CPR.	250 MG	PO	1*70 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	TERBINAFINE APOTEX	CPR.	20 MG	PO	1*70 CPR.SS BLIST.
	RR	TERBINAFINE APOTEX	CPR.	250 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	TERBINAFINE APOTEX	CPR.	20 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.

	RR	TERBINAFINE APOTEX	CPR.	250 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.	
AU LIEU DE							
	RR	TERBINAFINE APOTEX	CPR.	20 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.	
	RR	TERBINAFINE APOTEX	CPR.	250 MG	PO	1*96 CPR.SS BLIST.	
AU LIEU DE							
	RR	TERBINAFINE APOTEX	CPR.	20 MG	PO	1*96 CPR.SS BLIST.	
	RR	TERBINAFINE APOTEX	CPR.	250 MG	PO	1*120 CPR.	
AU LIEU DE							
	RR	TERBINAFINE APOTEX	CPR.	20 MG	PO	1*120 CPR.	
H	RR	TETRASPAN	SOL.P.PERF.	6 PC	IV	1*10 FL.PLAST.	250 ML
AU LIEU DE							
	RR	TETRASPAN	SOL.P.PERF.	6 PC	IV	1*10 FL.PLAST.	250 ML
H	RR	TETRASPAN	SOL.P.PERF.	6 PC	IV	1*10 FL.PLAST.	500 ML
AU LIEU DE							
	RR	TETRASPAN	SOL.P.PERF.	6 PC	IV	1*10 FL.PLAST.	500 ML
H	RR	TETRASPAN	SOL.P.PERF.	6 PC	IV	1*10 FL.POLYETHYLENE	500 ML
AU LIEU DE							
	RR	TETRASPAN	SOL.P.PERF.	6 PC	IV	1*10 FL.POLYETHYLENE	500 ML
H	RR	TETRASPAN	SOL.P.PERF.	6 PC	IV	1*10 FL.PLAST.	1000 ML
AU LIEU DE							
	RR	TETRASPAN	SOL.P.PERF.	6 PC	IV	1*10 FL.PLAST.	1000 ML
H	RR	TETRASPAN	SOL.P.PERF.	6 PC	IV	1*20 FL.PLAST.	250 ML
AU LIEU DE							
	RR	TETRASPAN	SOL.P.PERF.	6 PC	IV	1*20 FL.PLAST.	250 ML
H	RR	TETRASPAN	SOL.P.PERF.	6 PC	IV	1*20 FL.PLAST.	500 ML
AU LIEU DE							
	RR	TETRASPAN	SOL.P.PERF.	6 PC	IV	1*20 FL.PLAST.	500 ML
H	RR	TETRASPAN	SOL.P.PERF.	10 PC	IV	1*10 FL.PLAST.	250 ML
AU LIEUDE							
	RR	TETRASPAN	SOL.P.PERF.	10 PC	IV	1*10 FL.PLAST.	250 ML
H	RR	TETRASPAN	SOL.P.PERF.	10 PC	IV	1*10 FL.PLAST.	500 ML
AU LIEU DE							
	RR	TETRASPAN	SOL.P.PERF.	10 PC	IV	1*10 FL.PLAST.	500 ML

H	RR	TETRASPAN	SOL.P.PERF.	10 PC	IV	1*10 FL.POLYETHYLENE	500 ML
AU LIEU DE							
	RR	TETRASPAN	SOL.P.PERF.	10 PC	IV	1*10 FL.POLYETHYLENE	500 ML
H	RR	TETRASPAN	SOL.P.PERF.	10 PC	IV	1*10 FL.PLAST.	1000 ML
AU LIEU DE							
	RR	TETRASPAN	SOL.P.PERF.	10 PC	IV	1*10 FL.PLAST.	1000 ML
H	RR	TETRASPAN	SOL.P.PERF.	10 PC	IV	1*20 FL.PLAST.	250 ML
AU LIEU DE							
	RR	TETRASPAN	SOL.P.PERF.	10 PC	IV	1*20 FL.PLAST.	250 ML
H	RR	TETRASPAN	SOL.P.PERF.	10 PC	IV	1*20 FL.PLAST.	500 ML
AU LIEU DE							
	RR	TETRASPAN	SOL.P.PERF.	10 PC	IV	1*20 FL.PLAST.	500 ML
	R	TIMOLOL-BAUSCH&LOMB	SOL.	0,25 PC	CO	1*1 SOL.	5 ML
AU LIEU DE							
	R	TIMOLOL-CHAUVIN	SOL.	0,25 PC	CO	1*1 SOL.	3 ML
	R	TIMOLOL-BAUSCH&LOMB	SOL.	0,25 PC	CO	1*1 SOL.	5 ML
AU LIEU DE							
	R	TIMOLOL-CHAUVIN	SOL.	0,25 PC	CO	1*1 SOL.	5 ML
D	RR	VAMYSIN	PDRE P.PREP.INJ.	500000 UI	IV	1*1 VIAL	
AU LIEU DE							
H	RR	VAMYSIN	PDRE P.PREP.INJ.	500000 UI	IV	1*1 VIAL	
D	RR	VAMYSIN	PDRE P.PREP.INJ.	500000 UI	IV	1*10 VIALS	
AU LIEU DE							
H	RR	VAMYSIN	PDRE P.PREP.INJ.	500000 UI	IV	1*10 VIALS	
D	RR	VANCOCIN-1000	PDRE P.PREP.INJ.	1 G	IV	1*1 FL.	
AU LIEU DE							
H	RR	VANCOCIN-1000	PDRE P.PREP.INJ.	1 G	IV	1*1 FL.	
D	RR	VANCOCIN-500	PDRE P.PREP. INJ.	500 MG	IV	1*1 FIOLE	
AU LIEU DE							
H	RR	VANCOCIN-500	PDRE P.PREP.INJ.	500 MG	IV	1*1 FIOLE	
H	RR	VENOFUNDIN	SOL.P.PERF.	6 PC	IV	1*10 FL.POLYETHYLENE	500 ML
AU LIEU DE							
	RR	VENOFUNDIN	SOL.P.PERF.	6 PC	IV	1*10 FL.POLYETHYLENE	500 ML

H	RR	VENOFUNDIN	SOL.P.PERF.	6 PC	IV	1*10 FL.PLAST.	1000 ML
A U L I E U D E							
	RR	VENOFUNDIN	SOL.P.PERF.	6 PC	IV	1*10 FL.PLAST.	1000 ML
H	RR	VENOFUNDIN	SOL.P.PERF.	6 PC	IV	1*20 FL.PLAST.	250 ML
A U L I E U D E							
	RR	VENOFUNDIN	SOL.P.PERF.	6 PC	IV	1*20 FL.PLAST.	250 ML
H	RR	VENOFUNDIN	SOL.P.PERF.	6 PC	IV	1*20 FL.PLAST.	500 ML
A U L I E U D E							
	RR	VENOFUNDIN	SOL.P.PERF.	6 PC	IV	1*20 FL.PLAST.	500 ML
	R	XEFO	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*250 CPR.(FL.)	
A U L I E U D E							
	R	XEFO	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*250 CPR.	
	R	XEFO	CPR.PELLIC.	8 MG	PO	1*250 CPR.(FL.)	
A U L I E U D E							
	R	XEFO	CPR.PELLIC.	8 MG	PO	1*250 CPR.	

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE (COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGUEUR).

	RR	BUSPAR	CPR. 10 MG PO 1*20 CPR.				
HC	RR	ETOPOPHOS	PDRE P.PREP.INJ.	100 MG	IV	1*1 FIOLE	
	RR	FUNGIZONE	PDRE P.PREP.PERF.	50 MG	IV	1*1 VIAL	
	RR	KENACORT-A 40	SUSP.INJ.	40 MG/1 ML	IAIM	1*3 AMP.SER.	1 ML
	RR	SEROQUEL XR-300	CPR.LIB.PROL.	300 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.	
	P	TOUX SAN	SIR.	5 MG/5 ML	PO	1*1 FL. 120 ML	
	P	TOUX-SAN SANS SUCRE	SIR.	15 MG/5 ML	PO	1*1 SIR.	120 ML

E) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT REMIS SUR LE MARCHE.

R	CALCIGEN D FORTE	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	1*20 CPR.EFF.	
R	CALCIGEN D FORTE	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	1*40 CPR.EFF.	
R	CALCIGEN D FORTE	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	1*100 CPR.EFF.	

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 90 4 novembre 2009

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 3 août 2009 autorisant Monsieur Olivier Nicolas Joseph GENGLER et Madame Monique FLIES à changer le prénom actuel de leur enfant mineur Tshepiso GENGLER en ceux de «Themba Tshepiso».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Olivier Nicolas Joseph GENGLER et Madame Monique FLIES, sollicitant l'autorisation de changer le prénom actuel de leur enfant mineur Tshepiso GENGLER, né le 30 août 2005 à Temba (Afrique du Sud), de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-9365 Eppeldorf, 2, Haaptstroos, en ceux de «Themba Tshepiso»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Diekirch;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Olivier Nicolas Joseph GENGLER et Madame Monique FLIES sont autorisés à changer le prénom actuel de leur enfant mineur Tshepiso GENGLER en ceux de «Themba Tshepiso».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Château de Berg, le 3 août 2009.
Henri

Administration du Contrôle médical de la sécurité sociale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 16 octobre 2009, Madame le Dr Edith SCHINTGEN, épouse MILLER, employée-médecin-conseil adjoint auprès de l'Administration du Contrôle médical de la sécurité sociale, a été nommée à la fonction de médecin-conseil adjoint auprès de la même administration avec effet au 15 novembre 2009.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 16 octobre 2009, Madame Carole DÜSSELDORFF, chef de bureau adjoint au bureau d'imposition 1 de la taxe sur la valeur ajoutée de l'administration de l'enregistrement et des domaines à Luxembourg, a été nommée contrôleur à la même administration avec effet au 1er décembre 2009.

Administration Gouvernementale. – Examen. – Le Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative organisera un examen de fin de stage dans la carrière de l'attaché de gouvernement au cours du mois de mai 2010.

Administration Gouvernementale. – Nominations. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 2 octobre 2009, Monsieur Guy STAUS, conseiller de direction à l'administration gouvernementale, a été nommé conseiller de direction 1ère classe. Par arrêté grand-ducal du 25 septembre 2009, Monsieur Mario GROTZ, conseiller de direction adjoint à l'administration gouvernementale, a été nommé conseiller de direction. Par arrêté grand-ducal du 25 septembre 2009, Madame Conny HEUERTZ, attaché d'administration à l'administration gouvernementale, a été nommée attaché de gouvernement. Par arrêté grand-ducal du 25 septembre 2009, Monsieur Patrick HIERTHÈS, attaché d'administration à l'administration gouvernementale, a été nommé attaché de gouvernement. Par arrêté grand-ducal du 25 septembre 2009, Monsieur Raoul WIRTZ, secrétaire de légation 1er en rang au Corps Diplomatique, a été nommé attaché de gouvernement 1er en rang hors cadre à l'administration gouvernementale. Par arrêté grand-ducal du 9 octobre 2009, Madame Françoise GILLEN, conseiller de direction première classe hors cadre auprès de l'Institut de Régulation luxembourgeois, a été nommée conseiller de direction première classe hors cadre auprès de l'administration gouvernementale. Par arrêté grand-ducal du 25 septembre 2009, Madame Karin PROTH, chef de bureau adjoint à la Commission de Surveillance du Secteur Financier, a été nommée chef de bureau adjoint hors cadre à l'administration gouvernementale.

Par arrêté grand-ducal du 25 septembre 2009, démission honorable de ses fonctions d'attaché de gouvernement à l'administration gouvernementale a été accordée à Monsieur Daniel STEFANETTI.

Centre des Technologies de l'Information de l'Etat. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 25 septembre 2009, Monsieur Louis REINARD, attaché-informaticien auprès du Centre des Technologies de l'Information de l'Etat, a été nommé chargé d'études-informaticien. Par arrêté grand-ducal du 25 septembre 2009, Monsieur Daniel DONKELS, chargé d'études-informaticien principal auprès du Centre des Technologies de l'Information de l'Etat, a été nommé conseiller-informaticien adjoint. Par arrêté grand-ducal du 21 juillet 2009, Monsieur Patrick HOUTSCH, conseiller-informaticien adjoint au Centre des Technologies de l'Information de l'Etat, a été nommé conseiller-informaticien. Par arrêté grand-ducal du 31 juillet 2009, Monsieur Fabien MEISCH, conseiller-informaticien adjoint au Centre des Technologies de l'Information de l'Etat, a été nommé conseiller-informaticien. Par arrêté grand-ducal du 21 juillet 2009, Monsieur Fabrice KOCH, attaché de direction à la Banque Centrale du Luxembourg, a été nommé chargé d'études-informaticien hors cadre au Centre des Technologies de l'Information de l'Etat.

Corps diplomatique. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 9 octobre 2009 démission honorable de ses fonctions de secrétaire de légation en service ordinaire a été accordée à Madame Mireille COLBACH-CRUCHTEN, avec effet au 1er octobre 2009.

Inspection générale de la sécurité sociale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 4 août 2009, Monsieur Marc MERTENS, inspecteur de la sécurité sociale 1ère classe auprès de l'Inspection générale de la sécurité sociale, a été nommé à la fonction de premier inspecteur de la sécurité sociale auprès de la même administration pour une durée renouvelable de sept ans.

Liste officielle des organismes de placement collectif soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à l'article 94(1) de la loi du 20 décembre 2002:

Complément n° 3

Il y a lieu d'ajouter à la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2008 et publiée au Mémorial B n° 11 du 9 février 2009 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

AC ABSOLUTE RETURN, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
CF ZINSSTRATEGIE I, 23, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
DEKA-EUROCASH, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-EUROPAGARANT 1, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-RENDITESTRATEGIE 12/2013, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DIAPASON COMMODITIES, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg
ELISEA, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
EURIZON FOCUS FORMULA AZIONI 2015 - 6, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
EURIZON MULTIMANAGER STARS FUND, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
FONDMARKNADEN FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
HWB GOLD & SILBER PLUS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LBBW ASSET STRATEGIE, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
OP EURO CORPORATES 2014, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
SPARDARENTENPLUS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
STUTTGARTER ENERGIEFONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
TAC FUND, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
UNIGARANT: 3 CHANCEN (2016) II, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANT: BEST OF WORLD (2016) II, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANT: COMMODITIES (2016), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANT: EUROPA (2015) II, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIONINVESTMENTFUND, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

ACPI LUXEMBOURG FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
ARGOS FUNDS, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
BEACON INDIA UMBRELLA FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
ECLIPP L, 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
HSBC PORTFOLIOS, 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
IMPACT FUNDS, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

*ITAÚ EUROPA LUXEMBOURG SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
IVA GLOBAL SICAV, 14B, rue des Violettes, L-8023 Strassen
MOOREA FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
RAIDHO SICAV, 14B, rue des Violettes, L-8023 Strassen
*THE KEOPS MULTI-MANAGER FUND, 14B, rue des Violettes, L-8023 Strassen
VF (LUX), 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

II. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE II DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

ATCM I, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
AVALON MULTI ASSET FUND, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
DIAPASON COMMODITIES FLEXIBLE, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg
EURIZON ALTERNATIVE FUND, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
H & A LUX CREDIT PLUS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
NORD/LB LUX UMBRELLA FONDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
STARPLUS ALLOCATOR, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

FORTIS FLEXI II, 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

Il y a lieu de retirer de la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2008 et publiée au Mémorial B n° 11 du 9 février 2009 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

ALLIANZ RCM JAPAN PROTECT DYNAMIC PLUS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ-DIT EURO GARANTIE, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ATACAMA, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
COMINVEST ALPHA MASTERS DEUTSCHLAND, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST LIFE LIBERTY, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST ROLLING PROTECT, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
DAC, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
DWS CO2 OPPORTUNITIES FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS DELTA FONDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EUROPA BONUS EXPRESS OFFENSIV, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EUROPA BONUS EXPRESS OFFENSIV II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EUROPA EXPRESS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS FINANCIALS OPPORTUNITIES FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
FT CLIMATECHANGE, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
HSH MONEY, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
INVEST EURO RENT, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
LACUNA INVEST UMBRELLA, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
LEGG MASON GLOBAL MONEY FUNDS FCP (LUXEMBOURG), 145, rue du Kiem, L-8030 Strassen
LEO-FONDS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
LUX GLOBAL RE-INVEST, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
PAM FIXED INCOME OPPORTUNITIES (EUR), 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
POOL X, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
PRIVATE EQUITY STRATEGIE OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
WALLBERG DIVIDENDEN, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

ABN AMRO FUNDS, 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
DEWAPLUS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
JPMORGAN INVESTMENT STRATEGIES FUNDS, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
LANDSBANKI LUXEMBOURG INVESTMENT FUND, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
MONEY FIRST, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SMARTCAP FUND OF FUNDS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

II. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE II DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

BOTTICELLI, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BRAMANTE, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
DEKA-LIQUIDITÄTSMANAGEMENT, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
IDOMENEO, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
LBBW ASSET SELECT, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
MORGAN STANLEY PANTHEON FUND, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
ÖHMAN FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
PARSIFAL, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
RIGOLETTO, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
SALOME, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
TRISTAN, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
TURANDOT, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
VON DER HEYDT STRATEGIE FONDS, 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

**ARGUS FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BAYERNLB HEDGE FONDS, 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
FAIRFIELD GREENWICH FUND (LUXEMBOURG), 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL FUNDS, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
HANDELSBANKEN SICAV II, 15, rue Bender, L-1229 Luxembourg
*ITAÚ EUROPA LUXEMBOURG SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
IXIS CASPIAN INVESTMENT FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
JULIUS BAER MULTIFUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
LCF-PARTNERS, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
SGAM AI EQUILIBRIUM FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SGAM AI MULTI STRATEGY FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SGAM AI OPTIMUM ASIA FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SGAM AI OPTIMUM ASIA PLUS FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SGAM AI OPTIMUM FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SGAM ALTERNATIVE RELATIVE VALUE STRATEGIES DIVERSIFIED FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
**THE KEOPS MULTI-MANAGER FUND, 14B, rue des Violettes, L-8023 Strassen

Il y a lieu de modifier la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2008 et publiée au Mémorial B n° 11 du 9 février 2009 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:

ABSOLUT FUND, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
AC ALTERNATIVE, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
AC INVEST, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
ADELCA INVEST, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
ALPHA TOP SELECT VORSORGE, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
ASI FUNDS, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
ASM ASSET SPECIAL MANAGEMENT FUND, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
BCA FUND, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
COSMOS FUNDS, 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg
CVT EUROPA ABSOLUTE SELECT, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
DELTA FONDS GROUP, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
FFS FOUR ELEMENTS, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
FORTIS QUAM FUND, 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
FRANCKEN FONDS, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
FU FONDS, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
GCC FUND, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg

GENERAL INVESTMENT FUND, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
GLOBAL RESPONSE, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
GLOGGER FONDS, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
H2FONDS, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
HAKALA FONDS, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
HESSE NEWMAN, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
HV FONDS, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
ICM PORTFOLIO, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
KCM FUND, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
LOGIINVEST, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
M.E.T. FONDS, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
MAS VALUE, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
MAV INVEST, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
NDACINVEST, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
OBSIDIAN, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
OPTIMUM.PORTFOLIO FONDS, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
PLUTOS, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
PROMETHEUS, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
PROMONT, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
R&S FONDS, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
RP GLOBAL MARKET SELECTION, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
RP GLOBAL SECTOR ROTATION, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
UFP TIMING GLOBAL SELECT, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
VALUE SELECT FUND, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
VB INVEST, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
VB KARLSRUHE PREMIUM INVEST, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
VILICO, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
VMP EUROBLUE SYSTEMATIC, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

la dénomination des organismes de placement collectif suivants:
ALTIM FONDS, 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
en
TUNGSTEN, 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

DWS RENTEN DIREKT 2014 III, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
en
DWS CASHBACK GARANT 2014, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DWS UNTERNEHMENSANLEIHEN DIREKT 2014 II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
en
DWS UNTERNEHMENSANLEIHEN GARANT 2014, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DWS UNTERNEHMENSANLEIHEN DIREKT 2014 III, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
en
DWS STEPINVEST BRIC PLUS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DWS VARIO CHANCE II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
en
DWS ZEITWERT PROTECT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DWS VARIO FLEX III, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
en
DWS HIGH YIELD DIREKT 2014, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

FFS FUNDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
en
QUANTEX FUNDS, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg

LBBWCONCEPT, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
en
LBBW OPTI RETURN KURZ, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

SANPAOLO MANAGER SELECTION FUND, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
en
EURIZON MANAGER SELECTION FUND, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

UNIGARANT: BEST OF ASSETS KONSERVATIV (2015) III, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
en
UNIGARANT: 3 CHANCEN (2016), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

UNIGARANT: EUROPA (2016) III, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
en
UNIGARANT: DEUTSCHLAND (2015), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

UNIGARANTPLUS: BRIC (2014) II, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
en
UNIGARANT: BEST OF WORLD (2016), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

UNIGARANTPLUS: DEUTSCHLAND (2014), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
en
UNIGARANT: EUROPA (2015), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

UNIPFANDBRIEFE 2014, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
en
UNIEURORENTA 2014, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

WALLBERG MANAGER SELECT, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
en
WALLBERG PROTURA MANAGER SELECT, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:
1. SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
COMMERZBANK GS FUND SICAV, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
HSBC INTERNATIONAL SELECT FUND, 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
MOTUS SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
PAN-HOLDING, 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg
PLEIADE, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PRIMERA FUND, 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
SARASIN INTERNATIONAL FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
SARASIN MULTI LABEL SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
SELECTOR MANAGEMENT FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
SP - LUX SICAV, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

la dénomination des organismes de placement collectif suivants:
ECTOR, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
en
LANCELOT ECTOR, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg

OFI SINGLE SELECT, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
en
SINGLE SELECT PLATFORM, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

PANDA LUX SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
en
DJE LUX SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

SGAM AI EQUISYS FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
en
LYXOR EQUISYS FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

SGAM AI EQUITY FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
en
LYXOR EQUITY FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

SGAM INDEX FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
en
LYXOR INDEX FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

WORLD EXPRESS FUNDS I, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
en
THREADNEEDLE (LUX), 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

II. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE II DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:
ALTERA SECURITY FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
ASI II, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
FUNDSELECT, 1, rue Nicolas Adames, L-1114 Luxembourg
HB FONDS, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
HWB INVEST, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
INVEST SUCCESS FUND, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
NV STRATEGIE, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
OURWORLD FUNDS, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
P.A.M., 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
PELLUCIDA, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
PROLOGIS EUROPEAN PROPERTIES, 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

la dénomination des organismes de placement collectif suivants:
AIG PRIVAT BANK MULTIHEDGE, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
en
FALCON MULTIHEDGE FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

ES-INVESTSELECT: ALTERNATIVE INVESTMENTS, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
en
ES-INVESTSELECT: ALTERNATIVE PORTFOLIO, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

KAUPTHING HEDGE, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
en
ALANDSBANKEN HEDGE, 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

la dénomination des organismes de placement collectif suivants:
LRI INVEST ALPHA STABLE €, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
en
LBBW ALPHA STABLE, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

SGAM AI CTA DIVERSIFIED FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
en
LYXOR CTA DIVERSIFIED FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

SGAM ALTERNATIVE EQUITY STRATEGIES DIVERSIFIED FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
en
LYXOR ALTERNATIVE EQUITY STRATEGIES DIVERSIFIED FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

PETERCAM MONETA, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
en
PETERCAM HORIZON L, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

3. AUTRES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF:

l'adresse de l'organisme de placement collectif suivant:
INVISTA EUROPEAN REAL ESTATE TRUST SICAF, 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Luxembourg, le 30 septembre 2009
COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

---

* l'opc s'est soumis aux dispositions de la partie I.
** l'opc s'est soumis aux dispositions de la loi du 13 février 2007.

Liste officielle des fonds d'investissement spécialisés soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à la loi du 13 février 2007:

Complément n° 3

Il y a lieu d'ajouter à la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2008 et publiée au Mémorial B n° 10 du 6 février 2009 sous:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

1798 EUROPEAN LOAN MASTER FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
AERIS CAPITAL REAL ESTATE, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
DWS CHINA A-FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EMERGING NEW DEAL FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS GLOBAL HIGH YIELD CB FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
GINKGO NO. 1, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
HEITMAN EUROPEAN PROPERTY PARTNERS IV, 2, rue Edmond Reuter, L-5326 Contern
HRI IMMOBILIENFONDS, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
MOEBIUS FUND, FCP-SIF, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
NIKKO AM INVESTMENT TRUST (LUXEMBOURG), 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg
PEACHTREE GLOBAL NON-CORRELATED FUND, 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
SEB CREDIT OPPORTUNITY FUND II, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
THE FALCON FAMILY OF FUNDS FCP-SIF, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
THE FINE VIOLINS FUND, 412F, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
TREZART INVESTMENT FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
UBS (LUX) SIF, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
VOLKSBANK FORCHHEIM EG SPEZIALFONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

1798 EUROPEAN LOAN FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ADVENT GLOBAL FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*ARGUS FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
AUGUR FIS, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
AVIVA INVESTORS PORTEFEUILLE II, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
BGV III FEEDER 4 SICAV-FIS, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg
CAPMAN FUND INVESTMENTS SICAV-SIF, 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg
DEGROOF INST., 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
DI MASTER, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
DIONYSOS ART FUND S.A., SICAV-SIF, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
DIVERSIFIED LIQUIDITY FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ENEA SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
GAIUS MULTISTRATEGY SICAV-SIF, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
GOODHART PARTNERS LONGITUDE FUND SICAV-SIF, 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
ING INFINITY, SICAV-SIF, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
LOMBARD ODIER RECOVERY CONVERTIBLE BOND FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
LUFTHANSA SICAV-SIF, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg

LUX LIFE OPPORTUNITY FUND SICAV-FIS, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
LUXRISE FUND S.A., SICAV-SIF, 7, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
MONTE ROSA OPPORTUNITIES SICAV-SIF, 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
NAIADES CAPITAL FUND SCA, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
NATURAL RESOURCES VALUE FUND S.C.A. SICAV-SIF, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
OLYMPIA SICAV LUX, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
PIMCO EMERGING MARKETS FUNDS, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
PRIVATE BANK ALTERNATIVE INVESTMENT FUND, 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
PRIVATE WEALTH MANAGEMENT GLOBAL SIF, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
RED SHIELD INVESTMENTS S.A. SICAV-SIF, 13, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
SAAF (LUX) - S.A. SICAV-SIF, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
SOPEP MEZZANINE SICAV-FIS IV, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
SOPRILUX SICAV-SIF, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SPECIALIZED INVESTMENT MANAGEMENT SICAV-SIF, 50, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
TECXELLENCE FUND SICAV-SIF, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
THREADNEEDLE PROPERTY UNIT TRUST LUXEMBOURG FEEDER SA SICAV-SIF, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
TIMBER OPPORTUNITIES FUND S.C.A. SICAV-SIF, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg
TRILOGY SICAV-SIF, 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg
TSC PROPERTY FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
UNIVERSAL-INVESTMENT-1 SICAV-FIS, 18-20, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

3. AUTRES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF:

ALTERNA GLOBAL HEDGE S.A. SICAF SIF, 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg
ALTIMA SITUATIONAL CREDIT FUND S.A., 1A, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg

Il y a lieu de retirer de la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2008 et publiée au Mémorial B n° 10 du 6 février 2009 sous:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

BLACKROCK ASIA PACIFIC PROPERTY MASTER FUND, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
CAPITAL INTERNATIONAL ABSOLUTE INCOME GROWER FUND, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
CDO - COFONDS, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
KATALYST FCP-SIF, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
N-LUXEMBOURG FUND, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
POLLUX, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
UBS (LUX) SPECIAL SITUATIONS, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
UT97 GLOBAL FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

ARGENTIUS SELECT FUND I, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
ARGENTIUS SELECT FUND II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
ARGENTIUS SELECT FUND III, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
BELUGA DIVERSIFIED EQUITY SICAV-FIS, 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
INVESTMENT SELECT FUND III, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
PAMPLONA REIF SICAV-FIS, 8, rue de la Grève, L-1643 Luxembourg
PRAEFASIA, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
SGAM AI ART FUND, SICAV-SIF, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Il y a lieu de modifier la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2008 et publiée au Mémorial B n° 10 du 6 février 2009 sous:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:

A4 FUNDS SIF, 6, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
ADQUANTID FUNDS SIF, 6, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
CIKK FUND, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
FORTIS INSURANCE BELGIUM FUND, 50, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
GLL REAL ESTATE SELECTION FUND, 15, rue Bender, L-1229 Luxembourg

la dénomination des organismes de placement collectif suivants:

AAREAL, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
en
SCHRODER PROPERTY, 5, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg

CG REAL ESTATE MASTER FCP-SIF, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
en
COMMERZ REAL ESTATE MASTER FCP-SIF, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

FFS PRIME ELEMENTS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
en
FFS FOUR ELEMENTS (FIS), 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg

OPUS STRATEGIC VALUE, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
en
OLIVIA, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

TCM ALPHA, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
en
ATCM II, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:

ABERDEEN GLOBAL III, 2B, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
ALPHA FUND, S.C.A., SICAV-SIF, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ASTRA SICAV - SIF, 6, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
METEOR INVESTMENT FUND S.A., SICAV-SIF, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
TAITAVA FUND SICAV-FIS, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg

la dénomination des organismes de placement collectif suivants:

HB ASSET MANAGEMENT SICAV, 15, rue Bender, L-1229 Luxembourg
en
HB ASSET MANAGEMENT SICAV-SIF, 15, rue Bender, L-1229 Luxembourg

ELITE PREMIUM FUND, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
en
KEY SICAV SIF, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg

Luxembourg, le 30 septembre 2009
COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

* opc, relevant de la loi du 20 décembre 2002, qui s'est soumis aux dispositions de la loi du 13 février 2007.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Activité d'assistance parentale. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 16 octobre 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 15 octobre 2011, à Madame Joselina Do Céu RIBEIRO MACEDO, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 35, rue Alexander Fleming, L-3467 Dudelange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 4 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/503/2009.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Service Solidarité. – Agrément définitif. – Par arrêté ministériel du 21 octobre 2009, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Comité National de Défense Sociale», ayant son siège à Helmdange, 7, rue de l'Alzette, pour l'exercice de l'activité de son «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes, Administration Centrale» à l'adresse 13, rue de Luxembourg à L-7330 Heisdorf.

L'agrément prend cours le 21 octobre 2009.

L'agrément a été enregistré sous le numéro **A/2009/6/4**(a).

Le présent agrément annule l'agrément n° **A/2003/6/4**(a) accordé le 22 septembre 2003 à l'organisme gestionnaire «Comité National de Défense Sociale».

Santé. – Art de guérir. – Médecine Vétérinaire. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 14 octobre 2009, Monsieur le Docteur Alexander BAUMGÄRTEL, né le 31 octobre 1972, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 15 octobre 2009, Monsieur le Docteur Jörg BAUMGÄRTEL, né le 20 décembre 1942, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 14 octobre 2009, Madame le Docteur Claire DILLENBOURG, née le 4 février 1963, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en radiodiagnostic au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 14 octobre 2009, Madame le Docteur Laurence OESTREICHER épouse BOUS, née le 16 septembre 1979, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 14 octobre 2009, Monsieur Jean-Michel PEVÉE, né le 24 août 1979, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 14 octobre 2009, Monsieur le Docteur Ted SCHMIT, né le 10 avril 1977, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en orthopédie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 14 octobre 2009, Madame le Docteur Martine ZENNER épouse ALDAOUD, née le 11 juillet 1968, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en cardiologie et angiologie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 15 octobre 2009, Madame le Docteur Michelle THILL épouse BERNA, née le 28 septembre 1975, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en opthtalmologie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 20 octobre 2009, Monsieur Matthias KOCH, né le 3 octobre 1968, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en ophtalmologie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 20 octobre 2009, Monsieur le Docteur Frank DE RIDDER, né le 20 février 1975, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en radiodiagnostic au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 22 octobre 2009, Madame Inês Maria VALE DE ALMEIDA LERO, née le 6 mai 1985, a été autorisée à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 21 octobre 2009, Madame Louise Kirstine BARBESGAARD, née le 31 août 1984, a été autorisée à exercer la profession de médecin-vétérinaire au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 22 octobre 2009, Monsieur le Docteur Gregory LUCAS, né le 8 mars 1985, a été autorisé à exercer la profession de médecin-vétérinaire au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 14 octobre 2009, Madame Michèle KOPPES, née le 25 mai 1985, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 12 octobre 2009, Madame Sophie LEMONNIER, née le 23 novembre 1982, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 12 octobre 2009, Monsieur Ivo PANOV, né le 22 juillet 1983, a été autorisé à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

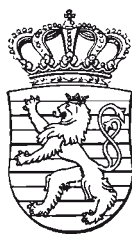
Service d'Economie rurale. – Examen d'admission définitive dans la carrière du garçon de bureau. – Examen d'admission définitive dans la carrière du rédacteur. – Au courant du mois de janvier 2010, le Service d'Economie rurale, organisera un examen d'admission définitive dans la carrière du garçon de bureau.

Au courant du mois de mars 2010, le Service d'Economie rurale, organisera un examen d'admission définitive dans la carrière du rédacteur.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 91 13 novembre 2009

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 16 octobre 2009 autorisant Monsieur Marcel Michel COIMBRA GONÇALVES à changer ses prénoms et nom patronymique actuels en ceux de «Michel GONÇALVES».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Marcel Michel COIMBRA GONÇALVES, né le 8 avril 1971 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-3324 Bivange, 60, rue Edward Steichen, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms et nom patronymique actuels en ceux de «Michel GONÇALVES»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Marcel Michel COIMBRA GONÇALVES est autorisé à changer ses prénoms et nom patronymique actuels en ceux de «Michel GONÇALVES».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Château de Berg, le 16 octobre 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 16 octobre 2009 autorisant Madame Catherine Renée FRANZEN à changer ses prénoms actuels en celui de «Carine».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Catherine Renée FRANZEN, née le 30 juin 1964 à Esch-sur-Alzette, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-4445 Belvaux, 18, rue Albert Einstein, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en celui de «Carine»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Catherine Renée FRANZEN est autorisée à changer ses prénoms actuels en celui de «Carine».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l`intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Château de Berg, le 16 octobre 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 16 octobre 2009 autorisant Monsieur Jean Paul Joseph Marcel FUNCK à changer son nom patronymique actuel en celui de «SPARTZ».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Jean Paul Joseph Marcel FUNCK, né le 12 décembre 1974 à Ettelbruck, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-6463 Echternach, 17A, rue Maximilien, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «SPARTZ»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Diekirch;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Jean Paul Joseph Marcel FUNCK est autorisé à changer son nom patronymique actuel en celui de «SPARTZ».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Château de Berg, le 16 octobre 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 16 octobre 2009 autorisant Monsieur Guy Antoine MASSELTER et son épouse Madame Mireille THILL à changer les prénoms actuels de l'enfant mineur Mpho Gift MASSELTER en ceux de «Jo Mpho Gift».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Guy Antoine MASSELTER et son épouse Madame Mireille THILL, sollicitant l'autorisation de changer les prénoms actuels de l'enfant mineur Mpho Gift MASSELTER, né le 23 octobre 2008 à Edenvale (Afrique du Sud), de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-7463 Pettingen, 1, rue du Roost, en ceux de «Jo Mpho Gift»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Guy Antoine MASSELTER et son épouse Madame Mireille THILL sont autorisés à changer les prénoms actuels de l'enfant mineur Mpho Gift MASSELTER en ceux de «Jo Mpho Gift».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Château de Berg, le 16 octobre 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 16 octobre 2009 autorisant Madame Ernestine Anne Amélie MEYLENDER à changer ses prénoms actuels en ceux de «Erny Anne Amélie».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Ernestine Anne Amélie MEYLENDER, née le 11 octobre 1949 à Schifflange, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-3761 Tétange, 20, rue Thomas Byrne, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en ceux de «Erny Anne Amélie»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Ernestine Anne Amélie MEYLENDER est autorisée à changer ses prénoms actuels en ceux de «Erny Anne Amélie».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Château de Berg, le 16 octobre 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 16 octobre 2009 autorisant Monsieur Nelton Firmino NEVES PIRES à changer ses prénoms actuels en celui de «Nelton».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Nelton Firmino NEVES PIRES, né le 21 août 1979 à Nossa Senhora do Rosario (Cap-Vert), de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-3810 Schifflange, 60, rue des Aulnes, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en celui de «Nelton»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Nelton Firmino NEVES PIRES est autorisé à changer ses prénoms actuels en celui de «Nelton».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Château de Berg, le 16 octobre 2009.
Henri

Arrêtés ministériels pris en vertu de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 octobre 2009, Madame Maria de Lurdes DIAS PEREIRA, née le 24 octobre 1965 à Louredo/Paredes (Portugal), demeurant à L-8510 Redange-sur-Attert, 1, Grand-Rue, a été autorisée à porter les nom et prénom de DIAS PEREIRA Marie de Lourdes.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 octobre 2009, Madame Sofia de Fatima DUARTE CUNHA, née le 15 janvier 1986 à Luxembourg, demeurant à L-2723 Howald, 95, rue Eugène Welter, a été autorisée à porter les nom et prénom de DUARTE Sofia de Fatima.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 23 octobre 2009, Madame Corrinne Lucie KOENIG, née le 2 août 1961 à Milwaukee/Wisconsin (Etats-Unis d'Amérique), demeurant à L-3811 Schifflange, 42, Val des Aulnes, a été autorisée à porter les nom et prénoms de KOENIG Corinne Lucie.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 octobre 2009, Madame Silvana LLUCA, née le 27 décembre 1983 à Durres (Albanie), demeurant à L-7450 Lintgen, 74, route Principale, a été autorisée à porter les nom et prénom de LUCA Silvana.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 octobre 2009, Monsieur Manuel LUCAS ALVES PEREIRA, né le 21 février 1969 à Fiolhoso/Murça (Portugal), demeurant à L-7651 Heffingen, 36, Um Knaeppchen, a été autorisé à porter les nom et prénom de LUCAS PEREIRA Manuel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 octobre 2009, Monsieur Rafael MADARIAGA COSTA, né le 30 décembre 1990 à Luxembourg, demeurant à L-4532 Differdange, 20, rue de la Chiers, a été autorisé à porter les nom et prénom de MADARIAGA Rafael.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 octobre 2009, Madame Patrícia Maria MARQUES DE OLIVEIRA, née le 15 janvier 1978 à Azurém/Guimarães (Portugal), demeurant à L-1642 Luxembourg, 4, rue Edouard Grenier, a été autorisée à porter les nom et prénoms de MARQUES OLIVEIRA Patricia Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 octobre 2009, Madame Maria do Carmo MARTINS DA COSTA, née le 19 septembre 1963 à Vila Pouca de Aguiar (Portugal), demeurant à L-4811 Rodange, 35, rue Charlotte, a été autorisée à porter les nom et prénom de DA COSTA Carmen.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 octobre 2009, Monsieur Alexandre MATIAS DOS SANTOS, né le 13 janvier 1982 à Luxembourg, demeurant à L-3249 Bettembourg, 31, rue de la Libération, a été autorisé à porter les nom et prénom de DOS SANTOS Alexandre.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 octobre 2009, Madame Iola da Conceição MONTEIRO DO RIBEIRO, née le 16 octobre 1976 à Torgueda/Vila Real (Portugal), demeurant à L-3251 Bettembourg, 22, rue Michel Lentz, a été autorisée à porter les nom et prénom de MONTEIRO DO RIBEIRO Iola.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 octobre 2009, Monsieur Raffaele MUZZI', né le 8 mai 1989 à Verzino (Italie), demeurant à L-2115 Luxembourg, 33, R.D. 9 Septembre 1867, a été autorisé à porter les nom et prénom de MUZZI Raffaele.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 octobre 2009, Madame Claudia Margarida RAMALHO PINTO, née le 1er octobre 1971 à Tavarede/Figueira da Foz (Portugal), demeurant à L-3332 Fennange, 1, rue des Champs, a été autorisée à porter les nom et prénoms de PINTO Claudia Margarida.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 octobre 2009, Monsieur Carlos Manuel RODRIGUES MARTINHO, né le 7 septembre 1976 à Differdange, demeurant à L-4465 Soleuvre, 41, rue du Knapp, a été autorisé à porter les nom et prénoms de RODRIGUES Carlos Manuel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 octobre 2009, Monsieur João Manuel RODRIGUES PEREIRA FIGUEIREDO, né le 13 mars 1970 à Sanfins Do Douro/Alijo (Portugal), demeurant à L-7663 Medernach, 25, rue Knaeppchen, a été autorisé à porter les nom et prénoms de PEREIRA FIGUEIREDO João Manuel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 octobre 2009, Madame Sonia SEGURO SANSANA, née le 8 septembre 1980 à Ettelbruck, demeurant à L-9452 Bettel, 6, op der Knupp, a été autorisée à porter les nom et prénom de SANSANA Sonja.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 octobre 2009, Monsieur Alexandre TEIXEIRA LUCAS, né le 24 mai 1969 à Fiolhoso/Murça (Portugal), demeurant à L-6114 Junglinster, 9, um Railand, a été autorisé à porter les nom et prénom de LUCAS Alex.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 15 octobre 2009, Madame Yulia VARENIKOVA, née le 14 juin 1974 à Omsk (Russie), demeurant à L-6137 Junglinster, 43, val de l'Ernz, a été autorisée à porter les nom et prénom de VARENIKOVA Julia.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Entreprises de réassurances. – Fusion-absorption entre les entreprises de réassurance «VATTENFALL RE S.A.» et «STU RE S.A.». – Par arrêté ministériel du 28 octobre 2008, la fusion-absorption entre l'entreprise de réassurance «VATTENFALL RE S.A.», société absorbante, avec siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, et l'entreprise de réassurance «STU RE S.A.», société absorbée, avec siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, est autorisée.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Activité d'assistance parentale. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 28 octobre 2009 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 27 octobre 2014, à Madame Fabienne ABOKAITIS-LOUIS, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 10, Place J.P. Manternach, L-4232 Esch-sur-Alzette.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 15 juillet 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/164-3/2009.

Par arrêté ministériel du 28 octobre 2009 un agrément enregistré sous le numéro AP/189/2008 accordant un agrément pour une durée limitée jusqu'au 17 février 2010 à Madame Liane THEISEN-HOFFMANN arrive à son échéance en date du 1er novembre 2009, vu la décision de Madame Liane THEISEN-HOFFMANN, domiciliée à 9, rue de la Gare, L-6832 Betzdorf, de ne plus exercer l'activité d'assistance parentale, communiquée en date du 28 octobre 2009.

Par arrêté ministériel du 27 octobre 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 26 octobre 2011, à Madame Mireille NAFZIGER-THOMMES, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 27, rue Rosswinkel, L-6251 Scheidgen.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 8 avril 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/427-2/2009.

Par arrêté ministériel du 27 octobre 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 26 octobre 2011, à Monsieur Guy NAFZIGER, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 27, rue Rosswinkel, L-6251 Scheidgen.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 8 avril 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/428-2/2009.

Par arrêté ministériel du 2 novembre 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 1er novembre 2011, à Madame Isabelle ELSEN-ROULLING, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 34, rue Dr Klein, L-9054 Ettelbruck.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 3 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 13 juillet 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/474-2/2009.

Par arrêté ministériel du 28 octobre 2009 un agrément enregistré sous le numéro AP/486/2009 accordant un agrément pour une durée limitée jusqu'au 4 septembre 2011 à Madame Palma WILHELM-FASCIADORO arrive à son échéance en date du 1er novembre 2009, vu la décision de Madame Palma WILHELM-FASCIADORO domiciliée à 3, rue des Gaulois, L-1618 Luxembourg, de ne plus exercer l'activité d'assistance parentale, communiquée en date du 27 octobre 2009.

Par arrêté ministériel du 28 octobre 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 27 octobre 2011, à Madame Fernanda Da Conceicao CHAVES DE SOUSA-DE OLIVEIRA MARTINS DE SOUSA, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 13, Schellecksgaass, L-9372 Gilsdorf.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/505/2009.

Par arrêté ministériel du 28 octobre 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 27 octobre 2011, à Madame Sandra Maria VALVERDE ELIAS-SOARES BERNARDO, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 33, rue des Champs, L-4052 Esch-sur-Alzette.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/506/2009.

Par arrêté ministériel du 28 octobre 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 27 octobre 2011, à Madame Maria Rosaria TAVARES SARAIVA-DE OLIVEIRA MARTINS, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 20, rue de l'Ecole agricole, L-9016 Ettelbruck.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/507/2009.

Par arrêté ministériel du 28 octobre 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 27 octobre 2011, à Madame Ilonska Mariela VASQUEZ-CABRERA CRISOSTOMO, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 304, route de Thionville, L-5884 Howald.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/508/2009.

Par arrêté ministériel du 2 novembre 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 1er novembre 2011, à Madame Sandy FINDEISEN, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 19, rue Edouard Wolff, L-9440 Vianden.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/509/2009.

Par arrêté ministériel du 2 novembre 2009 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 1er novembre 2014, à Madame Sylvie Aline RAMAN-LINSTER, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 127, rue de Hamm, L-1713 Luxembourg.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 3 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/510/2009.

Remembrement des biens ruraux.

Remembrement de «LANGSUR» à Wasserbillig
Secteurs «Neiebierg» et «Kërcheberg»

Nouvelle distribution des terres – Dépôt définitif

(Publication prescrite par les articles 31 et 32 de la loi du 25 mai 1964
concernant le remembrement des biens ruraux)

Les propriétaires, nus-propriétaires et usufruitiers de terrains situés dans le périmètre de remembrement légal de «LANGSUR» à Wasserbillig, dont l'exécution a été décrétée par l'arrêté grand-ducal du 20 juillet 2005, sont informés que le projet de lotissement des vignobles des secteurs «Neieberg» et «Kërcheberg» a été arrêté définitivement sur la base des réclamations et observations présentées et que les documents visés à l'article 30 sub 1°, 2° et 3° sont déposés pendant 30 jours au bureau du secrétariat communal à Wasserbillig à partir du 16 novembre 2009.

Le secrétariat communal est ouvert:

du lundi au vendredi de 8.00 à 12.00 et de 13.00 à 16.00 heures.

Les réclamants qui n'ont pas obtenu satisfaction auprès de l'Office national du Remembrement, ainsi que tous les intéressés qui se croient lésés dans leurs droits par les modifications intervenues à la suite de réclamations de la part d'autres participants, peuvent contester leurs nouvelles attributions devant le greffe de la Justice de Paix de Luxembourg dans les 30 jours de dépôt, conformément aux prescriptions de l'art. 33 de la loi susmentionnée.

Luxembourg, le 29 octobre 2009.

Le Président de l'ONR
Charles Konnen

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 30 octobre 2009, Madame Valérie REMY, née le 7 avril 1975, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 92 **18 novembre 2009**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 16 octobre 2009 autorisant Monsieur Steve DE ARAUJO DIAS à changer son nom patronymique actuel en celui de «DIAS».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Steve DE ARAUJO DIAS, né le 27 septembre 1984 à Esch-sur-Alzette, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-4302 Esch-sur-Alzette, 40, rue Eugène Reichling, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «DIAS»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Steve DE ARAUJO DIAS est autorisé à changer son nom patronymique actuel en celui de «DIAS».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Château de Berg, le 16 octobre 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 16 octobre 2009 autorisant Monsieur Edgar JANSSEN et son épouse Madame Marie-Jeanne STEYER à changer les prénoms actuels de l'enfant mineur Noah Nicolas JANSSEN en celui de «Noah».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Maître Claude BLESER, avocat à la Cour, sollicitant au nom de Monsieur Edgar JANSSEN et de Madame Marie-Jeanne STEYER, l'autorisation de changer les prénoms actuels de l'enfant mineur Noah Nicolas JANSSEN, né le 4 mars 2009 à Liège (Belgique), de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-6243 Hemstal, 25, Am Duerf, en celui de «Noah»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Diekirch;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Edgar JANSSEN et son épouse Madame Marie-Jeanne STEYER sont autorisés à changer les prénoms actuels de l'enfant mineur Noah Nicolas JANSSEN en celui de «Noah».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Château de Berg, le 16 octobre 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 16 octobre 2009 autorisant Madame Liliane Yvonne Thérèse RAUSCH à changer ses prénoms actuels en ceux de «Liane Yvonne Thérèse».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Liliane Yvonne Thérèse RAUSCH, née le 14 septembre 1961 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-1670 Senningerberg, 21, Gromscheed, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en ceux de «Liane Yvonne Thérèse»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Liliane Yvonne Thérèse RAUSCH est autorisée à changer ses prénoms actuels en ceux de «Liane Yvonne Thérèse».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Château de Berg, le 16 octobre 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 16 octobre 2009 autorisant Monsieur August REUTER à changer son prénom actuel en ceux de «Albert Auguste».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur August REUTER, né le 29 août 1939 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-5316 Contern, 43, rue des Près, sollicitant l'autorisation de changer son prénom actuel en ceux de «Albert Auguste»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur August REUTER est autorisé à changer son prénom actuel en ceux de «Albert Auguste».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Château de Berg, le 16 octobre 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 16 octobre 2009 autorisant Madame Vera ROT à changer son nom patronymique actuel en celui de «KRYVOROT».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Vera ROT, née le 19 juillet 1988 à Soumy (Ukraine), de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-4662 Differdange, 34, rue Roosevelt, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «KRYVOROT»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Vera ROT est autorisée à changer son nom patronymique actuel en celui de «KRYVOROT».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Château de Berg, le 16 octobre 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 16 octobre 2009 autorisant Madame Fabienne SCHLESSER à changer le nom patronymique actuel de ses enfants mineurs Matisse KETCHADJI TCHADJO et Maya KETCHADJI TCHADJO en celui de «SCHLESSER».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Fabienne SCHLESSER, sollicitant l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de ses enfants mineurs Matisse KETCHADJI TCHADJO, né le 6 avril 2006 à Ettelbruck et Maya KETCHADJI TCHADJO, née le 14 juin 2007 à Ettelbruck, tous deux de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-9176 Niederfeulen, 33, rue Dudley Yves, en celui de «SCHLESSER»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Diekirch;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Fabienne SCHLESSER est autorisée à changer le nom patronymique actuel de ses enfants mineurs Matisse KETCHADJI TCHADJO et Maya KETCHADJI TCHADJO en celui de «SCHLESSER».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Château de Berg, le 16 octobre 2009.
Henri

Arrêté ministériel du 6 novembre 2009 portant approbation des modifications des statuts de la société de secours mutuels «*Caisse Médico-Chirurgicale Mutualiste du Grand-Duché de Luxembourg*».

Le Ministre de la Sécurité sociale,

Vu la loi modifiée du 7 juillet 1961 concernant les sociétés de secours mutuels;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 1961 déterminant le fonctionnement des sociétés de secours mutuels;

Vu l'avis du Conseil Supérieur de la Mutualité;

Constatant que les modifications des statuts de la société de secours mutuels «*Caisse Médico-Chirurgicale Mutualiste du Grand-Duché de Luxembourg*» sont conformes aux dispositions des lois et règlements;

Constatant, en outre, que les recettes assurées sont suffisantes pour faire face aux prestations statutaires de la société;

Arrête:

Art. 1er. Les modifications des statuts de la société de secours mutuels «*Caisse Médico-Chirurgicale Mutualiste du Grand-Duché de Luxembourg*» sont approuvées et entrent en vigueur le 1er janvier 2010.

Art. 2. Le présent arrêté, avec en annexe les nouvelles dispositions statutaires, est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 6 novembre 2009.
Le Ministre de la Sécurité sociale,
Mars Di Bartolomeo

ANNEXE

Modifications des statuts de la société de secours mutuels «Caisse Médico-Chirurgicale Mutualiste du Grand-Duché de Luxembourg»

(modifications entrant en vigueur le 1er janvier 2010)

1° L'alinéa 1 du paragraphe 1. de l'article 39 prend la teneur suivante:

«Toutefois pour une assemblée générale extraordinaire étant appelée à statuer sur une modification du chapitre VI - prestations du régime particulier - et/ou de l'annexe IV y relative des présents statuts, chaque société doit choisir ses délégués obligatoirement parmi ses membres ayant droit aux prestations du régime commun, ainsi qu'aux prestations afférentes des garanties concernées du régime particulier, tels que déterminés par les présents statuts.»

2° L'annexe IV des statuts est complétée par un point b) nouveau prenant l'intitulé «b) Garantie «Denta & Optiplus»» et rédigé comme suit, l'intitulé actuel «Garantie Prestaplus» prenant l'intitulé suivant: «a) Garantie «Prestaplus»»:

«b) Garantie «Denta & Optiplus»

Art. 1er - Objet de la protection

La CMCM accorde les prestations suivantes sous réserve de l'application de l'article 12 sub 3 des statuts de la CMCM, qui dispose que les prestations sont calculées sur base des prestations servies par l'assurance maladie obligatoire du Grand-Duché de Luxembourg.

A. Risque dentaire

L'intervention de la CMCM se limite aux prestations pour soins de médecine dentaire prévues aux tarifs officiels.

La présentation d'un décompte détaillé de la caisse de maladie est obligatoire.

La CMCM participe jusqu'à concurrence de 80% du découvert restant à charge de l'affilié après participation de l'assurance maladie et du régime commun de la CMCM aux prestations suivantes:

1) Soins dentaires et traitement parodontal

a) Soins dentaires

Prise en charge des prestations de soins dentaires reprises à l'article 24.2) des statuts de la CMCM jusqu'à concurrence d'un plafond annuel maximal de 600 € par personne protégée.

Par dérogation à l'article 1er sub A. alinéa 3 ci-avant, la CMCM participe aux frais pour obturation en composite jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 40 € par année de calendrier, avec un forfait maximal de 8 € par dent prémolaire ou molaire.

b) Traitement parodontal

Prise en charge des prestations de traitement parodontal jusqu'à concurrence d'un plafond annuel maximal de 200 € par personne protégée.

Les prestations pour traitement parodontal cumulées avec les prestations pour soins dentaires ne peuvent dépasser le plafond annuel de 600 € cité sub 1) a).

2) Orthodontie

Prise en charge des prestations d'orthodontie reprises à l'article 24. 1) d) des statuts de la CMCM jusqu'à concurrence d'un plafond annuel maximal de 350 € par personne protégée.

3) Prothèses dentaires et implants dentaires

a) Prothèses dentaires

Prise en charge des prestations pour prothèses dentaires reprises aux articles 25.1 et 2 des statuts de la CMCM jusqu'à concurrence d'un plafond annuel maximal de 3.000 € par personne protégée.

b) Implants dentaires

Prise en charge des prestations pour implants dentaires à hauteur d'un forfait de 350 € par implant jusqu'à concurrence d'un plafond annuel maximal de 1.050 € par personne protégée.

Les prestations pour implants dentaires cumulées avec les prestations pour prothèses dentaires ne peuvent dépasser le plafond annuel de 3000 € cité sub 3) a).

B. Aides visuelles et chirurgie réfractive

La CMCM participe jusqu'à concurrence de 80% du découvert restant à charge de l'affilié après participation de l'assurance maladie et du régime commun de la CMCM aux prestations suivantes:

1) Verres correcteurs

Participation aux frais pour verres correcteurs jusqu'à concurrence d'un plafond annuel maximal de 100 € par personne protégée.

Les frais pour montures ne sont pas pris en charge.

La présentation d'une ordonnance médicale est obligatoire.

2) Lentilles

   Participation aux frais pour lentilles jusqu'à concurrence d'un plafond annuel maximal de 100 € par personne protégée.

   La présentation d'une ordonnance médicale est obligatoire.

3) Chirurgie réfractive

   Participation au découvert des frais médicaux pour traitement de chirurgie réfractive à raison d'un montant maximal de 300 € par œil.

Art. 2 - Conditions d'admission

Peut bénéficier de la garantie «DENTA & OPTIPLUS» visée à l'article 31 des statuts de la CMCM tout affilié qui remplit les conditions prévues aux articles 3. et 13. desdits statuts.

Art. 3 - Début de la protection

L'affilié est protégé par la garantie «DENTA & OPTIPLUS» à partir de la date fixée dans l'acceptation de la demande d'adhésion, qui tient compte du délai de carence déterminé ci-après.

Art. 4 - Délai de carence

Le délai de carence est fixé à trois mois à partir du 1er du jour du mois qui suit l'entrée de la demande d'adhésion, sous condition que les cotisations échues aient été payées endéans les trente jours de l'appel des cotisations. A défaut, le délai de carence commence à courir à partir de la date du paiement.

Art. 5 - Organisation financière

Pour garantir le paiement des prestations, le régime particulier «DENTA & OPTIPLUS» constitue en fonds propres un fonds de réserve statutaire qui ne peut être inférieur à la moitié de la moyenne annuelle calculée sur la base des dépenses annuelles des cinq derniers exercices précédant l'exercice en cours.

Art. 6 - Cotisations

L'affilié, tel qu'il est défini à l'article 3 des statuts de la CMCM, règle une cotisation familiale annuelle. La cotisation de base majorée est calculée suivant l'année de calendrier consécutive à celle au cours de laquelle il atteint l'âge de respectivement 40 ou 60 ans.

La cotisation est fixée comme suit:

Age d'affiliation à l'adhésion à la garantie «DENTA & OPTIPLUS»	Cotisation annuelle familiale
moins de 40 ans	19,50 €
de 40 à 59 ans	30,50 €
60 ans et plus	34,50 €

Les montants susvisés sont fixés au nombre-indice 100 du coût de la vie.

La cotisation est perçue pour l'année de cotisation sur base de la moyenne semestrielle des indices des prix à la consommation raccordés à la base 1er janvier 1948, en vigueur au 1er septembre de l'année précédente.

L'échéance et le règlement de la cotisation sont fixés d'après les dispositions de l'article 11 des statuts de la CMCM.

Art. 7 - Démission

L'affilié peut renoncer au renouvellement de son adhésion, en informant la CMCM 60 jours avant l'échéance de la nouvelle période annuelle d'adhésion.

Art. 8 - Réadmission des affiliés démissionnaires ou radiés

En cas de réadmission, le délai de carence fixé à l'article 4 précité est porté à 12 mois.

Art. 9 - Disposition générale

Les prestations ne peuvent, en aucun cas, dépasser le découvert restant à charge de l'affilié, après participation de l'assurance maladie et du régime commun de la CMCM.

Art. 10 - Disposition finale

Pour tous les cas non prévus par le présent règlement, il est fait application des statuts de la CMCM, par analogie.»

Arrêtés ministériels pris en vertu de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 octobre 2009, Madame Maria da Conceição BARRIGOLA CORREIA, née le 27 février 1964 à Degolados/Campo Maior (Portugal), demeurant à L-3378 Livange, 3, rue de la Chapelle, a été autorisée à porter les nom et prénom de CORREIA Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 octobre 2009, Madame Nedzmija BECIROVIC née MUSTAFIC, née le 3 novembre 1969 à Kalesija (Bosnie-Herzégovine), demeurant à L-8089 Bertrange, 13, rue des Prés, a été autorisée à porter les nom et prénom de MUSTAFIC Nedzmija.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 octobre 2009, Madame Josefa BERTRAN VÁRIAS, née le 2 août 1936 à Barcelona/Barcelona (Espagne), demeurant à L-7763 Bissen, 1, chemin de Bousberg, a été autorisée à porter les nom et prénom de BERTRAN Josefa.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 octobre 2009, Madame Deolinda de Fátima BRÁS DA SILVA, née le 1er janvier 1969 à Pinheiro/Vieira do Minho (Portugal), demeurant à L-4441 Soleuvre, 172, rue Metzerlach, a été autorisée à porter les nom et prénoms de BRÁS Deolinda de Fátima.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 octobre 2009, Monsieur Patrick Manuel CAMBIAIS ROSINHA, né le 6 octobre 1981 à Luxembourg, demeurant à L-3474 Dudelange, 23, Schwaarze Wee, a été autorisé à porter les nom et prénoms de ROSINHA Patrick Manuel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 octobre 2009, Monsieur Vitor Sergio CANELAS DIMAS, né le 12 novembre 1981 à Luxembourg, demeurant à L-4830 Rodange, 18, route de Longwy, a été autorisé à porter les nom et prénom de DIMAS Victor.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 octobre 2009, Monsieur António Miguel CONDEÇO JANECO, né le 29 décembre 1971 à S. Sebastião da Pedreira/Lisboa (Portugal), demeurant à L-8410 Steinfort, 27, route d'Arlon, a été autorisé à porter les nom et prénoms de JANECO Antonio Miguel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 octobre 2009, Monsieur Mário Filipe CONDEÇO JANECO, né le 27 février 1973 à Bucelas/Loures (Portugal), demeurant à L-4750 Pétange, 5, route de Longwy, a été autorisé à porter les nom et prénom de JANECO Mario.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 octobre 2009, Monsieur José Antonio CORZO CRUCES, né le 4 septembre 1958 à Terrassa/Barcelona (Espagne), demeurant à L-4831 Rodange, 173, route de Longwy, a été autorisé à porter les nom et prénoms de CORZO José Antonio.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 octobre 2009, Madame Maria Florbela DA SILVA E SOUSA MARTINS, née le 25 mai 1970 à Bouro (Santa Maria)/Amares (Portugal), demeurant à L-4510 Oberkorn, 19, route de Belvaux, a été autorisée à porter les nom et prénoms de DA SILVA Maria Florbela.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 octobre 2009, Monsieur Nuno Miguel FERREIRA RAMOS, né le 9 février 1973 à São Sebastião da Pedreira/Lisboa (Portugal), demeurant à L-4062 Esch-sur-Alzette, 24, rue Clair-Chêne, a été autorisé à porter les nom et prénoms de RAMOS Nuno Miguel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 octobre 2009, Madame Jessica FREITAS MOREIRA, née le 25 novembre 1979 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-1128 Luxembourg, 30, Val Saint André, a été autorisée à porter les nom et prénom de FREITAG Jessica.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 octobre 2009, Monsieur António Augusto GONÇALVES NUNES, né le 24 septembre 1967 à Coimbra (Sé Nova)/Coimbra (Portugal), demeurant à L-5314 Contern, 41, rue de Luxembourg, a été autorisé à porter les nom et prénom de GONÇALVES NUNES Tony.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 octobre 2009, Monsieur Jose Alvaro MATO VIZCAYA, né le 20 décembre 1969 à A Coruna/La Coruna (Espagne), demeurant à L-1817 Luxembourg, 55, rue d'Ivoix, a été autorisé à porter les nom et prénom de MATO José.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 octobre 2009, Madame Liliana Filipa MONTEIRO DIAS FERREIRA, née le 24 juillet 1989 à Canidelo/Vila Nova De Gaia (Portugal), demeurant à L-4720 Pétange, 6, rue de la Chiers, a été autorisée à porter les nom et prénoms de FERREIRA Liliana Filipa.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 octobre 2009, Madame Dulce Maria NEVES PINTO, née le 20 janvier 1971 à Dudelange, demeurant à L-3321 Berchem, 19, rue Oscar Romero, a été autorisée à porter les nom et prénoms de PINTO Dulce Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Administration des Bâtiments Publics. – Examens en 2010. – Il est porté à la connaissance des intéressés que l'administration des Bâtiments Publics envisage d'organiser au courant de l'année 2010 les examens suivants dans les différentes carrières:

Examen de fin de stage

– dans la carrière du concierge	avril 2010
– dans la carrière de l'artisan	juin 2010
– dans la carrière de l'ingénieur technicien	mai 2010
– dans la carrière de l'expéditionnaire technique	novembre 2010
– dans la carrière de l'architecte	janvier 2010

Examen de promotion

– dans la carrière de l'artisan	mars 2010
– dans la carrière de l'expéditionnaire	octobre 2010
– dans la carrière de l'expéditionnaire technique	mars 2010
– dans la carrière de l'ingénieur technicien	octobre 2010
– dans la carrière du rédacteur	novembre 2010

Administration de l'Emploi. – Examens. – Le Ministère du Travail et de l'Emploi organisera pendant l'année 2010 pour les besoins du personnel de l'Administration de l'Emploi les examens ci-après:

– un examen de fin de stage dans la carrière de l'assistant social dans la deuxième moitié du mois d'avril 2010;

– un examen de fin de stage sanctionnant la partie de la formation spéciale dans la carrière du rédacteur à l'Administration de l'Emploi au cours de la deuxième quinzaine du mois de septembre 2010.

Administration de l'environnement. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 29 octobre 2009, Madame Martine KEMMER, ingénieur-inspecteur à l'Administration de l'environnement, est nommée ingénieur principal auprès de la même administration à partir du 1er novembre 2009.

Par arrêté ministériel du 15 octobre 2009, Monsieur Joel BECKER, rédacteur stagiaire à l'Administration de l'environnement, est nommé rédacteur auprès de la même administration à partir du 1er novembre 2009.

Administration de la gestion de l'eau. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 5 octobre 2009 Monsieur Gaston FISCHER, chef de brigade principal à l'Administration de la gestion de l'eau, a été nommé chef de brigade dirigeant à la même administration avec effet au 15 octobre 2009.

Administration de la nature et des forêts. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 2 octobre 2009, Monsieur Ady KRIER, ingénieur 1ère classe auprès de l'Administration de la nature et des forêts, est nommé directeur-adjoint auprès de la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 27 octobre 2009, Monsieur Marc WAGNER, ingénieur 1ère classe auprès de l'Administration de la nature et des forêts, est nommé chef du service des forêts auprès de la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 27 octobre 2009, Monsieur Jean-Claude KIRPACH, ingénieur 1ère classe auprès de l'Administration de la nature et des forêts, est nommé chef du service de la nature auprès de la même administration.

Par arrêté ministériel du 15 octobre 2009, Madame Kerstin WILLEMS, rédactrice stagiaire à l'Administration de la nature et des forêts, est nommée rédactrice auprès de la même administration à partir du 1er novembre 2009.

Par arrêté ministériel du 15 octobre 2009, Mesdames Martine ZANGERLE et Jil SCHARTZ, Messieurs Olivier BERGER, Luc ROEDER, Manuel REICHLING et Guy RASSEL, gardes forestiers stagiaires à l'Administration de la nature et des forêts, sont nommés gardes forestiers auprès de la même administration à partir du 1er novembre 2009.

Administration de la navigation aérienne. – Démission et nominations. – Par arrêté grand-ducal du 2 octobre 2009 est accordée démission honorable de ses fonctions à M. Claude BAUM, inspecteur technique principal 1er en rang à l'Administration de la navigation aérienne, avec effet à partir du 1er novembre 2009.

Par arrêté grand-ducal du 16 octobre 2009, M. Marc MITTEN, inspecteur technique principal à l'Administration de la navigation aérienne, est nommé à la fonction d'inspecteur technique principal 1er en rang à la même administration, avec effet au 1er novembre 2009.

Par arrêté grand-ducal du 16 octobre 2009, M. Claude SCHMIT, inspecteur technique à l'Administration de la navigation aérienne, est nommé à la fonction d'inspecteur technique principal à la même administration, avec effet au 1er novembre 2009.

Par arrêté grand-ducal du 16 octobre 2009, M. Gil NIELES, chef de bureau technique à l'Administration de la navigation aérienne, est nommé à la fonction d'inspecteur technique à la même administration, avec effet au 1er novembre 2009.

Chambre d'Agriculture. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 15 octobre 2009, le service «Agrigestion» de la Chambre d'Agriculture a été agréé en tant que service de gestion tel que prévu aux articles 3 et 9 de la loi modifiée du 18 avril 2008 concernant le renouvellement du soutien au développement rural.

Commission de Surveillance du Secteur Financier. – Examen de fin de stage de la carrière supérieure. – La Commission de Surveillance du Secteur Financier organisera dans la semaine du 4 janvier 2010 un examen de fin de stage sanctionnant la formation des cours CSSF des stagiaires de la carrière supérieure.

Conseil de discipline. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 27 octobre 2009, Monsieur Pierre CALMES, Conseiller à la Cour d'appel, est nommé membre effectif du Conseil de discipline de la Force Publique en remplacement de Monsieur Paul WAGNER, dont il achève le mandat.

Conseil économique et social. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 28 août 2009, Monsieur Jeff REUTER a été nommé à la fonction d'attaché de direction premier en rang au Conseil économique et social.

Conseil d'Etat. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 16 octobre 2009 démission honorable de ses fonctions de Vice-Président et membre du Conseil d'Etat est accordée, sur sa demande, à Monsieur Nico EDON avec effet au 31 octobre 2009. Par ce même arrêté le titre honorifique de la fonction de Vice-Président du Conseil d'Etat a été conféré à Monsieur Nico EDON.

Conseil Supérieur de la Mutualité. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 29 octobre 2009 les mandats de membre du Conseil Supérieur de la Mutualité de Messieurs Michel SCHMITZ, Romain CLEES, Jean-Pierre SEIL et Thierry RIES ont été prorogés pour un nouveau terme de quatre ans avec effet au 1er novembre 2009. Par même arrêté grand-ducal Messieurs Michel SCHMITZ et Thierry RIES ont été reconduits dans leur fonction de respectivement président et secrétaire général.

Corps diplomatique. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 29 octobre 2009, Monsieur Jean OLINGER, Conseiller de légation en service ordinaire, a été nommé Conseiller de légation 1ère classe en service ordinaire.

Cour européenne des Droits de l'Homme. – Arrêt du 30 juillet 2009 dans l'affaire Dattel c. Luxembourg (N°2). – La Cour européenne des Droits de l'Homme a rendu le 30 juillet 2009 un arrêt dans l'affaire Dattel c. Luxembourg (N°2) (Requête n° 18522/06). L'arrêt est publié sur le site Internet du Ministère de la Justice.

http://www.mj.public.lu/juridictions/arrets_concernant_le_luxembourg/Dattel_N_2_30-07-2009.pdf

---

Entreprises de réassurance. – «MECCANICA RE S.A.». – Agrément pour faire des opérations de réassurance. – Par arrêté ministériel du 27 octobre 2009, la société anonyme «MECCANICA RE S.A.» avec siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, a été agréée pour faire des opérations de réassurance.

Huissiers de justice. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 27 octobre 2009, Madame Nadine TAPELLA, candidat-huissier de justice, a été nommée huissier de justice suppléant dans l'arrondissement judiciaire de Luxembourg.

Indice des prix à la consommation du mois d'octobre 2009.

L'indice des prix à la consommation, établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999, est de **746.43** pour le mois d'octobre 2009 par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit pour le mois d'octobre 2009 à **744.35**.

Luxembourg, le 4 novembre 2009.
Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques

Inspection générale de la sécurité sociale. – Examen de fin de stage. – Il est porté à la connaissance des intéressés qu'au courant du mois de mars 2010 l'Inspection générale de la sécurité sociale organisera un examen de fin de stage dans la carrière supérieure du chargé d'études.

Institut Luxembourgeois de Régulation. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 1er juillet 2009, Monsieur Joël REITER, ingénieur technicien à l'Institut Luxembourgeois de Régulation, est nommé ingénieur technicien principal au même établissement public à partir du 1er juillet 2009.

Par arrêté grand-ducal du 26 août 2009, Monsieur Mike KNEPPER, ingénieur-technicien stagiaire à l'Institut Luxembourgeois de Régulation, est nommé ingénieur-technicien auprès du même établissement public à partir du 1er septembre 2009.

Par arrêté grand-ducal du 9 septembre 2009, Monsieur Marc KOHLL, ingénieur-inspecteur à l'Institut Luxembourgeois de Régulation, est nommé ingénieur principal au même établissement public à partir du 1er octobre 2009.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Activité d'assistance parentale. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 19 octobre 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 18 octobre 2011, à Madame Maria Goreti MONTEIRO MARQUES-MARQUES DIAS, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 35, route de Dudelange, L-3222 Bettembourg.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 3 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/504/2009.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 3 novembre 2009, un agrément illimité a été accordé au «Schoulsyndikat Heischent an Esch/Sauer», organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-9151 Eschdorf, 2, Am Foumichterwee, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Kannerstuff», L-9157 Heiderscheid, 11, Um Maart.

L'agrément qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 3 novembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 045 C**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 51 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 28 juillet 2006, enregistré sous le numéro MR 045 C.

Par arrêté ministériel du 4 novembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Lintgen, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-7440 Lintgen, 2, rue de Diekirch, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole primaire de Lintgen», L-7445 Lintgen, rue de l'Ecole.

L'agrément qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 3 novembre 2011, prend effet le 4 novembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 061/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 158 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 7 mai 2008, enregistré sous le numéro MR 061/3.

Par arrêté ministériel du 4 novembre 2009, il est stipulé qu'il arrivera à son échéance en date du 4 novembre 2009 l'arrêté ministériel du 24 janvier 2008 (enregistré sous le numéro **MR 142/2**) accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 23 janvier 2010 à l'organisme gestionnaire «Administration communale de Schuttrange», ayant son siège à l'adresse L-5367 Schuttrange, 2, Place de l'Eglise, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse L-5366 Munsbach, 185, rue Principale.

Par arrêté ministériel du 4 novembre 2009, il est stipulé qu'il est arrivé à son échéance en date du 1er novembre 2009 l'arrêté ministériel du 19 mai 2009 (enregistré sous le numéro **MR 193/3**) accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 30 octobre 2009 au syndicat «Synecosport», organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-6230 Bech, 1, Enneschtgaass, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-6231 Bech, 11, Hanner Bra.

Par arrêté ministériel du 4 novembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Eechternoacher Kannerstuff», organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-6434 Echternach, 29, rue André Duchscher, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse L-6439 Echternach, rue du Chemin de Fer.

L'agrément qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 2 novembre 2011, prend effet le 4 novembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 237/2**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 5 novembre 2007, enregistré sous le numéro MR 237/1.

Par arrêté ministériel du 4 novembre 2009, il est stipulé qu'il est arrivé à son échéance en date du 29 octobre 2009 l'arrêté ministériel du 29 avril 2009 (enregistré sous le numéro **MR 313**) accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 28 octobre 2009 à l'Administration communale de Strassen, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-8041 Strassen, 1, Place Grande-Duchesse Charlotte, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Maison Relais Les Thermes», L-8018 Strassen, rue des Thermes.

Par arrêté ministériel du 3 novembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé au «Schoulsyndikat Heischent an Esch-Sauer», organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-9151 Eschdorf, 2, am Foumichterwee, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-9157 Heiderscheid, 1, Neiewee.

L'agrément qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 2 novembre 2011, prend effet le 3 novembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 328/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 16 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 9 juin 2006, enregistré sous le numéro MR 328.

Par arrêté ministériel du 4 novembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à «l'Administration communale de Weiler-la-Tour», ayant son siège à l'adresse L-5761 Hassel, 7, rue de Dalheim, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse L-5772 Weiler-la-Tour, rue de Luxembourg.

L'agrément qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 3 novembre 2011, prend effet le 4 novembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 368**.

Par arrêté ministériel du 9 novembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Roeser, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-3394 Roeser, 40, Grand-Rue, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-3394 Roeser, 43, Grand-Rue.

L'agrément qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 8 novembre 2011, prend effet le 9 novembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 139/3**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 9 novembre 2007, enregistré sous le numéro MR 139/2.

Par arrêté ministériel du 9 novembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Bettembourg, ayant son siège à l'adresse L-3217 Bettembourg, 13, rue du Château, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Centre Culturel», L-3341 Huncherange, 8, rue de l'Ecole.

L'agrément qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 8 novembre 2010, prend effet le 9 novembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 369**.

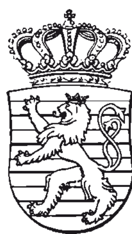
Police grand-ducale. – Examens. – Il est porté à la connaissance des intéressés que la Police grand-ducale organisera au courant de l'année 2010 les examens suivants:

- dans le cadre supérieur policier:
  un examen-concours d'admission au stage qui aura lieu au mois de novembre 2010;
- dans la carrière de l'inspecteur:
  un examen-concours d'admission à la carrière des inspecteurs qui aura lieu au mois de juillet 2010;
  un examen d'admission définitive qui aura lieu au mois de juillet 2010;
  un examen de promotion qui aura lieu au mois de février 2010;
- dans la carrière du brigadier:
  un examen-concours d'admission à la carrière des brigadiers qui aura lieu au mois de février 2010;
  un examen d'admission définitive qui aura lieu au mois de février 2010;
  un examen de promotion qui aura lieu au mois d'avril 2010;
- dans la carrière de l'ingénieur:
  deux examens de fin de stage qui auront lieu respectivement au mois de février 2010 et au mois d'avril 2010;
- dans la carrière de l'ingénieur technicien:
  un examen de fin de stage qui aura lieu au mois de mars 2010;
- dans la carrière de l'artisan:
  un examen de promotion qui aura lieu au mois de mai 2010.

Service Central de la Statistique et des Etudes économiques. – Examens de fin de stage. – Le STATEC organisera un examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur au courant des mois de mai 2010 et d'octobre 2010.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 93 **19 novembre 2009**

Sommaire

Arrêté ministériel du 27 octobre 2009 portant répartition entre les communes et les autres propriétaires de bois des frais de gestion des bois soumis au régime forestier redus pour l'exercice 2006.

Le Ministre du Développement durable et des Infrastructures,

Vu la loi du 5 juin 2009 portant a) création de l'Administration de la nature et des forêts b) modification de la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat c) abrogation de la loi modifiée du 4 juillet 1973 portant réorganisation de l'administration des Eaux et Forêts;

Considérant que les frais de gestion de bois pour l'exercice 2006 à répartir entre les communes et les établissements publics s'élèvent à 2.963.920,05 (deux millions neuf cent soixante-trois mille neuf cent vingt virgule cinq) euros;

Arrête:

Art. 1er. La somme de deux millions neuf cent soixante-trois mille neuf cent vingt virgule zéro cinq euros sera remboursée par les communes et établissements publics intéressés, à titre de participation aux frais de gestion des bois soumis au régime forestier pour l'exercice 2006, à la Trésorerie de l'Etat suivant l'état de répartition ci-après.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 27 octobre 2009.

Le Ministre délégué au Développement durable et aux Infrastructures,
Marco Schank

FRAIS DE GESTION 2006 **FORETS COMMUNALES**	**Traitements des chefs de cantonnement**	**Traitements des préposés forestiers**	**Total des frais de gestion**
Cantonnement de DIEKIRCH			
Tandel (anc. Bastendorf + Fouhren)	4.857,37 €	29.512,50 €	34.369,87 €
Beaufort	4.715,32 €	28.649,45 €	33.364,77 €
Bech	4.998,74 €	30.371,44 €	35.370,18 €
Berdorf	5.740,13 €	34.876,01 €	40.616,14 €
Bettendorf	3.638,14 €	22.104,69 €	25.742,83 €
Bourscheid	90,82 €	551,79 €	642,61 €
Consdorf	7.208,95 €	43.800,31 €	51.009,26 €
Diekirch	5.034,45 €	30.588,42 €	35.622,87 €
Echternach	7.784,66 €	47.298,22 €	55.082,88 €
Ermsdorf	3.460,66 €	21.026,34 €	24.487,00 €
Erpeldange	1.231,90 €	7.484,81 €	8.716,71 €
Ettelbruck	5.079,34 €	30.861,19 €	35.940,53 €
Feulen	124,81 €	758,35 €	883,16 €
Medernach	4.658,78 €	28.305,90 €	32.964,68 €
Nommern	9.083,30 €	55.188,52 €	64.271,82 €
Putscheid	24,12 €	146,57 €	170,69 €
Reisdorf	3.749,07 €	22.778,67 €	26.527,74 €
Rosport	5.205,19 €	31.625,81 €	36.831,00 €
Schieren	4.487,52 €	27.265,40 €	31.752,92 €
Vianden	4.083,58 €	24.811,11 €	28.894,69 €
Waldbillig	2.294,03 €	13.938,12 €	16.232,15 €
TOTAL	87.550,88 €	531.943,62 €	619.494,50 €
Cantonnement de GREVENMACHER			
Betzdorf	7.171,83 €	43.574,77 €	50.746,60 €
Biwer	6.266,73 €	38.075,56 €	44.342,29 €
Bous	3.491,75 €	21.215,28 €	24.707,03 €
Burmerange	744,48 €	4.523,34 €	5.267,82 €
Dalheim	5.064,50 €	30.771,02 €	35.835,52 €
Flaxweiler	5.985,78 €	36.368,55 €	42.354,33 €
Grevenmacher	8.723,47 €	53.002,28 €	61.725,75 €

FRAIS DE GESTION 2006 FORETS COMMUNALES	Traitements des chefs de cantonnement	Traitements des préposés forestiers	Total des frais de gestion
Junglinster (anc. com. Rodenbourg)	3.162,25 €	19.213,26 €	22.375,51 €
Lenningen	4.845,35 €	29.439,51 €	34.284,86 €
Manternach	3.363,13 €	20.433,80 €	23.796,93 €
Mertert	3.565,44 €	21.662,97 €	25.228,41 €
Mompach	6.488,73 €	39.424,38 €	45.913,11 €
Mondorf	1.492,97 €	9.071,00 €	10.563,97 €
Schengen	2.250,42 €	13.673,14 €	15.923,56 €
Remich	3.242,22 €	19.699,18 €	22.941,40 €
Stadtbredimus	3.323,86 €	20.195,17 €	23.519,03 €
Waldbredimus	1.585,57 €	9.633,66 €	11.219,23 €
Wellenstein	1.364,54 €	8.290,72 €	9.655,26 €
Wormeldange	4.476,65 €	27.199,32 €	31.675,97 €
TOTAL	76.609,67 €	465.466,91 €	542.076,58 €
Cantonnement de LUXEMBOURG-EST			
Bettembourg	5.371,77 €	32.637,92 €	38.009,69 €
Contern (prop + usufruit)	2.947,54 €	17.908,73 €	20.856,27 €
Dudelange	4.100,38 €	24.913,21 €	29.013,59 €
Frisange	727,40 €	4.419,54 €	5.146,94 €
Hesperange	3.466,03 €	21.058,97 €	24.525,00 €
Niederanven	3.178,23 €	19.310,36 €	22.488,59 €
Roeser	4.072,76 €	24.745,36 €	28.818,12 €
Sandweiler	2.270,29 €	13.793,89 €	16.064,18 €
Schuttrange	1.904,42 €	11.570,93 €	13.475,35 €
Weiler-la-Tour	1.709,79 €	10.388,37 €	12.098,16 €
TOTAL	29.748,61 €	180.747,28 €	210.495,89 €
Cantonnement de LUXEMBOURG-OUEST			
Bascharage	5.062,19 €	30.757,00 €	35.819,19 €
Bertrange	5.025,62 €	30.534,81 €	35.560,43 €
Clemency	5.172,42 €	31.426,73 €	36.599,15 €
Differdange	4.266,83 €	25.924,53 €	30.191,36 €
Dippach	5.920,34 €	35.970,93 €	41.891,27 €
Esch/Alzette	2.635,52 €	16.012,96 €	18.648,48 €
Garnich	1.651,89 €	10.036,61 €	11.688,50 €
Kayl	1.877,09 €	11.404,89 €	13.281,98 €
Kehlen	8.221,72 €	49.953,75 €	58.175,47 €
Kopstal	4.321,71 €	26.257,96 €	30.579,67 €
Leudelange	5.695,01 €	34.601,90 €	40.296,91 €
Luxembourg	12.427,80 €	75.509,14 €	87.936,94 €
Mamer	5.489,03 €	33.350,35 €	38.839,38 €
Mondercange	507,53 €	3.083,65 €	3.591,18 €
Pétange	2.334,84 €	14.186,09 €	16.520,93 €
Reckange/Mess	679,22 €	4.126,82 €	4.806,04 €
Rumelange	1.132,08 €	6.878,30 €	8.010,38 €
Sanem	456,66 €	2.774,62 €	3.231,28 €
Schifflange	691,94 €	4.204,09 €	4.896,03 €
Steinsel	7.757,01 €	47.130,20 €	54.887,21 €
Strassen	6.952,76 €	42.243,72 €	49.196,48 €
Walferdange	2.457,76 €	14.932,90 €	17.390,66 €
TOTAL	90.736,97 €	551.301,95 €	642.038,92 €

FRAIS DE GESTION 2006 FORETS COMMUNALES	Traitements des chefs de cantonnement	Traitements des préposés forestiers	Total des frais de gestion
Cantonnement de MERSCH			
Beckerich	2.451,59 €	14.895,40 €	17.346,99 €
Berg	442,50 €	2.688,57 €	3.131,07 €
Bissen	6.804,42 €	41.342,47 €	48.146,89 €
Boevange	3.502,51 €	21.280,65 €	24.783,16 €
Ell	2.303,91 €	13.998,13 €	16.302,04 €
Fischbach	3.177,35 €	19.305,02 €	22.482,37 €
Heffingen	1.375,63 €	8.358,10 €	9.733,73 €
Hobscheid	9.993,94 €	60.721,41 €	70.715,35 €
Junglinster (anc. commune)	2.218,67 €	13.480,22 €	15.698,89 €
Koerich	3.091,02 €	18.780,46 €	21.871,48 €
Larochette	2.717,89 €	16.513,41 €	19.231,30 €
Lintgen	5.058,36 €	30.733,72 €	35.792,08 €
Lorentzweiler	5.891,86 €	35.797,93 €	41.689,79 €
Mersch	13.947,17 €	84.740,55 €	98.687,72 €
Rambrouch (anc. commune Folschette)	3.447,41 €	20.945,85 €	24.393,26 €
Redange	2.106,41 €	12.798,18 €	14.904,59 €
Saeul	3.011,27 €	18.295,93 €	21.307.20 €
Septfontaines	1.904,84 €	11.573,.48 €	13.478,32 €
Steinfort	2.203,96 €	13.390,87 €	15.594,83 €
Tuntange	3.218,99 €	19.558,03 €	22.777,02 €
Useldange	564,08 €	3.427,26 €	3.991,34 €
Vichten	3,01 €	18,27 €	21,28 €
TOTAL	79.436,79 €	482.643,91 €	562.080,70 €
Cantonnement de WILTZ			
Préizerdaul (anc. Bettborn)	5.186,74 €	31.513,70 €	36.700,44 €
Boulaide	1.567,24 €	9.522,26 €	11.089,50 €
Clervaux	160,15 €	973,06 €	1.133,21 €
Consthum	16,42 €	99,74 €	116,16 €
Esch/Sûre	119,68 €	727,13 €	846,81 €
Eschweiler	14,98 €	90,99 €	105,97 €
Goesdorf	34,90 €	212,05 €	246,95 €
Grosbous	4.459,42 €	27.094,67 €	31.554,09 €
Heiderscheid	88,79 €	539,45 €	628,24 €
Heinerscheid	1.502,48 €	9.128,83 €	10.631,31 €
Hoscheid	6,58 €	39,97 €	46,55 €
Hosingen	2.127,14 €	12.924,14 €	15.051,28 €
Kiischpelt (anc. Kautenbach + Wilwerwiltz)	69,11 €	419,91 €	489,02 €
Lac de la Hte/Sûre	6.082,25 €	36.954,66 €	43.036,91 €
Mertzig	1.627,93 €	9.891,04 €	11.518,97 €
Munshausen	21,37 €	129,82 €	151,19 €
Neunhausen	61,03 €	370,80 €	431,83 €
Rambrouch (sauf anc. commune de Folschette)	6.984,94 €	42.439,27 €	49.424,21 €
Troisvierges	111,84 €	679,55 €	791,39 €
Wahl	2.769,87 €	16.829,26 €	19.599,13 €
Weiswampach	478,08 €	2.904,73 €	3.382,81 €
Wiltz	2.889,41 €	17.555,54 €	20.444,95 €
Wincrange	323,06 €	1.962,88 €	2.285,94 €
Winseler	47,37 €	287,81 €	335,18 €
TOTAL	36.750,78 €	223.291,26 €	260.042,04 €

FRAIS DE GESTION 2006 FORETS DES ETABLISSEMENTS PUBLICS	Traitements des chefs de cantonnement	Traitements des préposés forestiers	Total des frais de gestion
Cantonnement de DIEKIRCH			
Bastendorf fabr. égl.	30,77 €	186,92 €	217,69 €
Bourscheid fabr. égl.	18,42 €	111,93 €	130,35 €
Diekirch fabr. égl.	8,52 €	51,77 €	60,29 €
Echternach fabr. égl.	551,36 €	3.349,98 €	3.901,34 €
Echternach hospice civil	25,56 €	155,32 €	180,88 €
Eppeldorf fabr. égl.	2,19 €	13,32 €	15,51 €
Ermsdorf fabr. égl.	0,25 €	1,52 €	1,77 €
Feulen fabr. égl.	2,13 €	12,94 €	15,07 €
Fouhren la cure	2,63 €	15,99 €	18,62 €
Hemstal le douaire	49,00 €	297,71 €	346,71 €
Kehmen fabr. égl.	6,20 €	37,69 €	43,89 €
Merscheid fabr. égl.	16,60 €	100,88 €	117,48 €
Michelau fabr. égl.	6,33 €	38,45 €	44,78 €
Nommern le douaire	26,94 €	163,70 €	190,64 €
Scheidel fabr. égl.	7,39 €	44,92 €	52,31 €
Schieren fabr. égl.	23,56 €	143,14 €	166,70 €
Stolzembourg fabr. égl.	13,35 €	81,09 €	94,44 €
S.E.O.	3.590,72 €	21.816,58 €	25.407,30 €
Tandel fabr. égl.	6,89 €	41,88 €	48,77 €
Vianden Etabl. Vieill. et l'Inval.	391,09 €	2.376,20 €	2.767,29 €
Welscheid fabr. égl.	14,72 €	89,46 €	104,18 €
Welscheid la cure	7,89 €	47,97 €	55,86 €
TOTAL	4.802,51 €	29.179,36 €	33.981,87 €
Cantonnement de GREVENMACHER			
Dahleim fabr. égl.	4,95 €	30,08 €	35,03 €
Ellange fabr. égl.	21,93 €	133,24 €	155,17 €
Wintrange la chapelle	1,07 €	6,47 €	7,54 €
TOTAL	27,95 €	169,79 €	197,74 €
Cantonnement de LUXEMBURG-EST			
Grunewald Caisse de Pension E. P.	3.584,59 €	21.779,32 €	25.363,91 €
Hassel fabr. égl.	43,11 €	261,92 €	305,03 €
Hellange fabr. égl.	35,15 €	213,57 €	248,72 €
Livange fabr. égl.	10,03 €	60,91 €	70,94 €
Sandweiler fabr. égl.	7,96 €	48,35 €	56,31 €
TOTAL	3.680,84 €	22.364,07 €	26.044,91 €
Cantonnement de LUXEMBURG-OUEST			
Ehlange-sur-Mess fabr. égl.	4,26 €	25,89 €	30,15 €
Fingig fabr. égl.	4,07 €	24,75 €	28,82 €
Hautcharage fabr. égl.	3,70 €	22,46 €	26,16 €
Luxembourg hospice civil (partie Hamm)	0,94 €	5,71 €	6,65 €
TOTAL	12,97 €	78,81 €	91,78 €
Cantonnement de MERSCH			
Eischen fabr. égl.	7,96 €	48,35 €	56,31 €
Ell fabr. égl.	31,77 €	193,01 €	224,78 €
Folschette fabr. égl.	3,76 €	22,84 €	26,60 €
Greisch fabr. égl.	1,75 €	10,66 €	12,41 €
Hostert la chapelle	4,57 €	27,79 €	32,36 €

FRAIS DE GESTION 2006 FORETS DES ETABLISSEMENTS PUBLICS	Traitements des chefs de cantonnement	Traitements des préposés forestiers	Total des frais de gestion
Larochette fabr. égl.	0,75 €	4,57 €	5,32 €
Larochette-Nommern Etabl. Vieill. et l'Inval.	4.894,19 €	29.736,23 €	34.630,42 €
Luxembourg hospice civil (partie Lorentzweiler)	272,37 €	1.654,89 €	1.927,26 €
Michelbouch fabr. égl.	22,49 €	136,67 €	159,16 €
Michelbouch la fondation	25,25 €	153,42 €	178,67 €
Nagem fabr. égl.	12,78 €	77,66 €	90,44 €
Oberpallen fabr. égl.	4,14 €	25,13 €	29,27 €
Ospern fabr. égl.	23,18 €	140,86 €	164,04 €
Petit Nobressart fabr. égl.	7,77 €	47,21 €	54,98 €
Rambrouch fabr. égl.	4,70 €	28,55 €	33,25 €
Redange le douaire	0,81 €	4,95 €	5,76 €
Roodt fabr. égl.	26,94 €	163,70 €	190,64 €
Syndicat des Eaux du Sud	818,08 €	4.970,50 €	5.788,58 €
Vichten bur. de bienfaisance	1,75 €	10,66 €	12,41 €
Vichten fabr. égl.	8,83 €	53,68 €	62,51 €
TOTAL	6.173,84 €	37.511,33 €	43.685,17 €
Cantonnement de WILTZ			
Arsdorf fabr. égl.	4,82 €	29,31 €	34,13 €
Basbellain fabr. égl.	326,94 €	1.986,43 €	2.313,37 €
Bavigne fabr. égl.	13,03 €	79,19 €	92,22 €
Bettborn fabr. égl.	9,21 €	55,96 €	65,17 €
Bigonville fabr. égl.	42,92 €	260,78 €	303,70 €
Binsfeld/Holler fabr. égl.	5,33 €	32,36 €	37,69 €
Biwisch fabr. égl.	4,64 €	28,17 €	32,81 €
Brachtenbach fabr. égl.	36,09 €	219,28 €	255,37 €
Büderscheid fabr. égl.	23,00 €	139,72 €	162,72 €
Buschrodt fabr. égl.	2,94 €	17,89 €	20,83 €
Clervaux fabr. égl.	255,34 €	1.551,41 €	1.806,75 €
Clervaux syndicat intercommunal	1,63 €	9,90 €	11,53 €
Consthum le douaire	1,32 €	7,99 €	9,31 €
Consthum fabr. égl.	47,56 €	288,95 €	336,51 €
Derenbach fabr. égl.	7,27 €	44,16 €	51,43 €
Doennange fabr. égl.	14,16 €	86,04 €	100,20 €
Dorscheid la chapelle	4,39 €	26,65 €	31,04 €
Dunckrodt fabr. égl.	2,32 €	14,09 €	16,41 €
Enscherange fabr. égl.	2,38 €	14,47 €	16,85 €
Esch-sur-Sûre fabr. égl.	0,94 €	5,71 €	6,65 €
Eschweiler fabr. égl.	2,01 €	12,18 €	14,19 €
Fischbach la chapelle	9,52 €	57,87 €	67,39 €
Goesdorf bur. de bienfaisance	3,13 €	19,03 €	22,16 €
Goesdorf fabr. égl.	55,33 €	336,16 €	391,49 €
Grevels/Rindschleiden fabr. égl.	5,89 €	35,79 €	41,68 €
Grosbous bur. de bienfaisance	6,20 €	37,69 €	43,89 €
Grosbous fabr. égl.	78,24 €	475,39 €	553,63 €
Hachiville fabr. égl.	33,40 €	202,91 €	236,31 €
Harlange le douaire	9,52 €	57,87 €	67,39 €
Harlange. fabr. égl.	19,93 €	121,06 €	140,99 €
Hautbellain fabr. égl.	44,68 €	271,44 €	316,12 €
Heiderscheid fabr.égl.	7,21 €	43,78 €	50,99 €
Heinerscheid fabr. égl.	10,84 €	65,86 €	76,70 €
Holtz fabr. égl.	23,25 €	141,24 €	164,49 €
Holzthum fabr. égl.	5,51 €	33,50 €	39,01 €
Hoscheid fabr. égl.	60,34 €	366,61 €	426,95 €

FRAIS DE GESTION 2006 FORETS DES ETABLISSEMENTS PUBLICS	Traitements des chefs de cantonnement	Traitements des préposés forestiers	Total des frais de gestion
Hosingen fabr. égl.	10,40 €	63,20 €	73,60 €
Hupperdange fabr. égl.	1,38 €	8,38 €	9,76 €
Kaundorf fabr. égl.	79,76 €	484,63 €	564,39 €
Kautenbach fabr. égl.	191,73 €	1.164,94 €	1.356,67 €
Liefrange la chapelle	4,14 €	25,13 €	29,27 €
Mecher fabr. égl.	29,20 €	177,41 €	206,61 €
Merkholtz fabr. égl.	60,40 €	366,99 €	427,39 €
Merscheid fabr. égl.	7,46 €	45,30 €	52,76 €
Neidhausen la chapelle (anc. fabrique d'église)	3,57 €	21,70 €	25,27 €
Niederwiltz fabr. égl.	299,91 €	1.822,17 €	2.122,08 €
Niederwiltz, œuvres paroissiales	21,74 €	132,10 €	153,84 €
Nocher la chapelle	24,88 €	151,14 €	176,02 €
Noertrange fabr. égl.	81,71 €	496,43 €	578,14 €
Obereisenbach fabr. égl.	12,53 €	76,14 €	88,67 €
Oberwampach le douaire	3,32 €	20,18 €	23,50 €
Perlé fabr. égl.	9,27 €	56,34 €	65,61 €
Rindschleiden le douaire	7,64 €	46,45 €	54,09 €
Rodershausen fabr. égl.	3,70 €	22,46 €	26,16 €
Surré le douaire	19,99 €	121,44 €	141,43 €
Tadler la chapelle	69,24 €	420,67 €	489,91 €
Tarchamps fabr. égl.	16,85 €	102,41 €	119,26 €
Tarchamps la cure	29,70 €	180,45 €	210,15 €
Weicherdange fabr. égl.	302,17 €	1.835,94 €	2.138,11 €
Weicherdange le douaire	2,51 €	15,23 €	17,74 €
Wiltz fabr. égl.	103,76 €	630,41 €	734,17 €
Wiltz, SIDEC	7,39 €	44,92 €	52,31 €
Wilwerdange fabr. égl.	690,39 €	4.194,71 €	4.885,10 €
Wilwerwiltz fabr. égl.	7,71 €	46,83 €	54,54 €
Winseler la chapelle	64,35 €	390,98 €	455,33 €
TOTAL	3.348,03 €	20.341,92 €	23.689,95 €
TOTAL FORETS COMMUNALES	**400.833,70** €	**2.435.394,93** €	**2.836.228,63** €
TOTAL FORETS DES ETABLISSEMENTS PUBLICS	**18.046,14** €	**109.645,28** €	**127.691,42** €
TOTAL FRAIS DE GESTION	**418.879,84** €	**2.545.040,21** €	**2.963.920,05** €

Administration de la navigation aérienne. – Examens de promotion en 2010. – L'Administration de la navigation aérienne organisera, au cours du mois de mai 2010, les examens ci-après:

– examen de promotion dans la carrière de l'artisan
– examen de promotion dans la carrière du technicien diplômé.

Conseil d'administration du Centre de Musiques Amplifiées. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 13 novembre 2009, ont été nommés membres du conseil d'administration du Centre de Musiques Amplifiées jusqu'à la date du 15 octobre 2014: M. Marco BATTISTELLA, employé de l'Etat; M. Tom BELLION, employé privé; M. Luc EICHER, fonctionnaire; M. Alex FIXMER, fonctionnaire; M. Jean-Marie HAENSEL, fonctionnaire; Mme Josée HANSEN, journaliste; Mme Sascha LEY, artiste indépendante; M. Roby SCHULER, employé privé et M. Jean TONNAR, avocat à la Cour. Par le même arrêté, Mme Josée HANSEN a été nommée présidente et M. Luc EICHER a été nommé vice-président du conseil d'administration du Centre de Musiques Amplifiées.

Liste officielle des fonds de pension sous forme de société d'épargne-pension à capital variable (SEPCAV) et d'association d'épargne-pension (ASSEP) soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à la loi du 13 juillet 2005.

(13)

I. SOCIETES D'EPARGNE-PENSION A CAPITAL VARIABLE (SEPCAV) (4)

ERNST & YOUNG INTERNATIONAL PENSION SCHEME
7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach

FORTIS LUX PRIME PENSION A SEPCAV
50, avenue J. F. Kennedy, L-2951 Luxembourg

KPMG PENSION SCHEME
31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

THE PAULIG GROUP SEPCAV
Atrium Business Park, 23, rue du Puits Romain, Bourmicht, L-8070 Bertrange

II. ASSOCIATIONS D'EPARGNE-PENSION (ASSEP) (9)

DEXIA PENSION FUND
69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg

EUROPEAN PENSION FUND
26, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg

FONDS DE PENSION DU GROUPE SIEMENS A LUXEMBOURG
20, rue des Peupliers, L-2328 Luxembourg

LUXEMBOURG PENSION FUND
14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

PENSIONINVEST
4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

PRIME PENSION, BGL ASSEP B
50, avenue J. F. Kennedy, L-2951 Luxembourg

RBC DEXIA INVESTOR SERVICES PENSION FUND
5, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen

THE CLEARSTREAM LUXEMBOURG PENSION FUND
42, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

THE UNILEVER PENSION PLAN
2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

Luxembourg, le 30 septembre 2009.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER
Jean GUILL
Directeur général

Liste officielle des professionnels agréés pour exercer l'activité de gestionnaire de passif pour les fonds de pension soumis à la loi du 13 juillet 2005.

(13)

AMAZON INSURANCE & PENSION SERVICES S.A R.L.
Atrium Business Park, 23, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange

AXA ASSURANCES VIE LUXEMBOURG S.A.
7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg

BÂLOISE VIE LUXEMBOURG S.A.
Atrium Business Park, 23, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange

DEXIA INSURANCE & PENSIONS SERVICES S.A.
2, rue Nicolas Bové, L-1253 Luxembourg

ESOFAC LUXEMBOURG S.A.
37, rue Michel Engels, L-1465 Luxembourg

FORTIS LUXEMBOURG-VIE S.A.
16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

FOYER VIE S.A
12, rue Léon Laval, L-3372 Leudelange

HEPTA CONSULT S.A.
5, Z.A.I. de Bourmicht, L-8070 Bertrange

HEWITT ASSOCIATES LIMITED
Prospect House, Abbey View, St. Albans, Hertfordshire, AL1 2QU, United Kingdom

LA LUXEMBOURGEOISE-VIE S.A.
10, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

MERCER (BELGIUM) S.A.
24, boulevard du Souverain, B-1170 Bruxelles

PECOMA INTERNATIONAL S.A.
47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

SWISS LIFE LUXEMBOURG S.A.
25, route d'Arlon, L-8009 Strassen

Luxembourg, le 30 septembre 2009.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

Jean GUILL
Directeur général

Liste officielle des organismes de titrisation agréés conformément à l'article 21 (1) de la loi du 22 mars 2004 relative à la titrisation.

(24)

AIV S.A.
7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg

ALCEDA STAR S.A.
4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg

ALLEGRO INVESTMENT CORPORATION S.A.
7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg

BLUEORCHARD LOANS FOR DEVELOPMENT S.A.
7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg

C-MOON SECURITISATION SA
2, rue de la Reine, L-2418 Luxembourg

CODEIS SECURITIES S.A.
26, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg

DWS ACCESS S.A.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DWS GO S.A.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

FLEXIS S.A.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

GPB CREDIT RISK MANAGEMENT S.A.
1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

H.E.A.T. MEZZANINE S.A.
1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg

ISTRUCTURE S.A.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

LEVADE S.A.
7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg

LIFEMARK S.A.
46A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

PALLADIUM SECURITIES 1 S.A.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

PCAM ISSUANCE S.A.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

PLATINO S.A.
2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

PRINUS INVEST S.A.
47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

REINET INVESTMENTS S.C.A.
35, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg

SECURASSET S.A.
2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

STORK ACCEPTANCE S.A.
22-24, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

TARANIS SECURITIES S.A.
283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

TAURUS CAPITAL S.A.
19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg

VIVALDIS – GESELLSCHAFT FÜR STRUKTURIERTE LÖSUNGEN S.A.
7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg

Luxembourg, le 30 septembre 2009.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER
Jean GUILL
Directeur général

Liste officielle des sociétés d'investissement en capital à risque soumises à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à la loi du 15 juin 2004.

(232)

360 CAPITAL ONE S.C.A. – SICAR
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

3E CAR PARK INVESTORS SCA, SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

4RAE RENEWABLE AND ALTERNATIVE ENERGY INVESTMENTS S.C.A. SICAR
7, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg

ABACUS INVEST S.C.A., SICAR
19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

ABN AMRO CONVERGING EUROPE INVESTMENTS, S.C.A., SICAR
20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg

ABN AMRO PPP INVESTMENTS SCA SICAR
46A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

ADARA VENTURES SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

ADINVEST II (LUXEMBOURG) S.C.S., SICAR
23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg

ADVANCED RISK PRIVATE EQUITY S.A R.L. SICAR
19-21, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg

ADVANS S.A., SICAR
69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

AERIS PRIVATE INVESTMENTS S.A., SICAR
2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg

AERIS TECHNOLOGY INVESTMENT COMPANY S.A., SICAR
21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

AKUO INVESTMENT S.C.A. SICAR
13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

ALPHA I VC SICAR S.A.
4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

ALPHA II VC SICAR S.A.
4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

AMBER TRUST II S.C.A.
412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg

ARCANO GERMANY (SARL) SICAR
46A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

ARCANO GLOBAL OPPORTUNITY II (SCA) SICAR
19-21, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg

ARROWS INVESTMENTS S.A R.L. SICAR
23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg

ASIA INFRASTRUCTURE S.A. SICAR
23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg

ATHANOR EQUITIES SICAR-SCA
14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

ATLAS PARTNERS I SICAR, SCA
40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

AUB FRENCH LOGISTICS S.A. SICAR
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

AXA MEZZANINE I S.A., SICAR
6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg

AXA MEZZANINE II S.A., SICAR
6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg

B-TO-V PRIVATE EQUITY S.C.S., SICAR
21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

BALKAN RECONSTRUCTION INVESTMENT FINANCING S.C.A. SICAR
4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

BALTIC PROPERTY TRUST OPTIMA S.A., SICAR
121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg

BERTELSMANN CAPITAL INVESTMENT (SA) SICAR
45, boulevard Pierre Frieden, L-1543 Luxembourg

BILFINGER BERGER PROJECT INVESTMENTS S.C.A. SICAR
1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

BIP VENTURE PARTNERS S.A., SICAR
1, rue des Coquelicots, L-1356 Luxembourg

BLUEGEMS INVESTMENTS SICAR, S.A R.L.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

BRU II VENTURE CAPITAL FUND, S.C.A., SICAR
560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg

CA IMMO NEW EUROPE PROPERTY FUND S.C.A. SICAR
4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

CAPITAL INVESTING SICAR S.A.
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

CARBON TRADE & FINANCE SICAR S.A.
6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

CENTRAL AFRICA GROWTH SICAR, S.A.
16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

CEP II CO-INVESTMENT S.A R.L. SICAR
2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

CEP II PARTICIPATIONS S.A R.L. SICAR
2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

CEP III CO-INVESTMENT S.A R.L. SICAR
2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

CEP III PARTICIPATIONS S.A R.L. SICAR
2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

CETP CO-INVESTMENT S.A R.L. SICAR
2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

CETP II CO-INVESTMENT S.A R.L. SICAR
2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

CETP II PARTICIPATIONS S.A R.L. SICAR
2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

CETP PARTICIPATIONS S.A R.L. SICAR
2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

CFSH SECONDARY OPPORTUNITIES S.A. SICAR
2, place de Metz, L-1930 Luxembourg

CHINA OPPORTUNITY S.A. SICAR
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

CIPIO PARTNERS FUND VI S.C.S., SICAR
12F, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

CLIMATE CHANGE INVESTMENT I S.A. SICAR
4, place de Strasbourg, L-2562 Luxembourg

CLIMATE CHANGE INVESTMENT II S.A. SICAR
4, place de Strasbourg, L-2562 Luxembourg

COREPLUS II DIVERSIFIED FEEDER, SICAR S.C.A.
412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg

CREDIT AGRICOLE ISRAEL VENTURE SELECTION 1 S.C.A. SICAR
5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

CREDIT SUISSE GLOBAL INFRASTRUCTURE SCA SICAR
5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

DAHLIA A SICAR S.C.A.
50, avenue J. F. Kennedy, L-2951 Luxembourg

DAHLIA B SICAR S.C.A.
50, avenue J. F. Kennedy, L-2951 Luxembourg

DB REAL ESTATE IBERIAN VALUE ADDED I, S.A., SICAR
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DE AGOSTINI S.A. SICAR
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

DEA CAPITAL S.A. SICAR
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

DELTA SPAIN S.A R.L., SICAR
1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

DEVERA S.A., SICAR
10-12, boulevard F. D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

DIAROUGH S.C.A. SICAR
412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg

DOCKLAND DEVELOPMENT S.A., SICAR
412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg

DUBAIAN INVESTMENT OPPORTUNITY SICAR, S.A R.L.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

EAST INVESTMENT SCA, SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

EASTERN EUROPE REAL ESTATE OPPORTUNITIES SICAR, S.A R.L.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPPORTUNITIES S.C.A., SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

EDMOND DE ROTHSCHILD PRIVATE EQUITY CHINA S.C.A., SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

EDR REAL ESTATE (EASTERN EUROPE) S.C.A., SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

ENERGY AND INFRASTRUCTURE INVESTMENTS II S.C.A., SICAR
14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

ENERGY AND INFRASTRUCTURE INVESTMENTS S.C.A., SICAR
14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

EUDIAL S.C.A., SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

EURAZEO CO-INVESTMENT PARTNERS B S.C.A., SICAR
25, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg

EURAZEO CO-INVESTMENT PARTNERS S.C.A., SICAR
25, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg

EURO INDUSTRIAL S.A R.L. SICAR
25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

EUROPEAN CAPITAL S.A. SICAR
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

EUROPEAN PRIVATE EQUITY PORTFOLIO S.A., SICAR
534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg

EYEMAXX PRIVATE EQUITY DEVELOPER S.C.A., SICAR
5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

FIELD SICAR S.C.A.
24, rue Robert Krieps, L-4702 Pétange

FIN PO S.A., SICAR
3, rue Goethe, L-1637 Luxembourg

FIN.CO CAPITAL PARTNERS (SCA) SICAR
12, rue Léon Thyes, L-2636 Luxembourg

FINETHIC MICROFINANCE S.C.A., SICAR
14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

FIVE ARROWS CO-INVESTMENTS FEEDER IV S.C.A. SICAR
3, rue Goethe, L-1637 Luxembourg

FIVE ARROWS CO-INVESTMENTS S.C.A. SICAR
3, rue Goethe, L-1637 Luxembourg

FIVE ARROWS INVESTMENTS S.A R.L., SICAR
3, rue Goethe, L-1637 Luxembourg

FIVE ARROWS PRINCIPAL INVESTMENTS INTERNATIONAL FEEDER II S.C.A. SICAR
3, rue Goethe, L-1637 Luxembourg

FIVE ARROWS PRINCIPAL INVESTMENTS INTERNATIONAL FEEDER S.C.A. SICAR
3, rue Goethe, L-1637 Luxembourg

FIVE ARROWS PRINCIPAL INVESTMENTS S.C.A. SICAR
3, rue Goethe, L-1637 Luxembourg

FONDATIONS CAPITAL I S.C.A. SICAR
121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg

FONSICAR S.A., SICAR
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

FORTUNA SOLIDUM S.C.A., SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

FREO GERMANY II PARTNERS (SCA) SICAR
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

GAIN CAPITAL PARTICIPATIONS II SA, SICAR
5-11, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg

GAIN CAPITAL PARTICIPATIONS SA, SICAR
5-11, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg

GAMMA III S.C.A., SICAR
22, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg

GAYNOR INVESTMENTS S.C.A. SICAR
23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg

GENERALI GLOBAL PRIVATE EQUITY S.A. SICAR
5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

GENESTA NORDIC BALTIC REAL ESTATE S.A R.L., SICAR
121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg

GIMA (SA) SICAR
9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg

GLOBAL BIOFUEL SICAR (GBS), S.C.A.
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

GLOBAL SOLAR FUND, S.C.A., SICAR
20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg

GOODMAN PROPERTY OPPORTUNITIES (LUX) S.A R.L., SICAR
8, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg

GOTTEX MANAGEMENT S.A., SICAR
412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg

GOTTEX US MANAGEMENT S.A R.L., SICAR
412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg

H-EQUITY SARL, SICAR
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

H/H-STADTWERKEFONDS KGAA, SICAR
3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

HELARB INVESTMENTS PARTNERS (SCA) SICAR
12, rue Léon Thyes, L-2636 Luxembourg

HEXAGON S.A., SICAR
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

HSH SWIFT CAPITAL PARTNERS INSTITUTIONAL S.A., SICAR
1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

HUNZA VENTURES II S.C.A., SICAR
40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

IBERIAN CAPITAL III SICAR
19-21, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg

IBERIAN RENEWABLE ENERGIES, S.C.A., SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

ILP I S.C.A., SICAR
30, rue Marie-Adélaïde, L-2128 Luxembourg

ILP II S.C.A., SICAR
30, rue Marie-Adélaïde, L-2128 Luxembourg

ILP III S.C.A., SICAR
30, rue Marie-Adélaïde, L-2128 Luxembourg

IMMOFIN S.C.A., SICAR
2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

INDUFIN CAPITAL PARTNERS S.A., SICAR
12, rue Léon Laval, L-3372 Leudelange

INTERMEDIATE FINANCE EUROPE II SICAR
69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

INTERNATIONAL REAL ESTATE PORTFOLIO 08/09 – MICROCAP COORDINATION S.C.A., SICAR
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

JFC ADVANCED S.A. SICAR
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

JILIN S.C.A., SICAR
2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg

KKR PEI SICAR, SARL
59, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg

KNOWLEDGE VENTURES PARTNERS LUX S.C.A. SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

LAUMOR PARTNERS (SARL) SICAR
9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg

LAYETANA DEVELOPMENT PARTNERS 1-LUX, S.C.A., SICAR
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

LBREP II EUROPE S.A R.L., SICAR
2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

LBREP III EUROPE S.A R.L., SICAR
2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

LEEWARD VENTURES SICAR S.C.A.
3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg

LEHMAN BROTHERS MERCHANT BANKING PARTNERS IV (EUROPE) S.C.A., SICAR
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

LFPE S.C.A. SICAR
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

LFPI MEZZANINE S.C.A. SICAR
5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

LNR EUROPE INVESTORS S.A R.L. SICAR
20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg

LOTHIAN PARTNERS 27 (SARL) SICAR
47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

LUXEMPART CAPITAL PARTNERS, SICAR, S.A.
12, rue Léon Laval, L-3372 Leudelange

MANDARIN CAPITAL PARTNERS S.C.A. SICAR
73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg

MANGROVE II S.C.A. SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

MANGROVE III S.C.A. SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

MAT S.A., SICAR
180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg

MD MEZZANINE S.A., SICAR
6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg

MERIDIAM INFRASTRUCTURE (SCA) SICAR
5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

MEZZANOVE CAPITAL (SCA) SICAR
51, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

MICROCAP 07 S.C.A., SICAR
50, avenue J. F. Kennedy, L-2951 Luxembourg

MICROCAP 08/09 S.C.A., SICAR
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

MM – MEZZANINE SCS, SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

MONITOR CLIPPER PARTNERS INVESTMENTS (SARL) SICAR
15, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg

NAXOS CAPITAL PARTNERS S.C.A.
40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

NCP I S.C.A. SICAR
6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg

NETWORKING EUROPEAN INFRASTRUCTURES PARTNERS – NEIP II S.A., SICAR
17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg

NEW GENERATION INVESTMENTS LUXEMBOURG S.C.A. SICAR
6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg

NEW NIBC LUXEMBOURG S. A R.L., SICAR
20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg

NEXUS MEDICAL PARTNERS II S.C.A., SICAR
12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

NG PRIVATE EQUITY S.C.A. SICAR
5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

NOVA/PAUL INVESTMENTS CAPITAL (SCA) SICAR
174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg

NOVENERGIA II-ENERGY & ENVIRONMENT (SCA), SICAR
5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

NPEI LUX S.A. SICAR
68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg

NYCOMED S.C.A., SICAR
412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg

OBERMARK (SCA) SICAR
2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg

OPEN MIND INVESTMENTS S.C.A. SICAR
73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg

OPERA MASTERS SCA, SICAR
6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg

OPTIMUM IMMO S.A., SICAR
12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

OQUENDO (SCA) SICAR
19-21, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg

ORLANDO ITALY SPECIAL SITUATIONS SICAR (SCA)
31-33, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

P&S EAST GROWTH LUXEMBOURG SICAR SCA
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

PANGEA I, SCA, SICAR
12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg

PARTNERS GROUP DIRECT INVESTMENTS 2009 S.C.A., SICAR
55, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg

PARTNERS GROUP DISTRESSED U.S. REAL ESTATE 2008 S.C.A., SICAR
55, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg

PARTNERS GROUP EUROPEAN MEZZANINE 2005 S.C.A., SICAR
16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg

PARTNERS GROUP EUROPEAN MEZZANINE 2008 S.C.A., SICAR
16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg

PARTNERS GROUP GLOBAL INFRASTRUCTURE 2009 S.C.A., SICAR
55, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg

PARTNERS GROUP GLOBAL MEZZANINE 2005 S.C.A., SICAR
16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg

PARTNERS GROUP GLOBAL MEZZANINE 2007 S.C.A., SICAR
16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg

PARTNERS GROUP GLOBAL REAL ESTATE 2008 S.C.A., SICAR
55, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg

PARTNERS GROUP GLOBAL VALUE 2008 S.C.A., SICAR
16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg

PARTNERS GROUP REAL ESTATE SECONDARY 2009 (EURO) S.C.A., SICAR
55, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg

PARTNERS GROUP SECONDARY 2008 S.C.A., SICAR
55, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg

PATENTPOOL IP S.A. SICAR
2, place Dargent, L-1413 Luxembourg

PCV INVESTMENT S.A R.L., SICAR
41, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

PET CLUB FINANCE SARL SICAR
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

PRAX CAPITAL CHINA GROWTH FUND II, S.C.A., SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

PRAX CAPITAL CHINA GROWTH FUND III, S.C.A., SICAR
6, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach

PRAX CAPITAL REAL ESTATE I, S.C.A., SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

PRIVATE EQUITY ASIA SELECT III S.C.A., SICAR
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

PRIVATE EQUITY CAPITAL GERMANY SECS SICAR
2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

PRIVATE EQUITY GLOBAL SELECT II, SICAR S.C.A.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

PRIVATE EQUITY GLOBAL SELECT IV, SICAR S.C.A.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

PRIVATE EQUITY GLOBAL SELECT V S.C.A., SICAR
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

PRIVATE EQUITY PORTFOLIO 2007 S.C.A., SICAR
50, avenue J. F. Kennedy, L-2951 Luxembourg

PRIVATE EQUITY SELECT S.C.A., SICAR
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

PROSPERITY S.A. SICAR
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

QS GEO PEP S.C.A., SICAR
84, Grand-rue, L-1660 Luxembourg

QS ITALY SICAR S.A.
84, Grand-rue, L-1660 Luxembourg

QS PDI S.A. SICAR
84, Grand-rue, L-1660 Luxembourg

QUILVEST EUROPEAN PARTNERS SICAR S.A.
84, Grand-rue, L-1660 Luxembourg

RB INTERNATIONAL DEVELOPMENT FUND I S.C.A. SICAR
7, place Clairefontaine, L-1341 Luxembourg

REDALPINE CAPITAL I S.C.S., SICAR
2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg

REDSQUARE PRIVATE EQUITY SICAR S.A R.L.
35A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

RESOLUTION (LUXEMBOURG) S.C.A., SICAR
20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg

RESPONSABILITY BOP INVESTMENTS S.C.A. SICAR
5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

RREEF IBERIAN VALUE ADDED II, S.A., SICAR
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

RREEF MOROCCAN EXPLORER I, S.A., SICAR
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

SAFE SHIP INVESTMENT COMPANY S.C.A., SICAR
16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

SENECA POOL S.A., SICAR
12F, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

SGAM PRIVATE VALUE S.C.A., SICAR A
16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

SGAM PRIVATE VALUE S.C.A., SICAR B
16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

SINEQUANON S.C.A., SICAR
14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg

SOFINA PRIVATE EQUITY S.C.A., SICAR
8A, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

SOUVERAIN PRIVATE EQUITY SA, SICAR
7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg

SPORT INVESTMENTS S.C.A., SICAR
5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

STEINBERG CAPITAL S.C.A., SICAR
4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

SU TURKISH PRIVATE EQUITY OPPORTUNITIES I, S.C.A., SICAR
1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

SUSTAINABLE PRIVATE EQUITY PORTFOLIO 08/09 – MICROCAP COORDINATION S.C.A., SICAR
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

SWISS INVESTMENT S.C.A. SICAR
2-8, avenue Charles De Gaulle, L-1653 Luxembourg

TECHNOLOGY IN CENTRAL AND EASTERN EUROPE S.C.A. SICAR
6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg

TELECOM VENTURES PARTNERS LUX S.C.A.
11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

TERRA VENTURE PARTNERS S.C.A., SICAR
23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg

THE BUILDING BLOCK EQUITY FUND S.A., SICAR
23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg

THE INNOVATION S.C.A., SICAR
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

TINTORETTO SICAR S.A.
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

TOWERS INVESTMENTS SICAR, S.A R.L.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

TRANSPORT INFRASTRUCTURE INVESTMENT COMPANY (SCA) SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

UNITED IN SPORTS S.C.A. SICAR
117, route d'Arlon, L-8009 Strassen

VALTEC S.A. SICAR
412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg

VALUE SECONDARY INVESTMENTS SICAR (S.C.A.)
73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg

VCAPITAL S.C.A., SICAR
23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg

VENCORP S.C.A. SICAR
11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

VERDOSO SPECIAL OPPORTUNITIES I S.C.A., SICAR
9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg

VESALIUS BIOCAPITAL I INVESTMENTS S.A. SICAR
5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

VESALIUS BIOCAPITAL I S.A. SICAR
5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

VIZZION PARTICIPATIONS SICAR, SCA
16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg

WAI LANDMARK XIII S.C.A., SICAR
2, place Dargent, L-1413 Luxembourg

WHITE (SARL) SICAR
9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg

WINVEST INTERNATIONAL S.A. SICAR
2, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg

ZBI OPPORTUNITY REAL ESTATE FUND ONE S.C.A., SICAR
3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

Luxembourg, le 30 septembre 2009.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER
Jean GUILL
Directeur général

Magistrature. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 9 octobre 2009, Madame Lotty PRUSSEN, conseiller à la Cour d'appel, a été nommée magistrat d'appel en matière de protection de la jeunesse en remplacement de Madame Marianne PUTZ, démissionnaire.

Par arrêté grand-ducal du 16 octobre 2009, Monsieur Filipe RODRIGUES, juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, a été nommé juge d'instruction au tribunal d'arrondissement de Luxembourg pour une période de trois ans avec effet au 1er novembre 2009.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Service pour personnes handicapées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 18 septembre 2009, un agrément limité au 30 décembre 2009 est accordé à l'organisme gestionnaire «Tricentenaire a.s.b.l.», ayant son siège à 1, rue de la Gare, L-7228 Walferdange, pour l'exercice de l'activité de «service de formation», à l'adresse Centre Jean Heinisch, 14, ZAC Klengbousbierg, L-7795 Bissen.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel du 22 juillet 2009 accordant un agrément limité dans le temps à l'organisme gestionnaire «Tricentenaire a.s.b.l.», ayant son siège à 1, rue de la Gare, L-7228 Walferdange, pour l'exercice de l'activité de «service de formation», à l'adresse Centre Jean Heinisch, 14, ZAC Klengbousbierg, L-7795 Bissen.

L'agrément est enregistré sous le numéro 0907/10.

Par arrêté ministériel du 6 octobre 2009, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Autisme Luxembourg a.s.b.l.», ayant son siège à Beckerich, pour l'exercice de l'activité de «service d'information, de consultation et de rencontre», sis à 33, rue Antoine Meyer, L-2153 Luxembourg.

L'agrément est enregistré sous le numéro 0714/9.

Par arrêté ministériel du 8 octobre 2009, un agrément limité dans le temps pour un an est accordé à l'organisme gestionnaire «Coop 300», ayant son siège à Helmsange, pour l'exercice de l'activité de «service d'emploi» ou «atelier protégé» à l'adresse 14, ZAC Klengbousbierg, L-7795 Bissen.

L'agrément est enregistré sous le numéro 507/01.

Par arrêté ministériel du 9 octobre 2009, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Bierschbecher Atelier s.à r.l.», ayant son siège à Berschbach, pour l'exercice de l'activité de «service d'emploi» ou «atelier protégé», à l'adresse 47, rue de Luxembourg, L-7540 Berschbach.

L'agrément est enregistré sous le numéro LDT-AP 0821/2.

Par arrêté ministériel du 13 octobre 2009, un agrément limité dans le temps pour un an est accordé à l'organisme gestionnaire «Op der Schock a.s.b.l.», ayant son siège à Redange/Attert, pour l'exercice de l'activité de «service d'activité de jour», à l'adresse Centre Polyvalent, 3, Kierchewee, L-8551 Noerdange.

L'agrément est enregistré sous le numéro 0821/2/1.

Par arrêté ministériel du 13 octobre 2009, un agrément limité dans le temps pour un an est accordé à l'organisme gestionnaire «Op der Schock a.s.b.l.», ayant son siège à Redange/Attert, pour l'exercice de l'activité de «service d'activité de jour», à l'adresse Centre Roger Thelen, 1, Jos Seylerstrooss, L-8521 Beckerich.

L'agrément est enregistré sous le numéro 0821/2.

Par arrêté ministériel du 13 octobre 2009, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Op der Schock a.s.b.l.», ayant son siège à Redange/Attert, pour l'exercice de l'activité de «service de formation», à l'adresse 34A, route de Reichlange, L-8508 Redange/Attert.

L'agrément est enregistré sous le numéro 0821/3.

Par arrêté ministériel du 13 octobre 2009, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Op der Schock a.s.b.l.», ayant son siège à Redange/Attert, pour l'exercice de l'activité de «service d'information, de consultation et de rencontre», à l'adresse 34A, route de Reichlange, L-8508 Redange/Attert.

L'agrément est enregistré sous le numéro 0821/1.

Par arrêté ministériel du 26 octobre 2009, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Solidarität mit Hörgeschädigten a.s.b.l.», ayant son siège à 164, rue de la Libération, L-3512 Dudelange, pour l'exercice de l'activité de «service d'information, de consultation et de rencontre», dénommé «Hörgeschädigten – Beratung SmH» à l'adresse 164, rue de la Libération, L-3512 Dudelange.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel du 23 février 2006 accordant un agrément à l'organisme gestionnaire «Solidarität mit Hörgeschädigten a.s.b.l.», ayant son siège à 164, rue de la Libération, L-3512 Dudelange pour l'exercice de l'activité de «service d'information, de consultation et de rencontre» dénommé «Soziale Beratungsstelle/ service social» à l'adresse 164, rue de la Libération, L-3512 Dudelange.

L'agrément est enregistré sous le numéro 0422/1.

Ministère de la Santé. – Commission consultative pour l'ostéodensitométrie. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 27 octobre 2009 Monsieur Pierre MISTERI, Attaché de Gouvernement, a été nommé membre de la Commission consultative pour l'ostéodensitométrie en remplacement de Madame Marguerite SCHOLTES-LENNERS, démissionnaire.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 29 octobre 2009, Madame le Docteur Ixchel MAZARIEGOS, née le 5 avril 1975, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 27 octobre 2009, Monsieur le Docteur Mark INDIG, né le 20 août 1952, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en urologie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 27 octobre 2009, Monsieur le Docteur Friedrich-Wilhelm SCHÄFFNER, né le 4 mai 1953, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en urologie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 27 octobre 2009, Monsieur le Docteur Wolfgang TRENNHEUSER, né le 26 juillet 1957, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en orthopédie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 27 octobre 2009, Monsieur le Docteur Christoph TRENNHEUSER, né le 2 septembre 1960, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en dermato-vénéréologie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 27 octobre 2009, Monsieur le Docteur Ralph Emmerich ECKERT, né le 25 février 1966, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en urologie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 29 octobre 2009, Monsieur le Docteur Holger KÜHLWEIN, né le 11 avril 1966, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en gynécologie-obstétrique au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 30 octobre 2009, Monsieur le Docteur Pascal FRESSE, né le 1er juin 1971, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

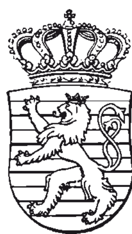
Par arrêté ministériel du 30 octobre 2009, Madame le Docteur Katja LOTTERMOSER-RINGELMANN, née le 19 juin 1967, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en médecine interne au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 30 octobre 2009, Monsieur le Docteur Alain STAMER, né le 11 juillet 1958, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en gynécologie-obstétrique au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 94 25 novembre 2009

Sommaire

Arrêté ministériel du 6 novembre 2009 portant approbation des modifications des statuts de la société de secours mutuels «*Association de secours mutuels du Corps de la Police Grand-Ducale*».

Le Ministre de la Sécurité sociale,

Vu la loi modifiée du 7 juillet 1961 concernant les sociétés de secours mutuels;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 1961 déterminant le fonctionnement des sociétés de secours mutuels;

Vu l'avis du Conseil Supérieur de la Mutualité;

Constatant que les modifications des statuts de la société de secours mutuels «*Association de secours mutuels du Corps de la Police Grand-Ducale*» sont conformes aux dispositions des lois et règlements;

Constatant, en outre, que les recettes assurées sont suffisantes pour faire face aux prestations statutaires de la société;

Arrête:

Art. 1er. Les modifications des statuts de la société de secours mutuels «*Association de secours mutuels du Corps de la Police Grand-Ducale*» sont approuvées.

Art. 2. Le présent arrêté, avec en annexe les nouvelles dispositions statutaires, est publié au Mémorial et entre en vigueur le 1er janvier 2010.

Luxembourg, le 6 novembre 2009.

Le Ministre de la Sécurité sociale,
Mars Di Bartolomeo

ANNEXE

Modifications des statuts de la société de secours mutuels «*Association de secours mutuels du Corps de la Police Grand-Ducale*»

Les articles 27 à 28ter prennent la teneur suivante:

«Art. 27.

Beim Tode eines wirklichen Mitgliedes, dessen Ehepartners oder dessen Partners gemäß Gesetz vom 9. Juli 2004 betreffend die gesetzlichen Auswirkungen von verschiedenen Partenariaten wird ein Sterbegeld von fünfhundertfünfundsiebzig Euro (575 €) an diejenige Person ausgezahlt, die eine amtliche Sterbeurkunde vorlegt und belegen kann, die Begräbniskosten bezahlt zu haben.

Beim Tode eines Kindes eines wirklichen Mitgliedes, welches bis zum Tage seines Ablebens von der Krankenversicherung als Mitversicherter des Letzteren anerkannt war, beträgt das Sterbegeld zweihundertfünfzig Euro (250 €). Dieselbe Summe ist auch bei einer Totgeburt geschuldet.

Ist der Tod eines wirklichen Mitgliedes die Folge einer erlittenen Verletzung oder eines Unfalls in der Ausübung seines Dienstes, ohne dass sie auf einen schweren Fehler seinerseits zurückzuführen sind, wird das unter Absatz 1 festgesetzte Sterbegeld um tausend Euro (1 000 €) erhöht. Die gleiche Zusatzleistung wird gewährt wenn der Tod eines der unter Absatz 1 oder Absatz 2 aufgeführten Personen erfolgt ist:

1. durch eine im öffentlichen Interesse getätigten aufopferungsvollen Handlung, oder
2. bei der Rettung eines Menschenlebens.

Art. 28.

Wenn kein Empfangsberechtigter ermittelt werden, kann der Verein die Beerdigungskosten bis zur Höhe des geschuldeten Sterbgeldes übernehmen. Ein eventueller Restbetrag verbleibt dem Verein.

Das Sterbegeld kann unter keinen Umständen und von keiner Seite mit Beschlag belegt werden.

Art. 28bis.

Bei der Geburt oder der Adoption eines Kindes wird dem wirklichen Mitglied eine Prämie von einhundertfünfzig Euro (150 €) gewährt. Die Auszahlung erfolgt nach Vorlegen des Geburtsscheines beziehungsweise der Adoptionsurkunde.

Art. 28ter.

Für die Begleitung während eines Klinikaufenthaltes ohne chirurgischen Eingriff eines Kindes, welches von der Krankenversicherung als Mitversicherter eines wirklichen Mitgliedes anerkannt ist und welches das 12. Lebensjahr noch nicht überschritten hat, gewährt der Verein eine tägliche Zuwendung von zehn Euro (10 €) während einer Höchstdauer von sieben Tagen innerhalb eines Kalenderjahres.»

Arrêté ministériel du 6 novembre 2009 portant approbation des modifications des statuts de la société de secours mutuels «*Association des voyageurs et employés du commerce et de l'industrie (AVECI) Luxembourg*».

Le Ministre de la Sécurité sociale,

Vu la loi modifiée du 7 juillet 1961 concernant les sociétés de secours mutuels;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 1961 déterminant le fonctionnement des sociétés de secours mutuels;

Vu l'avis du Conseil Supérieur de la Mutualité;

Constatant que la modification des statuts de la société de secours mutuels «*Association des voyageurs et employés du commerce et de l'industrie (AVECI) Luxembourg*» est conforme aux dispositions des lois et règlements;

Arrête:

Art. 1er. La modification des statuts de la société de secours mutuels «*Association des voyageurs et employés du commerce et de l'industrie (AVECI) Luxembourg*» est approuvée.

Art. 2. Le présent arrêté, avec en annexe la nouvelle disposition statutaire, est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 6 novembre 2009.

Le Ministre de la Sécurité sociale,
Mars Di Bartolomeo

ANNEXE

Modification des statuts de la société de secours mutuels «*Association des voyageurs et employés du commerce et de l'industrie (AVECI) Luxembourg*»

L'article 29 des statuts de la société de secours mutuels «*Association des voyageurs et employés du commerce et de l'industrie (AVECI) Luxembourg*» prend la teneur suivante:

«Art. 29. Les cotisations annuelles sont fixées comme suit:

Age d'admission	*Cotisation annuelle*
de 18 à 25 ans	6,00 €
de 26 à 35 ans	8,00 €
de 36 à 45 ans	10,00 €
de 46 à 50 ans	12,00 €

La cotisation annuelle d'un membre honoraire est fixée à 6,50 euros.»

Arrêté ministériel du 6 novembre 2009 portant approbation définitive de la modification des statuts de la société de secours mutuels «*Mutuelle du CCIL*».

Le Ministre de la Sécurité sociale,

Vu la loi modifiée du 7 juillet 1961 concernant les sociétés de secours mutuels;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 1961 déterminant le fonctionnement des sociétés de secours mutuels;

Vu l'arrêté ministériel du 20 juin 2007 portant approbation temporaire de la modification des statuts de la société de secours mutuels «*Mutuelle du CCIL*»;

Vu l'avis du Conseil Supérieur de la Mutualité;

Constatant que la modification des statuts de la société de secours mutuels «*Mutuelle du CCIL*» est conforme aux dispositions des lois et règlements;

Constatant, en outre, que les recettes assurées sont suffisantes pour faire face aux prestations statutaires de la société;

Arrête:

Art. 1er. La modification des statuts de la société de secours mutuels «*Mutuelle du CCIL*» est approuvée définitivement.

Art. 2. Le présent arrêté, avec en annexe la nouvelle disposition statutaire, est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 6 novembre 2009.

Le Ministre de la Sécurité sociale,
Mars Di Bartolomeo

ANNEXE

Modification des statuts de la société de secours mutuels
«Mutuelle du CCIL»

L'article 12 prend la teneur suivante:

«La mutuelle intervient en cas de décès d'un membre effectif ou d'une des personnes visées à l'article 6 des présents statuts. Après avoir été informée du décès par la remise d'un certificat de décès, la mutuelle verse une indemnité de 1200 euros.»

Arrêté ministériel du 6 novembre 2009 portant approbation définitive des modifications des statuts de la société de secours mutuels *«Mutuelle Esch-Grenz-Terres Rouges»*.

Le Ministre de la Sécurité sociale,

Vu la loi modifiée du 7 juillet 1961 concernant les sociétés de secours mutuels;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 1961 déterminant le fonctionnement des sociétés de secours mutuels;

Vu l'avis du Conseil Supérieur de la Mutualité;

Vu l'arrêté ministériel du 20 juin 2007 portant approbation temporaire des modifications des statuts de la société de secours mutuels «*Mutuelle Esch-Grenz-Terres Rouges*»;

Constatant que les modifications des statuts de la société de secours mutuels «*Mutuelle Esch-Grenz-Terres Rouges*» sont conformes aux dispositions des lois et règlements;

Constatant, en outre, que les recettes assurées sont suffisantes pour faire face aux prestations statutaires de la société;

Arrête:

Art. 1er. Les modifications des statuts de la société de secours mutuels «*Mutuelle Esch-Grenz-Terres Rouges*» sont approuvées définitivement.

Art. 2. Le présent arrêté, avec en annexe les nouvelles dispositions statutaires, est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 6 novembre 2009.

Le Ministre de la Sécurité sociale,
Mars Di Bartolomeo

ANNEXE

Modifications des statuts de la société de secours mutuels
«Mutuelle Esch-Grenz-Terres Rouges»

1° L'article 13 prend la teneur suivante:

«Art. 13. Die wirklichen Mitglieder verpflichten sich einen jährlichen Beitrag von vierzehn (14) Euro zu zahlen, um auf die unter Kapitel V. vorgesehen Leistungen Anspruch zu bekommen.»

2° L'article 16 est modifié comme suit:

«Art. 16. Der jährliche Beitrag der Ehrenmitglieder beträgt fünf (5) Euro.»

3° L'article 18 prend la teneur suivante:

«Art. 18. Beim Tode eines wirklichen Mitgliedes oder dessen Ehepartners, welcher den unter Artikel 13 festgesetzten Beitrag gezahlt hatte, wird ein Sterbegeld von dreihundertfünfzig (350) Euro an diejenige Person ausgezahlt, die eine amtliche Sterbeurkunde vorlegt und belegen kann, die Begräbnisunkosten bezahlt zu haben.»

4° L'article 22 prend la teneur suivante:

«Art. 22. Bei einem Aufenthalt im Krankenhaus beträgt die Unterstützung acht (8) Euro pro Aufenthaltstag. Sie wird nur für eine maximale Dauer von zwanzig (20) Tagen gewährt und kann bei mehreren Krankenhausaufenthalten pro Kalenderjahr ebenfalls zwanzig (20) Tage nicht überschreiten.»

Arrêté ministériel du 6 novembre 2009 portant approbation des modifications des statuts de la société de secours mutuels «*Mutuelle de la FNCTTFEL-Landesverband*».

Le Ministre de la Sécurité sociale,

Vu la loi modifiée du 7 juillet 1961 concernant les sociétés de secours mutuels;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 1961 déterminant le fonctionnement des sociétés de secours mutuels;

Vu l'avis du Conseil Supérieur de la Mutualité;

Constatant que les modifications des statuts de la société de secours mutuels «*Mutuelle de la FNCTTFEL-Landesverband*» sont conformes aux dispositions des lois et règlements;

Constatant, en outre, que les recettes assurées sont suffisantes pour faire face aux prestations statutaires de la société;

Arrête:

Art. 1er. Les modifications des statuts de la société de secours mutuels «*Mutuelle de la FNCTTFEL-Landesverband*» sont approuvées.

Art. 2. Le présent arrêté, avec en annexe les nouvelles dispositions statutaires, est publié au Mémorial et entre en vigueur le 1er janvier 2010.

Luxembourg, le 6 novembre 2009.

Le Ministre de la Sécurité sociale,
Mars Di Bartolomeo

ANNEXE

Modifications des statuts de la société de secours mutuels «*Mutuelle de la FNCTTFEL-Landesverband*»

1° Les articles 6 à 8 prennent la teneur suivante:

«Art. 6. Wirkliche Mitglieder sind automatisch alle Mitglieder des FNCTTFEL-Landesverbandes, insofern sie die Beiträge gemäß Artikel 14 bezahlt haben.

Art. 7. Der Ehepartner eines wirklichen Mitgliedes oder dessen Partner gemäß Gesetz vom 9. Juli 2004 betreffend die gesetzlichen Auswirkungen von verschiedenen Partenariaten und nachfolgend als „gesetzlicher Partner" bezeichnet, kann insofern er das 75.te Lebensalter nicht überschritten hat, die in Kapitel V. aufgeführten Leistungen in Anspruch nehmen, wenn er den dementsprechenden in Artikel 14 vorgesehenen Beitrag entrichtet. Ist das Alter von 75 Jahren überschritten, kann der Ehepartner oder der gesetzlicher Partner nur Ehrenmitglied werden.

Art. 8. Nach dem Tode, der Ehescheidung oder der Auflösung der gesetzlichen Partnerschaft eines wirklichen Mitglieds kann dessen Partner, gemäß Artikel 6, wirkliches Mitglied werden unter der Bedingung, dass er weiter Mitglied im FNCTTFEL-Landesverband bleibt, beziehungsweise wird, und den in Artikel 14 vorgesehenen Beitrag entrichtet. Auf diese Weise hat er Anspruch auf die unter Kapitel V. vorgesehenen Leistungen. Ist das Alter von 75 Jahren überschritten, kann der Ehepartner oder der gesetzliche Partner nur Ehrenmitglied werden.»

2° Les articles 14 à 15 prennent la teneur suivante:

«Art. 14. Die wirklichen Mitglieder verpflichten sich einen jährlichen Beitrag zu zahlen, um auf die unter Kapitel V. vorgesehen Leistungen Anrecht zu haben. Dieser Beitrag ist entsprechend dem Eintrittsalter wie folgt gestaffelt:

Eintrittsalter	*Jährlicher Beitrag*
weniger als 45 Jahre	7,50 €
45 Jahre bis 54 Jahre einschließlich	10,00 €
55 Jahre bis 65 Jahre einschließlich	12,50 €
66 Jahre bis 74 Jahre einschließlich	15,00 €
ab 75 Jahre:	Nur Ehrenmitgliedschaft möglich

Art. 15. Der jährliche Beitrag der Ehrenmitglieder beträgt 5,00 Euro.»

3° A l'article 17 la seconde phrase de l'alinéa 1 prend la teneur suivante:

«Die Belege müssen spätestens ein Jahr nach dem Tode des wirklichen Mitglieds an den Vorstand der Gesellschaft gerichtet werden, sonst erlischt das Recht auf eine Leistung.»

4° L'article 18 prend la teneur suivante:

«Art. 18. Beim Tode eines lebend geborenen Kindes eines wirklichen Mitgliedes, welches bis zum Tage seines Ablebens von der Krankenversicherung als Mitversicherter des Letzteren anerkannt war, wird ein Sterbegeld von 500,- Euro ausgezahlt. Eine amtliche Sterbeurkunde muss bis spätestens ein Jahr nach dem Tode des Kindes an den Vorstand der Gesellschaft gerichtet werden, sonst erlischt das Recht auf eine Leistung.»

5° L'article 20 est complété par un alinéa 2 nouveau rédigé comme suit:

«Der Vorstand kann Mitglieder der Gesellschaft und Experten als Berater heranziehen, die jedoch kein Stimmrecht haben.»

Arrêté grand-ducal du 13 novembre 2009 portant nomination des membres de la Commission des Pensions.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu les articles 47 de la loi modifiée du 26 mai 1954 réglant les pensions des fonctionnaires de l'Etat et 68 de la loi modifiée du 3 août 1998 instituant des régimes de pension spéciaux pour les fonctionnaires de l'Etat et des communes ainsi que pour les agents de la Société nationale des Chemins de fer luxembourgeois;

Sur le rapport de Notre Ministre déléguée à la Fonction publique et à la Réforme administrative et après délibération du Gouvernement en conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Sont nommés membres effectifs de la Commission des Pensions avec effet à partir du 1er décembre 2009 et pour une durée de 3 ans:

Mme Edmée CONZEMIUS,	Présidente de Chambre à la Cour d'Appel, présidente
Mme Eliane EICHER,	Première Conseillère à la Cour d'Appel, membre
Mme Anouk SCHROEDER,	Attachée de Gouvernement au Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative, membre
M. Carlo STEFFES,	Médecin-chef de division à la Direction de la Santé, membre-docteur
M. Camille WEYDERT,	Commissaire en chef de la Police Grand-Ducale, membre-représentant du personnel.

Art. 2. Sont nommés membres suppléants de la Commission pour la même durée:

Mme Françoise MANGEOT,	Conseillère à la Cour d'Appel,
Mme Théa HARLES-WALCH,	Conseillère à la Cour d'Appel,
Mme Tanja COLBETT,	Attachée de Gouvernement au Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative,
M. Robert GOERENS,	Médecin-chef de service à la Direction de la Santé,
M. Emile HAAG,	Directeur e.r. de l'Athénée, représentant du personnel.

Art. 3. La Commission des Pensions, composée comme il est dit ci-dessus, est également compétente pour connaître des cas relatifs aux fonctionnaires et employés des organismes de sécurité sociale.

Art. 4. Notre Ministre déléguée à la Fonction publique et à la Réforme administrative est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Palais de Luxembourg, le 13 novembre 2009.

La Ministre déléguée à la Fonction publique
et à la Réforme administrative,
Octavie Modert

Arrêté grand-ducal du 13 novembre 2009 portant nomination des membres du Conseil de discipline des fonctionnaires de l'Etat.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 59, alinéa 1er de la loi du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat, tel qu'il a été modifié par la suite;

Vu Notre arrêté du 10 novembre 2006 portant nomination des membres du Conseil de discipline pour un terme de trois ans à partir du 1er décembre 2006;

Sur le rapport de Notre Ministre déléguée à la Fonction publique et à la Réforme administrative, et après délibération du Gouvernement en conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Sont nommés membres du Conseil de discipline, pour un terme de trois ans à partir du 1er décembre 2009:

a) Membres effectifs

M. Aloyse WEIRICH	Conseiller à la Cour d'Appel, président
M. Pierre CALMES	Conseiller à la Cour d'Appel
M. Pierre NEYENS	Premier Conseiller de Gouvernement au Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative
M. Daniel ANDRICH	Conseiller de Gouvernement première classe au Service Central de Législation
M. Camille WEYDERT	Commissaire en chef de la Police Grand-Ducale.

b) Membres suppléants

M. Camille HOFFMANN	Premier Conseiller à la Cour d'Appel
M. Roger LINDEN	Conseiller à la Cour d'Appel
M. Pierre LAMMAR	Conseiller de direction 1ère classe au Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative
M. Jeff FETTES	Conseiller de Gouvernement 1ère classe au Ministère d'Etat
M. Romain WOLFF	Inspecteur principal 1er en rang auprès de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines.

c) Deuxièmes membres suppléants

Mme Christiane RECKINGER	Conseillère à la Cour d'Appel
Mme Théa HARLES-WALCH	Conseillère à la Cour d'Appel
Mme Anouk SCHROEDER	Attachée de Gouvernement au Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative
M. Luc FELLER	Conseiller de Gouvernement 1ère classe au Ministère d'Etat
M. Claude HEISER	Directeur adjoint de l'Athénée.

Art. 2. Sont nommés délégués du Gouvernement pour un terme de trois ans à partir du 1er décembre 2009:

M. Guy SCHLEDER	Administrateur général au Ministère de la Justice
M. Marc MATHEKOWITSCH	Premier Conseiller de Gouvernement au Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural.

Art. 3. Notre Ministre déléguée à la Fonction publique et à la Réforme administrative est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Palais de Luxembourg, le 13 novembre 2009.

La Ministre déléguée à la Fonction publique et à la Réforme administrative,
Octavie Modert

Conseil d'Etat. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 10 novembre 2009 Madame Erna HENNICOT-SCHOEPGES a été nommée membre du Conseil d'Etat.

Conventions collectives de travail. – Dépôts. – Au courant du mois d'octobre 2009 les dépôts des conventions collectives de travail suivantes ont été acceptés par arrêté du Ministère du Travail et de l'Emploi:

– Convention collective de travail pour les salariés (employés privés) de la S.A. des Anciens Magasins Jules Neuberg signée en date du 3 septembre 2009 entre la direction de la S.A. des Anciens Magasins Jules Neuberg, la délégation du personnel de la S.A. des Anciens Magasins Jules Neuberg et les syndicats OGB-L et LCGB;

- Conventions collectives de travail pour le personnel ouvrier et le personnel employé de la S.A. Brasserie de Luxembourg Mousel-Diekirch signées en date du 10 juillet 2009 entre la direction de la S.A. Brasserie de Luxembourg Mousel-Diekirch, la délégation du personnel de la S.A. Brasserie de Luxembourg Mousel-Diekirch et les syndicats OGB-L et LCGB;
- Avenant à la convention collective de travail pour les salariés de la S.A. IEE signé en date du 18 septembre 2009 entre la direction de la S.A. IEE, la délégation du personnel de la S.A. IEE et l'OGB-L;
- Accord concernant le renouvellement du contrat collectif pour l'ensemble du personnel des Moulins de Kleinbettingen signé en date du 22 septembre 2009 entre la direction des Moulins de Kleinbettingen et les syndicats OGB-L et LCGB;
- Convention collective du travail pour le personnel de la S.A. NOVAPRINT signée en date du 11 septembre 2009 entre la direction de la S.A. NOVAPRINT, la délégation du personnel de la S.A. NOVAPRINT et le LCGB;
- Convention collective de travail pour le personnel ouvrier de la S.A. No-Nail Boxes (Europe) signée en date du 11 septembre 2009 entre la direction de la S.A. No-Nail Boxes (Europe) et le LCGB;
- Avenant à la convention collective de travail pour les salariés de la S.A. SOLEM signé en date du 1er février 2008 entre la direction de la S.A. SOLEM, la délégation du personnel de la S.A. SOLEM et le LCGB;
- Avenant à la convention collective de travail du 13 mai 1998 applicable aux salariés permanents des entreprises de travail intérimaire signé en date du 29 septembre 2009 entre l'Union Luxembourgeoise des Entreprises de Travail Intérimaire (ULEDI) et les syndicats OGB-L et LCGB;
- Avenant à la convention collective de travail du 13 mai 1998 applicable aux travailleurs intérimaires des entreprises de travail intérimaire signé en date du 29 septembre 2009 entre l'Union Luxembourgeoise des Entreprises de Travail Intérimaire (ULEDI) et les syndicats OGB-L et LCGB.

Institut Luxembourgeois de Régulation

Communiqué

Secteur Electricité

L'Institut Luxembourgeois de Régulation tient à informer les parties intéressées qu'il a mis en consultation publique le document suivant:

1) Manuel décrivant le système des périmètres d'équilibre de la zone de réglage luxembourgeoise (Date Révision 28/09/2009, N° rév.: 02).

Le texte mis en consultation peut être consulté sur le site Internet de l'Institut ou être obtenu sur demande auprès de l'Institut. La consultation expirera le 25 janvier 2010.

Luxembourg, le 13 novembre 2009.

La Direction

Liste des médiateurs en matière pénale. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 16 novembre 2009, Madame Lysianne EVRARD, demeurant à L-9030 Warken, 77, Cité Waarkdall, a été inscrite sur la liste des médiateurs.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 95 **25 novembre 2009**

S o m m a i r e

Arrêté ministériel du 2 novembre 2009 portant nomination des commissions d'examen de l'examen de fin d'études du régime technique et du régime de la formation de technicien de l'enseignement secondaire technique, année scolaire 2009/2010.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,

Vu la loi modifiée du 4 septembre 1990 portant réforme de l'enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle continue;

Vu le règlement grand-ducal du 7 mai 2009 modifiant le règlement grand-ducal du 31 juillet 2006 portant organisation de l'examen de fin d'études secondaires techniques et de l'examen de fin d'études de la formation de technicien;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés commissaires du Gouvernement:

Pour la division administrative et commerciale du régime technique, section gestion, section communication et organisation: **Monsieur Joseph BRITZ**, professeur-attaché au Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle;

Pour la division technique générale du régime technique, section technique générale, section informatique: **Madame Edmée BESCH**, professeur-attaché au Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle;

Pour la division des professions de santé et des professions sociales du régime technique, section de la formation de l'infirmier/infirmière, section de la formation de l'assistant technique médical de laboratoire, section de la formation de l'assistant technique médical de radiologie, section de la formation de l'éducateur/éducatrice: **Monsieur Claude KUFFER**, professeur-attaché au Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle;

Pour la division administrative et commerciale, la division hôtelière et touristique, section hôtelière, section touristique, et la division informatique du régime de la formation de technicien: **Madame Elisabeth REISEN**, professeur, chargée de mission au Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle;

Pour la division agricole, section agricole, section environnement naturel, section horticole, la division artistique, la division chimique, la division électrotechnique, section communication, section énergie, la division génie civil, section bâtiment, section constructions civiles, section travaux publics, et la division mécanique, section mécanique automobile, section mécanique générale, du régime de la formation de technicien: **Monsieur Romain KIEFFER**, professeur-attaché au Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle.

Art. 2. Les commissions d'examen sont composées comme suit:

Pour la division administrative et commerciale du régime technique, section gestion et section communication et organisation:

COMMISSION LTECG CG1 (Lycée technique «École de Commerce et de Gestion»)

membres effectifs: Mme José POOS, directrice; Mme Michèle SCHANEN, attachée à la direction; M. Donnino SILVERIO, professeur-ingénieur; Mme Martine DOLAR, MM. Frank BOVÉ, Paul DIEDERICH, Paul REIFF, Pit SYLVESTRIE, professeurs; Mme Michèle FOX, M. Marc MICHELY, candidats professeurs; Mme Brigitte SCHMITZ, chargée de cours.

membres suppléants: M. Lucien BERSCHEID, directeur adjoint; Mmes Danielle HEINEN, Fabienne MICHAELY, MM. Richard ANNER, Gaston WAGNER, professeurs, M. Frank SCHALZ, candidat-professeur.

COMMISSION LTECG CG2 (Lycée technique «École de Commerce et de Gestion»)

membres effectifs: Mme José POOS, directrice; Mme Michèle SCHANEN, attachée à la direction; M. Jean-Marie OTTELÉ, professeur-ingénieur; Mmes Francine ENGEL, Alexandra MALINOV, MM. Gilbert BASTIAN, Armand JUNCKER, Guy SCHILLING, Jean-Paul SCHREINER, Pierre STIWER, professeurs; Mme Françoise SCHNELL, chargée de cours.

membres suppléants: M. Lucien BERSCHEID, directeur adjoint; Mme Karin HEISBOURG, chargée de cours.

COMMISSION LTECG CG3 (Lycée technique «École de Commerce et de Gestion»)

membres effectifs: Mme José POOS, directrice; Mme Michèle SCHANEN, attachée à la direction; M. Paul LANNERS, professeur-ingénieur; Mmes Hélène DIRKES, Marie-Lyne KELLER, Maggy KUGENER, Carine MANGEN, MM. Paul DIEDERICH, Claude HARMELIN, Daniel LUDWIG, professeurs; Mme Line JOVANOVIC, candidat professeur.

membres suppléants: M. Lucien BERSCHEID, directeur adjoint; M. Lucien FREILINGER, professeur.

COMMISSION LTECG CG4 (Lycée technique «École de Commerce et de Gestion»)

membres effectifs: Mme José POOS, directrice; Mme Michèle SCHANEN, attachée à la direction; M. Manu THEIN, professeur-ingénieur; Mmes Francine ENGEL, Michèle FRIEDERICH, Mick LEISCHEN, MM. Raoul CLAUSSE, Jean-Claude FRANTZ, Daniel LUDWIG, Paul REIFF, Carlo SUNNEN, professeurs.

membres suppléants: M. Lucien BERSCHEID, directeur adjoint; Mme Lydia ALEGRIA ANTUNES, professeur.

COMMISSION LTECG CG5 (Lycée technique «École de Commerce et de Gestion»)

membres effectifs: Mme José POOS, directrice; Mme Michèle SCHANEN, attachée à la direction; Mmes Hélène DIRKES, Mick LEISCHEN, Alexandra MALINOV, Carine MANGEN, Françoise SCHROEDER, MM. Gilbert BASTIAN, Raoul CLAUSSE, professeurs; Mme Françoise SCHNELL, chargée de cours.

membres suppléants: M. Lucien BERSCHEID, directeur adjoint; Mme Romaine SCHMIT, professeur.

COMMISSION LTECG CG6 (Lycée technique «École de Commerce et de Gestion»)

membres effectifs: Mme José POOS, directrice; Mme Michèle SCHANEN, attachée à la direction; MM. Jean-Marie JANS, Paul LANNERS, professeurs-ingénieurs; Mmes Laurence GRETSCH, Marie-Lyne KELLER, Margot REDEL, MM. Patrick KRIPPES, François WAGENER, Marc WELTER, professeurs; Mme Françoise SCHNELL, chargée de cours.

membres suppléants: M. Lucien BERSCHEID, directeur adjoint; M. Jean-Luc SCHMIT, chargé de cours.

COMMISSION LTECG CG7 (Lycée technique «École de Commerce et de Gestion»)

membres effectifs: Mme José POOS, directrice; Mme Michèle SCHANEN, attachée à la direction; M. Jean-Marie OTTELÉ, professeur-ingénieur; Mme Laurence GRETSCH, MM. Jean-Claude FRANTZ, Roger MEDERNACH, Jean-Paul SCHREINER, professeurs; MM. Christian BÜCHLER, Marc MICHELY, candidats professeur; Mmes Brigitte SCHMITZ, Françoise SCHNELL, chargées de cours.

membre suppléant: M. Lucien BERSCHEID, directeur adjoint.

COMMISSION LTECG CG8 (Lycée technique «École de Commerce et de Gestion»)

membres effectifs: Mme José POOS, directrice; Mme Michèle SCHANEN, attachée à la direction; M. Jean-Marie OTTELÉ, professeur-ingénieur; Mme Laurence GRETSCH, MM. Jean-Claude FRANTZ, Roger MEDERNACH, Jean-Paul SCHREINER, professeurs; MM. Christian BÜCHLER, Marc MICHELY, candidats professeur; Mmes Brigitte SCHMITZ, Françoise SCHNELL, chargées de cours.

membre suppléant: M. Lucien BERSCHEID, directeur adjoint.

COMMISSION LTECG CC1 (Lycée technique «École de Commerce et de Gestion»)

membres effectifs: Mme José POOS, directrice; Mme Michèle SCHANEN, attachée à la direction; Mmes Marianne HOFFMANN, Margot REDEL, MM. Pierre KAUFFMANN, Marc KLEIN, Frank KRIER, Daniel LUDWIG, Pit SYLVESTRIE, professeurs; Mmes Marielle BRUCK, Chantal GROSCH, maîtres de cours spéciaux.

membres suppléants: M. Lucien BERSCHEID, professeur-ingénieur; Mme Manon HOFFMANN, aspirant maître de cours spéciaux.

COMMISSION LTECG CC2 (Lycée technique «École de Commerce et de Gestion»)

membres effectifs: Mme José POOS, directrice; Mme Michèle SCHANEN, attachée à la direction; MM. Lucien BERSCHEID, Jean-Marie JANS, professeurs-ingénieurs; Mmes Laurence GRETSCH, Françoise SCHROEDER, M. Armand JUNCKER, professeurs; Mme Michèle FOX, M. Marc MICHELY, candidats professeurs; Mmes Marielle BRUCK, Jacqueline KLEPPER, maîtres de cours spéciaux; Mme Brigitte SCHMITZ, chargée de cours.

COMMISSION LTL CG1 (Lycée technique de Lallange)

membres effectifs: M. Claude LOESCH, directeur; Mmes Nathalie NILLES, Mylène RIZZI, MM. Luc EMERING, Tom MULLER, Georges RECKINGER, professeurs; Mmes Lony FOEHR, Georgette SAUBER, professeurs d'enseignement technique; Mme Manon SCHLESSER, M. Michel EICHER, candidats professeurs.

membres suppléants: M. André GEIB, directeur adjoint; M. Claude LOESCH, professeur-ingénieur; Mmes Isabelle CASTEL, Françoise DEUTSCH, Laure MASSARD, Josette MAUL, Nadine SCHLEICH, MM. Marc HENTGES, René VIGNERON, professeurs; Mme Carole WEICKER, candidat professeur.

COMMISSION LTL CG2 (Lycée technique de Lallange)

membres effectifs: M. Claude LOESCH, directeur; Mmes Isabelle CASTEL, Françoise DEUTSCH, Laure MASSARD, Josette MAUL, Nadine SCHLEICH, MM. Luc EMERING, Marc HENTGES, René VIGNERON, professeurs; Mme Carole WEICKER, candidat professeur.

membres suppléants: M. André GEIB, directeur adjoint; M. Claude LOESCH, professeur-ingénieur; Mmes Nathalie NILLES, Mylène RIZZI, MM. Tom MULLER, Georges RECKINGER, professeurs; Mmes Lony FOEHR, Georgette SAUBER, professeurs d'enseignement technique; Mme Manon SCHLESSER, M. Michel EICHER, candidats professeurs.

COMMISSION LTETT CG1-CC1 (Lycée technique d'Ettelbruck)

membres effectifs: Mme Liliane FLIES, directrice adjointe; MM. Antoine BARTHEL, Marc TEUSCH, professeurs-ingénieurs; Mmes Monique BINCK, Monique HARDT, Françoise HASTERT, Anne MAJERUS, Danièle MENSTER, Esther SCHORTGEN, MM. Alain BACK, Michel KOHNEN, Paul LINSTER, Maurizio PAGANI, professeurs; Mmes Annick MEYER, Nadine STEPHANY, maîtres de cours spéciaux.

membres suppléants: Mmes Nicole BARTHOLMY, Tessy BIVER, Danielle FOHL, Olga PALAZZARI, Nadine RASSEL, Anne REINIG, Sonja SCHUMACHER, Danielle THILL, Sonja WEIDERT, MM. Dirk ALT, Lucien CLEMENT, Johannes DE KROON, Robert FINK, Mario GAUL, Gaston KEMP, Jerry KREINS, Alain WEINS, professeurs; Mme Viviane SCHMITZ, maître de cours spéciaux; Mme Myriam NEUMAN, MM. Carlos GAMBOA, Claude KRIER, candidats professeurs.

COMMISSION LTETT CG2 (Lycée technique d'Ettelbruck)

membres effectifs: Mmes Liliane FLIES, Danièle MENSTER, directrices adjointes; Mmes Danielle FOHL, Joëlle GEIBEN, Sonja SCHUMACHER, MM. Lucien CLEMENT, Mario GAUL, Gaston KEMP, Alain WEINS, professeurs; MM. Carlos GAMBOA, Claude KRIER, candidats professeurs.

membres suppléants: Marc TEUSCH, professeur-ingénieur; Mmes Nicole BARTHOLMY, Monique BINCK, Monique HARDT, Françoise HASTERT, Anne MAJERUS, Olga PALAZZARI, Nadine RASSEL, Anne REINIG, Sonja WEIDERT; MM. Alain BACK, Robert FINK, Jerry KREINS, Paul LINSTER, Maurizio PAGANI, Marc SCHOENTGEN, professeurs.

COMMISSION LTML CG1 (Lycée technique Michel-Lucius)

membres effectifs: M. Aloyse SCHAEFERS, directeur adjoint; M. Christian LUCIUS, professeur-ingénieur; Mmes Odile BICHELER, Graça DE ALMEIDA, Mariette FEYDER, Marie-Elise FISCHER, MM. Eric EIFES, Patrick HARSCH, Jean-Claude MILLER, Carlo NEUMAN, professeurs.

membres suppléants: Mme Pascale PETRY, directrice; M. Michel LACAF, professeur-ingénieur; Mmes Patrizia ASCENZO, Marianne SUNNEN, MM. Emmanuel ELSEN, Robert GOEDERT, Gustave KAUFMANN, Claude KRACK, Guy PIERSON, professeurs.

COMMISSION LTML CG2 (Lycée technique Michel-Lucius)

membres effectifs: M. Aloyse SCHAEFERS, directeur adjoint; M. Jean-Claude WARINGO, professeur-ingénieur; Mmes Stéphanie ALTWIES, Marie-Rose HANSEN, Nadia LUCARELLI, Nadine MEDERNACH, MM. Eric EIFES, Robert GOEDERT, Claude KRACK, Jean-Claude MILLER, Romain WALTER, professeurs.

membres suppléants: Mme Pascale PETRY, directrice; M. Jean-Marie WEYRICH, professeur-ingénieur; Mmes Patrizia ASCENZO, Graça DE ALMEIDA, Marie-Elise FISCHER, Marianne SUNNEN, MM. Emmanuel ELSEN, Gustave KAUFMANN, Jean-Claude MILLER, Guy PIERSON, professeurs.

COMMISSION LN CG1 (Lycée technique du Nord)

membres effectifs: M. Jo TROIAN, directeur; Mmes Sylvie BERG, Martine BOULANGER, Xynthia LANGERS, MM. Nico HAMEN, Paul HESSE, Paul FLAMMANG, Claude THOSS, professeurs; MM. Laurent WEILER, Ali ZENITI, candidats professeurs.

membres suppléants: M. Pierre STOCKREISER, professeur-ingénieur; Mmes Tessy BIVER, Sylvie MEISCH, MM. Dirk ALT, Jules BARTHEL, Johannes DE KROON, professeurs; Mme Myriam NEUMAN, M. Ha NGUYEN, candidats professeurs; M. Marc ZOENEN, chargé d'éducation.

COMMISSION LCE CG1 (Lycée technique d'Echternach)

membres effectifs: M. Romain NEHS, directeur adjoint; Mmes Sandrine AIT-SI-AHMED, Manon SIMON, Vera WANTZ, Rita WATGEN, MM. Michel KOHNEN, Alex KRÜGER, Jeff THILL, Jean-Claude ZEIEN, professeurs.

membres suppléants: Mmes Elisabeth BOEVER, Tanja WAGENER, MM. Carlo GITT, Robi GOTTLIEB, Frank SCHMIT, Marc SCHOELLEN, Luc THEISEN, professeurs; Mme Sandra DA SILVA CASTANHEIRA, M. Pascal DOHN, candidats professeurs.

COMMISSION LTB CG1 (Lycée technique de Bonnevoie)

membres effectifs: M. Jean-Marie WIRTGEN, directeur; M. Jean RECKINGER, professeur-ingénieur; Mme Andrée MARGUE, MM. Michel BOCK, Tom BRAUN, Romain HILD, Robert MARCY, Christian RICHARTZ, Serge THILMANY, professeurs; Mme Astrid SEIWERATH, professeur d'enseignement technique.

membres suppléants: M. Georges BECK, directeur adjoint; M. Marc BONVINI, professeur-ingénieur; Mmes Danielle HEINEN, Fabienne MICHAELY, Simone SCHNEIDER, M. Richard ANNER, professeurs; Mme Nadine LUDOWICY, M. Frank SCHALZ, candidats professeurs.

COMMISSION LTC CG1 (Lycée technique du Centre)

membres effectifs: M. Jean-Paul LENERTZ, directeur; M. Roger MEYRATH, professeur-ingénieur; Mmes Doris GILLES, Fabiola OLIVA, Viviane REIFF, Toiny WORMERINGER, MM. Paul GOERGEN, Jeff KIES, Jeff SCHMITZ, professeurs; Mmes Marie-José BARTHEL, Marie-Paule HOFFMANN, professeurs d'enseignement technique.

membres suppléants: Mme Antoinette MAAS, directrice adjointe; M. Robert REYLAND, professeur-ingénieur; Mme Simone BOHR, MM. Luc DIEDERICH, Pierre GREIVELDINGER, Jean-Marie KIEFFER, Marc LINDEN, Roland MERCATORIS, Sascha PAUQUET, professeurs; Mme Yolande GENGLER, professeur d'enseignement technique; Mme Nathalie FLAMMANG, candidat professeur.

Pour la division technique générale du régime technique, section technique générale:

COMMISSION LTE GE1 (Lycée technique d'Esch-sur-Alzette)

membres effectifs: M. Bertrand GOERGEN, directeur adjoint; MM. Jean-Marie CLOOS, Henri SCHOEN, Guy TOUSCH, professeurs-ingénieurs; Mmes Benita KAYSER, Caroline MERLAND, Astrid SCHULLER, Viviane WEIRICH, MM. Patrick RENDULIC, Robert STEIL, professeurs; M. Pierre MOUSEL, candidat professeur-ingénieur; Mmes Marie DEGEE, Tessy LOMMEL, candidats professeurs.

membres suppléants: M. Gilbert ENGEL, directeur; MM. Jean-Claude BINSFELD, Gilles HEYART, Claude MEYERS, Romain SCHEECK, professeurs-ingénieurs; MM. Daniel BRAOJOS, Melvyn MAININI, Marcel SCHAEFFER, Raymond STEIL, Patrick STRAUS, professeurs; M. Pierre MARCHAL, professeur d'enseignement technique; M. Jeff SPELTZ, candidat professeur.

COMMISSION LTMA GE1 (Lycée technique Mathias-Adam)

membres effectifs: M. Pascal MARIN, directeur adjoint; MM. Rolph PIERSON, Alexandre WAGNER, professeurs-ingénieurs; Mmes Simone BIANCHY, Isabelle BROCHMANN, Martina DIVIS, Christiane IACOVAZZI, Yvette MANCINI, Chantal SCHNEIDER; MM. Gilles FRISING, Laurent PLEIMELDING, Sandrino SAVINI, professeurs.

membres suppléants: MM. Luc BREDEMUS, Henri SCHÖN, Guy TOUSCH, professeurs-ingénieurs; Mmes Manon ATTEN, Maryse KASS, Sandra SCHANEN, Françoise SCHEITLER, Monique WARINGO, MM. Jean-Marie CLOOS, Pierre FELTZ, Patrick RENDULIC, Robert STEIL, professeurs.

COMMISSION LTML GE1 (Lycée technique Michel-Lucius)

membres effectifs: M. Aloyse SCHAEFERS, directeur adjoint; MM. Christian HOUGARDY, Patrick LUTGEN, Fernand THILL, professeurs-ingénieurs; Mmes Nathalie BARBEL, Alix FEIPEL, Nancy JANSSEN, Tatiana METZDORF, Brigitte PELLE, Nicole RASSEL, MM. Olivier HENGESCH, Marc ROCK, Paul WERDEL, professeurs.

membres suppléants: M. Christian HOUGARDY, attaché à la direction; M. Jean-Claude WARINGO, professeur-ingénieur; Mme Claudette WELTER, MM. Gilbert DONDELINGER, Emmanuel ELSEN, Jean-Claude JUNG, Marc MALLINGER, professeurs.

COMMISSION LTML GE2 (Lycée technique Michel-Lucius)

membres effectifs: M. Aloyse SCHAEFERS, directeur adjoint; MM. Patrick LUTGEN, Fernand THILL, Jean-Marie WEYRICH, professeurs-ingénieurs; Mmes Véronique ANDRE, Nathalie BARBEL, Marguy HIRTT, Sonja MAY, Tatiana METZDORF, Nicole RASSEL, Marianne SUNNEN, MM. Gustave KAUFMANN, Paul WERDEL, professeurs.

membres suppléants: M. Christian HOUGARDY, attaché à la direction, professeur-ingénieur; Mme Claudette WELTER, MM. Gilbert DONDELINGER, Emmanuel ELSEN, Jean-Claude JUNG, Marc MALLINGER, professeurs.

COMMISSION LTETT GE1 (Lycée technique d'Ettelbruck)

membres effectifs: Mme Liliane FLIES, directrice adjointe; MM. Marc AREND, Antoine BARTHEL, Henri LIES, Charles NOSBUSCH, professeurs-ingénieurs; Mmes Sandy FLIES, Muriel MEYERS, Esther SCHORTGEN, Sylvie STROCK, Sonja WEIDERT, Anna WEYLAND, MM. Frank DREES, Jerry KREINS, professeurs; M. Marc BETTENDORFF, professeur d'enseignement technique.

membres suppléants: MM. Georges REDING, Joseph SCHARLL, Joseph STEICHEN, Marc TEUSCH, professeurs-ingénieurs; Mmes Peggy HEISBOURG, Valentine LOMMEL, MM. Mario GAUL, Marc SCHOENTGEN, Alain WEINS, François WILWERS, professeurs; M. Andy GILBERTS, candidat professeur.

COMMISSION LN GE1 (Lycée technique du Nord)

membres effectifs: M. Jo TROIAN, directeur; MM. Nico BECKERICH, Patrick GOFFINET, Robert SCHAMMEL, Jean-Paul SCHWARTZ, François ZUIDBERG, professeurs-ingénieurs; Mmes Danièle DU FAYS, Géraldine HAJDIMIDOFF, Marie-José SCHAACK, Pascale ZEY, MM. Marc BIVER, Claude FEIDER, Jean-Luc LIST, professeurs.

membres suppléants: MM. Jean-Paul LARBIERE, Georges REDING, Joseph SCHARLL, Claude SCHMIT, Michel SCHMITZ, Joseph STEICHEN, Marc TEUSCH, professeurs-ingénieurs; Mmes Peggy HEISBOURG, Valentine LOMMEL, Linda THOLL, M. Pierre BERTEMES, Mario GAUL, Marc SCHOENTGEN, Alain WEINS, François WILWERS, professeurs; Mme Carole WERNER, MM. Andy GILBERTS, Paulo CARDOSO, Tom JOHANNS, Ali ZENITI, candidats professeurs.

COMMISSION LTB GE1 (Lycée technique de Bonnevoie)

membres effectifs: M. Georges BECK, directeur adjoint; MM. Marc BONVINI, Jean-Pierre KOOB, Robert PEYER, professeurs-ingénieurs; Mmes Christiane DURBACH, Simone SCHNEIDER, Michèle STEINES, Marie-Anne BECKER, professeurs; Mme Nadine LUDOWICY, MM. Tom RATHS, Jean-Jacques REDING, Daniel STRAUS, candidats professeurs.

membres suppléants: M. Jean-Marie WIRTGEN, directeur; MM. Robert KEMP, Alain KIEFFER, Jean RECKINGER, professeurs-ingénieurs; Mmes Danielle HEINEN, Andrée MARGUE, M. Luc WEIS, professeurs; Mme Martine WILWERT, candidat professeur; Mme Sophie RODRIGUES, aspirant professeur.

COMMISSION LCE GE1 (Lycée technique d'Echternach)

membres effectifs: M. Henri TRAUFFLER, directeur; MM. Guy MARCY, Léon MELCHIOR, Pierre WEBER, professeurs-ingénieurs; Mmes Denise GILLEN, Marie-Paule HESS, Danièle KÜNSCH, Jelka LEKIC, Christiane WILGÉ, Viviane WILGÉ, MM. Alex KRÜGER, Lucien LENGLER, Charles SIMON, professeurs.

membres suppléants: M. Romain SCHEECK, professeur-ingénieur; Mmes Sandrine AIT-SI-AHMED, Marianne SCHWARTZ, MM. Gilbert BRACONNIER, Carlo GITT, Roger RECHT, Marc SCHOELLEN, Jeff THILL, professeurs; Mme Sandra DA SILVA CASTANHEIRA, M. Pascal DOHN, candidats professeurs.

COMMISSION LTAM GE1 (Lycée technique des Arts et Métiers)

membres effectifs: M. Gilbert LAUTH, directeur adjoint; MM. Paul HARDT, Tom MENTGEN, Marc MOOTZ, professeurs-ingénieurs; M. Guy LOESCH, professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique; Mmes Monette ENSCH, Marie-Louise GREMLING, MM. Jean-Pierre FEIDT, François LECH, Raymond KNEIP, Alain PONTEN, Serge SCHAETZEL, Daniel WERMEISTER, professeurs.

membres suppléants: Mme Véronique SCHABER, directrice adjointe; MM. Paul FABER, Georges GLOESENER, Marco KIESGEN, Jean-Paul MARTELING, Nicolas NEUMANN, Aloyse PAULUS, Camille SCHMIT, professeurs-ingénieurs; MM. Marc SCHMIT, Claude SIBENALER, professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique; Mmes Simone OBERLINKELS, Nadia PIAZZI, Martine STEFFEN, MM. John BOURKEL, Jean-Paul FRITZ, Christian LUDOVICY, Joe PAULUS, Claude SAUBER, Marc SCHELLER, professeurs; Mmes Sally KREMER, Christiane SCHAACK, candidats professeurs.

COMMISSION LTAM GE2 (Lycée technique des Arts et Métiers)

membres effectifs: M. Gilbert LAUTH, directeur adjoint; MM. Marco KIESGEN, Aloyse PAULUS, Camille SCHMIT, professeurs-ingénieurs; M. Claude SIBENALER, professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique; Mmes Monette ENSCH, Nadia PIAZZI, Martine STEFFEN, MM. John BOURKEL, Joe PAULUS, Serge SCHAETZEL, Marc SCHELLER, professeurs.

membres suppléants: Mme Véronique SCHABER, directrice adjointe; Mme Simone BEISSEL, MM. Thierry BERNARD, Jules BONERT, Paul HARDT, Jean-Paul MARTELING, Tom MENTGEN, Marc MOOTZ, Michel WEIZ, professeurs-ingénieurs; M. Guy LOESCH, professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique; Mmes Marie-Louise GREMLING, Tanja HITZKY, Christine JEHLE, Antonia MARIOTTO, Sandy NEIENS, Nadine SCHMITZ, MM. Jean-Pierre FEIDT, Raymond KNEIP, François LECH, Alain PONTEN, Claude SAUBER, Daniel WERMEISTER, professeurs.

COMMISSION LTAM GE3 (Lycée technique des Arts et Métiers)

membres effectifs: M. Gilbert LAUTH, directeur adjoint; MM. Frédéric FABER, Paul FABER, Marco KIESGEN, Nicolas NEUMANN, professeurs-ingénieurs; Mmes Fabienne FAUST, Juliette NEY, MM. Raymond KNEIP, Pascal PASCIOLLA, Claude SAUBER, Serge SCHAETZEL, professeurs; Mmes Sally KREMER, Céline MEDERNACH, candidats professeurs.

membres suppléants: Mme Véronique SCHABER, directrice adjointe; MM. Georges GLOESENER, Camille SCHMIT, Michel WEIZ, professeurs-ingénieurs; M. Marc SCHMIT, professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique; Mmes Martine EIDEN, Valérie SASSEL, Nadine SCHMITZ, Martine STEFFEN, MM. Marc SCHELLER, Olivier THULL, professeurs; Mme Myriam SCHOLTES, candidat professeur.

COMMISSION LTNB GE1 (Lycée technique Nic.-Biever)

membres effectifs: M. José LEINER, directeur; M. Joseph SERARCANGELI, professeur-ingénieur; Mmes Chantal LUCIANI, Arlette SCHAETZEL, MM. Roland FELTEN, Alain LAURENT, Guy STEINBERG, Michel STOLTZ, Daniel THILMAN, professeurs; M. Frank FASBENDER, candidat professeur-ingénieur.

membres suppléants: M. Roger ROTH, directeur adjoint; MM. Robert DUE, Georges KUGENER, professeurs-ingénieurs, Mmes Simone FLAMMANG, Colette KUTTEN, Martine MANGEN, Denise WEBER, MM. Jean-Paul GEDGEN, Yves SIEBENALER, professeurs, Mme Véronique LEMMER, candidat professeur.

COMMISSION LTJBM GE1 (Lycée technique Josy Barthel)

membres effectifs: M. Jean WAGNER, directeur; Mmes Claudine CIUCA, Nadine FEIERSTEIN, Maryse HEIDERSCHEID, Claudine PILOT, MM. Alain DONDELINGER, Jens GETREU, Jean HUBERTY, Claude SCHEUER, Patrick SCHMITZ, professeurs; Mme Yvonne PLEGER, professeur d'enseignement technique; M. Yvan KIEFFER, candidat professeur; M. Jérôme Dieschburg, chargé d'éducation.

membres suppléants: M. Marc FISCHBACH, directeur adjoint; Mmes Tanja AGOSTA, Marie-Paule EYSCHEN, Nathalie HOFFMANN, Jeanny MARTINEZ, Michèle RIES, professeurs; Mme Yvonne PLEGER, professeur d'enseignement technique; MM. Marco MAJERUS, David MARCUS, candidats professeurs.

COMMISSION LTC GE1 (Lycée technique du Centre)

membres effectifs: M. Jean-Paul LENERTZ, directeur; MM. Guy KARLE, Robert REYLAND, Patrick ROILGEN, professeurs-ingénieurs; Mmes Anne-Marie DELVAUX, Manon REMAKEL, MM. Mike ANEN, Luc DIEDERICH, Roland MERCATORIS, Christian NAPOLI, Jeff SCHMITZ, professeurs; M. Clement STEFFEN, professeur d'enseignement technique.

membres suppléants: M. Carlo SCHMIT, directeur adjoint; MM. Claude LENIGER, Carlo NOBEN, Patrick SPAUS, Louis STRASSER, professeurs-ingénieurs; Mme Mariette KAUTHEN, MM. François KRANTZ, Marc LEKL, Michel MORCHE, Joseph VAN ZIJL, professeurs; Mme Anna JOHANNESDOTTIR, M. Ming Koon HSU, candidats professeurs.

Pour la division technique générale du régime technique, section informatique:

COMMISSION LTAM GI1 (Lycée technique des Arts et Métiers)

membres effectifs: M. Gilbert LAUTH, directeur adjoint; Mme Simone BEISSEL, MM. Frédéric FABER, Marco KIESGEN, professeurs-ingénieurs; M. Marc SCHMIT, professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique; Mmes Monette ENSCH, Nadine SCHMITZ, MM. John BOURKEL, Christian LUDOVICY, Gilles SCHAACK, professeurs.

membres suppléants: Mme Véronique SCHABER, directrice adjointe; MM. Robert FISCH, Georges GLOESENER, Yves WENGLER, Marc WILWERT, professeurs-ingénieurs; MM. Guy LOESCH, Claude SIBENALER, professeurs de sciences de l'enseignement secondaire technique; Mmes Martine EIDEN, Tanja HITZKY, Nadia PIAZZI, Valérie SASSEL, MM. Raymond KNEIP, François LECH, Joe PAULUS, Olivier THULL, professeurs; Mmes Sally KREMER, Christiane SCHAACK, M. Claude BODSON, candidat professeur-ingénieur; M. Damien SCHMIT, candidats professeurs.

COMMISSION LTAM GI2 (Lycée technique des Arts et Métiers)

membres effectifs: M. Gilbert LAUTH, directeur adjoint; M. Marc WILWERT, professeur-ingénieur; MM. Marc SCHMIT, Claude SIBENALER, professeurs de sciences de l'enseignement secondaire technique; Mmes Martine EIDEN, Tanja HITZKY, Nadia PIAZZI, Valérie SASSEL, MM. Raymond KNEIP, Olivier THULL, professeurs, M. Claude BODSON, candidat professeur-ingénieur.

membres suppléants: Mme Véronique SCHABER, directrice adjointe; M. Mike BORSCHETTE, professeur-ingénieur; MM. Guy LOESCH, Fabrice ROTH, professeurs de sciences de l'enseignement secondaire technique; Mme Juliette NEY, MM. Alain PONTEN, Marc SCHELLER, Daniel WERMEISTER, Edouard ZACHARIAS, professeurs; Mme Myriam SCHOLTES, candidat professeur.

COMMISSION LTE GI1 (Lycée technique d'Esch-sur-Alzette)

membres effectifs: M. Bertrand GOERGEN, directeur adjoint; MM. Serge LINCKELS, Sylvain PIREN, Henri SCHOEN, professeurs-ingénieurs; Mmes Benita KAYSER, Caroline MERLAND, Astrid SCHULLER, Viviane WEIRICH, professeurs; M. Pierre MOUSEL, candidat professeur-ingénieur, Mmes Marie DEGEE, Tessy LOMMEL, candidats professeurs.

membres suppléants: M. Gilbert ENGEL, directeur; MM. Gilles HEYART, Guy TOUSCH, professeurs-ingénieurs; MM. Daniel BRAOJOS, Melvyn MAININI, Raymond STEIL, Patrick STRAUS, professeurs; M. Pierre MARCHAL, professeur d'enseignement technique.

Pour la division des professions de santé et des professions sociales du régime technique, section de la formation de l'infirmier/infirmière:

COMMISSION LTPS SI1 (Siège / Centre de formation de Luxembourg)

membres effectifs: Mme Marianne GILLEN, directrice; MM. Patrick BICHEL, Gilles EVRARD, Fred FERRON, professeurs de sciences de l'enseignement secondaire technique; Mmes Yvonne PLEGER, Sandra SCHEUER, MM. Paul BOCK, Camille WEYRICH, professeurs; Mmes Filomena SILVA COSTA, Georgette THOLL, Malou WAGNER, professeurs d'enseignement technique; Mmes Danielle JUNG, Dr Doris SZYDLOWSKI, Marta SIMOES PEREIRA, M. Michel DOHN, candidats professeurs; Dr Dorothée KNAUF-HÜBEL, chargée d'enseignement.

membres suppléants: Mme Marie-Louise BISSEN, directrice adjointe; Mmes Gerta FRYNS, Marguerite KREMER, professeurs de sciences de l'enseignement secondaire technique; Mme Diane FRISCH, professeur; Mmes Muriel DE SMET, Gilberte NERDEN, Claudine SCHOCKMEL, Olivia SIMOES, professeurs d'enseignement technique; Mmes Adriana FONTES, Josiane RELLES, MM. Jeff CHRISTNACH, Thomas HALSDORF, candidats professeurs; Mmes Vanessa BUFFONE, Claire CRESPIN, M. Bob WINTERSDORFF, aspirants professeurs; Dr Claude SCHMITZ, chargé de cours; Mmes Brigitte PIRARD, Maria SCHÜR, chargées d'éducation; Dr Carine FEDERSPIEL, Dr Jean-Marc CLOOS, chargés d'enseignement.

COMMISSION LTPS SI2 (Centre de formation de Bascharage)

membres effectifs: Mme Albertine FLAMMANG, directrice adjointe; Mme Diane FRISCH, M. Paul BOCK, professeurs; Mme Pia PEIFFER, M. Jacques REITZ, professeurs d'enseignement technique; M. Michel DOHN, Mmes Marta SIMOES PEREIRA, Dr Doris SZYDLOWSKI, candidats professeurs; Mmes Christiane MERTENS, Fernande SCHAEFFER, infirmières graduées enseignantes.

membres suppléants: Mme Marianne GILLEN, directrice; Mme Sandra SCHEUER, MM. Marc TRIERWEILER, Camille WEYRICH, professeurs; Mme Gabrielle WIES, professeur d'enseignement technique; Mme Adriana FONTES, candidat professeur; Mmes Marie-France FILSER, Maria SCHÜR, chargées d'éducation; MM. Alain Becker, Dr Marc GLEIS, chargés d'enseignement.

COMMISSION LTPS SI3 (Centre de formation d'Ettelbruck)

membres effectifs: Mme Marie-Thérèse HOFFMANN, directrice adjointe; Mmes Patricia DERYCKE-WAUTY, Maryse GOEDERT, M. Carlo GUDENBURG, professeurs de sciences de l'enseignement secondaire technique; Mme Sandra SCHEUER, professeur; Mme Marielle WIRTGEN, M. Stephan DUMANGE, professeurs d'enseignement technique; Mme Adriana FONTES, M. Jeff CHRISTNACH, candidats professeurs; Dr Georges JACOBS, M. Camille WALLIG, chargés d'enseignement.

membres suppléants: Mme Marianne GILLEN, directrice; Mmes Diane FRISCH, Christiane STEFFEN, MM. Paul BOCK, Camille WEYRICH, professeurs; M. Roland MULLER, professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique; Mmes Jeanine MATHIAS, Dany WEIS, Sonja WINTRINGER, professeurs d'enseignement technique; Mmes Marta SIMOES PEREIRA, Dr. Doris SZYDLOWSKI, MM. Michel DOHN, Thomas HALSDORF, candidats professeurs; Mme Maria SCHÜR, chargée d'éducation.

Pour la division des professions de santé et des professions sociales du régime technique, section de la formation de l'assistant technique médical de laboratoire:

COMMISSION LTPS SL1 (Lycée technique pour Professions de Santé)

membres effectifs: Mme Marie-Louise BISSEN, directrice adjointe; M. Patrick BICHEL, professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique; Mmes Yvonne PLEGER, Sandra SCHEUER, M. Paul BOCK, professeurs; Mme Claudine SCHOCKMEL, professeur d'enseignement technique; Mme Nicole FANTINI, candidat professeur; M. Olivier LANG, aspirant professeur; Mme Martine KETTER, chargée d'éducation; Dr Marie-Estelle LARCHER, MM. Walter DIPPEL, Marc FISCHER, Alain HAKIM, Pierre KIRPACH, Jean-Marc MICHELS, chargés d'enseignement.

membres suppléants: Mme Marianne GILLEN, directrice; Mme Gerta FRYNS, professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique; Mme Diane FRISCH, MM. Marc TRIERWEILER, Camille WEYRICH, professeurs; Mmes Adriana FONTES, Marta SIMOES PEREIRA, Dr Doris SZYDLOWSKI, MM. Jeff CHRISTNACH, Michel DOHN, candidats professeurs; Mme Claire CRESPIN, aspirant professeur; Mmes Patricia BORDE, Pascale DEVAQUET, Sandrine DEVIVIERS, Christine DE PAUW, Beata GOLINSKA, Christiane KOEHNEN, Danielle MEUNIER, Jacqueline PARMENTIER, Martine TAMISE, Valérie THIRY, Sylvaine VANDAMME, MM. Roger BERTENS, Pol BROUART, Georges GILSON, Drs François HENTGES, Guy KALMES, Vincent SCHLESSER, MM. Serge SCHNEIDER, Michel YEGLES, chargés d'enseignement.

Pour la division des professions de santé et des professions sociales du régime technique, section de la formation de l'assistant technique médical de radiologie:

COMMISSION LTPS SR1 (Lycée technique pour Professions de Santé)

membres effectifs: Mme Marianne GILLEN, directrice; M. Camille WEYRICH, professeur; Mme Claudine SCHOCKMEL, professeur d'enseignement technique; Mme Marta SIMOES PEREIRA, M. Michel DOHN, candidats professeurs; Mme Diane KIEFER, chargée d'éducation; MM. Armand GOLDSCHMIT, Guy GRATIA, Nico HARPES, Julien HENRY, Peter HERRMANN, Norbert LENERS, Alexandre MEYER, Luc WARLING, Dr Guido SYRE, chargés d'enseignement.

membres suppléants: Mme Marie-Louise BISSEN, directrice adjointe; Mme Gerta FRYNS, M. Patrick BICHEL, professeurs de sciences de l'enseignement secondaire technique; Mmes Diane FRISCH, Yvonne PLEGER, Sandra SCHEUER, MM. Paul BOCK, Marc TRIERWEILER, professeurs; Mme Adriana FONTES, M. Jeff CHRISTNACH, candidats professeurs; Mme Claire CRESPIN, aspirant professeur; Dr Angela BRAUN-FISCHER, MM. Carlo BACK, Laurent DEGRAND, Christophe ETIENNE, David MATHIEU, Fabrice WILHELMY, Florent ZINGRAFF, chargés d'enseignement.

Pour la division des professions de santé et des professions sociales du régime technique, section de la formation de l'éducateur/éducatrice:

COMMISSION LTPES ED1 (Lycée technique pour professions éducatives et sociales)

membres effectifs: M. Henry WELSCHBILLIG, directeur; Mme Anouk MATHEIS, M. Marc KEMP, professeurs; Mme Josiane DALEIDEN, professeur d'enseignement technique; M. Jean-Marie AREND, maître de cours spéciaux; Mmes Carine GENGLER, Fanny OMES, Katja SCHINTGEN, candidats professeurs; Mme Noémie BARNIG, M. Tom MILMEISTER, aspirants professeurs; Mmes Pia BOESEN, Luitgard MAYR, Marie-Therese METZLER, Christiane SCHILTZ, MM. Ralph BOTH, Bernard ZECHES, chargés de cours.

membres suppléants: M. Paul PRUSSEN, directeur adjoint; Mme Liliane BISENIUS, professeur; Mme Doris RABEL, médecin; MM. Marc TRAUSCH, Peter WITT, chargés de cours.

COMMISSION LTPES ED2 (Lycée technique pour professions éducatives et sociales)

membres effectifs: M. Paul PRUSSEN, directeur adjoint; M. Michel RODERES, professeur; Mmes Chantal ERNSTER, Sandra FALSETTI, Catherine JEZEK, candidats professeurs; Mme Gaby DENEL, candidat maître de cours spéciaux; Mmes Claudine CONRADT, Dorothee PLATZ, Chantal STEIN, MM. Christian KMIOTEK, Peter WITT, chargés de cours; M. Michel KNEIP, éducateur gradué; Mme Anne SCHROEDER, M. Gerhard HELD, chargés d'éducation.

membres suppléants: M. Henry WELSCHBILLIG, directeur, Mme Mathilde METZ, M. Marc KEMP, professeurs; Mme Simone MERGEN, chargée de cours.

COMMISSION LTPES ED3 (Lycée technique pour professions éducatives et sociales)

membres effectifs: M. Henry WELSCHBILLIG, directeur; Mme Martine LANNERS, M. Georges MISCHO, professeurs; Mmes Caroline HEINZ, Valérie SCHANDELER, Carole SCHARTZ, candidats professeurs; Mme Annick HEINEN, institutrice d'enseignement technique, Mmes Rachel FRANZEN, Martine SIMON, aspirants professeurs; M. Patrick MANTERNACH, aspirant maître de cours spéciaux; Mmes Isabelle HOMMEL, Simone MERGEN, Danièle SCHOLER, chargées de cours; Mmes Malou BOFFERDING, Sonja JAEGER, chargées d'éducation.

membres suppléants: M. Paul PRUSSEN, directeur adjoint; Mme Mireille MATHES, M. Michel RODERES, professeurs; Mme Luitgard MAYR, M. Ralph BOTH, chargés de cours.

COMMISSION LTPES ED4 (Lycée technique pour professions éducatives et sociales)

membres effectifs: M. Paul PRUSSEN, directeur adjoint; Mmes Anouk JADIN, Mathilde METZ, M. Michel RODERES, professeurs; Mme Arlette ERR, M. Luc SCHWARTZ, candidats professeurs; Mme Sylvie KANDEL, psychologue-enseignante; Mmes Marie-Pierre WAGENER, Nicole ZIANS, MM. Pedro ALVES SILVA, aspirants professeurs; M. Patrick BACK, aspirant maître de cours spéciaux; Mme Viviane MEDER, éducatrice graduée à l'Éducation différenciée; Mmes Marianne GOETTLER, Gundula MAAS, M. Théo ECKER, chargés de cours.

membres suppléants: M. Henry WELSCHBILLIG, directeur, Mme Liliane BISENIUS, professeur, Mmes Isabelle HOMMEL, Chantal STEIN, chargées de cours.

COMMISSION LTPES ED5 (Lycée technique pour professions éducatives et sociales)

membres effectifs: M. Henry WELSCHBILLIG, directeur; Mmes Liliane BISENIUS, Jackie LAUX, Simone LESCH, professeurs; M. Pierre BACKES, directeur adjoint de l'Éducation différenciée; Mme Sonja HEWER, candidat maître de cours spéciaux; M. Gérard FABER, instituteur d'enseignement préparatoire, Mme Marie-Angeles ROMERA, M. Joé SCHWEICH, aspirants professeurs; M. Claude GILLEN, psychologue à l'Éducation différenciée; Mmes Nikola ACKERMANN, Geneviève BERLAND, Catherine THINNES, M. Marc TRAUSCH, chargés de cours; M. Klaudio PERSURIC, chargé d'éducation.

membres suppléants: M. Paul PRUSSEN, directeur adjoint; M. Jean-Marie AREND, maître de cours spéciaux; Mme Sonja HARTMANN, candidat professeur; Mme Pia BOESEN, chargée de cours.

Pour la division administrative et commerciale du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTETT TCM1 (Lycée technique d'Ettelbruck)

membres effectifs: M. Lucien KLEIN, directeur; Mme Liliane FLIES, directrice adjointe; Mme Simone JUNGERS, MM. Lucien CLEMENT, Robert FINK, Jean-Paul FREDERES, Dominique VANSTEENKISTE, Romain WAGENER, professeurs; Mme Pascale KASEL, maître de cours spéciaux; M. Benny MEDERNACH, candidat professeur.

membres suppléants: Mmes Nicole BARTHOLMY, Véronique KRETTELS, Claudine MANNES, MM. Frank DREES, Mario GAUL, Maurizio PAGANI, professeurs; Mme Marie-Anne SCHMIT, professeur d'enseignement technique; Mmes Annick MEYER, Viviane SCHMITZ, maîtres de cours spéciaux; Mmes Françoise HASTERT, Yasmine STREVELER, M. Pitt SCHNEIDER, candidats professeurs; Mme Christiane DE ROOY, chargée d'éducation.

COMMISSION LTETT TCM2 (Lycée technique d'Ettelbruck)

membres effectifs: M. Lucien KLEIN, directeur; Mme Liliane FLIES, directrice adjointe; Mme Véronique KRETTELS, MM. Alain BACK, Frank DREES, Maurizio PAGANI, João SEBASTIAO, professeurs; Mme Annick MEYER, maître de cours spéciaux; Mme Yasmine STREVELER, M. Pitt SCHNEIDER, candidats professeurs.

membres suppléants: Mmes Nicole BARTHOLMY, Simone JUNGERS, Claudine MANNES, MM. Lucien CLEMENT, Robert FINK, Jean-Paul FREDERES, Dominique VANSTEENKISTE, Romain WAGENER, professeurs; Mme Marie-Anne SCHMIT, professeur d'enseignement technique; Mmes Pascale KASEL, Viviane SCHMITZ, maîtres de cours spéciaux; M. Benny MEDERNACH, candidat professeur; Mme Christiane DE ROOY, chargée d'éducation.

COMMISSION LTB TCM1 (Lycée technique de Bonnevoie)

membres effectifs: M. Jean-Marie WIRTGEN, directeur; Mmes Vanessa BARTOLI, Liane LAMESCH, Martine ZANS, M. Mike THILL, professeurs; Mme Astrid SEIWERATH, professeur d'enseignement technique; Mme Geneviève GODONOU-DOSSOU, maître de cours spéciaux.

membres suppléants: M. Georges BECK, directeur adjoint; Mmes Fabienne MICHAELY, Jasmina PUCURICA, MM. Frank BOURGNON, Tom EMERINGER, Serge THILMANY, professeurs; M. Frank SCHALZ, candidat professeur; Mme Pia SCHINTGEN, maître de cours spéciaux.

COMMISSION LTB TCM2 (Lycée technique de Bonnevoie)

membres effectifs: M. Jean-Marie WIRTGEN, directeur; Mmes Fabienne MICHAELY, Jasmina PUCURICA, MM. Frank BOURGNON, Tom EMERINGER, Serge THILMANY, professeurs; M. Frank SCHALZ, candidat professeur; Mme Pia SCHINTGEN, maître de cours spéciaux.

membres suppléants: M. Georges BECK, directeur adjoint; Mmes Vanessa BARTOLI, Liane LAMESCH, Martine ZANS, M. Mike THILL, professeurs; Mme Astrid SEIWERATH, professeur d'enseignement technique; Mme Geneviève GODONOU-DOSSOU, maître de cours spéciaux.

COMMISSION LTC TCM1 (Lycée technique du Centre)

membres effectifs: M. Marco JOMINET, directeur adjoint; Mmes Doris GILLES, Diane MILLER, Viviane REIFF, M. Jean-Marie KIEFFER, Marc LEKL, professeurs; Mme Marie-Paule HOFFMANN, professeur d'enseignement technique; Mme Marie-Anne MAZOUIN, maître cours spéciaux; Mme Nathalie FLAMMANG, candidat professeur.

membres suppléants: Mme Antoinette MAAS, directrice adjointe; Mmes Claudine KIRSCH, Toiny WORMERINGER, MM. Charles MAY, Roland MERCATORIS, Yves OLINGER, Daniel THEIN, professeurs; Mme Marie José BARTHEL, professeur d'enseignement technique; Mmes Patricia FRIEDERS, Yvette HOWALD, maître de cours spéciaux; M. Pascal SCHAACK, candidat professeur.

COMMISSION LTC TCM2 (Lycée technique du Centre)

membres effectifs: Mme Antoinette MAAS, directrice adjointe; Mmes Claudine KIRSCH, Toiny WORMERINGER, MM. Guy FREYLING, Jean-Marie KIEFFER, Charles MAY, Roland MERCATORIS, Yves OLINGER, professeurs; Mme Marie-José BARTHEL, professeur d'enseignement technique; Mmes Patricia FRIEDERS, Marianne ZECHES, maîtres de cours spéciaux.

membres suppléants: M. Marco JOMINET, directeur adjoint; Mmes Doris GILLES, Diane MULLER, Viviane REIFF, MM. Marc LEKL, Luc SCHILTZ, Daniel THEIN, professeurs; Mme Marie-Paule HOFFMANN, professeur d'enseignement technique; Mmes Marie-Anne MAZOUIN, Tonia PIRAS, maîtres de cours spéciaux; Mme Nathalie FLAMMANG, candidat professeur; Mme Patricia HOMAN, chargée d'éducation.

COMMISSION LTC TCM3 (Lycée technique du Centre)

membres effectifs: Mme Antoinette MAAS, directrice adjointe; Mme Doris GILLES, MM. Guy FREYLING, Alain HOFFMANN, Jean-Marie KIEFFER, Sascha PAUQUET, Daniel THEIN, Joseph VAN ZIJL, professeurs; Mme Marianne ZECHES, maître de cours spéciaux.

membres suppléants: M. Jean-Paul LENERTZ, directeur; Mmes Viviane REIFF, Toiny WORMERINGER, MM. Luc DIEDERICH, Pierre GREIVELDINGER, Charles MAY, Luc SCHILTZ, professeurs; Mme Marie-Paule HOFFMANN, M. Jean GEISBUSCH, professeurs d'enseignement technique; Mme Marianne MAZOUIN, maître de cours spéciaux, Mme Janine RICHTER, candidat maître de cours spéciaux.

COMMISSION LTMA TCM1 (Lycée technique Mathias-Adam)

membres effectifs: M. Edgar MULLER, directeur; Mme Gaby BÜCHEL, MM. Aly BERNARD, Maurice GOEDERT, Georges KIEFFER, Jeannot SCHEER, Roland WENNER, professeurs; Mme Françoise KLEIN, maître de cours spéciaux; M. Victor MARTINS DA COSTA, candidat professeur.

membres suppléants: M. Pascal MARIN, directeur adjoint; Mmes Yanka JOHANNS, Maryse KASS, Claudine WOLF, MM. Christophe BAUSTERT, Paul GEIMER, professeurs; Mme Anne HOFMANN, maître de cours spéciaux; Mme Fabienne MULLER, M. Gérard KIEFFER, candidats professeurs.

COMMISSION LTMA TCM2 (Lycée technique Mathias-Adam)

membres effectifs: M. Edgar MULLER, directeur; Mmes Debbie DIEDERICH, Sandra MARTINHO, Corinne REICHLING, Myriam PIERRE, MM. Alain GERSON, Roland WENNER, professeurs; Mme Brigitte BRÜCHER, maître de cours spéciaux; M. Victor MARTINS DA COSTA, candidat professeur.

membres suppléants: M. Pascal MARIN, directeur adjoint; Mmes Martine HENGESCH, Yanka JOHANNS, Maryse KASS, MM. Christophe BAUSTERT, Raoul TRENTIN, professeurs; Mme Anne HOFFMANN, maître de cours spéciaux; Mme Fabienne MULLER, M. Gérard KIEFFER, candidats professeurs.

COMMISSION LTL TCM1 (Lycée technique de Lallange)

membres effectifs: M. André GEIB, directeur adjoint; Mmes Isabelle CASTEL, Yanka JOHANNS, Manon SCHLESSER, Zoé SCHUMACHER, M. Marco ZIESER, professeurs; Mme Florence FISCHER, professeur d'enseignement technique; M. Jean-Paul LORENTZ, candidat professeur; Mme Viviane GOERGEN, maître de cours spéciaux.

membres suppléants: M. Claude LOESCH, directeur; Mmes Marie-Jeanne FOHL, Mireille MARTIN, MM. Christophe BAUSTERT, Marc HENTGES, Paolo IPPOLITO, Tom MAHNEN, professeurs; Mme Laurence BAUM, candidat professeur; Mme Danielle MULLER, maître de cours spéciaux.

COMMISSION LTL TCM2 (Lycée technique de Lallange)

membres effectifs: M. André GEIB, directeur adjoint; Mmes Marie-Jeanne FOHL, Mireille MARTIN, MM. Christophe BAUSTERT, Marc HENTGES, Paolo IPPOLITO, Tom MAHNEN, professeurs; Mme Laurence BAUM, candidat professeur; Mme Danielle MULLER, maître de cours spéciaux.

membres suppléants: M. Claude LOESCH, directeur; Mmes Isabelle CASTEL, Yanka JOHANNS, Manon SCHLESSER, Zoé SCHUMACHER, M. Marco ZIESER, professeurs; Mme Florence FISCHER, professeur d'enseignement technique; M. Jean-Paul LORENTZ, candidat professeur; Mme Viviane GOERGEN, maîtresse de cours spéciaux.

COMMISSION LTJB TCM1 (Lycée technique Joseph-Bech)

membres effectifs: M. Gilles ESTGEN, directeur; Mmes Caroline HAAS, Danielle KLIMAYTIS, Laurence MARX, Christiane SCHMIT, Colette WEYRICH, MM. Marco ELZ, François GITZINGER, professeurs; Mme Josiane FUNCK, maître de cours spéciaux.

membres suppléants: M. Romain KAYSER, directeur adjoint; Mmes Monique BINSFELD, Chantal EICHER, Eliette GROSBER, Caroline HAAS, Christiane SCHMIT, Audrey SHINN, M. François GITZINGER, professeurs; Mme Martine FABER, maître de cours spéciaux.

COMMISSION LN TCM1 (Lycée technique du Nord)

membres effectifs: M. Jo TROIAN, directeur; Mmes Martine BOULANGER, Conny GENGLER, Sylvie MEISCH, M. Jules BARTHEL, professeurs; MM. Alain HERMAN, Laurent WEILER, candidats professeurs, Mme Michèle KINNEN, maître de cours spéciaux, M. Joseph MANGRICH, chargé de cours.

membres suppléants: Mmes Pierrette BETTENDORFF, Michèle KOHLL, M. Claude THOSS, professeurs; Mme Carine KIEFFER, candidat professeur; Mme Nadia WOLTER, chargée d'éducation.

COMMISSION LTNB TCM1 (Lycée technique Nic.-Biever)

membres effectifs: M. Laurent GEIMER, attaché à la direction, professeur; Mmes Mireille PERUZZI, Mylène WEILAND, Nathalie WELBES, MM. Jean-Marc LINSTER, Guido MOLINARO, professeurs; Mme Janine POULLIG, maître de cours spéciaux, Mme Myriam ANSAY, candidat professeur.

membres suppléants: M. Roger ROTH, directeur adjoint; Mmes Evelyne ENGELS, Françoise THOMÉ, Nathalie WELBES, MM. Guy FOETZ, Daniel THILMAN, professeurs; M. Yves SCHMARTZ, candidat professeur; Mme Nathalie ARENS, candidat maître de cours spéciaux; M. Christian HENGEN, aspirant professeur.

COMMISSION LTML TCM1 (Lycée technique Michel-Lucius)

membres effectifs: M. Aloyse SCHAEFERS, directeur adjoint; Mme Patrizia ASCENZO, MM. Guy BOSSELER, Robert GOEDERT, Patrick HARSCH, Gustave KAUFMANN, Jean-Claude MILLER, professeurs; Mme Linda ANEN, maître de cours spéciaux, M. Serge THILL, candidat professeur.

membres suppléants: Mme Pascale PETRY, directrice; Mmes Nathalie BARBEL, Graça DE ALMEIDA, Sandra PALGEN, Gaby URBE, MM. Emmanuel ELSEN, François DENTZER, professeurs, Mme Sarah SCHILTZ, candidat professeur, Mme Maria Paula DOS ANJOS CARVALHO, aspirant maître de cours spéciaux.

COMMISSION LTML TCM2 (Lycée technique Michel-Lucius)

membres effectifs: M. Aloyse SCHAEFERS, directeur adjoint; Mmes Nathalie BARBEL, Graça DE ALMEIDA, Gaby URBE, MM. Emmanuel ELSEN, Robert GOEDERT, professeurs; Mmes Martine LINDEN, Sarah SCHILTZ, candidats professeurs; Mme Linda ANEN, maître de cours spéciaux.

membres suppléants: Mme Pascale PETRY, directrice; Mmes Patrizia ASCENZO, Sandra PALGEN, MM. Guy BOSSELER, François DENTZER, Patrick HARSCH, Jean-Claude MILLER, professeurs; M. Serge THILL, candidat professeur; Mme Maria Paula DOS ANJOS CARVALHO, aspirant maître de cours spéciaux.

Pour la division agricole, section agricole, du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTA TAG1 (Lycée technique agricole)

membres effectifs: Mme Martine HANSEN, directrice; Mme Marita HOFFMANN, MM. Serge HEUSCHLING, Henri KOHNEN, Guy MAJERUS, Guy MIRGAIN, Xavier NICOLAY, Guy REILAND, professeurs-ingénieurs; Mmes Claudine ALESCH, Marielle KNEBEL, Marilou KRACK, Tonia REILES, professeurs; Mme Andrée STEFFES, M. Jacquot WATGEN, chargés de cours; M. Gilles KARTHEISER, chargé d'éducation.

membres suppléants: MM. Roger BRAUN, Claude FELTEN, professeurs-ingénieurs; Mme Carole HIENTGEN, M. Romain MORAO, professeurs; M. Daniel KNEIP, aspirant professeur-ingénieur; Mme Micheline TROIAN, chargée de cours; M. Marc PETERS, chargé d'éducation.

Pour la division agricole, section environnement naturel, du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTA TEN1 (Lycée technique agricole)

membres effectifs: Mme Martine HANSEN, directrice; Mmes Simone DAUPHIN, Janine HIERZIG, Danièle SCHMIT, MM. Roger BRAUN, Guido FAAS, Claude MERGES, Nicolas NEGRETTI, professeurs-ingénieurs; Mmes Claudine ALESCH, Carole HIENTGEN, Marielle KNEBEL, Marilou KRACK, Tonia REILES, professeurs; MM. Gilles KARTHEISER, Thomas MAYER, Marc PETERS, chargés d'éducation.

membres suppléants: MM. Erhard ANNEN, Pascal MANNES, Xavier NICOLAY, professeurs-ingénieurs; M. Romain MORAO, professeur; M. Guy BOLMER, maître d'enseignement technique; Mmes Andrée STEFFES, Micheline TROIAN, MM. Paul GLODEN, Romain TOBES, Jacquot WATGEN, chargés de cours.

Pour la division agricole, section horticole, du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTA THR1 (Lycée technique agricole)

membres effectifs: Mme Martine HANSEN, directrice; M. Tom DELLES, attaché à la direction, Mme Carmen BAUMANN, M. Xavier NICOLAY, professeurs-ingénieurs; Mmes Claudine ALESCH, Marielle KNEBEL, Marilou KRACK, Tonia REILES, professeurs; M. Horst GOENEN, candidat professeur d'enseignement technique; Mmes Susanne HARTMANN, Andrée STEFFES, MM. Jan PYTLINSKI, Thomas VOELKENING, Jacquot WATGEN, chargés de cours; Mme Ginette ROTHE, M. Gilles KARTHEISER, chargés d'éducation.

membres suppléants: Mme Carole HIENTGEN, M. Romain MORAO, professeurs; Mme Lily GRETHEN, candidat professeur-ingénieur; Mme Ruth HAU, maître d'enseignement technique; Mmes Maryse GALES, Micheline TROIAN, Eike JABLONSKI, M. Herbert KLINGBEIL, chargés de cours; M. Marc PETERS, chargé d'éducation.

Pour la division artistique du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTAM TAU1 (Lycée technique des Arts et Métiers)

membres effectifs: Mme Véronique SCHABER, directrice adjointe; Mmes Martine EIDEN, Juliette NEY, Nadia PIAZZI, Danielle WAGNER, Béatrice WELTER, professeurs; MM. Joseph TOMASSINI, Philippe TOUFFET, chargés de cours; Mme Anne DIEDERICH, chargée d'éducation.

membres suppléants: M. Gilbert LAUTH, directeur adjoint; Mmes Carmen KILL, Fabienne FAUST, Nadine SCHMITZ, Marie-Gabrielle THILTGES, MM. John BOURKEL, Marc FRISING, Olivier THULL, Daniel WERMEISTER, professeurs; Mme Nadine KOHL, M. Michel GIERES, candidats professeurs; Mme Elisabeth REUTER, M. Philippe TOUFFET, chargés de cours; MM. Yvan KLEIN, Fernand ROLLINGER, Armand STRAINCHAMPS, chargés d'éducation.

COMMISSION LTAM TAU2 (Lycée technique des Arts et Métiers)

membres effectifs: Mme Véronique SCHABER, directrice adjointe; Mmes Marie-Gabrielle THILTGES, Danielle WAGNER, MM. John BOURKEL, Marc FRISING, Erny KONSBRUCK, Daniel WERMEISTER, professeurs; M. Michel GIERES, candidat professeur; Mme Christiane LEGILL, M. Philippe TOUFFET, chargés de cours; Mme Anne DIEDERICH, chargée d'éducation.

membres suppléants: M. Gilbert LAUTH, directeur adjoint; Mmes Fabienne FAUST, Nadine SCHMITZ, MM. Olivier THULL, professeurs; Mme Nadine KOHL, candidat professeur; Mmes Elisabeth REUTER, Myriam ROLLMANN, chargées de cours; M. Armand STRAINCHAMPS, chargé d'éducation.

COMMISSION LTAM TSA1 (Lycée technique des Arts et Métiers)

membres effectifs: Mme Véronique SCHABER, directrice adjointe; Mmes Martine EIDEN, Juliette NEY, Nadia PIAZZI, Danielle WAGNER, Annette WEIWERS, Béatrice WELTER, Alice WILWO, MM. Félix MERSCH, Edouard ZACHARIAS, professeurs.

membres suppléants: M. Gilbert LAUTH, directeur adjoint; Mmes Fabienne FAUST, Carmen KILL, Muriel SCHROEDER, Nadine SCHMITZ, Claudine THILL, Marie-Gabrielle THILTGES, MM. John BOURKEL, Marc FRISING, Olivier THULL, Daniel WERMEISTER, professeurs; Mme Nadine KOHL, M. Michel GIERES, candidats professeurs; Mmes Isabelle LUTZ, Elisabeth REUTER, MM. Joseph TOMASSINI, Philippe TOUFFET, chargés de cours; Mmes Anne DIEDERICH, Dany PRUM, MM. Tom FLICK, Fernand ROLLINGER, chargés d'éducation.

COMMISSION LTAM TSA2 (Lycée technique des Arts et Métiers)

membres effectifs: Mme Véronique SCHABER, directrice adjointe; Mme Claude ERNSTER, Carmen KILL, Claudine THILL, Marie-Gabrielle THILTGES, Danielle WAGNER, MM. John BOURKEL, Marc FRISING, Erny KONSBRUCK, Daniel WERMEISTER, professeurs; Mme Patrice PUTZ, M. Michel GIERES, candidats professeurs.

membres suppléants: M. Gilbert LAUTH, directeur adjoint; Mmes Fabienne FAUST, Nadine SCHMITZ, Muriel SCHROEDER, M. Olivier THULL, professeurs; Mme Nadine KOHL, candidat professeur; Mmes Isabelle LUTZ, Elisabeth REUTER, M. Philippe TOUFFET, chargés de cours; Mme Dany PRUM, M. Tom FLICK, chargés d'éducation.

COMMISSION LTAM TSE1 (Lycée technique des Arts et Métiers)

membres effectifs: Mme Véronique SCHABER, directrice adjointe; Mmes Juliette NEY, Marie-Gabrielle THILTGES, Danielle WAGNER, MM. Marc FRISING, Dean GREGORIUS, Erny KONSBRUCK, Daniel WERMEISTER, Edouard ZACHARIAS, professeurs; M. Michel GIERES, candidat professeur; M. Philippe TOUFFET, chargé de cours.

membres suppléants: M. Gilbert LAUTH, directeur adjoint; Mmes Martine EIDEN, Claude ERNSTER, Sandy NEIENS, Nadia PIAZZI, Muriel SCHROEDER, Claudine THILL, Béatrice WELTER, MM. John BOURKEL, Olivier THULL, professeurs; Mmes Nadine KOHL, Sally KREMER, candidats professeurs; Mmes Christiane LEGILL, Elisabeth REUTER, M. Jan GLAS, chargés de cours; MM. Fernand ROLLINGER, Armand STRAINCHAMPS, chargés d'éducation.

COMMISSION LTAM TSE2 (Lycée technique des Arts et Métiers)

membres effectifs: Mme Véronique SCHABER, directrice adjointe; Mmes Martine EIDEN, Nadia PIAZZI, Claudine THILL, Danielle WAGNER, Béatrice WELTER, M. John BOURKEL, Dean GREGORIUS, Félix MERSCH, professeurs; M. Jan GLAS, chargé de cours, M. Fernand ROLLINGER, chargé d'éducation.

membres suppléants: M. Gilbert LAUTH, directeur adjoint; Mmes Sandy NEIENS, Muriel SCHROEDER, MM. Erny KONSBRUCK, Olivier THULL, professeurs; Mmes Nadine KOHL, Sally KREMER, candidats professeurs; Mme Elisabeth REUTER, chargée de cours; Mme Andrée PUNDEL, chargée d'éducation.

Pour la division chimique du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTC TCH1 (Lycée technique du Centre)

membres effectifs: M. Carlo SCHMIT, directeur adjoint; M. Carlo NOBEN, professeur-ingénieur; Mmes Simone BOHR, Nathalie FABER, Manon REMAKEL, Blanche WINGERT, MM. Mike ANEN, Paul ASSEL, Luc DIEDERICH, Marco FREYMANN, Michel MORCHE, Christian NAPOLI, professeurs; Mme Daisy SCHMIT, professeur d'enseignement technique.

membres suppléants: M. Jean-Paul LENERTZ, directeur; Mmes Patricia DEFAY, Doris GILLES, MM. Guy FREYLING, Alain HOFFMANN, Joseph VAN ZIJL, Jean-Marie WEBER, professeurs.

Pour la division électrotechnique, section communication, du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTAM TEC1 (Lycée technique des Arts et Métiers)

membres effectifs: M. Gilbert LAUTH, directeur adjoint; MM. Jean-Paul GREISCH, Marc MOOTZ, André SCHWARZ, Guy URBANY, Guy WEILER, Marc WILWERT, professeurs-ingénieurs; Mmes Catherine ELVINGER, Sandy NEIENS, Nadine SCHMITZ, M. Olivier THULL, professeurs; M. Jean DAUBENFELD, maître d'enseignement technique.

membres suppléants: M. Jean-Paul GREISCH, attaché à la direction; MM. Alain BRAUN, Jean-Claude FELTES, David MENTZ, Nicolas NEUMANN, Camille SCHMIT, Vincent SCHROEDER, Roland WELTER, professeurs-ingénieurs; Mme Ursula SCHMITZ, MM. Christian LUDOVICY, Pascal PASCIOLLA, Daniel WERMEISTER, professeurs; MM. Henri BIRCHEN, Georges LAUTH, Claude WOLMERING, maîtres d'enseignement technique.

COMMISSION LTE TEC1 (Lycée technique d'Esch-sur-Alzette)

membres effectifs: M. Sylvain PIREN, directeur adjoint; MM. Roland DAMIANI, Raoul DRUI, Gilles HEYART, Gérard NEU, Romain REITER, Mauro SABATINI, professeurs-ingénieurs; Mmes Carole PLETSCHETTE, Isabelle WIRTH, professeurs; M. Pierre MARCHAL, professeur d'enseignement technique; M. Frédéric KEUP, candidat professeur.

membres suppléants: M. Bertrand GOERGEN, directeur adjoint; MM. Jean-Marie CLOOS, Claude LOULLINGEN, Paul SCHLESSER, Marc SCHMIT, professeurs-ingénieurs; M. Maurizio SPAGNUOLO, candidat professeur-ingénieur; Mme Claudine JUNGERS, professeur d'enseignement technique; Mmes Tessy LOMMEL, Laura UICICH, M. Marc SCHANEN, candidats professeurs.

Pour la division électrotechnique, section énergie, du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTAM TEE1 (Lycée technique des Arts et Métiers)

membres effectifs: M. Gilbert LAUTH, directeur adjoint; MM. Alain BRAUN, Jules BONERT, Jean-Claude FELTES, Marc MOOTZ, Marc WEGENER, professeurs-ingénieurs; Mmes Sandy NEIENS, Muriel SCHROEDER, MM. John BOURKEL, professeurs; M. Doris MANCINI, candidat professeur-ingénieur; Mme Sally KREMER, candidat professeur; M. Claude WOLMERING, maître d'enseignement technique.

membres suppléants: M. Jean-Paul GREISCH, attaché à la direction; MM. Marc ENGELDINGER, Patrick HAVE, Georges REDING, Camille SCHMIT, Guy WEILER, Pierre WIRION, professeurs-ingénieurs; Mmes Joëlle GEIBEN, Christine JEHLE, Valentine LOMMEL, Claudine MANNES, Nadia PIAZZI, M. Marc SCHOENTGEN, professeurs; MM. Michel GIERES, Damien SCHMIT, candidats professeurs; MM. Marcel BERTEMES, Henri BIRCHEN, maîtres d'enseignement technique.

COMMISSION LTETT TEE1 (Lycée Technique d'Ettelbruck)

membres effectifs: Mme Liliane FLIES, directrice adjointe; MM. Marc AREND, André JACOBS, Guy PUTZ, Alain WEILER, professeurs-ingénieurs; Mmes Peggy HEISBOURG, Muriel MEYERS, Esther SCHORTGEN, MM. Jerry KREINS, João SEBASTIAO, professeurs; M. Guillaume REITER, maître d'enseignement technique.

membres suppléants: MM. Marc ENGELDINGER, Georges REDING, professeurs-ingénieurs; Mmes Joëlle GEIBEN, Valentine LOMMEL, Claudine MANNES, Nadine RASSEL, M. Marc SCHOENTGEN, professeurs; M. Marcel BERTEMES, maître d'enseignement technique.

Pour la division génie civil, section bâtiment, du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTJBM TBA1 (Lycée technique Josy Barthel)

membres effectifs: M. Marc FISCHBACH, directeur adjoint; Mme Satu CORKE, professeur-architecte; MM. Romain BINCK, Marc CHRISTEN, Charles FEYEREISEN, Jean-Claude WAGENER, professeurs-ingénieurs; Mmes Tanja AGOSTA, Nadine FEIERSTEIN, Tanja KLINGBEIL, Carmen SCHARES, MM. Guido LESSING, Gilbert THILTGES, professeurs; M. Marc GILLET, candidat professeur.

membres suppléants: M. Jean WAGNER, directeur; MM. Gilles DAZZAN, Pierre KAYSER, professeurs-ingénieurs; Mmes Marie-Paule EYSCHEN, Nathalie HOFFMANN, Jeanny MARTINEZ, Mireille PENNING, M. Eric SCHWEICHER, professeurs; MM. Luc KUNEN, David LARANJA, Tom SCHMITZ, candidats professeurs.

Pour la division génie civil, section constructions civiles, du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTJBM TCC1 (Lycée technique Josy Barthel)

membres effectifs: M. Marc FISCHBACH, directeur-adjoint, MM. Romain BINCK, Marc CHRISTEN, Charles FEYEREISEN, Pierre KAYSER, Michel PUNDEL, Christophe REUTER, professeurs-ingénieurs; Mmes Nadine FEIERSTEIN, Tanja KLINGBEIL, Michèle RIES, Annick WELSCHER, MM. Guido LESSING, Gilbert THILTGES, professeurs; MM. Luc KUNEN, Claude SCHLAMMES, candidats professeurs.

membres suppléants: M. Jean WAGNER, directeur; MM. Georges KEIPES, Jean-Claude WAGENER, professeurs-ingénieurs; Mmes Tanja AGOSTA, Marie-Paule EYSCHEN, Nathalie HOFFMANN, Jeanny MARTINEZ, Mireille PENNING, professeurs; MM. Marc GILLET, David LARANJA, candidats professeurs.

Pour la division génie civil, section travaux publics, du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTJBM TTP1 (Lycée technique Josy Barthel)

membres effectifs: M. Marc FISCHBACH, directeur adjoint; MM. Charles FEYEREISEN, Pierre KAYSER, Georges KEIPES, Michel PUNDEL, Christophe REUTER, professeurs-ingénieurs; Mmes Nadine FEIERSTEIN, Tanja KLINGBEIL, Michèle RIES, Annick WELSCHER, MM. Guido LESSING, Anthony LLOYD, Gilbert THILTGES, professeurs; MM. Luc KUNEN, Claude SCHLAMMES, candidats professeurs.

membres suppléants: M. Jean WAGNER, directeur; MM. Marc CHRISTEN, Pierre KOLBER, Christophe REUTER, Jean-Claude WAGENER, professeurs-ingénieurs; Mmes Tanja AGOSTA, Marie-Paule EYSCHEN, Nathalie HOFFMANN, Jeanny MARTINEZ, Mireille PENNING, professeurs; MM. Marc GILLET, David LARANJA, candidats professeurs.

Pour la division hôtelière et touristique, section hôtelière, du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTHAH THO1 (Lycée technique hôtelier Alexis Heck)

membres effectifs: MM. Louis ROBERT, directeur; Gérard BENDER, directeur adjoint; M. Frank HEUSCHLING, professeur-ingénieur; Mme Michelle FLAMMANG, MM. Jean-Paul CATHREIN, Alain FEDERSPIEL, Marc JUNG, Joe LEYDER, professeurs; M. Albert DUHR, professeur d'enseignement technique; Mmes Martine HENTGES, Sylvie PRETTI, maîtres de cours spéciaux; Mme Laurence FRANZEN, MM. Patric BREDIMUS, Gaston LUX, Jeannot SPANIER, Patrick WAGNER, maîtres d'enseignement technique; Mmes Renée FERRING, Isabelle FRANK, Nicole ZENNER, MM. Pol DECKER, Claude HILBERT, Marc HILBERT, Georges KNAUF, Bruno MACIAS, Marc SCHAEFER, chargés de cours.

Pour la division hôtelière et touristique, section touristique, du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTHAH TTO1 (Lycée technique hôtelier Alexis Heck)

membres effectifs: Louis ROBERT, directeur; Gérard BENDER, directeur adjoint; M. Frank HEUSCHLING, professeur-ingénieur; Mme Michèle FLAMMANG, MM. Jean-Paul CATHREIN, Alain FEDERSPIEL, Marc JUNG, Joe LEYDER, professeurs; Mmes Martine HENTGES, Sylvie PRETTI, maîtres de cours spéciaux; MM. Patric BREDIMUS, Gaston LUX, Patrick WAGNER, maîtres d'enseignement technique; Mmes Renée FERRING, Isabelle FRANK, Nicole ZENNER, MM. Claude HILBERT, Marc HILBERT, Georges KNAUF, Bruno MACIAS, Marc SCHAEFER, chargés de cours.

Pour la division informatique du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTAM TIF1 (Lycée technique des Arts et Métiers)

membres effectifs: M. Gilbert LAUTH, directeur adjoint; Mme Simone BEISSEL, MM. Alain BRAUN, Frédéric FABER, Pierre POOS, André SCHWARZ, René WEBER, Marc WILWERT, professeurs-ingénieurs; M. Fabrice ROTH, professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique; Mmes Monette ENSCH, Fabienne FAUST, Christine JEHLE, M. Daniel WERMEISTER, professeurs.

membres suppléants: M. Jean-Paul GREISCH, attaché à la direction; MM. Jules BONERT, Jean-Claude FELTES, Yves WENGLER, Pierre WIRION, professeurs-ingénieurs; M. Claude BODSON, candidat professeur-ingénieur; MM. Guy LOESCH, Marc SCHMIT, Claude SIBENALER, professeurs de sciences de l'enseignement secondaire technique; Mmes Martine EIDEN, Nadia PIAZZI, Ursula SCHMITZ, Jessica WALTE, MM. John BOURKEL, Jean-Paul FRITZ, Pascal PASCIOLLA, Alain PONTEN, professeurs; Mmes Sally KREMER, Christiane SCHAACK, candidats professeurs.

COMMISSION LTAM TIF2 (Lycée technique des Arts et Métiers)

membres effectifs: M. Gilbert LAUTH, directeur adjoint; Mme Simone BEISSEL, MM. Jules BONERT, André SCHWARZ, Marc WILWERT, Pierre WIRION, professeurs-ingénieurs; MM. Guy LOESCH, Fabrice ROTH, Marc SCHMIT, Claude SIBENALER, professeurs de sciences de l'enseignement secondaire technique; Mmes Monette ENSCH, Christine JEHLE, Nadia PIAZZI, M. Alain PONTEN, professeurs.

membres suppléants: M. Jean-Paul GREISCH, attaché à la direction; MM. Alain BRAUN, Frédéric FABER, Jean-Claude FELTES, Pierre POOS, René WEBER, Yves WENGLER, professeurs-ingénieurs; Mmes Fabienne FAUST, Valérie SASSEL, Nadine SCHMITZ, Ursula SCHMITZ, MM. John BOURKEL, Jean-Paul FRITZ, Pascal PASCIOLLA, Joe PAULUS, Daniel WERMEISTER, professeurs; Mme Myriam SCHOLTES, candidat professeur.

COMMISSION LTE TIF1 (Lycée technique d'Esch-sur-Alzette)

membres effectifs: M. Sylvain PIREN, directeur adjoint; MM. Raoul DRUI, Roger KRIES, Serge LINCKELS, Gérard NEU, Romain REITER, Mauro SABATINI, professeurs-ingénieurs; Mme Carole PLETSCHETTE, M. Patrick STRAUS, professeurs; Mme Aline KMEC, M. Marc SCHANEN, candidats professeurs.

membres suppléants: M. Bertrand GOERGEN, directeur adjoint; MM. Claude LOULLINGEN, Sylvain PIREN, Raphaël RISCHARD, Paul SCHLESSER, professeurs-ingénieurs; M. Robert WEBER, professeur, Mme Claudine JUNGERS, professeur d'enseignement technique, M. Maurizio SPAGNUOLO, candidat professeur-ingénieur, Mmes Tessy LOMMEL, Laura UICICH, candidats professeurs.

COMMISSION LN TIF1 (Lycée du Nord)

membres effectifs: M. Jo TROIAN, directeur; MM. Alain DELOSCH, Michel SCHMITZ, Pierre STOCKREISER, François ZUIDBERG, professeurs-ingénieurs; Mmes Pierrette BETTENDORFF, Nathalie KREMER, Linda THOLL, professeurs; MM. Yves SCHAUL, Ali ZENITI, candidats professeurs; M. Marc ZOENEN, chargé d'éducation.

membres suppléants: M. Jean-Louis HELBACH, professeur; Mme Maisy BERSCHEID, professeur d'enseignement technique; MM. Stephane SIMONIS, Serge TUMBA, candidats professeurs; M. Joseph MANGRICH, chargé de cours.

Pour la division mécanique, section mécanique automobile, du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTC TMA1 (Lycée technique du Centre)

membres effectifs: M. Carlo SCHMIT, directeur adjoint; MM. Claude JANDER, Patrick ROILGEN, Patrick SPAUS, professeurs-ingénieurs; Mmes Simone BOHR, Nathalie FABER, Manon REMAKEL, M. Luc DIEDERICH, professeurs; Mme Daisy SCHMIT, professeur d'enseignement technique; M. Christian LUTGEN, aspirant professeur-ingénieur.

membres suppléants: M. Marco JOMINET, directeur adjoint; M. Claude JANDER, professeur-ingénieur; Mme Doris GILLES, MM. Guy FREYLING, Alain HOFFMANN, Joseph VAN ZIJL, Jean-Marie WEBER, professeur; MM. Gérard KRYSATIS, Alex RICKAL, maîtres d'enseignement technique.

Pour la division mécanique, section mécanique générale, du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTAM TMG1 (Lycée technique des Arts et Métiers)

membres effectifs: Mme Véronique SCHABER, directrice adjointe; MM. Paul FABER, Marco KIESGEN, Jean-Paul MARTELING, Jean-Jacques ZEIMES, professeurs-ingénieurs; Mmes Catherine ELVINGER, Nadine SCHMITZ, MM. Christian LUDOVICY, Olivier THULL, professeurs.

membres suppléants: M. Gilbert LAUTH, directeur adjoint; MM. Thierry BERNARD, Daniel EIFFENER, Georges GLOESENER, Paul HARDT, Tom MENTGEN, Marc MOOTZ, Aloyse PAULUS, Claude WEBER, Michel WEIZ, Pierre WIRION, professeurs-ingénieurs; Mmes Christiane SCHOLTES, Claudine THILL, MM. John BOURKEL, François LECH, Alain PONTEN, Daniel WERMEISTER, professeurs; Mme Sally KREMER, M. Michel GIERES, candidats professeurs; MM. Philippe CORNELIUS, Germain HANSEN, Mike MATHIEU, maîtres d'enseignement technique.

COMMISSION LTAM TMG2 (Lycée technique des Arts et Métiers)

membres effectifs: Mme Véronique SCHABER, directrice adjointe; MM. Georges GLOESENER, Paul HARDT, Tom MENTGEN, Aloyse PAULUS, Pierre WIRION, Jean-Jacques ZEIMES, professeurs-ingénieurs; Mme Claudine THILL, M. John BOURKEL, professeurs; Mme Sally KREMER, M. Michel GIERES, candidats professeurs.

membres suppléants: M. Gilbert LAUTH, directeur adjoint; MM. Thierry BERNARD, Daniel EIFFENER, Paul FABER, Romain THILL, professeurs-ingénieurs; Mmes Fabienne FAUST, Juliette NEY, Nadia PIAZZI, professeurs; Mme Céline MEDERNACH, M. Damien SCHMIT, candidats professeurs.

Art. 3. Les dates des épreuves de la session d'été et de la session d'automne des examens de fin d'études du régime technique et du régime de la formation de technicien de l'enseignement secondaire technique pour l'année scolaire 2009/2010 seront fixées par les commissaires du Gouvernement.

Art. 4. Les commissions se réuniront sur convocation du commissaire du Gouvernement.

Art. 5. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Un exemplaire en sera expédié à chacun des membres de la commission pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 2 novembre 2009.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 96 **26 novembre 2009**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 16 octobre 2009 autorisant Monsieur Jan Pieter SCHUDDEBEURS et Madame Myriam Marie Françoise THORN à changer le nom patronymique actuel des enfants mineurs Maaike Corrie Marguerite Geertruida SCHUDDEBEURS et Franjo François Roland Maarten SCHUDDEBEURS en celui de «SCHUDDEBEURS THORN».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Maître Arsène Kronshagen, avocat à la Cour, sollicitant au nom de Monsieur Jan Pieter SCHUDDEBEURS et de Madame Myriam Marie Françoise THORN, l'autorisation de changer le nom patronymique actuel des enfants mineurs Maaike Corrie Marguerite Geertruida SCHUDDEBEURS et Franjo François Roland Maarten SCHUDDEBEURS, nés le 21 février 2009 à Liège (Belgique), tous les deux de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-1310 Luxembourg, 10, rue des Celtes, en celui de «SCHUDDEBEURS THORN»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Jan Pieter SCHUDDEBEURS et son épouse Madame Myriam Marie Françoise THORN sont autorisés à changer le nom patronymique actuel des enfants mineurs Maaike Corrie Marguerite Geertruida SCHUDDEBEURS et Franjo François Roland Maarten SCHUDDEBEURS en celui de «SCHUDDEBEURS THORN».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Château de Berg, le 16 octobre 2009.
Henri

Arrêté ministériel du 3 novembre 2009 portant nomination des commissaires aux examens de fin d'apprentissage et aux examens menant au brevet de maîtrise.

La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,

Vu l'article 27, paragraphe b, alinéa 2 de l'arrêté grand-ducal modifié du 8 octobre 1945 portant révision de la loi du 5 janvier 1929 sur l'apprentissage;

Vu le règlement grand-ducal du 19 mai 2009 portant fixation des indemnités dues aux membres des commissions d'examen, aux experts et surveillants des examens de fin d'apprentissage et des examens menant au brevet de maîtrise;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés commissaires aux examens de fin d'apprentissage et aux examens menant au brevet de maîtrise, pour assister le directeur à la formation professionnelle dans sa mission de contrôle aux examens:

Monsieur Georges BECK, directeur adjoint du Lycée technique de Bonnevoie;

Monsieur Gilbert ENGEL, directeur du Lycée technique d'Esch-sur-Alzette;

Madame Chantal FANDEL, pédagogue – chargée de mission au Service de la formation professionnelle;

Monsieur Jerry LENERT, pédagogue – chargé de mission au Service de la formation professionnelle;

Monsieur Jean-Paul LENERTZ, directeur du Lycée technique du Centre;

Monsieur Jos. NOESEN, pédagogue – chargé de mission au Service de la formation professionnelle;

Monsieur Jean-Marie WIRTGEN, directeur du Lycée technique de Bonnevoie.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial et copie sera transmise aux intéressés pour leur servir de titre et à la Cour des Comptes pour information.

Luxembourg, le 3 novembre 2009.

La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Collège médical. – Elections du mois d'octobre 2009.

Résultats du scrutin des élections des membres du Collège médical qui ont été organisées suivant les dispositions de la loi du 8 juin 1999 relative au Collège médical, dont l'article 6 prévoit que les électeurs du Collège médical sont appelés à élire, lors de chaque renouvellement partiel périodique, quatre membres médecins, un membre médecin-dentiste ainsi qu'un membre pharmacien. Ces mandats deviendront effectifs au 1er janvier 2010.

Ont été élus membres effectifs:

Dr Joseph STEICHEN, médecin à Esch-sur-Alzette;

Dr Carlo FABER, médecin à Luxembourg;

Dr Chrétien JACOBY, médecin à Ettelbruck;

Dr Martine GOERGEN ép. AZAGRA, médecin à Luxembourg;

Dr Paul NILLES, médecin-dentiste à Esch-sur-Alzette;

M. Georges FOEHR, pharmacien à Dudelange.

Ont été élus membres suppléants:

Dr Gaston BUCK, médecin à Luxembourg;

Dr Jean-Paul LEDESCH, médecin à Warken;

Dr René KONSBRUCK, médecin à Differdange;

Dr Marie-Anne BISDORFF ép. ROUKOZ, médecin à Luxembourg;

Dr Germain BECKER, médecin-dentiste à Dudelange;

M. Alain AREND, pharmacien à Esch-sur-Alzette.

Entreprises d'assurances. – AIG EUROPE S.A. – Changement de dénomination sociale. – Par communication du 9 octobre 2009, l'ACAM, Autorité de Contrôle des Assurances et des Mutuelles de la France, a informé le Commissariat aux Assurances que la dénomination sociale de l'entreprise d'assurances AIG Europe S.A., avec siège social à F-92079 Paris La Défense 2 Cedex, Tour AIG, et établissement à L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens, a été changée en CHARTIS Europe S.A.

Entreprises d'assurances. – Transfert de portefeuille d'assurance vie des entreprises d'assurances de droit britannique CGNU Life Assurance Limited, Norwich Union Life (RBS) Limited et Commercial Union Life Assurance Company Limited vers l'entreprise d'assurances de droit britannique Aviva Life & Pensions UK Limited (anciennement Norwich Union Life & Pensions Limited). – *La FSA, Financial Services Authority*, autorité de contrôle du secteur des assurances du Royaume-Uni, a informé le Commissariat aux Assurances que les entreprises d'assurances CGNU Life Assurance Limited, Norwich Union Life (RBS) Limited and Commercial Union Life Assurance Company Limited ont été autorisées à transférer leur portefeuille d'assurance vie vers l'entreprise d'assurances Aviva Life & Pensions UK Limited avec effet au 1er octobre 2009.

Le transfert devient opposable de plein droit aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès cette publication.

Entreprises de réassurance. – «NOORDHOLLANDSCHE RE S.A.» – Renonciation à l'agrément pour faire des opérations de réassurance. – Par arrêté ministériel du 10 novembre 2009, l'agrément pour faire des opérations de réassurance délivré à la société «NOORDHOLLANDSCHE RE S.A.», avec siège social à 2, rue Nicolas Bové, L-1253 Luxembourg, a été retiré à sa demande.

Magistrature. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 16 octobre 2009, Monsieur Carlos ZEYEN, premier substitut au Parquet de Luxembourg, détaché pour une durée de quatre ans auprès de l'Unité Eurojust, a été placé hors cadre et nommé substitut principal hors cadre, et Monsieur Gilles HERMANN, premier substitut au Parquet de Luxembourg, a été nommé substitut principal au Parquet de Luxembourg.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Centres d'accueil avec hébergement pour enfants et jeunes adultes. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 19 août 2009, un agrément illimité a été accordé à l'organisme gestionnaire «Paerd's Atelier», ayant son siège à l'adresse L-2662 Luxembourg, 70, rue Verte, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil classique», appelé «Service d'hébergement du projet Liewenshaff», à l'adresse L-9165 Merscheid, 32, Duerfstrooss.

L'agrément qui est accordé pour une durée illimité, prend effet le 19 août 2009 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/01/059**.

L'arrêté ministériel du 19 août 2009 remplace l'arrêté ministériel du 2 mars 2009.

Par arrêté ministériel du 19 août 2009, un agrément illimité a été accordé à l'organisme gestionnaire «Paerd's Atelier», ayant son siège à l'adresse L-2662 Luxembourg, 70, rue Verte, pour l'exercice de l'activité de «centre d'insertion socio-professionnelle», appelé «Service de formation du projet Liewenshaff», à l'adresse L-9165 Merscheid, 32, Duerfstrooss.

L'agrément qui est accordé pour une durée illimité, prend effet le 19 août 2009 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/05/004**.

L'arrêté ministériel du 19 août 2009 remplace l'arrêté ministériel du 2 mars 2009.

Par arrêté ministériel du 19 août 2009, un agrément illimité a été accordé à la société de la Croix-Rouge luxembourgeoise, organisme gestionnaire, ayant son siège à L-1840 Luxembourg, 44, boulevard Joseph II, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil spécialisé», appelé «Kannerhaus Jean/Service semi-stationnaire – Nouvelle Maison», à l'adresse L-6922 Berg, 15A, rue du Château.

L'agrément qui est accordé pour une durée illimité, prend effet le 19 août 2009 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/03/012**.

L'arrêté ministériel du 19 août 2009 remplace l'arrêté ministériel du 9 juillet 2008.

Par arrêté ministériel du 19 août 2009, un agrément illimité a été accordé à la société de la Croix-Rouge luxembourgeoise, organisme gestionnaire, ayant son siège à L-1840 Luxembourg, 44, boulevard Joseph II, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil spécialisé», appelé «Kannerhaus Jean», à l'adresse L-6922 Berg, am Bongert, 9, rue du Château.

L'agrément qui est accordé pour une durée illimité, prend effet le 19 août 2009 et est enregistré sous le numéro **EF/CA/03/008**.

L'arrêté ministériel du 19 août 2009 remplace l'arrêté ministériel du 4 juin 2007.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Etablissement public «Centres, foyers et services pour personnes âgées». – Par arrêté ministériel du 12 novembre 2009, l'emploi – chef de la division «Relations avec les clients» – dans la carrière de l'assistant d'hygiène social, est désigné comme emploi comportant des responsabilités particulières.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour personnes âgées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 27 octobre 2009, un agrément limité dans le temps pour 6 mois est accordé à l'organisme gestionnaire «Croix-Rouge Luxembourgeoise», ayant son siège social à 44, boulevard Joseph 2, L-1840 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 40, rue de Rham, L-6142 Junglinster.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/08/01/045.

Par arrêté ministériel du 26 octobre 2009, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Doheem versuergt a.s.b.l.», ayant son siège social à 44, boulevard Joseph 2, L-1840 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre psycho-gériatrique» à l'adresse: 40, rue de Rham, L-6142 Junglinster.

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro PA/08/04/047.

Par arrêté ministériel du 26 octobre 2009, un agrément limité dans le temps pour 3 semaines est accordé à l'organisme gestionnaire «Stëftung Hëllef doheem», ayant son siège social à 50, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «centre psycho-gériatrique» à l'adresse: 37, rue de Colmar-Berg, L-7525 Mersch.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/07/04/046 bis.

Par arrêté ministériel du 26 octobre 2009, un agrément limité dans le temps jusqu'au 15 novembre 2010 est accordé, vu le retard de travaux de construction, à l'organisme gestionnaire «Homes pour personnes âgées de la Congrégation des Franciscaines de la Miséricorde asbl», ayant son siège social à 48A, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «maison de soins» à l'adresse: 12, rue Sigefroi, L-2536 Luxembourg.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/02/10/003.

Par arrêté ministériel du 19 octobre 2009, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Doheem versuergt a.s.b.l.», ayant son siège à 44, boulevard Joseph 2, L-1840 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «service d'aide à domicile» à l'adresse: 11, place Dargent, L-1413 Luxembourg.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 22 octobre 2008, accordant un agrément limité dans le temps à l'organisme gestionnaire «Doheem versuergt a.s.b.l.», ayant son siège à 44, boulevard Joseph 2, L-1840 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «service d'aide à domicile».

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro PA/00/06/012.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Service Solidarité. – Agrément définitif. – Par arrêté ministériel du 4 novembre 2009, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation Caritas Luxembourg» ayant son siège social à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de son «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes – Épicerie sociale» à l'adresse 79, rue Dicks à L-4082 Esch-sur-Alzette.

L'agrément prend cours le 4 novembre 2009.

L'agrément a été enregistré sous le numéro **A/2009/13/4**(d).

Ministère de la Santé. – Centre thermal et de santé de Mondorf-les-Bains. – Conseil d'administration. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 13 novembre 2009 Monsieur René PIZZAFERRI a été nommé membre effectif du conseil d'administration du centre thermal et de santé de Mondorf-les-Bains en remplacement de Monsieur Guy BERNARD dont il terminera le mandat.

Ministère de la Santé. – Service de Santé au Travail Multisectoriel. – Le taux de cotisation à charge des employeurs optant pour le recours au service de santé au travail multisectoriel est fixé à 0,11% pour l'exercice 2010, en conformité de l'article L-323-1 (5) du Code du Travail.

Ministère de la Sécurité sociale. – Commission de qualité des prestations prévue à l'article 387 bis du Code de la sécurité sociale. – Modifications apportées à la composition de la Commission. – Par arrêté ministériel du 9 novembre 2009, les modifications suivantes ont été apportées à la composition de la Commission de qualité des prestations prévue à l'article 387 bis du Code de la sécurité sociale:

Monsieur Pierre BIVER, conseiller de direction auprès du Ministère de la Famille et de l'Intégration, Division II «Personnes Handicapées», anciennement membre suppléant, représentant la «Division Intégration et soins», a été désigné comme membre effectif;

Monsieur Marc PLUMACHER, infirmier hospitalier gradué auprès du Ministère de la Famille et de l'Intégration, Division II «Personnes Handicapées», anciennement membre suppléant, représentant la «Division Intégration et soins», a été désigné comme membre suppléant;

Monsieur Fernando RIBEIRO, infirmier hospitalier gradué auprès du Ministère de la Famille et de l'Intégration, Division V «Personnes Agées», a été désigné comme membre effectif;

Madame le Dr Murielle WEYDERT, médecin auprès du Ministère de la Famille et de l'Intégration, Division V «Personnes Agées», anciennement membre effectif de la «Division Intégration et soins», a été désignée comme membre suppléant;

Le mandat de Madame Malou KAPGEN, conseiller de direction auprès du Ministère de la Famille et de l'Intégration, est venu à terme.

Police grand-ducale. – Nominations. – Par arrêtés grand-ducaux du 16 octobre 2009, Messieurs Alain ENGELHARDT, Léon LUDOVICY et Daniel AGOSTINI, premiers commissaires principaux de la police grand-ducale, ont été nommés au grade de commissaire divisionnaire adjoint avec effet au 1er novembre 2009.

Registre des notifications des prestataires de service de certification émettant des certificats qualifiés, conformément à la loi modifiée du 14 août 2000 sur le commerce électronique. – L'Institut Luxembourgeois de la Normalisation, de l'Accréditation, de la Sécurité et qualité des produits et services (ILNAS) tient un registre des notifications des prestataires de service de certification. Conformément à la loi modifiée du 14 août 2000 sur le commerce électronique, ILNAS publie ce registre qui, au 11 septembre 2009, se compose de l'enregistrement suivant:

- **Nom de l'organisme:** LuxTrust S.A.
- **Numéro de notification:** 2008/8/003
- **Date de notification:** 29/07/2008
- **Détails:** 7, rue Alcide de Gasperi – L-2010 Luxembourg.

Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois d'octobre 2009.

N° d'ordre	Nom du failli	Date du Jugement	Juge-commissaire	Curateur
		Luxembourg		
1.	s.à r.l. KÜNZER CARRELAGES , établie et ayant son siège social à L-4486 Soleuvre, Z.I. Um Woeller	02.10.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Astrid *Bugatto*
2.	s.à r.l. H L-DECORATION, établie et ayant son siège social à L-1540 Luxembourg, 28, rue Benjamin Franklin	02.10.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Astrid *Bugatto*
3.	s.à r.l. VI AVIA, anciennement «S.P.I. AEROSPACE s.à r.l.», établie et ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 17, boulevard Prince Henri	05.10.09	M. Robert *Worre*	Me Evelyne *Korn*
4	S.A. EURO CONCEPT MAG, en abrégé «E.C.M.», établie et ayant son siège social à L-4123 Esch-sur-Alzette, 3, rue du Fossé	05.10.09	M. Robert *Worre*	Me Astrid *Bugatto*
5.	s.à r.l. REGIE 1, établie et ayant son siège social à L-6633 Wasserbillig, 74A, route de Luxembourg	07.10.09	Mme Carole *Err*	Me Tania *Hoffmann*
6.	s.à r.l. A.N.G.`Immobilier, ayant eu son siège social à L-1898 Kockelscheuer, 1, rue de Roeser, actuellement sans siège social connu	09.10.09	Mme Carole *Err*	Me Valérie *Demeure*
7.	S.A. DECORS SOLS LUX, avec siège social à L-3225 Bettembourg, Zone Industrielle Le Scheleck I	12.10.09	M. Marc *Wagner*	Me Olivier *Wagner*
8.	S.A. MARI, avec siège social à L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener, de fait inconnue à cette adresse	12.10.09	M. Marc *Wagner*	Me Olivier *Wagner*
9.	S.A. HEMISPHERE SUD SHIPPING, ayant eu son siège social à L-2449 Luxembourg, 25 C, boulevard Royal, actuellement sans siège social connu	12.10.09	M. Marc *Wagner*	Me Yamina *Noura*

10.	S.A. HEXALUX, avec siège social à L-8030 Strassen, 124, rue du Kiem, de fait inconnue à cette adresse	12.10.09	M. Marc *Wagner*	Me Yamina *Noura*
11.	S.A. LE CASAGRANDE, avec siège social à L-1150 Luxembourg, 72, route d'Arlon, de fait inconnue à cette adresse	12.10.09	M. Marc *Wagner*	Me Astrid *Bugatto*
12.	S.A. MAZOWE, ayant eu son siège social à L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl, actuellement sans siège social connu	12.10.09	M. Marc *Wagner*	Me Astrid *Bugatto*
13.	s.à r.l. GREY (LUXEMBOURG), anciennement «GREY (LUXEMBOURG) S.A.», ci-avant «HOT AIR ENTERPRISE (LUXEMBOURG) S.A.», ci-avant «AIR ENTERPRISE (LUXEMBOURG) S.A.», initialement «EAF – EUROPEAN AMBULANCE S.A.», avec siège social à L-3895 Foetz, rue de l'Industrie/coin rue des Artisans	12.10.09	M. Marc *Wagner*	Me Lionel *Gueth-Wolf*
14.	s.à r.l. ALASKA EDITIONS, avec siège social à L-3917 Mondercange, 20A, rue de l'Eglise	12.10.09	M. Marc *Wagner*	Me Lionel *Gueth-Wolf*
15.	s.à r.l. AJMM, avec siège social à L-1140 Luxembourg, 79, route d'Arlon, de fait inconnue à cette adresse	12.10.09	M. Marc *Wagner*	Me Axelle *L'Heritier-Andrei*
16.	s.à r.l. FASHION BLANCHISSERIE, avec siège social à L-4042 Esch-sur-Alzette, 88, rue du Brill	12.10.09	M. Marc *Wagner*	Me Axelle *L'Heritier-Andrei*
17.	S.A. BROFLET, avec siège social à L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy, de fait inconnue à cette adresse	12.10.09	M. Marc *Wagner*	Me Evelyne *Korn*
18.	S.A. SUD PARTICIPATIONS, établie et ayant son siège social à L-1370 Luxembourg, 16, Val Ste Croix	12.10.09	M. Marc *Wagner*	Me Marie-Christine *Gautier*
19.	G.M. B.H. SELF WASH SERVICE, avec siège social à L-2714 Luxembourg, 2, rue du Fort Wallis, de fait inconnue à cette adresse	12.10.09	M. Marc *Wagner*	Me Johanne *Fallecker*
20.	S.A. MASTER FINANCE EUROPE, établie et ayant son siège social à L-8311 Capellen, 115, route d'Arlon	12.10.09	M. Marc *Wagner*	Me Yann *Baden*
21.	S.A. MASTER FINANCE HOLDINGS, établie et ayant son siège social à L-8311 Capellen, 115, route d'Arlon	12.10.09	M. Marc *Wagner*	Me Yann *Baden*
22.	S.A. FAMIL PROMO, anciennement «PROJECT DRIVEN INVESTMENTS S.A.», établie et ayant son siège social à L-8369 Hivange, 3, rue de Kahler	12.10.09	M. Robert *Worre*	Me Olivier *Wagner*
23.	S.A. DMM HOLDING, établie et ayant son siège social à L-3378 Livange, 13, rue de Bettembourg	16.10.09	Mme Carole *Err*	Me Carmen *Rimondini*
24.	s.à r.l. GREY (LUXEMBOURG), établie et ayant son siège social à L-3895 Foetz, rue de l'Industrie / coin rue des Artisans	16.10.09	Mme Carole *Err*	Me Carmen *Rimondini*
25.	s.à r.l. DELL'COUPE, établie et ayant son siège social à L-8059 Bertrange, 3, rue Grevels Barrière	16.10.09	Mme Carole *Err*	Me Jessica *Pacheco*

26.	s.à r.l. GREVENMARCHÉ, avec siège social à L-6755 Grevenmacher, 9, place du Marché, de fait inconnue à cette adresse	16.10.09	Mme Carole *Err*	Me Jessica *Pacheco*
27.	s.à r.l. HSO Motors Europe, établie et ayant son siège social à L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts	16.10.09	Mme Carole *Err*	Me Moritz *Gspann*
28.	s.à r.l. ELITE COIFFURE, établie et ayant son siège social à L-1510 Luxembourg, 93, avenue de la Faïencerie	16.10.09	Mme Carole *Err*	Me Olivier *Wagner*
29.	s.à r.l. EDUTOY LUXEMBOURG, établie et ayant son siège social à L-4210 Esch-sur-Alzette, 69, rue de la Libération	16.10.09	Mme Carole *Err*	Me Christophe *Dehlinger*
30.	S.A. SEA VIEW PROPERTIES, avec siège social à L-1466 Luxembourg, 4, rue Jean Engling	19.10.09	M. Marc *Wagner*	Me Alexandre *Dillmann*
31.	S.A. FRAMA, établie et ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal	19.10.09	M. Marc *Wagner*	Me Alexandre *Dillmann*
32.	S.A. AGS INTERNATIONAL, avec siège social à L-8378 Kleinbettingen, 1, rue du Chemin de Fer, de fait inconnue à cette adresse	19.10.09	M. Marc *Wagner*	Me Anne *Devin-Kessler*
33.	s.à r.l. BAUTEC, avec siège social à L-5550 Remich, 31, rue de Macher, de fait inconnue à cette adresse	19.10.09	M. Marc *Wagner*	Me Anne *Devin-Kessler*
34.	s.à r.l. LXCOM, anciennement «GLOBAL ONE – THE SOFTWARE COMPANY s.à r.l..», avec siège social à L-5231 Sandweiler, 69, rue d'Itzig	19.10.09	M. Marc *Wagner*	Me Fabien *Verreaux*
35.	S.A. MERCATOR SERVICES, avec siège social à L-8281 Kehlen, 2A, Juddegaass	19.10.09	M. Marc *Wagner*	Me Fabien *Verreaux*
36.	s.à r.l. SNACK LARA, avec siège social à L-1261 Luxembourg, 133, rue de Bonnevoie, de fait inconnue à cette adresse	19.10.09	M. Marc *Wagner*	Me Clément *Villaume*
37.	s.à r.l. ML FOOD, exploitant sous l'enseigne commerciale «EPICERIE ML FOOD», établie et ayant son siège social à L-3617 Kayl, 46, rue de la Chapelle	19.10.09	M. Marc *Wagner*	Me Martine *Lauer*
38.	s.à r.l. NOSSA CONSTRUCTEUR , établie et ayant son siège social à L-4735 Pétange, 5, rue J.B. Gillardin	21.10.09	Mme Nadine *Walch*	Me Olivier *Wagner*
39.	s.à r.l. Société Commerciale de Représentation Electrique, établie et ayant son siège social à L-1450 Luxembourg, 21, Côte d'Eich	21.10.09	Mme Nadine *Walch*	Me Olivier *Wagner*
40.	s.à r.l. NOUVELLE CONSTRUCTIONS KERSCHENMEYER, établie et ayant son siège social à L-5465 Waldbredimus, 9, rue Wiltheim	21.10.09	Mme Nadine W*alch*	Me Marguerite *Ries*
41.	s.à r.l. BELLEVUE WORMELDANGE, avec siège social à L-2537 Luxembourg, 32, rue du Dernier Sol	26.10.09	M. Karin *Guillaume*	Me Evelyne *Korn*

42.	le sieur CLARINO David, demeurant à F-57440 Algrange (France), 7, rue Witten, faisant le commerce sous l'enseigne «TEKNITOIT M. CLARINO DAVID», à L-5627 Mondorf-les-Bains, 15, avenue Lou Hemmer	26.10.09	M. Karin *Guillaume*	Me Evelyne *Korn*
43.	s.à r.l. HERCOLUX, avec siège social à L-5485 Wormeldange-Haut, Zone Artisanale	26.10.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Yann *Baden*
44.	s.à r.l. P & P BATIMENT, avec siège social à L-3378 Livange, Z.I. Le 2000, route de Bettembourg	26.10.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Yann *Baden*
45.	S.A. MD TOIT ET HABITAT, avec siège social à L-4710 Pétange, 38, rue d'Athus, de fait inconnue à cette adresse	26.10.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Alexandre *Dillmann*
46.	s.à r.l. A.G. PROPRETE, avec siège social à L-3225 Bettembourg, Z.I. Scheleck II, de fait inconnue à cette adresse	26.10.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Alexandre *Dillmann*
47.	s.à r.l. PUNTO ROSSO, avec siège social à L-4391 Pontpierre, 69, rue de Luxembourg	26.10.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Astrid *Bugatto*
48.	s.à r.l. KAP-COURSES, avec siège social à L-3336 Hellange, 6A, rue des Prés	26.10.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Astrid *Bugatto*
49.	s.à r.l. MODUL'OR, avec siège social à L-4040 Esch/Alzette, 20, rue Xavier Brasseur	26.10.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Olivier *Wagner*
50.	S.A. BALMS ABOGADOS LUXEMBOURG, anciennement «FHABEL IMMOBILIEN S.A.», ayant eu son siège social à L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl, actuellement sans siège social connu	26.10.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Emilie *Fister*
51.	S.A. LUX FOOTBALL MANAGEMENT, ayant eu son siège social à L-7739 Colmar-Berg, 4, rue Emile Reding, actuellement sans siège social connu	26.10.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Laurent *Engel*
52.	s.à r.l. DONATO & ALEJANDRO, avec siège social à L-1880 Luxembourg, 46, rue Pierre Krier, de fait inconnue à cette adresse	26.10.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Bouchra *Fahime-Ayadi*
53.	S.A. TRIRENT, avec siège social à L-1341 Luxembourg, 7, place Clairefontaine, de fait inconnue à cette	30.10.09	Mme Nadine *Walch*	Me Alexandre *Dillmann*
54.	A.G. DER MONTAGEDIENST, avec siège social à L-6633 Wasserbillig, 74A, route de Luxembourg, de fait inconnue à cette adresse	30.10.09	Mme Nadine *Walch*	Me Alexandre *Dillmann*
55.	S.A. INTERNATIONAL RIVER CRUISING, ayant eu son siège social à L-6791 Grevenmacher, 28, route de Thionville, actuellement sans siège social connu	30.10.09	Mme Nadine *Walch*	Me Olivier *Wagner*
56.	S.A. THE CRUISADE, ayant eu son siège social à L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris, actuellement sans siège social connu	30.10.09	Mme Nadine *Walch*	Me Olivier *Wagner*
57.	s.à r.l. AZ AUTO, avec siège social à L-1331 Luxembourg, 59, boulevard G.-D. Charlotte, de fait inconnue à cette adresse	30.10.09	Mme Nadine *Walch*	Me Pierre-Yves *Genot*
58.	S.A. A2CS, établie et ayant son siège social à L-5550 Remich, 20, rue de Macher	30.10.09	Mme Nadine *Walch*	Me Marguerite *Ries*

59. s.à r.l. LIMOUSINES-TAXILUX, avec siège social à L-2560 Luxembourg, 60, rue de Strasbourg, de fait inconnue à cette adresse	30.10.09	Mme Nadine *Walch*	Me Marguerite *Ries*
60. s.à r.l. BOULANGERIE ROTA DO SOL ET FILS, avec siège social à L-4205 Esch-sur-Alzette, 3, rue Lankelz, de fait inconnue à cette adresse	30.10.09	Mme Nadine *Walch*	Me Bruno *Vier*
61. s.à r.l. CIME PRODUCTS AND SERVICES, établie et ayant son siège social à L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling	30.10.09	Mme Nadine *Walch*	Me Bruno *Vier*
62. S.A. TELESMILE EUROPEAN PREPAID SERVICES, avec siège social à L-6926 Flaxweiler, 26, rue Berg, de fait inconnue à cette adresse	30.10.09	Mme Nadine *Walch*	Me Myriam *Paquet*
63. S.A. 3G TRADE, avec siège social à L-6947 Niederanven, 3, Z.I. Bombicht, de fait inconnue à cette adresse	30.10.09	Mme Nadine *Walch*	Me Myriam *Paquet*
64. s.à r.l. M.C. & F., établie et ayant son siège social à L-3835 Schifflange, 27, route d'Esch	30.10.09	Mme Nadine *Walch*	Me Tania *Hoffmann*
65. S.A. CONTINENTAL SOUND AND LIGHT, établie et ayant son siège social à L-5973 Itzig, 12, rue des Promenades	30.10.09	Mme Nadine *Walch*	Me Christian *Steinmetz*
66. S.A. ALEXANDER HUGHES, établie et ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.-F. Kennedy	30.10.09	Mme Nadine *Walch*	Me Max *Mailliet*
	Diekirch		
67. s.à r.l. GARAGE POIDS LOURDS TROISVIERGES, (en abrégé G.P.L. Troisvierges), établie et ayant son siège social à L-9911 Troisvierges, Z.I. In den Alleen	07.10.09	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Jean-Luc *Gonner*
68. s.à r.l. M.C.B., établie et ayant son siège social à L-9540 Wiltz, 27, rue de la Gare	07.10. 09	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Jean-Luc *Gonner*
69. S.A. RED PEPPER LUX, établie et ayant son siège social à L-9647 Doncols, Bohey 25	07.10.09	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Jean-Luc *Gonner*
70. S.A. SODEM, établie et ayant son siège social à L-9753 Heinerscheid, 68, rue Principale	14.10.09	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Daniel *Baulisch*
71. s.à r.l. GTE GLOBAL TRANSPORT EXPRESS, établie et ayant son siège social à L-9030 Warken, 33, Cité Waarkdall	21.10.09	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Claude *Speicher*
72. S.A. CL SPORT CONSULTING, ayant eu son dernier siège social connu à L-8832 Rombach/Martelange, 14, route de Bigonville	21.10.09	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Claude *Speicher*
73. s.à r.l. RENDALUX GMBH, ayant eu son siège social à L-9265 Diekirch, 6, rue du Palais	28.10.09	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Claude *Speicher*
74. s.à r.l CABA, établie et ayant son siège social à L-6581 Rosport, 5, rue du Barrage	28.10.09	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Jean-Luc *Gonner*
75. s.à r.l. P.H.P. PIZZERIA DU NORD, établie et ayant son siège social à L-9714 Clervaux, 35, Klatzewee	28.10.09	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Jean-Luc *Gonner*

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 12 novembre 2009, Madame le Docteur Monia ABDENNADHER, née le 10 janvier 1966, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 12 novembre 2009, Madame Patricia Carla BRANCO DE ALMEIDA, née le 11 juillet 1965, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 12 novembre 2009, Madame le Docteur Véronique LAMESCH, née le 13 décembre 1980, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 12 novembre 2009, Madame le Docteur Catherine MANNES, née le 6 février 1981, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 12 novembre 2009, Monsieur Martin SATTLER, né le 7 juillet 1976, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 97 **4 décembre 2009**

Sommaire

Arrêté ministériel du 23 novembre 2009 portant nomination des commissions d'examen de l'examen de fin d'études secondaires, session 2010.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,

Vu le règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 2006 portant organisation de l'examen de fin d'études secondaires;

Arrête:

Art. 1er. La session de l'examen de fin d'études secondaires pour l'année scolaire 2009-2010 s'ouvre le 1er décembre 2009.

Art. 2. Sont nommés commissaires du Gouvernement:

a) pour les sections latin-langues vivantes et langues vivantes **(A)**, pour les sections latin-arts plastiques et arts plastiques **(E)** et pour les sections latin-musique et musique **(F): Madame Caroline LENTZ**, professeur chargée de mission au Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle.

b) pour les sections latin-sciences économiques-mathématiques et sciences économiques-mathématiques **(D)** et pour les sections latin-sciences humaines et sociales et sciences humaines et sociales **(G)**: **Monsieur Gérard ZENS**, professeur-attaché au Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle.

c) pour les sections latin-mathématiques-informatique et mathématiques-informatique **(B)** et pour les sections latin-sciences naturelles-mathématiques et sciences naturelles-mathématiques **(C)**: **Monsieur Edouard RIES**, professeur chargé de mission au Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle.

Art. 3. Les commissions d'examen sont composées comme suit:

I. Athénée de Luxembourg

a) sections latin-langues vivantes et langues vivantes (A):

membres effectifs: M. Claude HEISER, directeur adjoint; Mmes et MM. René COLBACH, Christiane FELTEN, Véronique IGEL, Romain LAMBERT, Jacques MAAS, Joseph REISDOERFER, Jean REITER, Alain SINNER, Guy STAUDT, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Rita BRUCHER, Danièle DISIVISCOUR, Carlo KLEIN, Jean KRIER, Michèle MARC, Christiane RIES ép. THILL, Danielle WARNIER, Carine WEICHERDING, Thierry WEIRIG, professeurs;

b) sections latin-mathématiques-informatique et mathématiques-informatique (B):

membres effectifs: M. Joseph SALENTINY, directeur; Mmes et MM. André BIELL, Jean-Marie CHRISTEN, Bernard FELTEN, Emile GERARD, Anne-Marie GERGES, Laurent HAAN, Jacqueline KOHNEN, Joseph REISDOERFER, Jean REITER, Ursula SPICHALE, Guy STAUDT, Armand THILL, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Jean-Claude ASSELBORN, Simone BECK, Jacques BIWER, Carol EICHER, Elisabeth HAMILIUS, Monique HOLLERICH, Carlo KLEIN, Albert KREMER, Diane MILLER, Donnino SILVERIO, Alain SINNER, Sylvère SYLVESTRIE, Jacqueline TURMES, Carine WEICHERDING, Guy WEIRICH, Thierry WEIRIG, professeurs;

c) sections latin-sciences naturelles-mathématiques et sciences naturelles-mathématiques (C):

membres effectifs: M. Joseph SALENTINY, directeur; Mmes et MM. Danièle ATTEN, Julie-Suzanne BAUSCH, Jacques BIWER, Carol EICHER, Diane MILLER, Joseph REISDOERFER, Carlo SCHMARTZ, Sylvère SYLVESTRIE, Armand THILL, Guy WEIRICH, Claude WILMES, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Jean-Claude ASSELBORN, Simone BECK, Jean-Marie CHRISTEN, Emile GERARD, Elisabeth HAMILIUS, Monique HOLLERICH, Carlo KLEIN, Monique KRIER, André MOUSSET, Alain SINNER, Ursula SPICHALE, Guy STAUDT, Jacqueline TURMES, Carine WEICHERDING, Robert WEILER, Thierry WEIRIG, professeurs;

d) commission supplémentaire pour les sections latin-sciences naturelles-mathématiques et sciences naturelles-mathématiques (C):

membres effectifs: M. Joseph SALENTINY, directeur; Mmes et MM. Anne-Marie GERGES, Monique HOLLERICH, Albert KREMER, Monique KRIER, Diane MILLER, André MOUSSET, Joseph REISDOERFER, Jean REITER, Alain SINNER, Armand THILL, Robert WEILER, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Jean-Claude ASSELBORN, Danièle ATTEN, Simone BECK, André BIELL, Jacques BIWER, Jean-Marie CHRISTEN, Elisabeth HAMILIUS, Carlo KLEIN, Carlo SCHMARTZ, Ursula SPICHALE, Guy STAUDT, Sylvère SYLVESTRIE, Jacqueline TURMES, Carine WEICHERDING, Guy WEIRICH, Thierry WEIRIG, Claude WILMES, professeurs;

e) sections latin-sciences économiques-mathématiques et sciences économiques-mathématiques (D):

membres effectifs: M. Joseph SALENTINY, directeur; Mmes et MM. Elisabeth HAMILIUS, Pierre HORNICK, Diane JACQUES, Nancy JANSSEN, Carlo KLEIN, Diane MILLER, Joseph REISDOERFER, Jean REITER, Armand THILL, Robert WEILER, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Jacques BIWER, Rita BRUCHER, Jean-Claude DELAGARDELLE, Anne-Marie GERGES, Patrick MULLER, Christiane RIES ép. THILL, Carine WEICHERDING, Thierry WEIRIG, professeurs;

f) commission supplémentaire pour les sections latin-sciences économiques-mathématiques et sciences économiques-mathématiques (D):

membres effectifs: M. Joseph SALENTINY, directeur; Mmes et MM. Claude ASSA, Jacques BIWER, Rita BRUCHER, Elisabeth HAMILIUS, Carlo KLEIN, Diane MILLER, Patrick MULLER, Joseph REISDOERFER, Christiane RIES ép. THILL, Thierry WEIRIG, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. René BARTHEL, Jean-Claude DELAGARDELLE, Pierre HORNICK, Edouard KAYSER, Jean KRIER, Jean REITER, Guy STAUDT, Carine WEICHERDING, Robert WEILER, professeurs;

g) sections latin-arts plastiques et arts plastiques (E):

membres effectifs: M. Claude HEISER, directeur adjoint; Mmes et MM. Colette AUDRY, Jean-Marie CHRISTEN, Monique HOLLERICH, Vera LECUIT, Marcelle MEDERNACH, Marie-France PHILIPPS, Joseph REISDOERFER, Jean-Claude SALVI, Sylvère SYLVESTRIE, Thierry WEIRIG, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Jean-Claude ASSELBORN, Jacques BIWER, Anne-Marie GERGES, Gaston KAAS, Jacqueline KOHNEN, Diane POLFER, Jean REITER, Alain SINNER, Ursula SPICHALE, Jacqueline TURMES, Carine WEICHERDING, Guy WEIRICH, professeurs;

h) sections latin-musique et musique (F):

membres effectifs: M. Claude HEISER, directeur adjoint; Mmes et MM. Jean-Claude ASSELBORN, Gaston KAAS, Jacqueline KOHNEN, Vera LECUIT, Diane POLFER, Joseph REISDOERFER, Francis REITZ, Ursula SPICHALE, Jacqueline TURMES, Thierry WEIRIG, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Colette AUDRY, Jacques BIWER, Jean-Marie CHRISTEN, Anne-Marie GERGES, Monique HOLLERICH, Marcelle MEDERNACH, Jean REITER, Alain SINNER, Sylvère SYLVESTRIE, Carine WEICHERDING, Guy WEIRICH, professeurs;

i) sections latin-sciences humaines et sociales et sciences humaines et sociales (G):

membres effectifs: M. Claude HEISER, directeur adjoint, Mmes et MM. René BARTHEL, Bernard FELTEN, Edouard KAYSER, Carlo KLEIN, Jean KRIER, Nicole RECKINGER, Joseph REISDOERFER, Guy STAUDT, Guy THILL, Anne TOMASSINI, Thierry WEIRIG, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Claude ASSA, Claude COLLING, Joseph HEINRICY, Nancy JANSSEN, Jean REITER, Fernand SCHREIBER, Marie-Paule SCHROEDER, Armand THILL, Carine WEICHERDING, professeurs;

j) commission supplémentaire pour les sections latin-sciences humaines et sociales et sciences humaines et sociales (G):

membres effectifs: M. Claude HEISER, directeur adjoint, Mmes et MM. Claude ASSA, Jacques BIWER, Rita BRUCHER, Claude COLLING, Carlo KLEIN, Joseph REISDOERFER, Christiane RIES ép. THILL, Fernand SCHREIBER, Marie-Paule SCHROEDER, Guy STAUDT, Thierry WEIRIG, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. René BARTHEL, Simone BECK, Louis BERG, Carole BURQUEL, Janine CAMY, Mike DOSTERT, Ben FABER, Bernard FELTEN, Mario FIORETTI, Jean-Marie FISCHER, Michaela FRANZEN, Guy FREYLING, Pierre HORNICK, Edouard KAYSER, Jean KRIER, Marcelle MEDERNACH, Marc PUNDEL, Nicole RECKINGER, Jean REITER, Anne TOMASSINI, Carine WEICHERDING, Raoul WEICKER, professeurs; Mmes et MM. Payam BALAZADEH, Céline BILLET, Osman SAGLAM, Laurent SCUTO, chargés d'éducation.

II. Lycée classique de Diekirch

a) sections latin-langues vivantes et langues vivantes (A):

membres effectifs: M. Robert BOHNERT, directeur, Mmes et MM. Hubert BAULER, Christiane COLLING, Marianne DELAGARDELLE, André GROSBUSCH, Jean KERGER, Jos MAILLIET, Micheline SCHILTGES, Pierre TURMES, Marc WEIS, Serge WENZEL, Henri WIES, Marie-Rose WIRTZ, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Julie-Suzanne BAUSCH, Carine BENTZ, Ernest BREUSKIN, Frank EYSCHEN, Libera GAMBUTO, Simone KAYSER, Myriam KOHNEN, Michel MILLOCH, Isabelle OBERLE, professeurs;

b) sections latin-mathématiques-informatique et mathématiques-informatique (B):

membres effectifs: M. Robert BOHNERT, directeur, Mmes et MM. Julie-Suzanne BAUSCH, Romain DOCKENDORF, Jean-Marie FISCHER, Simone KAYSER, Jean KERGER, Marcel KRAMER, Charles LEYTEM, Nicole RIPP, Jean-Claude WEBER, Marc WEIS, Claudine WOLFF, Pascal ZEIHEN, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Isabelle AZZOLIN, Sylvie BACHE, Frank EYSCHEN, Roland FALTZ, Joël FRANCOIS, Libera GAMBUTO, André GROSBUSCH, Geneviève HARLES, Jean-Claude KRACK, Raymond LAMBERTY, Joe LEYDER, Jos MAILLIET, Nico METZLER, Michel MILLOCH, Isabelle OBERLE, Robert STEFFEN, Raymond STREICHER, Tessy THEIS, Frank THILLEN, professeurs;

c) sections latin-sciences naturelles-mathématiques et sciences naturelles-mathématiques (C):

membres effectifs: M. Robert BOHNERT, directeur, Mmes et MM. Julie-Suzanne BAUSCH, Romain DOCKENDORF, Jean-Marie FISCHER, Geneviève HARLES, Claudine HEIN, Simone KAYSER, Jean KERGER, Jean-Claude KRACK, Joe LEYDER, Edouard MAYER, Nicole RIPP, Frank THILLEN, Marc WEIS, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Isabelle AZZOLIN, Sylvie BACHE, Frank EYSCHEN, Roland FALTZ, Libera GAMBUTO, André GROSBUSCH, Raymond LAMBERTY, Jos MAILLIET, Cecile MAJERUS, Claude-Catherine MEYERS, Michel MILLOCH, Isabelle OBERLE, Robert STEFFEN, Raymond STREICHER, Tessy THEIS, professeurs;

d) commission supplémentaire pour les sections latin-sciences naturelles-mathématiques et sciences naturelles-mathématiques (C):

membres effectifs: M. Robert BOHNERT, directeur, Mmes et MM. Julie-Suzanne BAUSCH, Arthur BOUR, Frank EYSCHEN, Roland FALTZ, Simone KAYSER, Jean KERGER, Marc KERSCHENMEYER, Raymond LAMBERTY, Joe LEYDER, Cecile MAJERUS, Michel MILLOCH, Tessy THEIS, Marc WEIS, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Isabelle AZZOLIN, Romain DOCKENDORF, Jean-Marie FISCHER, Libera GAMBUTO, André GROSBUSCH, Claudine HEIN, Jean-Claude KRACK, Jos MAILLIET, Edouard MAYER, Claude-Catherine MEYERS, Isabelle OBERLE, Françoise SCHENNETTEN, Robert STEFFEN, Raymond STREICHER, Frank THILLEN, professeurs;

e) sections latin-sciences économiques-mathématiques et sciences économiques-mathématiques (D):

membres effectifs: M. Jean-Claude HAVE, directeur adjoint, Mmes et MM. Julie-Suzanne BAUSCH, Martine BENDER, Mario FIORETTI, Jean KERGER, Jeannot KETTEL, Michel MILLOCH, Victor MOUSEL, Françoise SCHENNETTEN, Pierre TURMES, Jean-Claude WEBER, Pascal ZEIHEN, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Arthur BOUR, Frank EYSCHEN, Jean-Marie FISCHER, Robert FLAMMANG, Libera GAMBUTO, René GONNER, Marc LAVINA, Jos MAILLIET, Monique MOUSEL, Danielle POECKES, Robert STEFFEN, Fernand WEILER, professeurs;

f) commission supplémentaire pour les sections latin-sciences économiques-mathématiques et sciences économiques-mathématiques (D):

membres effectifs: M. Jean-Claude HAVE, directeur adjoint, Mmes et MM. Julie-Suzanne BAUSCH, Jean-Marie FISCHER, Robert FLAMMANG, Frank HOFFMANN, Jean KERGER, Marc LAVINA, Pierre TURMES, Gaby WECKERING, Marie-Rose WIRTZ, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Martine BENDER, Frank EYSCHEN, Libera GAMBUTO, René GONNER, Jeannot KETTEL, Jos MAILLIET, Michel MILLOCH, Lucien OLINGER, Danielle POECKES, Véronique PROBST, Fernand WEILER, Pascal ZEIHEN, professeurs;

g) sections latin-arts plastiques et arts plastiques (E):

membres effectifs: M. Robert BOHNERT, directeur, Mmes et MM. Arthur BOUR, Christian DAUPHIN, Raphaël HARF, Jean KERGER, Tilly LAMESCH, Jos MAILLIET, Christophe NANQUETTE, Nicole RIPP, Fernand STEFFEN, Raymond STREICHER, Marguerite WAGENER, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Sylvie BACHE, Julie-Suzanne BAUSCH, Gérard CLAUDE, Frank EYSCHEN, Georges FAUTSCH, Libera GAMBUTO, Gisèle GILLEN, Isabelle HARDT, Martine HEMMER, Jean-Paul HOFFMANN, Marc KERSCHENMEYER, Joe LEYDER, Lucien OLINGER, Jacky REIS, Mariette RIES, Françoise SCHENNETTEN, Carole SOFFIATURO, professeurs;

h) sections latin-musique et musique (F):

membres effectifs: M. Robert BOHNERT, directeur, Mmes et MM. Norbert COLLING, Christian DAUPHIN, Fabienne GUTENKAUF, Isabelle HARDT, Carole HIENTGEN, Jean KERGER, Jos MAILLIET, Nicole RIPP, Raymond STREICHER, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Sylvie BACHE, Julie-Suzanne BAUSCH, Jean-Claude BRACHMOND, Frank EYSCHEN, Libera GAMBUTO, Gisèle GILLEN, Jean-Paul HOFFMANN, Carlo LAMBERT, Joe LEYDER, Christophe NANQUETTE, Lucien OLINGER, Jacky REIS, Carole SOFFIATURO, professeurs;

i) sections latin-sciences humaines et sociales et sciences humaines et sociales (G):

membres effectifs: M. Hubert BAULER, directeur adjoint, Mmes et MM. du FAYS Dominique, Jean-Marie FISCHER, Gisèle GILLEN, Fabienne GUTENKAUF, Maggy KEMP, Jean KERGER, Carlo LAMBERT, Jos MAILLIET, Michel MILLOCH, Véronique PROBST, Guy SCHMIT, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Julie-Suzanne BAUSCH, Martine BENDER, Arthur BOUR, Alfred BOVE, Jean-Claude BRACHMOND, Christian DAUPHIN, Elisabeth DURBACH, Frank EYSCHEN, Mario FIORETTI, Robert FLAMMANG, Libera GAMBUTO, Jean-Claude HAVE, Marc KERSCHENMEYER, Jeannot KETTEL, Jacqueline KIRTZ, Monique KREMER, Tilly LAMESCH, Monique MOUSEL, Victor MOUSEL, Danielle POECKES, Jacky REIS, Nicole RIPP, Françoise SCHENNETTEN, Robert STEFFEN, Pierre TURMES, Michèle UHRES, Gaby WECKERING, professeurs;

j) commission supplémentaire pour les sections latin-sciences humaines et sociales et sciences humaines et sociales (G):

membres effectifs: M. Hubert BAULER, directeur adjoint, Mmes et MM. Sylvie BACHE, Martine BENDER, Alfred BOVE, Jean-Claude BRACHMOND, Jean KERGER, Jos MAILLIET, Monique MOUSEL, Jacky REIS, Robert STEFFEN, Pierre TURMES, Michèle UHRES, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Julie-Suzanne BAUSCH, du FAYS Dominique, Elisabeth DURBACH, Frank EYSCHEN, Mario FIORETTI, Jean-Marie FISCHER, Libera GAMBUTO, Fabienne GUTENKAUF, Jean-Claude HAVE, Maggy KEMP, Marc KERSCHENMEYER, Jacqueline KIRTZ, Monique KREMER, Carlo LAMBERT, Michel MILLOCH, Victor MOUSEL, Danielle POECKES, Gaby SCHILZ, professeurs.

III. Lycée classique d'Echternach

a) sections latin-langues vivantes et langues vivantes (A):

membres effectifs: M. Henri TRAUFFLER, directeur, Mmes et MM. Nathalie BURG ép. SCHMIT, Denise EWERS, Stéphanie GEISEN, Lucien HARTUNG, Danielle HOFFELT ép. SINNER, Manon SIMON ép. MOLINARO, Pit SUNNEN, Luc THEISEN, René THILL, Lucien WERDEL, Marion WEYDERT ép. CASAGRANDE, professeurs; Thomas KOENIG, professeur candidat.

membres suppléants: Mmes et MM. Mandy FRETZ ép. BERG, Michèle PLETSCHETTE ép. MULLER, Simone REUTER, Fränk SCHMIT, Marc SCHOELLEN, Charles SIMON, Viviane WILGÉ, professeurs; Danièle BREUER, professeur candidat.

b) sections latin-mathématiques-informatique et mathématiques-informatique (B):

membres effectifs: M. Henri TRAUFFLER, directeur, Mmes et MM. Gilbert BRACONNIER, Jean-Paul DEMUTH, Jean-Claude FISCH, Marguerite KILL ép. MERTENS, Danièle KUNSCH, Roger RECHT, Simone REUTER, Frank SCHMIT, Marc SCHOELLEN, Manon SIMON ép. MOLINARO, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Denise GILLEN ép. WEIS, Coryse HUBERT, Michèle PLETSCHETTE ép. MULLER, Marianne SCHWARTZ ép. KLEIN, Luc THEISEN, René THILL, Viviane WILGÉ, professeurs; Danièle BREUER, Pascal DOHN, Thomas KOENIG, professeurs candidats.

c) sections latin-sciences naturelles-mathématiques et sciences naturelles-mathématiques (C):

membres effectifs: M. Henri TRAUFFLER, directeur, Mmes et MM. Christian BOCK, Gilbert BRACONNIER, Gaby GEIMER ép. MASSARD, Marguerite KILL ép. MERTENS, Jean-Paul MERTZ, Simone REUTER, Frank SCHMIT, Marianne SCHWARTZ ép. KLEIN, Manon SIMON ép. MOLINARO, René THILL, professeurs; Pascal DOHN, professeur candidat.

membres suppléants: Mmes et MM. Elisabeth BOEVER ép. BIWER, Jean-Paul DEMUTH, Denise GILLEN ép. WEIS, Sophie MAILLET ép. FEIDT, Anne-Marie REUTER, Guy SCHARTZ, Luc THEISEN, Rita WATGEN, professeurs; Danièle BREUER, Thomas KOENIG, professeurs candidats.

d) sections latin-sciences économiques-mathématiques et sciences économiques-mathématiques (D):

membres effectifs: M. Romain NEHS, directeur adjoint, Mmes et MM. Jacqueline DEVAQUET ép. BERRY, Michel KOHNEN, Alex KRÜGER, Max MANNES, Jeannot NESEN, Fränk SCHMIT, Manon SIMON ép. MOLINARO, Pit SUNNEN, Rita WATGEN, Françoise ZIMMER ép. KERSCH, professeurs; Thomas KOENIG, professeur candidat.

membres suppléants: Mmes et MM. Monique BRAUN, Marie-Paule EICHER ép. HESS, Robi GOTTLIEB, Jean-Paul MERTZ, Simone REUTER, Annik SCHANK ép. FEIERSTEIN, Charles SIMON, Luc THEISEN, Jean-Claude ZEIEN, professeurs; Danièle BREUER, professeur candidat.

e) sections latin-arts plastiques et arts plastiques (E):

membres effectifs: M. Romain NEHS, directeur adjoint, Mmes et MM. Elisabeth BOEVER ép. BIWER, Danielle DICKES, Jean-Marie KIEFFER, Alex KRÜGER, Sophie MAILLET ép. FEIDT, Michèle PLETSCHETTE ép. MULLER, Edmond SCHINTGEN, Manon SIMON ép. MOLINARO, Andrée STAAR, professeurs; Thomas KOENIG, professeur candidat.

membres suppléants: Mmes et MM. Marguerite KILL ép. MERTENS, Mireille KOHL ép. BAULER, Danièle KUNSCH, Simone REUTER, Georges URWALD, professeurs; Danièle BREUER, professeur candidat.

f) sections latin-sciences humaines et sociales et sciences humaines et sociales (G):

membres effectifs: M. Romain NEHS, directeur adjoint, Mmes et MM. Monique BRAUN, Marie-Paule EICHER ép. HESS, Robi GOTTLIEB, Mireille KOHL ép. BAULER, Jean-Paul MIRKES, Marc RECHT, Annik SCHANK ép. FEIERSTEIN, Charles SIMON, Manon SIMON ép. MOLINARO, Jean-Claude ZEIEN, professeurs; Thomas KOENIG, professeur candidat.

membres suppléants: Mmes et MM. Sandrine AIT-SI-AHMED, Jacqueline DEVAQUET ép. BERRY, Michel KOHNEN, Alex KRÜGER, Sophie MAILLET ép. FEIDT, Michaël MEYER, Anne-Marie REUTER, Simone REUTER, Andrée STAAR, Pit SUNNEN, René THILL, Françoise ZIMMER ép. KERSCH, professeurs; Danièle BREUER, professeur candidat.

IV. Lycée de garçons de Luxembourg

a) sections latin-langues vivantes et langues vivantes (A):

membres effectifs: M. Bernard SCHROEDER, directeur, Mmes et MM. Danièle ADAM, Marie-Hélène BAULER, Simone BIEWER, Martine CALMES, Gérard FEIDER, Karin FELTGEN, Janine GOEDERT, Christiane HOTTUA, Jean KRIER, Gabrielle MANTZ, Myriam MELCHIOR, Coryse SIMON, Jeanne STEINMETZER, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Paul DIRKES, Fernand HEINTZ, Roland MOES, Huguette SCHROEDER, Marie-Anne THOMMES, Colette WAGNER, professeurs;

b) sections latin-mathématiques-informatique et mathématiques-informatique (B):

membres effectifs: M. Bernard SCHROEDER, directeur, Mmes et MM. Pascal DAMAN, Jean-Claude FRISCH, Guy GREISEN, Fernand HEINTZ, Pierre KUFFER, Viviane LORANG, Jean-Paul NILLES, Pierre PETRY, Michèle REINERT, Huguette SCHROEDER, Coryse SIMON, Marthe THILL, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Marie-Paule BOCK, Carol BRACHMOND, Giancarlo DE TOFFOLI, Sylvie FAUTSCH, Roland HARSCH, Lydie LAMBORELLE, Gabrielle MANTZ, Yolande REITER, Jean-Louis SCHAMMO, Viviane SCHONS, Jean-Paul ZANTER, professeurs;

c) sections latin-sciences naturelles-mathématiques et sciences naturelles-mathématiques (C):

membres effectifs: M. Bernard SCHROEDER, directeur, Mmes et MM. Jean-Claude BREMER, Pascal DAMAN, Fernand HEINTZ, Pierre KUFFER, Diane LAUTERBOUR, Guy MATHEY, Pierre MERGEN, Jean-Paul NILLES, Pierre PETRY, Claude REILES, Huguette SCHROEDER, Coryse SIMON, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Marie-Paule BOCK, Carol BRACHMOND, Giancarlo DE TOFFOLI, Roland HARSCH, Lydie LAMBORELLE, Viviane LORANG, Gabrielle MANTZ, Myriam REHLINGER, Yolande REITER, Jean-Louis SCHAMMO, Viviane SCHONS, Marthe THILL, Jean-Paul ZANTER, professeurs;

d) commission supplémentaire pour les sections latin-sciences naturelles-mathématiques et sciences naturelles-mathématiques (C):

membres effectifs: M. Bernard SCHROEDER, directeur; Mmes et MM. Carol BRACHMOND, Jean-Claude BREMER, Giancarlo DE TOFFOLI, Sylvie FAUTSCH, Fernand HEINTZ, Gabrielle MANTZ, Pierre PETRY, Myriam REHLINGER, Jean-Louis SCHAMMO, Viviane SCHONS, Coryse SIMON, Jean-Paul ZANTER, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Marie-Paule BOCK, Pascal DAMAN, Paul DIRKES, Roland HARSCH, Pierre KUFFER, Lydie LAMBORELLE, Viviane LORANG, Guy MATHEY, Yolande REITER, Huguette SCHROEDER, professeurs;

e) sections latin-sciences économiques-mathématiques et sciences économiques-mathématiques (D):

membres effectifs: M. Bernard SCHROEDER, directeur, Mmes et MM. Guy ARENDT, Carlo BERNARD, Giancarlo DE TOFFOLI, Gérard ELS, Paul EVEN, Fernand HEINTZ, Pierrot KAILS, Jean-Paul NILLES, Marc SCHILTZ, Huguette SCHROEDER, Coryse SIMON, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Marcel BOHLER, Jean-Claude BREMER, Pascal DIDLING, Karin FELTGEN, Emile HOFFMANN, Christiane HOTTUA, Gabrielle MANTZ, professeurs;

f) sections latin-arts plastiques et arts plastiques (E):

membres effectifs: M. Bernard SCHROEDER, directeur; Mmes et MM. Lydie BINTENER, Marie-Paule BOCK, Paul DIRKES, Georges FISCHER, Roland HARSCH, Lydie LAMBORELLE, Michèle LENTZ, André MICHAUX, Coryse SIMON, Marc THEIS, Roland WARKEN, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. André BERNS, Carol BRACHMOND, Sylvie FAUTSCH, Gilles JUNIUS, Viviane LORANG, Jean-Paul NILLES, Jean-Louis SCHAMMO, Marianne THILGES, Marthe THILL, professeurs;

g) sections latin-sciences humaines et sociales et sciences humaines et sociales (G):

membres effectifs: M. Bernard SCHROEDER, directeur; Mmes et MM. André BERNS, Marcel BOHLER, Pascal DIDLING, Paul DIRKES, Karin FELTGEN, Emile HOFFMANN, Pierrot KAILS, Yolande REITER, Claude SCHOCK, Coryse SIMON, Marc THEIS, professeurs;

membres suppléants: Mme et MM. Carlo BERNARD, Paul EVEN, Fernand HEINTZ, Michèle MERGEN, André MICHAUX, Jean-Paul NILLES, Marc SCHILTZ, Roland WARKEN, professeurs.

V. Lycée de garçons d'Esch-sur-Alzette

a) sections latin-langues vivantes et langues vivantes (A):

membres effectifs: M. Lucien THILL, directeur, Mmes et MM. Frédéric ANTONINI, Carlo BAUER, Jos BOGGIANI, Marthe BREISTROFF, Christiane BURTON, Norbert CAMPAGNA, Doris FEIEREISEN, Patrick KRINGS, Jean-Marc LANTZ, Fernand MEDERNACH, Pia REIMEN, Adrienne ZENS-PEPORTE, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Adriano DE LUCA, Nicole FOSSATI, Jean-François HAAS, Véra HERIN, Michelle MARNACH, Marc SCHMITZ, Lynne SNEL, Sonja THILL, Alex WERNE, professeurs;

b) sections latin-mathématiques-informatique et mathématiques-informatique (B):

membres effectifs: M. Nico DECKER, directeur adjoint, Mmes et MM. Pascal BERMES, Norbert CAMPAGNA, Norbert GENGLER, Romain GLODT, Tom HENGEN, Edouard MAROLDT, Patrick PACELLA, Jean-Claude SCHANEN, Carlo SCHMITZ, Gérard TESSARO, Marc THIEL, Adrienne ZENS-PEPORTE, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Renée BOURKEL-KRANTZ, Nicole FOSSATI, Jean-François HAAS, Véra HERIN, Liane HURT, Fernand SCHMIT, Yves SCHULTE, Paul STASIAK, Anna VIGLIONE, Gérard WAGENER, John WECKER, Henri WEYER, professeurs;

c) sections latin-sciences naturelles-mathématiques et sciences naturelles-mathématiques (C):

membres effectifs: M. Lucien THILL, directeur, Mmes et MM. Albert CLEMENT, Lucie FERRES, Nicole FOSSATI, Véra HERIN, Liane HURT, Annemarie SCHELLER, Fernand SCHMIT, Fernand SCHROEDER, Lynne SNEL, Gérard WAGENER, Henri WEYER, Adrienne ZENS-PEPORTE, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Pascal BERMES, Renée BOURKEL-KRANTZ, Norbert CAMPAGNA, Jean-François HAAS, Tom HENGEN, Edouard MAROLDT, Marianne NEIENS, Patrick PACELLA, Mireille ROY, Christian SCHMITZ, Nico SCHNEIDER, Gérard TESSARO, Marc THIEL, Anna VIGLIONE, professeurs;

d) sections latin-sciences économiques-mathématiques et sciences économiques-mathématiques (D):

membres effectifs: M. Nico DECKER, directeur adjoint, Mmes et MM. Claudine BAUSCH, Pascal BERMES, Lucien BLAU, Norbert CAMPAGNA, Guy DENTZER, Diane GAGGIOLI, Fernand MEDERNACH, Christian SCHMITZ, Roland SCHUMACHER, Adrienne ZENS-PEPORTE, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Frédéric ANTONINI, Nicole FOSSATI, Jean-Marc LANTZ, Pia REIMEN, Mireille ROY, Marc SCHMITZ, Lynne SNEL, Alex WERNE, Elvire WILHELMUS, professeurs;

e) commission supplémentaire pour les sections latin-sciences économiques-mathématiques et sciences économiques-mathématiques (D):

membres effectifs: M. Lucien THILL, directeur, Mmes et MM. Luc BIMMERMANN, Nicole FOSSATI, Fernand MEDERNACH, Mireille ROY, Christian SCHMITZ, Marc SCHMITZ, Lynne SNEL, Alex WERNE, Venant WILHELM, Elvire WILHELMUS, Adrienne ZENS-PEPORTE, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Lucien BLAU, Norbert CAMPAGNA, Guy DENTZER, Doris FEIEREISEN, Diane GAGGIOLI, Liane HURT, Roger HUSS, Roland SCHUMACHER, professeurs;

f) sections latin-arts plastiques et arts plastiques (E):

membres effectifs: M. Lucien THILL, directeur, Mmes et MM. Renée BOURKEL-KRANTZ, Norbert CAMPAGNA, Daphnée DEMUTH, Gilles JUNIUS, Ralph LORANG, Marianne NEIENS, Carlo SCHMITZ, Anna VIGLIONE, Paul WILWERS, Adrienne ZENS-PEPORTE, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Pascal BERMES, Diane GAGGIOLI, Tom HENGEN, Véra HERIN, Liane HURT, Thierry LUTZ, Edouard MAROLDT, Christian SCHAACK, Yves SCHULTE, Lynne SNEL, Paul STASIAK, professeurs;

g) sections latin-musique et musique (F):

membres effectifs: M. Nico DECKER, directeur adjoint, Mme et MM. Pascal BERMES, Norbert CAMPAGNA, Diane GAGGIOLI, Gilles JUNIUS, Thierry LUTZ, Jochen SCHAAF, Yves SCHULTE, Paul STASIAK, Adrienne ZENS-PEPORTE, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Renée BOURKEL-KRANTZ, Tom HENGEN, Véra HERIN, Liane HURT, Edouard MAROLDT, Marianne NEIENS, Carlo SCHMITZ, Lynne SNEL, Anna VIGLIONE, Paul WILWERS, professeurs;

h) sections latin-sciences humaines et sociales et sciences humaines et sociales (G):

membres effectifs: M. Nico DECKER, directeur adjoint, Mmes et MM. Rita BOHLER, Patrick ENGEL, Nicole FOSSATI, Jean-Paul GOERENS, Thierry LUTZ, Fernand MEDERNACH, Jasmina PUCURICA, Fernand SCHMIT, Jean-Jacques SCHMOETTEN, John WECKER, Adrienne ZENS-PEPORTE, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Lucien BLAU, Norbert CAMPAGNA, Guy DENTZER, Diane GAGGIOLI, Jean-François HAAS, Tom HENGEN, Roger HUSS, Mireille ROY, Jean-Claude SCHANEN, Œstein SCHMIT, Carlo SCHMITZ, Christian SCHMITZ, Marc SCHMITZ, Roland SCHUMACHER, Iris SONNTAG, Paul STASIAK, Alex WERNE, Elvire WILHELMUS, Paul WILWERS, professeurs.

VI. Lycée Robert-Schuman de Luxembourg

a) sections latin-langues vivantes et langues vivantes (A):

membres effectifs: M. Jean-Claude HEMMER, directeur-adjoint, Mmes et MM. Colette BELLION, Jean-Claude HELLERS, Jean-Baptiste KREMER, Danièle MEDERNACH-MERENS, Claire MILTGEN, Georges NICKELS, Guy PAULY, Gilbert REIS, Edith STANZELEIT, Jeanne STEINMETZER (LGL), Danielle STRAUS-KREMER, Mariette WILDGEN, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. François DIEDERICH, Christiane KONSBRUCK, Marie-Anne THOMMES, Laurent WELSCH, Henri WINCKEL, professeurs;

b) sections latin-mathématiques-informatique et mathématiques-informatique (B):

membres effectifs: M. Jean-Claude HEMMER, directeur-adjoint, Mmes et MM. Guy BARTEN, Eugène BECKER, Carole CAPUS, Pascale HANSEN, Denise KASS, Claire MILTGEN, Stéphanie OCHEM, Didier SCHAEFER, François SCHOLER, Edith STANZELEIT, Marie-Flore WEBER, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Christiane BLESER, Hubert GLESENER, Carlo KINN, Claudine MOENCH, André ROBINET, Carmen SCHOLER, Danielle STRAUS-KREMER, Léon WEIS, Henri WINCKEL, professeurs;

c) sections latin-sciences naturelles-mathématiques et sciences naturelles-mathématiques (C):

membres effectifs: M. Jean-Claude HEMMER, directeur-adjoint, Mmes et MM. Carole CAPUS, Marie-Rose FABER, Pascale HANSEN, Norbert KREMER, Albert LINSTER, Claire MILTGEN, Carmen SCHOLER, François SCHOLER, Marie-Flore WEBER, Laurent WELSCH, Henri WINCKEL, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Christiane BLESER, Carlo KINN, Claudine MOENCH, Stéphanie OCHEM, Tom REIFF, Marie-Rose ROBERT-PEFFER, Didier SCHAEFER, Edith STANZELEIT, Danielle STRAUS-KREMER, Léon WEIS, professeurs;

d) commission supplémentaire pour les sections latin-sciences naturelles-mathématiques et sciences naturelles-mathématiques (C):

membres effectifs: M. Jean-Claude HEMMER, directeur-adjoint, Mmes et MM. Christiane BLESER, Carlo KINN, Claire MILTGEN, Claudine MOENCH, Tom REIFF, Marie-Rose ROBERT-PEFFER, André ROBINET, Carmen SCHOLER, Léon WEIS, Laurent WELSCH, Henri WINCKEL, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Carole CAPUS, Marie-Rose FABER, Pascale HANSEN, Norbert KREMER, Albert LINSTER, Stéphanie OCHEM, François SCHOLER, Edith STANZELEIT, Danielle STRAUS-KREMER, Marie-Flore WEBER, professeurs;

e) sections latin-sciences économiques-mathématiques et sciences économiques-mathématiques (D):

membres effectifs: M. Jean-Claude HEMMER, directeur-adjoint, Mmes et MM. Eugène BECKER, Janine DONDELINGER, Charles HILD, Simone LEHNERT, Claire MILTGEN, Georges NICKELS, Guy PAULY, Viviane REIFF, Edith STANZELEIT, Danielle STRAUS-KREMER, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Gaby CONZÉMIUS, Marc ERANG, Denise KASS, Simone STEINMETZ, Henri WINCKEL, professeurs, Martine RICHARD, chargée d'éducation.

f) sections latin-sciences humaines et sociales et sciences humaines et sociales (G):

membres effectifs: M. Jean-Claude HEMMER, directeur-adjoint, Mmes et MM. Eugène BECKER, Janine CAMY, Christiane DURBACH, Sandra GREISEN, Geneviève LEICK, Claire MILTGEN, Christiane PIERSON, François SCHOLER, Véron WEBER, Laurent WELSCH, Henri WINCKEL, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Guy BARTEN, Marc CONZÉMIUS, Nicole DEVISCOUR, Pascale HURY, Carlo KINN, Béatrice PESCATORE, Diane REULAND, Edith STANZELEIT, Danielle STRAUS-KREMER, professeurs;

g) commission supplémentaire pour les sections latin-sciences humaines et sociales et sciences humaines et sociales (G):

membres effectifs: M. Jean-Claude HEMMER, directeur-adjoint, Mmes et MM. Marc CONZÉMIUS, Nicole DEVISCOUR, Carlo KINN, Geneviève LEICK, Claire MILTGEN, Béatrice PESCATORE, Diane REULAND, Danielle STRAUS-KREMER, Véron WEBER, Laurent WELSCH, Henri WINCKEL, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Guy BARTEN, Eugène BECKER, Janine CAMY, Christiane DURBACH, Sandra GREISEN, Pascale HURY, Christiane PIERSON, François SCHOLER, Edith STANZELEIT, professeurs.

VII. Lycée Hubert-Clément d'Esch-sur-Alzette

a) sections latin-langues vivantes et langues vivantes (A):

membres effectifs: M. François MAROLDT, directeur; Mmes et MM. Guy BEMTGEN, Martine BLEY, Monica DE BIASIO, Adriano DE LUCA, Danny GAASCH, Jean-Marc KLEES, Diane KREMER, Marc LENTZ, Odile LINDEN, Daniel MAJERUS, Patricia PETTINGER, Alex REUTER, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Jean-Jacques BAUSTERT, Jeanine EICHER-LIMPACH, Rolande LINDEN, Aloyse LEYTEM, Pierre MATAGNE, professeurs;

b) sections latin-mathématiques-informatique et mathématiques-informatique (B):

membres effectifs: M. Jean THEIS, directeur adjoint; Mmes et MM. Jean-Jacques BAUSTERT, Martine BLEY, Georges BUCHLER, Armand DI MARCO, Anik FLAMMANG, Michel HILD, Christiane KOPPES-REICHLING, Odile LINDEN, David MANCINI, Françoise PESCATORE, Patricia PETTINGER, Michèle TESSARO-MOMPER, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Anik BAECHLER, Guy BEMTGEN, Georges FABER, Sarah PANTEGHINI, Claudine PILOT, Sylvain PIREN, Marianne STROCK, professeurs;

c) sections latin-sciences naturelles-mathématiques et sciences naturelles-mathématiques (C):

membres effectifs: M. Jean THEIS, directeur adjoint; Mmes et MM. Guy BEMTGEN, Martine BLEY, Georges BUCHLER, Marco CHARPENTIER, Armand DI MARCO, Guy DHUR, Georges FABER, Gilbert FLOENER, Marie-Paule SEYLER, Michèle TESSARO-MOMPER, Gaby GREENWOOD-HAMILIUS, Sarah PANTEGHINI, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Christine BAUSTERT, Jean-Jacques BAUSTERT, Antoine CIPRIANI, Michel HILD, Danielle KASS, Odile LINDEN, Rolande LINDEN, Patricia PETTINGER, Claudine PILOT, professeurs;

d) sections latin-sciences économiques-mathématiques et sciences économiques-mathématiques (D):

membres effectifs: M. Jean THEIS, directeur adjoint; Mmes et MM. Guy BEMTGEN, Martine BLEY, Georges BUCHLER, Marco CHARPENTIER, Armand DI MARCO, Guy DHUR, Georges FABER, Gilbert FLOENER, Marie-Paule SEYLER, Michèle TESSARO-MOMPER, Gaby GREENWOOD-HAMILIUS, Sarah PANTEGHINI, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Christine BAUSTERT, Jean-Jacques BAUSTERT, Antoine CIPRIANI, Michel HILD, Danielle KASS, Odile LINDEN, Rolande LINDEN, Patricia PETTINGER, Claudine PILOT, professeurs;

e) sections latin-sciences humaines et sociales et sciences humaines et sociales (G):

membres effectifs: M. François MAROLDT, directeur; Mmes et MM. Jean-Jacques BAUSTERT, Guy BEMTGEN, Martine BLEY, Antoine CIPRIANI, Caroline KONNEN, Betty LAMBERT, Guy MULLER, David NICOLAY, Sarah PANTEGHINI, Dunja SCHULER, Claude WOLTER, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Christine DURY, Jeff LUDOVICY, Aloyse LEYTEM, Pierre MATAGNE, Denis REITZ, Alex REUTER, Michel SPELTZ, Marianne STROCK, professeurs.

VIII. Lycée Michel-Rodange de Luxembourg

a) sections latin-langues vivantes et langues vivantes (A):

membres effectifs: M. Gilbert PESCH, directeur, Mmes et MM. Elisabeth HEITER ép. SHEPPARD, Luc HORNBECK, Véronique IGEL ép. SCHMITZ, Carine KERTZ, Joseph SCHMIT, Alain WAGNER, Danielle WARNIER, Armand WEBER, Paul WEBER, Josiane WEIS ép. WEBER, Marc WELTER, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Jesus LARA, Michèle MARC, Daniel REDING, Georges ROLLINGER, Carlo ROSENFELD, Pierre SIMON, Vicky TERNES-WEYDERT, Marie-France TRAUFLER ép. KRECKE, Raoul WEICKER, professeurs;

b) sections latin-mathématiques-informatique et mathématiques-informatique (B):

membres effectifs: M. Gilbert PESCH, directeur, Mmes et MM. Elisabeth DAMAN-KOPPES, Marie-Paule HASTERT ép. FERRES, Joëlle KIRSCH, Solange MAJERUS-LEICK, Egon MORIS, Daniel REDING, Georges ROLLINGER, Serge WANTZ, Raymond WEBER, Raoul WEICKER, Mariette WEYDERT ép. LAURITZEN, Isabelle WIRION, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Maggy HEYARD, Carine KERTZ, Gérard LORANG, Claude MICHAUX, Joseph REISDOERFER, Pierre SIMON, Marie-France TRAUFLER ép. KRECKE, Marc TRIERWEILER, Josiane WEIS ép. WEBER, Carine WEICHERDING, Christiane WIRION ép. CAMERLYNCK, professeurs; Mme Pascale WORRE professeur-stagiaire.

c) sections latin-sciences naturelles-mathématiques et sciences naturelles-mathématiques (C):

membres effectifs: M. Gilbert PESCH, directeur, Mmes et MM. Jean BRAUCH, Maggy HEYARD, Solange MAJERUS-LEICK, Jean-Marie MANGEN, Egon MORIS, Camille PUTZ, Georges ROLLINGER, Raoul WEICKER, Josiane WEIS ép. WEBER, Mariette WEYDERT ép. LAURITZEN, Isabelle WIRION, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Marianne BINCK ép. TSCHIRHART, Elisabeth DAMAN-KOPPES, Armand GRAF, Marie-Paule HASTERT ép. FERRES, Carine KERTZ, Françoise MEDER, Claude MICHAUX, Daniel REDING, Denise SCHWEITZER, Pierre SIMON, Marc TRIERWEILER, Raymond WEBER, Marc WELTER, Christiane WIRION ép. CAMERLYNCK, professeurs; Mme Antoinette SCHMIT ép. HAAN, professeur-stagiaire.

d) commission supplémentaire pour les sections latin-sciences naturelles-mathématiques et sciences naturelles-mathématiques (C):

membres effectifs: M. Gilbert PESCH, directeur, Mmes et MM. Marianne BINCK ép. TSCHIRHART, Jean BRAUCH, Elisabeth DAMAN-KOPPES, Françoise MEDER, Claude MICHAUX, Camille PUTZ, Georges ROLLINGER, Marie-France TRAUFLER ép. KRECKE, Marc TRIERWEILER, Raymond WEBER, Raoul WEICKER, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Marie-Paule HASTERT ép. FERRES, Maggy HEYARD, Carine KERTZ, Solange MAJERUS-LEICK, Jean-Marie MANGEN, Egon MORIS, Daniel REDING, Michèle SCHILTZ, Pierre SIMON, Josiane WEIS ép. WEBER, Marc WELTER, Christiane WIRION ép. CAMERLYNCK, Isabelle WIRION, Gilbert ZANGERLE professeurs; Mme Pascale WORRE, professeur-stagiaire.

e) sections latin-sciences économiques-mathématiques et sciences économiques-mathématiques (D):

membres effectifs: M. Jean-Paul WEYNANDT, directeur adjoint, Mmes et MM. Karima AOUADI, Gérard LORANG, Nicole METZLER-ZENS, Grit MOLITOR ép. SUNNEN, Marie-France TRAUFLER ép. KRECKE, Serge WANTZ, Armand WEBER, Raoul WEICKER, Mariette WEYDERT ép. LAURITZEN, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Sylvie DE BOURCY-HAAS, Romy DIEDERICH-MULLER, Raymond ENGEL, Vera GRAFF ép. DEBLIR, Robert MARTZEN, Elisabeth MOLITOR ép. SCHONS, Daniel REDING, Roland REINERT, Octavie WEBER-WILHELMUS, Paul WEBER, professeurs;

f) commission supplémentaire pour les sections latin-sciences économiques-mathématiques et sciences économiques-mathématiques (D):

membres effectifs: M. Jean-Paul WEYNANDT, directeur adjoint, Mmes et MM. Romy DIEDERICH-MULLER, Raymond ENGEL, Vera GRAFF ép. DEBLIR, Gérard LORANG, Roland REINERT, Marie-France TRAUFLER ép. KRECKE, Serge WANTZ, Octavie WEBER-WILHELMUS, Paul WEBER, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Karima AOUADI, Sylvie DE BOURCY-HAAS, Robert MARTZEN, Nicole METZLER-ZENS, Elisabeth MOLITOR ép. SCHONS, Grit MOLITOR ép. SUNNEN, Daniel REDING, Armand WEBER, Raoul WEICKER, Mariette WEYDERT ép. LAURITZEN, professeurs;

g) sections latin-arts plastiques et arts plastiques (E):

membres effectifs: M. Gilbert PESCH, directeur, Mmes et MM. Nicole EWEN ép. MULLER, Connie FABER ép. KRACK, Marie-Paule HASTERT ép. FERRES, Gaston HOFFMANN, Claude MICHAUX, Maryse PUNDEL ép. SI ABDERRAHMANE, Claire SIMON ép. METZ, Pierre SIMON, Raoul WEICKER, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Karima AOUADI, Claus DEMMER, Joëlle KIRSCH, Solange MAJERUS-LEICK, Daniel REDING, Françoise SEIWERATH, Josiane VOLZ, Josiane WEIS ép. WEBER, Christiane WIRION ép. CAMERLYNCK, Isabelle WIRION, professeurs; Antoinette SCHMIT ép. HAAN, professeur-stagiaire.

h) sections latin-sciences humaines et sociales et sciences humaines et sociales (G):

membres effectifs: M. Jean-Paul WEYNANDT, directeur adjoint, Mmes et MM. Jacqueline BOVE ép. RAVARANI, Paul FELTES, Pierre GERGES, Joëlle KIRSCH, Mars KLEIN, Carlo ROSENFELD, Marie-France TRAUFLER ép. KRECKE, Josiane VOLZ, Raoul WEICKER, Mariette WEYDERT ép. LAURITZEN, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Michèle EICHER ép. DENTZER, Raymond ENGEL, Connie FABER ép. KRACK, Jérôme FABER, Romain LAMMAR, Michèle LOUIS, Claude MICHAUX, Daniel REDING, Carlo STRAUSS, Paul WEBER, Christiane WIRION ép. CAMERLYNCK, professeurs;

i) commission supplémentaire pour les sections latin-sciences humaines et sociales et sciences humaines et sociales (G):

membres effectifs: M. Jean-Paul WEYNANDT, directeur adjoint, Mmes et MM. Jacqueline BOVE ép. RAVARANI, Raymond ENGEL, Connie FABER ép. KRACK, Jérôme FABER, Paul FELTES, Michèle LOUIS, Claude MICHAUX, Carlo STRAUSS, Raoul WEICKER, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Michèle EICHER ép. DENTZER, Nicole EWEN ép. MULLER, Pierre GERGES, Mars KLEIN, Romain LAMMAR, Daniel REDING, Carlo ROSENFELD, Michèle SCHILTZ, Marie-France TRAUFLER ép. KRECKE, Josiane VOLZ, Paul WEBER, Mariette WEYDERT ép. LAURITZEN, professeurs.

IX. Lycée du Nord, Wiltz

a) sections latin-langues vivantes et langues vivantes (A):

membres effectifs: M. Pierre KOPPES, directeur adjoint, Mmes et MM. Manon IHRY, Chantal LORANG, Michèle KOHLL, Léon RIPPINGER, André HENDEL, Dirk ALT, Tullio FORGIARINI, Jules BARTHEL, professeurs;

membres suppléants: M. Pierre STOCKREISER, attaché à la direction, Mmes et MM. Tessy BIVER, Marie-José SCHAACK, Françoise FLESCH, Claude THOSS, Claude FEIDER, Pierre MATAIGNE (LHCE), professeurs;

b) sections latin-mathématiques-informatique et mathématiques-informatique (B):

membres effectifs: M. Pierre KOPPES, directeur adjoint, Mmes et MM. Manon IHRY, Léon RIPPINGER, Jeannot NEHRENHAUSEN, Jeff SEYLER, Michel THIBEAU, Jean RISCHETTE, Yves REISER, Charles EVEN, François ZUIDBERG, Jules BARTHEL, professeurs, MM. Daniel TREZZI, Ha NGUYEN, candidats-professeurs;

membres suppléants: M. Pierre STOCKREISER, attaché à la direction, Mmes et MM. Diane HENNICO, Sylvie BERG, Claude THOSS, Paul HESSE, Jean-Paul LARBIERE, Marc BIVER, professeurs, Mmes Myriam NEUMAN, Sarah PANTEGHINI (LHCE), candidats-professeurs;

c) sections latin-sciences naturelles-mathématiques et sciences naturelles-mathématiques (C):

membres effectifs: M. Pierre KOPPES, directeur adjoint, Mme et MM. Manon IHRY, Léon RIPPINGER, Jeannot NEHRENHAUSEN, Jeff SEYLER, Pierre BRAQUET, Nico HAMEN, Jean-Paul LARBIERE, Charles EVEN, Pierre SCHILTZ, Jules BARTHEL, professeurs, Mme et M. Myriam NEUMAN, Ha NGUYEN, candidats-professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Simone ROEMER, Diane HENNICO, Sylvie BERG, Paul HESSE, Marc BIVER, Claude THOSS, Yves REISER, Arnold WEBER, professeurs, Mme et M. Daniel TREZZI, Sarah PANTEGHINI (LHCE), candidats-professeurs;

d) sections latin-sciences économiques-mathématiques et sciences économiques-mathématiques (D):

membres effectifs: M. Pierre KOPPES, directeur adjoint, Mmes et MM. Manon IHRY, Natasha SCHWEITZER, Léon RIPPINGER, Tullio FORGIARINI, Claude THOSS, Emmanuel BOCK, Alain WEIS, Johannes DE KROON, professeurs, M. Daniel TREZZI, candidat-professeur;

membres suppléants: M. Pierre STOCKREISER, attaché à la direction, Mmes et M. Conny GENGLER, Katrien DE BONDT, Tessy BIVER, Françoise FLESCH, Martine BOULANGER, Sylvie MEISCH, Jean RISCHETTE, Jules BARTHEL, Pierre MATAIGNE (LHCE), professeurs, M. Laurent WEILER, candidat-professeur;

e) sections latin-sciences humaines et sociales et sciences humaines et sociales (G):

membres effectifs: M. Pierre KOPPES, directeur adjoint, Mmes et MM. Monique WAGENER, Manon IHRY, Josiane STEFFEN, Nathalie KREMER, Léon RIPPINGER, Claude FEIDER, Michel THIBEAU, Pierre BERTEMES, Johannes DE KROON, professeurs, Mme et M. Diane JURCEVIC, Laurent WEILER, candidat-professeur;

membres suppléants: M. Pierre STOCKREISER, attaché à la direction, Mmes et MM. Pierrette BETTENDORFF, Conny GENGLER, Patty THIELEN (LTETT), Géraldine HAJDIMIDOFF, Françoise FLESCH, Katrien DE BONDT, Emmanuel BOCK, Yves SCHAUL, Claude THOSS, Jean-Luc LIST, Raymond SCHOOS, Pierre MATAIGNE (LHCE) professeurs, Mme Sylvie MEISCH candidat-professeur.

X. Lycée Aline-Mayrisch de Luxembourg

a) sections latin-mathématiques-informatique et mathématiques-informatique (B):

membres effectifs: M. Gaston TERNES, directeur; Mmes et MM. Franck COLOTTE, Christian DELCOURT, Claude FABER, Françoise GLOD, Marc HAUSTGEN, Tom KLONSKI, Martine LIMPACH, Aloyse REUTER, Claude SCHMITZ, Jean-Luc THILL, Simone THILL, Fabienne WEBER, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Georges BERENS, Marc BUCHLER, Martine DEPREZ, Stéphanie FEIPEL, Martine FELLER, Marc HAUSTGEN, Marc HEYART, David MANCINI, Véronique MEYER, Sandy NEU, Angela NIES, Christian ROLLINGER, Michel TRES, professeurs; Mme Caroline CORBISEZ, candidat-professeur;

b) sections latin-sciences naturelles-mathématiques et sciences naturelles-mathématiques (C):

membres effectifs: M. Constant RATHS, directeur-adjoint; Mmes et MM. Franck COLOTTE, Christian DELCOURT, Claude FABER, Martine FELLER, Claude HILDGEN, Tom KLONSKI, Carol LUNKES, Daniel NERI, Angela NIES, Simone THILL, Michel TRES, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Georges BERENS, Marc BUCHLER, Lilli-Anne GENGLER, Stéphanie FEIPEL, Françoise GLOD, Anne GOEDERT, Véronique MEYER, Sandy NEU, Laurent NIGRA, Jackie REIFFERS, Christian ROLLINGER, Claude SCHMITZ, Jean-Luc THILL, Fabienne WEBER, professeurs; Mme Caroline CORBISEZ, candidat-professeur;

c) commission supplémentaire pour les sections latin-sciences naturelles-mathématiques et sciences naturelles-mathématiques (C):

membres effectifs: M. Constant RATHS, directeur-adjoint; Mmes et MM. Georges BERENS, Marc BUCHLER, Franck COLOTTE, Anne GOEDERT, Marc HEYART, Daniel PILLATSCH, Jackie REIFFERS, Christian ROLLINGER, Jean-Luc THILL, Simone THILL, Fabienne WEBER, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Richard ANNER, Liss BENTNER, Thomas BRAUN, Claude FABER, Stéphanie FEIPEL, Françoise GLOD, Claude HILDGEN, Tom KLONSKI, Maryline LATORRE, Carine LEPAGE, Tatjana MORO, Véronique MEYER, Daniel NERI, Sandy NEU, Angela NIES, Stéphanie OCHEM, Laurent PATER, Annette RAUSCH, Jill SASSENRATH, Claudine SCHMIT, Carmen SCHOLER, Serge THILMANY, Michel TRES, Jeff WAMPACH, Anna WEYLAND, professeurs; Mmes Liss BENTNER et Caroline CORBISEZ, Tom SCHELLER candidat-professeurs;

d) sections latin-sciences économiques-mathématiques et sciences économiques-mathématiques (D):

membres effectifs: M. Constant RATHS, directeur-adjoint; Mmes et MM. Christophe BARTHEL, Franck COLOTTE, Marie-Josée DECKER, Stéphanie FEIPEL, Marc MULLER, Sandy NEU, Laurent NIGRA, Daniel PILLATSCH, Jean-Luc THILL, Daniel WEYLER, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Richard ANNER, Thomas BRAUN, Martine FELLER, Anouk FRIEDERICI, Pascal GEISEN, Anne GOEDERT, Paul KRUCHTEN, Maryline LATORRE, Véronique MEYER, Marc MULLER, Daniel PILLATSCH, Antoine RECHE, Claudine SCHMIT, Serge THILMANY, Michel TRES, Jeff WAMPACH, professeurs; Mme Caroline CORBISEZ, candidat-professeur;

e) commission supplémentaire pour les sections latin-sciences économiques-mathématiques et sciences économiques-mathématiques (D):

membres effectifs: M. Constant RATHS, directeur-adjoint; Mmes et MM. Richard ANNER, Thomas BRAUN, Franck COLOTTE, Pascal GEISEN, Maryline LATORRE, Claudine SCHMIT, Jean-Luc THILL, Serge THILMANY, Jeff WAMPACH, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Carine LEPAGE, Véronique MEYER, Marc MULLER, Sandy NEU, Laurent PATER, Annette RAUSCH, Michel TRES, Josette WIRION, Yves WUNSCH, professeurs; Mmes Liss BENTNER et Caroline CORBISEZ, candidat-professeurs;

f) sections latin-arts plastiques et arts plastiques (E):

membres effectifs: M. Gaston TERNES, directeur; Mmes et MM. Marc BUCHLER, Carole BURQUEL, Carole CHAINE, Franck COLOTTE, Muriel KRAEMER, Jacques NEUBERG, Angela NIES, Christian ROLLINGER, Serge ROSEN, Michel TRES, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Pitt BRANDENBURGER, Carole BURQUEL, Carole CHAINE, Franck COLOTTE, Martine DEPREZ, Martine FELLER, Françoise GLOD, Tom KLONSKI, Véronique LECUIT (AL), Véronique MEYER, Patrick MULLER, Jean-Luc THILL, Fabienne WEBER, professeurs; Caroline CORBISEZ, candidat-professeur;

g) sections latin-sciences humaines et sociales et sciences humaines et sociales (G):

membres effectifs: M. Gaston TERNES, directeur; Mmes et MM. Carole BURQUEL, Franck COLOTTE, Anouk FRIEDERICI, Sandra GOERGEN, Muriel KRAEMER, Marc MULLER, Sandy NEU, Antoine RECHE, Michel TRES, Josette WIRION, Marc WOHLFARTH, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Christophe BARTHEL, Christian DELCOURT, Bernard FABER, Georges HENGESCH, Paul KRUCHTEN, Martine LIMPACH, Véronique MEYER, Daniel PILLATSCH, Frank SCHMIT, Jean-Luc THILL, Martine WAGENER, professeurs; Mme Caroline CORBISEZ, candidat-professeur;

h) commission supplémentaire pour les sections latin-sciences humaines et sociales et sciences humaines et sociales (G):

membres effectifs: M. Gaston TERNES, directeur; Mmes et MM. Franck COLOTTE, Bernard FABER, Anouk FRIEDERICI, Anne GOEDERT, Georges HENGESCH, Paul KRUCHTEN, Marc MULLER, Sandy NEU, Frank SCHMIT, Michel TRES, Martine WAGENER, professeurs;

membres suppléants: Mmes et MM. Christophe BARTHEL, Carole BURQUEL, Christian DELCOURT, Sandra GOERGEN, Muriel KRAEMER, Véronique MEYER, Daniel PILLATSCH, Antoine RECHE, Jean-Luc THILL, Simone THILL, Marc WOHLFARTH, professeurs; Mme Caroline CORBISEZ, candidat-professeur.

XI. Commission supplémentaire pour les sections latin-langues vivantes et langues vivantes (A):

commission siégeant au Lycée de garçons de Luxembourg:

membres effectifs: MM. Bernard SCHROEDER, Lucien THILL, directeurs; Mmes Marthe BREISTROFF et Adrienne ZENS ép. PEPORTE et MM. Patrick KRINGS, Claude MICHAUX, Armand THILL, Jean-Luc THILL, et Gérard ZENS, professeurs;

membres suppléants: MM. Gérard FEIDER et Jean-Paul NILLES, professeurs.

XII. Commission supplémentaire pour les sections latin-mathématiques-informatique et mathématiques-informatique (B):

commission siégeant au Lycée de garçons de Luxembourg:

membres effectifs: M. Bernard SCHROEDER, directeur; MM. Nico DECKER, Jean-Claude HEMMER, directeurs adjoints, Mmes Caroline LENTZ, Carol EICHER et Adrienne ZENS ép. PEPORTE et MM. Jean-Claude BREMER, Pierre KUFFER, Jean-Paul NILLES, Romain PIERRARD, Armand THILL et Gérard ZENS, professeurs;

membres suppléants: MM. Gérard FEIDER et Jean-Louis SCHAMMO, professeurs.

XIII. Commission supplémentaire pour les sections latin-sciences naturelles-mathématiques et sciences naturelles-mathématiques (C):

commission siégeant au Lycée de garçons de Luxembourg:

membres effectifs: MM. Bernard SCHROEDER, Jos SALENTINY, Jean-Marie WIRTGEN, directeurs; M. Nico DECKER, directeur adjoint, Mmes Caroline LENTZ, Carol EICHER et Adrienne ZENS ép. PEPORTE et MM. Pierre KUFFER, Jean-Paul NILLES, Romain PIERRARD, Armand THILL et Gérard ZENS, professeurs;

membres suppléants: MM. Gérard FEIDER et Jean-Louis SCHAMMO, professeurs.

XIV. Commission supplémentaire pour les sections latin-sciences économiques-mathématiques et sciences économiques-mathématiques (D):

commission siégeant au Lycée de garçons de Luxembourg:

membres effectifs: MM. Bernard SCHROEDER et Jean-Marie WIRTGEN, directeurs, MM. Nico DECKER, Jean-Claude HAVÉ et Jean-Paul WEYNAND, directeurs adjoints, Mme Adrienne ZENS ép. PEPORTE et MM. Jean-Claude BREMER, Gérard FEIDER, Jean-Louis SCHAMMO, Armand THILL et Jean-Luc THILL, professeurs;

membres suppléants: Mme Caroline LENTZ et MM. Jean-Paul NILLES, Romain PIERRARD et Marc THIEL, professeurs.

XV. Commission supplémentaire pour les sections latin-sciences humaines et sociales et sciences humaines et sociales (G):

commission siégeant au Lycée de garçons de Luxembourg:

membres effectifs: M. Bernard SCHROEDER, directeur; M. Nico DECKER, directeur adjoint, Mme Françoise SEIWERATH et MM. Giancarlo DE TOFFOLI, Gérard FEIDER, Marc PUNDEL, Jean-Louis SCHAMMO, Claude SCHOCK, Jean-Luc THILL et Marc THIEL, professeurs;

membres suppléants: Mme Caroline LENTZ et MM. Jean-Paul NILLES et Armand THILL, professeurs.

Art. 4. Les commissions se réunissent sur convocation des commissaires du Gouvernement.

Art. 5. Les épreuves écrites de la session d'été auront lieu les matinées des 20, 21, 31 mai et 1er, 3, 4, 7 juin 2010.

La journée de repêchage pour les candidats absents pendant une demi-journée au plus et valablement excusés aura lieu la matinée du 8 juin 2010.

Les épreuves écrites de la session d'automne auront lieu les matinées et après-midi des 15, 16, et 17 septembre et la matinée du 18 septembre 2010.

La journée de repêchage pour les candidats absents pendant une journée au plus et valablement excusés aura lieu le 20 septembre 2010.

Art. 6. Le présent arrêté sera publié au Mémorial, une copie sera remise aux membres des commissions pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 23 novembre 2009.

La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,

Mady Delvaux-Stehres

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 98 **8 décembre 2009**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 16 octobre 2009 autorisant Monsieur Jean François Antoine Pierre MERSCH à changer ses prénoms actuels en ceux de «François Antoine Pierre».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Jean François Antoine Pierre MERSCH, né le 21 mai 1967 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-8041 Strassen, 30, rue des Romains, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en ceux de «François Antoine Pierre»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Jean François Antoine Pierre MERSCH est autorisé à changer ses prénoms actuels en ceux de «François Antoine Pierre».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Château de Berg, le 16 octobre 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 13 novembre 2009 portant remplacement d'un membre du Conseil d'Administration du Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi du 7 août 2002 portant création du Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe et en particulier les dispositions de son article 4 relatif à la composition du conseil d'administration du Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe;

Considérant la démission d'un membre du conseil d'administration;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et après délibération du Gouvernement en conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Claudine KARIGER, conseiller de direction au Ministère d'Etat, Service des Médias et des Communications, est nommée membre du conseil d'administration du Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe en remplacement de Madame Isabelle MARINOV.

Madame KARIGER achèvera le mandat de Madame MARINOV.

Art. 2. Notre Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 13 novembre 2009.
Henri

Arrêté ministériel du 25 novembre 2009 portant nomination d'un membre effectif au Conseil National pour Etrangers.

La Ministre de la Famille et de l'Intégration,

Vu la loi du 27 juillet 1993 concernant l'intégration des étrangers au Grand-Duché de Luxembourg ainsi que l'action sociale en faveur des étrangers et notamment l'article 23;

Sur proposition de Madame la Ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle.

Arrête:

Art. 1er. Est nommé membre effectif au Conseil National pour Etrangers:

– Madame Marguerite KRIER, de nationalité luxembourgeoise, en remplacement de Madame Christiane TONNAR, démissionnaire.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Ampliation en sera transmise aux intéressés afin de leur servir de titre et à la Direction du Contrôle Financier et à la Cour des Comptes pour information.

Luxembourg, le 25 novembre 2009.
La Ministre de la Famille et de l'Intégration,
Marie-Josée Jacobs

Arrêté ministériel du 27 novembre 2009 portant nomination d'un assesseur-employeur auprès des juridictions de la sécurité sociale.

Le Ministre de la Sécurité sociale;

Vu l'article 454, paragraphe (3), alinéa 5 du Code de la sécurité sociale;

Vu l'article 20, paragraphe (2) de la loi du 13 mai 2008 portant introduction d'un statut unique;

Vu la proposition de la Chambre de Commerce du 18 novembre 2009;

Arrête:

Art. 1er. Monsieur Christophe ZEEB, Luxembourg, est nommé assesseur-employeur auprès du Conseil arbitral des assurances sociales en remplacement de Madame Armelle BERCHEM, démissionnaire, dont il achèvera le mandat.

Art. 2. Le présent arrêté est publié au Mémorial, ampliation en est adressée à Monsieur le Président du Conseil arbitral des assurances sociales.

Luxembourg, le 27 novembre 2009.
Le Ministre de la Sécurité sociale,
Mars di Bartalomeo

Arrêté ministériel du 27 novembre 2009 portant nomination du commissaire du gouvernement de la commission d'examen chargée de la vérification et de la certification des compétences de communication en langue luxembourgeoise parlée en vue de l'admission à la naturalisation.

La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle et le Ministre de la Justice;

Vu le règlement grand-ducal du 31 octobre 2008 concernant l'organisation des épreuves et l'attestation de la compétence de communication en langue luxembourgeoise parlée pour être admis à la naturalisation;

Vu l'arrêté ministériel du 4 décembre 2008 portant nomination des membres de la commission d'examen chargée de la vérification et de la certification des compétences de communication en langue luxembourgeoise parlée en vue de l'admission à la naturalisation;

Arrêtent:

Art. 1er. Monsieur Marc BARTHELEMY, Premier Conseiller de Gouvernement au ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, est nommé commissaire du gouvernement de la commission d'examen chargée de la vérification et de la certification des compétences de communication en langue luxembourgeoise parlée en vue de l'admission à la naturalisation, en remplacement de Monsieur Siggy KOENIG.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial et expédié au contrôle financier pour attribution. Une copie sera transmise à Monsieur Marc BARTHELEMY et aux autres membres de la commission.

Luxembourg, le 27 novembre 2009.
La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux Stehres

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Arrêtés ministériels pris en vertu de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 16 novembre 2009, Monsieur Vitor Pedro DA COSTA CALÇADA, né le 27 mars 1979 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-3640 Kayl, 48, rue du Faubourg, a été autorisé à porter les nom et prénoms de CALÇADA Vitor Pedro.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 16 novembre 2009, Monsieur Joao Paulo DA SILVA, né le 27 mars 1985 à Luxembourg, demeurant à L-6450 Echternach, 68, route de Luxembourg, a été autorisé à porter les nom et prénom de DA SILVA Jean-Paul.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 16 novembre 2009, Monsieur Pedro Miguel DA SILVA MARTINS, né le 20 juin 1975 à Torres Vedras (Portugal), demeurant à L-7243 Bereldange, 66, rue du X octobre, a été autorisé à porter les nom et prénoms de MARTINS Pedro Miguel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 16 novembre 2009, Madame Maria do Céu DE ALMEIDA SANTOS, née le 28 avril 1971 à Cesar/Oliveira de Azemeis (Portugal), demeurant à L-4745 Pétange, 9, an den Jenken, a été autorisée à porter les nom et prénom de DE ALMEIDA Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 16 novembre 2009, Monsieur Maximiano DE CARVALHO CARNEIRO, né le 9 janvier 1969 à Soutelo de Aguiar/Vila Pouca de Aguiar (Portugal), demeurant à L-9451 Bettel, 23, Veinerstrooss, a été autorisé à porter les nom et prénom de CARNEIRO Maximiano.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 16 novembre 2009, Madame Maria Celina DE JESUS SILVA, née le 9 avril 1959 à São Sebastião da Pedreira/Lisboa (Portugal), demeurant à L-3321 Berchem, 12, rue de la Montée, a été autorisée à porter les nom et prénom de SILVA Céline.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 16 novembre 2009, Madame Natividade da Conceição DOS SANTOS NUNES, née le 14 décembre 1966 à Freixial do Campo/Castelo Branco (Portugal), demeurant à L-8378 Kleinbettingen, 45, rue de Kahler, a été autorisée à porter les nom et prénoms de NUNES Natividade da Conceição.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 16 novembre 2009, Monsieur Jose Maria ESPINOSA BAREA, né le 6 avril 1959 à Ceuta (Espagne), demeurant à L-6463 Echternach, 5, rue Maximilien, a été autorisé à porter les nom et prénoms de ESPINOSA José Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 16 novembre 2009, Monsieur Giuseppe Vincent Armand LABATE, né le 21 mai 1989 à Luxembourg, demeurant à L-2349 Luxembourg, 51, rue des Prés, a été autorisé à porter les nom et prénoms de LABATE Vincent Armand.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 16 novembre 2009, Monsieur José Manuel LEITE DE OLIVEIRA PINTO, né le 19 mars 1970 à Paços de Brandão/Santa Maria da Feira (Portugal), demeurant à L-4520 Niederkorn, 54, rue des Fleurs, a été autorisé à porter les nom et prénoms de LEITE José Manuel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 16 novembre 2009, Monsieur Vitor Manuel LOPES DA SILVA, né le 20 décembre 1962 à Salto/Montalegre (Portugal), demeurant à L-8035 Strassen, 2, rue des Lilas, a été autorisé à porter les nom et prénoms de LOPES DA SILVA Victor Manuel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 16 novembre 2009, Madame Eleane Maria LOPES FIGUEIRINHA, née le 20 septembre 1971 à Luxembourg, demeurant à L-1860 Luxembourg, 40, rue Abbé Jos Keup, a été autorisée à porter les nom et prénoms de LOPES Eleane Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 16 novembre 2009, Madame Jessica MACHADO CARVALHO, née le 11 février 1987 à Niederkorn, demeurant à L-4526 Niederkorn, 14, rue des Celtes, a été autorisée à porter les nom et prénom de MACHADO Jessica.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 16 novembre 2009, Madame Ana Maria MARQUES GONÇALVES, née le 30 novembre 1986 à Luxembourg, demeurant à L-5480 Wormeldange, 109, rue Principale, a été autorisée à porter les nom et prénom de MARQUES Anna.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 16 novembre 2009, Madame Nathalie MARTINS LOPES, née le 11 novembre 1989 à Luxembourg, demeurant à L-5740 Filsdorf, 9, Uespelterwee, a été autorisée à porter les nom et prénom de LOPES Nathalie.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 16 novembre 2009, Monsieur Jorge Agostinho MENDES BARBOSA, né le 23 février 1969 à Bustelo/Amarante (Portugal), demeurant à L-4604 Differdange, 6, rue Pierre Krier, a été autorisé à porter les nom et prénoms de BARBOSA Jorge Agostinho.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 16 novembre 2009, Madame Elisa MENDES GONÇALVES, née le 9 juillet 1986 à Saint Germain en Laye (France), demeurant à L-8545 Niederpallen, 49, Ditzebierg, a été autorisée à porter les nom et prénom de MENDES GONCALVES Elisa.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 16 novembre 2009, Madame Mélanie MENDES LISBOA, née le 22 août 1986 à Ettelbruck, demeurant à L-9161 Ingeldorf, 5, Clos du Berger, a été autorisée à porter les nom et prénom de MENDES Mélanie.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 16 novembre 2009, Madame Maria Manuel MESTRE JANEIRO, née le 19 mars 1969 à São Sebastião Da Pedreira/Lisboa (Portugal), demeurant à L-6450 Echternach, 26, rue de Luxembourg, a été autorisée à porter les nom et prénoms de JANEIRO Maria Manuel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 16 novembre 2009, Monsieur Georgios PONGAS, né le 7 novembre 1949 à Eubée (Grèce), demeurant à L-8035 Strassen, 3, rue des Muguets, a été autorisé à porter les nom et prénom de PONGAS Georges.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 16 novembre 2009, Monsieur Ebrahim RADY MOHAMED SOLEMAN, né le 4 janvier 1967 à Thani Mahalla (Égypte), demeurant à L-2718 Luxembourg, 5, rue du Fort Wedell, a été autorisé à porter les nom et prénom de RADY Ebrahim.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 16 novembre 2009, Madame Margarete RIBEIRO ARAUJO, née le 16 octobre 1985 à Niederkorn, demeurant à L-4598 Niederkorn, 14, rue Kelvert, a été autorisée à porter les nom et prénom de RIBEIRO Margarete.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 16 novembre 2009, Madame Carina de Jesus ROGÉRIO ARAÚJO, née le 17 janvier 1979 à Barreiro (Portugal), demeurant à L-3231 Bettembourg, 54, route d'Esch, a été autorisée à porter les nom et prénom de ROGÉRIO Carina.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 16 novembre 2009, Madame Maria Judite SOUSA CARDOSO, née le 8 juin 1953 à Soengas/Vieira do Minho (Portugal), demeurant à L-8715 Everlange, 18, rue Principale, a été autorisée à porter les nom et prénom de SOUSA Judith.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 16 novembre 2009, Monsieur Vladislav WERNSCHEID, né le 16 avril 1991 à Tioumen (Russie), demeurant à L-2265 Luxembourg, 20, rue de la Toison d'Or, a été autorisé à porter les nom et prénom de WERNSCHEID Vlad.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Administration du cadastre et de la topographie. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 13 novembre 2009, démission honorable de ses fonctions a été accordée, sur sa demande, à Madame Janine BISDORFF, ingénieur principal à l'administration du cadastre et de la topographie, à partir du 1er janvier 2010.

Administration du Cadastre et de la Topographie. – Examens de promotion. – Il est porté à la connaissance des intéressés que l'administration du cadastre et de la topographie organisera au courant de l'année 2010 les examens suivants:

– avril: examen de promotion dans la carrière du cantonnier (chaîneur);
– mai: deuxième examen de promotion dans la carrière du cantonnier (chaîneur).

Administration des Contributions Directes. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 13 novembre 2009 Madame Monique ADAMS, conseiller de direction adjoint à l'administration des contributions, a été nommée conseiller de direction à la même administration, avec effet au 1er janvier 2010.

Par arrêté grand-ducal du 13 novembre 2009 Madame Malou MARX, vérificateur au service d'imposition de l'administration des contributions directes, a été nommée contrôleur adjoint à la même administration, avec effet au 1er janvier 2010.

Administration des Douanes et Accises. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 13 novembre 2009 Monsieur Gérard BECKER, contrôleur en chef à l'administration des douanes et accises, a été nommé inspecteur à la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 13 novembre 2009 Madame Cynthia DIOGO, rédacteur principal hors cadre à l'administration des douanes et accises, a été nommée contrôleur adjoint hors cadre à la même administration avec effet au 1er décembre 2009.

Administration de la gestion de l'eau. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 13 novembre 2009 Monsieur Jean-Paul LICKES, ingénieur-chef de division à l'Administration de la gestion de l'eau a été nommé ingénieur première classe à la même administration avec effet au 15 novembre 2009.

Par arrêté grand-ducal du 18 novembre 2009 Monsieur Maximilien LAUFF, ingénieur-chef de division hors cadre à l'Administration de la gestion de l'eau, a été nommé ingénieur première classe hors cadre à la même administration avec effet au 1er décembre 2009.

Administration de la gestion de l'eau. – Report d'examen. – L'examen de promotion dans la carrière de l'ingénieur-technicien prévu à l'Administration de la gestion de l'eau en janvier 2010 est reporté en février 2010.

Administration judiciaire. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 18 novembre 2009, Monsieur Patrick BAASCH, inspecteur principal, est nommé inspecteur principal 1er en rang avec effet au 1er décembre 2009.

Par arrêté grand-ducal du 18 novembre 2009, Madame Marion FUSENIG, inspecteur, est nommée inspecteur principal avec effet au 1er décembre 2009.

Par arrêté grand-ducal du 18 novembre 2009, Madame Simone WAGNER, chef de bureau, est nommée inspecteur avec effet au 1er décembre 2009.

Administration des services techniques de l'agriculture. – Examen de fin de stage dans la carrière de l'ingénieur. – L'Administration des services techniques de l'agriculture organisera au cours du mois d'avril 2010 un examen de fin de stage dans la carrière de l'ingénieur.

Administration des services techniques de l'agriculture. – Examen de promotion dans la carrière du rédacteur. – L'Administration des services techniques de l'agriculture organisera au cours du mois de mars 2010 un examen de promotion dans la carrière du rédacteur.

Administration des services vétérinaires. – Examen de promotion dans la carrière de l'expéditionnaire technique. – L'Administration des services vétérinaires organisera au cours de la deuxième quinzaine du mois d'avril 2010 un examen de promotion dans la carrière de l'expéditionnaire technique.

Caisse nationale de santé. – Examens de fin de stage dans la carrière supérieure. – Il est porté à la connaissance des intéressé(e)s que la caisse nationale de santé procèdera au courant du mois de mars 2010 aux examens de fin de stage dans la carrière supérieure de l'administration.

Centre commun de la sécurité sociale. – Examens. – Il est porté à la connaissance des intéressés que le centre commun de la sécurité sociale organisera au courant du mois de mars 2010 un examen de fin de stage dans la carrière moyenne du rédacteur.

Conseil d'Etat. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 17 novembre 2009 Monsieur Georges SCHROEDER a été nommé Président du Conseil d'Etat.

Par arrêté grand-ducal du 18 novembre 2009 Madame Viviane ECKER a été nommée Vice-Présidente du Conseil d'Etat.

Par arrêté grand-ducal du 18 novembre 2009 le titre honorifique de ses fonctions de Président du Conseil d'Etat a été conféré à Monsieur Alain MEYER.

Conventions collectives de travail. – Dépôts. – Au courant du mois de novembre 2009 les dépôts des conventions collectives de travail suivantes ont été acceptés par arrêté du Ministère du Travail et de l'Emploi;

– Avenant à la convention collective de travail du secteur communal pour le personnel ouvrier de l'Administration Communale de Junglinster signé en date du 13 février 2009 entre le Conseil communal de l'Administration Communale de Junglinster et les syndicats OGB-L et LCGB;
– Avenant à la convention collective de travail pour les salariés de la S.A. LAMESCH signé en date du 24 septembre 2009 entre la direction de la S.A. LAMESCH, la délégation du personnel de la S.A. LAMESCH et les syndicats OGB-L et LCGB.

Entreprises de réassurance. – «ALPHA RE S.A.». – Retrait d'agrément pour faire des opérations de réassurance. – Par arrêté ministériel du 11 novembre 2009, l'agrément pour faire des opérations de réassurance délivré à la société «ALPHA RE S.A.», avec siège social à 45, rue des Scillas, L-2529 Howald, a été retiré.

Entreprises de réassurance. – «APEX ZETA RE S.A.». – Renonciation à l'agrément pour faire des opérations de réassurance. – Par arrêté ministériel du 11 novembre 2009, l'agrément pour faire des opérations de réassurance délivré à la société «APEX ZETA RE S.A.», avec siège social à 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, a été retiré à sa demande.

Entreprises de réassurance. – «BETA RE S.A.». – Retrait d'agrément pour faire des opérations de réassurance. – Par arrêté ministériel du 11 novembre 2009, l'agrément pour faire des opérations de réassurance délivré à la société «BETA RE S.A.», avec siège social à 45, rue des Scillas, L-2529 Howald, a été retiré.

Entreprises de réassurance. – «DELTA RE S.A.». – Retrait d'agrément pour faire des opérations de réassurance. – Par arrêté ministériel du 11 novembre 2009, l'agrément pour faire des opérations de réassurance délivré à la société «DELTA RE S.A.», avec siège social à 45, rue des Scillas, L-2529 Howald, a été retiré.

Entreprises de réassurance. – «GAMMA RE S.A.». – Retrait d'agrément pour faire des opérations de réassurance. – Par arrêté ministériel du 11 novembre 2009, l'agrément pour faire des opérations de réassurance délivré à la société «GAMMA RE S.A.», avec siège social à 45, rue des Scillas, L-2529 Howald, a été retiré.

Entreprises de réassurance. – Renonciation à l'agrément. – Par arrêté ministériel du 25 novembre 2009, l'agrément comme dirigeant d'entreprise de réassurance délivré à Monsieur Dietmar STENZEL est retiré, à sa demande.

Institutions de sécurité sociale. – Examens de fin de stage. – Il est porté à la connaissance des intéressé(e)s qu'au courant du mois de mai 2010 des examens de fin de stage sanctionnant la formation spéciale seront organisés par les institutions de sécurité sociale suivantes:

– dans la carrière moyenne du rédacteur:
  Caisse nationale de santé
– dans la carrière inférieure de l'expéditionnaire administratif:
  Caisse nationale de santé
  Caisse de maladie des fonctionnaires et employés communaux.

Il est porté à la connaissance des intéressé(e)s qu'au courant du mois d'octobre 2010 des examens de fin de stage sanctionnant la formation spéciale seront organisés par les institutions de sécurité sociale suivantes:

– dans la carrière moyenne du rédacteur:
  Caisse nationale de santé
– dans la carrière inférieure de l'expéditionnaire administratif:
  Caisse nationale de santé
  Caisse de maladie des fonctionnaires et employés publics.

Institutions de sécurité sociale. – Examens de promotion. – Il est porté à la connaissance des intéressé(e)s qu'au courant du mois de novembre 2010 des examens de promotion dans la carrière moyenne du rédacteur et dans la carrière inférieure de l'expéditionnaire seront organisés par les institutions de sécurité sociale suivantes:

– dans la carrière moyenne du rédacteur:
  Caisse nationale de santé
– dans la carrière inférieure de l'expéditionnaire administratif:
  Caisse nationale de santé
  Caisse de maladie des fonctionnaires et employés communaux.

Institut Luxembourgeois de Régulation

Communiqué

Secteur Gaz naturel

L'Institut Luxembourgeois de Régulation tient à informer les parties intéressées qu'il a mis en consultation publique le document suivant:

1) Conditions générales d'utilisation du réseau géré par Sudgaz S.A., élaborées sur base de l'article 29 (6) de la loi du 1er août 2007 relative à l'organisation du marché du gaz naturel.

Le texte mis en consultation peut être consulté sur le site Internet de l'Institut ou être obtenu sur demande auprès de l'Institut. La consultation expirera le 31 décembre 2009.

Luxembourg, le 23 novembre 2009.

La Direction

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Activité d'assistance parentale. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 11 novembre 2009 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 10 novembre 2014, à Madame Maria CARVALHO DE OLIVEIRA-NOGUEIRA LOPES DE OLIVEIRA, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 52, rue de Belvaux, L-4025 Esch-sur-Alzette.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/511/2009.

Par arrêté ministériel du 11 novembre 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 10 novembre 2011, à Madame Sandra Marie PADRAO MARTINS-BARREIRA, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 36, avenue de la Liberté, L-4601 Differdange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 4 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/512/2009.

Par arrêté ministériel du 11 novembre 2009 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 10 novembre 2014, à Madame Maria de Fatima QUEIROS DO VALE-MARTINS PEREIRA, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 68, avenue Grande-Duchesse Charlotte, L-3440 Dudelange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/513/2009.

Par arrêté ministériel du 12 novembre 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 11 novembre 2011, à Madame Julie DA COSTA SILVESTRE-VERISSIMO LUCAS, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 30, rue du Moulin, L-4251 Esch-sur-Alzette.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/514/2009.

Par arrêté ministériel du 16 novembre 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 15 novembre 2011, à Madame Anabela Maria FERREIRA PAIS-MARTINS PAIS, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 3, rue de Steinfort, L-8381 Kleinbettingen.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/515/2009.

Par arrêté ministériel du 16 novembre 2009 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 15 novembre 2014, à Madame Vanda Marina GRAIS BRAY DA SILVA-OLIVEIRA FERNANDES BRAY, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 33, rue des Romains, L-4777 Pétange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/516/2009.

Par arrêté ministériel du 17 novembre 2009 un agrément enregistré sous le numéro AP/349/2008 accordant un agrément pour une durée limitée jusqu'au 6 mai 2010 à Madame Marguerite SCHMIT-VOERMANS arrive à son échéance en date du 16 novembre 2009, vu la décision de Madame Marguerite SCHMIT-VOERMANS domiciliée à 15, um Knupp, L-9808 Hosingen, de ne plus exercer l'activité d'assistance parentale, communiquée en date du 13 novembre 2009.

Par arrêté ministériel du 19 novembre 2009 un agrément a été accordé pour une durée limitée de 5 ans, soit jusqu'au 18 novembre 2014, à Madame Mireille TREINEN-WEYDERT, pour l'exercice de l'activité parentale, à 30, rue du Barrage, L-6581 Rosport.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 6 mai 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/454-2/2009.

Par arrêté ministériel du 17 novembre 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 16 novembre 2011, à Madame Ermelinda SILVA GOMES-SANCHES GOMES, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 2-4, rue Boltgen, L-4038 Esch-sur-Alzette.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 4 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/517/2009.

Par arrêté ministériel du 18 novembre 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 17 novembre 2011, à Madame Anabela TEIXEIRA RIBEIRO-DOS SANTOS DE ALMEIDA, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 7, rue Dr Camille Guerin, L-9440 Vianden.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/518/2009.

Par arrêté ministériel du 18 novembre 2009 un agrément est accordé pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 17 novembre 2014, à Madame Nathalie HEIDERSCHEID-WAGNER, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 81, rue des Prés, L-4880 Lamadelaine.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/519/2009.

Par arrêté ministériel du 19 novembre 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 18 novembre 2011, à Madame Tereza de Jesus TAVARES PINTO-MIRANDA DA VEIGA, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 36A, rue de Welscheid, L-9090 Warken.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 3 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/520/2009.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour personnes âgées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 6 novembre 2009, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 2 mois à l'organisme gestionnaire «Claire a.s.b.l.», ayant son siège à 24, boulevard Joseph 2, L-1840 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «maison de soins» appelée «Sacré Cœur Diekirch» à l'adresse: 18, rue de l'hôpital, L-9244 Diekirch.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro A/12/98.

Par arrêté ministériel du 6 novembre 2009, un agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 15 janvier 2010 à l'organisme gestionnaire «Association Luxembourg Alzheimer a.s.b.l.», ayant son siège social à 45, rue Nicolas Hein, L-1050 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «maison de soins» appelée «Beim Goldknapp» à l'adresse: 8, rue Gruefwee, L-9147 Erpeldange.

Cet arrêté exclut l'hébergement de plus de deux personnes dans une même chambre.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/07/10/05.

Par arrêté ministériel du 11 novembre 2009, un agrément limité dans le temps pour une nouvelle construction et l'ancien bâtiment est accordé jusqu'au 31 mars 2010 à l'organisme gestionnaire «Stëftung Hëllef doheem», ayant son siège social à 50, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «centre psycho-gériatrique» à l'adresse: maison 56, L-9755 Hupperdange.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 3 juillet 2003, accordant un agrément définitif à l'organisme gestionnaire «Stëftung Hëllef doheem», ayant son siège social à 50, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «centre psycho-gériatrique» à l'adresse: maison 56, L-9755 Hupperdange.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/00/04/029.

Par arrêté ministériel du 4 novembre 2009, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire Etablissement public «Centres, Foyers et Services pour personnes âgées», ayant son siège à 1, plateau du Rham, L-2427 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «maison de soins» à l'adresse: L-9440 Vianden.

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro A/09/98.

Par arrêté ministériel du 4 novembre 2009, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 6 mois, vu le retard du début des travaux de construction, à l'organisme gestionnaire Etablissement public «Centres, Foyers et Services pour personnes âgées», ayant son siège à 1, plateau du Rham, L-2427 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 49, Grand-rue, L-9410 Vianden.

Les chambres A3, A7, A8 et A9 n'étant pas conforme aux dispositions de l'article 23 sont exclues du présent agrément.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/01/024.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Service Solidarité. – Agrément définitif. – Par arrêté ministériel du 18 novembre 2009, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Comité National de Défense Sociale», ayant son siège à Helmdange, 7, rue de l'Alzette, pour l'exercice de l'activité de son «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes, Ëlwenter Kleederstuff» à l'adresse 14, in den Allern à L-9911 Troisvierges.

L'agrément prend cours le 18 novembre 2009.

L'agrément a été enregistré sous le numéro **A/2009/6/4**(q).

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Service Solidarité. – Agréments provisoires. – Par arrêté ministériel du 20 novembre 2009, l'agrément provisoire a été accordé aux organismes gestionnaires «Croix-Rouge Luxembourgeoise» et «Fondation Caritas Luxembourg» ayant leurs sièges sociaux à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de leur «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes, Spëndchen – Centrale d'approvisionnement pour Épiceries sociales – Bureaux» à l'adresse 34, rue de Mamer, L-8081 Bertrange.

L'agrément prend cours le 20 novembre 2009 et est accordé jusqu'au 20 novembre 2010.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro **A/2009/19/4(a)**.

Par arrêté ministériel du 20 novembre 2009, l'agrément provisoire a été accordé aux organismes gestionnaires «Croix-Rouge Luxembourgeoise» et «Fondation Caritas Luxembourg» ayant leurs sièges sociaux à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de leur «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes, Spëndchen – Centrale d'approvisionnement pour Épiceries sociales – Halle» à l'adresse rue de la Fontaine L-8058 Bertrange.

L'agrément prend cours le 20 novembre 2009 et est accordé jusqu'au 20 novembre 2010.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro **A/2009/19/4(b)**.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 12 mai 2009, l'agrément est accordé à l'association sans but lucratif «Association de gestion de l'Ecole Française de Luxembourg» ayant son siège à Luxembourg, 188, avenue de la Faïencerie pour l'exercice de l'activité «service de restauration scolaire» à l'adresse suivante: Luxembourg, 188, avenue de la Faïencerie.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04112008.

Par arrêté ministériel du 12 novembre 2009 l'agrément définitif a été accordé à la société «Kidscare s.à.r.l.» ayant son siège au 54, rue du Cents, L-1319 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «crèche» à l'adresse suivante: Luxembourg, 13, allée du Carmel.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04132009.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 16 novembre 2009, Monsieur Guido LAMBRECHTS, né le 27 septembre 1960, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 16 novembre 2009, Monsieur le Docteur Hans-Georg RUBEN, né le 23 mai 1946, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en orthopédie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 24 novembre 2009, Monsieur le Docteur Lyes BENKIAR, né le 5 juillet 1964, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 24 novembre 2009, Monsieur le Docteur Hooman FARGHADANI, né le 30 novembre 1968, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en chirurgie générale au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 24 novembre 2009, Monsieur Björn JUNG, née le 17 janvier 1976, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en anesthésie-réanimation au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 24 novembre 2009, Monsieur le Docteur Gérard MELLER, né le 23 septembre 1954, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 16 novembre 2009, Monsieur Philippe DUFOUR, né le 23 juin 1975, a été autorisé à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 24 novembre 2009, Monsieur Hermann FRANCISCO, né le 5 décembre 1974, a été autorisé à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Tableau des professionnels du secteur financier établis au Luxembourg conformément à la loi modifiée du 5 avril 1993

Complément n° 3: Période du 1er juillet 2009 au 30 septembre 2009

Il y a lieu d'**ajouter** au tableau arrêté au 31 décembre 2008 et publié au Mémorial B n° 14 du 19 février 2009:

ABAX INVESTMENT SERVICES S.A., 7, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg
AUXILIUM FUND SERVICES S.A., 25a, rue Michel Rodange, L-5252 Sandweiler
BELVALL CAPITAL S.A., 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
CAPITA FIDUCIARY S.A., 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg
FORTIS PRIME FUND SOLUTIONS (LUXEMBOURG) S.A R.L., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg
HSBC FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
LAB DATAVAULT PSF S.A., Zone Industrielle, L-5366 Munsbach
OES EUROPE S.A R.L., 15, rue Edward Steichen, L-1540 Luxembourg
PADDOCK FUND ADMINISTRATION S.A., en abrégé PFA, 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg
SIX PAY S.A., 10, Parc d'activité Syrdal, L-5365 Munsbach
TECH-IT PSF S.A., 3, rue Nicolas Simmer, L-2538 Luxembourg

Changements de dénomination:

FIDESSA ASSET MANAGEMENT S.A.
en
FIDESSA S.A., 16, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.
en
INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

FORTIS INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.
en
INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

GUIDANCE S.A.
en
DEVOTEAM GUIDANCE S.A., 7, route des Trois Cantons, L-8399 Windhof

SIT PSF S.A.
en
LUXEMBOURG TELECOM S.A., 89, Pafebruch, L-8308 Capellen

Changements d'adresse:

ALPHA WEALTH MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., 7, in der Düerwies, L-7305 Steinsel
BT GLOBAL SERVICES LUXEMBOURG S.à R.L., 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
CAPITAL AT WORK INT'L S.A., 12, rue Léon Laval, L-3372 Leudelange
ELITE ADVISERES S.A., 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
EURINVEST PARTNERS S.A., 1, rue des Maximins, L-8247 Mamer
EUROPEAN FUND SERVICES S.A., 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
FIDEOS FINANCIAL SERVICES S.A., 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg
INTERINVEST S.A., 17, rue Antoine Jans, L-1820 Luxembourg
RELUXCO INTERNATIONAL S.A., 10a, rue des Mérovingiens, Zone Commerciale de Bourmicht, L-8070 Bertrange
VHC CAPITAL MANAGEMENT S.A., 25, op der Heckmill, L-6783 Grevenmacher

Il y a lieu de **retirer** au tableau arrêté au 31 décembre 2008 et publié au Mémorial B n° 14 du 19 février 2009:

ACCESS PARTNERS S.A.
DAM CAPITAL MANAGEMENT S.A R.L.
Monsieur Alain ROME

Luxembourg, le 30 septembre 2009.

Jean Guill
Directeur Général

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 99 17 décembre 2009

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 16 octobre 2009 autorisant Monsieur Philippe Jean Marc BLESER et son épouse Madame Katri Johanna ORSMAA à changer les prénoms actuels de l'enfant mineur Ofentse Stompie BLESER en ceux de «Noé Ofentse Stompie».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Philippe Jean Marc BLESER et son épouse Madame Katri Johanna ORSMAA, sollicitant l'autorisation de changer les prénoms actuels de l'enfant mineur Ofentse Stompie BLESER, né le 15 février 2005 à Klipdrift (Afrique du Sud), de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-6990 Hostert, 18, rue Principale, en ceux de «Noé Ofentse Stompie»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Philippe Jean Marc BLESER et son épouse Madame Katri Johanna ORSMAA sont autorisés à changer les prénoms actuels de l'enfant mineur Ofentse Stompie BLESER en ceux de «Noé Ofentse Stompie».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Château de Berg, le 16 octobre 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 29 octobre 2009 autorisant Madame Diane Marie Christine AREND à changer le nom patronymique actuel de ses enfants mineurs Audric Pierre Marie NEU, Céline Elisa Marie NEU, Joris Jean Marie NEU et Alexis François Marie NEU en celui de «NEU AREND».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Diane Marie Christine AREND, sollicitant l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de ses enfants mineurs Audric Pierre Marie NEU, né le 20 janvier 2000 à Luxembourg, Céline Elisa Marie NEU, née le 30 août 2001 à Luxembourg, Joris Jean Marie NEU, né le 18 septembre 2003 à Luxembourg et Alexis François Marie NEU, né le 12 décembre 2005 à Luxembourg, tous les quatre de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-1310 Luxembourg-Cents, 4, rue Albert Calmes, en celui de «NEU AREND»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Diane Marie Christine AREND est autorisée à changer le nom patronymique actuel de ses enfants mineurs Audric Pierre Marie NEU, Céline Elisa Marie NEU, Joris Jean Marie NEU et Alexis François Marie NEU en celui de «NEU AREND».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 29 octobre 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 29 octobre 2009 autorisant Monsieur Daniel LAMBERTY et Madame Pascale WOHLES à changer le nom patronymique actuel de leur fille mineure Tracey WOHLES en celui de «LAMBERTY WOHLES».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Daniel LAMBERTY et Madame Pascale WOHLES, sollicitant l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de leur fille mineure Tracey WOHLES, née le 9 novembre 1999 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-2359 Luxembourg, 43, rue Camille Polfer, en celui de «LAMBERTY WOHLES»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Daniel LAMBERTY et Madame Pascale WOHLES sont autorisés à changer le nom patronymique actuel de leur fille mineure Tracey WOHLES en celui de «LAMBERTY WOHLES».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 29 octobre 2009.
Henri

Arrêté grand-ducal du 29 octobre 2009 autorisant Madame Antonia DI SABATINO à changer le nom patronymique actuel de sa fille mineure Letizia LUCAS en celui de «LUCAS DI SABATINO».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Antonia DI SABATINO, sollicitant l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de sa fille mineure Letizia LUCAS, née le 22 mai 2007 à Esch-sur-Alzette, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-8415 Steinfort, 10, cité Herrenfeld, en celui de «LUCAS DI SABATINO»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Antonia DI SABATINO est autorisée à changer le nom patronymique actuel de sa fille mineure Letizia LUCAS en celui de «LUCAS DI SABATINO».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 29 octobre 2009.
Henri

Administration des contributions directes. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 28 novembre 2009, Monsieur Luc FRANCK a été nommé contrôleur adjoint à l'administration des contributions directes avec effet au 1er décembre 2009.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Caisse des Consignations. – Avis. – En exécution de l'alinéa 3 de l'article 9 de la loi du 29 avril 1999 sur les consignations, les ayants droit ci-après sont avisés de la déchéance au bénéfice du Trésor du droit de remboursement des sommes consignées à leur profit auprès de la Caisse des Consignations à ***Luxembourg.***

Date Consignation	**Noms et adresses des ayants droit**	**Date d'échéance**
20.11.1973	BERNARDINO Antonio s.d.c., propriétaire d'une voiture vendue publiquement	28.10.2010
20.11.1973	DOS SANTOS Avelino s.d.c., propriétaire d'une voiture vendue publiquement	28.10.2010
20.11.1973	GLEISENER Detlef, s.d.c., propriétaire d'une voiture vendue publiquement	28.10.2010
06.12.1973	créanciers de la BANQUE CENTRALE S.A. en faillite	28.10.2010
31.01.1980	succession vacante de Berthe HEID, décédée le 17 janvier 1977	31.01.2010
12.03.1980	KRAUS André, s.d.c., propriétaire d'une voiture vendue publiquement	12.03.2010
20.03.1980	succession vacante de Léonida BLERY, décédée le 9 mars 1977	20.03.2010
20.03.1980	succession vacante de Pierre BREDA, décédé le 29 août 1978	20.03.2010
03.04.1980	héritiers de Marguerite STEINMETZ, décédée le 14 avril 1961	03.04.2010
03.04.1980	héritiers des époux Jacques OLINGER-Barbe HOFFMANN, Nospelt	03.04.2010
22.05.1980	héritiers de Georges HIPP, décédé le 9 novembre 1979	22.05.2010
20.06.1980	héritiers de Anne FELTZ, décédée le 1er novembre 1975	20.06.2010
25.06.1980	JUNG Claude, s.d.c., propriétaire d'une voiture vendue publiquement	25.06.2010
25.06.1980	ALMEIDA CHAVEZ Antonio, s.d.c., propriétaire d'une voiture vendue publiquement	25.06.2010
10.09.1980	succession vacante de Marthe FRITZSCH, décédée le 19 mars 1979	10.09.2010
21.10.1980	succession vacante de Ezechiele BONDANI, décédé le 19 décembre 1978	21.10.2010
17.11.1980	créanciers de EUROPEAN FINANCIAL INVESTMENTS S.A. en faillite	17.11.2010
09.12.1980	créanciers de PRESTIGE INTERNATIONAL S.A. en faillite	09.12.2010
31.12.1980	succession vacante de Catherine MARX, décédée le 19 mai 1975	31.12.2010

Administration de l'environnement. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 18 novembre 2009, Madame Jill WEBER, ingénieur stagiaire à l'Administration de l'environnement, est nommée ingénieur auprès de la même administration à partir du 1er décembre 2009.

Par arrêté grand-ducal du 18 novembre 2009, Monsieur Claude BELLOT, ingénieur stagiaire à l'Administration de l'environnement, est nommé ingénieur auprès de la même administration à partir du 1er décembre 2009.

Par arrêté grand-ducal du 9 octobre 2009, Monsieur Gaston SCHMIT, ingénieur chef de division à l'Administration de l'environnement, est nommé ingénieur 1ère classe auprès de la même administration à partir du 1er décembre 2009.

Administration Gouvernementale. – Examens. – Le Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative organisera les examens suivants:

– un examen de fin de stage dans la carrière de l'attaché de gouvernement au cours du mois de juillet 2010;

– un examen de promotion dans la carrière du rédacteur au cours du mois de décembre 2010;

– un examen de promotion dans la carrière de l'expéditionnaire au cours du mois de décembre 2010;

– un examen de promotion dans la carrière de l'huissier de salle au cours du mois de décembre 2010.

Administration Gouvernementale. – Nominations. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 28 novembre 2009, Monsieur Jean-Paul PORTZ, conseiller de direction à l'administration gouvernementale, a été nommé conseiller de direction première classe hors cadre. Par arrêtés grand-ducaux du 28 novembre 2009, Madame Marie Jacqueline ZAHLEN et Monsieur Luciano DELLI ZOTTI, conseillers de direction à l'administration gouvernementale, ont été nommés conseillers de direction première classe. Par arrêtés grand-ducaux du 28 novembre 2009, les dames Myriam BAMBERG et Anne-Catherine RIES, conseillers de direction adjoints à l'administration gouvernementale, ont été nommées conseillers de direction. Par arrêté grand-ducal du 27 octobre 2009, Monsieur Marc LEMAL, conseiller de direction adjoint hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommé conseiller de direction hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 27 octobre 2009, Madame Ana ALMEIDA DA COSTA, attaché de gouvernement premier en rang à l'administration gouvernementale, a été nommée conseiller de direction adjoint. Par arrêté grand-ducal du 27 octobre 2009, Madame Simone POLFER, attaché de gouvernement premier en rang hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommée conseiller de direction adjoint hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 13 novembre 2009, Monsieur Christian GINTER, attaché de gouvernement à l'administration gouvernementale, a été nommé attaché de gouvernement premier en rang. Par arrêtés grand-ducaux du 13 novembre 2009, Madame Chantal KINN et Monsieur Marc BAESCH, inspecteurs principaux à l'administration gouvernementale ont été nommés inspecteur principaux premiers en rang. Par arrêtés grand-ducaux du 13 novembre 2009, Madame Martine HELFENSTEIN et Messieurs Jean-Claude JEITZ, Patrick LINDEN, Raymond LINDEN et Charles SCHMIT, inspecteurs principaux hors cadre à l'administration gouvernementale, ont été nommés inspecteurs principaux premiers en rang hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 28 novembre 2009, Monsieur Marc WINTQUIN, rédacteur principal à l'administration gouvernementale, a été nommé chef de bureau adjoint. Par arrêté grand-ducal du 28 novembre 2009, Monsieur Marc WILMES, inspecteur principal 1er en rang hors cadre au Service des Sites et Monuments, a été nommé inspecteur principal 1er en rang hors cadre à l'administration gouvernementale.

Par arrêté grand-ducal du 13 novembre 2009, démission honorable de ses fonctions de conseiller de direction première classe à l'administration gouvernementale a été accordée à Monsieur Claude LUTTY. Par le même arrêté le titre honorifique de ses fonctions lui a été conféré.

Administration des services de secours. – Examen d'admission définitive dans la carrière du préposé du service d'urgence. – L'Administration des services de secours organisera en avril 2010 un examen d'admission définitive dans la carrière du préposé du service d'urgence C.S.U. 112.

Centre des Technologies de l'Information de l'Etat. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 28 novembre 2009, Monsieur Serge SPANIER, conseiller-informaticien au Centre des Technologies de l'Information de l'Etat, a été nommé conseiller-informaticien première classe. Par arrêté grand-ducal du 27 octobre 2009, Monsieur Frank KREMER, chef de bureau-informaticien adjoint auprès du Centre des technologies de l'information de l'Etat, a été nommé chef de bureau informaticien. Par arrêté grand-ducal du 25 septembre 2009, Monsieur Marc THEIS, chargé d'études-informaticien principal au Centre des Technologies de l'Information de l'Etat, a été nommé conseiller-informaticien adjoint.

Direction de la Santé. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 27 octobre 2009, Madame Jacqueline DE LA GARDELLE, est nommée expert en sciences hospitalières à la même administration à partir du 15 novembre 2009.

Entreprises d'assurances. – Fusion par absorption de l'entreprise TORO ASSICURAZIONI s.p.a. par l'entreprise ALLEANZA TORO s.p.a. – L'*I.S.V.A.P.*, autorité de contrôle du secteur des assurances de l'Italie, a informé le Commissariat aux Assurances que la fusion par absorption de l'entreprise d'assurance *Toro Assicurazioni s.p.a.* par l'entreprise *Alleanza Toro s.p.a.* a été autorisée avec effet au 30 septembre 2009.

La fusion par absorption devient opposable de plein droit aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès cette publication.

Experts, traducteurs et interprètes designés en application de la loi du 7 juillet 1971 portant en matière répressive et administrative, institution d'experts, de traducteurs et d'interprètes et complétant les dispositions légales relatives à l'assermentation des experts, traducteurs et interprètes.

(108e liste)

Suite à l'arrêté ministériel du 4 septembre 2009 portant en matière répressive et administrative, désignation d'experts, de traducteurs et d'interprètes, les personnes suivantes ayant prêté serment devant la chambre civile de la Cour Supérieure de Justice en date du 27 octobre 2009 ont été inscrites sur la liste des experts, traducteurs et interprètes:

I) liste des experts:

– **dans la branche médicale**

Monsieur Steeve CARRE, 241, route de Longwy, L-1941 Luxembourg
spécialité(s): médecin-vétérinaire

– **dans la branche psychologie**

Madame Anne-Marie HOFFMANN FREMIOT, L-1118 Luxembourg
Madame Christiane NICOLAY, 64, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
spécialité(s): psychiatrie adultes et enfants

Monsieur Robert SCHILTZ, 10, rue Gabriel de Marie, L-2131 Luxembourg
spécialité(s): psychologie appliquée
psychologie clinique

– **dans la branche bâtiment, génie civil et construction**

Madame Karima DRIS-CHEREF, 7, cité Aischdall, L-8480 Eischen
Monsieur Yves LEJOUR, 85-87, Parc d'Activités Capellen, L-8303 Capellen
Monsieur Bernhard BECKER, 2, parc d'activités, L-5365 Munsbach
Monsieur Ralph BINGEN, 24, rue des Fleurs, L-9231 Diekirch
Monsieur Paul HOLWECK, Maison 6, L-9950 Breidfeld

– **dans la branche comptabilité, fiscalité, économie, commerce et finances**

Monsieur Frédéric Jean MULLER, 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg
Monsieur Laurent Cédric MULLER, 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

– **dans la branche arts, histoire et objets d'arts, antiquités**

Madame Caroline VAN DEN ABBEELE-FRERE, 16, Montée du Château, L-5816 Hesperange
spécialité(s): restauration/conservation des meubles et objets d'art anciens

– **dans la branche divers**

Monsieur Marc DANIEL, 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg
spécialité(s): informatique - cybercriminalité

Monsieur Denis KLEIN, 171, route de Longwy, L-1941 Luxembourg
spécialité(s): Expert en écritures

Monsieur Christian LEJOLY, 16, rue de Beggen, L-1220 Luxembourg
spécialité(s): Ingénieur Industriel, spécialisation en informatique

Monsieur Thomas BRASS, 7, rue Roger Streff, L-6619 Wasserbillig
spécialité(s): électricité

Madame Ursula BACK-HAUSLER, 2, rue Auguste Lumière, L-1950 Luxembourg
spécialité(s): conseiller en investissement
courtier en instruments financiers

Monsieur Hermann Lambert SCHELL, 6, rue de la Fonderie, L-1531 Luxembourg
spécialité(s): informatique

II) liste des traducteurs et interprètes

Madame Anaïs BOVE, 129, rue Adolphe Fischer, L-1521 Luxembourg
langue(s): japonais

Mademoiselle Delphine HAMES, 4, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg
langue(s): allemand
anglais

Mademoiselle Anna HOLM HANSEN, 4, rue Félix Worre, L-4942 Niederanven
langue(s): danois

Madame Katarzyna KACPERCZYK, 1B, rue de Kirchberg, L-1858 Luxembourg
langue(s): polonais

Madame Anastasia NADEZHDINA, 42, rue de Bertrange, L-8216 Mamer
langue(s): allemand
russe

Monsieur Tomislav PETROVIC, 4, rue Marie Curie, L-8049 Strassen
langue(s): bosniaque
croate
serbe

Madame Vera STEINHAGEN-ROUDAKOVA, 51, rue des Romains, L-2444 Bonnevoie
langue(s): allemand
russe

Madame Viviana SARAC, 73, rue de la Libération, L-4210 Esch-sur-Alzette
langue(s): anglais
roumain

Gestionnaire de fonds de pension soumis au contrôle prudentiel du Commissariat aux Assurances. – Renonciation à l'agrément comme gestionnaire de fonds de pension. – En application de l'article 26, paragraphe 3, de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 26 novembre 2009, Madame Chantal VAN DYCK a été autorisée à renoncer à son agrément comme gestionnaire de fonds de pension.

Inspection générale de la sécurité sociale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 13 novembre 2009, Monsieur Tom DOMINIQUE, chargé d'études principal auprès de l'Inspection générale de la sécurité sociale, a été nommé à la fonction d'inspecteur adjoint de la sécurité sociale auprès de la même administration avec effet au 1er janvier 2010.

Institut Luxembourgeois de Régulation

Communiqué

Secteur Gaz naturel

L'Institut Luxembourgeois de Régulation tient à informer les parties intéressées qu'il a mis en consultation publique le document suivant:

1) Procédure de gestion des congestions à appliquer en cas de demande de souscription de capacités d'entrée que le gestionnaire du réseau de transport de gaz naturel ne peut satisfaire.

Le texte mis en consultation peut être consulté sur le site internet de l'Institut ou être obtenu sur demande auprès de l'Institut. La consultation expirera le 18 janvier 2010.

Luxembourg, le 8 décembre 2009.

La Direction

Laboratoire national de Santé. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 18 novembre 2009, Monsieur Robert WENNIG, ingénieur première classe auprès du Laboratoire national de Santé, est mis à la retraite à partir du 1er décembre 2009. Par le même arrêté le titre honorifique de ses fonctions lui a été conféré.

Magistrature. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 18 novembre 2009, Madame Edmée CONZEMIUS, président de chambre à la Cour d'appel, a été nommée membre de la Cour Constitutionnelle.

Par arrêté grand-ducal du 18 novembre 2009, Madame Martine LEYTEM, substitut au parquet de Luxembourg, a été nommée premier substitut au parquet de Luxembourg.

Par arrêté grand-ducal du 18 novembre 2009, Madame Marguerite MOLITOR, juge de la jeunesse au tribunal d'arrondissement à Diekirch, a été nommée juge de paix directeur adjoint à la justice de paix à Luxembourg avec effet au 1er décembre 2009.

Magistrature. – Prorogation. – Par arrêté grand-ducal du 18 novembre 2009, le mandat de juge d'instruction au tribunal d'arrondissement de Luxembourg de Monsieur Gilles DORNSEIFFER, juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, a été prorogé pour une nouvelle période de trois ans à partir du 29 novembre 2009.

Ministère d'État. – Vacance de poste. – Il est porté à la connaissance des intéressés que le Ministère d'État dispose d'une autorisation pour l'engagement d'un fonctionnaire de la carrière de l'attaché de Gouvernement qui sera intégré au bureau ministériel instauré auprès du Premier Ministre et qui sera chargé du secrétariat personnel de Monsieur le Premier Ministre, de l'organisation de ses déplacements et de la préparation des dossiers y relatifs.

Le recrutement se fera par voie de recrutement interne, conformément aux dispositions de l'article 17 de la loi du 14 novembre 1991 fixant les conditions et modalités de l'accès du fonctionnaire à une carrière supérieure à la sienne.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Activité d'assistance parentale. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 23 novembre 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 22 novembre 2011, à Madame Gaby DEWANS-HANSEN, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 16, op Kraizfelder, L-9142 Burden.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 25 février 2008.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/232-2/2009.

Par arrêté ministériel du 23 novembre 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 22 novembre 2011, à Madame Ilonska Mariela VASQUEZ-CABRERA CRISOSTOMO, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 2, rue des Ponts, L-6649 Wasserbillig.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 28 octobre 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/508-2/2009.

Par arrêté ministériel du 27 novembre 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 26 novembre 2011, à Madame Esmeralda GARCIAS ANTONIO LAMEIRAS, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 20, rue de la Gare, L-3236 Bettembourg.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 3 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/521/2009.

Par arrêté ministériel du 27 novembre 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 26 novembre 2011, à Madame Astrid Irène Aline Eugénie KERG-LAUX, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 22, rue de Mondorf, L-5675 Burmerange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/522/2009.

Par arrêté ministériel du 27 novembre 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 26 novembre 2011, à Madame Paula Cristina DAS NEVES TEIXEIRA MOTA-DA SILVA TEIXEIRA MOTA, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 4, rue de Rumelange, L-3784 Tétange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 4 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/523/2009.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 24 novembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Steinsel, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-7317 Steinsel, 9, rue Paul Eyschen, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Bâtiment scolaire Sepp Hansen», L-7339 Steinsel, 1, rue des Vergers.

L'agrément qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 23 novembre 2011, prend effet le 24 novembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 107/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 97 usagers dont 46 usagers pour le rez-de-chaussée et 51 usagers pour le 1er étage.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 18 mai 2009, enregistré sous le numéro MR 107/3.

Par arrêté ministériel du 24 novembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Steinsel, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-7317 Steinsel, 9, rue Paul Eyschen, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole préscolaire de Heisdorf», L-7340 Heisdorf, 20, rue de la Forêt Verte.

L'agrément qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 23 novembre 2011, prend effet le 24 novembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 108/4**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 92 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 27 novembre 2008, enregistré sous le numéro MR 108/3.

Par arrêté ministériel du 24 novembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'association sans but lucratif «Eechternoacher Kannerstuff», organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-6434 Echternach, 29, rue André Duchscher, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-6439 Echternach, 11, rue du Chemin de Fer.

L'agrément qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 23 novembre 2011, prend effet le 24 novembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 237/3**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 45 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 4 novembre 2009, enregistré sous le numéro MR 237/2.

Par arrêté ministériel du 24 novembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Sanem, ayant son siège à l'adresse L-4477 Belvaux, 60, rue de la Poste, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Kannerplanet Zolwer», L-4438 Soleuvre, 220, rue de Differdange.

L'agrément qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 23 novembre 2010, prend effet le 24 novembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 255/2**.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 5 décembre 2007, enregistré sous le numéro MR 255.

Par arrêté ministériel du 16 novembre 2009 il est stipulé qu'il arrive à son échéance en date du 16 novembre 2009 l'arrêté ministériel du 17 janvier 2008 (enregistré sous le numéro MR 258) accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 16 janvier 2010 à l'Administration communale de Weiler-la-Tour, organisme gestionnaire, ayant son siège social à L-5761 Hassel, 7, rue de Dalheim, pour le service «maison relais pour enfants» à l'adresse L-5772 Weiler-la-Tour, rue de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 24 novembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Steinsel, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-7317 Steinsel, 9, rue Paul Eyschen, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Hall omnisport Alain Marchetti», L-7339 Steinsel, rue des Vergers.

L'agrément qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 23 novembre 2010, prend effet le 24 novembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 326/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 23 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 19 mai 2009, enregistré sous le numéro MR 326.

Par arrêté ministériel du 24 novembre 2009 il est stipulé qu'il arrive à son échéance en date du 24 novembre 2009 l'arrêté ministériel du 17 août 2009 (enregistré sous le numéro MR 335) accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 16 août 2010 à l'Administration communale de Weiler-La-Tour, organisme gestionnaire, ayant son siège à L-5761 Hassel, 7, rue de Dalheim, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Centre Culturel An Huef», L-5770 Weiler-la-Tour, 7, rue de Schlammestee.

Par arrêté ministériel du 24 novembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Clemency, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-4965 Clemency, 11, rue de l'Eglise, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse L-4965 Clemency, 11, rue de l'Eglise.

L'agrément qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 23 novembre 2011, prend effet le 24 novembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 346/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 17 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 17 août 2009, enregistré sous le numéro MR 346.

Par arrêté ministériel du 24 novembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Steinsel, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-7317 Steinsel, 9, rue Paul Eyschen, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Bâtiment scolaire Sepp Hansen – Annexe», L-7339 Steinsel, 1, rue des Vergers.

L'agrément qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 23 novembre 2011, prend effet le 24 novembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 356/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 46 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 2 septembre 2009, enregistré sous le numéro MR 356.

Par arrêté ministériel du 27 novembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé au «Syndicat de communes ayant pour objet la construction et l'exploitation d'une école intercommunale et d'un ensemble d'infrastructures régionales sportives, parascolaires et d'enseignement musical», en abrégé «Synecosport», ayant son siège social à L-6230 Bech, 1, Enneschtgaass, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Maison Relais Renert», L-6831 Berbourg, Schoulstrooss.

L'agrément qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 26 novembre 2011, prend effet le 27 novembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 362/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 59 usagers non-scolarisés et 96 usagers scolarisés.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 25 septembre 2009, enregistré sous le numéro MR 362.

Par arrêté ministériel du 9 novembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Dudelange, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-3590 Dudelange, Place de l'Hôtel de Ville, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Echerdahl», L-3412 Dudelange, rue Grand-Duc Adolphe.

L'agrément qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 8 novembre 2010, prend effet le 9 novembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 366**.

Par arrêté ministériel du 9 novembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Dudelange, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-3590 Dudelange, Place de l'Hôtel de Ville, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Lenkeschlei», L-3508 Dudelange, Op Lenkeschlei.

L'agrément qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 8 novembre 2010, prend effet le 9 novembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 367**.

Par arrêté ministériel du 24 novembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Weiler-la-Tour, ayant son siège à l'adresse L-5761 Hassel, 7, rue de Dalheim, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse L-5772 Weiler-la-Tour, rue de Luxembourg.

L'agrément qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 23 novembre 2011, prend effet le 24 novembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 368/2**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 176 usagers.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 4 novembre 2009, enregistré sous le numéro MR 368.

Par arrêté ministériel du 11 novembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Roeser, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-3394 Roeser, 40, Grand-rue, pour le service «relais pour enfants», à l'adresse «Pôle scolaire de Crauthem», L-3397 Roeser, 6, rue des Sacrifiés.

L'agrément qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 10 novembre 2010, prend effet le 11 novembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 370**.

Par arrêté ministériel du 17 novembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Heffingen, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-7651 Heffingen, 2, Am Duerf, pour le service «maison relais pour enfants», à l'adresse «Ecole de Reuland», L-7670 Reuland, Bei der Kiirch.

L'agrément qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 16 novembre 2010, prend effet le 17 novembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 371**.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 35 usagers.

Par arrêté ministériel du 27 novembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Bettembourg, ayant son siège à l'adresse L-3217 Bettembourg, 13, rue du Château, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Spillschoul Am Park», L-3284 Bettembourg, 15, rue Vieille.

L'agrément qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 26 novembre 2010, prend effet le 27 novembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 372**.

Par arrêté ministériel du 27 novembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Bettembourg, ayant son siège à l'adresse L-3217 Bettembourg, 13, rue du Château, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Ecole primaire Reebouschoul», L-3257 Bettembourg, 43, rue Marie-Thérèse.

L'agrément qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 26 novembre 2010, prend effet le 27 novembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 373**.

Par arrêté ministériel du 27 novembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Bettembourg, ayant son siège à l'adresse L-3217 Bettembourg, 13, rue du Château, pour l'exercice de l'activité «maison relais pour enfants» à l'adresse «Ecole préscolaire», L-3385 Noertzange, 43, rue de l'Ecole.

L'agrément qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 26 novembre 2010, prend effet le 27 novembre 2009 et est enregistré sous le numéro **MR 374**.

Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte. – Nominations. – Par arrêté du Premier Ministre, Ministre d'Etat, du 3 décembre 2009, ont été nommés membres du Conseil d'administration de l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte pour une durée de cinq ans:

Monsieur Pierre BLEY,	Maître en Droit, Bridel;
Monsieur Marc COLAS,	Administrateur général au Ministère d'État, Luxembourg;
Monsieur Jean FEITH,	Assistant social, Ettelbruck;
Madame Mariette GONIVA,	Procureur d'État adjoint e.r., Esch-sur-Alzette;
Monsieur Albert HANSEN,	Docteur en Droit, Luxembourg;
Madame Josée HANSEN,	Détentrice d'un Diplôme d'Études supérieures spécialisées en Journalisme, Bridel;
Monsieur Pierre JAEGER,	Premier Conseiller de Gouvernement au Ministère de la Famille et de l'Intégration, Luxembourg;
Monsieur Jean KAUFFMANN,	Avocat à la Cour, Luxembourg;
Monsieur Paul-Henri MEYERS,	Docteur en Droit, Luxembourg;
Monsieur Luc REDING,	Conseiller de Direction au Ministère de la Justice, Luxembourg;
Madame Anik SAX,	Docteur en Médecine, Luxembourg;
Monsieur Carlo THELEN,	Détenteur d'une Maîtrise en sciences économiques, Luxembourg;
Madame Joëlle WELFRING,	Détentrice d'un Master of Science, Luxembourg.

Par le même arrêté, Monsieur Pierre BLEY a été nommé Président, Monsieur Paul-Henri MEYERS, Vice-Président et Monsieur Carlo THELEN, Secrétaire général de l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte.

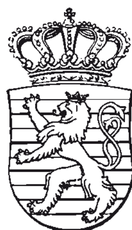
Santé. – Concession de pharmacie. – Par arrêté ministériel du 25 novembre 2009, Monsieur Philippe HILLENBRAND, pharmacien, né le 10 février 1965, a été autorisé à reprendre et à exploiter la concession de pharmacie vacante à Differdange, 56, rue de la Liberté.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 26 novembre 2009, Madame Claire WELTER, née le 30 mai 1983, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 2 décembre 2009, Madame Adeline ZANNONI, née le 25 juillet 1982, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 100 21 décembre 2009

Sommaire

Liste des médicaments à usage humain admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

290e MODIFICATION (25 novembre 2009)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

H	RR	ACICLOVIR HOSPIRA	SOL.P.PERF.	25 MG /1 ML.	IV	1*1 FL	40 ML
H	RR	ACICLOVIR HOSPIRA	SOL.P.PERF.	25 MG /1 ML.	IV	1*5 FL.	10 ML
H	RR	ACICLOVIR HOSPIRA	SOL.P.PERF.	25 MG /1 ML.	IV	1*5 FL.	20 ML
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	10 MCG	SC	1*1 SER.PREREM.SEC.	
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	10 MCG	SC	1*4 SER.PREREM.SEC.	
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	15 MCG	SC	1*1 SER.PREREM.SEC.	
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	15 MCG	SC	1*4 SER.PREREM.SEC.	
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	20 MCG	SC	1*1 SER.PREREM.SEC.	
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	20 MCG	SC	1*4 SER.PREREM.SEC.	
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	30 MCG	SC	1*1 SER.PREREM.SEC	
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	30 MCG	SC	1*4 SER.PREREM.SEC.	
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	40 MCG	SC	1*1 SER.PREREM.SEC.	
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	40 MCG	SC	1*4 SER.PREREM.SEC.	
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	50 MCG	SC	1*1 SER.PREREM.SEC.	
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	50 MCG	SC	1*4 SER.PREREM.SEC.	
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	60 MCG	SC	1*1 SER.PREREM.SEC.	
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	60 MCG	SC	1*4 SER.PREREM.SEC.	
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	80 MCG	SC	1*1 SER.PREREM.SEC.	
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	80 MCG	SC	1*4 SER.PREREM.SEC.	
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	100 MCG	SC	1*1 SER.PREREM.SEC.	
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	100 MCG	SC	1*4 SER.PREREM.SEC.	
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	130 MCG	SC	1*1 SER.PREREM.SEC.	0,65 ML
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	130 MCG	SC	1*4 SER.PREREM.SEC.	0,65 ML
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	150 MCG	SC	1*1 SER.PREREM.SEC	
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	150 MCG	SC	1*4 SER.PREREM.SEC	
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	300 MCG	SC	1*1 SER.PREREM.SEC.	
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	300 MCG	SC	1*4 SER.PREREM.SEC.	
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	500 MCG	SC	1*1 SER.PREREM.SEC.	
C	RR	ARANESP	SOL.INJ.	500 MCG	SC	1*4 SER.PREREM.SEC.	
	P	ASPIRINE-500	CPR.	500 MG	BU	1*10 CPR.	
	P	ASPIRINE-500	CPR.	500 MG	BU	1*30 CPR.	
	P	ASPIRINE-500	CPR.	500 MG	BU	1*40 CPR.	
	P	ASPIRINE-500	CPR.	500 MG	BU	1*60 CPR.	
	R	BELLINA-0,03/2	CPR.PELLIC.	0,03 MG 2 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.	
	R	BELLINA-0,03/2	CPR.PELLIC.	0,03 MG 2 MG	PO	3*21 CPR.SS BLIST.	
	R	BELLINA-0,03/2	CPR.PELLIC.	0,03 MG 2 MG	PO	6*21 CPR.SS BLIST.	
	R	BELLISSIMA-0,03/2	CPR.PELLIC.	0,03 MG 2 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.	

	R	BELLISSIMA-0,03/2	CPR.PELLIC.	0,03 MG 2 MG	PO	3*21 CPR.SS BLIST.
	R	BELLISSIMA-0,03/2	CPR.PELLIC.	0,03 MG 2 MG	PO	6*21 CPR.SS BLIST.
HC	RR	BLEOMYCINE TEVA-150000	PDRE P.SOL.INJ.	15000 UI	IVIMILIT	1*1 FL. 10 ML
HC	RR	BLEOMYCINE TEVA-150000	PDRE P.SOL.INJ.	15000 UI	IVIMILIT	1*10 FL. 10 ML
	R	CO-VALSARTAN TEVA-160/12,5	CPR.PELLIC.	160 MG /12,5 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
	R	CO-VALSARTAN TEVA-160/12,5	CPR.PELLIC.	160 MG /12,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	CO-VALSARTAN TEVA-160/12,5	CPR.PELLIC.	160 MG /12,5 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
	R	CO-VALSARTAN TEVA-160/12,5	CPR.PELLIC.	160 MG /12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	CO-VALSARTAN TEVA-160/12,5	CPR.PELLIC.	160 MG /12,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	CO-VALSARTAN TEVA-160/12,5	CPR.PELLIC.	160 MG /12,5 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	R	CO-VALSARTAN TEVA-160/12,5	CPR.PELLIC.	160 MG /12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	CO-VALSARTAN TEVA-160/12,5	CPR.PELLIC.	160 MG /12,5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	CO-VALSARTAN TEVA-160/12,5	CPR.PELLIC.	160 MG /12,5 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	R	CO-VALSARTAN TEVA-160/12,5	CPR.PELLIC.	160 MG /12,5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	CO-VALSARTAN TEVA-160/12,5	CPR.PELLIC.	160 MG /12,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	CO-VALSARTAN TEVA-160/12,5	CPR.PELLIC.	160 MG /12,5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	CO-VALSARTAN TEVA-160/25	CPR.PELLIC.	160 MG /25 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
	R	CO-VALSARTAN TEVA-160/25	CPR.PELLIC.	160 MG /25 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	CO-VALSARTAN TEVA-160/25	CPR.PELLIC.	160 MG /25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	CO-VALSARTAN TEVA-160/25	CPR.PELLIC.	160 MG /25 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
	R	CO-VALSARTAN TEVA-160/25	CPR.PELLIC.	160 MG /25 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	CO-VALSARTAN TEVA-160/25	CPR.PELLIC.	160 MG /25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	CO-VALSARTAN TEVA-160/25	CPR.PELLIC.	160 MG /25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	CO-VALSARTAN TEVA-160/25	CPR.PELLIC.	160 MG /25 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	CO-VALSARTAN TEVA-160/25	CPR.PELLIC.	160 MG /25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	CO-VALSARTAN TEVA-160/25	CPR.PELLIC.	160 MG /25 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
	R	CO-VALSARTAN TEVA-160/25	CPR.PELLIC.	160 MG /25 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	CO-VALSARTAN TEVA-160/25	CPR.PELLIC.	160 MG /25 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	CO-VALSARTAN TEVA-160/25	CPR.PELLIC.	160 MG /25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	CO-VALSARTAN TEVA-160/25	CPR.PELLIC.	160 MG /25 MG	PO	1*98 CPR.U.D.
	R	CO-VALSARTAN TEVA-160/25	CPR.PELLIC.	160 MG /25 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	CO-VALSARTAN TEVA-160/25	CPR.PELLIC.	160 MG /25 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.
	R	CO-VALSARTAN TEVA-160/25	CPR.PELLIC.	160 MG /25 MG	PO	1*280 CPR.U.D.
	R	CO-VALSARTAN TEVA-80/12,5	CPR.PELLIC.	80 MG /12,5 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
	R	CO-VALSARTAN TEVA-80/12,5	CPR.PELLIC.	80 MG /12,5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	CO-VALSARTAN TEVA-80/12,5	CPR.PELLIC.	80 MG /12,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	CO-VALSARTAN TEVA-80/12,5	CPR.PELLIC.	80 MG /12,5 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
	R	CO-VALSARTAN TEVA-80/12,5	CPR.PELLIC.	80 MG /12,5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	CO-VALSARTAN TEVA-80/12,5	CPR.PELLIC.	80 MG /12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	CO-VALSARTAN TEVA-80/12,5	CPR.PELLIC.	80 MG /12,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	CO-VALSARTAN TEVA-80/12,5	CPR.PELLIC.	80 MG /12,5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	CO-VALSARTAN TEVA-80/12,5	CPR.PELLIC.	80 MG /12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	CO-VALSARTAN TEVA-80/12,5	CPR.PELLIC.	80 MG /12,5 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
	R	CO-VALSARTAN TEVA-80/12,5	CPR.PELLIC.	80 MG /12,5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.

	R	CO-VALSARTAN TEVA-80/12,5	CPR.PELLIC.	80 MG /12,5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	CO-VALSARTAN TEVA-80/12,5	CPR.PELLIC.	80 MG /12,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	CO-VALSARTAN TEVA-80/12,5	CPR.PELLIC.	80 MG /12,5 MG	PO	1*98 CPR.U.D.
	R	CO-VALSARTAN TEVA-80/12,5	CPR.PELLIC.	80 MG /12,5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	CO-VALSARTAN TEVA-80/12,5	CPR.PELLIC.	80 MG /12,5 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.
	R	CO-VALSARTAN TEVA-80/12,5	CPR.PELLIC.	80 MG /12,5 MG	PO	1*280 CPR.U.D.
	RR	CONJUCAIN EDO	COLL.		CO	1*20 U.D. 0,5 ML
	P	DOLENIO	CPR.PELLIC.	1500 MG	PO	1*30 CPR.SEC.(FL.)
	P	DOLENIO	CPR.PELLIC.	1500 MG	PO	1*90 CPR.SEC.(FL.)
	P	DONA-1500	PDRE P.SOL.	1500 MG	PO	1*10 SACH.
	P	DONA-1500	PDRE P.SOL.	1500 MG	PO	1*30 SACH.
	P	DONA-1500	PDRE P.SOL.	1500 MG	PO	1*90 SACH.
	P	DONA-750	CPR.PELLIC.	750 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	P	DONA-750	CPR.PELLIC.	750 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	P	DONA-750	CPR.PELLIC.	750 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	P	DONA-750	CPR.PELLIC.	750 MG	PO	1*180 CPR.SS BLIST.
	RR	DONEPEZIL APOTEX-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	DONEPEZIL APOTEX-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)
	RR	DONEPEZIL APOTEX-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	DONEPEZIL APOTEX-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
	RR	DONEPEZIL APOTEX-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	DONEPEZIL APOTEX-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)
	RR	DONEPEZIL APOTEX-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	DONEPEZIL APOTEX-5	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
C	RR	EPORATIO	SOL.INJ.	1000 UI /0,5 ML	SCIV	1*6 SER.PRER. 0,5 ML
C	RR	EPORATIO	SOL.INJ.	1000 UI /0,5 ML	SCIV	1*6 SER.PRER. 0,5 ML +1*1 KIT SECURITE
C	RR	EPORATIO	SOL.INJ.	2000 UI /0,5 ML	SCIV	1*6 SER.PRER. 0,5 ML
C	RR	EPORATIO	SOL.INJ.	2000 UI /0,5 ML	SCIV	1*6 SER.PRER. 0,5 ML +1*1 KIT SECURITE
C	RR	EPORATIO	SOL.INJ.	3000 UI /0,5 ML	SCIV	1*6 SER.PRER. 0,5 ML
C	RR	EPORATIO	SOL.INJ.	3000 UI /0,5 ML	SCIV	1*6 SER.PRER. 0,5 ML +1*1 KIT SECURITE
C	RR	EPORATIO	SOL.INJ.	4000 UI /0,5 ML	SCIV	1*6 SER.PRER. 0,5 ML
C	RR	EPORATIO	SOL.INJ.	4000 UI /0,5 ML	SCIV	1*6 SER.PRER. 0,5 ML +1*1 KIT SECURITE
C	RR	EPORATIO	SOL.INJ.	5000 UI /0,5 ML	SCIV	1*6 SER.PRER. 0,5 ML
C	RR	EPORATIO	SOL.INJ.	5000 UI /0,5 ML	SCIV	1*6 SER.PRER. 0,5 ML +1*1 KIT SECURITE
C	RR	EPORATIO	SOL.INJ.	10000 UI /1 ML	SCIV	1*1 SER.PRER. 1 ML
C	RR	EPORATIO	SOL.INJ.	10000 UI /1 ML	SCIV	1*1 SER.PRER. 1 ML +1*1 KIT SECURITE
C	RR	EPORATIO	SOL.INJ.	10000 UI /1 ML	SCIV	1*4 SER.PRER. 1 ML
C	RR	EPORATIO	SOL.INJ.	10000 UI /1 ML	SCIV	1*4 SER.PRER. 1 ML +1*1 KIT SECURITE
C	RR	EPORATIO	SOL.INJ.	10000 UI /1 ML	SCIV	1*6 SER.PRER. 1 ML
C	RR	EPORATIO	SOL.INJ.	10000 UI /1 ML	SCIV	1*6 SER.PRER. 1 ML +1*1 KIT SECURITE
C	RR	EPORATIO	SOL.INJ.	20000 UI /1 ML	SCIV	1*1 SER.PRER. 1 ML
C	RR	EPORATIO	SOL.INJ.	20000 UI /1 ML	SCIV	1*1 SER.PRER. 1 ML +1*1 KIT SECURITE
C	RR	EPORATIO	SOL.INJ.	20000 UI /1 ML	SCIV	1*4 SER.PRER. 1 ML
C	RR	EPORATIO	SOL.INJ.	20000 UI /1 ML	SCIV	1*4 SER.PRER. 1 ML +1*1 KIT SECURITE

C	RR	EPORATIO	SOL.INJ.	20000 UI /1 ML	SCIV	1*6 SER.PRER. 1 ML
C	RR	EPORATIO	SOL.INJ.	20000 UI /1 ML	SCIV	1*6 SER.PRER. 1 ML +1*1 KIT SECURITE
C	RR	EPORATIO	SOL.INJ.	30000 UI /1 ML	SCIV	1*1 SER.PRER. 1 ML
C	RR	EPORATIO	SOL.INJ.	30000 UI /1 ML	SCIV	1*1 SER.PRER. 1 ML +1*1 KIT SECURITE
C	RR	EPORATIO	SOL.INJ.	30000 UI /1 ML	SCIV	1*4 SER.PRER. 1 ML
C	RR	EPORATIO	SOL.INJ.	30000 UI /1 ML	SCIV	1*4 SER.PRER. 1 ML +1*1 KIT SECURITE
C	RR	EPORATIO	SOL.INJ.	30000 UI /1 ML	SCIV	1*6 SER.PRER. 1 ML
C	RR	EPORATIO	SOL.INJ.	30000 UI /1 ML	SCIV	1*6 SER.PRER. 1 ML +1*1 KIT SECURITE
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*98 CPR.U.D.
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*280 CPR.U.D.
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	4*70 CPR.SS BLIST.
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 12,5 MG	PO	20*14 CPR.SS BLIST.
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.U.D.
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	1*280 CPR.U.D.
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	4*70 CPR.SS BLIST.
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	5 MG /160 MG 25 MG	PO	20*14 CPR.SS BLIST.
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*98 CPR.U.D.
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	1*280 CPR.U.D.
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	2*14 CPR.SS BLIST.
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 12,5 MG	PO	4*70 CPR.SS BLIST.

	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.U.D.
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	1*280 CPR.U.D.
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	4*70 CPR.SS BLIST.
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /160 MG 25 MG	PO	20*14 CPR.SS BLIST.
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.U.D.
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.U.D.
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	1*280 CPR.U.D.
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	4*70 CPR.SS BLIST.
	R	EXFORGE HCT	CPR.PELLIC.	10 MG /320 MG 25 MG	PO	20*14 CPR.SS BLIST.
HC	RR	FLUCONAZOL ACTAVIS	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*5 FL. 50 ML
HC	RR	FLUCONAZOL ACTAVIS	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*5 FL. 100 ML
HC	RR	FLUCONAZOL ACTAVIS	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*5 FL. 250 ML
HC	RR	FLUCONAZOLE TEVA	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*1 POCHE 100 ML
HC	RR	FLUCONAZOLE TEVA	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*1 POCHE 200 ML
HC	RR	FLUCONAZOLE TEVA	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*10 POCHES 100 ML
HC	RR	FLUCONAZOLE TEVA	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*10 POCHES 200 ML
C	RR	FOCETRIA VACCIN GRIPPAL PANDEMIQUE	SUSP.	7,5 MCG /0,5 ML	IM	1*10 FL.(10 D./FL.) 5 ML
	R	GLIMEPIRID HEXAL-1	CPR.	1 MG	PO	1*7 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRID HEXAL-1	CPR.	1 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRID HEXAL-1	CPR.	1 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRID HEXAL-1	CPR.	1 MG	PO	1*15 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRID HEXAL-1	CPR.	1 MG	PO	1*20 CPR.SEC.(FL.)
	R	GLIMEPIRID HEXAL-1	CPR.	1 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRID HEXAL-1	CPR.	1 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRID HEXAL-1	CPR.	1 MG	PO	1*30 CPR.SEC.(FL.)
	R	GLIMEPIRID HEXAL-1	CPR.	1 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRID HEXAL-1	CPR.	1 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRID HEXAL-1	CPR.	1 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	GLIMEPIRID HEXAL-1	CPR.	1 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.

R	GLIMEPIRID HEXAL-1	CPR.	1 MG	PO	1*90 CPR.SEC.(FL.)
R	GLIMEPIRID HEXAL-1	CPR.	1 MG	PO	1*90 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRID HEXAL-1	CPR.	1 MG	PO	1*98 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRID HEXAL-1	CPR.	1 MG	PO	1*100 CPR.SEC.(FL.)
R	GLIMEPIRID HEXAL-1	CPR.	1 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRID HEXAL-1	CPR.	1 MG	PO	1*100 CPR.SEC.U.D.
R	GLIMEPIRID HEXAL-1	CPR.	1 MG	PO	1*112 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRID HEXAL-1	CPR.	1 MG	PO	1*120 CPR.SEC.(FL.)
R	GLIMEPIRID HEXAL-1	CPR.	1 MG	PO	1*120 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRID HEXAL-1	CPR.	1 MG	PO	1*250 CPR.SEC.(FL.)
R	GLIMEPIRID HEXAL-1	CPR.	1 MG	PO	1*280 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRID HEXAL-2	CPR.	2 MG	PO	1*7 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRID HEXAL-2	CPR.	2 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRID HEXAL-2	CPR.	2 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRID HEXAL-2	CPR.	2 MG	PO	1*15 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRID HEXAL-2	CPR.	2 MG	PO	1*20 CPR.SEC.(FL.)
R	GLIMEPIRID HEXAL-2	CPR.	2 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRID HEXAL-2	CPR.	2 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRID HEXAL-2	CPR.	2 MG	PO	1*30 CPR.SEC.(FL.)
R	GLIMEPIRID HEXAL-2	CPR.	2 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRID HEXAL-2	CPR.	2 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRID HEXAL-2	CPR.	2 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRID HEXAL-2	CPR.	2 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRID HEXAL-2	CPR.	2 MG	PO	1*90 CPR.SEC.(FL.)
R	GLIMEPIRID HEXAL-2	CPR.	2 MG	PO	1*90 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRID HEXAL-2	CPR.	2 MG	PO	1*98 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRID HEXAL-2	CPR.	2 MG	PO	1*100 CPR.SEC.(FL.)
R	GLIMEPIRID HEXAL-2	CPR.	2 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRID HEXAL-2	CPR.	2 MG	PO	1*100 CPR.SEC.U.D.
R	GLIMEPIRID HEXAL-2	CPR.	2 MG	PO	1*112 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRID HEXAL-2	CPR.	2 MG	PO	1*120 CPR.SEC.(FL.)
R	GLIMEPIRID HEXAL-2	CPR.	2 MG	PO	1*120 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRID HEXAL-2	CPR.	2 MG	PO	1*250 CPR.SEC.(FL.)
R	GLIMEPIRID HEXAL-2	CPR.	2 MG	PO	1*280 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRID HEXAL-3	CPR.	3 MG	PO	1*7 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRID HEXAL-3	CPR.	3 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRID HEXAL-3	CPR.	3 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRID HEXAL-3	CPR.	3 MG	PO	1*15 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRID HEXAL-3	CPR.	3 MG	PO	1*20 CPR.SEC.(FL.)
R	GLIMEPIRID HEXAL-3	CPR.	3 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRID HEXAL-3	CPR.	3 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRID HEXAL-3	CPR.	3 MG	PO	1*30 CPR.SEC.(FL.)
R	GLIMEPIRID HEXAL-3	CPR.	3 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRID HEXAL-3	CPR.	3 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.

R	GLIMEPIRID HEXAL-3	CPR.	3 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRID HEXAL-3	CPR.	3 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRID HEXAL-3	CPR.	3 MG	PO	1*90 CPR.SEC.(FL.)
R	GLIMEPIRID HEXAL-3	CPR.	3 MG	PO	1*90 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRID HEXAL-3	CPR.	3 MG	PO	1*98 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRID HEXAL-3	CPR.	3 MG	PO	1*100 CPR.SEC.(FL.)
R	GLIMEPIRID HEXAL-3	CPR.	3 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRID HEXAL-3	CPR.	3 MG	PO	1*100 CPR.SEC.U.D.
R	GLIMEPIRID HEXAL-3	CPR.	3 MG	PO	1*112 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRID HEXAL-3	CPR.	3 MG	PO	1*120 CPR.SEC.(FL.)
R	GLIMEPIRID HEXAL-3	CPR.	3 MG	PO	1*120 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRID HEXAL-3	CPR.	3 MG	PO	1*250 CPR.SEC.(FL.)
R	GLIMEPIRID HEXAL-3	CPR.	3 MG	PO	1*280 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRID HEXAL-4	CPR.	4 MG	PO	1*7 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRID HEXAL-4	CPR.	4 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRID HEXAL-4	CPR.	4 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRID HEXAL-4	CPR.	4 MG	PO	1*15 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRID HEXAL-4	CPR.	4 MG	PO	1*20 CPR.SEC.(FL.)
R	GLIMEPIRID HEXAL-4	CPR.	4 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRID HEXAL-4	CPR.	4 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRID HEXAL-4	CPR.	4 MG	PO	1*30 CPR.SEC.(FL.)
R	GLIMEPIRID HEXAL-4	CPR.	4 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRID HEXAL-4	CPR.	4 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRID HEXAL-4	CPR.	4 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRID HEXAL-4	CPR.	4 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRID HEXAL-4	CPR.	4 MG	PO	1*90 CPR.SEC.(FL.)
R	GLIMEPIRID HEXAL-4	CPR.	4 MG	PO	1*90 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRID HEXAL-4	CPR.	4 MG	PO	1*98 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRID HEXAL-4	CPR.	4 MG	PO	1*100 CPR.SEC.(FL.)
R	GLIMEPIRID HEXAL-4	CPR.	4 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRID HEXAL-4	CPR.	4 MG	PO	1*100 CPR.SEC.U.D.
R	GLIMEPIRID HEXAL-4	CPR.	4 MG	PO	1*112 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRID HEXAL-4	CPR.	4 MG	PO	1*120 CPR.SEC.(FL.)
R	GLIMEPIRID HEXAL-4	CPR.	4 MG	PO	1*120 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRID HEXAL-4	CPR.	4 MG	PO	1*250 CPR.SEC.(FL.)
R	GLIMEPIRID HEXAL-4	CPR.	4 MG	PO	1*280 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	GREPID	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	GREPID	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	GREPID	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	GREPID	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	GREPID	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
RR	GREPID	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	GREPID	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	HYPOLOC	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.

HC	RR	ILARIS	PDRE P.PREP.INJ.	150 MG	SC	1*1 FL.
HC	RR	ILARIS	PDRE P.PREP.INJ.	150 MG	SC	1*4 FL.
HC	RR	IRINOTECAN HEXAL	PDRE P.PREP.PERF.	20 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 2 ML
HC	RR	IRINOTECAN HEXAL	PDRE P.PREP.PERF.	20 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 5 ML
	R	LOSARTAN COMP HEXAL-100/25	CPR.PELLIC.	100 MG 25 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN COMP HEXAL-100/25	CPR.PELLIC.	100 MG 25 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN COMP HEXAL-100/25	CPR.PELLIC.	100 MG 25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN COMP HEXAL-100/25	CPR.PELLIC.	100 MG 25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN COMP HEXAL-100/25	CPR.PELLIC.	100 MG 25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN COMP HEXAL-100/25	CPR.PELLIC.	100 MG 25 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	R	LOSARTAN COMP HEXAL-100/25	CPR.PELLIC.	100 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN COMP HEXAL-100/25	CPR.PELLIC.	100 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN COMP HEXAL-100/25	CPR.PELLIC.	100 MG 25 MG	PO	1*100 CPR.
	R	LOSARTAN COMP HEXAL-100/25	CPR.PELLIC.	100 MG 25 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN COMP HEXAL-50/12,5	CPR.PELLIC.	50 MG 12,5 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN COMP HEXAL-50/12,5	CPR.PELLIC.	50 MG 12,5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN COMP HEXAL-50/12,5	CPR.PELLIC.	50 MG 12,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN COMP HEXAL-50/12,5	CPR.PELLIC.	50 MG 12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN COMP HEXAL-50/12,5	CPR.PELLIC.	50 MG 12,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN COMP HEXAL-50/12,5	CPR.PELLIC.	50 MG 12,5 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	R	LOSARTAN COMP HEXAL-50/12,5	CPR.PELLIC.	50 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN COMP HEXAL-50/12,5	CPR.PELLIC.	50 MG 12,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	LOSARTAN COMP HEXAL-50/12,5	CPR.PELLIC.	50 MG 12,5 MG	PO	1*100 CPR.
	R	LOSARTAN COMP HEXAL-50/12,5	CPR.PELLIC.	50 MG 12,5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	MINIMS CYCLOPENTOLATE CHLORHYDRATE	COLL.	0,5 PC	CO	1*20 MINIMS
C	RR	NEULASTA-6	SOL.INJ.	10 MG /1 ML	SC	1*1 SER.PRER.SEC. 0,6 ML
	R	NOBITEN	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	NOVO-HELISEN	SOL.INJ.		SC	1*1 FL.ENTRETIEN 4,5 ML
	RR	NOVO-HELISEN	SOL.INJ.		SC	1*2 FL.ENTRETIEN 4,5 ML
	RR	NOVO-HELISEN	SOL.INJ.		SC	1*3 FL.ST 1-3 4,5 ML
	RR	NOVO-HELISEN	SOL.INJ.		SC	1*4 FL.ST 0-3 4,5 ML
	RR	NOVO-HELISEN ORAL	SOL.		PO	1*1 TRAIT.ENTRET. 3 FL.
	RR	NOVO-HELISEN ORAL	SOL.		PO	1*1 FL.ST.3 30 ML
	RR	NOVO-HELISEN ORAL	SOL.		PO	1*4 FL.ST 0-3 30 ML
HC	RR	NYMUSA	SOL.INJ./BUV.	20 MG /1 ML.	IVPO	1*10 AMP.VERRE 3 ML
	P	OCULOTECT FLUID SINE PVD	COLL.		CO	1*60 FL.U.D. 0,6 ML
	P	OCULOTECT FLUID SINE PVD	COLL.		CO	1*120 FL.U.D. 0,6 ML
HC	RR	PACLITAXEL KABI	SOL.	6 MG /1 ML	IV	1*1 FL.VERRE A DIL. 5 ML
HC	RR	PACLITAXEL KABI	SOL.	6 MG /1 ML	IV	1*1 FL.VERRE A DIL. 16,7 ML
HC	RR	PACLITAXEL KABI	SOL.	6 MG /1 ML.	IV	1*1 FL.VERRE A DIL. 50 ML
HC	RR	PACLITAXEL KABI	SOL.	6 MG /1 ML	IV	1*5 FL.VERRE A DIL. 5 ML
HC	RR	PACLITAXEL KABI	SOL.	6 MG /1 ML	IV	1*5 FL.VERRE A DIL. 16,7 ML
HC	RR	PACLITAXEL KABI	SOL.	6 MG /1 ML	IV	1*5 FL.VERRE A DIL. 50 ML
	P	PACQFOR	GRAN.		PO	1*1 TUBE 3,6 G

HC	RR	PAMIDRONATE DISODIQUE HOSPIRA	SOL.P.PERF.	3 MG /1 ML	IV	1*5 FL.VERRE 5 ML
HC	RR	PAMIDRONATE DISODIQUE HOSPIRA	SOL.P.PERF.	3 MG /1 ML	IV	1*100 FL.VERRE 5 ML
HC	RR	PAMIDRONATE DISODIQUE HOSPIRA	SOL.P.PERF.	6 MG /1 ML	IV	1*1 FL.VERRE A DIL. 10 ML
HC	RR	PAMIDRONATE DISODIQUE HOSPIRA	SOL.P.PERF.	6 MG /1 ML	IV	1*40 FL.VERRE A DIL. 10 ML
HC	RR	PAMIDRONATE DISODIQUE HOSPIRA	SOL.P.PERF.	9 MG /1 ML	IV	1*1 FL.VERRE A DIL. 10 ML
HC	RR	PAMIDRONATE DISODIQUE HOSPIRA	SOL.P.PERF.	9 MG /1 ML	IV	1*40 FL.VERRE A DIL. 10 ML
C	RR	PANDEMRIX VACCIN GRIPPAL PANDEMIQUE	EM.INJ	3,75 MCG /0,5 ML	IM	1*50 FL.SUSP.(ANTIGENE) +1*50 FL.EM.(ADJUVANT)
C	RR	PANENZA VACCIN GRIPPAL PANDEMIQUE	SUSP.INJ.	15 MCG /0,5 ML	IM	1*1 SER.PREREMPL. 0,5 ML.
C	RR	PANENZA VACCIN GRIPPAL PANDEMIQUE	SUSP.INJ.	15 MCG /0,5 ML	IM	1*1 FL.MULTID. 10 D.
	P	PANTOLOC CONTROL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	P	PANTOLOC CONTROL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	PANTOPRAZOLE EG-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*7 CPR.(FL.)
	R	PANTOPRAZOLE EG-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	R	PANTOPRAZOLE EG-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*10 CPR.(FL.)
	R	PANTOPRAZOLE EG-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	PANTOPRAZOLE EG-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR.(FL.)
	R	PANTOPRAZOLE EG-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	PANTOPRAZOLE EG-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*15 CPR.(FL.)
	R	PANTOPRAZOLE EG-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
	R	PANTOPRAZOLE EG-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*20 CPR.(FL.)
	R	PANTOPRAZOLE EG-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	PANTOPRAZOLE EG-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*28 CPR.(FL.)
	R	PANTOPRAZOLE EG-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)
	R	PANTOPRAZOLE EG-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	PANTOPRAZOLE EG-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*50 CPR.(FL.)
	R	PANTOPRAZOLE EG-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	PANTOPRAZOLE EG-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*56 CPR.(FL.)
	R	PANTOPRAZOLE EG-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*60 CPR.(FL.)
	R	PANTOPRAZOLE EG-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	PANTOPRAZOLE EG-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*90 CPR.(FL.)
	R	PANTOPRAZOLE EG-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	PANTOPRAZOLE EG-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*98 CPR.(FL.)
	R	PANTOPRAZOLE EG-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	PANTOPRAZOLE EG-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	PANTOPRAZOLE EG-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*120 CPR.(FL.)
	R	PANTOPRAZOLE EG-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
	R	PANTOPRAZOLE EG-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*126 CPR.(FL.)
	R	PANTOPRAZOLE EG-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*140 CPR.(FL.)
	R	PANTOPRAZOLE EG-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*140 CPR.SS BLIST.
	R	PANTOPRAZOLE EG-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*154 CPR.(FL.)
	R	PANTOPRAZOLE EG-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*196 CPR.(FL.)
	R	PANTOPRAZOLE EG-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*7 CPR.(FL.)
	R	PANTOPRAZOLE EG-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	R	PANTOPRAZOLE EG-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*10 CPR.(FL.)

R	PANTOPRAZOLE EG-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOLE EG-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*14 CPR.(FL.)
R	PANTOPRAZOLE EG-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOLE EG-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*15 CPR.(FL.)
R	PANTOPRAZOLE EG-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOLE EG-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*20 CPR.(FL.)
R	PANTOPRAZOLE EG-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOLE EG-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*28 CPR.(FL.)
R	PANTOPRAZOLE EG-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*30 CPR.(FL.)
R	PANTOPRAZOLE EG-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOLE EG-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*50 CPR.(FL.)
R	PANTOPRAZOLE EG-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOLE EG-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*56 CPR.(FL.)
R	PANTOPRAZOLE EG-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*60 CPR.(FL.)
R	PANTOPRAZOLE EG-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOLE EG-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*90 CPR.(FL.)
R	PANTOPRAZOLE EG-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOLE EG-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*98 CPR.(FL.)
R	PANTOPRAZOLE EG-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOLE EG-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOLE EG-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*120 CPR.(FL.)
R	PANTOPRAZOLE EG-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOLE EG-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*126 CPR.(FL.)
R	PANTOPRAZOLE EG-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*140 CPR.(FL.)
R	PANTOPRAZOLE EG-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*140 CPR.SS BLIST.
R	PANTOPRAZOLE EG-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*154 CPR.(FL.)
R	PANTOPRAZOLE EG-40	CPR.GASTRO-RESIST.	40 MG	PO	1*196 CPR.(FL.)
P	PANTOZOL CONTROL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
P	PANTOZOL CONTROL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	PERINDOPRIL TERT-BUTYLAMINE GLENMARK-2	CPR.	2 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	PERINDOPRIL TERT-BUTYLAMINE GLENMARK-2	CPR.	2 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	PERINDOPRIL TERT-BUTYLAMINE GLENMARK-2	CPR.	2 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	PERINDOPRIL TERT-BUTYLAMINE GLENMARK-2	CPR.	2 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	PERINDOPRIL TERT-BUTYLAMINE GLENMARK-2	CPR.	2 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	PERINDOPRIL TERT-BUTYLAMINE GLENMARK-2	CPR.	2 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	PERINDOPRIL TERT-BUTYLAMINE GLENMARK-4	CPR.	4 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	PERINDOPRIL TERT-BUTYLAMINE GLENMARK-4	CPR.	4 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	PERINDOPRIL TERT-BUTYLAMINE GLENMARK-4	CPR.	4 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	PERINDOPRIL TERT-BUTYLAMINE GLENMARK-4	CPR.	4 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	PERINDOPRIL TERT-BUTYLAMINE GLENMARK-4	CPR.	4 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	PERINDOPRIL TERT-BUTYLAMINE GLENMARK-4	CPR.	4 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	PERINDOPRIL TERT-BUTYLAMINE GLENMARK-8	CPR.	8 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	PERINDOPRIL TERT-BUTYLAMINE GLENMARK-8	CPR.	8 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	PERINDOPRIL TERT-BUTYLAMINE GLENMARK-8	CPR.	8 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.

R	PERINDOPRIL TERT-BUTYLAMINE GLENMARK-8	CPR.	8 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	PERINDOPRIL TERT-BUTYLAMINE GLENMARK-8	CPR.	8 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	PERINDOPRIL TERT-BUTYLAMINE GLENMARK-8	CPR.	8 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	PROTAMINE SULFATE LEO PHARMA	SOL.INJ.	1400 UI /1 ML	IV	1*1 FL. 5 ML
RR	QUETIAPIN HEXAL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPIN HEXAL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPIN HEXAL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPIN HEXAL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPIN HEXAL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPIN HEXAL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*50 CPR.(FL.)
RR	QUETIAPIN HEXAL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPIN HEXAL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*60 CPR.(FL.)
RR	QUETIAPIN HEXAL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPIN HEXAL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPIN HEXAL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
RR	QUETIAPIN HEXAL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPIN HEXAL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
RR	QUETIAPIN HEXAL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPIN HEXAL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*500 CPR.(FL.)
RR	QUETIAPIN HEXAL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPIN HEXAL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPIN HEXAL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPIN HEXAL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPIN HEXAL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPIN HEXAL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*50 CPR.(FL.)
RR	QUETIAPIN HEXAL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPIN HEXAL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*60 CPR.(FL.)
RR	QUETIAPIN HEXAL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPIN HEXAL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPIN HEXAL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
RR	QUETIAPIN HEXAL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPIN HEXAL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
RR	QUETIAPIN HEXAL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*120 CPR.(FL.)
RR	QUETIAPIN HEXAL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPIN HEXAL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*180 CPR.(FL.)
RR	QUETIAPIN HEXAL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*180 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPIN HEXAL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*240 CPR.(FL.)
RR	QUETIAPIN HEXAL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*240 CPR.SS BLIST.
RR	QUETIAPIN HEXAL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*500 CPR.(FL.)
P	RENNIE SANS SUCRE	PAST.		BU	1*12 PAST.A SUCER
P	RENNIE SANS SUCRE	PAST.		BU	1*24 PAST.A SUCER
P	RENNIE SANS SUCRE	PAST.		BU	1*72 PAST.A SUCER
P	RENNIE SANS SUCRE	PAST.		BU	1*84 PAST.A SUCER
P	RENNIE SANS SUCRE	PAST.		BU	1*108 PAST.A SUCER

P	RENNIE SANS SUCRE	PAST.		BU	1*120 PAST.A SUCER
P	REPARIL	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
P	REPARIL	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
P	REPARIL	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	5*20 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-1MG/ML	SOL.	1 MG /1 ML	PO	1*1 FL. 30 ML
RR	RISPERIDONE EG-1MG/ML	SOL.	1 MG /1 ML	PO	1*1 FL. 60 ML
RR	RISPERIDONE EG-1MG/ML	SOL.	1 MG /1 ML	PO	1*1 FL. 100 ML
RR	RISPERIDONE EG-1MG/ML	SOL.	1 MG /1 ML	PO	1*5 FL. 100 ML
RR	RISPERIDONE EG-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	5*20 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-3	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-3	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-3	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-3	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-3	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-3	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-3	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-3	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-3	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-3	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-3	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-3	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	5*20 CPR.SS BLIST.

RR	RISPERIDONE EG-4	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-4	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-4	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-4	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-4	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-4	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-4	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-4	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-4	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-4	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-4	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-4	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	5*20 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-6	CPR.PELLIC.	6 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-6	CPR.PELLIC.	6 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-6	CPR.PELLIC.	6 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-6	CPR.PELLIC.	6 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-6	CPR.PELLIC.	6 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-6	CPR.PELLIC.	6 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-6	CPR.PELLIC.	6 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-6	CPR.PELLIC.	6 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-6	CPR.PELLIC.	6 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-6	CPR.PELLIC.	6 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-6	CPR.PELLIC.	6 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-6	CPR.PELLIC.	6 MG	PO	5*20 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-8	CPR.PELLIC.	8 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-8	CPR.PELLIC.	8 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-8	CPR.PELLIC.	8 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-8	CPR.PELLIC.	8 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-8	CPR.PELLIC.	8 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-8	CPR.PELLIC.	8 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-8	CPR.PELLIC.	8 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-8	CPR.PELLIC.	8 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-8	CPR.PELLIC.	8 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-8	CPR.PELLIC.	8 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-8	CPR.PELLIC.	8 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE EG-8	CPR.PELLIC.	8 MG	PO	5*20 CPR.SS BLIST.
RR	SMOFKABIVEN PERIPHER.	EM.P.PERF.		IV	1*1 POCHE 1448 ML
R	SOTALEX	CPR.	160 MG	PO	1*50 CPR.
S	TARGINACT-40/20	CPR.LIB.PROL.	40 MG 20 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
S	TARGINACT-40/20	CPR.LIB.PROL.	40 MG 20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
S	TARGINACT-40/20	CPR.LIB.PROL.	40 MG 20 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
S	TARGINACT-40/20	CPR.LIB.PROL.	40 MG 20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
S	TARGINACT-40/20	CPR.LIB.PROL.	40 MG 20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
S	TARGINACT-40/20	CPR.LIB.PROL.	40 MG 20 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.

S	TARGINACT-40/20	CPR.LIB.PROL	40 MG 20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
S	TARGINACT-40/20	CPR.LIB.PROL.	40 MG 20 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
S	TARGINACT-40/20	CPR.LIB.PROL	40 MG 20 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
S	TARGINACT-40/20	CPR.LIB.PROL.	40 MG 20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
S	TARGINACT-40/20	CPR.LIB.PROL.	40 MG 20 MG	PO	10*10 CPR.SS BLIST.
S	TARGINACT-5/2,5	CPR.LIB.PROL.	5 MG 2,5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
S	TARGINACT-5/2,5	CPR.LIB.PROL.	5 MG 2,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
S	TARGINACT-5/2,5	CPR.LIB.PROL.	5 MG 2,5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
S	TARGINACT-5/2,5	CPR.LIB.PROL.	5 MG 2,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
S	TARGINACT-5/2,5	CPR.LIB.PROL.	5 MG 2,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
S	TARGINACT-5/2,5	CPR.LIB.PROL.	5 MG 2,5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
S	TARGINACT-5/2,5	CPR.LIB.PROL.	5 MG 2,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
S	TARGINACT-5/2,5	CPR.LIB.PROL.	5 MG 2,5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
S	TARGINACT-5/2,5	CPR.LIB.PROL.	5 MG 2,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
S	TARGINACT-5/2,5	CPR.LIB.PROL.	5 MG 2,5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
S	TARGINACT-5/2,5	CPR.LIB.PROL.	5 MG 2,5 MG	PO	10*10 CPR.SS BLIST.
R	TOLTERODIN HEXAL-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	TOLTERODIN HEXAL-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	TOLTERODIN HEXAL-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	TOLTERODIN HEXAL-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	TOLTERODIN HEXAL-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	TOLTERODIN HEXAL-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	TOLTERODIN HEXAL-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*60 CPR.
R	TOLTERODIN HEXAL-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	TOLTERODIN HEXAL-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
R	TOLTERODIN HEXAL-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	TOLTERODIN HEXAL-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	TOLTERODIN HEXAL-1	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*500 CPR.
R	TOLTERODIN HEXAL-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	TOLTERODIN HEXAL-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	TOLTERODIN HEXAL-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	TOLTERODIN HEXAL-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	TOLTERODIN HEXAL-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	TOLTERODIN HEXAL-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	TOLTERODIN HEXAL-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*60 CPR.
R	TOLTERODIN HEXAL-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	TOLTERODIN HEXAL-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
R	TOLTERODIN HEXAL-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	TOLTERODIN HEXAL-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	TOLTERODIN HEXAL-2	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*500 CPR.
RR	VENLAFAXINE EG-150	GELULES LIB.PROL.	150 MG	PO	1*14 GELULES SS BLIST.
RR	VENLAFAXINE EG-150	GELULES LIB.PROL.	150 MG	PO	1*56 GELULES SS BLIST.
RR	VENLAFAXINE EG-37,5	GELULES LIB.PROL.	37,5 MG	PO	1*14 GELULES SS BLIST.
RR	VENLAFAXINE EG-37,5	GELULES LIB.PROL.	37,5 MG	PO	1*56 GELULES SS BLIST.

	RR	VENLAFAXINE EG-75	GELULES LIB.PROL.	75 MG	PO	1*14 GELULES SS BLIST.
	RR	VENLAFAXINE EG-75	GELULES LIB.PROL.	75 MG	PO	1*56 GELULES SS BLIST.
C	RR	VICTOZA	SOL.INJ.	6 MG /1 MG	SC	1*1 STYLO PRER. 30 ML
C	RR	VICTOZA	SOL.INJ.	6 MG /1 MG	SC	1*2 STYLOS PRER. 30 ML
C	RR	VICTOZA	SOL.INJ.	6 MG /1 MG	SC	1*3 STYLOS PRER. 30 ML
C	RR	VICTOZA	SOL.INJ.	6 MG /1 MG	SC	1*5 STYLOS PRER. 30 ML
C	RR	VICTOZA	SOL.INJ.	6 MG /1 MG	SC	1*10 STYLOS PRER. 30 ML

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

B1) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES SANS EFFET IMMEDIAT.

	P	FLEBOSMIL GE	CPR.	300 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	P	FLEBOSMIL GE	PDRE P.SUSP.	300 MG	PO	1*30 SACH.
	P	HACDIL-S	SOL.		TO	1*8 SOL.U.D. 50 ML
	P	HACDIL-S	SOL.		TO	10*1 SOL.U.D. 15 ML
	P	HACDIL-S	SOL.		TO	240*1 SOL.U.D. 15 ML
	P	HIBITANE	TEINT.	0,5 PC	TO	1*1 TEINT. 500 ML
	R	INDOCID	GELULES	25 MG	PO	1*100 GELULES
	R	INDOCID	GELULES	50 MG	PO	1*30 GELULES
	R	INDOCID	SUPP.	100 MG	PR	1*12 SUPP.
	R	INDOCID RETARD	GELULES	75 MG	PO	1*30 GELULES
	R	INDOCID RETARD	GELULES	75 MG	PO	1*50 GELULES
	R	LYRINEL	CPR.LIB.PROL.	15 MG	PO	1*3 CPR.
	R	LYRINEL	CPR.LIB.PROL.	15 MG	PO	1*90 CPR.
	P	PATENTEX OVAL N	OV.	90 MG	VA	1*12 OV.
H	RR	PERFANE	SOL.INJ.	5 MG /1 ML	IV	1*10 AMP. 20 ML
	P	PROSTASERENE	CPS	160 MG	PO	1*30 CPS
H	RR	RESOVIST	SOL.INJ.		IV	1*1 SER.PREREMPLIE 0,9 ML
H	RR	RESOVIST	SOL.INJ.		IV	1*1 SER.PREREMPLIE 1,4 ML
	P	SILI-MET-SAN	CPR.		PO	1*60 CPR.
	RR	TRAVOCORT	CR.		TO	1*1 CR. 15 G

B2) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES AVEC EFFET IMMEDIAT.

	RR	AMPICILLINE-EUROGENERICS	GELULES	500 MG	PO	1*16 GELULES BLIST
	RR	AMPICILLINE-EUROGENERICS	GELULES	500 MG	PO	1*50 GELULES U.D.
	RR	ANDROCUR DEPOT	SOL.INJ.	300 MG /3 ML	IM	1*3 AMP. 3 ML
	R	ASACOL	CPR.	400 MG	PO	1*100 CPR.
	R	ASACOL	CPR.	400 MG	PO	1*300 CPR.
	R	ASACOL	LAV.	2 G	PR	1*7 LAV.
	R	FIBORAN	GELULES	50 MG	PO	1*40 GELULES
	P	HACDIL-S	SOL.		TO	120*1 SOL.U.D. 50 ML
	RR	IMITREX	CPR.	50 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.
	RR	IMITREX	CPR.	50 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
	RR	IMITREX	CPR.	50 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
	RR	IMITREX	CPR.	50 MG	PO	1*12 CPR.SS BLIST.

	RR	IMITREX	CPR.	100 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.
	RR	IMITREX	CPR.	100 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
	RR	IMITREX	CPR.	100 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
	R	LYRINEL	CPR.LIB.PROL.	5 MG	PO	1*3 CPR.
	R	LYRINEL	CPR.LIB.PROL.	5 MG	PO	1*7 CPR.
	R	LYRINEL	CPR.LIB.PROL.	5 MG	PO	1*10 CPR.
	R	LYRINEL	CPR.LIB.PROL.	5 MG	PO	1*14 CPR.
	R	LYRINEL	CPR.LIB.PROL.	5 MG	PO	1*30 CPR.
	R	LYRINEL	CPR.LIB.PROL.	5 MG	PO	1*50 CPR.
	R	LYRINEL	CPR.LIB.PROL.	5 MG	PO	1*60 CPR.
	R	LYRINEL	CPR.LIB.PROL.	5 MG	PO	1*90 CPR.
	R	LYRINEL	CPR.LIB.PROL.	5 MG	PO	1*100 CPR.
	R	LYRINEL	CPR.LIB.PROL.	10 MG	PO	1*3 CPR.
	R	LYRINEL	CPR.LIB.PROL.	10 MG	PO	1*7 CPR.
	R	LYRINEL	CPR.LIB.PROL.	10 MG	PO	1*10 CPR.
	R	LYRINEL	CPR.LIB.PROL.	10 MG	PO	1*14 CPR.
	R	LYRINEL	CPR.LIB.PROL.	10 MG	PO	1*30 CPR.
	R	LYRINEL	CPR.LIB.PROL.	10 MG	PO	1*50 CPR.
	R	LYRINEL	CPR.LIB.PROL.	10 MG	PO	1*60 CPR.
	R	LYRINEL	CPR.LIB.PROL.	10 MG	PO	1*90 CPR.
	R	LYRINEL	CPR.LIB.PROL.	10 MG	PO	1*100 CPR.
	R	LYRINEL	CPR.LIB.PROL.	15 MG	PO	1*7 CPR.
	R	LYRINEL	CPR.LIB.PROL.	15 MG	PO	1*10 CPR.
	R	LYRINEL	CPR.LIB.PROL.	15 MG	PO	1*14 CPR.
	R	LYRINEL	CPR.LIB.PROL.	15 MG	PO	1*30 CPR.
	R	LYRINEL	CPR.LIB.PROL.	15 MG	PO	1*50 CPR.
	R	LYRINEL	CPR.LIB.PROL.	15 MG	PO	1*60 CPR.
	R	LYRINEL	CPR.LIB.PROL.	15 MG	PO	1*100 CPR.
	R	MIACALCIC	SPRAY	200 UI /1 D.	IN	1*1 SPRAY 2 ML
	S	MORPHINE SULFATE LP-ETHYPHARM	GELULES LIB.PROL	200 MG	PO	1*14 GELULES
	RR	NEO CONES	CONES		DE	1*50 CONES
	RR	NEO CONES	CONES		DE	1*200 CONES
	P	NESTOSYL	POMM.		TO	1*1 POMM. 50 G
	P	OCULOTECT FLUID SINE PVD	COLL.		CO	1*30 FLACONS U.D. 0,6 ML
	P	OCULOTECT FLUID SINE PVD	COLL.		CO	3*30 FL.U.D. 0,6 ML
	R	OSTULEX	SPRAY	200 UI /1 D.	IN	1*1 SPRAY 2 ML
	P	PROSTASERENE	CPS.	160 MG	PO	1*60 CPS
H	RR	QUIXIL	SOL.			1*2 VIALS 1 ML
H	RR	QUIXIL	SOL.			1*2 VIALS 2 ML
H	RR	RESOVIST	SOL.INJ.		IV	1*5 SER.PREREMPLIES 0,9 ML
H	RR	RESOVIST	SOL.INJ.		IV	1*5 SER.PREREMPLIES 1,4 ML
H	RR	RESOVIST	SOL.INJ.		IV	1*10 SER.PREREMPLIES 0,9 ML
H	RR	RESOVIST	SOL.INJ.		IV	1*10 SER.PREREMPLIES 1,4 ML
	RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*6 CPR.

RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*6 CPR.U.D.
RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*60 CPR.
RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*60 CPR.U.D.
RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*20 CPR.S BLIST.
RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*60 CPR.
RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*60 CPR.U.D.
RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*20 CPR.S BLIST.
RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*60 CPR.U.D.
RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*20 CPR.
RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*60 CPR.
RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*60 CPR.U.D.
RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE J-C	SOL.	1 MG /1 ML	PO	1*1 SOL. 30 ML
RR	RISPERIDONE J-C	SOL.	1 MG /1 ML	PO	1*1 SOL. 100 ML
RR	SUFREXAL	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*28 CPR.
R	SUFREXAL	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*56 CPR.
RR	SUFREXAL	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*28 CPR.
R	SUFREXAL	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*56 CPR.
P	VIRLIX	GTTES	10 MG /1 ML	PO	1*1 GTTES 20 ML
R	ZYTEFOR	CPS.	0,5 MG	PO	1*30 CPS
R	ZYTEFOR	CPS.	0,5 MG	PO	1*50 CPS
R	ZYTEFOR	CPS.	0,5 MG	PO	1*90 CPS

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

H	RR	ACICLOVIR HOSPIRA	SOL.P.PERF.	25 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 40 ML
AU LIEU DE						
H	RR	ACICLOVIR-MAYNE	SOL.P.PERF.	25 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 40 ML
H	RR	ACICLOVIR HOSPIRA	SOL.P.PERF.	25 MG /1 ML	IV	1*5 FL. 10 ML
AU LIEU DE						
H	RR	ACICLOVIR-MAYNE	SOL.P.PERF.	25 MG /1 ML	IV	1*5 FL. 10 ML
H	RR	ACICLOVIR HOSPIRA	SOL.P.PERF.	25 MG /1 ML	IV	1*5 FL. 20 ML
AU LIEU DE						
H	RR	ACICLOVIR-MAYNE	SOL.P.PERF.	25 MG /1 ML	IV	1*5 FL. 20 ML
D	RR	ADVATE-1000	PDRE P.PREP.INJ.	1000 UI	IV	1*1 FL.VERRE + 1*1 FL.SOLV.+KIT INJECT.
AU LIEU DE						
C	RR	ADVATE-1000	PDRE P.PREP.INJ.	1000 UI	IV	1*1 FL.VERRE + 1*1 FL.SOLV.+KIT INJECT.
D	RR	ADVATE-1500	PDRE P.PREP.INJ.	1500 UI	IV	1*1 FL.VERRE + 1*1 FL.SOLV.+KIT INJECT.
AU LIEU DE						
C	RR	ADVATE-1500	PDRE P.PREP.INJ.	1500 UI	IV	1*1 FL.VERRE + 1*1 FL.SOLV.+KIT INJECT.
D	RR	ADVATE-2000	PDRE P.PREP.INJ.	2000 UI	IV	1*1 FL.VERRE + 1*1 FL.SOLV.+KIT INJECT
AU LIEU DE						
C	RR	ADVATE-2000	PDRE P.PREP.INJ.	2000 UI	IV	1*1 FL.VERRE + 1*1 FL.SOLV.+KIT INJECT.
D	RR	ADVATE-250	PDRE P.PREP.INJ.	250 UI	IV	1*1 FL.VERRE + 1*1 FL.SOLV.+KIT INJECT.
AU LIEU DE						
C	RR	ADVATE-250	PDRE P.PREP.INJ.	250 UI	IV	1*1 FL.VERRE + 1*1 FL.SOLV.+KIT INJECT.
D	RR	ADVATE-3000	PDRE P.PREP.INJ.	3000 UI	IV	1*1 FL.VERRE + 1*1 FL.SOLV.+KIT INJECT.
AU LIEU DE						
C	RR	ADVATE-3000	PDRE P.PREP.INJ.	3000 UI	IV	1*1 FL.VERRE + 1*1 FL.SOLV.+KIT INJECT.
D	RR	ADVATE-500	PDRE P.PREP.INJ.	500 UI	IV	1*1 FL.VERRE +1*1 FL.SOLV.+KIT INJECT.
AU LIEU DE						
C	RR	ADVATE-500	PDRE P.PREP.INJ.	500 UI	IV	1*1 FL.VERRE +1*1 FL.SOLV.+KIT INJECT.
C	RR	ANASTROZOL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	ANASTROZOL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
C	RR	ANASTROZOL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	ANASTROZOL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.

C	RR	ANASTROZOL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	ANASTROZOL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
C	RR	ANASTROZOL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	ANASTROZOL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
C	RR	ANASTROZOL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	ANASTROZOL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
C	RR	ANASTROZOL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	ANASTROZOL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
C	RR	ANASTROZOL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	ANASTROZOL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
HC	RR	AREDIA	PDRE P.PREP.PERF.	15 MG	IV	1*1 FL.AMP. +1*1 AMP.SOLV.
AU LIEU DE						
H	RR	AREDIA	PDRE P.PREP.PERF.	15 MG	IV	1*1 FL.AMP. +1*1 AMP.SOLV.
HC	RR	AREDIA	PDRE P.PREP.PERF.	15 MG	IV	1*4 FL.AMP. +1*4 AMP.SOLV.
AU LIEU DE						
H	RR	AREDIA	PDRE P.PREP.PERF.	15 MG	IV	1*4 FL.AMP. +1*4 AMP.SOLV.
HC	RR	AREDIA	PDRE P.PREP.PERF.	15 MG	IV	1*10 FL.AMP. +1*10 AMP.SOLV.
AU LIEU DE						
H	RR	AREDIA	PDRE P.PREP.PERF.	15 MG	IV	1*10 FL.AMP. +1*10 AMP.SOLV.
HC	RR	AREDIA	PDRE P.PREP.PERF.	15 MG	IV	5*4 FL.AMP. +5*4 AMP.SOLV.
AU LIEU DE						
H	RR	AREDIA	PDRE P.PREP.PERF.	15 MG	IV	5*4 FL.AMP. +5*4 AMP.SOLV.
C	RR	ARIMIDEX	CPR.	1 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	ARIMIDEX	CPR.	1 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
C	RR	ARIMIDEX	CPR.	1 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.U.D.
AU LIEU DE						
	RR	ARIMIDEX	CPR.	1 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.U.D.

C	RR	ARIMIDEX	CPR.	1 MG	PO	2*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	ARIMIDEX	CPR.	1 MG	PO	2*14 CPR.SS BLIST.
C	RR	AROMASIN	CPR.ENR.	25 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	AROMASIN	CPR.ENR.	25 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
C	RR	AROMASIN	CPR.ENR.	25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	AROMASIN	CPR.ENR.	25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
C	RR	AROMASIN	CPR.ENR.	25 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	AROMASIN	CPR.ENR.	25 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
C	RR	AROMASIN	CPR.ENR.	25 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	AROMASIN	CPR.ENR.	25 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
H	RR	ARTIREM	SOL.INJ.		IR	1*1 SER.PREREMPLIE 20 ML
AU LIEU DE						
H	RR	ARTIREM	SOL.INJ.		IA	1*1 SER.PREREMPLIE 20 ML
	P	BISOLAX	CPR.ENR.	5 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	P	BISACODYL EG	CPR.ENR.	5 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
HC	RR	BLEOMYCINE	PDRE P.PREP.INJ.	1500 UI	IMIVIA	1*1 AMP.
AU LIEU DE						
HC	RR	BLEOMYCINE	PDRE P.PREP.INJ.	15 MG	IMIVIA	1*1 AMP.
C	RR	BYETTA	SOL.INJ.	5 MCG	SC	1*1 STYLO PREREMPLI 1,2 ML
AU LIEU DE						
	RR	BYETTA	SOL.INJ.	5 MCG	SC	1*1 STYLO PREREMPLI 1,2 ML
C	RR	BYETTA	SOL.INJ.	5 MCG	SC	1*3 STYLOS PREREMPLIS 1,2 ML
AU LIEU DE						
	RR	BYETTA	SOL.INJ.	5 MCG	SC	1*3 STYLOS PREREMPLIS 1,2 ML
C	RR	BYETTA	SOL.INJ.	10 MCG	SC	1*1 STYLO PREREMPLI 2,4 ML
AU LIEU DE						
	RR	BYETTA	SOL.INJ.	10 MCG	SC	1*1 STYLO PREREMPLI 2,4 ML

C	RR	BYETTA	SOL.INJ.	10 MCG	SC	1*3 STYLOS PREREMPLIS 2,4 ML
AU LIEU DE						
	RR	BYETTA	SOL.INJ.	10 MCG	SC	1*3 STYLOS PREREMPLIS 2,4 ML
	P	CACIT VITAMINE D3	GRAN.EFF.	500 MG /440 UI	PO	1*30 SACH.
AU LIEU DE						
	R	CACIT VITAMINE D3	GRAN.EFF.	500 MG /440 UI	PO	1*30 SACH.
	P	CACIT VITAMINE D3	GRAN.EFF.	500 MG /440 UI	PO	1*100 SACH.
AU LIEU DE						
	R	CACIT VITAMINE D3	GRAN.EFF.	500 MG /440 UI	PO	1*100 SACH.
	P	CACIT VITAMINE D3	GRAN.EFF.	1000 MG /880 UI	PO	1*30 SACH.
AU LIEU DE						
	R	CACIT VITAMINE D3	GRAN.EFF.	1000 MG /880 UI	PO	1*30 SACH.
	P	CACIT VITAMINE D3	GRAN.EFF.	1000 MG /880 UI	PO	1*100 SACH.
AU LIEU DE						
	R	CACIT VITAMINE D3	GRAN.EFF.	1000 MG /880 UI	PO	1*100 SACH.
	P	CAD 1000/880 CITROEN	GRAN.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	1*30 SACH.
AU LIEU DE						
	R	CAD 1000/880 CITROEN	GRAN.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	1*30 SACH.
	P	CAD 500/440 CITROEN	GRAN.EFF.	500 MG 440 UI	PO	1*30 SACH.
AU LIEU DE						
	R	CAD 500/440 CITROEN	GRAN.EFF.	500 MG 440 UI	PO	1*30 SACH.
	P	CAL-D-VITA	CPR.	600 MG 400 UI	PO	1*60 CPR.A SUCER
AU LIEU DE						
	R	CAL-D-VITA	CPR.	600 MG 400 UI	PO	1*60 CPR.A SUCER
	P	CAL-D-VITA	CPR.EFF.	600 MG 400 UI	PO	1*10 CPR.
AU LIEU DE						
	R	CAL-D-VITA	CPR.EFF.	600 MG 400 UI	PO	1*10 CPR.
	P	CAL-D-VITA	CPR.EFF.	600 MG 400 UI	PO	1*20 CPR.
AU LIEU DE						
	R	CAL-D-VITA	CPR.EFF.	600 MG 400 UI	PO	1*20 CPR.
	P	CALCIFORTE VITAMINE D3	CPR.	500 MG 400 UI	PO	1*60 CPR.
AU LIEU DE						
	R	CALCIFORTE VITAMINE D3	CPR.	500 MG 400 UI	PO	1*60 CPR.

	P	CALCIGEN D FORTE	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	1*20 CPR.EFF.
AU LIEU DE						
	R	CALCIGEN D FORTE	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	1*20 CPR.EFF.
	P	CALCIGEN D FORTE	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	1*40 CPR.EFF.
AU LIEU DE						
	R	CALCIGEN D FORTE	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	1*40 CPR.EFF.
	P	CALCIGEN D FORTE	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	1*100 CPR.EFF.
AU LIEU DE						
	R	CALCIGEN D FORTE	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	1*100 CPR.EFF.
	P	CALCIUM 600MG PLUS VITAMIN D3 400UI-HERM	CPR.EFF.	600 MG 400 UI	PO	1*60 CPR.EFF.
AU LIEU DE						
	R	CALCIUM 600MG PLUS VITAMIN D3 400UI-HERM	CPR.EFF.	600 MG 400 UI	PO	1*60 CPR.EFF.
	P	CALCIUM 600MG PLUS VITAMIN D3 400UI-HERM	CPR.EFF.	600 MG 400 UI	PO	1*100 CPR.EFF.
AU LIEU DE						
	R	CALCIUM 600MG PLUS VITAMIN D3 400UI-HERM	CPR.EFF.	600 MG 400 UI	PO	1*100 CPR.EFF.
	P	CALFOVIT D3	PDRE	1200 MG 800 UI	PO	1*30 SACH.
AU LIEU DE						
	R	CALFOVIT D3	PDRE	1200 MG 800 UI	PO	1*30 SACH.
	P	CALPEROS D3	CPR.	500 MG 400 UI	BU	1*60 CPR.A SUCER
AU LIEU DE						
	R	CALPEROS D3	CPR.	500 MG 400 UI	BU	1*60 CPR.A SUCER
HC	RR	CAMPTO	SOL.P.PERF.	20 MG /1 ML	IV	1*1 FL.CYTOSAFE 2 ML
AU LIEU DE						
H	RR	CAMPTO	SOL.P.PERF.	20 MG /1 ML	IV	1*1 FL.CYTOSAFE 2 ML
HC	RR	CAMPTO	SOL.P.PERF.	20 MG /1 ML	IV	1*1 FL.CYTOSAFE 5 ML
AU LIEU DE						
H	RR	CAMPTO	SOL.P.PERF.	20 MG /1 ML	IV	1*1 FL.CYTOSAFE 5 ML
HC	RR	CAMPTO	SOL.P.PERF.	20 MG /1 ML	IV	1*1 FL.CYTOSAFE 15 ML
AU LIEU DE						
H	RR	CAMPTO	SOL.P.PERF	20 MG /1 ML	IV	1*1 FL.CYTOSAFE 15 ML
C	RR	CURACNE GE	CPS	5 MG	PO	1*50 CPS MOLLES
AU LIEU DE						
C	RR	CURACNE	CPS	5 MG	PO	1*50 CPS MOLLES

C	RR	CURACNE GE	CPS	5 MG	PO	1*56 CPS MOLLES
AU LIEU DE						
C	RR	CURACNE	CPS	5 MG	PO	1*56 CPS MOLLES
C	RR	CURACNE GE	CPS	5 MG	PO	1*60 CPS MOLLES
AU LIEU DE						
C	RR	CURACNE	CPS	5 MG	PO	1*60 CPS MOLLES
C	RR	CURACNE GE	CPS	10 MG	PO	1*50 CPS MOLLES
AU LIEU DE						
C	RR	CURACNE	CPS	10 MG	PO	1*50 CPS MOLLES
C	RR	CURACNE GE	CPS	10 MG	PO	1*56 CPS MOLLES
AU LIEU DE						
C	RR	CURACNE	CPS	10 MG	PO	1*56 CPS MOLLES
C	RR	CURACNE GE	CPS	10 MG	PO	1*60 CPS MOLLES
AU LIEU DE						
C	RR	CURACNE	CPS	10 MG	PO	1*60 CPS MOLLES
C	RR	CURACNE GE	CPS	20 MG	PO	1*50 CPS MOLLES
AU LIEU DE						
C	RR	CURACNE	CPS	20 MG	PO	1*50 CPS MOLLES
C	RR	CURACNE GE	CPS	20 MG	PO	1*56 CPS MOLLES
AU LIEU DE						
C	RR	CURACNE	CPS	20 MG	PO	1*56 CPS MOLLES
C	RR	CURACNE GE	CPS	20 MG	PO	1*60 CPS MOLLES
AU LIEU DE						
C	RR	CURACNE	CPS	20 MG	PO	1*60 CPS MOLLES
	P	D-VITAL FORTE 1000/880	GRAN.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	1*30 SACH.
AU LIEU DE						
	R	D-VITAL FORTE 1000/880	GRAN.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	1*30 SACH.
	P	D-VITAL FORTE 1000/880	GRAN.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	3*30 SACH.
AU LIEU DE						
	R	D-VITAL FORTE 1000/880	GRAN.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	3*30 SACH.
	P	D-VITAL 500/440	GRAN.EFF.	500 MG 440 UI	PO	1*30 SACH.
AU LIEU DE						
	R	D-VITAL 500/440	GRAN.EFF.	500 MG 440 UI	PO	1*30 SACH.

R	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	2 MG	PO	1*7 GELULES SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	2 MG	PO	1*7 GELULES SS BLIST.
R	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	2 MG	PO	1*10 GELULES U.D.
AU LIEU DE					
RR	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	2 MG	PO	1*10 GELULES U.D.
R	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	2 MG	PO	1*14 GELULES SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	2 MG	PO	1*14 GELULES SS BLIST.
R	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	2 MG	PO	1*20 GELULES U.D.
AU LIEU DE					
RR	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	2 MG	PO	1*20 GELULES U.D.
R	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	2 MG	PO	1*28 GELULES SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	2 MG	PO	1*28 GELULES SS BLIST.
R	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	2 MG	PO	1*30 GELULES
AU LIEU DE					
RR	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	2 MG	PO	1*30 GELULES
R	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	2 MG	PO	1*49 GELULES SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	2 MG	PO	1*49 GELULES SS BLIST.
R	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	2 MG	PO	1*90 GELULES
AU LIEU DE					
RR	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	2 MG	PO	1*90 GELULES
R	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	2 MG	PO	1*98 GELULES SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	2 MG	PO	1*98 GELULES SS BLIST.
R	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	2 MG	PO	1*100 GELULES
AU LIEU DE					
RR	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	2 MG	PO	1*100 GELULES
R	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	2 MG	PO	1*280 GELULES SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	2 MG	PO	1*280 GELULES SS BLIST.

R	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	2 MG	PO	4*80 GELULES U.D.
AU LIEU DE					
RR	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	2 MG	PO	4*80 GELULES U.D.
R	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	4 MG	PO	1*7 GELULES SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	4 MG	PO	1*7 GELULES SS BLIST.
R	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	4 MG	PO	1*10 GELULES U.D.
AU LIEU DE					
RR	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL	4 MG	PO	1*10 GELULES U.D.
R	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	4 MG	PO	1*14 GELULES SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	4 MG	PO	1*14 GELULES SS BLIST.
R	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL	4 MG	PO	1*20 GELULES U.D.
AU LIEU DE					
RR	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	4 MG	PO	1*20 GELULES U.D.
R	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	4 MG	PO	1*28 GELULES SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	4 MG	PO	1*28 GELULES SS BLIST.
R	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	4 MG	PO	1*30 GELULES
AU LIEU DE					
RR	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	4 MG	PO	1*30 GELULES
R	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	4 MG	PO	1*49 GELULES SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	4 MG	PO	1*49 GELULES SS BLIST.
R	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	4 MG	PO	1*84 GELULES SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	4 MG	PO	1*84 GELULES SS BLIST.
R	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	4 MG	PO	1*90 GELULES
AU LIEU DE					
RR	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	4 MG	PO	1*90 GELULES
R	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	4 MG	PO	1*98 GELULES SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	4 MG	PO	1*98 GELULES SS BLIST.

	R	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	4 MG	PO	1*100 GELULES
AU LIEU DE						
	RR	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	4 MG	PO	1*100 GELULES
	R	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	4 MG	PO	1*280 GELULES SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	4 MG	PO	1*280 GELULES SS BLIST.
	R	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	4 MG	PO	4*80 GELULES U.D.
AU LIEU DE						
	RR	DETRUSITOL RETARD	GELULES ACT.PROL.	4 MG	PO	4*80 GELULES U.D.
HC	RR	ELOXATIN	PDRE P.PREP.PERF.	20 MG	IV	1*1 FL.VERRE 24 ML
AU LIEU DE						
H	RR	ELOXATIN	PDRE P.PREP.PERF.	20 MG	IV	1*1 FL.VERRE 24 ML
	P	EPTAVIT	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	1*30 CPR.EFF.
AU LIEU DE						
	R	EPTAVIT	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	1*30 CPR.EFF.
	P	EPTAVIT	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	1*90 CPR.EFF.
AU LIEU DE						
	R	EPTAVIT	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	1*90 CPR.EFF.
D	RR	FACTANE	PDRE P.PREP.INJ.	500 UI /5 ML	IV	1*1 FL. +1*1 FL.SOLV. 5 ML
AU LIEU DE						
C	RR	FACTANE	PDRE P.PREP.INJ.	500 UI /5 ML	IV	1*1 FL. +1*1 FL.SOLV. 5 ML
D	RR	FACTANE	PDRE P.PREP.INJ.	1000 UI /10 ML	IV	1*1 FL. +1*1 FL.SOLV. 10 ML
AU LIEU DE						
C	RR	FACTANE	PDRE P.PREP.INJ.	1000 UI/10 ML	IV	1*1 FL. +1*1 FL.SOLV. 10 ML
D	RR	FACTANE-CRL	PDRE P.PREP.INJ.	500 UI /5 ML	IV	1*1 FL. +1*1 FL.SOLV. 5 ML
AU LIEU DE						
C	RR	FACTANE-CRL	PDRE P.PREP.INJ.	500 UI /5 ML	IV	1*1 FL. +1*1 FL.SOLV. 5 ML
D	RR	FACTANE-CRL	PDRE P.PREP.INJ.	1000 UI /10 ML	IV	1*1 FL. +1*1 FL.SOLV. 10 ML
AU LIEU DE						
C	RR	FACTANE-CRL	PDRE P.PREP.INJ.	1000 UI /10 ML	IV	1*1 FL. +1*1 FL.SOLV. 10 ML
C	RR	FEMARA	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	FEMARA	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.

C	RR	FEMARA	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	FEMARA	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
C	RR	FEMARA	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	10*10 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	FEMARA	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	10*10 CPR.SS BLIST.
D	RR	HELIXATE NEXGEN	PDRE P.PREP.INJ.	250 UI	IV	1*1 FL.VERRE+1 FL.SOLV. 2,5 ML +1*1 NECESSAIRE
AU LIEU DE						
C	RR	HELIXATE NEXGEN	PDRE P.PREP.INJ.	250 UI	IV	1*1 FL.VERRE+1 FL.SOLV. 2,5 ML +1*1 NECESSAIRE
D	RR	HELIXATE NEXGEN	PDRE P.PREP.INJ.	500 UI	PO	1*1 FL.VERRE+1 FL.SOLV. 2,5 ML +1*1 NECESSAIRE
AU LIEU DE						
C	RR	HELIXATE NEXGEN	PDRE P.PREP.INJ.	500 UI	PO	1*1 FL.VERRE+1 FL.SOLV. 2,5 ML +1*1 NECESSAIRE
D	RR	HELIXATE NEXGEN	PDRE P.PREP.INJ.	1000 U.	PO	1*1 FL.VERRE+1 FL.SOLV. 2,5 ML +1*1 NECESSAIRE
AU LIEU DE						
C	RR	HELIXATE NEXGEN	PDRE P.PREP.INJ.	1000 UI	PO	1*1 FL.VERRE+1 FL.SOLV. 2,5 ML +1*1 NECESSAIRE
D	RR	HELIXATE NEXGEN	PDRE P.PREP.INJ.	2000 UI /1 ML	IV	1*1 FL.VERRE+1 FL.SOLV. 5 ML +1*1 SET ADM.
AU LIEU DE						
C	RR	HELIXATE NEXGEN	PDRE P.PREP.INJ.	2000 UI /1 ML	IV	1*1 FL.VERRE+1 FL.SOLV. 5 ML +1*1 SET ADM.
HC	RR	IRINOSIN	SOL.P.PERF.	20 MG /1 ML	IV	1*1 FL.A DIL. 25 ML
AU LIEU DE						
H	RR	IRINOSIN	SOL.P.PERF.	20 MG /1 ML	IV	1*1 FL.A DIL. 25 ML
HC	RR	IRINOSIN	SOL.P.PERF.	20 MG /1 ML	IV	1*5 FL.A DIL. 2 ML
AU LIEU DE						
H	RR	IRINOSIN	SOL.P.PERF.	20 MG /1 ML	IV	1*5 FL.A DIL. 2 ML
HC	RR	IRINOSIN	SOL.P.PERF.	20 MG /1 ML	IV	1*5 FL.A DIL. 5 ML
AU LIEU DE						
H	RR	IRINOSIN	SOL.P.PERF.	20 MG /1 ML	IV	1*5 FL.A DIL. 5 ML
HC	RR	IRINOSIN	SOL.P.PERF.	20 MG /1 ML	IV	1*5 FL.A DIL. 25 ML
AU LIEU DE						
H	RR	IRINOSIN	SOL.P.PERF.	20 MG /1 ML	IV	1*5 FL.A DIL. 25 ML
	RR	KENACORT-A 40	SUSP.INJ.	80 MG /2 ML	IRIM	1*1 AMP.SER. 2 ML
AU LIEU DE						
	RR	KENACORT-A 40	SUSP.INJ.	80 MG /2 ML	IAIM	1*1 AMP.SER. 2 ML

D	RR	KOGENATE	PDRE P.PREP.INJ.	250 UI	IV	1*1 FL.VERRE+1 FL.SOLV. 2,5 ML +1*1 NECESSAIRE
AU LIEU DE						
C	RR	KOGENATE	PDRE P.PREP.INJ.	250 UI	IV	1*1 FL.VERRE+1 FL.SOLV. 2,5 ML +1*1 NECESSAIRE
D	RR	KOGENATE	PDRE P.PREP.INJ.	500 UI	PO	1*1 FL.VERRE+1 FL.SOLV. 2,5 ML +1*1 NECESSAIRE
AU LIEU DE						
C	RR	KOGENATE	PDRE P.PREP.INJ.	500 UI	PO	1*1 FL.VERRE+1 FL.SOLV. 2,5 ML +1*1 NECESSAIRE
D	RR	KOGENATE	PDRE P.PREP.INJ.	1000 UI	PO	1*1 FL.VERRE+1 FL.SOLV. 2,5 ML +1*1 NECESSAIRE
AU LIEU DE						
C	RR	KOGENATE	PDRE P.PREP.INJ.	1000 UI	PO	1*1 FL.VERRE+1 FL.SOLV. 2,5 ML +1*1 NECESSAIRE
D	RR	KOGENATE	PDRE P.PREP.INJ.	2000 UI /1 ML	IV	1*1 FL.VERRE+1 FL.SOLV. 5 ML +1*1 ADAPTATEUR P. FL.
AU LIEU DE						
C	RR	KOGENATE	PDRE P.PREP.INJ.	2000 UI /1 ML	IV	1*1 FL.VERRE+1 FL.SOLV. 5 ML +1*1 ADAPTATEUR P. FL.
D	RR	KOGENATE	PDRE P.PREP.INJ.	2000 UI /1 ML	IV	1*1 FL.VERRE+1 FL.SOLV. 5 ML +1*1 SET ADM.
AU LIEU DE						
C	RR	KOGENATE	PDRE P.PREP.INJ.	2000 UI /1 ML	IV	1*1 FL.VERRE+1 FL.SOLV. 5 ML +1*1 SET ADM.
D	RR	KOGENATE-250	PDRE P.PREP.INJ.	250 UI	IV	1*1 FL. +1*1 SER.PREREMPLIE
AU LIEU DE						
C	RR	KOGENATE-250	PDRE P.PREP.INJ.	250 UI	IV	1*1 FL. +1*1 SER.PREREMPLIE.
D	RR	KOGENATE-500	PDRE P.PREP.INJ.	500 UI	IV	1*1 FL. +1*1 SER.PREREMPLIE
AU LIEU DE						
C	RR	KOGENATE-500	PDRE P.PREP.INJ.	500 UI	IV	1*1 FL. +1*1 SER.PREREMPLIE.
	R	MINIMS CYCLOPENTOLATE CHLORHYDRATE	COLL.	0,5 PC	CO	1*20 MINIMS
AU LIEU DE						
	R	CHLORHYDRATE DE CYCLOPENTOLATE-CHAUVIN	COLL.	0,5 PC	CO	1*20 MINIMS
	P	NASA RHINATHIOL	SPRAY	0,05 PC	IN	1*1 SPRAY 10 ML
AU LIEU DE						
	P	NASA RHINATHIOL	GTTES	0,05 PC	IN	1*1 GTTES 10 ML
DC	RR	NAVELBINE	CPS	20 MG	PO	1*1 CPS
AU LIEU DE						
D	RR	NAVELBINE	CPS	20 MG	PO	1*1 CPS
DC	RR	NAVELBINE	CPS	30 MG	PO	1*1 CPS
AU LIEU DE						
D	RR	NAVELBINE	CPS	30 MG	PO	1*1 CPS

DC	RR	NAVELBINE	CPS	40 MG	PO	1*1 CPS
AU LIEU DE						
D	RR	NAVELBINE	CPS	40 MG	PO	1*1 CPS
DC	RR	NAVELBINE	CPS	80 MG	PO	1*1 CPS
AU LIEU DE						
D	RR	NAVELBINE	CPS	80 MG	PO	1*1 CPS
C	RR	NEBIDO	SOL.INJ.	250 MG /1 ML	IM	1*1 AMP. 4 ML
AU LIEU DE						
	RR	NEBIDO	SOL.INJ.	250 MG /1 ML	IM	1*1 AMP. 4 ML
	RR	NOVO-HELISEN	SOL.INJ.		SC	1*1 FL.ENTRETIEN 4,5 ML
AU LIEU DE						
	RR	NOVOHELISEN DEPOT	SOL.INJ.		SC	1*1 FL.ENTRETIEN 4,5 ML
	RR	NOVO-HELISEN	SOL.INJ.		SC	1*2 FL.ENTRETIEN 4,5 ML
AU LIEU DE						
	RR	NOVOHELISEN DEPOT	SOL.INJ.		SC	1*2 FL.ENTRETIEN 4,5 ML
	RR	NOVO-HELISEN	SOL.INJ.		SC	1*3 FL.ST 1-3 4,5 ML
AU LIEU DE						
	RR	NOVOHELISEN DEPOT	SOL.INJ.		SC	1*3 FL.ST 1-3 4,5 ML
	RR	NOVO-HELISEN	SOL.INJ.		SC	1*4 FL.ST 0-3 4,5 ML
AU LIEU DE						
	RR	NOVOHELISEN DEPOT	SOL.INJ.		SC	1*4 FL.ST 0-3 4,5 ML
	RR	NOVO-HELISEN ORAL	SOL.		PO	1*1 TRAIT.ENTRET. 3 FL.
AU LIEU DE						
	RR	NOVOHELISEN	SOL.		PO	1*1 TRAIT.ENTRET. 3 FL.
	RR	NOVO-HELISEN ORAL	SOL.		PO	1*1 FL.ST.3 30 ML
AU LIEU DE						
	RR	NOVOHELISEN	SOL.		PO	1*1 FL.ST.3 30 ML
	RR	NOVO-HELISEN ORAL	SOL.		PO	1*4 FL.ST 0-3 30 ML
AU LIEU DE						
	RR	NOVOHELISEN	SOL.		PO	1*4 FL.ST 0-3 30 ML
D	RR	OCTANATE CRL-1000	PDRE P.PREP.INJ.	1000 UI	IV	1*1 FL. 30 ML
AU LIEU DE						
C	RR	OCTANATE CRL-1000	PDRE P.PREP.INJ.	1000 UI	IV	1*1 FL. 30 ML

	P	OSTEOFOS D3	PDRE	1200 MG 800 UI	PO	1*30 SACH.
AU LIEU DE						
	R	OSTEOFOS D3	PDRE	1200 MG 800 UI	PO	1*30 SACH.
HC	RR	OXALI	PDRE P.PREP.PERF.	50 MG	IV	1*1 FL. +1*1 FL.SOLV. 10 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OXALI	PDRE P.PREP.PERF.	50 MG	IV	1*1 FL. +1*1 FL.SOLV. 10 ML
HC	RR	OXALI	PDRE P.PREP.PERF.	100 MG	IV	1*1 FL. +1*1 FL.SOLV. 20 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OXALI	PDRE P.PREP.PERF.	100 MG	IV	1*1 FL. +1*1 FL.SOLV. 20 ML
HC	RR	OXALIPLATIN-MAYNE	PDRE P.PREP.PERF.	50 MG	IV	1*1 FL. 50 MG +1*1 FL.SOLV. 10 ML.
AU LIEU DE						
	RR	OXALIPLATIN-MAYNE	PDRE P.PREP.PERF.	50 MG	IV	1*1 FL. 50 MG +1*1 FL.SOLV. 10 ML
HC	RR	OXALIPLATIN-MAYNE	PDRE P.PREP.PERF.	100 MG	IV	1*1 FL. +1*1 FL.SOLV. 20 ML
AU LIEU DE						
H	RR	OXALIPLATIN-MAYNE	PDRE P.PREP.PERF.	100 MG	IV	1*1 FL. +1*1 FL.SOLV. 20 ML
HC	RR	PACLITAXEL EBEWE	SOL.P.PERF.	6 MG /1 ML	IV	1*1 FL.A DIL. 5 ML
AU LIEU DE						
HC	RR	PACLITAXEL EBEWE	SOL.P.PERF.	6 ML /1 ML	IV	1*1 FL.A DIL. 5 ML
HC	RR	PACLITAXEL EBEWE	SOL.P.PERF.	6 MG /1 ML	IV	1*1 FL.A DIL. 16,7 ML
AU LIEU DE						
HC	RR	PACLITAXEL EBEWE	SOL.P.PERF.	6 ML /1 ML	IV	1*1 FL.A DIL. 16,7 ML
HC	RR	PACLITAXEL EBEWE	SOL.P.PERF.	6 MG /1 ML	IV	1*1 FL.A DIL. 25 ML
AU LIEU DE						
HC	RR	PACLITAXEL EBEWE	SOL.P.PERF.	6 ML /1 ML	IV	1*1 FL.A DIL. 25 ML
HC	RR	PACLITAXEL EBEWE	SOL.P.PERF.	6 MG /1 ML	IV	1*1 FL.A DIL. 50 ML
AU LIEU DE						
HC	RR	PACLITAXEL EBEWE	SOL.P.PERF.	6 ML /1 ML	IV	1*1 FL.A DIL. 50 ML
HC	RR	PACLITAXIN-150	SOL.P.PERF.	150 MG /25 ML	IV	1*1 VIAL A DIL. 25 ML
AU LIEU DE						
H	RR	PACLITAXIN-150	SOL.P.PERF.	150 MG /25 ML	IV	1*1 VIAL A DIL. 25 ML
HC	RR	PAMIDRIN	SOL.P.PERF.	3 MG /1 ML	IV	1*1 VIAL 5 ML
AU LIEU DE						
H	RR	PAMIDRIN	SOL.P.PERF.	3 MG /1 ML	IV	1*1 VIAL 5 ML

HC	RR	PAMIDRIN	SOL.P.PERF.	3 MG /1 ML	IV	1*1 VIAL 10 ML
AU LIEU DE						
H	RR	PAMIDRIN	SOL.P.PERF.	3 MG /1 ML	IV	1*1 VIAL 10 ML
HC	RR	PAMIDRIN	SOL.P.PERF.	3 MG /1 ML	IV	1*1 VIAL 20 ML
AU LIEU DE						
H	RR	PAMIDRIN	SOL.P.PERF.	3 MG /1 ML	IV	1*1 VIAL 20 ML
HC	RR	PAMIDRIN	SOL.P.PERF.	3 MG /1 ML	IV	1*1 VIAL 30 ML
AU LIEU DE						
H	RR	PAMIDRIN	SOL.P.PERF.	3 MG /1 ML	IV	1*1 VIAL 30 ML
HC	RR	PAMIDRIN	SOL.P.PERF.	3 MG /1 ML	IV	1*4 VIALS 5 ML
AU LIEU DE						
H	RR	PAMIDRIN	SOL.P.PERF.	3 MG /1 ML	IV	1*4 VIALS 5 ML
HC	RR	PAMIDRIN	SOL.P.PERF.	3 MG /1 ML	IV	1*4 VIALS 10 ML
AU LIEU DE						
H	RR	PAMIDRIN	SOL.P.PERF.	3 MG /1 ML	IV	1*4 VIALS 10 ML
HC	RR	PAMIDRIN	SOL.P.PERF.	3 MG /1 ML	IV	1*4 VIALS 20 ML
AU LIEU DE						
H	RR	PAMIDRIN	SOL.P.PERF.	3 MG /1 ML	IV	1*4 VIALS 20 ML
HC	RR	PAMIDRIN	SOL.P.PERF.	3 MG /1 ML	IV	1*4 VIALS 30 ML
AU LIEU DE						
H	RR	PAMIDRIN	SOL.P.PERF.	3 MG /1 ML	IV	1*4 VIALS 30 ML
HC	RR	PAMIDRIN	SOL.P.PERF.	3 MG /1 ML	IV	1*10 VIALS 5 ML
AU LIEU DE						
H	RR	PAMIDRIN	SOL.P.PERF.	3 MG /1 ML	IV	1*10 VIALS 5 ML
HC	RR	PAMIDRIN	SOL.P.PERF.	3 MG /1 ML	IV	1*10 VIALS 10 ML
AU LIEU DE						
H	RR	PAMIDRIN	SOL.P.PERF.	3 MG /1 ML	IV	1*10 VIALS 10 ML
HC	RR	PAMIDRIN	SOL.P.PERF.	3 MG /1 ML	IV	1*10 VIALS 20 ML
AU LIEU DE						
H	RR	PAMIDRIN	SOL.P.PERF.	3 MG /1 ML	IV	1*10 VIALS 20 ML
HC	RR	PAMIDRIN	SOL.P.PERF.	3 MG /1 ML	IV	1*10 VIALS 30 ML
AU LIEU DE						
H	RR	PAMIDRIN	SOL.P.PERF.	3 MG /1 ML	IV	1*10 VIALS 30 ML

HC	RR	PAMIDRONATE-MAYNE	SOL.INJ.	3 MG /1 ML	IV	1*1 VIAL 10 ML
AU LIEU DE						
H	RR	PAMIDRONATE-MAYNE	SOL.INJ.	3 MG /1 ML	IV	1*1 VIAL 10 ML
HC	RR	PAMIDRONATE-MAYNE	SOL.INJ.	3 MG /1 ML	IV	1*5 VIALS 5 ML
AU LIEU DE						
H	RR	PAMIDRONATE-MAYNE	SOL.INJ.	3 MG /1 ML	IV	1*5 VIALS 5 ML
HC	RR	PAMIDRONATE-MAYNE	SOL.INJ.	6 MG /1 ML	IV	1*1 VIAL 10 ML
AU LIEU DE						
H	RR	PAMIDRONATE-MAYNE	SOL.INJ.	6 MG /1 ML	IV	1*1 VIAL 10 ML
HC	RR	PAMIDRONATE-MAYNE	SOL.INJ.	9 MG /1 ML	IV	1*1 VIAL 10 ML
AU LIEU DE						
H	RR	PAMIDRONATE-MAYNE	SOL.INJ.	9 MG /1 ML	IV	1*1 VIAL 10 ML
	RR	PROTAMINE SULFATE LEO PHARMA	SOL.INJ.	1400 UI /1 ML	IV	1*1 FL. 5 ML
AU LIEU DE						
	RR	PROTAMINE SULFATE-LEO	SOL.INJ.	10 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 5 ML
D	RR	RECOMBINATE-1000	PDRE P.PREP.INJ.	1000 UI	IV	1*1 FL. +1*1 FL.EAU P.P.I. 10 ML.
AU LIEU DE						
C	RR	RECOMBINATE-1000	PDRE P.PREP.INJ.	1000 UI	IV	1*1 FL. +1*1 FL.EAU P.P.I. 10 ML
D	RR	RECOMBINATE-250	PDRE P.PREP.INJ.	250 UI	IV	1*1 FL. +1*1 FL.EAU P.P.I. 10 ML.
AU LIEU DE						
C	RR	RECOMBINATE-250	PDRE P.PREP.INJ.	250 UI	IV	1*1 FL. +1*1 FL.EAU P.P.I. 10 ML
D	RR	RECOMBINATE-500	PDRE P.PREP.INJ.	500 UI	IV	1*1 FL. +1*1 FL.EAU P.P.I. 10 ML.
AU LIEU DE						
C	RR	RECOMBINATE-500	PDRE P.PREP.INJ.	500 UI	IV	1*1 FL. +1*1 FL.EAU P.P.I. 10 ML
D	RR	REFACTO	PDRE P.PREP.INJ.	250 UI	IV	1*1 FL. +1*1 FL.SOLV. 4 ML
AU LIEU DE						
C	RR	REFACTO	PDRE P.PREP.INJ.	250 UI	IV	1*1 FL. +1*1 FL.SOLV. 4 ML
D	RR	REFACTO	PDRE P.PREP.INJ.	500 UI	IV	1*1 FL. +1*1 FL.SOLV. 4 ML
AU LIEU DE						
C	RR	REFACTO	PDRE P.PREP.INJ.	500 UI	IV	1*1 FL. +1*1 FL.SOLV. 4 ML
D	RR	REFACTO	PDRE P.PREP.INJ.	1000 UI	V	1*1 FL. +1*1 FL.SOLV. 4 ML
AU LIEU DE						
C	RR	REFACTO	PDRE P.PREP.INJ.	1000 UI	IV	1*1 FL. +1*1 FL.SOLV. 4 ML

D	RR	REFACTO	PDRE P.PREP.INJ.	2000 UI	iV	1*1 FL. +1*1 FL.SOLV. 4 ML
AU LIEU DE						
C	RR	REFACTO	PDRE P.PREP.INJ.	2000 UI	IV	1*1 FL. +1*1 FL.SOLV. 4 ML
	RR	RESCUVOLIN	CPR.	15 MG	IV	1*10 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	RESCUVOLIN	CPR.	15 MG	IVIM	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	RESCUVOLIN	CPR.	15 MG	IV	1*50 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	RESCUVOLIN	CPR.	15 MG	IVIM	1*50 CPR.SS BLIST.
	P	SANDOZ CA-D 600MG/400UI	CPR.EFF.	600 MG 400 UI	PO	1*60 CPR.EFF.
AU LIEU DE						
	R	SANDOZ CA-D 600MG/400UI	CPR.EFF.	600 MG 400 UI	PO	1*60 CPR.EFF.
	P	SANDOZ CA-D 600MG/400UI	CPR.EFF.	600 MG 400 UI	PO	1*100 CPR.EFF.
AU LIEU DE						
	R	SANDOZ CA-D 600MG/400UI	CPR.EFF.	600 MG 400 UI	PO	1*100 CPR.EFF.
C	R	SIMPONI	SOL.INJ.	50 MG	SC	1*1 SER.PREREMP. 0,5 ML
AU LIEU DE						
	R	SIMPONI	SOL.INJ.	50 MG	SC	1*1 SER.PREREMP. 0,5 ML
C	R	SIMPONI	SOL.INJ.	50 MG	SC	1*1 STYLO PREREMP. 0,5 ML
AU LIEU DE						
	R	SIMPONI	SOL.INJ.	50 MG	SC	1*1 STYLO PREREMP. 0,5 ML
C	R	SIMPONI	SOL.INJ.	50 MG	SC	1*3 SER.PREREMP. 0,5 ML
AU LIEU DE						
	R	SIMPONI	SOL.INJ.	50 MG	SC	1*3 SER.PREREMP. 0,5 ML
C	R	SIMPONI	SOL.INJ.	50 MG	SC	1*3 STYLOS PREREMP. 0,5 ML
AU LIEU DE						
	R	SIMPONI	SOL.INJ.	50 MG	SC	1*3 STYLOS PREREMP. 0,5 ML
	P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*20 CPR.
AU LIEU DE						
	R	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*20 CPR.
	P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*20 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*20 CPR.SS BLIST.

P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*30 CPR.
A U L I E U DE					
R	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*30 CPR.
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*30 CPR.SS BLIST.
A U L I E U DE					
R	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*30 CPR.SS BLIST.
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*50 CPR.
A U L I E U DE					
R	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*50 CPR.
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*50 CPR.SS BLIST.
A U L I E U DE					
R	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*50 CPR.SS BLIST.
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*60 CPR.
A U L I E U DE					
R	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*60 CPR.
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*60 CPR.SS BLIST.
A U L I E U DE					
R	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*60 CPR.SS BLIST.
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*90 CPR.
A U L I E U DE					
R	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*90 CPR.
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*90 CPR.SS BLIST.
A U L I E U DE					
R	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*90 CPR.SS BLIST.
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*100 CPR.
A U L I E U DE					
R	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*100 CPR.
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*100 CPR.SS BLIST.
A U L I E U DE					
R	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*100 CPR.SS BLIST.
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*120 CPR.
A U L I E U DE					
R	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*120 CPR.

P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*120 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*120 CPR.SS BLIST.
R	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*168 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*168 CPR.SS BLIST.
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*180 CPR.
AU LIEU DE					
R	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*180 CPR.
P	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*180 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	STEOVIT D3	CPR.A CROQUER	500 MG 400 UI	BU	1*180 CPR.SS BLIST.
S	TARGINACT-10/5	CPR.LIB.PROL.	10 MG 5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
S	TARGINACT LP	CPR.LIB.PROL.	10 MG 5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
S	TARGINACT-10/5	CPR.LIB.PROL.	10 MG 5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
S	TARGINACT LP	CPR.LIB.PROL.	10 MG 5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
S	TARGINACT-10/5	CPR.LIB.PROL.	10 MG 5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
S	TARGINACT LP	CPR.LIB.PROL.	10 MG 5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
S	TARGINACT-10/5	CPR.LIB.PROL.	10 MG 5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
S	TARGINACT LP	CPR.LIB.PROL.	10 MG 5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
S	TARGINACT-10/5	CPR.LIB.PROL.	10 MG 5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
S	TARGINACT LP	CPR.LIB.PROL.	10 MG 5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
S	TARGINACT-20/10	CPR.LIB.PROL.	20 MG 10 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
S	TARGINACT LP	CPR.LIB.PROL.	20 MG 10 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
S	TARGINACT-20/10	CPR.LIB.PROL.	20 MG 10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
S	TARGINACT LP	CPR.LIB.PROL.	20 MG 10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.

S	TARGINACT-20/10	CPR.LIB.PROL.	20 MG 10 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
S	TARGINACT LP	CPR.LIB.PROL.	20 MG 10 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
S	TARGINACT-20/10	CPR.LIB.PROL.	20 MG 10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
S	TARGINACT LP	CPR.LIB.PROL.	20 MG 10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
S	TARGINACT-20/10	CPR.LIB.PROL.	20 MG 10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
S	TARGINACT LP	CPR.LIB.PROL.	20 MG 10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
P	VITA-CALCEA	CPR.EFF.	600 MG 400 UI	PO	1*20 CPR.EFF.
AU LIEU DE					
R	VITA-CALCEA	CPR.EFF.	600 MG 400 UI	PO	1*20 CPR.EFF.
P	VITA-CALCEA	CPR.EFF.	600 MG 400 UI	PO	1*40 CPR.EFF.
AU LIEU DE					
R	VITA-CALCEA	CPR.EFF.	600 MG 400 UI	PO	1*40 CPR.EFF.
P	VITA-CALCEA	CPR.EFF.	600 MG 400 UI	PO	1*60 CPR.EFF.
AU LIEU DE					
R	VITA-CALCEA	CPR.EFF.	600 MG 400 UI	PO	1*60 CPR.EFF.
P	VITA-CALCEA	CPR.EFF.	600 MG 400 UI	PO	1*100 CPR.EFF.
AU LIEU DE					
R	VITA-CALCEA	CPR.EFF.	600 MG 400 UI	PO	1*100 CPR.EFF.

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE (COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGUEUR).

P	ALGESALONA	POMM.		TO	1*1 POMM. 50 G
P	ALGESALONA	POMM.		TO	1*1 POMM. 100 G
RR	AROPAX	CPR.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	AROPAX	CPR.	30 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	AROPAX	SUSP.	20 MG /10 ML	PO	1*1 FL. 150 ML
RR	ARTHROTEC-50	CPR.		PO	1*60 CPR.
RR	BECONASE	AQUA SPRAY	50 MCG /1 D.	IN	1*1 SPRAY 200 D.
RR	CLAMOXYL	PDRE P.PREP.INJ.	250 MG	IMIV	1*6 FL. +1*6 AMP.SOLV. 1,5 ML
RR	CLAMOXYL	PDRE P.PREP.INJ.	500 MG	IMIV	5*6 FL. +5*6 AMP.SOLV. 2,5 ML
RR	CLARITHROMYCINE-EG	GRAN.P.SUSP.	125 MG /5 ML	PO	1*1 GRAN.P.SUSP. 140 ML
RR	CLARITHROMYCINE-EG	GRAN.P.SUSP.	250 MG /5 ML	PO	1*1 GRAN.P.SUSP. 100 ML
S	CODICONTIN	CPR.LIB.PROL.	60 MG	PO	1*56 CPR.
S	CODICONTIN	CPR.LIB.PROL.	90 MG	PO	1*56 CPR.

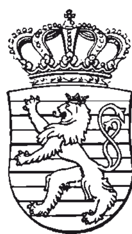
	S	CODICONTIN	CPR.LIB.PROL.	120 MG	PO	1*56 CPR.
	R	COVERSYL	CPR.	4 MG	PO	1*30 CPR.SEC.BLIST
	R	COVERSYL	CPR.	8 MG	PO	1*60 CPR.
	RR	CYPRODIOL	CPR.PELLIC.	2 MG 0,035 MG	PO	3*21 CPR.SS BLIST.
	RR	DIDRONEL	CPR.	200 MG	PO	1*60 CPR.
	RR	DIVIPLUS	CPR.		PO	1*28 CPR.
	RR	DIVIVA	CPR.		PO	1*21 CPR.SS BLIST.
	RR	DOXYCYCLINE-EUROGENERICS	GELULES	100 MG	PO	1*10 GELULES BLIST
	RR	ESSENTIALE	SOL.INJ.	250 MG	IV	1*5 AMP. 5 ML
	RR	IMITREX	SPRAY	10 MG /0,1 ML	IN	1*2 FL. 0,1 ML
	RR	IMITREX INSTANT	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.
	RR	IMITREX INSTANT	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
	S	KAPANOL-100	CPS	100 MG	PO	1*20 CPS U.D.
	S	KAPANOL-20	CPS	20 MG	PO	1*20 CPS U.D.
	S	KAPANOL-50	CPS	50 MG	PO	1*20 CPS U.D.
	R	NEO GILURYTHMAL	CPR.	20 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	NEO GILURYTHMAL	CPR.	20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
HC	RR	ONCOVIN	SOL.INJ.	1 MG /1 ML	IV	1*1 FIOLE MULTID. 1 ML
HC	RR	ONCOVIN	SOL.INJ.	2 MG /2 ML	IV	1*1 FIOLE MULTID. 2 ML
	R	PASPERTASE	DRG.		PO	1*50 DRG.SS BLIST.
	R	PASPERTASE	DRG.		PO	1*100 DRG.SS BLIST.
	R	PRAVASTATINE-RATIOPHARM-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	PRAVASTATINE-RATIOPHARM-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	PRAVASTATINE-RATIOPHARM-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	PRAVASTATINE-RATIOPHARM-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
	S	TEMGESIC SUBLINGUALIS	CPR.	0,2 MG	SL	1*20 CPR.
	R	THYRAX DUOTAB	CPR.	100 MCG	PO	1*100 DUOTABS
	R	VENTOLIN	CPR.	2 MG	PO	1*50 CPR.
	R	VENTOLIN	GTTES	4 MG	IH	1*5 GTTES 10 ML
	RR	ZINNAT-125	CPR.	125 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.

E) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT REMIS SUR LE MARCHE.

S	DUROGESIC 12MCG/H SYST.THERAP.TD		2,1 MG	TO	1*10 SYST.
S	DUROGESIC 25MCG/H SYST.THERAP.TD		4,2 MG	TO	1*10 SYST.
S	DUROGESIC-100 SYST.THERAP.TD		16,8 MG	TO	1*10 SYST.
S	DUROGESIC-50 SYST.THERAP.TD		8,4 MG	TO	1*10 SYST.
S	DUROGESIC-75 SYST.THERAP.TD		12,6 MG	TO	1*10 SYST.
RR	ELDEPRYL	CPR.	5 MG	PO	1*60 CPR.
RR	ELDEPRYL	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	TOUX-SAN CODEINE SANS SUCRE SIR.		5 MG /5 ML	PO	1*1 FL. 200 ML
P	TOUX-SAN DEXTROMETHORPHANE SIR.		5 MG /5 ML	PO	1*1 FL. 120 ML
P	TOUX-SAN DEXTROMETHORPHANE SANS SUCRE SIR.		15 MG /5 ML	PO	1*1 FL. 120 ML

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 101 **28 décembre 2009**

Sommaire

Arrêtés ministériels pris en vertu de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 20 octobre 2009, Monsieur Kuesshie BRUCE NAYO, né le 29 février 1976 à Lomé (Togo), demeurant à L-9533 Wiltz, 8, rue de l'Industrie, a été autorisé à porter les nom et prénom de BRUCE Aristide.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 novembre 2009, Monsieur Tierry DOS SANTOS ANDRADE, né le 31 août 1982 à Ettelbruck, demeurant à L-9370 Gilsdorf, 64, rue Principale, a été autorisé à porter les nom et prénom de ANDRADE Thierry.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 novembre 2009, Madame Sandra Rute BORGES FERNANDES, née le 16 mars 1971 à São Sebastião da Pedreira/Lisboa (Portugal), demeurant à L-2434 Senningerberg, 7, rue des Résidences, a été autorisée à porter les nom et prénoms de FERNANDES Sandra Rute.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 novembre 2009, Madame Joana CARVALHO DA SILVA, née le 31 janvier 1991 à Luxembourg, demeurant à L-6585 Steinheim, 9, route d'Echternach, a été autorisée à porter les nom et prénom de DA SILVA Joana.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 novembre 2009, Madame Ligia Natalia FERNANDES SAMPAIO, née le 3 juin 1977 à Luxembourg, demeurant à L-3412 Dudelange, 14, rue Grand-Duc Adolphe, a été autorisée à porter les nom et prénoms de SAMPAIO Ligia Natalia.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 novembre 2009, Monsieur George Marco FERNANDES TEIXEIRA, né le 26 janvier 1976 à Ettelbruck, demeurant à L-6310 Beaufort, 80A, Grand-rue, a été autorisé à porter les nom et prénoms de FERNANDES Georges Marco.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 novembre 2009, Monsieur Mário Sérgio CARDOSO MENDES, né le 14 août 1967 à Santa Maria Dos Olivais/Lisboa (Portugal), demeurant à L-4919 Bascharage, 1A, rue de l'Ecole, a été autorisé à porter les nom et prénoms de MENDES Mário Sérgio.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 novembre 2009, Monsieur Rafael FERREIRA DOS SANTOS, né le 17 juin 1987 à Santiago de Besteiros/Tondela (Portugal), demeurant à L-4347 Esch-sur-Alzette, 5, rue Dr Michel Welter, a été autorisé à porter les nom et prénom de FERREIRA Rafael.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 novembre 2009, Madame Maria Eugénia FERREIRA MORGADO, née le 15 décembre 1970 à Coimbra (Santa Cruz)/Coimbra (Portugal), demeurant à L-3727 Rumelange, 9, rue Haute, a été autorisée à porter les nom et prénom de FERREIRA Eugenie.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 novembre 2009, Madame Ana Cristina COSTA MACHADO, née le 1er décembre 1969 à Sagrada Família/Luanda (Angola), demeurant à L-7526 Mersch, 1, Beschmontsbongert, a été autorisée à porter les nom et prénoms de MACHADO Ana Cristina.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 novembre 2009, Monsieur Filipe Manuel GUTERRES SEQUEIRA, né le 25 septembre 1983 à Ferreirim/Sernancelhe (Portugal), demeurant à L-4625 Differdange, 6, rue Menager, a été autorisé à porter les nom et prénoms de GUTERRES Filipe Manuel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 novembre 2009, Monsieur Christophe BARREIROS GROU, né le 29 mars 1977 à Luxembourg, demeurant à L-3583 Dudelange, 50, rue des Mouleurs, a été autorisé à porter les nom et prénom de GROU Christophe.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 novembre 2009, Monsieur David GALANTE DA CUNHA, né le 22 octobre 1955 à São Lourenço do Bairro/Anadia (Portugal), demeurant à L-3560 Dudelange, 3, rue des Saules, a été autorisé à porter les nom et prénom de GALANTE David.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 novembre 2009, Monsieur Johny FERNANDES COSTINHA NEVOA, né le 12 mai 1987 à Ettelbruck, demeurant à L-6450 Echternach, 70, route de Luxembourg, a été autorisé à porter les nom et prénom de COSTINHA NEVOA Johny.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 novembre 2009, Madame Ana Filipa CARNEIRO RIBEIRO, née le 7 avril 1984 à Amarante (São Gonçalo)/Amarante (Portugal), demeurant à L-1948 Luxembourg, 32, rue Louis XIV, a été autorisée à porter les nom et prénoms de RIBEIRO Ana Filipa.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 novembre 2009, Madame Maria Goreti CARNEIRO MARTINS LOPES, née le 19 janvier 1964 à Santo Tirso/Santo Tirso (Portugal), demeurant à L-5740 Filsdorf, 9, Uespelterwee, a été autorisée à porter les nom et prénoms de LOPES Maria Goreti.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par arrêté ministériel du 30 novembre 2009, Madame Cindy Juliana MONTEIRO MARQUES, née le 13 juillet 1991 à Luxembourg, demeurant à L-3480 Dudelange, 88, rue Gaffelt, a été autorisée à porter les nom et prénoms de MONTEIRO Cindy Juliana.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

Administration Gouvernementale. – Nominations. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 29 octobre 2009, Monsieur Marc BARTHELEMY a été nommé Premier Conseiller de Gouvernement pour une période de sept ans à partir du 1er novembre 2009; Par arrêté grand-ducal du 29 octobre 2009, Monsieur Romain DIEDERICH a été nommé Premier Conseiller de Gouvernement pour une période de sept ans à partir du 1er novembre 2009; Par arrêté grand-ducal du 29 octobre 2009, Madame Andrée COLAS a été nommée Premier Conseiller de Gouvernement pour une période de sept ans à partir du 1er novembre 2009; Par arrêté grand-ducal du 29 octobre 2009, Monsieur Serge EBERHARD a été nommé Premier Conseiller de Gouvernement pour une période de sept ans à partir du 1er novembre 2009; Par arrêté grand-ducal du 29 octobre 2009, Monsieur Michel LANNERS a été nommé Premier Conseiller de Gouvernement pour une période de sept ans à partir du 1er novembre 2009; Par arrêté grand-ducal du 29 octobre 2009, Monsieur Nicolas MEISCH a été nommé Premier Conseiller de Gouvernement pour une période de sept ans à partir du 1er novembre 2009; Par arrêté grand-ducal du 29 octobre 2009, Monsieur Daniel MILTGEN a été nommé Premier Conseiller de Gouvernement pour une période de sept ans à partir du 1er novembre 2009; Par arrêté grand-ducal du 29 octobre 2009, Monsieur Serge SANDT a été nommé Premier Conseiller de Gouvernement pour une période de sept ans à partir du 1er novembre 2009; Par arrêté grand-ducal du 29 octobre 2009, Monsieur Etienne SCHNEIDER a été nommé Premier Conseiller de Gouvernement pour une période de sept ans à partir du 1er novembre 2009; Par arrêté grand-ducal du 29 octobre 2009, Monsieur Pierre BARTHELMÉ a été nommé Conseiller de Gouvernement première classe avec effet au 1er novembre 2009; Par arrêté grand-ducal du 29 octobre 2009, Madame Claudine KONSBRUCK a été nommée Conseiller de Gouvernement première classe avec effet au 1er novembre 2009; Par arrêté grand-ducal du 29 octobre 2009, Madame Nadine WELTER a été nommée Conseiller de Gouvernement première classe avec effet au 1er novembre 2009; Par arrêté grand-ducal du 29 octobre 2009, Madame Félicie WEYCKER a été nommée Conseiller de Gouvernement première classe avec effet au 1er novembre 2009; Par arrêté grand-ducal du 29 octobre 2009, Monsieur Léon DIEDERICH a été nommé Conseiller de Gouvernement avec effet au 1er novembre 2009.

Par arrêté grand-ducal du 13 novembre 2009, Monsieur Frank GANSEN a été nommé Premier Conseiller de Gouvernement pour une période de sept ans à partir du 1er janvier 2010; Par arrêté grand-ducal du 13 novembre 2009, Madame Marie-Anne KETTER a été nommée Premier Conseiller de Gouvernement pour une période de sept ans à partir du 1er décembre 2009.

Par arrêté grand-ducal du 18 novembre 2009, Monsieur Marc MATHEKOWITSCH a été nommé Administrateur Général pour une période de sept ans à partir du 1er janvier 2010; Par arrêté grand-ducal du 18 novembre 2009, Madame Elisabeth MANNES-KIEFFER a été nommée Premier Conseiller de Gouvernement pour une période de sept ans à partir du 1er décembre 2009; Par arrêté grand-ducal du 18 novembre 2009, Monsieur Emmanuel DILLMANN a été nommé Conseiller de Gouvernement première classe avec effet au 1er décembre 2009.

Par arrêté grand-ducal du 28 novembre 2009, Monsieur Roger CONSBRUCK a été nommé Conseiller de Gouvernement avec effet au 1er décembre 2009; Par arrêté grand-ducal du 28 novembre 2009, Monsieur Jeannot BERG a été nommé Conseiller de Gouvernement adjoint avec effet au 1er décembre 2009.

Par arrêté grand-ducal du 16 octobre 2009, démission honorable de ses fonctions de Premier Conseiller de Gouvernement a été accordée à Monsieur Raymond MOUSTY avec effet au 19 décembre 2009.

Administration judiciaire. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 28 novembre 2009, la démission honorable de ses fonctions d'inspecteur principal 1er en rang est accordée à Monsieur René NILLES, avec effet au 1er février 2010.

Banque Centrale du Luxembourg

Conformément à l'article 110 paragraphe 2 de la loi du 10 novembre 2009 relative aux services de paiement, à l'activité d'établissement de monnaie électronique et au caractère définitif du règlement dans les systèmes de paiement et les systèmes de règlement des opérations sur titres, la Banque centrale du Luxembourg tient le tableau officiel des systèmes de paiement et des systèmes de règlement des opérations sur titres notifiés à la Commission européenne.

Systèmes de paiement:

TARGET2-LU (Luxembourg Trans-European Automated Real-time Gross settlement Express Transfer system) opéré par:

Banque centrale du Luxembourg

2, boulevard Royal

L-2983 Luxembourg

Systèmes de règlement des opérations sur titres:

Clearstream opéré par:

Clearstream Banking S.A.
42, avenue J. F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

VP Lux opéré par:

VP Lux S.à r.l.
43, avenue Monterey
L-2163 Luxembourg

Commissariat de district. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 28 novembre 2009 Monsieur Pitt MATHIEU a été nommé aux fonctions de Commissaire de district à Grevenmacher.

Direction de l'Aviation Civile. – Examen de fin de stage dans la carrière de l'Attaché de Gouvernement. – La Direction de l'Aviation Civile organisera les 8 et 9 mars 2010 un examen de fin de stage dans la carrière de l'Attaché de Gouvernement.

Direction de l'Aviation Civile. – Examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur. – La Direction de l'Aviation Civile organisera les 3 et 4 mai 2010 un examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur.

Direction de l'Aviation Civile. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 28 novembre 2009, Monsieur Bahadir ÖZEL, ingénieur-technicien stagiaire à la Direction de l'Aviation Civile a été nommé aux fonctions d'ingénieur-technicien à la même Direction avec effet au 1er décembre 2009.

Par arrêté grand-ducal du 28 novembre 2009, Madame Isabelle WELTER, attachée de gouvernement 1ère en rang à la Direction de l'Aviation Civile a été nommée aux fonctions de Conseillère de Direction adjointe à la même Direction avec effet au 1er décembre 2009.

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances agréés pendant le mois d'octobre 2009.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date de l'agrément
DE WACHTER Chantal, Bertrange	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG BÂLOISE VIE LUXEMBOURG	15.10.2009
KAISER Emmanuelle, Mamer	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG BÂLOISE VIE LUXEMBOURG	08.10.2009
SCHOORE Kenji, Bertrange	BÂLOISE ASSURANCES LUXEMBOURG BÂLOISE VIE LUXEMBOURG	08.10.2009
SCHROEDER Robert, Schieren	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	26.10.2009
FIGUEIREDO Marco, Belvaux	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTÉ FOYER ARAG	09.10.2009
GOEREND Sandra, Wecker	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTÉ FOYER ARAG	16.10.2009
NEISSE Valérie ép: POSTERA, Leudelange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTÉ FOYER ARAG	16.10.2009
GARZONIO Xavier, Bertrange	HAMBURG MANNHEIMER	16.10.2009
PERRA Delphine, Bertrange	HAMBURG MANNHEIMER	08.10.2009
RIZZI Domenico, Bascharage	ING LIFE LUXEMBOURG	08.10.2009

MONTEIRO PEREIRA José, Soleuvre	INTERLUX ASSURANCES MALADIE	12.10.2009
BARBOSA FREIRE Marinho, Gosseldange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	05.10.2009
GROSSKLOS Marylin, Strassen	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	13.10.2009
JOHANNS Guido, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	16.10.2009
MOUSTY Myriam, Warken	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	16.10.2009
RENNEBOOG Edwin, Niederanven	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	06.10.2009
TEODORESCU Raluca Roxana, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE DKV LUXEMBOURG	16.10.2009
DOYLE James, Howald	ZURICH EUROLIFE	13.10.2009

Entreprises de réassurance. – «CHURCH RE S.A.». – Agrément pour faire des opérations de réassurance. – Par arrêté ministériel du 30 novembre 2009, la société anonyme «CHURCH RE S.A.» avec siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, a été agréée pour faire des opérations de réassurance.

Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle. – Vacance de poste. – Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un poste de la carrière supérieure catégorie administrative est vacant au Service de la formation professionnelle. Le poste en question sera pourvu d'un titulaire par voie de recrutement interne sur base de la loi du 14 novembre 1991 fixant les conditions et les modalités de l'accès du fonctionnaire à une carrière supérieure à la sienne.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Commission d'Harmonisation. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 14.12.2009, sont nommés membres de la Commission d'Harmonisation pour la durée de 6 ans:

– M. **Jacques KUENTZIGER**, conseiller de direction 1ère classe, comme représentant du ministre de la Famille et de l'Intégration;
– M. **Pierre BIVER**, conseiller de direction, comme représentant du ministre de la Famille et de l'Intégration;
– Mme **Cécile GREISCH**, conseiller de direction 1ère classe, comme représentante du ministre de la Famille et de l'Intégration;
– Mme **Malou KAPGEN**, conseiller de direction, comme représentante du ministre de la Famille et de l'Intégration;
– M. **Nico MEISCH**, premier conseiller de Gouvernement, comme représentant du ministre de la Famille et de l'Intégration;
– Mme **Christiane MEYER**, conseiller de direction 1ère classe, comme représentante du ministre de la Famille et de l'Intégration;
– M. **Serge HOFFMANN**, premier inspecteur des Finances, comme représentant du ministre des Finances;
– M. **Jean-Marc KIRSCH**, conseiller de direction, comme représentant du ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative;
– Mme **Isabelle KLEIN**, conseiller de direction 1ère classe, comme représentante du ministre de l'Egalité des chances;
– M. **Arno BACHE**, médecin-chef de division, comme représentant du ministre de la Santé;
– Mme **Karin MANDERSCHEID**, comme représentante des services œuvrant dans le domaine de la promotion féminine;
– M. **Romain THILLMAN**, comme représentant des services œuvrant dans le domaine de la santé;
– M. **Jean-Marie MANGEN**, comme représentant des services œuvrant dans le domaine des personnes âgées;
– M. **Fernand HAUPERT**, comme représentant des services œuvrant dans le domaine des personnes handicapées;

– M. **Romain MAUER**, comme représentant des services œuvrant dans les domaines des structures d'accueil pour jeunes, jeunes adultes avec hébergement et internats;
– Mme **Christiane REICHERT**, comme représentante des services œuvrant dans le domaine des structures d'accueil sans hébergement;
– M. **Louis OBERHAG**, comme représentant des services œuvrant dans les domaines de la promotion familiale et du placement familial;
– M. **Maurice BAUER**, comme représentant des services œuvrant dans le domaine des adultes et des services d'assistance;
– M. **Roberto TRAVERSINI**, comme représentant des services œuvrant dans le domaine des maisons de jeunes;
– Mme **Tilly METZ**, comme représentante des services communaux œuvrant dans les domaines des jeunes sans hébergement et des maisons de jeunes.

Sont nommés membres suppléants de la Commission d'Harmonisation pour une durée de 6 ans:

– M. **Thierry WELTER**, conseiller de direction 1ère classe, comme représentant du ministre de la Famille et de l'Intégration;
– Mme **Caroll KREMER**, pédagogue, comme représentante du ministre de la Famille et de l'Intégration;
– Mme **Myriam SCHANCK**, conseiller de Gouvernement, comme représentante du ministre de la Famille et de l'Intégration;
– M. **Serge THILL**, conseiller de direction 1ère classe, comme représentant du ministre de la Famille et de l'Intégration;
– M. **Ralph SCHROEDER**, conseiller de direction 1ère classe, comme représentant du ministre de la Famille et de l'Intégration;
– M. **Claude JANIZZI**, conseiller de direction 1ère classe, comme représentant du ministre de la Famille et de l'Intégration;
– M. **Jean STEFFEN**, inspecteur principal 1er en rang, comme représentant du ministre des Finances;
– Mme **Michèle NOTHUM**, attaché de Gouvernement, comme représentante du ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative;
– Mme **Brigitte SCHMITZ**, inspecteur principal 1er en rang, comme représentante du ministre de l'Egalité des chances;
– Mme **Dorothée KNAUF-HÜBEL**, médecin, comme représentante du ministre de la Santé;
– Mme **Maggy BERCKES**, comme représentante des services œuvrant dans le domaine de la promotion féminine;
– M. **Roger ZANTER**, comme représentant des services œuvrant dans le domaine de la santé;
– Mme **Marie-Thérèse GANTENBEIN**, comme représentante des services œuvrant dans le domaine des personnes âgées;
– M. **Egon SEYWERT**, comme représentant des services œuvrant dans le domaine des personnes handicapées;
– M. **Théodore SCHARTZ**, comme représentant des services œuvrant dans le domaine des structures d'accueil sans hébergement;
– M. **Marc HENGEN**, comme représentant des services œuvrant dans les domaines de la promotion familiale et du placement familial;
– M. **Fernand SAUER**, comme représentant des services œuvrant dans le domaine des maisons de jeunes;
– Mme **Marie-Josée GRESSNICH-WEILER**, comme représentante des services communaux œuvrant dans les domaines d'accueil des jeunes sans hébergement et des maisons de jeunes.

Les membres suppléants représentant les services œuvrant dans le domaine des structures d'accueil pour jeunes, jeunes adultes avec hébergement et internats et les services œuvrant dans le domaine des adultes et des services d'assistance seront nommés ultérieurement.

M. Jacques KUENTZIGER remplira les fonctions de président. Le secrétariat sera assuré par Mme Sylvie PAULUS, inspecteur principal 1er en rang au ministère de la Famille et de l'Intégration; M. Jos GRAAS, inspecteur principal au ministère de la Famille et de l'Intégration est nommé suppléant du secrétaire.

Ministère de la Santé. – Centre Hospitalier de Luxembourg. – Commission administrative. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 28 novembre 2009

– Madame Isabel WISELER-LIMA a été nommée membre effectif de la commission administrative du Centre Hospitalier de Luxembourg en tant que déléguée de la Ville de Luxembourg et en remplacement de Monsieur Laurent MOSAR dont elle terminera le mandat;

– Madame Claudine KONSBRUCK a été nommée membre suppléant de Madame Isabel WISELER-LIMA à la commission administrative du Centre Hospitalier de Luxembourg en tant que déléguée de la Ville de Luxembourg et en remplacement de Madame Martine HENTGES dont elle terminera le mandat;

– Madame Martine HENTGES a été nommée membre suppléant de Monsieur Carlo DE TOFFOLI à la commission administrative du Centre Hospitalier de Luxembourg en tant que déléguée de la Ville de Luxembourg et en remplacement de Madame Isabel WISELER-LIMA dont elle terminera le mandat.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 3 décembre 2009, Madame le Docteur Fatima BALKAN, née le 18 septembre 1968, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 2 décembre 2009, Monsieur le Docteur Hans BÖCHER-SCHWARZ, né le 14 septembre 1954, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en neurochirurgie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 2 décembre 2009, Madame le Docteur Bénédicte DAENEN, née le 25 mars 1967, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en radiodiagnostic au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 3 décembre 2009, Madame le Docteur Malou FRIOB, née le 6 mai 1966, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 2 décembre 2009, Madame le Docteur Véronique MASSON, née le 16 mars 1972, a été autorisée à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 2 décembre 2009, Monsieur le Docteur Romain OLLIVIER, né le 7 mars 1978, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en cardiologie et angiologie au Grand-Duché de Luxembourg.

Société de courtage en matière d'assurances. – Agréments de sous-courtiers d'assurances retirés pendant le mois d'octobre 2009.

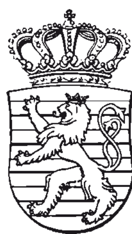
Nom et domicile	Société de courtage en matière d'assurances / Courtier d'assurances	Date de l'annulation
HAUSEN Torsten, Luxembourg	UNICREDIT LUXEMBOURG	05.10.2009
KRAFT Franziska, Luxembourg	UNICREDIT LUXEMBOURG	05.10.2000
SORGE Manfred, Luxembourg	UNICREDIT LUXEMBOURG	05.10.2009
STRUYF Bruno, Luxembourg	UNICREDIT LUXEMBOURG	05.10.2009
SANCOVA Renée, Rodange	WATHELET Olivier	26.10.2009

Société de courtage en matière d'assurances. – Sous-courtiers d'assurances agréés pendant le mois de novembre 2009.

Nom et domicile	Société de courtage en matière d'assurances	Date de l'agrément
CREMER Anne Marie, Lentzweiler	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	10.11.2009
MOUSEL Romain, Aspelt	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	10.11.2009
ROSIERE Emmanuel, Luxembourg	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	17.11.2009
SAIVE Armand, Luxembourg	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	27.11.2009
STOCKLAUSEN Marc, Dudelange	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	25.11.2009
WEISSE Cédric, Luxembourg	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	10.11.2009

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 102 **29 décembre 2009**

Sommaire

Arrêté ministériel du 11 décembre 2009 portant amendement de l'arrêté ministériel du 29 avril 2009 concernant la désignation d'une entité privée chargée d'effectuer des missions de contrôle et d'inspection pour compte de la Direction de l'Aviation Civile.

Le Ministre des Transports,

Vu la loi modifiée du 31 janvier 1948 relative à la réglementation de la navigation aérienne;

Vu la loi modifiée du 19 mai 1999 ayant pour objet

a) de réglementer l'accès au marché de l'assistance en escale à l'Aéroport de Luxembourg,

b) de créer un cadre règlementaire dans le domaine de la sûreté de l'aviation civile, et

c) d'instituer une Direction de l'Aviation Civile;

Arrête:

Art. 1er. La circulaire ministérielle n° 14, amendement 2, à laquelle fait référence l'article 3 de l'arrêté ministériel du 29 avril 2009 concernant la désignation d'une entité privée chargée d'effectuer des missions de contrôle et d'inspection pour compte de la Direction de l'Aviation Civile est remplacée par la circulaire ministérielle n° 14, amendement 3.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Ampliation en est transmise pour information à la Cour des comptes et à Monsieur le Directeur de l'Aviation Civile.

Luxembourg, le 11 décembre 2009.

Le Ministre du Développement durable
et des Infrastructures,
Claude Wiseler

CIRCULAIRE MINISTERIELLE N° 14

Amendement N° 03

Modalités de perception des contrôles techniques exercés par l'Agence luxembourgeoise pour la sécurité aérienne – Tarifs applicables

Les interventions de l'Agence luxembourgeoise pour la sécurité aérienne (ci-après «ALSA») au Grand-Duché de Luxembourg donnent lieu à rémunérations, sous forme de redevances perçues par cet organisme. Le tarif de ces redevances est fixé comme suit:

§ I. – A Classification des aéronefs:

La redevance comprend:

1) Une somme forfaitaire représentant le montant des frais administratifs d'établissement du Certificat de Navigabilité et de chaque Certificat d'Examen de Navigabilité.

Cette somme est fixée à 50 EUR.

2) Les frais d'établissement des documents obligatoires autres que le Certificat de Navigabilité et le Certificat d'Examen de Navigabilité (Document de bord, ...).

Ces frais sont facturés au prix de revient.

3) Les frais de classification de l'aéronef.

Les différents éléments de cette redevance sont à la charge des propriétaires ou exploitants des aéronefs.

a) Ces frais sont calculés d'après le temps consacré conformément aux dispositions du paragraphe IX ci-après, sans être toutefois inférieurs à une fois le tarif du renouvellement du Certificat d'Examen de Navigabilité concerné pour les aéronefs privés ou de travail aérien.

b) Cas particulier des ultra légers motorisés: Outre les dispositions décrites au paragraphe I, les redevances dues pour la classification des ultra légers motorisés s'établissent conformément au mode de réalisation suivant:

- *Réalisation par un particulier:* La surveillance nécessite au minimum deux visites de l'aéronef et la rémunération sera basée sur un minimum de 5 heures de prestation selon les dispositions du paragraphe IX.
- *Construction par un particulier à partir d'un kit:* La surveillance nécessite au minimum deux visites de l'aéronef et la rémunération correspondante sera basée sur un minimum de cinq heures de prestation selon les dispositions du paragraphe IX.

- *Construction nationale professionnelle:* La rémunération sera basée sur un minimum de trois heures de prestation selon les dispositions du paragraphe IX.
- *Importation d'un ultra léger motorisé:* Dans le cas d'un ultra léger motorisé importé, la rémunération sera basée sur un total de trois heures de prestation selon les dispositions du paragraphe IX. Les temps de prestation comprennent, outre le temps de contrôle de l'aéronef, le temps nécessaire aux travaux d'établissement des rapports et autres documents relatifs à la classification.

§ I. – B CDN EXPORT

Pour ces interventions la rémunération sera basée sur le temps passé selon les dispositions du paragraphe IX.

§ II. – Surveillance de la navigabilité des aéronefs après classification

1) Aéronefs privés ou de travail aérien:

Les redevances perçues par l'ALSA couvrent de manière forfaitaire la surveillance du maintien de l'état de navigabilité des aéronefs durant la période de validité du Certificat d'Examen de Navigabilité, d'une durée maximale d'un an.

Ces redevances à la charge des propriétaires ou utilisateurs ne concernent ni la surveillance des réparations après accident ni les interventions réalisées hors du Luxembourg.

Dans ces derniers cas, les redevances sont déterminées selon le paragraphe IX ci-après.

a) Avions et Planeurs:

Le montant des redevances par appareil est déterminé comme suit:

* 100 EUR pour les avions d'une puissance (maximum continue) de 0 à 73,6 kW (ou d'une poussée maximum continue de 0 à 100 daN).

* [(130 x $W^{0,8}$)] / 40,3399 EUR pour les avions de puissance maximale supérieure à 73,6 kW (ou d'une poussée maximum continue supérieure de 0 à 100 daN jusqu'à 7.360 kW ou 10.000 daN), où W est la puissance en kW (ou P x 0,736 avec P poussée en daN).

* [(4578 x $W^{0,4)}$] / 40,3399 EUR pour les avions de puissance maximale supérieure à 7.360 kW (ou d'une poussée maximum continue supérieure à 10.000 daN), où W est la puissance en kW (ou P x 0,736 avec P poussée en daN).

Les puissances et poussées sont celles indiquées dans les fiches de navigabilité du pays constructeur de l'aéronef.

b) Giravions privés ou de travail aérien:

Etant donné la complexité de ces appareils, qui accroît le volume de surveillance nécessaire, les redevances par appareil sont fixées à 2 fois les redevances applicables aux avions de même puissance.

c) Aérostats:

Le montant des redevances est uniformément fixé à 100 EUR par appareil.

d) Aéronefs munis d'un Certificat de Navigabilité Restreint:

Le montant de redevances applicables est fixé au paragraphe II 1/a (par appareil).

e) Ultra Légers motorisés:

Ces aéronefs sont munis d'un Certificat de Navigabilité Spécial. Le montant des redevances correspondant au renouvellement de ce certificat est basé sur un total de 2 heures de prestation selon les dispositions du paragraphe IX ci-après.

2) Aéronefs de transport aérien:

Ces aéronefs sont soumis à une surveillance permanente dans le domaine de la navigabilité et de l'exploitation, voir paragraphe III 2 et 3.

§ III. – Surveillance des sociétés de transport aérien

1) Instruction du dossier technique relatif à la délivrance d'un certificat de transporteur aérien (A.O.C.) dans le cadre de la procédure de délivrance d'une licence d'exploitation:

Afin de couvrir les frais d'instruction du dossier devant conduire à la délivrance d'un Certificat de Transport Aérien (A.O.C.), les redevances dues à l'ALSA seront établies comme indiqué ci-dessous en fonction du type d'aéronef indiqué dans la demande d'A.O.C. transmise à la Direction de l'Aviation Civile

- Tous les aéronefs avec masse maximale au décollage inférieure ou égale à 5,7 tonnes et dont la capacité maximale certifiée en nombre de passagers est inférieure à 10: 3.720 EUR.
- Au moins un aéronef dont la masse maximale au décollage est supérieure à 5,7 tonnes ou dont la capacité maximale certifiée en nombre de passagers est supérieure ou égale à 10: 7.500 EUR.

Ces sommes seront facturées à la réception par l'ALSA, de l'ensemble des documents du postulant, dont l'étude est nécessaire à la délivrance du certificat de transporteur aérien (A.O.C.).

2) Surveillance continue après délivrance d'un A.O.C. ou d'un certificat de compétence:

La surveillance de l'Exploitation, conformément à l'application des règlements EU-OPS 1 et JAR-OPS 3 comprend un programme annuel de surveillance continue sur site et en vol ainsi que des inspections inopinées, des études de documents, de dossiers ainsi que la participation aux réunions fixées par la Direction de l'Aviation Civile.

Ce programme est arrêté par la Direction de l'Aviation Civile chaque année n et pour chaque opérateur, au plus tard avant la fin du mois de décembre de l'année n-1.

Les redevances dues à l'ALSA pour l'ensemble de la flotte de chaque compagnie aérienne sont déterminées sur les bases de la somme de deux taux forfaitaires annuels fixés comme suit:

2.1) $[3330x(2{,}44xM^{0.8}+\Sigma n_j^{0.8}xf_i)]$ / 40,3399 EUR

où:

M est la somme des masses maximales au décollage de chaque aéronef relevées dans les fiches de navigabilité des pays constructeurs (en tonnes);

$\mathbf{n_j}$ est le nombre d'appareils d'un même type i (appareils entretenus selon un même Manuel d'Entretien);

$\mathbf{f_i}$ est un coefficient correspondant à un volume de surveillance pour le type i, dont la valeur est donnée par le barème suivant:

Tranche Masse en tonnes du type de l'aéronef	m<12	12≤m<30	30≤m<60	60≤m<110	110≤m<250	m≥250
Coefficient f	15	35	45	60	80	105

2.2) un forfait couvrant les inspections des compagnies luxembourgeoises, par référence aux exigences EU-OPS 1 et JAR-OPS 3:

	NBR. de TYPE d'aéronefs/Compagnie		
	1	2	Egal ou sup. à 3
NBR. d'aéronefs en liste de flotte/Compagnie			
1 à 3	6.100 EUR	7.560 EUR	9.050 EUR
4 à 9	10.550 EUR	13.500 EUR	19.600 EUR
Supérieur ou égal à 10	13.500 EUR	16.500 EUR	27.300 EUR

Note: Un coefficient atténuateur égal à 0,85 sera affecté à la formule ci-dessus dans le cas où la masse totale des aéronefs (en liste de flotte) sera supérieure ou égale à 3200 tonnes.

Le total de ces deux forfaits couvre les frais de renouvellement de la validité des certificats de navigabilité ainsi que les frais de surveillance de l'exploitation, de la navigabilité, des centres d'entretien intégrés situés au LUXEMBOURG et les frais de surveillance liés à la délivrance et au renouvellement des agréments correspondants. Il ne comprend ni les frais de surveillance des réparations après accident ni les travaux effectués hors du Luxembourg.

Dans ces derniers cas les redevances sont déterminées selon le paragraphe IX ci-après.

Les redevances calculées d'après les taux indiqués ci-dessus sont dues mensuellement par les entreprises, en prenant en compte chaque appareil composant leur flotte au premier jour du mois considéré, quelles que soient les raisons qui auraient pu interrompre l'exploitation d'un appareil au cours du mois. Pour tout nouvel appareil, la redevance est recalculée en conséquence à compter du premier jour du mois suivant sa mise en exploitation.

3) Société exploitant des giravions:

Mêmes modalités qu'au paragraphe 2) ci-dessus, avec la même formule dont le résultat est multiplié par deux pour tenir compte de la complexité du suivi de tels aéronefs. Les sociétés exploitant une flotte mixte avions / giravions suivront les modalités du paragraphe III/2. Dans ce cas les masses M des giravions seront multipliées par deux.

§ IV – Surveillance des sociétés de travail aérien

La surveillance des sociétés de travail aérien au Luxembourg couvre l'étude du «Manuel d'activités particulières» ainsi que les audits de conformité correspondants.

La rémunération et le nombre d'interventions de l'ALSA sont établis suivant l'ensemble des dispositions du paragraphe V-1 (agrément initial, surveillance post-agrément).

§ V – Surveillance des ateliers d'entretien

1) Aviation Générale

Les ateliers d'aviation générale (professionnels, associatifs ou privés) peuvent postuler à un agrément. Cet agrément, qui atteste du niveau de qualité de l'atelier, permet d'obtenir les aménagements de gestion technique prévus par la documentation de l'ALSA.

- La délivrance initiale de l'agrément est effectuée après l'étude détaillée des spécifications d'agrément et après un ou plusieurs audits de l'atelier selon son importance. Ces rémunérations perçues lors de l'agrément initial sont établies conformément au tableau ci-dessous:

Effectif Technique	Rémunérations perçues lors de l'Agrément initial	Nombre annuel d'interventions
1 personne	750 EUR	1
de 2 à 5 personnes	870 EUR	2
de 6 à 10 personnes	1.000 EUR	3
11 personnes et plus	1.500 EUR	4

- La surveillance post-agrément s'effectue au moyen d'audits et sondages techniques. Le nombre annuel d'audits et sondages est déterminé selon l'importance du personnel technique et indiqué dans le tableau ci-dessus. Chaque intervention effectuée sera facturée 600 EUR.

2) Part 145

Cet agrément requis pour l'entretien des aéronefs exploités en transport aérien et reconnu par l'ensemble des pays JAA est délivré par la Direction de l'Aviation Civile après instruction de l'ALSA.

Les exigences documentaires relatives à l'agrément Part 145 sont plus contraignantes que l'agrément des ateliers d'aviation générale et demandent donc une instruction approfondie.

De ce fait, la rémunération perçue lors de l'agrément initial et de son maintien est doublée par rapport au tableau ci-dessus.

§ VI – Surveillance des constructions d'aéronefs ou d'éléments d'aéronefs, fabrication et contrôle de produits aéronautiques divers

1) Production hors agrément:

Les redevances concernant la surveillance de construction d'aéronefs ou éléments d'aéronefs (cellules, équipements, accessoires et rechanges), le contrôle des ingrédients et matériels aéronautiques divers sont calculés sur la base du taux «ad valorem» indiqué ci-après:

– 2% Ad Valorem pour la tranche allant de 0 EUR à 125.000 EUR
– 1,5% Ad Valorem pour la tranche allant de 125.001 EUR à 620.000 EUR
– 1% Ad Valorem pour la tranche allant de 620.001 EUR à 1.250.000 EUR
– 0,5% Ad Valorem pour la tranche allant au-delà de 1.250.000 EUR

Ces redevances sont à la charge des constructeurs ou des postulants.

2) Production sous agrément Part 21 (P.O.A.) ou protocole de surveillance ALSA:

L'instruction de l'agrément de production initial et la surveillance post-agrément (ou protocole de surveillance) des fabricants de produits ou d'éléments aéronautiques sont réalisés (nombre d'interventions) et facturés selon les dispositions du paragraphe V2 (ateliers Part 145).

§ VII – Surveillance des concepteurs agréés Part 21 (DOA) d'aéronefs, d'éléments d'aéronefs, de modifications

L'instruction de l'agrément de conception initial et la surveillance post-agrément des concepteurs aéronautiques sont réalisées (nombre d'interventions pouvant être modulé) et facturées selon les dispositions du paragraphe V.2 (ateliers Part 145).

§ VIII – Surveillance des centres de formation aéronautiques agréés selon Part 147

L'instruction de l'agrément initial et la surveillance post-agrément des centres de formation aéronautiques sont réalisées (nombre d'interventions pouvant être modulé) et facturées selon les dispositions du paragraphe V.2 (ateliers Part 145).

§ IX – Rémunérations d'après le temps consacré

Les rémunérations d'après le temps consacré sont déterminées par application d'un taux unitaire de 75 EUR par heure ou fraction d'heure de temps consacré.

Le temps consacré comprend, outre le temps requis pour l'exécution de la mission, le temps nécessaire aux travaux préparatoires, aux déplacements ainsi qu'à l'établissement des rapports et autres documents relatifs à cette mission.

§ X – Enquêtes d'accidents ou d'incidents

Lorsque l'Administration des enquêtes techniques fera participer l'ALSA à des enquêtes d'accidents ou d'incidents, le temps consacré sera rétribué selon les dispositions du paragraphe IX.

§ XI – Interventions non prévues

Pour toutes les interventions non prévues par les dispositions ci-dessus, les rémunérations sont calculées d'après le temps consacré, conformément aux dispositions du paragraphe IX ci-dessus.

§ XII – Dispositions diverses

1) **Frais de déplacement:** Les tarifs fixés ci-dessus sont applicables aux interventions normales effectuées sur l'aéroport de LUXEMBOURG. Pour toute intervention en dehors de cet aéroport et pour toute intervention spéciale ou occasionnelle, les frais de voyage et de séjour des personnels affectés aux missions sont à la charge des postulants.

   Pour les contrôles en ligne ou en escale, un titre de transport gratuit sera délivré à la personne chargée du contrôle et une place réservée à bord de l'appareil contrôlé.

2) **Relations avec la Direction de l'Aviation Civile:** Toutes prestations notamment pour enquêtes, tests, audits, inspections, contrôles et formations effectués par l'ALSA au profit et sur demande expresse de la Direction de l'Aviation Civile sont exclues de toutes redevances, taxes et autres rémunérations.

3) **Révision de prix**: En cas de variation de l'indice des prix à la consommation tel qu'il est défini par le Ministère de l'Economie, les tarifs ci-dessus sont révisés par application de la formule:

   $$T = To \times \frac{I}{Io}$$

   Avec: T Tarif révisé

   To Tarif au 1er janvier 1991

   I Valeur du dernier indice moyen des prix à la consommation pour 6 mois, passé à la date de la facturation

   Io Indice au 1er janvier 1991 (497,57)

La présente circulaire annule et remplace celle du 29 avril 2009.

Luxembourg, le 11 décembre 2009.

Le Ministre du Développement durable
et des Infrastructures,
Claude Wiseler

Administration des chemins de fer. – Avis. – Conformément à l'article 5 du règlement grand-ducal du 3 octobre 2006 modifié définissant les modalités d'accès aux capacités et autres services de l'infrastructure ferroviaire luxembourgeoise et modifiant le règlement grand-ducal du 31 mars 2003 définissant les modalités d'application des redevances de l'infrastructure ferroviaire luxembourgeoise, l'Administration des chemins de fer a établi et publié sur le site Internet www.railinfra.lu la version 1.0 de l'édition 2010 du document de référence du réseau.

Association d'assurance contre les accidents. – Taux de cotisation applicables en matière d'assurance accident industrielle pour l'exercice 2010. – Par arrêté ministériel du 15 décembre 2009, la délibération de l'Assemblée générale de l'Association d'assurance contre les accidents du 11 décembre 2009 fixant les taux de cotisation applicables pour l'exercice 2010, a été approuvée.

TAUX DE COTISATION DES DIFFERENTES CLASSES DE RISQUES POUR 2010

Cl. 1	Commerce, alimentation, articles de consommation et autres activités non classées ailleurs, notamment: Commerce en détail et en gros. Fabrication de produits alimentaires et de consommation. Travaux agricoles et forestiers; aménagement de parcs et jardins. Etablissements s'occupant du soin des malades. Activités d'éducation, d'enseignement et de formation.	**1,24%**
Cl. 2	Assurances, banques, bureaux d'études et établissements à activités analogues.	**0,45%**
Cl. 3	Chimie, textile et papier, notamment: Industries chimiques. Fabrication d'objets en caoutchouc et en matières synthétiques. Fabrication de textiles. Imprimeries et travail du papier et du carton.	**1,47%**
Cl. 4	Travail des métaux et du bois, notamment: Fabrication, traitement, transformation et usinage d'objets en métal. Fabriques de machines et d'équipements y compris les équipements électriques et électroniques. Réparation et entretien de véhicules et machines. Scieries et fabriques d'objets en bois et en matières synthétiques.	**1,90%**
Cl. 5	Sidérurgie.	**1,19%**
Cl. 6	Bâtiment, gros œuvres, travail des minéraux, notamment: Travaux de construction (pierre, acier, bois, ...), de transformation, de réparation, de démolition et de terrassement. Carrières, sablières y compris le traitement des produits extraits.	**4,27%**

Cl. 7	Travaux de toiture et travaux sur toit.	**6,00%**
Cl. 8	Aménagement et parachèvement, notamment façades, isolations, plâtreries, peintures et vitreries, revêtement de sols, menuiseries pour bâtiments.	**3,20%**
Cl. 9	Equipements techniques du bâtiment, notamment: travaux d'installations électriques, de gaz et eau, installations d'équipements thermiques et de climatisation, d'antennes, de communication.	**2,39%**
Cl. 11	Travailleurs intellectuels indépendants.	**0,47%**
Cl. 12	État, toutes activités, à l'exception de celles exercées par les personnes jouissant d'un régime spécial de pension de retraite. Bénéficiaires d'allocations de chômage.	**0,67%**
Cl. 13	Communes, toutes activités, à l'exception de celles exercées par les personnes jouissant d'un régime spécial de pension de retraite.	**1,42%**
Cl. 14	Transport par route, par voie fluviale ou maritime ainsi que par voie ferrée de personnes ou de marchandises y compris l'entreposage.	**1,82%**
Cl. 15	Aviation.	**1,21%**
Cl. 16	Production et distribution d'énergie.	**0,80%**
Cl. 17	Entreprises de radio- et télédiffusion, théâtres et cinémas, carrousels, établissements de tir.	**0,45%**
Cl. 18	Ateliers de précision à risque minime, horlogeries, bijouteries, joailleries, photographes, laboratoires dentaires, rémouleurs, entretien et réparation de machines de bureau, fabrication d'articles orthopédiques etc.	**1,18%**
Cl. 19	Fabrication de faïences et de produits céramiques: briques, tuiles et autres objets par cuisson; fabrication de verre.	**1,40%**
Cl. 20	Fabrication par voie humide d'objets en ciment (carreaux, tuyaux, poteaux, briques etc.).	**4,71%**
Cl. 21	Fabrication de ciment, chaux, gypse, dolomie.	**0,83%**
Cl. 22	Travail intérimaire.	**4,34%**

Comité directeur pour le Souvenir de la Résistance. – Nominations. – Par arrêté du Premier Ministre, Ministre d'État, du 14 décembre 2009, ont été reconduits comme membres du Comité directeur pour le Souvenir de la Résistance à partir du 1er janvier 2010 et pour une période de trois ans:

- M. André FLESCH;
- Mme Jeanny FRIEDERICH-SCHMIT;
- Mme José GAASCH-TRAUFFLER;
- M. Max GOEBEL;
- Mme Eléonore JEITZ-LESS;
- M. Nic. KOOB;
- M. Camille MERSCH;
- M. Jean PIRSCH;
- M. Pierre PIXIUS;
- Mme Renée SCHLOESSER.

A été nommé membre du Comité directeur pour le Souvenir de la Résistance à partir du 1er janvier 2010 et pour une période de trois ans:

- Monsieur Jean-Paul HOFFMANN.

M. Albert HANSEN a été reconduit dans la fonction de président du Comité directeur pour le Souvenir de la Résistance. M. Josy FELLENS et Mme Mady MOYSE-JACOB ont été reconduits en tant que vice-présidents du Comité directeur pour le Souvenir de la Résistance.

Corps diplomatique. – Nominations. – Par arrêtés grand-ducaux du 4 décembre 2009, Monsieur Léon DELVAUX, Madame Peggy FRANTZEN et Monsieur Jean-Claude KUGENER, Conseillers de légation adjoints en service ordinaire, ont été nommés Conseillers de légation en service ordinaire.

Par arrêté grand-ducal du 4 décembre 2009, Madame Patricia POMMERELL, Secrétaire de légation en service ordinaire, a été nommée Secrétaire de légation 1er en rang en service ordinaire.

Entreprises d'assurances. – «ING LIFE LUXEMBOURG S.A.». – Agrément du directeur. – En application de l'article 103 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 1er décembre 2009, Monsieur Bruno GOSSART est agréé comme directeur de l'entreprise d'assurances «ING Life Luxembourg S.A.» en remplacement de Monsieur Jean-Philippe BALON.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Activité d'assistance parentale. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 30 novembre 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 29 novembre 2011, à Madame Carla DA CRUZ, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 2, beim Nëssert, L-5375 Schuttrange.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 3 enfants.

Le présent arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 6 mai 2009.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/114-3/2009.

Par arrêté ministériel du 7 décembre 2009 un agrément est accordé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'au 6 décembre 2011, à Madame Sonja Juliette COLLART-HEYAR, pour l'exercice de l'activité parentale, à l'adresse: 21, rue des Poiriers, L-4520 Niedercorn.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 5 enfants.

L'agrément est enregistré sous le numéro AP/524/2009.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services d'assistance pour le placement familial. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 14 décembre 2009, un agrément illimité a été accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation Lëtzebuerger Kannerduerf», ayant son siège à L-7534 Mersch, 10, rue H. Gmeiner, pour l'exercice de l'activité «assistance pour le placement familial», à l'adresse L-4011 Esch/Alzette, 41, rue de l'Alzette.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 14 décembre 2009 et est enregistré sous le numéro APF/01/5.

L'arrêté ministériel du 14 décembre 2009 remplace l'arrêté ministériel du 19 décembre 2007.

Par arrêté ministériel du 14 décembre 2009, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Inter-Actions», ayant son siège à L-2611 Luxembourg, 9, route de Thionville, pour l'exercice de l'activité «assistance pour le placement familial», à l'adresse L-2134 Luxembourg, 64, rue Charel Martel.

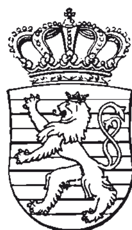
L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée jusqu'au 13 juin 2010, prend effet le 14 décembre 2009 et est enregistré sous le numéro APF/01/6.

L'arrêté ministériel du 14 décembre 2009 remplace l'arrêté ministériel du 19 décembre 2007.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 103 **29 décembre 2009**

S o m m a i r e

Liste des médicaments à usage humain admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

291e MODIFICATION (8 décembre 2009)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

	RR	ACTIVELLE MINOR	CPR.PELLIC.	0,5 MG 0,1 MG	PO	1*28 CPR.
	RR	ACTIVELLE MINOR	CPR.PELLIC.	0,5 MG 0,1 MG	PO	3*28 CPR.
	R	ALLOPURINOL-RATIOPHARM-300	CPR.	300 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
C	RR	CAYSTON	PDRE	75 MG	IH	1*84 FL.VERRE PDRE +1*88 AMP.SOLV. 1 ML
	RR	CLAMOXYL	PDRE P.PREP.INJ.	1 G	IMIV	1*10 FL. +1*10 AMP.SOLV. 5 ML
	RR	CLOPIDOGREL ACINO PHARMA GMBH-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL ACINO PHARMA GMBH-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL ACINO PHARMA GMBH-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL ACINO PHARMA GMBH-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL ACINO PHARMA GMBH-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL ACINO PHARMA GMBH-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL ACINO PHARMA GMBH-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL ACINO PHARMA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL ACINO PHARMA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL ACINO PHARMA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL ACINO PHARMA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL ACINO PHARMA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL ACINO PHARMA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL ACINO PHARMA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL ACINO-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL ACINO-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL ACINO-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL ACINO-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL ACINO-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL ACINO-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL ACINO-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL DURA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL DURA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL DURA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL DURA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL DURA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL DURA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL DURA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL DURA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL DURA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL HCS-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	RR	CLOPIDOGREL HCS-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.

RR	CLOPIDOGREL HCS-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL HCS-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL HCS-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL HCS-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL HCS-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL HCS-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL HCS-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL HEXAL AG-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL HEXAL AG-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL HEXAL AG-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL HEXAL AG-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL HEXAL AG-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL HEXAL AG-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL HEXAL AG-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL HEXAL-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL HEXAL-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL HEXAL-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL HEXAL-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL HEXAL-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL HEXAL-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL HEXAL-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
RR	CLOPIDOGREL HEXAL-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL HEXAL-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL HEXAL-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL HEXAL-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL HEXAL-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL KRKA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL KRKA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL KRKA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL KRKA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL KRKA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL KRKA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL KRKA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL KRKA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL KRKA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL MYLAN-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL MYLAN-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL MYLAN-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL MYLAN-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL MYLAN-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL MYLAN-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL MYLAN-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL MYLAN-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL MYLAN-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.

RR	CLOPIDOGREL QUALIMED-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL QUALIMED-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL QUALIMED-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL QUALIMED-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL QUALIMED-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL QUALIMED-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL QUALIMED-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL QUALIMED-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL QUALIMED-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL RATIOPHARM GMBH-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL RATIOPHARM GMBH-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL RATIOPHARM GMBH-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL RATIOPHARM GMBH-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL RATIOPHARM GMBH-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL RATIOPHARM GMBH-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL RATIOPHARM GMBH-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL RATIOPHARM-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL RATIOPHARM-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL RATIOPHARM-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL RATIOPHARM-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL RATIOPHARM-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL RATIOPHARM-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL RATIOPHARM-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL SANDOZ-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL SANDOZ-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL SANDOZ-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL SANDOZ-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL SANDOZ-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL SANDOZ-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL SANDOZ-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL TAD-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL TAD-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL TAD-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL TAD-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL TAD-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL TAD-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL TAD-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL TAD-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL TAD-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL 1A PHARMA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL 1A PHARMA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL 1A PHARMA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL 1A PHARMA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL 1A PHARMA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.

RR	CLOPIDOGREL 1A PHARMA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIDOGREL 1A PHARMA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIHEX-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIHEX-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	CLOPIHEX-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
P	CONTROLOC CONTROL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
P	CONTROLOC CONTROL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	DOC PRAVASTA-10	CPR.	10 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	DOC PRAVASTA-10	CPR.	10 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	DOC PRAVASTA-10	CPR.	10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	DOC PRAVASTA-10	CPR.	10 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	DOC PRAVASTA-10	CPR.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	DOC PRAVASTA-10	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	DOC PRAVASTA-10	CPR.	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	DOC PRAVASTA-10	CPR.	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	DOC PRAVASTA-10	CPR.	10 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	DOC PRAVASTA-10	CPR.	10 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
R	DOC PRAVASTA-10	CPR.	10 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	DOC PRAVASTA-10	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	DOC PRAVASTA-10	CPR.	10 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
R	DOC PRAVASTA-20	CPR.	20 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	DOC PRAVASTA-20	CPR.	20 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	DOC PRAVASTA-20	CPR.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	DOC PRAVASTA-20	CPR.	20 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	DOC PRAVASTA-20	CPR.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	DOC PRAVASTA-20	CPR.	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	DOC PRAVASTA-20	CPR.	20 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	DOC PRAVASTA-20	CPR.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	DOC PRAVASTA-20	CPR.	20 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	DOC PRAVASTA-20	CPR.	20 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
R	DOC PRAVASTA-20	CPR.	20 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	DOC PRAVASTA-20	CPR.	20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	DOC PRAVASTA-20	CPR.	20 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
R	DOC PRAVASTA-40	CPR.	40 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	DOC PRAVASTA-40	CPR.	40 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	DOC PRAVASTA-40	CPR.	40 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	DOC PRAVASTA-40	CPR.	40 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	DOC PRAVASTA-40	CPR.	40 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	DOC PRAVASTA-40	CPR.	40 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	DOC PRAVASTA-40	CPR.	40 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	DOC PRAVASTA-40	CPR.	40 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	DOC PRAVASTA-40	CPR.	40 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	DOC PRAVASTA-40	CPR.	40 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
R	DOC PRAVASTA-40	CPR.	40 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.

	R	DOC PRAVASTA-40	CPR.	40 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	DOC PRAVASTA-40	CPR.	40 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
	P	IBU-RATIOPHARM 400	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
	R	IBU-RATIOPHARM 600	CPR.PELLIC.	600 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
HC	RR	JAVLOR	SOL.P.PERF.	25 MG /1 ML	IV	1*1 FL.(A DIL.) 2 ML
HC	RR	JAVLOR	SOL.P.PERF.	25 MG /1 ML	IV	1*1 FL.(A DIL.) 4 ML
HC	RR	JAVLOR	SOL.P.PERF.	25 MG /1 ML	IV	1*1 FL.(A DIL.) 10 ML
HC	RR	JAVLOR	SOL.P.PERF.	25 MG /1 ML	IV	1*10 FL.(A DIL.) 2 ML
HC	RR	JAVLOR	SOL.P.PERF.	25 MG /1 ML	IV	1*10 FL.(A DIL.) 4 ML
HC	RR	JAVLOR	SOL.P.PERF.	25 MG /1 ML	IV	1*10 FL.(A DIL.) 10 ML
	P	NASIVIN OHNE KONSERVIERUNGSSTOFFE	SPRAY	0,05 PC	IN	1*1 FL.DOS. 10 ML
	S	OXYCONTIN	CPR.LIB.PROL.	80 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	S	OXYNORM	SOL.P.PERF./INJ.	50 MG /1 ML	IVSC	1*5 AMP.(A DIL.) 1 ML
	S	PALLADONE INJEKT-10	SOL.P.PERF./INJ.	10 MG /1 ML	IVSC	1*5 AMP. 1 ML
	S	PALLADONE INJEKT-2	SOL.P.PERF./INJ.	2 MG /1 ML	IVSC	1*5 AMP. 1 ML
	S	PALLADONE INJEKT-20	SOL.P.PERF./INJ.	20 MG /1 ML	IVSC	1*5 AMP. 1 ML
	S	PALLADONE INJEKT-50	SOL.P.PERF./INJ.	50 MG /1 ML	IVSC	1*5 AMP. 1 ML
	R	PIRACETAM-RATIOPHARM-1200	CPR.ENR.	1200 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
H	RR	PLASMALYTE 148 + GLUCOSE 5% W/V	SOL.P.PERF.		IV	1*10 POCHES 1000 ML
H	RR	PLASMALYTE 148 + GLUCOSE 5% W/V	SOL.P.PERF.		IV	1*20 POCHES 500 ML
H	RR	PLASMALYTE 148 + GLUCOSE 5% W/V	SOL.P.PERF.		IV	1*30 POCHES 250 ML
	RR	PLASMALYTE-A VIAFLO	SOL.P.PERF.		IV	1*10 POCHES 1000 ML
	RR	PLASMALYTE-A VIAFLO	SOL.P.PERF.		IV	1*20 POCHES 500 ML
	RR	PLASMALYTE-A VIAFLO	SOL.P.PERF.		IV	1*30 POCHES 250 ML
	RR	PLASMALYTE-A VIAFLO	SOL.P.PERF.		IV	1*35 POCHES 150 ML
	RR	PLASMALYTE-A VIAFLO	SOL.P.PERF.		IV	1*50 POCHES 50 ML
	RR	PLASMALYTE-A VIAFLO	SOL.P.PERF.		IV	1*50 POCHES 100 ML
	RR	PROTAMINE SULFATE LEO PHARMA	SOL.INJ.	1400 UI /1 ML	IV	1*5 AMP. 5 ML
	RR	PROTAMINE SULFATE LEO PHARMA	SOL.INJ.	1400 UI /1 ML	IV	1*50 AMP.5 ML
C	RR	RIBAVIRIN TEVA PHARMA BV-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
C	RR	RIBAVIRIN TEVA PHARMA BV-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
C	RR	RIBAVIRIN TEVA PHARMA BV-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.
C	RR	RIBAVIRIN TEVA PHARMA BV-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
C	RR	RIBAVIRIN TEVA PHARMA BV-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
C	RR	RIBAVIRIN TEVA PHARMA BV-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
C	RR	RIBAVIRIN TEVA PHARMA BV-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*140 CPR.SS BLIST.
C	RR	RIBAVIRIN TEVA PHARMA BV-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*168 CPR.SS BLIST.
C	RR	RIBAVIRIN TEVA PHARMA BV-400	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
C	RR	RIBAVIRIN TEVA PHARMA BV-400	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
C	RR	RIBAVIRIN TEVA PHARMA BV-400	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.
C	RR	RIBAVIRIN TEVA PHARMA BV-400	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
C	RR	RIBAVIRIN TEVA PHARMA BV-400	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
C	RR	RIBAVIRIN TEVA PHARMA BV-400	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
C	RR	RIBAVIRIN TEVA PHARMA BV-400	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*140 CPR.SS BLIST.

C	RR	RIBAVIRIN TEVA PHARMA BV-400	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*168 CPR.SS BLIST.
	P	SOMAC CONTROL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	P	SOMAC CONTROL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	P	STEOVIT D3 GOUT MENTHE	CPR.A CROQUER	500 MG /400 UI	PO	1*20 CPR.(FL.)
	P	STEOVIT D3 GOUT MENTHE	CPR.A CROQUER	500 MG /400 UI	PO	1*30 CPR.(FL.)
	P	STEOVIT D3 GOUT MENTHE	CPR.A CROQUER	500 MG /400 UI	PO	1*50 CPR.(FL.)
	P	STEOVIT D3 GOUT MENTHE	CPR.A CROQUER	500 MG /400 UI	PO	1*60 CPR.(FL.)
	P	STEOVIT D3 GOUT MENTHE	CPR.A CROQUER	500 MG /400 UI	PO	1*90 CPR.(FL.)
	P	STEOVIT D3 GOUT MENTHE	CPR.A CROQUER	500 MG /400 UI	PO	1*100 CPR.(FL.)
	P	STEOVIT D3 GOUT MENTHE	CPR.A CROQUER	500 MG /400 UI	PO	1*120 CPR.(FL.)
	P	STEOVIT D3 GOUT MENTHE	CPR.A CROQUER	500 MG /400 UI	PO	1*180 CPR.(FL.)
C	RR	SUTENT-37,5	CPS	37,5 MG	PO	1*28 CPS SS BLIST.
C	RR	SUTENT-37,5	CPS	37,5 MG	PO	1*30 CPS (FL.)
HC	RR	TOPOTECAN TEVA	SOL.P.PERF.	1 MG /1 ML	IV	1*1 FL.(A DIL.) 1 ML
HC	RR	TOPOTECAN TEVA	SOL.P.PERF.	1 MG /1 ML	IV	1*1 FL.(A DIL.) 4 ML
HC	RR	TOPOTECAN TEVA	SOL.P.PERF.	1 MG /1 ML	IV	1*5 FL.(A DIL.) 1 ML
HC	RR	TOPOTECAN TEVA	SOL.P.PERF.	1 MG /1 ML	IV	1*5 FL.(A DIL.) 4 ML
	RR	VENLAFAXINE WYETH-150	GELULES LIB.PROL.	150 MG	PO	1*14 GELULES SS BLIST.
	RR	VENLAFAXINE WYETH-150	GELULES LIB.PROL.	150 MG	PO	1*28 GELULES SS BLIST.
	RR	VENLAFAXINE WYETH-150	GELULES LIB.PROL.	150 MG	PO	1*56 GELULES SS BLIST.
	RR	VENLAFAXINE WYETH-150	GELULES LIB.PROL.	150 MG	PO	1*84 GELULES U.D.
	RR	VENLAFAXINE WYETH-37,5	GELULES LIB.PROL.	37,5 MG	PO	1*7 GELULES SS BLIST.
	RR	VENLAFAXINE WYETH-75	GELULES LIB.PROL.	75 MG	PO	1*14 GELULES SS BLIST.
	RR	VENLAFAXINE WYETH-75	GELULES LIB.PROL.	75 MG	PO	1*28 GELULES SS BLIST.
	RR	VENLAFAXINE WYETH-75	GELULES LIB.PROL.	75 MG	PO	1*56 GELULES SS BLIST.
	RR	VENLAFAXINE WYETH-75	GELULES LIB.PROL.	75 MG	PO	1*84 GELULES U.D.
	RR	VIZARSIN-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
	RR	VIZARSIN-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
	RR	VIZARSIN-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*8 CPR.SS BLIST.
	RR	VIZARSIN-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*12 CPR.SS BLIST.
	RR	VIZARSIN-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
	RR	VIZARSIN-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
	RR	VIZARSIN-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*8 CPR.SS BLIST.
	RR	VIZARSIN-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*12 CPR.SS BLIST.
	RR	VIZARSIN-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
	RR	VIZARSIN-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
	RR	VIZARSIN-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*8 CPR.SS BLIST.
	RR	VIZARSIN-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*12 CPR.SS BLIST.
	RR	ZOPYA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	RR	ZOPYA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	ZOPYA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	ZOPYA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	ZOPYA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	ZOPYA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.

	RR	ZOPYA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	RR	ZOPYA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	ZOPYA-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	ZYLAGREN-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	RR	ZYLAGREN-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	ZYLAGREN-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	ZYLAGREN-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	ZYLAGREN-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	ZYLAGREN-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	ZYLAGREN-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	ZYLAGREN-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	RR	ZYLAGREN-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	ZYLAGREN-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	ZYLLT-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	RR	ZYLLT-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	ZYLLT-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	ZYLLT-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	ZYLLT-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	ZYLLT-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	ZYLLT-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	ZYLLT-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	RR	ZYLLT-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	ZYLLT-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.
B1) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES SANS EFFET IMMEDIAT.

	P	POSTINOR	CPR.	0,75 MG	PO	1*2 CPR.
	P	POSTINOR	CPR.	1,5 MG	PO	1*1 CPR.

B2) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES AVEC EFFET IMMEDIAT.

	RR	ATRIDOX	PDRE	44 MG	DE	1*6 SER.U.D.
D	RR	FACTANE-CRL	PDRE P.PREP.INJ.	500 UI /5 ML	IV	1*1 FL. +1*1 FL.SOLV. 5 ML
D	RR	FACTANE-CRL	PDRE P.PREP.INJ.	1000 UI /10 ML	IV	1*1 FL. +1*1 FL.SOLV. 10 ML

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

HC	RR	AFINITOR-10	CPR.	10 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
C	RR	AFINITOR-10	CPR.	10 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
HC	RR	AFINITOR-10	CPR.	10 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
C	RR	AFINITOR-10	CPR.	10 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.

HC	RR	AFINITOR-5	CPR.	5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
C	RR	AFINITOR-5	CPR.	5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
HC	RR	AFINITOR-5	CPR.	5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
C	RR	AFINITOR-5	CPR.	5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
HC	RR	BLEOMYCINE TEVA-15000	PDRE P.SOL.INJ.	15000 UI	IVIMILIT	1*1 FL. 10 ML
AU LIEU DE						
HC	RR	BLEOMYCINE TEVA-150000	PDRE P.SOL.INJ.	15000 UI	IVIMILIT	1*1 FL. 10 ML
HC	RR	BLEOMYCINE TEVA-15000	PDRE P.SOL.INJ.	15000 UI	IVIMILIT	1*10 FL. 10 ML
AU LIEU DE						
HC	RR	BLEOMYCINE TEVA-150000	PDRE P.SOL.INJ.	15000 UI	IVIMILIT	1*10 FL. 10 ML
HC	RR	DIFLUCAN	SOL.P.PERF.	200 MG /100 ML	IV	1*1 FL. 100 ML
AU LIEU DE						
H	RR	DIFLUCAN	SOL.P.PERF.	200 MG /100 ML	IV	1*1 FL. 100 ML
HC	RR	DIFLUCAN	SOL.P.PERF.	200 MG /100 ML	IV	1*1 FLEXBAG 100 ML
AU LIEU DE						
H	RR	DIFLUCAN	SOL.P.PERF.	200 MG /100 ML	IV	1*1 FLEXBAG 100 ML
HC	RR	DIFLUCAN	SOL.P.PERF.	200 MG /100 ML	IV	1*6 FL. 100 ML
AU LIEU DE						
H	RR	DIFLUCAN	SOL.P.PERF.	200 MG /100 ML	IV	1*6 FL. 100 ML
HC	RR	DIFLUCAN	SOL.P.PERF.	400 MG /200 ML	IV	1*1 FL. 200 ML
AU LIEU DE						
H	RR	DIFLUCAN	SOL.P.PERF.	400 MG /200 ML	IV	1*1 FL. 200 ML
HC	RR	DIFLUCAN	SOL.P.PERF.	400 MG /200 ML	IV	1*1 FLEXBAG 200 ML
AU LIEU DE						
H	RR	DIFLUCAN	SOL.P.PERF.	400 MG /200 ML	IV	1*1 FLEXBAG 200 ML
HC	RR	DIFLUCAN	SOL.P.PERF.	400 MG /200 ML	IV	1*6 FL. 200 ML
AU LIEU DE						
H	RR	DIFLUCAN	SOL.P.PERF.	400 MG /200 ML	IV	1*6 FL. 200 ML

	R	DOC GESTRADIOL 20-75	CPR.ENR.	20 MCG /75 MCG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	DOC STRADIOL 20-75	CPR.ENR.	20 MCG /75 MCG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
	R	DOC GESTRADIOL 20-75	CPR.ENR.	20 MCG /75 MCG	PO	3*21 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	DOC STRADIOL 20-75	CPR.ENR.	20 MCG /75 MCG	PO	3*21 CPR.SS BLIST.
	R	DOC GESTRADIOL 20-75	CPR.ENR.	20 MCG /75 MCG	PO	6*21 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	DOC STRADIOL 20-75	CPR.ENR.	20 MCG /75 MCG	PO	6*21 CPR.SS BLIST.
	R	DOC GESTRADIOL 30-75	CPR.ENR.	30 MCG /75 MCG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	DOC STRADIOL 30-75	CPR.ENR.	30 MCG /75 MCG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
	R	DOC GESTRADIOL 30-75	CPR.ENR.	30 MCG /75 MCG	PO	3*21 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	DOC STRADIOL 30-75	CPR.ENR.	30 MCG /75 MCG	PO	3*21 CPR.SS BLIST.
	R	DOC GESTRADIOL 30-75	CPR.ENR.	30 MCG /75 MCG	PO	6*21 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	DOC STRADIOL 30-75	CPR.ENR.	30 MCG /75 MCG	PO	6*21 CPR.SS BLIST.
	RR	ENANTYUM	SOL.INJ.	50 MG /2 ML	IMIV	1*6 AMP.VERRE 2 ML
AU LIEU DE						
	RR	ENANTYNUM	SOL.INJ.	50 MG /2 ML	IMIV	1*6 AMP.VERRE 2 ML
	RR	ENANTYUM	SOL.INJ.	50 MG /2 ML	IMIV	1*100 AMP.VERRE 2 ML
AU LIEU DE						
	RR	ENANTYNUM	SOL.INJ.	50 MG /2 ML	IMIV	1*100 AMP.VERRE 2 ML
HC	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*1 VIAL 50 ML
AU LIEU DE						
H	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*1 VIAL 50 ML
HC	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*1 VIAL 100 ML
AU LIEU DE						
H	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*1 VIAL 100 ML

HC	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*1 VIAL 200 ML
AU LIEU DE						
H	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*1 VIAL 200 ML
HC	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*5 VIALS 50 ML
AU LIEU DE						
H	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*5 VIALS 50 ML
HC	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*5 VIALS 100 ML
AU LIEU DE						
H	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*5 VIALS 100 ML
HC	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*5 VIALS 200 ML
AU LIEU DE						
H	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*5 VIALS 200 ML
HC	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*7 VIALS 50 ML
AU LIEU DE						
H	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*7 VIALS 50 ML
HC	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*7 VIALS 100 ML
AU LIEU DE						
H	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*7 VIALS 100 ML
HC	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*7 VIALS 200 ML
AU LIEU DE						
H	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*7 VIALS 200 ML
HC	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*14 VIALS 50 ML
AU LIEU DE						
H	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*14 VIALS 50 ML
HC	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*14 VIALS 100 ML
AU LIEU DE						
H	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*14 VIALS 100 ML
HC	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*14 VIALS 200 ML
AU LIEU DE						
H	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*14 VIALS 200 ML

HC	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*20 VIALS 50 ML
AU LIEU DE						
H	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*20 VIALS 50 ML
HC	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*20 VIALS 100 ML
AU LIEU DE						
H	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*20 VIALS 100 ML
HC	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*20 VIALS 200 ML
AU LIEU DE						
H	RR	FLUCONAZOL-HEXAL IV	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*20 VIALS 200 ML
HC	RR	FLUCONAZOLE DOCPHARMA	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 25 ML
AU LIEU DE						
H	RR	FLUCONAZOLE DOCPHARMA	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 25 ML
HC	RR	FLUCONAZOLE DOCPHARMA	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 50 ML
AU LIEU DE						
H	RR	FLUCONAZOLE DOCPHARMA	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 50 ML
HC	RR	FLUCONAZOLE DOCPHARMA	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 100 ML
AU LIEU DE						
H	RR	FLUCONAZOLE DOCPHARMA	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 100 ML
HC	RR	FLUCONAZOLE DOCPHARMA	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 200 ML
AU LIEU DE						
H	RR	FLUCONAZOLE DOCPHARMA	SOL.P.PERF.	2 MG /1 ML	IV	1*1 FL. 200 ML
HC	RR	FLUCONAZOLE REDIBAG	SOL.P.PERF.	100 MG /50 ML	IV	1*10 FL. 50 ML
AU LIEU DE						
H	RR	FLUCONAZOLE REDIBAG	SOL.P.PERF.	100 MG /50 ML	IV	1*10 FL. 50 ML
HC	RR	FLUCONAZOLE REDIBAG	SOL.P.PERF.	100 MG /50 ML	IV	1*20 FL. 50 ML
AU LIEU DE						
H	RR	FLUCONAZOLE REDIBAG	SOL.P.PERF.	100 MG /50 ML	IV	1*20 FL. 50 ML
HC	RR	FLUCONAZOLE REDIBAG	SOL.P.PERF.	200 MG /100 ML	IV	1*10 FL. 100 ML
AU LIEU DE						
H	RR	FLUCONAZOLE REDIBAG	SOL.P.PERF.	200 MG /100 ML	IV	1*10 FL. 100 ML

HC	RR	FLUCONAZOLE REDIBAG	SOL.P.PERF.	200 MG /100 ML	IV	1*20 FL. 100 ML
AU LIEU DE						
H	RR	FLUCONAZOLE REDIBAG	SOL.P.PERF.	200 MG /100 ML	IV	1*20 FL. 100 ML
HC	RR	FLUCONAZOLE REDIBAG	SOL.P.PERF.	400 MG /200 ML	IV	1*10 FL. 200 ML
AU LIEU DE						
H	RR	FLUCONAZOLE REDIBAG	SOL.P.PERF.	400 MG /200 ML	IV	1*10 FL. 200 ML
HC	RR	FLUCONAZOLE REDIBAG	SOL.P.PERF.	400 MG /200 ML	IV	1*20 FL. 200 ML
AU LIEU DE						
H	RR	FLUCONAZOLE REDIBAG	SOL.P.PERF.	400 MG /200 ML	IV	1*20 FL. 200 ML
D	RR	OCTANATE CRL-1000	PDRE P.PREP.INJ.	1000 UI	IV	1*1 FL. 10 ML
AU LIEU DE						
D	RR	OCTANATE CRL-1000	PDRE P.PREP.INJ.	1000 UI	IV	1*1 FL. 30 ML
HC	RR	OCTAPLEX CRL-500	PDRE P.PREP.INJ.	500 UI	IV	1*1 FL. 20 ML
AU LIEU DE						
HC	RR	OCTAPLEX CRL-500	PDRE P.PREP.INJ.	500 UI	IV	1*1 FL. 30 ML
	RR	ONGLYZA	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	ONGLYZA	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	ONGLYZA	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	ONGLYZA	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	ONGLYZA	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	ONGLYZA	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	ONGLYZA	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	ONGLYZA	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	RR	ONGLYZA	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	30*1 CPR.U.D.
AU LIEU DE						
	R	ONGLYZA	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	30*1 CPR.U.D.

RR	ONGLYZA	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	90*1 CPR.U.D.
AU LIEU DE					
R	ONGLYZA	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	90*1 CPR.U.D.
S	OXYNORM INSTANT	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
S	OXYCONTIN	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
S	OXYNORM INSTANT	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
S	OXYCONTIN	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
S	OXYNORM INSTANT	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
S	OXYCONTIN	CPR.ORODISP.	5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
S	OXYNORM INSTANT	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
S	OXYCONTIN	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
S	OXYNORM INSTANT	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
S	OXYCONTIN	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
S	OXYNORM INSTANT	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
S	OXYCONTIN	CPR.ORODISP.	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
S	OXYNORM INSTANT	CPR.ORODISP.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
S	OXYCONTIN	CPR.ORODISP.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
S	OXYNORM INSTANT	CPR.ORODISP.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
S	OXYCONTIN	CPR.ORODISP.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
S	OXYNORM INSTANT	CPR.ORODISP.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
S	OXYCONTIN	CPR.ORODISP.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.

P	PANTO-BYK-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*7 CPR.
AU LIEU DE					
R	PANTO-BYK-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*7 CPR.
P	PANTO-BYK-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTO-BYK-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
P	PANTO-BYK-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR.
AU LIEU DE					
R	PANTO-BYK-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR.
P	PANTO-BYK-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTO-BYK-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
P	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
P	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
P	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
P	PANTONYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
P	PANTONYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTONYCOMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
P	PANTOPRAZOL HEXAL	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTOPRAZOL HEXAL	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.

P	PANTOPRAZOL HEXAL	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTOPRAZOL HEXAL	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
P	PANTOPRAZOL HEXAL	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR.(FL.)
AU LIEU DE					
R	PANTOPRAZOL HEXAL	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR.(FL.)
P	PANTOPRAZOL HEXAL	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTOPRAZOL HEXAL	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
P	PANTOPRAZOL .RATIOPHARM	CPR.	20 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTOPRAZOL RATIOPHARM	CPR.	20 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
P	PANTOPRAZOL RATIOPHARM	CPR.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTOPRAZOL RATIOPHARM	CPR.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
P	PANTOPRAZOL-RATIOPHARM	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*7 CPR.(FL.)
AU LIEU DE					
R	PANTOPRAZOL-RATIOPHARM	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*7 CPR.(FL.)
P	PANTOPRAZOL-RATIOPHARM	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTOPRAZOL-RATIOPHARM	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
P	PANTOPRAZOL-RATIOPHARM	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR.(FL.)
AU LIEU DE					
R	PANTOPRAZOL-RATIOPHARM	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR.(FL.)
P	PANTOPRAZOL-RATIOPHARM	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTOPRAZOL-RATIOPHARM	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
P	PANTOZOL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*7 CPR.
AU LIEU DE					
R	PANTOZOL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*7 CPR.

P	PANTOZOL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTOZOL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
P	PANTOZOL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR.
AU LIEU DE					
R	PANTOZOL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR.
P	PANTOZOL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTOZOL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
P	PANTOZOL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	10*14 CPR.
AU LIEU DE					
R	PANTOZOL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	10*14 CPR.
P	PANTOZOL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	10*14 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	PANTOZOL-20	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	10*14 CPR.SS BLIST.
RR	PRADAXA	GELULES	75 MG	PO	1*10 GELULES
AU LIEU DE					
D RR	PRADAXA	GELULES	75 MG	PO	1*10 GELULES
RR	PRADAXA	GELULES	75 MG	PO	1*30 GELULES
AU LIEU DE					
D RR	PRADAXA	GELULES	75 MG	PO	1*30 GELULES
RR	PRADAXA	GELULES	75 MG	PO	1*60 GELULES
AU LIEU DE					
D RR	PRADAXA	GELULES	75 MG	PO	1*60 GELULES
RR	PRADAXA	GELULES	75 MG	PO	1*60 GELULES(FL.)
AU LIEU DE					
D RR	PRADAXA	GELULES	75 MG	PO	1*60 GELULES(FL.)
RR	PRADAXA	GELULES	110 MG	PO	1*10 GELULES
AU LIEU DE					
D RR	PRADAXA	GELULES	110 MG	PO	1*10 GELULES

	RR	PRADAXA	GELULES	110 MG	PO	1*30 GELULES
A U L I E U D E						
D	RR	PRADAXA	GELULES	110 MG	PO	1*30 GELULES
	RR	PRADAXA	GELULES	110 MG	PO	1*60 GELULES
A U L I E U D E						
D	RR	PRADAXA	GELULES	110 MG	PO	1*60 GELULES
	RR	PRADAXA	GELULES	110 MG	PO	1*60 GELULES(FL.)
A U L I E U D E						
D	RR	PRADAXA	GELULES	110 MG	PO	1*60 GELULES(FL.)
C	RR	SIMPONI	SOL.INJ.	50 MG	SC	1*1 SER.PREREMP. 0,5 ML
A U L I E U D E						
C	R	SIMPONI	SOL.INJ.	50 MG	SC	1*1 SER.PREREMP. 0,5 ML
C	RR	SIMPONI	SOL.INJ.	50 MG	SC	1*1 STYLO PREREMP. 0,5 ML
A U L I E U D E						
C	R	SIMPONI	SOL.INJ.	50 MG	SC	1*1 STYLO PREREMP. 0,5 ML
C	RR	SIMPONI	SOL.INJ.	50 MG	SC	1*3 SER.PREREMP. 0,5 ML
A U L I E U D E						
C	R	SIMPONI	SOL.INJ.	50 MG	SC	1*3 SER.PREREMP. 0,5 ML
C	RR	SIMPONI	SOL.INJ.	50 MG	SC	1*3 STYLOS PREREMP. 0,5 ML
A U L I E U D E						
C	R	SIMPONI	SOL.INJ.	50 MG	SC	1*3 STYLOS PREREMP. 0,5 ML
	S	TARGINACT-10/5	CPR.LIB.PROL.	10 MG 5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	S	TARGINACT LP	CPR.LIB.PROL.	10 MG 5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	S	TARGINACT-10/5	CPR.LIB.PROL.	10 MG 5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	S	TARGINACT LP	CPR.LIB.PROL.	10 MG 5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	S	TARGINACT-10/5	CPR.LIB.PROL.	10 MG 5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	S	TARGINACT LP	CPR.LIB.PROL.	10 MG 5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.

	S	TARGINACT-10/5	CPR.LIB.PROL.	10 MG 5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	S	TARGINACT LP	CPR.LIB.PROL.	10 MG 5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	S	TARGINACT-10/5	CPR.LIB.PROL.	10 MG 5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	S	TARGINACT LP	CPR.LIB.PROL.	10 MG 5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	S	TARGINACT-10/5	CPR.LIB.PROL.	10 MG 5 MG	PO	10*10 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	S	TARGINACT LP	CPR.LIB.PROL.	10 MG 5 MG	PO	10*10 CPR.SS BLIST.
	S	TARGINACT-20/10	CPR.LIB.PROL.	20 MG 10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	S	TARGINACT LP	CPR.LIB.PROL.	20 MG 10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	S	TARGINACT-20/10	CPR.LIB.PROL.	20 MG 10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	S	TARGINACT LP	CPR.LIB.PROL.	20 MG 10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	S	TARGINACT-20/10	CPR.LIB.PROL.	20 MG 10 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	S	TARGINACT LP	CPR.LIB.PROL.	20 MG 10 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	S	TARGINACT-20/10	CPR.LIB.PROL.	20 MG 10 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	S	TARGINACT LP	CPR.LIB.PROL.	20 MG 10 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	S	TARGINACT-20/10	CPR.LIB.PROL.	20 MG 10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	S	TARGINACT LP	CPR.LIB.PROL.	20 MG 10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	S	TARGINACT-20/10	CPR.LIB.PROL.	20 MG 10 MG	PO	10*10 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	S	TARGINACT LP	CPR.LIB.PROL.	20 MG 10 MG	PO	10*10 CPR.SS BLIST.
HC	RR	TAXOL-150	SOL.P.PERF.	150 MG /25 ML	IV	1*1 FIOLE 25 ML
AU LIEU DE						
H	RR	TAXOL-150	SOL.P.PERF.	150 MG /25 ML	IV	1*1 FIOLE 25 ML

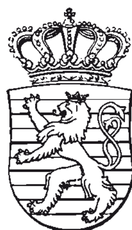
	RR	XARELTO	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*5 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
D	RR	XARELTO	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*5 CPR.SS BLIST.
	RR	XARELTO	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
D	RR	XARELTO	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	P	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	R	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	P	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	R	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	P	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E						
	R	ZURCAMED	CPR.GASTRO-RESIST.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.

E) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT REMIS SUR LE MARCHE.

RR	ELDEPRYL	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.
RR	ELDEPRYL	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.
P	MUCO RHINATHIOL ENFANTS SANS SUCRE	SIR.	2 PC	PO	1*1 SIR. 200 ML

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 104 29 décembre 2009

Sommaire

Liste des médicaments à usage humain admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

292e MODIFICATION (21 décembre 2009)

G) L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN A ETE SUSPENDUE PAR LE MINISTRE DE LA SANTE.

R	MEDIATOR	CPR.	150 MG	PO	1*30 CPR.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 105 | 31 décembre 2009

Sommaire

Administration du cadastre et de la topographie. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 14 décembre 2009 Monsieur Marc WAGENER a été nommé ingénieur technicien à l'administration du cadastre et de la topographie avec effet au 1er janvier 2010.

Administration des douanes et accises. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 14 décembre 2009 Monsieur Romain WITRY a été nommé inspecteur de direction à l'administration des douanes et accises avec effet au 1er janvier 2010.

Administration de l'enregistrement et des domaines. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 14 décembre 2009 Madame Mylène SCHULLER a été nommée inspecteur principal premier en rang à l'administration de l'enregistrement et des domaines avec effet au 1er janvier 2010.

Par arrêté grand-ducal du 14 décembre 2009 Madame Daiana CESARINI a été nommée inspecteur principal premier en rang hors cadre à l'administration de l'enregistrement et des domaines avec effet au 1er janvier 2010.

Par arrêté grand-ducal du 14 décembre 2009 Madame Marianne OEHMEN a été nommée inspecteur principal premier en rang hors cadre à l'administration de l'enregistrement et des domaines avec effet au 1er janvier 2010.

Par arrêté grand-ducal du 14 décembre 2009 Monsieur Claude HERMAN a été nommé inspecteur principal premier en rang hors cadre à l'administration de l'enregistrement et des domaines avec effet au 1er janvier 2010.

Par arrêté grand-ducal du 14 décembre 2009 Madame Marie-Josée STEFFEN a été nommée inspecteur de direction premier en rang hors cadre à l'administration de l'enregistrement et des domaines avec effet au 1er janvier 2010.

Par arrêté grand-ducal du 14 décembre 2009 Monsieur Michel BURENS a été nommé inspecteur de direction premier en rang hors cadre à l'administration de l'enregistrement et des domaines avec effet au 1er janvier 2010.

Collège vétérinaire. – Elections du mois de novembre 2009. – Résultats du scrutin des élections des membres du Collège vétérinaire qui ont été organisées suivant les dispositions de la loi du 31 mai 2002 relative au Collège vétérinaire, dont l'article 6 prévoit qu'en vue d'assurer un renouvellement partiel périodique du Collège vétérinaire il est procédé tous les trois ans à un renouvellement par moitié du Collège. Les mandats issus de ces élections prennent effet au 1er janvier 2010.

Ont été élus membres effectifs:
Mme Marie-Claire WEBER ép. KRACK,
Dr. Nathalie WELSCHBILLIG,
Dr. Félix WILDSCHUTZ.

Ont été élus membres suppléants:
Dr. Malou GRASGES,
Dr. Sylvie NEIS,
Dr. Michou RECKINGER.

Commissariat aux Assurances. – Renouvellement de mandats. – Par arrêté grand-ducal du 14 décembre 2009 les mandats de membres de la Direction du Commissariat aux Assurances de Messieurs Victor ROD et Claude WIRION et de Madame Annick FELTEN, respectivement directeur, premier conseiller de direction et conseiller de direction première classe au Commissariat aux Assurances, ont été renouvelés pour une durée de six ans à partir du 1er janvier 2010.

Conseil national des programmes. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 16 décembre 2009 a été nommée membre suppléant du Conseil national des programmes:

Madame Tilly Metz, DEI GRENG, en remplacement de Madame Monique Heinen.

Cour des Comptes. – Renouvellement de nominations. – Par arrêté grand-ducal du 14 décembre 2009 les nominations de Messieurs Ralph KASS et Georges RAMOS, Conseillers à la Cour des Comptes, ont été renouvelées pour une durée de six ans à partir du 1er janvier 2010.

Direction de l'Aviation Civile. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 14 décembre 2009, Monsieur Jean-Claude PETESCH, ingénieur stagiaire à la Direction de l'Aviation Civile a été nommé aux fonctions d'ingénieur à la même Direction avec effet au 1er janvier 2010.

Entreprises d'assurances. – Agréments d'agents d'assurances retirés pendant le mois d'octobre 2009.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date du retrait
GALASSI Mara, Aspelt	ALLIANZ LIFE LUXEMBOURG	26.10.2009
BARBOSA Marinho, Gosseldange	AXA ASSURANCES LUXEMBOURG AXA ASSURANCES VIE LUXEMBOURG	05.10.2009
DAOUST Natacha, Luxembourg	DEXIA LIFE & PENSIONS	16.10.2009
MEYER Nathalie, Dudelange	DEXIA LIFE & PENSIONS	16.10.2009
THOMAS Marianne, Luxembourg	DEXIA LIFE & PENSIONS	16.10.2009
MAY Dany, Sanem	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE LA LUXEMBOURGEOISE	16.10.2009
RIZZI Domenico, Bascharage	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	08.10.2009
SCHROEDER Robert, Schieren	FOYER ASSURANCES FOYER VIE FOYER SANTÉ FOYER ARAG	26.10.2009
DELFINO Liberto, Sanem	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	26.10.2009
FIGUEIREDO Marco, Belvaux	P&V ASSURANCES	08.10.2009
MULLER Serge, Saeul	P&V ASSURANCES	26.10.2009
DE WACHTER Chantal, Luxembourg	VITIS LIFE	15.10.2009

Entreprises de réassurance. – «COMPASS RE S.A.». – Agrément pour faire des opérations de réassurance. – Par arrêté ministériel du 8 décembre 2009, la société anonyme «COMPASS RE S.A.» avec siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, a été agréée pour faire des opérations de réassurance.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 30 novembre 2009, l'agrément définitif a été accordé à l'association sans but lucratif «G.E.A.D.E.» ayant son siège à L-9012 Ettelbruck, 3 rue du Deich, pour l'exercice de l'activité «garderie» à l'adresse suivante: L-3872 Schifflange, 38 rue du Parc.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 04282009.

Ministère de l'Intérieur et à la Grande Région. – Examens des fonctionnaires communaux. – Il est porté à la connaissance des intéressés que les examens de fin de formation spéciale prévus pour les fonctionnaires communaux auront lieu aux dates suivantes:

Carrière de l'expéditionnaire administratif: mercredi, le 3 février 2010

Carrière de l'ingénieur-technicien: lundi, le 1er mars 2010
mardi, le 2 mars 2010

Carrière du rédacteur: jeudi, le 11 mars 2010
vendredi, le 12 mars 2010

Carrière du receveur communal: mardi, le 2 mars 2010

Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois de novembre 2009.

N° d'Ordre	Nom du failli	Date du Jugement	Juge-commissaire	Curateur
		Luxembourg		
1.	s.à r.l. CIMARON PROPERTIES, établie et ayant son siège social à L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde	04.11.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Kamilla *Ladka*

2.	s.à r.l. STUDIO DONNA, établie et ayant son siège social à L-3236 Bettembourg, 12, rue de la Gare	04.11.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Kamilla *Ladka*
3.	s.à r.l. ALIBI, établie et ayant son siège social à L-1466 Luxembourg, 4, rue Jean Engling	06.11.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Anne *Devin-Kessler*
4.	s.à r.l. AP UNION GROUP, ayant eu son siège social à L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle, actuellement sans siège social connu	06.11.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Anne *Devin-Kessler*
5.	s.à r.l. FUTURLUX, établie et ayant son siège social à L-4320 Esch-sur-Alzette, 16, rue du X Septembre	06.11.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Vãnia *Ferreira Fernandes*
6.	s.à r.l. NAYATEK GROUP, ayant eu son siège social à L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf, actuellement sans siège social connu	06.11.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Geoffrey *Paris*
7.	S.A. INFORMATION TECHNOLOGY MASTERS INTERNATIONAL, en abrégé «IT MASTERS INTERNATIONAL S.A.», avec siège social à L-7224 Walferdange, 87, rue de l'Eglise, de fait inconnue à cette adresse	09.11.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Yann *Baden*
8.	S.A. GLOBAL BRAZILIAN ENTERPRISE, avec siège social à L-2222 Luxembourg, 222, rue de Neudorf, de fait inconnue à cette adresse	09.11.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Yann *Baden*
9.	le sieur Valdir BARRELA FERNANDES, exploitant sous l'enseigne commerciale «BARRELA FERNANDES VALDIR CAFE», demeurant à L-7740 Colmar-Berg, 29, Avenue Gordon Smith, de fait inconnue à cette adresse	09.11.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Martine *Lauer*
10.	S.A. KALISTA, avec siège social à L-1225 Luxembourg, 2, Béatrix de Bourbon, de fait inconnue à cette adresse	09.11.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Marie *Efstathiou*
11.	s.à r.l. BOUTIQUE LUANA, avec siège social à L-4041 Esch-sur-Alzette, 30, rue du Brill, de fait inconnue à cette adresse	09.11.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Gabriel *Glover-Bondeau*
12.	S.A. GAX TECHNOLOGIES, établie et ayant son siège social à L-1750 Luxembourg, 90, avenue Victor Hugo	09.11.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Olivier *Wagner*
13.	S.A. O.B.B. WEMBLEY, établie et ayant son siège social à L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias	09.11.09	Mme Anita *Lecuit*	Me Alexandre *Dillmann*
14.	s.à r.l. INTERNATIONAL BUSINESS RELATION, en abrégé I.B.R. s.à r.l., établie et ayant son siège social à L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1er	11.11.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Dorma *Barandao-Bakele*
15.	S.A. DOMINICUS INVEST, en liquidation volontaire, établie et ayant son siège social à L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach	11.11.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Karim *Zedira*
16.	S.A. FRANSISCUS INVEST, en liquidation volontaire, établie et ayant son siège social à L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach	11.11.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Karim *Zedira*
17.	S.A. ANTONIUS INVEST, en liquidation volontaire, établie et ayant son siège social à L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach	11.11.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Karim *Zedira*

18.	S.A. JOOCE, ayant eu son siège social à L-1943 Luxembourg, 36, rue Gabriel Lippmann, actuellement sans siège social connu	13.11.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Carla *Moreira*
19.	s.à r.l. ABI-INFORMATIQUE, établie et ayant son siège social à L-4831 Rodange, 146, route de Longwy	13.11.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Olivier *Wagner*
20.	s.à r.l. ARTSOL, avec siège social à L-3542 Dudelange, 52, rue du Parc, de fait inconnue à cette adresse	13.11.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Carla *Moreira*
21.	s.à r.l. CLASSIC CAR COLLECTORS, avec siège social à L-8395 Septfontaines, 6, rue d'Arlon, de fait inconnue à cette adresse	13.11.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Marguerite *Ries*
22.	s.à r.l. EXTERIEURS, établie et ayant son siège social à L-8437 Steinfort, 60, rue de Koerich	13.11.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Marguerite *Ries*
23.	G.m.b.H. CARREFLAIR, avec siège social à L-6757 Grevenmacher, 4, rue de la Moselle	16.11.09	M. Robert *Worre*	Me Yann *Baden*
24.	s.à r.l. GK, avec siège social à L-4130 Esch-sur-Alzette, 36-38, avenue de la Gare	16.11.09	M. Robert *Worre*	Me Stanislas *Bunetel*
25.	S.A. LUXLABO, avec siège social à L-4155 Esch-sur-Alzette, 34, rue Léon Jouhaux, de fait inconnue à cette adresse	16.11.09	M. Robert *Worre*	Me Jérémy *Brottes*
26.	S.A. KELUX, ayant eu son siège social à L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare, actuellement sans siège social connu	16.11.09	M. Robert *Worre*	Me Guillaume *Cavalin*
27.	S.A. SPALUXE, établie et ayant son siège social à L-1251 Luxembourg, 10A, avenue du Bois	20.11.09	Mme Nathalie *Hilgert*	Me Lionel *Gueth*
28.	S.A. EXPRESS LEROY TRANSPORTS, en abrégé «E.L.T. S.A.», établie et ayant son siège social à L-1660 Luxembourg, 32, Grand-rue	23.11.09	M. Robert *Worre*	Me Olivier *Wagner*
29.	S.A. I.D.S., avec siège social à L-2611 Luxembourg, 13, route de Thionville	23.11.09	M. Robert *Worre*	Me Olivier *Wagner*
30.	S.A. BARRIE, anciennement «MENUISERIE HOFFMANN S.A.», avec siège social à L-8374 Hobscheid, 7C, rue de l'Eglise	23.11.09	M. Robert *Worre*	Me Martine *Lauer*
31.	S.A. ADVIESBURO SALOMEZ, anciennement «METHODS LINE S.A.», ayant eu son siège social à L-5445 Schengen, 26A, route du Vin, actuellement sans siège social connu	23.11.09	M. Robert *Worre*	Me Martine *Lauer*
32.	s.à r.l. CONSTRUCTIONS ET TOITURES EUROPEENNES, établie et ayant son siège social à L-3784 Tétange, 4, rue de Rumelange	23.11.09	M. Robert *Worre*	Me Fabien *Verreaux*
33.	s.à r.l. ROADEXPRESS, avec siège social à L-5351 Oetrange, 2A, rue du Chemin de Fer	23.11.09	M. Robert *Worre*	Me Fabien *Verreaux*
34.	S.A. AZUR IMMO, ayant eu son siège social à L-1628 Luxembourg, 71, rue des Glacis, actuellement sans siège social connu	23.11.09	M. Robert *Worre*	Me Rémy *Bonneau*
35.	S.A. DGM LUXEMBOURG, anciennement «DGM BELUX S.A.», avec siège social à L-1360 Luxembourg, Carge Centre Est, Bureau J-2077	23.11.09	M. Robert *Worre*	Me Stéphane *Bohr*

36. S.A. ENDELUX, avec siège social à L-4024 Esch-sur-Alzette, 371, route de Belval, de fait inconnue à cette adresse	23.11.09	M. Robert *Worre*	Me Edévi *Amegandji*
37. s.à r.l. CERIC, avec siège social à L-8413 Steinfort, 12, rue du Cimetière, de fait inconnue à cette adresse	23.11.09	M. Robert *Worre*	Me Paul *Berna*
38. s.à r.l. FIRST 2, avec siège social à L-5884 Howald, 304, route de Thionville	23.11.09	M. Robert *Worre*	Me Nadège *Arcanger*
39. s.à r.l. CMC & PARTNERS, établie et ayant son siège social à L-2560 Luxembourg, 12-14, rue de Strasbourg	23.11.09	M. Robert *Worre*	Me Tania *Hoffmann*
40. S.A. ROLAL-COMMERCIAL & DESIGN, établie et ayant son siège social à L-8218 Mamer, 2, rue des Champs	23.11.09	M. Robert *Worre*	Me Donald *Venkatapen*
41. S.A. ALIFROST, établie et ayant son siège social à L-4176 Esch-sur-Alzette, 30, rue Jos Kieffer, Z.I. Lankelz	25.11.09	Mme Carole *Err*	Me Marguerite *Ries*
42. s.à r.l. LUX GROUPE L.P., exploitant sous l'enseigne commerciale «L'ENDROIT/ L'ENVERS», établie et ayant son siège social à L-4041 Esch-sur-Alzette, 42, rue du Brill	25.11.09	Mme Carole *Err*	Me Marguerite *Ries*
43. s.à r.l. TOM TOITURE, établie et ayant son siège social à L-4024 Esch-sur-Alzette, 241, route de Belval	27.11.09	Mme Carole *Err*	Me Fabien *Verreaux*
44. s.à r.l. NEW SEVEN, établie et ayant son siège social à L-3237 Bettembourg, 7, rue de la Gare	27.11.09	Mme Carole *Err*	Me Fabien *Verreaux*
45. s.à r.l. SOFTIS, établie et ayant son siège social à L-4437 Soleuvre, 11, rue de Differdange	27.11.09	Mme Carole *Err*	Me Sylvain *L'Hote*
46. s.à r.l. MATELEC, avec siège social à L-4831 Rodange, 137, route de Longwy, de fait inconnue à cette adresse	27.11.09	Mme Carole *Err*	Me Sylvain *L'Hote*
47. s.à r.l. HARC-PRO, établie et ayant son siège social à L-8322 Olm, 21, rue Charles de Gaulle	27.11.09	Mme Carole *Err*	Me Tania *Hoffmann*
48. s.à r.l. M.E.C. ImmoLux, établie et ayant son siège social à L-8378 Kleinbettingen, 1, rue du Chemin de Fer	27.11.09	Mme Carole *Err*	Me Alexandre *Dillmann*
49. s.à r.l. TROMBINO, établie et ayant son siège social à L-5884 Howald, 304, route de Thionville	27.11.09	Mme Carole *Err*	Me Tania *Hoffmann*
50. S.A. FC PROJECT, avec siège social à L-8399 Windhof (Koerich), 3-5, rue d'Arlon, de fait inconnue à cette adresse	27.11.09	Mme Carole *Err*	Me Alexandre *Dillmann*
51. S.A. Société de Réalisation et de Constructions Immobilières Luxembourg, en abrégé S.R.C.L. S.A., ayant eu son siège social à L-2610 Luxembourg, 160, route de Thionville, actuellement sans siège social connu	27.11.09	Mme Carole *Err*	Me Astrid *Bugatto*

52. S.A. MOTION NETWORK TV, ayant eu son siège social à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard F-D Roosevelt, actuellement sans siège social connu	27.11.09	Mme Carole *Err*	Me Astrid *Bugatto*
53. S.A. BRASIMPEX, établie et ayant son siège social à L-2220 Luxembourg, 222, route de Neudorf	27.11.09	Mme Carole *Err*	Me Sarah *Moineaux*
54. S.A. FASHION'S TRADING, établie et ayant son siège social à L-1326 Luxembourg, 63, rue Auguste Charles	27.11.09	Mme Carole *Err*	Me Sarah *Moineaux*
55. s.à r.l. LOVIX, établie et ayant son siège social à L-2550 Luxembourg, 52, avenue du X Septembre	27.11.09	Mme Carole *Err*	Me Lara *Mota Arada*
56. S.A. ECO-SYSTEMS INTERNATIONAL, avec siège social à L-6793 Grevenmacher, 15, Route de Trèves, de fait inconnue à cette adresse	30.11.09	M. Marc *Wagner*	Me Marguerite *Ries*
57. S.A. HAKAPI CHARTER, ayant eu son siège social à L-2449 Luxembourg, 25C, Boulevard Royal, actuellement sans siège social connu	30.11.09	M. Marc *Wagner*	Me Marguerite *Ries*
58. s.à r.l. G. CONCEPTS, avec siège social à L-5531 Remich, 17, Route de l'Europe, de fait inconnue à cette adresse	30.11.09	M. Marc *Wagner*	Me Olivier *Wagner*
59. s.à r.l. SIDI BOU SAÏD, avec siège social à L-4041 Esch-sur-Alzette, 3, rue du Brill	30.11.09	M. Marc *Wagner*	Me Yamina *Noura*
	Diekirch		
60. s.à r.l. TRANSPORT ALPHONSE LIES, établie et ayant son siège social à L-8821 Koetschette, 7, rue des Alliés	04.11.09	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Charles *Steichen*
61. s.à r.l. AVIMA, établie et ayant son siège social à L-9991 Weiswampach, 28, Gruuss-Strooss	04.11.09	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Benjamin *Bodig*
62. le sieur Carlos Alberto DE SOUSA PACHECO, commerçant, demeurant à L-9370 Gilsdorf, 15A, Am Aal	04.11.09	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Daniel *Baulisch*
63. la dame Maria Fernanda COSTA DA SILVA LISBOA, commerçante, demeurant à L-9145 Erpeldange (Ettelbruck), 82, Porte des Ardennes	04.11.09	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Benjamin *Bodig*
64. s.à r.l. CHAUFFAGE SANITAIRE FERID, établie et ayant son siège social à L-9511 Wiltz, 108, rue Aneschbach	25.11.09	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Jean-Luc *Gonner*
65. s.à r.l. VERONA, établie et ayant son siège social à L-8510 Redange-sur-Attert, 61A, Grand-rue	25.11.09	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Nathalie *Hengen*
66. le sieur Michele PERNA, ayant eu la qualité d'artisan-commerçant, demeurant à L-9155 Grosbous, 31, rue d'Arlon	25.11.09	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Claude *Speicher*
67. s.à r.l. DL & FL, établie et ayant son siège social à L-6440 Echternach, 35, rue de la Gare	25.11.09	M. Jean-Claude *Wirth*	Me Christian *Hansen*

Société de courtage en matière d'assurances. – Sous-courtiers d'assurances agréés pendant le mois d'octobre 2009.

Nom et domicile	Société de courtage en matière d'assurances	Date de l'agrément
GALASSI Mara, Aspelt	BSI LUXEMBOURG	26.10.2009
NUBER Martin, Everlange	BSI LUXEMBOURG	26.10.2009
DAOUST Natacha, Luxembourg	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	16.10.2009
DEMUTH Fernand, Oberdonven	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	15.10.2009
FELLER Joseph Michel, Lamadelaine	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	15. 10.2009
HIND Anne Marie, Luxembourg	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	15.10.2009
HOFFMANN Otmar, Echternach	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	26.10.2009
HOSCHET Sylvie, Luxembourg	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	15.10.2009
JUNG Pascal, Junglinster	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	15.10.2009
KIRCHEN Emile Léon, Neidhausen	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	26.10.2009
KOENIG Paul, Steinsel	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	26.10.2009
MEYER Nathalie, Dudelange	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	16.10.2009
MONNERS Guy, Pontpierre	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	26.10.2009
NEU Bernadette, Mersch	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	15.10.2009
SCHAACK Marco, Echternach	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	26.10.2009
SCHMIT Françoise, Luxembourg	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	15.10.2009
SCHROEDER Romain, Luxembourg	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	26.10.2009
THOMAS Marianne, Grevels	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	16.10.2009
LESOURD Catherine, Luxembourg	GRAS SAVOYE LUXEMBOURG	26.10.2009
MAY Dany, Sanem	GRASER & HERR COURTIERS	16.10.2009
BUSSCHAERT Charles, Clervaux	PATRIMOINE & FINANCE	08.10.2009

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck